



Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

<http://www.archive.org/details/nouveaularoussei00laro>

NOUVEAU
L A R O U S S E
ILLUSTRÉ

SUPPLÉMENT

CLASSEMENT
DES PLANCHES EN COULEURS

CONTENUS DANS LE SUPPLÉMENT.



	Après la page		Après la page
ALGUES (planche)	11	CRUSTACÉS (planche)	162
BOIS (2 planches)	82	LÉGUMES (planche)	342
COULEURS (2 planches)	134	OCÉANOGRAPHIE (planche)	410

51.10
1723/274

NOUVEAU
LAROUSSE
ILLUSTRÉ

DICTIONNAIRE UNIVERSEL ENCYCLOPÉDIQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

CLAUDE AUGÉ

SUPPLÉMENT

2 780 Gravures. — 92 Tableaux. — 15 Cartes.



46615
—
30/4/08

PARIS

LIBRAIRIE LAROUSSE

17, RUE MONTPARNASSE, 17

Tous droits réservés.

PRÉFACE



Le *Supplément au Nouveau Larousse illustré* a été conçu sur le même plan et rédigé dans le même esprit que l'ouvrage principal lui-même ; mais il n'a pas seulement pour objet de mettre à jour les articles primitifs et de réparer les quelques omissions que nous avons relevées. Il constitue en outre et surtout une Encyclopédie des hommes et des événements contemporains.

La tâche des rédacteurs du *Supplément* présentait des difficultés considérables. Si les documents s'offrent en grand nombre à qui veut retracer la vie des grands hommes dont la gloire est depuis longtemps consacrée, ils deviennent plus rares et plus difficilement accessibles dès qu'il s'agit d'écrire la vie de ceux dont la réputation se fait, en quelque sorte, sous nos yeux. De même, l'exposé de la politique contemporaine des États depuis une dizaine d'années, celui des explorations et des voyages, celui des découvertes scientifiques les plus récentes, en un mot l'inventaire complet et méthodique des formes si variées de l'activité humaine à notre époque, nécessitent la recherche souvent pénible et le groupement de matériaux inédits, dont la mise en œuvre donne à notre *Supplément* un caractère exceptionnellement attrayant de vie et de nouveauté.

Nous avons fait, dans le choix de nos biographies, la part aussi large que possible à tous ceux dont la place est aujourd'hui marquée dans le domaine des sciences, de la littérature, des arts, de la politique, etc. ; et nous avons réparé, dans quelques pages complémentaires, les omissions regrettables qui nous ont été signalées. Ces pages, qui terminent le *Supplément* (v. page 615), ont l'avantage de le mettre à jour jusqu'à la dernière heure de la publication.

Dans notre étude des événements et des hommes d'aujourd'hui, nous nous sommes efforcé de conserver l'impartialité la plus absolue : c'est en suivant rigoureusement cette règle que nous avons acquis l'approbation et conquis l'estime des lecteurs du *Nouveau Larousse*.

Quant à l'illustration, elle est dans le *Supplément* ce qu'elle a été dans le *Nouveau Larousse* : variée, sincère et toujours documentaire.

Enfin nous avons jugé utile de faire figurer dans le *Supplément* toutes les additions introduites dans les tirages successifs du *Nouveau Larousse*, depuis la première édition. Certains de nos abonnés ou acheteurs retrouveront donc dans le *Supplément*, sous une forme plus ou moins différente, des articles qui figurent déjà dans leur exemplaire ; mais il nous a semblé qu'en toute justice nos lecteurs de la première heure devaient également profiter des améliorations apportées à notre œuvre depuis son apparition.

CLAUDE AUGÉ.

NOTA. — Les articles précédés d'un astérisque (*) ne sont que le complément de ceux qui ont déjà paru dans le *Nouveau Larousse*.

TABLE DES ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉES DANS LE « NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ »

<i>A</i>	Actif. — Austral.
<i>Abl.</i>	Ablatif.
<i>Abrév.</i>	Abréviation, abrégatif, abrégativement.
<i>Absol.</i>	Absolu, absolument.
<i>Abusiv.</i>	Abusivement.
<i>Acad.</i>	Académie, académique.
<i>Accus.</i>	Accusatif.
<i>Acoust.</i>	Acoustique.
<i>Acrob.</i>	Acrobatique.
<i>Activ.</i>	Activement.
<i>Actuellem.</i>	Actuellement.
<i>Adj.</i>	Adjectif.
<i>Adj. dém.</i>	— démonstratif.
<i>Adj. determ.</i>	— déterminatif.
<i>Adj. indéf.</i>	— indéfini.
<i>Adj. num.</i>	— numéral.
<i>Adj. poss.</i>	— possessif.
<i>Adjectiv.</i>	Adjectivement.
<i>Adm. ou Admin.</i>	Administration.
<i>Adm. jud.</i>	Administration judiciaire.
<i>Adv.</i>	Adverbe.
<i>Adverb.</i>	Adverbial, adverbiallement.
<i>Affl.</i>	Affluent.
<i>A.-M.</i>	Alpes-Maritimes.
<i>Agric.</i>	Agriculture.
<i>Alch. ou Alchim.</i>	Alchimie.
<i>Alg. ou Algèbr.</i>	Algèbre.
<i>All. ou Allem.</i>	Allemand.
<i>Allus.</i>	Allusion.
<i>Allus. hist.</i>	— historique.
<i>Allus. littér.</i>	— littéraire.
<i>Allus. myth.</i>	— mythologique.
<i>Améric.</i>	Américain.
<i>Anal.</i>	Analyse, analytique. — Analogie, analogique.
<i>Anal. géom.</i>	Analyse géométrique.
<i>Anat.</i>	Anatomie.
<i>Anc.</i>	Ancien.
<i>Anc. chim.</i>	Ancienne chimie.
<i>Anc. cout.</i>	— coutume.
<i>Anc. dr.</i>	Ancien droit.
<i>Anc. mar.</i>	Ancienne marine.
<i>Anc. v.</i>	— ville.
<i>Ancienn. ou Anciennem.</i>	Anciennement.
<i>Angl.</i>	Anglais.
<i>Annél.</i>	Annélides.
<i>Anthrop.</i>	Anthropologie.
<i>Anthropogr.</i>	Anthropographie.
<i>Ant. ou Antiq.</i>	Antiquité.
<i>Antiq. égypt.</i>	— égyptienne.
<i>Antiq. gr.</i>	— grecque.
<i>Antiq. hébr.</i>	— hébraïque.
<i>Antiq. mexic.</i>	— mexicaine.
<i>Antiq. milit.</i>	— militaire.
<i>Antiq. orient.</i>	— orientale.
<i>Antiq. rom.</i>	— romaine.
<i>Anton.</i>	Antonyme.
<i>Antonom.</i>	Antonomase.
<i>Aph. ou Aphor.</i>	Aphorisme.
<i>Apic.</i>	Apiculture.
<i>Apr.</i>	Après.
<i>Ar.</i>	Arabe.
<i>Arachn.</i>	Arachnides.
<i>Arboric.</i>	Arboriculture.
<i>Archéol.</i>	Archéologie.
<i>Archit.</i>	Architecture.
<i>Archit. hydraul.</i>	— hydraulique.
<i>Archit. nav.</i>	— navale.
<i>Arith.</i>	Arithmétique.
<i>Arg.</i>	Argent.
<i>Arm.</i>	Armée.
<i>Armar.</i>	Armurerie.
<i>Arpent. ou Arp.</i>	Arpentage.
<i>Arqueb.</i>	Arquebuserie.
<i>Arr. ou Arrond.</i>	Arrondissement.
<i>Art.</i>	Article.
<i>Art cul. ou culin.</i>	Art culinaire.
<i>Art divin. ou div.</i>	Art divinatoire.
<i>Art dram. ou dram.</i>	Art dramatique.
<i>Artill.</i>	Artillerie.
<i>Art méd.</i>	Art médical.
<i>Art milit.</i>	Art militaire.
<i>Art vét. ou vétér.</i>	Art vétérinaire.
<i>Ascét.</i>	Ascétisme.
<i>Asiat.</i>	Asiatique.
<i>Astrol.</i>	Astrologie.
<i>Astrol. jud.</i>	— judiciaire.
<i>Astron.</i>	Astronomie.
<i>Augment.</i>	Augmentatif.
<i>Auj.</i>	Aujourd'hui.
<i>Au pr et au fig.</i>	Au propre et au figure.
<i>Autref.</i>	Autrefois.
<i>Auxil.</i>	Auxiliaire.
<i>Av.</i>	Avant.

<i>B.</i>	Boréal.
<i>B.-A.</i>	Basses-Alpes.
<i>Bactériogr.</i>	Bactériographie.
<i>Bactériol.</i>	Bactériologie.
<i>Bactériothér.</i>	Bactériothérapie.
<i>Balist.</i>	Balistique.
<i>B. all. ou allem.</i>	Bas allemand.
<i>Bainéoth.</i>	Balnéothérapie.
<i>Banq.</i>	Banque.
<i>B.-arts.</i>	Beaux-arts.
<i>Basq.</i>	Basque.
<i>B. br.</i>	Bas breton.
<i>B. du-R.</i>	Bouches-du-Rhône.
<i>Bibl. ou Bibliogr.</i>	Bibliographie.
<i>Bij. ou Bijout.</i>	Bijouterie.
<i>Biol.</i>	Biologie.
<i>Blas.</i>	Blason.
<i>B. lat.</i>	Bas latin.
<i>Bonnét.</i>	Bonneterie.
<i>Bot. ou Botan.</i>	Botanique, botaniste.
<i>Bouch. ou Boucher.</i>	Boucherie.
<i>B.-Pyr.</i>	Basses-Pyrénées.
<i>Bours.</i>	Bourse.
<i>C.</i>	Code. — Centime.
<i>Calligr.</i>	Calligraphie.
<i>Canot. ou Can.</i>	Canotage.
<i>Cant.</i>	Canton.
<i>Cap. ou Capit.</i>	Capitale.
<i>Car.</i>	Carabe.
<i>Carr.</i>	Carrière. — Carré.
<i>Carross.</i>	Carrosserie.
<i>Castill.</i>	Castillan.
<i>C. civ.</i>	Code civil.
<i>C. comm.</i>	Code de commerce.
<i>C.-d'Or.</i>	Côte-d'Or.
<i>C. proc. civ.</i>	— de procédure civile.
<i>C. proc. crim.</i>	— de procédure criminelle.
<i>C.-du-N.</i>	Côtes-du-Nord.
<i>C. instr. crim.</i>	Code d'instruction criminelle.
<i>C. forest.</i>	— forestier.
<i>C. Nap.</i>	— Napoléon.
<i>C. pén.</i>	— pénal.
<i>Celt.</i>	Celtique.
<i>Cent.</i>	Centime.
<i>Céram.</i>	Céramique.
<i>Ch. ou Chap.</i>	Chapitre.
<i>Chamois. ou Cham.</i>	Chamoiserie.
<i>Chauvell.</i>	Chancellerie.
<i>Chapell.</i>	Chapellerie.
<i>Charcut.</i>	Charcuterie.
<i>Chauss.</i>	Chaussure.
<i>Ch.-Inf.</i>	Charente-Inférieure.
<i>Charp.</i>	Charpenterie.
<i>Charronn.</i>	Charronnage.
<i>Chasse.</i>	Chasse.
<i>Ch. ou Chem. de f.</i>	Chemins de fer.
<i>Cheval. ou Chev.</i>	Chevalerie.
<i>Chim.</i>	Chimie.
<i>Chin.</i>	Chinois.
<i>Chir. ou Chirur.</i>	Chirurgie, chirurgien.
<i>Ch.-l.</i>	Chef-lieu.
<i>Chorégr.</i>	Chorégraphie.
<i>Chron. ou Chronol.</i>	Chronologie.
<i>Collectiv.</i>	Collectivement.
<i>Comm.</i>	Commerce. — Commune.
<i>Compar.</i>	Comparatif, comparativement.
<i>Comptab.</i>	Comptabilité.
<i>Conchyl.</i>	Conchyliologie.
<i>Cond. ou Condit.</i>	Conditionnel.
<i>Confér. ou Cf.</i>	Conférez.
<i>Conj.</i>	Conjonction.
<i>Conj. ou Conjug.</i>	Conjugaison.
<i>Constr.</i>	Construction.
<i>Contract.</i>	Contraction, contracté.
<i>Copt.</i>	Copte.
<i>Cordonn.</i>	Cordonnerie.
<i>Corroir.</i>	Corroirie.
<i>Corrupt.</i>	Corruption.
<i>Cosm. ou Cosmogr.</i>	Cosmographie.
<i>Cosm. ou Cosmol.</i>	Cosmologie.
<i>Cost.</i>	Costume.
<i>Côt.</i>	Côter.
<i>Cout.</i>	Coutume, couturier.
<i>Cristall.</i>	Cristallographie.
<i>Crust.</i>	Crustacés.
<i>Cuis.</i>	Cuisine.
<i>Dan.</i>	Danois.
<i>Dat.</i>	Datif.
<i>Décr.</i>	Décret.
<i>Déf.</i>	Défectif.
<i>Dénigr.</i>	Dénigrement.
<i>Départ. ou Dép.</i>	Département.
<i>Dess.</i>	Dessin.

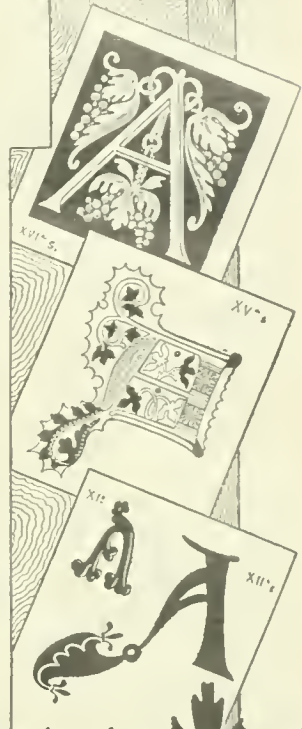
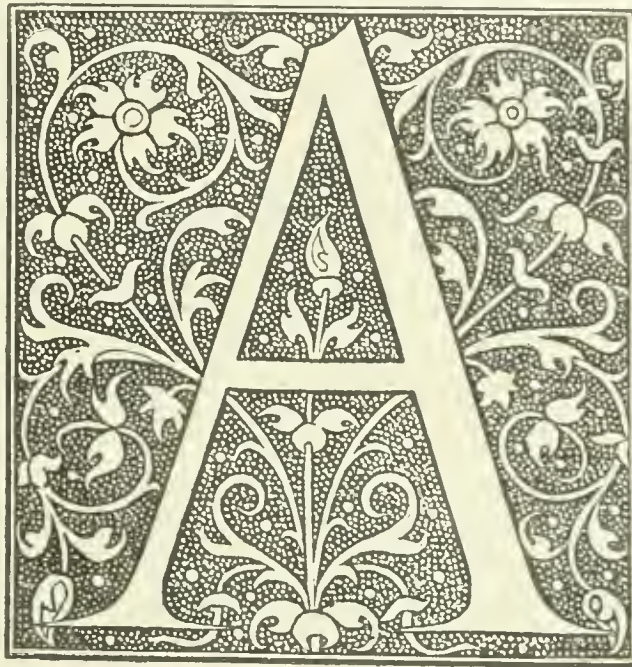
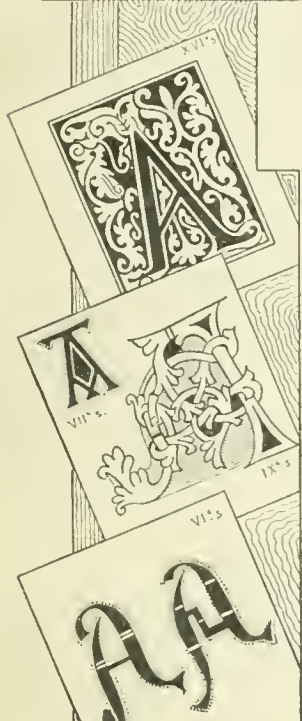
<i>Dialect.</i>	Dialectique.
<i>Dict.</i>	Dictionnaire.
<i>Didact.</i>	Didactique.
<i>Dim. ou Dimin.</i>	Diminutif.
<i>Diplom.</i>	Diplomatie.
<i>Dognat.</i>	Dogmatique.
<i>Dom.</i>	Domestique.
<i>Dout.</i>	Douteux.
<i>Dr.</i>	Droit.
<i>Dr. act. ou Dr.</i>	— actuel.
<i>Dr. can. ou Dr.</i>	— canon.
<i>Dr. civ.</i>	— civil.
<i>Dr. cout.</i>	— coutumier.
<i>Dr. crim.</i>	— criminel.
<i>Dr. ecclés.</i>	— ecclésiastique.
<i>Dr. féod.</i>	— féodal.
<i>Dr. mod.</i>	— moderne.
<i>Dr. rom.</i>	— romain.
<i>Dramat.</i>	Dramatique.
<i>D.-S.</i>	Deux-Sèvres.
<i>Dynam.</i>	Dynamique.
<i>E.</i>	Est.
<i>Eaux et for.</i>	Eaux et forêts.
<i>Ebénist.</i>	Ebénisterie.
<i>Ecclés.</i>	Ecclésiastique.
<i>Echin.</i>	Echinodermes.
<i>Econ. dom.</i>	Economie domestique.
<i>Econ. polit.</i>	— politique.
<i>Econ. rur.</i>	— rurale.
<i>Ecrit. sainte.</i>	Écriture sainte.
<i>Ecriv.</i>	Ecrivain.
<i>E.-et-L.</i>	Eure-et-Loir.
<i>Eg. ou Egypt.</i>	Egyptien.
<i>Egl.</i>	Eglise.
<i>Electr.</i>	Électricité.
<i>Electrodynam.</i>	Electrodynamique.
<i>Electrol.</i>	Electrologie.
<i>Electrom.</i>	Electrométrie.
<i>Electromagnét.</i>	Electromagnétisme.
<i>Electrothér.</i>	Electrothérapie.
<i>Ellipt.</i>	Elliptique, elliptiquement.
<i>Embryog.</i>	Embryogénie.
<i>Embryol.</i>	Embryologie.
<i>En b. part.</i>	En bonne part.
<i>Encycl.</i>	Encyclopédie.
<i>E.-N.-E.</i>	Est-nord-est.
<i>En mauv. part.</i>	En mauvaise part.
<i>Entom.</i>	Entomologie.
<i>Equit.</i>	Équitation.
<i>Erpét.</i>	Erpétologie.
<i>Escr.</i>	Escrime.
<i>E.-S.-E.</i>	Est-sud-est.
<i>Esp. ou Espagn.</i>	Espagnol.
<i>Esthet.</i>	Esthétique.
<i>Ethnogr.</i>	Ethnographie.
<i>Ethol.</i>	Ethologie.
<i>Etol.</i>	Ethologie.
<i>Etym. ou Etymol.</i>	Etymologie, etymologique.
<i>Ex.</i>	Exemple.
<i>Explet.</i>	Expletif.
<i>Exploit.</i>	Exploitation.
<i>Ext.</i>	Extension.
<i>F. ou Fem.</i>	Féminin.
<i>Fabr.</i>	Fabrique.
<i>Falenc.</i>	Falencerie.
<i>Fam.</i>	Familière, familièrement.
<i>Fauconn.</i>	Fauconnerie.
<i>Féod.</i>	Féodal, féodalité.
<i>Fig.</i>	Figuré, figurément.
<i>Fin. ou Financ.</i>	Finances.
<i>Fl.</i>	Fleuve.
<i>Flam.</i>	Flamand.
<i>Fonder.</i>	Fonderie.
<i>Forest.</i>	Forestier.
<i>Fortif.</i>	Fortification.
<i>Foss.</i>	Fossile.
<i>Fr.</i>	France.
<i>Frany. ou Fr.</i>	Français.
<i>Fr.-maçon.</i>	Franco-maçonnerie.
<i>Fut.</i>	Futur.
<i>G.</i>	Genre.
<i>Galv. ou Galvan.</i>	Galvanoplastie.
<i>Gasc.</i>	Gascon.
<i>Gén. ou Génit.</i>	Genitif.
<i>Gén. civ.</i>	Génie civil.
<i>Généal.</i>	Généalogie.
<i>Géod.</i>	Géodésie.
<i>Géogn.</i>	Géognosie.
<i>Géogr.</i>	Géographie.
<i>Géol.</i>	Géologie.
<i>Géom.</i>	Géométrie.

<i>Géom. anal.</i>	Geometrie analytique.
<i>Géom. prat.</i>	— pratique.
<i>Germ.</i>	Germanique. — German.
<i>Gn mill.</i>	Gn mouillés.
<i>Gnomon.</i>	Gnomonique.
<i>Goth. ou Gothiq.</i>	Gothique.
<i>Gouv. ou Govern.</i>	Gouvernement.
<i>Gr.</i>	Grec. — Grand.
<i>Gramm.</i>	Grammaire.
<i>Grav.</i>	Gravure.
<i>Gynn.</i>	Gymnastique.
<i>Gynecol.</i>	Gynécologie.
<i>H. ou Hab.</i>	Habitants.
<i>H.-A.</i>	Hauts-Alpes.
<i>Haut.</i>	Hauteur.
<i>Hébr.</i>	Hébreu. — Hébraïque.
<i>Héliméth.</i>	Hélimétopologie.
<i>H.-G.</i>	Haute-Garonne.
<i>Hind.</i>	Hindou.
<i>Hipp. ou Hippiatr.</i>	Hippiatrique.
<i>Hist.</i>	Histoire.
<i>Hist. anc.</i>	— ancienne.
<i>Hist. ecclés.</i>	— ecclésiastique.
<i>Hist. gr.</i>	— grecque.
<i>Hist. hébr.</i>	— hébraïque.
<i>Hist. nat.</i>	— naturelle.
<i>Hist. rel. ou relig.</i>	— religieuse.
<i>Hist. rom.</i>	— romaine.
<i>Histol.</i>	Histologie.
<i>Histor.</i>	Historien.
<i>H.-L.</i>	Haute-Loire.
<i>H.-M.</i>	Haute-Marne.
<i>Holl. ou Holland.</i>	Hollandais.
<i>Hom. ou Homéop.</i>	Homéopathie.
<i>Hongr.</i>	Hongrois.
<i>Hortol.</i>	Horticulture.
<i>Hort. ou Hortie.</i>	Horticulture.
<i>H.-Pyr.</i>	Hauts-Pyrénées.
<i>H.-R.</i>	Haut-Rhin.
<i>H.-S.</i>	Haute-Saône.
<i>H.-Sav.</i>	Haute-Savoie.
<i>H.-V.</i>	Haute-Vienne.
<i>Hydraul.</i>	Hydraulique.
<i>Hydrotherap.</i>	Hydrothérapie.
<i>Hyg.</i>	Hygiène.
<i>Hygr. ou Hygrom.</i>	Hygrométrie.
<i>Ib. ou Ibd.</i>	Ibidem.
<i>Ichtyol.</i>	Ichtyologie.
<i>Iconogr.</i>	Iconographie.
<i>Iconol.</i>	Iconologie.
<i>Idem.</i>	Idem.
<i>I.-et-L.</i>	Indre-et-Loire.
<i>I.-et-V.</i>	Ille-et-Vilaine.
<i>Imp. ou Imparf.</i>	Imparfait.
<i>Impér. ou Imperat.</i>	Impératif.
<i>Impers.</i>	Impersonnel, impersonnellement.
<i>Impr. ou Imprim.</i>	Imprimerie.
<i>Ind.</i>	Indicatif. — Indien.
<i>Indéf.</i>	Indéfini.
<i>Infinit.</i>	Infinitif.
<i>Infus.</i>	Infusoires.
<i>Interj.</i>	Interjection, interjectif.
<i>Interjectiv.</i>	Interjectivement.
<i>Inus.</i>	Inusité.
<i>Invar. ou Invar.</i>	Invariable, invariablement.
<i>Iron. ou Irony.</i>	Ironique, ironiquement.
<i>Irrég.</i>	Irrégulier, irrégulièrement.
<i>It. ou Ital.</i>	Italien. — Italique.
<i>Japon. ou Jap.</i>	Japonais.
<i>Jard.</i>	Jardinage.
<i>J.-C.</i>	Jésus-Christ.
<i>Joail.</i>	Joallerie.
<i>K. ou Kil. ou Kilom.</i>	Kilometre.
<i>Kilo ou Kilogr.</i>	Kilogramme.
<i>L.</i>	Loi.
<i>Lat.</i>	Latin. — Latitude.
<i>Légit.</i>	Légitimité.
<i>L.-et-Ch.</i>	Loir-et-Cher.
<i>L.-et-G.</i>	Lot-et-Garonne.
<i>Libr.</i>	Librairie.
<i>L.-Inf.</i>	Loire-Inférieure.
<i>Ling.</i>	Lingerie.
<i>Ling. ou Linguist.</i>	Linguistique.
<i>Lit.</i>	Litre.
<i>Littér.</i>	Littérature, littéraire.
<i>Littéral.</i>	Littéralement.

TABLE DES ABBREVIATIONS

<p><i>Liturgie</i> <i>Livre</i> <i>Littérature</i> <i>L.</i> <i>Lib.</i> <i>L. ab.</i> <i>L. ad.</i> <i>L. al.</i> <i>L. an.</i> <i>L. f.</i> <i>L. g.</i> <i>L. h.</i> <i>L. i.</i> <i>L. j.</i> <i>L. k.</i> <i>L. l.</i> <i>L. m.</i> <i>L. n.</i></p>	<p><i>Liturgie</i> <i>Livre</i> <i>Littérature</i> <i>L.</i> <i>Lib.</i> <i>L. ab.</i> <i>L. ad.</i> <i>L. al.</i> <i>L. an.</i> <i>L. f.</i> <i>L. g.</i> <i>L. h.</i> <i>L. i.</i> <i>L. j.</i> <i>L. k.</i> <i>L. l.</i> <i>L. m.</i> <i>L. n.</i></p>	<p><i>Nord-est</i> <i>Numéro</i> <i>Norwegian</i> <i>Nord-Ouest</i> <i>Nominatif</i> <i>O.</i> <i>Observ.</i> <i>Obstétrique</i> <i>Oculiste</i> <i>Onologie</i> <i>Oncologie</i> <i>O. N. O.</i> <i>Onomatopée</i> <i>Optique</i> <i>Ordinairement</i> <i>Orfèvrerie</i> <i>Ornementation</i> <i>Orthologie</i> <i>Orthographe, orthographique</i> <i>Orthopédie</i> <i>O. S. O.</i></p>	<p><i>Page</i> <i>Palais</i> <i>Paléographie</i> <i>Paléontologie</i> <i>Papeterie</i> <i>Par analogie</i> <i>Par comparaison</i> <i>Par exagération</i> <i>Par extension</i> <i>Parfait</i> <i>Par ironie</i> <i>Parse</i> <i>Partie</i> <i>Particelle</i> <i>Particulier ou Particulièrement</i> <i>Particulièrem.</i> <i>Participe passé</i> <i>Participe présent</i> <i>Pathologie</i> <i>Pâtisserie</i> <i>P. de C.</i> <i>P. de D.</i> <i>Pêche</i> <i>Pédagogie</i> <i>Peinture</i> <i>Péjor. ou Péjorat</i> <i>Pers.</i> <i>Perspect.</i> <i>Pét.</i> <i>P. et ch.</i> <i>Peu us.</i> <i>Pharm.</i> <i>Philol.</i> <i>Philos.</i> <i>Phonét.</i> <i>Photogr.</i> <i>Phyém.</i> <i>Phys.</i> <i>Physiq.</i> <i>Piémont, ou Piem.</i> <i>Pl.</i> <i>Plaisamment</i> <i>Pl. q. parf.</i> <i>Poétiq.</i> <i>Poids et mes.</i> <i>Polit.</i> <i>Polon.</i> <i>Polyp.</i></p>	<p><i>Pop.</i> <i>Pop. appl.</i> <i>Pop. tot.</i> <i>Portug.</i> <i>Pos.</i> <i>Post.</i> <i>Prop.</i> <i>Pr. ou Pron. dem.</i> <i>Pr. ou Pron. ind.</i> <i>Pr. ou Pron. pers.</i> <i>Pr. ou Pron. poss.</i> <i>Pr. ou Pron. rel.</i> <i>Prat. ou Pratiq.</i> <i>Prat. anc.</i> <i>Préc. ou Précéd.</i> <i>Précisém.</i> <i>Prém.</i> <i>Prép. ou Préposit.</i> <i>Prés.</i> <i>Prés. ad.</i> <i>Primitiv.</i> <i>Princ. ou Princp.</i> <i>Principalem.</i> <i>Priv.</i> <i>Probablem.</i> <i>Proced.</i> <i>Pron.</i> <i>Pronom. ou Pronomiat.</i> <i>Prop. ou Propriem.</i> <i>Prosd.</i> <i>Proth.</i> <i>Protoz.</i> <i>Prov.</i> <i>Prover.</i> <i>Prov. hist.</i> <i>Prov. litt.</i> <i>Provenç.</i> <i>Psychiatr.</i> <i>Psychol.</i> <i>Pyr. Or.</i> <i>Pyrotechn.</i> <i>Quelq.</i> <i>Rad.</i> <i>Rationn.</i> <i>Récipr.</i> <i>Réd.</i> <i>Répl.</i> <i>Rel.</i> <i>Relat.</i> <i>Relig. ou Rel.</i> <i>Relig. cathol.</i> <i>R. m.</i> <i>Rhét.</i> <i>Riv.</i> <i>Rom.</i> <i>Roum.</i> <i>Roy.</i> <i>Rur.</i> <i>S.</i> <i>Salin. ou Sal.</i> <i>Sanscr.</i> <i>Sc.</i> <i>Sc. occ.</i> <i>Scand. ou Scandin.</i> <i>Scolast.</i></p>	<p><i>Populaire, populairement</i> <i>Populatif</i> <i>Population agglomérée, totale</i> <i>Portugais</i> <i>Possessi.</i> <i>Poste</i> <i>Propre</i> <i>Pronom démonstratif</i> <i>Indefini</i> <i>personnel</i> <i>possessif</i> <i>relatif</i> <i>Pratique</i> <i>ancienne</i> <i>Précédent</i> <i>Précisément</i> <i>Prémier, premierement</i> <i>Préposition, prepositif</i> <i>Présent</i> <i>Président</i> <i>Primitivement</i> <i>Principale</i> <i>Principalement</i> <i>Privatif, privativement</i> <i>Probablement</i> <i>Procédure</i> <i>Pronom, pronominal, pronominalement</i> <i>Prononciation</i> <i>Proprement</i> <i>Proodie</i> <i>Prothèse</i> <i>Protozoaires</i> <i>Province</i> <i>Proverbe, proverbial, proverbialement</i> <i>Proverbe historique</i> <i>littéraire</i> <i>Provençal</i> <i>Psychiatrie</i> <i>Psychologie</i> <i>Pyénées-Orientales</i> <i>Pyrotechnie</i> <i>Quelquefois</i> <i>Radical</i> <i>Rationnel, rationnellement</i> <i>Réciproque, réciprocement</i> <i>Réduit, reduction</i> <i>Répléchi</i> <i>Reliure</i> <i>Relation</i> <i>Religion</i> <i>Religion catholique</i> <i>Remarque</i> <i>Rhétorique</i> <i>Rivière</i> <i>Romain</i> <i>Roumain</i> <i>Royaume</i> <i>Rural</i> <i>Sibérie — Singulier — Sud</i> <i>Salines</i> <i>Sanscrit</i> <i>Sciences</i> <i>Sciences occultes</i> <i>Scandinave</i> <i>Scolastique</i></p>	<p><i>Sculpt.</i> <i>Sud-est</i> <i>Sempl.</i> <i>Septentr.</i> <i>Serrur.</i> <i>S.-et-L.</i> <i>S.-et-M.</i> <i>S.-et-O.</i> <i>Signif.</i> <i>S.-Inf.</i> <i>Simpl. ou Simplem.</i> <i>Sing.</i> <i>Sorc.</i> <i>Spécif.</i> <i>Spectros.</i> <i>S.-O.</i> <i>S.-S.-E.</i> <i>S.-S.-O.</i> <i>St.</i> <i>Ste.</i> <i>Subj.</i> <i>Subst.</i> <i>Substantiv.</i> <i>Su. d.</i> <i>Sup.</i> <i>Superf.</i> <i>Superlatif</i> <i>Sylv. ou Sylvic.</i> <i>Symb. ou Symbol.</i> <i>Syn.</i> <i>Syr.</i> <i>Term.</i> <i>Tact. ou Tactiq.</i> <i>Tact. milit.</i> <i>Tann.</i> <i>Techn. ou Technol.</i> <i>Techniq.</i> <i>Teint.</i> <i>Temps hér.</i> <i>Téatol.</i> <i>Territ.</i> <i>T.-et-G.</i> <i>Théatr.</i> <i>Théol.</i> <i>Thérap.</i> <i>Toxic. ou Toxicol.</i> <i>Trav. publ.</i> <i>Trigon.</i> <i>Triv.</i> <i>Typogr.</i> <i>V.</i> <i>V. a.</i> <i>V. impers.</i> <i>V. n.</i> <i>V. pr.</i> <i>V. récipr.</i> <i>Véloc.</i> <i>Vén. ou Vénér.</i> <i>Vénil.</i> <i>Verr.</i> <i>Versific.</i> <i>Vit. ou Vitic.</i> <i>V. mot ou V. mot.</i> <i>Vraisemblabl.</i> <i>Vulg.</i> <i>Vz.</i> <i>Zool.</i> <i>Zooph.</i> <i>Zootechn.</i></p>	<p><i>Sculpture.</i> <i>Sud-est.</i> <i>S'emploi.</i> <i>Septentrion, septentrional</i> <i>Serrurerie.</i> <i>Saône-et-Loire</i> <i>Seine-et-Marne</i> <i>Seine-et-Oise</i> <i>Signifie, significant</i> <i>Seine-Inférieure</i> <i>Simplément.</i> <i>Singulier</i> <i>Sorcellerie.</i> <i>Spécifique.</i> <i>Spectroscopie.</i> <i>Sud-ouest.</i> <i>Sud-sud-est</i> <i>Sud-sud-ouest.</i> <i>Saint.</i> <i>Sainte.</i> <i>Subjonctif.</i> <i>Substantif.</i> <i>Substantivement</i> <i>Sucidois.</i> <i>Supin.</i> <i>Superficie.</i> <i>Superlatif</i> <i>Sylviculture.</i> <i>Symbolique.</i> <i>Synonyme.</i> <i>Syrien. — Syriaque.</i> <i>Terme. — Tome.</i> <i>Tactique.</i> <i>Tact. milit. — militaire.</i> <i>Tannerie.</i> <i>Technologie.</i> <i>Technique.</i> <i>Teinturerie.</i> <i>Temps héroïques.</i> <i>Teratologie.</i> <i>Territoire.</i> <i>Tarn-et-Garonne</i> <i>Théâtre.</i> <i>Théologie.</i> <i>Thérapeutique.</i> <i>Toxicologie.</i> <i>Travaux publics</i> <i>Trigonométrie</i> <i>Trivial, trivialement.</i> <i>Typographie.</i> <i>Verbe — Voyez — Ville</i> <i>actif.</i> <i>impersonnel.</i> <i>neutre.</i> <i>pronominal.</i> <i>réci-proque.</i> <i>Velocipédie.</i> <i>Vénérie.</i> <i>Vénitien.</i> <i>Verrerie.</i> <i>Versification.</i> <i>Viticul-ture.</i> <i>Vieux mot.</i> <i>Vraisemblablement.</i> <i>Vulgaire, vulgairément.</i> <i>Vieux.</i> <i>Zoologie.</i> <i>Zoophyte.</i> <i>Zootechnie</i></p>
---	---	---	---	---	---	---	--





* **ALESUND**, ville de la Norvège méridionale. — Située dans un des nombreux flots semés en avant de Romsdal, et peuplée d'environ 3.600 hab. Bâtie en bois, comme la plupart des villes norvégiennes, elle fut presque entièrement détruite par un incendie, le 23 janvier 1904.

* **AASEN** (Ivar-André), philologue norvégien, né à Ersten, en 1813. — Il est mort à Christiania, en 1896.

ABANDONNEUR (*do-neur*), **EUSE** adj. Se dit d'une personne qui abandonne.

ABAT-FEUILLE ou **ABAT-FEUILLES** n. m. Appareil qui, dans la machine à imprimer, a pour fonction de maintenir la feuille sur le cylindre, afin que les pièces ne la fassent pas dévier.

ABAZA (Alexandre), homme politique russe, né en 1821, mort à Nice en 1895. Il servit dans les hussards de la garde, notamment au Caucase. Puis, maître des cérémonies de la duchesse Hélène, il entra dans l'administration des chemins de fer, fut président du département d'économie au conseil de l'empire 1874, membre du comité des ministres et ministre des finances (1880-1881). Il fut une seconde fois président du département d'économie du conseil de l'empire, de 1882 à 1883. Libéral et réformiste, il abolit l'impôt du sel et participa activement à la réorganisation des classes rurales.

ABBEY (Edwin Austria), peintre américain contemporain, né à Philadelphie en 1852, élève de l'Académie des beaux-arts de Pensylvanie. Il a pris part aux Expositions universelles de 1889 et 1900 (Paris), auxquelles il a obtenu des médailles d'or. En 1889, l'artiste avait exposé seize dessins : *Chant d'amour*, *Fête de la moisson*, *Phillardor*, etc., et, en 1900, quatre dessins : *Hamlet*, *le Village abandonné*, *Joanille* et *l'Homme charitable*.

ABBOTT (sir John Joseph Caldwell), homme d'Etat canadien, né à St-Andrews Bas-Canada, en 1821, mort à Montréal en 1893. Inscrit au barreau de Montréal en 1847, il ne tarda pas à se faire remarquer par sa compétence dans la législation commerciale et devint directeur de la grande Compagnie du chemin de fer du Pacifique (1887). Il avait signé le manifeste dit d'« Annexion » de 1849 et, élu membre du Parlement en 1859, fut nommé solliciteur général dans le cabinet Macdonald-Sicotte (1862-1863). Il passa au parti conservateur en 1865 et fut l'un des conseillers les plus écoutés de sir Hugh Allan, aux beaux

temps des « scandales du Pacifique ». Délégué du Canada en Angleterre et conseiller privé (1887), il fut premier ministre de 1891 à 1892.

ABD-EL-AZIZ (Moulaï), sultan du Maroc, né en 1850, fils du sultan Moulaï-Hassan et d'une esclave circassienne, Lalla-Reqa. Moulaï-Hassan, ayant destitué son fils aîné, désigna, en 1891, Abd-el-Aziz comme devant lui succéder. Peu après, Moulaï-Hassan mourut, et Abd-el-Aziz devint sultan. Le chambellan Si-Ahmed-ben-Monça, fils d'un esclave nègre du palais, qui l'avait fait proclamer, soumit le souverain à un régime de compression sévère et, jusqu'à sa mort, en 1900, fut le véritable maître de l'empire; sa politique consista à contenir les tribus et à écarter les influences européennes. La mère d'Abd-el-Aziz lui fit prendre ensuite comme vizir el-Hadj-el-Mokhtar; mais, fatigué de ses observations, le sultan le destitua en 1901. Il le remplaça par Si-Feddal-Gharnit, mais son favori le plus écouté fut el-Menehbi, ministre de la guerre, qui se prêta à toutes ses fantaisies. Abd-el-Aziz s'entoura de familiers européens, qui l'initièrent à des amusements nouveaux pour lui. Entraîné par la séduction de innovations, il projeta des réformes, d'ailleurs difficilement réalisables, qui rompaient avec les habitudes invétérées du pays; par son zèle réformateur et par ses goûts européens, il souleva de nombreux mécontentements, ainsi que des révoltes, dont la plus grave fut celle conduite par Bou-Hamara. Les échecs qu'éprouva contre lui le sultan amenèrent la disgrâce du ministre el-Menehbi, en 1903. Abd-el-Aziz ne put empêcher le Maroc de continuer à être livré à l'anarchie. V. MAROC.

ABD-ES-SALEM (Moulaï), chérif d'Ouezzan 1851-1892. Fils du chérif Moulaï el-Arbi, qui fut légendaire pour sa corpuulence et son amour des voyages, Moulaï Abd-es-Salem, sorte de pontife souverain, en sa qualité de pré-

tendu descendant du Prophète, ne se montra pas un rigoriste observateur des règles de l'islam. Il épousa, à Tanger, une Anglaise, miss Keene, et, en 1881, il se plaça sous la protection de la France. Sa politique, ses relations et sa conduite compromirent un peu le prestige des cheurfa d'Ouezzan. Il laissa cinq fils : MOULAI EL-ARBI, dépositaire de la *baraka* bénédiction divine, qui est à demi fou; MOULAI-MOHAMMED, mort fou; MOULAI-THAMI, qui est fou furieux. Les deux derniers fils, nés de la chérifa anglaise, ont renoncé à leurs droits pour vivre à Tanger. La gestion effective de la zaouia passa aux mains de Moulaï el-Tayeb, fils unique de Moulaï el-Arbi, et de Moulaï-Ali, et Moulaï-Abmed, fils de Moulaï-Mohammed.

ABDOMINOPATHIE *ti* — du lat. *ablomen, inis*, ventre, et du gr. *pathos*, maladie n. f. Mala *ti* de l'abdomen. Ce terme s'emploie surtout pour caractériser les maladies de l'intérieur et de ses annexes.

ABDON (saint), mort martyr à Rome, en 250. Il était Persan comme saint Sennou, avec qui il alla à Rome, où ils arrivèrent durant la persécution de Dèce; ils souffrirent le martyre ensemble. Leurs restes furent transportés, sous le règne de Constantin, dans le cimetière de Pontien, qui fut appelé depuis le cimetière des saints Abdon et Sennen. — Fête le 30 juillet.

* **ABDULLAH-EBEN-MOHAMED**, calife des derviches, né vers 1850. — Il est mort à Om-Debrikat (Soudan oriental en 1899. Après la prise de Dongola par le général anglais Kitchener, il continua de résister jusqu'à Om-Jurman; puis, après la prise de cette ville et l'extermination à peu près complète de son armée par le même général le 2 sept., il erra pendant un an dans le Kordofan. Il se rapprocha ensuite du Nil, où, le 21 novembre 1899, une rencontre eut lieu à Om-Debrikat, entre ses partisans et les soldats anglo-égyptiens de Reginald Wingate; battu encore une fois, le calife Abdullah se fit tuer avec ses derniers fidèles.

* **ABD-UR-RHAMAN**, émir d'Afghanistan, né en 1830. — Il est mort à Caboul en 1901.

ABEL (Jean-Joseph), peintre autrichien, né à Aschbach en 1768, mort à Vienne en 1818. Elève de Füger, il se forma surtout en Italie et se consacra à la peinture d'histoire. On voit un certain nombre de ses tableaux dans les galeries du Belvédère et à l'Académie impériale, à Vienne.



Abd-el-Aziz.

ABEL -- ACABOPHOBIE

ABEL (de l'anglais Abell) (nomme anglais) n. m. ...

ABELITE n. f. ...

ABERAYRON ABERAIRON, ville de la Grande-Bretagne...

ABERCARN, comté de l'Angleterre...

ABERDARE Henry Austin Bruce, baron, Lord of E. ...

ABERDEEN, lac au Canada, territoire de Mackenzie...

ABIOTIQUE n. f. ...

ABIOSE n. f. ...

ABITIBI et non ABBITIBI, l'un des trois territoires...

ABLIGION forme de abign, par la substitution du...

ABLOIS, n. m. de la Maree, arr. ad. et à 9 kil. d'Épernay...

ABONDANCE saint. Deux saints portent ce nom...

ABONDANCE sainte, vierge, honorée à Spolète...

ABONDE saint. Plusieurs saints de ce nom ont été...

ABOULIQUE n. m. ...

ABRAHAM n. m. ...

ABRAM n. m. ...

ABRAHAM n. m. ...

ABRAHAM n. m. ...

ABRAHAM n. m. ...

ABRAHAM n. m. ...

ABRAHAM n. m. ...

ABRAHAM n. m. ...

ABRAHAM n. m. ...

ABRAHAM n. m. ...

ABRAHAM n. m. ...

ABRAHAM n. m. ...

ABRAHAM n. m. ...

ABRAHAM n. m. ...

ABRAHAM n. m. ...

crs valés sous l'influence du frottement, les points de...

ABRUZZES Louis-Amédée-Marie-Ferdinand-François...



Duc des Abruzzes.

Absent n. f. pièce en quatre actes de G. Mitchell...

ABSOLUTUM tom' - m. lat. signif. achevé, terminé...

ABTHEILUNG ab ta-i-loung' n. m. Terme militaire...

ABSOLUTUM tom' - m. lat. signif. achevé, terminé...

ABURON n. m. Nom vulgaire d'un champignon comestible...

ACACIOXYLON (o-ksi) n. m. Genre de dicotylédones...

Académie d'armes (l'), association de professeurs...



Seau de l'Académie d'armes.

Académie des Beaux-Arts, à Venise. Célèbre musée...

Académies (ASSOCIATION INTERNATIONALE DES), association...

Academy THE. revue hebdomadaire de littérature et d'art...

ACANCEH, ville du Mexique (Yucatan); 23.000 hab. Commerce actif.

ACANTHECHINUS ki-muss' n. m. Genre de crustacés amphipodes...

ACANTHOCARPE n. m. Genre de phytolaccacées...

ACANTHOCÉPHALE n. m. et adj. Genre de composées...

ACANTHOCIRQUE (sir-ke) ou ACANTHOCIRCUS sirkass n. m. Genre de radiolaires monopylares...

ACANTHOPHYRE ou ACANTHÉPHYRE n. f. Genre de crustacés...

ACANTHOSIS ziss - du gr. akantha, épine) n. f. Maladie...

ACANTHOSOME ou ACANTHOSOMA n. m. Forme larvinaire...

ACANTHOSTIGMA tos-ti n. m. Genre de champignons...

ACAPNE pul - du gr. a priv., et kapnos, vapeur) n. f. Rarefaction...

ACAREMYS ré-miss' n. m. Genre de mammifères rongeurs...

ACARNANIE-ET-ÉTOLIE, nom du royaume de Grèce...

ACAROPHOBIE bi - de acarus, et du gr. phobos, crainte) n. f.

ADORF, ville de France, département de la Moselle, sur la rive gauche de la Moselle, à 10 kilomètres de Metz.

ADOXACCES (Bot.) Genre de plantes de la famille des Aporrhizées, caractérisé par ses racines charnues et ses tiges rampantes.

ADRAR (Géogr.) Ville de l'Algérie, dans le département de Constantine, à l'extrémité nord-ouest du Sahara algérien.

ADRASMIQUE (Bot.) Genre de plantes de la famille des Ranunculacées, caractérisé par ses fleurs jaunes et ses racines tubéreuses.

ADRENALINE (Pharm.) Principe actif des capsules surrénales, découvert par le docteur Brown-Séquard.

ADRETIENS (Géogr.) Nom donné aux habitants de l'île d'Adriatique, dans le nord-est de la mer Adriatique.

ADULTÈRE (Jur.) Délit consistant pour un homme à épouser une femme mariée, ou pour une femme à épouser un homme marié.

ADULTE (Biologie) État d'un organisme qui a atteint sa maturité sexuelle et peut se reproduire.

ADULTÈRE (Jur.) Délit consistant pour un homme à épouser une femme mariée, ou pour une femme à épouser un homme marié.

ADVERSARI (Biogr.) Nom d'une espèce de poisson appartenant à la famille des Cyprinidés.

ADULTÈRE (Jur.) Délit consistant pour un homme à épouser une femme mariée, ou pour une femme à épouser un homme marié.

ADVERSARI (Biogr.) Nom d'une espèce de poisson appartenant à la famille des Cyprinidés.

ADULTÈRE (Jur.) Délit consistant pour un homme à épouser une femme mariée, ou pour une femme à épouser un homme marié.

ADULTÈRE (Jur.) Délit consistant pour un homme à épouser une femme mariée, ou pour une femme à épouser un homme marié.

ADULTÈRE (Jur.) Délit consistant pour un homme à épouser une femme mariée, ou pour une femme à épouser un homme marié.

ADULTÈRE (Jur.) Délit consistant pour un homme à épouser une femme mariée, ou pour une femme à épouser un homme marié.

ADULTÈRE (Jur.) Délit consistant pour un homme à épouser une femme mariée, ou pour une femme à épouser un homme marié.

AGIRINE (Min.) Minéral silicaté naturel de fer et de manganèse, souvent employé en métallurgie.

EMILLA (Hist.) Nom d'une basilique romaine située à Rome, dédiée à la Vierge Marie, détruite en 1903 et reconstruite.

ÆPEOMYS (Zool.) Genre de mammifères de la famille des Muridés, habitant les montagnes de l'équateur.

ÆROCELE (Méd.) Tumeur du cou contenant de l'air, résultant d'un traumatisme à la trachée.

ÆRO-CLUB DE FRANCE (Sport) Association d'aéronautes amateurs fondée en 1898 à Paris.



Insigne de l'Aéro-Club de France.

ÆRODROME (Sport) Terrain aménagé pour le décollage et l'atterrissage des ballons dirigeables.

ÆRONAT (Sport) Ballon dirigeable à moteur, utilisé pour les vols à longue distance.

ÆRONAUTES (Sport) Membres de l'Aéro-Club de France, impliqués dans des vols à ballon dirigeable.

ÆROPHAGIE (Méd.) Déglutition de l'air, souvent observée chez les plongeurs et les personnes souffrant de troubles digestifs.

ÆROPHOTOMÉTRIE (Phot.) Système de photographie employé pour mesurer l'altitude et la pression atmosphérique.

ÆROPIÉSIE (Méd.) État de l'organisme causé par l'absence d'oxygène, souvent observé lors de vols à haute altitude.

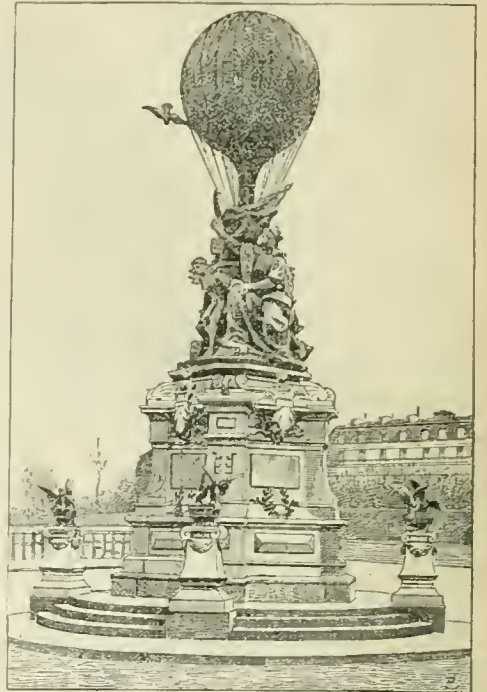
ÆROPIÉSISME (Méd.) État de l'organisme causé par l'absence d'oxygène, souvent observé lors de vols à haute altitude.

ÆROPLANE (Aéro.) Avion à ailes fixes, utilisé pour les vols à court et moyen rayon.

ÆROPLÈTHYMOGRAPHIE (Méd.) Appareil utilisé pour enregistrer les variations de volume des muscles.

ÆROSTATION (Milit.) Service militaire chargé de l'entretien et du développement des unités d'aéronautie.

ÆROSTATION (Milit.) Service militaire chargé de l'entretien et du développement des unités d'aéronautie.



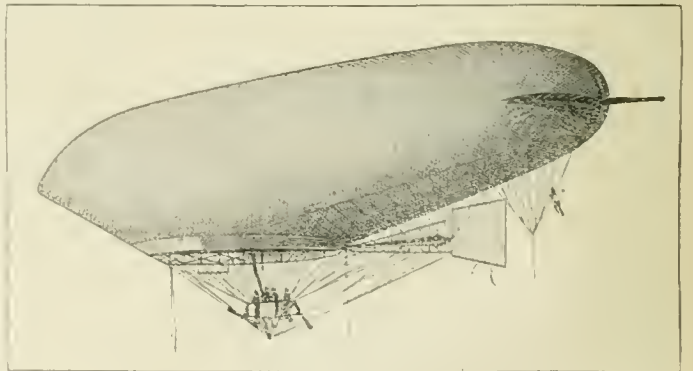
Monument des Aéronautes.

ÆROSTATION (Milit.) Service militaire chargé de l'entretien et du développement des unités d'aéronautie.

ÆROSTATION (Milit.) Service militaire chargé de l'entretien et du développement des unités d'aéronautie.

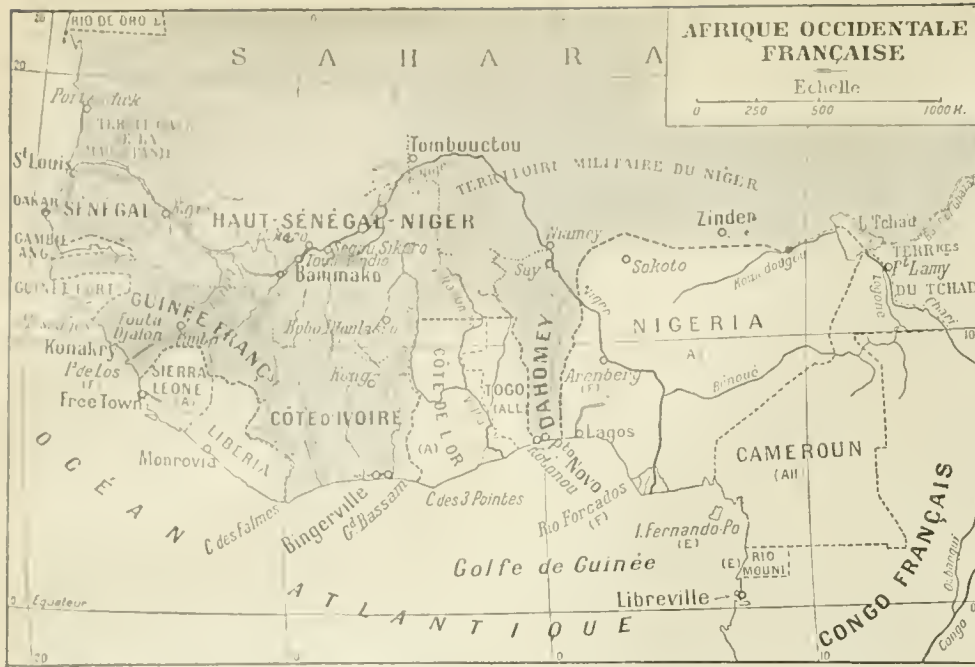
ÆROSTATION (Milit.) Service militaire chargé de l'entretien et du développement des unités d'aéronautie.

ÆROSTATION (Milit.) Service militaire chargé de l'entretien et du développement des unités d'aéronautie.



Le Lebaudy en 1905.

ÆROSTATION (Milit.) Service militaire chargé de l'entretien et du développement des unités d'aéronautie.



diverses colonies d'Amérique ci-dessus sont administrées par des Lientenants gouverneurs, sauf le territoire civil de la Mauritanie, qui est administré par un commissaire du gouvernement général. La colonie du Haut-Sénégal et du Niger englobe un territoire militaire, dit territoire du Niger, qui n'a pu être soumis encore à l'administration civile. Le décret du 18 octobre 1901 a institué — et c'est là son innovation la plus considérable — un budget général de l'Afrique-Occidentale, destiné à faire face aux dépenses et travaux d'intérêt commun à toutes les colonies du gouvernement général. Celles-ci continuent, d'ailleurs, d'avoir leur budget local.

* **Afrique-Orientale anglaise.** — Indépendamment des îles de Zanzibar et de Pemba, qui gouvernent encore leur sultan arabe, l'Afrique-Orientale anglaise se divise actuellement en deux parties : le protectorat de l'Afrique-Orientale et le protectorat de l'Ouganda, placés sous le contrôle direct du Foreign Office.

Sur le littoral de l'Océan Indien, le protectorat de l'Afrique Orientale s'étend de l'embouchure de l'Oumba à celle du Djouba ; il est délimité à l'intérieur des terres par le Djouba, qui le sépare de la zone d'influence italienne ; par cette dernière et par l'Abyssinie ; puis par le protectorat de l'Ouganda jusqu'au lac Victoria ; enfin par l'Afrique-Orientale allemande. Sa population est évaluée à 4 millions d'individus, sur une superficie de 167.500 kilom. carrés, divisés sans parler d'un territoire non organisé dans le Nord-Ouest en sept provinces. Capit. *Mombasa*.

Un chemin de fer, long de 940 kilomètres et construit de 1896 à 1901, unit Mombasa et la côte de l'Océan Indien à Kisumu ou Port-France, sur le lac Victoria. La construction de cette voie ferrée a produit des changements radicaux dans les contrées qu'elle traverse ; le long de la route, la roupe indigène a remplacé les perles, les fils et la toile, c'est-à-dire que la monnaie d'échange a remplacé le troc ; en deux jours et demi, on effectuait un trajet que les caravanes mettaient dix-sept jours à parcourir.

AGAÏTE n. f. Silicate naturel appartenant à la famille les micas. C'est une variété de *muscovite*.

AGALITE n. f. Substance minérale résultant de l'altération de l'ensatite.

* **AGAME** du gr. *priv.*, et *gamos*, mariage/ adj. — Biol. Soit des dros dépourvus d'organes reproducteurs. (Cet état peut être permanent ou temporaire. Les générations alternent.) Ne s'emploie qu'à tort, sous le nom d'*agames*, les *cryptogames*.

AGANA, y de la Polynésie archipel des Mariannes, dans l'île américaine de Guam ; plus de 600 hab. sur 90 dans l'île même. C'était naguère la capitale des îles Mariannes et la résidence du gouverneur espagnol de l'archipel.

* **AGARDH** Jacob Georges, botaniste suédois, né à Lund en 1813. Il est mort dans cette ville en 1901.

AGARE ou AGARUM n. m. Genre Falgues phlophymes de la famille des Laminacées, remarquable par son thalle criblé de pores. Il en existe quatre espèces, dont une seule, très peu connue, se trouve en France. Les autres sont : *Agarum* L. et *Agarum* L. var. *Agarum* L.

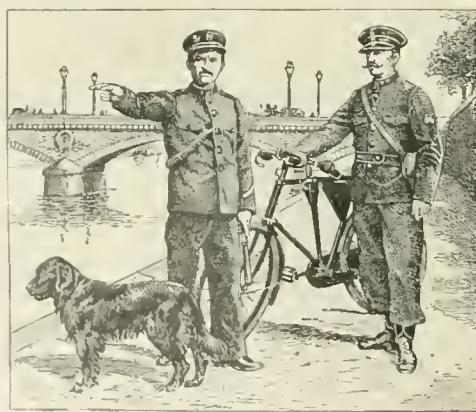
AGASTRE n. f. Genre de la famille des Graminacées, propre aux îles du Nord. Le genre *Agastre* a été fondé pour une nouvelle plante par le botaniste espagnol *penularia elata* ; l'autre a été nommé *Agastre* par le même auteur.

Age d'or n. m. Nom donné par le poète, le Picro W. F. Gynna n. 3 avril 1901. Des lectures de sucrés, riches, aux caractères de la culture, sous l'ann-

santes — Bellecour, qui grogne toujours et dont on fait ce qu'on veut ; Longcour, le toupique qui aime toutes les femmes, etc. — prennent la vie par le bon côté, voyagent, villégiaturent, se payent de jolies maîtresses, les quittent, en prennent de nouvelles, les unes douces, d'autres méchantes, celles-ci bêtes, celles-là rouées. La meilleure, Geneviève Claires, a quarante ans. C'est l'âge d'aimer ; car l'on sent que jeunesse, grâce, succès s'enfuit, et l'on entretient, comme le feu de la vie même, les dernières flammes dont on brûle on que l'on aime. Geneviève, très belle encore, inspire une passion à Maurice Gérard et lui voue un véritable culte d'amour. Au bout de quelques mois, il la trompe avec Colette, une amie plus jeune, adorée par le bon et loyal Tavernay. Geneviève s'en aperçoit, souffre, et pourtant se tait, car elle veut à tout prix prolonger son supplice délicieux. A la fin, pourtant, sa douleur éclate. Elle est à bout de forces ; il faut se séparer. Maurice s'agenouille, implore son pardon, jure que le caprice pour Colette est éteint, et Geneviève s'écrie : « Reste donc... puisque j'ai encore assez de larmes pour pleurer !... Tu me feras souffrir encore... et je reprendrai courage... tu seras bon... tu seras cruel... C'est la vie ! »

L'auteur a essayé ce tour de force d'intéresser, de charmer pendant quatre actes avec une pièce où il n'y a pour ainsi dire pas d'action, et de force d'esprit, de jolis mots, il y réussit.

* **AGENTS** n. m. pl. — Encycl. *Agents cyclistes*. Les gardiens de la paix cyclistes, que l'on appelle couramment des « agents cyclistes », sont des gardiens de la paix chargés de faire à Paris, selon les besoins, un service cycliste. Cette fondation date de 1900. Comme sa mise en pratique



Agent plongeur et agent cycliste.

rendait de grands services, on a augmenté le nombre des agents cyclistes, qui est, en moyenne, de 18 par arrondissement.

Agents plongeurs. Les gardiens de la paix de la brigade fluviale, que la population parisienne a appelés des « agents plongeurs », sont des gardiens de la paix détachés de la police municipale et chargés de veiller à l'application des règlements en matière de navigation, de surveiller les ports et berges, d'y assurer le bon ordre, la sécurité, la conservation des propriétés, d'y opérer le sauvetage des personnes. En un mot, ils sont investis d'une mission de police générale sur les bords de la Seine et des canaux, pendant la traversée de Paris, ainsi que sur les ports et dépendances. Leur brigade dite « brigade fluviale » a été créée par un arrêté du préfet de police, en date du 30 juin 1900. Elle est placée sous l'autorité de l'inspecteur de la navigation, fonctionnaire de la Préfecture de police. Un arrêté du 5 avril 1902 a organisé la brigade et fixe son effectif à 40 hommes. Les agents plongeurs ont avec eux des chiens dressés au sauvetage.

AGGLUTININE (*a-glu*) n. f. Substance albuminoïde voisine des antitoxines, et qui, en présence de certains microbes, se coagule en les agglutinant ou accolant en nombre considérable. (C'est une défense de l'organisme.)

AGRINE n. f. Minér. Silicate naturel de fer et de soude, voisin des pyroxènes et qui paraît être une variété d'*acmie*.

AGLAE, dame romaine, du commencement du 1^{er} siècle, dont le nom se trouve dans certains calendriers de saints au 8 mai. Opulente, à ce point qu'elle avait donné à ses frais des jeux publics, elle vivait dans le désordre avec son intendant Boniface. Mais celui-ci ayant été martyrisé en Orient, durant un voyage entrepris pour rapporter des corps de martyrs, Aglaé fit déposer ses restes près de Rome et bâtit un oratoire, où elle passa les quinze dernières années de sa vie dans les exercices de la pénitence. On l'enterra auprès de saint Boniface.

AGLAIA (*gla-ia*) n. f. Genre de méliacées, comprenant des arbres et des arbrisseaux à feuilles alternes, à fleurs en grappes axillaires. (On en connaît 40 espèces de l'Asie et de l'Océanie. Les fruits de *Aglaia edulis*, de l'Inde, sont très estimés.)

* **AGLIARDI** Antonio, cardinal italien, vice-chancelier de l'Eglise romaine, né à Cologne al Serio (diocèse de Bergame) en 1832. — En 1896, il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Russie, pour le couronnement de Nicolas II. Il reçut le chapeau à la fin de la même année, et, en 1899, l'évêché suburbicaire d'Albano. En 1903, il fut nommé vice-chancelier de l'Eglise romaine.

AGLIO (Agostino), peintre d'origine italienne, fixé en Angleterre, né à Crémone en 1777, mort à Londres en 1857. Il appartient, en réalité, à l'école anglaise. Après avoir visité l'Orient, en compagnie de Wilkins, Aglio débuta, à Londres, par des décors pour l'Opéra, Drury-Lane, etc. Il travailla plus tard au Panthéon d'Oxford, mais il est surtout connu par sa décoration très riche et de bon aspect de l'*Olympic Theatre*. On lui doit une importante collection de lithographies sur les *Antiquités mexicaines* (9 vol.).

AGNESSENS (Edouard), peintre belge, né et mort à Bruxelles (1842-1885). Elève de l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, Agnessens conquit vite la notoriété grâce à son dessin serré et nerveux et aux coloris puissants de ses peintures. Il a peint des portraits, des tableaux d'histoire et de genre, parmi lesquels on signale : *Japanaise*, *Marie-Madeleine*, *Groupe d'enfants* et le portrait, peint en 1869, du statuaire Marchaot. Ces deux œuvres qui ont figuré à l'Exposition universelle de Paris, en 1878, caractérisent à merveille le beau talent d'Agnessens, ainsi que sa facture et son coloris, qui le rattachent à Velasquez et à Van Dyck.

AGNOLITE n. f. Zéolite calcicopotassique voisine de l'*apophyllite*.

AGNOLO DI VENTURA, sculpteur et architecte siennois. V. AGOSTINO, t. I^{er}.

AGNOTIQUE (*gnoss-tik*) adj. Relatif à l'agnoticisme. N. Partisan de l'agnoticisme.

AGNOTOZOÏQUE adj. Se dit parfois du terrain précambrien, qui n'a fourni jusqu'ici aucun fossile certain, et cependant l'existence de la vie organique à cette époque ne paraît pas douteuse.

— a. m. l'agnotozoïque.

AGOBARD ou AGUEBAUD (saint) en lat. *Agobardus*, archevêque de Lyon, mort en 840. Il est honoré sous le nom de saint Agueband, à Lyon et dans la Saintonge.

Agonie (L), par Jean Lombard (1888). — C'est l'agonie de l'empire romain d'Occident et des croyances polythéistes, à laquelle préside l'empereur syrien, prêtre du Soleil, Héliogabale. Parmi les descriptions, souvent renouvelées et partant un peu monotones dans leur éclat, des processions, des banquets, des jeux et des fêtes orgiaques où le jeune Elagabalus et ses familiers se vautrent dans les pires débauches en l'honneur du dieu suprême, de la pierre noire comique, symbole de l'Unisexe, de nombreux épisodes donnent à ce livre une grande variété de vie. Les méseventures de l'Egyptien Amon, grugé par une famille juive ; les débordements de Semias, la mère de l'empereur ; les craintes de Manmeca, sœur de Semias, pour le jeune Alexander, son fils, dont la vie porte ombrage à Elagabalus, et qu'elle sauvera en soulevant les chrétiens occidentaux et les vieux polythéistes latins contre l'empereur-prêtre de Syrie, sans parler des tableaux obligés de Suburre et des catacombes, mettent, dans ce récit de l'importation des mœurs orientales à Rome, une grande diversité de tons.

L'action est haletante, enfiévrée, confuse, pleine de heurts et de ressauts. La phrase, périodique à l'ordinaire, est souvent lourde, embarrassée d'incidents parasites ou d'inversions gauches, parfois anacoluthique, syllephtique et incorrecte. Ce livre est un véritable entassement de matériaux de toute nature et à tous les états de dégrossissement, plutôt qu'un monument harmonieux et achevé. La langue est riche, mais en même temps tourtournée et contournée avec un plaisir pervers. Non seulement les mots techniques y surabondent, mais l'auteur ne dédaigne pas le néologisme barbare.

AGOROPHIUS (*g-uss*) a. m. Genre de mammifères cétacés, de la famille des balénidés, comptant une seule espèce, fossile dans le miocène inférieur des Etats-Unis. (*Agorophius pygmaeus* était un petit morquet, jadis confondu avec les zeuglodontes.)

AGRAPHYDRE ou AGRAPHYDRUS (*druss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères palpicornes, de la tribu des hydrobiines, propre à Madagascar. (Les agraphydrus, voisins de nos philhydres, en diffèrent par l'absence de la strie suturale. On en connaît deux espèces. Le type de ce genre est *agrophydrus punctatellus* de Diego-Suarez.)

* **AGRARIENS** a. m. pl. — Nom d'un parti politique très influent en Allemagne, qui, répudiant le collectivisme, s'efforce de créer une agitation favorable aux cultivateurs. « Parti socialiste des Etats-Unis, qui réclame la nationalisation du sol et l'attribution de lots à tout chef de famille qui exploiterait lui-même avec ses enfants. — Un agrarien.

— Encycl. Né de la crise agraire à la suite de l'avisement du prix du blé consentit aux traités de com-

merco de 1891, le parti agrarien se compose de ligues agraires (*Bauverbände*) distinctes des associations coopératives et des associations de paysans (*Bauernvereine*) dont le caractère est plus local. La principale ligue agraire est le *Bund der Landwirthe*, créé malgré le gouvernement le parti radical, et même nombre d'agriculteurs. Les agrariens veulent faire nommer des représentants purement agrariens, sans s'occuper de leurs opinions politiques. Ils accusent de la crise la spéculation, la cherté de la main-d'œuvre, les impôts plus lourds à l'agriculture qu'à tous autres, et l'usure. Ils sont protectionnistes et bimétallistes, veulent développer les ventes directes et créer de grands cartels pour la régularisation des cours. Ils ont obtenu sur ces points des résultats importants avec la création des *Kornhäuser* (entrepôts permettant des ventes plus opportunes) et des cartels pour la vente du lait, de la viande, de l'alcool, du sucre, etc. Un bureau international pour la vente des céréales a été institué à Brühonn; des mesures législatives ont été prises contre les marchés à terme, l'importation de la viande en Allemagne, et il existe aujourd'hui 13.181 caisses rurales sur 19.326 associations. Un projet de loi concernant le homestead a été déposé. Malgré l'insuccès actuel de la motion Kautz et d'autres prétentions des agrariens, leur succès a été considérable et s'est encore affirmé lors des traités de commerce de 1905.

* **AGREGATION** n. f. — *ENCYCL.* Le statut du 29 juillet 1885, qui fixait les conditions d'admission à l'agrégation des lycées, a été modifié le 18 juin 1904 par un arrêté ministériel rendu en conformité d'une résolution votée par la Chambre des députés (14 fév. 1902 et par le Sénat (10 juill. de la même année), et ainsi conçu : « Le titre d'agrégé sera conféré, comme il se fait déjà pour l'agrégation d'histoire, d'après les résultats de deux catégories d'épreuves : des épreuves scientifiques subies devant les facultés et l'École normale, et des épreuves professionnelles subies devant les juges nommés par le ministre. Les candidats feront un stage dans un lycée. » En d'autres termes, la production d'un certificat ou diplôme d'études supérieures sera désormais exigée en principe de tous les candidats à l'agrégation. D'autre part, aux termes de l'article 1^{er} du décret précité, tout candidat au titre d'agrégé devra produire un certificat du recteur de son académie constatant qu'il a satisfait au stage dans les conditions déterminées par les règlements. Le ministre se réserve d'ailleurs le droit de n'admettre à l'examen que les candidats qu'il juge aptes à être utilement pourvus d'une chaire de lycée, en cas de réussite.

Les dispositions du décret ministériel du 18 juin 1904 sont applicables pour l'agrégation d'histoire et de géographie dès l'année 1905, sauf en ce qui concerne le certificat de stage, qui ne sera exigible qu'à partir de 1907 ; pour les autres branches d'agrégation, à partir de l'année 1907. D'autre part, les candidats qui se seront présentés au concours avant 1907 (sauf l'agrégation d'histoire et de géographie) seront dispensés de produire le diplôme d'études supérieures. Enfin, seront également dispensés de ce diplôme les candidats déjà pourvus du grade de docteur ès lettres ou de docteur ès sciences, correspondant à la branche d'agrégation pour laquelle ils se présentent.

* **AGRICULTURE** n. f. — *ENCYCL.* L'évolution agricole de 1897 à 1905. Le mouvement mutualiste. L'œuvre législative. Depuis 1897, c'est-à-dire depuis qu'a paru dans le premier volume de ce Dictionnaire l'article général relatif à l'agriculture, les grands événements du monde agricole furent des événements économiques ou plutôt d'ordre social. A l'espoir de surmonter les difficultés de l'heure présente par les savants procédés de la culture intensive, à l'obsession d'exiger du sol tout ce qu'il peut donner et de produire beaucoup sur des espaces restreints, on va succéder chez les cultivateurs le désir et la préoccupation dominante de se concerter, de se défendre l'un l'autre, d'associer leurs efforts et leurs épargnes et, tandis que la période qui précède s'est caractérisée (en France, du moins, et dans le nord-ouest et le centre de l'Europe) par le développement extraordinaire, quelquefois même exagéré, de l'enseignement agricole, la période qui vient de suivre se caractérise par le développement dans nos campagnes d'œuvres et d'institutions mutualistes. Ce n'est pas qu'à dater de l'ère nouvelle la pratique culturale se soit désintéressée des travaux scientifiques, ou qu'il n'y ait eu, dans les diverses branches des sciences agricoles, moins de travailleurs éminents. Au contraire, les laboratoires n'ont pas chômé, beaucoup d'expériences curieuses et de recherches méthodiques ont été, comme jadis, exécutées ou poursuivies, et notamment en deux questions fondamentales : celle de l'assimilation de l'azote par les plantes, et celle de l'alimentation rationnelle du bétail (V. AZOTE et BETAIL), des progrès notables furent réalisés. Néanmoins, ces découvertes et ces recherches, pour ingénieuses qu'elles soient, ne présentent aucun intérêt essentiel, tandis que la lente pénétration des masses agricoles par les idées de prévoyance mutuelle et de coopération constitue évidemment un phénomène social de la plus grande importance.

A la vérité, les manifestations primitives de ce phénomène datent du beaucoup plus de dix ans.

Les premières sociétés rurales de crédit mutuel, celles du type Raffenisen, apparurent en Allemagne dès 1850 et l'on n'ignore pas qu'en Suisse et en Franche-Comté, l'origine des *fruitières* ou fromageries communes remonte bien au delà de nos époques modernes. Mais, si la mise en œuvre par des agriculteurs d'organismes plus ou moins rudimentaires de coopération ou de mutualité est dans certains cas ancienne et quelquefois fort ancienne, ce qui est récent et tout à fait particulier à notre époque, et surtout à l'espace de temps qui s'est écoulé depuis 1895 ou 1896 environ, c'est, encore une fois, la propagation de l'idée à laquelle correspondent ces organismes et son étonnante floraison. Car elle se développe en tous sens, mais très diversement, faut-il ajouter, suivant les pays, et partout, avec plus ou moins de lenteur, elle détermine dans les campagnes l'apparition de milliers et de choses nouvelles, ici donnant lieu par exemple — ainsi qu'ailleurs dans les villages — à des coopératives rurales d'achat et de consommation, là plus spécialement à des sociétés florissantes de crédit mutuel, là encore à des greniers coopératifs, ou même (on en a vu l'exemple en Roumanie) à des coopératives pour l'exploitation du sol.

En France, comme presque partout — même étant mis à part les très vieilles *fruitières* du Doubs et du Jura —

ses manifestations premières ont précédé, dans le monde agricole, l'avènement de sa pleine conscience. Alors — toujours parlant au seul point de vue de l'agriculture — alors qu'on peut faire dater de 1881 de la loi du 21 mars sur les syndicats l'introduction chez nous de l'idée mutualiste, sa réalisation en institutions rurales très diverses autant que la claire conception de toutes ses possibilités sont absolument récentes. Son réel développement, en un mot, sa multiplicité, sous de nombreuses formes, datent de ces dernières années. Il y a quinze ans, en 1889, — à la suite de la loi de 1881 — nous comptons, il est vrai, quelques centaines de syndicats, d'ailleurs exclusivement professionnels, exclusivement constitués pour l'achat en commun des semences, des engrais ou des instruments aratoires, mais hors celles-là, et sans une dizaine de sociétés d'assurances, le nombre des sociétés agricoles basées sur la mutualité était presque nul. Aujourd'hui, non seulement le nombre des syndicats ruraux est de plusieurs milliers, non seulement leur champ d'action s'est élargi sans cesse, non seulement ils augmentent leurs attributions ou donnent naissance à côté d'eux à des coopératives de consommation, à des syndicats de vente ou de défense, à des offices de renseignements, mais plus en dehors d'eux, bien qu'en relation souvent étroite, tantôt se développent parallèlement avec non moins de vigueur, tantôt commencent seulement d'apparaître d'autres organismes agricoles de prévoyance ou de coopération.

Ainsi l'importance numérique des sociétés d'assurances mutuelles contre la mortalité des chevaux et du gros bétail, insignifiante, comme nous avons vu, en 1889, s'est accrue, en dix ans, de 1894 à 1904, d'une manière considérable, passant, quant au nombre des sociétés elles-mêmes, d'environ 1.500 à près de 5.000, quant au nombre des sociétaires d'environ 115.000 à près de 300.000, quant au capital assuré d'environ 70 millions à près de 200 millions de francs. Sauf la Corse, il n'est plus aujourd'hui de département qui ne possède, au moins pour ce qui concerne les chevaux et les bovidés, d'association de cette espèce, et l'on compte déjà quelques mutualités analogues pour l'assurance des chèvres et des moutons. Ainsi, d'autre part, le crédit mutuel agricole qui ne se pratiquait en France, il y a dix ans, que sur une échelle extrêmement restreinte, et qui ne se pratique encore que bien insuffisamment, a-t-il néanmoins quadruplé d'importance en le court espace de deux années, la valeur des prêts annuellement consentis passant de 5 millions en 1901 à 22 millions en 1903. Ainsi, d'autre part enfin, existe-t-il déjà, outre quelques mœnuries coopératives, plusieurs centaines de boulangeries et une certaine de laiteries coopératives (ces dernières presque toutes dans les Deux-Sèvres, les Charentes et le Poitou), et voit-on journellement se manifester çà et là des exemples tout à fait nouveaux de solidarité agricole : des exemples encore isolés, mais qui prouvent combien l'idée mutualiste s'est déjà répandue dans nos campagnes ; la (dans l'Aisne, la Seine-Inférieure, etc.) se traduisant sous sa forme négative par la constitution de caisses de retraite ou de secours ; ailleurs, se réalisant sous ses formes actives ou positives, soit, comme à Gaillon, dans l'Eure, à Bailleul, dans le Nord, par des associations pour l'expédition et la vente en commun des fruits ou du houblon, soit, comme à Maraussan, dans l'Hérault, ou à Thorigny, en Seine-et-Marne, par des coopératives pour la fabrication du vin ou pour l'achat et l'emploi collectif de machines d'un prix élevé.

Or, ces dernières formes de la mutualité — ces sociétés de Gaillon, de Bailleul, de Maraussan, de Thorigny — auxquelles toutefois il faudrait adjoindre les mœnuries, boulangeries et laiteries coopératives — bien que les moins nombreuses à beaucoup près des mutuelles agricoles, ne sont pas les moins dignes d'attention. Ou bien, en effet, le mouvement mutualiste avortera partiellement, se bornant à des institutions de prévoyance et de protection, et s'adaptant aux mœurs paysannes sans les modifier d'une manière profonde, ou bien, acquérant chez nous son plein épanouissement, il donnera naissance sous de nombreux aspects à de multiples sociétés de production, et peut-être il associera les petits cultivateurs et solidariserà leurs intérêts et leur travail en de puissantes fédérations. Mais l'institution généralisée d'un tel genre de coopératives suppose au préalable, la réunion facile, aisée, de capitaux suffisants, la pratique et l'usage du crédit. Aussi, dans l'œuvre législative dont nous allons maintenant énumérer les lois essentielles, peut-on considérer comme étant d'une importance capitale les dispositions qui ont eu pour objet, et qui auront vraisemblablement pour effet, l'organisation définitive en France et le développement dans les masses du crédit mutuel agricole.

L'œuvre du législateur durant la période qui nous occupe fut d'ailleurs l'une des plus fécondes en réformes agricoles d'intérêt supérieur, celles-ci résultant presque toutes des préoccupations dominantes dont nous venons précédemment d'exposer quelques-uns des effets, et presque toutes aussi accomplies sur l'initiative du ministre Méline ou inspirées par lui.

De ces réformes, qu'on pourrait subdiviser en quatre groupes distincts : les unes dont le but, en diminuant la fraude, fut de débarrasser la culture d'une concurrence déshonnée, les autres, qui eurent pour objet (par des mesures fiscales, des suppressions ou des diminutions de taxe) d'abaisser les prix de vente et d'accroître par voie de conséquence la consommation de certains produits agricoles ; les autres encore, dont le motif ne fut pas dans les circonstances actuelles, mais dans le désir de mener à bien la si lente élaboration du code rural ; et celles, enfin, qui ont favorisé chez les agriculteurs le développement du mouvement mutualiste, il convient de noter principalement : les lois pour réglementer la fabrication de la margarine et le commerce des beurres (16 déc. 1897) ; pour interdire l'emploi de la saccharine dans la préparation des matières alimentaires (mars 1902) ; pour réglementer le régime des bouilleurs de cru (31 mars 1903) ; pour réprimer les fraudes dans la vente des marchandises et des denrées agricoles (1^{er} août 1905) et dans la vente des vins et le commerce des spiritueux (6 août 1905) ; les lois du 29 décembre 1897 et du 29 décembre 1900 sur le régime des octrois en ce qui concerne le vin, les boissons dites hygiéniques et les alcools (V. VIN, ALCOOL) ; les lois du 20 novembre 1900, mars 1902, etc., ainsi que l'ensemble des mesures fiscales concernant l'alcool industriel et l'alcool pour l'éclairage (V. ALCOOL) ; la loi du 25 janvier 1903 (prise en conséquence de la convention internationale de Bruxelles sur les sucres) abaissant de 64 à 25 francs la

taxe sur les sucres ; la loi du 19 août 1904 exonérant du droit de 25 francs sur le rendement pour la ag du bétail ou de la brasserie (V. BAILLAGE), la loi du 25 juin 1902 sur le bail (V. LOI), le décret du 17 juin 1900 sur le Code rural ; enfin, outre la loi du 4 juillet 1900, qui a facilité la constitution des caisses rurales d'assurances mutuelles, la législation de ce complexe relatif à crédit mutuel agricole : loi du 5 novembre 1894 au créant les membres des syndicats agricoles à se constituer et voter des emprunts ; loi du 17 novembre 1897, créant à la disposition du crédit agricole les relevances ou annuities versées par la Banque pour le rachat volontaire de son privilège ; lois du 31 mars 1899 et du 25 décembre 1900, propres relatives à la constitution et au fonctionnement des caisses rurales de crédit, et loi du 18 juin 1901, qui les complète, ou peut-être, bien qu'elle soit antérieure, par l'institution des warrants agricoles (V. au surplus les DIOTS ASSURANCE, BETAIL, CREDIT, WARRANT, etc.).

Cependant, la loi n'est pas l'œuvre d'un maître agricole, l'œuvre législative. Pour évaluer cette œuvre, il faut la compléter — et mesurer en dehors des lois du 21 mars 1881, du 30 mars 1902 et du 23 février 1905 sur la police des animaux, l'une (V. III, titre 1^{er} du Code rural) revisant la loi de principe de 1881 sur le même objet, l'autre accordant des indemnités aux propriétaires de terrains abattus pour cause de tuberculose, et l'autre, enfin, complétant l'art. 41 du Code rural — il faudrait citer encore, avec la loi du 4 février 1902, portant modification au régime des admissions temporaires du froment et quel que soit d'autres lois de protection douanière, celles ayant accordé ou renouvelé aux producteurs de lin, de chanvre, de soie, et même aux exportateurs de sucre, des subventions en argent. Mais ces diverses mesures, évidemment conformes au régime actuel de protection que nous suivons en France et dans l'Europe centrale, représentent non moins évidemment, dans la tâche accomplie par le Parlement et par le ministre Méline ou ses successeurs, la partie transitoire, d'intérêt secondaire et déjà même partiellement caduque. A ce propos, v. notamment au mot SUCRE ce qui est relatif à la convention internationale de Bruxelles.

— *Ministère de l'Agriculture.* L'administration de l'agriculture, dont l'organisation n'avait pas varié depuis la création du ministère, c'est-à-dire depuis 1881, a été au contraire, ces temps derniers, l'objet d'importants remaniements. Ces modifications correspondent, en grande partie, aux changements survenus dans l'évolution agricole. L'ancienne direction de l'hydraulique agricole a été transformée (décret du 2 juiv. 1903 en direction de l'hydraulique et des améliorations agricoles, V. HYDRAULIQUE). Le service du crédit agricole (décret du 9 fév. 1904) a été détaché du 3^e bureau de la direction de l'agriculture et constitué en service autonome. D'autre part, décret du 25 avril 1901 et arrêté du 14 mai de la même année, au 4^e bureau de la même direction, lui-même constitué en Office de renseignements agricoles, a été annexé un service, la création récente, assez improprement dénommée « des Etudes techniques », et à l'ancienne tâche qui incombait à ce bureau, c'est-à-dire la statistique agricole, a été adjointe, entre plusieurs autres importantes, la tâche nouvelle de fournir à la culture, en ce qui touche la vente de ses produits, toute espèce de renseignements, spécialement de lui indiquer, ou même de lui trouver des débouchés nouveaux. Ces dernières innovations ont été complétées à l'extérieur, et, pour ce qui concerne l'étranger ou les colonies, par l'institution de « conseillers d'agriculture » ou correspondants officiels du ministère (23 mai 1901 et, pour ce qui concerne la France, par une tentative de réorganisation des enquêtes agricoles, principalement des enquêtes annuelles ou périodiques de statistique (27 août 1902).

— *Enseignement.* P.-P. Delherain, *Les Plantes de grande culture* (Paris, 1898) ; A. Petermann, *Recherches de chimie et de physiologie appliquées à l'agriculture* (Paris, 1898) ; Ch. Cornéio, *Traité de zootechnie spéciale* (Paris, 1898) ; Gustave Heuzé, *Les Plantes alimentaires des pays chauds et des colonies* (Paris, 1899) ; F. Berthault, *les Traicris* (Paris, 1899) ; Berthelot, *Chimie agricole et végétale* (Paris, 1899) ; A. Rouina, *Rothamsted, un Demi-siècle d'expériences agricoles* (Paris, 1900) ; Rodolf Schön, *L'Agriculture en Danemark* (Paris, 1900) ; F. Convert, *L'Industrie agricole* (Paris, 1900) ; Marcel Vacher et Mallevé, *Album des races bovinnes françaises* (Paris, 1901) ; P.-P. Delherain, *Traité de chimie agricole* (Paris, 1901) ; Demante et Brocot, *L'Avoine* (Paris, 1902) ; Julien Vandervaeren, *L'Enseignement agricole à l'étranger* (Paris, 1902) ; A. Pagnoul, *Méthode pour l'analyse de la terre arable* (Paris, 1903) ; Georges Sabatier, *Etudes sur les coopératives de production agricole en France* (Paris, 1903) ; A. Souchon, *les Cartels de l'agriculture en Allemagne* (Paris, 1903) ; H. Lagatu, *L'Etude des terres et les cartes agronomiques* (Montpellier 1903) ; Max Ringelmann, *Travaux et machines pour la mise en culture des terres* (Paris, 1903) ; D. K. Aso et Emm. Pozzi-Fiscot, *Introduction à l'étude de la chimie générale et agricole* (Paris, 1903) ; comte de Rochaz, *Guide pour l'organisation des assurances agricoles* (Paris, 1903) ; Léon et Maurice Lesage, *Code de législation rurale* (Paris).

Agriculture de l'avenir (L.), par A. Rouina, Paris, 1901. C'est l'exposé d'un système de culture mis en pratique à Vomorio (Abruzzi du Nord). Basé sur l'hydraulique, ce système remplace les animaux comme agents de force motrice, par l'eau des rivières, et, en utilisant les limaçons, des irrigations qu'il combine avec des cultures herbacées enfoncées en vert, permet la suppression presque complète des engrais ; enfin, par des arrosages abondants, la production végétale est pour ainsi dire surexcitée. L'ensemble de ces moyens, lorsque le système a été pratiqué assure le maximum le rendement dans le minimum de temps et avec le moins de frais possible.

AGRIPPINE sainte, vierge romaine, martyrisée à Rome pendant la persécution de Valérien. Son corps fut transporté, bien après sa mort, en Sicile, où elle est particulièrement invoquée. — Fête le 23 juin.

AGROMOTIVE du lat. *ager*, champ, et du rad. de *motetur* n. l. Type de locomotive routière, spécialement destinée aux battages des céréales.

— *ENCYCL.* L'agromotrice date de 1902. Construite par la maison Lefebvre, Alhabet, Laussédat et C^o, elle délivre l'entrepreneur de battage du souci de chercher ou de louer des attelages pour le déplacement de son matériel, et résout le problème du matériel de battage automatique. La grande culture peut s'en servir pour la commande de toutes ses machines, ainsi que pour ses chariots.

L'un des types de cette machine, présentée au concours de Beauvais, pesait vides 5.000 kil. et en ordre de marche 5.800 kil. Un réservoir spécial placé en avant du foyer contenait le volume d'eau suffisant pour faire, à une vitesse d'environ 5 kilom. à l'heure, avec une charge de 4.000 à 5.000 kil., et sur des routes dont les rampes n'excedent pas 5 p. 100, un trajet de 5 à 6 kilom., soit en moyenne la distance qui sépare deux villages.

AGROSPHERE ou **AGROSPHÆRA** (ex 88 f°) n. f. Genre d'infusoires rhynchocollates, voisines des noctulifères, découvert dans le panchon de la Méditerranée (*agrosphæra pellucida*).

AGUDET (de) n. m. Cépage noir particulier au département de Tarn-et-Garonne.

AGUILARITE n. f. Sulfoséléniure naturel d'argent.

AGUINALDO Emilio, chef des insurgés des Philippines, né à Imus (prov. de Cavite) en 1871. Médecin issu d'Espagne et de Tagal, il fut, tout enfant, domestique chez un jésuite de Cavite, qui le fit instruire. Vers quinze ans, il entra à l'université de Manila, puis il s'affilia à la franc-maçonnerie. Ayant eu des difficultés avec les autorités, il partit pour Hong-Kong, où il étudia l'art militaire auprès des Anglais. Revenu aux Philippines, il prit part aux préparatifs qui faisaient des sociétés secrètes pour l'insurrection, et, lorsque celle-ci éclata, en août 1896, Aguinaldo en fut l'un des chefs désignés. La lutte dura un peu plus d'une année; malgré leurs succès, les Espagnols tentèrent des négociations, et Aguinaldo consentit à traiter le 15 novembre 1897. Il se retira à Hong-Kong. Sur ces entrefaites, éclata la guerre entre l'Espagne et les États-Unis. Il conclut alors avec cette dernière puissance un véritable alliance, lui promettant de soulever à nouveau l'insurrection contre les Espagnols; en échange, les États-Unis devaient garantir l'indépendance du pays et lui assurer un gouvernement national. Sans s'arrêter de combattre et d'aider ainsi les Américains, Aguinaldo organisa près de lui une sorte de gouvernement révolutionnaire et, le 23 juin 1898, il se fit proclamer généralissime et président. Mais, lorsque les Américains eurent réclamé pour eux l'archipel, Aguinaldo protesta énergiquement contre la violation de leurs promesses et, au début de 1899, ce fut contre eux qu'il reprit la lutte. La résistance fut très vive, mais Aguinaldo, défait par le général Otis, dut se réfugier dans l'intérieur. Le 23 mars 1900, il fut capturé par une petite troupe américaine qui, après la trahison d'un de ses officiers, pénétra, par ruse, auprès de lui. Obligé de se soumettre, il prêta le serment d'allégeance aux États-Unis.



Aguinaldo.

AIDE MAÇON n. m. Ouvrier qui sert les maçons. Pl. Des AIDES-MAÇONS.

AIGLE n. m. — *Aigle étendu*. Punition corporelle dans l'armée américaine.

— *Exécut.* Cette peine est un des derniers châtiments corporels encore en usage dans l'armée américaine. Elle est rendue nécessaire par-

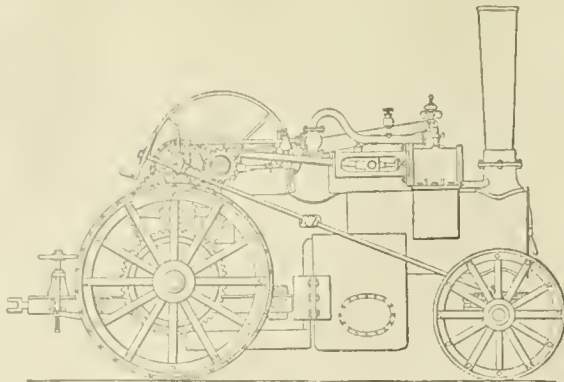


L'aigle étendu.

ce que cette peine consiste à étendre le soldat puni par terre, à la manière d'un oiseau, ce proie cloué contre un mur. La face est tournée vers le ciel; les jambes et les bras sont étendus et attachés à des projectiles fixés dans le sol. L'aigle étendu, surtout par temps de pluie ou de grand soleil, est une punition dont l'atrocité est tout à fait exécutante.

AIGLON l'É., lemmé en six actes et en vers, par Edmond Rostand. Théâtre Sarah Bernhardt, 15 mars 1900. — La scène se passe en 1870. Le duc de Rohan, l'Aiglon, qui vit à la cour d'Autriche sous l'étroite surveillance de Metternich, est sollicité par ses partisans d'aller relever en France le trône impérial. Se montrant à la dignité de Bonaparte, on descendait de son père, il en fut, nouvel Hamlet, le rêve sur l'action ? Tout est le fruit du crime. Tout d'abord, un jeune Français romain que est la princesse Camerota une Bonaparte qui, le jour même de son mariage, l'autre en essayeuse, viennent le trouver à la cour, ne parviennent pas à le décider. Dans son palais se trouvent un, un noble de valets qui l'espionnent et qui, par un complot d'une autre sorte, l'entraînent, par un complot de la Grande Armée, qui le livre à l'ennemi et de sonner de l'épopée impériale. Metternich et Metternich lui remet un cœur de découragement et le dante en lui montrant, devant un miroir, que dans sa personne tout est l'Autriche et rien n'est Bonaparte. Pour tout à la faveur d'un bal où, les amis du duc le rencontrent avec l'Autriche. Mais il tarde les jours à venir, et il est arrêté par la police dans la plaine de Wagram. Le duc se trouve d'un coup de content, et l'Aiglon, resté seul près du vieux brave qui agonise, entend et voit dans une hallucination qui se résout maternelle-

ment sur la scène, les morts de Wagram qui semblent le désigner comme la victime expiatoire de tant de sang répandu. Au dernier acte, on le voit mourir entouré des femmes qui l'ont aimé, poursuivi jusqu'à la fin des rêves de gloire impériale. Dans cette pièce, où la progression



Agromotive.

dramatique est peut-être faible, l'intérêt s'attache surtout aux souvenirs de la légende napoléonienne, aux monologues lyriques, aux tableaux et aux scènes épisodiques (le salon de Marie-Louise à Bade; le duc racontant à ses précepteurs confondus les campagnes de Napoléon que la danseuse Fanny Elsler vient lui réciter chaque soir; Flambeau montant la garde la nuit, en costume de grenadier français, devant la porte du duc; Metternich invectivant le chapeau de Napoléon; le bal masqué; les amours fugitives du duc et de Thérèse, la lectrice de sa mère, etc.); aux caractères bien esquissés de Metternich, de Marie-Louise et de l'empereur d'Autriche; et surtout à la virtuosité, à l'esprit, à l'éclat poétique de la forme.

AIGUILLETTE n. f. — *Mar. Aiguillette de mât*, Mâtreau de renfort.

AILE ou **AGGIO** (cap n°), cap de la côte provençale de la Méditerranée (Alpes-Maritimes), entre les caps Ferrat et Martin, domine au N. par la Tête-de-Chien, au pied de laquelle se trouve la Turbie. Villas.

AILE d. f. — *Aile de corbeau*, Couleur noire avec reflets bleus.

— *Alpin. Ailes de mouches*, Clous de forme spéciale et munis d'ailettes qui se rabattent sur les bords de la semelle des souliers, pour empêcher de glisser et tenir solidement sur la glace, sur le sol, sur le gazon, etc.

AILE ou **AGILE** (saint), abbé, né vers 584, mort à Rebas l'an 650. Fils d'Agnoald, l'un des principaux seigneurs de la cour de Childbert II, il prit l'habit religieux à Luxeuil sous saint Colomban, quitta quelque temps son monastère pour évangéliser les indécis qui habitent de l'autre côté des Vosges et du Jura, et pénétra jusqu'en Bavière, où son apostolat fut fécond. De retour à Luxeuil, il fut appelé, en 638, au gouvernement de l'abbaye de Rebas (aujourd'hui dans l'arrondissement de Coulommiers), que saint Ouen vint de fonder. Il mourut à soixante-six ans, après quatorze ans d'un sage et pieuse administration.

AILUROPE (é) n. m. Genre de mammifères carnivores de la famille des ursidés, comprenant des ours asiatiques remarquables par leur fourrure noire et blanche.

— *Exécut.* L'*Ailurope* (*ailuropus melanoleucus*) est le type d'une sous-famille dite des ailurines, qui renferme aussi les pandas (*ailurus*), et qui appartient à la famille des ursidés. Cet animal remarquable et rare fut découvert par l'abbé David en 1870



Ailurope.

et décrit par Alphonse Milne-Edwards. En même temps, Paul Gervais forma pour ce petit ours un genre *pinardicus*, qui est synonyme postérieur d'*ailuropus*. L'*Ailurope* vit à des altitudes de 3.400 mètres dans les régions tibétaines du Moupin, du Shigu, du Gansou, du Setchouan et du Koukoumour.

AIMÉ (saint) (en lat. *Amatus*), évêque de Noyon, mort en 1093. — Fête le 31 août.

AIMÉ le bienheureux), né vers l'an 1200 dans la Roumagne, à Salnzde, mort en 1266. Issu de parents nobles et riches, il se retira dans une maison sur le bord d'une route, pour y exercer l'hospitalité envers les voyageurs. Sa famille, irritée contre lui, voulut le faire passer pour fou. Il supporta cette injure avec résignation. Quatre fois, il fit le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle; fonda un hôpital ouvert à tous les indigents qui se présenteraient, et mourut à soixante-six ans, laissant aux pauvres tous les biens qui lui restaient. Son culte a été approuvé par Pie VI, en 1776. — Fête le 8 mai.

AÎNÉE l'É., comédie en 3 actes, de Jules Lemaitre (Gymnase, 6 avril 1898). — M. Petermann, pasteur protestant suisse, a six filles. L'aînée, Lia, jeune vis-à-vis de ses cadettes le rôle d'une seconde mère dévouée... et un peu, comme toutes les mères, sacrifiée. Quant aux cinq autres, M. et M^{me} Petermann songent à les marier le plus tôt possible. Pour satisfaire ce légitime désir, ils attirent chez eux, orce jeunes gens qui, sous le couvert de thé, de concert, de parties de coin-maillard ou l'on recon- naît la personne saisie en la palpant... amusent avec

activité. Si bien que la maison du pasteur, où règne, en apparence, l'austerité des principes, devient, dans la réalité, ce que l'auteur appelle, en un langage déceut, un « pinco-cœur ». Tant de concessions obtiennent d'heureux résultats: tour à tour s'évoquent, entre les bras d'un mari, les cinq cadettes. Mais deux d'entre elles ne prennent l'essor qu'après avoir agi en enfants pervers: c'est Lia qui projetait d'épouser d'abord le pasteur Mikils, ensuite Muller, syndic honoré et quinquagénaire; or, Mikils épousa la jeune Norah et Muller la petite Derrothé, parce que ces deux avisées gamines ont su, par des jeux adroits, faire naître chez ces hommes respectables des troubles qui le sont moins. A la fin, Lia se révolte. Elle prononce des paroles amères, qui font que ses parents lèvent les bras au ciel et lui conseillent de prier. Après quoi, elle manque d'être violée par un personnage qui, sous prétexte qu'il est lieutenant de hussards, n'entend l'amour qu'à la busserde. Elle lui échappe cependant et devient finalement la femme de M. Dursay, oncle de l'officier trop entreprenant, et qui a compris, lui, le caractère de cette excellente et charmante fille. Il sera plus heureux avec elle que Mikils avec Norah... qui l'a rapidement trompé.

L'*Aînée* n'est point une pièce à thèse, c'est une fine comédie de caractère, avec un premier rôle d'une psychologie simple, délicate et touchante; c'est aussi une piquante et spirituelle comédie de mœurs.

*** AIN-SEFRA**. — Cette oasis du sud de l'Algérie, chef-lieu (depuis 1903) d'un des quatre commandements des Territoires du Sud, à la source de l'oued *Ain-Sefra* (la source *Juive*) et au pied de la dune du même nom, et qui faisait naguère partie du territoire de la commune mixte de Mecheria, a été presque entièrement détruite par une crue subite de l'oued el-Bridj et de l'oued Mouila, le 21 octobre 1904: des 200 ou 300 maisons dont se composait ce village, il n'en est demeuré debout qu'une dizaine, presque toutes ébranlées, mais dès maintenant cette localité paraît de ses ruines sur un terrain plus élevé, à l'abri des invasions possibles de l'eau.

Ainsi parlait Zarathoustra (*Also sprach Zarathustra*; 1^{re} partie 1883; 2^e partie 1883; 3^e partie 1884; 4^e partie 1892; édition complète 1892; trad. franç. de H. Albert, sous le titre de: *Ainsi parlait Zarathoustra*, Paris, 1898), poème philosophique de Frédéric Nietzsche, dont c'est sans contredit l'œuvre capitale. Le poème s'ouvre par un prologue qui raconte la destinée de Zarathoustra. Zarathoustra est une âme religieuse qui s'est élevée, par l'intelligence et la volonté, jusqu'à l'irréligion. Dieu, pour lui, est mort. Zarathoustra descend parmi les hommes pour dire le nouvel Evangile et développe les idées essentielles de la doctrine du Surhomme. L'esprit qui tient à la suprême sagesse doit passer par trois métamorphoses: 1^o la patience; 2^o la vaillance; 3^o l'innocence et la joie. Zarathoustra répudie tous les commandements essentiels de l'ancienne morale: l'amour du prochain, l'humilité, le pardon des injures. Il éloigne ses disciples des autres hommes pour en faire une race d'élite, et construit avec des notions de plus en plus claires la nature de l'idéal vers lequel il fait tendre: le Surhomme. Zarathoustra rentre ensuite dans la solitude et livre en lui-même un combat tragique à l'idée du Retour éternel: faudrait-il donc recommencer toujours la même destinée? Vainqueur de son découragement, il chante la Vie éternelle en des strophes admirables. Zarathoustra doit encore vaincre la pitié: ce n'est pas avec les « hommes supérieurs » que l'on peut réaliser le Surhomme. Malades et pessimistes, ils en retarderaient plutôt la venue. Les disciples seuls de Zarathoustra pourront donner le jour au Surhomme. — Ce poème étrange et superbe, d'un symbolisme d'abord malaisé à saisir, séduit ensuite par sa réelle profondeur et l'enthousiasme lyrique qui l'anime.

*** AINSWORTH** William Francis, géologue et médecin anglais, né à Exeter en 1807. — Ce savant, qui avait débuté par accompagner, comme géologue, le colonel Chesney dans son importante exploration de l'Euphrate (1835-1837), et qui avait ensuite accompli un grand voyage d'études en Asie Mineure, dans le Kurdistan et en Mésopotamie (1839-1840), est mort à Londres en 1896. Ses principaux ouvrages sont: *Researches in Assyria, Babylonia and Chaldea* (1838); *Travels in Asia Minor, Mesopotamia and Armenia* 1842; *Travels in the Tract of the ten thousand Greeks* (1844); et *Personal Narrative of the Euphrates expedition* 1888.

AIOLI n. m. Forme provençale de AILLOI. V. ce mot au t. 1^{er}.

*** AIR** n. m. — *ENCYCL. Air liquide*. La liquéfaction de l'air est restée du domaine du laboratoire jusqu'en 1825, époque à laquelle Linde, à Munich, inventa une machine industrielle, basée sur l'accumulation du froid produit par une série de détente successives, sans vitesse sensible, du gaz comprimé.

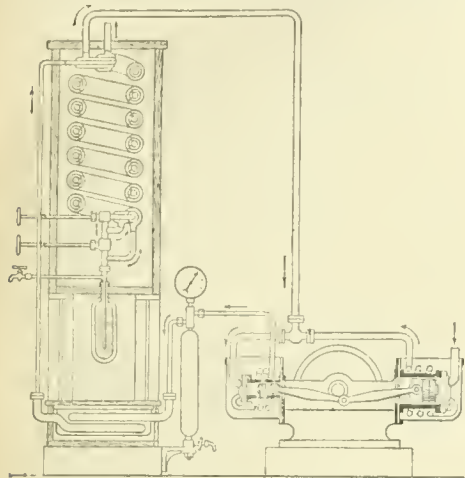
L'air est aminé en trois phases jusqu'à 200 atmosphères, puis détendu sans exercer de travail; le froid résultant est utilisé pour refroidir l'air arrivant à la compression; après quelques instants de marche, la masse gazeuse alternativement comprimée et détendue étant de plus en plus froide, une partie atteint la température où elle se liquéfie.

Pour obtenir un liquide transparent, il est nécessaire de le filtrer pour en séparer l'eau et l'anhydride carbonique solidifiés ou d'opérer sur de l'air privé de ces impuretés; le rendement de la machine Linde est d'environ un demi-litre par cheval-heure; la théorie indiquant trois litres, de grands perfectionnements sont encore possibles.

L'air liquide se conserve dans de petits flacons de verre à double paroi argentée. L'intervalle étant vide d'air; l'industrie utilise des vases métalliques de 50 litres à double enceinte; l'air s'évaporant peu à peu, lorsque la pression intérieure atteint 0 k. 5, une soupape s'ouvre, les gaz s'échappent au dehors après avoir circulé entre les deux parois, qui ils maintiennent toujours froides.

L'air liquéfié forme un liquide transparent, légèrement bléâtre (densité = 0,870, bouillant entre -119° et -182°; versé dans l'air, il fume fortement par suite de la condensation de l'humidité en un brouillard de glace; en tombant sur un corps à température ambiante, il prend l'état sphéroïdal par calcéfaction; ce phénomène empêche l'action sur le peau, mais, si celle-ci vient à être mouillée, le froid peut provoquer des brûlures. Si, grâce à l'air liquide, on a pu réaliser quelques travaux (liquéfaction du fluor, découverte du krypton) et étudier les propriétés de la

matière aux basses températures (métaux devenant cassants, plâs tenaces; plomb, rendu sonore; paraffine phosphorescente; plaques photographiques perdant leur sensibilité, etc.), les applications industrielles sont moins importantes qu'on aurait pu le supposer, parce que la faible chaleur spécifique de l'air en fait un mauvais frigorigène (53 frigories par cheval). La plus médiocre machine à glace ayant un rendement quarante fois meilleur, l'emploi de l'air liquide n'est avantageux qu'au-dessus de -50° ou par son expansion gazeuse comme agent moteur (automobile Triplé). Par évaporation, il perd de l'azote et



Coupe schématique d'une machine industrielle Linde.

s'enrichit en oxygène au point de donner des mélanges assez oxydants pour trouver des applications en métallurgie. En mélange avec un hydrocarbure, il détone sous l'influence d'une amorce; cet explosif serait intéressant pour les mines, s'il n'était d'effet très inconstant. Enfin, l'action anesthésiante (mais non antisepsique) de l'air liquide sur les tissus a été essayée en médecine opératoire.

— Nouveau gaz de l'air. Depuis la découverte de l'argon dans l'air (1898), Ramsay et Travers ont poursuivi l'étude de l'atmosphère; en utilisant la distillation fractionnée de l'air ou de l'argon liquides, les liquéfactions et congélations successives sous l'influence de l'hydrogène liquide, ces savants ont pu isoler quatre nouveaux gaz: le néon (densité 9,96), le krypton ($d=40^{\circ}$), le xénon ($d=64$) et l'hélium: gaz monoatomiques répandus à l'état de traces dans l'air, celui-ci contenant un sept-millionième de krypton et un quarante-millionième de xénon en poids.

*** AIR ou ASBEN.** — Des observations météorologiques exécutées en 1899 dans l'Air par la mission saharienne Fourcaud-Lamy pendant la saison la plus chaude de l'année (de mai à octobre), il résulte que la température y est notablement plus élevée qu'à Tombouctou en mai et en juin, les deux mois les plus chauds de l'année, et plus basse au contraire en mars, avril et septembre. En mai et en juin, la température moyenne, réduite au niveau de la mer, y dépassait probablement 38°C. ; ainsi l'Air serait à cet égard le maximum absolu du globe. Il y pleuvrait également beaucoup moins que ne l'indique Barth.

AIROL (a) m. m. Oxydodigallate de bismuth. (S'emploie comme antiseptique, principalement dans l'utérus et la cystite hémorrhagiques, en injections et en lavages au 20° et au 100° .)

AISHIHIK, lac du Canada (territoire du Yukon); environ 27.500 hect.

AITHALITE n. f. Oxyde hydraté naturel de manganèse et de cobalt.

*** AIVAZOVSKI** (Ivan Konstantinovich), peintre russe d'origine arménienne, né à Théodosie (Crimee) en 1817. — Il y est mort en 1900. Elève de Faneur, plusieurs de ses tableaux ont pris place au musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg. Aux peintures déjà citées de cet artiste, ajoutons: *Moines arméniens à Venise, les Champs de blé, Brouillard dans le golfe de Naples.*

*** AIZELIN** (Eugène), statuaire, né à Paris en 1821. — Il y est mort en 1902. Ce statuaire, qui fut un continuateur de Pradier dans l'expression de la grâce féminine, a vu un grand nombre de ses compositions acquises par l'Etat. Une *Psyché* en marbre, le groupe d'*Agar et Ismaël* ont pris place au musée du Luxembourg. Lors de l'Exposition universelle de 1889 (Paris), Aizelin réunit sous les yeux du public *Marguerite*, statue en marbre; *Mignon*, statue en bronze; *Vestale*, statue en plâtre; *Archer du xv^e siècle*, statue en plâtre. Une médaille d'or lui fut décernée. Le musée de Nantes possède de lui l'*Enfant au sablier*; le musée de Reims, *Orphée*; le musée de Montpellier, une *Suppliante*.

AIZOACÉES (a, se) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales. — Une AIZOACÉE. || On dit aussi FICOIDÉES et MÉSÉMBRIANTHÉMACÉES.

— ENCYCL. Les aizoacées sont voisines des *phytolaccées*, des *nyctaginées* et des *chenopodiacées*, avec lesquelles elles partagent les anomalies dans les formations secondaires, ainsi que la structure de la graine à embryon recourbé entourant un albumen amylic. Les aizoacées sont des herbes, parfois rampantes, à feuilles souvent charnues. Elles sont caractérisées par leur ovaire supérieur, à carpelles fermés contenant toujours de nombreux ovules campylotropes. On en compte plus de 450 espèces, réparties en tribus, dont les principales sont: *ficoidées* (ovaire infère); *sesuviales* (ovaire supérieur); *aizoides* (ovaire supérieur-capsule); *mollugées* (toutes les pièces de la fleur libres), etc.

AIZOËES (é-zo-é) n. f. pl. Tribu de la famille des aizoacées. — Une AIZOËE.

AJALBERT (Jean), avocat et écrivain français, né à Levallois-Perret (Seine) en 1863. Il étudia le droit à Paris, où il se fit inscrire comme avocat en 1884, puis, tout en plaçant, il écrivit des vers impressionnistes et natu-

raliste: *Sur le vif* (1885), suivi de *Femmes et paysages* (1891), où il se montre tour à tour gouaillier et mélancolique. Écrivain original, aux idées très avancées, il collabora au « Gil Blas », au Figaro », aux « Droits de l'Homme », etc., et publia, en 1893, dans le « Gil Blas », contre le monopole des avocats, un article qui lui valut une suspension, changée en réprimande. Il a fait paraître des romans, des nouvelles, des impressions de voyage: *le Pât* (1888); *En amour* 1890; *En Amérique* 1893; *le Cœur gros* 1894; *Notes sur Berlin* 1894; *L'Auvergne* 1897; *Celles qui passent* (1898); *Sous le sabre* 1898; *la Forêt noire* 1899; *la Tournee* 1901. On lui doit aussi: *la Fille Elisa*, pièce tirée du roman de Goncourt 1890. *À fleur de peau*, comédie en un acte, en vers, jouée au théâtre Antoine 1901. En 1903, il fut chargé par le gouvernement d'une mission au Laos et au Siam.

AJOUPA-BOUILLON, localité située dans la partie nord-orientale de l'île de la Martinique, sur les contreforts de la montagne Pelee, détruite le 30 août 1902 par une nuée ardente partie du volcan.

AJOURER v. a. Pratiquer des jours dans: **AJOURER** une balustrade.

*** AJOURNÉ** n. m. — Milit. Jeune homme classé par le conseil de révision comme étant d'une constitution physique trop faible pour le service armé, et qui, en conséquence, est renvoyé à un nouvel examen du conseil. Il se dit aussi d'un candidat renvoyé à une autre session.

— ENCYCL. Milit. D'après la loi du 21 mars 1905, l'ajourné reçoit un certificat spécial, qu'il est tenu de représenter à toute réquisition. Il doit, d'ailleurs, comparaitre l'année suivante devant le conseil de révision du canton qui l'a déjà examiné, à moins d'avoir obtenu l'autorisation de comparaitre devant un autre conseil. Si, à ce second examen, il est reconnu propre au service armé, il est astreint aux deux années de service armé primitivement dues, au lieu d'être seulement soumis, comme sous le régime de la loi de 1889, aux obligations de la classe à laquelle il appartient. L'ajourné qui, à ce second examen, n'est pas encore reconnu bon pour le service armé, sans pourtant que son état physique justifie une exemption définitive, n'est plus, comme d'après la loi de 1889, ajourné une seconde fois: il est classé dans le service auxiliaire et incorporé comme tel. Puis, après une année passée sous les drapeaux dans ce service, il est soumis à l'examen de la commission de réforme, qui décide s'il doit accomplir sa deuxième année dans le même service, ou passer dans le service armé, ou s'il doit être réformé.

Un autre genre d'ajournement a été institué encore par la loi de 1905, en faveur des jeunes gens classés par les conseils de révision dans le service auxiliaire et désignés pour être incorporés à ce titre. Ils peuvent être ajournés jusqu'à vingt-cinq ans s'ils demandent à être, en cas d'aptitudes physiques finalement acquises, admis ultérieurement dans le service armé. Mais ces ajournements ne peuvent, en aucun cas, les dispenser des deux années de service actif prescrites par la loi et qu'ils doivent, en fin de compte, accomplir soit dans le service armé, soit dans le service auxiliaire.

Les règles applicables aux ajournés le sont également aux jeunes gens qui, après avoir été reconnus bons pour le service armé ou pour le service auxiliaire, seraient réformés temporairement (v. ce mot) avant ou après leur incorporation.

*** AJOURNEMENT** (man) n. m. Milit. Opération par laquelle l'incorporation d'un conscrit est renvoyée à l'année suivante, à cause de l'insuffisance de son développement physique.

AKATHISIE (zi) — du gr. a. priv., et *kathisis*, action de s'asseoir) n. f. Maladie du système nerveux, qui empêche le patient de se tenir assis sans sursauter.

AKCHER ou **AKSCHER**, ville de la Turquie d'Asie (Anatolie [vilayet de Konieh]), à la base nord-orientale du Sultan-Dagh, sur un affluent du lac Akcher (sans écoulement); de 6.000 à 8.000 hab. C'est l'antique *Philomélium*. Le sultan Bajazet y mourut, en 1403.

AKÈLE ou **AKELA** (a-é-la) n. f. Genre d'arachnoïdes aranéides, de la famille des salticidés, comptant quatre espèces propres à l'Amérique tropicale. Les akèles sont des araignées sauteuses, assez petites, fauves ou jaunâtres, variées de noir, avec un revêtement de duvet gris.

AKEN ou **ÆKEN** (VAN). V. Bosch Jérôme.

AKONTINE n. f. Minéral différant peu du glaucodot.

AKRONIE (nè) ou **AKRONIA** n. f. Genre d'insectes diptères brachycères, de la famille des stratiomyidés, propres aux États-Unis. (*Lakronia frontosa*, de l'Ohio, est une mouche voisine des aémotèles.)

AKSERAI, ville de la Turquie d'Asie (Anatolie vilayet de Konieh), sur le Bejaz-Sou, affluent du grand lac salé sans écoulement, le Touz-Gheul; 2.500 hab. Salpêtre.

ALAIRE (lor') ou **ALARIA** n. f. Genre d'algues phéophycées (algues brunes), de la famille des laminariacées, à fronde de grandes dimensions et à stipe présentant des proliférations en forme de feuilles. (On en connaît environ vingt espèces dont une seule, *alaria esculenta*, se rencontre en France sur les côtes de la Manche et de l'Océan.)

ALAMANNI (Pietro), peintre italien, né à Ascoli, au début du xv^e siècle; il travaillait encore en 1489. On cite de lui une peinture sur bois à Santa-Maria-della-Gratia, à Ascoli, qui place son auteur au rang des meilleurs peintres de son siècle.

*** ALAMBIC** n. m. — ENCYCL. Dr. La réglementation fiscale des alambics a été la conséquence de l'élevation à 220 francs du droit de consommation sur l'alcool et de la nécessité de renforcer la surveillance à la production des spiritueux. Les lois des 29 décembre 1900 et 31 mars 1903 ont édicté une série de mesures tendant à saisir les appareils à distiller dès leur fabrication, à les suivre en tous lieux et à en contrôler l'emploi.

Avant d'exercer leur industrie, les fabricants d'alambics sont tenus de faire une déclaration de profession, qui les place sous la surveillance du service des contributions indirectes. Ils doivent inscrire sur un registre, au fur et à mesure qu'elles ont lieu, leurs fabrications, leurs réceptions et leurs livraisons d'appareils ou de portions essentielles d'appareils. Dans les quinze jours de la vente des alambics, ils doivent faire connaître au bureau de la régie de leur résidence le nom et le domicile des personnes

à qui la livraison a été faite. Cette déclaration préalable est obligatoire pour le particulier non commerçant qui cède accidentellement un appareil.

Les alambics ne peuvent circuler en tous lieux, en dehors des propriétés privées, qu'avec vertu d'une précaution qui ne soit déclinée qu'après représentation des appareils au lieu de destination ou au point de sortie du territoire, s'ils sont exportés à l'étranger. La non-représentation de ces objets au lieu de destination constitue une contravention dont la responsabilité incombait à l'exporteur, à moins qu'il ne mette la régie en mesure d'exercer des poursuites efficaces contre l'auteur du détournement.

Les acquéreurs ou détenteurs d'alambics sont tenus, de leur côté, de faire une déclaration à la recette burlesque de leur résidence, dans les cinq jours qui suivent la prise de possession. Au vu de cette déclaration, le service de la régie procède au poinçonnement des appareils et, perçoit, pour cette opération, un droit de 1 franc par alambic.

Les appareils doivent demeurer scellés pendant les périodes où il n'en est pas fait usage. Ils peuvent être conservés à domicile ou déposés dans un local agréé par l'administration. Les détenteurs sont tenus de répondre, à toute réquisition du service, les appareils scellés ou non, et, quand ils en ont la libre disposition, ils sont astreints aux visites de jour et de nuit des employés. Mais, en ce qui concerne les bouilleurs de cru, le contrôle ne peut s'exercer que de jour et seulement dans le local où se trouve l'appareil.

La loi dispense de la formalité du scellement et des visites de nuit, à condition qu'ils aient obtenu de la régie une autorisation personnelle, toujours révocable: 1^o les détenteurs d'alambics d'essai, c'est-à-dire d'appareils à chargement intermittent pourvus de tout organe de rectification ou de rétrogradation, dont la capacité n'exécède pas un litre arriéré ministériel du 2 avril 1903; 2^o les établissements scientifiques et d'enseignement pour les appareils exclusivement destinés à des expériences; 3^o les pharmaciens diplômés; 4^o les personnes qui justifient de la nécessité de faire emploi d'appareils de distillation pour des usages déterminés et qui ne mettent en œuvre aucune matière alcoolique.

La détention de tous appareils propres à la distillation des eaux-de-vie est interdite dans la ville de Paris. Des exceptions à cette règle peuvent toutefois être accordées, sous forme d'autorisations individuelles, toujours révocables, aux personnes qui exercent une profession nécessitant l'emploi d'alambics.

Les loueurs d'alambics ambulants doivent faire la déclaration du nom et du domicile de leurs clients, des opérations qu'ils font pour leur compte, et ils sont tenus d'avoir un cahier-journal, contresigné par le bouilleur et représenté à toute réquisition des employés des contributions indirectes.

Les contraventions en matière d'alambics sont punies d'une amende de 500 à 5.000 francs, indépendamment de la confiscation des appareils. V. BOUILLEUR DE CRU.

ALANTOLACTONE n. f. Lactone $\text{C}_6\text{H}_{10}\text{O}_2$, que l'on retire de la racine d'anémone.

ALANTOLATE n. m. Sel de l'acide alantolique.

ALANTOLIQUE adj. Se dit d'un acide $\text{C}_6\text{H}_{10}\text{O}_2$, dont on obtient le sel de potassium en traitant l'alantolactone, à chaud, par une solution étendue de potasse.

ALARIA n. f. V. ALAIRE.

ALAS (Leopoldo), professeur et littérateur espagnol né en 1852, mort à Oviedo en 1901. Il fut professeur à l'université de cette ville. A publié plusieurs livres de critique sous le pseudonyme de CLARIN: *Solos de Clarin*, *Publics*, *Folleto*, *Mezclilla*, etc.; des ouvrages de philosophie et d'économie politique: *Relaciones de la moral y el derecho*, *Programa de Economía*; des romans: *la Regenta* 1886. *Su unico hijo*, *D^o Berta*, *Papa*, etc., et quelques tentatives dramatiques: *Tevesa*, *la Millo naria*.

*** ALASKA.** — Frontière. Une décision de la Commission mixte d'arbitrage réunie à Londres en 1903 a précisé la frontière entre l'Alaska et le Dominion canadien, frontière que le traité anglo-russe du 28 février 1825 avait décidée devoir être formée, au S. du mont Saint-Élie, par la chaîne de montagnes suivant la mer, pour autant qu'elle ne s'en écarte pas à plus de 10 lieues marines (30 milles), et, en cas contraire, par une ligne conventionnelle suivant la mer à cette distance. La découverte de l'or au Klondyke ayant amené sur l'interprétation de cette clause une divergence entre le Canada et l'Angleterre d'une part, et les États-Unis de l'autre, la Commission arbitrale a donné raison sur presque tous les points aux revendications américaines. Si, en effet, elle attribue au Dominion canadien Port-Simpson, avec les deux îles voisines de Pearse et de Whales, ainsi que le canal de Portland dans l'extrême sud du Coasté, par contre, elle l'écarte complètement de l'Océan Pacifique dans toute la partie la plus septentrionale, en accordant aux États-Unis, outre les îles de Sitklan et de Kannagunat, tous les golfs, baies et fjords de la côte, avec les villes de Dyea et de Skagway, avec postes du Klondyke sur le canal de Lyon.

ALASONNIÈRE Henri-Fabien, graveur français, né à Amboise, en 1852. Il a débuté au Salon en 1881, avec le portrait de *Daubigny*, puis s'est fait remarquer par la vigueur de ses eaux-fortes, qui lui ont valu des récompenses, en 1888, pour le *Retour*, d'après Henry Mosler, en 1897, pour l'*Arrestation de la comtesse C...*, et en 1901 pour une *Adoration des Mages*, d'après la peinture de Tiepolo, conservée au musée de Munich. Il a fait aussi des estampes et des pointes sèches.

ALASSEUR Jean-Jules, statuaire, né et mort à Paris en 1818-1903. Élève de l'École des beaux-arts, puis de David d'Angers, dont il fut longtemps le collaborateur, il exposa au Salon depuis 1861 et obtint les médailles de deuxième classe en 1853, de première en 1859. Ses principales œuvres sont: *Moïse sauve ses eaux*, les statues de *Rotrou*, de *Rameau*, de *saint Charles Borromée*, de *Robert Estienne*, etc.

ALAUNEN (a-lâ-ni-n) adj. Se dit d'une sous-étape géologique appartenant à la partie supérieure du système triasique et caractérisé par la zone à *Cyrtopleurites brenatus*. — n. m.: L'ALAUNEN.

abouti à cette fâcheuse certitude que l'alcool n'est préférable au pétrole que dans le cas où ce dernier produit est resté jusqu'à ce jour d'un emploi fort restreint : le cas des lampes à grande puissance et de l'éclairage public.

Alcool solidifié. Sous le nom d'alcool solidifié, on trouve dans le commerce des tablettes ou boîtes métalliques contenant une substance translucide diversement teintée, qui s'enflamme sans meche, ce qui est assez commode pour les réchauds de voyage. Ce produit est obtenu par l'addition de 300 grammes de savon de Marseille, sec et râpé, à 1 litre d'alcool, dans lequel on dissout 20 grammes environ d'une résine salubre. On fait fondre le mélange à feu doux et on le coule dans des moules où il se solidifie rapidement.

ALCOOLIQUE (noissons). — Milit. Une circulaire ministérielle du 3 mai 1900 a formalisé l'interdiction absolue de vendre dans les cantines des casernes, quartiers, camps et terrains de manœuvres toute espèce d'eau-de-vie ou liqueur à base d'alcool, en y comprenant les multiples préparations connues sous le nom d'apéritifs.

ALCOMÈTRE n. m. — Les alcoomètres centésimaux ne peuvent être vendus ni employés avant d'avoir subi une vérification préalable. (Le décret du 15 janvier 1904 a spécifié que cette vérification serait faite par les soins du laboratoire d'essais du Conservatoire national des arts et métiers.)

ALDAZINE n. f. Nom générique des composés répondant à la formule : R-CH = Az-Az = CH-R, et qui résultent de la condensation de deux molécules d'une aldéhyde avec une molécule d'hydrazine.

ALDINE n. f. Syn. de P-DIAZINE. V. DIAZINE, t. III.

ALDOLISATION (si-on) n. f. Se dit de la condensation simple des aldéhydes avec union par le carbone.

ALDOSE n. f. Glucose à fonction aldéhydique (en d'autres termes, sucre renfermant cinq fonctions alcool et une fonction aldéhyde). V. GLUCOSE, t. IV.

ALDROPE (Alfred-Philibert), architecte français, né et mort à Paris (1834-1895). Il dirigea en 1855 le service des plans de l'Exposition universelle (Paris). Le Play l'ayant attaché à ses travaux, il eut à l'Exposition universelle de 1867 la direction générale des services d'architecture. Il a élevé l'hôtel Thiers, le Temple israélite de la rue de la Victoire et le Temple de Versailles. On lui doit aussi les châteaux de Laviersine, près de Chantilly, et de Valbière, près de Survilliers.

ALECTORIE (Alek-tori) n. f. Lichen de la famille des usnéacées, formé de branches plusieurs fois ramifiées, poussant sur les arbres ou sur les rochers.

ALEM (al-è-m) — de l'arabe *alem*, pluriel *oulem* n. m. Savant ou jurisconsulte en pays musulman.

ALENGON (Sophie, princesse de Bavière, duchesse n), morte à Paris (1847-1897). Fille de Maximilien, duc de Bavière, elle était sœur des ducs Charles-Théodore et Louis, de l'impératrice Elisabeth d'Autriche, de la reine de Naples et de la comtesse de Trani. En 1868, elle épousa le second fils du duc de Nemours, le duc d'Alençon, dont elle eut deux filles et un fils, le duc de Vendôme, qui épousa en 1896 la fille du comte de Flandre. Elle périt dans l'incendie du Bazar de la Charité (Paris) et fut inhumée à Dreux, dans la chapelle funéraire de la famille d'Orléans.

ALENÇONNAISE (lan-so-nè-ze) n. f. Cépage cultivé aux environs d'Alençon et obtenu de pépins de *vitis Chenisi*, qui donne au Chine, dans la province de Chensi, un exquis et très gros raisin de table.

ALERT, bâtiment de la marine britannique qui, avec le *Discovery*, fit partie de l'expédition arctique dirigée en 1875-1876 par sir George Nares au N. du canal Robeson, et au cours de laquelle Markham parvint au N. de la terre de Grant jusqu'à la latitude la plus septentrionale atteinte jusqu'alors (83°20'). Un peu plus tard, de 1879 à 1882, l'*Alert* exécuta sous les ordres du capitaine Maclear dans l'océan Pacifique méridional une croisière de recherches dont Coppienger a raconté l'histoire (*Cruise of the Alert, 1878-1882*; Londres, 1883).

ALÉSAGE n. m. — *Alésage* d'un cylindre, son diamètre intérieur.

ALEXANDRA (Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie), reine d'Angleterre, née à Copenhague en 1844. Fille du roi de Danemark Christian IX, elle épousa en 1863, à Windsor, Albert-Edouard, prince de Galles, qui devint, sous le nom d'Edouard VII, roi de Grande-Bretagne et d'Irlande en 1901, à la mort de sa mère, la reine Victoria. Elle fut élevée très simplement à la cour de Danemark et le mariage du prince de Galles ne fut pas dicté seulement par des raisons de convenance politique. Elle a la passion des chiens et des chevaux et, à Sandringham, sa résidence favorite, elle a fait aménager des chenils et des écuries modèles. Sa beauté et ses qualités de cœur et d'esprit lui ont conquis les sympathies du peuple anglais.

ALEXANDRA-FEODOROVNA, impératrice de Russie, née à Darmstadt en 1872. Alix-Victoria-Hélène-Louise-Béatrix est la quatrième fille du grand-duc de Hesse et du Rhin, Louis IV (1837-1892). Elle épousa à Saint-Petersbourg en 1894 le tsarévitch Nicolas, devenu la même année empereur, à la place de son père Alexandre III. Convertie à la religion orthodoxe conformément au statut de la famille impériale de Russie, elle fut

baptisée sous le nom d'Alexandra-Feodorovna. Elle accompagna Nicolas II dans ses voyages officiels en France, à Paris, en 1896, à Compiègne en 1901.

*** ALEXANDRE-1^{er}** (TRKRE). — Cette terre, très vraisemblablement aperçue par la *Belgira* le 16 février 1898, a été certainement revue par le Dr Charcot en décembre 1901, mais une banquise de glace, constituant un rempart infranchissable, a empêché le *Français* d'en approcher. Il demeure donc impossible de dire si la terre Alexandre-I^{er} est une île ou un promontoire avancé du continent antarctique, et si elle est reliée à la terre de Graham.

*** ALEXANDRE I^{er}**, roi de Serbie, né à Belgrade en 1876. — Il fut assassiné dans cette ville en 1903. La Serbie, depuis le coup d'État du 21 mai 1891, qui suspendit la constitution libérale de 1888, était profondément troublée par la politique autoritaire et brouillonne de l'ex-roi Milan, lorsqu'un événement imprévu vint changer la face des choses. Le jeune souverain Alexandre I^{er} annonça, le 21 juillet 1900, ses fiançailles avec Draga Maschin, de neuf ans plus âgée que lui, et qui, dame d'honneur de la reine mère Natalie, avait su inspirer au roi une passion assez ardente et assez aveugle (v. DRAGA) pour se faire épouser et régner sur la Serbie. Le mariage eut lieu à Belgrade, le 5 août 1900; le tsar s'y fit représenter.

Alexandre I^{er} parut vouloir inaugurer alors une politique de clémence et de concorde, surtout après la mort de son père (11 févr. 1901). Il octroya à la Serbie une constitution libérale, institua un Sénat, gracia les radicaux condamnés en 1899, à la suite d'un attentat contre Milan. Tout marchait à souhait lorsqu'on apprit que la reine, qui s'était déclarée enceinte pour déterminer le roi à l'épouser, présentait seulement les symptômes d'une grossesse nerveuse. Ses ennemis, très nombreux, la traitèrent d'intrigante et de comédienne, et l'opinion se souleva lorsque le bruit courut que Draga s'efforçait de faire désigner son frère Nicodème comme héritier éventuel. Alexandre songea à conduire sa femme à Saint-Petersbourg pour lui faire donner une sorte d'investiture par le tsar et la tsarine, mais celle-ci prétextait l'état de sa santé pour refuser de recevoir Draga, ce qui déterminait le roi à se rapprocher de l'Autriche, au même temps qu'il se ralliait à la politique autoritaire du général Markovich, devenu président du conseil. Il suspendit la Constitution (9 avril 1903), fit dissoudre la Skoupchtina, etc., et s'aliéna ainsi tout à fait l'armée et le gros de la nation. Un complot militaire se forma, à la tête duquel était le colonel Maschin, beau-frère de Draga et son ennemi irréconciliable. Dans la nuit du 10 au 11 juin, des troupes cernèrent le Konak (palais royal), et les conjurés, tous officiers, tuèrent à coups de sabre et de revolver le roi et la reine, dont les cadavres mutilés furent précipités par une fenêtre. Les soldats acclamèrent comme roi le représentant de la dynastie rivale, Pierre Karageorgévitch.

ALEXANDRE (André), littérateur et auteur dramatique français, né à Mommheim (Alsace) en 1860. Il a publié deux recueils de vers : la *Lande en fleur*, le *Sonnet de bûche* (1880-1881). Librettiste habile, on lui doit *Madame Chrysalthe* (1893), *Broceliande* (1893), *Évangéline* (1895), le *Spahi* (1897), *Ulle du Réve* (1898), *Rose-Mousse* (1901), etc. Il a encore écrit pour le théâtre : *Sire Olaf*, légende publiée avec un préface de Théodore de Banville (1888), *Hyppis* (1889), *Karadec*, drame en prose et en vers (1892).

ALEXANDRI (Basile), poète roumain, né à Bacau en 1821, mort à Paris en 1890. Après avoir fait ses études à Paris (1834-1839), Alexandri retourna à Iassi, où il collabora à la revue « Dacia Literara » de Mihai Kogălniciano. En 1841, il fit partie de la direction du théâtre de Iassi et écrivit plusieurs pièces. En 1848, impliqué dans le mouvement révolutionnaire contre le protectorat russe, il fut forcé de se réfugier à Paris. En 1857, il devint membre du divan *ad hoc*, et deux ans après ministre des affaires étrangères (1859-1860). Depuis il vécut tantôt à Bucarest, tantôt à Paris, où il revint en dernier lieu comme ministre plénipotentiaire. Les premières poésies qui firent la réputation d'Alexandri sont ses *Doine si lacrimioare*, calquées sur la forme des poésies populaires. Ses *Pasteluri* (pastels) sont un genre d'épigrammes, ses *Légendes historiques*, des poèmes héroïques. Ses meilleurs drames sont : *Despot-Vodn*, *Ovidiu* et *Fintina Blanduziei*. Très appréciées sont aussi ses « chansons guerrières », écrites pendant et après la guerre russo-turco-roumaine (1877).

*** Alexandrie** (FOUILLES D'). On a récemment exploré, sur plusieurs points, l'emplacement de la ville gréco-égyptienne d'Alexandrie, fondée par Alexandre le Grand en 331 avant notre ère. On a pu relever le plan des rues d'un des quartiers de l'antique cité. On a retrouvé des restes du *Sérapéion* ou sanctuaire de Sérapis. On a fouillé en partie deux nécropoles : l'une grecque, l'autre romaine. Dans l'île de Pharos, on a trouvé des tombes taillées en plein roc, des chambres voûtées et peintes avec *trichinia* pour banquet funéraires.

ALEXANDROLITE n. f. Substance minérale résultant de l'altération de l'anatite.

ALEXANDROVSK, bourg de l'empire russe (Sibérie [prov. du Littoral]), sur la Manche de Tarrakai, au fond de la baie de Castries, en face de l'île Sakhaline : bon port. Dans le voisinage, est le poste militaire de Castries. — Nouvelle ville de l'empire russe (gouv. d'Arkhangel), sur le littoral septentrional de la presqu'île de Kola et l'océan Glacial arctique, à un endroit que le Gulf Stream tient toute l'année libre de glace.

ALEXÉIEV Eugène-Ivanovitch, amiral russe. Né en 1843, il fit ses études techniques à l'Académie navale de Saint-Petersbourg, puis gagna rapidement ses premiers grades et fut, en 1884, attaché naval à l'ambassade de Russie à Paris. En cette qualité, il fut chargé d'aller surveiller à Saint-Nazaire l'achèvement d'un bâtiment que le gouvernement russe faisait alors construire en France. Et c'est sur ce bâtiment, le croiseur *Amiral Korolof*, dont il avait pris le commandement, que le capitaine Alexéiev convoya dans l'océan Pacifique le navire sur lequel le tsarévitch héritier — plus tard Nicolas II — exécutait alors un voyage d'études en extrême Orient. Peu après son retour en Russie, en 1892, le capitaine Alexéiev était promu contre-amiral, et nommé sous-chef d'état-major général de la marine. Il occupa ce poste pendant trois

ans, et fit preuve d'une puissance de travail remarquable aussi, lorsqu'en 1896, par suite de la guerre qui venait d'éclater entre le Japon et la Chine, la Russie crut devoir envoyer une escadre dans le Pacifique, c'est le contre-amiral Alexéiev qui en reçut le commandement. Il le quitta momentanément deux ans après, lorsque, promu vice-amiral, il dut commander en chef la flotte de la mer Noire.



Alexéiev.

Mais, dès que commença le soulèvement des Boxers, il fut rappelé à la tête des forces navales russes du Pacifique et reçut en même temps le commandement en chef et la haute direction des opérations militaires dans le Kouang-Tong. Élu vice-amiral de camp général de l'empereur, puis amiral au commencement de 1903, Alexéiev reçut en juillet de cette même année le titre de lieutenant (*naméstnik*) de l'empereur, c'est-à-dire de vice-roi des possessions russes dans l'extrême Orient. Il se trouva ainsi réuni entre ses mains le commandement en chef des forces militaires et navales, en même temps que la haute direction des pouvoirs civils dans cette région. En raison de cette situation, il eut tout d'abord la haute direction des opérations militaires et navales de la guerre russo-japonaise. Mais il résigna ses fonctions de lieutenant impérial peu après la nomination du général Kouropatkin au commandement en chef de l'armée du Mandchourie.

ALEXIE (Alek-si) n. f. Symptôme d'une lésion cérébrale, caractérisé par ce fait que le malade peut lire l'écriture, mais qu'il n'en comprend pas le sens. Syn. *cécité verbale*.

ALEXINE (Alek-sine) n. f. (du gr. *alexein*, repousser). D'après Biecher, substance soluble, bactéricide, non spécifique, du sérum normal, produite par les leucocytes. Ce serait l'alexine qui, par sa présence, conférerait l'immunité naturelle à l'égard de certaines maladies bactériennes.) V. IMMUNITÉ, ANTICORPS, ANTITOXINE.

*** ALEXIS** (Alexandrovitch), grand-duc de Russie, né en 1850, frère de l'empereur Alexandre III, et oncle de l'empereur Nicolas II. — Général-amiral, c'est-à-dire commandant en chef de la marine russe, il a donné sa démission à la suite des désastres que cette flotte a éprouvés dans l'océan Pacifique, au cours de la guerre russo-japonaise.

*** ALEXIS** (Paul), écrivain français, né à Aix (Bouches-du-Rhône) en 1847. — Il est mort à Levallois-Perret en 1901. En 1896, il composa une grande pièce politique, à cliff, en cinq actes : *Vallobra*, qu'il ne put faire jouer et d'où il tira un roman portant le même titre, publié en 1901.

*** ALFA** n. m. — *Mer d'Alfa*. Nom communément donné à l'étendue la plus considérable de terrain occupée par l'Alfa en Algérie.

ALFA. On évalue à plus de 5 millions d'hectares la superficie occupée par l'Alfa dans les trois départements algériens; mais c'est surtout dans la région des hauts plateaux du département d'Oran que se trouvent de vastes espaces d'un sol tenant. La *mer d'Alfa*, limitée au N. par le Tell, à l'O. par le Maroc, au S. par les montagnes des Ksour, à l'E. par le Hodna, s'étend sur une longueur de 400 kilomètres et une largeur de 170; là, l'Alfa règne presque sans partage, et la petite végétation qu'on y rencontre ne nuit nullement à son développement, tout en constituant un excellent pâturage pour les nombreux troupeaux du sud de l'Algérie.

ALFELD, ville de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [Hanovre]), cercle de Hildesheim, sur la Leine, à son confluent avec la Warne; 4.735 hab. (1895). Papeteries.

ALFENE ou **ALFENUS** n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, comprenant quelques espèces propres à l'Afrique occidentale. (Les alfènes, qui appartiennent au groupe des pléxippes, sont des araignées sauteuses à abdomen aplati, brun, avec des bandes d'arabes blanches ou jaunes. L'espèce type est l'*alfenus calamestratus* du Congo.)

*** ALFIERI** (Charles), homme politique et écrivain italien, né à Turin en 1827. — Il est mort dans la même ville en 1897.

ALFRED ou **ALFRID** (saint) [en lat. *Alfridus*], évêque de Hildesheim (Hanovre) au ix^e siècle. Il mourut vers 869. — Il est honoré dans le comté de La Mark, le 15 septembre.

ALFRED I^{er} (Ernest-Albert), duc de Saxe-Cobourg-Gotha, né à Windsor en 1844. — Il est mort au château de Rosenau en 1900. Second fils de la reine d'Angleterre Victoria et du prince Albert, le prince Alfred fit des voyages dans la Méditerranée et sur les côtes d'Amérique. En 1862, il fut question de lui donner la succession du roi de Grèce Othon. Devenu majeur, il fut créé duc d'Edimbourg, comte de Kent et d'Ulster, et put siéger à la Chambre des pairs (1866). L'année suivante, il fit un grand voyage autour du monde et faillit être assassiné dans la Nouvelle-Galles du Sud, par l'Irlandais O'Farrell. En 1874, il épousa, à Saint-Petersbourg, la princesse Marie, fille du tsar Alexandre II, et eut de cette union un fils, le prince Alfred (1874-1899) et quatre filles. Promu en 1882 amiral de la flotte anglaise, il commanda, de 1887 à 1889, l'escadre de la Méditerranée. Le 22 août 1893, le duc d'Edimbourg fut appelé à succéder à son oncle Ernest II comme duc de Saxe-Cobourg-Gotha. Il prit alors le nom d'Alfred I^{er}. Devenu prince allemand, il renonça à ses droits éventuels sur la couronne d'Angleterre et gouverna son duché sans incident notable.

ALFRÈDE (sainte), nommée aussi Etheldrith, vierge, morte en Angleterre vers 834. Fille d'Ofa, roi des Merciens, elle refusa d'épouser Ethelbert, roi des Est-Angles, que son père fit ensuite assassiner. Elle quitta la cour après ce crime, qui lui fit horreur, et passa quarante ans dans la solitude, au milieu des marais de Croyland. — Fête le 2 août.

*** ALGÈRE**. — *Administration*. Quatre décrets, en date du 23 août 1898, ont réorganisé l'administration de l'Algérie.

Il a ajouté une nouvelle atténuation à celle qui avait fait l'objet du décret du 31 décembre 1896, c'est l'aire ou morcellement de l'autorité du gouverneur général, telle que l'avait eue le régime des « rattachements » aux différents ministères; ils permettent à l'Algérie de donner plus largement son opinion sur ses propres affaires.

Tous les services civils de l'Algérie sont placés sous la direction du gouverneur général, à l'exception des services non musulmans de la justice, des cultes, de l'instruction publique et des services de la trésorerie et des douanes, qui demeurent sous l'autorité des ministres compétents. Le gouverneur général a sous son autorité immédiate les bureaux de division en ce qui concerne l'administration des territoires de commandement.

Il est créé de nouveaux corps purement consultatifs, sous le nom de *délégations judiciaires*. Ces délégations sont au nombre de trois. La première représente auprès du gouverneur général les colons, comprenant les concessionnaires, les propriétaires de biens ruraux, ainsi que les chefs d'exploitation et les fermiers desdits biens; la seconde, les contribuables autres que les colons, la troisième, les indigènes musulmans.

Chaque délégation est consultée tous les ans par le gouverneur général sur les questions relatives aux taxes ou impôts perçus ou à percevoir, qui intéressent la catégorie de contribuables qu'elles représentent. Les délégations peuvent être également consultées sur toutes autres questions d'ordre financier ou économique. Chaque délégation, et la section kabyle de la délégation indigène, délibèrent, en principe, séparément.

— *Budget spécial de l'Algérie.* La loi du 19 décembre 1900, qui a créé un budget spécial pour l'Algérie, constitue l'une des réformes les plus importantes qui puissent affecter l'administration de notre colonie africaine.

L'article 1^{er} donne à l'Algérie la personnalité civile, qualité qui implique la faculté de posséder. Il l'habilité à conclure de grands travaux et à contracter des emprunts par l'organe de son gouverneur et sous le contrôle des délégations élues et de l'Etat.

Le budget de l'Algérie a cessé d'être compris dans le budget de l'Etat. Il ne comprend que les dépenses civiles. Celles de la guerre et de la marine présentent un intérêt national, et les ressources algériennes seraient insuffisantes pour y pourvoir; elles demeurent, pour ces deux raisons, au budget métropolitain. La seule exception faite à cette règle vise les dépenses de la gendarmerie.

Les dépenses obligatoires comprennent les frais d'administration générale et des services civils dits « rattachés », relevant directement de l'Etat; justice, instruction publique, cultes non musulmans, trésor et douanes; les traitements des fonctionnaires et des agents mis à la disposition de la colonie; les dépenses de la gendarmerie; celles des services musulmans et des affaires indigènes; enfin, l'acquiescement des dettes exigibles. Sont, au contraire, *facultatifs*, les dépenses relatives aux travaux publics, à la colonisation, à l'assistance publique et à l'administration pénitentiaire.

Le budget est préparé par le gouverneur en conseil de gouvernement sous le contrôle du ministre de l'intérieur et après communication aux ministres compétents des chapitres ressortissant à leurs départements. Il est soumis aux délégations financières, qui le renvoient à une commission des finances élue par elles dans leur sein, sur le rapport de laquelle ont lieu la délibération et le vote de l'assemblée plénière. Celle-ci peut rejeter ou réduire les crédits proposés pour les dépenses facultatives; mais l'initiative de toute dépense nouvelle est réservée au gouverneur. Voté par les délégations, le budget est transmis au conseil supérieur de gouvernement qui délibère sur le rapport de sa commission des finances.

Voté par les assemblées algériennes, le budget devient exécutoire et est définitivement réglé par décret du président de la République, sur le rapport du ministre de l'intérieur.

— *Justice.* L'organisation judiciaire de l'Algérie a subi d'importantes modifications. Une loi du 30 décembre 1902 a précisé la compétence des cours d'assises, déterminé à nouveau leur composition et le fonctionnement du jury. D'autre part, le décret du 9 août 1903 sur les tribunaux répressifs indigènes (composés du juge de paix et de deux notables citoyens, l'un français, l'autre musulman), a exactement défini la compétence *ratione materiae* et *ratione personarum*, consacré le respect des droits de l'accusé et la rapidité de la répression, limité l'exercice des voies de recours, transféré à la Cour de cassation les pouvoirs de révision précédemment accordés à la cour d'Alger.

— *Régime forestier.* La loi du 21 février 1903, intitulée loi forestière relative à l'Algérie, a appliqué à notre grande possession méditerranéenne le Code forestier métropolitain, sous réserve d'un certain nombre de modifications de détail. Des mesures spéciales concernant le reboisement et tendant à prévenir les incendies; les droits d'usage sont l'objet d'une réglementation tolérante; les coupes et les produits peuvent être vendus à l'amiable.

— *Territoires du Sud.* V. TERRITOIRES DU SUD.

ALGÉSIMÈTRE du gr. *algésis*, douleur, et *métrai*, mesure. u. m. Appareil qui sert à mesurer l'intensité de l'excitation nécessaire pour provoquer une sensation douloureuse.

* **ALGÉSIRAS**, ville d'Espagne. — C'est à Algésiras que s'est réunie, le 16 janvier 1906, sous la présidence du duc d'Almodovar, ministre des Affaires étrangères d'Espagne, la conférence internationale provoquée, sur les conseils de l'Allemagne, par le sultan du Maroc Abd-el-Aziz, et destinée à discuter le mode d'application des réformes reconnues nécessaires dans l'empire chrétien. V. MAROC.

* **ALGOMA** — Ce district du Canada est devenu avec celui du Nipissing, avec lequel il forme ce qu'on appelle maintenant le *Nouvel-Ontario*, le lieu d'une colonisation très active. Il n'a pas moins de 291 710 kilom. carrés et 63.850 hab.

* **ALGUE** n. f. — (Pécul.). Les algues sont des cryptogames appartenant de vraies plantes thallophytes, renfermant dans la plupart des cas de la chlorophylle, qui leur permet de se composer, sous l'influence des rayons du soleil, l'acide carbonique et d'absorber directement le carbone, en même temps qu'il y a dégagement d'oxygène. Ce dernier caractère les distingue nettement des champignons qui sont toujours dépourvus de chlorophylle.

Leurs formes extérieures varient à l'infini. Leur thalle est simple ou ramifié, le premier fait le plus commun

ger par croissance intercalaire ou terminale, de même nature dans toutes ses parties ou suffisamment différencié pour rappeler parfois à l'œil les plantes phanérogames avec leurs racines, leurs tiges, rameaux et feuilles. Mais il faut le rappeler, les racines vraies n'existent jamais; elles sont remplacées par des disques, crampons, rhizoïdes, qui permettent aux espèces fixées d'adhérer à leur substratum.

Le thalle simple peut être arrondi (*protococcus*, etc.), allongé en filament (*conjugues*, etc.), aplati en sorte de lame (*ultra*, etc.). Dans les plantes à thalle ramifié, la ramification peut être dichotomique, dans un même plan ou dans des plans rectangulaires alternant, quelle que soit d'ailleurs leur forme extérieure. C'est ce qui arrive pour la ramification terminale; quand elle est latérale, la ramification est isolée sur un ou plusieurs rangs superposés ou bien verticillée. D'une façon générale, les choses se passent de telle façon que l'ensemble des ramifications donne naissance à une grappe plus ou moins modifiée ou à de fausses dichotomies.

Tres souvent, le thalle, qui soit simple ou ramifié, ne présente extérieurement aucune différenciation, mais il n'en est pas toujours ainsi. A la partie inférieure, prennent naissance des crampons; en certains points, se forment des ampoules remplies d'air, qui jouent le rôle de flotteurs (*sargasses*, *macrocystis*, *fucus vesiculosus*, etc.). Van Tieghem donne comme exemple du plus haut degré possible de différenciation *Lanthophycus longifolius*, où le corps s'est profondément divisé en parties de formes et de fonctions spéciales, qui rappellent la tige, les feuilles, les inflorescences et les fleurs des phanérogames. Dans les *nostocacées*, on voit se développer dans la longueur des filaments, des cellules plus grandes que les autres, à parois épaissies, qui perdent leur protoplasma et dont le rôle est inconnu. On leur a donné le nom d'*hétérocystes*.

Les algues sont presque toujours pourvues de chlorophylle; il n'y a guère que les bactériacées qui fassent exception. La chlorophylle est souvent unie à d'autres principes colorants tels que la xanthophylle, la phycocyanine (bleu), la phycérythrine (rouge), la phycopéine (brun), qui donnent au thalle sa coloration spéciale. La prédominance de l'un quelconque de ces principes colorants agit sur la chlorophylle, qui est alors plus ou moins masquée, et il en survient des teintes plus ou moins pâles ou foncées. La chlorophylle est toujours localisée sur des chromocyttes, sauf quand elle est mélangée à la phycocyanine. Les corpuscules chlorophylliens renferment souvent de petits corps appelés *pyrénoïdes*, de nature vraisemblablement protéique, et produisent de petits grains d'amidon dispersés dans leur masse ou disposés en couche autour des pyrénoïdes.

Les dimensions des algues sont des plus variables et peuvent aller depuis quelques millimètres de millimètre (bactériacées, protococcus, etc.) jusqu'à plus de 300 mètres, comme dans le *macrocyste*, qui habite les mers australes, surtout la région magellanique.

La structure du thalle n'est pas moins intéressante à étudier que ses formes extérieures. Elle peut être unicellulaire, c'est-à-dire que la plante toute entière est formée d'une seule cellule, présentant quelquefois des trabécules qui assurent le soutien. Les algues ainsi constituées sont dites *siphonées*. Le plus souvent la structure est cellulaire, les cellules composantes pouvant s'agencer suivant divers modes: superposées sur une seule ligne, disposées côte à côte en cordons ou en lames, qui peuvent parfois être formées en épaisseur que d'une seule assise. Quoi qu'il en soit, au milieu du protoplasma de la cellule, on distingue des noyaux. Dans les algues à structure cellulaire, il n'y a qu'un seul noyau par cellule; dans les algues siphonées, les noyaux sont nombreux. Il en est de même dans un cas particulier qui se rencontre chez les *cladophorées*: ici la cellule qui a reçu le nom d'*articelle* (structure articulaire de Van Tieghem), renferme plusieurs noyaux. Ce dernier mode de structure n'est connu jusqu'ici que chez les algues. Dans les algues à phycocyanine, le corps central n'est jamais limité par une membrane et par conséquent ne peut être considéré comme un noyau vrai.

Dans le protoplasma, outre les corps colorés, on rencontre des grains de nature amyloïde, tels que le *paramylon* chez les euglènes, composés d'amyloextrine chez les floridées ou d'un autre hydrate de carbone ne se colorant pas par l'iode chez les algues brunes.

Rappelons pour en finir avec le thalle que ce dernier est doué quelquefois de locomotion. On en trouve des exemples bien connus chez les oscillariées, les bactériacées, les diatomées, les desmidiées. Dans ces algues, les thalles sont plus ou moins sensibles à l'action des rayons lumineux et la membrane obéit à la contractilité générale du protoplasma.

La propagation des algues se fait de deux manières différentes: par fécondation reproduction sexuée et par multiplication (reproduction asexuée). La fécondation a été connue chez toutes les algues; dans certaines, on trouve à la fois les deux modes de propagation; dans d'autres, on ne trouve que l'un des deux exclusivement. Les varechs, les conjuguées donnent toujours lieu à des phénomènes de fécondation; beaucoup de floridées se fécondent et se multiplient.

La fécondation se fait par l'intermédiaire d'organes mâles et femelles, mobiles ou immobiles (*gamètes*), plus ou moins différenciés (*isogamie* et *hétérogamie*). L'œuf qui naît de la fécondation se forme par *anthérozoïde* (développé dans des *anthéridies*) et *oosphère* ou bien par conjugaison égale sans qu'il y ait de différenciation sexuelle appréciable à l'extérieur. Quand l'œuf se forme par *anthérozoïde* muni de cils vibratils ou non et *oosphère*, on se trouve en présence de cinq cas:

1° *Anthérozoïde* mobile et *oosphère* en place (*œdogamie*): la cellule mère de l'*oosphère* porte le nom d'*oogone*; 2° *anthérozoïde* mobile et *oosphère* libre et immobile (*fucoacées*), prenant naissance dans des *conceptacles*; 3° *anthérozoïde* et *oosphère* mobiles (*condardia*); 4° *anthérozoïde* immobile et *oosphère* libre (*padina*); 5° *anthérozoïde* immobile, *oosphère* en place (*floridées*): l'oogone développe à sa partie terminale un long appendice, qui porte le nom de *trichogyne*, que l'*anthérozoïde* muni d'une membrane de cellulose est obligé de percer au point de contact. Dans tous ces cas il y a *heterogamie*.

La conjugaison égale ou *isogamie* a lieu toutes les fois que les deux gamètes sont de forme et de dimension

semblables. Les gamètes peuvent être alors captifs et immobiles (*conjugues*), ou bien libres et mobiles (nombreuses algues brunes et vertes).

Le développement qui suit la formation de l'œuf peut se faire de deux manières, ou bien sur la plante mère, comme chez les floridées, ou bien en dehors d'elle, comme chez les fucoacées. Dans ce dernier cas, l'œuf, aussitôt formé, grossit, se cloisonne en trois directions, se fixe et donne naissance au thalle. Dans le premier, l'œuf se développe de diverses manières en un sporogone (*cystocarpes*) producteur de spores qui donnent un nouveau thalle, presque toujours directement.

La multiplication a lieu par spores, tantôt nues et nues de cils vibratils (*zoospores*) ou entourées d'une membrane cellulosique et immobiles. Les zoospores sont renfermées dans des *zoosporanges*, les spores groupées habituellement par quatre dans des *tétrasporanges*.

Dans les algues à phycocyanine (cyanophycées, algues bleues) on ne trouve jamais d'œufs; on ne connaît que des spores immobiles ou des kystes, cellules du thalle qui épaississent leurs membranes et donnent un thalle nouveau par déchirure de la couche externe après être restées quelque temps à l'état de vie latente. Dans ces mêmes algues il y a aussi multiplication par *hormogones*, sortes de tronçons mobiles qui s'arrêtent, s'enveloppent d'une gaine et forment autant d'individus nouveaux. Il y a là une véritable multiplication par boutures. Dans les *siphonées*, la multiplication peut se faire par un *marcotage* naturel, par séparation de branches.

Les algues sont fixées et c'est le cas le plus fréquent, ou nageantes (*spirgyra*, etc.). Sur quelques points de l'Atlantique se rassemblent de véritables bancs d'algues flottantes, qui paraissent amenées par les courants du littoral américain. Ce sont des sargasses, qui forment la région bien connue des géographes sous le nom de *mer des Sargasses*. De nombreuses espèces microscopiques flottent à la surface de la mer et des corps d'eau; leur ensemble constitue le *phytoplankton*, dont l'importance est considérable au point de vue de la nourriture des animaux marins. Le déplacement des bancs de sardines en certaines régions et à certaines époques peut être jusqu'à un certain point expliqué par l'absence des algues microscopiques planctoniques.

Il existe des algues parasites sur d'autres algues, sur les écorces, les feuilles des plantes, sur les animaux, dans l'intérieur des organes des végétaux. Les bactériacées, improprement appelées *microbes*, sont dans ce cas; on sait quel rôle considérable elles jouent dans l'accomplissement des phénomènes vitaux. Plusieurs maladies redoutables trouvent en elles leur cause (tétanos, peste, choléra, fièvre typhoïde, charbon, etc.). Mais s'il est des microbes nuisibles ou redoutables, il en est d'autres qui peuvent être appelés utiles (fermentations, fabrication des fromages, phénomènes de putréfaction, etc.).

Les rapports des algues avec les autres groupes de végétaux doivent être envisagés. Elles passent par les floridées aux champignons dont un groupe très remarquable et aberrant présente des caractères de fécondation absolument semblable (laboulbiniées). Par les floridées encore elles forment la transition avec les muscinées, qui, comme elles, développent leur œuf de la même façon sur la plante mère et à ses dépens. Dans les *chorocées*, on observe une ébauche nettement accusée de différenciation du thalle en tige et feuilles, qui se retrouve tout à fait accentuée et définitive dans les muscinées. Associées aux champignons, les algues donnent naissance aux lichens. Dans cette association à bénéfice réciproque, la vie en commun n'est pas indispensable pour l'algue, tandis qu'elle est nécessaire pour le champignon. Les algues qui se prêtent à cette symbiose appartiennent aux cyanophycées et aux chlorophycées.

On classe les algues en quatre groupes d'après la couleur prédominante du thalle:

1° *Floridées* ou *rhodophycées* (algues rouges). Leur teinte varie beaucoup suivant que la matière qui les colore est plus ou moins masquée par les parois des cellules ou par les liquides contenus dans ces cellules. Le plus grand nombre d'entre elles sont marines; elles sont rares dans les eaux douces, et, dans ce cas, elles se plaisent surtout dans les eaux vives et limpides. Les espèces marines recherchent de préférence les eaux claires et profondes; cependant on les rencontre depuis le niveau des basses mers moyennes jusqu'à environ 100 mètres de profondeur. Quelques-unes d'entre elles, encroutées de calcaire, ont été longtemps regardées comme des polypiers.

2° *Phétoporées* ou *fucoïdées* (algues brunes). Presque toutes sont marines et vivent dans les mêmes milieux et les mêmes conditions que les floridées. Les *diatomées* en font partie: ce sont des algues d'une conformation toute spéciale, dans lesquelles la membrane des cellules, divisée en deux valves qui s'emboîtent l'une dans l'autre, est toujours siliciifiée et se conserve indéfiniment. Ces carapaces forment sur certains points du globe des dépôts considérables: Berlin et Koenigsberg sont bâtis sur des dépôts de diatomées d'eau douce; Richmond, aux Etats-Unis, sur un dépôt d'espèces marines.

3° *Chlorophycées* (algues vertes). Ces algues se rencontrent dans les eaux douces et dans la mer, sur la terre humide, le tronc des arbres, les feuilles coriaces, les rochers, etc. Certaines d'entre elles, les *trentophytes*, sont remarquables par leur couleur rouge ou orangée et leur odeur de violette. Leur polymorphisme est extrême.

4° *Cyanophycées*, *phycochromocées*, *myxophycées* (algues bleues). Les plus simples de toutes, elles sont d'une remarquable variabilité de forme et d'aspect et se rencontrent à peu près partout. Les *bactériacées* en ont été rapprochées malgré leur absence habituelle de chlorophylle ou la présence dans leur protoplasma ou dans la membrane de matières colorantes qui n'ont rien de commun avec la *phycocyanine*. Celles d'entre elles qui sont incolores sont incapables d'assimiler le carbone de l'acide carbonique et sont obligées de vivre aux dépens des matières organiques. Il en est qui renferment du soufre dans leur protoplasma bactériacées thioïdées).

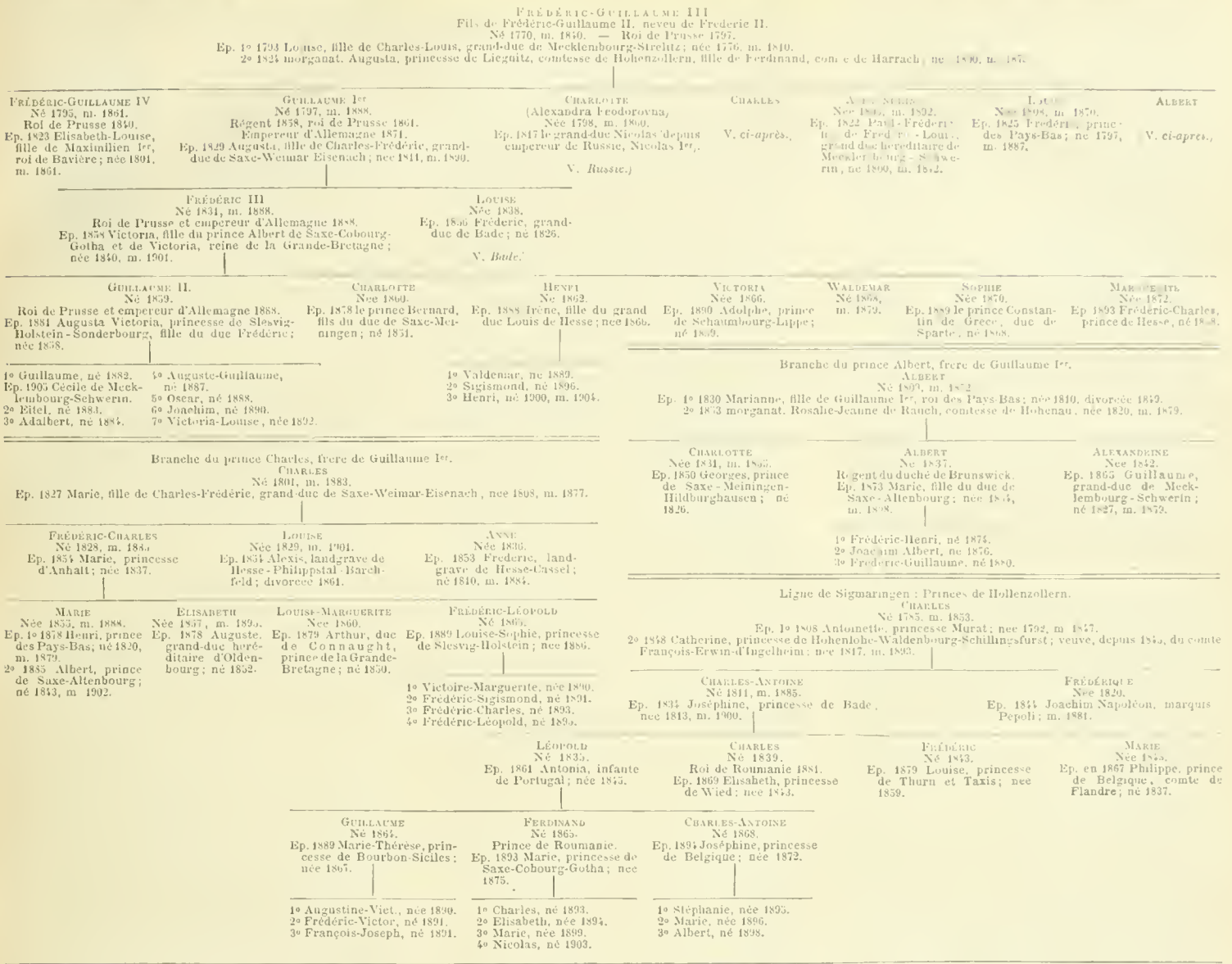
Les algues renferment environ 15.000 espèces vivantes. On en connaît un certain nombre de fossiles appartenant aux cyanophycées (bactériacées, etc.); chlorophycées (siphonées, characées); phétoporées (diatomées); floridées. Les *bilobites*, jadis considérés comme des algues fossiles, ne sont que des traces d'animaux invertébrés laissées sur le rivage.

Les algues sont utiles à divers points de vue; quel-



ALGUES : 1. *Sargassum bacciferum*. — 2. *Hormosira Banksii*. — 3. *Fucus vesiculosus*. — 4. *Fucus serratus*. — 5. *Dictyota atomaria*. — 6. *Homoeotrichis Sainclairii*. — 7. *Padina pavonia*. — 8. *Zanardinia collaris*. — 9. *Saccorhiza bulbosa*. — 10. *Alaria esculenta*. — 11. *Agarum Gmelini*. — 12. *Thalassiophyllum clatrus*. — 13. *Laminaria longicursis*. — 14. *Laminaria saccharina*. — 15. *Lessonia fuscescens*. — 16. *Nereocystis Luetkeana*. — 17. *Macrocystis prifera*. — 18. *Stypocaulon scoparium*. — 19. *Porphyra laciniata*. — 20. *Phyllophora membranifolia*. — 21. *Callophyllis laciniata*. — 22. *Rhodomenia Palmetta*. — 23. *Nitophyllum Gmelini*. — 24. *Nitophyllum punctatum*. — 25. *Nitophyllum Crozieri*. — 26. *Decussaria sanguinea*. — 27. *Glossopteris Lyallii*. — 28. *Schizoneura quercifolia*. — 29. *Claudea elegans*. — 30. *Odonthalia dentata*. — 31. *Lauroncia cespitosa*. — 32. *Cladhymania Lyallii*. — 33. *Pterosiphonia parasitica*. — 34. *Polyzonia elegans*. — 35. *Polyides rotundus*. — 36. *Corallina officinalis*. — 37. *Corallina rubens*. — 38. *Lithophyllum fasciculatum*. — 39. *Chestomorpha Darwinii*. — 40. *Ulva lausima*. — 41. *Ulva Cornucopie*. — 42. *Struvea plumosa*. — 43. *Caulerpa cactoides*. — 44. *Caulerpa scalpelliformis*. — 45. *Acetabularia mediterranea*. — 46. *Valonia utricularis*. — 47. *Hafvmeda macroloba*.

ALLEMAGNE : Tableau genealogique de la Maison de Hohenzollern.



motion fut rejetée par le Bundesrath à la presque unanimité, en juillet 1894.

Des projets de nouveaux impôts, qui n'aboutirent qu'en partie, occupèrent encore le Reichstag à la fin de 1893 et rencontrèrent l'opposition des partis de gauche. Ce fut au contraire avec leur appui que le comte de Caprivi continua ses négociations de traités de commerce, malgré les résistances des *agrariens*, qui poursuivaient une politique protectionniste. Le traité de commerce avec la Russie, conclu en février 1894, fut ratifié par le Reichstag, le 15 mars.

La position du chancelier de Caprivi semblait ainsi fortifiée. Cependant, il fut attaqué de divers côtés; on prétendit notamment que son indulgence faisait courir de graves périls à l'empire, menacé par la propagande des socialistes; de son côté, le comte Eulenburg proposait contre eux des mesures draconiennes. Le chancelier de Caprivi et le comte Eulenburg donnèrent l'un et l'autre leur démission. L'empereur les accepta toutes deux, le 26 octobre 1894. L'évolution du souverain, qui paraissait avoir eu une confiance absolue en son chancelier, s'expliquait surtout par un retour à la guerre déclarée contre le socialisme.

Gaillaume II remplaça de Caprivi par le prince de Hohenlohe-Schillingsfürst, statthalter de l'Alsace-Lorraine, qui réunit de nouveau aux fonctions de chancelier celles de président du conseil des ministres de Prusse. Le nouveau ministre de l'intérieur, de Kuller, présenta un projet de loi très rigoureux contre les socialistes; il suscita beaucoup de discussions et, finalement, fut rejeté le 11 mars 1895. Les grands projets de réforme financière de Miquel, qui devaient notamment couvrir les dépenses exigées par la loi militaire, n'eurent pas un meilleur sort. Sur les questions économiques, les conservateurs agrariens, dont la politique s'inspirait d'une défiance profonde contre toutes les classes non vouées au travail de la terre, ne virent pas non plus se réaliser les espérances qu'ils avaient conçues à l'avènement du nouveau gouvernement.

L'année 1895 vit aussi la célébration du quatre-vingtième anniversaire du prince de Bismarck, qui reçut les félicitations de Guillaume II, puis l'inauguration du canal de Kiel (juin). Un projet de code civil, destiné à remplacer les nombreuses législations en usage dans l'empire, fut adopté par le Reichstag, le 1^{er} juillet 1896. L'Allemagne poursuivit avec grand zèle, particulièrement en 1893, 1894 et dans les années suivantes, le développement de ses colonies d'Afrique, en en faisant explorer

l'hinterland. De grandes fêtes marquèrent, en 1897, le centenaire de l'empereur Guillaume I^{er}.

Le parti socialiste répondit, en 1897, à la politique de répression, en organisant des grèves. Les agrariens obtinrent une loi de la Bourse, rédigée selon leurs vœux. Un code de commerce vint s'ajouter au code civil pour préparer l'unité de législation à partir de l'année 1900, considérée par l'empereur comme la première du xx^e siècle. A la suite d'un massacre de missionnaires allemands, l'Allemagne se fit céder par la Chine, à la fin de 1897, la baie et le territoire de Kiao-Tchéou. Une grande loi relative à l'augmentation de la flotte fut, en mars 1898, le dernier acte du Reichstag qui allait être renouvelé.

Les élections générales se firent au mois de juin 1898, la question agraire et la réforme sociale furent les questions qui eurent le plus d'influence dans la lutte électorale. Il y eut peu de déplacements de voix, mais le nombre des socialistes s'accrut encore. A signaler encore, pour 1898, la mort de Bismarck survenue le 30 juillet et le voyage retentissant de l'empereur en Orient, marquant un rapprochement entre l'Allemagne et la Turquie.

Un projet de loi militaire, augmentant considérablement les effectifs, fut voté, en 1899, par le Reichstag. Ensuite, ce fut une nouvelle loi sur l'augmentation de la flotte, qui fut présentée comme complément et comme moyen d'application de la loi précédemment votée; elle fut adoptée en juin 1900.

Une crise intérieure amena, en mai, la démission de Miquel, ministre des finances, et quelques remaniements ministériels. Le 18 octobre, le prince de Hohenlohe donna sa démission de chancelier; il fut remplacé par de Bulow, depuis 1897 secrétaire d'Etat à l'office des Affaires étrangères de l'empire.

L'une des questions capitales qui dominèrent la politique allemande, en 1901 et en 1902, fut celle du renouvellement des traités de commerce. Certes, le gouvernement aurait voulu ce renouvellement, mais il voulait aussi satisfaire la majorité agrarienne. Il présenta un projet de tarifs douaniers, qui augmentait considérablement les droits, risquant de susciter des guerres de tarifs avec les autres pays et entraînant pour l'Allemagne un renchérissement des denrées. La gauche pratiqua l'obstruction vis-à-vis des compromis entre la majorité agrarienne et le gouvernement; il y eut des séances très tumultueuses. Néanmoins, le projet de tarifs fut adopté à une grande majorité, le 2 décembre 1902. Il rendait très difficile la conclusion de traités de commerce et il avait amené une orientation nouvelle des

partis en rapprochant les libéraux des socialistes. Ceux-ci venaient, peu de jours auparavant, d'être l'objet de violentes attaques dans un discours prononcé par l'empereur à l'occasion de la mort de Krupp. Le gouvernement se trouvait donc, dès lors, dépendre étroitement des conservateurs et des agrariens.

Les élections, en juin 1903, se firent dans cet état d'esprit, et ce fut la question économique qui servit de plate-forme aux socialistes et aux libéraux alliés. Une loi votée avant la clôture de la session, à l'instigation des gauches, assura le secret du vote. La victoire du parti socialiste dépassa toutes les prévisions; il gagna 25 sièges, ses députés étant désormais au nombre de 83. Le succès moral dépassa encore la réalité des faits, les suffrages socialistes ayant atteint 3 millions, au lieu de 2 millions en 1898. Le nombre des plus socialistes aurait été encore plus considérable, si les libéraux, effrayés, n'avaient fait volte-face au second tour de scrutin. Il y avait reculé du libéralisme bourgeois et défaite de la ligue des agriculteurs.

Le gouvernement se trouva amené à s'appuyer sur le centre et sur les catholiques. Le conseil fédéral approuva, le 9 mars 1904, l'abrogation de la loi contre les jésuites déjà votée par le Reichstag. Il y eut un péril clérical qui succéda à la poussée socialiste.

La germanisation entreprise par le gouvernement prussien dans les provinces polonaises se fit sentir assez durement en 1901 et en 1902. Par contre, l'empereur montra des sentiments plus bienveillants à l'égard de l'Alsace-Lorraine et signa un rescrit supprimant la dictature.

A l'extérieur, l'Allemagne acheta les Carolines et les Mariannes à l'Espagne, par le traité du 12 février 1899. Le conflit avec les Etats-Unis et l'Angleterre au sujet des îles Samoa fut réglé par les conventions du 14 novembre et du 2 décembre 1899 qui consacreront le partage de ces îles entre l'Allemagne et les Etats-Unis, l'Angleterre recevant d'autres compensations.

L'assassinat du baron Ketteler, ministre d'Allemagne, par la populace de Pékin, le 18 juin 1900, détermina l'envoi en Chine d'un corps expéditionnaire qui prit part, avec les troupes des autres puissances, aux opérations contre les Boxeurs.

L'empereur d'Allemagne, qui avait, en 1896, témoigné sa sympathie au président Kruger par un télégramme retentissant, refusa de le recevoir, le 2 décembre 1900, et ce revirement ne fut pas sans soulever des mécontentements en Allemagne.

Une action commune de l'Allemagne et de l'Angleterre

an Venezuela, on des atteintes avaient été faites aux droits de leurs nationaux, aboutit à un arrangement en 13 février 1903, garantissant sur les douanes vénezuéliennes les créances des nationaux.

Mais le plus grand sujet de préoccupation de la diplomatie allemande fut le renouvellement de la triple-alliance, qui venait à expiration en mai 1903. Un rapprochement de la France avec l'Italie, fait de portée aux intérêts commerciaux de l'Autriche-Hongrie par le projet de tarif douanier, alors en discussion, faussait grandement les cartes. Ce n'est que le traité de la Triple Alliance fut renouvelé à Berlin, le 28 juin 1902, pour produire ses effets jusqu'en mai 1905.

Les dépenses extraordinaires faites pour l'armée et la marine avaient gonflé de moitié le budget de l'Empire. La victoire des socialistes ne permettait guère l'établissement de nouveaux impôts. Le moyen auquel on recourut fut une augmentation des contributions matriculaires des États confédérés. En mai 1904, fut votée une loi modifiant en ce sens les bases de la politique financière de l'Empire, au risque de fortifier l'esprit particulariste.

La faveur des cléricaux auprès du gouvernement fit revenir la question scolaire, ce qui provoqua une campagne d'opposition. La question des traités de commerce devenait aussi primordiale; celui avec la Russie fut renouvelé le 28 juillet 1904, ce qui achemina vers de nombreux autres renouvellements, en février 1905.

Une autre préoccupation du gouvernement fut la nécessité de trouver des ressources nouvelles pour parer aux charges de plus en plus lourdes du budget. En attendant de nouvelles demandes de crédits, un emprunt fut fait en 1905.

Des dépenses imprévues s'ajoutèrent encore à celles, déjà si fortes, de l'armée et de la marine, par suite du soulèvement des Hereros, dans l'Afrique occidentale; l'insurrection s'étendit aux divers peuples de la colonie, et il fallut entreprendre une lutte sans relâche depuis le début de 1904 et pendant toute l'année 1905, sans aboutir à pacifier le pays. A leur tour, les indigènes de l'Afrique orientale se soulevèrent en 1905, et de ce côté aussi, de nouvelles expéditions coloniales durent être entreprises.

A l'extérieur, la politique allemande a montré en 1905 une activité nouvelle, et quelque peu imprévue, dans le règlement des affaires marocaines.

A la suite du rapprochement franco-italien et des accords conclus entre la France d'une part et l'Angleterre et l'Espagne de l'autre, touchant les réformes à accomplir au Maroc, la presse allemande a manifesté, sur un ton parfois violent, sa crainte de voir se fermer au commerce germanique cet important débouché. Et, tandis que l'empereur Guillaume II, dans une visite solennelle à Tanger (31 mars), semblait se porter garant du respect des droits souverains du sultan, la diplomatie allemande prenait prétexte de la forme imparfaitement officielle, à son avis, dans laquelle les accords conclus par la France lui avaient été communiqués, pour demander la réunion d'une conférence internationale chargée de discuter le mode d'exécution des réformes marocaines. Après des négociations laborieuses, la France, qui d'ailleurs n'avait jamais abandonné le principe de la porte ouverte, s'est ralliée le 28 septembre à ce projet, et la conférence s'est réunie à Alger le 16 janvier 1906. V. Maroc.

— Empire colonial. L'empire colonial de l'Allemagne s'est accru, depuis l'année 1897, d'un certain nombre de territoires. A la suite de la guerre hispano-américaine, l'Espagne a vendu à l'empire allemand, en Polynésie, les îles Carolines et les îles Mariannes, Guam excepté (1899). A la faveur de la guerre anglo-transvaalienne, l'Allemagne a acquis un peu plus tard les terres les plus importantes de l'archipel des Samoa (1899). Par l'adjonction de ces îles à son ancien domaine, l'Allemagne est devenue une puissance océanique de premier ordre, admirablement placée pour profiter des éventualités de l'avenir. Enfin, en Asie, elle a tiré parti du massacre de deux missionnaires catholiques allemands au Chan-Toung pour se faire céder à bail par la Chine, en 1898, le territoire environnant la baie de Kiao-Tcheou, sur la mer Jaune.

— Langue. Une nouvelle orthographe allemande simplifiée, adoptée en juin 1901 par les différents États de l'empire, est employée, depuis le 1^{er} janvier 1903, dans toutes les administrations publiques et les écoles en Allemagne et en Suisse, et, depuis le 1^{er} avril, dans les écoles d'Alsace-Lorraine. Les principaux changements sont : le remplacement du th et du ph dans tous les mots d'origine allemande par t et f; la substitution de k on ts au c, dans les nombreux mots commençant par cette dernière lettre, et sh à ch, dans les mots étrangers commençant par ch.

— Maison de Hohenzollern. Souabe d'origine, la maison de Hohenzollern possédait le margraviat de Nuremberg dès le XII^e siècle. La ligne aînée, subdivisée en trois branches, n'a pas participé à la fortune extraordinaire de la ligne cadette ; elle est actuellement représentée par la branche des princes de Hohenzollern-Sigmaringen et l'un de ses membres occupe depuis 1881 le trône de Roumanie.

Depuis le XIII^e siècle, la ligne cadette a poursuivi et réalisé avec une merveilleuse tenacité l'extension de ses domaines et son accession à des titres et dignités de plus en plus élevés. Elle en obtint, recueilli, ou conquis par la guerre le plus souvent les territoires qui constituent aujourd'hui la monarchie possédante et l'hégémonie qu'elle exerce sur l'Allemagne : margraviat de Brandebourg (1150, 1250), rang de prince de Saint-Empire (1363), électoral de Brandebourg (1415, 1417), grande-maîtrise de l'ordre Teutonique (1511), duché de Prusse (1618, 1648), partie de la Poméranie, de la Pologne, de la Saxe, la Prusse orientale (1772), le titre de roi (1701), sous les auspices du grand électeur Frédéric-Guillaume I^{er} mort en 1688, et du roi Frédéric-Guillaume II mort en 1740, et notamment sous l'impulsion de Frédéric II, le grand homme de la famille (1740, 1786). Les victoires de Napoléon amodièrent de moitié les territoires de l'État prussien, mais le Congrès de Vienne lui rendit les possessions perdues, et le de ombragea par l'incorporation au royaume de Prusse des provinces du Rhin et de morcelles de la Saxe et de la Poméranie. Les succès de 1804 contre le Danemark, de 1807 en Prusse, et de 1813 contre la France, ont mené le royaume de Prusse du Schleswig, de la Hanovre et autres États au Vieux-Allémanique, en même temps qu'il les ont fait empereur Guillaume I^{er}, les descendant les margraves de Nuremberg.

* ALLEN (Grant), écrivain anglais, né à Kingston Canada, en 1848. — Il est mort à sa résidence de Headhead, en 1899.

ALLIER (Abilie), graveur et écrivain, né à Moulins en 1806, mort à Bourbon-l'Archambault en 1836. Il fut l'un des promoteurs dans sa province d'origine du mouvement archéologique si profitable à la conservation des monuments de notre pays. Il fonda, à Montluçon, le périodique *l'Album de l'Allier*, puis à Bourbon-l'Archambault *les Esquisses bourbonnaises*, dans lesquelles il suffisait au texte et à l'illustration. Il entreprit : *l'ancien Bourbonnais*, publication des plus précieuses que sa mort précéda l'empêcha de terminer. Il a pris part au Salon de 1835 avec un dessin : *la Jolie fille de la garde* (ballade bourbonnaise), et au Salon de 1836 avec *la Vie et les Miracles de saint Portunus* (dessins).

* ALLIER (Antoine), sculpteur et homme politique français, né à Embrun (Hautes-Alpes) en 1793, mort à Paris en 1870. — Aux ouvrages mentionnés dans la notice du sculpteur, il convient d'ajouter le médaillon de son père, *Antoine-Jean-François Allier*, mort en 1838, placé sur le monument funéraire de l'homme politique au cimetière Montparnasse. On doit aussi à Allier le buste en marbre du *Docteur Chausser*, au cimetière du Père-Lachaise.

ALLIER (Abou-Scipion-Philippe), philosophe français né à Vaavert (Gard) en 1862. Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, docteur en théologie, il a été professeur de philosophie au lycée de Montauban (1886), puis chargé du cours de philosophie à la faculté de théologie protestante de Montauban (1887), enfin nommé avec le même titre à la faculté de théologie protestante de Paris (1889). Il a été activement mêlé, de 1886 à 1898, aux tentatives d'extension universitaire qui ont précédé la fondation des universités populaires.

Outre de nombreux articles dans divers journaux ou revues, il a publié, dans un style clair et brillant : *la Chanson huguenote au XVI^e siècle* (1886); *la Pédagogie sociale* (1887); *Notes de psychologie criminelle* (1887); *la Notion de la mort chez l'animal* (1888); *les Défaillances de la volonté au temps présent* (1891); *Science, philosophie, religion* (1893); *la Philosophie d'Ernest Renan* (1895, 3^e éd. 1906); *Voltaire et Calus* (1898); *les Troubles de Chine et les missions chrétiennes* (1901); *la Cabale des dieux, 1627-1666* (1902); *le Bordereau annoté* (1903); *l'Enseignement primaire des indigènes à Madagascar* (1904); *la Séparation des Eglises et de l'État* (1905); *la Séparation ou le Sénat* (1906); *une Révolution* (1906). Il a donné de nombreux articles de philosophie au *Nouveau Larousse illustré*.

* ALLMERS (Hermann), poète et artiste allemand, né à Rechtenfleth, près de Brême, en 1821. — Il est mort dans la même ville en 1902.

ALLOCHORDEUMA (kor) n. m. Genre de myriapodes chilognathes, de la famille des chordeumatidés, dont l'espèce type habite la Suisse (*allochordeuma pallidum*).

ALLOCHTONE (kton' — du gr. allos, autre, et kthôn, terre) adj. Qui n'est pas originaire du pays qu'il habite. — ANTON. Autchtane.

ALLOCIÈSE (zi — du gr. allos, autre, et kinésis, mouvement) n. f. Méd. Trouble de la motilité, consistant en une inversion des mouvements des membres, dans laquelle, par exemple, le malade renne la jambe droite quand on lui a commandé de renner la jambe gauche.

ALLOCIANNAMASE (sin) n. m. Sel de l'acide allociannamique.

ALLOCIANNIQUE (sin) adj. m. Se dit d'un acide isomère de l'acide cinnamique, qui fond à 68° et se transforme en acide cinnamique ordinaire, par l'action de la lumière.

ALLOGONIE (ni — du gr. allos, autre, et gonos, génération) n. f. Biol. Coexistence d'un double état de maturité sexuelle sur des individus différents, mais de même origine.

— ENCYCL. Le terme d'allogonie a été créé par Alfred Giard en 1898, pour désigner l'ensemble des phénomènes observés par lui dans la reproduction de la *campanularia caliculata*, mésozoé de nos côtes. Cet animal marin présente deux formes reproductives différentes : l'une progénétique par gonothèques fixes, comme chez la plupart des autres campanulaires; l'autre autogénétique par méduses libres imparfaites. Quand ces deux éléments reproducteurs coexistent, il y a allogonie.

ALLOGONIQUE adj. Zool. Qui se rapporte à l'allogonie : *La campanularia caliculata n'est pas le seul hydraire à reproduction ALLOGONIQUE*. (Alfred Giard, 1898.)

ALLOMUCATE n. m. Sel de l'acide allomucique.

ALLOMUCIQUE adj. Se dit d'un acide que l'on obtient en chauffant l'acide mucique avec de l'eau et de la pyridine.

* ALLONGÉ (Auguste), paysagiste, né à Paris en 1833. — Il est mort à Marlotte en 1898. Il n'a cessé d'exposer au Salon jusqu'à sa mort. En 1878, on vit de lui : *Le Lac de Gérardmer* et *Dans les bruyères, forêt de Fontainebleau*, deux aquarelles d'une grande fluidité. Allongé, qui au début de sa carrière avait si puissamment contribué à faire connaître les sites de la Bretagne dans ses tableaux à l'huile, s'était vu presque exclusivement, peu après 1860, à la pratique du fusain et avait cherché ses sujets à travers l'Ille-de-France et le Maine. Plus tard, il cultiva l'aquarelle et, sous cette forme, il a laissé des pages exquises d'après des Vues d'Alsace, des Alpes, etc.



Allongé.

* ALLONGEMENT n. m. *Proximité d'allongement*. Celle qui est comprise entre la limite d'élasticité et le point de rupture.

ALLORYTHMIE (ni) u. f. Arythmie périodique du pouls pouls bi-ou trigeminé.

* ALLOUARD (Henri-Emile), sculpteur, né à Paris en 1844. — Aux œuvres de cet artiste mentionnées dans sa notice s'ajoutent le monument de *Charles-Alexandre Lachoud*, à Tréignac (Corrèze); *Harpignies*, buste bronze; *la République bolivienne*, érigée à La Paz (Bolivie); *Richelieu à La Rochelle*, statue en plâtre; et le monument du *gouverneur général Billaud*, érigé à Kouakry (Guinée française). Alloard, qui s'est acquis une très légitime réputation par ses œuvres de sculpture historique, s'est vu décerner une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). Il a été chargé du monument de Pierre Corneille.



Alloard.

ALLOXANTHE ou ALLOXANTHA n. f. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des éméridés, comprenant des espèces propres aux Canaries. (Les alloxanthes sont voisines des *ditylus*.)

ALLSCHWIL, comm. de Suisse (cant. de Bâle-Campagne); 3.200 hab. Agriculture. Fabriques mécaniques de briqueteries. Tuiles et poteries.

* ALLSTON (Washington), peintre et poète américain (1779-1843). — Cet artiste, avant tout peintre d'histoire, s'est aussi fait remarquer par d'excellents portraits, dont le plus célèbre est celui du poète *Samuel-Taylor Coleridge*, qu'Allston avait connu à Rome. Ce portrait est à la National Gallery. On cite aussi le portrait de *Benjamin West* à l'Athénée de Boston. Dans le même établissement, on conserve encore *l'Étudiant et Isaac d'York*; à Yale College de New-Haven, on voit d'Allston *Jérémie*; à l'Académie des beaux-arts de Philadelphie, un *Mort ressuscité par Elisée*.

* ALLUMAGE a. m. — Mécan. Action d'enflammer, au moyen d'un brûleur ou d'une étincelle électrique, l'air carburé dans un moteur à explosion.

— ENCYCL. Dans tous les moteurs à explosion, c'est-à-dire empruntant leur puissance motrice à l'explosion (ou plutôt combustion rapide) d'un mélange de gaz ou de vapeur combustible et d'air, il faut, au moment voulu, produire l'inflammation du mélange. On l'a résolue parfois par auto-inflammation due à l'échauffement produit par la compression (v. *BRIQUET à air*); mais le plus souvent on la détermine par l'intervention d'un allumage.

L'allumage par brûleur, peu utilisé aujourd'hui, consiste en un tube de platine (ou de porcelaine) maintenu au rouge par une lampe extérieure. Ce tube reste, à cause de son étroitesse, plein de gaz brûlés, qui ne se mêlent pas aux gaz frais introduits par l'aspiration. Pendant la compression, ceux-ci refoulent devant eux les gaz brûlés en les comprimant au fond du tube. Quand les gaz frais parviennent à la partie incandescente du tube, ils s'enflamment. Dans certains moteurs fixes, une sortie réglable, pratiquée au fond de ce tube, permet d'obtenir une variation de l'époque d'allumage utile pour varier la puissance et la vitesse du moteur. (V. AVANCE À L'ALLUMAGE.) L'allumage électrique est plus employé. Il utilise soit une étincelle d'induction, soit une étincelle de rupture dite aussi d'arrachement.

L'étincelle d'induction est produite par une bobine de Ruhmkorff sous une très haute tension, qui lui permet de franchir l'intervalle des pointes de la bougie. (V. ce mot.) Il existe deux moyens d'utiliser cette bobine :

1° Moteurs à faible vitesse de rotation (jusqu'à 1.200 tours à la minute). Un contact commandé par le moteur ferme le circuit primaire à basse tension de la bobine, ce qui permet à celle-ci d'actionner son trembleur magnétique. Celui-ci produit des interruptions rapides du courant primaire, auxquelles correspondent des étincelles à l'interruption existante du circuit secondaire, c'est-à-dire

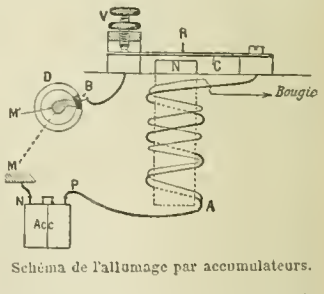
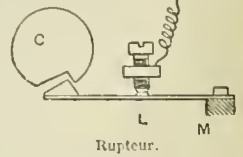


Schéma de l'allumage par accumulateurs.

aux pointes de la bougie. Du pôle positif P de la batterie, le courant primaire à basse tension se rend à la bobine A, où N est le noyau de fer doux, puis au trembleur comprenant une lame vibrante en acier R, une lame vibrante en cuivre C, une vis platine V; de là au distributeur D, comprenant le frotteur M', qui parcourt la couronne isolante D; le courant n'est établi que lorsque ce frotteur passe sur la borne en cuivre D, reliée à la vis platine V, et enfin le courant se rend à la masse M. Le pôle négatif des accumulateurs est réuni à la masse.

2° Moteurs à grande vitesse (au-delà de 1.200 tours). On supprime le trembleur magnétique, et c'est le moteur lui-même qui fait vibrer par une came (C) une lame courte et raide vibrant beaucoup plus vite (L).



Rupteur.

Dans ces deux systèmes, la masse du moteur M est utilisée à la fois pour réunir le pôle négatif de la source d'électricité et l'un des pôles du secondaire au circuit primaire et au circuit secondaire. Pour employer au contraire l'étincelle de rupture ou d'arrachement, plus proprement appelée étincelle de self-induction (v. ce mot), il suffit d'un faible voltage. (V. ce mot.) La bougie est alors remplacée par un inflammateur mécaniquement commandé par le moteur, et qui repose sur le cylindre au

dans : *Tout, à Montigny noir, l'odeur de H. J. M...*



Alvarez.

ALVAREZ QUINTERO les... dans le...

ALVASTON, bourg de la Grande-Bretagne...

ALVÉOLAIRE... En scilicet, Bosc...

ALVES Francisco P. Rodrigues, homme politique...



R. Alves.

ALZON Emmanuel D., ecclésiastique français...

AMADOUR... d'origine...



Amagat.

AMAGAT... d'origine...

peut-être des fluides, etc. Citons aussi ses intéressantes...

AMALAT... Circonscription...

AMANITOPSIDE... Genre de champignons...

AMAN-JEAN... peintre français...



Aman-Jean.

AMANTS de Sazy... comédie en trois actes...

AMAROLYTE ou AMAROLYTES... Genre d'insectes...

AMAROSCHESIS... Genre d'insectes...

AMAROLYTE ou AMAROLYTES... Genre d'insectes...

AMAROSCHESIS... Genre d'insectes...

AMAURY Ernest-Félix Socquet, dit, acteur français...

AMAXOPHOBIE... Crainte des voitures.

AMAY, comm. de Belgique...

* AMBERG August Wilhelm Lebrecht, né à Berlin...

AMBLE, ville de la Grande-Bretagne...

AMBLOSTONE... Genre d'orchidées...

AMBLYCARÉNÉS... Tribu d'arachnides...

AMBLYCARENEM... Genre d'arachnides...

AMBLYTATUS... Genre de mammifères...

AMBROINE... Matière isolante...

AMÉDÉE... duc de Savoie...

AMÉLIE... Nom donné, au Maroc...

AMÉLIE Louise-Claudine PRONTAUT, dame Matrat...

AMÉLIE... Monstruosité congénitale...

AMÉLIE Marie-Amélie-Louise-Hélène, princesse d'Orléans...



Amélie.

AMÉLIE... princesse d'Orléans...

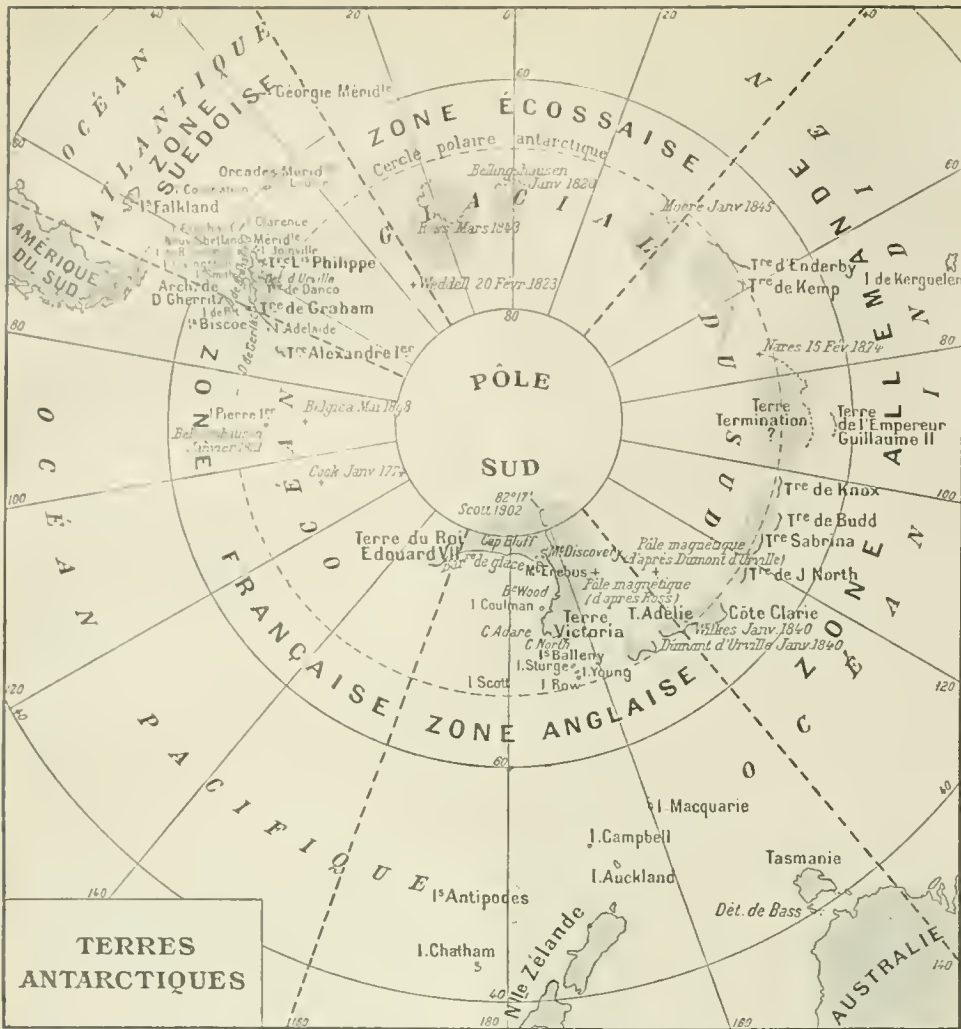
AMÉRICAIN... Éléments d'une psychologie politique...

L'attachement de l'Américain à la patrie n'est pas...

L'État d'Europe a hérité de la majesté des dynasties...

L'esprit public, vigoureux autant que simple, s'affirme...

* AMÉRICANISME... Hist. relig. Quelquefois...



et qui précisa la connaissance des mers situées entre l'extrémité méridionale du nouveau monde et le complexe d'îles et terres situés sous le cercle polaire antarctique. Dans les années suivantes, le Dr Olo Nordenskiöld, suédois, a étudié la partie orientale des terres de Graham et de Louis-Philippe sur l'Antarctique (1902-1904), tandis que le Dr Erico explorait les parages plus orientaux de l'Océan Glacial antarctique sur le *Scott*, le Dr Eric von Drygalski les abords de la « terre de Wilkes » sur le *Gauss*, enfin le capitaine Scott continuait sur le *Discovery* la reconnaissance de la terre Victoria, commencée par Ross en 1841. Enfin, le Dr Jean Charcot a effectué sur le *Francis* (1901-1903), à l'O. de la terre de Graham et du détroit de la Belgique, jusque dans les abords de la terre Alexandre-I^{er}, une exploration qui a donné d'heureux résultats, et produit un nouveau progrès dans la connaissance de l'Océan Glacial antarctique.

ANTARCTIQUES TERRES. Les récentes explorations ont eu pour résultats soit la découverte de terres nouvelles, soit la connaissance plus précise de terres déjà visitées, les explorateurs des différentes nations s'étaient d'ailleurs mis d'accord pour se partager les zones de recherche autour du pôle sud, ainsi que le montre la carte ci-jointe. Au S. de l'océan Indien, le *Gauss* d'Erik von Drygalski a découvert la terre de l'Empereur-Guillaume II, au S. de la Nouvelle-Zélande, le *Discovery* a continué jusque par 82° 17' de latitude l'exploration de la terre Victoria, commencée naguère par J. Clarke, Ross, et a découvert la terre du Roi-Edouard VII; au S. de l'Amérique, la *Belgica* d'Adrien de Gerlache et le *Francis* du Dr Jean Charcot ont précisé la connaissance des rivages orientaux de la terre de Graham et jusqu'à la direction de la terre Alexandre-I^{er}, tandis que, plus à l'E., le Dr Nordenskiöld précisa les contours orientaux de la même terre de Graham, et découvrit la terre du Roi-Oscar-II de celle du Roi-Louis-Philippe. La cartographie n'a pas seule profité de ces explorations; la géologie et la paléontologie, la météorologie, la géographie physique ont également tiré un grand parti des observations des plus récents voyageurs européens venus dans les parages du pôle antarctique, ou les Argentins sortent des usages poursuivis certaines études de physique du globe et de géographie.

ANTECEROCCUS *Ante-ro-ko-kuss* n. m. Genre de champignons lichénisés de la famille des *Anteceroceles*, propre aux îles côtières d'Australie dont le type est *Anteceroceles punctiferus*.

Antéchrist n. m. Essai d'une critique du christianisme, paru en 1868 de Henri Albert, dans le volume intitulé *Le Christ et les Idées*, Paris 1869. Ouvrage de H. Nietzsche qui devait former la première partie de la *Volonté de puissance*. L'Antéchrist renferme des attaques violentes contre le christianisme. Il faut sans doute tenir compte de la tache immédiate pour apprécier les expressions brutales dont se sert Nietzsche : « Le Christ et l'antichriste se valent, et son antichriste n'est autre que le Christ lui-même. Les deux plus puissants agents de corruption sont le christianisme et l'alcool » et autres aphorismes de ce genre. On a essayé de donner une

explication de ce factum tourmenté : il ne s'agirait pas du christianisme en lui-même, mais d'une certaine catégorie de chrétiens dont l'insincérité intellectuelle ainsi que la fausse piété et la fausse humilité révoltaient Nietzsche.

ANTÉDÉVIATION (*si-on*) n. f. Pathol. Déplacement de l'utérus en avant de sa position normale avec changement dans la direction de son axe.

— Encycl. L'antédéviation s'observe surtout dans les cas de tumeur utérine avec métrite ou dans les inflammations périutérines. Le traitement consiste dans le massage et souvent dans la laparotomie.

ANTENNE n. f. V. TÉLÉGRAPHIE SANS FIL. t. VII.

*** ANTEPENDIUM** (*té-pin-di-om*) n. m. — Parement d'autel (dans le haut moyen âge).

*** ANTEPOSITION** (*si-on*) n. f. — Pathol. Déplacement de l'utérus en avant, sans qu'il y ait courbure ou flexion de l'organe. (Elle est de règle au début de la grossesse.)

ANTHEMOLA n. m. Composé C¹⁰H¹⁶O, que l'on rencontre dans l'huile de camomille romaine.

ANTHEMURGUS (*té, ghus*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères porte-aiguillon, de la famille des apidés, créé sur une nouvelle espèce découverte dans l'Illinois *anthe-murgus passiflora*.

*** ANTHÉROZOÏDES** n. m. pl. — Encycl. La présence d'anthérozoïdes ciliés analogues à ceux qu'on rencontre chez les cryptogames vasculaires, a été découverte, en 1896, dans les *cyathées* et les *ginkgos* par deux botanistes japonais Ikeno et Hirose, ainsi que par Deubler, de Chicago. Or, les *cyathées* sont justement considérées comme les phanérogames les plus inférieures, les plus voisines des ptéridophytes. La présence d'anthérozoïdes ciliés, dans les gymnospermes déjà prévue il y a bien longtemps par Hofmeister, établit un lien de plus entre les cryptogames vasculaires et les gymnospermes et montre qu'aucun fossé profond ne sépare ces deux groupes.

Les anthérozoïdes du *ginkgo* et des *cyathées* ont une forme de toupe et sont recouverts sur une partie de leur surface par une bande spirale (ou *blépharoblaste* couverte de *cils vibratiles*). Le *blépharoblaste* semble n'avoir qu'un rôle dans la motilité de l'anthérozoïde et se résorber au moment de la fécondation.

Les travaux précédemment cités conduisent à homologuer les deux noyaux générateurs situés à l'extrémité du tube pollinique des angiospermes et gymnospermes autres que les *cyathées* et les *ginkgos*, comme des anthérozoïdes. On a, en outre, maintes fois signalé l'aspect vermiforme de ces noyaux pénétrant dans le sac embryonnaire lors de la fécondation. Jusqu'à présent, il semble qu'on doive les considérer comme des *anthérozoïdes sans cils*, dépourvus de mouvements propres.

ANTHOGRAMMITE n. f. Silicate naturel magnésien et ferreux appartenant au genre amphibole. Il est aussi *antholite*.

ANTHOPHYCE ou **ANTHOPHYTES** *kuss* n. m. Genre de algues phéophytes algues brunes, de la famille des *sargasses*, actuellement réuni au genre *carpophyllum*. L'*anthophycus longifolius* est remarquable par la diffé-

renciation extérieure de ses organes végétatifs. Ce sont des plantes des régions australes.

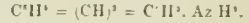
*** ANTHRACNOSE** (*trak*) n. f. — Encycl. Vitic. Si le soufre sublimé et trituré ou, mieux, les mélanges de soufre et chaux — appliqués de dix en dix jours — ont donné des résultats constatés dans le traitement de l'antracnose, leur emploi, qu'il faut toujours préconiser dans le cas où l'on se trouve en présence du mal bien caractérisé mais encore à son début, ne doit point être le mode unique de combattre cette maladie. Comme il est, en somme, plus facile de prévenir que de guérir, il convient de ne pas perdre de vue qu'un traitement préventif impose à tous les vignobles soit plus particulièrement menacés de l'antracnose. Le meilleur remède préventif est le badigeonnage des souches avec une solution tiède de sulfate de fer à 50 0/0 ou de : sulfate de fer, 50 kilogr. ; acide sulfurique versé sur le sulfate, un litre ; eau chaude, 100 litres. On se sert pour l'épandage soit de pinceaux, soit plus souvent de tampons de chiffons fixés à l'extrémité d'une manche de bois que les mains ne soient pas atteintes par la solution ferrugineuse, et à l'aide desquels on imbibé fortement la souche — préalablement déchaussée et taillée — les coursons, les longs bois et même les yeux. L'emploi de pulvérisateurs est à recommander, non seulement à cause de sa rapidité, mais aussi en raison de l'économie qu'il offre. Si l'on écorce la vigne, ce qui n'est pas indispensable, il faut réunir et brûler les écorces tombées. En tout cas, badigeonnages ou pulvérisations se pratiquent immédiatement avant le bourgeonnement : l'expérience a prouvé que ce moment est le plus propice et qu'il vaut mieux agir avant l'épanouissement des bourgeons. Il faut profiter d'un jour chaud et sulfater si possible après une légère pluie, une fine rosée ou par un temps brumeux, pour éviter autant que faire se peut la concentration rapide du liquide.

ANTHRACOPROTÉINE n. f. Matière albuminoïde qui se trouve dans les spores de la bactérie charbonneuse.

ANTHRACOMARATE n. m. Sel de l'acide anthracomarique.

ANTHRACOMARIQUE (*rik*) adj. m. Se dit d'un acide que l'on obtient quand on traite un mélange d'acide cinna-mique et d'acide oxybenzoïque par l'acide sulfurique.

ANTHRAMINE n. f. Dérivé amidé de l'antracène, ayant pour formule :

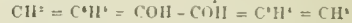


ANTHRANILE n. m. Nom donné à l'acide hydroxy de l'acide o-amidobenzoïque.

ANTHRANISOL n. m. Ether phénolique C¹⁰H⁸-O-CH³, que l'on obtient en faisant passer un courant d'acide chlorhydrique dans une solution bouillante d'antrhol et dans l'alcool anisole.

— Syn. Méthoxyanthracène, oxyde d'antracénylé.

ANTHRAPINACONE n. f. Composé



qui se forme dans la préparation de l'antracène, lorsqu'on traite l'antracénone par le zinc et l'ammoniaque.

ANTHRAQUINOLÉINE (*hi*) n. f. Composé C¹⁴H¹⁰ Az, que l'on obtient en chauffant un mélange d'acide sulfurique, de glycérine, d'antramine et d'antracène.

ANTHRONE n. f. Nom donné au groupement C¹¹-CO, qui constitue le groupement anthraçoïque.

ANTHROPOCENTRIQUE (*san-trik*) adj. Relatif à l'anthropocentrisme, qui tient de l'anthropocentrisme : *Théorie anthropocentrique*.

ANTHROPOCENTRISME (*san-trissm*) — du gr. *anthrōpos*, homme, et *kentron*, centre) n. m. Système qui considère l'homme comme le centre de l'univers, et qui lui rapporte toute chose.

ANTHROPODE ou **ANTHROPODUS** (*duss*) n. m. Genre de mammifères primates, de la famille des simiïdes, fondé pour un grand singe fossile, découvert dans le pliocène du midi de la France. L'*anthropodus howleyi* se place près du *pithecanthropus erectus*, grande forme éteinte, voisine des orangs et des gibbons, qui a vécu à Java pendant l'époque quaternaire.

ANTHROPODE ou **ANTHROPODUS** (*duss*) n. m. Genre de singes anthropoïdes, créé en 1901 par Schlosser pour une forme fossile découverte dans le tertiaire de Souabe (*anthropodus Brancoi*).

ANTHROPOGÉOGRAPHIE du gr. *anthrōpos*, homme, et de *géographie* n. f. Rameau de la géographie générale comparée, qui a spécialement pour objet l'étude de l'extension et de la répartition de l'homme sur la terre, et qui étudie l'homme, à l'aide de l'éthnographie et de la statistique, sans jamais perdre de vue la place qu'il occupe sur le globe, l'espace où il se meut et le cadre qui le limite.

— Syn. GÉOGRAPHIE HUMAINE.

— Encycl. L'*anthropogéographie* est donc beaucoup plus qu'une application de la géographie à l'histoire. Dans son *Anthropo-Geographie* Stuttgart, 1882-1891, que complète sa *Völkerkunde* (Leipzig, 1886-1888), le Dr Friedrich Katzel a véritablement créé la science de l'anthropogéographie, à laquelle s'adonnent maintenant nombre de géographes, parmi lesquels il convient de citer en France les professeurs Vidal de la Blache, Jean Brunhes, etc. D'après ses idées a été commencée, sous la direction du Dr Hans F. Helmolt, une *Weltgeschichte* (Leipzig, 1899) dont sept volumes ont déjà paru.

ANTHROPOPLASTE (*plass-ti*) — du gr. *anthrōpos*, homme, et *plassein*, façonner) n. f. *Anthropoplastie galvanique*. Conservation artificielle des cadavres par des procédés galvanoplastiques. V. ENBAUIMENT au t. IV.

ANTHROPOPS *popss* n. m. Genre de mammifères primates, de la famille des cébidiés, comptant une espèce fossile dans le tertiaire éocène de Patagonie. L'*anthropops perfectus* était un petit singe voisin des nectropitèques actuels.

ANTHROXANATE n. m. Sel de l'acide anthroxanique.

ANTHROXANIQUE (*nik*) adj. Se dit d'un acide que l'on obtient en oxydant par le permanganate de potassium l'al-déhyde correspondant. Se dit d'une aldéhyde que l'on obtient en traitant l'acide ortho-nitrophényloxyacrylique par la chaleur.

ANTHUME adj. Mot forgé plaisamment par Alphonse Allais comme antonyme de *PÔSTEME*.

ANTIADMINISTRATIF de *anti*, et *administratif* adj. Qui est contraire aux habitudes d'une administration :

ARLEQUIN - ARNIMITE

Arlequin roi, dram. en quatre actes de Ruychard, adaptation de Robert le Diable, 1827. Un royaume imaginaire de l'île de l'Inde se voit attaqué par les Génois. Son vainqueur, le roi, est assassiné, le prince est aveuglé. On attend le rituel pour le rétablir, l'œil mortel, qui, depuis son mariage, était exilé à Venise, l'édouard, est un homme de bien. Il descend à Venise, et se fait reconnaître par son nom. Il se fait reconnaître par son nom. Il se fait reconnaître par son nom.

Arlette, drame en trois actes de Guillaume Leconte, 1827. Arlette et son père, le teneur de la chronique, sont en lutte. Arlette est une jeune fille de bien, qui aime son père. Elle est une jeune fille de bien, qui aime son père.

Arlette, drame en trois actes de Guillaume Leconte, 1827. Arlette et son père, le teneur de la chronique, sont en lutte. Arlette est une jeune fille de bien, qui aime son père.

Arlette, drame en trois actes de Guillaume Leconte, 1827. Arlette et son père, le teneur de la chronique, sont en lutte. Arlette est une jeune fille de bien, qui aime son père.

Arlette, drame en trois actes de Guillaume Leconte, 1827. Arlette et son père, le teneur de la chronique, sont en lutte. Arlette est une jeune fille de bien, qui aime son père.

Arloing, vétérinaire français, né à Cusset (Allier) en 1816. Il débuta comme chef des travaux d'anatomie et de physiologie de l'École vétérinaire de Lyon, puis comme professeur à l'École vétérinaire de Toulouse, puis à celle de Lyon. Il fut nommé ensuite professeur de physiologie générale à la Faculté des sciences; enfin il est devenu directeur de l'École vétérinaire et professeur de médecine expérimentale à la Faculté de médecine de Lyon. Il a publié de nombreuses monographies sur la physiologie, la pathologie expérimentale et la bactériologie, en particulier sur la charbon, le choléra, la septicémie, la tuberculose, etc.

Armachan, ville de la Turquie d'Asie (Anatolie) dans l'Asie Mineure. Arméniens grecs, etc.

Armadales, ville de la Grande-Bretagne dans le comté de Louth.

Armand, architecte français, né et mort à Paris. Il fut élève de l'École des beaux-arts, et se consacra à l'architecture. Ses travaux en architecture sont nombreux, et il a été chargé de plusieurs grandes entreprises.

Armand, comte Ernest, homme politique et homme d'État. Il fut député et ministre, et a joué un rôle important dans l'histoire de France.

Armatrice, ville de la France. Elle est connue pour son industrie textile et ses manufactures.

Arlequin roi, dram. en quatre actes de Ruychard, adaptation de Robert le Diable, 1827. Un royaume imaginaire de l'île de l'Inde se voit attaqué par les Génois. Son vainqueur, le roi, est assassiné, le prince est aveuglé. On attend le rituel pour le rétablir, l'œil mortel, qui, depuis son mariage, était exilé à Venise, l'édouard, est un homme de bien. Il descend à Venise, et se fait reconnaître par son nom. Il se fait reconnaître par son nom.

ARMÉE n. f. - Exercice. Le régime de paix armée auquel l'Europe est, peut-on dire, le monde entier est soumis depuis 1870 a déterminé, dans la très grande majorité des Etats, une transformation de l'organisation militaire: d'une façon générale, les armées de métier ont fait place aux armées nationales, recrutées par le service obligatoire, qui seul peut fournir des effectifs assez élevés pour répondre aux nécessités de la guerre moderne. On trouvera, dans la notice relative à chacun des Etats, la date de cette transformation, dont l'Angleterre elle-même, le pays traditionnel des armées de métier, est à la veille de suivre l'exemple.

Le tableau ci-joint est destiné à montrer le rapport actuellement existant entre l'effectif des armées de chaque pays et le budget correspondant. Ce rapport reflète très exactement le caractère de l'armée de chaque nation; on y aperçoit, par exemple, les sacrifices très considérables que la France, la Russie, l'Allemagne consentent pour soutenir leur force militaire, sacrifices dépassés pourtant par les Etats-Unis, dont l'armée, recrutée encore par voie d'engagements, est proportionnellement une des plus chères du monde. Au contraire, l'armée turque - effectifs souvent irrégulièrement encadrés et plus mal payés encore - et l'armée suisse, grâce à la constitution toute particulière de ses milices, sont entretenues à bien moins de frais.

ARMÉNITE n. f. Phosphate hydraté naturel, qui est le faux lapis ou lazulite.

ARMESSIN Nicolas DE L' V. LARMESSIN (DE), t. V.

ARMEZ (Louis), député français, né à Paris en 1838, républicain. Ancien élève de l'École centrale, il fut élu en 1876 député de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), et n'a cessé depuis lors de faire partie de la Chambre, sauf de 1885 à 1889. Il s'est beaucoup occupé des questions concernant la marine marchande et les intérêts des pêcheurs. La famille Armez a longtemps possédé la tête du cardinal de Richelieu, séparée du cadavre embaumé, lors de la profanation du tombeau de la Sorbonne en 1793 et dérobée par un bonnetier de la rue de la Harpe, nommé Cheval. Celui-ci en fit don à l'abbé Nicolas Armez, dont le neveu, qui fut le père du député actuel et représenta aussi le département des Côtes-du-Nord à la Chambre de 1836 à 1848, restitua la précieuse relique à l'État en 1866, à la prière du ministre Duruy et de l'empereur Napoléon III.

ARMOUR (Phillip), célèbre fabricant de conserves de viandes à Chicago, né dans l'État de New-York, mort à Chicago en 1828-1901. Il fit une fortune colossale dans le commerce des grains, puis des conserves, et donna un million et demi de dollars à l'Institut de technologie de Chicago, qui porte son nom.

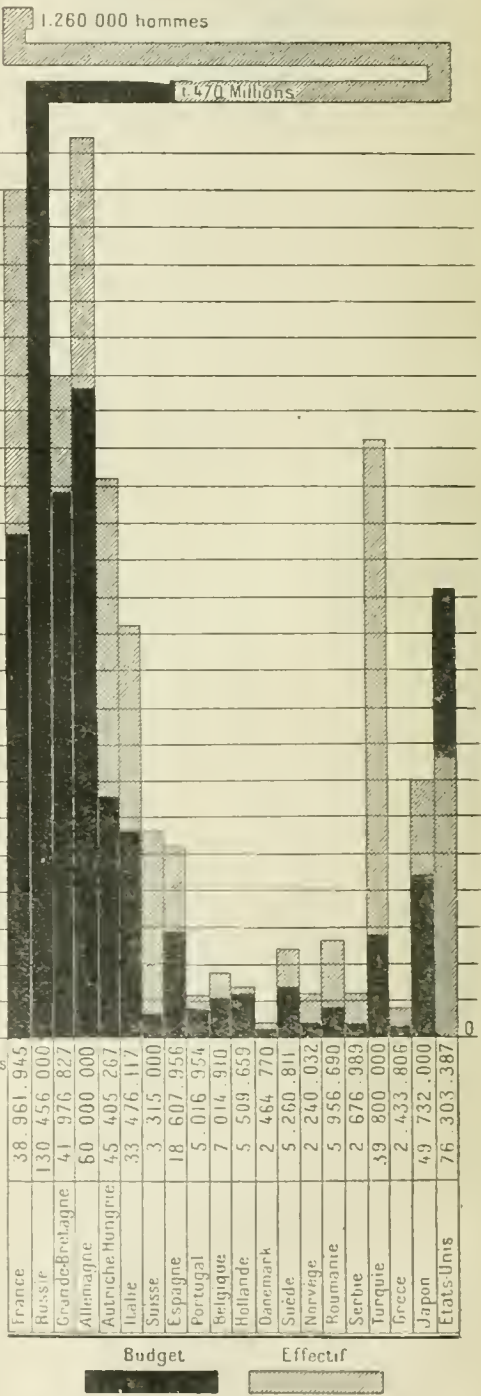
ARMSTEAD (Henry) sculpteur anglais, né à Londres en 1828. En même temps que la sculpture en marbre, il a pratiqué la sculpture en bois, ainsi que le travail des métaux précieux, l'or et l'argent. Ses travaux en marbre, en pierre et en bois, dans le monument à Hy-Park à la mémoire du prince Albert, consistent en une série de musées et de statues en bronze de la Chambre d'Assemblée, de la Médecine et de l'Économie. Il exécuta aussi la majeure partie des travaux de sculpture du Monument des colonies, des statues allégoriques à Cambridge, etc.

ARMSTRONG (William George) inventeur anglais, né à Newcastle en 1810. Il est mort à Newcastle en 1878. Il est connu pour ses inventions en matière de machines à vapeur et de canons.

ARNAUDS (monnaie) pseudonyme de M. SIMON DE LAGE, compositeur français, né en 1817. Elle d'un ancien compositeur supérieur, elle se consacre à l'écriture et écrit diverses pièces et œuvres.

remarquer par les qualités de la pensée et du style poétique. Une comédie en un acte et en vers, Mademoiselle du Vigean, fut donnée à la Comédie Française en 1832. Elle écrivit deux drames en vers, Jane Grey et Carmagnola, qui ne furent pas joués. L'Odéon donna de Simone Arnaud en 1886: 1802, a-propos en vers à l'occasion de l'anniversaire de Victor Hugo et un drame en quatre actes en vers, les Fils de Jabel, tragédie biblique puissante, qui fut en scène l'histoire des Maccabées. L'Oiseau bleu, comte dramatisé en deux actes et en vers libres, avec musique d'Arthur Coquard, a été représenté à la Bodinière en 1891. Simone Arnaud est revenue au drame en vers avec Jeanne d'Arc, qui n'a pas été jouée. Elle écrivit, avec Edouard Blau, le livret de la Jacquerie, drame lyrique en quatre actes, musique d'Edouard Lalo et Arthur Coquard, joué à l'Opéra-Comique en 1895. Reprenant un sujet déjà traité par elle, elle en tira une nouvelle œuvre: Jabel, drame lyrique en quatre actes, en collaboration avec Louis Gallet, musique d'Arthur Coquard, qui fut joué à Rouen en 1899.

ARNEIRO (José-Augusto Ferreira-Veiga, vicomte D'), compositeur portugais, né à Macao (Chine) en 1838, fils d'un père portugais et d'une mère suédoise. Il se fit connaître par quelques morceaux symphoniques, entre autres la Question d'Orient, jouée au Théâtre Académique; puis il fit représenter au grand théâtre San Carlos, de Lisbonne, un ballet fantastique intitulé Gina. Mais ce qui fit surtout sa réputation fut un Te Deum, qui est considéré comme une œuvre de premier ordre. Quelques compositions religieuses de moindre importance suivirent.



Effectifs et budgets des armées permanentes.

ce beau Te Deum, puis d'Arneiro écrivit deux grands opéras italiens, l'un l'Esprit di giovinezza, représenté en 1876 au théâtre San Carlos, l'autre la Derlitta, paru sur la même scène en 1885, et qui, tous deux, consacrent la renommée du compositeur.

ARNIMITE n. f. Sulfate hydraté naturel de cuivre.

ARNOLD (sir Edwin), poète anglais, né à Gravesend en 1839, mort en 1904. Il se fit connaître par le poème *Belshazzar's Feast*. Il devint principal du collège saussur de Poona (1856-1861), et, de retour en Angleterre, collabora au *Daily Telegraph*. Il a traduit des poèmes hindous, fait des adaptations du grec, de l'arabe, du persan, du sanscrit : *Poems* (1853) ; *the Light of Asia* (1879), qui eut beaucoup de succès ; *Indian Poetry* (1881) ; *Lotus and Jewel* (1888) ; *the Light of the World* (1891) ; *Adzuma or the Japanese Wife*, pièce de théâtre (1893) ; etc.

ARNOLDSON (Sigrid), cantatrice suédoise, née à Stockholm en 1867. Fille et élève d'un ténor renommé du Théâtre-Royal de Stockholm, elle n'était cependant point destinée au théâtre. C'est sur les instances de sa compatriote Christiane Nilsson qu'elle fut envoyé à Paris pour y faire ses études de musique et de chant. Elle débuta à l'Opéra-Italien de Moscou en 1886 avec un succès retentissant. Elle alla donner ensuite quelques représentations à Londres, à Amsterdam et à Stockholm, puis joua *Mignon* à l'Opéra-Comique de Paris, où l'on applaudit la fraîcheur de sa voix et son talent scénique. De Paris elle entreprit une tournée triomphale à travers l'Europe, puis en Amérique.

A son retour, elle chanta de nouveau dans les grandes villes de l'Europe et revint périodiquement à Paris, où elle se fit entendre à diverses reprises, tantôt dans *Mignon*, tantôt dans *Lakmé*. La voix de Sigrid Arnoldson, très étendue mais non très puissante, est d'un timbre délicieux et d'une égalité prodigieuse. Sa vocalisation est d'une sûreté et d'une agilité remarquables. Son talent est d'ailleurs d'une souplesse extraordinaire, et l'on peut s'en rendre compte par la variété de son répertoire, qui comprend des ouvrages pris dans toutes les écoles.



Sigrid Arnoldson.

ARNSBERG. Géogr. V. ARENSBERG, t. 1^{er}.

AROMITE n. f. Sulfate hydraté naturel de magnésie et d'alumine.

AROUSSI, grande tribu de l'Éthiopie méridionale, peuplant, dans le pays des Gallas, les hautes vallées du Djouba et de son affluent droit le Daou. Étudiée d'abord par les explorateurs italiens Bottego et Kispoli, elle a été ensuite visitée par la mission française du vicomte du Bourg de Bozas.

ARPÈTE ou **ARPETTE** (pèr — peut-être de arperter) n. Argot parisien. Apprenti, apprentie ; Il est interdit de faire porter de lourds fardeaux par les ARPÈTES.

ARQUILLIÈRE (Alexandre-Claudius), acteur français, né à Bœn (Loire) en 1870. Il suivit un moment les cours du Conservatoire, prit des leçons de Talbot, et, dès 1888, entra au Théâtre-Libre créé par Antoine, où il se fit remarquer dans un grand nombre de rôles. A la disparition du Théâtre-Libre il entra à la Renaissance, où il se montra dans *la Princesse lointaine*, et de là passa à l'Ambigu pour y jouer les *Deux Gosses*, et en 1897 entra au théâtre Antoine. Il fit de nombreuses créations dans : *le Repas du Lion*, *le Retour de l'Aigle*, *le Gendarme est sans pitié*, *Résultat des courses*, *la Nouvelle Idole*, *Que Suzanne n'en sache rien*, *En paix*, *la Gitane*, *la Clairière*, etc. En 1900, Arquillière passa au Gymnase, où il créa : *la Poigne*, *le Domaine*, *la Joie du Talion*, *Manoune*, et, vers 1903, il entra à la Renaissance. Arquillière n'est pas contenté d'être un comédien de talent ; il a fait jouer à l'Ambigu, en 1905, un drame de la vie militaire intitulé *la Grande Famille*, qui a été très favorablement accueilli.

ARRÊAT (Jean-Lucien), philosophe français, né à Pertuis (Vaucluse) en 1841. Il a publié : *une Education intellectuelle* (1877) ; *les Questions sociales contemporaines* (1886), de Ad. Coste, en collaboration avec Burdeau ; *De l'Instruction publique*, mémoire couronné au concours Peireiro (1882) ; *Journal d'un philosophe* (1887) ; *Mémoire et imagination*, 2^e édit. (1903) ; *les Croixées de demain* (1898) ; *Dix années de philosophie* (1901) ; *le Sentiment religieux en France* (1903) ; il a traduit de G. Hirth : *Physiologie de l'Art* ; *la Vie plastique*, *fonction de l'écorce cérébrale* ; *les Localisations cérébrales en psychologie* ; etc.

ARRESTERON (ar-rèss) n. m. Nom donné dans le sud-ouest de la France à un champignon comestible, *Phydie bosseli*.

* **ARRÊT** n. m. — Football. Arrêt de volée. Action d'attraper le ballon de volée lorsqu'il vient directement de l'adversaire. (Le joueur qui réussit ce coup doit aussitôt, pour que l'arrêt de volée soit constaté, faire une marque sur le sol avec son talon.)

ARRHÉNÉ n. m. Syn. de MÉTHYLARSINATE BISODIQUE.

ARRHÉNIE (ar-rè-ni) n. f. Genre de champignons de la famille des agaricinées, caractérisé par ses spores blanches, sa consistance dure, caractère ligneux, et l'aspect de ses feuillets qui sont très peu développés et réduits à de simples plissements.

* **ARRHENIUS** (Johan), botaniste et agronome suédois, né à Klövdala (Suède) en 1811. — Il est mort en 1899.

* **ARRIÈRE** n. m. — Football. Joueur qui reste près du but pour arrêter tout adversaire se dirigeant avec le ballon vers la ligne du but ou pour renvoyer le ballon d'un coup de pied le plus loin possible.

ARRIVISME (a-ri-viss'm) n. m. Manière d'être, tendances de l'arriviste.

* **ARROSEUR** n. m. — Encycl. Arroseur automatique pour les plantes d'appartement. Ce petit appareil, dont l'invention date de quelques années, se compose d'un ballon de verre et d'une sorte de chapeau en terre cuite, dont le fond est de forme comparable à celle d'un cul de bouteille. Il

y a toutefois cette différence qu'il est percé au centre d'une ouverture. A l'état de fonctionnement, l'appareil est disposé comme le montre la figure, le ballon rempli d'eau jusqu'à une certaine hauteur, et renversé au-dessus



Arroseur automatique : 1. Coupe de l'appareil en place ; 2. Chapeau en terre cuite montrant le fond repoussé ; 3. Le même en coupe ; 4. L'appareil en place.

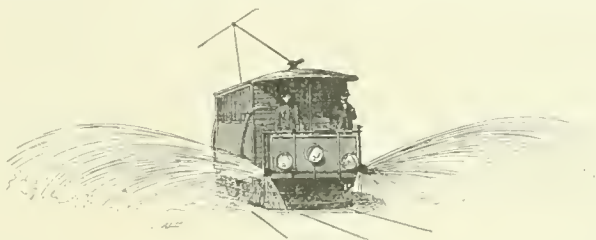
l'une à l'intérieur et l'autre à l'extérieur du chapeau, ne se trouvent en contact que par cette ouverture, et l'écoulement de l'eau ne peut se produire qu'autant que la terre, étant sèche ou relativement sèche, peut exercer, par



Arroseur automobile.

action capillaire, une véritable aspiration ; en conséquence, elle s'arrose d'elle-même, et dans la mesure de ses besoins.

— *Arroseurs automobiles*. L'application de l'automobile à l'arrosage des grandes villes est entrée dans la prati-



Tramway arroseur.

que courante depuis quelques années. A Paris, des arroseurs automobiles très puissants parcourent les grandes voies, telles que l'avenue du Bois-de-Boulogne, et projettent avec force une véritable nappe d'eau sous pression, suffisante pour arroser amplement, d'un seul coup, une rue de moyenne largeur. En Amérique et dans quelques villes d'Europe, à Milan notamment, des services de tramways électriques arroseurs ont été organisés ; ces véhicules munis d'un réservoir de grande capacité projettent à l'aide de lances spéciales une véritable rideau d'eau sur tout leur parcours, qu'ils effectuent à grande vitesse vers quatre heures du matin, lorsque les voies sont à peu près désertes.

ARROW, nom de deux lacs du Canada Colombie britannique, l'un et l'autre simples épanouissements du lit de la Colombie ; l'Arrow d'en haut a plus de 25.000 hectares ; l'Arrow d'en bas plus de 16.000.

ARSENGLANZ n. m. Syn. de ARSENO-LAMPRITE.

* **ARSENIC** n. m. — Encycl. *Arsenic normal*, A. Gautier a signalé (1898-1902) la présence constante, dans l'organisme, d'arsenic à l'état de traces en combinaison organique constitutive des cellules nucléoprotéiques, principalement dans la glande thyroïde. L'auteur conclut à une fonction de cet arsenic normal, les nucléoprotéides activant la vie générale et concourant à la reproduction des tissus. L'arsenic provient de nos aliments (peau, cervelle, de quelques végétaux, des eaux ; l'excédent s'élimine par la pousse des poils, la desquamation de la peau chez l'homme, par le sang menstruel chez la femme ; dans ce cas, s'il y a fécondation, le métalloïde est utilisé pour la formation du nouvel être ; cette découverte explique en outre l'influence des médications arsenicales organiques (cocodylate), les relations entre la glande thyroïde et la grosseur, la coupe des cheveux chez la femme et ses règles, etc.

ARSENO-LAMPRITE (lan) n. m. Arsenic natif.

ARSÉNOLAPYLITE n. f. Acide arsénieux naturel.

* **ARSIN** n. m. — Bois brûlé ou endommagé par le feu.

ARSONVALISATION n. f. Application des courants de haute fréquence à la thérapeutique médicale.

— Encycl. Le professeur d'Arsonval en étudiant les courants de Tesla a établi toute une série d'appareils, dont l'usage se généralise de plus en plus dans le traitement de diverses maladies. Aussi a-t-on donné son nom à cette application des courants de haute fréquence.

On utilise principalement, pour les applications générales, le solénoïde, en le mettant en rapport avec les armatures extrêmes des condensateurs (v. *haute fréquence*) et, pour les applications locales, la bobine inductrice

et les résonateurs. On lui oppose aussi un autre appareil. La fréquence des interruptions des courants permet de soumettre les malades à de fortes intensités, sans que la sensibilité soit atteinte.

La d'Arsonvalisation est utilisée dans les maladies chroniques, rhumatismes, arthrose, arthritisme, eczéma, diabète, albuminurie. Elle est absolument contre-indiquée dans les maladies cardiaques valvulaires.

* **ART** n. m. — **ART NOUVEAU** ou **ART MODERNE**. Cette expression est née du grand mouvement d'art décoratif qui, à partir de 1892, se manifesta dans l'Europe occidentale. Depuis cette époque on qualifie *art nouveau*, ou *art moderne*, tout meuble, tout objet dont les dispositions de forme et de décoration de la tradition et des styles.

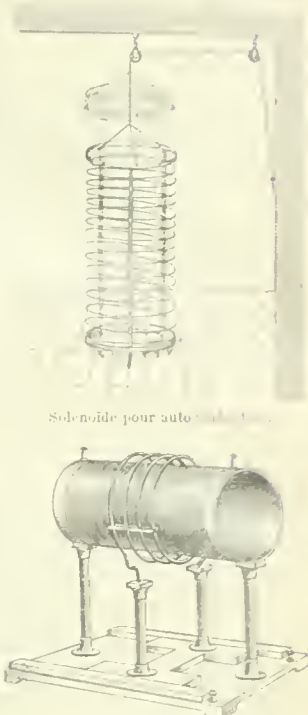
La naissance du mouvement d'art décoratif dont il s'agit ne fut pas aussi spontanée qu'on le croit généralement. De 1815, époque où disparaît le style Empire, à 1880, il est possible de constater bien des variations dans la décoration du mobilier et du bibelot. Par exemple, on pouvait voir à l'Exposition universelle de 1900 des reconstitutions d'ameublements Restauration, Louis-Philippe, Napoléon III qui différencient certains caractères. Mais la tradition ou, plutôt, l'imitation avait trop de part dans la production de ces diverses époques pour qu'un style prit naissance et reçut un nom caractéristique. Cependant, durant ce laps de temps, certains artistes avaient cherché à exprimer leur idéal décoratif autrement qu'ils le devancèrent.

Jean-Ch. Cazin, après 1870 ; Jean Carries, aux environs de 1880, modèrent et décorèrent des poteries. Felix Bracqhemond apporte sa collaboration aux porcelaniers Haviland. Mais il faut arriver à l'Exposition universelle de 1889 pour constater un progrès certain pouvant amener l'éclosion d'un art nouveau. L'Angleterre, dans le mobilier, affirmait sa logique ; les orfèvres allemands Graham et Augustus Tiffany paraient les pièces précieuses par leurs ateliers de décors neufs, tandis que les verreries de Louis-C. Tiffany révolutionnaient l'art du vitrail. En France, une élite d'artistes et d'industriels exposait des œuvres qui témoignaient également des progrès accomplis. Emile Gallé avait envoyé des meubles dont il avait fixé les lignes et créé le décor, et des vases, en verre coloré, dont il tirait par le feu des effets saisissants. Cl. Massier, Chaplet, Dammouse et Delaherche renaissance des grès flamands, neufs de forme et de coloration ; Vevey, Boucheron et Lucien Faize, les orfèvres et des bijoux qui témoignaient de recherches nouvelles. L'évolution était même assez avancée pour que Faize proposât de repousser dans le métal des herbes potagères pour la décoration d'un type de service d'orfèvrerie.

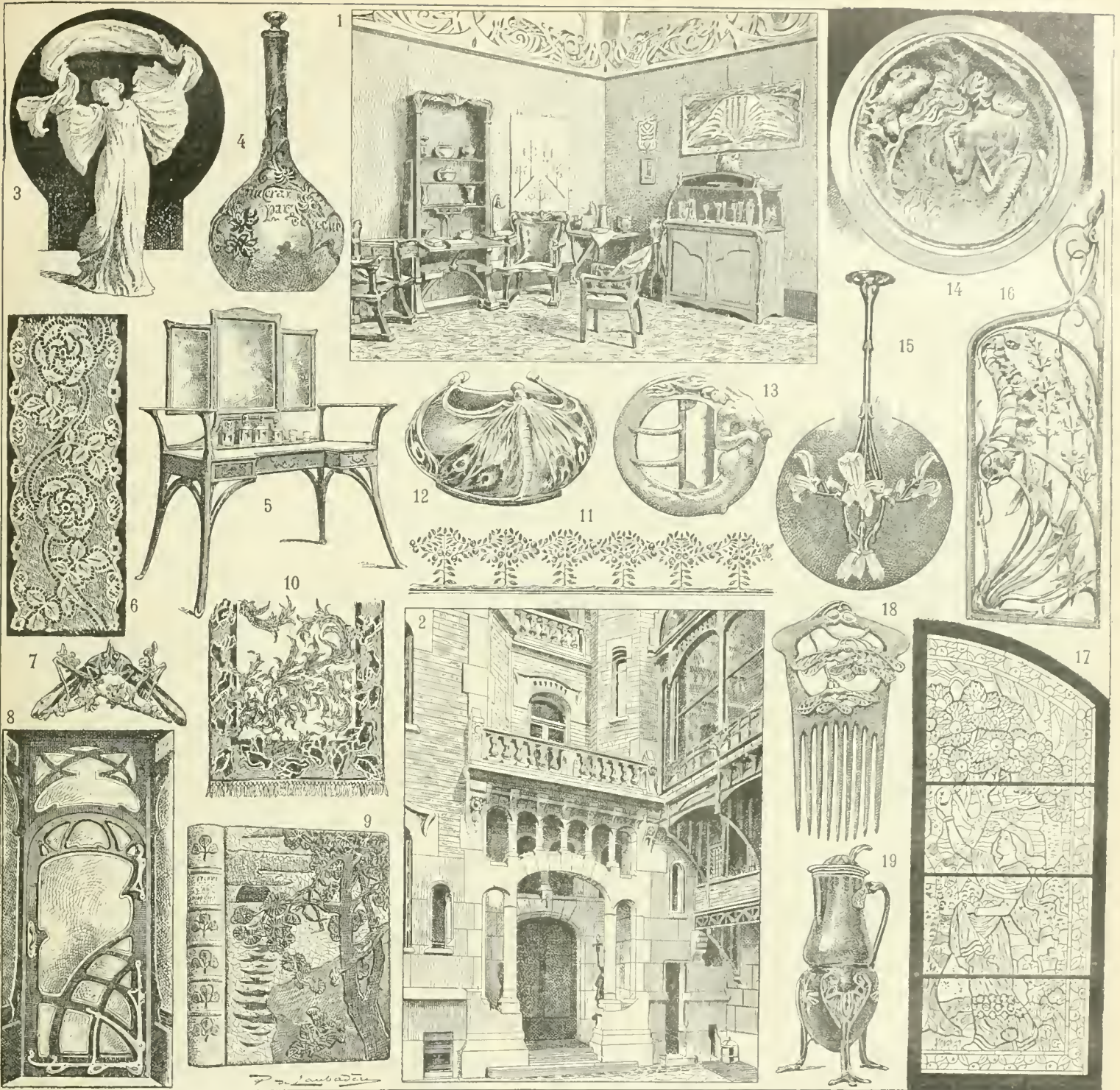
Les exemples fournis par l'Exposition universelle de 1889 portèrent rapidement leurs fruits. Tout allait concourir à une rénovation décorative. Les artistes, au lieu du préjugé du grand art, cherchent des formes. Aussi, en 1891, la Société nationale des Beaux-arts crée-t-elle une section d'art décoratif, peu importante la première année, mais significative au Salon de 1892, où les ateliers de J. Desbois, Alexandre Charpentier, Jean Baffier sont exposés pour la première fois. La Société des Artistes français, réfractaire tout d'abord à l'art décoratif, est contrainte de céder lors du Salon de 1895, qui comprend une section spéciale aux objets d'art.

Le 22 décembre de cette même année, au retour d'une mission aux Etats-Unis, S. Bing inaugure dans son hôtel de la rue Clauchat, approprié au goût du jour par Bonnier, un magasin qui prend pour titre *l'Art nouveau*. A l'étranger le progrès de cet art nouveau ne sont pas moins considérables. En Angleterre, les maîtres Liberty, les manufactures de papier peint d'Essex, les ateliers de Merton-Abbey et de Kelmscott-Press, que dirige William Morris et auxquels Burne-Jones et Walter Crane fournissent des modèles, jouissent d'une faveur extrême. Il n'est pas jusqu'au grand bazar londonien. Mais le qui ne rajuste ses modèles et offre à sa clientèle de l'art nouveau. On inaugure à Bruxelles, en février 1894, la première exposition de la *Libre Esthétique*, où une large place est réservée aux manifestations décoratives, et en décembre de la même année, une *Maison d'art*, installée dans l'ancien hôtel de Edmond Picard, le célèbre avocat belge, ouvre ses portes aux acheteurs bruxellois. Toutes les productions décoratives de l'Europe, qu'elles émanent d'artistes célèbres ou d'humbles ateliers campagnards, s'y trouvent réunies. Mouvements simultanés, un peu antérieurs ou légèrement postérieurs, en Allemagne, en Autriche, en Hollande, en Danemark, dont les porcelaines de la manufacture royale de Copenhague ont conquis bien avant 1895 la faveur des amateurs les plus délicats.

L'expression *art nouveau* est dès lors et tirée dans le langage courant, mais il s'en faut que ces deux mots désignent des tendances uniformes, capables de donner



Solénoïde pour arroseur automatique.



ART NOUVEAU OU ART MODERNE. 1. Intérieur (Riemerschmid). — 2. Porte d'hôtel (Plumet). — 3. Statuette en biscuit de Sèvres (Léonard). — 4. Vase (Galle). — 5. Table de toilette (Plumet). — 6. Dentelle polychrome (Aubert). — 7. Broche (Lalique). — 8. Porte (Hankar). — 9. Reliure (R. Wiener). — 10. Tapis (Aubert). — 11. Décor mural (Aubert). — 12. Drageoire en argent, cuivre et émaux (Feuillâtre). — 13. Boucle de ceinture (H. Nougé). — 14. Plat en étain (Desbois). — 15. Lustre (Dampf). — 16. Grille en fer forgé (Robert et Prouvé). — 17. Vitrail (Grasset). — 18. Peigne en écaille (Lalique). — 19. Coqemard en argent (Boquet).

ASCÈSE (ass-sèz' — du gr. *askêsis*, application, exercice) n. f. Etat d'âme de l'ascète, aspiration aux plus hautes vertus : *Les abus de l'ASCÈSE ne paraissent pas encore chez Philon; ces états merveilleux s'obtiennent par l'enthousiasme, par l'amour et le renoncement à soi-même.* (E. Renan.)

ASCHARITE (as-ka) n. f. Borate hydraté naturel de magnésie.

ASCHIZOMYS (ass-ki. miss) n. m. Genre de mammifères roageurs, de la sous-famille des microtisiés, comptant une espèce propre au nord extrême de l'Asie. (Le genre *aschizomys* a été établi en 1898 par Miller, pour un petit campagnol (*aschizomys lemniscus*), découvert dans les parages du détroit de Behring, et présentant l'aspect des lemmings.)



Aschizomys.

ASCIGÈNE (ass-si — du gr. *askos*, outre, et *gennân*, engendrer) adj. Qui provient d'un asque.

ASCIGÈRE (ass — du gr. *askos*, outre, et du lat. *gerere*, porter) adj. Qui produit des asques.

ASCOBACILLE n. m. Syn. de ASCOBACTÈRE.

ASCOBACTÈRE (ass) n. m. Genre de bacilles, trouvé par Babès dans l'air.

— ENCYCL. L'*ascobactère* existe presque toujours dans le jetage des chevaux morveux et il a pu parfois être confondu avec le bacille de la morve; il ne semble pas être pathogène.

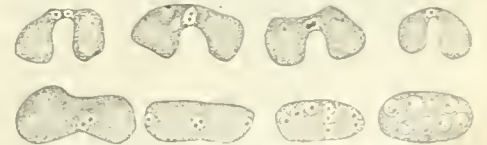
ASCOCHYTE (ass-ko-ki) n. m. Genre de champignons du groupe des sphéropsidés, caractérisé par ses spores blanches ou légèrement verdâtres, ovoïdes ou allongées, pourvues d'une cloison. Ces champignons se développent généralement en parasites sur les feuilles ou les fruits et y produisent des maladies qui se manifestent par des taches colorées plus ou moins étendues. Une espèce, l'*ascochyte du pois*, nuit souvent beaucoup aux pois, haricots et autres légumineuses cultivées.)

ASCOCOQUE (ass-ko-kok) o. m. Genre de microcoques, découvert par Billroth dans l'eau de viande putréfiée.

— ENCYCL. L'*ascocoque* est le microbe de la botryomycose du cheval; on le rencontre aussi exceptionnellement chez le porc et le bœuf et même l'homme.

* **ASCOMYCETES** (ass) o. m. pl. — ENCYCL. De récents travaux ont démontré d'une façon positive, dans un certain nombre de cas déjà, la réalité de phéromènes sexuels qui jusqu'ici étaient considérés comme douteux chez les champignons ascomycètes. La formation des asques est précédée de l'union, sinon toujours de deux masses protoplasmiques, au moins de deux noyaux. Dans certaines levures on a même constaté la réunion de une

seule de deux cellules voisines, et la fusion de leurs deux noyaux en un seul, puis la division de ce noyau unique en deux, quatre, huit; autour de chacun de ces huit



Ascomyces.

noyaux, s'organise une certaine quantité de protoplasma, qui se revêt d'une enveloppe cellulosique, constituant ainsi une spore; la cellule provenant de l'union de deux autres est ainsi devenue un asque à huit spores.

ASCOPHYLLÉ (ass) n. f. Algue de la famille des Rhodophycées, commune sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche, fixée aux rochers par une sorte de bouton en forme de disque. Elle est constituée par de longs filaments ramifiés, présentant çà et là sur leur trajet et à leur extrémité des renflements arrondis, partiellement creux, à l'intérieur, servant de flotteurs.)

ASÉBOFUCHSINE (fuk) n. f. Composé (C¹⁴H¹⁰O⁴). On l'on retire en même temps que l'aséboquercine des feuilles de l'*andromeda toxica*. Elle donne, quand on la

qui se repose trop s'atrophie. Si les athlètes ont de gros muscles, c'est qu'ils les exercent beaucoup. Par conséquent, il y a relation entre le fonctionnement et l'assimilation et le fonctionnement et l'assimilation sont corrélatifs : c'est la loi de l'assimilation fonctionnelle de Lo Dantec.

* **ASSIMILÉS** n. m. pl. — Militaires non combattants, dont les grades correspondent à ceux des combattants : intendants, médecins, pharmaciens, vétérinaires.

* **ASSINIBOIA**. — Ce territoire du Nord-Ouest canadien n'existe plus; il a été réuni en 1905 à celui de Saskatchewan pour former la province ou Etat de Saskatchewan. (V. ce mot.)

ASSIOUT, ville d'Egypte (Haute-Egypte), V. Stor.

* **ASSISTANCE** n. f. — EXCECL. *Assistance judiciaire*. La loi du 30 janvier 1851, qui a constitué et organisé l'assistance judiciaire, a été révisée et complétée par une loi du 10 juillet 1901, surtout au point de vue de l'étendue du droit éventuel à l'assistance judiciaire. Cette loi a assuré à l'assisté une justice absolument gratuite.

1° *Etendue du droit éventuel à l'assistance*. Le bénéfice éventuel de l'assistance judiciaire est accordé : 1° à toute personne à laquelle l'insuffisance de ses ressources rend impossible l'exercice de ses droits; 2° non seulement aux individus, mais aussi aux établissements et associations d'assistance publique ou privés jouissant de la personnalité civile; 3° soit en demandant, soit en défendant; 4° devant toutes les juridictions civiles à l'exception des seuls conseils de prud'hommes) et devant toutes les juridictions d'instruction et de répression; 5° en dehors de tout litige, pour les actes de juridiction gracieuse, ainsi que pour les actes conservatoires, tels que saisies-arrests et autres mesures de même ordre; 6° pour les actes de procédure et d'exécution à opérer tant en vertu des décisions en vue desquelles l'assistance judiciaire a été accordée qu'en vertu des décisions obtenues sous le bénéfice de cette assistance, et même en vertu d'un simple contrat, exécutoire par lui-même.

2° *Formes dans lesquelles l'assistance judiciaire est accordée*. L'admission à l'assistance judiciaire est prononcée par un bureau spécial, qui est établi : 1° auprès de chaque tribunal d'arrondissement; 2° dans chaque cour d'appel; 3° près la Cour de cassation et le conseil d'Etat.

Toute personne qui réclame l'assistance judiciaire doit adresser sa demande (écrite sur papier libre ou verbale) soit au procureur de la République près le tribunal de son domicile, soit au maire de son domicile, chargé de la transmettre immédiatement au procureur de la République. En même temps, le réclamant doit fournir : 1° un extrait du rôle de ses contributions ou un certificat du percepteur de son domicile, constatant qu'il n'est pas imposable; 2° une déclaration attestant qu'il est, à cause de l'insuffisance de ses ressources, dans l'impossibilité d'exercer ses droits en justice et énumérant ses moyens d'existence, quels qu'ils soient. En outre, le réclamant affirme la sincérité de sa déclaration devant le maire de la commune de son domicile; le maire lui en donne acte, au bas de la déclaration. Le bureau spécial est saisi de la demande par le procureur de la République.

En cas d'appel, si l'assisté est intimé, le bénéfice de l'assistance judiciaire lui est maintenu de plein droit; s'il est appelant, il doit obtenir l'assistance du bureau établi près la cour d'appel. En cas de pourvoi en cassation, les mêmes règles sont applicables.

3° *Effets de l'assistance judiciaire*. Sur l'envoi à qui de droit de la décision du bureau portant admission à l'assistance judiciaire, il est désigné à l'assisté, suivant les circonstances et la juridiction, un huissier, un avocat, un avocat chargé de lui prêter leur ministère.

L'assisté est dispensé provisoirement du paiement des frais exposés dans l'action en justice intentée; l'Etat lui fait l'avance de ces frais. Si l'assisté gagne le procès, l'Etat recouvre sur l'adversaire tous ces frais. Si cet adversaire est insolvable ou si c'est l'assisté qui a perdu le procès, l'assisté est, pendant dix ans, soumis à l'action de l'Etat pour le recouvrement des frais avancés, de sorte que, s'il venait à meilleure fortune, il serait tenu, pendant ce temps, de rembourser ses frais.

4° *Retrait de l'assistance judiciaire*. Le bénéfice de l'assistance judiciaire peut être retiré en tout état de cause, même après la fin des instances et procédures pour lesquelles elle a été accordée : 1° s'il survient à l'assisté des ressources reconnues suffisantes; 2° s'il a surpris la décision du bureau par une déclaration frauduleuse (sans préjudice, en ce dernier cas, de poursuites correctionnelles).

Le retrait rend immédiatement exigibles les frais de toute nature dont l'assisté avait été dispensé.

— *Assistance aux vieillards, infirmes et incurables*. La loi du 14 juillet 1905, développant le principe posé par l'article 13 de la loi de finances du 29 mars 1897, a organisé, à partir du 1^{er} janvier 1907, un service d'assistance obligatoire en faveur des vieillards, infirmes ou incurables.

Admission à l'assistance. « Tout Français privé de ressources, incapable de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence et, soit âgé de plus de soixante-dix ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable » reçoit l'assistance instituée par la loi du 14 juillet 1905. (Art. 1^{er}.)

L'assistance est donnée par la commune où l'assisté a son domicile de secours; à défaut de domicile de secours communal, par le département où l'assisté a son domicile de secours départemental; à défaut de tout domicile de secours, par l'Etat. (Art. 2.) Le service est organisé dans chaque département par le conseil général. (Art. 6.)

Chaque année, un mois avant la première session ordinaire du conseil municipal, le bureau d'assistance dresse la liste des vieillards, des infirmes et des incurables qui, dans une demande écrite, ont fait valoir leurs titres au service d'assistance. La liste préparatoire ainsi dressée est divisée en deux parties : la première, comprenant ceux qui ont leur domicile de secours dans la commune; la seconde, ceux qui ont leur domicile de secours dans une autre commune, ou qui ont le domicile de secours départemental, ou qui n'ont aucun domicile de secours. Il est procédé à la révision de la liste un mois avant chacune des trois autres sessions du conseil municipal, et en cas de besoin dans le cours de l'année. A défaut par le bureau de dresser la liste, elle est établie d'office par le conseil municipal. (Art. 7.)

Le conseil municipal, délibérant en comité secret sur la totalité des demandes préalablement soumises au bureau

d'assistance, propose l'admission à l'assistance des personnes ayant leur domicile de secours dans la commune et règle les conditions dans lesquelles elles seront assistées, à domicile ou dans un établissement hospitalier. (Art. 8.)

Pendant un délai de vingt jours à dater du dépôt, au secrétariat de la mairie, de la liste des admis, ceux dont la demande a été écartée ou incomplètement accueillie peuvent présenter une réclamation à la mairie, et tout habitant à la faculté de réclamer l'inscription ou la radiation des personnes omises ou indûment portées sur la liste. (Art. 9.) Le même droit appartient au préfet ou au sous-préfet. (Art. 10.) Il est statué, dans le délai d'un mois, sur les réclamations, par une commission cantonale présidée par le sous-préfet à défaut, par le juge de paix, et dont les décisions peuvent être déférées, dans les vingt jours de la notification, au ministre de l'intérieur, qui saisit ou litige la commission centrale instituée auprès du ministre de l'intérieur pour donner son avis sur l'admission à l'assistance aux frais de l'Etat. (Art. 11 et 17.) L'admission est prononcée par le ministre de l'intérieur pour les intéressés qui n'ont pas de domicile de secours, et par la commission départementale pour ceux qui ont le domicile de secours départemental. Les décisions de la commission départementale peuvent être réformées par le conseil général, et les intéressés peuvent toujours se pourvoir devant le ministre de l'intérieur. (Art. 11-16.) Si l'intéressé cesse d'être sans ressources, l'assistance lui est retirée.

Mode d'assistance. « Les vieillards, les infirmes et les incurables ayant le domicile de secours communal ou départemental reçoivent l'assistance à domicile. Ceux qui ne peuvent être utilement assistés à domicile sont placés, s'ils y consentent, soit dans un hospice public, soit dans un établissement privé ou chez des particuliers, ou enfin dans les établissements publics ou privés ou le logis seulement, et indépendamment d'une autre forme d'assistance, leur est assurée. Le mode d'assistance appliqué à chaque cas individuel n'a aucun caractère définitif. » (Art. 19.)

L'assistance à domicile consiste dans une allocation mensuelle, incompressible et insaisissable, de 5 francs au moins et, à moins de circonstances exceptionnelles, de 30 francs au plus. La quotité de l'allocation est diminuée du montant des ressources que posséderait l'assisté. Par exception, les ressources provenant de l'épargne n'entrent en décompte que si elles excèdent 60 francs (120 francs lorsque les ayants droit ont élevé trois enfants jusqu'à l'âge de seize ans). L'excédent n'est compté que pour moitié, mais les ressources d'épargne et l'allocation d'assistance ne peuvent ensemble dépasser 180 francs. Les ressources permanentes provenant de la bioassistance privée sont également comptées pour moitié et soumises quant au cumul à la même limite maximum de 180 francs. (Art. 20.)

Assistance publique MÉDAILLES D'HONNEUR DE L' instituées par décret du 31 décembre 1903 en faveur des personnes qui se distinguent par leurs services et leur dévouement à la cause de l'assistance publique. Ces médailles sont décorées avec un diplôme par arrêté du ministre de l'intérieur, sur la proposition du directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques. Elles sont en bronze, argent ou or, et du module de 27 millimètres. Les médailles de bronze et d'argent sont suspendues par une bélière à un ruban à sept raies verticales alternativement jaune et blanche; la médaille d'or est attachée au même ruban agrémenté d'une rosette. En cas d'indignité dûment constatée, la médaille peut être retirée dans la forme où elle a été accordée.



Médaille de l'Assistance publique (avers et revers.)

ASSMUSS (Robert), paysagiste et illustrateur allemand, né à Stuhl Prusse-Occidentale en 1842. Elève de Völcker pour la peinture, il commença par des illustrations pour l'*Illustrirte Zeitung*, pour la revue populaire « die Gartenlaube », et depuis il illustra la *Guerre de 1870-1871*. En 1872, il visita Munich, parcourut la haute Italie, la Suisse, les pays d'Empire, les Karpathes, la Hongrie, etc. Puis il fit paraître un grand ouvrage illustré : *Alsace-Lorraine*. De ces divers voyages il a rapporté de beaux dessins : *le Passage de la Génni, Paysages des Karpathes*, etc.

* **ASSOCIATION** n. f. — Sports. Une des formes du football. V. FOOTBALL, t. IV.

— Dr. EXCECL. Le régime du droit d'association a été complètement modifié par la loi du 1^{er} juillet 1901.

L'article 1^{er} de cette loi contient la définition suivante : « L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité, dans un but autre que de partager des bénéfices. » Les sociétés civiles ou commerciales, en particulier l'association commerciale en participation du Code de commerce, etc., ne seraient point association *bon sensu*; la loi ne touche point à leur législation spéciale. Même parmi les associations rentrant dans sa définition, les syndicats professionnels, et certaines autres associations économiques, conservent leur législation antérieure. La loi elle-même fait aux congrégations religieuses un régime particulier.

Le contrat défini par la nouvelle loi est régi, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations; notamment l'objet de l'association doit être licite. Celle-ci peut se former librement, sans autorisation ni déclaration préalable; mais elle n'a de capacité juridique que sous certaines conditions lui conférant une capacité restreinte, ou si elle est reconnue d'utilité publique. La dissolution des associations est volontaire, statutaire ou judiciaire; elle ne peut être administrative. Pour certaines associations spécifiées, il peut y avoir lieu à dissolution par décret en conseil des ministres. Tout membre d'une association à durée indéterminée peut toujours se retirer, après paiement des cotisations échues et de l'année courante, nonobstant toute clause contraire.

Pour acquérir la capacité restreinte, l'association doit,

d'après l'article 5, être reconnue d'utilité publique par les fondateurs et être l'objet d'une déclaration d'utilité publique indiquant le contenu et à la suite de laquelle il est dressé un exemplaire des statuts à la préfecture ou à la sous-préfecture du siège social. L'association a capacité restreinte si elle doit déclarer dans les trois mois et consigner sur un registre qui sera présenté aux autorités administratives et judiciaires, chaque fois qu'elle en fait la demande, tout changement dans son administration ou sa direction et toute modification à ses statuts; ces modifications ou changements ne sont opposables aux tiers que lorsqu'ils ont été déclarés.

L'association a capacité restreinte pour son autorisation spéciale, en ce qui concerne, pour elle-même ou pour ses adhérents, posséder ou administrer, en dehors des subdivisions de l'Etat, des départements et des communes : 1° les cotisations de ses membres, quel qu'en soit le chiffre, et le prix de leur rachat ne pouvant dépasser 50 francs; 2° le local destiné à son administration et à ses réunions; 3° les immeubles situés en France ou à l'étranger. Sa capacité ne va pas au delà.

Les unions d'association ayant un caractère public ou une direction centrale sont soumises à six formes de cotisations fixes pour les associations déclarées d'utilité publique, dans les trois mois, les nouvelles associations volontaires.

La reconnaissance d'utilité publique a lieu par décret. L'association qui la sollicite doit avoir rempli au préalable les formalités imposées aux associations déclarées. Les associations reconnues ont, quant aux changements dans l'administration ou la direction et aux modifications de statuts, les mêmes obligations que les associations déclarées (décret du 16 août 1901). La sanction est l'amende de 5 fr. de l'art. 471-15^e du Code pénal. Les unions peuvent aussi être reconnues d'utilité publique. Les associations (et unions reconnues d'utilité publique) peuvent faire tous les actes de la vie civile qui ne sont pas interdits par leurs statuts, mais elles ne peuvent posséder ou acquérir d'autres immeubles que ceux nécessaires au but qu'elles se proposent. Elles ne peuvent accepter définitivement les dons ou des legs sans autorisation administrative. Elles ne peuvent accepter une donation avec réserve d'usufruit au profit du donateur. Toutes les valeurs mobilières d'une association doivent être placées en titres nominatifs.

En cas de dissolution des associations déclarées ou reconnues d'utilité publique, leurs biens sont répartis conformément aux statuts ou à la décision de l'assemblée générale qui prononce la dissolution volontaire. Les statuts, produits à l'appui des demandes de reconnaissance d'utilité publique, doivent s'expliquer sur la destination des biens, mais sont, d'ailleurs, modifiables. A défaut, la dévolution a lieu, suivant les règles déterminées, en une assemblée générale réunie à cette seule fin; cette assemblée ne peut attribuer aux associés, en dehors de la reprise des apports, une part quelconque des biens de l'association (loi de 1901, art. 9, et décret du 16 août 1901, art. 11, 14 et 15).

Association culturelle. La loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat a prévu, sous ses articles 18 et suivants, la formation d'associations dites « culturelles », destinées à assurer l'exercice des cultes.

Ces associations doivent être composées au moins : dans les communes dont la population est inférieure à 1.000 habitants, de 7 personnes; dans les communes de 1.000 à 20.000 habitants, de 15 personnes; dans les communes de plus de 20.000 habitants, de 25 personnes majeures, domiciliées dans la circonscription religieuse.

Elles peuvent constituer des unions ayant une direction ou une administration centrale.

Indépendamment des biens des messes, fabriques et consistoires qui leur sont dévolus aux termes de l'article 4 de la loi, les associations qui se sont conformées aux règles d'organisation générale du culte peuvent recevoir des cotisations périodiques, le produit de quêtes et collectes et des rétributions pour les cérémonies religieuses, pour la location des bancs et chaises, pour la fourniture des objets destinés au service des funérailles.

Les associations et les unions dressent chaque année un inventaire de leurs biens et état de leurs recettes et de leurs dépenses, qui doit être soumis à l'approbation de l'assemblée générale des sociétés. Elles sont, de plus, assujetties à un contrôle financier, exercé par des inspecteurs de l'enregistrement.

Elles peuvent employer leurs ressources disponibles à la constitution d'un fonds de réserve suffisant pour assurer les frais du culte et d'une réserve spéciale pour faire face aux dépenses de construction et de réparation des immeubles affectés au culte.

Les directeurs ou administrateurs des associations ayant contrevenu aux dispositions de la loi sont passibles d'une amende de 16 francs à 200 francs portée au double en cas de récidive; les tribunaux peuvent même prononcer la dissolution de l'association ou de l'union.

— Milit. Une circulaire ministérielle du 15 novembre 1904, complétant et modifiant celle du 27 mai 1895, a défini les conditions auxquelles les militaires peuvent faire partie des associations civiles. Un militaire ne peut, sous aucun prétexte, entrer dans une association ayant un caractère politique ou religieux, ni dans aucune autre sans l'autorisation expresse du ministre de la guerre. Les militaires ont toute liberté de faire partie des associations commerciales, d'assurances, etc., mais seulement à titre d'actionnaires ou commanditaires.

Association générale automobile, association fondée à Paris en 1901, sous le patronage de l'Automobile-Club de France et de la Société d'encouragement pour le développement de l'industrie automobile en France, dans le but de favoriser les progrès et l'extension des industries se rattachant à l'automobilisme, de vulgariser les idées et les connaissances spéciales relatives à la locomotion mécanique, d'étudier et de poursuivre la réalisation de toutes les mesures utiles d'ordre technique, administratif, législatif, contentieux et économique, de grouper pour la défense de leurs intérêts communs, tous ceux qui construisent, vendent ou possèdent des véhicules automobiles, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à la traction mécanique.

Assomption RELIGIEUSES DE L'ou dames de l'Assomption, congrégation de femmes fondée à Paris en 1832 par M^{lle} Anne-Eugénie Milleret de Brou, en religion mère Marie-Eugénie de Jésus. A la fois hospitalière et enseignante, elle a pour but de recevoir les dames qui désirent

lie septentrionale, Australie méridionale, Queensland, Nouvelle-Galles du Sud, Victoria et à la Tasmanie, qui a déclaré entrer dans la fédération. Seules des colonies australiennes, la Nouvelle-Zélande a persisté à demeurer dans son isolement.

Le pouvoir législatif est confié à un Parlement fédéral composé du roi, d'un Sénat et d'une Chambre des représentants. Le gouverneur général, représentant du pouvoir royal, possède des attributions importantes, qu'on pourrait comparer à celles du président de la République en France. Comme lui, il fixe les époques des sessions du Parlement; il peut proroger ses sessions, sous condition toutefois de tenir au moins une session par an. Il nomme et il révoque à son gré les membres de son conseil exécutif. Tous les fonctionnaires fédéraux et en particulier les membres du tribunal fédéral, nommé Haute-Cour fédérale, sont désignés par lui en conseil. Enfin, il est le commandant en chef des forces militaires et navales de la fédération.



Drapeau australien.

Mais le gouverneur général possède certaines attributions qui n'ont pas en France le président de la République. Toutes les fois qu'un bill est voté, le gouverneur général peut le rejeter, ou le réserver pour l'approbation du roi. Dans ce dernier cas, le bill est encore considéré comme sans effet, à moins que le roi ne le sanctionne dans les deux ans. En tout temps et par sa seule volonté, le gouverneur général peut dissoudre la Chambre des représentants. Enfin, si un désaccord grave se manifeste entre les deux Chambres, une même loi ayant été dans un délai de trois ans votée deux fois par la Chambre des représentants et ayant été chaque fois amendée ou rejetée par le Sénat, le gouverneur général peut dissoudre en même temps les deux Chambres.

En face du gouverneur général nommé par le roi d'Angleterre, à côté des Parlements provinciaux, la Constitution de 1901 fait donc apparaître une nouvelle puissance : les deux Chambres fédérales, le Sénat et la Chambre des représentants.

Chaque Etat s'est réservé le droit de légiférer sur la plupart des questions. Aussi le Parlement fédéral n'a-t-il reçu que des attributions limitées aux matières où on sentait le besoin très net d'une législation uniforme : les relations commerciales avec les autres pays, ou entre les Etats de la fédération, les services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, la défense militaire et maritime de la fédération, le monnayage et le cours monétaire, les émissions de papier-monnaie, la législation des banques opérant dans toute la fédération, les marques de fabrique, des brevets d'invention, etc. Les Etats conservent donc les attributions très importantes, comme le régime des impôts, l'organisation de la propriété, les chemins de fer, l'enseignement.

Le gouvernement fédéral a son siège dans la Nouvelle-Zélande du Sud, à 100 milles au moins de Sydney, sur un territoire qui constitue un territoire indépendant et régi uniquement par lui.

Il y a pour chacun des six Etats six sénateurs fédéraux, élus pour six ans par les assemblées des Etats.

Les membres de la Chambre des représentants sont élus au suffrage direct pour trois ans. Ils sont deux fois plus nombreux que les sénateurs.

— **Exploration.** Les observations effectuées en 1892 par Joseph Brooks ont permis de constater que le pic Mueller, considéré à tort jusqu'à présent comme le plus haut sommet des Alpes australiennes, ne mesure que 2.215 mètres, et que le mont Kosciuszko culmine à 2.236 mètres.

AUSTRUM (*os-tri-om*) n. m. Métal que l'on extrait de l'orthite et qui semble n'être autre chose que du gallium, les spectres des deux métaux étant identiques.

AUSTRO-HONGRIE. Géogr. Syn. de AUTRICHE-HONGRIE.

AUTARCHIE (*chi* — du gr. *autos*, soi-même, et *archéin*, commander) n. f. Gouvernement des citoyens d'un Etat par eux-mêmes : A l'expression *anglo-saxonne* de self-government M. le contre-amiral Revillere a proposé de substituer le mot AUTARCHIE. (Journal des Economistes.)

AUTERI-POMAR (Michel), sculpteur, né à Palerme en 1838. Il se rendit dès 1850 à Florence, où il étudia le dessin, retourna ensuite à Palerme, et s'adonna à la sculpture. On lui doit, notamment, le mausolée de l'historien Giuseppe Lafarino (mort en 1863), sur la place Solfarino à Turin; celui de la marquise Anguissola au cimetière de Piaissance, et le modèle du tombeau de Victor-Emmanuel. Il a publié aussi quelques écrits littéraires.

AUTOCHTONISME (*tok-to-nissm'* — de *autochton*) n. m. Biol. Qualité des espèces végétales, ou des races humaines dont l'habitat n'a pas varié depuis les temps les plus éloignés.

AUTOCONDUCTION (*o, duk-si-on*) n. f. Production de courants dans un corps placé à l'intérieur d'un solénoïde traversé par des courants de haute fréquence, sans que ce corps soit dans le circuit; ce sont ces courants qui agissent sur l'organisme des malades dans la *d'ersonnalisation*.

AUTOCONSERVATION (*sér-er-si-on*) n. f. Théorie de Pfeiffer, en vertu de laquelle il y a, entre les espèces dans la nature, comme entre les organes dans l'organisme, suivant la conception de W. Roux, une corrélation telle que chaque espèce dépend de toutes les autres et que toutes concourent à maintenir leurs caractères particuliers et leur sphère d'extension.

AUTOCYCLE (du gr. *autos*, soi-même, et *kuklos*, cercle) n. m. Bicyclette, tricycle mû au moyen d'un moteur.

AUTOCYTOTOXINE du gr. *autos*, soi-même, *kutos*, cellule, et *toxikon*, poison) n. f. Substance active, mais inconnue, du sérum autocyto-toxique.

AUTODÉCOHÉREUR n. m. Colihéur employé dans certains appareils de télégraphie sans fil et qui a la propriété d'être à décohésion spontanée, évitant ainsi l'emploi du frappeur.

AUTODÉTERMINATION (*tér, si-on*) n. f. Biol. Théorie de W. Roux, en vertu de laquelle l'organisme renferme en lui-même la raison de son fonctionnement et partant de sa structure.

— **EXCYCL.** C'est l'excitation fonctionnelle qui serait la cause de la lutte des parties de l'organisme et, par con-

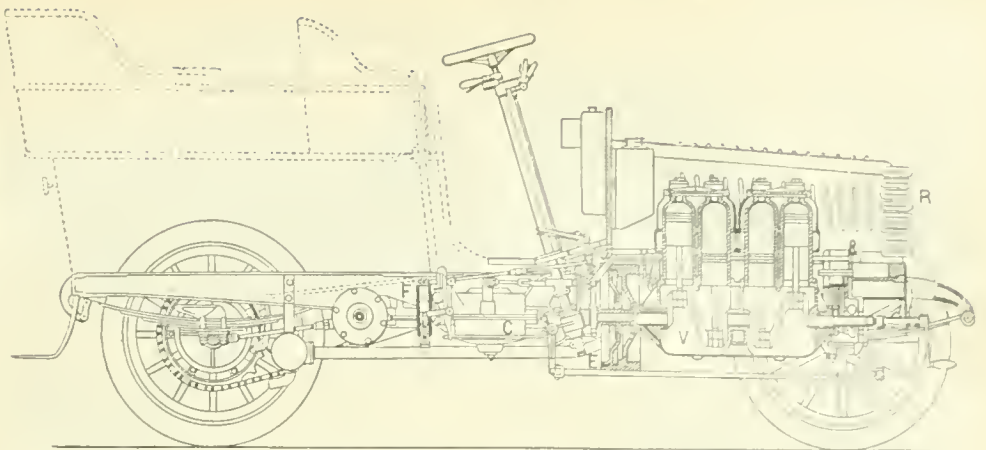


Fig. 1. — Coupe verticale d'une voiture automobile : V, vilebrequin du moteur; C, changement de vitesses; R, radiateur; F, frein du différentiel; f, frein de roue; E, cône d'embrayage.

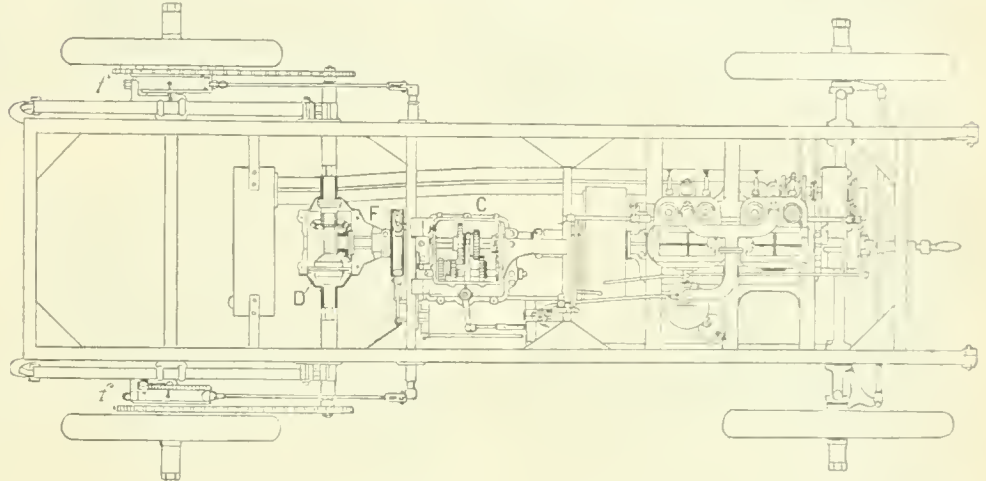


Fig. 2. — Plan d'une voiture automobile : C, changement de vitesses; D, différentiel; F, frein du différentiel; f, frein de roue.

séquent, de la différenciation des tissus et des fonctions. V. AUTOMORPHISME.

AUTODIFFÉRENCIATION (*di fé, si-on*) n. f. Dans la théorie de Pfeiffer, différenciation des espèces suivant les conditions de l'ambiance.

— **EXCYCL.** Tant que l'ambiance (conditions physiques, chimiques et biologiques) reste invariable, chaque espèce conserve ses caractères et sa situation, d'après Pfeiffer. Mais, si elle vient à changer, l'espèce ou les espèces changent aussi et, cette variation influant les rapports réciproques des espèces et de l'ambiance, chaque espèce se modifie, pour son propre compte, et d'après ses qualités propres. V. AUTOMORPHISME.

AUTODROME du rad. *auto*, premier élément de *automobile*, et du gr. *dromos*, course) n. m. Lieu où l'on fait des courses d'automobiles.

AUTOGRAPHISME *o, fissm* — du gr. *autos*, soi-même, et *graphein*, écrire) n. m. V. CRITICAIRES artificielle, t. VII.

AUTOINFECTION (*o-to-in-fék-si-on*) n. f. Infection due aux microbes qui existent normalement dans un organisme.

— **EXCYCL.** L'*autoinfection* ne se produit que si l'organisme est surmené pour une cause quelconque. C'est ainsi que le pneumocoque existant presque toujours dans la bouche peut, à la suite d'un surmenage, provoquer une pneumonie. C'est encore par une autoinfection que certains auteurs expliquent l'apparition de la fièvre typhoïde, en disant que le bacille d'Eberth préexiste dans l'intestin et ne devient virulent que par suite d'une mauvaise alimentation ou d'un changement de l'eau bue habituellement.

AUTOINTOXICATION (*o, si-on* — du gr. *autos*, soi-même, et de *intoxication*) n. f. Ensemble des troubles plus ou moins graves provoqués par la rétention dans l'économie des poisons sécrétés normalement ou non par les tissus sous l'influence d'un fonctionnement insuffisant des émonctoires naturels ou organes d'élimination (rein, peau, poumons, etc.), ou même de certaines glandes, comme le foie, chargées de détruire les poisons circulants.

— **EXCYCL.** Tous les organes, en fonctionnement même normal, produisent des déchets, dont les uns sont solubles et se déposent, et dont les autres sont solubles et diffusent dans le milieu intérieur. Quand la production des toxiques tissulaires est plus rapide que leur diffusion, il y a *fatigue locale* : quand elle est plus rapide que leur élimination à l'extérieur, il y a *sommeil*. Quand le fonctionnement est anormal, non seulement les déchets sont plus abondants, mais ils sont aussi d'une autre nature, de telle sorte que la fatigue ou la somnolence peut se compliquer de douleurs, de vertiges, de contractions musculaires involontaires, de phénomènes nerveux variés. Naturellement, si le foie et les autres glandes antitoxiques, si les organes d'excrétion, comme les reins, ne fonctionnent pas ou fonctionnent mal, les accidents d'auto-intoxication peuvent être très graves et provoquer même rapidement la mort (urémie). Souvent, d'ailleurs, l'auto-intoxication peut devenir *chronique*, c'est-à-dire qu'elle se régularise de telle sorte que les troubles n'apparaissent que de temps à autre, sous forme de crises plus ou moins violentes. Tel est l'accès de goutte, telle est la débâcle diarrhémique chez les constipés.

On peut dire, avec Bouchard, que les auto-intoxications représentent l'une des classes les plus importantes des maladies et surtout des maladies chroniques. Les *anthrax*, l'autre étant représentée par les *hémiparatoxiques*, maladies généralement aiguës, provoquées par des agents venus de l'extérieur, poisons à microbes pathogènes.

***AUTOMATIQUE** *o, tik'ale*. — **Milit.** *Chargement automatique.* Mode de chargement d'une arme à feu, qui se recharge d'elle-même, la réaction des gaz de la poudre exerçant, au moment où un coup part, l'action nécessaire sur le mécanisme de culasse pour amener le recul et le coup suivant. Le tireur n'a qu'à presser sur la gâchette pour faire partir successivement les différents coups sans même cesser d'appuyer. Le chargement automatique a été appliqué à divers fusils et pistolets à répétition, et surtout à des mitrailleuses dont tir devient automatique.

***AUTOMOBILE** a. m. — **EXCYCL.** Le mot *automobile* fut d'abord un adjectif employé seulement dans le langage technique comme synonyme de *automatique* par ex. dans *harnais automobile* ou de *auto-moteur* comme dans *voiture auto-motrice*. L'invention des voitures automobiles fit entrer ce mot dans le langage usuel, qui en fit un substantif. Le genre de ce substantif fut longtemps indéfini; l'Académie, réagissant contre l'usage naissant, en fit un masculin. En même temps, l'usage précisait et fixait la signification du mot *automobile*, en l'appliquant au premier aux véhicules dont la propulsion est obtenue par des moteurs légers créés spécialement pour les voitures, le tourisme et placés ensuite dans des canots ou les camions.

I. — **HISTORIQUE.** Depuis les temps les plus reculés, des chercheurs audacieux rêvèrent de la voiture automobile, mais c'est seulement en 1765 qu'un officier de l'artillerie française, Nicolas-Joseph Cugnot, fit circuler un chariot à vapeur devant le duc de Choiseul. Cugnot en construisit un second en 1769, qui figure au Conservatoire des arts et métiers. V. t. IV.

Les Anglais Griffith 1824, Burston et Hill 1827, Hancock, Gurney, etc., reprirent le problème. En 1829, 1830, firent rouler des véhicules à vapeur sur un terrain régulier. Une de ces voitures, amenée en France par Charles Dietz, avant son départ en 1837, pour Paris-Saint-Germain et retour en un heure et demie. Les chemins de fer et l'opposition du Parlement arrêtèrent cette première élosion de l'automobile. Cependant les inventeurs n'avaient pas laissé cette passionnante recherche.

Les uns — marquis de Stafford 1850, Amedée Bollée 1875, de Dion 1888 — améliorèrent la voiture à vapeur léguée par les créateurs, Cugnot et les Anglais. Les autres — par exemple, Lenoir et les Anglais. Lenoir réussit à faire, vers la même époque, un type qui n'avait le principe de la vaporisation instantanée, et, avec sa machine légère, puissante, inexplosive, créait un type de voiture à vapeur réellement pratique, qu'il construisit encore, après vingt ans de perfectionnements.

D'autres inventeurs, sans viser spécialement la locomotion automobile, imaginaient et bâtissaient peu à peu le moteur à explosion, qu'elle devait plus tard utiliser. En 1860, reprenant les travaux d'un grand inventeur, Lenoir (1790), et d'un physicien habile, de la Révère 1827, Lenoir construisait le moteur à gaz. L'Allemand Otto lui appliquait ensuite le cycle à quatre temps, plus loin.

déjà indiqué par Beau de Rochas, puis d'autres chercheurs le rendaient transportable par l'invention du *carburateur*, fournissant de l'air carburé au moyen de l'essence de pétrole, pour remplacer le gaz d'éclairage et l'avaient peu à peu les préparateurs du moteur léger et graie le vitesse de rotation, à jour l'un presque exclusivement utilisé.

Parmi ces chercheurs, dont beaucoup sont, à l'heure actuelle, à la tête de l'industrie automobile, citons : Forest, Danler, de Dion, Levassor, etc. Forest, devant les modestes inventeurs, réalisait, dès 1885, l'allumage par étincelle, et imaginait, pour l'appliquer à la navigation, le moteur à quatre cylindres des 1888, avec, en 1891, les soupapes d'admission commandées.

Danler avait créé un moteur léger, à deux cylindres; Levassor l'appliquait, en 1891, à la locomotion sur route. Enfin, de Dion fondait l'Automobile Club en 1895, et donnait ainsi la première impulsion, avec Pierre Giffard, à un mouvement sportif qui, par de grandes courses : Paris-Rouen 1894, Paris-Marseille 1896, Paris-Amsterdam 1898, Paris-Toulouse et retour 1900, Paris-Berlin 1901, Paris-Vienne 1902, Paris-Madrid 1903, la coupe Gordon-Bennett 1903-1904-1905, etc., força le public à apprécier les nouvelles voitures et mit si bien à même les constructeurs d'améliorer leurs œuvres par l'expérience qu'on peut dater de ces courses la plupart des dispositifs aujourd'hui adoptés d'une manière générale. Citons la direction irréversible après Paris-Marseille; le pneumatique après Paris-Amsterdam, etc.

II. — **Traction.** Aujourd'hui, les trois moteurs principalement employés pour la locomotion automobile sont : 1° le *moteur à explosion*, employé surtout pour voitures de tourisme; 2° le *moteur à vapeur*, employé au tourisme grâce à la loi sur d'une chaudière spéciale; 3° le *moteur électrique*, alimenté par accumulateurs et réservé aux voitures de ville.

Nous étudierons particulièrement la voiture de tourisme actionnée par moteur à explosion, car c'est elle qui a donné naissance, par modifications, aux autres véhicules automobiles.

Dans une voiture automobile, on distingue la carrosserie ou caisse et le châssis qui la supporte.

Les formes des carrosseries sont des plus diverses et leur luxe a été ces dernières années porté très loin. On les distingue en voitures ouvertes tonneau, phaéton, etc., fermées limousine, berline, etc., ou vraies Landulet, etc. La comparaison entre la planche du tome I^{er} et la planche ci-jointe indique les progrès aussi réalisés dans le confortable.

Les châssis qui supportent ces carrosseries ont progressé aussi, dans le sens de la robustesse et de la puissance considérablement augmentées chaque année sans augmentation de poids. Le châssis comprend les principaux organes suivants :

1° **L'assise ou châssis** proprement dit : la *suspension*; l'*essieu directeur*; la *direction*; le *moteur*; la *transmission* et l'*essieu moteur*; les *freins*; les *roues*; les *pneumatiques*.

2° **Châssis** proprement dit comprend deux longerons entretoisés par une traverse à l'avant et à l'arrière et une ou deux traverses intermédiaires destinées à supporter les organes de la voiture. On fait le châssis soit en bois de frêne, armé aux longerons par des plaques de tôle laciée voitures de tous types, soit en tubes brasés sans des raccords comme pour les bicyclettes, soit en tôle emboutie de manière à réaliser des formes rigides et légères voitures de luxe, parfois en fers profilés voitures lourdes. Le châssis en tôle emboutie est visible sur les deux figures 1 et 2.

3° **Suspension.** La suspension des voitures automobiles, qui doit être très souple pour protéger le châssis contre des déformations résultant des inégalités de la route, se fait en général avec des ressorts à lames. On met ordinairement deux ressorts à l'avant, sous les longerons, et deux ressorts à l'arrière, latéralement aux longerons et en dehors d'eux. On ajoute parfois à l'arrière, pour augmenter la douceur, un ressort transversal ou les ressorts supplémentaires supportant l'extrémité des ressorts principaux. Les chocs formidables que subissent les ressorts aux grandes vitesses ont nécessité des recherches continues pour en améliorer la qualité.

4° **Essieu directeur.** Pour assurer la direction des voitures automobiles, on a vite abandonné le système l'un avant train mobile autour d'une cheville ouverte adopté pour les voitures attelées et dont la raison était uniquement que l'essieu avant est, dans ces voitures, à la fois directeur et tracteur.

On applique presque toujours un essieu articulé aux deux extrémités près des roues. La partie médiane porte les ressorts, les parties articulées des extrémités constituent les fusées des roues.

Les deux fusées mobiles portent chacune un bras, ce qui permet de réunir par une bielle dite d'accouplement les deux fusées. L'une des fusées, généralement celle de droite, porte un deuxième bras qui est réuni par une bielle au mécanisme de direction. Ces bielles sont nettement visibles sur la figure 1.

5° **Direction.** Cet organe a été construit de différentes manières. Au point de vue du mode de transmission du mouvement sur la direction, on peut citer Beau de Rochas, au début, d'une barre articulée à rotule universelle; elle existe encore, l'essieu à rotule, sur certaines voitures automobiles. On emploie aussi des directions à rotule; ainsi, les voitures de voque est à la fois directeur et tracteur.

De même, le mécanisme d'articulation de la direction sur la bielle est de différentes manières. On peut citer le système à rotule simple renvoi à la glo, soit un système de chaînes et de bras de force, mais aujourd'hui il est généralement remplacé par le renvoi de la vis et du secteur, qui est le plus répandu. Le volant, qui sert de manivelle, peut tourner sur un pivot ou se mouvoir le long d'elle,

soit dans un secteur denté, dont les dents reproduisent une partie de l'écrin, et qui se déplace de même. Cet écrin ou ce secteur commande alors par renvoi de sonnette la bielle qui rejoint l'essieu articulé. On distingue très bien l'emplacement de la vis et du secteur dans la figure 1.

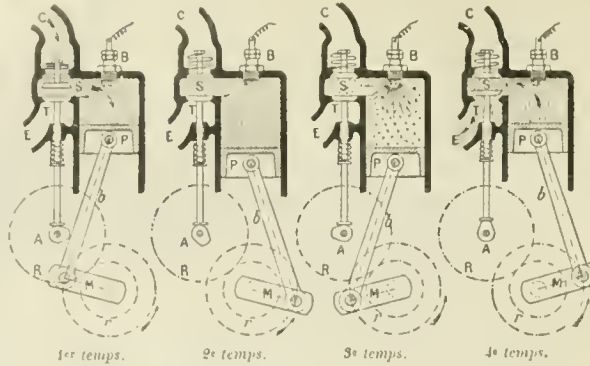


Fig. 3. — Principe du moteur à explosion : cycle à quatre temps : C, tuyau d'arrière du mélange détonant; S, soupape d'admission; P, piston; b, bielle; M, manivelle; B, bougie où se produit l'étincelle; T, soupape d'échappement; E, tuyau d'échappement des gaz brûlés; A, came commandant la levée de la soupape T; R, r. engrenages.

La présence de la vis est très importante, car elle seule constitue la sécurité de la direction. En effet, la vis peut toujours faire monter ou descendre l'écrin, tandis que l'écrin ne peut faire tourner la vis; cette propriété a fait qualifier ces directions d'*irréversibles*, puisque la roue ne peut faire dévier la direction qui cependant la déplace aisément. Des amortisseurs élastiques placés aux extrémités des bielles donnent cependant à la direction la souplesse nécessaire pour éviter la rupture dans un choc latéral sur une roue.

6° **Moteur.** Le moteur le plus employé est le *moteur à explosion*, ainsi appelé parce qu'il tire sa puissance des propriétés explosives d'un mélange en certaines proportions d'air et de vapeurs ou de gaz combustibles. Dans les moteurs fixes, on utilise surtout le *gaz d'éclairage* ou le *gaz pauvre*. (V. ces mots. Pour les automobiles, on préfère employer les vapeurs d'un liquide volatil combustible appelé d'une manière générale *carburant*. En France, on utilise de préférence l'*essence de pétrole*, carbure d'hydrogène de densité comprise entre 0,68 et 0,72, dont les vapeurs sont inflammables à la température ordinaire. On est arrivé à utiliser aussi l'*alcool*, dont l'emploi est indiqué surtout dans les colonies, où l'on peut le préparer sur place. Dans la marine, on préfère le *pétrole lampant*, qui diminue les risques d'incendie, mais on commençait à peine en 1906 à savoir l'employer sans mécompte. On a employé aussi la benzine, l'alcool carburé par un benzène, la paraffine, l'huile lourde de houille, etc. En somme, rien ne s'oppose a priori à l'emploi d'un liquide combustible quel-conque. Toute la difficulté consiste à obtenir avec lui un mélange d'air et de vapeur inflammable ou tout au moins un brouillard de fines gouttelettes liquides, tout aussi explosif qu'un gaz.

Tout moteur à explosion comprend donc trois organes essentiels : le *moteur* proprement dit, le *carburateur* pour confectonner le mélange détonant et l'*appareil d'allu-*

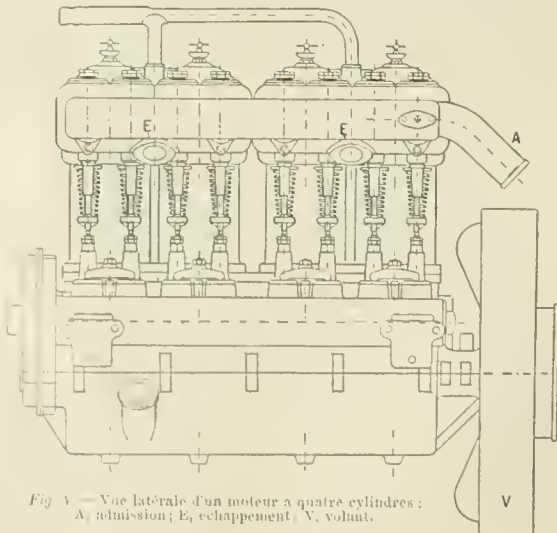


Fig. 5. — Vue latérale d'un moteur à quatre cylindres : A, admission; E, échappement; V, volant.

mage permettant de l'enflammer au moment voulu. Le moteur est à simple ou double effet, suivant qu'on utilise une seule ou les deux faces du piston. Le simple effet est presque seul employé en automobile.

On appelle *cycle* la série d'opérations successives subies par les gaz remplissant le cylindre. Le cycle le plus employé, indiqué par Beau de Rochas, appliqué par Otto, est dit à quatre temps, parce qu'il dure quatre

courses simples du piston. La figure 3 représente les quatre temps : 1^{er} temps : aspiration des gaz frais par la soupape S dite d'admission; 2^e temps : compression du mélange; soupapes fermées; 3^e temps : allumage, explosion et détente; 4^e temps : expulsion des gaz brûlés par la soupape d'échappement T. La compression a pour but d'augmenter le rendement thermique du moteur en élevant la température de combustion (principe de Carnot). Pour activer les explosions, on emploie aussi l'avance à l'allumage.

Un volant régularise et entretient la rotation pendant les courses non motrices. On peut placer plusieurs cylindres côte à côte, chacun d'eux travaillant séparément. On en a mis ainsi deux, trois, quatre, six et huit, le 4-cylindres constituant le type le plus répandu. Le 8-cylindres se fait souvent sans volant.

Nos figures 4 et 5 représentent un moteur du type courant, à quatre cylindres en vue extérieure et en coupe transversale. Une coupe longitudinale se trouve dans notre figure 1.

L'arbre coudé qui reçoit l'attaque des quatre pistons s'appelle *vilebrequin*.

La soupape d'admission est maintenue par un faible ressort et s'ouvre automatiquement; celle d'échappement, maintenue fermée par un ressort pendant l'aspiration, est ouverte pendant l'échappement par une came. Quand il y a plusieurs cylindres, on place toutes les cames sur un même arbre. Depuis quelques années, on commande aussi les soupapes d'admission par cames. Elles deviennent alors identiques à celles d'échappement. L'arbre à cames fait un tour par cycle, soit tous les deux tours du moteur, grâce à un renvoi d'engrenages réducteurs, qui commande aussi l'allumage. V. ce mot.

Pour produire le mélange tonnant au moyen d'un liquide volatil, on emploie un *carburateur* constitué par un orifice d'entrée de l'air, dans lequel débouche un orifice étroit de forme très variable, appelé *gicleur*. L'aspiration

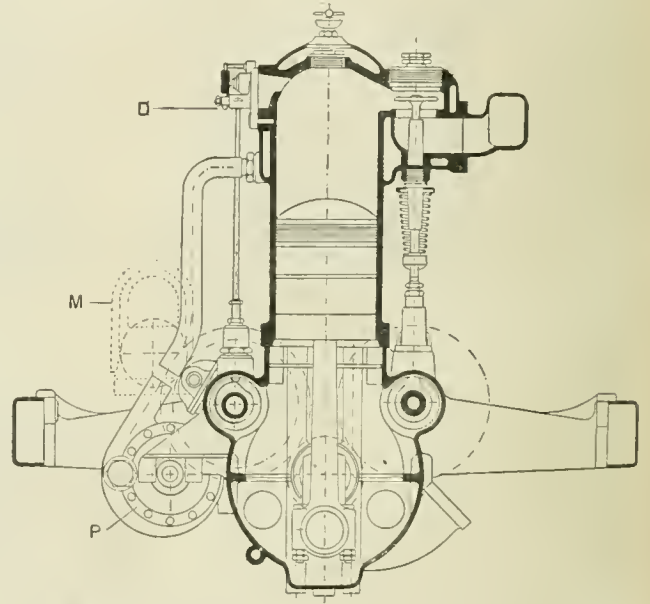


Fig. 4. — Coupe transversale d'un moteur : D, allumeur; M, magnéto; P, pompe.

de l'air fait jaillir l'essence en la pulvérisant et c'est un brouillard qui pénètre dans le moteur, on l'appelle habituellement *gaz*. Pour obtenir un fonctionnement régulier, le gicleur est relié à un vase dont le niveau est maintenu constant par un flotteur. Généralement l'air employé à entraîner l'essence est réchauffé par passage sur le tuyau d'échappement du moteur et un deuxième orifice réglable permet d'ajouter ce qu'il faut d'air pour réaliser la meilleure carburation.

Pour empêcher la destruction du moteur par trop grand échauffement des parois du cylindre, on les refroidit par une circulation d'eau. Cette circulation est parfois obtenue par simple différence de densité de l'eau chaude et de l'eau froide; c'est ce qu'on appelle *circulation par thermo-siphon*. Le plus souvent l'eau est refoulée par une pompe et va ensuite se refroidir dans un *radiateur* placé à l'avant de la voiture. On se contente parfois pour faire circuler l'air dans le radiateur de la marche de la voiture; on ajoute souvent un ventilateur dans ce but, afin que le refroidissement soit assuré à toutes les vitesses de la voiture. Ce ventilateur est souvent constitué par les bras du volant du moteur.

7° **Transmission et essieu moteur.** Comme il faut démarrer à vide le moteur en le lançant à la main par une

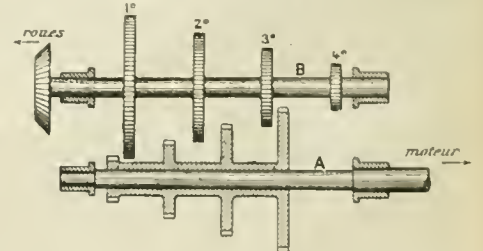
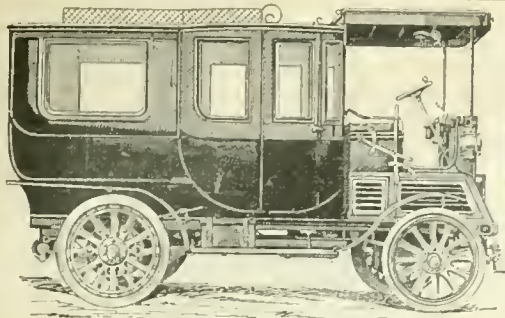
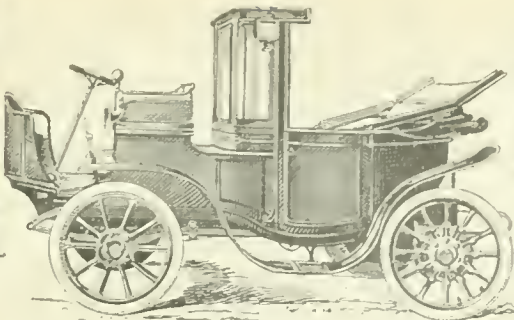


Fig. 6. — Changement de vitesse.

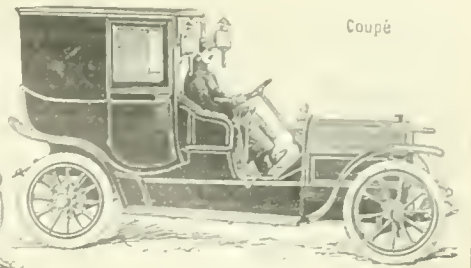
manivelle, on intercale entre lui et la transmission un embrayage. Cet embrayage est généralement constitué par un cône de friction, qui pénètre dans un cône inverse ménagé dans le volant. V. cet organe fig. 1.



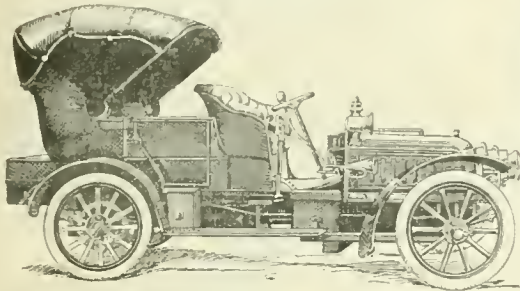
Berline de voyage



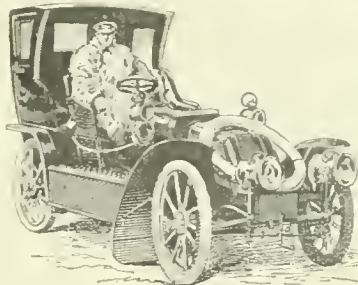
Landaulet trois-quart électrique



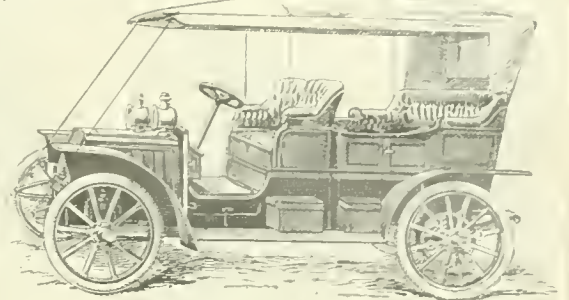
Coupé



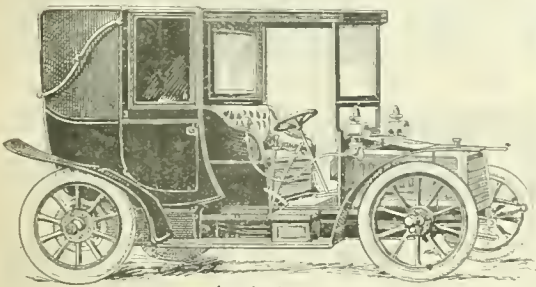
Double-phaéton Roi des Belges



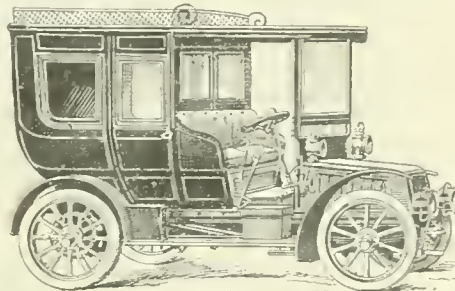
Cab



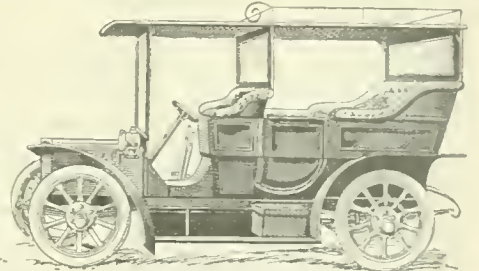
Phaéton avec capote



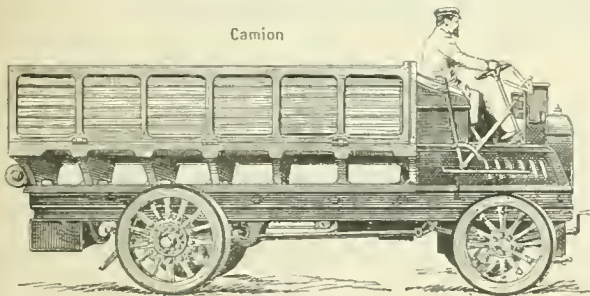
Landaulet



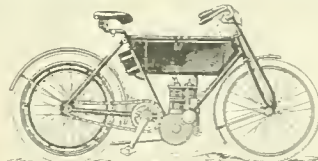
Limousine



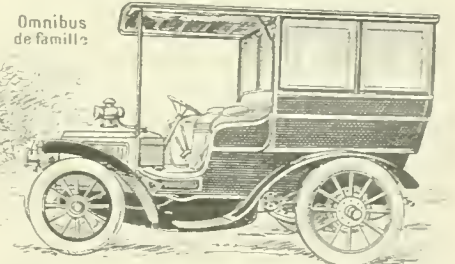
Double-phaéton avec dais et glaces



Camion



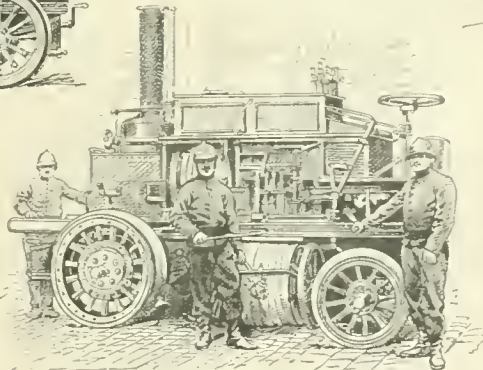
Motocyclette



Omnibus de famille



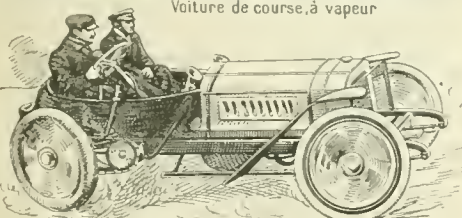
Voiture de course, à vapeur



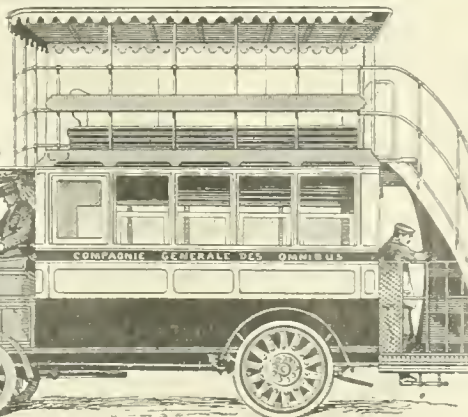
Pompe automobile des pompiers de Paris



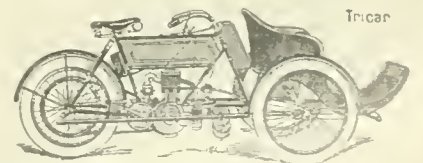
Voiture de livraison



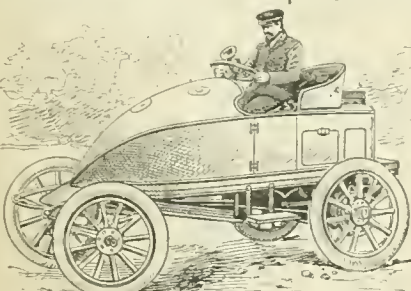
Voiture de course, à pétrole



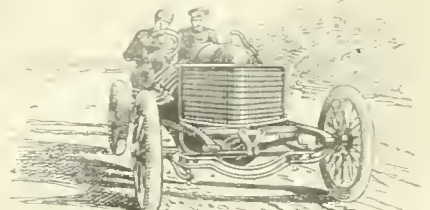
Omnibus



Tricar



Voiture de course, à pétrole



Voiture de course, à pétrole

Un moteur à explosion ne peut augmenter son couple, ce mot pour démarrer ou monter une côte. Il faut donc le multiplier, c'est à dire augmenter le nombre de tours lais par le moteur pour un tour de roue au moyen d'un changement de vitesse. La puissance constante est égale au produit du couple par la vitesse, l'un croît quand l'autre décroît.

Le changement de vitesse le plus simple est réalisé par l'emploi d'un train d'engrenages dont l'un est en déplace de la roue à l'arrière en prise avec l'un ou l'autre des engrenages liés à un arbre parallèle. L'un de ces arbres A est conduit par le moteur, l'autre B entraîne les roues motrices. L'interposition d'un engrenage supplémentaire permet la marche arrière aujourd'hui réglementaire. Le plan de la figure 2 montre les engrenages du changement de vitesse, leur carter ou enveloppe étant représenté ouvert.

Un autre organe absolument nécessaire de la transmission est le différentiel, dont l'invention ou plutôt l'application aux voitures a été faite en 1828 par Pequeur. Son but est de permettre à une des roues motrices de prendre une vitesse plus grande que celle de l'autre roue dans les virages, pour éviter les glissements sur le sol.

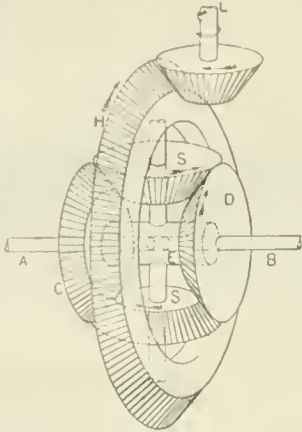


Fig. 7. - Schéma du fonctionnement du différentiel.

Le schéma fig. 7 permet d'en saisir le fonctionnement. L'arbre L, mis par le moteur, commande la couronne H; celle-ci entraîne les axes des satellites S, S'; enfin les arbres A et B conduisent séparément chacune des roues motrices, qui peuvent être simplement fixées aux extrémités de ces arbres. En ligne droite les satellites ne tournent pas et entraînent à la fois A et B par les dents de C et D. Si A ralentit, les satellites roulent sur C et poussent en avant D, qui entraîne alors B plus vite que A. L'inverse aura lieu si B ralentissait. Le différentiel ne joue donc qu'en virage et réalise le paradoxe de deux roues indépendantes et cependant reliées toutes deux entre elles et au moteur.

Quand on place les roues aux extrémités de A et B, on les fait supporter par deux tubes enveloppant A et B et réunis par la boîte qui enveloppe le différentiel tout entier. Ces tubes et le carter du différentiel constituent alors l'essieu arrière.

Cet essieu est relié au châssis par des ressorts; il faut donc articuler par des cardans V, ce mot l'arbre L qui va du changement de vitesse au différentiel. C'est alors la transmission par cardan longitudinal. On peut aussi placer l'ensemble du différentiel sur le châssis, prendre un essieu dormant, rigide, avec des roues folles, et relier celles-ci aux arbres A et B du différentiel par des chaînes. C'est ce qui a lieu dans le châssis de la fig. 1. On réalise aussi la transmission par cloches.

7. Freins. Une voiture automobile a besoin de freins puissants. La loi en exige deux au moins. Ordinairement on place sur les moyeux des roues arrière deux freins actionnés simultanément par un levier à main, comme le changement de vitesse, et sur la transmission, près du différentiel, un ou deux freins mis par pédale comme l'embrayage.

Ces freins sont formés soit d'une bande souple d'acier garnie de fibres de bois vulcanisé roulées sur un tambour, soit plus souvent de deux mâchoires qui encercent ce tambour en frottant sur sa circonférence extérieure ou de deux sabots qui s'écarteraient à l'intérieur. V. pp. 1 et 2. Une béquille s'appuyant à volonté sur le sol ou une roue à rochet placée sur la transmission s'opposent au recul involontaire de la voiture.

8. Roues. Ces roues sont généralement en bois, mais avec moyeux métalliques comme les roues d'artillerie. Plus on insiste sur les classes riches de la route que grâce à la roue russe qui profitent par le pneumatique.

9. Pneumatique. V. PNEUMATIQUE.

Voitures à vapeur. La voiture à vapeur a dû son renouveau à la création de la chaudière à génération continue par Serpollet. Cette chaudière, formée d'un cylindre en tôle d'acier émaillé par un ou plusieurs bouillottes, ne contient pas l'eau, une pompe aspire à un bout du serpentin de l'eau, qui sort immédiatement en vapeur à l'autre bout pour se rendre au moteur. Cette chaudière est une merveille. Le moteur actionne directement le différentiel sans embrayage ni changement de vitesse, organes rendus inutiles par la souplesse du moteur.

Voiture électrique. Les roues motrices sont actionnées par un moteur unique et un différentiel, ou par deux moteurs, ce qui dispense du différentiel. Pas de changement de vitesse. Le moteur est du type à courant continu avec excitation série comme ceux des tramways électriques. V. ce mot. On l'alimente par une batterie de piles généralement formée de 41 éléments pour avoir un courant sur distribution de 120 volts à 10 ampères. On recharge ces voitures l'organe essentiel du trainway, le contacteur, qui règle la vitesse du moteur. Ces voitures peuvent être dans un charge de 80 à 150 kilogrammes.

Voitures automobiles. On a vu fréquemment des voitures automobiles à vapeur, à moteur à explosion. Il faut distinguer la voiture automobile à moteur à explosion perfectionnée qui change de sens au moment de l'arrêt. Ces voitures sont à moteur à explosion et se commandent par un levier à main. Elles emploient souvent aussi à leur propulsion des moteurs dits hélico-centrifuges.

Citons parmi les grandes marques connues pour la construction des automobiles et motocyclettes : En France : Arros, Bayard-Clement, Berliet, Bollée, Brillé, Brouhot, Bruneau, Clément, Cottereau, Darraq, Decauville, Dietrich, Delahaye, Delannay-Belleville, Dion-Bouton, Gallia, Garlier-Serpollet, Gillet-Forest, Gladiator, Gobron, Grillon, Hotchkiss, Krueger, Mildé, Mors, Panhard-Levassor, Peugeot, Radia, Renault, Richard-Brasier, Rochet-Schneider, Védrine, Werner, etc.; en Allemagne et en Autriche : Benz, Daimler, Mercedes, etc.; en Angleterre : Napier, Wolseley, etc.; en Hollande : Spyker, etc.; en Italie : Fiat, Itala, etc.; aux Etats-Unis : Locomobile, Oldsmobile, Popo Toledo, Stanley, etc.

III. — FORMALITES A REMPLIR. Certificat de capacité. Nul ne peut conduire un automobile s'il ne possède : 1° un certificat de capacité; 2° le récépissé de déclaration de son véhicule.

Pour obtenir le certificat de capacité, il faut : fournir une demande sur papier timbré à 60 centimes et l'adresser au préfet de police pour Paris et au préfet pour les départements. Il faut, en outre, joindre à cette demande : 1° un certificat de domicile délivré à Paris par les commissaires de police du quartier; dans les départements, par le maire de la commune; 2° une pièce justificative d'identité donnant l'état civil, acte ou bulletin de naissance, livret de mariage ou militaire, etc.); 3° deux photographies non collées.

Le certificat de capacité sera délivré sur cette demande régulièrement établie, après examen pratique (conduite de la voiture), subi devant le service des mines l'Association générale automobile peut également faire passer ces examens.

Certificat de la voiture. Avant de mettre en service une voiture automobile, il faut :

1° En faire une déclaration sur papier timbré à 60 centimes, adressée au préfet de police pour Paris et au préfet pour les départements. La déclaration doit indiquer : nom et prénoms du propriétaire; son domicile; le nom du constructeur de l'automobile; l'indication du type du véhicule; le numéro d'ordre dans la série du type; si la voiture peut ou non faire plus de 30 kilomètres à l'heure.

2° Joindre à cette demande la copie du procès-verbal de réception du type du véhicule que l'on possède par le service des mines (avoir toujours soin de réclamer cette copie au vendeur de la machine).

Sur la présentation des pièces ci-dessus indiquées, le récépissé de déclaration de la voiture doit être immédiatement remis.

Il ne restera plus alors qu'à inscrire la voiture des numéros réglementaires qui seront indiqués par le préfet, si elle peut faire plus de 30 kilomètres à l'heure.

Inmatriculation. Chaque automobile doit porter à l'avant et à l'arrière un numéro d'immatriculation. A ce numéro sont jointes une ou deux lettres, qui varient selon la région, ce qui permet d'innombrables combinaisons, tout en évitant de prendre plus de trois chiffres pour le numéro. Exemples : 530-A; 318-GG; 464-B 2.

La répartition de ces lettres a été basée sur celle des arrondissements minéralogiques de France. Nous en donnons ici le tableau.

LETTRES D'IMMATRICULATION	CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENTS MINERALOGIQUES	ARRONDISSEMENTS MINERALOGIQUES comprenant les départements suivants
A	Alais	Ardeche, Gard, Lozère, Hérault.
R	Arras	Pas-de-Calais, Oise, Somme.
B	Bordeaux	Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Gers, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées.
C	Chalon-sur-Saône	Ain, Saône-et-Loire, Côte-d'Or.
H	Chambéry	Bouche, Jura, Yonne.
F	Clermont-Ferrand	Savoie, Haute-Savoie, Hautes-Alpes, Drôme, Isère.
D	Douai	Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Allier, Nièvre.
L	Le Mans	Nord, Aisne.
M	Marseille	Ille-et-Vilaine, Mayenne, Sarthe, Côtes-du-Nord, Finistère, Loire-Inférieure, Morbihan.
N	Nancy	Basses-Alpes, Vaucluse, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Corse, Var.
P	Poitiers	Mayenne-et-Loire, Deux-Sèvres, Vendée, Indre-et-Loire, Loire-et-Cher, Loiret, Vienne, Cher, Corrèze, Creuse, Indre, Haute-Vienne.
Y ou Z	Rouen	Eure-et-Loir, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Inférieure.
S	Saint-Etienne	Loire, Rhône.
T	Toulouse	Ariège, Haute-Garonne, Aveyron, Lot, Tarn-et-Garonne, Tarn, Aude, Pyrénées-Orientales.
E, G, I, T, X	Paris	Seine.

La taxe. Les automobiles sont imposées suivant l'article 3 de la loi du 13 avril 1898 et l'article 5 de la loi du 13 juillet 1900.

Les déclarations relatives aux voitures automobiles doivent être faites à la mairie de l'arrondissement pour Paris, ou à la mairie de la commune où les contribuables ont leur résidence. Voici le taux de la taxe :

D'après la loi du 13 juillet 1900, art. 5, le tarif de la contribution pour les voitures, chevaux, mules et mulets, relatif aux voitures automobiles, qui avait fait l'objet de

l'article 3 de la loi du 13 avril 1898, est fixé de la manière suivante :

VILLES, COMMUNES OU LOCALITES dans lesquelles le tarif est applicable	SOMMES A PAYER NOM COMPRIS LES CENTIMES DE NON-VALEUR		
	pour chaque voiture automobile		pour chaque cheval ou fraction de cheval > 1/2
	à 1 ou 2 places	à plus de 2 places	
Paris	francs 50	francs 90	francs 5
Communes autres que Paris ayant plus de 50,000 âmes de population	40	75	5
- de 20,001 à 50,000 âmes	30	60	5
- de 10,001 à 20,000 âmes	25	50	5
- de 10,000 âmes et au-dessous	20	40	5

D'autre part, les villes peuvent être autorisées à créer, en remplacement des droits d'octroi, une taxe égale (au maximum, aux taxes en principal établies sur les automobiles).

La contribution est due à partir du 1^{er} du mois dans lequel a eu lieu la prise de possession de l'automobile, sans qu'il y ait lieu de tenir compte des taxes imposées au nom de précédents possesseurs.

IV. — SIGNAUX DE ROUTE. L'Association générale automobile a établi un code de signaux de route qui parle aux yeux, chaque plaque indicatrice donnant l'impression graphique de l'obstacle signalé. Ces signes, placés sur des poteaux à 300 ou 400 mètres de l'endroit qu'ils indiquent, d'un dessin très visible en blanc sur fond bleu

SIGNAUX DE ROUTE POUR AUTOMOBILES



foocé, rendent de grands services aux touristes et peuvent éviter bien des accidents en prévenant à temps le chauffeur des points dangereux sans nécessiter de sa part une lecture souvent difficile.

V. — AUTOMOBILES MILITAIRES. C'est en 1902 qu'a été adopté définitivement l'usage des automobiles pour le transport du personnel et du matériel aux armées. Une instruction confidentielle du 18 février de cette année sur l'emploi des automobiles destinés au transport du personnel a déterminé quelle catégorie d'automobiles devait être utilisée, en cas de guerre, dans chaque quartier général. Puis, par une instruction du 9 avril suivant, a été réglementée l'utilisation des automobiles, dans les quartiers généraux, pour les manœuvres et les voyages d'état-major. Afin d'assurer le recrutement de ces voitures, de leurs conducteurs et des chauffeurs, le ministre de la guerre indique chaque année les manœuvres et voyages d'état-major pendant lesquels les membres du conseil supérieur de la guerre ou les commandants de corps d'armée sont autorisés à faire usage d'automobiles. En principe, les automobiles et leurs conducteurs sont recrutés dans la région du corps d'armée appelé à les utiliser. En outre, le ministre fait connaître chaque année les régions où devront se recruter les voitures et conducteurs destinés aux quartiers généraux d'armée ou de direction des manœuvres. Les automobiles employées doivent appartenir à la catégorie prévue pour le quartier général correspondant en cas de guerre.

Des indemnités variables sont allouées aux propriétaires de machines, tant pendant l'exécution des manœuvres ou voyages d'état-major, que pour se rendre au point de concentration et en revenir par voie de terre. En 1904, on vit naître l'automobile véritablement militaire, prenant indirectement sa part au combat. Brillé, reprenant les études de Scotte, livrait au Portugal des tracteurs pour pièces de gros calibre, permettant de transporter rapidement obusiers et gros canons jusqu'ici réservés au siège des places fortes. L'Angleterre avait déjà essayé cela au Transvaal avec des locomotives routières à vapeur dont elle a la spécialité.

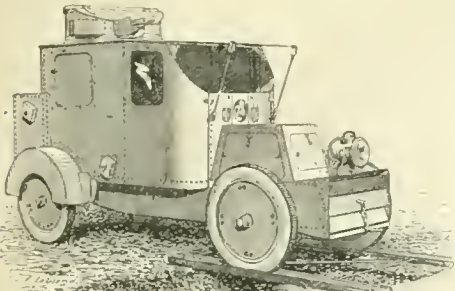
En même temps, le colonel Renard mettait au point son train militaire, bientôt copié en Allemagne et en Angleterre, destiné au transport rapide des troupes et surtout des munitions.

En Amérique, on réalisait une voiture d'ambulance cuirassée, permettant de recueillir sans risque et de soigner immédiatement les blessés.

Dépassé peu de temps, enfin, la maison Charron-Girardot Voigt, reprenant un problème souvent travaillé, surtout en Autriche, établissait pour l'armée russe une voiture véritablement offensive, dont nous donnons la reproduction, et qui est la dernière voiture militaire en date.

Cette voiture, mue par un moteur de 30 chevaux, transporte une mitrailleuse Hotchkiss. La mitrailleuse est placée dans une tourelle tournante étudiée par un officier de marine, Guye, et peut battre tout l'horizon.

Les roues sont en bois, mais blindées. Un blindage recouvre aussi toute la voiture, protégé le radiateur par des ailettes; les roues arrière sont aussi recouvertes. Ce blindage, en acier-nickel de 6 millimètres d'épaisseur,

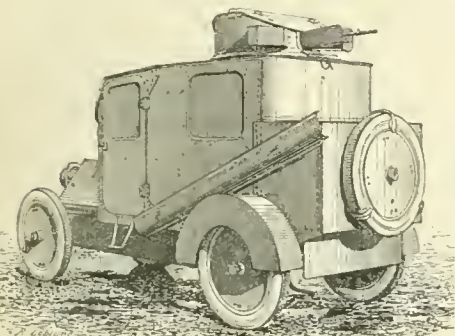


Voiture C. G. V. en ordre de marche passant un fossé.

peut recevoir une balle Lebel à 20 mètres sans être perforé (la balle reste fichée); plus loin, elle rebondit.

Un phare de route et un phare de combat à éclipses et protégé par le blindage éclairant la route.

Les pneumatiques sont garnis, à l'intérieur de leur chambre à air, d'une matière spéciale permettant à la



Voiture C. G. V. en ordre de combat (vue de l'arrière).

rigueur de rouler sur pneus crevés. Enfin, deux rails mobiles peuvent être placés au-dessus d'un fossé pour permettre l'accès des champs.

Sur route, la voiture fait 45 kilomètres à l'heure et 30 en terre labourée. Elle pèse 3 tonnes et transporte 120 litres d'essence, 50 litres d'huile de graissage et 10.000 cartouches d'infanterie pour la mitrailleuse.

Aux grandes manœuvres de 1905, on fit l'essai d'une voiture projecteur établie par Krieger. dont le moteur actionne une dynamo qu'on peut utiliser à volonté à la propulsion (voiture mixte Krieger) ou à l'alimentation d'un très puissant projecteur qui peut au besoin être transporté hors de la voiture.

Citons enfin la voiture pour télégraphie sans fil étudiée par la maison Panhard-Levassor avec le concours de d'Arsonval et nous aurons passé en revue les principales applications de l'automobile à la guerre.

— Navig. fluv. Barrages automobiles. Barrages constitués par un déversoir en maçonnerie couronné par des hausses, panneaux mobiles autour d'un axe horizontal placé de façon telle que la pression de l'eau les couche lorsque son niveau s'élève par une crue. Le trop-plein disparaît, les hausses se relèvent d'elles-mêmes.

Automobile-Club, association fondée à Paris, le 12 novembre 1895, sur l'initiative du comte de Dion, avec le concours de Deprez, G. Berger, Bailly, Récopé, de Zuylen, Giffard, et sous le patronage de Marinoni, Levassor, etc. Elle se propose de développer en France l'industrie automobile et ses filiales, au moyen d'encouragements de toute sorte, notamment de courses (Paris-Bordeaux, Paris-Marseille) (1896), Paris-Amsterdam, etc. et d'expositions dites Salons de l'Automobile, dont les premiers se sont tenus aux Tuileries et les suivants au Grand Palais. Pour exécuter cette dernière partie de son programme, l'Automobile-Club a formé un consortium avec les deux chambres syndicales de l'Automobile, les directeurs des grands journaux de sport, etc. Il règle la participation de l'industrie automobile française aux grandes épreuves internationales. Il a eu son siège, de 1895 à 1900, 1, place de l'Opéra; depuis cette date, 6 et 8, place de la Concorde.



Insigne de l'Automobile-Club.

***AUTOMOBILISME** (ô, tiss'm' u. m. — Encycl. Milit. Des corps spéciaux d'automobilistes ont été constitués dans plusieurs armées étrangères. En Allemagne, on a formé en 1904 un corps dit des volontaires de l'automobile (Automobil-Prewilligen-Korps), composé de membres du Club automobile allemand. Les hommes qui veulent en faire partie doivent s'engager, en se conformant à certaines prescriptions déterminées, à servir dans l'armée en temps de paix comme en temps de guerre. Les conditions pour entrer dans ce corps sont : d'être de nationalité allemande; de posséder un automobile d'un type et d'une puissance déterminés et d'avoir le certificat de conducteur. Les membres s'engagent à faire, pendant quatre années consécutives, deux à trois périodes d'exercice de dix jours au plus, puis à fournir, en temps de guerre, un service illimité. Pendant les exercices, ils portent un uniforme spécial, et une indemnité leur est allouée pour l'entretien de leur machine et celui de leur mécanicien.

En Angleterre, a été constitué un corps analogue et British Motor-Volunteer-Corps, qui doit être, en temps de guerre, composé de : 1 lieutenant-colonel, 6 majors, 19 capitaines, 19 lieutenants, 1 adjudant et 155 conducteurs d'automobile. Le quartier général du corps est à Londres et il forme cinq sections établies à Aldershot, Salisbury, York, Edimbourg et Dublin. Chaque membre doit posséder son automobile et s'engager à faire chaque année une période d'instruction de dix jours, pendant lesquels il reçoit une indemnité quotidienne de 2 livres. Quarante motocyclistes sont adjoints aux automobilistes proprement dits.

En Autriche-Hongrie, il a été constitué, d'accord avec le Club automobile autrichien, un corps d'automobilistes du landsturm, dont la mission sera de fournir à l'armée, en temps de paix comme en temps de guerre, des automobilistes et des motocyclistes, ou tout au moins les machines nécessaires, et de former en outre des hommes à l'exécution de ce service, en même temps que de recueillir tous les renseignements relatifs à l'automobilisme militaire, afin de contribuer ainsi le plus possible à son développement.

AUTOMORPHISME (ô, fiss'm' — du gr. autos, soi-même, et morphé, forme. n. m. Théorie de W. Roux, en vertu de laquelle il y a, dans tout organisme, lutte des organes entre eux, des cellules et même des parties constituantes de la cellule entre elles, chaque organe, chaque cellule, chaque organe cellulaire cherchant à se développer davantage et à prendre la prédominance. C'est cette lutte, d'après W. Roux, qui produit la différenciation cellulaire, le balancement organique et l'harmonie des fonctions et des organes, du corps en un mot. Pfeffer a étendu cette conception aux espèces, dont la lutte déterminerait également l'autodifférenciation et l'automorphisme.)

— BIBLIOGR. : W. Roux, *Der Kampf der Theile im Organismus* (Leipzig, 1881); Y. Delage, *La Structure du protoplasma, les théories sur l'hérédité et les grands problèmes de la biologie générale* (Paris, 1895).

AUTOPEXIE (pè-kèsi — du gr. autos, soi-même, et péris, fixation) n. f. Opération consistant à fixer le corps de l'utérus à sa portion cervicale pour corriger une retro-déviation.

***AUTORÉGULATION** n. f. — Biol. Action, pour une fonction physiologique, de se régulariser elle-même.

— Encycl. Un cas remarquable d'autorégulation est celui relatif à la sexualité, chez certaines espèces. Quand les mâles sont plus abondants que les femelles, les petits sont en majorité mâles; mais bientôt, ces derniers deviennent les plus nombreux, et alors les petits sont en majorité femelles, et ainsi de suite. On a tenté d'expliquer cette autorégulation des sexes en disant que, lorsqu'un élément sexuel est jeune et l'autre vieux, c'est le jeune qui détermine le sexe, mâle s'il est mâle, femelle s'il est femelle, etc. Mais rien n'est venu vérifier expérimentalement cette manière de voir.

L'autorégulation des échanges de la substance vivante (Hergni) se manifeste chez l'homme, par exemple, quand le rapport de l'assimilation à la désassimilation égale 1, quelle que soit la grandeur des échanges. Dans ce cas, en effet, un aliment ingéré en excès est désintégré et éliminé par l'urine (azote) dans les mêmes proportions (Verworn, V. BIOTONES).

AUTOSCAPHE (ô-toss-kuf — du gr. autos, soi-même, et skaphos, barque, n. m. Cautot automobile.

Autre danger (L'), comédie en quatre actes, de Maurice Donnay. (Comédie-Française, 1902.) — Claire, la femme de l'ingénieur Jadain, la mère d'une jolie fille de douze ans, Madeleine, devient la maîtresse d'un ami d'adolescence soudain retrouvé, le jeune et brillant avocat Freydières. Leur liaison dure tout un lustre sans nuage. Mais alors Madeleine, qui a dix-sept ans, s'empêche en secret de Freydières, et celui-ci, certains indices de jalousie le révèlent, se met à aimer aussi Madeleine. Or, une indiscretion apprend à cette dernière la vérité : l'homme qu'elle adore est l'amant de sa mère. Dans l'adultère, le premier danger auquel on songe, c'est le mari; l'autre — d'où le titre — c'est la grande fille ou le grand fils. Danger terrible. Madeleine s'est évanouie, elle est malade, elle va mourir. Et M^{lle} Jadain, folle de son enfant, ne voit d'autre moyen, pour la sauver, que de lui donner comme mari son amant.

Tel est le fait brutal, dégagé des épisodes. Mais ces épisodes, dans la pièce, jouent un grand rôle, un trop grand rôle même, car l'auteur ne commence à développer son vrai sujet qu'à la fin du troisième acte. Malgré cette singularité de construction, l'œuvre est fort intéressante. Après des hors-d'œuvre charmants, le quatrième acte, très beau, en affirme le succès, malgré ce que le dénouement a de vraiment pénible.

***AUTRICHE-HONGRIE**. — Maison de Habsbourg-Lorraine. L'auteur de cette dynastie est le comte Rodolphe de Habsbourg, qui fut élu empereur d'Allemagne en 1273. Par suite du mariage de Maximilien I^{er} avec Marie de Bourgogne (1486), la puissance de la maison d'Autriche s'étendit rapidement sur une grande partie de l'Europe et sur l'Amérique centrale et méridionale; mais Charles-Quint partagea son empire trop vaste entre son fils Philippe II, roi d'Espagne, et son frère Ferdinand I^{er}, empereur d'Allemagne. La ligne autrichienne se divisa en deux branches : la première s'éteignit en 1633, et la deuxième en 1740. Marie-Thérèse, fille du dernier empereur, Charles VI, épousa en 1736 François de Lorraine, qui devint empereur d'Allemagne, en 1745, sous le nom de François I^{er}, et fonda la nouvelle ligne de Lorraine. Ses deux fils, Joseph II et Léopold II, frères de Marie-Antoinette, reine de France, transmissèrent la couronne impériale et les États héréditaires à François II, fils de Léopold II. Empereur d'Allemagne de 1792 à 1804, François II abdiqua et régna en Autriche sous le nom de François I^{er} (1804).

La maison de Lorraine compte actuellement deux lignes : 1^{re} la ligne impériale, partagée en deux branches principales, l'une régnante empereurs d'Autriche et rois de Hongrie, l'autre non régnante, grands-ducs de Toscane; 2^e ligne non régnante, ducs de Modène ou maison d'Autriche-Este, éteinte quant à la descendance masculine depuis 1875.

— HISTOIRE. Les affaires de Bosnie-Herzégovine. L'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine se heurta à la résistance des populations. Les troupes ne purent entrer

dans Sarajevo, le 28 juin 1914. Le 1^{er} juillet, les troupes heureuses réformes préparées par le comte Taaffe. En vertu d'une nouvelle convention, les troupes autrichiennes occupèrent aussi, le 8 septembre 1878, le Sandjak de Novi-Bazar. L'empereur François-Joseph mourut en outre à travers dans l'orbite de son action à Sarajevo et le Monténégro.

Ministre Taaffe. Un cabinet Reymayr remplit en février 1879 le cabinet Anersperg, qui avait donné sa démission au cours des négociations tendant au renouvellement du pacte austro-hongrois. En août 1879, le comte Taaffe succéda à M. Stremmayr à la présidence du conseil. Le cabinet Taaffe eut une existence de 18 mois et se dissolva le 22 novembre 1880. Le cabinet Taaffe donna sa démission en 1880, mais à la reprise de son mandat, dans la nouvelle législature, il fut élu à des fonctions honoraires les portefeuilles pour trois semaines au parti libéral allemand, qui eut l'occasion de faire de l'opposition. Le comte Taaffe tenta encore le parti allemand en 1881, mais à l'Université de Prague en deux universités, en 1881, l'échec; des rixes sérieuses eurent lieu entre les étudiants des deux langues.

La lutte des nationalités. Les Slaves devenaient de plus en plus influents. Aux élections de 1883 pour la diète provinciale de Bohême, les Allemands eurent à l'avantage la prépondérance. La lutte des nationalités se manifesta aussi en Croatie, où il y eut une véritable insurrection, et la diète d'Aggram, sans s'associer à l'émeute, montra ses tendances séparatistes.

À l'élection de 1884, les libéraux allemands eurent, en Cisleithanie, de renverser le cabinet Taaffe et de vouloir faire reconnaître à l'allemand le caractère officiel, mais ils échouèrent dans leur tentative. Le ministère se trouva ensuite en présence de difficultés suscitées par les socialistes. En Croatie, de nouvelles violences amenèrent la dissolution de la diète.

Les élections de 1885 à la Chambre cisleithane furent favorables aux Slaves, qui formaient la majorité gouvernementale. La lutte des nationalités reprit encore sur la question des langues. Une motion tendant à faire conférer à l'allemand le caractère de langue officielle fut présentée au Reichsrat; mais les Tchèques blâment vivement le cabinet de son attitude. À la fin de l'année 1886, les Allemands de Bohême commencèrent leur rupture avec les Tchèques.

Questions extérieures. En janvier 1886, une loi sur le landsturm fit de celui-ci une véritable armée régulière. L'attitude de l'Autriche dans les Balkans put faire penser qu'elle avait l'intention de prendre position dans la mer Egée. Elle imposa à la Serbie un ministère docile à ses inspirations et le plaça sous sa tutelle économique.

L'Autriche-Hongrie s'était alliée en 1879 à son ancienne rivale, la Prusse, devenue l'Allemagne; elle avait signé avec elle un traité d'alliance défensive, auquel, en 1882, l'Italie avait donné son adhésion. C'est ainsi que s'était constituée la triple alliance. L'alliance austro-germano-italienne fut renouvelée à la fin de mars 1887.

Les dernières années du ministère Taaffe. Les hautes de race rendaient difficile la tâche du gouvernement. Le comte Taaffe parvint cependant à maintenir son système d'équilibre entre les nombreux partis qui composaient le Reichsrat. La question scolaire, posée par les catholiques qui réclamaient des écoles confessionnelles, fut le Parlement et le pays en 1889, mais sans résultat. La mort de l'archiduc Rodolphe dans les conditions parti-ulièrement dramatiques, en 1889, fut une cruelle épreuve pour la famille impériale. Le mouvement socialiste se manifesta, en 1889 et en 1890, par de nombreuses grèves.

L'une des questions qui préoccupèrent le plus la politique autrichienne en 1890 fut celle du compromis tcheco-allemand. V. BOUÈME. Cette tentative de réconciliation entre les Slaves de Bohême et les Allemands ne réussit pas. Le comte Taaffe parla de se retirer, mais l'empereur ne voulut pas se séparer de son ministre, qui obtint une dissolution anticipée du Reichsrat en janvier 1891. Les élections qui eurent lieu le 27 février au 21 mars aboutirent à la défaite complète des Vieux-Tchèques et à la dissolution de la majorité qui soutenait le comte Taaffe. Le président du conseil se rapprocha du parti libéral allemand. Le projet de compromis, soumis en 1892 à la diète de Bohême, fut ajourné le 14 mars pour un temps indéfini.

Des traités de commerce furent conclus, en 1892, par l'Autriche avec l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Serbie, la Suisse.

Mais le rapprochement du comte Taaffe avec les libéraux allemands ne put être de longue durée. Un projet de réforme électorale présenté par le cabinet amena sa chute; il fut renversé par le parti libéral allemand, le parti conservateur et le parti polonais.

Le cabinet Windischgrätz. Le nouveau cabinet, nommé le 12 novembre 1893, fut présidé par le prince de Windischgrätz. Le président du conseil, voulant détourner l'attention du Parlement des questions de nationalité, proposa de grandes réformes économiques et sociales. Mais la coalition disparate qui soutenait le ministère menaça de s'effondrer avant la réalisation de ses projets réformateurs.

La plus grande difficulté était pour le ministère la réforme électorale, dont la nécessité s'imposait, mais sur laquelle on n'avait pu se mettre d'accord. Le ministère Windischgrätz n'avait fait aboutir aucune des réformes qu'il avait annoncées. Il dut donner sa démission, le 14 mai 1895.

Ministères Klabanegg et Bôdy. On forma un cabinet provisoire présidé par le comte Klabanegg, sous lequel eurent lieu les élections municipales de Vienne, qui furent un succès pour le parti chrétien. Le 3 octobre 1895, le comte Bôdy fut mis à la tête du gouvernement. Il satisfit la haine des ultramontains en prononçant la dissolution du conseil municipal de la capitale, qui avait pour chef le maire le Dr Liegner, chef de ce parti.

En février 1896 fut déposé un projet de loi sur la réforme électorale, admettant le principe du suffrage universel, par la création d'une cinquième circonscription de députés par 300.000 hab. Le vote de ce projet, en mai, fut un grand succès pour le ministère.

Les élections faites en mars 1897 conformément à la loi électorale nouvelle, donnèrent des éléments très disparates. Dans le but de rattacher les Tchèques à la majorité gouvernementale, le comte Bôdy rendit, pour la Bohême et la Moravie, des ordonnances sur les langues qui mécon-

AUTRICHE-HONGRIE : Tableau généalogique.

<p>Léopold II (Frère de la reine Marie Antoinette) Né 1777, m. 1792. Grand-duc de Toscane 1765-1791. — Empereur d'Allemagne 1790. Ep. 1791 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>JOHN Né 1782, m. 1809. Ep. 1809 Marie-Elisabeth-Françoise, princesse de Savoie Carignan; née 1806, m. 1806.</p>				<p>REINHOLD Né 1783, m. 1813.</p>				<p>Louise Née 1784, m. 1804.</p>				<p>Romulone Empereur d'Allemagne. Né 1788, m. 1841.</p>							
<p>Ferdinand I Grand-duc de Toscane. Né 1760, m. 1830. Ep. 1761 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>JOSEPH Né 1776, m. 1847. Ep. 1776 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>JEAN Né 1782, m. 1809. Ep. 1809 Marie-Elisabeth-Françoise, princesse de Savoie Carignan; née 1806, m. 1806.</p>				<p>REINHOLD Né 1783, m. 1813.</p>				<p>Louise Née 1784, m. 1804.</p>				<p>Romulone Empereur d'Allemagne. Né 1788, m. 1841.</p>			
<p>FERDINAND Grand-duc de Toscane. Né 1760, m. 1830. Ep. 1761 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>CHARLES Né 1771, m. 1847. Ep. 1771 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>JEAN Né 1782, m. 1809. Ep. 1809 Marie-Elisabeth-Françoise, princesse de Savoie Carignan; née 1806, m. 1806.</p>				<p>REINHOLD Né 1783, m. 1813.</p>				<p>Louise Née 1784, m. 1804.</p>				<p>Romulone Empereur d'Allemagne. Né 1788, m. 1841.</p>			
<p>Ferdinand I Grand-duc de Toscane. Né 1760, m. 1830. Ep. 1761 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>CHARLES Né 1771, m. 1847. Ep. 1771 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>JEAN Né 1782, m. 1809. Ep. 1809 Marie-Elisabeth-Françoise, princesse de Savoie Carignan; née 1806, m. 1806.</p>				<p>REINHOLD Né 1783, m. 1813.</p>				<p>Louise Née 1784, m. 1804.</p>				<p>Romulone Empereur d'Allemagne. Né 1788, m. 1841.</p>			
<p>Ferdinand I Grand-duc de Toscane. Né 1760, m. 1830. Ep. 1761 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>CHARLES Né 1771, m. 1847. Ep. 1771 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>JEAN Né 1782, m. 1809. Ep. 1809 Marie-Elisabeth-Françoise, princesse de Savoie Carignan; née 1806, m. 1806.</p>				<p>REINHOLD Né 1783, m. 1813.</p>				<p>Louise Née 1784, m. 1804.</p>				<p>Romulone Empereur d'Allemagne. Né 1788, m. 1841.</p>			
<p>Ferdinand I Grand-duc de Toscane. Né 1760, m. 1830. Ep. 1761 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>CHARLES Né 1771, m. 1847. Ep. 1771 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>JEAN Né 1782, m. 1809. Ep. 1809 Marie-Elisabeth-Françoise, princesse de Savoie Carignan; née 1806, m. 1806.</p>				<p>REINHOLD Né 1783, m. 1813.</p>				<p>Louise Née 1784, m. 1804.</p>				<p>Romulone Empereur d'Allemagne. Né 1788, m. 1841.</p>			
<p>Ferdinand I Grand-duc de Toscane. Né 1760, m. 1830. Ep. 1761 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>CHARLES Né 1771, m. 1847. Ep. 1771 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>JEAN Né 1782, m. 1809. Ep. 1809 Marie-Elisabeth-Françoise, princesse de Savoie Carignan; née 1806, m. 1806.</p>				<p>REINHOLD Né 1783, m. 1813.</p>				<p>Louise Née 1784, m. 1804.</p>				<p>Romulone Empereur d'Allemagne. Né 1788, m. 1841.</p>			
<p>Ferdinand I Grand-duc de Toscane. Né 1760, m. 1830. Ep. 1761 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>CHARLES Né 1771, m. 1847. Ep. 1771 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>JEAN Né 1782, m. 1809. Ep. 1809 Marie-Elisabeth-Françoise, princesse de Savoie Carignan; née 1806, m. 1806.</p>				<p>REINHOLD Né 1783, m. 1813.</p>				<p>Louise Née 1784, m. 1804.</p>				<p>Romulone Empereur d'Allemagne. Né 1788, m. 1841.</p>			
<p>Ferdinand I Grand-duc de Toscane. Né 1760, m. 1830. Ep. 1761 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>CHARLES Né 1771, m. 1847. Ep. 1771 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>JEAN Né 1782, m. 1809. Ep. 1809 Marie-Elisabeth-Françoise, princesse de Savoie Carignan; née 1806, m. 1806.</p>				<p>REINHOLD Né 1783, m. 1813.</p>				<p>Louise Née 1784, m. 1804.</p>				<p>Romulone Empereur d'Allemagne. Né 1788, m. 1841.</p>			
<p>Ferdinand I Grand-duc de Toscane. Né 1760, m. 1830. Ep. 1761 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>CHARLES Né 1771, m. 1847. Ep. 1771 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>JEAN Né 1782, m. 1809. Ep. 1809 Marie-Elisabeth-Françoise, princesse de Savoie Carignan; née 1806, m. 1806.</p>				<p>REINHOLD Né 1783, m. 1813.</p>				<p>Louise Née 1784, m. 1804.</p>				<p>Romulone Empereur d'Allemagne. Né 1788, m. 1841.</p>			
<p>Ferdinand I Grand-duc de Toscane. Né 1760, m. 1830. Ep. 1761 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>CHARLES Né 1771, m. 1847. Ep. 1771 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>JEAN Né 1782, m. 1809. Ep. 1809 Marie-Elisabeth-Françoise, princesse de Savoie Carignan; née 1806, m. 1806.</p>				<p>REINHOLD Né 1783, m. 1813.</p>				<p>Louise Née 1784, m. 1804.</p>				<p>Romulone Empereur d'Allemagne. Né 1788, m. 1841.</p>			
<p>Ferdinand I Grand-duc de Toscane. Né 1760, m. 1830. Ep. 1761 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>CHARLES Né 1771, m. 1847. Ep. 1771 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>JEAN Né 1782, m. 1809. Ep. 1809 Marie-Elisabeth-Françoise, princesse de Savoie Carignan; née 1806, m. 1806.</p>				<p>REINHOLD Né 1783, m. 1813.</p>				<p>Louise Née 1784, m. 1804.</p>				<p>Romulone Empereur d'Allemagne. Né 1788, m. 1841.</p>			
<p>Ferdinand I Grand-duc de Toscane. Né 1760, m. 1830. Ep. 1761 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>CHARLES Né 1771, m. 1847. Ep. 1771 Marie-Louise, infante d'Espagne; née 1718, m. 1791.</p>				<p>JEAN Né 1782, m. 1809. Ep. 1809 Marie-Elisabeth-Françoise, princesse de Savoie Carignan; née 1806, m. 1806.</p>				<p>REINHOLD Né 1783, m. 1813.</p>				<p>Louise Née 1784, m. 1804.</p>				<p>Romulone Empereur d'Allemagne. Né 1788, m. 1841.</p>			

Ligne impériale : II^e branche (non régnante).
Grands-ducs de Toscane.

Auteur : FERDINAND III (2^e fils de l'empereur Léopold II).
Né 1769, m. 1824.
Grand-duc 1794; rétabli 1814.
Ep. 1799 Marie-Louise-Amélie, fille de Ferdinand 1^{er}, roi des Deux-Siciles; née 1773, m. 1802.
2^e 1821 Marie, fille du prince Maximilien 1^{er} de Saxe; née 1766, m. 1861.

Léopold II
Né 1797, m. 1870.
Abdiqué 1869.
Ep. 1817 Marie-Anne, fille de Maximilien, prince de Saxe; née 1799, m. 1832.
2^e 1821 Marie-Antoinette, fille de François 1^{er}, roi des Deux-Siciles; née 1811, m. 1898.

Ligne impériale : I^{er} branche (non régnante).
Grands-ducs de Toscane.

Auteur : FERDINAND III (2^e fils de l'empereur Léopold II).
Né 1769, m. 1824.
Grand-duc 1794; rétabli 1814.
Ep. 1799 Marie-Louise-Amélie, fille de Ferdinand 1^{er}, roi des Deux-Siciles; née 1773, m. 1802.
2^e 1821 Marie, fille du prince Maximilien 1^{er} de Saxe; née 1766, m. 1861.

Léopold II
Né 1797, m. 1870.
Abdiqué 1869.
Ep. 1817 Marie-Anne, fille de Maximilien, prince de Saxe; née 1799, m. 1832.
2^e 1821 Marie-Antoinette, fille de François 1^{er}, roi des Deux-Siciles; née 1811, m. 1898.

CAROLINE Née 1822, m. 1851.	AUGUSTE-FERDINAND-LOUISE Née 1825, m. 1863.	MARIE-ISABELLE Née 1831, m. 1901.	FERDINAND IV Né 1835.	MARIE-CHRISTÈNE Née 1838.	CHARLES-SALVATOR Né 1839, m. 1902.	MARIE-ANNE-CAROLINE Née 1840, m. 1841.	MARIE-LOUISE-ANNOGIADA Née 1855.	LOUIS-SALVATOR Né 1847.	JEAN NÉPOMUCÈNE Né 1852.
Ep. 1856 Alice, princesse de Saxe; née 1836, m. 1893.	Ep. 1856 Alice, princesse de Bourbon-Franç.; née 1849.	Ep. 1856 Alice, princesse de Saxe; née 1836, m. 1893.	Ep. 1856 Alice, princesse de Saxe; née 1836, m. 1893.	Ep. 1856 Alice, princesse de Saxe; née 1836, m. 1893.	Ep. 1856 Alice, princesse de Saxe; née 1836, m. 1893.	Ep. 1856 Alice, princesse de Saxe; née 1836, m. 1893.	Ep. 1856 Alice, princesse de Saxe; née 1836, m. 1893.	Ep. 1856 Alice, princesse de Saxe; née 1836, m. 1893.	Ep. 1856 Alice, princesse de Saxe; née 1836, m. 1893.

Ligne impériale : III^e branche.

Autour : CHARLES (3^e fils de Léopold II)
Duc de Teschen.
Né 1871, m. 1877.

Ep. 1845 Henriette, fille du prince de Nassau-Weilbourg; née 1797, m. 1829.

MARIE-THERÈSE-CHARLOTTE Née 1816, m. 1897.	ALBERT Né 1817, m. 1895.	CHARLES-FERDINAND Né 1818, m. 1874.	FRÉDÉRIC Né 1821, m. 1857.	MARIE-CAROLINE Née 1823.	GUILAUME Né 1827, m. 1893.
Ep. 1844 Hildegarde, fille de Louis I ^{er} , roi de Bavière; née 1825, m. 1864.	Ep. 1844 Hildegarde, fille de Louis I ^{er} , roi de Bavière; née 1825, m. 1864.	Ep. 1844 Hildegarde, fille de Louis I ^{er} , roi de Bavière; née 1825, m. 1864.	Ep. 1844 Hildegarde, fille de Louis I ^{er} , roi de Bavière; née 1825, m. 1864.	Ep. 1844 Hildegarde, fille de Louis I ^{er} , roi de Bavière; née 1825, m. 1864.	Ep. 1844 Hildegarde, fille de Louis I ^{er} , roi de Bavière; née 1825, m. 1864.

Ligne impériale : IV^e branche.

Autour : JOSEPH (4^e fils de Léopold II)
Né 1876, m. 1881.

Ep. 2^e Hermine, princesse d'Anhalt.
Née 1876, m. 1881.

3^e 1819, Marie-Dorothée, fille de Louis, duc de Wurtemberg; née 1797, m. 1855.

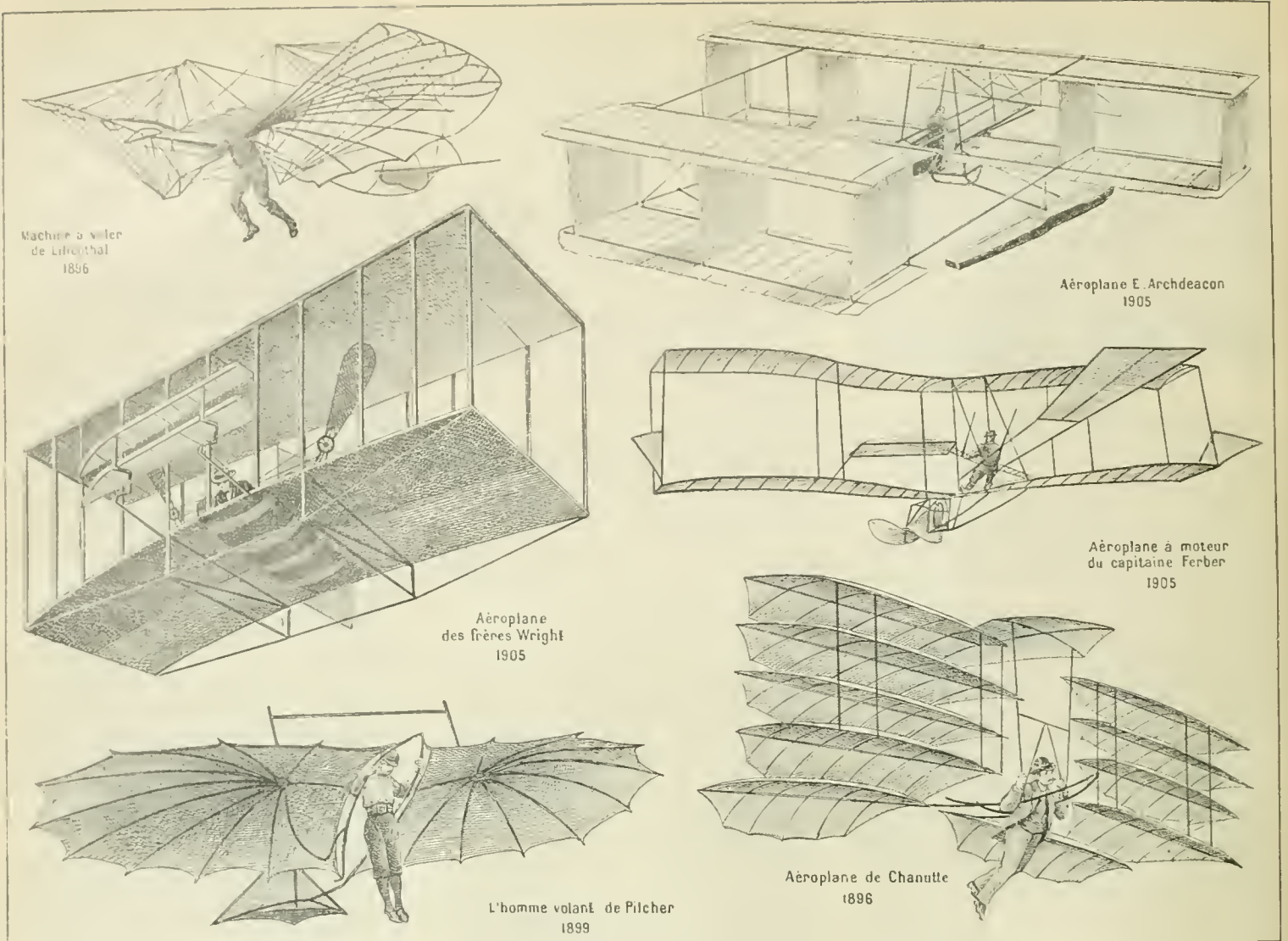
ÉTIENNE Né 1847, m. 1907.	ÉLISABETH Née 1849, m. 1903.	JOSEPH Né 1833.	MARIE-HENRIETTE Née 1836, m. 1902.
Ep. 1847 Ferdinand I ^{er} , prince de Modène; né 1821, m. 1859.	Ep. 1847 Ferdinand I ^{er} , prince de Modène; né 1821, m. 1859.	Ep. 1847 Ferdinand I ^{er} , prince de Modène; né 1821, m. 1859.	Ep. 1847 Ferdinand I ^{er} , prince de Modène; né 1821, m. 1859.

II^e Ligne (non régénérée) : Ducs de Modène, Maison d'Este.

Éteinte depuis 1873 dans la descendance masculine

FRANÇOIS IV
Né 1773, m. 1846.
(Fils du duc Ferdinand I^{er}, m. 1806, et de Marie-Beatrice d'Este, m. 1829).

MARIE-THERÈSE Née 1817, m. 1886.	FRANÇOIS V Né 1819, m. 1875.	FRANÇOIS IV Né 1773, m. 1846.	MARIE-BEATRICE Née 1834.
Ep. 1856 Henri de Bourbon, comte de Chambour, fils de Charles-Ferdinand; né 1829, m. 1886.	Ep. 1856 Henri de Bourbon, comte de Chambour, fils de Charles-Ferdinand; né 1829, m. 1886.	Ep. 1856 Henri de Bourbon, comte de Chambour, fils de Charles-Ferdinand; né 1829, m. 1886.	Ep. 1856 Henri de Bourbon, comte de Chambour, fils de Charles-Ferdinand; né 1829, m. 1886.



APPAREILS D'AVIATION.

l'air atmosphérique — si donc, avec ce mélange, on peut penser l'agriculteur de l'emploi onéreux du fumier de ferme et les engrais azotés, il est évident qu'il en peut résulter, que peut être il en résultera une complète révolution dans nos méthodes de culture. Toutefois, avant de rien prescrire de cette révolution et de décider qu'elle sera, il convient sagement d'attendre.

En 1893, c'est-à-dire un peu avant Bouilliac et Ginstanini, on avait déjà cru, à la suite de Caron et Stoklasa, à la solution heureuse du même problème. Passant un peu vite des théories de laboratoire aux réalités de la pratique, on avait imaginé de fabriquer industriellement, sous le nom d'azoteux, et de vendre aux cultivateurs pour qu'ils en imprègnent leurs semences une poudre fixatrice de l'azote azoteux, composée uniquement, celle-ci, de matières capables — ou qu'on supposait telles — de se fixer dans le sol, le minéraliser l'azote aérien. Soit qu'à l'effet que toutes les conditions nécessaires au développement de ces parasites n'eussent mal comprises et qu'à ces parasites expérimentaux l'un ou quelques-unes d'entre eux n'eussent manqué tant de fois, ou soit pour toute autre raison, les expériences culturales qui furent entreprises un peu partout ne répondirent aucunement aux espérances aveugles. Les résultats en furent à ce point contradictoires qu'on ne put tirer rien de positif, et des travaux de ce genre sont restés en définitive, après beaucoup d'essais, dans une position de quelques données scienti-

ifiques plutôt confuses et incertaines, que l'invention d'un mot.

Encore pourrait-on faire remarquer que, de ces données scientifiques, la partie vraiment solide se trouvait contenue tout entière dans les travaux antérieurs d'autres savants, car aussi bien — et pour ne point parler de Berthelot qui fut en cette question comme en tant d'autres un admirable précurseur — Ed. Henry, par exemple, présentait dès 1897, à la Société des sciences de Nancy, un mémoire remarquable où l'action de l'azote aérien par rapport à la terre, et au maintien de sa fertilité, était déjà envisagé relativement au sol et fort clairement définie. Interprétant ce fait — par lui-même d'ailleurs reconnu et par lui encore mis en pleine lumière — à savoir que la proportion d'azote, dans la matière constituant les feuilles mortes, s'élève progressivement à mesure que, sous le couvert de la forêt, les feuilles se décomposent en fermentant et se transforment en terreau — et que ce gain, s'il ne résulte pour une part que de la disparition d'autres éléments, se trouve bien être, pour une autre part importante, un accroissement véritable et absolu — il en avait hardiment conclu au pullulement, dans les feuilles décomposées, de bactéries fixatrices de l'azote aérien, comparables tout à fait aux bactéries des expériences d'Hellriegel et Wilfarth, et jouant en quelque sorte, vis-à-vis du terreau, le même rôle que ces dernières vis-à-vis des légumineuses.

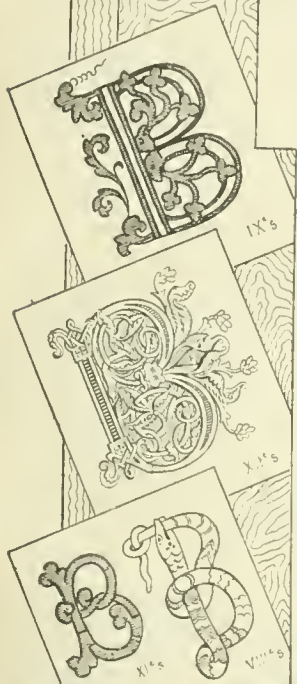
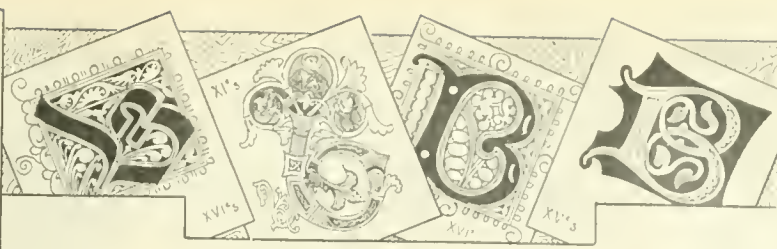
*AZOTEUX, EUSE adj. — ENCYCL. Anhydride azoteux Az₂O₃. Ce composé, mal défini, a été obtenu pur en faisant passer des étincelles électriques dans l'air liquide; c'est alors une poudre amorphe bleu pâle, fusible à — 111° en un liquide bleu stable jusqu'à — 22°, décomposable au-dessus en oxydes AzO et Az O₂.

*AZOTHYDRIQUE adj. — ENCYCL. Acide azothydrique Az₂H. C'est un gaz instable, dérivé hydrogène de l'azote découvert par Curtius (1889), soluble dans l'eau en formant une solution douée de propriétés très acides; celle-ci attaque les métaux avec dégagement d'hydrogène et formation d'azotures du type Az₂M, forme des sels cristallisés avec les bases alcalines. On prépare l'acide par décomposition de l'azoture de sodium dans l'eau; cet azoture prend naissance par réaction du gaz ammoniac sur le protoxyde d'azote, en présence de sodium.

AZOIQUE adj. Syn. de OXYAZOIQUE. T. VI

AZZURI Francesco, architecte italien, né à Rome en 1831. Il étudia l'art de l'architecture et de l'ingénieur sous son oncle Giovanni Azzuri, voyagea en Italie et à l'étranger et fit, en diverses villes d'Italie, des constructions importantes. On lui doit, à Rome: le palais Negroni, dans la rue Condotti; l'hôtel Bristol; la villa du peintre Siemiradski; le nouveau théâtre National; le palais de la république de Saint-Marin, etc. On lui doit aussi le plan du parc de la villa Barberini.





A. Bellou

BAARDERADEEL, ville des Pays Bas (Prise), ch.-l. de district; 5.500 hab.

BABAX (*bakss* n. m. Genre d'oiseaux passereaux deutirostres, de la famille des timédidés, comptant deux espèces propres au Thibet. Les babax sont des oiseaux de taille médiocre, élancés, à bec assez long et grêle, à livrée rousse, qui vivent dans les forêts de montagnes élevées.)

* **BABEAU** (Albert-Arsène), historien français, né à Cambrai en 1835. — Il a été élu, en 1901, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

BABÈS (Victor), anatomiste pathologiste et bactériologiste roumain, né à Vienne en 1851. Après avoir fait ses études dans cette ville et travaillé en Allemagne avec Virchow et Koch, en France avec Cornil, il fut nommé professeur à la faculté de médecine de Budapest, puis appelé par le Parlement roumain aux fonctions de professeur à la faculté de médecine de Bucarest et de directeur de l'Institut de pathologie et de bactériologie qu'il créa. On lui doit la première description du bacille de la morve (1881); il démontra la pénétration de la bactérie charbonneuse par la muqueuse de l'estomac, celle du pean intacte par le bacille de la lépre (qu'il avait déterminé dans la forme nerveuse de cette maladie), celle de la muqueuse des amygdales par le bacille de la tuberculose (1888). Il a découvert les parasites endoglobulaires du bétail (babésioses ou piroplasmoses), les propriétés immunisantes du sang des animaux immunisés, qu'il a appliqués dans le traitement roumain de la rage et de la morve, l'importance des associations microbiennes dans la tuberculose. Les corpuscules métachromatiques des microbes, les microbes hémorragiques de l'homme, les formes de microbes intermédiaires à l'Eberth et au *bacillus coli* provoquant des maladies spéciales. Il a inventé un sérum antituberculeux. Tous ces travaux ont paru dans les « *Annales de bactériologie de Bucarest* » (1888-1900); le *Traité de bactériologie Cornil-Babès* (1890); sa *Monographie sur la lépre* (1900); son *Manuel d'anatomie pathologique* et son *Atlas d'histologie pathologique du système nerveux* (1905). Il a été nommé correspondant de l'Académie de médecine de Paris.

BABINSKI (Joseph-François-Félix), médecin français, d'origine polonaise, né à Paris en 1857. Chef de clinique à la Salpêtrière, puis médecin des hôpitaux de Paris (1890),

il est connu surtout par ses travaux sur les maladies du système nerveux. On lui doit la découverte de plusieurs signes donnant les moyens de distinguer les affections organiques de la moelle et du cerveau d'avec les névroses. Il a fait connaître, en particulier, un symptôme, le phénomène des orteils, désigné sous la dénomination de « *signe de Babinski* » et qui permet de déceler l'existence d'une perturbation du système pyramidal.

Il a établi que certains troubles dans les réflexes pupillaires étaient révélateurs de la syphilis du système nerveux central et a donné ainsi le moyen de la combattre dès son début. Ses travaux sur l'asynergie cérébelleuse, la diadochocinésie, l'équilibre statique et l'équilibre cinétique, la catalepsie cérébelleuse ont été une rénovation de la physiologie et de la pathologie du cervelet. Enfin, ses recherches sur le vertige voltaïque ont introduit des notions nouvelles dans la physiologie et la pathologie de l'oreille et l'ont amené à trouver un moyen de combattre le vertige auriculaire, contre lequel la thérapeutique était jusqu'alors impuissante.

* **BABYLONE**. — *Fouilles*. En 1903, les Allemands ont déblayé la grande porte d'Ishtar (Astarté), une des portes de l'ancienne Babylone.

BAC (Sigismond Ferdinand Bacu, dit, dessinateur, né à Stuttgart de parents autrichiens, en 1859, naturalisé Français. Il débuta en 1880 à la « *Caricature* » et en 1883 à la « *Vie parisienne* ». Avec Henri Lavedan, il publia un album sur les *Enfants au XVIII^e siècle*, puis une série de vingt planches sur *La Parisienne à travers les âges*. Son œuvre principale est la suite de dix albums et cinq volumes de dessins parus de 1894 à 1903 sur *L'Amour contemporain*. Ce sont des croquis plaisants de la femme moderne, qui dénotent surtout beaucoup de facilité. Il faut signaler encore quelques affiches et de grandes estampes colorées sur *L'Histoire d'un fils de famille pendant la Révolution*. Bac a enfin commencé à écrire des livres de voyage; le premier, qui a pour titre *Vieille Allemagne*, a paru en 1906.

* **BACCALAURÉAT** n. m. — *Baccalauréat de l'enseignement secondaire*. Le décret du 31 mai 1902, commenté et développé par l'arrêté ministériel du même jour, a modifié les conditions d'obtention du grade de bachelier. Nous indiquons ci-dessous les principaux changements qui ont été apportés à l'ancien régime.

1^o Le *livret scolaire* reçoit une nouvelle inscription. Tout candidat est autorisé à le produire, mais seulement devant la faculté dans le ressort de laquelle se trouve l'établissement auquel appartient le candidat (sauf pour l'Académie de Chambéry, où les livrets scolaires peuvent être produits devant les facultés des universités de Lyon et de Grenoble). Lors d'un candidat a produit un livret scolaire, il ne peut être ajourné, soit après l'épreuve écrite, soit après l'épreuve orale, sans que le jury ait examiné son livret dans sa délibération sur l'ajournement. Mention en est portée, sous la signature du président du jury, sur le livret et sur la feuille d'examen. V. LIVRET scolaire.

2^o Les épreuves du baccalauréat de l'enseignement secondaire sont divisées en deux parties. Les épreuves de la deuxième ne peuvent être subies qu'un an après celles de la première; et nulle dispense, sous aucun prétexte, ne peut être accordée de ce chef. Est considéré comme équivalent à une année l'intervalle compris entre la session d'octobre-novembre et celle de juillet-août.

La première partie comprend quatre séries d'épreuves, entre lesquelles les candidats peuvent choisir au moment de leur inscription. Ce sont :

I. *Latin-grec*, comprenant, à l'écrit, une composition française, une version latine et une version grecque, celle-ci devant porter sur un texte facile, et sans difficultés dialectales; à l'oral, l'explication d'un texte français, d'un texte latin et d'un texte grec de moyenne difficulté; une épreuve de langues vivantes (étrangères allemand, anglais, espagnol, italien ou russe-arabe, dans l'Académie d'Alger, au choix du candidat); enfin, des interrogations sur l'histoire ancienne, l'histoire moderne, la géographie, les mathématiques, la physique, d'après le programme de la classe de première de la section A de l'enseignement secondaire.

II. *Latin-langues vivantes*, comprenant, à l'écrit, une composition française, une version latine, et une composition en langue vivante étrangère (y plus haut, pour la nomenclature des langues autorisées); à l'oral, l'explication d'un texte latin, d'un texte français, deux épreuves sur deux langues vivantes étrangères, dont l'une porte obligatoirement sur l'allemand ou l'anglais, l'autre sur l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien ou le russe, au choix du candidat; une interrogation sur l'histoire ancienne, une interrogation sur l'histoire moderne, une interrogation sur

la géographie, une interrogation sur le schéma que...

III. *Latin* comprenant, à l'écrit, une composition française...

IV. *Sciences* comprenant, à l'écrit, une composition française...

La deuxième partie comprend, au choix du candidat, deux séries d'épreuves :

I. *Philosophie*, comprenant, à l'écrit, une dissertation française...

II. *Méthode* comprenant, à l'écrit, une composition de sciences physiques...

Pour toutes les épreuves, il est attribué des coefficients variables; pour être admis, les candidats doivent avoir obtenu au moins la moitié du nombre maximum des points...

Les sujets de composition sont, en principe, choisis par le doyen de la faculté devant laquelle les épreuves sont subies...

BACCELLI (Afréolo), poète italien, né à Rome en 1863, fils du médecin Gaetano Baccelli. La hauteur de son inspiration, la simplicité de son style, étranger à tout artifice d'école...

BACH (Henri), architecte français, né en 1815, mort à Toulouse en 1899. Il a construit de nombreux édifices dans le style du XVIIIe siècle...

BACHEM (Charles), homme politique allemand, né à Cologne en 1838. Fils du directeur de la Gazette populaire de Cologne...

BACHTHERIUM (k-tér' m' n. m. Genre de mammifères sautoirs, de la famille des trugilidés...

*BACHOLLE n. f. Grandseau en forme de bûche, en usage en Auvergne, en Berry, en Lorraine, etc.

BACILLOSCOPIE n. f. Méthode de diagnostic bactériologique consistant à examiner au microscope les cultures de bactéries...

BACILLOSE n. f. Syn. de TUBERCULOSE.

BACKER (la-ké) de l'angl. back, en arrière v. n. Revenir, dans le vocabulaire des chemins de fer et des bateaux à vapeur.

BACKHUYZEN (Johannes) né à La Haye en 1665, fils du peintre animalier H. van Sande. Backhuyzen fut élève de son père, mais ne se confina pas dans un genre...

BACKLUND (Johann Oskar), astronome suédois, né à Långhem (Suède) en 1816. Après avoir fait ses études à l'université d'Uppsala...

BACQUET (Paul-Engèle-Victor), sculpteur français, né à Villemaur (Aube) en 1818, mort à Paris en 1901. Il a pris part aux Salons annuels depuis 1870...

BACQUETER v. a. v. BACQUETER, t. 1^{er}.

BACTÉRICIDE (de bactérie, et du lat. excludere, tuer adj. Qui tue les microbes. « Pouvoir bactéricide d'une substance, quantité minimum de cette substance qui, dissoute dans un litre de bouillon de culture, empêche la prolifération d'un microbe. »

BACTÉRIEN, ENNE (ri-m' en') adj. Qui appartient à une bactérie, qui ressemble à une bactérie : Poison BACTÉRIEN.

BACTRIOLES n. f. pl. Rogures d'or provenant d'un batage.

BACTRYLLIUM (ti-om') n. m. Genre d'algues fossiles du rhétien, dans lequel elles forment souvent des roches entières.

BACULAIRES (lér') n. m. pl. Secte d'anabaptistes qui parut en 1528, ainsi appelée parce qu'elle soutenait que c'était un crime de porter d'autre arme qu'un bâton (en latin baculus), et de repousser la force par la force. — Un BACULAIRE.

BACULOMÉTRIE (tri — du lat. baculus, bâton, et du gr. mètron, mesure) n. f. Art de mesurer les hauteurs et les distances avec un bâton.

BADDECKITE (bad'-dè-ki't') n. f. Substance minérale appartenant à la famille des micas. (C'est une variété de muscovite.)

BADDELEYITE (bad'-dè-lé-it') n. f. Oxyde naturel de zirconium.

BADÉNITE n. f. Arsénio-bismuthure naturel de cobalt, nickel et fer.

*BADER (Clarisse), femme de lettres française, née à Strasbourg en 1810. — Elle est morte en 1902.

BADESCU (Jean-Scipion), poète et journaliste roumain, né dans le district de Cluj (Transylvanie) en 1847. Des 1864, lorsqu'il était encore collègue, il eut des vers de lui publiés par l'« Aurore roumaine » de Pest. Il collabora à la « Concorde » et à la « Famille », tout en suivant les cours de la faculté de philosophie de Pest.

BADIGEONNAGE n. m. — ENCYCL. Dr. Les propriétaires sont libres, en principe, de faire procéder, quand ils le jugent utile, au badigeonnage de la façade de leurs maisons.

Une autorisation du maire est nécessaire lorsque cette façade, située sur la voie publique, ne se trouve pas sur l'alignement et que la maison est dès lors sujette à reculement, ou bien encore lorsqu'un arrêté municipal interdit de faire aucuns travaux aux maisons sans autorisation préalable.

BADRÉE n. f. Dans quelques départements, Marnelade de poires ou de pommes.

BADRELLÉ (drel') n. f. Nom vulgaire qui désigne, dans certaines parties de la France, la lépote élevée, champignon comestible.

BADREILLE (ba-d-rè-il') n. f. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des drassidés, créé en 1903 pour une curieuse araignée myrmécophile, des Andes argentines.

BADRELLÉ (ba-d-rè-il') n. f. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des drassidés, créé en 1903 pour une curieuse araignée myrmécophile, des Andes argentines.

BADRELLÉ (ba-d-rè-il') n. f. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des drassidés, créé en 1903 pour une curieuse araignée myrmécophile, des Andes argentines.

BADRELLÉ (ba-d-rè-il') n. f. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des drassidés, créé en 1903 pour une curieuse araignée myrmécophile, des Andes argentines.

BADRELLÉ (ba-d-rè-il') n. f. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des drassidés, créé en 1903 pour une curieuse araignée myrmécophile, des Andes argentines.

BADRELLÉ (ba-d-rè-il') n. f. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des drassidés, créé en 1903 pour une curieuse araignée myrmécophile, des Andes argentines.

BADRELLÉ (ba-d-rè-il') n. f. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des drassidés, créé en 1903 pour une curieuse araignée myrmécophile, des Andes argentines.

ROU Il a vite disposé d'une technique personnelle qui lui a permis d'exprimer dans une forme neuve le charme des vieilles villes de Flandre, notamment de Bruges, où il a habité. Il présente ces calmes cités au crépuscule ou par les temps de demi-lumière si communs de ces contrées, durant les mois d'automne et d'hiver, et traduit ses sensations en nuances d'une extrême distinction. Baertsoen est un des fideles des expositions françaises où la plupart de ses productions ont figuré. Le musée du Luxembourg possède : *Petite cour au bord de l'eau* 1900 ; *Le Dégel à Gand* 1904. On voit de lui au musée de Bruxelles : *Chaland sous la nef* 1902 et au musée d'Anvers : *Petite place flamande, le soir* 1897. Il a aussi gravé à l'eau-forte huit planches roumées sous le titre : *Vieilles villes* et quelques planches en couleur, qui conservent le charme et les qualités de ton de ses peintures.

*BAYER (Adolphe), chimiste allemand, né à Berlin en 1835. — Ce savant, correspondant de l'Institut de France depuis 1886, a obtenu le prix Nobel en 1905.

*BAFFIER (Eugène), sculpteur français, né à Neuville-Barrons (Cher) en 1851. — Depuis un certain nombre d'années, cet artiste expose des œuvres de petites dimensions en étain, en bronze ou en cuivre, telles que *caud-labers*, *cruchons*, *figurines*, *vases*, *pannetiers*, etc. Outre les œuvres déjà signalées, Baffier a publié : *Manifeste du groupe des ouvriers d'art de Bourges* (1901).

BAFOUILLEUR, EUSE (fo, ll. mll. n. Personne qui la-fouille.

BAFROBIT (saint), martyrisé à Milan avec sainte Judith et plusieurs autres, on ne sait exactement à quelle époque. — Fête le 6 mai.

*BAGHIRMI ou BAGUIMI, État musulman de l'Afrique centrale. — Placé tout entier par la convention franco-allemande de 1894, dans la zone d'influence française, le Baghirmi a été visité en 1897 par Emile Gentil, qui obtint du sultan Abderrhaman Gaourang un traité d'alliance et de protectorat avec la France; mais il fut, peu de temps après, soumis temporairement par Rabah. Gaourang dut, après avoir incendié lui-même sa capitale Masséna, se réfugier sur le territoire français; et, lorsque le lieutenant Bretonnet essaya un peu plus tard de pacifier le Baghirmi, il fut attaqué et tué par Rabah au combat de Togba 1899. La mort de Bretonnet fut vengée, après la jonction des missions Fourcau-Lamy, Joalland-Meynier et Gentil au confluent du Chari et du Logone, à Kousséri, où fut vaincu et tué Rabah 1900. Depuis lors, le Baghirmi a été replacé sous la domination de Gaourang et le protectorat de la France.

BAGNEUX (gné) — de bague n. m. A. g. milit. Disciplinaire pain de prison.

BAGNOLD-BURGERS (John), peintre anglais 1830-1897. Il fut élève de son père et acquit promptement une grande notoriété par ses tableaux de genre. On cite de lui : la *Bohémienne de Séville*, la *Fabrique de cigarettes à Séville*, la *Séville*, etc. Cet artiste, après avoir longtemps séjourné en Espagne, a été reçu membre de la Royal Academy de Londres.

BAGNOLOIS (loi) ou BAGNOLIENS (ti-m) n. m. pl. Hérétiques qui parurent au VIIIe siècle. — Un BAGNOLOIS ou BAGNOLIEN.

— ENCYCL. Ces hérétiques tirent leur nom de Bagnols dans le Languedoc, où ils étaient en assez grand nombre. Ils étaient au fond manichéens; ce sont des précurseurs des albigeois. Pour eux, Dieu n'a pas la préséance, le monde est éternel, etc. Ils rejetaient l'Ancien Testament et une partie du Nouveau.

BAGOT, comté du Canada prov. de Québec, sur le cours du Yamaska, tributaire dr. du Saint-Laurent; 869 kilom. carr. Riches mines de cuivre; 16.300 hab. canadiens-français; population en décroissance, par suite de l'émigration aux États-Unis, à Montréal et autres villes.

BAGOTITE n. f. Zéolithe sodico-calcique, qui est une variété de thomsonite.

BAGOULAGE n. m. Arg. Bavardage.

BAGULER v. n. Arg. Bavarder.

BAHR (Hermann), écrivain allemand, né à Linz en 1863. Il étudia la philosophie, le droit et les sciences politiques à Vienne, Graz, Czarnowiz et Berlin, voyagea en Suisse, en France, en Espagne, dans l'Afrique du Nord et en Russie et se fixa ensuite à Vienne. Il y devint rédacteur de la « Gazette allemande », soutint une vive polémique contre le célèbre économiste et homme d'Etat Schäffle, dont il combattit les idées dans un ouvrage : *Manque de perspicacité de M. Schäffle*. En 1890, il publia avec Otto Brahm et Arno Holz la revue la *Tribune*, et s'y éleva contre le naturalisme en littérature. Il a publié une série d'ouvrages de critique littéraire très appréciés : *Critique des tendances modernes* (1890); *l'Ecrasement du naturalisme* (1891). Parmi ses poésies, nous citons : *les Hommes nouveaux* (1888); *le Grand piché* (1889); *la Mère* (1891). Il a publié aussi le roman *la Bonne école* (1890); le recueil de nouvelles : *Fin de siècle* (1890); puis *Voyage en Russie* (1893); enfin, la comédie, *la Femme d'intérieur* (1893).

BAIANISTES (niss't' n. m. pl. Partisans du baianisme. (V. ce mot.) — Un BAIANISTE.

BAIGNAGE (bè, et gn. mll. n. m. Action de baigner, de tremper dans l'eau : Le baignage du chanvre.

— Agric. Irrigation : Le baignage des prés.

— Serie. Operation destinée à hâcher les cocons pour en faciliter le dévidage. L'eau doit être à 85° environ; la durée du baignage des cocons ne doit pas dépasser cinq minutes.)

BAIGNANT (bè-gnan gn. mll. n. e. adj. Qui baigne.

— ENCYCL. Agric. Cultures baignées. Ce terme est employé pour désigner les cultures comme celle du riz aquatique, dont toutes les phases se succèdent sur une terre imperméable recouverte d'une nappe d'eau de 12 à 25 centimètres de hauteur, mais on l'applique aussi aux prairies irriguées de Normandie, en particulier dans le département du Calvados.

*BAIL (Joseph), né à Limonest (Rhône) en 1852. — Cet artiste, qui prend part régulièrement aux Salons annuels, a envoyé à l'Exposition universelle de 1900 Paris : *les Bulles de savon*, *Reflets de cuivre*, *la Servante* et *le Goûter*.



La halle

lux mètres; le temple de Zeus ou de Dionysos, avec sa cella bien conservée, qui se termine par un alylion à deux étages, où était la statue du dieu. La se rendant des oracles, comme l'atteste encore une inscription latine trouvée dans les fondes.



Ruines du Temple de Helios, à Balbek.

*BALBIANI E. (Charles-François), savant français, né à Saint-Denis en 1825. Il est mort à Meudon en 1880.

BALBINE (sainte, vierge et martyre). Fille de saint Quirin, tribun militaire, elle fut baptisée avec son père par le pape saint Alexandre. Arrêtée avec son père par ordre de l'empereur Adrien, elle fut captivée, après d'atroces tortures, comme lui et un jour après lui, vers l'an 132. Les chrétiens enterrèrent leurs corps sur la voie Appienne, et ce lieu fut nommé dans la suite cimetière de Sainte-Balbine. Une église lui fut élevée sur le mont Aveutin, à la fin du VI^e siècle. — Fête le 31 mars.

*BALCON n. m. — ENCYCL. Dr. Il faut distinguer entre les balcons donnant sur la propriété du voisin et ceux ouverts sur la voie publique. Les premiers ne font l'objet d'aucun règlement quant à leurs dimensions; mais il doit exister : 1^o un espace de 1^m,90 entre la ligne extérieure de leur appui de face et la ligne formant la limite de la propriété du voisin; 2^o un espace de 0^m,60 entre la ligne extérieure de leur appui de côté et le point le plus rapproché de la ligne de séparation des deux propriétés. Art. 678 à 680 du Code civil. Si ces distances ne sont pas observées, le voisin peut faire prononcer par le juge de paix la suppression pure et simple ou la diminution de la saillie du balcon. Cependant, la jouissance d'un tel balcon pendant trente ans conduit à l'acquisition par prescription d'une véritable servitude, dont l'effet est de rendre le propriétaire du fonds voisin non recevable à en demander la suppression.

Les balcons établis dans les constructions bordant la voie publique ne sont pas soumis à ces dispositions restrictives; mais, lorsqu'un règlement spécial en détermine pas leur mode d'ouverture, leur établissement est subordonné à une autorisation du préfet ou du maire auquel doit être adressée une demande sur papier timbré. Le préfet délivre l'autorisation pour les routes nationales et départementales, hors des villes et dans la traversée des villes soumises au régime de la grande voirie, ainsi que pour les chemins vicinaux de grande communication. Ce pouvoir appartient au maire pour les rues des villes ou bourgs ne formant pas le prolongement des grandes routes ou des chemins de grande communication.

Le maximum de la saillie formée par les balcons est limité, dans les départements, à 0^m,22 pour les petits balcons de croisée au-dessus du rez-de-chaussée, et à 0^m,80 pour les grands balcons. A Paris, la dimension des balcons est fixée d'après la largeur de la rue; elle varie également, suivant qu'ils sont placés aux étages supérieurs ou inférieurs. Pour les étages supérieurs, la saillie sur l'alignement est, au maximum, des huit centièmes de la largeur de la voie sur les rues de moins de 10 mètres de largeur, et de 0^m,60, plus deux centièmes de la largeur de la voie, avec un maximum de 1^m,20, sur les voies de 10 mètres de largeur et au-dessus. Pour les étages inférieurs, elle ne doit pas dépasser le quart de celle qui est permise pour la partie supérieure, et peut être, en tout cas, de 0^m,20. Décr. du 13 août 1902.

Les contraventions relatives à l'établissement non autorisé de balcons sur la voie publique sont de la compétence du conseil de préfecture en matière de grande voirie et du tribunal de simple police en matière de petite voirie. Le jugement qui condamne les délinquants à l'amende ordonne la résolution des travaux irrégulièrement effectués.

BALDI Pier Maria, peintre et architecte florentin, vécut dans la seconde moitié du XVII^e siècle. En 1688, Baldi reçut le titre d'inspecteur des bâtiments du duc de Toscane. Il a construit la fontaine de la place Santa Croce à Florence, en 1673. On cite de lui comme peintre le *Diptychone saint Augustin*, au couvent de San Spirito. C'est à lui que la galerie des portraits d'artistes des Uffizi doit le posséder celui de Robert Nautemur par lui-même, Baldi ayant obtenu de ce dernier un cours d'un voyage qu'il fit à Paris.

BALDWIN James Mark, psychologue et sociologue américain, né à Columbia en 1861. Il fit une partie de ses études dans les universités allemandes de Leipzig et de Berlin, et enseigna dans diverses universités américaines. Il a été vice-président des congrès internationaux de psychologie de Londres (1902) et Munich (1906). Il fut président de l'American Psychological Association en 1907, et il fonda l'Institut international de sociologie à Paris. Le 12 août 1907, il fut élu à l'Académie des sciences de la République française et nommé docteur honoraire en sciences. Il a publié de nombreux ouvrages sur l'évolution humaine et sociale. *Mental Development of the Individual* (trad. fr. 1907); *Social and Ethical Development of the Individual* (trad. fr. 1908); *Evolution of the Individual* (1904). Après avoir écrit de nombreux ouvrages, il a publié en 1909 un livre sur les sciences sociales et la morale, dans lequel il a traité de la morale et de la religion dans le monde moderne et a proposé une nouvelle morale basée sur les principes de la morale chrétienne. Il a été président de l'Association américaine de sociologie en 1910 et a été élu à l'Académie des sciences de la République française en 1911. Il est mort le 21 décembre 1937.

Par ses autres ouvrages *Handbook of psychology* (1901); *the Story of the Mind* (1899), et notamment dans son grand *Dictionnaire of philosophy and psychology* (1902), Baldwin a largement contribué aux progrès de la psychologie fondée sur l'observation, l'expérimentation et l'analyse psychophysique.

BALÉE ou BALEA *bé-a* n. f. Genre de mollusques gastéropodes pulmonés, de la famille des pupillés, comptant quelques espèces répandues en Europe. Les balées sont des petits animaux terrestres voisins des clausilides, dont la mince coquille turriculée, spiralisée, n'est pas munie d'un clausillum. L'espèce type est la *balen perversa*, de nos pays.

*BALFOUR Arthur-James, homme d'Etat anglais, né en 1818. Premier lord de la Trésorerie et leader à la chambre des communes, Balfour succéda à lord Salisbury lorsque celui-ci donna sa démission de premier ministre, le 13 juillet 1902. Conservateur pur, Balfour, qui est devenu lord Salisbury, déclara son intention de suivre la politique de son prédécesseur. Son programme économique, tel qu'il le définît en 1903, consistait à ajourner toute modification grave aux traditions libre-échangistes. Il fut très combattu par l'ancien ministre J. Chamberlain, qui s'était fait le champion du protectionnisme, et il s'efforça d'éviter de prendre parti entre les deux systèmes. Mais l'unité du parti conservateur se trouvant détruite, Balfour dut donner sa démission au début de décembre 1905, et un cabinet libéral fut constitué. Il fut réélu en 1906 par la Cité de Londres.

BALIOSTICUS *oss-ti-kuss* n. m. Genre de confères, fossiles dans les schistes de Solenhofen.

*BALLAY Noël-Eugène, administrateur colonial français, né à Fontenay-sur-Eure en 1847. — Il est mort à Saint-Louis (Sénégal) en 1902. Gouverneur de la Guinée française (1891), il se montra administrateur de premier ordre, et jeta les bases du développement commercial de la colonie naissante. Il était en congé en France, lorsque la fièvre jaune éclata au Sénégal, faisant de grands ravages parmi les Européens. Sur sa demande, il fut nommé (1^{er} nov. 1900) gouverneur général de l'Afrique-Occidentale et mourut bientôt à Saint-Louis, emporté par le diabète et la fatigue, laissant un bel exemple d'abnégation et de dévouement à ses fonctions.

*BALLE n. f. *Balle D.* Milit. Nom donné à projectile adopté en 1904 pour le fusil Lebel. *Balle S.* Nom donné à projectile adopté pour le fusil de guerre allemand.

— ENCYCL. C'est à la suite de longues études poursuivies par l'artillerie française, dirigées par l'ingénieur Vieille (v. ce nom), qu'a été définitivement établie cette nouvelle balle. Elle est en bronze, un peu plus longue et de forme plus pointue que la balle précédemment en service. Elle est aussi un peu plus légère, et sa forme rappelle assez bien celle d'un cigare. La charge a été augmentée au même temps que le poids de la balle diminua, et la nouvelle cartouche ainsi obtenue a pu néanmoins tenir dans la chambre du fusil, qu'elle remplit même plus exactement que l'ancienne. Le résultat obtenu a été d'augmenter la puissance de perforation de la balle, et surtout de rendre la trajectoire de l'arme plus tendue et le tir assez rasant pour que, jusqu'à 600 mètres, le terrain soit entièrement battu, puisqu'à cette distance la flèche maximum de la trajectoire ne dépasse pas 1^m,70. La valeur militaire du fusil Lebel se trouve ainsi notablement augmentée.

A l'exemple de la France, les Allemands ont adopté, pour leur fusil de guerre, une balle de forme très allongée et presque conique. Leur nouvelle balle S, pourvue d'une chemise en acier nickelé, plus légère de 17,7 que l'ancienne projectile, mais lancée par une charge de poudre plus forte, dessine une trajectoire très aplatie, de façon à porter à 675 mètres la zone dangereuse du tir.

BALLENY (ILES), petit archipel volcanique de la région antarctique, découvert en 1839 par le baleinier Balleny sous le cercle polaire austral, en avant de la terre Victoria.

BALLÉS (*ba-lé* n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, renfermant les genres *ballus*, *cytistella*, *peplomachus*, *paehyballus*. — Vn BALLÉ.

BALLESTREM François, comte DE, homme politique allemand, né à Plawowitz (Silésie) en 1834. Il étudia à Liège de 1853 à 1858, puis entra dans l'armée prussienne et prit part aux campagnes de 1866 et de 1870, contre l'Autriche et la France, comme officier de cuirassiers. Il quitta le service en 1870, comme invalide, à la suite d'une chute de cheval, et se rallia au parti clerical du centre, que Windthorst venait de créer. En député au Reichstag en 1872, il prit une part importante au Kulturkampf et à la lutte des catholiques contre Bismarck et devint le chef du groupe aristocratique de son parti. Vice-président du Reichstag depuis 1890, il en fut élu président en 1895 et se rapprocha alors de la cour. Il est devenu l'un des favoris de Guillaume II, et a pris une part active dans le sens gouvernemental aux débats du Reichstag.

BALLET (Gilbert), neurologiste français, né à Ambazac Haute-Vienne en 1853. Il fut le premier chef de clinique de Charcot, lors de la fondation de la chaire des maladies nerveuses à la Salpêtrière en 1882, et s'est spécialisé dans l'étude des maladies nerveuses et mentales. Nommé professeur agrégé à la Faculté, médecin des hôpitaux, il a créé un cours très suivi à l'Hôtel-Dieu. Ses principaux travaux, dont plusieurs ont été traduits en langue étrangère, sont : *Recherches anatomiques et cliniques sur le faisceau*

sensitif et les troubles de la sensibilité dans les lésions du cerveau (1881); *le Langage intérieur et les Formes cliniques de l'aphasie* (1888); *l'Hygiène du neurosthénique* (1897); *Léçons de clinique médicale : Psychoses et affections nerveuses* (1897); *Swedenborg, histoire d'un visionnaire* (1899); *Traité de pathologie mentale* (1903). Un des principaux experts pour la médecine mentale à la cour de Paris, il a été nommé président du congrès des aliénistes français en 1901.

*BALLON n. m. — Ballon dirigeable V. AÉROSTATION. — Football. Ballon mort, Ballon qui sort des limites du jeu.

BALLONNET (*ba-to-né* n. m. Petit ballon. — Aérostat. Enveloppe en forme de tore, que l'on manœuvre de la nacelle, que l'on peut remplir ou vider plus ou moins, et qui permet ainsi de diminuer ou d'augmenter à volonté l'enveloppe à gaz proprement dite.

BALLOT (Marcel), auteur dramatique et critique français, né à Paris en 1860. Fils de Charles Ballot, avocat général à la cour de Paris, vice-président du conseil d'Etat, il fut d'abord avocat à la cour d'appel. De 1884 à 1888, il fit la critique dramatique à l'« Indépendance belge »; il est chargé, depuis 1902, de la critique littéraire du *Figaro*. Il est devenu, en 1904, président de l'Association syndicale des critiques littéraires. Il fut lauréat de l'Académie française en 1883.

Les œuvres de Marcel Ballot sont : *Eloge de Lamartine*, puis des œuvres dramatiques qu'il fit en collaboration avec Ambroise Janvier : *Mon nom*, comédie en trois actes; *les Amants légitimes*, comédie en trois actes (Gynase, 1893), pièce très amusante; *les Joissies du divorce*, comédie en trois actes; *la Bonne Héloïse*, comédie en trois actes (Vaudeville, 1899); *les Ames en peine*, pièce en trois actes (Théâtre-Français, 1903); *Trop verts!* comédie en un acte et en vers.

*BALLOT Victor-Marie-Louis, né à Fort-de-France (Martinique) en 1853. — Ballot qui, en 1889, avait été nommé résident des établissements français au Bénin, fut, en 1891,

promu au grade de gouverneur des colonies. Après la conquête, par un décret du 10 mars 1893, les établissements du Bénin furent constitués en colonie distincte et son administration supérieure confiée à Ballot, qui conserva ses fonctions jusqu'en 1897. Il présida donc à l'organisation de notre nouvelle possession et fut pour le Dahomey ce que Ballot fut pour la Guinée française. Il organisa des missions dans l'hinterland et dans la boucle du Niger, accompagna le commandant Decœur au pays des Mabis (fondation de Carnotville, 1893); puis, pendant que l'administrateur Alby se dirigeait vers l'ouest, il partit du Nikki pour rejoindre Boussa sur le Niger, reliant ainsi le haut Dahomey à ce fleuve par un itinéraire nouveau (1895). Il chargea enfin le lieutenant de vaisseau Bretonnet d'une mission dans la direction du moyen Niger.

BALLOT-BEAUPRE (Marie-Clément-Jules-Alexis), magistrat français, né à Saint-Denis (la Réunion) en 1836. Reçu docteur en droit, il entra dans la magistrature en 1862 comme substitut à Montbrison, et passa à Marseille en 1867. Procureur de la République à Toulon en 1872, puis procureur général à Bastia (1876) et à Nancy (1878), il devint premier président de cette cour en 1879 et conseiller à la Cour de cassation en 1882. Il y fut nommé président de chambre en 1899. La même année, il fut désigné comme rapporteur dans l'affaire de revision Dreyfus, et conclut au renvoi de Dreyfus devant un nouveau conseil de guerre. Il devint premier président de la Cour de cassation en 1900.

BALLU (Roger), homme politique français, né à Paris en 1862. Licencié en droit, il fit la campagne de 1870-1871, se livra à l'étude des beaux-arts, fut commissaire principal en diverses expositions, et devint inspecteur général des Beaux-Arts en 1883. Ses opinions politiques (nationalistes) le firent révoquer en 1901. Conseiller général de Seine-et-Oise pour le canton du Raincy, il fut élu député de la 2^e circonscription de Pontoise en 1902. Invalide, il fut réélu, et siégea parmi les républicains nationalistes. Il a publié : *les Artistes contemporains* (1877); *l'Art et les Concours* (1879); *Catalogue des œuvres de Th. Courture* (1880); *la Peinture au Salon de 1880* (1880); *Des réformes nécessaires* (1886); une *Vie d'artiste*, étude de mœurs contemporaines (1885); *l'Œuvre de Baye* (1890); etc.

*BALLU (Albert), architecte français, né à Paris en 1819. — Architecte en chef, depuis 1889, des monuments historiques de l'Algérie, il fut nommé inspecteur général des musées d'Algérie en 1899. Cet artiste a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), avec des études sur le *Monastère épiscopal de Tebessa* et les *Ruines de Timagad*. Il lui a été décerné un grand prix.

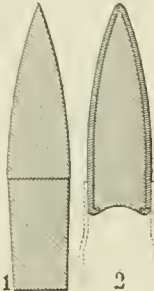
BALLUS *luss* n. m. Genre d'arachnides aranéides, type de la tribu des ballés, comptant une douzaine d'espèces répandues sur l'hémisphère nord. Les ballus sont des petites araignées sauteuses, courtes, trapues, coriaces, couvertes d'un duvet fauve ou blanc. Le *ballus depressus* est commun en France, dans les forêts.)

BALOUCHE, personne née au Bêloutchistan, ou qui habite ce pays.

— Adjectif. Relatif au Bêloutchistan : *Provinces balouches*.



Ballay.



1. Balle D. — 2. Balle S.



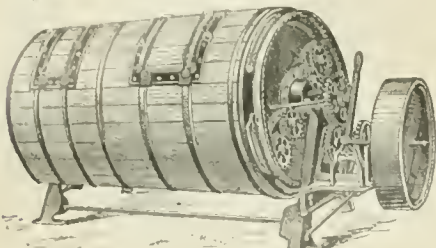
Ballot.



Ballot-Beaupré.

— **ESCYL**. Cette machine réalise la courbe dans un seul dispositif, de la barre ordinaire et du rouleau.

La barre-malaxeur est constituée par un cylindre tournant autour de son axe, et à l'intérieur duquel se trouvent deux jeux de rouleaux cannelés, placés dans un plan



Barre-malaxeur Pfler.

diamétral. Des pièces de bois triangulaires, fixées sur la face interne des parois, forment trémie d'alimentation. Des engrenages et leviers d'embrayage commandent la mise en marche du tonneau et des rouleaux.

— **BARAU** Emile, paysagiste français, né à Reims en 1851. Elève de Gérôme et de l'École des beaux-arts.

— **BARBARES** LES, tragédie lyrique en trois actes et un prologue, de Victorien Sardou et P.-B. Gheusi.

— **BARBE** (Mouhard-Polydore-Isaac), homme politique français, né à Béziers en 1831.

— **BARBERETTE** *rél*) n. f. Bot. Genre d'héméroptères du cap de Bonne-Espérance.

— **BARBERINI** PALAIS, palais de Rome, siège de l'ambassadeur d'Espagne et édifice de style baroque.

— **BARBE-DE-BOUC, BARBE-DE-CHEVRE** n. f. Nom donné à plusieurs espèces de champignons du genre *clavaria*.

— **BARBEDETTTE** (Pierre-Hippolyte), littérateur et homme politique français, né à Poitiers en 1837.

— **BARBE-DE-VACHE** n. f. Nom donné, dans les Vosges, à l'*hydné bosselé*, champignon comestible qui porte sous son chapeau une multitude de pointes aiguës.

— **BARBELURE** n. f. Asperité disposée en barbe d'épi. Les *barbelures* d'une fêche.

— **BARBERIE** *rél*) n. f. Bot. Genre d'héméroptères du cap de Bonne-Espérance, caractérisé par ses fleurs à ovaire sépère, avec un seul carpelle fertile.

— **BARBERINI** PALAIS, palais de Rome, siège de l'ambassadeur d'Espagne et édifice de style baroque.



Palais Barberini.

renferme une galerie de sculptures antiques et modernes et une galerie de peintures.

— **BARBEY** (Mouhard-Polydore-Isaac), homme politique français, né à Béziers en 1831.

— **BARBEZIEUX** (COQ et POTLE DE), race de gallinae du genre *coq*, que certains auteurs considèrent comme une variété de la race espagnole de combat.



Coq et poule de Barbezieux.

— **BARBIER** (Jules-Claude), magistrat et écrivain français, né à Montmorency (Seine-et-Oise) en 1815, mort à Paris en 1901.

— **BARBIER** (Paul-Jules), auteur dramatique français, né à Paris en 1825.

— **BARBIER DE MONTAULT** (Xavier), archéologue français, né à Loudun en 1830.

— **BARBIFERE** ou **BARBIFERE** (du lat. *barba*, barbe, et *ferre* ou *gyreus*, porter adj.). Qui porte une barbe.

— **BARBIFRONTIE** ou **BARBIFRONTIA** (si-a) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des pyralidés, comprenant des pyrales découvertes en 1901 en Australie.



Barbifrontie gr. 2 fois

— **BARBOU** (Alfred), littérateur français, né à Mayet-sur-Orbe en 1816.

— **BARBUSSE** (Henri), littérateur français, né à Asnières (Seine) en 1874. Après des études classiques poussées jusqu'à la licence de philosophie, il s'adonna aux belles-lettres et écrivit des articles de critique et des variétés à un grand nombre de revues et de journaux.

— **BARCHINA** n. f. Mot russe par lequel on désigne la corvée due par le paysan au seigneur.

— **BARCKHAUSEN** (Henri-Auguste), jurisconsulte et littérateur français, né à Bordeaux en 1834.

— **BARDA** n. m. Arg. milit. Ensemble des effets d'habillement et de grand équipement et d'armement d'un soldat.

— **BARDO** (saint), évêque et confesseur. Né en Allemagne vers la fin du 8^e siècle, il fut nommé successivement, par l'empereur Conrad, évêque de Mayence.

— **BARDOUX** (Achille-Octave-Marie-Jacques), publiciste français, né à Versailles en 1874.

— **BAREAU** (Georges-Marie-Valentin), sculpteur français, né à Pauhançon en 1866.

— **BAREGES** (BAIN DE). Syn. de BAIN SULFUREUX.

— **BARÉGIENNES** (ji-èu) n. f. pl. Nom par lequel on désigne des roches pélositiques résultant du métamorphisme de certains calcaires des environs de Barèges.

— **BARETTE** *rél*) n. f. Sorte de football Rugby.

— **BARBAT** saint, évêque de Bénévent au 7^e siècle, né dans le territoire de cette ville en 612.



Barbatule.

— **BARBATULE** n. f. Genre d'oiseaux du genre *coq*, appartenant à la famille des *coqs* comptant vingt et une espèces.

BASILIEN - BATES

qui fut précipité dans la mer par ordre de Léon... Le plus célèbre est saint BASILE d'ASYCUE, ville métropolitaine de la Galatie...

BASILIEN, ENNE, s. m. Relatif à l'ordre de Saint-Basile. N. Rel. au religieux de l'ordre de Saint-Basile.

— ESCYEN. Saint Basile est appelé le patriarche des moines d'Orient... Il fonda douze monastères...



Basilien.

Basile se fit l'apôtre de la vie religieuse dans les villes et les villages du Pont. A sa voix, des monastères s'élevèrent...

Du vivant même de son fondateur, l'ordre de Saint-Basile devint très florissant... On a même dit, non sans quelque exagération, qu'il compta des lors plus de 20,000 moines...

BASILIEN (saint), martyr, à Laodicée en Syrie fête le 15 dec.

BASILITE n. f. Antimoniate hydraté naturel de manganèse et de fer.

BASILIQUE n. f. Luthurg. Voir EGLISE, t. IV.

BASIOPTHALMES n. m. pl. Groupe de mollusques gastropodes prosobranches ténozoïsses...

BASIOTRIPSIE n. f. — du gr. bas s, vase, et tribem, broyer... Operation consistant à broyer la tête fœtale...

BASLY Epée-Joseph, homme politique français, né à Amboise le 12 sept. 1816... Il fut élu député de la Chambre par suite d'une élection partielle en 1891...

BASOPHO-BIE n. f. — du gr. bas s, vase, et phos, lumière... Affection de la vessie...

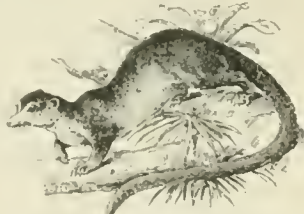


* BASQUAIS, AISE s. m. Rite. Nom donné à un certain dialecte basque.

— ESCYEN. On donne également à la race basquaise le nom de race d'Aspe... Ces formes fossiles existent dans le tertiaire d'Europe...

BASTERT (Nicolas), peintre néerlandais, né à Maarsseveen en 1854...

BASSARICYON (ba-su) n. m. Genre de mammifères carnassiers, de la famille des procyonides...



Bassaricyon.

BASSET René, orientaliste français, né à Lunéville en 1855. D'abord chargé de cours à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger...

BASSEVELDE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale). arr. d'Ecclou, 4,000 hab. Distilleries, fabrication de dentelles.

BASSIEN saint, né en Sicile vers l'an 322, mort à Lodi en 413. Fils de Sergius, gouverneur de Syracuse...

BASSILLE sainte, vierge et martyre, née vers 210 à Rome... Elle fut exécutée en 303 par ordre de l'empereur Valérien.

BASSOMPIERRE (Aimé-Henry-Edmond SEVERIN, dit, peintre français, né et mort à Paris (1809-1896)...

BASSONISTE (ba-so-nis-t) n. m. Celui qui joue du basson.

* BASSORA, ville de la Turquie d'Asie... Cette ville doit être le point terminus de la voie ferrée qui, partant de Constantinople...

BASSOT Jean-Antoine-Léon, officier et savant français, né à Reneve Côté-d'Or en 1841. Ancien élève de l'Ecole polytechnique...

BASTA (bass) mot espagn. ou ital. signif. il suffit. Il suffit. Assez. On dit aussi BASTO.

BASTENNES, comm. des Landes, arrondissement de Saint-Sever, à quelque distance du Lay, affluent de l'Adour...

BASTERNE n. l. — Arched. C'était ce qu'anciennement, en France, jusqu'au XVIII^e siècle, on appelait des bonnets à suspendre un véhicule...

BASTEROTIE (bass, st ou BASTEROTIA (bass-té-ro-tia) n. f. Genre de mollusques lamellibranches, de la famille des Vénus, comptant une dizaine d'espèces...

répandues dans les mers chaudes. (Des formes fossiles existent dans le tertiaire d'Europe et aussi dans le carbonifère de l'Inde.)

BASTIAN (Adolphe), voyageur allemand, né à Brême en 1826. Il est mort à Port de Spain (île de la Trinité) en 1903...

BASTRIQUER (bass-trin-ghe) v. n. Pop. Fréquenter les bastingues.

BATAILLE Henri-Jules, général français, né à Bourged'Ossans (Aisne) en 1816, mort en 1882. Elève de l'Ecole militaire de Saint-Cyr en 1834...

BATAILLE Georges Frédéric, instituteur et poète français, né à Mandreuil (Doubs) en 1850. Il a écrit des poésies consciencieuses et sincères...

BATAILLE Albert, journaliste et littérateur français, né à Blois en 1856, mort à Paris en 1899. Avocat à Paris, il devint rédacteur judiciaire au « Figaro »...

BATAILLE Félix-Henry, auteur dramatique français, né à Nîmes en 1872. Il débuta par des études de peinture aux Beaux-Arts et dirigea, en 1894, le « Journal des artistes »...

Les premières pièces de Henry Bataille : la Lépreuse, écrite en vers libres, et Ton sang, étaient qualifiées de tragédies. Les pièces suivantes, aussi bien Maman Colibri que la Marche nuptiale...

BATAVITE n. f. Substance minérale, intermédiaire du mica et de la chlorite.

BAT D'AF, abbreviation de BATAILLON D'AFRIQUE n. m. Arg. Bataillon d'infanterie légère cantonné en Afrique, dans lequel on incorpore les recrues qui, antérieurement au tirage au sort, ont subi une ou plusieurs condamnations judiciaires.

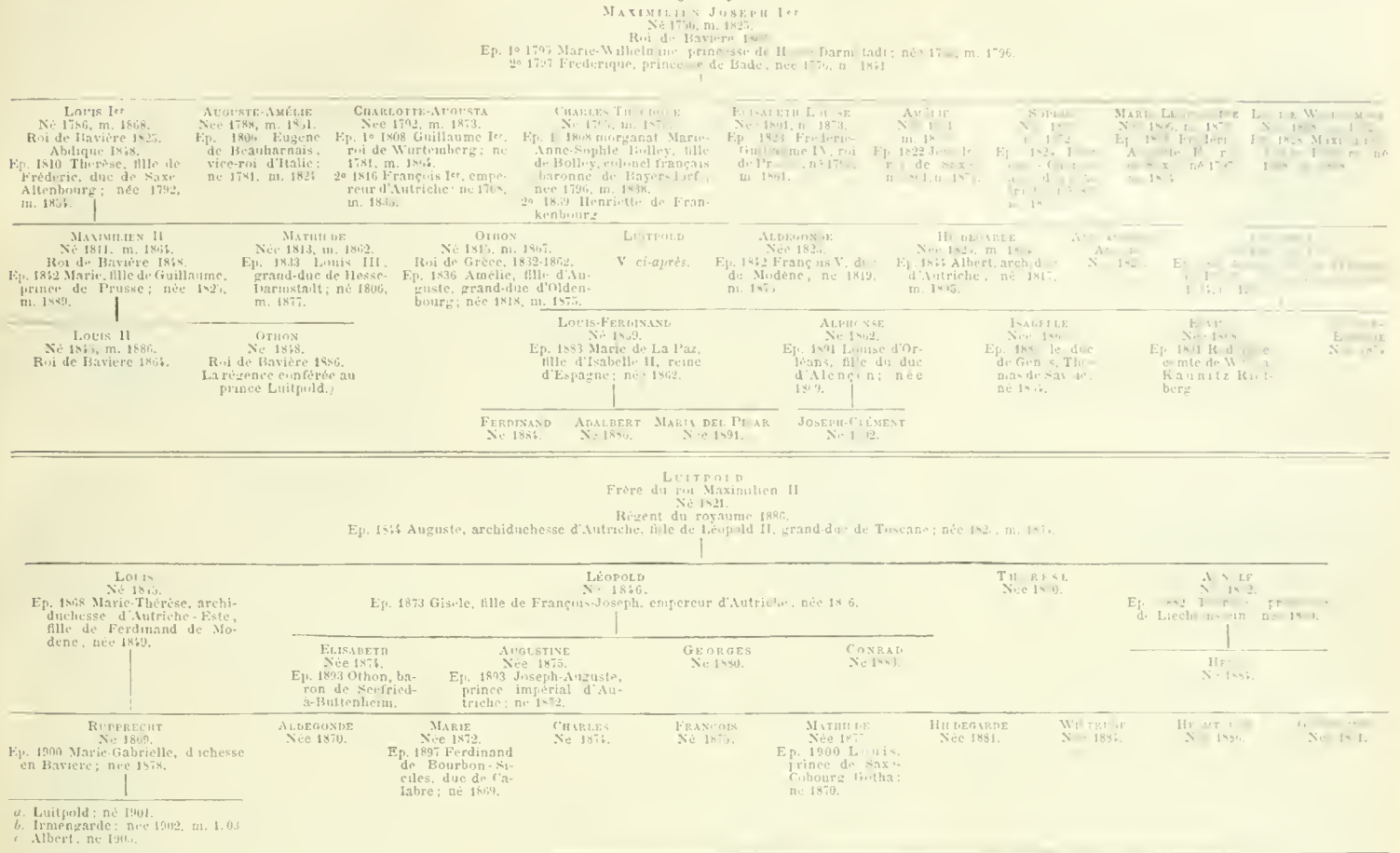
* BATEAU n. m. Bateau à moteur, v. CANOT AUTOMOBILE.

BATES Henry Walter, naturaliste anglais, né à Leicester en 1825, mort à Londres en 1892. Il est surtout connu comme entomologiste descripteur. Après un voyage dans l'Amazonie...

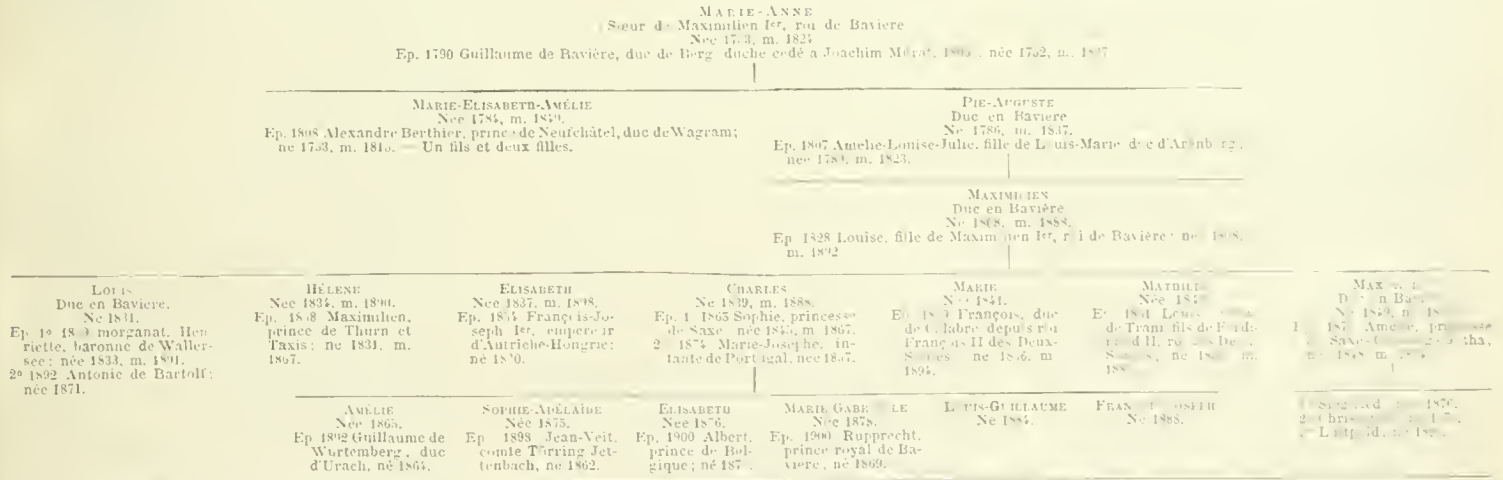
BATES Harry, sculpteur anglais, né en 1850, mort en 1899, associé de la Royal Academy de Londres. Il fut élève de Dalou et de Rodin...

BAVIÈRE : Tableau généalogique.

I. Ligne royale.



II. Ligne ducal



***BAZAR DE LA CHARITÉ.** — Une chapelle commémorative de la catastrophe du 4 mai 1897, dite *Chapelle Notre-Dame de consolation*, a été inaugurée le 30 mars 1901, rue Jean-Goujon Paris, sur les plans de Guillier, architecte. La coupole est décorée de peintures, par Albert Margaan. D'importantes sculptures décoratives par Hulin orient l'intérieur, et une *Vierge colossale* de Dailion surmonte l'édifice.

***BAZIN** (René), écrivain français, né à Angers, en 1853. — René Bazin, qui venait de publier un de ses plus beaux livres, *La Terre qui meurt* (1899), bientôt suivi des *Oberlé* (1901), admirable tableau de la vie et des sentiments dans l'Alsace sous la règle



Chapelle N.-D. de consolation.

allemande, fut élu membre de l'Académie française, le 18 juin 1903, en remplacement de Legouvé, et reçut le 28 avril 1904 par Brunetier. A la liste de ses ouvrages, il faut ajouter: *Croquis de France et d'Orient*; *Donatienne* (1903); *Recits de la plaine et de la montagne* (1903); *Contes de la bonne Petite*; *le Guide de l'Empereur* (1904); *l'Isolée*; *le Duc de Nemours*, étude historique (1905). Mentionnons aussi: *l'Enseigne de naissance Paul Henry*, ou René Bazin s'est fait l'éditeur habile et sympathique des lettres de ce jeune héros, tué en défendant le Pé-Tang, à Pékin, contre les Boxers. Le roman *les Oberlé* a fourni 1905 à Edmond Haraucourt le sujet d'un drame joué avec succès à la Gaîté Paris.

BDALLOPHYTON n. m. Genre de rafflesiacées-cytinées. — ENCYC. Les *bdallophytons* sont de curieuses plantes mexicaines, voisines des *cytinets*. Ce sont des plantes parasites, dont l'appareil végétatif est réduit à une sorte de thalle sans chlorophylle, analogue à un mycélium de champignon. Les fleurs ont un périanthe rotacé et sont pourvues de bractées.

BEAMINSTER, ville d'Angleterre (comté de Dorset), non loin du Britania Strait; 2.700 hab.



René Bazin

BEARD MALADIE OU MAL DE... (M. Nouras, 1900) ainsi nommée parce que Beard, médecin américain, fut le premier qui ait défini les symptômes essentiels de cette affection et institué un traitement classique. Au point de vue étymologique, il attribue une importance considérable aux traumatismes (chutes, coups, accidents de voiture ou de chemin de fer), mais pense que ce n'est qu'une cause déterminante purement occasionnelle. V. NEURASTHÉNIE, t. VI.

BEARD WYATT, peintre américain, né à Patuxentville en 1827, mort à New-York en 1900. Il débuta par des portraits; puis, se consacra à la peinture d'animaux. D'un esprit satirique, il a composé les scènes humoristiques qui ont eu cours au Salon de 1887; les *Ours en train*, exposés à Paris en 1867; les *Ours gras*, etc. Mais Beard est une personnalité plus connue à ses peintures satiriques, telles que *les Vagabonds*, *Marché aux chevaux en Bretagne*, etc.

BEARDSLEY Aubrey, dessinateur anglais, né à Brighton en 1871, mort à Meon en 1908. Il jouissait, malgré sa jeunesse, d'une célébrité internationale en Angleterre et en Amérique. Nature romantique, il



A Beardsley

BELGIQUE : Tableau généalogique.

Maison de Saxe-Cobourg. V. Saxe
LÉOPOLD I^{er}
Duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha.
Né 1790, m. 1865.
Fils de François, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, et d'Auguste, de Reuss-Ebersdorf.
Élu roi des Belges 1831.
Ep. 1^{re} 1816 Charlotte-Augusta-Caroline, princesse de Galles, fille de George IV, roi d'Angleterre; née 1766, m. 1817.
2^e 1832 Louise d'Orléans, fille de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français; née 1812, m. 1859.

LOUIS- PHILIPPE-LÉOPOLD Né 1833, m. 1834.	LÉOPOLD II Né 1835. Roi des Belges 1865. Souverain de l'Etat indépendant du Congo. Ep. 1843 Marie-Henriette, archiduchesse d'Autriche, fille de l'archiduc Joseph; née 1816, m. 1902.	PHILIPPE Comte de Flandre Né 1837, m. 1909.				CHARLES Né 1845. Prince d'Orléans Ep. 1867 Marie de Hohenzollern-Sigmaringen; née 1845.		
		LOUISE Née 1838. Ep. 1875 Philippe de Saxe-Cobourg-Gotha, duc de Saxe; né 1833, fils du prince Auguste, et de la princesse Clémentine d'Orléans.	LÉOPOLD Comte de Hainaut. Né 1839, m. 1869.	STÉPHANIE Née 1863. Ep. 1 ^{er} 1881 Rodolphe, prince impérial d'Autriche; né 1858, m. 1889. 2 ^e 1909 le comte de Louvain de Nagy-Lonya et Vasaros-Naueny.	CLÉMENTINE Née 1872.		RICHARD Né 1862. m. 1891.	HENRIETTE Née 1866. Ep. 1866 Emmanuel, prince d'Orléans, duc de Vendôme; né 1872.

ministère, et déposa un projet de loi tendant à remplacer les écoles d'Etat par des écoles libres.

Mais la réaction avait été trop violente et, en octobre 1881, le roi choisit comme président du conseil Beernaert qui, tout en partageant les idées du groupe catholique, se distinguait par une plus grande modération. Il remplaça la loi scolaire libérale par une loi conforme aux vœux des catholiques, mais ne fit que des réformes prudentes. Les Chambres donnèrent, en 1885, leur assentiment à l'acceptation par le roi de la souveraineté de l'Etat indépendant du Congo. V. Congo.) Le ministère eut à lutter contre le mouvement socialiste, qui prit une sérieuse extension à partir des grèves de 1886, motivées par une crise industrielle.

La révision de la constitution. C'est depuis la même époque aussi que l'agitation révisionniste devint plus vive. La Belgique était encore régie par la constitution de 1831, qui avait établi le cens. Une loi du 24 août 1883 avait appliqué en outre le système de l'adjonction des capacités. Mais un mouvement accentué se produisit en faveur du suffrage universel. Les socialistes organisèrent en 1890 de grandes manifestations en ce sens; l'extension du droit de suffrage était aussi dans le programme du parti libéral. Beernaert céda habilement au courant d'opinion, de façon à le diriger, et mit à l'étude la question de la révision en s'efforçant de l'accomplir par l'accord de tous les partis. La tâche était d'autant plus difficile que les partis étaient loin d'être d'accord sur la question. La droite était nettement hostile au principe même de la révision; la gauche, d'accord sur le principe, était divisée sur la formule à appliquer.

Après de longues discussions, les deux Chambres votèrent, en mai 1892, le principe de la révision, avec l'indication des articles à reviser. Puis les Chambres furent dissoutes. Les élections eurent lieu le 14 juin et la Constituante fut réunie le 12 juillet. D'après la constitution, les votes de celle-ci sur la révision doivent être émis par les deux tiers des suffrages au moins. Or, le parti catholique ne disposait plus de cette majorité. Le gouvernement n'était plus maître de la situation, et il fallut trouver une base d'entente. Les deux questions les plus discutées étaient l'établissement du suffrage universel réclamé par les gauches et le référendum demandé par le roi et divers-ement apprécié par les partis de droite et de gauche. Le rejet de la motion Janson, en faveur du suffrage universel pur et simple, amena une violente agitation ouvrière. Le président du conseil, craignant de voir l'élément dégenerer en révolution, conjura la droite de se rallier à la formule proposée par Vissens, qui admettait le suffrage universel en le tempérant par le vote plural. Le vote de cette proposition à une forte majorité, le 21 avril 1893, fut un succès pour le ministère et amena une détente dans le pays. Les textes revus de la constitution furent sanctionnés par le roi, le 7 septembre 1893.

La Constituante, qui s'était séparée en août, reutra en session extraordinaire le 17 octobre suivant. Il restait encore à examiner le projet de loi électorale tenant compte des intérêts des minorités, présenté par Beernaert. Le projet ayant été mis en échec, Beernaert donna sa démission le 28 mars 1891. Néanmoins, le roi conserva les autres ministres, sauf celui de la justice, et donna la présidence du conseil à de Burlet, ministre de l'intérieur, qui était favorable aussi à la représentation proportionnelle, en sorte que les tendances de Beernaert continuaient à prévaloir.

Ministère de Burlet. C'est le 14 octobre 1891 que la Belgique fit la première expérience du suffrage universel plural, sous le ministère de droite présidé par de Burlet. Le parti libéral disparut presque; mais, si les conservateurs augmentèrent en nombre, on vit aussi arriver au Parlement un groupe socialiste. Une loi sur l'électorat communal, admettant le principe de la représentation proportionnelle, fut votée et appliquée en 1895; elle donna la majorité aux conservateurs dans la plupart des conseils. Un nouveau tarif douanier fut voté en 1895. La loi scolaire de 1884 fut remplacée par celle du 16 août 1895 qui fut une sorte de transaction. De Burlet donna sa démission, le 25 février 1896.

Ministère de Smet de Naeyer. La présidence du conseil échut à de Smet de Naeyer, ministre des finances. Le renouvellement par moitié de la Chambre des représentants, en juillet 1896, maintint encore la majorité à la droite. Un projet présenté par le général Brassine, ministre de la guerre, pour établir le service personnel, amena sa chute; il fut remplacé par Vandenpeereboom, ministre des chemins de fer. Des actes divers réglèrent la situation du Congo au point de vue international, et un grand développement économique lui fut donné: le chemin de fer de Matadi fut terminé en mai 1898. Les élections législatives de 1898 ne modifièrent pas beaucoup la composition du Parlement. Mais un nouveau mouvement révisionniste se produisit, et les difficultés qui s'élevèrent pour arrêter un programme de révision amènerent la retraite du président du conseil, en janvier 1899.

Ministère Vandenpeereboom. Le ministre de la guerre, Vandenpeereboom, prit la présidence du conseil. La ques-

tion de la réforme électorale fit au cabinet une existence courte et agitée. Pressé par une fraction de la majorité d'instaurer la représentation proportionnelle, Vandenpeereboom proposa cette réforme dans de telles conditions qu'il provoqua une opposition violente à la Chambre et, dans la rue, une émeute qui menaçait de dégénérer en révolution. Il dut retirer son projet et, le 1^{er} août, il donna sa démission.

Ministère de Smet de Naeyer. De Smet de Naeyer étant revenu à la présidence du conseil, une nouvelle loi électorale, votée le 29 décembre 1899, consacra l'application intégrale de la représentation proportionnelle pour les élections à la Chambre des représentants et au Sénat. Ce régime fut inauguré aux élections du 27 mai 1900; la majorité resta aux catholiques.

La question du Congo se posa devant le Parlement par l'expiration, en 1900, de la convention conclue en 1890 entre l'Etat belge et le gouvernement du Congo. La Belgique avait avancé à son roi 25 millions, et il avait été stipulé qu'à bon titre de ces dix années, elle pourrait soit annexer l'Etat du Congo, soit réclamer les avances faites. D'autre part, le testament du roi, août 1889, léguait l'Etat indépendant à la Belgique; en la France, par une convention signée en février 1895, ratifiant ces dispositions, au prix d'une confirmation précise de son droit de préemption. Le gouvernement belge, faisant valoir l'importance des résultats obtenus dans la pacification et la mise en valeur du pays, eut désiré la reprise immédiate du Congo; mais devant l'opposition d'une fraction importante du parti avancé, il se rallia au maintien du *statu quo*, la Belgique renonçant momentanément au remboursement des vingt-cinq millions, et les obligations financières de l'Etat indépendant ne devaient reprendre leur cours qu'à partir du moment où la Belgique renoncerait définitivement à l'annexer.

Depuis longtemps à l'ordre du jour, la question de la réorganisation de l'armée fut réglée en 1902, par une loi ratifiée en mars par le Sénat. Une vive campagne révisionniste recommença la même année. A la suite du rejet d'une proposition de loi tendant à consulter le peuple par voie de référendum sur l'établissement du suffrage universel pur et simple, des manifestations violentes eurent lieu en Belgique, ainsi que des grèves. Néanmoins, les élections en mai 1902 furent favorables au gouvernement. La question du suffrage universel restait encore en suspens. Mais la répression du jeu fut définitivement votée par une loi applicable en 1903. Le 19 septembre 1902, la reine des Belges, Marie-Henriette, mourut à Spa.

Des élections eurent lieu, en 1904, pour le renouvellement, par moitié, des députés, dans quelques-unes des provinces, et des sénateurs, dans les autres. Ces élections furent favorables à l'opposition. Raffermissé et renforcé par cette victoire, le parti libéral mena une campagne énergique contre les catholiques. Les embarras financiers du gouvernement virent en aide aux efforts de l'opposition; l'outilage économique, que Smet de Naeyer avait entrepris de créer, avait entraîné de lourdes charges pour lesquelles il avait fallu de nouveaux impôts. Le progrès des partis de gauche parait devoir ramener la question du droit de suffrage à l'ordre du jour, mais l'entente n'est pas complète entre eux.

De grandes fêtes commémoratives du 75^e anniversaire de l'indépendance de la Belgique ont été célébrées en juillet 1905, et à l'occasion de cet anniversaire, une Exposition universelle et internationale a été ouverte à Liège le 27 avril. V. Exposition.

BELGRANO Manuel, patriote et général argentin, né à Buenos-Ayres en 1770, mort en 1820. Après avoir fait ses études en Espagne, il revint à Buenos-Ayres, où il fut d'abord secrétaire du consulado — en 1793. Il fit partie, en qualité de capitaine, des milices qui chassèrent les Anglais, qui s'étaient emparés de Buenos-Ayres (1806). Général de l'armée du Paraguay en 1810 et 1811, il accomplit contre les troupes de ce pays des prodiges de valeur, avec une poignée d'hommes. Nommé général de l'armée du Pérou, il fut vainqueur des Hispano-Péruviens à Tucuman en 1812 et à Salta en 1813. Il affecta à la création d'écoles la somme d'argent que l'Assemblée constituante lui avait votée en signe de reconnaissance. Au retour d'une mission en Europe, en 1815, il fut de nouveau général de l'armée du Pérou. Pendant quatre ans, il lutta, avec des chances diverses, dans le haut Pérou, contre les forces espagnoles du Chili et du Pérou. Rappelé à Santa-Fé 1819, pour réprimer une révolution, il tomba malade et mourut. Ce fut un homme énergique, actif, courageux, désintéressé, dont les victoires assurèrent l'émancipation de la république Argentine.

BELIZE, ville de l'Amérique centrale, capitale de la colonie anglaise du Honduras, à l'embouchure du fleuve entier homonyme dans le golfe de Honduras — 9.100 hab. Petit port assez actif, exportant des bois de construction, des cafés; la ville, fondée par l'Ecossois Wallace, est gênée dans son développement par le caractère marécageux de toute la région voisine.

BELJAME Alexandre, professeur et littérateur français, né à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise) en 1842. Après avoir professé au lycée Louis-le-Grand, il occupa le premier, en qualité de maître de conférences, la chaire de langue et de littérature anglaises qui venaient d'être créée à la Sorbonne, et dont il devint titulaire comme professeur en 1901. De 1905 à 1906 il fut chargé des conférences de la fondation Clark (Clark Lecturer in english literature) au collège de la Trinité, à l'université de Cambridge. Il a publié des textes critiques avec traduction française de *Macbeth*, de *Julius Caesar* et d'*Othello*, de Shakespeare, travaux qui ont été couronnés par l'Académie française 1902; on lui doit aussi des éditions avec traduction et notes du poème de Shelley intitulé *Alastor* (1895) et d'*Enoch Arden* de Tennyson (1892); une étude sur la prononciation du nom de Jean Law le financier 1891; enfin il a révisé la seconde édition du petit dictionnaire de poche français-anglais de John Bellows.

BELL Joachim HOTMAN, dit Georges, littérateur français, né à Pau en 1824. Fils d'un médecin militaire, il se jeta dans la politique en 1848 et fut condamné à la déportation par la haute cour de Bourges. Il fut envoyé en Afrique, puis gracié quelque temps après, et rentra en France, il s'occupa de littérature. Il a écrit des études biographiques: *Hatier* 1852; *Mlle Boatrix Person* 1854; *Gérard de Nerval* 1855; *Le Voyage en Chine du capitaine Montfort* (1854); puis des romans: *Scenes de la vie de château* (1860); *les Heures de l'Amour* 1861; 2^e éd., 1863; *Lucy la Blonde* 1863; nouv. éd., 1883; *Ethel, souvenirs d'Afrique* (1866); *la Croix d'honneur* 1867, etc. Dans *Paris incendié* (1872-1873), il a donné un tableau frappant des désastres de la Commune. Il a écrit aussi: *Comment les monarchies faussent* 1878 et, en 1875, le théâtre du Château-d'Eau a représenté un drame de lui: *le Drapeau tricolore*.

BELLAIGUE Camille, musicographe français, né à Paris en 1858. Il entra jeune au Conservatoire, et fut élève de la classe de piano de Marmontel père. Après avoir obtenu un premier accessit en 1876, il se vit décerner le second prix en 1877 et le premier prix en 1878, et travailla ensuite la théorie de l'art avec Paradis. Tout en poursuivant son éducation musicale, Bellaigue se livrait à l'étude du droit et préparait le grade de licencié. Il débuta en donnant un certain nombre d'articles au « Correspondant », après quoi il prit la succession de Blaze de Bury comme critique musical de la « Revue des Deux Mondes ». Traditionnaliste en art, il défend assez habilement le passé contre certains excès du présent, et n'admet pas que la musique ait pris naissance seulement avec Wagner, tout en constatant sa maîtrise et sa puissance. Bellaigue, qui a donné, il y a une quinzaine d'années, une série de conférences sur l'art musical français, a réuni successivement en volumes la plupart des travaux publiés par lui à la « Revue des Deux Mondes ». Voici la liste de ses ouvrages: *l'Année musicale*, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 7 vol.; un *Siccle de musique française*, 1887; *Portraits et silhouettes de musiciens*, publiés d'abord dans le journal « le Temps » 1896; *Psychologie musicale* 1893; *Etudes musicales et nouvelles silhouettes de musiciens* 1895; *Impressions musicales et littéraires* 1900; *Etudes musicales*, seconde série 1903. Tous ces ouvrages se recommandent non seulement par leur valeur esthétique, mais par la distinction d'une forme élégante et chative.

* **BELLAMY** Edouard, écrivain américain, né à Chippewa-Falls (Massachusetts) en 1850. — Il est mort en 1898.

BELLAN Ferdinand, peintre français, né à Paris en 1870. Elève de Feytaud-Perrin, de Bonnat et de Roll, Ferdinand Bellan a exposé pour la première fois en 1888. Il s'est fait apprécier dans des impressions de Hollande et des scènes d'intérieur d'un gracieux intimisme. On voit de lui au Petit Palais: *l'Angelus* et *Prise de possession*. Le musée de Lille possède de F. Bellan une *Académie*; le musée de Dieppe: *Famille inquiète*.

* **BELLANGÉ** Eugène, peintre militaire, né à Rennes en 1837. — Il est mort à Paris en 1894. Il avait reçu les leçons de son père, Louis Bellangé, et de Pott. Il se consacra au genre de la silhouette, illustre et poète, étant volontiers au crayon des ébauches de croquis. Citons de lui: *Le Drapeau de 94*; *Un soldat en prison*; *Un Ecarter à la cantine au camp de Brodard*; *Partie de loto au camp de Châlons*; *L'Amal*, *Infanterie de ligne*; *un Troubadour*; etc., autant d'ouvrages peints avec goût, composés avec esprit, où l'on voit l'airateur dans la ligne le Vernet et de Pradier.

BELLASIN, ENNE *bél-la-si-n, èn, aï*. Se lit en un étage géographique et dans Chloaif pur des couches intermédiaires entre l'aptien et le cenomanien. — n. m. : Le BELLASIN.

BELLATROPINE *bél-la-tro-pi-n, èn, aï*. Composé que l'on obtient, en même temps que l'acide tropique, quand on soumet la belladone, avec une certaine quantité d'eau, pendant longtemps et à haute température, à l'action de la chaleur.

se font actuellement par surfaces coniques, de façon que deux roulements suffisent à la fois pour supporter la charge et s'opposer aux déplacements latéraux (fig. 1). La théorie de ce roulement fort complexe a été faite par C. Bourlet. Résignons ses conclusions :

La bille, dans ces roulements, possède un contact sur le cône et un ou deux sur la cuvette, ou réciproquement. Il y a toujours un mouvement de roulement et un mouvement de pivotement pour la bille. Ce mouvement de pivotement se fait sur les surfaces des roulements et y creuse le chemin des billes. Il y a pivotement sur les deux contacts si le roulement est dans une cuvette ; alors cône et cuvette s'insèrent. Si le roulement est à trois contacts, l'insure a lieu en un seul des deux points de contact du roulement, celui où se fait le pivotement. Ce dispositif à trois contacts est alors préférable, parce qu'on peut reporter toujours l'insure uniquement sur la partie tournante du roulement à billes et éviter l'insure de la partie fixe, qui amènerait un décentrement.

Le mode de construction du roulement par cônes et cuvettes est resté confiné à la bicyclette. En construction mécanique usuelle on préfère des coussinets à billes, où l'insure ne peut se rattacher par rapprochement des surfaces, comme dans le cas d'un cône et d'une cuvette.

Ces coussinets sont alors formés de deux bagues concentriques, les billes roulant dans une gorge creusée à l'extérieur de la bague interne et à l'intérieur de la bague externe (fig. 2).

On monte toujours ces roulements en ne fixant qu'une seule des bagues pour que l'autre puisse se placer à sa guise avec un jeu de 1 millimètre environ.

Primitivement on introduisait les billes entre les deux bagues par une encoche pratiquée dans celle des deux bagues qui ne tourne pas (fig. 3). Cette encoche était refermée par une pièce rapportée, et on la plaçait dans la partie où elle ne travaille pas, par exemple en haut de la bague fixe, pour un coussinet supportant le poids d'un arbre. C'était une sujétion. On l'a fait disparaître aujourd'hui par deux procédés. Le plus ancien consiste à introduire les billes en désaxant les deux bagues ; puis, comme on ne peut ainsi en introduire qu'une partie de ce qui remplirait le coussinet, on maintient les billes écartées uniformément en introduisant entre elles des petits ressorts. Le plus récent procédé consiste tout simplement à empiler l'un sur l'autre la grande bague, les billes et la petite bague, et à rentrer le tout l'un dans l'autre d'un coup de presse hydraulique (fig. 4).

Ce mode de montage constitue en même temps un essai sérieux de résistance de toutes les pièces.

Au début, on mettait de toutes petites billes ; aujourd'hui, la tendance est d'en employer de 8 à 20 millimètres de diamètre, suivant les charges. L'huile adhère aux billes par capillarité et permet leur glissement l'une sur l'autre sans résistance. Il faut donc que la force centrifuge n'empêche pas l'adhérence de l'huile. Cette condition conduit à employer des billes d'autant plus grandes que la vitesse de déplacement d'un des chemins de roulement par rapport à l'autre est plus grande. Cependant cette vitesse ne doit guère dépasser 6 à 8 mètres par seconde, le roulement à billes étant, ce qui peut sembler paradoxal puisqu'il diminue les frottements, un roulement de petite vitesse. Lorsqu'on atteint des vitesses périphériques des coussinets plus élevées on est déjà parvenu à 15 mètres pour des turbines à vapeur et pour des chemins de fer électriques notamment ; il faut revenir à un coussinet lisse, dont le coefficient de frottement s'améliore d'ailleurs avec la vitesse.

D'une manière générale on peut compter qu'un coussinet à billes présente un effort résistant dû au frottement égal au 1/1000 de la charge, ce frottement pouvant s'abaisser à 1/2000 pour des roulements à très grosses billes tournant lentement.

Quant à la résistance proprement dite des billes en acier dur cimenté, elle est énorme. Une bille de 10 millimètres entre deux plans d'acier cimenté ne se brise pas avant une pression dépassant 20 tonas.

BILLE (Carl Steen Andersen, homme politique danois, né à Nykjøping en 1828, mort à Copenhague en 1898). Il vécut quelque temps à Paris, revint ensuite dans sa patrie, prit en 1861 la direction du journal « Middagsposten », remplacé peu après par le « Dagblad », journal politique dont il devint propriétaire en 1863, et qui, persécuté par le gouvernement, prit bientôt une grande importance. Après un voyage en Angleterre 1856, il transforme son journal d'après les modèles anglais, en fait l'organe des fonctionnaires et de la bourgeoisie. Membre du Folketing (1861), il est réélu pendant vingt ans. Correspondant du « Times » (1872), chargé d'affaires et consul général aux États-Unis (1880-1884), il a laissé divers ouvrages, notamment *Vingt ans de journalisme* (1873-1877).

BILLEREY François, médecin français (1776-1839). Il remporta en 1803, sur l'école, son ami et son émule, le prix national de clinique interne. Il se fixa à Grenoble

1805, y devint directeur de l'École de médecine et inspecteur des eaux minérales. Il eut le mérite de reconnaître et de proclamer, à l'encontre de la science officielle, la contagiosité du choléra, dans un remarquable ouvrage : *la Contagion du choléra-morbus de l'Inde* (1832). On lui doit aussi la création des thermes d'Uriage.

***BILLET** Pierre-Célestin, peintre français, né à Cantun Nord en 1876. — Ce peintre a pris part à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) avec *Pêcheuses de crevettes* (1883), une *Bergère*, *Bannasseuse d'herbes et d'Allente*, qui ont valu à leur auteur une médaille d'argent.

BILLING Axel Gottfrid Leonard, évêque suédois, né à Kånestad (Kristianstad) en 1811. Ses études terminées à l'université de Lund, il fut désigné pour enseigner la théologie et l'hébreu à l'école cathédrale de cette ville, devint (1867) docteur de théologie pratique à l'université, se fit ordonner prêtre (1872), fut nommé (1881) professeur de théologie pratique, puis évêque de Vesterås (1881), et chapelain de la cour (1885). Membre de la première chambre du Riksdag depuis 1883, il y est devenu le défenseur attitré des idées conservatrices de la majorité du clergé suédois. On lui doit de nombreux travaux théologiques.

BILLINGE, v. d'Angleterre Lancashire; 1.000 hab. partagés entre les deux agglomérations de BILLING CHAPEL END et de BILLING HIGHER END. Commerce de céréales et de bestiaux.

BILLOT Albert, diplomate français, né en 1811. Docteur en droit, entra au ministère des affaires étrangères en 1865 et y suivit toute la carrière. Directeur du contentieux et ministre plénipotentiaire en 1880, il devint directeur des affaires politiques en 1882. Il fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Lisbonne en 1885, présida, la même année, la commission du canal de Suez. Il fut ambassadeur à Rome, auprès du Quirinal, de 1890 à 1897. Il a publié : *Traité de l'extradition* (1871).

BILSE Fritz (Oswald), officier et écrivain allemand, né à Kirm-sur-la-Nahe prov. Rhénane en 1878. Il publia, en 1903, sous le titre une *Petite garnison*, un roman qui eut un certain retentissement. Il y fait une vive et ardente critique de la vie militaire dans une petite ville de garnison. Il montre la démoralisation du corps des officiers ; l'alcoolisme devenant une diversion à l'ennemi, les dettes amenant les officiers à des actes répréhensibles, le service souffrant aussi bien du favoritisme que de la rancune. Ce qui fut un objet de scandale, c'est le caractère de roman à clef donné à ce livre, où la ville et la garnison de Forbach reparaissent aisément les originaux sous les noms d'emprunt. Bilse fut traduit devant le conseil de guerre de Metz et, après de longs débats (9-11 nov. 1903), condamné, pour offenses envers ses supérieurs et désobéissance, à six mois de prison. Il était, de plus, rayé des cadres de l'armée et son roman confisqué. Le bruit fait autour de l'affaire aida au succès du livre, qui ne témoigne pas d'un grand talent littéraire. Outre ce roman, Bilse a écrit : *Fantaisies militaires* (1903), *Vérité*, (1904), *le Château bleu*, roman (1904), *Chère patrie*, roman (1905), *Fruits meurtris*, (1905), *Verité*, (1905).

BIMBASARA n. f. Genre d'insectes lépidoptères rhopalocères, de la famille des nymphalidés, créé en 1899 pour quelques espèces de la région indo-malaise. (Ce sont de jolis papillons voisins des neptis ; la *bimbisara pseudovikasi*, de l'Inde, est le type du genre.)



Bimbisara red. d'un tiers.

BINDESBÖLL (Michel-Gottlieb-Birkner), architecte danois, né en 1800, mort à Copenhague en 1856. Il parcourut l'Allemagne et la France afin d'étudier l'architecture et les monuments, retourna à Copenhague et fit ensuite des voyages en Italie et en Grèce, où il se passionna pour les architectures et les décorations des temps archaïques. A son retour en Danemark, il construisit, de 1839 à 1848, le musée Thorwaldsen en utilisant les éléments décoratifs des étrusques. On lui doit, aussi, l'établissement de bains de Klampenborg et plusieurs églises et hôtels de ville danois.

***BINET** (Victor-Jean-Baptiste-Barthélemy), peintre français, né à Rouen en 1819. — Ce fin paysagiste a pris part aux Expositions universelles de 1859 et de 1900 (Paris). A cette dernière, il avait envoyé la *Barre à Saint-Ambin-sur-Quillehauf*, *Soir d'été*, *Cérépucule à Croisset*, *Les Usines à Croisset*, *Nuit claire*, *La Plaine*, *la Bièvre*, *Soir d'hiver*, qui lui ont valu une médaille d'or à chacune des deux Expositions. Il a continué à exposer, aux Salons annuels, des paysages de sa province natale. Au Salon de 1901, il a envoyé : *Jardin à Croulebec-en-Caux*.

BINET René, architecte et aquarelliste français, né à Chamont (Yonne) en 1866. Il entra à l'École des beaux-arts en 1886, et débuta aux Salons comme aquarelliste. Ses *Vues d'Algérie*, d'un dessin pur, d'une intensité de tons remarquable, lui valurent, en peu d'années, une réputation incontestée. Comme architecte, il a construit la *Porte monumentale* de l'Exposition universelle de 1900 (Paris) ouvrant sur la place de la Concorde.

BING (Samuel), collectionneur français, né en 1838, mort à Vaneresson (Seine-et-Oise) en 1905. Il débuta dans l'industrie de la céramique et s'intéressa particulièrement aux produits de l'extrême Orient, qu'il alla en 1875 étudier sur place en parcourant la Chine et le Japon. Il y acheta des bibelots, véritables chefs-d'œuvre, les envoya en Europe et fut un des promoteurs du japonisme en France. Il fut recherché comme expert dans les ventes artistiques et rédigea, à cet effet, des catalogues précieux par leur érudition ; ce fut lui qui dirigea la vente des collections importantes, celles, entre autres, de Burty, Goucourt, Hayashi, Gillot, etc. Son *Japon artistique*, publication périodique, fit connaître les artistes de ce pays.

BINGER J^e (Louis-Gustave), explorateur et administrateur français, né à Strasbourg en 1856. Il profita de ses longs séjours dans l'Afrique occidentale, comme officier d'infanterie de marine, pour étudier les langues du pays, remplit plusieurs missions scientifiques au Sénégal et au Soudan français, puis explora de 1887 à 1889 les pays de la boucle du Niger jusqu'au golfe de Guinée. Après

avoir rédigé la relation de ce voyage, Binger exécuta une nouvelle exploration à l'intérieur de la Côte d'Ivoire, dont il fut nommé gouverneur en 1893. En 1897, il fut nommé directeur des affaires d'Afrique au ministère des colonies. Ses travaux les plus importants sont la carte des pays du Soudan occidental (1890), et *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kouy et le Mossi* (1891).



Binger.

BINONYLE n. m. Hydrocarbure C₁₁H₂₂, fondant à 28°, que l'on obtient en traitant l'iodure de nonyle par le sodium.

BIOGENE (du gr. bios, vie, et genin, engendrer) n. m. Biol. Nom sous lequel Verworin désigne la molécule d'albumine vivante (de matière vivante), pour la distinguer de la molécule d'albumine morte. — **ESCYCL.** Les caractères du biogène sont : l'existence d'un radical Caz, combiné en cyanogène (Pflüger, radical qui n'existe pas dans l'albumine morte, et une grande instabilité, qui le rapproche des matières explosibles. « Les biogènes représentent le véritable substratum de la vie. C'est dans leur continuelle décomposition et recombinaison que consiste le processus de la vie dont les divers phénomènes vitaux sont l'expression. » (Verworin.)

BIOGNOSIE 'ghno-si — du gr. bios, vie, et gnosis, connaissance n. f. Étude de la physiologie des organismes végétaux et animaux, considérée dans ce qu'elle a de spécial par rapport aux fonctions d'échanges de matières, d'échanges de forces et des changements morphologiques (croissance, génération, développement, hérédité).

BIOLLAY Paul-Maurice-Valentin, auteur dramatique français, né à Paris en 1859. Il a fait représenter des saynètes et des pièces d'un tour agréable et spirituel : *Hier et Aujourd'hui*, comédie en un acte (Ménus-Plaisirs, 1885) ; *une Affaire*, comédie en un acte (Déjazot, 1885) ; *Entre deux âges*, comédie en un acte (1886) ; *Tous les lauriers ne sont pas roses*, comédie en deux actes (1887) ; *L'Enbarquement pour Cythère*, comédie en un acte (cercle Pigalle, 1887) ; *Monsieur Bute*, pièce en 3 actes (théâtre Libre, 1890) ; *L'Affranchi*, comédie en 3 actes (théâtre Libre, 1892) ; *les Petites*, pièce en 3 actes (théâtre Antoine, 1902) ; *les Angles du divorce*, comédie en 5 actes (Athénée, 1902) ; etc.

Biologie central-américana, publication, fondée en 1880 par Ducane Godman, de Londres, et destinée à faire connaître l'histoire physique et naturelle de l'Amérique centrale, ainsi que son archéologie. Non content de consacrer des sommes énormes à cet ouvrage scientifique orné de plusieurs centaines de planches, D. Godman n'a pas cessé d'acheter des collections dont les spécimens servent aux descriptions faites par les savants, ses collaborateurs. Parmi eux, il faut citer : E.-R. Alston, qui a publié les *Mammifères* ; O. Salvia, les *Oiseaux* (4 vol.) ; A. Günther, les *Reptiles et Batraciens* ; E. von Martens, les *Mollusques terrestres et d'eau douce* ; W. Bates, les *Coléoptères carnassiers*, etc. L'archéologie a été traitée par A. P. Maudslayi et par J.-T. Godman, etc. Avec l'*Érédiction du « Challenger »*, c'est la publication scientifique qui honore le plus l'Angleterre, et l'on doit remarquer qu'elle est entièrement due à l'initiative privée.

BIOMÉTRIQUE (trik' ou BIOMÉTRIE (tri — du gr. bios, vie, et metron, mesure) n. f. Biol. Partie nouvelle de la biologie, qui applique aux êtres vivants les méthodes statistiques et les formules du calcul des probabilités. (A. Giard.) — **ESCYCL.** Fondée par Quételet, Galton et Pearson, elle a déjà donné, entre les mains de Wheldon, de Davenport, de Cameron, des résultats intéressants, notamment en ce qui concerne le mode d'association et la fréquence des caractères et des attributs, ainsi que le sens et l'amplitude des variations morphologiques.

BIONOMIE (ni — du gr. bios, vie, et nomos, loi) n. f. Science des lois de la vie.

— **ESCYCL.** Considérée à tort comme synonyme de biologie, la bionomie, dont le nom paraît avoir été employé pour la première fois par Erasme Darwin, grand-père de l'illustre naturaliste Ch. Darwin, est l'étude et la recherche des lois qui président aux phénomènes de la vie, des plus simples aux plus complexes. Elle n'est donc qu'une branche de la biologie et se distingue à la fois de la biologie générale, qui étudie les rapports des organismes entre eux et avec le milieu dans le présent et le passé, de la physiologie cellulaire, de la physiologie générale et de la morphologie, auxquelles elle emprunte cependant leurs lois les plus compréhensives. W. Preyer s'est servi de ce terme comme synonyme de *physiologie générale*. Plus récemment, Wilson l'a utilisé dans le sens qui vient d'être indiqué.

BIOPSIE (op-si) n. f. Opération ayant pour but de prélever sur un individu vivant un fragment d'organe pour le soumettre à l'examen microscopique. (La biopsie est employée surtout pour le diagnostic des tumeurs, afin de reconnaître si elles sont bénignes ou d'origine maligne.)

BIOT Gustave, graveur belge, né à Bruxelles en 1833, mort en 1905. Élève de Calamotta, il conquit le prix de Rome en 1855. Depuis, il a exposé fréquemment au Salon de Paris, où il obtint en 1873 une médaille de 2^e classe, et en 1876 une médaille de 1^{re} classe avec le *Triomphe de Galatée*, d'après Raphaël. Cette même œuvre et le *Portrait de l'empereur d'Autriche*, d'après Angeli, lui valurent une médaille de 1^{re} classe à l'Exposition de 1878 (Paris). Hors concours en 1889, il a reçu une médaille d'or en 1900. On cite encore, parmi ses meilleures planches : *Paysans flamands*, d'après Madon ; *Madonna della Scala*, d'après Corrége ; le *Muriv*, d'après Germak ; le *Portrait de Boileau*, d'après Sandoz ; *l'Ascension du Christ*, d'après Gustave Doré ; le *Portrait de la reine des Belges*, d'après Gallait ; la *Madeleine*, d'après Quentin Metzys.

Gustave Biot était membre de l'Académie des beaux-arts de Bruxelles depuis 1884 et membre correspondant de l'Académie des beaux-arts de Paris depuis 1893.

are du monde entier. Ce viaduc métallique, remarquable par la hardiesse de sa construction, la légèreté et l'élégance de ses formes, mesure 460 mètres de longueur, 220 mètres d'ouverture et 116 mètres de hauteur. Il fut la première application (1897-1902) du système dit « à cantilever », qui a valu à Bodin, en 1903, le prix Montyon de mécanique de l'Académie des sciences.

BODLEY John Edward Courtenay, historien anglais, né à Shelton en 1853. Il termina ses études à Oxford, fut inscrit au barreau de Londres en 1874, devint en 1882 secrétaire particulier du président du Local Government Board, en 1884 secrétaire de la Commission du travail et eut une part importante au fameux rapport sur la situation des classes ouvrières. Après avoir accompli un grand voyage d'études en Europe, en Afrique et aux États-Unis (1885-1891), il séjourna presque exclusivement en France pour s'y consacrer aux travaux préparatoires de l'œuvre qui a consacré sa réputation : *France* (1898), remarquable essai sur l'histoire et le fonctionnement des institutions politiques en France. Citons encore de lui : *the Catholic Democracy of America* (1899); *L'Anglomanie et les Traditions françaises* (1899).

BODO n. m. Petit animal microscopique unicellulaire du groupe des flagellates, sans membrane, ovoïde ou fusiforme, qui vit dans les eaux douces ou sales.

BODON ou **LEUDIN** (saint), évêque de Toul, mort vers l'an 675. Issu d'une famille illustre établie sur le territoire de Toul, il était frère de sainte Salaberge. Marié, il entra dans un monastère d'hommes à Laon, pendant que sa femme entra dans un monastère de femmes, après avoir renoncé comme lui à ses grands biens. Sa fille Theberge dirigea plus tard un monastère, qu'il fonda quand il eut été élevé sur le siège épiscopal de Toul. Ses reliques furent transférées à Laon et réunies à celles de sainte Salaberge. — Fête le 11 septembre.

BÖCKINGEN, ville d'Allemagne (Wurtemberg [cercle du Neckar]); 3.000 hab.

BÖCKLIN (Arnold), peintre suisse, né à Bâle en 1827. — Fixé depuis plusieurs années à Fiesole, il y est mort en 1901.

BGGH (Érik), écrivain dramatique danois, né à Copenhague en 1822. — Il y est mort en 1899.

BÈHLE, ville de Prusse (prov. de Westphalie [présid. d'Arnsberg]), non loin de la Ruhr, affluent du Rhin; 3.000 hab. Filatures.

BOËLLMANN (Léon), organiste et compositeur français, né à Ensisheim (Alsace) en 1862, mort à Paris en 1897. Il fut élève à l'École de musique classique dirigée par Gustavo Lefèvre, dont il devint le gendre. Il était à peine âgé de dix-huit ans lorsqu'il fut nommé organiste à Saint-Vincent-de-Paul, où il ne tarda pas à se faire remarquer non seulement par son talent d'exécutant, mais par son habileté d'improvisateur et par des compositions qui se distinguaient à la fois par leur charme mélodique et par l'élégance et la solidité de leur forme. Cet artiste, mort prématurément à l'âge de trente-cinq ans, n'a pas laissé moins de 68 compositions publiées, dont plusieurs d'une grande importance. Nous nous bornerons à indiquer : *Symphonie en fa*; *Variations symphoniques pour violoncelle-solo et orchestre*; *Hérode*, scène lyrique avec orchestre; un quatuor et un trio avec piano, qui lui firent décerner par l'Académie des beaux-arts le prix Chantier pour la musique de chambre; *Suite pour violoncelle et piano*; *Fantaisie dialoguée pour orgue et orchestre*; *Fantaisie sur des airs hongrois*; *Scènes du moyen âge*; *Suite gothique*; puis des motets, dont un surtout, *Veni Creator*, est d'un très bel accent; des mélodies vocales d'un charme exquis, un recueil de pièces d'orgue et d'autres pièces détachées, des morceaux de piano, etc.

BELON, ville d'Autro-Hongrie (Transylvanie [distr. de Haromszok]), sur l'Aluta, affluent du Danube; 3.000 hab. Gisements de cuivre et de sel gemme.

BELSCHE (Guillaume), écrivain et critique allemand, né à Cologne en 1861. Il fit ses études au lycée de sa ville natale, où son père fut rédacteur de la « Gazette de Cologne ». Après un séjour en Italie, il étudia la philologie et l'histoire de l'art à l'université de Bonn, puis les sciences naturelles à Paris et se fixa, en 1887, à Berlin.

Belsche est devenu le directeur de la revue le *Thiâtre libre*, publication d'avant-garde. Esprit souple et fécond, il s'est occupé de sciences naturelles, a écrit des romans et s'est adonné à la critique littéraire. Ses principales publications relatives à l'histoire naturelle sont : *Histoire de l'évolution de la nature* (1894-1895), œuvre de vulgarisation; *L'Amour dans la nature* (1898-1900); *Da bacille à l'anthropoïde* (1900); *L'origine de l'homme* (1901); *Le Triomphe de la vie* (1905); *Le Secret de la nature* (1905). Il s'est également intéressé au spiritisme et a tiré parti de ses études sur ce domaine dans *La Déesse du Midi* (1891), où l'un des principaux éléments d'intérêt est le charme des descriptions dont la grande valeur et le pittoresque *Spreewald* lui ont fourni les éléments. *Paul* (1885), qui est un roman historique du temps de Marc-Aurèle, n'a pas la valeur de l'œuvre précédente, non plus que le roman humoristique *Le Charme du roi Arpus* (1887). En 1887, il avait publié une sorte de manifeste esthétique, aux tendances naturalistes, et où se reconnaît l'influence de Zola : *les Assises de la poésie d'après les sciences naturelles*.

Une série d'essais ingénieux parus en 1902 : *Derrière la ville cosmopolite* a eu un légitime succès, ainsi qu'un livre plein d'aperçus intéressants : *Gœthe au XX^e siècle* (4^e éd. 1903). Belsche s'est récemment occupé de Norail, à qui il a consacré une étude dans la « Revue allemande » (*Deutsche Rundschau*, 26), et dont il a préfacé une édition des œuvres choisies (1903) et de *Henri d'Offenberg* (1904).

BEMELBURG (Théodore), homme politique allemand, né à West-Enner (Westphalie) en 1863. Il resta à l'école primaire jusqu'en 1876, apprit le métier de maçon et travailla comme ouvrier dans la région industrielle du Rhin, puis à partir de 1887 à Hambourg. Elu en 1894 président de l'Union des syndicats des ouvriers maçons de l'Allemagne, à appointements fixes, et maintenu tous les ans dans ses fonctions, il parcourut toute l'Allemagne, forma et développa partout les syndicats des maçons et y réunit plus de 100.000 ouvriers. Il dirigea plusieurs grandes grèves, devint un des principaux chefs des syndicats socialistes allemands, présida plusieurs fois leurs congrès, prit en même temps une part prépondérante à l'action politique du parti socialiste et fut élu député au Reichstag en 1903, où il s'est distingué comme orateur politique.

***BOERS**, colons hollandais de l'Afrique du sud. — Depuis le jour où ils ont fait leur soumission au gouvernement britannique (31 mai 1902), les Boers, suivant l'exemple que leur donnent leurs chefs, les Botha, les de Wet, etc., n'ont cessé de se comporter en loyaux sujets de l'Angleterre. Ils se sont montrés uniquement préoccupés de reprendre leur genre de vie habituel, de relever leurs fermes détruites, de reconstituer leurs troupeaux anéantis pendant la guerre de 1899-1902, et ont, lorsqu'ils l'ont jugé nécessaire, transmis leurs réclamations au ministère anglais de la manière la plus correcte et la plus modérée. Cependant l'occupation militaire n'a pas encore cessé d'exister sur le territoire des anciennes républiques sud-africaines, qui sont actuellement des colonies de la couronne, ou le gouvernement civil fonctionnera dès qu'il sera possible. L'Angleterre, qui s'est attachée (sans le déclarer officiellement) à ne faire peser sur eux aucun tribut de guerre, laisse les Boers libres de faire apprendre à leurs enfants le hollandais, s'ils le désirent, et a eu soin, en introduisant la main-d'œuvre asiatique dans l'Afrique australe, de la réglementer de telle sorte qu'aucun danger d'invasion jaune ne pût se produire. Mais les rançunes des glorieux vaincus d'hier sont naturellement loin d'avoir disparu; et, en dépit de leur nouvelle étiquette britannique, les Boers n'en continuent pas moins de former une nationalité très fortement caractérisée, gardant précieusement ses idées, ses traditions et ses mœurs particulières, et ayant le souci de conserver son individualité. Pour l'histoire politique, voir **ORANGE** et **TRANSVAAL**.

— Une émigration assez importante de Boers a eu lieu au Mexique, à la suite des désastres causés dans les deux républiques sud-africaines par l'invasion anglaise; elle a été facilitée par le gouvernement mexicain, qui a mis à la disposition des émigrés une grande superficie de terres, dans l'Etat du Tamaulipas notamment, en même temps que les instruments nécessaires pour les cultiver, et de grandes facilités de crédit. De même, de nombreux colons se sont établis dans l'Etat de Chihuahua.

BOËTTE n. f. V. **BOITTE**, t. II.

BOGDANOVITCH Modeste Ivanovitch, historien russe, né en 1865, mort à Oranienbaum en 1882. Il embrassa la carrière militaire et fut professeur à l'Académie de guerre de Saint-Petersbourg. Il a écrit de nombreux ouvrages, dont les plus estimés sont : *la Campagne de Bonaparte en Italie* (1860); *l'Histoire de la guerre patriotique de 1812* (1860); *l'Histoire du règne de l'empereur Alexandre I^{er}* (1871), qui fut couronnée par l'Académie de Saint-Petersbourg; *l'Histoire de la guerre d'Orient* (1878). La plupart de ses ouvrages ont été traduits en allemand et en français.

BOGENSE, ville du Danemark (île de Fionie), sur la Baltique; 3.000 hab. Port de pêche et de cabotage.

***BOGINO** (Frédéric-Louis), statuaire français, né à Paris en 1831. — Cet artiste qui, outre ses monuments d'un caractère historique, a signé un certain nombre de bustes remarquables, notamment celui de *M^{me} Jules Janin*, est mort à Paris en 1899.

BOGNOR, ville d'Angleterre (comté de Sussex), sur la Manche; 2.900 hab. Petit port de pêche; bains de mer.

BOGOLIEPOV Nicolas Pavlovitch, homme d'Etat russe, né à Serpoukhov en 1846, mort à Saint-Petersbourg en 1901. Professeur de droit romain à Moscou, il devint curateur du Cercle académique de Moscou. Remarqué par l'empereur, il fut appelé en 1898 au ministère de l'Instruction publique. Il organisa la section russe de l'Instruction publique à l'Exposition de 1900 (Paris). Il fut assassiné le 2 15 mars 1901, à Saint-Petersbourg, par un étudiant.

***BOGORODSK**, ville de Russie (gouv. de Moscou), ch.-l. de district, sur la Kiazma, affluent du Volga; 3.000 hab. Importante manufacture de draps.

***BOGOSLOVSK**, ville de Russie (gouv. de Perm); 3.000 hab. Métallurgie du cuivre.

BOGOSLOVSKITE (goss-lovsk) n. f. Silicate naturel de cuivre.

BOGUSCHTZ, ville de Prusse (prov. de Silésie); 6.000 hab. Métallurgie du fer et du zinc; houille.

***BOHÈME**. — **HISTOIRE**. *La Bohême de 1848 à 1879*. Les Tchèques n'avaient rien gagné au mouvement de 1848, et ce ne fut guère que vingt ans après que leur parti s'organisa. Le gouvernement autrichien qui, en 1867, avait conclu un accord avec la Hongrie, n'avait rien fait pour la Bohême. En 1868, les Tchèques rédigèrent une déclaration qui est devenue la base de leurs revendications autonomistes. En 1871, ils touchèrent presque au but; sous le ministère Hohenwarth, l'empereur d'Autriche avait promis de se faire couronner roi de Bohême; mais les protestations des Magyars, qui redoutaient d'être amoindris par une extension du dualisme, firent abandonner ce projet.

De 1871 à 1879, sous le ministère du comte Auersperg, qui se rejeta dans la germanisation et le centralisme, les Tchèques adoptèrent une politique abstentionniste, ne voulant pas siéger au Reichsrath comme représentants de simples circonscriptions électorales. Après Palacky, mort en 1876, ce fut son gendre, le Dr Rieger, qui prit la direction du parti.

Le ministère Taaffe, qui prit le pouvoir en 1879, se résigna à un compromis assurant à la Bohême une autonomie relative. Dès lors, le Dr Rieger et ses amis se départirent de leur politique et retournèrent au Reichsrath de Vienne, pour bénéficier de ces premières concessions et chercher à en obtenir d'autres.

Vieux-Tchèques et Jeunes-Tchèques. L'évolution accomplie par Rieger n'avait pas rencontré une unanime approbation. D'un côté, les amis de Rieger, ou soit que les tendances révolutionnaires aux grands propriétaires cléricaux et féodaux, représentait, sous le nom de *Vieux-Tchèques*, les idées conservatrices; ils soutenaient le cabinet Taaffe et siégeaient à droite. Mais, d'autre part, des nationalistes irréconciliables, qui eurent pour chefs Gregar et Herold, formèrent, sous le nom de *Jeunes-Tchèques*, un

groupe qui engloba peu à peu tout le parti radical, l'aristocratie et de la grande propriété. A la fin de 1887, ces derniers réussirent à faire passer au Reichsrath des députés qui siégeront à côté de la droite, à l'opinion allemande. En 1888, ils conquièrent comme



Boers.

veaux sièges. Leur campagne contre les Vieux Tchèques devint dès lors de plus en plus active et éfi ac.

Le renouvellement du Landtag de Bohême, en 1889, fut une nouvelle victoire pour les Jeunes-Tchèques et une défaite du parti du Dr Rieger. La majorité des électeurs imputait aux complaisances des Vieux-Tchèques vis-à-vis du ministère Taaffe le retard mis par l'empereur d'Autriche, déjà roi de Hongrie, à se faire couronner roi de Bohême et à autoriser l'usage du tchèque comme langue d'Etat. Le cabinet escliotain continua à soutenir les Vieux-Tchèques, qui, pour faire échec aux Jeunes-Tchèques, tentèrent une entente avec les Allemands.

Essai de compromis tchèque-allemand. A la suite de pourparlers engagés à la fin de 1889, à l'instigation du comte Taaffe, entre Vieux-Tchèques et Allemands, des conférences officielles s'ouvrirent à Vienne en 1890; les Jeunes-Tchèques n'y furent pas invités. Le compromis fut signé le 19 janvier. Le 20 février, les Jeunes-Tchèques publièrent un manifeste de protestation, invitant les Vieux-Tchèques à démissionner, c'est-à-dire à faire trancher le différend par le peuple. Des conférences complémentaires eurent lieu entre Allemands et Vieux-Tchèques, en avril 1900, mais l'entente parut plutôt s'affaiblir que s'affirmer. Quand le débat fut porté au Landtag de Bohême, au mois de mai, il donna lieu à une grande agitation et à de vives discussions, mais les Jeunes-Tchèques s'abstinrent contre les Allemands dans un vote sur une question de langues, et la Diète fut prorogée au 3 janvier 1891, en raison de la session du Reichsrath qui allait s'ouvrir, sans que le compromis fût voté. Quand elle se réunit de nouveau en janvier 1891, les Tchèques accompagnèrent leurs votes de tant de restrictions que les Allemands y virent de leur part un complet revirement. Par représailles, ceux-ci s'abstinrent de prendre part à l'Exposition internationale de Prague, en 1891.

L'œuvre patiente de Rieger se trouvait à nsi anéantie. Le parti des Vieux-Tchèques subit une défaite complète aux élections au Reichsrath, en février mars 1891. Rieger, ballotté au premier tour de scrutin, ne se représenta même pas au second.

Le comte de Taaffe, ayant cherché alors une majorité dans la gauche allemande, ne put trouver les termes d'une entente avec les Jeunes-Tchèques pour faire aboutir le compromis. Lorsqu'en 1892 on reprit à la Diète de Bohême, la suite de la discussion des projets formant la base du compromis, cette assemblée en prononça, le 11 mars, le rejet définitif. Le gouvernement de Vienne voulut néanmoins réaliser, par voie d'ordonnance, les mesures prévues par cet acte, quoique non ratifié par la Diète locale, et il créa dans un district de la Bohême un tribunal purement allemand. Les Jeunes-Tchèques, contestant la légalité de cette mesure, demandèrent la mise en accusation du ministre de la justice, le comte Schenborn, sans l'obtenir d'ailleurs.

La résistance des Jeunes-Tchèques. Le conflit des nationalités ne fit que s'envenimer. En août 1893, des disorders eurent lieu à Prague et la ville fut déclarée en petit état de siège; le droit de réunion et la liberté de la presse y furent suspendus. Le cabinet présidé par le prince Windischgretz qui, en novembre 1893, succéda au comte de Taaffe, fut un ministère de coalition contre le fédéralisme et notamment contre la Bohême. Ce fut désormais la guerre déclarée entre les Jeunes-Tchèques et l'empereur; il était regrettable pour la nation tchèque qu'elle eût repoussé les bases de la réconciliation que Rieger avait ménagées.

L'une des premières mesures du comte Badeni, devenu président du conseil, fut, en octobre 1895, de lever le petit état de siège établi à Prague et de accorder une amnistie pour les délits politiques. Mais quelques semaines auparavant, le congrès des Jeunes-Tchèques avait décidé de continuer la résistance et renouvelé leur accord le 1891, d'après lequel les bases d'une entente, s'il en était proposé une, ne pourraient être discutées que par le congrès en pluri et non par ses députés; on voulait éviter ainsi le retour de concessions semblables à celles jadis consenties par les Vieux-Tchèques et qui avaient causé la ruine de leur parti.

En novembre 1895, les Jeunes-Tchèques emportèrent 90 sièges aux élections pour la Diète de Bohême. Ils réclamaient principalement l'usage officiel des deux langues et combattaient la prétention du parti allemand d'obtenir une division administrative de la Bohême suivant la langue de la majorité.

Le comte Badeni publia, en avril 1897, des ordonnances provisoires qui mettaient les deux langues sur un pied

BOIS

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ.



ACACIA (Faux)



ACAJOU



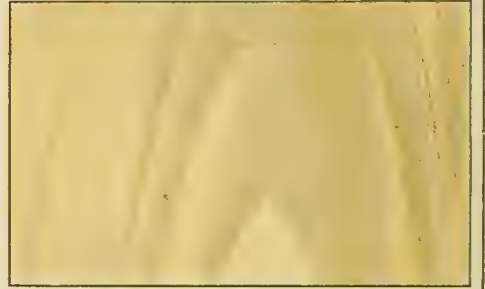
AMARANTE



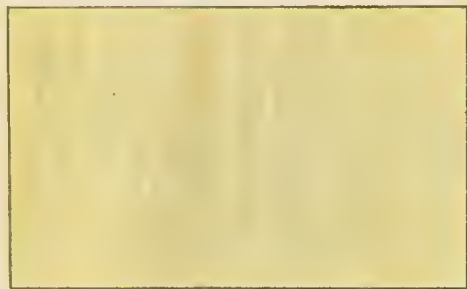
AMOURETTE



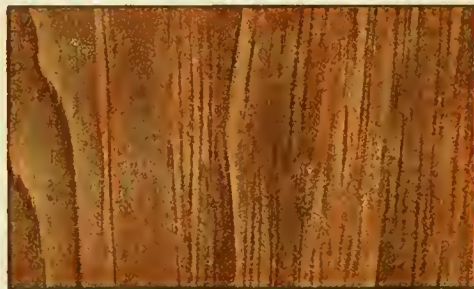
AUNE



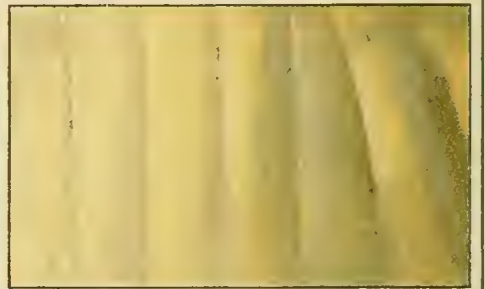
BOULEAU



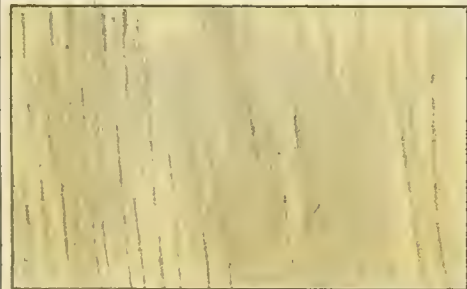
BUIS



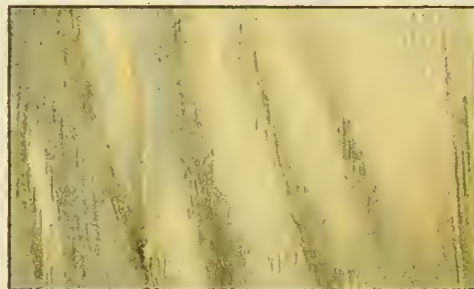
CÈDRE



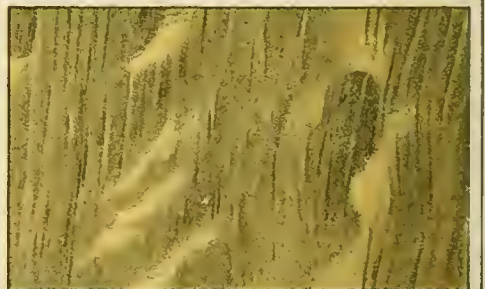
CERISIER



CHARME



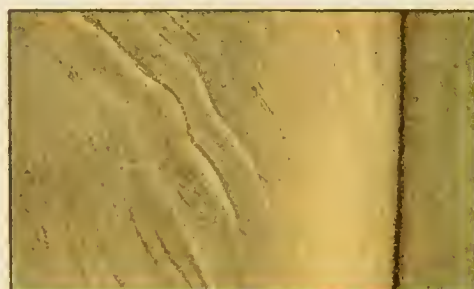
CHÂTAIGNIER



CHÊNE



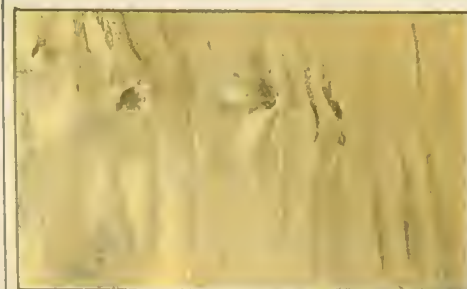
CORAIL



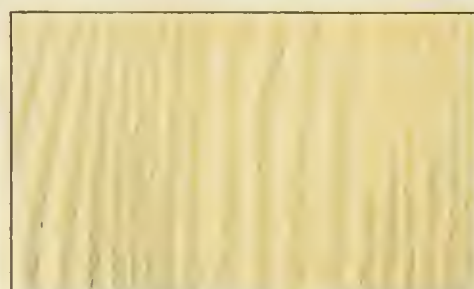
CORMIER



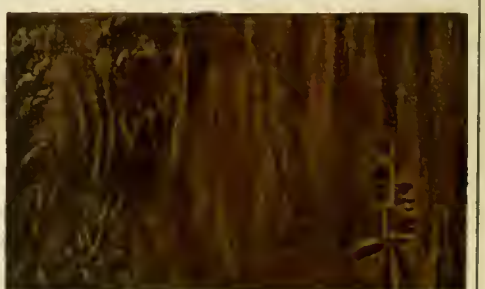
ÉBÈNE NOIRE



ÉRABLE MOUCHETÉ



FRÊNE



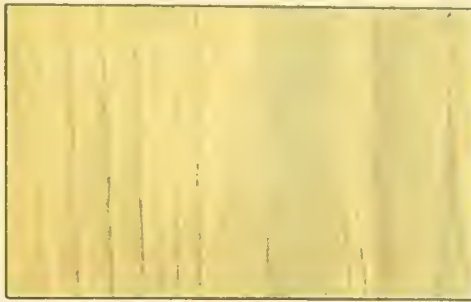
GAYAC *H. GRISARD. del.*

BOIS

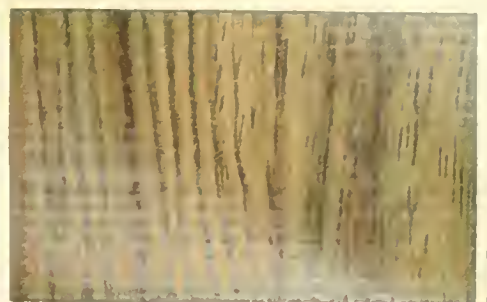
NOUVEAU TOME



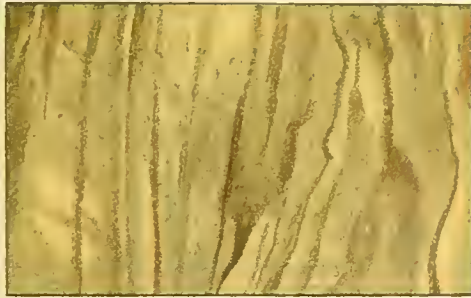
HÊTRE



MERISIER



NOYER



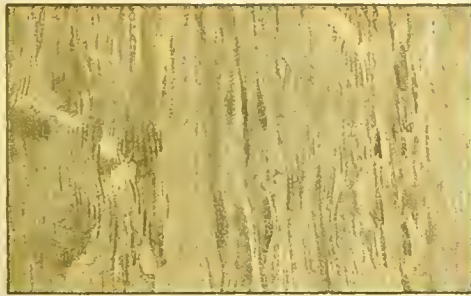
OLIVIER



ORME



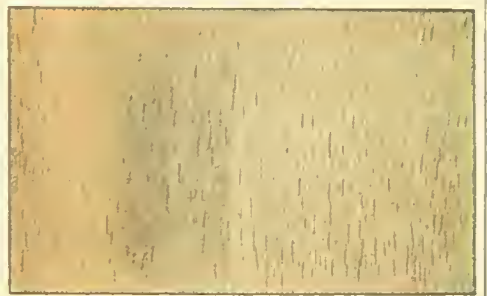
PALISSANDRE



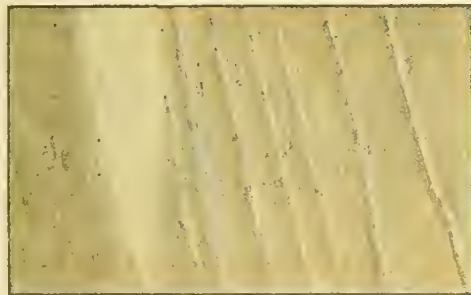
PEUPLIER



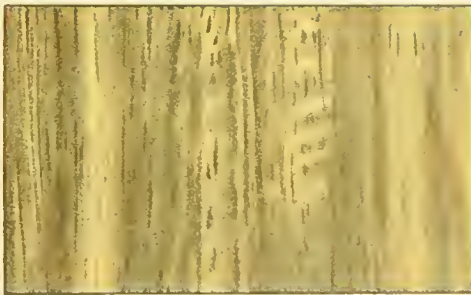
PITCHPIN



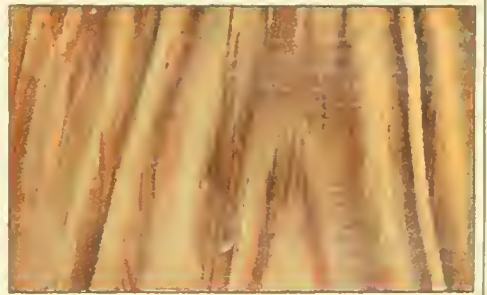
PLATANE



POIRIER



PRUNIER D'AUSTRALIE



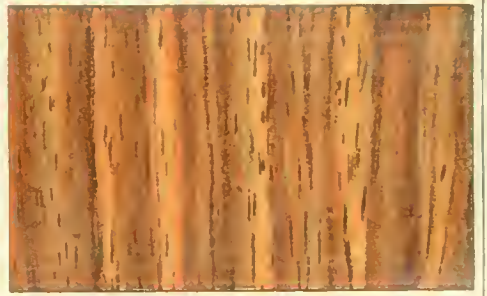
ROSE (Bois de)



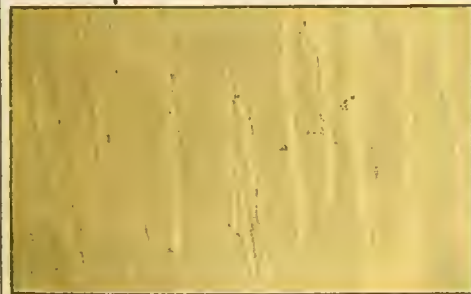
SANTAL ROUGE



SAPIN



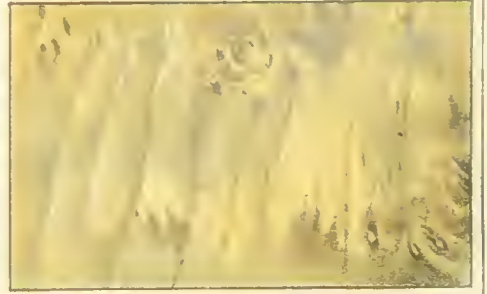
SATINÉ ROUGE



SYCOMORE



THUYA



TILLEUL *H. GRISARD. del*

BOLTZMANN (Ludwig), physicien autrichien, né à Vienne en 1844. Il a été professeur de physique ou de mathématiques aux universités de Vienne, Graz, Munich, Leipzig, et enfin de Vienne. On estime surtout ses travaux sur les gaz, la thermodynamique et le magnétisme. Il est devenu, en 1900, correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

BOLYAI (Farkas), mathématicien hongrois, né à Bolya en 1775, mort en 1856. Héti-ia en Angleterre, puis à Klausenbourg, Jena et Göttingue. Pendant ses études, il s'était lié d'amitié avec Gauss. De 1802 à 1849, il fut professeur de mathématiques, physique et chimie au collège de Maros Vasarhely. Il a publié des ouvrages relatifs aux mathématiques en latin et en magyâr. Son œuvre principale porte le titre de : *Tentamen juventutem studiosam in elementa mathematica purâ introducendi* (1832). — Son fils, **JEAN BOLYAI**, né à Vasharely en 1802, mort à Klausenbourg en 1860, fut officier du génie. Il a publié un appendice au premier volume du *Tentamen*, sous le titre : *Appendix scientiam spatii absolute veram exhibens*; c'est un essai de géométrie non euclidienne, qui a été traduit par Houel sous le titre : *la Science absolue dans l'espace*.

Bomba (il. RE), mots italiens qui signifient le roi Bombe. Soubriquet injurieux donné à Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, en souvenir des évanouissements qu'il exerça contre ses sujets et de divers bombardements de villes rebelles.

BOMBALA ou **BOMBELA**, ville d'Australie (Nouvelle-Galles du Sud (dist. de Monaco), sur la rivière Bombala; 1.500 hab. Cette ville est située près de la frontière du Victoria.

* **BOMME** n. f. — Fam. Noce, ripaille : *Faire une BOMME à son crever. Être en BOMME.*

BOMBYLODE ou **BOMBILODES** (*dées*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères bombyciens, de la famille des sytomidés, créé en 1898 pour quelques espèces de l'Amérique tropicale (*bombylodes ectometana*, Brésil).



Bombylode (rép. d'un tiers).

BOMBARD (Louis-Maurice), diplomate français, né à Metz en 1834. Il débuta dans l'administration préfectorale comme conseiller de préfecture du département du Nord et entra ensuite dans la carrière diplomatique en qualité d'attaché à la résidence générale de France à Tunis, où il remplait les fonctions de secrétaire général du gouvernement tunisien (1882-1886). En 1889, il fut nommé conseiller d'ambassade, faisant fonctions de résident, à Tananarive, puis résident général. Il a été ensuite successivement ministre résident au Monténégro en 1892, sous-directeur à la direction des consulats au ministère des affaires étrangères en 1893 et directeur de ce service de 1893 à 1898. Le gouvernement de la République l'a nommé ambassadeur à Saint-Petersbourg en 1902. On lui doit un important et utile ouvrage intitulé : *la Législation de la Tunisie*, qui est un recueil des lois, décrets et règlements en vigueur dans la régence de Tunisie.

BOMPIANI (Roberto), peintre italien, né à Rome en 1821. Il a abordé tous les genres : peinture d'histoire, sujets religieux, portraits. Il s'est complu à évoquer des scènes de l'antiquité grecque et romaine. Il a exposé rarement à Paris. Toutefois, on a pu voir à l'Exposition universelle de 1855 : *la Vierge et l'Enfant Jésus* et *Virgile et Dante transportés par Gerione*, et, à celle de 1878, *Judith* et *Portrait d'une dame*. Peintre essentiellement classique, Bompiani est membre de l'Académie de Saint-Luc, à Rome, des académies de Florence et de Venise et correspondant de l'Académie des Beaux-arts depuis 1895.

* **BON** n. m. — ENCycl. Econ. polit. *Bons d'importation pour les blés*. Les bons d'importation (*Einfuhrscheine*), créés en Allemagne par la loi du 18 août 1891, sont des titres d'échange nominatifs, non transmissibles par endossement et négociés une fois seulement, avec lesquels l'exportateur de froment, seigle, orge, avoine ou orge (par quantités de 500 kilogr. au moins), ou celui auquel il les aura vendus, acquittera les droits d'entrée, qu'à leur défaut il aurait dû payer, pour des quantités égales de denrées semblables ou pour certains produits exotiques frappés d'un droit de douane à leur entrée en Allemagne. Le délai d'appurement est de six mois au plus.

Le bon d'importation permet aux producteurs du Nord et de l'Est, pays de surproduction, d'écouler à l'étranger, avec un gain suffisant, des denrées pour lesquelles les frais de transport à destination des pays allemands défectueux seraient trop élevés. Le marché des bons s'élargissant, puisqu'il est possible de les employer au paiement des droits d'entrée de certaines denrées exotiques, il existe une concurrence suffisante qui permet de maintenir leurs cours. D'autre part, le chancelier peut en limiter le montant total en déclarant qu'ils ne s'appliqueront qu'aux denrées d'espèces analogues à celles à la sortie desquelles ils ont été délivrés. Les avantages du système sont les suivants : pas d'encombrement du marché, par la sortie préalable; pas d'agio, par la vente consécutive; maintenance de la protection douanière.

Les renseignements fournis, et surtout ceux de l'enquête de M. Meaux, permettent, malgré quelques protestations, d'affirmer que les bons d'importation ont donné en Allemagne les meilleurs résultats, en complétant le jeu d'une admission temporaire strictement réglementée par les comptes de mercurie. Un ministre du Trésor a pu dire au Reichstag que, « parmi les lois récentes, aucune n'avait eu d'effets plus heureux et qu'aucune n'avait été aussi universellement et aussi franchement approuvée dans le monde de l'agriculture et les cercles commerciaux ».

En France, dès 1896, on a tenté de remédier, par la création de bons d'importation, à l'avisement des prix du blé. Viger y voyait un moyen de contre-balancer heureusement les effets de suspensions ou de réductions des droits de douane sur le blé et de modifier une situation normale causée par le trafic des acquits-à-caution et leurs délais d'appurement, par des taux d'extraction des farines beaucoup trop faibles, surtout jusqu'en 1896, et par les délais exagérés des et utropés de toute nature, réels ou fictifs.

A la Chambre des députés et au Sénat, en 1900 et 1901, on a discuté très complètement la question. On proposait

de créer des bons pour toute exportation de farine ou de blé. Ces bons devaient servir à acquitter les droits d'entrée sur des quantités équivalentes ou égales de blés, cafés, thés ou cacao. Ils étaient transmissibles au porteur et valables pour six mois ou un an. De plus, ils étaient remboursables, s'ils n'étaient utilisés dans le délai de quatre mois, sous déduction d'un escompte de 4 p. 100. Les objections étaient les suivantes : dépense considérable et impossible à évaluer pour le Trésor; spéculation encore plus intense, les bons étant un moyen de spéculation « d'une souplesse rare »; concurrence anormale des blés étrangers aux blés indigènes sur le marché français; possibilité pour d'autres producteurs agricoles ou industriels de réclamer, eux aussi, le bénéfice des primes d'exportation; augmentation de la production du blé; invraisemblance d'une application identique de la mesure proposée à deux pays aussi différents, au point de vue de la production, que l'Allemagne et la France.

Même qualifiant les bons d'importation d'« empiriques » et d'« illusoirs », et de nombreuses sociétés d'agriculture se déclarèrent opposées à cette réforme. Il est vrai de dire qu'un nombre égal de sociétés demandait au contraire son application et répondait aux objections présentées que : 1° le marché français était si peu réservé aux blés indigènes que les droits de douane pouvaient être suspendus; 2° la spéculation était impossible en raison des acquits de droits sur les thés, cafés, etc., par les bons d'importation; 3° les exportations seraient limitées par la concurrence; 4° l'augmentation de la production du blé en France était pratiquement assez limitée; quant aux représailles, elles n'étaient point à redouter, et l'Allemagne n'en avait jamais souffert. Cependant, le Sénat, après des discours remarquables des ministres de l'Agriculture et des finances, refusa de passer à la discussion des articles (8 mars 1901).

D'autres projets, qui limitaient le montant des primes à payer au montant des droits encaissés sur le blé, ou n'appliquaient le système qu'au blé seul ou à ses dérivés, n'eurent pas plus de succès, mais une loi du 4 février 1902 a modifié l'admission temporaire et diminué ses dangers par l'accessibilité du titre de cession et une réglementation plus étroite.

Bon Juge (LE), comédie en trois actes, d'Alex. Bisson (Vaudeville, 1901). — Léplatois est un déplorable juge d'instruction. Berné, il fait arrêter d'abord le malheureux Lajaunette, qui fut dupe en une affaire de titres faux, ensuite Duvigneul, reporter madré, qui, pour mieux étudier le système pénitentiaire, a écrit une lettre anonyme où il se désigne comme un assassin jusqu'alors introuvable. Libertin, Léplatois poursuit de ses assiduités Luce de Perpignan, maîtresse de Lajaunette. Ce dernier, le magistrat se résigne enfin, de très mauvaise grâce, à la remettre en liberté, faute de preuves. Quant à Duvigneul, c'est M^{me} Léplatois elle-même, dame patronnesse d'une œuvre pour l'amélioration morale des détenus, qui le fait évader. Aussitôt, les deux anciennes victimes du juge complotent contre lui, avec la complicité de M^{me} Léplatois, de sa mère et du greffier Bluteau, une vengeance infernale. Une villa de Lajaunette, sur une plage normande, est momentanément transformée en hôtel. Luce y entraîne Léplatois en partie fine, et le magistrat y retrouve sa belle-mère en caissière, sa femme en cocotte, Lajaunette en garçon de restaurant, etc. Sur une simple dénonciation anonyme, on l'arrête comme escroc, et il juge dès lors fort mauvais les procédés qu'il appliquait si gaillardement aux autres. Affolé, croyant vivre un cauchemar, il demande grâce et promet de démissionner.

Le *Bon Juge* relève du vaudeville, plutôt que de la comédie. Il n'en pose pas moins un grave problème : la légèreté criminelle avec laquelle certains juges d'instruction se jouent de la liberté d'autrui. L'auteur aborde la question par le côté plaisant. Il la traite souvent avec finesse, parfois avec un comique un peu gros, toujours avec beaucoup de verve et de gaieté.

BON (saint), martyr à Rome, mort pour la foi durant la persécution de Valérien, en 257. Il était prêtre. — Fête le 1^{er} août.

Bon plaisir (LE), par H. de Régnier (1902). — Ce roman est moins un récit suivi, qu'une série d'aventures d'amour, de guerre ou de cour contées, non sans quelque sensualité, d'une plume alerte et spirituelle, qui fait penser aux auteurs de mémoires de l'époque classique. Le romancier accentue ce caractère à la fin de son livre, en substituant à la narration directe des fragments de pseudo-mémoires où ses personnages s'apparaissent plus que dans une sorte de lointain. Comment le maréchal de Manissart, tout en faisant la guerre en Flandre, même galant vie; comment il retrouve dans son château de Pocancy, qui fut jadis le compagnon de ses exploits amoureux; comment le fils de celui-ci, Antoine de Pocancy, ébloui par le passage du roi, s'arrache aux bras de la femme d'un commissaire des guerres pour courir au combat et à la gloire; comment le siège de Dortmund s'engage d'aventures fort galantes; comment Antoine de Pocancy se rend à la cour et se marie avec la fille du maréchal et comment il échoue complètement dans le grand dessein de sa vie, qui était de plaire au roi; tels sont les principaux événements du livre, sans parler des descriptions voluptueuses des belles personnes qui charment les loisirs des héros, ou des caractères épisodiques : le médecin Corvisot, l'abbé de Val-Notre-Dame, l'entremetteuse Courlandon, le précepteur Berlestage, le fournisseur des guerres Dalanzieres, qui sont peints avec verve et pittoresque.

BONANG n. m. Instrument de musique javanais. V. GAMBELAN, GONGGA, t. IV.

BONANZA, petite rivière du Dominion canadien, territoire du Nord-Ouest (dist. du Klondike). Cet affluent gauche de la rivière de Klondike, long de 41 kilom. seulement, se jette dans le Klondike un peu en amont de son confluent avec le Youkon, tout près de Dawson City; sur ses bords se trouvent quelques-uns des placers aurifères les plus riches du Klondike; en une seule année, on en a pu extraire de 3 à 4 tonnes d'or, soit environ 2 millions de francs. Aussi un millier de mineurs travaillaient-ils, vers le 1^{er} janvier 1898, sur les rives de ce ruisseau et de ses différentes branches.

* **BONAPARTE**, famille enise (**Buonaparte**), originaire d'Italie. — Les diverses branches qui s'étaient établies à

Bologne, Trévise et Florence, s'étaient ralliées à la faction gibeline. Expulsée de Florence par les guelfes, au commencement du xv^e siècle, l'une d'elles se réfugia en Corse dans la pièce de Talavo; elle reçut maints faveurs des Génois, dominateurs de l'île, dont elle avait épousé les intérêts. Toutefois, sa fortune resta médiocre; les Bonaparte furent avocats pour la plupart; l'incorporation de la Corse au royaume de France (1768) fut un bienfait pour la famille. Il ne reste que deux lignes : celle de Lucien et celle de Jérôme Bonaparte.

* **BONAPARTE** (princesse Mathilde-Lactitia-Wilhelmine), fille de Jérôme Bonaparte, née à Trieste en 1820. — Elle est morte à Paris en 1901. La princesse Mathilde, qui avait été élève de Ch. Giraud, pratiqua l'aquarelle et le pastel. Protectrice des artistes et amateur d'un goût très sûr, elle avait rassemblé des œuvres d'art de grande valeur dans son hôtel de la rue de Berry et dans sa résidence de Saint-Gratien. Quelques-unes de ces œuvres, intéressantes pour l'histoire, ont été léguées au musée de Versailles, d'autres au Louvre; son buste, par Carpeaux (une merveille), au musée du Louvre. Citons aussi un portrait de la princesse par Bernadot; vêtue de rouge, la princesse travaille à la lumière d'une grande lampe, qui répand sa clarté sur toute la composition.

La collection d'œuvres d'art et de bijoux inestimables de la princesse Mathilde fut vendue, d'après ses volontés, en mai 1901. Deux somptueux catalogues, richement illustrés, en furent dressés, précédés d'une très belle préface de Frédéric Masson. Parmi les bijoux historiques, figurait un collier offert par Napoléon 1^{er} à la reine de Westphalie, mère de la princesse. Parmi les peintures anciennes, des œuvres nombreuses de grands artistes presque tous français, et surtout Charles Giraud, le maître de la princesse.

* **BONAPARTE** Charlotte-Honorine-Joséphine, princesse, fille de Charles Bonaparte, comtesse Primoli, née à Rome en 1832. — Elle est morte aux environs de Rome en 1901. La perte d'un de ses enfants avait ébranlé sa raison vers 1880.

* **BONAPARTE** (Napoléon-Charles-Grégoire-Jaques-Philippe), fils de Charles Bonaparte, né à Rome en 1839. — Il est mort à Rome en 1899.

BONAVENTURE, comté du Canada (prov. de Québec), sur la rive nord de la baie des Chaleurs (golfe du St-Laurent); 8.525 kilom. carr., 24.500 hab., dont plus de 17.000 Canadiens-Français; un peu plus de 500 Indiens de la nation des Micmacs.

BONAVENTURE BONACORSI (le bienheureux), servite italien, né vers le milieu du xiii^e siècle, mort à Orviette l'an 1313. Il était d'une famille distinguée de Pistone, en Toscane. Il devint un des principaux chefs des Gibelins. Mais ayant entendu saint Philippe Bénéti prêcher contre les discordes sanglantes, il renonça au monde, se réconcilia avec les chefs du parti guelfe, demanda publiquement pardon du mal qu'il avait pu faire à sa patrie et entra chez les servites, où il reçut le sacerdoce, et où on lui confia plus tard des fonctions importantes de l'ordre. En 1822, le pape Pie VII approuva le culte que les fidèles lui rendaient de temps immémorial. — Fête le 14 décembre.

BONAVENTURE DE POTENZA (le bienheureux), franciscain, né à Potenza, alors dans le royaume de Naples, en 1651, mort en 1711. Né de parents pauvres, il prit le nom de Bonaventure quand il fit profession comme frère mineur. Il fut maître des novices et prêcha avec succès des missions, surtout à Naples, où l'on admira universellement sa charité durant une maladie épidémique. Pio VI le béatifica en 1773. — Fête le 15 octobre.

BONAVENTURE ou **VENTURE DE MÉACO** (saint), l'un des vingt-deux martyrs du Japon, crucifiés près de Nagasaki en 1597. Il a été canonisé avec ses compagnons de martyre par Urbain VIII. — Fête le 5 février.

* **BONBON** n. m. — ENCycl. Dr. Une ordonnance de police de 1841 a interdit aux confiseurs établis à Paris de faire usage de certaines matières colorantes pour la fabrication des bonbons et pastilles. Les substances prohibées sont : le jaune de chrome, le minium, le massicot, la litharge, le vermillon, le vert de Scheele, le blanc de plomb ou céruse, le blanc d'argent, le bleu de cobalt, l'orpiment, le vert-de-gris, la gomme-gutte.

Est au contraire autorisé l'emploi de l'indigo, du bleu de Prusse, de l'outremer artificiel, pour les couleurs bleues; celui de la cochenille, du carmin, de la laque carminée, de l'eseille, pour les couleurs rouges; du safran, de la graine d'Avignon, de la graine de Perse, du quercitron, du curcuma, du fastet, pour les couleurs jaunes.

Cette fabrication n'est pas réglementée dans les départements; mais l'emploi à la préparation de produits alimentaires de substances colorantes nuisibles à la santé de l'homme est interdit en tous lieux, par application de l'article 2 de la loi du 1^{er} août 1905 sur la répression des fraudes commerciales.

BOND (Edvard Augustus), bibliographe anglais, né à Hanwell en 1815, mort à Londres en 1898. Conservateur en chef du département des manuscrits au British Museum (1867), il en acheva, en 1870, le catalogue complet; puis il publia des fac-similés des chartes anglo-saxonnes du 676 à la conquête par Guillaume le Conquérant. Devenu le premier fonctionnaire du Museum sous le titre de *principal librarian* (1878-1888), il introduisit, dans cet établissement d'importantes réformes. Il avait fondé en 1870 la Société paléographique.

BOND (saint), mort au vii^e siècle. Il fut enterré près de Sens, où l'on a bâti plus tard sur son tombeau une église en son honneur. — Fête le 29 octobre.

BONET ou **BONT** (saint), évêque de Clermont, en Auvergne, né en 623, mort à Lyon en 710. Issu d'une famille illustre, il fut d'abord chancelier de Sigebert, roi d'Austrasie, puis, en 680, gouverneur de Marseille et de toute la Provence. En 689, il devint évêque de Clermont, après saint Avit II, son frère aîné, qui, en mourant, le demanda pour successeur. Son élection lui ayant ensuite inspiré des scrupules, il se démit de son siège et se retira dans l'abbaye de Maubieu. Il mourut en revenant d'un pèlerinage à Rome. — Fête le 15 janvier.

BONET-MAURY (Amy-Gaston-Charles-Auguste), théologien protestant français, né à Paris en 1812. Docteur en

BONAPARTE : Tableau généalogique.

CHARLES BONAPARTE
Né 1749, m. 1785.

Ep. 1764 Marie-Lettitia Ramolino; née 17.0, m. 1836.

Table with 7 columns: JOSEPH, NAPOLÉON, LUCIEN, ELISA, LOUIS, PAULINE, CASOPOLINE. Each column contains names, birth/death dates, and marriages.

Fils adoptifs.
(V. Beauharnais, ci-après.)

EUGÈNE-LOUIS
JEAN-JOSEPH-NAPOLÉON.
Prince imperial
Né 1806, m. 1870.

Table with 4 columns: Jérôme (Paterson), Jérôme-Napoléon Charles, Mathieu, Napoléon Victor. Includes names, birth/death dates, and marriages.

Branche aînée.

LUCIEN
Prince de Canino.
Né 1775, m. 1840.

Ep. 1° 1794 Catherine Christine Boyer; née 1778, m. 1800.
2° 1802 Alexandrine de Bleschamps, divorcée Jouherthon; née 1778, m. 1855.

Table with 10 columns: CHARLOTTE, CHRISTINE-EGYPTA, CHARLES-LUCIEN, LETITIA, PAUL-MARIE, JEANNE, LOUIS-LUCIEN, PIERRE, ANTOINE, ALEXANDRINE-MARIE, CONSTANT. Includes names, birth/death dates, and marriages.

Table with 8 columns: JOSEPH-LUCIEN, LUCIEN-LOUIS, JULIE-CHARLOTTE, CHARLOTTE-HONORÉE-JOSÉPHINE, MARIE-DESIRÉE, AUGUSTA-AMÉLIE, NAPOLÉON-CHARLES-GRÉGOIRE, BATHILDE-AUGUSTE-LAONIE. Includes names, birth/death dates, and marriages.

Fils adoptifs de NAPOLÉON.

Enfants et nièce d'Alexandre de Beauharnais né 1760, m. 1794 et de Joséphine Tascher de La Pagerie née 1763, m. 1814.

Table with 3 columns: EUGÈNE, HORTENSE, STÉPHANIE. Includes names, birth/death dates, and marriages.

Table with 6 columns: JOSÉPHINE, EUGÈNE-HORTENSE, AUGUSTE-CHARLES, AMÉLIE-AUGUSTE, THÉOBELINE, MAXIMILIEN. Includes names, birth/death dates, and marriages.

Table with 4 columns: MARIE, NICOLAS, EUGÈNE, EUGÈNE. Includes names, birth/death dates, and marriages.

Table with 2 columns: NICOLAS, GEORGES. Includes names, birth/death dates, and marriages.

- 1° Alexandra, née 1806.
2° Nicolas, né 1806.
3° Nadejda, née 1808.
4° Maximilien, né 1900.
5° Serge, né 1903.
6° Michel, né 1905.
7° Béleze, née 1806.
8° Dimitri, né 1808.
9° Natalie, née 1809.
10° Tamara, née 1901.
11° André, né 1907.
12° Constantin, né 1905.

- 1° Alexandre, né 1851.
2° Serge, né 1850.
3° Hélène, née 1852.

* **BONNETAIN** (Paul), littérateur, explorateur et administrateur français, né à Nîmes en 1858. Il est mort à Khong (Laos) en 1899.

* **BONNIER** (Gaston), botaniste français, né à Paris en 1853. Il a publié, entre autres ouvrages et mémoires : *les Nectaires* (Ann. sc. nat., 1879); *Recherches sur la respiration et l'assimilation des végétaux*, avec Maugin (Ann. sc. nat., 1883-1886); *Sur les quantités de chaleur absorbées ou dégagées par les végétaux* (Ann. sc. nat., 1885); *Nouvelle flore des environs de Paris*, avec de Layens (1887); *la Synthèse des lichens* (Ann. sc. nat., 1889); *Cultures expérimentales dans les Alpes et dans les Pyrénées* (Ann. sc. nat., 1890-1895); *Influence de la lumière électrique sur la forme et la structure des végétaux* (Rev. gén. de botanique, 1895); *les Plantes arctiques comparées aux mêmes espèces des Alpes et des Pyrénées* (Rev. gén. de botanique, 1894); *Flore complète de la France*, avec de Layens (1894); *la Géographie botanique* (Ann. de géographie, 1894); *Cours complet d'apiculture* (1897); *les Plantes de plaine rendues artificiellement alpines* (1899); *Cultures expérimentales de plantes du Nord dans la région méditerranéenne* (1900); *Continuité anatomique de la racine de la tige et de la feuille* (1902); *les Plantes du plateau de Nylgherris (Inde méridionale)* (1904); *Cours de botanique*, avec Leclerc du Sablon (1901-1905); *Album de la nouvelle flore* (1906); *l'Enchaînement des organismes* (1906).



Gaston Bonnier.

Gaston Bonnier a en outre publié un grand nombre d'ouvrages pour l'enseignement: *Biologie animale, Biologie végétale, Paléontologie*, etc. Il a fondé en 1889 la Revue générale de botanique.

BONNIER (Louis), architecte français, né à Templeuve (Nord) en 1856. Il fut élève de Moyaux et d'André. Il étudia la reconstruction du Palais des Beaux-Arts de Lille et son projet fut primé, mais non exécuté. Primé au concours public pour la reconstruction de la mairie d'Issy, Louis Bonnier fut chargé de l'exécution du monument. Il a doté Templeuve d'une mairie spacieuse avec salle des fêtes et beffroi. Auteur du pavillon du Creusot à l'Exposition universelle de 1900, il a construit à Paris le dispensaire Jouy-Rouvet, et à Wimereux le laboratoire de zoologie maritime. Inspecteur des travaux de l'Exposition universelle de 1889 (Paris), architecte de l'Exposition de Londres en 1890, Bonnier fut, comme inspecteur des Bâtimens civils, adjoint à Dutert pour la construction des nouvelles galeries du Muséum à Paris. Il a été, depuis, promu architecte en chef des Bâtimens civils et Palais nationaux, pour le palais de l'Élysée.

Architecte-voyer en chef adjoint de la Ville de Paris, il fut chargé d'étudier le nouveau règlement de voirie sur la hauteur des constructions et l'augmentation de la saillie des façades et nommé commissaire du gouvernement près le conseil d'État, lorsque le règlement de voirie fut soumis à l'examen de cette haute assemblée.

Louis Bonnier, qui obtint une seconde médaille en 1886 avec un relevé des *Ritains de Labbaye de Saint-Bertin*, est un aquarelliste de mérite.

BONNIERS (Guillaume-François-Robert né), littérateur français, né et mort à Paris (1850-1905). Après avoir fait son droit, il débuta au « Figaro », sous le pseudonyme de JAMES, et au « Gaulois » sous celui de ROBERT-ESTIENNE. Il avait le don de la causticité. Comme publiciste, il a édité : *Lettres grecques de Mme Chénier* (1879); un volume de vers, *Coules de fées* (1880); plusieurs romans : *les Mouches* (1881); *le Baiser de Moïna* (1886); *Jeanne Avril* (1887); *le Petit Margueron* (1890); *Lord Highland* (1895), et *Mémoires d'aujourd'hui* (1883-1888).

BONOSIAQUE n. m. V. BONOSIEN, t. II.

BON-SAUVEUR (CONGRÉGATION DU), congrégation de femmes, fondée à Saint-Lô au XVIII^e siècle. En 1712, quatre jeunes filles pieuses de Saint-Lô firent, devant un notaire de la ville, un acte d'association par lequel elles mettaient tous leurs biens en commun « pour se consacrer à l'instruction de la jeunesse et au soulagement des pauvres malades de Saint-Lô ». Quelques années après, une ursuline de Caen, qui était venue les rejoindre, Anne Leroy, retourna à Caen et fonda une maison similaire avec les mêmes règles, laquelle fut légalement reconnue par lettres patentes en 1751; ces religieuses sont appelées Filles du Bon-Sauveur, comme celles de Saint-Lô. Leur but est de se vouer à l'instruction des jeunes filles et au soin des malades. A Caen, elles se consacrent aussi à l'instruction et à la correction des filles de mauvais vie. Sous la Restauration, elles ouvrirent une école de sourds-muets, et furent chargées aussi de la maison d'aliénés du département.

BON-SECOURS (FRÈRES DE NOTRE-DAME-DE), congrégation d'hommes établie à Marseille, et dont le but est de soigner les hommes et les enfants malades.

BON-SECOURS (SŒURS DU), congrégation de femmes, fondée à Paris au XIX^e siècle. En 1821, à Paris, M^{me} Montale eut l'idée de réunir des personnes charitables, qui se consacraient au service des malades. L'archevêque de Paris, M^r de Quélen, leur donna l'habit et reçut leurs vœux en 1824. Le curé de Saint-Sulpice fut leur supérieur. Trente ans après elles avaient fondé plusieurs maisons dans diverses villes de France. Ce sont avant tout des sœurs gardes-malades, mais elles élèvent aussi des enfants pauvres et des orphelins.

BONS-FIEUX, congrégation d'hommes fondée à Armentières en 1615, et dont le nom officiel est *Congrégation des Frères pénitents du tiers ordre de Saint-François*.

BONTOUX Paul-Eugène, ingénieur et financier français, né à Gap en 1820, mort à Cannes en 1904. A sa sortie de l'école polytechnique, il choisit la carrière d'ingénieur; il construisit différentes voies ferrées en France et devint directeur des chemins de fer du Sud de l'Autriche.

Il se lança ensuite dans les spéculations industrielles qui ne réussirent guère (1875). Il fonda plus tard, en 1878, l'Union générale, établissement destiné à faire équilibre aux puissances financières existantes. Au début, l'Union générale fut heureuse dans ses opérations. Mais une campagne à la baisse amena l'effondrement de ses cours et causa la ruine de cet établissement. En 1882, l'Union générale fut déclarée en faillite et Bontoux condamné à cinq ans de prison et 3 000 francs d'amende; la Cour d'appel réduisit la peine à deux ans. Bontoux vœut alors à l'étranger et ne revint en France qu'en 1897. Le « kraich » de l'Union générale causa, par repercussions, des ruines nombreuses.

BOOKER Thomas Washington, éducateur nègre américain, né dans une plantation à Malden (Virginie) vers 1860. Ses parents étaient esclaves, et sa mère cuisinière à la plantation; la guerre de Sécession les affranchit. Washington Booker s'engagea comme manoeuvre dans les salines, et des qu'il eut quelque argent, il fit en grande partie à pied, s'arrêtant en route pour travailler dans les fermes, un trajet de 500 milles pour se rendre à l'école d'Hampton, que le général Armstrong avait créée pour les nègres. Il y remplit l'office de portier et suivit les cours. Ayant obtenu ses grades, il retourna à Malden comme maître d'école. Le général Armstrong le fit aller à Hampton comme professeur. En 1881, il fut chargé par le gouvernement de l'Alabama d'installer à Tuskegee une école normale industrielle, mais il n'y avait pas de fonds alloués pour les locaux, et les débuts furent très pénibles; il parvint cependant à faire de cet établissement le plus grand et le mieux organisé des écoles professionnelles pour nègres aux États-Unis. Washington Booker jouit d'une grande influence morale et, avec une infatigable activité, il a fait des conférences en faveur de l'instruction des nègres, fondé des écoles et travaillé ainsi puissamment à l'affranchissement de la race nègre. En le recevant chez lui, en dépit des préjugés de race, le président Roosevelt a rendu hommage à son haut mérite.



Booker.

BOOMERANG n. m. V. BOUMERANG, t. II.

BOQUEUR (*keur*) n. m. Ouvrier fondeur.

BORGHEVINK (C. Engelerg), explorateur norvégien, né à Christiania en 1864. Après avoir séjourné dans l'Anstralie méridionale, la Nouvelle-Galles du Sud et le Queensland, il s'embarqua en 1891 comme matelot sur un baleinier norvégien, à destination des régions antarctiques, mit le pied sur la terre Victoria qui n'avait pas été vue depuis le voyage de sir James Clarke Ross en 1841, puis, après avoir rendu compte de son voyage au Congrès international des sciences géographiques (Londres, 1895), repartit pour les parages du pôle sud à bord du *Southern Cross* (1898-1899), dont le voyage a prélévé aux nombreuses expéditions qui, au début du XX^e siècle, ont commencé l'attaque du pôle antarctique.

BORDA (le), vaisseau-école de l'École navale, ancré sur rade à Brest. V. ÉCOLE, t. IV.

BORDACHIE (*chi-in*) n. m. Fam. Elève du Borda.

BORDEAUX (Henry), romancier et critique français, né à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) en 1870. Après ses études de droit, il fit la chronique de l'Exposition 1889 au « Petit Journal », et publia une étude sur Villiers de l'Isle-Adam et une série d'articles de critique qui, réunis plus tard en volume : *Ames modernes* (1894), attirèrent l'attention. Son premier roman, *Jeanne Michelin*, chronique du XVIII^e siècle, parut en 1895. A la mort de son père (1896), avocat en Savoie, il alla occuper sa place et plaida avec succès pendant quatre ans, tout en faisant la critique des livres à la « Revue hebdomadaire ». Après le succès du roman *Pays natal* (1900), il se consacra tout à fait aux lettres. Outre les livres déjà cités, il a publié : *Sentiments et idées de ce temps*, ouvrage d'observation critique et philosophique, auquel l'Académie décerna le prix Bordin (1897); *Les Écrivains et les Mœurs*, en deux séries (1900-1902); *la Voie sans retour* (1901); *la Peur de vivre*, qui eut un prix Montyon (1902); *l'Amour en fuite*, recueil de trois nouvelles (1903); *le Lac noir* (1904); *la Petite Mademoiselle*; *Deux Méditations sur la mort* (1905); *Pélerinages littéraires*, notes retrospectives d'un critique devenu romancier, et *les Rouquillard*, qui parurent d'abord dans la « Revue des Deux Mondes » (1906). Il a aussi collaboré au « Figaro », à l'« Éclair », au « Correspondant », et il a fait de nombreuses conférences en France, en Suisse et en Belgique. Son talent distingué et souple est un composé bien équilibré de sens artistique, de tendance à la poésie en même temps qu'à l'abstraction, d'esprit pratique, de faculté d'observation et d'amour de la vie. — Son frère ALBERT BORDEAUX, ingénieur des mines, né à Thonon en 1865, a publié, outre des ouvrages techniques, à la suite de missions à l'étranger, *Rhénésie et Transcauc*, *Sibirie*, *la Bosnie populaire*, *la Guyane française*.

* **BORDELAIS, AISE** adj. — Écon. *rac.* *race bordelaise*, nom donné à une catégorie de bovines, comprenant principalement des vaches laitières et que l'on rencontre aux environs immédiats de Bordeaux.

— Encycl. Cette catégorie, qu'on nomme aussi *race gauloise*, ne constitue pas à proprement parler une race, mais une simple variété issue de vaches bretonnes amenées dans la région en période de gestation. Ce qui la fait classer à part, c'est la différence de taille qui la distingue de sa souche mère. En effet, les vaches bordelaises sont plus grandes et plus trapues que les vaches bretonnes, mais leur robe est toujours blanche et noire.

BORDERÉE n. f. Genre de discoïdées, voisin du genre *discoidia*, dont il se distingue par ses graines non ailées.

— Encycl. On en connaît deux : *Borderée de Chile* et *borderée de Pyrenées*. La *borderée des Pyrénées*, qu'on trouve à Gavarnie, est une petite herbe à feuilles cordiformes et à fleurs jaunes ou verdâtres.

BORDES (Ernest), peintre français, né à Pau en 1852. Élève de Bonnat et le Cormon, il débuta par ses tableaux de genre et des scènes d'histoire. Il obtint une seconde médaille au Salon de 1886, avec *la Mort de Louis le Pieux*, qui fut remarquée, et qui se trouve maintenant au musée de Reims. Le musée du Luxembourg possède de cet artiste : *le Laborateur et ses enfants*; le musée de Bordeaux, *le Sonneur sous le porche*, et le musée de Pau, outre la scène de genre ci-dessus plus haut, *Saint Julien l'Hospitalier*, *Attila consultant les augures*, *Bourgeois*, et *Portrait de M. Lespy*. L'artiste s'est spécialisé ensuite dans le portrait. Ses œuvres sont expressives et distinguées et montrent en Ernest Bordes un dessinateur serré et un peintre souple et vigoureux.



a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z

BORDES Charles, musicien français, né à Vouvray-sur-Loire en 1865. Élève de Casar Francis, il fut l'élève de chapelain à Nogent-sur-Marne, puis à l'église Saint-Gervais à Paris. C'est là que sous ce titre les « Chanterons de Saint-Gervais », une société chorale, instruisit lui-même et à la tête de laquelle il fit de très remarquables exécutions d'ouvrages des maîtres des XV^e, XV^e et XVII^e siècles. Entre autres, il fit entendre ainsi, pour la première fois en France, *le Stabat Mater* et d'autres chefs-d'œuvre de Palestrina. Les séances religieuses des Chanteurs de Saint-Gervais attirèrent la foule en cette église. Malheureusement, des difficultés s'élevèrent entre le chapitre et le maître de chapelle, et celui-ci dut se retirer. La société ne fut pas pour son compte, et elle trouva un nouvel élément d'action lorsqu'elle trouva Bordes et fonda, rue Saint-Jacques, une école de musique à laquelle il donna le nom de *Schola cantorum*, et dont il prit la direction conjointement avec Vincent d'Indy. La *Schola cantorum* a donné des concerts intéressants et très importants, dans lesquels, notamment, elle a exécuté *l'Offertoire* de Monteverdi. Charles Bordes a fait de fréquents voyages avec ses artistes, non seulement en France, mais à l'étranger, où il a su faire admirer, en d'excellentes exécutions, des chefs-d'œuvre à tort oubliés. Pour la défense et la propagation des idées qui lui sont chères, il a fondé, en 1895, une revue de musique religieuse, *la Tribune de Saint-Gervais*. Il a entrepris encore la publication des œuvres qu'il fait exécuter, et dont les exemplaires étaient devenus introuvables. En tant que compositeur, Charles Bordes s'est fait connaître par quelques pièces d'orchestre, des morceaux de piano, des mélodies vocales, etc.

BORDET de ou **BORDETTO** (de) n. m. Nom d'origine en Languedoc; un champ ou comestible, à racine verticillate.

BOREL Henri, littérateur néerlandais, né à Dortrecht en 1869. En 1892, il alla en Chine et, après quelques années, dans les Indes orientales hollandaises comme interprète de la langue chinoise. Il a écrit : *Sagesse et beauté de la Chine*; *Kuan Yin*; *un tiers des dieux et de la Terre*; *le Petit*; *la Petite Sœur*; *le Droit de l'Amour*, étude de la vie de l'Inde; *Études*; *Sagesse et beauté de l'Inde*. Il a publié aussi dans le « Gids » une étude très remarquable et très discutée sur ou plutôt contre les missions catholiques et protestantes en Chine.

BORGESIUS H. Goeman, homme politique hollandais, né à Schilwolde en 1817. Docteur en droit, professeur, il fut nommé rédacteur en chef du journal *l'Éclair* (Van Noord) à La Haye et, bientôt après, rédacteur de la première Société néerlandaise d'assurances sur la vie, contre l'invalidité et les accidents. Depuis 1877, il a été membre de la Chambre des députés; en 1897, il a été ministre de l'Intérieur jusqu'en 1901, et c'est lui qui a fermé en 1905, après l'échec de Kuyper, le cabinet libéral où il n'est pas entré. Il s'est fait une spécialité des questions d'instruction et des questions sociales.

BORGI-MAMO A. Lelaide, cantatrice italienne, née à Bologne en 1826, morte en 1901. Elle débuta en 1846 à Urbino, où sa belle voix de mezzo soprano fit merveille dans *le Giuramento*, de Mercadante. Trois ans plus tard, à Malte, Adelaide Borghi épousa l'ingénieur Mamo. Déjà elle s'était fait remarquer dans divers ouvrages : *le Partir de Séville*, *Norma*, *Cenerentola*, *il Trionfo*. Engagée en 1853 au Théâtre-Italien de Paris, elle y obtint de brillants succès dans *Matilde di Shabran*, *Sémiramide*, *l'Orsotto*, *gli Arabi nelle Galles*, etc. Ces succès la firent appeler à l'Opéra, où elle débuta, en 1856, dans *Edsès* dans *l'Opéra* et dans *Léonor de la Favorite*, rôle qui lui fut particulièrement favorable. C'est elle qui créa, à ce théâtre, le personnage de *Mélieuse*, dans *la Main en ce d'Halvèy*, et celui d'*Olympia* dans *Ille lanié*, de Felicien David, où la solide beauté de sa voix était mise en valeur par son rare talent de cantatrice et son riche sentiment dramatique. En 1860, elle partit pour rentrer au Théâtre d'alién, où elle créa et le rôle principal d'un opéra nouveau de Frazz, *Margherita la Mendicante*, puis elle retourna en Italie et alla se faire connaître ensuite à l'étranger. Elle abandonna la scène vers 1875. — Sa fille, Erminia Borghi-Mamo, épouse d'un grand soprano suaire et pétraente, aborda elle-même le théâtre vers 1870. Après avoir obtenu un très grand succès à Bologne en 1875, dans *Mechstfelde*, de Boito, elle fit, en 1876-1877, une saison au Théâtre-Italien de Paris, où elle fut très bien accueillie. Elle épousa, peu d'années après, Cuzzo-Crea, et quitta la scène à son tour.

* **BORGNIS-DESBORDES** (Gustave), général français, né à Paris en 1839. — Il est mort à Suifu en 1900. Appelé au commencement de l'année 1899, au commencement de la guerre hispano-américaine, au commandement des troupes de l'Indo-Chine, le général Borgnis-Desbordes

vait rejoindre les tribus hostiles des Bem-Guil. En 1905, les contingents de Bon-Amama vinrent aider le Rogu dans sa révolte contre le makhen; en septembre, il alla s'installer à Aghial, chez les Bem-Bon-Zeggou.

BOUBÉE (Simon), journaliste et littérateur français, né à La Rochefoucauld (Charente) en 1846, mort à Rome en 1901. Catholique et monarchiste ardent, il collabora longtemps à la « Gazette de France » et au « Gaulois ». Il publia, entre autres romans : le *Violon Fantôme* (1877); *Montréal* (1880), satire contre Gambetta; *Mademoiselle Hebus* (1881); *Main de cire* (1888); etc.

Boubouroche, titre et personnage d'une nouvelle de Georges Courteline (1882). — Ernest Boubouroche, colosse ingénu, est sûr de la fidélité d'Adèle, qu'il entretient depuis huit ans. Certain soir, un voisin de palier de la jeune femme croit devoir, par amour de la vérité, informer Boubouroche qu'il est trompé. Le colosse se refuse d'abord à le croire. Puis, furieux, il monte chez sa maîtresse. Celle-ci, des ses premières paroles, le prend de haut, se moque, et, lui mettant une lampe aux mains : « Puisqu'il y a un homme caché ici, exige-t-elle, trouve-le ! » Boubouroche cherche inutilement. Mais soudain un courant d'air éteint la lampe, et, dans l'obscurité, des raies lumineuses sortent des panneaux d'une immense armoire. L'ayant ouverte, Boubouroche y trouve un jeune homme qui, confortablement installé, attend son heure en lisant. L'aveur du colosse, attitude très crâne du jeune homme, qui s'en va seulement quand il a obtenu le serment que Boubouroche ne toucherait pas à un cheveu d'Adèle. « Quel est cet homme ? interroge Boubouroche. — Mais je ne sais pas, moi ! déclare Adèle avec candeur. — Que faisait-il ici ? — Je ne puis te le révéler : c'est un secret de famille... » Et le colosse finit par croire à l'innocence de sa maîtresse. Il gide bien quelqu'un, mais c'est le voisin de palier qui a farnesment accusé la pauvre Adèle. De cette nouvelle gaie, fine étude psychologique, l'auteur a tiré une pièce en deux actes, plus amusante encore. (Théâtre-Antoine, 27 avril 1893.)

BOUCHAUD (Pierre-Marie-Antoine-Raphaël de), poète et critique d'art français, né à Chasselay (Rhône) en 1865. Licencié en lettres, il suivit quelque temps les cours de l'École des chartes, et voyagea en Italie. Son premier livre fut un volume de vers : *Rythmes et nombres* (1895), que suivirent les *Mirages* (1897), le *Recueil des souverains* (1899), et les *Héreses de la Muse* (1903). En même temps il donnait des volumes de nouvelles : *Vie manquée, Histoire d'un buisier* (1898). Critique d'art, il a publié : *Claudius Popelin, peintre, émailleur et poète* (1896); *Pierre de Nolhac et ses travaux* (1896); *Michel-Ange à Rome* (1900); *La Sculpture à Rome, à Sienne* (1901); *Raphaël à Rome* (1902); *Benvenuto Cellini, les Successeurs de Donatello* (1903); *Naples, son site, son histoire, sa sculpture; Etapes italiennes* (1905). Dans un genre différent, il a encore publié : *la Pastorale dans le Tasse* (1897); *Sur les chemins de la vie* (1900), et *Considérations sur quelques écoles poétiques contemporaines et sur les tempéraments à apporter à certaines règles de la prosodie française*. — M^{me} Madeleine de Bouchaud a écrit sous le pseudonyme de CAROLINE deux volumes de pensées ingénieuses intitulés : *Intuïtes*, et deux romans remarqués : *L'Erreur d'Hermine* et *les Destinées viciées*.

BOUCHÉ (Carl de), peintre verrier allemand, né à Munich en 1845. Après avoir reçu l'enseignement de l'Académie de cette ville, il alla à Florence suivre les cours alors si appréciés de Swertschkow. De retour en Allemagne, il a exécuté de nombreux vitraux et verrières pour les églises, les châteaux et palais. Certaines pièces de son œuvre sont conservées dans les musées, les écoles.

***BOUCHÉ-LECLERCQ** (Auguste), professeur et historien français, né à Francières (Orne) en 1812. — Il a été élu en 1898 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a publié encore : *les Pèlerins de l'astrologie grecque* (1897); *Leçons d'histoire grecque* (1900); *Histoire des Lygides* (1901).

BOUCHER (Henry), homme politique français, né à Bruyères en 1847. Licencié en droit, il écrivit de nombreux articles politiques et économiques sous divers pseudonymes. En 1872, il se consacra à l'industrie, et, grand fabricant de papier et de cellulose, devint président de la chambre de commerce des Vosges. En 1880, il entra au conseil général, fut conseiller municipal de Gérardmer et fut élu député de la deuxième circonscription d'Épinal en 1889. Réélu en 1893, il fut titulaire du portefeuille du commerce dans le cabinet Méline (1896-1898), et fut encore réélu député en 1898, en 1902 et en 1906. Membre du conseil supérieur de l'agriculture et du conseil supérieur de l'enseignement technique, Boucher s'est surtout occupé des questions de douanes et d'impôt sur le revenu.

***BOUCHER** (Alfred), sculpteur français, né à Bouy-sur-Orvin (Aube) en 1850. — Aux œuvres signalées déjà, se sont ajoutées : *Philosophie de l'histoire*, statue marbre; *l'Hirondelle blessée*, statue marbre; *le Tendre*, groupe marbre; *le Sculpteur florentin*, statue marbre; *M^{me} Henri Rochefort*, buste marbre, etc. Il a obtenu un grand prix à l'Exposition de 1900 (Paris). En 1905, Boucher a été le promoteur de la *Buche*, cité d'atelièrs à bon marché. La même année, l'artiste a été appelé au conseil supérieur de l'enseignement des beaux-arts.

BOUCHER (Jean), sculpteur français, né à Cesson (Ille-et-Vilaine) en 1870, élève de Falguière et de Mercier.

Durant son séjour à l'École des beaux-arts, il a obtenu les prix Chenavard et Desprez et un deuxième, puis un premier second grand prix de Rome. Il a exposé aux Salons de la Société des artistes français des groupes bien composés et d'une facture serrée. Deuxième médaille, en 1896, avec un *Soir* hôtel de ville de Montauban; premier médaille, en 1899, avec *Antique et Moderne* musée de Nantes; prix national, en 1901, avec *Devant la mer* (Petit-Palais). Jean Boucher est l'auteur du monument à Ernest Renan, élevé à Tréguier par les Bleus de Bretagne.

BOUCHER-DESNOYERS. V. DESNOYERS Auguste-Gaspard-Louis BOUCHER, baron graveur français, au t. III.

BOUCHET Guillaume, sieur de Brocourt, littérateur français, né à Poitiers vers la fin de 1513, mort en 1593 ou 1594. On manque de renseignements sur sa vie. On sait seulement qu'il était le fils de Jacques Bouchet, imprimer à Poitiers, et qu'il fit partie du petit groupe de poètes et de littérateurs qui se trouvaient dans cette ville, au milieu du XVI^e siècle, autour de Jean de La Péruse et de Tabureau, Guillaume Bouchet versifia lui aussi, mais avec moins de succès que lorsqu'il écrivit en prose. Juge-consul des marchands de Poitiers, il composa, à son loisir, un recueil plein de savoir et de verve, intitulé *les Serées*, et qui est une œuvre très personnelle, pour ses qualités primesautières comme pour son abondante érudition. Écrit à l'inspiration des *Essais* de Montaigne, dont Bouchet est un admirateur fervent et d'ailleurs maladroit, son livre est une suite de réflexions plus plaisantes que profondes sur de bons tours et de bons mots que quelques amis sont censés se conter pour passer les soirées et fournir matière aux devis. Tel qu'il est, c'est-à-dire lourd trop souvent et fréquemment grossier, le livre eut un réel succès quand il parut (Poitiers, 1581). Il a eu par la suite, nombre de rééditions plus ou moins modifiées. Paris, 1597 et 1598, 1608. Charles Royer et Ernest Courbet, sous le pseudonyme C.-E. Roybet, ont donné une excellente réimpression des *Serées* dans la *Bibliothèque d'un Curieux* (Paris, 1873-1882).

BOUCHOR Joseph-Félix, peintre français, né à Paris en 1853. Il fut d'abord marin, puis étudiant en droit. Enfin, la peinture l'attirant, il reçut les conseils de Benjamin Constant et de Jules Lefebvre. En 1878, il envoya au Salon : *Neige en forêt* et *Porte de Moret*. Peu de temps après, il visita l'Égypte et la Turquie. Le retour en France, il s'installa en 1887 à Frenese (Seine-Inférieure). Il est, depuis, resté fidèle à ce coin de Normandie. Plusieurs des œuvres de Félix Bouchor ont été acquises par l'État. Le musée de Marseille possède : *la Butée d'herbe*; le musée de Rouen : *Aurore de mai*; le musée de Lille : *Pêcheurs aux verveux*. Il a peint pour la Sorbonne deux panneaux : *Printemps, Automne*, et, pour le foyer du théâtre de l'Odéon, le portrait de *Jean Richepin*. Il est le frère du poète Maurice Bouchor.

BOUCHOT Henri, historien d'art français, né à Beure, près de Besançon, en 1849. Sorti de l'École des chartes en 1872, il se fit admettre à la Bibliothèque nationale, département des Estampes, dont il devint, en 1898, le conservateur. Bouchot a publié de nombreux ouvrages, parmi lesquels il convient de rappeler : *les Portraits au crayon des XVI^e et XVII^e siècles* (1884); *le Livre* (1886); *les Relieurs d'art, à la bibliothèque nationale* (1888); *la Franche-Comté* (1889); *J. Callot* (1890); *les Lures à vignettes* (1891); *le Luxe français 1892-1893*; *la Lithographie* (1895); *la Toilette à la cour de Napoléon* (1895); *les Élégances du second Empire* (1896); *Épopée du costume militaire français* (1898); *l'Art dans la décoration du diplôme* (1901); un *Ancêtre de la gravure sur bois* (1902); *la Femme anglaise et ses peintres* (1903); *les Deux Cents incunables du cabinet des estampes* (1903); etc. C'est Bouchot qui a eu l'initiative de l'Exposition des Primitifs dont il a publié une étude et un catalogue raisonné en 1901. La même année, il fut élu membre libre de l'Académie des beaux-arts, en remplacement de Crocyer.

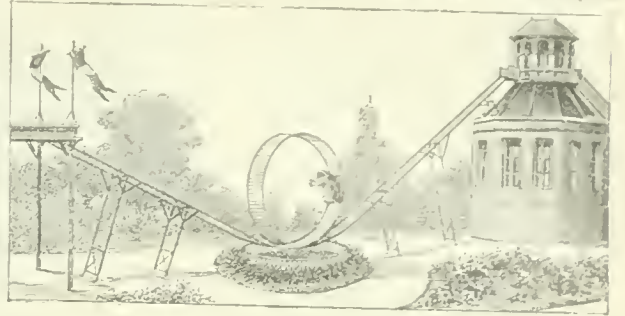
BOUCHOUT, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers, entre l'Escaut et la Grande Nèthe; 3.400 hab.

BOUCICAUT (HÔPITAL), rue de la Convention (Paris), fondé par testament, par M^{me} V^{ve} Boucicaut et remis à l'Assistance publique. Cet hôpital, qui présente tous les perfectionnements scientifiques et est le modèle actuel du genre, comprend un service de médecine, un de chirurgie et une maternité, soit 231 lits et 25 berceaux. Il est constitué par un certain nombre de pavillons généralement bas, entourés de jardins, bien aérés, et permettant l'isolement des malades. Les employés des magasins du Bon Marché y sont soignés gratuitement.

***BOUCLE** n. f. — ENCYCL. On a appelé ainsi un dispositif constitué par une piste inclinée, qui décrit une boucle verticale, et sur laquelle se lance un cycliste.

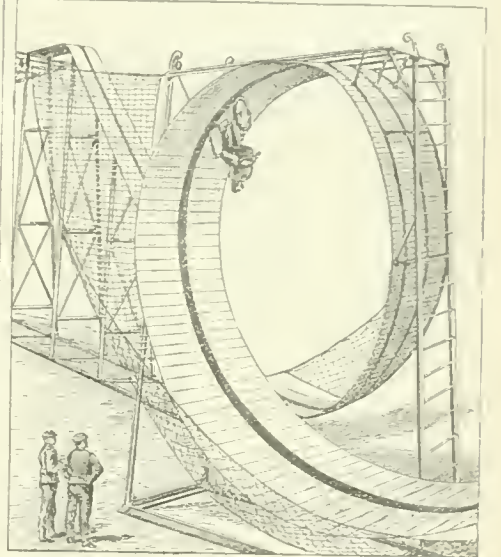
Cet exercice d'acrobatie consiste à prendre un élan considérable sur la première partie de la piste, dont l'inclinaison est de 45°, pour arriver à la boucle proprement dite et la doubler en en suivant la courbe. Le principal attrait du spectacle consiste justement en ce que le cycliste, pour exécuter le « bouclage de la boucle » (*looping the loop*), se trouve à un moment donné pénétrer la tête en bas, mais il bénéficie à ce moment de la force centrifuge développée par la vitesse acquise, et sa bicyclette adhère, pour ainsi dire, à la paroi de la piste; la droite totale du trajet ne dépasse pas d'ailleurs cinq secondes. On a calculé que la force centrifuge, pour les appareils exhibés dans différents music-halls, bicyclettes, wagonnets et même auto-motocyclettes, appliquait l'opérateur et sa machine contre les parois de la boucle avec une force de 600 kilogrammes; toute chute due à la pesanteur devient donc impossible. L'idée de cette piste à boucle n'est d'ailleurs pas nouvelle, bien que le *looping the loop* ait attiré dans les music-halls de nombreux spectateurs avides d'émotions. En 1816, en effet, le 12 septembre, en présence de Thiers et de Dumoulin, alors ministre des travaux publics, l'ingénieur Clavier expérimentait dans les jardins de Frascati, au Havre, un appareil consistant en un wagonnet circulant sur une piste inclinée (pente de 42 centimètres par mètre), qui décrivait, en

son milieu, une courbe verticale. Ce chemin était parcouru à force centrifuge, comme l'appareil lui-même était destiné tout d'abord à expérimenter des systèmes de frein, mais il se trouva un audacieux qui voulut y prendre part. Dans le wagonnet et, qui, le premier, « boucla la boucle » accomplissant ce trajet de 75 mètres en 8 secondes. Après les exploits des professionnels, en 1901, une piste



Expérience de la boucle en 1875.

à l'usage du public fut installée avenue de Suffren, et plus tard dans le local de l'ancien Pôle Nord, à Paris; cette piste de 86 mètres de développement était parcourue par un wagonnet qui pouvait contenir six personnes.



La boucle actuelle.

Du principe mécanique de la boucle dérivent un certain nombre de créations acrobatiques, plus périlleuses, et qui ont eu une certaine vogue dans les music-halls parisiens. Nous citerons notamment l'exercice de la *flèche humaine*, dans laquelle une jeune fille, M^{lle} Dutruen, franchissait environ 7 mètres de vide, à bicyclette, passant d'un plan incliné, qui lui fournissait un certain élan, à un autre plan incliné dont le profil continuait exactement la courbe dessinée par la bicyclette et sa machine; enfin le saut périlleux exécuté par une voiture automobile qui suivait le trajet d'une boucle ouverte à sa partie supérieure. Ce dernier exercice, exécuté par M^{lle} Randal, coûta la vie à sa créatrice.

***BOUILLER** n. m. — Géol. Nom par lequel on désigne les régions qui se sont toujours tenues en état d'immersion en depuis les temps archéens. Tels sont le *bouclier scandinave*, le *bouclier canadien*, etc.

— ENCYCL. Art. II. Les affûts des canons de campagne de 75 millimètres à tir rapide sont munis de deux boucliers portés par les flasques à hauteur des tourillons. Ces boucliers sont des plaques de tôle d'acier chromé de 5 millimètres d'épaisseur qui, jusqu'à la distance de 150 mètres, sont à l'épreuve d'une balle de fusil modèle 1886 (fusil Lebel). La partie inférieure de chaque bouclier se relève pendant les routes, afin d'éviter tout accrochage des obstacles que peut présenter le terrain. Un petit bouclier spécial protège les instruments de pointage. Sur le bouclier droit est fixé un sac aux armements, qui contient deux appareils de pointage, un niveau de pointage et deux clefs de cadenas. On enlève ce sac lors de la mise en batterie, en rabattant la partie inférieure des boucliers qui couvrent alors entièrement les servants et les protègent contre les balles des tireurs ennemis, ainsi que contre les éclats ou balles des projectiles explosifs. Le fond des coffres du caisson est lui-même constitué par une plaque en tôle d'acier tout à fait semblable aux boucliers d'affût, et qui forme également le bouclier quand le caisson est en batterie. V. CANON.

— Techn. Inventé par l'ingénieur anglais Brunel pour la construction du premier tunnel sous la Tamise, cet appareil, considérablement modifié, est devenu d'un usage courant pour les travaux souterrains sur les terrains suffisamment tendres et surtout ébouloux, ou à pifères. Le bouclier moderne consiste en un court cylindre d'acier d'un diamètre un peu supérieur à celui du tunnel qu'il s'agit d'exécuter. Ce cylindre est muni à l'avant d'une gratarure tranchante, qui découpe le sol en avançant comme un vide-pomme dans un fruit. En arrière du bouclier, on pose les anneaux de fonte ou d'acier destinés à former le tunnel lorsqu'ils seront revêtus de maçonnerie; s'appuyant sur le dernier anneau posé, des vérins hydrauliques poussent le bouclier en avant. Au fur et à mesure de l'avancement, on ôte les débris et on pose les tranches successives du tunnel. Pour éviter l'irruption de



Bouché-Leclercq.



Alfred Boucher.

éau, dans les terrains aquifères, le bouillier est clos et on y utilise l'air comprimé comme dans un caisson ordinaire. Pour les travaux urbains, par l'emploi du bouchon on supprime l'éventement des voies publiques, le travail pouvant être exécuté immédiatement sous le sol, sans autres travaux extérieurs que les puits de déblaiement, creusés de distance en distance.

BOUDENOOT Louis, homme politique français, né à Fruges en 1855. Élève de l'École polytechnique, ingénieur des mines, collaborateur scientifique de nombreuses publications techniques, il entra en 1885 au conseil général du Pas-de-Calais et fut élu député républicain de l'arrondissement de Montreuil en 1889. Récusé en 1893 et 1898, il est devenu sénateur du Pas-de-Calais en 1901. Travaux peu importants, il a acquis, tant à la Chambre qu'au Sénat, une influence considérable dans les questions relatives aux travaux publics. Citons de lui : *Abus de l'initiative des députés en matière de dépenses* (1899); *Le Centenaire de la bataille de Valmy* (1892); *Mémoire sur la distribution de la force motrice à domicile au moyen de l'air raréfié* (1885); *La Tunisie et ses chemins de fer* (1902).

BOUDEWYNSE Adrian Johannes Petrus, peintre néerlandais, né à La Haye en 1862. Il étudia d'abord à l'Académie des beaux-arts à La Haye et entra ensuite dans l'atelier de F. Cornon, à Paris. Il est avant tout un portraitiste; il a fait des portraits fort appréciés d'hommes éminents de son pays; mais c'est dans le portrait de sa mère que s'est le mieux déployé son talent. Il a obtenu une médaille à l'Exposition universelle de Paris en 1900.

BOUDILOVITCH (Antoine), savant russe, né en 1846. Il s'est particulièrement consacré à l'étude des questions d'histoire et de philologie slaves, et a été professeur de philologie slave aux universités de Dorpat et de Varsovie. Parmi ses travaux, les plus importants sont ceux relatifs à l'histoire des Apôtres slaves; à celle de la langue et de la littérature slave. Son œuvre capitale est un travail sur la *Langue païenne* Varsovie, 1892, qui, suivant l'auteur, doit nécessairement être le russe. Boudilovitch est devenu ministre de l'instruction publique en 1905.

BOUDIN Eugène-Louis, peintre français, né à Honfleur en 1828, mort à Paris en 1898. Il s'est consacré à la peinture des plages de la Normandie, de la Bretagne et de la Hollande. Ses toiles, fort nombreuses, sont inondées de franche lumière. Son coloris est d'une grande richesse et d'une fluidité remarquable. Citons parmi les meilleures œuvres de ce mariniste, qui eût peut-être mérité une célébrité plus grande de son vivant : *Le Pardon de Sainte-Anne-Paule, au fond de la baie de Douvrennez* (1869); *la Meuse à Rotterdam, l'Entrée, la Sortie, les Régates de Trouville; les Courses de Deauville*; etc. A l'Exposition universelle de 1889, Paris, un *Coucher de soleil*, marine, et les *Lamaneurs* valurent à l'artiste une médaille d'or. V. G. CABEN, *La Vie et les Œuvres d'Eugène Boudin* (1900).

***BOUDOURESQUE** (Auguste-Acanthe), chanteur français, né à La Bastide-sur-llers (Ariège) en 1835. — Il est mort à Marseille en 1905. Après avoir parcouru pendant quelque temps la province et l'étranger, il s'était retiré à Marseille. Boudouresque s'exerçait aussi à la peinture et avait envoyé aux Salons de 1881 et 1885 des marines non sans mérite.

BOUFFIOLUX, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]), sur l'Acou, affluent de la Sambre; 4.550 hab. Fonderies et forges; carrière.

Bouffons (GUERRE DES, laquelle célèbre qui éclata au XVIII^e siècle entre les partisans de la musique italienne et ceux de la musique française.

En 1752 une petite troupe de chanteurs bouffes italiens obtint du roi l'autorisation de donner à l'Opéra les jolis *intermezzi* qui constituaient leur répertoire. Ils débâtèrent, le 1^{er} août, par le chef-d'œuvre de Pergolèse, *la Serra padrona*, qui obtint un succès prodigieux, et auquel ils firent succéder, *il Guicciardo*, d'Orlandini; *il Maestro di musica*, de Pergolèse; *la Finta Caniera*, de Latilla; *la Donna superba*, de Rinaldo de Capoue; *la Scelta governatrice*, de Cocchi; *il Cinese ringraziato*, de Selletti; *la Zingara*, de Rinaldo; *gli Artigiani arricchiti*, de Latilla; *il Parafuoco*, de Jorcelli; *Bertoldo in corté*, de Ciampi, et enfin *l'Innamorato*, de Leonardo Leo. Le succès de plus en plus prononcé de ces différents ouvrages fit éclater cette fameuse querelle artistique des bouffonistes et des *illustres*, baptisée du nom de *guerre des bouffons* ou *guerre des coins*, parce que les partisans de la musique française se réunissaient dans la salle sous la loge du roi (coin du roi), tandis que les tenants de la musique italienne se rassemblaient sous la loge de la reine (coin de la reine).

Les hostilités ne tardèrent pas à se traduire avec une sorte de fureur par une guerre de plume. Les Italiens étaient surtout défendus par : Jean-Jacques Rousseau, Grimm et le baron d'Holbach, qui traitaient aux génies la musique française; celle-ci était défendue par Féron, Cazotte, Pilansat de Mairobert, l'abbé Laugier, le P. Castel et autres. Le baron d'Holbach ouvrit la marche avec sa *Lettere à une dame d'un certain âge sur l'état présent de l'Opéra*; Grimm ne tarda pas à le suivre avec son *Petit Prophète du Bachschbrad*, pamphlet mordant, qui est resté l'un des modèles du genre. Ce fut alors un déluge d'écrits satiriques de toute sorte, en prose ou en vers, brochures, pamphlets, libelles, dans lesquels les adversaires se gourmaient sans ménagements, et parlaient souvent toute courtoisie. On vit paraître ainsi successivement : *la Réponse du coin du roi au coin de la reine*, de l'abbé de Voisenon, les *Lettres du directeur des bouffons à l'écolier de Prague*, de Jourdan; l'*Arrêt rendu à l'Opéra*, président de l'Association Taylor, et membre de l'Institut depuis 1786. L'artiste n'avait point ralenti sa production dans l'âge le plus avancé. Au Salon de 1905, on pouvait voir encore une *Océanide*, qui ne trahissait aucune défaillance.

Bou Hamara ou l'Homme à l'anesse, de son nom DILALI BEN DRISS ZERHOUMI EL YOUSSEFI, agitateur marocain, né vers 1865 au village des Ouled-Youssef, dans le Zerhoun. Il étudia au corps des *Talba Mohendzin* (élèves ingénieurs), puis devint secrétaire de Moulay Omar, frère du sultan du Maroc Abd-el-Aziz. Impliqué dans une intrigue, il fut jeté en prison et y resta deux ans. Il voyagea en Algérie et en Tunisie et, pour vivre, s'établit aspirant marabout sous le vocable de Bou Ha-

mar, parcourant les tribus et, par ses tours de prestidigitation, facilement transformés en miracles, il acquit un grand renom de sainteté. Trouvaot dans les Riata des auxiliaires prêts à agir, il se fit passer pour Moulay Mohammed ben el Hassan, le frère aimé du sultan, et se posa en prétendant au trône. On l'appela dès lors *Rogui*, nom donné, au Maroc, à tout homme qui aspire à renverser le sultan. En 1902, ayant réuni de nombreux partisans, il entra à Taza, où il installa un gouvernement révolutionnaire et d'où il aurait pu se porter sur Fez. Mais le 29 janvier 1903, le ministre de la guerre el-Menehbi, tomba à l'improviste sur son camp et l'obligea à s'enfuir dans les montagnes des Riata. Bou Hamara perdit beaucoup de son prestige et fut abandonné par les Riata, mais ayant réuni d'autres partisans, il continua la lutte et ne put être capturé par les colonnes chrétiennes. Ayant attaqué Oudja en avril 1905, il fut repoussé et il se retira sur la rive gauche de la Moulouïa.

***BOUILLEUR** B. M. — ENCYCL. *Bouilleur de cru*. La loi du 29 décembre 1900 porta une première atteinte au privilège des bouilleurs de cru; celle du 31 mars 1903 le réglementa étroitement.

Sous l'empire de ces dispositions législatives, tous les récoltants étaient tenus d'acquitter le droit général de consommation sur les eaux-de-vie qu'ils produisaient. Une quantité de 20 litres d'alcool pur leur était toutefois allouée en franchise sur leur fabrication annuelle, à titre de consommation de famille. La maraînière par le fisc sur la production des bouilleurs devait inévitablement astreindre ces derniers à l'accomplissement de formalités gênantes dont seuls étaient dispensés les plus petits d'entre eux, ceux dont les moyens de production (superficie des vignes, nombre et dimension des arbres fruitiers, ne permettait pas d'obtenir plus de 50 litres d'alcool pur. Aussi, quelques facilités qui leur aient été ensuite accordées par la loi du 22 avril 1905, prescrivant l'ouverture obligatoire, dans chaque commune, d'ateliers publics de distillation qui devaient permettre aux intéressés de satisfaire à leurs obligations fiscales sans ouvrir leur domicile aux exercices, n'ont pas tardé à faire entendre de nouvelles doléances. Leurs plaintes ont trouvé un écho au Parlement, et le privilège a été intégralement rétabli par la loi du 27 février 1906. Aux termes de cette loi, les propriétaires distillaient les marcs, vins, cidres et poires, prunes, cerises, prunelles et lies qui provenaient exclusivement de leurs récoltes sont de nouveau dispensés de toute déclaration préalable et affranchis de l'exercice.

Cependant, certains gros producteurs de fines eaux-de-vie de vin ont demandé que leur fabrication ne cessât pas d'être contrôlée, afin de pouvoir continuer à expédier leurs marchandises sous le lien des titres de mouvement portant certificat d'origine, délivrés pour les seules eaux-de-vie naturelles produites sous les yeux de la régie.

(V. Suppl. SPIRITUEUX.) Satisfaction leur a été donnée par l'art. 10 de la loi de finances du 17 avril 1906, qui a remis en vigueur la plupart des dispositions des lois de 1903 et 1905, implicitement abrogées par la loi du 27 février 1906, pour les bouilleurs qui en demandent la maintien à leur égard par une déclaration faite huit jours à l'avance à la recette buraliste.

Mais, en règle générale, quelle que soit l'importance de leur fabrication d'eaux-de-vie, les bouilleurs de cru y procèdent librement. Par voie de conséquence, les quantités de spiritueux qu'ils consomment sur place ne supportent pas le droit général de consommation 220 francs par hectolitre d'alcool pur. L'article 11 de la loi du 17 avril 1906 leur accorde la franchise de ce même droit pour les produits de leur distillation qu'ils transportent dans des caves ou magasins séparés de la brülérerie, à la condition de faire au bureau de la régie la déclaration préalable de ce transport et de se munir d'un acquit-à-caution.

L'immunité dont jouissent ces récoltants pour le droit général de consommation se s'élève pas aux taxes locales : le produit total de leur fabrication, alors même qu'il n'y a pas eu déplacement, est passible des droits d'entrée et d'octroi s'il en est exigibles. Il résulte en effet de l'ordonnance du 9 décembre 1844 (art. 24 et 36), en ce qui touche l'octroi, et de la loi du 25 juin 1841 (art. 17), en ce qui concerne les droits d'entrée, que toute personne, sans exception, qui récolte, fabrique ou prépare dans l'intérieur d'une ville sujette des alcools et autres objets compris aux tarifs, doit ou faire la déclaration et acquitter immédiatement le droit si elle ne réclame pas la faculté d'entrepos. Cette déclaration doit précéder de douze heures au moins la première fabrication de l'année.

***BOUILLIER** (Francois), philosophe français, né à Lyon en 1813. — Il est mort à Simandres (Isère) en 1899.

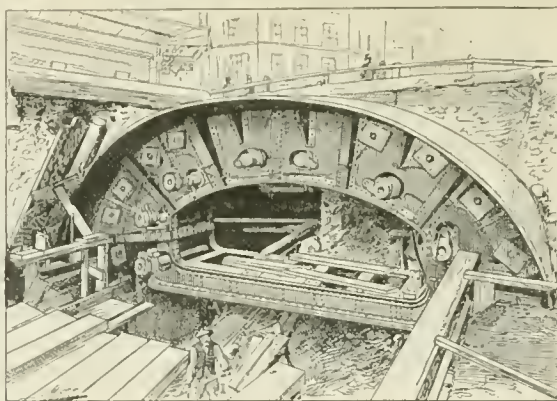
BOULLY (Georges), chirurgien français, né à Orléans, en 1848, mort à Paris le 14 mars 1903. Il fit toutes ses études médicales à Paris et fut successivement interne puis médecin des hôpitaux, et enfin agrégé de la faculté de médecine. Bouilly fut surtout un opérateur habile et il acquit une véritable renommée dans les opérations abdomino-pelviques. Peu didactique, il ne laissa que des observations publiées dans les journaux médicaux, les congrès ou à la Société de chirurgie, dont il fit le président. Cependant il est l'auteur du tome IV du *Manuel de pathologie externe*, si connu sous le nom des *Quatre agrégés*, dans lequel il traite des affectifs des organes génito-urinaires et des membres.

BOUKAY (Maurice). Biogr. V. COUBYA.

***BOUKHARIE**, khanat de l'Asie centrale. — Le pays de Boukhara ne compterait, d'après les calculs publiés en 1901 par le Dr A. Supan, qu'une population totale de 1.500.000 individus, sur une superficie de 205.000 kilom. carr.; c'est donc une densité de 7 hab. par kilom. carré.

***BOULANGER** Ernest-Henri-Alexandre, compositeur français, né à Paris en 1815 — Il est mort en 1900.

BOULARD (Auguste), peintre français, né et mort à Paris (1825-1897), élève de Léon Cogniet et de Jules Dupré. Cet artiste, qui fut longtemps méconnu, était un peintre de genre et un portraitiste robuste, consciencieux, doué d'un talent de coloriste extrêmement remarquable. En 1896, il fit une exposition générale de ses œuvres, qui obtint un très grand succès. Citons de lui : *la Plage au Portel, l'Attente de la marée à Cayeux, le Retour de pêche à Cayeux, les Chênes de Kerwoal, la Femme du pêcheur, le*



Boullier.

que française en réponse à celle de J.-J. Rousseau, du fameux pamphlétaire Féron; les *Observations sur la lettre de J.-J. Rousseau au sujet de la musique française*, de Cazotte; *la Lettre sur celle de M. J.-J. Rousseau, citoyen de Genève*, sur la musique d'Yso; *l'Apologie de la musique française contre M. Rousseau*, de l'abbé Laugier; *l'Arrêt du conseil d'Etat d'Apollon rendu en faveur de l'Orchestre de l'Opéra contre J.-J. Rousseau, copiste de musique*, de Travençolo, membre de cet orchestre; etc.

Le nombre des écrits nés de la guerre des bouffons ne s'éleva pas à moins de soixante-trois. Parmi ceux qui prirent part à cette polémique furieuse, il faut encore citer les noms de l'académicien Boissy, du P. Castel, jésuite, du compositeur Blainville, du chevalier de la Morlière, du notaire Robineau, du négociant de Rochemont, de Rameau lui-même, des abbés Arnaud, Aubert et de Caverac, du violoniste Bâton, du peintre Baudré-Bardon, de l'auteur dramatique Pierre de Morand, de Caux de Cappel, de Bonneval, de Coste d'Arnobat, sans compter les anonymes. La querelle dura plus de deux années, car les derniers pamphlets sont du milieu de 1754, et il ne fallut rien moins, pour ranimer le calme après une campagne si ardente, que le départ des bouffons et leur éloignement de l'Opéra. Les têtes ne se schaftrèrent de nouveau que vingt ans après, lorsque l'arrivée à Paris de Gluck et de Piccini fit naître une nouvelle querelle du même genre, la non moins fameuse guerre des gluckistes et des piccinnistes.

BOUGAUD Louis-Emile, prélat et écrivain français, né à Dijon en 1823, mort à Laval en 1888. Ordonné prêtre à Paris en 1846, il fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire de Dijon, devint aumônier de la Visitation, fonctions qu'il remplit pendant dix années. *La Vie de sainte Chantal* (1861), qu'il écrivit alors, attira sur lui l'attention de Dupanloup, qui le fit vicaire général d'Orléans (1861). Il y composa *la Vie de sainte Monique* (1865), puis *l'Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie* (1874), enfin un livre apologétique important et très remarqué : *le Christianisme et les Temps présents* (1878-1884). Il se livra alors à la prédication avec succès. Le successeur de Dupanloup le maintint dans ses fonctions de vicaire général. Il fut nommé évêque de Laval en 1888; mais il mourut la même année. Outre les ouvrages déjà cités, on lui doit : *le Grand Pèril de l'Eglise de France*, une *Vie de saint Vincent de Paul* et un volume de discours. Ses écrits hagiographiques et son apologie ont obtenu beaucoup de retentissement.

***BOUGIE** a. f. Autom. Appareil servant à l'allumage des moteurs à explosion.

— ENCYCL. *La bougie* est un cylindre de porcelaine, dont la meche est formée d'une tige métallique isolée A, que, dans l'intérieur du cylindre moteur, on fait espacer (1 à 2 millimètres) séparé d'une autre pièce métallique B portée par l'échec de fixation dans la paroi du moteur. Si l'on produit une différence de potentiel entre les deux pointes qui terminent A et B, une étincelle se produit entre elles dans le cylindre.

Ordinairement B est réunie à la source d'électricité par la masse métallique du moteur. A l'est par un fil fortement isolé, dit *fil de bougie*. V. l'emploi de la bougie au mot ALLUMAGE.



Coupe d'une bougie.

BOUGLISITE n. f. Substance résultant du mélange du gypse et de l'anglésite.

***BOUGUEREAU** (William-Adolphe), peintre français, né à La Rochelle en 1825. — Il est mort dans la même ville en 1905. Vice-président de la Société des artistes français, président de l'Association Taylor, et membre de l'Institut depuis 1876, l'artiste n'avait point ralenti sa production dans l'âge le plus avancé. Au Salon de 1905, on pouvait voir encore une *Océanide*, qui ne trahissait aucune défaillance.

Bou Hamara ou l'Homme à l'anesse, de son nom DILALI BEN DRISS ZERHOUMI EL YOUSSEFI, agitateur marocain, né vers 1865 au village des Ouled-Youssef, dans le Zerhoun. Il étudia au corps des *Talba Mohendzin* (élèves ingénieurs), puis devint secrétaire de Moulay Omar, frère du sultan du Maroc Abd-el-Aziz. Impliqué dans une intrigue, il fut jeté en prison et y resta deux ans. Il voyagea en Algérie et en Tunisie et, pour vivre, s'établit aspirant marabout sous le vocable de Bou Ha-

BOURBON-ORLÉANS : Tableau généalogique.

LOUIS-PHILIPPE I^{er} (Fils de Louis Philippe-Joseph Egalité, né 1777, m. 1793. Duc de Chartres 1793. Duc d'Orléans 1793. Roi des Français 1830, abdiqué 1835. Ep. 1809 Marie-Anne, fille de Ferdinand I^{er}, roi des Deux-Siciles, née 1784, m. 1806.

Genealogical chart showing the children of Louis-Philippe I and Marie-Anne, including Ferdinand, Louis, Clémentine, François, Henri, and Antoinette, with their respective marriages and offspring.

Descendants of the duc d'Orléans et du duc de Nemours, fils de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français.

Table listing the descendants of the Duc d'Orléans and Duc de Nemours, including Philippe, Robert, Gaston, and Ferdinand, with their marriages and children.

MAISON DUCALE DE PARME.

Rameau de la ligne royale d'Espagne (Bourbon-Anjou).

Tige : infant d'Espagne Philippe né 1720, m. 1764, duc de Parme, Plaisance et Guastalla 1748. Louis le chef de cette ligne, fut roi d'Etrurie 1801-1806. Son fils, L^{ouis} II, fut aussi roi d'Etrurie, 1833-1837 et duc de Lucques, 1810-1817. — Les possessions de cette famille ont été annexées au royaume de Sardaigne, 1860, et, par suite, eues l'annexion à la partie du royaume d'Italie.

CHARLES II

Fils de Louis, roi d'Etrurie, et de l'infante d'Espagne Marie-Louise, 1782-1825. Né 1799, m. 1883. Ep. 1820 Thérèse, fille de Victor-Emanuel I^{er}, roi de Sardaigne, née 1803, m. 1880.

CHARLES III

Né 1823, m. 1864. Ep. 1843 Louise, princesse de Bourbon-Artois; née 1819, m. 1864.

ROBERT Duc de Parme.

Né 1858. Ep. 1^{re} 1869 Marie-Pie des Grâces, princesse de Bourbon-Siciles; née 1849, m. 1882. 2^e 1884 Marie-Antonia, infante de Portugal; née 1862.

MARGUERITE

Née 1847. Ep. 1867 Charles, infant d'Espagne; né 1848. Ep. 1898 Ferdinand IV, grand duc de Toscane, archiduc d'Autriche; né 1877, m. 1909.

ALICE

Née 1841. Ep. 1870 Ferdinand IV, grand duc de Toscane, archiduc d'Autriche; né 1877, m. 1909.

HELENE

Née 1841. Ep. 1870 L^{ouis}, prince de Bourbon-Siciles; né 1877, m. 1879.

Du premier lit : 1^{re} Marie-Louise, née 1870, m. 1899. Ep. 1893 Alfred, prince héritier de Saxe-Cobourg-Gotha; né 1874, m. 1899. — 2^e Ferdinand, né 1871, m. 1872. — 3^e Louise, née 1872. — 4^e Henri, né 1873. — 5^e Marie-Immaculée, née 1874. — 6^e Joseph, né 1875. — 7^e Marie-Thérèse, née 1876. — 8^e Pie, né 1877. — 9^e Beatrix, née 1879. — 10^e Elie, né 1880. Ep. 1903 Marie-Anne, archiduchesse d'Autriche; née 1882. — Enfants : Elisabeth, née 1904; Charles-Louis, né 1905. — 11^e Anastasie, née 1881, m. 1881.

DEUX-SICILES.

Deuxième branche de la ligne Bourbon-Anjou (Espagne).

Tige : Infant Ferdinand, né 1751, m. 1825; par suite de l'abdication de son père, il devint roi de Naples sous le nom de Ferdinand IV et de Sicile sous le nom de Ferdinand III, 1793; duc de Parme, Plaisance et Guastalla, grand prince héréditaire de Toscane, 1801; roi des Deux-Siciles, Ferdinand I^{er}, 1815.

Sœurs :

CHRISTINE, née 1779, m. 1849. Ep. 1807 Charles-Félix, roi de Sardaigne; né 1765, m. 1831. MARIE-AMÉLIE, née 1784, m. 1866. Ep. 1809 Louis Philippe d'Orléans, né 1773, m. 1850.

FRANÇOIS I^{er}

Né 1777, m. 1830. Roi 1825. Ep. 1892 Isabelle, infante d'Espagne; née 1789, m. 1848.

Françoise :

LÉOPOLDE, prince de Salerne. Né 1777, m. 1811. Ep. 1816 Marie, fille de François I^{er}, empereur d'Autriche, née 1748, m. 1881.

Table listing other children of Ferdinand I, including Louis, Philippe, Antoinette, Léopold, and Caroline, with their marriages and offspring.

Table listing children of Ferdinand II, including Louis, Philippe, Antoinette, Léopold, and Caroline, with their marriages and offspring.

Table listing children of Ferdinand III, including Louis, Philippe, Antoinette, Léopold, and Caroline, with their marriages and offspring.

nationale, il retourna à Lyon, reprit sa place au barreau et devint professeur à l'université catholique de cette ville. En 1857, il fut élu sénateur inamovible.

BRUN Pierre-Antoine, littérateur français, né à Montpellier en 1858. Il a été professeur, puis censeur dans divers lycées et le nouveau professeur au lycée de Montpellier. Sa thèse de doctorat : *Savinien de Cyrano Bergerac, sa vie et ses œuvres* (1891) a fourni sur le curieux écrivain une intéressante documentation. Il a publié en outre : *Généralisation de la langue française dans le royaume de Louis XIII* (1891); *les Assemblées illicites au pays de Foix à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes* (1891); *Étude critique sur les œuvres de Saint-Evremond* (1901); honorée du prix Boncourt; *Henry Boyle Stendhal* (1900); *Autour du XVIII^e siècle* (1901); *le Monopole de l'enseignement* (1903); etc. Il a collaboré au *Nouveau Larousse illustré*.

BRUNDBÖRA ou BRUNNDBÖRA, ville d'Allemagne roy. de Saxe, cercle de Zwickau; 3.000 hab. Fabrication de dentelles; aux environs, gisements de houille et de fer.

BRUNET (Louis), homme politique français, né à Saint-Denis (Reunion) en 1847, mort à Paris en 1905. Publiciste, il entra en 1882 au conseil général de la Réunion, dont il devint président. Élu député de la première circonscription de la Réunion en 1893, successivement ré-élu en 1898 et en 1902, il devint sénateur de cette colonie en 1905. Citons de lui : *De Marseille à Tomataré* (1898); *Fille de France* (1899); *la France à Madagascar* (1895); *Histoire de l'association générale des francs créoles de l'île Bourbon* (1881-1885); *l'Œuvre de la France à Madagascar, la conquête, l'organisation, le général Galheim* (1903); *Répand de Montauvert, scènes de la Révolution française à l'île Bourbon* (1850); *Dahomy et dépendances* (1900); etc.

* BRUNETIERE (Ferdinand), écrivain, critique et professeur français, né à Toulon en 1849. — Après son *Manuel de l'histoire de la littérature française* (1889), il a publié, dans l'ordre purement littéraire : la septième série de ses *Études critiques* (1902); des *Variétés littéraires* (1904) et il a entrepris (1903) sa grande *Histoire de la littérature française classique*, qui est le développement des idées sommairement indiquées dans son *Manuel*. Mais il a surtout dirigé son activité et son éloquence vers les grandes questions philosophiques, sociales et religieuses, qu'il a examinées dans des discours, des recueils ou des études telles que : *la Nation et l'Armée*; *Discours de combat*; *le Génie latin*; *les Ennemis de l'âme française* (1899); *Discours académiques* (1900); *les Raisons accueillies de croire*; *les Motifs d'espérer* (1901); *Nouveaux discours de combat*; *Cinq lettres sur Ernest Renan* (1903); *Sur les chemins de la croyance*; *Utilisation du positivisme* (1905). Dans des œuvres de ce genre, Brunetiere n'a cessé de combattre ceux qu'il a appelés « les ennemis de l'âme française » : individualistes, humanitaires, collectivistes, internationalistes; ni d'évoluer naturellement vers le catholicisme, auquel il estime que la grandeur de la France est indissolublement liée. Son voyage à Rome de 1900 consacra son adhésion au catholicisme. Il s'est attaché à pénétrer de christianisme celles des revendications de la Révolution française qui le jugeait durables et légitimes, et à démontrer les convenances réciproques du catholicisme et d'une démocratie organisée; en même temps que, dans l'ordre philosophique, il se forgeait d'approprier à l'apologétique catholique certaines vues du positivisme évolutionniste.

BRUN FOURCA n. m. Variété de cépage à fruits rouges, cultivée dans la région provençale. (Vigoureux, robuste et d'un rendement assez abondant, il donne de bons vins ordinaires.)

BRUNI (Feodor Antonovitch), peintre russe, né à Milan en 1800, mort à Saint-Petersbourg en 1875. Il fit son éducation à Rome, où il copia principalement des tableaux de Raphaël. Il fut nommé en 1841, professeur à l'Académie Saint-Petersbourg et, en 1851, directeur de l'École de mosaïque. Le musée de l'Ermitage possède de lui : *Le Serpent d'airain*, *le Christ au Jardin des oliviers*, *Bacchante*, œuvres qui reflètent, malgré certaines recherches de coloris, une éducation toute classique.

* BRUNISSURE n. f. — ENCYCL. Viti. *Brunissure de la vigne*. Il y a encore peu d'années, on attribuait cette maladie de la vigne v. t. II à l'action d'un myxomycète : le *Plasmodiophora vitis*. Il résulte d'a travaux récents de Ravaz que la cause en serait uniquement l'affaiblissement occasionné par la surproduction.

Les remèdes à la brunissure sont, en conséquence, de réduire la production de la souche et d'augmenter sa vigueur, et Ravaz conseille, pour empêcher l'apparition et la réapparition de la maladie, en même temps qu'une taille plus courte, l'arrosage de la vigne et l'emploi d'une fumure riche en sels potassiques. Il conseille également l'usage, à titre préventif, de porte-greffes vigoureux et bien adaptés au greffon.

BRUNNER (Hennrich), historien et jurisconsulte autrichien, né à Wels, dans la haute Autriche, en 1810. Il enseigna comme privat-docent le droit allemand à Vienne en 1855 puis fut professeur à l'université de Leuberg, en Galicie, et, de la, passa à Prague en 1870, et à Strasbourg en 1872. La même année, il fut nommé professeur à l'université de Berlin, où il enseigna à la fois l'histoire du droit allemand, le droit privé allemand, le droit commercial et le droit maritime. Il publia de très nombreux travaux, et se fit connaître en France par ses importantes études sur l'histoire du droit français; il a en particulier étudié les caractères du vieux droit normand et rapporté quelques chartes dans l'histoire de l'ancien droit breton. Entre en 1884 à l'Académie des sciences de Berlin, Brunner prit en 1886 la direction de la *Lehrbuch des Monumenta Germanica historica* et, en 1887, avec Schröder, celle de la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte*. Fondé par Savigny. Ses deux plus importants ouvrages sont : *die Fälschung der Schwurgerichte* (1871), dans lequel il soutient les rapports entre l'institution du jury en Angleterre et en France, et *Deutsche Rechtsgeschichte* (1887-1892).

BRUNNÉRITE n. f. Carbonate nature, le chaux, qui est une variété bleue de calcite.

BRUNON appelé aussi BONIFACE (saint), religieux canail luth. apôtre de la Russie et martyr, né en Saxe, vers le milieu du x^e siècle, mort en Russie, en 1009. Issu d'une des plus illustres familles de Saxe, il reçut une éducation

soignée, devint chapelain d'Othon III, dont il était proche parent, et qui l'admit dans son intimité. Saint-Romuald, fondateur des camaldules, étant venu à la cour en 993, Brunon le suivit et entra dans son ordre. Le pape Jean XVIII lui confia la mission de prêcher chez les infidèles et le fit sacrer évêque. Il prêcha en Prusse, mais avec peu de fruit, puis passa en Russie, où le succès qu'il obtint lui valut la persécution des idolâtres : il fut décapité avec dix huit chrétiens. — Fête le 15 octobre.

BRUNOT (Ferdinand), grammairien français, né à Saint-Dié (Vosges) en 1860. Entré à l'École normale supérieure en 1879, il fut reçu agrégé de grammaire en 1882, professa la seconde au lycée de Bar-le-Duc et fut nommé en 1883 maître de conférences à la faculté des lettres de Lyon. Reçu docteur ès lettres en 1891 avec une excellente thèse sur Malherbe (*Étude sur la doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*), il fut appelé la même année à la Sorbonne, en qualité de maître de conférences de grammaire. En 1892, il fut chargé d'enseigner l'histoire de la langue française à la fois à l'École normale et à la Sorbonne. En 1900, il succéda à Petit de Julleville dans la chaire d'histoire de la langue française de l'université de Paris. On lui doit, outre sa thèse française, une thèse latine : *De Philiberti Bugnotti vita et erotici versibus* (1891); des articles de revues; un bon précis de *Grammaire historique de la langue française* (1886), et surtout une *Histoire de la langue française des origines à 1900*, monument d'érudition et de goût, qui fit d'abord partie de l'*Histoire de la langue et de la littérature françaises*, publiée de 1891 à 1900, sous la direction de Petit de Julleville. En l'éduant à part, à partir de 1905, l'auteur a considérablement étendu son premier travail. La partie consacrée à la langue du moyen âge est complète et au courant. Mais c'est surtout à partir du xvi^e siècle que le travail devient original. Le grammairien est doublé d'un fin psychologue, et l'exposé historique est aussi remarquable par sa clarté que par la masse des documents mis en œuvre.

BRUNSCHWIG (Léon), professeur et philosophe français, né à Paris en 1869. Élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, en 1891, il professa au Havre et à Toulouse, puis à Paris, au lycée Henri-IV. En 1897, il obtint le grade de docteur es lettres avec deux thèses remarquables : *la Modalité du jugement* et *Quaration Aristotéles metaphysicum rim syllogismo messe demonstraverit*. Nous mentionnerons, parmi ses autres ouvrages : *Spinosa* (1894), étude couronnée par l'Institut; *Introduction à la vie de l'esprit* (1900); *l'Idéalisme contemporain* (1905), une savante édition des *Pensées* de Pascal dans la collection des *Grands écrivains de la France* (1897-1904), et enfin une active collaboration, depuis sa fondation (1891), à la « Revue de métaphysique et de morale ».

BRUSSEGHEM, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]); 2.350 hab.

BRUSTIANO (bruss-ti) n. m. Variété de cépage à fruits blancs, cultivé dans les vignobles de la Corse.

BRUTAUX (Elié-Jean-Auguste), érudit français, né à Viviez (Aveyron) en 1859, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions), archiviste des Pyrénées-Orientales, puis de la Gironde, chargé de cours de paléographie à la faculté des lettres de Bordeaux, juge au tribunal supérieur d'Andorre. Il a rempli diverses missions scientifiques en France et à l'étranger, et il a attaché son nom à d'importants ouvrages, notamment : *Étude sur l'esclavage en Roussillon* (1886); *Notes sur l'économie rurale du Roussillon à la fin de l'ancien régime* (1889); *Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge* (1891); *Notes sur l'art religieux en Roussillon* (1895); trad. en catalan et republié en 1901); *Cartulaire de Sainte-Savine de Bordeaux* (1897); *l'Archéologie du moyen âge et ses méthodes* (1900); *la Coutume d'Andorre* (1906).

BRUYANCE (brui-ions) n. f. Fam. Clameur bruyante : *Les bosquets de la Closerie des lilas ont retenti de nos bruyances*. (Moussélet.)

BRUYERRE (Louis), auteur dramatique, né à Paris en 1864. Après un passage à l'École des beaux-arts, il fit recevoir, en 1891, au Théâtre-Libre, le *Deroir*, pièce en quatre actes qui fut représentée en 1893, puis au théâtre Antoine, en 1897. *En Paix*, cinq actes représentés en 1900. Cette pièce, qui consacra sa réputation, fut regardée comme un vigoureux plaidoyer dirigé contre les médecins aliénistes, mais elle a été surtout pour l'auteur un prétexte à faire ressortir la psychologie de ses personnages par le seul jeu des circonstances. L'écrivain se garde, en effet, de tout monologue et de toute déclamation inutiles : son art ne vise qu'à représenter la réalité, en dehors de toute convention.

BRYAN (William Jennings), homme politique américain, né à Salem (Illinois) en 1860. Avocat à Jacksonville, puis à Lincoln, il s'acquit une grande réputation par ses revendications relatives à un impôt unique sur le revenu. Membre du Congrès en 1890, il y fit une active propagande en faveur de la frappe libre de l'argent. Élu en 1896 membre de la Convention nationale démocratique, il eut dans son élection la présidence contre Mac-Kinley. Il écrivit l'histoire de cette campagne : *the First Battle. A story of the campaign of 1896* (1897). La « seconde bataille », comme il le disait, fut livrée en 1900, et il la perdit encore. Mac-Kinley fut réélu et les démocrates songèrent à un autre candidat pour l'opposer à Roosevelt en 1905.

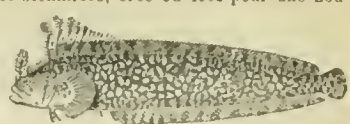


Bryaxonome gr. 12 fois.

BRYAXONOME n. m. Genre d'insectes coléoptères, de la tribu des bryaxinés, créé en 1898 pour des formes propres à l'Afrique australe et voisines des reichenbachies *bryaxonoma pileum*, du Cap.

* BRUCE (James), historien et homme d'Etat anglais, né à Bellast en 1838. — Correspondant de l'Académie des sciences morales depuis 1892, il en devint associé étranger en 1901. En décembre 1905, il fit partie, comme secrétaire pour l'Irlande, du cabinet présidé par sir H. Campbell-Bannerman.

BRYOLOPHE n. m. Genre de poissons acanthoptères, de la famille des blenniés, créé en 1902 pour une nouvelle espèce des côtes du Japon (*bryolophus lysimus*).



Bryolophe.

BRYOMIME n. f. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des noctuides, créé en 1900 pour une nouvelle noctuelle, voisine des bryophilés propre à la Turquie d'Asie (*bryomima carducho*, de Mardin).



Bryomime gr. nat.

BRYORÉTINE n. f. Composé C¹¹ H¹² O⁴, qui se forme dans l'action de l'acide sulfurique étendu sur la bryonime C¹¹ H¹² O².

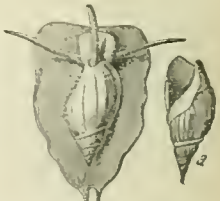
BUCCHERO (buk-ké-ro — mot ital. n. m. Nom donné à une branche de l'ancienne céramique de la Toscane (viii^e s. av. J.-C.), qui a pour caractéristique sa couleur grisâtre, puis d'un noir franc, obtenue sans doute à l'aide d'une abondante fumigation, opérée primitivement à l'air libre, plus tard avec beaucoup plus d'efficacité en vase clos ou dans un four.

— ENCYCL. On entend par *bucchero italico* principalement des vases grossiers, façonnés à la main, de formes assez nombreuses, les unes indigènes, les autres empruntées à la Grèce ou à l'Orient, décorées sommairement d'étoiles, de rosettes, de stries obtenues à l'aide d'une roulette, plus rarement de figures animales ou humaines fort maladroitement exécutées. Mais on peut ranger dans cette même catégorie une foule d'essais plus ou moins réussis, car, jusqu'à l'avènement du *bucchero nero*, la céramique de l'Italie centrale est d'une variété chaotique. Le *bucchero nero* est la véritable céramique nationale des Etrusques; ses plus anciens spécimens remontent à la fin du viii^e siècle; façonnés à la main, elles sont de petites dimensions et d'ornementation très sommaire. Mais rapidement les influences orientales révèlent aux potiers les zones d'animaux ou de guerriers, les chasses, les scènes de banquets, ainsi que des ornements en ronde bosse et beaucoup de formes nouvelles, le tout emprunté très vraisemblablement à des originaux en bronze importés. Le goût de l'ouvrier toscan se forme à cette école, les formes s'allègent, la décoration devient d'une finesse extrême et s'obtient au moyen de cylindres en terre cuite gravés en creux. On ose exécuter des pièces de grandes dimensions dont quelques-unes ont près d'un mètre de haut; on varie les formes avec une surprenante hardiesse, une fantaisie souvent des plus heureuses. Les sujets d'ornementation, toujours obtenus à l'aide de l'estampage, reproduisent jusqu'à la fin soit les motifs traditionnels de l'art oriental, lions, chimères, etc., soit des scènes empruntées à la légende grecque antique; le mélange de ces divers éléments atteste souvent le peu de discernement de l'artisan étrusque. En résumé, le *bucchero nero*, céramique étrusque par excellence, n'est pas original par l'invention, mais par une adaptation heureuse d'éléments grecs et orientaux au vieux fonds de la céramique primitive, qu'ils surent d'ailleurs grandement perfectionner en des procédés techniques.



Vases de buccero.

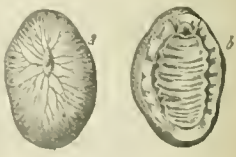
BUCCINANOPS (buk-si-nanops) n. m. Genre de mollusques gastéropodes, de la famille des nassidés, comptant quelques espèces répandues dans les mers du sud. — ENCYCL. Les *buccinanoops* sont de petits animaux aveugles, à pied très vaste, qui peut absorber une grande quantité d'eau et la lancer en a, face inférieure de la coquille. jets fins à une assez grande distance. Le *buccinanoops simplicatum* se trouve au Cap. Des formes fossiles existent dans le tertiaire éocène de l'Amérique du Nord.



Buccinanoops :

BUCCOLARYNGÉ, E adj. Qui se rapporte à la bouche et au larynx : *Infection uccolaryngée*.

* BUCHANAN Robert, poète et auteur dramatique anglais, né à Glasgow en 1841. — Il est mort à Londres en 1901.



Buchananie : a, dessus; b, dessous.

BUCHANANIE (ka, n) n. f. Genre de mollusques gastéropodes pulmonés, de la famille des oncidinés, comptant une seule espèce des côtes du Chili.

— ENCYCL. La *buchanania oncidioles* est un animal long de 8 à 9 centimètres, ovale, avec un tubercule sur le dos; des tentacules effilés portent les yeux à leur extrémité. Cet animal extraordinaire, observé par Lesson en 1820, n'a jamais été retrouvé.

BÜCHELER Franz, philologue allemand, né à Rheinberg en 1837. Il suivit, à partir de 1852, les cours de l'université de Bonn, où il obtint son habilitation en 1857. Il fut nommé en 1858 professeur extraordinaire, en 1862 professeur ordinaire de philologie classique à Fribourg. Il occupa ensuite la même chaire à Greifswald (1866), et enfin à Bonn (1870). Il a publié des travaux remarquables de grammaire, de critique et d'épigraphie. On doit citer tout d'abord son *Précis de la déclinaison latine* (1866),

BURNHAM, ville d'Angleterre (comté de Somerset), sur la berge de Bridgewater; 1.000 hab.

BURNS (John), socialiste et homme d'Etat anglais, né à Vauxhall (Londres) en 1758. D'abord apprenti chez un ingénieur, il fut initié aux doctrines socialistes par un Français qui avait fait partie de la Commune de Paris. Il fut embarqué à vingt ans, comme mécanicien, à bord d'un bateau qui faisait le service du Niger et voyagea ensuite en Europe. Des conférences qu'il fit à Londres sur le socialisme attirèrent sur lui l'attention. En 1835, il se présenta aux élections générales comme candidat socialiste, mais sans succès. Emprisonné pour sa participation aux troubles de Trafalgar-Square en 1838, il joua en 1839 un rôle considérable dans la grève des dockers et la fit triompher. Membre du County Council de Londres en 1839 pour le district de Battersea, il entra au Parlement en 1832 et fut réélu en 1900. L'énergie et le bon sens avec lesquels il défendit toujours la cause des travailleurs, en même temps que son talent d'orateur, l'avaient rendu très populaire et lui avaient fait acquérir sur les associations ouvrières une autorité considérable. Bien que très dévoué aux idées socialistes, il se montra l'adversaire du socialisme violent. Il entra, en décembre 1905, dans le ministère présidé par sir Campbell-Bannerman, comme président de l'Office du gouvernement local. C'était la première fois qu'un député ouvrier arrivait au pouvoir en Angleterre.

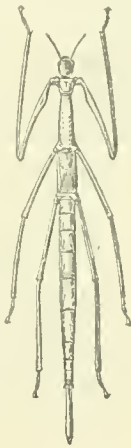


John Burns.

BURNT LAKE Lac Brûlé des Canadiens, lac du Canada (prov. de Québec), près de 15.000 hectares. Ses eaux se versent dans la Rivière la Romaine, tributaire nord de l'estuaire du Saint-Laurent.

BURRARD, très vaste district du Canada (Colombie britannique), le long du Pacifique et du détroit de Georgie, pays de hautes montagnes, de précipices, de forêts, de lacs; 480.000 kilom. carr.; 42.000 hab., dont 27.000 pour Vancouver, la ville où s'achève le chemin de fer canadien du Pacifique.

BURRIE n. f. Genre d'insectes orthoptères, de la famille des phasmidés, créé en 1900 pour quelques phasmes du pays des Somalis. (L'espèce type est la *burria longisipha*.)



Burria, 1,2 gr. nat.

BURRILLVILLE, ville des Etats-Unis (Etat de Rhode Island / comté de Providence), sur le Branch River; 6.000 hab. Minoteries, forges, filatures, papeteries.

BURROUGHS (John), poète et critique américain, né à Roxbury (New-York) en 1837. Il fut instituteur, puis employé au ministère des finances, à Washington. Là, son médecin, pour le guérir d'une dyspepsie, lui conseilla de vivre à la campagne, et le poète, qui aimait passionnément la nature, se fit fermier, comme son père. On a de lui: *Waka-Robin* (1871); *Winter Sunshine* Soleil d'hiver (1875); *Birds and Poets* (1877); *Lusts and wild Honey* Sauterelle et miel sauvage (1879); *Signs and Seasons* (1886); *Indoor Studies* 1889; *Riverley* (1891); *Walt Whitman* 1895.

BURTON (LISÉRE DE), coloration violacée des gencives au niveau du collet des dents.

— **ENCycl.** Le *lissère de Burton* est un symptôme de l'intoxication par le plomb et s'observe dans tous les cas de saturnisme chronique. Il indique une altération des gencives et de la racine des dents. Les soins de propreté doivent être rigoureux, si l'on ne veut pas perdre les dents; bien entendu, le traitement général du saturnisme s'impose.

BÜSBACH, ville d'Allemagne (Prusse / prov. du Rhin, présid. d'Aix-la-Chapelle); 4.700 hab. Metallurgie, filatures.

* **BUSCH** (Jules-Hermann-Maurice), publiciste allemand, né à Dresde en 1821. — Il est mort à Leipzig en 1890.

BUSCH (Guillaume), dessinateur humoriste allemand, né à Wiedenfab (Hanovre) en 1833. Après être sorti de l'École polytechnique de Hanovre, il suivit les cours des académies des beaux-arts de Dusseldorf, Anvers et Munich. Mais son tempérament l'attira tout de suite vers la caricature; il devança Caran d'Acho dans le genre expressif du dessin très schématique exécuté par un simple trait. Son observation profonde n'est pas exempte d'une poésie familière. Il se plut surtout à illustrer des poèmes burlesques écrits par lui-même, et dans ces minuscules épopées bourgeoises il se montre incomparable. Il faut citer parmi ses ouvrages: *Max et Maurice*, *Saint Antoine de Padoue*, *la Belle Hélène*, *les Aventures d'un célibataire* (1876); *M. et M^{me} Knopp* (1877); *Juliette*.



G. Busch.

BUSHMANITE n. f. Sulfate hydraté naturel, qui est l'alun de mangawese.

BUSINESS (*biz-nèss* — m. angl. a. m. Affaire, trafic, produit; *Les Américains ne vivent que pour le BUSINESS.*)

BUSKEN HUET (Coenraad), littérateur hollandais, né à La Haye en 1826, mort à Paris en 1886. Il fit à

Leyde des études de théologie, fut pasteur de l'église wallonne de Haarlem en 1851 jusqu'en 1862, où il donna sa démission, entra à la rédaction du *Journal de Haarlem*, fut chargé en 1863 de faire à la revue *le Gids* les articles de chronique et de critique, partit en 1868 pour les Indes, jusqu'en 1874, s'occupa de journalisme à Java, revint en Europe et s'établit à Paris, où il mourut. Il a laissé une œuvre considérable, et on s'accorde à le regarder comme un des meilleurs écrivains néerlandais du XIX^e siècle. Outre quelques brochures littéraires et théologiques et deux volumes de *Lettres sur la Bible*, il a écrit: *Jacques Swamin* et *Theodore Huut*, essai critique d'histoire ecclésiastique 1855; *Abraham Holland*, esquisse d'histoire littéraire 1860; *Lidewyde*, roman 1868 et 1872; *Nouvelles Fautaises littéraires* 1871; *De Naples à Amsterdam*, notes de voyage en Italie 1877; *Polyquet*, souvenirs personnels 1877; *George Sand* 1877; *le Pays de Rubens*, notes de voyage en Belgique 1879; *Fantaisies littéraires* 20 vol.; *le Pays de Rembrandt*, études sur la civilisation des Pays-Bas du Nord au XVIII^e siècle 1884, etc. — Sa femme, ANNE-DOROTHÉE BUSKEN HUET-van der Tholl, née à Haarlem en 1828, morte en 1859, a publié des volumes de nouvelles et traduit en hollandais plusieurs volumes de George Eliot, miss Thackeray, Florence Nightingale et autres.

BUSLAJEV Fédor Ivanow, historien et linguiste russe. V. BOUSLAËV, t. II.

BUSOLT Georges, historien et professeur allemand, né à Keppuren, près d'Insterburg, en 1820. Il étudia l'histoire et les langues anciennes à Königsberg, fut envoyé par le gouvernement prussien comme boursier d'études en Italie et en Grèce 1875-1876 et devint professeur d'histoire ancienne à l'université de Königsberg (1878), puis à celle de Kiel (1879). Il a publié: *la Deuxième confédération alyonienne* (1875); *les Lucédémoniens et leurs allies* (1878); *Recherches sur l'histoire grecque* (1885); *Histoire grecque jusqu'à la bataille de Chéronée*, ouvrage qui se signale par ses précieuses indications de sources.

* **BUSSANG**, comm. des Vosges. — *Le Théâtre du peuple*. C'est en 1895 que Maurice Pottecher y fonda le Théâtre du Peuple, dont les spectacles en plein air attirent chaque année un grand nombre d'étrangers et d'artistes, et qui marqua en France le réveil du véritable théâtre populaire capable d'éveiller et d'intéresser l'ensemble des citoyens sans distinction de classe ou de fortune. Le succès de cette tentative a d'ailleurs fait naître beaucoup d'imitations en Bretagne, en Poitou et à Paris même. Tous les ans, au mois d'août, le Théâtre du Peuple donne deux représentations au moins (en 1905 il y en a eu quatre), dont l'une est toujours gratuite. En dix ans, on a joué onze pièces nouvelles, alternativement drames et comédies, toutes dues à Pottecher, soit seul, soit en collaboration: *le Diable marchand de goutte*; *Morteville*; *le Satré de Noël*, farce rustique écrite avec K. Auvery; *Liberté*; *le Lundi de la Pentecôte*; *Chacun cherche son trisor*, avec la musique de scène de L. Michelot; *l'Héritage*; *C'est le vent*; *A l'écu d'argent*; *la Passion de Jeanne d'Arc*. Le théâtre de Bussang a en outre donné *le Médecin malgré lui*, de Molière; *Macbeth*, de Shakspeare; et *Poils de carotte*, de Jules Renard. Toutes ces pièces sont jouées par des acteurs non professionnels, comprenant, comme le public, des hommes de toute condition. La scène primitive a été refaite et agrandie; le fond de cette scène, construite au flanc de la montagne, peut à volonté être formé de panneaux peints ou s'ouvrir sur le décor naturel des arbres et des champs. Sur les parois, on a gravé la devise: *Pour l'art, pour l'humanité*.

BUSSE Hans, écrivain et graphologue allemand, né à Moln (Lauenbourg) en 1871. Après avoir poussé ses études vers la psychologie, l'histoire de l'art et la paléographie, il se consacra à la recherche des rapports qui peuvent exister entre l'écriture de l'homme et son caractère. Il a fondé un institut et une société de graphologie à Munich et a été rédacteur en chef de différents journaux traitant de cette science. Depuis 1901, il est à la tête de la *Graphologische Praxis*. Il a publié: *Lieder des Himmels* (1894); *Gedankenklänne* (1897); *Blut, Lieder der Liebe*, 1899; *Tod des S. nennsuchers* 1901; *Graphologie, une science en formation* (1895) et beaucoup d'autres ouvrages spéciaux, parmi lesquels il faut citer *Bismarcks Charakter* 1898 et *Comment je juge mon écriture*.

BUSSE (Karl), poète et romancier allemand, né à Lindenthal-Birbaum prov. de Posen (Prusse) en 1872. Il étudia la littérature, l'histoire et la philosophie à Berlin, et prit le diplôme de docteur à l'université de Rostock. On a de lui deux volumes de poésies diverses (*Gedichte*), et d'autres ouvrages en vers; *Ich weiss es nicht*, *In junger Sonne*, *Stille Geschichten*. Traïme, il a écrit des romans: *Jugendstürme* 1899; *Höhenfrost*, et *die Hässliche Wilka* (1897).

* **BUSSON** Charles, paysagiste français, né à Montoire (Loir-et-Cher) en 1822. — Hors concours lors de l'Exposition universelle de 1889 Paris, et membre du jury à celle de 1900, il a pris part à ces deux Expositions avec des œuvres de premier ordre, telles que: *l'Abreuvoir de vieux pont*, *le Château de Lavardin*, *Après l'orage*, *Dernière journée d'été*, *Vieille ferme normande*, *Fontaines de Daviètte*, *pres Saint-Martin-les-Bois*; *le Ponthieu*, *Souvenir du Berry*, *Gélie blanche*, *Plume de Montore*. Busson, toujours épris des sites de France, est fidèle aux Salons annuels. On a vu de lui en 1904: *Après la pluie*, *Souvenir du Berry*; *Un des derniers beaux jours en Sologne*. — Ses fils GEORGES-LOUIS-CHARLES BUSSON, peintre français, né à Paris en 1859, s'est distingué par la franchise et la vigueur de ses *chasses*. Il est demeuré fidèle à cet ordre de compositions. Citons de lui: *le Réchiel*, *Souvenir des premières chasses d'automne*, *Un lunch après la chasse*, *un Retour de chasse*, *Au feu!* musée de Périgueux; *Hallali de sanglier*, *un Coup de collier*, démolition de la Cour des comptes. Il avait au Salon de 1904 une peinture d'une poésie pénétrante: *Souvenir de Bretagne*.

BUSSY Marie-Anne-Louis DE, ingénieur et savant français, né et mort à Paris 1821-1903. Élève de l'École polytechnique en 1841, il en sortit comme élève ingénieur du génie maritime et fit la plus grande partie de sa carrière comme attaché au service des constructions navales à Lorient. Il a eu une part très considérable dans l'établissement des modèles de la flotte de guerre française contemporaine. On lui doit notamment l'introduction de l'acier dans les constructions navales, de nombreux per-

fectionnements à la forme des canons et des travaux importants sur l'utilisation des aéroplanes et sur la protection des navires. Les croquis de type *Robur* et les avisos des types *Forbin* et *Condor*, furent réalisés sur ses plans, et il eut toute la mesure de son talent dans la création du croiseur cuirassé *Duguay-de-Lo-* qui fut, à son apparition, considéré comme la plus remarquable unité des flottes de guerre du monde entier. En 1888, il succéda au général Perrier à l'Académie des sciences, dans la section de navigation. Admis à la retraite l'année suivante, il passa les dernières années de sa vie dans le travail et la pratique de la bien.

BUTASTUR (*Butastur*) n. f. Genre d'oiseaux rapaces, de la famille des falconides, comptant quatre espèces répandues dans la Nubie à la Malaisie et au Japon. Les butastures ont de petits aigles voisins des bartoliers, qui vivent au bord des fleuves et ont les mœurs des pygargues.



But. le.

BUTENE n. n. Syn. de BUTYLÈNE.

BUTEOLE n. f. Genre d'oiseaux rapaces, de la famille des falconides, comptant deux espèces propres aux régions chaudes d'Amérique. Les buteoles sont des buses à livrée fauve. L'espèce type est la *buteole brachyura* se trouve depuis la Floride jusqu'en Pérou.

BUTEUR n. m. A la pelote basque, Celui qui sert les balles.

BUTLER Joseph, philosophe et théologien anglais, né à Wantage (Berkshire) en 1802, mort à Bath en 1872. Il était le huitième et dernier enfant d'un chapelain dissident, qui le fit élever à Gloucester puis à Tewkesbury, dans un séminaire presbytérien où il entra pour accomplir le futur sacerdoce. Butler passa à l'Église anglicane vers 1713, entra au collège d'Oriel, à Oxford, et, devenu pasteur de l'église établie, il fut nommé prédicateur de la Rolls-Chapel, à Londres, grâce au parrainement de ses amis de l'université. Evêque de Durham Talbot. C'est alors qu'il prononça une série de sermons remarquables, publiés en 1726, et dont les trois premiers sur la nature humaine ont renouvelé la théorie de la morale. Développant les idées en germe chez Shaftesbury, il insiste sur l'autorité absolue de la conscience et montre que les instincts sociaux et altruistes ne sont pas moins naturels à l'homme que les instincts égoïstes. Il obtint la prébende de Houghton en 1721, et la cure de Stanhope en 1725. Il fut nommé, en 1733, chapelain du lord évêque anglican Talbot, chapelain de Rochester, trois ans plus tard, et devint chapelain privé d'Édouard, duc de la reine Caroline. C'est en 1736 que Butler publia, contre les doctes anglais, son ouvrage resté célèbre: *l'Analogie de la Religion, naturelle et révéler*, et *la constitution et le cours de la nature*. Il fut promu évêque de Bristol en 1738, doyen de Saint-Paul à Londres en 1740, refusa l'archevêché de Cantorbéry en 1747, et reçut, en 1750, l'évêché de Durham. D'une rare élévation de pensée, il écrivit d'un style parfois traînant, mais avec une logique impeccable.

BUTLER (William Allen), poète et littérateur américain, né à Albany en 1825, mort en 1902. Élève de l'université de New-York, il étudia le droit sous la direction de son père et passa deux ans à visiter l'Europe 1846-1848, avant de s'établir comme avocat à New-York. Il devint bientôt un collaborateur assidu de la *Denverian Review* et du *Literary World*. Il avait débuté vers 1846 par un livre remarqué: *le Future*. Il continua sa carrière littéraire en publiant des poésies, souvent satiriques, et des ouvrages de divers genres, parmi lesquels nous citerons: *Barnaby Ransom* 1850; *Nothing to Wear*, mortale satire de la science américaine qui eut un grand retentissement 1857; *Two Millions* 1858; la biographie de Martin van Buren, le huitième président des Etats-Unis; une étude dont sa profession de foi lui fournissait les éléments, *Lawyer and Clerk* 1871, et un poème sur la représentation de la Passion à Oberammergau 1890.

BUTORIDE ou **BUTORIDES** n. m. La forme aut. *butorides* serait plus logique, n. n. Genre d'oiseaux esclaves, de la famille des ardeides, comptant quinze espèces répandues sur le globe (excepté en Europe).

— **ENCycl.** Les butorides sont de petits hérons assez grêles, à livrée ordinairement grise, parfois marquée de noir et de blanc. Le butoride à tête noire *butorides atcapuli* se trouve du Sénégal à Madagascar.



Butoride.

* **BUTTE** n. f. — *Artil.* *Butte de renversement*, sorte de tir métallique terminée par un pied et consolidée par un reboutant.

— **ENCycl.** Le canon de caisson du canon de 75 mm à tir rapide est monté sur deux tubes semblables, qui, horizontaux quand le caisson est dans la position de route, deviennent verticaux au contraire quand, pour mettre le caisson en batterie, on le fait basculer autour de son essieu. C'est alors, sur ces buttes de renversement, appuyées au sol, que le caisson repose et se trouve soutenu à l'arrière.

BUTTI E. A., romancier et dramaturge italien, né à Milan en 1868. Il étudia tout à tour la médecine, les mathématiques et le droit, et débuta en 1891 par un roman assez peu original, *l'Automa*, où il ne faisait que marquer sur les traces de l'école naturaliste. Déjà ses autres

romans nous montrent en lui un philosophe qui croit à la mission sociale de l'écrivain et aspire à proposer ses idées. Celles de Butti, en morale, en religion, en sociologie, sont nettement conservatrices.

Ses romans : *L'Anima* (1893), *L'Immortel* (1895), *L'Incantation* (1897) semblent vouloir montrer les catastrophes auxquelles conduisent selon lui le matérialisme, l'individualisme, l'abandon des idées religieuses; ils trahissent pour le fond l'influence de Bourget et, pour la forme, celle de Maupassant. Butti s'est voué ensuite au théâtre, où il a continué avec plus de retentissement sa campagne contre les idées modernes. *L'Utopia* nous fait assister à la faillite de la science, la *Fin d'un idéal* (1899) à celle du féminisme. Dans sa tétralogie *gli Atei* composée de : *la Corsa al piacere* (1900), *Lucifero* (1901), *la Tempesta* (1902), *il Gigante e i Pigméi* (1903), il prétend renverser les quatre idoles sur lesquelles se fonde la négation de l'idée religieuse, à savoir : l'amour du plaisir, la superstition de la science, la croyance au progrès et à une morale laïque. Ce n'est pas que Butti prêche nettement le retour aux idées traditionnelles. Il n'oppose aux théories qu'il combat qu'un mysticisme assez vague.

Son style est souvent tendu et pénible et l'action assez médiocrement conduite; aussi ses pièces ont-elles rarement obtenu un franc succès; toutes ont excité au moins un vif intérêt de curiosité, notamment *il Gigante e i Pigméi*, où on a voulu voir le portrait d'écrivains en vogue, et la plus récente de toutes, *Pianime nell'ombra* (1904), où il a étudié le conflit, dans une âme de prêtre, entre les plus hauts devoirs et les passions les plus vives.

BUTZE (Nuscha), artiste dramatique allemande, née à Berlin en 1860. Tout enfant, elle manifesta des dispositions extraordinaires pour le théâtre et se fit applaudir dans les salons. Plus tard, elle parut sur la scène dans différentes villes, et, engagée au théâtre de Leipzig, s'y distingua d'abord dans les rôles d'humour et de sentiment; mais, dès qu'elle eut abordé les grands rôles de caractère dans la tragédie, elle y déploya un talent de premier ordre. Au théâtre de la cour, à Wiesbaden, où elle resta six ans, elle acheva de conquérir une grande réputation (1882-1888), qu'elle soutint brillamment à Berlin de 1888 à 1893. Elle employa quelques années en tournée, recueillant partout des succès, et en 1898 retourna à Berlin, où elle prit la direction du *Neues Theater*. Elle excelle dans les personnages tragiques de l'histoire. Parmi ses créations les plus remarquables, on cite Marie Stuart, Minna von Barockh, et Porcia, du *Marchand de Venise*.

BUYS BAILLOT (C. H. D.), astronome hollandais, né à Kloetingen en 1817, mort en 1898. Il fut nommé à trente ans professeur de physique à l'université d'Utrecht. Ses goûts le portaient vers les études astronomiques. Il commença par publier, en français, ses *Changements périodiques dépendant du soleil et de la lune déduits des observations néerlandaises de 1729 à 1845*. Nommé directeur de l'Institut météorologique néerlandais, il donna ses *Règles pour les changements des temps à attendre en Hollande, en rapport avec les indications télégraphiques quotidiennes*. En anglais, il écrivit ses *Suggestions pour un système uniforme d'observations météorologiques et la Suite aux suggestions*.

BUYS (Johan Théodore), juriconsulte hollandais, né en 1828, professeur à l'Athénée d'Amsterdam en 1862, appelé en 1861 à Leyde comme professeur de droit à l'université, a publié, sans parler de ses articles dans le « Gids », un essai sur *la Dette publique néerlandaise depuis 1814*, et, de 1883 à 1887, deux volumes sur *la Constitution : explication et critique, qui font autorité*.

BUYSSE (Cyriel), romancier flamand, né à Nevele (Belgique) en 1859. Il débuta en 1893 par une œuvre très puissante : *le Droit du plus fort*, où l'on voit la brute Reus Balduk martyriser sa femme. C'était le premier ouvrage d'une série d'études naturalistes de la vie des paysans; *le Valet de pique* [Schoppenbaer] (1898) devait mettre en scène les mêmes personnages. Parallèlement, C. Buysse observait la vie bourgeoise dans *Suzanna cordu* (1894); *la Maison bleue* (1895); *un Lion des Flandres* (1900), sorte d'autobiographie; *Après* (1904). L'écrivain s'est aussi tourné vers le théâtre et y a donné : *la Famille van Paemel*, quatre actes; *le Soir des Itois*, trois actes, et *les Emigrants*, représentés au cercle Multatuli de Gand, ainsi qu'un *Crime social*, joué à Amsterdam en 1904. Cyriel Buysse est avant tout un réaliste et, s'il fallait le rapprocher d'un écrivain français, c'est avec Maupassant qu'on pourrait le mieux le comparer. Il a comme lui publié quelques volumes de nouvelles saisissantes : *Remords*, *A la campagne*, *Du pays de Flandre*, *Pauvres gens*; mais, en réalité, il est resté foncièrement flamand, et n'a écrit en français que quelques contes.

BUZEU (saint), évêque en Bretagne, né en Angleterre, mort en Bretagne vers l'an 600. D'abord disciple de saint Gildas, il s'associa ensuite aux travaux apostoliques de saint Magloire, qu'il remplaça dans le gouvernement du monastère de Dol, et du pieux troupeau qui se forma autour, durant les ravages des Normands. Ses reliques furent, avec d'autres, transportées à Paris, dans une église qui prit le nom de Saint-Magloire. — Fête les 19 et 24 novembre.

BYCANISTE (nissl) n. m. Genre d'oiseaux passereaux



Bycanistes : a, subquadratus; b, cylindricus; c, subcylindricus; d, cristatus.

l'évirostrés, de la famille des bucérotidés, comptant sept espèces propres à l'Afrique tropicale.

BYCHEV, ville de Russie (gouv. de Kiev), sur un petit sous-affluent du Dniéper par l'Irpen; 3.500 hab.

BYKER, ville du Royaume-Uni (comté de Northumberland); 13.000 hab.; verreries, filatures, papeterie.

BYLINE (du russe *bylina*, pron. *boïlina*) n. m. Mot, qu'on trouve dans l'étude comparée des littératures, et qui désigne les épopées populaires de la Grande-Russie, qui ont surtout pour héros le prince Vladimir de Kiev et des personnages légendaires, tels que Ilija de Mourom,

Alecha Popovitch, Solevej Boudimirovitch, etc. (Il existe en Russie de nombreux recueils de *byline*. Ils ont été étudiés en France par A. Rambaud, dans son livre sur *la Russie épique* [1876].)

BYMOWSKII, ville de Russie (gouv. de Perm [dist. d'Ossa]), sur le *Bym*, sous-affluent de la Tama par la Sylva; 3.500 hab. Métallurgie du cuivre.

BYNGOWSKII, ville de Russie (gouv. de Perm [dist. de Catherinebourg]), sur la Neiva, grossie à cet endroit de la Bynga (bassin de l'Obj par le Tobol); 3.500 hab.

BYSSINOSIS (*bi-si-no-ziss* — du gr. *bussinos*, de coton n. m. Pneumonie qui se rencontre chez les ouvriers qui travaillent le coton et en respirent les poussières.

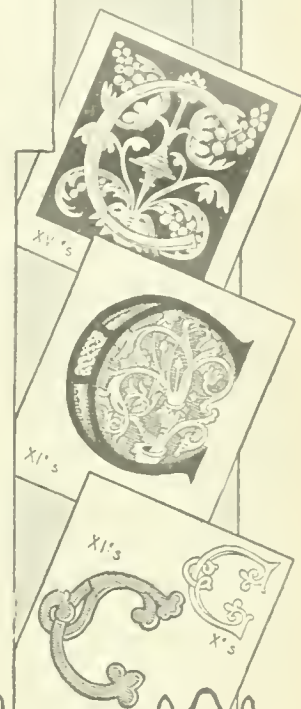
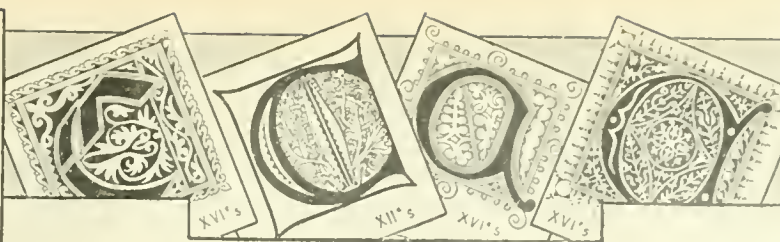
BYSSOCARDIUM (*bi-so-kar-di-om*) n. m. Genre de mollusques lamelli-branches, de la famille des cardides, comprenant des formes fossiles dans le tertiaire français.

BYTCHKOV (Athanasie Feodorovitch), savant russe, né en 1818, mort en 1893. Il fit ses études à Moscou et entra à la bibliothèque impériale de Pétersbourg, dont il devint directeur. Il fut en outre attaché à diverses commissions et membre de l'Académie des sciences. Il a pris une part importante aux publications de cette compagnie. Il s'est surtout occupé de bibliographie, d'histoire littéraire et de publications de textes. Il a notamment édité un certain nombre d'anciennes chroniques russes : *les Papiers et les Lettres de Pierre le Grand*, *les Lettres de Catherine II*, etc.

BYVANCK (W. G. C.), littérateur hollandais, né à Amsterdam en 1848. Il devint en 1896 bibliothécaire de la Bibliothèque royale de La Haye et fut mis à la tête du *Museum Nieerlanno-Westreeianum*. Ses principales œuvres sont un *Essai sur François Villon*, en français; *la Poésie et la Vie au XIX^e siècle*, en hollandais; *Paris, 1891*, *Notices*, paru aussi en français sous le titre « un Hollandais à Paris; *la Jeunesse de du Costa*; etc.

Byzance, roman, par Jean Lombard (1890). — Ce livre a pour sujet les luttes du cirque entre Bleus et Verts, dégénérant en factions dans l'empire, dont chacune s'appuyait sur une conception différente du christianisme, du « lézons », celle des iconoclastes avec l'Eglise de la sainte-Sagesse, et celle des iconolâtres avec l'Eglise de la sainte-Purété. Ceux-ci complotent de renverser Constantin V Copronyme, fils de Léon l'Isaurien, de son cathisma d'Antokrator, pour y pousser le jeune Oupravda, petit-fils de Justinien, et son épouse Eutokkia, petite-fille de Théodose. Les Helladiques et les Sclavons veulent reprendre Byzance sur les Isauriens d'Asie. Ils n'aboutissent, à travers des scènes de luttes, de massacres, de supplices, de mutilations, d'amour bestial, de prédications enthousiastes ou haineuses, d'intrigues de soldats, de domestiques et de prêtres, qu'à l'écrasement du Basileus secret et de ses partisans sous les ruines de l'Eglise de la sainte-Purété, abattue par les iconoclastes, soutiens du Copronyme isaurien. Et c'est ainsi que triompha l'esprit asiatique sur « les sublimes spiritualités de la doctrine du Bien que, dans l'empire d'Orient, régénéré devaient implanter la race sclavonne et la race helladique, instauratrices du culte des Eikônes, nées des Arts humains continuateurs de la Vie et héritières spirituelles du Bouddha aryaque dont le sénite lézons fut la réincarnation blonde, emaciée et secourable, quoi que fissent les Puissants et les Forts pour le rendre dieu réel du mal ». Des tableaux gigantesques, des descriptions colorées et frénetiques signalent cette œuvre singulière, écrite dans un style barbare, polychrome, hérissé de termes techniques empruntés aux langues anciennes.





CABANES (Louis), peintre français, né à Toulouse en 1867. Il fit ses premières études à l'École des beaux-arts de Toulouse et les compléta à Paris, où il entra à l'École des beaux-arts, tout en suivant l'enseignement de Jean-Paul Laurens. Depuis 1894, il exposa au Salon des artistes français, où il envoya, en 1897, une *Jeanne d'Arc* (musée de Charleville) et, en 1898, *Hôte de gloire* (musée de Montauban). A la suite d'un voyage en Algérie entrepris en 1901, il rapporta de nombreuses études, qui, jointes à ses souvenirs, lui permirent, par la suite, de peindre des scènes vécues de la vie du désert. Le *Repos de la caravane*, exposé au Salon de 1902 et aujourd'hui au Petit Palais, obtint une troisième médaille. Le Salon de 1903 vit : le *Ramadan* (musée de Carcassonne) et celui de 1904, les *Trainards de la caravane* (musée de Montauban), qui valurent à L. Cabanes une seconde médaille. A cette toile, qui présentait d'une façon saisissante les souffrances du prolétariat arabe, a succédé, au Salon de 1905, une œuvre de paix et de joie : le *Soir dans l'oasis*.

CABANES (Augustin), médecin et historien français, né à Gourdon en 1862, docteur en médecine, pharmacien de 1^{re} classe et ancien interne des hôpitaux de Paris. Il commença dès 1885 à appliquer ses connaissances historiques et collabora activement à différents périodiques médicaux et littéraires. En 1894, il fonda la *Chronique médicale*, périodique bimensuel plus spécialement consacré aux relations de la médecine avec la littérature, l'art et l'histoire. Les ouvrages du Dr Cabanes sont les suivants : *Marat inconnu* (1890); *Botzène ignoré*, 1899; *Napoléon jugé par un Anglais* (1901); *Le Cabinet secret de l'histoire*; *les Indiscrétions de l'histoire*, *les Morts mystérieuses de l'histoire* (1901); *Poisons et sortilèges*, et *la Névrose révolutionnaire* (1905), ces deux derniers ouvrages écrits en collaboration avec le Dr Nass. On doit en outre au Dr Cabanes : *les Curiosités de la médecine* (1900); *Remèdes d'autrefois* (1905); indépendamment de sa thèse sur l'Emploi des préparations d'hydrastis *Canadensis* en médecine, et de plusieurs brochures médico-historiques (*la Peste dans l'imagination populaire*; *la Lèpre au moyen âge*; *les Premiers Âges de l'anesthésie*). Dans cette série de travaux, le Dr Cabanes s'est, d'une façon continue, appuyé sur les données biologiques pour résoudre une foule de problèmes historiques. Il a, en outre, pris l'initiative pour

faire élever un monument à Sainte-Beuve dans le jardin du Luxembourg (1898).

CABANYES (Don Manuel), poète espagnol, né à Villanueva y Geltru (Catalogne) en 1808, mort en 1833. Il a publié l'année même de sa mort un volume de vers : *Preludios de mi lira*, où l'imitation d'Horace est sensible. Ces poésies, longtemps ignorées, furent remises en honneur après la mort du jeune poète, par Milay Fontanaals et Menendez Pelayo.

CABARCOS, comm. d'Espagne (Galice [prov. de Lugo]), sur un petit affluent du fleuve côtier l'Eo; 4.000 hab.

CABÈCÈRE (du port. *cabeca*, tête, chef) n. m. Nom sous lequel on désigne, au Dahomey, certains chefs de villages ou personnages influents.

CABÈCÉRIAT (ri-a) n. m. Dignité de cabécère.

CABERNELLE *bèr-nèl* n. f. Cépage rouge cultivé dans les vignobles du Bordelais, et qui, provenant du cabernet franc, possède tous les caractères de ce cépage, mais offre l'inconvénient d'être plus que lui sujet à la coulure.

CABIÉ (Louis), peintre français, né à Dol (Ille-et-Vilaine) en 1857. Il se rendit très jeune à Bordeaux et reçut ensuite les conseils d'Harpignies. A partir de 1887, il exposa au Salon des artistes français : *la Charente* (1894), qui est au musée du Cognac. Le *Soir* (1899) lui valut une 3^e médaille et fut acquis par l'État pour le musée de Chambéry. En 1902, il obtint une 2^e médaille avec les toiles : *Noirmoutier* (musée d'Angers), et *l'Approche de l'ora* et *l'entrée du Luxembourg*. Il faut signaler encore : *la Vallée de la Vézère*, *l'Hiver*, *la Chaumière* et *Andernos* (1905); *la Ville de Clisson*, et *le Gros Chêne* (1906). La vérité du coloris et la solidité de la construction ont toujours été les qualités dominantes de ses œuvres.

***CÂBLE** n. m. — Fam. Dépêche télégraphique envoyée par câble sous-marin : *Suivant un câble de Shanghai...*

CABOCHEUR (de *caboché*) n. m. Techn. Garçon boucher dont la fonction spéciale est de fendre les têtes de moutons pour en extraire la cervelle.

Cabotins! comédie en quatre actes et en prose, d'Ed. Pailleron (Comédie-Française, 12 février 1894). —

Pierre Cardevent, jeune sculpteur pauvre, aime Louise-Valentine, sans parents connus, qui a été recueillie par la famille Laversée. La mère de l'artiste, une vieille paysanne avisée, ne veut pas de ce mariage pour son fils Grigoux, un bohème qui aurait eu peut-être du talent, mais que des chagrins secrets ont poussé à la morphémanie, conseil aussi à Cardevent, auquel il a vu une affection paternelle, de ne jamais aimer. Cependant, Louise-Valentine est chassée par M^{re} Laversée, qui a surpris son amant, le Dr Saint-Marin, aux pieds de la jeune fille; celle-ci se réfugie chez Cardevent, et le sculpteur, après avoir obtenu la médaille d'honneur au Salon, l'épouse. Il se trouve qu'elle est la fille de Grigoux. Il y a là un drame. Pierre habite une maison peuplée uniquement de Provençaux, ses compatriotes, et suraffecté, pour cette raison, la « Boite à l'ail ». Ces jeunes, ces arrivistes, les « cabotins », ont formé une société d'admiration et d'admiration mutuelle, la *Tomate*. Là s'agitent, outre l'insinuant et ceintur prérité, le peintre Caracel, fondateur de l'école des à-partistes; le romancier Larvoij, auteur de *Vierge nourrice*, et d'une pièce provisoirement baptisée *Esprit saint!*, mais qui deviendra peut-être *Sainte!*, et le plus remuant, le plus malin de tous, Pigeomas, Méridional dans la façon endiablée, qui, secrétaire de Laversée, se fait élire député à sa place. Il y a là un vaudeville.

La fusion du vaudeville et du drame, opérée par en droits non sans adresse, donne *Cabotins!*. La partie mélodramatique est intéressante; l'autre, riche de mots dont plusieurs sont neufs et just, amuse par son mouvement, par sa gaieté franche et spirituelle.

Cabrera LA, drame lyrique en deux parties, paroles de Henri Cain, musique de Gabriel Dupont, représenté à l'Opéra-Comique le 5 mai 1905. Cet ouvrage, joué un an avant à la Scala de Milan, avait obtenu le prix international de 50.000 francs offert par l'éditeur italien Sonzogno. Le mélodrame, rapide et violent, composé par Henri Cain, est l'histoire d'une pauvre gardeuse de chèvres, Amalia, qui, fiancée avec le marin Pedrito, se laisse séduire pendant l'absence de celui-ci par un riche bellâtre, Juan Cheppa. Pedrito, à son retour, la chasse et elle n'obtient son pardon que pour mourir de misère et de douleur.

Sur ce livret, G. Dupont a écrit une partition languelle, sans s'être encore dégagé des imitations, il a

fait goûter son instinct scénique, la justesse de sa déclama- tion, des qualités de vigueur et en même temps de sobriété, de discrétion et de délicatesse.

CABRERETS ou **CABRERETZ**, comm. du Lot, arrond. et à 16 kil. de Cahors, sur le Celé, affluent du Lot; 700 hab. Vignobles; belles ruines féodales du xv^e siècle.

CABRIÈRES François-Marie-Anatole de ROYVÉRE de', prêtre français, né à Beauvaire (Gard) en 1830. D'abord professeur au grand séminaire de Nîmes, puis directeur du collège de l'Assomption, chanoine titulaire et vicaire général honoraire du diocèse, il fut nommé évêque de Montpellier en 1873. Par un privilège personnel, Léon XIII lui conféra le pallium en 1890. Ce prélat est un littérateur. On lui doit : *Deux histoires vraies, une Vie de saint Vincent de Paul, la Vie de la mère Eugénie*, ainsi qu'une traduction d'un ouvrage anglais et un éloge de Réboul, qui figure en tête des œuvres du poète. Il s'est fait une place dans l'épiscopat français par son attitude indépendante, son talent et sa distinction.

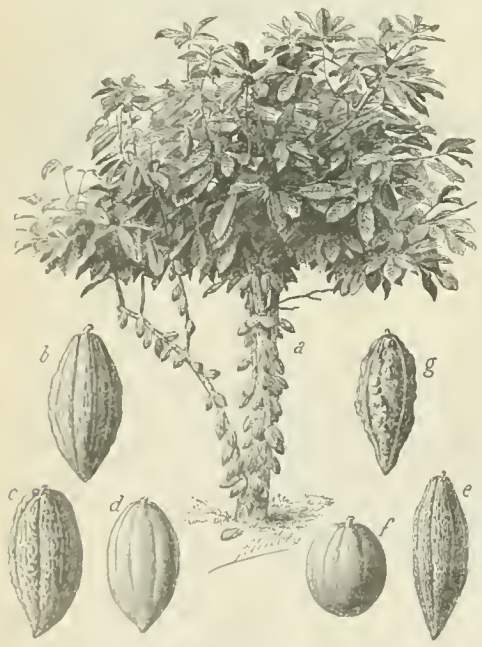
CABRILLOS (loss) n. m. Nom employé dans le sud-ouest de la France pour désigner une espèce de champignon, la *gyroë vrate* ou *chanterelle comestible*.

CABROL (Elié), écrivain français, né à Rodez en 1829, mort en 1905. Il est l'auteur de la *Première Absence*, poème (1872), d'un assez grand nombre de pièces de théâtre, telles que : *le Coucher de la mariée, les Hasards de l'escapade, l'Arrivée de l'enfant*, réunies en un volume (1873); *Etienne Murcel*, drame (1878). Son ouvrage le plus important est : *un Voyage en Grèce. notes et impressions*, intéressant et estimé. On a encore de lui : *le Secret de la nuit* (1891), *A la côte* (1899), etc.

CABROL (dom Fernand), bénédictin et érudit français, né à Marseille en 1856. Il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, devint prieur de Saint-Pierre de Solesmes, puis prieur de Farnborough (Angleterre). Quand ce prieuré fut érigé en abbaye, il en fut abbé. Dom Cabrol a écrit l'*Histoire du cardinal Pitra, bénédictin de la congrégation de France (abbaye de Solesmes)* (1893). On a aussi de lui : *Etude sur la pèlerinage silvix (les églises de Jérusalem, la discipline, la liturgie au iv^e siècle)* (1895); *le Livre de la prière antique* (1900), un de ses ouvrages les plus répandus. Il entreprit, en 1900, avec son confrère dom Henri Leclercq, un grand recueil de documents liturgiques intitulé : *Monumenta ecclesie liturgica*. Il a entrepris aussi un dictionnaire important sous ce titre : *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* (1903 et années suivantes). Enfin il a publié : *les Origines de la liturgie* (1906), série de conférences faites à l'Institut catholique de Paris en 1906.

CABUCHAGE n. m. Nom de l'anthracose dans le midi de la France.

* **CACAO** n. m. — **ENCYCL.** Culture. Le cacaoyer est un arbuste exigeant, qui ne réussit que dans les régions tropicales forestières, où il tombe de l'eau une grande partie de l'année et où la température moyenne se maintient



Cacaoyer *Theobroma cacao*; a, cacaoyer en plein rapport; b, cacao de l'Équateur; c, criollo du Venezuela; d, calabichillo; e, unidencador; f, theobroma s. h. eu carpa; g, theobroma pentadonum.

entre 22° et 26° C. Il a besoin d'un sol profond, riche en humus. Si le terrain est médiocre, il faut le planter en creusant des fosses profondes qu'on remplit de détritus végétaux et d'engrais. Dans le jeune âge, on l'ombrage avec des bananiers plantés à proximité. Plus tard, les bananiers sont étouffés et remplacés par des arbres appartenant aux espèces les plus diverses et qu'on répartit çà et là à travers la plantation. Le cacaoyer fleurit dès la troisième année, donne un rendement sérieux à partir de la cinquième ou sixième, et est en plein rapport à la septième; il vit de vingt cinq à quarante ans et davantage si on le rajoute en sectionnant le tronc à la base et en laissant partir un scion. Il est très sensible à la fumure, produit davantage et vit plus longtemps si on le taille. Dans ces dernières années on a appliqué la greffe à la multiplication des bonnes variétés. Le cacaoyer développe ses fruits le long du tronc et sur les branches âgées. Un arbre adulte très soigné produit annuellement un moyenne de dix à vingt fruits, représentant un rendement de 1 kilogramme à 2 kilogrammes de cacao se vendant de 1 franc à 1 fr. 50 le kilogramme. Les cacaoyers les mieux entretenus de San Thomé arrivent à fournir 1,000 à 1,500 kilogrammes de cacao à l'hectare.

— **Utilisation.** Le cacao est introduit, dans les ports d'Europe, en fèves entourées d'un tégument ou coque. Ces graines, après triage, sont torréfiées en vue de développer l'arôme. Elles sont ensuite débarrassées de leur coque, puis broyées et pulvérisées par des appareils spéciaux, et, par l'adjonction de sucre, transformées en chocolat. Les fèves de cacao contiennent environ 50 à 56 p. 100 de matières grasses, ce qui forme à peu près la moitié du poids de la fève décortiquée.

Pour la fabrication du *chocolat ordinaire*, on emploie, sans adjonction de graisse, le produit résultant du broyage des amandes et on le mélange à parties égales avec du sucre. Les *chocolats bon marché* contiennent jusqu'à 60 et 70 p. 100 de sucre; pour les mouler, il est nécessaire d'y ajouter une proportion plus forte de matières grasses (beurre de cacao, beurre de coco ou beurre de karité). Les *chocolats fondants* et les *bonnons* au chocolat contiennent aussi une plus forte proportion de beurre obtenue par l'adjonction de beurre de cacao de bonne qualité. Les *cacaos en poudre* et les *cacaos solubles* ou *désagrégés* sont, au contraire, obtenus en déburrant. C'est de ce déburrage que provient le *beurre de cacao* du commerce. La culture du cacaoyer a pris une très grande extension. Le *Theobroma cacao* est toujours l'espèce universellement cultivée, ainsi que ses variétés améliorées. Longtemps monopolisée chez les mains des Espagnols, la production du cacao resta jusque vers 1850 confinée dans l'Amérique du Nord et méridionale. L'Amérique du Sud exporta encore des quantités considérables de cacao, mais elle a trouvé des rivaux redoutables en Afrique occidentale, à Ceylan, dans les Antilles et les Indes néerlandaises. Aujourd'hui le premier pays producteur du monde est la colonie portugaise de San Thomé, qui exporte annuellement pour plus de 30 millions de francs de cacao.

La République de l'Équateur (cacao de Guayaquil), a passé du premier au second rang; viennent ensuite le Brésil, le Venezuela, Saint-Domingue, Grenade, Ceylan, Gold-Coast, Surinam, Haïti, la Jamaïque, les Indes néerlandaises, la Martinique, le Cameroun, Fernando-Pô.

Dans les colonies françaises on trouve des pays qui seraient très propres à la culture du cacaoyer, notamment au Gabon (Congo français), à la Côte d'Ivoire (Afrique occidentale française), dans certaines parties de la côte E. de Madagascar. Mais la culture du cacaoyer ne se fait encore que sur une petite échelle; les régions où elle est le plus répandue sont : la Guadeloupe, puis la Martinique, le Congo français et Madagascar.

CACÉRÈS (Ramon), général et homme politique dominicain, ancien gardien de troupeaux, né vers 1868. En 1899, il assassina le général Heuraux, président de la République Dominicaine. Ce crime politique fut suivi d'une révolution, à la tête de laquelle se mit Cacérés. Celui-ci se joignit aux jmenistes, et Jimenes devint, en 1899, président de la République Dominicaine, poste qu'il conserva jusqu'en 1902. Cacérés, nommé vice-président pendant la législature de Morales, prit la tête d'un mouvement révolutionnaire contre ce président, dans le dessein de le remplacer. Cacérés, homme sans instruction et d'une intelligence fruste, a fait preuve d'une grande énergie.

CACÉRÈS (Andrés Avelino), général et homme d'Etat péruvien, né en 1833. Durant la guerre chilo-péruvienne, il sut, malgré le peu de ressources du pays, tenir le Chili en échec. La paix faite, il s'insurgea contre le président Iglesias, et le remplaça à la présidence (1886-1890). Il sut rétablir l'administration du pays et relever le crédit national. Après la mort du président Bernudez, en 1894, il se fit proclamer dictateur, puis il fut élu président la même année; mais il fut renversé par Pierola en 1895. Il est devenu en 1905 ministre du Pérou à Rome.

CACHEMIRE (chèvre du), variété de la race asiatique (*ovis capra Asiatica*), qui emprunte son nom à la région où elle est élevée. Moins grande que celle des variétés d'Angora et du Thibet, la chèvre du Cachemire a pour caractères particuliers une tête fine, dépourvue de cornes, un pelage très abondant, constitué par de longs poils cachant une sorte de duvet soyeux qu'on recueille, au moment de la mue, par un peignage quotidien, et qui sert à la fabrication des tissus dits *cachemire*. Cette variété s'accommode fort bien de notre climat, et il n'est pas rare de rencontrer au peu partout en Europe, et particulièrement en France, des chèvres du Cachemire; mais elles ont alors perdu la principale de leurs qualités : elles ne produisent plus le duvet soyeux et, de ce fait, deviennent identiques aux individus des races autochtones.

CACHETERO (*ché-té-ro* — mot espagn.) n. m. Dans les courses de taureaux, Poignard avec lequel le puntillero achève le taureau en le frappant entre les vertèbres cervicales. Le torero qui achève le taureau avec ce poignard, **SYN. PUNTILLERO**.

* **CACODYLATE** n. m. Sel de l'acide cacodylique.

— **ENCYCL.** Les cacodylates sont employés en thérapeutique dans les anémies, la convalescence des maladies graves; on les administre sous forme d'injections hypodermiques à la dose de 5 centigrammes dissous dans 1 centimètre cube. Les cacodylates les plus employés sont ceux de soude et de fer.

CACODYLE n. m. Substance résultant de la combinaison du groupement (CH³)₃As—As—(CH³)₃.

CACODYLIQUE a. h. Qui a rapport au cacodyle. **Acide cacodylique**, oxyde de cacodyle (CH³)₃As—As—O—As—(CH³)₃.

CACOGAMIE ml ou **CACOGAMIA** n. f. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des tineaes, créé en 1863 pour des formes nouvelles de Java. L'espèce type de ces tineaes, voisines des dasytères, est la *cacogamia etopans*.



Cacogamia gr. 2 fois.

CACUMINAL E, **AUX** (dérivé du lat. *cacumen*, *soix*, sommet) adj. Se dit des phénomènes émis en retournant la langue contre le sommet du palais : **Consonne cacuminale**. (Terme plus usité auj. que son synonyme impropre : **CÉRÉBRAL**. — n. f. : **Les cacuminales du saucrist**.

* **CADDIE** (*kad-di* — mot angl. signif. *commissioinaire*) n. m. Sport. Au jeu de golf, Enfant chargé de porter les clubs ou crosses.

* **CADET** n. m. — Milit. Terme employé dans l'armée allemande et l'armée austro-hongroise pour désigner les élèves de certaines écoles militaires.

— **ENCYCL.** En Allemagne, il y a dix écoles de cadets, dont huit en Prusse, une en Bavière et une en Saxe, renfermant un total de 2,500 élèves, admis de 10 à 15 ans après un examen variant suivant l'âge. En sortant de ces écoles, les cadets entrent à l'École supérieure de Gross-Lichterfelde, près de Berlin, où passent deux années ceux qui sont candidats à l'épaulette et vont servir alors dans des corps de troupe pour obtenir le grade de *fahrich* et entrer ensuite dans une école de grade.

* **CADET DE GASSICOURT** (Charles-Jules-Ernest), médecin français, né à Paris en 1826. — Il est mort à Sévres en 1900.

CADI (SIERRA DEL), petit massif montagneux de l'Espagne septentrionale, dans le système pyrénéen. La sierra del Cadi s'étend au S.-E. de la haute vallée de la Sègre, développant sa principale arête du S.-O. au N.-O., et se prolongeant par delà la frontière française, jusqu'à l'important massif du Canigou. Elle culmine, par 2,535 mètres d'altitude. Des lambeaux de forêts, jadis immenses (hêtres, chênes, etc.), couvrent ses flancs profondément ravinsés, d'où descendent le Ter et le Llobregat, et qui contiennent d'assez importantes richesses minérales (houille, fer, cuivre, etc.), ainsi que des carrières de marbre.

CADIMA, ville du Portugal central (prov. de Beira [distr. de Coimbra]); 3,700 hab.

CADINENE n. m. Sesquiterpène C¹⁵H²⁴, bouillant à 271°, que l'on trouve dans l'huile de cade, l'assa foetida, l'ylang-ylang, l'essence de bétel, de patchouli, etc.

CADIOT (Pierre-Juste), vétérinaire français, né à Bassigny (Meurthe-et-Moselle) en 1858. Il a fait ses études à l'École vétérinaire d'Alfort, fut ensuite nommé chef des travaux de chirurgie à cette école (1885) et enfin professeur de clinique en 1888. Il est membre de l'Académie de médecine depuis 1905. Cadiot a publié de nombreux travaux sur l'art vétérinaire, surtout au point de vue pathologique; parmi ses principaux ouvrages, citons : *De l'ovariotomie chez la jument et chez la vache* (1893); *Castration des chevaux* (1895); *Traité de thérapeutique chirurgicale des animaux domestiques* (1895-1903); *la Tuberculose du chien* (1893); *les Tumeurs malignes des animaux* (1894); *Médecine canine* (1901), etc.

* **CADORNA** (Raffaele), général italien, né à Milan en 1815. — Il est mort à Rome en 1897.

* **CADRATIN** n. m. Arg. typogr. Chapeau haut de forme.

* **CADRE** n. m. — Jeu de billard. *Partie au cadre*, Partie dans laquelle on trace à la craie, sur le billard, à 35 ou 45 centimètres des bords, et, parallèlement à ces bandes, quatre lignes formant quatre carrés et quatre rectangles. Dans chaque carré ou rectangle, on ne peut faire plus de deux carambolages sans qu'au second coup, une des billes 2 ou 3 sorte du compartiment. On peut d'ailleurs y rentrer ensuite. Dans la partie centrale du billard, on peut faire autant de carambolages que l'on veut.

CÆNITE n. f. **SYN.** de KAINITE.

CÆNOTERIUM (*sæ, té-ri-on*) n. m. Genre de mammifères artiodactyles, de la famille des anoplotheriides, comptant une dizaine d'espèces, fossiles dans le tertiaire de l'Europe occidentale et centrale.

— **ENCYCL.** Les *cænoteriums* sont le type d'une sous-famille dite des *cænoteriniens*, où rentre aussi le genre *pleiomeryx*. Ces animaux, de la taille d'un lapin, vivaient par troupes, comme les ruminants actuels dont on les a souvent considérés comme les ancêtres. Une espèce abondait à l'époque miocène dans la France centrale.

* **CAFARD** n. m. — Fam. Manie bizarre : *Avoir un cafard*, *le cafard*.

CAGGEVINNE-ASSENT, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain], près d'un affluent du Demer; 2,250 hab.

* **CAGNAT** (René-Louis-Victor), professeur et écrivain français, né à Paris en 1852. — Il a publié depuis : *l'Année épigraphique, revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine* (1897); *les Monuments historiques de la Tunisie*, avec P. Gauckler 1898; *l'Année épigraphique*, avec Maurice Bernier 1899 et 1900; *Atlas archéologique de la Tunisie*, avec Babelon et S. Reinach (1902); *Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie*, musée de Tingand, avec A. Ballu (1903); *le Mausolée de Beni-Melek*, près de Philippeville (1905); *l'Année épigraphique*, avec Maurice Bernier (1905), etc.

* **CAGNE** n. f. — Arg. des lycées. Classe d'un lycée où l'on prépare les élèves à l'École normale supérieure (pour la section des lettres).

* **CAGNEUX** (*gnè ya mill*) n. m. — Arg. des lycées. Élève de cagne.

* **CAHEN** (Isidore), philosophe français, né à Paris en 1826. — Il y est mort en 1902.

* **CAHEN** Albert, compositeur français, né en 1846. — Il est mort à Cannes en 1903.

CAHEN (Coralie Lévy, dame), femme philanthrope française, née à Nancy en 1832, morte à Paris en 1899. Elle épousa un médecin en chef de la compagnie du Nord. Le Dr Cahen, ayant perdu son mari et sa fille unique, elle se consacra aux œuvres de charité. Au début de la guerre de 1870, elle s'installa à Metz en qualité de vice-présidente de la Société de secours aux blessés. A Borny, elle recueillit sur le champ de bataille les blessés français et



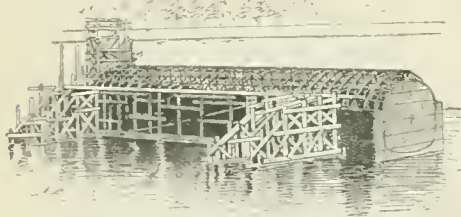
Cagnat.

que la mère avait ou aurait obtenu. Si les participants ne laissent ni veuves ni orphelins un secours annuel et viagier est accordé à chacun de leurs enfants au premier degré âgés de plus de 10 ans.

Ces diverses pensions et allocations sont indépendantes des pensions militaires ou civiles dont les intéressés pourraient être titulaires. Elles sont incessibles et insaisissables. Cependant, toute condamnation à une peine infamante ou à une peine correctionnelle de plus de six mois d'emprisonnement entraîne, pendant sa durée, la suspension ou du paiement de la pension ou autre allocation. Le paiement est rétabli en cas de réhabilitation ou de grâce ou à l'expiration de la peine.

*CAISSON n. m. — Encycl. Artill. Le caisson des canons de 75 mm à tir rapide est constitué par un avant-train semblable à celui du canon et portant, comme lui, un coffre à munitions contenant vingt-quatre cartouches. L'arrière-train du caisson est disposé d'une façon toute spéciale. La flèche, muni d'une lunette qui la réunit à l'avant-train, est articulée avec le corps du caisson et maintenue rigide pendant les routes au moyen d'un axe d'accrochage portant un levier. Lors du tir, le caisson se met « en batterie », c'est-à-dire que son arrière-train, séparé de son avant-train, est disposé à 0m,50 à gauche du canon. On fait, en même temps, basculer cet arrière-train du caisson autour de l'essieu, et il repose alors à l'arrière sur les *buléts de renversement*, tandis qu'il est soutenu à l'avant par la flèche appuyée sur le sol par sa lunette et faisant ainsi l'office d'arc-boutant. Dans cette position, les deux coffres à munitions portés par l'arrière-train se présentent comme des sortes d'armoires dont leurs couvercles forment les portes, et une fois ces couvercles ouverts à droite et à gauche, les servants ont devant eux les cartouches placées horizontalement le colot en arrière et disposés par rangées de quatre, au nombre de trente-six. Dans chaque coffre on trouve, placé entre la cinquième et la sixième rangée, content différentes pièces de rechange et de nettoyage. Entre ces deux coffres à munitions est ménagé un emplacement qui contient à la partie supérieure un coffre à avoine et à la partie inférieure un *débouchoir*, pouvant se rabattre ou se relever à volonté autour d'un axe d'accrochage. Quand le caisson est en batterie, on rabat ce débouchoir, qui repose sur le sol et peut être alors utilisé. Pour les routes, on le relève et on le fixe au moyen d'un levier d'accrochage. Derrière lui sont encore emmagasinés trois sacs à terre et deux bidons à huile et à pétrole; les coffres constituent pour les servants un abri assez efficace, car leur fond, en tôle d'acier, forme bouclier. V. CANON.

— Trav. publ. *Travaux hydrauliques*. La construction de tunnels sous la Seine pour le passage du chemin de fer métropolitain de Paris a nécessité l'emploi de caissons métalliques énormes immergés dans le fleuve. V. CAISSON, t. II. *Travaux publics*. Ces caissons constituent la



Caisson métallique.

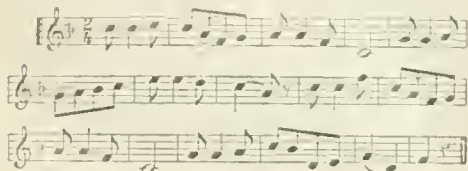
charpente métallique du tunnel, dont la voûte est recouverte d'un coulage en fonte solidement cimenté et revêtu d'une maçonnerie analogue à celle employée dans les tunnels ordinaires des voies souterraines du métropolitain. La traversée totale du fleuve a demandé l'immersion successive de trois caissons, que l'on a ramené bout à bout après leur enfoncement à 2 mètres au-dessous du fond de la Seine, soit à 7 mètres au-dessous des eaux moyennes.

CAJOL n. m. Nom que l'on donne, dans les fromageries de la Brie, à une sorte de natte en jonc tressé sur laquelle on fait égoutter les fromages frais.

CAKE-WALK (kek-walk) — mot angl., composé de *cake*, gâteau, et *walk*, promenade; de *to walk*, marcher n. m. Danse importée d'Amérique en Europe et qui dérive de la bamboula des nègres.

— Encycl. Le *cake-walk* vient des Etats-Unis d'Amérique où les nègres du Sud le tiennent en grand honneur. Il fait dans certaines régions l'objet de concours dont un gâteau moestre est le prix; d'où son nom de *cake-walk*, qui signifie littéralement *promenade du gâteau*. De la Louisiane, il passa, très modifié, sur la scène des music-halls de New-York, où sa vogue fut grande. C'est de là qu'il fut importé en France en 1900 pendant l'Exposition universelle.

Le *cake-walk*, dont la plupart des figures ne se font qu'un pas calodé, n'est qu'une suite d'évolutions, de



Le cake-walk.

débranchements, de renversements, de battements de somelle, de pailements épileptiques, accompagnés parfois de cris stridents. Violente, parfois barbare, relevée d'un point de volvept un peu savant, t elle est cette danse que son caractère même condamne à n'être jamais qu'un pas de misé-hall.

CALABACILLO n. m. Nom donné à une variété de cacao cultivée à Trinidad et nommée ainsi à cause de la ressemblance de son fruit avec celui du calabassier. *L. fruit du CALABACILLO est lisse et partant s'écaille par des RAIES NERES longitudinales*. V. pg. CACAO.

*CALABRE, presqu'île au S. de l'Italie. — La Calabre, et, plus particulièrement la région qui va de Catanzaro au détroit de Messine et forme comme la pointe de la botte italienne, a été le théâtre, le 8 septembre 1905, d'une des plus violentes crises sismiques qui aient jamais ravagé cette partie de l'Italie, où cependant les tremblements de terre sont fréquents. La catastrophe a coïncidé avec un retour inquiétant d'activité des volcans des îles et de la côte de la mer Tyrrhénienne, le Vésuve, le Stromboli et l'Etna. 173 communes environ ont été atteintes, dans les provinces de Catanzaro, Reggio et Cosenza; 1.600 maisons détruites, 30 églises renversées, 4.000 victimes. 70.000 personnes se trouvant sans abri, tel fut le bilan de ce cataclysme, qui motiva en Italie et dans toute l'Europe un vif mouvement de pitié.

Calabre (CONGRÉGATION DE). On désigne ainsi tantôt les ermites de Saint-Augustin et tantôt la congrégation de Saint-Bernard.

CALAF, ville d'Espagne Catalogne [prov. de Barcelone], près de la Noya naissante, affluent du Llobregat; 3.000 hab.

CALAFITE n. f. Espèce de turquoise.

CALAMELAPS (mê-lapss) n. m. Genre de reptiles ophiidiens, de la famille des colubridés, comptant trois espèces propres à l'Afrique tropicale.

— Encycl. Les *calamelaps* sont des serpents à dents venimeuses placés très en arrière. Leur tête, petite, n'est pas distincte du cou, leurs yeux ont la pupille ronde; leur taille est très médiocre; leur livrée, d'un brun uniforme, est parfois variée de rouge foncé comme dans le *calamelaps concolor*, de Cafre.

CALAMISTRÉ, E (miss) adj. Zool. Qui a passé par le *calamistrum*, en parlant des fils sécrétés par les araignées.

— Encycl. La production des fils *calamistrés* étant soumise à la volonté, les fileuses ne les emploient pas exclusivement. Les grands fils qui suspendent la toile ou la divisent sont simples et produits par les filières; les fils calamistrés, destinés plus spécialement à retenir la proie, en occupent les intervalles.



*CALAMISTRUM (miss-tron) n. m. — Brosse de soies existant aux pattes de certaines araignées. V. Des CALAMISTRA.

— Encycl. On entend par *calamistrum* un appareil de poils disposés comme les barbes d'une plume, en une ou deux séries, et placés sur le métatarse de la quatrième paire de pattes chez toutes les araignées dites *cribellulées*. Le calamistrum sert à la fabrication des fils cotonneux dits « calamistrés », quand ceux-ci sortent de cribellum; il joue vis-à-vis de leur rôle de carde et de dévidoir. V. CRIBELLUM.

CALANCE n. f. Arg. tyogr. Inactivité forcée du compositeur, par manque de copie.

CALANDRELLI Alexandre, sculpteur allemand, né à Berlin en 1831. Il étudia à l'Académie de Berlin, voyagea en Italie, puis s'établit à Berlin. Il exécuta ses premiers travaux en cire. Peu à peu il agrandit son échelle et finit par des statues colossales. Principales œuvres: les *Figures militaires* qui décorent le monument commémoratif de l'ordre de la Croix-de-Fer; deux *lansquenets* de grandeur naturelle; statues de *Pierre de Cornelius*, du général York pour le grand monument de Frédéric-Guillaume III, à Cologne; un *haut relief* remarquable pour le monument de la Victoire, à Berlin; quatre *Muses* dans la rotonde du Musée national, même ville; deux *groupes* pour le nouveau Pont-Royal; la grande statue de bronze de *Frédéric-Guillaume IV*; les statues colossales de *Guillaume Ier* en uniforme de cuirassier, et de *Viktor-Frédéric Ier* monument national du Marienberg, près Brandebourg; la statue colossale de *Guillaume II*, à Berlin, etc.

CALAUD Pieter, ingénieur hollandais, né à Zierikzée en 1826. Elevé à l'Académie militaire de Bréda, il fut nommé en 1845 aspirant ingénieur et devint, en 1881, inspecteur en chef du régime des eaux, fonctions qu'il abandonna en 1891. Son œuvre principale est la Nouvelle Waterweg (la « Nouvelle Voie Maritime ») de Rotterdam à la mer dont il dressa les plans, dirigea tous les travaux, y compris les deux digues de 2.000 et 2.300 mètres dans la mer du Nord. Son ouvrage sur l'influence de la marée dans les fleuves a été traduit en français et en allemand.

CALCAR, ville d'Allemagne (Prusse) [présid. de Dusseldorf], sur un petit affluent du Rhin; 3.000 hab. Filatures, fabrication d'étoffes. Vignobles.

CALCÉDONITE n. f. Variété de calcédoine.

CALCIOSTRONTIANITE (oss) n. f. Carbonate naturel de strontium. C'est une variété calcarière de *strontianite*.

*CALCIUM n. m. — Encycl. Chim. Préparation du calcium pur. Moissan (1898), en traitant l'iodure de calcium par un excès de sodium, a réduit le calcium à l'état libre; celui-ci se dissolvait dans l'excès de métal alcalin et cristallise. On le sépare par lévigation dans l'alcool absolu sous forme de cristaux hexagonaux blancs d'argent dur et brillants, inaltérables à l'air sec. Fondu dans le vide, à 760°, ce métal ressemble au zinc; sa densité est de 1,85. Il se combine directement à l'hydrogène CaH² et à l'azote Az³Ca², mais ces deux combinaisons sont décomposées par l'eau.

CALCOMALACHITE n. f. Substance minérale résultant du mélange de la calcite et de la malachite.

CALCOVOLBORTHITE n. f. Vanadate hydraté naturel de cuivre et de chaux. C'est une variété très calcarière de *volborthite*.

CALDANACCIA, bourg de la Corse, arrond. et à 19 kilom. d'Ajaccio, comm. de Valle-di-Mezzano, près de la petite plaine marécageuse et insalubre de Campa dell'Oro; 150 hab. Eaux thermales sulfurées sodiques (38° C.), employées en boissons, bains et lotions dans le traitement des maladies de la peau.

CALDAS, nouveau département ou Etat de la Colombie, créé en 1905 aux dépens des Etats d'Antioquia et de Cauca. Il s'étend sur la Cordillère occidentale et la Cordillère centrale, qui s'élevaient ici à des altitudes de plus de 1.000,

mètre de 5.000 mètres et plus, et a pour gran le rivière le Cauca, tributaire gauche du Magdalena. Capit. *Manizales*.

CALDECOTT Randolph, dessinateur et caricaturiste anglais, né à Chester en 1846, mort à Sainte-Augustine dans la Floride (Etats-Unis), en 1886. Ses parents le destinaient aux affaires et le firent entrer dans une maison de banque. Mais une vocation irrésistible pour le dessin s'était emparée de lui; il se rendit à Londres en 1872, et travailla pour une des principales revues, la « London Society ». C'est alors qu'il connut le sculpteur Dalou, dont il sut quelque peu l'influence. Il obtint aussi un certain succès par ses aquarelles et devint, en 1882, membre de l'Institut des appareillistes anglais. Mais la faveur populaire ne lui fut acquise que lorsqu'on le chargea, vers la fin de 1875, d'une partie des gravures du *Sketch Book* de Washington Irving. L'année suivante, il illustra également le *Brucebridge Hall* du même auteur. En 1878, il trouva sa véritable voie dans la publication d'albums coloriés pour enfants, qui parurent sous le titre de *John Gipsy* et *the House that Jack built*. On y a luire, en même temps que sa grâce et franche gaieté, l'art exquis avec lequel il rend la scène enfantine et féminine. Il collabora en 1879 à l'ouvrage de luxe de Mr Blackburn sur la Bretagne, *Bretton Folks*, et fut bientôt l'un des artistes les plus appréciés du « Punch », le grand journal amusant, et du « Graphic ». Caldecott a laissé une œuvre pleine de vigueur, où éclate sa joie de vivre. Il possédait une science curieuse du mobilier et des modes d'autrefois.



Caldecott.

CALDEIRA dé-i-ra — terme espagn. signif. *chaudière*) n. f. Géol. Nom donné aux doubles cratères concentriques analogues à ceux des Açores. La structure du Vésuve, qui comporte un cratère actuel renfermé dans un cratère beaucoup plus grand, dont la Somma représente les ruines, en est un exemple.)

*CALÉDONIEN, ENNE (ni-in, èn) adj. — Se dit d'un étage géologique établi par Geikie pour distinguer la partie inférieure de l'*old red sandstone* ou vieux grès rouge dévoué d'Ecosse.

— n. m. : Le CALÉDONIEN.

CALENZANO, ville d'Italie (Toscane, prov. de Florence), au pied du mont Morello; 6.700 hab. Sériciculture, oliviers, moulins à huile, bons vignobles.

CALERA LA, bourg de l'Espagne centrale (Nouvelle-Castille [prov. de Tolède]), non loin du Tage; 3.500 hab.

CALESTANO, bourg d'Italie (prov. de Parme), sur le Baganza, sous-affluent du Pô par la Parma; 3.200 hab. Sériciculture, vignobles, carrières de marbre blanc.

CALICE al Cornoviglio, bourg d'Italie (Toscane [prov. de Massa-e-Carrara], sur l'Ussura, sous-affluent de la Magra par la Vara; 3.700 hab.

CALICIACÉES (sé) n. f. pl. Famille de lichens à thalle formant une croûte très adhérente au support et à fructifications portées sur un court pédicelle, et dont la tribu des *caliciés*, avec le genre *calicie*, est le type. — Une CALICIACEE.

CALIMERA, bourg d'Italie (prov. d'Otrante); 3.000 hab. Vignobles fournissant des vins très estimés. La population de Calimera, d'origine albanaise, est renommée pour la beauté de ses femmes.

CALISH (Moritz), peintre hollandais, né à Amsterdam en 1819, mort en 1870. Lithographe habile, connu par ses illustrations, il fit d'abord de la peinture historique; citons parmi ses tableaux : *Cimabue et Giotto*, puis de la peinture de genre : *Après le bal*, *le Messager*, *la Première Aumône*, *l'Anniversaire de la grand-mère*, etc.

CALIZZANO, bourg d'Italie (Ligurie [prov. de Gènes], à quelque distance de la Bormida, sous-affluent du Pô par le Tanaro; 3.000 hab. Vignobles, sériciculture; marbre.

CALLANDREAU (Pierre-Jean-Octave), né à Angoulême en 1852, mort à Paris en 1904. Elevé à l'Ecole polytechnique, puis de l'Ecole d'Astronomie de l'Observatoire de Paris, sous Leverrier, il devint astronome, puis tard membre de l'Académie des sciences (1893) et professeur d'Astronomie à l'Ecole polytechnique (1893).

Ce fut non seulement un astronome d'observation, mais un analyste habile, dont les travaux sont simples et élégants, avec la recherche constante de la facilité et l'application pratique. Il applique d'abord les fractions continues algébriques au calcul des transcendentes de Laplace, ce qui lui permet une très grande approximation; il étudie une singularité du mouvement de Pallas. Il effectue plusieurs recherches très instructives sur les termes éloignés dans les séries employées pour résoudre quelques-unes des questions les plus élevées de la mécanique céleste et fournit ainsi un utile complément aux belles recherches de Cauchy et de Puisseux en ce qui concerne les inégalités d'ordre élevé. Il simplifie l'analyse de Laplace pour trouver la limite de l'excentricité pour la convergence des séries du mouvement elliptique, il abrége le calcul des perturbations et construit des tables permettant de trouver l'anomalie vraie, connaissant l'anomalie moyenne.

Il a collaboré très utilement un *Traité de mécanique céleste* de Tisserand. Ses plus beaux travaux sont ceux qui concernent les figures d'équilibre des corps célestes; l'étude des comètes périodiques du groupe de Jupiter, la capture des comètes, leurs relations avec les étoiles filantes, les petites planètes et les lacunes de l'anneau, le calcul des orbites.

CALLIBLÉPHARIDE n. f. Algue de l'ordre des floridiées, à thalle aplati, se ramifiant en dichotomie ou suivant le mode penné, souvent au bord de petites pinnales simples ou rameuses elles-mêmes et sur lesquelles sont les fructifications. Elle habite l'Atlantique.

CALLILÉPIDE n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des drassidés, comptant une soixantaine d'espèces répandues sur le globe.

ret-Varin (1896; de *Chellos* 1903); du *maréchal Mac-Dougal* 1901). En 1898, Daniel Campagne sculpta la statue équestre de *Philis de la Tour du Pin*, élevée à Nyons en 1901; son tombeau du *duc de Nemours*, pour le château de Droux, daté de 1902. Il faut ajouter à cette liste un buste de *L'homme*, dont le bronze fut exposé en 1905.

CAMPAGNE, comm. de l'Aude, arrond. et à 22 kilom. de Lunoux, près du confluent et sur la rive gauche du Rieurtort, affluent de l'Aude; 424 hab. Ch. de f. Midi. Deux sources minérales thermales (29° C.), bicarbonatées sodiques et ferrugineuses, utilisées dans un petit établissement de bains pour le traitement de la chlorose, de la gastralgie, de la gravelle, des fièvres intermittentes. Saison du 15 mai au 15 octobre.

CAMPANA (LA), ville d'Espagne (Andalousie prov. de S. ville), sur la Madre Virgen, affluent du Guadalquivir; 7.000 hab. Commerce de céréales, fruits, etc. Vignobles.

CAMPANIA n. f. Planète télescopique n° 377, découverte en 1893 par Charlois.

CAMPAUNA, ville de la Colombie (Etat de Boyacá), sur un petit sous-affluent du Magdalena par le rio Mianero; 6.000 hab. Chapelleries: plantations de canne à sucre, cacao, café, etc.; aux environs, magnifiques défilés du rio Mianero.

CAMPBELL Dr Lewis, professeur et érudit écossais, né à Edimbourg en 1830. Il enseigna à Queen's College (Oxford), puis alla comme professeur de grec à l'université de Saint-Andrews. Outre de nombreuses éditions de textes classiques grecs, il a publié la *Vie du physicien James Clerk Maxwell*, en collaboration avec W. Garnett, et celle de son professeur Benjamin Jonett; des traductions de Sophocle et d'Eschyle en vers anglais; un traité sur la *Religion dans la littérature grecque* (1898), *The Naturalisation of the old English Universities* (1900); et *The Tragic Drama* dans Eschyle, Sophocle et Shakspeare (1901). Campbell a donné beaucoup d'articles à divers périodiques. Il a écrit deux importantes études sur Platon et sur Eschyle pour *The Encyclopedia Britannica*.

CAMPBELL (Beatrice Stella TANNER, Mrs. Patrick), actrice anglaise, née à Londres en 1865. Elle acquit d'abord une réputation de salon et, en 1886, commença à se faire connaître dans diverses tournées dramatiques. Elle parut aux matinées du Vaudeville, à Londres (1890), et l'année suivante loua le théâtre de Shaftesbury. Mais, deux mois après, elle était engagée à l'Adelphi Theatre (août 1891), qu'elle quitta en 1893 pour aller créer le rôle de Paula — son triomphe — au théâtre de Saint-James dans la *Second Mrs. Tanqueray*. Elle a aussi joué avec succès au théâtre de Haymarket, au Garrick et au Lyceum. Dans le répertoire classique, ses meilleurs rôles sont Juliet, dans *Romeo and Juliet*, lady Teazle dans *The School for Scandal*, Ophelia et lady Macbeth.

CAMPBELL-BANNERMAN (sir Henry), homme d'Etat anglais, né à Stracathro (Ecosse) en 1836. D'une vieille famille bourgeoise, il reçut à l'université de Cambridge le diplôme de « master of arts », et, à trente-deux ans, en 1868, il siégea au Parlement, comme représentant de la circonscription de Stirling, en Ecosse. Dès son entrée dans la vie politique, il appartint au parti radical, tandis que son père, sir James Campbell, était un conservateur extrême. En 1871 et 1880, Gladstone lui avait assigné les fonctions de secrétaire du War Office. De 1882 à 1884, il fut secrétaire général à l'Amirauté. De 1884 à 1885, il fut ministre d'Irlande; en 1886, ministre de la guerre. Il revint au War Office de 1892 à 1895. Le parti libéral étant vaincu, il fit partie de l'opposition à la Chambre des communes, et, en 1899, il devint, à la place de sir William Harcourt, le leader de ce parti. Le 10 décembre 1905, il fut appelé à remplacer Balfour comme premier lord de la Trésorerie et premier ministre. Sir Campbell-Bannerman était à ce moment toujours membre de la Chambre des communes, ses électeurs n'ayant pas cessé de lui être fidèles depuis sa première élection. Il ne s'est jamais écarté de la voie radicale et s'est toujours signalé par la sincérité désintéressée de ses opinions; il s'est toujours montré le protecteur du prolétariat. — Son frère, sir James Campbell, siégea en même temps que lui au Parlement, mais à droite.

CAMPENHOUT, comm. de Belgique (prov. de Brabant arr. de Bruxelles), sur un petit affluent de la Dyle; 3.150 hab. Fabrication et blanchisserie de toiles, dentelles, etc.

* **CAMPERIO** Manfredo, voyageur et géographe italien, né à Milan en 1826. — Il est mort à Naples en 1899.

* **CAMPANE** lun n. m. Nom sous lequel on désigne quelquefois le *dibryochlophane*.

* **CAMPHAUSEN** Otto, homme politique prussien, né à Hainshoven en 1812. — Il est mort à Berlin en 1896.

* **CAMPBIN-EN-POVELE**, comm. du Nord, arrond. et à 8 kilom. de Lille, sur une boucle de la Dyle; 3.150 hab. Filature de coton, fabrication d'étoffes, draps, etc.

CAMPBROÉOSOTE n. f. Chim. Syn. de *CARVACROL*.

CAMPBOLIDE l. f. La teneur que l'on obtient en traitant l'acide camphoréique par l'acide sulfurique concentré.

* **CAMPBRE** n. m. — *Campbre anisique*, V. ANETHOL, t. I. — *Campbre d'aune*, V. ALANTOL, t. I. — *Campbre de bergamote*, Dépôt qui se forme à la longue dans l'huile essentielle de bergamote et qui, purifié, admet pour formule $C_{11}H_{10}O$. SYN. BERGAPLENE. *Campbre de cubèbe*, Dépôt qui se forme dans l'essence que l'on obtient en distillant de petites cubèbes; il admet pour formule $C_{12}H_{12}O$. — *Campbre de menthe*, *Campbre de menthe*, *Campbre* $C_{10}H_{16}O$, que l'on retire des feuilles de menthe.

CAMPILLO DE ALTOBUY, ville d'Espagne (Nouvelle-Castille prov. de Cuenca), sur un petit sous-affluent du Tage; 4.000 hab. Toiles, vignobles.

CAMPILLO Narciso), poète et romancier espagnol, né en 1830. Il a publié divers recueils de vers: *Poesias* (1858); *Nuevas poesias* (1867). Il s'inspire des auteurs les plus variés, Herrera et Luis de Leon, Lamartine et V. Hugo, Zorrilla et Saavedra. Il a écrit aussi des contes dans la manière andalouse: *Una docena de cuentos* (1878); *Nuevos cuentos* (1881).

CAMPIMÈTRE kamp-i — du lat. *campus*, champ, et du gr. *mètron*, mesure) n. m. Instrument servant à déterminer l'étendue du champ visuel. Il est composé d'un arc de cercle mobile autour de son centre.)

CAMPINE (COQ ET POULE DE LA). — On donne le nom de *race de la Campine* à des gallinacés originaires du pays de ce nom. Il existe deux variétés dans cette race: une variété argentée, le coq à la tête et le canal blancs, le dos et les jambes d'un blanc pur, les faucilles noires, bor-



Coq et poule de la Campine.

dées de blanc; la poule à la tête et le émail blancs, tout le reste de son plumage blanc rayé de noir et une variété dorée (le blanc est alors remplacé par le jaune brun). Les caractères de cette jolie race sont les suivants: bec court, oeil grand, crête frisée, pattes fines d'un gris bleuâtre. Très rustique, cette race est recherchée pour la fécondité de la poule, dont la ponte est tellement abondante qu'elle lui a fait donner le nom de « pond tous les jours ».

CAMPLONG, comm. de l'Hérault, arr. et à 9 kilom. de Béziers, sur la Mare, affluent de l'Orbe; 600 hab. Bous vignobles. Tuilerie, verrerie; aux environs, gisements de fer et de houille activement exploités.

CAMPO, bourg d'Espagne (Estrémadure (prov. de Cacerès), près d'un petit sous-affluent du Tage; 3.000 hab. Toiles, vignobles. — Bourg de la province de Pontevedra, sur un petit tributaire de la ria de Pontevedra par le Lerez; 4.000 hab. Gisements de fer, de cuivre, vignobles, tuileries.

CAMPOALEGRE, ville de Colombie (Etat de Tolima), sur le rio Delicias, affluent du Magdalena; 4.000 hab. Plantations de café, canne à sucre; lavages d'or.

* **CAMPOAMOR** (don Ramon DE), poète, philosophe et homme politique espagnol, né à Navia (Asturies) en 1817. — Il est mort à Madrid en 1901.

CAMPOGALLIANO, bourg d'Italie (Emilie (prov. de Modène), sur la Secchia, affluent du Pô; 4.000 hab. Sériciculture, fabrication de chapeaux de paille.

CAMPOLIGURE, bourg d'Italie (Ligurie (prov. de Gènes), 3.000 hab. Fabrication de toiles, vignobles.

CAMPOSANTO, ville de la République Argentine, chef-lieu de département, sur un petit affluent du Bermejo; 8.000 hab. Plantations de caféiers, cacaoyers, canne à sucre; distilleries.

CAMPOS SALLES Manoel Ferraz DE), homme d'Etat brésilien, né à Campinas (Etat de Sao-Paulo) en 1846. Après avoir fait des études de droit, il devint, sous l'empire, député républicain à l'Assemblée provinciale de Sao-Paulo, puis à la Chambre nationale, où il fut un des plus ardents champions de l'abolition de l'esclavage et prêcha d'exemple en émancipant les esclaves de ses propriétés. Il prit une part active à la proclamation de la République et fut, en 1889, ministre de la justice dans le gouvernement provisoire. Il fut bientôt nommé sénateur, puis gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo. Elu président de la République, le 17 mars 1898, pour prendre le 15 novembre suivant la place de Prudente de Moraes, il fit un voyage en Europe avant de prendre possession de cette magistrature et séjourna surtout en France. Ses fonctions de président de la République prirent fin en novembre 1905.

CAMPS, comm. du département du Var, arrond. et à 5 kilom. de Brignoles, sur un petit sous-affluent de l'Argens; 800 hab. Oliviers.

CAMPTODACTYLIE kamp-to, ti — du gr. *kamptos*, recourbé, et *daktulos*, doigt) n. f. Flexion permanente d'un ou de plusieurs doigts de la main.

— *Etycol.* La *camptodactylie* est une malformation qui s'observe surtout chez les arthritiques; elle porte généralement sur l'articulation de la première phalange avec la deuxième. Presque toujours l'auriculaire seul est atteint.

CAMPYLOCENTRE kam, santr' a. f. Genre d'orchidées, comprenant une quinzaine d'espèces originaires de l'Amérique du Sud et de l'Inde. (Quelques espèces sont parfois cultivées dans les serres des régions tempérées.)

CAMPYLOGRAPHIE kam, santr' — du gr. *kampulos*, recourbé, et *graphein*, écrire) n. m. Appareil imaginé par Decheverens pour dessiner les courbes.

— *Etycol.* Le *campylographe* se compose de deux bielles rectangulaires, actionnées chacune par deux roues cou-

plées. Dans chaque couple, rayon et vitesse de rotation sont identiques. D'un couple à l'autre, rayon et vitesse peuvent différer. A l'intersection des deux bielles, se trouve un crayon qui trace des courbes sur le papier fixé à un plateau. Si ce dernier est immobile, la résultante des deux mouvements oscillatoires est une figure de Lissajous courbe obtenue par la réflexion d'un rayon lumineux sur deux diapasons oscillants dans deux plans rectangulaires. La composition de trois mouvements s'effectue en réalisant la rotation du plateau qui porte le papier enregistreur, pendant que les bielles conservent leurs mouvements rectangulaires oscillatoires. Le style peut alors tracer des courbes extrêmement compliquées. Outre son intérêt comme instrument de laboratoire, le campylographe fournit des motifs de décoration artistique.

CAMRANH (DATE DE), baie de la côte française de l'Indo-Chine, en Annam (prov. de Khanh-Hoa). Fermée à son entrée par un certain nombre de petits îlots rocheux, elle s'enfonce profondément dans les terres, dominée par un petit massif montagneux de 1.300 à 1.100 mètres d'altitude. Profonde et parfaitement abritée, elle servit de mouillage à la flotte de l'amiral russe Rojstvenski, en route pour le Japon (1905), et ce stationnement prolongé motiva les plaintes, d'ailleurs injustifiées, du gouvernement japonais.

* **CANADA.** — *Littérature.* L'élément canadien-français (un million et demi) qui domine dans la province de Québec et qui forme une minorité importante dans toutes les autres parties du Canada, à l'exception de la Colombie française, a conservé sa langue, qu'il parle avec une fidélité archaïque, où se retrouvent nombre de tournures et de locutions tombées en désuétude depuis l'époque classique de notre littérature. Malheureusement, il s'y est forcément produit une infiltration d'anglicismes qui en trouble la pureté. Québec, Montréal, Ottawa, beaucoup de petites villes et de bourgades ont des revues et des journaux imprimés en français, qui soutiennent vaillamment les traditions et les principes de leur ancêtre: *le Canadien*. La part faite à la poésie, aux chroniques, aux nouvelles et romans y est souvent considérable, et ce sont en grande partie des auteurs du cru qui la remplissent. Parmi les écrivains canadiens qui ont une œuvre et dont le nom mérite d'être connu en dehors de leur pays natal et plus spécialement dans la mère patrie, il faut citer les historiens F.-X. Garneau, abbé Ferland, abbé Taillon, abbé Laverdière, abbé Casgrain, abbé Victor-A. Huard, Paul Bruchési, archevêque de Montréal; Taché, Turcotte, A.-N. Montpetit, Napoléon Legendre; parmi les romanciers: Bourrasa, Chauveau, Faucher de Saint-Maurice, Gerin-Lajoie; parmi les poètes: Marchand, qui fut premier ministre de la province de Québec et dont la fille, M^{lle} J.-M. Dandrand, inaugura au Canada les palmiers d'officier d'Académie (1898); Launay, Wilfrid Larose, Jules Charbonneau, E.-Z. Massicote, Albert Ferland, Alfred Gauveau, Régny Tremblay, B. Sulte, le Dr Nérée Beauchemin, le sonnettiste Arthur de Boissière, et les dominants tous par le talent et par la force de l'inspiration, Octave Crémazie et Charles Fréchet, le « poète national » qui fut couronné par l'Académie française. Cette distinction a été aussi accordée à un poète d'Ottawa, W. Chapman, que la « Revue des poètes » a fait connaître au public français.

— *Bibliogr.*: *Histoire de la littérature canadienne*, d'Edmond Lareau (Montréal, 1874); *Etudes de littérature canadienne française*, Charles ab der Halden (Paris, 1904).

— *Evolution politique.* Bien que colonie anglaise, le Canada a des liens de moins en moins étroits avec la métropole et paraît évoluer rapidement vers l'indépendance. Les cabinets conservateurs issus de la Chambre nommée en 1891 n'avaient pas réussi à accroître sa prospérité. En 1896, les libéraux arrivèrent au pouvoir et le ministre présidé par sir Wilfrid Laurier, avec Tarte aux travaux publics, fit beaucoup pour le développement économique du pays. Le renouvellement du Parlement fédéral, en 1904, fut un succès complet pour le parti libéral. Sir Wilfrid Laurier, dont la majorité avait augmenté aux élections de 1900, vit cette majorité s'accroître encore au scrutin du 3 novembre 1906. Le succès du parti au pouvoir est dû, en grande partie, au prestige qu'exerce ce ministre, et au remarquable essor pris par le commerce canadien. La découverte des mines d'or du Klondyke a attiré vers le Canada de nombreux immigrants. La population de 4.833.239 hab. en 1891, s'est élevée à 5.371.315 en 1901. Une commission mixte d'arbitrage, constituée en vertu d'une convention signée à Washington le 21 janvier 1903, a prononcé, le 20 octobre 1903, sur la question de délimitation de la région litigieuse entre les Etats-Unis et le Canada, dans le territoire d'Alaska, une sentence, très avantageuse pour les Etats-Unis, qui ferme au Canada l'accès de la mer sur tout le littoral de ce territoire.

CANALA ou **KANALA**, bourg de la Nouvelle-Calédonie, sur la côte nord-orientale de l'île, qui forme à cet endroit une baie profonde et bien abritée; 3.000 hab. Belles plantations; aux environs, gisements de nickel.

CANALEJAS Don Francisco DE Paula, critique espagnol, né vers 1830, mort à Madrid en 1883. Elève de l'Université centrale, il devint professeur de littérature à Valladolid, directeur de la « Revista Iberica », professeur à la faculté de philosophie et belles-lettres de Madrid, et membre de l'Académie espagnole. Il a publié: *D. Alphonse le Sage*, roman historique, écrit en collaboration avec Castelar (1856); *les Doctrines du docteur illuminé Ramon Lulle* (1870); *Doctrines religieuses du rationalisme contemporain* (1875); *Introduction à l'étude de la philosophie platonicienne* (1875); *De la poésie héroïque-populaire castillane* (1876); *la Poésie moderne* (1877); *les Poèmes chevaleresques et les livres de chevalerie* (1878).

CANALEJAS (José), homme politique espagnol, né au Ferrol en 1854. Il fut d'abord professeur auxiliaire à la faculté de philosophie et des lettres de Madrid et secrétaire général de la compagnie des chemins de fer de Madrid à Ciudad Real. Elu député pour la première fois en 1881, il fut réélu dans les législatures suivantes. Entre temps, il fut sous-secrétaire de la vice-présidence du conseil, ministre de Fomento en 1888, de la justice en 1890, des finances en 1894-1895. Dans ces différentes situations, où il s'efforça de réaliser des réformes utiles, il fit toujours preuve d'idées très libérales. C'est aussi un écrivain distingué, qui a notamment publié une *Histoire de la littérature espagnole*. Il a été élu président de la Chambre en 1906.

CANARI n. m. Cépape noir, cultivé dans le département de l'Ariège et donnant des fruits gros, sphériques, à chair assez ferme et sucrée.

CANCÉRINE ou **CANCERINA** n. f. Genre de crustacés copépodes, créé en 1901 pour une forme singulière découverte sur les côtes d'Angleterre. (L'espèce type du genre est la *cancerina confusa*.)



Cancérine gr. 10 fois.

CANCOILLOTE (ko-ill il mil.) n. f. T. rural. Nom qui, dans les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, on donne à un fromage spécial.

— ENCYCL. La cancoillote s'obtient en faisant cailler le lait, puis en laissant pourrir le caillé obtenu; ou le cuit alors. Cela fait, on le mélange avec du beurre, on sale et on ajoute un peu de farine, en ayant soin de malaxer le tout. On conserve la cancoillote dans des bois ou des pots; c'est un fromage pâteux, presque liquide.

CANDAMO (Manuel), président de la république du Pérou, né à Lima en 1842, mort à Yura, près d'Arcquipa, en 1901. Il avait fait son éducation à Paris, était devenu journaliste en son pays, puis diplomate et financier. Il prit part, comme simple soldat, à la guerre contre le Chili. Sénateur, président du Sénat, membre du conseil d'Etat, il devint, en 1903, président de la République. Dans sa longue carrière politique, il montra une intelligence remarquable, une grande droiture d'esprit et un dévouement sans bornes pour son pays.

CANDEZE (Ernest), médecin et naturaliste belge, né à Liège en 1827, mort à Glain (près Liège), en 1898. Il a dirigé l'asile des aliénés de Glain et s'est fait connaître par des travaux considérables d'entomologie, dont le principal est la *Monographie des chalcidés* (1856-1863, 4 vol., in-8°, 25 planches). Membre de l'Académie des sciences de Belgique (1858), secrétaire de la Société royale des sciences de Liège (1870), il a publié, en collaboration avec Chapuis: *Catalogue des larves de coléoptères* (1853); *Métamorphoses de quelques coléoptères* (1861), et quelques œuvres de fantaisie dans le *Magasin d'éducation et de récréation*, telles que: *les Aventures d'un grillon*; *Péripétie ou les Aventures surprenantes de cinq moineaux*; *la Gélepe ou Infortunes d'une population d'insectes*.

CANDIANO POPESCO (Alexandre), général roumain, né en 1841, mort à Bucarest en 1901. Il fut tour à tour avocat, conspirateur, député, poète et l'un des plus brillants officiers de son pays. Lors de la guerre turco-russe en 1877, à la tête d'un bataillon, il prit d'assaut la redoute de Grivitz et s'empara d'un drapeau russe. Aide de camp du roi Charles, il fut nommé général en 1894. On lui doit un recueil de poésies militaires, intitulé *Tava*.

CANDLE, lac du Canada (Saskatchewan), qui s'écoule par le Big Sturgeon, tributaire gauche de la Saskatchewan au Nord; 32.000 hectares.

CANDOLLEACÉES (do-lé) n. f. pl. Nom donné par divers auteurs à la famille des styliaciées. (N. co met, t. VII.) — Une CANDOLLEACÉE.

CANET, comm. des Pyrénées-Orientales, arrond. et à 10 kilom. de Perpignan, à quelque distance de la Méditerranée; 1.030 hab. Tramway électrique vers Perpignan, et prolongé d'autre part vers Canet-Plage, qui est une station balnéaire assez fréquentée; magnifique plage de sable. Aux environs, vignobles produisant des vins estimés: *Castel-Roussillon*, etc. Il subsiste des fortifications de l'ancienne ville (le *Cyneticum* des Romains), qui fut prise en 1641 par Condé.

CANET-DE-MAR, ville d'Espagne (Catalogne [prov. de Barcelone], sur la Méditerranée; 4.000 hab. Cabotage actif; pêcheries.

CANEVARO Felice Napoleone, comte, amiral et homme d'Etat italien, né à Lima (Pérou) en 1838, d'une famille originaire de Ligurie. Il entra à l'Ecole navale de Gênes à l'âge de quatorze ans et en sortit enseigne en 1855. Il prit part avec distinction aux campagnes de 1859, 1860, 1861 et 1866. Député de Gênes de 1872 à 1877, il fut élu de nouveau en 1887, année où il fut nommé contre-amiral. Il devint vice-amiral en 1893 et fut élu sénateur en 1896. Envoyé en 1897 à la tête de l'escadre italienne dans les eaux de Crète, il remplit les fonctions de président du conseil des amiraux de la flotte internationale. Rudini l'appela, en 1898, à remplacer Brin à la tête du ministère de la marine. Peu de temps après, il passa aux affaires étrangères dans le ministère Pelloux; il fut renversé avec le cabinet entier, en 1899.

CANFIELDITE (fl) n. f. Variété stannifère d'argyrodite.

CANGOURA n. f. Plante grimpante vénéneuse, de la famille des conaracées, originaire de San Salvador. On emploie ses graines pour empoisonner les animaux. Elles renferment une huile verdâtre, qui paralyse le système nerveux. A faible dose, la paralysie ne vient que progressivement, mais dure longtemps.)

CANIAC, comm. du dép. du Lot, arr. et à 13 kilom. de Gourdon, au milieu des causses; 720 hab. Intéressante église romane du XII^e siècle; truffes.

***CANIDÉS** n. m. pl. — ENCYCL. D'après les travaux les plus récents, la grande famille des *canidés* se subdivise en trois sous-familles. Les deux premières, dites des *amphicyoninés* et des *simoecyoninés*, ne comptent que des représentants fossiles dans les terrains tertiaires. Celle des *caninés* comprend, outre les genres éteints (*cyotherium*, *cyonictis*, *galecyon*, etc.), les chiens proprement dits (*canis*), dont font partie les loupes avec leurs sous-genres *thous* et *lupulus*. Au premier répondent les petits chiens sauvages américains, au second les chèvres et le coyote. Viennent ensuite les *nyctères* du nord de l'Asie, les *renards* (vulpes), les *fennekes*, *urocyons*, *cyons*, *icticyons*, *lycyons* et *otocyon*.

CANIVELLES (né) — étymol. incert. : serait le fém. de *caniveolus*, dér. de *canne*, au sens de *tuyau*; latin *canina*, canne, roseau. Il y aurait ainsi un rapport analogique avec le *canon* ou tube d'un fusil, avec la *flûte* et avec le *tibia*, qui est à la fois une flûte et l'os creux le plus grand

de la jambe) n. f. pl. Arg. pop. Le bas des jambes, les tibias : *Le vieux, refroidi, s'approcha du feu pour se chauffer un peu les CANIVELLES.*

CANIVET (Charles), écrivain français, né à Valognes (Manche) en 1839. Il débuta dans le journalisme à Caen. Il alla à Paris comme secrétaire d'Amédée Thierry, entra au journal le « Soleil » lors de sa fondation et y resta de 1873 à 1905. Il s'y occupa de critique littéraire, et y signa en même temps une chronique quotidienne du pseudonyme de JEAN DE NIVELLE. On a de lui des poésies : *Croquis et paysages*, sonnets (1878); *Le Loup de la côte* (1883); *Honneur-Patrie* (1896); des romans : *Jean Duquary* (1877); *Constance Guyard* (1880); *Pauvres Diables* (1882); *la Nièvre de l'organiste* (1885); *les Hautemoures* (1885); *L'Amant de Robecq* (1890); *la Ferme des Gohel* (1890); *Mademoiselle Maréchal*; *Lise Heurtevent* (1891); *Contes de la mer et des grèves* (1889); *Enfant de la mer*, *Fils de pêcheur* et *Contes du vieux pilote* (1893); enfin, une étude historique : *les Colonies perdues* (1884).

CANNELTON, ville des Etats-Unis. Etat d'Indiana, sur l'Ohio; 4.000 hab. Métallurgie du fer, fabrication de machines agricoles.

CANNIZZARO (Stanislao), chimiste italien, né à Palerme en 1826. Après avoir commencé ses études de médecine à l'université de sa ville natale (1841-1842), il devint préparateur de chimie à Pise. Mais, ayant pris part à l'insurrection sicilienne de 1848, il dut s'enfuir, passa alors en France et travailla à Paris. De retour dans la péninsule, il professa la physique et la chimie au collège d'Alexandrie, en Piémont (1854), qu'il quitta pour occuper successivement les chaires de chimie des universités de Gênes (1855), de Palerme (1861), de Rome (1871), et fut nommé sénateur du royaume d'Italie, la même année. Cannizzaro publia de nombreux mémoires de chimie, dispersés dans divers recueils. Les principaux roulent sur la dissociation, les formules de constitution des composés organiques, la philosophie chimique, l'alcool benzoïque, l'alcool amissique, les amides cyaniques, les acides isomériques, et ces remarquables travaux lui valurent d'être élu membre ou correspondant de presque toutes les académies et sociétés savantes de l'Europe. En 1894, il a été élu correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

***CANON** n. m. — ENCYCL. Artill. La rapidité du tir n'étant pas moins recherchée pour les canons que celle de leur déplacement, il était nécessaire, pour l'obtenir, sinon de supprimer, au moyen de freins divers, le recul des pièces, ou tout au moins de faire en sorte que ce recul fut accompli sans déranger le pointage. Le problème, facile à résoudre avec les pièces de siège, de marine, installées à un poste fixe, au moyen d'un dispositif convenable de l'affût, a reçu, pour le matériel de campagne, une solution également satisfaisante par l'adoption du canon de 75 millimètres, modèle 1897. La rapidité du tir a été obtenue : d'abord par un dispositif de la fermeture de la culasse analogue à celui dit « Nordenfeldt » ou « à vis excentrée ». C'est une modification du système de Bange; la vis est à filets continus, ce qui assure au bloc une très grande résistance pour une faible longueur; 2^e le bloc n'a pas besoin de sortir du canon pour que la culasse s'ouvre; il tourne autour de son axe, excentrique par rapport à celui de l'âme; et il suffit d'agir sur un levier, dans un sens ou dans l'autre, pour produire successivement les deux mouvements de rotation que comporte l'ouverture ou la fermeture de la culasse. La face du bloc, qui s'appuie au fond de l'âme, présente d'ailleurs une rampe hélicoïdale, qui assure la mise en place progressive du culot de la douille, tout à fait analogue à celle des cartouches de fusil, et qui contient comme elle à la fois la charge et le projectile. Cette cartouche à canon a pas moins de 0^m,75 de long. Son projectile, obus à mitraille ou à mélinite, pèse près de 7 kilogr. et est lancé avec une vitesse initiale de plus de 500 mètres. La pièce repose sur un *berceau* (v. ce mot), qui renferme le frein hydropneumatique (v. FREIN, t. IV), destiné à éteindre progressivement son mouvement de recul sans que celui-ci se communique à l'affût, dont la fixité est en outre assurée par une bêche de crosse et par des socs fixés aux sabots d'enrayage. Pour le tir, la hauteur correspondant à la distance est donnée au moyen d'un mécanisme disposé à droite de la pièce, et qui donne au berceau l'inclinaison voulue, tandis que le pointeur, assis sur un siège fixé à gauche de l'affût, et abrité par un bouclier, donne la direction, en même temps que, guidé par un niveau placé sous ses yeux, il exécute les petites corrections en hauteur qui peuvent être nécessaires.

La pièce peut arriver ainsi à tirer vingt-cinq coups par minute. On puise les munitions dans l'arrière-train du caisson. V. CAISSON.

Canon en fil d'acier. Le canon en fil d'acier a été pour la première fois construit en France, par les usines de Fives-Lille (Nord), vers 1878. Les Américains ont repris cette invention en modifiant un peu la construction française originale. Ce canon est, à poids égal, l'arme dont les résultats balistiques ont été les plus satisfaisants. Le canon est constitué par un tube mûce en acier, qui forme l'âme de la pièce, tube sur lequel on enroule des bandes d'acier, qui, à leur tour, sont entourées de fils d'acier roulés en spirale, fils extrêmement résistants, capables de supporter une pression au minimum de 128.000 livres anglaises par pouce carré (en 6t. 9 1 2). Une enveloppe extérieure en acier

CANARI = CANOT

est fixé par pression hydraulique, et une couronne termine la bouche de la pièce, dont l'âme est évacuée et aérée mécaniquement. Ce système de canon a l'avantage d'être



Coupe du canon en fil d'acier.

d'une fabrication facile pour nombre d'usines qui seraient incapables de fondre des pièces d'artillerie ordinaires.

CANNONBY, ville du Royaume-Uni (Angleterre) comté de Cumberland, sur la baie d'Altonby; 3.500 hab. Port de pêche, fabrication de toiles à voile, cordages.

***CANOT** n. m. *Canot automobile*. Nom donné aux embarcations à moteur. Ce terme appliqué à ces embarcations, en effet, toute embarcation qui n'est ni un voilier, ni un canot à voile, est un canot à moteur. Le mot est préférable de désigner les canots munis d'un moteur, sous le nom de *bateaux* ou *canots à moteur*, voire de *canot-boat*. On a proposé aussi *autocanot*, mais le terme *canot automobile* est aujourd'hui consacré.

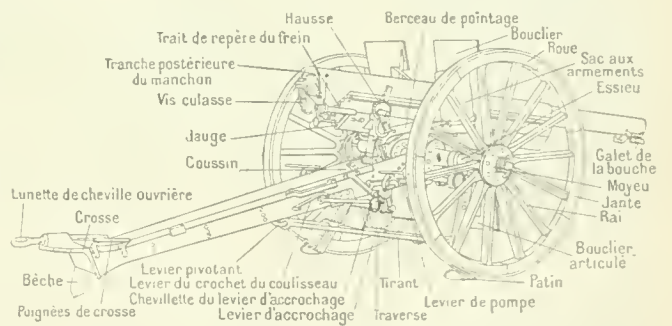
— ENCYCL. Le *canot automobile* était primitivement le



Manœuvre du canon de 75 millimètres : 1. Chargement; 2. Recul de la pièce.

canot de rivière, de petite dimension, auquel on avait adapté un moteur à explosion d'automobile pour réaliser la propulsion avec une machinerie moins encombrante qu'avec la vapeur. Il fut créé en France par des constructeurs de voitures et moteurs.

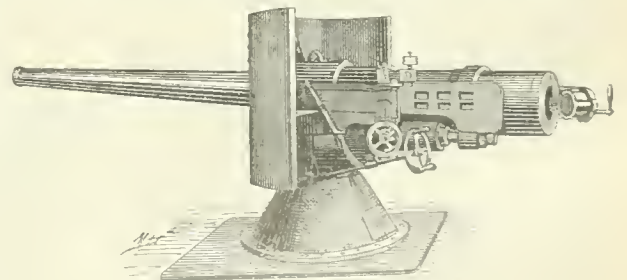
Cependant quelques constructeurs navals établirent des moteurs plus robustes que le moteur de voiture, et



Canon de campagne de 75 millimètres, à tir rapide.

construisirent des bateaux plus grands actionnés par des moteurs à explosion et cependant aussi marins que des bateaux à vapeur, avec un encombrement et un coût bien moindres et capables d'entreprendre des traversées importantes.

C'est ainsi qu'au Danemark et en Norvège, de nombreuses barques de pêche possèdent un moteur à explosion, généralement au pétrole lampant, qui leur permet



Canot en fil d'acier.

d'être, lors de leur zone de pêche, en les mettant à l'abri des rafales et des vents contraires. Dans ces bateaux, le moteur n'est qu'un auxiliaire, utilise seulement quand la voile ne peut servir.

Le type de moteur employé en construction navale est le type créé pour la voiture automobile, c'est-à-dire un moteur polycylindrique de préférence, tournant à des vitesses comprises entre 350 et 1.000 tours à la minute, avec carburateur à essence ou à pétrole lampant, allumage électrique par accumulateur ou par magnéto.

Pour les canots de petite dimension, tel que celui-ci,

représente notre figure 1, on prend un moteur tout à fait type voiture, en le choisissant seulement parmi les plus robustes, car la fatigue est plus grande sur l'eau, où le moteur travaille constamment à pleine puissance, que sur route, où il se repose pendant les descentes et même quelque peu en palier.

On fait reposer le moteur sur deux longues poutres, appelées *cardans*, qui reposent sur deux points sur un plus robuste, car la fatigue est plus grande sur l'eau, où le moteur travaille constamment à pleine puissance, que sur route, où il se repose pendant les descentes et même quelque peu en palier.

On a parfois employé pour le changement du sens de marche du bateau une hélice réversible, mais généralement on emploie un appareil spécial, dit changement de marche. Cet appareil est le plus souvent basé sur l'emploi d'un différentiel. V. ce mot. En voici alors le principe (fig. 2) : L'arbre du moteur se termine par un engrenage et l'arbre de l'hélice par un autre identique, ces deux engrenages

Sylvi 1893 ; etc., dans lesquels elle dénonce violemment les injustices sociales. Une partie de ses œuvres, toutes écrites en langue finnoise, ont été traduites en suédois et en japonais.

CANTIANO, ville d'Italie (Marches) (prov. de Pesaro et Urbino), sur un petit sous-affluent du Tibre ; 4.000 hab. Sériciculture, fabrication de chapeaux de paille, toiles ; fortifications anciennes. Dans l'église, tableaux remarquables signés du Pérugin.

CANTILEVER ou **CANTILEVERS** n. m. et adj. Nom donné par les Américains d'abord, les Anglais ensuite, à

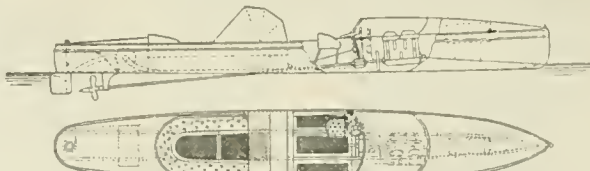


Fig. 1. Canot automobile.

un type de pont métallique en poutres rivées ou articulées, qui est dénommé plus spécialement : *pont à poutres à consoles*. Plusieurs types analogues existent en Amérique, parmi lesquels : le pont du Niagara, ceux du Mohawk, du Kentucky, etc. Le spécimen le plus remarquable est le pont du Forth, en Angleterre. (V. ROUÏ, t. VI.)

Dans ces ponts, les piles en tours métalliques, établies à l'extrémité d'une travée, sont munies de consoles supportant une petite travée transversale, qui réunit les deux piles. Ce dispositif permet le passage au-dessus d'un bras de mer, d'un cours d'eau, sans qu'il soit nécessaire d'installer au préalable des échafaudages pour construire le pont, les deux bras métalliques dont l'ensemble doit constituer une travée pouvant s'avancer l'un vers l'autre, à la hauteur voulue, jusqu'à ce qu'ils deviennent jointifs par leurs extrémités, que l'on assemble en les articulant au rivant.

CANTILLANA, ville d'Espagne (Andalousie) (prov. de Séville), sur le Guadalquivir ; 6.500 hab. Vignobles.

CANTIN, comm. du dép. du Nord, arrond. et à 8 kilom. de Douai, près d'un petit sous-affluent de l'Escaut par la Lys ; 900 hab. Blanchisserie de toiles ; dentelles ; métallurgie du fer ; aux environs, mine de houille.

CANTOR (Moritz), mathématicien allemand, né en 1829 à Mannheim. Professeur de mathématiques à Heidelberg, il a publié des travaux se rapportant presque tous à

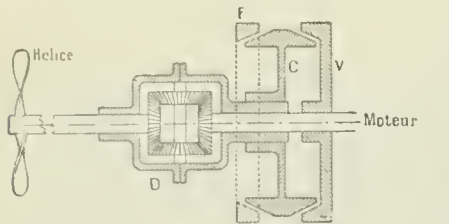


Fig. 2.

étant reliés par des satellites portés par la boîte D du différentiel. Cette boîte porte un prolongement concentrique à l'arbre, sur lequel glisse un double cône d'embrayage C. Pousse à droite, il s'embraye dans V, qui peut être le volant du moteur.

Le différentiel est alors bloqué et l'hélice tourne dans le sens du moteur. En poussant le cône vers la gauche, l'on amène dans un cône fixe F, qui l'empêche de tourner. Alors le différentiel joue et actionne l'hélice en sens inverse du moteur ; c'est la marche arrière. Le cône fixe F est souvent remplacé par une bande de frein. Dans la position intermédiaire de C, on rend le différentiel fou et il tourne sans entraîner l'hélice.

Le plus souvent on articule l'arbre de l'hélice par deux cardans, v. ce mot, disposition qui évite les effets nuisibles que pourrait avoir une légère flexion de la coque sur l'arbre. Cet arbre est parfois très long, puisque la pratique est de reporter le moteur sur l'avant pour charger celle-ci dans les petits bateaux légers et à grande vitesse. On évite ainsi que la réaction de l'eau sur les formes avant de la coque ne fasse trop complètement sortir l'avant et enfoncer l'arrière.

En plaçant au même point la barre du gouvernail et les leviers de manœuvre du moteur et du changement de marche, on permet à un seul homme de conduire même un grand bateau.

Quand on place un moteur auxiliaire dans une barque à voiles, un très faible moteur suffit ordinairement. On le place alors à l'arrière, près du gouvernail, comme dans le bateau de notre figure 3.

On remarquera la manivelle de mise en route sur le pont avec chaîne de commande, le levier de changement de marche et l'arbre à cardans. L'hélice est alors à deux ailes pour ne pas gêner la marche à la voile.

Enfin dans notre figure 4 nous donnons un bateau à moteur construit en Amérique, à New-York, pour le service des douanes de Costa-Rica. Ce bateau, de 48 tonneaux et de 22,80 m. long, possède deux moteurs Wolvenge de 36 chevaux chacun, à trois cylindres et deux hélices. Un petit moteur de 3 chevaux l'é actionne une dynamo à éclairage. Ce bateau a accompli un voyage de 1.827 kilomètres, de New-York à Port-Simon (Costa-Rica), en hiver, faisant d'une seule escale 2.357 kilomètres par six jours et demi, prouvant ainsi qu'un bateau mû par moteur à explosion à essence pouvait présenter autant de sécurité qu'un bateau à vapeur.

CANTACUZINO ou **CANTACUZENE** Georges, administrateur roumain, né à Ploesti en 1845, mort à Bucarest en 1898. Secrétaire général du ministère des finances (1877), puis directeur général de la régie des monopoles de l'Etat (1879), directeur général du chemin de fer roumain (1883-1888) et élu député, il fit partie, comme ministre des finances, du cabinet libéral présidé par Dèmeitre Stourdza (1895).

CANTH Minna Wilhelmina JOHNSON, dame, femme d'origines finlandaise, née à Tammerfors en 1841. Elle collabora avec son mari, professeur de lycée, à divers journaux, publia un volume de nouvelles (1878), puis, demeurée veuve (1879) avec sept enfants, prit la tête d'une maison de commerce, qu'elle dirigea sans cesser de s'occuper de littérature. Sa rude expérience de la vie se reflète en ses œuvres, d'un sombre réalisme, nouvelles où elle peint les souffrances des humbles : *Images de la vie du foyer finlandais* (1886) ; *Nouvelles* (1892), et surtout drames : *Salakavi* (1887), *La Famille du pasteur* (1891) ;

l'historiographie scientifique. Ses trois volumes de *Cours sur l'histoire des mathématiques* (1894-1901) font autorité en la matière. Dans ce remarquable ouvrage se trouvent exposées en détail la vie et l'œuvre des mathématiciens depuis l'origine de la civilisation jusqu'en 1758. Il est

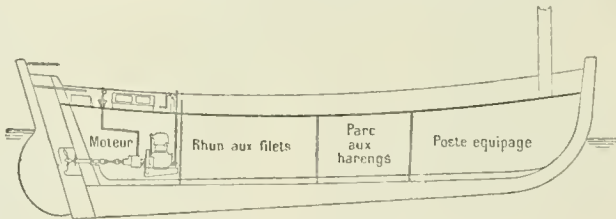


Fig. 3. Barque de pêche avec moteur auxiliaire.



Fig. 4. Embarkation des douanes de Costa-Rica.

devenu membre ou correspondant de nombreuses académies et sociétés savantes.

CANTOR Georg, mathématicien russe, né à Saint-Petersbourg en 1815. Professeur à l'université de Halle, il a composé de nombreux mémoires, mais il est surtout connu par sa *Theorie des ensembles*. Il a démontré, en particulier, qu'il existe deux espèces d'ensembles infinis : 1° les ensembles *énomérables*, dont les quantités peuvent être dénombrées ou énumérées de façon que dans le système en rang déterminé soit assigné à chaque quantité un élément, et 2° les ensembles *non énumérables*, où ce fait n'est plus possible.

CANTUFFE n. m. Genre de légumineuses césalpiniées. — *Exsect.*, Les *cantuffes* ou *pterobolium* sont des petits arbrisseaux grimpants, à feuilles composées imparipinnées, à petites fleurs jaunes ; les espèces, peu nombreuses, se rencontrent en Abyssinie, en Chine, en quelques points de l'Asie méridionale et en Australie.

CANZO, ville d'Italie (Lombardie) (prov. de Venise), sur un petit affluent de l'Adda ; 3.000 hab. Sériciculture.

CAORLE, ville d'Italie (prov. de Venise), au milieu des lagunes de l'Adriatique ; 3.500 hab. Pêcheries.

* **CAOUTCHOUC** n. m. — *Exsect.* A la suite des explorations de Huber et Ule au Brésil, Chevalier en Afrique tropicale et centrale, Spire en Indo-Chine, Seillechter en Océanie, de grands progrès ont été réalisés dans la

connaissance des plantes tropicales fournissant du caoutchouc. On connaît actuellement plus de cent trente espèces botaniques, d'où l'on peut extraire la précieuse substance. Les plantes à caoutchouc sont nombreuses dans les familles des euphorbiacées, moracées, ascépladiacées, apocynacées, la première et la dernière étant particulièrement riches.

Le caoutchouc de Para, de la région des Amazones et de l'Orénoque, est fourni non seulement par *Hevea Brasiliensis*, mais encore par quelques autres espèces du même genre récemment découvertes.

Le caoutchouc de Ceyra provient du *manihot Glazovii* nommé *manihot* au Brésil. Le caoutchouc du Centre-Amérique et de divers saïum. Les caoutchoucs de l'Inde sont tirés du *ficus elastica* et, depuis peu, des cultures d'*hevea* ; les caoutchoucs du Laos et du Tonkin proviennent des lianes : *parameria glandulifera*, *cedysanthera Tourneri*, *hydnabaria Reynaudi* jumelle ; les caoutchoucs de Java et Bornéo de divers *ficus* et des *willughbeia* ; ceux de la Nouvelle-Calédonie d'un *ficus* et d'un *olstonia* ; le caoutchouc de Madagascar provient d'euphorbes cactiformes (*euphorbia latisy*, *euphorbia Parakou* jumelle) et de lianes (*landolphia Madagascariensis*, *landolphia Perrieri*, *Mascarenhasia elastica*, etc.).

Le caoutchouc d'Afrique est fourni par des lianes de la famille des apocynacées (*landolphia*, *blitandra*, *carpodinus*) et par un grand arbre découvert récemment, qui vit dans les profondeurs de la grande forêt vierge, depuis le cœur du Congo jusqu'à la Côte d'Ivoire. C'est l'arbre des indigènes, que les botanistes ont nommé *fontania elastica*. Citons, parmi les lianes, le *landolphia ouariensis* ou *vahé*, très répandu sur tout le contour du golfe de Guinée, et le *landolphia Duvrei*, dont le rendement annuel peut aller jusqu'à 500 grammes d'excellent produit par an, pour une seule liane à partir de la dixième année, et qui fournit une partie du caoutchouc de l'Ouganda et des montagnes du Cameroun. Le *landolphia Tollovi*, et quelques autres *landolphiées* rencontrées au centre de l'Afrique, fournissent par le traitement de leurs rhizomes et de leurs racines ce que l'on a nommé le *caoutchouc des herbes* ou *caoutchouc des racines*.

Un autre caoutchouc intéressant est celui qui est fourni par le fruit de certaines *loranthacées*, et spécialement le *struthanthus syringifolius*, plantes parasites vivant sur les arbres à la façon du gui. On les exploite dans l'Amérique du Sud. Citons aussi le caoutchouc de *Guayule* (*parthenium argenteum*), petit arbuste de la famille des composées, vivant dans les steppes bruyantes des hauts plateaux mexicains, et qui vient d'attirer l'attention. Le caoutchouc n'y serait pas contenu dans des laticifères, mais dans le suc cellulaire du bois et surtout dans l'écorce.

Toutes ces plantes à caoutchouc sont propres aux pays tropicaux. On a signalé en 1901 et 1902 la présence, dans les laticifères du fusain du Japon, d'une substance élastique présentant les réactions microchimiques du caoutchouc. Quant au *ficus* cultivé dans nos appartements, il diffère un peu du véritable *ficus elastica* et ne donne pas de caoutchouc, malgré le nom vulgaire qu'il porte.

Par contre, le véritable *ficus elastica* planté comme arbres d'avenues dans la région méditerranéenne, à Palerme et au Caire, a donné de bon caoutchouc.

— *Le latex et la coagulation du caoutchouc*. Le mode de formation du caoutchouc dans les laticifères des plantes est encore fort obscur. On tend de plus en plus à admettre qu'il provient d'hydrates de carbone qui existent constamment dans les laticifères et se sont transformés sous l'action des rayons solaires. Quelques-uns y voient surtout une sécrétion qui sert à panser les blessures des parties âgées de la plante.

Sur le phénomène de la coagulation, les savants ne sont pas plus d'accord. D'aucuns n'admettent pas ce terme : la coagulation s'applique aux albumines dissous ; le caoutchouc, qui n'est jamais dissous dans le sérum mais y demeure en globules plus ou moins fins émulsionnés, doit être considéré comme *coalescent*. L'accolement des globules aurait lieu par suite de la variation de leur tension superficielle due à la dissolution des résines ; les globules deviendraient plus collants.

Les méthodes employées pour coaguler les latex caoutchoutifères sont innombrables. Il faut d'abord citer le séchage sur les écorces d'arbres, sur la terre nue ou recouverte, ou même sur le corps humain. Au Brésil, on a surtout recours à la chaleur sèche et à l'enfumage.

Beaucoup d'agents chimiques sont d'excellents coagulants : l'alcool, l'acétone, les acides, un grand nombre de sels. On en fait rarement usage dans la pratique. Cependant, en Casamance et en Guinée française, les indigènes se servent de l'eau salée.

La plupart des peuplades africaines donnent la préférence à l'emploi des sels végétaux : jus de citron, infusions de tamarin, de fruits de baobab, etc., decoctions de *bauhinia reticulata*, d'oseille de Guinée, de *costus*. Le liquide exprimé est versé encore chaud dans le latex. La coagulation se produit immédiatement. Le caoutchouc ainsi obtenu est de très belle qualité et presque inaltérable. Il y a donc intérêt à vulgariser cette méthode très simple, préconisée dès 1899 par les membres de la mission du général de Trentinian envoyée par le gouvernement au Soudan français pour étudier les meilleurs procédés d'exploitation et de préparation du caoutchouc, la plus grande source de richesse des colonies françaises.

Culture des plantes à caoutchouc. Jusqu'à ces derniers temps tout le caoutchouc provenait de l'exploitation des arbres ou des haies vivant à l'état sauvage dans les forêts et les savanes. En présence de la grande valeur atteinte par ce produit, on s'est préoccupé de multiplier ces plantes par la culture. Des essais de plantation des espèces suivantes : *hevea Brasiliensis*, *castilloa elastica*, *ficus elastica manihot Glazovii* ; diverses espèces de *landolphia*, etc., ont été tentés dans presque tous les pays tropicaux du monde. Les essais de culture n'ont pas toujours été très encourageants : on le rendement a été trop faible. *manihot Glazovii*, ou la croissance a été trop lente (*landolphia*). Il semble aujourd'hui que l'Européen ne doit chercher à cultiver que les espèces à fort rendement ayant déjà fait leurs preuves et surtout l'*hevea* et le *ficus elastica*.

Aucune culture tropicale n'est susceptible de donner de plus gros bénéfices que l'*hevea*. Celui-ci vit de préférence dans les pays chauds et humides, encore couverts de forêts et aussi près que possible de l'équateur. Il a une



CAOUTCHOUC : 1. *Castilleja elastica* : a, inflorescence mâle; b, fruit composé. — 2. *Hevea Brasiliensis* : a, rameau fleuri; b, fleur; c, graine. — 3. Recette du latex de Hevea. — 4. *Manihot Glaz.* var. a, rameau; b, fleurs mâles; c, fleurs femelles; d, fruit. — 5. Culture du manihot à Fort-Sibut Congo. — 6. *Funtania elastica* : a, fleur; b, fruit; c, graine. — 7. *Strutanthos syringifolius* : a, rameau fleuri; b, fleur. — 8. *Passiflora ligularis*. — 9. *Manicornia speciosa* : a, fleur; b, fruits. — 10. *Euphorbia Intey* : a, rameau. — 11. *Landolphia Heudelotii* : a, fleur; b, coupe de la fleur; c, coupe du fruit. — 12. Recette du latex de Landolphia. — 13. *Landolphia Tollonii* : a, fleur; b, fruit; c, feuille. — 14. *Ficus elastica* : 1, fleur mâle; 2, fleur femelle; 3, coupe longitudinale d'un fruit.

prédilection spéciale pour les terrains bas, riches en humus et soumis à des inondations périodiques.

Pour réagir contre la destruction des lianes africaines, destruction résultant non seulement de l'exploitation des indigènes, mais aussi des dévastations occasionnées par les feux de brousse, presque tous les gouvernements coloniaux ont pris des mesures diverses, en vue de protéger les forêts à caoutchouc; enfin le gouvernement général de l'Afrique occidentale française a cherché à amener les indigènes à constituer dans chaque village des sortes de plantations communales de lianes.

Usages. Les usages du caoutchouc deviennent innombrables. Les principaux sont : les chaussures et vêtements imperméables, les appareils de chirurgie, les ballons et jouets, les courroies de transmission, les joints à eau et à vapeur, les tapis, clapets, bâches scaphaodres, la feuille anglaise (plus de 2.000 objets divers : blagues à tabac, pochettes, bretelles, etc.), les garnitures de fer à cheval, les tuyaux d'arrosage, de pompes à incendie, les articles destinés à l'industrie électrique, enfin, depuis le grand développement pris par l'industrie cycliste et automobile, la fabrication des bandages élastiques pour roues et pneumatiques. Dans l'industrie automobile on utilise les sortes de caoutchouc de première qualité, mais dans beaucoup d'autres branches on emploie des sortes très inférieures et, notamment, le caoutchouc artificiel ou factice, fabriqué en traitant l'huile de lin, enfin le caoutchouc régénéré, obtenu en faisant subir diverses manipulations aux objets de caoutchouc hors d'usage et aux déchets de toutes sortes.

Production mondiale. En 1900, elle a été de 50.000 tonnes et est passée en 1903-1904 à 61.759 tonnes.

Cette production annuelle est estimée à plus de 500 millions de francs. Elle a plus que décuplé depuis cinquante ans. Dans cette production, l'Amérique tient le premier rang, puis viennent l'Afrique, l'Asie et l'Océanie. Le Brésil reste toujours le premier pays producteur du monde; en 1904, il a exporté 30.400 tonnes, dont plus de 21.000 fournies par l'arbre nommé hevea.

En Afrique, le Congo indépendant tient la tête des pays producteurs avec une exportation de 5.350 tonnes en 1902. Les colonies françaises produisent annuellement au total environ 6.000 tonnes. La Guinée française vient au premier rang; puis la Côte d'Ivoire, le Congo français, Madagascar, enfin l'Indo-Chine française et la Nouvelle-Calédonie.

CAPACITAIRE n. m. — Celui qui est pourvu du certificat de capacité en droit.

*CAPACITÉ n. f. — Physiol. Capacité vitale ou respiratoire. La plus grande quantité d'air que l'homme peut aspirer et expirer par une inspiration et une expiration aussi énergiques que possible.

— ENCYCL. Physiologiquement, la capacité vitale comprend : la valeur des respirations normales (1,2 litre environ), l'air de réserve respiratoire et l'air complémentaire (v. RESPIRATION), soit, au total, de 3 litres et demi à 4 litres. Naturellement, la valeur de cette capacité dépend de l'âge, de la taille, du sexe. Les exercices d'entraînement et la gymnastique respiratoire l'augmentent; la claustration, les affections pleuro-pulmonaires la diminuent. Plus elle est grande, plus l'individu paraît offrir de résistance à l'assoiffement, à la fatigue de course, à la tuberculose. On doit donc s'efforcer de la développer de bonne heure chez les jeunes gens.

La capacité vitale se mesure à l'aide du spiromètre.

CAPANNOLI, ville d'Italie (prov. de Pise), près de l'Era, affluent de l'Arno; 3.500 hab. Sericiculture; fabrication de toiles; bois vignobles.

CAP-BRETON, comté du Canada (Nouvelle-Ecosse), sur le rivage est de l'île de Cap-Breton; 2.472 kilom. carr. 49.000 hab. en 1901, contre 34.000 en 1891, accroissement qui tient à la richesse des mines de houille de Sydney, très activement exploitées. Dans ces mêmes dix ans Sydney a passé de 2.500 âmes à 11.000.

CAPELLAN *pell'* n. m. Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, de la famille des capsidés, créé pour des formes propres à l'Amérique tropicale. Le *capellanus parvus* du Guatemala est le type de ces punaises voisines des phytoctores, allongées, de taille médiocre, à cuisses postérieures épaisses, à corselet court, etc.

*CAPELLARO (Charles-Romain), sculpteur français, né à Paris en 1826. — Il est mort à Paris en 1899.

CAPELLARO Paul-Gabriel, sculpteur français, né à Paris en 1862. Il reçut les leçons de Dumont, Thomas et Bonnat. Il remporta le prix de Rome en 1886 sur *Tobie tirant un poisson de l'eau*. Il exposa au Salon de 1888 : *Amour et Psyché*, bas-relief plâtre, qui lui valut



Capellan gr. 5 fois.

une première récompense. Plus personnel est le *D. luge*, groupe marbre.

CAPIES Bernard, romancier anglais, né à Brixton Hall, près de Londres, en 1851. Il écrivit d'abord sous le pseudonyme de Bravis CASE. La première œuvre qu'il signa de son nom est intitulée *The Mid. of Silence* 1896. Depuis, il a écrit avec un succès croissant : *The Lake of Woe* 1898; *The Adventures of the Count de La Muette* 1898; *At a Winter's Fire; the Mysterious Sign; One Lady of Darkness* 1899; *From Door to Door; The Brotherhood* 1900; *Love like a Gypsy* 1901; *Plots; a Castle in Spain; the Secret in the Hall* 1903; *The Extraordinary Confessions of Diana Please; et a Jay of It* 1905. Les dernières productions affirment de plus en plus une entente de la composition, une puissance de créer des personnages distincts et vivants, et un talent d'écrivain qui le met en premier rang des romanciers anglais de son temps.

*CAPITAINE n. m. — Sport. Chef d'une équipe de joueurs, un football.

Capitaine Blomet (Le), roman en trois actes, d'Emile Bergerat, théâtre Antoine, 3 déc. 1911. — Le vicomte Adrien de Mananc, alors qu'il était lieutenant en Algérie, fut l'ami, lui vingt-huitième, de la délicieuse Flavie, femme du capitaine Blomet. Depuis, il a quitté le service, a épousé la charmante Micheline, et Flavie a tropé. Peu après la mort de cette dernière, de nombreuses lettres, découvertes par un secrétaire, approuvaient un capitaine ses multiples infortunes. Il émissionnait. Levant de première force au pistolet, et commençait une tournée chez les anciens amants de la défunte. A ceux qui lui trouvaient d'une jolie femme, il donne des échantillons de son adresse, puis leur laisse le choix entre un duel... et la peine au talon. Chez les Madgane, Micheline imagine de feindre qu'elle veut donner au terre et capitaine le plaisir de cette dernière vingt ans. Il se laisse prendre au piège. La jeune femme le martyrise pendant quinze jours, le privant de fumer, de boire, etc., puis, ce temps écoulé, l'ex-officier s'aperçoit qu'il a été roulé dans la farine. Mais comme il est bien loin d'être une brute, il pardonne paternellement, et Micheline lui saute au cou. Cette fantaisie spirituelle est d'un charme léger.

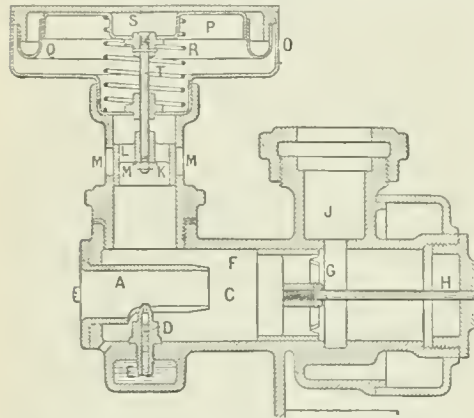
*CAPITAL n. m. — Assurance a capital différé. Mode d'assurance en cas de vie consistant en une convention par laquelle l'assuré s'engage moyennant le versement par l'assuré d'une prime constante ou une somme fixe ou c.

fermée par un chapeau ou champagne L, dont la tête porte des rainures qui permettront à l'essence de jaillir sur vant les décharges. Le gicleur est au centre d'une chambre cylindrique de mélange, où l'air entre par X pour gagner par Y le moteur. Un tube N recouvre le gicleur.

Au repos le niveau de l'essence est à peu près celui des rainures du champagne. Quand l'aspiration se produit, la diminution de pression fait jaillir l'essence par les rainures, et l'air passant dans le tube N, dit air primaire, se sature d'essence. L'air passant autour du tube N par les orifices P forme l'air secondaire et se mélange en R à l'air primaire. Un plateau perforé Q règle l'ouverture des orifices P, et un disque perforé O brasse les gaz pour mieux les mélanger. Une sorte de languette R peut venir fermer plus ou moins l'ouverture Y du conduit allant au moteur pour régler la quantité de mélange admise par celui-ci. Elle constitue donc l'étrangleur. Quand le moteur aspire peu, soit qu'il tourne lentement, soit que l'étrangleur agisse, il jaillira fort peu d'essence, et la carburation sera pauvre et insuffisante peut-être. Il faut donc pour assurer l'automatisme, c'est-à-dire éviter d'avoir à régler à nouveau la carburation, que l'appareil soit capable, automatiquement, de régler l'ouverture d'entrée de l'air secondaire de manière que l'aspiration dans le carburateur reste telle que la quantité totale d'air introduite sous forme d'air primaire et secondaire reste proportionnelle à la quantité d'essence qui est débitée par le ou les orifices pulvérisateurs du carburateur.

On peut résoudre ce problème en limitant l'admission l'air primaire au minimum d'air nécessaire et en réglant le giclage pour cette admission d'air, puis ajouter un orifice d'air secondaire ouvert plus ou moins par l'aspiration même et proportionnellement à elle-même. Cela est réalisé dans le carburateur suivant.

Carburateur automatique Panhard-Levassor-Krebs (fig. 2). Le colonel Krebs, qui a donné la théorie du carburateur automatique, a opposé à l'aspiration du moteur la résistance variable d'un ressort R. Voici le fonctionnement :



F. 2. — Carburateur automatique Panhard-Levassor : E, arrivée d'essence; D, gicleur; A, arrivée d'air primaire; C, chambre de mélange; M, M, fenêtres permettant l'entrée de l'air secondaire; L, piston sans fond obturant plus ou moins les fenêtres M et réglant l'entrée d'air; T, tige reliant le piston L au piston P; P, grand piston; O, corps de pompe; C, membrane assurant l'élasticité; R, ressort tendant à fermer les fenêtres M; G, piston commandé obturant plus ou moins la rainure G par laquelle le mélange d'air et d'essence se rend en J, puis au moteur.

A est l'entrée de l'air primaire, M celle de l'air secondaire, fermée au repos. L'aspiration du moteur, transmise par J et équilibrée par le piston sans fond F recouvrant la rainure G, s'exerce dans la chambre C et sous le piston P maintenu par le ressort R et rendu étanche par le cuir Q. S, trou d'air permettant le mouvement de P. L'aspiration au minimum du moteur ne peut déplacer P, et l'air entre par A seulement en faisant jaillir ce qui lui faut d'essence.

Quand l'aspiration croît, elle comprime le ressort R en faisant passer P et ouvrant M. Il y a donc augmentation d'air et aussi augmentation d'essence, car l'aspiration est plus forte puisqu'elle peut maintenir R comprimé. On conçoit qu'il soit possible de construire R, les orifices M A et le piston P de façon que la carburation soit encore la même.

En réalité on la conserve un peu plus riche à faible admission pour compenser la faible compression qui en résulte au moteur. Bien que la figure ne le représente pas, ce carburateur est alimenté par un niveau constant à flotteur comme le précédent.

D'autres carburateurs remplacent le piston et les ouvertures qui le découvre par une soupape qui s'ouvre proportionnellement ou à peu près, à l'aspiration. Cette soupape réalise à peu près la même action automatique que réalisait la soupape à admission automatique des moteurs avant qu'on lui ait substitué la soupape commandée mécaniquement; en effet, la soupape d'admission automatique étant contrôlée par un ressort s'ouvrait pour une valeur de l'admission à peu près constante, celle qui égalait la force de son ressort et rendait ainsi presque inutile l'automatisme du carburateur.

Carburateur automatique par réglage de l'essence. Moisson a montré qu'on pouvait réaliser à peu près l'automatisme sans pièces mobiles. Voici le principe de son appareil (fig. 3). L'essence est aspirée dans un gicleur et par un double cône qui donne en A B une très forte aspiration même à faible aspiration du moteur, mais l'essence n'est pas libre de circuler dans le gicleur. Elle doit serpenter dans le tube G autour d'un fillet de vis qui remplit ce gicleur. Il en résulte un frottement, qui, en vertu des lois de l'écoulement des fluides, croît comme le carré de la vitesse d'écoulement. Si donc cet écoulement suffit pour assurer la bonne carburation à faible aspiration, comme il ne pourra pas beaucoup augmenter aux grandes aspirations, à cause de l'augmentation du frottement liquide, on

évitera qu'il ne devienne trop grand aux grandes aspirations et la carburation se maintiendra constante.

Carburateur vaporisateur à alcool. C'est un carburateur à essence, automatique de préférence aujourd'hui, dont le réchauffage est très énergique.

Carburateur à pétrole lampant. Nous ne décrivons pas ces appareils, peu utilisés encore, nous contenterons de en exposer le principe au mot carburateur.

3° CARBURATEURS POUR L'ALIMENTATION D'UNE CANALISATION. Ces appareils servent à produire un air carburé capable de remplacer le gaz d'éclairage, c'est-à-dire capable d'être canalisé sans se modifier dans les canalisations. Il faut naturellement faire entrer dans un volume d'air donné le poids maximum d'hydrocarbure. On prend donc de l'essence légère, de densité 0,650, bouillant à 50°. Elle donne 12.000 calories par kilogr. L'expérience a démontré qu'il ne fallait pas en incorporer plus de 250 grammes à un mètre cube d'air; au delà il se produit en hiver des condensations d'essence dans les conduites. (Cette essence coûteuse revient à 0 fr. 72 le kilogr. en moyenne.)

L'appareil, petite usine à gaz, qui engendre ce gaz, marche automatiquement. Des quantités d'appareils ont été brevetés. Analysons leur principe. Une pompe rotative, souvent faite d'une simple roue à palettes tournant dans l'eau, comme cela se fait dans les compteurs à gaz, refoule l'air au carburateur saturateur, et de là au gazomètre, où il s'emmagasine.

Généralement la pompe ou soufflet est actionnée par un poids comme une horloge. Quand le gazomètre est plein, il serre un frein, qui arrête le tambour qu'entraîne le poids et produit ainsi la cessation de la production de gaz, tant qu'il n'y a pas dépense de gaz.

Le carburateur saturateur est le plus souvent un large conduit quadrangulaire, recourbé en zigzags, que l'essence descend en se volatilisant dans l'air qui remonte les zigzags. Cet appareil est plongé dans la cuve du gazomètre pour que l'eau qui la remplit empêche son refroidissement, que l'évaporation de l'essence amènerait bien vite.

L'essence est versée en haut du saturateur par un doseur, qui est actionné lui aussi par le contre-poids. Tourneant donc aussi vite que la pompe à air, il distribue toujours exactement ce qu'il faut d'essence pour saturer l'air envoyé. Suivant les appareils, l'essence est amenée au doseur par un élévateur ou par un vase à niveau rendu constant par un flotteur. (V. aux carburateurs pour moteurs.) Cet appareil a été simplifié pour son application aux moteurs. En conservant simplement un réservoir contenant l'essence et que traverse l'air aspiré par le moteur, on réalise le carburateur dit à l'échappement ou à barbotage, suivant la manière dont l'air vient se charger de vapeurs au contact de l'essence. Ce mode de carburateur n'a d'ailleurs été appliqué qu'à de faibles moteurs.

***CARBURATION D. F. — Action de carburer l'air, un gaz ou un liquide en y ajoutant un corps carburant.** S'emploie aussi comme syn. de dosage. Avoir la bonne carburation. Avoir réalisé le meilleur dosage d'air et de vapeur d'essence pour assurer le maximum de puissance à un moteur d'automobile.

— Encycl. Techn. La carburation, telle qu'on la produit dans les carburateurs d'automobiles, est un phénomène complexe, dont toutes les lois ne sont pas encore connues. Voici la plus simple et celle dont la vérification est à peu près complète.

1° La carburation parfaite, pour un moteur, est toujours réalisée avec plus d'air que la quantité théoriquement nécessaire à la combustion;

2° Il existe une température critique pour chaque proportion d'air en dessous de laquelle elle ne peut se produire parfaitement;

3° Le temps qui sépare chaque projection de gouttelettes d'essence du moment où le mélange de vapeurs parvient au moteur joue un grand rôle.

Voici la démonstration rapide de ces lois.

En s'évaporant, l'essence refroidit à la fois l'air et sa vapeur à une même température inférieure à la température initiale. Pour que la vaporisation soit complète, il faut que dans le mélange produit la tension de l'essence soit inférieure à la valeur limite correspondant à la vapeur saturée sous cette pression. (V. VAPEUR SATURÉE. Supposons qu'on veuille vaporiser l'essence avec 15 kilogrammes d'air par kilogramme d'essence, quantité théoriquement suffisante. L'abaissement de température sera de 29°. Or, la tension de vapeur de l'essence dans le mélange sera celle correspondant à — 18° à la saturation. Pour que l'évaporation puisse être complète, il faudra donc une température initiale de 11° au-dessus de zéro.

Si l'on avait pris 20 kilogrammes d'air, cette température minimum serait de 0°, et avec 25 kilogrammes d'air elle serait de — 9°.

En résumé, il faut donc toujours pour que la carburation puisse s'effectuer facilement que la tension de vapeur f de l'essence dans le mélange d'air carburé soit inférieure à la tension F maximum correspondant à la température de vaporisation. Clavel a indiqué que

$$\frac{F}{f} = e \text{ était généralement de } 2,5. \text{ Le rôle du temps nécessaire à la vaporisation est aussi d'obliger à conserver un dosage d'air supérieur à celui théoriquement nécessaire.}$$

En effet, la vitesse de vaporisation V est proportionnelle à la différence entre la tension de vapeur p existant à un moment quelconque et celle F maximum possible à la température où se fait la vaporisation. On peut donc poser $V = K(F - p)$, K étant un coefficient qui dépend du carburateur et du carburant. On tirerait de cette équation celle donnant le temps t nécessaire pour arriver à la pression p . C'est une équation de la forme

$$t = \frac{1}{K} \log. n \text{ où } p = \frac{F}{n}$$

On voit que t sera infini pour $p = F$, c'est-à-dire pour la vaporisation jusqu'au degré de saturation de la vapeur pour la température donnée. On ne peut par conséquent atteindre ce point.

Il faut donc pour réaliser un mélange explosif élever la température pour augmenter F ; c'est le rôle du réchauffage du carburateur. On arrive aussi à vaporiser assez vite l'essence pour satisfaire aux besoins du moteur et à lui fournir un mélange assez chargé de vapeurs carburantes pour être explosif.

Cette condition essentielle n'est nullement assurée par les lois précédentes, qui régissent seulement le phénomène de la vaporisation et montrent qu'on ne peut éviter un excès d'air, qui est généralement de 0,3 à 0,7 fois en sus du volume théoriquement nécessaire.

Heureusement un tel mélange avec les carburants usuels est encore aisément combustible, surtout après compression préalable.

CARBURER v. a. Mélanger un corps carburant à l'air ou à un liquide pour lui donner des propriétés combustibles ou explosives.

***CARCASSIÈRE** *ka-si*, n. f. — Ouvrière qui fait les carcasses des couronnes de fleurs artificielles, des chapeaux de femme, etc.

CARCKI, prov. de la république de l'Équateur, sur un haut plateau des Andes, à la frontière de la Colombie; 36.000 hab. Ch.-l. Tulcan.

***CARDAN** n. m. Mécan. Articulation permettant des mouvements dans tous les sens.

— Encycl. C'est le savant Jérôme Cardan qui imagina ce dispositif pour soustraire une boussole au mouvement des navires, remplaçant ainsi avantageusement l'aiguille aimantée soutenue par un flotteur sur un vase plein d'eau qu'employaient les navigateurs. V. SUSPENSION, t. VII.

Le cardan (ou suspension à la Cardan) est appliqué fréquemment à l'articulation d'arbres de transmission. Deux

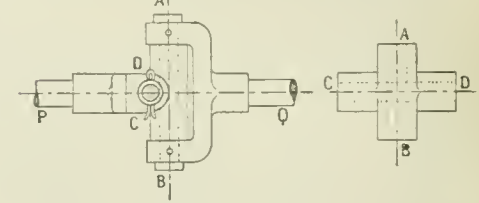


Fig. 1.

types souvent adoptés pour la construction de cette articulation sont représentés fig. 1 et 2.

Dans la fig. 1, les arbres P et Q sont terminés par des fourches articulées aux extrémités d'un croisillon ABCD. Dans la fig. 2, les arbres P et Q se terminent l'un, Q, par un *carré sphérique* C; l'autre, P, par une boîte carrée B. Les flancs du carré C et de la boîte B sont cimentés et trempés pour réduire l'usure.

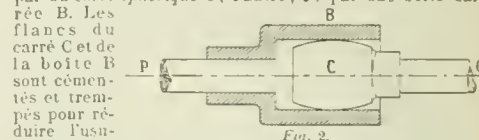


Fig. 2.

Ce dernier mode de construction est fort employé en automobile par suite de sa légèreté. Il a l'inconvénient de s'user vite, car les efforts exercés sur les faces frottantes sont très grands. Le type de la fig. 1 permet d'éviter l'usure en éloignant assez les extrémités du croisillon de l'axe pour que les efforts y soient réduits suffisamment pour n'entraîner aucune fatigue des tourillons.

On démontre géométriquement que, avec une articulation unique (fig. 3, l'arbre A et l'arbre B ne tournent pas à la même vitesse.

Si A tourne à une vitesse ω uniforme, deux fois par tour la vitesse de B variera de $\omega \cos \alpha$ à $\frac{\omega}{\cos \alpha}$.

Au contraire fig. 4, avec deux articulations faisant des angles égaux, l'arbre A et l'arbre B conserveront la même vitesse uniforme.

Ces considérations conduisent à des conclusions importantes pour les transmissions des automobiles.

— Autom. L'automobile emploie le cardan pour transmettre l'effort moteur du changement de vitesse au différentiel. Soit P le dernier arbre du changement de vitesse, D le différentiel, dans son carter E, faisant corps avec l'essieu arrière. Le différentiel porte une couronne dentée com-

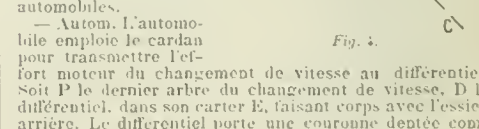


Fig. 3.

mandée par un pignon, qu'actionne l'arbre P par l'intermédiaire du cardan.

Dans le premier type (fig. 6), le pignon est porté par un arbre R parallèle à l'arbre P, et lui est réuni par double

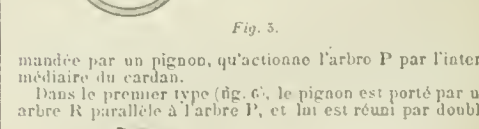


Fig. 4.

articulation A et B. Le but de ces articulations est de permettre les flexions des ressorts reliant l'essieu et son carter E au châssis. Examinons ce qui se passe dans une flexion. Des bielles I, H, articulées en O, maintiennent le carter, le point O étant placé dans le voisinage de A.



Fig. 6.

articulation A et B. Le but de ces articulations est de permettre les flexions des ressorts reliant l'essieu et son carter E au châssis. Examinons ce qui se passe dans une flexion. Des bielles I, H, articulées en O, maintiennent le carter, le point O étant placé dans le voisinage de A.

charité, estimant que chacun a le droit et le devoir de travailler pour se procurer le nécessaire, mais à créer des institutions pouvant fournir aux moins riches tous les agréments de la vie. Il fonda surtout des bibliothèques publiques dans un grand nombre de villes des États-Unis et dans sa ville natale, des musées d'art, des laboratoires, des établissements scientifiques, des écoles, etc. Il a fait construire à New-York une salle de concerts colossale. Il a écrit : *Le Triomphe de la démocratie en Amérique depuis cinquante ans*, traduit par Jules Combs (1886) ; *L'Empire des affaires*, traduit par A. Maillot (1903) ; *L'A. B. C. de l'argent*, traduit par A. Maillot (1901) ; ce dernier volume contient *l'Évangile de la richesse*, fameux en Amérique et en Angleterre ; *la Grande-Bretagne jugée par un Américain* (1904).



Carnegie.

CARNIOLES n. f. pl. Géol. Syn. de **CARGNEULES**.

CARNOTITE n. f. Urovanadate hydratée naturelle de potasse.

CARNOUSTIC, bourg du Royaume-Uni (Écosse) (comté de Forfar), petit port sur la mer du Nord ; 6.000 hab. Climatage, petite station balnéaire assez fréquentée en été.

CARO (José Eusebio), homme d'État et poète de la république de Nueva Granada, né à Ocaña en 1817, mort à Santa Marta en 1853. Après avoir joué un rôle actif dans la politique et les révolutions de son pays, il fut exilé et se réfugia à New-York. Il a laissé un certain nombre de poésies appréciées.

* **CARO** (Pauline GASSIN, dame), romancière française, née en 1843. — Elle est morte à Paris en 1901.

CARO-DELVAILE (Henri) peintre français, né à Bayonne en 1876. Élève de Bonnat et de Maignan, il a obtenu une 3^e médaille au Salon des artistes français en 1901, et une 2^e médaille à l'Exposition internationale de Munich en 1905. Parmi ses principales œuvres, nous citons : *la Manucure et le thé* (1901) ; *la Belle fille* ; *la Dame à l'hortensia* (1902) ; *la Femme nue*, *Femme aux estampes* (1903) ; *Ma femme et ses sœurs* (musée du Luxembourg) ; *L'Été* (1904) ; *Septembre* (1905), etc., sans parler de nombreux portraits. Cet artiste excelle à peindre la femme d'aujourd'hui, en la plaçant dans son intérieur aux heures de repos, de réceptions intimes, dans le luxe clair d'un ameublement moderne, dans les attitudes gracieuses d'une nonchalance heureuse.

CAROL (Jean), pseudonyme de Gabriel LAFFAÏLLE, littérateur et voyageur français, né à Toulouse en 1818. Il écrivit dans des journaux périodiques parisiens de nombreux articles de critique d'art, des nouvelles et des romans. Parmi ces derniers, ont paru en volumes : *l'Honneur est sauf* (1890), satire de doctrines et de mœurs littéraires l'Académie française lui attribua le prix de Joubert ; *Réparation* (1892) ; *le Portrait* (1893) ; *Sœur Jeanne* (1894), couronné par l'Académie ; *l'Enfant* ; *la Bataille d'Hennepont*, satire des mœurs politiques. Dix ans de voyages en Europe, dans la Russie d'Asie, à Madagascar, en Océanie lui fournirent des matériaux qu'il mit en œuvre dans : *les Deux routes du Caucase* (1899) ; *Chez les Hovas* (1898) ; *Au pays rouge*, peinture exacte et saisissante des populations malgaches, un milieu desquelles l'auteur séjourna deux ans immédiatement après la conquête ; *la Nouvelle-Calédonie mineure et agricole* (1900) ; *une Question franco-anglaise*, *les Nouvelles-Hébrides*, et enfin *le Bugne*, tableau très documenté de l'administration pénitentiaire et de la vie des forçats en Nouvelle-Calédonie (1903). Jean Carol s'est essayé dès 1875 au théâtre, à l'occasion du centenaire de l'indépendance des États-Unis, en présentant au concours institué alors entre les auteurs dramatiques français un drame intitulé *le Patriote*, écrit en collaboration avec Armand d'Artois, et qui obtint le premier prix ex æquo avec un *Nouveau Monde* de Villiers de L'Isle-Adam. Ce drame, traduit en anglais, est populaire aux États-Unis ; il a été joué dans son texte original à la Gaité en 1885. Il a encore donné au théâtre, et avec succès : *Pêcheresse* (Renaissance, 1906).

CAROLAIS, AISE (le, ée), n. et adj. Nom sous lequel on désigne, dans le midi de la France, une variété de bovidés issue de la race ibérique et qui peuple le plateau de la Céladane et les plateaux des Pyrénées ariégeoises. Très dense jadis, cette population bovine se restreint de plus en plus devant l'extension de la variété gasconne.

CAROLINES (ARCHIPEL DES), îles de l'Océanie (Malaisie). — En 1898, à la suite de la guerre hispano-américaine et de la perte des Philippines, l'Espagne se décida à vendre à l'Allemagne cette dernière parcelle de son empire colonial en extrême Orient.

* **CAROLUS DURAN**, peintre français, né à Lille en 1837. Il est entré à l'Académie des beaux-arts le 12 mars 1901, en remplacement de Gérôme, et au mois de décembre de la même année, il a été appelé à la direction de l'Académie de France à Rome, en remplacement de Guillaume (1905).

CARPAÏNE n. f. Alcoolide que l'on trouve dans les feuilles du *papaya carica*.

CARPEAUX (Charles), explorateur et archéologue français, né à Paris en 1870, mort à Saigon en 1901. Fils du sculpteur Carpeaux, il fut chargé en 1900 d'une mission archéologique en Indo-Chine et, en 1903, devint chef des travaux pratiques de l'École française d'extrême Orient. Au cours de ses explorations en Annam, pendant les fouilles de My Son, il contracta une maladie mortelle.

CARPI (Leone), homme politique et écrivain italien, né à Ferrare en 1811, mort à Rome en 1898. Membre de la Constituante romaine (1848), il fut élu député de Ferrare à la Chambre italienne (1860). Il avait publié : *Risorgimento italiano*, son œuvre capitale ; *Bell' emigrazione degli Italiani all' estero* (1871) ; *Delle condizioni degli Italiani all' estero* (1874) ; *l'Italia vivente* (1878) ; *l'Italia all' estero*.

CARPOGONE (du gr. *kurpos*, froit, et *gonos*, semence) n. f. Cellule dans laquelle se forme l'ospéroïde ou élément femelle des algues de l'ordre des floridiées.

— ENCYCL. Cette cellule, renflée à sa base, se termine par un prolongement appelé *trichogyne* ; les organes mâles ou pollinides, immobiles, mais amenés passivement par les courants d'eau sur le trichogyne, y déversent leur contenu qui va s'unir à l'ospéroïde formée dans la partie élargie de la cellule, et l'œuf se trouve ainsi constitué.

CARPOÏDES n. m. pl. Paléont. Classe d'échinodermes établie en 1901 et comprenant les familles des *érotocystidés*, *anomalocystidés*, *rapidocystidés*, *dendrocystidés*, *macrocystidés*, *amylalocystidés*, *comarcocystidés*. (Les carpoïdes sont une simple division des cystoïdes). — Un **CARPOÏDE**.

* **CARRÉ** (Albert), acteur, directeur de théâtre et auteur dramatique français, né à Strasbourg en 1852. — Il s'est fait remarquer non seulement par l'activité qu'il a déployée dans la direction de l'Opéra-Comique, où il a monté sans cesse des pièces nouvelles, mais surtout par le soin et le goût qu'il a apportés dans la mise en scène des ouvrages : décors, costumes, etc. Il sut, pour s'en rendre compte, de rappeler tous les ouvrages montés par lui : *la Reine Fiammette*, *Cendrillon*, *Titania*, *l'Oragan*, *Griseledis*, *Pelléas et Mélisande*, *l'Enfant Roi*, *le Jongleur de Notre-Dame*, *Maïarka*, *les Pêcheurs de Saint-Jean*, etc. Il a été chargé par le ministère d'une mission en Allemagne, à l'effet d'étudier les conditions du théâtre dans les villes les plus importantes de ce pays, et il a rendu compte de cette mission dans un rapport fort intéressant adressé au ministre. — **MARGUERITE Carré**, sa femme, née Girard, a débuté à l'Opéra-Comique, en 1901, dans le rôle de Mimi de la *Vie de Bohème*. Douée d'une voix charmante, comédienne intelligente, elle ne tardait pas à prendre dans le répertoire une place importante. Elle a fait d'intéressantes créations dans : *Titania*, *la Petite Maison*, *la Fille de Roland*, *Maïarka*, et s'est montrée dans d'autres ouvrages, entre autres *Cendrillon*, *Manon Werther*, *le Roi d'Ys*, etc.



A. Carré.

CARRÈRE (Jean), poète et publiciste français, né à Agen en 1857. Il se fit de bonne heure connaître dans sa ville natale comme poète (*L'Aube* [1891]), et conférencier (*Conférence sur la charité* [1890]), et, venu à Paris, y publia en 1891 un recueil qui fut remarqué : *Ce qui renait toujours*. Une langueur colorée, harmonieuse sans recherche, une poésie intime et pénétrante étaient les qualités maîtresses de ces vers. En juillet 1893, les troubles du quartier latin, survenus à la suite de la mort de l'étudiant Nuger, firent de Jean Carrère un des chefs du mouvement des étudiants : président du « Comité de la Source » il s'efforça de prévenir les conflits violents entre ses camarades et la police ; quelques jours après, il était l'objet de deux coups-apens restés mystérieux ; il fut grièvement blessé dans le second. Revenu à la littérature, il publia ses *Premières poésies* (1893) ; entreprit une série de conférences sur Mistral (1895), se retira en pays basque, où il ne cessa de faire de la propagande décentralisatrice, jusqu'au jour où, pris par un désir de vie active, il alla suivre au Transvaal, comme correspondant de guerre, les armées anglaises. Il en a rapporté deux volumes écrits dans un style sobre et coloré, et pleins de renseignements intéressants : *la Guerre du Transvaal*, en pleine époque (1901) ; et *le Pays de Vor rouge* (1903).

CARRÉSINE (ka-ré), adj. f. Nom donné, dans la classification des vaches laitières proposée par Guénon, à celles dont l'écusson est coupé carrément à sa partie supérieure. V. ÉCUSSON (t. IV).

CARRIER (ka-ri-é) n. m. Nom d'une race de pigeons de colombier.

— ENCYCL. Les principaux caractères du *carrier* sont les suivants : taille assez forte, bec gros et chargé de caroucles bien développées, cou mince, poitrine bombée, ailes longues, pattes rouges. Il en existe plusieurs variétés très recherchées, bien que les individus de cette race soient d'un caractère plutôt farouche et qu'ils abandonnent quelquefois leurs petits ; mais c'est surtout pour leur fécondité rare qu'ils sont recherchés.

CARRIERA (Rosalba), célèbre pastelliste italienne, plus connue sous le nom de **Rosalba**. V. ROSALBA (t. VII).

Carrière (LA), comédie en cinq actes d'Abel Hermant (Gyramse, 1897). — La Carrière, c'est la carrière diplomatique. Elle exige que le diplomate se marie (aussi le duc de Xaintrailles épouse Yvonne), mais non qu'il aime sa femme. Elle exige aussi, paraît-il, qu'il ait pour maîtresse une ambassadrice ; c'est pourquoi Xaintrailles est l'amant de lady Huxley-Stoac. Yvonne, bien qu'elle sorte du convent, voit clairement ce qui se passe. Aussi, quand l'archiduc Paul, qui a signé à son contrat et à la cour duquel les deux coupables sont attachés, se déclare amoureux d'elle, elle ne lui témoigne aucune froideur. Elle accepte même un rendez-vous ; mais elle ne s'y rend que dans le seul but de provoquer le déplacement de son mari. Ce résultat obtenu elle se fait adroitement renvoyer en indiquant l'archiduc : elle a, en effet, allumé une cigarette à la lampe qui brûle devant l'image d'un aïeul assassiné... Yvonne ensuite fait croire à Xaintrailles qu'elle l'a trompé. Le diplomate entre dans un accès de fureur jalouse et prouve qu'il aime sa femme beaucoup plus qu'il ne voulait le laisser paraître.

Les personnages sont bien imaginés, intéressants, et ont assuré à la pièce un brillant succès.

CARRIERE (Auguste), orientaliste français, né à Saint-Pierre-le-Vieux (Seine-Inférieure) en 1838, mort en 1902. Professeur à Strasbourg, il entra à Paris comme répétiteur à l'École des langues orientales ; il devint ensuite professeur d'arméénien à cette école et maître de conférences à l'École pratique des hautes études. En 1895, il fut nommé directeur d'études pour l'enseignement des langues sémitiques à l'École des hautes études en remplacement de Joseph Derenbourg. Il a publié : une traduction de

la *Grammaire arménienne*, de Laner (1883) ; un *Ancien Glossaire latin-arménien* 1886 ; *Moise de Khoren et les Généalogies patriarcales* 1891).

* **CARRIÈRE** (Eugène-Anatole), peintre français, né à Gournay (Seine-et-Oise) en 1819, mort à Paris en 1906. — Il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), avec huit ouvrages. Mais c'est principalement comme lithographe que *Carrière* s'imposa d'abord à l'attention du public. Ses portraits lithographiés valurent à leur auteur un grand prix.



E. Carrière.

CARRINGTON Henry, poète et traducteur anglais, né à Wellingford (Connecticut) en 1811, mort en 1906. Il se fit connaître par des traductions en vers de poésies choisies de Victor Hugo et de Baudelaire, où la littéralité n'exclut pas l'élégance. On a aussi de lui une version métrique de *l'Imitation de Jésus-Christ*, un poème : *the Siren*, et une anthologie de la poésie française du x^e au xix^e siècle. — Une de ses filles, mariée au comte italien Martinengo, a publié, entre autres ouvrages : *Studies in Folk-Lore, Italian Characters, et the Liberation of Italy*.

CARRINGTON lord Charles-Robert, homme d'État anglais, né en 1813. Il fut capitaine dans le régiment des gardes royaux à cheval, puis lieutenant-colonel d'infanterie. Il accompagna le prince de Galles dans son voyage aux Indes en 1875-1876, voyagea aux États-Unis et dans les colonies anglaises et fut gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud de 1885 à 1890. En 1892, il devint chambellan de la reine. Il fit aussi partie du conseil de comté de Londres. En politique, il fut un libéral, et entra, en 1905, comme ministre de l'Agriculture dans le cabinet libéral présidé par sir Campbell-Bannerman.

CARRION (MALADIE DE), maladie endémique des pays chauds, caractérisée par une éruption cutanée formant des saillies framboisées et par des symptômes généraux graves pouvant entraîner la mort. (C'est une variété de *verruge*, V. ce mot.)

CARROLL (Lewis). Biogr. V. DOUGSON.

* **CARROSSAGE** n. m. — Inclinaison légère des extrémités d'un essieu vers le sol, qui fait rapprocher les deux roues vers le bas et s'écarter vers le haut.

— ENCYCL. Une roue en bois avec moyen de bois présente certaines dispositions en apparence bizarres, et qui en font cependant l'organe robuste et durable que les Gaulois ont tiré de la roue rotative des peuples antiques.

Pour permettre l'embranchage de la roue par le cercle en fer qui protège la jante, il faut que la roue présente une certaine concité qui permette le serrage plastique des rayons par ce cercle ; cette concité s'appelle *écouleur*, du mot *écou*, boucher creux. Si une telle roue était emmanchée droit sur l'essieu, ses rayons s'appuieraient obliquement sur le sol. En inclinant la fusée, les rayons portent droit. De plus, cette inclinaison tend à faire rentrer la fusée dans la roue, d'où : 1^o repos de la rondelle de sûreté R, qui ne fatigue qu'accidentellement ; 2^o appui de la rondelle fixe DE sur la rondelle mobile qui termine la boîte en fer, bronze ou fonte qui garnit le moyen de bois.

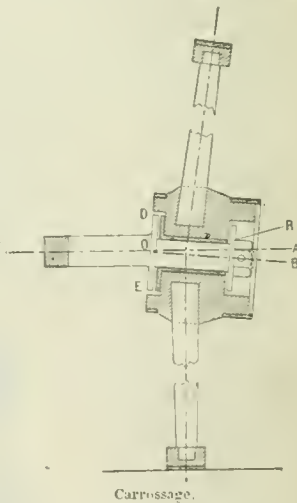
L'angle AOB ne doit pas être trop grand, car il amènerait un grippage de la boîte sur la rondelle DE. Ordinairement, on donne à l'angle AOB une valeur comprise entre 3^o et 5^o.

* **CARROSSERIE** n. f. — Autom. Tout ce qui, dans la construction d'une voiture automobile, relève spécialement de l'art du carrossier, comme la caisse, les sièges, les garnitures, par opposition au mécanisme, qui comprend le moteur, le châssis et les roues.

* **CARTAILHAC** (ta, lak) (Il mil., Emile), écrivain et savant français, né à Marseille en 1845. — Il a dirigé à partir de 1898 la publication d'un *Album des monuments et de l'art ancien du Midi de la France*.

* **CARTE** n. f. — ENCYCL. *Cartes postales illustrées*. Les arrêtés ministériels en vigueur prévoient, suivant les cas, leur affranchissement à 5, 10, 15 ou 25 centimes.

Peuvent être affranchies à 5 centimes : 1^o Les cartes postales illustrées ayant moins de 45 centimètres de côté, expédiées sous enveloppe ouverte ou à découvrir, des divers points du territoire à destination de la France, de l'Algérie et des colonies. Le recto de ces cartes porte obligatoirement

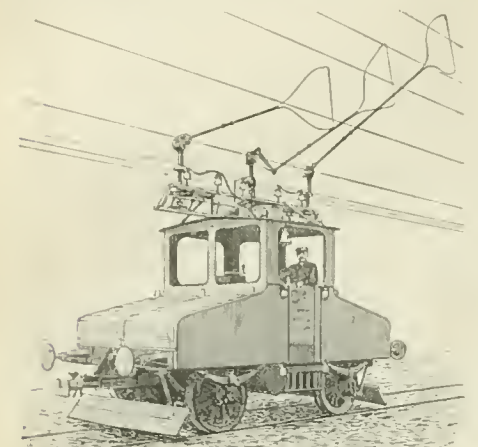


Carrossage.



Cartailhac.

Loque à haute tension. — La tension du courant utilisée aux moteurs des machines, dans les automatiques ou locomotives électriques, ne dépasse guère normalement 500 volts — métréop d'aitam de fer de Chamoux, etc., — mais sur la ligne, à tension du courant peut être très élevée et dépasser 10,000 volts. En Allemagne, sur la 1^{re} électrique l'essai de Berlin-Zossen,



Locomotive électrique à haute tension.

où les études se poursuivent depuis 1902, des locomotives appareillées spécialement marchent avec des moteurs ou la tension atteint 2,000 volts aux bornes pour une vitesse d'expérience de 200 kilomètres à l'heure; ces moteurs sont alimentés par un courant triphasé de 10,000 volts amené à la machine par trois lignes de trolley; des transformateurs placés sur la voiture permettent d'abaisser cette tension à 750 volts selon la vitesse des moteurs. Lors des essais à très grande vitesse faits en 1903 entre Berlin-Zossen, le courant a été amené par trolley sous une tension de 11,000 volts. Pour ces expériences on a dû construire une voie spéciale, avec rails pesant 12 kilogrammes le mètre courant, et offrant une résistance tout à fait exceptionnelle, nécessaire pour supporter la vitesse extrême de 220 kilomètres à l'heure, obtenue sur un très faible parcours, en voie rectiligne, pendant un temps très court. Au point de vue pratique, la traction électrique sous haute tension aux vitesses de 200 kilomètres à l'heure n'a encore rien donné de commercialement utilisable.

Voies suspendues. — Les chemins de fer monorail avec voies suspendues placées au-dessus des voitures offrent certains avantages pour de faibles parcours, dans les endroits pittoresques et montagneux, comme cela s'est présenté à Loschwitz, en Saxe; cependant, une ligne aérienne complète à voitures suspendues, avec traversées urbaines, est en exploitation depuis 1901 entre Barmen et Elberfeld, sur un parcours d'environ 11 kilomètres, et a donné d'excellents résultats. La vitesse normale sur cette voie est de 50 kilomètres à l'heure; les voitures automatiques, de forme très allongée, sont actionnées par deux moteurs électriques.

* **CHEMINÉE** n. f. — Géol. Ravinement à pente raie le sillonnant les hautes parois des montagnes, et par lequel coulent les pierres détachées par le gel.

— ENCYCL. DR. Celui qui vent construire une cheminée près d'un mur moyen ou non est obligé à laisser la distance prescrite par les règlements et usages particuliers sur cet objet ou à faire les ouvrages prescrits par les mêmes règlements et usages pour éviter de nuire au voisin. (C. civ., art. 674.) Les règlements en question édictent ordinairement les prescriptions empruntées aux ordonnances du 1^{er} et le 20^o, en date des 21 novembre 1813 et 11 décembre 1852, qui régissent la matière pour la ville de Paris. Toutes les cheminées doivent être établies et disposées de manière à éviter les dangers du feu et à pouvoir être facilement nettoyées et ramouées. Il est interdit l'usage des foyers de cheminée à des sols dans les caves, dans les celliers, dans les caves, entre le parement extérieur du mur entourant ces foyers et les poutres, un espace de 16 centimètres. Les foyers de cheminées ne doivent être posés que sur des voûtes en maçonnerie ou sur des trévois en matériaux incombustibles. Il est interdit de poser les bois des combles et des planchers à moins de 16 centimètres de toute face intérieure des foyers de cheminée et autres foyers. Chaque foyer de cheminée doit, à moins d'autorisation spéciale, avoir son tuyau particulier dans toute la hauteur du bâtiment.

Les propriétaires sont tenus d'entretenir constamment les cheminées en bon état; ils répondent du préjudice qu'il y a de la construction cause au voisin. Cela n'a pu être évité, notamment par la reconstruction de la cheminée dans les parties défectueuses.

Les mêmes obligations à faire aux âtres, entre autres, chaudières et tablettes des cheminées s'appliquent aux fontaines. (C. civ., art. 174.) A moins de conventions contraires, ces obligations s'appliquent également aux propriétaires qui appartiennent

à faire procéder au nettoyage et au ramonage. Les arrêtés municipaux ordonnent généralement aux habitants de faire procéder une ou deux fois par an au ramonage des cheminées. Cette opération doit être faite plus fréquemment pour celles qui servent à l'exercice de certaines professions.

Le défaut d'entretien, de ramonage et de réparation des cheminées est puni d'une amende de 1 à 5 francs et d'un emprisonnement de 3 jours au plus en cas de récidive. (C. pén., art. 471 et 474.) Une amende de 50 à 500 francs est prononcée contre ceux à qui incombe l'entretien des cheminées, lorsque la vétusté ou le défaut de réparation ou de nettoyage a causé l'incendie des propriétés mobilières ou immobilières d'autrui. (C. pén., art. 453.)

* **Chémoulpo** ou **Tchemoulpo** (COMBAT DE), un des premiers épisodes de la guerre russo-japonaise de 1904-1905. Ce fut un combat naval livré, le 22 février 1904, en vue de ce port de Corée, par deux bâtiments russes, le croiseur *Varyag* et la canonnière *Koréets*, à une escadre japonaise de quatorze bâtiments, dont six croiseurs et huit torpilleurs. L'amiral Uru, qui la commandait, menaçait d'ombarder le port si les bâtiments russes y restaient; ceux-ci sortirent et furent attaqués dès qu'ils eurent franchi la passe. Dans l'impossibilité où ils se trouvaient de forcer le passage, le capitaine Roudmief, qui commandait le *Varyag*, et le capitaine Bielaief, qui commandait le *Koréets*, coulèrent leurs bâtiments.

CHENAY Pierre-Paul, graveur français, né à Lagnieu (Ain) en 1818, mort à Paris en 1906. Élève du baron Bostio, il étudia d'abord la sculpture, puis la gravure. Très jeune, il alla à Bruxelles et à La Haye. Dans cette ville il fit le portrait du roi, de la reine, du prince d'Orange. De retour à Paris, il se lia avec les écrivains de la seconde génération romantique. Il exécuta notamment *la Rivière*, d'après Meissonnier, et de beaux dessins anciens pour la chalcographie du Louvre. Il épousa la sœur de la femme de Victor Hugo, et vécut ensuite quelque temps à Guernesey dans l'intimité du poète, puis revint et installa son atelier à Bourg-la-Reine. Ruiné par la guerre et atteint d'autre part d'une ophtalmie, délaissé du public, il voulut se rappeler à son attention par un livre sur V. Hugo intime, qui n'eût été à la louange ni du sujet ni de l'auteur. L'opinion lui fut défavorable, et des lors son isolement fut complet et sa vieillesse malleureuse. Il ressaisit le brin très tard, après une demi-guérisse de sa maladie d'yeux et, à quatre-vingt-deux ans, il exposait encore une *Madame de Pompadour* qui lui valut une récompense à l'Exposition universelle de 1900 (Paris).

CHÈNE, bourg de Suisse (canton de Genève), sur la Seimaz, qui comprend les deux communes de CHÈNE-BOGÈRIES, sur la rive droite de la rivière (2,130 hab.), et CHÈNE-BOÛRO, sur la rive gauche (1,200 hab.). Cette dernière commune possède des fabriques de tabac, de bougies et savons. Vignoble. Patrie de Louis Favre, l'entrepreneur des travaux du Saint-Gothard.

CHENEVIERE Adolphe, littérateur genevois, né à Genève en 1855. Il se tourna d'abord vers les sciences naturelles, puis compléta ses études à Paris, où il se fit recevoir docteur ès lettres avec une thèse latine: *De Plutarchi familiaribus et amicis*, et une thèse française sur Boaventure des Périers. On lui doit d'autres ouvrages d'érudition et de critique, notamment un *Lexique de la langue de Bonaventure des Périers*, en collaboration avec F. Frank (1888); une édition des *Œuvres posthumes de Jean Bertaut* (1891); et, en collaboration avec Alfred Cartier, une étude sur *Antoine du Moulin*, valet de chambre de la reine de Navarre. Chenevrière fut un des premiers qui popularisèrent en France les auteurs du Nord et particulièrement Ibsen, dont il traduisit, avec C. Johansen, *la Dame de la mer* et *l'Ennemi du peuple*. Comme conteur et romancier, il a donné, à partir de 1888: *Contes indiscrets* (1887); *Secret amour* (1888); *Double faute* (1891); *Henri Vernol* (1892); *Homme de femme* (1893); *Perle fautive* (1894); *Quatre Femmes* (1895); *le Roman d'un inquisiteur* (1900); *Idylle rouge* (1901); *Pour Elles* (1903); un livre pour la jeunesse, *Jacques l'Intropide* (1890); et *Mon carnet de chasse* (1898).

CHENIT LE, comm. de Suisse (cant. de Vaud), dans la vallée de Joux, à l'extrémité sud du lac; 3,800 hab. Prés, pâturages, forêts.

* **CHENNEVIERES-POINTEL** Charles-Philippe, marquis DE, administrateur français, né à Falaise en 1820. — Il est mort à Paris en 1899. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit: *les Capriens du Minette* (1878); *Contes de saint Santin* (1880); *Deux des maîtres anciens exposés à l'École des beaux-arts* (1880); *Notice sur le baron Taylor* (1882); *Histoire et description de l' Hospice de Bellesme* (1884); *Histoire et description de l'église de Saint-Sauveur de Bellesme* (1884); *Souvenirs d'un directeur des Beaux-Arts* (1888-1889); *Essais sur l'histoire de la peinture française* (1894); *le Harivel-Durocher* (1898). Il avait pris part à la publication du *Journal* de Dangeau et à celle des *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture* (1850).

CHÉNOCHOLATE (n. m.). Sel de l'acide chénocholique.

CHÉNOCHOLIQUE (*ko-ko*) — du gr. *chéno*, oie, et *cholé*, bile (adj.). Se dit d'un acide que l'on trouve dans la bile d'oie.

CHERATTE, comm. de Belgique prov. et arrond. de Liège, sur la rive dr. de la Meuse; 2,500 hab. Station du ch. de f. de Liège à Maestricht. Houillère.

* **CHERBULEZ** Victor, littérateur suisse, né à Genève en 1829. — Il est mort à Combs-la-Ville (Seine-et-Marne) en 1899.

CHERCHEWSKI MALADIE DE, atonie intestinale a peine prescrite complète, pouvant simuler l'obstruction intestinale. On l'observe principalement chez les neurasthéniques avec entéroptose.

CHÉROCINE n. m. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des sphingidés, créé en 1903 pour un sphinx nouveau de l'Afrique orientale, le *Cherocina Dohertyi*.



Chérocine (moitié de gr. nat.).

CHÉRON (saint) [en lat. *Cerannus*], martyr, mort près de Chartres au 5^e siècle. Il distribua sa fortune aux pauvres, s'ensevelit dans la solitude, se fit ensuite ordonner diacre, évangélisa la Gaule, spécialement le pays chartrain, et fut tué par des voleurs au moment où, quittant Chartres, il partait pour évangéliser Paris. Le lieu de son tombeau fut appelé depuis *Montagne sainte* et il s'y établit un pèlerinage. Une abbaye, dans le pays chartrain, prit son nom et reçut ses reliques. — Fête le 28 mai.

* **CHÉRONÉE**, ville de l'ancienne Grèce (Béotie). — Archéol. Au om et pour le compte de la Société archéologique d'Athènes, Soteriodis a dirigé d'intéressants travaux de recherches près de Chéronée, en Béotie, sur l'emplacement du champ de bataille où Philippe de Macédoine mit en déroute les Béotiens et les Athéniens confédérés (338 av. J.-C.). A 2 kilomètres à l'est de la ville, il a fouillé un grand tumulus, de 70 mètres de circonférence, qui contenait des vases, des fragments de lances et d'épées; il y reconnaît le tombeau des Macédoniens tués dans la bataille. A quelque distance de là, il a redressé sur sa base le fameux lion de marbre qui s'élevait sur la tombe des Thébains. Ce monument s'était conservé intact jusqu'au début du 19^e siècle; il fut renversé, pendant la guerre de l'indépendance hellénique, par le chef Odysseus, qui fit sauter le colosse avec de la poudre, croyant y trouver un trésor. Après cet exploit, les débris du monument disparurent sous le sable. Ils ont été retrouvés de nos jours et remis en place par les soins de la Société archéologique d'Athènes. La tête du lion est d'un beau travail. Le monument se dresse sur le bord d'une enceinte quadrangulaire, qui contenait les ossements des Thébains tués en 338.

* **CHESNELONG** Pierre-Charles, homme politique français, né à Orthez (Basses-Pyrénées) en 1820. — Il y est mort en 1899.

CHÉTOPELMATÉS (*ké-to-pé-l*) n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des avicularides, renfermant les genres *chétopelme*, *advanochélie*, *chétorrombe*, *cyctosterne* et *sichoplaste*. — Un CHÉTOPELMATÉ.

— ENCYCL. Les *chétopelmates* comptent d'assez nombreux représentants dans les régions chaudes du globe. Ce sont des mygales brunes ou noirâtres, couvertes d'un duvet rougeâtre, parfois orangé et vert, qui vivent dans les creux d'arbres ou les fissures des roches, où elles filent une toile légère. Certaines *chétopelmates* vivent même dans les coins sombres des maisons, comme la *chétopelma olivacea* d'Égypte.

* **CHEVAL** o. m. — ENCYCL. DR. Le vol ou la tentative de vol d'un cheval dans un champ est puni d'un emprisonnement d'un an au moins, de 5 ans au plus et d'une amende de 16 à 500 francs. (C. pén., art. 388.) Une peine d'emprisonnement de la même durée et une amende de 16 à 300 francs sont prononcées contre celui qui a volontairement empoisonné un cheval ne lui appartenant pas. (C. pén., art. 452.) Celui qui a tué, sans nécessité, le cheval d'autrui, est passible d'un emprisonnement dont la durée varie suivant que le délit a été commis : dans les bâtiments, enclos et dépendances, ou sur les terres dont le maître de l'animal tué est propriétaire, locataire, colon ou fermier (2 mois à 6 mois); dans les lieux dont le coupable est propriétaire, locataire, colon ou fermier (6 jours à 1 mois); dans tout autre lieu (15 jours à 6 semaines). (C. pén., art. 453.)

Il appartient aux maires de prendre les mesures de précaution nécessaires pour prévenir les accidents qui peuvent être occasionnés par les chevaux attelés ou non attelés sur la voie publique.

Les chevaux entiers peuvent être considérés comme animaux dangereux. Leur propriétaire doit, dans ce cas, les tenir enclavés, attachés, enchaînés de manière qu'ils ne puissent causer aucun accident soit aux personnes, soit aux animaux domestiques. L. 21 juin 1898, art. 14.

Lorsque des chevaux errants sans gardien, ou dont le gardien refuse de se faire connaître, sont trouvés pacageant sur des terrains appartenant à autrui, sur les accotements ou dépendances des routes, canaux, chemins, ou sur des terrains communaux, le propriétaire lésé ou son représentant a le droit de les conduire ou de les faire conduire immédiatement au lieu de dépôt désigné par l'autorité municipale. Le maire donne avis du dommage au propriétaire responsable, s'il connaît ce dernier. Dans le cas contraire, il est procédé à la vente des chevaux. Même loi, art. 15.

CHEVALIER (Auguste-Jean-Baptiste), botaniste et voyageur français, né à Londres en 1861, d'un père français qui avait été professeur à la *Grammar School* de Kensington. Il débuta en 1877, au théâtre du Prince-de-Galles, sous le pseudonyme de Knieur, dans un *Marriage mal assorti*. Après un engagement au Court-Théâtre, il se mit à chanter des chansons populaires qu'il composait généralement lui-même, paroles et musique, au Pavillon Music-Hall et organisa ensuite des tournées à l'étranger. Outre un grand nombre de petites pièces, de saynètes et de monologues, il a donné au Globe-Théâtre une comédie, *Tommy Dodd*, où il a créé le principal personnage (1898), et a publié *Before I forget* en 1901.

CHEVALIER (Auguste-Jean-Baptiste), botaniste et voyageur français, né à Bondfont (Orne) en 1873. Docteur en sciences naturelles, il parcourut le Sénégal, le Soudan occidental en étudiant la géographie botanique et la flore économique de ces pays. A son retour, il fut chargé d'organiser les services botaniques du laboratoire colonial du Muséum. En 1902-1903, il accomplit une seconde exploration, dont le but était également scientifique et économique, de l'Oubangui au lac Tchad, à travers le bassin du Chari. Il retourna en 1905 dans l'Afrique occidentale avec la mission de rechercher l'emplacement convenable pour un jardin d'essais destiné à être à la fois un centre de cultures générales et de recherches savantes. Il a publié: *Nos connaissances actuelles sur la géographie botanique et la flore économique du Sénégal et du Soudan* (1900); un *Voyage scientifique à travers l'Afrique occidentale* (1902); *les Végétaux utiles de l'Afrique tropicale française* (1905). Il a collaboré au *Nouveau Larousse illustré*.

CHEVALIN n. m. Cépage blanc, cultivé dans le département de l'Ain, qui possède des grappes courtes, brièvement pédonculées, dont les grains renferment une chair juteuse et sucrée.

CHINE : Tableau généalogique.

Tableau généalogique de la Chine montrant les empereurs et princes de la dynastie Qing, incluant des noms comme Miao-Sing, Tao-Kouang, et des dates de règne.

ner la concession d'un réseau dans la Chine méridionale, en Yunnan, Kouang-Si, Kouang-Poung, à portée de ses frontières tonkinoises, notamment la précieuse ligne de Laokai à Yunnan Sen; associée à la Belgique, elle établit le Grand Central Chinois de Pékin à Han-Kéou et elle travaille à celle de Tchong-Ting Fou à Tai-Yuan-Fou, qui traverse une région minière si riche en charbon qu'elle semble devoir être le centre principal de la future métallurgie chinoise.

— Histoire. L'impératrice Ts'eu-Hi, mère de l'empereur Tung-Siu, avait, à la mort de celui-ci, en 1875, fait monter sur le trône un enfant de trois ans, Kouang-Siu, cousin de l'empereur défunt. Impératrice ambitieuse, Ts'eu-Hi, à la majorité de Kouang-Siu, ne lui laissa exercer le pouvoir, en 1889, qu'en se réservant une certaine autorité. Après la guerre sino-japonaise, Kouang-Siu se lança dans la politique des innovations. Il mécontenta ainsi l'impératrice et chercha à se soustraire à sa domination, mais celle-ci le contraignit à signer sa déchéance, le 22 septembre 1898, et prit la régence.

La faiblesse de la Chine, battue par le Japon, avait permis aux étrangers de prendre pied de plus en plus dans l'empire; de 1897 à 1898, ils avaient obtenu, sous le titre de concessions à bail, d'importants territoires qui devenaient les points d'appui pour leurs flottes, et ils s'étaient fait en outre concéder des chemins de fer qui les amenaient à pénétrer dans l'intérieur, ainsi que divers avantages industriels et commerciaux. L'impératrice, contre toute attente, continua elle-même à accorder des prérogatives aux étrangers, dissimulant ainsi sa véritable politique, et, bientôt, une révolution mit un temps d'arrêt dans les progrès des Européens.

De nombreuses sociétés secrètes préchaient la haine de l'étranger. L'une d'elles, la secte des Bouteurs, provoqua un soulèvement, qui éclata en mai 1900. Le gouvernement chinois laissa l'effervescence se propager et les massacres se multiplier. Les flottes alliées firent une démonstration et prirent, le 17 juin, les forts de Takou. Le 10 juin, le prince Tuan, qui était à la tête des Boxeurs, avait été nommé membre du Tsong-li-Yamen; c'était la reconnaissance officielle du mouvement boxeur. Le 19 juin, ordre fut donné aux étrangers de quitter Pékin; le ministre d'Allemagne, von Ketteler, qui voulait se rendre au Tsong-li Yamen, bien qu'on l'en dissuadât, fut assassiné le 20 juin. Alors, commença cet effroyable siège des Légations qui dura jusqu'au 14 août; les assiégés résistèrent héroïquement et furent délivrés par l'armée des alliés, arrivée de Tien-Tsin. La cour s'enfuit de Pékin et gagna Si-Ngan. Le corps expéditionnaire des puissances continua la lutte contre les Boxeurs, pendant que les gouvernements entamaient des négociations avec le vice-roi Li-Hong-Tchang et exigeaient le châtiment des coupables. Le protocole final fut signé le 7 septembre 1901. Le 7 janvier 1902, la cour entra à Pékin; elle a paru s'ouvrir davantage depuis cette époque aux idées européennes. Sous l'influence du Japon notamment, la Chine paraît en voie de sortir de son inertie traditionnelle.

— Armée. Une réorganisation complète de l'armée chinoise a été commencée en 1901. L'exécution en fut confiée à Li-Hong-Tchang, qui devait mourir cette même année, mais non sans avoir jeté les bases de la réforme. Son plan consistait à prendre les meilleurs éléments des deux sortes de troupes alors existantes, — celle des « huit bananiers » et celle de « l'Étendard vert » — afin d'en constituer deux armées : l'une dite du Pé-Yang, dans la province du Pé-Tché-Li, l'autre dite du Hon-Pé, dans la province de ce nom, sur le cours moyen du Yang-tsé-Kiang. Ces deux armées ont formé le noyau des forces militaires actuelles de l'empire chinois, dont, après la mort de Li-Hong-Tchang, l'organisation fut continuée par Youan-Ch' Kai. Celui-ci établit tout un plan de réorganisation des forces de l'empire et fixa d'abord nettement les règles du recrutement, c'est-à-dire l'âge et les aptitudes physiques à exiger des hommes enrôlés comme soldats. L'entrée au service doit avoir lieu entre 20 et 25 ans; l'homme de recrue doit d'abord servir trois ans sous les drapeaux, puis passer trois années dans la réserve et trois autres années dans l'armée territoriale, avec obligation d'une période d'exercice annuelle d'un mois. — Le recrutement des officiers a été assuré par la création de 15 écoles militaires : une a été établie dans chacune des 15 provinces de l'empire, à l'exception du Kouang-Si, du Kan-Sou et du Ho-Nan. — Une seizième école fut encore créée dans le Turkestan chinois. — Puis, pour perfectionner l'instruction des officiers ainsi formés, il fut établi à Pékin une académie militaire sur le modèle de celle créée précédemment à Paotou-Fou, par Youan-Chi-Kai et qui dut recevoir, comme celle-ci, des instructeurs japonais. En outre, à Pékin, encore, une école spéciale de stratégie et de tactique, et un établissement spécial pour l'instruction militaire de la noblesse chinoise, sur le modèle de celui qui existe à Tokio pour le même objet. Enfin, fut encore décidée l'ouverture de écoles préparatoires de district et d'une école préparatoire centrale, pour l'artillerie, le génie et la musique militaire, toujours comme au Japon. Les écoles militaires

renferment ensemble un total de plus de 3.000 élèves, mais dont 10 ou 12 0/0 seulement peuvent arriver à obtenir un poste d'officier dans l'armée. Quant à la hiérarchie militaire, elle a été régulièrement organisée pour l'armée nouvelle en trois classes ou catégories, dont chacune comporte trois grades et qui correspondent respectivement, la première, dite Chang-Teng-Chun-Kouan, à celle des officiers généraux, la deuxième, Choung-teng-Chun-Kouan, à celle des officiers supérieurs, et la troisième, Hsiu-teng-Chun-Kouan, à celle des officiers subalternes.

Toutes les troupes des deux armées nouvellement constituées, du Hon-Pé et du Pé-Yang, ont été établies dans des camps organisés ad hoc, dont chacun forme un quadrilatère entouré de murs, et renferme, soit un bataillon d'infanterie à 500 hommes, soit un escadron de cavalerie à 200 ou 250, soit un groupe d'artillerie à 300 ou 400. Les officiers résident dans ces camps avec leurs soldats, mais sans leurs familles.

Une école de santé militaire, dirigée par des médecins français, a été établie à Tien-Tsin. Quant au service d'état-major, il sera constitué au fur et à mesure que le personnel nécessaire sera fourni par l'académie militaire de Pékin, mentionnée plus haut et destinée surtout à le préparer.

— Dynastie. La dynastie tsing (mandchoue) occupe depuis 1644 le trône du Céleste-Empire. L'empereur régnant est le 9^e de la dynastie. — Nota. Les noms officiels ou qualificatifs donnés aux souverains ou pris par eux précédent le nom propre qu'ils portaient en premier lieu.

CHIOT (chi-o) n. m. Petit chien de chasse non sevré.

*CHIPIEZ (Charles), architecte, inspecteur général de l'enseignement du dessin, né à Ecully (Rhône) en 1835. — Il est mort à Paris en 1901.

CHIRK, v. de la Grande-Bretagne (pays de Galles [comté de Deubigh]), sur le canal Elle-meere; 2.700 hab. Houille, métallurgie du fer.

CHIROMÉGALIE (ki, ga-li) ou CHEIROMÉGALIE (ki-ro, li) — du gr. kheir, kheiros, main, et megas, atos, grand n. f. Pathol. Forme d'acromégalie, dans laquelle il y a hypertrophie des doigts et des mains. (On l'observe d'après Charcot et Brissaud, dans la syringomyélie.)

*CHIROPÈRES n. m. pl. — ENCYCL. D'après la classification actuelle, les mammifères de l'ordre des chiropères se divisent en six familles : ptéroridés, rhinophidés, nyctéridés, vespertilionidés, emballonidés, phyllostomidés. On a généralement renoncé aux coupes anciennes des frugivores et insectivores, comme peu naturelles.

CHISTERA (chi-sté-ra) n. f. Pelote basque. C'est une sorte de gant d'osier, long et étroit, recourbé, affectant la forme d'un grand angle, dans lequel la main du joueur est maintenue par des lanières de cuir, et qui sert à imprimer à la balle un mouvement rapide. V. BILLORE au t. VI.

CHITARRONE n. f. Instrument de musique à cordes pincées, en usage en Italie au XVI^e et au XVII^e siècle.

— ENCYCL. La chitarrone était montée de cinq cordes doubles et une simple au premier cheviller et de huit simples au second. Ces cordes étaient de métal suivant quelques auteurs, mais, si l'on considère certaines représentations de cet instrument dans des tableaux du temps, toutes étaient faites de boyaux.

CHITONIE (ni) n. f. Genre de champignons de la famille des agricinaes, caractérisé par ses spores brua pourpre, l'existence d'une volve, le pied généralement dépourvu d'anneau et les lames n'arrivant pas jusqu'au pied.

CHITRY-LES-MINES, comm. de la Nièvre, arr. et à 13 kil. de Clamecy, à quelque distance de la Nièvre; 500 hab. Tire son nom d'un gisement de plomb argentifère depuis très longtemps exploité. Eglise romane du XII^e siècle.

*CHIVOT (Henri-Charles), auteur dramatique, né à Paris en 1830. — Il est mort au Vesinet (Seine-et-Oise) en 1897.

CHLEUH, nom donné, au Maroc, à certaines tribus berbères, qui habitent notamment dans la région du Taflet.

CHLOE n. f. Planète télescopique n^o 402 découverte en 1895 par Charlois.

CHLOEA n. m. Genre de poissons acanthoptères de la



Chloea.

famille des gobiidés, créé en 1901 pour quelques espèces des eaux douces et saumâtres du Japon. (Outre les formes

nouvelles récemment découvertes, on range dans ce genre le gobius eustaneus et espèces affines.)

CHLORACÉTIQUE adj. V. ACÉTIQUE au t. I^{er}.

CHLORALISME (klo-ra-li-asm' — rad. chloral n. m. Pathol. Accidents provoqués par l'abus du chloral, soit qu'on en ait pris une trop forte dose, soit qu'on ait contracté l'habitude d'user inmodérément de ce médicament.

— ENCYCL. Les symptômes du chloralisme sont : sommeil profond, diminution ou abolition des réflexes et de la sensibilité, extrémités froides, la température peut tomber à 33° C.), parfois éruption cutanée semblable à l'urticaire. Mort par arrêt de la respiration et paralyse du cœur. Le traitement consiste en vomitif ou lavage de l'estomac, réchauffement du malade, massage, sinapismes aux jambes, injection hypodermique de caféine et, dans les cas graves, de strychnine; respiration artificielle.

CHLORALOMANIE (klo, ni — de chloral, et du gr. mania, folie, manie) n. f. Chloralisme chronique, résultant de l'habitude morbide du chloral, qui se transforme en une impulsion d'autant plus irrésistible que l'intoxication est plus intense. Le traitement est celui de l'alcoolisme chronique et de la morphomanie.

CHLORARGYRITE (klo n. f. Chlorure naturel d'argent.

CHLORARSÉNIANE (klo, n. f. Arséniate naturel de manganeuse.

CHLORÉE (klo) n. f. Lichen de la famille des usacées, à rameaux creux au centre et creusés à la surface d'un grand nombre de petites fossettes anguleuses.

CHLOROCHYTRION (klo, n. m. Genre d'algues unicellulaires, de la famille des protocoocées, vivant en parasites dans l'intérieur même des cellules de diverses plantes aquatiques.

CHLOROCOQUE (klo-ro-kok' n. f. Algue de la famille des protocoocées, formée de cellules isolées, arrondies, souvent entourées d'une gaine gélatineuse, se reproduisant par zoospores à deux cils vibratiles. Ce genre contient une vingtaine d'espèces très répandues sur la terre humide, les écorces d'arbres, dans tout le globe.

CHLOROCYTE (klo — du gr. khloros, vert, et kutos, cellule) n. m. Histol. Globule rouge du sang qui, par suite d'une transformation vésiculeuse dégénérative, a perdu une grande partie de sa matière colorante ou hémoglobine (Hayem). [S'observe dans les chloroses et dans certaines intoxications.]

CHLOROPITE n. f. Substance minérale chloritique des diabases.

CHLOROPLASTE (klo-ro-plast' — du gr. khloros, vert, et plastein, former) n. m. Nom donné parfois aux chloro-leucites, c'est-à-dire aux organites différenciés du protoplasma des cellules végétales qui servent de support à la chlorophylle.

CHLOROSAPHIR (klo) n. m. Variété verte de corindon.

CHLOROSE (klo) n. f. Genre d'orchidées. (La chlorose a larges feuilles est une espèce javanaise.)

CHLOROSPENION (klo-ross-plé) n. m. Champignon de la famille des pezizacées, dont la fructification a la forme d'une petite coupe brièvement pédicellée, verdâtre, produit des asques fortement en masse avant chacun huit spores allongés, incolores, unicellulaires. On trouve souvent dans les forêts des morceaux de bois colorés en vert; cela est dû au mycélium d'une espèce de ce genre, le chlorospénion vert-de-gris.)

CHLOROTHORITE (klo' n. f. Sorte de fluorite uranifère, voisine de la thorogumite.

CHMAINPO ou CHINAMPO, part de Corée. V. TCHENAMPO, au t. VII, p. 942.

CHMIELOWSKI Pierre', historien littéraire et critique polonais, né en Podolie en 1848, mort à Lemberg (Galicie) en 1901. Il fit ses études à Varsovie, entra dans l'enseignement privé et collabora à divers recueils, où il se fit remarquer par des études sur la littérature polonaise. Il fut directeur de la revue « Ateneum », publia de nombreuses éditions des classiques polonais, des recueils d'études sur les Femmes de Krasinski, Slowacki et Mickiewicz (3^e édit., 1886; sur les Nouvelles polonaises 1887; sur Kraszewski 1886; sur Mickiewicz 1887). On lui doit encore : Les Dernières Années de la littérature polonaise (1888), et une Histoire de la littérature polonaise (1900). Il avait été nommé en 1903 professeur de littérature polonaise à l'université de Lemberg.

CHOANE (ko — du gr. khouan', cavité) n. f. Orifice postérieur des fosses nasales.

CHOBHAM, ville d'Angleterre (comté de Surrey, à quelque distance de la Tamise; 2.000 hab.

*CHOC n. m. — Méd. Cho' opératoire. Etat qui succède aux grandes opérations et qui se caractérise par de la stupeur avec hypothermie. En général, il n'y a pas perte de connaissance. « Cho' traumatique. Etat spécial qui succède aux graves accidents traumatiques et qui a les mêmes symptômes que ceux du cho' opératoire.

CHOCOLAT n. m. V. CACAO.

CHODENSCHLOSS, ville d'Autro-Hongrie (Bohême cercle de Pilsen), à l'issue d'un défilé qui coupe à cet endroit la frontière bavaroise; 3.000 hab. Industrie assez active; fabrication du papier, porcelaine, draps.

CHÉROMYCE (ke' n. m. Champignon souterrain, voisin des truffes, à chair marbrée de veines noires, à asques allongés et produisant chacun huit spores globuleuses, verruqueuses, brun foncé.

CHOLANGIOTOMIE (ko, ml' — du gr. kholé, bile, aggero, vaisseau, et tomé, section) n. f. Section du canal biliaire dans un but chirurgical.

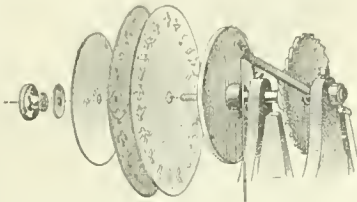
CHOLÉCYSTOPEXIE (klo-siss-to-pèk-sé — du gr. kholé, bile, kustis, vésicule, et peis, action de fixer) n. f. Fixation de la vésicule biliaire à la paroi abdominale. Syn. de OPÉRATION DE CZERNY.

CHOLÉCYSTORRHAPHIE (klo-siss-to-ra-fi — du gr. kholé, bile, kustis, vésicule, et raphé, suture) n. f. Suture

les ponts, des canalisation... métallique noyé dans le ciment...

CIMINITE n. f. Roche éruptive appartenant à la famille des syénites...

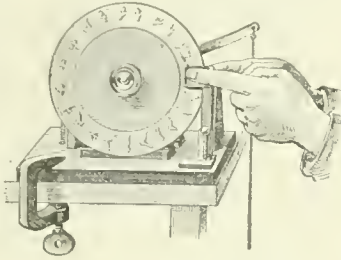
CINÉMATOGRAPHE n. m. — Encycl. Cinématographe pour aveugles. Cet instrument, imaginé par l'ingénieur Dussaud...



Cinématographe pour aveugles (appareil démonté).

vertical. Deux feuilles très minces d'étain, découpées en cercle, d'un diamètre supérieur à celui du plateau...

On applique les deux feuilles l'une contre l'autre, de manière que les reliefs se correspondent exactement, afin de donner au toucher la sensation de l'objet...



Cinématographe pour aveugles (appareil remonté); les index de l'aveugle sont placés sur les fenêtres.

Les feuilles sont maintenues en place à l'aide d'un petit gonjon implanté en un point quelconque du plateau et qui sert de repère en traversant ces feuilles...

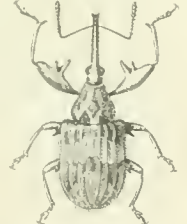
CINGLURE n. f. Action de cingler, de frapper avec un objet flexible. (Fig. Douleur morale, comparable à celle produite par un coup de cravache...)

CINNAMOCINNAMIQUE adj. Ether cinnamocinamique, syn. de STYRICINE, V. t. VII.

CINNAMYLSTYRONE n. f. Syn. de STYRACINE, V. t. VII.

CINQUEN (kissin) n. m. Variété de cépage bleu, cultivée dans certains vignobles du Jura.

CIONOPSIS (psiss) n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionidés, créé en 1903...



Cionopsis (gr. 4 fois).

CIRAN ou SIGIRAN saint, abbé en Berri, né vers la fin du vi^e siècle, mort à Lourey en 657. Il entra à la cour de Clotaire II...

CIRCIÉ, E adj. Se dit, en dermatologie, des lésions de la peau groupées en forme de cercle, dont le centre est intact: Herpes circiné.

CIRCLE CITY, localité du territoire américain d'Alaska, sur le Youkon, considérée jusqu'en l'année 1896 comme le centre des gisements aurifères de toute la région...

CIRCONSTANCE n. f. — Encycl. Milit. Circonstances atténuantes. La loi du 19 juillet 1901 a rendu l'article 163 du code pénal applicable, en temps de paix...

— Condamnés avec sursis. D'après la loi du 21 mars 1905, les hommes condamnés avec application de la loi du 26 mars 1891, dite « loi de sursis », ne tombent pas sous le coup des prescriptions militaires relatives aux personnes ayant subi des condamnations...

aus, quatre ans ou cinq ans dans un corps de leur choix. Toutefois, en cas d'inconduite grave durant leur présence...

*CIRCUIT n. m. — En terme de sport, il n'enferme d'une course d'automobiles: Le circuit des Ardennes, le circuit d'Auvergne.

*CIRCULAIRE n. f. — Méd. Circulaire du cordon. Enroulement du cordon ombilical autour du cou du fœtus. — Encycl. Les circulaires du cordon peuvent, lorsqu'elles sont trop serrées, provoquer l'étranglement du fœtus...

*CIRCULATION n. f. — Autom. Circulation d'eau. *CIRCUMBAIKAL, E, AUX (kom) adj. — Chemin de fer circumbaikal, voie ferrée contournant le lac Baikal, construite pour relier l'une à l'autre les deux parties du Transsibérien.

— Encycl. La construction, commencée en 1899, ne fut achevée que le 26 septembre 1904, par suite d'hésitations sur la dernière partie du tracé. Celui-ci va de la station de Baikal, du Transsibérien, à Kooltoul, et revient ensuite à Nyssorek, sur l'autre bord du lac. La longueur totale de la voie est de 258 kilom. Elle peut supporter une circulation quotidienne d'au moins dix trains de trente wagons chacun, soit un rendement de trois cents wagons par jour, quadruple de celui qu'on obtenait avec les bâtiments qui, auparavant, transportaient les trains à travers le lac, entre les deux parties du Transsibérien.

*CIREUX, EUSE adj. — Pathol. Dégénérescence cireuse. Mode de dégénérescence dans laquelle les cellules de viennent blanchâtres, à éclat gras et semblables à la cire blanche.

— Encycl. Lukjanow, après Zenker, attribue la dégénérescence cireuse à la coagulation de la myosine et à des altérations des propriétés électriques des muscles. Elle s'observe en effet surtout dans les muscles traumatisés ou tétanisés, ou encore trichinés, dans les atrophies musculaires qui apparaissent dans l'organisme pour des raisons physiologiques (queue des têtards au moment de la chute, etc.). On l'obtient expérimentalement par cantérisation au nitrate d'argent.

CISNEROS BENEVENTO (Salvador), marquis de SANTA LUCIA, homme politique cubain, né à Puerto Principe (auj. Camaguey) vers 1830. Il prit une part très active à la grande révolution cubaine de 1868 contre le gouvernement espagnol. Il fit d'abord partie du gouvernement républicain établi dans le centre de l'île de Cuba. Par la suite, il succéda, en décembre 1873, à Cespedes, comme président de la république cubaine, qui avait été constituée le 10 avril 1869, dans le centre et à l'est de Cuba.

CISSE (siss) n. m. Genre de vitacées, comprenant près de trois cents espèces, réparties dans les régions tropicales ou subtropicales. (Les cisses sont des arbustes grimpants dont les fleurs tétramères, hermaphrodites, ont un ovaire surmonté d'un style mince et allongé.)

*CITATION n. f. — Encycl. Dr. Abus de citation. La victime soit d'une contravention, soit d'un délit peut, en son propre nom, donner directement citation devant le tribunal soit de simple police, soit de police correctionnelle, et, quoique n'exerçant pas l'action publique, saisir, cependant, de celle-ci la juridiction pénale. En fait, ce droit de citation directe peut aboutir à saisir la juridiction pénale de poursuites intentées à tort: par suite, il est de nature à donner lieu à des abus qui, dans la pratique, sont dits abus de citation ou abus de citation directe. Voici comment le Code d'instruction criminelle a prévu et réprimé les abus de citation directe: lorsque le fait poursuivi n'est pas au nombre de ceux que frappe la loi pénale, qu'il ne constitue ni un délit ni une contravention de police, le prévenu renvoyé de la poursuite peut, sur sa demande (sous forme de demande reconventionnelle), à raison du préjudice matériel ou moral subi par lui du fait de la poursuite, obtenir, immédiatement, du même tribunal une condamnation à des dommages-intérêts contre la partie qui l'a actionné mal à propos (art. 159, 191, 212). En réalité, une telle sanction reste illusoire si la partie poursuivante est insolvable.

Cité des Eaux (LA), recueil de vers par Henri de Régnier (1903). — Il a pour épigraphe les mots de Michelet: « Versailles, cité des eaux... »; en effet le premier quart du volume est consacré à la ville de Louis XIV et comprend, outre un Salut à Versailles, d'une noble allure, vingt-sept sonnets, où l'auteur exprime le charme de l'automne dans les jardins de Versailles, près des bassins aux eaux sombres, des statues mutilées et moussues, des allées désertes et envahies par les feuilles mortes. A côté de ces sonnets, à côté des quatre Poèmes d'Italie et d'autres pièces du même genre d'un caractère descriptif, où la fine mélancolie du poète s'accorde avec une pompe et d'un éclat tout parassiens, et d'une symétrie parfois un peu extérieure, on trouve des morceaux symboliques, où la mythologie antique sert à exprimer les complications d'une âme moderne, ou l'auteur use d'une versification plus indépendante (Le Sang de Mervyas, Dan, la Course). Les Odes et poèmes, les Inscriptions lues à soir tombant, achèvent l'impression de tristesse douce, d'harmonie élégante et fluide qui se dégage de la Cité des Eaux.

*CITERNE n. f. — Géol. Nom par lequel on désigne les sources géologiques qui ont perdu leur activité jaillissante. Il y en a un certain nombre en Islande.

CITÉS-JARDINS n. f. pl. Sortes de cités ouvrières, créées principalement en Angleterre, où l'on s'est efforcé de

donner aux ouvriers, en même temps qu'un logement commode et salubre, le plus d'air et d'omb...

Une CITE-JARDIN. — ENCYCL. On cite notamment la petite ville de Beauville, dans le comté de Worcester, qui groupe un grand nombre de jardins, les demeures de 2 000 ouvriers. Port Sunlight, près de Liverpool, créé en 1889, et qui offre à ses 3 000 habitants les prix les plus réduits, de charnants cottages bahés de pelouses et de parcs. Beautiful-City, que Carnegie fait construire en Écosse; Garden-City, que L. Howar veut de fonder à Hichin, près de Londres, et qui doit abriter 30 000 travailleurs. Ces villes renferment tous les établissements d'utile ou agréable désirables: hôpital, bibliothèque, théâtre, etc. En fournissant aux ouvriers des logements sains et agréables, des jardins de culture, des parcs pour la promenade et les jeux, de l'air et de la lumière, on obtient de grands progrès sociaux: l'aération du foyer, le resserrement des liens de famille, l'élevation du niveau moral.

— Biologie. Georges Benoit, La Cité Jardin. Paris, 1904.

CITHAROCYATHUS (luz) n. m. Genre de mollusques établi pour des formes nouvelles découvertes par l'expédition du Siboga. (Les citharocyathus sont des coquilles de mers profondes, vivant dans l'archipel Indien et à Ceylan.)

CITRAL n. m. Nom de l'aldéhyde décimique. V. DÉCINIQUE, T. III.

CITROINE saint, confesseur, mort vers l'an 580. — Il est honoré dans le Porton le 19 novembre.

CITROPHÈNE n. m. Composé végétal de la phénacétine, qui s'emploie à la dose de 1 à 5 grammes comme antithermique dans la pneumonie et la scarlatine.

CIUDAD-JIMENOS, ville du Mexique (Etat de Chihuahua), près du Bolson di Mapun, immense steppe-désert 10 000 hab.

Civiltà Cattolica, revue italienne, publiée à Rome par les Peres de la Compagnie de Jésus. Elle paraît deux fois par mois. La collection comprend un grand nombre de volumes réunis par séries. Fondée en 1876, quand elle célébra son cinquantième, en 1899, la Civiltà Cattolica comprenait seize séries et commença le sixième volume de la dix-septième. Elle paraît avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique et soutient énergiquement les droits et prérogatives de l'Église.

CIZY (saint), martyr, en Languedoc, au viii^e siècle. Il fut mis à mort par les Sarrazins. — Fête le 16 août.

CLADONIACÉES (clé) n. f. pl. Famille de lichens constitués par de petites tiges en général très ramifiées, quelquefois presque simples et terminées par une petite coupe vivante à terre ou sur les branches d'arbres. — Une CLADONIALEE.

CLADONIE (nè) n. f. Genre de lichen, type de la famille des cladoniacées, à tiges creuses et à fructifications généralement globuleuses. Une espèce commune en France, la cladonie des rochers, couvre en Suède et Norvège d'immenses espaces et sert de nourriture aux rennes qui savent très bien la trouver, même sous la neige.

CLADOPHORÉES (clé) n. f. pl. Tribu d'algues chlorophycées, de la famille des confervacées, et dont les principaux genres sont: siphonocladie, chitomorphy, rizoctome, cladophore, gomoutie microclète, canadyomene, etc. — Une CLADOPHORÉE.

CLADOTHRIX (triks) n. m. Genre de bactériacées filamentueuses.

— Encycl. Le genre cladothrix est très répandu dans la nature; on en rencontre différentes espèces dans l'air, l'eau, le sol, d'autres sur les muqueuses des voies digestives, la bouche, etc. Les cladothrix agissent surtout dans la décomposition des matières organiques; certains cependant ont une action pathogène et donnent naissance à des maladies longues à marche chronique, ressemblant à la tuberculose; les agents de l'actinomycose et du farcin appartiennent à ce genre.

CLAIBORIEN, ENNE (kle-bor-ni-in, èn) adj. Se lit d'un étage géologique de l'Amérique du Nord, caractérisé par ostréa selliformis, et qui paraît être synchronique de l'étage lutétien du bassin de Paris. — n. m.: Le CLAIBORIEN.

*CLAIE n. f. — Dans les courses de chevaux. Obstacle formé d'un treillage d'osier et de branchages, ayant la hauteur d'une haie.

CLAIRE, lac du Canada (Alberta), dans le delta qui forme la rencontre de la rivière de la Paix et de l'Alaska. Séparé du grand lac Athabaska par une levée de terre, il a 101 000 hectares environ.

CLAIRENT ou CLARENT saint, évêque de Vienne en Dauphiné, mort vers l'an 620. — Fête 25 et 26 avril.

Clairière LA, comédie en cinq actes, de Maurice Donnay et Lucien Descaves. Théâtre-Antoine, 6 avr. 1904. — Elle mourait, un phylanthrope sceptique à l'égard du tailleur Rouffieu le dominateur de la Clairière, pour qu'il y organisât une communauté laïque. Rouffieu s'installe avec sa femme Adèle. Parmi les autres membres du phylanthrope, se détachent l'ébéniste Collonges, le docteur Alcyon et sa maîtresse, l'industriel Héle et son fils. Collonges est un réfractaire; Alcyon a refusé de se convertir; Verdier, député républicain-radical-socialiste, en attendant, qui a, par vengeance, ameuté contre lui sa petite ville; Héle, rendue mère, puis abandonnée par le fils Verdier, avait cru pouvoir recourir au docteur pour un avortement. L'association paraît d'abord prospérer. Mais Adèle devient amoureuse de Collonges, qui aime Héle; le paysan chargé de vendre les volailles et les légumes vole ses compagnons, etc. Bref, le jeu naturel des passions de chacun amène la désorganisation et la ruine de l'ensemble. La sensuelle et vindicative Adèle dénonce Collonges; son mari la classe; Collonges s'enfuit. Héle y renoue de la rejoindre. Le phylanthrope défunt avait eu raison de douter du succès de la tentative.

Telles sont les grandes lignes de cette pièce originale, loyale, forte et hardie. La conclusion n'en est point pessimiste. Les initiateurs, en effet, ne perdent pas la face; ils se reconnaissent responsables des causes de l'in-

des Débats », il a publié : *la Liberté* (1885 ; *L'Empire russe en 1885-1885* ; *Éléments de sociologie* (1888 ; *la Banque de Naples* (1889 ; *Actual condition of the Russian peasant* (1890 ; *Soul de son siècle* (1891) ; *la Sicile sous la monarchie de Sardaigne* (1894 ; *la Russie économique et sociale* (1896) ; *le Droit politique contemporain* (1900) ; *les Monarchies de l'Empire allemand* 1904.

*** COMBINAISON** n. f. — *Torchon*. Dans un coffre-fort. Pièce composée d'un certain nombre de boutons et constituant une double sûreté. Les anciennes combinaisons étaient en lettres ; ses modernes sont à compteurs.

— *Sorte de vêtement intime*, qui est constitué par un maillot couvrant tout le corps.

COMBINAITEUR (*kon*) n. m. Appareil destiné à régler la marche des véhicules électriques en combinant les circuits du ou des moteurs.

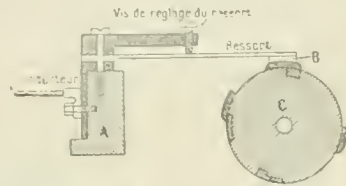
— *ENCYCL.* Le combinaiseur s'appelle aussi contrôleur, du mot anglais *controller*, *rigle-marche*, etc. Notre figure 1 représente une coupe schématique de cet appareil. On l'emploie surtout avec des moteurs à contact continu excités en série.

Sur un bloc isolant fixe A sont fixés des balais B en cuivre ou en charbon, qui sont réunis électriquement aux bornes du moteur, des inducteurs et de l'arrivée du courant.

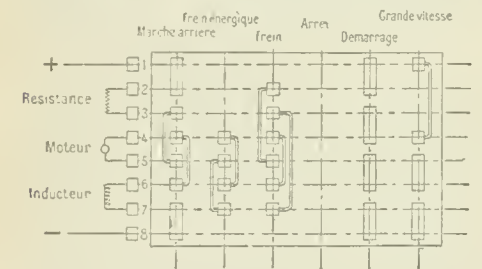
Un cylindre tournant C isolant porte des blocs de cuivre ou plots saillants, qui peuvent venir se placer sous les balais. Ces plots sont réunis entre eux par des connexions noyées dans le cylindre. Ils forment des files longitudinales sur le cylindre et la rotation de celui-ci substitue une file à une autre pour modifier le couplage du moteur.

Nous avons représenté (fig. 2) le cylindre déroulé, et les balais à côté, numérotés de 1 à 8, avec indication de leur relation avec le moteur, ses inducteurs, une résistance de démarrage et les prises de courant.

Examinons, par exemple, le fonctionnement du frein première position. Les balais 1 et 5 ne rencontrent pas de plots. Le courant d'alimentation est donc coupé. Les balais 4 et 5 correspondant au moteur sont reliés à 6,



Combinaiseur. Fig. 1.



Combinaiseur. Fig. 2.

conduisant aux inducteurs, et à 2 relié à la résistance, enfin le circuit se ferme par les balais 3 et 7. On voit que le moteur est auto-excitée et débite sur une résistance. Il freine donc. On interpréterait de la même manière les autres positions des balais sur le cylindre du combinaiseur.

En augmentant le nombre des touches ou balais, on pourrait subdiviser la résistance, alimenter deux moteurs ou même quatre, comme cela se fait dans les tramways.

Les voitures électriques possèdent une position spéciale correspondant à la charge de la batterie.

Quand le combinaiseur doit coupler de gros courants, on y ajoute une bobine de soulage magnétique pour éviter l'allumage des arcs entre plots et balais.

On emploie des trains formés de plusieurs voitures motrices. Métropolitain. Dans ce cas on fait usage des relais électriques pour actionner des contacteurs, qui établissent les circuits proprement dits. Ces contacteurs existent dans chaque des voitures et sont actionnés par un courant faible que leur envoie un combinaiseur unique placé dans la première voiture. Il faut alors réunir entre les voitures par un conducteur non pas les circuits principaux par-courus par de gros courants, mais seulement les circuits des contacteurs, qui sont beaucoup plus faibles. Le conducteur est en série tous les contacteurs jouant le même rôle, et est repéré de manière à éviter les inversions.

COMBY Jules, médecin, français, né à Pompadour (Corrèze) en 1853. Des 1883, il avait commencé à se spécialiser dans la médecine infantile en créant le dispensaire de la Villette, puis devint médecin des hôpitaux Trousseau et des Enfants-malades. Ce champ admirable d'observation lui a permis d'écrire plus d'une centaine de mémoires originaux, parmi lesquels il convient de citer : *Étiologie et prophylaxie de la scrofule*, *Maladies de la croissance* (1890), et *Traitement de la chorée*, tous trois couronnés par l'Académie de médecine. Il a montré combien la diétèse renale est fréquente chez les enfants du premier âge, par suite d'une mauvaise alimentation, et a insisté sur l'utilité de faire boire de l'eau aux enfants, dès qu'ils ont un mouvement fébrile, de façon à laver le rein. Dans les Archives de médecine infantile, dont il est le créateur, il a fait de nombreuses campagnes pour l'hygiène infantile et a notamment montré les dangers du lait maternel. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des maladies de l'enfance* (1897) ; *Pratique médicale et prophylaxie des maladies de l'enfance* (1897) ; *5 Médicaments chez les enfants* (1899) ; *Le lait et les maladies des enfants* (1900), qui tous ont eu plusieurs éditions et a largement collaboré, en outre, au *Traité de thérapeutique médicale* et à une publication américaine : *The month cent year pract. co.*

*** Comédie Française.** — Le décret de 1812, appelé vulgairement Décret de Moscou, n'était, en somme, que la confirmation des règlements antérieurs et les usages établis de la Comédie Française, en même temps que la

ratification des actes de société des comédiens, dont le dernier, en 1803, avait régulièrement reconstitué la Compagnie, déjà réorganisée par celui de 1799. Les pouvoirs administratifs, aux termes du ce décret, appartenant au comité d'administration composé de sociétaires, sous le contrôle plus ou moins actif d'un délégué du ministre, qui s'appela tantôt surintendant des spectacles, tantôt commissaire royal, et enfin administrateur général. Ce fonctionnaire vit peu à peu son autorité s'accroître, du fait même du comité d'administration, heureux de se décharger d'une partie de sa responsabilité pendant les années peu prospères qui suivirent 1830. Cette tendance aboutit au décret de 1850 qui confiait à l'administrateur général les pouvoirs du comité d'administration, lequel n'avait plus qu'une voix consultative. Ce décret fut complété par celui de 1859, qui apporta quelques dispositions nouvelles relativement aux droits d'auteur. Enfin, en 1901, les deux décrets d'octobre et de novembre supprimèrent le comité de lecture, donnant à l'administrateur général le droit de refuser ou d'accepter les pièces sans lui faire partager et en rien la responsabilité financière de ses décisions. D'un autre côté, en vertu de ces décrets, le comité d'administration peut imposer à tout comédien ayant vingt ans de service l'obligation de prendre sa retraite. — La Comédie-Française reçoit de l'État une subvention de 240.000 francs.

Comédiens MAISON mes. Elle a été fondée par les soins de la société des Artistes dramatiques, et grâce aux efforts persévérants de son président, Constant Coquelin, qui avait su intéresser à cette œuvre un grand nombre de notabilités artistiques, mondaines ou politiques. Elle a été ouverte le 1^{er} avril et inaugurée le 27 mai 1905. Elle a pour but de fournir aux acteurs âgés de soixante ans pour les hommes et de cinquante-cinq ans pour les femmes, et qui auront fait preuve de prévoyance en versant à la société des Artistes dramatiques la somme de 400 francs environ en trente ans, un asile confortable, dans lequel chacun pourra posséder une chambre individuelle, les repas étant pris dans un réfectoire commun. L'asile, pourvu d'un parc fort agréable, est situé à Pont-aux-Dames Seine-et-Marne ; ce sont les Invalides de l'art dramatique. Les bâtiments en ont été établis sur les plans de l'architecte Binet.

COMÉDINETTE (*mèl'*) n. f. Petite comédie : *Quelque délicates comédinettes*. (Cautelle Mendès.)

COMÈTE n. f. Nom que les recheurs donnent à une tranche fine toute préparée et qu'ils coupent au fur et à mesure de leurs besoins : LA COMÈTE est employée surtout dans la reliure commune.

— *Autom.* Obturateur fait d'une pochette en caoutchouc garnie d'une bille de métal, pour boucher instantanément les perforations des chambres à air qu'enveloppent les pneumatiques des automobiles, des bicyclettes, etc.

COMITAN, ville du Mexique (Etat de Chiapas), près des frontières du Guatemala ; 10.000 hab.

COMITAL, **E. AUX** *si-al'* — lat. *comitialis* adj. Pathol. *Mal comital*. Syn. de ÉPIEPTIS (*morbus comitalis*).

COMMABACILLE n. m. Nom du bacille du choléra, appelé aussi BACILLE VIBRIO.

COMMANDO n. m. Mot hollandais par lequel on désignait, dans les armées boers, un groupement de cent hommes, réunis sous le commandement d'un même chef.

*** COMMERCE** n. m. — *ENCYCL.* *Conseillers du commerce extérieur*. Dans le but de favoriser l'expansion économique de la France, le décret du 26 décembre 1905 a fait une obligation aux conseillers du commerce extérieur de plaquer, au cours de leur période de cinq années de fonctions, au moins deux Français dans une exploitation, entreprise ou tout autre établissement commercial, industriel ou agricole, situé soit dans une colonie française ou un pays de protectorat, soit à l'étranger. Le premier placement doit être notifié au ministère du commerce avant l'expiration de la deuxième année de fonctions. Les conseillers qui ne satisfont pas à cette obligation sont considérés comme démissionnaires et rayés des listes de contrôle.

*** COMMERE** n. f. Théâtre. V. *COMPÈRE*.

COMMINE ('saint), martyr, décapité à Lyon avec saint Pothin et quarante-cinq autres, sous le règne de Marc-Aurèle, l'an 177. — Fête le 2 juin.

*** COMMISSAIRE** (Sébastien), homme politique français, né à Dôle (Jura) en 1822. — Il est mort à Lyon en 1900.

*** COMMISSIONNÉ** n. et adj. m. — *ENCYCL.* *Admin. milit.* Peut être maintenu en qualité de commissionné : les sous-officiers de toutes armes ayant au moins dix ans de service et arrivés à l'expiration de leur engagement ; les gendarmes, sapeurs-pompiers de Paris, cavaliers de remonte, le personnel de la justice militaire et des écoles militaires, les caporaux et soldats des troupes coloniales, ainsi que ceux affectés à certains emplois ou services : ouvriers, gardes-magasins, moniteurs de gymnastique et d'escrime, tambours, clairons, trompettes, chauffeurs, mécaniciens, etc. Peut être admis en qualité de commissionnés, les militaires de ces mêmes catégories ayant accompli le service exigé dans l'armée active et rentrés dans leurs foyers depuis moins de trois ans.

Les militaires commissionnés sont soumis aux lois et règlements militaires. En outre, toute commission est retirée de plein droit quand, ayant été délivrée pour tenir un certain emploi ou en vertu d'un traité déterminé, cet emploi est supprimé ou le traité résilié ou expiré.

Le militaire commissionné peut être mis à la retraite après vingt-cinq ans de services. Il ne peut être maintenu en activité que jusqu'à l'âge de cinquante ans, sauf exception pour ceux occupant les emplois de maîtres et chefs ouvriers, ou appartenant au personnel subalterne de la justice militaire, ainsi que pour certains sous-officiers des sections de secrétaires d'état major, commis et ouvriers d'administration, qui peuvent être maintenus dans les conditions fixées par les règlements des services intéressés, mais seulement jusqu'à l'âge de soixante ans au maximum.

*** COMMUNE** n. f. — *ENCYCL.* *Dr. Actions judiciaires*. La loi du 15 avril 1884 avait, en principe, interdit aux communes d'ester en justice sans autorisation du conseil de préfecture. Cette autorisation a été supprimée par la loi du 8 janvier 1905 ; désormais, le conseil municipal délibère sur les actions à intenter ou à soutenir, et, si cette assemblée décide de plaider, le maire représente la commune en justice.

Les contribuables conservent le droit de suppléer à l'action du conseil municipal, mais ils doivent toujours obtenir l'autorisation du conseil de préfecture avant d'intenter l'action ou d'y défendre.

La liberté de plaider accordée aux communes a été étendue aux établissements publics ; toutefois, les conseils municipaux sont appelés à donner leur avis sur les actions judiciaires autres que les actions possessoires que ces établissements se proposent d'intenter ou de soutenir. En cas de désaccord l'établissement ne peut ester en justice ou se pourvoir, après jugement, devant une autre juridiction, qu'en vertu d'une autorisation du conseil de préfecture. Les contribuables et les établissements publics peuvent se pourvoir devant le conseil d'Etat contre toute décision du conseil de préfecture portant refus d'autorisation.

*** COMORE** (ORDRE DE L'ÉTOILE DE, et ORDRE DE L'ÉTOILE D'ANJOUAN). — Devenus ordres français par décret du 10 mai 1896, ces deux ordres ont été modifiés, quant au ruban, par le décret du 5 décembre 1899. Le bijou pour chacun reste le même, mais le ruban, par les deux décorations, est aujourd'hui bien clair, avec double liséré orange.

*** COMPAGNIE** n. f. — *ENCYCL.* *Milit. Compagnies de discipline*. Le régime des compagnies de discipline a été modifié par le décret du 2 janvier 1902. Les diverses punitions ont été remaniées de façon à faire disparaître les différences qu'elles comportaient par rapport aux punitions de même nom en usage dans les corps de troupes et qui en augmentaient beaucoup la gravité. De plus, les grades inférieurs ont été ramenés, en matière de punition, aux mêmes droits que dans les autres corps de troupes. Le commandant de compagnie et les officiers généraux ont seuls conservé les pouvoirs spéciaux dont ils jouissaient précédemment. Ensuite, il a été créé, dans chaque compagnie, une section dite de transition, destinée à recevoir les fusiliers dont la bonne conduite mérite un adoucissement de régime et qui n'ont pas encore le temps voulu pour la réintégration dans un corps de troupe ordinaire.

En outre, à l'une des compagnies est rattachée une section des mutilés, destinée à recevoir les hommes qui se sont mutilés volontairement, ainsi que les simulateurs.

Il ne peut être infligé aux disciplinaires d'autres punitions que celles en usage dans les autres corps de troupes. C'est seulement en cas de violence et de fureur grave d'un disciplinaire que le commandant d'un détachement peut ordonner l'application momentanée de l'appareil de sûreté, s'il ne dispose d'aucun local propre à servir de prison.

*** COMPÈRE** n. m. — Théâtre. Dans les revues. Personnage chargé, de concert avec la comédienne, de provoquer le défilé des différentes figures qui représentent les principaux événements de l'année, de les annoncer, de dialoguer avec elles, de faire la transition entre les scènes.

COMPÉTITIF, **IVE** (*kon*) adj. Relatif à une compétition : *Intrigues compétitives*.

COMPLEXUS (*kon-plèk-suss*) — mot lat. signif. *enchaînement* n. m. Ensemble des phénomènes morbides qui caractérisent une maladie : *Le complexe inflammatoire*.

COMPOSSIBLE (*kon-po-sibl'*) — du lat. *cum*, avec, et de *possibile* adj. Philos. Doit l'existence n'est pas exclue par l'existence d'autre chose : *Le maximum de bonheur compossible avec l'existence d'un monde fini*.

— n. m. : *Des compossibles*.

*** COMPRADOR** (*kon* — m. espagn. signif. *acheteur*) n. m. Comm. Intermédiaire au moyen duquel s'opèrent en Chine toutes les transactions commerciales entre les Européens et les indigènes. Pl. *COMPRADORES*.

— *ENCYCL.* Lors de l'établissement des premiers étrangers en Chine, l'intérieur du pays étant fermé aux négociants européens, ceux-ci se trouvaient dans la nécessité d'avoir recours à des intermédiaires indigènes. Ces indigènes, qui allaient acheter dans l'intérieur les marchandises à échanger contre les marchandises européennes, reçurent des trafiquants espagnols qui les employaient le nom de *compradores*, et ce nom leur resta. En dépit des changements des conditions commerciales, le comprador est resté l'intermédiaire obligé et onéreux. Les *compradores* forment une corporation riche et puissante.

*** COMPRESSION** n. m. — *ENCYCL.* Dans les moteurs à explosion, le mélange tonnant formé d'air et de gaz ou de vapeur combustible est comprimé avant d'être allumé.

Le but de cette compression est d'élever la température maximum de l'explosion. En premier lieu, elle échauffe le mélange, la chaleur engendrée par la compression n'ayant pas le temps de se trop dissiper par les parois. Les gaz plus chauds avant inflammation donneront évidemment, toutes choses égales d'ailleurs, une température plus élevée.

En second lieu, la compression modifie les conditions chimiques de la combinaison. Elle rend explosifs des mélanges qui ne le sont pas à pression normale et active beaucoup la rapidité de combustion de tous les mélanges combustibles. C'est d'ailleurs une loi générale de la chimie que la pression ait un rôle important dans les phénomènes de combinaison. La combinaison étant plus rapide, la chaleur fournie n'a pas autant de facilité pour se dissiper et la température maximum atteinte est plus élevée. Or, le théorème de Carnot enseigne que le rendement thermique d'un moteur est d'autant plus élevé qu'est plus grand l'écart entre les températures initiale et finale du gaz qui se détend dans le moteur.

Sans compression, la température atteindrait à peine 1.700° dans un moteur à gaz c'est la limite que la dissociation de l'oxyde de carbone impose à la pression ordinaire ; avec compression on peut approcher, croit-on, de 2.000° dans les gros moteurs.

Enfin la compression rendant la combustion plus vive ; on peut donner au piston des moteurs une vitesse plus grande sans qu'elle devienne trop voisine de la vitesse de propagation de la combustion dans le mélange. Cette considération est très importante dans les moteurs d'automobile, où l'on veut tourner jusqu'à 30 tours par

son œuvre par ses nombreux collaborateurs de la mission de l'Ouest-Africain. De 1890 datent les premières tentatives pour l'expansion du Congo français vers le Nord et le Nord-Est. Le Brazza dirigea ses collaborateurs vers le Tchad, à la fois par l'Oubangui et la Sangha. Les premières explorations de la Sangha furent faites en 1890 par Cholet, puis Fournieu. C'est par l'Oubangui que Crampel s'avança vers le Tchad; c'est la direction que suivirent après lui Dybowski (1891), puis Maistre (1892). Mizon pénétra dans l'Adamoua par le Niger et la Bénoué.

Après ces explorations, le traité du 15 mars 1891 avec l'Allemagne établit la limite des territoires des deux puissances dans l'Adamoua, et le traité du 14 août 1891 avec l'Etat indépendant fixa la frontière entre les deux possessions au thalweg de l'Oubangui-M'Bomou. Lottard alla occuper les territoires abandonnés par les Belges et, en 1896, s'avança jusqu'au Bahr-el-Ghazal, préparant ainsi la route à la mission Marchand. A la suite de ces événements, le traité anglo-français du 21 mars 1899 détermina les sphères d'influence de la France et de l'Angleterre dans les bassins du Congo et du Nil; il nous reconquit tout le pays du haut Oubangui, mais attribua le Bahr-el-Ghazal à l'Angleterre. La mission Roulet, qui était partie pour ravitailler la mission Marchand, dut procéder à l'évacuation du Bahr-el-Ghazal (1899-1900).

Du côté du Cameroun, la convention franco-allemande du 15 mars 1891 avait laissé à la France l'accès au Tchad. Clozel remonta la Sangha et atteignit les affluents supérieurs du bassin du Chari (1891). Gentil, envoyé dans la même direction, transporta un vapeur démontable jusqu'au lac Tchad (1895-1897). Le Baguirmi fut placé sous le protectorat de la France, mais il fallut lutter contre Rabah.

L'étude des ressources économiques du Congo n'avait pas cessé d'être poursuivie depuis de Brazza. On se préoccupa aussi d'étudier les moyens de créer des voies de communication. Les administrateurs Fournieu et Foudere étudièrent une route de l'estuaire du Gabon à Ouesso, sur la Sangha (1899). De nombreuses missions topographiques procédèrent, à partir de la même époque, aux délimitations des concessions accordées et à la confection du cadastre.

La convention du 27 juin avec l'Espagne ayant déterminé la frontière du Congo et de la possession espagnole du rio Mouni, une commission franco-espagnole procéda, en 1900-1901, à sa délimitation sur le terrain; la mission française était dirigée par Bonnel de Mézières qu'accompagnait le capitaine Roche et le sous-lieutenant Duboc.

Après la défaite et la mort de Rabah, en 1900, le décret du 5 septembre 1900 organisa la région du Chari sous la dénomination de « Territoire militaire des pays et protectorats du Tchad ». A sa tête fut placé le commandant Destenave, qui, arrivé à Fort-Crampel en mai 1901, obtint la soumission pacifique du cheik Senoussi, d'al Kouti, sur le territoire duquel avait été massacré Crampel en 1891. Passant dans le Chari, Destenave, alors lieutenant-colonel, reprit les opérations contre les fils de Rabah, que le capitaine Robillot avait, à la fin de 1900, rejetés à l'ouest du Chari. Une colonne, commandée par le capitaine Dangeville, surprit Fat-el-Allah, fils de Rabah, et son tata fortifié de Gouljiba, et sa mort, après un combat acharné, mit fin à la puissance des successeurs de Rabah.

Des opérations furent ensuite dirigées dans le Kanem. Le capitaine Millot, attaqué par des Touareg appelés au Kanem par les Senoussi, trouva la mort près de Mao, le 3 novembre 1901. Mais des échecs furent infligés aux Touareg par le capitaine Truffert en décembre 1901 et, le 29 janvier 1902, par le lieutenant-colonel Destenave à Biz-Allali. Mais la France ne poursuivit pas l'occupation du Kanem.

Aug. Chevalier fut chargé d'une mission économique au Chari et au lac Tchad (1902-1904). En 1902, l'administrateur Roussel détermina une nouvelle route plus courte entre les bassins de l'Oubangui et du Chari. Les reconnaissances qu'effectua le capitaine Lofler, de la Sangha au Chari et à la Bénoué, en 1901, et la mission du capitaine Lenfant sur la Bénoué et le Chari (1903-1904) firent reconnaître l'existence d'une voie fluviale reliant d'une façon à peu près continue l'Atlantique au lac Tchad.

La frontière française est, du côté du Cameroun allemand, délimitée d'une manière très imparfaite, comme on a fourni la preuve, au mois de mai 1905, le déplorable incident de Missoum-Missoum. (V. ce mot.) Une commission franco-allemande a cependant opéré en 1901-1902 dans cette région, pour établir la frontière d'une manière définitive et précise; pour compléter ses travaux, et déterminer la latitude exacte, mathématique des points contestés, une nouvelle commission franco-allemande a été nommée, que dirigent le commandant Moll et le capitaine Catus du côté français, et l'Allemand von Dankmann.

Annex. L'organisation administrative du Congo français a été modifiée par un décret du 15 février 1906.

Divisions administratives. Les possessions du Congo français et dépendances sont placées sous la direction politique et administrative d'un *Commissaire général du gouvernement*, dont la résidence est à Brazzaville. Elles embrassent les circonscriptions ci-après déterminées, savoir :

1. Le Gabon, c'est-à-dire la région limitée au nord par la Guinée espagnole et le Cameroun; à l'est, par la ligne de faite du bassin de l'Ogooué jusqu'à la rencontre de cette ligne avec le méridien de Macabana; puis, par ce méridien jusqu'à la frontière portugaise; au sud, par la frontière portugaise jusqu'à l'Océan Atlantique;

2. Le Moyen-Congo, comprenant tous les territoires situés par le Gabon et la frontière du Cameroun jusqu'au 7° degré de latitude nord, puis par ce parallèle jusqu'à la ligne de partage des eaux entre le bassin du Chari et le bassin du Congo, et par cette ligne de partage des eaux jusqu'à et non compris le bassin de l'Ombella et l'enclave du Baguiri; enfin la frontière de l'Etat indépendant;

3. Le territoire de l'Oubangui-Chari, limité à l'ouest par la limite du Moyen-Congo, au nord par le 7° degré de latitude nord jusqu'au point où ce parallèle rencontre vers l'est la ligne de démarcation du bassin conventionnel, puis par cette ligne elle-même jusqu'à la frontière de l'Etat indépendant.

Le territoire militaire du Tchad, comprenant au nord de l'Oubangui-Chari l'ensemble des régions placées sous l'influence de la France en vertu de conventions internationales et ne dépendant pas d'un gouvernement général de l'Afrique occidentale française.

Les quatre circonscriptions déterminées ci-dessus constituent trois colonies, dont chacune a son autonomie administrative et financière, savoir : 1° la colonie du Gabon; 2° la colonie du Moyen-Congo; 3° la colonie de l'Oubangui-Chari-Tchad, dont les chefs-lieux sont respectivement : Libreville, Brazzaville et Fort-de-Possel.

Pouvoirs du commissaire général et des lieutenants-gouverneurs. Le commissaire général du gouvernement est le dépositaire des pouvoirs de la République dans toute l'étendue des possessions du Congo français et dépendances. Il est assisté d'un conseil de gouvernement et d'un secrétaire général ayant rang de gouverneur. Il organise les services à l'exception de ceux qui sont régis par les actes de l'autorité métropolitaine, il règle leurs attributions. Il détermine les circonscriptions administratives dans chacune des possessions placées sous sa haute autorité. Il nomme tous les fonctionnaires ou agents des services locaux, à l'exception toutefois de ceux dont la nomination est réservée à l'autorité métropolitaine.

Le commissaire général, déchargé de l'administration personnelle d'un territoire, a la haute direction de l'ensemble de nos possessions du Congo français.

Le Gabon et le Moyen-Congo forment deux colonies, ayant chacune un budget local; mais tandis que la première demeure placée sous l'autorité immédiate d'un lieutenant-gouverneur, la seconde est sous la direction d'un administrateur en chef des colonies, faisant fonctions de lieutenant-gouverneur. L'Oubangui-Chari et le territoire militaire du Tchad sont réunis en une troisième colonie, comprenant deux circonscriptions : celle de l'Oubangui et celle du Tchad.

La colonie de l'Oubangui-Chari-Tchad est placée sous l'autorité immédiate d'un lieutenant-gouverneur, assisté d'un conseil d'administration. Le territoire militaire du Tchad est administré par l'officier commandant les troupes qui y sont stationnées. V. MOYEN-CONGO et OUBANGUI.

Sociétés concessionnaires. Un commissaire spécial du gouvernement près les sociétés concessionnaires a été institué en 1902 pour suivre l'étude des questions économiques et représenter l'administration dans ses relations auprès desdites sociétés. D'autre part, pour seconder l'action de ce fonctionnaire, il a été institué un service du contrôle local près les sociétés concessionnaires.

Régime financier. Le décret du 15 février 1906 a créé un budget général du Congo français pour lequel le commissaire général du gouvernement a l'ordonnement des dépenses. Ce budget général a des ressources propres très importantes, car elles comprennent notamment tous les droits perçus sur les marchandises à l'entrée et à la sortie. Il pourvoit à toutes les dépenses communes aux diverses fractions du Congo français, sauf à recevoir, s'il y a lieu, des contributions des budgets locaux ou à allouer à ces mêmes budgets les subventions qui leur seraient nécessaires.

Dans les colonies du Gabon et du Moyen-Congo, les recettes et les dépenses du service local forment un budget particulier établi par le lieutenant-gouverneur et l'administrateur en chef en conseil d'administration.

Dans la colonie de l'Oubangui-Chari-Tchad, le territoire de l'Oubangui-Chari et le territoire militaire du Tchad ont chacun un budget propre. Ces budgets sont établis par le lieutenant-gouverneur en conseil d'administration.

Les divers budgets du Gabon, du Moyen-Congo et de l'Oubangui-Chari-Tchad sont pris par le commissaire général en conseil de gouvernement et approuvés par des décrets rendus sur la proposition du ministre des colonies.

Les lieutenants-gouverneurs du Gabon et de l'Oubangui-Chari-Tchad et l'administrateur en chef du Moyen-Congo ont chacun, sous le contrôle du commissaire général du gouvernement, l'ordonnement des budgets locaux des colonies qu'ils administrent.

Le commandant du territoire militaire du Tchad est sous-ordonné au service du budget sous l'autorité du lieutenant-gouverneur de l'Oubangui-Chari-Tchad.

Le service du Trésor est assuré :
1° Par un trésorier-payeur à Brazzaville pour le Moyen-Congo;

2° Par deux trésoriers particuliers à Libreville pour le Gabon, à Fort-de-Possel pour l'Oubangui-Chari-Tchad;

3° Par un préposé du Trésor résidant à Fort-Lamy et représentant le service du Trésor dans le territoire du Tchad.

Justice. La justice est administrée par un tribunal supérieur, une cour criminelle, des tribunaux de première instance (Libreville et Brazzaville, des justices de paix à compétence étendue, des tribunaux spéciaux et par des tribunaux indigènes.

Les administrateurs des régions peuvent être chargés par arrêté pris en conseil d'administration, sur la proposition du chef du service judiciaire, des fonctions de *Juge de paix à compétence étendue*.

* **CONGRÉGATION** n. f. — **ENCYCL.** La loi fondamentale régissant actuellement les *congrégations religieuses* est la loi du 1^{er} juillet 1901. (Art. 13 à 18. Elle a été complétée, au point de vue de son exécution, par des décrets en date des 1^{er} juillet et 16 août 1901, ainsi que par les lois des 4 décembre 1902 et 17 juillet 1903; d'autre part, à la loi du 1^{er} juillet 1901 se rattache, au point de vue de son origine et de son esprit général, la loi du 7 juillet 1904, relative à la suppression de l'enseignement congréganiste. V. ENSEIGNEMENT congréganiste.

1. **Interdiction des congrégations religieuses non autorisées.** Aucune congrégation religieuse ne peut se former sans autorisation donnée par une loi, qui détermine, en même temps, les conditions de son fonctionnement; elle ne peut, d'autre part, fonder aucun nouvel établissement qu'en vertu d'un décret rendu en conseil d'Etat.

Aux congrégations existant au moment de la promulgation de la loi du 1^{er} juillet 1901, non antérieurement autorisées ou reconnues, a été imparti un délai de trois mois pour solliciter leur autorisation par une loi; celles qui, dans ce délai, n'ont pas fait toutes diligences pour régulariser leur situation ont été réputées illicites et considérées comme dissoutes. Signalons qu'en 1903, la Chambre des députés a, en bloc, repoussé toute une série de demandes d'autorisation formées par des congrégations.

II. **Sanctions de l'interdiction des congrégations non autorisées.** 1° **Sanctions générales.** Les membres des congrégations non autorisées encourrent une amende de 16 à 5.000 francs et un emprisonnement de six jours à un an; ces peines sont portées au double à l'endroit des administrateurs ou fondateurs.

Les mêmes peines sont applicables au fait d'ouverture ou de tenue d'un établissement congréganiste (de quelque nature qu'il soit, non spécialement autorisé par décret.

2° **Incapacité.** L'enseignement est interdit aux membres des congrégations non autorisées. V. ENSEIGNEMENT congréganiste.

3° **Sanctions civiles; liquidation.** Les biens détenus par les congrégations non autorisées font l'objet d'une liquidation en justice. Un liquidateur est, de par la loi, mis en possession de tous ces biens; cependant, les congréganistes et aussi les donateurs et testateurs, leurs héritiers et ayants droit peuvent introduire contre le liquidateur des actions en revendication. Tous les immeubles qui n'ont pas été revendiqués sont vendus. Les fonds en provenance, ainsi que les valeurs mobilières, sont (sous réserve des prélèvements pour l'entretien des pauvres hospitalisés) déposés à la Caisse des dépôts et consignations, au profit de qui de droit, c'est-à-dire, notamment, au profit des membres de la congrégation qui n'aurait pas de moyens d'existence assurés.

III. **Régime légal des congrégations autorisées.** La dissolution de la congrégation ou la fermeture de tout établissement peut être prononcée par décret rendu en conseil des ministres.

Des mesures de publicité que voici sont, sous peine d'amende et d'emprisonnement contre leurs représentants ou directeurs, imposées aux congrégations autorisées : toute congrégation religieuse tient un état de ses recettes et dépenses; elle dresse, chaque année, le compte financier de l'année écoulée et l'état inventorié de ses biens meubles et immeubles; la liste complète de ses membres, mentionnant leur nom patronymique ainsi que le nom sous lequel ils sont désignés dans la congrégation, leur nationalité, âge et lieu de naissance; la date de leur entrée doit se trouver au siège de la congrégation; celle-ci est tenue de représenter sans déplacement, sur toute réquisition du préfet, à lui-même ou à son délégué, les comptes, états et listes ci-dessus indiqués.

IV. **Disposition commune aux congrégations non autorisées et aux congrégations autorisées; nullité d'actes.** Sont frappés de nullité tous actes, à titre onéreux ou à titre gratuit, accomplis soit directement, soit par personne interposée, ayant pour objet de permettre aux congrégations de se soustraire aux dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901.

* **CONGREVE** (Richard), philosophe et écrivain anglais, né à Leamington (comté de Warwick en 1818. — Il est mort à Hampstead, près Londres, en 1899.

CONGRINE n. f. Syn. de CONYRNE (t. III).

CONIACUS, ENNE (*si-in, en'* — de *Cognac*) adj. Se dit d'un sous-étage géologique établi par Coquard pour distinguer la partie inférieure de l'étage emschérien. *L'actinocamax Westphalicus* en est un fossile caractéristique. — n. m. : LE CONIACIEN.

CONN LAC, un des lacs les plus curieux de l'Irlande nord-occidentale (prov. de Connaught, comté de Mayo). C'est une nappe d'eau de forme très irrégulière, allongée du N.-E. au S.-E., et logée dans la remarquable dépression qui relie la baie Killala à la baie de Gallway. Le lac, grossi du Deel, se déverse dans le Moy, tributaire de la baie de Killala.

CONNARITE (*kon-na*) n. f. Hydrosilicate naturel de meckel.

CONNAUGHT (Arthur-Guillaume-Patrick-Albert, duc de CONNAUGHT et STRATHEARN, comte de SUSSEX), né au palais de Buckingham, à Londres, en 1850. Fils du prince consort Albert de Saxe-Cobourg-et-Gotha et de la reine Victoria, il épousa à Windsor-Castle, le 13 mars 1879, Louise-Marguerite, princesse de Prusse, née en 1850. En 1899, il renouça pour lui et pour son fils à la succession dans les duchés de Saxe-Cobourg et Gotha. Le duc de Connaught a trois enfants : 1° la princesse MARGUERITE-VICTORIA-CHARLOTTE-AGUSTA-NORAH, née à Bagshot-Park en 1882, mariée le 15 juin 1905 au prince héritier de Suède, Gustave-Adolphe; 2° ARTHUR-FREDERICK-PATRICK-ALBERT, né en 1883; et 3° la princesse VICTORIA-PATRICIA-HELENE-ELISABETH, née en 1886.

Connoisseur (THE), publication anglaise illustrée, mensuelle, fondée en 1901, et destinée aux collectionneurs. Son programme comprend tout ce qui peut se collectionner : peintures, dessins, sculptures, estampes, livres, reliures, manuscrits, meubles, porcelaines, faïences, poteries, étoffes anciennes, broderies, dentelles, violons et instruments de musique, armes et armures, médailles et monnaies, autographes, affiches et timbres-poste. Les articles sont dus à des experts ou à des critiques d'art et à des amateurs autorisés. En tête des annonces de chaque numéro est un « registre » (*The Connoisseur Register*), où les abonnés peuvent offrir en vente les objets d'art précieux dont ils desireraient se débarrasser. Un supplément relate les prix des principales ventes *sale prices* d'œuvres d'art en Grande-Bretagne et sur le continent.

CONNOCAIN (saint), en lat. *Cuenegannus*, évêque de Quimper, en Bretagne. Ses reliques sont en Picardie, à Montreuil. — Fête le 15 octobre.

CONOPHIS (*fiss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant trois espèces propres aux régions chaudes de l'Amérique. Les *conophis* sont d'assez grandes couleuvres cylindriques, à tête distincte du cou; les yeux, moyens, ont une pupille ronde. La livrée, jaunâtre ou gris verdâtre, porte ordinairement des lignes noires. Le *conophis lineatus* est commun dans l'Amérique centrale.



Con-phis

CONQUEROR ké n. m. Hybride de plants américains (*antis Labrusca* et *vitis Riparia*), qu'on a mis à l'essai comme porte-greffes, mais qui a été abandonné à cause de sa résistance insuffisante au phylloxéra.

CONRAD (Johannes Ernst), économiste allemand, né en 1839 dans la Prusse occidentale, où son père était

propriétaire. Il étudia les sciences naturelles à Berlio et à Iona, fit de grands voyages dans toute l'Europe, devint privat-docent à Iena en 1808, puis professeur extraordinaire en 1810 et professeur ordinaire en 1812 à Halle. Il fut nommé, en 1811, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris (section de l'économie politique). Il a publié : *Liebig's Ansicht von der landw. ökonomischen Bodenschöpfung* (1814) ; *Untersuchungen über den Einfluss von Lebensstellung und Beruf auf die Mortalitätsverhältnisse* (1818) ; *das Universitätsstudium in Deutschland* (1824). Il a publié aussi divers articles dans les *Jahrbüchern für Nationalökonomie*, publication qu'il a dirigée de 1812 à 1818 avec Bruno Hildebrand, puis seul jusqu'en 1891, et ensuite en collaboration avec Elster, Lexis et Lœning. Avec ces derniers, il a publié aussi : *Handwörterbuch für Staatswissenschaften* (1891 et suiv.). Depuis 1877, il a fait aussi paraître : *Sammlung Nationalökonomischer und statistischer Abhandlungen des staatswissenschaftlichen Seminars zu Halle*.

CONSCIENCE [ESSAI SUR LES DONNÉES IMMÉDIATES DE LA], par Henri Bergson (1889). — Il est une conscience superficielle de nous-mêmes, une conscience façonnée en quelque sorte par le sens commun et qui nous fait connaître un moi symbolique, formé d'états psychiques bien distincts les uns des autres, de sensations ayant une intensité variable : ce moi se prête à la psychométrie et à la psychophysique ; c'est lui que les déterministes placent au sein des faits naturels pour le soumettre aux lois de la nature. Mais il est une « conscience attentive », qui fait « abstraction de grossières images », qui nous découvre tels que nous sommes, éclappant par notre nature même, purement qualitative, à la mesure, à la quantification, à l'appréhension objective et par conséquent à tout déterminisme. Nous sommes « libres toutes les fois que nous voulons rentrer en nous-mêmes », toutes les fois que nous échappons à l'obsession de la forme spatiale qui a perverti complètement notre notion de la durée interne. Cette durée est telle, en effet, que ses moments « ne sont pas extérieurs les uns aux autres », ne se distinguent pas et que si l'on veut les séparer, les opposer pour les unir ensuite par un rapport de causalité, ils disparaissent et on ne garde que leur symbole. Ils ne peuvent « ni se fixer, ni s'exprimer » : ils sont seulement sentis dans leur originalité irréductible ; leur durée, loin de pouvoir être mesurée, ne peut donc, elle aussi, être « sentie ». Quant à l'intensité des états psychiques, elle est pur changement qualitatif ; nous ne la voyons croître ou décroître que par suite de la part plus ou moins grande que l'organisme prend à ces états. La psychophysique, qui aurait besoin d'unités de mesure et de grands-lieux superposables, ne trouve aucune matière dans le moi réel ; elle ne vaut que pour « l'image d'abord réfractée, ensuite solidifiée dans l'espace homogène ». Ainsi le problème de la liberté ou du déterminisme est résolu d'une façon originale par l'appel aux données immédiates de la conscience la plus attentive : toute possibilité de détermination est enlevée.

CONSCIENCE DE L'ENFANT [LA], comédie en quatre actes, de Gaston Duxore (Comédie-Française, 11 déc. 1899). Canvelin est un vieux magistrat d'une honnête rigidité, aux idées absolues. Cela ne l'a pas empêché de marier fort sottement sa fille Jenny au financier Montret, un brillant faiseur, et son bon fils Emmanuel à Eva, une coquette avide de luxe. Emmanuel, cependant, alors sa femme, et Montret est adoré par Jenny, dont il a une fille déjà grande, Germaine. Les deux ménages sont parfaitement heureux. Seulement, Montret est l'amant d'Eva. Il fait des affaires très risquées, et se voit sur le point d'être mis en faillite. Lorsque Canvelin sait cela, il n'a de repos qu'il n'ait appris l'horrible vérité à tout le monde, détruisant le bonheur de tous, orlonnant à ses enfants de se séparer, et à Germaine d'abandonner son père. On lui obéit d'abord. Mais, comme M^{me} Montret aime son mari, elle lui pardonne ; comme Emmanuel est fou de sa femme, il l'emmène avec lui en Italie ; et Germaine — l'enfant dont la conscience a été un moment tiraillée entre l'austère vertu de son grand-père et son amour pour sa mère — demeure avec celle-ci, qui demeure avec son père. Le vertueux Canvelin, resté seul avec ses principes... et avec la bonne vieille M^{me} Canvelin, qui a le cœur bien gros, mais qui, elle non plus, n'abandonnera pas son mari.

Cette œuvre est touffue et laisse une impression un peu confuse. Mais elle n'en révèle pas moins chez son auteur de très puissantes qualités dramatiques, et il s'en dégage par endroits une poignante émotion.

CONSEIL n. m. — *ENCYCL. Milit. Conseil supérieur de la défense nationale.* La défense du territoire français, tant colonial que métropolitain, relève des trois ministères de la guerre, de la marine et des colonies, chacun pourvu d'attributions distinctes et individuellement responsable de son département devant les Chambres. Ces trois ministères étant appelés à une constante coopération, une coordination constante de leurs efforts serait indispensable en temps de guerre, et le développement des intérêts nationaux sur tous les points du globe a fait ressortir l'absolue nécessité de créer un organe centralisateur chargé d'assurer dans les questions générales de la défense nationale l'unité de vues et de décision.

En conséquence, le décret du 3 avril 1906 a constitué un conseil supérieur de la défense nationale pour examiner toutes les questions qui exigent la coopération de deux ou plusieurs départements ministériels.

Ce conseil ne remplace pas les conseils supérieurs déjà institués auprès des ministères précités : il s'y superpose avec une mission différente, celle d'indiquer aux ministres de la guerre, de la marine et des colonies les directions générales des études à entreprendre pour assurer la coordination des forces militaires dont ils ont l'administration. Ses avis et délibérations sont remis au président du conseil, qui en saisit le conseil des ministres. Il se réunit au moins une fois par semestre. Sont membres du conseil supérieur de la défense nationale : le président du conseil des ministres, président ; le ministre des affaires étrangères, le ministre des finances, le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre des colonies. Le président de la République peut provoquer la réunion du conseil supérieur à tout moment. Il en prend la présidence toutes les fois qu'il le juge utile.

Le chef d'état-major général de l'armée, le chef d'état-major général de la marine et le président du comité consultatif de défense des colonies assistent aux séances

avec voix consultative. D'autre part, le conseil peut convoquer, pour les entendre à titre consultatif, les personnes susceptibles d'apporter un concours utile à ses travaux.

L'examen des mesures rentrant dans les attributions du conseil supérieur, mais dont l'étude ou l'exécution nécessiterait une entente entre les ministères des affaires étrangères, de la guerre et de la marine, est confié à un comité composé du directeur des affaires politiques, représentant le ministre des affaires étrangères, du chef d'état-major général de l'armée, du chef d'état-major général de la marine.

Le secrétaire du conseil supérieur de la défense nationale est le secrétaire du conseil supérieur de la guerre. Il est secondé par trois officiers supérieurs désignés respectivement dans leur département par les ministres de la guerre, de la marine et des colonies.

Conseil supérieur de la guerre. Réorganisé par décret du 15 février 1903, le conseil est, aux termes de ce décret, nécessairement consulté par le ministre de la guerre sur les dispositions essentielles de la mobilisation, le plan de concentration, l'établissement de nouvelles voies stratégiques, l'organisation générale de l'armée, les méthodes générales d'instruction, l'adoption de nouveaux engins de guerre, la création ou la suppression des places fortes, la défense des côtes et, d'une manière générale, sur toutes les mesures pouvant affecter la constitution de l'armée et les conditions prévues pour son emploi. Le conseil peut, en outre, être consulté sur d'autres questions que le ministre juge à propos de lui soumettre. Les matières à soumettre au conseil sont communiquées à ses membres individuellement, trois jours au moins avant les séances. Le conseil est composé de treize membres au maximum : soit de onze généraux de division, membres titulaires nommés par décret, en dehors du ministre, président, et du chef d'état-major général de l'armée, rapporteur, qui sont membres de droit.

Le sous-chef d'état-major général, chargé du bureau des opérations militaires, est secrétaire du conseil, auquel peuvent être admis, à titre consultatif, sur l'ordre du ministre, les présidents de comités techniques, les directeurs du ministère de la guerre et, selon les questions à traiter, diverses autres personnalités compétentes. Les membres titulaires du conseil supérieur de la guerre sont à la disposition du ministre, qui, par ordres spéciaux, les charge de présider aux grandes manœuvres, d'accomplir des voyages d'études, des missions particulières, etc.

Les membres titulaires désignés pour commander les armées en temps de guerre reçoivent, dès le temps de paix, des lettres de service leur faisant connaître les corps d'armée sur lesquels s'étendra éventuellement leur autorité ; ils sont particulièrement chargés de présider aux grandes manœuvres de ces corps et d'exercer la direction des manœuvres exécutées par plusieurs corps d'armée.

Le président de la République peut provoquer la réunion du conseil supérieur de la guerre. Il en prend la présidence toutes les fois qu'il le juge utile. Le président du conseil des ministres et le ministre de la marine sont convoqués à ces séances spéciales. V. JUSTICE MILITAIRE.

*** CONSEILLER** n. m. — *ENCYCL. Conseillers d'agriculture de la France.* On désigne officiellement de ce nom des correspondants du ministère de l'agriculture institués, par décret du 23 mai 1901, dans les colonies françaises et les pays étrangers et choisis « parmi les agriculteurs, savants, fonctionnaires, industriels ou négociants jouissant d'une grande notoriété et susceptibles de fournir des renseignements utiles à l'agriculture, les industries agricoles ou le commerce des produits agricoles ». Les conseillers d'agriculture sont nommés par décret. Ils sont en relation permanente et directe avec l'office des renseignements agricoles (direction de l'agriculture). Ils peuvent être chargés de missions spéciales. Leurs fonctions sont entièrement gratuites.

CONSELHEIRO (Antonio), fanatique brésilien, mort à Canudos en 1897. Retiré à partir de 1877, environ, dans les régions forestières de l'État de Bahia, il prêcha d'abord une sorte de communisme mystique et une religion fondée sur des interprétations anarchiques du christianisme. Il joignit ensuite à ses prédications des appels à l'insurrection contre le gouvernement républicain. Entouré de quelques milliers d'adhérents, qui vivaient dans la mortification et les prières, et qui le considéraient comme une sorte de Messie, soutenu, a-t-on prétendu, par l'argent des monarchistes (ou sébastianistes), il repoussa plusieurs expéditions militaires envoyées contre lui en février et en août 1897. Enfin, en novembre de la même année, il fut complètement battu et tué, à Canudos, par les troupes que commandait le maréchal, ministre de la guerre, Carlos Machado Bittencourt.

*** Conservatoire national de musique et de déclamation.** — Un décret du 8 octobre 1905 abrogeant les décrets des 9 septembre 1878 et 5 mai 1896 et les arrêtés des 11 septembre 1878 et 6 août 1894, a réorganisé le Conservatoire national de musique et de déclamation. D'une façon générale, ce règlement a pour objet de grouper et de condenser dans un texte unique tous les règlements particuliers qui régissaient le Conservatoire et se trouvaient épars dans de nombreux documents. Il contient en outre des parties nouvelles relatives principalement à la nomination, aux traitements et à l'avancement du personnel administratif et enseignant ; aux primes disciplinaires qui lui sont applicables ; au conseil supérieur de l'enseignement dont les membres sont augmentés en nombre afin de recarter aucune compétence aux jurys d'admission dans lesquels on appelle des membres étrangers au Conservatoire et des professeurs appartenant à d'autres enseignements. Un règlement d'administration publique portant la même date fixe les conditions d'application du décret. Enfin, un décret du 8 novembre 1905 a modifié le précédent en augmentant le nombre des élèves admis aux classes de violon et en enlevant toute limitation au nombre des élèves femmes dans les classes d'instruments à archet.

Considerations inactuelles (*Unerwartete Betrachtungen*, 4 parties (1873-1876) ; trad. franc. 1906), ouvrage de Fr. Nietzsche, — Nietzsche, philosophe — tragique. « À une époque « sacerdotale », c'est-à-dire optimiste et pleine de foi en la science, se sentait étranger à son temps, inactuel. De là le titre de ces discours violents. Nietzsche projetait d'écrire douze et même vingt-cinq de

ces libelles ; il n'en a publié réellement que quatre, qui sont intitulés : *David Strauss, Utilité et danger de l'histoire pour la vie*, *Schopenhauer éducateur*, *Wagner à Bayreuth*.

Dans les *Considerations*, Nietzsche, suivant sa propre expression, vomit de la lave et critique la société moderne, ses vices et ses ridicules. Il attaque le « philistin » beat, fier de sa science et confiant en elle ; il attaque aussi la culture historique, qui menace d'étouffer l'énergie de la jeunesse et la joie de l'action. Il montre aussi les raisons de la suspicion dans laquelle sont tenus les philosophes indépendants et solitaires (Schopenhauer) : « Partout où s'est constituée une société puissante, un État, une religion, une opinion publique, en un mot partout où s'est établi une tyrannie, elle a tué le philosophe solitaire ; car le philosophe ouvre à l'homme un asile où aucune tyrannie ne peut pénétrer, la caverne du monde intérieur, le labyrinthe du cœur, et cela irrite les tyrans. » Dans la quatrième et dernière *Consideration*, Nietzsche étudie le génie de Wagner et voit en lui une nature musicale d'une force unique « qui, désespéré d'avoir affaire à des demi-musiciens et à des profanes, s'est ouvert un accès dans les autres arts, afin de communiquer sa pensée avec une clarté ceptable ».

CONSORCE sainte), en lat. *Consortin*, vierge qui vécut en Provence au vi^e siècle. Elle était fille de saint Eucher II, qui monta sur le siège de Lyon en 523, et sœur de sainte Tullie. — Fête le 22 juin.

CONSTANCE (sainte), martyre avec saint Félix sous Néron. Elle souffrit pour la foi à Nocéra, en Italie. Deux villes italiennes de ce nom, l'une dans l'Ombrie, l'autre dans la Campanie, revendiquent l'honneur d'avoir été le théâtre de son martyre. — Fête le 19 septembre.

CONSTANS (Léopold-Engèle), romaniste et latiniste français, né à Millau (Aveyron) en 1845. Professeur dans divers collèges et lycées de province, il eut en 1882 une suppléance à Louis-le-Grand, et l'année suivante dans la chaire de littérature latine de la faculté des lettres de Toulouse, et fut enfin nommé chargé de cours, puis titulaire de la même chaire à la faculté d'Aix et chargé d'un cours complémentaire d'histoire de la langue et de la littérature provençales. Ses thèses ont pour titres : *De sermone Sallustiano*, et *La Légende d'Édipe étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes* (1880). Dans l'œuvre romaniste, citons : *Chrestomathie de l'ancien français* (1884) ; *Marie de Compiegne et l'Évangile aux femmes, poème satirique du XIII^e siècle* (1876) ; *Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue* (1880) ; *le Roman de Thobes* (édition critique, 1890) ; *l'Épopée antique* (dans *l'histoire de la littérature française de Peit de Julleville*, 1896). Comme latiniste, il a publié : *César, Guerre des Gaules* (édit. scolaire, 1884) ; *Salluste* (texte et trad., 1888) ; *Étude sur la langue de Tacite* (1893) ; *les Annales de Tacite* (édit. scolaire, 1896, en collaboration avec P. Girard) ; *Corrections au texte de Tacite et de Sénèque* (*Mélanges Boissier*, 1903).

*** CONSTANT** (Benjamin), peintre français, né à Paris en 1815. — Il est mort à Paris en 1902. Ce puissant portraitiste a peint encore le portrait du *duc d'Anjou* (1877). Il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), avec un ensemble de sept ouvrages également remarquables, parmi lesquels : *Mes deux fils*, qui valurent au peintre un grand prix. On vit de lui, au Salon de 1901 : *Portrait de Lion XIII et la Princesse de Galles* ; au Salon de 1902 : *M. de Blowitz*, etc.

CONSTANT DE TOURS (Constant CHMIELENSKI, dit), littérateur français, d'une famille d'origine polonaise, né à Tours en 1850. Vulgarisateur géographique, il a publié des *Guides-Albums du touriste*. Il a écrit aussi : *Voyage d'un petit Parisien* (1897) ; *la Belyque pittoresque* (1903) ; *le Train d'Orient et les Voyages par terre et par mer de Paris à Constantinople* (1903).

CONSTANT-DUFEUX (Simon-Claude), architecte français, né et mort à Paris (1801-1871). Élève de l'École des beaux-arts, il obtint le grand prix avec un *Projet de lazaret*. Revenu d'Italie et mis en évidence par son envoi de cinquième année, un *Projet de Chambre des députés*, il ouvrit presque aussitôt un atelier libre d'élèves. Nommé en 1845 professeur de perspective à l'École des beaux-arts, il fut chargé, lors de la réorganisation de l'École en 1863, de la direction d'un atelier d'architecture, qu'il conserva jusqu'en 1870. Constant-Dufeux fut plus un théoricien qu'un praticien. On lui doit, néanmoins, un grand nombre de travaux, entre autres le nouveau portail avec flèche et travée de l'orgue de l'église Saint-Laurent. Il dota le Panthéon des portes de bronze qui ouvrent sur les façades latérales et restaura, pour le compte du service des Monuments historiques, *le Temple d'Auguste et de Livie*, à Vienne. Il fut aussi chargé des études-projets d'un *Hôtel des invalides civils à élever dans l'ancien parc de Montrouge* (Salon de 1851).

CONSTANTIN saint, martyr à Ephèse vers le milieu du III^e siècle, sous la persécution de Dèce. Il s'était caché avec six autres chrétiens dans une caverne, où ils furent découverts et dont les persécuteurs méritèrent l'entrée. Ils « s'endormirent » ainsi « dans le seigneur », et on les honore sous le nom des *sept Dormants*. Leurs reliques furent transportées à Marseille au vi^e siècle. Fête le 27 juillet. — Un autre saint Constantin fut évêque de Gap au vi^e siècle. Fête le 12 avril. — Un autre, qui était roi des Bretons, fut converti par saint Gildas de Rhuys et, renonçant au monde, prit l'habit religieux et alla, avec saint Colomb, prêcher l'évangile dans le nord de l'Écosse, où il fut mis à mort par les indigènes en 536. Fête le 11 mars. — On vénère le même jour saint Constantin II, roi d'Écosse, qui monta sur le trône en 858 et fut égorgé par les Danois en 874. Il est honoré comme martyr.

CONSTANTIN (Konstantinos, duc de SPARTE), prince royal de Grèce, fils de Georges I^{er}, roi des Hellènes, et de Olga Constantinovna, grande-duchesse de Russie, né à Athènes en 1858. Il a épousé, le 15 octobre 1889, Sophie, princesse de Prusse.

CONSTANTIN CONSTANTINOVITCH, poète russe, né en 1858. Il est le fils du grand-luc Constantin Nicolaevitch. C'est le seul membre de la famille impériale russe qui se soit livré à la littérature. Il a servi dans la marine et dans l'armée, et a été colonel du fameux régiment Priborajensky. Il est inspecteur des écoles militaires. Depuis 1889, il est président de l'Académie des sciences de

Saint-Petersbourg. Sous le pseudonyme de K. R. Constantin Romanov, il a publié des recueils de vers très distingués, qui rappellent la manière de Maikov et de Polonsky, et des *Esquisses de la vie du régime* qui ont une véritable valeur littéraire.

Constitutions ecclésiastiques. Dr. canon. Les canons distinguent trois sortes de constitutions ecclésiastiques : ce sont les ordonnances des conciles, les décrets des papes et même des évêques, rendus en dehors des conciles, et les sentences des Pères. Les ordonnances des conciles sont nommées plus particulièrement des *canons*, nom que certains auteurs appliquent également aux deux autres sortes de constitutions. Quant aux constitutions des papes, on en distingue aussi trois espèces : les *decrets*, les *décretales*, les *rescrits*. Les décrets sont des ordonnances que le souverain pontife rend de sa propre initiative, sans avoir été consulté par personne. Les décretsales au contraire sont faites sur la demande des évêques ou d'autres personnages; pour les rescrits, voyez ce mot, t. VII. — Les constitutions des évêques obligent les fidèles de leur diocèse; celles des papes et des conciles généraux ont force de loi sur l'Eglise universelle.

Constitutions apostoliques. Hist. ecclési. V. APOSTOLIQUE, t. I.

CONSUME n. f. Nom donné à la perte de vin causée par l'évaporation à travers les joints des vaisseaux vinaires ou l'absorption du bois.

— ENCYCL. La *consume* est subordonnée à l'état de la température, à la surface plus ou moins étendue de tonneau; la nature même des bois influe sur sa marche. Elle est évidemment plus considérable dans les bois neufs et surtout pour les vins nouveaux qui perdent insensiblement du gaz carbonique; enfin, les celliers trop aérés l'activent encore. On compte d'ordinaire 3 p. 100 de manquant, mais la régie accorde 8 p. 100 du volume imputable à la consume pour une année.

CONTE (Edouard), journaliste et littérateur français, né à Perpignan en 1862. Il a collaboré à divers journaux : « Echo de Paris », « Matin », « Dépêche de Toulouse », « Temps », etc., et il a publié : *Les Mal mes*, impressions parisiennes, avec dessins d'Heinrich (1894); *Impressions d'Espagne et de Provence* (1895); et *Charles Sauvageon*, qui paraît être une autobiographie (1897).

Contemporains (LES), par Jules Lemaitre. Série d'études et de portraits littéraires, en sept volumes, publiés de 1886 à 1898. L'auteur y a réuni les principaux articles écrits par lui dans la « Revue Bleue », les « Débats », le « Temps » et la « Revue des Deux Mondes ». — Il y traite des hommes et des sujets les plus divers avec son esprit critique, « facile, insinuant et compréhensif ». Il n'est guère de nom marquant dans la littérature des trente dernières années du dernier siècle qui n'ait son chapitre ou sa page dans ces sept volumes, et les retours vers le passé y sont fréquents. Quelques-uns de ces articles eurent à leur apparition un grand retentissement, tel celui de Georges Ohnet (vol. 1^{er}). Citons aussi, entre tant d'autres, les pages relatives à Zola, à Anatole France, à Guy de Maupassant, à Paul Bourget, aux de Goncourt, à Loti. Le 6^e volume débute par une prise à partie, fort modérée d'ailleurs, de la critique dogmatique de F. Brunetière. Les volumes des *Contemporains* contiennent autre chose que des « portraits » proprement dits. On y trouve des dissertations. Toute l'histoire de la littérature contemporaine et de ce qui y touche est donc là, jugée par un esprit délié, malin, original, maître des plus fines ressources de la langue et pour qui le scepticisme n'est que le costume élégant du bon sens et de l'honnêteté.

Contemporary Review (THE), une des plus importantes revues mensuelles anglaises, fondée en 1852 par l'éclaireur Alexander Strahan, qui en prit la direction après la mort de Henry Alford, le premier rédacteur en chef. En 1882, cette direction fut confiée à Percy W. Bunting. Les éditeurs sont maintenant H. Marshall et fils. C'est un des principaux organes de l'opinion libérale. Les questions relatives à la politique, à l'administration et à la littérature française y tiennent une place considérable et sont traitées par des écrivains compétents, souvent même par des Français d'une autorité reconnue. William Sharp, mort en Sicile en 1905, y a signé plusieurs articles sur le catholicisme du nom de cette fictive FIONA MACLEOD, dont il avait créé de toutes pièces la personnalité littéraire pour mieux cacher la sienne propre.

CONTEST (saint), en latin *Contestius* ou *Contertius*, évêque de Bayeux, né dans cette ville, où il mourut vers l'an 510. Il succéda à saint Mauvien, qui mourut vers l'an 480. Des hostilités violentes le forcèrent à se réfugier dans la solitude, mais il en revint, le calme étant rétabli, et gouverna son diocèse avec un nouveau zèle. Une commune de la Mayenne porte son nom. — Fête le 19 janvier.

CONTIE (s^t) n. f. Genre de reptiles ophiidiens, de la famille des colubridés, comptant vingt et une espèces répandues de l'Europe méridionale à l'Asie et aussi en Amérique. (Les conties sont des couleuvres de taille médiocre. La *contia rollaris*, qui se trouve depuis l'archipel grec jusqu'en Perse, est le seul représentant européen de ce genre.)

CONTRIBULE (lat. *contribulus*) n. Soit dit de personnes appartenant à une même tribu : *Jamais ils ne consentent... à contracter d'unions avec d'autres que leurs CONTRIBULES.* (Eliésé Reclus.)

* **CONTRIBUTION** n. f. — ENCYCL. *Contributions directes.* *Loyer matriciel.* Dans les chefs-lieux de département et dans les communes dont la population agglomérée excède 5.000 habitants, la loi du 13 juillet 1903 autorise les conseils municipaux à déterminer le loyer matriciel minimum, en déduisant de la valeur locative d'habitation de chaque contribuable une somme constante fixée par ces assemblées. La déduction ainsi autorisée est applicable exclusivement : 1^o aux contribuables qui ont leur domicile réel dans la commune; 2^o à l'habitation principale, en cas de pluralité d'habitations dans la même commune.

— *Réclamations.* La même loi apporte, en matière de réclamations, des modifications favorables à l'intérêt des contribuables.

Dans le cas où une demande en décharge ou réduction est attachée d'un vice de forme, au lieu d'être purement et simplement déclarée non recevable, elle est déposée

à la sous-préfecture, et le réclamant sera avisé des formalités complémentaires à remplir, un délai de dix jours lui est accordé, à compter de cet avis, pour faire les rectifications nécessaires. Le réclamant est autorisé à constituer un mandataire en tout état de cause, non seulement pour introduire une demande, mais pour la soutenir. Les frais de timbre et d'enregistrement du mandat seront désormais remboursés au réclamant, à titre de dépens, si sa réclamation est reconnue fondée.

La loi du 13 avril 1908 (art. 53) donne à l'administration la faculté d'employer pour la notification des réquisitions avec frais concernant les contributions directes les concours des agents des postes.

Administration des contributions indirectes. *Origine et attributions.* Créée en 1801, sous le nom de « droits réunis », la régie des contributions indirectes, ainsi appelée depuis 1815, se rattache par son origine à l'ancienne administration des aides dont l'Assemblée constituante avait prononcé la suppression. Elle est chargée de la perception des droits sur les boissons : vins, cidres, spiritueux, bières, les huiles, les vinaigres, les bougies, les voitures publiques, les ouvrages d'or et d'argent, les cartes à jouer, la dynamite; elle concourt, avec la régie des douanes, au recouvrement des taxes sur les sels et sur les sucres; elle surveille la vente des produits des monopoles fiscaux établis sur les tabacs, les poudres à feu et les allumettes dont elle encaisse le prix.

— *Assiette et recouvrement.* Les impôts indirects sont perçus tantôt à la production et tantôt à la consommation. Dans le premier cas, chaque fabrication est subordonnée à une déclaration préalable et suivie par le service qui tient le compte des produits obtenus. Lorsque les droits ne sont dus qu'à la consommation, la circulation de la matière imposable est réglementée, et quand la marchandise est placée en entrepôt, en attendant sa livraison au consommateur, le service exerce sa surveillance dans les magasins, tient le compte des entrées et des sorties, opère des recensements et constate les droits sur les manquants. Les assujettis, c'est-à-dire les fabricants ou les commerçants qui traitent des objets soumis aux droits, ne peuvent généralement se livrer aux opérations qui les placent sous la surveillance de la régie sans acquitter un droit spécial, dit de *licence*. Les titres de mouvement destinés à suivre la marchandise imposable dans ses déplacements sont extraits de registres à souche, tenus par les receveurs buralistes. Ils portent le nom de *congés* lorsque les droits sont payés à l'enlèvement, de *passavants* ou de *laissez-passer* lorsque la circulation a lieu en franchise, d'*acquies-accation* lorsque les droits sont consignés ou simplement garantis. La demande de titres de mouvement peut être valablement faite soit par l'expéditeur, soit par l'acheteur de la marchandise; la responsabilité de ce dernier est engagée lorsque le transport irrégulier est effectué par ses soins.

Les taxes indirectes se composent généralement du principal et des décimes qui se confondent dans le tarif à appliquer. Elles sont en principe acquittées au comptant. Toutefois, les droits sur les sels, les bières, les sucres, les huiles, les bougies, les cartes à jouer et la dynamite peuvent faire l'objet, lorsqu'ils s'élèvent à un minimum de 300 francs, d'obligations cautionnées à quatre mois de date, qui donnent lieu à la perception d'un intérêt de crédit de 3 p. 100. (Loi du 15 févr. 1875.)

La prescription est acquise aux redevables contre la régie pour les droits que ses préposés n'auraient pas réclamés dans l'espace d'un an à compter de l'époque où ils étaient exigibles.

— *Organisation et administration.* La régie des contributions indirectes est placée sous les ordres d'un directeur général, assisté de deux administrateurs et d'un certain nombre de chefs et de sous-chefs de bureau et de rédacteurs qui composent l'administration centrale. Le service extérieur est administré dans chaque département par un directeur qui a sous ses ordres des sous-directeurs qui administrent un ou plusieurs arrondissements; des inspecteurs départementaux qui veillent sur le terrain les assujettis, les agents d'exécution et les comptables; des receveurs principaux, aux sièges de la direction et des sous-directions, qui contraignent les opérations des comptables secondaires de leur circonscription; des receveurs entrepreneurs, chargés de l'approvisionnement des débits de tabac et de poudres à feu; des receveurs particuliers sédentaires, qui perçoivent dans les villes les droits constatés par des commis dirigés par des chefs de poste et des contrôleurs; des receveurs ambulants et des commis principaux chargés de la constatation et du recouvrement des droits dans les campagnes, et enfin des préposés et des surmarchands, recrutés au concours, qui ont à peu près les mêmes attributions que les commis. Ce personnel ne comprend pas moins de 12.200 agents.

— *Contestations sur le fond des droits.* La contrainte est la voie générale de poursuites que l'Administration emploie contre les redevables en retard pour acquitter les droits. Lorsque ces redevables contestent l'exigibilité des droits réclamés, ils doivent faire opposition à la contrainte qui leur a été délivrée. L'affaire est portée devant le tribunal civil en observant les règles d'une procédure spéciale fixée par le décret du 1^{er} germinal an XIII. Le tribunal civil statue en premier et en dernier ressort.

— *Exécution des contraintes; privilège.* Lorsque l'exigibilité des droits n'est pas contestée, ou bien encore lorsque, après opposition à contrainte, le tribunal a validé cet exploit, la régie poursuit le recouvrement de sa créance par les voies d'exécution du droit commun. L'article 47 du décret du 1^{er} germinal an XIII lui donne « privilège et préférence à tous les créanciers sur les meubles et effets mobiliers des redevables pour les droits, à l'exception des frais de justice, de ce qui sera dû pour six mois de loyer seulement et sauf aussi la revendication dûment fournie par les propriétaires de marchandises en nature qui seront encore sous balte et sous corde ».

— *Contentieux correctionnel.* La recherche de la fraude constitue l'une des principales attributions des employés des contributions indirectes. Cette recherche est facilitée par le pouvoir, exorbitant du droit commun, qui à de tout temps été conféré aux agents de cette administration d'effectuer des visites domiciliaires (v. ce mot), tant chez les assujettis que chez les simples particuliers, en observant certaines formalités.

Les infractions aux lois et règlements sur les contributions indirectes sont relevées par des procès-verbaux

dressés par les employés, à l'exception de ceux qui concernent les gendarmes, les receveurs buralistes et les sous-agents. Aucun délai n'est imposé aux contribuables pour la rédaction de leur acte. Toutefois, les contraventions ne peuvent plus être constatées lorsque le délai de six mois, imparti par l'article 638 du Code d'instruction criminelle, est expiré. Dans le but d'assurer un plus grand caractère d'authenticité aux procès-verbaux qui, sous son empire, fussent foi en justice jusqu'à inscription de faux, le décret du 1^{er} germinal an XIII avait entouré leur rédaction de nombreuses et minutieuses formalités, qui devaient être observées à peine de nullité. La loi du 30 décembre 1903 a supprimé la sanction de nullité attachée à l'insobriété de ces formalités et a posé le principe que les procès-verbaux seraient plus foi que jusqu'à preuve contraire.

La plupart des procès-verbaux de la régie se terminent par les transactions que les contribuables départementaux sont complices pour conclure, et qui sont, lorsque que le minimum des contributions n'est pas dépassé pas 500 francs. Ces transactions ne sont valables qu'après approbation du directeur général lors de son voyage qu'il effectue entre 500 et 3.000 francs. Le minimum des contributions peut seul les ratifier si ce minimum excède 300 francs. Lorsqu'un procès-verbal ne prend pas fin à l'amiable, une assignation est délivrée par la régie au contrevenant, dans les trois mois de la date de ce procès-verbal. L'observation de ce délai entraîne la déchéance au profit du délinquant (loi du 15 juin 1835); la délivrance de l'assignation en temps utile proroge pendant trois ans les droits de la régie. L'affaire est appelée devant le tribunal correctionnel un jour fixe par la citation. Si le prévenu demande à faire la preuve, le tribunal renvoie la cause à quinze ou à moins. L'intéressé dépose au greffe la liste des témoins qu'il veut faire entendre, dans le délai de trois jours francs à compter de l'audience ou le renvoi a été prononcé. Le jugement qui intervient prononce la condamnation du délinquant à l'amende, au double décime et demi de cette amende, à la confiscation des objets saisis par le procès-verbal, et aux dépens de l'instance. Le prévenu peut être admis au bénéfice des circonstances atténuantes lorsque sa bonne foi est démontrée et qu'il n'est pas en état de récidive depuis un an. La loi de surseis est également applicable à l'inculpé qui n'a jamais été l'objet d'un procès-verbal, suivi de condamnation ou de transaction, pour une contravention punie par la loi d'une amende supérieure à 600 francs. Bien qu'un jugement soit intervenu, la régie peut encore transiger avec l'intéressé; mais, la plupart du temps, elle fait exécuter la sentence; si le condamné ne verse pas de son propre mouvement le montant des condamnations prononcées, elle procède par voie de saisie ou requiert la contrainte par corps contre lui afin d'éprouver sa solvabilité.

Certaines infractions, le colportage des tabacs, le monillage des vins par exemple, constituent à la fois des délits de droit commun et des contraventions fiscales. Les procès-verbaux qui les relèvent donnent naissance à la double poursuite de la régie et du parquet, et les jugements qui condamnent les délinquants à l'amende fiscale prononcent contre eux une peine d'emprisonnement requise par le ministère public.

CONUBERNALITÉ (ber — du lat. *contubernium*, camp, n. f. Fraternité d'armes, camaraderie.

CONTY (Alexis-Henri AIX COURTEAUX de), littérateur français, né à Beauvais en 1829, mort à Courbevoie (Seine) en 1896. Il est l'auteur des guides de voyage connus sous le nom de *Guides pratiques Conty* 1897-1899.

CONVERS (Louis), sculpteur français, né à Paris en 1860, élève de Millet, de Cavellier et de Barrias. Prix de Rome en 1888, 2^e médaille en 1891, médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), il avait envoyé à cette dernière l'*Enigme*, bas-relief plâtre; la *Légende et le Passé*, marbre (à Houdouin); la *Juste*, plâtre (le marbre est au Palais de justice de Grenoble); et *Salomé*, plâtre. Depuis, il a donné : 1902, *Victoire*, statuette bronze; 1903, *Floral*, statuette plâtre; 1904, la *Vierge à l'Enfant*, plaquette pierre.

CONVERSATIONNISTE (v. *sa-si-o-nist*) n. Qui excelle dans la conversation. *Mimes de Chamfort et de Rivaroli, du prince de Lygne et de Baufflers, de tous les CONVERSATIONNISTES délicats du XVIII^e siècle, freins d'horreur!* (P. Bourget.)

Conversion d'Alceste (LA), comédie en un acte, en vers, de Georges Courteline, Comédie Française, 15 janvier 1905. Alceste a épousé Célimène. Il a gagné un second procès. Il se croit heureux et trouve maintenant qu'on

Au pardon qui sourit la sagesse commence.

Mais sa mansuétude voulue se trouve mise coup sur coup à trois rudes épreuves. D'abord, ayant en la complaisance d'approuver un second sonnet d'Oronte, il se voit pressé par celui-ci de lui ouvrir les portes du *Mercure galant*, et comme il refuse, Oronte l'injurie. Puis, c'est M. Loyal qui apporte le mémoire interminable des frais du procès gagné. Alceste se fâche et sort avec lui pour en faire rabattre. Philinte et Célimène restent seuls. De leur conversation ressort qu'ils sont amants, et qu'ils n'ont pas beaucoup moins le nouvel Alceste que l'ancien. Or Alceste, entre sans bruit, les a entendus. Il les considère, et, les désignant successivement :

... mon s'il amir et ma seule amanté ! dit-il. L'indignation s'empare de lui. Les deux coupables ont un instant d'impitoyable. Mais non; Alceste pleure. Il va Trainer au fond des bois la tristesse de vivre, et ta-cher de savoir

Qui de l'homme ou du loup, l'emporte en cruauté.

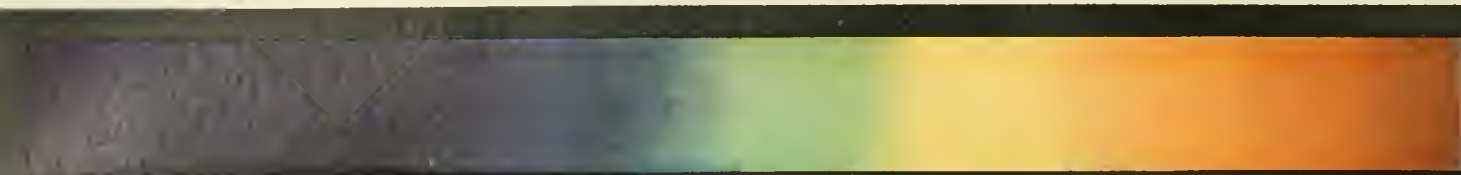
L'élève, ingénieuse ou sa malhabileté, est rendue par de jolis vers bien frappés, avec, ça et là, de plaisants rappels de Boileau, de Corneille, de Molière lui-même, et l'auteur ne souffre point du voisinage de ces illustres modèles.

CONVOYON (saint), en latin *Convoion*, abbé de Redon en Bretagne, né à Combléas, vers le commencement du IX^e siècle, mort à Plélan en 868. Archevêque de Vannes, il renonça à cette dignité pour se retirer dans une solitude, près de Redon. Il y bâtit un monastère qui devint célèbre; mais les religieux furent obligés, par les incursions des Normands, de quitter le monastère de Redon pour celui de Plélan, où le saint mourut et d'où son corps fut rapporté plus tard à Redon. — Fête le 5 janvier et le 23 décembre.

COULEURS

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ.

SPECTRE SOLAIRE



Violet Indigo Bleu Vert Jaune Orangé Rouge

CLASSIFICATION DES COULEURS PAR GROUPES COMPLÉMENTAIRES

	Bleu	Jaune	Rouge
Couleurs simples			
Couleurs composées			
	Orangé	Violet	Vert

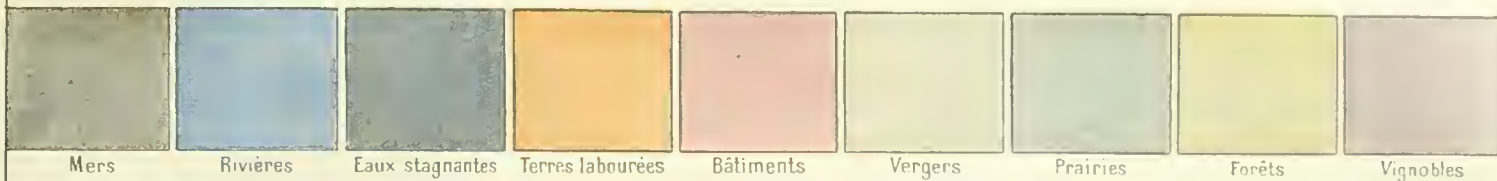
FORMATION DES COULEURS COMPOSÉES

	Orangé	Violet	Vert
par mélange			
par juxtaposition (mélange optique)			
	Jaune - rouge	Rouge - bleu	Bleu - Jaune

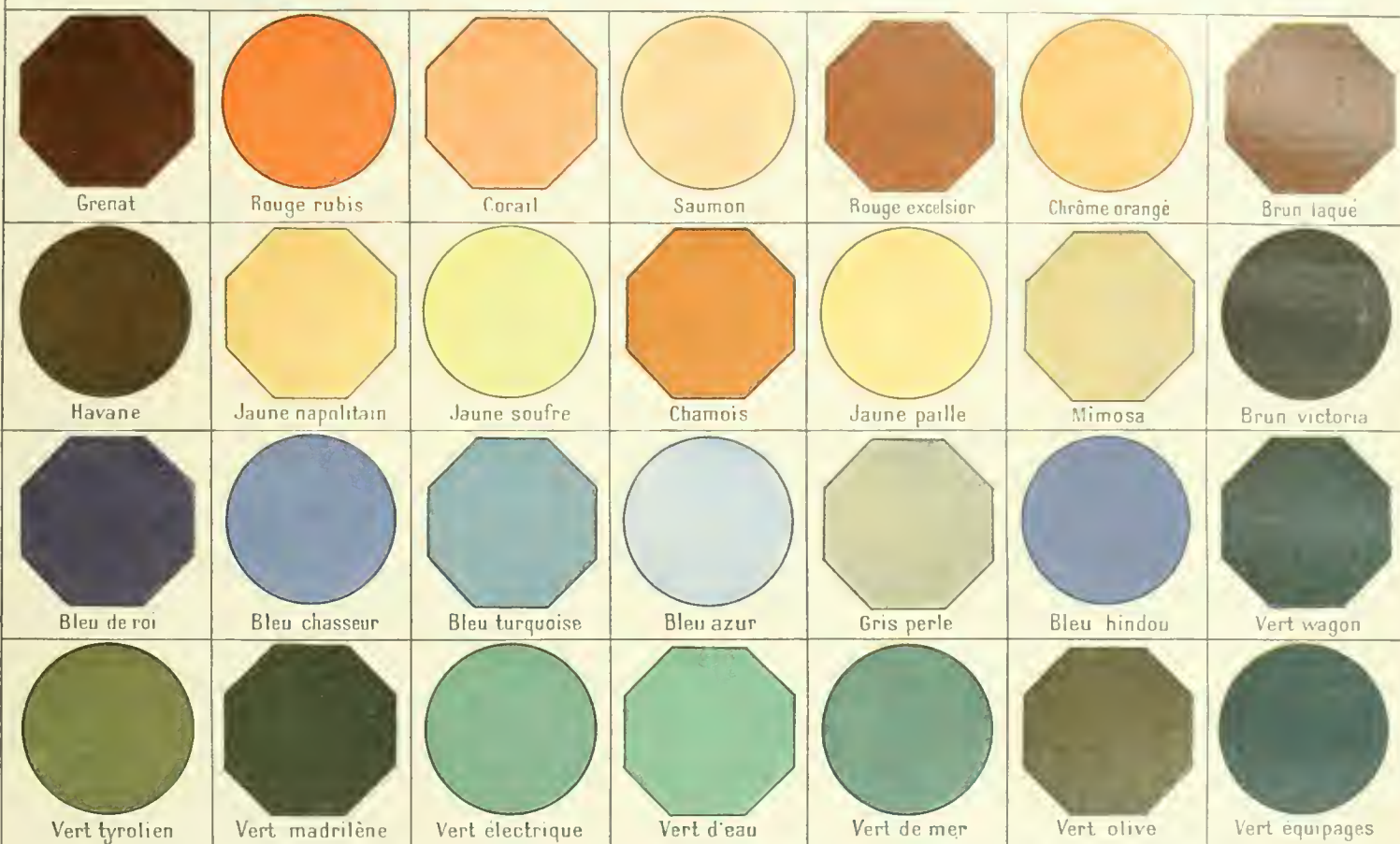
COULEURS EMPLOYÉES DANS LA PEINTURE ARTISTIQUE

Bitume	Brun de Mars	Brun rouge	Sang-de-dragon	Rouge de Saturne	Vermillon	Rouge de Venise	Brun Van Dyck	Momie
Sépia	Pierre de fiel	Cadmium foncé	Cadmium clair	Noir de pêche	Jaune citron	Laque de gaude	Jaune indien	Brun de Madder
Rouge indien	Garance grenat	Violet rouge	Violet bleu	Gris de Payn	Violet de cobalt	Laque violette	Laque brûlée	Ocre jaune
Rouge de Mars	Carmin	Carthame	Laque capucine	Blanc	Pourpre impérial	Garance rose	Laque de garance	Terre de Cassel
Ocre de ru	Vert émeraude	Vert de vessie	Vert Véronèse	Teinte neutre	Vert lumière	Vert mousse	Vert de Scheele	T ^{re} de Sienne brûlé
Vert de chrome	Bleu de prusse	Bleu d'outremer	Bleu de cobalt	Noir d'ivoire	Bleu caruleum	Smalt	Bleu minéral	T ^{re} d'ombre naturel
Bistre	Stil-de-grain	Ocre rouge	Vert anglais	Vert olive	Laque verte	Terre verte	Violet de Mars	T ^{re} d'ombre brûlée

COULEURS CONVENTIONNELLES POUR CARTES ET PLANS



PRINCIPALES COULEURS EMPLOYÉES DANS LA PEINTURE INDUSTRIELLE

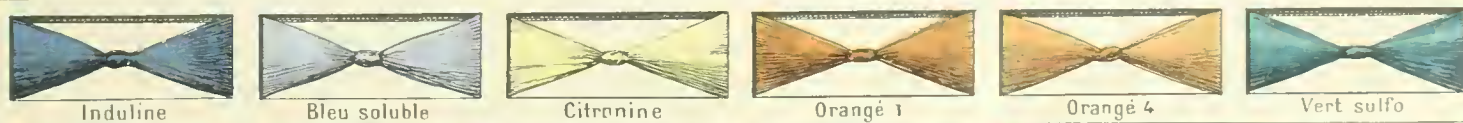


PRINCIPALES COULEURS EMPLOYÉES DANS LA TEINTURE DES TISSUS

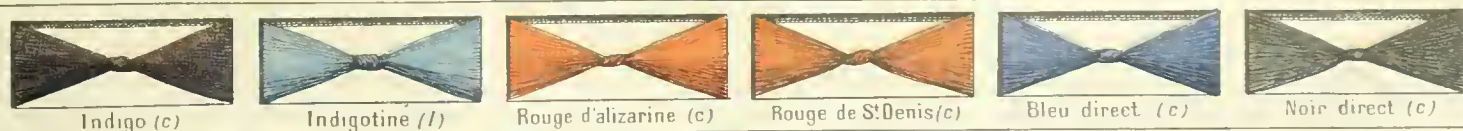
Colorants basiques



Colorants acides



Colorants spéciaux pour le coton et pour la laine (c) coton (l) laine



* **COURRIÈRES**, comm. du Pas-de-Calais. — La concession des mines de Courrières a été le théâtre, le 10 mars 1906, d'une des plus terribles catastrophes — la plus grave en tout cas par le nombre des victimes — dont l'histoire des houillères fasse mention. Le grisou est assez rare au milieu des couches exploitées de la mine; mais, un incendie s'étant déclaré dans une galerie, il se produisit probablement une véritable distillation de la houille en vase clos, avec production de gaz inflammables ou toxiques. Pres de 1.400 ouvriers se trouvaient dans les galeries, lorsqu'une explosion se produisit, tuant par la violence du choc ou la formation de gaz délétères la majorité des travailleurs, et démolissant les boisages des galeries ainsi que les appareils de montage et de descente. Pres de 1.200 mineurs restèrent ainsi ensevelis, malgré le secours de nombreuses équipes de sauveteurs, dont une allemande. Treize d'entre eux seulement, après vingt jours de captivité errante au fond des galeries, réussirent à gagner l'aérochambre; un quatorzième ne remonta à la surface que le vingt-quatrième jour après la catastrophe. Une longue grève d'une partie du bassin houiller suivit cette épouvantable catastrophe.

* **COURROIE** n. f. — ENCYCL. Autom. La courroie est peu employée pour la transmission dans les voitures automobiles, surtout parce qu'on n'a pas su l'employer avec une vitesse suffisante pour assurer sa bonne utilisation. Cependant, le camion Dufour emploie une courroie pour réunir le moteur au changement de vitesse sur des poulies de 50 centimètres de diamètre, ce qui donne des vitesses linéaires de courroie voisines de 25 mètres par seconde. Elle permet alors de transmettre une grande force avec bon rendement, grâce à la faible tension nécessaire.

La motocyçlette, au contraire, emploie généralement la courroie comme organe de transmission, à cause de sa souplesse. En effet, le moteur de motocyçlette a un si petit volant qu'il réagit très durement sur ses organes de transmission et fatigue beaucoup les engrenages et les chaînes si l'on ne prend pas des dispositions spéciales d'amortissement qui compliquent la construction. La courroie dans la motocyçlette réunit directement une poulie de petite dimension placée en bout d'arbre du moteur à une poulie plus grande, en tôle mince, fixée aux rayons de la roue arrière et un peu plus petite qu'elle.

Il en résulte que la vitesse linéaire de la courroie est toujours inférieure à la vitesse de propulsion de la motocyçlette et voisine de 6 à 10 mètres au plus. Dans ces conditions, elle transmettra sa puissance en exigeant un grand effort de traction sur son bria tendu. Or, l'angle d'enroulement sur la petite poulie est très faible, de 125 à 135 degrés seulement. Avec une courroie ordinaire en cuir, il faut alors une tension initiale énorme, qui fatigue beaucoup courroie et paliers.

Certains inventeurs ont diminué cette tension en employant une petite poulie en cuir de champ, dont l'adhérence est plus grande. D'autres ont modifié la courroie elle-même. On imagina d'abord de la constituer par une lamène de cuir tordue sur elle-même, avec une âme au centre, en corde. Cette disposition avait l'avantage de faciliter beaucoup la tension. La courroie se plaçait sur des poulies à gorge (fig. 1). Le serrage sur les joues de la gorge en A et B augmentait l'adhérence; elle est doublée si l'angle des deux joues est de 60 degrés, ce qui avait généralement lieu. Il faut d'ailleurs éviter soigneusement que la courroie ronde ne vienne porter au fond de la gorge, car cela supprimerait le pincement entre A et B qui augmente l'adhérence.

En effet, soit (fig. 2) ACB la gorge d'angle 2α. Soit OF la pression en un point de la courroie sur la poulie. OF se décompose en deux forces Of' et Of'' = Of' = $\frac{OF}{2 \sin \alpha}$.

On voit que Of' augmente quand α diminue, et l'augmentation de cette pression Of' ou Of'' sur la joue augmente l'adhérence. En particulier, si α = 30°, sin α = $\frac{1}{2}$

et Of' = Of'' = OF. Il y a donc adhérence en A et en B égale à l'adhérence unique qui se produirait en C si la courroie touchait en ce dernier point.

L'usage a montré que la courroie tordue se déformait vite en s'aplatissant. Cela venait de ce qu'elle n'avait que peu de points de contact avec la poulie. Aussi, lui a-t-on depuis peu substitué une courroie formée de trois bandes de cuir (fig. 3) clouées ou cousues l'une sur l'autre et formant un trapèze, d'où le nom de courroie trapézoïdale.

Signalons, enfin, que le cuir a été remplacé parfois par du coton imprégné de butanol non sans succès.

* **COURS** n. m. — Terrain préparé pour le jeu de lawn-tennis. V. ce mot au t. V.

* **COURSE** n. f. — ENCYCL. Sociétés de courses. Diverses modifications ont été apportées au fonctionnement des courses, tel qu'il avait été organisé par la loi du 2 juin 1891 et les décrets des 7 juillet 1891 et 24 novembre 1896, dont certaines dispositions étaient restées lettre morte. Les nouvelles mesures ont fait l'objet du décret du 18 août 1905 et de communications officielles adressées par le ministre de l'Agriculture à chaque société de courses. Le décret du 18 août 1905 réorganise la comptabilité des sociétés et institue une commission spéciale chargée de vérifier le projet de budget et les comptes annuels qu'elles sont tenues d'adresser au ministre de l'Agriculture. Celui-ci est autorisé à faire redresser d'office, sur les livres, les comptes qui auraient donné lieu de la part de la commission à des observations justifiées non suivies d'effet. Le décret laisse aux sociétés l'administration, sous le contrôle de l'État, des ressources provenant des prélèvements autorisés sur le pari mutuel pour frais de fonctionnement et de surveillance; mais il stipule que les reliquats, s'il en

existe, seront exclusivement affectés en encouragements à l'élevage. Le ministre de l'Agriculture approuve préalablement la répartition de ce reliquat.

Les divers fonds de réserve des sociétés ne peuvent, en aucun cas, dépasser en totalité la somme nécessaire à leur plein fonctionnement pendant une période de deux années. Toutes les ressources des sociétés, à l'exception des fonds de roulement, doivent être représentées par des valeurs de premier ordre. Les sociétés ne peuvent acquérir d'autres immeubles que ceux qui seront reconnus strictement nécessaires à leur exploitation, et les acquisitions de ce genre ne seront faites qu'après autorisation spéciale du ministre de l'Agriculture.

Les mesures qui ont fait l'objet de communications officiellement notifiées aux sociétés ont trait entre autres aux paris illicites qui avaient pris une extension inquiétante au détriment du pari mutuel, seul autorisé sur les champs de courses par la loi du 2 juin 1891. Dans le but de faire disparaître les agences clandestines qui opèrent tant dans l'enceinte qu'en dehors des hippodromes, des primes ont été instituées pour récompenser les agents qui auront dressés des contraventions et saisi des enjeux.

— **Courses militaires**. Une instruction ministérielle du 12 novembre 1903 a déterminé dans quelles conditions doivent être organisées et courues les courses militaires, instituées pour la première fois en 1850, supprimées en 1869, puis rétablies quelques années après la guerre de 1870, et qui ont été l'objet de plusieurs règlements successifs en 1880, 1890 et 1892. Les courses militaires ne peuvent être courues que par des chevaux inscrits sur les contrôles de l'armée ou appartenant à des officiers, montés par des sous-officiers de l'armée active ou par des officiers en activité de service, y compris les officiers de réserve et de l'armée territoriale accomplissant un stage d'instruction. Aucun prix en argent ne peut être affecté aux courses militaires; les prix ne doivent consister qu'en objets d'art ou d'utilité militaire. La tenue militaire est de rigueur pour toutes les courses militaires.

Course de chars romains, tableau de Chera (Salon de 1896). Des quadriges lancés à toute vitesse arrivent au bout du cirque et s'apprêtent à contourner l'extrémité de la spina, sur laquelle sont assis des spectateurs. Un des chars, tournant trop court, s'est écrasé contre la borne et un autre quadrigé, attelé de chevaux blancs, s'arrête brusquement derrière lui, tandis qu'un troisième, au premier plan sur la gauche, va franchir le difficile passage. L'œuvre est mouvementée, violente et d'un coloris éclatant.

Courant du flambeau (LA), pièce en quatre actes, de Paul Hervieu. (Vandeville, 17 avr. 1901. — M^{me} Sabine Revel, veuve, est aimée de l'Américain Stangy, qui volontiers elle aimerait. Elle refuse cependant de l'épouser, car ce serait risquer de diminuer, s'il survenait d'autres enfants, la part d'héritage de sa fille Marie-Jeanne, qu'elle adore. Stangy parti, Marie-Jeanne quitte à son tour Sabine stupéfaite, pour se marier à Didier Maravon. Didier fait de mauvaises affaires. Il faudrait, pour le sauver de la faillite, 300.000 francs. Sabine les demande à sa mère, M^{me} Fontenais, qui refuse. Alors, Sabine les lui vole; inutilement d'ailleurs, car elle ne peut négocier les titres.

Plus tard, c'est la mort même de M^{me} Fontenais qui apparaît nécessaire pour que Marie-Jeanne devienne riche par héritage. Sabine ne tue pas sa mère, mais elle consent à ce que celle-ci vienne dans l'Engadine, bien qu'elle sache que l'air trop vif des montagnes sera mortel à la vieille dame. M^{me} Fontenais, cardiaque, meurt en effet. Stangy emmène Didier faire fortune en Amérique, et Marie-Jeanne suit Didier.

Ainsi, par amour pour sa fille, Sabine s'est sacrifiée elle-même, a volé, a consenti la mort de sa mère... et sa fille, la traitant comme elle-même a traité M^{me} Fontenais, la laisse seule, en proie à un désespoir mortel.

Tel le coureur antique, épuisé, passait à un autre coureur le flambeau qui devait arriver à l'autel, en ne s'inquiétant que de son successeur et non point de son prédécesseur, ainsi le père, ainsi la mère s'occupe de son enfant et non de ses propres auteurs, et l'enfant, à son tour, se montre ingrat. C'est, suivant l'auteur, la loi de l'humanité.

La pièce est forte, bien charpentée; elle montre à nu des sentiments qui ne sont pas nobles, mais elle émeut jusqu'à l'angoisse, et reste fort belle.

COURSELLES-DUMONT (Henri), peintre français, né à Paris en 1856. Il fut quelque temps élève de Pils à l'École des beaux-arts; mais son vrai maître fut Elie Delaunay, chez lequel il entra dès 1876, et dont il devint le collaborateur, lorsque Delaunay eut assumé de grands travaux pour l'Hôtel de Ville, la Cour de cassation, le Panthéon. Les morceaux du Panthéon seuls furent menés à bonne fin (achevés en 1895), grâce au dévouement de Courselles-Dumont, qui peignit entièrement le panneau de gauche (Attila) sur une simple ébauche, après la mort du maître. Sa signature y est jointe à celle d'Elie Delaunay. Courselles-Dumont a obtenu, en 1898, une première récompense au Salon avec le *Conquérant*; une seconde avec le *Printemps* (1901), aujourd'hui au musée de Soissons. On lui doit, en outre: *Pêcheurs retrouvant la tête d'Orphée* 1899; *Le Travail couronnant l'Art*, plafond pour la mairie d'Asnières 1903; *la Captive* 1901; *Chez Eras* 1906. Il a exécuté aussi un certain nombre de grandes aquarelles: *Perse* et *Andromède*, 1904; autres aquarelles aux musées de Montauban, Toulouse, etc., où se sent l'influence de Gus-

tave Moreau. Enfin, il a gravé plusieurs eaux-fortes originales: *Salomé*, 1887, etc.

COURSISTE s'ist' n. f. En Russie, jeune homme qui fait les cours des universités.

COURS-LES-BAINS, comm. de la Gironde, arrond. de



Course de chars romains, d'après Chera.

18 kilom. de Bazas, près de la Lande; 350 hab. Eaux minérales ferrugineuses et alcalines employées contre l'anémie et la chlorose. Etablissement thermal.

COURTAUD té n. m. Instrument de musique à vent et à anche en usage au XVII^e et au XVIII^e siècle. Le courtaud, du genre des bassons, a pavillon recourbé, comme celui des saxophones, servait de basse à la masette.

COURT-CIRCUIT n. m. Phénomène électrique qui se produit quand on réunit par un conducteur de résistance nulle ou très faible deux points entre lesquels existe une différence de potentiel.

— ENCYCL. Les courts-circuits peuvent être ou accidentels et dangereux ou provoqués intentionnellement et utiles.

L'énergie dépensée dans un conducteur électrique de résistance R, dont les extrémités sont à une différence de potentiel E, étant, d'après la loi de Joule, représentée par $\frac{E^2}{R}$, on voit que si R = 0, ou est très petit,

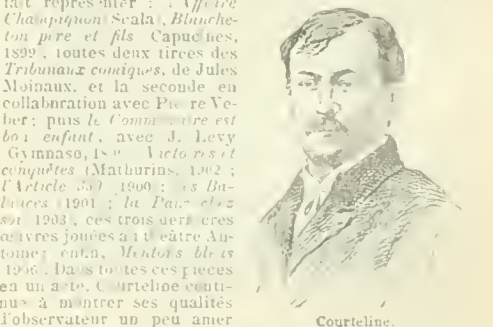
l'énergie est considérable et croît indéfiniment quand la dépense de potentiel est entretenue par un générateur. Cette dépense d'énergie se traduit par un échauffement du conducteur qui entraîne sa fusion et sa volatilisation et il en résulte des accidents plus ou moins graves, incendie, destruction de matériel, etc. C'est notamment ce qui arrive quand, dans une canalisation de lumière électrique par exemple, l'isolement des conducteurs venant à disparaître à cause de l'humidité, de vapeurs ou de toute autre cause désagréable, on détruit la matière isolante, les conducteurs viennent au contact. Le même accident se produirait si on réunissait par un fil métallique les deux bornes d'un voltmètre ou d'une lampe en dérivation. Dans l'industrie on pare aux effets destructeurs des courts circuits par l'emploi de fusibles et de disjoncteurs qui séparent automatiquement le siège de l'accident de la source d'énergie.

Dans certains cas, on utilise la grande quantité de chaleur dégagée par les courts-circuits pour produire des effets utiles; ainsi l'allumage des lampes à arc, certains procédés de soudures électriques ou sont que des utilisations des courts-circuits.

Lorsque la différence de potentiel entre les deux points d'un circuit réuni par un conducteur de faible résistance est peu élevée, l'introduction de ce conducteur n'a pour effet que de dériver la plus grande partie du courant; c'est ce qui arrive par exemple quand on met un conducteur entre les deux bornes d'un ampèremètre ou d'une manivelle générale entre les bornes de tout récepteur en série. C'est là, dans l'industrie, une opération courante à laquelle on a donné le nom de mise du récepteur en court-circuit.

COURTE n. f. Nom de la poule d'eau dans l'Artois, le Calvados et quelques autres régions du nord de la France.

* **COURTELINÉ** Georges MOINAX, dit, auteur dramatique français, né à Tours en 1860. — Depuis 1899, il a fait représenter: *L'Affaire Champignon* Scala; *Blanchette* au Père et fils Capucines, 1899; toutes deux tirées des *Trébuchaux comiques*, de Jules Moinaux; et la seconde en collaboration avec Pierre Veber; puis *Le Commerce est bon enfant*, avec J. Levy Gynnasio, 1899; *Vietoris et compagnie* (Mathurins, 1902; l'Article 33) 1900; *Les Balances* 1901; *La Paix* etc. etc. 1903; ces trois dernières œuvres jouées à l'Opéra Automatique entre *Mentors* bis en 1906. Dans toutes ces pièces en un acte, Courteliné continue à montrer ses qualités d'observateur un peu amer sous un masque le bouffonnerie. Ce tempérament de misanthrope devait d'ailleurs l'amener à écrire la *Conversion d'Alceste*, un acte en vers, qui fut représenté à la Comédie Française en 1905.

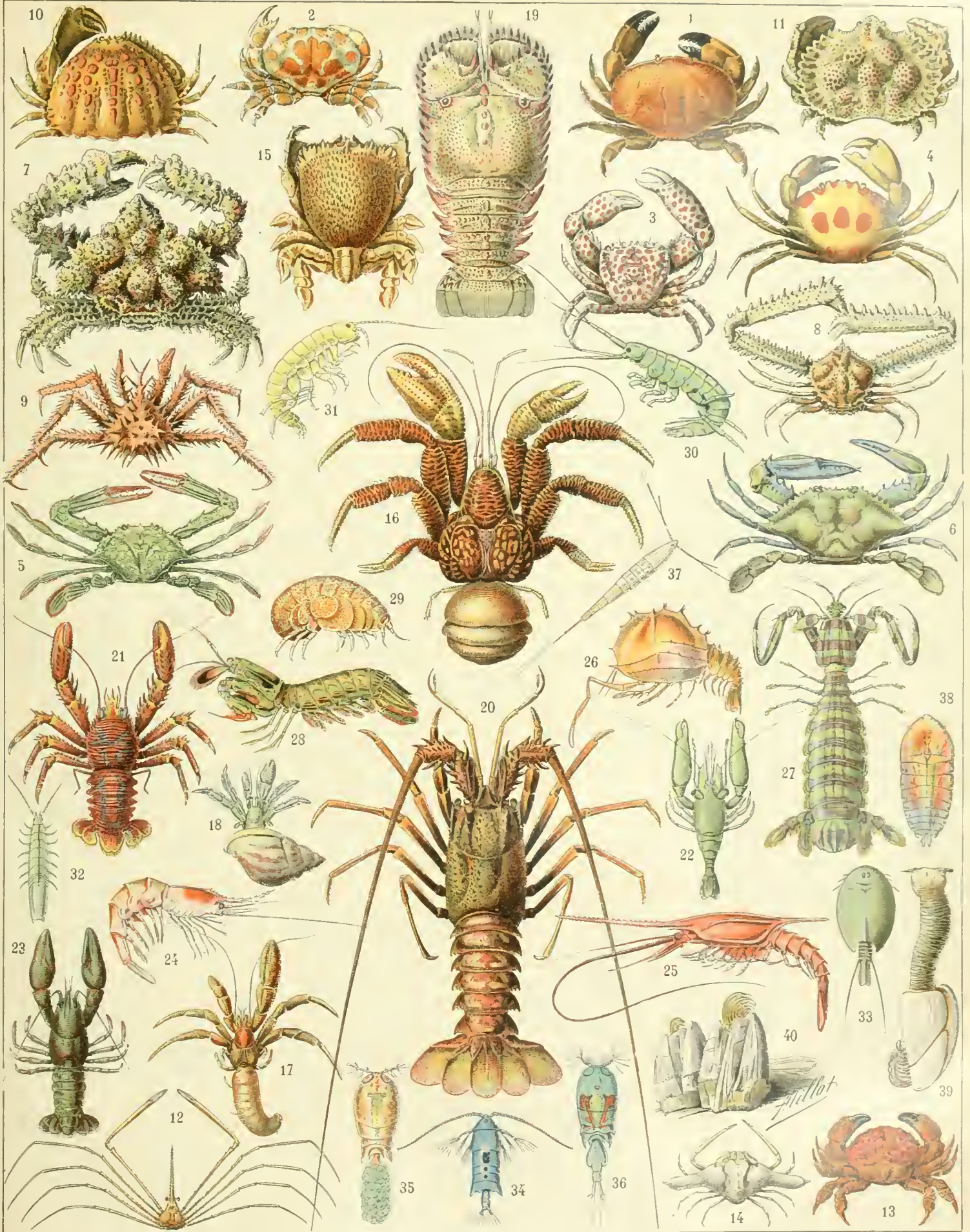


Courteliné.

COURTELLEMONT (Gervais), V. GERVAIS-COURTELLEMONT.

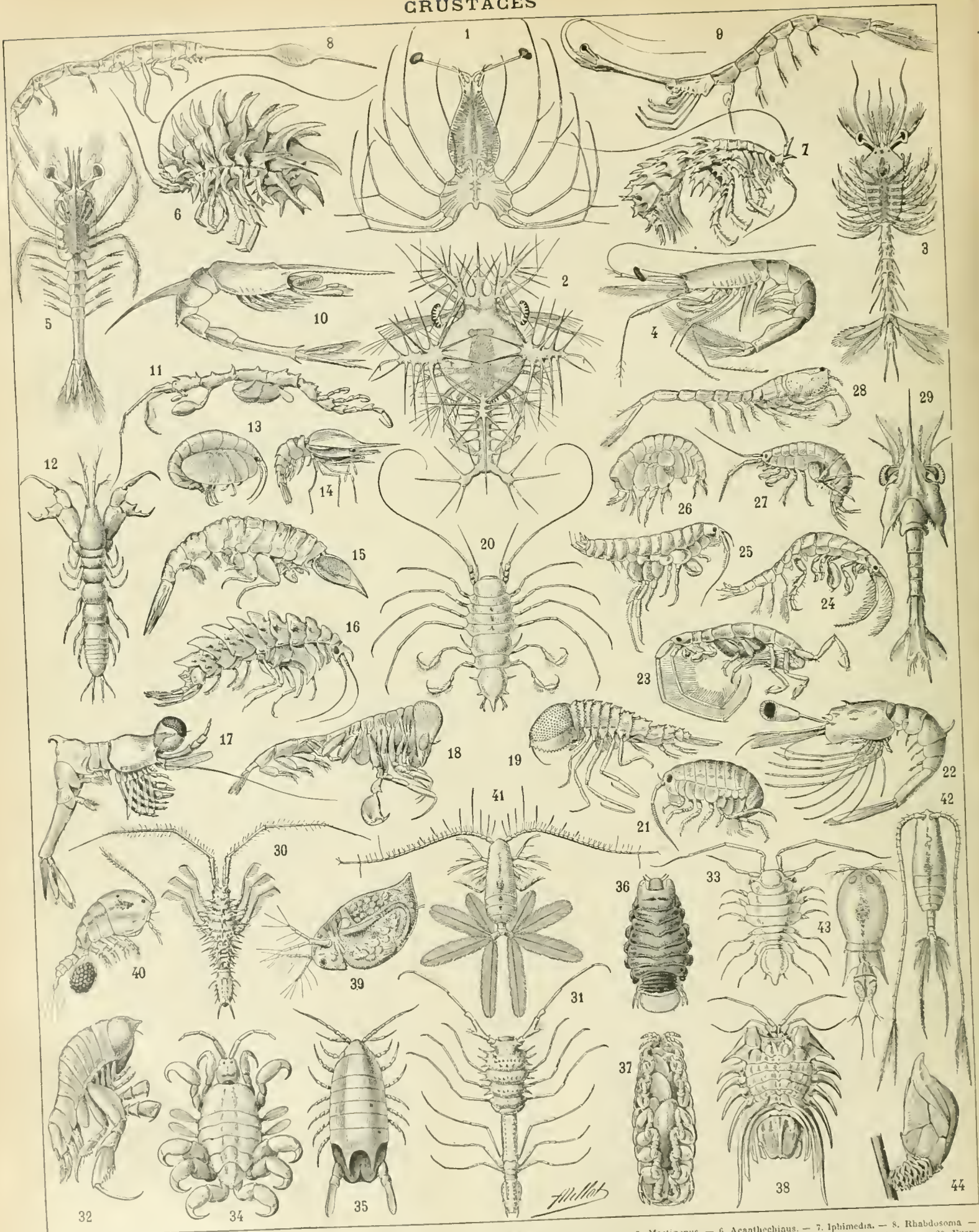
CRUSTACÉS

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ.



CRUSTACÉS : 1. Crabe entier. — 2. Lophactée. — 3. Trapezée. — 4. Crabe maculé. — 5. Lupa. — 6. Callinecte. — 7. Parthenope. — 8. Labre. — 9. Lithode. — 10. Calappe. — 11. Ébire. — 12. Leptopodie. — 13. Zoryme. — 14. Ixa. — 15. Ranine. — 16. Birguez. — 17. Pagure. — 18. Bernard. — 19. Dacus. — 20. Langouste. — 21. Galatée. — 22. Édipe. — 23. Ecrevisse. — 24. Acanthophyre. — 25. Gnatophauxe. — 26. Eryoniscus. — 27. Squille. — 28. Gonodactyle. — 29. Lysianasse gr. — 30. Grubie gr. — 31. Blanc dine gr. — 32. Idée. — 33. Apus. — 34. Pontelle gr. — 35. Corycaeus gracieux gr. — 36. Corycaeus obtus gr. — 37. Sotele gr. — 38. Saphirine. — 39. Anatufe. — 40. Balane.

CRUSTACÉS



CRUSTACÉS : 1. Phyllosome de palinurus. — 2. Elaphron de Sergeste. — 3. Acanthosome de Sergeste. — 4. Sergeste. — 5. Mastigopus. — 6. Acanthecinus. — 7. Iphimedia. — 8. Rhabdosoma. — 9. Lucifer typus. — 10. Oodeopus. — 11. Caprella. — 12. Paratanais. — 13. Metope. — 14. Notostomus. — 15. Oxycephale. — 16. Epimera. — 17. Caricypus. — 18. Phronime. — 19. Cystisomus. — 20. Furrycope. — 21. Faltr. — 22. Eretnocaris. — 23. Dulichia. — 24. Podocerus. — 25. Orchestie. — 26. Tryphosa. — 27. Gammar. — 28. Lamprops. — 29. Zoonticharis. — 30. Arcturus. — 31. Ichinosoma. — 32. Dactylocera. — 33. Pleurogonium. — 34. Cyane. — 35. Neosua. — 36. Cymothoa Bankai (dessous). — 37. Scrole. — 38. Daphnie. — 39. Cyclope. — 40. Calanus pavo. — 41. Calanus gracilis. — 42. Corycete. — 43. Scalpel.

Fisthme. Elle ne s'élève à cet endroit qu'à 84 mètres au-dessus du niveau de la mer; aussi comprend-on que les ingénieurs aient résolu de tirer parti de cette dépression pour le creusement de l'isthme de Panama.

***CULICIDÉS** n. m. pl. — Encycl. Zool. D'après les publications les plus récentes, cette famille est divisée en sept sous-familles : *anophelinae*, *mégarthrinae*, *culicinae*, *addélinae*, *subellinae*, *johlotinae*, *heptaphlébotominae*. C'est dans la sous-famille des *culicinae* que se rangent les cousins proprement dits (*culix*) et plus de trente genres dont l'ensemble compte près de deux cents espèces, dont beaucoup sont extrêmement nuisibles. Car, non contents de piquer les hommes, de pomper leur sang, beaucoup de ces moustiques inoculent des maladies mortelles. — *Vu curieux*.

CULLY, comm. de Suisse (cant. de Vaud), dans un golfe du Léman; 1.200 hab. Ch. de f. du Simplon. Bon vignoble.

CULMEN (mèn' — m. lat.) n. m. Terme géogr. Nom employé parfois pour désigner le point le plus élevé, le sommet d'une montagne isolée, d'un massif ou d'une chaîne de montagnes. On dit platôt point **CULMINANT**.

***CULMINER** v. n. — Géogr. Verbe employé par un certain nombre de géographes dans le sens de Attendre la hauteur la plus considérable, en parlant d'un point ou d'un pic, d'une chaîne ou d'un massif de montagnes.

CUMONT Arthur-Timothée-Antoine-Victor, vicomte DE), homme politique français, né à Angers en 1818, mort à Saint-Georges-sur-Loire en 1902. Rédacteur en chef de l'« Union de l'Ouest », fondée par de Falloux, il fut élu, en 1871, représentant de Maine-et-Loire à l'Assemblée nationale. Il devint ministre de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts, dans le cabinet de Cissey (1874-1875). Son passage aux affaires est demeuré légendaire. Il eut à la tribune, où pourtant il ne parut guère, des phrases malheureuses dont les journaux firent gorges chaudes, notamment celle-ci : « Je suis libéral, mais j'aime passionnément l'autorité ». De Cumont, qui avait voté les lois constitutionnelles, ne fit plus partie d'aucune assemblée et se consacra exclusivement à la direction de son journal en 1876.

CUMONT Franz-Valéry-Marie), philologue et archéologue belge, professeur à l'université de Gand, né à Alost en 1868. Son ouvrage capital a pour titre : *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra* (1895-1899). Citons aussi de lui : *les Mystères de Mithra* (1899); *Notes sur un temple mithriaque d'Ostie* (1891); *Musées royaux des arts décoratifs et industriels. Catalogue des sculptures et inscriptions antiques* (1899); sur l'authenticité de quelques lettres de Julien (1899); *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien* avec J. Bidez, (1898); etc. Il est devenu membre correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions).

***CUMUL** n. m. — Législ. La loi du 31 mars 1903 (art. 103) prohibe le cumul de tout traitement avec l'indemnité législative allouée aux sénateurs.

CUMULITES n. f. pl. Nom par lequel on désigne certains éléments indiquant, dans la pâte des roches cristallines, une tendance à la cristallisation. (Les cumulites sont des sphères de *globulites* [v. ce mot] n'ayant pas d'action sur la lumière polarisée.) — *Une cumulite*.

CUMULO-VOLCAN n. m. Volcan dans lequel il se produit une masse de lave solide en forme de dôme et que l'effort interne soulève peu à peu. (Durant la grande éruption de la Martinique, la montagne Pelée a offert un exemple très net de ce phénomène, lequel a été étudié par A. Lacroix.) || Pl. *Des cumulo-volcans*.

CUNDEAMOR n. m. Variété de cacao moins aromatique et plus amère que le criollo, mais plus rustique aussi et s'accommode facilement des terrains peu fertiles. (Oule cultivée dans toute l'Amérique méridionale.)

CUNEHYSTÉRECTOMIE (*èk-to-ni*) n. f. Opération destinée à remédier à la flexion de l'utérus, et qui consiste, après laparotomie, à réséquer une partie de la paroi antérieure de l'utérus pour la réflexion ou de la paroi postérieure pour l'antéflexion.

***CUNÉO D'ORNANO**, journaliste et homme politique français, né à Rome en 1845. — Il venait d'être réélu aux élections législatives de 1906, quand il mourut subitement à Paris.

CUNISSET-CARNOT (Paul), magistrat et publiciste français, né à Ponnily-en-Montagne (Côte-d'Or) en 1849. George de Sadi Carnot, président de la République, il fut conseiller général du département de la Côte-d'Or, parvint dans la magistrature aux grades d'avocat général, puis de premier président à la cour d'appel de Dijon et écrivit des ouvrages de genre très varié : *De l'hygiène* (1888); *la Querelle du président de Brosses avec Voltaire* (1888); *En Alger* (1889); *Vocabulaire dijonnais* (1889); *le Petit Agronome*; *premier livre d'agriculture et d'horticulture* (1890); *L'Avocat de tout le monde. Guide pratique de législation usuelle* (1891); *la Conciliation des affaires. Formulaire complet des lois et actes usuels* (1892); *le Livre d'agriculture. Lectures agricoles* (1893); 5^e éd., 1902; *Etrange fortune* (1894); un *Mouvement séparatiste sous Louis XIII. L'événement des Lambertins à Dijon, en 1659* (1897).

CUNNINGHAM (sir Alexander), indianiste anglais, né à Westminster en 1814, mort à South Kensington en 1893. Fils de l'érudite Allan Cunningham, il entra dans l'armée du Bengale en 1831, fut aide de camp de lord Auckland, prit part à la première campagne contre les Sikhs (1846), puis à la seconde (1848-1849); devint ingénieur en chef en Birmanie (1856-1858), puis dans les provinces du Nord-Ouest (1858-1861) et prit sa retraite avec le grade de major général. Comme il avait publié des travaux très importants sur l'archéologie et la numismatique de l'Inde, on lui donna la direction générale de l'inspection archéologique de l'Inde, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1885. Ses principaux ouvrages sont : *the Ancient Geography of India* (*l'Inde d'autrefois*) (1871); *the Book of Indian Eras* (1883); *the Epthalmites or White Huns* (1892); *Coins of ancient India* (1891); *the Coins of medieval India* (1893).

CUNNINGHAME-GRAHAM (Robert Bontine), homme politique et écrivain écossais, né en 1852. Héritier des Cunningham-Graham d'Ardoch, il fut élevé à Harrow, et de 1886 à 1892 représenta le North-Ilkenshire au Parlement. Il devint juge de paix des comtés de Perth et de Stirling et « deputy lieutenant » du Dumbartonsire. Il

a publié, outre des « Notes sur le district de Menteith » (1895), un recueil en collaboration avec sa femme : *Father Archangel of Scotland and other Essays* (1896), et seul : *Aurora la Cujuni*, croquis réalistes de Séville (1898); *Mogreb et Aclsa*, romans d'un voyage au Maroc (1898); *the Ipané* (1899); un recueil de *Treize histoires* (1900); *A Vindict Arcadia* (1901); *Success* (1092), et la vie de *Hernando de Soto* (1903).

***CUPRIQUE** adj. — Encycl. *Produits cupriques antieryptogamiques*. La loi du 4 août 1903 punit d'une amende de 15 francs à 25 francs inclusivement ceux qui, au moment de la vente ou de la livraison de produits cupriques antieryptogamiques, matières premières ou composées, n'en ont pas fait connaître à l'acheteur, sur la facture, la teneur en cuivre par 100 kilogr. de matière facturée telle qu'elle est livrée à la consommation.

CUPROBINNITE (*bin-nit*) n. f. Arséniocouleur naturel de cuivre.

CUPROBISMUTHITE (*biss*) n. f. Sulfure naturel de cuivre et de bismuth.

CUPROFERRITE (*fer*) n. f. Sulfate naturel cuprifère de fer.

CUPROGLARITE (*ghoss*) n. f. Sulfate hydraté naturel de zinc et de cuivre.

***CUPULE** n. f. — Archéol. préhist. Petite coupe creusée de main d'homme, qu'on rencontre à la surface de certains mégalithes ou de certaines roches, accompagnées parfois de cercles concentriques.

CUQ (Edouard), juriconsulte français, né à Saiotes en 1859. Agrégé des facultés de droit, il fut chargé de cours, puis professeur à la faculté de droit de Bordeaux, d'où il passa à celle de Paris. Il enseigna constamment le droit romain. Ayant été membre de l'Ecole française de Rome, il donna à ses études de droit romain une orientation historique et, l'un des premiers, il montra tout le parti que le droit romain et particulièrement le droit public peut tirer de l'épigraphie. Il publia de nombreux travaux de droit romain et d'épigraphie juridique, dont les plus importants sont : *Etudes d'épigraphie juridique* (formant le 21^e fascicule de la *Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*) (1881); *le Conseil des empereurs, d'Auguste à Dioclétien* (1884); *Recherches historiques sur le testament per as et libram* (1886); *le Colonel paritaire dans l'Afrique romaine* (1897); *les Institutions juridiques des Romains* : I. *L'Ancien Droit* (1891); II. *Le Droit classique et le Droit du Bas-Empire* (1902). On lui doit aussi, comme auxiliaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le tome X des *Œuvres de Borghesi*, publication dirigée par Waddington et Héron de Villefosse.

***CURAGE** n. m. — Encycl. Dr. Le curage des rivières navigables et flottables incombe à l'Etat. Celui des cours d'eau non navigables et non flottables est à la charge des riverains. Il y est pourvu de la manière prescrite par les anciens règlements et d'après les usages locaux. Le préfet est chargé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de ces règlements et usages. Le maire dresse ordinairement le projet des travaux et établit un rôle de répartition. Après approbation du projet par le préfet, il met individuellement les propriétaires en demeure de procéder au curage aux conditions fixées et dans un délai déterminé. Si le propriétaire n'obtempère pas à cette mise en demeure, le maire fait procéder d'office aux travaux à l'expiration du délai accordé. Il dresse ensuite un état de la dépense, et cet état, rendu exécutoire par le préfet, est mis en recouvrement par le percepteur.

A défaut d'anciens règlements ou usages locaux, ou si l'application des règlements et l'exécution du mode de curage consacré par l'usage présentent des difficultés, les riverains peuvent se réunir en associations syndicales pour effectuer les travaux (lois des 21 juin 1865 et 22 déc. 1888).

Si les tentatives faites en vue d'arriver à la constitution d'une telle association n'aboutissent pas, il est statué par un décret en conseil d'Etat. Les rôles de répartition des sommes nécessaires au paiement de ces travaux sont dressés sous la surveillance du préfet et rendus exécutoires par lui. Le recouvrement est fait dans les mêmes formes qu'en matière de contributions directes. Si les travaux de curage intéressent la salubrité publique, le décret qui les ordonne peut, après avis du conseil général et des conseils municipaux intéressés, mettre une partie de la dépense à la charge des communes dont le territoire est assaini. Il est pourvu par les communes au curage des fossés et aqueducs qui sont d'utilité communale.

***CURE** n. f. — *Cure radicale*. Opération ayant pour but d'amener une guérison complète, radicale, d'une malformation : *La cure radicale des hernies est une opération bénigne*.

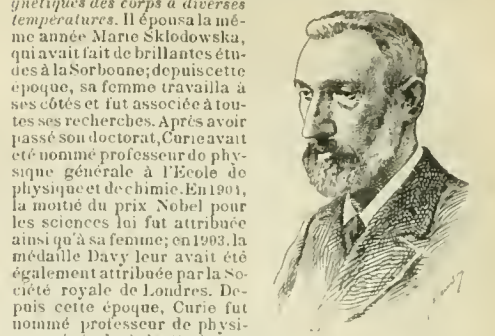
***CUREL** (François DE), auteur dramatique français, né à Metz en 1851. — Depuis 1900, F. de Curel a fait jouer, au théâtre Antoine : *la Fille sauvage* (6 actes, 1902) et *le Coup d'aile* (1906). Il s'y montre de plus en plus idéaliste, et l'idée générale de l'auteur commande l'intrigue et souvent la psychologie des personnages. Dans *la Fille sauvage*, on voit celle-ci, partie de l'animalité, après être passée, au contact des civilisés, par nos croyances et notre positivisme, revenir à sa nature primitive : dans *le Coup d'aile*, dont le sujet est emprunté à un événement contemporain, c'est le désir exaspéré de la domination qui se transforme peu à peu en véritable folie. La troupe de la Comédie-Française a repris en outre, en 1900, les *Fusilles*, joués huit ans auparavant au Théâtre-Libre.

***CUREMENT** n. m. — Encycl. Dr. Le *curement* des puits et celui des fosses d'aisances sont à la charge du bailleur, s'il n'y a clause contraire (C. civ., art. 1756).

Le maire peut prendre des mesures de police et de salubrité relatives au mode et aux époques du *curement*; ses arrêtés sont obligatoires et toute infraction est punie d'une amende de 1 à 15 francs. En cas de récidive, une peine d'emprisonnement de trois jours au plus peut être prononcée (L. pén., art. 471 et 473).

CURIE (Pierre), physicien français, né en 1859 à Paris, où il mourut en 1906, décapé sur un canon. Il fit ses études à la Sorbonne où il fut préparateur. Ses premiers travaux furent faits en collaboration avec son frère, un peu plus âgé que lui; en 1880, ils découvrirent les phéno-

mènes de la *piézo-électricité*. En 1882, Curie fut nommé chef des travaux de physico à l'Ecole de physique et de chimie industrielle de la Ville de Paris. Il passa sa thèse de doctorat, en 1895, avec un mémoire sur les *Propriétés magnétiques des corps à diverses températures*. Il épousa la même année Marie Skłodowska, qui avait fait de brillantes études à la Sorbonne; depuis cette époque, sa femme travailla à ses côtés et fut associée à toutes ses recherches. Après avoir passé son doctorat, Curie avait été nommé professeur de physique générale à l'Ecole de physique et de chimie. En 1901, la moitié du prix Nobel pour les sciences lui fut attribuée ainsi qu'à sa femme; en 1903, la médaille Davy leur avait été également attribuée par la Société royale de Londres. Depuis cette époque, Curie fut nommé professeur de physique générale à la Sorbonne (1904), membre de l'Académie des sciences (1905). Citons, parmi ses travaux les plus importants, son étude sur les *longueurs d'ondes colorifiques* (en collaboration avec Desains); ses différents travaux sur la *piézo-électricité* et sur le *phénomène réciproque de dilatation électrique des cristaux* (en collaboration avec son frère); ses recherches sur les *propriétés magnétiques des corps à diverses températures*; il découvrit avec sa femme le *polonium* et le *radium*, et étudia ces substances nouvelles fortement radio-actives; depuis cette époque, il se consacra entièrement à l'étude de ces nouvelles sources d'énergie. On doit aussi à Curie la réalisation d'un certain nombre d'instruments particuliers : électromètre, condensateur à anneau de garde, balance à lecture directe, etc., avec lesquels il a effectué les mesures si diverses dont il a eu besoin dans le cours de ses travaux. — Sa femme, Marie SKŁODOWSKA, née à Varsovie en 1867, fit ses études à Varsovie, puis à la Sorbonne. Après son mariage (1895), elle travailla aux côtés de son mari, s'occupant surtout des substances radio-actives; c'est avec un travail sur ce sujet qu'elle passa sa thèse de doctorat en 1904. A la mort de Curie, la chaire créée pour lui à la Sorbonne avait été maintenue par arrêté ministériel, M^{me} Curie en fut nommée titulaire avec le titre de « chargée de cours »; c'était la première fois qu'une femme occupait une chaire de haut enseignement.

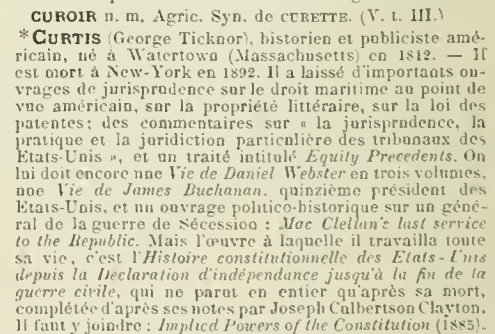


Curie.

***CURTOIR** n. m. Agric. Syn. de **CRETTE**. (V. l. III.)

***CURTIS** (George Ticknor), historien et publiciste américain, né à Watertown (Massachusetts) en 1812. — Il est mort à New-York en 1892. Il a laissé d'importants ouvrages de jurisprudence sur le droit maritime au point de vue américain, sur la propriété littéraire, sur la loi des patentes; des commentaires sur « la jurisprudence, la pratique et la juridiction particulière des tribunaux des Etats-Unis », et un traité intitulé *Equity Precedents*. On lui doit encore une *Vie de Daniel Webster* en trois volumes, une *Vie de James Buchanan*, quinzième président des Etats-Unis, et un ouvrage politico-historique sur un général de la guerre de Sécession : *Mac Clellan's last service to the Republic*. Mais l'œuvre à laquelle il travailla toute sa vie, c'est *l'Histoire constitutionnelle des Etats-Unis depuis la Déclaration d'indépendance jusqu'à la fin de la guerre civile*, qui ne parut en entier qu'après sa mort, complétée d'après ses notes par Joseph Calherton Clayton. Il faut y joindre : *Implied Powers of the Constitution* (1885).

***CURZON** de Kedleston (George Nathaniel, lord), homme politique anglais, né à Kedleston en 1859. — Son gouvernement de l'Inde, dont il prit possession en 1899, fut difficile. Lord Curzon eut, en effet, pour ses débuts, à faire face aux demandes de la métropole, pour l'extension coloniale de l'Empire et il réalisa le tour de force d'expédier, en 1899, 8.000 hommes dans l'Afrique du Sud et, en 1900, environ 20.000 en Chine. Il lui fallut ensuite parler à la plus épouvantable famine qui se fut encore produite (1900). Il réalisa d'importantes réformes dans les travaux publics; installa un bureau des chemins de fer, un département du commerce et de l'industrie; reforma la police. Il se montra bon pour les indigènes « qui sont, disait-il, nos égaux aux yeux de Dieu et de la loi », tint à Delhi, en 1903, un grand durbar impérial pour célébrer le couronnement du premier empereur britannique de l'Inde. Il fut l'instigateur de la mission du Thibet (1904), qui, après maintes aventures, réussit à conclure un traité favorable. Laisant ses pouvoirs à lord Amthill, il séjourna quelques mois en Angleterre. En 1905, il renouela le traité avec l'Afghanistan, constitua la nouvelle province d'Eastern Bengal and Assam. Il avait entrepris la réorganisation de l'armée; mais il ne s'entendait pas avec lord Kitchener, commandant en chef, qui ambitionnait la suprématie du pouvoir militaire sur le civil. Lord Curzon, trouvant que le gouvernement de la métropole le soutenait mal, démissionna en 1905 et fut remplacé par lord Minto. La cité de Londres lui avait décerné en grande pompe, en 1904, le titre de « citoyen libre ».



Curzon de Kedleston.

une solitude sur les bords de la Dordogne. L'ermitage qu'il y construisit donna plus tard son nom à la petite ville de Saint-Cyprien. Saint Grégoire de Tours parle de lui avec éloge. — Fête le 9 décembre.

CYRILLE (Vladimirovitch), grand-duc de Russie, né à Tzarskoïe-Selo en 1876. Fils du grand-duc Vladimir Alexandrovitch et de Marie Pavlovna, duchesse de Mecklembourg, il est petit-fils de l'empereur Alexandre II et partant cousin germain du tsar Nicolas II. Capitaine de 2^e rang de l'équipage de la garde, attaché pendant la guerre russo-japonaise à l'état-major de l'amiral Makarov, à bord du *Petrovsk*, il échappa miraculeusement à la mort, lorsque ce cuirassé fit explosion le 13 avril 1904.

CYRTARACHNÉS (*rak*) n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des argiopidés, renfermant les genres *cyrtarachne*, *prelophys*, *psilobus*, *aranellura*, *paraplectana*. — En CYRTARACHNÉ.

— **ENCYCL.** Les *cyrtarachnés* appartiennent à la sous-famille des argiopidés; ce sont des aranéides de taille moyenne, ordinairement jaunes ou orangées et noires; elles tendent leurs grandes toiles régulières à la manière de nos épéres. Toutes sont propres aux régions chaudes de l'ancien monde; deux se trouvent dans la région méditerranéenne et jusqu'en Provence (*cyrtarachne tuberculifer* et *isulides*).

CYRTOPHORE n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des argiopidés, et type d'une tribu dite des *cyrtophorés*.

— **ENCYCL.** Les *cyrtophores* sont des épéres remarquables par leur dimorphisme sexuel, les mâles étant souvent dix fois plus petits que les femelles. Ces aranéides, de taille forte, à livrée bariolée de teintes vives, font des toiles horizontales quadrilobées, maintenues par un grand réseau irrégulier placé en dessus et en dessous. On connaît plus de trente espèces de *cyrtophores*, répandus surtout dans les régions chaudes. Le *cyrtophora opuntiaz* se trouve sur les côtes de Provence.

CYSTOTOMIE (*sisst-ték-to-mi*) — du gr. *kustis*, vessie, et *tomé*, section) n. f. Ablation plus ou moins complète de la vessie.

CYSTOTOMIE *sisst, mi* — de *cystique*, et du gr. *tomé*, section n. f. Incision du canal cystique.

CYSTISOME ou **CYSTISOMA** (*sisst*) n. m. Genre de crustacés amphipodes, type de la famille des *cystisomides*. Le *cystisoma spinosum*, répandu dans les mers tempérées et chaudes, semble être la seule espèce de ce genre singulier.

CYSTISOMIDÉS (*sisst*) n. m. pl. Famille de crustacés amphipodes hyperines, renfermant les genres *cystisome* et *paraphronne*. — En CYSTISOMIDE.

CYSTOPE (*sisst*) n. m. Genre de champignons de la famille des péronosporées, produisant sur diverses plantes la maladie appelée *rouille blanche*.

— **ENCYCL.** Le *cystope* apparaît sur les feuilles comme des taches blanches dues à de courts filaments blancs portant à leur extrémité une file de spores rouges. Ces spores, en germant, donnent des zoospores à deux cils vibratiles, qui pénètrent dans les feuilles par les stomates et y produisent la maladie. Il se forme en outre, dans l'intérieur

même des feuilles, des œufs qui coarcent le champignon pendant la mauvaise saison. L'espèce la plus commune est le *cystope blanc*, qui attaque et déforme les feuilles de beaucoup de crucifères.

CYSTOPEXIE (*sisst-to-pé-ksi*) n. f. Opération destinée à remédier à la cystocèle compliquée de colpocele par fixation de la paroi vésicale du vagin à la paroi abdominale.

CYSTOSCOPE (*sisst-toss-kop*) — du gr. *kustis*, vessie, et *skopein*, examiner) n. m. Instrument qui tout à la fois éclaire la vessie et permet de la regarder.

— **ENCYCL.** Le *cystoscope* a la forme d'une sonde ordinaire rigide; son extrémité porte une petite lampe électrique, qui permet d'éclairer la paroi de la vessie; un jeu



Cystoscope avec sonde exploratrice.

de lentilles renvoie l'image vésicale dans l'intérieur de la sonde, et l'œil placé à l'extrémité externe peut apprécier les lésions. Généralement, on dilate la vessie par une injection d'eau bouillie, de manière à éloigner les parois. Cet instrument permet, lorsqu'il y a infection rénale, de reconnaître par quel uretère s'écoule le pus et, par suite, quel est le rein lésé. On peut ainsi, quand un seul rein est malade, l'enlever sans hésitation.

CYSTOSCOPIE (*sisst-toss-ko-pi*) n. f. Examen de la vessie par le cystoscope.

CYTASE (du gr. *kutos*, cellule) n. f. Biol. Ferment soluble ou enzyme cytohydrolytique, c'est-à-dire capable de dissoudre le cytoplasma, la cellulose et les produits similaires. Syn. CELLULASE.

— **ENCYCL.** Les *cytases* sont *thermolabiles*, et sont détruites à la température de + 55° C.; en outre, elles sont spécifiques aux organismes qui les fournissent; aussi existent-elles dans l'immortalité naturelle. V. IMMORTÉ.

Les *cytases* sont particulièrement répandues dans le règne végétal, où elles jouent un rôle important dans la dissolution des cellules de l'albume (datte, orge germiné, etc.).

CYTODIAGNOSTIC (*ghnoss-tik*) — du gr. *kutos*, cellule, et de *diagnostos*) n. m. Méd. Application de la formule leucocytaire ou, plus exactement, de la composition leucocytaire des épanchements à l'établissement et à la précision du diagnostic de certaines maladies.

— **ENCYCL.** Le *cytodiagnostic*, étudié d'abord par Vidal et Ravaut, et dont l'usage s'est généralisé depuis, est fondé sur ce fait que toute inflammation locale détermine un appel de leucocytes, et que ces leucocytes varient de nombre et de nature suivant la cause de l'inflammation. Par conséquent, la nature et la proportion de l'espèce de leucocyte dominante constitue l'élément essentiel du cytodiagnostic.

On utilise le cytodiagnostic pour l'examen microscopique des liquides céphalo-rachidiens (méningites tuberculeuses, cérébro-spinales, etc.), paralysie générale progressive, tabes), pleuraux (pleurésies tuberculeuses, hydrothorax, hémithorax, pleurésies cancéreuses, rhumatismales, etc.), vaginaux (hydrocèles), articulaires (hydarthroses hémorragiques, rhumatismales, tabétiques, hygroma), péricardiques, ascitiques, etc.

La technique est sensiblement celle usitée pour l'examen microscopique du saog, en ce qui regarde la fixation et la coloration; mais il est souvent nécessaire de se débarrasser de la fibrine et de procéder à la centrifugation, quand le liquide ne contient qu'une petite quantité d'éléments figurés.

CYTOLYSE (du gr. *kutos*, cellule, et *lyein*, dissoudre) n. f. Dissolution d'un élément anatomique (cellule, hématie, leucocyte, etc.), principalement sous l'influence d'un sérum *cytolytique*. V. ce mot.

CYTOLYSINE n. f. Substance contenue dans un sérum cytolytique et qui serait l'agent actif de la cytolyse.

CYTOLYTIQUE (*tik*) — de *cytolysé*) adj. Se dit d'un sérum obtenu (Lendemann, Metchnikoff, Bardet) en injectant à un animal A un tissu quelconque (saog, sperme, foie, etc.) d'un autre animal B appartenant à une autre espèce. L'animal A, s'il résiste, donne un sérum qui, injecté à un autre animal de la même espèce que A, le rend capable de détruire par *cytolysé* le tissu de B, précédemment injecté.)

CYTOMÈTRE n. m. Syn. de GLOBULINÈTRE.

CYTOMICROSOME n. m. Granulation du cytomitome.

— **ENCYCL.** Les *cytomicrosomes* sont généralement grou-

pés en chapelet, et c'est l'ensemble ainsi obtenu qui forme le cytomitome.

CYTOTOMIE (du gr. *kutos*, cellule, et *mitos*, fil) n. m. Filament du spongioplasma d'une cellule.

CYTORYCTES (*rik-téss*) n. m. Nom donné par certains auteurs à l'agent de la vaccine, mais dont la spécificité n'est généralement pas admise.

CYTOTOXINE (du gr. *kutos*, cellule, et *toxikon*, poison) n. f. Principe actif, mais inconnu, des sérums cytotoxiques, agissant par *cytolysé*. Il y en a autant que de sérums: *hémotoxine*, *hépatotoxine*, *leucotoxine*, *néphrotoxine*, *spermatotoxine*, etc. [V. ces mots.]

CYVRAN (saint), en latin *Cyprianus*, confesseur, honoré dans le Poitou. Une église abbatiale de Poitiers l'avait autrefois pour patron. On se demande s'il n'est pas le même que saint Cyprice, de Brescia, qui florissait vers le milieu du vi^e siècle. — Fête le 14 juin.

CZAMARA ou **CZAMARKA** n. f. Costume slave particulièrement porté en Pologne et en Bohême. (C'est une redingote à brandebourgs. Le mot est identique au français *simarre*. La forme *czamara* est polonaise. Les Tchèques n'ont adopté ce vêtement qu'à partir de 1848, pour se distinguer des Allemands.)



Czamara.

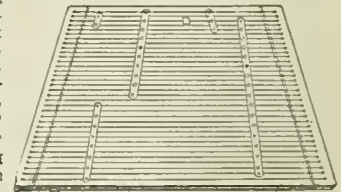
CZECH (Svatoplék), écrivain tchèque, né à Ostrelek en 1846. Tout en travaillant dans des études avancées, il se consacra jeune encore à des travaux littéraires en vers et en prose. *Czech* est à la fois un poète, un romancier et un humoriste excellent. Il est membre de l'Académie de Prague. Parmi ses œuvres en prose, on cite: *le Candidat à l'immortalité*; *Les Voyages de M. Bronczek*; parmi ses poèmes, de nombreux recueils de vers, dont le plus célèbre est intitulé: *les Chants d'un esclave*; des épopées: *Dagneer, la Slave*, etc.

CZELAKOVSKY (Jaromir), historien tchèque, né à Breslau en 1846, fils du littérateur Ladislav Czelakovsky. (V. t. III.) Il est directeur des archives de la ville de Prague, professeur de droit tchèque à l'université de cette ville. Il a publié en tchèque et en latin un grand nombre de travaux relatifs à l'histoire du droit slave, qui lui ont valu le titre de membre de l'Académie tchèque et de correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

CZERMAK (Jaroslav), peintre d'histoire et de genre tchèque, né à Prague en 1831, mort à Paris en 1878. Élève de l'Académie de Prague, il eut pour maîtres Wappers et Gallait; celui-ci exerça sur lui une grande influence. Ses premiers tableaux, d'une facture énergique et d'un coloris brillant, retraçaient des épisodes de l'histoire de Bohême et des moeurs slaves. Il évoqua ainsi, notamment, l'époque des Hussites; par la suite, il versa dans la peinture de genre. Ses meilleures toiles d'histoire sont: *le Poite de cour de Rodolphe II mendant sur un pont de Prague* (1854); *Condamnation à mort de Conrad de Hohenstauffen et de Frédéric de Bade*; *Episode du combat de la Montagne-Blanche*, etc. A la suite d'un voyage qu'il accomplit en 1858, en Hongrie, Bosnie et Croatie, il peignit: *Monténégrins montant la garde devant un cavalier* (1861); *Herzégovines enlevées par les Turcs* (1867); *Retour des Monténégrins dans leur patrie dévastée* (1877), etc.

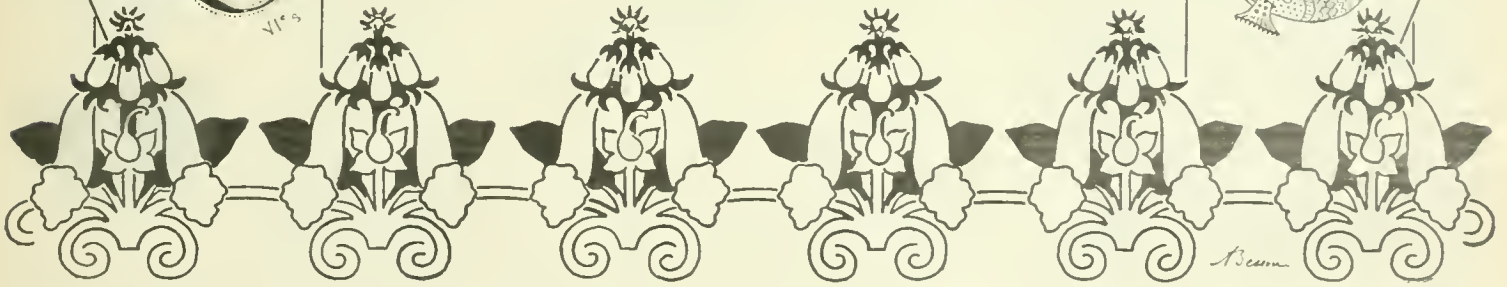
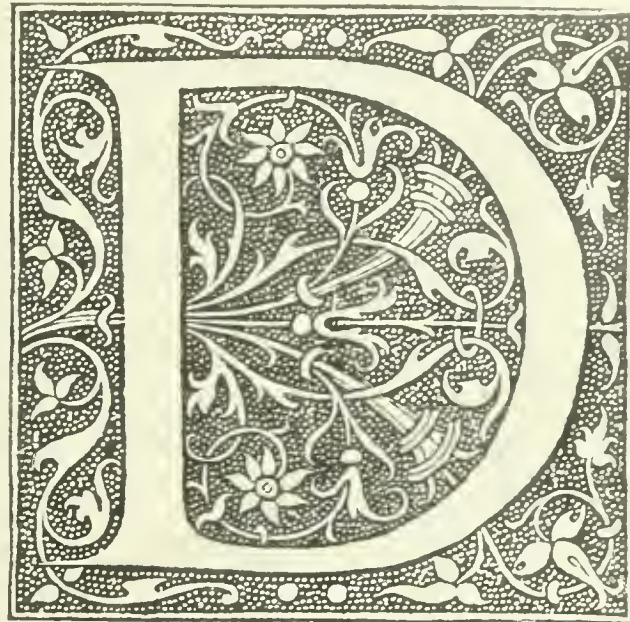
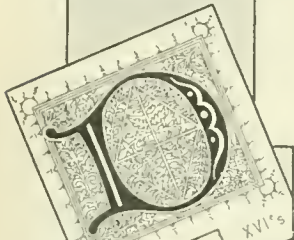
CZIK (MONTS DE), un des massifs principaux des Carpates centrales, à l'est de l'Alta supérieure. Culmen, le Nagy-Saado (1.640 m. d'alt.).

CZIMBALUM (*kzén, lom*) ou **CYMBALUM** (*sin, lom*) n. m. Instrument de musique, sorte de xylophone, à cordes frappées, très populaire en Hongrie, où il fait partie des orchestres tziganes; Le *CZIMBALUM* est monté de trente-cinq cordes d'acier.



Czimbalum.





DABER, villo d'Allemagne Prusse [prov. de Poméranie, présid. de Stettin], près d'un sous-affluent de la Rega, par l'Ukley; 2.700 hab. Toiles, dentelles, etc.

DABERT (saint), en latin *Dagobertus*, évêque de Bourges, mort en 1013. — Fête le 19 janvier.

DABIE, ville de Russie Pologne [gouv. de Kalisz], sur le Ner, affluent de la Warta; 5.000 hab.

DABRINGHAUSEN, ville d'Allemagne Prusse [prov. du Rhin, présid. de Dusseldorf], près d'un petit sous-affluent du Rhin; 4.000 hab.

DABROWA, ville d'Autro-Hongrie [Galicie], ch.-l. d'un district du cercle de Tarnow, près d'un petit affluent de la Vistule; 3.500 hab. Machines agricoles; commerce de bestiaux et de céréales.

DACHEUX (Léon), historien alsacien, né et mort à Strasbourg (1835-1903). Il fut curé, chanoine et professeur, président de la Société des monuments historiques. Son principal ouvrage est *la Cathédrale de Strasbourg*. Il a publié aussi : *Un réformateur catholique à la fin du XV^e siècle*; *Jean Geiler de Kaysersberg* (1876).

DACRYOMYCÈTES n. m. pl. Champignons se développant généralement sur les brindilles sèches. Ils ont la forme de petites masses globuleuses irrégulières, de couleur généralement vive, de consistance molle, sont caractérisés par des basides non cloisonnées, mais fourchues et portant deux spores seulement à l'extrémité de longs sterigmates. — *Vn* DACRYOMYCÈTE.

DACTYLE n. m. Machine à écrire, pourvue d'un moteur électrique.

DACTYLOSCOPIE (*loss-ko-pi*) n. f. Procédé d'identification au moyen des empreintes digitales.

— ENCYCL. La *dactyloscopie*, qui est aujourd'hui un des procédés les plus employés dans l'anthropométrie, est fondée sur cette constatation que les empreintes des doigts ainsi que les dessins épidermiques de la paume de la main sont d'une fixité remarquable chez l'homme, quel que soit d'ailleurs l'âge du sujet. La marque ou empreinte d'un pouce sur une surface molle, telle que la cire, ou, par hasard, sur un meuble, un verre, etc., peut servir à déceler avec une certitude absolue la main qui l'a tracée. On comprend le profit que peut tirer de ce fait la res-

cherche des criminels. D'autre part, on sait que les anciens souverains orientaux avaient coutume de signer avec la paume de leur main les écrits auxquels ils voulaient donner leur valeur incontestable; et l'on a proposé aux mouleurs, faïenciers, sculpteurs, etc., d'apposer sur la pâte encore molle de leurs œuvres cette preuve inaltérable d'authenticité.

DADEN ou **DAADEN**, ville d'Allemagne Prusse [prov. du Rhin, présid. de Coblenz], sur un petit sous-affluent de la Sieg, par le Rhin; 2.500 hab.

DAFF n. m. Tambour algérien formé d'un cadre de bois carré dont les côtés sont taillés en arêtes vives; à l'intérieur sont tendues deux cordes de boyaux appliquées contre chacune des membranes recouvrant ce cadre.



Daff.

DAGMERSELLEN, comm. de Suisse cant. de Lucerne, dans la vallée de la Wiggen; 1.800 hab. Agriculture, industrie laitière, élevage de bétail sur le Kreuzberg; pèlerinage fréquenté.

DAGNAN-BOUVERET Pascal-Adolphe-Jean, peintre français, né à Paris en 1852. — Il a obtenu la médaille d'honneur au Salon de 1889, où il avait exposé *la Madone et Bretonnes au pardon*. La même année, à l'Exposition universelle Paris, Dagnan-Bouveret, qui avait envoyé plusieurs œuvres, se vit décerner un grand prix. A l'Exposition de 1900, la même récompense lui fut votée par le jury international. Il est entré à l'Institut, où il a remplacé Vollon en 1900.

DAGNAUX Albert-Marie-Adolphe, peintre français, né à Paris en 1861. Après avoir fait du dessin industriel, il débuta au Salon par une vue prise à Gentilly; en 1889, il obtint une mention avec son *Quai aux fleurs* musée d'Ancey. Paysagiste, il a brossé des coins de Creuse, de Normandie; *Pommiers en fleurs*, *le Calvaire de Veules-les-Basses* (1905); et surtout des environs de Mantos; *le Lever de lune*, *la Vieille Route*, *les Peupliers*, *l'Allée de maronniers*, ou encore des détails de Paris; *l'Esplanade des Invalides* (1891); *le Quai de Billy*, *le Jardin des Invalides* (1895); *Givré au bois de Boulogne*, *la Place d'Auteuil sous la neige* (1897); *la Place de la Concorde* (1900); *le Pont de la Tournelle* (1901); *les Lavandières*, *le Bain*, *Lever*

de lune, etc. (1906). Albert Dagnaux a peint aussi des nus (un *Dos de femme*, de 1898, est au musée de Louvre) et de nombreux portraits. Il faut ajouter à son œuvre quelques panneaux décoratifs, entre autres sa toile de *Jeux de jeunesse*, commandée par l'État pour le lycée Fénélon, et qui vaut tout à la fois par l'heureux arrangement de la composition, par la justesse des attitudes et l'agrément du coloris.

* **DAGOBERT II**, V. t. III. — Sa piété lui a valu le titre de saint et on le regarde même comme un martyr. — Père le 23 décembre.

DAHAREH n. m. Tambour caennais en composé d'un cercle de bois recouvert d'une membrane d'un seul côté; derrière cette membrane, à l'intérieur du cercle, sont suspendus des grelots et des anneaux de cuivre.



* **DAHL** Siegwald Johannes, peintre allemand, né à Dresde en 1827. — Il y est mort en 1902.

* **DAHLGREN** Frédéric-Auguste, poète et littérateur suédois, né à Nordmark en 1816. — Il est mort à Stockholm en 1895.

DAHLGREN Eric Guillaume, géographe et érudit suédois, né à Stockholm en 1812. Entré en 1830 à la bibliothèque de cette ville, il devint en 1837 directeur de l'Institut Carolin de Stockholm, et en 1858 directeur de l'Académie suédoise des sciences. Ses travaux sur l'histoire de la géographie ont été publiés en 1858; ses travaux sur l'histoire de la géographie française dans la partie du Sud au XV^e siècle.

* **DAHOMÉY** — *Dahoméy*. La délimitation des territoires du Dahoméy et du Togo fut faite, en exécution du traité franco-allemand du 23 juillet et 1897, par une commission qui opéra de 1898 à 1900, ayant à sa tête, pour la section française, le capitaine Ple. Celle de la frontière entre le Dahoméy et le Lagos, faite en 1896 par le capitaine Ple de la mer à l'intersection du 9^e parallèle et de la rivière Opepara, fut achevée au-dessus de ce point jusqu'à Niger, en 1900, par une commission franco-anglaise ayant à sa tête, pour la section française, le commandant T...

dans la confiance du roi, Della Rocca fut chargé, à diverses reprises, de missions diplomatiques importantes. On a de lui : *Autobiografia di un veterano*; *Ricordi storici e aneddotici del general Enrico Della Rocca* (1897-1898).

* **DELLINGSHAUSEN** (Nicolas, baron né), physicien russe, né à Kaltenack (Esthonie) en 1827. — Il est mort à Riga en 1896.

* **DEL LUNGO** (Isidoro), lexicographe et critique italien, né à Monteverchi (Toscane) en 1841. — Ecrivain élégant et conférencier disert, Del Lungo est un des érudits qui ont le plus fait pour préciser notre connaissance de la biographie et des œuvres de Dante et, en général, de l'histoire politique et littéraire de la Toscane aux XIII^e et XIV^e siècles. C'est à ces deux ordres de sujets que se rapportent la plupart de ses publications : *Dino compagni e la sua cronica* (1879-1887), savante édition où il a mis hors de doute, en réfutant les arguments de Fanfani et de Scheffer-Boichorst, l'authenticité de la célèbre chronique ; *Dante nei tempi di Dante* (1888) ; *Pagine letterarie e ricordi* (1893) ; *Florentina. L'omini e cose del quattrocento* (1897) ; *Dal secolo e dal poema di Dante* (1898) ; *Da Bonifazio VIII ad Arrigo VII. Pagine di storia fiorentina per la vita di Dante* (1899) ; *Conferenze fiorentine* (1901).

DELLWIG, ville d'Allemagne (Prusse, prov. de Westphalie, présid. d'Arnsberg), sur la Ruhr, affluent du Rhin ; 2,500 hab. Vignobles.

* **DELMAS** (Jean-François), chanteur français, né à Lyon en 1861. — Le talent de cet excellent artiste s'est affirmé de nouveau dans tous les rôles de basse qu'il a été appelé à établir dans les ouvrages nouveaux : *Astarté, le Roi de Paris, les Barbares, Orsola, l'Étranger, le Fils de l'Étoile, Daria*, ainsi que dans les reprises d'*Armide, de la Statue et du Freischütz*, et dans *Tristan et Isolde* de Wagner.

DELMET (Paul), chansonnier français, né et mort à Paris (1862-1904). Élève de Massenet, il cultiva la chanson, qu'il composa et chanta lui-même dans les cabarets artistiques de Montmartre. Beaucoup de ses compositions sont charmantes : telles les *Stances à Manon, Mélancolie, Envoi de fleurs, Petite Brunette aux yeux doux*, etc.

* **DELOCHE** (Jules-Edouard-Maximin), administrateur et érudit français, né à Tulle (Corrèze) en 1817. — Il est mort à Paris en 1900.

DELOMBRE (Paul), homme politique français, né à Maubeuge en 1848. Avocat à la cour d'appel de Paris (1869), il débuta en même temps dans le journalisme et collabora notamment au « Temps », où ses études économiques et financières furent remarquées. En 1889, il échoua aux élections législatives dans le 5^e arrondissement de Paris ; après la chute du boulangisme, il fut élu par l'arrondissement de Barcelonnette (1893). À la Chambre, il siégea parmi les républicains progressistes, fut à plusieurs reprises rapporteur et président de la commission du budget, et, réélu député en 1898, devint ministre du commerce, dans le cabinet Charles Dupuy (1^{er} nov. 1898-22 juin 1899). De nouveau réélu en 1902, il échoua en 1906. Delombre, qui fut un des promoteurs de l'Exposition de 1900 (Paris), un des fondateurs de l'Association nationale républicaine et un des premiers artisans de l'œuvre de la mutualité, a écrit : *Petites et grandes Compagnies de chemins de fer. Etude d'histoire financière* (1878) ; *Le Projet de budget de l'exercice 1893 et les Conventions de 1883-1891*.

DELORME (Jean-André), sculpteur français, né et mort à Sainte-Agathe-en-Donzy (Loire) (1831-1905). Élève de Bonnassieux, il fut un artiste de talent ; on lui doit une grande quantité de figures et de bustes, mais son œuvre principale est une statuette, *Mercure* (1876), souvent reproduite.

DELORME (Demesvar), homme politique haïtien, né au Cap en 1835. Il avait déjà acquis, par ses travaux littéraires, une certaine notoriété, lorsque le président Gréard le chargea, en 1861, d'une mission diplomatique auprès de la reine d'Angleterre et de l'empereur Napoléon III, mission dans laquelle il fut puissamment aidé par l'amitié de Lamartine. À son retour à Haïti, il fut élu député, et devint un des membres les plus actifs du parti des réformes. Mais il fut obligé, en 1865, à la suite de troubles intérieurs, de s'exiler en Europe, où il séjourna à Bruxelles, dans l'intimité de Victor Hugo. Il ne put rentrer dans sa patrie que deux ans plus tard. Réélu député, et nommé ministre des affaires étrangères et de l'instruction publique, il dut de nouveau s'exiler en Europe, où il fit un séjour de dix années. En 1878, il pouvait définitivement rentrer à Haïti, où il fut presque immédiatement appelé à la présidence de la Chambre des représentants. On lui doit : *Les Théoriciens du pouvoir* (1870) ; *Francesca*, roman historique, écrit à Rome (1872) ; *Le Dammé* (1877) ; diverses brochures politiques, entre autres : *la Démocratie et le Préjugé de couleur aux États-Unis*, et *la Misère au milieu des richesses* (1873) ; etc.

DELORME (Edmond), chirurgien militaire français, né à Lunville en 1845. Élève d'abord de la Faculté de Strasbourg, il termina ses études à Paris, entra dans l'armée et devint successivement médecin principal, professeur agrégé au Val-de-Grâce, et fut chargé du cours de médecine opératoire, puis de la clinique chirurgicale (1887). Après avoir obtenu le prix Barbier de l'Académie

de médecine, 1881, avec un travail sur les ligatures d'artères, le prix de chirurgie militaire en 1885, avec un mémoire sur les *Résultats cliniques et fonctionnels des résections articulaires en chirurgie d'armée*, le prix Lahorie pour son étude sur les *Types de fractures des diaphyses produites par les balles*, il fut nommé membre de l'Académie de médecine en 1887 et directeur du Val-de-Grâce.

Outre une quantité de communications à la Société de chirurgie sur des sujets de chirurgie militaire, il a inventé une pince spéciale pour l'extraction des balles et il a publié, dans la *Revue militaire de chirurgie et de médecine*, qu'il a fondée, une quantité d'observations intéressantes. Citons encore : le *Manuel technique du brancardier* (1880) ; *l'Histoire médicale de la guerre de Sécession* (1884) ; un *Traité de chirurgie de guerre* (1888-1893), qui fut couronné par l'Institut en 1893 (prix Montyon). Il a installé au Val-de-Grâce, dans une salle du musée, une collection très curieuse de 800 pièces de fractures produites par des balles.

DELORMEL (Lucien), chansonnier français, né et mort à Paris (1847-1899). Il est l'auteur de cinq à six mille chansons, d'une cinquantaine de pièces en un acte, d'autant de revues et d'une dizaine d'opérettes. Il a écrit avec Villemet les chansons d'Alsace-Lorraine : *le Maître d'école alsacien, la Tombe dans les blés*, et, en collaboration avec Léon Garnier, tous les grands succès du chanteur populaire Paulus : *En revenant de la revue et le Père la Victoire*, etc. Il est également l'auteur des chansons : *Brin de vie, les Blondes*, etc., et resta pendant quinze ans l'un des maîtres du café-concert.

DELORT (Jacques-Henri, baron), général français, né à Vic-Fezensac en 1769, mort à La Chaussée-Saint-Victor, en Touraine, en 1846. Il était reçu avocat au Parlement de Paris, lorsqu'il s'engagea en 1792, fut élu capitaine au 3^e bataillon des volontaires du Gers, et servit à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il fut aide de camp du général Moncey. Il était parvenu au grade de colonel quand il fut désigné comme sous-chef (1805) puis chef (1809) d'état-major du 2^e corps de la Grande-Armée ; à ce titre il combattit en Allemagne pendant la campagne de Wagram. Général de brigade en 1811, il fut fait prisonnier, malgré sa bravoure, dans la malheureuse affaire de la Fère-Champenoise. Retraité en 1826, il fut rappelé à l'activité de 1831 à 1834 pour remplir les fonctions de chef d'état-major de l'armée d'Afrique auprès du maréchal Clauzel.

DELORT (Charles-Edmond), peintre français, né à Nîmes en 1841, mort à Saint-Eugène, près d'Alger, en 1895. Il renonça à la carrière militaire, à laquelle on le destinait, et entra à l'École des beaux-arts, dans l'atelier de Gleyre et Gérôme. Ses premiers envois au Salon, en 1864, sont deux sujets pris dans la vie algérienne : une *Boutique de barbiers* et une *Entrée de mosquée*. Il se consacra surtout, dans la suite, aux scènes de genre et d'histoire et composa successivement : *Chloé* (1866), au musée de Nîmes ; *Pages chassant des lapins au XV^e siècle* (1869) ; *Fauconnier* (1870) ; *Embassade* (1872) ; *Départ pour la chasse* (1873) ; *Maraudeurs* (1874) ; *Embarquement de Manon Lescaut* (1875) ; *Baconnier* (1880) ; *Retour de chasse* (1888) ; *Retour d'exil* (1889). Ce fut son dernier envoi au Salon des Champs-Élysées, où il avait obtenu une seconde médaille en 1882. Mais il envoya encore au Salon du Champ-de-Mars en 1890 un *Intérieur d'église* et, l'année suivante, un *Sergent racoleur au XVII^e siècle*. Paralysé de la main droite dans les dernières années de sa vie, il avait appris à peindre de la main gauche ; une seconde attaque le réduisit à l'impuissance complète.

* **DELOS**. — Archéol. L'École française d'Athènes poursuit les fouilles de Delos depuis 1873. Dès cette époque on y explorait la colline du Cynthe ; on y découvrait un temple-caverne, et plus haut, sur un plateau rocheux, le *temenos* de Zeus et d'Athéna Cynthiens. En 1877, commencèrent les fouilles du grand *temenos* d'Apollon ; depuis cette époque, les recherches y ont recommencé presque chaque année, et elles ont toujours été fructueuses. On y découvrit successivement les temples d'Apollon et d'Artémis, plusieurs autres temples, le sanctuaire des Tauréaux, une rangée de *trésors* disposés en demi-cercle, des habitations de prêtres et de théores, des voies sacrées, des esplanades, des autels et des exèdres, les murs du péribole, une série de portiques et de boutiques. En même temps, l'on explorait les autres quartiers de Delos. Au nord, le quartier du lac sacré, avec ses nombreux monuments : l'agora romaine, les chapelles et les comptoirs des confréries de marchands, les deux Palestres, le stade. Au sud, la ville haute, citadée sur les pentes du Cynthe et près des rives de l'Illopos : le théâtre et la rue dallée qui y conduisit ; des maisons de la période hellénistique ; sur les bords du torrent, un petit odéon et une série de sanctuaires ou d'autels dédiés à des dieux étrangers, aux Cabires, à Isis et à Sérapis, à l'Aphrodite syrienne. À l'ouest, le quartier des ports et des docks, avec des restes de quais, des magasins et des entrepôts de toute sorte. Dans l'ensemble, on a découvert plus de soixante édifices, d'innombrables sculptures, et plusieurs milliers d'inscriptions, décrets de tout genre. Grâce à la munificence du duc de Loubat, on a pu entreprendre le déblayement méthodique de toutes ces ruines. On a également exploré l'île de Rhenea, appelée aussi *grande Delos*, qui est très voisine de l'île d'Apollon, et qui lui servait de nécropole. On y a découvert un petit temple d'Iléraklès avec la statue du dieu ; devant le temple, une cour à portiques, avec des fresques, des mosaïques, des bas-reliefs à décorations marines ; dans la nécropole, beaucoup de vases à ornementation géométrique.

* **DELPHES**. — Archéol. Les fouilles de Delphes sont à peu près terminées. Les premières recherches, tentées par Otfried Müller et par Le Bas, datent du milieu du XIX^e siècle. L'École française d'Athènes a eu l'honneur de mener l'œuvre à bonne fin. Vers 1860, elle découvrit un grand mur polygonal couvert de centaines d'inscriptions ; vers 1880, le célèbre trésor des Athéniens. En 1890, elle obtint du gouvernement grec l'autorisation de déplacer le village de Kastri, qui occupait l'emplacement du sanctuaire d'Apollon, et des crédits importants votés par les Chambres françaises lui permirent d'entreprendre le déblayement méthodique. De 1892 à 1896, elle dégaga toute l'enceinte principale, avec ses terrasses superposées, sa voie sacrée, longue et sinueuse, ses esplanades, ses bases d'ex-voto, ses nombreux et curieux trésors, son temple d'Apollon ; au-dessus du temple, un grand escalier, le théâtre et la Lesché. Au cours des fouilles, on dé-

couvrit beaucoup de sculptures, des statues d'athlètes, des groupes offerts en ex-voto, des débris de statues, des frises sculptées, les métopes du trésor des Athéniens, un grand cocher de bronze, qui provient du char de Galon vers 475 av. J.-C., et qui est aujourd'hui le plus beau spécimen de la grande sculpture hellénique en bronze (V. ACHILLE), des terres cuites, des vases, de petits bronzes, d'innombrables inscriptions, dédicaces, des restes de toute sorte, comptes et inventaires du temple, hymnes avec notation musicale, etc.

Depuis 1896, on a exploré les autres parties du sanctuaire. Au-dessus du théâtre, le stade qui est bien conservé. Au sud et à l'ouest de l'enceinte d'Apollon, divers édifices, des maisons, la nécropole. Au sud et à l'est, près de la fontaine Castalie, le long de la route de Beote, on a fouillé une dépendance du sanctuaire, connue sous le nom de *Marmaria*. C'est une grande terrasse, longue de plus de cent mètres, entourée de murailles hautes, avec un polygone en. On y a découvert trois portes, six temples ou chapelles, deux autels, une habitation en terre à l'une des extrémités de la terrasse, le temple d'Artémis (Athéna Pronaïa) ; à l'autre bout, un second temple d'Athéna ; entre les deux, un *Trésor*, sans doute celui des Phocéens, une *tholos*, un autel. Ces édifices étaient richement décorés, comme l'attestent des terres cuites décoratives, des plaques de bronze, des fragments de métopes qui représentaient probablement des combats contre les amazones ou les centaures.

En 1903, l'on a inauguré solennellement le musée de Delphes qui a été construit aux frais d'un banquier athénien Syngros, et qui est aujourd'hui l'un des plus riches de Grèce.

DELPHI, ville des États-Unis Indiana, ch. l. de comté de Carroll, sur un petit affluent du Wabash, bassin du Mississippi ; 4,000 hab.

DELPHIN (saint), évêque de Bordeaux, mort en 413. Il lutta contre les priscillienistes et les condamna dans un concile tenu à Bordeaux. — Fête le 24 décembre.

* **DELPIE** Edouard, littérateur français, né à la Nouvelle-Orléans en 1814. — Il est mort à Québec en 1910.

DELPORTE Augustin, officier et savant belge, né à Tournai en 1814, mort à Manyanga (État indépendant du Congo) en 1891. Docteur en sciences et professeur de géodésie et d'astronomie à l'École de guerre de Bruxelles, il fut un des principaux pionniers scientifiques de l'État indépendant, où il exécuta des déterminations astronomiques, des levés topographiques, etc. Ses principaux ouvrages sont : *Astronomie et cartographie pratiques à l'usage des explorateurs de l'Afrique* (1889) ; *Exploration du Congo* (1890).

DELSOR (Nicolas), prêtre et homme politique alsacien, né à Strasbourg en 1847. Il fit ses études au petit séminaire de sa ville natale (1858-1865), fut d'abord professeur au petit séminaire, puis successivement curé dans diverses paroisses de l'Alsace. Il se signala comme prédicateur et conférencier en langue française et en la langue allemande, fonda en 1882 et dirigea la *Revue catholique d'Alsace*, et publia un grand nombre d'études sur l'histoire du catholicisme dans son pays natal. D'abord protestataire et adversaire de l'Allemagne, il fut un des chefs principaux du parti catholique d'Alsace-Lorraine, préconisa sa fusion avec le parti du centre allemand, devint député au Reichstag (1898), et, pour répandre ses idées, fonda en 1900 un journal quotidien à Strasbourg, le *Messenger du peuple*, favorable aux Allemands.

En 1904, il se rendit en France pour faire une conférence à Lunville, mais soupçonné d'y vouloir exciter les passions électorales contre le ministère Combes, il fut expulsé, et son expulsion souleva de violents incidents au Parlement français.

DELTEIL (Loys-Henri), graveur français, né à Paris en 1869. Il a exposé au Salon, où il a envoyé des eaux-fortes, parmi lesquelles des portraits et *Baiser de l'aube*, d'après Dampy ; *Paysages et marines*, d'après Eng. Boudin. Delteil, qui joint à ses qualités d'artiste une grande érudition technique, a dirigé, à titre d'expert, d'importantes ventes d'estampes à l'hôtel Drouot. On lui doit : le *Catalogue de l'œuvre de Th. Chavel* (1900) ; le *Catalogue de l'œuvre lithographique de Daumier* (1901), en collaboration avec N.-A. Hazard ; le *Catalogue raisonné des estampes de Musée Dobrée*, à Nantes (1904) ; enfin, le *Peintre graveur illustré* t. I^{er}, Millet, Rousseau, Dupré, Jongkind, 1906, publication qui donne, en même temps que la description, le fac-similé de chacune des pièces de-rites.

* **DELTOUR** (Nicolas-Félix), professeur et écrivain, né à Paris en 1822. — Il y est mort en 1914.

* **DELYANNIS** (Théodore), homme d'État grec, né à Kalavryta en 1826. — Il est mort assassiné à Athènes en 1905. Porté de nouveau au pouvoir le 3 décembre 1902, il en descendit le 25 juin 1903, pour redevenir président du conseil le 22 décembre 1904. Il fut assassiné le 13 juin 1905, en entrant à la Chambre, par un individu nommé Gherakaris, joueur de profession, qui voulait se venger des mesures prises par le ministre contre les maisons de jeu. Des funérailles nationales lui furent faites.

DELZANT (Aldor), homme de lettres et bibliophile français, né à Condé-sur-Escaut (Nord) en 1848, mort à Paray-le-François (Aube) en 1915. D'abord avocat, il abandonna le barreau pour se consacrer aux lettres. Intimement lié avec Paul de Saint-Victor, il fut chargé, avec le bibliophile Jacob, de publier son œuvre. Il réunissait ses souvenirs particuliers sur le critique en un volume : *Paul de Saint-Victor* (1886). Il fut aussi, à la mort d'Edm. de Goncourt, l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il donna ses soins aux catalogues de sa vente, notamment à celui de la curieuse bibliothèque. Apparaissant, il avait publié un volume sur *les Goncourt* (1889). Il avait réuni une bibliothèque d'environ 50,000 volumes, comprenant les ouvrages les plus rares, des documents originaux, des manuscrits précieux, des correspondances et pièces curieuses sur presque tous les grands littérateurs du XIX^e siècle. Parmi ses autres ouvrages, citons : *Gabrielle Delzant* (1904) et ses *Lettres* consacrées à la mémoire de sa femme, née FIQUEPRAU DE CARITAN.

DÉMAILLAGE (ma-ill' u mil. n. m. Action de démailler.

DEMANGE-AUX-EAUX, comm. de la Meuse, arr. et à 16 kilom. de Commercy, sur l'Ornaïn, sous-affluent de la



Delmas.



Delombre.

(1904) ; la Visitation, les Pèlerins d'Emmaüs (1895) Jésus chez Marthe (1896) ; Femme au lit, Madones (1898) ; Christ aux enfans (1901) ; Vierge au baiser, Notre-Dame de l'École (1903) ; Scène mythologique (1904) ; la Treille, l'Adoration des Mages (1905) ; Calypso, Nauséas, l'Heureux Berger, Baïenneses (1906) ; etc. Il a exécuté de nombreux travaux décoratifs, et publié douze lithographies en couleurs réunies sous le titre : Amour, ainsi qu'une série de 216 illustrations, gravées sur bois, pour l'imitation de Jésus-Christ (1903).

Sous le pseudonyme de Pierre-Louis, il donna en 1890, dans la revue « Art et Critique », de curieuses notes sur le Néo-Traditionisme, et dans l'« Occident », des études consacrées à la Peinture religieuse, à la Méthode classique et aux Elèves d'Ingres.

DENISE (sainte). Une martyre de ce nom est honorée à Alexandrie le 12 décembre ; une autre chez les Éthiopiens, le 8 avril. Une troisième, sœur de sainte Dative et mère de saint Majoric, était une chrétienne d'Afrique, remarquable par ses vertus, comme par sa beauté et sa noblesse. Elle subit le supplice de la flagellation sur la place publique et releva le courage de son fils Majoric, qui semblait devant les tourmens. — Fête le 6 décembre.

DENNEVILLE, comm. de la Manche, arr. et à 37 kilom. de Coutances, sur la Manche ; 600 hab. Plage de sable.

***DENORMANDIE** (Louis-Jules-Ernest), homme politique français, né à Paris en 1821. — Il y est mort en 1902. Il a publié en 1890 : *Temps passés, jours présents* ; *Notes de famille*.

***DENTELLE** n. f. — ENCYCL. Législ. *Dentelle à la main*. La loi du 5 juillet 1903 a prescrit l'organisation de l'enseignement de la dentelle à la main dans les écoles primaires de filles et dans les écoles normales d'institutrices des départemens où la fabrication est en usage. La même loi a décidé la création, dans les principaux centres denteliers, de cours et ateliers de perfectionnement, ou d'écoles propres à développer l'éducation artistique des ouvrières et des dessinateurs.

Dentellières (LES), tableau de Joseph Bail qui a valu à son auteur la médaille d'honneur au Salon de 1902. — Le jour doré, tamisé par de blancs rideaux, entre doucement par la haute fenêtre ; il éclaire un groupe de sept dentellières affairées sur leur métier. Leur costume simple, leur coiffe modeste leur donnent une grâce exquise. — Au fond une porte ouverte permet à l'œil de suivre l'enfilade des pièces. Bail a été, ici, particulièrement bien inspiré. Les figures sont habilement groupées et l'artiste a tiré un parti merveilleux de l'effet de lumière, du clair-obscur qui donne tant de charme à ses tableaux.



Les Dentellières, d'après J. Bail.

DENTIPHONE (dan) n. m. Peut apparaître qui se tient entre les dents et, recueillant les vibrations sonores, les transmet à l'oreille par l'intermédiaire des os. (Il est surtout utilisé dans certains cas de surdité due à des lésions de l'oreille moyenne.)

DENTISTERIE (dun-tiss-te-ri) n. f. Métier de dentiste ; art d'arranger les dents. S'emploie vulgairement pour odontotechnie.

DENTO-LINGUALE n. f. Syn. de LINGUALE et DENTALE en parlant des voyelles.

DENTON ou **DENTONS**, ville des États-Unis Maryland, ch.-l. du comté de Caroline, sur le Choptank, affluent du Chesapeake ; 6.000 hab.

***DENZINGER** (François-Joseph), architecte allemand, né à Liège en 1821. — Il est mort à Nuremberg en 1894.

DÉODORISATION (si-on) n. f. Action d'enlever l'odeur.

DÉODORISER v. a. Enlever l'odeur ; **DÉODORISER** une plante.

***DÉONTOLOGIE** n. f. — Ensemble des usages qui régissent les rapports des médecins entre eux, au point de vue de leurs clientèles réciproques.

DÉPASSE (Hector), publiciste français, né à Armentières en 1843. Il collabora notamment au « Siècle », à la « République française », à l'« Echo de Paris », aux « Droits de l'homme », etc. Conseiller municipal pour le quartier Saint-Germain-des-Près (1887), il fit partie du groupe des Droits de Paris, coopéra activement à la fondation des lycées de jeunes filles et à la formation d'un comité d'études sur l'histoire de Paris pendant la Révolution française. Il se présenta sans succès au conseil municipal en 1893 et aux élections législatives de 1902, mais fut élu en 1908 dans la circumscription de Saint-Denis. Il fut chef du cabinet de Spuller, ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts (3 déc. 1893-30 mai 1894). Citons, parmi ses écrits : *le Clericalisme* (1877) ; *Carnot* (1880) ; *Paris, son maire et sa police* (1881) ; *Suppression du cumul législatif* (1889) ; *Transformations sociales* (1894) ; *Un travail et de ses conditions* (1895).

Dépêche (LA), journal politique quotidien, fondé à Toulouse en 1870. Organe de la démocratie avancée, la *Dépêche*, très répandue dans le Midi, eut pour premier rédacteur en chef l'avocat Louis Braid ; elle a compté au compte parmi ses rédacteurs politiques : Goblet, Clemenceau, Jaures, C. Pelletan, Rauc, H. Marot, Allain-Targé, Lockroy, Henry Bérenger, Albert Sarraut, etc. ; parmi ses rédacteurs littéraires : Fr. Sarcey, A. Silvestre, E. Pouillon, Octave Charmé, Xavier de Ricard, Gastave Geffroy, etc. La *Dépêche*, dirigée par Saas et Huc, publie des éditions régionales pour le Centre, le Midi, le Sud-Ouest, etc. Elle possède un bureau spécial de rédaction à Paris.

DÉPÉRET (Charles-Jean-Julien), professeur et géologue français, né à Perpignan en 1854. Docteur des sciences, professeur de géologie à la faculté des sciences de Lyon, puis doyen de cette faculté, il a publié un certain nombre de bonnes études sur la géologie des régions méditerranéennes, des Karpathes, du Massif central français, des Vosges, de la vallée du Rhône, etc.

***DÉPERTHES** (Pierre-Joseph-Édouard), architecte français, né à Houdilcourt (Ardennes) en 1833. — Il est mort à Reims en 1898.

***DÉPILAGE** n. m. — Veine ou galerie déboisée (dépourvue de ses piliers) dans l'exploitation des mines.

DÉPOISSER (poi-sé — de dr., et poisser, v. a. Nettoyer un objet enduit d'une matière gluante : *Le jour des bons-bons, je ne cesse de DÉPOISSER avec mon éponge les tout petits qui ressemblent à des oiseaux pris dans la glu.* (Léon Frappé.)

***DÉPOLARISANT, ANTE** adj. — Se prend aussi substantivement au masculin.

— ENCYCL. Un *dépolarisant* perpétuel pour pile électrique a été préconisé en 1901 lors de l'Exposition de la Société de physique. Ce dépolarisant, à base de cuprate alcalin, a l'extrême avantage de se réoxyder automatiquement aux dépens de l'air atmosphérique ; il peut donc durer indéfiniment et assurer une grande constance à la pile dont les éléments usés se réduisent au liquide excitateur et au zinc.

DEPONT Léonce, poète français, né à Surgeres en 1862. Après avoir fait ses études au lycée de La Rochelle, il vint à Paris, en 1880, et entra dans l'enseignement, qu'il quitta au bout d'une quinzaine d'années. Il a publié successivement : *Sirénités* (1897) ; *Déclins* (1899) ; *Pèlerinages* (1902) ; *le Triomphe de Pan* (1905). En 1903, l'Académie française, qui l'avait déjà couronné deux fois, lui décerna le grand prix de poésie pour son *Ode à Victor Hugo*. Artiste consciencieux et habile, Léonce Depont excelle surtout dans la peinture des chasses et des ani-

maux ; il sait leur donner une âme, et certaines de ses pièces sur les bœufs et les arbres sont de petits chefs-d'œuvre.

***DÉPILAGE** n. m. — ENCYCL. Autom. Une voiture automobile est stable sur ses quatre roues. Le gissement transversal de ses roues ne peut donc pas, aussi facilement que pour une bicyclette, amener d'accidents.

Le danger du dérapage vient de ce que la voiture qui dérape se rapproche tout contrôle de son conducteur et peut soit briser ses roues, soit heurter tout obstacle ou véhicule rencontré dans sa trajectoire modifiée par le dérapage. Le dérapage se produit de préférence sur sol gras et glissant ; mais il peut avoir lieu aussi sur bon sol, quand les causes qui l'amènent sont suffisamment puissantes.

En virage, une voiture peut dériver et glisser vers l'extérieur du virage si la force centrifuge est supérieure à l'adhérence de ses roues sur le sol. Pour les voitures lourdes du haut, comme les voitures fermées, ce dérapage peut se terminer par un renversement, plus dangereux encore. On évite ces dangers en virant lentement. Les coups de frein peuvent également amener le dérapage pour diverses causes. En effet, une roue libre de tourner adhère toujours au sol et par conséquent suit strictement le chemin que lui impose son plan de rotation. Si on gêne la rotation, par exemple en la ralentissant par un frein, elle glisse sur le sol. A ce moment elle ne possède plus de direction fixe pour son mouvement puisqu'elle n'adhère plus complètement au sol. Elle peut alors devenir s'il existe des efforts tendant à l'entraîner transversalement ; ce sera le dérapage. Diverses causes peuvent alors amener la production de ces efforts transversaux : par exemple, une charge placée sur un seul côté de la voiture, au moment où la voiture freine, tend à l'entraîner de ce côté. De même, des freins inégalement serrés, ou un sol glissant et incliné. Quand la voiture dérape, le conducteur ne peut plus la diriger, et il ne peut qu'attendre la fin du dérapage. Généralement, quand le sol est très glissant ou la vitesse suffisante, la voiture pivote sur elle-même de un ou deux tours parfois. On dit qu'elle fait un tête-à-queue.

Des pneumatiques antidérapants, en augmentant l'adhérence, permettent d'éviter presque complètement ce danger.

DÉRATISATION si-on — du préf. *dér.*, et de *rat*, à l'aide du suffixe *is*, afin d'éviter une confusion avec les composés de *rate* n. f. Expression du langage sautaire, désignant la destruction des rats qui se trouvent à bord des bâtiments provenant des pays contaminés le peste ; *La DÉRATISATION est effectuée par le service sautaire.*

DERBY, ville des États-Unis Etat de Connecticut comté de New-Haven ; 10.000 hab. Minoteries, fabrication d'instruments aratoires.

DERCUM MALADIE DE, forme d'adiposité, dans laquelle les masses adipeuses sont douloureuses *adipose douloureuse*, avec troubles sensitifs et psychiques et terminaison fatale. (Il y a de plus calcification de la thyroïde, avec ou sans atrophie de la glande.)

***DERENBOURG** (Joseph), orientaliste et talmudiste français, né à Mayence en 1811. Il est mort à Ems en 1895. — Son fils, HARTWIG **DERENBOURG**, orientaliste français, né à Paris en 1844, a été élu en 1900 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

DERENKOVETZ, bourg de Russie gouvern. de Kiev (distr. de Tcherkassy) sur un petit affluent du Dniéper ; 4.500 hab.

DÉRIVETER v. a. Enlever les rivets de.

DERMATOL n. m. Sous-gallate de bismuth, qui se présente sous forme d'une poudre légèrement jaune, et qui peut remplacer l'iodoforme dans ses différents usages médicaux ; il a l'avantage de ne posséder aucune odeur.

DERMATO-NEUROSE ou **DERMATO-NÉVROSE** n. f. Affection de la peau secondaire à une altération du système nerveux, central, périphérique ou ganglionnaire.

— ENCYCL. Il y a plusieurs sortes de *dermato-neuroses* : 1° sensitives (dermologie) ; 2° motrices (char de poule) ; 3° vaso-motrices (urticaire, maladie de Raynaud) ; 4° enfin, trophiques. Ces dernières constituent le groupe des *tropho-neuroses* v. ce mot), avec manifestations si variées, et parmi lesquelles figurent : le mal perforant, la pelade de Jaquet, etc. Les dermato-neuroses résultent d'une insuffisance de l'action fonctionnelle (et par conséquent trophique) du système nerveux qui normalement anime les régions de la peau où apparaît la lésion cutanée.

Pour le traitement et les symptômes, v. aux différents noms cités.

DERMATOPSIE (dér. *psi* — du gr. *derma*, atos, peau, et *opsis*, vue n. f. Propriété que possèdent certains tissus tégumentaires d'être sensibles à la lumière, comme la retine R. Dubois). Tel est le tégument externe du siphon de la pholade *dactyle*.

DERMATOPTIQUE dér., *ptik* adj. *Fonction dermatoptique*. Phénomène de sensibilité à la lumière que présentent les tissus tégumentaires doués de *dermatopsie*.

DERMOGRAPHIE du gr. *derma*, peau, et *graphia*, écriture n. f. V. **URTICAIRE**.

DÉROBAGE a. m. Action de se dérober : *L'ancien officier prenait position d'exécute et de DÉROBAGE.* (Marcel Prévost.)

***DÉROBEMENT** n. m. — Escr. Attaque finissant en ligne basse.

***DÉROULEDE** (Paul), littérateur et homme politique français, né à Paris en 1816. — Après son inutile tentative du boulevard de Reully, Déroulede dut comparaître devant la Haute Cour. Malade, il ne prit guère part aux débats qu'à l'audience du 19 novembre 1899, où ses violences de langage lui valurent une condamnation à deux ans de prison pour suites à la magistrature, peine qui se confondit d'ailleurs avec celle de dix années de banissement que la Haute Cour prononça contre lui le 3 janvier 1900. Un an après (4 mars 1901), la Chambre le déclara déchu de son mandat. Il s'établit à Saint-Sebastien, eut avec André Buffet des démêlés à propos de certains détails du complot nationaliste et royaliste. V. **BIFFET** **André** et, grâce en 1905 par le président de la République, ne voulut point accepter d'appareil favori ; il ne reentra en France, après avoir séjourné quelque temps à Vienne, qu'après le vote de la loi d'amnistie du 2 novembre 1905. Accueilli avec enthousiasme par ses partisans,

de servir d'appui à une autre douleur plus jeune et plus faible, celle de sa fille. Celle-ci défaille; le cou gonflé de sanglots, les yeux fermés comme dans un évanouissement, elle cherche instinctivement l'épaulé de sa mère, le refuge de ses années d'enfance. Et ces deux figures de deuil, dans leurs voiles flottants, penchées l'une sur l'autre, forment un groupe naturel d'une grande vérité, en exprimant tragiquement l'infini de la détresse humaine.

DOULS (Camille), explorateur français, né à Rodéz en 1864, assassiné dans le Sahara en 1889. Il réussit à explorer en 1887 la région sud du Maroc. En vue de ce voyage, il avait appris l'arabe et étudié le Coran; il s'était fait passer pour un marchand musulman, mais il tomba aux mains d'une tribu des Oulal-Belou et fut fait prisonnier. Rendu à la liberté, il suivit la tribu, fut même fiancé à la fille d'un chef, et ne dut qu'à un subterfuge de pouvoir gagner la côte. Fait prisonnier de nouveau, il eut beaucoup de peine à s'échapper. Il avait pu parcourir l'oued Draa et le Sous marocain. Il repartit en 1888 avec le projet de gagner Tombouctou en partant du Maroc. Il put traverser le Touat, mais fut assassiné entre l'Aoulef et l'oasis d'Akabli, probablement par ses guides touareg. Douls a raconté son premier voyage dans : le « Bulletin de la Société de géographie » (1888). On trouvera des détails sur le second dans : « Compte rendu des séances de la Société de géographie » (1889 et 1890).

DOUMA n. f. Mot qui, en russe, veut dire « conseil » et est encore usité aujourd'hui pour désigner le conseil municipal d'une ville (*gorodskaja douma*).

— Absolum. (avec une majuscule). Le Parlement russe. V. la partie encycl. — Encycl. Dans l'histoire russe du moyen âge, la *douma* est un conseil qui assiste le souverain. Il n'a pas d'attributions bien déterminées. Le souverain consulte qui il veut parmi ses proches; ses conseillers sont appelés *doumets*; ils ont d'ailleurs qu'un rôle purement consultatif. A Moscou, peu à peu, la douma prend le caractère d'une institution régulière et finit par se réunir tous les jours, sauf le dimanche. Elle est appelée *boïarskaïa douma* (conseil des boïars) et devient une sorte de corps législatif; elle a des secrétaires régulièrement nommés, que les étrangers appellent des secrétaires d'Etat. Ils appellent aussi cette douma un sénat; elle a une part du pouvoir exécutif: le premier conseiller de la douma est considéré par eux comme une sorte de vice-roi. Elle n'a d'ailleurs ni organisation précise, ni procédure déterminée. A dater de 1700, règne de Pierre le Grand, le nom de la douma disparaît, pour faire place à la chancellerie intime, où des ministres se réunissent en conseil.

Le nom de *Douma* a été repris pour désigner l'Assemblée nationale dont la Russie a été dotée en vertu de la constitution octroyée par l'empereur (1905) et qui a tenu sa première séance le 10 mai 1906.

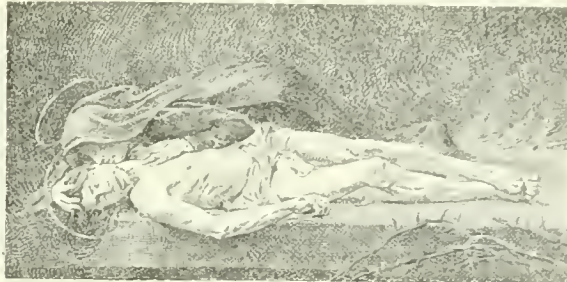
DOUMER (Paul), homme politique français, né à Aurillac (Cantal) en 1857. — Après avoir réalisé d'importantes réformes, qui portèrent surtout sur l'organisation financière de la colonie et sur le développement de ses voies et moyens de transport, il donna en avril 1902 sa démission de gouverneur général de l'Indo-Chine. Aux élections générales de 1902, il se faisait réélire député par la deuxième circonscription de Laon. Il retrouva à la Chambre son influence d'antan, prenant aux débats et aux travaux parlementaires une part importante et déposant notamment une proposition intéressante relative à la participation aux bénéfices. Il se déclara contre la politique suivie par le cabinet Combes. Président de la commission du budget, il fut élu président de la Chambre en 1905, contre Brisson, et réélu à ces hautes fonctions en 1906. Ses amis firent une vive campagne en faveur de son élection à la présidence de la République. Mais, le 17 janvier 1906, il n'obtint à l'Assemblée nationale de Versailles que 371 voix contre 419 à Arm. Fallières. Il a été réélu aux élections législatives de 1906. Il a publié : *l'Indo-Chine française; Souvenirs* 1903; *le Livre de mes fils* (1906).

DOUMER (Gaston), homme politique français, né à Aigues-Vives en 1853. Avocat au barreau de Nîmes (1885), il entra dans la magistrature coloniale, fut juge de paix en Cochinchine (1888), puis en Algérie (1890-1893). Elu député de la deuxième circonscription de Nîmes le 17 décembre 1893, comme radical-socialiste, successivement réélu en 1898, 1902 et 1906, il fut secrétaire de la Chambre (1895-1896), prit le portefeuille des colonies dans le cabinet Combes (7 juin 1902-21 janv. 1905) et celui du commerce dans le cabinet Sarrien (mars 1906).

DOUMIC (René), littérateur et critique français, né à Paris en 1860. — Depuis ses conférences en Amérique et plus particulièrement à Harvard University (1898), R. Doumic a fait un cours de littérature à l'Extension universitaire d'Avvers, et une série de conférences sur Lamartine à la Société des conférences (1906). Il a publié les volumes IV et V de ses *Etudes sur la littérature française* (1899-1905); les *Hommes et les Idées du XIX^e siècle* (1903), et les *Lettres d'Elvire à Lamartine* (1905). Il dirige le magazine : les *Lectures pour tous*.

DOURNOVO (Ivan Nicolaïevitch), homme d'Etat russe, né en 1834, mort en 1903. Il fut gouverneur de province,

adjoint au ministère de l'intérieur, et devint en 1889 ministre de l'intérieur. Il fit, en cette qualité, prendre un certain nombre de mesures réactionnaires: restriction des attributions des zemstvos et des franchises municipales. Il mourut subitement, pendant un voyage en Allemagne.



Doul, d'après G. Ferrier.

DOUTARA n. m. Instrument de musique monté de deux cordes d'acier, en usage au Turkestan.

DOVÉE n. f. Genre de restiacées, habitant les montagnes de l'Afrique australe. Les dovées ont des fleurs trimères, dioïques; leurs fruits sont des petites capsules à trois côtes. Au Cap, on utilise les chaumes de la *dovée des toits* pour la couverture des maisons.

DOVIRAT ou **DOVIRET** (Djebel), petit massif montagneux de la Tunisie méridionale, à la lisière de la frontière tripolitaine. Il prolonge au sud le petit soulèvement des Troglodytes, et s'étend à 1.000 mètres environ sur des sommets calcaires creusés de grottes. Plusieurs oueds en descendant, tributaires, à l'est, du Khaouï el Hamia, et, au sud, de l'oued Tefourent, dont la profonde dépression limite le djebel Dovirat.

DOWIE (John Alexander), fondateur de religion, né à Edimbourg en 1848. Il étudia à l'université de sa ville natale, puis alla s'établir dans l'Australie du Sud, où il fut ordonné pasteur congrégationaliste, et où il fonda l'Association de guérison divine en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il se rendit en Amérique en 1886, annonçant qu'il était le prophète *Elle réincarné*, et fonda en 1891 l'Eglise chrétienne apostolique de Sion, dont il se proclamait le surveillant (*overseer*) général, en même temps que le premier apôtre du seigneur Jésus le Christ. L'Eglise fondée, les fidèles bâtirent une ville, Zion-City (la cité de Sion), entre Chicago et Milwaukee, sur les bords du lac Michigan (1901-1902). Elle compte aujourd'hui plus de 20.000 habitants. Dowie alla à Londres en 1903 et en 1904. Au dernier voyage, les hôteliers de la ville refusèrent de l'héberger, parce qu'il avait mal parlé du roi Edouard dans des discours faits en Australie. Le prophète voulut ensuite fonder près de New-York et de Berlin de nouvelles cités, mais il échoua. Après de vaines tentatives d'évangélisation de l'Australie, il se rendit au Mexique pour y fonder une autre Sion; ce fut un désastre financier. En 1906 une assemblée générale des *sionistes* prononça sa déchéance, attendu que le prophète est devenu extravagant, hypocrite, despote, injuste et polygame.

DOWSON Ernest Christopher, poète anglais, né à Lee comté de Kent) en 1867, mort à Catford (même comté) en 1900. Après avoir terminé ses études à Oxford, il passa quelques années à Londres, puis séjourna longtemps en France et retourna en Angleterre en 1892. Il a écrit un volume de poésies, *Verse* (1896), où la plupart des pièces sont de petits chefs-d'œuvre d'art et d'émotion lyriques. Il a encore produit une fantaisie dramatique en un acte et en vers, *The Perrot of the Minute* (1897), avec des illustrations d'Aubrey Beardsley; un volume posthume mêlé de vers et de prose, intitulé : *Decorations*. Il a écrit, en collaboration avec Arthur Moore, deux romans : *a Comedy of Masks* (1893) et *Adrian Rome* (1899); il a traduit *la Fille aux yeux d'or*, de Balzac (1896), les *Liaisons dangereuses*, de Laclos (1898), *la Pucelle*, de Voltaire (1899). Il a publié, sous le titre de *Dilemmas* (Dilemmes, 1895), des récits et études de sentiment.

DOYEN Eugène-Louis, chirurgien français, né à Reims en 1859. — En 1900, il participa activement au Congrès international de médecine et reçut la visite des savants étrangers, qui assistèrent à ses opérations. Il a participé au congrès international de Madrid (1903) et au congrès international de Lisbonne (1906). Parmi ses travaux récents, nous citerons : *le Micrococcus neoformans, parasite du cancer* (1901); *le Protéol* (caséine formique, nouvel antiseptique); *Staphylase et sérum végétal antistaphylococcique* (1902); *le Cancer, chirurgie de l'estomac* 1903; *Traitement du cancer* (1904 et 1906); *Traité de thérapeutique chirurgicale et de technique opératoire*.

Doyen (sérum ne). Le sérum anticancéreux du Dr Doyen (dont les résultats sont discutés) n'est pas un véritable sérum, c'est-à-dire un liquide extrait du sang d'animaux immunisés. C'est plutôt un vaccin, puisqu'il est constitué par des cultures atténuées de *micrococcus neoformans*.

DOYLE (sir Arthur Conan), romancier anglais, né à Edimbourg en 1859. Fils d'un clerc du Trésor écossais, il étudia la médecine à l'université d'Edimbourg; mais, tout en exerçant la profession de médecin, il se fit connaître, en 1887, comme romancier, par une *Etude en écarlate*, et, un peu plus tard, par *Mirah Clarke* (1888). C'est en 1890 qu'il attira définitivement l'attention du public, grâce au succès incontesté de *White Company*. A la même date, il introduisit en Angleterre le roman policier. Gaboriau lui servit de modèle pour la célèbre série des *Aventures de Sherlock Holmes*. Ces récits vifs, à l'intrigue ingénieuse, créèrent un genre nouveau dans la littérature anglaise et suscitèrent bon nombre d'imitateurs. Le fin limier Sherlock Holmes restera l'un des types impérissables de la fin du XIX^e siècle. On le suit sans se lasser à la recherche de mystérieux criminels dans le *Brigadier Gerard*, *Rodney Stone*, *the Hound of the Baskervilles*, trois des meilleures nouvelles de Conan Doyle.

Sir Conan Doyle, écrivain à la plume alerte, à l'imagination fertile, au style énergique, est au premier chef un auteur d'événements politiques. Attaché à un médecin militaire aux troupes britanniques en Afrique du Sud, il a pendant un long temps pris part à la campagne contre les Boers, et son livre *La Guerre des Boers* (1900) en raconte les péripéties. Peu répons aux critiques que souleva cette guerre en Europe et en Amérique, il publia sous le titre de *Le Crime et la conduite de la guerre* une défense du gouvernement anglais. L'ouvrage eut un certain retentissement et valut à l'auteur d'être nommé chevalier en 1902.

DRACENA n. m. Genre de reptiles, qui vit propre à l'Amérique tropicale.

— Encycl. Le *Dracena guyanaise* est un grand lézard qui atteint 83 centimètres de long, d'un brun olive, avec des taches claires sur les flancs, des marques noires sur la tête, il a le ventre jaunâtre marqué de blanc. Il vit dans les forêts, grimpe aux arbres, se nourrit d'œufs d'oiseaux, de petits animaux.

DRACONETTA n. f. Genre de poissons anathoptères crés et 1902 pour une esèce découverte dans les mers du Japon. La *draconetta zeuca* vit à des profondeurs de trente mètres. Ce poisson, trouvé dans la



Dracena.

DRACON n. m. Genre de poissons de Suruga, est le type d'une nouvelle famille de *dracunculidés*.

DRACUNCULOSE kon n. f. Variété de filariose causée par le *dracunculus* ou *filare de Médine* et caractérisée par une tumeur cutanée qui contient le parasite, et qui généralement s'ouvre spontanément.

DRAGA, reine de Serbie, née à Gornji Milanovatz en 1867, assassinée à Belgrade en 1903. Petite-fille d'un compagnon d'armes de Milan Obrenovitch, fille du président de district Lunjevitz, Draga Lunjevitz fut élevée à Czestobatz et à Belgrade, et épousa tres jeune le fils d'un médecin du palais, l'ingénieur tchèque Machin, qui au bout de deux ans mourut selon les uns d'une attaque d'apoplexie et, selon les autres, de suicide, à la suite de chagrins domestiques. Restée veuve, Draga devint 1892 dame d'honneur de la reine Natcha, qui l'emmena en France. Le jeune roi Alexandre la vit pour la première fois à Biarritz et s'en éprit follement; faible et têtue, il se donna tout entier à Draga, qui fut congédiée par Natcha en 1897. La dame d'honneur retourna alors à Belgrade et s'efforça de concilier la faveur du roi Milan, qui la lui accorda sans l'espoir d'exercer indirectement une action puissante sur l'esprit de son fils. Celui-ci acheta pour Draga, près du Konak, une maison où il la rencontra fréquemment. Mais la favorite toute-puissante voulut être reine, et, un jour, annonça au jeune roi qu'elle serait prochainement mère (1900).

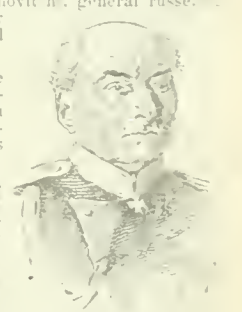
Alexandre lança aussitôt un mariage pour annoncer son mariage avec Draga, beaucoup plus âgée que lui. Il repoussa tout conseil de sa mère, et priva de son commandement militaire le roi Milan, qui avait manifesté son mécontentement et qui quittait la Serbie. Le mariage eut lieu le 5 août. L'élévation de Draga au trône avait suscité des jalousies. A la suite d'une fausse grossesse, on apprit qu'une opération qu'elle avait subi la condamnerait à rester stérile. La reine chercha alors à amener le roi à choisir pour héritier son frère Nicolas Ljumévitz. L'armée s'indigna; on attaqua sans mesure sa vie passée. Elle amassa les baïnes sur elle et fut victime, à Belgrade, avec le roi, le 11 juin 1903, d'un complot militaire à la tête duquel était son beau-frère, le colonel Maloban V. ALEXANDRE I^{er}, roi de Serbie.

DRAGOMANOV Michel Constantin et homme politique russe, né à Hadjatsch (Ukraine) en 1841. — Il est mort à Sofia en 1895.

DRAGOMIROV Michel Ivanovitch, général russe, né à Konotop, gov. de Tchernigov (Petite-Russie) en 1830. — Il est mort en 1905.

DRAGON n. m. Variété de pigeon qui se rapproche sensiblement du carrier. C'est un excellent pigeon pour l'engraissement; sa chair est très estimée.

Dragons de l'Impératrice LES, opéra-comique en trois actes, paroles de Georges Duval et Albert Vanloo, musique d'André Messager, représenté au théâtre des Variétés (Paris) le 13 février 1905. Le sujet de la pièce, dont l'action se passe en 1863, consiste dans la rivalité amoureuse entre un officier des cent gardes et un officier du régiment légendaire des dragons de l'impératrice; les incidents sont fournis par une éventail appartenant à l'impératrice, prêtée par elle à une des dames de la cour et qui, passant de main en main, finit par amener le dénouement. Sur ce sujet, Messager a écrit une partition délicate, empreinte d'élégance, dont il faut retenir surtout, au premier acte, les couplets comiques du prince de Ca-



Dragomirov.

rien, à l'entrée du désert, sur l'oued Zoubia, affluent de l'oued Zousfana, dont il a porté longtemps le nom. Duvivier se trouve tout près de la frontière marocaine, en vue de Figuig, sur le chemin de fer d'Ala-Seïra à Beni-Ounif.

DUVIVIER (Joseph Hippolyte), ecclésiastique et écrivain belge, né à Mons en 1752, mort à Tournay en 1834. La publication de son *Apologie du mariage chrétien* (1788), lui valut d'être nommé secrétaire du cardinal de Frankenberg, archevêque de Malines. Peu de temps après il fut exilé avec le cardinal. Il rédigea longtemps le « Journal ecclésiastique des Pays-Bas ». Nommé chanoine titulaire lors de la réorganisation des chapitres de Tournay en 1803, il devint archidiacre en 1804, assista avec son évêque Hlra au concile de 1811, fut, comme lui, arrêté et envoyé à Vincennes. A la mort de l'évêque de Tournay, il fut l'un des vicaires capitulaires nommés par le chapitre. Il mourut à quatre-vingt-deux ans. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont le *Préservatif contre la suite du sophisme dévoilé* (1803), qui eut beaucoup de succès.

DUYSBOURG, comm. de Belgique (Brabant arr. de Louvain), à la lisière de la forêt de Soignes; 1.400 hab.

* **DVORAK** (Anton), compositeur tchèque, né à Mohauzen Bohême en 1811. — Il est mort à Prague en 1904. L'empereur lui avait conféré le titre de membre de la Chambre des seigneurs, et la ville de Prague lui a fait des funérailles nationales.

DVORNİK a. m. Mot russe qui veut dire *portier*. (Les dvorniks des maisons particulières sont tenus de surveiller la partie de la rue qui est située devant leur immeuble et servent d'auxiliaires à la police municipale.)

DWELSHAUVERS-DERY (Victor-Auguste-Ernest), ingénieur belge, né à Dinant (Belgique) en 1836. Il fit ses études à Bruxelles et à Liège, passa en 1861 son doctorat es sciences physiques et, après avoir été successivement répétiteur et chargé de cours à l'université de Liège, il y professa la mécanique appliquée. Ses travaux, d'une haute portée pratique, se rapportent presque tous à la machine à vapeur. Il a formulé, en particulier, les lois de la détente, exécuté d'intéressants essais sur l'économie de la compression dans l'espace mort et publié des études expérimentales complètes sur la *dynamique* et la *calorimétrie* de la machine à vapeur.

DYBFEST (Arne), écrivain norvégien, né à Trondhjem en 1868, mort en 1892. Journaliste, il fut d'abord attaché à divers organes scandinaves en Amérique, et vint aux Etats-Unis, puis à Paris, des anarchistes notables pour lesquels il dit son admiration en un volume enthousiaste : *Parmi les anarchistes* (1890). De retour en Norvège (1889), il collabora à divers journaux, et publia deux volumes (*Ira*, 1891; *Deux Nouvelles*, 1892), œuvres bizarres et maladroites, mais d'une extrême recherche de forme. Il se suicida en se jetant à la mer pendant une traversée.

DYBOWSKI (Jean), agronome et explorateur français, né à Paris en 1856. Fils d'un Polonais réfugié en France après 1830, il entra à l'École nationale d'agriculture de Grignon, où il devint répétiteur du cours de botanique, puis maître de conférences d'horticulture. A la fin de 1889, il fut chargé, par les ministres de l'agriculture et de l'instruction publique, d'une exploration scientifique dans le Sud-Algérien, au delà d'El-Goléa, et il rapporta de cette

mission de nombreux documents de botanique et de zoologie. En 1891, le *Comité de l'Afrique française* lui confia la mission de rejoindre Crampel dans les régions qui séparent le Congo français du lac Tchad. A la nouvelle du massacre de cette mission, il se porta de Bangui vers El-Kouti et vengea la mort de l'explorateur; au retour, il explora les rivières Omibella et Kemo, affluents de l'Oubangui et fonda le poste de Kemo; il retourna en France en novembre 1892. Directeur de l'agriculture et du commerce en Tunisie, puis professeur de cultures tropicales à l'Institut national agronomique, inspecteur général de l'agriculture coloniale, il contribua beaucoup au développement de l'agriculture dans les colonies et à la création des jardins d'essai. Il a rempli plusieurs missions en Afrique pour l'étude de ces questions. Il fut le promoteur de la création du jardin colonial de Negent-sur-Marne, dont il fut nommé directeur en 1899. Il a publié notamment : *Traité de culture potagère* (1885; 2^e éd., 1894); *Guide du jardinage* (1899); *la Route du Tchad*; *du Loango au Chari* (1893); *les Jardins d'essai coloniaux* (1897).

DYE (Alfred-Henri), marin et explorateur français, né à Isle-Saint-Denis (Seine) en 1874. Sorti de l'École navale en 1892, enseigne de vaisseau en 1896, il fut détaché aux colonies et envoyé dans le Haut-Oubangui avec la mission Marchand. Au prix des plus grands efforts, il réussit à ravitailler la mission et conduisit sa canonnière dans l'Ouellé et le M'Bomou. Lieutenant de vaisseau en 1899, il fut second de la mission Mazeran, qui procéda, en 1902, à l'étude de la navigabilité du Sénégal. Il fut chargé de diriger, en 1905, une mission hydrographique sur les côtes du Maroc, organisée par le comité du Maroc. Les résultats en ont été publiés dans le « Bulletin du comité de l'Afrique française » (nov. 1905).

DYEA, localité de l'Alaska, située au fond du canal de Lynn, près de côtes presque inaccessibles baignées par l'océan Pacifique. Les chercheurs d'or se rendant au Klondyke y ont établi une sorte de vaste camp, et le gouvernement des Etats-Unis, à qui appartient cette partie du littoral, y a érigé un poste militaire qui met le bon ordre parmi les mineurs et assiste les officiers des douanes américaines dans leur tâche.

DYGOGRAMME a. m. Instrument employé sur les navires pour mesurer la déviation de l'aiguille aimantée sous l'influence d'un courant magnétique.

DYMAS ou **DYSMAS** (saint), nom du bon larron, d'après certains hagiographes. Crucifié avec Jésus, il ne s'associa pas aux blasphèmes des Juifs contre leur victime et réprimanda l'autre larron. Il dit même à Jésus : « Seigneur, souvenez-vous de moi, quand vous serez dans votre royaume. » Jésus lui répondit : « Je vous dis en vérité que vous serez aujourd'hui avec moi en paradis. » Le culte du bon larron est reconnu dans l'Eglise, mais le nom qu'on lui donne est incertain. — Fête le 25 mars.

DYNAMOPHARE n. f. Générateur électrique, consistant en une dynamo de petite dimension, et faisant partie de la lampe qu'elle est chargée d'alimenter.

— **ENCYCL.** Employée sur les chemins de fer américains, pour l'éclairage de puissants projecteurs de locomotives, la *dynamophare* a été récemment appliquée à l'éclairage des voitures automobiles; une batterie d'accumulateurs doit servir de réserve pour alimenter la lampe pendant les arrêts du moteur. Un régulateur spécial maintient la

tension constante, quelle que soit la vitesse fournie à la dynamo.

DYNAMOPHORE (du gr. *dunamis*, force, et *phoros*, qui porte) adj. Qui contient de l'énergie à l'état potentiel.

— **ENCYCL.** On désigne spécialement sous le nom de *dynamophore* les aliments capables de fournir de la chaleur en brûlant. Tels sont le sucre, l'amidon, les corps gras. Les albumines sont des aliments à la fois dynamophores et plastiques. Les aliments dynamophores ne sont pas nécessairement *dynamogènes*, puisque tout dépend de leur utilisation par l'économie. V. **DYNAMOGÉNIE**, **ISODYNAMIE**, **RATION** alimentaire.

DYSARTHRIE (*tri* — préf. péjor. *dys*, et gr. *arthron*, articulation) n. f. Difficulté de parler due à un trouble de la prononciation dépendant d'une lésion de l'écorce cérébrale.

DYSCHROMIE (*diss-kro-mi* — préf. péjor. *dys*, et gr. *chrōma*, couleur) n. f. Trouble de la pigmentation de la peau. V. **ACHROMIE**, t. 1^{er}, et **HYPERCHROMIE**.

DYSIDROSE (préf. péjor. *dys*, et gr. *idros*, sueur) n. f. Affection cutanée, douloureuse, qui se caractérise par une éruption vésiculeuse siégeant dans les espaces interdigitaux et les faces latérales des doigts. (Le malade éprouve une sensation de brûlure vive; l'affection est sujette à récidiver, elle se traite par des pommades à l'oxyde de zinc et à l'ichtyol.)

DYSKOLITE n. f. Miner. Syn. de **SASSURITE**.

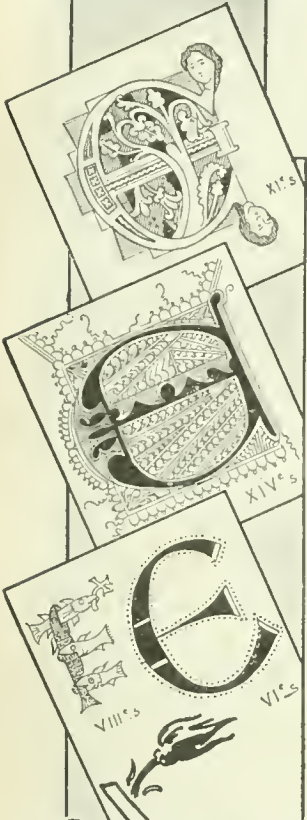
DYSLEXIE (*diss-lèk-si* — préf. péjor. *dys*, et gr. *lexis*, mot) n. f. Forme atténuée d'alexie, dans laquelle on éprouve seulement de la difficulté pour comprendre les idées exprimées par l'écriture.

DYSLOGIE (*diss-lo-ji* — préf. péjor. *dys*, et gr. *logos*, parole) n. f. Difficulté à parler provenant d'un trouble de l'intelligence.

DYSTOPIE (*diss-to-pi* — préf. péjor. *dys*, et gr. *topos*, lieu) n. f. Anomalie congénitale dans la position d'un organe : On signale quelques cas de déplacement du cœur à droite, mais c'est une **DYSTOPIE** rare.

DZIATZKO (Karl), philologue allemand, né à Neustadt (Haute-Silésie) en 1842, mort à Göttingue en 1903. Il fut étudiant à Breslau et à Bonn, devint en 1865 professeur au lycée de Luecroe et, en 1871, bibliothécaire de l'université de Fribourg-en-Brisgau, où il se fit habilitier (janv. 1872), pour la philologie classique. Cette même année, il fut nommé professeur au gymnase de Karlsruhe, et, en octobre, bibliothécaire en chef de la bibliothèque royale et universitaire de Breslau. Il devint en 1886 bibliothécaire en chef à Göttingue et professeur ordinaire des sciences auxiliaires des bibliothèques (*Bibliothekshilfswissenschaften*). C'est un latiniste distingué, dont les travaux sur TERENCE font autorité. On lui doit : *Contribution à la critique du commentaire de Donat sur TERENCE* (1879); une édition de comédies choisies de TERENCE, avec commentaire en allemand : *Phormio* 1873; 2^e éd. 1883; *Adelphi* (1881), et une édition critique sur TERENCE (1884). Son *Instruction pour le classement des titres dans le catalogue alfabétique sur fiches de la bibliothèque de Breslau* (1886) a été traduite en italien (1887) et adaptée en anglais par Linderfeldt (1890). Il a publié à partir de 1886 une *Collection de travaux relatifs à la science des bibliothèques*.





EAFIA (*fa-a*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux ténui-rostrés, de la famille des méliplagidés, créée pour une espèce nouvelle, découverte dans le sud de la Nouvelle-Guinée.

— **ENCYCL.** *L'efa maculata* est de la taille d'un serin, avec le bec assez long, courbe; sa livrée, d'un vert olivâtre, est tachée de jaune en dessus; le dessous, plus foncé, est largement marqué de blanc. Il vit à des altitudes de 800 à 1.000 mètres, dans la Papouasie anglaise.



Eafa.

EAGLE ou **AIGLE**, lac du Canada (Ontario), à côté du chemin de fer canadien du Pacifique, sur le cours de la rivière *Eagle*, tributaire de l'English River. Environ 33.000 hectares.

EANNE (saint), en lat. *Amarius*, évêque en Gaule au 7^e siècle. On l'a honoré en Poitou. — Fête le 1^{er} novembre.

EAST-RIVER, rivière des Etats-Unis (New-York). C'est proprement le canal rendu accessible aux bâtiments du plus fort tonnage, par lequel la baie de New-York communique avec le détroit de Long-Island.

EAU (CAP DE L'), cap de la côte marocaine de la Méditerranée, à peu près à égale distance entre le cap Milonia et le cap des Trois-Fourches. Ce promontoire, élevé et rocheux, constitue proprement le dernier éperon du djebel Kebdara. A quelques milles au large du cap de l'Eau, se trouve le petit archipel espagnol des îles Zaïfarines.

EAU CLAIRE, lac du Canada (Ouangava), qui donne naissance à l'Eau Claire, tributaire est de la baie d'Hudson; j près de 123.000 hectares.

ÉBAUBISSEMENT (*bô-biss-man*) n. m. Fam. État de celui qui est ébaubi.

EBB-AND-FLOW, lac du Canada (Manitoba), d'une superficie de 10.000 hectares.

***EBELING** (Adolf), écrivain allemand, né à Hambourg en 1827. — Il est mort à Cologne en 1896.

EBENAVIA (*é-hé*) n. m. Genre de reptiles sauriens de la famille des geckonidés, comptant deux espèces propres à Madagascar et à Nossi-Bé.

— **ENCYCL.** Les *ebenaria* sont des geckos très voisins des phyllodactyles. Ils en diffèrent par l'absence d'ongle à tous les doigts; leur museau est long, pointu, leur tête plate; leur livrée, brune ou olivâtre, est rayée de brun; ils ne dépassent guère 8 centimètres de long.



Ebenavia.

EBERLE (Syrius), sculpteur bavarois, né à Pfrenten en 1814, mort à Bozeo Tyrol en 1903. Il s'est acquis une réputation par les monuments historiques ou allégoriques qu'il a exécutés sur les places publiques de plusieurs villes de Bavière. Le roi Louis II lui fit d'importantes commandes de travaux décoratifs. Eberle mourut professeur à l'Académie des beaux-arts de Munich.

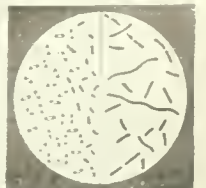
EBERLE (Robert), peintre allemand, né à Meersburg, sur le lac de Constance, en 1815, mort à Eberling, près Munich, en 1860. Il excelle dans la peinture des animaux domestiques: *Berger et son troupeau frappés de la foudre* (1842, musée de Copenhague); *Brebis des Alpes enlevée par un aigle* (1858); *Retour de l'Alpe*; etc. Autres tableaux à la nouvelle Pinacothèque de Munich. — Son fils, ANOLDUS **Eberle**, peintre de genre, né à Munich en 1813, s'est fait connaître par de jolies scènes de mœurs brillamment peintes: *Le Jour du mariage*; *Après le baptême*; *la Danse des fiancés*; *le Bénédicte*; etc.

EBERTH Charles-Joseph, médecin et bactériologiste allemand, né à Wurtzbourg en 1835. Il fit ses études à Wurtzbourg et fut nommé ensuite à Zurich professeur d'anatomie pathologique, et passa en 1871 à l'École vétérinaire comme professeur de pathologie et d'histologie. En 1881, il passe à Halle au titre de professeur d'histologie

et d'anatomie comparée. On doit à Eberth de nombreux travaux sur les épithéliums, le rachitisme et ses rapports avec le crétinisme, etc. Il est surtout connu pour sa belle description du bacille de la fièvre typhoïde, dont il démontra la spécificité et pour lequel il indiqua les méthodes de culture et de séparation; aussi a-t-on donné son nom à ce microbe (*bacille d'Eberth*). Citons parmi ses principaux ouvrages: *Examen du crachet au point de vue des bacilles de la tuberculose*; *Tableaux bactériologiques*; les *Progrès de la médecine*; etc.

Eberth (BACILLE D'), agent pathogène de la fièvre typhoïde, découvert par Eberth et étudié par Goffky (Syn. *BACILLUS TYPHOIDUS*).

— **ENCYCL.** Le *bacille d'Eberth* est un bacille de dimensions variables, ordinairement petites, se présentant parfois par deux éléments réunis dans les jeunes cultures, ou bien en forme de navette, non sporulé, dans les vieilles. Il ne prend pas le gram, et il est généralement très mobile, grâce à la présence de longs cils 8 à 12, flexueux et ondulés. Il se cultive dans les liquides ordinaires et ne liquéfie pas la gélatine; très peu sensible aux basses températures, il est rapidement tué par les rayons chimiques et par les antiseptiques ordinaires. Enfin, il jouit de la propriété d'agglutination sous l'influence du sérum d'un animal immunisé ou d'une personne atteinte de fièvre typhoïde. Widal a utilisé cette propriété pour le diagnostic de la fièvre typhoïde. V. SÉRODIAGNOSTIC.



Bacille d'Eberth.

ÉBERTHIEN, ENNE (*ti-in, èn*) adj. Se dit de toute maladie provoquée par le bacille d'Eberth et spécialement de la fièvre typhoïde: *Affection ÉBERTHIENNE*.

EBONTOMORPHE adj. Biol. Larve ou Nymphe ébontomorphe. Forme larvaire des acarions, ainsi appelée par Berlese parce qu'elle possède des organes géociaux semblables à ceux de la forme adulte.

EBRÉGISILE saint, en latin *Ebregisilius*, évêque de Meaux, au vi^e siècle. — Fête le 31 août.

ECCHONDROSE *é-kon* — du gr. *ek*, dehors, et *khondros*, cartilage) n. f. Saillie formée par la prolifération anormale du tissu cartilagineux, sous l'influence d'irritations de causes variables. On observe ces saillies surtout au niveau des articulations, plus rarement des côtes ou du larynx. Ce sont ces ecchondroses qui contribuent à former les nodosités que l'on observe dans les arthrites chroniques.)

ECDÉMIQUE adj. Se dit d'une maladie qui n'est ni épidémique, ni endémique.

ÉCÉDICE saint, en latin *Ecedius*. Deux saints ont porté ce nom; l'un fut un des quarante martyrs de Sébaste, en Arménie, qui périrent sur un étang glacé en 320 (fête le 10 mars); l'autre fut évêque de Vienne en Dauphiné, après saint Sandou, vers le milieu du vi^e siècle. — Fête le 23 octobre.

***ÉCHAFAUD** n. m. — Encycl. Dr. Les échafauds servant à la construction ou à la réparation des bâtiments ne peuvent être établis sans la permission de l'autorité municipale. Le maire s'assure qu'ils sont construits avec solidité. Ceux qui montent de fond doivent être éclairés pendant la nuit. L'éclairage est à la charge du propriétaire ou de l'entrepreneur.

Des ordonnances de police spéciales réglementent, à Paris, le mode d'établissement des échafauds construits à l'occasion d'une fête ou d'une cérémonie publique.

ÉCHAILLON l', rameau de la Savoie, comm. de Saint-Jean-de-Maurienne, sur l'Arc, grossi à cet endroit de l'Arvant; 150 hab. Eaux minérales bicarbonatées sodiques, gazeuses, employées comme eaux de table, dans le traitement des maladies de l'appareil digestif. Marbre.

***ÉCHALASSAGE** n. m. — Encycl. L'échalassage a pour but, en relevant les sarments de la vigne, de permettre à la lumière et à la chaleur solaires de pénétrer jusqu'au fruit. Dans les régions méridionales, où l'échalassage est à redouter, on laisse les vignes, sans soutien, étaler leurs rameaux; de cette manière, le raisin est abrité. Mais, dans les vignobles du Bordelais, de l'Anjou, de la Bourgogne, de la Champagne, en un mot, des régions où la chaleur est tempérée, il est de toute nécessité de relever les sarments sur un tuteur. En général, on fiche en terre, à l'aide d'un plante-échalas, un seul tuteur pour chaque souche, sur lequel on accole les rameaux au moyen d'un lien de paille; dans les vignobles de Côte-Rôtie, on assemble par trois les tuteurs de façon à opposer au vent un peu plus de résistance. Le mode de conduite fait d'ailleurs varier l'échalassage lui-même, et chaque région viticole adopte une manière appropriée aux exigences de son climat. C'est ainsi que les échalas communs sont remplacés en Haute-Savoie par des arbres morts (croses), dans la Haute-Garonne (arrond. de Muret et Saint-Gaudens) par des arbres vivants (hautains) qui servent de supports à la vigne, et qu'en maintes régions on abandonne peu à peu l'échalassage pour palisser les vignes. V. PALISSAGE (t. VI).

ÉCHALLON, comm. de l'Ain, arrond. et à 19 kilom. de Naotna, au-dessus de la Semine, sous-affluent du Rhône par la Valserine; 850 hab. Vannerie, scieries, jouets, tabletterie; commerce de bestiaux, fromages, etc.

ÉCHANCRÉ, E adj. Se dit des feuillets des champignons qui se relèvent d'abord un peu, puis s'abaissent de nouveau à leur insertion sur le pied, de façon qu'ils paraissent présenter une petite échancre près du pied. (Le vrai mousseron ou tricholome de la Saint-Georges possède des feuillets insérés de cette façon.) On dit aussi *EMARGINÉ*, E.

***ÉCHANGE** n. m. — Encycl. Dr. civ. Les articles 1703 à 1707 du Code civil énoncent, à propos du contrat d'échange, les règles suivantes : « L'échange s'opère par le seul consentement, de la même manière que la vente. Si l'un des échangistes prouve que l'autre n'est pas propriétaire de la chose à lui donnée en échange, il ne peut pas être forcé à livrer celle qu'il a promise en échange, mais seulement à rendre celle qu'il a reçue. Le permutant qui est évincé de la chose qu'il a reçue en échange, a le choix de conclure à des dommages-intérêts ou de répéter sa chose. La rescision pour cause de lésion (admise en matière de vente) n'a pas lieu dans le contrat d'échange; mais toutes les autres règles prescrites pour le contrat de vente s'appliquent à l'échange. »

Lorsque les deux choses échangées n'ont pas la même valeur, l'un des échangistes paie à l'autre, pour établir l'égalité, une certaine somme, qui est appelée *soulte* ou *retour*.

Voici quelques effets de l'échange : 1° sous le régime matrimonial de la communauté, l'immeuble acquis, pendant le mariage, à titre d'échange contre l'immeuble appartenant à l'un des deux époux, n'entre point en communauté et est subrogé aux lieux et place de celui qui a été aliéné, sauf, s'il y a soulte, la récompense due à la communauté (C. civ., art. 1407); 2° sous le régime dotal, au cas d'échange d'un immeuble dotal, l'immeuble reçu en échange devient dotal, ainsi que l'exécédent du prix, s'il y en a, et il doit être fait emploi de cet excédent au profit de la femme (C. civ., art. 1559).

— *Régime fiscal*. Les échanges d'immeubles sont assujettis à un droit d'enregistrement de 4 fr. 50 pour 100, liquide sur le revenu capitalisé par 20 de l'une des parts (par 25 s'il s'agit d'immeubles ruraux); lorsque les parts échangées ne sont pas d'égal valeur, le droit est exigible

sur la moindre part et il est perçu, en outre, le droit de vente de 7 pour 100 sur la soulte ou sur la plus-value.

Les minutes et expéditions des actes d'échange peuvent être rédigés sur papier non timbré, à la condition que le contrat ne renferme pas de dispositions indépendantes dans le sens de l'art. 11. (L. 22 frim. an VII.)

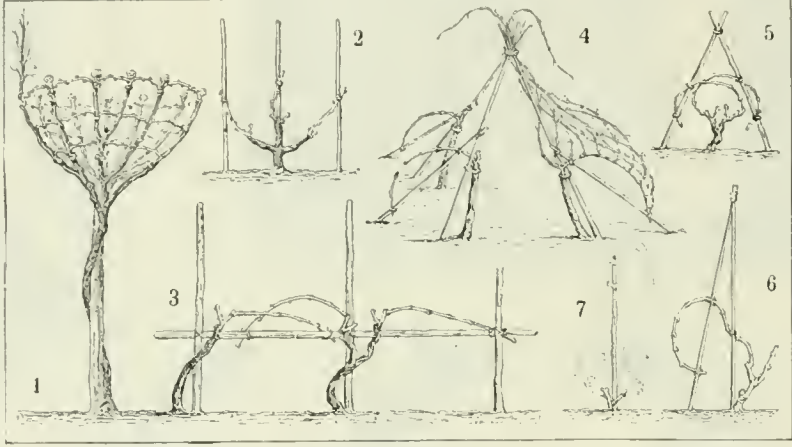
La formalité de la transcription au bureau du conservateur des hypothèques ne donne lieu à aucun droit autre que la taxe de 25 centimes pour 100 établie par la loi du 27 juil. 1900. (L. 22 avril 1905, art. 3, 6 et 7.)

Le tarif du droit d'enregistrement est réduit à 20 centimes pour 100 pour les échanges d'immeubles ruraux situés dans la même commune ou dans des communes limitrophes, ou bien, en dehors de ces limites, lorsque l'un des immeubles est contigu aux propriétés de l'échangiste qui le reçoit, mais dans le cas seulement où les biens échangés appartiennent aux contractants en vertu d'actes enregistrés depuis plus de deux ans, ou leur proviennent de succession.

***ÉCHANTILLON** n. m. — Encycl. Les régies financières chargées de la perception des impôts établis sur les marchandises ou sur les objets de consommation ont, de tout temps, exempté des droits ou admis au bénéfice d'un régime de faveur les petites quantités de ces marchandises ou objets considérés comme *échantillons*.

L'administration des douanes ne perçoit pas, à l'exportation, le droit de statistique sur les échantillons qui n'ont aucune valeur marchande. Elle accorde des facilités particulières pour les échantillons que l'industrie nationale cède aux voyageurs de commerce.

L'importation des échantillons sans valeur marchande est effectuée en franchise. Pour celle des échantillons qui pourraient être utilisés comme marchandises, le bénéfice de la franchise temporaire est subordonné à la consignation des droits. Dans ce cas, les échantillons sont plombés et estampillés au bureau d'entrée; le nombre des plombs, cachets ou estampilles, est mentionné sur la reconnais-



Échalassage : 1. Vigne sur hautain (Haute-Garonne); 2. Dans le palis de la Gironde; 3. En Touraine; 4. Dans le vignoble de Côte-Rôtie; 5. Du chardenat à Solutre; 6. Dans le Puy-de-Dôme; 7. En Bourgogne. V. TAILLE au t. VII.

sance de consignation qui doit être représentée au moment de la réexportation. Les opérations dont il s'agit ne peuvent s'effectuer que dans les bureaux ouverts à l'importation des marchandises taxées à plus de 20 francs par 100 kilogr.

Les échantillons prélevés par le commerce sur les denrées de consommation et autres marchandises sont assujettis aux droits d'après leurs espèces et qualités.

L'administration des contributions indirectes exempte des taxes qui leur sont propres et affranchit de toute formalité à la circulation les vins et spiritueux transportés, à titre d'échantillons, par les voyageurs de commerce ou expédiés, au même titre, sous le régime des colis postaux. Pour bénéficier de ces exemptions, les échantillons doivent être enfermés dans des flacons d'une contenance de 25 centilitres et au-dessous pour les vins et de 10 centilitres et au-dessous pour les alcools; la quantité totale adressée à un même destinataire ne doit pas dépasser 3 litres pour les vins, 1 litre pour les vins de liqueur et 1 litre d'alcool pur pour les spiritueux.

Les agents des douanes et des contributions indirectes sont autorisés à prélever des échantillons sur les marchandises et objets passibles de l'impôt. Ces prises d'essai sont effectuées, tantôt en vue de déterminer la quotité des droits exigibles — c'est le cas pour les sucres — tantôt dans le but de savoir si les produits remplissent les conditions voulues pour bénéficier d'une immunité prévue par la loi ou accordée par la jurisprudence; il en est ainsi pour les alcools dénaturés. D'une manière générale, des échantillons sont prélevés lorsque des doutes ou des contestations s'élèvent sur la nature, l'espèce ou la qualité de liquides rencontrés en cours de transport ou présentés lors des vérifications ou recensements chez les assujettis. Ces échantillons sont, en principe, prélevés gratuitement.

La loi du 1^{er} août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles autorise également les fonctionnaires chargés de son application à prélever des échantillons et stipule que le prix de ceux qui seront reconnus hors sera remboursé d'après leur valeur le jour du prélèvement.

***ÉCHAPPEMENT** n. m. — Mécan. Expulsion des gaz contenus dans le cylindre d'un moteur thermique.

— Encycl. Dans la machine à vapeur, la vapeur détendue est expulsée à fin de course et pendant le retour du piston, soit par l'orifice qui sert à l'admission (distribution par tiroir), soit par un orifice spécial (distribution Corliss ou par soupapes).

L'échappement peut alors se faire soit à l'air libre (échappement libre), soit dans l'espace clos appelé *condenseur*.

La résistance à la circulation de la vapeur dans les conduits d'échappement constitue la contre-pression, qui

se retranche de la pression d'admission pour donner la pression motrice.

L'échappement libre des grosses machines à vapeur se fait soit dans une cheminée de tôle, conduisant la vapeur à une hauteur suffisante pour n'être pas gênée, soit parfois dans une cheminée couverte, où elle se condense en grande partie.

Les moteurs à mélange tondant, gaz, pétrole, essence, etc., réalisent toujours l'expulsion des gaz brûlés à l'air libre. Cette opération se produit de manières différentes suivant le cycle adopté pour le fonctionnement du moteur. Dans le cycle à quatre temps, l'échappement dure toute la durée de la quatrième course, et les gaz sont généralement évacués par une soupape, dite d'échappement. Dans le cycle à deux temps, l'échappement est beaucoup plus rapide; il s'effectue pendant la fin de la course de détente des gaz et le commencement de la course de retour du piston; les gaz brûlés s'échappent rapidement à ce moment, car ils sont refoulés par la poussée des gaz frais qui sont déjà admis à fin de course et sont fournis sous pression.

L'échappement dans les moteurs à deux temps se fait généralement par des lumières pratiquées dans le cylindre et découvertes par le piston à la fin de sa course.

Dans tous les moteurs, à vapeur ou à gaz détonants, l'échappement commence toujours un peu avant la fin de la course de détente; cette avance à l'échappement fait perdre peu de travail utile à la détente, et, en assurant une bien meilleure évacuation des gaz, diminue la contre-pression, ce qui récupère largement ce qui a été perdu sur la détente. Cette opération présente aussi, pour le moteur à explosion léger à grande vitesse comme le moteur d'automobile, l'avantage spécial de laisser moins longtemps les gaz chauds en contact avec les parois, qui s'échauffent ainsi beaucoup moins. Il devient alors beaucoup plus facile de maintenir leur température assez basse pour que l'huile de graissage ne soit pas décomposée et brûlée par l'explosion.

La soupape d'échappement fatigue beaucoup au contact des gaz chauds qu'elle laisse passer. Dans les gros moteurs on refroidit la soupape et son siège par une circulation d'eau, mais cela est impossible, au moins pour la soupape, dans les moteurs d'automobiles. On évite une trop rapide corrosion en choisissant des métaux peu oxydables, nickel pur ou acier-nickel à 33 pour 100, pour la fabrication de cet organe délicat. Une précaution utile pour assurer une longue existence à cette soupape consiste à donner toujours une avance à l'allumage suffisante pour que la combustion soit complètement terminée dès le commencement de la course de détente. Les gaz se refroidissent alors par détente et s'échappent à relativement basse température (300 à 400 degrés). Au contraire, si l'avance à l'allumage est trop faible, la combustion s'achève pendant l'échappement et brûle rapidement la soupape, en rougissant parfois les parois du tube d'échappement.

Une avance à l'allumage suffisante est d'autant plus nécessaire que non seulement elle sauvegarde la soupape d'échappement, mais encore diminue la consommation du moteur en permettant d'utiliser des mélanges moins riches en carburants et augmente le rendement, puisqu'une moins grande quantité de chaleur est rejetée inemployée avec les gaz brûlés.

***ÉCHAUDAGE** n. m. — Vitic. Accident produit par l'excès de la chaleur solaire sur les raisins. Syn. GRILLAGE, ÉCHAUDAGE.

— Encycl. Si, après avoir été abrités par un feuillage épais, les raisins verts sont dégagés et brusquement exposés aux rayons du soleil, ils ne tardent pas à rougir et, s'ils sont encore peu développés, à se dessécher rapidement; si la véraison est avancée, leur pédoncule se ramollit, prend une teinte rouge caractéristique, et le développement des grains se fait d'une manière imparfaite.

C'est surtout dans les régions méridionales et durant les mois de juillet et août que l'échaudage est à redouter; aussi les vignes languedociennes ne sont-elles pas relevées sur échalas; elles traînent au contraire sur le sol, abritant ainsi leurs fruits sous un épais rideau de feuillage. Les soufriages contre l'oïdium peuvent aussi être la cause de l'échaudage; aussi recommande-t-on de ne pas les effectuer dans le milieu du jour.

***ÉCHÉANCE** n. f. — Encycl. Dr. comm. L'article 134 du Code de commerce a été modifié ainsi qu'il suit par la loi du 28 mars 1904 : « Si l'échéance d'une lettre de change est à un jour férié légal, elle est payable le premier jour ouvrable qui suit. Il en est de même des billets à ordre et de tous autres effets de commerce. » Précédemment, les effets de commerce étaient payables la veille de l'échéance quand celle-ci tombait un jour de fête légale.

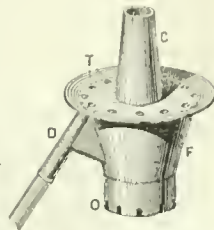
La loi du 13 juillet 1905 stipule d'autre part qu'aucun paiement d'aucune sorte sur effet, mandat, chèque, compte courant, dépôt de fonds ou de titres ou autrement, ne peut être exigé ni aucun protêt dressé : les 2 janvier, 15 juillet, 2 novembre et 26 décembre, lorsque ces jours tombent un samedi et le 14 août lorsqu'il tombe un lundi. Dans ce cas, le protêt des effets impayés le samedi ou le lundi précédents, bien que ne pouvant être fait que le lundi ou le mercredi suivant, conserve toute sa valeur à l'égard du tiré ainsi qu'à l'égard des tiers.

***ÉCHEGARAY** (don José), savant, auteur dramatique et homme politique espagnol, né à Madrid en 1835. — Il a été honoré, en 1905, du grand prix de poésie, institué par Nobel. — Son frère cadet, D. Miguel **ÉcheGARAY**, a écrit et fait représenter sur les diverses scènes de Madrid un très grand nombre de comédies, vaudevilles et saynètes, parmi lesquelles nous citerons : *La Fuerza de un niño*, *Sin familia*, *En primera clase*, *Virir en grande*, *La Credencial*, *Inocencia*, *el Enemigo*, *los Hugonotes*, *el Octavo no mentir*, *el Duo de la Africana*, etc.

***ÉCHELLE** n. f. *Echelle Guignous*, V. GUGUMUS.

***ÉCHENILLAGE** n. m. — Encycl. Cette opération est le plus souvent exécutée au moyen de l'échenilloir, mais l'inconvénient qui résulte de la suppression des branches et brindilles chargées des nids de chenilles a fait chercher d'autres procédés moins onéreux. Un des plus efficaces parmi ces derniers est l'enfumage. Il se pratique à l'aide d'un petit fourneau léger, qui peut aisément s'adapter à l'extrémité d'un long manche au moyen d'une douille (D). Ce fourneau est composé d'un récipient sans ouverture latérale, qui constitue le foyer (F); l'air nécessaire à la

combustion arrive par de petits trous (O) pratiqués à la périphérie du bord inférieur; le dessus du fourneau est plan, percé d'une ouverture un peu large sur laquelle s'adapte une cheminée (C) tronconique, et d'une série circulaire de petits trous (T), que des tubes mettent en relations avec le foyer; une petite galerie évacue fait de la partie supérieure du fourneau une sorte de cuvette. Un combustible quelconque étant placé à l'intérieur du fourneau par le trou de la cheminée enlevée, on jette par-dessus du tabac ou du soufre, et l'on allume après avoir remis la cheminée en place. Porté sous les branches envahies, l'appareil y dégage une fumée épaisse; les chenilles sont asphyxiées, puis tombent dans la cuvette et, de là, dans le foyer lui-même par les trous ménagés à cet effet.



ÉCHIDNASE (*kid*) n. f. Biol. Substance toxique du venin de la vipère, qui détermine les accidents locaux de la morsure. (Découverte par Rapsalix, elle agit par le mécanisme des colloïdes et est rapidement détruite par la chaleur. Avec l'échidinoloxine et l'échidinovaccin, elle constitue les trois substances actives du venin des vipères.)

ÉCHIDNOTOXINE (*kid*) n. f. Biol. Toxine du venin de la vipère, qui produit les accidents généraux de la morsure et particulièrement les troubles nerveux et vaso-moteurs. (C'est elle qui détermine la mort.)

ÉCHIDNOVACCIN (*kid*) n. m. Biol. Substance très peu toxique du venin de la vipère. (Elle est douée de propriétés vaccinatrices, mais son existence, dans le venin, est iodépendante de celles de l'échidinase et de l'échidnotoxine.)

ECHINOCLINUM (*i-ki, nom*) ou **ECHINOCLINUS** (*i-ki, nuss*) n. m. Genre d'ascidies, de la famille des didemniidés, créé en 1902 pour des formes nouvelles découvertes dans les mers des Antilles (*echinoclinium verrill* des Bermudes, type).



Echinoclinium : a, colonie entière; b, individu isolé grossi; c, spicules.

ÉCHINO-DORE (*ki*) n. f. Genre d'alis-macées, comprenant une vingtaine d'espèces pour la plupart américaines. (Les échinoxidores se distinguent par leur gynécée, semblable à celui des renouées, comprenant un grand nombre de petits carpelles uniovulés. La seule espèce européenne est l'*Echinodorus rannuculoides*.)

ECHELER (Joseph), sculpteur allemand, né à Legau (Haute-Souabe) en 1853. Il fut, jusqu'à douze ans, vacher et entra ensuite chez un sculpteur d'imagerie religieuse où son goût pour la sculpture se développa. Après un court séjour à l'École des beaux-arts de Stuttgart, il se rendit à Munich, où il partit son éducation sous la direction des professeurs Widmann et Koahl. Il débuta par des bustes et affirma ensuite son talent vigoureux et rude dans de grandes figures inspirées par la mythologie ou la vie du Christ. Il a sculpté aussi des figures d'animaux. On lui doit : *Ecce Homo*, *Mater dolorosa*, *le Protecteur des orphelins*, *Piritheos* et *la Panthère combattant pour Hébéne*, *Hercule* et *le Lion de Némée*, *Enfant avec chien et colombe*, *Vénus entourée de lions*. Il a exécuté pour l'Amérique le *Mouquet du général Grant* et modelé une série de médailles à l'effigie des princes allemands.

ECHZELL, bourg d'Allemagne (grand-duché de Hesse [prov. de Hesse-Supérieure, cercle de Nidda], sur un petit sous-affluent du Rhin par la Nidda et le Mein; 2.000 hab. Scieries; eaux minérales sulfatées sodiques et sulfureuses.

ECITODULUS (*est, luss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères brachélytres, de la tribu des aleochariens, créé en 1900 pour un curieux staphylin vivant avec certaines fourmis du Brésil.



Ectodulus (gr. 8 fois).

— **ENCYCL.** *Lecitodulus crassicornis* est commensal de *Leciton lequios*, bourin à grandes mandibules. Des formes voisines, décrites par le même auteur, sont l'*Lecitogaster Schmalzi*, qui vit avec un autre eciton (*eciton pratorum*), et l'*Lecitoxenia mirabilis*, avec *Leciton quadrilume*.

ECK (Wilhelm Eberhard), juriste allemand, né et mort à Berlin (1838-1901). Il enseigna le droit romain à l'université de Berlin de 1866 à 1900 et publia des ouvrages, notamment sur le nouveau code civil allemand.

ECKBOLSHEIM, ville d'Alsace-Lorraine (Basse-Alsace), sur le canal de la Bruche; 1.700 hab. Chanvre, fabrication de toiles. Pâisat, avant 1871, partie du département du Bas-Rhin.

ECKERTSBERG, ville de Prusse (prov. de Prusse-Orientale [présid. de Gumbinnen]), sur le petit lac de Spirding; 5.000 hab.

ECKSEY, ville d'Allemagne (Prusse [présid. d'Ansbourg]), au confluent de la Bolme et de la Ruhr; 6.900 hab. Industrie très active; aciéries; construction de machines et outils; matériel de chemin de fer; chaudronnerie.

ECKMANN (Otto), peintre allemand, né à Hambourg en 1865, mort à Badenweiler (gr.-duché de Bade) en 1902. Il fut en Allemagne le rénovateur de l'art appliqué et se révéla comme l'un des décorateurs les mieux doués et les plus fertiles de son époque. Ses créations se sont manifestées sous toutes les formes : décorations murales, tentures, tapisseries, papiers peints, vitraux, meubles, ferronnerie, etc. On lui doit la fondation de la manufacture de Scherbeck. Il a été nommé en 1897 professeur à l'École des arts décoratifs de Berlin.

* **ECKERSTEIN** (Eroost), écrivain allemand, né à Giessen en 1845. — Il est mort à Dresde en 1900.

* **ÉCLAIRAGE** n. m. — **ENCYCL.** Dr. Lorsque le mode d'éclairage prévu par le contrat de concession nécessite des travaux de voirie, l'entrepreneur ne peut les effectuer qu'après avoir obtenu l'autorisation de se servir de la voie publique pour les conduites destinées à la répartition de l'éclairage. Cette permission de voirie est accordée par le maire, lorsque les travaux doivent être exécutés sur la voie municipale; par le préfet, lorsqu'ils doivent être effectués sur la grande voirie. (Circ. des min. de l'Int. et des Tr. publ. du 15 août 1893.) En cas de refus du maire, non motivé par l'intérêt général, le préfet a le droit de délivrer d'office la permission de voirie sur les voies communales. (Loi du 5 avril 1884, § 4 de l'art. 98.)

L'éclairage de la voie publique n'est pas obligatoire pour les communes; mais, en fait, toutes celles qui ont des ressources suffisantes sont dans l'usage d'y pourvoir, soit au moyen d'un service spécial, soit au moyen d'un traité passé avec un entrepreneur ou une compagnie.

Le conseil municipal détermine le mode d'éclairage et se prononce sur les clauses et conditions à insérer dans le cahier des charges lorsque l'entreprise doit être mise en adjudication ou dans les traités à conclure avec les entrepreneurs, lorsqu'un marché est passé de gré à gré. Ces traités doivent être approuvés par le préfet lorsque les revenus ordinaires des communes sont inférieurs à 3 millions; le chef de l'Etat les ratifie par décret lorsque les revenus dépassent ce chiffre ou lorsqu'ils sont faits pour plus de trente ans ou encore lorsqu'ils créent un monopole.

Une commune ne peut constituer au profit d'un particulier ou d'une société le monopole exclusif de l'éclairage privé.

L'éclairage des matériaux déposés dans les rues et places et celui des excavations faites sur la voie publique sont obligatoires sous peine d'une amende de 1 à 5 francs et d'un emprisonnement de trois jours au plus en cas de récidive. (C. pén., art. 471, 474.) Si l'absence d'éclairage occasionne la blessure ou la mort d'un animal ou de bestiaux appartenant à autrui, le propriétaire ou l'entrepreneur responsable est passible d'une amende de 11 à 15 francs. Si en résulte des blessures ou la mort d'une personne, le fait est considéré et puni comme blessures ou homicide involontaires. (C. pén., art. 319, 474.)

ECLARON, comm. de la Haute-Marne, arrond. et à 13 kilom. de Wassy, sur la Blaise, sous-affluent de la Seine par la Marne; 900 hab. Industrie assez active; haut fourneau, forge, quincaillerie. Fabrication de toiles.

ECLASSAN, comm. de l'Ardeche, arrond. et à 21 kilom. de Tournon, à quelque distance de l'Ozon, sous-affluent du Rhône; 850 hab.

* **ÉCLATEMENT** n. m. — Autom. Déchirement brusque du pneumatique ou de sa chambre à air par la pression intérieure.

— **ENCYCL.** Diverses causes produisent l'éclatement, qui fait se garder de confondre avec la crevaisson. Des pneumatiques protégés contre les perforations peuvent encore éclater.

Une cause fréquente d'éclatement est un pincement de la chambre à air entre les talons ou les triangles qui fixent l'enveloppe de protection de la chambre. Le pli, n'étant plus strictement maintenu par l'enveloppe, se déchire avec bruit et la chambre se dégonfle. Cette cause existe pour les pneus de voiture automobile comme pour ceux de bicyclette, mais les pneus de voiture automobile connaissent aussi l'éclatement par échauffement. Quand un pneumatique n'est pas assez gonflé, il s'aplatit beaucoup en roulant, ses parois fortement pliées à chaque tour de roue s'échauffent par frottement moléculaire et par frottement de la chambre sur l'enveloppe (on diminue ce dernier frottement en lubrifiant la surface de la chambre avec du talc), et peu à peu l'élévation de température diminue la chambre à air, qui se déchire bien qu'appuyée partout sur l'enveloppe.

Cet éclatement, même avec des pneumatiques bien gonflés, est très fréquent sur les voitures de course, où la grande vitesse augmente l'échauffement.

L'éclatement peut aussi intéresser l'enveloppe intérieure quand celle-ci présente un point faible, soit déchirure, soit pourriture des toiles. Généralement alors la chambre sort par le point faible en produisant une *hermie*, qui éclate à son tour.

ÉCLUSE L., comm. des Pyrénées-Orientales, arrond. et à 11 kilom. de Céret, sur le Rome, affluent du Tech; 100 hab. Curieuses antiquités romaines, notamment les débris de trois fortresses qui commandaient au sud l'accès du Roussillon; c'est la *Claustra Spania* des Romains.

* **ÉCOLE** n. f. — **ENCYCL.** *Service militaire des Elèves.* D'après la loi du 21 mars 1905, les jeunes gens admis à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr ou à l'École polytechnique doivent faire une année de service dans un corps de troupes aux conditions ordinaires avant d'entrer dans ces écoles, à moins d'y être admis avant d'avoir atteint l'âge de dix-huit ans, auquel cas ils y entrent immédiatement, mais doivent, quand ils ont dix-huit ans, contracter un engagement de quatre années; et alors ils doivent, en sortant de l'école, servir d'abord dans un corps de troupes aux conditions ordinaires, après quoi ils sont nommés sous-lieutenants de l'armée active, ou sous-lieutenants de réserve pour ceux qui sortent de l'École polytechnique dans les services civils.

Les jeunes gens admis, après concours, à l'École normale supérieure, à l'École forestière, à l'École centrale des arts et manufactures, à l'École nationale des mines, à l'École des ponts et chaussées ou à l'École des mines de Saint-Etienne, peuvent faire, à leur choix, la première de leurs deux années de service dans un corps de troupes aux conditions ordinaires, soit avant d'entrer à l'école, soit après en être sortis, à moins qu'au moment de leur admission ils n'aient pas atteint l'âge de dix-huit ans ou ne soient pas reconnus aptes au service, auquel cas ils doivent, une fois entrés à l'école, contracter, dès qu'ils atteignent cet âge de dix-huit ans ou arrivent à posséder l'aptitude voulue, un engagement de quatre ans pour les écoles où la durée des études est de deux ans, et de cinq ans pour celles où la durée des études est de trois années. La durée de cet engagement est comptée à partir du moment de l'admission.

Les élèves reçoivent d'ailleurs, dans ces différentes écoles, une instruction militaire les préparant à l'emploi de sous-lieutenant de réserve. Ceux d'entre eux qui, après sortie de ces écoles, ont satisfait aux examens d'aptitude de ce grade et qui avaient fait ou en de service avant leur entrée, accomplissent immédiatement leur de sixième année dans un corps de troupes en qualité de sous-lieutenants de réserve. Les jeunes gens qui n'avaient pas fait cette année de service avant leur entrée dans les écoles accomplissent à la sortie aux conditions ordinaires, puis servent une seconde année en qualité de sous-lieutenants de réserve. Enfin, les élèves qui, à leur sortie des écoles, ne sont pas jugés susceptibles d'être nommés immédiatement sous-lieutenants de réserve, ainsi que ceux qui n'ont pas satisfait aux examens de sortie de leur école ou qui l'ont quittée pour une cause quelconque, sont incorporés dans un corps de troupes comme simples soldats ou sous-officiers et accomplissent une ou deux années de service, suivant qu'ils aient fait, ou non, un an avant leur entrée à l'école. Dans ce cas, l'engagement qu'ils avaient contracté est annulé.

Les jeunes gens admis à l'École de pharmacie de Montpellier font une année de service dans un corps de troupes aux conditions ordinaires avant leur entrée dans cette école. Ceux qui ont subi avec succès les examens de la mission à l'emploi d'élève en pharmacie du service de santé, ou d'aide-vétérinaire stagiaire, font une année de service dans les mêmes conditions avant d'être affectés à ces emplois. Ceux qui n'obtiendraient pas le grade d'aide-major ou d'aide-vétérinaire, ou qui ne réaliseraient pas l'engagement sexennal, qui leur est toujours imposé, doivent accomplir leur deuxième année de service comme médecins ou vétérinaires auxiliaires. Ces dispositions sont également applicables aux élèves de l'École de médecine navale et de l'École d'administration de la marine.

Écoles congréganistes. V. ENSEIGNEMENT congréganiste.

École d'application de l'artillerie et du génie. — En exécution du décret du 17 juin 1902, les élèves sortant de l'École polytechnique, qui jusqu'alors passaient directement de cette école à l'École d'application, sont d'abord envoyés comme sous-lieutenants pendant un an dans les corps de troupes de leurs armes respectives. Ceux qui ont choisi l'arme du génie sont affectés aux portions centrales des régiments de sapeurs-mineurs.

École des hautes études sociales. École libre d'enseignement supérieur dont le but est essentiellement de donner des connaissances immédiates et utilisables à ceux qui veulent devenir des hommes d'action. Elle fut fondée en 1900 par la fusion de l'École de morale et de l'École de journalisme, qui venaient d'être créées, et auxquelles on ajouta alors l'École sociale et plus tard l'École d'art. Toutes les sections sont autant d'instituts d'éducation sociale et professionnelle, où les problèmes sont étudiés non sous leur aspect théorique, mais en vue de l'acquisition d'une compétence pratique. Les professeurs ne sont assujettis à aucune doctrine, mais doivent s'abstenir de prosélytisme; ils peuvent exposer toutes les solutions des problèmes sociaux qui reposent sur une recherche scientifique de la vérité faite de bonne foi et sans parti pris. À l'École de morale a été jointe la pédagogie. L'École sociale comprend l'exposé des doctrines, l'étude géographique, historique et critique des faits sociaux et l'étude de certaines questions pratiques. L'enseignement de l'École d'art comprend non seulement les arts à proprement parler, mais aussi la littérature et le théâtre. L'École de journalisme a, dans son programme, des exercices pratiques, des cours professionnels et divers cours sur la presse. — L'École des hautes études sociales a eu comme premier président Emile Boutoux. Pour chaque section, il est délivré un diplôme après examen. En outre, un diplôme d'école est conféré, sans examen nouveau, à tout élève qui présente deux diplômes de section, pourvu que l'un d'eux soit celui de l'École sociale.

École des scaphandriers. V. SCAPHANDRIER.

* **École française d'Athènes.** — Le décret du 20 janvier 1900, créant une section étrangère à l'École française d'Athènes, a été modifié par un décret du 11 juillet de la même année. Les membres de cette section doivent être agréés par le ministre de l'Instruction publique. Les candidats sont présentés soit directement par leurs gouvernements, soit par l'intermédiaire du comité de patronage des étudiants étrangers à Paris. Les membres de la section étrangère sont logés gratuitement dans un immeuble mis à la disposition de l'école par ce comité. Les gouvernements étrangers ou le comité s'engagent à payer pour chacun des membres une redevance annuelle à titre de frais de service. Les frais de nourriture de ces membres sont à leur charge ou à celle de leurs gouvernements.

École française d'extrême Orient. — Cette école a été fondée par arrêté de Paul Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, du 15 décembre 1898; elle a été définitivement constituée par décret présidentiel du 26 février 1901. L'idée première en naquit à Paris. L'institution a porté successivement deux noms : celui de mission, puis celui d'école. Elle a ce caractère commun avec ses deux sœurs aînées, les Écoles françaises d'Athènes et de Rome, qu'elle n'enseigne pas, ou du moins qu'elle ne fait pas sa principale fonction d'enseigner; les pensionnaires qui lui viennent de France sont les collaborateurs et non des élèves. Elle est donc avant tout une institution de recherches scientifiques. Le domaine de ces recherches ne se borne pas à l'Indo-Chine; il embrasse tout l'extrême Orient, et y comprenant l'Inde. L'Indo-Chine se explique pas par elle-même; elle est un confluent de races et de civilisations qu'on ne saurait comprendre sans remonter à leurs sources. On ne peut étudier le Laos sans le Siam et la Birmanie, le Cambodge sans l'Inde l'Annam sans la Chine, les Chinois sans la Malaisie. L'extrême Orient est un tout, et c'est ce tout qui constitue le champ de travail de cette école.

L'école est autre chose encore qu'un établissement scientifique; elle est un service administratif chargé de la conservation des antiquités.

* **École militaire de l'artillerie et du génie de Versailles.** — En vertu d'une décision ministérielle du 18 février 1905, les sous-officiers de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie sont autorisés à concourir pour

l'admission à cette école dans la division du génie. Les sujets des compositions écrites qu'ils ont à faire sont les mêmes que pour les candidats provenant directement du génie. Mais les examens d'instruction professionnelle ne portent pour eux que sur la fortification de campagne et les éléments de la fortification permanente et de la construction. Le ministre de la guerre fixe chaque année le nombre des sous-officiers des différentes armes à admettre ainsi à l'École de Versailles dans la division du génie. Avant d'y entrer, ils doivent accomplir un stage de deux mois dans un régiment du génie, afin d'y acquérir les notions techniques nécessaires pour suivre avec fruit les cours de l'école.

École nationale supérieure d'agriculture coloniale. — Un décret du 28 janvier 1899 a créé à Vincennes un *jardin d'essais coloniaux*, qui a pris (décr. du 5 mai 1900) le nom de *Jardin colonial* et a été transféré à Nogent-sur-Marne (Seine). Ce service, réglementé par l'arrêté du 7 mai 1900, a pour objet de fournir aux jardins d'essais des possessions françaises les produits culturaux dont ils pourraient avoir besoin, ainsi que de réunir tous les renseignements les intéressant. Il est administré par un conseil d'administration de sept membres, nommés par le ministre des colonies.

En 1902, un décret du 20 mai a transformé le jardin colonial en *École nationale supérieure d'agriculture coloniale*, et un autre décret du 28 mai suivant a institué un *conseil technique de l'agriculture coloniale*.

École normale de gymnastique et d'escrime de Joinville. — D'après l'instruction du 7 août 1902, l'enseignement de l'école comporte chaque année trois cours de gymnastique de trois mois chacun et un cours d'escrime de dix mois. Ce dernier commence le 15 octobre et se termine le 15 août suivant. Les trois cours de gymnastique annuels sont respectivement : du 1^{er} février au 1^{er} mai; du 15 mai au 15 août; du 15 octobre au 15 janvier. L'école, placée sous les ordres directs du ministre de la guerre, comprend deux divisions d'instruction : la division de gymnastique, à laquelle appartiennent les officiers élèves et les élèves de la troupe; la division d'escrime, formée de prévôts au nombre de 60, provenant de tous les corps d'armée à raison de 3, 4 ou 5 pour chacun d'eux. Les officiers du cadre fixe sont choisis, à la fin de chaque cours, parmi les officiers élèves jugés les meilleurs instructeurs par le commandant de l'école. Les officiers envoyés à l'école doivent avoir au moins deux ans de grade de lieutenant et au plus trente-deux ans d'âge, les sous-officiers être âgés de moins de vingt-six ans et avoir quatre ans de service à faire. Les trois cours de gymnastique annuels sont destinés successivement aux différents corps, dont le premier comprend : les 6^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e et 16^e corps; le second : les 14^e, 15^e, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e corps et la division d'occupation de Tunisie; le troisième : les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e et 8^e corps.

* **École normale supérieure.** — L'école normale supérieure a vu sa constitution et son recrutement complètement modifiés par les décrets ministériels du 10 novembre 1903 et du 10 mai de l'année suivante. Aux termes du premier de ces décrets, elle a cessé de constituer un établissement indépendant pour être réunie à l'Université de Paris, tout en restant d'ailleurs investie de la personnalité civile et dotée d'un budget propre. Elle est administrée, sous l'autorité du vice-recteur de l'Académie, par un directeur et un sous-directeur, l'un de l'ordre des lettres, l'autre de l'ordre des sciences. Tous deux sont nommés par décret pour cinq ans, d'après deux listes de présentation de deux noms chacune, dressées, l'une par le conseil de l'Université de Paris, l'autre par la section permanente du conseil supérieur de l'instruction publique; leurs pouvoirs sont renouvelables. Les élèves, nommés au concours, sont pensionnaires ou externes. Il est mis en outre à la disposition de l'école un nombre de bourses égal au nombre moyen des bourses d'agrégation attribuées aux facultés des sciences et des lettres de l'Université pendant les cinq ans qui ont précédé la mise en vigueur du nouveau régime. Suivant leur rang de classement au concours d'admission, les élèves choisissent entre les pensions et les bourses de l'État. D'autre part, les emplois permanents de maîtres de conférences à l'école normale supérieure ont été supprimés. L'enseignement dans les diverses branches est confié par le ministre, pour une durée déterminée, à des professeurs chargés de cours et maîtres de conférences de la faculté des lettres et des sciences de l'Université de Paris.

Le décret du 10 mai 1904 a fixé à nouveau les conditions de l'examen d'admission à l'école. Les épreuves, désormais, sont les mêmes que pour l'obtention des bourses de licence. Elles comprennent une composition française (coefficient, 3), un thème latin (coefficient, 2), une version latine (coefficient, 2), une composition de philosophie (coefficient, 3) et une composition d'histoire (coefficient, 3); et, au choix des candidats, une des trois épreuves suivantes : version grecque, composition en allemand ou en anglais; composition sur un sujet de mathématiques ou de physique d'après le programme de la classe de philosophie (coefficient, 3). La connaissance de l'anglais ou de l'allemand est exigée de ceux des candidats qui se destinent à l'histoire ou à la géographie. Dans la branche scientifique, à côté des épreuves communes à tous les candidats (deux compositions de mathématiques, une de physique, une composition française et une version de langue étrangère), il a été institué des épreuves spéciales où figurent la chimie, la physique et les sciences naturelles, et dont les sujets sont tirés du programme du P. C. N. Cette dernière disposition a pour but de permettre aux candidats qui leur goût a tourné déjà vers les sciences physiques ou naturelles de se présenter à l'école avec autant de chances de succès que leurs camarades déjà spécialisés dans les mathématiques.

* **Écoles nationales d'arts et métiers.** — Une loi du 5 avril 1906 a créé à Paris une *École nationale d'arts et métiers* et institué, auprès de cet établissement, un conseil de perfectionnement dont la composition et les attributions sont déterminées par décret.

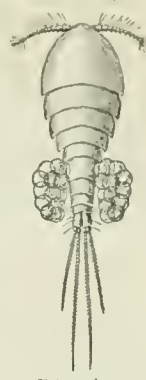
* **Écoles pratiques d'agriculture.** — Les écoles pratiques d'agriculture ont été instituées par la loi du 30 juillet 1875. Un décret du 19 janvier 1904 a organisé tous les établissements de l'espèce suivant des règles uniformes en ce qui touche leur installation, le recrutement au concours du personnel enseignant et les modes et conditions d'admission des élèves.

* **ÉCOULEMENT** n. m. Escytel. — Arboric. *Ecoulement muqueux*. Formation chez divers arbres : chêne, houleau, hêtre, saule, etc., d'un liquide blanchâtre, brun ou noir, qui s'écoule à travers l'écorce et s'écoule le long du tronc. Dans ce liquide, on trouve plusieurs espèces de bactéries, des spores de certains champignons, sans que l'on ait, le plus souvent, déterminé la véritable cause de l'écoulement.)

ÉCSKA, bourg d'Autro-Hongrie (Hongrie [comitat de Torontal, distr. de Gross-Beeskerek]), sur une petite rivière du bassin du Danube; 4.700 hab. Salines, commerce de céréales et de bestiaux.

ECTASIS (ék — du gr. *ektasis*, dilatation) n. f. Nom donné à certaines toxines microbiennes qui jouissent de la propriété de produire la vaso-dilatation. (On a rapproché de l'ectasie le principe actif contenu dans l'extrait des glandes surrénales et désigné par Takamine sous le nom d'*adrénaline*.)

ECTOZYCLOPE (ék n. m. Genre de crustacés copépodes nageurs, de la famille des cyclopidés, créé en 1904 pour des formes propres à l'Afrique du Sud. (*Lectocyclops rubescens*, observé dans les eaux douces du Natal, est le type de ces petits eustomatrés rougeâtres, très voisins de nos cyclopes, dont ils diffèrent par la dimension et la segmentation de leurs appendices.)



Ect-cyclope (gr. 30 fois).

ECTOSOME (ék — du gr. *ektos*, au dehors, et *soma*, corps) n. m. Biol. Corpuscules extranucéaires érythrocytes, que l'on observe, dans les cellules sexuelles de certains animaux (cyclopes), pendant la division, et qui disparaissent pendant le repos, pour réapparaître dans l'une des cellules filles aux alentours de l'une des sphères directrices.

ECTOSPORÉ, E adj. Se dit des champignons chez lesquels les spores sont en dehors des cellules mères.

ECTRODACTYLIE (ék, li) n. f. Absence congénitale d'un ou de plusieurs doigts.

* **ÉCUANTEUR** n. f. — Escytel. L'écuanteur est une condition qui va de pair avec le *carrossage* ou inclinaison vers le sol de l'extrémité des essieux. Elle permet de bander comme un ressort toute la roue, quand on pose la jante en fer, par l'opération dite *enbattage*. Cette écuanteur mettant les rayons obliquement par rapport à la fusée, il faut incliner cette dernière vers le sol pour ramener verticalement le ray ou rayon inférieur qui porte la charge. Quand l'essieu est tournant (comme dans les automobiles), il ne reçoit pas de carrossage; il faut alors supprimer aussi l'écuanteur de la roue, et celle-ci peut prendre du jeu quand les bois travaillent. Dans ce cas, on doit parfois réparer la roue et remettre les rais en compression dans la jante, par des cales introduites dans le moyeu; c'est le *châtirage*. Certaines roues avec rayons prolongés par une vis et un écrou (roue Soulas) évitent cette opération.

EDBURGA n. f. Planète télescopique n° 413, découverte en 1896 par Max Wolf.

EDDYVILLE, ville des États-Unis (Kentucky), ch.-l. du comté de Lyon, sur le Cumberland, sous-affluent du Mississippi par l'Ohio; 7.000 hab. Métallurgie.

EDGEEM, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers); 2.000 hab. Toiles de lin.

EDELBURGE ou **EDILBURGE** (sainte), reine des Northumbres, en Angleterre, morte au monastère de Linnig, vers le milieu du vi^e siècle. Fille de saint Ethelbert, roi de Kent, elle se convertit et fut baptisée, comme son père, en 597. Elle épousa saint Edwig, roi des Northumbres, qui était encore païen, mais qui se convertit et fut baptisé en 627. Six ans après, il fut tué dans une bataille. Edelburge se retira près de son frère, roi de Kent, et fonda le monastère de Linnig, où elle prit l'habit religieux et mourut. — Fête le 10 septembre.

* **EDELFELT** Albert, peintre russe, né à Helsingfors en 1851. — Il est mort à Borgo en 1905. Il avait pris part à l'Exposition universelle de 1904 (Paris) avec le *Portrait de Mme Pasteur*, *Incantation*, *Pêcheurs*, *le Christ et la Madeleine*, *les Fraises*. Ayant été élu membre du jury international, il se trouva lors concours. Quand, en 1899, un ukase bouleversa la constitution finlandaise, Edelfelt fut parmi les plus ardents pour organiser la résistance et, comme membre de la noblesse, il défendit courageusement, à la Diète finlandaise, les intérêts de son pays, où il était très aimé et qu'il habitait pendant six mois de l'année, pour revenir passer l'autre moitié à son atelier de Paris.



Edelfelt.

EDGARTOWN, ville des États-Unis (Massachusetts), ch.-l. du comté de Dukes, dans l'île de Winyard; 3.000 hab. Petit port de pêche qui arme pour la baléine; commerce d'huile de poisson. Cabotage.

EDGBASTON, comm. d'Angleterre (comté de Warwick); 21.000 hab. C'est un faubourg industriel de Birmingham.

EDIBE (saint), en latin *Edibius*, évêque de Soissons au vi^e siècle. On l'appelle aussi Heribode. Il succéda à Oursime II. Il sauva la ville de Soissons des ravages d'Attila. — Fête le 10 décembre.

EDIGNE (sainte), en latin *Edigna*, vierge d'origine française, morte en Bavière au commencement du viii^e siècle. Elle appartenait à la famille royale de France. Elle quitta la cour et renouça au monde, alla vivre dans la solitude, et passa en Bavière, où elle fonda plusieurs monastères. Elle mourut dans un âge avancé. — Fête le 28 février.

EDILBURGE (sainte) V. EDELBURGE.

EDKINS (Joseph), missionnaire et sinologue anglais, né à Nailsforth en 1823. Il appartient, de 1848 à 1880, à la Société des missions de Londres et séjourna en Chine, notamment à Chang-Hai, à Tien-Tsin et à Pékin. Il collabora à la version chinoise du Nouveau Testament (1870). De 1880 à 1885, il fut au service du gouvernement chinois. Il a publié de bons ouvrages de grammaire chinoise, en particulier une étude sur *L'Évolution de la langue chinoise* (1888), où il entend démontrer que le monosyllabisme chinois n'est pas primitif. On lui doit aussi : *Grammaire de la langue mandarine* (1853); *Grammaire du dialecte de Chouy-Hai* (1857); *la Religion en Chine* (3^e édit., 1884); *le Bouddhisme chinois* (1880); *L'Évolution de la langue hébraïque* (1889); etc.

EDMOND (John Philip), bibliothécaire et bibliographe écossais, né à Aberdeen en 1850, mort à Edimbourg en 1906. Bibliothécaire à Stion College, à Londres (1880), puis chez le comte de Crawford, à Haigh Hall, comté de Wigan (1891), il devint administrateur de la bibliothèque de la société des *Writers to the Signet* (avocats et avoués) d'Edimbourg (1894). Dès 1882, il donna une étude remarquable sur les imprimeurs d'Aberdeen de 1620 à 1736. A Haigh Hall, il amassa les matériaux de plusieurs catalogues descriptifs et raisonnés très importants, publiés plus tard dans la série intitulée *Bibliotheca Lindesiana*: *Libres et manuscrits chinois* (1895); *Affiches et placards anglais de 1505 à 1697* (1898); *Journaux anglais depuis 1641* (1901); *Bulletins de l'Assemblée nationale et de la Convention*; *Collection de 1.500 brochures par Martin Luther et ses contemporains* (1903). Son grand ouvrage est une *Histoire de l'imprimerie en Écosse* (1890), qu'il écrivit en collaboration avec Robert Dickson.

EDMOND ou **EDME** (saint), en latin *Edmundus*. Outre saint Edmond, archevêque de Cantorbéry (v. t. IV), il faut citer saint Edmond, roi des Est-Angles ou Anglais orientaux, né en 840, mort en 870. Fils d'Olfa, qui renouça à la couronne pour aller finir pieusement sa vie à Rome, il fut sacré à quinze ans, se montra très dévoué au bien de ses sujets, et d'une ferveur extraordinaire dans le service de Dieu. Les Danois ayant envahi le pays sous la conduite de Hinguar, il fut fait prisonnier, et on lui offrit de conserver son royaume, en acceptant certaines conditions imposées par le vainqueur. Il jugea ces conditions contraires à la religion et à l'intérêt de son peuple et les refusa. Il fut attaché à un arbre, déchiré à coups de fonce, criblé de fleches, et eut enfin la tête tranchée. Le concile national d'Oxford, en 1122, déclara sa fête obligatoire dans toute l'Église britannique; les rois d'Angleterre l'honoraient comme un de leurs patrons. — Fête le 20 novembre.

EDNA n. f. Planète télescopique n° 445, découverte en 1899 par Coddington.

ÉDOUARD (saint), en latin *Eduardus*, dit le *Martyr*, roi des Anglo-Saxons. (V. t. IV.) — Fête le 18 mars.

ÉDOUARD VII, roi d'Angleterre. (V. t. IV, GALLES [Albert-Édouard, prince de]). La reine Victoria étant morte le 22 janvier 1901, le prince de Galles, son fils, fut proclamé roi d'Angleterre sous le nom d'Édouard VII, le 21 janvier. Le roi maintint aux affaires le cabinet Salisbury et se re ferma dans son rôle de souverain constitutionnel, laissant le ministère poursuivre sa politique impérialiste et continuer la lutte contre les Boers. Les fêtes du couronnement furent fixées du 26 juin au 3 juillet 1902. La guerre du Transvaal n'avait pas pris fin, et Édouard VII désirait la voir se terminer avant cette solennité; le 1^{er} juin, il put annoncer que la paix avec les chefs boers avait été signée. Mais l'état de santé du roi s'étant subitement aggravé et l'opération de l'appendicite ayant été reconnue nécessaire, le couronnement n'eut lieu que le 9 août.

Édouard VII accomplit successivement, en 1903, plusieurs voyages officiels : en Portugal, en Italie, en France, en Autriche. Le voyage du roi à Paris fut le point de départ d'un rapprochement entre la France et l'Angleterre et de ce qu'on a appelé l'entente cordiale. Le président de la République française, Loubet, rendit visite au roi à Londres, du 6 au 9 juillet 1903. L'arrangement franco-anglais du 8 avril 1904 (V. ACCORDS ANGLO-FRANCAIS), destiné à mettre fin aux conflits d'intérêts de la France et de l'Angleterre sur divers points du globe, fut une consécration de ce rapprochement, auquel le roi avait pris personnellement une grande part. De son mariage avec la princesse Alexandra de Danemark, Édouard VII a eu cinq enfants : 1^o ALBERT-VICTOR, duc de Clarence (1864-1892); 2^o GEORGES, duc de York, puis duc de Cornwallis et prince de Galles, prince héritier, né en 1865, marié en 1893 à la princesse Mary de Teck; 3^o la princesse Louise, née en 1867, mariée au duc de Fife; 4^o la princesse Victoria, née en 1868; 5^o la princesse Maude, née en 1869, mariée en 1896 au prince Charles de Danemark.

Éducation de prince, série de dialogues, par Maurice Donnay (1895). — La reine en exil d'un royaume imaginaire — ancienne chanteuse de café-concert, que le roi a épousée à la suite d'une soirée capiteuse — destitue le grave M. de Ronceval, précepteur de son fils Alexandre (familièrement Sacha), et le remplace par l'arceux, dont le nom indique les goûts de viveur. Chargé de déniaiser le jeune prince, ce nouveau Mentor promène à Paris, dans le demi-monde masculin et féminin des petits théâtres, des restaurants de nuit, des courses, des bains de mer, etc., un Télémaque « fin de siècle », bon enfant et qui se moque de tout. Ses familiers deviennent d'Auverny, Suzanne Ortolan, de Vaufray, Hubert Cresson, de Laray, des Gaffes, etc. Une telle donnée fournit à l'auteur un prétexte excellent pour écrire, sans avoir l'air d'y toucher, une satire violente, mais spirituelle, des gens qui s'amuse et pour montrer quelle impression produisent en leurs âmes nulles les grandes questions sociales, littéraires, artistiques, etc., qui s'agitent autour d'eux. La forme est gaie, le fond d'une profonde amertume. Ces instantanés des mœurs et du langage d'une société finissante, l'auteur a eu peu de peine à les coordonner en quatre actes. La comédie ainsi formée fut représentée avec succès au théâtre des Variétés (17 mars 1900).

EDWARDS (Alfred-Charles-Félix-Joseph), journaliste français, né à Constantinople en 1856 d'un père anglais et d'une mère française. Entré dès l'âge de vingt ans au « Figaro », il y introduisit le système du grand reportage à la façon des journaux américains. Il passa successivement au « Gaulois » et au « Clairon », puis il fut chargé

probation. — Les associations peuvent recevoir, outre les cotisations de leurs membres, le produit des quêtes et collectes pour les frais du culte, percevoir des retributions pour les cérémonies et services religieux même par fondation; pour la location des bancs et sièges; pour la fourniture des objets destinés au service des funérailles dans les édifices religieux et à la décoration de ces édifices. — Elles peuvent verser, sans donner lieu à perception de droits, le surplus de leurs recettes à d'autres associations constituées pour le même objet. — Elles ne peuvent, sous quelque forme que ce soit, recevoir des subventions de l'Etat, des départements ou des communes; mais ne sont pas considérées comme subventions les sommes allouées pour réparations aux monuments classés. (Art. 19.)

Les associations et les unions tiennent un état de leurs recettes et de leurs dépenses; elles dressent chaque année le compte financier de l'année écoulée et l'état inventorial de leurs biens, meubles et immeubles. Le contrôle financier est exercé par l'administration de l'Enregistrement et par l'inspection générale des finances. (Art. 21.)

Les associations et unions peuvent employer leurs ressources disponibles à la constitution d'un fonds de réserve suffisant pour assurer les frais et l'entretien du culte et ne pouvant en aucun cas recevoir une autre destination; le montant de cette réserve ne pourra jamais dépasser une somme égale, pour les unions et associations ayant plus de 5.000 francs de revenu, à trois fois et, pour les autres associations, à six fois la moyenne annuelle des sommes dépensées par chacune d'elles pour les frais du culte pendant les cinq derniers exercices. (Art. 22.)

Indépendamment de cette réserve, qui doit être placée en valeurs nominatives, elles peuvent constituer une réserve spéciale dont les fonds doivent être déposés, en argent ou en titres nominatifs, à la Caisse des dépôts et consignations, pour être exclusivement affectés, y compris les intérêts, à l'achat, à la construction, à la décoration ou à la réparation d'immeubles ou meubles destinés aux besoins de l'association ou de l'union. (Art. 22.)

Pénalités. Sont punis d'une amende de 16 francs à 200 francs et, en cas de récidive, d'une amende double, les directeurs ou administrateurs d'une association ou d'une union qui ont contrevenu aux dispositions sur les associations cultuelles. Les tribunaux peuvent, dans tous les cas prévus aux articles 18, 19, 20, 21 et 22 précités, prononcer la dissolution de l'association ou de l'union. (Art. 22.)

— **Police des cultes. Réunions.** Les réunions tenues dans les locaux appartenant à une association ou mis à sa disposition sont publiques. Elles sont placées sous la surveillance des autorités, dans l'intérêt de l'ordre public. Elles ne peuvent avoir lieu qu'après une déclaration préalable. (V. RÉUNION publique.) Une seule déclaration suffit pour l'ensemble des réunions permanentes, périodiques ou accidentelles qui auront lieu dans l'année. (Art. 25.) — Il est interdit de tenir des réunions politiques dans les locaux servant habituellement à l'exercice du culte. (Art. 25.)

La déclaration préalable prescrite par l'article 25 de la loi du 9 décembre 1905 est signée par deux délégués au moins de l'association cultuelle qui a la propriété ou la jouissance du local où le culte sera célébré : l'un de ces délégués doit être domicilié dans la commune où le local est situé. La célébration du culte ne peut avoir lieu qu'après un délai d'au moins vingt-quatre heures. La surveillance des autorités s'exerce sur les réunions cultuelles publiques conformément aux dispositions des articles 9 de la loi du 30 juin 1881 et 97 de la loi du 5 avril 1884. (Décret du 16 mars 1906.)

— **Cloches et sonneries. V. CLOCHE.**
— **Emblèmes religieux.** Il est interdit d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions. (Loi du 9 décembre 1905, art. 28.)

— **Troubles, menaces, provocations à la rébellion, outrages aux fonctionnaires.** Sont punis d'une amende de 16 francs à 200 francs et d'un emprisonnement de six jours à deux mois ou de l'une de ces deux peines seulement, à moins que, d'après les dispositions générales du Code pénal, il n'y ait lieu à plus forte peine : 1° ceux qui, soit par voies de fait, violences ou menaces contre un individu, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, l'ont déterminé à exercer ou à s'abstenir d'exercer un culte, à faire partie ou à cesser de faire partie d'une association cultuelle; 2° ceux qui ont empêché, retardé ou interrompu les exercices d'un culte par des troubles ou désordres. (Art. 31 à 33.)

Tout ministre d'un culte qui, dans les lieux où s'exerce ce culte, aura par des discours, des lectures, des écrits distribués ou des affiches, outragé ou diffamé un citoyen chargé d'un service public, sera puni d'une amende de 500 francs à 3.000 francs et d'un emprisonnement d'un mois à un an, ou de l'une de ces deux peines seulement. La vérité du fait diffamatoire, mais seulement s'il est relatif aux fonctions, pourra être établie devant le tribunal correctionnel. Art. 34. En cas de provocation directe, par les mêmes moyens, à résister à l'exécution des lois ou aux actes légaux de l'autorité publique, ou si le discours, l'écrit, l'affiche tend à soulever ou à armer une partie des citoyens contre les autres, le ministre coupable sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, sans préjudice des peines de la complicité, dans le cas où la provocation aurait été suivie d'une sédition, révolte ou guerre civile. (Art. 35.) L'association est civilement responsable. (Art. 36.)

EGNOGAT ou ENOGAT (saint). V. ENOGAT.

EGOBILLE ou **SCUBICULE** (saint), en latin *Seubiculus*, martyr et martyr, mis à mort pour la foi entre La Roche-Guyon et Les Andelys, sur les bords de la rivière d'Épte, avec saint Nicaise, qui l'accompagnait dans ses courses apostoliques et que Rouen honore comme son premier évêque. — Fête le 11 octobre.

ÉGOUT a. m. — Esuyer. Dr. Dans toute commune le maire est tenu, après avis du conseil municipal, de déterminer, sous forme d'arrêtés municipaux portant règlement sanitaire, les prescriptions destinées à assurer la salubrité des maisons et de leurs dépendances, ainsi que des voies privées, notamment celles relatives à l'évacuation des matières usées. (Loi du 15 février 1902, art. 17.)

Les contraventions sont punies par le tribunal de simple police des peines portées aux articles 471 et 474 du Code pénal: amende de 1 à 5 francs, emprisonnement de trois jours au plus en cas de récidive. (Même loi, art. 27.)

Les propriétaires peuvent établir des égouts privés sur leurs fonds et pour leur usage, en observant les distances et les précautions prescrites par les usages ou les règlements locaux. Mais la propriété du sol des rues comportant la propriété du dessus et du dessous (C. civ., art. 552), il n'est permis aux particuliers de faire ni au-dessus ni au-dessous des rues aucune entreprise, et notamment d'y creuser des égouts, sans une permission expresse de l'autorité municipale ou préfectorale, suivant qu'il s'agit de voirie municipale ou de grande voirie. La possession, quelle qu'elle ait été sa durée, d'ouvrages construits sans autorisation, ne peut conférer un titre de propriété à l'auteur de l'usurpation ou à ses ayants droit.

A Paris, toutes les maisons donnant dans une rue pourvue d'un égout public doivent être disposées de manière à y conduire les eaux pluviales et ménagères (D. du 26 mars 1852, art. 6), ainsi que les matières solides et liquides des cabinets d'aisances de ces immeubles. (Loi du 10 juillet 1891, art. 2.) Aux termes du règlement sanitaire rendu en exécution de la loi du 15 février 1902 (arrêté du 22 juin 1904), il est interdit : de projeter dans les égouts, par les bouches et les regards établis sur la voie publique, des matières de vilageo solides ou liquides; d'y introduire des corps solides, ordures ménagères, détritus et matières quelconques, pouvant émettre des vapeurs ou gaz incommodes, dangereux ou inflammables; d'y couler des eaux acides, à moins de les neutraliser avant leur projection, ou des eaux dont la température serait supérieure à 30°. (Art. 8.) Dans toute voie privée débouchant de part ou d'autre sur une voie déjà pourvue d'un égout souterrain, les eaux pluviales et ménagères ne peuvent pas être écoulées à ciel ouvert; il doit être établi, sur la longueur nécessaire, à moins d'impossibilité absolue, un conduit souterrain étanche, convenablement aménagé pour recevoir ces eaux. (Art. 17.) Toutes les propriétés riveraines doivent être reliées à ce conduit souterrain par des branchements particuliers d'égouts construits et entretenus aux frais des propriétaires intéressés. (Art. 18 et 73.) La nature des matériaux à employer pour la construction de ces branchements, leur mode de structure, leurs dimensions intérieures, la façon de les raccorder à l'égout public sont minutieusement déterminés. (Art. 74 et suiv.)

EGRIS, nom donné à l'une des hautes plaines les plus fertiles de l'Algérie septentrionale, dans le département d'Oran (arrond. de Mascara). Elle s'étend au S.-E. de cette ville, dominée au S. par le djebel Resmate (1.204 m. d'altitude) et arrosée par deux petits cours d'eau, tributaires l'un de Foued Habra, l'autre de Foued Mina, et dont les eaux ont été utilisées en irrigations. L'altitude moyenne de ce petit bassin fermé est de 500 à 700 mètres. Culture de la vigne et des céréales. *Palikao, Thierville, Cachero* sont les principaux centres de colonisation.

EGTON, ville d'Angleterre (comté de Lancastre), sur l'Esik, petit fleuve côtier tributaire de la mer du Nord; 2.000 hab. Eaux ferrugineuses.

EGUIGNER (saint), en latin *Finbarus*, martyr à Plou-déry, dans la Basse-Bretagne, en 499. Il était père de sainte Paule, qui fut mise à mort avec lui. — Fête le 14 décembre.

* **EGYPTE.** — *Progrès de l'irrigation. Chemins de fer.* Pour l'Égypte, la question de l'irrigation présente une importance capitale. Comprenant que l'eau est tout dans ce pays, les Anglais ont visé dès le premier jour à s'emparer de l'eau et à tenir le Nil, pour ainsi dire; aussi ont-ils fondé dès 1883 l'*Irrigation Department*, qui, pour assurer et développer de la manière la meilleure et la plus sûre l'irrigation pérenne, c'est-à-dire la fertilisation et l'exploitation régulières de la vallée inférieure du Nil, a étendu ses investigations et son activité sur le bassin entier du fleuve. De là la construction du barrage-réservoir d'Assouan, capable de fournir 200 millions de cubes d'eau, et qu'on pensait d'abord devoir suffire pour irriguer toute la vallée du Nil en aval de ce point, et devoir augmenter le revenu annuel de l'Égypte d'une somme de 6 millions de livres sterling; de là encore la construction du barrage de Siout, l'utilisation et l'amélioration du barrage de la pointe du Delta, la construction du barrage de Zifta; de là encore le projet de surélévation du barrage d'Assouan et celui de création du réservoir de Ouadi-Rayan, destiné à servir à la fois de réservoir au moment du flot maximum et de compensateur au moment de la décrue. Ainsi, l'Égypte est entrée dans une période de transformation des conditions générales de l'irrigation, qui sera comparable à l'ère des plus gigantesques travaux pharaoniques. (J. Brunhes.)

Une convention du 15 mai 1902 avec l'Éthiopie, relative aux frontières des deux pays, donne des facilités à l'Angleterre pour les travaux de régularisation du Nil Bleu et pour l'achèvement de la grande ligne du Cap au Caire. Un autre traité, relatif aussi aux frontières, a été signé à la même date entre l'Angleterre, l'Italie et l'Éthiopie.

Le tronçon nord de la future ligne transafricaine a été poussé jusqu'à Khartoum et, en amont de cette ville, un service de navigation a été organisé; la ligne présente seulement une lacune entre Assouan et Ouadi-Halfa. Une ligne qui part de Berber, entre Ouadi-Halfa et Khartoum, et atteint Souakim, sur la mer Rouge, a été inaugurée en janvier 1906.

— *Histoire.* L'Angleterre, ayant réoccupé le Soudan égyptien et étant devenue maîtresse de toute la vallée du Nil, s'est peu à peu, en fait, annexé l'Égypte. Si le khédive a un pouvoir apparent et gouverne au nom du sultan, c'est l'Angleterre qui détient le pouvoir effectif. Le voyage du khédive Abbas-Hilmi en Angleterre, en 1900, a été une reconnaissance officielle des faits accomplis. Venu, en 1901, à Khartoum, il y a aussi rendu hommage, devant les populations soudanaises, aux efforts de ses associés anglais; et, montrant les drapeaux anglais et égyptien côte à côte, il a ajouté qu'ils étaient le symbole de l'autorité commune qui régnait désormais sur le pays.

Le Bahr-el-Ghazal fut occupé par une expédition de 500 hommes partie d'Omdurman en décembre 1900 et qui vint prendre possession des postes fondés par les Français et évacués par eux conformément à la convention du

21 mars 1899. L'Angleterre négocia avec le sultan du Darfour, Ali-ben-Diman, et lui imposa le contrôle du gouvernement du Soudan.

— *Déclaration franco-anglaise du 8 avril 1904.* La situation de l'Égypte a été réglée par les déclarations contenues dans l'accord franco-anglais du 8 avril 1904. (V. ACCORDS ANGLAIS-FRANÇAIS.) La France y déclare qu'elle n'entravera pas l'action de l'Angleterre en Égypte en demandant qu'un terme soit fixé à l'occupation britannique ou de toute autre manière, c'est-à-dire qu'elle admet la situation de fait créée par l'Angleterre et qu'elle consacre son abandon définitif de toute influence en Égypte. Toutefois, le gouvernement britannique déclare qu'il n'a pas l'intention de changer l'état politique de l'Égypte; la caisse de la Dette et les autres institutions internationales, en particulier les tribunaux mixtes, sont maintenues.

L'arrangement contient, au contraire, des dispositions nouvelles en ce qui concerne le service de la Dette, dont un décret khédivial, annexé à l'arrangement franco-anglais, détermine les conditions de fonctionnement. L'existence légale de l'Égypte, en tant qu'État, se trouve par là même reconnue. Les puissances signataires de la convention de Londres du 13 mars 1885, relative au règlement des affaires égyptiennes, ont été invitées à donner leur assentiment à ce projet de décret; la Russie, la première, a envoyé son adhésion.

Les concessions de la France sont au nombre de deux : la première consiste à permettre au gouvernement égyptien l'emploi des économies, environ 140 millions, résultant de la conversion de la dette égyptienne opérée en 1890; la seconde a trait à la garantie de la dette, et, à cet égard, la France accepte qu'au lieu de peser sur les douanes, les chemins de fer et les revenus de diverses provinces, elle soit limitée à l'impôt foncier. L'Égypte ne sera plus ainsi contrainte à affecter au service de sa dette des revenus doubles de la somme suffisante. De son côté, l'Angleterre consent à ce que la conversion et le remboursement de certaines dettes égyptiennes soient ajournés; elle maintient le fonds général de réserve de la caisse de la dette, et la somme fixe consacrée sur cette réserve au service de la dette est augmentée; enfin, elle déclare adhérer aux stipulations du traité du 29 octobre 1888, relatif au libre usage de canal de Suez et à leur mise en vigueur. Elle consacre l'usage qui fait confier à un savant français la direction générale des antiquités en Égypte. Enfin, elle déclare que les écoles françaises en Égypte continueront à jouir de la même liberté que par le passé et qu'elle usera de son influence auprès du gouvernement pour assurer la parité de traitement des fonctionnaires anglais et français de tous ordres.

— **Archéol.** Dans les onze dernières années (1895-1906), notre connaissance de l'histoire d'Égypte s'est accrue prodigieusement. Les fouilles d'Aménean, Morgan et Petrie ont tiré de l'ombre ou ils se cachaient les Pharaons des premières dynasties, et peut-être quelques princes antérieurs à Ménès. Notre horizon, qui était borné de ce côté par les Pyramides et par les monuments des rois memphites, embrasse maintenant la période thinite entière et l'on pressent vaguement que l'Égypte beaucoup plus vieille que l'Égypte thinite. C'est surtout en Abydos que ces vieilles générations de souverains se sont révélées, dans l'extrême Ouest de la nécropole au lieu dit Onim el-Gaab, la mère des pots, à cause des innombrables vases en terre cuite ou crue dont les fragments jonchent le sol. Aménean d'abord, puis Petrie, de 1895 à 1903, y découvrirent les mastabas des Pharaons primitifs que Sétouï I^{er} avait réparés au xiv^e siècle avant notre ère; bientôt Morgan à Neggadé, Quibell à Kom el Almar, Garstang à Beit-Khallas, Barsanti et Maspero à Sakkarah et à Zaouiet-el-Aryan ramenèrent au jour des objets du même temps. Ces maîtres archaïques de la vallée n'avaient pas l'habitude de se désigner par leur nom propre : ils préféraient le nom qu'ils associaient à leur avènement et que nous appelons le nom d'Horus ou le nom de bannière. Il est écrit très en abrégé par un ou deux signes, dont la lecture n'est pas toujours certaine : certains d'entre eux se prononcent à coup sûr ainsi : *Aziabou*, mais des formes telles que *Den, Za, Zer, Nibirmer*, ne sont que provisoires de l'aveu de tous. Plusieurs de ces noms de bannière sont accompagnés du nom propre, qui était inscrit sur la table d'Abydos ou dans les listes de Manéthon : trois rois de la 1^{re} dynastie ont pu être reconnus de la sorte, Mébis, Ousapbaïs et Sémeuphis, mais les autres demeurent flottants, et il en est de même pour les rois des familles suivantes. Divers savants, Petrie et Sethe surtout, ont essayé de rétablir la série complète : ils n'ont réussi qu'à émettre des hypothèses, dont quelques-unes sont vraisemblables, mais dont beaucoup se s'appuient même pas sur un commencement de preuve. Il faut prendre patience et se résigner à douter que des documents plus clairs ne soient sortis de terre. Néanmoins si l'histoire propre n'a pas encore reçu les éclaircissements que nous souhaitons, l'état de la civilisation contemporaine se montre à nous très clairement. Certes l'usage des métaux nobles ou vulgaires : or, argent, cuivre, est très répandu, mais les outils en pierre se maintiennent et la taille du silex a atteint une perfection qu'on n'observe nulle part ailleurs. Il en est de même des pierres dures, et rien n'est supérieur comme fini d'exécution aux beaux vases d'albâtre de granit rouge et noir, de diorite, de serpentine qui nous recueilliés dans les tombes : l'outillage et le mobilier ont d'ailleurs les formes que nous leur connaissons par la suite, et si quelques types de poterie paraissent être particuliers à l'époque pour la couleur et pour le décor, d'autres se perpétuent jusque sous la xiv^e et sous la xviii^e dynasties. Le costume masculin et féminin est celui des Égyptiens classiques aux nuances de la mode près, et la parure est d'une richesse extraordinaire : aucun bijou moderne n'est supérieur aux quatre bracelets trouvés par Petrie au bras d'une princesse thinite. L'armement comprend la massue, les casse-têtes, la lance, l'arc et la flèche, le poignard. La constitution civile et politique ne diffère pas de ce que nous la voyons aux temps memphites, et la religion est formée entièrement. Les dieux locaux et généraux : Ra, Horus, Osiris, Amnis, Oupoutouf, Isis, Nout, Siton, Nephthys et vingt autres sont nommés ou figurés, et l'ennéade heliopolitaine existe de longue date : les textes écrits dans les pyramides de la vi^e dynastie faisaient loi, et les représentations gravées sur la tablette d'ivoire dite de Ménès nous prouvent que le rituel des funérailles était en pleine vigueur. Enfin l'écriture, si elle sent parfois la rudesse

ÉGYPTE : Tableau généalogique.

Tableau généalogique de l'Égypte montrant les prédécesseurs du khédivé régnant, les enfants de Mohamed Tewfik et d'Aminah Hanem, et leurs descendants.

primitive, présente la même combinaison de caractères syllabiques et d'idéogrammes à laquelle nous sommes accoutumés, et les inscriptions n'offrent pas plus de difficultés de déchiffrement que celles de l'âge postérieur.

Quelques documents nous permettent de mieux connaître les générations intermédiaires entre la vi^e et la xii^e dynastie; de même le nombre des monuments relatifs aux xiii^e et xiv^e dynasties s'est accru notablement et nous leur devons les noms de divers pharaons oubliés. L'époque des Pasteurs demeure toujours obscure, et bien que nous ayons beaucoup d'éclaircissements de détail sur le second empire thébain, les dix années écoulées n'ont pas modifié sensiblement les résultats acquis antérieurement.

L'exhumation à Karnak de cinq cents statues enterrées dans une farissa lors de la restauration du temple, au iiii^e siècle avant J.-C., nous a fourni abondance de matériaux pour reconstituer la chronique de Thèbes entre la chute de la xv^e dynastie et la conquête persane. Il nous est facile maintenant de suivre presque pas à pas les progrès de la révolution paradoxale qui, du xix^e au vii^e siècle, transforma la principauté militaire de Thèbes en un État théocratique. La série des grands prêtres d'Amou entre Sheshouk et l'invasion éthiopienne s'est augmentée d'une douzaine de personnages, dont plusieurs usurpèrent parfois les titres des pharaons et régnèrent sur la partie méridionale de l'Égypte. De même la succession des Ptolémées, qui, après l'extinction de la lignée mâle, remplaçaient les grands prêtres à gagnés en consistance; elles n'étaient que rarement la fille l'une de l'autre, mais, lorsque la Ptolémée en fonctions commença à vieillir, le roi de Sais ou de Memphis, Néchao ou Psammétique II, lui envoyait une de ses filles, qu'elle adoptait et qui commandait sur Thèbes après elle. De la sorte le pharaon saïte maintenait son autorité sur l'Égypte du Sud sans rien changer aux coutumes locales. L'ensemble des objets recueillis de cette farissa n'a pas été utile qu'à l'histoire; nous avons pu grâce à eux étudier l'école thébaine de sculpture pendant une durée de plus de deux mille ans et établir les caractères qui la séparent des autres écoles d'art égyptiennes. On compte parmi les statues qui sont déposées au musée du Caire, de véritables chefs-d'œuvre: les colosses d'Ousirtasen-Samoustrit I, III et IV, le Khonson, le Ithoutmosis III, le Toutankhamaneu, le groupe de Ramsès IV et du prisonnier libyen, les statues d'Osorkon II, de Montoumhat et de Nsiptah.

Où le progrès a été le plus notable, c'a été aux époques grecque, romaine et byzantine. Une masse énorme de papyrus s'échappa chaque année des ruines, et, bien que la plupart de ces documents soient encore inédits ou insuffisamment commentés, nos connaissances sur l'administration et sur la constitution civile de l'Égypte ont été plus que décuplées en quelques années. Les contrats de vente, de location, de prêt, de mariage, rédigés tant en langue grecque que dans la langue égyptienne et dans l'écriture démotique ou, à l'âge byzantin, dans l'écriture copte, nous fournissent les renseignements les plus précieux et les plus inattendus sur l'organisation de la famille, de l'héritage, de la propriété collective ou individuelle. Des registres d'impôts ou de taxes locales, des circulaires adressées par les ministres des Ptolémées à leurs agents en province nous révèlent le système financier et nous en font toucher tous les ressorts. Une quantité de lettres d'affaires ou simplement de billets échangés entre les membres d'une même famille nous mettent au courant des moindres faits de la vie domestique et nous dévoilent ses relations les plus intimes. C'est l'Égypte grecque, romaine et byzantine qui ressuscite en entier, et des débris de livres se rencontrent parmi ces pièces d'archives publiques ou privées qui contiennent des versions meilleures ou des ouvrages perdus des historiens grecs; nous avons ou tout à tour: la Constitution des Athéniens d'Aristote, les Odes de Baccytilde, les Mimes d'Hérodas, les Perses de Timothée, de longs fragments des comédies de Ménandre, des poésies de Sappho, des discours d'Hypéride, sans parler des grammairiens, des rhéteurs, des satiriques et des lyrics de deuxième ordre. La littérature chrétienne a gagné de nombreux morceaux d'écrits apocryphes: les Logia du Christ, l'Évangile et l'Apocalypse de saint Pierre, le texte grec de la meilleure partie du livre d'Énoch, et des traductions coptes d'originaux grecs aujourd'hui perdus, Apocalypse de Sophonie, Vies des apôtres, roman historique de l'amblyse.

Les documents sur papyrus et sur parchemin couvrent même les premiers temps de la domination musulmane: pièces grecques, pièces coptes, pièces arabes, même quelques pièces pehlevies répondant aux courtes années de la conquête persane, vers le début du vii^e siècle. Nulle part, dans notre vieux monde, la découverte n'a été aussi rapide ni aussi féconde qu'en Égypte au commencement de ce siècle.

EHRENBERG, ville d'Autro-Hongrie (Bohême) cercle de Leitmeritz, distr. de Schlukenbau, près d'un petit sous-affluent de l'Elbe par la Moldau; 6,000 hab. Porcelaine, filatures, fabrication d'étoffes de coton et de laine.

EHRENFELD, comm. d'Allemagne (Prusse) prov. Rhénane, cercle de Cologne; 11,000 hab. Fabrication de dentelles, draps, verrerie; construction d'instruments de précision. C'est un faubourg industriel de Cologne.

* **EHRHARDT** (Adolphe), peintre allemand, né à Berlin en 1813. — Il est mort à Wolfenbützel en 1899.

EHRLICH Paul, médecin allemand, né à Strehlen (Silésie) en 1854. En 1878 il devint assistant de la clinique médicale de Berlin; en 1883 il travailla à la clinique de Gerhardt et en 1890 à l'Institut des maladies infectieuses. En 1896 il est nommé directeur de l'Institut pour les recherches et les essais de sérums à Steglitz, près de Berlin. Ehrlich commença à publier quelques études de chimie biologique et étudia les besoins d'oxygène de l'organisme, puis indiqua une réaction nouvelle pour l'examen des urines (diazoréaction). Il étudia le sang, les méthodes de coloration en microscopie et surtout l'immunité, la vaccination. Ses méthodes d'Ehrlich et ses théories font lois dans la sérumthérapie. Il a publié de nombreux mémoires sur ces différentes questions, mais il a répandu surtout ses idées grâce aux nombreux élèves qui se pressent dans ses cours et dans son laboratoire. Il est actuellement professeur à Munich.

Ehrlich (CELLULE D'), variété de leucocyte remarquable par ses granulations volumineuses, facilement colorables par l'éosine, d'où le nom sous lequel il est plus connu, *éosinophile*. V. ce mot.

Ehrlich (PHÉNOMÈNE D'), phénomène observé par Ehrlich, qui consiste essentiellement dans ce fait que, si l'on met en présence une toxine et son antitoxine, la première fraction de cette dernière ajoutée à la toxine se montre plus active, au point de vue de la neutralisation, que la seconde, la troisième, etc., contrairement à la conception chimique qui voulait que l'antitoxine saturât une toxine, comme un acide une base. Pour expliquer ce phénomène, Ehrlich admet que chaque toxine se compose de plusieurs poisons de nature différente. Il est plus probable, comme le soutient S. Arrehemus, que des phénomènes d'équilibre physique entre colloïdes interviennent seuls.) V. COLLOÏDE.

Ehrlich (RÉACTION D'), réaction obtenue dans certaines urines pathologiques (fièvre typhoïde, tuberculose) en ajoutant à l'urine du sulfo-haazobeezol (réactif d'Ehrlich) et quelques gouttes d'ammoniaque. Il se produit une belle coloration rouge, due à la présence dans l'urine de corps de la série aromatique, du reste peu connus.

Ehrlich (UNITÉ D'), unité antitoxique représentée par un dixième de centimètre cube d'un sérum capable de neutraliser exactement 1 centimètre cube d'une toxine contenant 100 fois la dose mortelle pour un cobaye (toxine diphtérique). (Si un sérum est capable de neutraliser 1 centimètre cube de cette même toxine à la dose de 1 centième de centimètre cube, il représente 10 unités d'Ehrlich à un millième de centimètre cube, 100 unités, etc. Le sérum antidiphtérique de l'Institut Pasteur dit à 1 100,000^e contient environ 250 unités d'Ehrlich. V. SÉRUM antidiphtérique.

EHRMANN François-Emile, peintre français, né à Strasbourg en 1833. — Depuis 1897, il a exposé: *Pyramion*, panneau décoratif (1902), *Édipe et le Sphinx* et *Révère* (1903), *L'Homme, sa misère et l'Espérance* (1906), etc., œuvres délicates et distinguées, dignes en tous points des meilleures pages de l'artiste. On voit de Ehrmann, au musée du Luxembourg: *Ariane abandonnée par Thésée*, aquarelle.

EICHSPELDIA n. f. Planète télescopique n° 142, découverte par Wolf-Schwassmann en 1899.

EICHSTAEDT (Rodolphe), peintre allemand, né à Berlin en 1857. Il fréquenta l'Académie de Berlin, où il fut comme professeur Frédéric Geselschap, qui l'employa dans l'exécution de ses peintures allégoriques de l'arsenal de Berlin. Il travailla ensuite aux peintures murales du professeur Bleitren. Ayant obtenu à l'Exposition de 1882 le grand prix du gouvernement avec son tableau *Le Bon Samaritain*, il séjourna deux années en Italie. Il voyagea ensuite, en 1889, en France et, en 1890, en Hollande et retourna se fixer à Berlin, où il établit sa réputation comme peintre de portraits, de tableaux de genre et de scènes historiques: *Blucher à Genappe* (1894), *Entre Ligny et la Belle-Alliance* (1895), *Victoire*, scène allégorique (1896), *le Prince Guillaume à Bar-sur-Aube* (1897). Parmi ses portraits, on cite celui du professeur Geselschap, et ceux de la famille impériale. A l'occasion de sa *Résurrection d'un jeune homme à Vain*, R. Eichstaedt a fait un second séjour en Italie en 1899.

EICHTHAL Eugène D., sociologue français, né à Paris en 1841. Fils du publiciste Gustave d'Eichthal v. t. III, il a réuni et publié divers ouvrages de son père: *Mémoires de critique biblique* (1886); *La Langue grecque, métriques et notice* (1887). Il a écrit diverses études d'économie sociale, notamment: *Socialisme, communisme et collectivisme* (1892); *Souveraineté du peuple et gouvernement* (1895); *Alexis de Tocqueville et la Démocratie libérale* (1897). Il a écrit aussi quelques poésies: *Enfants, poésies intimes* (1901); et traduit en vers français: *Iphigénie en Tauride*, de Goethe (1900). Il a été élu, en 1905, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

EIDINGHAUSEN, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse) prov. de Westphalie, présid. de Minden), sur le Kaar,

affluent du Weser; 2,000 hab. Eaux minérales ferrugineuses et sodiques.

EIDKUHNEN ou **EYDTKUHNEN**, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse) prov. de Prusse-Orient., près de Königsberg, sur le Niémen; 1,500 hab. Important commerce de transit: céréales, bestiaux, etc. Industries.

EIG, fleuve d'Espagne, dans l'arroyo des Ibribes, sur le plateau de la Sierra de Guadalupe, à quelque distance au S. de Séville. Excellents pâturages; magnifiques colonies de saules.

EILSEN, ville d'Allemagne, principalité de Saxe-Anhalt, sur un affluent du Weser; 1,500 hab. Fabrication de toiles; eaux minérales ferrugineuses et sulfureuses.

EINARD, peintre allemand, né à Fontenelle (Hollande) en 1857, mort à Munich en 1907. Peintre d'histoire et de genre, il a surtout excité de scènes orientales inspirées par ses nombreux voyages. Il prit part à quelques expositions parisiennes et, notamment, au Salon de 1895, avec son tableau: *Éolus dans le vent au Caire*. Il envoya à Paris à l'Exposition universelle de 1904, *Une asiatique* et *Combat de coqs* musée de Berlin. On cite de lui: *Général par le Coran*, *Mort de Gellib*, *École turque à Bakou*, *Esclave enchaîné dans le harem*, *Machabé mourant*, et une grande toile: *le Prince Eugène à la bataille de Zenta*; etc.

EISBERGEN, ville d'Allemagne (roy. de Prusse) prov. de Westphalie, cercle de Minden, près du Weser, 2,000 hab. Eaux thermales sulfureuses.

EISENHUT Franz, peintre allemand, né à Bentzen-Palanka (Hongrie) en 1857, mort à Munich en 1907. Peintre d'histoire et de genre, il a surtout excité de scènes orientales inspirées par ses nombreux voyages. Il prit part à quelques expositions parisiennes et, notamment, au Salon de 1895, avec son tableau: *Éolus dans le vent au Caire*. Il envoya à Paris à l'Exposition universelle de 1904, *Une asiatique* et *Combat de coqs* musée de Berlin. On cite de lui: *Général par le Coran*, *Mort de Gellib*, *École turque à Bakou*, *Esclave enchaîné dans le harem*, *Machabé mourant*, et une grande toile: *le Prince Eugène à la bataille de Zenta*; etc.

EISODIQUE FIBRE, fibre nerveuse centrée de l'arroseur qui amène l'excitation par phéno. au centre moteur.

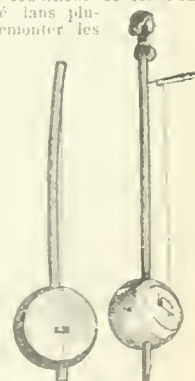
* **EJECTEUR** n. m. — Appareil permettant l'élevation d'une masse liquide en utilisant le mouvement d'une chute d'eau.

— **EJECT.** Véritables trompes à eau, d'une construction extrêmement simple, les *éjecteurs* sont très utiles pour la vidange des égouts, des caves, bassins, etc., des que l'on dispose d'une eau motrice douce d'une vitesse assez considérable pour la bonne marche de l'appareil, dont le rendement est assez faible et ne dépasse pas 25 pour 100 dans les meilleures conditions de fonctionnement. L'éjecteur est employé dans plusieurs mines arrières pour remonter les eaux saumâtres chargées de paillettes d'or, car il permet la désagrégation des sables sous la poussée de l'eau motrice.

EKASILICIUM n. m. V. GERMANIUM U. V.

EKA-TANTRIKÂ n. m. Instrument de musique monocorde, dont les méridiens religieux de l'Inde se servent pour accompagner leurs chants. La caisse est faite des trois quarts environ d'une gourde rouge et d'une membrane qui ferme cette gourde et sert de table d'harmonie.

EKA-TARA n. m. Monocorde hindou, fait d'une gourde percée de trous et recouverte une membrane formant table d'harmonie.



EKA-TARA. — EKA-TANTRIKÂ.

ÉLACHISTODON *Kis. G.* n. m. Genre de reptiles crocodiles, de la famille des crocodiles, et dont on a fait le type d'une sous-famille dite des *élachistodontes*.

— **ESVÉL** *Léchéstodon* *Wstermanni*, du Bengale, est un serpent atteignant à peu près un mètre de long. Ses crochets à venin, très petits, pèsent au fond de la bouche, rendent sa morsure sans danger. Il ressemble aux dasyplatis; a lungo, un peu aplati, avec la queue courte, il est brun avec des lignes jaunes sur le dos.

ELADE ou **HELLADE** (saint), évêq. d'Auxerre, mort vers 387. D'abord marié, il entra dans l'état ecclésiastique, tandis que sa femme prenait a robe. Il succéda à saint Valerien sur le siège d'Auxerre. — Fête le 5 mai.

ÉLAIOMETRE du gr. *elatos*, baillé, et *metron*, mesure) n. m. S'v. de OLEOMETRE. V. ce t. VI.

ELAN ou **ALANE** saint, en latin *Alamus*, abbé en Langue doc au vii^e siècle. L'ancienne cathédrale de Lavaur le vénérait comme son patron. — Fête le 25 novembre.

ELAND Kornelis, écrivain militaire hollandais, né à Klundert en 1858. Elève de l'Académie militaire de Breda, capitaine en 1886, nommé en 1872 professeur à l'École militaire, en 1894 général major chargé de la mission d'Amsterdam, lieutenant général en 1895, fut, en 1897, appelé au ministère de la Guerre et fit voter la loi sur le service militaire pers. (nel obligatoire). Il a publié divers ouvrages sur les questions militaires, les dictionnaires de fortification, les fortifications et l'usage des armes à feu et les télégraphes et temps de guerre. Il a été nommé lieutenant général d'Arnhem.

ELANDSLAAGTE, bourg de la colonie anglaise de Natal, sur la rive droite de l'Orange; 8,000 hab. Défaite des Anglais par les Boers, au début de la campagne de 1858. Le général anglais Symonds y fut mortellement blessé.

ÉLANE ou **ELANUS** (*Alanus*) n. m. Genre d'oiseaux rapaces, de la famille des falconides, comptant cinq espèces réparties sur le globe (ce sont des oiseaux de proie de taille moyenne, à large soufre, avec le ventre blanc, intermédiaires entre les milans et les bondrées. *Elanus melanopterus*, répandu le la Méditerranée jusqu'en Afrique centrale et en Indo-Malaise, est un des plus jolis rapaces d'Europe.

ELAPECHIS (*é-la-pé-kiss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des élaphidés, comptant six espèces répandues de l'Afrique centrale au Cap.

— **ENCYCL.** Les élapechis sont des serpents de taille médiocre, à livrée noire, grise et blanche, rarement variée de jaune. Ces reptiles sont assez dangereux, parce que leurs crochets à venin, quoique placés en arrière, ont un très grand développement. *Elapechis Guntheri*, type du genre, atteint 60 centimètres; il est commun du Congo au Tanganyika.



Elapechis.

ELAPHE (saint), évêque de Châlons-sur-Marne, sous Sigebert, dans la seconde partie du vi^e siècle. Issu d'une famille noble du Lamousin, il mourut en Espagne, où il avait été envoyé en ambassade, mais son corps fut rapporté à Châlons. Son frère, saint Ludmier, le remplaça comme évêque. — Fête le 19 août.

ELAPHIEN, ENNE (*é-lâ-pi-èn, en'*) — de *elaphus*; adj. *Epoque élaphienne*, Partie de l'époque néolithique caractérisée par l'existence du cerf élaphus dans nos climats.



Elaphodus.

ELAPHODUS (*é-la-fô-duss*) n. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants, de la famille des cervidés, comptant deux espèces propres aux montagnes de la Chine. Ce sont de très petits cerfs voisins des cervelles ou muntjacs; l'espèce type *elaphodus cephalophus*, ne dépasse guère la grosseur d'un lièvre.)

ELASMODONTE adj. Se dit de l'éléphant d'Asie chez qui l'émail des dents est en ruban festonné.

ÉLASTOBLASTE (*é-lâs-to-blâst'*) — du gr. *elastos*, poussé en avant, et *blastos*, bourgeon; n. m. Histol. Cellule fusiforme à prolongements indivis, qui apparaît par différenciation de la masse plasmale primitive, origine du tissu élastique des vertèbres. (Lisiel.)

ÉLASTOGENE (*é-lâs-to-je-n'*) — du gr. *elastos*, poussé en avant, et *gennân*, engendrer; n. m. Histol. Cellule étoilée à longs prolongements anastomosés, qui apparaît, en même temps que les élastoblastes, par différenciation de la masse plasmale qui donnera naissance au tissu élastique. (Dans les élastogènes se produisent des grains élastiques qui croissent ultérieurement et se développent par clasmatose.)

ÉLASTOMETRE n. m. Petit appareil qui sert à mesurer la transpiration cutanée.

ELBERFELD (*é-lâ-ber-fêl*), race de gallinacés très répandue en Allemagne, où elle est fort appréciée pour sa rusticité et la finesse de sa chair. Les signes distinctifs de cette race sont les suivants : bec fort, cône simple, droite et haute, oreillons blancs, barbillons longs, pattes



Race d'Elberfeld

grosses; les poules sont excellentes pondeuses, bonnes couveuses et les poussins d'un engraissement facile, ce qui explique l'extension que prend chaque jour l'élevage de ces volailles; le coq possède un chant retentissant et donne très fréquemment de la voix, ce qui a valu à cette race les noms de *chanteurs d'Elberfeld* ou *chanteurs des montagnes*. Il en existe trois variétés : une complètement noire, une autre dorée et une troisième argentée; dans ces deux dernières, le plumage du coq est d'un remarquable coloris.

Elche (*dâ-mê d'*), nom par lequel on désigne communément un célèbre buste antique, trouvé à Elche, en Espagne, en 1897, musée du Louvre. En grès, de grandeur naturelle, bien conservé, ce buste représente une jeune femme aux traits fins et réguliers. Il est remarquable en outre par l'extraordinaire complication de la coiffure et de la parure qui a rno la tête et retombe sur le cou et les épaules. Cette figure exquise et originale n'est d'ailleurs pas isolée, car elle se rattache à une série appartenant aux sculptures du



Dame d'Elche.

Cerro de los Santos, mais l'exécution on est supérieure. C'est pourquoi elle a soulevé de vives controverses. Tandis que les uns y reconnaissent la main d'un artiste grec, d'autres l'attribuent à un artiste indigène, mais très familier avec l'art gréco-asiatique au premier tiers du v^e siècle avant notre ère. V. MÉRIQUE (art).

ELDER (Thomas), Médecin anglais, né à Kirkealdy (Ecosse) en 1818, mort à Adélaïde (Australie mérid.) en 1897. Il s'enrichit dans le négoce en Australie, et, à partir de 1873, subventionna une série d'expéditions entreprises pour la découverte de l'Australie méridionale et occidentale : Warburton, Ross, Giles, Lewis, David Lindsay exécutèrent au frais de Thomas Elder leurs explorations dans la moitié occidentale de l'Australie.

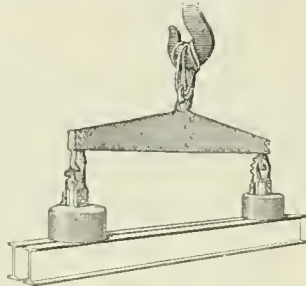
ELDUAYEN (don José), marquis DEL PAZO DE LA MERCE, homme politique espagnol, né et mort à Madrid (1823-1898). Ingénieur des ponts et chaussées, il entra en 1856 à la Chambre des députés et vota avec les conservateurs. En 1872, il devint ministre des finances sous le roi Amédée. Plus tard, il devint un des collaborateurs actifs de Canovas del Castillo dans le rétablissement de la monarchie, fut nommé par Alphonse XII gouverneur civil de Madrid et reçut alors le titre de marquis del Pazo de La Merced. Il fut ensuite ministre des finances (1876), des affaires étrangères (1881), de l'intérieur (1891-1892), des affaires étrangères (1896) et président du Sénat.

ELÉAZARE ou **ELEAZARUM** (sainte), martyre à Lyon avec son mari, saint Ilmerf, et leurs huit enfants. Les détails, touchant l'époque précise, la vie et la mort de cette sainte et de sa famille, sont obscurs et douteux; mais l'existence de ces martyrs est certaine. — Fête le 23 août.

***ÉLECTION** n. f. — Les tableaux ci-contre résument, sous une forme synthétique, les règles applicables aux diverses élections (législatives, municipales, etc.) et font connaître pour chacune d'elles les dispositions concernant l'électorat, l'éligibilité, le mode et la durée du scrutin, les ballottages, la composition des assemblées, la durée du mandat, la dissolution, le contentieux électoral.

***ÉLECTRO-AIMANT** n. m. — **ENCYCL.** *Electro-aimant porteur*. L'énorme puissance que possèdent les *electro-aimants* est utilisée dans les usines métallurgiques ayant

la manutention de fortes masses en métal magnétique, pour rompre les pinces, tenailles ou crochets servant à attacher ces masses aux grues et ponts roulants qui les transportent dans les différentes parties de l'usine. La forme et le nombre des électro-aimants varient selon leur destination spéciale : pour soulever les rails, on emploie un appareil formé de deux électros placés à l'extrémité d'un fléau suspendu au pont roulant. Par l'interruption ou le passage du courant dans les bobines des électro-aimants, on obtient l'accrochage ou la décharge instantanée des pièces à transporter.



Électro-aimant porteur.

ÉLECTRO-AUTOGRAPHE n. m. Appareil destiné à la reproduction de l'écriture et du dessin à distance par fil télégraphique (V. PANTÉLOGRAPHIE) inventé en 1895 par un Américain nommé Amstutz.

— **ENCYCL.** Avec l'*électro-autographe*, Amstutz convoie à distance, d'après une photographie, une gravure au trait capable d'être utilisée comme cliché typographique. Basé sur l'emploi d'un cliché transmetteur fait sur gélatine bichromatée, l'*électro-autographe* a donné des résultats très intéressants puisqu'il est possible avec cet appareil de transmettre, en moins de trois minutes, une image capable de servir ensuite à la fabrication d'un cliché gravé pour le tirage d'un journal illustré. Sous le nom d'*électrographe* ou a modifié l'appareil d'Amstutz en remplaçant le cliché en gélatine bichromatée par un cliché en simili-teinte à grand réseau; les résultats obtenus sont très pratiques et donnent des clichés excellents pour l'impression typographique.

***ÉLECTROCHIMIE** n. f. — **ENCYCL.** *Electrolyse industrielle*. L'électrochimie industrielle a pris une très grande extension dans les pays montagneux, où la production de l'énergie électrique est réellement économique; en France, dans le Dauphiné et la Savoie, plusieurs usines exclusivement électro-chimiques sont installées aujourd'hui. Appliquée au raffinage des métaux, l'électrolyse donne d'excellents et très économiques résultats. Le raffinage électrique est basé sur le phénomène suivant : lorsque l'anode soluble d'une cuve électrolytique est constituée pour une masse métallique impure, le passage du courant transporte le métal pur à la cathode, tandis que toutes les impuretés tombent sous forme de boues au fond de la cuve. Le raffinage électrique du plomb et du cuivre s'opère sur une grande échelle, ainsi que la fabrication des produits chimiques par l'électrolyse, fabrication fort simple et plus économique que les procédés ordinaires. Le chlorure et le soufre sont produits par l'électrolyse du chlorure de sodium; l'aluminium s'obtient par l'électrolyse de l'alumine dissoute dans le fluorure double d'aluminium et de sodium; la fabrication du chlorate de potasse et du permanganate de potasse a lieu aux usines de Vallorbe.

ELECTROCULTURE n. f. Nom donné aux expériences faites pour déterminer l'influence d'un courant électrique sur la germination et le développement des végétaux.

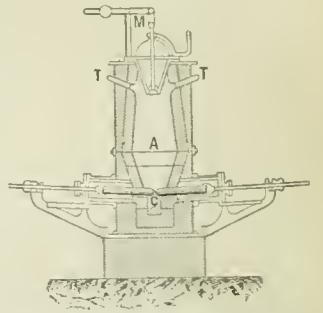
— **ENCYCL.** Le professeur russe Lemstrom admet que l'électricité augmente la teneur en sucre de la plupart des fruits et que pour toute la plante le développement est supérieur de 10 pour 100 sur la normale. Le dispositif le plus simple consiste à enfouir dans le sol deux grandes plaques de zinc et de cuivre reliées entre elles par des fils conducteurs, ce qui constitue ainsi une vaste pile, ou à envoyer directement à travers le champ d'expérience le fluide produit par une machine statique ou dynamique.

ÉLECTROCUTEUR, TRICE (*lék*) adj. Qui tue par l'électrocité : *Courant ÉLECTROCUTEUR.*

ÉLECTROLEMME (*lék-tro-lém'*) — de *electro*, et du gr. *lemma*, enveloppe; n. m. Histol. Enveloppe conjonctive de la plaque électrique des organes électriques des silures (*malapterus*), contre laquelle sont appliqués les noyaux cellulaires de la masse et à laquelle adhèrent les bâtonnets électriques de Boll. V. ORGANES ÉLECTRIQUES, ÉLECTROGÈNÈSE.

ÉLECTROLEPSIE (*lék-tro-lép-si'*) — de *electro*, et du gr. *lambanôn*, prendre; n. f. Forme de chorée électrique à secousses rythmiques qui se produisent à intervalles variables et qu'on observe surtout chez les enfants souffrant d'affections gastro-intestinales. (On la désigne souvent sous le nom de MALADIE DE BERGERON.)

***ÉLECTROMÉTALLURGIE** n. f. — **ENCYCL.** La fusion du minerai à l'aide de l'énorme chaleur fournie par le courant électrique a été tentée dès 1879 par W. Siemens, mais à cette époque la production industrielle de l'électricité était beaucoup trop imparfaite et trop coûteuse pour permettre un essai complet d'électrometallurgie. Au point de vue économique, on ne peut guère établir de comparaison entre le coût de la tonne de métal produite par un haut fourneau ordinaire et celle provenant d'un four électrique; il est évident que le prix de revient dépend avant tout de la situation locale de l'usine, qui, pour être économique, doit réunir sur place la source de minerai et la puissance hydraulique donnant l'énergie électrique. Le procédé électrique permet d'obtenir des aciers d'une qualité et d'une pureté impossible à obtenir par des procédés ordinaires. Au point de vue utilisation calorifique, le rendement dépensé, le rendement, qui ne dépasse guère 30 p. 100 dans les hauts fourneaux, atteint facilement 90 p. 100 dans les fours électriques. Les fours actuellement employés dans l'industrie métallurgique se divisent en trois types : 1^o fours à arcs; 2^o fours à résistance; 3^o fours à induction (V. FOURS ÉLECTRIQUES). Dans les fours à arcs du type Stassano, les matériaux sont pulvérisés avec du coke et du flux; l'oxygène employé comme carburant est produit par un oxyde de fer introduit dans le four, et qui met en liberté son oxygène en se réduisant. Dans les fours à résistance, la fabrication de l'acier a lieu en deux opérations : 1^o purification par oxydation; 2^o dilution par adjonction de vieux fers. Les fours à induction sont encore à l'étude au Creusot. D'après les expériences faites depuis plusieurs années par Stassano, on peut admettre que l'électrometallurgie du fer est économique lorsque le prix de trois chevaux-heures électriques ne dépasse pas celui d'un kilogramme de charbon; mais il est évident que dans l'électrometallurgie le côté économique dépend avant tout des ressources du pays en chute d'eau. En France, les usines électrometallurgiques de Livet, sur la Romanche, peuvent produire environ 10 tonnes d'acier par 24 heures en alimentant les fours avec du minerai; avec des vieux fers et de la fonte, la production peut être doublée.



Haut fourneau électrique four Stassano; M, appareil de chargement du minerai; T, évacuation des gaz; A, la cuve du haut fourneau électrique; C, les électrodes.

ELECTRON mot grec désignant l'*ambre jaune*. V. ÉLECTRICTÉ; n. m. S'est dit autrefois pour ion.

ÉLECTROTAXIE (*lék-tro-tâ-si'*) — de *electro*, et du gr. *taxis*, arrangement; n. f. Influence qu'exerce l'électricité sur les mouvements et la direction des fibres unicellulaires. (On dit plus spécialement, étant donné le mode d'électrisation, GALVANOTAXIE.)

ELECTROTROPISME (*lék-tro-tro-piss'm'*) — de *electro*, et du gr. *trôpein*, tourner; n. m. Influence qu'exerce l'électricité sur les mouvements que peuvent exécuter certains organes des êtres complexes et spécialement des végétaux. (On dit plus ordinairement GALVANOTROPISME. [V. ce mot].)

ELEMER ou **ELLEMER**, bourg d'Autro-Hongrie (Hongrie comitat de Torontal, distr. de Nagy-Beeskere), à quelque distance de la Tisza; 4.700 hab.

ELEUTHÈRE (saint). Outre plusieurs saints de ce nom (v. t. IV), en peut citer, en France, saint Eleuthère, évêque d'Auxerre, mort vers 561. Il succéda à saint Droctald et dirigea son diocèse pendant près de vingt-neuf ans. — Fête le 16 août.

ELEWYT, comm. de Belgique (Brabant arr. de Bruxelles), sur un affluent de la Dyle (basin de l'Escaut), par le Ruppel; 1.600 hab.

ELGAR Edward, compositeur anglais, né à Broadheath, près Worcester, en 1857. Fils d'un organiste à l'église Saint-Georges de Worcester, il alla à Londres, à l'âge de vingt ans, pour se perfectionner avec le violoniste Pollitzer. En 1885, il retourna à Worcester pour succéder à son père comme organiste de Saint-Georges, puis il alla s'installer à Malvern. C'est alors que commença sa réputation de compositeur. En 1893, il fit exécuter à Worcester son premier ouvrage, *Black Knight*, et en 1896, son oratorio *Luc Christi* attira l'attention. En 1897, il donna *King Olaf* et fit exécuter au festival de Hereford un *Te Deum* et un *Benedictus*. Puis il produisit au festival de Norwich plusieurs compositions pour orchestre : *Enigma*, variations, *Characteristics* et *Sea Pictures*. Enfin, le *Sonnet de Girautius*, oratorio écrit sur le poème du cardinal Newman, lui valut, en 1900, un succès retentissant au festival de Birmingham, après quoi il fut reproduit au festival rhénan de Dusseldorf. Ce bel ouvrage qui fait époque dans l'histoire de la musique anglaise fut suivi d'un autre, les *Apôtres*, dont il avait lui-même écrit les paroles, et qui est divisé en deux parties qui se subdivisent elles-mêmes

TABLEAU DE LA LÉGISLATION ÉLECTORALE

RÈGLES GÉNÉRALES	CONSEIL MUNICIPAL	CONSEIL D'ARRONDISSEMENT	CONSEIL GÉNÉRAL	CHAMBRE DES DÉPUTÉS	SÉNAT
<p>Eligibilité (Suite).</p> <p>laire; comptable de deniers communaux; entrepreneur de services municipaux (adjudicataire du transport des personnes déclassées, entrepreneur de la fourrière publique, fermier des droits d'octroi, entrepreneur de l'enlèvement des boues ou de l'éclairage, adjudicataire du droit de pesage public...); instituteur public, employé de préfecture ou sous-préfecture; agent salarié de la commune, secrétaire de mairie, professeur attaché à l'école communale, garde champêtre, sonneur de cloches; ingénieur ou conducteur des ponts et chaussées chargé de la voirie urbaine ou vicinale; agent voyer communal; les ministres des cultes actuellement salariés par l'Etat sont inéligibles pendant 3 ans à dater de la promulgation de la loi du 9 décembre 1893; n'être dans aucun cas d'incapacité (préfet, sous-préfet, secrétaire général; commissaire ou agent de police; gouverneur, directeur de l'intérieur ou membre du conseil privé d'une colonie); ne faire partie d'aucun autre conseil municipal; n'être ni ascendant ni descendant, ni frère, ni allié au même degré d'un membre de l'Assemblée dans les communes de plus de 500 habitants.</p> <p>A Paris, les maires et adjoints des 20 arrondissements sont nommés par décret du Président de la République, et ne peuvent pas faire partie du Conseil municipal.</p> <p>Est inéligible pendant un an le conseiller déclaré démissionnaire d'office pour avoir, sans excuse valable, refusé de remplir une fonction qui lui était dévolue par la loi.</p>	<p>Académic et les inspecteurs des écoles primaires, dans le département où ils exercent leurs fonctions; les agents et comptables de tout ordre, employés à l'assiette, à la perception ou au recouvrement des contributions directes ou indirectes, et au paiement des dépenses publiques de toute nature, dans le département où ils exercent leurs fonctions (dans toute la France, pour le conseil d'arrondissement, d'après la jurisprudence); les directeurs et inspecteurs des postes, des télégraphes et des manufactures de tabac, dans le département où ils exercent leurs fonctions; les conservateurs, inspecteurs et autres agents des eaux et forêts, les vérificateurs des poids et mesures, dans les cantons de leur ressort.</p> <p>Enfin, le mandat est incompatible d'une façon absolue avec les fonctions de préfet, sous-préfet, secrétaire général, conseiller de préfecture, commissaire et agent de police dans un département quelconque, tandis que son incompatibilité n'est que relative, et limitée au département où elles s'exercent, avec les fonctions suivantes: architecte départemental, acaat voyer, employé des bureaux de la préfecture ou d'une sous-préfecture et généralement toute fonction salariale ou subventionnée sur fonds départementaux; entrepreneur de services départementaux; parmi ces dernières fonctions, celles d'architecte départemental et d'employé des bureaux des préfectures ou sous-préfectures rendent leur titulaire inéligible au conseil d'arrondissement dans le département où elles sont exercées.</p> <p>Sont inéligibles pendant 3 ans: le conseiller condamné pour avoir participé à une réunion de conseillers généraux (ou d'arrondissement) non prévue ni autorisée ou à une conférence inter-départementale dissoute; pendant un an: le conseiller déclaré démissionnaire d'office pour avoir, sans excuse valable, refusé de remplir une fonction qui lui était dévolue par la loi.</p>	<p>contributions directes ou indirectes, de l'enregistrement et des domaines, des postes; conservateurs et inspecteurs des forêts. Les sous-préfets et conseillers de préfecture ne peuvent être élus dans aucun arrondissement du département où ils exercent leurs fonctions. Les militaires et marins des armées actives de terre et de mer, les maréchaux et amiraux qui sont en activité permanente, sont inéligibles, quels que soient leur grade ou leurs fonctions, même en disponibilité ou en non-activité, excepté les officiers de la 2e section du cadre de l'état-major général, ceux qui, maintenus dans la 1re section comme ayant commandé en chef devant l'ennemi, ont cessé d'être employés activement, et ceux qui, ayant droit à la retraite, sont envoyés dans leurs foyers en attendant la liquidation de leur pension.</p>	<p>Il est interdit à tout sénateur de prendre ou de laisser prendre sa qualité parlementaire dans des entreprises financières, industrielles ou commerciales (résolution du 29 juillet 1892).</p>		
				<p>L'exercice de fonctions publiques rétribuées sur fonds d'Etat est incompatible avec le mandat de député ou de sénateur, sauf les exceptions énoncées aux art. 8 et 9 de la loi du 30 novembre 1875: ministre, sous-secrétaire d'Etat, ambassadeur, ministre plénipotentiaire, préfet de la Seine, préfet de police, premier président de la Cour de cassation, de la Cour des comptes ou de la Cour d'appel de Paris, procureur général près l'une de ces Cours, professeur titulaire d'une chaire donnée au concours ou sur présentation du corps ou la vacance s'est produite, chargé de mission temporaire (c'est-à-dire de 6 mois au plus). Tout fonctionnaire dont la fonction est incompatible avec le mandat de sénateur ou de député, élu au Sénat ou à la Chambre, est remplacé dans sa fonction si, dans les 8 jours de la vérification des pouvoirs, il n'a pas refusé le mandat. — Le mandat de député ou de sénateur est également incompatible avec les fonctions de gouverneur et de sous-gouverneur de la Banque de France; de membre du conseil d'administration ou de surveillance de la société concessionnaire des services postaux de New-York, des Antilles et du Mexique, de la compagnie générale transatlantique concessionnaire des services postaux du Havre à New-York, en raison de la subvention accordée par l'Etat; d'administrateur d'une compagnie de chemins de fer ayant droit à la garantie d'intérêts; de membre d'une commission départementale; de juré.</p> <p>L'étranger naturalisé par application de la loi du 26 juin 1893 n'est éligible au Sénat et à la Chambre des députés que 10 ans après le décret de naturalisation, sauf réduction de ce délai jusqu'à 1 an par une loi spéciale.</p>	
					<p>Pour être élu député ou suppléant, il faut la majorité absolue aux 1er et 2e tours; la majorité relative ne suffit qu'au 3e tour. A égalité de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.</p> <p>Pour être élu sénateur, au 1er ou au 2e tour, il faut la majorité des suffrages exprimés (déduction faite des bulletins blancs et nuls) et un nombre de voix égal au quart de celui des électeurs inscrits; au 3e tour, la majorité relative suffit. A égalité de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.</p>
					<p>Pour établir la majorité absolue, on retranche du chiffre des votants un nombre égal à celui des bulletins qui ne doivent pas entrer en ligne de compte, ce qui donne le nombre de suffrages exprimés, dont la moitié plus un constitue la majorité absolue. Le nombre des votants s'établit par le chiffre des émargements comparé avec celui des bulletins: s'il y a plus de bulletins que d'émargements, c'est le nombre des émargements qui sert à fixer le chiffre des votants; dans ce dernier cas, on retranche à chaque candidat un nombre de suffrages égal à la différence entre le nombre des émargements et celui des bulletins trouvés dans l'urne. La majorité relative est la pluralité des suffrages. — Les bulletins doivent être sur papier blanc et sans signes extérieurs.</p>
					<p>Les électeurs sont convoqués par décret du Président de la République. Il doit y avoir 30 jours entre la promulgation du décret et le jour de l'élection.</p> <p>Les conseillers municipaux sont convoqués par décret du Président de la République à l'effet d'être leurs délégués et suppléants. Il doit y avoir 6 semaines entre la promulgation du décret et l'élection du sénateur, que l'élection des délégués et suppléants doit précéder d'un mois au moins. L'heure de la réunion des conseillers municipaux est fixée par l'arrêté préfectoral de convocation, pris 3 jours avant cette réunion. Les électeurs sénatoriaux sont convoqués par le même décret pour l'élection sénatoriale et en sont individuellement avisés par lettre du préfet.</p>
					<p>L'élection a lieu à bulletin secret par le suffrage direct et universel au scrutin de liste pour toute la commune. La commune peut être divisée par le conseil général, dans sa session d'août, en sections ayant au moins 2 conseillers à élire si la commune comporte plusieurs agglomérations distinctes et séparées, et 4 si la population agglomérée dépasse 10.000 habitants. Seul le préfet peut recourir devant le conseil d'Etat contre le sectionnement. La répartition entre les sections des conseillers à élire est faite, par arrêté préfectoral, proportionnellement au nombre des électeurs inscrits. — A Paris, le scrutin est uninominal par quartier.</p> <p>Le bureau de vote, en cas de pluralité de bureaux de vote, le bureau central) proclame les résultats à sa séance publique.</p> <p>Les bureaux de vote sont présidés par les maires, les adjoints, les conseillers municipaux dans l'ordre du tableau, ou, à leur défaut, par de simples électeurs, sachant lire et écrire, délégués par le maire. A Paris, les sections sont présidées, dans chaque arrondissement, par le maire, les adjoints ou les électeurs désignés par eux. L'entrée dans la salle de vote n'est permise qu'aux électeurs qui ont à y voter.</p>
					<p>L'élection a lieu à bulletin secret par le suffrage direct et universel, au scrutin uninominal. La proclamation est faite, au chef-lieu de la circonscription (du département pour les élections législatives), par la commission de recensement en séance publique.</p> <p>L'élection des délégués et suppléants a lieu sans débat, au scrutin secret, et, le cas échéant, au scrutin de liste dans chaque conseil municipal. — L'élection des sénateurs a lieu au scrutin de liste par département et au suffrage restreint. Le vote des délégués et suppléants est obligatoire, sous peine d'une amende de 50 francs prononcée par le tribunal civil; délégués et suppléants qui ont pris part à tous les scrutins reçoivent une indemnité de déplacement de 2 fr. 50 par kilomètre parcouru tant en allant qu'en revenant.</p> <p>Le collège est présidé par le président du tribunal civil du chef-lieu, son vice-président ou le Juge le plus âgé dans les départements des Ardennes, par le président du tribunal civil de Charleville.</p>
					<p>Le scrutin a lieu un dimanche, au chef-lieu de la commune, ou dans les bureaux de vote désignés par arrêté spécial du préfet, et ne dure qu'un jour: ouvert à 7 heures du matin, il est clos à 6 heures du soir.</p> <p>Le scrutin a lieu un dimanche, au chef-lieu de chaque commune, ou dans les bureaux de vote désignés par arrêté spécial du préfet, et ne dure qu'un jour. Il est ouvert à 8 heures du matin (toutefois, un arrêté préfectoral, pris après avis des maires et publié 3 jours avant l'élection, peut avancer l'ouverture du scrutin jusqu'à 5 heures du matin) et clos à 6 heures du soir.</p> <p>Le scrutin pour l'élection des délégués n'est de plein droit qu'une heure après l'ouverture de la séance; toutefois, si tous les conseillers sont présents, le dépouillement a lieu dès réception des votes. L'élection des suppléants doit suivre celle des délégués. Les élus absents sont avisés dans les 24 heures par le maire; ils ont 5 jours pour faire connaître au préfet s'ils acceptent ou refusent; leur silence équivaut à un refus. Le conseil municipal doit être convoqué par le préfet pour remplacer les non-acceptants.</p> <p>L'élection sénatoriale a lieu un dimanche au chef-lieu du département, dans le local désigné par le préfet. Ouvert à 8 heures du matin, le premier tour est clos à midi.</p>
					<p>Seuls peuvent prendre part au second tour les électeurs inscrits sur la liste électorale qui a servi au premier tour, notamment lors que les deux tours de scrutin sont séparés par le 31 mars.</p> <p>Le scrutin de ballottage a lieu, de droit, le dimanche qui suit le 1er tour; le maire fait les publications nécessaires.</p> <p>Le scrutin de ballottage a lieu, de droit, le dimanche qui suit le 1er tour.</p> <p>Le scrutin de ballottage a lieu, de droit, le 2e dimanche qui suit le jour de la proclamation des résultats du 1er tour.</p>
					<p>Le scrutin de ballottage pour l'élection des sénateurs a lieu le même jour que le 1er tour. Ouvert à 2 heures, le 2e tour est clos à 5 heures. Le cas échéant, un 3e tour s'ouvre à 7 heures et est clos à 10 heures du soir.</p>
					<p>Communes de 500 habitants et au-dessous: 10 conseillers — 501 à 1.500 h. 12 — — 1.501 à 2.500 h. 16 — — 2.501 à 3.500 h. 21 — — 3.501 à 10.000 h. 23 — — 10.001 à 30.000 h. 27 — — 30.001 à 50.000 h. 30 — — 50.001 à 100.000 h. 32 — — 100.001 à 200.000 h. 34 — — 200.001 et plus... 36 — 1.300... 34 — Paris... 80 —</p> <p>Chaque canton élit un membre du conseil d'arrondissement, dont l'effectif minimum est de 9 membres. Un décret du 24 juin 1892 a fixé le nombre de conseillers à élire par chaque canton dans les arrondissements comptant moins de 9 cantons; des décrets ultérieurs, dont le dernier date du 17 juin 1892, y ont apporté les modifications entrainées par les fluctuations du chiffre de la population que constatent les dénombrements quinquennaux.</p> <p>La ville de Paris n'a pas de conseil d'arrondissement; de même, il n'en existe pas en Algérie.</p> <p>Dans le territoire de Belfort, les fonctions du conseil d'arrondissement et du conseil général sont exercées par une commission de 9 membres, élus, suivant le cas, au scrutin de liste, et ainsi répartis: canton de Belfort, 3; canton de Belle et ancien canton de Bonnenrière, 2; canton de Giromagny, 1; ancien canton de Fontaine, 1; ancien canton de Massevaux, 1.</p> <p>Chaque arrondissement administratif et chaque arrondissement municipal de Paris et de Lyon nomme 1 député. Les arrondissements dont la population dépasse 100.000 habitants nomment 1 député de plus par 100.000 habitants ou fraction de 100.000. Ils sont alors divisés en circonscriptions. Le territoire de Belfort nomme 1 député, l'Algérie 6 et les colonies 10. Par application du dénombrement de 1901, les circonscriptions législatives et les députés sont au nombre de 591.</p> <p>Le Sénat se compose de 300 membres élus par les départements et les colonies (Seine, 10; Nord, 8; Côtes-du-Nord, Finistère, Gironde, Ille-et-Vilaine, Loire, Loire-Inférieure, Pas-de-Calais, Rhône, Saône-et-Loire, Seine-Inférieure, 5; Ain, Houches-du-Rhône, Charente-Inférieure, Dordogne, Haute-Garonne, Isère, Maine-et-Loire, Manche, Moselle, Puy-de-Dôme, Seine-et-Oise, Somme, 4; Aisne, Allier, Ardèche, Ariège, Aube, Aude, Aveyron, Calvados, Charente, Cher, Corrèze, Corse, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Gard, Gers, Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Landes, Lot-et-Garonne, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Nièvre, Nièvre, Oise, Orne, Basses-Pyrénées, Haute-Saône, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Tarn, Var, Vendée, Vienne, Haute-Vienne, Vosges, Yonne, 3; Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Arige, Cantal, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn-et-Garonne, Vaucluse, 2; territoire de Belfort, Alger, Constantine, Oran, Martinique, Guadeloupe, Réunion, Indes françaises, 1.</p>

TABLEAU DE LA LEGISLATION ELECTORALE

RÈGLES GÉNÉRALES	CONSEIL MUNICIPAL	CONSEIL D'ARRONDISSEMENT	CONSEIL GÉNÉRAL	CHAMBRE DES DÉPUTÉS	SÉNAT
Durée du mandat.	4 ans. Les conseils municipaux sont renouvelés intégralement pour toute la France le 1 ^{er} dimanche de mai de l'année où expire le mandat. Les conseils municipaux sont indéfiniment rééligibles.	6 ans. Les conseillers d'arrondissement sont renouvelés par moitié tous les 3 ans et indéfiniment rééligibles. Le renouvellement triennal des conseillers généraux porte sur les cantons qui ont pas à renouveler leurs conseillers généraux.	6 ans. Les conseillers généraux sont renouvelés par moitié tous les 3 ans et indéfiniment rééligibles. Le renouvellement triennal des conseillers généraux porte sur les cantons qui ont pas à renouveler leurs conseillers d'arrondissement.	5 ans. Les députés sont élus pour cinq ans et sont indéfiniment rééligibles. Les députés sont élus le 1 ^{er} dimanche de mai de l'année où expire le mandat.	9 ans. Les sénateurs sont élus pour neuf ans et sont indéfiniment rééligibles. Les sénateurs sont élus le 1 ^{er} dimanche de mai de l'année où expire le mandat.
Sessions.	4 sessions ordinaires par an (février, mai, août, novembre). Leur durée est fixée à 15 jours, sauf pour la session consacrée au budget, qui peut se prolonger jusqu'à 6 semaines. Des sessions extraordinaires peuvent avoir lieu sur ordre du préfet ou du sous-préfet, sur convocation du maire ou sur demande de la majorité. A Paris, chaque session ordinaire dure 10 jours, mais l'assemblée siège, en fait, d'une façon presque permanente.	1 session ordinaire par an, divisée en 2 parties, dont l'une précède et l'autre suit la session d'août des conseils généraux. La convocation est faite par un arrêté préfectoral pris en vertu d'un décret déterminant l'époque et la durée de la session. La loi n'a pas prévu les sessions extraordinaires des conseils d'arrondissement; mais la jurisprudence générale paraît autoriser l'application en l'espèce des règles établies en la matière pour les conseils généraux.	2 sessions ordinaires par an. La 1 ^{re} s'ouvre de plein droit le 2 ^e lundi après Pâques, et dure 15 jours au maximum. La 2 ^e s'ouvre de plein droit le 1 ^{er} lundi d'après, et a aussi été convoquée au budget et aux comptes, et dure 1 mois au maximum. Des sessions extraordinaires peuvent avoir lieu sur convocation par décret ou sur demande écrite des deux tiers du nombre de l'assemblée. Le conseil général de la Seine n'a pas de sessions fixes; il ne siège que sur convocation du préfet de la Seine en vertu d'un décret déterminant l'époque et la durée de la session.	Le Sénat et la Chambre de députés ont des sessions ordinaires de plein droit et sans délai de convocation antérieure par le Président de la République. Les deux Chambres doivent se réunir chaque année pendant au moins deux sessions. La clôture des sessions est prononcée par décret du Président de la République. Les sessions extraordinaires sont les sessions convoquées par le Président de la République, et sont obligatoires quand elles ont été demandées par la majorité absolue de chaque Chambre.	
Elections partielles.	Les élections partielles ne sont obligatoires que lorsque l'assemblée est réduite aux trois quarts de ses membres; elles ont lieu dans les 2 mois de la dernière vacance. Toutefois, dans les 6 mois qui précèdent l'expiration normale des pouvoirs de l'assemblée et son renouvellement intégral, les élections complémentaires ne sont obligatoires que si le conseil a perdu plus de la moitié de ses membres. Avant l'élection du maire et des adjoints, le conseil doit être complet; à cet effet, les électeurs sont convoqués par un arrêté préfectoral qui doit être pris dans les 10 jours de la dernière vacance. Lorsqu'il y a sectionnement, des élections partielles doivent avoir lieu quand une section a perdu la moitié de ses conseillers.	En cas de vacance d'un siège, les électeurs sont réunis dans les 2 mois de la vacance, sauf si le renouvellement de la série à laquelle appartient ce siège doit avoir lieu avant la première session ordinaire de l'assemblée; il est alors pourvu à la vacance au moment du renouvellement de la série sortante.	En cas de vacance d'un siège, les électeurs sont réunis dans les 3 mois de la vacance, sauf si le renouvellement de la série à laquelle appartient ce siège doit avoir lieu avant la première session ordinaire de l'assemblée; il est alors pourvu à la vacance au moment du renouvellement de la série sortante.	En cas de vacance d'un siège, les électeurs sont réunis dans les 3 mois de la notification de la vacance au ministre de l'Intérieur; toutefois aucune vacance survenue dans les 6 mois qui précèdent l'expiration normale des pouvoirs de la Chambre n'est comblée avant le renouvellement intégral. Par exception, si un décès survient entre un renouvellement général et la réunion de la Chambre, le délai de 3 mois ne part que du jour où la Chambre a statué sur la validité des opérations électorales.	En cas de vacance d'un siège, les électeurs sont réunis dans les 3 mois de la notification de la vacance au ministre de l'Intérieur; toutefois aucune vacance survenue dans les 6 mois qui précèdent l'expiration normale des pouvoirs de la Chambre n'est comblée avant le renouvellement intégral. Par exception, si un décès survient entre un renouvellement général et la réunion de la Chambre, le délai de 3 mois ne part que du jour où la Chambre a statué sur la validité des opérations électorales.
Contentieux.	Le juge de paix est compétent pour le contentieux des élections municipales. L'examen des questions d'état et de capacité civile de droit commun (âge, nationalité, parenté, alliance, domicile, interdiction, faillite, etc.), qui, lui-même, n'y est pas compris. Tout électeur inscrit de la commune, tout candidat même inéligible, tout membre de l'assemblée municipale, tout éligible peut réclamer contre les opérations électorales en faisant insérer sa protestation motivée et dûment signée au procès-verbal ou en la déposant au secrétariat de la mairie, de la sous-préfecture ou de la préfecture dans les 3 jours de la proclamation des résultats; le préfet a 15 jours de la réception du procès-verbal pour contester la régularité des formes, des opérations ou la capacité de l'élu; le préfet donne connaissance des protestations aux intéressés, qui ont 3 jours pour fournir leur défense au secrétariat de la mairie, de la sous-préfecture ou de la préfecture. Les parties qui ont manifesté l'intention de présenter des observations orales sont convoquées 3 jours avant l'audience du Conseil de préfecture, qui statue dans le délai d'un mois de l'enregistrement des pièces au greffe 2 mois en cas de renouvellement général; si une décision a été ordonnée provisoirement, le délai d'un mois ne court que de cette décision. Un recours est ouvert devant le Conseil d'Etat au ministre de l'Intérieur, au préfet et aux parties intéressées contre la décision du Conseil de préfecture; de même si le Conseil de préfecture n'a pas statué dans le délai et dessus, ce qui équivaut au rejet de la réclamation. Le pourvoi doit être formé par le préfet dans le délai d'un mois de l'arrêt qui aurait été ses conclusions ou de l'expiration du délai de jugement; il doit être notifié au secrétariat de la préfecture dans les 3 jours de la notification aux parties par le préfet du rejet de la réclamation; le pourvoi doit être motivé et signé. Le préfet en informe les intéressés, qui ont 10 jours pour déposer leur défense au secrétariat de la sous-préfecture ou de la préfecture; ensuite le dossier au ministre de l'Intérieur, avec son avis motivé. Le pourvoi est jugé d'urgence, sans frais, dès que de timbre, d'enregistrement et d'aveu; et a effet suspensif; les conseillers proclamés dont l'élection a été annulée par le Conseil de préfecture restent en fonctions jusqu'à la décision du Conseil d'Etat; les conseillers dont l'élection a été annulée par le Conseil de préfecture, et n'ont pas effet suspensif. L'annulation totale ou partielle des élections par le Conseil d'Etat exige la convocation des électeurs dans les 2 mois de la notification de l'arrêt.	Tout électeur du canton, candidat, même inéligible, ou membre de l'assemblée départementale peut réclamer contre les opérations électorales en faisant insérer sa protestation motivée et signée au procès-verbal ou en l'adressant au secrétariat de la sous-préfecture dans les 5 jours de l'élection. C'est-à-dire du recensement général des votes; le préfet a 15 jours de la réception des procès-verbaux pour contester l'observation des conditions et formalités prescrites. Les réclamations sont communiquées par le Conseil de préfecture aux parties intéressées, au greffe et sans déplacement; celles-ci sont admises à présenter des observations orales à l'audience, dont la date doit leur être notifiée 3 jours à l'avance. Le Conseil de préfecture statue sans frais dans le délai d'un mois de la réception de la protestation à la préfecture ou de la décision par laquelle il a ordonné une enquête. Un recours est ouvert au ministre de l'Intérieur, au préfet et aux parties intéressées, devant le Conseil d'Etat contre la décision du Conseil de préfecture dans les 2 mois de sa notification de l'arrêt pour le préfet et le ministre; de même, si le Conseil de préfecture n'a pas statué dans le délai qui lui est imparti, le Conseil d'Etat peut être saisi dans les 2 mois de l'expiration du délai imparti au Conseil de préfecture pour statuer. Le pourvoi est déposé à la sous-préfecture ou à la préfecture ou au secrétariat de la sous-préfecture ou de la préfecture, qui en fait notification aux parties intéressées, sur l'initiative du Conseil d'Etat, par l'intermédiaire du secrétaire au secrétariat de la sous-préfecture ou de la préfecture; le pourvoi doit être motivé et signé. Le préfet en informe les intéressés, qui ont 10 jours pour déposer leur défense au secrétariat de la sous-préfecture ou de la préfecture; ensuite le dossier au ministre de l'Intérieur, avec son avis motivé. Le pourvoi est jugé d'urgence, sans frais, dès que de timbre, d'enregistrement et d'aveu; et a effet suspensif; les conseillers proclamés dont l'élection a été annulée par le Conseil de préfecture restent en fonctions jusqu'à la décision du Conseil d'Etat; les conseillers dont l'élection a été annulée par le Conseil de préfecture, et n'ont pas effet suspensif. L'annulation totale ou partielle des élections par le Conseil d'Etat exige la convocation des électeurs dans les 2 mois de la notification de l'arrêt.	Le juge de premier et dernier ressort est le Conseil d'Etat. Le recours est ouvert, à tout électeur du canton, candidat ou membre de l'assemblée départementale, qui peut faire insérer sa protestation motivée et signée au procès-verbal ou l'adresser, dans les 10 jours de l'élection, c'est-à-dire du recensement général des votes, au secrétariat de la préfecture ou du contentieux du Conseil d'Etat; le préfet envoie au Conseil d'Etat, dans les 10 jours de leur réception, les protestations déposées à la préfecture; le pourvoi est fait au ministre de l'Intérieur, qui, dans le délai d'un mois de la proclamation du résultat de l'élection, doit faire notifier administrativement et contre-reçu les protestations aux parties intéressées; celles-ci doivent fournir leur défense dans les 15 jours; le dossier est ensuite transmis au Conseil d'Etat par le ministre qui y joint ses observations. Le préfet a 20 jours de la réception des procès-verbaux pour contester l'observation des conditions et formalités prescrites. Ces réclamations sont jugées sans frais et dispensées de timbre, d'enregistrement et d'aveu; et a effet suspensif; les conseillers proclamés dont l'élection a été annulée par le Conseil d'Etat restent en fonctions jusqu'à la décision du Conseil d'Etat; les conseillers dont l'élection a été annulée par le Conseil d'Etat, et n'ont pas effet suspensif. L'annulation totale ou partielle des élections par le Conseil d'Etat exige la convocation des électeurs dans les 2 mois de la notification de l'arrêt.	La Chambre des députés est seule juge souverain et sans appel de la validité des pouvoirs de ses membres et de la régularité de leur élection. C'est-à-dire de l'éligibilité du candidat proclamé, de la valeur morale du scrutin et de la valeur matérielle des bulletins recensés, exception faite pour l'application de la loi du 17 juillet 1899 sur les candidatures multiples; il est jugé le jour de la session de recensement des votes. Les protestations peuvent être adressées au président de la Chambre des députés, même sans papier libre, mais signées, tant que l'élection n'a pas été validée; il est à recommander aux protestataires de faire légaliser leur signature par le maire de leur domicile. Le contentieux des élections des députés est jugé par le Conseil d'Etat. Le recours est ouvert, à tout électeur du canton, candidat ou membre de l'assemblée départementale, qui peut faire insérer sa protestation motivée et signée au procès-verbal ou l'adresser, dans les 10 jours de l'élection, c'est-à-dire du recensement général des votes, au secrétariat de la préfecture ou du contentieux du Conseil d'Etat; le préfet envoie au Conseil d'Etat, dans les 10 jours de leur réception, les protestations déposées à la préfecture; le pourvoi est fait au ministre de l'Intérieur, qui, dans le délai d'un mois de la proclamation du résultat de l'élection, doit faire notifier administrativement et contre-reçu les protestations aux parties intéressées; celles-ci doivent fournir leur défense dans les 15 jours; le dossier est ensuite transmis au Conseil d'Etat par le ministre qui y joint ses observations. Le préfet a 20 jours de la réception des procès-verbaux pour contester l'observation des conditions et formalités prescrites. Ces réclamations sont jugées sans frais et dispensées de timbre, d'enregistrement et d'aveu; et a effet suspensif; les conseillers proclamés dont l'élection a été annulée par le Conseil d'Etat restent en fonctions jusqu'à la décision du Conseil d'Etat; les conseillers dont l'élection a été annulée par le Conseil d'Etat, et n'ont pas effet suspensif. L'annulation totale ou partielle des élections par le Conseil d'Etat exige la convocation des électeurs dans les 2 mois de la notification de l'arrêt.	Le contentieux des élections des sénateurs est jugé par le Conseil d'Etat. Le recours est ouvert, à tout électeur de la commune, à tous ceux qui ont été inscrits sur le tableau électoral, au préfet, dans les 3 mois de la notification de la vacance au ministre de l'Intérieur; toutefois aucune vacance survenue dans les 6 mois qui précèdent l'expiration normale des pouvoirs de la Chambre n'est comblée avant le renouvellement intégral. Par exception, si un décès survient entre un renouvellement général et la réunion de la Chambre, le délai de 3 mois ne part que du jour où la Chambre a statué sur la validité des opérations électorales.
Dissolution.	En cas d'urgence, le préfet peut prendre un arrêté motivé suspendant le conseil municipal pendant un mois. La dissolution peut être prononcée par décret motivé du Président de la République, le conseil des ministres entendu; il est alors procédé dans les 3 mois au renouvellement intégral du conseil municipal.	La dissolution peut être prononcée par décret du Président de la République, le conseil des ministres entendu. En ce cas, il est procédé à une nouvelle élection avant la plus prochaine session annuelle, et, au plus tard, dans les 3 mois de la dissolution.	Pendant les sessions des Chambres, le gouvernement rend compte de la dissolution au Sénat et à la Chambre des députés; une loi fixe la date de la nouvelle élection et décide si la commission départementale conservée son mandat ou doit être remplacée par une commission nommée par le gouvernement. — Dans l'intervalle des sessions, le décret de dissolution doit être publié le 1 ^{er} dimanche; le nouveau conseil général se réunit de plein droit le 2 ^e lundi après l'élection; l'assemblée est alors répartie en 2 séries, comptant chacune autant de cantons de chaque arrondissement, et le mandat des députés expire avec la période triennale en cours et celle dont les pouvoirs dureront 3 ans de plus.	La dissolution peut être prononcée par décret du Président de la République, le conseil des ministres entendu. En ce cas, il est procédé à une nouvelle élection avant la plus prochaine session annuelle, et, au plus tard, dans les 3 mois de la dissolution. Pendant les sessions des Chambres, le gouvernement rend compte de la dissolution au Sénat et à la Chambre des députés; une loi fixe la date de la nouvelle élection et décide si la commission départementale conservée son mandat ou doit être remplacée par une commission nommée par le gouvernement. — Dans l'intervalle des sessions, le décret de dissolution doit être publié le 1 ^{er} dimanche; le nouveau conseil général se réunit de plein droit le 2 ^e lundi après l'élection; l'assemblée est alors répartie en 2 séries, comptant chacune autant de cantons de chaque arrondissement, et le mandat des députés expire avec la période triennale en cours et celle dont les pouvoirs dureront 3 ans de plus.	La dissolution peut être prononcée par décret du Président de la République, le conseil des ministres entendu. En ce cas, il est procédé à une nouvelle élection avant la plus prochaine session annuelle, et, au plus tard, dans les 3 mois de la dissolution. Pendant les sessions des Chambres, le gouvernement rend compte de la dissolution au Sénat et à la Chambre des députés; une loi fixe la date de la nouvelle élection et décide si la commission départementale conservée son mandat ou doit être remplacée par une commission nommée par le gouvernement. — Dans l'intervalle des sessions, le décret de dissolution doit être publié le 1 ^{er} dimanche; le nouveau conseil général se réunit de plein droit le 2 ^e lundi après l'élection; l'assemblée est alors répartie en 2 séries, comptant chacune autant de cantons de chaque arrondissement, et le mandat des députés expire avec la période triennale en cours et celle dont les pouvoirs dureront 3 ans de plus.

diocèse nouveau, démontré depuis être identique avec l'actinium de Debierne.

EMANTS (Marcellus), littérateur hollandais, né à Voorburg en 1848. Il a écrit des romans, des nouvelles, des drames, des récits de voyage : *un Oiseau pris*, *Jeunes cœurs*, *Adolphe de Gelder*, pièces de théâtre ; *Lith*, poème en trois actes ; *Jeune Hollande*, roman (1881) ; *le Crépuscule des dieux* (1883) ; *Sur la mer* (1899) ; *Inuydyng*, roman (1901) ; *Illusion* (1905) ; *la Crise*, comédie, etc.

*** EMBALLAGE** n. m. — Encycl. Dr. Les emballages intérieurs ou extérieurs qui n'ont pas par eux-mêmes de valeur marchande caissés ou futailles en bois communs, sacs en toile grossière) sont importés en franchise lorsqu'ils contiennent des marchandises exemptes de droits ou taxées au net, à la valeur, au nombre ou à la mesure. Lorsque les marchandises qu'ils renferment sont taxées au brut, ils sont soumis aux mêmes droits que les marchandises elles-mêmes.

Les emballages ayant une valeur marchande suivent séparément le régime qui leur est propre. Que les marchandises soient taxées au brut, qu'elles soient admises en franchise ou qu'elles soient tarifées au poids net, un nombre, à la mesure ou à la valeur, il y a lieu, dès lors, dans ce cas, de taxer séparément les emballages extérieurs ou intérieurs qui les renferment. Toutefois, lorsque les emballages ayant une valeur marchande contiennent des marchandises taxées au brut à un droit qui n'est pas notablement inférieur à celui que les emballages acquitteraient séparément, ceux-ci ne doivent pas être soumis à un droit indépendant de celui qui porte sur les marchandises.

Lorsque des emballages intérieurs ayant une valeur marchande ne doivent pas, pour la vente au détail, être séparés de la marchandise qu'ils contiennent et n'ont pas d'emploi après que celle-ci a été consommée, on peut, si le contenu et le contenant sont tarifés au poids, se borner à soumettre le tout au droit du contenu, bien que le contenant soit séparément passible d'un droit plus élevé. Cette tolérance s'applique à la fois aux objets taxés au brut et aux objets taxés au net.

De même, lorsque des marchandises taxées au net ont des emballages intérieurs séparément imposables à un droit inférieur à celui de ces marchandises, les intéressés peuvent, pour éviter la constatation distincte du poids du contenant, demander que le droit du contenu soit perçu sur le tout. Il peut, par exemple, en être ainsi pour les boîtes en fer-blanc renfermant des biscuits sucrés.

*** EMBARDÉE** n. f. — Sports. Écart brusque à droite ou à gauche que fait un automobile par l'effet d'un obstacle qui soulève une seule roue de devant, ou par suite de l'éclatement d'un pneumatique qui, diminuant le diamètre de l'une des roues, fait virer la machine de ce côté.

*** EMBARQUEMENT** n. m. — Encycl. Dr. L'embarquement des marchandises ne peut être effectué que de jour ; il doit avoir lieu dans l'enceinte des ports et en vertu de permis délivrés par la douane. Si le chargement se fait par allèges, chaque partie doit être accompagnée d'un permis spécial indiquant la quantité de marchandises dont chaque allège est chargée. (L. des 6-22 août 1791.) V. CHARGEMENT, et DEBARQUEMENT.

Embarquement pour Cythère L'opéra, comédie en quatre actes, en vers, d'Émile Veillon. Bouffes-Parisiens, 13 oct. 1904. — Sous Louis XV, la marquise de Cythère est maîtresse en titre du président Houdault, mais vit au milieu d'une cour d'adorateurs — prince de Rohan, duc de Nivernois, baron Grimm, etc. — et le président est trop de son époque pour prendre les choses au tragique. Il souhaiterait seulement que cette fragile marquise ne se tuât point à courir de fête en fête. Veu superflu ! la délicieuse créature pour rien au monde ne renoncerait à un bal et refuse de se laisser soigner. Le président recourt à un subterfuge compliqué. Il invente le personnage du chevalier Florestan, qui, sans se montrer, adresse à la marquise des vers galamment tournés dans lesquels il peint son amour, puis il défend à la marquise de jamais voir ce Florestan. Lorsqu'il les surprend ensemble — c'est le neveu du président qui joue ce rôle — le faux Florestan, pour sauver la situation, se donne comme médecin... et, attendu qu'il l'est réellement, ce que la marquise ignore, il l'aussuie avec soin. Sa conclusion est : mon oncle, elle est perdue ! Il prescrit cependant un voyage dans le Midi, et pour que la marquise ne s'y ennuie pas, ses adorateurs habituels sont invités par le président à l'y accompagner. Mais la chère marquise n'a plus d'yeux que pour le prétendu Florestan, qui l'aime aussi. Trop tard, hélas ! cet embarquement pour l'amour ! La marquise meurt avec la grâce qu'elle apporte à toutes choses, en se faisant poser une mouche sur la joue.

L'anecdote, ainsi réduite, semble bien menue ; mais elle vaut par le charme non pareil des détails et par le talent avec lequel l'auteur sut rendre la légèreté spirituelle de l'époque.

*** EMBARRAS** n. m. — Encycl. Dr. *Embarras de la voie publique*. Il est défini, sous peine d'une amende de simple police de 1 à 5 francs et d'un emprisonnement de 1 à 3 jours, d'embarasser la voie publique en y déposant ou en y laissant sans nécessité des matériaux ou des choses quelconques qui empêchent ou diminuent la liberté ou la sûreté du passage. (C. pén., art. 471 et 474.) Par voie publique, il faut dès lors entendre non seulement les rues, places et carrefours dans l'intérieur des villes, bourgs ou villages, mais encore les routes nationales ou départementales, ainsi que les chemins vicinaux et ruraux. Sur les routes nationales ou départementales, en dehors de la traversée des villes, bourgs ou villages, ces dépôts constituent des contraventions de grande voirie de la compétence exclusive des conseils de préfecture. (Loi du 29 flor. an X, art. 1 et 4.)

Cependant, par dérogation à la règle, le maire peut donner des permis de stationnement ou de dépôt temporaire sur la voie publique, moyennant le paiement de droits fixes par un tarif dûment établi. (Loi du 5 avr. 1884, art. 98, § 2.)

EMBLEMEN, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers) ; 1.200 h.

EMBOUAGE (an) n. m. Mines. Procédé employé dans les houillères pour combattre l'incendie d'une veine de charbon. (Il consiste, après l'établissement d'un barrage, à inonder, au moyen d'un mélange d'eau et d'argile délayée, tout l'intervalle compris entre l'estouffée et la veine de

charbon qui brûle. L'adduction de l'eau mélangée d'argile se pratique au dessus de la veine, à l'aide d'un puits spécial foucé dans ce but.)

EMBOURG, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liège, près de Lourthe, affluent de la Meuse, 1.400 hab. Carrrières, taillanderies, laminoirs et forges. Fabrique de laiton. Embourg servit de retraite à Ambiorix, chef des Eburons, au temps de César.

*** EMBOUTEILLAGE** n. m. — Mar. Terme familier employé pendant la guerre hispano-américaine et la guerre russo-japonaise pour désigner l'action d'en prisonner une flotte dans une rade à entrée étroite en obstruant le goulet par un ou plusieurs navires enclavés valant à l'entrée dans la partie la plus resserrée. *Ni la tentative du lieutenant Hobson, à Santiago, ni les efforts répétés des Japonais, à Port-Arthur, n'ont provoqué l'efficacité de l'EMBOUTEILLAGE.*

*** EMBOUTEILLER** v. a. — Fraquer l'embouteillage de : EMBOUTEILLER une flotte.

*** EMBOUTISSAGE** n. m. — Encycl. Le travail d'emboutissage des métaux en feuilles a atteint un point de perfection tel dans les grandes usines métallurgiques qu'il permet souvent de remplacer, par des pièces embouties beaucoup plus légères, des pièces forgées lourdes et moins résistantes. L'emboutissage des tôles d'acier permet aujourd'hui la fabrication parfaite sous pression hydraulique des plaques de locomotives, des roues de wagons, des châssis d'automobiles et de tous les fers profilés employés dans la mécanique et les constructions métallurgiques.

*** EMBRAYAGE** (br-i-a-je) n. m. — Encycl. Un embrayage doit être progressif, c'est-à-dire doit augmenter progressivement, en passant de moins en moins, la vitesse de l'arbre entraîneur, jusqu'à ce qu'elle égale celle de l'arbre moteur.

Généralement on rend un embrayage progressif en assurant la conservation des surfaces frottantes soit par graissage, soit par emploi de matériaux, tels que le cuir, qui ne s'altère pas par ce frottement.

Embrayage par cônes. La fig. 1 représente l'embrayage le plus répandu en construction automobile, l'embrayage par cônes de friction. Un cône mâle A est poussé par un ressort R dans l'intérieur d'un cône femelle B. La friction augmente au fur et à mesure que R enfonce le cône A. On débraye en écartant les cônes de force malgré le ressort, par un levier et, en laissant lentement revenir le levier, on embraye progressivement. Le cône A est ordinairement recouvert de cuir.

Embrayage à plateaux multiples. L'un des arbres, par exemple l'arbre moteur, se termine par une boîte, dont l'axe est occupé par l'arbre entraîneur. Dans cette boîte sont empilées des rondelles de tôle ou plateaux portant alternativement des dents qui pénètrent dans des rainures de la boîte ou des dents qui pénètrent dans des rainures de l'arbre (fig. 2). Si l'on presse par un ressort l'embrayage toutes ces têtes les unes sur les autres, il se produit des forces de frottement à chaque contact, dont l'ensemble peut être très grand et entraîner l'arbre, même avec une faible pression. On emploie à cet effet jusqu'à cinquante tôles dans ces embrayages, qui fonctionnent dans l'huile.

Embrayage à mâchoires (fig. 3). Quand on déplace le manchon M sur l'arbre A, les bielles poussent les mâchoires P dans le fond de la jante du volant V claveté sur l'arbre B, et celui-ci est entraîné. Le mouvement des mâchoires P, qui sont analogues à des sabots de frein, peut être obtenu par beaucoup d'autres dispositifs.

Embrayage à ruban. On a aussi cherché à tirer parti du principe de frottement d'un cordage ou d'un ruban pour réaliser l'embrayage. Au mot *frein*, on trouvera l'exposé de ce principe, auquel une faible force suffit pour solidariser deux arbres soumis à de grands efforts. Voici (fig. 4) un schéma des dispositions généralement adoptées. L'arbre moteur A porte un tam-

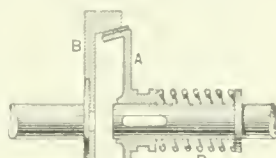


Fig. 1.

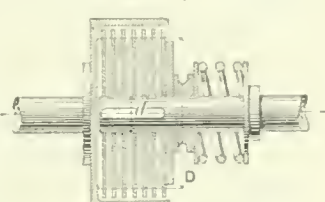


Fig. 2. D, diamètre des rondelles entraînées par l'arbre et de l'espace libre hors des dents de la boîte ; d, diamètre de l'arbre.

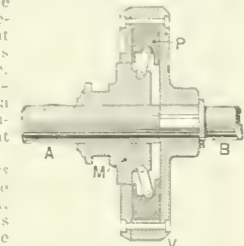


Fig. 3.

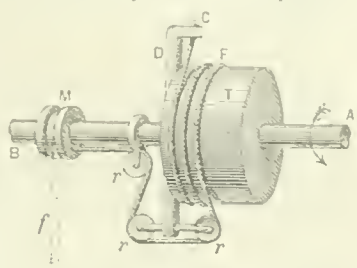


Fig. 4.

hour de fonte T, et l'arbre récepteur B. Le manchon est fixé en C, une corde F, qui fait plusieurs tours autour de la roue T, est fixée en D, au manchon. Grâce à des poulies de renvoi R, on peut exercer sur la corde en D un effort P sur le manchon. L'effort P sur le manchon produira un effort R-Péfa, qui entrainera le disque. Il suffira de produire progressivement l'effort P pour que le manchon se déplace et que l'embrayage se fasse.

Cet embrayage est le plus employé pour les machines à vapeur et les moteurs à gaz.

On le saurait par ailleurs à la fois un ressort pour assurer l'adhérence à l'embrayage. On emploie parfois l'embrayage hydraulique, la pression d'un liquide, obtenue par force centrifuge ou par compression préalable, et A. de Boyet a montré tout le parti qu'on pouvait tirer de l'emploi d'un enroulement électrique aimantant les parties mobiles de l'embrayage pour réaliser leur adhérence. Voir fig. 5. L'embrayage électrique. Les accumulateurs A, avec un rhéostat R, alimentent une bobine B, qui aimante V et détermine l'attraction et l'entraînement du plateau D, qui entraîne l'arbre C.

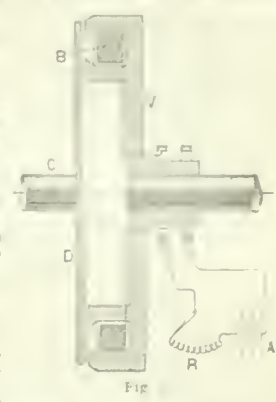


Fig. 5.

EMBRAYEUR an-br-i-yeu-r n. m. Techn. Sorte de levier à poignée, oscillant autour d'un axe horizontal, et muni à son autre extrémité d'une fourche qui emboîte la courroie entre ses dents, et à l'aide de laquelle l'ouvrier fait passer cette courroie de la poulie folle sur la poulie fixe et inversement. Nom du levier articulé permettant d'approcher ou d'éloigner les dents d'un manchon embrayage.

EMBRYOCARDIE an, di — du gr. *embryon*, embryon, et *kardia*, cœur n. f. Augmentation du nombre des battements cardiaques, donnant à l'auscultation la sensation des bruits du cœur foetal.

EMBRYOÏDE an-br-i adj. Terme de médecine. Terme de kyste dermoïde. Elle siège de préférence au niveau des organes génitaux testiculaires plus souvent qu'ovaires et présente, avec une prédominance marquée des éléments dérivés du mésodermie, des éléments ectodermiques et endodermiques. V. NÉVROÏDE kyste.

EMBRYOME an-br-i n. m. Tumeur que l'on considère comme une variété de kyste dermoïde. Elle a la même localisation que la tumeur embryoïde, mais présente, et contrairement à cette dernière, une prédominance marquée des éléments dérivés du feuillet ectodermique. D'où la préférence des productions entancées, poils, glandes sudorales, etc. qu'on y observe.

EMBRYOMORPHOSE an — du gr. *embryon*, embryon, et *morphé*, forme n. f. Bol. Processus de régénération, dans lequel les organes d'un organisme ou d'un individu se régénèrent suivant les lois de l'ontogénèse normale. C'est ce qu'on observe par exemple pour le tube digestif ou l'œstre sectionnés d'embryons âgés de poissons et d'annélidés.)

EMÉBERT saint, en latin *Alebertus*, évêque de Cambrai, mort dans la première partie du VIII^e siècle. Il naquit, en Flandre, du comte Wiltger et de sainte Amellerge. Sainte Guldule et sainte Reulde étaient ses sœurs. Il succéda en 707 à saint Vindicien sur le siège de Cambrai et d'Arras. — Fête le 15 janvier.

*** EMELÉ** Guillaume, poète allemand, né à Bueda en 1830 — Il est mort à Berlin en Bragan, en 1905.

EMERALD HILL, ville d'Australie (Victoria), com. de Bourke ; 32.000 hab. C'est un des faubourgs de Melbourne, en bordure sur la mer. Industrie et commerce très actifs : constructions navales.

EMERIC saint, en latin *Emericus*, confesseur, d'origine Hongroise, mort en 1332. Il fut fils de saint Étienne, roi de Hongrie, et veuve, par sa mère, de saint Henri, empereur d'Allemagne. Il montra une vertu et une piété extraordinaires. Son père lui fit subir une rude épreuve dans le gouvernement. Benoit IX, à l'instigation de quelques évêques, le fit sacrer empereur. — Fête le 14 février.

ÉMILIE sainte, en latin *Emilia*. Deux saintes, le nom est émis à mort pour la fois à Lyon, en 1770, avec saint Pothin, sainte Blaise et ses autres. Grégoire de Tours dit qu'ils étaient quarante. — Fête le 2 juin.

ÉMILIE sainte, en latin *Emilia*. Plus de six cents ont porté ce nom ; celui dont on parle le plus est le 18 juillet, v. s. IV et bien d'autres, il faut citer, en France, saint Emilien, confesseur, qui vint au XI^e siècle, dans le territoire de Rennes. — Fête le 11 octobre.

EMLER Joseph, historien tchèque, né à Libau (Bohême) en 1836. Il fit des études historiques, collabora à la première *Encyclopédie tchèque* et devint, en 1871, archiviste de la ville de Prague. Il a écrit en tchèque, en allemand et en latin, un grand nombre de travaux relatifs à l'histoire de la Bohême. L'une de ses plus importantes publications est une œuvre pour titre : *Requiescat in pace regni Bohemici 1870-1872*.

EMMA, reine, puis régente des Pays-Bas, née en 1858. Fille du prince de Waldeck et Pyrmont, elle épousa à Arolsen, en 1879, le roi des Pays-Bas, Guillaume III, dont elle eut une fille, Wilhelmine, née en 1880. Lors que le roi eut été déclaré incapable de gouverner, elle fut



Emma.

ENNA n. f. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des pisanridés, comptant quelques espèces propres à



Enna.

l'Amérique tropicale. (Les enna sont des araignées blanches, voisines de nos dolomedes et des hesydrys, dont elles diffèrent par leurs tarses non courbés. L'espèce type est l'enna velox, du Mexique.)

ENNEL (Lac), lac de l'Irlande centrale, dans la province de Leinster (comté de West-Meath). C'est une nappe d'eau de 30 kilom. environ de longueur, pour 7 à 8 de large, peu profonde et coupée de petits îlots. Par le Brusna, il se déverse dans le grand lac Derg, qui fait partie du bassin du Shannon; environs très pittoresques.

* **ENNES** (Antonie), auteur dramatique portugais, né à Lisbonne en 1818. — Il y est mort en 1901.

ENNETBADEN, bourg de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Baden], sur la Limmat et vis-à-vis de Baden, à laquelle on peut le relier; 1.200 hab. Elève de bétail, agriculture, vignoble; tissage de soie.

ENNOYAGE (è-nô-i-je) n. m. Min. Sorte de petit canal n. n. tunnel souterrain qui sert de conduit aux eaux folles (eau superficielles ou d'infiltration). La pente de ce canal suit les différentes inclinaisons du filon contre lequel il s'appuie et qui est lui-même incliné par rapport à l'horizon.

ENOGAT ou **ENOGAT** (saint), en latin *Enogatus* ou *Enogatus*, évêque dans l'Armorique, mort en 631. La ville qu'il gouvernait s'appelait Aletha, sur les bords de la Rance; les ruines en sont visibles aujourd'hui dans le village de Guic-Aleth. — Fête le 13 janvier.

ENOPHTALMIE (è-nof-tal-mi — du gr. en, dans, et ophthalmos, œil) n. f. Enfoncement pathologique dans l'orbite du globe oculaire alternant parfois avec l'exophtalmie, et qui est un symptôme de la paralysie du sympathique cervical ou d'une fièvre grave.

* **Enrichir** (S') v. pr. — ALLUS. HIST. : Enrichissez-vous, Mot attribué à Guizot, mais que l'on ne trouve ni dans ses discours ni dans ses livres. La persistance de la tradition qui le lui attribue autorise seulement à croire qu'il a pu dire quelque chose d'approchant.

* **ENSACHEUR** n. m. Appareil au moyen duquel on maintient ouverts les sacs que l'on veut remplir de grains, de farine, de pommes de terre ou de fruits.

— **ENCYCL.** L'ensacheur est constitué en général par un bâti de fer et bois monté sur roues, et dont la partie essentielle est un collier sur lequel on pince le bord du sac pour le maintenir ouvert. Il peut servir en même temps de diable.

* **ENSEIGNEMENT** n. m. — **ENCYCL.** Enseignement congréganiste. La loi du 1^{er} juillet 1901 déniait le droit d'enseigner aux membres des congrégations non autorisées. En effet, son article 14 édictait, sous peine d'amende et d'emprisonnement, ainsi que de fermeture facultative de l'établissement que : « Nul n'est admis à diriger, soit directement, soit par personne interposée, un établissement d'enseignement, de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée. » V. CONGRÉGATION. D'autre part, la loi du 4 décembre 1902, par son article unique, déniait, sous les mêmes pénalités, le droit d'enseigner aux membres des congrégations autorisées eux-mêmes, dans des établissements congréganistes non spécialement autorisés par décret. V. CONGRÉGATION.

La loi du 7 juillet 1901 (complétée, au point de vue des détails de son exécution, par un décret du 2 janvier 1905), procédant par voie de disposition générale et absolue, a prononcé la suppression de l'enseignement congréganiste, la suppression des congrégations enseignantes.

L'effet de cette loi a été : 1° de faire disparaître toutes les congrégations enseignantes qui, avant sa promulgation, existaient en vertu d'actes réguliers d'autorisation; par exemple, la vaste association dite des « Frères des écoles chrétiennes »; 2° de rendre impossible pour l'avenir la constitution de congrégations enseignantes.

Ce n'est pas immédiatement qu'ont été supprimées les congrégations enseignantes autorisées avant 1901 : la fermeture successive de leurs divers établissements, effectuée par arrêté du ministre de l'intérieur, peut s'espacer dans un délai de dix ans; mais, dès 1901, les congrégations enseignantes n'ont pu recruter de nouveaux membres, et leurs noviciats se sont trouvés dissous, à l'exception de ceux destinés à former le personnel des écoles françaises à l'étranger, dans les colonies et les pays de protectorat.

Des la fermeture prononcée d'un établissement, un liquidateur intervient, qui prend en main, pour l'administrer, le patrimoine de cet établissement. La liquidation proprement dite ne doit commencer qu'après la fermeture du dernier des établissements de la congrégation, et cette liquidation doit s'opérer d'après les règles édictées par l'article 7 de la loi du 24 mai 1825.

La loi du 7 juillet 1901 s'applique aux congrégations à la fois charitables et enseignantes; mais, dans ce cas, elle ne touche que les biens consacrés au service scolaire; elle laisse intacts tous les autres; et encore, pour les biens scolaires, prescrit-elle non la liquidation, mais l'affectation aux autres services statutaires des congrégations.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. L'enseignement secondaire en France a subi, au cours des dernières années, des transformations profondes, qui ont porté aussi bien sur

le régime intérieur des lycées et collèges que sur la situation même de leur personnel et sur la distribution des diplômes justifiés de fin d'études. La plupart des réformes ainsi opérées l'ont été à la suite d'une vaste enquête décrétée par le Parlement en 1898, et poursuivie de janvier à mars 1899.

Au point de vue du régime intérieur, un effort considérable a été fait pour assurer aux élèves des établissements d'enseignement secondaire une hygiène physique et morale plus parfaite. Si l'internat n'a pas été supprimé, du moins les lycées de plein air se sont multipliés; l'air et l'espace ont cessé presque partout d'être parcimonieusement mesurés aux écoliers. Les exercices physiques, les sports de tous genres ont été encouragés, à l'imitation des mœurs scolaires anglaises. Enfin, la discipline a été volontairement adoucie; on demande moins à l'obéissance passive et plus à la soumission volontaire et consentie des écoliers.

La situation du personnel a reçu d'heureuses modifications. L'autorité des professeurs a été accrue et rendue plus indépendante. Un pas — assez timide — a été fait vers l'autonomie des lycées, appelés à faire à desservir des régions souvent dissimulables par leurs aspirations et leurs besoins. (V. LYCÉE.) De même, la situation des maîtres répétiteurs a été améliorée (V. RÉPÉTITEUR) et une part leur a été donnée, plus grande que par le passé, dans l'enseignement proprement dit.

Mais les changements les plus importants ont eu pour objet la transformation des études et de l'examen qui les sanctionne, le baccalauréat, dont la suppression avait d'ailleurs été demandée par plusieurs membres de la commission d'enquête parlementaire. A la bifurcation ancienne (lettres ou sciences après la classe de troisième) et au cycle moderne ont été substitués des programmes plus élastiques, plus compliqués aussi, dans le dessein de permettre aux élèves d'arriver au même grade de fin d'études par la branche la plus convenable à leur avenir, mais en leur laissant ignorer le moins possible les branches voisines. La connaissance du grec et du latin n'a pas été jugée absolument indispensable; mais la part faite aux langues vivantes a été considérablement accrue, de même que celle accordée aux sciences. Ainsi a été constitué un examen de valeur unique, passé toujours en deux parties, comme sous l'ancien régime, mais pouvant être subi en différentes séries d'épreuves, au choix du candidat : latin-grec, latin-langues vivantes, latin-sciences, sciences-langues vivantes pour la première partie, et, pour la seconde, philosophie et mathématiques. (V. BACCALURÉAT.) On notera que, pour l'obtention du diplôme, un rôle plus grand qu'autrefois a été attribué au passé scolaire du candidat représenté par son livret scolaire. (V. LIVRET.)

Une organisation nouvelle des classes a été naturellement la conséquence de l'établissement des nouveaux programmes. Le trait principal en a été la suppression de l'ancienne classe de rhétorique, remplacée par la classe de première, celle-ci se trouvant sectionnée en quatre groupes : première A, première B, première C, première D, chacun correspondant à une branche spéciale du nouveau baccalauréat.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. La réorganisation de l'enseignement supérieur a été poursuivie systématiquement depuis 1885, sur l'initiative d'Albert Dumout, par Louis Liard, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique. Cette réorganisation a porté sur le fonctionnement intérieur des facultés et universités, et aussi sur les conditions d'obtention des diplômes qu'elles confèrent.

Sur le premier point, on s'est efforcé de donner aux universités une organisation autonome, destinée à leur permettre de tirer le plus grand parti possible des ressources locales et de répondre en même temps aux exigences particulières de la région qu'elles desservent.

Le décret du 17 mars 1898 avait morcelé l'enseignement supérieur en le confiant à cinq ordres de facultés isolées. L'unité de cet enseignement fut ainsi brisée et son développement arrêté jusqu'au jour où (1885) on décida de grouper les facultés en leur donnant une direction commune et des intérêts communs par l'institution d'un budget du « corps des facultés » et la création d'un « conseil général » des facultés. La loi du 10 juillet 1896, complétant cette œuvre de relèvement, groupa toutes les facultés d'un même centre en une université administrée, sous la surveillance du recteur, par un conseil de l'université. Grâce à cette autonomie, les facultés ont pu largement profiter des subventions locales, créer des laboratoires, des chaires nouvelles et surtout des cours d'enseignement historique ou littéraire régional. V. UNIVERSITÉ.

La collation des diplômes a subi également de très importantes modifications. L'examen des bourses de licence, qui assurait, en particulier, le recrutement des universités de province pour les lettres et pour les sciences, a été complètement transformé et assimilé à l'examen d'admission à l'école normale supérieure. Seul, le classement des candidats détermino leur choix de la faculté à laquelle ils s'inscrivent, et leur culture générale se trouve ainsi, à leur entrée dans les cours d'enseignement supérieur, plus parfaitement vérifiée que par le passé. V. NOURSES DE LICENCE, ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

Les examens de la licence, de l'agrégation et du doctorat ont été aussi sérieusement modifiés. D'une façon générale, on s'est attaché à donner au premier de ces trois examens un caractère scientifique plus marqué, en autorisant les candidats à présenter un mémoire écrit sur une question d'histoire et de géographie, au lieu et place d'une composition écrite. (V. LICENCE.) Dans le même dessein, il a été institué, entre la licence et l'agrégation, un examen intermédiaire, le diplôme d'études supérieures (V. DIPLOME), dont la production doit être exigée, à partir de 1907, de tous les candidats à l'agrégation, celle-ci étant destinée de plus en plus à devenir un examen technique en vue du professorat. (V. AGRÉGATION.) Enfin, le doctorat, dans toutes ses branches, s'est également transformé. La thèse latine, qui depuis longtemps paraissait négligée des candidats, est devenue facultative et peut être remplacée, au gré du candidat, par une deuxième thèse française, présentée sur un sujet agréé par la faculté. V. DOCTORAT.

Enseignement (LIGUE DE LA LIBERTÉ DE L'), ligue fondée par déclaration du 22 août 1903, en vue de défendre la liberté d'enseignement en France, aux colonies et partout où il existe hors de France des écoles françaises.

Elle a été créée à la suite de la fermeture des écoles dirigées par des congrégations enseignantes. Aux termes de l'article 2 de ses statuts, l'association n'a un caractère politique, ni caractère confessionnel; son but est uniquement d'assurer et de garantir à tous Français, quelles que soient leurs opinions politiques, leurs convictions religieuses ou philosophiques, le libre exercice du droit d'enseigner. L'association se propose d'agir, pour atteindre ce but, par toutes les voies légales, comme réunions, conférences, publications, pétitions, consultations juridiques. Un des moyens qu'elle a mis en œuvre est la constitution d'associations scolaires de pères de famille ayant pour but l'étude, la création, l'administration d'établissements d'éducation et d'enseignement à principes religieux et moraux, soit payants, soit gratuits. Ces sortes d'associations ont été créées en grand nombre, particulièrement dans la région lyonnaise, où elles se sont constituées en union et ont tenu un congrès à Lyon en septembre 1904.

ENSOR (James), peintre-graveur belge, né à Ostende en 1860. Il montra ses premières toiles en 1881, au cercle bruxellois « la Chrysalide », dont F. Rops faisait partie. Dès le début, avec : le *Salon bourgeois*, l'*Après-dîner à Ostende* (1882), la *Dame sombre*, les *Pochards*, le *Pouilleux se chauffant* (musée d'Ostende), il s'affirma épris des tons les plus éclatants. Il exposa au cercle des Vingt; le *Lampiste* (musée de Bruxelles), la *Mangeuse d'huîtres* et la *Rue de l'André à Ostende*. A cette époque il se tint à l'eau-forte et commença à graver cette série de planches fascinantes comme celles d'un Goya des Flandres, et qui comprend : la *Cathédrale*, les *Squelettes se disputant un pendu*, l'*Assassinat*, le *Roi Peste*, la *Bataille des opérons d'or*, les *Fatigués*, le *Combat*, *Mariakerke*, le *Moulin de Stykens*. Ensor s'y montre un visionnaire d'une imagination à la fois baroque et tragique, servi par un dessinateur extraordinairement expressif. On lui doit encore quelques portraits, en particulier ceux d'Emile Verhaeren, Th. Hannon et Ernest Rousseau.

ENTÉROCLIEN, ENNE (an, li-in, ôv' — du gr. entéron, intestin, et kollos, creux) adj. Embryol. Théorie entéroclienne, théorie du cœlon des frères Hertwig.

— **ENCYCL.** La cavité secondaire du corps est une entéroclète, dérivée phylogénétiquement de diverticules de l'intestin primitif, auxquels se rapporte la fonction excrétrice et sur les côtés desquels se forment aussi les cellules sexuelles. Chez les entéroclétiens, l'apparition des cellules mères du mésoderme et leur différenciation ont une autre origine phylogénétique que celle des pseudocéliens, et il n'y a aucune homologie entre les deux groupes.

ENTÉROCHLOROPHYLLE (an, klo — du gr. entéron, intestin, et de chlorophylle n. f. Biol. Pigment vert qui existe chez certains invertébrés (mollusques, échinodermes) dans le foie, les cellules épithéliales de l'intestin, les déjections, et que certains auteurs rapprochent, au point de vue physique, de la chlorophylle végétale.

ENTÉROCHOLÉCYSTOTOMIE (an, ko, mi — du gr. entéron, intestin, cholé, bile, kustus, vésicule, et tomé, section) n. f. Opération qui a pour but d'aboucher anormalement le cholédoque et l'intestin pour remédier à une obstruction.

ENTÉROCHROME (an, krom' — du gr. entéron, intestin, et khroma, couleur) adj. Biol. Pigments entérochromes, Nom sous lequel Newbigin réunit tous les pigments verts des invertébrés, plus ou moins apparentés à la chlorophylle (entérochlorophylle, chaetoptérimine, bouilline, thalassémine, pautacrinine, etc.).

ENTÉROCLYSE (an — du gr. entéron, intestin, et klisis, lavage) n. f. Lavement intestinal. (Pour l'entéroclyse, il est préférable de se servir d'un bucket, dont on peut modifier la pression par une simple élévation, et il faut rejeter tous les instruments à pompes, dont la propriété ne peut être garantie.)

ENTÉROGRAPHE (an — du gr. entéron, intestin, et graphem, écrire) n. m. Appareil destiné à mesurer et à inscrire les contractions de l'intestin.

— **ENCYCL.** Les entérographes ont des formes variables avec les auteurs. Ils se composent essentiellement d'une poire en caoutchouc que l'on introduit dans l'intestin. Chaque contraction comprime l'air de la poire et la pression se transmet à un appareil enregistreur.

ENTÉROKINASE (an — du gr. entéron, intestin, et de kinase) n. f. Kinase de l'intestin, qui agit sur les ferments persistants pour en renforcer l'action zymatique. (C'est donc un ferment de ferment.)

— **ENCYCL.** L'entérokinase du duodénum agit sur la trypsine pancréatique; celle des autres segments de l'intestin sur l'amylopsine et la scéapsine et ainsi, mais moins énergiquement, sur la trypsine; sa sécrétion est provoquée par l'arrivée du bol alimentaire. D'après Delzenne, cette entérokinase serait sécrétée par les leucocytes des organes lymphoïdes. Pour les propriétés générales et les applications thérapeutiques, v. KINASE.

ENTÔLAGE (an — de l'arg. tôle ou taule, qui signif. chambre, logement, parce que ce vol est pratiqué dans une chambre) n. m. Vol d'argent ou de valeurs pratiqué par une femme publique sur le cheu qu'elle a entraîné chez elle.

— **ENCYCL.** L'introduction à Paris de l'entolage remonte à l'Exposition de 1900; il y fut importé par des filles publiques du Midi.

Parfois l'entolage est pratiqué par une fille publique agissant seule; il est alors opéré pendant le sommeil du client et est suivi de la fuite immédiate de la fille. Généralement, la fille publique agit avec l'aide d'un complice (fille publique ou souteneur); la réussite de l'entolage nécessite alors une disposition spéciale des locaux; dans un réduit attenant à la pièce se cache celui ou celle chargé d'explorer les vêtements que le client a retirés, et il ne quitte ce réduit que pour se glisser en rampant, au moment psychologique, vers les vêtements à visiter.

Le développement de l'entolage est dû surtout à ce fait que, en général, ses victimes s'abstiennent de toute plainte à la police, dans la crainte des répercussions fâcheuses que l'ébruitement de leur mésaventure pourrait avoir sur la paix de leur vie intime.

ENTÔLER (an) v. a. Pratiquer l'entolage sur.

ENTÔLEUSE (an) n. f. Femme galante qui pratique l'entolage.

ENTOMOGÈNE (an — du gr. entomon, insecte, et genos, naissance) adj. Se dit des champignons qui croissent sur les insectes.

ESPAGNE : Tableau généalogique.

<p>Rameau régnant. Ferdinand VII Fils du roi Charles IV, né 1748, m. 1819, et de Louise de Parme, née 1751, m. 1819) Roi d'Espagne 1808; prisonnier en France 1808-1814. — Rétabli roi d'Espagne 1814. Ep. 1^o 1802 Marie-Antoinette-Thérèse, fille de Ferdinand 1^{er}, roi des Deux-Siciles; née 1784, m. 1806. 2^o 1816 Marie-Isabelle-Françoise, fille de Jean VI, roi de Portugal; née 1797, m. 1818. 3^o 1819 Marie-Joséphine-Amélie-Béatrix, fille de Maximilien, prince de Saxe; née 1803, m. 1829. 4^o 1829 Marie-Christine-Ferdinande, fille de François 1^{er}, roi des Deux-Siciles; née 1806, m. 1878; régente d'Espagne 1833-1840. — Remariée 1833 à Fernand Moñoz, créé duc de Rianzarès.</p>					<p>Rameau de don Carlos. Don Carlos (Frère du roi Ferdinand VII) Né 1788, m. 1855. Prétend à la couronne sous le nom de Carlos V, 1833. Exclu de la succession royale 1834. Cède ses droits (1845) à son fils Charles-Louis, et prend le titre de comte de Molina et de Montemolin. Ep. 1^o 1816 Françoise d'Assise, fille de Jean VI, roi de Portugal, née 1800, m. 1834. 2^o 1838 Maria-Thérèse, princesse de Beira, sœur de la précédente; née 1793, m. 1874.</p>																																		
<p>ISABELLE II Née 1830, m. 1904. Reine d'Espagne 1833; majeure 1843. Déchéance 1868; abdiquée 1870. Ep. 1846 François de Bourbon, duc de Cadix, fils de l'infant François de Paule (frère de Ferdinand VII et de don Carlos); né 1822, m. 1902. (Collation du titre de roi, 1846.)</p>					<p>LOUISE Née 1832, m. 1897. Ep. 1846 Antoine d'Orléans, duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe 1^{er}, roi des Français; né 1825, m. 1909. (V. Bourbon-Orléans.)</p>																																		
<p>ISABELLE Françoise d'Assise Princesse des Asturies Née 1841. Ep. 1868 Gaston, comte de Girzenti, fils de Ferdinand II, roi des Deux-Siciles; né 1846, m. 1871.</p>					<p>ALPHONSE XII Né 1857, m. 1885. Roi d'Espagne 1875. Ep. 1879 Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche; née 1858, régente 1886-1902.</p>					<p>MARIE DE LA CONCEPTION Née 1859, m. 1861.</p>					<p>MARIE DEL PILAR Née 1861, m. 1879.</p>					<p>MARIE DE LA PAZ Née 1862. Ep. 1883 Louis-Ferdinand, prince de Bavière; né 1863.</p>					<p>EULALIE Née 1864. Ep. 1886 Antoine d'Orléans, fils du duc de Montpensier; né 1866. (V. Bourbon-Orléans.)</p>														
<p>ALPHONSE XIII Né 1886. Roi 1886; majeur 1902. Ep. 1906 Victoria-Eugénie Paul, princesse de Battenberg; née 1887.</p>					<p>MARIA DE LAS MERCEDES Princesse des Asturies Née 1880, m. 1904. Ep. 1901 Charles, prince de Bourbon-Siciles, infant d'Espagne; né 1870.</p>					<p>MARIE-THÉRÈSE Née 1882.</p>					<p>BLANCHE DE CASTILLER Née 1868. Ep. 1889 Léopold-Salvator, archiduc d'Autriche; né 1863.</p>					<p>JAYME MARIÉ Née 1870. Lieutenant au service de Russie.</p>					<p>ELVIRE-MARIÉ Née 1871.</p>					<p>BÉATRICE Née 1874. Ep. 1897 le prince Massimo di Savoia.</p>					<p>ALICE Née 1875. Ep. 1897 Frédéric, prince de Schöburg-Waldenbourg; né 1872. Divorcée 1903.</p>				
<p>Rameau de l'infant François de Paule. François de Paule Duc de Cadix (Frère du roi Ferdinand VII et de don Carlos) Né 1794, m. 1865. Ep. 1^o 1819 Louise, fille de François 1^{er}, roi des Deux-Siciles; née 1801, m. 1844. 2^o 1851 Thérèse Arrondodo, m. 1863.</p>																																							
<p>ISABELLE Née 1821, m. 1897. Ep. 1841 Izabela, comte de Gurovski; né 1812, m. 1887.</p>					<p>François d'Assise Né 1822, m. 1902. (V. ci-dessus Isabelle II.)</p>					<p>HENRI Duc de Séville Né 1823, m. 1870. (Duel Montpensier.) Ep. morgue, 1847 Hélène de Castellvi; m. 1863. — Enfants: Bourbon y de Castellvi (inaptes à succéder).</p>					<p>LOUISE-THÉRÈSE Née 1824, m. 1900. Ep. 1847 José Osoorio de Moscoso y Carvajal, comte de Translamarre et duc de Sessa; m. 1881.</p>					<p>JOSÉPHINE Née 1827. Ep. 1848 le poète créole José Guéll y Rente; m. 1884.</p>					<p>MARIE-CHRISTINE Née 1833, m. 1902. Sébastien, fils de l'infant royal de Bavière; né 1811, m. 1875.</p>					<p>AMÉLIE Née 1834, m. 1905. Ep. 1856 Adalbert, prince de l'infant royal de Bavière; né 1823, m. 1875.</p>									
<p>FRANÇOIS Né 1861. Ep. 1886 Marie del Pilar, comtesse de Muguiro; née 1869. — Trois filles.</p>					<p>PIERRE Duc de Durcal Né 1862, m. 1892. Ep. morgue, 1885 Maria de la Caridad Madan; née 1867. — Deux filles et un fils.</p>					<p>LOUIS DE BOURBON Duc d'Aosola Né 1861, m. 1889. Ep. 1886 Germana Bernaldo de Quiros (marquis de Camposagrado); née 1866. — Deux fils.</p>					<p>ALPHONSE Né 1866.</p>																								
<p>Rameau de l'infant Gabriel. Gabriel (Fils du roi Charles III) Né 1752, m. 1788. Ep. 1785 Marie-Victoire, infante de Portugal; née 1768, m. 1788.</p>																																							
<p>PIERRE Né 1786, m. 1812. Ep. 1810 Thérèse, princesse de Beira, fille de Jean VI, roi de Portugal; née 1793, m. 1874.</p>																																							
<p>SÉBASTIEN DE BOURBON ET BRAGANCE Grand prieur de Saint-Jean Né 1811, m. 1875. Ep. 1^o 1832 Amélie, fille de François 1^{er}, roi des Deux-Siciles; née 1818, m. 1857. 2^o 1850 Marie-Christine, fille de l'infant François de Paule; née 1833, m. 1902.</p>																																							

Le 17 mai, le roi d'Espagne Alphonse XIII, ayant atteint sa majorité de seize ans, presta serment à la constitution devant les Cortès et prit possession effective du pouvoir suprême que sa mère exerçait à titre de régente. Le jeune roi maintint au pouvoir le ministère Sagasta, mais de nouveau celui-ci se désolqua. La démission de Canalejas, ministre de l'agriculture, marqua le commencement de la crise. Francisco Silvela, fort de la faiblesse du ministère, invitait Sagasta à quitter le pouvoir et à céder la place aux conservateurs. Cependant, Sagasta, ayant vainement tenté de faire un cabinet de concentration, recut de nouveau du roi, en novembre 1902, la mission de former un ministère libéral, qui n'eut aucune durée. Le 3 décembre, Sagasta donna irrévocablement sa démission, et la chute du vieux chef libéral, suivie bientôt de sa mort, marqua en réalité la fin de son parti, dont les membres étaient dispersés en deux ou trois groupes qu'il devenait difficile de réunir.

Ministère Francisco Silvela. Le 6 décembre, Silvela prit le pouvoir. Le portefeuille de l'intérieur fut donné à Maura, républicain devenu monarchiste libéral. Il entra dans le programme du cabinet d'être inexorable contre les désordres, de poursuivre l'amélioration des finances et de réorganiser la marine. De son côté, le parti républicain, dispersé jusqu'aux derniers jours du ministère Sagasta, jeta les bases d'une nouvelle union et, au début de 1903, reconut pour chef Nicolas Salmeron, ancien président de la République espagnole.

La rivalité personnelle entre Maura et le ministre des finances, Villaverde, mit le désaccord dans le cabinet. Ce dernier, s'étant montré opposé à l'augmentation des budgets de la guerre et de la marine, demandée par le roi, dut donner sa démission et fut remplacé par Rodriguez Sampedro. Le ministère paraissait sur le point de faire accepter par la Chambre le projet naval conforme aux désirs du roi, quand, brusquement, Silvela porta au roi, le 18 juillet 1903, la démission du cabinet.

Ministère Villaverde. Villaverde était l'homme désigné pour la formation d'un nouveau ministère conservateur, et ce fut lui qui en prit la présidence le 20 juillet. Il mit une certaine énergie en présence des grèves et de l'antagonisme violent entre cléricaux et anticléricaux. Mais, à la suite de l'opposition faite par les minorités monarchistes à une proposition tendant à faciliter le vote du budget, Villaverde remit au roi la démission du cabinet, le 3 décembre.

Ministère Maura. Un nouveau ministère fut constitué, le 5 décembre, sous la présidence de Maura. Il déclara aux Chambres que son programme serait conforme au discours du trône et qu'il s'efforcerait de faire voter immédiatement le budget. En même temps, il reprit les projets de réorganisation de la marine élaborés par le cabinet Silvela et, le 27 février 1904, il obtint de la Chambre le vote des crédits extraordinaires pour la guerre et la marine. Malgré l'agitation qui régnait dans certaines provinces, Maura inaugura une adroite politique en déterminant le roi à vi-

siter l'Espagne entière; la bonne grâce juvénile d'Alphonse XIII lui conquit une soudaine popularité, qui fortifia la royauté. Au cours de ce voyage, le roi apprit la mort à Paris, le 9 avril, de sa grand-mère, la reine Isabelle. Deux attentats contre Maura, à Barcelone, le 11 avril, et quelques jours après, pendant un trajet en chemin de fer, ne firent qu'augmenter le loyalisme monarchique.

Une entente fut conclue avec le Vatican relativement aux congrégations, et la réforme du concordat fut adoptée par le Sénat, le 30 novembre.

A l'extérieur, le ministère Maura fit aboutir les négociations avec la France au sujet du Maroc et, le 6 octobre 1904, une déclaration franco-espagnole fut signée à Paris.

Mais une crise ministérielle se produisit en décembre, par suite du désaccord des ministres au sujet des réformes militaires.

A l'extérieur, le ministère Maura fit aboutir les négociations avec la France au sujet du Maroc et, le 6 octobre 1904, une déclaration franco-espagnole fut signée à Paris.

Mais une crise ministérielle se produisit en décembre, par suite du désaccord des ministres au sujet des réformes militaires.

Ministères Azcarraza, Villaverde et Montero Rios. Un nouveau cabinet, présidé par le général Azcarraza, qui fut constitué le 16 décembre, fut mal accueilli par les libéraux et peu encouragé par les conservateurs. Dès le 26 janvier 1905, il donna sa démission. Il fut remplacé par un cabinet présidé par Villaverde. Mais ce ministère, formé en dehors d'un vote du Parlement, trouva difficilement une orientation et, le 11 juin, il fut mis en minorité sur une motion de confiance. Le roi chargea Montero Rios de former un ministère, qui fut constitué le 20. La chute du cabinet Villaverde consumma la scission profonde du parti conservateur et marqua l'avènement au pouvoir des libéraux qui, depuis trois années, en étaient exclus.

Le 31 mai 1906 fut célébré à Madrid le mariage du roi Alphonse XIII avec la princesse Eua de Battenberg, qui prit le nom de Victoria.

— Général. **Maison de Bourbon-Anjou.** Charles II, dernier représentant de la maison d'Autriche sur le trône d'Espagne (1700), institua pour héritier de ses Etats, par un testament définitif, Philippe de France, duc d'Anjou né en 1683, mort en 1716), fils de Louis, dauphin de France, et petit-fils de Louis XIV. Le duc d'Anjou régna sous le nom de Philippe V et devint en même temps roi de Naples et de Sicile sous le nom de Philippe IV (1700). Il renonça au trône de France (1718, 1713) à l'extinction de la ligne aînée de la maison de Bourbon; par suite de cette renonciation, le chef de la maison d'Orléans revendiqua le titre de chef de la maison de France. Elisabeth Farnèse, fille du prince de Parme et deuxième femme de Philippe V, fit hériter son fils Philippe du duché de Parme-et-Plaisance. Par ses deux fils, Ferdinand VII et don Carlos (le Prétendant), Charles IV, fils aîné et successeur de Charles III, est devenu la tige des deux branches adverses de la maison d'Espagne. (V. ci-dessus.) Un frère de Charles IV, l'infant Ferdinand (né en 1751, mort en 1825), fonda une ligne collatérale en 1759 (rois de Naples et de Sicile). Un autre frère de Charles IV, l'infant Gabriel (né en 1752, mort en 1788), a laissé une assez nombreuse descendance. Le rameau issu de l'infant François de Paule,

frère du roi Ferdinand VII et du prétendant don Carlos, a produit une lignée encore plus nombreuse. (Pour ces deux rameaux, v. le tableau généalogique.)

* **ESPAGNOL, E** adj. — Econ. rur. *Race espagnole*, Race de gallinacés remarquable par l'élégance de ses formes. — ENCYCL. Les caractères distinctifs de cette race sont les suivants : le coq à la tête forte et longue, armée d'un bec puissant et surmontée d'une crête rouge bien développée, régulièrement dentelée, et qui s'insère très avant



Race espagnole.

sur le bec pour se prolonger assez loin en arrière de la tête; les barbillons, longs et minces, de la même couleur que la crête, peuvent atteindre un développement extraordinaire; quant aux oreillons, épais et larges, ils forment avec les joues une plaque très étendue, de couleur blanche uniforme, qui tranche sur le plumage noir et contribue à donner à ces volatiles un aspect très particulier; le plumage, noir velouté sur la poitrine, se relève de reflets métalliques sur le camail et les faucilles la variété blanche n'a qu'un intérêt de curiosité. La poule possède les mêmes caractères généraux que le coq : plumage noir et oreillons blancs, sur lesquels tranche encore l'œil noir et vif; elle est bonne pondeuse, mais détestable couveuse. Quant au poussin il a une croissance difficile et son développement réclame des soins minutieux et constants.

Les coqs et poules de race espagnole exigent un climat chaud et des terrains sablonneux. En définitive, cette race, fort curieuse, ne donne pas à l'éleveur en grand des profits suffisamment élevés pour compenser les frais que nécessite son élevage; aussi s'intéresse-t-elle guère que les amateurs.

son de magnifiques fémories métalliques, vertes, cuivrées ou pourpres, larges, atteignant quatre centimètres de long, et qui vivent dans les forêts des montagnes. *Leucamptognathus spectabilis* est le type de ce genre.)

EUCHAIRE saint, en latin *Eucharus*, martyr en Lorraine vers l'an 362. Il naquit près de Toul au commencement du IV^e siècle et fut décapité. Au XII^e siècle, on éleva à Toul une église sous son invocation. — Fête le 20 et le 27 octobre.

EUCHARIDE (ka) n. f. Genre d'amaryllidacées narcissées, originaires de Colombie, et type d'une tribu dite des *eucharidées*, qui comprend de belles espèces ornementales.

EUCKEN (Rodolphe), théologien protestant allemand, né à Aurich (Prusse orientale) en 1816. Il fut nommé professeur de philosophie à Berlin (1871) puis à Léna (1874), où il se fixa. Parmi ses principaux ouvrages, on peut citer : *la Méthode de l'examen aristotélique* (1872); *Histoire et critique des principes de notre époque* (1878); *Histoire de la terminologie philosophique* (1880); *les Images et les comparaisons en philosophie* (1880); *Contribution à l'histoire de la philosophie moderne, principalement de la philosophie allemande* (1886); *la Philosophie de Thomas d'Aquin et la culture actuelle* (1886); *l'Unité de la vie morale dans la conscience et les actes de l'humanité* (1888); *la Conception de la vie chez les grands penseurs* (1890); *la Part de vérité contenue dans la religion* (1901). R. Eucken s'est attaché à défendre l'esprit chrétien contre le naturalisme sous ses diverses formes (empirisme, positivisme, utilitarisme) et contre l'intellectualisme.

EUCLADOCÈRE n. m. Paléont. Genre de mammifères artiodactyles ruminants, de la famille des cervidés, comptant six espèces fossiles dans le tertiaire d'Europe. Les eucladocères étaient des cerfs à bois munis de nombreux anouillers; le cerf de Sedgwick (*eucladoceros Sedgwicki*), qui a vécu à l'époque pliocène en Angleterre et en France, en est un remarquable exemple.)

EUCNIDE n. f. Genre de laesacées, caractérisé par des fleurs à pétales libres, à étamines nombreuses, à ovaire quiloquéolaire et placentas pariétaux. — **ENCYCL.** Les *eucnides* sont des herbes à feuilles souvent opposées, simples et couvertes de poils urticants. Elles habitent le Mexique et le sud des États-Unis; *l'eucnide lobée* et *l'eucnide brillante* sont les espèces les plus connues.

EUCNOCÈRE ou **EUCNOCERUS** (sé-russ), n. m. Genre d'insectes coleoptères clavicornes, de la famille des dermestidés, créé en 1902 pour des formes nouvelles découvertes dans l'Amérique centrale. Les eucnocères sont voisins de nos troglodytes; l'espèce type est *Eucnocerus dispar*, du Mexique.)

EUCRYPHIACÉES (sé) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, réduite au genre *eucryphia*, placé autrefois parmi les rosacées, les cunoniacées ou les hypéricacées. — **UNE EUCRYPHIACÉE.**

— **ENCYCL.** Les *eucryphiacées* ont un périanthe tétramère à sépales valvaires et pétales imbriqués; l'androécée a de nombreuses étamines plurisériées, à longs filets insérés au-dessous de l'ovaire, sur le réceptacle renflé; de petites écailles ciliées entourent la base du filet. L'ovaire comprend de quinze à dix-huit carpelles soudés, ayant chacun deux rangées d'ovules. Certaines espèces sont utilisées pour leur bois. Cette famille a ses représentants au Chili, en Australie et en Tasmanie.

EUDORINE n. f. Algue de la famille des volvocacées, constituée généralement par 32 cellules, qui se groupent en limitant à leur intérieur une sphère creuse et pourvues chacune de deux cils vibratiles dirigés vers l'extérieur. Cette algue se rencontre dans les eaux douces de toutes les parties du monde.)

EUGENE CITY, ville des États-Unis (Océan), ch.-l. du comté de Lane, sur la Willamette, affluent de l'Orégon; 3.000 hab.

EULASIOCALPE n. m. Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, voisin du genre *anthocoris*, et créé en 1900 pour des formes nouvelles propres à l'Amérique centrale. *L'eulasioicalpe* est le type de ces punaises.)

EULENBOURG Philippe, comte, puis prince (v.), homme politique et écrivain allemand, né à Königsberg en 1817. Il entra en 1836 dans le régiment des gardes du corps prussiens, prit part à la guerre franco-allemande comme lieutenant (1870-1871), voyagea en Orient de 1871 à 1872, puis étudia le droit à Leipzig et à Strasbourg (1872 à 1875), entra dans l'administration judiciaire et, en 1877, dans la diplomatie. Il fut secrétaire d'ambassade à Paris (1878) et à Munich (1881), ambassadeur à Oldenbourg (1888) à Stuttgart (1890), à Munich (1891), enfin ambassadeur à Vienne (1894). Il fut un des amis intimes et des hommes de confiance de l'empereur Guillaume II. Il se signala comme écrivain, poète et compositeur. Il a publié : *Chants des Scaldes* (1892); *le*



Leucamptognathe (red. d'un tiers).



Eucladocère.



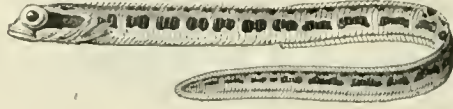
Eucnocère (gr. 3 fois).



Eulasioicalpe (gr. 3 fois).

livre de Noël (1892); *Contes du soir, légendes et songes* (1891). Il a édité la correspondance d'un de ses cousins, Frédéric-Auguste, comte d'Ealenbourg; *Lettres sur l'extrême Orient en 1860-1862* (1900). Il fut élevé en 1900 au rang de prince d'Ealenbourg et Hertefeld, comte de Sautels, et nommé membre héréditaire de la Chambre des seigneurs en Prusse.

EULOPHIAS (ass) n. m. Genre de poissons acanthoptères, de la famille des blenniés, créé en 1902 pour des



Eulophias.

formes découvertes sur les côtes du Japon (*eulophias Tameri*, espèce type).

EUMETOPIAS (mé-to-pi-ass) n. m. Genre de mammifères pinnipèdes, de la famille des otariidés, comptant quatre espèces répandues sur les deux hémisphères.

— **ENCYCL.** Les *eumetopias* sont des otaries de très grande taille, à tête allongée, puissante, à membres antérieurs assez courts. Le lion marinaretique (*eumetopias Stelleri*) est le type de ce genre; il n'a pas de crinière, mesure jusqu'à 5 mètres de long; le pelage, très variable, est en général d'un fauve doré verdâtre. Il est répandu sur les côtes du Pacifique nord depuis le détroit de Behring jusqu'au Japon et à la Californie. On a fait jadis de cette otarie des tueries insensées (jusqu'à 250.000 par an, 1868); aujourd'hui, elle est sous la protection des gouvernements russe et américain.



Eumetopias.

EUNOMIE (mi) n. f. Genre de crucifères cochliariées, dont les espèces les plus connues, *l'eunomie à feuilles opposées*, *l'eunomie trinervée*, etc., habitent les régions méditerranéennes.



Eunotele (gr. nat.).

EUNOTELE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des notodontidés, créé en 1901 pour des formes nouvelles propres à l'Amérique du Sud. L'espèce type de ces fausses noctuelles est *Eunotele pallida*, de l'Amazonie. *L'ademasia tropica* rentre dans ce nouveau genre.)

EUPÉTAURUS (pé-té-russ) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des sciuridés, établi sur un écrivain volant découvert en 1888 dans le Tibet oriental.



Eupetaurus.

EUPHORIE (ri) — du gr. *euphoria*, abondance, aise) n. f. Etat d'un individu qui se porte bien.

— **ENCYCL.** On désigne sous le nom d'*euphorie* les périodes de bien-être perdu, conscient, qui précèdent certaines crises, comme dans l'hypertension gastrique par exemple, ou qui suivent immédiatement la défervescence dans les maladies aiguës. Cette euphorie pathologique est toujours de courte durée.

***Europe** (L) et *la Révolution française*, par Albert Sorel (Paris, 1887-1904). — Aux quatre volumes de ce grand ouvrage, parus de 1887 à 1893 (v. t. IV), Albert Sorel en a ajouté quatre autres. Il étudie dans le tome V la politique du Directoire et celle de Bonaparte, et montre comment, la Révolution s'incarnant en lui, Napoléon en poussa les principes à l'extrême et eut toute l'Europe ligée contre lui, comme elle l'avait été contre la Révolution. Le tome VI retrace les relations de la France et de l'Europe du 20 brumaire au 2 décembre 1805, jour de la victoire d'Austerlitz, et trois grands faits en marquent les divisions : traité de Lunéville, traité d'Amiens, la coalition. Dans le septième volume, Sorel examine les relations et les différends de l'Empire et de l'Europe de 1806 à 1812; les faits nombreux se groupent sous ces deux subdivisions : le blocus continental et le grand Empire. On y trouve une étude approfondie des circonstances qui ont conduit l'Empire à son apogée, puis le récit de la rupture entre la France et la Russie et de la désastreuse campagne qui s'ensuivit. Le huitième et dernier volume est consacré à la coalition de 1813, à la chute du grand Empire et aux traités de 1815. L'auteur montre que, dans cette histoire d'un quart de siècle, ce qui est permanent, c'est la lutte pour les limites : par là, l'histoire de l'Europe et de la Révolution se relie aux luttes antérieures de l'Empire et de la France et explique la suite des luttes à venir. Ce grand ouvrage a obtenu en 1906, de l'Institut, le prix Osiris de 100.000 francs.

EURYOPE n. m. Genre de crustacés isopodes, de la famille des mannopsidés, comptant quelques espèces répandues surtout dans le sud du Pacifique. (Les euryopes sont des petites crevettes qui se tiennent dans la zone des diatomées [*euryope arsi*]; beaucoup vivent à des profondeurs de six et sept cents mètres [*euryope Novy Zelandia*]). Toutes sont remarquables par la longueur de leurs pattes et de leurs antennes et par les épines latérales de leurs segments.)

EURYTHERME (térn) — du gr. *eurus*, large, et *thermos*, chaud) adj. et n. m. Biol. Nom sous lequel on désigne tout animal qui peut s'accommoder de larges et brusques oscillations de la température extérieure. [Mœbius.] (Les eurythermes parfaits s'observent surtout chez les animaux marins nus; le moineau, qui peut supporter des variations de 55°, est un eurytherme relatif, et l'homme civilisé, protégé par ses vêtements, un eurytherme artificiel. [Ch. Richet.]

EUSEMIE (mi) — du gr. *eu*, bien, et *sema*, signe) n. f. Ensemble des symptômes favorables dans une maladie.

EUSTACHE (Henri), architecte français, né à Versailles en 1861. Élève de l'École des beaux-arts, il obtint le second grand prix de Rome en 1887 et le grand prix en 1891. Les relevés qu'il envoya durant son séjour à Rome furent remarqués non seulement à cause de leur valeur architecturale et documentaire, mais encore grâce à leur habile présentation. Aquarelliste remarquable, comme en témoignent les impressions d'Italie et notamment les chauds et mystérieux intérieurs de Saint-Marc, de Venise, qu'il a exposés au Salon, il a obtenu une médaille de seconde classe en 1897, une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) pour ses relevés de Rome et Venise, et la médaille d'honneur au Salon de 1902, où il avait envoyé : *Etat actuel et restauration de la voie Sacrée à Rome et Relevés de la ville et des peintures de Mistra, près Sparte (Grèce)*. Il a exécuté, de 1898 à 1905, d'importants travaux à Aix-les-Bains. Il fut en 1905, nommé architecte du palais de la Bourse, à Paris.

EUSTIS (James Biddle), homme politique et diplomate américain, né à la Nouvelle-Orléans en 1834, mort à Newport en 1899. Avocat dans sa ville natale, au début de la guerre de Sécession, il entra dans l'armée confédérée, et fut aide de camp des généraux Magroder et Johnston. Après la défaite des Confédérés, qui mit fin à la guerre civile, Eustis fut nommé membre de la législature de la Louisiane et fit partie de la délégation chargée de négocier avec le président Johnson la réintégration de la Louisiane dans l'Union. Séateur de la Louisiane de 1876 à 1879, puis professeur de droit civil à l'Université de la Louisiane, dont il fut de nouveau sénateur de 1884 à 1890, il vota avec les démocrates. Lorsqu'en 1893 Cleveland devint président de la République, il appela Eustis à représenter les États-Unis auprès du gouvernement français. Remplacé en 1897 par Porter, après l'élection du président Mac Kinley, il entra aux États-Unis, et publia dans la « North American Review » quelques articles où il critiquait l'alliance franco-russe, dont il niait le caractère pratique.

EUTENIICHTYS (té-ni-ik-tis) n. m. Genre de poissons acanthoptères, de la famille des gobiidés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle découverte au Japon. (*Euteniichtys Gilli* est un petit poisson assez voisin des gobioides ou



Euteniichtys.

goujons de mer; il fréquente principalement les estuaires des fleuves. Son corps est cylindrique et très allongé; ses nageoires anale et dorsale très développées en longueur; des bandes noires marquent les flancs, de l'opercule à la nageoire caudale.

EUTECTIQUE (té-ék-tik) — du gr. *eutēktos*, qui fond facilement) adj. Chim. Se dit des alliages à points de fusion minima.

— **ENCYCL.** Lorsqu'un alliage, formé de cuivre et d'argent par exemple, se solidifie lentement; par suite de la liquation, du cuivre s'il y en a plus de 28 p. 100 dans l'alliage, ou de l'argent dans le cas contraire, se dépose d'abord, la partie restée liquide se modifiant jusqu'à présenter une composition constante de 28 de cuivre pour 72 d'argent, ce qui correspond sensiblement à la formule Ag²Cu¹; à ce moment, cet alliage se solidifie sans liquation; un tel alliage est dit *eutectique*. La masse solidifiée étudiée par la métallographie présente un réseau de cuivre ou d'argent ensermant des masses de l'alliage eutectique.

***EUTHANASIE** (é) — du gr. *eu*, bien, et *thanatos*, mort) n. f. Sommeil provoqué, quand la mort est imminente, afin d'éviter une agonie douloureuse.

— **ENCYCL.** L'usage de *Euthanasie*, qui est un soulagement pour tout le monde, a soulevé quelques objections, parce qu'il est très difficile, au moins dans beaucoup de cas, de prédire avec certitude l'heure de la mort, et que d'ailleurs l'emploi des narcotiques et des hypnotiques peut avancer cette heure ou même tuer un malade, qui sans cela peut-être eût guéri. Aussi beaucoup de médecins refusent-ils encore d'employer cette méthode.

EUTING (Julius), érudit allemand, né à Stuttgart en 1839. Il étudia la théologie protestante à Tubingue, les langues orientales à Paris, Londres et Oxford, et fut nommé bibliothécaire à Tubingue. De 1867 à 1870, il voyagea en Asie Mineure, en Grèce, en Sardaigne, et y étudia les inscriptions sémitiques, principalement phéniciennes et cartaginoises. En 1871, il devint conservateur de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg; en 1880, professeur honoraire de l'Université. Il a assisté aux fouilles de Sanderli et exécuté plusieurs voyages scientifiques en Arabie centrale, Syrie, Égypte). Il a publié les ouvrages suivants : *Qulasté ou Chants et doctrines du baptême et de la fin de l'âme*, ouvrage tiré de la littérature mandéenne (1867); *Pierres puniques*, dans les « Mémoires de l'Académie de Saint-Petersbourg » (1871); *Commentaire d'une deuxième ordonnance sur les sacrifices de Carthage* (1874); *Six inscriptions phéniciennes d'Idalion* (1875); *Recueil des inscriptions cartaginoises* (1883 et suiv.); *Mélanges d'épigraphie* (1885 à 1887); *Inscriptions nabatéennes d'Arabie* (1885); *Inscriptions sinaitiques* (1891); *Catalogue de la bibliothèque impériale universitaire et nationale de Strasbourg; Littérature arabe*

Dans les annotations, placées au commencement du livre, le directeur est invité à mettre beaucoup de douceur et de discrétion dans l'adaptation de la doctrine spirituelle générale : il doit respecter la liberté des âmes, se préoccuper de leurs besoins particuliers, et tenir compte aussi de l'intelligence de celui qu'il dirige et de sa force morale. Il faut se garder de lui demander plus qu'il ne peut. Ces recommandations forment une sorte de pédagogie spirituelle, où l'auteur montre beaucoup de sagesse. Les *Exercices spirituels* sont très répandus parmi les catholiques, et les protestants eux-mêmes s'y intéressent et s'en occupent.

EXERCISEUR (*seür*) n. m. Extenseur, appareil de gymnastique que l'on fixe à une cloison et à l'aide duquel on pratique l'assouplissement des membres et du tronc.

***EXHUMATION** n. f. — ENCYCL. L'autorisation nécessaire pour procéder aux *exhumations* est accordée par les maires, dans les départements, et par le préfet de police, à Paris. La demande, libellée sur timbre, doit être faite par le plus proche parent du défunt ou par un fondé de pouvoir dont la signature doit être légalisée par le maire ou par le commissaire de police. (Ord. de police du 1^{er} février 1817 applicable dans les départements; ord. de police du 5 juin 1872, art. 4.)

Que l'exhumation ait lieu sur la demande de la famille, par mesure administrative ou par autorité de justice, outre un membre de la famille ou un ami du défunt, le commissaire de police ou, à défaut, le garde champêtre, doit être délégué par le maire pour assister à l'opération. Ces fonctionnaires ont droit, sauf exception, à la perception de vacations fixées par le maire après avis du conseil municipal. (Loi de fin. du 30 mars 1902, art. 6.)

Le fonctionnaire délégué doit dresser un procès-verbal constatant l'état dans lequel a été trouvé le corps, et remettre cet acte à l'autorité municipale dans le plus bref délai.

Dans le cas d'exhumation demandée par la famille ou effectuée par décision administrative, le procès-verbal constate en même temps l'inhumation nouvelle. Celle-ci doit avoir lieu en présence des mêmes personnes qui ont assisté à l'exhumation, lorsque les deux opérations sont faites sur le territoire de la même commune.

Lorsque le nouveau lieu de sépulture est situé dans une autre commune, si le décès est de date récente, il y a lieu de prendre, avant de transporter le cadavre, certaines mesures de précaution édictées dans l'intérêt de la salubrité. (V. TRANSPORT DES CORPS.) Le maire du lieu de l'exhumation délivre ensuite un passeport motivé à la personne chargée de conduire le corps, et il adresse directement, aux frais des parents ou amis du décédé, une expédition de l'acte de décès et du procès-verbal de l'état du corps au maire de la commune où l'inhumation doit avoir lieu. (Circ. int. 26 thermidor an XII.) C'est le commissaire de police de cette dernière commune, ou le fonctionnaire qui le remplace, qui doit assister à la nouvelle inhumation et en dresser procès-verbal.

Exode (L.). *Saint-Quentin pris d'assaut, 29 août 1557*, tableau de Francis Tattegrain. Cette peinture, destinée à l'hôtel de ville de Saint-Quentin, a obtenu la médaille d'honneur au Salon de 1899. — En 1557, après la rupture de la trêve de Vauxelles, Saint-Quentin fut assiégé par le duc Philibert de Savoie, qui conduisait l'armée de Philippe II, roi d'Espagne, forte de 60.000 hommes. Malgré les efforts de l'amiral de Coligny, enfermé dans la

ville, comme le sublimé, les alcaloïdes, etc. V. ENDOGÈNE (*intoxication*).

EXORRHEZE adj. Bot. Qui a sa racine hors de terre.

EXOSQUELETTE (du gr. *exó*, au dehors, et de *squelette*) n. m. Se dit chez les animaux de toutes les productions d'origine épidermique, comme poils, ongles, plumes, etc.

EXOTHYROPXIE (*pék-sí* — du gr. *exó*, au dehors, *thyreos*, bouclier, et *péris*, action de fixer) n. f. Opération ayant pour but de provoquer le spaché du corps thyroïde en l'attirant au dehors après incision de la peau et le maintenant ainsi pendant quelques jours.

EXPANSE, lac du Canada (prov. de Québec), sur le versant de la baie d'Hudson; 15.000 hect.

EXPÉDIT (saint), martyr qui fut mis à mort dans une ville d'Arménie nommée Melitane ou Melitane, avec d'autres chrétiens : Hermogène, Aristonice, Rufus, etc. Son nom est signalé dans les divers martyrologes, en particulier dans le martyrologe hiéronymien; sa fête, comme celle de ses compagnons de martyre, est fixée au 19 avril.

Dans les premières années du *xx^e* siècle une controverse s'est élevée, au sujet de ce bienheureux, parmi les écrivains catholiques; en voici l'objet. On honore en France, en Allemagne, en Belgique et même en Italie, un saint Expédit, qu'on implore particulièrement comme accordant *sans retard* les demandes qui lui sont faites. Interprétant cette tradition, quelques artistes ont même représenté saint Expédit avec un corbeau sous le pied. Ce corbeau porte dans son bec une inscription où on lit le mot *cras*, dont le son représente grossièrement le cri de cet oiseau, et qui signifie en latin *demain*; dans sa main droite, le saint tient une croix où se lit, au contraire, le mot *hodie* (*aujourd'hui*).

Certains écrivains catholiques de l'école critique soutiennent que ce que l'on raconte de ce saint Expédit n'a rien de fondé; que la croyance en l'efficacité immédiate de son intercession est née d'un simple calembour, dont son nom est devenu l'occasion, et qu'enfin son image a quelque chose de ridicule et même de superstitieux. Un hollandais, le P. Delehaye, écrit même que le saint Expédit vénéré aujourd'hui n'est pas le même que celui du martyrologe hiéronymien, et que d'ailleurs l'inscription de celui-ci, dans ce martyrologe, ne serait pas une raison suffisante pour légitimer son culte, le martyrologe hiéronymien contenant des noms que l'Eglise n'a jamais proposés à la vénération des fidèles, comme celui d'Eusèbe de Césarée et d'Arius. Les autres critiques blâment seulement, comme nouvelle et sans fondement, la forme qu'a prise la dévotion à saint Expédit. Cette opinion même est vivement combattue par les écrivains de l'école conservatrice, respectueuse des traditions reçues. L'autorité de l'Eglise n'est point intervenue dans cette querelle.

EXPERT (Norbert-Isidore-Henry), musicien archéologue, né à Bordeaux en 1863. Ses études terminées, il entra à l'école de musique classique (école Niedermeyer), fut élève de Gigout et de C. Franck, puis professeur à l'école Niedermeyer et à l'école des hautes études sociales. Sédit par la beauté des polyphonies de la Renaissance, surtout des maîtres français, il abandonna la composition pour les travaux d'érudition et publia le *Corpus de l'art musical franco-flamand des xv^e et xvj^e s.*, qui comprend l'édition en partition des *Maîtres musiciens de la Renaissance française*, les théoriciens, une bibliographie thématique, des commentaires historiques et cri-

***EXPLOSIF** n. m. — ENCYCL. I. *Transport des matières explosives*. Il est défendu d'admettre dans les convois de chemins de fer qui portent des voyageurs aucune matière pouvant donner lieu soit à des explosions, soit à des incendies. (Ordonn. du 15 nov. 1846, art. 21.) Les personnes qui veulent expédier des marchandises de cette nature doivent les déclarer au moment où elles les apportent à la station. (Même ordonn., art. 66.) Un arrêté du ministre des travaux publics du 9 janvier 1888 détermine les mesures de précaution à prendre pour ces transports.

II. *Réglementation de la fabrication et de la vente des explosifs*. En ce qui concerne les explosifs à base de nitroglycérine et la dynamite, la fabrication et la vente sont réglementées par la loi du 8 mars 1875 et les décrets des 24 août 1875 et 28 octobre 1882. V. DYNAMITE.

III. *Fabrication et détention sans autorisation d'explosifs et d'engins explosifs*. L'article 3 de la loi du 19 janvier 1871, tel qu'il a été modifié par la loi du 18 décembre 1893, punit d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 50 francs à 3.000 francs tout individu, fabricant ou détenteur : 1^o soit, sans autorisation et sans motifs légitimes, de machines ou engins meurtriers ou incendiaires agissant par explosion ou autrement, ou d'un explosif quelconque, quelle que soit sa composition; 2^o soit, sans motifs légitimes, d'une substance ne constituant pas par elle-même un explosif, mais destinée à entrer dans la composition d'un explosif. Les individus condamnés en vertu des dispositions qui précèdent sont soumis à l'emprisonnement individuel, sans qu'il puisse résulter de cette mesure une diminution de la durée de la peine. (Loi du 28 juill. 1894, art. 4, § 2.)

IV. *Crimes commis à l'aide d'explosifs*. La matière est régie par les articles 435 et 436 du Code pénal, tels qu'ils ont été modifiés par la loi du 2 avril 1892.

Le simple dépôt d'un engin explosible sur une voie publique ou privée est assimilé, s'il a été fait dans une intention criminelle, à la tentative de meurtre prémédité et, comme tel, passible de la peine de mort (art. 435, § 2).

La même peine qui en matière d'incendie, d'après les distinctions faites dans l'article 434 du Code pénal (c'est-à-dire, suivant la nature de l'objet incendié, peine de mort, travaux forcés à perpétuité ou travaux forcés à temps), est prononcée contre ceux qui auront détruit volontairement, en tout ou en partie, ou tenté de détruire, par l'effet d'une mine ou de toute substance explosive, les édifices, habitations, digues, chaussées, navires, bateaux, véhicules de toutes sortes, magasins ou chantiers, ou leurs dépendances, ponts, voies publiques ou privées et généralement tous objets mobiliers ou immobiliers, de quelque nature qu'ils soient (art. 435, § 1^{er}).

La peine portée contre la menace d'assassinat, d'après les distinctions établies par les articles 305, 306 et 307 du Code pénal (emprisonnement, amende et interdiction facultative de séjour), est édictée contre la menace d'incendie ou de détruire, par l'effet d'une mine ou de toute substance explosive, les objets dont nous venons de donner l'énumération (art. 436).

Les personnes coupables des crimes de destruction volontaire par l'effet d'une substance explosive ou de dépôt, dans une intention criminelle, sur une voie publique ou privée, d'un engin explosible, sont exemptes de peine si, avant la consommation de ces crimes et avant toutes poursuites, elles en ont donné connaissance et révélé les auteurs aux autorités constituées, ou si, même après les poursuites commencées, elles ont procuré l'arrestation des autres coupables; néanmoins, elles peuvent être frappées d'interdiction de séjour, pour la vie ou à temps (art. 435, §§ 3 et 4).

***EXPLOSION** n. f. — Nom générique donné à la combustion rapide qui se produit dans les moteurs thermiques à gaz, essence, pétrole, alcool, gaz pauvre, etc., lorsque le moteur est alimenté par le mélange tout préparé d'air et de ces gaz ou vapeurs combustibles.

***EXPOSITION** n. f. — *Exposition internationale de Glasgow*. Elle fut organisée, sous le contrôle administratif et financier de la corporation de Glasgow, par un comité que présidait Henry Anthony Hedley, et inaugurée, le 2 mai 1901, par la princesse Louise, fille d'Edouard VII, et son mari, le duc de Fife. Elle devait être clôturée le 9 novembre suivant. Elle couvrait, au pied de la colline de Gilmerhill, sur laquelle est bâtie l'Université, une superficie de 27 hectares, englobant la presque totalité du beau parc de Kelvingrove. Un grand hall, un pavillon des beaux-arts d'une très élégante architecture intérieure, une série de pavillons détachés, enfin une immense galerie des machines, construite en dehors de l'enceinte, mais reliée par une passerelle à l'ensemble des bâtiments, tels étaient les éléments essentiels de cette exposition, dont le succès fut considérable. La section française occupait environ un quart de la superficie du grand hall. Les arts libéraux y étaient surtout largement représentés, ainsi que les industries de l'ameublement, la parfumerie, etc.

— *Exposition de Hanoi*. Une exposition universelle, réunissant les produits industriels de la métropole, des colonies françaises et principalement de l'Indo-Chine, et ceux des autres pays d'extrême Orient, a été ouverte à Hanoi le 16 novembre 1902 et a fermé ses portes le 15 février 1903. Cette grande manifestation, particulièrement destinée à dresser un inventaire des richesses naturelles et industrielles de l'Indo-Chine et à montrer l'étendue des progrès obtenus, a marqué une date importante dans l'histoire du développement de cette colonie. Elle a coincidé avec l'achèvement des premiers grands travaux exécutés en Indo-Chine et a consacré la réalisation de l'unité indo-chinoise. L'œuvre a été conçue et préparée par Paul Doumer, alors gouverneur général, achevée et inaugurée par son successeur, Beau. L'exposition était installée sur un terrain d'une surface d'environ 10 hectares, situé près de la gare de Hanoi. La principale construction était un grand palais central, entièrement édifié en briques et en fer, destiné à renfermer les collections les plus précieuses, et qui a été seul conservé. Le palais de la section française contenait les envois des exposants de la métropole. Une galerie des machines couvrait 1.600 mètres carrés. Une série de constructions et de palais renfermait les produits de l'agriculture et de l'industrie des diverses parties de l'Indo-Chine, les produits miniers, l'exposition forestière, L'Algérie et la Tunisie, Madagascar avaient leurs pavillons. La Chine, le Japon, les îles Philippines, le Siam, étaient représentés par d'intéressantes expositions.



L'Exode, d'après Fr. Tattegrain.

ville avec un millier de défectueux, Saint-Quentin fut pris d'assaut le 27 août 1557. Les vainqueurs massacrèrent combattants et habitants, ou livrèrent au pillage et incendièrent la ville. Le 29, l'ordre fut donné, dans l'armée espagnole, de renvoyer toutes les femmes en France, au nombre de 3.500. C'est ce dernier épisode qu'a évoqué l'artiste. A droite et à gauche on ne voit qu'édifices en ruines, débris fumants. De partout accourent des fugitifs, qu'on représente au roi d'Espagne, un cavalier de belle allure, n'arrive point à protéger.

L'aspect panoramique du tableau et la lumière trop également répartie nuisent à la puissance de l'effet. Mais certains morceaux, comme le cavalier espagnol et son cheval, sont énergiques et puissants.

***EXOGENE** (du gr. *exó*, au dehors, et *gennán*, engendrer) adj. Pathol. *Intoxication exogène*, Intoxication produite dans un organisme par des poisons venus de l'exté-

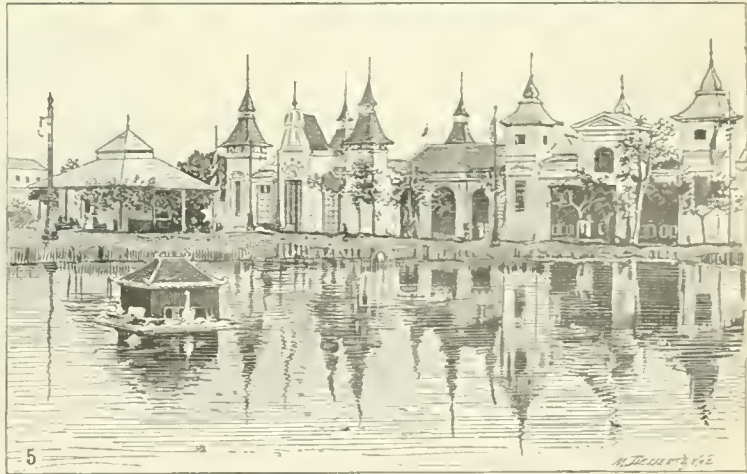
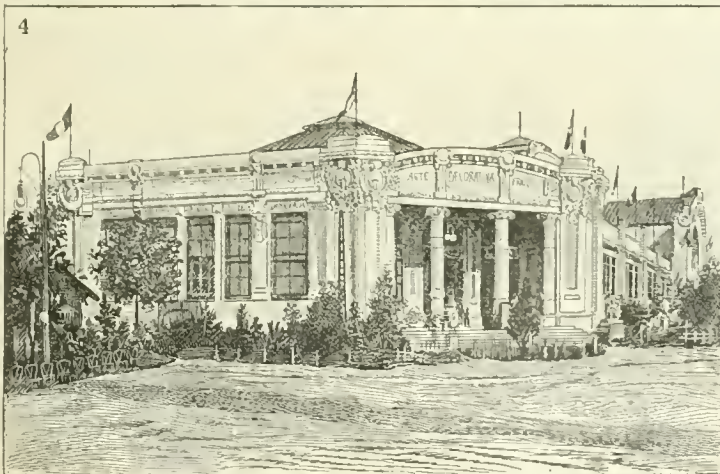
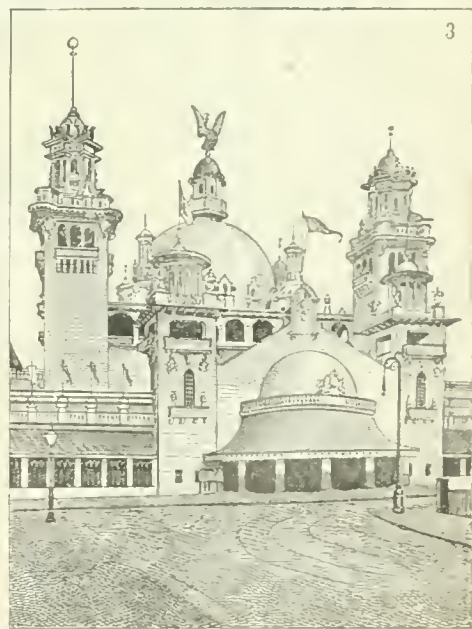
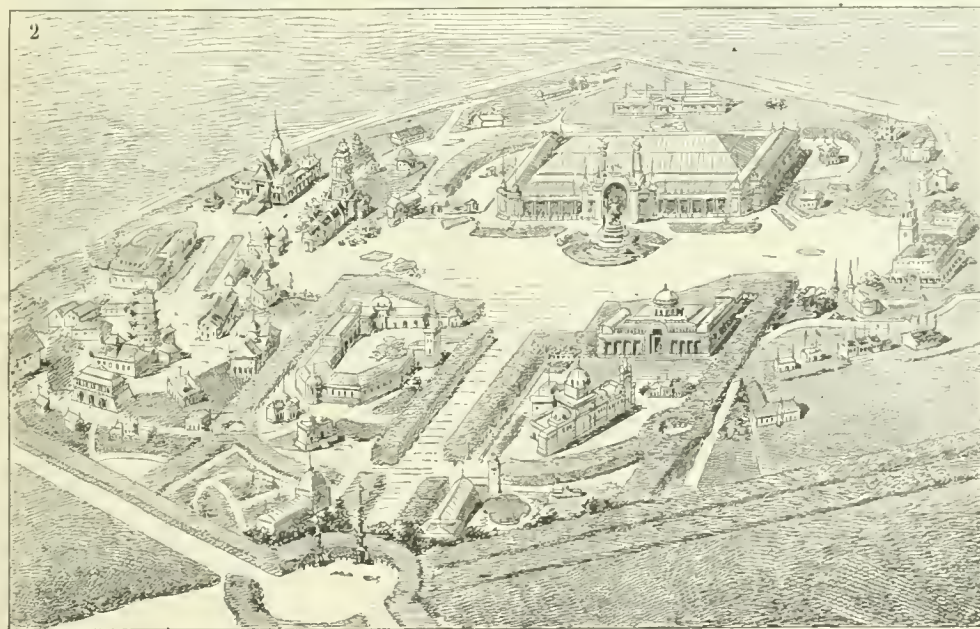
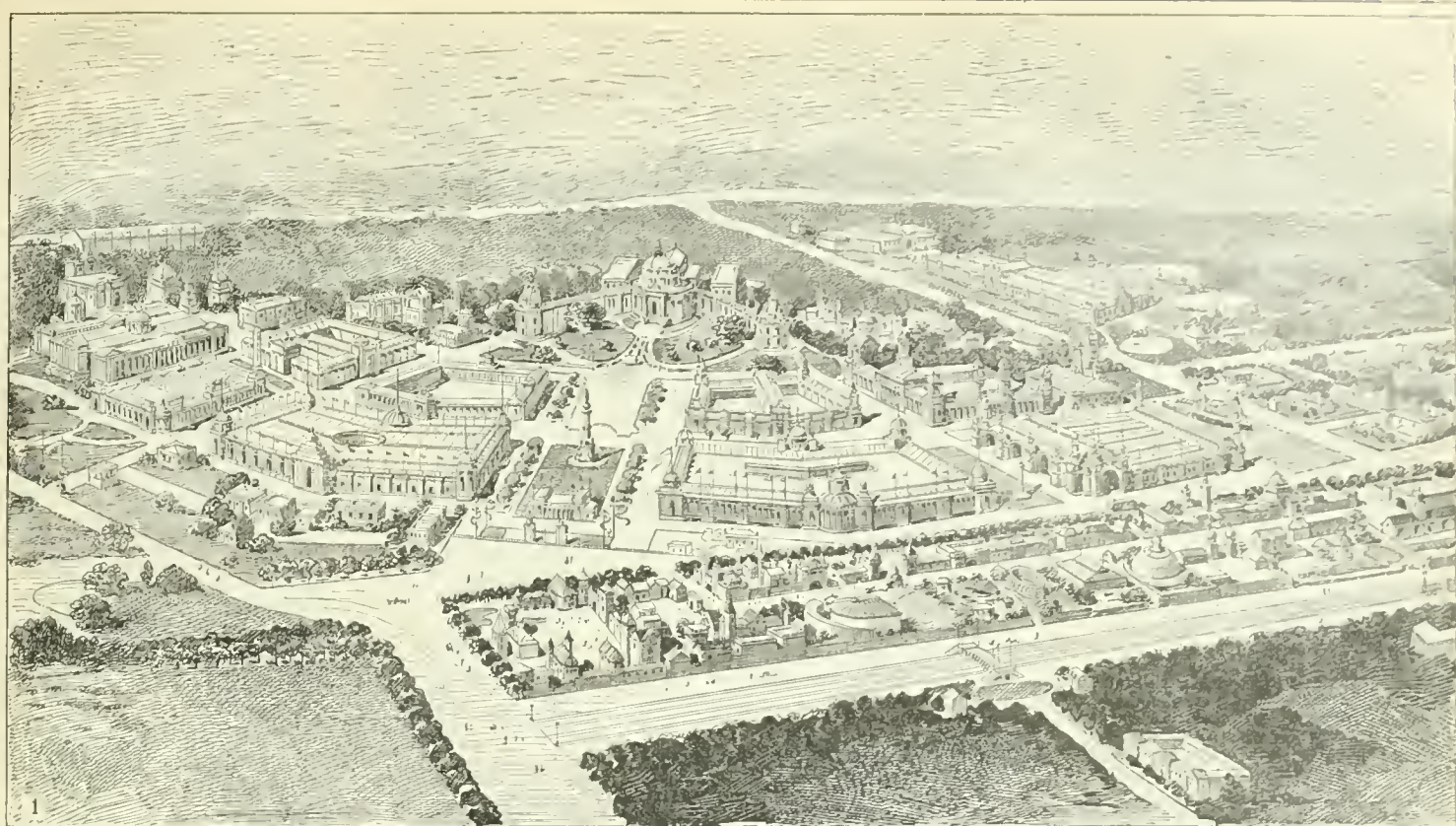
rieur. Il reproduit des œuvres d'Orlande de Lassus, de Goudimel, Claude Le Jeune, Janquin, Costeley, Michel de Mencho, etc. Ce *Corpus* démontre par les documents mêmes que l'harmonie et la polyphonie sont l'œuvre des musiciens français, qui l'ont portée au plus haut degré de perfection avant l'Italie.

***EXPLOIT** n. m. — ENCYCL. Proc. civ. Aux termes du décret du 13 novembre 1899, l'allocation accordée aux huissiers, pour chaque copie remise sous enveloppe, est fixée à cinq centimes, en matière criminelle, correctionnelle et de simple police.

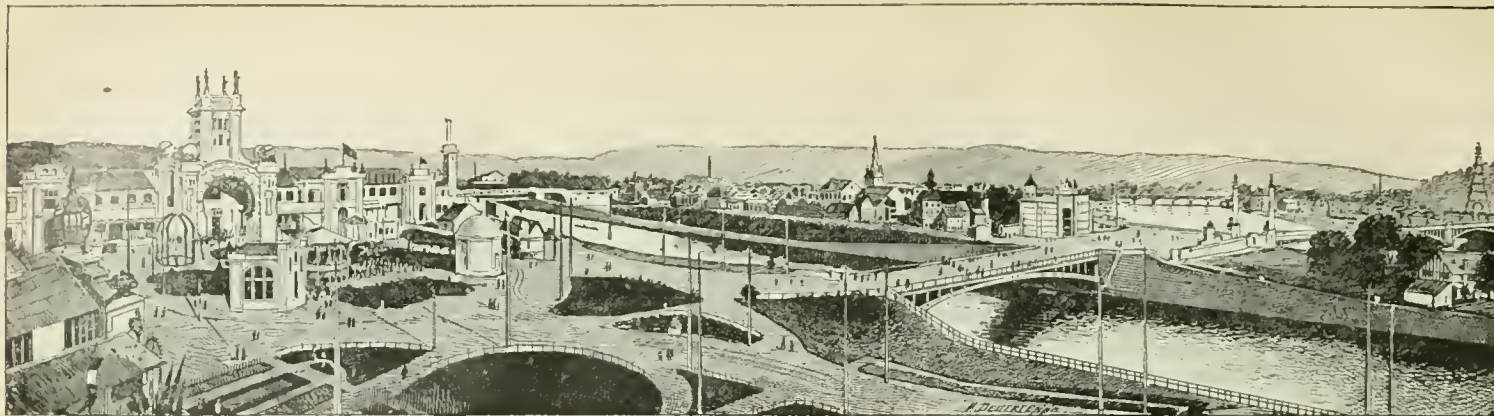
EXPLOITS (RIVIERE DES), cours d'eau de l'île de Terre-Neuve, issu du Red Indian Pond, et tributaire de la baie Notre-Dame, qui forme à cet endroit une magnifique rade, la *baie des Exploits*, particulièrement poissonneuse.

EXPLOSER (*zé*) v. n. Faire explosion.

EXPOSITIONS



Expositions : 1. Vue générale de l'Exposition universelle de Saint-Louis (1904) ; 2. Vue générale de l'Exposition coloniale nationale de Marseille (1906) ; 3. Dôme central de l'Exposition internationale de Glasgow (1903) ; 4. Palais de l'art décoratif (section française) à l'Exposition internationale de Milan (1906) ; 5. Vue de la section indo-chinoise, à l'Exposition universelle de Hanof (1902-1903).



Vue panoramique de l'Exposition de Liège (1905).

— *Exposition de Saint-Louis.* De toutes les expositions universelles, celle de Saint-Louis, inaugurée le 1^{er} mai 1904, a été la plus colossale. Elle couvrait une superficie de 1.210 acres, soit de 470 hectares, superficie double de celle de l'exposition de Chicago, en 1893, plus que triple de celle de l'exposition parisienne de 1900. Elle a coûté environ 250 millions de francs.

Elle a coïncidé avec le centenaire d'un événement qui a eu la plus grande portée dans la formation territoriale des Etats-Unis : l'acquisition de la Louisiane; ce fut la *Louisiana Purchase Exposition*.

L'emplacement de l'exposition fut découpé dans un de ces immenses parcs naturels qui entourent la ville de Saint-Louis, dans *Forest Park*, le plus grand et le plus beau de tous. Pendant deux années, on défricha et on nivela le terrain; on détourna le cours d'une rivière; on arracha des arbres séculaires.

Au centre, sur la colline qui dominait la forêt primitive, s'éleva la salle des fêtes, abritant les statues de tous les Etats compris dans le marché de 1903. Tout autour rayonnaient de larges avenues, entre lesquelles se déployaient une douzaine de grands palais. Dans la grande avenue centrale, large de 600 pieds, se dressait, sur la place Saint-Louis, le monument commémoratif de l'acquisition de la Louisiane, couronné par une statue de la Paix. Trois grandes cascades, descendant en terrasses du Festival Hall, venaient se déverser dans les lagunes qui faisaient le tour des palais et que sillonnaient d'élégantes gondoles.

Les organisateurs ne s'étaient pas proposé seulement de montrer des produits achevés, mais aussi des produits en voie de fabrication. Les divers Etats étaient représentés par des pavillons spéciaux surgissant, comme au hasard, au milieu des massifs et de la verdure. Celui de la France se composait de trois corps de bâtiments rectangulaires, l'un fermant le fond et les deux autres les ailes.

— *Exposition de Liège.* L'exposition universelle et internationale de Liège, ouverte le 27 avril et fermée en novembre 1905, a été organisée dans le but de célébrer le 75^e anniversaire de l'indépendance nationale belge. D'une superficie de 80 hectares, sans compter une annexe de 20 hectares, elle était construite au confluent de la Meuse et de l'Ourthe et s'étendait sur les rives de ces deux cours d'eau, comprenant trois emplacements principaux reliés entre eux par des ponts : les Venues, la Boverie et Fragnée. L'exposition comptait plus de 80 palais ou pavillons; les halls divers de l'industrie et du commerce couvraient 120.000 mètres carrés; la galerie des machines s'étendait sur 30.000 mètres carrés; 30 pays étaient représentés; le nombre des exposants était de près de 15.000. La France et l'Allemagne prirent une large place dans cette exposition. La première occupait plus de 20.000 mètres

carrés dans les halls de l'industrie et du commerce. La participation des colonies françaises et pays de protectorat français fut très importante; le nombre des exposants de ce groupe fut de plus de 500, tant officiels que privés.

— *Exposition coloniale de Marseille.* L'exposition coloniale, ouverte à Marseille, le 15 avril et fermée en novembre 1906, a couvert 24 hectares. Son hut a été de montrer l'étendue des progrès obtenus, depuis l'époque de l'Exposition universelle de Paris de 1900, par la réalisation des magnifiques projets dès lors conçus pour la mise en valeur des colonies françaises et pour le développement de leur outillage économique. L'exposition, décidée en 1902, fut organisée sous la direction de Charles Roux, comme commissaire général, et du Dr Heckel, directeur de l'Institut et du Musée colonial de Marseille, comme commissaire général adjoint. On a donné à cette exposition le caractère d'une vaste leçon de choses, en accompagnant les objets exposés de pancartes donnant d'une façon claire et apparente toutes les indications nécessaires. Elle aura eu aussi une utilité très pratique par suite de la disposition adoptée : d'un côté, les palais et pavillons coloniaux, où chaque colonie vient montrer les produits qu'elle peut offrir à la métropole; de l'autre côté, le palais de l'exportation, où les industriels et commerçants métropolitains ont exposé les produits qu'ils mettent à la disposition des colonies. Un pavillon a été consacré aux anciennes colonies et le palais de la mer a abrité l'exposition de l'océanographie et des pêches maritimes.

— *Exposition de Milan.* Une exposition internationale a été ouverte à Milan en 1906 et inaugurée par le roi et la reine d'Italie les 28 et 30 avril. Sa superficie était de 980.000 mètres carrés, dont 300.000 environ couverts par des constructions. La partie la plus importante de l'exposition se trouvait sur la Piazza d'Armi; c'est là qu'avait été installée la section française, comprenant notamment un palais des arts décoratifs et un palais de l'automobile.

EXPRESS-RIFLE (raïfl' — m. angl.) n. m. Carabine de 15^m/m et au-dessous, à balle légère, creuse, explosive, très fortement chargée.

* **EXTÉRIEUR** n. m. — Branche de l'art vétérinaire, qui a pour objet l'étude raisonnée du cheval au point de vue de ses aptitudes mécaniques que révèlent sa conformation, ses proportions, son allure, etc. : *Les élèves de l'école d'Alfort suivent un cours d'EXTÉRIEUR.*

* **EXTINCTEUR** n. m. — ENCYCL. *Extincteur automobile.* Un extincteur automobile d'incendie établi à Londres fait partie du matériel des pompiers anglais. La voiture, actionnée par un moteur de vingt chevaux, a l'aspect d'une pompe automobile, mais la pompe est remplacée par un extincteur constitué par un cylindre en cuivre très

résistant, et contenant environ 300 litres d'eau; un système de déclenchement mécanique permet de faire tomber dans cette eau un mélange convenable de produits chimiques, qui immédiatement donnent naissance à une grande quantité de gaz incombustible. Sous la pression du gaz accumulé, l'eau sort par les lances avec une grande puissance, saturée de gaz ignifuge, et amène l'extinction rapide d'un foyer, même situé à une grande hauteur.

EXTRAPARLEMENTAIRE (*man-tôr'*) adj. Qui se fait en dehors du Parlement.

— ENCYCL. *Commission extraparlamentaire.* On nomme ainsi toute commission, instituée en dehors du Parlement, auprès de tel ou tel département ministériel, et qui comprend parmi ses membres non seulement des parlementaires, mais des spécialistes et des fonctionnaires.

EYBESFELD (baron Conrad DE), homme politique autrichien, né en 1831, mort à Gratz en 1898. Membre de la Chambre des députés, puis de la Chambre des seigneurs, il se montra partisan du fédéralisme et défendit avec chaleur les aspirations nationalistes des Tchèques. Ce fut lui qui prononça les mots, devenus fameux : « L'honneur bohème ne fait qu'un avec l'honneur autrichien. » Eybesfeld fut ministre de l'instruction publique et des cultes dans le cabinet Taaffe, de 1880 à 1885. Peu après sa sortie des affaires, il se retira à Gratz, où il vécut dans la retraite.

EYCHENNE (Gaston), peintre et graveur français, né en 1873, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1902. Artiste original, il se fit rapidement connaître par des eaux-fortes en couleurs, représentant le plus souvent des animaux et des fleurs, d'un dessin très précis, d'une coloration pleine de charme, rappelant, sans les imiter, les meilleures productions japonaises. Il faut surtout citer de ce délicieux coloriste, prématurément enlevé à l'art : *le Papillon jaune; Jeune Fille vêtue de noir; Anémones; une Carpe;* etc.

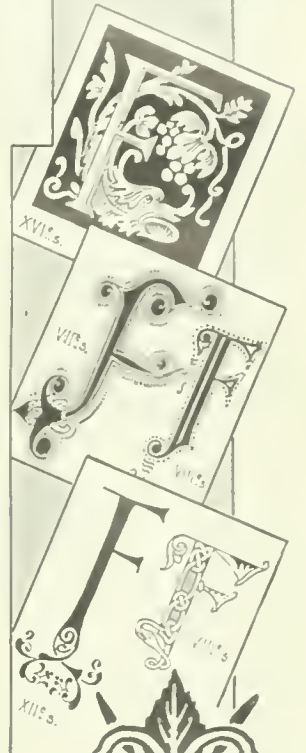
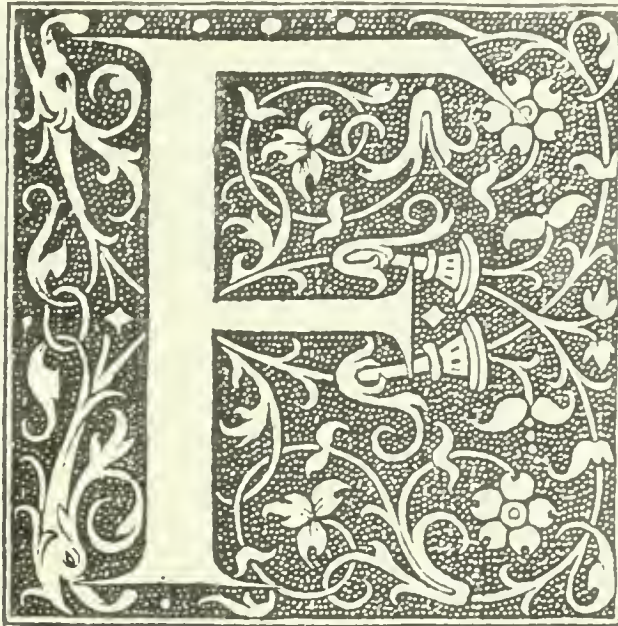
* **EYE** (August von), historien et critique allemand, né à Fürstenau (Hanovre) en 1825. — Il est mort à Nordhausen en 1894.

EYGENBIJSEN, comm. de Belgique (Limbourg [arrond. de Tongres]); 1.200 hab.

* **EYRE** (Edward John), administrateur anglais, né dans le comté d'York en 1815. — Il est mort à Tavistock en 1901. Il vivait depuis 1864 dans la retraite.

EZETA (Carlos), général américain, né en 1853, mort à Matazar (Mexique) en 1903. Il remplaça en 1891 le général Menendez comme président du Salvador, fut renversé en 1894, dut s'enfuir, mais non sans emporter des sommes considérables, qu'il dissipa aux Etats-Unis et en Europe, et mourut à l'hôpital.





FAASSEN (Pieter Jacobus, surnommé **Rosier**), acteur et auteur dramatique hollandais, né à La Haye en 1833. Il joua quatre ans au Vaudeville français à Amsterdam, puis fut successivement attaché aux troupes hollandaises d'Amsterdam, de La Haye et enfin de Rotterdam, où il se fixa. Comme auteur dramatique, outre de nombreuses traductions de l'allemand et surtout du français, il a écrit : *la Grèce, l'Ordre militaire de Guillaume, la Vie de César, le Marchand d'antiquités, Bester chez soi* et surtout *la Marguerite noire* et *Anne Mre*. Il a composé un français le libretto d'un opéra : *le Capitaine noir*.

* **FABER** (Ernst), sinologue allemand, né à Cobourg en 1839. — Il est mort à Tsintau (Chine) en 1899.

FABER DU FAUR (Otto), peintre allemand, né à Ludwigsburg en 1828, mort à Munich en 1901. Fils d'un général wurtembergeois, il suivit comme son père la carrière des armes, qu'il n'abandonna qu'en 1867. Il fit un assez long séjour en France en 1852 et prit les leçons d'Yvon, étudia attentivement les œuvres d'Horace Vernet et se renferma ensuite dans la peinture militaire. Son style n'est pas sans rudesse, mais l'artiste sait atteindre à une expression intense d'un grand effet. Parmi ses œuvres les plus connues, il faut citer : *la Bataille de Champigny, la Bataille de Sedan; le Panorama de la bataille de Warth, à Hambourg; Ambulance derrière une barricade*, etc. Faber du Faur a composé de nombreux tableaux ou dessins se rattachant à la légende napoléonienne. On lui doit aussi des scènes orientales : *Maraudins en conseil* (1897), *Retour d'une razzia* (1899), etc.

FABIANE n. f. Genre de solanées, tribu des nicotianées. (Ce sont des arbrisseaux de l'Amérique du Sud, auxquels leurs petits rameaux, couverts de feuilles étroites, donnent un port de bruyère. Les fleurs, blanches, isolées, terminales, ressemblent aux fleurs de tabac. On les cultive parfois comme plantes d'appartement.)

* **FABRE** (Ferdinand), romancier français, né à Bédarieux en 1827, mort à Paris en 1898. — Son monument, dû au sculpteur Marqueste, a été inauguré au jardin du Luxembourg en 1903. La même année, on a publié trois fragments demeurés inédits du romancier : *Ma jeunesse, Mon cas littéraire*, et *M^{re} Fulgence*.

FABRE DES ESSARTS (Léonce-Eugène-Joseph), littérateur français, né à Aouste (Drôme) en 1848. Après avoir

publié deux brochures sur *Dupleix* et *l'Inde française* 1883 et sur *la Force, le Droit et les trois Chambres* (1885), il fit paraître deux recueils de poésies de forme parnassienne : *Humanité* et *la Chanson des couleurs* 1889. Préoccupé tout à la fois de questions politiques comme dans *les Dessous de l'affaire Gilly-Andrieux*, et de questions sociales, il évolua peu à peu vers la philosophie gnostique et il écrivit un livre intitulé : *l'Arbre gnostique* 1899, dans lequel il se faisait le patriarche de cette renaissance religieuse. Il a également interprété en vers français les *Eglogues* de Virgile (1902).

FABRE (Paul), historien français, né à Saint-Etienne en 1859, mort à Versailles en 1899. Élève de l'École normale en 1882, puis de l'École française de Rome, il présente une thèse de doctorat sur le *Liber censuum*, du camérier Censur, et commenta cet ouvrage, il fut amené à décrire tout l'organisme ecclésiastique au temps d'Innocent III, de Grégoire IX et d'Innocent IV. Il entreprit ensuite la publication du *Liber censuum*, avec commentaire explicatif. Il a collaboré avec Eugène Müntz à un volume sur la Vaticane au xv^e siècle, et a donné une importante étude sur le rôle intellectuel de la papauté et sur l'histoire de la bibliothèque des papes dans le grand ouvrage qu'il a publié sur le Vatican en 1895, en collaboration avec Goyau et Pératé. A son retour de l'École française de Rome, il professa à l'université de Lille l'histoire ancienne et l'histoire du moyen âge. Après un nouveau séjour à Rome, il fut chargé d'une suppléance à l'École normale supérieure. Il venait, lorsqu'il mourut, d'être nommé bibliothécaire de l'Institut.

FABRE (Gabriel), compositeur de musique français, né à Lyou en 1863. Élève, au Conservatoire de Paris, de Duprato et de Guiraud, il débuta par un *Trio*, un *Quatuor* et une *Sérénade*. Mais il ne conquist sa complète personnalité qu'avec les interprétations musicales qu'il donna des poètes contemporains : *l'Orgue* 1889, et *l'Archet* 1894, de Charles Cros, les *Sonnettes sentimentales* de Camille Maclair, la *Complainte de l'oubli des morts* de Jules Laforgue, les *Chants de Bretagne* (1900) sur des poèmes de Moréas, Ajalbert, Le Cardonnel, P. Fort, T. Klingsoer, et surtout les chansons de Maeterlinck, dont il fut un traducteur musical très expressif. Parmi elles, il convient de citer : *la Chanson de Mélisande* (1893); *Et s'il revenait un jour* (1898); *Quand l'amant sortit*. Gabriel Fabre a mis égale-

ment en musique toute une série des *Poèmes de Jodel*, traduits du chinois par Jodelh Gautier. Enfin, on lui doit quelques œuvres pour le piano : *le Colloque sentimental*, d'après Verlaine, et le *Ps. ysaie breton*, d'après Stuart Merrill.

FABRE Emile, auteur dramatique français, né à Metz en 1870. Fils d'un régisseur de théâtre, qu'il suivit dans ses nombreux déplacements, il dut, à la mort de son père, entrer dans le commerce, puis dans le journalisme. En 1891, il fit représenter à la Comédie-Parisienne sa première pièce : *Comme ils sont tous*. Henri Becque écrivit à l'auteur pour le féliciter. Fabre lui apporta sa nouvelle pièce, *l'Argent*. Becque la fit recevoir par Antoine; ce fut le dernier spectacle du théâtre Libre 1895. Dans le *Bien d'autrui* (1897) l'auteur poussait progressivement au grotesque son fait d'observation courante. *Timon d'Athènes*, drame antique, fut donné à Marseille 1899. Emile Fabre est revenu à la comédie d'observation satirique avec *la Vie publique* Renaissance, 1901 et les *Ventres dorés* (Odeon, 1905. Entre temps, il avait transporté à la scène et fait représenter avec succès sur le même théâtre la *Itabouleuse*, de Balzac (1903).

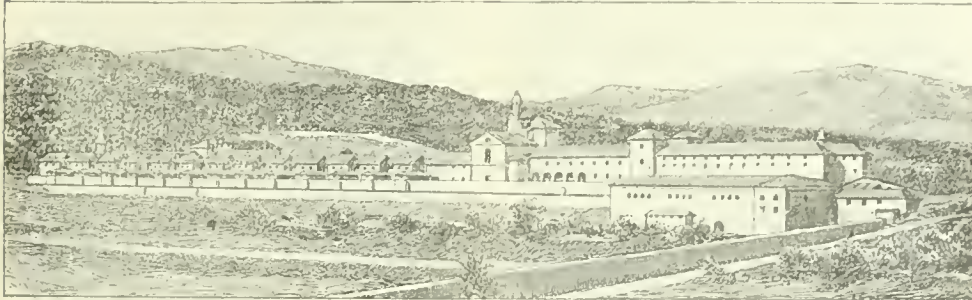
FABRE D'ENVIEU Jules, écrivain ecclésiastique français, né à Labrugnière (Tarn) en 1821, mort à Saint-Martyr Haute-Garonne en 1901. Il entra dans les ordres, fut envoyé en mission à Innsbruck, dans le Tyrol, puis à Dublin. Suppléant, puis en 1888, titulaire de la chaire d'histoire sainte de la Faculté de théologie à la Sorbonne, il la conserva jusqu'à la suppression de la Faculté de théologie, en 1885. Il fut nommé alors chaire de Saint-Denis. Il a écrit des ouvrages de philosophie, de littérature sainte et de linguistique : *Défense de l'ontologie* 1857, où il se montre opposé à la philosophie scolastique; *Cours de philosophie* (1853-1855); *les Origines de la terre et de l'homme*, d'après la Bible et d'après la science (1873); *le Livre du prophète Daniel*, traduction et commentaire 1890; *Méthode pour apprendre le dictionnaire de la langue grecque et les mots primitifs de plusieurs autres langues anciennes et modernes* (1870); *le Dictionnaire allemand enseigné par l'analyse étymologique des mots propres* (1885); etc. L'abbé Fabre était polyglotte.

FABRICIE (sf) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, tribu des hédysarées, répandues principalement en Asie, en Afrique et en Australie.

dant l'hiver, la région de Farfaria se dessèche dès le début du printemps.

* **FARINA** (Salvatore), romancier italien, né à Sorso (Sardaigne) en 1840. — Cet auteur est resté, dans ses derniers récits (*Fino alla Morte* [1902], *Le tre Comedie della vita*, nouvelles [1903]), un optimiste impénitent. Il continue à peindre, avec un délicat humorisme qui passe aisément du sourire aux larmes, les scènes familiales de la vie bourgeoise. Il a en outre donné au théâtre une comédie en un acte (*Tutto per il mondo* [1899]).

* **FARNETA**, nom de la principale des *Chartreuses*, depuis l'expulsion de France de la congrégation de Saint-Bruno. Elle est située dans la banlieue de Lacques, non loin des



La Grande-Chartreuse de Farneta.

carrières de marbre blanc de Carrare, qui ont servi à construire le cloître. La Chartreuse de Farneta, prospère au XVIII^e siècle, avait été abandonnée au moment des guerres de la Révolution qui désolèrent la péninsule. Bonaparte en fit un hôtel de passage pour ses généraux et, devenu empereur, la donna à la famille Bacciocchi qui, négligeant le monastère lui-même, exploita en cultures d'oliviers les terrains qui en dépendaient. Après sa restauration, la Chartreuse de Farneta a reçu de l'ordre le nom de *Grande-Chartreuse, V. GRANDE-CHARTREUSE*.

* **FARRAR** (Prédéric-William), théologien protestant et philologue, né à Bombay en 1831. — Il est mort en 1903.

* **FARREFF** (Prédéric-Charles-Pierre-Eloaard BANGONE, dit *Claude*), littérateur français, né à Paris en 1876. Officier de marine, il put étudier plus particulièrement la vie coloniale. Son premier ouvrage, *Fumée d'opium*, fut présenté au public en 1903 par Pierre Louys. De conception originale et de style imagé, ces contes annonçaient un écrivain d'avenir, qui s'est affirmé dans son roman *Les Civilisés*, couronné en 1905 par l'Académie Goncourt, et où sont observées, de manière frappante, les déclinaisons des Européens en Indo-Chine.

* **FART** (*far*) n. m. Corps gras dont les Norvégiens imprègnent le patio du ski, pour éviter l'adhérence de la neige.

* **FASSANIEN** (*ni-in*) n. m. Horizon géologique représentant la partie inférieure de l'étage tyrolien, et caractérisé par *Protarchyoceras Curionii* et *Dinarites avianus*.

* **FASTIER** (*favs-ti-é*) n. m. Bateau servant à la pêche nocturne de l'anchois. (Il est muni à l'avant d'un farillon dans lequel brûlent des copeaux de pin.)

* **FATH** (Théodoro-Georges), littérateur, né à Paris en 1818. — Il est mort à Maisons-Laffitte en 1900.

* **FAUCHEV** v. n. — Balancer la queue de billard en la déplaçant naturellement.

* **Faucheurs** (LES), peinture décorative de Henri Martin (Salon de 1903). — Ce morceau forme le centre d'un triptyque, destiné à orner une salle du Capitole de Tou-



Les Faucheurs, d'après Henri Martin.

louse. La composition en trois parties étroitement liées (faucheurs au centre représentant le midi de la vie, groupes à droite et à gauche représentant le matin et le soir) ne portait pas de titre particulier lors de son apparition; c'est le public qui la baptisa *Les Faucheurs*, et ce nom est resté à l'ensemble de la décoration. Renonçant aux symboles littéraires, le peintre a voulu retracer une scène de la lumineuse nature. Sous le soleil flamboyant de son quercy, par une splendide journée d'été, il a fait marcher ses robustes faucheurs, travaillant à grandes enjambées, enfonçant jusqu'à mi-jambes dans l'herbage épais. Trois fillettes en robes claires font des rondes au premier plan. Et sur tout ce patriarcal ensemble plane une vision de force, de prospérité, de sérénité.

* **FAUCHILLE** (Paul-Auguste-Joseph), juriste français, né à Loos-les-Lille (Nord) en 1858. Docteur en droit, il

fut maître de conférences à la faculté de droit de Paris. Il fonda la *Revue générale de droit international public*, et devint rédacteur en chef de la « Jurisprudence générale Dalloz ». Lauréat de l'Académie des sciences morales et politiques, associé de l'Institut de droit international, il a publié : *Di blocus maritimus. Etude de droit international et de droit comparé* 1882; *la Question juive en France sous le premier Empire* 1884; *la Diplomatie française et la Ligue des neutres de 1780 [1776-1783]* (1893); *le Conflit des limites entre le Brésil et la Grande-Bretagne et la Sentence arbitrale du roi d'Italie* (1905); *le Domaine aérien et le Régime juridique des aérostats* (1901); une *Chronologie française au temps de l'Empire (1813-1814)*. Louis Fréchart, dit Louis XVII (1905) Il a révisé et mis

au courant le *Manuel de droit international public* de Bonifils (1905).

* **FAUCON** (Maurice), érudit français, né à Arlanc (Puy-de-Dôme) en 1858. Entré à l'École des chartes, il en sortit archiviste-paléographe avec une thèse sur *Clément VI et la Guerre de Cent ans*. Après avoir rempli deux missions en Italie pour le ministère de l'Instruction publique (1879-1880), il fut membre de l'École de Rome (1880-1882). Nous citerons de lui : une édition des *Lettres de Louise de France, fille de Louis XV* (1878); *la Rédaction de la Coutume d'Auvergne en 1510* (1880); *le Mariage de Louis d'Orléans et de Valentine de Visconti, Histoire de la domination française dans le Milanais de 1389 à 1450* (1882); *les Arts à la cour des papes d'Avignon sous Clément VI et Jean XXIII* (1884); *la Librairie des papes d'Avignon, sa formation, sa composition, ses catalogues 1885-1887*, t. I-II). Il a publié, en collaboration avec Thomas et Digard, *les Registres de Boniface VIII*, recueil de ses bulles, et il a donné une édition revue de *l'Histoire de la Renaissance artistique en Italie*, par Charles Blanc. Dans un autre ordre d'idées, on a de Faucou un volume de jolis vers : *Italie, strophes et poèmes* (1889).

* **FAUFILE** n. m. Assemblage à faux frais du cordage intérieur d'un navire en construction.

* **FAULX**, comm. de Belgique (prov. et arr. de Namur); 1.500 hab.

* **FAUNILLON, ONNE** (Il null. — dimia. de *faune*) n. Petit faune mâle ou femelle : *Les FAUNILLONS ventras et les FAUNILLONS du premier âge qui titubent encore sur leurs jambes noircies.* (André Lichtenberger.)

* **FAUCUE DE JONQUIÈRES** (Jean-Philippe-Ernest), marie et savant français, né à Carpentras en 1820. — Il est mort à Moulans-Sartoux, près de Grasse, en 1901.

* **FAURE** (Sébastien), anarchiste français, né à Saint-Etienne en 1858. D'une famille de négociants, il fit de brillantes études dans un collège tenu par les jésuites, et entra au noviciat de Clermont-Ferrand. A la mort de son père, en 1880, il abandonna le noviciat, se fit agent d'assurances à Bordeaux, puis remisier à la Bourse de

certs du Conservatoire et du Châtelet; mais peu de succès pour *Shylock*, de Shakspeare (Orléans, 1921); mais peu de succès pour *Pelléas et Mélisande* (exécutée en 1900) comme suite d'orchestre; *Prométhée*, tragédie lyrique, en trois actes (Arenes de Béziers, 1900); musique pour *Jules César*, de Shakspeare, représenté à l'Opéra de Orange en 1905. L'Académie des beaux-arts avait décerné à Faure, en 1905, le prix Chartier pour la musique de chambre.

* **FAURE-BIGUET** Paul-Vincent, général français, né à Crest (Drôme) en 1818. Après avoir étudié la médecine à Lyon, il entra à Saint-Cyr en 1836 et en sortit dans l'infanterie de marine en 1838, prit part aux expéditions du Mexique, de Cochinchine, passa dans l'infanterie de ligne, au 27^e régiment, et fut, en 1870, classé au 119^e, auquel il fit la campagne dans l'armée de Paris. A la suite des combats de Châtillon et de la Malmaison, il fut promu chef de bataillon. Peu après, il était nommé commandant en chef du gouvernement près le 8^e conseil de guerre appelé à juger les insurgés de la Commune. Lieutenant général en 1879, sous-directeur de l'infanterie, il devint en 1881 chef de cabinet du général Thibaudin, puis fut nommé colonel du 24^e régiment d'infanterie et, à la fin de 1884, colonel du 4^e régiment de zouaves. Général de brigade en 1889, divisionnaire en 1895, il fut appelé, en 1898, au commandement du 16^e corps d'armée à Montpellier. En septembre 1901, il fut nommé gouverneur militaire de Paris et conserva cette situation jusqu'à son passage au cadre de réserve en 1903.

* **FAUSSE-ROUTE** n. f. Chirur. Accident qui se produit lorsque l'on sonde un canal, et qui consiste en ce que la sonde traverse les parois et s'enfoncé dans les tissus voisins. (On l'observe surtout dans le cathétérisme de l'uretère et des voies lacrymales.)

* **FAUVILLERS**, comm. de Belgique (Luxembourg [arr. de Bastogne], près de la Sure, affluent de la Moselle); 1.200 hab. Ardoisières.

* **FAVA** (Armand-Joseph), évêque français, né à Evreux-Malouais Pas-de-Calais en 1826, mort à Grenoble en 1899. D'abord missionnaire à Madagascar et dans le Levant, il devint vicario général de Saint-Denis la Réunion, puis évêque de la Martinique, et fut appelé en 1875 à l'évêché de Grenoble. Plein de fougue, il fut souvent en lutte avec le gouvernement de la République. En 1879, il fut condamné comme d'abus pour avoir érigé en basilique l'église de la Salette, en vertu d'une bulle du pape non enregistrée. A partir de ce moment, il multiplia les mandements pour flétrir les actes du gouvernement et lui jugeait contraires aux droits catholiques. Néanmoins, s'inclinant devant le mot d'ordre donné par le pape Léon XIII, il fit, dans une lettre adressée aux prêtres de son diocèse, en 1891, acte d'adhésion à la République, avec cette seule restriction que le chef de l'Etat fut catholique. En même temps, pour former un grand parti catholique sur le terrain républicain, il publia dans la « Semaine religieuse » un catéchisme de politique chrétienne. Le ministre des cultes ayant présenté un recours comme d'abus au sujet de la partie politique introduite dans son catéchisme diocésain, l'évêque consentit à supprimer cette partie politique. Depuis lors, il fit peu parler de lui. On lui doit plusieurs ouvrages de piété ou de polémique.

* **FAVEROLLES** (RACE DE), nom donné à des gallinacés que l'on a obtenus par croisements entre les races fortes de Cochinchine, Brahmaïpoutra et Dorking et la race de Houdan, et particulièrement estimés pour leur taille, leur rusticité et la qualité de leur chair.

— *Étycol.* Le titre de *race*, qui la pratique semble consacrer, est impropre, car, en réalité, puisqu'il s'agit d'un croisement; mais les coqs et poules de Faveroles, les fa-



Coq et poules de Faveroles.

verolles, comme on dit aussi communément, sont les volailles dont l'élevage, de jour en jour plus important, est des plus lucratifs. Les caractères ordinaires sont les suivants : chez le coq : corps massif, volumineux, poitrine et dos larges, tête moyenne et presqu'ovale, bec assez long, fort et jaune, pattes fortes; le plumage est couleur variée, mais le plus souvent l'ensemble est blanc, avec légère teinte grise ou brune sur le cou, les ailes et la queue. La poule présente à peu près le même aspect, mais son plumage est fauve; elle est bonne ponduse et couve bien.

* **FAVIER** (Alphonse), évêque français, né à Marsannay-la-Côte (Côte-d'Or) en 1837, mort à Pékin en 1905. Il fit ses études au séminaire de Dijon. A vingt et un ans, il entra chez les lazaristes et ne tarda pas à s'embarquer pour la Chine (1862), afin d'y prêcher l'Évangile. Il y passa toute son existence et fut l'auxiliaire dévoué des ministres français en Chine. Il connaissait à fond la langue

trionale dans les Flandres (1906). Fierens-Gevaert a de plus collaboré à des revues d'art contemporaines, la « Revue de l'art ancien et moderne », l'« Art décoratif », etc.

* **FIÈVRE** n. f. — Fièvre des foies (ou asthme, rhume des foies). Affection qui se manifeste généralement au moment de la floraison des foies (d'où son nom), et qui se caractérise par du coryza abondant et des crises d'asthme.

— **ENCYCL.** La fièvre des foies (hay fever) des Anglais apparaît, chez les personnes prédisposées, au mois de mai ou au début de l'automne; elle ne donne pas, malgré son nom, d'élévation de température. Le malade est pris brusquement de dérangements dans l'intérieur du nez, d'éternuements et d'un écoulement nasal presque toujours excessivement abondant. La lumière, la chaleur augmentent ces troubles divers, tandis que l'obscurité semble les atténuer. Souvent, on note aussi une oppression avec expectoration abondante indiquant que la muqueuse bronchique est atteinte. On attribue la fièvre des foies à l'irritation produite par le pollen des fleurs, mais il y a en outre une prédisposition nerveuse individuelle due souvent à une hypertrophie des cornets. Le traitement ne donne pas toujours un résultat appréciable avant cinq à six semaines, qui est le temps normal de la maladie. Cependant les attouchements de la muqueuse nasale à la cocaine, la cautérisation ou la résection des cornets sont à conseiller. On donnera aussi du bromure ou du valériane d'ammoniaque.

* **FIGUEROA** (José Alcora), écrivain et homme d'Etat argentin, né à Cordoba (république Argentine) vers 1863. Il fit ses études de droit et s'occupa très jeune de questions politiques. Elu député par la province de Cordoba, il fut ensuite élu à deux reprises au Sénat argentin. Entre temps il avait été gouverneur de sa province d'origine, dont il avait su réorganiser les finances. Comme sénateur, il fut nommé vice-président de la République; à ce titre il fut appelé, aux termes de la Constitution, à prendre la présidence, en remplacement du président Manuel Quintana, décédé le 12 mars 1906.

* **FIGUEROA** (Laureano), économiste, né à Calas, près Barcelone, en 1826. — Il est mort à Madrid en 1903.

* **FIGUIG**, oasis d'Afrique (V. t. IV.) — La pénétration dans les oasis de l'extrême sud de l'Algérie et la prolongation du chemin de fer du Sud oranais avaient conduit la France à occuper Béni-Ounif, en face de l'oasis de Figuiq. Placé sur la ligne de communication avec le Touat, cette oasis fut de tout temps un lieu de refuge pour les pillards; elle appartient au Maroc, ainsi que l'établit le traité du 18 mars 1845, mais l'autorité du sultan avait toujours été impuissante à y assurer la tranquillité. A la suite de l'insurrection de 1881, Bou-Amama avait installé sa zaouïa à l'est de l'oasis, près de la mosquée de Sidi Abd-el-Kader.

Les difficultés de voisinage étant accrues encore par l'incertitude de la frontière, une commission franco-marocaine, nommée en 1902, fut chargée de procéder à une délimitation précise et d'aviser aux moyens de rétablir la sécurité. Elle aboutit surtout à fortifier l'autorité du sultan du Maroc sur Figuiq, où furent envoyés un commissaire et une garnison de réguliers marocains, mais les actes de brigandage continuèrent comme par le passé. En janvier 1902, les capitaines Gratien et de Cressia furent tués.

Les attentats devinrent encore plus fréquents en 1903. Les turbulents tribus des Beni Guil, Oulad Djerr, Doui Menia, Beraber, accumulèrent les méfaits. Le 29 mars, un convoi parti de Fendi pour Ksar-el-Azouj, un peu au sud de Figuiq, fut soudainement attaqué; il fallut soutenir un combat qui dura de onze heures du matin à six heures du soir, et où les Français eurent plusieurs tués. Le 9 mai, un convoi de 500 chameaux, qui allait ravitailler nos postes du Sud, eut l'une de ses sections attaquée, malgré son escorte de cavaliers indigènes, par une troupe d'environ 600 cavaliers et 700 fantassins, à hauteur de Moungar. En présence de forces aussi considérables, l'escorte dut abandonner le convoi, après avoir eu 20 tués et 15 blessés.

Le gouverneur général Revoil avait vainement demandé, à diverses reprises, l'autorisation de sévir vigoureusement. Son successeur, Jonart, fut autorisé à prendre des mesures énergiques. Il se rendit à Béni-Ounif pour arrêter, de concert avec le général O'Connor, commandant la division d'Oran, les dispositions à prendre. Parti avec lui en reconnaissance vers Figuiq, avec une escorte, le 31 mai, il parvint au col de Zenaga, mais d'une hauteur qui dominait Figuiq, on put constater que l'agitation régnait dans les ksour. Jonart décida de revenir en arrière. Au retour, le cortège n'avait pas fait 500 mètres quand des coups de feu retentirent de tous côtés; il continua sa route, tandis que tirailleurs et légionnaires répliquaient au tir des agresseurs. Les Français eurent 17 soldats blessés.

Après ce guet-apens, Zenaga, centre de l'hostilité, fut bombardé le 8 juin. Les représentants des ksour de Figuiq se soumirent et acceptèrent toutes nos conditions.

Le bombardement de Zenaga ne suffit cependant pas à assurer la tranquillité dans la région. Sur toute la frontière sud-marocaine, les nomades, les dissidents et les gens du Tafilet continuèrent leurs agressions. La répression contre Figuiq fut complétée par des opérations contre Béchar et sur la route de la Zousfana.

FILAO n. m. Bot. Syn. de CASTARINE.

FILAT (la) n. m. Nom donné communément au congrès par les pêcheurs de la Méditerranée.

* **FILET** n. m. — Aérostat. Réseau de cordages qui emprisonne l'enveloppe d'un ballon et supporte la nacelle.

* **FILHOL** Henri, naturaliste français, né à Toulouse en 1813. — Il est mort à Paris en 1902. Il était membre de l'Académie des sciences depuis 1897.

* **FILIERE** n. f. — Nom donné, dans la machine à imprimer les caractères d'imprimerie, à la partie dans laquelle s'enlève le talus et se fait la coupe du pied, c'est à dire l'organe qui a pour but de dégager l'œil de la lettre et de faire la gouttière du pied.

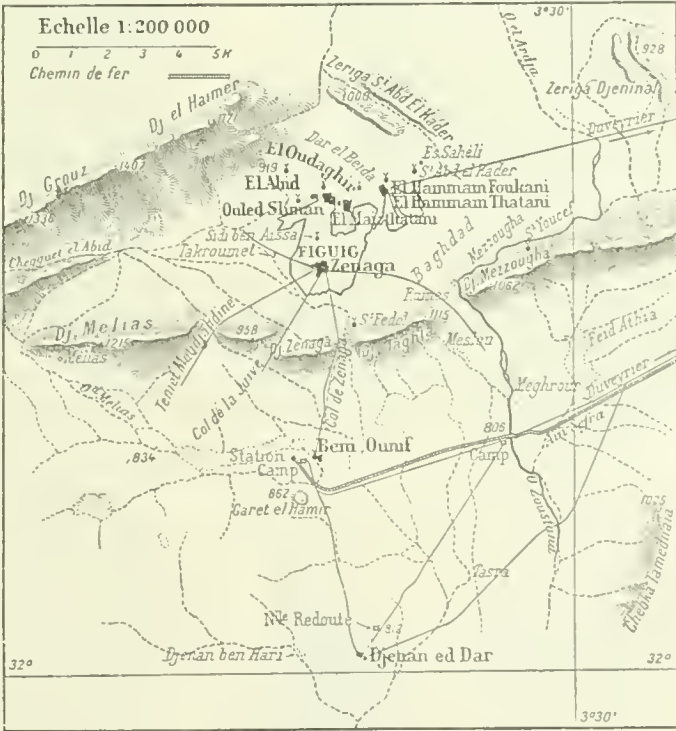
FILIOQUE. Théol. Ces mots signifient et d'Isis. Ils appartiennent au Credo que l'Eglise catholique fait reciter à la messe par l'officiant. La phrase entière est celle-ci : « Je crois au Saint-Esprit, qui procède du Père et du Fils. »

Les mots *Filioque* sont devenus l'obstacle théologique le plus grand à l'union de l'Eglise grecque schismatique avec l'Eglise latine. L'expression ne figure pas dans le texte du symbole, tel que l'arrêta le Concile de Constantinople. Il était dit seulement dans ce texte : « Je crois au Saint-Esprit qui procède du Père », etc. Mais une hérésie s'était produite sur la procession du Saint-Esprit, l'Eglise d'Espagne, puis l'Eglise des Gaules, puis l'Eglise romaine, toute l'Eglise latine enfin, pour bien fixer la foi traditionnelle, ajoutèrent ces deux mots.

Ces mots exprimaient bien d'ailleurs la doctrine léguée par la tradition, par le Nouveau Testament et l'enseignement des Pères de l'Eglise.

Mais quelques grecs, étant venus en France, entendirent chanter le symbole à la messe et se scandalisèrent de l'addition qui y avait été faite. Ils ne nient pas en général que la doctrine, renfermée dans les mots ajoutés, ne fût conforme à la tradition, mais ils voulaient qu'on s'abstint, par respect, d'ajouter quoi que ce soit au texte du symbole de Constantinople. La difficulté se serait apaisée si, au IX^e siècle, Photius déposait, par l'Eglise romaine, du siège de Constantinople qui l'occupait indûment, n'avait cherché une vengeance dans cette question. Il attaqua la doctrine exprimée par le *Filioque* et déclara les latins hérétiques pour avoir inséré ces mots dans le symbole chanté à la messe.

Des lors, la querelle se perpétua entre les deux Eglises. Au XI^e siècle, le patriarche de Constantinople, Michel Cérulaire, consacra le schisme. En 1215, par l'inspiration



Environ de Figuiq.

d'Innocent III, le quatrième concile de Latran réunit les évêques des deux Eglises, et la procession du Saint-Esprit, à l'égard du Fils, fut reconnue par les deux parties. Mais les grecs rompirent bientôt le contrat, qui fut renouvelé en 1274, au second concile de Lyon, sous Grégoire X. Après une autre rupture, la paix fut signée de nouveau, en 1439, au concile de Florence, sous Eugène IV.

Puis, après que les grecs furent rentrés chez eux, l'union fut de nouveau rompue et la question en est restée là.

FILLE DE ROLAND (LA), « tragédie pastorale » en trois actes, de G. d'Annunzio, jouée à Milan, le 2 mars 1904. — Poursuivie par des moissonneurs ivres, Mila di Codra, fille de Jorio, se réfugia dans la maison de Candia della Leonessa, au moment où ce lieu célèbre les fiançailles de son fils Aligi. Les parents du jeune couple veulent jeter dehors la fille du sorcier; mais Ornella, la plus jeune sœur du fiancé, a pitié d'elle et barricade la porte. Aligi, éperdu à la crainte des mauvais sorts, s'apprête à la livrer, quand il croit voir derrière elle son ange gardien versant des larmes; les moissonneurs, vaincus par ses prières, s'éloignent. Au même instant Lazaro, père d'Aligi, apparaît, défaillant, car il a été blessé dans une lutte dont Mila était la cause innocente et devait être le prix. Sur la montagne où Aligi garde ses troupeaux, Mila est venue le rejoindre; ils s'aiment chaste ment, et Aligi, qui rêve d'aller demander au pape l'annulation d'un mariage non consommé, s'occupe à sculpter la figure de l'ange qui l'a vu aux côtés de Mila. Quant à Lazaro, il ne peut oublier celle-ci: il la cherche partout et la trouve dans la cabane

de son fils; les deux hommes luttent, et Aligi, vaincu, se jette du haut du hacho, trappe son père mortellement. Ce drame, écrit par le poète parisien, Aligi est livré au peuple pour avoir été coupé et être jeté dans le fleuve. On l'a vu représenté à Paris, en 1904, par la seule aile de droite qui présente à coup sûr un succès certain. — Aligi vient de boire son dernier verre, lorsqu'il est tué par Mila, qui s'accuse d'avoir donné le coup mortel à Lazaro. Le peuple, qui la hait, a voulu l'avoir jetée dans le fleuve. Mais elle est sauvée, et se réfugie dans la cabane de son père. Aligi, qui est mort, est représenté par un fantôme. — La pièce est en trois actes et a été jouée à Paris, au Nouveau Théâtre, en février 1904.

FILLE DE ROLAND (LA), tragédie en trois actes, poème musical de Paul Fauriel et de Paul Rabaud, représentée la première fois au Grand Théâtre de Paris, en 1904. — Le livret est de Paul Rabaud et de Paul Borrier, v. t. IV. Dans sa partition, le compositeur a conservé quelque chose de l'opéra traditionnel, c'est à dire un quatuor vocal et de nombreux chœurs. Mais il s'est efforcé aussi de mettre en valeur le dialogue et la dramatisation au moyen d'un système de développement progressif des idées rythmiques. L'instrumentation, correcte et pondérée, manque un peu de variété et de force.

FILLE DE TABARIN (LA), comédie en trois actes, de Victorien Sardou et Paul Ferréol, jouée au Grand Théâtre de Paris, en 1904. — Tabarin, l'ancien titre de Mondor, est un valet de maître, propriétaire en Poitou, sous le nom de son maître, Levesque. Tout le monde ignore son véritable nom, surtout sa fiancée, Diane, fiancée à Roger, fils du comte de La Breuille. Arrive une troupe de comédiens ambulants — la troupe Mondor vieillit et misérable — veut demander sa part au château de Beuval et y donne une représentation. Tabarin — indigné de voir mal remplir le rôle qui tenait autrefois — ne peut se résigner à monter en scène, et l'on reconçoit Tabarin. Le comte de La Breuille ne veut plus alors entendre parler de mariage. Pour ne pas être un obstacle au bonheur de sa fille Diane, le sire de Beuval se tue d'un coup de mousquet, et c'est avant d'expirer la promesse que Diane et Roger se font.

La partition, écrite avec soin, est un peu faible pour être et trop touffue pour un sujet aussi léger. Elle manque de vie et de couleur, et elle trahit souvent l'aveuglement du milieu pittoresque où se passe la pièce; elle est de ce genre le bémol de Mondor au second acte, et au troisième, la scène de la parade, où le compositeur a fait un aimable et gracieux pastiche de musique ancienne, avec un charmant trio de femmes, et un sextuor excellent, le tout accompagné par un orchestre allégre.

FILM film — m. angl. signif. pellicule n. f. Pellicule photographique constituée par une feuille mince et souple de cellulose servant de support à la couche sensible au gélatino-bromure d'argent.

FILS DE L'ETOILE (LE), drame musical en cinq actes, de Catalte Mendès, musique de Camille Erlanger, représenté à l'Opéra Paris en 1904. — Sous le règne d'Ibadès, les ruines du temple de Jérusalem sont hantées par les deux enchantresses Lilith, symbole de la Vierge, et Belkès, symbole de l'Illusion. Les Juifs veulent lapider le jeune lévite, Akiba, qui leur annonce en vain le messie. Le spectacle apparaît, éclairé par une étoile, ce lévite mystérieux, Bar-Kokeba, qui doit épouser Sephora, fille d'Akiba. Il vainc les Romains, mais l'impure Lilith sous les traits d'une captive, s'empare de ses sens. En vain Sephora essaye, comme Judith, d'aller tuer le général romain. Les enchantements de Belkès l'en empêchent. Amour par les plaisirs, Bar-Kokeba est vain; à son tour il revient mourir dans le temple avec Sephora, tandis que les magiciennes triomphent au nom des divinités païennes.

Sur ce drame symbolique, le compositeur a écrit un partition construite sur des thèmes ou de leurs nombreux et répétés, avec un emploi fréquent de la dissonance et les accords altérés; musique soignée et savante, mais qui atteint trop rarement à l'émotion vraie.

* **FILTRE** n. m. — **ENCYCL.** *Filtre bactérien.* L'emploi des filtres à sable pour l'épuration de l'eau destinée à l'alimentation des villes a pris une importance importante depuis qu'il a été constaté que les bactériologistes que ces filtres ne font pas agissent d'une façon bien spéciale sur les germes de l'eau, et peuvent donner par conséquent une épuration beaucoup plus complète qu'on ne le supposait jusqu'alors. Les filtres à sable doivent être installés dans de grands bassins et construits par un épaisseur d'environ deux mètres de sable fin. Au début, l'eau filtrée à travers la couche de sable est aussi impure à la sortie qu'à l'arrivée, le filtre ne fonctionnant réellement qu'après la formation à sa surface d'une sorte de pellicule mince composée des microbes et des matières organiques charriés par l'eau; c'est cette pellicule extra mince qui constitue le véritable filtre. Cette couche de microbes donne toute sa valeur au filtre à sable, qui cesse de fonctionner dès que pour une cause quelconque, trop forte pression hydrostatique par exemple, elle est rompue.

FIMBRIÉ, E adj. Se dit en botanique des organes à contours finement frangés.

* **FINLANDE**. — Il est traité à la Russie par la Suède, traité de Fredrikshamn, mais ayant fait consacrer sa constitution par le traité de Turku.

le Burzo, la Finlande passa l'abbé par une période de républicanisme. — Le prince Caon us, premier professeur et Recteur, qui est son avocat auprès d'Alexandre II. Le premier inspirateur du Comité finlandais, ne peut empêcher l'esprit réactionnaire qui domine en Russie, après la mort de Speranski 1812, d'influer fâcheusement sur l'administration de la Finlande; Alexandre cesse de convoquer le Landtag. Cependant, d'importantes réformes s'accomplissent; Helsingfors devient capitale du grand-duché (1819); la Finlande est unifiée (1811) par la suppression des principales distinctions administratives entre les provinces



russe depuis les traités de Nystad et Abo (Vieille Finlande) et le resto du pays demeuré suédois jusqu'en 1809; les premières revendications du parti finnois (v. ce mot) manifestent la vitalité de la population finnoise. Nicolas I^{er} garantit (1825) la constitution finlandaise, mais ne convoque pas le Landtag; dissout le Comité finlandais de Pétersbourg (1826), introduit en Finlande (1829) une censure rigoureuse. Cependant, la Finlande donne le spectacle d'une magnifique expansion intellectuelle, avec des poètes et écrivains comme Runeberg, Cygneus, Nervalder, Stenback, Topelius, des savants comme Castren et Lönnrot, le génial inventeur du Kalevala. Dès 1840, sous l'impulsion de Snellman, des revendications sociales et politiques sont jointes aux revendications linguistiques; le développement de la vie politique prépare les réformes que réalisera le libéralisme d'Alexandre II. Celui-ci rétablit le comité finlandais de Saint-Petersbourg (1857), reconnaît au Sénat le droit de préparer les projets à soumettre au Landtag (1859), proclame la périodicité (1863) du Landtag; la Finlande inaugure un système monétaire spécial (1863), procède à une vaste opération financière qui fait passer aux mains des paysans une partie des biens de la noblesse de la Vieille Finlande (1867), et organise (1878) le service militaire universel. La collaboration des diverses classes de la nation, le développement des établissements scientifiques, et surtout de l'Université, demeurée à demi suédoise, permettent de mener à bien de nombreuses réformes, qui valent à la Finlande la réputation de l'un des États les mieux administrés de l'Europe.



Armes de la Finlande.

Sous Alexandre II, le parti finnois progresse, obtient (1858) la création du premier lycée complet de langue finlandaise, et, grâce à Snellman, l'égalité de droits des langues suédoise et finlandaise (1863). Après 1877, dirigé par Forsman (nobli sous le nom de Yrjö-Koskineen), ce parti domine la vie politique. Bien qu'Alexandre III eût comme ses prédécesseurs garanti (1881) les droits de la Finlande, la presse russe inaugure (1885) une violente campagne anti-finlandaise. Les principaux défenseurs de la constitution, le sénateur L. Mechelin et le procureur de Weisseberg, doivent se démettre de leurs fonctions; le comité finlandais de Pétersbourg est dissous, des fonctionnaires russes sont imposés. Le début du règne de Nicolas II, qui garantit une fois de plus la constitution, semble marquer une accalmie. Un groupe de finnois (Jeunes-Finlandais) en profite pour se séparer des éléments conservateurs (Vieux-Finlandais) du parti, et se rapprocher du parti suédois, qui, très libéral, conserve la majorité dans la bourgeoisie et la noblesse. Bientôt, cependant, la politique de russification s'affirme par des actes, surtout après la nomination du général Bobrikof (1898) au poste de gouverneur; manifeste impérial le 3/15 février 1899, qui supprime le contrôle du Sénat sur les affaires dites d'empire et provoque une adresse de protestation finlandaise, bientôt suivie d'une grande adresse européenne, que le tsar refuse d'accueillir; ordonnances de juillet 1900, qui imposent le russe comme langue administrative et restreignent le droit de réunion; loi militaire de 1901, dont la résistance populaire rend l'application presque impossible, etc. Le Sénat désarmé ou asservi, Bobrikof, soutenu par Kouropatkin et Plehve, exerce une odieuse dictature; l'assassinat de Bobrikof par Eug. Sebaunian (juin 1904) ne modifie pas la situation; la Finlande ne reprend l'exercice de ses droits constitutionnels qu'à la fin de la guerre russo-japonaise.

And^{te} Maestoso

Vart land, vart land, vart fo...ster land, Ljud
högst o dy...ra ord! Ej lyfts en höjd mot
him-lens ränd, Ej sankt en dal, ej sköjls en strand, Mer
ål-skad an vår bygd i nord Än va-ra fa-ders jord

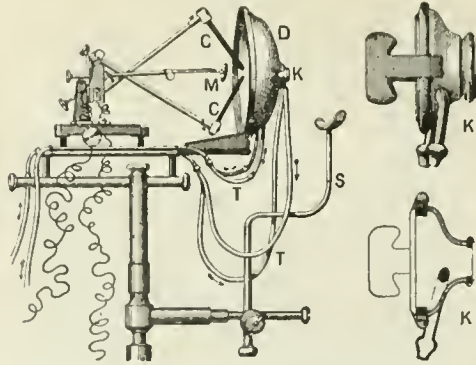
TRADUCTION: Notre pays, notre pays, notre pays natal, Résoussé haut, paroles chères! Pas une cime ne se dresse sur l'horizon, Pas une vallée ne s'enfonce, pas un village n'est baïné Qui soient plus aimés que notre pays du nord. Que la terre de nos pères.

— Chant national finlandais. Il n'existe pas, au sens officiel du mot, Hymne national finlandais; mais, dans l'âme du peuple finnois, fidèle à l'amour traditionnel de son sol ingrat, une expressive et mélancolique chanson de Runeberg, publiée en 1813, et mise en musique par Frédéric Pazius, en tient la place. Elle a été gravée sur le marbre du monument de Runeberg, à Helsingfors.

FINNE (Édouard-Gabriel), écrivain norvégien, né à Bergen en 1866. Journaliste à Christiania, il se fit connaître par une nouvelle: *le Philosophe*, où il peignait les souffrances d'un prolétaire intellectuel (1891). Il a publié divers romans d'un sombre naturalisme: *les Enfants du P^{er} Wang*, *Jeunes pêcheurs*, *Deux dames*, etc., et des pièces de théâtre: *la Chouette*, *Konny*, etc.

FINSEN (METHODE DE). Méth. allemande en partie inventée et en partie perfectionnée par Finsen, et qui consiste dans l'utilisation thérapeutique des rayons lumineux. — ENECYCL. Cette méthode utilise tantôt la lumière solaire, tantôt l'arc électrique pour le traitement des affections cutanées et spécialement du *lupus*. (V. ce mot.) Quand on emploie les rayons bleus, violets ou ultra-violet de la lumière solaire (rayons chimiques), on se sert d'une lentille plan-convexe, creuse, remplie d'une solution ammoniacale de sulfate de cuivre pour arrêter les radiations thermiques; la convergence so fait à 50 centimètres. Quand on emploie l'arc voltaïque, les rayons divergents sont rendus parallèles au moyen de deux lentilles plan-

convexes. Comme le sang des tissus peut s'opposer à l'action et au passage des radiations lumineuses, il faut ischémier la région traitée par la méthode de Finsen, au moyen d'un appareil compresseur. Cette méthode a donné



Appareil de Finsen: M, miroir projetant en avant la lumière produite par les charbons C, C; D, cuvette à circulation d'eau froide amenée par les tubes T, T; K, compresseur avec le détail fig. 1 et 2; S, support pour poser la tête.

des résultats satisfaisants non seulement dans le *lupus*, mais dans un certain nombre d'affections cutanées, surtout dans le *lupus tuberculeux*. Elle a mérité à son auteur le prix Nobel. Malheureusement, son emploi exige une installation spéciale et coûteuse. V. PHOTOTHÉRAPIE.

Pour l'emploi de la lumière rouge dans la variole, la rougeole et autres fièvres éruptives, afin d'éviter les cicatrices ou de modérer l'éruption, v. CHROMOTHÉRAPIE au t. II.

FIORE DELLA NEVE, Biogr. V. LOGHEM (F. VAN).

FIORIELLI (Tiberio). Biogr. V. SCARAMOUCHE, au t. VII.

FIORINIA n. f. Genre d'insectes hémiptères phytophages, de la famille des coccides, comptant de nombreuses espèces répandues dans les régions tropicales. (Les *formia* comptent parmi les cochenilles nuisibles aux plantations de thé dans l'Inde, notamment la *formia theae*.)

FIRDOUZI, Biogr. V. FERDUCZI, au t. IV.

FISCHBACH (Gustave), publiciste alsacien, né et mort à Strasbourg (1847-1897). Il fonda et dirigea le *Journal d'Alsace*, se rangea, après l'annexion de 1871, dans le parti autonomiste et fut député à la Délégation d'Alsace-Lorraine. Outre des traductions en allemand de *l'Avare* et des *Précieuses ridicules* de Molière, il a publié: *le Siège et le Bombardement de Strasbourg* (1871); *la Fuite de Louis XVI, d'après les archives municipales de Strasbourg* (1879); *De Strasbourg à Bayreuth* (1882); etc.

FISCHER (Ferdinand-Auguste), statuaire et médailleur allemand, né et mort à Berlin (1805-1866). Frère du médailleur Jean-Charles Fischer, il fut d'abord apprenti chez un orfèvre, puis étudia la sculpture à l'Académie de Berlin. En 1817, il fut nommé membre de l'Académie. Son œuvre comprend une très grande quantité de motifs d'art industriel et décoratif. Comme statuaire, Fischer a donné: *Statue d'une porteuse d'eau romaine*; *Moïse*, *Minerve*, *Merve*, etc. Il a enfin exécuté, pour la place de la Belle-Alliance (*Belle-Allianceplatz*), un ensemble colossal de quatre groupes, représentant la *Prusse*, l'*Angleterre*, le *Brunswick* et le *Hanovre*. Il mourut avant d'avoir achevé cette œuvre capitale. Il avait été nommé, en 1848, membre du Sénat académique.

* **FISCHER** (Jean-Georges), poète et auteur dramatique allemand, né à Gross-Süssen (Wurtemberg) en 1816. — Il est mort à Stuttgart en 1897.

FISCHER (Emile), chimiste allemand, né à Euskirchen (Prusse-Rhénane) en 1852. Il fut d'abord assistant de Baeyer à Munich (1875). Après avoir été quelque temps privat-docent dans cette dernière ville, il fut nommé successivement professeur ordinaire de chimie à Erlangen (1882), à Wurtzbourg (1885), et finalement à Berlin (1892). Fischer a publié trois cents mémoires de chimie organique, dont les principaux roulent sur les matières colorantes, la caféine, la théobromine, la structure et la reproduction artificielle des sucres. Il signala, en outre, une nouvelle relation entre l'asymétrie des ferments et celle des corps qui sont sensibles à leur influence. Membre de l'Académie des sciences de Berlin depuis 1893, correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1900, Fischer a écrit une *Biographie* de A. W. Hofmann (1902).



E. Fischer.

Fischietto (Il) (*le Sifflet*), journal satirique et humoristique italien, fondé à Turin en 1848, par l'imprimeur G. Cassone. — En 1886, il devint hebdomadaire, et remplaça son numéro du jeudi par un nouveau journal avec caricatures en couleurs, consacré à la vie mondaine et au théâtre, la *Luna*. Le *Fischietto* a pris pour devise cette parole: *De omni re sibi*, qui résume son programme. Il siffle et persille tous ceux qui lui paraissent s'écarter de la liberté et du progrès, les extrémistes de tous les partis.

FISHKILL-LANOING, ville des États-Unis (New-York [comté de Dutchess], sur l'Hudson, grossi à quelque distance du *Fishkill*); 11.000 hab. Minoteries, scieries mécaniques, fabrication de machines agricoles, commerce de bois et de céréales, navigation fluviale très active.

* **FISKE** (John), philosophe et historien américain, né à Hartford (Connecticut) en 1842. — Il est mort en 1901.

FITZIG (Rodolphe), chimiste et professeur allemand, né à Hambourg en 1835. Chargé d'un cours de chimie à Göttingue en 1860, il fut nommé professeur en 1866, passa à l'Université de Tubingue en 1870 et à celle de Strasbourg. Nommé recteur de cette dernière université en 1895, il eut des délégués retentissants avec les étudiants alsaciens-lorrains, à cause de leurs sentiments français. Il prit sa retraite en 1903. Il s'est occupé particulièrement de chimie organique, surtout de la constitution de l'hydrogène carboné et des acides non saturés, et a découvert les lactones, le phénanthrène et le fluoranthène. Il a publié de nombreux traités scientifiques et un *Manuel de chimie* (1882-1886).

FITZMAURICE (lord Edmond George Petty), homme politique anglais, né à Londres en 1846. En 1868, il fut élu par Calne à la Chambre des communes et continua à représenter cette circonscription jusqu'en 1885. Inscrit au barreau de Londres en 1871, il fut secrétaire particulier du ministre de l'intérieur Lowe (1872-1873), fit partie de la commission de réorganisation administrative de la Turquie d'Europe (1881), plénipotentiaire à la conférence du Danube (1883) et sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères (1883-1885). L'état de sa santé l'empêcha de se représenter aux élections générales de 1885. Il reentra au Parlement en 1898, comme représentant de Cricklade. Libéral et libre-échangiste, il a collaboré à nombre de revues et de journaux et publié une vie du comte de Shelburne, une vie de sir William Petty et édité les lettres de Gavin Hamilton, de l'abbé Morellet, du duc de Brunswick.

FITZROY, ville d'Australie (Nouvelle-Galles du Sud [comté de Melbourne]); 22.000 hab. Beau parc. Industries nombreuses et actives, filatures de laine, coton, etc.; métallurgie. C'est un faubourg industriel de Melbourne.

FIUMICINO, ville d'Italie (prov. de Rome), sur le *Fiumicino*, un des bras du Tibre, qui se jette à cet endroit dans la mer Tyrrhénienne; 1.000 hab. Petit port appelé à devenir le véritable débouché de Rome sur la mer. Commerce de vins, huiles, céréales, etc. A cet endroit s'élevait jadis *Porto Claudio*, dont il ne subsiste que quelques ruines, mais qui jouit d'une grande prospérité après la disparition de l'antique Ostie.

* **FIXATEUR** n. m. — Substance qui rend une image photographique inaltérable à la lumière: *L'hyposulfite de soude* est le **FIXATEUR** par excellence des sels d'argent employés en photographie.

FIX-MASSEAU, sculpteur français, né à Lyon (Rhône) en 1869. Parmi ses œuvres, d'aspect toujours gracieux et décoratif, il convient de rappeler: *le Secret* (1893), *le Passé* (1897), *la Parabole du Faune* (1896), *Beethoven* (1903), *la Femme à sa toilette* (1905), *Vers la Joie*, et divers bustes. Fix-Masseau a obtenu une seconde médaille à l'Exposition universelle de 1900. Il a aussi modelé de nombreuses œuvres décoratives, masques ou objets usuels, qui ont été exécutés en céramique ou en bronze, pour l'aspect duquel l'artiste a recherché des patines spéciales.

FLACONNIER (ko-ni-é) n. m. Ouvrier qui fait des flacons.

* **FLAIR** n. m. — ALLUS. HIST. *Flair d'artilleur*. Expression employée par le général Mercier, ministre de la guerre (1895), au cours d'un débat à la Chambre des députés. Interrogé sur les moyens mis en usage au ministère pour discerner d'un premier coup d'œil ce qu'il peut y avoir de pratique ou d'insensé dans les innombrables projets d'invention qui sont, chaque année, soumis à l'examen d'une commission spéciale: « Nous avons notre **FLAIR D'ARTILLERIEUR** », répondit le général. Le mot est souvent rappelé par plaisanterie.

* **FLAMAND** E. adj. — Zootech. Se dit non seulement d'une race de moutons et d'une race bovine (v. t. IV), mais aussi d'une variété chevaline de la race française.

— ENECYCL. Cette variété chevaline est commune dans les Flandres belges, où son habitat d'élection est le pays des moères et des wateringues, mais on la rencontre aussi en France dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Les individus qui la composent possèdent les mêmes caractères que la souche dont ils sont issus (squelle grossier, conformation peu gracieuse, tempérament mou); leur taille descend rarement au-dessous de 1^m,65 et atteint souvent 1^m,70 et plus. On les emploie principalement aux travaux agricoles.

Flamenco (LA), opéra en quatre actes, paroles de Henri Cain et Adeus, musique de Lucien Lambert, représenté au théâtre de la Gaîté le 30 octobre 1903. — L'action se passe, à La Havane, à la veille du soulèvement cubain de 1897. Une chanteuse de café-concert, la Flamenco, dont le frère a été jadis mis à mort par les oppresseurs, aime cependant un sergent espagnol, Torrès. Mais, comme elle s'est jadis engagée à servir les insurgés, elle promet à leur chef, l'aventurier Jackson, de ne plus recevoir son amant dans sa maison, devenu le lieu de réunion des conjurés. Elle se retrouve pourtant avec Torrès au café-concert (*flamenco*) où elle chante. Une rixe éclate entre Torrès et Jackson, entre les Espagnols et les conjurés. Pour sauver Torrès de leurs coups, la Flamenco le fait arrêter par la garde. Puis, Jackson attire Torrès dans un guet-apens: la Flamenco lui crie de ne pas entrer, Jackson assume la chanteuse, qui expire dans les bras de son amant, tandis que les Espagnols mettent à mort le meurtrier. Sur ce livret mouvementé, plus encore que dramatique, le compositeur a écrit une partition très mélodique, relevée par des thèmes espagnols, havanais et américains, d'une vive couleur locale. Il faut signaler à cet égard la danse du premier acte et le pas des Martiniquaises, les chansons chantées sur l'extrait du *flamenco*. On trouve des qualités de pathétique dans la première scène entre Jackson et la Flamenco, où passe un fragment du chant des insurgés cubains; dans le monologue: *Ah! comme en peu de temps...*; dans la scène d'explication de la Flamenco avec Torrès; dans le lamento de la lettre d'amour, et dans la scène finale entre la Flamenco et Jackson. L'instrumentation est délicate et soignée.

* **FLAMENG** (Léopold), graveur français, né à Bruxelles en 1831. — Elu membre de l'Institut en 1898, il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) avec: *la Vierge au donateur*, d'après Jean Van Eyck et *l'Adoration des bergers*, d'après Van der Goes. Le jury international lui a décerné un grand prix. Parmi les dernières œuvres de l'artiste, nous signalerons *Consolatrices afflictorum*, d'après Dagnan-Bouveret.

celade. Elle est appelée, dans les vieux documents, *Fontanellum* ou *Fontanellum*, ou *Fontanellum*, ou encore *Fontanellum*. Mais la plus ancienne et la plus célèbre abbaye de Fontanelle était en Normandie, dans le pays de Caux. Elle fut fondée en 618 par saint Vandrille et levait très florissante. Saint Vandrille fut bientôt à la tête de près de trois cents moines. Cette abbaye abandonna depuis son nom pour prendre celui de son fondateur : elle s'appela Saint-Vandrille, en latin *Fontanellum* ou *S. Wandregisilius Fontanellensis*. C'était une abbaye bénédictine. Elle a produit un grand nombre de saints et plusieurs de ses abbés ont joué un rôle important dans l'histoire ou à la cour des rois de France. Dérivé par les Normands vers 850, elle fut rétablie par le duc de Normandie en 1035. Les bénédictins la reconstruisent en partie au XVII^e siècle. C'était un des plus beaux édifices religieux de notre pays.

FONTPÉDROUSE, comm. des Pyrénées-Orientales, arrond. et à 13 kilom. de Prades, près de la Têt; 600 hab. Gisement; commerce important de mulets. Aux environs, vignoble de cuivre; sources thermales sulfurées sodiques, exploitées contre les maladies de la peau dans le petit établissement thermal de Saint-Thomas; 660 m. d'altitude.

***FORAIN** (Jean-Louis), peintre et dessinateur français, né à Reims en 1852. — Depuis 1898, il a continué à collaborer à différents quotidiens : le « Journal », le « Figaro », l'« Echo de Paris », et à donner des pages incisives de critique sociale ou politique sous le titre général de *Deux pays*. Il a également fondé avec Caran d'Ache le journal satirique le *Psst!* qui mena une violente campagne contre la révision du procès Dreyfus, et auquel répondit le « Sifflet » d'Hermaun Paul et Ibsen. Le dessin de Forain est devenu de plus en plus synthétique; l'artiste procède par larges hachures fortement indiquées et il lui suffit de quelques traits pour silhouetter le personnage.



J.-L. Forain.

FORBES (Stanhope Alexander), peintre anglais, né à Dublin en 1857. Il fit ses études au collège de Dulwich, puis à l'école d'art de Lambeth et dans les écoles de l'Académie royale. Enfin, il alla se perfectionner à Paris dans l'atelier de Bonnat. Il a donné tous les ans de bons tableaux de genre, comme : *La Vente du poisson*, les *Musiciens de village*, *À la santé de la mariée*, *L'Armée du salut*, *Le Phare*, *La Forge*, *La Veille de Noël*, etc., au Salon de la *Royal Academy*, dont il est « associé ». Forbes a été nommé, en 1904, membre correspondant de notre Académie des beaux-arts.

Forcé (L.), roman de Paul Adam (1899). — Cet ouvrage est le premier d'une série qui devait comprendre : *L'Enfant d'Austerlitz*, *La Ruë*, *Au soleil de juillet*. On y voit Beroard Héricourt, intelligent et généreux, rêvant de marquer par des actes illustres son passage dans le monde, multiplier ou vain les faits d'armes, desservi qui il est par les circonstances. La valeur de ces pages est tout entière dans le frisson de vie qui les anime. Récits de batailles, d'aventures amoureuses, peinture variée et colorée de la société du Consulat et de l'Empire, tout y est traité de main de maître. Bien que précédé de vingt-quatre romans, dont ce très beau livre qu'est *La Bataille d'Uldé*, *Le Forcé* est le premier ouvrage qui ait donné au nom de Paul Adam, estimé seulement jusque-là des lettrés, un crédit véritable auprès du grand public.

FORCERIE (r) f. Etablissement où l'on culture, pour les forcer à produire à contre-saison, des arbres fruitiers, des arbustes à fleurs ou des plantes légumières.

— **ENCYCL.** Le forçage des plantes légumières est, à proprement parler, du domaine de la culture maraîchère, et le nom de forceries paraît à présent devoir être réservé à la culture en serres des arbustes à fleurs et des arbres fruitiers.

Le commerce très prospère des fleurs dans les grandes villes comme Paris et les exigences des gourmets ont donné lieu à cette nouvelle industrie qui, en France, ne remonte guère à plus d'une quinzaine d'années. En Belgique et en Angleterre, le forçage des raisins est prospère depuis longtemps. La serre à raisin est d'ailleurs une dépendance habituelle des habitations aristocratiques en Angleterre, aux États-Unis et dans les pays scandinaves. En France, si l'on conserve depuis longtemps les récoltes de raisins, comme à Thomery (v. RAISIN, t. VII), ce n'est que peu à peu que le forçage a pris de l'extension; mais nombreux sont aujourd'hui les établissements qui s'y livrent. C'est principalement dans le Nord qu'ils sont prospères : Tergnier (Aisne), Bailleur (Nord), le domaine de Chevrette (environs d'Enghien), Thomery, etc., ont des forceries où les fruits sont bien installés; Vitry-sur-Seine s'est fait une spécialité de fleurs forcées.

Forceries de fruits. — Le forçage de la *riquette* comprend toute une série d'opérations minutieuses et exige une surveillance continuelle. Ses serres sont orientées N.-S. pour permettre au soleil d'en éclairer et chauffer abondamment les deux faces. Elles sont agencées, quant au vitrage, pour permettre une aération que la science du forçeur doit savamment régler; une chaleur progressive de 15° à 30° C. y est donnée par des tuyaux contenant de l'air chaud ou de la vapeur; tandis que des conduites d'eau froide permettent les arrosages répétés. Le dispositif général de ces installations est variable : serres portatives, serres hollandaises, etc.), mais le forçeur dirige la croissance de ses arbustes d'une façon à peu près identique partout et de manière à fournir le raisin frais dans la période comprise entre mai (dernière limite de la conservation des fruits de plein air) et juillet (époque à laquelle les primeurs du Midi commencent à arriver sur le marché). Les plates-bandes où croissent les ceps sont copieusement fumées et labourées avec soin; puis, vers le commencement de décembre, on procède à la taille, et dès la fin de cette opération au chauffage, en débutant par des températures de 12° à 15° durant la première quinzaine. Dans les semaines qui suivent et jusqu'à la maturité, la température s'élève graduellement jusqu'à 20°, 22° et 28°.

Pour étager sa production, le forçeur prend soin de chauffer ses différentes serres à quelque dix ou quinze jours d'intervalle. Sous l'influence de cette excitation artificielle, les bourgeons s'épanouissent, les feuilles, puis les fleurs se développent, et c'est alors que — les circonstances le permettant — on fait profiter les arbustes le plus possible de la chaleur et de la lumière solaire, qu'on laisse l'air extérieur rafraîchir les plantes et renouveler l'oxygène. Au contraire, toute la serre est hermétiquement close par les temps gris et pluvieux; pour éviter les refroidissements nocturnes causés par le rayonnement, les vitrages sont protégés par d'épais paillissons. Dès que le grain de raisin est formé, on procède à des éclaircies journalières qui ont pour effet d'éclaircir les grappes pour laisser aux grains les mieux venus l'espace nécessaire à leur développement. Il n'est pas rare que le cislage en lève à une grappe les deux tiers de ses grains, mais elle atteint encore à sa maturité un poids souvent extraordinaire (2, 3 et même 4 kilogr.).

Il convient d'ajouter que toutes les opérations de la viticulture ordinaire (épannage, soufrage, pincement, etc.) sont pratiquées minutieusement dans les forceries.

Côté du forçage des raisins, celui des pêchers (l'abricotier est réfractaire à ce genre de culture, poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers, figuiers et même de l'ananas, de la fraise, du melon, etc.), occupe aussi une place importante et prend chaque jour de l'extension. À l'exception du pêcher, qui est conduit en espaliers, la plupart des arbres fruitiers sont cultivés en pots et leur taille dépasse rarement 2 mètres.

Forceries de fleurs. — Là, les résultats sont plus rapides et dix-huit jours de serre chaude suffisent pour transformer une branche absolument nue de lilas, par exemple, en une superbe grappe fleurie. Les opérations préliminaires consistent à cultiver en pépinières les jeunes arbustes pour obtenir le bois. Quand les pieds de lilas atteignent l'âge de cinq ou six ans, on arrache chacun d'eux en ayant soin de laisser adhérer aux racines une grosse motte de terre et l'on emmagasine les branchages dans les réserves de la forçerie. C'est là qu'on les prend au fur et à mesure des besoins pour les transplanter dans les chambres chauffées à la vapeur, où une terre riche a été préparée; une canalisation d'eau froide, là encore, permet les arrosages fréquents; la lumière du jour y est rarefiable le plus possible au moyen d'un dispositif de stores. Dès le deuxième ou le troisième jour, les bourgeons se développent et l'on en débarrasse soigneusement les tiges pour ne conserver que ceux de l'extrémité (le deux à quatre pour les fleurs et autant pour les feuilles, où se concentrera l'action de la sève. Après dix-huit ou vingt jours de soins, les belles grappes de lilas ont atteint tout leur développement, et des que les corolles ont déroulé leurs pétales, on laisse progressivement pénétrer la lumière extérieure pour leur donner de l'éclat et de la vigueur (les fleurs resteront chlorotiques et jaunâtres sans cette précaution). Enfin, on procède à la cueillette, qui a lieu le soir, et les corolles, désormais privées de fleurs, sont arrachées et brûlées, tandis que d'autres viennent les remplacer. On cultive de la même manière les lilas violet



Lilas de forçerie : 1. Branche après deux jours de forçage; 2. Au bout de douze jours; 3. Au bout de dix-huit jours. a, branchetillon qu'on a soustrait à l'air étherisé; b, branches qui ont subi l'éthérisation avant d'être forcées.

et rouge, la boule-de-neige, mais celle-ci demande un peu plus de temps pour épanouir ses fleurs. A part quelques variantes apportées à la méthode suivant les espèces traitées, on force ainsi les azalées, la glycine, la rose, l'œillet, la tulipe, la violette, etc.

Une des conditions primordiales pour réussir le forçage des plantes — aussi bien des arbres à fruits que des végétaux à fleurs — c'est de leur assurer, avant de les soumettre à la serre surchauffée, le repos que la nature elle-même leur eût accordé.

La frigorification artificielle essayée tout d'abord abrégait bien les délais, mais elle nécessitait de coûteuses installations; aussi n'est-elle plus guère pratiquée. Les travaux de Johansen, basés non plus sur le froid, mais sur l'anesthésie des plantes, ont fourni une meilleure solution de la question. La méthode du savant danois consiste à faire subir pendant deux ou trois jours aux plantes, au moment où elles vont entrer dans leur repos hivernal, l'action de vapeurs d'éther que l'on mélange à l'air dans la proportion de cinq centimètres cubes par litre. Sous l'influence de cette éthérisation, on peut avancer la mise en végétation de deux à cinq semaines. Ce procédé, s'il est avantageux pour les plantes qui ne réclament pas beaucoup de lumière (tel le lilas), n'est pas d'une application générale, car l'éthérisation des arbres fruitiers, possible en principe, utile même en des circonstances déterminées, devient sans aucun avantage dans une saison où la lumière solaire fait forcément défaut aux jeunes arbustes qui ne peut s'en passer.

FORCEUR, EUSE n. m. Personne qui se charge de pratiquer le forçage des végétaux.

FORCHHAMMER [furnamuh] grand artiste allemand né à Saint-Amand-en-Praet (au S. de Valenciennes) en 1811, mort en 1896. Il était le neveu du géologue Johann Georg Forchhammer (1791-1865) et de l'archéologue Peter Wilhelm Forchhammer (1791-1891). Il étudia la médecine à New York, se fit recevoir docteur et s'éleva dans le haut de la carrière médicale par les honneurs, après leur avoir obtenu en Europe (1875) le titre de l'agrégé en médecine à l'université de Venise et en Italie à l'université de Turin (1879). Il fut nommé professeur à la Régionale, après le décès de A. Rinaudo. Il fut à l'aveugle, et fut généraliste. Il ouvrit son cabinet de consultations à la rue de Valenciennes, près de la gare des électriciens. Ses travaux archéologiques furent surtout de caractère religieux : Araucan et le Panthéon de Paris, l'Église de la Vierge, le Vieux Louvre, la rue de Valenciennes, la rue de la Harpe, etc. Il a publié un *Catalogue systématique des monuments de Paris*, écrits recueillis par lui en Bretagne (1864-1865). *Histoire ancienne et la géographie de l'Inde* (1883-1884); des mémoires sur les idiomes birman (1883-1884), *Indian Antiquary*, etc.

FORCLAZ COL DE LA, col des Alpes, situé dans le Valais, et qui s'élève à 1.523 mètres entre le mont Charle et la pointe Ronde massif au Trient. Une route remarquable le franchit, qui va rejoindre au Châtelard la route de Chamouax.

FORD (Edward-Oswald), statuaire anglais, né et mort à Londres (1852-1901). Il étudia à Anvers et à Mayence. Il fit d'abord de la peinture, mais il ne tar pas à se consacrer à la sculpture. Il était doué d'une rare compréhension dans l'expression de la vie. Citons ses effigies d'Henry VIII, dans le rôle d'Henri II, Gordon Pacha, Gladstone, Rouvenat, etc. À l'Exposition universelle de 1901 (Paris), il avait envoyé : *Le Génie Victoria*, *Sherlock Holmes*, *Echo*, etc., œuvres de grand aspect. Rappelons encore *James Whitehead*, lord-maire de Londres. Le buste en marbre colossal de John Ruskin par Edward Ford a été soigneusement placé à Westminster, dans le « sanctuaire » de l'abbaye, en 1902. Ford était membre associé de la Royal Academy de Londres.

FORENS, comm. de l'Ain, arrond. et à 6 kilom. de Nantua, à quelque distance de la Valserine affluent du Rhone; 350 hab. Gisement exploité de bitume; carrières.

FORCHON (Emile), magistrat français, né à Cluses (Savoie) en 1818. Il fut nommé en 1879 procureur de la République à Châteaurox, où il était bâtonnier de l'Ordre des avocats. Il passa de là à Bourges comme avocat général en 1880, devint procureur à Nantes en 1882, et retourna à Bourges en 1893 comme procureur général. En 1885, il fut choisi par Brisson, alors garde des sceaux, comme secrétaire général du ministère de la justice. Nommé conseiller à la Cour de cassation en 1891, il devint, en 1898, premier président de la cour d'appel de Paris, et fut élu sénateur républicain de l'Isère en 1900.

FORMÉNOPHONE n. m. Appareil d'acoustique permettant de déterminer la composition d'une atmosphère formée de deux gaz de densité différente. On a l'impression comme appareil révélateur du grison.)

FORMIGUÈRES, comm. des Pyrénées-Orientales, arr. et à 53 kilom. de Prades, sur le Lézard, tributaire du Valserre (bassin de l'Aude) ; 620 hab. Vignobles; fabrication de toiles. Ce fut, au moyen âge, la capitale du Capser.

***FORMIQUE** adj. — **ENCYCL.** L'acide formique est employé à l'état de formiates alcalins ou de fer dans la thérapeutique. Garrigues a montré leur excellent effet dans la tuberculose à la dose de 0 gr. 10. Huclart l'a utilisé à fortes doses, 1 gr. et 1 gr. 50, pour ramener à l'état dynamique. Sous son influence la force musculaire augmente considérablement. L'engouement y a diminué. Le formiate de chaux à la dose de 0 gr. 50 n'est utilisé que dans les convalescences longues.

FORMONT (Maxime), poète et romancier français, né à Bar-sur-Aube en 1864. Il débuta par un volume vers, *Ses Fleurs* (1890), caractérisé par un accent de tendresse voluptueuse. Il donna ensuite : *Le Triomphe de la rose* (1896), et *Le Cantique de la rose* (1903), deux parties d'une trilogie symbolique destinée à être complétée par *La Gloire de la rose*. Comme romancier, il a publié : *Voluptés*, nouvelles; *Un amour*; *Courtoisane*; *Perceval*, nouvelles; *La Fuite amoureuse*; *L'amour passe*, nouvelles; *L'Énergie*; *La Grande Amoureuse*; *Le Peche de la morte* (1905); *Le Baiser rouge* et *Le Sacrifice* (1906). Au théâtre, il a fait jouer *Bergerie*, un acte en vers, divers petits actes en prose et une adaptation du drame portugais de Garrett, *Férez Luiz de Sousa*. Il a publié dans des revues spéciales des travaux sur Dante et ses commentateurs. Il a été nommé sous-bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine en 1905.

FORRER (Louis), homme d'Etat suisse, né à Isikon Thurgozie en 1845, d'une famille originaire de Barctswil Zurich. Il fit ses études de droit, fut de 1870 à 1873 procureur général du canton de Zurich, pendant trois ans; il se fit ensuite avocat et plaça brillamment. Il commença à vingt-trois ans sa carrière politique comme membre de la Constituante zurichoise, dont il fut l'un des secrétaires. Pendant une trentaine d'années, il représenta le cercle d'Égg au grand conseil de Zurich, qu'il présida pendant quatre exercices. Il entra au conseil national en 1871 comme représentant du canton de Zurich, et il se fit connaître comme l'un des orateurs les plus actifs et les plus ardents du parti démocratique radical. Après un intervalle d'une année, il fut réélu député en 1881. En 1891, il fit acquiescer par les assises fédérales réunies à Zurich les membres du mouvement insurrectionnel tessinois. Il fit de grands efforts, à partir de 1894,



L. Forrer.

dant la frégate anglaise l'Embuscade ; en 1901, le Soir de Négapatnam (5 juillet 1782), épisode de la victoire de Suffren sur les Anglais ; et Aube à La Rochelle, le Port d'échouage de Saint-Sauveur ; en 1905, le 1er Prunier au III à la Convention (la tête de Féraud proméne dans la salle au bout d'une pique) ; en 1906, la Conférence d'Algésiras ; la Marine et la rade, Algésiras.

* FOUQUES Henri-Amédée, sculpteur français, né et mort à Paris (1853-1903). Il exposa au Salon à partir de 1881 des statues et des morceaux représentant des animaux. Parmi ses œuvres, citons un Drame au désert, au square Cambon (Paris), et l'Écaille d'écaille (ciens de chasse), au musée Galliera.

* FOUQUIER Jacques-François-Henry, publiciste et homme politique français, né à Marseille en 1838. — Il est mort à Paris en 1901.

* FOUQUIÉRACÉS (kî-ré) n. f. pl. Petite famille de dicotylédonnes gamopétales, réduites aux genres fouquier, brannie, idru, du Mexique et de Californie. Ce sont des arborescentes à feuilles isolées, caduques, laissant sur le tige, après leur chute, une partie du pétiole formant épine. Les fleurs, pentamères, à corolle gamopétale, ont dix ou quinze étamines et trois carpelles indépendants fermés. Cette famille se place non loin des ébénacées. — Une fouquieracée.

* FOUR n. m. — Encycl. Dr. Celui qui veut contraindre un four ou un fourneau près d'un mur mitoyen ou non est obligé de laisser la distance prescrite par les règlements ou usages particuliers sur ces objets, ou à faire les ouvrages prescrits par les mêmes règlements et usages, pour éviter de nuire aux voisins. C. civ., art. 671. Les fours à chaux ou à plâtre, ceux en usage dans les briqueteries ou tuileries, sont l'objet de dispositions spéciales.

D'après la plupart des usages ou coutumes, la distance du mur au four est d'environ 0m,16 ; l'épaisseur du mur du four, nommé contremur, est d'environ 0m,33.

L'autorité municipale est tenue de faire, au moins une fois par an, la visite des fours de tous bâtiments éloignés de moins de 200 mètres d'autres habitations. La réparation ou la démolition des fours peut être ordonnée lorsqu'ils se trouvent dans un état de délabrement qui pourrait occasionner un incendie ou d'autres accidents.

Les habitants qui négligent d'entretenir, de réparer ou de nettoyer leurs fours peuvent être condamnés à une amende de simple police de 1 à 5 francs et à un emprisonnement de trois jours au plus, au cas de récidive.

— Technol. Fours électriques. Depuis l'invention de Moissan, les fours électriques ont fait de grands progrès au point de vue industriel. V. ÉLECTROMÉTALLURGIE.) Ils diffèrent des fours électrolytiques, en ce sens qu'ils produisent eux-mêmes l'énorme température nécessaire à leur fonctionnement, température qui atteint et dépasse même 3.000 degrés. Les fours électriques peuvent se diviser en trois types : 1° fours à arcs ; 2° fours à résistance ; 3° fours à induction. Le four à arcs est le plus utilisé pour la fusion directe de n'importe quelle matière ; sa construction est fort simple, et on peut le considérer comme une énorme lampe à arc en vase clos ; parfois des électrodes sont constituées par la matière à fondre, surtout dans les appareils servant dans la métallurgie du fer. Le four à résistance consiste dans l'emploi d'un système de résistances calculées de façon à s'échauffer au besoin jusqu'au blanc éblouissant sous l'influence du courant ; on retrouve ce procédé appliqué sur une petite échelle pour le chauffage électrique. (V. CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE.) Le four à induction a une grande analogie avec les transformateurs ; la masse même du four constitue le secondaire d'une bobine d'induction, qui agit comme un véritable transformateur.

Après avoir employé uniquement les générateurs à courants continus pour leur fonctionnement, on utilise aujourd'hui les courants alternatifs monophasés et polyphasés. Les principales applications du four électrique sont la fabrication des carbures métalliques, l'électro-metallurgie et la fabrication des produits chimiques. (V. ÉLECTROLYSE.) On a utilisé pour la fabrication du verre des fours à arcs disposés en cascade. Le four électrique a même été appliqué à la boulangerie, mais avec des éléments analogues à ceux employés pour le chauffage électrique.

Fours électrolytiques. On appelle ainsi des appareils permettant l'électrolyse de sels en fusion ignée. A l'aide d'un four électrolytique de très petites dimensions, l'électrolyse du chlorure de plomb fondu est des plus faciles, à la condition de maintenir la température invariable pendant l'opération pour conserver le même degré de fluidité. Dans le four électrolytique les électrodes agissent comme dans un voltamètre ; ils sont formés par des cylindres en charbon, de diamètres variables selon l'intensité du courant nécessaire.

* FOURCAUD Louis DE BOUSSÈS de, littérateur et critique, né à Beaumarchés (Gers) en 1853. — Aux œuvres déjà citées, il convient d'ajouter : François Rude, sculpteur ; ses œuvres et son temps 1904, avec planches ; Emile Gallé (1903, avec planches) ; Siméon Chardin (1900, avec planches). On lui doit encore une refonte de Tristan et Isolde, traduction d'Alfred Ernst, précédée d'une remar-

quable préface, ainsi que d'importantes études sur Watteau, parues dans la Revue de l'art ancien et moderne, et un opéra, Renaud d'Arles, représenté sur le théâtre de Monte-Carlo et à Marseille. Il a collaboré pour la partie artistique au Nouveau Larousse illustré.

* FOURCHET che n. m. Chass. Accessoire qui se forme parfois entre les doigts de la patte d'un chien.

* FOURCHETTE n. f. — Mécan. Organe employé dans les machines pour déplacer le long d'un arbre une pièce tournant avec cet arbre (fig. 1).

— Encycl. Généralement cette pièce porte une gorge circulaire G, dans laquelle pénètrent deux doigts D portés à l'extrémité d'une fourche ou fourchette, qui a donné son nom à l'organe tout entier. La fourchette est solidaire à l'extrémité d'un levier oscillant L, cette disposition fort simple suffit quand le déplacement nécessaire est faible, par exemple dans les embrayages, soit déplacée parallèlement à l'arbre au moyen d'un coulisseau C (fig. 2). Cette disposition qui permet de grands déplacements est particulièrement employée pour conduire le train baladeur des changements de vitesse dans les automobiles.

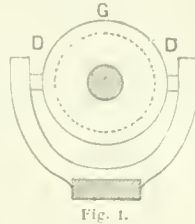


Fig. 1.

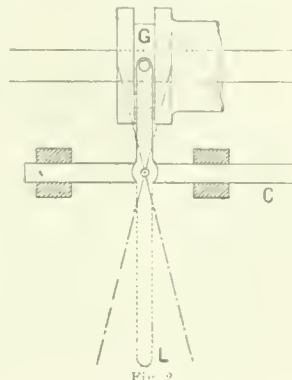


Fig. 2.

* FOUREAU Fernand, explorateur français, né à Saint-Barbant (Haute-Vienne) en 1850. — Après neuf expéditions successives au Sahara (1888-1896), F. Fourreau, qui n'avait jamais pu franchir la ligne de parcoures occupée par les Touareg, fut mis à même par la Société de géographie, grâce au legs Renault des Orgeries, de pouvoir organiser une expédition capable de forcer le passage. Partie d'Ouargla en octobre 1898, elle gagna Temassina, puis le massif rocheux du Tassili des Azjjer, le Tadjenout, l'Aïr, le Tagama et le Damer-gou ; arrivée à Zinder le 2 octobre 1899, elle opéra sa jonction avec la mission de l'Afrique centrale mission Joalland-Meynier en contournant une partie des rives du Tchad, et, en remontant le Chari, s'unifia à la mission Gentil venue de l'Oubangui. Tandis que Fourreau lui-même regagnait la côte, son escorte, mise à la disposition du commissaire Gentil, engageait à Kousséri, contre Rabah, une bataille où périsse le principal collaborateur de Fourreau, le commandant Lamy 22 avr. 1900).

Fernand Fourreau a publié : D'Alger au Congo par le Tchad (1902), et les résultats des travaux scientifiques de son exploration de 1898 à 1900, sous le titre : Documents scientifiques de la mission saharienne (1903-1905, avec cartes et pl. et un atlas). En 1906, il a été nommé gouverneur de Mayotte et des Comores.

* FOURNEAU Alfred-Louis, administrateur colonial et explorateur français, né en 1860. Après avoir, en 1888-1889, exploré la région comprise entre l'Ogooué et le rio Campo, il fut chargé en 1890 de compléter l'étude de la Sangha commencée par Cholet, qui avait bien constaté l'existence des deux branches supérieures de ce cours d'eau, la Massa et la Ngoko, mais n'avait pu les remonter complètement. Fourneau, en faisant connaître exactement la direction générale de la Sangha et de ses principaux affluents, ouvrit vers le Nord une voie navigable de pénétration. Quelques années après, il fut chargé de rechercher, avec Fondere, une voie de communication entre la haute Sangha et Libreville. Partis de Ouesso (fév. 1899), ces administrateurs atteignirent Libreville, après avoir levé environ 1.500 kilomètres d'itinéraires dans une région presque inexplorée. Alfred Fourneau n'a pas publié un récit d'ensemble de ses voyages. — Son frère, Lucien Fourneau, officier d'artillerie, a commandé l'escorte de la mission Fourneau-Fondere pendant l'expédition de 1898-1899.

* FOURNEAU D. M. — Encycl. Hauts fourneaux. L'industrie métallurgique est en progrès croissants, et de nombreuses améliorations sont apportées chaque jour soit dans la construction même des fourneaux, soit dans leur exploitation ; c'est ainsi qu'une des plus récentes consiste à priver complètement de vapeur d'eau l'air envoyé par les tuyères dans l'ouvrage. On refroidit l'air dans des chambres où la température est abaissée à 0°, la vapeur d'eau qu'il contient s'y résout en neige et l'air qui passe à la tuyère est parfaitement sec ; cette modification permet d'obtenir un rendement supérieur, avec économie de force motrice et amélioration de la fonte produite. L'industrie métallurgique peut aussi fournir une source d'énergie électrique, et, de fait, en diverses régions (Allemagne, Suisse, Belgique, on a songé à utiliser les gaz des hauts fourneaux pour actionner de puissantes machines productrices d'électricité ; des moteurs de 200, 300, 600 chevaux, accouplés à des dynamos, fonctionnent d'après ce principe. Des installations importantes distribuées au loin l'énergie et la lumière. D'autre part, on a industrialisé le principe du four électrique de Moissan, et dans les régions où l'énergie peut être obtenue à bon compte fon-



Fourreau.

tionnent les hauts fourneaux à l'échelle industrielle.

— Dr. Il y a lieu d'observer pour la fourche et la fourchette les mêmes règles que pour le four. A Paris, une ordonnance du préfet de la Seine (1872) interdit la possession des fourchettes et des fourchettes dans les lieux où se trouvent des fours, à moins qu'un espace de 15 centimètres entre le parement extérieur et l'intérieur du four et les deux faces des fourchettes y soient réservés. Les fourchettes doivent être disposées de façon que les bords des fourchettes soient dirigés vers le four et non pas vers le four.

* FOURNETS René-Alexandre, compositeur français, né à Pau en 1811. — Fournets a écrit en 1854 avec les frères Lamoignon et Lamoignon, Engage avec toi, l'opéra de Paris, qui fut joué dans le rôle de titre. La route de Paris et de Lyon, opéra en trois actes, joué au théâtre de la Renaissance, et la basse d'Antoine, opéra en trois actes, joué dans le rôle de titre, au théâtre de la Renaissance. Fournets a écrit l'opéra de l'Opéra, ou le débute, en 1892, dans M. J. Faust, et se montre ensuite dans les premiers rôles de divers rôles dans : Sémestre Doria, l'opéra de H. Bréville, Lancelot, etc. En 1901, Fournets quitta l'Opéra et a continué sa carrière en province et à l'étranger.

* FOURNIER DE SARLOVEZE François, général français, né en Périgord en 1777, mort en 1827. Il avait pu encore terminer ses études de droit, lorsqu'en 1792 il fit un voyage à Vienne, où il fut nommé lieutenant de Hussar ; mais son voyage fut entravé par la révolution. Il se rendit en Espagne, où il fut nommé capitaine de Bonaparte lorsqu'il eut été nommé général à Valence, il fut incarcéré au Temple, puis exilé en Périgord et suivit Villeneuve en Amérique. De retour en France, il se couvrit de gloire à Eylau et à Friedland, et fut nommé général de brigade ; mais, malade, sa bravoure ne lui déput pas moins le nouveau d'Empereur par son esprit indépendant et foudroyant. Destitué encore une fois de son grade et mis en surveillance, il ne dut qu'à l'avènement de Louis XVIII d'être nommé lieutenant général de la cavalerie. On a de lui les Considérations sur le service militaire, dans lesquelles il propose l'application du jury aux tribunaux de l'armée.

* FOURNIER Hugues-Marie-Henri, diplomate français, né en 1801, mort au château des Patys, près de Mayray (Indre-et-Loire) en 1888. Il entra en 1819 au ministère des affaires étrangères, fut secrétaire français en Allemagne et en Russie, puis devint ministre plénipotentiaire à Stockholm (1850) à Rome auprès du Quai d'Orsay (1852-1875) et enfin ambassadeur à Constantinople (1878-1880). Dans ces dernières fonctions, il fit preuve d'une grande habileté pendant la dernière période de la guerre russo-turque (1878), puis pendant la période d'exécution du traité de Berlin. Sénateur d'Indre-et-Loire du 5 janvier 1879 au 5 janvier 1888, il vota avec le centre gauche républicain.

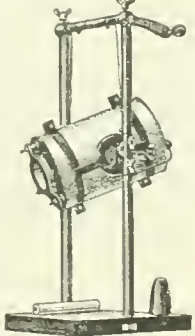
* FOURNIER Jean-Alfred, médecin français, né à Paris en 1832. — En 1905 il a quitté le professorat et les hôpitaux. On lui doit une brochure : En quinzaine ? où il montre qu'une personne ayant contracté la syphilis peut cependant, par un traitement approprié, éviter les accidents. V. SYPHILIS.

* FOURNIER François Ernest, vice-amiral français, né en 1842. — Après le passage au cadre de réserve, le vice-amiral Gervais, il le remplaça dans son rôle de commandant éventuel de la principale flotte française en cas de guerre. Il présida aux grandes manœuvres navales de 1905, où il fit expérimenter diverses formations tactiques. La même année, il fut désigné comme représentant du gouvernement français à la conférence internationale chargée de régler l'incident du Dogger Bank. V. HELL. Il fut élu président de la conférence et apporta dans la direction des débats et le règlement de l'affaire des qualités de modération et de tact qui furent unanimement appréciées.

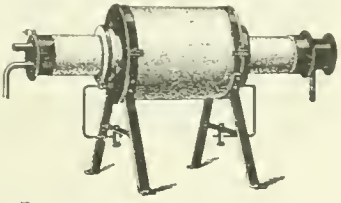
* FOURNIER Paul-Eugène-Louis, juriconsulte français, né à Calais en 1853. Elève de l'École des Chartes, puis agrégé des facultés de droit, il devint professeur de droit romain à la faculté de droit de Grenoble et correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a publié : Les Officiels du moyen âge (1881) à 138 (1883) ; La Question agraire en Irlande (1882) ; Question des fausses déclarations (1887) ; Notice sur la hiérarchie de la Grande-Chartre au moyen âge (1888) ; Royaume d'Arles et de Viennois, 1168-1178 (1891).

* FOURNIER Louis-Eliard, peintre français, né à Paris en 1857. — Cet artiste titulaire d'une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889, Paris, où il fut avec sa frise du Grand Palais, a donné depuis aux Salons annuels le nombre de ses œuvres. Ses œuvres, dont on cite : La Vision de Saint-Jacques, et Le Christ de la Vierge, etc. Ce dernier morceau, qui appartient à la Ville de Paris, a été destiné au musée Victor-Hugo. En 1906, il a donné au Salon un Portrait et l'Assaut de Notre-Dame des lieux tristes.

* FOURNIER Paul, sculpteur et auteur dramatique français, né à Paris en 1859. Après être passé par l'atelier Jouffroy, il exposa en 1882 une Leda, puis une Ophélie au musée de Neuchâtel. Parmi ses œuvres sculptées, on peut rappeler la Danse orientale, Mignon, Othello et Desdemona, la Victoire, Idylle bretonne, Grimpeur (1892), Salomé (1893), le Pardon (1895), l'Homme qui marche (1897) et des bustes. Il est aussi l'auteur de la statue de Shakespeare, inaugurée en 1888 à Paris, boulevard Haussmann, et de celle de Balzac, érigée à Tours en 1891. Comme auteur



Four électrique de laboratoire, modèle vertical mobile.



Four électrique de laboratoire, avec tubes pour expériences sur les gaz.



Vice-amiral Fournier.

dent de la République et dans les conditions actuelles jusqu'aux modifications qui pourraient y être apportées par les lois constitutionnelles.

1er MINISTÈRE DE BROGLIE (25 mai - 19 novembre 1873)

Table listing cabinet members for Broglie's ministry, including Vice-président du Conseil et Affaires étrangères, Justice, Intérieur, Finances, Guerre, Marine et Colonies, Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts, Travaux publics, Agriculture et Commerce.

Le cabinet du 25 mai s'efforça de faire prévaloir dans le pays une politique de résistance aux idées démocratiques et de conservation des institutions sociales : c'est la politique dite de l'ordre moral. Pendant que le paiement du solde de l'indemnité de 5 milliards assurant la libération du territoire, le comte de Paris se rendait à Frohsdorf (5 août 1873), les deux branches de la maison de Bourbon se réconciliaient et une délegation du parti monarchiste avait à Salzbourg une entrevue avec le comte de Chambord, qui plus tard vint à Versaille et le maréchal consentit à le recevoir. Le prétendant ayant refusé de devenir « le roi légitime de la Révolution », en acceptant le drapeau tricolore et en accordant des garanties constitutionnelles, le duc de Broglie fit conférer le pouvoir exécutif pour sept ans au maréchal de Mac-Mahon (septennat). C'était, dans sa pensée, un régime d'attente (19 nov. 1873).

2e MINISTÈRE DE BROGLIE (26 novembre 1873 - 16 mai 1874)

Table listing cabinet members for Broglie's second ministry, including Vice-présid. du Conseil et Intérieur, Justice, Affaires étrangères, Finances, Guerre, Marine et Colonies, Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts, Travaux publics, Agriculture et Commerce.

Le ministre, présidé, comme le précédent, par le duc de Broglie, fit procéder au procès du maréchal Bazaine, bien qu'il eût été condamné par un conseil de guerre que présidait le duc d'Annam à la peine de mort, avec dégradation militaire (10 déc. 1873). Cette sentence fut commuée, par le maréchal de Mac-Mahon, en vingt ans de détention avec dispense de la dégradation militaire. D'autre part, la nomination des magistrats municipaux fut remise au président de la République, mesure qui entraîna la révocation de nombreux maires républicains. Loi du 30 juin 1874, dite loi des maires. Mais la majorité monarchiste de la Chambre s'était peu à peu détachée du ministère, le président de la République ayant déclaré qu'il conserverait le pouvoir jusqu'à l'expiration de son septennat. Le cabinet de Broglie fut renversé par un vote de confiance de la droite et de l'extrême-gauche républicaine le 16 mai 1874.

MINISTÈRE DE CISSEY (22 mai 1874 - 6 janvier 1875)

Table listing cabinet members for Cisse's ministry, including Vice-présidence du Conseil et Guerre, Justice, Affaires étrangères, Intérieur, Finances, Marine et Colonies, Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts, Travaux publics, Agriculture et Commerce.

Le ministère de Cissey, où dominait l'élément bonapartiste, fut vivement attaqué, dès ses débuts, au sujet de l'évasion de l'île Sainte Marguerite du maréchal Bazaine. Cependant, les partis disputaient sur la forme du gouvernement. Les légitimistes voulaient le septennat personnel (le maréchal se retirerait à son heure), les orléanistes demandaient le septennat impersonnel (les choses resteraient en l'état jusqu'en 1880). Finalement l'Assemblée, à une voix de majorité, adopta l'amendement Wallon sur le mode d'élection et la durée des pouvoirs du Président de la République. Les lois du 25 février 1875 sur l'organisation du Sénat et du 25 février 1875 sur l'organisation des pouvoirs publics furent votées, avec la loi du 16 juillet 1875 sur les rapports desdits pouvoirs, ce que l'on appelle la Constitution de 1875. Le ministère avait démissionné le 6 janvier 1875.

MINISTÈRE BUFFET-DUFAURE (10 mars 1875 - 9 mars 1876)

Table listing cabinet members for Buffet-Dufaure's ministry, including Vice-présid. du Conseil et Intérieur, Justice, Affaires étrangères, Finances, Guerre, Marine et Colonies, Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts, Travaux publics, Agriculture et Commerce.

Le nouveau ministère, où entraient quelques éléments nettement républicains, fit voter, dès le 13 mars, la loi sur la constitution des cadres et des effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale. Le 16 juillet, une nouvelle loi constitutionnelle sur les rapports des pouvoirs publics était adoptée par l'Assemblée, qui se séparait le 31 décembre. Le 30 janvier suivant, l'élection des sénateurs amenait au Luxembourg une majorité antépublicaine, mais les élections législatives du 20 février donnaient à la nouvelle Chambre la majorité aux partis avancés (360 républicains contre 110 conservateurs) : le président du conseil lui-même était laïcité. Le 8 mars avait lieu la transmission des pouvoirs de l'Assemblée nationale et la première réunion, à Versailles, du Sénat et de la Chambre des députés. Le ministère, se sentant dans l'impossibilité de gouverner contre la majorité républicaine de la Chambre, démissionnait des le 9 mars.

3e MINISTÈRE DUFATURE (9 mars - 21 novembre 1876)

Table listing cabinet members for Dufaure's third ministry, including Présid. du Conseil, Justice et Cultes, Affaires étrangères, Intérieur, Finances, Guerre, Marine et Colonies, Instruction publique et Beaux-Arts, Travaux publics, Agriculture et Commerce.

Le ministère Dufaure fut pris dans le centre gauche, qui acceptait loyalement la forme républicaine; mais il n'avait ni les sympathies de la majorité républicaine de la Chambre, ni celles de la majorité conservatrice du Sénat. Il se retira après avoir fait voter, le 29 juillet 1876, la loi ayant pour objet l'ouverture d'une Exposition universelle à Paris, en 1878; le 12 août, la loi relative à la nomination des maires et des adjoints.

MINISTÈRE JULES SIMON (19 décembre 1876 - 16 mai 1877)

Table listing cabinet members for Jules Simon's ministry, including Présidence du Conseil et Intérieur, Justice et Cultes, Affaires étrangères, Finances, Guerre, Marine et Colonies, Instruction publique et Beaux-Arts, Travaux publics, Agriculture et Commerce.

Le ministère Jules Simon, républicain et conservateur, s'efforça de donner satisfaction aux deux partis en présence. De nombreuses pétitions avaient été répandues, avec l'appui de plusieurs évêques, en faveur du rétablissement du pouvoir temporel, et le gouvernement dut accepter, le 4 mai, le vote d'un ordre du jour de la Chambre l'invitant à réprimer toute manifestation illégale. C'est au cours de ces débats que Gambetta prononça le mot célèbre : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Le 16 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon congédiait par lettre le ministère comme n'ayant pas assez d'autorité sur la Chambre des députés. Celui-ci était, en même temps, prorogé pour un mois, et le ministère de Broglie appelé aux affaires (17 mai).

3e MINISTÈRE DE BROGLIE, dit ministère du Seize-Mai (17 mai - 23 novembre 1877)

Table listing cabinet members for Broglie's third ministry, including Présidence du Conseil et Justice, Affaires étrangères, Finances, Guerre, Marine et Colonies, Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts, Travaux publics, Agriculture et Commerce.

Le ministère du « Seize-Mai », dont les membres appartenaient aux groupes orléaniste et bonapartiste, se proposait, en s'appuyant sur le président de la République et sur le Sénat, de dissoudre la Chambre et de reconquérir, dans cette dernière, la majorité. Dès le lendemain de sa réunion, le 19 juin 1877, la Chambre vota, par 363 voix, un ordre du jour déclarant que le cabinet au pouvoir n'avait pas sa confiance. Le 25 juin, sur la demande du président de la République, le Sénat vota la dissolution de la Chambre, tandis que le ministère, en vue des élections prochaines, multipliait les révocations de fonctionnaires républicains, et faisait attaquer violemment, dans le « Bulletin des Communes », l'ancienne majorité. Le 11 septembre et le 12 octobre, Gambetta était frappé de deux condamnations à l'occasion de sa campagne électorale, pendant laquelle il avait dit, à Lille, qu'après les élections il faudrait « se soumettre ou se démettre ». Mais les élections du 14 octobre n'en amenèrent pas moins à la Chambre une majorité de 335 républicains contre 208 conservateurs. Le 23 novembre le cabinet démissionnait, tandis que le président de la République appelait aux affaires un ministère de combat, choisi en dehors du Parlement.

MINISTÈRE DE ROCHEBOUËT (23 novembre 1877)

Table listing cabinet members for Rochebouët's ministry, including Présidence du Conseil et Guerre, Justice, Affaires étrangères, Intérieur, Finances, Marine et Colonies, Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts, Travaux publics, Agriculture et Commerce.

Le ministère extra-parlementaire de Rochebouët fut renversé le jour même du Parlement, la Chambre ayant adopté l'ordre du jour de Marey par lequel elle déclarait ne pouvoir créer une relation « avec le cabinet. Le maréchal se décida à rappeler Dufaure au pouvoir.

4e MINISTÈRE DUFATURE (13 décembre 1877 - 2 février 1879)

Table listing cabinet members for Dufaure's fourth ministry, including Présidence du Conseil et Justice, Affaires étrangères, Finances, Guerre, Marine et Colonies, Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts, Travaux publics, Agriculture et Commerce.

Le président du conseil Dufaure choisit, dans la gauche et le centre gauche du Parlement, ses collaborateurs et apporta à la composition du personnel administratif les modifications réclamées par l'opinion. Il fit voter, le 6 avril 1878, la loi fixant à 0 fr. 15 le tarif des lettres, ouvrit le 1er mai l'Exposition universelle, participa le 30 mai à la célébration du centenaire de Voltaire, et présida le 5 janvier 1879, au renouvellement triennal du Sénat, qui fit passer la majorité du côté des républicains dans la Haute Assemblée. Sous ce ministère, la France prit part au congrès de Berlin (1878), qui, à la suite de la guerre russo-turque, régla en Orient la situation des nationalités et les droits des puissances. Pour la première fois depuis la paix de Francfort, la France se mêla à la vie internationale.

Présidence de Jules Grévy (30 janvier 1879 - 2 décembre 1887)

JULES GRÉVY, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Première présidence (30 janvier 1879 - 30 janvier 1886)

À la suite d'un désaccord survenu le 28 janvier 1879 entre le maréchal-président et le ministère Dufaure, au sujet des grands commandements militaires, le maréchal de Mac-Mahon donna sa démission de président de la République le 30 janvier 1879.

Le même jour, les deux Chambres se réunissent en congrès sous la présidence de Martel, président du Sénat, pour procéder à l'élection de son successeur.

Le scrutin donne le résultat suivant :

Table showing election results for Jules Grévy: Nombre des votants (713), Bulletins blancs ou nuls (43), Suffrages exprimés (670).

Ont obtenu :

Table listing candidates for Jules Grévy's presidency: Jules Grévy (563 voix), Général Chanzy (99), Gambetta (5), Général de Ladmirault (1), Duc d'Annam (1), Général de Galliffet (1).

Jules Grévy, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé président de la République pour sept années.

Deuxième présidence (30 janvier 1886 - 3 décembre 1887)

Les pouvoirs de Jules Grévy devant expirer le 30 janvier 1886, il y avait lieu, aux termes de l'article 3 de la loi

constitutionnelle de 16 juillet 1875, de procéder, au moins avant cette expiration, à l'élection du président de la République. Le 28 décembre 1885, le Sénat et la Chambre des députés se réunirent à cet effet en congrès à Versailles, sous la présidence de Le Royer, puis le 1er janvier 1886. Jules Grévy se présenta à la nouvelle élection.

Le résultat du scrutin fut le suivant :

Table showing election results for Jules Grévy's second term: Nombre des votants (709), Bulletins blancs ou nuls (13), Suffrages exprimés (696), Majorité absolue (348).

Ont obtenu :

Table listing candidates for Jules Grévy's second term: Jules Grévy (577 voix), Henri Brisson (87), Léon Ferry (14), Aristide Briand (11), Voix divers (27).

Jules Grévy, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, fut proclamé président de la République pour sept ans, à partir du 30 janvier 1886.

À la suite de l'affaire des décorations, dans laquelle le général Wilson, député, était compromis, Jules Grévy fut obligé, après une mise en demeure sommante des deux Chambres, de donner sa démission le 2 décembre 1887.

MINISTÈRE WADDINGTON (4 février - 27 décembre 1879)

Table listing cabinet members for Waddington's ministry, including Présidence du Conseil et Affaires étrangères, Justice, Intérieur et Cultes, Finances, Guerre, Marine et Colonies, Instruction publique et Beaux-Arts, Travaux publics, Agriculture et Commerce, Cultes par intérim, Postes et Télégraphes.

Gambetta remplace Grévy à la présidence de la Chambre. Le ministère Waddington fit voter le loi relative à l'élection de la République à gracier un certain nombre de membres de la Commune, puis, le 13 mars 1879, un projet de loi de la Chambre déclinant les manœuvres de la droite du Seize-Mai; le 19 juillet, il faisait adopter en Congrès la loi de séparation de la Chambre et du Sénat. Les deux assemblées se réunirent au Luxembourg et au Palais Bourbon le 27 novembre suivant. Au mois de juin, la Chambre adopta la loi Ferry sur le régime supérieur et compris l'article 7, qui interdisait aux membres des congrégations non autorisées d'enseigner et d'organiser un établissement d'instruction. Le pouvoir appartenait désormais au parti d'opportunité, Jules Grévy et J. Ferry furent les chefs les plus illustres.

1er MINISTÈRE DE FREYCINET (28 décembre 1879 - 19 septembre 1880)

Table listing cabinet members for Freycinet's first ministry, including Présidence du Conseil et Affaires étrangères, Justice, Intérieur et Cultes, Finances, Guerre, Marine et Colonies, Instruction publique et Beaux-Arts, Travaux publics, Agriculture et Commerce, Postes et Télégraphes.

Le ministère Freycinet, simple renouveau du précédent, présida aux discussions de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, présentée par Jules Ferry. Le Sénat ayant rejeté l'article 7, il fut procédé, en vertu des décrets du 29 mars, à la dispersion des congrégations religieuses non autorisées. Le 10 juillet, une fête nationale en commémoration de la prise de la Bastille, et de nouveaux drapeaux furent, à cette occasion, distribués à tous les régiments de l'armée française (14 juillet). Dans le but de débayer le terrain politique de récriminations et tant que le ministère, soutenu par Gambetta, fit, dans le même temps, l'annulation en faveur des condamnés de la Commune. Des divergences s'étant produites au sujet de l'application des décrets du 29 mars, les ministres remirent leur démission.

2e MINISTÈRE DE FREYCINET (19 septembre 1880 - 10 décembre 1881)

Table listing cabinet members for Freycinet's second ministry, including Présidence du Conseil et Affaires étrangères, Justice, Intérieur et Cultes, Finances, Guerre, Marine et Colonies, Instruction publique et Beaux-Arts, Travaux publics, Agriculture et Commerce, Postes et Télégraphes.

Le ministère Freycinet procéda à l'empirisme national de Jules Ferry, émis le 17 mars 1881 pour arrêter l'exécution de la loi sur les écoles publiques (loi Ferry). Il fit voter le principe de la loi relative à la loi de l'enseignement primaire, la loi sur l'enseignement des langues de la République de tous les départements et institutives (14 du 10 août 1881), le projet de loi de l'enseignement primaire des départements (10 juillet 1881), la loi sur la liberté de réunion (10 juin 1881), le projet de loi sur le droit de l'armée active, l'expiration de la loi de 1875 sur le traité de Bardol (12 mai 1881), qui établit la paix entre les Français sur ce pays. Il présida aux élections de la Chambre le 14 mai 1881, qui fortifièrent le parti avancé de la Chambre. Malgré la retraite du Parlement il se fit voter en 1881, les lois relatives à l'expédition de Tunisie (à une véritable guerre de Tunisie engagée hors du cadre de la Chambre, le 1er mai 1881, et tenu au traité du 12 mai 1881), et le ministère, ainsi que le président, démissionna.

MINISTÈRE GAMBETTA (14 décembre 1881 - 16 janvier 1882)

Table listing cabinet members for Gambetta's ministry, including Présidence du Conseil et Affaires étrangères, Justice, Intérieur, Finances, Guerre, Marine, Instruction publique et Cultes, Travaux publics, Commerce et Colonies, Agriculture, Postes et Télégraphes.

Le ministère Gambetta, — le grand ministère, — comme l'appelaient, non sans ironie, ses adversaires — se mit en route

d'arrondissement (11 février) mais il tomba, trois jours après, devant une coalition de la droite et des opportunistes, refusant de discuter immédiatement les propositions de révision de la Constitution.

2^e MINISTÈRE TIRARD
22 février 1889 - 15 mars 1890

Table listing cabinet members for Tirard's ministry: Ribot, Léon Bourgeois, Eug. Spuller, Constans, L. Bourgeois, Maurice Rouvier, De Freycinet, Vice-amiral Jaurès, etc.

Le ministre Tirard, constitué en vue de la concentration républicaine, eut comme tâche la formation d'un cabinet et plébiscitaire. Il poursuivit la Ligue des patriotes, dont faisaient partie un certain nombre de députés, fit voter la loi sur les candidatures multiples, puis décida de traduire devant la Haute Cour le général Boulanger et les principaux chefs de son parti. Le 1^{er} avril 1889, le général passa la frontière. Il fut condamné, avec Dillon et Rochefort, le 14 août. Les 22 septembre et 6 octobre suivants, les élections générales sechevaient la défaite du parti plébiscitaire, et amenèrent à la Chambre un contingent important de radicaux. Le 7 février 1890, le duc d'Orléans, venu en France sous un déguisement pour subsister, disait-il, à la loi militaire, était arrêté, puis condamné (12 février) à deux ans de prison. — Par ailleurs, le ministre avait inauguré l'Exposition universelle, et fait voter la loi militaire du 15 juillet 1889, établissant le service de trois ans. Il se retira le 15 mars 1890 devant un vote du Sénat au sujet du traité de commerce franco-turc.

4^e MINISTÈRE DE FREYCINET
17 mars 1890 - 18 février 1892

Table listing cabinet members for Freycinet's ministry: Ribot, Constans, Léon Bourgeois, Yves Guyot, Jules Roche, Eug. Etienne, Jules Deville.

Le ministre le Freycinet, au toutes les fractions du parti républicain étaient représentées, mit au nombre des articles de son programme le renouveau des tarifs douaniers de la France. Il présida aux élections municipales, à Paris, qui marquèrent une nouvelle défaite du boulangisme (27 avril 1890), et au renouvellement triennal du Sénat (4 janvier 1891). Il délégua à la Conférence internationale de Berlin, sur les questions ouvrières, provoquée par l'empereur d'Allemagne, un certain nombre de représentants (16-31 mars), adhéra au projet de conversion de la dette égyptienne, fit voter des lois sur les syndicats professionnels et sur les délégués mineurs, et se rallia à la proposition Bénézer sur le suris à l'exécution des peines (26 mars). Mais il eut à répondre à la Chambre de la collision de Roumies (1^{er} mai 1891). Il fit voter le tarif général des douanes, qui rétablissait le régime protectionniste (11 janvier 1892) et, pour cimenter l'accord franco-russe, envoya à Constantinople une flotte française (juillet-août 1891); ce fut le premier témoignage public du rapprochement des deux peuples. Après le suicide du général Boulanger (30 septembre 1891), l'opposition systématique au régime républicain avait considérablement diminué, car la République sortait victorieuse de la crise boulangiste, comme elle l'était sortie victorieuse en 1877 de la crise monarchique. Plusieurs conservateurs parmi les plus connus s'étaient ralliés à la République. Dans un toast célèbre, à Alger, le cardinal Lavigne fit publiquement adhésion aux institutions républicaines, et, le 21 janvier 1892, une déclaration en ce sens fut faite, sur les indications de Léon XIII, par les cinq cardinaux français. — Pourtant, la position du ministre devenait difficile. Rouvier, ministre des finances, et Constans, ministre de l'intérieur, étaient particulièrement attaqués. Quelques jours après la mise en vigueur du nouveau tarif douanier, le ministre était mis en minorité par la Chambre pour s'être déclaré adversaire, en principe, de la séparation des Eglises et de l'Etat (18 février 1892).

MINISTÈRE LOUBET
(27 février - 28 novembre 1892)

Table listing cabinet members for Loubet's ministry: Emile Loubet, Ricard, Ribot, Rouvier, De Freycinet, G. Cavaignac, Burdeau, Janais, Léon Bourgeois, Viéte, Jules Roche, Jules Deville.

Le ministre Loubet, affirmant ses intentions de défendre toutes les lois républicaines, se déclara néanmoins partisan de la politique concordataire. Il fit procéder aux élections municipales, celebra, le 22 septembre 1892, le centenaire de la proclamation de la première République, fit voter, à la suite des attentats anarchistes de Ravachol et de ses complices, une série de lois répressives ou préventives, et termina la redoutable grève de Carmaux. Mais il eut à compter avec l'agitation causée par la révélation des scandales parlementaires de l'affaire de Panama, dont Delahaye se fit l'écho à la tribune de la Chambre. Une commission de 33 membres fut nommée à la suite du suicide du baron de Reinich, et le gouvernement, suspect de n'avoir pas apporté, dans la mise en action des poursuites judiciaires, toute la diligence que souhaitait la commission, fut mis en minorité le 28 novembre 1892.

A la suite des exactions commises par le roi du Dahomey, Behanzin, contre nos protégés, une expédition, conduite par le général Dodds, s'empara de ce pays, qui devint colonie française.

1^{er} MINISTÈRE RIBOT
17 décembre 1892 - 11 janvier 1893

Table listing cabinet members for Ribot's ministry: Ribot, Léon Bourgeois, Rouvier, Tirard, De Freycinet, Burdeau, Janais, Ch. Dupuy, Viéte, Siegfried, Jules Deville.

Le ministre Ribot dut tout d'abord se séparer du ministre des Finances Rouvier, à cause de ses relations avec de Reinich et Cornélius Herz; il le remplaça par Tirard. Il combattit la proposition Pourquery de Boissierin, qui tendait à conférer les pouvoirs judiciaires à la commission d'enquête nommée par la Chambre. Mais les administrateurs de la compagnie de Panama furent incarcérés à Mazas; des poursuites furent autorisées contre dix membres du Parlement et Bahaut, ancien ministre des Travaux publics, fut arrêté (9 janvier 1893). Violentement attaqué par les journaux de l'opposition, et divisé intérieurement, il dut subir un important renouveau.

2^e MINISTÈRE RIBOT
11 janvier - 30 mai 1893

Table listing cabinet members for Ribot's second ministry: Ribot, Léon Bourgeois, Jules Deville, Tirard, General Loubet, Vice-amiral Jaurès, Ch. Dupuy, Viéte, Siegfried, Delaisé, Vigier.

Le ministre Ribot eut à poursuivre le projet de loi relatif à la Panama, dont faisait partie Ferdinand de Lesseps. Il poursuivit aussi le projet de loi relatif à la loi sur les candidatures multiples, et le projet de corruption intentée à Bahaut et onsoi devant à cour d'assises de la Seine (21 mars). Il fit célébrer, aux frais du gouvernement les obsèques de Jules Ferry, qui après plusieurs années d'impopularité, avait été nommé président du Sénat (22 mars); mais il fut renversé le 30 mars par la Chambre, qui déclina, malgré son avis et malgré le vote du Sénat, de maintenir dans le budget de 1893 l'impôt sur les vélocipèdes, la taxe sur les spécialistes pour les patentes, et la réforme des boissons.

1^{er} MINISTÈRE CHARLES DUPUY
14 avril - 25 novembre 1893

Table listing cabinet members for Dupuy's ministry: Charles Dupuy, Eug. Guérin, Jules Deville, Peytral, General Lohizon, Vice-amiral Ricouret, R. Bonnard, Viéte, Ternier, Delaisé, Vigier.

Le ministre Dupuy réussit à faire voter le budget de 1893, dont étaient disjointes les réformes sur lesquelles le accord n'avait pu se faire avec le Sénat. Il fit écarter par la Chambre les projets de loi sur le renouvellement partiel des députés, mit fin à l'incident Norton Mallevoye (22 juin), et réprima les troubles du quartier latin (10-12 juillet), suivis à la suite de manifestations contre le sénateur Bénézer, président de la Ligue contre la licence des rues. — D'autre part, la Bourse du travail, considérée comme un centre d'agitation révolutionnaire, avait été fermée le 6 juillet, malgré les protestations des socialistes. Le 9 juillet, le ministre était couvert par un vote formel de la Chambre. Bientôt après, il était appelé à régler l'incident franco-siamois, et une flottille française était envoyée devant Bangkok. Aux élections des 20 août-3 septembre 1893, une majorité nettement républicaine était envoyée au Palais-Bourbon. Le ministre vint de menager à Paris une réception enthousiaste aux marins de la flottille russe de l'amiral Avellan, lorsqu'il fut renversé par la Chambre, le 25 novembre, à la suite de vives attaques de Goblet lui reprochant de ne vouloir réaliser aucune réforme républicaine, et particulièrement l'impôt sur le revenu, dont pourtant le ministre des Finances, Peytral, s'était, à titre personnel, déclaré partisan.

MINISTÈRE CASIMIR-PÉRIER
(3 décembre 1893 - 22 mai 1894)

Table listing cabinet members for Casimir-Perier's ministry: Casimir-Perier, Antonin Dubost, Ruyvel, Burdeau, General Mercier, Vice-amiral Lefevre, Eug. Spuller, Jonnard, Marty, Maurice Lebon, Vigier, Ernest Boulanger.

Le nouveau gouvernement, sans vouloir prendre position dans la question de l'impôt sur le revenu, déclara qu'il se proposait de « répartir plus équitablement le poids des charges publiques » en frappant notamment la richesse acquise. Mais il eut bientôt à réprimer les menées et les attentats anarchistes, dont l'un, celui de Vaillant, fut perpétré dans l'intérieur même de la Chambre. Le gouvernement fit voter d'urgence un certain nombre d'importantes modifications à la loi de 1893 sur la presse. Les attentats n'en continuèrent pas moins (Eugène Henry, etc.). Au cours des débats sur les lois d'exception contre les anarchistes, la division s'accrut entre les partis avancés et les modérés, et Spuller (3 mars 1894) indiqua qu'un accord était possible entre les opportunistes et la droite ralliée. (V. ESPRIT NOUVEAU.) Le 15 mars, le ministre faisait repousser par la Chambre une demande de révision constitutionnelle. Très attaqué par le parti radical et les socialistes, il était renversé pour avoir, par la bouche de Jonnard, ministre des Travaux publics, refusé aux employés des chemins de fer de l'Etat, considérés comme des fonctionnaires, le droit de se syndiquer. — L'administration des colonies avait été constituée en ministère distinct par la loi du 20 mars 1894.

2^e MINISTÈRE CHARLES DUPUY
(30 mai - 1^{er} juillet 1894)

Table listing cabinet members for Dupuy's second ministry: Charles Dupuy, Eug. Guérin, Hanotaux, R. Pointard, Général Mercier, Félix Faure, Georges Leygues, Louis Barthou, Lourties, Vigier, Delaisé.

Le ministre Dupuy eut à régler tout d'abord un nouvel incident Turpin (27 juin 1894). Il se montra disposé à défendre les intérêts français lésés par le traité anglo-congolais (7 juin); mais il demura, à la suite d'une courte carrière, au lendemain de l'assassinat du président Carnot à Lyon (25 juin 1894), et de l'élection de son successeur Casimir-Perier (27 juin 1894).

Présidence de Casimir-Perier
(27 juin 1894 - 15 janvier 1895)

CASIMIR-PÉRIER, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
(27 juin 1894 - 15 janvier 1895)

Le 27 juin 1894, le Sénat et la Chambre des députés se réunissent en congrès à Versailles, sous la présidence de Challemeil-Lacour, président du Sénat, pour élire le successeur de Carnot.

Table showing election results for Casimir-Perier: 851 votes, 6 blank ballots, 845 expressed suffrages, 423 absolute majority.

Casimir-Perier, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé président de la République pour sept années.

3^e MINISTÈRE CHARLES DUPUY
1^{er} juillet 1894 - 13 janvier 1895

Table listing cabinet members for Dupuy's third ministry: Charles Dupuy, Eug. Guérin, Jules Deville, Eug. Spuller, General Mercier, Félix Faure, Georges Leygues, Louis Barthe, L. de Sèze, Vigier, Delaisé.

Membre du cabinet, le ministre de l'Intérieur de la République, Charles Dupuy, eut à poursuivre le projet de loi relatif à la loi sur les candidatures multiples, et le projet de corruption intentée à Bahaut et onsoi devant à cour d'assises de la Seine (21 mars). Il fit célébrer, aux frais du gouvernement les obsèques de Jules Ferry, qui après plusieurs années d'impopularité, avait été nommé président du Sénat (22 mars); mais il fut renversé le 30 mars par la Chambre, qui déclina, malgré son avis et malgré le vote du Sénat, de maintenir dans le budget de 1893 l'impôt sur les vélocipèdes, la taxe sur les spécialistes pour les patentes, et la réforme des boissons.

Présidence de Felix Faure
17 janvier 1895 - 16 février 1895

FÉLIX FAURE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
(17 janvier 1895 - 16 février 1895)

Le 17 janvier 1895, le Sénat et la Chambre des députés se réunissent en congrès à Versailles, sous la présidence de Challemeil-Lacour, pour procéder à l'élection du successeur de Casimir-Perier.

Table showing election results for Felix Faure: 891 votes, 1 blank ballot, 800 expressed suffrages, 491 absolute majority.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin. Dans l'intervalle, Waldeck-Rousseau s'est désisté en faveur de Félix Faure.

Table showing election results for Felix Faure in the second round: 430 votes, 361 for Henri Brisson, 9 for other voices.

Félix Faure, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé président de la République pour sept années.

3^e MINISTÈRE RIBOT
(26 janvier - 28 novembre 1895)

Table listing cabinet members for Ribot's third ministry: Ribot, Trarieux, Hanotaux, Georges Leygues, General Zurlinden, Vice-amiral Besnard, R. Poincaré, Dupuy, Buteaux, André Lebou, Gadault, Chautemps.

Le ministre Ribot, arrivé au pouvoir avec un programme de concorde et d'apaisement, fit voter presque aussitôt une amnistie pour les délits de presse et les condamnations politiques (28 janvier). Il obtint, malgré l'opposition des radicaux et des socialistes, des crédits pour célébrer les funérailles nationales du maréchal Canrobert. Au mois d'avril, la loi d'abandonnement frappa les biens des congrégations. A l'extérieur, le ministre jugea utile et court à des flottes internationales, une division navale française, et intervint, avec l'Allemagne et la Russie, pour obtenir du Japon un adoucissement des clauses de paix imposées à la Chine avril 1895. Cette démarche eut pour résultat de faciliter l'accord franco-russe. Enfin, il organisa et conduisit l'expédition de Madagascar. En septembre 1895, il eut à maintenir l'ordre au cours des grèves de Carmaux. Trarieux, à l'extérieur, le ministre jugea utile et court à des flottes internationales, une division navale française, et intervint, avec l'Allemagne et la Russie, pour obtenir du Japon un adoucissement des clauses de paix imposées à la Chine avril 1895. Cette démarche eut pour résultat de faciliter l'accord franco-russe. Enfin, il organisa et conduisit l'expédition de Madagascar. En septembre 1895, il eut à maintenir l'ordre au cours des grèves de Carmaux. Trarieux, à l'extérieur, le ministre jugea utile et court à des flottes internationales, une division navale française, et intervint, avec l'Allemagne et la Russie, pour obtenir du Japon un adoucissement des clauses de paix imposées à la Chine avril 1895. Cette démarche eut pour résultat de faciliter l'accord franco-russe. Enfin, il organisa et conduisit l'expédition de Madagascar.

MINISTÈRE LÉON BOURGEOIS
(1^{er} novembre 1895 - 29 avril 1896)

Table listing cabinet members for Bourgeois's ministry: Léon Bourgeois, Sarricn, Ricard, Berthelot, L. B. (22 mars), Doumer, G. Cavaignac, Ed. Leclercq, Combes, Goyet-De saign, Mesureur, Vigier, Gleyse.

Le ministre Bourgeois annonça son désir d'ouvrir une nouvelle instruction sur l'affaire des Chemins de fer du Sud, et d'intervenir aux membres du Parlement, par le moyen spécial, de faire partie des conseils d'administration de sociétés ayant un traité avec l'Etat, et des syndicats d'émission de valeurs financières. La publicité des instructions judiciaires, l'impôt sur le revenu faisaient également partie de son programme. Il s'efforça de mettre fin, par l'arbitrage, à la grève de Carmaux, fit voter un premier projet de l'Exposition universelle de 1900 (18 mars) et régla les affaires Arton et Dupas, issues de l'affaire de Panama. En avril, il s'entendit avec l'Angleterre au sujet de la dette égyptienne. Mais par les réformes maritimes de Lockroy, les innovations ministérielles de Combes et les projets financiers de Doumer l'impôt sur le revenu, etc., il avait assez vivement alarmé le parti modéré, surtout au Sénat. Le 21 avril, cette dernière assemblée refusa de voter les crédits pour Madagascar, adoptés par la Chambre, jusqu'au moment où elle aurait devant elle « un ministre constitutionnel ayant la con-

FRANCE

ance des deux Chambres ». Devant ce refus, le ministre, après avoir rendu compte de sa conduite devant la Chambre, affirmé la souveraineté en matière budgétaire et politique de l'Assemblée...

MINISTÈRE MÉLINE

Table listing cabinet members for Méline's ministry, including President of the Council, Justice, Foreign Affairs, etc.

Le ministère Méline, composé d'éléments modernes, affirma, dès le début, son intention de gouverner avec le concours du Sénat...

Pendant les derniers mois d'existence du ministère éclata, à la suite des révélations de Bernard Lazare et Scheurer-Kestner, l'affaire de la révision du procès du capitaine Dreyfus...

2e MINISTÈRE BRISSON

Table listing cabinet members for Brisson's ministry.

Le ministre Brisson ne jugea, pas plus que le ministre Méline, qu'il fut possible, en l'état des choses, de reviser le procès Dreyfus...

3e MINISTÈRE CHARLES DUPUY

Table listing cabinet members for Charles Dupuy's ministry.

Le ministre Dupuy s'attacha d'abord à solutionner l'affaire de Fachola, qui prenait la forme d'un conflit grave entre l'Angleterre et la France...

Présidence d'Emile Loubet

ÉMILE LOUBET, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le 18 février 1899, les deux Chambres se réunissent en congrès à Versailles sous la présidence de Loubet, président du Sénat...

Table showing election results for Emile Loubet, including number of voters, blank ballots, etc.

Emile Loubet, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé président de la République pour sept années.

5e MINISTÈRE DUPUY

Table listing cabinet members for the 5th Dupuy ministry.

Maintenu aux affaires par le nouveau président de la République, le ministre Dupuy eut d'abord à réprimer la tentative nationaliste de Déroulède et Labert...

MINISTÈRE WALDECK-ROUSSEAU

Table listing cabinet members for Waldeck-Rousseau's ministry.

Le ministre Waldeck-Rousseau s'affirma comme un ministre de « défense républicaine ». Il comprit un socialiste (Millerand), six progressistes, deux radicaux, un radical-socialiste, et le portefeuille de la Guerre...

MINISTÈRE COMBES

Table listing cabinet members for Combes' ministry.

A la défense républicaine, le ministre Combes prétendit substituer l'action républicaine. Son effort porta surtout sur les questions religieuses. A la suite de la protestation du pape Pie X...

2e MINISTÈRE ROUVIER

Table listing cabinet members for the 2nd Rouvier ministry.

Le ministre Rouvier se présenta devant la Chambre avec un programme de conciliation et de réformes démocratiques...

retraites ouvrières. Il présida à la promulgation de la loi sur le service de deux ans, et fit mettre à l'ordre du jour la loi de séparation qui devait être votée par la Chambre le 3 juillet...

Présidence d'Armand Fallières

Table listing cabinet members for Armand Fallières' presidency.

Aux termes de l'article 3 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 qui prescrit qu'au moins un mois avant le terme légal des pouvoirs du président de la République...

3e MINISTÈRE ROUVIER

Table listing cabinet members for the 3rd Rouvier ministry.

Le nouveau président de la République maintint aux affaires le cabinet Rouvier, qui se représenta sans modifications devant la Chambre. Il obtint d'elle le vote (23 février) de la loi sur les retraites ouvrières...

MINISTÈRE SARRIEN

Table listing cabinet members for Sarrien's ministry.

Accepté par la confiance de la Chambre à la suite de l'interpellation Flaudin (4 mars), le ministre Sarrien, négligeant momentanément la poursuite des inventaires...

France (HISTOIRE DE), depuis les origines jusqu'à nos jours, publiée sous la direction de E. Lavisse (Paris). — Les diverses parties dont se compose cet ouvrage sont : T. Ier, Tableau de la géographie de la France...

le « Gids » une étude magistrale : le Relèvement du catholicisme dans la Hollande septentrionale. A l'occasion de sa soixante-quatrième année, ses admirateurs dresseront, pour lui en faire hommage, la liste complète de tout ce qu'il avait publié : *Écrits historiques du professeur Fruin*.

* **FRUIT** n. m. — *ESCVCL.* Dr. Les propriétés des arbres ont droit aux fruits des branches qui s'étendent sur le fonds limitrophe. Les voisins ne peuvent même pas recueillir ceux qui tombent sur leur fonds, et ils sont tenus, moyennant indemnité, d'ouvrir un passage pour la récolte de ces fruits. Mais les arbres qui se trouvent dans la haie mitoyenne sont mitoyens comme la haie, de même que ceux plantés sur la ligne séparative des deux héritages. Dans ce cas, les fruits sont recueillis à frais communs et partagés aussi par moitié, soit qu'ils tombent naturellement, soit que la chute en ait été provoquée, soit qu'ils aient été cueillis. (C. civ., art. 670.)

Le fait de cueillir ou de manger sur le lieu même des fruits appartenant à autrui constitue une contravention punie par le tribunal de simple police d'une amende de 1 à 5 francs et d'un emprisonnement de trois jours au plus en cas de récidive. (C. pén., art. 471 et 474.)

FUCINI (Ronato), plus connu sous le pseudonyme et anagramme de Tassetero (Neri), né à Monterotondo (prov. de Pise) en 1813. D'abord ingénieur de la ville de Florence, puis inspecteur des études secondaires dans la même ville, il devint célèbre du jour au lendemain par un recueil de sonnets en dialecte pisano, d'abord publié dans les journaux locaux et que de Amicis voulut présenter au grand public. *Sonetti in vernacolo pisano*, 1872. Ces sonnets sont autant de petits drames à deux ou trois personnages, où la vie du peuple est saisie sur le vif et rendue, comme dans ceux de Belli, en traits d'une vivacité et d'une vérité inimitables. A ce recueil Fucini a ajouté depuis cinquante sonnets en italien (*Poesie in vernacolo pisano e in lingua*, 1898). Il a écrit en outre plusieurs volumes, où, dans une prose alerte et brillante, il a décrit ses sites et les types de son pays natal : *Le Veglie di Neri* (1895); *All'aria aperta, scene e machette della campagna toscana* (1897).

FUENTES DE EBRO, bourg d'Espagne (Aragon [prov. de Saragosse, distr. de Pina]), sur l'Ebro, grasse à cet endroit du rio Ginel; 2.000 hab. Eaux minérales, utilisées contre les maladies de la gorge et de la poitrine.

FUESS (Rodolphe), mécanicien allemand, né à Moringen (Manovre) en 1838. Il apprit le métier de mécanicien à Göttingen, travailla à Hambrugg, etc., en 1866, fonda à Berlin une maison pour la fabrication des instruments de laboratoires de chimie et de physique. Il y inventa un grand nombre d'appareils et instruments scientifiques et fut le collaborateur des plus grands savants dans leurs expériences scientifiques. En 1881, il fonda la *Revue de la science des instruments de précision*; en 1882, il contribua, avec les savants Helmholtz et Siemens, à la fondation de l'Institut impérial de physique et de technique, à Berlin, et en devint un des administrateurs.

FUGGÉRITE (*fugh*) n. f. Silicate naturel d'aluminium de césium avec du magnésium, du sodium et de l'oxyde ferrique.

FÜHRER (Aloyse-Antoine), prêtre et sanscritiste allemand, né à Limbourg (Prusse-Rhénane) en 1852. Il étudia la théologie catholique et les langues orientales à Würzburg, y fut ordonné prêtre en 1878, se rendit aux Indes en 1881, fut professeur de sanscrit à Saint Xavier's College, établissement des jésuites de Bombay, se fit remarquer par ses travaux savants et fut nommé, en 1884, par le gouvernement anglais, directeur des services archéologiques aux Indes. Il a exploré les trésors archéologiques du nord-ouest des Indes, du Rajpoutana et du centre (1892-1893), de la Birmanie (1893-1894), du Népal (1895-1896), y a recueilli de nombreuses inscriptions sanscrites et retrouvé les monuments les plus importants de l'archéologie hindoue. Sa découverte du village de Kapilavastu, le lieu de naissance de Bouddha, fut capitale pour l'histoire du peuple hindou. Ses principaux ouvrages sont : *le Vāsishṭa Dharmasūtra* (1882), en anglais; *les Monuments archéologiques et les Inscriptions dans les provinces du Nord-Ouest et dans l'Ouah* (1891); *l'Architecture shakī de Jānapur* (1899); une série de rapports officiels sur ses voyages.

* **FUITE** n. f. — Fig. Disparition de documents politiques, militaires, etc. : *Quant on constate une FUITE, dans le ministère de la guerre...* Insurrection commise en matière diplomatique, judiciaire, etc. : *Les intéressés se renvoient des uns aux autres la responsabilité des FUITES.*

* **FULDA** (Louis), écrivain et poète allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1862. — Depuis 1897, il a publié les comédies : *une Affaire d'honneur* (1898); *la Sœur jumelle* (1898); les contes dramatisés : *le Fils du calife* (1897); *le Pays du carnaval* (1900); la tragédie : *Hérostrate* (1898); un recueil : *Poésies nouvelles* (1900); enfin, des traductions excellentes en vers des drames de Rostand : *les Romanesques*; *Cyrano de Bergerac*; *l'Aiglon*; *la Samaritaine*, etc.

FULL (*foul*) — mot angl. signif. *plein* n. m. Se dit, au poker, de la réunion d'un brelan et d'une paire entre

les mains d'un joueur. On dit aussi **MAIN PLEINE** ou **PLEIN** n. m.

FULL-CHOKE (*foul-tchék*) — mots angl. n. m. Se dit d'un fusil dont le rétrécissement à la bouche du canon est fortement prononcé.

FULLINSDOFF, comm. de Suisse (cant. de Bâle-Campagne [distr. de Liestal], sur la rive droite de l'Erzolz, 1.100 hab. Aqueduc romain.

FULLY, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. de Martigny], dans la vallée du Rhône; 1.500 hab. Viticulture. Pèlerinage à Saint-Symphorien. Vins et fruits.

FUMACIEN, ENNE (*si-in, en'*) adj. Qualification par laquelle Gosselin désigne la partie inférieure de l'étage cambrien qui caractérise les ardoises de Fumay. — n. m. Cette partie elle-même.

FUMAL, comm. de Belgique (prov. de Liège [arrond. de Waremme]; 900 hab.

FUME-CIGARE n. m. invar. **FUME-CIGARETTE** n. m. invar. V. **PORTÉ-CIGARE, PORTÉ-CIGARETTE.**

* **FUMURE** n. f. — *Fumure verte*, Enfoncement en vert de certaines plantes pour donner à la terre les éléments qui lui manquent et que ces plantes ont puisés dans l'atmosphère au cours de leur croissance.

— *ESCVCL.* La question des engrais préoccupe toujours et à juste titre les agronomes et les cultivateurs; chaque année, on enregistre, sinon des succès, du moins les résultats instructifs que donnent les essais tentés un peu partout. C'est ainsi que la *fumure verte*, insuffisamment appréciée jusqu'ici par les agriculteurs, a pris une plus grande importance, grâce aux travaux de Schultze et du docteur Otto Pitsch. Le premier a pu transformer une lande sableuse et aride en une terre de fécondité parfaite et y enfonçant en vert du lupin ayant acquis tout son développement.

Pitsch a fait porter ses expériences sur la valeur comparative de trois espèces de la même plante : lupin blanc (*Lupinus albus* à grosses graines), lupin jaune (*Lupinus luteus*), lupin blanc (*Lupinus angustifolius*) et de quelques légumineuses (pois, vesce) comme matières fertilisantes. Suivant lui, les parties aériennes du lupin blanc et du lupin bleu se développent plus rapidement que celles du lupin jaune, mais celui-ci, qui s'enfonce plus profondément dans le sol, possède une teneur plus élevée en azote et acide phosphorique, ce qui semblerait devoir faire pencher la balance à son avantage dans le choix de l'espèce à adopter; cependant, Pitsch accorde la priorité au lupin bleu, dont la production est plus abondante.

En résumé, les différentes espèces de lupin, le lupin bleu tout d'abord, puis les légumineuses (pois, vesce, luzerne, sainfoin, trèfle) enfoncés en vert, constituent un engrais riche en azote et susceptible de rendre de précieux services dans l'amendement des terres siliceuses pauvres, dont c'est souvent l'unique moyen de mise en valeur.

* **FUNCK-BRENTANO** Théodore, philosophe et sociologue français, né à Luxembourg en 1830. — Il est mort à Montfermeil (Seine-et-Oise) en 1906.

* **FUNCK-BRENTANO** (Frantz), archiviste paléographe, né au château de Munsbach (Luxembourg) en 1862. — Depuis le *Drame des pions* (1899), il a publié : *l'Affaire du collier* (1901); *la Mort de la reine* (1901); *les Anciens Quartiers de Paris*; *le Temple* (1902); *Fénelon, étude critique* (1902); *la Bastille des comédiens*; *le Fort l'Évêque* (1903); *les Brigands* (1903); *les Lettres de cachet à Paris* (1904); *les Nouvellistes*, avec Paul d'Estrees (1901).

FUNK (François-Xavier), ecclésiastique et écrivain allemand, né à Abtsbismund, dans le Wurtemberg, en 1819, professeur (1875), pour l'histoire ecclésiastique, la patrologie et l'archéologie chrétienne à la faculté théologique catholique de l'université de Tübingue. Il a publié : *Prêt à intérêt et usure* (1868); *Histoire de la défense du prêt à intérêt par l'église* (1876); *Patres apostoliques* (1878-1881); *l'Authenticité des écrits de saint Ignace* (1883); *Manuel de l'histoire de l'église* (1886), ouvrage traduit en français par l'abbé Heumer (1891); *Université catholique d'Ethran-gen* (1889); *les Constitutions apostoliques et les écrits semblables* (1893); *Études d'histoire ecclésiastique* (1899); *le Testament de Notre-Seigneur et les écrits semblables* (1901); *Didascalica et Constitutions apostolorum* (1905).

FUNKE (Alois), homme politique autrichien, né à Leitmeritz (Bohême) en 1834. Il fut nommé en 1864 conseiller municipal à Leitmeritz, s'y établit comme avocat en 1869, fut élu membre du Landtag de Bohême en 1880, député au Reichsrath autrichien en 1894 et se fit inscrire au club progressiste allemand. Il contribua à la fusion des partis allemands et à la fondation de la gauche allemande réunie, dont il fut un des chefs. En 1899 et 1900, il prit une part prépondérante aux négociations avec les ministères Gautsch et Körber pour arriver à un compromis parlementaire, soutint de Körber et essaya de maintenir le régime constitutionnel avec la suprématie des Allemands.

FUR ou **FURO**, préfixe servant à désigner les composés à chaîne fermée pour lesquels on a remplacé, dans le nomenclature, un des chaînons carbonés par un atome d'oxygène.

FÜRED (BALATON), ville d'Autriche-Hongrie (Hongrie) comitat de Zala, distr. de Tapolca, sur le lac Balaton, 2.000 hab. Eaux minérales sulfureuses, employées au traitement des maladies de la peau, des rhumatismes, etc.

FURES, hameau de Hère, arrond. et à 24 km n. de Saint-Marcellin, dans la comm. de Tournon (19 km). Source minérale froide bicarbonatée sodique, utilisée dans le traitement des rhumatismes, de la gravelle, etc.

FURFURACROLÉINE n. f. Syn. de ALDÉHYDE FURFLIACRYLIQUE.

FURFURALLÉVULATE n. m. Sel de l'acide furfural-lévulique.

FURFURALLÉVULIQUE (*lé-va*) n. f. Se dit d'une formule C₆H₄O₄ = C₆H₄(CO₂H)₂ qui se forme lorsque le furfural se combine avec l'aldéhyde lévulique.

FURINA n. f. Genre de reptile appartenant à la famille des colubridés, comptant trois espèces propres à l'Australie. Les Furina appartiennent à la sous-famille des élapinés; ce sont des serpents venimeux, de taille médiocre, à tête petite, à livrée jaunâtre variée de noir. La femelle mesure à l'adulte 35 centimètres de long; elle est commune dans l'est de la Grande Terre.



FURNÉMONT (Léon), homme politique belge, né à Charleroi en 1861. Élève ingénieur de l'école des mines de Liège, il se fit recevoir docteur en droit en 1884, et s'inscrivit au barreau de Bruxelles. Conseiller communal de Bruxelles (1891), il fut élu le 21 octobre 1894 représentant socialiste pour l'arrondissement de Charleroi et fut successivement réélu. Furnémont, collabora à de nombreux journaux politiques, directeur de « la Raison », a pris une part importante au mouvement socialiste, et il a notamment dirigé le « Cercle des soeurs populaires nationales » et la « Libre Pensée ». Il est professeur d'histoire contemporaine à l'Université nouvelle de Bruxelles.

FURTWENGLER (Adolphe), archéologue et professeur allemand, né à Fribourg-en-Brisgau en 1833. Il prit part, en 1878 et en 1879, aux fouilles d'Olympie, fut successivement chargé d'un cours à l'université de Bonn, conservateur des musées royaux à Berlin (1880) et professeur suppléant d'archéologie à l'université de Munich (1891). Il a publié de nombreuses études d'archéologie dans des revues et beaucoup d'ouvrages, parmi les plus notables : *les Poteries de Mycènes* (1870), en collaboration avec O. Loeschke; *la Représentation d'Éros dans la peinture des vases* (1875); *l'Homme arrachant une épine et l'Enfant portant une aigle* (1876); *Plin et ses sources sur les arts plastiques* (1877); *les Bronzes trouvés à Olympie* (1880); *le Sarcophage de Pergame* (1880); *les Vases de Mycènes* (1886), en collaboration avec O. Loeschke; *les Bronzes et les autres petites trouvailles d'Olympie* (1890); *Chefs-d'œuvre de l'art plastique grec* (1893); *Intermèdes d'études d'histoire de l'art* (1896); *Monuments de la sculpture grecque et romaine* (1896-1902).

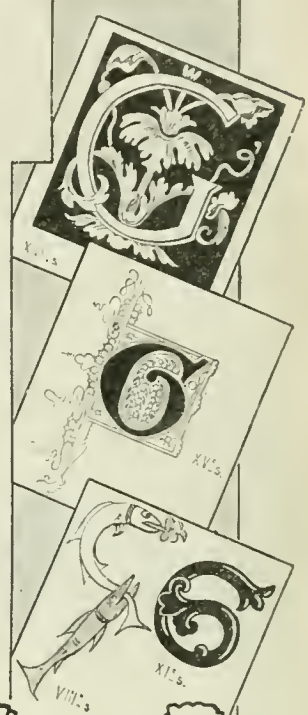
FUSACARUS russ n. m. Genre d'acariens, de la famille des tyroglyphidés, créé en 1903 pour des formes nouvelles découvertes en Angleterre. (L'espèce type de ce genre *Fusacarus laminipes* est un petit acarus qui vit des débris laissés par les taupes au fond de leurs nids.)

FUSCH (Vincent), poète tchèque, né en 1817, mort en 1864. Il fut employé dans l'administration des chemins de fer autrichiens. Ses principaux ouvrages sont : *Poésies* (1843); *Sans et couleurs* (1848); *Chants et ballades de la guerre de Hongrie* (1850). Quelques-unes de ses œuvres ont été mises en musique et sont restées populaires dans les pays tchèques.

* **FUTAIE** n. f. — *ESCVCL.* Dr. Les coupes ordinaires des bois taillis ou de futailles mises en coupes réglées ne deviennent meubles qu'au fur et à mesure que les arbres sont abattus. Les futailles non mises en coupes réglées deviennent également meubles par leur séparation du fonds; mais elles ne sont justifiées que par leur coupe atteintes à l'hypothèque au gré du fonds, et peuvent dès lors jusqu'à la nonobstant la vente antérieure, être comprises dans la saisie immobilière pratiquée par les créanciers hypothécaires du vendeur. Cass., 25 janv. 1866.

FUVÉLIEN, ENNE (*li-in, en'*) adj. Se dit de l'ensemble des coupes à lignites de Treis, Gardanne et Faveau, existant en Provence la partie moyenne de l'étage jurassien.

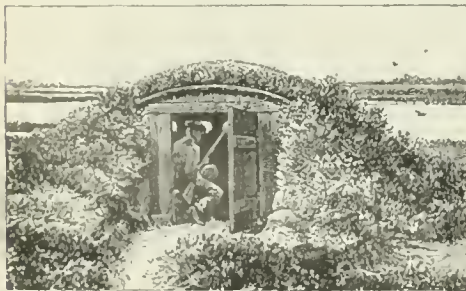




***GABET** (Charles), auteur dramatique, né à Paris en 1827. — Il y est mort en 1903.

***GABION** n. m. — Chass. Sorte de hutte creusée dans le sable au bord d'un lais de mer ou maro, que le flot couvre parfois à marée montante.

— Escycl. Deux planchers de chêne superposés et soutenus par des pieux battus dans le sable en constituent le sol. Le toit, en forme de goutte de suif, est fait de plaques de tôle galvanisée, recouvertes par des mottes de



Gabion.

gazon. Les parois sont en solides planches de chêne jointives et calatées. Sous le toit sont pratiquées des ouvertures circulaires étroites ou visières, que du gazon recouvre aussi. C'est par ces trous que le chasseur passe les canons du fusil pour tirer le gibier de passage qui attirent les *appelants* (canards domestiques), attachés dans la mare. La porte, très basse et pouvant se clore, occupe la partie du gabion opposée à la mare.

***GABRIAC** Joseph-Jules-Paul-Marie-François DE CAPOISSE, comte DE, diplomate français, né à Berne en 1830. — Il est mort à Paris en 1903.

GACHNANG ou **GACHLINGEN**, bourg de Suisse (cant. de Thurgovie distr. de Frauenfeld), dans un vallon du Tangelbach supérieur, affluent de la Thur; 1.100 hab. Viticulture, apiculture. Fromagerie. Soierie.

GACHONS (Jacques-Stéphane PEYROT DES), littérateur français, né à Torcé (Sarthe) en 1868. Il commença à se faire connaître dans des revues de « jeunes », comme l'« Ermitage », la « Plume », etc. Il publia, en 1894, avec son frère André, l'*Album des légendes*, qui devint, l'année suivante, le *Livre des légendes*, recueil de contes et de vers, avec de nombreuses illustrations en couleur. Les deux frères fondèrent ensuite le *Théâtre minuscule*, qui, dans les décors lumineux de l'un, joue les légendes de l'autre, le *Prince naïf*, avec musique de Quittard (1894), par exemple. Au théâtre, Jacques des Gachons a donné : *la Dinette*, *Il suffit*, *le Retour précipité* et *le Pape et l'Empereur* (théâtre du Grand-Guignol, 1903). Mais il est surtout connu par ses agréables romans : *Ny touchez pas* (1900); *Mon amie, souvenirs d'un bon jeune homme* (1901); *Notre bonheur* (1902); *la Maison des dames Rencir* (1904), qui fut couronné par l'Académie française; *Rose et la Piancée de province* (1904); *le Mauvais Pas* (1905); *la Frivole* (1906), etc.

— Son frère, ANNE PEYROT DES GACHONS, aquarelliste, est né à Ardentes (Ardre) en 1871. Il commença à dix-neuf ans ses expositions au Salon. Parmi ses envois les plus remarquables, nous citerons : *les Trois princesses*; *Au seuil d'un rêve*; *A l'Oratoire*; *la Maison forestière*. André des Gachons a illustré des livres de luxe destinés aux bibliophiles. — **PIERRE PEYROT DES GACHONS**, frère des deux précédents. V. QUENON Pierre de.

GADAUD (Antoine), homme politique français, né à Saint-Maime-le-Percyrol (Dordogne) en 1811, mort à Périgueux en 1897. Médecin à Périgueux lorsque éclata la guerre de 1870, il se fit attacher au service des ambulances et assista aux batailles de Gravelotte et de Coulmiers. Conseiller général, maire de Périgueux, il fut élu député du Dordogne en 1885 et en 1889, fit des rapports remarquables sur l'arbitrage international, la création d'une école de santé militaire, etc. Élu sénateur dans la Dordogne en 1891, réélu en 1894, il fut ministre du commerce dans le cabinet Ribot (25 janv.-1^{er} novembre 1895).

GADEAU DE KERVILLE (Henri), naturaliste français, né à Rouen en 1858. Il renouça à l'industrie pour se consacrer à la science et publia de nombreux mémoires et notes concernant la botanique, la zoologie, la tératologie, etc. Parmi ses ouvrages, citons : *les Insectes phosphorescents* (1881-1887); *Causeries sur le transformisme* (1887); *Faune de la Normandie* (1888-1890); *les Animaux et les Vé-*

gétaux lumineux (1889); *Sur un terrait monstrueux* (1890); *Colonies hivernales de chauve-souris* (1891); *les Vieux Arbres de la Normandie* (1893); *les Oiseaux de la Normandie* (1893); *Recherches sur les faunes marine et maritime de la Normandie* (1895); *les Cécidogènes et leurs cécidées* (1902); etc.

GAFFIER (gha-fî-é) n. m. Celui qui, dans une barque, manie une gaffe.

***GAGLIARDINI** (Julien-Gustave), peintre français, né à Mulhouse en 1816. Il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) avec : *Sur la Couze* (Auvergne) (musée de Montpellier), *la Fontaine du Cours* (acquis par la ville de Paris), *Au pays des Oeres* (Roussillon) et s'est vu décerner une médaille d'or. *Le Coup de midi*, qui avait figuré au musée du Luxembourg, a été transféré au musée de Dijon. On a vu de l'artiste, entre 1900 et 1906 : *une Place en Provence*, *Ruelle de vieux village provençal*, *Été sur la grand-place*, *le Séchage des voiles*, *Au port*, *Rive heureuse*, *Ombre propice*, etc.

***GAGNEUR** (Marie-Louise MIGNEROT, dame), femme de lettres française, née à Domblans (Jura) en 1832. — Elle est morte à Paris en 1902. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Solution pacifique de la Question sociale* (1896); *le Désarmement et la Question sociale* (1899), chaud plaidoyer en faveur de la paix; *le Droit au bonheur*, Charles Fourrier d'après Zola et Jaurès (1901).

GAIA ou **VILLA-NOVA-DE-GAIA**, bourg du Portugal (prov. d'Entre-Douro-et-Minho), ch.-l. d'un concelho du district de Porto, sur le Douro; 8.000 hab. Forges, fabrication de machines, toiles, etc., minoteries. Commerce de vins dits de Porto.

Gai Savoir (L.F.) [*die Fröhliche Wissenschaft*] (1882-1895); trad. franç. de Henri Albert (1901); ouvrage de Frédéric Nietzsche. Un moment terrassé par une cruelle maladie, l'auteur venait d'entrer en convalescence lorsqu'il écrivit ce livre, qui respire la joie et la reconnaissance. « Ce sont, dit Nietzsche, les saturnales d'un esprit qui a résisté avec patience à un long et épouvantable écrasement, avec une ferme patience et une froide résolution, sans humilité comme sans espérance, et qui tout à coup est repris par l'espoir et l'ivresse de la guérison. » Le *Gai Savoir* est divisé en cinq livres d'aphorismes, précédés d'un prologue en vers et suivis d'un épilogue : *les Chansons du prince Vogelfrei*. On y voit apparaître l'idée du

GALLI-MARIÉ (Célestino), cantatrice française, née à Paris en 1840. — Elle est morte à Venise, aux environs de Nico, en 1905.

* GALLINA (Giacinto), auteur comique italien, né à Venise en 1852. — Il est mort dans cette ville en 1897. Parmi ses dernières pièces, les plus goûtées furent : *la Famiglia di Santolo* (1888), *Serenissima* (1891), *la Base di tutto* (1891). Égales à leurs aînées par la saute et robuste gaieté qui les animo, elles leur sont supérieures par la vérité de l'observation, la délicatesse de l'analyse et la portée de la satire. Il reste avec Goldoni le meilleur des comiques vénitiens et l'un des premiers poètes dialectaux de la Péninsule.

GALLOFLAVINE n. f. Composé C¹² H¹⁰ O⁴, qui s'obtient par oxydation des gallates alcalins, et qui sert à teindre en jaune la laine mordancée au chrome.

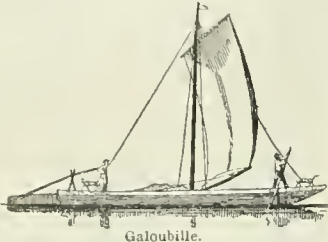
GALLOIS (Gormaio), V. GUY.

GALOCHAGE n. m. Action de faire du bruit en marchant avec des galoches : *Ils entraînaient les pieds, puis se séparaient avec un GALOCHAGE rapide.* (Léon Frapié.)

GALOCHER v. n. Faire du bruit en marchant avec des galoches : *Les petits GALOCHAIENT aussi.* (Léon Frapié.)

GALOUBILLE ou GALOUPILLE (H. mill.) n. f. Petit bateau de la Loire.

GALVANOTAXIE (de *Galvani*, et du gr. *taxis*, arrangement) n. f. Influence exercée par le courant galvanique sur les mouvements d'ensemble des étres unicellulaires, qu'il faut distinguer du *galvanotropisme*. (V. ce mot au t. IV.) — *ENCYCL.* Comme le reconnaît Verworn, la *galvanotaxie* est le moyen le plus parfait que nous possédions pour produire des actions d'excitation directrices de mouvement, puisque nous pouvons graduer l'intensité du courant galvanique et que nous sommes maîtres de sa direction. Les expériences faites ont montré que certains infusoires ont une géotaxie cathodique, d'autres une géotaxie anodique; aussi les paramécies, qui sont cathodiques, tournent leur pôle antérieur vers la cathode et se groupent autour, au moment de la fermeture du courant. Un autre infusoire, le *polytoma uvelli*, flagellate, se comporte d'une manière inverse; il est anodique, c'est-à-dire qu'il se dirige vers l'anode au moment de la fermeture. Enfin, il existe une troisième espèce de galvanotaxie, signalée chez les *spirostomum ambiquum*, lesquels, au moment de la fermeture du courant, placent leur grand axe perpendiculairement à la direction du courant, sans se diriger vers l'anode ou la cathode. C'est ce que Verworn appelle la *galvanotaxie transversale*.



Galoubille.

GALVANOTYPER v. n. Action de reproduire par les procédés électrolytiques des gravures en relief, des caractères d'imprimerie, etc., pour obtenir une planche métallique qu'on nomme communément *galvano*.

GAMA (Saldanha DA), amiral brésilien (1846-1895) Il prit part, en septembre 1895, avec les amiraux Custodio de Mello et Vandenkolk, au soulèvement de la flotte contre le président Floriano Peixoto. Après la destruction de la flotte, il fut tué en combattant avec l'armée de terre des insurgés. Son corps fut retrouvé horriblement mutilé. L'amiral Gama fut un naturaliste distingué.

GAMAZO (Germao), homme politique espagnol, né à Valladolid en 1828, mort à Madrid en 1901. Il se signala comme avocat à Valladolid, puis à Madrid, devint député de sa ville natale (1871) et fut un des membres les plus actifs du parti libéral. Orateur éloquent, financier habile, il fut successivement ministre des travaux publics (1883), ministre des colonies, président du conseil d'outre-mer, ministre des finances (1892) et des travaux publics (1898). Au bout de quelques mois, il se démit de son portefeuille, se sépara de Sagasta qu'il avait reconnu jusque-là pour chef et se joignit aux libéraux dissidents.

Gambetta (MONUMENT DE), à Bordeaux. Les figures



Monument de Gambetta, à Bordeaux.

de ce monument sont en marbre. Il se compose d'une statue de Gambetta placée sur un piédestal, avec avant-corps formant tambour. De chaque côté du piédestal, sur un soubassement avancé, un groupe : à droite, la *Défense nationale*; à gauche, la *Sagesse soutenant la Liberté*. Sur le piédestal, Gambetta debout, en redingote, la jambe droite en avant, les bras croisés, la tête jetée en arrière dans un mouvement de colère et de défi. Ce monument a été inauguré en 1903, à la suite d'une importante sous-

cription publique. Il fut commandé en 1900 à Dalou qui y travailla deux ans. Cet artiste étant mort le 15 avril 1902, Camille Lefevre, désigné par Dalou malade, dirigea son achèvement et sculpta notamment, d'après la maquette de Dalou, le groupe de la *Défense nationale*. L'architecture du piédestal est due à Formigé.

* GAMBIE, colonie anglaise, dans l'Afrique occidentale. — Depuis l'accord franco-anglais du 8 avril 1904, la frontière existant entre la Gambie et la colonie française du Sénégal a été modifiée de manière à assurer à la France la possession de Yarbooutenda et des terrains et points d'atterrissage appartenant à cette localité, en compensation de l'abandon fait par la France de son privilège sur le *French Shore* de Terre-Neuve.

GAMÉTOGÈSE (de *gamète*, et du gr. *génésis*, génération) n. f. Biol. Origine et formation des gamètes ou éléments sexuels mâles et femelles. V. GAMÈTE, OVOGÈNESE, SPERMATOGÈNESE.

GAMÉTOPHYTE (de *gamète*, et du gr. *phuton*, plante) n. m. Biol. Gamète des plantes (troçoon sexuel de Maire), à la période où les deux pronucleus mâle et femelle ne se sont pas encore accolés (sporophyte) ou fusionnés (mixie). V. GAMÈTE.

GAMPSOSTEONYX (*ghan-^sso-s^{té}-o-niks*) n. m. Genre de batraciens anoures, de la famille des ranidés, créé en 1900 pour une nouvelle espèce découverte au Gabon. (Le *gampsosteonyx Bates* est une grenouille remarquable par la disposition de ses phalanges nagéales.)



Gampsosteonyx.

GAMS ou GAMBS, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall distr. de Werdenberg), au bord de la plaine du Rbia; 2.200 hab. Fabrique de broderies.

GANADERIA (n. esp. — de *ganado*, troupeau) n. f. En Espagne, nom des parcs où se fait l'élevage des taureaux de combat, et, par extension, nom de l'ensemble des animaux appartenant à un même propriétaire : *Les GANADERIAS sont en Espagne ce que sont en France les écuries de courses.*

— *ENCYCL.* La plupart des *ganaderias*, vastes souvent comme un denos arrondissements, sont situées en terrain montagneux (Nouvelle-Castille, Andalousie, Navarre, environs de Séville); c'est là que, sous la garde des *ganaderos*, sont élevés les taureaux destinés à l'arène.

Le jeune taureau (*novillo*) reste en liberté et à l'état quasi sauvage jusqu'à l'âge de deux ans, c'est alors qu'il subit le premier contact de l'homme. En effet, à cet âge les novillos sont séparés un à un du reste du troupeau pour être marqués : le ganadero, sur son agilité monture, poursuit le jeune taureau et cherche à le renverser; quand il y a réussi, des aides se précipitent et maintiennent le novillo à terre, tandis qu'on lui imprime au fer chaud la marque de son propriétaire, puis on le remet en liberté. Vers l'âge de trois ans il subit encore l'essai dont dépendra son envoi à la plaza. (V. TAUREAU, t. VII.) Chaque éleveur a ses couleurs ou sa devise, et quand le taureau s'élançe plein de fureur, du toril dans l'arène, il porte, piquée à l'épaule, la banderole de soie aux couleurs de sa ganaderia.

GANADERO (n. espagn.) n. m. Gardien de troupeaux dans les ganaderias.

— *ENCYCL.* C'est au *ganadero* qu'incombe la tâche de la marque et de l'essai des taureaux; c'est lui qui fait changer les animaux de pâturage, et sous sa direction, les vaqueros conduisent au cirque les taureaux choisis pour le combat. Vivant loin des villes, dans la solitude des ganaderias, il passe sa vie à cheval et acquiert ainsi une remarquable adresse à manier sa monture, à laquelle il tient d'ailleurs plus qu'à toute autre chose.

* GANDARA (Antonio DE LA), peintre et pastelliste français, né à Paris en 1862. Fils d'un père espagnol et d'une mère anglaise, cet artiste concilie dans sa peinture les qualités des écoles de ces deux pays. Le sonci de l'atmosphère, le goût des fonds gris ou bruns l'emporte chez lui sur la sûreté du dessin et du modelé. On lui doit de nombreux portraits. Il figurait à l'Exposition de 1900 avec trois portraits et y obtint une médaille d'argent. Chaque Salon voit depuis une nouvelle série de toiles ou de pastels : *Jeune Femme endormie*, etc. (1901); trois *Études* sur le Luxembourg et le *Jeu de cache-cache*, en 1902; quatre *Études* du Luxembourg, en 1903; en 1905, deux nouvelles *Études* sur le Luxembourg. Ces paysages du Luxembourg seront peut-être les œuvres les plus précieuses d'Antonio de La Gandara. Il s'y montre paysagiste très personnel, amoureux des tons les plus délicats, posés le plus souvent sur des fonds sombres.

GANDARIEN (ri-vin) n. m. Sous-étage géologique désignant une partie du wérfénien d'Asie.

* GANDILLOT (Léon), auteur dramatique français, né à Paris en 1862. — Depuis 1900 il a publié : *les Femmes collantes*, roman drômatique, et fait représenter au Vaudeville : *Devoir conjugal*, comédie en trois actes (1903), et, au Théâtre-Antoine, une pièce en cinq actes, *Vers l'Amour*. Dans ces dernières pièces, Gandillot semble renoncer à son premier genre, qui fut la farce outrancière, et évoluer vers la comédie, et évoluer vers la comédie. *Vers l'Amour*, qui eut un grand succès, est une comédie sentimentale.

GANGUS (*ghuss*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, comptant quatre espèces propres à l'Australie. (Les gangus sont des saltiques de la tribu des hylidés; ces aranéides, de taille médiocre, allongées, à pattes courtes et robustes, sont brunes ou noires, capées de bandes blanches duventouses. L'espèce type est le *gangus concinnus*.)



Gangus.

* GANNE (Louis), compositeur français, né à Buxières-les-Mines (Allier) en 1862. — Il a donné à l'Olympia un nouveau ballet : *Au Japon* (1903), et au théâtre de Monte-Carlo un opéra-comique en trois actes : *Huns, le joueur de flûte* (1906). Il a dirigé l'orchestre des bals de l'Opéra.



Ganne.

GANODONTES n. m. pl. Paléont. Sous-ordre de mammifères tilodontiens, renfermant les familles des *conoryctidés* et des *stymnodontidés*. — Un GANODONTE.

— *ENCYCL.* Le sous-ordre des *ganodontes* a été fondé en 1897 pour des formes éteintes que l'on a découvertes dans les riches gisements écènes de Puorro, au Nouveau-Mexique, et qui présentent des rapports tant avec los ouglés qu'avec les édentés.

GANOPHYLLITE n. f. Silicate hydraté naturel de manganèse et d'alumine.

GANSHOREN, ville de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]), sur un petit sous-affluent de la Senne; 3.300 hab. Fabrication de dentelles, filature.

GANTIES, comm. de la Haute-Garonne, arrond. et à 15 kilom. de Saint-Gaudens, au-dessus d'un petit sous-affluent de la Garonne par le Ger; 550 hab. Eaux minérales ferrugineuses, utilisées contre la chlorose, l'anémie, les maladies nerveuses.

GAOLIAN ou GAO-LIA n. m. Nom du sorgho dans la Chine septentrionale. V. SORGHO (t. VII).

— *ENCYCL.* Le *gaolian* ou sorgho a une importance considérable dans toute la Chine septentrionale, où, avec la pomme de terre, il constitue la base de l'alimentation des indigènes et de leur bétail. Atteignant 3 mètres de hauteur et plus, le gaolian a des tiges dures et ligneuses qui, coupées à 25 ou 30 centimètres du sol, constituent des chaumes absolument impraticables aux chevaux et même aux hommes, propriété dont surent profiter les Japonais au cours de la campagne contre la Russie en Mandchourie.

GAPONE (Georges), pope et agitateur russe, né dans l'Ukraine en 1872, mort près de Saint-Petersbourg en 1906. Fils de pauvres paysans, il entra dans une école ecclésiastique. A quinze ans, la lecture des écrits de Tolstoï troubla ses croyances religieuses, mais une jeune fille qui partageait ses idées lui persuada qu'il ne servirait jamais mieux la cause du peuple qu'en se faisant pope; il devint prêtre et l'épousa, mais il la perdit bientôt. Gapone, fixé plus tard à Saint-Petersbourg, se consacra aux ouvriers, aux pauvres, aux vagabonds et aux prisonniers. Il créa des sociétés ouvrières, qui, à partir de 1904, prirent un grand développement. Il engagea les ouvriers de Saint-Petersbourg à menacer le gouvernement d'une grève générale s'il ne faisait pas droit à leurs réclamations. A la suite d'un renvoi d'ouvriers par une usine, Gapone provoqua une grève au début de 1905 et, le 22 janvier, il se mit à la tête d'une masse énorme d'ouvriers pour porter une supplique au tsar; mais la troupe reçut l'ordre de repousser les ouvriers par la force, et il y eut de nombreux morts. Gapone réussit à s'échapper, passa à l'étranger et vint en France; il reparut quelque temps en Russie et engagea les sociétés ouvrières à accepter le manifeste du 30 octobre 1905 et à attendre le résultat de la réunion de la Douma. Il a publié : *Mémoires du pope Gapone*, qui ont été traduits en français par Colette Yver (1905). En décembre 1905, Gapone, revenu à Saint-Petersbourg, reprit avec la police des relations déjà anciennes et en reçut des subsides. Attiré par los révolutionnaires dans une villa des environs de la capitale, il fut, par eux, décreté de trahison, étranglé par quatre hommes et accroché au plafond de la salle où s'était déroulé le drame (10 avril 1906).

GARAGOA, ville des Etats unis de Colombie (Etat de Boyaca [départ. d'Oriente]), sur la rivière homonyme, sous-affluent de l'Orénoque par l'Upia; 8.000 hab. Aux environs, gisements de cuivre.

* GARANT n. m. — Franc-maçonn. *Garant d'amitié*, Nom donné au franc-maçon chargé par une loge d'entretenir des rapports fraternels entre cette loge et une ou plusieurs autres situées loin de la première.

GARAUD (Gustave-Césaire), peintre français, né à Toulon en 1847. Elève de Français, paysagiste distingué, il a beaucoup produit, soit comme peintre, soit comme illustrateur. Il a débuté au Salon de 1878. Principales toiles : *Bords du Gapeau* (musée d'Ajaccio); *le Matin à Valmondos* (musée du Puy); *Bords de la Viozne* (musée de Vire); *l'Ecluse, bords de la Sarthe* (1889); *le Vieux Pont sur la Rance* (musée de La Roche-sur-Yon); *l'Yvette à Nanterre* (1893) [musée de Toulon]; *l'Etang* (1894) [musée des Colonies]; *la Baie de Douarnenez*, pastels (1897); *le Matin aux champs* (1900); *la Plage de Berck* (1901); *Sur la côte d'Azur* (1903); *l'Embouchure du Pailton, à Nice* (1904); *Berck-Plage et le Montagnard italien* (1905); *Jardin de paysans dans les Basses-Alpes*; *une Rue de village en Italie* (1906). On lui doit aussi les illustrations de *l'Indo-Chine française contemporaine*.

GARBAUD ou GARBAUT (bê) n. m. Nom vulgaire du chevesne, dans le bassin de la Loire.

GARBORG (Arne), écrivain norvégien, né à Thime (Jäderen) en 1851. Fils de paysans piéistes, instituteur, publiciste, il commença à étudier à Christiania en 1873, s'y fit remarquer par une étude critique sur *Empereur et Galilée* d'Ibsen, et devint rédacteur de l'*Aftenbladet*, où il défend vigoureusement les traditions luthériennes contre les idées modernes. Bientôt cependant il évolua vers la libre-pensée et le radicalisme et fonda pour exposer ses idées le journal « *Fedra-loimen* », qu'il dirigea de 1877 à 1882. Il rédigea ce journal dans l'idiome populaire appelé *landsmaal*, dont il devint l'apôtre passionné (voir son livre : *le Nouveau Mouvement linguistique et national norvégien* [1877]), et où il publia ses premières nouvelles (*un Livre Penseur* [1878]). Elu reviseur de

* **GRÈLE** n. f. — **ENCYCL.** Les canons employés pour combattre les effets désastreux de la grêle sur les récoltes se chargent ordinairement à poudre, et leur détonation a pour résultat, on le sait, de propager dans l'atmosphère et de proche en proche jusqu'aux nuages à grêle un ébranlement qui occasionne au sein même de ceux-ci une rupture de l'équilibre des molécules qui les constituent. On a songé à utiliser la grande puissance explosive de l'acétylène, et certains caoostromblons sont pourvus, au lieu de la culasse ordinaire, d'un dispositif particulier comprenant un gazogène, où s'effectue la transformation du carbure et communiquant avec une chambre située sous le tromblon dans laquelle se produit le mélange du gaz avec l'air; l'explosion de ce mélange détonant est provoquée par une étincelle électrique que l'on peut commander à distance.



Tir de fusées contre la grêle.

D'autre part, des expériences ont été faites au moyen de ballons explosibles, de fusées ou pétards éclatant dans les nuages.

L'ensemble des moyens mis en œuvre pour le lancement des fusées (procédé du Dr Vidal) est des plus simples : il suffit en effet d'un pieu vertical solidement fiché dans le sol et muni de deux anneaux dans lesquels s'engage la baguette de la fusée, et qui lui servent de guide; un paravent constitué par deux planches assemblées à angle droit protégé l'artificier. Toutefois, pour éviter les accidents que les fusées peuvent occasionner en retombant au milieu d'exploitations rurales assez rapprochées les unes des autres, Vidal a remplacé les fusées par des pétards lancés au moyen d'un mortier, et qui éclatent en général à 450 mètres au-dessus du sol.

Expérimenté à Hyères, puis aux environs de Paris, où la culture maraîchère occupe de grands espaces, ce procédé a donné de très appréciables résultats.

GRELLINGEN ou **GRELLINGUE**, comm. de Suisse (cant. de Berne, distr. de Laufen), sur la Birse, à l'endroit où cette rivière forme une bello chute; 1.020 hab. Agriculture, viticulture; papeterie, filature de bourre de soie.

* **GRENAILLE** n. f. — **Chass.** Nom donné aux menus grains de plomb que l'on fabrique pour la chasse.

— **ENCYCL.** Chass. La grenaille se fabrique en laissant tomber d'une certaine hauteur du plomb fondu dont la nappe traverse une sorte de crible à orifices circulaires. Les gouttelettes de plomb se refroidissent rapidement au contact de l'air ambiant à travers lequel elles tombent. Arrivées au bout de leur chute, ces gouttelettes se sont solidifiées sous forme de petites sphères de dimensions variables. Elles sont alors triées et classées suivant des numéros qui servent à les désigner. Les plus menues portent le numéro 12 et constituent la *cedrière*; les plus grosses appartiennent au *triple 0*. Au-dessus, elles s'appellent *chevrotines*.

* **Grenelle** **Puits** **ARTÉSIEUX** **DE**. — La colonne en fonte qui surmontait le puits, au centre de la place de Breteuil, a été démolie en 1904, et sur son emplacement a été élevé le monument de Pasteur. V. **PASTEUR**.

* **GRENET-DANCOURT** (Ernest), acteur et auteur dramatique français, né à Paris en 1858. — A la liste des pièces qu'il a données à différents théâtres parisiens, nous citerons : *les Gaietés du veuvage* (1903), et *l'Assassiné* (1904), d'après une nouvelle de Gaston Bergeret.

* **GRENEUR** n. m. — Ouvrier qui donne le grain aux pierres ou aux plaques de zinc destinées à l'impression lithographique.

GRENICZ, ville d'Autro-Hongrie (Hongrie septentrionale comitat de Zips), sur un petit sous-affluent du Danube; 1.600 hab. Eaux minérales sulfureuses.

* **GRENIER** (Edouard), poète français, né à Bannae-Les-Dames (Doubs) en 1819. — Il y est mort en 1901.

GRÉOUX, comm. de France (Basses-Alpes), arrond. et à 47 kilom. de Digne, sur le Verdon; 1.100 hab. Eaux chlorurées sulfureuses, employées contre les dermatoses, l'arthritisme.

GRESERIE n. f. Fabrique de poteries de grès.

GRESSE Léon, chanteur français, né à Charolles (Saône-et-Loire) en 1815, mort à Marly-Roi en 1900. Doué d'une superbe voix de basse profonde, il se rendit à Paris, apprit le chant et débuta au Havre dans le *Chalet* et la *Fille du Régiment*. Il chanta successivement ensuite à Toulouse, à l'Opéra de Paris (1875), au Théâtre lyrique de la Gaîté, où il créa des rôles dans : *Dimitri, le Bravo, l'Ambonier du Régiment, Gilles de Bretagne*. Engagé au théâtre de la Monnaie à Bruxelles, il obtint ses premiers grands succès dans *Mefistofele* de Boito et dans *Sigurd* de Reyer. La façon magistrale avec laquelle il créa le rôle de Hagen dans ce dernier drame lyrique le mit tellement en évidence que, lorsqu'en 1885, Riitt et Gaillard se décidèrent à monter cet ouvrage à Paris, Gresse fut engagé au Grand-Opéra, où il retrouva son succès de Bruxelles. Depuis, il resta constamment attaché à ce théâtre. Il y tint, avec son organe généreux et sonore, les rôles de son emploi dans : *la Favorite, le Prophète, la Juive, Robert le Diable, les Huguenots*. Il créa également des ouvrages nouveaux : *Othello, la Walkyrie, la Montagne noire, les Maltres chanteurs*, etc. — Son fils, André-Etienne Gresse, né à Lyon en 1868, élève du Conservatoire, obtint un accessit de chant et d'opéra et un second prix d'opéra-comique. Doué d'une bonne voix de basse, comédien habile, il fut envoyé à l'Opéra-Comique, s'y montra dans divers rôles et fit des créations dans : *le Spahi, Sapho, le Juif polonais, Beaucoup de bruit pour rien*. En 1901 il

quitta l'Opéra-Comique pour entrer à l'Opéra, où il jouait Saint-Bris des *Huguenots*, Mephistophélès de *Faust*, le roi d'Aida, le Lanigravo de *Tannhäuser*, Gessler de *Guillaume Tell*, Capulet de *Roméo et Juliette*, Oberthal du *Prophète*, le Brahmine de *l'Africaine*, Leporello de *Don Juan*. Il a établi avec beaucoup de sûreté le rôle du roi Marko dans *Tristan et Isolde*.

GRESSEIN, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse) (prov. d'Aix-la-Chapelle), sur un petit affluent de l'Inde, sous-affluent de la Meuse par la Roer; 5.000 hab. Industrie et commerce actifs; aux environs, gisements de houille, de fer et de zinc.

GRESSIER Edouard-Valéry, homme politique français, né et mort à Corbio (1815-1892). Avocat à la cour de Paris, après avoir passé par l'École polytechnique, il exerça, à partir de 1848, comme avocat de la ville, du trésor et des domaines. Député de la Somme au Corps législatif à partir du 1^{er} juin 1863, il entra au Sénat de l'Empire le 28 décembre 1869. Il fut nommé ministre de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics, le 17 décembre 1868 et, dans le cabinet suivant, le ministre des travaux publics ayant été rétabli comme ministre distinct, il fut pourvu de ce portefeuille (17 juill. 1869-2 janv. 1870). Gressier est un des organisateurs de l'enseignement supérieur agricole.

* **GRÈVE** n. f. — Econ. pol. et dr. Interruption simultanée du travail par une catégorie d'ouvriers ou de patrons dans le but d'obtenir un avantage nouveau ou de maintenir un avantage acquis, soit pour leur corporation, soit par solidarité avec d'autres corporations.

— **ENCYCL.** La grève générale a été plusieurs fois préconisée et tentée (Belgique, 1902; Suède, Russie, 1905), pour contraindre les pouvoirs publics à certaines réformes politiques ou sociales. Aussi se préoccupe-t-on, dans tous les pays, des fèves touchant les services d'utilité générale, et surtout ceux qui sont érigés en fonctions publiques. En Angleterre, en Allemagne, en Italie, aux Etats-Unis, en Espagne, des poursuites peuvent être exercées contre les grévistes de ces services. En Hollande, une loi de 1903 punit rigoureusement les grévistes des chemins de fer. La grève des patrons se nomme *lock-out*. En Allemagne, les patrons forment des syndicats de défense généraux (comme l'*Office central des syndicats patronaux allemands*) ou spéciaux à une industrie, pour soutenir les patrons victimes des grèves par des secours directs, des interventions auprès des créanciers ou des mesures contre les ouvriers en grève, mais seulement après examen de la légitimité de la résistance aux réclamations ouvrières. En France, on fonde aujourd'hui des associations analogues.

La grève des ouvriers est *offensive* ou *défensive*, suivant qu'elle tend à imposer une revendication nouvelle ou à résister à une mesure prise par le patron. En France, depuis 1894, les résultats se décomposent ainsi : réussites, 22,44 p. 100 ou 13,44 p. 100; transactions, 33,43 p. 100 ou 59,58 p. 100; échecs, 42,13 ou 26,98 p. 100, suivant qu'on s'attache au nombre des grèves ou au nombre des grévistes.

Le nombre des grèves, qui n'était que de 20 en moyenne en France de 1858 à 1861, et de 14 en moyenne de 1870 à 1875, s'est élevé à 321 en 1889, 634 en 1893, 567 en 1903 et 1.026 en 1904. (En 1904, 12,57 p. 100 des grèves sont le fait d'ouvriers viticoles ou agricoles.) Sauf en Angleterre, où le nombre des grèves diminue, mais non le nombre des grévistes, tous les pays semblent présenter des statistiques croissantes. En avril 1906, on a compté en France 222 grèves au lieu de 85 en avril 1905 et de 50 en moyenne dans le même mois des cinq dernières années. Dans le Nord, des grèves importantes de mineurs, malheureusement tragiques dans certains cas, ont suivi la catastrophe des mines de Courrières (v. ce mot). A Paris, en dehors d'une grève des facteurs, il y eut encore celles des typographes, des carrossiers, des métallurgistes, des serruriers, etc. Cependant, le 1^{er} mai 1906, qui devait être le signal de manifestations décisives, ne fut marqué (grâce à de sages mesures de précaution de la part du gouvernement) que par quelques bagarres et une extension assez rapidement circonscrite des grèves préexistantes.

Cette date du 1^{er} mai, choisie en 1886 par les ouvriers de Chicago, a été adoptée par de nombreux congrès internationaux ouvriers, pour manifester en faveur des revendications ouvrières et démontrer l'entente internationale des travailleurs.

Pour éviter les conflits collectifs, dont les frais sont payés par les belligérants, les uns voudraient un délai de préavis pendant lequel des représentants des deux partis en présence essaieraient d'arrêter les bases d'un *avis officieux*. Les autres préconisent la grève obligatoire sur le vote de la majorité, puis l'arbitrage obligatoire. D'autres, comme Waldeck-Rousseau et Millerand en 1900, proposent des *conseils d'usines*, qui chaque mois examineraient les réclamations possibles et l'*arbitrage obligatoire* dans les établissements industriels de l'Etat et de ses concessionnaires et dans les établissements privés dont les chefs auraient accepté le régime nouveau.

L'arbitrage obligatoire fonctionne dans la Nouvelle-Zélande (lois du 31 août 1894, 18 oct. 1895 et 5 nov. 1898), et dans le canton de Genève. En Suisse, il semble bien que la « loi des conflits collectifs » n'ait pas toujours pu être appliquée, les ouvriers refusant, comme en 1903, de se soumettre aux sentences prononcées. L'impossibilité d'application des sentences arbitrales est évidemment l'écueil de l'obligation en la matière.

En France, la loi du 27 novembre 1892, qui permet d'user facultativement de la conciliation, puis de l'arbitrage, sans aucune sanction d'ailleurs, n'a pas donné des résultats excellents, puisque, si les recours sont tombés de 17 p. 100 en 1893 à 26 p. 100 en 1899 (20,80 p. 100 en 1903 et 21,07 p. 100 en 1904), il apparaît qu'en 1900 la moyenne des grèves terminées utilement par la procédure de la loi du 1892 était de 6 1/2 p. 100.

A côté de la France, qui crée pour chaque conflit collectif un essai de conciliation et d'arbitrage et où les conseils consultatifs du travail (1900) n'ont pu intervenir utilement, il existe des pays, comme l'Allemagne, l'Italie, où les tribunaux industriels, avec des délégués spéciaux, peuvent fonctionner comme conseils de conciliation et

d'arbitrage. En Belgique, les conseils de l'industrie et du travail, corps représentatifs des intérêts de l'industrie et du travail, jouent le rôle d'offices de conciliation, sans être arbitres ni juges; les *conseils d'usines*, les *chambres d'explication* examinent en outre, dans certaines industries, les revendications présentées et peuvent éviter des conflits.

En Angleterre, aux Etats-Unis, dans quelques cantons suisses (Bâle-Ville, Saint-Gall), il existe aussi des institutions arbitrales en vue des conflits collectifs.

Attentes à la liberté du travail. L'article 416 du Code pénal punissant de la prison et de l'amende les ouvriers ou les patrons qui, à l'aide d'amendes, défenses, mises à l'index prononcées par suite d'un plan concerté, auraient porté atteinte à la liberté du travail. Cette disposition ayant été abrogée par la loi du 21 mars 1881 sur les syndicats professionnels, le Code pénal ne vise plus (art. 413) que les grèves ou tentatives de grève concertées et accompagnées de menaces, voies de fait, violences ou manœuvres frauduleuses. Mais si la mise à l'index échappe aux juridictions répressives, elle peut motiver une condamnation à des dommages-intérêts, et c'est en ce sens qu'elle s'est prononcée de la jurisprudence de la Cour de Cassation et des Cours d'Appel.

Grève des Mineurs LA, tableau de Roll (Salon de 1880). Au milieu d'un chantier cerné par la troupe, des mineurs assistent, farouches et menaçants, à l'arrestation d'un des leurs. Ce tableau, où la vérité documentaire est



La Grève des Mineurs, d'après Roll.

trop sacrifiée à la recherche d'un effet théâtral, mit d'emblée son auteur au premier rang de l'école du réalisme et du plein air, en raison de la maîtrise avec laquelle il en réalisait les formules. Il est placé au musée de Valenciennes.

GRÉVILLE, comm. du départ. de la Manche, arrond. et à 14 kilom. de Cherbourg, près du littoral de la Manche, qui forme à cet endroit de pittoresques falaises; 450 hab. Jolie plage de galets. Bais de mer.

* **GRÉVILLE** Alice **FLEURY**, dame **DURAND**, connue sous le pseudonyme de **HENRY**, romancière française, née à Paris en 1842. — Elle est morte à Boulogne-sur-Seine en 1902. Outre les ouvrages déjà cités, on lui doit : *Nikanor* (1887); *la Seconde Mère* (1888); *Comédies de paravent* (1888); *Chant de noces* (1889); *l'Avenir d'Aline* (1889); *le Passé* (1890); *un Mystère* (1890); *Aurette* (1891); *Péris* (1891); *l'Héritière* (1891); *le Mari d'Aurette* (1892); *Chénour* (1892); *Récits et nouvelles* (1893); *Jolie propriété à rendre* (1893); *un Vieux Ménage* (1893); *Fidélka* (1894); *l'Aveu* (1894); *le Fil d'or* (1895); *Céphise* (1896); *Un peu de ma vie* (1897); *Vue d'hôtel* (1898); *Ylloré*, *Snols de province* (1898); *Petite Princesse* (1899); *Zoly* (1900); *le Cœur de Louise* (1901); *la Jamselka* (1902); etc. Henry Gréville a publié une sorte de manuel : *Instruction morale et civique des jeunes filles* (1882), et écrit quelques pièces de théâtre : *Pierrot ermite*, comédie en un acte (1877); *un Héritage*, un acte; *les Cloches cassées*, un acte, joué à l'Odéon en 1877; *l'Expiation de Sarah*, drame en cinq actes, joué à Lille en 1888.

GREY, comté du Canada (prov. d'Ontario), en bordure de la baie Géorgienne, vaste golfe du lac Huron; divisé, pour fins électorales, en *Grey-Nord*, *Grey-Sud*, *Grey-Est*; il a 4.656 kilom. carr. et près de 75.000 hab. Ch.-l. *Owen-Sound*.

GREY (sir Edward), homme d'Etat anglais, né en 1862. Fils d'un lieutenant-colonel et petit-fils de sir George Grey, qui fut lui-même homme d'Etat, il fut élu en 1885 député de Berwick-sur-Tweed, et n'a pas cessé depuis de représenter cette circonscription. En 1892, Gladstone lui confia le secrétariat parlementaire du Foreign Office, qu'il conserva jusqu'en 1895, sous le ministère Rosebery, après la retraite de Gladstone. Quoique faisant partie d'un cabinet libéral, sir Edward Grey nourrissait des sentiments impérialistes, et c'est comme impérialiste libéral qu'il entra, en décembre 1905, dans le cabinet Campbell-Bannerman, où il fut chargé du département des affaires étrangères. Il a écrit un traité sur la pêche à la ligne volante : *Fly-fishing* (1899).

GRIDEL (Joseph-Emile), peintre et écrivain français, né et mort à Baccarat (Meurthe) (1839-1902). Elève de Feytaud, il s'adonna aux scènes de chasse, placées de préférence dans les forêts de la Lorraine, et qu'il sut rendre avec des touches vigoureuses d'un puissant effet. Citons de cet artiste : *Prise d'un sanglier par un équipage de mitins*; *Retraite après une battue*; *Aux environs de Baccarat*; *la Retraite*; *Retour d'une chasse au sanglier dans les Vosges*; etc. Il a écrit des ouvrages sur la chasse.

GRIERSON (Georges Abraham), orientaliste anglais, né à Glenageary, dans le comté de Dublin (Irlande), en 1851. Il passa en 1871 l'examen d'admission au service civil dans les Indes, où il se rendit en 1873, et remplit diverses fonctions. Connaissant à fond les dialectes parlés dans l'Inde au moyen âge et de nos jours, et les civilisa-

Conservatoire, joua en 1840 avec un grand succès à la Renaissance, fit partie de la Comédie-Française (1841), puis passa à l'Ambigu (1843). En 1858, M^{me} Guyon retourna à la Comédie-Française, où elle devint sociétaire et y tint avec une grande distinction l'emploi des grands rôles tragiques. Elle s'était mariée, vers 1861, à Mathieu Plessy, frère de M^{me} Arnould-Plessy.

GYUYON (Louis-Alexandre), acteur français, né à Paris en 1829. Ouvrier ciseleur, figurant, puis machiniste, il reçut des leçons de Deburan père, et s'adonna à la pantomime. Il parut dans les *Trois Pierrots* (1853), en compagnie de Ch. Deburan et de P. Logrand. Il ne tarda pas à se spécialiser dans les imitations et obtint dans ce genre un vif succès. Il a joué aux Folies-Dramatiques, à l'Eldorado, à l'Alcazar, aux Nouveautés, aux Variétés, etc. — Son fils, CHARLES-ALEXANDRE **GYUYON**, né à Paris en 1851, fit quelques études musicales au Conservatoire, parut en 1873 comme chanteur comique à l'Eldorado, et fut engagé successivement dans divers théâtres parisiens, où il fit avec une finesse comique un grand nombre de créations, notamment dans : *Trois femmes pour un mari*, *Couquin de printemps*, *les 28 Jours de Clairette*, *Cousin Cousine*, *la Fille de Paillasse*, *l'Hotel du Libre-Echange*, *les Sursis*, *Robinson Crusoe*, *les Petites Vestales*, *les Saltimbanques*, *une Affaire scandaleuse*, etc. Guyon est l'auteur d'une foule de chansons de café-concert.

* **GYUYOT** (Yves), homme politique français, né à Dinan en 1843. — Il se présenta, sans succès, en 1902, aux élections législatives dans l'Inde française. Il avait jusque-là la direction du « Siècle », où il avait mené de vives campagnes en faveur de la cause de Dreyfus et contre le nationalisme; il l'abandonna en 1903, tout en continuant d'y collaborer. Il poursuivit, par le journal, par le livre, par la conférence, la controverse entamée depuis de longues années contre les chefs du parti protectionniste et ceux du parti socialiste. Il a publié : *L'Inventeur* (1866); *Préjugés politiques* (1873); *Etudes sur les doctrines sociales du christianisme* (1873); *les Lieux communs* (1871); *la Vérité sur l'Empire* (1873); *le Travail et les traités de commerce* (1879); *la Prostitution* (1882); *l'Enfer social* (1882); *la Police* (1883); *la Morale* (1883); *l'Organisation municipale de Paris et de Londres* (1883); *un Fou* (1884); *la Traite des vierges à Londres* (1885); *Lettres sur la politique coloniale* (1885); *un Drôle* (1885); *l'Impôt sur le revenu* (1887); *la Tyrannie socialiste* (1893); *l'Œuvre de M. Jules Cambon, la politique radicale socialiste en Algérie* (1897); *Quesnay et la physiothérapie* (1896); *les Travaux publics* (1897); *Trois ans au ministère des Travaux publics, expériences et conclusions* (1895); *la Comédie socialiste* (1897); *l'Economie de l'effort* (1896); *Innocent et le traitre*; *Dreyfus et Esterhazy* (1898); *les Raisons de Basile* (1898); *la Révision du procès Dreyfus* (1898); *A faire Dreyfus, analyse de l'enquête* (1899); *l'Evolution politique et sociale de l'Espagne* (1899); *les Conflits du travail et leur solution* (1903); *la Comédie protectionniste* (1905); etc.

GYUYOT-DESSAIGNE Jean-François-Edmond, homme politique français, né à Brionne en 1833. Il plaida d'abord au barreau de Paris et à celui de Clermont-Ferrand, puis passa dans la magistrature. Substitut à Clermont-Ferrand (1863), procureur impérial à Issouire (1866), avocat général à Riom (1870), juge au tribunal de la Seine (1876), il démissionna en 1879. Il se fit élire conseiller général (1880,



Yves Guyot.

et maire de Cunhat (1881) et devint député du Pay-d'Omois aux élections générales de 1885. Depuis, il fut constamment réélu par la deuxième circonscription de Clermont-Ferrand (1889, 1893, 1898, 1902 et 1906). Le 5 février 1889, il était pourvu du portefeuille de la justice et des cultes, abandonné par Ferrouillat, mais démissionna bientôt avec le cabinet Floquet (22 fév.). Il fut ministre des travaux publics dans le cabinet Bourgeois (1^{er} nov. 1895-29 av. 1896).

Guzla (L.A.), œuvre de Mérimée, qui constitue une des plus curieuses mystifications littéraires du XIX^e siècle. C'est un prétendu recueil de chants populaires illyriens serbes, ainsi nommé de la guzla serbe et précédé du portrait du guzlar auquel Mérimée a donné le nom d'Ilyacinthe Maglanovitch, c'est-à-dire fils du brouillard. Ce volume parut à Paris en 1826, un an après le théâtre de Clara Gazal, dont le nom a été évidemment fabriqué sur guzla. Le succès de la Guzla fut immense. Des critiques slaves, des poètes comme Pouchkine et Mickiewicz furent dupes de cette mystification.

GYLDEN (Hugo), astronome suédois, né à Helsingfors en 1841, mort à Stockholm en 1896. Il étudia d'abord dans sa ville natale, puis auprès de Hansen, à Gotha (1860). En 1863, il entra comme astronome adjoint à l'observatoire de Pulkowa et fut bientôt astronome titulaire. En 1871, il fut nommé membre de l'Académie royale des sciences de Suède, en même temps qu'on lui confiait la direction de l'observatoire de Stockholm. On doit à Gylden des travaux de tout premier ordre concernant les méthodes d'approximation pour les perturbations dans le mouvement des planètes (*Acta mathematica*, t. XI), la libration de la lune (*C. R. Acad. des sciences*, t. XXXIV). De 1863 à 1870, Gylden fit à Pulkowa une remarquable série d'observations au cercle vertical relatives à la variation de la latitude d'un lieu, puis publia : *Recherches sur la rotation de la terre* en 1871, t. VIII des *Actes de la Société royale des sciences d'Upsal*; *Lois de la rotation d'un corps solide dont la surface est recouverte par une masse liquide* (en 1878 et 1879, nos 7 et 9 des *Bulletins de l'Académie royale des sciences de Stockholm*). Gylden associa la perfection expérimentale et les meilleures qualités de l'analyste et du géomètre; ce fut d'ailleurs un éminent chef d'école.



Hugo Gylden.

GYMNADENIÉ (nf. n. f. Genre forchudacées-ophrydées, type d'une tribu des gymnadéniées, comprenant 16 genres et environ 120 espèces. — EXCYCL. Les gymnadéniées sont des orchidées à bulbe, qui habitent l'Europe et le nord de l'Asie. En France, on en connaît deux espèces cultivées comme plantes ornementales.

GYMNOBÉLIDÉE ou **GYMNOBELIDGUS** (*bé-li-dé-us*). n. m. Genre de mammifères marsupiaux, de la famille des phalangéridés, comptant une seule espèce propre à l'Aus-



Gymnobelidée.

tralie. (Le *gymnobelidus Leucocateri* est un petit phalanger volant, voisin des bédécas vrais [*petaurus*]). Il est répandu dans la province de Victoria jusqu'au fleuve Bass.

GYMNOCHARACINUS (*ka, si-nuss*) n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des characinidés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle, découverte dans les eaux douces de l'Argentine. (Le *gymnocharacinus Bergi* est un characin dépourvu d'écaillés et de nageoires adipeuses.)



Gymnocharacinus.

GYMNODINIACÉES (*sé*) n. f. Famille d'algues unicellulaires, à cellule sans membrane ou à membrane simplement cellulosique, quelquefois gélatinense. — Une GYMNODINIACÉE.

GYMNODINIUM n. m. Algue, type de la famille des *gymnodiniacées*, formée d'une cellule présentant en son milieu un profond sillon circulaire, d'où partent deux longs cils vibratiles.

GYNATRÉSIE (*gi* — du gr. *gyné*, femme, o priv., et *trésis*, perforation) n. f. Rétrécissement du canal utérin.

GYNÉCOLOGIQUE (*jik'*) adj. Qui a rapport à la gynécologie.

GYNÉCOPATHE n. m. Celin qui s'occupe des maladies gynécitales.

GYNÉCOPATHIE (du gr. *gyné*, aïkos, femme, et *patheia*, souffrir) n. f. Affection des organes génitaux de la femme.

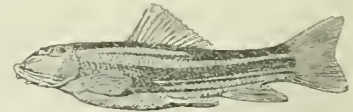
GYNÉCOPHOBIE ou **GYNÉPHOBIE** (*bi* — du gr. *gyné*, femme, et *phobos*, crainte) n. f. Crainte excessive éprouvée en présence d'une femme.

— EXCYCL. Cette crainte est le résultat de la timidité chez des gens abouliques ou psychasthéniques, chez les scrupuleux, qui ont toujours peur d'échouer dans leurs entreprises ou de ne pas savoir s'y prendre convenablement; mais elle peut être aussi le résultat d'échecs précoces chez des prédisposés nerveux, que ces échecs frappent plus qu'il ne convient. Dans ce cas, elle aboutit à la psychasthénie franche ou parfois à l'inversion sexuelle.

* **GYP** (Sibylle-Gabrielle-Marie-Antoinette DE RIQUETTI DE MIRABEAU, comtesse DE MARTEL DE JANVILLE, dite), romancière française, née au château de Koetsal (Morbihan) en 1850. — Depuis le *Friquet*, elle a publié toute une nouvelle série d'ouvrages amusants et satiriques : *Jaquette et Zouzou*, *la Fée* (1902); *les Chapons*, *Sauvrette*, *un Mariage chic*, *un Ménage dernier cri* (1903); *les Froussards*, *Maman* (1904); *Clocco*, *Geneviève*, *Journal d'un caserolé* et *le Cœur de Pierrette* (1905).

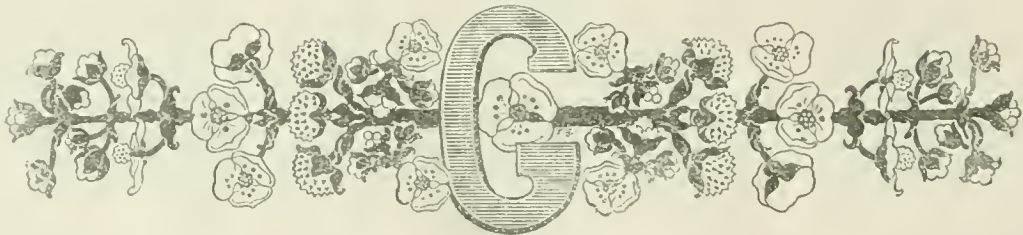
GYPSIS n. f. Planète télescopique n° 441, découverte par Coggia en 1899.

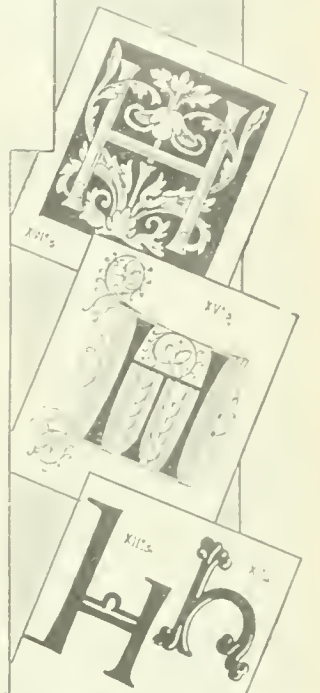
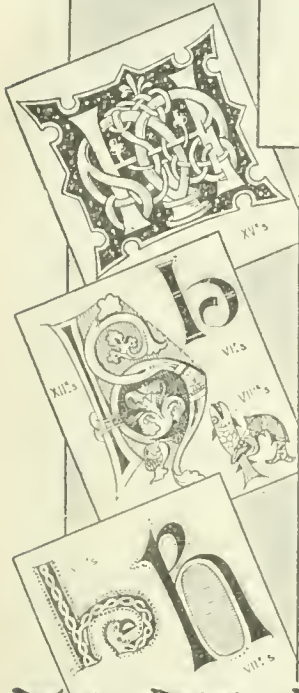
GYRINOCHILUS (*ki-luss*) n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des cyprinidés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle découverte dans les eaux douces de Bornéo, le *gyrinochilus pustulosus*. (Ce poisson rentre dans le groupe des homaloptères.)



Gyrinochilus.

GYSEGEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]), sur la Dendre, affluent de l'Escaut; 1.620 hab.





Bisquit del.

H. Unité thérapeutique des rayons X déterminée par Holjknecht.

HAAGON VII Christian-Frédéric-Charles-Georges-Valdemar-Axel, prince de Danemark, roi de Norvège, sous le nom de , né à Charlottenlund, près de Copenhague, en 1872. Second fils du roi de Danemark Frédéric VIII, le prince Charles, lieutenant de la marine danoise a épousé en 1896 la princesse Maud, fille du roi d'Angleterre Edouard VII. Lors de la scission entre la Suède et la Norvège fut accomplie, il fut élu roi de Norvège par le Storting norvégien le 18 novembre 1905, et prit le nom de Haakon VII. Le couronnement de Haakon VII a eu lieu le 22 juin 1906 à Trondhjem.



Medaille commémorative du couronnement de Haakon VII et de la reine Maud.



Haakon VII.

HAAN, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse (prov. du Rhin, présid. de Düsseldorf), sur un petit sous-affluent du Rhin; 5.500 hab. Filatures, fabrication d'étoffes; métallurgie.

HAARLEMMEER-MEER, comm. des Pays-Bas (prov. de Nord-Hollande (arrond. de Haarlem)); 12.000 hab.

HAAS (Maurice-Frédéric-Henri de), peintre hollandais, né à Rotterdam en 1832, mort à New-York en 1895. Après avoir débuté par des tableaux de marine dont les sujets étaient empruntés aux côtes de Hollande, d'Angleterre et de France, il reçut en 1857 le

titre de peintre de la marine néerlandaise. Il émigra en 1858 en Amérique. On a vu de lui à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) : *A la pêche*. Ses œuvres les plus connues, peintures ou aquarelles, sont : *Tempête sur Jersey*, *Tempête sur Star Island*, *le Yacht « Indompté » au large de Douvres*, etc. Haas était membre de l'Académie des beaux arts de New-York depuis 1863.

HAAS (Hippolyte), géologue allemand, né à Stuttgart en 1835. Professeur de géologie et de paléontologie à l'université de Kiel en 1887, il s'est fait connaître par de remarquables travaux sur la géologie des Alpes vaudoises et du Jura, de la péninsule de Slesvig-Holstein, etc. Il a établi notamment un profil géologique du canal de Kiel. On lui doit, entre autres ouvrages : *les Brachiopodes des formations jurassiques de l'Alsace-Lorraine* (avec Petri, 1883); *Contribution à l'étude de la faune des brachiopodes dans le lias du Tyrol méridional et de la Vénétie* (1884); *Etude monographique et critique des brachiopodes rhétiens et jurassiques des Alpes vaudoises et des contrées environnantes* (1892), etc., ainsi que plusieurs livres de vulgarisation scientifique.

HABER Rodolphe né, peintre allemand, né en 1829, mort à Dresde en 1902. Il embrassa d'abord la carrière militaire, puis s'adonna, avec un rapide succès, à la peinture de portraits et de nature morte. On cite de lui un portrait de l'empereur Guillaume I^{er} et de nombreuses toiles, où il excellait à rendre les armures anciennes et précieuses.

HABERT (Henri-Ernest-Marcel), homme politique français, né à Montfort-l'Amaury en 1862. Avocat à la Cour d'appel de Paris, secrétaire de la conférence des avocats, il prit part au mouvement boulangiste, et se présenta aux élections législatives de 1893 dans l'arrondissement de Rambouillet. Élu avec un programme révisionniste, il s'associa à la campagne très vive menée par Paul Déroulède contre la révision du procès Dreyfus. Réélu député en 1898, il fut un des principaux chefs de la Ligne des patriotes reconstituée, et il se trouvait, le 23 février 1899, aux côtés de Déroulède lors de sa tentative près du général Roget. Arrêté avec lui et traduit devant la Cour d'assises de la Seine, il fut acquitté le 31 mai. Inculpé ensuite de complot contre la sûreté de l'Etat, il réussit à s'enfuir. Le 19 décembre, il venait se constituer prisonnier, et il était incarcéré, sur l'ordre du président

de la Haute Cour, qui le condamnait, le 13 février, à six ans de bannissement. Conduit à la frontière belge, il rejoignit, à Saint-Sébastien, Déroulède, il fut déchargé de son mandat de député. Revenu en France à l'expiration de sa peine (18 décembre 1904), il s'efforça d'obtenir l'amnistie en faveur de son ami Déroulède (1905). Il eut aux élections de 1906.

HABERT-DYS (Jules-Auguste), dessinateur français, né à Fresnes (Loire) en 1870. Élève d'Ulysse Bernard à Blois, puis de Germe à Lille, des beaux-arts de Paris, il travailla ensuite, sous la direction de Bracquemond, à des compositions décoratives pour céramique et, enfin, entra, à la suite d'un graveur Gauferri, à l'« Art ». Il a publié la plupart de ses dessins, qui le classent parmi les meilleurs décorateurs. Il a abordé tous les genres : dessins pour tentures, bijoux, mosaïques, tapisseries, écrans, porcelaines, retables, etc. Plusieurs recueils de ses plus belles compositions ont été publiés.

HABIB OULLAH KHAN, émigré Afghannistan, né en 1872. Fils de l'émir Abdoull Rahman Khan, il lui succéda en 1901. Reconnu des la mort de son père par ses frères, les shahs, dans un turban blanc, il prit le pouvoir sans que l'ordre fût troublé. Dans son programme, il déclara qu'il traiterait son peuple avec douceur, les impôts seraient augmentés, la soie et l'arabe. Il était au moment de l'Inde qu'il suivrait la politique de son père et qu'il espérait voir les liens entre la Grande-Bretagne et l'Afghanistan se resserrer encore.

* **HABITATION** n. f. — *ES. V. L.* Dr. *Habitations à bon marché*. Les lois du 30 novembre 1901 et 31 mars 1903 ont été modifiées et complétées par la loi du 12 avril 1906. Les dispositions tendent à faciliter et à encourager toutes les manifestations de la prévoyance sociale et notamment la construction de maisons destinées à être louées ou vendues à des personnes peu fortunées.

De facultatif qu'il était, l'établissement d'un ou de plusieurs comités des habitations à bon marché devient obligatoire pour les départements (article 1^{er}), qui sont également tenus de subvenir désormais aux frais de local et de bureau de ces comités (art. 4). Les communes et les départements sont autorisés, concurremment avec les bureaux de bienfaisance et la Caisse des dépôts et consignations, à employer, sous certaines réserves et dans des

Korkari 1892 et un Mariage d'anor. 1897 Il faut y ajouter un Inscours sur les prix de vertu. 1944.

HALFAYA, faubourg commerçant de Khartoum, situé au confluent du Nil Blanc et du Nil Bleu, dans la presqu'île nord, point terminus de la voie ferrée qui remonte le Nil depuis Ouadi Halfa, un peu en aval de la seconde cataracte du Nil.

HALICHERUS (hé-russ n. m. Genre de mammifères pinnipèdes, de la famille des phocides, dont la seule espèce (*halicherus gryphus*) est propre aux côtes de l'Atlantique



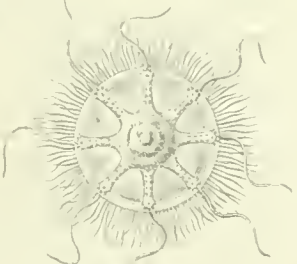
Halicherus.

Nord. (Ce phoque se caractérise par son museau épais, allongé, conique, couvert de poils à son extrémité. Il descend au Sud jusque sur les rivages de la Baltique et du Labrador. Le sous-genre *gryphoca* comprend une forme fossile dans le tertiaire pliocène de Belgique (*gryphoca similis*).

HALICORIDÉS n. m. pl. Famille de mammifères siréniens, reunissant les dugongs, halicore et les rhytims ou stelleres. — Un HALICORIDE.

— Enceyl. Les dugongs sont les seuls représentants actuels de cette grande famille, avec leurs trois espèces répandues de la mer Rouge (*halicore tuberculata*), dans l'Océan Indien (*halicore dugong*), jusqu'à l'Australie (*halicore australis*). Les rhytims de la mer de Behring ont été détruits dès 1768. Les autres genres sont représentés par des formes fossiles tertiaires: *cothierium*, *anoplo-nassa*, *halitherium*, *crassiherium*, *melantherium*, *pachy-canthus*, *miosterium*, *rhytodus*, *hemiculodon*, *dioplotherium*, *desmostylinus*, *chronozoon*, *prohalicore*.

HALICREAS (hé-rass) n. m. Genre de méduses à rasépées, établi en 1903 pour les espèces découvertes dans le Pacifique par l'expédition du *Valdivia*. L'espèce type est *halicreas pupilliformis*.



Halicreas.

HALIFAX, comté du Canada (Nouvelle-Ecosse), le plus grand, le plus peuplé de l'Etat, au bord de l'Atlantique, 5.136 kilom. carr.; rives très découpées, ports magnifiques, pêche active, construction de navires, forêts, mines d'or, de cuivre 75.000 h. Ch.-l. *Halifax*.

HALIL-RIFAAAT-PACHA, homme politique turc, né en 1825, mort à Constantinople en 1901. Secrétaire du grand vizir Mehemed Kuprili-pacha, il fut gouverneur de Roustehouk 1851, de Salonique, de Monastir, où il contribua à l'extinction du brigandage, et de Smyrne. Rappelé à Constantinople, il devint ministre de l'intérieur dans le ministère Djevad, puis fut grand vizir de 1895 jusqu'à sa mort. Dans ses dernières fonctions, il se borna à être l'instrument docile des volontés du sultan. Il était resté vieux-turc avant tout, et n'avait que des idées confuses sur les questions de politique extérieure. Il resta néanmoins doux et conciliant.

HALPLANCTON du gr. *hals*, halos, mer, et de *plancton* n. m. Biol. Plancton maria. V. PLANCTON, t. VI.

HALISTÉRIQUE (hiss-té-rik) adj. Méd. Fonte halistérique. Forme particulière de la dégénérescence graisseuse, que l'on observe dans les os atteints de lésions tuberculeuses (Volkman). Cette fonte halistérique ne se produit généralement qu'à une certaine distance de la lésion tuberculeuse, et semble due en conséquence à des causes différentes de celles qui agissent dans la dégénérescence caséuse.

HALL (Asaph), astronome américain, né à Goshen Connecticut, en 1829. D'abord ouvrier charpentier, il alla à Norfolk en 1853, pour y étudier les mathématiques et l'astronomie, puis en 1856 à Ann Arbor et à Cambridge (Massachusetts) où il devint ensuite (1857-1862) aide astronome à l'observatoire de l'*Harvard College* de Cambridge. En 1862, il fut nommé astronome, puis professeur de mathématiques (1863) à l'observatoire aaval de Washington; il y resta jusqu'en 1891. On doit à Hall de nombreux travaux et observations sur les étoiles doubles, les planètes et leurs satellites; il a découvert en 1877 les deux satellites de Mars, Phobos et Deimos. Il est correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1879.

HALLAYS André, écrivain français, né à Paris en 1859. Avocat à la cour d'appel, il fut reçu docteur en droit avec une thèse sur le *Secret professionnel*. De 1881 à 1882, il fit partie de la rédaction politique du journal *le Parlement*. En 1883, il entra au *Journal des Débats*. Depuis 1898, il a donné, sous la rubrique: *En flânant*, un feuilleton hebdomadaire, où il a mené une campagne pleine de verve et de bon sens en faveur des moindres, des œuvres d'art et des paysages menacés par la sottise ou l'intérêt mal entendu. Il s'y montre homme de goût et nourri d'une érudition solide et aimable. Cette même rubrique a servi de titre à trois volumes où Hallays a réuni ses articles les plus importants: *En flânant* (1900); *En*

à travers la France (1901); *à travers l'Europe* (1903); *à travers la France* (1911). Il a écrit une étude sur Bismarck, et il a mis une préface aux *Lettres de Charles ambassadeur à Rome*, et à un recueil de lettres de la 1602-1603.

HALLÉ n. f. Enceyl. Halles centrales de Paris. Le code des halles centrales de Paris sont une propriété communale, l'Etat se reconnaît, depuis la Révolution, le droit de les soumettre à un règlement municipal, mais ce code qui établit l'autorité municipale, l'Etat, en outre, ne peut pas désintéresser d'un marché qui s'approprie au moyen des envois des produits de la France et de l'étranger. C'est, du reste, uniquement sur le régime des ventes que se porte l'action de l'Etat; quant à la gestion des établissements, à la police des marchés et à la surveillance de la salubrité des denrées, elles restent dans les attributions des pouvoirs municipaux, représentés par le préfet de la Seine et par le préfet de police. V. HALLE, t. V.

Le règlement des halles centrales de Paris fait l'objet de la loi du 11 juin 1896, inspirée surtout par une intention de protection des intérêts des producteurs. Les détails d'exécution de cette loi ont été réglés par un décret du 23 avril 1897, modifié par des décrets en date des 27 juill. 1898 et 25 juill. 1904. Sous le régime de ces textes, les halles centrales de Paris, constituant un lieu d'approvisionnement général, une Bourse de l'alimentation, sont réservées aux ventes en gros et demi-gros, et la vente au détail ne s'y fait qu'à titre exceptionnel.

— **Facteurs aux halles, mandataires aux halles.** Ces agents spéciaux V. FACTEUR, t. IV sont régis, dans les halles centrales de Paris, par la loi du 11 juin 1896 et par les décrets des 23 avril 1897 et 25 juill. 1904 et les lois signalés. Ces textes ont entouré l'exercice de leur profession de garanties strictes et nombreuses: inscription sur une liste dressée par le tribunal de commerce, concession d'un poste, versement d'un cautionnement non inférieur à 5.000 francs. D'autre part, ils ont imposé aux facteurs, sous des pénalités allant de l'avertissement ou de la radiation à l'amende et à la prison, une série d'interdictions, qui restreignent au minimum possible le rôle du facteur, devenu le simple représentant du producteur. La loyauté de transactions est garantie par les mesures prises au sujet des ventes, particulièrement des ventes en gros faites par les mandataires.

Halles LES, tableau de Lhermitte 1895. — Ce tableau représente l'une des halles au détail de Paris, à l'heure de sa plus grande animation. Dans le décor pittoresque où les murs de brique et la dentelle des charpentes de fer découpent leur silhouette sur la masse grise de l'église Saint-Eustache, les étalages pressés forment un fouillis inextricable, à travers lequel le mouvement de la foule trace de larges sillons. C'est pour l'artiste une occasion de mettre en relief ses qualités maîtresses: la souplesse de la composition, l'observation amusante des types et des mouvements, et la puissance sobre de sa palette, qui donne au papillotement de tant de détails une harmonieuse unité d'effet. Cette grande composition appartient au musée de la ville de Paris, au Petit Palais.



Les Halles, d'après Lhermitte.

HALLER Albin, chimiste français, né à Fellingen, près de Wesseling (Alsace), en 1849. Agrégé des écoles de pharmacie, docteur en sciences physiques, il fut élu en 1900 membre de l'Académie des sciences. D'abord préparateur, puis chargé de cours à l'École de pharmacie de Nancy, Haller fut nommé maître de conférences 1879 à la faculté des sciences de Nancy; il y devint professeur de chimie générale 1885. En 1890, il fonda l'Institut chimique de la faculté des sciences de Nancy, puis, en 1897, par souscription publique, l'Institut de chimie physique et d'électrochimie. Il dirigea ces deux établissements jusqu'en 1899, époque où il fut nommé professeur à la Sorbonne; depuis 1905, il est directeur de l'École municipale de physique et de chimie de la ville de Paris. Les travaux de Haller ont surtout porté sur la chimie organique, on lui doit d'intéressants travaux sur le camphre et un grand nombre de ses dérivés; il a réalisé avec ses élèves la synthèse de l'acide citrique et celle du menthol (principe actif des essences de menthe); enfin, il a fait de nombreuses recherches sur les corps gras, l'antraquinone, etc. En dehors de nombreux mémoires publiés dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, le *Bulletin* de la Société chimique de Paris, etc., Haller a publié, en collaboration avec Th. Muller, un *Traité élémentaire de chimie minérale et organique*, et, comme rapporteur des Expositions de Chicago 1893 et de Paris 1900, les *Industries chimiques et pharmaceutiques* 1903. Par ses rapports et d'intéressants articles, Haller a contribué au développement de notre industrie chimique, car il a réussi à établir une relation plus étroite entre l'élément producteur et l'élément scientifique.

HALLIWELL, bourg d'Angleterre (comté de Lancashire); 9.000 hab. Filatures, toiles.

HALLOPEAU François-Henri, médecin dermatogiste français, né à Paris en 1842. Interne en 1867, docteur en 1871, médecin des hôpitaux en 1877, professeur agrégé à la faculté de médecine en 1878, membre de l'Académie de médecine en 1893, il a partagé ses études entre la pathologie générale et les maladies de la peau. On lui doit notamment la détermination d'espèces

et d'autres variétés de la tache rousse, d'espèces de taches brunes, les erythèmes, les taches rosées, les taches rufes, les dystrophies, etc., etc. Il a écrit un ouvrage sur le *diagnostic des maladies de la peau*, en 1870. Il a aussi écrit une *Monographie de la dermatogénèse*, etc. Il a été professeur de dermatologie à la faculté de médecine de Paris, de 1870 à 1877. Il a écrit un ouvrage sur le *diagnostic des maladies de la peau*, en 1870. Il a aussi écrit une *Monographie de la dermatogénèse*, etc. Il a été professeur de dermatologie à la faculté de médecine de Paris, de 1870 à 1877.

HALLSTRÖM Ivar, compositeur suédois, né à Halmstad, en 1869. Il a écrit une *Suite pour orchestre*, en 1890, et une *Suite pour piano*, en 1892. Il a aussi écrit une *Suite pour orchestre*, en 1890, et une *Suite pour piano*, en 1892. Il a aussi écrit une *Suite pour orchestre*, en 1890, et une *Suite pour piano*, en 1892.

HALLSTRÖM Per, écrivain suédois, né à Stockholm en 1856. Elevé de l'école technique supérieure de Stockholm, il est sorti ingénieur en 1880, fut directeur en Amérique (1888-1890), entra 1891 la société de construction des télégraphes suédois, et ne cessa depuis lors de publier des ouvrages sur les télégraphes, etc.

HALLUS VALGUS (hé-lus) n. m. Deviation du gros orteil en dehors.

HALM Frédéric V. MUNCH-BELLINGHUSSEN, art. VI.

HALM Charles, philologue allemand, né et mort à Munich (1809-1882). Il fut recteur au gymnase Maximilien à Munich (1819), directeur de la bibliothèque et professeur ordinaire à l'université de cette ville jusqu'en 1856. Il a publié d'importants travaux sur Chéron; il a écrit un ouvrage sur la connaissance des dialectes de la Grèce; *Contributions à la correction des dialectes grecs* (1862); etc. On lui doit en outre de nombreux éditions critiques des *Horatiana* (1819-1825), de Quatinien (1825-1829); de Coréus Nepos (1831 et 1875); de Tacite (1851-1854); des *Epigrammes* (1857); de Florentius (1854); de Valere-Maxime (1857); et de Velleius Paterculus (1874). On a de lui, dans le *Corpus scriptorum classicorum latinorum*, un *Tableau de la connaissance des dialectes grecs* (1819), une *Tableau des dialectes grecs* (1819), etc. Il a aussi écrit des éditions de Sulpice-Sévère (1860), de Manilius Félix et de Firmicus Maternus (1857); et, dans les *Manuscripta Germanica et Helvetica*, des éditions de Salvianus (1877) et de Victor Vitenus (1876). Il a écrit la préface de la *Grammaire des dialectes grecs* de *Dieckhoff* (1854), etc.

HALMATOGÈNESE du gr. *halmatos*, salé, et *genesis*, formation. f. Pol. Apparition brusque de caractères nouveaux chez des espèces soufées, dans le feu même terrestre, sous des influences extérieures qui induisent une nouvelle direction de développement, laquelle peut donner naissance à toute une série d'espèces et de variétés nouvelles.

HALMSTAD, ville de Suède, ch.-l. du département du län de Halland (Götaeländ), sur le Nissa Åen, qui débouche

maun, peintre d'histoire (1824-1896), il alla ensuite à Paris, où la moderne école luminaire... Transportant les procédés musicaux dans le domaine de la peinture...

et a été d'abord la propriété des comtes de Hohenstem, vassaux des Hohenstaufen, puis des Habsbourg. Il fut en fait une première fois en 1462 par l'évêque de Strasbourg et l'archiduc Sigismond d'Autriche...



Château de Hohenkœnigsbourg.

Des ruines pittoresques, les plus importantes de toute l'Alsace, en sont restées. Le château était entouré de fortes murailles en grès rouge; le côté occidental comprenait les travaux de défense; l'est, les habitations. Le bâtiment principal était une construction grandiose à quatre étages...

HOKKEI Omorya, peintre et graveur sur bois japonais, né en 1780, mort entre 1856 et 1859. Elève et imitateur d'Hokusai. Le doute subsiste dans l'attribution de certaines planches de l'Hokkei Mangwa...



Holaspis.

HOLASPIDES (spiss) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des lacertinides, comptant une seule espèce propre à l'Afrique occidentale. L'Holaspis Guntheri est un petit lézard long de 7 à 8 centimètres...

HOLINSHED ou HOLLINGSHEAD Raphaël, chroniqueur anglais du xiv^e siècle, sur la vie duquel l'on ne possède que fort peu de détails. La date et le lieu de sa naissance sont inconnus...

HOLLAIN, comm. de Belgique (prov. de Hainaut (arrond. de Tournay), sur l'Escaut; 1,520 hab. Suvererie, carrières; petit port sur l'Escaut; construction de bateaux.

HOLLANDAIS, É adj. — Race hollandaise, Race de galinacés, dite également, mais à tort, padone hollandaise parce qu'elle ressemble beaucoup à la race de Padoue. — Encycl. Il en existe quatre variétés: noire à huppe blanche la plus estimée...

HOLLEAUX (Maurice), archéologue français, né en 1858. Il entra à l'École normale supérieure en 1879, et fut nommé, en 1883, membre de l'École française d'Athènes. En cette qualité, il fut chargé de diriger les fouilles de l'École au sanctuaire d'Apollon Ptoos...

retour de Grèce. Il en fut chargé en 1880 par la faculté des lettres de Lyon. En 1881, il fut nommé directeur de l'École d'Athènes en cette qualité...

HOLLIGEN, comm. de Suisse (cant. et distr. de Berne; 2,150 hab. C'est un faubourg de Berne. Blau, brasserie à vapeur, ateliers mécaniques.

HOLMES Augustin, compositeur français, né à Paris en 1847. — Il est mort dans la même ville en 1911.

HOLMGREN Alar. Fr. (hol., phys. olog. suédois, né à Åven en 1811, mort en 1897. Holmgren est un à l'Al, qui a pris un grand développement étranger. Il fut élu vice-roi de la Vénézuéla et de la Bolivie...

HOLOGRINE In gr. holo, entier, et kermis, en latin ad. Biol. Glaudes hologrines. Sont donne par l'anatomie des glandes dont les éléments cellulaires subissent la destruction totale, la fonte cellulaire, dont le produit constitue la secretion. Un exemple de glandes holoclines est tout simplement les glandes salivaires. Les éléments, se reproduisant par le bas, se modifient à mesure qu'ils se rapprochent de la bouche externe de la glande; subissent la dégénérescence graisseuse, se détachent et sont éliminés.



Hologrin.

HOLOGRINUS (Holo) n. m. Genre de crustacés isopodes, créé en 1901 pour des formes propres au Pacifique austral. L'Hologrinus Stewarti, des îles Stewart, est le type de ce nouveau genre, pour lequel on a établi une famille dite des hologrinides; ovale, large hémite, avec la nageoire caudale large et rugueuse, le corps est usé, voisins des lotées, mesure 4 centimètres de long.

HOLOMORPHOSE n. gr. holo, entier, et morphe, forme n. f. Biol. Régénération totale d'un organe. V. LL. GENERATION.

HOLOPATHE n. gr. holo, entier, et pathos, affection) n. f. Maladie générale de l'organisme.

HOLOPLANCTON du gr. holo, entier, et de plancton a. m. Biol. Plancton formé d'organismes qui sont pendant toute leur vie.

HOLOSTÉRIQUE sté-rik' — du gr. holo, entier, et stérion, solide a. j. Baromètre holostérique, syn. de BAROMETRE ANÉMOÏDE.

HOLOTHURIE n. f. — ENCYCL. D'après les travaux les plus récents, la classe des holothuries a été ainsi divisée: 1^o sous la sé. PÉLAGES, avec deux ordres: cycloptérochirotes et dendrochirotes. Les cycloptérochirotes comprennent six familles: synalacides, dematiés, cycloptéropodés, holothurodes, pycnochirotes. Les dendrochirotes comprennent deux familles: cuculirotes, cyclopaludans; 2^o sous classe: APODES, avec deux ordres: anactinopodes et paractinopodes. Les anactinopodes ont la seule famille des molpadinidés; les paractinopodes ont trois familles: synapides, chrodotides, myriochirotes.

HOLSBECK, comm. de Belgique (prov. de Brabant (arrond. de Louvain); 1,420 hab.

HOLST Hermann-Edouard de, historien et journaliste allemand, né à Felbn (Lübeck) en 1811. Il fit de nombreux voyages d'études en Europe et en Algérie, et retourna en Russie devant s'opposer à une brochure intitulée: L'Attitude de la France et son importance dans l'Évolution et l'histoire de la Russie en 1876, où il attaquait les mesures réactionnaires prises par le gouvernement russe. Il émigra aux États-Unis en 1857, et fut le correspondant de la Gazette de Cologne et collabora à l'Encyclopedie germano-américaine. Révint en Europe, il fut nommé en 1872 professeur adjoint d'histoire moderne à l'université de Strasbourg, et en 1874 professeur titulaire à celle de Fribourg-en-Brisgau. Il teny en une mission aux États-Unis par l'Académie des sciences de Berlin de 1878 à 1879, devint professeur à l'université de Chicago en 1882 et prit sa retraite en 1899. Il publia une série d'ouvrages importants sur l'histoire constitutionnelle des États-Unis: Constitution et déviation des États-Unis de l'Amérique du Nord, 1^{re} partie. Somerol des États et l'Amérique, 1873; 2^e partie. Histoire constitutionnelle depuis l'adoption de la Constitution de Jackson, 1878-1891; une traduction anglaise paru à Chicago, 1883-1893. Droit constitutionnel des États-Unis, paru dans la collection Marquand; Monarchie de droit public, 1885; La Révolution française, 1886.

HOLSTEIN Henri de, homme politique et diplomate allemand, né en 1837. Il entra de bonne heure dans la diplomatie et fut ambassadeur à Paris, après l'arrivée de l'Allemagne, lors de l'opposition complète de l'empereur Bismarck au sujet de la politique à suivre à l'égard de la France. De Holstein n'éprouva pas à se faire ambassadeur, par d'importants succès, mais il fut nommé directeur, puis ambassadeur à Bismarck les succès furent en haute estime. Il fut nommé à l'ambassadeur, et assura à Holstein un avancement rapide dans les bureaux de la Cour suprême, où il fut nommé conseiller et rapporteur au service du personnel. Tout en se tenant à l'écart des postes trop en vue, Holstein ne cessa d'être, sous les différents chanceliers, une influence et des plus considérables sur la diplomatie allemande, qu'il s'efforça toujours de diriger dans un sens hostile à la France. C'est ainsi qu'il parvint à avoir une action prépondérante dans les négociations relatives à l'affaire marocaine en 1905. Il a pris sa retraite en 1906.

HOLTZMANN Adolphe, philosophe et professeur allemand, né à Karlsruhe en 1810, mort à Heidelberg en 1871.

HOFMANNITE n. f. Composé organique C⁹H¹⁰O, que l'on trouve en efflorescences blanches à Stiem.

HOFMANNSTHAL Hugo de, écrivain et poète allemand, né à Vienne en 1824. Il étudia le droit, puis les lettres et particulièrement la littérature française à l'université de Vienne, se destina à la carrière des lettres, s'associa avec Stefan George pour fonder une revue: Pages pour l'art, et entreprendre la lutte contre le naturalisme en littérature. Il devint un des représentants les plus remarquables du symbolisme allemand. Il a publié plusieurs recueils de poésies lyriques et des drames où domine la note lyrique: Hier, sous le pseudonyme THEOPHILE MARIN (1892); la Femme dans la fenêtre, le Mariage de Sophie, l'Aventurier et la Cantatrice. Ces trois dernières pièces sont réunies dans le recueil: Théâtre en vers (1899); le Sol et la Mort (1900); l'Empereur et la Sorcière (1901); la Mort du Titien (1901); le Petit Théâtre du monde ou les Heures (1903).

HOFSTADE, comm. de Belgique (prov. de Brabant (arrond. de Bruxelles); 1,100 hab.

HOGSBO (Sofus Magdalen), homme politique danois, né à Rødding en 1822. Ses études de théologie terminées, pénétré des idées de Grundtvig, il devint directeur de l'école supérieure de Rødding (1850-1862), destinée à combattre dans le Slesvig l'influence prussienne. Membre du Folketing depuis 1858, il y joua un rôle important; membre de nombreuses commissions, membre fondateur de la « gauche nationale » (1866, et de la « gauche amie » (1870), président 1887 du Folketing, etc., directeur du journal hebdomadaire « Dansk Folketidende » (1865-1883), il mit cette feuille au service du groupe de la gauche qui préconisait une entente avec le Landsting.

HOHENLOHE (Frédéric-Conrad, prince de), homme d'État autrichien, neveu du chancelier de l'empire allemand, né à Vienne en 1803. Entré de bonne heure dans l'administration, il servit aux gouvernements de Salzbourg et de Prague, devint gouverneur de la Bukovine puis de Trieste et se fit remarquer dans tous ces postes par de grandes capacités. En avril 1906, l'empereur François-Joseph l'a appelé à remplacer Gutsch comme président du conseil des ministres de la Cisleithanie, mais il ne conserva le pouvoir que quelques semaines et dut se retirer devant l'hostilité des Hongrois au sujet du tarif douanier.

* HOHENLOHE - WALDENBOURG - SCHILLINGSFURST, Clovis-Charles-Victor, prince de, homme d'État allemand, né à Rotenburg-sur-la-Yalda en 1819. — Il est mort à Ragatz (Suisse) en 1901.

HOHENWART Charles-Sigismond, comte, homme d'État autrichien, né en 1824, mort à Vienne en 1899. Issu d'une ancienne famille noble établie en Styrie depuis le xiv^e siècle, il occupa tout d'abord des postes administratifs importants qui lui permirent de connaître toutes les provinces cisleithanes. En février 1871, il fut appelé à prendre la présidence du conseil et le portefeuille de l'intérieur. Il s'efforça d'accorder des satisfactions aussi larges que possible aux Tchèques et de pacifier la Bohême, mécontente de l'ascendant que le régime dualiste avait donné à la Hongrie dans les conseils de la monarchie. Hohenwart, résolu à opérer une évolution dans le sens fédéraliste, poursuivit sa politique malgré l'opposition des centralistes allemands du Reichsrath, et, par les articles fondamentaux, recruta les droits politiques des Tchèques en distinguant entre les affaires d'ordre général, réservées aux Délégations, et celles laissées à la Diète de Bohême. Les intrigues des Magyars et les efforts du prince de Bismarck firent échouer les projets de Hohenwart. L'entrevue d'Ischl entre les empereurs d'Autriche et d'Allemagne, celle de Gastein entre le prince de Bismarck et le comte Andrassy, décidèrent François-Joseph à réagir contre la politique fédéraliste. Malgré les efforts du Dr Rieger, chef des vieux-tchèques, pour faire aboutir un accord, le comte Hohenwart dut donner sa démission le 30 octobre 1871; il fut remplacé par Auersperg, qui lui avait fait une opposition acharnée. Député au Reichsrath en 1873, il resta fidèle à sa politique conciliante et slavophile, et se efforça de grouper les éléments modérés du Reichsrath afin de créer un grand parti conservateur, capable de contre-balancer numériquement l'influence des gauches allemandes. En septembre 1885, il fut nommé premier président de la Cour des comptes, sur la demande de ses collègues du Reichsrath, il continua à siéger à la Chambre des députés, bien qu'il fût, par suite de ses nouvelles fonctions, devenu membre de la Chambre des seigneurs.



Hohenwart.

* HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN Léopold-Etienne-Charles-Antoine-Gustave-Edouard-Fassien, prince de, burgrave de Nuremberg, né à Kranchwies en 1835. — Il est mort à Berlin en 1905, laissant trois fils: GUILLAUME-AUGUSTE, commandant d'un des régiments de la garde, qui épousa en 1880 Marie-Thérèse de Bourbon-Sicile et renouça, en 1886, à la succession au trône de Roumanie; FERDINAND, prince héritier de Roumanie; CHARLES, marié à Joséphine, princesse de Belgique.

HOHENKÖNIGSBOURG ou HOHENKÖNIGSBOURG, château féodal alsacien, situé au sommet d'une montagne dans les Vosges, sur le versant alsacien, à 755 mètres d'altitude, au S.-O. de Schlestadt et de Kestenholz. Il a été construit du xii^e au xv^e siècle en plusieurs fois

HYALOPILITIQUE *tik'* adj. Se dit d'un mode de texture que l'on rencontre dans les roches hypocristallines et qui est caractérisé par l'abondance du magma vitreux.

HYALOSOMES n. m. pl. Biol. Nom donné par Lukjanow aux granules du nucléoplasma dont l'image négative donne lieu aux figures chromatiques. Cette conception se rattache à la théorie granulaire du protoplasma. — Un HYALOSOME.

***HYBRIDER** (S) v. pr. — En parlant des plantes, Etre fécondé par le pollen d'une autre espèce.

HYDE-PARK, parc londonien qui s'étend sur 158 hectares dans la partie ouest de la ville. Planté sous Henri VIII, il servit de territoire de chasse sous Elisabeth et de champ de course sous Charles II. On en retrancha sous Guillaume III la partie occidentale, pour former les jardins de Kensington. C'est une des promenades les plus fréquentées de Londres, surtout dans la partie voisine du réservoir qui coupe Hyde Park et qu'on appelle la *Serpentine*; les équipages et les cavaliers s'y donnent rendez-vous.

HYDRABLABES *bess* n. m. Genre de reptiles ophihiens, de la famille des colubridés, comptant deux espèces propres à l'Inde.

— **ENCYCL.** Les *hydrablables* sont des colubiformes à quatre pattes, à museau court et épais, à tête petite, à corps allongé, cylindrique; leur livrée, ordinairement bruno variée de jaune et de blanc, est blanchâtre, marbrée de noir en dessous dans l'espèce type *hydrablables perovys*.



Hydrablables.

HYDRASTATE *drass-tal'* n. m. Sel de l'acide hydrastique.

HYDRASTINATE *drass* n. m. Sel de l'acide hydrastinique.

HYDRASTINE *drass* n. f. Alcaloïde C²¹H²⁷N³O⁷, que l'on trouve dans le rhizome de l'hydraste du Canada, au même temps que la *canadine* C²¹H²⁷N³O⁷ et la *berberine* C²¹H²⁷N³O⁷.

HYDRASTININE *drass* n. f. Composé ayant pour formule C²¹H²⁷N³O⁷=C²¹H²⁷N³-CH²-CH²-AzH-CH², que l'on obtient en oxydant l'hydrastine vers 55° par l'acide azotique étendu.

HYDRASTINIQUE *drass-ti-nik'* adj. Se dit d'un acide que l'on obtient par oxydation de l'hydrastine à l'aide du permanganate de potassium.

HYDRASTIQUE *drass-tik'* adj. Se dit d'un acide de formule C²¹H²⁷N³O⁷=C²¹H²⁷N³O⁷, que l'on obtient en oxydant l'acide hydrastinique par l'acide chromique, puis en chauffant le produit obtenu avec la potasse.

HYDRASTONATE *drass-to* n. m. Sel de l'acide hydrastonique.

HYDRASTONIQUE *drass-to-nik'* adj. Se dit d'un acide de formule C²¹H²⁷N³O⁷, que l'on obtient en traitant à chaud l'iodométhylate d'hydrastine par la potasse.

***HYDRAULIQUE** n. f. — **ENCYCL.** *Service de l'hydraulique et des améliorations agricoles.* L'ancien service de l'hydraulique agricole au ministère de l'Agriculture, réorganisé par un décret du 27 janvier 1903 et un arrêté de principe du 28 janvier de la même année, a été dénommé, dans sa nouvelle forme et avec ses nouvelles attributions, *Service de l'hydraulique et des améliorations agricoles*. Il existe, en dehors des travaux d'irrigation, toute espèce possible d'améliorations rurales, telles qu'échange ou réunion de parcelles, établissement de chemins d'exploitation, constructions diverses, installation d'industries annexes de la ferme, drainage et arrosement des terres, etc. En France, ces améliorations, entièrement laissées à l'initiative de chacun, n'avaient pris qu'un développement restreint. Au contraire, dans la plupart des États où il existe un service public spécial c'est-à-dire dans le nord et le centre de l'Europe, elles se sont extrêmement propagées. C'est donc un service public analogue qui a été créé en France, parallèlement au service de l'hydraulique. Il a pour mission de rechercher les travaux à exécuter, de provoquer la formation des associations syndicales, de faire les études sur le terrain, l'établir les projets. Il se compose d'un certain nombre d'ingénieurs et d'agents techniques secondaires, dans une mesure qui varie avec les circonstances locales, par les professeurs départementaux et les professeurs spéciaux d'agriculture.

HYDRAZICARBININE n. f. Syn. de HYDRAZINE.

HYDRAZINE n. f. Nom donné à tout composé qui renferme le groupe =Az-AzH². Syn. AMIDRAZON, CYANHYDRAZINE, HYDRAZICARBININE.

HYDRAZINO ou **HYDRAZIDO**, préfixe servant à indiquer la présence, dans un composé, du radical AzH²-AzH²: *Hydrazinoorthanal*, AzH²-AzH²-CH²-CHO; *Hydrazino-orthoacide*, AzH²-AzH²-C²H³-CO²H.

HYDRAZOXIME n. m. Composé qui est à la fois une oxime et une hydrazone.

HYDRELAPS *dra-laps* n. m. Genre de reptiles ophihiens, de la famille des colubridés, créé en 1896 pour une espèce découverte à Port-Darwin, en Australie.

L'*Hydrelaps Darwiniensis* est un serpent maria, voisin des hydrophis et venimeux comme eux. Long de 50 centimètres, annelé de noir et de jaunâtre, avec la tête olivâtre tachée de noir, il a les yeux très petits, le museau court, le corps épais, peu comprimé.



Hydrelaps.

HYDRINDÈNE n. m. Carbone C¹²H¹⁰ = CH₂=CH-CH=CH-CH=CH₂. Il passe vers 175 dans la distillation des alcanes lourds et gonflés. L'hydrindène est un liquide qui bout à 175° Syn. PROPENYLBINE, 1, 2, 4, 5, 6-DIENE, HYDRINDOLÉFINE.

HYDRINDONAPHTÈNE n. m. V. HYDRINDÈNE.

HYDRINDONE n. m. Dérivé de l'hydrindène par substitution de deux ou plusieurs groupes cétyliques.

HYDROAROMATIQUE n. m. Se dit d'un groupe aromatique de carbures C¹⁰H⁸ ou C¹²H¹⁰ ou C¹⁴H¹² ou C¹⁶H¹⁴ ou C¹⁸H¹⁶, qui peut être considéré comme résultant de la liaison atomique par le groupement sur le benzène. Syn. HYDROBENZÈNE.

HYDROBRYOTINE n. f. Composé qui se forme par l'action de l'acide sulfurique étendu sur le bryon.

HYDROCALCITE n. f. Carbonate naturel de calcium hydraté CO²Ca. 2H²O.

HYDROCALORIFÈRE n. m. Techn. Ca-ori-fère.

HYDROCARYACÉES n. f. pl. Petite famille de gymnospermes dialypétales, constituée par le seul genre *Hydrocarpha*. — Un HYDROCARYACE.

***HYDROGÈNE** n. m. — **ENCYCL.** Chim. *Hydrogène gazeux et solide.* Le fait le plus important de l'histoire de l'hydrogène, depuis la révélation de l'existence de l'hydrogène par sa liquéfaction et sa solidification. Dewar 1898, en utilisant la détente de l'hydrogène comprimé à 180 atmosphères à -205° dans un récipient refroidi à -205° par l'air liquide, a obtenu l'hydrogène sous forme de liquide clair, incolore, très réfringent, sans spectre d'absorption, de densité 0,7, bouillant à -210. En déterminant l'ébullition rapide de cet hydrogène liquide, Dewar en a solidifié

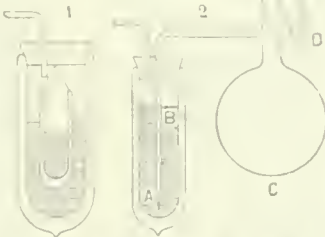


Fig. 1. Solidification de l'hydrogène gazeux par évaporation dans le vide de l'hydrogène liquide. Une éprouvette d'hydrogène gazeux est plongée dans un récipient refroidi à -205° par l'air liquide, a obtenu l'hydrogène sous forme de liquide clair, incolore, très réfringent, sans spectre d'absorption, de densité 0,7, bouillant à -210. En déterminant l'ébullition rapide de cet hydrogène liquide, Dewar en a solidifié

1899 une partie sous l'aspect d'une masse de glace de densité 0,076176 gr. le dm³, fusible à -260° +13 absolu.

— L'hydrogène liquide aura l'aspect de mercure et pratiquement les hautes du froid pour atteindre près du zéro absolu; il permet de faire le vide instantanément dans un récipient par la brusque solidification de l'air, celui-ci ne présentant plus alors de pression gazeuse appréciable, le vide se forme au-dessus du lui.

HYDROHYDRASTININE *drass* n. f. Composé C²¹H²⁷N³O⁷, que l'on obtient par hydrogénation de l'hydrastine à l'aide du zinc et de l'acide chlorhydrique.

HYDROHYGROMÈTRE (la gr. *hulôr*, eau, et de l'hygro-mètre n. m. Appareil servant d'hygromètre et de pluviomètre.

HYDROLITHE n. m. Hydrate de calcium, fabriqué électrochimiquement aux usines de Saint-Michel-de-Maurienne.

— **ENCYCL.** On obtient l'*hydrolithe* en faisant réagir le calcium métallique fabriqué par électrolyse sur un sel métallique. Sous la simple action de l'eau, l'hydrolithe donne de l'hydrogène pur. Chim. (produit pur, un kilogramme d'hydrolithe dégage 1.150 litres d'hydrogène; le rendement moyen du produit industriel est de 1.000 litres par kilogramme. Pour l'aéronautique, l'hydrolithe de calcium ainsi préparé peut être d'une incontestable utilité, car pouvant embarquer à bord des aérostats un produit capable de régénérer la puissance aérostationnelle perdue, l'aéronaute peut entreprendre ses voyages dont la durée n'est plus limitée.



Hydrilithis.

HYDROPEDETIUS *pi-dé-ti-kus* n. m. Genre d'insectes orthoptères, sauteurs, de la famille des gryllides, créé en 1922 pour une espèce nouvelle découverte aux îles Viti. L'*Hydropedeticus vitiensis* est un curieux grillon du groupe des trigonides, qui vit au bord des eaux et peut sauter à leur surface.

HYDROPHORE (la gr. *hulôr*, eau, et *phoros*, qui porte) n. m. Se dit de statues portant les vases où l'eau se coule.

HYDROPLOMBITE *plomb* n. f. Oxyde de plomb naturel hydraté 3PbO. H²O.

HYDROPOTES *bess* n. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants, de la famille des cervidés, comptant une seule espèce, propre à la Chine et à la Corée. L'*Hydropotes inermis*, découvert en 1870, est un curieux petit cerf sans cornes, formant passage entre les chevrotains et les cer-



Hydropotes.

HYDROPSYCHOSE n. f. — **ENCYCL.** Path. *Hydropsychose.* — L'hydropsychose est une affection mentale caractérisée par des hallucinations et des idées délirantes, qui se manifeste surtout chez les alcoolisés et les épileptiques.

HYDROSAMARSKITE n. m. Min. Sulfate de sodium et de magnésium, trouvé dans les mines de sel de l'Inde.

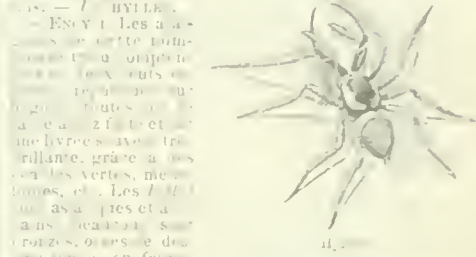
HYDROSTACHYACEES n. f. pl. Syn. HYDROSTACHYDACEES.

HYDROTACTISME n. m. — **ENCYCL.** Physiol. *Hydrotactisme.* — L'hydrotactisme est la réaction de l'organisme à l'égard de l'eau.

HYDROTAXIE n. f. — **ENCYCL.** Path. *Hydrotaxie.* — L'hydrotaxie est une affection caractérisée par des hallucinations et des idées délirantes.

HYLLEES n. m. pl. Tr. *Hyllees.* — Les hyllees sont des insectes appartenant au genre *Hylleus*, de la famille des hylleides.

— **ENCYCL.** Les hyllees sont des insectes appartenant au genre *Hylleus*, de la famille des hylleides.



Hyllees.

HYMANS Henri, créateur de la revue *Le Livre*, né en 1871 à Paris, a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire de la littérature française. Il a été directeur de la revue *Le Livre* pendant plusieurs années.

— **ENCYCL.** Les hyllees sont des insectes appartenant au genre *Hylleus*, de la famille des hylleides.

HYMÉNOGONIE n. f. — **ENCYCL.** Bot. *Hyménogonie.* — L'hyménogonie est la reproduction sexuée des végétaux inférieurs.

HYNDMAN Henry May, né en 1842 à Londres, a écrit de nombreux ouvrages sur l'histoire de la littérature anglaise.

HYMOSCHUS n. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants, de la famille des cervidés, comptant une seule espèce, propre à l'Afrique du Nord.



Hymoschus.

HYON, comm. le B. *Hyon.* — L'hyon est une commune de la région de la Haute-Normandie.

HYPALLEMORPHE n. f. — **ENCYCL.** Path. *Hyपालlemorphe.* — L'hyपालlemorphe est une affection caractérisée par des hallucinations et des idées délirantes.

HYPÈME n. m. — **ENCYCL.** Path. *Hypème.* — L'hypème est une affection caractérisée par des hallucinations et des idées délirantes.

HYPERALGÉSIE n. f. (du gr. *hyper*, au-dessus, et *algos*, douleur) n. f. Méd. Augmentation normale de la sensibilité pour la douleur, qu'on observe particulièrement dans certaines névroses (hystérie).

HYPERALGÉSIQUE — HYSTÉROPHORE

HYPERALGÉSIQUE (*zik*) adj. et n. Qui a rapport à l'hyperalgésie ou qui est atteint d'hyperalgésie.

***HYPERBORÉEN, ENNE** adj. — **ENCYCL.** *Ecole hyperboréenne*. Nom par lequel on désigne parfois, dans la littérature suédoise, les adeptes des étranges théories d'Olof Rudbeck (v. ce nom), sur les origines du peuple suédois. (Rudbeck soutenait que la Suède avait été le berceau de la civilisation, l'Atlantide de Platon; son *Atlantica* prétend prouver l'identité des Hyperboréens des légendes helléniques et des anciens Suédois (*Hverboren*, forme scandinave, d'après Rudbeck du mot *Hyperboréens*.)

HYPERCHROMIE (*kro-mi* — du gr. *hyper*, au-dessus, et *chroma*, couleur n. f. Méd. Exagération de la production du pigment par les téguments qu'on observe, sous l'influence de troubles trophiques, dans un certain nombre d'affections cutanées (mélanodermie, éphélide, lentigo, chloasma, etc.).

HYPERÉMÉSIE (*zi* — du gr. *hyper*, au-dessus, et *émésis*, vomissement, n. f. Vomissement incoercible.

HYPERGLOBULIE (*li* — du gr. *hyper*, au-dessus, et de *globule*) n. f. Méd. Augmentation du nombre des globules rouges du sang.

— **ENCYCL.** L'*hyperglobulie* s'observe: 1° physiologiquement, après les hémorragies (crise hémattique); 2° à la suite de l'usage de certaines préparations organiques à base métallique (fer, manganèse, mercure, arsenic); 3° quand on est transporté de la plaine dans les hautes altitudes (3.000-4.000 m.), mais, dans ce cas, l'augmentation du nombre des hématies est accompagnée d'une diminution de leur volume. Cependant, les dernières expériences tendent à prouver que l'*hyperglobulie des hauteurs* est presque uniquement périphérique.

HYPÉRION n. m. Satellite de Saturne. V. SATURNE, au t. VII.

HYPERKÉRATOSE (du gr. *hyper*, au-dessus, et *kéras*, atos, corne n. f. Méd. Hyperplasie ou épaississement anormal de la couche cornée de l'épiderme, qu'on observe dans certaines dermatoses (kératodermies, verrues, ichtyoses, etc.).

HYPERMÉRIE (*ri* — du gr. *hyper*, au-dessus, et *méros*, partie) n. f. Biol. Diminution anormale du nombre des segments primitifs du corps d'un métazoaire (paramères), qui s'observe quelquefois chez les coelentérés, etc.

HYPERORGANISME (*nissm'* — du gr. *hyper*, au-dessus, et de *organisme*) n. m. Sociol. Nom donné par certains sociologues aux sociétés ou aux « corps sociaux » pour les distinguer des organismes biologiques avec lesquels les agrégats d'individus parviennent à présenter de nombreuses analogies. On dit aussi SUPERORGANISME.

HYPEROSMIE (*oss-mi* — du gr. *hyper*, au-dessus, et *osmè*, odorat n. f. Méd. Exagération de la sensibilité olfactive, qui se rencontre dans certains états neurasthéniques, ainsi que dans l'hystérie.

HYPERPEPSIE (*pép-si* — du gr. *hyper*, au-dessus, et *pepsis*, digestion) n. f. Gastrite caractérisée par une augmentation de la quantité du suc gastrique et qui provoque des crises douloureuses, tout de suite après les repas.

HYPERPEPTIQUE (*pép-tik'*) adj. et n. Qui est atteint d'hyperpepsie, ou qui a rapport à l'hyperpepsie.

HYPERPLASTIQUE (*plass-tik'*) adj. Se dit des inflammations avec prolifération du tissu embryonnaire, qui se transforme ensuite en tissu conjonctif.

HYPERTENSIF, IVE (*tan* — du gr. *hyper*, au-dessus, et de *tension*) a. j. Qui relève la tension sanguine. — n. m. : La digitale est un HYPERTENSIF.

HYPNAL n. m. Combinaison du chloral et de l'antipyrine. L'hypnal s'obtient en mélangeant le chloral et l'antipyrine, molécule à molécule. C'est un corps cristallin, qui est à la fois hypnotique et analgésique. On le prescrit à la dose de 0,50 à 1 gramme.)

HYPNOANESTHÉSIE (*a-nèss-té-zi*) n. f. Anesthésie obtenue par un hypnotique.

HYPNOSIE n. f. V. SOMMEIL (*maladie du*).

***HYPNOTIQUE** adj. et n. — **ENCYCL.** Les principaux *hypnotiques* sont : les bromures alcalins à la dose de 1 à 2 grammes, le chloral (0,50 à 1 gramme), l'opium et ses dérivés, principalement la morphine, les valériannes, le sulfonal (1 gr.). On les emploie quand l'insomnie est due à une surexcitabilité cérébrale. Quand il y a lésion cardiaque, on devra toujours faire grande attention et, dans tous les cas, ne pas se servir du chloral.

HYPNOTOXINE (du gr. *hypnos*, sommeil, et *toxikon*, poison n. f. Biol. Poison contenu dans les filaments pédonculaires et les tentacules des coelentérés. (D'après Portier

et Ch. Richet, qui l'ont étudié, il est anesthésique et paralyssant et agit rapidement en immobilisant la proie saisie, d'où son nom d'*hypnotoxine*.)

HYPOACOUSIE (*zi* — du gr. *hupo*, au-dessous, et *akouein*, entendre) n. f. Diminution de l'acuité de l'ouïe.

HYPOAZOTURIE (*ri*) n. f. Diminution de la quantité d'azote éliminée par les reins.

HYPOBLEMUM (*blé-mom'*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, propre à l'Australie. L'espèce type de ces salticidés, qui appartiennent à la tribu des hylleés, est l'*hyppoblemum villosum*, de Sydney, araignée de taille moyenne et à livrée brillante, duveteuse et écailleuse.)



Hypoblemum.

HYPOCAFÉINE n. f. Composé C⁸H⁸Az²O², que l'on obtient en traitant par le brome un mélange d'hydroxycaféine et d'alcool.

HYPOCHROMIE (*kro-mi* — du gr. *hupo*, au-dessous, et *chrôma*, couleur) n. f. Histol. État des cellules nerveuses dont les grains chromophiles, moins abondants, se colorent aussi moins facilement. (Cet état est caractéristique de la période de repos.)

HYPODERMOCLYSE n. f. Injection d'eau salée isotonique du sang (7 gr. par litre) sous la peau pour laver le sang. (On emploie l'hypodermoclyse à la suite des hémorragies abondantes ou des intoxications graves.)

HYPODESIMINE (*dèss*) n. f. Silicate naturel appartenant au groupe des zéolithes à base de chaux, potasse et soude.

HYPOMÉRIE (*ri* — du gr. *hupo*, au-dessous, et *méros*, partie) n. f. Biol. Diminution anormale du nombre des segments primitifs du corps d'un métazoaire (paramères).

HYPOPHASE n. f. Occlusion des yeux presque complète, dans laquelle la partie blanche de la cornée est seule visible.

HYPOSYSTOLIE (*siss-to-li*) n. f. Période des maladies cardiaques, qui précède l'asthysolie et dans laquelle le cœur se contracte difficilement.

HYPOPENSION, IVE (*tan*) adj. Qui fait baisser la tension sanguine. — n. m. : Les médicaments iodurés sont des HYPOTENSIFS.

HYPOTENSION (*tan*) n. f. Tension qui est inférieure à la normale. (S'emploie surtout en parlant de la tension ou pression sanguine.)

HYPOTHERMIE (*mi* — du gr. *hupo*, au-dessous, et *thermos*, chaleur) n. f. Méd. Température au-dessous de la normale. Elle s'observe surtout chez les alcooliques et dans la diarrhée infantile à la période ultime.)

HYPOTONIE (*ni* — du gr. *hupo*, au-dessous, et *tonos*, tension) n. f. Méd. Pression ou tension au-dessous de la normale.

— **ENCYCL.** L'*hypotonie* est un état dystrophique, soit héréditaire, soit acquis, caractérisé par un relâchement de la peau, et des modifications de ses glandes, avec séborrhée et exagération de la sécrétion sudorale, ou, au contraire, astéatose et anidrose, capillaires ici dilatés, entraînant l'érythrose, la contractés et produisant la blancheur ivoirine de la peau, phlébecasies variées (varices, hémorroïdes), ptoses (hernies, rein flottant, entéroptose), et enfin déchéance dentaire, coïncidant souvent avec une agénésie pileaire remarquable (L. Jacquet). Le traitement comporte le séjour à la campagne, une alimentation tonique sans excès, des exercices physiques appropriés à l'état, des injections de sérum (Hayem ou Chéron), des préparations phosphorées (glycérophosphates), et enfin un traitement local. Il faut, de plus, éviter les fatigues, les refroidissements, les veilles, tous les excès.

HYPOTONIQUE (*nik*) adj. *Sérum hypotonique*. Sérum dont la concentration moléculaire est inférieure à celle du sang. (Composé avec des sels alcalins bicarbonate de soude à 5 p. 1.000), il a été préconisé dans le coma diabétique, considéré comme dû à une intoxication par l'acide diacétonique, mais n'a pas donné de résultats satisfaisants, non plus d'ailleurs que les sérums alcalins hypertoniques en injections intraveineuses.)

HYPSIGLÈNE n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant six espèces, propres à l'Amérique centrale.

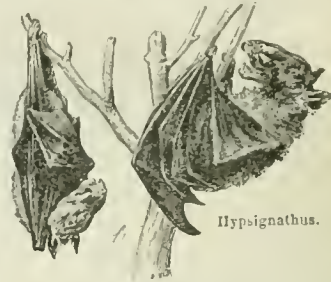
— **ENCYCL.** Les *hypsiglènes* sont des couleuvres de taille médiocre, à tête petite, à corps cylindrique couvert de fines écailles. L'*hypsiglène ochrorhynchus*, ré-

paudu de la Califorme au Mexique, est le type de ces serpents inoffensifs, grisâtres ou brun pâle, variés de noir



Hypsiglene.

HYPSIGNATHUS (*tuss'*) n. m. Genre de mammifères chiroptères, de la famille des ptéropidés, comprenant des roussettes propres à l'Afrique occidentale (*hypsignathus moustrosus*), remarquables par le développement du museau.



Hypsignathus.

HYPSIRHYN-

QUE (*rink*) n. m.

Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant une seule espèce propre aux Antilles.

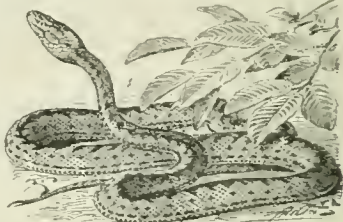
— **ENCYCL.**

L'*hypsirhynque ferox* est une couleuvre

de taille médiocre, cylindrique, à tête distincte du cou, aux yeux assez petits, avec pupille arrondie. Le museau, long et pointu,

est obliquement tronqué; la livrée, grise, est variée de losanges noirs et de lignes latérales brunes.

Ce serpent inoffensif est commun à Saint-Domingue.



Hypsirhynque.

HYRACOÏDE

(du *hyrax*, et

du gr. *eidos*,

aspect) adj. Qui a la forme, les caractères d'un daman :

Animal hyracoïde.

— n. m. pl. Sous-ordre de mammifères ongulés, répandant à l'ancien groupe des lamnugiés et renfermant les

damans et formes voisines. — Un HYRACOÏDE.

— **ENCYCL.** D'après les découvertes récentes des paléontologistes argentins, qui ont mis au jour une quantité de formes fossiles jusque-là inconnues, notamment du crétacé de Patagonie, les *hyracoïdes* sont divisés en *archaohyracoïdes* (genres éteints), et *procaviidés* (damans [*procavia*]).

HYRACOLESTE (*lèss'*) n. m. Genre de mollusques

gastéropodes pulmonés, de la famille des

limacides, créé en

1902 pour quelques

espèces nouvelles,

découvertes en Rus-

sie. (Les *hyraco-*

lestes sont des limaces

de taille petite ou médiocre, ayant pour type l'*hyraco-*

lestes *Valentini*.)

HYRTL (Joseph), anatomiste hongrois, né à Cisenstadt

(Hongrie) en 1811, mort à Perchtoldsdorf, près de Vienne,

en 1898. Hyrtl fut professeur à Vienne en 1833, puis professeur

d'anatomie à Prague en 1837 et à Vienne en 1845.

Il fut une des plus grandes illustrations de l'école de

Vienne, dans le milieu de XIX^e siècle. On lui doit de

nombreux ouvrages d'anatomie, parmi lesquels un *Manuel*

de *physiologie et d'anatomie pratique* à survécu.

Malheureusement, il devint aveugle de bonne heure et

abandonna complètement ses travaux.

HYSTÉROPHORE (*sté* — du gr. *hystera*, matrice, et

phoros, qui porte) n. m. Pessaires supportés par une tige

métallique qui s'adapte à une ceinture et permet de main-

tenir en place l'utérus dans les grands prolapsus.

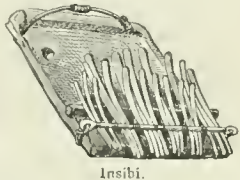


sement, la direction supérieure du service de l'inscription maritime, dont l'exécution, autrefois confiée aux commissaires de la marine, incombe aux administrateurs de l'inscription maritime, dont le corps a été organisé par les décrets des 7 octobre 1902 et 22 décembre 1903. Indépendamment de l'administration de l'inscription, ces fonctionnaires sont chargés de la police de la navigation et du pilotage, des pêches, de la domanialité maritime, des bris et naufrages, des pensions, demi-soldes, secours et autres allocations sur les caisses de l'établissement des invalides, de la comptabilité de cet établissement, de la liquidation des primes à la marine marchande, et, en général, de ce qui constitue le service dans les quartiers. Ils sont recrutés au concours parmi les licenciés en droit, es sciences ou es lettres, les ingénieurs des arts et manufactures, les anciens élèves de l'École polytechnique, âgés de moins de vingt-cinq ans.

INSELBAD, bourg d'Allemagne (roy. Prusse [prov. de Westphalie], à quelque distance de Paderborn; 2.000 hab. Source minérale chlorurée sodique sulfureuse, utilisé pour le traitement des affections des voies respiratoires.

***INSÈNESCENCE** n. f. — ENCYCL. Biol. La vieillesse résulte de l'accumulation dans un organisme des déchets insolubles du fonctionnement. Mais il n'y a de déchets insolubles (tissu conjonctif, squelette, etc.) que chez les organismes pluricellulaires, parce que c'est précisément la présence de ces déchets insolubles qui explique que les blastomères résultant de la segmentation de l'œuf restent accolés, au lieu de se séparer et d'évoluer isolément. Il ne peut y avoir que des organismes unicellulaires (protozoaires, protophytes) à jour de la propriété de sénescence. Toutefois, même parmi ces organismes élémentaires, certains, comme les infusoires, dont le cytoplasma est très différencié, présentent au bout d'un certain nombre de générations des phénomènes qui, sans être identiques à ceux que l'on observe chez les métazoaires, conduisent cependant au même résultat que la vieillesse, c'est-à-dire à la mort. V. SÈNESCENCE, RAJÈNISSEMENT caryogamique.

INSIBI n. m. Instrument de musique, formé de lamelles de fer dont l'une des extrémités vibre librement, tandis que l'autre est fixée à une lame transversale formant chevalet. (On en joue avec plectre ou sans plectre. Cet instrument est en usage chez les nègres de l'ouest de l'Afrique.)



Insibi.

***INSTITUT** n. m. — ENCYCL. Institut de droit international. (V. t. V.) Les travaux de cet institut consistent à élaborer scientifiquement, dans ses sessions périodiques, des projets de réglementation internationale. On lui doit notamment un projet de règlement sur la procédure arbitrale internationale; le manuel des lois de la guerre sur terre voté au congrès d'Oxford en 1880; un projet d'extradition; un projet d'une loi uniforme sur les lettres de change; des projets relatifs à la navigation des fleuves internationaux, au droit d'expulsion des étrangers, aux immunités diplomatiques et consulaires. L'influence de l'institut s'est également exercée dans plusieurs conventions de droit civil, commercial et pénal international; dans la protection internationale du canal de Suez et dans celle des câbles sous-marins; dans la révision des règlements maritimes sur l'abordage; dans l'acte de navigation de l'Acte général de Berlin du 26 février 1885; dans le traité de Washington du 28 avril 1890, sur l'arbitrage international. Au congrès de Copenhague, en 1897, il a discuté des projets de règlement sur la capacité des personnes morales publiques étrangères, sur l'émigration, sur le régime légal des navires dans les ports étrangers; l'étude de cette dernière question a été achevée à La Haye, en 1898. En 1893, Lehr, secrétaire général, a publié un *Tableau général des travaux de l'institut pendant les deux premières périodes décennales de son existence* (1873-1892).

Institut bibliographique de Bruxelles, fondé en 1895, avec le double but de répondre, suivant un tarif modéré, à toute demande de renseignements bibliographiques, et de dresser un répertoire bibliographique universel. L'institut publie un *Bulletin* annuel (depuis 1895) et la *Bibliographia universalis*, en feuilles ou en volumes, laquelle se divise en *Bibliographia bibliographica*, *Bibliographia philosophica*, *Bibliographia zoologica*, *Bibliographia physiologica*, *Bibliographia geologica*, *Bibliographia anatomica*, *Bibliographia agronomica*, *Bibliographia technica*, *Bibliographia economica*, à quoi il faut ajouter une *Bibliographie mensuelle des chemins de fer*. Il a aussi publié l'*Annuaire de 1899, un Rapport sur la situation et les travaux de l'Institut bibliographique* (1903), et des *Manuels* pour l'usage des répertoires bibliographiques des diverses sciences, avec des règles pour la rédaction des notices et des tables de classification bibliographique.

A l'Institut se rattache l'**OFFICE INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE**, dont les bureaux sont au siège même de l'Institut. Cet « office » travaille constamment à l'établissement d'un répertoire qui peut être consulté gratuitement sur place. On en délivre ou expédie des extraits contre rémunération. L'Office a rédigé en outre un *Catalogue collectif des bibliothèques de Belgique*. — L'Institut est représenté à Paris par un Bureau bibliographique.

***INSTITUTEUR** n. m. — ENCYCL. Milit. La loi du 21 mars 1905 a supprimé la dispense partielle du service accordée par la loi de 1889 aux instituteurs qui contractaient un engagement décennal dans l'instruction publique, mais la dispense d'une des deux périodes de vingt-huit jours imposées aux réservistes peut encore être accordée à tous les instituteurs.

Instituteurs (MÉDAILLE DES), décoration créée le 15 juin 1818, et modifiée le 18 janvier 1893. Elle comprend trois classes: mention honorable, médaille de bronze et médaille d'argent; la médaille présente, sur l'avers, une allégorie personnifiant l'enseignement primaire, entourée de la légende: *Instruction*



Médaille des instituteurs.



Inter artes et naturam, d'après Puvis de Chavannes.

primaire, Education nationale et, au revers, les mots: *République française, ministère de l'Instruction publique*, avec un cartouche destiné à recevoir les nom et prénoms du titulaire. La médaille d'argent, qui donne droit à une allocation, est suspendue à un ruban violet liséré de jaune, portant une petite couronne en argent formée de branches de laurier. Pour les instituteurs coloniaux, c'est le ministère des colonies qui décerne cette distinction.

Instituteurs de l'Aisne (LES). On désigne sous ce nom les trois instituteurs Debordaux, Poulette et Leroy, fusillés par les Prussiens, en janvier 1871, pour avoir participé à la résistance locale au moment de l'investissement de Soissons. Les Prussiens avaient projeté de jeter un pont sur l'Aisne, à Pommiers. Ils furent attaqués, sur les bords de la rivière même, par les habitants du village, conduits par Debordaux, Poulette et Leroy, fusillés par les Prussiens, en janvier 1871, pour avoir participé à la résistance locale au moment de l'investissement de Soissons.



Monument des Instituteurs de l'Aisne, à Laon.

Le monument, dû au ciseau du sculpteur Carls, a été érigé en 1899 dans le jardin de l'école normale de Laon, pour commémorer la mort héroïque des trois instituteurs. Quant à Leroy, instituteur de Vendières, il fut victime de sa ressemblance avec un chef de francs-tireurs qui avait opéré dans la localité, et condamné à mort par une commission militaire prussienne, après un simulacre de procès. Ces trois exécutions étaient complètement en dehors des lois habituelles de la guerre. Un monument, dû au ciseau du sculpteur Carls, a été érigé en 1899 dans le jardin de l'école normale de Laon, pour commémorer la mort héroïque des trois instituteurs.

Institutions professionnelles et industrielles (LES), par H. Spencer (trad. II. de Varigny, 1898). Dans ce volume, le dernier de la *Philosophie synthétique*, l'auteur applique aux phénomènes de la vie professionnelle et industrielle sa théorie de l'évolution basée sur trois lois: instabilité de l'homogénéité; multiplicité des effets; ségrégation des éléments.

« Au début des civilisations, à la tête de toutes les professions libérales se trouve le prêtre: il est médecin, musicien, philosophe, juge, professeur, architecte, etc. C'est par le progrès général, insensible à l'origine rapide dans les temps modernes, que s'accomplit la division du travail, la spécialisation des fonctions.

Ce qui est vrai des professions libérales l'est également des institutions industrielles. Mais de ce côté on trouve « non seulement une accélération composée résultant de l'accroissement des forces qui opèrent, mais encore une accélération ultérieure, résultant de la diminution des résistances ». De là, le fait « qu'au début il fallut un millier d'années pour atteindre un perfectionnement équivalent à celui qui maintenant s'opère en une seule année ». Par suite de ces constatations empiriques qu'il étend aux conditions économiques de notre société actuelle, travail libre, capital, trade unionisme, coopération, socialisme, Herbert Spencer affirme à nouveau l'adaptation toujours plus considérable de l'individu à la société et conclut que « l'homme définitif sera tel que ses besoins particuliers coïncideront avec les besoins publics », mais ne pourra donner la plénitude de sa nature qu'à la condition que tous les autres en feront autant.

***INTÉGRATION** n. f. — Biol. *Intégration mentale*. Formation de la conscience une et continue, qui constitue la personnalité, la mentalité d'un être défini.

INTÉGRISTES (qvrist) n. m. pl. Parti politique espagnol fondé par Claudio Nocedal, lorsque cet ancien chef du parti carliste se sépara de Don Carlos en 1872. (C'est le parti des enthoïques intransigeants, qui, sans attacher d'importance aux formes du gouvernement, veulent que celui-ci se place sous l'autorité de l'Eglise. Nocedal est resté le chef du parti.) — Un INTÉGRISTE.

Inter artes et naturam, par Puvis de Chavannes. Peinture décorative placée dans l'escalier monumental du nouveau musée-bibliothèque de Rouen, square Solférino, et qui avait figuré, en 1890, au Salon de la Société nationale des beaux-arts. — Le peintre a entendu résumer et unir ici, dans une synthèse harmonieuse, les aspects du sol normand et le caractère réfléchi des artistes et penseurs formés au milieu de cette nature.

Au premier plan, dans le verger fleuri où des touffes d'iris s'échappent d'une vasque desséchée, parmi les coquelicots, les œillets et autres fleurs qui diaprent le sol, des groupes travaillent en devisant. A gauche, des jeunes filles se sont réunies. L'une d'elles dessine sur un plat la fleur qui lui présente une de ses compagnes. A droite, des jeunes gens rêvent et étudient. L'attention de l'un d'eux, dessinateur ou poète, se porte sur le joli groupe formé par une mère soulevant un enfant qui cherche à atteindre une basse branche de pommier. Plus loin, près d'arcades en ruine, des travailleurs exhument du sol des verres précieux, des fragments de chapiteaux et de colonnes. Ça et là des adolescents vont et viennent en des attitudes harmonieuses.

Une sérénité, une mélancolie graves sont répandues sur cette œuvre d'un équilibre parfait de lignes et de couleurs, où les bleus rompus, les violets éteints, les verts cendrés jouent avec les blancs crâmes et les roses pâles. A noter, aussi, que Puvis de Chavannes a cherché à styliser ici les éléments du vêtement moderne et qu'il a pleinement triomphé de la difficulté.

Deux autres compositions en hauteur, la *Poterie* et la *Céramique*, rappellent quelle place Rouen a tenue autrefois dans la production céramique.

INTERCHROMATIQUE (tér-kro-ma-tik) adj. Réseau interchromatique, Réseau très fin du nucléoplasma, présentant peu d'affinité pour les colorants histochimiques, et que l'on suppose composé d'une substance mal connue, la *lauthanine*. V. ce mot.

INTERCOTIDAL, E, AUX adj. Zone intercotidale, Zone des côtes marines, qui n'est couverte d'eau qu'aux grandes marées. V. INTERSTIDAL.

***INTERDICTION** n. f. — ENCYCL. Dr. crim. Interdiction de communiquer. V. SECRET, au t. VII.

INTERSTIDAL, E, AUX (tér-rèss) adj. Biol. Zone interstidale, Zone des côtes marines, qui ne se découvre qu'aux grandes marées. Les deux zones intercotidale et interstidale ne possèdent pas, malgré l'apparence, une faune et une flore spéciales; d'où il faut conclure que le phénomène de la marée n'a pas une action immédiate et directe sur la distribution des organismes.

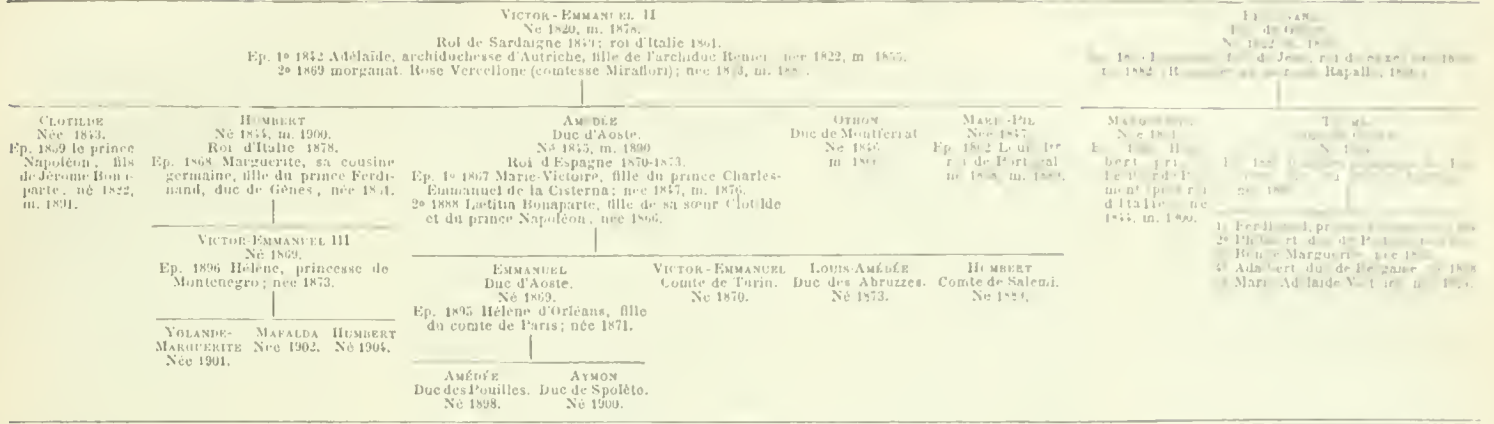
Internationale, chant de ralliement des travailleurs révolutionnaires de tous les pays, mis, sans tenir compte des frontières, pour poursuivre la lutte de classe contre le capital. — Le poème, qui date de 1871, est dû au chansonnier Eugène Pottier, membre de la Commune et auteur des *Chants révolutionnaires*, parus en 1888; quant à la musique, composée à cette dernière date, et empreinte d'une énergie sombre et no pneumatique, les frères Pierre et Adolphe Degenyter s'en sont disputé la paternité.

Allegro

De--but! les dam-nés de la ter--re! De--
but! les for-çats de la fam! La rai--son
tonne en son cra--te--re. C'est l'e--rup-tion de la
fin Du pas--sé fai-sons la-ble ra--
se, foule es--cla-ve, de--but! de--but! Le
mon-de va chan-ger de ba--se: Nous ne sommes rien,
so-yons tout! C'est la lut-te fi-na-le, Groupons
nous, et de--main, L'in--ter--na--tio--
-na--le, se--ra le genre hu--main. C'est la
lut--te fi--na--le, Groupons-nous, et de--
main. L'in--ter--na--tio--na--le
--le, se--ra le genre hu--main.

ITALIE : Tableau généalogique.

CHARLES-ALBERT
(6e descendant du prince de Carignan Thoma-François
Fils du prince Charles (1770-1830) et de Marie-Christine, princesse de Saxe (1779-1841)
Né 1796, m. 1836.
Succède à Charles-Félix, roi de Sardaigne 1831 — Abdiqué 1849.
Ep. 1817 Marie-Thérèse de Lorraine, fille de Ferdinand III, grand-duc de Toscane, née le 11 1781.



ont fait la maladie, à faire la guérison. » (Lan douzy.)
[L'héméopathie], la vaccination et, dans une certaine mesure, la sérothérapie, sont des exemples modernes d'isothérapie.]

ISOTONIE (n.f. — du gr. isos, égal, et tonos, tension) n. f.
Biol. Equilibre moléculaire de deux solutions séparées par une membrane organique, et dont l'établissement résulte des échanges osmotiques opérés à travers la membrane.

ISOTONIQUE (nik' — de isotonie) adj. Qui a le même pouvoir osmotique.

— ESCVEL. Thérap. Sérum isotonique. Nom donné au sérum dont la concentration moléculaire est égale à celle du sérum humain ou animal. Dans un tel sérum, les globules rouges restent inactifs. Le sérum physiologique, à 7,5 de chlorure de sodium pour 1.000 d'eau distillée, est un sérum isotonique. Le sérum maria isotonique de Quanton est de l'eau de mer ramolée par coupage à l'isotonie. Le procédé le plus pratique pour déterminer le taux isotonique d'un sérum est la cryoscopie.

ISOXAZOL n. m. Syn. de a-FURAZOL. (T. IV.)

Ispahan (VRS), par Pierre Loti. — C'est une relation de voyage, dont le titre promet moins que le livre ne donne, car l'auteur, débarqué à Bender-Bouchir, va droit à Ispahan à travers la chaîne Persique, par la route des caravanes, et de là remonte au nord et revient à Enzeli, sur la Caspienne, où il s'embarque pour Bakou. Chemin faisant, il visite Chiraz, la ville aux jardins de roses, que Haiz et Saadi ont chantée, la mosquée de Kerim-Khan, et les ruines de Persépolis. En une bourgade, nommée Makandbey, il assiste aux danses épileptiques des fanatiques qui se frappent à coups redoublés pour fêter, à l'issue du carême, l'anniversaire de la mort d'Ali. A Ispahan, il admire la gigantesque entrée ogivale de la mosquée impériale et dépeint l'impression de désolation et de vide que lui a fait cette grande cité morte. A Koum, il va voir le tombeau de Fatimah, fille de Mahomet, femme d'Ali. Il ne s'arrête pas longtemps à Téhéran, où il a une entrevue avec le prince héritier et qui lui paraît trop « européenne », et le reste de sa relation n'a plus guère d'autre intérêt que celui qu'éveille partout l'art de son style, si habile, par la notation à la fois précise et lumineuse des couleurs et des formes, à faire surgir aux yeux du lecteur l'âme silencieuse des choses.

ISPRAVNIK n. m. Titre du fonctionnaire russe placé à la tête de la police d'un district (onéde. [C'est une sorte de commissaire supérieur de police. Le mot vient de pravie, qui signifie : gouverner, diriger.]

ISSAURAT (Cyprien), pédagogue et écrivain français, né à Saint-Césaire (Alpes-Maritimes) en 1825, mort à Paris en 1899. Instituteur dans le Var, au moment du coup d'Etat de décembre 1851, il tenta d'organiser la résistance et échappa à la déportation qu'en se réfugiant à Nice, qui appartenait alors au Piémont. L'amnistie de 1859 le ramena en France, à Paris, où son passé et l'amitié de Michelet le firent bien accueillir dans les cercles hostiles à l'empire. Il fut un des fondateurs de la « Libre-Pensée », qui reparut, après sa suppression, sous le titre de la « Pensée Nouvelle ». La Société d'anthropologie lui confia d'abord les fonctions de secrétaire ; il en devint bientôt le bibliothécaire, et enfin le président. Il a beaucoup écrit sur les questions d'enseignement. Nous citons : Les Moments perdus de Jean-Pierre : observations et réflexions (1868) ; Notes et impressions politiques de Paul-Jacques Bonhomme, sous forme de journal allant de septembre 1870 à février 1871 (1872) ; L'Education d'un géant (1890), et surtout la Pédagogie, son histoire, son évolution (1886).

ITALIA n. f. Planète télescopique n° 477, découvert en 1901 par Carrera.

*ITALIE. — HISTOIRE. Après la mort de Depretis (29 juill. 1887), Crispi devint président du conseil. Il apportait dans la politique italienne à la fois des idées nouvelles et des procédés nouveaux. Vieux mazzinien, son avènement au pouvoir marqua celui de la gauche avancée ; Crispi allait appliquer à la réalisation de son programme une habileté parfois sans scrupules, un autoritarisme voisin de la brutalité, une ténacité confinant à l'entêtement. Renversé en 1891 à la suite de difficultés financières causées par sa mégalomanie, Crispi fut pour successeur le chef de la droite, le marquis di Rudini. Il revint au pouvoir, en 1893, après un court interrègne ministériel de Giolitti, qui avait succédé à di Rudini. L'échec d'Adoua causa sa chute. Il sentit perdue la partie qu'il avait jouée presque

seul contre tous pour imposer à son pays une politique extérieure et coloniale hors de proportion avec ses ressources et en contradiction avec ses véritables intérêts ; il démissionna le 4 mars 1896.

Les premiers mois du second ministère Rudini, qui succéda encore à Crispi, furent marqués par trois faits importants : la signature, à Addis-Ababa, d'un traité de paix avec l'Ethiopie, qui impliquait la reconnaissance de l'indépendance complète de ce pays et l'abandon du Tigré par l'Italie (26 oct. 1896) ; celle, à Paris, de conventions qui, en reconnaissant formellement la situation de la France en Tunisie, ouvraient la porte à des rapports de plus en plus cordiaux entre cette dernière et l'Italie (30 sept.) ; enfin, le mariage (24 oct.) du prince héritier Victor-Emmanuel avec la princesse Hélène de Montenegro.

Après avoir été pour la Sicile, où la situation était inquiétante, un poste de commissaire royal, ayant le rang et les pouvoirs d'un ministre, di Rudini fut dissous la Chambre le 3 mars 1897. Les élections (21 mars) donnèrent une forte majorité au ministère ; mais son chef pensa toutefois, qu'après avoir réprimé les menées socialistes, sur lesquelles l'attentat d'Acciarito (22 av. 1897) avait attiré l'attention, il pouvait gagner à gauche de nouveaux partisans. Il profita de la démission du général Pelloux, à l'occasion du rejet d'un projet de loi sur l'avancement dans l'armée, pour se retirer (6 déc.). Chargé par le roi de constituer un nouveau ministère, il parvint à y maintenir le plus éminent représentant de la droite, Visconti-Venosta, comme ministre des affaires étrangères, tout en y faisant entrer un vétéran des luttes parlementaires, le président de la Chambre, Zanardelli, véritable chef de la gauche. Une politique d'économie et de bonne administration à l'intérieur, de sagesse à l'extérieur, où on se réduisit volontairement à l'occupation de Massaouah, paraissait devoir lui assurer une longue durée, tandis qu'un vote de censure politique de la Chambre contre Crispi le débarrassait d'un adversaire tenace et toujours dangereux. Mais les troubles agraires de Sicile et des Marches, puis l'insurrection de Milan (6-9 mai 1898), réprimée avec une terrible énergie par le général Bava Beccaris, amenèrent la chute du cabinet (28 mai). Une tentative de reconstitution sans Visconti-Venosta et Zanardelli échoua (18 juin), et le roi fit appel au général Pelloux. Celui-ci constitua un cabinet d'affaires qui rétablit l'ordre, ramena le calme et signa, le 21 novembre 1898, un traité établissant les relations commerciales avec la France. L'hostilité des gauches aux projets de loi destinés à réprimer la propagande socialiste et anarchiste, puis l'affaire de San-Moun, où la Chambre se montra disposée à ne pas suivre le ministère dans son projet d'établissement en Chine, amenèrent la démission du ministère. Le général Pelloux, chargé par le roi de constituer un nouveau cabinet, s'orienta nettement à droite en rendant les affaires étrangères à Visconti-Venosta et en donnant l'agriculture à Salandra. Aussitôt, il eut contre lui l'opposition de toute la gauche, se manifestant par l'obstruction à la Chambre et par l'agitation dans le pays. Après avoir essayé d'y parer par le fameux décret-loi du 22 juin 1899, au bout de deux années de luttes incessantes, le général Pelloux dut se retirer (18 juin 1900) et le président du Sénat, Saracco, réussit à former un cabinet transactionnel (27 juin). L'assassinat du roi Humbert à Monza (29 juill.) le laissa au pouvoir. Mais cette situation transitoire ne pouvait durer. Saracco ayant été mis en minorité le 7 février 1901, le roi fit appeler Zanardelli. Celui-ci constitua son cabinet, le 15 février, avec l'appui de Giolitti. C'était le retour des gauches au pouvoir ; toutefois, Pinetti, ministre des affaires étrangères, y représentait la droite.

Les débuts du nouveau cabinet marquèrent une détente sensible dans l'état des affaires italiennes. Les efforts pour venir en aide aux populations agricoles, la popularité personnelle que sut acquérir le jeune roi dans ses visites à Turin, Milan et Venise, la défaite de la Camorra aux élections municipales de Naples, enlever aux socialistes un prétexte à une opposition trop ardente et permirent de donner une solution pacifique aux grèves de Gènes. A l'extérieur, le rapprochement avec la France fut accentué, par une série de marches rétrogrades de bon vouloir, sans toutefois que la triple alliance fût menacée. Le voyage du roi Victor-Emmanuel à Saint-Petersbourg (9-19 juill.) suivit de près le renouvellement de la triple alliance pour une période de cinq ans (28 juill.).

Le ministère Zanardelli semblait donc très solide au commencement de 1901. Il régnait cependant une réelle agitation dans le pays. La question du divorce soulevait l'opposition des catholiques ; les menées anarchistes, qui

exploitaient la dissolution par la police autrichienne d'une association irrédentiste, l'Union Zanaristi, puis les grèves, notamment celle des typographes, qui priva Rome de tous les journaux, sauf le « Popolo romano » pendant trois jours, causaient dans toute la Péninsule un sentiment de malaise qui s'effaça temporairement à la suite de ses visites du roi d'Angleterre (avr.) et de l'empereur allemand (mai). La campagne des socialistes contre la nomination de la marine ébranla de nouveau le ministère. Zanardelli prit le portefeuille de l'intérieur, Lamal Morris remplaça l'amiral Botto à la mer et la mort de Léon XIII, puis l'élection de l'archevêque de Venise, Sarto, qui prit le nom de Pie X, ajoutèrent un moment l'attention du monde politique italien. Mais, à la suite de l'abandon par le tsar de son projet de visite à Rome, Zanardelli, vieux et malade, se décida à se retirer du gouvernement. Giolitti lui succéda. Une campagne socialiste, fondée sur les affaires privées du ministre des finances, Rosano, commença aussitôt et amena le suicide de cet homme d'Etat. Giolitti, un moment découragé, se reprit, et l'année se termina heureusement pour son ministère sur le règlement amical avec la France de la question du chemin de fer de Corvi à Viadimile et sur un excédent de recettes budgétaires de 69 millions de francs.

L'année 1904 s'ouvrit sur des bruits de dissentiments graves possibles avec l'Autriche-Hongrie, au sujet de prétendues concentrations de troupes dans le Trentin et l'Istrie ; ils furent aisément dissipés, et les deux gouvernements parurent s'accorder pour le maintien du statu quo dans la péninsule balkanique. En même temps, la conclusion d'un traité pour la protection du travail et le voyage du président Loubet à Rome, où il fut accueilli chaleureusement, manifestèrent le développement des relations amicales avec la France. A l'intérieur, la protection ouverte accordée à M^r Spalarni, nonce du pape dans l'Amérique du Sud ; la participation du cardinal Svampa, archevêque de Bologne, à la réception du roi dans cette ville ; les mesures destinées à faciliter leur ministère aux missions italiennes après la rupture avec la France et le saint-siège ; le refus de laisser passer la séance solennelle d'inauguration du monument de la libre pensée par le ministre de l'instruction publique, Alando, marquaient une série d'avances pour amener une réconciliation avec la papauté, avances auxquelles celle-ci ne parut pas rester indifférente, sans aller toutefois jusqu'à supprimer le non expedit de Pie IX.

Le pays sembla à prouver cette polémique. Après la dissolution de la Chambre (oct.), les élections nov., ramenerent une majorité ministérielle, accrue notamment aux dépens des socialistes et des républicains. Toutefois, pour bien marquer qu'il n'entendait pas cesser d'interposer sa politique à gauche, Giolitti fit donner la présidence de la Chambre à Marcora, chef du groupe des royalistes dynastiques.

Deux nuages seulement obscurcissent la sérénité de l'horizon politique. L'un était la revendication du royalisme, particulièrement dans le Midi, où il se manifestait à la fois par les protestations en faveur de l'ancien ministre Nasi et par la constitution de groupes parlementaires spéciaux à la Calabre et au Naplitan. L'autre était dû aux demandes impérieuses et aux menaces de grève des employés et ouvriers des chemins de fer.

Ces soucis et le mauvais état de sa santé firent Giolitti à donner sa démission, le 4 mars 1905. Le roi, Fortis, qui en avait été chargé par le roi, constitua un nouveau cabinet.

Le voyage de l'empereur d'Allemagne (5 avr.) à l'occasion d'un traité de commerce italo-allemand (6 avr.) et surtout l'entrevue à Venise de Tittoni, ministre des affaires étrangères, avec le comte Golchovskij (19 avr.) marquèrent un resserrement de la triple alliance. Mais la venue à l'escaadre française lors de sa visite à Gènes et de ne tarder pas à montrer que l'Italie, tout en restant fidèle à ses alliances, entendait maintenir ses amitiés.

Les mesures énergiques prises par le cabinet Fortis à l'égard des ferreries et des armistères furent fort bien accueillies, mais le parti gauche de la majorité. La conclusion d'un modus vivendi commercial avec l'Espagne fournit un prétexte pour le renverser. Fortis recruta ita aussitôt son cabinet avec six nouveaux membres. Mais ce ne pouvait être qu'un replaçage. Très vivement attaqué à la fois par la droite et l'extrême gauche, Fortis lui se retirer devant un vote de coalition en février 1906 et fut pour successeur Sidney Sonnino, qui obtint l'appui, assez inattendu, de Enrico Ferri et du groupe socialiste parlementaire. A l'extérieur, l'Italie à jouer, par son éminent

représentant à la conférence d'Algésiras, Visconti-Venosta, un rôle de conciliation et de paix.

Le ministre Sonnino, ayant été renversé au milieu de mai, fut remplacé le 30 par un cabinet Giolitti, formé de cinq membres de gauche : Gallo, Massimini, Cocco Ortù, Schanzer et Majorana, de trois membres de droite : Tittoni, Gianturco et Fossinato, du sénateur Mirabello et du général Viganò. D'habiles négociations avec la fraction modérée du parti socialiste lui ont permis d'avoir, à ses débuts, une majorité de 164 voix. A l'extérieur, le voyage à Vienne du général Saletta, à l'occasion du jubilé du maréchal Beck, a été une manifestation en faveur de la Triplice, tandis que celui de Tittoni, à Londres, où il est allé négocier l'accord franco-anglo-italien au sujet de l'Éthiopie, a montré que l'Italie entendait rester également fidèle à ses amitiés.

Allegro

— *Marche royale italienne*. Il n'existe pas, à proprement parler, d'hymne national italien, avec paroles. Une *marche royale*, composée en l'honneur de la maison de Savoie par Galleotti, en tient la place dans les cérémonies officielles. Elle est écrite, en partie, sur un thème populaire très en faveur au moment des guerres de l'indépendance italienne, et dans un rythme rapide, vif et décidé. Dans le midi de l'Italie, le fameux *Hymne de Garibaldi*, de Luigi Mercantini, a été souvent considéré comme une sorte de chant national.

Italie (GÉNÉALOGIE DE LA MAISON ROYALE D'). *Maison de Savoie-Carignan*. La maison de Savoie reconnaît pour auteur le comte Bérard ou Berthold, Saxon d'origine, mort en 1027. Ses descendants acquirent successivement les titres de comte de Piémont (1091), duc de Chablais et d'Aoste (1238), duc de Savoie (1417), roi de Chypre (1485-1490), roi de Sicile (1713-1718), roi de Sardaigne (1720). Ces accroissements en dignité et en possessions sont l'œuvre de la branche aînée de Savoie, dont la ligne masculine s'est éteinte en 1831, avec le roi Charles-Félix. La branche cadette de Savoie-Carignan, qui a présidé à la constitution du royaume d'Italie (1861), s'est scindée en une ligne principale (maison régnante) et en trois rameaux, dont le premier, celui des comtes de Soissons, s'éteignit en 1736 avec Eugène-François, comte d'abord sous le nom d'abbé Carignan, puis célèbre par ses talents militaires mis au service de l'Empire. Le second rameau, celui des comtes de Villafranca, s'est éteint sans illustration en 1825 dans la lignée masculine. Le troisième rameau, celui du duc de Gênes, est florissant.

La branche de Savoie-Carignan descend directement du prince de Carignan Thomas-François de Savoie (né 1596, m. 1656), qui épousa en 1624 Marie, fille de Charles de Bourbon, comte de Soissons. (Voir le tableau p. 309.)

ITASSE (Adolphe), sculpteur français, né à Lourmarin (Vaucluse) en 1830, mort à Paris en 1893. Elève de

Bellou et de Jacquot, il débuta au Salon de 1864. Ses figures allégoriques ont de la grâce et le rapprochement de Pradier, mais l'asso est supérieur dans ses bustes. Citons de lui : *le Baiser*, *la Rosée*, groupes torchères ; *Naissance de l'Amour*, statue marbre ; *Hélène Bellou*, buste marbre (un bronze est au cimetière du Père-Lachaise) ; *L'Amour victorieux*, statue bronze ; *Cambert*, *Canpra*, *J.-J. Rousseau*, *Philidor*, *Puccini* et *Pausiello*, bustes pierre à la façade de l'Opéra.

* **ITASSE** (Jeanne), sculpteur français, fille du précédent, née à Paris en 1867. — Aux œuvres déjà citées de cet artiste, il convient d'ajouter : *Réverie*, marbre ; *Muler Dei*, bas-relief grès ; *Ève après la faute*, statue marbre ; etc.

ITEGEM, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Malines]), sur la Grande-Nethe, l'une des rivières qui contribuent à former le Rupel, affluent de l'Escaut ; 2.320 hab. Fabriques d'huile.

ITO HIROBUMI (marquis), homme d'Etat et amiral japonais. On ignore les circonstances de sa naissance ; on le dit né d'une famille d'one extrême pauvreté, et on affirme qu'il aurait été trouvé sur une route. D'une rare intelligence et d'une activité infatigable, il s'éleva rapidement ; mais tandis que la plupart des hommes des anciens clans jouaient un grand rôle lors de la Restauration, il n'y prit aucune part. A cette époque, il était en Angleterre. Peu après, il fut nommé préfet. En 1877, il devint ministre des travaux publics. Quelques années plus tard, il fut envoyé en Europe, en vue d'étudier les constitutions des Etats monarchiques. En 1888, appelé à la présidence du conseil, il s'occupa activement de l'élaboration de la Constitution japonaise. L'année suivante, lors de l'ouverture du Parlement, il fut élevé à la présidence de la Chambre des pairs. Depuis lors, il prit la part la plus active dans la direction des affaires, tant intérieures qu'extérieures. En 1894, il fut mis à la tête des forces navales engagées contre la Chine le long des côtes de Corée. Il remporta une grande victoire à l'embouchure de Yalou, coopéra avec les forces de terre à l'attaque de Port-Arthur, puis obligea Wei-Hai-Wei à se rendre en février 1895. Ministre de la marine et président du conseil, Ito négocia le traité de Simonoseki. On lui reprocha d'avoir empêché la marche des armées sur Pékin et d'avoir souscrit aux conditions de paix imposées par l'Europe, et un attentat fut commis contre sa personne par un fanatique. La même année, il fut créé marquis par le mikado. Démissionnaire en 1896, il fut de nouveau à la tête du cabinet, de décembre 1897 à avril 1898. Il se mit à la tête du parti conservateur de l'Association politique constitutionnelle et nia la responsabilité ministérielle devant le Parlement. De nouveau président du conseil d'octobre 1900 à mai 1901, puis président du conseil privé de l'Empire, il fut nommé gouverneur général de Corée en 1905.



Ito Hirobumi.

ITTENBACH (François), peintre allemand, né à Koenigswinter en 1813, mort à Dusseldorf en 1879. Elève de Guillaume Schadow, il fut l'un des peintres religieux les plus justement appréciés. Ses peintures murales et ses tableaux d'autel décorent plus de vingt églises. Son tempérament inclinait aux scènes gracieuses plutôt qu'à l'expression des passions violentes ; aussi s'est-il plu à composer des *Saintes Familles*, *la Vierge et l'Enfant* ; les *Évangélistes*, etc. On voit de lui à la National Gallery de Berlin une *Fuite en Egypte* d'un beau caractère.

ITTERBEEK, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]) ; 1.100 hab.

ITTIGEN, comm. de Suisse (cant. et distr. de Berne) ; 1.650 hab. Agriculture ; carrières de molasse.

IVANOV (Alexandro Andreovitch), peintre russe, né à Saint-Petersbourg en 1806. Il étudia à l'Académie de Saint-Petersbourg et fut envoyé en Italie. Son tableau, *Jésus apparaissant à Madeleine* (aujourd'hui au musée de l'Ermitage), lui valut le titre d'académicien. Mais on admire surtout son *Ecc homo* (Moscou, musée Roumianov). Dans ce tableau, il rompit complètement avec la tradition académique et essayait de mettre en scène non plus un type traditionnel, mais un type essentiellement humain. Ivanov a frayé la voie à quelques-uns des peintres russes de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Ivoi (Paul-Charles-Philippe-Eric DELUTRE, dit Paul d'), littérateur français, né à Paris en 1856. Il entreprit de longs voyages. Son premier « tour du monde » s'effectua dans des conditions financières dont il s'est souvenu en écrivant son livre le plus populaire : *les Cinq Sous de Lavarède* (1894). Il a publié un grand nombre de romans d'histoire et de voyages, tels que : *le Sergent Simplet* (1895) ; *le Cousin de Lavarède* (1896) ; *Jean Fanfane ou une Française en abominum* (1897) ; *le Corsaire Tripleux* (1898) ; *la Capitaine Nilia* (1899) ; *le Docteur Mystère* (1900) ;

Cigale en Chine (1901) ; *Massiliac de Marseille* (1902) ; *les Semeurs de glace* (1903) ; *le Serment de Daulu* (1904) ; *Millionnaire malgré lui ou le Prince Virgule* ; *Eln*, *la Mystérieuse* (1905) ; *les Briseaux d'épées* ; *le Maître du drapau bleu* (1906), etc. Paul d'Ivoi a donné au théâtre : *le Mari de ma femme* (3 actes, 1887) ; *la Pre au nid* (3 actes, 1887) ; *le Tigre de la rue Tronchet* (3 actes, 1888), et une adaptation en quatre actes des *Cinq Sous de Lavarède* (1903).

IVRY (Paul-Xavier-Désiré, marquis de RICHARD d'), compositeur français, né à Beaune (Côte-d'Or) en 1829, mort à Hyères en 1903. Il cultiva la musique en dilettante instruit. Il écrivit d'abord plusieurs opéras-comiques en un acte, dont un seul, *la Maison du docteur*, fut joué, à Dijon, en 1855. Il entreprit d'écrire le poème et la musique d'un *Roméo et Juliette*. La moitié de l'ouvrage était déjà faite lorsque, vers la fin de 1864, il apprit que Gounod était en train de traiter le même sujet. Il termina sa partition, la fit graver sous le titre : *les Amants de Verone*. De façon que sa publication précédat de quelques jours l'apparition, au Théâtre-Lyrique, du *Roméo et Juliette*. Elle était signée du pseudonyme anagrammatique de RICHARD YRVIV. Après en avoir donné une audition, sous forme de concert, à l'école de Duprez (1867), il fit jouer, le 12 octobre 1878, *les Amants de Verone* à la salle Ventadour. On connaît du marquis d'Ivry un certain nombre de mélodies vocales, qui ont été publiées : *le Roi de Thulé*, *l'Orléans*, *Matin et soir*, etc. — Un fils de cet artiste, CHARLES-FRÉDÉRIC-MARIE de RICHARD d'IVRY, né à Ivry (Côte-d'Or) en 1867, s'est consacré à la musique et a obtenu à l'Institut, en 1896, le second grand prix de Rome.

* **IWILL** (Marie-Joseph-Léon CLAVET, dit), peintre français, né à Paris en 1850. — Aux œuvres déjà citées de ce fin paysagiste, nous ajouterons : *Anvers* ; *matinée de septembre* ; *Octobre* ; *la Meuse à Dordrecht* ; *Au pays des Dunes* ; *Réverie*, pastel ; *Oriente*, pastel, etc.

IWONICZ, bourg d'Autro-Hongrie, dans la Galicie septentrionale, à 11 kilom. de Krosno, par 410 mètres d'altitude au milieu d'une pittoresque vallée des Karpathes ; 2.000 hab. Eaux minérales chlorurées et bicarbonatées sodiques, et iodobromurées.

IZEL, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Virton]), sur la Senoy, affluent de la Meuse ; 1.900 hab. Carrières.

IZOULET-LOUBATIÈRE (Jean-Bernard, Joachim), sociologue français, né en 1855. Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, il fut secrétaire de Paul Bert, alors ministre de l'instruction publique dans le cabinet Gambetta (1881-1882), et professa la philosophie au lycée Condorcet. Il passa le doctorat ès lettres en 1895 avec une thèse qui eut du retentissement : *la Cité moderne et la Métaphysique de la sociologie*. Sa thèse latine avait pour titre : *De J. J. Russeo utrum misopolis fuerit un philopols ex genevensi rodice cum ceteris Russei operibus collata quæritur*. Il fut nommé en 1897 professeur de philosophie sociale au Collège de France. Il a traduit de Carlyle (1887) : *les Héros et le Culte des héros* et d'Emerson, les *Sarhmanns* (1895). Il a publié : *l'Âme française et les Universités nouvelles suivant l'esprit de la Révolution* (1892) et *les Quatre Problèmes sociaux* (1898). Voici la doctrine qu'il expose dans *la Cité moderne* : le grand problème social est « d'équilibrer l'élite et la foule dans la cité ». La science affranchit la foule ; mais l'égalité ne doit pas entraîner la suppression de l'élite. Celle-ci ne s'oppose pas au peuple, car c'est de l'association qu'est sortie l'âme humaine ; la sensation animale comme la raison humaine sont des produits de la vie en commun ; l'âme la plus belle et la plus noble est « fille de la cité » ; la pensée de l'élite est donc, comme celle de la multitude, fonction du « corps politique » ; la raison se forme chaque jour au sein de la vie sociale de la politesse, de l'urbanité, de la tolérance ; elle devient chaque jour davantage un « sens social », sens de la coordination et de la subordination, sens scientifique, sens industrieux, sens idéal. C'est pourquoi la psychologie spiritualiste est fautive ; son « incivisme » doit la faire rejeter. Le culte à venir est celui de la cité ; moralité et socialité étant synonymes, l'intérêt collectif, le souci du bonheur de la cité entière, est le mobile moral ; la solidarité doit être par conséquent comprise et enseignée ; telle est la tâche de l'élite. La vie sociale est naturelle ; la nature est donc « essentiellement la fontaine de moralité ». Nature à la base, élite scientifique et artistique au sommet, voilà ce qui fait espérer « l'humanité pacifiée » de l'avenir, peut-être œuvre d'un génie capable de réaliser « cet enivrant hymne de l'âme religieuse et de l'esprit scientifique » qu'a prêté J. de Maistre.

IZVOLSKY (Alexandre Petrovitch), diplomate russe, né vers 1855. Apparenté au comte Mouraviev, il entra fort jeune dans la carrière diplomatique, fut adjoint en 1878 au représentant russe à Philippopol, et chargé d'une mission auprès du pape Léon XIII, mena à bien les négociations qui aboutirent à la création d'une ambassade russe auprès du Vatican. Il fut le premier titulaire de ce poste. Il fut ensuite envoyé à Tokio, se fit bien voir des hommes d'Etat japonais et s'efforça de maintenir de bonnes relations entre la Russie et le Japon. En 1903, il représenta le tsar à Copenhague et, en mai 1906, devint ministre des affaires étrangères.





Jacquin

JABWOR, ch. l. de l'archipel allemand des Marshall (Polynésie), dans l'île Jalout, du groupe des Ralik. Dépôt de charbon.

JACKSON Frédéric, voyageur anglais, né à Denstone (Staffordshire) en 1860. Après avoir étudié la médecine à l'université d'Edimbourg, il fit en 1888 un voyage au Groenland, entreprit en 1893 une expédition à l'île de Naigatch, puis exécuta des courses en traîneaux avec des Samoyèdes durant l'hiver de 1893-1894 et se prépara ainsi à la série d'expéditions qu'il entreprit depuis 1894, aux frais de Harmsworth, à la Terre de François-Joseph. Pendant son second séjour dans cet archipel, il retrouva Nansen au printemps de 1896, et le ramena en Norvège. En 1896-1897, Jackson a fait la reconnaissance de la partie occidentale de l'archipel François-Joseph. Il a publié *the Great Frozen Land : narrative of a winter journey across the Tundras* (1897).

JACKSONIEN, **ENNE** (*hi-in, èn*) adj. Méd. *Epilepsie jacksonienne*, Epilepsie partielle, décrite par Bravais, mais dont la pathogénie a été complètement établie par le médecin anglais Jackson.

— **ENNEVEL**. Cette épilepsie est constituée par des convulsions paroxystiques, limitées à une moitié du corps et même à un membre ou à un groupe musculaire, très circonscrit, débutant en pleine connaissance et ne s'accompagnant pas de perte du sentiment. Elle reconnaît pour cause une irritation de l'écorce cérébrale, dans la zone rolandique (centres moteurs). V. **EPILEPSIE**.

JACOBI (Hermann Georg), sanscritiste et linguiste allemand, né à Cologne en 1850. Il parcourut l'Inde à la recherche de manuscrits anciens (1873-1874), se fit connaître comme privat-docent à Bonn en 1875, devint en 1876 professeur extraordinaire à Munster et, en 1885, professeur ordinaire à Kiel. En 1889, il succéda à Aufrecht dans la chaire de sanscrit et de grammaire comparée à l'université de Bonn. Ses principaux ouvrages sont : *Des origines de l'astrologie hindoue appelée Horé*, en latin (1872) ; *les Gains-Sutras traduits du prakrit*, en anglais, dans la collection des « Livres sacrés de l'Orient » (1884 et 1895) ; *Choix de recits en mahirâskri* (1886) ; *le Calcul des dates dans les inscriptions hindoues* (1891) ; *le Râmâyana : histoire et analyse, avec la concordance des recensions imprimées* (1893) ; *Composé et proposition subordonnée*

(1897) ; etc. Il a traduit du hollandais l'ouvrage de Kern *le Bouddhisme et son histoire dans l'Inde* (1882-1884).

JACOBINI (Louis), cardinal italien, né à Genzano diocèse d'Albano, en 1832, mort à Rome en 1887. Il fut nommé nonce à Vienne en 1874, et eut à Gastein avec de Bismarck des conférences qui firent du bruit. Cardinal en 1879, il quitta Vienne en 1880 et fut nommé aussitôt à Rome, se retirant d'Etat, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il adressa au nonce à Munich deux notes pour inviter les membres du centre allemand à voter en faveur du septennat. Le centre accueillit cette intervention politique avec respect, mais déclara qu'il ne se croyait pas tenu d'y déférer, et offrit, si le saint-siège était d'un autre avis, de donner sa démission en masse. Le cardinal Jacobini mourut peu après cette intervention malheureuse.

JACOBINI (Dominique-Marie), cardinal italien, né et mort à Rome (1837-1900). De très modeste origine, il fut élevé par la charité, devint prêtre, professeur de philosophie, et se livra à l'apostolat ; il créa des cercles pour les jeunes gens, et aussi des sociétés ouvrières dont il forma un faisceau puissant. C'est un encore qui fonda l'Union romaine, société qui a pour objet les élections communales. Léon XIII le nomma secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, puis de la Propagande. Il fut envoyé ensuite à Lisbonne comme nonce (1891). Il y resta jusqu'en 1896, année où il fut créé cardinal. En 1899, il devint cardinal-vicaire. On voyait en lui un successeur possible de Léon XIII, et les Romains, auprès de qui il était très populaire, désiraient le faire pour le seul des cardinaux d'alors qui fit ne à Rome, quand il mourut à peine entré dans ses fonctions nouvelles, emporté par le diabète.

JACOBSON Eluard, poète et vaudevilleur allemand, né à Grossstrehitz, Silésie, en 1833, mort à Berlin en 1897. Il exerça d'abord la médecine, mais s'adonna bientôt complètement à la littérature et écrivit un très grand nombre de monologues comiques, de comédies et de vaudevilles, qui furent tous représentés en Allemagne et lui valurent une réelle popularité. Nous citerons, parmi ses pièces d'une verve intarissable : *Faust et Marguerite* (1856) ; *Ma tante, Ta tante* (1858) ; *Transformations ou Pour chacun quelque chose* (1858) ; *A leau et au pain* (1859) ; *Lady Beefsteak* (1860) ; *Qui rira le dernier* (1861) ; *la Passion de jeunesse de Lehmann* (1862) ; *Jouvenelles* ou un

Pensionnat de jeunes filles (1864) ; *la Mère morte* (1864) ; *Narcisse en habit* (1865) ; *Histoire de Becker* ou *le Jour de nocce* (1867) ; *Petit oiseau chanteur* (1867) ; *Soubrette* (1868) ; *Amour perdu, tout est perdu* (1869) ; *500 ans de l'histoire* (1870), sa meilleure pièce et sa plus grosse succès, qui eut plus de 500 représentations à Berlin seul ; *les Galochees de la fortune* (1876) ; *le Pigeon noir* (1880) ; *le Plus jeune lieutenant* (1883) ; *le Petit Sceptre* (1887) ; *le Vainqueur de gauche* (1887) ; *Berlin qui rit* (1888) ; *Tyr, reine de salon* (1888) ; *Jeune garde* (1889) ; *Les d'Or* (1889).

JACOMIN (Marie-Ferdinand), peintre français, né à Paris en 1843, mort à Saot-Germain-en-Laye en 1922. Elève de son père, il s'adonna à la peinture de paysage et fut l'interprète heureux des sites les plus beaux de Paris, dont il sut rendre les aspects lumineux, les brumes vaporeuses et légères. Citons de lui : une *Château de Marly* ; *le Château de la Vierge*, mare forêt de Saint-Germain-en-Laye ; *Le soir du busin* ; *ardent* ; *Sous les fontaines* ; *Fontainebleau*. On avait vu de lui à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) ; *Le bague au désert de Reiz* et *Clema* ; *du paysage forêt de Marly*.

JACQUAND (Claude), peintre l'histoire français, né à Lyon en 1805, mort à Paris en 1878. Elève de l'École des beaux-arts de Lyon et de Henry Royer, il prit part aux Expositions à partir de 1824, et s'éleva à Paris en 1828. Sans originalité marquée, il a surtout des qualités de composition et de savoir. Ses œuvres sont : *Les Français dans les musées*. A Lyon : *Sir Thomas Moore* (1837) ; *Constitution reconstruite* ; *Adelaide*, etc. Au musée de Neuchâtel : *l'Arrestation de Voltaire* de Louis XVI, 1793, et *le Départ de la famille de maréchal de Lannes*, 1809. A Versailles : *Chapitre de l'Union de Saint-Jean de Ribena* (1809) ; *Horace de Bonaparte* (1810) ; *le Prince de Portugal* (1842) ; *Prise de J-monte* (1846). Au musée de Nantes : *Marie de Médicis visitant Bonaparte* et un *Cardinal dans l'atelier de Rembrandt*. Au musée de Leipzig : *Mort de Gasson de F* (1849), etc. D'autres œuvres du même artiste ont figuré au musée du Luxembourg. Il a aussi décoré plusieurs églises.

JACQUEMIN (Raphaël), peintre et graveur français, né et mort à Paris (1821-1881). Il se forma dans diverses académies d'Italie, et, de retour en France, se consacra à l'eau-forte. Il porta ses recherches vers le costume à toutes les époques, et ses planches, très précises, sont

philosophe au Collège des études générales de la province dominiçaine de France, en 1886. En 1888, il abandonna l'enseignement pour cause de santé. Il vécut alors au couvent de Dijon 1888-1889, puis au couvent de Paris du Faubourg-Saint-Honoré (1889-1895), et se livra à la prédication. Elu deux fois prieur du Couvent des études générales, il gouverna cette maison de 1895 à 1898, et de 1898 à 1901, tout en continuant ses prédications, surtout à Paris. En 1902, par un choix qui est une consécration de son talent, il fut appelé à la chaire de Notre-Dame. Il y entreprit, en 1903, une exposition de la morale. Ses conférences, qu'il a publiées suivant l'usage, comprennent les volumes suivants : *De la bonté* (1903); *De la liberté* (1904); *Des passions* (1905); *De la vertu* (1906). En 1901, il devint chanoine honoraire de Notre-Dame.

***JANVIER DE LA MOTTE** Ambroise), auteur dramatique français, né à Angers en 1853. — Il est mort à Paris en 1905.

JAPALURA n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des agamides, comptant six espèces, répandues dans l'Asie orientale.



Japalura.

— **ENCYCL.** Les *Japalura* ressemblent à des iguanes de taille moyenne comprimés, munis d'une crête dorsale, n'ayant pas de poche au cou ou n'en ayant qu'une très petite, ils ont une queue longue et fine. Ce sont des animaux de montagne, vivant dans les lieux les plus sauvages et se nourrissant d'insectes. Leur livrée, d'un brun verdâtre, est variée de gris et de noir. Le *Japalura variegata*, commun dans l'Himalaya, atteint 32 centimètres de long.

***JAPON.** — HISTOIRE. **Ministère Ito.** Après la guerre avec la Chine, l'amiral Ito, qui avait dirigé les opérations de la flotte japonaise, fut placé à la tête du ministère, avec le portefeuille de la marine. La victoire du Japon fut immédiatement suivie d'un mouvement économique important. Les Japonais affluèrent dans les ports à traité de la Chine ouverts à leurs industriels. En mai 1895, leurs troupes débarquèrent dans l'île de Formose, où le traité de Simenouki leur abandonnait, quelques insurrections provoquées par cette occupation furent réprimées en 1895 et 1896. Le cabinet Ito présenta un vaste programme de réorganisation de l'armée et de la marine, qui fut immédiatement voté. Mais, malgré les progrès qu'il fit faire au pays, le ministère fut attaqué par le parti progressiste, à cause des concessions qu'il avait dû accorder aux étrangers à l'issue de la guerre et, en août 1896, le marquis Ito donna sa démission.

Ministère Matsukata. Le remaniement du ministère amena le comte Matsukata à la tête du cabinet, avec le portefeuille des finances. Aux affaires étrangères était le comte Okuma, partisan d'une vigoureuse politique extérieure. Le parti progressiste, qui soutenait le nouveau cabinet, attendait de lui une opposition énergique aux progrès de la Russie en extrême Orient. On dut à ce ministère l'adoption de l'étalon d'or, ce qui fortifia la position économique du Japon, mais son impuissance à accomplir les réformes définitives et à éviter la création de nouveaux impôts amena des mécontentements. Il perdit l'appui des progressistes en refusant de souscrire au programme qu'ils voulaient lui imposer. N'ayant pu reconstruire une majorité, le comte Matsukata remit sa démission au mikado, le 27 décembre 1897.

Nouveau ministère Ito. Le même jour, le marquis Ito fut chargé de constituer un nouveau ministère. Mais il mécontenta les libéraux et n'ayant pu faire voter par la nouvelle Chambre, élu le 15 mars 1898, un projet de réformes financières, il la fit dissoudre le 10 juin. Cet événement fut suivi d'un rapprochement des libéraux et des progressistes, qui s'unirent en un grand parti constitutionnel ou *Kensei-to*, affirmant la nécessité d'instituer enfin le gouvernement parlementaire. Le marquis Ito tenta de constituer un parti gouvernemental, puis il démissionna, conseillant à l'empereur de lui donner pour successeurs les chefs mêmes des libéraux et des progressistes, le comte Itagaki et le comte Okuma.

Ministères Okuma et Yamagata. Le conseil, donné par le marquis Ito fut suivi, et un cabinet Okuma fut formé. On put croire qu'un véritable régime parlementaire était fondé, mais libéraux et progressistes ne purent s'entendre, et le ministère Okuma tomba dès novembre 1898.

Le maréchal Yamagata, chargé de constituer un ministère, attribua la plupart des portefeuilles à des généraux ou amiraux pris en dehors des partis; cependant, il dut rechercher l'appui des libéraux. L'année 1899 vit disparaître, par des traités avec les puissances européennes, les capitulations au Japon. En 1900, les Japonais prirent part, avec elles, à la répression de l'insurrection des Boxers en Chine. Le Japon avait des visées sur la Corée où, depuis plusieurs années, ses émigrants se portaient en foule; son influence dans la presqu'île allait s'accroissant, et de ce fait, ses relations avec la Russie commencent à être tendues. Mais le ministère Yamagata donna sa démission en octobre 1900, et l'instabilité ministérielle tardait à paralyser l'action extérieure du Japon.

Ministère Ito. Le marquis Ito, qui avait provoqué la chute du ministère, fut chargé de constituer le nouveau cabinet. Il s'était mis à la tête d'un parti nouveau dénommé l'Association politique constitutionnelle, consistant surtout dans la négation de la responsabilité ministérielle. Son manifeste rappelait que les ministres ne sont responsables que devant le souverain et n'ont que faire, pour gouverner, des avis de la Chambre, réduite à des fonctions de contrôle; c'était une nouvelle déclaration de guerre au régime parlementaire, et le cabinet Ito fut bientôt victime de l'esprit de clan. L'hostilité entre les deux Chambres et la survivance de l'esprit de clan à travers l'esprit de parti rendirent la situation presque sans issue et, en mai 1901, le marquis Ito donna sa démission.

Ministère Katsura. Après une longue crise ministérielle, le vicomte Katsura réussit à former un cabinet. Au mois de septembre, Komura entra dans le cabinet comme ministre des affaires étrangères. Au début de 1902,

fat conclure l'alliance anglo-japonaise, par un traité signé à Londres le 30 janvier. Ce traité d'alliance, défensive et offensive, avait pour objet, d'après les déclarations des contractants, de maintenir le *status quo* et la paix générale en extrême Orient, d'assurer l'indépendance de la Chine et de la Corée et de donner des facultés égales, dans ces deux pays, au commerce et à l'industrie de toutes les nations. En réalité, il était évident que cette alliance, présentée comme inoffensive, était surtout dirigée contre la Russie. Le Japon, prenant ainsi rang parmi les grandes puissances, pouvait trouver dans cet accord un appui éventuel pour tenter d'arrêter les progrès des Russes en Asie. La même année, d'ailleurs, le Japon prépara un nouvel et important accroissement de sa marine de guerre.

Les élections de la seconde Chambre, qui eurent lieu le 10 août 1902, conservèrent la majorité au parti constitutionnel, dont le marquis Ito était le chef, mais dans un pays où les ministres se considèrent comme des mandataires directs de l'empereur, ce n'était pas une raison pour que le cabinet se rouât. Au mois de décembre, la Diète fut dissoute, l'opposition s'étant refusée à un compromis relatif à la taxe foncière. Les élections, le 1^{er} mars 1903, tournèrent contre le gouvernement qui s'appuyait sur le parti dit des indépendants; ce fut une coalition d'intérêts et de classes qui triompha, rendant encore impossible le gouvernement de partis. Mais, malgré le défaut d'entente entre le parlement et le gouvernement, les crédits destinés à l'augmentation de la flotte furent votés sans difficulté.

Le conflit russo-japonais. La guerre. La rivalité entre la Russie et le Japon prit, dans le courant de 1903, un caractère de plus en plus aigu, tenant à ce que la Russie n'évacuait pas la Mandchourie et à ce qu'elle continuait à exercer sur la Corée une influence à laquelle elle semblait avoir renoncé depuis 1896. La Corée était, depuis des siècles, le champ clos des rivalités entre la Chine et le Japon; le Japon était décidé à tout faire pour empêcher les Russes de s'y installer. Des négociations furent engagées avec la Russie, pour obtenir d'elle la reconnaissance des droits du Japon sur la Corée.

Lorsque le mikado ouvrit la Diète, le 10 décembre 1903, il déclara que les ministres conduisaient avec profusion d'importantes négociations internationales pour le maintien de la paix en extrême Orient. Mais, dans sa réponse au discours du trône, la Chambre accusa le ministère d'avoir adopté une politique intérieure d'attente et de négliger les occasions qui se présentaient dans le domaine de la politique étrangère. Le lendemain, le mikado prononça la dissolution de la Diète et fixa les élections au 1^{er} mars 1904. Des échanges de notes diplomatiques entre la Russie et le Japon avaient en lieu à partir d'août 1903 sans qu'on pût aboutir à une entente. Une contre-proposition japonaise du 13 janvier 1904 étant demeurée sans réponse, malgré la réclamation du Japon, celui-ci perdit patience, rappela son ministre de Saint-Petersbourg le 6 février, et, sans déclaration de guerre, dans la nuit du 8 au 9 février, sa flotte attaquait par surprise l'escadre russe mouillée devant Port-Arthur. Ce fut le commencement des hostilités. (V. RUSSO-JAPONAISE Guerre.) Les énormes dépenses de la guerre obligèrent le Japon à décider, en septembre 1901, l'émission d'un nouvel emprunt intérieur. La lutte dura dix-neuf mois; elle fut fatale à la Russie.

La paix. Le 8 juin, le président des Etats-Unis, Roosevelt, proposa aux gouvernements russe et japonais, qui acceptèrent, de réunir une conférence composée exclusivement de mandataires de la Russie et du Japon en vue d'entamer des négociations de paix. Les plénipotentiaires se réunirent à Portsmouth, près de Washington. Les négociations furent longues et difficiles, et elles auraient échoué sans l'action personnelle de Roosevelt auprès des souverains des deux pays, et probablement aussi l'intervention de l'Angleterre. Le Japon réduisit peu à peu ses prétentions primitives et, le 29 août 1905, l'accord put être fait. Le traité définitif fut signé le 3 septembre. Les clauses essentielles sont: cession au Japon des droits de la Russie résultant des conventions avec la Chine, c'est-à-dire prise à bail de la presqu'île du Liao-Toung et de Port-Arthur; cession au Japon de la partie méridionale du chemin de fer mandchouien jusqu'à mi-chemin de Kharbin; reconnaissance de l'influence exclusive du Japon sur la Corée, c'est-à-dire, en fait, établissement du protectorat japonais; cession au Japon de la partie sud du île Sakhaline jusqu'à un 50^e degré de latitude. Mais la Russie ne payait aucune indemnité de guerre, exigence à laquelle elle était bien décidée à ne pas céder.

Un traité d'alliance anglo-japonais lu 12 août 1905 avait précédé la conclusion du traité de paix. Mais le texte n'en fut rendu public que postérieurement. Ce traité, élargissant les bases de celui de 1902, metta t le plain-pied le Japon et l'Angleterre au point de vue défensif et offensif.

Les conditions du traité de paix soulevèrent cependant un vif mécontentement dans les grandes villes. On reprochait au gouvernement japonais l'abandon de ses premières demandes. Des troubles éclatèrent; le chef de la police de Tokio et le ministre de l'intérieur donnèrent leur démission. Vivement attaqué au sujet de la paix qu'il avait conclue, le ministère le fut encore par son peu d'habileté au moment des troubles et pour son obstination à maintenir l'état de siège. Le 22 décembre fut signée une convention avec la Chine, par laquelle celle-ci accepta tous les transferts et arrangements que la Russie avait consentis

Famille régnante.

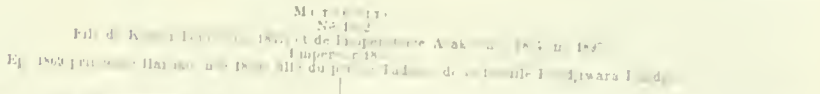


Table listing names and birth dates of the imperial family members, including Prince Imperial, Prince Arima, Prince Akihito, Prince Yasuhiko, and Prince Chichibu.

au Japon par le traité de paix (15 septembre). Le marquis Ito fut nommé gouverneur général de Corée.
Ministère Satomi. Le cabinet Katsura, dont les membres eurent éliminés, donna sa démission le 22 décembre. Le marquis Satomi, ami de Satow, fut chargé de former le nouveau cabinet, qui fut définitivement constitué en janvier 1907. Le ministère était l'objet d'une coalition entre les partis bien que pris en majorité dans ce cabinet par le libéralisme. Le budget présenté à la Diète portait un excédent de plus de 700 millions de yens, devant être couvert par des ressources extraordinaires, notamment l'imposition d'une guerre et emprunt. La question de rachat des chemins de fer donna lieu à de vives polémiques qui motivèrent la démission du ministre des affaires étrangères, Satow, le 2 mars; le projet de nationalisation fut voté par la Chambre des représentants le 15 mars.

Avec les acquisitions territoriales officielles la moitié méridionale de l'île Sakhaline, le Japon, protecteur de la Corée, est devenu un puissant empire militaire de 600.000 kilom. carrés et de 60 millions d'habitants, si l'on attribue 14 millions d'âmes à la Corée, pays dont on fait flotter la population entre 8 et 16 millions de personnes.

Musical notation for a Japanese national anthem with lyrics in Japanese and French: "Ki mi ga Yu wa tchi yo ni ya tchi yo ni Sa za ré i shi no i wa wo to na ri te to ké no mou eoi ma de"

Traduction: Que du Souverain mille ans dure le règne, plus encore huit mille ans; jusqu'à ce que pierres ne soient plus et les épaisse les montagnes.

Chant national japonais. L'hymne national japonais, très court, a été composé un lendemain de la restauration du pouvoir des mikados, par un comité spécial qui s'est efforcé d'y introduire les thèmes les plus connus des chansons nationales, en y adaptant des paroles propres à exalter dans le peuple le dévouement au nouveau régime. Il est écrit en mineur, dans un rythme large, grave et religieux.

JAKUES-DALCROZE (Emile), compositeur suisse, né en 1865 à Vienne (Autriche), de famille vaudoise. Il fit ses études à Genève, puis alla terminer son éducation musicale à Vienne, où le symphoniste Anton Bruckner, et à Paris avec Leo Delibes. De retour à Genève, il fut nommé professeur d'harmonie au Conservatoire, y fonda et dirigea la Gazette musicale de la Suisse romande.

Son début en public s'est fait avec une suite lyrique pour soli, chœur et orchestre, la *Veillée* (1893). En 1894, il donna au Grand-Théâtre *Jeanne*, idylle lyrique en trois actes. En 1895, il fit applaudir son *Poème d'été*, vaste composition symphonique et vocale. En 1897, il reparut au Grand-Théâtre avec *Sancho*, comédie lyrique en quatre actes, et, en 1898, il fit sa première représentation d'une opérette-revue, *Respect pour nous*.

Mais c'est surtout dans des recueils de chansons et mélodies dont il crut à la fois les paroles et la musique, empreintes d'un goût de terroir tout particulier, qu'il a déployé sa véritable originalité : *Chansons simples dans le style populaire*, et deux recueils de chansons romandes intitulés : *Chez nous*, deux recueils de *Chansons et romances pour les enfants*. Il faut encore signaler : *La-bas*, pièce lyrique pour soprano, violoncelle et piano, un quatuor pour instruments à cordes ; *Feuillets d'automne et Album d'esquisses*, recueils de pièces pour piano et nombre de pièces détachées pour le même instrument. — Sa femme, M^{lle} Nino Faliero Dalcroze, née à Naples en 1878, est une cantatrice de talent et fut l'une des meilleures élèves de M^{lle} Gabrielle Krauss. Elle a obtenu de mérités succès en Allemagne, en Suisse et en France.

JARABA, ville d'Espagne prov. de Saragosse à 20 kilom. d'Ataca; 1.500 hab. Eaux minérales bicarbonatee calciques, utilisées pour le traitement de certaines affections rhumatismales, névralgies, sciatiques, etc.

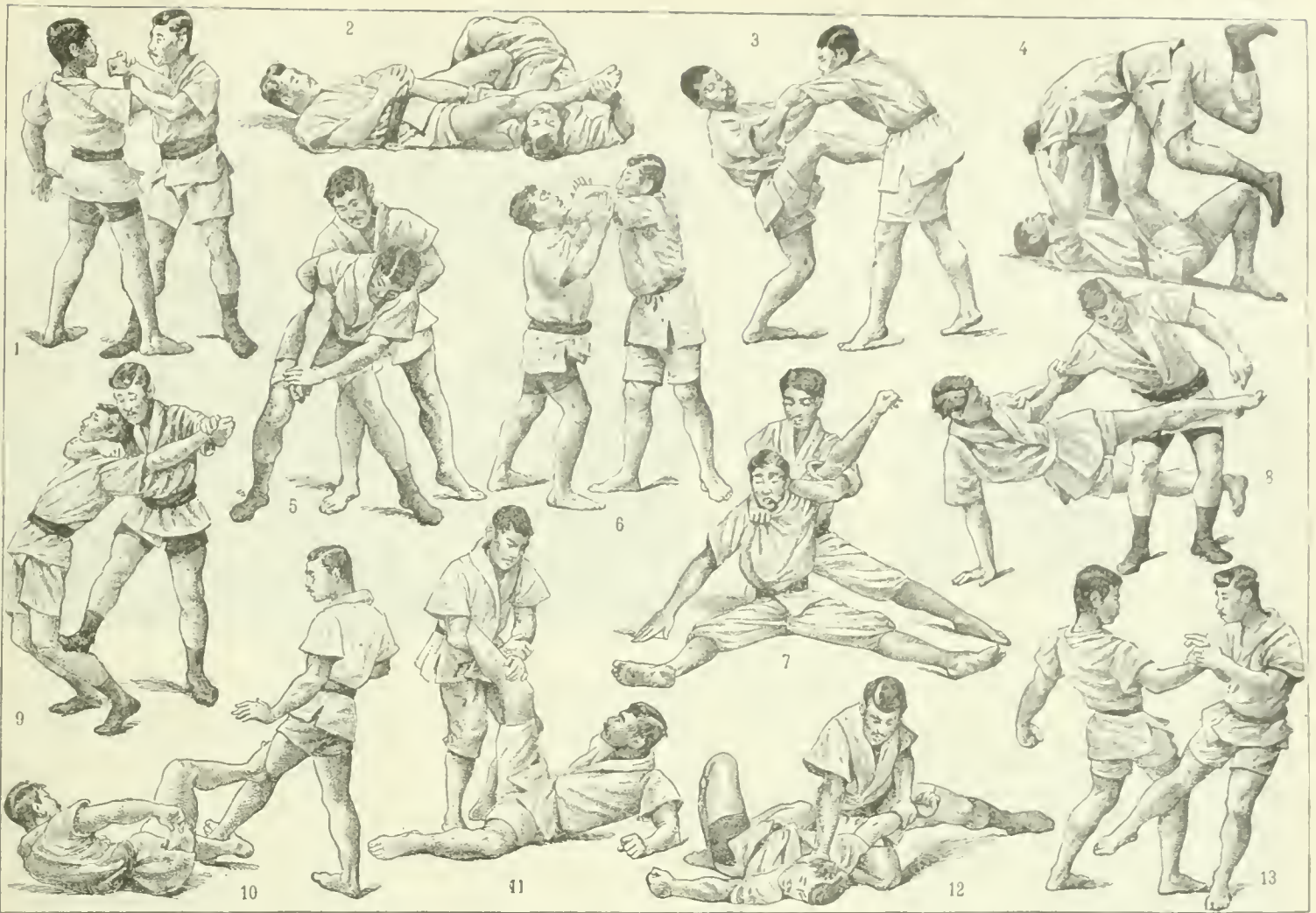
JARROWITE (Jar-ro) n. f. Sorte de tuf calcaire pseudo-norphique.

JASINSKI Felix, graveur français naturalisé et originaire polonais, né à Zombkow (Pologne) en 1808, mort à Puteaux en 1901. Elève de Le Rat et Gaucherel, il a publié de nombreuses plaques dans la Gazette des beaux arts. Citons encore : *Le quartier*, d'après Marius Roy, récompensé au Salon de 1884, et *Proceera*, d'après Botticelli. *Tablette de Vénus* et *L'Amour sur les ruines*, d'après Burne-Jones, qui valurent à l'auteur une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1903 (Paris).

***JASSE** n. m. — Rel. Couleur dont le relieur martèle la tranche ou la couverture d'un livre.

JASTRZEMB, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Posen], à 7 kilom. de Loslau; 2.100 hab. Eaux minérales chlorurées sodiques et bromoiodurées.

JASZCZOROWKA, bourg d'Autro-Hongrie (gouv. de Galicie, par 910 mètres d'altitude, au versant nord des Karpathes; 1.000 hab. Eaux minérales tièdes chlorurées sodiques.



Jiu-jitsu : 1. Armlock ou clé au bras, debout. — 2. Armlock, à terre. — 3. 1^{er} temps de l'enlèvement de l'adversaire par-dessus soi après s'être laissé aller à terre sur le dos. — 4. Suite de ce coup. — 5. Armlock, debout. — 6. Pour parer une prise au cou. — 7. Armlock et, en même temps, pression de l'avant-bras, près de l'oreille. — 8. Un « coup de ciseaux ». — 9. Saï le d'un poing, etc à la gorge et en même temps, coup sur le jarret. — 10. Un adversaire à terre essaye de briser la jambe de l'autre. — 11. Une prise de jambe. — 12. Bras pris à faux sur le genou, en même temps, pression du pouce sur le lobe de l'oreille, et action des doigts sur le cou de l'adversaire. — 13. Flexion du poignet et, en même temps, coup sur le jarret.

du général Manuel Jimenes, ancien président de la République. Il s'occupa d'abord d'affaires commerciales et il se lança ensuite dans la politique, en contribuant en 1874 au renversement du gouvernement despotique du général Balz, qui fut remplacé par le général Gonzalez, puis par le général Espallat. A la chute de ce dernier, Jimenes, qui l'avait porté au pouvoir et soutenu, dut s'exilier en Haïti 1876. A partir de cette époque, Jimenes s'occupa de nouveau d'affaires commerciales dans lesquelles il fit une fortune considérable. En 1892, il fixa le centre de ses affaires à Paris, où il demeura quatre ans. Mais le président de la République Dominicaine, Heurieux, contrecarrait les entreprises commerciales de Jimenes, et, la crise haïtienne aidant, Jimenes fut complètement ruiné en 1898. Cette même année, Jimenes fit une tentative pour s'emparer du pouvoir, mais elle fut déjouée. Il alla, alors, à La Havane, d'où, après l'assassinat de Heurieux, il retourna à Saint-Domingue, qui l'accablait comme président de la République (1899). Renversé en 1902 par Vasquez, il retourna en 1901 à Saint-Domingue après la révolution qui avait amené Vos y Gil au pouvoir, mais il ne put s'entendre avec ce dernier et il quitta une fois de plus le pays, pour se rendre à New-York.



Jimenes.

JIRARDOTA, bourg des Etats unis de Colombie. Etat l'Antioquia (part. du Centre), sur le rio Porco, sous l'imp. du rio Cauca; 5.000 hab. Culture du café et de la canne à sucre. Navigation fluviale active.

JIRECK Constantin, savant tchèque, né en 1851. Fils de Joseph Jirecek v. t. v., il fut d'abord professeur à l'université de Prague et publia, en 1876, une *Histoire des Bulgares* (en tchèque et en allemand). En 1879, il entra au service du gouvernement bulgare et fut ministre de l'instruction publique, puis directeur de la bibliothèque de Sofia, et enfin professeur d'histoire slave à l'université de Vienne. Presque tous ses travaux sont relatifs à la péninsule balkanique. Outre ses grands ouvrages : *Voyages en Bulgarie* (1888), *La Principauté de Bulgarie* (1891), il a publié un grand nombre de dissertations historiques dans les mémoires de diverses académies.

JIU-JITSU (in. japon. signif. l'art de la souplesse. n. m. Méthode japonaise, comprenant à la fois un système d'entraînement physique et un art de se défendre sans armes. — On dit aussi JIU-JITSU ou simplem. JITSU.)

— Exerc. Cette méthode, — qu'il ne faut pas confondre avec la lutte populaire japonaise, pratiquée par des pro-

fessionnels rappelant nos hercules forains. — fut longtemps réservée à l'ancienno caste guerrière du Japon, la caste des samourai, qui correspondait à celle des chevaliers de l'Europe féodale. Par cette méthode, les samourai affirmaient sur le reste de la population une supériorité physique qui contribuait à entretenir leur domination politique. Aujourd'hui, le jiu-jitsu s'est vulgarisé dans l'empire du Soleil-Levant, où il est devenu le sport national.

Le jiu-jitsu est un système de lutte ou de combat, destiné à permettre le triomphe de l'adresse et de l'agilité sur la force brutale. Il comprend, outre une partie entièrement originale, des genres de coups connus en France et en d'autres pays occidentaux, mais sans y être l'objet d'une étude aussi détaillée, sans y avoir été classés, codifiés, pour ainsi dire, comme au Japon. Il est fondé sur la vulnérabilité particulière de certaines parties de l'organisme humain.

C'est ainsi que divers points du corps sont exposés à des commotions dangereuses. A ces endroits précis, le jiu-jitsu cherche à atteindre, avec plus ou moins de violence, son adversaire. Les attaques de ce genre les plus usitées sont les coups du tranchant de la main à la tête, au cou, à l'avant-bras, au bras, au corps dans la région de l'estomac, près du cœur, sur les basses côtes, sur les reins, au creux lombaire, sur la clavicle, aux cuisses, aux jambes :

Les coups de la pointe des doigts au creux de l'estomac, au plexus solaire, etc. ;

Les coups de la paume de la main au menton, au nez ;

Les coups de coudé à la figure, sur l'estomac, etc. ;

Les coups de genou à la figure, sur l'estomac, au bas-ventre.

Les coups de tête à la figure, pres des tempes et à la mâchoire, au bas-ventre, etc. ;

Les coups de pied au genou, au bas-ventre, au creux de l'estomac, dans la région du cœur.

Pour ces pressions douloureuses, des pincements à l'endroit voulu, sont efficaces. Avec certaines pressions sur le trajet de la carotide, on amène l'évanouissement l'état d'inconscience chez l'adversaire, que, d'ailleurs, on ramène au besoin et dont on soigne les contusions au moyen de savantes pratiques, formant le complément du jiu-jitsu, et appelées dans leur ensemble *kaitsu*.

Dans le même ordre d'idées, les torsions et l'art de prendre les membres à faux jouent un grand rôle dans le jiu-jitsu. On détaille avec soin aux initiés les points précis du « squelette humain » sur lesquels se produisent des désarticulations, des fractures, lorsque les membres sont tordus, pris à faux, etc. Sur ces principes sont fondés de nombreux coups : les retournements et torsions de doigts, les flexions d'une phalange sur une autre, les retournements et torsions de la main, du poignet ; les « clés au bras » ou *armlocks*, attaquant tout l'articulation du bras avec l'aide d'un point d'appui ; les prises au cou par devant ou par derrière et les étranglements...

jusqu'à ce que l'adversaire fasse signe qu'il se rend ; enfin, diverses parades des coups précédents ou des coups formant contre-attaque pour faire lâcher prise, notamment l'enlèvement de l'adversaire au-dessus de soi, après s'être laissé aller soi-même sur le dos pour le culbutter au loin ou le renverser à côté de soi. Mentionnons encore les torsions de jambes, de pieds ; les prises au cou avec les jambes, et divers coups très japonais tels que les « coups de ciseaux » avec les jambes pour faire basculer brusquement l'adversaire, etc. Une partie des plus originales de la méthode japonaise consiste d'ailleurs en un travail de jambes très spécial pour exécuter divers coups on y coopèrent.

Comme j'arades proprement dites, il faut ment donner les coups du tranchant de la main sur l'avant-bras d'un boxeur qui cherche à porter un coup de poing. L'avant-bras sert aussi à parer, comme en boxe ; mais, aussitôt après avoir paré, on cherche l'ordinaire une prise, en jiu-jitsu, une prise souvent combinée avec un croc-en-jambe ou un assésment de jambe.

Parfois, on fait suivre ces parades d'un coup de pied au genou, comme riposte, et pour déséquilibrer l'adversaire.

Les esquives sont pratiquées avec beaucoup de soin et d'agilité pour éviter les coups et pour se loger.

Les parades employées lorsqu'une prise a été faite et que l'on arrive au corps-à-corps demanderaient de nombreux détails ; souvent elles consistent en coups formant contre-attaque pour faire lâcher prise à l'adversaire ou pour assurer l'avantage de la situation.

Dans l'exécution de ces coups, le jiu-jitsu demande surtout de l'agilité, du sang-froid, de la vitesse, plus encore de la force physique. Mais il exige, particulièrement, un entraînement spécial méthodique et suivi. Cet entraînement comprend des assouplissements, des exercices d'agilité et d'adresse, des exercices relevant le cœur, les poumons, le métabolisme des voies respiratoires, et même des exercices d'assouplissement, de « tirage », au moral, car on réprime chez les adeptes la méthode tout penchant à l'irritation, à la nervosité, on développe chez eux le calme le sur-roi.

Par des exercices particuliers, soit seuls, soit avec un coéquipier, on reste, on cherche à briser certaines parties du corps : les épaules, les poignets, les bras, les jambes, etc., l'exercice tout entier. On s'entraîne spécialement à l'entraînement extérieur de la main du côté du poignet et de la main, l'un à l'autre, les mains les unes du cou.

Cet entraînement du corps à la résistance va de pair avec l'entraînement des attaques des clés et des parades qui finit au fond du jiu-jitsu. Pour les assauts courtois et les démonstrations, les mêmes principes s'appliquent à leur application, il convient simplement d'y ajouter le signal de halte lorsque la résistance devient impossible, soit en tapant légèrement de la main sur le partenaire vainqueur, soit en poussant le cri de « hop », qui signifie qu'il faut desserrer la clé.

JIU-JITSUAN ou **JIU-JITSUISTE** (*ist'*) n. Personne qui pratique le jiu-jitsu, ou qui est partisan de ce système de lutte.

JOBBÉ-DUVAL (Emile), juriconsulte français, né à Brest en 1851. Reçu docteur en droit en 1874, puis agrégé en 1876, il fut attaché à ce titre de 1876 à 1881 à la faculté de droit de Douai, où il enseigna le droit administratif, le droit civil, puis l'histoire du droit français. En 1881, il fut chargé, à la faculté de droit de Paris, d'un cours de droit romain, puis du cours de droit industriel de 1883 à 1885. Il est revenu à l'enseignement du droit romain en 1885, a été nommé professeur titulaire de droit romain en 1892. Il a publié *Étude historique sur la revendication des meubles en droit français* (1881); *Études sur l'histoire de la procédure civile chez les Romains* (1896); *La Commune anamite* (1897).

JOBourg, comm. du départ. de la Manche, arrond. et à 24 kilom. de Cherbourg, à quelque distance du littoral de la Manche; 500 hab. Plage de galets, bains de mer.

JOCHROME (*krom'*) n. f. Genre de solanacées de la tribu des lyciées.

— ENCYCL. Les *jochromes* sont des arbrisseaux ayant, comme toutes les lyciées, des fleurs à corolle tubuleuse, à étamines égales, à ovaire biloculaire. Ces plantes diffèrent des autres lyciées par leurs fleurs généralement groupées, et par leurs baies ovoïdes complètement entourées à maturité par le calice. Les quinze espèces du genre habitent l'Amérique du Sud tropicale; quelques-unes sont cultivées. Citons : la *jochrome à grandes fleurs*, la *jochrome tubuleuse*, toutes deux à corolle bleue ou violette; la *jochrome longipède*, à fleurs pourpres; la *jochrome fuchstoïde*; la *jochrome gesnerioïde*; la *jochrome lanceolée*; etc.



Jochrome tubuleuse.

Jocode ou **les Coureurs d'aventures**, opéra comique en trois actes, paroles d'Etienne, musique de Nicolo, représenté à l'Opéra-Comique le 28 février 1814. — Le prince Robert et Jocode, voulant mutuellement s'assurer de la fidélité de leurs belles, se proposent de courir chacune la préférence de l'autre. Mais les deux jeunes femmes, prévenues, se promettent de s'amuser au dépens de leurs amoureux. Elles feignent de tomber dans le piège, et, tandis que Mathilde, aimée de Robert, donne à Jocode l'écharpe brodée qu'elle destinait au prince, Elise accorde à ce dernier le médaillon qu'elle avait promis à Jocode. Robert, furieux, quitte à l'instant sa cour, avec son ami Jocode, pour aller faire la guerre aux indèdes. La pièce se poursuit, pendant trois actes, par une série de mystifications que les deux jeunes femmes infligent à leurs amants, jusqu'au moment où, découvrant enfin qu'ils ont été joués, ils demandent et obtiennent leur pardon.

Sur ce livret aimable, Nicolo a écrit une partition qui est son œuvre la plus achevée. La mélodie y coule de source, abondante et neuve, pleine d'élégance, merveilleusement en scène, avec un orchestre coloré et séduisant. Nous citerons le grand air si fameux de Jocode : *J'ai longtemps parcouru le monde*; la romance si connue : *Et l'on revient toujours à ses premiers amours*; le joli quatuor scénique du second acte : *Quand on attend sa belle, que l'attente est cruelle*, si bien traité en canon; le trio excellent : *Amour seconde mon courage*; enfin, le délicieux couplet : *Parmi les filles du canton...*

JOFFRE (Joseph-Jacques-Césaire), officier et explorateur français, né à Rivesaltes en 1852. Entré en 1869 à l'école polytechnique, il fut nommé sous-lieutenant du génie à la veille de la guerre franco-allemande (1870-1871), et prit part à la défense de Paris. Capitaine en 1876, il coopéra aux travaux de fortification de la frontière du Jura, puis construisit le fort de Moudignon, près de Paris. En 1885, il fut envoyé au Tonkin, puis à Formose, et assista, aux côtés de Courbet, aux opérations des Pescadores. Chef du génie à Hanoi l'année suivante, il organisa la défense du haut Tonkin, avant d'être envoyé au Soudan pour diriger l'exécution des travaux du chemin de fer de Kayes au Niger. C'est dans ce poste qu'il reçut, en 1891, l'ordre de se porter au secours des débris de la colonne Bannier, qui venait d'être massacrée près de Tombouctou; il parvint à se rendre maître de cette ville et à y organiser la domination française. Lieutenant-colonel à la suite de ces événements, colonel en 1897, il fut envoyé à Madagascar pour établir les défenses de Diego-Suarez, et reçut en 1902 les étoiles de général de brigade. Il a, depuis, rempli les fonctions de directeur du génie au ministère de la guerre, a été promu divisionnaire en 1905 et appelé au commandement de la 6^e division d'infanterie, à Paris.

JOFFROY (Alix), médecin neurologue français, né à Stainville (Meuse) en 1844. Interne en 1868, il obtint la médaille d'argent de la Faculté de Paris en 1873 pour sa thèse inaugurale dans laquelle il démontrait l'individualité de la pachyméningite cervicale hypertrophique. Dès cette époque, suivant la trace de ses maîtres, Duchêne de Boulogne, Claude Bernard, Vulpian et Charcot, il se spécialisa dans les maladies nerveuses et mentales. Médecin des hôpitaux en 1879, agrégé en 1880, professeur de clinique des maladies mentales en 1893 à la Faculté de Paris, il a consacré de nombreuses leçons à un des facteurs principaux de la folie, l'alcoolisme, et a fait plusieurs expériences pour démontrer l'action des diverses variétés d'apertifs, et étudié les moyens de lutte contre ce fléau. Il a combattu les idées de Fourcroy sur les rapports de la syphilis et de la paralysie générale. Dire tout adroit des « Archives de physiologie normale et pathologique », puis des « Archives de médecine expérimentale et d'anatomie pathologique », dans lesquelles ont paru une grande partie de ses travaux, il est devenu membre de l'Académie de médecine en 1901.

JOHN (William Goscombe), sculpteur anglais, né à Cardiff en 1860. Il étudia à l'école d'art de sa ville natale et compléta son éducation dans les écoles spéciales de Londres, particulièrement dans celles de l'Académie royale, et à Paris (1890-1891). En 1901, il envoya au Salon une statue du duc de Devonshire, qui eut une médaille de 2^e classe. L'année précédente, il avait obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle (Paris). Outre ses statues-portraits et ses statues commémoratives, on cite surtout de lui le groupe de *Morphée et Saint Jean-Baptiste*, à Cardiff, l'*Elfe*, à Glasgow, une étude de tête à Liverpool, et un *Jeune garçon jouant*, etc. John est devenu correspondant de l'Académie des beaux-arts depuis le 21 février 1903.

Joie rouge (LA), tableau de Georges Rochegrosse, qui a valu à son auteur la médaille d'honneur au Salon de 1906. Cette grande page colorée, qui dénote une remarquable dextérité dans l'exécution, est difficilement explicable. Dans un décor de montagnes et de palais incendiés, une cohue de femmes nues surgit éperdue, fuyant et les flammes qui s'échappent des décombres fumants, et le fer des cavaliers. Sur la gauche, juchés eux aussi sur des décombres que les flammes gagnent, des hommes enivrés de luxure, de meurtre et de sang, jouissent de l'effroi de ces créatures que le feu, la mort et le viol guettent. Le peintre a-t-il voulu fixer le mirage d'un sanginaire cauchemar, ou symboliser la folie d'antichristement qui pourrait suivre un soulèvement spontané des foules? L'intention, en tout cas, reste obscure.

* **JOINT** n. m. — *Joints flexibles*. Système de construction qui consiste dans l'assemblage des joints par de simples tôles qui jouent le rôle de ressort. (Dans les surcharges, ces tôles d'articulation permettent les variations angulaires des pièces entre elles, sans diminuer la rigidité du système.)

JOINTOYEUR (*toi-i eur'*) n. m. Ouvrier qui, dans les constructions en briques, fait les joints en plâtre ou en ciment.

JOINVILLÉ n. f. Genre de flagellariacées, comprenant un petit nombre d'espèces de la Nouvelle-Calédonie, des îles du Pacifique et de l'archipel Indien.

* **JOHAI** (Maurice), romancier hongrois, né à Komarom en 1825. — Il est mort à Budapest en 1904.

JOLIETTE, comté du Canada (prov. de Québec), à la rive gauche du Saint-Laurent, ainsi nommé de l'un des premiers explorateurs du Mississippi. Lonis Joliet ou Joliette; il a 7.700 kilom. carr. et un peu plus de 22.000 hab., Canadiens-Français. Ch.-l. *Joliette*.

JOLLY (Philippe DE), physicien allemand, né à Mannheim en 1809, mort à Munich en 1884. Le premier, il a donné la mesure exacte de l'endosmose, en mesurant les changements de volume qui se produisent et en notant les poids des substances qui s'échangent. Il construisit un thermomètre qui porte son nom, mesura les coefficients de dilatation des gaz avec une précision jusqu'alors inconnue. Il sut donner plus de précision et de sensibilité aux balances, arriva jusqu'à constater par la balance seule les variations dans la composition de l'air atmosphérique, à déterminer la diminution du poids d'un corps à mesure qu'on l'éloigne de la surface de la terre, et trouva la densité de la terre. Ses principaux ouvrages sont : *De Euleri merito de functionibus circularibus* (1834); *Méthodes du calcul différentiel et intégral* (1846); *les Principes de la mécanique*, édition populaire (1852); *la Physique des forces moléculaires* (1857).

JOLLY (Jules), homme d'Etat badois, frère de Philippe, né à Mannheim en 1823, mort à Karlsruhe en 1891. Professeur de droit à l'université de Heidelberg, en 1857, il fut nommé en 1861 conseiller intime au ministère de l'intérieur badois et soutint la politique de l'union nationale, qui voulait réaliser l'unité allemande sous l'hégémonie prussienne et des réformes libérales dans l'intérieur de chaque Etat. Lorsqu'en 1866 le gouvernement badois se prononça contre la Prusse, il donna sa démission, mais devint ministre de l'intérieur en septembre 1866, après les victoires prussiennes, et en 1868, à la mort de Mathy, président du conseil des ministres. Il appliqua à l'intérieur ses principes libéraux. Il fut un des principaux ouvriers de l'unité allemande, négocia l'adhésion du grand-duché de Bade à la Confédération de l'Allemagne du Nord, se mit en 1870 résolument du côté de la Prusse contre la France, et prit une part prépondérante aux négociations qui amenèrent, à Versailles, la proclamation de l'empire allemand. Il appuya de toute son autorité la politique de Bismarck, principalement pendant le Kulturkampf, mais se heurta à l'opposition de la cour, très conservatrice, et du grand-duc Frédéric-Guillaume, donna sa démission en 1878 et fut nommé, en 1878, président de la Cour des comptes à Karlsruhe. Il a écrit : *le Reichstag et les Partis* 1880.

JOLLY (Frédéric), médecin aliéiste et professeur allemand, fils de Philippe, né à Heidelberg en 1844. Il se fit remarquer par ses thèses sur les cellules ganglionnaires de la moelle épinière, et sur la pression du cerveau et la circulation du sang dans le crâne, fut nommé en 1873 professeur à l'université de Strasbourg et directeur de la clinique des maladies nerveuses, acquit une grande célé-

brité par ses cures et par ses travaux sur les maladies nerveuses et fut appelé en 1890 à l'université de Berlin, comme professeur et directeur de la clinique des maladies du cerveau. Il a publié des études sur la sclérose cervicale, les hallucinations, sur le délire, les maladies de la mémoire, la neurasthénie, des mémoires sur le traitement des aliénés en Ecosse, sur les hospices d'épileptiques, etc. Ses principaux ouvrages sont : *Rapport sur la section des aliénés de l'hôpital Jules* (1873); *Hystérie et hypochondrie*, publié dans le « Manuel de pathologie spé-



La Joie rouge, d'après Rochegrosse.

cial et de thérapeutique », de de Jemssens (1877); *Etudes sur la résistance du corps humain aux courants électriques* (1884); *Histoire et organisation actuelle de la clinique des affections mentales de Strasbourg* (1887). Il a pris, en 1870, la direction de la revue : « Archives pour les maladies mentales et nerveuses. »

JOLY (Edmond DE), architecte français, né à Paris en 1824, mort à Neuilly en 1892. Élève de son père, qui, sous la monarchie de Juillet, avait aménagé le Palais-Bourbon en vue d'en faire le Parlement, il lui succéda au début de l'Empire. On lui doit la salle des fêtes de l'hôtel de la présidence de la Chambre, l'installation de la Chambre dans le Grand-Théâtre de Bordeaux (1871), et peu après dans le théâtre du Palais de Versailles. Il construisit à Versailles, dans l'aile sud du Palais, la salle de la Chambre des députés (1875), où siège encore le Congrès lorsqu'il se réunit. Il est l'auteur d'un projet de reconstruction de la Chambre des députés à Paris, projet utilisant les bâtiments actuels du Palais-Bourbon.

* **JOLY** (Henri), philosophe français, né à Auxerre en 1829. — Il a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1903.

* **JONAS** (Emile), compositeur français, né à Paris en 1827. — Il est mort à Saint-Germain-en-Laye en 1905.

* **JONCIERES** (Félix-Ludger ROSSIGNOL, dit **Victorin DE**), compositeur français, né à Paris en 1839. — Il est mort dans cette ville en 1903.

JONES (PLAINE DES), nom donné à la grande plaine marécageuse qui, dans la Cochinchine française, sépare le Mékong du Vato occidental. C'est une zone basse, humide, coupée d'innombrables canaux peu profonds, parsemée çà et là d'îlots de verdure.

JONES (NÉTOIR DE), bras des mers arctiques américaines, faisant communiquer la baie de Baffin avec le golfe de Norvège et la mer du Prince-Gustave, et séparant les rivages méridionaux de la terre d'Ellesmere de la côte septentrionale du Nord-Dévon. L'exploration de ce bras de mer, d'éventail par Baffin en 1616, a été commencée par les marins anglais Lee, Sherard Osborn et Inglefield de 1818 à 1853, mais est sur le point de l'explorer le capitaine norvégien Sverdrup, qui passa de 1899 à 1902 trois années entières avec le *Fram* dans des fjords de sa côte septentrionale.

* **JONES** Paul John, surnommé « le marin écossais au service de l'Amérique, né à Arbrighland (Ecosse) en 1747, mort à Paris en 1792. — C'est seulement en 1905 que ses restes ont été retrouvés à Paris, sur l'emplacement du cimetière désaffecté, dont les numéros 41 à 47 de la rue du Faubourg-Saint-Martin tiennent aujourd'hui la place. Le cercueil du grand corsaire fut transporté solennellement en Amérique; une escadre spéciale, envoyée par le gouvernement des Etats-Unis, sous le commandement de l'amiral Sigbee, qui accompagnait un ambassadeur spécial, Loomis, était venue à Cherbourg recueillir la dépouille de Paul Jones.

* **JONES** (Henry Arthur), auteur dramatique anglais, né à Grandborough (Bucks) en 1851. — Outre les œuvres citées au t. V, il a fait représenter : *the Lackey's Carnival*; *Mrs. Dane's Defence* (1900); *the Princess's Nose*; *Chance*; *the Idol* (1902); *Whitewashing Julia* (1903); *Joseph Entangled*; *the Chevalier* (1904). Très conscient de sa mission littéraire, Jones a publié des articles et fait des conférences réunies en un volume intitulé *the Renaissance of the English Drama* (1895).

Jongleur de Notre-Dame (L' miracle en trois actes, poème de Maurice Léna, musique de Jules Massenet, représenté à l'Opéra-Comique le 10 mai 1884. Le livret est tiré d'un conte d'Anatole France, inspire lui-même d'une légende du moyen âge. — Sur la place de Cluny, devant le monastère, le jour de la fête de mai, Jean le jongleur consent à chanter, pour plaire à son auditoire, une chanson à boire : *Alléluia du vin*, dont les paroles sont

noires ou blanches, des oppositions de peaux dorées et d'ombres bleues; c'est aussi des rires et des sourires, des lèvres rouges et des dents blanches. Cette peinture agréable et hardie respire la santé et la joie du vivre.

JUBISE, comm. de Belgique (prov. de Liège; arrond. de Mons); 1.200 hab.

JUDAS (du) n. m. Personnage de la mythologie slave. (Les judas jouent, dans le folklore bulgare, le même rôle que les vilas dans le folklore serbe. Ce sont des espèces de nymphes.)

* **JUDET** (Ernest-Martial-Gaston), journaliste français, né à Avesnes en 1851. — En 1901, il abandonna ses fonctions de rédacteur en chef du « Petit Journal », pour prendre la direction du journal « l'Éclair ».

* **JUGE** n. m. — ENCYCL. Compétence des juges de paix. Réorganisation des justices de paix. Diminuer le nombre des petits procès portés devant les tribunaux civils de première instance pour en confier la solution aux juges de paix, afin de donner aux plaideurs un juge personnellement connu d'eux et de rendre plus rapide et moins coûteuse l'action de la justice, tels sont l'économie générale et le but de la loi du 12 juillet 1905. Comme corollaire de cette réforme, la loi exige pour la nomination des magistrats cantonaux, désormais chargés de sauvegarder des intérêts plus importants que par le passé, des conditions de plus grande capacité que celles précédemment requises. Elle leur assure, par voie de conséquence, une position pécuniaire supérieure à celle qui leur avait été réservée jusqu'à ce jour.

Extension de la compétence civile des juges de paix. La nouvelle loi reprend la règle générale posée par la loi du 25 mai 1838, dont elle abroge les articles 1 à 10, en donnant aux juges de paix la connaissance de toutes les actions purement personnelles ou mobilières; mais elle porte de 100 à 300 francs en dernier ressort et de 300 à 600 francs en premier ressort la valeur des demandes sur lesquelles ces magistrats sont appelés à statuer. C'est là leur compétence ordinaire.

La loi divise ensuite en trois classes les affaires qui rentrent dans la compétence extraordinaire des juges de paix et dont elle donne une liste limitative :

1° Les juges de paix prononcent sans appel jusqu'à la valeur de 300 francs et à charge d'appel jusqu'au taux de la compétence en dernier ressort (1.500 fr.) des tribunaux de première instance, sur les contestations entre hôteliers ou logeurs et voyageurs ou locataires en garni pour dépenses d'hôtellerie et perte ou avarie d'effets déposés dans l'hôtel; entre voyageurs et voitureurs pour frais de route et perte ou avarie d'effets transportés; entre voyageurs et carrossiers pour réparations faites aux voitures. Ils statuent dans les mêmes limites sur les contestations à l'occasion des correspondances, des objets recommandés, des envois de valeur déclarée, grevés ou non de remboursement, et, dans ce cas, la demande peut être portée au choix de la partie la plus diligente, soit devant le juge de paix du domicile de l'expéditeur, soit devant celui du domicile du destinataire.

2° Les juges de paix connaissent sans appel jusqu'à la valeur de 300 francs et à charge d'appel à quelque valeur que la demande puisse s'élever :

A. De diverses actions relatives au louage de choses de maisons ou de biens ruraux : actions en paiement de loyers ou fermages; contestations relatives aux congés; demandes en résiliation de baux fondées soit sur le défaut de paiement des loyers ou fermages, soit sur l'insuffisance des objets garnissant les locaux, soit enfin sur la destruction de la totalité de la chose louée; demandes d'expulsion des lieux, etc. Toutefois, la recevabilité de ces demandes devant le juge de paix est subordonnée à la condition que les locations verbales ou écrites n'excèdent pas annuellement 600 francs;

B. Dans les mêmes limites, les juges de paix sont appelés à statuer sur les contestations entre propriétaires et locataires au sujet des réparations locatives, les indemnités réclamées par le locataire ou fermier pour non-jouissance provenant du fait du bailleur, les dégradations et les pertes qu'a subies la chose louée par le fait du premier. Une exception est faite pour les pertes causées par incendie ou inondation dont les juges de paix ne connaissent que dans la limite de leur compétence (300 fr. en dernier ressort, 600 fr. à charge d'appel);

C. Ils tranchent les différends entre les gens de travail au jour, au mois et à l'année et ceux qui les emploient, lorsque les questions soulevées ne relèvent ni de la juridiction commerciale ni de celle des prud'hommes; ils connaissent des contestations relatives au paiement des nourrices;

D. Toujours dans les mêmes limites, ils statuent sur les actions pour dommages faits aux champs par l'homme ou par les animaux; sur celles relatives à l'élagage des arbres, curage des fossés, des canaux servant à l'irrigation des propriétés ou au mouvement des usines; sur les demandes ayant trait aux vices rédhibitoires des animaux vendus; sur les actions civiles pour diffamations, injures, verbales ou écrites, autrement que par la voie de la presse, rixes ou voies de fait, lorsque les parties ne se sont pas pourvues par la voie criminelle, enfin, sur les contestations entre compagnies de chemins de fer ou autres transporteurs et les expéditeurs ou destinataires des colis postaux perdus, avariés, détournés ou livrés tardivement.

3° Les juges de paix connaissent à charge d'appel, quel que soit le chiffre auquel elles s'élèvent :

A. Des demandes en pension alimentaire formées entre personnes liées de l'obligation réciproque d'aliments, au vertu des articles 205 et 207 du Code civil, lorsque la pension réclamée n'excède pas 600 francs par an;

B. Des actions possessoires, complaintes, dénunciations de nouvel œuvre, réintégrandes, fondées sur des faits commis dans l'année, sous la réserve des attributions de l'autorité administrative dans les cas déterminés par les lois et les règlements;

C. Des actions en bornage et de celles relatives à la distance prescrite par la loi, les règlements particuliers et l'usage des lieux, pour les plantations d'arbres ou de haies, lorsque la propriété ou les titres qui l'établissent ne sont pas contestés;

D. Des actions relatives aux constructions et travaux énoncés dans l'article 674 du Code civil, lorsque la propriété ou la mitoyenneté du mur ne sont pas contestées;



Joyeux ébats, d'après Paul Chabas.

E. Des demandes en paiement des droits de places perçus par les communes ou leurs concessionnaires.

La nouvelle loi pose ensuite des règles déterminant la compétence des juges de paix dans les cas de demandes collectives ou reconventionnelles.

Elle donne enfin à ces magistrats des attributions nouvelles. C'est ainsi qu'ils sont appelés à connaître des demandes en validité, en nullité et en mainlevée des saisies-arrêts et oppositions, ainsi que des demandes en déclaration affirmative, lorsque les causes des saisies n'excèdent pas les limites de leur compétence; qu'ils précèdent, à défaut d'entente amiable entre les créanciers opposants et le saisi, à la distribution par contribution des sommes saisies, lorsque les sommes à distribuer n'excèdent pas 600 francs de principal; et qu'ils peuvent autoriser les femmes mariées et les mineurs à ester en jugement devant leur tribunal, dans les cas où la loi exige l'autorisation du juge.

— Réorganisation des justices de paix. La loi du 12 juillet 1905 maintient un juge de paix dans chaque canton et elle crée à Paris deux nouvelles places, dont les titulaires seront seuls, avec des suppléants, chargés d'assurer le service du tribunal de police.

Pourront seuls être nommés juges de paix :

1° Les anciens juges de paix, les licenciés en droit justifiant de deux ans de stage soit près d'un barreau, soit dans une étude de notaire ou d'avoué, ou de l'exercice, pendant deux ans, de fonctions publiques;

2° Les bacheliers en droit ou les capacitaires (titulaires du brevet organisé par le décret du 14 février 1905) qui justifient de trois ans de stage dans une étude de notaire ou d'avoué, ou de l'exercice, pendant trois ans, de fonctions publiques;

3° Les capacitaires en droit (titulaires de l'ancien brevet prévu par l'article 19 de la loi du 22 ventôse an XII) ayant été pendant cinq ans notaires, avoués, greffiers, ou pendant dix ans conseillers prud'hommes justifiant de trois ans de fonctions comme président ou vice-président;

4° Sans aucun diplôme, après dix ans de fonctions, les maires, adjoints ou conseillers généraux, en dehors du canton où ils exercent ou auront exercé ou sollicité, depuis moins de deux ans, des fonctions électives; les magistrats consulaires, les suppléants de justices de paix, les conseillers de préfecture et certains officiers ministériels.

Les conditions d'âge sont abaissées de trente à vingt-sept ans.

L'avis d'une commission, composée de hauts magistrats désignés par le garde des sceaux, est nécessaire pour qu'un juge de paix puisse être révoqué ou diminué de classe. L'intéressé est entendu par cette commission, s'il le demande.

Les juges de paix pourvus du diplôme de licencié en droit, ayant exercé leurs fonctions pendant deux ans, peuvent être nommés juges ou juges suppléants dans les tribunaux de première instance.

L'honorariat peut être conféré aux anciens juges de paix après vingt ans d'exercice, ou si des infirmités graves ou permanentes leur donnent des droits à une pension de retraite.

Jugend (Jeunesse), magazine hebdomadaire illustré, publié à Munich et fondé en 1896 par le Dr Georg Hirth. — Son programme est d'être la revue humoristique et satirique de tous les événements et de toutes les idées contemporaines, par l'image et par le texte, vers ou prose. Il se place à un point de vue passionnément allemand, mais il s'est donné pour mission de célébrer l'art, la beauté, la vie, et de faire la guerre à tout ce qui ne se sent que par l'hypocrisie et le mensonge.

JUGLAR (Joseph-Clément), docteur en médecine et économiste français, né et mort à Paris (1819-1905). Il était membre de la Société d'économie politique depuis 1852 (il en fut vice-président en 1881); président de la Société de statistique, à laquelle il appartenait depuis 1860; membre de l'Institut international de statistique depuis 1885, et de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1892. Outre son ouvrage fondamental : *les Crises commerciales et leur retour périodique en France, en Angleterre et aux Etats-Unis* (1861), Juglar publia : *De l'importation des matières premières en Angleterre depuis les réformes de Robert Peel* (1872); *Le Change et la Liberté d'émission* (1868); etc. Il a surtout été cherché à découvrir et à formuler la loi des crises, c'est-à-dire cette alternance de phénomènes qui se manifestent d'abord par une hausse générale, sauf sur le blé, poussée jusqu'à ne plus trouver d'acheteurs, puis par la liquidation forcée de ceux qui ont acheté dans les hauts cours et par la baisse des prix. Il a démontré que



Cl Juglar.

les crises n'éclatent pas comme des coups de tonnerre et que, pendant quatre-vingt-huit années, il y eut successivement treize périodes d'expansion et de contraction.

JULIEN (*li-in, cu'* adj. Se dit d'un sous-étage géologique représentant la partie inférieure de l'étage carnién. — n. m. Le JULIEN. (Il est caractérisé par le *trachyceras nomoides*.)

JULLIAN (Camille), professeur et historien français, né à Marseille en 1859. Elève de l'École française de Rome, docteur ès lettres, il fut nommé en 1891 professeur d'histoire à la faculté des lettres de Bordeaux et chargé du cours d'histoire de Bordeaux et du sud-ouest de la France, chaire qui vout être créée. Il est correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a publié de nombreux travaux d'histoire générale et d'histoire locale, notamment : *Etude d'épigraphie bordelaise*; *les Bordelais dans l'armée romaine*; *Mélanges d'épigraphie bordelaise*; *les Transformations politiques de l'Italie sous les empereurs romains*; *le Monde romain* (1884); *Fréjus romaine*, *Notes d'épigraphie* (1886); *Inscriptions romaines de Bordeaux* (1887-1892); *Gallia* (1892). On lui doit aussi la publication de deux ouvrages de Fustel de Coulanges, revus et complétés sur le manuscrit et d'après les notes de l'auteur : *Histoire des institutions politiques de l'ancien France*; *les Transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne*, et *Questions historiques* (1892). Aux précédents travaux, il faut ajouter : *Ausone et Bordeaux*; *Histoire de Bordeaux des origines jusqu'en 1695* (1895); *Vercingétorix* (1901); *Recherches sur la religion gauloise* (1904).

* **JULLIEN** (Jean), auteur dramatique français, né à Lyon en 1854. — Sa pièce en 4 actes, représentée en 1900 au Gymnase, la *Poigne*, est l'une des plus fortes de cet auteur; elle a été suivie par la *Minerve* (1 acte, Grand-Guignol, 1903); *le Père Bassolet* (1 acte, théâtre de Belleville, 1904); *l'Oasis* (5 actes, l'Œuvre, 1905); *les Droits du cœur* (1 acte, l'Œuvre), et *les Plumes du geai* (4 actes, théâtre Molière, 1906).

JULLOUVILLE, écart de la comm. de Bouillon, dans le départ. de la Manche, arrond. et à 24 kilom. d'Avranches, à quelque distance du littoral de la Manche; 510 hab. Bains de mer. Petit lac de Bouillon; aux environs, curieuse pierre druidique de Vaumoisson.

* **JUMELLE** n. f. — *Jumelle-goniomètre*, Appareil qui permet de mesurer les angles et les distances. | Pl. Des **JUMELLES-GONIOMÈTRES**.

— ENCYCL. En manœuvrant un tambour gradué, l'opérateur fait coïncider, dans le champ de la lunette, les images des deux objets dont il veut mesurer l'écart angulaire.

La mesure des distances se fait par la méthode des deux stations. V. STATION.

L'instrument comporte un *cercelet à calcul* pour la résolution des triangles.

JUMELLES (*mel'*) n. f. pl. Mécan. Petites lames fixées à l'extrémité d'un ressort de voiture, comme le montre le schéma.

— ENCYCL. Le point A est fixé au châssis, et le point B est libre d'osciller. L'autre extrémité du ressort peut être fixée de même par



Jumelles.

fixée de même par des jumelles. Il faut alors guider l'essieu E pour l'empêcher de balancer de droite à gauche avec les jumelles. On le fait dans les wagons de chemins de fer ou à l'essieu arrière des automobiles. Dans ce dernier cas, pour l'essieu avant, on préfère souvent fixer l'une des extrémités des ressorts et ne mettre de jumelles qu'à l'autre extrémité pour permettre la flexion du ressort fixé aux deux bouts, il ne pourrait s'aplatir.

JUMPER (*djeun-peur* — n. angl. signif. *sauter*) n. m. Turf. Cheval qui saute les obstacles.

* **JUNGFRAU**. — ENCYCL. *Chemin de fer de la Jungfrau*. Une ligne de chemin de fer, destinée à atteindre le sommet de la Jungfrau, a été commencée en 1896 et a été conduite, en 1905, jusqu'à 3.161 mètres d'altitude. Les premiers projets de construction de chemin de fer pour monter à la Jungfrau datent de 1880. Celui de l'ingénieur



Le chemin de fer de la Jungfrau.

Adolphe Guyer-Zeller, qui a été accepté par le conseil fédéral en 1891 et dont l'exécution a été entreprise, offre cette supériorité, sur les projets précédents, de présenter à chacune des stations choisies un panorama différent. Le point de départ de la ligne de la Jungfrau se trouve à la station de la Petite Scheidegg, la plus élevée du chemin de fer de la Wengernalp, situé à 2.066 mètres. C'est à ciel ouvert, à part un tunnel de 87 mètres, que la ligne conduit à la première station, Eigergletscher, à 2.323 mètres. Après cette station, la ligne se poursuit dans un tunnel

croulé dans le roc. Des ouvertures avec balcon sont pratiquées à chacune des stations : Rotstock (2.530 m.), ouverte en 1899; Rigerwand (2.867 m.), d'où l'on domine la vallée de Grindelwald; Eismeer (3.156 m.), ouverte en 1905, d'où le panorama embrasse d'immenses étendus de glace. La longueur totale de la ligne jusqu'au sommet de la Jungfrau ne doit pas dépasser 12 kilomètres et demi. C'est un chemin de fer électrique à crémaillère, système Strub. La puissance hydraulique nécessaire est exploitée à la Lutschine blanche à Lauterbrunnen et pourra l'être aussi à la Lutschine noire à Burglauen. Le tunnel a été percé au moyen de perforatrices à percussion.

Junimea (mot signif. la Jeunesse), Société littéraire qui s'est formée à Jassy, en Roumanie, vers 1867, et dont les membres, avocats, professeurs, hommes de lettres, étaient appelés « junimistes » (les jeunes). Ils se réunissaient pour faire des conférences littéraires et pour donner lecture de leurs travaux poétiques et autres, mais ne s'occupaient pas de questions politiques. Plus tard, des membres de cette société, entrés dans le journalisme et dans la carrière politique, formèrent un groupement parlementaire. V. JUNIMISTE.

JUNIMISTE *misst'* n. m. Membre d'un parti politique roumain (*partidul junimist*), qui a ou pour chef P. Carp, l'un des fondateurs de la « Junimea » de Jassy, d'où sont sortis les premiers membres de ce groupe.

— Adjectif. : **Parti JUNIMISTE**.
— Encycl. Il y a parmi les *junimistes* du parlement de Bucarest des hommes politiques qui n'ont jamais fait partie de la « Junimea » de Jassy, mais qu'on appelle de ce nom parce qu'ils se sont groupés autour de Carp et qu'ils ont suivi sa ligne politique. Le parti *junimiste* ou jeune droite, ou jeune conservateur, est un parti conservateur-libéral, se caractérisant à l'intérieur par une centralisation et, outreant, teintée de socialisme d'Etat, et à l'extérieur, partisan systématique de la triple-alliance.

* **JUPITER**, planète. — Le professeur Perrine, de Kiel, a découvert deux nouveaux satellites, ce qui porte à sept le nombre de satellites de Jupiter; cette découverte a été faite à l'aide de la photographie.

Voici les principales constantes pour ces deux satellites :

SATELLITES de JUPITER	AUTEURS de la DÉCOUVERTE	Masse par rapport à la planète	Distance de Jupiter (par rapport au 1/2 lieu équatorial)	Durée de la révolution sidérale en temps moyen
VI	Perrine 3 déc. 1904	"	159	251 jours
VII	Perrine 2 janv. 1905	"	167	265 jours

* **JURANVILLE** (Clarisse), institutrice française, née à Mardie, près Orléans, en 1826. — Elle y est morte en 1906.

* **JUSSERAND** (Jean-Adrien-Antoine-Jules), homme d'Etat et littérateur français, né à Lyon en 1855. — Il est devenu ambassadeur de France aux Etats-Unis (1902). Il a publié depuis 1898 : *les Sports et jeux d'exercice dans l'ancienne France* (1901); *l'Epoque de la Renaissance en Angleterre* (1901), et le second volume de son *Histoire littéraire du peuple anglais* (1901), de la Renaissance à la guerre civile.

* **JUSTICE** n. f. — Encycl. *Justice militaire*. Recours contre les décisions des juridictions militaires. La Cour de cassation prononce, au lieu et place des conseils et tri-

bunaux de revision, sur les recours formés en temps de paix contre les jugements des conseils de guerre et tribunaux maritimes siégeant à l'intérieur du territoire métropolitain, en Algérie et en Tunisie. Elle prononce, même en temps de guerre, sur les recours formés contre les jugements des tribunaux maritimes commerciaux compétents en matière d'accidents et collisions en mer, et contre les jugements des tribunaux maritimes spéciaux, charges, dans les colonies pénitentiaires, du jugement des infractions commises par les forçats. Les condamnés ont un délai de trois jours francs pour se pourvoir en cassation. (L. du 17 avr. 1906, art. 41.)

Application de la loi Bérenger. La loi du 29 juin 1904 a décidé que la loi de sursis, dite *loi Bérenger*, serait applicable, en temps de paix, aux condamnations prononcées contre des militaires, soit par des tribunaux militaires ou de la marine, soit par des tribunaux civils.

Justice militaire pour l'armée de mer. La justice militaire pour l'armée de mer, organisée par la loi du 1 juin 1858, est réduite par des conseils de guerre, des conseils de revision et des conseils de justice. Les deux premières juridictions siègent soit à terre, soit à bord, et sont permanentes dans le premier cas; à bord, elles ne sont constituées que pour une affaire déterminée et cessent d'exister sitôt le jugement rendu. Les conseils de justice ne siègent qu'à bord, et ne sont jamais permanents.

Les *conseils de guerre permanents* comprennent un président et six juges. Ils forment, pour la juridiction de droit commun et connaissent de tous les crimes et délits, même non militaires, commis par des marins. Il y a deux conseils de guerre au chef-lieu de chaque arrondissement maritime : l'un n'est chargé de juger qu'en cas d'annulation de la sentence du premier conseil de guerre.

Les *conseils de revision* sont des tribunaux supérieurs, qui, en temps de guerre seulement, remplissent l'office de Cour de cassation. Le décret du 21 juin 1858 en avait créé deux : l'un, à Brest, pour les recours contre les jugements des conseils de guerre de Cherbourg, Brest et Lorient; l'autre, à Toulon, pour ceux de Rochefort et Toulon. Le décret du 23 janvier 1889 a supprimé le conseil de Toulon. Les *juridictions de bord* saisissent comme justiciable tout inculpé qui est à bord, fût ce à titre de passage accidentel, pourvu qu'il figure au rôle d'équipage.

Lorsqu'il y a lieu de juger à bord un crime ou un délit, on forme en même temps un conseil de guerre et un conseil de revision. Le conseil de guerre, depuis la loi du 9 avril 1895, ne se compose plus que de cinq juges, y compris le président.

Le *conseil de justice* est une juridiction organisée à bord pour tous les délits n'emportant pas une peine supérieure à deux ans d'emprisonnement commis par des individus n'ayant ni le grade ni le rang d'officier ou d'aspirant. Ce conseil est composé du commandant du bâtiment ou du second et de quatre juges, pris parmi les officiers. Ce qui caractérise cette juridiction, c'est l'absence de toute procédure écrite préalable et de voie de recours, son caractère de tribunal domestique et l'absence du ministère public.

La Cour de cassation prononce sur les recours formés en temps de paix contre les jugements des tribunaux maritimes, au lieu et place des conseils de revision. (L. du 17 avr. 1906, art. 41.)

Justinien et la Civilisation byzantine au VI^e siècle, par Ch. Diehl (1901). — S'appuyant sur l'étude directe des documents originaux, l'auteur donne sur l'empereur Justinien un travail d'ensemble qui avait jusque-là fait défaut, et il fait revivre dans un intéressant tableau la physionomie du monde byzantin. Il fait connaître le caractère du souverain qui voulut être l'incarnation de l'idée

impériale, de Theodora, grande souveraine qui a joué dans le gouvernement fut souvent le chef véritable du monde des fonctionnaires, retracé l'histoire de son rôle en dans la politique, le droit et l'administration romaine. Cette ténacité, les grandes idées de l'empire, la civilisation byzantine, l'art et le commerce.

* **JUTLANDAIS, AISE ad.** — *Parti de justice*, *Parti de la justice*, appartenant à la race des *Partis bas*, *Partis bas*, *Partis bas*, et qui peuplent à sa suite par ce qu'on appelle le *Jutland*. Les vaincus par les danois et les Vikings jutlandais, par le passage d'Arripi et de Rome, ont été un fort et a été par la suite à être par le mot *Jutland*.

JUTURNE n. m. — *Parti de justice*, *Parti de la justice*. La source, et les données sur son histoire, sont les mêmes que de Vesta, et a été par la suite par le passage d'Arripi et de Rome, et a été par la suite à être par le mot *Jutland*.



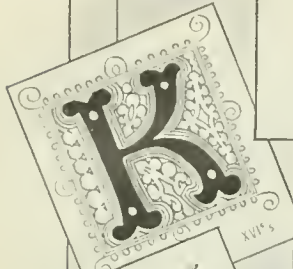
Fontaine et monuments de Juturna.

toire aux Romains assemblés sur le forum. Des lors, cette source passa pour avoir la vertu de guérir les malades. Elle fut donc de bonne heure transformée en un élégant bassin, qui a été retrouvé au cours des dernières fouilles. Long de 5^m,13, large de 5^m,01, profond de 2^m,12, entouré d'un large trottoir, on voit en son milieu un terre-plein qui servait de base à un beau groupe de Dioscures, de style grec, que l'on n'a pu reconstituer tout entier. Non loin de la fontaine est un édifice en forme d'autel, supportant une niche, et au-devant duquel est un puits. L'édifice porte des inscriptions à Juturna. Dans le puits, comme dans la fontaine, l'eau vive surgit encore. Enfin, en avant du puits, se dresse un autel orné d'un bas-relief représentant Juturna protégeant son frère Turnus, su vant la doctrine de l'*Enéide* I. XII.

JUVAVIEN, ENNE *en*, *en'*, adj. Qualification par laquelle de Mojsisovics désigne l'étage nord de Hallstatt.
— n. m. : **Le JUVAVIEN**.

JUVÉNILISME *lissm'* — du lat. *juvenis*, jeune n. m. Pathol. Ensemble des caractères de retard que présentent souvent, à l'âge normal de la puberté, les descendants de tuberculeux et les paratuberculeux, ou encore, mais plus rarement, les héréditaires et les héréditaires-syphilitiques. Peu ou pas de pilosité, retard des sécrétions génitales, faible mais non nul développement des seins et du bassin, etc.





A. Besson

KABLÉ (Jacques), homme politique français, né à Brumath (Bas-Rhin) en 1830, mort à Strasbourg en 1887. Avocat au barreau de Strasbourg (1853), il devint en 1870 président de la section strasbourgeoise de la Société de secours aux blessés et déploya la plus grande activité et un héroïque dévouement dans les ambulances qui regorgèrent de blessés pendant le siège. Membre de la commission municipale, il passa en Suisse après la capitulation de Strasbourg pour y fonder une ambulance qui recueillit les blessés de l'armée de Bourbaki. Elle représentait du Bas-Rhin à l'Assemblée nationale, le 8 février 1871, il y vota contre la paix et pour la déchéance du régime impérial. Puis il se retira avec toute la représentation d'Alsace-Lorraine. Conseiller municipal de Strasbourg (1871-1873), il fut élu député de cette ville au Reichstag, en 1878, et réélu jusqu'à sa mort. Il fut un des députés protestataires qui ne cessèrent de revendiquer à la tribune du Parlement allemand l'application à l'Alsace du régime du droit commun.

KACHOUBES, peuple slave, qui habite certaines parties de la Poméranie orientale et de la Prusse occidentale : *Un, une KACHOUBE.*

— Adjectif : *Jaec KACHOUBE.*

— n. m. : *S'exprimer en KACHOUBE.*

— *Étymol.* On estime le nombre des *Kachoubes* à 250.000. Ce sont les derniers représentants des Slaves baltes, complètement germanisés. Leur langue, très voisine du polonais, en subit nécessairement l'influence. Elle a aussi subi celle de l'allemand. Les *Kachoubes* n'ont guère pour littérature que quelques livres religieux et des textes de folklore. On cite cependant jusqu'à deux littérateurs : Cejnowa et Derlowski. Un dictionnaire *kachouba* a été publié par Rammlé (1893).

KADAPA. Géogr. V. *CUDAPAH.*

KADDERA, rivière du Soudan central, dans le royaume de Sokoto. Elle naît dans le Yacoba, et se jette dans la Benoué, après un cours de 400 kilomètres environ.

KADIA n. m. Textile extrait d'une espèce du genre sida, que les Hindous emploient pour tisser certaines étoffes.

KAEMMERER (Frédéric-Henri), peintre hollandais, né à La Haye en 1830. — Il est mort à Paris en 1902.

KAGENECKIE (*ak-ki*) n. f. Genre de rosacées-quillagées, comprenant des petits arbres du Chili, voisins des

quillaja, mais présentant un nombre double d'étamines. (Ils ne possèdent aucune valeur économique.)

KAHLENBERG, un des promontoires les plus septentrionaux du Wienerwald, dans la banlieue de Vienne. C'est une colline boisée de 483 mètres d'altitude au maximum, gravie par un chemin de fer, et qui est, pendant l'été, une des excursions préférées des Viennois. On découvre de là un panorama magnifique sur Vienne, sur la plaine de la Marchfeld et le cours moyen du Danube.

* **KAHN** (Zadoc), grand rabbin de Paris, né à Mombesson (Bas-Rhin) en 1839. — Il est mort à Paris en 1905.

KAHULA ou **KAGOUL**, bourg de la Russie sud-occidentale (Bessarabie), ch.-l. d'un district, sur le Pruth, tributaire du Danube inférieur; 5.000 hab. Il a donné son nom au *liman de Kahula*, sur le littoral de la mer Noire, que les alluvions du Daube ont peu à peu isolé.

KAÏMENI, groupe d'îlots de l'Archipel, dans le voisinage de Santorin, qui développe autour d'eux la demi-circonférence de son cratère. Ces pointes rocheuses, faites de laves, souvent remaniées dans leur altitude et leurs contours, sont au nombre de trois : *Palto-Kaïmeni*, *Néo-Kaïmeni* et *Micro-Kaïmeni*. Un quatrième îlot existait jadis, *Tha*, apparu au commencement de l'ère chrétienne, et transformé aujourd'hui en un dangereux écueil; l'îlot de *Néo-Kaïmeni* n'a date que du xviii^e siècle; *Micro-Kaïmeni* est plus ancien de deux cents ans.

KAIN, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]), non loin de l'Escaut; 3.400 hab.

KAIRĀTA-VINĀ n. m. Instrument de musique des Indes, à cordes pincées. (Il se compose d'un tuyau de bambou,



Kairāta-vinā.

comme manche, et d'une gourde, comme caisse sonore; il est monté généralement de quatre cordes; la première d'acier et les autres de laiton.)

KAIZL (Joseph), homme d'Etat tchèque, né à Volyn en 1854, mort à Miskowitz (Bohême) en 1901. Professeur (1883) à l'université tchèque de Prague, il entra dans la politique comme membre du parti tchèque, fut élu député au Reichsrath autrichien en 1885 et du Landtag de Bohême en 1895, devint un des leaders du club tchèque et le principal orateur de l'aile modérée. Devenu ministre des finances en 1898 dans le ministère du comte de Thun, il rapprocha une grande partie des Tchèques de la monarchie autrichienne, négocia avec le ministère hongrois le renouvellement du compromis de 1867, mais n'accepta ni la séparation économique de l'Autriche et de la Hongrie, ni les autres modifications proposées par les Hongrois, suspendit les négociations et prolongea provisoirement pour un an le compromis de 1867. Dès lors, le conflit entre l'Autriche et la Hongrie devint violent. Il se retira avec le ministère Thun en 1899, reprit son enseignement à l'université de Prague, et ne cessa d'agir en vue d'une réconciliation entre Tchèques et Allemands. Ses principaux ouvrages sont : *La Lutte pour la réforme et la liberté commerciales en Bavière de 1799 à 1868* (1879); *La Doctrine de la conversion des impôts* (1882); *Le Rachat par l'Etat des chemins de fer en Autriche* (1885); *Manuel de l'économie politique*, en langue tchèque (1883; trad. allem., 1887); *La Science financière* (en tchèque, 1889; en allem., 1900).

KAKOVOUNI, région de la Grèce méridionale, dans le Péloponèse, sur les deux versants du Taygète, qui va former à cet endroit, en se prolongeant vers le S., le cap Matapan. C'est un des cantons les plus sauvages de la Grèce, habitée par une population encore fruste, les *Kakovouniotes*, qui vécurent longtemps de brigandage et de piraterie. Le principal centre de la contrée est le petit port d'*Oulyo* ou *Vitylo*, rade profonde et sûre.

KALGOORLITE n. f. Tellurure naturel de mercure, or et argent.

KALIBORITE n. f. Borate hydraté naturel de magnésie et potasse.

KALIPHILITE n. f. Silicate naturel d'alumine et de potasse.

KALIPHITE n. f. Substance minérale, résultant d'un mélange de limonite, d'oxyde de manganèse, et de silicates de zinc et de chaux.

KALIPHORE n. f. Genre de cornacées de Madagascar, comprenant des arbrisseaux caractérisés par leurs feuilles alternes, leurs fleurs unisexuées à quatre pétales et à ovaire biloculaire.

KALISME (*lism'* — de l'ar. *kali*, potasse, les alcalis en général) n. m. Toxicol. Ensemble des accidents toxiques causés par la potasse. Cette expression s'applique spécialement aux accidents chroniques ou subaigus, caractérisés par des troubles gastriques, un ralentissement du rythme cardiaque et la cachexie alcaline. — Pour les accidents aigus, v. EMPOISONNEMENT.)

* **KALLAY** Benjamin DE, homme politique hongrois, né en 1839. — Il est mort à Vienne en 1903.

KALLSTRÖMIE (*streu-mi*) n. f. Bot. Genre de zygo-phylacées-tribulées. Très voisines des *tribulés*, les *kallströmies* en diffèrent principalement par la présence d'un plus grand nombre de carpelles. Ce sont des plantes xérophiles, herbes (*ekallstromie*) ou arbrisseaux (*thamozygium*) de l'Amérique tropicale, de l'Inde et de l'Australie.)

KALTBRUNN, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. de Gaster]; 1.700 hab. Élevé du bétail et en particulier des porcs. Industrie de la soie et de la broderie. Mines de lignite.

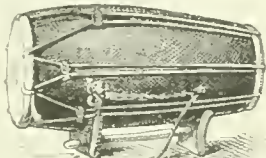
KAMACITE n. f. Fer des météorites.

KAMAREZITE n. f. Sulfate hydraté naturel de cuivre, composé beaucoup plus hydraté que la brochantite.

KAME n. m. Nom donné à des amas d'origine glaciaire, de forme très allongée, que l'on observe en Écosse et qui occupent une direction transversale à celle des anciens glaciers. On les attribue à des moraines terminales, marquant les différents stades de recul des glaces.)

KAMPERDUIT, village sur la côte occidentale de la Hollande septentrionale, entre Alkmaar et le Helder, célèbre par la bataille du 11 octobre 1797, où la flotte française, commandée par de Winter, fut battue par l'amiral anglais Duocan.

KAN (*kan'*) n. m. Sorte de divan d'argile, large d'environ 1^m.35, qui, dans les *faudes* (v. ce mot) mongoles, fait le tour de chaque chambre et se trouve chauffé à l'intérieur par des tuyaux où passe la fumée des feux. Couvert de nattes ou de minces matelas, le kan sert aux habitants de siège pendant le jour et de lit pendant la nuit.)



Kandang.

KANDANG ou **KENDANG** n. m. Tambour javanais, ordinairement posé sur un support de bois. (La tension des membranes s'obtient à l'aide de cordes. Le musicien s'assoit pour en jouer, et le frappe de chaque main.)

KANDEL (*dél'*) n. m. Nom vulgaire du manglier rouge de l'Inde.

KANGRA n. m. Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, de la famille des capsidés, créé en 1902 pour des espèces nouvelles de l'Inde. Le *Kangra Dugesi* est le type de ces punaises terrestres, voisines des *hyatopertes*.)

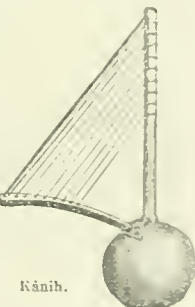


Kangra gr. 3 fois.

KÂNÏH n. m. Sorte de harpe on usage chez les indigènes de la Sierra Leone. Le *kânih* est monté de huit cordes; la caisse de résonance est faite d'une courge.)

* **KANITZ** Philippe-Félix, historien et ethnographe hongrois, né à Pest en 1828. — Il est mort à Vienne en 1904.

KANITZ (Jean-Guillaume-Alexandre, comte DE), homme politique allemand, né à Medicen (Prusse-Orientale) en 1811. Entré dans l'administration prussienne, il fut élu député au Landtag prussien en 1885, député au Reichstag en 1899 et fut un des chefs les plus actifs du parti des hobereaux. Il se mit en 1891 à la tête de l'opposition agrarienne contre le chancelier de Caprivi, combattit bruyamment les traités de commerce de 1892 qui abaissaient les droits sur les blés, et déposa un projet de loi fameux, connu sous le nom de *résolution Kanitz*, qui donnait au gouvernement seul le droit d'acheter des blés étrangers et l'obligeait à les vendre à un prix élevé, déterminé par une loi, afin que les cultivateurs allemands pussent vendre leur blé à un prix élevé, sans crainte de la concurrence étrangère. Ce projet provoqua une longue et très vive agitation en Allemagne. Ses partisans déterminèrent, en 1891, la chute du chancelier de Caprivi en 1902 et le retour à un régime protectionniste.



Kânih.

KANTRA (el) ou **PONT** (le), région du Sahara algérien, qui, comme son nom l'indique, forme une sorte de dos de pays entre la dépression de Ghardaja et celle de l'oued Ghir entre Touggourt et Ouargla. Elle reproduit, en les atténuant un peu, les traits physiques des Hammas. Traversée par un certain nombre d'oueds généralement asséchés (oued Mezab, oued Rena, oued Zequerir, et surtout l'oued Metlili, qui s'y perd en une petite sebkha), la région d'el Kantra ne contient que de rares oasis, dont Guerrera est la principale. Elle n'est guère parcourue que par les Touareg Chambâa.

KAO KAO n. m. Tambour javanais très plat. (On en joue avec des baguettes.)

KAPILA, sage mythique de l'Inde, fondateur de la philosophie sânkhya. Le *Bhâmayana* raconte que Kapila, dérangé dans ses méditations par les mille fils du roi Sagara, les réduisit en cendres d'un seul regard.



Kapila.

* **KAPILAVASTOU**, cite à demi légendaire, ancienne capitale du royaume des Cakyas, patrie du bouddha Çakya-mouni, et ville sainte du bouddhisme.

— Archeol. En 1895, un fonctionnaire népalais découvrit une colonne à inscription près de Nighivâ, village situé au pied de l'Himalaya, dans le Terai népalais, à 59 kilomètres au N.-O. d'Uska-Bazar, station du North Bengal Railway. Führer identifia ce monument avec l'une des colonies mentionnées par les pèlerins chinois. D'après les pèlerins chinois, Kapilavastou devait se trouver à environ 9 kilomètres à l'O. ou au N.-O. de la colonne et du stoupâ ou tumulus de Kanakamouni. D'autre part, Führer découvrit près de Paderiyâ, village situé à 21 kilomètres au S.-E. de Nighivâ, émergence de terre d'environ 3 mètres, une colonne presque entièrement couverte de noms de pèlerins. Une feuille mit au jour un beau mooolithe cylindro-conique avec une inscription d'Açoka, parfaitement conservée et qui marquait l'emplacement du fameux jardin de Loundimi, et la place même où la tradition bouddhique fait naître Çakya-mouni. Avec ces deux bases d'opération, Nighivâ et Loundimi, il devenait aisé de retrouver Kapilavastou. En effet, quelques jours plus tard, Führer découvrait au milieu d'une forêt à 29 kilomètres au N.-O. de la colonne de Loundimi, et à 9 kilomètres au N.-O. de Nighivâ, les ruines d'une grande cité, construite en briques et entourée de murailles, occupant une surface d'environ 11 kilomètres du N.-E. au S.-O., et 5 à 6 kilomètres du N. au S., entre deux rivières. C'était Kapilavastou. L'année suivante, aux environs de cette cité, Führer découvrit successivement : les deux stoupâs ou tumulus du bouddha Krakoutchanda, la colonne d'Açoka, les ruines du temple de Çiva, le champ de bataille où un grand nombre de guerriers cakyas furent massacrés par l'armée du Viroûhaka, roi de Kosala, peu de temps avant la mort du Bouddha. Ce champ de massacre est couvert de milliers de petits tumulus carrés en briques, disposés en rangées symétriques autour d'un stoupâ plus grand, à l'intérieur duquel on recueillit une urne de terre cuite, renfermant des ossements calcinés, avec l'inscription : « Restes du Mahânanaman. » Plus tard, Peppé, un des collaborateurs de Führer, découvrit à Piprâno-Aligari, près de la frontière népalaise, un grand tumulus hémisphérique, dont le caveau funéraire contenait une chasse de grès blanc, renfermant une urne de cristal de roche, cinq urnes de stéatite, remplies d'étoiles d'or, de feuilles d'or avec empreintes de lions, d'images d'or de la mère du Bouddha, de perles, de grains de corail, de lamelles de cornaline, d'agate, de topaze, de rubis, d'améthyste, avec des débris d'un coffret de bois de santal et des ossements calcinés. L'un des vases de stéatite portait l'inscription suivante : « Cette chasse à reliques du bienheureux Bouddha est un don des Cakyas, Sukiti et ses frères, leurs sœurs, leurs enfants et leurs femmes. »

KAPOK ou **CAPOC** (mot malais, n. m. Poil végétal formant la bourre qui remplit l'intérieur des fruits d'un groupe de bombacées.

— ENCYCL. Le *kapok* type est fourni par *Peridendron afroclousum*, arbre de grande dimension, très répandu dans la zone tropicale. Étant donnée leur constitution, chaque filament est formé par une cavité étanche, les poils de kapok possèdent une flottabilité remarquable, qui donne à 1 kilogramme de kapok une force portante de 19 kilogrammes. On comprend toute l'importance d'une semblable puissance de flottabilité pour les appareils de sauvetage; aussi le kapok est-il adopté spécialement dans la fabrication de ces appareils.

KAPOSI (Maurice Kohn), médecin dermatologiste hongrois, né à Kaposvar en 1837. Nommé professeur à Vienne en 1875, il fut chargé, en 1879, de la clinique dermatologique, où il succédait à son maître Hébra, fondateur de l'école nouvelle. Il a publié dans les recueils spéciaux un grand nombre de mémoires, notamment sur la varicelle, qu'il considère comme une forme faible de la variole, sur les rapports de l'urticaire avec le prurigo qu'il précède chez l'enfant, sur le psoriasis simple qu'il a bien différencié du psoriasis syphilitique localisé aux mains et aux pieds, sur le lichen ruber, l'eczéma, l'impétigo parasitaire sur le siège anatomique de l'acné, le lupus, les ulcères et les dermatoses parasitaires, etc. En 1906, il devint membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris. Quelques-uns de ses travaux ont été traduits en français : *Traité des maladies de la peau comprenant les exanthèmes aigus* 1869, trad. par Doyon et qui avait écrit en collaboration avec Hébra, *Leçons sur les maladies de la peau* 1881, trad. Doyon et Besnier; *Pathologie et traitement des maladies de la peau* 1891.

Kaposi MALADIE UK. Méd. Dermatose congénitale, ne se manifestant pourtant que quelques mois après la naissance. Elle est caractérisée par l'apparition de taches pigmentaires, sur lesquelles se montrent des pustules et des ulcérations pouvant donner lieu à de longues suppurations. V. XERIDERMIE.

KAPOU DAGH, petit massif montagneux de l'Asie Mineure ou Anatolie, dans la province de Brousse. C'est un soulèvement calcaire et scabieux, quadrangulaire, haut de 800 mètres environ, et qui constitue la presqu'île de la péninsule de Cyzique, dans la mer Noire.

KAPSALI, bourg de la Grèce insulaire, capitale de la petite île de Cerigo, l'antique Cythere, sur la côte nord de l'île, 1.000 hab. Petit port insuffisamment abrité, mais à peu près le seul couvenable de l'île. C'est aux abords de Kapsali qu'ont été faites, en 1901, des recherches sous-marines qui ont amené la découverte des débris d'une trirème chargée d'objets d'art, qui aurait fait naufrage dans ces parages; peut-être le fameux vaisseau de Sylla. Une partie de ces œuvres a été retrouvée, et paraît être absolument originale. C'est un des plus parfaits spécimens de l'art grec de la période classique. V. CÉRIGO.

KALIPHORE — KARLSTEIN

KARA n. f. Instrument de musique à cordes pincées, en usage au Soudan. (La caisse d'harmonie est en bois et recouverte de cuir.



Kara.

KARÂBD n. m. Nom de cas aguetes en usage chez les berges du Soudan. Les deux paquets qui les supportent sont en os et par une lanterne de cuir. Les musiciens ont un karâbd dans chaque main.

KARABOUNAR, ville de la Turquie Asiatique dans l'Asie Mineure ou Anatolie, sur la côte orientale du Strymon. A. N. D. 4.000 hab. Fête de la colon, la fête du « tap ».

KARAGHEUZ. Theatr. V. CARAGHEUZ ou II.

KARARTE est à dire *art de la liberté* alj. Se dit d'une secte juive qui est restée représentée aujourd'hui dans la Russie méridionale. On dit aussi KARARINE.

— D. : *Un, une KARARTE.*

— ENCYCL. Les *karartes* datent du VIII^e siècle; on en rencontre au moyen âge en Afrique, en Espagne et dans l'empire byzantin, de la Grèce, ils se sont répandus en Pologne et en Russie. On estime leur nombre dans l'empire russe à 100 mille. Ils s'attachent uniquement au texte de la Bible et reçoivent le Talmud. Ils ont obtenu, parmi les juifs russes, une sorte d'aristocratie intellectuelle.



Karbid.

* **KARAVÉLOV** Petko, homme d'Etat bulgare, né à Kalofer Roumélie orientale en 1840. — Il est mort à Sofia en 1903. Son passage au pouvoir devait être de courte durée. Il se trouva en présence de difficultés soulevées par l'agitator macédonienne, et fut, pour satisfaire aux exigences de la Porte, dissoudre les comités macédoniens qui organisaient des bandes sur la frontière bulgare. D'autre part, pendant que la grande majorité du Sobranié demandait la réduction du budget de l'armée, le prince Ferdinand et le ministre de la guerre Paprkof s'opposaient à toute réduction, en raison des éventualités que la question de Macédoine pouvait faire surgir. Le grand souci de Karavelov était d'assurer l'équilibre financier sans surcharge d'impôts, et surtout sans emprunt. N'ayant pu accepter les conditions que lui faisaient les banques étrangères pour réaliser un emprunt devenu inévitable, il donna sa démission le 4 janv. 1902 et fut remplacé par Danef. — Son frère, Liouben Karavelov, littérateur bulgare, né dans la Roumélie orientale en 1837, mort en 1879, fit ses études à Moscou, où il publia dès 1861 un ouvrage sur *la Vie du peuple en Bulgarie*. Il vécut ensuite en Serbie et en Hongrie, et organisa un comité à Bucarest pour la délivrance de la Bulgarie. Il mourut au moment où son pays venait d'être affranchi par la Russie. Ses œuvres ont été réunies en huit volumes (1885). C'est le véritable créateur de la littérature bulgare moderne.

KARAZINE Nicolas Nicolaévitch, écrivain et artiste russe, né en 1842. Il entra d'abord dans l'armée et servit dans l'Asie centrale, où il recueillit de nombreux matériaux pour ses travaux ultérieurs. A dater de 1871, il se livra uniquement à l'art et à la littérature. On lui doit des nouvelles, des récits de voyage, le plus souvent illustrés par lui-même : *Dans la fumée de la poudre*, *Dans les pays lointains*, *Dans le bassin de l'Amou*, *Ak Tomak*, *Scènes de la vie russe*, etc. Comme dessinateur, son œuvre principale est l'illustration du *Voyage en Orient de l'empereur Nicolas*. On l'a comparé à Gustave Doré.

KARITÉ BEURRE DE). V. GALAM beurre de, t. IV.

KARLFELDT Erik Axel, poète suédois, né à Foikarna (Dalécarlie) en 1861. Ses études terminées à Upsal, il fut attaché à la Bibliothèque royale de Stockholm et devint (1903) bibliothécaire de l'Académie d'agriculture. Ses trois volumes de vers : *Chansons du désert et chansons d'automne* 1895; *Poèmes de Fridolin* 1898; le *Jardin de Fridolin* 1911, lui ont valu une rapide popularité. Son réalisme, sa fantaisie, son sens de la nature, son lyrisme, l'ont fait rapprocher de Frøding, auprès de qui le place le public scandinave. Un ton plus viril, une certaine rudesse saine et vigoureuse, héritée des paysans dalécarliens, ses accents, et ses héros, l'en distinguent cependant, et font l'originalité de son œuvre.

KARLIK DAGH, petit massif montagneux de la Turquie d'Europe, dressant au-dessus de la vallée de Kourouchaï ses hautes cimes boisées, dont la plus haute dépasse 1.900 mètres.

KARLOVASI, bourg de l'île Samos Archipel, ch.-l. d'un des districts de l'île, sur la côte nord; 4.500 hab. Vigoules. Petite rade.

KARLSTEIN en tchèque *Karlav Tyn*, célèbre château de Bohême. Il fut construit par l'empereur Charles IV



Château de Karlstein.

XIV^e s.) pour abriter les émigrés de l'empire germanique. Il a été restauré avec soin. C'est un spécimen fort remarquable d'architecture militaire. On en attribue les plans et les constructions premières à un architecte français, Mathias d'Arras.

laitières, sur les moyens de destruction à employer contre divers parasites des plantes cultivées, par exemple la cuscute, les nématodes, etc. Les résultats qu'il a obtenus ont fait l'objet de nombreuses études publiées dans les « Rapports du Laboratoire de physiologie et d'agronomie de l'Institut de Halle », dont il a été nommé directeur.

KUHNE (Guillaume), physiologiste allemand, né à Hambourg en 1837, mort à Heidelberg en 1900. Après avoir fait ses études universitaires à Göttingue, à Léna, à Berlin, à Paris et à Vienne, suivait successivement les cours de Wehler, de Virchow, de Claude Bernard et de Du Bois-Reymond. Kuhne fut nommé assistant de chimie à l'Institut pathologique de l'université de Berlin, poste qu'il abandonna en 1868, pour occuper une chaire de physiologie à Amsterdam. Trois ans plus tard, il reprit en Allemagne pour professer à l'université de Heidelberg, qu'il ne devait plus quitter jusqu'à sa mort. Il a publié de savants travaux dont quelques-uns, entre autres, ses *Recherches myologiques*, celles sur les *Terminaisons nerveuses*, sur le *Protoplasma* et sur le *Pourpre rétinien*, sont demeurés classiques en physiologie.

KUHNE (ARBOURISATIONS ou BUISSONS DE). Histol. Ensemble des faisceaux en forme de buisson que forme le cylindre du neurone moteur, qui se divise, en arrivant au niveau de la plaque motrice du muscle, en plusieurs rameaux généralement à boutons terminaux variés. V. *PLAQUE motrice*.

KULM, nom de deux comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Kulm]), dans la vallée de la Wina : la première, Ober-Kulm, a 1.350 hab. et poss. d'une filature de rubans de coton, une manufacture de tabac et de cigares, fait de l'agriculture et élève des bestiaux ; la deuxième, Unter-Kulm, ch.-l. du distr., a 1.450 hab. Industrie laitière ; agriculture et élève de bétail. Fabrique de meubles et de parquets, de boîtes à musique ; tissage de la paille. — Le distr. de Kulm a 20.000 hab.

KUNIK Ernest-Edouard, historien russe, né en 1814, mort en 1899. Il était d'origine allemande. Il fut conservateur du musée de l'Ermitage et membre de l'Académie de Saint-Petersbourg. Ses principaux travaux sont : *La Vocation des Rods par les Finnois et les Slaves* (1844) ; *les Indications d'Ali-Bekri sur les Russes et les Slaves* (1878) ; *les Petchénèques, les Turcs et les Polonais* (1888).

KUNTZE (Richard), explorateur et botaniste allemand, né à Leipzig en 1843. Il étudia seul la botanique et devint célèbre dès 1867 par ses publications. De 1868 à 1873, il dirigea une fabrique d'huiles étherées. Il fit le tour du monde de 1874 à 1876, recueillant nos connaissances sur la mer des Sargasses, sur la faune et la flore de Singapour, et observa la siccification subaérienne des arbres. Dans l'Inde orientale, il étudia particulièrement le quinquina. De retour en Europe, il étudia la botanique aux universités de Berlin et de Leipzig (1876-1878) comme simple étudiant, séjourna ensuite à Fribourg-en-Brigand, puis, jusqu'en 1883, à Leipzig. Il s'y occupa d'hygiène publique et de statistique. De 1884 à 1890, il constitua à Kew (Angleterre) et à Berlin des herbiers remarquables avec les plantes rapportées de ses voyages. Il parcourut encore l'Europe, l'Afrique du Nord, la Transcaucasie, traversa deux fois l'Amérique du Sud (1891-1892), puis l'Afrique du Sud (1894), et partout étudia la flore sous tous ses aspects. Ses ouvrages comptent parmi les plus remarquables qui aient été écrits sur la botanique. Nous citerons : *la Flore de Leipzig* (1867) ; *Monographie sur les baies de ronce* (1878) ; *le Quinquina* (1878) ; *Rapport sur le voyage autour du monde* (1881) ; *Les Préservatifs des plantes contre les animaux et la température et la Question de la mer primitive à eau douce* (1877) ; *Phytogénèse : l'évolution de l'écorce terrestre et des plantes à l'époque primitive* (1883) ; *Contribution à la géologie* (1895) ; *Revision des familles des plantes* (1891) ; *Code révisé de nomenclature de la botanique* (1893) ; *Etudes sur la solubilité des mélanges isomorphes* (1895). En 1895, il se retira à San-Remo. Il a réuni des herbiers très riches et une des plus belles collections de reproductions de plantes.

KUPAPHRITE n. f. Arséniate hydraté naturel de cuivre.

KUPFERDIASPORE ('spor') n. f. Phosphate hydraté naturel de cuivre, voisin de la lunite.

KURNEZ (du lat. *erucinus*, croisé) n. m. pl. Nom donné aux paysans hongrois révoltés contre la noblesse en 1513. Les paysans s'étaient armés comme pour marcher contre les Turcs, mais ils se retournèrent contre leurs maîtres. Ils furent vaincus, et leur chef, Dorza, périt dans les plus affreux supplices. Le nom des kurnez revient plus d'une fois dans l'histoire de la Hongrie. Il correspond à celui de Jacques Bonhomme en France.)

KUROKI TAMEMOTO (baron), général japonais, né en 1841 dans la province de Satsuma, d'une famille appartenant au clan féodal de ce nom. Il entra dans l'armée qu'à vingt-sept ans, en 1871, lors de la réorganisation militaire du pays. D'abord soldat dans la garde impériale, il fut au bout de trois mois nommé capitaine et mis à la tête d'une compagnie ; l'année suivante, il était chef de bataillon et commandait un de ceux de la garde ; lieutenant-colonel en 1875, il commanda, en cette qualité, le 12^e régiment d'infanterie avec lequel, en 1877, il contribua

à la répression du mouvement de rébellion féodal, connu sous le nom de révolte du clan de Satsuma, clan dont il faisait cependant lui-même partie. Cela lui valut d'être, des 1878, nommé colonel et mis à la tête du 2^e régiment de la garde. Plus tard, il servit dans l'état-major et fut, en 1882, attaché à l'inspection de l'armée du Centre, puis il devint, en 1883, chef d'un des bureaux du grand état-major. Promu général en 1885, il commanda la 5^e brigade d'infanterie ; nommé divisionnaire en 1893, il commanda la 6^e division, avec laquelle il fit, en 1895, la campagne de Chine sous les ordres du général Oyama, prenant part notamment à la bataille de Kusan et à la prise de Wei-Hai-Wei. Fait baron après la guerre, il reçut, en 1896, le commandement d'une division de la garde impériale, devint l'année suivante inspecteur d'armée, et fut promu, en 1903, au grade de général d'armée. Il venait d'entrer, en 1904, au conseil supérieur de la guerre,



Kuroki.

quand éclata la guerre contre la Russie. Il reçut alors le commandement de la 1^{re} armée, avec laquelle il remporta, en mai 1904, la victoire du Ya-Lou, puis repoussa en juillet l'attaque dirigée par les Russes contre le défilé de Motien-Ling. Il joua enfin un rôle important en octobre 1904, à la bataille de Liao-Yang, puis à Moukden, où son armée forma l'extrême aile droite des forces japonaises.

KURSAAL (en allem., *salle de cure*) n. m. Dans les villes d'eaux, Salle publique de réunion et de conversation pour les baigneurs.

* **KURTH** (Godefroid), professeur et historien belge, né à Arlon en 1847. — Fondateur du « Deutscher Verein », ligue destinée à sauvegarder l'existence de la langue allemande dans la Belgique orientale, il est à la tête du parti démocrate chrétien de Liège. Poète, romancier, traducteur, mais surtout historien, G. Kurth a donné des articles à de nombreuses publications savantes. Il a fondé (1899) et il dirige les « Archives belges », revue critique d'histoire nationale. Aux ouvrages déjà cités, il faut ajouter une étude biographique sur *Caton l'Ancien*, thèse qui lui valut le diplôme de docteur en sciences historiques (1872) ; *Roma, poésies catholiques*, sous le pseudonyme de Victor CHRÉTIEN (1877) ; *Jeanne ou la Loi de malheur*, sous le pseudonyme de Victor d'HYSELLE (1884) ; *la Frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France* (1890) ; *Clotilde* (1896) ; *Sainte Clotilde* (1897) ; *l'Eglise au tournant de l'histoire* (1905) ; etc. Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits dans la plupart des langues européennes, et couronnés par l'Institut de France ou par l'Académie royale de Belgique, dont G. Kurth a été élu correspondant en 1891 et membre en 1894.

KURTIA (si-a) n. m. Genre de lépidoptères, de la tribu des notodontides, caractérisé par l'absence presque totale de la cinquième nervure de l'aile supérieure. Ce genre est représenté par trois espèces d'un brun marron foncé et trouvé à Aroa [Venezuela].



Kurtia (red. de 1/4).

KURZDORF, comm. de Suisse (cant. de Thurgovie [distr. de Frauenfeld]), sur la Murg ; 1.042 hab. Tissage mécanique, moutinage de la soie, fonderie.

KUSAWA, lac du Canada ('Youkon') ; près de 15.000 hectares.

KUSTER (Frédéric-Guillaume-Albert), chimiste allemand, né à Falkenberg, près Luckau (Prusse) en 1861. Étudiant aux universités de Berlin, de Munich et de Marbourg, il prit le grade de docteur en philosophie et devint ensuite assistant à Marbourg et à Göttingue. Depuis 1899, il professe la chimie à l'Académie des mines de Clausthal et dirige, avec Richard Lorenz, le *Journal de chimie inorganique*. Les travaux de Kuster sont éparés dans divers journaux techniques et se rapportent aussi bien à la chimie organique qu'à la chimie minérale (séparation du baryum, du calcium et du strontium, dérivés du méso-titane, structure moléculaire, électrochimie, etc.). Il a publié des *Tableaux logarithmiques pour les chimistes* (1894), souvent réédités et très employés dans les laboratoires d'Allemagne.

KUTSCH n. m. Règlette imaginée par un officier de ce nom, pour faciliter la mesure des distances sur la carte

de France d'état-major au 1/80.000^e. (Les divisions et subdivisions du kutsch sont les longueurs mêmes qui sont représentées sur cette carte : un kilomètre [12^m/5] et un hectomètre [12^m/25].) L'usage du kutsch a fait contracter aux polytechniciens l'habitude de donner ce même nom au double décimètre ordinaire.)

KUTTIGEN, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. d'Aarau], au pied du Homberg ; 1.500 hab. Agriculture, viticulture, élevage de bétail. Fabrique de plâtre et de ciment.

KUYPER ou **KUIJPER** (Abraham), théologien et homme politique néerlandais, né à Maaslius en 1837. Il commença ses études à Leyde en 1855, fut pasteur à Beest, à Utrecht et à Amsterdam (1870), publia des attaques violentes contre le « modernisme », la mort de l'Eglise, et se montra le farouche défenseur du calvinisme et du synode de Dordrecht. En 1872, il prit la direction du journal conservateur le « Standaard » (il était déjà rédacteur en chef du « Heeraut ») et s'efforça d'établir ce qu'il proclamait dans son ouvrage « le calvinisme, fondement et garantie de nos libertés constitutionnelles ». En 1874, il donna sa démission de pasteur pour se consacrer au mandat de député, quo lui avait conféré le district de Gouda. En 1877, il quitta la Chambre et travailla à constituer le parti antirévolutionnaire, dont il fit connaître les principes dans « Notre programme » (1879). En 1880, il fonda à Amsterdam une faculté de théologie libre, dont il fut l'un des professeurs. En même temps, il s'occupait d'organiser son parti en vue des élections politiques. L'organisation ecclésiastique, avec les consistoires, les synodes particuliers, le synode général, lui servit de cadre. Les affaires politiques prirent une couleur religieuse. Toutes les séances, présidées le plus souvent par les pasteurs, eurent un air de culte : prières, chants, lectures de la Bible, et discours contre les infidèles, catholiques ou libres penseurs. Quand l'organisation fut prête, Kuyper entra à la Chambre (1894-1901) et se posa en démocrate chrétien, faisant vis-à-vis au prêtre Schaejman. Ainsi se conclut l'alliance entre les protestants orthodoxes et les catholiques qui, en 1901, amena Kuyper au pouvoir. La devise de son ministère fut : « Croyaient et chrétiens contre incrédules. » Violentement combattu à cause de sa politique étrangère, il tomba devant une coalition, où entrèrent les socialistes.



Kuyper.

KVICALA [pron. : *Kritchala*] (Jan), philologue et homme politique tchèque, né à Munchengraetz (Bohême) en 1834. Il suivit les cours des universités de Prague et de Bonn et fut nommé, en 1867, professeur ordinaire de philologie classique à l'université de Prague. On lui doit d'excellents travaux sur Virgile : *Etudes sur Virgile* (1878), *Nouvelles contributions à l'explication de l'Énéide* (1881) ; *Remarques sur l'Énéide de Virgile* (1892). Citons aussi : *Contributions à la critique et à l'explication de Sophocle et d'Érigète sur les dialogues de Platon « Phèdre » et « Gorgias »* (1896) ; etc. Il a donné des traductions tchèques d'Hérodote et de Salluste, et publié, depuis 1874, en collaboration avec Gebauer, les *Feuilles philologiques*, rédigées en tchèque. Comme homme politique, il appartient au parti des « vieux-tchèques ». Il fut, de 1880 à 1883, membre de la Chambre des députés autrichienne. Depuis 1881, il appartient au Landtag de Bohême. Il a réclaté la fondation d'écoles spéciales pour les enfants tchèques (*lex Kvicala*) et a travaillé activement au déboulement de l'université de Prague en deux universités, l'une tchèque, l'autre allemande.

KYLINDRITE n. f. Minér. Syn. de *CYLINDRITE*.

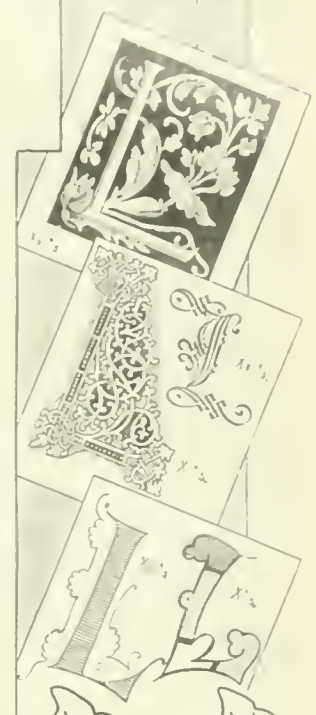
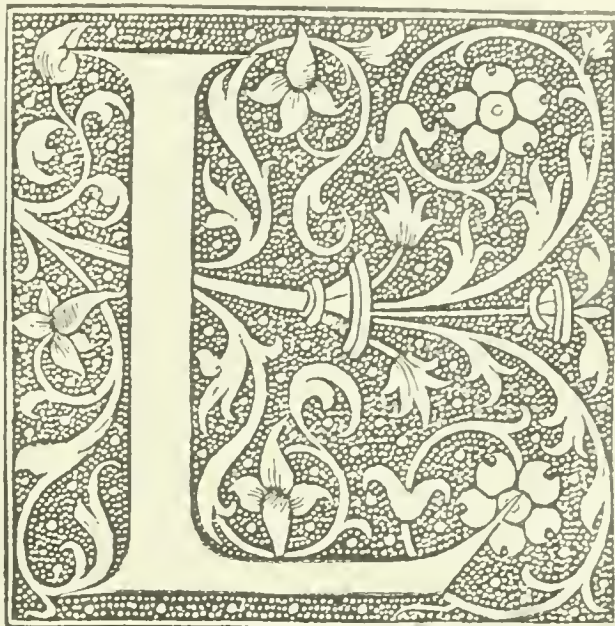
KYNURÉNIQUE adj. V. *CYNURÉNIQUE*, t. III.

KYRINE n. f. Chim. Classe de corps basiques, dérivés par hydratation des albumines. (Les kyrines ressemblent aux protamines, mais avec une complication de molécule moins grande ; elles semblent être les bases de l'édifice si complexe des matières protéiques.)

* **KYSTE** n. m. — Bot. Organe formé généralement d'une seule cellule ou d'un petit nombre de cellules de divers cryptogames, surtout champignons ou algues, ayant à sa périphérie une membrane cellulosique épaisse, résistante, permettant à la plante de se conserver à cet état pendant d'assez longues durées de conditions défavorables à son développement (froid, sécheresse, etc.).

KYSTIQUE (*kiss-tik'*) adj. Méd. *Maladie kystique*. Maladie de la mamelle ou *moladie de Reclus*, caractérisée par la présence, dans les seins, de petites tumeurs fluctuantes bégnies.





A. Serin

LABAND (Paul), juriste allemand, né à Breslau en 1838. Chargé d'un cours de droit allemand à l'université de Heidelberg en 1861, professeur à celle de Königsberg en 1864, à celle de Strasbourg en 1872, et, en outre, membre du conseil d'Etat de l'Alsace-Lorraine, Laband, par ses savants travaux sur les sources et les évolutions du droit allemand, surtout par ses études de droit constitutionnel, est devenu la plus grande autorité en ces matières en Allemagne. Ses principaux ouvrages sont : *Contributions à la connaissance exacte du droit souabe 1861* ; *le Droit et la Jurisprudence systématique des échevins de Magdebourg et de Breslau (1863)* ; *Sources du droit de Magdebourg (1869)* ; *les Plaintes basées sur le droit de propriété d'après les sources du droit saxon du moyen âge (1869)* ; *le Droit budgétaire d'après les dispositions de la Constitution prussienne (1871)* ; *le Droit financier de l'Empire allemand (1873)* ; *la Conception des droits particuliers d'après le droit d'Empire allemand, paru dans les « Annales » de Iurth (1874)* ; *le Droit constitutionnel de l'Empire allemand (1876-1882)*, l'ouvrage le plus important sur cette matière ; *la Succession au trône dans la principauté de Lippe (1891)* ; *la Querelle pour la succession au trône dans la principauté de Lippe (1896)*. Laband édite aussi depuis 1886 la revue : « Archives du droit public » et depuis 1896, la « Gazette des juristes allemands ».

LABATUT (Jacques-Jules), sculpteur français, né à Toulouse en 1854. Elève de Mercié, il débuta au Salon de 1881 avec *Narcisse surpris de sa beauté*. La même année, il obtenait le prix de Rome. Depuis son retour en France, il n'a cessé d'exposer avec succès. Citons : *la Femme de discordé*, bas-relief (musée de Castelnaudary) ; *Roland*, groupe colossal en marbre ; *Moïse*, groupe plâtre ; *Anton d'Utique*, statue marbre (Ville de Paris) ; *Avant le bain*, statue plâtre ; *Raymond VI, comte de Toulouse* (Capitole de Toulouse) ; etc.

* **LABBÉ (Léon)**, chirurgien français, né au Merlerault (Orne) en 1832. — Il a été élu membre de l'Académie des sciences en 1903.

LABEL (bel' — mot angl., signif. étiquette) n. m. Etiquette spéciale que certains syndicats ouvriers font apposer sur les travaux accomplis par leurs adhérents.

— Adjectif. Les : Affiche LABEL.

— ENCYCL. Les syndicats remettent un placard revêtu de cette marque fédérale, ou affiche label, aux établisse-

ments qui se conforment, pour les salaires et les conditions du travail, aux tarifs syndicaux. Le label, qui fut inventé par les ouvriers fabricants de cigares de l'Illinois, en 1874, se répand beaucoup aux Etats-Unis et la Fédération américaine du Travail cherche à le rendre obligatoire de fait. Cet usage a été appliqué aussi en France, notamment par les typographes, qui lui ont donné pour forme une inscription portée à la dernière page des impressions qu'ils exécutent.

Le label présente cette propriété de solidariser à la fois les intérêts des ouvriers en attestant que le travail a été loyalement payé, ceux des fabricants en donnant à leurs produits une marque de fabrique qui a son prix, les intérêts des consommateurs en leur garantissant un travail soigné. La pratique des labels a pour complément, comme on a commencé à le faire aux Etats-Unis, la création de « ligues de consommateurs », s'imposant pour règle de n'acheter que des articles portant cette marque spéciale.

LABENZYME (ban n. m. Biol. Nom donné par beaucoup de physiologistes et de chimistes étrangers au ferment lab de l'estomac, qui précipite la caséine. V. LACTIFERMENT AU T. V.

LABOGÉNIQUE (nik' — de lab, et du gr. gennân, engendrer adj. Biol. Action labogénique. Se dit de l'action plus énergique que celle de l'eau pure, de l'eau salée et de l'eau lactosée, que le lait et le lactosérum exercent quand ils sont injectés dans l'économie.

LABONNE (Henry), savant français, né à Montgivray (Indre) en 1855. Docteur en médecine, il fut chargé en 1888 de deux missions scientifiques en Islande et aux îles Féroé ; il put démontrer, par ses fouilles sous les geysers d'Islande, que la température du grand lac polaire n'a pas varié depuis sa découverte par les Norvégiens. Il fut nommé en 1889 secrétaire de la Société de géographie de Paris. Il a fondé le Photo-Club de Paris, dont il est resté le président honoraire à vie. Il a publié : *l'Islande et l'archipel de Fueroer 1889*, où se trouvent d'intéressants détails sur les îles Féroé ; *Formulaire pratique des parfums et des fards 1901* ; *Salvor, roman islandais 1906* ; etc.

LABORDE (Jean), colonisateur français, né à Auch en 1806, mort en 1878. Fils d'un maître charbon et boucher, il fit ses études au collège royal d'Auch, servit pendant trois ans dans un régiment de cavalerie, puis

s'embarqua pour les Indes, où il fonda à Bantay un établissement industriel qui prospéra. Il s'établit sur la côte septentrionale de Madagascar pour sauver les débris de la cargaison d'un navire naufragé, lors que son propre bateau fut coulé près de Matitanana. Dès lors, Laborde ne quitta plus la grande Ile. Industriel habile et diplomate avisé, il prit un ascendant considérable sur le gouvernement de Tananarive, et, avec de Lascelles et Lambert, il entreprit de placer Madagascar sous le protectorat de la France, après y avoir relevé son prestige. Il fut un des conseillers de Radama II, mais il vit, après la mort de ce prince, son œuvre compromise par Rasohierina et détruite sous Ranavalona II par la guerre de 1870. Le règlement de la succession Laborde fut une des causes du conflit entre la France et Madagascar, pendant les années qui suivirent la mort de cet énergique colonisateur, auquel un monument a été élevé sur la place d'Anohalo, à Tananarive.



Laborde.

* **LABORDE (Jean-Baptiste-Vincent)**, médecin et physicien français, né à Ruzet (Loire-et-Garonne) en 1837. — Il est mort à Paris en 1903.

LA BORDERIE (Louis-Arthur LE MOYNE de), historien français, né et mort à Vitry (Ille-et-Vilaine) 1827-1901. Il se consacra à l'histoire de sa province dès son entrée à l'Ecole des chartes. Sa thèse de sortie (1852) fut consacrée à l'organisation de la paroisse rurale en Bretagne au IX^e siècle. Catholique et royaliste, il se plaça à l'extrême droite de l'Assemblée nationale de 1871. Critique, il n'hésita jamais à dénoncer publiquement, si favorables qu'ils pussent être à ses idées, les documents faux, les actes interpolés qu'il rencontrait. Un travail sur le cartulaire de Redon mit tout d'abord en relief ses qualités de savant et sagace historien. Chargé, après sa sortie de l'Ecole des chartes, du classement des archives de la

LANGENDORF — LAPAIRE

pare. Le second château, encore debout, date de Louis XI, qui le fit bâtir ou l'acheva. Le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne y fut célébré. Le duc de Luyne l'acheta en 1765; il y resta pendant la Terreur et le revendit en 1797 à la famille Moisan; Baron, et en 1836 par Jacques Siegfried, bien conservé à l'extérieur, le château était vide à l'intérieur; J. Siegfried lui rendit son aspect primitif en le meublant dans le style de l'époque, et en fit un véritable musée de l'art français à l'époque de Louis XI.

LANGENDORF ou LÆNGENDORF, comm. de Suisse (cant. de Solence [distr. de Lebern]; 1.100 hab. Fabrique d'horlogerie, manufacture de drap.

LANGÉNEUX (Benoît-Marie), cardinal français, né à Villefranche (Rhône) en 1824, mort à Reims en 1905. Il fit sa théologie au séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre en 1850, il débuta comme vicaire à Saint-Roch; il devint en 1859 promoteur diocésain, puis curé de Saint-Ambroise, ensuite de Saint-Augustin et, en 1871, vicaire général du diocèse de Paris. Nommé évêque de Tarbes en 1873, il fonda à Lourdes un asile pour les vieillards, un orphelinat pour les jeunes filles, et fit ériger un basilique de la chapelle des pèlerinages. Nommé en 1874 archevêque de Reims, il restaura l'abbaye d'Igny, construisit une église en l'honneur du B. Jean-Baptiste de La Salle, et se mit à la tête des revendications du socialisme chrétien. Léon XIII l'éleva à la papauté romaine en 1886, et, dès cette époque, de concert avec Harmel, grand industriel rémois, il organisa des pèlerinages d'ouvriers à Rome et donna une vive impulsion à ces manifestations, qui lui valurent le surnom de « cardinal des ouvriers ». D'autre part, il se dévoua à la cause de Jeanne d'Arc et prononça, le 8 mai 1885, en la cathédrale d'Orléans, un paucylique de la Pucelle qui eut un grand retentissement.

En 1893, Léon XIII l'envoya comme légat à latere au congrès eucharistique de Jérusalem. Eodin, en 1901, Pie X l'appela à Rome pour s'aider de ses lumières et de ses conseils, en vue des lois qui se préparaient en France sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. C'est à Rome qu'il vint l'atteindre la maladie dont il devait mourir.

Le cardinal Langéneux était ultramontain; il entra souvent en lutte avec le pouvoir civil; en 1892, particulièrement, il prit l'initiative de la « Déclaration des cardinaux et Exposé de la situation faite à l'Eglise en France », protestation contre les lois sur les congrégations.

LANGLEY (Samuel Pierpont), physicien et astronome américain, né à Rosebury (Etats-Unis) en 1834, mort en 1906. Il commença par exercer la profession d'ingénieur, qu'il quitta pour entrer comme assistant à l'Observatoire de Cambridge, puis à celui d'Annapolis. Devenu directeur de l'Observatoire d'Alleghany, en Pensylvanie (1867), il occupa depuis 1887 le poste de secrétaire de la « Smithsonian Institution », de Washington. Ses travaux astronomiques les plus importants se rapportent au soleil dont il étudia les radiations au moyen du *bolomètre*, qu'il inventa vers 1880. Grâce à cet instrument, il démontra que le rayonnement solaire, malgré l'absorption atmosphérique, est encore 5.300 fois plus grand que celui du fer en fusion complète; le bolomètre lui permit aussi de modifier les idées admises sur la distribution de la chaleur dans le spectre. Il démontra, en particulier, que les parties les plus chaudes du spectre solaire se trouvent dans l'orangé, près de la raie D et non dans l'infrarouge, comme on le supposait. Dans les dernières années de sa vie, Langley s'attaqua au difficile problème de l'aviation et, si les essais exécutés avec son aéroplane sur la rivière Potomac échouèrent (1904), ses successeurs puiseront d'utiles renseignements théoriques dans ses remarquables mémoires sur l'aérodynamique, le travail interne du vent et le vol mécanique.

LANGLOIS (Hippolyte), général français, membre du conseil supérieur de la guerre et écrivain militaire. Né à Besançon (Doubs) en 1839, il passa par l'Ecole polytechnique, dont il sortit comme sous-lieutenant élève d'artillerie à Metz en 1858. Capitaine en 1866, il fit la campagne de 1870 à l'armée de Metz, fut promu chef d'escadron en 1878, lieutenant-colonel en 1887 et fut désigné comme professeur de tactique d'artillerie à l'Ecole supérieure de guerre. Colonel en 1888, général de brigade en 1894, divisionnaire en 1898, il fut mis à la tête de l'Ecole supérieure de guerre et, en 1901, appelé à commander le 2^e corps d'armée à Nancy. Dès l'année suivante, il était nommé membre du conseil supérieur de la guerre. On doit au général Langlois en dehors d'intéressants articles au « Temps » plusieurs ouvrages techniques, dont l'un des plus importants : *L'Artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, date de l'époque où il était professeur à l'Ecole supérieure de guerre. Il a été élu sénateur de Belfort en 1906.

LANGLOIS (Charles-Victor), professeur et érudit français, né à Rouen en 1863. — Il a publié encore : *la Question de l'enseignement secondaire en France et à l'étranger* (1900); *Manuel de bibliographie* (1901 et suiv.); *Saint Louis, Philippe le Bel, les derniers Capétiens directs* (dans *l'Histoire de France*, dirigée par Lavisse) (1901); *l'Inquisition d'après des travaux récents* (1902); *la Préparation professionnelle à l'enseignement secondaire* (1902); *Questions d'histoire et d'enseignement* (1902); *la Société française au dix-neuvième siècle, d'après dix romans d'aventures* (1903); *l'Histoire de l'écrivain en France* (1905).

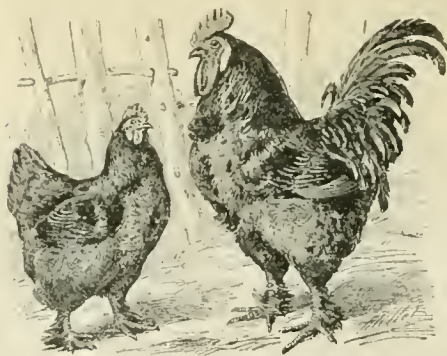
LANGNAU, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Horgen]), sur la Sihl, sous-tribunaire du Rhin par la Limmat et l'Aar; 1.250 hab. Filature, industrie cotonnaire. Commerce de bestiaux et produits agricoles.

LANGOUSTINE (*ghouss*) n. f. Nom vulgaire du homard de Norvège (*meprups Norvegicus* v. NEUMONS, t. VI), et qui sert également à désigner une crevette de forte taille que l'on rencontre sur les côtes françaises de l'Océan et de la Manche.

LANGSHAM (race m.), race de gallinacés, introduite d'Asie en Europe en 1872, et que Geniroy Saint-Hilaire et de Poucault vulgarisèrent en France.

— *ESCVL.* Cette race, l'une des plus belles d'Asie, comprend des volailles très rustiques et peu sujettes aux maladies; le coq a une tête forte, mais qui paraît petite proportionnellement au corps, un bec gros, court et un peu recourbé, des barbillons longs et larges, bien rouges, une crête petite et simplement dentelée, un corps volumineux, une taille élevée; son plumage est d'un beau noir à reflets verdâtres. La poule, plus ramassée que le coq, est bonne pondeuse et passable couveuse. La lenteur que les poussins

mettent à s'emplumer est un empêchement à la propagation de cette race que l'orpington détrône peu à peu. Les



Coq et poule de Langsham.

variétés blanche et bleue sont peu répandues. La race de Langsham croisée avec les races françaises a donné d'excellents produits.

LANGSTAFFITE (*sta-fit*) n. f. Silicate naturel fluorifère de magnésie.

* **LANNES** (Gustave-Louis), marquis DE MONTEBELLO, diplomate français, né à Lucerne en 1838. — Il représenta la France avec la mission spéciale, aux cérémonies du couronnement du tsar (1896), recut (22 mai 1902) le président de la République Loubet lors de son voyage en Russie, et lui présenta les délégations des commerçants et industriels français de Saint-Petersbourg. Peu après (29 août 1902), il était admis à faire valoir ses droits à la retraite et était remplacé par Bompard.

* **LANNES DE MONTEBELLO** (Adrien-Louis), né à Paris en 1851. — Il continua à prendre une part importante aux débats et aux travaux de la Chambre, surtout dans les questions militaires. Réélu député en 1902, contre Degouty, radical, il protesta vivement contre la politique religieuse du gouvernement, somma le cabinet de mettre l'armée à l'abri de la délation et d'interdire aux militaires de faire partie des ligues (15 juin), intervint largement dans la discussion de la loi du service de deux ans (juin) et dans l'affaire des fiches (nov.-déc.). Il se représenta, sans succès, aux élections générales de 1906 dans la première circonscription de Reims.

LA NOË (Gaston-Ovide m.), officier et savant français, né à Limoux (Aude) en 1836, mort à Paris en 1902. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il entra en 1857 dans l'armée du génie, où il fit toute sa carrière. Il était capitaine au moment de la guerre franco-allemande (1870-1871). Il fut chargé, sous les ordres du commandant Mègère, de mettre la place de Langres en état d'opposer une sérieuse résistance à l'ennemi, et réussit parfaitement dans cette tâche. Après la guerre, il se fit connaître par de savants travaux de géographie militaire et de géodésie. Lorsque fut créé le service géographique de l'armée, il fut un des premiers officiers désignés pour en faire partie. Il devait en être le sous-chef, puis le chef, et, devenu colonel (1890), il fut appelé à remplir les fonctions de sous-chef d'état-major général, en remplacement du général Derrécaix. Il était général de brigade depuis 1895, lorsque l'atteignit la limite d'âge. Il fut alors nommé directeur du Musée de l'armée, dont il acheva d'installer les belles collections. On lui doit, en collaboration avec de Margerie, un traité de géographie physique de tout premier ordre : *les Formes du terrain* (1887).

* **LANSLOWNE** (Henry Charles Keith PETTY FITZMAURICE, marquis DE), homme d'Etat anglais, né en 1845. — Le marquis de Lansdowne est resté ministre des affaires étrangères jusqu'à la retraite du ministre Balfour, en décembre 1905. C'est lui qui présida aux négociations d'où sortit l'« entente cordiale » entre la France et l'Angleterre. Lord Lansdowne est conseiller privé, grand-croix de l'Etoile de l'Inde et de l'Empire hindou, et de Saint-Michel et Saint-Georges. Il est, en outre, administrateur de la Galerie Nationale depuis 1894, et, depuis 1896, lord lieutenant du comté de Wilts.

LANTHANINE (du gr. *lanthanon*, être caché) n. f. Biol. Substance qui forme le résidu interchromatique (v. ce mot) du noyau de la cellule. Sa composition chimique est à peu près inconnue. C'est probablement un protéide, qui prend difficilement les colorants histochimiques, mais qui jouit de la propriété de se gonfler avec facilité. V. URINE, t. V.

LANTHANOTE n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des hétérodermatidés, comptant une seule espèce



Lanthanote.

propre à Bornéo. (Le curieux *Lanthanote Bornensis*, découvert à Sarawak, long de quelques centimètres, se fait remarquer par la brièveté de ses membres, l'aplatissement

de sa tête ovale, la petitesse de ses yeux, sa région dorsale hérissée de tubercules.)

LANUGO n. m. Revêtement pileux de l'embryon.

— *ESCVL.* Le lanugo est formé de poils fins qui apparaissent vers la 12^e ou 13^e semaine de la vie embryonnaire; à sept mois, il recouvre tout le corps sauf la plante des pieds, les bords des lèvres et l'intérieur des mains. Une partie de ces poils tombe pendant la vie utérine, l'autre partie après la naissance. On attribue les cas d'hypertrichosis chez les adultes à la conservation anormale ou au développement du lanugo.

LANUSSE (Jean-Ephrem), prêtre français, né à Tonnes (Lot-et-Garonne) en 1818, mort à Saint-Cyr (Seine-et-Oise) en 1905. Il appartenait à une famille de militaires et il était curé à Monheurt (Lot-et-Garonne) quand, au début de la campagne d'Italie, il entra dans le corps des artilleurs militaires, qu'il ne quitta plus. Successivement il alla en Italie, au Mexique, assista à la guerre franco-allemande de 1870-1871 et fut fait prisonnier à Sedan. Rentré en France et la guerre terminée, l'abbé Lanusse fut nommé, en 1871, aumônier à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort. C'était un prêtre des plus charitables, toujours prêt à venir en aide aux soldats sans ressources et se montrant, aux journées de bataille, d'une intrépidité exemplaire.



Abbé Lanusse.

LANZ (Charles-Alfred), sculpteur suisse, né à La Chaux-de-Fonds en 1847. Il reçut les leçons de Cavalier à l'Ecole des beaux-arts de Paris, puis alla étudier en Allemagne. De retour dans son pays, il se fit remarquer par la statue équestre du général Dufour, à Geueve, le monument de Zschokke, à Aarau, et enfin le monument de Pestalozzi, destiné à la ville d'Yverdon et qui, envoyé à Paris en 1889 à l'Exposition universelle (Paris), valut à l'auteur une médaille d'or.

LANZAC DE LABORIE (Marie-Joseph-Etienne-Léon DE), historien français, né à Paris en 1862. Licencié es lettres et en droit, élève de l'Ecole des sciences politiques, secrétaire de la conférence des avocats à Paris (1886-1887), critique historique du « Correspondant », il a publié plusieurs livres d'histoire estimés, tels que *J.-J. Mounier, sa vie et ses écrits* (1887); *le Memorial de J. de Norvins* (1896-1897); *Paris sous Napoléon* (1905 et suiv.); mais son livre le meilleur est l'histoire de la *Domination française en Belgique* [1795-1814] (1895), où il a donné une appréciation sévère du gouvernement du Directoire, du Consulat et de l'Empire.

* **LAOCOON**. — Ce groupe antique, placé dans la cour du Belvédère, au Vatican, et dont il existe de nombreuses copies, avait, comme on sait, été retrouvé en 1506. Restauré sous le pontificat de Jules II, il semble démontré aujourd'hui, par une découverte récente de Pollak, membre de l'Institut archéologique allemand à Rome, que la restauration était inexacte. Un bras provenant des fouilles de la via Labicana fut reconnu à divers indices, et notamment aux circonvolutions du serpent qui l'enserre, pour avoir appartenu à une copie de l'œuvre des sculpteurs rhodiens. Le Laocoon n'aurait donc pas eu l'aspect qu'on lui connaît, c'est-à-dire le bras droit levé; ce bras, si l'on tient pour définitive l'identification du fragment retrouvé, doit être replié vers la tête comme le montre la figure ci-dessus. V. LAOCOON au t. V.

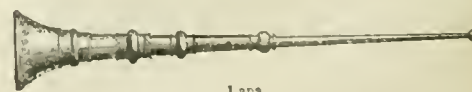


Le Laocoon, restauré d'après le fragment retrouvé à Rome par Pollak.

LAODICA, planète télescopique n° 507, découverte en 1903 par Dugan.

* **LAOS**. — Depuis 1900, un chemin de fer long de 261 kil. relie Korat à Bangkok et draine vers la capitale du Siam le commerce du Laos oriental.

LAPA n. m. Trompe chinoise, formée de trois tuyaux



Lapa.

coniques s'emboîtant les uns dans les autres : Lorsque ses tuyaux sont tirés, le LAPA a environ 1^m.50 de long.

LAPA SIERRA DA, petit massif montagneux du Portugal central, dans la province de Beira-Alta. Il s'étend entre les deux profondes vallées du Mondego et du Douro, aux quels il envoie de nombreux affluents, et culmine, par 1.015 mètres d'altitude, aux environs de Léonil.

LAPAIRE (Hugues), littérateur français, né à Saconcis (Cher) en 1869. Il a chanté son pays en vers patois et en

LÉGUMES ET PLANTES POTAGERES

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ



LÉGUMES ET PLANTES POTAGERES 1. Pomme de terre ronde. — 2. Pomme de terre marjolin. — 3. Pomme de terre v. telotte. — 4. Pomme de terre saucisse. — 5. Pomme de terre violette. — 6. Topinambours. — 7. Patate. — 8. Ignames. — 9. Oxalides. — 10. Crosnes. — 11. Chervis. — 12. Navet des Vertus. — 13. Navet jaune. — 14. Navet plat rouge. — 15. Rutabaga. — 16. Betterave de Vauriac. — 17. Betterave globe. — 18. Betterave à salade. — 19. Betterave à soupe. — 20. Carotte courte. — 21. Carotte demi-longue. — 22. Carotte longue. — 23. Carotte bleu he a collet vert. — 24. Panais. — 25. Radis jaune. — 26. Radis demi-longs roses. — 27. Radis long violet. — 28. Radis long violet. — 29. Radis noir. — 30. Cerfeuil tubéreux. — 31. Celeri-rave. — 32. Salsifis. — 33. Scorsoneres. — 34. Concombre vert long. — 35. Cornichons. — 36. Courge à la moelle. — 37. Courge brochée. — 38. Courge sucrière. — 39. Pâtisson. — 40. Giraumont turban. — 41. Poliron. — 42. Mâche. — 43. Laitue. — 44. Romaine. — 45. Chicoree. — 46. Chicoree scarole. — 47. Chicoree barbe-de-capucin. — 48. Celeri. — 49. Celeri. — 50. Pourpier. — 51. Crisson. — 52. Caboule. — 53. Ail. — 54. Echalote. — 55. Oignon de Saint-Laurent. — 56. Oignon de Trebois. — 57. Tugnon des Vertus. — 58. Oignon plat d'Italie. — 59. Artichaut de Laon. — 60. Artichaut de Bretagne. — 61. Chou-fleur. — 62. Chou fleur. — 63. Chou d'York. — 64. Chou chou-fleur. — 65. Oignon de Trebois. — 66. Tugnon des Vertus. — 67. Chou-rave. — 68. Endive. — 69. Crambe. — 70. Poiree. — 71. Poireau long. — 72. Poireau geant. — 73. Epinard. — 74. Oseille. — 75. Cardon. — 76. Asperge. — 77. Haricot violets. — 78. Haricots beurre. — 79. Haricots vert gris. — 80. Pois serpente. — 81. Pois mange-tout. — 82. Pois telephone. — 83. Fèves. — 84. Lentilles. V. FRUITS, t. IV.

ses ouvrages, *Contes pour jeunes gens et enfants*, le *Nain Golemon*, *Guillaume Friquet*, et un roman : *les Trois gros messieurs Marabelle*. Dessinateur de talent, il a collaboré au « Charivari », au « Chat noir », à la « Caricature », au « Rire », à la « Journée » ; il est l'auteur d'une série d'images enfantines, et de plusieurs albums (*Ma petite ville ; la Jeunesse orangeuse de Crispinlet-Pinson, Ku-li-ko et Petchou-li*), et a illustré des livres comme *Mon carnet de chasse* de Cheneviero et *Phonettes* de Coquem cadet. Il illustre le *Yacht Club de France* et le *Cercle de la Voile*, et a fait de nombreuses affiches en couleurs.

LEMOYNE (François), peintre français, né et mort à Paris (1688-1737). Élève de Galloche, il remporta le prix de Rome en 1711, avec *Ruth et Booz*, mais ne se rendit pas en Italie. Agréé à l'Académie en 1716, il fut reçu académicien en 1718. Dès 1723, il peignit la coupole de la chapelle des Jacobins ; en 1731, il reçut la commande de la coupole de l'église de Saint-Sulpice, mais son titre principal à la notoriété est la décoration de la voûte du salon d'Hercule, au château de Versailles, qui ne mesure pas moins de 64 pieds et renferme 142 figures de proportions plus grandes que nature. Elles sont l'œuvre d'un décorateur d'une rare habileté, et valurent à l'artiste le titre de premier peintre ; mais un labour excessif eut raison de ses forces : il devint fou et se suicida.

LENARD (Philipp), physicien allemand, né à Pressbourg en 1862. Privatdozent à Bonn (1891), il devint professeur suppléant à Breslau en 1894, puis professeur titulaire à Aix-la-Chapelle (1895), et à Heidelberg (1896). Il a publié, souvent avec la collaboration du professeur Wolf, de Heidelberg, des travaux sur la capillarité, sur la phosphorescence, sur les effets de la lumière violette, sur la capacité électrique du bismuth, sur l'électricité des chutes d'eau et sur d'autres matières de l'optique et de l'électricité. En 1891, Lenard fit éditer les œuvres posthumes de Hertz. La même année, il découvrit que les rayons cathodiques observés dans les tubes de Crookes se propageaient aussi bien dans l'air à la pression atmosphérique que dans le tube lui-même, tout en gardant leurs propriétés : propagation en ligne droite, fluorescence et déviation par un champ magnétique. Ce sont les travaux de Lenard qui ont permis à Röntgen de découvrir les rayons X. Il obtint le prix Nobel en 1905.



Lenbach.

* **LENBACH** (François DE), peintre allemand, né à Schrobbehausen (Haute-Bavière) en 1836. — Il est mort à Munich en 1904. Ses *Portraits d'hommes*, qui ont figuré dans la section allemande à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), y obtinrent un grand succès.

Lendit (LA FÊTE DU), décoration de J.-J. Woerts, exécutée pour la nouvelle Sorbonne. L'artiste y a représenté la procession des écoliers précédés du recteur et des parcheminiers allant à la foire annuelle du Lendit chercher les parchemins destinés à l'Université. Cette œuvre considérable, où, sous les costumes du moyen âge, défilent les universitaires contemporains les plus notoires, a figuré au Salon en 1903.

LENÉKA (André-Jean-Baptiste), auteur dramatique français, né à Paris en 1859. Il commença par donner quelques pièces dans de petits théâtres, puis en fit représenter plusieurs à Lyon : *une Drôle de visite ; Petite Maman ; Lyon ! deux heures d'arrêt ; les Représailles ; les Exploits d'un pré-serviste ; l'Ouvrière ; le Soliveau ; une Nourrice ; S. V. P.* On connaît aussi de lui plusieurs opéras-comiques : *les Folies amoureuises ; le Divorce de Pierrot ; Vieil air, jeune chanson ; Ninon de Lençois ; la Redingote grise ; la Mare au double ; Humponnette ; puis Venir avant la lettre (Gymnase), Au Capitaine (Palais-Royal), Double Gaffe (Palais-Royal), la Chasse aux mariés (Bouffes), etc. Lenéka a été un instant directeur des Bouffes-Parisiens avec de Lagoanère (1901-1903), puis directeur du casino d'Aix-les-Bains.*

* **LENEPVEU** (Jules-Eugène), peintre français, né à Angers en 1819, mort à Paris en 1898. — Un monument composé du buste du maître par Injalbert et d'un bas-relief représentant une allégorie de la Peinture, par Louis Noël, a été érigé à la mémoire de Lenepeveu, dans la cour d'honneur du musée d'Angers.

* **LENEPVEU** (Charles-Ferdinand), compositeur français, né à Rouen en 1810. — Aux œuvres déjà mentionnées de ce compositeur, il convient d'ajouter de nombreuses mélodies, parmi lesquelles nous citerons : *la Jeune Captive*, un nocturne d'Hernani et *Deuil d'avril*.

LENFANT (Eugène-Armand), officier et explorateur français, né à Melun (Seine-et-Marne) en 1865. Entré dans l'artillerie de marine en 1890, il s'est fait remarquer par deux importantes explorations : dans la première, il a renouvelé l'exploit du lieutenant-colonel Klöbb, remonté le Niger depuis son embouchure et réussi, en dépit des rapides, à ravitailler par la voie du fleuve nos postes militaires (1901-1902), corroborant ainsi les conclusions précédemment émises par le capitaine Toutéou. Dans la seconde, il a découvert une voie fluviale beaucoup plus courte que le Chari, entre le golfe de Guinée et nos possessions des rives du Tchad quand, par la Bénoué, le Mayo Kebbi et le Toubouri, il est parvenu sur le *Benoit-Garnier*, avec l'enseigne de vaisseau Delevoye et le maréchal des logis Lahure, à passer rapidement de la Nigeria britannique dans le Congo français à travers le Cameroun allemand (1903-1904). Il est reparti en 1906 pour une nouvelle expédition. Il a publié : *le Niger, voie ouverte à notre empire africain* (1902), et *la Grande Route du Tchad* (1904).



Ch.-F. Lenepeveu.



La fête du Lendit, d'après Woerts.

LENGNAU ou LONGEAU, comm. de Suisse (cant. de Berne distr. de Buren), au pied du Jura ; 1.650 hab. Horlogerie, tanneries de pierres fines. Carrières.

LENGNAU, comm. de Suisse (cant. d'Argovie distr. de Zurzach), sur la Surb, sous-affluent du Rhin par l'Aar ; 1.200 hab. Vignobles.

LENHAMMIEN, ENNE (*lè-na-mi-in, en'*) adj. Se dit d'un étage géologique constituant la base de la série phacène des Pays-Bas et des côtes anglaises de Norfolk et de Suffolk. (Il correspond à la partie inférieure de l'étage plausianien, et est caractérisé par les couches dites « de Lenham ».)

— N. m. Cet étage lui-même.

* **LENIENT** (Charles-Félix), littérateur français, né à Provins en 1826. — Il est mort à Paris en 1906.

LENNICK-SAINT-MARTIN, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]) ; 1.620 hab.

LENOIR (Charles-Amable), peintre français, né à Châtelailon (Charente-Inférieure) en 1860. Élève de Bougnereau et de Tony Robert-Fleury, il obtint un second prix au concours de Rome. Il a débuté au Salon de 1890, où il avait envoyé *Sirène* et un portrait de femme, et a remporté une troisième médaille en 1872 avec : *A vingt ans*. En 1896, la *Mort de Sapho* et *Calme* lui valurent une seconde médaille. Il a composé depuis : *Dans le silence des bois* (1900) ; *Pandore* (1902) ; *Vision antique* (1905) ; *Dans les rêves* (1906). Ch.-A. Lenoir a exécuté un certain nombre de *Portraits et Bohémienne*.

LENORMAND (René), compositeur français, né à Elbeuf en 1846. Élève du théoricien allemand Damcke, puis de Sandre, il s'est fait connaître par des œuvres d'une facture très soignée et d'une inspiration très personnelle, qui se divise en trois parties : musique de chambre, musique de piano, musique de chant ; c'est dans cette dernière qu'il a le plus profondément imprimé sa marque. Ses pièces chantées sont de petits poèmes complets, mélancoliques, tendres ou douloureux, plutôt rapprochés du lied allemand, quoique par leur esprit et leur facture ils soient très français et très modernes. Bornons-nous à signaler : *Quinze mélodies ; les Fleurs du mal ; Quatre mélodies sur des proses de Pierre Veber ; Mélodies tristes ; le Chant des vieilles maisons ; Quatre mélodies sur des paroles de H. René Lenormand fils ; la Vierge au lavoir*, quatuor vocal, etc. Pièces les plus connues : *Nocturne, les Feux tristes, Chanson des pêcheurs de nuit, Dans la brume, Coucher de soleil, le Mineur, les Vautours*, etc. René Lenormand a été longtemps correspondant du « Musical Times » de Londres.

LENÔTRE (Théodore GOSSELIN, dit Georges), historien et auteur dramatique français, né au château de Pépinville, près de Metz, en 1857. Il débuta au « Figaro » en 1880, donna des articles à la « Revue des Deux Mondes », et collabora régulièrement au « Mondo illustré » depuis 1882, et au « Temps » depuis 1898. Il a publié en librairie : *Paris révolutionnaire* (1893) ; *la Guillotine et les exécuteurs des ordres criminels pendant la Révolution ; le Vrai chevalier de Maison-Rouge, A. D. J. Gonze de Rouyette*, d'après des documents inédits (1894) ; *la Captivité et la mort de Marie-Antoinette ; Tournebut ; la Chouannerie normande au temps de l'Empire*, avec préface de Victorien Sardou ; un *Agent des princes pendant la Révolution ; le marquis de La Houerie et la conjuration bretonne* (1899) ; *Vieilles maisons, vieux papiers*, 3 séries ; *le Drame de Varennes* (1901) ; *les Quartiers de Paris pendant la Révolution*, etc. Le prix Berger de l'Académie française a récompensé en 1902 l'ensemble des études où Lenôtre fait revivre avec beaucoup de charme les héros illustres ou obscurs de la période révolutionnaire. Au théâtre, G. Lenôtre a donné : *Colinette*, avec G. Martin (4 actes, Odéon, 1898) ; *les Trois Glorieuses* (4 actes) et *En musique* (1 acte, Odéon 1902) ; *Varennes*, avec H. Lavedan (5 actes, Sarah-Bernhardt, 1904). Le pseudonyme qu'a pris Th. Gosselin est le nom de sa grand-mère, dernière descendante du dessinateur des jardins de Louis XIV.

LENS (prononce *lins*) ou **LEIS**, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. de Sierre], au-dessus d'un plateau qui domine la vallée du Rhône ; 2.500 hab.

LENTICULO-AUDÉ (*lan, kô*) adj. Se dit de la partie du corps strié du cerveau comprise entre le noyau lenticulé et le noyau caudé.

LENTULITE (*lan*) n. f. Arséniate hydraté naturel d'alumine et de cuivre.

LÉOCADIE (*sainte*), en latin *Leocadia*, vierge et martyre à Tolède (Espagne), morte pour la foi durant la persécution de Dioclétien. C'est la patronne de Tolède. Ses reliques, très vénérées, ont été l'objet de plusieurs translations. — Fête le 9 décembre.



Lenôtre.

* **LÉON XIII** (Joachim-Vincent, comte Prati, pape, né le nom de C., né à Carpineto (diocèse d'Anagni) en 1810. — Il est mort à Rome à 93 ans, après un pontificat de vingt-cinq ans et demi, en 1903. Il a eu pour successeur Pie X.

* **LEONCAVALLO** Ruggero), compositeur italien, né à Naples en 1858. — A l'incitation de l'empereur Guillaume II, il a écrit un opéra intitulé *Holand de Berlin*, dont le héros appartenait à l'histoire de la Prusse. Le sujet lui avait été fourni par le souverain, qui, dit-on, n'était pas étranger au livret de cet ouvrage, tiré d'un roman du même titre de W. Alexis. La représentation, longtemps annoncée à l'avance, eut lieu à l'Opéra de Berlin, le 13 décembre 1904, en présence de l'empereur et de la famille impériale, dans des conditions de solennité particulières. Le succès, quoi qu'on fit, fut mince pourtant, la valeur de l'œuvre étant médiocre, et il fut tout à fait nul lorsque *il Roland* fut joué ensuite en italien à Naples, au théâtre San-Carlo, le 19 janvier 1905.



Leoncavallo.

LEONTOPODIUM (*lè, di-om*) n. f. Genre de composées gnaphaliées, bien distinct du genre *gnaphalium*. L'espèce la plus connue est *l'edelweiss* des régions alpines.

LEON Y CASTILLO (Fernando DE), marquis DEL MUNI

diplomate et homme d'Etat espagnol, né dans l'île de Ténérife en 1842. Député aux Cortes, sénateur du royaume, il a été ministre de l'Intérieur, puis des colonies. Le marquis del Muni a été une première fois nommé ambassadeur d'Espagne à Paris le 12 novembre 1887. Représentant en 1890, il fut de nouveau envoyé à Paris comme ambassadeur, le 19 décembre 1892. Le 3 juin 1895, il se démit de nouveau de ces hautes fonctions, que le gouvernement espagnol lui confia pour la troisième fois le 18 octobre 1897, époque à partir de laquelle il n'a cessé de représenter l'Espagne en France. Il est membre de l'Académie des sciences morales et politiques de Madrid, et il a conservé ses fonctions de député aux Cortes.



Leon y Castillo.

LÉOPARDITE n. f. Substance minérale, appartenant à la famille des feldspaths et voisine de l'amazonite.

LEOPOL (du lat. *Leopoles*, ville de Leon, nom qu'on donne quelquefois à la ville de Lemberg. V. LEMBERG.

LÉOPOLD, prince de Bavière, deuxième fils du prince-régent Luitpold, né à Munich en 1846. Il prit part à la campagne de 1866 contre la Prusse dans la région du Main, commanda dans la guerre franco-allemande de 1870-1871 une batterie à cheval, et se montra soldat énergique et capable. En 1881, il reçut, comme général de division, le commandement de la première division bavaroise, et en 1887 celui du 1^{er} corps d'armée bavarois, devint inspecteur d'armée en 1892, fut chargé en 1893 de l'inspection générale de l'armée bavaroise et nommé en 1896 feld-maréchal. Il est commandant en chef de l'armée bavaroise. Il a épousé en 1873 l'archiduchesse Gisèle, fille de l'empereur d'Autriche François-Joseph, née à Vienne en 1856.

Léopold II ORDRE DE L'ÉTOILE. Ordre spécial à l'Etat indépendant du Congo, créé par le roi-souverain Léopold II, par un décret du 21 août 1900. L'ordre comprend des grands-croix, grands-officiers, commandeurs, officiers, chevaliers, médaillés.

La décoration des cinq premières classes consiste en une croix en or ou en argent à quatre branches épanouies, réunies par une guirlande de feuilles de palmier d'or ou en argent surmontée de la couronne royale, aussi d'or pour la première classe. Le centre contient d'un côté l'écusson des armoiries de l'Etat indépendant avec la devise « Travail et Progrès » ; de l'autre côté, deux L entrelacés, surmontés de la couronne royale, et d'argent pour la cinquième. La médaille reproduit en relief le dessin de la croix ; elle est en or, argent ou bronze, suivant ce que détermine le décret de nomination. Le ruban de la décoration est bleu foncé, avec une raie noire au milieu, et ne peut se porter détaché de la médaille.

LÉOPOLD-FRÉDÉRIC, duc d'Anhalt, né et mort à Dessau (1831-1901). Il succéda à son père en 1871. De sou-



Ordre de Léopold II.



Ludus pro patria, d'après Puvion de Chavannes.

continua à Paris, où il fut nommé le second au concours de l'internat en 1879, puis alla séjourner plusieurs mois à Vienne pour étudier l'otobrinolaryngologie alors fort négligée en France et dont il devait devenir un des plus actifs représentants. En 1888, il fonda avec Ruault les « Archives internationales d'otobrinolaryngologie », où il fit connaître les travaux faits à l'étranger et publia de nombreux mémoires et notamment des méthodes opératoires nouvelles pour la cure radicale des suppurations chroniques du sinus frontal et du sinus maxillaire. Il a publié en 1900 un important ouvrage, résumé de ses conférences à sa clinique : *Leçons sur les suppurations de l'oreille moyenne et du sinus de la face et leurs complications intracranienues*.

LUCAIN (saint), en latin *Lucanus*, martyr à Lagny, au v^e siècle, d'après une ancienne tradition. Ses reliques sont à Notre-Dame de Paris. — Fête le 30 octobre.

LUÇAY (Charles-Hélion-Marie LE GENDRE, comte de), historien français, né et mort à Paris (1831-1905). Maître des requêtes au conseil d'Etat sous le second Empire, il a publié des travaux qui lui ont assuré un rang distingué parmi les historiens et les économistes : *les Assemblées provinciales sous Louis XVI et les Divisions administratives* (1857); *la Décentralisation; Des origines du pouvoir ministériel en France en 1879*; *les Secrétaires d'Etat sous le règne de Louis XIV* (1867); *sous Louis XV* (1881), ouvrage couronné par l'Académie française; *la Crise agricole; Mélanges de finances et d'économie politique et rurale* (1889); *les Contributions de la France à cent ans de distance, 1789-1889* (1891), ainsi que de nombreuses études ayant trait à des questions purement historiques, visant pour la plupart l'histoire du comté de Clermont en Beauvoisis. Il fut élu en 1891 membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

LUCE (Maximilien), peintre français, né à Paris en 1858. Il fit son apprentissage dans un atelier de gravure sur bois et fréquenta l'atelier de Carolus-Duran ainsi que le cours de dessin de la manufacture des Gobelins dirigé par Maillart. Il participa dès lors aux expositions organisées par le groupe néo-impressionniste en France et à l'étranger. Les vigoureuses et lumineuses peintures de Luce sont inspirées par les aspects du Paris, les rives de la Seine et de la Bièvre, et aussi par Londres et le bassin de Charleroi où il a séjourné. En lui facilitant le modelé dans l'ombre, la division du ton lui a permis de peindre des *Voiciennes* d'une grande ampleur. En 1905, l'Etat lui a acheté le *Village de Montreuil*, et la ville de Paris les *Terrils de Sacré-Madame, à Charleroi*. Ses dessins sont nombreux. Il a aussi exécuté des lithographies, quelques eaux-fortes et gravures sur bois. Sous ce titre : *Givures noires*, a paru une série de ses dessins d'après les figures de mineurs sculptés par Constantin Meunier.

* **LUCHAIRE** (Achille), professeur et historien français, né à Paris en 1816. — Il fut élu en 1895 membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de Geoffroy. A ses ouvrages précédemment cités, il faut ajouter : *Études sur quelques manuscrits de Rome et de Paris* (1899); *la Croisade des albigeois* (1905); *Innocent III, Rome et l'Italie* (1905). Il a dirigé la publication de « Mélanges d'histoire du moyen âge », dont il a paru quatre volumes (1901-1905), et a collaboré à l'*Histoire de France*, de E. Lavisse, pour le tome II, 2^e partie, *les Premiers Capétiens* (1901).

LUCILIE (f) n. f. Genre de composées-gnaphalides, comprenant plus de 25 espèces de l'Amérique du Sud.

* **LUCIPIA** (Louis-Arrien), homme politique français, né à Nantes en 1813. — Il est mort à Paris en 1904.

Ludus pro patria *Le jeu pour la patrie*, peinture décorative de Puvion de Chavannes, placée dans l'escalier d'honneur du musée d'Amiens. Elle a figuré au Salon de 1882. C'est une des œuvres les plus parfaites de Puvion de Chavannes.

Des jeunes hommes se sont réunis afin de s'exercer aux jeux guerriers, en prévision des services que la patrie pourra leur demander. Chacun d'eux lance à son tour l'arme de jet qui doit pénétrer dans le tronc d'arbre desséché qui sert de but. Un vieillard, entouré de deux enfants qui jouent à cache-cache, surveille ces exercices d'adresse et de force. Non loin, un chasseur se tient debout, les épaules chargées d'un cygne noir, qui sera le prix destiné au vainqueur. A gauche du groupe, des jeunes femmes se reposent au pied de grands peupliers, tout en devisant avec des jeunes gens. Du même côté, une autre jeune femme supplie un vieillard, joueur de flûte, de prêter aux danses. Plus loin, des femmes défournent des gâteaux; une fillette a réussi à tomber une cruche de lait et reçoit une affectueuse réprimande de son aïeule. Au fond, deux hommes s'avancent dans une barque. Ces groupes, si différents, sont si naturellement disposés que cette grande page décorative apparaît d'une unité parfaite.

LUÉGER (Charles), homme politique autrichien, né à Vienne en 1841. Il étudia le droit à l'université de sa ville natale; il s'y établit comme avocat en 1871, se lança dans la politique, fut élu en 1875 conseiller municipal de Vienne, en 1885 député à la Chambre, et en 1890 député au Landtag

de la Basse-Autriche. Il appartint d'abord au parti démocratique, puis se mit à la tête du mouvement antisémite et du parti catholique populaire, se montra véhément, provoqua des manifestations et des troubles contre les juifs. Lorsqu'il fut élu en 1895 deuxième maire de Vienne, le premier maire, un libéral, démissionna, et il fut élu à sa place. L'empereur François-Joseph, après avoir refusé deux fois sa sanction, dut l'accorder; et Luéger, réconcilié avec la cour, est devenu un des appuis de l'empereur contre les socialistes et les Hongrois. Très populaire à Vienne, il s'attira la haine violente de ses adversaires, qui battirent en brèche son influence, et, lorsqu'en 1904, ses partisans voulurent fêter le sixième anniversaire de sa naissance par des réjouissances publiques, ils durent y renoncer devant les protestations du ministère hongrois et l'attitude menaçante des ouvriers socialistes de Vienne.

LUÉGER, EUSE n. Personne se livrant au sport de la lutte. V. au t. V.

LUH-VINH-PHUOC, chef des Pavillons-Noirs, ou soldats irréguliers de l'armée chinoise, mort en 1888. Il fut le plus redoutable adversaire de la France au Tonkin, dont l'empereur de Chine l'avait nommé vice-roi. Les soldats français l'avaient surnommé : « le Vieux phoque ». Ce furent les progrès menaçants des bandes de Luh-Vinh-Phuoc qui déterminèrent l'envoi de l'expédition Rivière au Tonkin en 1882. C'est lui qui avait fortifié Son-Tay, dont il voulait faire sa base d'opérations contre Hanoi et dont s'empara l'amiral Courbet en 1883. Après la prise de Bac-Ninh, en mars 1884, le général Millot fit des ouvertures à Luh-Vinh-Phuoc, mais il se heurta à des prétentions impossibles. A la fin de 1884, les bandes de Luh-Vinh-Phuoc, renforcées par des réguliers du Yun-Nan, investirent Tayen-Quan, qui fut dégagé au début de 1885. Après la pacification, Luh-Vinh-Phuoc se retira en Chine, où il reçut un commandement.

LUIGINI (Alexandre-Clément-Léon-Joseph), compositeur et chef d'orchestre français, né à Lyon en 1850, mort à Paris en 1906. Il devint, au Conservatoire de Paris, élève de Massart pour le violon et de Savard pour l'harmonie, obtint un second prix de violon en 1869, et bientôt alla tenir, sous la direction de son père, l'emploi de violon-solo au Grand-Théâtre de Lyon, où il faisait représenter, dès 1870, un ballet intitulé *le Hôte de Nicette*. Dans le même temps, il se voyait couronner successivement pour trois quatuors d'instruments à cordes. Nommé en 1877 chef d'orchestre au Grand-Théâtre de Lyon et professeur d'harmonie au Conservatoire (où il devint aussi professeur de la classe d'opéra), il fonda en 1880 les concerts du Conservatoire, puis ceux de la place Bellecour, et écrivit une série d'ouvrages représentés au Grand-Théâtre : *Anges et Démons*, ballet (1878); *les Cuprises de Margot*, opéra-comique (1877); *la Reine des fleurs*, opéra-comique (1878); *les Noces d'Ivanovna*, ballet russe (1883); *le Bivouac*, ballet (1889); *les Echarpes*, ballet (1891); *le Meunier*, ballet (1892); *Arlequin écolier*, ballet (1894). Il écrivit aussi la musique d'une opérette, *Faublas*, représentée à Paris, au théâtre Cluny, en 1891; celle d'une cantate, *Gloria victis*, exécutée en 1887, à Belfort, pour une solennité patriotique, enfin celle de trois autres ballets : *Rayon d'or; Rose et papillon* (Montpellier, 1891), et *Dauritha* (Toulouse, 1894). Il faisait exécuter aussi une *Marche de l'Emir* et une marche solennelle. En 1897, il était appelé à Paris et placé à la tête de l'orchestre de l'Opéra-Comique. Il quitta ce théâtre en 1902, allait remplir, en 1903, les mêmes fonctions au théâtre Lyrique des frères Isola, et en 1904 rentra à l'Opéra-Comique comme directeur de la musique.

LUINGNE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Courtrai]); 2.150 hab. Tissus.

LUKACS (Ladislas DE), homme politique hongrois, né à Zalatta en 1850. Il fit ses études juridiques à Kolosvar, voyagea en Allemagne, en France et en Belgique et professa pendant deux ans à l'école de droit de Győr (1874-1876). Il prit ensuite la direction des mines dont son père était concessionnaire et fut élu député en 1878. Appelé par Wekerle au ministère des finances comme conseiller ministériel, il lui succéda comme ministre en 1895. Il garda ce portefeuille pendant dix ans et consolida le crédit hongrois. On lui doit un ouvrage sur *le Présent et l'Avenir des mines de Transylvanie* (1879). Il reçut en 1903 le ministère des finances.

LUMEN, ville d'Allemagne (Prusse [présid. d'Arnberg]), au confluent de la Lippe et du Seseke; 5.700 hab.

* **LUMIÈRE** n. f. — ENCYCL. *Lumière froide*. On nomme ainsi la lumière n'engendrant aucune chaleur; telles, par exemple, la phosphorescence, la fluorescence de diverses substances. Au point de vue industriel, on doit s'efforcer de trouver les sources lumineuses dont la température est basse, car elles sont d'autant plus économiques, la plus grande quantité de l'énergie étant toujours transformée en radiations calorifiques et non lumineuses. Un exemple de lumière froide est donné par les tubes de Gessler, et, dans la pratique, par les lampes à vapeur de mercure. V. LAMPE.

LUMINESCENT (nécessaire). E adj. Qui a le pouvoir d'émettre des rayons lumineux.

LUND (Jean-Louis-Gebhardt), peintre danois, né à Kiel en 1777, mort à Copenhague en 1867. Élève d'Abildgaard, puis, à Paris, de Louis David, il se fixa enfin à Rome, où il peignit deux vastes compositions tirées de l'*Illiade*. L'une de ces toiles, *les Grecs abandonnant Troie incendiée*, est à la galerie royale de Copenhague. De retour dans sa patrie, il fut élu à l'Académie. On cite de Lund : *Hobgard et Signy*; la décoration du château de Christianborg; *la Résurrection* (dans une église de Nærborg), etc.

LUND (Troels Frederik), historien danois, né à Copenhague en 1840. Docteur avec une thèse sur « la doctrine et la personnalité de Socrate » (1871), il sentit naître bientôt sa vocation d'historien. Professeur d'histoire à l'école militaire (1874-1900), il consacra sa vie à écrire une *Histoire du Danemark et de la Norvège à la fin du xv^e siècle* (depuis 1876), œuvre considérable qui devait embrasser toutes les formes de l'activité des deux peuples, mais qui est en réalité devenue un tableau détaillé de la civilisation danoise et norvégienne à la fin du xv^e siècle.

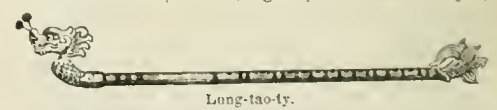
LUNDBYE (Jean-Thomas), peintre danois, né à Kallundborg en 1818, mort en 1848. Élève de J.-L.-G. Lund, il commença dès l'âge de dix-sept ans à exposer des tableaux et acquit bientôt la réputation d'un remarquable animalier. De 1836 à 1842, il étudia surtout le paysage, traduit, avec une intensité jusque-là inconnue des artistes danois, les beautés de sa terre natale, déploie dès lors une véritable maîtrise dans la représentation des animaux. (*L'étale*, 1844.) Une bourse lui permit de visiter (1845-1846) l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, d'où il rapporta de nombreuses études, des dessins, un tableau devenu célèbre : *Bœufs dans la campagne romaine* (1846). Engagé volontaire pendant la campagne de Slesvig (1848), un accident mit fin à sa carrière.

LUNDELL (Jean-Auguste), philologue suédois, né à Harstorp (île de Kalmar) en 1851. Attaché à la bibliothèque de l'université d'Upsal (1880-1885), docteur de phonétique à la même université (1882), premier titulaire d'une chaire de langue slave (1891), il est l'inventeur d'un remarquable alphabet phonétique des dialectes suédois (1879), et a publié un grand nombre de travaux, relatifs à la phonétique des langues scandinaves et slaves : *Sur l'étude des patois* (en franç., 1884); *Skandinavische Mundarten* (1890); *Skandinavische Volkspoesi* (1893, etc.). D'une extraordinaire activité, il a fondé et dirigé les revues scientifiques « Archives des traditions populaires suédoises » (depuis 1878), et le « Monde oriental » (1906), a été l'un des directeurs de la série « Questions suédoises » (1892-1894) et le fondateur du lycée mixte d'Upsal (1892).

* **LUNETTE** n. f. — Tir. Petite rondelle percée au centre d'un trou gros comme une tête d'épingle, que l'on place au-dessus de la chambre du fusil. (Cela permet au tireur de mieux viser, le rayon visuel de l'œil passant par le trou de la rondelle, ce qui fait que le guidon se détache mieux sur la cible.)

LUNETTE (nè-tê). E adj. Qui porte sur la tête des taches rappelant la forme des lunettes.

LUNG-TAO-TY m. chiao., signif. flûte à tête de dragon



Lung-tao-ty.

n. m. Sorte de flûte chinoise à huit trous et terminée d'un bout par une tête de dragon.

LUNIÉVITSA (Nicolas), personnage des guerres de l'indépendance serbe, né et mort à Luniévitsa (Serbie) (1767-1842). A son véritable nom de famille, Mitrkévitch, il subit l'appellation de la localité dans laquelle il était né. Comme marchand de bétail et fournisseur des armées autrichiennes, il réalisa une assez importante fortune durant les premières années du xix^e siècle. Il favorisa la première insurrection serbe, surtout par des prêts d'argent et des fournitures de munitions de guerre; il protégea alors le jeune Miloch, qui devait, quelques années plus tard, devenir prince de Serbie, et il facilita son mariage avec Liubitsa. En 1813, au retour des Turcs, il demeura dans le pays et fit sa soumission. En 1815, au moment de la proclamation de la seconde insurrection contre la Porte, il seconda efficacement le prince Miloch, surtout par des dons en argent. Durant toute sa vie, il demeura l'ami personnel du prince. Il était président du tribunal districtuel de Roudnik, au moment de sa mort.

LUNOIS (Alexandre), peintre et lithographe français, né à Paris en 1863. Il voyagea en Hollande, en Espagne et en Algérie, et en rapporta quantité d'esquisses pittoresques, qu'il a traduites en lithographies, souvent teintées, ou même coloriées. Lunois a fait aussi des pastels et des gravures à l'eau-forte. Titulaire d'une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), il était en 1900 membre du jury de l'Exposition universelle. Il y produisit cinq morceaux de lithographie sans parler de quatre peintures; *l'Été*, d'après Puvion de Chavannes; *l'Éther*,

d'après le même; Tissours de burnous, lithographie originale; la Belle Tulipe et l'Adoration nocturne, lithographie originale. Il a donné encore des compositions piquantes sur les Toits de Paris, le Ballet, Scène spiritée, Au cirque, Au théâtre Beaumarchais, Danses sévillanes, les Danseuses au tambourin, etc. Il a également illustré la Légende dorée, de Jacques de Voragine (1896).

*LUPUS n. m. Traitement du lupus, v. FINSEN (méthode de) et PHOTOMÉRIE.

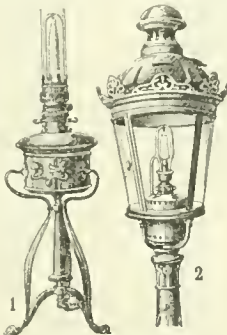
LUSCHAU Félix (né), anthropologiste et professeur allemand, né à Hollabrunn, près Vienne, en 1851. Il fut, de 1874 à 1877, préparateur à l'Institut de physiologie et conservateur des collections de la Société d'anthropologie à Vienne, organisa à l'Exposition universelle de Paris, en 1878, la section austro-hongroise d'anthropologie et d'ethnographie qui eut un grand succès, accompagné en 1878 et 1879 l'armée d'occupation austro-hongroise en Bosnie, comme médecin militaire, fit dans ces pays des études d'archéologie et d'anthropologie, parcourut en 1880 la Dalmatie et le Monténégro, de 1881 à 1885 l'Asie Mineure et la Syrie-Palestine et dirigea de 1890 à 1891, puis en 1894 et en 1902, les fouilles de Sendschirli. Il fut, en 1882, chargé d'un cours d'ethnographie à l'université de Vienne, en 1888 d'un cours d'anthropologie à celle de Berlin, devint en 1885 directeur adjoint du musée d'anthropologie et d'ethnographie de Berlin et directeur en 1904, et fut nommé professeur à l'Université en 1900. Il a écrit: Voyages dans la Lybie, la Mygale et la Cibarytide (1888), en collaboration avec E. Peterson; Contribution à l'ethnographie des pays de proutator allemands (1897); Antiquités du Bénin (1904). Il a publié enfin un recueil périodique: les Fouilles de Sendschirli (1893, et suiv.).

LUSITANIEN, ENNE (ni in, in) adj. Se dit d'un étage géologique établi pour des terrains du Portugal dont la base correspond à notre oxfordien.

— n. m. Cet étage lui-même.

LUSOL n. m. Dénomination commerciale de la benzine impure, utilisée pour l'éclairage.

— ENCYCL. Les appareils qui utilisent le lusol, imaginés par L. Douayrouze, sont de véritables petites usines de distillation, s'appliquant aussi bien à l'éclairage domestique qu'aux éclairages industriels ou publics. Le récipient des modèles pour bureau ou appartement est obtenu au moyen d'une fermeture conique à vis, afin d'éviter le suintement à l'état normal et l'écoulement en cas de chute, vu la fluidité et l'inflammabilité du lusol. Le bec se compose d'un tube central, plongeant presque jusqu'au fond et dans lequel pénètre, à frottement dur, une mèche de coton mouillé sur un axe métallique de forme particulière: il est fermé par en haut, la mèche n'en émerge pas et n'a, par suite, aucune communication directe avec la flamme. Le rôle de la mèche se borne à pomper le liquide par capillarité et à le faire monter jusqu'à une chambre de distillation qui la surmonte et d'où les vapeurs de lusol sortent par un orifice très étroit.



Lampes au lusol: 1. Modèle de salon; 2. Grand foyer pour éclairage public.

D'autre part, ce trou, mince comme un cheveu, règle le mouvement de la vapeur, la laisse sortir avec une vitesse telle qu'elle entraîne la proportion d'air voulue pour avoir une flamme très chaude.

Une chambre fermée par une toile métallique surmonte le petit injecteur. On obtient la vaporisation intensive par l'artifice suivant: la potence qui soutient le manchon Aner est massive et soudée à la base de la chambre de distillation; quand l'appareil fonctionne, la potence communique sa chaleur au liquide qui imbibe le haut de la mèche, et celui-ci se vaporise tant que dure le chauffage. Pour procéder à l'allumage d'une lampe d'appartement, on soulève la galerie. Ce mouvement met à nu deux pointes, sur lesquelles on pose des amorces formées de onate paraffinée et imbibée d'alcool. Puis on laisse retomber la galerie et on approche une allumette des amorces qui s'enflamment immédiatement.

Pour les foyers d'éclairage public, ils sont pourvus de godets qu'on peut remplir d'alcool et allumer à l'aide d'une perche. L'éclairage ainsi obtenu présente de sérieux avantages d'intensité et d'économie.

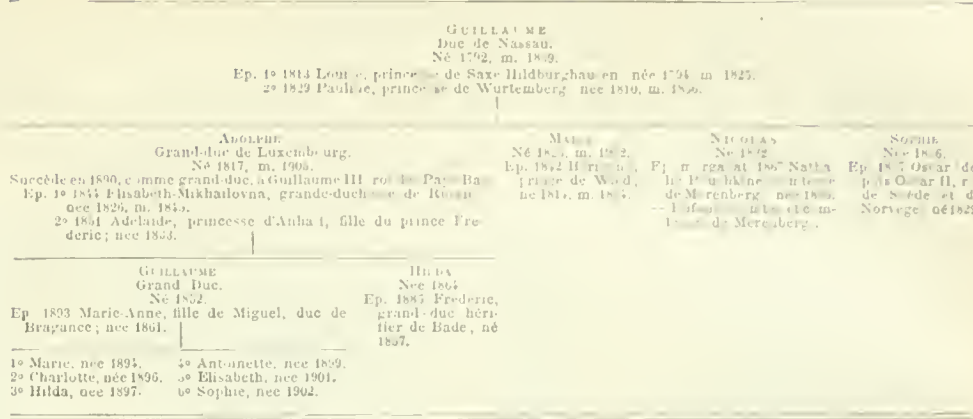
Lustige Blätter (MER) [« les Feuilles joyeuses »], journal allemand, hebdomadaire, illustré, humoristique et satirique, fondé en 1885 à Berlin par le Dr Otto Eysler. Le rédacteur en chef depuis la fondation est Alexandre Moszkowskie. Les Lustige Blätter prennent à tâche de relever les côtés ridicules et comiques de la vie publique et mondaine, par le texte et par les dessins. Elles ont la spécialité de l'illustration en couleurs et comptent parmi leurs dessinateurs des artistes célèbres. Le ton de cette feuille spirituelle et amusante est libéral.

LUSTIN, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Namur); 1.150 hab.

LUTÉAL n. m. Composé ClO II = C⁺ H⁺ = Az⁺ C⁺ II⁺, fondant à 246°, servant d'indicateur en alcalimétrie, et qui est coloré en jaune par les alcalis, décoloré par les acides.

LUTHMER (Ferdinand), architecte, dessinateur et écrivain allemand, né à Cologne en 1842. Il fut élève de l'école d'architecture de Berlin de 1863 à 1867, voyagea en France et en Italie, fut nommé professeur en 1871, au Musée des arts et métiers de Berlin. En 1875 professeur de dessin à l'École des beaux-arts, en 1879 directeur de l'École et du Musée des arts et métiers à Francfort-sur-le-Mein et, en 1903, conservateur des musées et écoles des beaux-arts et des arts et métiers de la province prussienne de Hesse-Nassau. Parmi ses ouvrages, nous citerons: Bijoux en or de la Renaissance, 40 figures (1881); le Trésor du baron Charles de Rothschild. Chefs-d'œuvre d'orfèvrerie ancienne du XIV^e au XVIII^e siècle (1882-1885); Manuel du tapissier (1884); Intérieurs pittoresques d'appartements modernes (1884-1885; 2^e série, 1885-1886); Inté-

LUXEMBOURG : Tableau généalogique.



viers pittoresques de l'époque contemporaine et des temps passés (1888-1892); Ornementation plate dans le style de la Renaissance allemande (1887); l'Or et l'Argent. Manuel de l'orfèvrerie (1888); l'Email (1892); les Fleurs comme motifs dans l'ornementation plate (1893); Ornements et monuments architecturaux romans (1896; 2^e série, 1903); Collection d'intérieurs en style Louis XV et Empire (1897); Manuel du décorateur (1897); la Maison allemande de la Renaissance (1897); Ornements gothiques d'après des exemples pris dans l'architecture du XIII^e au XVI^e siècle (1900); Mobiliers allemands des temps passés, dans la collection: Monographies des arts industriels (1902); les Monuments d'architecture et d'art de l'arrondissement de Wiesbaden (1902 et suiv.).

LUTINERIE (ri) n. f. Action de lutiner.

LUTISBOURG, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall distr. d'Alt-Toggenbourg), au confluent du Necker et de la Thur, affluent du Rhin; 1.800 hab.

LUTRY, comm. de la Suisse (cant. de Vaud distr. de Lavaux), au bord du Léman et sur la route de Lausanne à Vevey et Saint-Maurice; 2.300 hab. Vins blancs.

LUTEURS (Les), groupe en marbre, qui a valu à son auteurs, Félix Charpentier, la médaille d'honneur au Salon de 1893. Le piédestal avait figuré au Salon de 1890. L'un des lutteurs, incliné, s'efforce de maintenir à terre son adversaire qui, tombé à sa droite et la tête en bas, agit en l'air ses jambes. L'autre, contre l'un de ses genoux. Cette œuvre, qui est un spécimen remarquable du modèle académique, vaut surtout par la virtuosité avec laquelle est traitée l'anatomie humaine.



Les Lutteurs, d'après F. Charpentier.

LUTTRE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]); 2.100 hab. Clouterie.

LUTTRINGHAUSEN, localité d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. de Dusseldorf]); 10.795 hab.

LUTZELFLÜH, comm. de Suisse (cant. de Berne distr. de Trachselwald), sur l'Emme, affluent de l'Aar; 3.500 hab. Fromageries.

LUTZOW (Charles de), écrivain allemand, né à Göttinge en 1832, mort à Vienne en 1897. Pendant plus de trente ans, il professa l'histoire de l'art à l'Académie des beaux-arts de Vienne et fonda la revue « Für Bildende Kunst ». Comme critique et érudit, il avait acquis une grande autorité. On lui doit: Antiquités de Munich (1861-1869); les Chefs-d'œuvre de l'architecture religieuse (1862); Histoire de l'Académie impériale des beaux-arts (1877); les Trésors de l'art italien (1881); etc.

*LUXEMBOURG (GRAND-DUCHÉ DE). — Hist. Le grand-duché de Luxembourg a été gouverné, dans une tranquillité parfaite, jusqu'en 1905, par le grand-duc Adolphe, qui s'est éteint, le 27 novembre 1905, au château de Hohenbourg (Palatinat). Depuis trois ans déjà, très affaibli par l'âge, il avait confié la régence à ses fils, le prince héritier Guillaume, qui lui a succédé. Le nouveau souverain a épousé une infante de Portugal, qui lui a donné six filles. La loi salique, malheureusement, est en vigueur au Luxembourg et n'admet pas la succession féminine. — Maison de Nassau ligne de Walraun. La maison de Nassau s'est scindée en deux branches: la branche cadette, celle d'Othon, est éteinte quant à la descendance masculine en Pays-Bas, depuis 1890. La branche de Walraun, petit-fils d'Ulric, comte de Luxembourg et de Henni, descend, ainsi que la ligne d'Othon, du comte Henri (m. 1254). Le duché allemand de Nassau fut incorporé en 1866 au royaume de Prusse. Le grand-duché de Luxembourg, membre de la Confédération germanique,

jusqu'en 1896, passa en 1890 à la branche aînée de Nassau. Il fut encore partie du Zollverein allemand. Le traité de Londres (1867) la déclara neutre.

LUXEMBOURGIACÉES (Luk an n. f. Bot. Famille de dicotylédones dialypétales, rangées autrefois dans les ochnacées. — Une LUXEMBOURGIACÉE.

— ENCYCL. Les luxembourgiacées sont des arbres ou des arbustes à feuilles isolées, stipulées, à fleurs en grappes terminales, pentamères. Les étamines, libres, sont à déhiscence péricide. L'ovaire, à placenta axiale, contient des ovules anatropes bitégumentés. Le fruit (rhaphe renferme des graines à albumen élastique. Les luxembourgiacées comprennent 12 genres et 32 espèces, toutes des régions tropicales de l'Amérique du Sud tropicale.

*LUZZATTI (Luigi), économiste et homme politique italien, né à Venise en 1841. Réélu député en 1900, et à nouveau en 1904, il repré-



Luzzatti.

senté en 1903 le portefeuille du Trésor dans le cabinet Giolitti. Il fit, le 8 novembre 1904, un remarquable exposé de la situation financière, déposa, le 21 janvier 1905, le projet relatif à la reprise et à l'exploitation des chemins de fer par l'Etat, mais, le 4 mars suivant, démissionna avec le cabinet Giolitti. Il revint au pouvoir le 5 février 1906, dans le cabinet Sonnino, comme titulaire du portefeuille du Trésor. Ce ministère fut éphémère et dut se retirer le 18 mai. Citons encore, parmi ses écrits: la Finanza italiana giudicata all'estero (1889); i Nuovi Trattati di commercio della Francia e il Trattato di commercio italo-francese (1892); il Socialismo e le (Questioni sociali dinanzi ai parlamenti d'Europa (1893); Evoluzione e progressi della Banche di emissione in Italia (1896).

LYALL (miss Ada Ellen BAYLY), plus connue sous le pseudonyme de Edna, romancière anglaise, née à Brighton, morte en 1903. Elevée dans sa ville natale, elle se fit connaître par un premier roman, Won by Waiting (1879), mais le succès véritable ne vint qu'un peu plus tard avec Donovan (1882) et We Two (1884). Puis elle publia In the Golden Days (1885); Her Happiest Christmas (1886); Knight Errant et the Autobiography of a Slander (1887). Son amour de la vie en plein air perce dans a Hardy Norseman (1889). Les volumes suivants: To Right the Wrong (1892) et Doreen, the Story of a Singer (1894), lui valurent un regain de popularité. Elle donna enfin: How the Children raised the Wind (1895); the Autobiography of a Truth (1896); Wayfaring Men (1897); Hope the Hermit (1898); et the Handers (1902).

LYAUTEY Louis-Hubert, général français, né à Nancy en 1851. Elève de l'École militaire de St n-Cyr, il en sortit dans la cavalerie et fit en Algérie et au Tonkin une rapide carrière. C'est en Indo-Chine, où il fut envoyé comme chef du bureau militaire de Ronseau, qu'il connut le général Gallieni, lequel, appréciant ses qualités, le fit venir à Madagascar. Il eut à pacifier et à organiser le sud de la grande île, et il réussit à merveille dans sa tâche, au moyen d'une tactique devenue classique: il partagea le pays en un certain nombre de petits secteurs, débarrassant d'abord des éléments usomins les plus proches de la région tranquille de l'île, et n'entamant l'organisation de chacun que lorsque son voisin était parfaitement pacifié. Rappelé en France comme colonel, puis promu général de brigade en 1901, Lyautey a été nommé au commandement de la subdivision d'Ain Sefra, dans le Sud-Oraïnis, et il a réussi à pacifier presque complètement cette région. On doit à Lyautey, entre autres ouvrages: le Rôle social de l'officier (1901); Du rôle colonial de l'armée (1900); Dans le sud de Madagascar, pénétration militaire, situation politique et économique (1900-1902) (1903); etc.

LYCACONITÈNE n. f. Alcaloïde C⁺ H⁺ Az⁺ O⁺ + 2H⁺ O, fusible vers 112°, que l'on trouve dans le rhizome et les racines de l'aconit tue-loop.

*LYCÉE n. m. — ENCYCL. Régime administratif et financier. Le régime administratif et financier des lycées a été modifié par les décrets des 20 juillet 1901 et 31 mai 1902. Le législateur s'est proposé de fortifier l'autonomie des établissements, et particulièrement des internats, et par la même de permettre aux proviseurs de rapprocher autant que possible leur régime de la vie de famille. L'externat, quoique ne faisant qu'un avec l'internat au point de vue de l'administration et de l'installation, constitue pour ainsi dire un établissement distinct: c'est la maison d'enseignement proprement dite (classes, conférences, études). Il y a donc, dans tout pensionnaire et

dans tout demi-pensionnaire, d'abord un externe surveillé, puis un élève appartenant à l'internat. Les dépenses qu'il occasionne au lycée doivent être divisées en deux parts : l'une revenant à l'externat, l'autre à l'internat, qui ont chacun un compte distinct.

Le budget de l'externat comprend les recettes et les dépenses ayant trait à l'enseignement (classes, conférences, interrogations), à la surveillance des études et des exercices communs aux externes et aux internes, au chauffage, à l'éclairage et à l'entretien des locaux affectés aux classes, aux études et aux services de l'administration. Le budget de l'internat comprend les recettes et les dépenses relatives à la nourriture, au logement, à l'entretien et à la surveillance spéciale des pensionnaires et des demi-pensionnaires, au chauffage, à l'éclairage et à l'entretien des locaux spécialement affectés à cette catégorie d'élèves, ainsi qu'à tous les frais accessoires se rattachant au régime de l'internat.

Le *proviseur*, chef du lycée, représente l'externat et l'internat dans tous les actes de la vie civile. Il choisit les surveillants de l'internat, et toutes les personnes attachées d'une manière permanente à l'externat ou à l'internat et qui ne sont pas à la nomination du ministre ou du recteur, sauf toutefois les domestiques, choisis par l'économie avec l'agrément du proviseur. D'une manière générale, ses fonctions ont reçu une réelle extension.

D'autre part, le *conseil d'administration* est ouvert aux pères de famille, puisqu'il comprend six membres libres nommés pour quatre ans sur la proposition du recteur. Enfin, il convient de signaler l'amélioration du sort des répétiteurs et l'élargissement de leurs fonctions. V. *PROVISEUR*, et *MATRES RÉPÉTITEURS*.

— *Plan des études secondaires*. Les plans d'études ont reçu, d'un décret également en date du 31 mai 1902, une transformation presque complète. (V. *CYCLE*.) L'économie interne de la réforme a été donnée au mot *BACCALAURÉAT*.

* **LYCÉE** (MONT), montagne de la Grèce ancienne (Arcadie). — Archéol. La société archéologique d'Athènes a entrepris une exploration méthodique du mont Lycée. Elle y a découvert les restes de plusieurs monuments, qu'il avait vus et décrits Pausanias.

Au sommet de la montagne, à une altitude de 1.500 mètres, on a dégagé un grand autel, haut de 15 mètres, de forme conique, et en partie taillé dans le roc : c'est le célèbre autel de Zeus Lycéen. Sur un petit plateau, situé un peu en dessous du sommet, on a trouvé les ruines de l'Héron de Zeus : des restes de mur, des bases de colonnes, les subassements d'une grande salle à colonnades, où s'élevait un autre autel, plus récent que celui d'en haut. On a recueilli une série de statuettes en bronze.

Au nord-est de la montagne, dans le vallon appelé *Skaphidia* ou *Helleniko*, les archéologues grecs ont fouillé l'Hippodrome ou grand stade, et le petit stade, perpendiculaire au grand ; c'est là que se célébraient les jeux Lycéens, les plus anciens de la Grèce après les jeux Olympiques. On a dégagé les murs demi-circulaires qui formaient l'Hippodrome aux deux extrémités, et où l'appareil hellénique régulier se mêle à l'appareil polygonal cyclopéen. On a découvert deux stèles, où sont gravées les listes de vainqueurs aux jeux. Au sud-est du grand stade, on a reconnu quelques restes de l'Héron de Pan.

Enfin, au pied du mont Lycée, dans la ville très ancienne de Lycosoura, on a fouillé le sanctuaire de Despoine. C'est un temple dorique, prostyle, hexastyle, long de 20 mètres, large de 10 mètres.

LYCOMORNIUM ('mi-om') n. m. Genre d'orchidées avec une espèce, le *lycomorium squalidum*, du Péron, qui est parfois cultivé.

LYCORIDE o. f. Genre d'amaryllidacées narcissées, caractérisé par sa corolle à tube court et à couronne réduite, par ses carpelles pauciovulés, et par ses graines anguleuses. (Les lycorides sont des plantes japonaises.)

LYDEKKER Richard, zoologiste et paléontologiste anglais, né en 1819. Il étudia les sciences naturelles à Cambridge, fit partie de 1874 à 1882 de la commission d'études de la géologie de l'Inde, puis devint juge de paix à Harpenden. Ses principaux ouvrages sont : *Catalogue des mammifères fossiles du British Museum* (1885-1887) ; *Catalogue des reptiles et des amphibiens fossiles* (1888) ; *Vertébrés du tertiaire et du quaternaire de l'Inde*. *Paléontologie indienne* (1875-1886) ; *Vertébrés* (1889) ; *Introduction à l'étude des mammifères vivants et éteints* (1891) ; *Phases de la vie animale* (1892) ; *Cornes et sabots* (1893) ; *Histoire naturelle royale* (1893-1897) ; *Vie et roche* (1894) ; *Marsupiaux et monotrèmes* (1894) ; *les Carnivores* (1895) ; *Mammifères britanniques* (1895) ; *Histoire géographique des mammifères* (1895) ; *les Baïns de tous les pays, histoire de la famille des cervidés* (1898) ; *les Bœufs sauvages, les Moutons et les Chèvres de tous les pays, espèces vivantes et éteintes* (1899) ; etc.

LYDIE sainte, en latin *Lydia*. Marchande de pourpre à Phéacques en Macédoine, elle fut convertie par saint Paul. — Fête le 3 août.

LYPHANGIECTODE (lin, ji-ék — de *lymphe*, du gr. *angrion*, va sseau, et *ektos*, au dehors) n. f. Affection de la

peau, très rare, et qui est caractérisée par des vésicules laissant échapper un liquide clair lymphatique.

LYMPHOCYTE (du gr. *lymphé*, eau, et *kutos*, cellule) n. m. Histol. Petit leucocyte à noyau très volumineux. Syn. GLOBULINE, PETIT MONONUCLEAIRE, MINOCYTE.

— *ENCYCL.* Les lymphocytes appartiennent à la série lymphogène, c'est-à-dire qu'ils prennent naissance dans les ganglions lymphatiques, les follicules clos, la rate, etc., où ils sont extrêmement nombreux, et s'observent également dans le sang, mais en quantité moindre (10-20 p. 100 du nombre total des leucocytes, suivant les auteurs). Ils sont caractérisés par leurs petites dimensions (6 à 8 millèmes de millimètre), leur forme arrondie, le peu de développement de leur cytoplasma dépourvu de granulations, le volume considérable du noyau, qui occupe la presque totalité de la masse cellulaire, leur immobilité, qui les distingue des autres leucocytes, et enfin leur pouvoir très faible au point de vue de la phagocytose.

LYMPHOCYTÉMIE (lin, mi — de *lymphocyte*, et du gr. *haima*, sang) n. f. Méd. Maladie caractérisée par la prolifération du tissu lymphoïde et l'augmentation considérable du nombre des lymphocytes dans le sang. (D'où le nom de *leucémie lymphatique*, qu'on lui donne quelquefois. Le symptôme pathognomonique de cette affection est la *lymphocytose*.)

LYMPHOCYTOGÈNESE (lin — de *lymphocyte*, et du gr. *genesis*, formation) n. f. Histol. Mode de formation des lymphocytes dans le tissu lymphoïde. || On dit quelquefois *LYMPOGÈNESE*, mais à tort.

LYMPHOCYTOSE (lin — rad. *lymphocyte*) n. f. Méd. Forme de la leucocytose, dans laquelle l'augmentation des éléments blancs du sang porte principalement sur les lymphocytes.

— *ENCYCL.* Les principales affections ou maladies dans lesquelles on peut observer la *lymphocytose* sont : la leucémie lymphatique, la tuberculose ganglionnaire, le lymphome et la splénectomie, la période éruptive de la rougeole, l'accès de malaria, la syphilis héréditaire chez les jeunes enfants (avec éosinophilie), etc.

LYMPHOGENE (lin — du gr. *lymphé*, eau, et *gennân*, engendrer) adj. Qui produit la lymphe. || *Diathèse lymphogène* (Jaccoud), Syn. de *LYMPOGÈNE*. (V. ce mot.) || *Série lymphogène*. Histol. Ensemble des différents types de globules blancs ou leucocytes qui ont pour origine commune le tissu lymphoïde (ganglions lymphatiques, follicules clos, rate, etc.).

LYMPHOGENÈSE (lin — de *lymphogène*) n. f. Physiol. Elaboration de la lymphe.

— *ENCYCL.* La lymphe paraît se faire en deux temps : d'abord sous l'influence de l'activité propre des cellules des parois des capillaires sanguins, comme l'a montré Heidenhain ; en second lieu, sous celle des ganglions lymphatiques. Il convient d'ajouter que la lymphe, constituant le milieu propre dans lequel baignent en réalité tous les éléments tissulaires, subit de constantes modifications par suite des échanges qu'elle fait, d'une part avec ces éléments, d'autre part avec le sang. On dit quelquefois *lymphose* au lieu de *lymphogénèse*, mais ce mot est aujourd'hui peu usité.

On désigne aussi quelquefois sous le nom de *lymphogénèse* le mode de formation des lymphocytes.

LYNCH (Arthur), homme politique anglais, né à Imytherdale, près de Ballarat (Australie), en 1861. Il fit ses études à Melbourne, à Berlin et à Paris, et débuta dans le journalisme. Il fut correspondant militaire pendant la guerre des Ashantis, puis vint à Paris, envoyant des correspondances aux journaux anglais. Au moment de la guerre du Transvaal, le « Journal », de Paris, l'envoya comme correspondant sur le théâtre des opérations. Là, il se fit naturaliser *burger*, et combattit les Anglais comme colonel d'un régiment de la brigade irlandaise au service des Boërs. En 1901, le collège électoral de Galway (Irlande) l'élit pour le représenter au Parlement. Cette élection souleva des discussions passionnées. Cependant, Lynch qui, revenu du Transvaal, s'était arrêté à Paris, débarqua à Newhaven le 11 juin 1902. Arrivé aussitôt, il comparut, en janvier 1903, devant la haute cour de justice de Londres, et fut condamné à mort comme coupable de trahison, sentence commuée en détention perpétuelle, mais il fut gracié en 1906 et remis en liberté.

LYNOBIE (ling-hi) n. f. Algue de la famille des oscillaires, formée de filaments isolés ou groupés en petits amas, très répandue partout dans les eaux douces ou marines.

LYOCYTE (du gr. *lyein*, dissoudre, et *kutos*, cellule) n. m. Biol. Tout élément capable d'exercer une action histolytique, par les ferments qu'il sécrète, sur un autre élément cellulaire. (Beaucoup de cellules, non normalement phagocytaires, peuvent devenir des lyocytes au moment de la métamorphose : hyménoptères, diptères, etc.)

LYOCYTOSE (de *lyocyte*) n. f. Biol. Forme de la *phagocytose*, dans laquelle le lyocyte, au lieu d'englober et de détruire par digestion intracellulaire l'élément phagocyte, le détruit par l'action de ferments histolytiques,

et, dans certains cas, à distance, ce qui expliquerait que les phagocytes puissent paraître maoquer dans les phénomènes histolytiques de la métamorphose des insectes (Anglais). (Même, ce qui caractériserait essentiellement la métamorphose, ce serait l'action lyocyttaire exercée sur un tissu par des éléments d'un autre tissu, point de vue intéressant, mais il paraît bien difficile de démontrer l'action à distance des *lyocytes*.)

LYON (Georges), philosophe et administrateur français, né à Paris en 1853. Issu d'une famille dauphinoise, il entra à l'École normale supérieure, fut reçu agrégé de philosophie, et, après avoir professé dans plusieurs lycées de province, fut nommé à Paris, au lycée Henri-IV, et se fit recevoir en 1888 docteur ès lettres avec deux thèses remarquées : *l'Idéalisme en Angleterre au XVIII^e siècle* et *An idearum philosophia repugnat qui vocatur sensus communis*. Il suppléait Victor Brochard dans les fonctions de maître de conférences de philosophie à l'École normale supérieure, lorsqu'il fut, en 1895, titularisé dans ce poste. En novembre de la même année, il était appelé à remplir auprès de Berthelot, son beau-père, ministre des affaires étrangères dans le cabinet Bourgeois, les fonctions de directeur de cabinet, du personnel et du secrétariat au ministère. En 1902, il fut nommé recteur de l'université de Lille. On doit à Georges Lyon, en dehors des ouvrages ci-dessus mentionnés, une édition classique du *Traité des sensations*, de Condillac, un *Code moral de l'expérience et de la sagesse* (1886), une intéressante étude sur la *Philosophie de Hobbes* (1893), etc.

LYON (Henri), auteur dramatique français, né à Paris en 1856. Il débuta en 1885 à l'Odéon par une pièce tirée de la *Maison des deux Barbeaux* d'André Theuriot et fit représenter ensuite les *Apparences* (Comédie-Parissienne, 1899), pièce de mœurs mondaines ; *Pour le monde* (Athénée, 4 actes, 1901), critique ironique de l'hypocrisie et de la fausse moralité, et une série de pièces en un acte : *Temps difficiles* (1899) ; *L'Homme-sandwich* (1901) ; *On demande* (1904), représentées aux Capucines ; *Dalilette* (1899) ; la *Tentation de Tod Clyft* (1903), montées par le théâtre des Mathurins, toutes ces pièces réunies en 1905 d'ans un volume intitulé : *Capucines et Mathurins*.

* **LYONNAIS** n. m. — Nom donné à un jeu de boules, quand on lance la boule directement sur le but, ou en écartant d'autres boules du but avec celle avec laquelle on joue.

LYPÉMANE adj. et n. Syn. de *LYPÉMANIQUÉ*.

* **LYRE** n. f. — Loc. *Toute la lyre*. La série graduée complète, dans un ordre quelconque de faits, d'idées, de sensations : *l'Appelle imbécile, idiot, crétin, vaurien, canaille, toute la lyre*.

LYRE (TOUTE LA), recueil de vers posthumes de V. Hugo. V. *TOUTE LA LYRE*, au tome VII.

LYSINE (du gr. *lysis*, se rattachant au v. *lyein*, délier) n. f. L'un des produits principaux de la dislocation des molécules de matières albuminoïdes.

— *ENCYCL.* La lysine type est une diamine acide, ayant six atomes de charbon dans sa molécule. C'est un acide diamino-caproïque.

LYSOL (du gr. *lysis*, dissolution, et du rad. *ol*, du lat. *oleum*, huile) n. m. Liquide brun, huileux, obtenu en traitant par un alcali l'huile de godrou de houille et les graisses : Le lysol est un puissant antiseptique.

LYSS ou **LISS**, com. de Suisse (cant. de Berne [distr. d'Aarberg], sur l'Aar, affluent du Rhin ; 2.600 hab.

LYSSOPHOBIE (li-so fo-bi — du gr. *lyssa*, rage, et *phobos*, crainte) n. f. Méd. Peur excessive et morbide de la rage.

— *ENCYCL.* On considérait autrefois cette peur comme une condition particulièrement prédisposant à l'écllosion de la maladie ; mais cette opinion n'est plus acceptée, depuis que l'on connaît le caractère infectieux de cette maladie. V. *RAGE*.

LYSTROCTÈISE (liss) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, propre à la Nouvelle-Calédonie. (Le *lystroctéisa myrmer*, type de ce genre, qui appartient à la tribu des dioléniés, est une curieuse petite araignée noire, luisante, ressemblant à une fourmi.)

LYTORHYNQUE (rink) n. m. Genre de reptiles ophiidiens, de la famille des colubridés, comptant cinq espèces. Les lytorhynques sont des couleuvres de taille médiocre, caractérisées par leur tête bien distincte du cou, avec museau très saillant et coniforme ; leurs yeux, moyens, ont la pupille elliptique et verticale. Ces serpents, de couleurs pâles, vivent dans les déserts de l'Afrique et de l'Asie occidentale, de l'Inde occidentale, de la Californie et de l'Arizona.)



Lystroctéisa (très grossi).





MAASS (Ernest), philologue et professeur allemand, né à Kolberg en 1856. Il étudia les lettres aux universités de Tubingue et de Greifswald, fut chargé d'un cours de philologie grecque et latine à l'université de Berlin (1883), nommé professeur à celle de Greifswald (1886), puis à celle de Marbourg (1895). On lui doit des études importantes sur des poètes grecs et latins, sur les orateurs athéniens et surtout sur la mythologie et l'archéologie grecques. Citons : une excellente étude philologique sur l'*Iliade* (1886-1889); *Orphée. Etudes sur la poésie et la religion de la vie éternelle chez les Grecs, les Romains et les chrétiens primitifs* (1895); la *Bibliothèque Farnésine. Hellenisme et Renaissance* (1902); *Grecs et Sémites sur l'isthme de Corinthe. Etudes d'histoire des religions* (1903); les *Dieux diurnes à Rome et dans les provinces* (1902).

MABILLE (Jules-Louis), sculpteur français, né à Valenciennes en 1813, mort à Paris en 1897. Il était élève de Jouffroy. Son premier succès avait été un gracieux *Icare essayant ses ailes* (Salon de 1877), aujourd'hui au musée de Valenciennes. Le musée de Roubaix possède de lui un *Cupidon* (1878). Depuis, il fit deux cariatides pour l'hôtel de ville de Roubaix, le buste en marbre de *Victor Leclerc*, pour la cour de la Sorbonne; une statue représentant la *Ville de Lille*, pour l'hôtel de ville de Paris; une autre représentant la *Musique mauresque*, au théâtre de Constantinople, etc. A signaler encore : un *Méléagre*, acheté par l'Etat, un *Amour blessé*, bronze; etc.

MABILLEAU (Léopold), professeur, philosophe et économiste français, né à Beaulieu (Indre-et-Loire), en 1853. Elève de l'École normale supérieure en 1873, il en sortit agrégé de philosophie, fit, de 1876 à 1878, un séjour à l'École française de Rome, prit le grade de docteur ès lettres en 1881, professa ensuite la philosophie à la faculté des lettres de Toulouse, puis à Paris aux écoles normales et au Musée pédagogique, et fut nommé, en 1890, professeur à la faculté des lettres de Caen. En 1897, il devenait directeur du *Musée social*, et était appelé à suppléer, au Collège de France, Charles Leveque, dans son cours de philosophie ancienne. Nous citerons, parmi ses principaux ouvrages : *Etude historique sur la philosophie de la Renaissance en Italie* (Cesare Cremonini), et *De perfectione apud Leibnitzium* (1881), thèse de doctorat; *Histoire de l'école de Padoue* (1880); *Victor Hugo* (1893); une *Histoire de la philosophie atomistique*, couronné par l'Académie

des sciences morales et politiques, prix Victor Cousin; la *Prévoyance sociale en Italie* (1898), dans la « Bibliothèque du Musée social ». Enfin, Mabileau a fait, à l'étranger, notamment en Amérique, et en France, de nombreuses conférences sur les idées d'assistance sociale, de coopération et de mutualité.

MAC BURNEY (point né). Méd. Point situé au milieu de la ligne qui joint l'ombilic à l'épine iliaque antéro-supérieure droite. Ce point correspond assez sensiblement à l'insertion de l'appendice sur le cæcum, aussi constitue-t-il, quand il est douloureux à la pression et onpâté, un signe de l'appendicite. A noter, toutefois, qu'il peut être fréquemment déplacé vers le bas, quand il y a des torses viscérales notables. V. APPENDICITE.

MACCARI (Cesar), peintre italien, né à Sienne en 1810. Elève de l'Académie de Sienne, où il fit d'abord de la sculpture, il étudia ensuite à Florence, sous Mussini, et acheva de se former à Rome, à Assise, à Venise. Il fut ensuite professeur à l'Académie de Saint-Luc, à Rome. On lui doit une belle copie des fresques du Pinturicchio, à la bibliothèque du Dôme de Sienne. Parmi ses propres compositions, nous signalerons son *Léonard de Vinci peignant Monna Lisa* (1865); une *Deposition de croix*; *Fleurs au tombeau de Raphaël* (1879); le *Passé-temps aristocratique*; etc. Ses peintures murales sont importantes : le *Triomphe des trois Grâces*, au Quirinal; *Décoration de la chapelle du Sudario*, à Rome; etc.

MACDONALD (George), poète et romancier anglais, né à Inardy, dans le comté d'Aberdeen, en 1824, mort à Bordighera en 1905. Après avoir passé par l'université d'Aberdeen et l'Independent Collego de Highbury, près Londres, il fut quelque temps pasteur dissident à Arundel et à Manchester, puis il donna sa démission. De santé délicate, il dut passer l'hiver à Alger où dans la Riviera et se tourna désormais vers la littérature. Son premier livre fut un poème dramatique, *Within and Without* (1856), bientôt suivi de ses *Poems* (1857) et de *Phantastes*, a *Fœrie Romance* (1858). Il aborda ensuite le roman avec *David Elginbrod* (1862); *Adèle Cathcart* (1864) et *Alec Forbes* (1865), qui lui valut une réelle popularité. Il publia successivement : *Annals of a Quiet Neighbourhood* (1866), *Guild Court* (1867); *the Seaboard Parish* et *Robert Falconer* (1868); et donna, de 1867 à 1871, une série de livres pour enfants. Ses œuvres plus sérieuses comprennent :

Wilfred Cumberdne (1871); *Malcolm* (1874); *St George and St Michel* (1875); *Thomas Wingfield, Curate* (1876); *the Marquis of Lossie* (1877). Notons encore : *Sir Gibbie* (1879); *Weighed and Wanting* (1882); une étude sur les poètes anglais sous le titre de *England's Antiphon, There and Back* (1891); *Lilith* (1895); *Salt-d with Fire et Ram-pollit* (1897). L'ancien pasteur reparait dans les *Unspoken Sermons* (1866, 1885, 1889) et les *Miracles of Our Lord* (1870). On admire chez l'auteur l'art avec lequel il met en scène les paysans écossais et la tendresse mêlée d'humour qui se montre dans ses récits, souvent dramatiques.

* **MACÉ** (Gustave), ancien chef de la sûreté, né à Paris en 1835. — Il est mort à Champigny (Seine) en 1904.

MACÉDOINE (AFFAIRES DE). V. QUESTION D'ORIENT.

MACÉ-MONTROUGE (Marguerite-Elisa Macé, dite), actrice française, née et morte à Paris (1836-1898). Elève de Provost au Conservatoire, elle débuta en 1850 au Gymnase, puis joua aux Variétés, aux Bouffes-Parisiens (1853), où elle créa plusieurs rôles d'opérettes. Elle joua ensuite à Liège, en province, à la Porte-Saint-Martin, puis entra, en 1863, aux Folies-Marigny, dont elle épousa le directeur, Montrouge. Elle joua ensuite pendant trois ans au Caire. De retour à Paris en 1878, elle entra à l'Athénée sous la direction de Montrouge. Cette actrice excellente, pleine de belle humeur et de verve originale, joua ensuite aux Bouffes-Parisiens, où elle fut très applaudie dans *Joséphine vendue par ses sœurs*, *Miss Helyett*, etc., et enfin, à partir de 1894, aux Nouveautés, où elle créa *Fanoché*, *l'Hôtel du Libre-Echange*, *la Tortue*, et, en dernier lieu, *les Petites Folles* (1897). Elle jouait ce qu'on appelait les « femmes de feu », et savait par sa verve ce que le personnage avait parfois de désobligeant.

MACEO (Antonio), chef insurgé cubain, né à Santiago-de-Cuba en 1848, mort au combat de Ponto-la-Brava en 1896. S'étant enrôlé en 1868 dans l'armée cubaine, il se battit sans relâche pendant toute la guerre qui dura jusqu'en 1878, gagna tous ses grades ou à un et reçut vingt-huit blessures, dont plusieurs mirent ses jours en danger. D'une grande bravoure, d'un tempérament fougueux, il savait imprimer un grand élan à ses troupes, en même temps qu'il leur donnait l'exemple de l'honnêteté et de la droiture. Il fut de ceux qui, refusant de souscrire au pacte de Zanjon, essayèrent de continuer

lité a été l'uae des causes occasionnelles de l'accident. (Cass., 21 nov. 1856.)

Ceux qui, par l'emploi ou l'usage d'armes avec maladresse, causent du dommage aux propriétés mobilières d'autrui ou occasionnent la mort ou la blessure des animaux ou bestiaux appartenant à autrui, sont passibles d'une amende de 11 à 15 francs, et, selon les circonstances, d'un emprisonnement de 5 jours au plus, qui doit toujours être prononcé en cas de récidive. (C. pén., art. 479, 489, 482.)

* **MALAIS, AÏSE** adj. Race malaise, Race de gallinacés très anciennement connue dans les Indes.

— **ENCYCL.** Les coqs et poules de race malaise, peu répandus en France, sont cependant très appréciés en Angleterre, où ils ont été croisés avec la race de combat pour donner des produits chez lesquels soit plus développé encore le caractère belliqueux (quo le coq malais possède à un haut degré). D'aspect singulier, les individus de la race malaise sont hauts sur pattes, possèdent un corps long et miacé, large aux épaules et rétréci vers la partie postérieure. Le plumage est dur et lustré; il couvre très peu les cuisses et le cou. La tête, dépourvue de plumes, rappelle un peu celle d'un oiseau de proie: elle est armée d'un bec fort et crochu et surmontée d'une crête petite, en forme de moitié de noix. Les coqs de race malaise sont élevés surtout en vue des combats, qui présentent beaucoup des indigènes de toute la région indo-malaise; mais leur chair est assez estimée. La poule est bonne pondeuse.



Coq et poule de race malaise.

* **MALAISIE ANGLAISE.** — On peut considérer comme devenues anglaises toutes les principautés jadis indépendantes de la presqu'île de Malacca; celles qui sont nominalemeat libres encore ou sous la suzeraineté siamoise ont été reconnues par le traité de 1896 avec la France comme appartenant à la zone d'influence de l'Angleterre. La Malaisie anglaise officielle a pour nom: *États malais fédérés* (*Federated Malay States*); elle comprend environ 48.000 kilom. carr., peuplés, en 1901, de 678.595 hab.

MALASSEZ (Louis-Charles), histologiste et physiologiste français, né à Nevers en 1842. Interne en 1869, il fut un des élèves préférés de Claude Bernard et de Ranvier, qu'il suivit au Collège de France, et devint le directeur adjoint de son laboratoire. Il s'est d'abord fait connaître par des travaux sur le sang, et, le premier, trouva un procédé pratique et exact pour compter les globules du sang et, d'une façon générale, les corpuscules microscopiques en suspension dans un liquide (1872). Il a donné ensuite un moyen d'évaluer la richesse en hémoglobine du sang et des globules rouges (1876), leur diamètre (1889), etc. Il a étudié l'origine, la nature histologique et la pathogénie d'un certain nombre de tumeurs diverses. Il s'est occupé de la syphilis et de la tuberculose; a montré que les crachats tuberculeux étaient encore virulents après avoir été desséchés, broyés, mouillés, desséchés et broyés à nouveau, un certain nombre de fois, comme il arrive aux crachats projetés à terre. Il a fait aussi des recherches sur les microbes et les parasites. Il a enfin imaginé ou simplement perfectionné un assez grand nombre d'instruments et d'appareils, dont beaucoup sont devenus d'un usage courant dans les laboratoires et dans la pratique médicale. Ses derniers mémoires ont porté sur la canitie (1902) et sur la notation des *objets microscopiques* (1904). En 1894, il a été nommé membre de l'Académie de médecine.

MALCHITE n. f. Roche éruptive à grain fin, qui est une diorite formée de plagioclase et de hornblende.

MALDAGUE (Georges), femme de lettres française, née dans les Ardennes en 1867. Elle a, dans une période d'environ quinze années, écrit une centaine de feuilletons, parmi lesquels nous citerons: *Rose sauvage*, *Sans-Pitié*, *le Secret de Diane*, *Trahison d'amour*, *la Dot fatale*, *Belle Cousine*, *Haiser de mort*, *la Main gauche*, *Tue-les*, *Chaine mortelle*, *Vision rouge* (1903); *la Délaisée* (1904); *l'Invincible Amour* (1905). Elle a donné aussi quelques pièces; citons: *le Blé de Lune* (théâtre Molière, 1906); *le Mal d'aimer* (Ambigu, 1906); *Abdul-Aziz* (Porte-Saint-Martin).

MÂLE (Emile), historien d'art français, né à Commeny en 1862. Élève de l'École normale supérieure, agrégé de lettres, docteur en lettres, Emile Mâle a été professeur de rhétorique aux lycées de Saint-Etienne, de Toulouse et, à Paris, au lycée Louis-le-Grand. Il a pris comme sujet de thèses pour le doctorat: *l'Art religieux du XII^e siècle en France* et *Quomodo sibyllas recentiores artifices representaverint*. La première de ces thèses, couronnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1898), a mis Emile Mâle au premier rang des historiens de l'art français au moyen âge. Il a collaboré à l'« Histoire de l'art », publiée sous la direction d'André Michel, au « Musée d'art », publié sous la direction d'Eugène Müntz, etc.

MALÉON, bourg de l'Ardèche, dans la comm. de Saint-Sauveur de Montagny, arrond. et à 41 kilom. de Privas; 200 hab. Eaux minérales bicarbonatées sodiques.

MALET (Lucas), nom de plume de Mary KINGSLEY, Mrs. Mary SAINT-LÉGER HARRISON, romancière anglaise, née en 1852 à la cure d'Eversley. Son père, le célèbre Charles Kingsley, y était pasteur de l'Église anglicane. Son éducation, commencée à Eversley, se continua à Stude School et à l'University College (Londres). En 1876, elle épousa

William Harrison, pasteur à Clovelly, dans le North Devon, qui mourut en 1897. Eprise de voyage, elle a parcouru l'Europe, l'Inde et Ceylan, ainsi que l'Amérique du Nord. Sous le pseudonyme de LUCAS MALET, elle écrivit *Mistress Lorrimer*, a *Sketch in Black and White* en 1882 et remporta un grand succès avec *Colonel Enderby's Wife* (1885), où le moraliste apparaît dans ses descriptions de la société moderne. Puis vinrent: *Little Peter* (1887); *a Counsel of perfection* (1888); *the Wages of Sin* (1891); *the Carissima*, a *Modern Grottesque* (1896) et *the Gateless Barrier* (1900). Son roman le plus récent, *the History of sir Richard Calmady* (1901), étude de caractères plus puissante que gracieuse, dénote un talent très original. En 1899, Mrs. Harrison s'est convertie au catholicisme.

MALHERBE (Charles-Théodore), compositeur et musicien français, né à Paris en 1863. Après avoir étudié la composition avec Massenet, il publia un certain nombre de mélodies vocales et de morceaux de musique instrumentale, puis devint collaborateur de divers journaux spéciaux. Il a publié plusieurs ouvrages importants, qui se distinguent autant par l'élégance de la forme que par une rare souci de la vérité historique: *l'Œuvre dramatique de Richard Wagner* (avec Albert Soubies, 1866); *Précis de l'histoire de l'Opéra-Comique* (avec Albert Soubies, 1887); *Notice sur Esclarmonde* (1889); *Notice sur Ascanio* (1890); *Mélanges sur Richard Wagner* (avec Albert Soubies, 1891); *Histoire de la seconde salle Favart* (avec Albert Soubies, 1892-1893); *Centenaire de Gaetano Dozzetti*, catalogue bibliographique de la section française à l'Exposition de Bergame (1897); *Notice sur la symphonie pathétique de Tchaïkovski* (1899); *les 32 sonates de piano de Beethoven*.

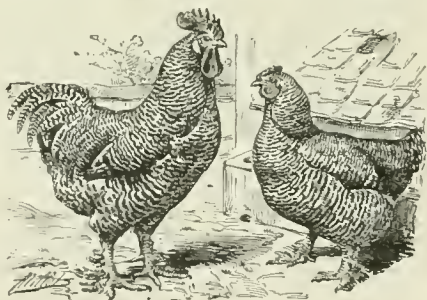
D'abord archiviste adjoint, puis archiviste de l'Opéra, il a pris une part très importante à la publication des œuvres de Rameau. De plus, conjointement avec Weingartner, il a été chargé de diriger l'édition des œuvres complètes d'Hector Berlioz qui a été entreprise en Allemagne.

Comme compositeur, il a écrit une musique de scène pour une comédie, les *Yeux clos* (Odéon, 1896), et celle d'un opéra-comique en un acte, *l'Amour au camp*, représenté au Mans en 1905. Il a écrit aussi des récitatifs pour un opéra-bouffe de Georges Bizet, *Don Procopio*, dont il avait retrouvé la partition, et qu'il a fait représenter à Monte-Carlo en 1906.

MALIGNITE n. f. Roche éruptive, appartenant à la famille des théralites et caractérisée par la néphéline et l'agrine.

* **MALINES** (coucou DE), race de gallinacés très appréciée en Belgique.

— **ENCYCL.** Les éleveurs belges présentent particulièrement cette race pour l'engraissement; elle donne en effet des produits qui sont parmi les plus volumineux et les plus lourds de tous ceux destinés à la table. D'aspect



Coq et poule coucous de Malines.

massif, les coqs et poules de Malines ont un plumage coucou, une tête forte, un bec court, la crête forte, bien dentelée et détachée longuement de la tête, en arrière; les barbillons sont longs, mais les oreillons peu accentués.

Bonne couveuse, la poule coucou de Malines élève bien ses poussins, dont la croissance est d'ailleurs assez rapide.

MALLÉINE n. f. Extrait des cultures du bacille de la morve.

— **ENCYCL.** La malleïne s'obtient par stérilisation à l'autoclave, concentration au bain-marie et filtrage au papier chardia des cultures de morve en bouillon glycéria; le liquide ainsi obtenu est d'odeur virreuse et de couleur brun foncé: c'est la malleïne brute, qui peut être employée telle quelle, mais qu'on dilue généralement au huitième ou au dixième dans de l'eau phéniquée à 5 p. 1000.

L'injection sous-cutanée de malleïne (à l'encolure ou en arrière de l'épaule) est révélatrice des cas douteux de morve.

Chez le cheval morveux, d'après Nocard, l'injection (1/4 de centimètre cube de malleïne brute, 2 centimètres cubes de malleïne diluée au huitième ou 2 centimètres cubes et demi de malleïne diluée au dixième) provoque une réaction organique tout à fait caractéristique. En quelques heures, il se forme au niveau de l'injection une tuméfaction inflammatoire chaude, volumineuse, tendue et douloureuse qui émet des traînées lymphatiques sinieuses vers les ganglions voisins; on constate chez l'animal de l'hyperthermie, de la prostration, de l'inappétence, des frissons qui le secouent parfois violemment. Chez les animaux sains, au contraire, l'injection de malleïne ne modifie aucunement l'état général et, si se produit un œdème au niveau de l'injection, la disparition en est rapide (dans les 24 heures).

La réaction provoquée par l'injection de malleïne peut donc rendre de grands services dans le diagnostic des cas douteux de morve. Une circulaire du ministère de l'Agriculture, en date du 31 août 1891, en recommandant l'emploi comme susceptible de sauvegarder les intérêts des propriétaires d'animaux.

MALLERAY, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Moutier]), sur la Birse; 1.230 hab. Horlogerie.

MALLOCK (William Harrel), écrivain politique et poète anglais, né à Cœkington Court (Devonshire) en 1849. Il fut étudiant de Balliol College à Oxford, où il remporta le prix de poésie (*Nordigate Prize*) en 1872. Il attira l'attention du

public par deux ouvrages importants: *the New Republic* (1877), et *the New Poul and Virginia* (1878), et par un poème intitulé: *Lucretius on Life and Death*. Puis il aborda le roman avec *a Romance of the XIX^e century, the Old Order changes, a Human Document, the Heart of life, the Individualist and the Veil of the Temple* (1904). Mais son influence s'est surtout exercée dans le domaine des spéculations économiques et sociales, où il s'attaque aux erreurs du radicalisme anglais, et dans le domaine de la philosophie, où il montre l'impuissance de la science seule à servir de base à la religion. Il faut noter, parmi les travaux de cet ordre: *Studies of contemporary superstitions, Classes and masses* (1896); *Aristocracy and Evolution* (1898); *Doctrine and doctrinal disruption* (1900); *Religion as a credible doctrine* (1902); *Labour and the Popular Welfare* (1903); *the Reconstruction of Belief* (1905).

* **Malmaison** (CHÂTEAU DE LA). — Ce château, qui était la propriété du banquier et philanthrope Osiris, a été offert par ce dernier à l'État, afin qu'il servit à l'installation d'un musée où serait restituée, le plus complètement possible, la physionomie du milieu où vécut l'impératrice Joséphine. Le château lui-même avait déjà été soigneusement restauré par son propriétaire; de plus, le Garde-meuble national a consenti à se démunir d'un certain nombre d'intéressants objets qui avaient appartenu à l'impératrice Joséphine, et l'impératrice Eugénie, veuve de Napoléon III, qui possédait également de nombreux souvenirs historiques, a offert, entre autres objets, la harpe de la femme de Bonaparte. Le château-musée a été ouvert au public en 1905.

MALO (Charles-Albert), écrivain militaire français, né au Pin-au-Haras (Orne) en 1851. Il est petit-fils de l'écrivain Charles Malo, mort en 1871. Il s'engagea dans l'artillerie pendant la guerre franco-allemande, puis entra comme rédacteur dans les bureaux de l'état-major général de la guerre, qu'il ne quitta qu'en 1879, pour entrer comme rédacteur militaire au « Journal des Débats », où il n'a cessé depuis lors de donner régulièrement des chroniques d'une documentation très sûre et d'un sens très vif des choses militaires. On lui doit un assez grand nombre d'études d'histoire et d'art militaires, parmi lesquelles nous citerons: *la Campagne de 1805 en Allemagne et en Italie* (1886); *la Guerre de 1866 en Allemagne et en Italie* (1886); *la Campagne de Gustave-Adolphe* (1887); *la Situation militaire de la Belgique dans le cas d'une guerre franco-allemande* (1887); *la Campagne de 1815 dans les Pays-Bas* (1887); *la Campagne de 1859 en Italie* (1887); *les Campagnes de Turenne* (1888); *les Campagnes de 1796 et 1797 en Italie et en Allemagne* (1889); *l'Armée suisse en 1889* (1890); *M. de Molte* (1891); enfin deux très intéressants et utiles ouvrages sur les *Champs de bataille de l'armée française* (Belgique, Allemagne et Italie) (1900), et les *Champs de bataille de France* (1900).

MALODORANT (ran), E [de mal, et odorant] adj. Qui a une mauvaise odeur.

MALTODEXTRINE (dèk's) n. f. Composé de formule $C^{12}H^{20}O^{10}$, $C^{12}H^{18}O^{11}$, intermédiaire entre la dextrine et le maltose.

MALVERNÏEN, ENNE (*ver-ni-in, en'*) adj. Se dit d'un ensemble de roches archéennes du Shropshire, qui sont des gneiss à mica ou à amphibole, et qui résulteraient de la transformation de granites et de diorites.

— n. m. Cet ensemble lui-même.

Maman Colibri, pièce en quatre actes, de Henry Bataille (Vaudeville, 8 nov. 1904). — Irène de Rysbergue a trente-neuf ans et deux grands fils, dont l'un, Richard, sur le point de se marier; mais elle a été unie si jeune à un grand seigneur un peu haultain, assez philosophe, très absorbé par de grandes affaires, il lui a si peu fait connaître l'amour, qu'elle est restée par le cœur une très jeune femme, avide de tendresse. Ainsi en retard, elle a commencé par aimer, comme un enfant, un camarade de son fils aîné, Georges de Chambry, le petit Georget..., puis elle s'est donnée à lui. Quant M. de Rysbergue et Richard découvrent l'horrible vérité, ils décident de tuer Georget. Mais Irène défend passionnément celui qu'elle aime, et, mise en demeure de choisir entre lui ou sa famille, elle part avec Georget. Elle est trop clairvoyante cependant pour ne pas comprendre que ce dernier, tôt ou tard, se lassera d'elle. Aussi, quand elle le voit flirter avec une jeune Américaine, elle prend avec une résignation douloureuse un parti héroïque: c'est elle qui quitte Georget. Cependant, un bébé est né à Richard et, comme M^{re} de Rysbergue éprouve un invincible besoin d'aimer, c'est vers son petit-fils qu'elle se sent attirée irrésistiblement. A son retour, elle est accueillie par Richard, qui la fait, non sans peine, admettre aussi par sa femme. M. de Rysbergue, fort triste de sa solitude, mais trop expérimenté pour accepter la situation fausse que créerait une prétendue réconciliation, approuve son fils, mais refuse de revoir Irène. « Plus tard, dit-il, existeront sans doute des hommes meilleurs, qui laisseront aux femmes une plus libre disposition d'elles-mêmes; moi, je suis trop du temps passé. » C'est la conclusion philosophique de l'œuvre. Irène se résout à n'être plus d'ordinaire que grand-mère.

La donnée de la pièce est hardie, parfois même pénible au spectateur. L'auteur a essayé de triompher de la difficulté par la franchise même avec laquelle il l'a abordée, provoquant d'ailleurs une pitié attendrie pour l'héroïne coupable, mais dont une sorte de fatalité sentimentale atténue la faute.

MAMILLOPLASTIE (*plass-ti*) n. f. Opération qui consiste à enlever des lambeaux de peau autour d'un mamelon ombilic ou vaginés.

MAMMULE (*mam'*) n. m. Méd. Petit mamelou.

MANAGER (*ma-nè-djeur* — mot angl. signif. directeur, administrateur, etc.) n. m. Gérant, administrateur: *Le MANAGER d'un journal, d'un cirque.* || En France, dans les sports, celui qui s'occupe spécialement d'un champion: *Des cyclistes, des lutteurs, des coureurs, et leur MANAGER.*

MANASEÏNE (Nicolas Aokscatievitch), homme d'Etat russe, né en 1835, mort en 1895. Après avoir fait des études de droit, il devint successivement substitut à Moscou, directeur au département de la justice et, de 1895 à 1897, ministre de la justice. Son nom est resté attaché aux réformes juridiques opérées dans les provinces baltiques et qui ont eu pour objet de restreindre ou de supprimer l'action du jury, la publicité des débats, etc.

MANCHESTER CANAL DE, canal qui unit Manchester à la Mersey et à Liverpool, et qui est long de 57.119 mètres. Il avait pour but de créer un nouveau port dans une des régions les plus industrielles de l'Angleterre, au milieu d'une population de 6 à 7 millions d'habitants. Commencé en 1857 et ouvert à la navigation en 1894, ce canal a fait de Manchester un véritable port de commerce au milieu des terres; son trafic, qui était de 879.201 tonnes en 1895, s'est élevé à 1.492.325 tonnes en 1900.

Manchester Guardian (THE), grand journal quotidien anglais, fondé à Manchester, en 1821, par John Edward Taylor, pour soutenir le parti libéral et les idées de réforme. Il fut hebdomadaire jusqu'à l'abolition du droit de timbre (1855). Il prit bientôt une importance considérable, et rivalisa avec les plus grands journaux de Londres. C'est l'organe le plus important pour les questions industrielles et surtout pour l'industrie cotonnière. Après J. E. Taylor, il a eu successivement pour éditeurs: R. S. Taylor, Jeremiah Garnett, John Edward Taylor, second fils du fondateur, et Charles Prestwick Scott, membre du Parlement. On trouve de curieux détails sur ce journal dans les « Annales of Manchester », par E. A. Axon.

MANCOA n. m. Genre de crucifères schizopétalées. La *mancoa hispida* est une petite plante du Pérou et de l'Argentine.)

MANDAS (Firmin LASALA Y COLLADO, duc de), homme politique et diplomate espagnol, né à Saint-Sébastien en 1831. Après avoir fait des études de droit, il s'occupa de questions politiques. Progressiste, il fit partie de l'union libérale. Il fut député aux Cortès de 1855 à 1857 et de 1859 à 1868. Membre des Cortès constituantes, il vota contre la nomination d'Amédée comme roi d'Espagne, mais par la suite il se rallia à ce souverain. Il resta membre du Congrès jusqu'en 1871, époque à laquelle il fut nommé sénateur (1871 à 1873). En 1873, il s'allia à Canovas del Castillo et siégea de nouveau à la Chambre des députés de 1873 à 1876. Nommé sénateur à vie, il fut ministre du fomento sous la présidence de Canovas en 1879 et vice-président du Sénat de 1883 à 1885.

S'étant rangé du côté du parti conservateur en 1890, il fut envoyé comme ambassadeur à Paris de 1890 à 1892 et de 1895 à 1897. De France, il alla représenter l'Espagne à Londres de 1900 à 1905. Comme écrivain, il a publié un ouvrage intitulé: *Vicissitudes de la monarchie constitutionnelle en France*. Le duc de Mandas est grand d'Espagne. D'autre part, il est président du conseil de l'instruction publique et membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

* **MANDATAIRE** d. m. — *Mandataire aux halles*. V. HALLE.

MANDAT-GRANCEY Edmond DE, voyageur et écrivain français, né à Grancey (Côte-d'Or) en 1812. Élève de l'École navale en 1839, il navigua, après sa sortie, dans les mers d'Orient, fut aide de camp du gouverneur de l'Indo-Chine, commanda en 1870-1871 un bataillon de mobiles, et, après avoir été pendant quelques années attaché au ministère de la marine, démissionna en 1877, après les événements du 16-Mai, pour se livrer tout entier à ses goûts de voyageur et d'écrivain. Il fut, sans succès, candidat à la députation dans le département de l'Aisne, en 1885; depuis, il s'est signalé parmi les militants du parti conservateur royaliste. Il a publié un certain nombre d'intéressantes relations de voyage: *Dans les montagnes Rocheuses* (1871); *En visite chez l'oncle Sam* (1885); *Chez Paddy, récit d'un voyage en Irlande* (1887); *La brèche aux buffles, récits de chasse aux Etats-Unis* (1888); *Souvenirs de la côte d'Afrique* (1892); *Au Congo* (1894); *Chez John Bull* (1895); *Journal d'un rural* (1895); *Au pays d'Homère, peinture de la Grèce moderne* (1901); *Le Clergé français et le Concordat* (1905); etc. Plusieurs de ses ouvrages ont été couronnés par l'Institut et par la Société de géographie.

* **MANDCHOURIE**, vaste contrée de l'Asie orientale. — L'article 3 du traité de Portsmouth du 6 septembre 1905 fait de nouveau de la Mandchourie une terre chinoise.

Un des résultats de l'occupation japonaise en Mandchourie a été d'ouvrir partiellement, en 1906, cette province chinoise au commerce européen. Le gouvernement japonais a en effet décidé d'ouvrir, à partir du 1^{er} septembre 1906, le port de Dalny au commerce de toutes les nations, et aussi d'en faire un port libre en ce qui concerne les importations et exportations venues de la province du Kouang-Toung. Il a également permis aux vaisseaux de toutes les nations de faire la navigation entre Dalny et les différents ports du Japon.

MANDIBULÉ, ÉE adj. Qui a des mandibules.

MANDIRA n. f. Instrument hindou, composé de deux hémisphères de métal que l'on frappe l'un contre l'autre: *La MANDIRA sert à marquer la mesure.*

MANDURRIA ('dou-ri-a) n. f. Sorte de cistre en usage aux îles Baléares. (La mandurria est montée de six cordes doubles, dont les trois premières sont en soie et les autres de boyau. On en joue à l'aide d'un plectre en écaille.)

MANES (Joseph), peintre tchèque, né en 1820, mort en 1871. D'une famille d'artistes, il alla apprendre la peinture à Prague et à Munich; de retour dans son pays, il étudia particulièrement les types slaves et s'efforça de les reproduire en les idéalisant. L'une de ses œuvres les plus remarquables est la décoration picturale de l'horloge de l'hôtel de ville de Prague. On estime particulièrement ses tableaux d'histoire et ses portraits. Son œuvre d'illustrateur est des plus variées. Un album de ses illustrations a paru à Prague en 1888. — Son frère, **GUIDO MANES**, né en 1829, mort en 1880, a laissé des illustrations et des aquarelles; quelques-unes figurent au Rudolfinum de Prague.

MANCANAGRAPHITE n. m. Silicate hydraté de manganèse, généralement terreneux.

MANGANAMPHIBOLE (non) n. f. Silicate naturel de manganèse. Syn. de rhodonsite.

MANGANAPITE n. f. Phosphate naturel de chaux manganésifère.

MANGANELLA (Renato), dramaturge et polygraphe italien, né à Rome en 1870. Il avait débuté par deux recueils de vers: *Sottile pena* 1896; *il Monte, versi* 1898; il s'est surtout acquis, sous le pseudonyme de Lucio d'AMBARA, une brillante réputation. Il a donné au théâtre *il Bernini*, drame historique en vers (en collaboration avec G. Lipparini); *Goffredo Mameli* (en collaboration avec le même); *la Via di Damasco*, comédie en prose, et plusieurs comédies en un acte. Il a publié aussi plusieurs romans: *il Miraggio* (1900); *l'Oasi* (1902); et un livre de critique sur les littératures française et italienne contemporaines: *le Opere e gli Uomini* 1904.

MANGANÉPIDOTE n. f. Silicate hydraté naturel. Syn. de PIEMONTE.

MANGANHISINGÉRITE (gha-ni) n. f. Silicate hydraté naturel et manganésifère de fer et de magnésie.

MANGANODOCRATE n. f. Substance minérale et manganésifère, appartenant au genre grenat.

MANGANOLITE n. f. Silicate naturel de manganèse.

MANGANOMAGNÉTITE n. f. Oxyde naturel de fer, manganésifère et magnésifère.

MANGANOPECTOLITE (pèk) n. f. Silicate naturel et manganésifère, appartenant au groupe des zéolithes sodico-calciques.

MANGANOPHYLLITE ('fi-li') n. f. Mica noir à manganèse.

MANGANOSTIBITE ('nosé) n. f. Antimoniate naturel de manganèse et fer.

MANGANOWOLFRAMITE n. f. Tungstate naturel de manganèse.

MANGASCIA, ras d'Éthiopie, né vers 1869. fils naturel du négus Jean, prédécesseur de Ménélik. Son père le reconnut seulement en 1884, et il devint alors très populaire dans le Tigré et fut nommé ras de ce pays à la demande de la population. Il affecta des allures de prétendant, comant des actes d'insubordination contre Ménélik et, en 1898, se révolta ouvertement. Le ras Makonnen, nommé chef du Tigré, entra dans cette province avec des forces supérieures à celle de Mangascia, qui dut se soumettre et fut retenu prisonnier.



Ras Mangascia.

* **MANGER** v. a. — Arg. *Manger le morceau*. Faire des aveux en dénonçant ses complices: *Poursuivi pour escroquerie, le député X... menaça de MANGER LE MORCEAU.*

MANIBUS DATE LILIA PLENIS *Donnez les lis à pleines mains*. Paroles d'Anchise Virgile, *Enéide*, VI, 883. Il réclame des fleurs pour en couvrir le tombeau de l'infortuné Marcellus. V. MARCELLUS au t. V.

MANGIN Louis-Alexandre', botaniste français, né à Paris en 1852. Docteur en sciences naturelles, il fut d'abord professeur au lycée de Nancy (1873), puis au lycée Louis-le-Grand à Paris (1881) et enfin nommé titulaire d'une chaire au Muséum (1901). Il s'est consacré spécialement à l'étude des cryptogames, dont il a donné une belle classification. On lui doit entre autres ouvrages: *Botanique élémentaire* (1883); *Éléments de botanique* 1884; *Cours élémentaire de botanique* 1885; *Anatomie et physiologie végétales* 1895; etc.

MANNFELD Bernard', graveur allemand, né à Dresde en 1818. Petit-fils d'un professeur de dessin et de peinture à la manufacture de porcelaine de Meissen, il commença par étudier l'architecture, puis apprit la peinture sur verre, fit du dessin à la plume et, enfin, s'adonna à la gravure. D'abord attaché à l'« Illustrirte Zeitung », il reçut ensuite du ministre Gossler la mission de graver les compositions architectoniques du peintre Graebis. Par la suite, il composa des gravures originales sur des sujets d'architecture. Sa manière est souvent romantique et manque un peu de caractère; mais elle est décorative et agréable. Mannfeld a aussi excellé parfois dans la vignette. Ses principaux recueils sont: *A travers le pays allemand* (1875-1878); *Vues du Rhin* (1885-1890). Parmi ses pièces séparées, citons: *la Cathédrale de Cologne* 1880; *l'Hôtel de Ville de Breslau* 1882; *le Morché de Dantzig* 1886; etc.; sa *Biographie*, par Donop (1890).

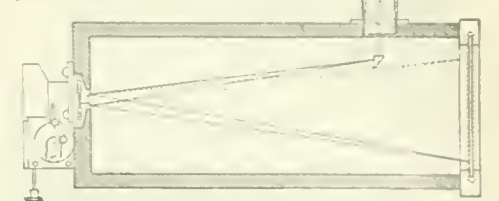
MANNHEIM (Amédée), géomètre français, né à Paris en 1831. Ancien élève de l'École polytechnique, il devint colonel d'artillerie et professeur de géométrie descriptive à l'École polytechnique. Mannheim est l'auteur de nombreux mémoires insérés dans le « Bulletin de la Société mathématique de France », dans le « Journal de l'École polytechnique », etc. Citons plus particulièrement une *Théorie géométrique de l'hyperboloïde*, un *Mémoire d'optique géométrique*, etc. Il a publié à part: *Transformation des propriétés métriques des figures à l'aide de la théorie des polaires réciproques* (1857); *Premiers éléments de la géométrie descriptive* (1882); *Cours de géométrie descriptive de l'École polytechnique* 1886; *Principes et développements de géométrie cinématique* 1891.

MANNIELLE ('ma-ni-èl') n. f. Genre d'orchidacées comprenant une seule espèce de l'Afrique tropicale, dans laquelle sépales, pétales et onglet du labelle sont soudés en un tube.

MANNLICHER Ferdinand', ingénieur allemand, né à Mayence en 1848, mort à Vienne en 1904. Il inventa, en 1878, le premier modèle d'un fusil à magasin et à répétition, le fusil Mannlicher, qui fut adopté dans l'infanterie austro-hongroise. On lui doit aussi d'autres modèles d'armes à feu et un pistolet à répétition. Il devint ingénieur en chef d'une compagnie de chemins de fer et fut nommé, en 1899, membre de la Chambre des seigneurs en Autriche.

MANOGAPHE (du gr. *manos*, pen dense, et *graphin*, écrire) n. m. Terme, qui est communément employé comme synonyme de manomètre enregistreur, et qui est plus spécialement réservé depuis quelque temps pour désigner les indicateurs optiques utilisés pour obtenir le diagramme des moteurs à explosions.

— ENCYCL. Ces appareils, dont il existe plusieurs types, se composent essentiellement d'un miroir,



Manographe.

qui est soumis simultanément aux actions d'un organe manométrique, qui lui transmet un mouvement, fonction de la pression dans le cylindre, et d'un organe qui lui communique un second mouvement, fonction du chemin parcouru par le piston. Ces mouvements du miroir sont rendus perceptibles par les déplacements qu'ils impriment à un faisceau lumineux issu d'un foyer convenablement placé, et qui, après réflexion sur le miroir, vient frapper soit une glace dépolie, soit une plaque ou un papier sensible, suivant qu'on veut simplement voir l'aspect du diagramme, ou enregistrer photographiquement la courbe.

* **MANS** 'BACR DE', excellente et superbe race de gallinacés, originaire des environs du Mans.

— ENCYCL. Cette race est assez semblable à celle de la Flèche, dont elle peut être considérée comme une variété: la crête, au lieu de présenter les deux cornes caractéristiques des fléchois, est plus volumineuse et se termine



Cocq et poule du Mans.

aussi en une sorte d'éperon; les barbillons, d'un rouge vif, sont très développés, les oreillons petits et blancs. Très rustiques, les volailles du Mans s'acclimatent avec plus de facilité et se développent plus rapidement que celles de la Flèche et sont, pour ces raisons, recherchées par les fermiers. Leur chair est très délicate et les poulardes et chapons du Mans jouissent depuis longtemps d'une renommée universelle.

* **MANTES** (RACE DE), race française de gallinacés dont le plumage ressemble à celui des volailles de Houdan.

— ENCYCL. La poule de *Mantes*, qui convient particulièrement au couplement des fermes, est bonne pondeuse, et remarquable couveuse; d'un élevage facile, elle possède une chair succulente.

Le coq de Mantes est d'un aspect très élégant et s'il a quelque ressemblance avec le coq de Houdan quant au plumage, du moins en diffère-t-il par les pattes fortes,



Cocq et poule de Mantes.

gris rosé, marbré de noir et surtout par la tête: alors que chez les individus de la race de Houdan celle-ci est surmontée d'une huppe de plumes retombant sur la face qu'elle couvre en partie, chez ceux de Mantes elle est ornée d'une crête simple, bien dentelée et de barbillons courts cachés dans une cravate de plumes d'un bel effet, qui remonte jusque sous le bec.

MANTEUFFEL Otto-Charles-Gottlob, baron DE, homme politique allemand, né à Berlin en 1844. Fils du baron Otto-Théodore, ministre prussien, il étudia le droit et les sciences politiques aux universités de Berlin et de Göttingue, entra dans l'armée et fut officier de cavalerie, puis donna sa démission, devint landrat (sous-préfet) de 1872 à 1895 et se lança dans la politique. Membre du Reichstag de 1877 à 1898, il se plaça à la tête du parti con-

rés après s'être formé comme chimiste auprès de Dumas, de Pelouze, de Gerhardt et de Thénard, était venu se fixer à Montpellier. Ses travaux sur le soufrage des vignes contre l'oïdium lui valurent, en 1857, le prix spécial institué par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. On lui doit de nombreux ouvrages originaux, notamment : *De la valeur nutritive du marc de raisin et de la feuille de mûrier cueillie en automne* (1851) ; *Mémoire sur la maladie de la vigne* (extrait des *Mémoires de la Société imp. et centrale d'agriculture*, 1856) ; *Manuel pour le soufrage des vignes malades* (1857) ; *Description des cépages principaux de la région méditerranéenne de la France* (1859-1891) ; etc.

MARÉ (Napoléon-Joseph-Hugues), duc de BASSANO, diplomate et grand chambellan, né à Paris en 1803. — Il y est mort en 1898.

MAREUR n. et adj. m. Pop. Qui fait de la mare, des embarras, cherche à jeter de la poudre aux yeux.

MAREY (Etienne-Jules), médecin physiologiste français, né à Beaune en 1830. — Il est mort à Paris en 1901.

MAREYAGE (ré-iaj) n. m. Travail, commerce du mareyeur.

MARFAN (Antonin-Bernard-Jean), médecin français, né à Castelnaudary en 1858. Il fit ses études de médecine à Toulouse et à Paris. Interne des hôpitaux en 1881, docteur en 1887, chef de clinique de Peter à l'hôpital Necker en 1889, médecin des hôpitaux et agrégé de la faculté de médecine en 1892, il fut en cette dernière qualité chargé du cours de clinique des maladies de l'enfance, dans l'étude desquelles il s'est spécialisé. Médecin de l'hôpital des Enfants malades, il a écrit : *Troubles et lésions gastriques dans la phthisie pulmonaire* (1887) ; *Maladies des voies respiratoires et phthisie pulmonaire*, dans le *Traité de médecine* publié sous la direction de Charcot, Bouchard et Brissaud 1893 et 1901 ; *Traité de l'allaitement et de l'alimentation des enfants du premier âge* (1899 et 1903) ; les *Gastro-entérites des nourrissons*, *Etiologie, pathologie, prophylaxie* (1900) ; *Leçons cliniques sur la diphtérie et sur quelques maladies des voies respiratoires* (1905).

MARGA (Louis), officier et géographe français, né en 1816. Elève, en 1865, de l'école polytechnique, il en sortit dans le corps du génie, fut employé en Algérie pendant l'expédition de Kabylie, devint chef de bataillon en 1883, lieutenant-colonel en 1892, et colonel en 1896. Il avait, comme officier supérieur, professé le cours d'histoire militaire à l'école d'application de Fontainebleau, et rempli les fonctions d'attaché militaire en Hollande et en Espagne. Il était, au moment de sa promotion au grade de général de brigade, directeur du génie à Nancy, après avoir rempli les mêmes fonctions à Châlons, et commandé le 2^e régiment de l'armée à Châlons. Il fut chargé, jusqu'à son passage au cadre de réserve, du commandement du génie du 20^e corps d'armée, à Nancy. Mathématicien et géographe distingué, le général Marga est l'auteur d'une *Géographie militaire de l'Europe*, restée classique, et d'un très utile *Atlas militaire*.

MARGERIE (Amédée DE), philosophe français, né à Neuilly en 1825. — Il est mort en Normandie, au château de Tailleville, en 1905. A la liste de ses ouvrages, il faut ajouter : *Saint François de Sales* (1899) ; le *Comte Alexandre de Lambert* (1905).

MARGUERITE (Paul et Victor), écrivains français, nés, le premier, à Laghouat en 1860, le second, à Blida en 1867. — Les œuvres de ces deux écrivains sont de plus en plus des thèses sociales, contestables parfois, mais toujours généreuses. Les frères Marguerite ont mené une vive campagne en faveur de la réforme du mariage, qu'ils désiraient plus accessible, et du divorce, qu'ils voudraient rendre possible par le consentement mutuel. Depuis les *Braves gens* (1901), ils ont publié : *Les Deux vies* (1902), apologie du divorce et, en certains cas, de l'union libre ; *L'Eau souterraine* (1903), où ils montrent une jeune Arabe, initiée et acclimatée à tous les raffinements de la civilisation parisienne, revenant finir sa vie dans son village algérien, et reconnaissant par la vie arabe ; la *Commune* (1904), qui clôt leur série d'ouvrages sur la fin du second Empire et les débuts de la troisième République, et le *Prisme* (1905), où ils étudient, en même temps que l'égoïsme masculin et l'aveugle amour des mères, « ce culte aveuillissant de l'argent, qui est une des tares de notre mariage contemporain » ; en 1906, les *Pas sur le sable*. Ils ont fait représenter au théâtre (Odeon, 1905) une comédie en trois actes, le *Cœur et la Loi*, où, dans un cas passionnel déterminé, ils donnent raison à celui-là contre celle-ci. — Paul Marguerite fut un des membres désignés par Edmond de Goncourt pour faire partie de son académie ; il a été élu président du comité de la Société des gens de lettres, le 26 mars 1906.



P. Marguerite.



V. Marguerite.

MARGUILLIER (Auguste), littérateur et historien d'art français, né à Brienne-la-Ville (Aube) en 1862. A la suite d'un long séjour en Autriche, il a donné au « Tour du Monde » : *A travers le Salzammergut* (1895), publié ensuite en volume, et *En Tyrol* (1899). Comme écrivain d'art, on lui doit : un *Maître oublié du XVI^e siècle* : *Michel Parcher* (1894) ; *Charles Dulac* ; *Troyes artistique et pittoresque* (1899), ces trois études parues dans la « Gazette des Beaux-arts », dont il est secrétaire de la rédaction ;

J. Sattler « Art et décoration », 1900 ; *Albert Ducer*, dans la « Collection des Grands Artistes ». *L'Art allemand et autrichien*, dans le « Musée d'art », etc. Il a traduit en français deux importants ouvrages de W. Bode : *L'Œuvre complet de Rembrandt 1627-1669*, et la *Galerie Rodolphe Kann* 1900, et donné dans les revues de nombreux articles de voyage, d'histoire et de folklore. Sa contribution à l'histoire locale comprend une notice sur *Simon de Troyes* 1889 et une monographie de l'église de Brienne-la-Ville 1904.

MARIA ANTIQUA (SANTA), chapelle d'une diaconie établie près du Forum dans le palais de Caligula, et dont les ruines en bon état ont été retrouvées en 1900. C'est une basilique complète avec *atrium*, *narthex*, *aula*, composée de la nef centrale et de deux nefs latérales et d'un *presbyterium*. Les murs étaient couverts de peintures en partie bien conservées. Quelques-unes, portraits de papes au nimbe carré, signe indiquant qu'ils étaient vivants lorsque furent exécutées les peintures, permettent de les attribuer aux VII^e, VIII^e et IX^e siècles. Indépendamment de nombreuses figures de saints et de papes, on admire de vastes compositions. De nombreux épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament, presque toute la Bible, pourraient dire, sont figurés sur les murs de *Santa Maria Antiqua*, ainsi que des scènes tirées de l'histoire des martyrs. Tout le répertoire de la peinture chrétienne s'y trouve comme en germe.

Mariage de minuit (LE), roman par Henri de Régnier (1903). — Françoise de Clère, jeune orpheline, vit avec une tante de réputation suspecte, qui la compromet inconsidemment par ses galantes aventures. L'ayant surpris un jour en compagnie d'un amant, Françoise comprend qu'il ne lui est plus possible de demeurer dans la même maison. Et alors, elle va consulter son ami d'enfance, Philippe Le Haridou. Philippe lui demande d'être sa femme. Elle accepte, et le livre se termine sur le mariage des jeunes gens, qui, partis dans la soirée pour le château de Grandmont, se donnent l'un à l'autre, sous les arbres du parc, au moment où la lune de minuit atteint le haut du ciel. Au sujet principal se mêlent, dans le cours du volume, trois ou quatre autres histoires, plus ou moins épisodiques, que l'auteur lie entre elles et à la principale avec beaucoup d'adresse. Il y a là de maintes jolies scènes et toute une galerie de portraits qui allient à leur expressivo précision une aménité charmante. Le style, plein de légèreté, de naturel, reproduit les qualités de grâce aisée et de délicate justesse des contenus du XVIII^e siècle.

MARIAKERKE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Gand]) : 2.300 hab.

MARIA-VICTORIA DAL POZZO DELLA CISTERNA, duchesse d'Aoste et reine d'Espagne, née en 1817, morte à San-Remo en 1876. Elle n'était pas de race royale, mais, son père, le prince Charles-Emmanuel dal Pozzo della Cisterna, appartenait à l'une des plus vieilles et des plus nobles familles d'Italie. Sa mère était une Mérode, sœur de la veuve du comte de Montalembert. Elle épousa en 1867 le duc d'Aoste, dont elle eut trois enfants. Lorsque son mari eut été appelé au trône d'Espagne, elle le suivit à Madrid, où le sérieux de son esprit cultivé, sa bienfaisance, la dignité de son attitude au milieu d'une nation visiblement hostile à la nouvelle dyastie venue de l'étranger, commandèrent le respect, à défaut de l'affection. Elle relevait de couches au moment de la brusque abdication de son mari (1873), et ne voulut pas séjourner un jour de plus au palais royal de Madrid. Son départ précipité pour Lisbonne, avec son enfant, fut encore attristé par la dureté des Espagnols, qui la laisseraient sans secours, et presque sans pain. Elle ne devait jamais se relever de l'émotion et des fatigues de ce voyage ; elle mourut trois ans après, à San-Remo.

MARIAVITES n. m. pl. Secte chrétienne qui s'est formée en Pologne en 1905, dans la ville de Plock. Une hlanchisseuse a prétendu réincarner la mère du Dieu et annoncé qu'elle mettrait au monde l'Antéchrist. Autour d'elle se sont groupés quelques prêtres catholiques, s'efforçant de ramener le culte à sa pureté première. Ils refusent tout casuel et se proclament socialistes chrétiens. — *Un, une MARIAVITE.*

MARIE (LES TROIS). V. SAINTES MARIE, art. VII.

MARIE, duchesse de WURTEMBERG, né à l'Allemagne en 1813, morte à Pise en 1839. Fille de Louis-Philippe, roi des Français, épouse du duc Frédéric-Guillaume-Alexandre de Wurtemberg, elle était artiste distinguée. Ary Scheffer fut son maître. Son œuvre la plus connue est la *Statue de Jeanne d'Arc* tenant son épée à deux mains comme une croix, dans une attitude de fervente prière. Elle a fait en outre, dans sa très courte vie : un *Ange priant*, dans la chapelle de Saint-Ferdinand du Bois de Boulogne ; dans la chapelle de Saint-Saturnin, à Fontainebleau, un vitrail : *Sainte Amélie* (exécuté d'après ses dessins) ; un *Bayard mourant* ; des bas-reliefs sur la *Légende hébraïque* ; le buste de la *reine des Belges*. De nombreux dessins d'elle, des lithographies, des pochoirs originaux sont conservés dans la famille d'Orléans. Son tombeau, dans la chapelle de Dreux, est fort intéressant : la statue de la princesse est d'H. Lemaire, et en regard se trouve placé *L'Ange de la résignation*, dû à la princesse elle-même.

MARIE PIERRE, médecin français, né à Paris en 1853. — Elève de Bouchard et de Charcot, dont il fut le chef de clinique à la Salpêtrière, il démontra la fréquence de l'origine infectieuse de nombre de maladies de la moelle épinière et notamment de la sclérose en plaques. Puis il étudia et donna la description d'une nouvelle maladie, l'acronégalie, affection qui déforme le squelette, grandit le maxillaire inférieur, les pieds et les mains et provoque le gigantisme (Nouvelle iconographie de la Salpêtrière, 1888-1891). On lui doit aussi de curieuses observations sur le thorax en bateau des syringomieliques, la taille de gûpe de l'atrophie musculaire progressive, l'ankylose des articulations scapulo-humérales. Devenu professeur agrégé de la faculté de Paris et médecin des hôpitaux, il a fait de nombreuses conférences à l'hospice de Bicêtre et à la Faculté, qu'il a réunies sous le nom de *Leçons sur les maladies de la moelle* (1892), et *Leçons de clinique médicale* (1896) ; il y a résumé ses travaux.

Marie (MALADIE DE). Hypertrophie des mains, des pieds et même de l'extrémité céphalique, vraisemblablement liée à des troubles dystrophiques. V. ACROMEGALIE.

Marie-Anna (ORDRE DE), ordre de chevalerie fondé en 1906 par le roi de Sardaigne, Frédéric-Auguste III, en mémoire de sa mère, Marie-Anna de Portugal, et pour récompenser le mérite. Il est réservé aux dames et le roi seul en nomme les titulaires.



L'ordre comprend trois classes : dans la première, le bijou est une croix de Marie en or émaillée bleu ciel, bordée d'or, qui porte en son milieu un médaillon où figure le portrait de la reine Marie-Anna ; la croix est surmontée d'une couronne royale qui s'insère sur la hampe ; dans la seconde classe, le bijou est le même, mais la couronne est en vermeil ; dans la troisième, le bijou est d'argent. Le revers de chaque d'œuvre porte dans le médaillon le nom M.-A. accolées. Le ruban est bleu émaillé de blanc.

MARIE-CHRISTINE (Dé), née Henriette-Pélagie-Renière, reine régente de Belgique et de Hollande, née à Gross-Scolowitz en 1858. V. I. V. — Elle a exercé ses pouvoirs de régente à la majorité d'Alphonse XIII, le 17 mai 1912.

MARIE-HENRIETTE, reine des Belges, née à Budapest en 1836, morte à Spa en 1902. Petite-fille de l'empereur d'Autriche Léopold II, fille de l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie, et de l'archiduchesse Marie-Dorothee, princesse de Wurtemberg, l'archiduchesse Marie-Henriette était cousine de l'empereur d'Autriche, François-Joseph. Elle épousa en 1853 Léopold, duc de Brabant, alors âgé de dix-huit ans, fils du roi des Belges Léopold I^{er}.



Marie Henriette.

A la mort de celui-ci, en 1865, le duc de Brabant lui succéda sous le nom de Léopold II, et Marie-Henriette devint reine des Belges. Elle avait les sympathies du peuple belge ; cependant, bien qu'elle se fut toujours tenue à l'écart de la politique, elle fut accusée à tort d'avoir favorisé l'élection des députés catholiques et s'en montra émue. Sa vie fut troublée par de grands chagrins et des deuils de famille. V. LÉOPOLD II. Elle finit par se retirer de la cour, vivant à Laeken ou à Spa, où elle partageait son temps entre les arts et les sports.

MARIEKERKE, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Malines]) : sur l'Escaut ; 1.500 hab.

MARIE-LOUISE, princesse de Bulgarie, née en 1870, morte en 1899. Elle appartenait à la maison de Parme. Le prince Ferdinand de Bulgarie l'épousa en 1893. Elle lui a donné quatre enfants : le prince Boris, né en 1894 ; le prince Cyrille, né en 1895 ; la princesse Eudoxie, née en 1898, et la princesse Nadejda, née en 1899. Marie-Louise, catholique fervente, fut vivement affectée lorsque le prince Ferdinand crut devoir convertir à l'orthodoxie le prince Boris, qui avait été baptisé dans la religion catholique. Son nom est resté populaire en Bulgarie.

MARIENFOLD. Géogr. V. NAGY-TEREMIA.

MARIGNY-SUR-MER, écart de la comm. de Longueux, dans le départ. du Calvados, arr. et à 7 kilom. de Bayeux, sur la Manche ; 350 hab. Petite plage de sable.

MARILLIER Léon, professeur et écrivain français, né à Lyon en 1842, mort à Paris en 1901, des suites d'un accident survenu en mer. Agrégé de philosophie, il devint maître de conférences à l'école des hautes études, où il étudia spécialement les religions des peuples non chrétiens. Il professa, en outre, l'histoire nationale à l'enseignement supérieur populaire de la ville de Paris, et fut nommé, au commencement de 1901, maître de conférences pour l'enseignement de la psychologie et de la morale à l'école normale supérieure des jeunes filles de Sevres. Il avait fait de nombreuses conférences pour la Ligue contre l'alcoolisme, la Ligue de la paix, la Ligue du relèvement moral et pour le comité de défense des Arméniens. Il collaborait activement à la « Revue de l'histoire des religions », qu'il dirigeait avec Réville depuis 1896, à la « Revue philosophique », au « Signal », à l'« Année biologique » et à diverses revues étrangères. Il avait publié : *la Liberté de conscience*, rapport (1890) ; *la Survivance de l'âme et l'idée de justice chez les peuples non civilisés* 1894 ; *la Sensibilité et l'imagination chez George Sand* 1896 ; *la Question arménienne* (1897). On lui doit encore : *les Hallucinations télépathiques*, traduction française, abrégée des *Phantasms of the living* de Gurney, Myers et Podmore 1892 ; et *Mythes, Cultes et Religions*, traduits de A. Lang 1896.

MARIN (Paul), officier et écrivain militaire français, né à Provins en 1850. Elève de l'école polytechnique en 1869, il fit comme officier d'artillerie la campagne de 1870, passa ensuite par l'école de Fontainebleau, y gagna l'armée comme capitaine. Officier instruit, écrivain de mérite, le capitaine Marin a publié un certain nombre de volumes sur l'histoire militaire, la politique étrangère, etc. Nous citerons notamment : *les Chemins de fer stratégiques* 1883 ; *L'Art militaire dans la première partie du XVI^e siècle* (1889-1890, 4 vol.) ; *L'Equipe européenne à la fin du XIX^e siècle* 1889 ; etc. Au moment de l'affaire de la révision du procès Dreyfus, il a étudié en quatre volumes d'une plume alerte, et qui témoignent d'un souci méritoire d'impartialité, les premiers épisodes de la campagne de révision. *Esterhazy?* 1898, *le Capitaine Lebrun-Renault?* (1899) ; etc.

MARINE n. f. — ENCYCL. Dr. *Marine marchande*. En vue d'encourager les constructeurs français de bâtiments de mer destinés à la marine marchande, la loi du 19 avril 1906 a modifiée les bases établies par la loi du 30 janvier 1893 pour l'allocation des primes à la construction des navires et a sensiblement surélevé le taux de celles-ci. Elle a incité en outre les intéressés au progrès en leur allouant une prime plus forte pour les navires à vapeur que pour les navires à voile.

Cette dernière distinction est également établie par la même loi pour l'allocation des compensations d'armement aux bâtiments de mer de construction française et étrangère jaugeant plus de 100 tonneaux, armés sous pavillon français pour le long cours et le cabotage international, qui seraient francisés à partir de sa promulgation, sous la réserve, pour les navires construits à l'étranger, d'être âgés de moins de deux ans au moment de leur francisation. L'allocation à titre de compensation d'armement continu à être déterminée par chaque jour d'armement administratif et par tonneau de jauge brute totale, mais le taux fixe par la loi du 7 avril 1902 a été modifié. Le droit à la compensation d'armement est exclusivement acquis aux navires qui justifient par chaque jour d'armement administratif, entre la date de l'armement du rôle et celle de son désarmement, d'un parcours moyen dont la longueur est fixée par la loi à une distance d'autant plus étendue — de 55 milles à 90 milles — que les navires ont réalisé une plus grande vitesse — de 9 nœuds à 14 nœuds et au-dessus — aux essais à demi-charge. Le taux de la compensation est réduit de 15 p. 100 pour les navires dont cette vitesse a été inférieure à 10 nœuds mais égale ou supérieure à 9 nœuds; il est majoré au contraire de 10, 20 ou 30 p. 100 pour ceux qui ont réalisé lors de ces essais une vitesse de 11, 15 ou 16 nœuds. Toute allocation est refusée à ceux dont la vitesse a été inférieure à 9 nœuds. Pour bénéficier de la compensation d'armement, les bâtiments doivent en outre justifier qu'ils ont transporté, depuis leur départ d'un port français jusqu'à leur retour dans un port français, et au moins sur le tiers du parcours total effectué, une quantité de marchandises représentant en tonneaux d'affrètement au moins le tiers de leur jauge nette. (Loi du 19 avril 1906, art. 4 à 7.)

Indépendamment des primes à la construction et des compensations d'armement, des primes de navigation continuent d'être accordées, aux conditions déterminées par la loi du 7 avril 1902, aux navires de mer construits en France, jaugeant plus de 100 tonneaux bruts, naviguant sous pavillon français.

Pour l'allocation des primes de navigation et compensations d'armement, l'estimation en tonneaux d'affrètement du chargement des navires qui transportent des voyageurs, des animaux ou des voitures s'effectue à raison d'un tonneau et demi par chaque passager embarqué ou débarqué; de deux tonneaux par chaque tête de gros bétail, chevaux et mulets; d'un demi-tonneau par chaque tête de petit bétail; de trois tonneaux par voiture à deux roues et de quatre tonneaux par voiture à plus de deux roues. Les bagages des voyageurs, y compris leurs petites provisions de voyage, ne sont pas comptés dans l'évaluation des marchandises embarquées ou débarquées. (Loi du 19 avril 1906, art. 13.)

Les infractions aux prescriptions concernant les conditions de travail, la sécurité et l'hygiène à bord, relevées par les autorités compétentes, peuvent entraîner, suivant leur gravité, la suppression ou la réduction, par fractions de un ou plusieurs vingtièmes, de la compensation d'armement. (Même loi, art. 18.)

— Adm. *Ministère de la marine*. La direction de l'administration de la marine appartient jusqu'en 1627 au grand amiral. En 1627, Richelieu supprima cette charge et créa deux départements, la marine de poant et la marine de levant, dirigés chacun par un amiral. Ils furent réunis en 1669 sous la direction du Colbert.

Après la Révolution, le ministère de la marine fut organisé et réorganisé par une foule de décrets et arrêtés, dont les principaux sont ceux des 27 avril et 27 mai 1791, et le plus récent celui du 8 mars 1905. Les colonies qui ont été longtemps une direction ou un sous-secrétariat d'Etat du ministère de la marine en ont été détachées complètement pour former un ministère distinct, le 20 mars 1894.

Le ministère de la marine comprend : le cabinet technique et administratif du ministre, avec l'état-major particulier, un bureau de l'enregistrement du chiffre et de la correspondance, un bureau du budget et des travaux parlementaires et le service du contentieux, et un cabinet civil. Vient ensuite : l'état-major général de la marine, avec trois sections : 1^o celle qui étudie les forces maritimes et la défense des côtes des puissances étrangères et réunit en archives les documents qui s'y rattachent; 2^o celle qui s'occupe des défenses des ports de guerre, des points d'appui de la flotte et des côtes métropolitaines et coloniales, des défenses fixes et mobiles, enfin des relations, au point de vue militaire, avec les ministères de la guerre et des colonies; 3^o celle qui centralise les renseignements sur la flotte française, prépare les opérations militaires et navales, dirige l'instruction et prépare la mobilisation.

Le service hydrographique comprend sept sections : 1^o hydrographie générale; 2^o côtes de France; 3^o cartes et archives, marées; 4^o instructions nautiques; 5^o instruments scientifiques; 6^o instruments nautiques; 7^o météorologie nautique; plus un bureau administratif et une bibliothèque.

Les services de la flotte armée se composent : de la sous-direction du service du personnel de la flotte; de la sous-direction du service administratif; du magasin central de la marine.

Les services de la flotte en construction comprennent : la direction centrale des constructions navales, la direction centralisant les services des recettes et de la surveillance des travaux coulés à l'industrie; la section technique des constructions navales; la direction centrale de l'artillerie navale, du laboratoire central de la marine.

Enfin il y a encore : le service central des travaux hydrauliques et des bâtiments civils; les services financiers et de comptabilité.

La marine marchande forme une direction subdivisée en bureau de la navigation commerciale, bureau des pêches et de la domanialité maritimes, bureau de l'assistance et des mutualités maritimes, des primes et encouragements à la marine marchande.

L'établissement des invalides de la marine a un fonctionnement spécial sous la direction d'un administrateur.

Marine (LABORATOIRE D'EXPÉRIENCES DE LA). — Il a été organisé à Paris, près des fortifications, boulevard Brune, et inauguré en juillet 1906. Construit sur le modèle des établissements analogues qui existent en Angleterre et en Amérique, il comprend un bassin de 125 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, au-dessus duquel est installé une plate-forme munie de tous les instruments de mesure nécessaires pour déterminer les résistances des carènes et le fonctionnement des propulseurs.

* **MARINONI** (Hippolyte), constructeur mécanicien français, né à Paris en 1823. — Il est mort dans cette ville en 1904.

MARKO Kralivitch (c'est-à-dire *Marko, fils de roi*), prince serbe du xiv^e siècle, célèbre par le rôle qu'il joua dans la poésie épique du peuple serbe. Il était fils du roi Voukatchin; de 1371 à 1394, il résida à Skopja, dans la vieille Serbie, où l'on voit la pierre de son tombeau. Il fut vassal des Turcs et périt en combattant avec eux contre les Valaques. Après sa mort, son petit royaume fut annexé par le Sultan. Son souvenir est resté populaire dans les Balkans; son nom a été donné à des ruines, à des rochers. Il est le héros de nombreux épopées qui le représentent sous un aspect tantôt chevaleresque, tantôt odieux.

MARKO VOVTCHOK, pseudonyme de *Marie Alexandrovna MARKOVNA*, née VELINSKAÏA, écrivain russe. Née vers 1835, elle débuta en 1858 par des contes populaires en russe, qui eurent un grand succès et attirèrent l'attention de Tourguenev. Elle publia alors en grand-russe de nouveaux contes qui lui ouvrirent l'accès des recueils les plus estimés. Elle y fit paraître un certain nombre de romans : *Une âme vivante*, *Mémoires d'un bedeau*, *Le Nid chaud*, etc. L'une de ses œuvres, *Maroussia*, a été adaptée en français par Stahl, et, sous cette forme, couronnée par l'Académie française.

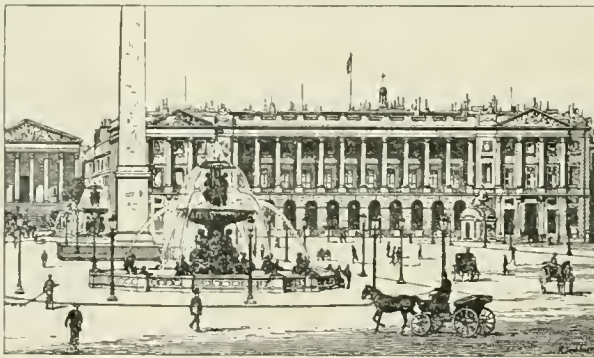
MARKSMAN (*marks-man* — m. angl.) n. m. Sport. Un habile tireur.

MARLIOZ, village de la Savoie, arrond. de Chambéry, à 2 kilom. environ d'Aix-les-Bains; 619 hab. Eaux minérales sulfureuses froides.

MARLITT (E.). V. JOAN (*Eugénie*) au t. V.

MARMOREK (Alexandre), médecin bactériologiste autrichien, né à Mielnica (Autriche) en 1865. Après avoir fait ses études de médecine à Vienne, il y fut reçu docteur en 1889, et se livra à des recherches scientifiques sur certains microorganismes, recherches qu'il vint poursuivre à Paris en 1894. Il entra bientôt à l'Institut Pasteur, où il devint chef de laboratoire dès 1895. On lui doit la découverte d'un sérum destiné à combattre les diverses affections dues au streptocoque (*streptococcies*).

Marmorek (SÉRUMS DE). Il y en a deux : le sérum *antistreptococcique* et le sérum *antituberculeux*. Ce dernier, plus récent, est à l'étude, et les résultats qui il a don-



Ministère de la marine.

nés ne paraissent pas de beaucoup supérieurs à ceux obtenus avec les médicaments similaires.

MARMOTTAN (Pierre-Joseph-Henri), homme politique français, né à Valenciennes en 1832. Dans sa jeunesse, il prit part au mouvement de résistance contre le coup d'Etat du 2-December et s'était employé, en 1858, à favoriser l'évasion d'Orsini. Docteur en médecine, il exerça à Passy de 1857 à 1866, devint adjoint au maire du XVI^e arrondissement (Paris) en 1870, et, élu membre de la Commune en mars 1871, refusa ce mandat. Conseiller municipal de Paris (1871), président du Conseil municipal (1875), il fut élu député par le XVI^e arrondissement le 20 février 1876, fit partie des 363, fut réélu avec eux en 1877 et, de nouveau, en 1881. Il démissionna en 1883, après la mort de son frère, se présenta en 1885 dans le Pas-de-Calais et échoua avec toute la liste républicaine. Réélu député du XVI^e arrondissement en 1889, contre le candidat boulangiste, en 1893 contre un candidat radical-socialiste, il ne se représenta pas en 1898. Il devint maire du XVI^e arrondissement de Paris. Il abandonna volontairement ces fonctions en 1906.

MARMOTTAN (Paul), littérateur français, né à Paris en 1856. Ancien conseiller de préfecture, il a commencé sa carrière d'écrivain par des écrits poétiques tels que les *Primèrres* (1877) et la *Continuée* par des ouvrages de critique d'art : *l'École française de peinture* (1789-1830) (1886); *Notice sur Louis et François Watteau* (1889); *Les Peintres de la Ville d'Arras* (1890); *J.-A. Girin* (1893). Puis il se tourna vers l'histoire; il a publié : *le Royaume d'Etrurie* (1895); *Donaparte et la République de Lucques* (1896); *Elisa Bonaparte*, ouvrage dans lequel il a raconté la jeunesse, l'éducation et le mariage d'Elisa avec Félix Bacciochi, commandant d'Ajaccio, puis sa vie mouvementée pendant les quatre années du Consulat. Dans un autre ouvrage : *les Arts en*

Toscane sous Napoléon (1902), il l'a suivie en son royaume d'Etrurie et l'a montrée vouant aux arts une passion non moindre qu'aux lettres. Il a complété en 1900 son œuvre par d'intéressants *Documents sur le royaume d'Etrurie*, (1801-1807). Un autre livre : *le Général Fromentin* (1892), décrit les exploits d'un soldat de fortune qui devint général de division.

* **MARNI** (Jeanne MARNIÈRE, dite *Jeanne*), romancière et auteur dramatique française, née à Toulouse en 1851. — Depuis *Manoune*, elle a donné au théâtre des pièces en un acte : *l'Aïe*, *César*, *la Coopérative*, *l'Heureux Auteur*, et, en collaboration avec Guinon, *le Jouy*, pièce en trois actes Vaudeville, 1903. Elle a publié : *Vieilles*, dialogues (1901); *le Livre d'une amoureuse*, roman (1904); etc.

* **MAROC**. — Hist. Les faits les plus marquants qui se sont passés sous le règne d'Abd-el-Aziz, depuis l'année 1900, époque où ce souverain prit réellement les rênes du pouvoir, qu'il avait entre les mains depuis 1894, sont : l'ingérence européenne à la cour de Fez, la révolte du « Rogui » et la conclusion des accords franco-anglais et franco-espagnol, tous deux relatifs au Maroc, et qui provoquèrent la réunion de la conférence d'Algésiras. L'ingérence des Européens, dont les inventions scientifiques plaisaient spécialement à Abd-el-Aziz, ne fut peut-être pas sans augmenter le nombre des partisans de l'agitateur Bou Hamara, autrement dit le « Rogui ». (V. ce mot.) Celui-ci, qui se tint d'abord, dans les environs de Taza, s'avança à un certain moment jusqu'aux environs de Fez (1904), et il se porta ensuite du côté de l'Oudjda. Quant aux accords franco-anglais et franco-espagnol (6 octobre 1904), ils furent le résultat des échanges de vue entre l'Angleterre et la France d'une part, entre la France et l'Espagne, d'autre part, relativement au développement économique du Maghreb. Par l'accord franco-anglais ou déclaration franco-anglaise du 8 avril 1904 (V. ACCORD ANGLAIS-FRANÇAIS), l'Angleterre, de même que la France pour l'Égypte, se désintéressait des affaires du Maroc. Elle reconnaissait le droit à la France notamment, comme puissance limitrophe du Maroc sur une vaste étendue, de veiller à la tranquillité de ce pays et de lui prêter son assistance, pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il aurait besoin. Cet engagement avait, comme contre-partie, la promesse faite par la France de n'élever aucune fortification sur la côte marocaine du détroit de Gibraltar. De même que l'Angleterre pour l'Égypte, le gouvernement français déclarait qu'il n'avait pas l'intention de changer l'état politique du Maroc. De part et d'autre, en ce qui concerne le Maroc et l'Égypte, la France et l'Angleterre s'engageaient à maintenir pendant trente ans la liberté du commerce dans ces deux pays. Le 6 octobre 1904, un accord de même nature était signé entre la France et l'Espagne.

C'est alors que le gouvernement impérial allemand crut devoir affirmer que, malgré ces accords, il considérait toujours le Maroc comme un Etat indépendant, avec lequel il prétendait négocier sans intermédiaire pour sauvegarder dans la Méditerranée les intérêts économiques de l'Allemagne, « puissance mondiale ». L'empereur Guillaume II, au cours d'un voyage maritime, débarqua à Tanger, confirmant publiquement les vues de sa chancellerie. La France rencontra, dès lors, à Fez, une résistance très accentuée de la part du sultan à accueillir les propositions qui lui étaient faites, pour améliorer la situation économique de son pays. Il y eut entre la France et l'Allemagne des négociations parfois difficiles, à la suite desquelles fut décidée la réunion, à Algésiras, d'une conférence internationale à laquelle prirent part les puissances signataires de la convention de Madrid.

La conférence siégea du 16 janvier au 6 avril 1906. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie, la Suède et le Maroc y étaient représentés. La dernière séance, où fut signé l'*acte général*, eut lieu le 7 avril 1906. Les principes qui présidèrent à ces réunions furent ceux de la souveraineté du sultan, de l'intégrité des Etats de ce souverain et de la liberté économique pour toutes les nations. Les résultats que la conférence s'efforça d'obtenir furent la sécurité et la tranquillité au Maroc, grâce à l'institution d'une police sérieusement organisée; une meilleure administration et la prospérité du pays, grâce à des réformes financières. C'est dans ces conditions qu'elle adopta : 1^o une déclaration relative à la police; 2^o un règlement organisant la surveillance et la répression de la contrebande des armes; 3^o un acte de concession d'une banque d'Etat marocaine; 4^o une déclaration concernant un meilleur rendement des impôts et la création de nouveaux revenus; 5^o un règlement sur les douanes de l'empire et la répression de la fraude et de la contrebande; 6^o une déclaration relative aux services publics et aux travaux publics. L'*acte général* comprend 123 articles, suivis d'un protocole additionnel. Voici l'analyse sommaire de cet acte général : I. La police, constituée par des troupes marocaines et placée sous l'autorité du sultan, sera instruite par des officiers et sous-officiers français ou espagnols suivant les ports : espagnols à Tétouan et à Larache; français à Rabat, Mazagan, Mogador; français et espagnols à Tanger et à Casablanca. La durée de la mission de ces officiers et sous-officiers sera de cinq ans, enfin il y aura un inspecteur général de nationalité suisse, dont la résidence sera à Tanger; II. Pour la surveillance et la répression de la contrebande des armes, il est entendu que dans les régions frontalières des possessions françaises et espagnoles, ce sera respectivement l'affaire exclusive de la France et du Maroc, ou de l'Espagne et du Maroc; III. La banque d'Etat marocaine, dont le capital sera de 15 à 20 millions de francs, sera constituée par autant de parts égales qu'il y aura de parties prenantes parmi les puissances représentées à la conférence. Toutefois, deux parts égales sont accordées au *consortium* des banques françaises, lequel était, jusqu'au moment de la réunion de la conférence, le seul créancier du Maroc, et cela en échange de l'abandon de son droit de préférence pour les emprunts. Enfin, les censeurs au nombre de quatre seront nommés par les banques d'Etat de France, d'Allemagne, d'Espagne et d'Angleterre; IV. En vue d'augmenter les ressources de l'Etat marocain, la conférence a admis que les Européens seraient soumis aux droits du *tertib*, dans certaines conditions. Elle admet également le principe d'une taxe urbaine, et d'autres taxes (timbre, mutation, etc.), qui seront déterminées entre le gouvernement marocain et le corps diplomatique à Tanger. Elle décida qu'une surtaxe de 2 1/2 p. 100 ad

MATHILDE Mathilde COCHARD, dite, actrice française, née à Rennes en 1811. Elle commença sa carrière en province, et en 1863 tenait l'emploi des soubrettes au théâtre des Célestins, à Lyon. En 1875, elle était engagée au Palais-Royal, où, tout en reprenant tous les rôles du répertoire courant, elle en créait un grand nombre dans : *Ma camarade*, *les Petites Godin*, *le Train de plaisir*, *les Petites Voisines*, *Gotte*, *le Byzance*, *Durand et Durand*, etc. Elle se faisait remarquer par son mordant, sa verve, sa gaieté souvent prodigieuse, ce qui ne l'empêchait pas, à l'occasion, de trouver des accents presque touchants. En 1887, elle passa à la Renaissance, pour revenir deux ans après au Palais-Royal. Peu à peu elle avait abandonné l'emploi des soubrettes pour prendre celui des duègnes, où son succès n'était pas moins vif. En 1892, elle quittait de nouveau le Palais-Royal pour entrer aux Variétés, où elle créait : *Brevet supérieur*, *la Bonne à tout faire*, *le Premier mari de France*, *Madame Saturn*, etc. Elle a abandonné le théâtre en 1896.

MATHUSIEUX (Henri-Jean-Marie MÉHIER de), explorateur français, né à Rome en 1860, de famille française. Entré au service en 1883, sous-lieutenant d'infanterie de marine en 1887, il fit la campagne du Tonkin comme officier de marine et en Indo-Chine, s'occupa de recherches scientifiques et notamment de la topographie des pays limitrophes de la frontière chinoise, de 1889 à 1891. De retour en France, il démissionna et se consacra aux lettres. Il fit, comme chargé de mission du ministère de l'instruction publique, deux voyages en Tripolitaine, en 1901 et 1903, qui contribuèrent à faire connaître beaucoup de parties inexploitées de ce pays, et où il rapporta de nombreux documents scientifiques et archéologiques. Il a publié : *A travers la Tripolitaine* (1903); *Rapport sur une mission scientifique en Tripolitaine*, dans les « Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires » (1903).

MATHURIN a. m. — ENCYCL. Hist. relig. L'ordre des trinitaires, appelés en France *mathurins*, fut fondé en 1198 par saint Jean de Matha et saint Félix de Valois. La règle, approuvée par Innocent III, obligeait ses membres à un jeûne perpétuel et leur ordonnait de s'employer au rachat des chrétiens captifs dans les Etats barbaresques. La maison mère était à Cerfroy, sur les confins de la Brie et du Valois. Protégés par Philippe Auguste, les trinitaires s'établirent à Paris (1212), près d'une chapelle dédiée à saint Mathurin; et de leur nom. Ils ne tardèrent pas à se répandre en France, en Espagne, en Italie. Le peuple les surnommait, en France, *frères aux ânes*, parce que leur première règle leur défendait de monter à cheval : ils ne devaient monter que des ânes, comme les pauvres. En 1267, le pape Clément IV leur donna une seconde constitution plus douce. Les progrès de l'ordre et l'accroissement de ses revenus rendirent nécessaires plusieurs réformes, dont les plus importantes sont celles de 1580 et de 1638 en France, et de 1600 en Espagne. A Paris, l'église et le cloître des Mathurins, situés dans le faubourg Saint-Jacques, servirent, depuis le XIII^e jusqu'au XVIII^e siècle, de lieu de réunion aux membres de l'Université, qui y tenaient leurs assemblées générales. Les mathurins de France portaient une soutane de serge blanche, avec un scapulaire de même couleur, sur lequel était fixée une croix rouge et bleue. Ils furent supprimés par la Révolution.



Mathurin.

MATICE ou **MATIÇA** (suivant les langues) n. f. Nom donné chez plusieurs peuples slaves à des sociétés qui ont pour objet de publier des livres scientifiques ou de pure vulgarisation.

— ENCYCL. Les membres de la *matice*, moyennant une cotisation annuelle, reçoivent chaque année un certain nombre de volumes, qui sont en outre mis dans le commerce. La première *matice* fut fondée par les Slaves de Hongrie, à Budapest, en 1826. Elle a été depuis transférée dans la Hongrie méridionale, à Novisad (Ujvidek). Sur le type de cette société se sont fondées successivement les matices tchèque, croate, serbe de Lusace (en Saxe), galicienne pour la littérature ruthène, morave, slovaque, qui a été dissoute en 1876 par le gouvernement hongrois, slovène, inaugurée en 1865 à Laybach, polonoise, à Lemberg, fondée en 1882.

En Bohême, fonctionne en outre une matice scolaire fondée en 1880, qui a pour objet de fonder ou d'entretenir des écoles tchèques. Toutes ces sociétés ont rendu de grands services au développement des littératures slaves, surtout dans la première moitié du XIX^e siècle, à une époque où l'industrie de l'édition n'existait pas encore dans certains pays.

MATILDITE a. f. Sulfure naturel d'argent et de bismuth.

Matin du 10-Thermidor (LE), tableau de Lucien Mélingue, Salon de 1877. — La scène représente la salle de l'hôtel de Ville, où Robespierre et ses amis, vaincus et prisonniers, sont gardés par les soldats de la Convention. Robespierre agonise, étendu sur une table, Saint-Just et ses collègues, assis près de lui, reçoivent, impassibles et dédaigneux, les injures des soldats qui se dressent autour d'eux. Un grand sentiment dramatique se dégage de cette toile, remarquable d'ailleurs par son exactitude documentaire, et qui a valu à son auteur une médaille de 1^{re} classe.

MATRICULER v. a. Marquer d'un numéro matriculo : *Tous les effets d'habillement du soldat sont MATRICULÉS à l'encre indélébile.*

MATTAGAMI, lac du Canada (prov. de Québec), sur le cours de la Waswanipi, l'une des branches méridionales du fleuve Notta-way; 22.500 hectares.

MATTECHICHE n. f. Sorte de danse introduite vers 1901 en France, et dont la musique primitive était écrite sur des motifs populaires espagnols.

— ENCYCL. La *mattechiche* se danse sur un rythme de marche à deux temps, ou de polka, dans un mouvement modéré. La musique en est caractérisée par une cadence



Rythme de la mattechiche.

particulière, où les membres de phrase, composés de deux mesures, se coupent ordinairement et brusquement à la fin du premier temps de la seconde mesure. De même que le *rake-walk*, la *mattechiche*, dont les divers mouvements ont un caractère voluptueux et lascif, est sans doute destinée à rester une danse de music-hall.

MATTERHORN, nom allemand du Cervin. V. CERVIN, t. III.

MATTOIDE *ma-to* — de l'ital. *matto*, fou, et du gr. *eidōs*, aspect) n. et adj. Qui a quelque chose de fou ou tout au moins une tendance à le devenir.

MAU (Auguste), archéologue allemand, né à Kiel en 1840. Il fut étudiant dans sa ville natale, puis à Bonn, professeur au gymnase de Glückstadt, mais dut abandonner l'enseignement pour raisons de santé. Il se fixa à Rome en 1872 et fut attaché à l'Institut archéologique allemand de cette ville. Il s'est surtout occupé des antiquités découvertes à Pompéi et de l'histoire de la peinture murale pompéienne. On lui doit : *Contributions aux études sur Pompéi* (1879); *Histoire de la peinture murale décorative à Pompéi* (1882); *Guide à travers Pompéi* (4^e édit., 1903); etc.

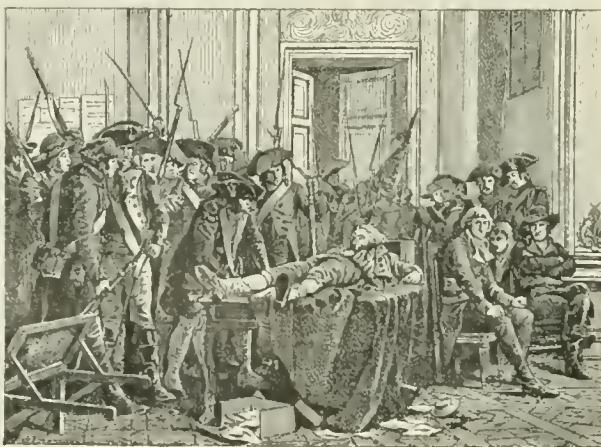
MAUBANT (Henri-Polydore), acteur français, né à Chantilly (Oise) en 1821. — Il est mort à Paris en 1902. Il avait épousé la tragédienne VAROLY.

MAUBRAY, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]); 1.530 hab.

MAUBREUIL (marquis de). Biogr. V. ORSVAULT, t. VI.

MAUD (Charlotte-Marie-Victoria), reine de Norvège, née à Marlborough House en 1869. Fille du roi d'Angleterre Édouard VII, elle épousa en 1894 Charles, prince de Danemark, petit-fils du roi Christian IX, fils du prince royal, puis roi de Danemark, Frédéric. Elle devint reine de Norvège par l'avènement de son mari au trône de ce pays séparé de la Suède, sous le nom de Haakon VII, en 1905.

MAUFRA (Maxime-Emile-Louis), peintre français, né à Nantes en 1861. Il commença à peindre en 1880, mais dut bientôt entrer dans une maison de commerce de Liverpool. Néanmoins, il n'abandonnait pas l'art. Encouragé par le peintre nantais Charles Le Roux, il envoya deux toiles au Salon de 1886 : *Bateaux de pêche et Inondation* (musée de Cholet); il continua à exposer jusqu'en 1890 et passa alors à la Société nationale, où il resta jusqu'en 1901 pour entrer ensuite



Le matin du 10-Thermidor.

au Salon d'automne. Parmi ses toiles, il faut rappeler : *le Port de Nantes* (1885); *la Sortie des bateaux de pêche, Pont Aven* (1890); *Paimpol* (1892); *Saint-Jean-du-Doigt* (1896); *la Pointe-du-Raz* (1897, musée de Nantes); *le Lever de lune en Bretagne* (1897, musée du Havre); *la Marie basse à Beg-Meil* (musée de Mulhouse); *le Lever de soleil* (1901); *le Torrent* (1904). Enfin, il a brossé quelques grandes œuvres décoratives, d'un beau mouvement : *le Vent*, *le Calme* et *la Tempête* (1899).

* **MAUGRAS** (Gaston), littérateur français, né à Soissons en 1851. — Il a publié encore : *le Duc et la Duchesse de Choiseul*, leur vie intime, leurs amis et leur temps (1902); *la Disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul* (1903); *la Cour de Lunéville au XVIII^e siècle* (1904); *les Demoiselles de Verrières* (1904); *l'Idylle d'un gouverneur, la Comtesse de Genlis et le Duc de Chartres* (1904).

MAULDE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]); 1.100 hab. Distillerie.

MAUR, comm. de Suisse (canton de Zurich [distr. d'Unter]), au bord du lac de Greifensee; 1.500 hab. Elevage. Pâtisseries.

MAURAGE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Soignies]); 2.360 hab.

MAURAT (Jules-Clement), professeur et savant français, né à Tours en 1828, mort à Sainte-Radegonde en 1898. Elève de l'Ecole normale, il professa la physique en province jusqu'en 1862, et depuis cette année jusqu'en 1889, au lycée Saint-Louis, à Paris. On lui doit l'invention de la télégraphie optique, qu'il essaya, le 31 août 1870, à Meulan, pour correspondre avec le Mont-Valérien, et qu'il utilisa avec divers collaborateurs après l'investissement de Paris par les armées allemandes.

* **MAURÉTANIE** ou **MAURITANIE SAHARIENNE**, ou encore **MAURITANIE OCCIDENTALE**, nouvelle province créée dans l'Afrique-Occidentale française. — Elle borde l'Atlantique et s'étend jusqu'au nord de l'intérieur. — Elle borde l'Océan, des frontières de la colonie du Sénégal jusqu'au cap Blanc, où commence la colonie espagnole du Rio de Oro, et se poursuit vers l'E. sur une douzaine de degrés de longitude, jusque dans le pays de Tombouctou. Airo non encore déterminée, couvrant environ 700.000 kilom. carrés, qui s'étend sur de nombreux pays : Tagant, Iodh, Azonad, Adrar, etc., quelques grandes tribus : Trarzas, Braknas, Douich, Nbarek, Meckdoufs, Zénayas, etc., et sur d'innombrables petites. Cette population, que l'on estime à 300.000 hab., est le produit d'une infinité de croisements entre Berbères, Arabes et Noirs : la couleur du Maure varie du bronze clair au noir. Le pays, dans l'ensemble, paraît, du moins sur d'assez grands espaces, plutôt steppé que désertique; les vallées fertiles, les ruisseaux d'eau courante n'y sont pas rares; il y pleut plus qu'on n'aurait cru. Le climat y est très saisi, d'une chaleur sèche, que l'Européen supporte très bien. Le littoral est très poissonneux (pêcheries du banc d'Arguin).

— Hist. Taudis qu'au Sahel et au nord du Niger certaines tribus payaient l'impôt à la France, dans le Bas-Sénégal, les Trarzas, les Braknas et les Douich restèrent longtemps indépendants. Malgré les traités nombreux passés avec ces tribus depuis 1858, sous l'administration de Faidherbe; malgré la convention du 8 octobre 1891 avec les Maures Trarzas, notre action s'était à peu près bornée à appuyer à distance de notre influence les chefs qui nous paraissaient les moins hostiles.

En 1902, le roi des Trarzas, Ahmed-Saloum, fit appel à notre concours pour soumettre un parti rebelle; le gouverneur général de l'Afrique occidentale, Roume, en profita pour lui faire accepter notre protectorat. Coppolani, secrétaire général des colonies, fut chargé d'étudier les bases d'une organisation des populations maures situées sur la rive droite du Bas-Sénégal, et l'entra en contact avec elles. En décembre 1902, Ahmed-Saloum abdiqua ses droits entre les mains de Coppolani, et, dès la fin de janvier 1903, les Maures acceptèrent notre autorité. Des postes furent établis, au mois de mai, à Souet-el-Ma et à Kouroufa. En 1905, le gouverneur Coppolani fut assassiné au moment où, après avoir organisé le Tagant, il entra dans l'Adrar. Mais la pénétration n'a pas cessé de se poursuivre.

L'arrêté du 12 mai 1903 a organisé le pays. Le protectorat des pays maures du Bas-Sénégal est placé sous la direction d'un délégué du gouverneur général, assisté de fonctionnaires civils et militaires mis à sa disposition par le gouverneur général. Ce délégué assure le fonctionnement du protectorat par l'intermédiaire des chefs indigènes agrés par lui, assistés des djemaas dont il règle la composition et le fonctionnement. Il désigne les cadis et contrôle l'exercice de la justice. La Maurétanie forme depuis le décret du 18 octobre 1904 un territoire civil, avec un budget annexé au budget général de l'Afrique-Occidentale française.

MAURIAU (Charles-Marie), médecin français, né à Saint-Aquilin (Dordogne) en 1832, mort à Pontours (Dordogne) en 1905. Médaille d'or de l'Internat des hôpitaux de Paris en 1858, il soutint une thèse remarquable sur les affections de l'appareil circulatoire. Médecin des hôpitaux, il se spécialisa comme syphiligraphie et appartint à l'hôpital du Midi comme médecin en chef de 1868 à 1897. Son nom, comme celui de Ricord, est inséparable de cet hôpital. Citons parmi ses nombreux travaux *Leçons cliniques sur les premières phases de la syphilis* (1883); *Traité de la syphilis tertiaire et de la syphilis héréditaire* (1890); *Traité de la syphilis* (1896). Il était président d'honneur de la société de dermatologie et de syphiligraphie.

* **MAURRAS** (Charles), littérateur français, né à Martignes (Bouches-du-Rhône) en 1868. — Parmi ses derniers ouvrages, il faut citer : *les Amants de Venise*, *George Sand et Musset* (1902), pénétrante étude psychologique; et *l'Année de l'Intelligence* (1905), où l'auteur montre l'intelligence de plus en plus asservie à la domination de l'argent. Cet essai est accompagné d'une intéressante étude sur Auguste Comte, d'un article sur Aimée de Coigny, d'une invocation à Minerve, etc.

MAUS (Octave), critique d'art, né à Bruxelles en 1856. Docteur en droit inscrit au barreau de sa ville natale, il se spécialisa dans l'étude des questions artistiques et, après avoir fondé le *Journal des tribunaux*, fit paraître *l'Art moderne*, qu'il dirige. Il a publié plusieurs volumes : *Malte*, *Constantinople et la Crimée* (notes de voyage); *Aux ambassadeurs* (nouvelles); *L'Espagne des artistes*; *le Théâtre de Bayreuth*; *Sur les cimes*, et a fondé en 1884 l'association des Vingt, groupe d'artistes d'avant-garde, qui se transforma plus tard et devint une véritable saloan annuel, sous la dénomination de *la Libre Esthétique*. La plupart des artistes français et étrangers, Rodin, Monet, Degas, Carrière, Whistler, Renoir, Zuloaga y exposèrent; parallèlement, des auditions musicales y étaient données des œuvres de Franck, d'Iady, Duparc, Chausson, Debussy, etc.

l'Assistance publique. Il a préparé et présenté, en cette qualité, un projet d'emprunt pour la réfection ou la construction d'hospitiaux à Paris, et un plan de réforme de l'administration intérieure de l'Assistance publique. — Sa femme, née Amélie Duvalley, à Paris, en 1853, a ajouté aux ouvrages qu'elle avait déjà publiés : *Gestes d'enfants* (1903).

MESVINIEN, ENNE (messi-vi-ni-en, èn, adj. Qualification créée par A. Rutot pour désigner l'âge des cœlithes qui datent de la fin de l'Épéplus antiques. (Cet âge est caractérisé par les éolithes de Mesvia. Haumont.)
— n. m. Cet âge lui-même.

MESZES MONTS DE, massif montagneux d'Autro-Hongrie, dans la Hongrie centrale, au N. du Körös rapide. C'est un soulèvement de 1.700 mètres d'altitude en moyenne, schisteux, boisés, important surtout comme centre de distribution hydrographique; de là descendent en effet l'Almaz, la Krasna affluents du Szamos), le Berettyo (affluent du Körös), etc.

MÉTABIOSE (du préf. *méta*, et du gr. *bios*, vie) n. f. Biol. Forme de symbiose intermédiaire entre la symbiose vraie et le parasitisme facultatif, dans laquelle l'association symbiotique n'est plus indispensable aux deux êtres.

MÉTACHROMASIE (*kro-ma-zî*) ou **MÉTACHROMIE** (*kro-mi* - du préf. *méta*, et du gr. *chrôma*, couleur) n. f. Histol. Propriété que possèdent certains colorants histologiques de colorer différemment les divers organites d'une cellule ou les divers éléments d'un tissu : La **MÉTACHROMASIE** du bleu polychrome.

MÉTACHROMATIQUE (*kro-ma-tik* - de *métachromasie*) adj. Se dit des organites qui se colorent d'une manière différente du reste de la cellule.

MÉTAGÉNÉTIQUE (*tik* - de *métagénèse*) adj. Biol. Polymorphisme *métagénétique*, Forme du polymorphisme se rattachant à l'alternance des générations et caractérisée par une succession régulière de formes sexuées et asexuées. (Le type s'en observe chez les hydraires, dont l'œuf donne naissance à une forme fixée, laquelle engendre par bourgeonnement des méduses libres.) V. **MÉTAGÉNÈSE**, et **POLYMORPHISME**.

* **MÉTAL** n. m. — ENCYCL. *Métaux colloïdaux*. Certains métaux (or, argent, platine, fer) peuvent être amenés à l'état de solution colloïdale. Le métal doit être dans ces liquides dans un état extrême de division; il passe ainsi à travers les filtres, mais se précipite comme tous les colloïdes sous l'influence des réactifs coagulants. On prépare ces colloïdes en faisant éclater l'électrolyse entre deux fils du métal plongés dans l'eau pure ou par réduction de solutions métalliques. Les métaux colloïdaux sont caractérisés par un pouvoir catalytique considérable (une solution tenant une partie de platine pour 300 millions de parties d'eau décompose encore l'eau oxygénée).

Métaux radio-actifs. A l'uranium et au thorium, connus anciennement, il convient d'ajouter depuis 1898 le radium, le bismuth étudié, le polonium, l'actinium et le radiothorium, non isolés purs, mais d'existence certaine. Tous ces corps ont été extraits de la pechblende; cependant, quelques minerais contiennent ces substances toujours à l'état de traces. Ces métaux émettent des rayons Becquerel ou *uraniques*, c'est-à-dire que leurs radiations excitent la phosphorescence, influencent les plaques photographiques, rendent l'air conducteur de l'électricité, etc. Quelques-uns (*actinium, radium*) déterminent par contact une radioactivité induite aux autres métaux et dégagent une émanation gazeuse particulière également radioactive.

MÉTALÉCITHE adj. Biol. (*œuf métallécithe*, Œuf plus ou moins méroblastique, plus ou moins polarisé, dans lequel la segmentation, redevenue totale, est restée très inégale. V. *œuf*).

* **MÉTALLOGRAPHIE** n. f. — Chim. Méthode analytique des métaux et alliages reposant sur l'étude microscopique des surlages.

— ENCYCL. Ce procédé imaginé par Sorby (1864), perfectionné par Osmond et Charpy, permet de faire l'analyse élémentaire des alliages, montrant par les apparences diverses prises sous l'influence de réactifs appropriés, les constituants s'attaquant différemment, la répartition des éléments et la structure moléculaire du métal. La technique consiste à préparer par polissage des surfaces spéculaires, à les attaquer soit par oxydation, soit par des réactifs (tennure d'iode, sel de fer, etc.), puis à les examiner par réflexion au microscope. De la texture cristalline, de l'aspect des constituants, le métallographe déduit la nature physique et la résistance du métal qu'il se propose d'employer. Cette méthode est d'usage industriel dans la métallurgie de l'acier et des fontes; elle a déjà rendu de grands services dans l'étude théorique des alliages lors de la liquation, formation des échantillons, etc.).

MÉTALLOPHOBIE (*hi* - du gr. *metallon*, métal, et *phobos*, crainte) n. f. Méd. Impression pénible et angoissante, que certains malades, notamment des neurasthéniques,

éprouvent quand ils touchent des objets métalliques, surtout poils.

MÉTANÉPHROS (*fross* - du préf. *méta*, et du gr. *néphros*, rein) n. m. Embryol. Rein définitif, succédant au rein primitif ou mésonéphros.

— ENCYCL. Le *métanéphros* est dû à la formation, à la partie postérieure du canal de Wolff, de deux tubes qui remontent le long de la colonne vertébrale (uretère jusqu'à un point (où sera le rein) où ils se divisent en ramifications rectilignes (tubes droits), lesquelles s'anastomosent avec les cordons cellulaires mésodermiques (tubes courbés) pour former les glomérules. Ainsi se trouve définitivement constitué le rein, dont le mésonéphros n'est qu'un substitutif transitoire.

MÉTAPHALTIQUE adj. Syn. de **ISOPHALTIQUE**, t. V.

MÉTAPSYCHIQUE (*chik* - du gr. *méta*, après, et *psukhé*, âme) adj. Qui dépasse le monde psychique.

MÉTARGON (du préf. *méta*, et de *argon*) n. m. Chim. Gaz supposé dédoublé de l'argon par Ramsay en 1898. Depuis, l'auteur a reconnu lui-même que ce gaz, caractérisé par un spectre spécial, était formé par un composé carbone engendré par les impuretés du phosphore utilisé dans les analyses pour absorber l'oxygène.)

MÉTASÉRICITE n. f. Espèce minérale, appartenant à la famille des micas et voisine de la muscovite.

MÉTASITISME (*tissin* - du préf. *méta*, et du gr. *sitos*, nourriture) n. m. Biol. Transformation, adaptation par suite de laquelle le protoplasma végétal, qui réduit et assimile le carbone, deviendrait le protoplasma animal, qui est oxydant et n'assimile pas le carbone. (Cette transformation est théoriquement nécessaire pour ceux qui admettent, comme Haeckel, que l'organisme animal dérive à la longue de l'organisme végétal; mais il n'arrive cependant pas à expliquer le mécanisme du métasitisme.)

MÉTASPERMATOGÉNÈSE (*spér*) n. f. Biol. Phase d'activité régressive de la fonction testiculaire, caractérisée par l'abaissement des spermatozoïdes et la régression de la zone centrale de l'épithélium séminal, tandis que les spermatozoïdes de second ordre s'atrophient. (Cette phase correspond, chez les oiseaux notamment et certains mammifères, au repos hivernal.)

MÉTATARSALGIE (*ji*) n. f. Douleur de l'articulation métatarso-phalangienne du quatrième orteil, qui apparaît souvent brusquement après un traumatisme, ou lentement à la suite de fatigues. (On rencontre aussi cette douleur chez les neurasthéniques.)

MÉTAXINE n. f. Biol. Substance interstitielle, incolore, des chloroplastes. (C'est une matière protéique, qui présente ceci de particulier que sa composition ou, tout au moins, sa structure colloïdale n'est pas la même en hiver qu'en été.)

* **METCHNIKOF** ou **METCHNIKOV** (Elie), zoologiste et physiologiste, né près de Karkov en 1845. — Ce savant s'occupe depuis 1901 de rechercher le vaccin de la syphilis; il a montré tout d'abord que cette maladie était transmissible au singe, particulièrement au macaque. Il a pu reproduire le chancre initial, la roséole et les plaques muqueuses. Dans des recherches toutes récentes (1906), effectuées en collaboration avec le Dr Roux, il a montré que des frictions avec une pommade au calomel, faites au point d'inoculation de l'agent syphilitique, pouvaient empêcher la naissance de l'infection. Grâce à l'aide d'un étudiant qui s'est fait inoculer le virus syphilitique pour traiter ensuite la région infectée au calomel, il a démontré que cette prophylaxie s'étendait à l'homme.

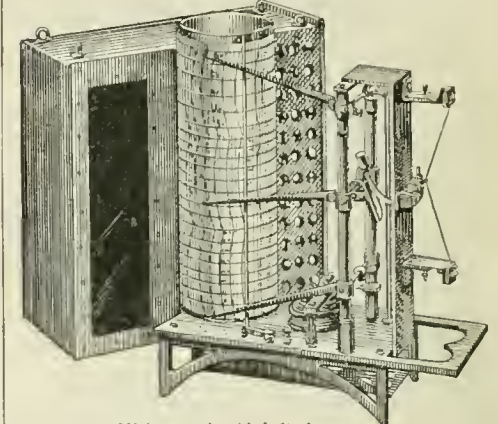
* **MÉTÈNIER** (Oscar), littérateur et auteur dramatique français, né à Sancerre (Cher) en 1859. — Fondateur du Grand Guignol, qu'il a dirigé trois ans (1897-1899), il a donné au théâtre, depuis cette date, outre son *Poteau* (1901), *la Revanche de Dupont l'Anguille*, drame; *le Million*, comédie (1899); *Royal-Cambouis*, drame (1901); *la Voix*, drame; *Boule de suif*, drame tiré de la nouvelle de Guy de Maupassant; *Casque d'or*, drame (1902); *la Consigne*, drame, et *le Sonnet du clair de lune*, comédie traduite de l'allemand (1905). En librairie, il a publié : *Vertus et vices allemands*, impressions de voyages (1903), et une série de romans populaires, sous le titre général de *Tartufes et Satyres* (1905-1906).

MÉTÉORES, célèbres monastères de Thessalie, dans la haute vallée du Pénée, près de Kalabaka. Le nom vient du grec *metéoros* (suspendu); vis de loin, ces monastères semblent, en effet, suspendus en l'air. Ils sont bâtis sur des rochers à pic, dans un site très pittoresque, et l'on n'y peut monter que par des échelles appliquées verticalement contre le roc, ou dans des filets qu'on hisse d'en haut à l'aide de treuils. L'origine des météores

remonte au moyen âge : des moines imaginèrent de s'établir sur ces rochers pour se défendre contre les attaques des brigands, les invasions des Turcs et les incursions des Albanais. On comptait jadis vingt-quatre couvents, dont chacun était situé sur une roche isolée, à environ 300 mètres au-dessus de la plaine. Les couvents formaient une confédération religieuse, qui avait pour chef un supérieur général. Aujourd'hui, la plupart sont en ruine. Sept seulement sont encore habités par quelques moines : le *Météore* proprement dit, *Saint-Etienne*, *Saint-Varlaam*, *Agagia Trias*, *Hypapanidi*, *Saint-Nicolas*, *Agagia Moni*. Ces monastères renfermaient autrefois de véritables trésors; depuis l'annexion à la Grèce, ils ont été en grande partie dépeuplés de leurs richesses, qui ont été transportées à Athènes. Cependant, on y trouve encore de nombreuses fresques, des manuscrits, des objets d'art, sans parler des monuments eux-mêmes, églises, réfectoires, bâtiments d'habitation, avec leurs étages surplombants, leurs galeries de bois et leurs toits en parasol.

MÉTÉOROGRAPHIE (de *météore*, et du gr. *graphein*, écrire) n. m. Terme générique sous lequel on désigne tout groupement d'enregistreurs des phénomènes météorologiques.

— ENCYCL. Le nom de *météorographe* est plus communément employé pour désigner l'instrument emporté par les



Météorographe et la boîte dans laquelle on l'enferme pour l'exploration de la haute atmosphère.

ballons-sondes ou les cerfs-volants en vue de l'exploration de la haute atmosphère. Cet appareil, établi par J. Richard, l'inventeur du baromètre enregistreur, comprend un baromètre, un thermomètre, un hygromètre et quelquefois un anémomètre, qui inscrivent simultanément leurs indications sur une feuille à diagramme que supporte le cylindre enregistreur animé d'un mouvement de rotation uniforme à l'aide d'un mouvement d'horlogerie. Afin de diminuer le plus possible le poids et d'atteindre de plus grandes hauteurs, ce type de *météorographe* est entièrement en aluminium, et toutes les pièces sont ajourées de façon à atteindre le maximum de légèreté sans nuire à la solidité.

Un autre type de *météorographe* a été établi également par J. Richard pour les observatoires de montagnes inaccessibles pendant une grande partie de l'année, comme l'observatoire du mont Blanc. C'est un véritable observatoire météorologique automatique. Il comprend une horloge motrice, qui fait défiler les feuilles de papier à diagrammes sous les plumes des enregistreurs pendant neuf ou douze mois sans l'intervention d'aucun agent et une série d'appareils de mesures des phénomènes atmosphériques : anémomètre donnant la direction du vent, anémomètre indiquant sa vitesse, baromètre, thermomètre, hygromètre.

MÉTHOSE n. f. Variété de formose que l'on obtient lorsqu'on traite l'aldéhyde formique par la magnésium, en présence de sulfate de magnésium et de plomb.

MÉTHOXYANTHRACÈNE n. m. Syn. de **ANTHRANISOL**.

METHUEN (Paul-Sanford, baron), général anglais, né en 1845. Elevé à Eton, il devint, en 1864, lieutenant aux gardes écossaises. En 1873, il fut envoyé en service spécial sur la Côte de l'Or et, l'année suivante, il se distingua contre les Achantis. Secrétaire adjoint du commandant en chef en Irlande (1877), attaché militaire à Berlin (1877-1881), adjudant général adjoint et quartier-maître général adjoint des troupes de l'intérieur (1881-1883), il prit part à la guerre d'Égypte, commanda un corps de cavalerie dans le Bechuanaland (1884-1885), fut adjudant général en second dans l'Afrique du Sud en 1888, et major général en 1890, retourna en Angleterre de 1892 à 1897 et fut, de 1899 à 1902, le commandement de la 1^{re} division du 1^{er} corps d'armée dans l'Afrique du Sud. Ses opérations furent souvent malheureuses; vers la fin de la campagne, il fut blessé et fait prisonnier dans un combat contre les troupes de De la Rey. Lord Methuen a, depuis 1905, le grade d'officier général commandant en chef de 1^{re} classe.

MÉTIVET (François-Marie-Lucien), peintre et dessinateur français, né à Paris en 1863. Elève de Cornou, il envoya, pour ses débuts, au Salon de 1889 : *le Destin*, puis successivement : *Thérèse de Méroville* (1891); *la Gloire triste*, *le Retour de Cythère* (1901); *l'Olympe*, *la Critique*, etc. Il fut l'un des décorateurs de la *Maison du rire*, à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), et a peint en 1905 pour la *Taverne de Paris*, avenue de Clichy, un grand panneau : *la Journée de la Parisienne*. Mais c'est surtout comme humoriste et illustrateur qu'il s'est fait apprécier. Il est l'un des collaborateurs réguliers du « Journal amusant », du « Rire » et de la « Vie parisienne ». Il a composé, poème et dessin, deux pièces d'ombres : *Aladin et la Belle au bois dormant* (musique de Jane Vieu).

MÉTOPE n. f. Genre de crustacés amphipodes crevettes, de la sous-famille des gammarinés, comptant quelques espèces répandues dans les mers froides. (La *metopa clypeata*, des mers boréales, est le type de ces petites crevettes voisines des *stenothaë* et des *leuothaë*.)

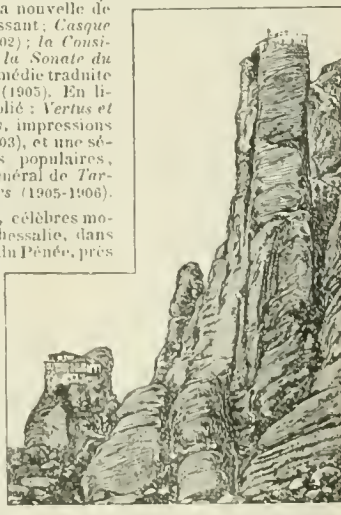
* **MÉTRIQUE** adj. — ENCYCL. *Système métrique*. D'après la loi du 11 juillet et le décret du 28 juillet 1903, relatifs aux



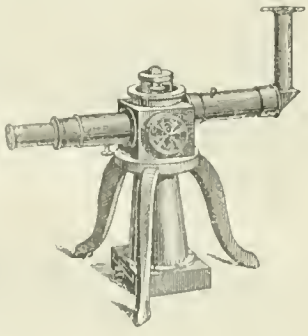
Mesvinién.



Dr Metchnikov.



Météores de Kalabaka.



Microscope pour la métallographie.

unités fondamentales du système métrique, les étalons prototypes du système métrique sont : le mètre international et la kilogramme international, qui ont été sanctionnées par la conférence générale des poids et mesures, tenue à Paris en 1889, et qui sont déposés au pavillon de Breteuil, à Sèvres. Le tableau des mesures légales annexé à la loi du 4 juillet 1837 est remplacé par celui-ci :

Tableau des mesures légales.

Table with 3 columns: NOMS, VALEURS, SIGNES. It lists various units of measurement including length (Myriamètre, Kilomètre, Hectomètre, etc.), area (Hectare, Are, Centiare), volume (Décastère, Stere, Decistère), mass (Tonne, Quintal, Kilogramme, etc.), capacity (Kilolitre, Hectolitre, etc.), and currency (Franc, Decime, Centime).

* MÉTROPOLITAIN n. m. — ENCYCL. Des réseaux de chemins de fer urbains ont été créés dans les principales villes de l'ancien et du nouveau monde avant d'être installés en France, Londres, New-York, et Berlin, notamment, ont eu avant Paris leur métropolitain. A Londres, ce réseau est destiné à rayonner autour de la Cité, principal centre de la vie commerciale de la ville, et à la mettre en communication rapide avec les faubourgs, qui se développent sur un immense espace. Il constitue un circuit souterrain, entièrement fermé, raccordé à toutes les grandes voies ferrées de pénétration, comprenant, avec ses embranchements, un parcours de 64 kilom. de rails. A New-York, cité nouvelle, aux grandes artères rectilignes et se coupant à angle droit, le métropolitain, partagé en cinq grandes lignes, a pu être installé en viaduc, chaque viaduc supportant quatre voies, deux montantes, deux descendantes. A Berlin, enfin, le métropolitain est surtout une voie de transit entre les deux principales gares de l'Est et de l'Ouest. Il est installé sur un viaduc en maçonnerie, et pénétrable, dans les conditions habituelles, au matériel des grandes lignes.

Le chemin de fer métropolitain de Paris, le dernier venu, a profité de toutes les améliorations reconnues nécessaires sur les réseaux urbains de l'étranger. Le premier projet en remonte aux ingénieurs Bramo et Flachet, en 1866; mais la réalisation en fut très longtemps retardée, aussi bien par des considérations politiques que par la crainte éprouvée par la municipalité parisienne de voir le métropolitain faciliter l'exode de la population vers les localités suburbaines. C'est seulement par délibérations des 4 et 30 décembre 1896, à la veille de l'Exposition universelle, que le conseil municipal de Paris adopta le tracé d'un réseau urbain, à traction électrique à voie étroite, avec une section réduite. Mais, au mois de mars 1898, la loi qui déclarait d'utilité publique le nouveau réseau introduisait dans ces projets des modifications importantes, notamment un élargissement de la largeur maximum du matériel roulant, portée à 2^m, 40, et l'augmentation du gabarit de la voie élevée à 1^m, 44, largeur normale des voies des grandes compagnies. De cette manière, le matériel urbain peut circuler sur les voies des compagnies; mais la réciprocité n'est pas vraie, étant donné la faible hauteur des voûtes des tunnels du réseau métropolitain.

Les traités signés accordent la concession de l'exploitation du métropolitain à la Compagnie générale de traction pour une période de vingt-cinq ans; après cette période, la Ville de Paris est substituée dans tous ses droits au primitif concessionnaire; elle se réserve d'acheter, à dire d'expert, le matériel roulant, l'outillage et les immeubles de la Compagnie. Elle possède le droit de racheter le réseau tout entier à partir du 31 mai 1910. La haute direction des travaux du métropolitain, adjugés à différents entrepreneurs, fut réservée à l'ingénieur en chef Bienvenu, des services municipaux de la Ville de Paris, secondé par Locher, Briottet et Pollet. Au mois de juin 1906, avaient été mises en exploitation les sections suivantes : Vincennes à Porte-Maillot; Porte-Maillot à la place de la Nation, par l'Étoile et les boulevards extérieurs, ligne du Nord; avenue de Villiers à la place Gambetta; l'Étoile à la place d'Italie par les boulevards extérieurs, ligne du Sud.

Les voies du métropolitain sont construites soit en tunnel, soit en viaduc. Les tranchées sont couvertes par un plancher métallique, ou munies de grilles protectrices. Les parties en souterrain ont été le plus souvent exécutées par le procédé du bouclier, qui a permis de réduire au minimum la gêne apportée à la circulation. Les princi-

aux ouvrages en maçonnerie ont été construits en meulière, béton, bloc de béton gros moulu et comprimé. C'est la Ville de Paris qui s'est chargée de la construction de l'infrastructure de la voie, viaducs, tranchées, souterrains, quais de voyageurs, etc. La compagnie concéditaire a dû elle-même installer les voies, signaux, armature électrique, etc.

Le matériel roulant se compose de voitures nées des 2^e classe, voitures de 2^e et de 1^{re} classe. La traction est exclusivement électrique, et le courant est fourni aux motrices par un troisième rail, auquel le moteur est relié par un frotteur spiral; ce courant est envoyé sous forme de courant triphasé de 5,000 volts et ramené par des transformateurs à 500 ou 600 volts aux moteurs des automotrices. Les trains sont à trois, quatre, cinq, six ou huit voitures, et longs au maximum de 75 mètres. Par le confortabilité de son installation, la clarté de ses véhicules, la rapidité de sa marche, le métropolitain a réalisé un progrès des plus sensibles sur les réseaux similaires des grandes capitales d'Europe. Le bloc-système est employé sur tout le réseau.

* METROSALPINGITE du gr. metro, matrice, et de salpingite n. f. Inflammation de l'utérus et des trompes.

* METTMENSTETTEN, comm. de Suisse, cant. de Zurich, distr. d'Alföthen, consistant par les deux villages d'Obere-METTMENSTETTEN et Untere-METTMENSTETTEN; 1,400 hab. Agriculture, sericulture.

* METZINGER (Léon-Frédéric-Robert), général français, né à Dijon en 1812. Il passa par l'École de Saint-Cyr (1831-1833) et fit, comme lieutenant, la campagne franco-allemande de 1870 au 13^e corps d'armée. Nommé capitaine à la suite du combat de Chevilly, il prit part aux batailles de Champigny et de Buzenval et à la répression de la Commune. Promu chef de bataillon en 1878, il commanda en second l'École militaire de Saint-Maixent et partit en 1887 pour le Tonkin, à la tête d'un bataillon du 3^e zouaves. Promu lieutenant-colonel cette même année, il prit en 1886 le commandement de la colonne de Thannho, assista au siège de Bia-Binh en 1887 et guerroya contre les rebelles. De retour en France au mois d'août suivant, il fut nommé colonel au 10^e d'infanterie, puis promu général de brigade en 1891 et appelé au commandement de la subdivision d'Oran. Il fut désigné, au mois de janvier 1895, pour commander les premières troupes dirigées sur Madagascar. Il commanda l'avant-garde de l'armée qui, du 1^{er} mai au 30 septembre, marcha sur Fananarive, où il entra ce même jour, et dont il exerça le gouvernement tant qu'il demeura dans l'île. Il avait été fait divisionnaire au cours même de la campagne. De retour en France, il recevait le commandement de la 2^e division d'infanterie à Nice, puis était mis à la tête du 15^e corps d'armée, à Marseille, en janvier 1901. Il fut nommé membre du conseil supérieur de la guerre en 1902.

* MEULE n. f. — Tas allongé de fumier, d'environ 50 centimètres de largeur et à peu près autant de hauteur, disposé généralement dans des carrières, pour la culture des champignons de couche.

* MEUNIER (Amédée-Victor), publiciste français, né à Paris en 1817. — Il est mort dans cette ville en 1903.

* MEUNIER (Jean-Baptiste), graveur belge, né à Molenbeek-Saint-Jean en 1821, mort à Bruxelles en 1900. Il avait été élève de Calamatta. Parmi ses planches, il faut citer : *Boccace chez Jeanne de Naples*, d'après Wappers (1851); *la Chasse au rat*; *l'Arquebuser*; *le Christ au cabaret*, d'après Rubens (1863); *Saint Sébastien*, d'après Luni; *un Cardinal*, d'après Raphaël; *Nautelle*, d'après lui-même; *L'aveugle*, d'après Stevens (1869); *Holla*, d'après Bida. J. B. Meunier, qui avait été professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, avait obtenu une médaille d'or en 1889, à l'Exposition universelle de Paris.

* MEUNIER (Constantin), sculpteur belge, né à Etterbeek (faubourg de Bruxelles) en 1831. — Il est mort au même lieu en 1905. Le sculpteur des *Ouvriers du Borinage* n'a connu la renommée qu'assez tard, dans les vingt dernières années de sa vie. En revanche, celle-ci n'a fait que grandir depuis. Les grands musées de Belgique (Anvers, Bruxelles, etc.) et les principaux musées d'Europe se disputent les originaux ou les belles épreuves de ses statues, de ses petits bronzes, de ses prodigieux bas-reliefs. La dernière œuvre monumentale du maître, *la Glorification du travail*, offre comme un résumé puissant de sa vie d'artiste, avec quatre figures en ronde-bosse assises : *la Mine*, *la Moisson*, *le Port*, *l'Industrie*, le tout dominé par un vigoureux Semeur, également en ronde-bosse.

* MEUNIER (Marie-Léonie-Rose LEVILLOIS, dame Stanislas), née à Metz en 1852. — Ses premiers romans : *Fille de roi*; les *Fiançailles de Thérèse*; *l'Impossible Amitié*; *Pleins d'amour*, avec la belle étude psychologique-littéraire qui la précède : *l'Amour dans le roman*; *Aimer ou vivre*; le *Roman du Mont-Saint-Michel*, présentent des qualités de conception, d'intérêt et de style. Il faut citer, dans cette seconde période : *Era Genaro* (1899, tableau vigoureux de la tyrannie inquisitoriale de Calvin); *la Vierge* (1900); la première série des « Confessions d'honnêtes femmes » : *l'Eau qui dort* (1901); *le Trésor des Pontherry* (1903); une seconde série des « Confessions d'honnêtes femmes » : *la Comédie secrète* (1904); *la Châtelaine d'Éza* (1906). M^{lle} Stanislas Meunier est aussi l'auteur d'un *Théâtre de salon* (1894) et d'une relation de voyage, *De Saint-Petersbourg à l'Ararat* (1899), qui obtint de l'Académie française le prix Montyon.

* MEURICE (François-Paul), littérateur français, né à Paris en 1820. — Il est mort dans cette ville en 1905.

* MEUWEN, comm. de Belgique, prov. de Limbourg, arrond. de Maeseyck; 1,250 hab.

* MÉVIES n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des salticides, renfermant les genres *mevies*, *empynde*, *balmuceda* et *fuentes*. — Un MEVIE.

— ENCYCL. Cette tribu a été fondée en 1902 pour des salticides, toutes propres à l'Amérique, caractérisées par leur céphalothorax peu élevé, leurs pattes longues, épineuses, etc. Les mévies ont pour type le genre *mevies*, qui compte dix espèces répandues dans l'Amérique du Nord. La *mev a vittata* est commune aux Etats-Unis.

* MÉVOILLON, comm. du département de la Prône, arrond. et à 13 kilom. de Nyons, au-dessus d'un petit sous-affluent du Rhône par la Méange 690 hab. Château ruiné. Ce fut, au moyen âge, la capitale du pays de Baronnies.

* MEXIQUE. — Hist. Nous donnons la liste des présidents de la république du Mexique depuis l'établissement de la constitution républicaine, le 1^{er} octobre 1824.

Table with 2 columns: Name and Dates. Lists Mexican presidents from 1824 to 1894, including figures like Antonio López de Santa Anna, Guadalupe Victoria, and Benito Juárez.

* MEYER Alfred, peintre en camaïeu, né à Paris (1832-1901). Il recut les leçons de Prout et de Lenoir au Salon de 1861. Deux ans après, 1863, il se rattache avec ses camaïeux : Jules César, *Rois de France*, *Le clocher de Ferrare*, et *Figures décoratives* à l'école des maîtres de Lévy. Peu à peu, à la manufacture de Sèvres, Meyer était parvenu à découvrir les procédés des couleurs vitrifiables, employés autrefois par Léonard Limousin et Bernard Palissy. Il appliqua ces procédés et fut le renouvreur de la peinture sur émail. Son plus brillant élève fut Claudius Popelin. Meyer fut professeur à l'école Bernar-Palissy, et il a publié en 1895 : *Art de l'émail de Limoges ancien et moderne*, ouvrage qui l'auteur.

* MEYER (Marie-Paul Hyacinthe), érudit français, né à Paris en 1810. Il a continué de donner aux recueils si curieux de ses monographies et de ses mémoires une saveur si originale, qu'il publie parfois à part, comme il a fait pour le *Livre Journal* de maître Léo Terabbi (1892), recueilli dans un volume de minutes de la mairie de Paris, par lequel. Mais son grand ouvrage est l'édition de *l'Histoire de Guillaume le Marchal*, chanson de geste, où est racontée l'histoire de l'Angleterre, principalement de 1154 à 1219. Cette publication, faite sous les auspices de la Société de l'histoire de France, comprend 3 vol. (1892-1902) dont le dernier contient le travail original et Paul Meyer, interprète, commentateur et critique.

* MEYER Victor, chimiste allemand, né à Berlin en 1818, mort à Heidelberg en 1897. Fils de l'industriel et philanthrope Jacques Meyer, il fut quelque temps assistant de Bunsen, à Heidelberg (1867), puis retourna à Berlin, où il travailla avec A. von Bayer. Nommé en 1871 assistant de Feilberg à l'université de Stuttgart, il quitta bientôt ce poste pour prendre la succession de de Wislizenus, professeur de chimie générale à l'École polytechnique de Zurich (1872). Il y resta douze ans, puis retourna en 1885 professeur à Göttingue, et enfin en 1889 à Heidelberg, où il remplaça Bunsen à l'École supérieure.

On lui doit des recherches très importantes sur les densités de vapeur : sa *Méthode du déplacement de l'air* fut extrêmement féconde; il consigna les très intéressants résultats de ses expériences dans un volume paru sous le titre : *Travaux pyrochimiques de Victor Meyer et Langner* (1885). Quant à ses recherches de chimie pure, nous citerons : la découverte des nitro-dérivés aliphatiques, puis celle des aldéhydes et des cétones, avec toutes les théories modernes de la stéréochimie ont donné un intérêt particulier, enfin, il signala le premier la présence de thiophène dans le benzène, et étudia les propriétés de ce nouveau composé. Outre ses mémoires relatifs à ses recherches personnelles, Victor Meyer publia, en collaboration avec Jacobson, un *Traité de chimie organique* (1891); *Tables pour l'analyse qualitative* (1891); etc. On lui doit un certain nombre d'ouvrages : le groupe thiophène (1888); *Hésultats et but des recherches stéréochimiques* (1890). Citons aussi deux brochures signées de son nom : *Nature et science* (1891); et *Journées de pointe dans l'Empire des Canaries*.

* MEYER (Gustave), Auguste allemand, né à Gross-Strehlitz (Silésie) en 1850. — Il est mort à Fellhof, près de Graz, en 1909.

* MEYER (Leonard), historien et professeur allemand, né à Hambourg en 1855. Il devint en 1884 professeur d'histoire ancienne à l'université de Leipzig, puis en 1885 à celle de Breslau, passa en 1889 à Halle, et en 1902 à celle de Berlin. Parmi ses ouvrages, il faut citer : *Histoire de la Troade* (1877); *Histoire du royaume de Pont* (1879); *Histoire de l'ancienne Egypte* (1887); *Études sur l'histoire des Grecs* (1894); *les Origines du peuple juif* (1896); *Recherches sur l'histoire ancienne* (1892 à 1899); *Histoire de l'antiquité*, tomes I à V (1884-1902), qui est certainement un des meilleurs exposés de l'histoire grecque et de l'Orient.

* MEYER-FERSTER Guillaume, écrivain et dramaturge allemand, né à Hanovre en 1862. Étudiant aux universités de Berlin, Munich et Vienne, il s'adonna entièrement à la carrière littéraire et se fixa à Degerloch, dans les environs de Stuttgart. Il se fit connaître en 1885 par son roman satirique *les Saxo-Sarons*, où il ridiculise le roman de Grégoire Samardis; *les Saxo-Borissos*, et qu'il publia sous le pseudonyme SAMAR-GREGONOW. Le livre eut un succès retentissant, en 1892, et avait été tirée 92,000 exemplaires. Il publia ensuite plusieurs romans et récits, remarquables par leur verve, qui eurent tous plusieurs éditions : *le Voyage au tour du monde* (1897); *Derby* (1898); *Gens d'une terre* (1898); *Elschen à l'Université*, *Fahrd anonymer* (1899); *Eldena* (1900); *Chair et* (1900); *Heidstamm* (1901); *Saeterssens* (1902); *Lena* (1903). En même temps, il écrivit plusieurs drames, dont un : *Vier-Heidelberg* (1898, trad. franç. 1905), eut un succès vif et mérité en Allemagne et en France. Ses autres



Meyer-Ferster.

de Hollande, fut nommé menu du dauphin en 1680, rempli plusieurs missions diplomatiques à Vienne, en Danemark et fut attaché à la personne du duc de Bourgogne en 1699. Il entra au conseil des affaires étrangères après la mort de Louis XIV et fut conseiller d'Etat en 1718.

MONTHÉY, comm. de Suisse (cant. du Valais, ch.-l. de district, sur la Vézère, tributaire du Rhône et au pied de la Dent du Midi; 3.500 hab. Verrerie, manufacture de tabacs; fabrique de savons; grand commerce de bois (bois de placage, parquets).

Monthly Review (« Revue mensuelle »), revue illustrée de planches hors texte, fondée à Londres en 1800 chez l'éditeur John Murray, avec Henry John Newbolt pour rédacteur en chef. Cette revue, en peu de temps, a pris sa place parmi les meilleurs périodiques et les plus surs guides de l'opinion en Angleterre. En 1904, Newbolt a été remplacé par Charles Hambury Williams comme rédacteur en chef.

MONTICELLI (l'abbé Théodore), philosophe et polygraphe italien, né à Bruidisi en 1759, mort à Pouzzoles en 1815. Il fut professeur de philosophie morale à l'université de Naples, et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de cette ville. Patriote fervent, il paya de plusieurs années de prison la part qu'il prit aux troubles de Naples en 1799. Il fut à la fois un économiste et un naturaliste de valeur; à ce dernier point de vue, il est surtout connu par les travaux qu'il poursuivit, trente ans durant, sur la région du Vésuve, le régime du volcan, et la nature des matériaux qu'il vomissait. Il forma une magnifique collection géologique, dont la partie la plus importante figure aujourd'hui au musée de Naples, et publia sur ce sujet d'importants mémoires.

MONTPIENSIER (Marie-Louise-Fernande de Bourbon, duchesse de), d'origine d'Espagne, née à Madrid en 1832, morte à Seville en 1897. Fille du roi Ferdinand VII et de Marie-Christine des Deux-Siciles, elle était la sœur cadette de la reine Isabelle, et avait seize ans lorsque, le 10 octobre 1846, elle épousa le duc de Montpensier, cinquième fils du roi Louis-Philippe. Le même jour, sa sœur Isabelle épousait son cousin, l'infant don François d'Assise. Ces mariages espagnols, contractés malgré l'opposition de l'Angleterre et auxquels Louis-Philippe attachait une grande importance politique, eurent alors un retentissement considérable. La jeune duchesse de Montpensier suivit son mari en France, d'où elle dut s'exiler précipitamment lors de la révolution de 1848. Ils habiterent successivement l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, où le duc se fit naturaliser Espagnol. Elle devint veuve en 1890. De son mariage étaient nés sept enfants : trois fils, dont l'un, l'infant don Antonio, épousa l'infante Enlialio, sœur d'Alphonse XII, et quatre filles, dont l'aînée, Marie-Isabelle, épousa son cousin, le comte de Paris, et la troisième, Marie de Las Mercedes, épousa le roi Alphonse XII et mourut peu après, en 1878.

MONTRICHER (Franz de), ingénieur français, né au château de Lully (Suisse) en 1810, mort à Naples en 1858. Élève de l'École polytechnique en 1826, il passa ensuite par l'École des ponts et chaussées, d'où il sortit le premier, devint ingénieur ordinaire (1830), puis ingénieur en chef à Marseille, où il dirigea en même temps les travaux maritimes, les travaux neufs, les services de la voirie des eaux et du port de la ville. Il étudia et aménagea le canal qui amène à Marseille, par l'aqueduc de Roquefavour, les eaux de la Durançe. L'exécution de cet important travail lui valut d'être appelé en Italie, sur l'invitation du prince Torlonia, afin d'établir le projet des travaux de dessèchement des lacs de Fucino, œuvre entreprise sous l'empereur Claude, souvent reprise depuis, mais jamais réalisée. Franz de Montricher mourut à Naples victime du devoir professionnel, après sa deuxième tournée sur les travaux commencés, d'une fièvre typhoïde contractée au milieu des marécages malsains de la région.

***MONTRONGE** Louis-Emile HENRIARD, dit), acteur français, né à Paris en 1825. — Il est mort à Argenteuil en 1903.

MONT-SAINT-AMAND, comm. industrielle de Belgique (prov. de Flandre-Orientale; 11.500 hab. C'est un faubourg de Gand.

MONT-SAINT-ALDEGONDE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Thun]; 1.650 hab. Charbonnages.

MONT-SAINT-GUIBERT, comm. de Suisse (prov. de Brabant arrond. de Nivelles), sur l'Orne, affluent de la Thul; 1.600 hab. Papeterie.

MONT-SUR-MARCHIENNE, comm. de Belgique (arrond. de Charleroi); 8.300 hab. Charbonnages; fours à coke; fonderies, ateliers de construction; clouterie, chaudronnerie en fer; fabrique d'huiles et graisses industrielles.

MONTT Manuel), homme d'Etat et magistrat chilien, né à Petorca en 1859, mort à Santiago en 1880. Elève de l'Institut national, puis inspecteur, professeur et enfin directeur de cet établissement, il entrevit rapidement les réformes que réclamait l'éducation populaire. Le ministre Portales qui avait su apprécier son intelligence et la profondeur de ses vues, le nomma sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur. Procureur de la cour suprême de justice, il fut élu député et, presque aussitôt, désigné pour la présidence de la Chambre. En 1840, il reçut le portefeuille de la justice, des cultes et de l'instruction publique et développa en partie son programme de réformes : il créa la faculté des lois et des sciences politiques, l'école normale de précepteurs, établit des écoles avec un programme nouveau et dicta lui-même des instructions très précises aux maîtres de la jeune génération. Ministre de l'intérieur et des affaires étrangères en 1845, il conclut, en 1846, avec la France, un traité amical de commerce encore en vigueur aujourd'hui et qui promulgua plus tard (1853) alors qu'il était président. Elu de nouveau député en 1848, il fut appelé à la présidence de la république (1851-1861) et c'est alors qu'il mit à exécution les projets qu'il avait conçus : il fit construire des voies ferrées et établir des lignes télégraphiques, développa largement l'instruction publique par la fondation d'écoles nouvelles (art, musique, pédagogie), fonda une caisse de prêts hypothécaires; protégea l'immigration en fondant des colonies et développa la navigation à vapeur dans les ports du Sud. Il fit en outre élaborer un code civil d'après le

code Napoléon et travailla lui-même avec ardeur à la rédaction de ce monument; enfin il s'attacha à donner une vive impulsion au développement économique du pays. En 1860, il négocia avec la France le traité d'extradition encore en vigueur. Remplacé à la présidence le 18 septembre 1861 par José-Joaquín Pérez, il fut nommé président de la cour suprême de justice et conserva cette charge jusqu'à sa mort; en 1865, il fut envoyé comme plénipotentiaire au congrès de Lima et présida cette assemblée.

La sévérité de l'administration de Montt, qui avait cependant engagé le Chili dans la voie du progrès, suscita deux révolutions, qui furent d'ailleurs vite éteintes : la première (1851) par le général Buñes, à Loroquiña, et la seconde à la bataille de Cerro Grande par le général Vidaurre-Leal.

MONTT (Pedro), avocat et homme d'Etat chilien, né à Santiago en 1846. Fils de l'ancien président Manuel Montt, il fut, tout jeune encore, élu député et, à plusieurs reprises, occupa le fauteuil de la présidence. En 1886, il fut nommé ministre de la justice et de l'instruction publique; en 1887, il fit partie du comité de salubrité publique, reçut le portefeuille de l'industrie et des travaux publics et s'efforça de développer la production nationale. Plénipotentiaire à Washington, sénateur, vice-président du conseil d'Etat, ayant, d'autre part, acquis, au cours de ses voyages en Europe et aux Etats-Unis, un réel savoir, il était l'homme le mieux désigné pour présider aux destinées de son pays; il fut, en effet, élu président de la République (1906-1911, par l'alliance libérale et par l'opinion presque unanime du peuple en remplacement de German Riesco dont les pouvoirs expiraient le 18 septembre).



Pedro Montt.

MONTT (Jorge), vice-amiral et homme d'Etat chilien, né à Casablanca en 1846, parent des précédents. Déjà connu par sa belle conduite pendant la guerre contre le Pérou et la Bolivie, il était capitaine de vaisseau quand éclata au Chili, en 1891, la guerre entre les congressistes et le président Balmaceda. Les congressistes s'emparèrent d'abord des provinces du nord du Chili, où ils établirent une junte de gouvernement provisoire, dont Montt fut nommé le président. Après la défaite de Balmaceda, il fut porté à la présidence de la République par le choix spontané du peuple (6 nov. 1891). Il forma un cabinet libéral avec Mañá (mars 1892), mais ne rallia au Congrès qu'une majorité chancelante. D'autres combinaisons furent aussi peu durables. En 1895, on essaya encore d'une union des éléments libéraux et radicaux avec Manuel Rocabarren comme premier ministre; les conservateurs lui firent échec. Il y eut ensuite un ministère (23 nov. 1895). Les Etats-Unis, qui avaient soutenu l'ancien président Balmaceda, réclamèrent au Chili une indemnité considérable pour les intérêts privés des Nord-Américains qui avaient été lésés pendant la Révolution et le Chili dut s'incliner devant l'ultimatum (1894). Enfin c'est sous la présidence de Montt que devait avoir lieu le référendum des habitants de la province de Tacna en vue de savoir s'ils désiraient appartenir au Chili ou au Pérou en vertu du traité d'Ancon; mais cette consultation n'eut pas lieu en raison des exigences du Pérou blessantes pour la dignité des Chiliens. Montt fut pour successeur Errazuriz (1896).

***MONVEL** (Louis-Maurice BOUTET de), peintre et illustrateur français, né à Orléans en 1851. — Sa réputation comme portraitiste d'enfants n'a fait que grandir. Ses peintures à l'huile et à l'aquarelle lui ont valu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900. Il a exécuté aussi dans le goût archaïque une série de vitraux inspirés par la vie de Jeanne d'Arc et destinés à la cathédrale de Bourges, qui lui font le plus grand honneur. Il faut rappeler également ses illustrations en couleurs d'un charme juvénile, pour *Chansons de France*, *Nos enfants*, *les Fables de La Fontaine*, etc.

MON YU ou MON YE n. m. Pièce de bois taillée et sculptée, que les bonzes bouddhistes frappent avec un maillet pour accompagner les chants religieux.

MOORE (George), romancier anglais, né en Irlande en 1857. Après avoir reçu son éducation à Oscott, il débuta dans la littérature par un volume de vers : *Flowers of Passion* (1878) et une tragédie, *Martin Luther* (1879). Il alla ensuite étudier l'art à Paris pendant de longues années et y subit fortement l'influence de l'école réaliste. Cette influence se manifesta non seulement par la traduction de *Pot-Bouille* de Zola en 1885, mais dans les premiers romans de l'auteur et notamment dans : *a Munner's Wife* (1881), *Vaine fortune* (1890) et *Esther Waters* (1894). D'autres ouvrages de lui ont également attiré l'attention des critiques. Ce sont : *Literature at Nurse* (1885); *a Drama in Austin* (1886); *Parnell and his Era* (1887); *More Accident* (1887); *Confessions of a young man* (1888); *Miss Fletcher* (1889); *Impressions and opinions* (1890), a 1891 qu'on peut remarquer *Modern Painting* (1893). Depuis lors, Moore a semble imprimer à son talent une évolution nouvelle et plutôt idéaliste. Membre du parti de la Jeune Irlande, il s'est rallié au mouvement de renaissance celtique commencé par Yeats, Martyn, le Dr Hyde et leurs partisans. Il a collaboré aux *Ideals in Ireland* (1901) et a fourni en 1900 une comédie en cinq actes, *The Bending of the Bough* à *the Irish Literary Theatre*. Notons enfin, parmi ses œuvres les plus récentes : *Sister Teresa* (1901) et *The Untold Field* (1903), où se révèle la forte conception et le style énergique du romancier.



Mon Yu ou Mon ye.

MORACHE (Georges), médecin militaire français, né à Saint-Deuis (Seine) en 1837. Après des études à l'École de médecine navale de Brest, il fit une campagne de trois ans

avec l'escadre de l'Océan Pacifique, où il remporta ses éléments de son travail sur la coupe sèche (1872). Il fut ensuite au Val-de-Grâce, puis fut envoyé comme médecin de la légation à Pékin, d'où il rapporta de nombreuses études sur l'hygiène et la médecine en Chine, qui furent l'objet de communications à l'Académie de médecine. Nommé à concours professeur agrégé du Val-de-Grâce en 1867, il fit des cours dans cet établissement et publia un *Traité d'hygiène militaire* (1874-1876). A la création de la faculté de médecine de Bordeaux, il fut chargé des cours de médecine légale et publia un véritable code de déontologie, sous le titre de *Profession médicale, ses devoirs et ses droits*. En 1900, il fut nommé membre associé de l'Académie de médecine et, en 1903, il fit paraître deux études de sociologie et de médecine légale : *Grossesse et accouchement* et *Naissance et mort* (1904); *la Responsabilité* (1906).

***MORAES BARROS** (Próspero J.), président de la République du Brésil, né à Itu (Sao Paulo) en 1841. — Il est mort à Piracicaba (Sao Paulo) en 1902.

MORALES (Carlos), général et homme d'Etat dominicain, né à Puerto Plata en 1865. Il entra d'abord dans les ordres, mais, après l'assassinat du président Ulysse Heureaux, il se lança dans le mouvement jéméniste, se maria et fut nommé membre du congrès dominicain. Chargea ensuite des fonctions de gouverneur d'une province du Nord, il fut révoqué en 1902, lorsque la révolution de mars renversa le président Jimenez au profit du général Vasquez. En 1903, après le coup de surprise qui amena la dictature de Wos y Gil, il forma une des intrigues secrètes contre le nouveau président et dirigea un mouvement révolutionnaire pour son compte à la fin de 1903. Mais, à peine installé comme président provisoire en décembre 1903, il eut à résister à un retour offensif des mécontents appartenant aux partis politiques les plus opposés. Il s'orienta alors résolument du côté des Etats-Unis et, grâce à leur appui, réussit en mars 1904 à faire lever par les insurgés le siège de Saint-Domingue, qui durait depuis près de deux mois. La fin de cette même année vit la conclusion d'un *modus vivendi* passé entre les gouvernements nord-américain et dominicain, aux termes duquel les Etats-Unis prenaient charge de l'administration des douanes dominicaines, en vue du règlement des dettes de cette petite République, qui s'élevaient en 1904 à 160 millions de francs environ. Cette politique lui aliéna les sympathies de la population dominicaine. Une vive opposition s'étant d'autre part manifestée au Sénat américain contre la ratification de l'arrangement américano-dominicain, le président Morales tenta, à la fin de 1905, un coup d'Etat anticonstitutionnel pour raffermir son autorité ébranlée. Mais, abandonné par le congrès dominicain et réduit à fuir, il dut se réfugier à la légation des Etats-Unis et s'embarquer à bord d'un croiseur américain, ce qui amena à la présidence, en janvier 1906, le général Caécès.



Morales.

MORAND (Charles-Alexis-Louis-Antoine, comte), général français, né à Pontarlier en 1771, mort à Paris en 1835. Il s'engagea en 1792 dans les volontaires du Doubs, et se distingua aux armées du Rhin et d'Italie. Chef de bataillon en 1792, il partit en Egypte, fut promu général de brigade, puis général de division après la bataille d'Austerlitz. Il se couvrit de gloire à la journée d'Auerstedt, où il commandait une des divisions de Davout et se signala encore dans les campagnes d'Allemagne, d'Autriche, de Russie. Il prit part aux campagnes de 1813 et de 1814, se rallia à Napoléon pendant les Cent-Jours et combattit à Waterloo en qualité d'aide de camp de l'empereur. Condamné à mort (1816) par contumace, acquitté en 1819, il reprit du service après 1832 et fut créé pair de France. On a de lui : *De l'armée selon la charte et d'après l'expérience des dernières guerres*.



General Morand.

MORANDI (Luigi), professeur et savant italien, né à Tort. Umbrie en 1844. Engagé volontaire dans l'armée de Garibaldi (1867), professeur de littérature italienne à l'université de Rome (1880), sénateur, il a publié des ouvrages de critique ou d'histoire littéraire bien accueillis du public : *le Correzioni ai Promessi sposi e l'Unità della lingua* (1879); *Origine della lingua italiana* (1887) et de soigneuses éditions de textes : *Sonetti romaneschi del Belli* (1886-1888). Morandi fut, de 1881 à 1886, précepteur du roi d'Italie; il a publié sur son élève et la façon dont fut conduite l'éducation de celui-ci un piquant volume, dont le succès fut prodigieux : *Come fu educato Vittorio Emanuele III* (1891).

MORAS, comm. du département de la Drome, arrond. et à 11 kilom. de Valence, dans la plaine de la Valloire; 670 hab. Sériciculture, commerce de fruits. Source puissante de la Veuze, par où reparaissent les eaux de l'Auron, engouffrées dans les fissures des calcaires.

MORAY, une des régions septentrionales de l'Ecosse, plateau élevé, bruyasseux ou boisé, entre le Dovercan et le Ness. Beaux élevages. Le Moray, qui donne son nom au *Moray-Firth*, est une des contrées les plus pittoresques de l'Irlande. Il est partagé entre les deux comtés de Nairn et d'Elgin.

MORBA, bourg de l'Italie centrale (Toscane) comm. de Pomarara, sur la Pösserra; 250 hab. Plusieurs sources froides et thermales, sulfurées calciques ou ferrugineuses.

MORRIS Louis Michel, général de cavalerie français, né à Croisset-les-Cantelles (Seine-Inférieure) en 1803, mort à Mostaganem en 1832. Issu d'une vieille famille catholique anglaise de Maachester, qui se réfugia au XVIII^e siècle en Normandie, il fut élève de l'école de Saint-Cyr en 1823, en sortit dans la cavalerie, et fut envoyé en 1832 en Algérie, au moment de l'organisation des chasseurs d'Afrique; il se rendit célèbre dans la colonne, des l'année suivante, par son combat fameux contre le chef arabe Hamud-ben-Hasson, se distinguant dans les deux expéditions de Constantine (1836-1837) à la prise de la Smala et à la bataille de l'Isly, où il commandait la cavalerie. Colonel en 1843, général de brigade en 1847, il assista au siège de Rome, fut fait divisionnaire en 1851, et, envoyé en Crimée, sauva les débris de la cavalerie anglaise après la fameuse charge de Balaklava. A la journée de Traktur, son rôle fut également glorieux. A son retour en France, Morris était appelé au commandement de la cavalerie de la garde impériale, à la tête de laquelle il fit la campagne d'Italie. Mis en 1863 à la tête de la cavalerie d'Algérie, il vcut d'être nommé gouverneur général intérimaire de la grande colonie, lorsqu'il mourut au cours d'une inspection générale. Il était, avec Marguerite, un des premiers cavaliers de la cavalerie une brillante carrière, et mourut, prématurément, général de brigade.



Général Morris.

* **MOTEUR** n. m. — Encycl. *Moteur Diesel*. Ce moteur, imaginé des 1893 par l'ingénieur allemand Diesel, fut réalisé pratiquement quatre ans plus tard. C'est un moteur à combustion à haute compression, marchant à quatre temps. Il correspond donc à un genre nouveau de fonctionnement, nommé *cycle Diesel*. L'injection du carburé s'opère dans les conditions rigoureuses, au centre même de la masse d'air comprimé, là où sa température est la plus élevée et où l'action des parois se fait le moins sentir; elle assure alors une combustion spontanée complète et un rendement élevé.

Le moteur Diesel est une machine-pilon. Le cylindre moteur est boulonné à la partie supérieure d'un bâti en fonte et son piston attaque, par l'intermédiaire d'une gâsière et d'une bielle, un arbre coude. Au moyen d'engrenages coniques, l'arbre de couche transmet le mouvement à un arbre vertical auxiliaire, qui entraîne lui-même l'arbre supérieur de distribution portant des cammes, lesquelles actionnent les soupapes. Des bielles commencent ou même temps, grâce à des leviers, le piston d'un petit compresseur à air, disposé sur le côté du cylindre moteur. L'air comprimé est remis dans un réservoir par le même tuyau qui le relie au pulvérisateur. La pulvérisation du liquide dans une atmosphère à haute pression et déjà chaude produit une combustion spontanée, sans qu'il soit nécessaire de prévoir aucun dispositif d'allumage.

Moteur à gaz liquide. L'application des gaz comprimés et même liquéfiés à la production de force motrice après détente préalable convenable, a amené la construction de plusieurs types de moteurs dont le mécanisme repose sur le même principe que celui des machines à vapeur, et n'en diffère que par quelques dispositifs propres à chaque gaz employé.

Moteur hydraulique. V. TURBINE.
Moteur à pétrole. V. AUTOMOBILE.

Moteur à vapeur. *Moteur rotatif*. La classique machine rotative, lourde et encombrante, a fait place à la turbine, qui de plus en plus remplace la machine alternative. Pour les installations de générateurs électriques la turbine à vapeur offre le grand avantage d'être peu encombrante et de pouvoir se caler dans bien des cas directement sur l'arbre de la génératrice. Pour les paquebots et même les navires de guerre, la turbine est couramment employée depuis quelques années. V. TURBINE A VAPEUR.

Moteur à vapeur à haute tension. Afin d'avoir une très grande puissance sous un volume restreint, surtout pour l'industrie automobile et la navigation aérienne, plusieurs inventeurs ont construit des petites machines très puissantes sous un volume des plus réduits, dans lesquelles la vapeur fonctionne à une tension qui dépasse parfois 50 atmosphères. Naturellement la construction de ces machines est des plus délicates, la pression déformant rapidement le mécanisme, pour lequel tous les lubrifiants ordinaires sont inemployables, étant vortalisés par la haute température de la vapeur surchauffée.

MOTHE (LA), bourg du dép. de la Gironde, arr. et à 61 kilom. de Bordeaux, dans la commune de Biganos, sur la Leyre, tributaire du bassin d'Arcachon; 800 hab. Ch. de f. Midi. Exploitation des forêts de pins.

MOTHE (LA), site de la Haute-Marne (comm. d'Outremécourt [arrond. et à 15 kilom. de Neufchâteau]. C'est une colline de 512 mètres d'altitude, dominant la rive droite du Mouzon, et qui porte les ruines très intéressantes d'une importante ville, détruite après trois sièges mémorables, par les troupes françaises en 1634, 1643 et 1645. Bâtie dans une situation très forte, et datant probablement de l'époque romaine, elle porta au moyen âge les noms d'Iltharémont ou Aillermont, et fut une des principales forteresses des comtes de Bar. Le dernier siège de la ville fut dirigé par un favori de Mazarin, Magallotti, qui fut tué devant les murs de la ville. Mais celle-ci, malgré la défense héroïque de Choquet pour le compte de Charles V de Lorraine, dut se rendre à Ville-roi, et fut rasée par ordre de Mazarin.

MOTIEN-LING ou **MOUTIEN-LINE**, localité de la Chine septentrionale (prov. de Mandchourie), à l'entrée d'un défilé qui traverse l'arête centrale de la péninsule du Kouang-Toung. Le 31 juillet 1901, vif combat dans lequel l'armée japonaise de Kuroki repoussa le corps russe du général Keller, qui fut tué pendant le combat.

MÔTIERS, comm. de Suisse cant. de Neuchâtel (dist. du Val-Travers), sur l'Areuse, tributaire du lac de Neuchâtel; 1.100 hab. Culture de l'absinthe; distilleries; horlogerie; fabrication de dentelle. Vins mousseux. J.-J. Rousseau y séjourna.

MOTO-GODILLE H mill. a. f. Petit moteur propulseur amovible à pétrole, pouvant se placer sur n'importe quel canot sans dispositif préalable. La direction est donnée par la simple inclinaison du tube qui contient l'hélice propulsive à l'une de ses extrémités et le moteur à l'autre. L'ensemble de l'appareil une fois installé sur le bateau rappelle un peu la forme d'une godille, d'où son nom.



Moto-godille.

MOTONO Ichiro, diplomate japonais, né vers 1861. Envoyé en France en 1874, il suivit les cours du lycée Saint-Louis à Paris. En 1876, il retourna au Japon et y termina ses études. Puis il alla étudier le droit à Lyon en 1883 et y resta jusqu'en 1889, pour y passer ses examens de licence et de docteur. A son retour au Japon, en 1889, il entra dans la carrière diplomatique. Pendant la guerre de Chine, il remplit une mission des plus délicates en Corée et, en 1897, il fut nommé premier secrétaire d'ambassade en Russie, où il resta deux ans. En 1899, il repréenta le Japon en Belgique, et il fut envoyé comme deuxième délégué à la conférence de La Haye. Parti en congé au Japon en 1901, il fut nommé ministre à Paris en 1902 et à Saint-Pétersbourg en 1906. Pendant son séjour en

France, il s'est constamment préoccupé de favoriser l'entente la plus étroite entre le Japon et la France.

MOTTE Henri-Paul, architecte et peintre français, né à Paris en 1846. D'abord architecte, il fut Tran et Questel pour professeurs et remporta le premier prix pour la construction du temple Neuf à Strasbourg (1871). Il se consacra ensuite à la peinture et reçut les conseils de Gérôme. Le *Chenal de Troie* (musée de Washington, 1874) est son premier envoi au Salon, où l'on a vu de lui: la *Pythie* (1872), *Passage du Rhône par l'armée d'Annibal* (musée de Bagnols, 1873), *César à sonner*, médaille de 3^e classe (musée d'Auxerre, 1880); *Les Oies du Capitole* et *Richelieu sur la dérive de La Rochelle* (musée de La Rochelle, 1888); *Veux pions rendant les armes à César* (musée de Monthyon, 1889); *Napoléon au trône de Charlemagne*; le *21 juin 1793*, *Méneval surpris par l'ennemi*; etc. Il a aussi exécuté des peintures de gravures pour l'hôtel de ville de Limoges, le théâtre de Monte-Carlo, la salle des fêtes de l'Exposition universelle de 1889.

MOTTE-LES-BAINS LA, hameau du dép. de l'Ille-et-Vilaine, arrond. et à 32 kilom. de Rennes (comm. de La Motte-Saint-Martin), à quelque distance du Ilrac, 200 hab. C'est un endroit du Vaux et de l'Oula; 775 hab. Deux sources minérales (le Puits et la Dame) thermales, chlorurées sodiques. Altitude: 600 mètres.

* **MOTU PROPRIO** sur la musique sacrée, rendu par le pape Pie X, V. MUSIQUE SACRÉE.

MOUDJOUR, bourg de la Turquie d'Asie en Anatolie (prov. d'Angora distr. de Kirsehir), sur une petite rivière du bassin du Kizil Irmak; 3.500 hab. Vergers. Fabrication de tapis, étoffes en poil de chèvre.

MOUDOURLU, bourg de la Turquie d'Asie en Anatolie (prov. de Kastamonu distr. de Koly), sur le Bey-Sou; 2.500 hab. Fabrication de tapis.

MOUGEOT Léon-Paul-Gabriel, homme politique français, né à Montigny-Le-Roy (Haute-Marne) en 1858. Avocat au barreau de Langres (1881), conseiller municipal de cette ville (1884), maire de Langres (1888-1890), il fut élu député par l'arrondissement de Langres en 1893, et reélu en 1898, 1902, et 1906. Il fut membre de la commission du budget et secrétaire de la Chambre (1896 à 1898). Le 5 juillet 1898, il entra dans le cabinet Brisson comme sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes. Functions qu'il garda dans le cabinet Dupuy (4 nov. 1898) et dans le cabinet Waldeck-Rousseau (21 juin 1899-4 jan. 1902). Dans le cabinet Combes (7 juin 1902-11 jan. 1905), il fut chargé du portefeuille de l'Agriculture, et se montra nettement protectionniste (1903).

MOUGEOTTE (jot) — de *Mougeot*, n. pr. n. f. Boîte aux lettres privée, dont l'initiative est due à Mougeot, sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes dans le cabinet Waldeck-Rousseau (1899), et quo tout propriétaire de maison, tout négociant, peut installer à sa porte, avec la faculté non seulement d'y recevoir son courrier, mais encore d'y jeter sa correspondance, qui sera recueillie par les facteurs aux heures des levées ordinaires. D. du 31 juill. 1899.



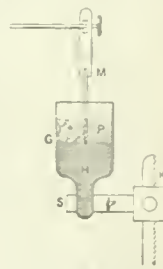
Mougeotte.

* **MOUILLETTE** n. f. — Télégr. sans fil. Languette de métal plongeant dans le godet à mercure de l'interrupteur oscillant et servant à fermer le contact sur le courant principal allant à la bobine.

— Encycl. La mouillette de l'interrupteur oscillant système Ducrotet est une simple aiguille de moins de 1 millimètre de diamètre plongeant dans un godet à mercure. On recouvre le mercure d'une couche de pétrole, pour que celui-ci absorbe les petites étincelles qui peuvent se produire et pour préserver, autant que faire se peut, le mercure de l'oxydation.

La mouillette ordinaire se compose de deux petites feuilles de clinquant, l'une de 2 centimètres 1/2 de large et de 3 à 4 de hauteur, à la partie inférieure de laquelle se trouve une languette de 1 centimètre de largeur et de 5 à 6 centimètres de hauteur. C'est cette partie qui plonge dans le mercure à chaque attraction de l'électro-aimant de l'interrupteur oscillant.

C'est la mouillette, par ses multiples ouvertures et fermetures du circuit, qui permet la régularisation des ondes employées en télégraphie sans fil.

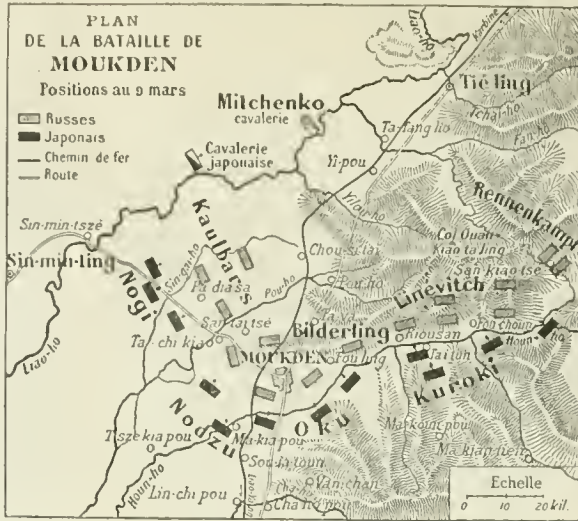


Mouillette: M, mouillette; G, godet interrupteur; P, pétrole; H, mercure; K, crémaillère du support mobile S du godet.

MOURDEN BATAILLE DE. Ce fut l'épisode décisif de la campagne de Mandchourie (23 février — 10 mars 1905). Depuis les sanglantes et indécises journées du Cha-Ho et de Sandepou, les armées russes et japonaises avaient conservé leur situation respective; mais l'équilibre se trouva rompu, au profit des Japonais, par la mise en action de deux armées nouvelles: celle de Kawamura, composée surtout de troupes de réserves, et celle de Negi, que le reddition de Port-Arthur rendait insouffrable. D'autre part Kouropatkine se décida, tardivement, à l'offensive, et approuva la présence, sur sa gauche, de l'armée de Kawamura, disposait de ce côté, vers Fouchou, une partie importante de ses réserves. Cette manœuvre servait à mener de les plans japonais; l'état-major d'Oyama, en effet, faisant à ce moment même exécuter un large mouvement tournant par l'O., à travers les plaines du Liao-Ho, et les troupes éprouvées de Negi étaient chargées de l'exécution de cette diversion, qui les menait jusqu'à Sin-Min-Ting. A ce moment, elles obliquèrent pour marcher face à l'E., vers la voie ferrée Moukden-Tieling. Quant au front des trois armées russes, il se développait sur une longueur de 70 kilom., pour une profondeur de 8 à 10. La 1^{re} armée (Linévitch) constituait la gauche russe, entre Gastoline et la colline Poutilof; la 2^e (Kaulbars) formait la droite; au centre étaient les corps de Biderling.

Le premier acte de la lutte fut l'attaque, par Kuroki, de la gauche russe. Les Japonais, lancés à travers la masse montagneuse de Dalnie, furent vainqueurs à Gassoulino et à Baniapouza; mais leurs succès, dès le 28 février, étaient enrayés par l'entrée en ligne des réserves russes. Au centre, où les deux armées de Nodzu et d'Oku d'une part, et de Bilderling de l'autre, étaient formidablement retranchées, l'action se borna à une terrible canonnade sans résultat décisif; mais pendant ce temps l'armée de Nogi, dont la marche avait été opérée dans un merveilleux secret, venait déborder, dès le 6 mars, la gauche d'Oku, refoulant l'armée de Kaubars. Devant l'immensité du mouvement tournant qui menaçait de couper de la voie ferrée, Kouroupatkine donna le 8 mars l'ordre de la retraite. Celle-ci s'opéra dans le plus grand désordre, quelques batteries japonaises ayant réussi à percer le centre russe et à s'installer à bonne portée des convois. Seule l'armée de Linévitch réussit à regagner en bon ordre Tieling, centre de ralliement de l'armée. Les Russes avaient perdu 15.000 hommes tués, 55.000 blessés et plus de 20.000 prisonniers, avec 22 canons. Les pertes des Japonais s'élevaient à 60.000 hommes environ.

de la Comédie-Française, en 1906, l'autorisation d'aller jouer à l'Odéon le rôle principal de la *Veillesse de Don Juan*, comédie en vers qu'il avait écrite en collaboration



Plan de la bataille de Moukden.

MOULAI-HASSAN, sultan du Maroc (1873-1894), né vers 1830, mort en 1894. Il était fils de Moulaï-Mohammed, à qui il succéda, bien qu'il ne fût pas l'aîné des fils de ce souverain. Il était khalifa dans le Sous, quand il fut acclamé comme sultan en 1873. Tantôt en guerre contre les tribus révoltées, tantôt en campagne pour recouvrer les impôts, il ne s'en occupa pas moins du gouvernement, dont il tint à avoir la direction à lui seul. Il installa des caïds dans des contrées qui jouissaient jusque-là de l'indépendance, notamment chez les Ait-Idj, les Ait-Youssi, les Beni-Mtir, les Beni-Mguld, et mit une garnison permanente à Taroudant, capitale du Sous.



Moulaï-Hassan.

Sous son règne, des conflits armés éclatèrent entre les Rifains et les Espagnols, dans les environs de Melilla. L'Espagne ayant mobilisé 25.000 hommes, Moulaï-Hassan se décida à conclure avec le maréchal Martinez Campos, envoyé en mission à Merra-kech, un accord aux termes duquel le Maroc s'engagea à payer à l'Espagne une indemnité de guerre de 30 millions de pesetas.

Le prestige et la piété de Moulaï-Hassan complétèrent l'œuvre politique à laquelle ce souverain se donna entièrement. Il mourut au cours d'une expédition chez les Zemmour du Sud (pays du Tadla). Son neuvième fils, qui n'avait que treize ans, lui succéda, sur sa désignation, sous le nom d'Abd-el-Aziz. V. ce nom.

* **MOULE** n. f. — *Empoisonnement par les moules*. V. MYLITOXINE.

* **MOULEY** ou **MULEY** (de l'arabe *Moulaï* (mon maître)). — S'écrit aussi MOULAI.

MOULIÉROT (Jean), chanteur français, né à Vers (Lot) en 1855. Il entra au Conservatoire en 1871, en sortit en 1879 avec les premiers prix d'opéra-comique, chant et opéra. Il débuta à la salle Favart en 1879 dans *Lalla-Roukh* (rôle de Nourreddin). Bon musicien, conduisant à merveille une voix de ténor chaude et bien timbrée, il chanta ensuite avec beaucoup de talent et de succès tout le répertoire. Il fit toute sa carrière à l'Opéra-Comique. Ses principaux rôles ont été : *Carmen* (don José), *Mignon*, *Atréide*, *Le Traviata*, *Richard Cœur de Lion*, *les Dragons de Villars*, *Attache du Moulin*, *le Domino Noir*, *le Prê aux Clercs*, *le Roi d'Ys*, *Werther*, *la Flûte enchantée*. Ses principales créations sont : *Phébus*, *la Nuit de Saint-Jean*, *Joli-Gilles*, etc.



Mouliérot.

Moullins (le *tau-tuque* de), peinture du Maître de Moullins ou Peintre des Bourbons vers 1498, à la cathédrale de Moullins. Le panneau central représente la Vierge, suivant les paroles de l'Apocalypse (XII), vêtue de Soleil, la lune sous les pieds et couronnée de douze étoiles. Elle est assise et tient sur ses genoux l'enfant nu. Sa robe est bleue et son manteau pourpre. Deux archanges posent une couronne sur sa chevelure. Sur le volet gauche est figuré Pierre II de Bourbon présenté par saint Pierre, et sur le volet droit, Anno de France, fille de Louis XI, à genoux, avec sa fille Suzanne (mariée depuis au connétable de Bourbon), et accompagnée de sainte Anne debout. Lorsque le triptyque est fermé, il représente en grisaille l'Annonciation. Il a figuré en 1901 à l'Exposition des primitifs français au pavillon de Marsan. V. MAÎTRE DE MOULLINS.

MOULOURATION (si-on) n. f. Art de disposer les moullures.

MOUNA mot ar. n. f. Ensemble des vivres offerts par les tribus aux fonctionnaires et aux voyageurs qui traversent leur territoire et qui sont muons, notamment au Maroc, d'une lettre enroulée du maghzen.

* **MOUNET** (Jean Sully Moynet), dit **Mounet-Sully**, tragédien français, né à Bergerac en 1817. — Il a obtenu

avec Pierre Barbier. — Son frère, **JEAN-PAUL MOUNET**, né à Bergerac en 1847, a fait à la Comédie-Française plusieurs créations nouvelles, dans : *les Fossiles*, *Patric*, *Alkestis*, *le Roi*, *l'Enuymé*, *le Dédale*, *le Duel*, etc.

MOUNI (RIO), fleuve côtier de l'Afrique équatoriale, séparant la colonie espagnole du Rio-Mouni et la colonie du Congo français, et se jetant dans l'océan Atlantique, au fond du golfe de Guinée. Il a été exploré en 1900-1901 par une commission franco-espagnole de délimitation, dirigée par Bonnel de Mézières et Jover y Tovar.

* **MOURAD-KHAN V** (Méhémét), sultan ottoman, né en 1840. — Il est mort à Constantinople en 1901, après une captivité de vingt-huit ans.

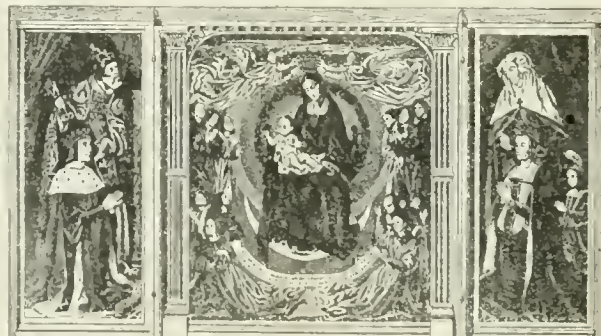
MOURAVIEF ou **MOURAVIEV** (Michel Nicolaevitch), homme d'Etat russe, né en 1815, mort en 1900. Il était fils du général Nicolas Mouravief. Il embrassa la carrière diplomatique, fut attaché aux ambassades de Paris et de Berlin et ministre de Russie à Copenhague. En 1897, il devint ministre des affaires étrangères. Il s'efforça d'étendre l'influence russe dans l'extrême Orient, obtint de la Chine la cession de Port-Arthur pour une période de vingt-cinq ans. En même temps, il s'efforça de diminuer les charges militaires, et l'empereur Nicolas II réunissait les représentants des grandes puissances dans la conférence de La Haye (1899). Michel Mouravief était un partisan déclaré de l'alliance franco-russe. C'est durant son ministère que le président Félix Faure alla visiter l'empereur Nicolas à Pétersbourg.



Mouravief.

MOURCOURT, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournay], 1.420 h. Corderie.

MOUREK (Vaslav Emmanuel), savant tchèque, né en 1846. Il s'est particulièrement occupé des littératures germaniques et est devenu professeur de philologie germanique à l'université tchèque de Prague. Il a publié dans les mémoires de la Société royale des sciences de Prague et dans ceux de l'Académie tchèque un grand nombre de mémoires en tchèque et en allemand sur des questions de littérature ou de philosophie germanique.



Le triptyque de Moullins.

MOUROMTSEV (Sergueï-Andréovitch), juriste et homme politique russe, né à Moscou en 1850. Après avoir fait ses études à l'université de sa ville natale, il y fut nommé professeur de droit romain, puis vice-recteur à l'âge de vingt-sept ans. Privé de sa chaire par le gouvernement d'Alexandre III, en 1884, Mouromtsev s'inscrivit au barreau de Moscou et devint rédacteur en chef de « *Messageur juridique* » (Juriditschesky Vestnik), supprimé en 1892, pour ses tendances libérales, et président de la Société juridique de Moscou, dissoute en 1899 pour les mêmes raisons. Membre de la douma municipale (conseil mun-

icipal de Moscou et du zemstvo du gouvernement de Moscou, Mouromtsev fut élu deux fois de suite président du congrès des zemstvos. Le 11 mai 1906, il fut élu président du premier parlement russe, dont l'ouverture avait eu lieu la veille. Les principaux ouvrages scientifiques de Mouromtsev sont : *le Droit civil de l'ancien Rome*; *la Critique du droit romain en Occident*; *Qu'est-ce que le dogme du droit?*; *le Droit et la Justice*; *De la détermination et des divisions fondamentales du droit*. Le sang-froid, le bon sens, la logique du raisonnement, une grande érudition, une grande capacité de travail sont les qualités dominantes de Mouromtsev.



Mouromtsev.

* **MOUSTIQUE** n. m. — Ex-cycl. Eotom. Les études menées depuis quelques années avec la méthode scientifique la plus exacte ont complètement renouvelé l'histoire de ces insectes, qui comptent maintenant parmi les animaux les plus nuisibles à l'homme. Les travaux de Théobald, de Lutz, de Bashove, Bancroft, Arribalzaga, etc. (1901 à 1905) ont établi que la piqûre des moustiques transporte dans le sang de l'homme les microbes pathogènes de la fièvre jaune, de la malaria et autres fièvres paludéennes, des ulcères phagédoniques; ils inoculent aussi les embryons des filaires. Et, comme les moustiques résistent facilement aux changements de climat, il arrive que, transportés par les navires, ils apportent en Europe les germes des maladies jusqu'ici propres aux pays chauds.

C'est un moustique maintenant bien connu, le *Stegomyia calopus*, qui transporte notamment la fièvre jaune de l'Amérique tropicale dans toutes les régions du globe. La sévère réglementation du service des eaux à Cuba, établie en ces dernières années par le gouvernement des Etats-Unis, a combattu avec succès le fléau. Comme les larves de tous les moustiques ou consins vivent dans les eaux stagnantes, on a banni celles-ci des villes, même celles des tonneaux d'arrosage, des bassins des jardins; on oblige les habitants à recouvrir la surface de l'eau d'une couche de pétrole; les citernes sont toujours recouvertes, hermétiquement closes, et on en renouvelle le pétrolage tous les quinze jours, etc.

— Hyg. Le conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine a approuvé les conclusions suivantes du rapport de J. Chatin sur les moyens de se débarrasser des moustiques :

- 1° Dès que la présence des moustiques est constatée dans un immeuble, on doit rechercher leurs voies d'accès pour découvrir leurs lieux d'éclosion (eaux stagnantes) ou d'essaimage (caves, égouts, endroits obscurs);
- 2° Surveiller les divers réseaux d'égouts et spécialement les bouches d'égout sous trottoir, ainsi que les canalisations privées; y éviter toute stagnation d'eau; inspecter, chaque semaine, leurs parois, et détruire tout essaim d'insectes, soit par flambage à la torche, soit par badigeonnage à la chaux;
- 3° Maintenir en parfait état de propreté les écuries et leurs dépendances, les abords des fosses à purin, des fosses et cabinets d'aisances; ne jamais y laisser le moindre essaim d'insectes, quels qu'ils soient;
- 4° Inspecter les toitures et gouttières; veiller à ce qu'il ne se forme aucune poche d'eau dans les chéneaux, gouttières, etc.;
- 5° Ne placer sur les toits, fenêtres, balcons, ou terrasses aucun récipient contenant de l'eau ou pouvant recevoir l'eau pluviale;
- 6° Assurer une énergique ventilation dans les locaux infestés par les moustiques;
- 7° Eviter toute stagnation d'eau, toute mare, etc., dans les jardins et cours. Cette prescription devra surtout être observée dans les agglomérations (hôpitaux, casernes, prisons, écoles, etc.);
- 8° Les fontaines, bassins, etc., des promenoades publiques devront être vidés et nettoyés au moins une fois par semaine. Dans les pièces d'eau d'une grande surface, les lacs, etc., on devra entretenir de nombreux poissons, spécialement des poissons rouges ou cypris dorés;
- 9° Pour les bassins, tonneaux, etc., situés dans les propriétés privées et dans des quartiers infestés, on se trouvera bien de disposer à la surface de l'eau une couche de pétrole (un gramme environ de pétrole lampant par mètre carré), ou, s'il s'agit d'une pièce d'eau servant à la boisson, une couche d'huile alimentaire (même quantité);
- 10° Dans les quartiers infestés, l'usage de la moustiquaire peut être utilement recommandé aux habitants;
- 11° Sur les piqûres de moustique, appliquer une goutte de teinture d'iode ou une goutte d'une solution de galacal au centième.

MOUTIER (en allem. *Muster*), comm. de Suisse (cant. de Berne), ch.-l. de district sur la Birse, sous-affluent du Rhin par la Sorne; 3.000 hab. Horlogerie; verrerie; poteries. Belles gorges de la Birse.

MOUZAFFER ED-DIN, schah de Perse, né à Téhéran en 1853. Fils de Nasr-ed-Din, il succéda en 1896 à son père, qui l'avait choisi de préférence à son fils aîné. Il s'est montré, comme son père, favorable à la civilisation occidentale et a dû, en conséquence, briser certaines résistances. En 1901, notamment, il vint à bout d'un mouvement révolutionnaire, qui était né à la suite des négociations de son gouvernement avec la Russie, relatives à un emprunt, et de la signature d'un traité pour l'établissement en Perse du succursales de la Banque impériale russe. Plus dangereuses pour lui furent les compétitions des grandes nations (Angleterre, Allemagne, Turquie), qui, pour lutter contre l'influence russe, cherchèrent à acquérir un port sur le golfe Persique. Mais les puissances finirent par se mettre d'accord pour maintenir l'intégrité de la Perse.



Mouzaffer ed-Din.

voilé de brume sont les sujets qu'il affectionna et qu'il rendit avec une émotion pénétrante et juste. On a vu de Manthe, à l'Exposition universelle de 1878 l'œuvre Paysage d'automne, Paysage d'hiver, et, en 1889 : Soir à Eggedal.

* MÜNTZ (Eugène), historien d'art français, né à Soultz-sous-Forêts (Bas-Rhin) en 1845. — Il est mort à Paris en 1902. Il venait de terminer le Musée d'art, précis de l'histoire des beaux-arts, publié sous sa direction.

MURALTO, comm. de Suisse (cant. du Tessin [dist. de Locarno]), sur la Ramogna et le lac Majeur; 1.500 hab. Station climatique.

* MURAT (Joachim-Joseph-André, comte), homme politique français, né à Paris en 1828. — Il est mort à Labastide-Murat (Lot) en 1904.

MURAT (prince Joachim-Napoléon), général français, né à Bordewtown (Etats-Unis) en 1831, mort au château de Chambly (Oise) en 1901. Petit-fils du roi Murat, fils du prince Lucien, qui fut sénateur sous l'Empire, il suivit son père en France après la révolution de 1818, s'engagea dans la cavalerie en avril 1820, et fut promu sous-lieutenant en 1833, capitaine en 1859, colonel en 1866, général de brigade en juillet 1870. Aide de camp de Napoléon III pendant la guerre d'Italie, il commanda à partir de 1866 le régiment des guides et fut mis en disponibilité après la guerre de 1870. Rayé des cadres de l'armée en vertu de la loi du 22 juin 1886 sur les membres des familles ayant régné en France, le prince Murat se pourvut devant le conseil d'Etat, qui lui donna gain de cause. Il fut réintégré dans les cadres, mais mis en disponibilité. Il avait épousé en premières noces la princesse de Wagram (1851) et en secondes noces la baronne Lydie Hainguerlot (1894). Il laissait de son premier mariage deux filles et un fils, le prince Joachim Murat, né en 1856.

MURCHISON, district minier de l'Australie (Australie occidentale), tirant son nom du fleuve Murchison qui se jette dans l'océan Indien (baie de Gantheaume). Extraction de l'or.

MURGENTHAL, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [dist. de Zolingen]), au confluent de la Murg et de l'Aar; 1.900 hab. Fromagerie. Tricotage mécanique, vannerie.

MURI, comm. de Suisse (cant. d'Argovie et ch.-l. du district); 2.000 hab.; fromagerie. — Comm. du cant. et du distr. de Berne, sur l'Aar; 1.350 hab.; château où résida le comte d'Artois en 1789.

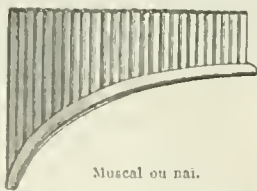
MURILLO (Toro Manuel), président de la république de Colombie, né à Chaparral (Etat de Tolima) en 1816, mort en 1880. Très libéral, il fit, dès la première heure, de l'opposition au gouvernement conservateur du docteur Marquez (1840). Il ne tarda pas à être nommé membre de la Chambre des représentants, puis secrétaire des relations extérieures et des finances. Il ne se départit jamais de son libéralisme, et c'est dans cet esprit qu'il fit supprimer l'esclavage, qu'il réorganisa l'administration financière, et qu'il adoucit les lois pour les délits politiques. Il fut ensuite ministre pléipotentiaire aux Etats-Unis, et à son retour fut élu président de la République (1864 à 1866). Dans cette haute fonction, il réalisa de grands progrès, particulièrement au point de vue de la construction des chemins de fer. Après l'expiration de son mandat, il devint sénateur, et fut envoyé comme ministre pléipotentiaire aux Etats-Unis et au Venezuela. Enfin, il fut de nouveau président de 1872 à 1874. C'était un orateur et un écrivain de talent.

MURRAY (James Augustus Henry), philologue anglais, né à Denholm, près de Hawick (Roxburghshire), en 1837. Il prit ses grades universitaires à Londres et à Oxford. De 1855 à 1885, il enseigna dans différentes écoles et remplit pendant quelque temps (1875-1879) les fonctions d'examineur adjoint pour la langue et la littérature anglaises à l'université de Londres. Il fut un des fondateurs de la Société archéologique de Hawick (1856). Membre de la Philological Society, de Londres, il en fut le président à deux reprises (1878-1880; 1882-1884). C'est sous les auspices de cette société et sous ceux de l'Oxford University Press, qu'il entreprit une œuvre colossale, le New English Dictionary on historical principles (1879). Il s'est adjoint comme collaborateurs II. Bradley et W. Craigie. Il a publié un grand nombre d'articles dans les Transactions ou mémoires de plusieurs sociétés savantes, et l'article English Language de l'Encyclopaedia britannica; a Week among the antiquities of Orkney (1861); the Dialect of the Southern Counties of Scotland, avec une introduction historique et une carte linguistique de l'Ecosse (1873). Il a en outre écrit avec des introductions et des éclaircissements les Horn Paulinæ de Paley (1872-1879), les petits poèmes de Lyndesay (1871), la Complainte d'Ecosse (1871), the Romance and Prophecies de Thomas of Erildoune (1875), etc.

MURREN, petite comm. de Suisse (cant. de Berne [dist. d'Interlaken]), à 1.636 mètres d'altitude, et à 700 mètres au-dessus de la vallée de Lauterbrunnen; 210 hab. Station climatique. Un funiculaire monte de Lauterbrunnen jusqu'à 1.490 mètres (station de Grätschalp) et un chemin de fer électrique le continue jusqu'à Murren.

MURSINKITE (sins) n. f. Substance minérale quadratique, que l'on trouve en inclusions dans la topaze.

MUSCAL ou NAÏ n. m. Sorte de flûte de paille en usage en Roumanie. Les tuyaux sont en bois de sureau et au nombre de vingt-six; on les accorde en introduisant de la cire en plus ou moins grande quantité suivant l'intonation que l'on veut obtenir.



Muscal ou naï.

Muse d'André Chénier (LA), par Denys Puech. — La Muse, assise sur le sol, vient de ramasser la tête du poète supplicié; elle y appuie ses lèvres, et essuie avec sa chevelure le sang dont elle était souillée. Ce délicat morceau de sculpture figure au musée du Luxembourg.



La Muse d'André Chénier (d'après D. Puech).

* Musée des Arts décoratifs. — Il a été créé par l'Union centrale des arts décoratifs. (V. dans le Supplément, ARTS DÉCORATIFS.) Autrefois installé au palais de l'Industrie, il a été transféré au pavillon de Marsau (entrée rue de Rivoli), en vertu d'une convention votée par la Chambre et promulguée par la loi du 12 novembre 1897, sous la condition que l'Union centrale consacrerait aux travaux d'aménagement des locaux une somme de 1.600.000 francs, afin d'y installer les collections qu'elle a réunies et celles qu'elle réunira à l'avenir. Locaux et collections devront revenir à l'Etat après une période de quinze années. Le musée des Arts décoratifs, où furent organisées, à partir de 1902 des expositions partielles : Arts décoratifs musulmans, Reliures, Primitifs français, etc., a été définitivement ouvert au public, le 27 mai 1905.

Destiné à relever le goût des arts décoratifs en France, c'est moins un musée d'enseignement qu'une très riche collection d'objets précieux. L'entrée est payante en semaine et gratuite le dimanche. A droite du vestibule se trouve un hall monumental, sur lequel s'ouvrent plusieurs étages de salles et cabinets, où sont classés méthodiquement les objets exposés. Les salles du rez-de-chaussée, sont réservées aux objets mobiliers du temps de l'Empire, de la Restauration, à la céramique française et étrangère au second Empire. Le pavillon de Marsau proprement dit comprend une salle de céramiques dues à Grasset, Chaplet, Delaherche, Doat, Dammouze, Cazin, etc. La salle qui vient ensuite (128) est réservée aux productions de la manufacture de Sèvres, de 1850 à 1900. On entre alors dans le Grand Salon moderne (123), restitution de celui que l'Union Centrale avait installé à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). L'architecture est due à M. G. Heintschel; les étoffes ont été dessinées par Karbowsky. Les artistes les plus célèbres, les artisans les meilleurs ont contribué à sa décoration. C'est pour le panneau central que A. Besnard a peint l'Heureuse. Les meubles, signés de Janssen, Hérod, Gaillard, Madeleine et Becker, Majorelle, de Feure, etc., supportent des porcelaines flammées de Chaplet, des grès de Carries, des émaux de Thesmar, Hirtz, Garnier, Grandhomme, des verreries de Galle, des pâtes de verre de Cros, la Paix du foyer, statuette ivoire, par Damp. C'est ici qu'est conservé le Gobelet d'or, à émaux translucides exécuté par Falize, sur les dessins de Luc-Olivier Merson. Au premier étage, on peut étudier le gothique français, la Renaissance française, les styles Louis XIII et Louis XIV, Louis XV, le XVIIIe siècle étranger (209). Le balcon de pierre est orné de deux beaux groupes en stuc, de grandeur nature, par Clodion : Trois femmes tenant des corbeilles de fleurs au-dessus de leur tête. D'autres salles du musée sont consacrées aux aménagements Louis XVI, aux pièces de ferronnerie, aux objets d'art venant d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, aux précieuses collections d'étoffes françaises et italiennes, dont les premiers échantillons remontent au moyen âge, aux objets de l'extrême Orient. Le musée des Arts décoratifs s'est enrichi au moyen d'achats et surtout de dons et de legs, parfois très importants.

L'architecte du musée est Redon; Lorrain a été chargé de l'aménagement de détail sous la direction du conservateur L. Metman, assisté de G. Maciet et R. Kochlin.

Le musée des Arts décoratifs a admis aussi le principe des prêts.

Musée des collections d'art de la Ville de Paris. — Ce musée fut organisé à Auteuil dans les magasins de la ville, rue La Fontaine, jusqu'en 1894, époque à laquelle les collections de la ville ont été installées dans le pavillon des Champs-Élysées, qui, lors de l'Exposition universelle de 1878, avait renfermé, au Champ-de-Mars, l'exposition spéciale de la Ville de Paris. Le musée resta ouvert jusqu'à un moment où les premiers travaux de l'Exposition de 1900 nécessitèrent sa démolition et obligèrent le service des Beaux-Arts à emmagasiner de nouveau les collections dans les magasins d'Auteuil, d'où elles furent rapportées au Petit Palais, devenu propriété de la Ville de Paris sous le nom de Palais des beaux-arts. Aux termes d'une délibération du conseil municipal du 5 juillet 1901, cet édifice est appelé à renfermer les œuvres d'art appartenant à la Ville de Paris, qui seront choisies par une commission spéciale composée de la 4e commission du conseil municipal et de 8 artistes désignés par le préfet. La même délibération prévoit que des expositions rétrospectives ou autres pourront être organisées dans le Palais des beaux-arts, soit par la Ville de Paris, soit par des particuliers, après délibérations du conseil municipal prises sur le rapport de la 4e commission.

* Musée pédagogique. — Le musée pédagogique a été réorganisé par un décret du 31 mars 1903 qui lui a adjoint l'office d'informations et d'études créé en 1901 au ministère de l'Instruction publique. Il a reçu à cette occasion le nom de Musée pédagogique, Bibliothèque, Office et Musée de l'enseignement public et a cessé d'être théoriquement primaire pour s'intéresser désormais à tous les degrés de l'enseignement public. La direction en a été confiée à Ch.-Y. Langlois, professeur à la Sorbonne. L'établissement comprend trois départements, deux services auxiliaires et des cours :

1° La bibliothèque, qui contient 72.000 volumes ou pièces. Elle est ouverte aux personnes pourvues d'une licence ou du brevet supérieur ou à celles qui n'ayant pas ces titres peuvent justifier qu'elles s'occupent d'un travail de pédagogie. Depuis 1905, ses bibliothécaires ont fait imprimer des catalogues des collections spéciales qui s'y trouvent; Catalogue des publications relatives à l'enseignement, faits à l'occasion d'expositions universelles ou internationales;

Documents et monographies sur l'histoire d'établissements français d'enseignement secondaire; catalogue des manuscrits; catalogue du fonds général (rubrique physique, rubrique art);

2° Le musée, qui est ouvert le jeudi. Il comprend des salles de travaux de maîtres et d'élèves français et étrangers, de géographie, d'histoire naturelle, d'instruments de physique français et étrangers, de plans d'écoles, d'hygiène, une exposition permanente de dessins de tous les établissements scolaires, une exposition des éditeurs français, une salle de décoration scolaire, une salle où sont réunies les estampes représentant la vie scolaire depuis le moyen âge, une salle de plâtre, où l'on est admis à travailler, une exposition de travaux de couture et de travaux d'école maternelle, à laquelle est jointe une curieuse collection de poupées costumées, réunies par Mlle Krœzig. Une commission spéciale composée d'universitaires détermine l'admission des objets présentés par les auteurs. Au musée est annexé depuis 1896 un service de projections lumineuses, qui adresse gratuitement et en franchise postale des boîtes de 25 vues, accompagnées d'une notice, aux conférenciers de l'Instruction publique, de l'armée et de la marine. Depuis 1904 il existe un service spécial de projections pour permettre aux professeurs des lycées de Paris d'illustrer leurs leçons de géographie, d'histoire et d'histoire naturelle (catalogue spécial).

3° L'office d'informations et d'études, chargé de classer les documents officiels et les autres publications de nature à faire connaître la législation et l'administration de l'Instruction publique en France et à l'étranger. Il est l'intermédiaire officiel entre les ministères de l'Instruction publique française et étrangères pour la présentation des professeurs français dans les lycées et collèges de l'étranger et réciproquement. Il a publié diverses enquêtes sur l'enseignement : L'Enseignement des langues anciennes et modernes dans l'enseignement secondaire des garçons en Allemagne par H. Boraceque; la Préparation professionnelle de l'enseignement secondaire, par Ch. Langlois; les Traitements des instituteurs à l'étranger, par Friedel; le Régime de l'enseignement supérieur des lettres, par Seignobos;

4° L'office des œuvres auxiliaires et complémentaires de l'école, qui centralise tous les documents relatifs à ces œuvres, et qui a publié : les Œuvres auxiliaires de l'école en France; les Bibliothèques populaires à l'étranger, par Pellisson;

5° Les cours, qui sont de trois sortes : cours de pédagogie, obligatoires pour les candidats au professorat de l'enseignement secondaire; cours de législation et d'administration scolaire pour l'enseignement primaire; conférences contradictoires sur les méthodes d'enseignement secondaire et les intérêts professionnels, dont deux fascicules ont déjà paru.

MUSIC-HALL (formé des deux mots angl. music, musique, et hall, salle) n. m. Nom donné aux cafés-concerts et aux établissements pourvus d'un orchestre. || Pl. Des MUSIC-HALLS.

* MUSIQUE n. f. — Encycl. Musique sacrée. Par un motu proprio, daté du 23 novembre 1903, et qui a eu beaucoup de retentissement, le pape Pie X a porté un certain nombre de règles sur l'exécution de la musique dans les églises, durant les offices liturgiques. Voici l'analyse de ce document.

Le pape déclare d'abord imposer comme une loi obligatoire pour tous les fidèles le règlement qu'il édicte et où il vient que l'on voit « le code juridique de la musique sacrée ». Puis il dit qu'il « faut largement restaurer, dans les fonctions du culte, l'antique chant grégorien traditionnel »; on devra restaurer aussi, là où les moyens ne font pas défaut, « la polyphonie classique, spécialement celle de l'école romaine », portée à sa perfection par Palestrina. Mais la musique plus moderne est également admise dans l'église, pourvu que les compositions ne rappellent les morceaux profanes, ni par des reminiscences, ni par leurs formes extérieures. Le style théâtral, qui fut très en vogue, surtout en Italie, doit être banni. Quant au texte, il est défendu de chanter en langue vulgaire « dans les cérémonies liturgiques solennelles ». En outre les textes latins liturgiques ne seront pas remplacés par d'autres textes latins; l'ordre n'en sera pas changé; on ne les mutilera pas, on ne les défigurera pas par des transpositions de mots ou des répétitions inutiles. Durant les vêpres, le pape tolère les faux-bourbons et même parfois les psaumes entièrement exécutés en musique; mais les hymnes doivent garder leur forme traditionnelle. « Il n'est donc pas permis de composer par exemple le Tantum ergo, de manière que la première strophe forme une romance, une cavatine, un adagio, et le Génitorius, un allegro. » Dans l'exécution, on ne condamne pas tout solo; mais « jamais une voix unique ne doit prédominer de telle sorte que la plus grande partie du texte liturgique soit exécutée de cette manière ». Ne figureront, dans le chœur, ni des femmes ni des hommes qui ne seraient pas d'une piété connue et d'une vie probe ». En ce qui concerne les instruments de musique, l'orgue est admis, et aussi, avec la permission du évêque du diocèse, d'autres instruments, mais jamais le piano, ni le tambour, ni la grosse caisse, ni les cymbales, ni les clochettes, ni les autres instruments de ce genre. Les instruments quels qu'ils soient doivent soutenir le chant, jamais ils ne doivent le dominer; pas de longs préludes, pas d'interruption du chant, pas de morceaux d'intermède. Le souverain pontife recommande enfin vivement, dans les grands séminaires, l'étude du chant grégorien et de la musique sacrée.

Tel est, dans ses principales prescriptions, le motu proprio pontifical. Mais ces prescriptions ne paraissent pas avoir été observées dans toutes les églises. Certains adoucissements ont même été apportés par l'autorité qui les a édictés. Ainsi, dès le mois de janvier 1901, une note du cardinal préfet de la congrégation des Rites, adressée urbi et orbi, a déclaré que l'on pouvait conserver les chants actuellement en usage dans les églises, jusqu'à ce qu'on les remplace par le chant grégorien.

MUSITE n. f. Fluocarbonate naturel de cérium, lanthane, didyme et chaux.

MUSKOKA-ET-PARRY-SOUND, comté du Canada (prov. d'Ontario), sur la baie Gorgienne, grand golfe du lac Huron; 11.400 kilom. carr. Près de 34.000 hab. Ch.-l. Bracebridge.

MUSSAFIA (Adolphe), philologue autrichien, né à Spalato (Dalmatie) en 1835, mort à Florence en 1905. Elève,

puis professeur à l'université de Vienne, il y enseigna la langue italienne et la philologie romane. Il fut membre de l'Académie de Vienne, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1874), et membre de la Chambre des seigneurs. Ses nombreux travaux, rédigés en allemand et en italien, publiés pour la plupart dans les Comptes rendus de l'Académie impériale des sciences, de Vienne, ont porté surtout sur les dialectes italiens et sur le catalan. On lui doit aussi une *Grammaire italienne*, qui a eu de nombreuses éditions (1877).

MUSSET (SIGNE DE). Méd. Nom sous lequel Delpech désigne les secousses rythmiques de la tête que l'on constate chez les malades atteints d'insuffisance aortique, parce que Musset aurait été le premier à constater ce signe sur lui-même. Sobrazès l'a étendu au pied libre quand on croise une jambe sur l'autre; mais, dans ce cas, ce signe traînait plutôt l'hypertension que l'insuffisance aortique; il manque, en effet dans les cas où cette insuffisance est accompagnée d'hypertension. V. INSUFFISANCE.

Musset (CORRESPONDANCE DE G. SAND ET DE). V. SAND.

Musset (MONUMENT A ALFRED DE), groupe marbre, par Antonin Mercié, inauguré à Paris, le 23 février 1906, sur la place du Théâtre Français, à l'angle de la galerie du théâtre. Le poète des *Nuits*, défaillant, semble près de succomber à la douleur, et s'évanouit, en quelque sorte, sur le banc où il s'est assis. Derrière lui, une figure volante, légèrement drapée, la muse du poète, le ramène de la parole et d'un geste vague, qui semble lui montrer l'avenir ou la gloire.



Monument à Alfred de Musset.

MUSTAPHA, comm. d'Algérie, dép. et à 3 kilom. d'Alger, dont c'est en quelque sorte un faubourg; 52.000 h. On distingue MUSTAPHA INFÉRIEUR, bâti sur la côte de la Méditerranée et MUSTAPHA SUPÉRIEUR, bâti au flanc des collines, et où se trouve le palais du gouverneur de l'Algérie.

MUSTÉLIN n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionidés, créé en 1901 pour des charançons nouveaux de Madagascar, voisins des ischnotrachelus. Le *mustelinus Perrieri*, est le type du genre.)

***MUTATION** n. f. — Biol. Nom sous lequel de Vries désigne les variations brusques qui aboutissent à la formation d'espèces ou de sous-espèces nouvelles.

— ENCYCL. L'exemple le plus célèbre de mutation a été fourni par de Vries lui-même en étudiant une plante bisannuelle, *oenothera lamarckiana*. Sur les 50.000 pieds d'*oenothera* observés pendant dix ans, de Vries en a constaté 800, appartenant à sept types différents, susceptibles de se reproduire par graine avec une grande fixité, et qui se différencient si bien du type primitif qu'on était en droit de leur donner la valeur systématique de sous-espèces. De Vries en conclut qu'il est possible que les espèces aient apparu, non par modifications lentes et insensibles, comme le croyaient Lamarck et Darwin, mais par mutations brusques et définitives d'un coup.

MUTHER (Richard), historien d'art allemand, né à Oldruff (Saxe-Cobourg) en 1-60. Il fut chargé d'un cours d'histoire de l'art à l'université de Munich en 1883, nommé conservateur du cabinet des estampes en 1885, et devint en 1895 professeur d'histoire de l'art à Breslau. Parmi ses nombreux ouvrages, il faut citer :

Histoire de la peinture au XIX^e siècle (1893-1897); *Histoire de la peinture française* (1901); *Histoire de la peinture anglaise* (1903); *Histoire de la peinture belge* (1904); *Études et critiques* (1901 et suiv.); *Homboldt. Une vie d'artiste* (1904); *Chefs-d'œuvre de xylographie de quatre siècles* (1888-1893, en collaboration avec G. Hirth); *Le Cicéron dans la vieille pinacothèque royale de Munich* (1884); *Le Cicéron dans la galerie royale des tableaux de Berlin* (1889). Il publie une collection de monographies d'artistes, intitulée : *l'Art* (1902 et suiv.), dans laquelle il a fait paraître les monographies sur *Lucas Cranach* (1902); *Jean-François Millet*; *Léonard de Vinci*; *Velasquez*; *La Renaissance de l'antiquité* 1903; *Francisco Goya* (1904).

MUTOSCOPE *lous* — du lat. *mutare*, changer, et du gr. *skopéin*, examiner) n. m. Sorte d'appareil cinématographique à compteur. On dit aussi MUTORAMA.

— ENCYCL. Le *mutoscope* est un appareil qui fonctionne lorsque le visiteur a introduit, dans une fente ménagée sur le côté extérieur d'une boîte renfermant le mécanisme, une pièce de dix centimes, soit automatiquement, soit au moyen d'une manivelle qu'un déclenchement rend libre, à la suite de la chute de la pièce de monnaie. La personne qui a appliqué l'œil à un oculaire, fait tourner ou voit apparaître à son regard toute une suite de pellicules impressionnées représentant des scènes quelconques interrompues, qui agissent sur la rétine, comme le font les chronophotographies du cinématographe ordinaire.



Mutoscope. (Vue extérieure de l'appareil.)



Mutoscope. (Mécanisme intérieur.)

MUTSU (seigneur), homme d'État japonais, né en 1844 mort en 1897. Après un voyage en Europe en 1871, il fut gouverneur de Kanagawa et, en 1875, lors de la création du Sénat, il fut appelé à siéger dans cette assemblée. Compromis dans l'insurrection du clan de Satsuma, en 1878, il fut condamné à cinq ans de prison. Il fut grâce en 1882, voyagea en Europe et en Amérique, et, en 1885, fut nommé ministre plénipotentiaire à Washington. Il confit avec le Mexique un traité qui mettait le Japon sur un pied d'égalité avec les puissances européennes. Il fut ministre de l'Agriculture et du Commerce en 1890, puis des affaires étrangères dans le cabinet Itô en 1892 et conserva ces fonctions jusqu'en 1896. Il s'y montra diplomate habile, et négocia le traité de Simonoski avec la Chine.

MUTTENZ, comm. de Suisse (cant. de Bâle-Campagne distr. d'Arleheim), dans la plaine du Rhin; 2.500 hab.)

***MUTUALITÉ** n. f. — ENCYCL. Dr. *Sociétés de secours mutuels*. La loi du 1^{er} avril 1898, charte organique de la mutualité, définit comme suit la société de secours mutuels : Les sociétés de secours mutuels sont des associations de prévoyance qui se proposent d'atteindre un ou plusieurs des buts suivants : assurer à leurs membres participants et à leurs familles des secours en cas de maladie, blessures ou infirmités, leur constituer des pensions de retraites, contracter à leur profit des assurances individuelles ou collectives, en cas de vie, de décès ou d'accidents, pouvoir aux frais des funérailles et allouer des secours aux ascendants, aux veufs, veuves ou orphelins des membres participants décédés. Elles peuvent, en outre, accessoirement, créer au profit de leurs membres des cours professionnels, des offices gratuits de placement et accorder des allocations en cas de chômage, à la condition qu'il soit pourvu à ces trois ordres de dépenses au moyen de cotisations ou de recettes spéciales. Art. 1^{er}.

La loi de 1898 étend à la famille du sociétaire les avantages de la société, sous la réserve toutefois que la société ait des ressources correspondantes. En cas de maladie, les secours alloués comportent les soins médicaux, les médicaments et une indemnité journalière de chômage. Les participants peuvent, en outre, assurer sur la vie, au décès ou en cas d'accidents, leurs ascendants et descendants, leurs frères et sœurs, et leur constituer des pensions de retraite, au moyen de cotisations proportionnelles. Les assurances prévues peuvent être individuelles ou porter collectivement sur l'ensemble des membres de la société; en cas de décès ou d'accidents, elles sont contractées par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations; mais les assurances sur la vie ne peuvent être constituées que par les compagnies privées ou les caisses mutuelles fondées soit par les sociétés, soit par les unions de sociétés.

Les cours professionnels, les offices gratuits de placement et les allocations en cas de chômage involontaire s'ajoutent, pour les sociétés professionnelles, aux objectifs communs à toutes les sociétés.

Ces sociétés ne sont pas considérées comme sociétés de secours mutuels les associations qui, tout en organisant tout ou partie des services prévus dans cette définition, créent au profit de telle ou telle catégorie de leurs membres et au détriment des autres des avantages particuliers : les sociétés de secours mutuels sont tenues de garantir à tous leurs membres participants les mêmes avantages, sans autre distinction que celle qui résulte des cotisations fournies et des risques apportés. (Art. 2.)

Dispositions générales. Composition des sociétés de secours mutuels. Les sociétés de secours mutuels peuvent se composer de membres participants (qui seuls prennent part aux avantages de l'association) et de membres honoraires; les membres honoraires payent la cotisation fixée ou font des dons à l'association sans prendre part aux bénéfices attribués aux membres participants; mais les statuts peuvent contenir des dispositions spéciales pour faciliter leur admission au titre de membres participants à la suite de revers de fortune. Les femmes peuvent faire partie des sociétés et en créer; les femmes mariées exercent ce droit sans l'assistance de leur mari; les mineurs peuvent, dès l'âge de trois ans, faire partie de mutualités scolaires, sans intervention de leur représentant légal.

L'administration et la direction des sociétés de secours mutuels ne peuvent être confiées qu'à des Français majeurs, de l'un ou de l'autre sexe, non déchu de leurs droits civils ou civiques, sous réserve, pour les femmes mariées, des autorisations de droit commun, en raison des responsabilités de gestion qu'elles pourraient encourir.

Les sociétés de secours mutuels constituées entre étrangers ne peuvent exister qu'en vertu d'un arrêté ministériel toujours révocable. Par exception, elles peuvent choisir leurs administrateurs parmi leurs membres.

Les membres du conseil d'administration et du bureau des sociétés de secours mutuels sont nommés par le vote au bulletin secret. Les administrateurs et directeurs ne peuvent être choisis que parmi les membres participants et honoraires de la société. Art. 3.)

Publicité préalable. Un mois avant le fonctionnement d'une société de secours mutuels, ses fondateurs doivent déposer en double exemplaire sur papier libre : 1^o les statuts de ladite association; 2^o la liste des noms et adresses de toutes les personnes qui, sous un titre quelconque, sont chargées à l'origine de l'administration ou de la direction. C'est la seule formalité préalable à la constitution d'une société. Le dépôt a lieu, contre récépissé, à la sous-préfecture de l'arrondissement où la société a son siège social, ou à la préfecture du département. Le maire de la commune en est informé immédiatement, par les soins du préfet ou du sous-préfet. Un extrait des statuts est inséré dans le recueil des actes de la préfecture. Tout changement dans les statuts ou dans la direction est notifié et publié dans les formes indiquées ci-dessus. (Art. 4.)

Le dépôt peut être effectué par l'intermédiaire du maire de la commune où se trouve le siège de la société.

Statuts. Les statuts déterminent : 1^o le siège social, qui ne peut être situé ailleurs qu'en territoire français, 2^o les conditions et les modes d'admission et d'exclusion, tant des membres participants que des membres honoraires; 3^o la composition du bureau et du conseil d'administration, le mode d'élection de leurs membres, la nature et la durée de leurs pouvoirs; les conditions du vote à l'assemblée générale et du droit pour les sociétaires de s'y faire représenter; 4^o les obligations et les avantages des membres participants. Ces obligations se résument

dans le paiement du droit d'entrée et de la cotisation mensuelle et dans la présence aux assemblées générales; 5^o le montant et l'emploi des cotisations, leur placement et leur retrait, le compteabilité devant être établie de la façon suivante : — *Revenues normales* : cotisations des participants, versements des chefs d'industrie en vue des accidents du travail, et de la cotisation, — *recettes complémentaires* : droits d'admission, cotisations des membres honoraires, produits des amendes, dons et legs, subventions de l'Etat, des départements, des communes, des particuliers, produits des fêtes, intérêts de ces diverses sommes; — *dépenses normales* : secours en cas de maladie et frais généraux (traitements médicaux et pharmaceutiques, indemnités journalières et frais d'administration, retraites, versements au fonds commun national ou sur livrets individuels, assurances au cas de frais médicaux, sommes attribuées à la veuve, aux descendants, aux ascendants à la charge du défunt); — *dépenses spéciales* : allocations annuelles renouvelables aux participants infirmes n'ayant pas l'âge de la retraite, secours exceptionnels aux malades ou blessés ou à leur famille ou à la famille des décédés, dépenses exceptionnelles en cas de longue maladie ou d'épave; 6^o les conditions de la dissolution volontaire de la société, 7^o les bases de la liquidation à intervenir si la dissolution a lieu, 8^o le mode de conservation des documents intéressant la société, 9^o le mode de constitution des retraites pour lesquelles il n'a pas été pris d'engagement ferme et dont l'importance est subordonnée aux ressources de la société; 10^o l'organisation des retraites garanties, et spécialement la fixation de la quotité et de l'âge de l'entrée en jouissance; 11^o les prélèvements à opérer sur les cotisations pour le service spécial des retraites, lorsque, conformément à la base précédente, les cotisations des membres honoraires ou participants devront être affectées pour partie à la constitution de retraites garanties, que ce soit au moyen d'un fonds commun ou de livrets individuels ouverts au nom des sociétaires. Art. 5.)

Assemblées générales. Lorsque l'assemblée générale est convoquée, les pouvoirs dont les sociétaires sont porteurs, si les statuts autorisent le vote par procuration, peuvent être donnés sous seing privé et sont affranchis de tous droits de timbre et d'enregistrement; ils sont déposés au siège social.

Les contestations sur la validité des opérations électorales sont portées, dans le délai de quinze jours à dater de l'élection, devant le juge de paix du siège de la société. Elles sont introduites par simple déclaration au greffe. Le juge de paix statue, dans les quinze jours de cette déclaration, sans frais ni forme de procédure et sur simple avertissement donné trois jours à l'avance à toutes les parties intéressées. La décision du juge de paix est du dernier ressort, mais elle peut être étérée à la Cour de cassation. Le pourvoi n'est recevable que si est formé dans les dix jours de la notification de la décision. Il est formé par simple requête déposée au greffe de la justice de paix et dénoncée aux défendeurs dans les dix jours qui suivent. Il est dispensé du ministère d'un avoué à la cour et jugé d'urgence sans frais ni amendes. Les pièces et mémoires fournis par les parties sont transmis sans frais par le greffier de la justice de paix au greffier de la Cour de cassation. La chambre civile de cette cour statue directement sur le pourvoi. Tous les actes sont dispensés du timbre et enregistrés gratis. (Art. 6.)

Election des administrateurs. Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale, au sein de laquelle le vote des absents peut avoir lieu par procuration. Le contentieux électoral est porté devant le juge de paix, qui statue sauf pourvoi devant la Cour de cassation; la procédure est sommaire, et les affaires sont jugées d'urgence, sans frais de timbre ni d'enregistrement, ni ministère d'avocat.

Unions des sociétés. Il peut être établi entre les sociétés de secours mutuels, en conservant d'ailleurs à chacune d'elles son autonomie, des unions départementales ou régionales, ayant pour objet notamment : — l'organisation en faveur des membres participants, de soins et secours, notamment la création de pharmacies, dans les conditions déterminées par les lois spéciales sur la matière; — l'admission des membres participants qui ont changé de résidence; — l'organisation d'assurances mutuelles pour les risques divers auxquels les sociétés se sont engagées à pourvoir, notamment la création de caisses de retraites et d'assurances communes à plusieurs sociétés pour les opérations à long terme et les maladies de longue durée; — le service des placements gratuits. (Art. 8.)

Aux sociétaires qui quittent leur résidence, soit temporairement, soit définitivement, la mise en subsistance et la mutation par les unions assurent le bénéfice de la prévoyance acquise, et la facilité de la continuer. Avec la subsistance, le sociétaire continue à figurer sur les registres de sa société d'origine, qui paye ses frais de maladie à la société qui l'a reçu, et il rentre à son retour. La mutation est, au contraire, un changement de société, qui implique la transmission à la nouvelle société de l'avoir social du sociétaire.

Assurances au décès ou en cas d'accident. Les sociétés de secours mutuels sont admises à contracter des assurances soit en cas de décès, soit en cas d'accidents, aux caisses d'assurances instituées par la loi du 11 juillet 1898, ou se conformant aux prescriptions des articles 7 et 15 de cette loi. V. CAISSE.) Ces textes visent des assurances collectives : les assurés sont inscrits sur une liste où sont portés leurs noms, leur âge, et la somme assurée au décès de chacun; cette somme ne peut jamais dépasser 1.000 francs. Les versements sont faits aux caisses publiques. Quant au paiement des sommes dues au décès d'un mutualiste, il ne peut avoir lieu que sur l'autorisation du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations et entre les mains du trésorier muni d'un pouvoir du bureau de la société. Les primes à payer sont établies suivant la mortalité moyenne des sociétaires pendant les cinq dernières années.

Les assurances collectives peuvent en outre se cumuler, jusqu'à concurrence de 1.000 francs par tête, avec les assurances individuelles. (Art. 9.)

Accidents du travail. Les sociétés de secours mutuels peuvent passer avec des chefs d'entreprise des conventions à l'effet de prendre à forfait, en cas d'accidents entraînant une incapacité temporaire de travail, la charge

de payer à ceux de leurs membres participants occupés par ces chefs d'entreprise les frais de maladie et l'indemnité journalière ou partie seulement de cette indemnité. La convention peut également stipuler le paiement des mêmes frais ou indemnités en cas d'accidents entraînant la mort ou une incapacité permanente. La convention est passée par le conseil, sous réserve de l'approbation par l'assemblée générale, dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 16 mai 1899.

Inaccessibilité et insaisissabilité des secours et pensions. Les secours, pensions, contrats d'assurances, livrets et généralement toutes sommes et tous titres à remettre par les sociétés de secours mutuels à leurs membres participants, sont inaccessibles et insaisissables jusqu'à concurrence de 360 francs par an pour les rentes et de 3.000 francs pour les capitaux assurés. (Art. 12.)

Actions en justice. Les sociétés de secours mutuels ayant satisfait aux dispositions générales qui viennent d'être exposées ont le droit d'ester en justice, tant en demandant qu'en défendant, par le président ou par le délégué ayant mandat spécial à cet effet, et peuvent obtenir l'assistance judiciaire. (Art. 13.)

Infractions et pénalités. Dissolution. Les infractions aux dispositions de la loi du 1^{er} avril 1898 sont poursuivies contre les administrateurs ou les directeurs et punies d'une amende de 1 franc à 15 francs inclusivement.

Si une société est détournée de son but de société de secours mutuels, et si, trois mois après un avertissement donné par arrêté du préfet du département, cette société persiste à ne pas se conformer aux prescriptions de la loi ou aux dispositions de ses statuts, la dissolution peut en être prononcée par le tribunal civil de l'arrondissement.

L'initiative de l'action en dissolution appartient au ministre public, qui introduit l'action par un mémoire présenté au président du tribunal, énonçant les faits et accompagné des pièces justificatives; ce mémoire est notifié au président de la société avec assignation à jour fixe. Le tribunal juge en audience publique, sur les réquisitions du procureur de la République, le président de la société entendu ou régulièrement appelé. Le jugement est susceptible d'appel. L'assistance de l'avoué ne sera obligatoire ni en première instance ni en appel. En cas de fausse déclaration faite de mauvaise foi ou de toutes autres manœuvres tendant à dissimuler, sous le nom de sociétés de secours mutuels, des associations ayant un autre objet, les juges de répression ont la faculté de prononcer la dissolution à la requête du ministre public. Les administrateurs et directeurs sont passibles d'une amende de 16 francs à 500 francs. (Art. 10.)

La dissolution volontaire d'une société de secours mutuels ne peut être prononcée que dans une assemblée convoquée à cet effet par un avis indiquant l'objet de la réunion et à la condition de réunir à la fois une majorité des deux tiers des membres présents et la majorité des membres inscrits. En cas de dissolution par les tribunaux, le jugement désigne un administrateur chargé de procéder à la liquidation définitive. Aucun encaissement des cotisations autres que celles échues au jour de la liquidation ne peut plus être effectué. Communication est faite à l'administrateur des livres, registres, procès-verbaux et pièces de toute nature; la communication a lieu sans déplacement, sauf le cas où le tribunal en aurait ordonné autrement. La liquidation s'opère conformément aux statuts; elle est homologuée sans frais par le tribunal, à la diligence du procureur de la République. (Art. 11.)

Conseil supérieur de la mutualité. Il est institué près le ministère de l'intérieur un conseil supérieur de sociétés de secours mutuels composé de trente-six membres représentant des sociétés de secours mutuels, dont six appartiennent aux sociétés libres et sont élus par les délégués des sociétés. Chaque représentant des sociétés approuvées est élu par un collège comprenant un certain nombre de départements, de telle sorte que chaque collège comprend un nombre à peu près égal de mutualistes. Tous les membres sont nommés pour quatre ans; leurs pouvoirs sont renouvelables; leurs fonctions sont gratuites. Le ministre de l'intérieur est président de droit du conseil supérieur des sociétés de secours mutuels.

Il est convoqué au moins une fois tous les six mois. Il donne son avis sur toutes les dispositions réglementaires ou autres qui concernent le fonctionnement des sociétés de secours mutuels, et notamment sur le mode de répartition des subventions et secours qui seront attribués sur les mêmes bases et dans les mêmes proportions pour les retraites constituées soit à l'aide du fonds commun, soit à l'aide de livrets individuels. Sept membres nommés par le ministre, dont quatre pris parmi ceux qui procèdent de l'élection, constituent une section permanente. La section permanente a pour fonction de donner son avis sur toutes les questions qui lui sont renvoyées soit par le conseil supérieur, soit par le ministre. (Art. 34 et 35.)

Les élections au conseil supérieur de la mutualité sont réglementées par les décrets des 2 mai 1899, 13 juin 1899, 11 juillet 1899 et 14 avril 1902.

Direction de la mutualité. Le bureau de la mutualité institué au ministère de l'intérieur a été érigé en direction spéciale sous le titre de *direction de la mutualité*, par l'art. 20 de la loi du 30 décembre 1903.

Catégories de sociétés. La loi du 1^{er} avril 1898 subordonne l'existence légale d'une société au simple dépôt des statuts et de la liste des administrateurs à la préfecture. Elle distingue (art. 14) trois catégories de sociétés de secours mutuels :

- 1° Sociétés libres;
- 2° Sociétés approuvées;
- 3° Sociétés reconnues comme établissements d'utilité publique.

Sociétés libres. Constituées en dehors de toute autorisation gouvernementale ou administrative, les sociétés libres et union des sociétés libres peuvent recevoir et employer les sommes provenant des cotisations des membres honoraires et participants, et généralement faire des actes de simple administration; elles peuvent posséder des objets mobiliers, prendre des immeubles à bail pour l'installation de leurs divers services.

Elles peuvent, avec l'autorisation du préfet, recevoir des dons et legs mobiliers. Toutefois, si la liberté est faite à une société dont la circonscription comprend des communes situées dans des départements différents, il est statué par un décret. S'il y a réclamation des héritiers du testateur, il est statué par un décret du président de la République, le conseil d'Etat entendu. — Lorsque

l'emploi des dons et legs n'est pas déterminé par le testateur, cet emploi sera prescrit par l'arrêté ou le décret d'autorisation.

Les sociétés libres ne peuvent acquérir des immeubles, sous quelque forme que ce soit, à peine de nullité, sauf les immeubles exclusivement affectés à leurs services. Elles ne peuvent, à peine de nullité, être autorisées à recevoir des dons ou legs immobiliers qu'à la charge de les aliéner. La nullité est prononcée en justice, soit sur la demande des parties intéressées, soit d'office, sur les réquisitions du ministre public.

Sociétés approuvées. Approbation. Les sociétés de secours mutuels et les unions de sociétés qui ont fait approuver leurs statuts par arrêté ministériel ont tous les droits accordés aux sociétés libres et unions de sociétés libres, et jouissent d'avantages particuliers.

L'approbation est de droit et ne peut être refusée que dans deux cas : 1^o pour non-conformité des statuts avec les dispositions de la loi; 2^o si les statuts ne prévoient pas des recettes proportionnées aux dépenses, pour la constitution des retraites garanties ou des assurances en cas de vie, de décès ou d'accident.

L'approbation ou le refus d'approbation doit avoir lieu dans le délai de trois mois. Le refus d'approbation doit être motivé par une infraction aux lois. En cas de refus d'approbation, un recours peut être formé devant le Conseil d'Etat. Ce recours est dispensé de tout droit; il peut être formé sans ministère d'avocat.

Tout changement dans les statuts d'une société approuvée doit être l'objet d'une nouvelle demande d'approbation, et aucune modification statutaire ne peut être mise à exécution si elle n'a pas été préalablement approuvée. Il sera procédé pour les changements dans les statuts, comme en matière de statuts primitifs.

Les unions de sociétés libres et les unions mixtes de sociétés libres et approuvées peuvent recevoir l'approbation.

Avantages réservés aux sociétés approuvées. Le législateur a réservé aux sociétés et unions dont les statuts sont approuvés par arrêté du ministre de l'intérieur des avantages exceptionnels qui s'ajoutent à ceux accordés aux sociétés libres; leur personnalité civile est considérablement élargie.

Dons et legs. Elles ont la faculté de recevoir des dons et legs mobiliers inférieurs à 5.000 francs, et même sous réserve de l'autorisation du conseil d'Etat, des dons et legs immobiliers. Les immeubles compris dans un acte de donation ou dans une disposition testamentaire, que les sociétés n'ont pas été autorisées à conserver, seront aliénés dans les délais et la forme prescrits par le décret qui en autorise l'acceptation; le délai pourra, en cas de nécessité, être prorogé. Les sociétés de secours mutuels et les unions de sociétés peuvent être autorisées, par décret rendu en conseil d'Etat, à acquérir les immeubles nécessaires soit à leurs services d'administration, soit à leurs services d'hospitalisation.

Livrets et registres. Les communes sont tenues de fournir aux sociétés approuvées les livrets et registres nécessaires à l'administration et à la comptabilité. En cas d'insuffisance des ressources des communes, cette dépense est mise à la charge des départements. Dans le cas où la société s'étend sur plusieurs communes ou sur plusieurs départements, cette obligation incombe d'abord à la commune dans laquelle est établie le siège social, ensuite au département auquel appartient cette commune. Les imprimés que les communes sont tenues de fournir aux sociétés de secours mutuels, approuvées en exécution de l'art. 18 de la loi du 1^{er} avril 1898, sont les suivants : 1^o un registre matricule pour l'inscription des associés participants et des membres honoraires; 2^o un journal pour le trésorier; 3^o un registre pour les délibérations du bureau, les procès-verbaux des assemblées générales et les comptes rendus financiers; 4^o les livrets à l'usage des sociétaires; 5^o les feuilles de visite pour la surveillance du service des malades. (Circ. int. 15 sept. 1901.)

Les communes, siège de sociétés « rayonnantes », ne peuvent pas répartir la dépense proportionnellement au nombre des membres participants des sociétés résidant dans chacune des communes ou dans chacune des départements. La dépense incombe totalement à la commune où est établi le siège social, ou au département auquel appartient ladite commune.

Locaux. Les communes sont tenues, en outre, de fournir à celles de ces sociétés qui le demandent les locaux nécessaires à leurs réunions. En cas d'insuffisance des ressources des communes, la dépense est à la charge des départements. Si la société s'étend à plusieurs communes ou sur plusieurs départements, la dépense incombe d'abord à la commune où est établi le siège social, ensuite au département auquel appartient cette commune. (Art. 18.) Toute rétribution exigée par les communes est irrégulière; cette rétribution ne peut être que volontaire.

Frais de convois. Dans les villes où il existe une taxe municipale sur les convois funéraires, il est accordé aux sociétés approuvées remise des deux tiers des droits sur les convois dont elles peuvent avoir à supporter les frais, aux termes de leurs statuts.

Timbre et enregistrement. Tous les actes intéressant les sociétés approuvées sont exempts des droits de timbre et d'enregistrement. Sont également exempts du droit de timbre de quittance les reçus de cotisations des membres honoraires ou participants, les reçus des sommes versées aux pensionnaires, ainsi que les registres à souches qui servent au paiement des journées de maladie. Cette disposition n'est pas applicable aux transmissions de propriété, d'usufruit ou de jouissance de biens meubles et immeubles, soit entre vifs, soit par décès.

Placements. Les placements des sociétés de secours mutuels approuvées doivent être effectués en dépôt aux caisses d'épargne, à la Caisse des dépôts et consignations, en rentes sur l'Etat, bons du Trésor ou autres valeurs créées ou garanties par l'Etat, en obligations des départements et des communes, du Crédit foncier de France ou des compagnies françaises de chemins de fer qui ont une garantie d'intérêt de l'Etat. Les sociétés de secours mutuels approuvées pourront, en outre, posséder et acquérir des immeubles jusqu'à concurrence des trois quarts de leur avoir, les vendre et les échanger. Pour être valables, ces opérations devront être votées à la majorité des trois quarts des voix par une assemblée générale extraordinaire composée au moins de la moitié des membres de la société, présents ou représentés. Les titres et valeurs au

porteur appartenant aux sociétés de secours mutuels approuvées sont déposés à la Caisse des dépôts et consignations, qui est chargée de l'encaissement des arrérages, coupons et primes de remboursement de ces titres, et en porte le montant au compte de dépôt de chaque société.

Les sociétés de secours mutuels approuvées sont admises à verser des capitaux à la Caisse des dépôts et consignations : 1^o en compte courant disponible; 2^o en un compte affecté pour toute la durée de la société à la formation et à l'accroissement d'un fonds commun et maintenable. Le compte courant et le fonds commun portent intérêt à un taux égal à celui de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse (art. 21), c'est-à-dire à 3 1/2 p. 100, mais cet intérêt est lui-même majoré de 1 p. 100, c'est-à-dire porté à 4 1/2 au moyen d'un crédit ouvert annuellement au ministre de l'intérieur. En d'autres termes, la différence entre le taux de 4 1/2 p. 100 déterminé pour le compte courant et le fonds commun par le décret-loi du 26 mars 1852 et le décret du 26 avril 1856, et l'intérêt servi par la Caisse des retraites est versée à titre de bonification à chaque société de secours mutuels approuvée ou reconnue d'utilité publique, en raison de son avoir à la Caisse des dépôts et consignations (fonds libre et fonds commun de retraites), au moyen d'un crédit inscrit chaque année au budget du ministre de l'intérieur. L'intérêt servi par la Caisse des dépôts et consignations est égal à celui qu'elle a retiré de ses placements durant le cours de l'année précédente; le taux en est déterminé, au commencement de chaque année, après avis de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations, par un décret rendu sur la proposition du ministre des finances et du ministre de l'intérieur. Les intérêts qui ne reçoivent pas d'emploi au cours de l'année sont capitalisés tous les ans. La Caisse des dépôts et consignations aura la faculté de faire emploi des fonds versés aux comptes ci-dessus désignés dans les mêmes conditions que pour les fonds des caisses d'épargne. Elle pourra, en outre, avec les capitaux du fonds commun, faire des prêts aux départements, aux communes et aux chambres de commerce.

Si, dans la commune, il n'y a ni trésorier-payeur général ni receveur des finances, les sociétés peuvent effectuer à la caisse des percepteurs ou, à défaut, à celle des receveurs des postes, les dépôts et retraits se rapportant à leur compte courant de fonds libres et les versements se rapportant soit à leur compte courant de fonds libres, soit à leur fonds commun de retraites. Ces versements et retraits donnent lieu à la tenue d'un carnet de compte courant.

Pensions de retraite. Les sociétés de secours mutuels peuvent instituer des pensions : 1^o à l'aide des sommes prélevées sur l'avoir disponible de leur fonds de retraites et versées à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse; 2^o au moyen des arrérages de leur fonds commun de retraites placé à la Caisse des dépôts et consignations; 3^o en prenant, au nom de leurs sociétaires, des livrets individuels contenant les sommes qu'elles versaient précédemment à leur fonds commun. Le livret individuel appartient en toute propriété à son titulaire, que le versement ait eu lieu à capital aliéné ou à capital réservé.

Les pensions de retraites alimentées par le fonds commun sont constituées à capital réservé au profit de la société. Elles sont servies directement par la société à l'aide des intérêts de ce fonds, ou par l'intermédiaire de la Caisse nationale des retraites. Pour bénéficier de ces pensions, les membres participants doivent être âgés d'au moins cinquante ans, avoir acquitté la cotisation sociale pendant quinze ans au moins et remplir les conditions statutaires fixées pour l'obtention de la pension. Les sociétés qui constituent sur le fonds commun des pensions de retraites garanties sont tenues de produire, tous les cinq ans au moins, au ministre de l'intérieur, la situation de leurs engagements éventuels ou liquides, et des ressources correspondantes, en se conformant aux modèles qui leur sont fournis par l'administration compétente. Elle devra modifier, s'il y a lieu, leurs statuts d'après les résultats de ces inventaires au moins quinquennaux.

Les pensions allouées sur le fonds commun ne pourront être servies aux étrangers que dans le cas où ils résident sur le territoire français.

Le fonds commun est le véritable placement de fonds mutualiste, parce qu'il est le lien qui unit tous les membres d'une même association; avec le fonds commun, le participant devient solidaire de la société, tandis qu'avec le livret individuel, il n'y a qu'une réunion d'individus et non pas une association véritable.

Le règlement d'administration du 25 mars 1901 a déterminé les conditions et les garanties à exiger pour l'organisation des caisses autonomes que les sociétés ou les unions peuvent constituer, soit pour servir des pensions de retraites, soit pour réaliser l'assurance en cas de vie, de décès ou d'accident, et, d'une manière générale, toutes les mesures d'application destinées à assurer l'exécution de la loi. Les fonds versés dans ces caisses devront être employés en rentes sur l'Etat, en valeurs du Trésor ou garanties par le Trésor, en obligations départementales ou en valeurs désignées à l'article 20 (V. pl. haut). La gestion de ces caisses est soumise à la vérification de l'inspection des finances et au contrôle du receveur particulier de l'arrondissement du siège de la caisse. La Caisse des dépôts et consignations est tenue d'envoyer, dans le courant du premier trimestre de chaque année, aux présidents des sociétés de secours mutuels ayant constitué des pensions de retraites en faveur de leurs membres participants, la liste des retraits qu'ils ont versés, dans l'année précédente, à leurs sociétés, et de leurs arrérages.

Les pensions de retraites constituées par le livret individuel peuvent l'être, soit par l'organe de la Caisse nationale des retraites, entre les mains de laquelle des fractions constitutives du capital destiné aux pensions sont versées à mesure qu'elles sont reçues par la caisse sociale, soit au moyen de caisses autonomes exclusivement réservées au service des pensions et totalement distinctes des sociétés, à l'aide de la Caisse nationale des retraites. Les versements sont effectués par la société au compte de chacun de ses membres participants. Ces versements proviennent : 1^o de la cotisation spéciale que le sociétaire a lui-même acquittée en vue de la retraite ou de la proportion de la cotisation unique prélevée en vue de ce service; 2^o de tout ou partie des arrérages annuels du fonds commun aliéné, s'il en existe un; 3^o des autres ressources dont les statuts autorisent l'emploi en capital au profit

des livrets individuels. Les versements effectués par la société sur le livret individuel le sont à capital aliéné ou à capital réservé, au profit de la société, suivant que les statuts en ont décidé. Si le versement a lieu à capital aliéné, c'est-à-dire si le capital est abandonné, en toute propriété, au titulaire du livret, l'Etat exerce, au décès du pensionnaire, la reprise de ses subventions sur les versements constitués de la pension dont il bénéficiait, les dites subventions ayant pour but de seconder l'effort de la prévoyance individuelle et ne devant dès lors pas accroître la dévolution successorale des héritiers du mutualiste ; si le versement a lieu à capital réservé au profit de la société, au décès du pensionnaire, il revient à la société et passe, avec les subventions de l'Etat, sur la tête des autres sociétaires. Quant aux versements qui proviennent des cotisations du membre participant, ils peuvent être, au choix de ce membre, faits à capital aliéné ou à capital réservé au profit de ses ayants droit. Pour la liquidation des pensions de retraites constituées à capital aliéné et à jouissance immédiate par les sociétés de secours mutuels, les tarifs à la Caisse nationale des retraites seront calculés jusqu'à quatre-vingts ans.

Allocations et indemnités annuelles. En dehors des retraites garanties ou non garanties, constituées soit à l'aide du fonds commun, soit au moyen du livret individuel, les sociétés peuvent accorder à leurs membres des allocations, non pas viagères, mais annuelles, prises sur les ressources disponibles. Le montant en est fixé chaque année par l'assemblée générale. Les titulaires sont désignés par elle, parmi les membres âgés de plus de cinquante ans et ayant acquitté la cotisation sociale au moins pendant quinze ans. Le service de ces allocations annuelles s'effectue à l'aide des arrérages du fonds commun inaliénable ou des autres ressources disponibles.

Une indemnité pécuniaire, fixée également chaque année en assemblée générale et prélevée sur les fonds de réserve, peut être allouée aux membres participants devenus infirmes ou incurables avant l'âge fixé par les statuts pour être admissibles à la pension viagère de retraite.

Subventions. Les subventions de l'Etat réservées aux sociétés et unions approuvées sont fixées ainsi qu'il suit : 1° le quart du versement ; 2° 1 franc par membre participant (sociétés assurant à la fois la maladie et la retraite) ; 3° 0 fr. 50 par membre participant (sociétés d'assurant qu'un seul service) ; 4° 1 franc par membre participant âgé de plus de cinquante-cinq ans (sociétés assurant à la fois la maladie et la retraite) ; 5° 0 fr. 50 par membre participant âgé de plus de cinquante-cinq ans (sociétés d'assurant qu'un seul service). Toutefois, la subvention ne peut ni dépasser le chiffre du versement, ni excéder un maximum fixé à 3.000 francs pour les sociétés comptant 1.000 membres participants ou moins ; pour les sociétés plus nombreuses, ce maximum, limité en tout état de cause à 10.000 francs, est égal au nombre des membres multiplié par 3. De même que les capitaux placés aux fonds communs de retraites, les subventions produisent intérêt à 4,50 p. 100. Si l'on compte, en outre, tant du concours des départements et des communes que des bonifications de pensions consacrées par les lois de finances, on peut affirmer que les capitaux constitués des pensions mutualistes servies par les sociétés approuvées jouissent en réalité d'un intérêt qui dépasse 10 p. 100. Les arrérages des dotations et les subventions annuellement inscrites au budget du ministère de l'intérieur sont employés à accorder aux sociétés approuvées des allocations : 1° pour encourager la formation des pensions de retraites à l'aide du fonds commun ou du livret individuel ; 2° pour bonifier les pensions dont le montant, y compris la subvention de l'Etat, n'est pas supérieur à 360 francs (L. du 13 juillet 1896, art. 25) ; 3° pour donner, en raison du nombre de leurs membres, des subventions aux sociétés qui ne constituent pas de retraites. Pour chacune de ces affectations, la répartition du crédit a lieu dans les proportions et suivant les barèmes arrêtés par le ministre de l'intérieur, après avis du conseil supérieur. — Il est, préalablement à toute répartition, opéré chaque année, sur les dotations et subventions, un prélèvement déterminé par le conseil supérieur, qui ne peut dépasser 5 p. 100 de l'actif total, pour venir en aide aux sociétés de secours mutuels qui, par suite d'épidémies ou de toute autre cause de force majeure, seraient momentanément hors d'état de remplir leurs engagements.

Les subventions de l'Etat, en vue de la retraite par livret individuel, profitent aux étrangers, lorsque leur pays d'origine a garanti par un traité des avantages équivalents à nos nationaux.

Les sociétés approuvées qui ont un fonds de retraite bénéficient de la répartition des trois cinquièmes des comptes abandonnés des caisses d'épargne, jusqu'à concurrence de 4.000 francs par société.

Pour mettre obstacle aux spéculations sur les subventions de l'Etat, le législateur a privé des avantages attachés à l'approbation (subvention, intérêt de 4,50 p. 100, exonération des droits d'enregistrement et frais de justice) les sociétés qui accordent à leurs membres ou à quelques-uns seulement des indemnités moyennes ou supérieures à 5 francs par jour, des allocations annuelles ou des pensions supérieures à 300 francs et des capitaux en cas de vie ou de décès supérieurs à 3.000 francs. Les sociétaires qui s'affiliaient à plusieurs sociétés en vue de se constituer une pension supérieure à 360 francs ou des capitaux en cas de vie ou de décès supérieurs à 3.000 francs seraient exclus des sociétés de secours mutuels dont ils font partie, sous peine, pour la société, de perdre les avantages concédés par la loi.

Contrôle administratif. Le fonctionnement des sociétés de secours mutuels est soumis au contrôle administratif. Dans les trois premiers mois de chaque année, les sociétés approuvées doivent adresser au ministre de l'intérieur, par l'intermédiaire des préfets (indépendamment de la situation numérique et sanitaire trimestrielle exigée de toutes les sociétés), le compte rendu de leur situation morale et financière. Elles sont tenues (sous peine d'une amende de 16 à 500 fr.) de communiquer leurs livres, registres, procès-verbaux et pièces comptables de toute nature aux préfets, sous-préfets ou à leurs délégués. Cette communication a lieu sans déplacement, sauf le cas où il en serait autrement ordonné par arrêté du préfet. (Art. 29.)

Quant aux caisses autonomes, leur gestion est soumise à la vérification de l'inspection générale des finances et au contrôle du receveur particulier de l'arrondissement.

Retrait d'approbation. Au cas d'inexécution des statuts ou de violation de la loi, l'approbation peut être retirée par décret rendu en conseil d'Etat après avis du conseil supérieur de la mutualité, sauf recours contentieux devant le conseil d'Etat. Ce recours est exempt de tous frais. La société frappée peut néanmoins subsister, mais seulement comme société libre.

Dissolution volontaire ou judiciaire. Volontaire ou ordonnée par le tribunal, la dissolution entraîne la liquidation, qui se poursuit sous la surveillance du préfet. Il est prélevé sur l'actif social, y compris le fonds commun inaliénable de retraite déposé à la Caisse des dépôts et dans l'ordre suivant : 1° le montant des engagements contractés vis-à-vis des tiers ; 2° les sommes nécessaires pour remplir les engagements contractés vis-à-vis des membres participants, notamment en ce qui concerne les pensions viagères et les assurances en cas de décès, de vie ou d'accident ; 3° a) une somme égale au montant des subventions et secours accordés depuis l'origine de la société par l'Etat, à titre inaliénable, sur les fonds de la dotation ou autres, pour être, la dite somme, versée au compte de la dotation des sociétés de secours mutuels ; b) des sommes égales au montant des subventions et secours accordés depuis l'origine de la société par les départements et les communes, à titre inaliénable, pour être, les dites sommes, réintégréés dans leurs caisses ; c) des sommes égales au montant des dons et legs faits à titre inaliénable, pour être employées conformément aux volontés des donateurs et testateurs, s'ils ont prévu le cas de liquidation, ou, si leur volonté n'a pas été exprimée, pour être ajoutées au compte de dotation des sociétés de secours mutuels. Si, après le paiement des engagements contractés vis-à-vis des tiers et des sociétaires, il ne reste pas de fonds suffisants pour le plein des prélèvements prévus, ces prélèvements auront lieu au marc le franc des versements faits respectivement par l'Etat, les départements, les communes, les particuliers. Le surplus de l'actif social sera, s'il y a lieu, réparti entre les membres participants appartenant à la société au jour de la dissolution et non pourvus d'une pension ou indemnité annuelle, au prorata des versements opérés par chacun d'eux depuis leur entrée dans la société, sans qu'ils puissent recevoir une somme supérieure à leur contribution personnelle. Le reliquat sera attribué au fonds de dotation.

Sociétés reconnues comme établissements d'utilité publique. Les sociétés de secours mutuels et les unions sont reconnues comme établissements d'utilité publique par décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique. La demande est adressée au préfet avec les pièces suivantes : la liste nominative des personnes qui y ont adhéré et trois exemplaires des projets de statuts et du règlement intérieur.

Les sociétés reconnues comme établissements d'utilité publique jouissent des avantages accordés aux sociétés approuvées. Elles peuvent, en outre, posséder et acquérir, vendre et échanger des immeubles, dans les conditions déterminées par le décret déclarant l'utilité publique. Elles sont soumises aux dispositions communes concernant la dissolution volontaire. (Id., art. 34.)

Mutualité maternelle. La mutualité maternelle est destinée à combattre la mortalité infantile dans la classe ouvrière. Une cotisation mensuelle de 0 fr. 25 assure à l'accouchée une indemnité hebdomadaire de 12 francs par enfant né vivant, pendant quatre semaines au moins, et plus s'il est nécessaire, indépendamment d'une prime de 20 francs pour la mère qui nourrit au sein son enfant, et de la fourniture d'un berceau et d'une layette aux familles nécessiteuses. Mais, pour bénéficier de ces avantages, la mère doit s'abstenir de tout travail dans les premiers temps qui suivent sa délivrance.

Mutualité scolaire. La mutualité scolaire prend l'enfant à trois ans et le garde jusqu'à treize ; elle lui demande 0 fr. 10 par semaine ; 0 fr. 05 pour la maladie, et 0 fr. 05 pour la retraite. Au sortir de la mutualité scolaire, le jeune mutualiste doit entrer soit dans une société post-scolaire, soit dans une société d'adultes.

Mutualité (MÉDAILLE DE LA). Distinction honorifique accordée par le ministre de l'intérieur aux personnes qui ont rendu des services à la cause de la mutualité. V. SECOURS MUTUELS, au t. VII.

MUYDEN (Jacques-Alfred VAN), peintre suisse, né en 1818 et mort à Champel en 1898. Il se forma à Munich et dans l'atelier de Kaulbach, puis séjourna longtemps à Venise, à Florence et à Rome, vivant dans l'intimité des jeunes Français, pensionnaires de la villa Médicis. De retour à Genève, il s'adonna à la peinture de genre avec un réel talent d'observation. Il a surtout représenté des scènes populaires, qu'il a prises sur le vif parmi les gens de la classe ouvrière suisse.

MUZIK (Augustin), prince tchèque, né en 1859. Toute sa vie a été consacrée à la littérature. Il a publié plusieurs recueils de vers où le sentiment chrétien s'allie à une noble mélancolie. On lui doit aussi des essais et des esquisses en prose.

* **MYCÈNES**, ville de la Grèce méridionale — Argolide. — Archéol. La Société archéologique d'Athènes a entrepris de déblayer plus complètement les ruines de Mycènes, en Argolide. Avant les fouilles de Schliemann (1876-1877), on ne connaissait guère que les murs de l'Acropole, la porte des Lions, et le prétendu trésor d'Atreïde, magnifique tombeau à couple. Schliemann découvrit, hors de l'enceinte de l'Acropole, d'autres tombeaux à couple ; à l'intérieur de l'enceinte, près de la porte des Lions, il déblaya une petite place, entourée d'un double rang de dalles enfoncées verticalement en terre ; au milieu de cette place, qu'il appela *Agora*, il trouva cinq fosses creusées dans le roc, où il crut reconnaître les sépultures d'Agamemnon et de ses compagnons ; ces fosses renfermaient de merveilleux trésors, armes, bijoux, objets de toute sorte, qui ont été transportés au musée d'Athènes. Les fouilles de Schliemann ont été continuées, au nom de la Société archéologique d'Athènes, par Stanatakis, puis par Tsountos. On a découvert, sur l'Acropole, des restes de maisons et de magasins, un temple dorique du vi^e ou du v^e siècle, et, sous ce temple, un palais royal, analogue à celui de Tyrintho ; hors de l'Acropole, de nouvelles sépultures à couple, et une cinquantaine de tombes plus simples, chambrées creusées dans le roc, auxquelles conduisait une avenue.

MYCOCHLORINE (Hlo) — du gr. *mykós*, champignon, et *chloros*, vert, n. f. Pigment vert, séparé par les bouillies de l'*Helotium strigatum*, champignon qui colore le bois mort en vert. Ce pigment se retrouve dans le mycélium qui infiltre le bois, mais il n'apparaît que lorsque l'activité des filaments touche à son declin. Syn. XYLISMEINE.

MYCODERMOTHÉRAPIE ou plus habituellement **MYCOTHÉRAPIE** (pt) — du gr. *mykós*, champignon, et *thérapia*, traitement, n. f. Méd. Emploi thérapeutique des levures et plus spécialement des levures de bière sclérotisées.

— **ENCYCL.** Les levures ont été surtout utilisées par la voie ingestive dans les furonculoses et les divers staphylocoques, ou elles ont donné des résultats assez satisfaisants. On les a également préconisées contre le diabète, les dermatoses suppuratives, l'eczéma, les infections des voies génito-urinaires, la pneumonie, la scarlatine, la tuberculose, les gastro-entérites infectieuses. Enfin, de Backer emploie les levures sclérotisées par la voie hypodermique contre la tuberculose et le cancer.

MYCONOSTOC *nostr-loc* n. m. Bactériologie. Genre leptothrix, formant de petites zooglées arrondies ou ovales.

MYCOTACTISME (*tissm*) n. m., ou **MYCOTAXIE** (*taxy*) du gr. *mykós*, champignon, et *taxis*, arrangement, n. f. Biol. Influence que peuvent exercer les agents chimiques ou physiques lumineux, etc. sur l'orientation et la direction du développement des champignons unicellulaires et spécialement des levures.

MYCOTROPIE du gr. *mykós*, champignon, et *trophé*, nourriture adj. Biol. Se dit des plantes qui portent sur leurs racines des champignons de la série *mycorhizes*.

— **ENCYCL.** Presque toutes les plantes vasculaires sont des plantes aquatiques sont *mycotrophes* ; mais les unes sont mycotrophes obligatoires, les autres mycotrophes facultatifs. Dans ces dernières, il n'y a donc qu'une symbiose incomplète, tenant, la plupart du temps, à ce que la plante vit dans un sol très riche et peut en conséquence se passer, grâce d'ailleurs à un grand développement des poils radicaux, de l'intermédiaire nutritif des *mycorhizes*.

MYCOTROPISME (*piissm*) — du gr. *mykós*, champignon, et *tropéin*, tourner, n. m. Biol. Influence que peuvent exercer les agents chimiques ou physiques lumineux, chaleur, etc.) sur la direction des mouvements de certaines parties (mycélium, etc.) des champignons pluricellulaires et spécialement des basidiomyètes.

MYDALÉINE du gr. *mydalos*, moisi, n. f. Bactériol. Toxine sécrétée par certains microorganismes de la putréfaction, et qui agit particulièrement sur la sécrétion des larmes.

MYÉLOGÈNE du gr. *myelos*, moelle, et *gennân*, engendrer adj. Biol. Nom sous lequel on désigne l'ensemble des divers types de leucocytes qui tirent leur origine de la moelle osseuse, par opposition à la série *lymphogène*.

MYÉLOPATHIE (*ti*) — du gr. *myelos*, moelle, et *pathos*, maladie, n. f. Nom générique sous lequel on désigne toutes les affections de la moelle épinière.

MYERS (Frederic William Henry), écrivain anglais, né à Keswick en 1843, mort à Rome en 1911. Il termina ses études à Trinity College Cambridge en 1864 et devint, l'année suivante, agrégé (*fellow et classical lecturer*) de Trinity. Il se fit d'abord remarquer par ses vers, et surtout par un volume intitulé : *Saint-Paul* 1867. Nommé *inspector of schools* de 1872 à 1900, il fit paraître une étude sur William Wordsworth dans la collection des *English Men of Letters* et publia, en 1885, un recueil d'*Essays classical and modern*, où l'on admire une critique subtile et pénétrante. Mais il fut surtout connu du grand public comme l'un des fondateurs de la *Society for psychological research*, qui s'occupe des phénomènes subconscients et du domaine de l'au-delà psychique. Il collabora avec Edmund Gurney et Frank Podmore à un livre, *Phantasms of the Living*, qui eut un grand retentissement en 1886, et qui parut en français sous le titre de *Hallucinations télépathiques* 1891. C'est aux mêmes préoccupations que se rattachent *Science and a Future Life* 1893, et son dernier ouvrage *Human Personality and its Survival of Bodily Death*, qui résume ses recherches dans cet ordre d'idées et en indique les résultats positifs. Depuis 1882, date de *The Relevance of youth and other poems*.



Mylodonte. a, crâne

MYLAU, ville d'Allemagne (roy. de Saxe cercle de Zwiekan), sur le Goltseh, affluent de l'Elster ; 7 381 hab.

MYLODONTÉ ou **MYLODONTÉ** n. m. Genre de mammifères édentés, type de la sous-famille des *mylodontinés*, comptant une dizaine d'espèces fossiles dans le tertiaire et le quaternaire du nouveau monde.

— **ENCYCL.** Les *mylodontes* étaient des animaux énormes, presque aussi puissants que les mégathériums. Leurs pattes de devant, à cinq doigts, portaient de grands ongles propres à fourer et à découvrer les racines des arbres ; les pieds de derrière n'avaient que quatre doigts. Ces pareilleux gigantesques devaient renverser les arbres pour se nourrir à loisir des branchages. Les débris du *mylodonte Harlani* ont été trouvés dans le quaternaire des Etats-Unis ; ceux du *mylodonte Martinii*, dans le tertiaire pliocène argentin. Leur taille dépassait celle d'un rhinocéros.

MYLODONTINÉS n. m. pl. Sous-famille de mammifères édentés de la famille des mégathériidés, renfermant les *mylodontes* et genres voisins. En tout 76 espèces ré-

parties dans 20 genres et fossiles dans le crétacé, le tertiaire et le quaternaire de l'Amérique.) — Un MYLOMONTINE.

MYOCLASTE *klast'* — du gr. *mus*, *muos*, muscle, et *klastos*, brisé, n. m. Histol. Fragment du sarcoplasma des insectes qui, au moment de l'histolyse de la métamorphose, s'individualise et vit quelque temps en englobant des fragments des parties voisines. (Il est donc un élément de l'autophagocytose, mais élément qui n'intervient d'une manière effective qu'après le commencement de la dissolution musculaire par suite de non-activité fonctionnelle.)

MYOCTONINE n. f. Alcaloïde $C^{21}H^{22}Az^{2}O^{4}+5H^{2}O$, fusible vers 144°, que l'on trouve dans le rhizome et la racine de l'aconit tue-loup.

MYOFIBRILLES (du gr. *mus*, *muos*, muscle, et de *fibrille*) n. f. pl. Histol. Partie différenciée des cellules musculaires répondant, d'après Preuant, à un cytoplasma d'organisation supérieure ou *ergastoplasma*, ou *knoplasma*, et caractérisée par son aspect fibrillaire et la présence d'une chromatine différente de la chromatine nucléaire.

MYOGLIE (*gli* — du gr. *mus*, *muos*, muscle, et *glia*, glu) n. f. Histol. Ensemble de grosses fibrilles des muscles lisses. (Ce seraient des fibrilles élastiques, non musculaires, servant à ramener la fibre musculaire, après la contraction, à sa longueur primitive, de même qu'elles s'opposent à un allongement exagéré de la fibre. Elles formeraient ainsi, dans la musculature lisse des vertébrés, une sorte de substance de soutien ayant un rôle analogue à celui de la névroglie.)

MYOMETOMIE (*mèk-to-mi* — du gr. *mus*, *muos*, muscle, et de *ektomé*, coupe) n. f. Abrasion d'un fibromyome par la voie péritonéale.

MYOMORPHES n. m. pl. Sous-ordre de mammifères rongeurs, renfermant les loirs, muscardins, rats et gerboises. — Un MYOMORPHIK.

— ENCYCL. Les *myomorphes* comptent plus de 1.100 espèces, réparties en 132 genres, qui sont contenues dans les 7 familles des *myoridés*, *muridés*, *spalacidés*, *gomyidés*, *hétéromyidés*, *bathyergidés*, *dipodidés*. Leurs représentants sont répandus sur tout le globe, particulièrement sur l'hémisphère boréal. De nombreuses formes fossiles existent dans les terrains tertiaires et quaternaires.

MYOMOTOMIE (*mi*) n. f. Morcellement des fibromyomes utérins par la voie vaginale.

MYOPLASTIE (*plast-i* — du gr. *mus*, *muos*, muscle, et *plastés*, qui façonne) n. f. Mode opératoire dans la cure de la hernie inguinale, qui consiste à fermer l'orifice de la hernie par un lambeau musculaire emprunté aux parties voisines.

MYOSOME (du gr. *mus*, *muos*, muscle, et *sôma*, corps) n. m. Histol. Ensemble de grains dont la réunion longitudinale par une substance intermédiaire constitue la fibrille musculaire, du moins dans les disques anisotropes. (Ces grains ou myosomes, admis par Arnold, ne sont autre chose, suivant Preuant, que les disques élémentaires des fibrilles.)

MYOSOREX (*rèks*) n. m. Genre de mammifères insectivores, de la famille des soricidés, comptant quatre espèces propres à l'Afrique tropicale et australe. (Les myo-

sorex sont des musaraignes voisines des crocidures; l'espèce type est commune de la baie de Lagoa au Cap.)

MYOSTROÏNE (*oss*) n. f. Composé analogue à la nucléine que l'on retire du tissu musculaire.

MYOTONIQUE (*nik'* — du gr. *mus*, *muos*, muscle, et *tonos*, tension) adj. Qui a rapport au tonus musculaire. || Réaction myotonique, Réaction anormale des muscles à l'excitation électrique et qui consiste en des contractions lentes et persistantes des muscles avec réaction de dégénérescence. V. REACTION DE DÉGÉNÉRESCENCE.

MYRIOTONIE (*ni*) n. f. Biol. physiq. Pression répondant à celle qu'une dyne exerce sur un centimètre carré. La myriotonie vaut 10.000 tonies et équivaut, très approximativement, à un centième d'atmosphère. C'est l'unité qu'Errera proposa d'employer pour mesurer les pressions osmotiques dont les biologistes peuvent avoir à tenir compte.)

MYRMARACHNÉS (*rak*) n. m. pl. Tribu d'araignées aranéides, de la famille des salticidés, renfermant les genres *myrmarchne* et voisins. — Un MYRMARACHNÉ.

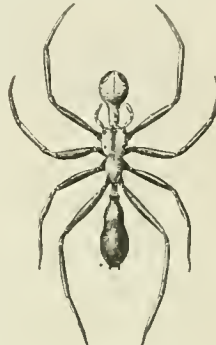
— ENCYCL. Les *myrmarchnés* sont de singulières araignées, ressemblant à s'y méprendre à des fourmis. On en connaît une centaine d'espèces, habitant en général les régions chaudes du globe. Une, cependant, est européenne et se trouve en France : c'est le *myrmarchne formicoria*. Le *myrmarchne platéoides*, de Ceylan, copie absolument les *ocophylla*, fourmis d'arbres, et abonde autour de leurs nids, faits de feuilles réunies par de la soie.

MYRMÉCOPHILE (du gr. *myrmèx*, *ékos*, fourmi, et *philos*, ami) adj. Qui vit avec les fourmis. (Se dit, en particulier, des espèces hôtes des fourmis qui vivent avec elles à l'état soit d'hôtes hébergés [pucerons], soit d'hôtes indifférents, soit de véritables parasites. Ces différents états de relation résultent de processus adaptatifs, dans lesquels les phénomènes psychiques ont joué un rôle incontestable.)

MYRMÉCOXÉNIE (*ksé-ni* — du gr. *myrmèx*, *ékos*, fourmi, et *xénos*, hôte) n. f. Biol. Etat des espèces myrmécophiles dans lequel l'animal hébergé est l'objet, de la part de la fourmi, de véritables soins, est nourri par elle et lui devaut en revanche certains offices. C'est un cas de symbiose domestique. Le *thorictus Foreti*,



Myosorex.



Myrmarchné.

petit coléoptère qui vit dans les colonies du *myrmecocystus viaticus* d'Algérie, en est un exemple.)

MYROCARPE n. f. Genre de papilionacées sophorées, très voisin des *toluifera*.

— ENCYCL. Les *myrocarpes* ont des feuilles composées pennées, pourvues de punctuations translucides. Les fleurs sont caractérisées par leur pétales presque égaux et leur ovaire uniovulé. Les espèces de ce genre habitent la province de Rio-de-Janeiro, où elles ont reçu les noms de *cabureiba* ou *olejardo*; elles fournissent un baume analogue au baume du Pérou.

MYSLBEK (Joseph-Vaclav), sculpteur tchèque, né à Prague en 1848. Il fut élève de son compatriote Levy, mais ayant eu occasion de constater le remarquable développement de la sculpture française à l'Exposition de 1878, il se mit résolument à notre école. Vienne et Prague lui doivent de nombreux monuments : Tombeau du cardinal Schwarzenberg, Przemysl et Liboucha, Saint Vaclav, bustes pour le Théâtre-National de Prague et le palais du Reichsrath, etc., figures pour le pont Palacky, à Prague, etc.

***MYTILITOXINE** a. f. — ENCYCL. La *mytilitoxine* est élaborée par le foie des moules, sous l'influence d'une maladie épidémique qui atteint souvent ces mollusques.

Découverte et isolée par le chimiste allemand Brieger, elle a été étudiée en France par A. Gautier et, de nouveau en Allemagne par Salkowski. C'est un alcaloïde très toxique, et qui paraît jouer le principal rôle dans la plupart des empoisonnements par les moules. Sa toxicité est telle que l'ingestion de quelques moules peut suffire à déterminer les symptômes très caractéristiques de l'empoisonnement : congestion, éruption cutanée, troubles paralytiques, etc; mais il faut ajouter que, comme beaucoup d'alcaloïdes, elle devient inoffensive à chaud en présence d'un acide ou d'un alcali. Une sage précaution, quelle que soit la provenance des mollusques, c'est d'ajouter à la cuisson quelques cuillerées de vinaigre ou quelques grammes de carbonate de soude.

MYXOBACTÉRIE (*ri*) n. f. Bactérie possédant une membrane qui semble la rapprocher des myxomycètes.

MYZOCYTOSE (du gr. *myzân*, sucer, et *kutos*, cellule) n. f. Biol. Nom sous lequel Czerniak désigne l'absorption directe des aliments solubilisés par la cellule elle-même, pour distinguer ce mode de nutrition de l'englobement des particules solides ou phagocytose.

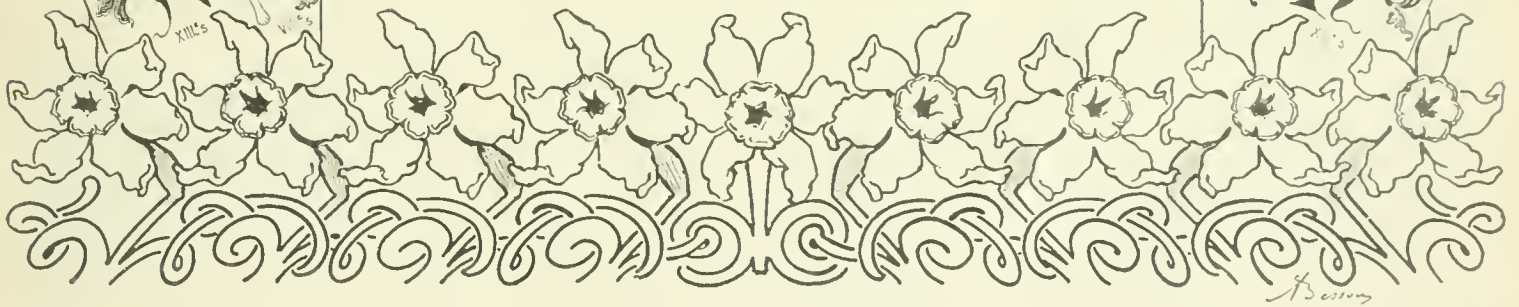
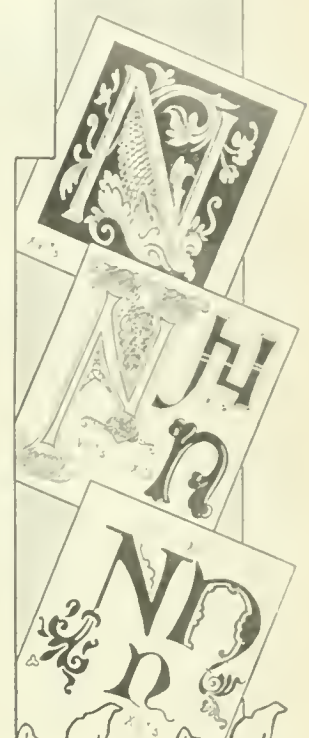
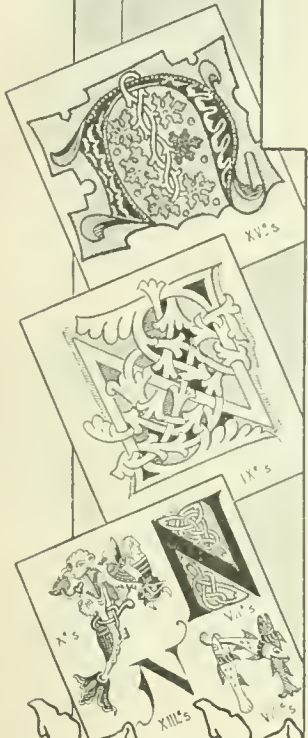
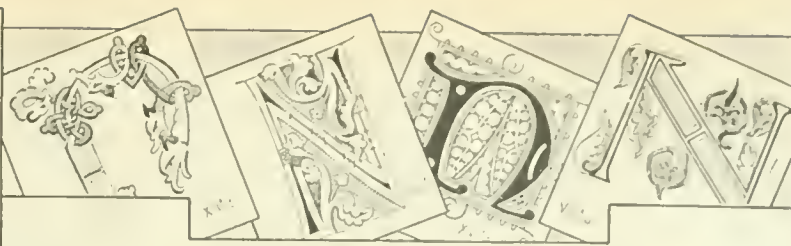
MYZOMYIE (*mi-i*) n. f. Genre d'insectes diptères né-mocères, de la famille des culicidés, comptant une vingtaine d'espèces répandues dans les régions tropicales de l'ancien monde.

— ENCYCL. Les *myzomyies* sont des insectes très nuisibles parce qu'ils inoculent les germes des fièvres paludéennes, notamment la *myzomyia Christophersi*, si abondante dans les régions marécageuses de l'Inde. En Italie, la *myzomyia superpicta* répand la malaria; la *myzomyia funesta* n'est pas moins dangereuse sur la côte d'Afrique, etc. Ce genre, établi en 1902, appartient à la sous-famille des anophélinés.

MYZORHYNQUE (*rink'*) n. m. Genre d'insectes diptères né-mocères, de la famille des culicidés, créé en 1902 pour des moustiques des régions tropicales, dont on connaît une quinzaine d'espèces.

— ENCYCL. Répandus surtout en Indo-Malaisie, les *myzorhynques* appartiennent à la sous-famille des anophélinés. Outre la douleur qu'occasionnent leurs piqûres, l'homme a encore à en redouter l'infection paludéenne.





N (RAYONS) [N, de Nancy, ville où ils furent découverts, Radiations découvertes par Blondlot en 1903, dans les rayons émis par une source électrique, telle la lampe Nerast, par le soleil, et constatées depuis dans un grand nombre de conditions.

— Rayons N., Radiations isolées des rayons N. présentant les mêmes propriétés générales, mais différant en ce point essentiel: tandis que les rayons N exagèrent l'éclat des flammes, les radiations N, les atténuent.

— Rayons Charpentier, Radiations ayant beaucoup d'analogie avec les radiations N, découvertes en 1903 par Charpentier. (Ces rayons sont émis chaque fois qu'un nerf ou un muscle entre en fonction. Un écran phosphorescent s'accroît d'éclat lorsqu'on le place près du centre ou circonvolution de Broca d'une personne pensant.)

— Euxel. Toutes les fois qu'un corps est soumis à un état moléculaire forcé (acier trempé, bois comprimé, métal amanté), il émet des rayons N. Ces radiations, observées par la propriété qu'elles possèdent d'activer l'éclat des flammes, des étincelles et des écrans phosphorescents, sont à faible longueur d'onde (0,4003 à 0,401), ce qui les place au delà de l'infra-violet du spectre; n'agissant pas sur la plaque photographique, elles peuvent se réfléchir et se réfracter; leur pouvoir pénétrant est très grand: elles traversent plusieurs substances bois, aluminium, etc.; néanmoins, une mince couche d'eau les absorbe. Dans l'organisme, les rayons N présentent une action particulière sur l'acuité visuelle, qu'ils exagèrent.

Pour observer les rayons N, on place le corps derrière une plaque d'aluminium et l'on examine son action sur un tube contenant du sulfure de calcium phosphorescent. La phosphorescence du tube diminue si l'on place entre la source de rayons N et le tube une plaque de plomb. Il faut opérer dans l'obscurité absolue, loin du bruit et des trépidations. On a pu montrer que les rayons N solaires traversent des plaques de plusieurs centimètres d'épaisseur.

NABER (Samuel Adrian), philologue hollandais, né à La Haye en 1826. Il fit ses études à Leyde et se fit recevoir docteur en 1850 avec une dissertation *De l'authenticité du discours d'Antiochide* « Sur les mystères ». Directeur de gymnase à Haarlem et à Zwolle, il fut nommé en 1871 professeur de langue grecque à Amsterdam. Il a fondé en 1853, avec Kiehl et Mehler, la revue philologique *Muse-*

mosyne, à laquelle il a donné de nombreux articles. On lui doit une édition du *Lexique* de Photios, accompagnée de prolegomènes remarquables sur la lexicographie des Grecs (1861), une édition complète de Joseph (1888-1896), des *Questions Homériques* (1877), etc.

NABEUL (el.ou ne). Méd. Affection furonculaire à évolution lente et tenace, identique au *bouton tunisien*, et qui, suivant Duclaux, serait due à un diplocoque spécial. Elle est ainsi nommée de Nabeul, ville de la Tunisie.)

NABUCHODONOSOR koj. n. m. Très grosse bouteille à champagne, contenant environ 8 litres.

NACER n. m. Mot arabe signif. *le Sauvé*, et qui est donné en surnom à différents personnages: Mohamed el-Nacer. On écrit aussi, mais moins correctement, NASR.

NACOMA ou **NACUMA** n. f. Nom vulgaire de la *carduodolice pasture*, qui sert à faire les chapeaux dits de Panama.

NADEN Constance-Caroline Woodruff, poète anglais, née à Edgbaston, près de Birmingham, en 1858, morte en 1889. Son premier essai poétique fut un recueil de *Songs and sonnets of Springtime* (1881). Puis elle attira l'attention par de brillants travaux sur l'induction et la déduction et des articles écrits pour le « Journal of science » et le « Knowledge ». Un peu plus tard, elle donnait un second volume de poésies d'un grand charme de pensée (1887), renfermant: a *Modern Apostle, the Elixir of life* et d'autres morceaux remarquables. C'est alors qu'elle s'enthousiasma des doctrines de Herbert Spencer et les prit pour sujets d'une série de conférences. Pendant l'automne de 1887, elle partit avec une amie pour l'Egypte et pour l'Inde, d'où elle revint au printemps suivant, afin de poursuivre ses recherches philosophiques. Son talent autorisait les plus belles espérances, quand une maladie cruelle la terrassa à la fleur de l'âge.

NADESHVARA VINÂ n. m. Instrument de musique hindou, dont la caisse sonore a la forme du violon et qui est fort analogue au kachapi

vinâ. (Les deux petites cordes latérales plaées à gauche donnent la tonique et la dominante: *do* et *sol*.)

NADIËLE mot signif. littéralement, *la part dont chacun e pourru par suite d'un partage nadi-éle* n. m. En Russie, Mot par lequel on désigne le lot de terre dont furent pourvus les paysans lors de leur affranchissement du ser-vage, et en échange duquel ils durent payer une redevance en argent appelée *obrok*.

NADJI Ahmed, poète et publiciste turc, né à Constantinople en 1818, mort en 1892. Il fut d'abord *sofista*, ou étudiant en théologie, et débuta par des poésies mystiques. Plus tard, le hasard l'ayant familiarisé avec les littératures étrangères, notamment avec les poésies de Victor Hugo et de Sully Prudhomme, il quitta le turban et le mysticisme pour se jeter dans la réforme poétique, dénonçant le premier la monotonie des antiques ghazels monorimes, et prétendant leur substituer l'usage des rimes diverses et alternées. En même temps, il abandonna la rhétorique surannée, les invérveries et les hyperboles des anciens poètes pour les remplacer par la vision et la traduction de la nature, sans ostentations ni parti pris de laidret. Très fécond, il a laissé plusieurs recueils de poésies, dont les plus connus sont: *Aleeh-Pârè* (Parcelles de feu); *Cherârî* (Étincelles); *Firozan* (les Fleurs), etc., ainsi que des traductions en vers turcs de certains poèmes de Hugo et de Sully Prudhomme. Il était l'ami intime de Ahmed Midhat-Effendi, et leur correspondance, qui figure au nombre des œuvres de Midhat-Effendi, est un document précieux pour l'histoire de la littérature turque contemporaine.

NAGA, nom communément donné à la ville philippine de Nueva-Caceres. V. ce mot.

NAGAÏKA n. f. Fouet dont se servent, pour exciter leurs montures, les cosaques, qui, sauf les géorâux et les officiers de la garde, ne portent pas d'éperons. La nagaïka est un petit fouet en cuir, qui se porte suspendu au poignet gauche par une lanière.)



Nadeshvara vina.



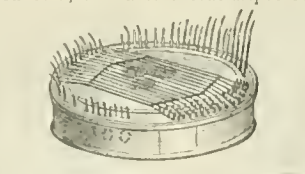
Nagaïka.

NÂGARA n. m. Instrument de musique, sorte de tambour en usage au Bengale. (Il se compose d'un récipient de forme hémisphérique sans tension graduelle; on en joue avec deux baguettes.)



Nâgara.

NAGELHARMONICA 'ghèl', n. m. Instrument de musique appelé aussi violon de fer en Franco, nagelgeige en Allemagne, et weil röhlin en Angleterre; L'invention du NAGELHARMONICA est due à Johann Wilde, musicien de la chapelle du tsar, vers 1750.



Nagelharmonica.

— **ESCYL.** La caisse sonore du nagelharmonica est en bois; tout autour sont disposées circulairement des tiges de métal, qui vibrent librement par une de leurs extrémités et sont fixées par l'autre dans l'instrument. Des cordes doubles, soutenues par des chevalets, sont disposées transversalement sur la table d'harmonie; ces cordes vibrent sympathiquement avec les tiges de métal. On joue avec un archet.

NAGY-ECS, bourg d'Autro-Hongrie (Hongrie occidentale comitat de Raab), dans le district de Győr-Szent-Marton, à quelque distance d'un petit affluent du Danube par le Raab; 2.500 hab. Vignobles.

NAGY-FEDEMES, bourg d'Autro-Hongrie (Hongrie comitat de Presbourg); 3.000 hab.

NAGY-HALASZ, ville d'Autriche-Hongrie (Hongrie comitat de Szabolcs, distr. de Nyiregyháza), près d'un petit sous-affluent du Danube; 3.000 hab. Vignobles.

NAÏ n. m. V. MUSCAL.

NAMECHE, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Namur), au-dessus de la Meuse; 1.350 hab. Carrières de pierres et de grès, mine de fer. Beau pont suspendu.

NAMIÉSTNIK n. m. Titre donné en Russie au fonctionnaire qui représente l'empereur et gouverne ou commande en son nom. C'est donc l'analogue de vice-roi ou lieutenant du royaume, et le terme, formé des deux mots : *na* (en) et *niésto* (place), signifie littéralement : lieutenant.)

NAMNEN, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse prov. de Westphalie, présid. de Minden), sur un petit sous-affluent du Weser; 2.000 hab. Eaux minérales sulfurées calciques. à la température de 13° C.

NAMURIEN, ENNE (*ri-in, èn*) adj. Se dit d'un sous-étage géologique établi par les géologues belges et formé des assises dites de *Chokier* et d'*Andenne* dans la région de Namur. (Cet ensemble fait partie de notre étage west-phalien.)

— a. m. Ce sous étage lui-même.

NANDRIN, comm. de Belgique (prov. de Liège [arrond. de Huy]; 1.200 hab. Mine de fer; carrière; four à chaux.

NANGASAKI ou **NAGASAKI** (RACE DE), jolio race de gallinacés du Japon.

— **ESCYL.** La race de *Nangasaki* est naine et l'une des plus petites connues. Ses caractères principaux sont les suivants : pattes très courtes et cachées en partie par les ailes, qui traînent à terre; poitrine bombée à l'exces; dos creux; queue fournie, très haute et touchant presque la tête; celle-ci est petite et relevée en arrière dans un mouvement qui donne à l'animal un air provocant; elle est surmontée d'une crête volumineuse pour la taille de l'animal et une queue barbillons et d'oreillons d'un rouge vif, qui contribuent encore à donner à ces curieux oiseaux un aspect tout à fait original. La poule est excellente ponduse, bonne couveuse et élève bien ses poussins. Il existe plusieurs variétés de cette race d'agrément : blanche, foncée, noire.



Coq et poule de Nangasaki.

NANNORHOPS (*no-rops*) n. m. Genre de palmiers rare au Beloutchistan, de l'Afghanistan et de la Perse méridionale, qui diffère des coryphas par son port et par ses graines à embryon basilaire.

NANOCNIDE a. f. Genre d'urticacées comprenant des espèces japonaises, caractérisées par leurs feuilles alternes.

* **NANTAIS, AISE** adj. — Variété nautaise. V. VENDEENNE (race).

NAPHTYLÉTHANONE n. f. V. ACÉTONAPHTHÈNE.

NAPLES MUSEE DE OU MUSÉE NATIONAL, à Naples. Il est installé dans un bâtiment qui fut construit en 1586, pour servir de casern de cavalerie, par le duc d'Osuna, viceroi de Naples. De 1675 à 1780, cet édifice logea l'université. En 1780, il reçut la collection royale de tableaux et de sculptures antiques, qui fut appelée en 1816 musée Bourbon (*Museo Reale Borboneo*). A ce fonds primitif s'ajou-

tèrent successivement les collections Farnèse, Portici, Capodimonte, Borgia, etc., et les produits des fouilles d'Herculanum, Pompéi, Capoue, Cumes, Pouzzoles, Stabies, etc. La collection d'art antique est unique au monde; elle comprend : des peintures murales, des mosaïques, des inscriptions, des marbres, parmi lesquels il suffit de rappeler l'*Hercule Farnèse*, le *Taurin Farnèse*, la *Vénus de Capoue*, *Harmodios* et *Aristogiton*, la *Vénus Callipyge*, la *Flore Farnèse*, des bronzes, presque tous tirés d'Herculanum, qui forment un ensemble sans égal; terres cuites, verreries, médailles, vases peints, émaillés, etc. La partie moderne est représentée par des galeries de peintures de l'école napolitaine et des autres écoles italiennes.

NAPPE n. f. Géol. V. RECOURVEMENT ET CHARRIAGE.

* **NAQUET** Alfred-Joseph, savant et homme politique français, né à Carpentras (Vaucluse) en 1834. — Il a publié encore : *La Loi du divorce* (1903); *L'Anarchie et le Collectivisme* (1904).

NARINO, nouveau département ou Etat de la Colombie, créé au détriment de l'Etat de Cauca, dans la région la plus méridionale de la république. Capit. *Pasco*.

NARYM ou **NARIM,** ville de l'empire russe (Sibérie [gouv. et distr. de Tomsk]), sur la *Narynka*, affluent droit de l'Obi; 1.500 hab. (Ostiaks pour la plupart). La région au milieu de laquelle s'élève cette ville (autrefois plus importante, et dont le nom signifie *marais* en ostiak) est une ancienne mer desséchée, à peu près unie, d'une superficie de 200.000 kilom. carr., dont la partie la plus élevée, la *Wasjoegan toundra*, sépare le bassin de l'Obi de celui de l'Irtych. Quand ces deux vers débordent, la toundra se transforme en un lac appelé par les indigènes *mer de Wasjoega*; 8.000 hab. environ, établis le long des rivières.

NASI (Nunzio), homme politique italien, né à Trapani, en Sicile, en 1850. D'abord avocat, Nasi professa l'économie politique à l'institut technique de sa ville natale. Il fut ensuite chargé d'un cours de philosophie du droit à l'université de Palermo. Maire de Trapani, il fut élu député de cet arrondissement en 1886. Ses discours, ses rapports, sa collaboration aux journaux de gauche, notamment un article sur les évolutions du patriotisme, publié par la *Nuova Antologia*, le firent remarquer et il devint ministre de l'instruction publique en 1903. Sa gestion financière fut l'objet d'une enquête, à la suite de laquelle la Chambre autorisa des poursuites contre lui. Nasi s'enfuit alors, et l'instruction de son procès commença. Mais les élections de Trapani n'ont cessé de le réélire, malgré les invalidations répétées dont il a été l'objet à la Chambre. En 1906, la Cour de cassation ayant refusé d'accueillir un pourvoi de Nasi, une véritable émeute éclata en sa faveur à Trapani.

NASR n. m. V. NACER.

NASSOGNE, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Marche]; 1.200 hab. Fabrique d'instruments aratoires.

NAST (Thomas), caricaturiste américain, né à Landau (en Bavière) en 1840, mort en 1902. Son père, musicien dans l'armée bavaroise, dut quitter l'Allemagne à cause de ses opinions avancées (1846). Thomas commença très jeune à donner des dessins au « Frank Leslie's Illustrated Newspaper ». En 1860, le « New-York Illustrated News » l'envoya à Londres, à l'occasion de la lutte entre les boxeurs Heenan et Sayers. De là, il alla faire campagne avec Garibaldi en Italie et en Sicile, et fournit des scènes de cette expédition à plusieurs journaux anglais, américains et français. La guerre de Sécession, qui éclata aux Etats-Unis au lendemain de son retour (1861), lui donna l'occasion de mettre en valeur tout son talent, et aussi son patriotisme. Sa réputation ne fit que s'accroître lorsque, après la guerre, il prit pour sujet de ses dessins satiriques Tammany et le monde de politiciens corrompus dont Tammany était le centre. Il ne fut pas seulement le père de la caricature aux Etats-Unis; il illustra des livres, fit des cartons pour panoramas, et s'essaya même dans la peinture à l'huile. Enfin, il inaugura (1873) des conférences populaires illustrées, au cours desquelles il exécutait des dessins et des peintures se rapportant au sujet traité, et qui eurent un grand succès.

NATALIE (sainte), en latin *Natalia*, épouse de saint Adrien, qui fut martyrisé sous Maximien. Elle exhorta son mari au martyre, et recueillit ses restes. Elle mourut à Byzance. Fête le 1^{er} décembre, et le 5 mars. — Une autre sainte NATALIE est honorée le 27 juillet. Elle était femme de saint Aurélien, pour laquelle elle mourut avec lui à Cordoue, en Espagne, en 852.

* **NATALIE**, ex-reine de Serbie, née en 1859. — Depuis sa conversion au catholicisme (1902), elle vécut surtout à Biarritz, à Paris et à Vienne, s'adonna de plus en plus à des œuvres pieuses, et rechercha les milieux de littérateurs et d'artistes. Plusieurs amis essayèrent en vain de la réconcilier avec son fils, le roi Alexandre, à qui elle ne pardonna pas son mariage avec draga Maschin, qui avait été sa dame de compagnie. Elle reçut à Paris la nouvelle de l'assassinat du roi et de la ruine par des officiers révoltés à Belgrade, (juin 1903), obtint du gouvernement serbe le corps de son fils, ses bijoux et ses biens personnels, comme unique héritière, et vint désormais dans la retraite. Le gouvernement serbe lui offrit une pension, qu'elle refusa. En 1891, ont paru les *Mémoires de Natalie, reine de Serbie* (Paris).



Natalie.

NATALIE, planète télescopique n° 148, découverte en 1899 par Wolf et Schwassmann.

* **NATATION** n. f. — **ESCYL.** Aux différentes manières de nager indiquées au tome III du « Nouveau Larousse », il convient d'en ajouter trois nouvelles : à l'*Indienne* ou *over arm stroke*, *trudgeon* et *double brasse*.

1. — A l'*Indienne* ou *over arm stroke* coup de bras par-dessus. — Cette nage est, en France, d'importation

toute récente. Employée par les Indiens de l'Amérique du Nord, elle nous est venue d'Angleterre, et la plupart des nageurs de vitesse l'ont adoptée. Elle se pratique indifféremment sur l'un ou l'autre côté et s'effectue en deux temps :

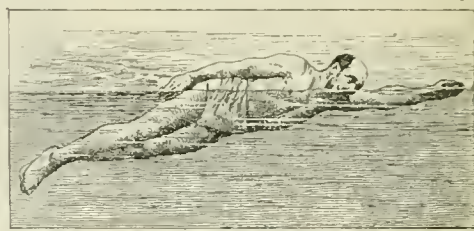
1^{er} temps. — Nageant sur le côté gauche, on étend le bras droit dans toute sa longueur par dessus la tête, la paume de la main tournée en forme de cuiller. On entre le bras dans l'eau violemment, et on ramène la main droite vers la cuisse, tandis que les jambes, qui étaient écartées, se ferment brusquement en ciseaux.



Over arm stroke 1^{er} temps.

2^e temps. — Le bras gauche s'appuie fortement dans l'eau, les jambes et le bras droit reviennent à la position de départ, et le nageur peut, en relevant la tête, prendre une longue inspiration.

Cette nage, évidemment moins naturelle que la brasse, la marinière ou la planche, n'est pas celle d'un débutant; la difficulté principale y consiste à bien prendre sa respi-



Over arm stroke 2^e temps.

ration, car la tête doit rester sous l'eau pendant la moitié du temps nécessaire à l'exécution des deux mouvements. Mais elle est rapide, n'occasionne pas de fatigue excessive, et un nageur déjà de moyenne force arrive en général assez vite à se l'assimiler.

II. — LE TRUDGEON. Le véritable trudgeon consiste en un mouvement alternatif des bras jetés en avant avec un déplacement d'épaule un peu semblable à celui que provoque le coup de poing d'un boxeur; la main entrant dans l'eau ouverte, les doigts légèrement recourbés, le nageur semble prendre point d'appui sur tout l'avant-bras pour tirer le corps à lui. Un balancé en arrière ramène ce bras en l'air, tandis que le bras opposé exécute le même mouvement.



Le trudgeon.

Ces mouvements de bras, très violents d'ailleurs, et qui provoquent un peu un roulis du corps, ne sont généralement accompagnés que d'un faible mouvement de jambes; celles-ci, restant jointes, complètement allongées, les pieds tendus, et suivant la propulsion du corps, ne produisent qu'un mouvement que l'on pourrait comparer à celui de la queue d'un poisson qui nagerait presque debout.

III. — LA NOBLE BRASSE. Les mouvements de bras sont à peu près semblables à ceux du trudgeon, mais les jambes y jouent un rôle plus considérable, accompagnant l'un des mouvements de bras, soit bras droit ou bras gauche, d'un mouvement du coup de ciseaux de l'*over arm stroke*. Par cela même cette nage est un peu plus horizontale que le trudgeon et surtout beaucoup moins fatigante, les bras n'étant pas seuls à travailler.

La natation, en tant que sport, a connu, au cours des dernières années, un regain de popularité. Les tentatives individuelles de traversée de la Manche se sont multipliées, sans que d'ailleurs aucune d'elles jusqu'ici, depuis la réussite de Webb, déjà ancienne, ait été couronnée de succès. Mais surtout des courses ont été organisées soit par de grands journaux, soit par des associations sportives, à Paris et à Joinville notamment. A Paris, en juillet et août 1906, plusieurs épreuves de ce genre, dont la Seine, dans sa traversée de la capitale, était le théâtre, ont eu pour résultat de créer une véritable nage de course, et de révéler des champions d'une vitesse et d'une endurance vraiment surprenantes; nous mentionnerons, pour les ajouter à la liste déjà donnée au *Nouveau Larousse*, les noms de Paulus, Burgess, Billington, Holborn, Mæbs, Bourgoin, Jarvis, et parmi les femmes, celui de M^{lle} Kellermana, qui a d'ailleurs provoqué d'assez nombreuses émulles (M^{lles} Fraeudorfer, M^{lle} Herxheimer, etc.).

NATCHALNIK mot signif. littérale. *chef* n. m. Nom donné aux chefs de cantons créés par le tsar Alexandre III et choisis dans la noblesse pour surveiller le fonctionnement des institutions par lesquelles son père Alexandre II avait octroyé aux populations rurales une sorte de gouvernement autonome.

NATERS, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. de Brigue], dans une jolie situation sur la rive droite du Rhône; 3.950 hab. en plusieurs villages. Vignes.

NATIFORME du lat *nates*, is, fesse, et *forma*, forme] adj. Qui a la forme des fesses. Un *Crâne natiforme*. Se dit du crâne qui, chez certains syphilitiques héréditaires, présente

venses les font rechercher aussi par les faussaires, qui leur donnent à couvrir les œufs de faisans et à élever les



Cocq et poules noire soie.

petits faisaneaux. Outre la particularité du plumage, les individus de race *noire soie* ont une crête double ou triple et des oreillons de couleur bleuâtre.

NEGRI (Gaetano), littérateur et homme politique italien, né à Milan en 1838, mort à la suite d'un accident de montagne à Sainte-Catherine della Guardia (Ligurie) en 1902. Il prit part en qualité de lieutenant à la campagne de 1859 et à celle de 1860 contre les brigands de Sicile, et démissionna en 1862. Conseiller communal de Milan en 1872, il fut maire de cette ville de 1884 à 1889, et présida en cette qualité aux travaux d'agrandissement et d'assainissement qui y furent alors entrepris. Il sauva la *Piazza d'Armi* et le château, sur l'emplacement desquels on se préparait à élever un quartier neuf. Il s'était d'abord occupé d'études géologiques sur la région lombarde et collabora longtemps à la « *Geologia d'Italia* » (1867-1878), puis il se voua tout entier à des travaux de politique et d'histoire. Chef des libéraux lombards, il a consacré ses principales études aux grandes crises qu'a traversées la conscience de l'humanité et aux hommes dans lesquels elles se sont réalisées. Ses principaux ouvrages, pour la plupart formés d'articles, sont : *la Decadenza e il Risorgimento della Francia* (1871) ; *il Cristianesimo nella storia* (1872) ; *la Crisi religiosa* (1878) ; *la Morale e la Religione nella storia* (1879) ; *il Vangelo de l'apostolo Paolo* (1882) ; *Giorgio Eliot nella sua vita e le sue opere* (1888) ; *Segni dei tempi, profili e bozzetti letterari* (1893) ; *Nel presente e nel passato, Profili e bozzetti storici* (1893) ; *Memorie mondane* (1894) ; *Meditazioni vagabonde* (1897) ; *L'imperatore Giuliano l'Apollata* (1902) ; *Ultimi saggi, problemi di religione, di politica e di storia* (1903, posthume). Il a laissé en outre des portraits de quelques grandes personnalités contemporaines : *Bismarck* (1882) ; *Vittorio Emanuele, Giuseppe Garibaldi* (1883).

* **NEGRI** (Ada) [*M^{me} GARLANDA*], poétesse italienne, née à Lodi en 1870. — A mesure que la vie lui souriait davantage, Ada Negri a quelque peu tempéré l'amertume de ses plaintes et l'aigreur de ses revendications. Son dernier ouvrage *Maternité* (1904), où la pitié pour les désertés tient encore une grande place, nous la montre pourtant accessible à des sentiments plus nuancés, la forme de ses vers s'est aussi assouplie et perfectionnée. On trouvera sur ses débuts et sur l'évolution de sa pensée des détails intéressants dans une conférence autobiographique, faite par elle à Florence et publiée sous le titre de *Memorie e versi* (1905).

* **NÉGRIER** (François-Oscar DE), général français, né à Belfort en 1839. — Le général de Négrier est passé en 1906 au cadre de réserve, par limite d'âge. Il a publié un certain nombre de très intéressants articles de tactique, quelques-uns sous le voile de l'anonymat, dans la « *Revue des Deux Mondes* » et dans la « *Revue de Paris* ». En août 1906, mis en cause dans les Mémoires publiés par le général André, il eut avec ce dernier une violente polémique, qui aboutit à un duel au pistolet, dans lequel le général de Négrier ne tira pas.

NÉGROPHOBIE (de *noir*, et du gr. *phobos*, crainte) adj. Qui ne peut pas souffrir les nègres.

NÉGROPHOBIE (*bi* — de *nérophobie*) n. f. Etat de celui qui ne peut pas souffrir les nègres.

NEISSER (Albert), médecin et professeur allemand, né à Schwiebdorf (Silesie) en 1855. Médecin en 1877, fut nommé interne de la clinique des maladies de la peau de Breslau en 1878, chargé d'un cours de dermatologie à l'université de Leipzig en 1880, étudia la maladie de la lèpre en Espagne et en Norvège et devint en 1882 professeur de dermatologie et directeur de la clinique de Breslau. Il a découvert, en le colorant, le bacille de la lèpre. S'occupant des maladies vénériennes, il a fait des travaux importants sur la syphilis et découvert en 1879 le bacille, cause de la blennorrhagie, appelé d'après lui *gonococcus de Neisser*. Il a fondé l'Association allemande pour combattre les mala lies vénériennes, et a établi contre ces fléaux des mesures prophylactiques qui sont en étude ou appliquées déjà dans les pays civilisés. Il a écrit un traité sur les maladies interstitielles chroniques de la peau dans le *Manuel de pathologie spéciale et de thérapeutique*, publié par Ziemssen (1883) ; un traité sur les maladies de la peau dans le *Manuel de médecine pratique*, publié par Elstein (1901). Il a publié aussi la partie dermatologique de la *Bibli thea medica* (1893 et suiv.) ; *Atlas de médecine spécialo-oculaire* (1894 et suiv.). Il est codirecteur de la revue « *Archives pour la dermatologie et la syphilis* ».

Neisser (BACILLE DE). Microb. Agent de la blennorrhagie et des affections consécutives (salpingites, métrites, ophthalmites, néphrites, arthrites, etc.) découvert et étudié par Neisser, qui l'a appelé *gonococcus*.

NEISSEROSE (*né-sé-rôz*) n. f. Infection produite par le microbe de Neisser ou gonococcus.

NÉLPINA, bourg d'Autro-Hongrie (Hongrie) (comitat de Bereg), sur un petit affluent du Danube ; 800 hab. Eaux minérales athermales, sodiques ferrugineuses.

NÉLIDOF Alexandre DE, diplomate russe, né en 1835. Il entra dans le service diplomatique en décembre 1855. Après avoir été longtemps attaché à la section des affaires asiatiques au ministère des affaires étrangères à Saint-

Petersbourg, il fut chargé de missions spéciales en Orient. Ce fut lui qui négocia et signa, comme second plénipotentiaire, le traité de San Stefano (19 février-3 mars 1878), qui termina la guerre russo-turque. En 1883, il devint ambassadeur à Constantinople, puis à Rome. Le 29 décembre 1903, il fut nommé en la même qualité à Paris, en remplacement du prince Ourousoff.

NÉLOMBACÉES (*lon-ba-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, constituée par le genre *Nelumbo*. — Une NÉLOMBACÉE.

— ENCYCL. Les *Nelombacées* sont des plantes aquatiques qui ont le port des nymphacées ; beaucoup d'auteurs les considèrent même comme une tribu de cette dernière famille. Par leur structure très différente ; par leur organisation florale, par leurs graines dépourvues d'albumen et de périsperme, les nelombacées méritent de former une famille spéciale.

NELSON, ville du Canada (Colombie britannique) (dist. de Kootenay-Ouest), sur la rive gauche du Kootenay, tribunaire gauche du fleuve Colombie ; 5,300 hab.

NEMIROVITCH-DANTCHENKO (Vassili Ivanovitch), écrivain russe, né à Tiflis, en 1848. Il a fait de nombreux voyages en Russie et les a racontés dans des publications qui sont devenues populaires (*Au delà du cercle polaire, la Laponie, l'Océan, les Iles Solovetsh, la Kama et l'Oural*). Il accompagna les troupes russes pendant la campagne de Turquie et pendant la guerre de Mandchourie, dont il a donné des récits pittoresques et animés ; il a écrit aussi des romans et des poésies. — Son frère, VLADIMIR SVANOVITCH Dantchenko, né en 1858, est professeur à l'école théâtrale de Moscou. Il a écrit des drames et des comédies, qui ont été joués avec succès en Russie et même à l'étranger, des romans et des nouvelles.

NENAX (*né-nakss*) n. m. Genre de rubiacées cofférées. (Les *nenax* sont de petits arbrisseaux à feuilles linéaires ; leur fruit se sépare à maturité en deux coques comme celui des ombellifères. Toutes les espèces habitent le Cap.)

NENCIONI (Enrico), littérateur italien, né à Florence en 1839, mort en 1896. Il fut, pendant une vingtaine d'années, un des critiques attirés des grandes revues italiennes. Il exerça sur le public une influence que justifiaient l'étendue de ses connaissances et l'impartialité de ses jugements. Il a contribué, plus que personne, à répandre en Italie la connaissance des littératures étrangères, surtout de la littérature anglaise. Ses meilleurs articles ont été réunis en deux volumes (*Studi di letteratura stranera* (1897-1898)). Il avait publié antérieurement deux recueils de vers : *Poesie* (1878) ; *Medaglianti* (1885).

NINGA (*nin*) n. m. Genre de palmiers arécées de Malacca et de la Nouvelle-Guinée. (Ce genre comprend une dizaine d'espèces différentes, réparties en cinq sous-genres.)

* **NÉNOT** (Henri-Paul), architecte français, né à Paris en 1853. — Depuis l'achèvement de la nouvelle Sorbonne (1901), il a agrandi l'école des sciences politiques, à Paris, restauré ou construit de nombreux châteaux et hôtels particuliers. On lui doit également la partie architecturale du monument au commandant Roland et aux *francs-tireurs de la Presse*, inaugurés au Bourget en 1896. En outre de ses récompenses aux Salons, Nénot a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 et un grand prix en 1900.

NÉOARCHÉEN, ENNE (*ké-in, én*) adj. So dit d'une partie supérieure du terrain archéen particulièrement typique en Finlande.

— n. m. : Le NÉOARCHÉEN.

NÉOBLASTE (*blasst*) — du gr. *néos*, jeune, et *blastos*, bourgeon) n. m. Biol. Microcyte qui intervient dans la régénération des segments du tronc chez les vers. (D'après Ivanov, il peut être considéré comme une cellule germinale indifférente, capable de donner naissance à des tissus et à des organes variés, suivant les besoins.)

NÉOCEPTENGIS (*tin-jiss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des érotylides, créé en 1900 pour des formes nouvelles découvertes en Malaisie. (Le *neoeceptengis cynapius*, de Célébes, est le type de ces beaux insectes de couleurs vives et tranchées, qui vivent dans les champignons, le bois pourri, etc.)

NÉOCRÉTACÉ, E adj. So dit de la partie supérieure du système crétacé ou crétaïque, et comprenant les étages *crétacien, turonien, emschérien, aturien et danien*. On dit aussi NÉOCRÉTACIQUE.

— n. m. : Le NÉOCRÉTACÉ.

NÉODEVONIEN, ENNE (*ni-in, én*) a. j. So dit de la partie supérieure du système dévonien composée des étages *frasnien et fammien*.

— n. m. : Le NÉODEVONIEN.

NÉO-ÉPIGÉNÉTISME (*tissm*) n. m. Biol. Théorie en vertu de laquelle le développement de l'embryon reconnaît pour causes des actions surajoutées, étrangères, tandis que le néo-évolutionnisme, au contraire, admet que la raison et la condition du développement de l'embryon résident dans l'embryon lui-même.

— ENCYCL. La première de ces théories se rattache à l'épigénésie de Wolf (d'où son nom), et la seconde à la *pré-détermination ou évolution*. La première est défendue par Hertwig, la seconde par Weismann. Cette dernière, grâce à l'épigénésie, mais peu satisfaisante conception des particules représentatives, a d'abord recueilli l'adhésion de beaucoup de biologistes ; elle tend aujourd'hui à être abandonnée.

NÉOBYNE n. f. Genre d'orchidacées, voisin des *calogynes* et des *pléoues* et fréquemment cultivé sous le nom de *calogynes*. (Elle est originaire de l'Himalaya.)

NÉO-IMPRESSIONNISME (*in-pré-si-o-nissm'*) n. m. Style d'une école moderne de peinture qui s'est appliquée à employer méthodiquement la division de la couleur en éléments purs afin d'obtenir le maximum d'éclat lumineux.

— ENCYCL. Cette école se distingue de l'impressionnisme en ce qu'elle prétend s'appuyer sur les résultats de l'expérimentation scientifique, notamment sur les recherches de Chevreul et de Charles Henry, tandis que l'école de Claude Monet et de Sisley ne s'appuyait que sur l'observation de la nature.

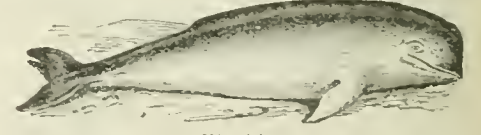
L'emploi de touches de couleur pure divisées et juxtaposées n'est d'ailleurs pas nouveau : on peut le rencontrer chez Delacroix, chez Turner et même bien avant. Mais leur emploi exclusif ne remonte guère qu'aux impressionnistes, dont la facture en virgules est caractéristique ; les néo-impressionnistes, pour préciser mieux leurs effets, le remplacement par le pointillisme. La différence n'est pas seulement dans ce détail extérieur ; elle est surtout dans ce que le néo-impressionnisme subordonne l'impression à la science et qu'il étaye son observation des données qui lui sont fournies par l'étude du cercle chromatique sur lequel les couleurs sont disposées par ordre de sympathie en partant du jaune et en passant successivement par l'orangé, le rouge, le violet, le bleu et le vert pour revenir au jaune. Le néo-impressionnisme évite sur la palette tout mélange de couleurs qui ne voisinent pas sur le cercle chromatique ; il leur mélange seulement le blanc pour en varier l'intensité colorée. Ces couleurs pures sont appliquées par points et le peintre, au lieu de mélanger sur sa palette des couleurs qui ne voisinent pas sur le cercle chromatique, les juxtapose sur la toile de façon à laisser le mélange se faire optiquement.

Il faut ajouter à cette méthode l'usage raisonné des complémentaires dans les ombres et les lumières, et l'application de la loi du contraste simultané, qui fait, que lorsque deux couleurs locales sont voisines, elles réagissent l'une sur l'autre non seulement par antithèse, mais encore en échangeant une part de leurs éléments respectifs : ainsi, lorsqu'une surface jaune se trouve à côté d'une surface bleue, non seulement les deux couleurs s'exaltent réciproquement, mais encore une partie des éléments de chacune d'elles passe dans l'autre : ce que le néo-impressionnisme peut traduire en mélangeant alternativement des pigments bleus au jaune et des pigments jaunes au bleu.

Les principes du néo-impressionnisme, entrevus en Angleterre par Ruskin et exposés en France par Chevreul, furent appliqués de façon constante par le véritable promoteur de l'école, Georges Seurat, décédé en 1891 à trente-deux ans, alors qu'il avait déjà exposé quelques toiles importantes, comme : *le Dimanche à la Grande-Jatte* (1884) ; *le Chahut* (1890) ; *le Cirque* (1891). Le théoricien du groupe est Paul Signac, dont l'étude d'*Eugène Delacroix au néo-impressionnisme* est pleine de remarques intéressantes ; les critiques furent Félix Fénéon, Gustave Kahn, etc. Albert Dubois-Pillet, Henry van de Veldt, Henri-Edmond Cross, Lucien Pissaro, Maximilien Luce, Charles Angrand, Hippolyte Petitjean, Théo Van Rysselberghe se rallièrent à cette doctrine. Le procédé est susceptible de nombreuses applications : son plus grand défaut est de rester trop un procédé, de faire le sacrifice des tons locaux, des qualités de matière des objets et souvent même des lignes et du dessin. Néanmoins, il influa sur des peintres de valeur, non seulement Camille Pissaro, mais encore Henri Martin et surtout Ernest Laurent et Henri Le Sidaner, qui surent tirer de l'emploi de la division des touches des effets d'une puissance de couleur et d'un charme inattendus. Enfin, la pratique de l'emploi des couleurs pures a fait de beaucoup des néo-impressionnistes des aquarellistes d'une étonnante franchise.

NÉO-IMPRESSIONNISTE (*in-pré-si-o-nissst'*) n. et adj. Qui pratique le neo-impressionnisme.

NÉOMÉRIS (*riiss*) n. m. Genre de mammifères cétacés, de la famille des delphinidés, comptant une seule espèce



Néoméris.

répandue dans tout l'Océan Indien. (Le *neomeris phocaenoides* est un marsouin noir, vulgairement appelé *mol'tyari*, qui se trouve du golfe Persique au cap de Bonne-Espérance et au Japon.)

NÉOMORPHOSE n. f. Biol. Forme de la régénération, dans laquelle l'organe détruit est reconstitué en entier, par opposition à l'*homomorphose*, où une partie seulement de l'organe est régénérée.

NÉON n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, comptant cinq espèces répandues sur l'hémisphère boréal.

— ENCYCL. Le *néon réticulé* (*ocœon réticulatus*), type de ce genre, est une petite araignée très commune en France sous les mousses et les feuilles sèches. Fauve et gris, marquée de noir en avant, il a l'abdomen couvert de lignes ondulées. On trouve aussi en France le *néon Haui* dans les régions arides des montagnes : c'est le plus petit salticidé connu.

NÉOPLASTIE (*plâs-ti* — du préf. *néo*, et du gr. *plâssein*, former) n. f. Restauration des parties détruites par autoplastie.

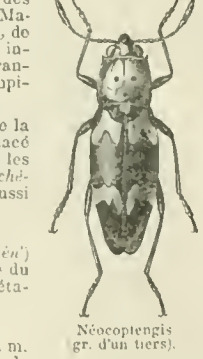
NÉO-SCOLASTIQUE n. f. Phil. V. NÉO-THOMISME.

NÉO-THOMISME (*mism*) n. m. Phil. Système philosophique et théologique constituant un essai de conciliation entre le thomisme et les méthodes philosophiques et scientifiques actuelles.

— ENCYCL. On appelle *thomisme* l'ensemble des doc-



Nénot.



Neoeceptengis gr. d'un tiers.



Neon.

* **NIVERNAIS** (RACE BOVINE DU). — *ENCYCL.* Cette population bovine est commune non seulement dans l'ancienne province du Nivernais, mais encore dans les départements du Cher, de l'Allier, de l'Indre et de la Creuse. On lui attribue diverses origines, et l'opinion la plus scientifique et la plus généralement admise est celle qui fait descendre les bœufs nivernais de bœufs du Charolais introduits dans le pays au XVIII^e siècle et croisés plus tard avec des courses-cornes. Ce n'est donc qu'une variété dont les types font souvent retour à l'une des deux souches qui leur ont donné naissance ; mais les qualités propres au bœuf nivernais lui valent une place à part dans la classification des bovidés français.



Bœuf nivernais.

De petite taille, avec la poitrine large, les membres courts et solidement musclés, dressés de bonne heure au travail des champs, ces animaux sont recherchés comme bêtes de trait ; d'autre part, leur aptitude à l'engraissement remarquablement développée en fait des animaux de boucherie de toute première qualité : ils fournissent d'ailleurs un fort contingent aux marchés de La Villette. Les vaches sont médiocres laitières, mais s'engraissent facilement. Le pelage des bœufs nivernais est uniformément blanc, rarement marqué de taches frontales claires.

NIVES, comm. de Belgique [prov. de Luxembourg arr. de Bastogne] : 1.200 hab. Carrières de pierre ; fabrication de toiles.

NKWANGA ou **SWANGA** n. m. Grelot double, fait à l'aide de deux petites gourdes, à l'intérieur desquelles se trouvent des graines : *Le NKWANGA est en usage chez les nègres du Congo.*



Nkwanga ou swanga.

* **Nobel** (des prix). — Les cinq prix annuels de 200.000 fr. chacun, fondés testamentairement par Alfred Nobel, ont été distribués pour la première fois en 1901. Voici, depuis cette époque, la liste des lauréats :

Sciences physiques : RÖNTGEN, qui découvrit les rayons X (1901) ; Hendrik LORENTZ, physicien hollandais, pour ses travaux sur les ions (v. ion, au Complément) ; le Dr ZEEMAN, de l'université d'Amsterdam (1902) ; Henri BEQUEREL, membre de l'Académie des sciences, professeur de physique au Muséum, à Paris, pour ses travaux sur les radiations des composés de l'uranium (rayons Becquerel), et P. CURIE, conjointement avec M^{me} CURIE, sa femme, pour leur découverte du radium et du polonium (1903) ; lord RAYLEIGH, professeur à la Royal Institution pour ses recherches sur le son et les ondes sonores (1904) ; Philipp LENARD, le physicien de l'université royale Christian-Albrecht, à Kiel, pour ses travaux sur les rayons cathodiques (1905).

Sciences chimiques : Jacobus Henricus VAN'T HOFF, de l'Académie des sciences de Berlin, pour ses études sur la dynamique chimique (1901) ; Emil FISCHER, professeur de chimie à l'université de Berlin (1902) ; Svante August ARRHENIUS, professeur de physique à la Haute Ecole de Stockholm, pour ses travaux sur l'électrolyse (1903) ; sir William RAMSAY, professeur de chimie à l'université de Londres, pour ses recherches sur les gaz de l'atmosphère (1904) ; le professeur von BABYER, de Munich, pour ses études sur l'indigo et le triphénylméthane (1905).

Physiologie et médecine : Emil von BEHRING, professeur d'hygiène et d'histoire de la médecine à l'université de Marburg (Prusse) (1901) ; le major Ronald Ross, professeur à l'université de Liverpool et à l'École de médecine tropicale de la même ville, pour ses découvertes sur le microbe de la malaria et son inoculation par les moustiques (1902) ; Niels Ryberg FINESEN, de l'université de Copenhague, pour sa découverte et ses applications des effets curatifs des rayons violets (1903) ; le professeur P. A. PAVLOV, de l'université de Moscou (1904) ; le professeur Robert KOCH, de Berlin, pour ses travaux sur la tuberculose (1905).

Littérature (œuvre à tendance idéaliste) : Sully PRUDHOMME, le poète français (1901) ; Théodore MOMMSEN, le célèbre historien allemand (1902) ; le poète norvégien Bjørnstjerne BJØRNSEN (1903) ; MISTRAL, le maître de la poésie provençale, et José RICHARD ARAY, le grand mathématicien et le poète dramatique célèbre de Madrid (1904) ; Henri Sienkiewicz, le Polonais auteur de *Quo vadis* ? (1905).

Œuvre de la paix universelle : le Suisse Jean Henry DUNANT, l'instigateur de la Convention de Genève de 1864, et Frédéric PASSY, l'économiste, fondateur de la « Ligue internationale de la paix » (1901) ; E. DUcommun et Albert GÖBAT, qui présida la conférence de Berne pour l'arbitrage et la paix (1902) ; l'Anglais William Randal CROMER, rédacteur en chef et éditeur de l'*Arbitrator* » (1903) ; l'Institut du droit international » (1904) ; la baronne Bertha von SOTTEBA, présidente de la Société pour la paix, vice-présidente du Bureau international de la paix, à Berne (1905).

On sait que le prix, dans les quatre premières catégories, est décerné par l'Académie de Stockholm et dans la dernière par le Storting.

On a inauguré en 1905 le *Nobel Institut*, dont les membres sont : C. D. af Viersén, directeur ; C. R. Nyblom ; V. E. Lidfors ; K. J. Warburg ; Alfred Jensen ; S. Björkman ; et E. A. Karlfeldt. Il y a aussi une bibliothèque Nobel, dépendant de l'Académie et qui a pour directeur K. J. Warburg.

NOBLEGAS, bourg d'Espagne, dans la prov. de Tolède, district d'Oranja et à 7 kilom. E. de la ville de ce nom, sur un plateau qui s'étend jusqu'à la rive gauche du Tage. Station du chemin de fer de Guenea à Aranjuez : 2.200 hab.

NOBLESVILLE, ville des Etats unis d'Amérique, dans l'E et d'Indiana, ch.-l. du comté de Hamilton, sur le White-River, affluent du Wabash. Commerce de céréales.

NOBLÉ (Georges), artiste dramatique français, né à Paris en 1851. Il fut d'abord peintre décorateur, mais, après avoir accompli son service militaire, il se sentit poussé par un goût très vif vers le théâtre, et débuta à Béziers, d'où il passa ensuite à Montpellier, accompagna plusieurs tournées à l'étranger, et vint enfin à Paris, où il fut engagé au Palais-Royal. En 1891, il paraissait à Déjazet ; l'année suivante, il créait au Gymnase : *M. le ministre*. Depuis 1895, il a joué dans les principaux théâtres du boulevard, au Gymnase, au Vaudeville, aux Variétés, aux Nouveautés, à l'Athénée. Acteur correct, fin diseur, il a paru avec succès dans : *L'Abbe Constantin, Famille, la Carrière, Dinorah, Jalouse, le Nouveau Jeu, M. le Georges, le Sentier de la vertu, l'Ange du foyer*, etc.

NOBRESSART, comm. de Belgique [prov. de Luxembourg arr. d'Arion] : 1.580 hab. Carrière de grès.

NOCARD (Edmond-Isidore-Etienne), médecin-vétérinaire et biologiste français, né à Provins en 1850, mort à Saint-Maurice (Seine) en 1903. Elevé, puis chef de service de clinique et professeur de pathologie à l'École d'Alfort, il en devint directeur en 1887, et professeur de la chaire des maladies contagieuses ; mais en 1893, pour se donner tout entier à son enseignement et à ses travaux personnels, il résigna ses fonctions de directeur. Après avoir été un des élèves préférés de Pasteur, il devint chef de service à l'Institut Pasteur.

Parmi les nombreux travaux de Nocard, il faut signaler la détermination et la culture du microbe de la péripneumonie bovine, la découverte des microbes de la mammité contagieuse, du farcin du bœuf, de la lymphangite ulcéreuse du cheval, les recherches sur la rage, le tétanos, la clavelée, la fièvre aphteuse, le naganua, la dourine, le surra, le mal de Cadéra, etc. Il eut le mérite, partagé avec Bang, de généraliser l'emploi de la tuberculine comme méthode de diagnostic précoce de la tuberculose des bovidés. C'est lui qui donna le moyen de faire le diagnostic précoce de la morve du cheval par les injections de malléine ; il montra la curabilité de cette maladie et en formula la prophylaxie. Il a établi l'identité du bacille de la tuberculose aviaire avec celui de la tuberculose des mammifères. E. fin, il révéla la théorie du Dr Koch de Berlin et démontra par des faits péremptores la propagation de la tuberculose à l'homme par le lait ou le chair des bovidés.

On doit à Nocard de nombreux mémoires publiés dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences, de la Société de biologie et les Annales de l'Institut Pasteur. Ses ouvrages principaux sont : *La Tuberculine* (1892) ; *Les Tuberculoses animales* 1895 ; *les Maladies microbiennes des animaux* (1895), etc.

Nocard (BACILLE DE). Microb. Agent pathogène de la psittacose ou maladie infectieuse des perruches, transmissible à l'homme, découvert et étudié par Nocard. C'est un petit bâtonnet, mobile et muet de cils, morphologiquement très voisin du bacille d'Eberth. Il se colore par les couleurs basiques, mais ne prend pas le gram. Il cultive dans les mêmes milieux que le bacille d'Eberth et est légèrement agglutiné par le sérum typhique, mais non par le sérum d'individus atteints de psittacose. Enfin, sa résistance vitale est assez énergique, surtout à l'égard de la dessiccation et bien qu'il ne donne pas de spores. V. PSITTACOSE, t. VII.

NOCARDIE (N) n. f. Nom générique proposé pour désigner le genre *cladothrix*, bien étudié par Nocard.

NOCEDAL (Candide), homme politique espagnol, né en 1821, mort en 1885. Il fut d'abord avocat, puis magistrat (1842). Il s'occupa ensuite de journalisme en qualité de directeur de la « Gaceta » (1843). Peu de temps après, il fut nommé député et il devint successivement sous-secrétaire de la justice (1843), sous-secrétaire de l'intérieur (1850) et ministre de l'intérieur en 1856. Son premier passage aux affaires fut marqué par une politique franchement réactionnaire, qui lui fit perdre des mesures de rigueur contre la liberté de la presse. Quelque temps après la chute d'Isabelle II, il se rangea du côté de Don Carlos, dont il devint un des plus chauds partisans (1871). Il fut, à partir de cette époque, le chef du parti carliste et il se déclara aux Cortes et dans la presse, notamment dans son journal « le Siecle futur ». Il rêvait d'un gouvernement dictatorial, tout en repoussant les moyens violents. Il finit néanmoins par s'éloigner du parti carliste et il se mit à défendre, avec non moins d'ardeur, ses idées catholiques, en fondant le parti des Intégristes, c'est-à-dire de ceux qui veulent, sans se préoccuper outre mesure des formes du gouvernement, donner à l'Eglise une part d'influence considérable dans l'Etat. Nocardal a été un orateur de talent ; d'autre part, il a écrit quelques pièces de théâtre vers 1865.

Noces corinthiennes (LES), poème dramatique en trois actes et un prologue d'Anatole France, publié avec d'autres poèmes en 1876, représenté à l'Odéon le 30 janvier 1902. — La scène est à Corinthe, au temps de Constantin, alors que le paganisme commença à reculer devant le christianisme et que peu à peu les dieux de l'Olympe cèdent la place à la religion nouvelle. Hermas est resté fidèle aux anciens dieux ; sa femme, Kallista, est chrétienne et chrétienne fanatique. Elle ne réussit pas à convertir son époux, mais elle a plus de prise sur sa fille, Daphné, Malade, condamnée à mourir, elle voue sa fille au Christ, pour recouvrer la santé. Daphné est fiancée à Hippias, qui l'adore et qu'elle aime ; qu'importe ? Si sa mère guérit, elle doit lui faire, de par ce serment, le sacrifice de son bonheur, et elle s'y résigne d'abord, quoique à regret. Hippias, absent, revient d'un long voyage et lui rappelle les serments d'autrefois ; elle feint l'insensibilité et l'indifférence, puis se révolte contre le vœu fait si impudemment par sa mère et va tomber, frémissante, entre les bras de son fiancé, qui la reconquiert. La vigilante Kallista survient, l'arrache aux bras d'Hippias, lui rappelle qu'elle est consacrée au Christ, et Daphné, pour ne faillir ni aux serments qu'elle a faits à Hippias ni à celui que sa mère a fait pour elle, prend le parti de se tuer. Elle donne rendez-vous à Hippias près du tombeau de

la famille et, sous prétexte de vider devant lui la coupe nuptiale, s'empoisonne. A peine a-t-elle vidé la coupe que survient Théogénis, l'évêque ; il connaît le fanatisme de Kallista et ne veut pas que sa fille en soit la victime ; le Christ, d'ailleurs, refuse un sacrifice ainsi contraint. Mais il est trop tard, Daphné va mourir, le prêtre ne peut que la relever de son vœu et l'unir à Hippias.

Sur ce thème, à la fois puissant et simple, Anatole France a écrit des vers d'une somptuosité, d'une fluidité qui sont un charme pour l'esprit comme pour l'oreille. Un accompagnement musical de Francis Thomé soutenait et encadrait la pièce. V. FIANCÉE DE CORINTHE.

NOCC, écart de la comm. de Chambérat (Allier), arrondissement de Montluçon, dans l'étroit vallon de la Meuzelle. Fontaine ferrugineuse de Rouyat. Dans un bois, ruines d'une chapelle.

NOCC (Henry), sculpteur, graveur en médailles et décorateur français, né à Paris en 1868. Sous la direction de Chapu, il s'exerça à la statuariaire et à la médaille et concourut en 1890 pour le prix de Rome (graveur en médailles). Il envoya au Salon, à partir de 1887, des bustes et des médaillons, qui lui valurent, en 1889, une mention honorable. Il a été l'un des premiers artistes contemporains qui se soient préoccupés de décorer les objets d'art, comme en témoigne la coupe en émail glazée, au Salon de 1888, parmi ses médaillons. Aussi, quand la Société nationale ouvrit une section d'art décoratif, put-il montrer une série de miroirs, baigniers, bagues, agrafes, colliers d'un sentiment bien moderne, qui attirèrent sur lui l'attention des connaisseurs. Il a exécuté un grand nombre de plaquettes et gravé quelques médailles : *Diane* (pour la Société « le Fusil de chasse ») ; *la Famille* (pour la Société des Amis de la médaille) ; *Dom Montfaucon* (pour la Société historique du VI^e arrondissement). La plupart de ces œuvres, qui lui ont valu une médaille d'argent en 1900, sont placées au musée du Luxembourg ou ont été acquises par le South Kensington, à Londres, et les musées de Bruxelles, Hambourg, Dresde, Prague, Vienne, etc. Henry Nocc, qui a donné quelques articles dans les journaux et revues, a publié, en 1896, *Tendances nouvelles*, volume où se trouve réunie à des considérations personnelles une série d'opinions d'artistes notaires sur l'art décoratif contemporain.



Nocolacium.

NOCLACIUM (N) n. f. Genre de crustacés amphipodes hypéripines, de la famille des caprellidés, créé en 1903 pour des espèces nouvelles de l'océan Indien. L'espèce type de ces petites crevettes découverte par l'expédition scientifique du « Siboga » est la *nocladium bullata*, de Singapore.

NODOSTONOPE (doss) n. f. Genre d'insectes coléoptères phytophages, de la sous-famille des eumolpines, créé en 1901 pour des espèces nouvelles de Madagascar. (L'espèce type de ces eumolpes est la *nodostonopa subcostata*.)

NODZU Mitchitsura (pron. : *Nodzu Mitchitsoura*) [comte], général japonais, né en 1811. Fils d'un général, il fut nommé chef de bataillon en 1871, lors de la réorganisation militaire ; l'année suivante, il passait lieutenant-colonel, et colonel en 1874. Dans ce dernier grade, il servit d'abord à l'état-major du corps de la garde, puis fut, en 1876, chargé d'une mission aux Etats-Unis. A son retour, en 1877, il fut nommé chef d'état-major de la 2^e brigade et prit part, en cette qualité, à la répression de la révolte du clan de Satsuma. Promu général de brigade en 1878, il reçut le commandement de la 1^{re} brigade d'infanterie à Tokio.

En 1881, le général Nodzu accompagna le général Oyama, alors ministre de la guerre, dans le voyage que celui-ci fit en Europe. Général de division en 1885, il reçut en 1888 le commandement de la 5^e division, et c'est à la tête de celle-ci qu'il fit, en 1894, la campagne contre la Chine, au cours de laquelle il remplaça même pendant quelque temps le maréchal Yamagata à la tête de la 1^{re} armée, livrant de nombreux combats, dont le succès lui valut d'être promu au grade de général d'armée et de recevoir, après la guerre, le titre de comte.

Après la campagne de Chine, le général Nodzu commanda quelque temps la division de la garde ; puis il fut appelé à un poste d'inspecteur général des écoles militaires. Et, lors de la guerre russo-japonaise, il reçut, au mois de juin 1904, le commandement de la 4^e armée. Organisée la dernière, celle-ci ne prit part qu'à quelques opérations de la seconde partie de la campagne ; mais elle n'en joua pas moins un rôle considérable dans différentes journées, notamment à la bataille du Cha-Ho, où cette 4^e armée vint renforcer fort à propos l'armée du général Oka, puis à la bataille de Moukden, où elle occupa à peu près le centre de la position japonaise.

NOEGUE (égh) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, créé en 1900 pour des sautiaux de l'Amérique tropicale.

— *ENCYCL.* Les *noegues* appartiennent à la tribu des amyctés ; ce sont des arachnides de taille médiocre ou moyenne, fauves tachées de brun, couvertes d'un duvet rouge et jaune. (Le *noegus vulpino*, du Brésil, est le type du genre.)

NETHER (Max), mathématicien allemand, né à Mannheim en 1844. Après avoir fait ses études à Heidelberg, Giessen et Göttingue, il fut nommé privat-docent à l'université de Heidelberg (1870) et il professa depuis 1875 les mathématiques à celle d'Erlangen. Indépendamment de quelques ouvrages séparés, Nether a publié des savants mémoires sur la théorie des fonctions, sur les courbes algébriques, sur l'élimination, les formes binaires, le pro-



Nodzu.

même des trois corps, la réduction des intégrales abéliennes, etc., ainsi que des biographies de Sylvester, F. Bricchi, Sophus Lie, Charles Hermite et autres mathématiciens. Il dirige les « Mathematische Annalen », recueil très estimé du monde savant.

Nogi Maresuke (pron. : *Nogi Marésouké*, général japonais, né en 1859. Il appartenait à une famille de samourais, et, lors de la réorganisation militaire consécutive à la révolution de 1868, il se trouva compris parmi les cadres de l'armée nouvelle et pourvu, dès 1871, bien qu'agé de vingt-deux ans à peine, du grade de chef de bataillon. C'est avec ce grade qu'il se servait au 11^e régiment d'infanterie, il se distingua d'abord en 1875, en combattant la révolte des Atsuki. En 1877, attaché à l'état-major de la 1^{re} brigade, il contribua à réprimer la révolte des Satsuma, fut blessé au cours des opérations et promu lieutenant-colonel à la fin de la campagne. Colonel en 1880, il fut, en 1883, chef d'état-major de la 1^{re} brigade, puis, promu général en 1885, il prit le commandement de la 11^e, fut envoyé en mission en Europe en 1886, et, après son retour au Japon, commanda successivement plusieurs brigades, jusqu'à la guerre sino-japonaise de 1894, à laquelle il prit une part des plus actives, notamment au siège et à l'assaut de Port-Arthur, puis à la bataille de Kaiping et à la prise d'Inkou.



Nogi.

Promu divisionnaire en 1895, le général Nogi partit pour Formose, pacifia l'île, et en fut gouverneur de 1896 à 1898. Placé ensuite à la tête d'une division, il fut mis en disponibilité en 1901, et se trouvait dans cette position depuis trois ans, quand éclata la guerre russo-japonaise. Il fut alors désigné pour commander la troisième armée et promu au grade de général d'armée le 6 juin 1904.

Chargé du siège de Port-Arthur, qu'il avait conduit déjà dix ans auparavant, c'est entre ses mains qu'après une longue résistance, le général russe Stessel dut capituler, dans les premiers jours de janvier 1905. Une fois maître de la place, le général Nogi rallia, avec ses troupes, l'armée du maréchal Oyama et, des le mois suivant, il prit une part des plus actives à la bataille de Moukden, dont il décida le succès en tournant l'aile droite des Russes.

* **NOIR** n. m. — *Noir diamine*, V. BENZINE.

NOKERE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale (arrond. d'Audenarde) ; 1.620 hab. Filature et tissage.

NOLENS VOLENS, expression latine qui signifie : ne voulant pas, voulant, et qui équivaut à l'expression française : *bon gré, mal gré*.

NOLTÉE n. f. Bot. Genre de Rhannacées du Cap. (La *noletée africaine* est quelquefois cultivée.)

NOMANI (Felice), poète dramatique italien, né à Gènes, mort près de Chiavari en 1865. Reçu avocat à Pise, il s'adonna de bonne heure aux lettres ; c'est comme librettiste qu'il acquit surtout un grand renom. Assez faibles sous le rapport de l'invention, ses livrets ont des qualités littéraires qui les font rivaliser avec ceux de Metastase ; il suffira de citer : *la Norma*, *la Sonnambula*, *il Pirata*, *la Straniera*, *Beatrice di Tenda*, *Anna Bolena*, *Lucrezia Borgia*, *la Parisina*, *L'Elisir d'amore*. Felice Nomanani a, en outre, publié un poème, *Christophe Colomb*, et un recueil de *Poesies tyriques*.

NOMINAVIT NOBIS, expression latine qui signifie littéralement : « Il a nommé à nous. » C'est une formule employée par la chancellerie pontificale, dans les bulles qui donnaient l'institution canonique aux évêques désignés par le gouvernement français. En 1903, celui-ci, représenté par Combes, souleva, à ce sujet, un long conflit, exigeant que le mot *nobis* (à nous) fût supprimé dans l'expression et que la phrase dit simplement : « Le gouvernement français a nommé. » Voici les textes du Concordat sur lesquels le ministère français appuyait ses réclamations : « ART. 4. — Le premier consul de la République nommera... aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle ; Sa Sainteté confirmera l'institution canonique, suivant les formules établies par rapport à la France, avant le changement de gouvernement.

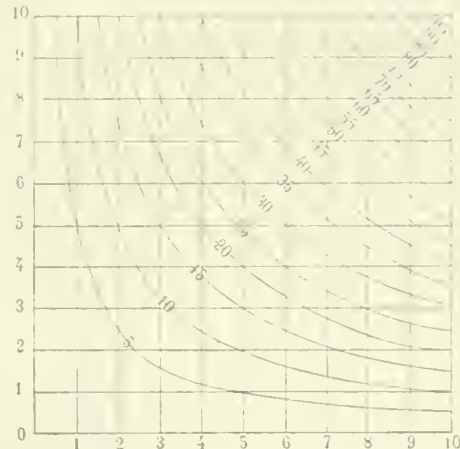
ART. 5. — Les nominations aux évêchés qui vauvront dans la suite seront également faites par le premier consul, et l'institution canonique sera donnée par le saint-siège, en conformité de l'article précédent. »

Le gouvernement français disait : « Je nomme purement et simplement ; je ne me contente pas de désigner un candidat au souverain pontife. La chancellerie pontificale répondait : « C'est l'Eglise qui donne l'institution canonique, c'est-à-dire qui accorde véritablement les pouvoirs épiscopaux et qui peut les refuser. La nomination, dont il s'agit dans le texte concordataire, est donc non une nomination pure et simple comme celle d'un préfet, mais une présentation, une désignation qui nous est faite, et nous lier en ce sens, que notre choix ne peut porter que sur des candidats choisis, au préalable, par le gouvernement de la France. Du reste l'article 4 décide que l'institution canonique sera donnée par nous suivant les formules traditionnelles. Or, l'expression dont on se plaint a toujours été en vigueur soit sous sa forme textuelle, soit sous une forme équivalente. Dans le concordat de Bologne, signé entre Léon X et François I^{er}, lequel était encore en vigueur au moment de la Révolution, on lit expressément : « Le roi de France... sera tenu nous nommer et présenter une personne « idoine ». Le premier consul lui-même ayant éboisi les nouveaux évêques demanda, pour chacun d'eux, l'institution canonique en ces termes : « Dans le nommons et le présentons à votre Sainteté pour qu'il lui plaise, sur votre nomination et présentation, le pourvoir canoniquement du lit évêché. En 1871, le gouvernement français s'étant de l'expression ; il différa l'enregistrement des bulles de l'évêque élu de Saint-Denis Réunion parce qu'elle y figurait. Elles finirent pourtant par être acceptées. Si l'on consulte les bulles qui ont institué les archevêques de Paris, par exemple, depuis le concordat, on trouve la formule en question sous la forme « nomination qui doit être faite au pontife romain » dans les bulles

de Mgr Richard 1875, et de Mgr de Qué en 1819, et sous la forme textuelle « nous a nommé » dans toutes les autres, c'est-à-dire dans celles de Mgr Gilbert 1871, de Mgr Darboy 1861, du cardinal Morlot 1857, de Mgr Soubour 1848, de Mgr Affre 1840, et du cardinal de Talleyrand 1817. Précédemment, le cardinal Maury, nommé par Napoléon en 1810, n'avait pas reçu de bulles, n'ayant jamais été reconnu comme archevêque de Paris par le pape. Lui-même prenait simplement le titre de « administrateur capitulaire du diocèse, le siège vacant ». Le conflit, soutenu en 1903, sur la formule de *nominavit nobis* se termina, après dix-huit mois, par une transaction, mais il précéda de peu la capture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican.

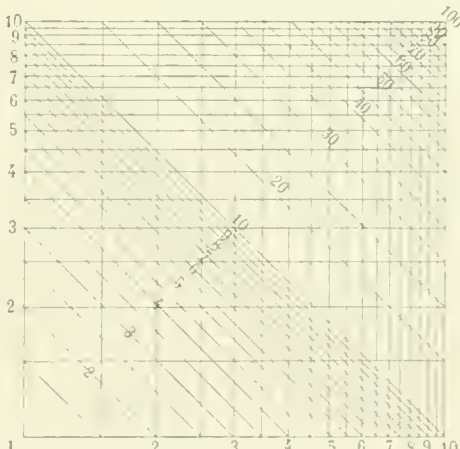
NOMOGRAPHIE *fi* — du gr. *nomos*, loi, et *graphé*, écriture n. f. Ensemble des méthodes qui ont pour but de remplacer les calculs numériques par un simple lecture sur un tableau graphique appelé *abaque*.

— BREVET Il y a déjà longtemps que l'on s'est servi de lignes droites ou courbes pour représenter certaines lois



Nomographie : Abaque de la table de Pythagore.

Ainsi, en 1795, Ponchet se servait déjà d'abaques pour représenter les opérations arithmétiques ; Terquem, Lallane, Lallemand, etc., apportèrent à cette science de nouvelles conceptions, qui, tout en élargissant son domaine, lui donnerent un caractère vraiment pratique ; enfin



Nomographie : Abaque de Lallane.

d'Ocagne (1899) sut réunir les différentes méthodes employées jusque-là, les classa et en fit un corps de doctrines, tout en indiquant les nombreux cas où l'emploi des abaques peut donner des résultats intéressants.

Donnons quelques exemples de constructions d'abaques. Dans la première des abaques ci-dessus, on a tracé des lignes droites équidistantes verticales et horizontales et des courbes telles que les coordonnées des différents points vérifient l'équation $xy = k^2$, en donnant à k^2 les valeurs 5, 10, 15, 20, etc. Nous obtenons ainsi l'abaque de la table de multiplication. Pour obtenir le produit de deux facteurs, on se porte au croisement de la verticale qui correspond à l'un d'eux avec l'horizontale qui correspond à l'autre ; le produit 5 x 2 est représenté par un point situé à l'intersection de la verticale 5 et de l'horizontale 2, et comme ce point se trouve sur la courbe des produits 10, on lit que le produit de 5 par 2 est égal à 10 ; si on prend le produit de 3 par 4, le point d'intersection de la verticale 4 et de l'horizontale 3 se trouve entre les courbes de produits cotés 10 et 15 et c'est au jugé que l'on estime que ce point appartient à la courbe de produits correspondant à la cote 12.

Les différentes lignes d'une abaque telles que chacune d'elles corresponde à une valeur numérique déterminée sont appelées *isoplethés* ; ainsi l'abaque de la table de multiplication renferme trois systèmes d'isoplethés.

Lallane imagina le principe de l'anamorphose, qui, dans certains cas, permet de simplifier la construction des abaques en remplaçant les isoplethés courbes par des droites. On conçoit en effet qu'on puisse déformer le réseau qui porterait trois sortes d'isoplethés dont deux seraient rectilignes de façon qu'en modifiant la position des isoplethés rectilignes, les isoplethés courbes deviennent des droites. L'abaque de la table de multiplication prend, en appliquant le principe de l'anamorphose de Lallane, la disposition ci-dessus.

Les applications que l'on a faites de la nomographie

ont pris un développement considérable. On a pu, par exemple, représenter graphiquement les lois de la mécanique, de la physique, de la chimie, etc. On a aussi pu représenter les courbes de la géométrie descriptive, de la géométrie différentielle, etc. On a même pu représenter les courbes de la mécanique céleste, de la géométrie descriptive, etc. On a même pu représenter les courbes de la mécanique céleste, de la géométrie descriptive, etc.

NONA n. f. M. J. Nomme une forme atténuée de la maladie du charbon observée principalement en Suisse et en France. Elle est due à une origine parasitaire.

NON EUCLIDIENNE (GÉOMÉTRIE, V. GÉOMÉTRIE).

NON EXPEDIT, n. m. (du gr. *non*, ne, et *expedit*, il ne convient pas). C'est le mot latin dérivé de *expeditio*, l'expédition, qui est employé dans le langage diplomatique des États-Unis, et en ce sens, il signifie par rapport aux États-Unis, que l'on ne doit pas s'engager dans une guerre. Le Vainqueur dans une guerre, qui a vaincu, mais qui ne veut pas recommencer la guerre, est dit *non expedit*. La défense ne peut pas se faire sans recommencer la guerre. Le *non expedit* rappelle le mot *pro non expedit*, qui est employé dans le langage diplomatique en général à propos des questions de guerre, et auxquelles il est impossible de transiger. Le premier vainqueur des questions de faits, sur les questions de fait, peut varier avec les circonstances. En réalité, le *non expedit* implique aux catoliques américains des implications qu'il n'est pas facile de saisir. Dans les premières années du XIX^e siècle, certains faits significatifs, qui ont été et seront encore pour le Vainqueur, n'en fera plus que cela, un abus.

NONNOBLASTE (n. m. Histol. Erythrocyte globule rouge à moyen de l'homme ayant les mêmes dimensions que l'hématie normale. C'est un élément morphologique qui a forme circulaire, nucléus, gros noyau, ce qui le rapproche du lymphocyte ; néanmoins, il s'en distingue par ses réactions colorées, son cytoplasma est plus romatophile, et son noyau est plus lasophile que celui du lymphocyte. Par son importance au point de vue diagnostique, V. NEUMANN (et u. d.).

NORD Alexis, général et président de la République d'Haïti, né à Cap-Haïtien en 1828. Son père, le baron Nord, fit partie de la maison du nègre Christophe, qui s'était fait proclamer roi dans le nord de l'île en 1811. Engagé militaire très jeune, Alexis Nord fut distingué par le président Pétion, qui le prit comme aide de camp, l'envoya ensuite gouverner la Plaine du Nord sous Faustin I^{er}. Il embrassa la cause de Salnave, lors que celui-ci fit une révolution contre le président à vie Geoffard (1865), et il fut un des défenseurs du Cap-Haïtien. Il suivit dans l'exil Salnave, et lorsque celui-ci triompha, il fut nommé ministre de la guerre. Lors du renversement de Salnave par une contre-révolution, Nord fit tous ses efforts pour sauver la vie de son chef, mais ce fut en vain. Exilé par le président Domingue, successeur de Salnave, il retourna en Haïti, sous la présidence de Boisrond-Canal, mais il fut de nouveau exilé pour ne revenir qu'en 1879. Le président Salomon Linquiéti à plusieurs reprises, notamment en 1880 et 1883.



Alexis Nord.

En 1888, il prit part avec Seide Télémaque à la révolution du Cap-Haïtien, à la suite de laquelle il fut nommé, par le général Hippolyte, gouverneur des départements du Nord et du Nord-Ouest. Après avoir occupé ces fonctions pendant quatorze ans, il s'opposa, en ralliant un grand nombre de partisans, à la nomination de Firmin à la présidence de la République. Il fut victorieux de celui-ci et, à la suite de cette victoire, élu président de la République d'Haïti (1902). Très énergique, le général Alexis Nord s'est efforcé de restaurer les finances et d'assurer l'avenir économique de son pays.

* **NORDAU** Max, écrivain allemand, né à Budapest en 1849, d'origine juive. — Il a pris une grande part, à partir de 1895, au mouvement sioniste, et il fit une campagne ardente contre les massacres de juifs en Russie et en Roumanie et en faveur de la colonisation juive en Palestine. Il est un des fondateurs et un des principaux collaborateurs de la revue allemande *Nord et Sud*, paraissant à Breslau. Il a publié depuis 1897 des ouvrages de critique littéraire et artistique que : *Français contre Juifs*, *Essais d'histoire de la littérature* (1901) ; *De l'art et des artistes* (1903) ; *des romans* : *But d'île de félons* (1898) ; *Morganatique* (1904) ; *des nouvelles* : *Analyses d'amour* (1903) ; *Maha-Ki* (1905) ; un drame : *le Directeur Kohn* (1888).



Nordau.

Dans ses derniers ouvrages, il a fait preuve d'éloquence vélocité et nette, de ses rares talents de journaliste et de son courage et la vérité, auxquelles il a sa célébrité, mais il a été dépassé par la jeune école naturaliste et ses dernières œuvres n'ont pas eu les succès retentissants des premières.

* **NORDENSKJELD** ou **NORDENSKJÖLD** Otto, voyageur suédois, né vers 1868. — Ses voyages en Patagonie, à la Terre de Feu et en Lapone, d'un très grand intérêt scientifique, l'avaient fait depuis longtemps connaître des géographes ; mais il doit sa réputation au grand public à son expédition antarctique de 1902-1903, qui a fait singulièrement progresser la connaissance des terres Louis-Philippe et de Graham. La relation de ce voyage a été traduite en français et résumée par Ch. Rabot : *Au pôle antarctique* (1904).

NORDERWYCK, comm. de Belgique (prov. d'Anvers (arr. de Turnhout) ; 1.400 hab.

de la première jeunesse de l'auteur. C'est la matière du premier livre. Le livre deuxième se compose de « notes écrites par Pierre Nozière en marge de son gros « Plutarque » ; il contient un dialogue subtil sur l'intelligence dans ses rapports avec la religion et la science, entre Aristote, Polyphile et Dryas. Un troisième livre est consacré aux « Prouvances de Pierre Nozière en France ». Ce livre est une sorte de suite au *Livre de mon ami*. On y trouve toutes les qualités du style souple, nuance, vivant et pur d'Anatole France, et tout le charme que son esprit, de culture si raffiné que le scepticisme s'y fait uaf, sait répandre sur les spéculations philosophiques, non moins que sur les descriptions des choses vues et sur les récits pensés dans l'imagination ou dans le trésor des légendes. Les récits occupent une bonne part du volume ; ce sont, par exemple, dans la première catégorie, les « Contes de maman », et dans l'autre, les « Histoires du bienheureux Longis et de la bienheureuse Onodette », de « saint Adutor », et de « saint Gualaire ou Valary ». Les trois livres, et souvent les chapitres dont chacun d'eux est formé, sont, d'ailleurs, indépendants les uns des autres ; mais le défaut du suite ne détruit pas l'harmonie.

NUCLÉASE (du lat. *nucleus*, noyau) n. f. Biol. Ferment peptonisant, capable de dissoudre en milieu neutre ou légèrement alcalin la fibrine, l'albumine et la gélatine, et qui existerait, d'après Emmerich et Lœv, dans les noyaux des cellules animales et, plus spécialement, semble-t-il, dans le suc nucléaire.

NUCLÉINE (du lat. *nucleus*, noyau) n. f. Chim. Biol. Substance active du noyau cellulaire, qui paraît constituer sa grande partie la chromatine.

— **ENCYCL.** La *nucleïne* est constituée par des protéïdes résultant de l'union d'une molécule albuminoïde et d'une molécule nucléique (acide nucléique). Cette dernière est formée d'acide phosphorique et d'une base xanthique ou purique. Or le squelette de ces bases est constitué par le radical CAZII. C'est ce qui a fait dire (A. Gaudier) que deux groupements sont indispensables à la synthèse vivante : le groupement cyané et le groupement phosphoré. C'est là aussi ce qui rend compte de ce fait que le phosphore n'est pas moins indispensable à l'organisme que le carbone, l'azote et l'eau.

NUCLÉIQUE (*klé-ik*) adj. Chim. Se dit d'acides obtenus par hydrolyse ménagée des nucléïnes. (Ces composés en poudre blanche, solubles dans l'eau, pouvant se transformer en bases xanthiques, établissent le terme de passage de l'albuminoïde à l'acide urique.)

NUCLÉO-ALBUMINE n. f. Chim. Classe de composés phosphorés organiques constitutifs avec les albuminoïdes du protoplasma et des noyaux cellulaires.

NUCLÉOCHONDRE (*kondr*) n. m. Biol. Microsome du protoplasma hyalin du noyau (hyalome nucléaire ou *nucleohome*) dont le substratum actif et fonctionnel serait une substance acidophile.

NUCLÉOHISTONE (*o-iss*) n. f. Biol. Substance organique, composée d'histone (protamine) et hydrate de carbone et d'acide nucléique, découverte dans le thymus, et à laquelle Spitzer a attribué la *propriété d'oxyder et de convertir l'oxygène*.

NUCLÉOME n. f. Biol. Protoplasma hyalin du noyau cellulaire (hyalome nucléaire), dans lequel baignent les nucléochondres.

NUCLÉOSINE n. f. Biol. Substance découverte par Schmiedberg dans les produits de décomposition de la laitance du saumoa, et qui ressemble beaucoup, chimiquement, à la thymine, mais ne serait pas identique à cette dernière.

* **NUCLÉUS** n. m. — Préhist. Fragments de silex et autres roches, pouvant servir d'armes ou d'outils, au moyen d'un *percuteur*.

* **NUÉE** n. f. — Géol. *Nuée ardente*, Nom par lequel A. Lacroix a désigné les projections de vapeur d'eau qui se sont produites à plusieurs reprises lors de la grande éruption de la montagne Pelée (Martinique) en 1902.

— **ENCYCL.** Ces nuées ne sont pas à comparer aux *nuages denses* notes aux Açores en 1580 et en 1808. Elles se sont manifestées à la Martinique sous la forme de projections plongeantes de vapeur d'eau et de gaz en volutes extraordinairement serrées, entraînant une énorme quantité de cendres et de blocs. Leur température élevée et leur densité excessive sont dues à l'abondance de cendres plus ou moins incandescentes qu'elles apportent. Les nuées ardentes se déplacent avec une vitesse de 1 kilomètre par minute ; l'une d'elles suffit à détruire la ville de Saint-Pierre, capitale de l'île (8 mai 1902).

NUÉVA-CACERÈS ou plutôt **NAGA**, ville de l'archipel américain des Philippines (île de Luzon [prov. des Camarines]), sur le fleuve côtier Santa-Cruz ou Naga ; 12.000 hab. Capitale de la province actuellement formée par la réunion des deux provinces anciennes de Camarines du Nord et de Camarines du Sud. Evché.

NUOLEN, bourg de Suisse (cant. de Schwyz [dist. de March, comm. de Wangen]), sur le bord du lac de Zurich ; 250 hab. Etablissement de bains.

Nuova Antologia, revue mensuelle italienne, fondée à Florence en 1866 par François Protonotari, mort en 1888. Il eut pour successeur à la tête de la revue son frère Joseph (né en 1850), qui continua dignement son œuvre et sut faire de la « Nuova Antologia », par l'excellence de sa rédaction qui groupe les meilleurs écrivains de l'Italie, un motus que par son indépendance et son esprit libéral, une publication de premier ordre. En prenant son titre, la « Nuova Antologia » évoquait, comme une recommandation et une promesse, le souvenir d'un autre recueil mensuel, l'« Antologia », fondé en 1821 à Florence, par Vieusseux, et dont l'influence avait été considérable, au point de susciter les plaintes de la Russie et de l'Autriche, qui la firent supprimer en 1833.

NUOVINA (Marguerite-Zinah né), cantatrice dramatique, née en Roumanie en 1866. Elle fit ses débuts au théâtre de la Monnaie de Bruxelles, en 1890, dans *Eclairmondé*, après quoi elle chanta *Ernst*, *Salammbô*, *Obéron*, *Don Juan*, *Carmen*, *Roméo et Juliette*, *Cavalleria rusticana*, etc. Sa jolie voix, son talent de chanteuse et son rare sentiment dramatique lui valurent de brillants succès, qui la firent appeler à l'Opéra-Comique pour créer le rôle principal de *Kussya*, l'ouvrage posthume de Léo Delibes (1893). Depuis lors, tout en allant se produire avec succès sur les plus grandes scènes de la province et de l'étranger, M^{me} de Nuovina est venue à diverses reprises à l'Opéra-Comique, où elle s'est montrée dans *Proserpine*, *Carmen*, *la Navarraise*, *Cavalleria*, etc.

NURSE (*neur-se* — mot angl. sign. *nourrice*, d'où bonne d'enfant, puis infirmière ; de l'anc. angl. *nurse*, *norse*, etc., emprunté du fr. *nourrice*) n. f. Dans la haute société parisienne, Bonne d'enfant, gouvernante. || En Angleterre et en Amérique, Infirmière.

* **NUTATION** n. f. — Biol. Variation lente et progressive due aux effets des agents dynamiques agissant longtemps dans une direction uniforme, sous le contrôle de la sélection. (On oppose souvent à cette variation continue la variation brusque ou sportive. C'est à la nutation que les biologistes attribuent l'influence la plus marquée sur l'évolution paléontologique.)

NUTROCYTE (du lat. *nutrire*, nourrir, et du gr. *kutos*, cellule) n. m. Biol. Cellule endodermique, qui, en outre des phénomènes de nutrition et d'assimilation qui l'intéressent personnellement, joue encore un rôle dans la nutrition générale de l'organisme auquel elle appartient. (Telles sont les cellules de la muqueuse intestinale.)

NUYTSIACÉES (*se*) n. f. pl. Bot. Petite famille de dicotylédones dialypétales, voisine des leranthacées et constituée par la seule *nyctiste floribunda*. Une *NUYTSIACÉE*.

NYBLAEUS (Johan Axel), philosophe suédois, né à Stockholm en 1821, mort à Lund en 1899. Ses études terminées, il devint « docent » d'histoire de la philosophie à l'université d'Upsal (1852), puis professeur de philosophie pratique à l'université de Lund (1853-1886). Disciple de Bostrom, il a développé les doctrines de son maître sur plusieurs points, notamment en ce qui concerne les questions religieuses et sociales. On lui doit, entre autres travaux : *le Fondement et la Nature de l'Etat* (1864) ; *le Droit de punir de l'Etat* (1879) ; *Trois études de philosophie religieuse* (1874), etc., et surtout un ouvrage considérable sur les *Recherches philosophiques en Suède depuis la fin du XVIII^e siècle et leurs rapports avec le développement général de la philosophie* (4 vol., 1873-1895).

NYCTHÈMÈRE (du gr. *nyx*, *nyktos*, nuit, et *héméra*, jour) n. m. Mot qui désigne, en terme médical, vingt-quatre heures consécutives, c'est-à-dire l'espace de temps qui comprend une nuit et un jour.

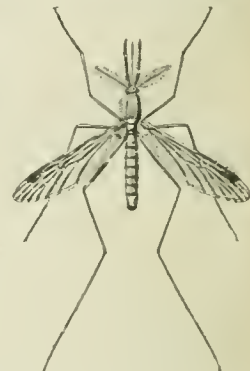
NYCTIPÉLAGUE (*jik*) adj. Biol. Se dit des animaux marins qui disparaissent dans la profondeur pendant le jour et ne remontent à la surface que pendant la nuit. (Ce terme s'applique en particulier à certains êtres du plancton.)

NYE (Edgar Wilson), écrivain humoristique américain, né à Shirley (Maine) en 1850, mort à Buck Shoals, près d'Asheville en 1896. Il débuta comme avocat dans le territoire de Wyoming (1876), et s'établit ensuite à New-York. On a de lui plusieurs livres de fantaisies ironiques, qui parurent sous le nom de *BILL NYE* : *Bill Nye and the Boomerang* (1881) ; *The Forty Liars* (1883) ; *Bated Hay* (1884) ; *Bill Nye's Blossom Rock* (1885) ; *Remarks* (1886) ; *Bill Nye's Thinks* (1888) ; etc.

NYMPHOSSOQUE (*nin, psok*) n. m. Genre d'insectes orthoptères pseudonécroptères, de la famille des psocidés, créé en 1903 pour un petit psoque découvert en Allemagne. (Le *nymphococcus destructor* est un insecte très nuisible, qui vit dans les maisons et y ronge les provisions, les tissus, etc.)

NYROP (Martin), architecte danois, né à Ringkjøbing en 1849. Elève de l'Académie des beaux-arts de Copenhague, il y obtint deux médailles d'or (1877 et 1880), séjourna trois ans à l'étranger, devint professeur à l'école d'architecture de l'Académie et y acquit une autorité considérable. On cite de lui les *Archives provinciales*, le *Musée Thorvaldsen* et surtout l'*Hôtel de ville*, de Copenhague (1892-1902), chef-d'œuvre de l'architecture danoise contemporaine.

NYSSORHYNQUE (*ni-sorink*) n. m. Genre d'insectes diptères némocères, de la famille des culicidés, comptant une vingtaine d'espèces répandues dans les régions chaudes du globe. (Le genre *nyssorhynchus* a été établi en 1902 pour des moustiques de la sous-famille des anophéliens, dont certains ont été reconnus comme d'actifs véhicules de l'impaludisme, tels le *nyssorhynchus Lutzii*, du Brésil.)



Nyssorhynque (gr. 2 fois).





* **OAKLAND**, ville des Etats-Unis (Californie); 50.000 hab. — Le 18 avril 1906, l'important cité industrielle d'Oakland, située en face de San-Francisco, a été victime du même cataclysme qui détruisait cette dernière; mais le tremblement de terre a causé des dégâts moins considérables, et les victimes ont été moins nombreuses.

Oasis sahariennes (TROUPEES DES). V. TERRITOIRES DU SUD.

OBAIX, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]), sur le canal de Charleroi à Bruxelles; 1.320 hab.

OBEBURG, comm. de Suisse (cant. de Berne [dist. de Berthoud], dans l'Emmenthal inférieur et sur l'Emme, affluent de l'Aar; 2.800 hab. Métallurgie, tissages. Fromageries.

OBBEREGG, comm. de Suisse (cant. d'Appenzell Rhodes-Intérieures); 2.700 hab. Tissage de la soie pour tuloux. Station estivale.

OBBERHOFEN, comm. de Suisse (cant. de Berne [dist. de Thoune], sur le bord du lac de Thoune, et dans un site bien abrité, 1.000 hab. Viticulture. Station climatique très fréquentée par les touristes qui vont visiter l'Oberland. Scierie.

Oberlé (LES), roman, par René Bazin (1901). — L'Alsacien Jean Oberlé, après avoir terminé ses études en Allemagne, revient dans son village natal. Il trouve sa famille divisée par un désaccord profond: d'une part ceux qui se sont réconciliés avec les vainqueurs: son père, Joseph Oberlé, directeur d'une importante scierie mécanique, qui cherche des protecteurs parmi les hauts fonctionnaires allemands; sa sœur Lucienne, qui aime un officier allemand, Wilhelm von Farnow; d'autre part, les protestataires irréductibles: son grand-père, Philippe Oberlé, terrassé par l'âge et la paralysie, mais qui garde toujours vive la haine des conquérants; sa mère, Monique, qui souffre silencieusement des malheurs de l'Alsace: son oncle, Ulrich Biehler, resté lui aussi Français de cœur. Jean ne déteste pas les Allemands, il se sent seulement d'une autre race, qu'il juge supérieure. Il aime Odilé Bastian, la fille du maire d'Alshelm, mais Bastian ne veut pas donner Odilé au fils du renégat Joseph Oberlé. Le lendemain de son enrôlement dans l'armée allemande, Jean déserte, avec l'aide de l'oncle Ulrich, et, bien que pour-

suivi par le lieutenant de Farnow, et blessé d'une balle à l'épaule, arrive à gagner le territoire français.

Une inspiration généreuse et patriotique anime ce roman, où l'auteur a exprimé avec émotion une situation morale et sociale dramatique, en même temps qu'il a renoué avec un pittoresque sobre et vrai les mœurs et la nature alsaciennes. — De ce livre E. Haraucourt a tiré une pièce représentée à la Gaîté (Paris) le 17 novembre 1905. Il n'a modifié la donnée du roman que dans des détails secondaires, sauf au dénouement. Il suppose que Jean, qui a déclaré son intention de déserteur, est enfermé par son père, mais délivré et envoyé en France par son grand-père; que dans la poursuite finale, c'est l'oncle Ulrich qui est blessé, et non Jean, qui passe la frontière; que la ferme des Bastian se trouvait voisine de la frontière, ce qui permet à l'auteur de les faire paraître dans la dernière scène où l'oncle Ulrich unit Jean et Odilé.

OBBER-MEIDLING. V., au *Supplément*. MEIDLING.

OBBERMEIER (SPIRILLE D'). Bactér. Agent pathogène de la fièvre récurrente, découvert en 1868 par Obermeier.

— **ENCYCL.** Le microbe de la fièvre récurrente, le premier qui ait été observé dans une maladie purement humaine, est un spirille ou *spirichète*, qu'on observe et qu'on recherche dans le sang des malades. Ce spirille, mince, assez long (25 à 40 μ), effilé aux extrémités, est très mobile et présente un bouquet de cils, difficilement décelables, à chaque extrémité. Il ne forme jamais de spores, se reproduit par division transversale et possède une vitalité assez faible; il est agglutiné et immobilisé par le sérum physiologique. Il se colore difficilement (méthode de Günstier) et ne prend pas le gram.

OBBERIEDEN, comm. de Suisse (cant. de Zurich [dist. d'Horgen]), sur le lac de Zurich; 1.300 hab. Menuiserie et fabrique de parquets. Elève du bétail. Viticulture.

OBBERIEN, comm. de Suisse (cant. de Berne [dist. de Bas-Simmenthal], au-dessus de la Simme, tributaire du lac de Thoune, dans l'Oberland; 1.850 hab. Elevage. Station d'été; 861 mètres d'altitude. — Comm. du canton de Bâle-Campagne (dist. d'Arlesheim), dans la vallée de la Birsig, tributaire du Rhin; 1.500 hab. Distillerie.

OBFELDEN, comm. de Suisse (cant. de Zurich [dist. d'Affoltern]; 1.350 hab. Sériciculture. Tissage de soie.

OBITER DICTA, mots latins qui signifient choses faites en passant. Ils sont d'une application générale et s'emploient dans tous les sujets, mais on en use particulièrement en excès. On les applique alors à de menus détails, à des circonstances sans aucun lien nécessaire avec le fait principal ou la doctrine exposée, et que l'auteur sacrifie au chemin faisant sans y attacher d'importance. Tel est le gracieux détail sur le chien de Tobie, au moment où son maître rentre enfin à la maison paternelle, après une longue absence, le père de Tobie en courant comme s'il allait apporter aux vieux parents la nouvelle du retour de leur fils et agite la queue en signe de joie. *T. bib.* XI, 9.

* **OBJET** n. m. — *Objets abandonnés chez les ouvriers* V. VENTE.

OBLADIS, bourg d'Autriche (prov. du Tyrol, près d'un petit sous-affluent du Danube par l'Inn; 1.000 hab. Eaux minérales ferrugineuses bicarbonatées, utilisées pour le traitement des affections des voies digestives et urinaires.

OBLICITÉ n. f. Caractère de ce qui est oblique: L'obliquité tombante d'oiseau blessé ou de crapaud mutilé. (Léon Frapié.)

OBBOURG, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Mons], sur l'Haine, tributaire de l'Esaut; 2.100 hab. Carrières.

* **OBROUTCHEV**, général russe, né en 1800. — Il est mort au château de Jaure Dorjoug en 1904.

OBROUTCHEV (Vladimir Atanasiévitch), voyageur et géologue russe, né en 1853, mort en France en 1904. De 1886 à 1888, il exécuta dans la province transcaucasienne, avec Androussouf et Bogdanovitch, un fructueux voyage, auquel succédèrent, en 1890, des études dans les montagnes d'Olekma et sur le plateau de Vitim en Sibirie. Enfin, en 1893-1894, Obroutchev, qui faisait partie en qualité de géologue de l'expédition Potania dans l'empire chinois, visita les montagnes de Nan-Chan, entre le Koukou-nor et la Mongolie centrale, en se préoccupant surtout du point de vue géologique et étudia la géologie de la Mongolie entière. Devenu ensuite professeur de géologie à l'université de Tomsk, Obroutchev a publié: *Sibi-*

rische Briefe (1894); Aus China; Reiseerlebnisse, Natur- und Völkerbilder (1896); L'Asie centrale et la Chine septentrionale (1900-1901).

Observer (russe) [l'Observateur], le plus ancien journal du dimanche qui existe en Angleterre, fondé à Londres en 1791. — Au commencement du siècle dernier, il devint la propriété de William Clement, qui possédait déjà « Bell's Life in London », disparu depuis. Il prospéra rapidement sous cette direction. À la mort de Clement, l'« Observer » passa entre les mains de Julius Bear, qui prit H. D. Traill pour rédacteur en chef. À Julius Bear succéda Frederick A. Beer (1880), qui, de 1894 à sa mort, fut son propre rédacteur en chef. Sa vogue l'a depuis remplacé dans ces fonctions. En 1905, le journal a été acheté par Harmsworth. Depuis 1880, il publie, sous la rubrique « From the Cross Benches », des croquis parlementaires par H. W. Lucy, le « Toby du journal satirique « Punch », qui sont très goûtés du public anglais.

OBSONNE (du lat. obsonare, préparer des aliments pour, n. f. Biol. Substance de nature d'ailleurs inconnue qui existerait dans le sang et l'hémolymphe, et qui exercerait, à l'égard des bactéries, une action obsonique.

OBSONIQUE (nik) — même étymol. qu'à l'art. précé.) adj. Biol. Action obsonique. So dit de l'action qu'exerce le sérum sanguin sur les bactéries, action qui les met dans un état tel qu'elles deviennent facilement la proie des phagocytes.

OBSTALDEN, comm. de Suisse (cant. de Glaris), au-dessus du lac de Walenstadt; 500 hab. Elevage. Tissage de la soie. Station estivale.

OBSTAFELDER (Sighjörn), écrivain norvégien, né à Stavanger en 1866, mort à Copenhague en 1900. Ingénieur, il partit pour l'Amérique (1888), on revint souffrant (1888), se fit connaître par un volume de vers (1893, Poèmes). Il s'affirma bientôt prosateur remarquable dans une série de nouvelles, parcourut toute l'Europe, rentra pour mourir à Copenhague, après avoir achevé l'œuvre qui mit le sceau à sa réputation: Journal d'un prêtre (1900).

OBSTRUCTIONNISME (obs-truk-ti-o-nissm) n. m. Terme désignant, dans le langage parlementaire, la tactique employée par les partis d'opposition pour entraver, par toutes les lenteurs de la procédure, la discussion et le vote des lois qu'ils considèrent comme nuisibles ou oppressives. (L'emploi de cette tactique exige une connaissance approfondie des réglemens intérieurs des assemblées. [V. obstruction.])

*OBUS n. m. — Obus Robin (ainsi appelé du nom de son inventeur, officier d'artillerie français). Type perfectionné du genre de projectiles appelés en France obus à balles et désignés à l'étranger sous le nom de shrapnells.

— ENCYCL. Cet obus est formé d'un corps ou cylindre en acier, ouvert par en haut et dont le fond ou culot est surélevé. On le forme en vissant à la partie supérieure une ogive en acier. Dans l'axe est un tube de bronze percé de trous à sa partie inférieure et dans lequel on place une planchette d'inflammation, portant quatre brins de mèche à étouffoir. Tout autour de ce tube, on tasse très fortement un mélange de balles et de poudre comprimée, formant une masse dont la solidité même empêche l'agglutinement des balles par inertie au départ du coup, qui se produisit souvent dans les anciens obus à balles. La partie supérieure du mélange est recouverte d'une couche de salpêtre comprimé, qui empêche la mise de feu de se faire par l'avant, tout en augmentant les propriétés incendiaires de l'obus. Dans ces conditions, lorsque la fusée communique le feu à la charge, l'ogive se sépare simplement de l'obus qui éclate sans se briser et dont les balles se trouvent lancées par la poudre enflammée en arrière d'elles, avec une grande vitesse initiale, comme le seraient des projectiles par la charge d'une arme à feu. Un autre avantage encore de l'obus Robin, c'est que, par lui-même, la charge assez forte de poudre qu'il contient, il produit, lors de l'éclatement, un nuage de fumée très visible, condition avantageuse pour le réglage du tir.



Obus Robin.

Océanie (ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'), dénomination administrative donnée au groupe de colonies comprenant l'archipel de la Société (îles du Vent et îles Sous-le-Vent), de l'archipel des Marquises, l'archipel Touamotou, les Gambier et les Tongaï.

La Nouvelle-Calédonie et ses dépendances forment une colonie particulière et ne font pas partie des « Établissements français de l'Océanie », dont le chef-lieu est Papeete, dans l'île de Taïti (v. ce mot), et qui sont administrés par un gouverneur, assisté d'un conseil d'administration. Depuis le décret du 19 mai 1903, les îles Sous-le-Vent, de Taïti, les Marquises, les Touamotou, les Gambier, Tongaï et Rapa ont cessé de constituer des établissements autonomes et distincts, et elles constituent maintenant, avec Taïti et Moorea, une colonie homogène. Le conseil général, qui existait depuis 1865, a été en même temps supprimé, et ses pouvoirs sont exercés par le gouverneur en conseil d'administration.

Océanographe n. m. Qui s'occupe d'océanographie: Le prince de Monaco est un océanographe distingué.

*Océanographie n. f. — ENCYCL. Hist. nat. L'océanographie, ou science de l'océan, est l'étude des phénomènes physiques et biologiques qui s'effectuent dans les eaux marines.

L'océanographie physique, démontrant que les profondeurs de la mer sont très différentes, a pour but de déterminer les conditions de milieu qui s'y rencontrent: elle s'occupe de la mesure de la pression dans les grands fonds, elle enseigne comment s'y fait la distribution des températures et quelle est la limite de pénétration des rayons lumineux solaires; elle examine les variations de la densité et de la composition chimique (gaz et sels dissous) de l'eau de mer. Elle indique comment l'eau est agitée par les courants, les marées, les vagues, et elle étudie les effets de transport des glaces qui couvrent l'océan dans certaines régions. Elle explique la forme du relief sous-marin et les conditions de sédimentation des dépôts qui s'accumulent dans les profondeurs.

L'océanographie biologique se propose d'établir les lois suivant lesquelles les êtres vivants, animaux ou plantes, font varier leurs formes, leurs organes, leurs modes d'existence pour s'adapter aux conditions diverses du milieu marin, et elle cherche quelle est l'influence des agents physiques et chimiques sur leur aire de dispersion géographique et d'extension bathymétrique.

Les êtres qui sont fixés ou rampent sur le fond de la mer, constituent le benthos. Les autres, qui normalement flottent à la surface ou à différentes profondeurs entre deux eaux, sont les êtres pélagiques, qui forment le plancton marin.

L'épaisseur d'eau à travers laquelle peuvent pénétrer les rayons solaires, fixe vers 200 mètres la limite de profondeur maximum où cessent de croître les plantes, qui ont besoin de cette lumière pour vivre. Près des côtes, la bande de terrain immergée jusqu'à 200 mètres de fond, et par conséquent éclairée, constitue ce qu'on nomme le plateau continental. Cette ligne où cesse la végétation separe, en effet, deux grandes régions: la région littorale et la région profonde, auxquelles correspondent la faune continentale et la faune abyssale. La faune des rivages comprenant la plupart des animaux marins comestibles, on conçoit quelle est l'importance de l'étude océanographique du plateau continental et, en particulier, pour l'industrie des pêches, combien sont nécessaires les recherches propres à élucider les relations entre les migrations effectuées par certains poissons et les conditions physiques du milieu ambiant.

Dans le plancton, on doit de même distinguer le plancton superficiel, qui contient des plantes flottantes, des animaux herbivores et des animaux carnivores, et, au delà de 200 mètres, un plancton profond ou bathyplancton qui se compose exclusivement d'animaux carnivores. Il y a d'ailleurs lieu de remarquer que bon nombre d'êtres ne sont pélagiques que pendant la première partie de leur existence: le plancton côtier notamment renferme une grande quantité d'embryons et de larves.

Les animaux de haute mer, dont les uns nagent activement, tandis que les autres se laissent entraîner passivement par les courants, sont le plus souvent extrêmement transparents, ce qui les rend presque invisibles dans l'eau: c'est le cas des méduses, des cténophores, des siphonophores, des mollusques et des tuniciers pélagiques. Chez ceux qui vivent à la surface, la couleur prédominante est le bleu. Les animaux bathypélagiques, dont certains sont complètement incolores, offrent en général, au contraire, des teintes variées, surtout rouges ou jaunes.

Beaucoup d'animaux marins, aussi bien parmi ceux qui flottent à la surface que parmi ceux qui sont fixés dans les abîmes, sont producteurs de lumière, tantôt au moyen de sécrétions particulières disséminées un peu partout à la surface de leur corps, tantôt grâce à la présence d'organes photogènes spécialisés.

Parmi les protozoaires, les noctiluques produisent le phénomène si connu de la phosphorescence de la mer. Dans presque tous les autres embranchements du règne animal, qui sont représentés dans la mer, on trouve également des êtres phosphorescents: c'est le cas, par exemple, de certains vers (sagitta) et de quelques étoiles de mer (brisinga).

Parmi les formes fixées, les gorgones, aux colonies arborescentes, et les pennatules, en forme de plume, répandent des lueurs variées. Parmi les formes libres, les méduses (pelagia), les cténophores, les siphonophores, les tuniciers (pyrotoma), certains gastéropodes pélagiques (phylliroe) et surtout de nombreux céphalopodes peuvent produire de la lumière. Les crustacés eux-mêmes produisent de la lumière, et surtout de nombreux crustacés de fond, qui ont des appendices extrêmement allongés et qui offrent fréquemment de belles colorations rouges, sont également souvent phosphorescents. Enfin, la plupart des poissons des profondeurs, qui sont toujours de couleur sombre, sont pourvus d'appareils émettant des lueurs jaunes ou verdâtres.

Si donc, dans les profondeurs de la mer, la lumière solaire manque complètement, les phénomènes lumineux cependant y abondent, et ceci explique la richesse de coloration de beaucoup d'animaux abyssaux et le développement très remarquable de leurs organes de vision.

Les résultats des plus importantes explorations océanographiques accomplies au cours des dernières années ont été consignés dans une carte de l'ensemble des mers, exécutée à la suite d'un vote du congrès de géographie de Berlin de 1899. La commission chargée d'élaborer ce travail comprenait notamment le prince de Monaco, Thoulet et Sauerwein. La carte, établie à l'échelle de 1/10.000.000, comprend 24 feuilles; le relief est figuré par des courbes isobathes, et toutes les profondeurs constatées ont été portées en chiffres, jusqu'à la plus grande fosse connue (9.636 m.), au S. des îles Mariannes. La carte a été terminée en 1901, et constitue le plus précieux document océanographique d'ensemble qui existe aujourd'hui.

Océanographique (fik) adj. Qui concerne l'océanographie.

— Institut océanographique, institut fondé à Paris, en 1906, par le prince Albert de Monaco, qui avait déjà, comme on sait, apporté à la connaissance de la mer un important tribut d'observations et de découvertes personnelles. Cette création complétait l'organisation de conférences annuelles dont le succès était allé croissant. L'institut doit s'élever sur les terrains que l'université de Paris a acquis rue Saint-Jacques et rue d'Ulm. Il a reçu d'Albert I^{er} une dotation de 4 millions de francs, dont le revenu est affecté aux dépenses nécessaires à son fonctionnement. En outre, le fondateur n'a pas limité à Paris le patrimoine de sa nouvelle création. Mais le musée océanographique de Monaco, ses laboratoires, ses aquariums, ses collections d'un prix inestimable pour la science de la mer sont dès à présent la propriété de l'institut océanographique. Le 16 mai 1906, un décret présidentiel rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique déclarait d'utilité publique le nouvel établissement et en approuvait les statuts, qui comportent l'organisation de cours d'océanographie à Paris, de recherches dans les laboratoires maritimes, de missions scientifiques lointaines, etc.

Ocello, planète télescopique n° 475, découverte en 1901 par Stewart.

OCHAGAVIE (o-ka-ga-vi) n. f. Genre de broméliacées. L'Ochagavie élégante est une belle plante originaire de l'île Juan-Fernandez; elle est caractérisée par son inflorescence, formant un épi charnu et par ses étamines libres.)

O'CONNOR Fernand-Marie, général français, né et mort à Paris (1847-1905). Sorti de Saint-Cyr en 1868, il fit sa carrière dans la cavalerie. Sous-lieutenant en 1870, à l'armée de Metz, il devint l'année suivante, pendant la Commune, officier d'ordonnance du général de Galliffet. Capitaine en 1878, il fit partie de l'expédition de Tunisie (1881). Comme général de division en 1902, il commanda la division d'Oran. Il résigna son commandement après l'expédition de Figeu, qu'il avait dirigée, mais dont on n'avait tiré, estimait-il, que des avantages insuffisants.

OCTOBRE (Jérémie-Aimé-Delphin), statuaire français, né à Angles sur-Langlin (Vienna) en 1868. Élève de Gauthier, de Cavellier et de Contan, il obtint le grand prix de Rome en 1893. Talent élégant et distingué, il obtint une première récompense au Salon de 1894 avec le Buste du premier président Périer, marbre; une autre, en 1896, avec un Portrait-médaille en marbre et un bas-relief plâtre: le Vice et la Vertu; une 2^e médaille en 1897 avec Plour le drapeau, figure plâtre, et Surprise, figure plâtre; une 1^{re} médaille en 1899 avec le Remords, groupe marbre, et un Portrait. Trois des œuvres citées plus haut envoyées à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), lui valurent une médaille d'argent. Il a donné des bustes-portraits, parmi lesquels celui de son dernier maître, Coutan (1902); un haut relief, la Cigale (1902), et un portrait-statue en bronze, ciré perdue, de Pierre Wibour (1904).

OCTOBRISTE (brist) adj. et n. m. Nom donné en Russie aux conservateurs progressistes qui se sont ralliés à un manifeste impérial du 30 octobre 1905 et ont soutenu la constitution qui en est sortie.

OCTOMÉRIE (ri) n. f. Genre d'orchidacées-masdevallées, comprenant dix espèces cultivées de l'Amérique du Sud.

OCTOPLEX (pléss) n. m. Appareil de télégraphie à transmission multiple, imaginé par l'ingénieur Rowland, et qui a figuré en 1900 à l'Exposition universelle de Paris, avant d'être mis en service en Allemagne, sur la ligne Berlin-Francfort. (Ainsi que l'indique son nom, il permet la transmission simultanée, sur un seul fil, de huit télégrammes, quatre dans chaque sens.)

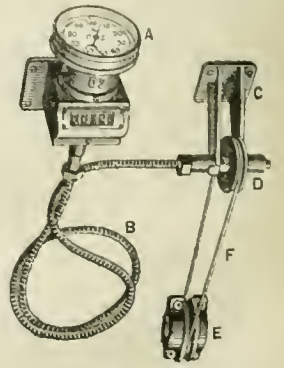
— Adjectif. : Télégraphe OCTOPLEX.

O'DONNELL Y ABREU (Carlos), duc de TETUAN, général et homme politique espagnol, né à Valence en 1834, mort à Madrid en 1903. Il appartenait à une famille d'origine irlandaise, et son oncle, le général Léopold O'Donnell, joua un grand rôle comme homme politique et devint duc de Tetuan, après la victoire qu'il avait remportée sur les Marocains (1860). Don Carlos O'Donnell y Abreu se destina à la carrière des armes, servit aux Philippines (1854), prit part en 1860 à l'expédition du Maroc. Sa vie politique commença en 1863. Élu député aux Cortès, il fit partie du groupe de l'Union libérale, qui présidait son oncle. Après la mort de ce dernier, Carlos O'Donnell, devenu duc de Tetuan (1867), contribua à faire triompher la révolution de 1868 qui renversa la reine Isabelle, fit partie de la Constituante de 1869 et quitta alors l'armée avec le grade de général de brigade. Tout en siégeant aux Cortès, il devint sous le roi Amédée chef supérieur du palais (1871-1873). En 1874, il entra dans la diplomatie comme ministre plénipotentiaire à Bruxelles, d'où il passa à Vienne (1875) et à Lisbonne (1878). Il se trouvait dans cette ville lorsque, le 16 mai 1879, il fut appelé à remplacer le marquis de Molins, comme ministre des affaires étrangères, dans le cabinet Martinez Campos. Bienôt, il acceptait la direction politique de Sagasta, qui, devenu premier ministre en 1881, le nomma sénateur à vie. Mais peu à peu ses opinions se modifièrent et on le vit passer au parti conservateur. De 1890 à 1894, il fut comme ministre des affaires étrangères dans le cabinet Canovas del Castillo. En 1895, il reprit le même portefeuille dans un nouveau cabinet Canovas, et, après l'assassinat de ce dernier (août 1897), il continua à diriger les affaires étrangères dans le cabinet intérimaire que le général Azcarra présida jusqu'au 4 octobre suivant. L'Espagne traversait alors une crise désastreuse. Le duc de Tetuan, comme Canovas, avait suivi une politique de résistance aveugle à l'égard des Cubains et des Philippines. Lorsque tout à coup le gouvernement des États-Unis entra en scène, il refusa toute concession. Le duc de Tetuan s'affirma dès lors comme le véritable représentant de l'orthodoxie conservatrice. C'était un parlementaire habile, un orateur de talent. Il était en grande faveur auprès de l'ex-reine régente Christine. Quelques instants avant de mourir, il fit téléphoner au palais que, croyant sa fin imminente, il désirait offrir à Sa Majesté son dernier hommage.



O'Donnell.

Odotachymètre (ki — du gr. odos, route, et de tachymètre) n. m. Autom. Appareil magnétique adapté aux voitures automobiles et remplissant simultanément les fonctions de compteur kilométrique et d'indicateur de vitesse. — ENCYCL. L'odotachymètre se compose essentiellement d'un aimant permanent et d'un disque en cuivre oscillant dans le champ magnétique toujours fermé, ce qui permet d'avoir pour l'aimant un degré d'aimantation constant. Une aiguille se mouvant sur un cadran gradué A indique instantanément toutes les variations de vitesse en restant absolument



Odotachymètre.



Océanographie 1 Spinosella 2 Philosphonia 3 Hyalonema 4 Doryssa 5 Aca 6 C. stalloides 7 Archusa 8 P. (sua) 9 A. (sua) 10 C. (sua) 11 S. (sua) 12 P. (sua) 13 Halorea 14 Chryssora 15 Rhizostoma 16 A. (sua) 17 Calymene 18 F. (sua) 19 L. (sua) 20 Dis. (sua) 21 L. (sua) 22 A. (sua) 23 A. (sua) 24 A. (sua) 25 Actinia clematis 26 Dendrophyllia 27 P. (sua) 28 Melithaea 29 Melithaea 30 A. (sua) 31 P. (sua) 32 P. (sua) 33 H. (sua) 34 H. (sua) 35 A. (sua) 36 P. (sua) 37 H. (sua) 38 A. (sua) 39 Branchiaria 40 A. (sua) 41 Aphelites 42 Ph. (sua) 43 C. (sua) 44 B. (sua)

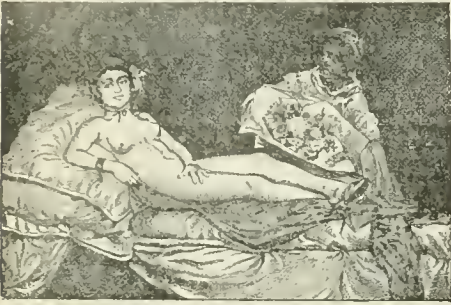
la Costitution, élaborée par la convention de Riobaniba le 14 août 1830, fut en grande partie l'œuvre d'Olmedo. Jusqu'à sa mort, Olmedo rendit d'importants services à son pays. Il est de plus considéré comme un des plus grands poètes de l'Amérique latine. Les plus remarquables de ses œuvres sont : la Victoire de Junin, et l'Hymne à Bolivar. La Victoire de Junin fut le premier poème qui glorifia, dans le nouveau monde, les triomphes des héros de l'indépendance sud-américaine; Mon portrait, la Bataille de Maracana, Alphabet pour un enfant, A la mort de ma sœur, sont ensuite ses productions les plus notables. La ville de Guayaquil lui a élevé une statue, due au ciseau du sculpteur français Falguière. Le meilleur éditon des œuvres d'Olmedo est celle qui a été publiée en espagnol en 1896, avec une biographie, par Clemente Ballen.

OLMEN, comm. de Belgique (prov. d'Anvers (arr. de Turnhout), non loin de la Grande Nethe, affl. de l'Escaut par le Rupel; 1.550 hab. Fabriques de machines agricoles.

*OLTRAMARE (Gabriel), mathématicien suisse, né à Genève en 1816. — Il est mort dans cette ville en 1906.

OLYMPIA (lin) n. f. Variété de pomme de terre. V. GÖL-DAMMER.

Olympia (L'), tableau de Manet, peint en 1863 presque en même temps que le Déjeuner sur l'herbe. — Tandis que cette dernière œuvre, écartée par le jury du Salon officiel, figurait au Salon des refusés de 1863 à côté des toiles de Fantin, Harpignies, Cals, Cazin, Legros, etc., l'Olympia

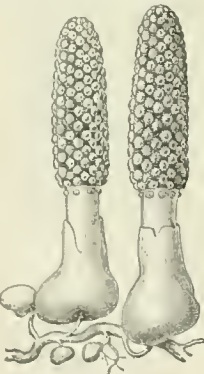


L'Olympia, d'après Manet.

fut acceptée et exposée au Salon de 1865 avec un Jésus insulté. L'auteur y a représenté une femme nue appuyée sur un bras, et à laquelle une négresse offre un bouquet. La conception de cette œuvre était tout à fait classique : le prototype en avait été fourni dès longtemps par Giorgione dans sa Danaë du musée de Dresde, par Titien dans sa Vénus, et repris successivement dans la suite par Velasquez avec sa Vénus au miroir, par Goya avec sa Maja nue. Manet, qui aimait particulièrement ce dernier, en procédait plus directement; en même temps il avait cherché à cerner le corps d'une ligne rappelant Ingres par la pureté. Ces qualités éclatèrent néanmoins à la plupart des contemporains. La franchise réaliste et la vérité des tons choquèrent le goût officiel; mais l'Olympia, mieux comprise, figura aujourd'hui au musée du Luxembourg.

OLYNTHOLITE n. f. Silicate naturel appartenant au genre grenat, et syn. de GROSSULARE.

OMBROPHYTE (on-bro) n. f. Genre de lophophytacées, dont les épis unisexués se terminent par une sorte de plateau formé par l'axe. (Le fruit est drupacé. Les ombrophytes habitent l'Amérique méridionale; ce sont des plantes parasites, dépourvues de chlorophylle.)



Ombrophyte.

OM-DEBRİKAT, village du Soudan égyptien, au sud de Djedda. Le 21 novembre 1899, le calife Abdallah y fut complètement battu par l'armée anglo-égyptienne de Wingate, et périt dans cette bataille, qui marque le dernier jour de l'État des derviches.

*OMIS n. m. — Milit. Terme employé pour désigner les jeunes gens qui, par omission, n'ont pas été inscrits sur les tableaux de recensement de leur classe. V. RECENSEMENT.



Ommatoploque.

OMMATOPHOQUE (om', fok) n. m. Genre de mammifères pinnipèdes, de la famille des phocidés, comptant une seule espèce, propre à l'océan Antarctique. (L'Ommatophoca Rossii est un phoque de la sous-famille des monachinés, voisins des ogmorhines.)

OMOTOCIE vi — du gr. ómos, prématuré, et tokos, enfantement n. f. Accouchement qui a lieu avant terme.

OMPHALÉOTOMIE (on fa lèk-to mi — du gr. omphalos, ombilic, et éktomè, amputation n. f. Ablation de l'ombilic, qui s'effectue dans la cure radicale de la hernie ombilicale et généralement dans toute laparotomie médiane.

ON, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg (arrond. de Marche) : 1.120 hab. Carrière de marbre.

*ONCKEN Guillaume, historien allemand, né à Heildelberg en 1838. — Il est mort à Giessen en 1905.

ONCOÏDE n. m. Sous-genre de chats, comptant douze espèces répandues en Asie et en Amérique.

— ENCYCL. Les oncoïdes sont des chats sauvages, à livrée ou à moins variée de brun sur fond testacé, orangé ou roux. À ce sous-genre appartiennent le chat rouillé de l'Inde (oncoïdes rubiginosa), la plupart des chats chinois (oncoïdes scripta, Shaviana, tristis), etc., et le chat de la Plata et du Chili (oncoïdes mitis), etc.



Oncoïde.

ONCOPHYLLITE (n-lit) ou ONCOSINE n. f. Variété compacte de mica muscovite.

ONDE n. f. — ENCYCL. Ondes de télégraphie sans fil. Les ondes électriques employées dans la télégraphie sans fil sont d'une espèce parfaitement nette et définie. Quand l'électricité parcourt un circuit à l'état cinétique et forme un courant, il se produit un champ magnétique dans le milieu environnant et les variations successives de ce courant déterminent des ondes électro-magnétiques. Preuve fut en Angleterre, dès 1881, mettre en évidence ces phénomènes d'induction connus depuis les travaux de Faraday en recueillant par un téléphone, dont le circuit était parallèle aux fils télégraphiques, les dépêches envoyées dans ces fils jusqu'à une distance entre fils de 30 mètres.

Bientôt on s'aperçut que ces perturbations dues aux ondes d'induction se propageaient jusqu'à 2.000 mètres. En 1895, on parvint à établir la communication entre Oban et l'île de Malte, à plus de 9 kilomètres. Cette transmission forcément limitée exigeait déjà en effet cent éléments de piles Leclanché. Sous l'eau on obtenait aucun résultat. Il fallait en outre établir un poste transmetteur et au poste récepteur des fils parallèles d'une longueur relativement grande. C'est ainsi que pour un écartement des stations de 10 kilomètres, il faudrait des fils de 20 kilomètres de long. D'où l'impossibilité d'utiliser ces ondes pour établir un système de télégraphie sans fil.

Les ondes que Hertz étudia, et qui sont seules employées aujourd'hui, sont basées sur le principe suivant :

Quand l'électricité se trouve emmagasinée à l'état potentiel, à la surface d'un corps, il se forme dans le milieu environnant un champ électrique et toutes les variations dans la charge électrique provoquent dans ce champ des ondes dites « hertziennes », que les expériences d'Edison, Preece, Branly, Popoff, Marconi ont rendues éminemment utilisables dans la télégraphie sans fil maritime.

Les ondes électriques ainsi obtenues ont une analogie absolue avec les ondes lumineuses. Leur vitesse de propagation est de 300.000 kilom. à la seconde. Elles se propagent en ligne droite; projetées sur un conducteur, elles peuvent être arrêtées par des écrans conducteurs intercalés entre ce conducteur et la source d'émission; elles sont réfléchies comme la lumière sur un miroir quand elles rencontrent un écran métallique; il y a concordance entre les phénomènes de polarisation obtenus en optique et ceux produits par l'action de deux ondes l'une sur l'autre.

ONDES-REGGIO (Vito, baron n.), homme politique italien, né à Palerme en 1811, mort à Florence en 1885. D'abord magistrat en Sicile, puis procureur du roi dans le royaume de Naples, il fut élu député au Parlement sicilien en 1848 et reçut, dans le ministère Torreaa, le portefeuille de l'intérieur et de la sûreté publique, puis celui de l'instruction publique et des travaux publics. Après la restauration des Bourbons, il se réfugia à Malte, puis à Gènes et enfin à Turin. Professeur de droit international et constitutionnel à l'université de Gènes, il fut élu par la Sicile député au Parlement italien et siégea à droite. Il a publié, en 1833 : De la propriété politique des îles, puis à Gènes : Introduction aux principes des sociétés humaines. Il a fondé à Turin la Revue italienne, puis, avec Amari et Ferrara, la Croce di Savoia, journal périodique. Très lié avec Mamiani, il a été, avec lui, un des fondateurs de l'École philosophique italienne.

ONDROGRAPHE (du lat. unda, onde, et du gr. graphein, écrire) n. m. Appareil imaginé par Hospitalier pour mesurer directement sur une bande de papier les courbes représentatives d'un phénomène électrique périodique variable, qu'il s'agisse d'une force électromotrice, d'une intensité ou même d'une puissance.

— ENCYCL. L'appareil est basé sur la méthode des observations ininterrompues successives, faites selon les phases, un peu différentes, du phénomène à analyser, c'est à dire qu'à un phénomène périodique donné on substitue un phénomène apparent également périodique. L'intermittence s'obtient dans l'instrument à l'aide d'un commutateur automatique, actionné par un système d'engrenage mis par un petit moteur synchrone. L'enregistrement de la mesure se fait sur un tambour, où, par une combinaison de levier, l'anamorphose des courbes est accumulée; donc on a de suite une courbe dans la forme exacte, sans avoir à redresser les ordonnées.

ONDOMETRE (de onde, et du gr. mètron, mesure) n. m. Transformateur thermique, permettant de mesurer par induction la longueur d'onde aux antennes.

ONEIROPHANTE (nè) et mieux ONIROPIANTA n. m.

Genre d'holothuries de la sous-famille des syallactinés, comptant quelques espèces propres aux profondeurs abyssales.



Oneirophante.

— ENCYCL. Les oneirophantes sont des holothuries de taille assez forte (10 à 20 centimètres), vivant par des fonds de 2.100 à 5.000 mètres; leur corps, très haut, convexe,

aplatis en dessous jusqu'à former une sole abdominale propre à ramper, porte sur le dos de longues papilles, disposées par rangées. L'Oneirophanta mutabilis, type du genre, est répandue dans presque toutes les mers.

ONKERZELE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale (arrond. d'Alost), sur la Dendre, tributaire de l'Escaut; 1.860 hab.

ONNÉRODITE (on-nè) n. f. Niobate hydraté naturel d'urate, d'yttrium, cerium, thorium, etc.

ONTARIEN, ENNE (tri-in, èn) adj. Qualification sous laquelle Lawson comprend la base du terrain archéen de l'Amérique du Nord.

— n. m. : L'ONTARIEN.

ONTARIO, comté du Canada (prov. d'Ontario), à la rive nord du lac Ontario et sur le lac Simcoe. Divisé pour fins électorales en ONTARIO-NORD, ONTARIO-SUD, ONTARIO-OUEST, il a 3.700 kilom. carr. et environ 51.000 hab. Ch.-l. Whitby.

ONUS PROBANDI (mots lat. signif. La charge de faire la preuve), expression tirée du Digeste : C'est aux accusateurs que revient l'obligation de prouver, l'onus probandi.

ONYCHAUSIS (kô-ziss — du gr. onux, ukhos, ongle, et ausis, augmentation) n. m. Hypertrophie dans tous les sens des ongles.

ONYCHOGALE (ko) n. m. Genre de mammifères marsupiaux, de la famille des macropodidés, comptant trois espèces propres à l'Australie.

— ENCYCL. Les onychogales sont des petits kangourous qui se placent entre les pétrogales et les lagorhustes; leur

taille est à peu près celle d'un lièvre. L'espèce type est l'onychogale unguifera, répandue dans tout le nord-ouest et le centre de la Grande-Terre



Onychogale.

ONYCHOGRAPHE n. m. Appareil destiné à mesurer la pression des capillaires sanguins par l'enregistrement de la pression des vaisseaux des ongles.

ONYCHOGRAPHIE (ko-gra-fi — du gr. onux, ukhos, ongle, et graphè, inscription) n. f. Mesure de la pression des capillaires sanguins avec l'appareil dit onychographe.

OOCYTE (du gr. óon, œuf, et kutos, cellule) n. m. Biol. Syn. de ovocyte.

— ENCYCL. On réserve quelquefois (sans raison étymologique du reste) le nom d'oocyte aux ovogonies dans lesquelles le boyau chromatique se reconstitue incomplètement et ne forme pas une véritable vésicule germinative. L'oocyte subit toujours la nécrobiose nucléaire.

OODÉOPE ou OODEOPUS (dè-o-puss n. m. Genre de crustacés décapodes macroures, type de la famille des oodéopidés, comptant quelques espèces répandues dans les mers chaudes de l'ancien monde.

— ENCYCL. Les oodéopes sont de petits crangons très allongés, à carapace élargie en arrière, à rostre très long, à gros yeux ovales, etc. L'oodéopus servatus, qui se trouve depuis l'Inde jusqu'en Océanie, est le type du genre.

OODÉOPIDÉS n. m. pl. Famille de crustacés décapodes macroures, renfermant le genre oodéope. — Un oodéopide.

OOLYSE (du gr. óon, œuf, et lysis, dissolution n. f. Biol. Dégénérescence des œufs non fécondés.

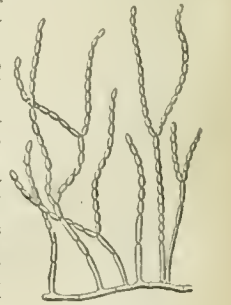
— ENCYCL. L'œuf non fécondé n'arrive pas à former de pronucleus femelle, et, après l'expulsion des globules polaires, le fuseau disparaît à l'endroit même où il avait commencé à apparaître. Ces œufs parfois se fragmentent, ce qui a fait croire à une segmentation parthénogénétique, qui en réalité n'existe pas. L'oolyse a été en particulier bien étudiée chez les amphibiens.

OOPHORALGIE (ji — du gr. óon, œuf, phoros, qui porte, et algos, douleur) n. f. Douleur ovarienne, sans lésion de l'organe.

OOPHORITE (du gr. óon, œuf, et phoros, qui porte) n. f. Inflammation de l'ovaire.

OORDEREN, comm. de Belgique (prov. et arrond d'Anvers), non loin de l'Escaut; 1.500 hab.

OOSPORA (spo) n. m. Champignon formé de très courts filaments, simples ou en rameaux, à l'extrémité desquels naissent des spores globuleuses ou ovoïdes, unicellulaires, incolores. (L'espèce oospora de Madara produit la maladie appelée pied de Madara, affection suppurative du pied de l'homme, fréquente en Cochinchine et dans l'Inde, se présentant parfois en Algérie et en Italie.)



Oospora.

OOST-EECLOO, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale (arrond. d'Eecloo); 2.100 hab. Tissage et blanchisseries de toiles.

OOSTHAM, comm. de Belgique (prov. de Limbourg (arrond. de Hasselt), près du canal de Hasselt à Turnhout; 1.350 hab.

OOSTKERKE ou OOSTKERKE-LEZ-BRUGES, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale (arrond. de Bruges)), au point où se rencontrent les canaux de la Lièye et de Bruges à l'Ecluse; 1.200 hab.

seules, demeurent. Parmi ces dernières productions, on citera : *Vision* (1892) ; *Harmonie virginale* (1894) ; *Poèmes du soir* (1895) ; *Sérénité* (1901). Ces deux dernières compositions appartiennent à l'Etat. Pour le hall du nouvel établissement thermal de Vichy, il a exécuté, durant les années 1903 et 1904, deux importantes peintures murales : *le Bain et la Source*.

* **OSCAR II**, roi de Suède, né à Stockholm en 1829. — Les dernières années du règne d'Oscar II ont été attristées par la rupture de l'union séculaire de la Suède et de la Norvège que le vieux souverain avait d'ailleurs fait tous ses efforts pour maintenir. A la suite du conflit soulevé par l'intransigeance des Norvégiens sur la question de la nomination des consuls, et de la démission du ministre norvégien de Michelsen, Oscar II se refusa à constituer un nouveau ministère sur les bases de l'ancienne constitution (mai 1905). Quelques jours après, il était déclaré déchu de son titre de roi de Norvège (7 juin), et protestait avec une grande dignité contre la rupture du pacte d'union. Il affirmait néanmoins bientôt sa volonté de ne pas recourir aux armes pour forcer un renouvellement de l'entente. En fait, c'est grâce à son action personnelle, à ses sentiments de profonde humanité que la conférence de Carlstadt put aboutir, malgré l'irritation des Suédois, à un compromis honorable pour les deux peuples. Oscar refusa d'ailleurs de laisser monter sur le trône de Norvège un de ses enfants, ne voulant pas que celui-ci pût avoir à souffrir de sa propre impopularité ; mais il accepta le choix qui fut fait d'un prince de la maison danoise. Il a pris officiellement, au lendemain de la rupture de l'union, le titre de « roi des Suédois, des Goths et des Wendes par la grâce de Dieu ».

* **OSCILLANT**, E adj. — Interrupteur oscillant ou substantif. Oscillant (ou), Appareil ayant pour but de permettre de transformer le courant continu de la dynamo en courants alternatifs à haute fréquence et de régulariser l'émission des ondes en dirigeant vers un condensateur les extra-courants de rupture produits à chaque oscillation. « Décharge oscillante, Décharge spéciale d'un condensateur, qui, au lieu de donner naissance à une seule émission de courant, produit une série de décharges alternatives. (On les compare aux mouvements d'un pendule qui, écarté de la verticale, ne reprend sa position d'équilibre qu'après une série d'oscillations.) » *Étincelles oscillantes*, Succession des étincelles qui jaillissent entre les deux boules d'un condensateur à décharges oscillantes.

— Encycl. Le fonctionnement de l'Interrupteur oscillant est le suivant : Dans un godet A contenant du mercure Hg, on a disposé une petite lame M appelée mouillette, susceptible de venir au contact du mercure, quand l'électro-aimant E entre en action.

Lorsque la clef K est fermée et que le commutateur V est mis sur sa touche, le courant arrivant de la source passe dans la colonne conductrice S, la mouillette et le mercure à chaque contact de l'électro-aimant, puis de là il se rend, par l'intermédiaire de la clef K, à l'oscillateur de la bobine B.

Sous l'influence de l'électro-aimant E, il se produit une infinité de fermetures et d'ouvertures de courant et les étincelles longues ou courtes qui jaillissent entre les boules de l'oscillateur O fournissent alors des ondes dont la fixité est quasi absolue, grâce au condensateur CC', qui absorbe les extra-courants de rupture, tout en restituant à chaque décharge successive les courants antagonistes qui s'étaient créés.

OSCILLATEUR, TRICE (oss-sil-la) adj. Qui oscille. — n. m. Appareil utilisé dans la télégraphie sans fil et destiné à permettre les oscillations ou décharges oscillantes. On dit aussi EXCITATEUR.

— Encycl. L'oscillateur se compose essentiellement (fig. 1) de deux sphères métalliques A, B, isolées l'une de l'autre, formant condensateur et reliées aux deux pôles d'un circuit renfermant une source d'électricité et une bobine de Ruhmkorff, qui établit entre elles une différence de potentiel. L'étincelle jaillit entre les deux petites sphères m, m'.

Pratiquement, l'oscillateur employé à bord des navires se compose de une ou deux bobines de Ruhmkorff. Quand on se sert de deux bobines A et B (fig. 2), on réunit les primaires en série, les secondaires en quantité ; M, N, P indiquent le couplage des deux bobines.

Le fil fin supérieur de la bobine extérieure portant l'oscillateur est alors réuni à l'antenne (vers S) et forme la partie supérieure du condensateur à haute tension. Le fil fin inférieur est rattaché à une plaque de terre T.

Il n'y a, bien entendu, qu'un seul oscillateur O entre les sphères, duquel jaillissent les étincelles.

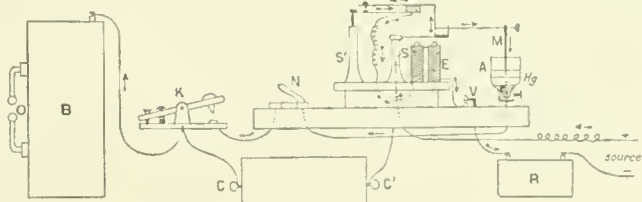
Le circuit complet d'un oscillateur ne peut d'ailleurs être limité à ces deux bobines, car, d'après le principe même des bobines de Ruhmkorff, on ne pourrait obtenir qu'une succession de petites étincelles toujours contrariées par les extra-courants de rupture, et l'oscillateur ne pourrait envoyer que des communications par points, tandis qu'on a le plus grand intérêt à expédier et à recevoir les signes longs et brefs du Morse.

Pour parer à cet inconvénient, on s'est servi d'un condensateur, qui, au moyen d'un commutateur spécial, permet l'absorption de l'extra-courant formé à chaque passage du courant dans la bobine et restitue la charge acquise pour assurer la formation des longues et des brefs.

L'ensemble du système ainsi obtenu est donné par la figure 3, dans laquelle R est la boîte de résistance permettant d'utiliser une source quelconque pour la bobine B et le commutateur P qui envoie l'extra-courant de rupture dans le condensateur Q. R est la clef au moyen de laquelle on fait fonctionner l'oscillateur O de la bobine B.

* **OSCILLATION** n. f. — Dans la télégraphie sans fil, Succession de décharges qui se produisent dans un oscillateur électrique.

OSIRIS Daniel Ilifa, financier et philanthrope israélite français, né à Bordeaux en 1828. Il se rendit à Paris tout jeune avec ses parents, à la mort desquels il se trouva dans une situation modeste, mais il ne tarda pas à se révéler comme un financier de mérite, et fut mêlé à toutes les grandes affaires du second Empire. A mesure que sa fortune grandissait, il s'adonnait davantage à son goût pour les lettres et les arts. En même temps, il consacrait des sommes considérables à des œuvres de bienfaisance privée et publique. Il fonda des synagogues (Paris, rue Bufault ; Nancy, Arcachon et Bruyères, dans les Vosges). Il a doté Bordeaux, sa ville natale, de fontaines publiques ana-



Oscillat. : A, godet ; B, bobine ; CC' condensateur ; E, électro-aimant ; Hg, mercure ; I, interrupteur de l'électro-aimant ; K, clef d'omission des ondes ; M, mouillette de l'Interrupteur ; N, commutateur du courant principal ; O, oscillateur ; V, commutateur des petits électro-aimants ; S, colonne conductrice ; S' colonne-support ; R, résistance.

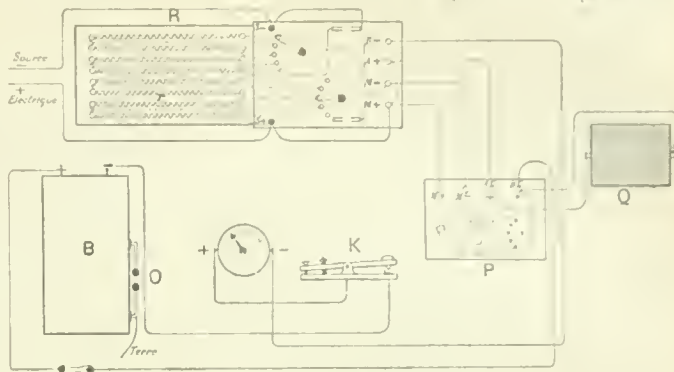
logues aux fontaines Wallace de Paris ; à Nancy, où il fonda une crèche municipale et un institut sérothérapique, il a donné une statue de Jeanne d'Arc, par Fremiet (1889).

La même année, il instaurait un prix de 100.000 francs qu'il chargeait le syndicat de la presse parisienne de décerner à l'œuvre la plus remarquable de l'Exposition. Le syndicat choisit la Galerie des machines, et le prix fut réparti entre tous ceux qui avaient contribué à sa conception et à son exécution. Un prix d'égale valeur ne put être décerné lors de l'Exposition de 1900, mais fut partagé quatre ans après entre M et M^{me} Curie (60 000 fr.) et Edouard Branly. Il fonda encore un prix triennal de la même somme, à décerner par l'Institut à l'œuvre qui aurait fait accomplir à l'humanité le progrès le plus remarquable. Ce prix fut attribué en 1903 au docteur Roux, lequel en fit profiter l'Institut Pasteur, et en 1906 à Albert Sorel, pour son grand ouvrage, *L'Europe et la Révolution française*. En 1895, la Suisse recut d'Osiris, en reconnaissance de l'hospitalité donnée aux soldats français en 1871, une statue de Guillaume Tell, qui fut érigée à Lausanne. A Paris, il relevait et restaurait, au Père-Lachaise, les tombes délaissées de plusieurs de nos illustrations nationales ; et il fonda à la Salpêtrière un pavillon opératoire modèle, dédié au professeur Paul Segond. En 1896, il acheta la Malmaison, la fit restaurer d'après les anciens plans et en fit don à l'Etat (1904). Enfin, en avril 1906, la Ville de Paris, à qui il l'avait offerte, inaugura devant le Théâtre-Français la statue d'Alfred de Musset, commandée d'abord à Falguière et, après sa mort, à Antonin Mercet. Notons encore, vers 1875, l'acquisition du domaine de la Tour-Blanche dans le haut Saumois, au moment où il allait être vendue à des Anglais, et l'achat d'un très vaste terrain à Plancenois, près de la Haie Sainte, destiné à l'érection d'un grand monument à la mémoire des grenadiers de la vieille garde tombés à cet endroit dans la journée de Waterloo.

OSMOREGULATEUR (oss), n. m. Petit appareil qui permet de régler les ampoules de Crookes.

— Encycl. L'osmoregulateur a été trouvé par Villard. Il est fondé sur les lois de l'osmose. Il se compose d'un petit tube de platine fermé à une extrémité et par l'autre communiquant avec l'intérieur d'une ampoule à rayons X. Lorsqu'on chauffe ce petit tube à la flamme du gaz ou de l'alcool, il rompt et laisse pénétrer par osmose une quantité infinitésimale d'hydrogène, qui diminue la dureté de l'ampoule.

OSMOTACTISME (oss, l'osm) n. m. ou **OSMOTASIE** (oss, la zi — de gr. *ósmos*, impulsion, et *taxis*, place) n. f. Biol. Action qu'exercent les courants osmotiques sur les mouvements des cellules végétales et le déplacement de



Oscillateur fig. 3.

leurs organites. Sensibilité que présentent les micro-organismes aux concentrations variables d'une solution d'un même sel.

OSMOTOXICITÉ (oss — du gr. *ósmos*, impulsion, et *toxikon*, poison) n. f. Biol. Actions toxiques exercées par les solutions salines concentrées sur les matières vivantes. D'après Claude et Balthazar, cette action toxique ne paraît pas être d'ordre chimique, mais bien d'ordre physique. Certaines matières salines pharmacodynamiques (sels de magnésium, de soude, etc.) n'agissent pas autrement.

Observatore romano *Observatore romano*, journal italien quotidien, qui paraît à Rome, où il a été fondé en 1861. Sans avoir un caractère officiel, il reçoit les communications du Vatican.

OSTÉODENTINE (oss-té-o-dan — du gr. *ostéon*, os, et de *dent* n. f. Partie osseuse de la dent.

OSTEOMELES (oss-té-o-mé-lèss) n. m. Genre de pomacées, voisin des cognassiers et des *colocaster*, et caractérisés par leurs fleurs à cinq carpelles uniovulées. On en compte une dizaine d'espèces, dont les fruits sont souvent comestibles. *Osteomeles à feuilles d'anthyllis* est une espèce des Iles Sandwich.)

OSTÉOPHONE (oss — du gr. *ostéon*, os, et *phoné*, voix) n. m. Appareil qui permet de transmettre les sons extérieurs à l'oreille interne, grâce à la conductibilité des os.

— Encycl. Les ostéophones sont fondés sur ce principe que les os transmettent mieux les sons que les parties molles ; ils comprennent en général une sorte de coque dissimulée dans un éventail, une canne, etc. On place une extrémité de l'ostéophone sur un os, frontal, arcade zygomatique ou apophyse mastoïde et le son est transmis au nerf auditif.

OSTÉOPLASMIDE (oss, plass) n. m. Biol. Dérivé hydrolytique fortement oxygéné, se traitant à l'ébullition par l'acide sulfurique des os décalcifiés.

OSTÉOTRICHOSE (oss, kôz' — du gr. *ostéon*, os, et *thrix*, trichos, cheveu) n. f. Méd. Cheveux ou poils partés par des os. (L'explication de ce phénomène, d'ailleurs rare, doit être cherchée dans la pénétration, pendant le cours du développement, d'éléments ectodermiques dans les canaux de Havers.)

OSTERMUNDIGEN, bourg de Suisse, dépendant de la commune de Bolligen (cant. et distr. de Berne), dans le Worlbenthal, et non loin de Berne ; 1.800 hab. Cette petite localité industrielle compte des ateliers de construction en fer, de fonderie, Carrière de pierre à bâtir.

OTAKIE (li) n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des cyprinidés, créé en 1900 pour une espèce découverte dans les eaux douces du Japon. *Otakia rasbora*, du lac Biwa, est voisin des trichodontes.)

OTHÉE, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liège) ; 1 500 hab. Révoltés en 1408 contre leur évêque. Jean de Bavière, les Liégeois y furent battus par le Duc de Bourgogne, appelé depuis Jean sans Peur.

OTHNIOCRYPTE n. m. Genre de coléoptères clavicornes, de la famille des cryptophagidés, créé en 1900 pour des formes propres à l'Amérique centrale. *Othniocryptus variegatus*, de Panama, est le type de ces petits insectes olongs, roux et gris, vivant comme nos cryptophages dans les débris végétaux.)

OTOPHRÛNE n. m. Genre de batraciens anoures, de la famille des engystomaidés, créé en 1900 pour une espèce nouvelle découverte dans la Guyane anglaise. *OtophrÛne robusta* ressemble à un petit crapaud épais, de couleur sombre.)

OTOSCOPIE (oss-ko-pi — du gr. *ous*, *ótos*, oreille, et *skopein*, examiner) n. f. Examen de l'oreille avec l'otoscope.

* **OTTAWA**, capitale du Dominion canadien. — Au mois d'avril 1900, un grand incendie, allumé par des mains criminelles dans le bourg de



Osiris.



Otakie.



Othniocrypte gr. à fois.



OtophrÛne.

***OVULE** n. m. — Pharm. Petit solide ovoïde médicamenteux, fait de gélatine glycerinée (glycérine solidifiée) ou de beurre de cacao, simple ou contenant une matière médicamenteuse. Employé en médecine gynécologique.

OXALAMIDOBENZŒIQUE adj. Chim. Syn de BENZAM-OXALIQUE.

OXALBENZAMIQUE a. j. Chim. Syn. de BENZAM-OXALIQUE.

OXAZOL n. m. Chim. Syn. de 6-FURAZOL. (V. t. IV.)

OXFORD, comté du Canada (prov. d'Ontario), sur le cours de la Thames, tributaire du lac Saint-Clair, 1.000 kilom. carr. ; 47.000 hab. Ch.-l. Woodstock.

OXFORD (MOUVEMENT D'). V. PUSEYISME au t. VII.

OXTAIL (oks-tél' — mot angl. ; de *ox*, bœuf, et *tail*, queue de bœuf n. m. Cuis. Potage à la queue du bœuf. Dans les menus du dîner, en France même, figure souvent l'*ox tail soup*, c'est-à-dire le potage à la queue de bœuf, très goûté parce que cette partie de l'animal fournit un excellent bouillon.)

OXYCHROMATINE *hœo* n. f. Biol. Variété oxydée de chromatine. D'après Macallan, elle aurait la propriété de retenir l'oxygène et précéderait l'apparition de l'hémoglobine. D'après Hendenlain, elle se transformerait, au cours de la division, en basichromatine, notamment pendant la conjugaison des infusaires.)

OXYDASE n. f. Biol. Nom de ferments solubles ou enzymes qui jouissent de la propriété de fixer l'oxygène libre et de le céder ensuite à certaines substances oxydables du milieu dans lequel elles se trouvent. Ce sont donc des convoyeurs d'oxygène ou *oxyzycles*.)

— Encycl. Les *oxydases* ont été découvertes par G. Bertrand dans le latex de l'arbre à laque (laccase) ; par Bourquelot, Ehrhart, etc., dans les champignons (tyrosinase, boletase) des pommes de terre, les pommes et les poires ; par Jacquet, de Strasbourg, et Jacobi, dans les tissus animaux et spécialement dans les leucocytes neutrophiles. Elles sont très instables et se détruisent au-dessus de 60° C. ; elles blanchissent la teinture de gaïac et transforment l'hydroquinone en quinone.

G. Bertrand a prouvé que l'activité de certaines oxydases, de la laccase en particulier, est proportionnelle à leur teneur en manganèse, lequel, comme on sait, est un oxyzyclique. C'est cette observation qui a conduit à la découverte et à l'étude des oxydases métalliques ou métaux colloïdaux de Bridg. Le rôle des oxydases dans les phénomènes vitaux est considérable, puisque c'est sans doute à leur présence qu'il faut attribuer la plupart des oxydations intraorganiques et intercellulaires.

***OXYGÈNE** n. m. — Encycl. *Oxygène liquide*. Depuis l'invention de la machine de Linde pour obtenir l'air liquide, Claude a réalisé un progrès considérable en utilisant le travail de la détente négligé dans la précédente machine ; cette modification ne peut se faire que par un graissage à l'éther de pétrole, puis par l'air liquide lui-même. Dans ces conditions, le rendement est triplé, et la production devient très économique. Ayant trouvé que, lors de la liquéfaction de l'air, les premières portions liquifiées sont plus riches en oxygène, le même inventeur, d'après cette remarque, a imaginé (1905) un appareil rectificateur, séparant intégralement l'azote de l'oxygène. En principe, un courant d'air comprimé refroidi par son passage à travers un échangeur de température vient vaporiser de l'air liquide : un gaz riche en oxygène se dégage, tandis que l'air comprimé se liquéfie ; l'oxygène, ou plutôt le mélange riche en oxygène, est condensé, puis recuit dans un appareil spécial, où s'effectue la séparation intégrale de l'azote et de l'oxygène.

L'oxygène liquide est susceptible de nombreuses applications industrielles : obtention des hautes températures, réactions chimiques et métallurgiques, oxydation de l'azote

en vue de préparer industriellement de l'acide nitrique synthétique, etc.

OXYGÉNOMORPHOSE (de *oxygène* et *morphose*) n. f. Biol. Influence qu'exerce la richesse du milieu en oxygène sur le développement de certains organismes. Herbst, qui a particulièrement étudié cette question, range cette influence parmi les tactismes ontomorphogéniques nécessaires, c'est-à-dire parmi ceux qui sont indispensables à l'évolution normale de l'espèce considérée.

OXYGÉNOTACTISME *tissm'* n. m. ou **OXYGÉNOTAXIE** (*ksé*) (de *oxygène*, et du gr. *taxis*, arrangement n. f. Action qu'exerce la richesse du milieu ambiant en oxygène sur les mouvements et l'orientation des parties constituantes des organismes ontomorphogéniques nécessaires, spermatoïdes ou spermatozoïdes. (Pour ces derniers, la migration des centrosomes paraît dépendre d'une oxygénotaxie positive. Parmi les microbes, certains ont une oxygénotaxie positive aussi ; mais pour d'autres, au contraire, elle est négative.)

OXYHYÈNE ou **OXYÈNE** n. f. Genre de mammifères carnassiers, de la famille des hyéodontidés, comptant quatre espèces fossiles dans le tertiaire éocène du Nouveau Mexique et du midi de la France.

— Encycl. Les *oxyhyènes* atteignaient la taille d'un blaireau, et certaines, celle d'un jaguar ; leurs mâchoires allongées, à incisives nombreuses, étaient peu puissantes, etc. Les débris de ces carnassiers primitifs abondent dans les gisements de Wasatch *oxyyena norrisiensis*, etc.) ; on en a trouvé aussi dans les phosphorites du Quercy (*oxyyena Gallic*.)

OXYLITHE n. m. Nom commercial donné à un peroxyde de sodium qui permet la production immédiate de l'oxygène aussi facilement que celle de l'acétylène par le carbure de calcium ou de l'hydrogène par l'hydrolyse.

— Encycl. L'*oxylithe* est fabriqué par l'industrie électrochimique sous forme d'agglomérés ; si l'on met un morceau d'oxylithe dans l'eau, il se produit un dégagement intense d'oxygène, qui cesse dès que l'eau n'est en contact avec l'oxylithe, ce qui simplifie beaucoup la construction des appareils générateurs, qui se résument au dispositif classique du briquet à hydrogène. 1 kilogramme d'oxylithe donne de 150 à 200 litres de gaz. C'est un produit pratique, d'un transport commode, pour la production instantanée de faibles quantités d'oxygène applicables en médecine, ainsi que dans les laboratoires, pour l'alimentation des chalumeaux de toutes sortes, projections lumineuses, soudure autogène, etc.

OXYPHILIE *ti* n. f. Biol. Affinité de certains éléments histologiques pour les colorants acides. Telles sont les albumines simples du protoplasma et les globulines. Certains éléments du sang et en particulier des leucocytes dits *éosinophiles* sont également oxyphiles. L'abondance ou la rareté des éosinophiles joue un certain rôle dans l'établissement de la formule leucocytaire, au point de vue du diagnostic et du pronostic de la maladie causale.

OXYTOCIQUE (*sik'* — du gr. *okus*, rapide, et *tokos*, enfantement) adj. Qui accélère le travail pendant l'accouchement.

OXYTUBERCULINE *hœr'* n. f. Tuberculine atténuée par oxydation, afin de rendre moins intense la réaction qu'elle détermine chez les individus tuberculeux. (Hirschfelder, de San-Francisco, la prépare en mettant une culture virulente de bacilles tuberculeux en contact avec des doses croissantes de peroxyde d'hydrogène.)

***OYAMA**, maréchal et homme d'Etat japonais, né en 1843. — Le maréchal Oyama, qui avait été un des chefs les plus réputés des armées japonaises pendant la guerre sino-japonaise de 1894, fut mis, au mois d'octobre 1903, à la tête de l'état-major général chargé de présider, en Mandchourie, aux manœuvres des trois armées de Kuroki, Oku et Nodzu, dont la liaison paraissait insuffi-

sante. Il montra dans cette tâche, à défaut d'un rôle militaire d'une exceptionnelle envergure, une prudence de sang-froid, de prudence patiente, qui lui a mérité finalement le succès. Il concentra d'abord ses trois armées au N. de Liao-Yang, un peu à l'E. de la voie ferrée de Port-Arthur à Moukden, puis les porta sur le Cha Ho, où il fut, à la fin de l'hiver, à supporter son premier retour offensif des armées russes, bataille de Sandepou. Renforcé, sur sa droite, par plusieurs divisions territoriales, l'armée du général Kawamourai, et sur sa gauche par l'armée du général Nogi, rendue disponible par la capitulation de Port-Arthur, il réussit, après de grands efforts, à déloger de Moukden l'armée Kourapatkine et à la refouler vers Tiéline, sans pouvoir, vu l'état de fatigue de ses troupes, la poursuivre activement. Accablé au Japon, à son retour, par de grandes démonstrations populaires, il fut au mois de février 1906, relévé, sur sa demande, de fonctions de général en chef de l'armée japonaise.

OYENS Davu, peintre hollandais, né à Amsterdam en 1812, mort à Bruxelles en 1892. Il est à son époque le temps que son frère Pierre Oyens, mort en 1894, une grande réputation comme représentant l'art des peintres maîtres du xviii^e siècle. Ses compositions, toutes empreintes de finesse et de causticité, lui valurent une vogue prolongée en Belgique, où il séjura fixé depuis plus de trente ans. L'une de ses œuvres les plus connues, la *Lecture*, est au musée de Bruxelles.

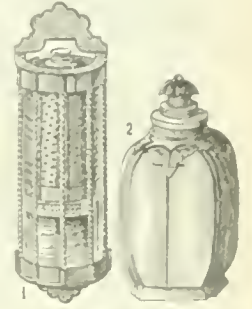
OYHEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale (arr. de Thiel), sur la Lys, tributaire de l'Escaut), 1.120 hab. Rouissage de lin, tissus.

OZONATEUR n. m. Appareil servant à assainir l'air des locaux d'habitation par un dégagement permanent d'ozone formé par l'oxydation lente d'un liquide spécial au contact de l'air.

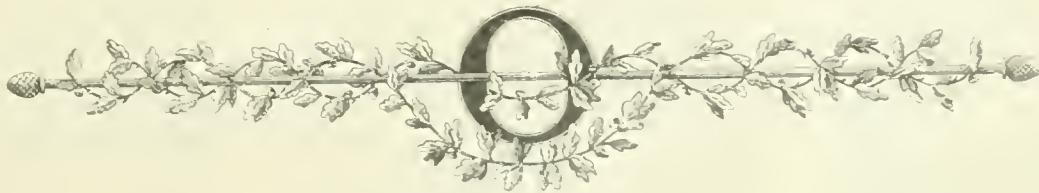
Sorte de lampe où l'ozone se dégage d'un brûleur incandescent.

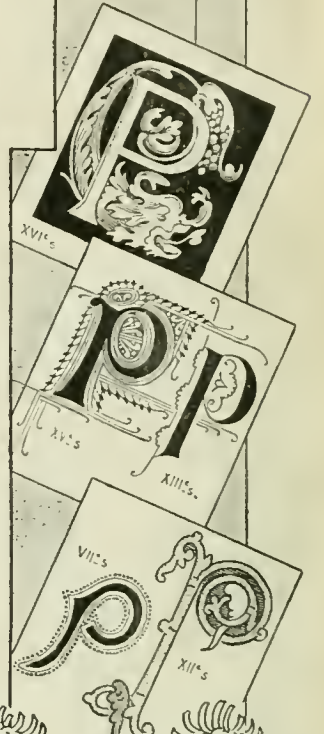
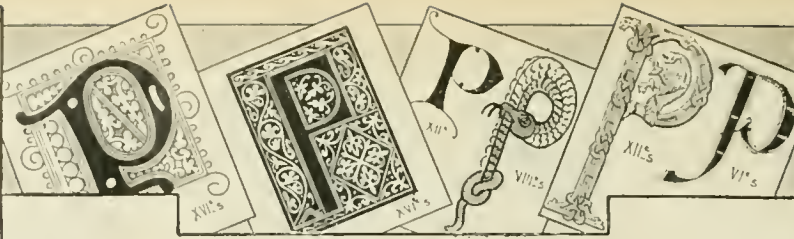
***OZONE** n. m. — Encycl. *Séparation des eaux*. L'ozone étant un puissant agent bactéricide, on l'a appliqué industriellement à la désinfection des eaux destinées à l'alimentation

des villes. A Saint-Maur, la ville de Paris a installé une usine qui peut traiter jusqu'à 200 mètres cubes d'eau par heure. L'installation électrique de l'usine comprend une dynamo fournissant un courant alternatif à 100 périodes ; un transformateur qui porte la tension du courant à 40.000 volts, et des ozoniseurs de diverses tailles. Voici la marche de l'opération : une pompe refoule l'air ozonisé dans les stérilisateurs où circule l'eau à stériliser ; au sortir des stérilisateurs, l'air encore ozonisé rentre dans les ozoniseurs en traversant un séparateur et un dessiccateur. L'ozoniseur est constitué par une cage métallique fermée à ses extrémités par des fonds garnis de tubulures pour l'entrée et la sortie de l'air, le couvercle en verre porte les électrodes reliées au transformateur ; une circulation d'eau maintient la température de l'appareil à 24°, température la plus favorable à la production de l'ozone. Les résultats des examens bactériologiques sont très satisfaisants, et la proportion des germes détruits par l'ozone est d'environ 99 p. 100, dont la plupart les germes pathogènes que l'on trouve à l'état permanent dans l'eau de rivière, entre autres le bacille coli. La dépense nécessaire pour stériliser environ 1 mètre cube d'eau est évaluée à 1 centime 1/2, avec les appareils installés à Saint-Maur.



Ozoniseurs. 1. P. et W. C. 2. Lampe hygiénique.





P. Chim. Abréviation de *para*. V. PARA, tome VI.

PABST (Camille-Alfred), peintre alsacien, né à Heitron, près de Colmar, en 1821, mort à Paris en 1898. Elève de Charles Comte, il travailla surtout à Paris. Ses tableaux, dans lesquels il a surtout reproduit des scènes de mœurs, ont la grâce et la naïveté de l'Alsace d'autrefois; costumes pittoresques, grandes lévites à gros boutons de métal, jupes à couleurs voyantes, amusent et charment le regard: *les Aiguilles* (au musée de Strasbourg); *Lettre de France* (1873); *Femme alsacienne* (1875); *l'Alsacienne à Paris* (1880); etc.

PACHITCH (Nicolas), homme d'Etat serbe, né en 1846. Il acheva ses études à Zurich, et devint ingénieur. Nommé député en 1881, il organisa le parti radical à la Skoupchtina. En 1883, à la suite de l'insurrection dite du « Timok », il dut s'enfuir à l'étranger et fut condamné à mort par contumace. Amnistié en 1889, il devint bientôt président de la Skoupchtina et, de 1891 à 1892, président du conseil, puis ministre de Serbie à Pétersbourg (1893-1894). En 1899, à la suite du procès de haute trahison intenté au parti radical, il fut condamné à quinze ans de prison, puis gracié. En 1901, il prit le portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet Grouitch, et, en 1906, il constitua un ministère libéral.



Pachitch.

PACHYLÉMURIENS (*ki, ri-in*) n. m. pl l'ancien Groupe de mammifères lémuriformes, rattachés à la sous-famille des adapiidés. (Certains naturalistes ont fait des pachylémuriens une famille dite des *lémuridés*.) — Un PACHYLÉMURIEN.

PACHYNOLOPHES (*ki*) n. m. Paléont. Genre de mammifères périssoptères, de la famille des paléothériidés, comptant une vingtaine d'espèces, fossiles dans le tertiaire d'Europe. (Les pachynolophes appartiennent à la sous-famille des anthracotherinés; c'étaient des ani-

maux herbivores, de taille médiocre, à quatre doigts, à canines très développées. Tous ont vécu à l'époque éocène en France [*pachynolophus parvulus*], en Suisse [*pachynolophus minimus*], etc.)

PACHYNOSE (*ki* — du gr. *pakhos*, épais) n. f. Biol. Réaction élémentaire à une excitation qui se traduit par un épaississement de la membrane protoplasmique ou du prolongement pseudopodique.

— Pathol. Épaississement de la peau ou du tégument, d'origine morbide.

PACHYSALPINGITE (*ki* — du gr. *pakhos*, épais, et de *salpingite*) n. f. Salpingite chronique avec prolifération du tissu conjonctif et hypertrophie des trompes.

PACHYUROMYS (*ki, miss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la sous-famille des gerbillinés, comptant deux espèces propres à l'Afrique. (Les pachyuromys sont des petits animaux voisins des mériones, qui vivent dans les terrains désertiques du Sahara algérien [*pachyuromys Duprasi*], et de l'Afrique australe [*pachyuromys auricularis*].)



Pachyuromys.

PACHYVAGINITE (*ki* — du gr. *pakhos*, épais, et de *raginite*) n. f. Vaginite qui s'observe pendant la grossesse, et qui se caractérise par l'hypertrophie des papilles de la muqueuse.

PACIFISME (*fissm*) n. m. Doctrine, tendances politiques des pacifistes.

— **ENCYCL.** L'idée que la suppression de la guerre entre tous les peuples doit être poursuivie comme un progrès de l'humanité, et que par conséquent l'état social où le pacifisme régnerait serait un état supérieur, n'est point nouvelle. Sans parler des tentatives utopiques, dont il a déjà été question dans ce dictionnaire au mot *Paix universelle*, Auguste Comte a formulé et la nécessité de la guerre comme élément de progrès — pour les régimes antérieurs — et la nécessité du pacifisme pour les régimes

à venir. En fait, il serait aisé d'établir, en montrant par le rapprochement de dates précises, que les longues paix se font de plus en plus fréquentes. Quoi qu'il en soit, un groupe de pacifistes éminents se sont donné pour tâche d'organiser la paix. Frédéric Passy, Charles Richet, d'Estourmelles de Constant, en France; le comte Albert Apponyi, en Hongrie; la baronne de Suttner, en Autriche; Elie Ducommun à Berne; d'autres encore: Bernaert, Vandervelde, Björnson, Novikov, Tolstol, Carnegie, Stead. Cremer, collaborent activement au mouvement d'opinion d'où est sorti la « cour permanente d'arbitrage de La Haye », organe international dont le fonctionnement a permis d'éviter des conflits armés et d'en apaiser d'autres. Dans le monde entier, des institutions pacifistes ont surgi. Les plus connues en France sont: l'Union interparlementaire pour l'arbitrage international et la paix (fondée en 1888); la Société française pour l'arbitrage international du familistère de Guise; la Fédération internationale de l'arbitrage et de la paix; l'Association de la paix par le droit. Il existe d'ailleurs des sociétés de la paix dans toutes les grandes villes du monde. V. PAIX (conférence et congrès de la).

PACIFISTE (*fissl* — de *pacifier*) n. et adj. Partisan de la paix entre les États. n. Adj. Qui s'emploie à faire régner la paix et à faire résoudre par l'arbitrage les conflits internationaux: *Doctrines pacifistes. Congrès pacifiste*.

PACIGÉRANT, E (du lat. *par*, paix, et *gerere*, porter) adj. Destiné à faire, à assurer la paix; qui cause, qui entraîne la paix: *Alliance pacigérante*.

PACINI (Emilien), librettiste français, d'origine italienne, né en 1810, mort à Neuilly en 1898. Il fut chef de bureau au ministère des beaux-arts et de la maison de Napoléon III, et censeur des théâtres. Ami de Rossini, il avait écrit les paroles de la cantate composée par l'illustre musicien pour l'Exposition universelle de 1867 (Paris). On lui doit en outre plusieurs livrets d'opéras: ceux du *Freysschütz*, du *Trouvère*, de *Pierre de Médicis*, ce dernier en collaboration avec le prince Poniatowski.

* **PACTOLE**, fleuve de l'ancienne Lydie. — Archéol. La vallée du Pactole renfermait autrefois de grandes mines d'or, qui enrichissaient les rois de Lydie. Des ingénieurs de Smyrne ont retrouvé l'emplacement de ces mines, à quelque distance du Pactole, sur le mont Tmolos. Ils y

ont relevé des traces certaines de l'exploitation antique; notamment les substructions de plusieurs bâtiments, ateliers, magasins ou logements pour les ouvriers; un conduit qui se versait dans un affluent du Pavotole, et dont les eaux servaient sans doute au lavage de l'or, etc.

PADoue (RACE DE), race de gallinacés originaire sans doute du Brabant (malgré son nom), car elle était totalement inconnue en Italie alors que très répandue déjà en Hollande.

— **ENCYCL.** La race de Padoue, malgré des qualités sérieuses, est surtout estimée pour la beauté de sa livrée. Il en existe différentes variétés: argentée (à plumes blanches bordées de noir), dorée (à plumes brun rouge liserées de noir), chamois, blanche, noire, coucou, hermine (plumes blanches mouchetées de noir vers l'extrémité). Toutes possèdent les caractères généraux suivants: chez le coq: tête grosse et courte, bec court et de couleur foncée,



Coq et poules de Padoue.

crête rudimentaire et peu visible, mais huppe volumineuse, qui recouvre toute la tête, cache les yeux et se compose de plumes longues et fines, foncées aux extrémités et claires au milieu; pas de barbillons, des oreillons petits; des favoris et un cravate ou plumes longues et minces; un corps bien développé, sur des pattes de moyenne longueur et d'un bien ardoise; un camail très fourni et composé de plumes analogues à celles de la huppe; plastron d'un bel effet; enfin queue abondamment pourvue de plumes longues et larges, bien recourbées, claires, liserées de noir. Chez la poule, la huppe est moins retombante, plus arrondie, car les plumes qui la composent sont courtes et drues; les rectrices sont presque verticales et d'un effet très gracieux; les autres caractères sont les mêmes.

Recherchées pour les poulaillers d'agrément, les volailles du Padoue supportent bien la captivité en parquets; douces et sociables, bonnes ponduses, les poules couvent rarement et leurs poussins sont plutôt délicats; mais la chair des poulets est d'excellent qualité.

PAEL ou **PAAL**, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arr. de Hasselt], non loin de la Swarte, tributaire de l'Escaut, par le Demer et le Rupel; 2.573 hab.

PAGNOUL (Aimé), agronome et chimiste français, né en 1822. Ancien professeur de physique et chimie à Arras, organisateur en 1869 et directeur jusqu'en 1899 de la « Station agronomique du Pas-de-Calais », il est l'auteur de nombreux travaux de chimie agricole, dont les résultats ont été consignés dans les « Bulletins de la station » et dans les « Annales agronomiques de Dehéralin ». Outre des recherches sur l'humidité du sol, sur la fixation directe de l'azote aérien par la terre, sur quelques-unes des transformations salines qui s'opèrent dans le sol, sur la destruction des haanetons, sur l'analyse des beurres, sur l'épuration des eaux résiduaires, sur l'assimilabilité de l'azote des engrais, ainsi qu'une étude chimique très complète des eaux du Pas-de-Calais, ses travaux sont relatifs pour la plupart aux conditions de végétation de quelques-unes des principales plantes cultivées au nord de la France, comme la pomme de terre, le blé, l'œillette, le trèfle incarnat et surtout la betterave à sucre. Il a été élu, en 1894, membre correspondant de l'Académie des sciences.

PAGOSCOPE (*ghoss* — du gr. *pagos*, gelée, et *skopein*, examiner) n. m. Appareil indicateur des gelées. V. GELÉE.

PAÏ n. m. En Russie, Nom donné au lot de terre affecté particulièrement à chaque cosaque, et dont l'étendue varie avec son grade et ses services.

Paillasse (*J. Pagliacci*), drame lyrique en deux actes, paroles et musique de Leoncavallo, représenté pour la première fois au théâtre dal Verme à Milan, le 21 mai 1892, et, en France, à l'Opéra, le 17 décembre 1902, sur la traduction française de Crosti. — Le sujet rappelle celui qu'avaient traité, en 1887, Paul Ferrier et Catulle Mendès dans la *Ville de Tabarin*. Nedda, femme du baladin Canio, est courtisée par le pitre Tonio, qu'elle dédaigne; mais elle cède au jeune paysan calabrais Silvio. Méprisé, Tonio dénonce l'adultère au mari. Sur les tréteaux, sous le costume de Pierrot, Canio, torturé par la jalousie, interroge sa femme, qui sous le costume de Colombine, se moque de sa colère. Canio lui plante un couteau dans la poitrine, et tuo Silvio, accouru pour la défendre. Un prologue explique que le théâtre est l'image de la vie.

L'œuvre de Leoncavallo a obtenu un réel succès. Si l'on peut y critiquer une facilité excessive, la recherche à tout prix de l'effet à produire, la brutalité et parfois la vulgarité des moyens, il faut y reconnaître l'unité d'inspiration du texte et de la musique, le relief et l'emportement de vie et de passion. Citons, au premier acte, un chœur de peuple à deux-voix, un autre chœur avec cloches et pifferari, la valse chantée par Nedda, le duo d'amour entre Nedda et Silvio; — le second, qui met en scène la pièce jouée sur les tréteaux, est traité comme une pantomime, et rythmé en monnet, gavotte, etc.; il faut y noter une agréable sérénade en la mineur, chantée dans la collisse.

PAÏL-MEL (abréviation des mots *paille* et *mélasse*) n. m. Nom donné au mélange de 70 p. 100 de mélasse avec 30 p. 100 de paille hachée, qui a été préconisé pour l'alimentation du bétail. V. MÉLASSE.

PAINLEVÉ (Paul), mathématicien français, né à Paris en 1863. Il entra à l'École normale supérieure en 1883, en

sortit en 1886, et fut envoyé en mission en Allemagne (1886-1887). Docteur ès sciences en 1887, il fut chargé du cours de mécanique rationnelle à la faculté des sciences de Lille (1887-1892), puis devint maître de conférences de mathématiques à Paris (1892) et, successivement, professeur adjoint (1895), maître de conférences à l'École normale supérieure (1897), professeur de la chaire de mathématiques générales (1903). L'Académie des sciences lui décerna en 1890 le grand prix des sciences mathématiques. Il a publié à part: *Leçons sur le frottement* (cours professé à la Sorbonne, 1895). Il a été élu membre de l'Académie des sciences en 1900, en remplacement de Darboux, élu secrétaire perpétuel.

Les travaux de Painlevé se rapportent aux courbes et surfaces algébriques, aux équations différentielles, aux intégrales de la dynamique, à l'application de la théorie des groupes continus à celle des fonctions, à l'inversion des systèmes de différentielles totales, aux mouvements et trajectoires réels des systèmes, aux fonctions elliptiques, etc. Ces mémoires figurent presque tous dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences » ou le « Bulletin de la Société mathématique de France ».

PAINTÉRITE (*pin*) n. f. Substance minérale, voisine de la vermiculite.

Pais (EL) [« le Pays »], journal quotidien espagnol, fondé à Madrid, en 1886, pour soutenir les idées républicaines et les efforts vers le progrès social, dans le sens antierclerical. Il a quatre éditions par jour.

PAISANITE (*pi*) n. f. Roche éruptive, appartenant à la famille des granites. (C'est un liparite à rebeckite.)

Paix (CONFÉRENCES ET CONGRÈS DE LA). Dès 1817, il se fonda à Londres une « Société des amis de la paix », qui avait pour but d'organiser des congrès internationaux, destinés à propager le principe de la paix universelle. Ces congrès se tièrent successivement à Londres (1817), à Bruxelles (1848), à Paris, sous la présidence de V. Hugo (1849), à Francfort (1850) et de nouveau à Londres (1851). Depuis, il s'en est tenu plusieurs, à intervalles plus ou moins réguliers, dans diverses villes, sous les auspices

de cette société et d'autres ayant le même but, comme la *Ligue internationale de la paix*, et grâce à l'initiative d'hommes comme Frédéric Passy, H. Duvaux, W. Th. Stead, Beernaert, etc. On peut citer, parmi les plus importantes de ces réunions, le « Congrès interparlementaire de l'arbitrage et de la paix » qui s'ouvrit à Bruxelles le 7 août 1897, et le « Congrès universel de la paix » tenu à Hambourg du 12 au 16 août de la même année.

Les gouvernements ne restaient pas étrangers à ces préoccupations de désarmement et de paix garantie par l'arbitrage ou par des conventions internationales. En 1863, Napoléon III manifesta l'intention d'inviter les puissances à un congrès où elles examineraient les questions en litige entre elles; mais les puissances ne montrèrent aucun empressement à souscrire à ce projet. Cette idée fut reprise par le tsar Nicolas II. Le 12 août 1898, il proposait à tous les gouvernements accrédités auprès de lui la réunion d'une conférence qui rechercherait les moyens de mettre un terme au régime des armements à outrance et au danger continental de guerre qu'offre la paix armée. La conférence se réunit à La Haye, dans une résidence royale appelée la *Maison du Bois*, et s'ouvrit le 18 mai 1899.

Vingt nations européennes y étaient représentées; on y remarquait aussi les envoyés des États-Unis, du Mexique, du Siam, de la Perse, de la Chine et du Japon. L'Angleterre d'un côté et l'Italie de l'autre s'étaient opposées à ce que le tsar et le pape y fussent conviés. La France y était représentée par Léon Bourgeois, Bilourd, d'Estournelles de Constant, l'amiral Pélhau, le général Monnier et le professeur Louis Renault. La présidence fut dévolue à l'ambassadeur russe à Londres, de Staal, et la vice-présidence à un délégué hollandais, Van Karnebeck. Les délibérations eurent lieu en français. La conférence se divisa en trois commissions: la première, sous la présidence du Belge Beernaert, eut à s'occuper de la limitation des armements; la seconde, présidée par le Russe de Martens, étudia la réglementation des lois de la guerre (Croix-Rouge et conférence de Bruxelles, 1874); à la troisième débuta la question de l'arbitrage, avec Léon Bourgeois pour président. Le 29 juillet 1899, la conférence clôtura ses travaux par un acte qui comprend trois conventions, trois déclarations, une résolution et six vœux dont voici le résumé. *Trois conventions*: 1° Pour le règlement pacifique des conflits internationaux; les puissances en désaccord auront recours, « autant que les circonstances le permettront », aux bons offices ou à la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies. Il sera organisé une cour permanente d'arbitrage, dont la procédure est déterminée, et un bureau international siégeant à La Haye; 2° Lois et coutumes de la guerre sur terre: assimilation des milices et corps de volontaires aux troupes régulières pour les lois, droits et devoirs de la guerre; interdiction du bombardement des villes et demeures sans défense, et du pillage dans tous les cas; interdiction d'officier des peines collectives aux populations; règlement des contributions et réquisitions; 3° Adaptation à la guerre maritime des principes de la convention de Genève du 22 août 1864. — *Trois déclarations* limitant ou interdisant l'emploi de certains projectiles et explosifs et des gaz asphyxiants ou délétères. — *Résolution*: « La limitation des charges militaires est grandement désirable pour l'accroissement du bien-être



Painlevé.



Palacky.

matériel et moral de l'humanité. — *S. 1897*: 1° Revision de la convention de Genève; 2° Réunion d'une conférence pour déterminer les droits et devoirs des neutres; 3° Adoption par les puissances de fusils et de canons de marine de mêmes types et de mêmes calibres; 4° Efforts pour arriver à la limitation des forces armées de terre et de mer et de budgets de guerre; 5° Conférence sur l'interdiction de la propriété privée dans la guerre sur mer; 6° Conférence sur le bombardement des ports, etc., par une force navale. — Un appel à la cour d'arbitrage institué en vertu de la première convention fut adressé par les délégués belges au cours de la guerre d'Alsace-Lorraine, mais la cour se déclara incompétente le 20 nov. 1901. Le gouvernement russe a proposé aux puissances, en octobre 1905, de réunir une seconde conférence de la paix en 1907 pour étudier les graves questions soulevées par la guerre du Japon. D'autre part le premier des vœux émis a reçu satisfaction par la réunion, juin 1906, d'une nouvelle conférence internationale de la Croix-Rouge, à Genève. (V. GENEVE au COMPLÉMENT.)

***PALACIO** (Manuel DEL), poète espagnol, né à Lérida en 1832. — Il est mort à Madrid en 1906.

***PALACIO VALDÈS** (Armando), romancier espagnol, né à Entralgo, Asturies, en 1853. — Il faut ajouter à ses œuvres: *la Alegria del Capitán Rebel* (1893); *la Aldea perdida* (1903); *Tristán*, 6 et *Prisimano* (1906).

***PALACKY** (François), historien, publiciste et homme politique tchèque, né à Hlods-lavice (Moravie) en 1798. — Il est mort à Prague en 1876.

Palais (le Grand). Construit à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, le Grand Palais développe sa façade sur l'avenue Nicolas II, qui a été percée dans l'axe de l'esplanade des Invalides. Il est entouré sur ses trois autres faces par l'avenue des Champs-Élysées, l'avenue d'Antin et le Cours-la-Reine. Ses architectes se sont inspirés du style néo-anique de Gabriel.

La construction du Grand Palais a donné lieu à un concours à deux degrés. Les divers projets retenus ont



Le Grand Palais.

été fondus par une commission supérieure, qui a réparti la tâche entre trois lauréats: Deglane a élevé la façade sur l'avenue Nicolas II; Louvet, qui avait en l'idée d'ouvrir une nef avec escalier monumental dans la perspective de l'entrée principale, a été chargé des parties intermédiaires; Thomas, des bâtiments en façade sur l'avenue d'Antin. Ces derniers forment un palais autonome avec escaliers d'honneur et dégagements particuliers.

La façade sur l'avenue Nicolas II, due à Deglane, développe une colonnade interrompue en son milieu par un portique composé de trois arcades monumentales, sur lesquelles et en avant desquelles sont placés d'importants groupes sculptés. Une frise en mosaïque, composée par L. Edouard Fournier, court sous la colonnade et représente les *Grands époques de l'art*. La façade postérieure, sur l'avenue d'Antin, œuvre de Thomas, présente un pavillon central avec porte monumentale, et de chaque côté, un portique à colonnes jumelées. Une frise exécutée en céramique polychrome par la manufacture de Sevres, d'après les cartons de Joseph Blanc, qui a retracé l'*Histoire de l'art*, court sous le portique. De nombreux bas-reliefs et statues couvrent ou surplombent la maçonnerie. Les parties latérales, dues à Louvet, développement des façades de 52 mètres sur le Cours-la-Reine et de 64 mètres sur l'avenue des Champs-Élysées. Un perron a été ménagé de ce côté.

La partie la plus intéressante du Grand Palais est le vaste hall vitré d'une longueur de 200 mètres et d'une largeur de 55 mètres qui en occupe la partie centrale. Il est prolongé par la nef en retour, placée en perspective de l'entrée principale. Cette nef contient l'escalier monumental en dentelle de fer, qui permet d'accéder à la galerie circulaire et aux salles du premier étage. Au-dessus du hall s'élève le dôme, élevé à 43 mètres de hauteur sur une base de plus de 70 mètres de diamètre.

Palais (le Petit), monument élevé, pour l'Exposition de 1900, à Paris, sur la promenade des Champs-Élysées, à peu près sur l'emplacement occupé jusque-là par le palais de l'Industrie. Le « Petit Palais », ainsi désigné pour le distinguer du « Grand Palais », qui lui fait face, a pour auteur l'architecte Girault. L'édification de ce monument valut à Girault un grand prix d'architecture en 1900 et, peu après, un siège à l'Institut. Le Petit Palais est d'une forme et d'une distribution originales. L'artiste a tiré le meilleur parti d'un terrain irrégulier, et il a même tourné cette irrégularité en avantage par la création d'une cour intérieure, moitié promenoir et moitié bassin orné de mosaïques, sur laquelle débouchent les galeries.

Le Petit Palais n'a qu'un rez-de-chaussée, d'ailleurs très surélevé; on y accède par un large escalier. La porte, aux monumentales ferrures, est couronnée par une grande composition sculptée, due au ciseau d'Injalbert. Pendant l'Exposition de 1900, le Petit Palais reçut les collections de l'Art rétrospectif (du moyen âge au XVIII^e s.). Il abrita alors des merveilles sans prix, et un catalogue officiel a consacré le souvenir de cette réunion unique.

Après la dispersion de ces collections, le Petit Palais fut remis à la Ville de Paris, qui, venant lui conserver une destination artistique, le fit approprier en vue de recevoir les richesses d'art qu'elle était obligée de répartir jusque-là dans divers dépôts, ou celles qui lui seraient léguées. Le legs de la magnifique collection Dutuit vint à point pour lui permettre d'inaugurer avec éclat son nouveau plan. Bientôt, les donations se succédèrent et, à un musée général de peinture moderne, vinrent s'ajouter des salles spéciales, consacrées à un artiste ou à telle industrie d'art. Le Petit Palais tend donc, à cette heure, à présenter une série de petits musées spéciaux, enfermés dans un grand.

Parmi les salles de ce genre, il faut mentionner la salle de la Manufacture de Sèvres, la salle Carriès, la salle Dalou, la salle Pavis de Chavannes, la salle Ziem, la salle Henner.

La salle de Sèvres offre un choix de ses produits céramiques, biscuits ou flammés; la salle Carriès contient les échantillons les plus précieux des études du maître; la salle Pavis de Chavannes expose, avec des toiles du maître, un lot important de ses dessins et études à la sanguine; la salle Ziem étale cinquante-six tableaux du peintre de Venise, soixante-quatorze études peintes, quarante et une aquarelles et des albums précieux; la salle Dalou contient ses maquettes faites à Londres après 1870, ses ébauches, ses projets de monuments (celui, notamment, de la place de la Nation); enfin, la salle Henner présente les plus beaux spécimens des manières successives du maître.

PALAIUS ou **PALLADE** (saint), en latin *Palladius*, évêque de Saintes, mort vers la fin du VII^e siècle. Issu d'une très noble famille, il fut élevé sur le siège de Saintes en 573. Il assista au concile de Paris en 576 et à celui de Mâcon en 585. Il eut des démêlés avec le roi Gontran et fut accusé à tort d'avoir favorisé les desseins de Frédégonde contre ce prince. — Fête le 7 octobre.

PALAUQUE (*lak*) ou **PALAUQUIUM** (*la-ku-i-om*) n. m. Genre de spatocécés qui fournissent la gutta-percha.

— ENCYCL. Les palauques sont des arbres à feuilles simples, alternes, coriaces, couvertes d'un duvet roussâtre sur la face inférieure; ils sont caractérisés par leurs fleurs hexamères avec deux verticilles d'étamines, et par leurs graines dépourvues d'albumen. Les 50 espèces de ce genre sont propres aux Indes néerlandaises. L'importance économique des palauques est considérable, car ce sont les principaux producteurs de gutta-percha. Le latex des autres « plantes à gutta » sert plutôt à falsifier la gutta des palauques: c'est notamment le cas de la balata, que les Chinois font venir de la Guyane pour mélanger au produit malais. Une exploitation déraisonnée a dépeuplé en vingt ans plus de quatre millions d'hectares de forêts. A l'heure actuelle, tous les palauques situés dans des régions facilement accessibles ont été détruits. Les principales espèces de palauques sont: le palauque de Bornéo, le palauque de Treub, le palauque à feuilles oblongues, le palauque pauciflore, le palauque lancéolé, etc. Le palauque gutta a été complètement détruit et n'existe plus qu'à l'état de spécimens dans quelques jardins botaniques.



Palauque.

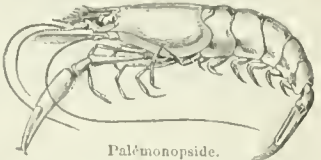
PALASIA, planète télescopique n° 415, découverte en 1896 par Max Wolf.

***PALATIAL**, E. AUX adj. — Qui ressemble à un palais: C'était une grande bâtisse PALATIALE, pour employer le vocabulaire barbare d'aujourd'hui. (P. Bourget.)

PALATO-MYOGRAPHE n. m. Appareil destiné à inscrire les mouvements du voile du palais, et qui se compose essentiellement d'une tige dont une extrémité appuie sur le voile du palais pendant que l'autre actionne un levier qui inscrit sur un cylindre enregistreur la courbe décrite pendant l'émission des sons, la déglutition, etc.

PALÉARCTIQUE (*lik*) — du gr. *palaïos*, ancien, et de *arctique*) adj. Se dit de la région arctique de l'ancien monde: La faune PALÉARCTIQUE.

PALÉMONOPSIDE n. m. Genre de crustacés décapodes macroures, de la famille des caridés, créé en 1901 pour des formes nouvelles découvertes dans les parages de la Nouvelle-Guinée. Le *palémonopsis Wyliei*, des côtes de la Nouvelle-Bretagne, est le type de ces grandes crevettes marines, voisines des palémons. (L.)



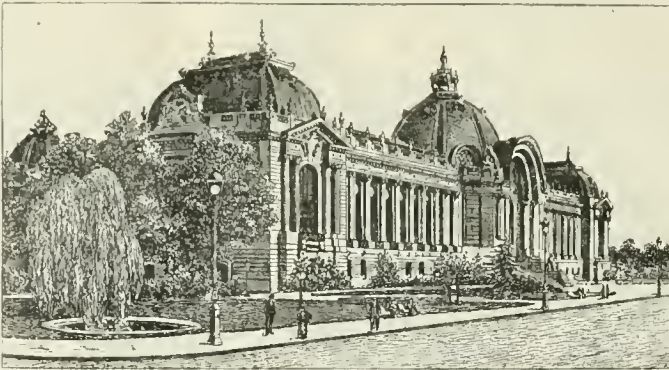
Palémonopside.

Paleographie musicale (LA), publication fondée en 1889 par dom Mocquereau, en vue de la restitution

et de la restauration du plain-chant du moyen âge. V. MOCCUREAU.

PALISEUL, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Neufchâteau]); sur le *Paliseul*, tributaire de la Meuse par la Lesse et l'Our; 1.200 hab.

PALIZZI Filippo), peintre italien, né à Vasto (Abruzzi Citérienne) en 1810, mort à Naples en 1899. Il appartenait à une famille d'artistes et montra, dès son enfance, de



Le Petit Palais.

grandes dispositions artistiques, qu'encouragea son frère aîné Giuseppe (v. t. VI), déjà peintre lui-même. S'étant rendu à Naples, il y fit preuve, comme impressionniste, d'un talent robuste et personnel. Un de ses tableaux, *Après le déluge* (Pinacothèque royale de Capodimonte, à Naples), eut un succès européen. Il fut surtout un animalier hors pair, mais il traita aussi la peinture d'histoire (*le Prince Amédée blessé à Custozza*); il a fait également beaucoup de portraits, et, quelque temps avant sa mort, il termina, malgré son grand âge, un grand tableau religieux, *Saint Jean*, qui orne aujourd'hui la cathédrale de Vasto, sa ville natale. Palizzi était président de l'Institut napolitain des beaux-arts.

***PALLEZ** (Lucien), sculpteur français, né à Paris en 1853. — Il a envoyé au Salon: le *Gué*, groupe plâtre (1903); *S. M. la reine d'Italie*, buste plâtre (1904); les bustes de *G. Syveton* et de *Marcel Habert* (1905); les bustes de *Maurice Barrès* et de *Paul Meurice* (1906). Il est attaché au musée Victor-Hugo.

Pall Mall Gazette (THE) [pron. *pell mell*], journal du soir, quotidien, politique et littéraire, fondé à Londres en 1865 par George Smith. Le titre en avait été pris dans le roman de Thackeray intitulé *Pendennis* et écrit en 1849. Il eut pour premier rédacteur en chef James Greenwood, et fut alors un organe du libéralisme impérial. Mais la « Gazette » ayant été achetée par Yates Thompson, la rédaction en chef en fut confiée à John Morley, qui soutint les opinions du parti radical. Il fut remplacé au bout de trois ans par W. T. Stead, avec Alfred Milner (lord Milner depuis 1902) pour secrétaire. La « Gazette » adopta alors les procédés et le ton du journalisme américain et inaugura dans la presse anglaise la pratique de l'*interview*, en même temps qu'elle traitait les questions du jour avec une telle violence de langage et des attaques personnelles si offensantes, que W. T. Stead fut poursuivi et condamné à l'emprisonnement (1885). Lorsqu'il se retira, il eut pour successeur E. T. Cook (1889). En 1892, William Walford Astor acheta la « Pall Mall Gazette », et lui donna pour rédacteur en chef H. J. C. Cust (1892-1896), avec lequel elle revint au parti conservateur. Elle est restée depuis un organe unioniste indépendant, sous la direction de sir Douglas Straight.

PALLOGRAPHE (du gr. *pallein*, seconer, et *graphein*, écrire) n. m. Appareil inventé par un ingénieur allemand pour déterminer les vibrations des bateaux à vapeur.

— ENCYCL. On sait que sur les grands paquebots dont les vitesses dépassent souvent 20 nœuds, les vibrations de la coque deviennent extrêmement gênantes. Le pallographe permettant l'observation et l'étude absolue des vibrations, on peut en déterminer les causes, et y remédier en partie par des modifications apportées au dispositif des machines soit verticales, soit rotatives. L'enregistrement des vibrations est obtenu par deux plumes en acier qui glissent sur une bande de papier déroulé par un mouvement d'horlogerie. De plus, chaque machine du navire est reliée électriquement à une plume spéciale indépendante, qui donne l'instant précis d'une position déterminée de la bielle; on obtient ainsi des diagrammes fournissant toutes les données nécessaires à la détermination de l'amplitude des vibrations dans chaque sens, avec leur maximum et leur minimum périodiques.

PALMER (ARCHEL DE) ou **ARCHIPEL DE DIRCK GHERRITZ**, archipel antarctique, découvert en janvier 1893 par la *Belgica* au sud de l'Amérique, entre 64° et 65° de latitude S. et par 65° de longitude O. de Paris. Les principales îles de cet archipel, séparées de la Terre de Daeco par le détroit de Gerlach, sont les îles Wiencke, Anvers, Brabant, Gand et Liège.

PALMO-PLANTAIRE (*tér*) adj. Méd. Signe *palmoplantaire*. Signe que l'on observe dans certaines maladies fébriles ou infectieuses graves, comme la fièvre typhoïde, le rhumatisme articulaire aigu, la tuberculose, etc. (Il consiste en une coloration jaune spéciale de la paume des mains et de la plante des pieds, régions qui devienent en outre le siège d'une desquamation abondante au moment de la convalescence.)



Palombino. a, gynécée.

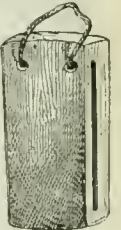
PALOMBINE (*lon*) n. f. Genre d'orchidées odontoglossées. (La *palombine can-dide* est une espèce du Guatemala, parfois cultivée.)

PALUSTRE (Léon), archéologue français, né à Saivres (Deux-Sèvres) en 1838, mort à Tours en 1894. Après un voyage en Italie, où il étudia les monuments de l'antiquité et de la Renaissance, il produisit plusieurs ouvrages d'une érudition sûre et d'une rare sagacité de jugement. Le principal, resté incomplet, est la *Renaissance en France* (1879-1883), et dont il a donné un résumé très remarquable sous ce titre: *L'Architecture de la Renaissance* (1892). Citons encore: *L'Ancienne Cathédrale de Rennes* (1884); *les Sépultures de Solesmes* (1886); *Monographie de l'église de Saint-Clement de Tours* (1887); *Mélanges d'art et d'archéologie* (1889); *Découvertes en Berry*; *l'Album de l'Exposition rétrospective de Tours*, dont il avait été l'organisateur (1890).

PAMEL, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]), près de la Dendre, affluent de l'Escaut; 3.400 hab. Houblonnières.

***PAMIR**. — Un arrangement anglo-russe a mis fin en 1895 aux difficultés concernant la région du Pamir. Aux termes de cet arrangement, les sphères d'influence de la Grande-Bretagne et de la Russie à l'E. du lac Victoria (Zor-Koul) seront divisées par une ligne qui, partant d'un point sur le lac près de son extrémité orientale, suit les crêtes de la chaîne de montagnes, en courant quelque peu au S. de la latitude du lac jusqu'aux passes de Bendersky et d'Orta Bel. De là, la ligne suit la même chaîne de montagnes tant qu'elle reste au S. de la latitude dudit lac. En atteignant cette latitude, elle descend vers Kizil-Rabat sur la rivière Aksoy, et de là elle se prolonge vers l'E. jusqu'à la rencontre de la frontière de Chine. S'il est établi que Kizil-Rabat se trouve au N. de la latitude du lac Victoria, la ligne de démarcation rejoindra le point convenable le plus près de la rivière Aksoy au S. de cette latitude, et de là se prolongera comme il est dit ci-dessus. Une commission anglo-russe chargée de préciser cette ligne et sa configuration a terminé ses travaux en juillet 1895, après avoir reconnu la frontière nord de l'Afghanistan, depuis Zulfikar, sur le Héri-Roud, jusqu'au Pamir.

PAN n. m. Instrument chinois en bois très dur, de 0^m.20 environ de long, qui sert aux veilleurs de nuit. (Quand on frappe cet instrument avec un morceau de bois dur, il produit un son qui s'entend très loin.)



Pan.

PANAIETIS (*na-ié-tiss*) n. m. Genre de crustacés copépodes parasites, de la famille des lichomolgides, créé en 1901 pour des formes parasites observées dans divers poissons de la Nouvelle-Guinée. (L'espèce type du genre est la *panaietis incamerata*.)



Panaietis.

PANAMA (RÉPUBLIQUE DE), Etat de l'Amérique espagnole, à l'extrémité orientale de l'Amérique centrale ou Amérique isthmique. Doissant au N. sur la mer des Antilles (Atlantique), au midi sur le Pacifique, il confronte, à l'O., à la république de Costa-Rica; à l'E., à la Colombie, dont il a été détaché officiellement le 3 novembre 1903. Il a, d'O. en E., le long de la courbure qui en fait presque un S. 730 kilom. de long sur une largeur qui varie de 50 à 192, et une aire de 87.480 kilom. carrés; on estime sa population à 400.000 habitants. La capitale est Panama.

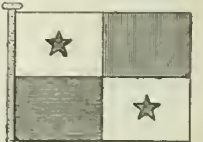
C'est un pays fort montagneux, beaucoup plus élevé à l'O., à mesure qu'on s'approche de Costa-Rica, qu'à l'E., à proportion qu'on s'avance vers la plaine et les marais de l'Atrato: de ce côté-ci, pas de sierra de plus de 1.500 mètres, tandis que le cerro Santiago, dans la cordillère de Veraguas, a 1.900 mètres, et le volcan de Chiriqui, cône parfait, à la frontière de l'Amérique centrale, s'élève à 3.433 mètres. Des cols très bas cassent ici, pour ainsi dire, l'épave dorsale de l'Amérique; tels le col de Tihute (146 m.), entre l'Atrato et la Tuira; le col de Paja (120 m.); le col de la Culebra (87 m.), où le canal interocéanique doit passer d'une mer à l'autre.

Le pays étant fort étroit, il ne s'y peut développer de vrais fleuves. Sur le littoral de la mer des Antilles, la république possède le golfe de San Blas, qui fait face à la moindre largeur de tout l'Isthme, et la superbe baie de l'Almirante, terminée par la lagune de Chiriqui; sur le rivage du Pacifique, le profond golfe de Panama n'a pas moins de 192 kilom. d'ouverture, de 170 d'enfoncement.

Le climat chaud, humide, tout près (un peu au N.) de l'Equateur thermique, n'est pourtant vraiment malsain que dans les fonds palustres ou au vent des marécages; il est fort pluvieux et grande est la fécondité du pays, qui pourrait être très riche en produits tropicaux; mais la forêt y domine encore. La principale production jusqu'à ce jour est la banane, cultivée principalement autour de la lagune de Chiriqui; le pays produit aussi du café et du caoutchouc.

Les Panaméens, mélange de blancs, de noirs, d'Indiens, parlent l'espagnol et professent le catholicisme.

— Hist. Sous le nom d'*Istmo* [l'Isthme], le pays de Panama formait un département de la Colombie, lorsque, le 3 novembre 1903, éclata un soulèvement, qui amena la formation de ce pays en Etat. D'accord avec les



Drapeau de la république de Panama.



Armoiries de la république de Panama.



RÉPUBLIQUE DE PANAMA.

officiers de la garnison, quelques habitants capturèrent par surprise le gouverneur colombien Obaldia et les commandants des forces militaires et navales de l'isthme. Seule, une canonnière, le *Bogota*, lança quelques obus sur la ville, mais elle cessa le feu devant la riposte des forts. Le lendemain fut proclamé l'acte d'indépendance et un ministère fut constitué. Le 5 novembre, le nouveau gouvernement fit savoir au gouvernement des Etats-Unis qu'il était à même d'assumer les charges d'une puissance indépendante. Le 6, un Français, Philippe Bunau-Varilla, était nommé ministre plénipotentiaire de la République à Washington; le 13, il fut reçu par le président Roosevelt. Dès le 7, le consul des Etats-Unis était entré en relations officielles avec le gouvernement du Panama.

Cette révolution était depuis longtemps prévue, car d'incessantes rébellions attestaient, depuis un demi-siècle, l'état d'insubordination de l'isthme et la divergence de vues et de sentiments entre ce département, où résident des commerçants étrangers, et la Colombie continentale, peuplée d'Indiens et de créoles, pays arriéré, ayant à sa tête un gouvernement militariste et clérical. Mais, de fait, la tentative des citoyens du Panama eût été vaine sans l'appui des Etats-Unis. Le rejet par le congrès de Bogota du traité Hay-Herran, qui devait rendre possible l'achèvement du canal, outra les Nord-Américains. Il est à remarquer que le mouvement séparatiste suivit ce vote de peu de jours. Les Etats-Unis sont intervenus pour protéger au besoin leurs nationaux, mais si rapidement que cette intervention semblait concertée d'avance, et ce sont eux qui ont de suite mené toutes les affaires de l'isthme. Le nouvel Etat s'empressa de déclarer qu'il respecterait les droits de la compagnie française de Panama et la France le reconnut le 18 novembre; les autres puissances firent de même.

Dès le 18 novembre, un traité signé entre la république de Panama et les Etats-Unis par Hay et Bunau-Varilla, consacra la mainmise des Etats-Unis sur le canal de Panama. Les Etats-Unis garantissent l'indépendance de la République, et moyennant une somme de 10 millions de dollars et une rente annuelle de 250.000 dollars, ils obtiennent l'occupation et l'exploitation à perpétuité du canal et des territoires qui en dépendent, y compris les îles qui se trouvent dans le port de Panama, avec les mêmes pouvoirs que s'ils étaient réellement souverains sur ces zones terrestres et maritimes. Panama renonçant à l'exercice de ces pouvoirs. Le traité fut ratifié à Panama le 2 décembre 1903 et à Washington le 23 février 1904.

Une convention nationale constituante rédigea une constitution qui fut mise en vigueur le 15 février 1904. Le premier président élu fut le Dr Manuel Amador Guerrero. Le territoire a été divisé en sept provinces : Bocas del Toro, Coclé, Colon, Chiriqui, Los Santos, Panama, Veraguas. — La capitale est Panama.

*** PANAMÉRICANISME** n. m. — ENCYCL. Le panaméricanisme procède de l'interprétation extensive de la doctrine américaine de Monroe. Il indique une tendance à l'union des républiques américaines, sous l'hégémonie des Etats-Unis, dans les différends que l'une ou l'autre d'entre elles peuvent avoir avec des Etats européens. En pratique, le panaméricanisme aboutirait à la rivalité, sinon à l'hostilité entre le nouveau et l'ancien continent.

Le premier congrès international américain (ou panaméricain) se tint à Washington en 1889 et 1890; il avait pour programme de « discuter et recommander à l'adoption des gouvernements respectifs quelque plan d'arbitrage pour le règlement des différends et désaccords qui pourraient dorénavant s'élever entre eux et pour examiner les questions relatives à l'amélioration des rapports d'affaires et aux moyens de communications directes entre lesdits pays, d'encourager des relations commerciales réciproques qui seraient profitables à tous et d'assurer des marchés plus étendus aux produits de chacun desdits pays ». Le résultat de cette première conférence fut la création d'une association qui prit pour titre « Union internationale des républiques américaines ». Cette union, représentée à Washington par un comité exécutif placé sous la direction du secrétaire d'Etat des Etats-Unis et formant le bureau commercial des républiques américaines, était constituée pour dix ans.

Le 5 décembre 1899, le président Mac Kinley proposait la réunion d'une seconde conférence qui s'assembla à Mexico le 22 octobre 1902 et décida d'adhérer, au nom des républiques américaines, à la convention de La Haye du 29 juillet 1899 pour la solution pacifique des différends internationaux; de signer un traité d'arbitrage obligatoire; de favoriser la construction du chemin de fer panaméricain; de convoquer un congrès international des douanes en vue de faciliter les relations commerciales entre Etats améri-

cains, etc., etc. Une troisième conférence devait avoir lieu avant l'expiration de cinq années, à moins que, cette échéance venue, un ajournement ne parût désirable.

Le 29 décembre 1901, les Etats-Unis, à la demande des cabinets de Berlin et de Rome, s'entretenaient auprès du dictateur du Venezuela, en vue du règlement des difficultés pendantes. En réclamant ainsi l'intervention du cabinet de Washington, les deux chancelleries faisaient acte de pleine adhésion à la doctrine de Monroe, telle que l'avait exposée, en l'élargissant, le président Roosevelt et qui l'avait précisé dans un récent discours l'ancien ministre Root, confident du président. Root avait dit que, dorénavant, les Etats-Unis ne permettraient à aucune puissance européenne de prendre pied sur le sol d'une république américaine quelconque. Les Etats-Unis n'entendaient pas encourager la manivaise foi de telle ou telle république en la garantissant contre des représailles légitimes, mais ils ne permettraient pas à ces républiques de s'y exposer et de les provoquer. Ils s'attribuaient donc sur tout le continent américain, et spécialement sur les Etats du Centre-Amérique, un droit de haute surveillance.

Dans son message du 5 décembre 1906 au Congrès de Washington, le président Roosevelt a précisé encore ses idées. La protection des Etats-Unis sur les autres républiques américaines, et notamment du Centre-Amérique, doit être effective, jusqu'à intervenir dans le règlement des difficultés politiques ou financières des puissances européennes avec ces républiques, jusqu'à constituer le cabinet de Washington juge du bien-fondé des réclamations de ces puissances.

En mars 1906, le comité exécutif du Bureau panaméricain de Washington décidait de convoquer la troisième conférence à Rio-Janeiro pour le mois de juillet de la même année. Le mois suivant, le secrétaire d'Etat, Root, partait pour le capitale du Brésil, afin de préparer les voies. En rédigeant le programme préparatoire, le comité a exprimé l'avis que la question de l'arbitrage sur les différends pouvant surgir entre les républiques latines de l'Amérique du Sud ne fût pas discutée au Congrès, mais réservée à la cour de La Haye. Ce nouveau Congrès s'est réuni, le 23 juillet 1906, pour terminer ses travaux à la fin du mois d'août. Il a envoyé une adresse de félicitations aux présidents Roosevelt et Porfirio Diaz pour leur heureux médiation dans l'Amérique centrale, mais les questions d'intérêt général soulevées n'ont reçu aucune solution sensationnelle. Toutefois, on a pu noter, au moment du Congrès, une tendance du Brésil à abaisser ses droits de douane sur les blés, farines et céréales diverses en provenance des Etats-Unis, mesures dont l'annonce a soulevé de vives protestations dans les journaux allemands et argentins. Il a été décidé que le prochain Congrès panaméricain se tiendrait dans le courant de 1908, à Buenos-Ayres.

PANAMIEN, ENNE (mi-in, èn) n. Qui habite Panama, ou qui est originaire de Panama : Les PANAMIENS. — Adjectif : Femme PANAMIENNE.

*** PANAS** (Phonios), médecin français d'origine grecque, né à Céphalonie en 1832. — Il est mort à Paris en 1903.

PANASIATISME *tissm'* — du gr. pan, tout, et de Asie) n. m. Système politique dont l'objet serait de réunir en un même organisme tous les peuples asiatiques ou les affranchissant de la domination européenne : Le PANASIATISME japonais.

PANCRACE (saint), en lat. *Pancratius*, neveu du martyr saint Denis, mort lui-même pour la foi à Rome, durant la persécution de Dioclétien, en 304. Il n'avait pas quatorze ans. On voit par Grégoire de Tours qu'il était fort vénéré en France. — Fête le 12 mai.

PANDO José-Manuel, général, président de la république de Bolivie, né à La Paz en 1851. Elu président par le vote unanime de la Convention nationale réunie à Oruro en 1899, il établit en Bolivie le système de la liberté la plus complète. Un mouvement séparatiste ayant éclaté dans le territoire de l'Acre, il se mit à la tête d'une armée pour aller combattre les révolutionnaires, contre lesquels il soutint avec une grande énergie une longue campagne. Cependant les chancelleries de La Paz et de Rio-Janeiro signèrent un *modus vivendi* qui ter-

mina la lutte. Le général Pando a fait exécuter la construction du chemin de fer de Ituaqui à La Paz. D'autre part, il a contribué au développement de l'instruction publique, à la réorganisation de l'armée et à l'amélioration des finances publiques. Sa présidence a pris fin en 1904.

PANDURINA *dot* n. f. Sorte de mandoline italienne qui commença à être en usage vers le XVII^e siècle. Elle est montée de quatre cordes de boyau; la caisse sonore est plus étroite et moins profonde que celle de la mandoline.

PANETH CELLULES DE H. etol. Cellules granuleuses ou servent dans le fond de la glaire de Listeria n., entre les cellules épithéliales ordonnées. Par leurs réactions colorées, les granules de ces cellules se rapprochent de ce que l'on constate chez certains leucocytes.

PANGANI, ville de l'Afrique orientale allemande, chef-lieu du district du même nom, sur le Pangani; 1.500 hab.

PANGTSE ERH HOU KIN n. m. Violon chinois, monté de deux cordes de soie. Il se distingue des autres instruments analogues, fort nombreux en Chine, en ce que la table d'harmonie est en bois, et le manche très court, alors que les autres ont généralement le manche long, et la table faite de peau de serpent.

PANISLAMISME *niss* latinisme — du gr. pan, tout, et de islamisme n. m. Système politique dont l'objet sera de réunir en un même organisme tous les peuples de l'Islam en les affranchissant de la domination européenne.

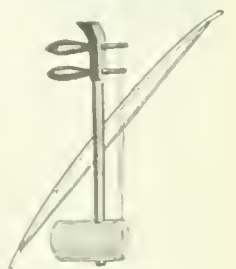
— ENCYCL. Au cours des dernières années qui viennent de s'écouler, on a pu constater, sur un certain nombre de points du monde musulman, un renouveau de vie religieuse et surtout des essais isolés d'agitac ou pour le moins de secouer la domination européenne là où elle s'étendait ou veut s'étendre sur des populations soumises au Coran. C'est ainsi que la France a eu à compter, dans les territoires du Sud-Algérie, avec l'hostilité des maraboutes, et que la politique algérienne doit toujours envisager l'éventualité d'un soulèvement général des musulmans. La doctrine musulmane continue d'ailleurs à s'étendre dans l'Afrique centrale, autour du Tchad, dans la région de Zinder, ou ont eu lieu, vers les mois de juin, juillet et août 1906, des incidents assez significatifs : meurtres d'officiers, attaques de missions françaises ou anglaises, etc.

Mais c'est surtout en Egypte que la propagande musulmane a été active, et qu'elle a eu pour résultat de créer de sérieux embarras à la politique anglaise. Au moment où s'est produit l'incident de Tabah, le mot, lord Cromer n'a pas hésité à déclarer que l'apparition de troupes turques sur ce point aurait immédiatement provoqué un soulèvement général des musulmans de l'Egypte. Les Anglais, qui ont fait des efforts considérables et souvent heureux pour assurer la prospérité matérielle de la vallée du Nil, n'ont trouvé en retour, chez les indigènes, aucune reconnaissance; et si la faute peut en être rejetée partiellement sur la raideur et l'autoritarisme hautain des fonctionnaires britanniques, elle incombe aussi aux efforts de la nouvelle presse musulmane d'Egypte, dont les principaux organes, le « Lewa » et le « Mohayad », tiennent la tête, prenant à Constantinople leur mot d'ordre, et comptant des abonnés en Algérie, en Tunisie, au Maroc, au Turkestan et jusqu'aux Indes. Le « Lewa » est dirigé par Mustapha pacha Kamel, dans le sens de l'action énergique, bien que son directeur prétende que le fanatisme musulman en Egypte n'existe pas; et, au moment de l'occupation de Tabah par les Anglais, le « Lewa » a mis toute son influence au service de la politique du sultan, appelant sur son intervention et réclamant le gouvernement direct de l'Egypte par le sultan. A côté de cette influence de la presse, il ne faut pas oublier l'importante université musulmane d'El-Azar, où convergent, chaque année, les étudiants venus de tous les points du monde islamique, pour s'instruire et échanger des idées, avant de faire le pèlerinage de La Mecque et de rapporter dans leur pays la notion d'un « plus grand islam » supérieur aux patries locales et surtout aux dominations étrangères. L'action de ces idées se fait peu à peu sentir dans le monde musulman de l'Egypte ou du Soudan, et s'est traduite en Egypte par l'affaire de Denchawai, où des paysans ont osé attaquer des officiers anglais en uniforme, sans que, d'ailleurs, le mouvement apparaisse, à l'heure présente, suffisamment généralisé et surtout coordonné pour paraître dangereux. Aux Indes, notamment, les sujets musulmans de l'Angleterre ont, au cours de 1906, de la manière la plus nette, affirmé leur loyalisme.

PANIZZA Oscar, écrivain satirique allemand, né en 1853, à Kissingen, d'une vieille famille huguenote française, émigrée en Allemagne. Il fut de 1881 à 1883 médecin dans un asile d'aliénés de Munich, fit des voyages d'études à Paris et à Londres, entra, de retour à Munich, dans l'Association pour la vie moderne, se mit à la tête de libres penseurs et se consacra entièrement aux lettres. Plein de verve et doué d'un esprit très mordant, il attaqua violemment le catholicisme et, en général, les dogmes chrétiens. Ses trois premiers ouvrages dans ce sens furent consacrés : *L'Immaculée Conception des papes* 1893; *le Michel allemand et le Pape romain* 1894; *A travers à Munich* 1896. En 1895, il fut condamné à un an de prison pour avoir blasphémé Dieu dans son drame le *Concile d'Amour*, qui intitula une *Tragédie céleste* 1895. Il vécut après sa libération à Zurich, puis à Paris, continuant ses attaques satiriques contre l'Eglise et aussi contre le gouvernement prussien. Ses principaux ouvrages sont : *Chansons londonniennes* 1887; *les récits : Révélés du Crépuscule* 1890; *Extraits du journal d'un chien* 1892; *Visions, esquisses et narrations* 1893; *Dialogues dans l'esprit de Hülten* 1897; *les Jeux agricoliés dans les montagnes bavaroises* 1897; une tragédie : *Néron* 1908.



Pandurina.



Panqte Erh Hou Kin.



Pando.

PARDINA, hameau de la Corse, dans la com. d'Ortale, arrond. et à 45 kilom. de Corte, à quelque distance du mont Caldone. Eaux minérales gazeuses, froides, acidulées et ferrugineuses.

Pardon (le groupe en marbre, par Ernest H. Dubois, qui a valu à son auteur la médaille d'honneur au Salon de 1899. — Ce sujet, rendu avec une grande simplicité, est une nouvelle interprétation de la parabole de l'enfant prodigue. Le père, vieilli par le travail et usé par le chagrin, se précipite vers le fils indigne, agenouillé, baissant la tête, dans un mouvement de honte. Le bâton sur lequel il appuyait sa misère, au retour, gît à côté de lui. Cette œuvre d'un heureux équilibre témoigne d'une grande science sculpturale. Elle est placée au musée du Luxembourg. Le plâtre avait figuré au Salon de 1891.



Le Pardon, d'E. Dubois.

Pardon en Bretagne, tableau de Charles Cottet, exposé au Salon de 1904. — Il s'intitule exactement *Jour de fête, Femmes de Ploungastel-Duhalas au Pardon de Sainte-Anne-Palud*. Assises sur le sol inégal, les femmes de Ploungastel prennent leur frugal déjeuner. Des écuelles à fleurs, des fruits aux couleurs vives, une jatte de lait sur la nappe, étendue par terre, jettent une note claire et piquante, reprise et soutenue par les blanches coiffes empressées des paysannes, leurs fichus chamarrés, leurs jupes de gros vert ou de gros rouge.

Derrière cette scène s'échelonnent, à plans divers fort bien gradués, d'abord la plaine, puis les foules accourues par masses et groupées par villages, puis la vieille église, avec son clocher ajouré à la bretonne, orné de pavois, enfin une ligne de bois. Peinture solide, tranquille, aisée, où l'artiste, qui sait à la fois observer et composer, a peint le réel tel qu'il est, et pourtant parle à l'esprit et le captive.

PARDON ou **PARDOU** (saint), en latin *Pardulphus*, abbé de Guéret, dans le diocèse de Limoges, né vers l'an 657 près de cette ville, mort vers l'an 737. Fils de laboureurs, il devint abbé du monastère de Waraot ou Guéret, où il fut enterré; c'est en ce lieu que la ville de Guéret s'est formée depuis. — Fête le 6 octobre.

* **PARE-ÉTINCELLE** n. m. invar. — Dans la télégraphie sans fil, Appareil destiné à éviter, sur le radio-conducteur ou colécteur, l'action des courants de self-induction et des étincelles qu'ils provoquent.

— **ENCYCL.** On se sert en général de shunts sans self, c'est-à-dire à enroulement replié, disposés sur les parties inductives ou encore de condensateurs. La résistance à donner à ces shunts dépend de la résistance des parties inductives sur lesquelles ils sont placés en dérivation.

On a employé également avec succès des plaques de porcelaine métallisée et dans les appareils marins en service courant, si un shunt est disposé sur le relais, on se contente, pour le radio-conducteur, de l'électro-aimant du teneur.

PARÉLECTRONOMIE (m) n. f. Etat d'un muscle électrisé positivement.

PARÉLECTRONOMIQUE adj. Qui est électrisé positivement en parlant d'un muscle ou d'un tendon musculaire.

PARENCHYMULA (ran-chi) n. f. Forme des métazoaires inférieurs dans laquelle l'entoblaste est formé par un amas de cellules améboides qui remplissent la cavité de la blastula.

PARÉO n. m. Sorte de jupon des femmes de Tahiti.

PARHOMALOPTÈRE n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des cyprinidés, créé en 1902 pour une



Parhomaloptère.

espèce nouvelle découverte dans les eaux de Bornéo. (Le *parhomaloptère obscura* est voisin des homaloptères malais; le même naturaliste a décrit une espèce nouvelle de ce dernier, également propre à Bornéo, l'*homaloptère orthogniata*.)

* **PARIS** (Bruno-Paulin-Gaston), érudit et écrivain français, né à Avenay (Marne) en 1820. — Il est mort à Cannes en 1903. Ses derniers ouvrages sont: *François Villon* (1901); *Légendes du moyen âge* (1903).

PARIS (Camille-Adrien), peintre français, né à Paris en 1831, mort à Barbizon en 1901. Élève d' Ary Scheffer et de Picot, il s'est adonné au paysage et à la peinture d'animaux. Une touche vigoureuse, un sentiment très juste de la couleur ont constitué la personnalité de ce maître. Ses œuvres les plus connues sont: *Tourneau de la compagnie de l'âne*, musée du Luxembourg; *Jeune bourse égarée* (musée de Compiègne); *La Nuit*, *Combat de taureaux*; *Ancêtre porte de Tibour*, à Rome; *Jeune taureau à l'attaque par des loups*; *un Automne dans la forêt de Fontainebleau* (musée de Bayonne); *les Trois Porques de village* (musée de Soissons); etc.

PARIS (Jean-Marie-Alfred), peintre et illustrateur français, né à Tarbes en 1848. D'abord commerçant, puis élève de Détaillé, il a exposé au Salon depuis 1886 des scènes

militaires et des tableaux de genre, entre autres: un *Vétérain* (1888); *En déroute* (1892); *Corvée du fourrage* (1896); *Au bord de l'eau* (1898); *Routage en Kabylie* (1899); *un Intrus* (1900, Exp. nav.); *la Route de Mascara* (1902); mais il s'est surtout fait connaître par les innombrables dessins qu'il a exécutés pour le « Figaro illustré », la « Géographie universelle » de Reclus, le « Tour du monde » et pour l'illustration de plusieurs ouvrages: *Hécits de guerre* de E. Halévy; *les Gloires et souvenirs militaires*; *les Champs de bataille de France*; *les Evénements célèbres*; *Souvenirs maritimes*; etc. On y trouve de bonnes qualités de dessin et de composition.

PARIS (Auguste), sculpteur français, né à Paris en 1850. Élève de Joubroy et de Falguière, il a exécuté de nombreux monuments, tels que ceux du *sergent Bobillot*, de *Danton* à Paris, de la *République française avec le nouveau siècle*, érigé à Villeneuve-sur-Lot, de 1789, statue de bronze placée au parc Montsouris. Tous ces monuments réunissent l'intelligence de la composition à la sûreté de l'exécution. Il a collaboré de plus à la décoration de divers édifices, à l'hôtel de ville de Compiègne avec sa statue en pierre du *cardinal d'Ailly*, à l'hôtel de ville de Paris avec celle de *Bachelier*, à la Sorbonne avec celle de *l'Archéologie*. Parmi ses autres œuvres, on doit mentionner: *le Temps* et *la Chanson*, groupe en marbre, placé au foyer du théâtre de la Gaîté; *la Fugitive* (musée d'Arras); *le Petit Barra* (musée de Clermont-Ferrand); *Orphée et Eurydice* (musée de Reims). Auguste Paris a exécuté également de nombreux bustes: *Faustin Hélier* (Institut), *Boivin* (Bibliothèque nationale), *François de Troy* (Gobelins), *Lamarline*, *Musset*, *Victor Hugo*, etc. Enfin, l'artiste a également brossé quelques toiles intéressantes.

PARIS (Pierre), archéologue français, né à Rodez en 1859. Il entra à l'École normale supérieure en 1879, fut



Pardon en Bretagne.

reçu agrégé des lettres en 1882 et nommé la même année membre de l'École d'Athènes. A son retour en France, il fut nommé maître de conférences à la faculté des lettres de Bordeaux (nov. 1885), se fit recevoir docteur en 1890 et fut titularisé à Bordeaux comme professeur d'archéologie et d'histoire de l'art en 1892. Il fut chargé de plusieurs missions en Espagne à partir de 1897, devint, en 1898, directeur de l'École municipale des beaux-arts et des arts décoratifs de Bordeaux et fut élu en 1901 correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ses thèses ont pour titres: *Elatée*; *la ville*; *le temple d'Athènes Cranaï* (1891); et *Quatuor femmes res publicas in Asia Minore, Romanis imperantibus, attigerint*. On lui doit, en outre: *la Sculpture antique* (bibliothèque de l'Enseignement des beaux-arts), traduit en anglais et en espagnol; *Polylétrie* (collection des artistes célèbres); *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive* (1902).

Parisiens de Paris (LES), société fondée à Paris le 15 janvier 1880, par le peintre Jean Desbrosses et quelques amis. Elle est composée exclusivement de Français nés à Paris, ou dont le père est né à Paris. Elle a pour but de « permettre à ses membres de nouer et d'entretenir entre eux des relations amicales et de se prêter un appui moral, effectif au besoin ». Un dîner mensuel — sans date fixe — a lieu le 10 octobre — réunit les sociétaires. Le dîner de janvier s'appelle *Dîner de Molière*, que les Parisiens de Paris ont choisi pour patron. Leur siège social était à l'hôtel Lauzun, dans l'île Saint-Louis; mais le rachat de cet hôtel par la famille du baron Pichon les a contraints de se transporter rue Payenne, dans des locaux dépendant de l'hôtel Carnavalet. Les Parisiens de Paris ont une « caisse de secours », appelée d'un nom caractéristique: « les Miettes des festus ». Ils publient un bulletin mensuel.

PARIS-PLAGE, bourg du départ. du Pas-de-Calais, dans la comm. de Cucq, arrond. et à 18 kilom. de Montreuil, sur la Manche; 700 hab. Bains de mer.

PARROT (sir Gilbert), écrivain anglais, né au Canada en 1862. Il fut élevé à Trinity-College (Toronto), se fit ordonner diacre de l'église anglicane et fut chargé des conférences de littérature anglaise au collège où il avait été élevé. Mais cédant à des raisons de santé, il alla en Australie et, abandonnant le ministère ecclésiastique, il devint un des deux directeurs du *Sydney Morning Herald*. Il fit jour à Sydney une adaptation de *Pinot* (1888), puis *la Vendetta* et *No defence*. A cette époque, il fit de longs voyages dans les mers du Sud, en Orient, en Europe et dans le nord du Canada, puis il alla se fixer à Londres, où il reunit le titre de colonel honoraire du 1^{er} régiment d'artillerie des volontaires du Kent, et où il représenta Gravesend au Parlement. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons: *a Lover's Diary*, poésies (1894); *Round the compass in Australia*, souvenirs de voyage; *Pierre and his people*, scènes de la vie des Canadiens-Français (1892); *Mrs. Falchion; the Trespasser* (1893); *The Translation of a Savage; the Trail of the Sword* (1894); *When Valmond came to Pontir; an Adventurer of the North* (1895); *the Seats of the Mighty* (1895), qui adapta à la scène l'année suivante; *the Pomp*

of the Lavellettes (1897); *the Battle of the Strong* (1898); *the Lane that had no Turnny* (1900); *the Right of Way* (1901); *Donovan Pusha* (1902); *Old Quebec, a History* (1903); *a Ladder of Swords* (1904).

Par le fer et par le feu, roman héroïque, par H. Sienkiewicz (1884) (trad. fr. par le comte Wodzinski et B. Kozakiewicz, 1906). — Ce roman polonais est la première partie d'une trilogie qui se continue par *le Déluge* et *Messire Wolodyjowsky*. L'action se passe de 1648 à 1650, au commencement du déclin de la Pologne, lorsque les cosaques, entraînant avec eux les Ruthènes des provinces méridionales, se lèvent contre la noblesse et le roi Jean-Casimir. Les personnages historiques sont, d'un côté, l'hetman Chmielnicki, chef de la révolte, Bolun, qui lui succéda à la tête des bandes zaporogues, et Tuhay-bey, kaa de Tartario; de l'autre côté, le duc Yarcinia Wisutowiecki, représentant de la noblesse. Les personnages fictifs sont: Krétuski ou Skrzetuski, le héros amoureux; Zagloba, qui rappelle Falstaff et Tartarin; le Lithuanien Longinus Podpieta, qui tranche d'un coup trois têtes d'Indiendes, etc. Tout le livre est plein de combats et de carnages, avec le siège de Zbaraz pour épisode central. L'intrigue amoureuse est peu de chose au milieu de ces tableaux d'épopée vigoureusement brossés, et où se reflète un amour ardent de la patrie polonaise.

PARMENTIER (Jean), navigateur français du xvi^e siècle, né à Dieppe en 1494, mort à Sumatra en 1530. Il fut un des pilotes des célèbres armateurs dieppois Anglo et conduisit plusieurs de leurs navires sur les côtes du Brésil et jusqu'à Sumatra. Il était poète à ses heures de loisir et a laissé plusieurs poésies intéressantes. — Son frère, **RAOUL PARMENTIER** était aussi un des capitaines d'Ango et accompagna en 1529-1530 Jean Parmentier à Sumatra. Le récit de cette expédition a été conservé et publié par Ch. Schefer en 1883 (*le Discours de la navigation de Jean et Raoul Parmentier de Dieppe*).

* **PAROCCHI** (Lucido Maria), cardinal italien, né à Mantoue en 1833. — Il est mort à Rome en 1903.

PAROLINIE (m) n. f. Genre de crucifères hespéridées, avec une espèce des îles Canaries. (Le genre est voisin du genre anastatie (*rose de Jéricho*.)

PARORIZA n. f. Genre d'hétéroptères, de la sous-famille des synallactinés, créé en 1902 pour une curieuse espèce découverte à plus de 4.000 mètres de profondeur dans la mer des Açores (*paroriza Prouhoi*).

PAROSMIE (ross-mi) — du gr. *para*, à côté, et *osm*, odorat, n. f. Méd. Sorte d'hallucination de l'odorat, dans laquelle le malade a la sensation, durable ou passagère, d'une odeur, plus souvent désagréable qu'agréable, qui n'existe pas en réalité.

PAROVARIUM (ri-om) n. m. Petit organe granuleux et jaune, situé dans l'épaisseur du ligament large, au niveau du méso-salpinx (Fréquent chez le fœtus et l'enfant, mais généralement absent chez l'adulte, il représenterait la portion inférieure du corps de Wolff. [V. MÉSONÉPHROS.]) Syn. PAROOPHORE DE WALDEYER.

* **PARRY** (Joseph) musicien gallois, né à Merthyr-Tydvil en 1841. — Il est mort à Cardiff en 1903.

PARSONSIE (si) n. f. Genre d'apocynacées-éclitiniées, type de la tribu des *parsonsiées*. (Les parsonsiées sont des lianes qui se rencontrent en Asie et en Polynésie. La fleur a des pétales imbriqués, un ovaire à carpelles soudés vers la base et un disque développé. Les principales espèces sont la *parsonsiée de Java*, la *parsonsiée hétérophylle*, la *parsonsiée curvisépale*. On cultive en Europe la *parsonsiée capsulaire*.)

PARSONSIÉES n. f. pl. Tribu d'apocynacées-éclitiniées. — *Enc. PARSONSIÉE*.

— **ENCYCL.** Les *parsonsiées* sont caractérisées par leurs fleurs pentamères, à corolle cratériforme, à pétales imbriqués, par leurs étamines presque soudées avec les stigmates et saillantes hors de la corolle. Cette tribu comprend une douzaine de genres: *urighille*, *parsonsie*, *thimardie* et environ cent cinquante espèces.

PARTHENAIAS (né), **AISE** adj. Zootechn. Variété parthenoise. V. VENDÉENNE (racé).

PARTHÉNOCARPIE (pl) — du gr. *parthinos*, vierge, et *karpos*, fruit, n. m. Nom proposé par Noll (1902) pour désigner le mode de développement de certains fruits. (Les fruits parthénocarpiques se forment sans qu'il y ait eu fécondation et ne contiennent par conséquent pas de graines. C'est le cas des figuiers, des concombres, et de certains oranges, nectars, kaki, etc., variétés sans graines.)

PARTHÉNOCARPIQUE (pi-k) adj. Qui se rapporte à la parthénocarpié.

PARTHÉNOPE n. f. Genre de crustacés décapodes brachyures, type d'une famille dite « des parthénopidés », comprenant des formes propres à l'Océan Indien. Les parthénopes sont des animaux de taille moyenne, à carapace courte, triangulaire et bombée, rugueuse, de couleur



Paroriza: a, dessus, b, dessous.



Parsonsie: a, fleur.

PATHOGÈNE (du gr. *pathos*, maladie, et *gennân*, engendrer) adj. Qui engendre la maladie : *Microbe pathogène*.

PATI n. m. Yacht. Syn. de FORTUNE. V. ce mot au t. VI.

PATIENTIA, planète télescopique n° 451, découverte en 1899 par Charlois.

* **PÂTISSERIE** n. f. — ENCYCL. *Empoisonnement par les pâtisseries*. De nombreuses intoxications se sont produites par les gâteaux à la crème (dans leurs thèses en 1906, Le Coq et Baizo en citent 120 cas), et plusieurs furent mortelles. Les gâteaux incriminés sont avant tout les saint-honorés, puis les meringues, les éclairs, les choux. La crème qu'ils contiennent est formée par le mélange : 1° d'une crème crûte composée de jaunes d'œufs, de sucre, de farine, de lait bouillant dans lequel on dissout de la gélatine et qui est parfumé par de la vanille; 2° de blancs d'œufs crus battus en neige, dans une bassine de cuivre, après addition d'alun.

Symptômes. Quelquefois immédiatement, mais en général douze à trente-six heures après l'absorption du gâteau, il se produit des crampes d'estomac, des vomissements alimentaires, puis bilieux, des coliques violentes avec rétraction du ventre, de la diarrhée qui est fréquente, abondante, fétide, formée d'abord de matières diluées, puis qui devient glaireuse, cholériforme, avec grains riziformes. Dans les formes graves, on observe de la fièvre, des crampes et des phénomènes d'acidité. La maladie se prolonge trois à quinze jours, et même après guérison et dans les cas bénins, laisse souvent après elle des troubles digestifs et une faiblesse générale pendant un mois.

Causes. Une quantité minime de crème suffit à provoquer les troubles, qui sont d'autant plus intenses que l'on a absorbé davantage du produit. Les accidents apparaissent presque exclusivement en été (mai à septembre), pendant les grandes chaleurs. Les femmes et les enfants sont particulièrement sensibles au poison, qui semble être contenu dans les blancs d'œufs crus provenant d'œufs exposés ouverts à l'air (soit que les coquilles fussent endommagées, soit qu'elles aient été cassées longtemps à l'avance) ou achetés à des industriels qui emploient les jaunes. Ces conditions provoquent une multiplication de microbes qu'active encore la mise en contact avec la crème crûte, qui est un véritable terrain de culture. L'usage de récipients en cuivre, s'ils sont soigneusement tenus propres, paraît inoffensif.

Traitement. Le traitement consiste à faciliter d'abord les vomissements en donnant de l'eau tiède, puis à les calmer en faisant avaler de petits fragments de glace. De même il est urgent de débarrasser l'intestin par un grand lavement et par un purgatif salin, après quoi l'on donnera de l'opium et du sous-azotate de bismuth. Il faudra, toutefois, lutter contre la faiblesse par une potion tonique (extrait de quinquina, 2 grammes; cognac, 40; thé chaud, 120).

PATMORE (Coventry Kersey Dighton), poète anglais, né à Woodford, dans le comté d'Essex, en 1823, mort à Lynton en 1896. Il se tourna de bonne heure vers la littérature, suivant en cela l'exemple de son père, PETER GEORGE PATMORE, éditeur du « Court Journal ». Le jeune homme débuta par un volume de vers, *Poems*, (1844), qui furent fortement malmenés par la critique, mais qui lui valurent d'entrer en relations avec Rossetti, Woolner et les principaux représentants de l'école préraphaélite. Bibliothécaire adjoint au British Museum, et collaborateur de plusieurs revues, il trouva cependant le temps de fournir en 1850 deux poèmes et un essai en prose au périodique des préraphaélites, « the Germ ». L'année suivante, un second volume de vers, *Tanerton Church Tower*, contenant bon nombre d'anciennes pièces soigneusement retouchées, fut soumis au public anglais. L'accueil, cette fois, était de nature à encourager le poète, qui, en 1851 et 1856, fit paraître, sous forme anonyme, *the Betrothal* et *the Espousals*, le début de son œuvre maîtresse *the Angel in the house*, à laquelle il ajouta en 1860 et 1863 deux parties finales, *Faithful for ever* et *the Victories of Love*. Sa première femme, qui avait été l'inspiratrice de ce poème populaire, et qui éditait de concert avec son mari une anthologie pour enfants, *the Children's Garland*, mourut en 1862. En 1861, Coventry Patmore, sous l'influence des sentiments mystiques dont on retrouve désormais la trace toujours plus nette dans ses livres, passa au catholicisme avec sa famille. Il se maria de nouveau en 1865 et se fixa à Hastings. En 1877, il donna un recueil poétique intitulé *the Unknown Eros and other Odes*, où l'inspiration religieuse et catholique domine; puis, en 1878, *Amelia*, idylle d'une rare perfection, qu'il fit précéder d'une étude intéressante sur la métrique anglaise. Ayant perdu sa seconde femme, il se remarqua en 1881 et s'établit à Lynton. En 1884, il surveilla l'impression des poèmes de son fils, HENRY JOHN PATMORE, enlevé à vingt-trois ans (1883). En 1889 et 1893, il reproduisit, sous le titre de *Principle in Art* et *Religio Poetae*, deux nouvelles séries d'articles de revues. Enfin, son dernier ouvrage, *the Rod, the Root and the Flower* (1895), est un recueil de fortes maximes et de méditations touchantes.

* **PATON** (sir Joseph Noël), peintre écossais, né à Dunfermline (comté de Fife) en 1821. — Il est mort en 1902. Aux œuvres principales déjà citées ajoutons une peinture allégorique importante et très renommée : *la Poursuite du plaisir*.

PATOUILLARD (René-Auguste-Gaston-Antoine), architecte français, né à Toulouse en 1867. Élève de Guain, à l'École des beaux-arts de Paris, grand prix de Rome en 1895, il obtint une médaille de 2^e classe au Salon de 1900 avec des *Etudes d'architecture antique* (Rome et Pompéi) et une *Etude d'architecture de la Renaissance italienne* (Sienne). Au Salon de 1904, il reçut la médaille d'honneur, avec une *Restauration de l'île Tibérine à Rome*.

On lui doit, on outre, les travaux suivants : la *Décoration du pont Troitzky*, à Saint-Petersbourg (en collaboration avec Chabrol); les *Monuments de Pallade* et de *Cantacuzène*, en Roumanie (Ernest Dubois, statuaire); le *Monument à Eugène Fromentin*, à la Rochelle (Ernest Dubois, statuaire); le *Monument à Gustave Larroumet*, à Paris (Paul Roussel, statuaire). Patouillard est devenu inspecteur des bâtiments civils.

PATRICIA, planète télescopique n° 436, découverte en 1898, par Wolf et Schwassmann.

* **PATRICO** (Jean), peintre et graveur français, né à Lyon en 1865. — Célèbre peintre, il a envoyé aux Salons un grand nombre de *Portraits*, comme graveur : *Master*

Hare, d'après Reynolds, *Portrait d'Albert Dürer*, d'après lui-même (1903). Cette dernière œuvre a paru dans la « Gazette des beaux-arts », ainsi que *la Dame en blanc*, d'après Rembrandt, etc. Enfin, il a terminé la troisième partie de la *Procession des Rois Mages*, de Benozzo Gozzoli. A signaler aussi l'expressif portrait de Charles Elphinstone, gravé à la mort de celui-ci.

PATRISTIQUE (*triss-tik'*) adj. Relatif aux Pères de l'Église : *La tradition PATRISTIQUE*.

* **PAUL** (Hermann), peintre et caricaturiste français, né à Paris en 1874. — Il entra au « Figaro » (1899), et fit dans le « Sifflet » une campagne satirique en faveur de Dreyfus. Mais c'est moins dans ses dessins qu'on peut l'étudier, que dans ses albums de lithographies : *la Vie de M. Quelconque* (1895); *la Vie de M^{me} Quelconque* (1896); *l'Alphabet pour les grands enfants* (1897) : il s'y montre observateur aigu et sans pitié de la vie bourgeoise. Il s'est également adonné à la peinture et il a exposé plusieurs portraits prestement brossés, parmi lesquels il faut retenir celui du peintre Cézanne (Salon des Indépendants, 1904). Hermann Paul est encore l'auteur d'une illustration du recueil de poèmes satiriques de Laurent Tailhade : *Au pays du muflé*, ainsi que d'une série de *Guignols* et d'un roman dessiné : *le Veau gras* (1904).

PAUL-ALEXANDROVITCH, prince russe, frère de l'empereur Alexandre III, oncle de l'empereur Nicolas II. Né en 1860, il avait épousé sa parente, la fille du roi des Grecs, Alexandra-Georgievna, morte en 1891. Il en a eu deux enfants : la grande-duchesse Maria-Pavlovna et le grand-duc Dimitri-Pavlovitch.

PAUL (Charles), philologue allemand, né à Barth (Poméranie) en 1839. Il fut successivement professeur à Stettin, Lauenburg (Poméranie), Münden, Hanovre et Ulzen, alla habiter Leipzig de 1884 à 1893 pour se consacrer entièrement à ses travaux sur les inscriptions étrusques, et fut nommé en 1893 professeur de langues classiques au gymnase cantonal de Lugano. Il s'est surtout occupé des langues de l'Italie ancienne, et en particulier de l'étrusque. Citons de lui : *Études étrusques* (1879-1884); *Études sur l'Italie ancienne* (1883-1887); *Recherches sur l'Italie ancienne*, divisées en trois volumes : *les Inscriptions étrusques écrites avec l'alphabet du Nord* (1885); *une Inscription de Lemnos antérieure aux Grecs* (1886-1894); *les Vénètes et leurs monuments écrits* (1891). Il a entrepris avec l'aide de A. Danielson, d'Upsal, la publication d'un utile *Corpus inscriptionum Etruscarum* (1893 et suiv.).

PAULINE (sainte), en latin *Pouline*. Plusieurs martyres de ce nom moururent à Rome pour la foi, vers le milieu du III^e siècle. La plus ancienne était femme de saint Arrias et mère de saint Néon et de sainte Marie, qui furent martyrisés tous les trois quelque temps après elle. — Fête le 2 décembre.

PAULTSCHKE (Philippe-Victor), géographe et voyageur autrichien, né à Czernakowitz (Moravie) en 1854, mort à Vienne en 1899. D'abord professeur au gymnase de Zeaim (1875), il voyagea ensuite en Europe et parcourut le nord-est de l'Afrique, principalement l'Égypte et la Nubie. En 1885, il entreprit, avec le Dr Hardegger, un voyage dans le pays des Somalis et des Gallas. Parti de Zeila, il pénétra dans Harrar et fut le premier Européen qui dépassa cette ville au sud; il s'avança jusqu'à Bia Ooraba. A la suite de ce voyage, il publia plusieurs ouvrages importants : *Explorations géographiques dans le pays des Adals et au Harrar* (1884); *Ethnographie et anthropologie du pays des Somalis, des Gallas et du Harrar* (1886); *le Harrar, voyage d'exploration au pays des Somalis et des Gallas* (1888). En 1889, il fut nommé professeur de géographie à l'université de Vienne. Il a publié aussi quelques autres ouvrages savants : *les Recherches géographiques sur le continent africain, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (1880); *la Littérature africaine dans la période 1500-1750 de notre ère* (1883); *le Soudan d'après nos connaissances actuelles* (1885); *Ethnographie de l'Afrique nord-orientale* (1893-1896); etc.

PAUROSTARIA (pô-ross-tô) n. f. Genre d'insectes hémiptères homoptères, de la famille des fulgoridés, créé en 1900 pour des formes découvertes en Malaisie. (La *paurostaria delicata*, de l'île Christmas, est le type de ce genre.)

* **PAUWELS** (Guillaume-Ferdinand), peintre belge, né à Eeckeren, près d'Anvers, en 1830. — Il est mort à Dresde en 1904.

* **PAVAGE** n. m. — ENCYCL. Dans plusieurs villes américaines, les voies sont munies de larges bandes d'acier formant rails plats, sur lesquels circulent les voitures; l'économie de traction est considérable et l'établissement de ces rails relativement peu coûteux.

Le pavage en caoutchouc a donné d'excellents résultats à Londres, où la première expérience a été faite en 1881 avec des pavés de 5 centimètres d'épaisseur posés sur une fondation de béton; malgré son prix élevé, ce pavage offre de tels avantages qu'on l'a appliqué dans divers endroits.

PAVLOV (Ivan Pétrovitch), physiologiste et médecin russe, né en 1849. Pavlov était fils d'un pope et put aborder les études médicales, grâce à son père. Il fut reçu médecin en 1879 à l'Académie militaire de Saint-Peters-

bourg; en 1883, il passa une thèse de doctorat sur les *nerfs centrifuges du curur*; puis alla en Allemagne se perfectionner dans la technique physiologique. En 1890, il fut nommé professeur de pharmacologie à Tomsk et, la même année, à Saint-Petersbourg; en 1897, il passa professeur de physiologie à l'Institut de médecine expérimentale à Moscou. Pavlov a fondé une école de physiologistes russes, qui a donné déjà des savants illustres; mais lui-même a surtout consacré sa vie au travail des glandes digestives, et ses travaux l'ont rendu à juste titre célèbre. On peut citer encore les études sur *l'Adonis vernalis*, le strophantus, le convallaria; divers travaux sur l'ipéca, la digitale, les alcalins, etc. Il a reçu le prix Nobel en 1904 (physiologie et médecine).

PAVY (MALADIE DE). Méd. Maladie observée chez les enfants issus de parents arthritiques, gouteux, rhumatisants, et qui consiste essentiellement en une albuminurie intermittente, constatée surtout après le repas du matin et jusque dans l'après-midi, accompagnée de malaises vagues, de fatigue, de douleurs névralgiques, de troubles dyspeptiques. V. ALBUMINURIE.

PAYENA (pa-i-é) n. m. Genre de spatacées, comprenant environ quinze espèces de l'archipel malais. (Ce sont des arbres à feuilles coriaces, caractérisés par leurs fleurs à quatre sépales, huit pétales, deux verticilles d'étamines, et par leurs graines à albumen charnu. L'espèce principale est le *payena Leerii*, qui fournit une gutta voisine de celle de la palaque, mais de qualité inférieure, moins élastique et de teinte plus claire.)

PAYN (James), journaliste et romancier anglais, né en 1830, mort à Londres en 1898. Éloigné, par sa faible santé, de la carrière militaire qu'il ambitionnait, il se tourna vers les lettres, envoya un article à la revue « Household Words » et fut encouragé par Ch. Dickens à la diriger. Dès 1859, il fut appelé à Edimbourg comme éditeur du « Lamber's Journal » (transféré à Londres en 1861), poste qu'il conserva jusqu'en 1874. Ses premiers romans parurent dans la revue, et l'un d'eux, *the Lost sir Massingberd*, obtint un grand succès en 1864. Mais son œuvre la plus populaire fut *By Proxy* (1878), étude un peu superficielle de la vie en Chine, et pourtant attrayante par l'ingéniosité du récit et par l'humour. De 1882 à 1896, Payn succéda à sir Leslie Stephen comme éditeur du « Cornhill Magazine ». Pendant de longues années, il écrivit aussi chaque semaine un article pour « the Illustrated London News ». En tant que romancier, il s'est surtout fait apprécier par les œuvres suivantes : *a Woman's Vengeance*, *Carlyon's Year*, *Not Wood but Won*, *Thicker than Water*, *the Talk of the Town*, *the Heir of the Ages*, *a Modern Dink*, *Whittington* et en dernier lieu, *a Frying Patient* (1893) et *In Market overt* (1895). Comme critique littéraire, on cite de lui *Some Literary Recollections* (1886) et *Glean of Memory* (1894), où l'on retrouve des souvenirs très personnels. Enfin, il a paru en 1900, sous le titre de *the Backwater of Life*, un volume posthume contenant plusieurs essais de Payn, avec une vie de l'auteur par sir Leslie Stephen.



Patricot.



Pavlov.



Au pays de la mer (panneau central).

Pays de la mer (Act). Peinture, en forme de triptyque, exposée par Charles Cottet au Salon de la Société nationale des beaux-arts de 1898.

Un milieu, *les repas d'adieu*. Il fait nuit, une lumière jaunâtre et triste tombe de la suspension sur la table où les ménages : les hommes qui partent, les femmes qui restent, sont réunis autour de l'aîné au visage triste, dont les yeux sont brûlés d'avoir trop pleuré. Un vétéran des pêches lointaines se lève et boit « au retour », tandis qu'une jeune mère avance vers son homme le visage d'un bébé, et que deux fiancés échangent des confidences.

A gauche, *ceux qui s'en vont* : ils partent par la brune et par la nuit, massés à l'arrière de leur coque ballottée.

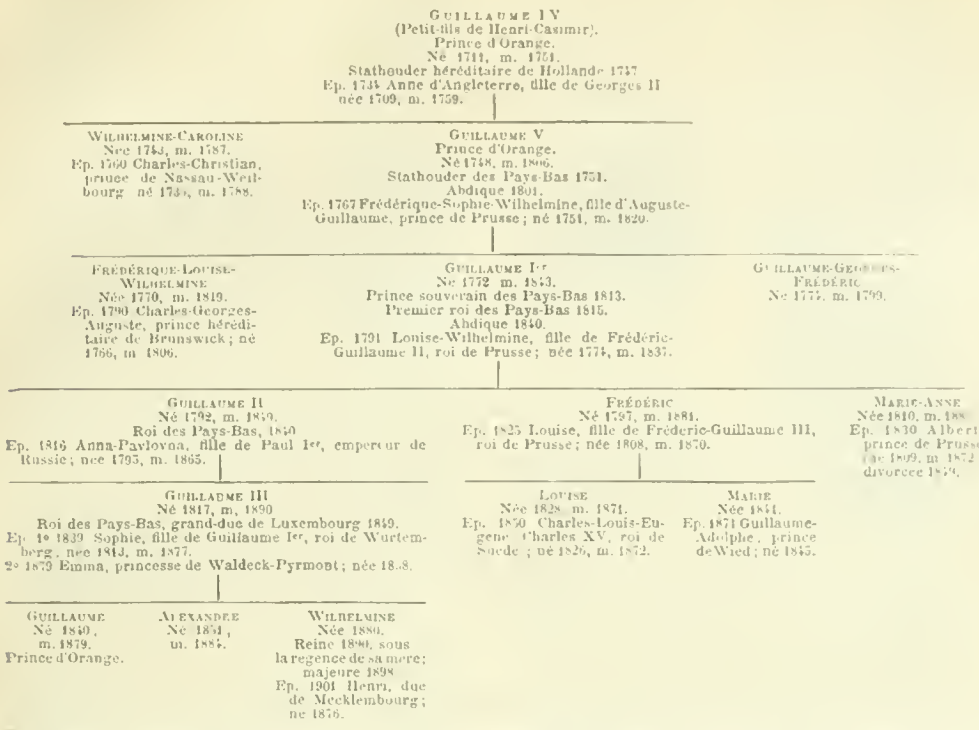
A droite, *celles qui restent* : malgré le vent, la pluie, les rafales, elles ne peuvent se résoudre à abandonner la pointe de rocher qui permettra de découvrir plus facilement le navire sur lequel sont montés les absents. La nuit vient, est venue, qu'importe ! Vieilles ou jeunes, mères, épouses ou fiancées, elles ne se résolvent pas à détacher leurs regards de l'horizon.

Le Pays de la mer est une des meilleures inspirations de Cottet. Dans cette composition très serrée, enlevée dans la pâte puissante et sombre qui lui est habituelle, il a résumé avec une rare intensité la dramatique existence



Paurostaria (double de gr. natur.).

PAYS-BAS : Tableau généalogique.



des populations maritimes, faite d'appréhensions et de deuils plus que de joies.

*** PAYSAGE** a. m. — ALLUS. LITTÉR. : Un paysage est un état de l'âme, phrase célèbre d'Amiel (*Fragments d'un journal intime*). On l'interprète souvent dans ce sens que le peintre, ou plus généralement l'artiste, le littérateur, etc., en représentant un paysage, se peint lui-même et projette son âme sur la nature. En réalité, Amiel a voulu dire que chaque paysage a en soi une certaine signification qui ne dépend pas de l'artiste qui le représente, mais au contraire détermine en lui un certain état de l'âme.

*** PAYS-BAS**. — HIST. Le 31 août 1898, la reine Wilhelmine ayant atteint sa majorité (dix-huit ans accomplis), la régence de la reine Emma prit fin. Le ministère Pierson-Gozmaa Borgesius fut maintenu dans ses fonctions.

Le 18 mai, s'ouvre à La Haye la conférence de la paix; le 29 juillet, clôture solennelle de la conférence et signature des conventions par les délégués des puissances. Le 9 août, premier meeting en faveur du Transvaal à Rotterdam, qui sera suivi de beaucoup d'autres jusqu'à la déclaration de guerre et après.

Cependant, le ministre de l'intérieur faisait discuter et adopter son projet imposant aux patrons l'obligation d'assurer leurs ouvriers et garantissant à ceux-ci une indemnité temporaire ou permanente, suivant la gravité de l'accident. L'Etat devenait ainsi assureur. Voté par 79 voix contre 14 à la deuxième Chambre, le projet fut repoussé à la première par 29 voix contre 20. Remanié, le projet fut ensuite voté par les deux Chambres. Le 30 mars 1900, fut votée, malgré l'opposition des catholiques et des antirévolutionnaires, la loi sur l'instruction obligatoire.

Le 17 octobre 1900, la reine annonça ses fiançailles avec le duc Henri de Mecklembourg-Schwerin, et le mariage fut célébré à La Haye le 7 février 1901.

Les élections générales pour la deuxième Chambre eurent lieu au mois de juin 1901 : le ministère fut battu; Pierson se retira et, le 31 juillet, le nouveau gouvernement était installé, présidé par A. Kuyper. Celui-ci mit dans son programme : les lois sociales, la protection et l'organisation du travail, l'assurance obligatoire contre l'invalidité et la vieillesse avec le concours de l'Etat, la création des ressources nécessaires par la révision du tarif douanier. Ce programme ne fut pas complètement accompli. Cependant, des lois furent présentées et votées, instituant des conseils du travail pour régler les différends entre ouvriers et patrons de la même industrie; sur les pensions des veuves et orphelins des fonctionnaires civils, des instituteurs publics, sur la limitation et la déchéance de la puissance paternelle et de tutelle en cas d'indignité, sur les maisons d'aliénés, etc.

En même temps, Kuyper intervenait pour amener la conclusion de la paix entre les Boers et l'Angleterre; on a dit aussi qu'il avait tenté de négocier un accord avec la Belgique et de faire entrer la Hollande dans la triple-alliance.

D'autre part, il travaillait à restaurer l'Etat chrétien en faisant revivre la loi de 1816 sur le repos dominical tombée en désuétude et en faisant voter une loi sur les boissons et sur les cafés. Mais la grande œuvre du cabinet fut la révision des lois scolaires. La loi sur l'enseignement supérieur, mettant sur le même pied, en face de l'examen, les facultés libres et les universités de l'Etat et accordant une subvention à l'université libre d'Amsterdam, fut repoussée par la première Chambre. Le gouvernement répondit à ce vote par un décret de dissolution; la première Chambre, renouvelée, adopta le projet du cabinet.

Dès lors, Kuyper présenta un projet tendant à augmenter les subsides accordés par l'Etat aux écoles primaires libres, et à assimiler, au regard des pensions, les instituteurs libres aux instituteurs publics; le 3 juin et le 5 juin 1905, ces lois furent adoptées, quelques jours avant les élections générales. Pronuigées aussitôt, elles devenaient exécutoires.

Mais le cabinet Kuyper, et surtout son chef, avaient souffert tant d'antipathies que tous les groupes d'opposition

libéral s'unirent et, dans les élections du 16-29 juin 1905, 52 députés d'opposition furent élus contre 18 gouvernements. Le 3 juillet, Kuyper donna sa démission et, le 14 août, un nouveau ministère était constitué avec de Meester, ministre des finances; Van Tets, ambassadeur à Berlin, ministre des affaires étrangères; Van Raalte, ministre de la justice; Cohen Stuart, ministre de la marine; Krauss, aux travaux publics; le général Staat, à la guerre; Fock, aux colonies; Veegens, à l'agriculture et au travail. Le cabinet se donna pour programme de travailler à l'apaisement et d'élaborer des lois sociales. Il fit voter, en effet, presque immédiatement, une loi sur le contrat de travail (1906).

Dans ces huit années, la Hollande conclut des traités avec la France pour le règlement des droits de douane entre les colonies des deux pays (28 janv. 1904); avec l'Allemagne (7 juin 1902) pour confier à une compagnie néerlandaise-allemande l'exploitation de câbles télégraphiques desservant les colonies des deux pays; avec le Portugal (7 juin 1905), pour régler les limites des deux pays à Timor; avec le Venezuela (15 avr. 1903), pour soumettre à l'arbitrage les litiges déjà anciens qui existaient avec ce pays; avec la France et l'Angleterre (7 juin 1905), des traités généraux d'arbitrage; avec les autres pays d'Europe, la convention sucrière (2 janv. 1903); enfin, elle adhéra par la loi du 25 juillet 1903 à la convention touchant l'application du droit international privé, tel qu'il est sorti des délibérations de la commission internationale en ce qui concerne le mariage, le divorce, etc.

— *Maison de Nassau-Orange*. Othon, comte de Nassau-Siegen, mort vers 1290, est la tige de la ligne de la maison de Nassau-Orange. (V. LUXEMBOURG.) Par suite du mariage du comte Henri m. 1538 avec Claude, sœur et héritière du comte de Châlon, dernier prince d'Orange 1530, la maison de Nassau entra en possession de cette principauté cédée à la France en 1713. Les deux branches entre lesquelles la descendance se divisa occupèrent à diverses reprises le stathoudat des Provinces-Unies. En 1702, la branche aînée s'éteignit avec Guillaume III de Nassau, stathouder de Hollande, gendre de Jacques II, roi d'Angleterre, qu'il détrôna. La branche cadette fut continuée par Henri-Casimir, prince de Nassau-Dietz. Elle obtint le stathoudat à titre héréditaire en 1747. Rétablie en 1813 dans ses Etats, la maison de Nassau les eut de nouveau en vertu d'une décision du congrès de Vienne 1815. La succession en ligne féminine, admise par acte législatif dès 1811, a été confirmée en 1881.

P. C. N. (les trois premières lettres de *physique, chimie, naturelle 'histoire'*) a. m. Nom donné par abréviation au *certificat d'études physiques, chimiques et naturelles* qui est délivré, après examen, dans les différentes facultés des sciences : *Le P. C. N. Les cours du P. C. N.*

— **ENCYCL.** Le P. C. N. est le premier des examens que doivent subir les futurs médecins. Des cours préparatoires sont institués dans les différentes facultés des sciences (Paris, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Poitiers, Rennes et Toulouse) et même sont organisés près les écoles de médecine de plein exercice (Nantes) et près les écoles préparatoires réorganisées (Angers, Reims, Rouen, Tours) situées dans les villes où il n'existe pas de faculté des sciences.

Pour suivre cet enseignement, les jeunes gens doivent être pourvus d'un diplôme de bachelier ou encore, après constatation de leur aptitude par la Faculté, les jeunes gens, âgés de dix-sept ans au moins, doivent être pourvus soit du brevet supérieur de l'enseignement primaire, soit du certificat d'études primaires supérieures.

Les facultés procèdent, chaque année, à l'examen pour le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, en deux sessions, qui ont lieu, la première en juillet, la seconde dans la première quinzaine de novembre.

Pour être admis à l'examen, les aspirants doivent

justifier de quatre inscriptions trimestrielles et de leur participation aux travaux pratiques qui sont annexés aux trois branches de l'enseignement.

PEARCÉTE n. f. Sulfoarsénure naturel d'argent.

PEARY TERRE DE, partie de la côte nord-orientale du Groenland, découverte en 1892 par l'explorateur américain Robert Peary, qui la vit se prolonger dans la direction du S. E., depuis la baie de l'Indépendance jusque vers le 80° degré de latitude nord.

*** PEAU** n. f. — Arg. mot *Peau de lapin*, surnom donné aux diplomates de la marine et des colonies.

PECHLENDE *pech-blend'* n. f. Uranite naturel d'Oxytule d'uranium, dont la formule est U⁴O₇. Le poids spécifique 7.2 et la dureté 6.5 à 6.8. Sp. PRUTRANE.

— **ENCYCL.** Cette substance se présente en masses mamelonnées et émette sous ray. cat. des l. et des ra. cath. qui à chaud l'hydratation par absorption de la vapeur d'eau à l'espèce appelée *quartzite*. La substance existe dans certaines mines de Cornwallis de Sax et de Bohême. En étudiant des échantillons de cette substance M^{rs} Curie furent conduits à la découverte de l'uranium.

*** PÊCHE** n. f. — Admⁿ. L'article 10 de la loi du 15 nov. 1829, sur la pêche fluviale, porte que le droit de pêche sur les cours d'eau du domaine public doit être loué par adjudication publique. Il a été fait exception à ce principe par la loi du 20 janvier 1902 en faveur des associations de pêcheurs à la ligne. Les sociétés de pêcheurs à la ligne régulièrement constituées peuvent en effet obtenir, sans adjudication publique, l'affermage de certains lots de pêche sur les fleuves, rivières et canaux navigables ou flottables dont l'entretien est à la charge de l'Etat. Pour être admises à bénéficier de cette disposition, les sociétés doivent prendre l'engagement de rebonifier l'emplacement de tous filets et tous engins de pêche autres que la ligne plon bée ordinaire et la ligne flottante, chaque sociétaire ne pouvant se servir simultanément de plus de deux lignes. Elles doivent en outre s'engager à réprimer le braconnage et à pratiquer le repeuplement et les sociétés qui sont de adjudicataires d'un lot de pêche, doivent justifier des mesures appliquées dans ce double but. (Décr. du 17 févr. 1903, art. 1 et 2.) Le ministre des travaux publics et le ministre de l'agriculture déterminent, chacun en ce qui le concerne, les lots susceptibles d'être réservés aux sociétés de pêcheurs à la ligne et les conditions de l'affermage. La redevance à payer est fixée suivant les règles de compétence établies pour la location des biens de l'Etat; mais, en cas de désaccord entre les agents locaux et les services intéressés, le chiffre en est arrêté par le ministre des finances. (Même décr., art. 3.) Lorsqu'un même lot de pêche demandé par plusieurs sociétés acceptant les conditions d'affermage est déjà détenu par l'une d'elles, il est attribué à cette dernière société. Dans le cas contraire, il est procédé, par les soins du préfet, à une adjudication restreinte entre les sociétés concurrentes, et le lot est attribué en tenant compte non seulement du prix offert, mais de l'importance des engagements pris par chacune de ces sociétés pour assurer l'amélioration du lot de pêche, et notamment des dépenses qu'elles s'engagent à faire pour la répression du braconnage et le repeuplement. (Même décr., art. 4.)

PÉCHENARD Pierre-Louis, prêtre et théologien français, né à Gespunart (Ardennes) en 1842. Entra assez tard au petit séminaire de Charleville, il le quitta bientôt pour le petit séminaire de Reims, où il fit de rapides études, et, après avoir passé par le grand séminaire, fut ordonné prêtre en 1868. Il se rendit alors à Paris, passa une année à l'Ecole des chartes et se fit recevoir licencé ès lettres. Il fut ensuite nommé curé d'une paroisse des Ardennes, puis professeur d'une classe d'humanités au petit séminaire de Reims, enfin professeur d'histoire au collège municipal de Charleville. En 1876, il prenait à Paris le grade de docteur ès lettres avec deux thèses : *De Schola romana decimo seculo* et *Jean Juvénal des Ursins*. L'année suivante, il était de retour à Reims et prenait la direction du petit séminaire de cette ville. En 1880, il devenait vicaire général de M^r Langénieux, archevêque de Reims. Nommé en 1886 protonotaire apostolique, il fut élu, en 1896, recteur de l'Institut catholique, en remplacement de M^r d'Hulst. En même temps qu'il recevait le titre de vicaire général du diocèse de Paris. On doit à M^r Pécchenard, outre ses thèses : *Histoire de Gespunart* (1878); *Triduum solennel pour la restauration du culte urbain* (1882); *Pèlerinage eucharistique de Saint-Lieu à Gespunart* (1885); *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Reims* (1886); *Histoire de la Nouvelle-Our-Tourneurs* (1887); *Panegyrique du bienheureux J.-B. de La Salle* (1889); *Panegyrique de sainte Geneviève*, 1890; *Discours sur les cercles catholiques* (1891); *Eloge de dom Marlot* (1892); *De Reims à Jérusalem en 1693* (1895); *Bénédiction de l'église Saint-Jean-Baptiste, à Reims* (1894); *Etude historique sur les conférences ecclésiastiques* (1898); *L'Institut catholique de Paris (1875-1901)* (1902); *l'Immaculée Conception dans l'ancienne Université de Paris* (1905); etc. Caractère droit et austère, esprit solide et cultivé, le recteur de l'Institut catholique de Paris s'est montré un administrateur zélé et compétent.

*** PECHT** (Auguste-Frédéric, peintre allemand), né à Constance en 1814. — Il est mort à Munich en 1903. Il avait dirigé la revue « die Kunst ».

PECCHURANE a. f. Min. V. PECHLENDE.

PECQUEUR Constant, économiste français, né à Arles-sur-Nord en 1801, mort à Saint-Léon-Taverny en 1887. Affilié au saint-simonisme, puis au fouriérisme, il collabora au « Phalanstère » (1832-1833), puis exposa sa doctrine personnelle, qui est une sorte de communisme religieux. Pecqueur réclame la socialisation du sol et des instruments de production, l'éducation intégrale et la formation d'une association universelle où chacun aura sa fonction bien définie, ses droits, ses devoirs, sa part du bonheur, cette association devant, on se développant, aboutir à la république de Dieu; c'est-à-dire le gouvernement de tous par tous, l'exploitation du globe au profit de tous et de chacun. Il fonda en 1849 le *Salut du peuple*, périodique qui n'eut qu'une existence éphémère. En 1848, il avait fait partie, comme rédacteur, de la commission du travail au Luxembourg, et il exerça de 1848 à 1851 les fonctions de sous-bibliothécaire de l'Assemblée nationale. Il a publié : *Intérêt du commerce*

et de l'industrie (1836); *Améliorations matérielles* (1839); *Théorie nouvelle d'économie sociale et politique* (1842); *la Réforme électorale* (1840); *De la paix, de son principe et de sa réalisation* (1842); *Des armées dans leurs rapports avec l'industrie, la morale et la liberté* (1842); *la République de Dieu* (1841); etc. On trouve dans ces ouvrages beaucoup d'idées intéressantes et qui ont fait leur chemin, entre autres: l'exploitation des chemins de fer par l'État et l'arbitrage international. Benoit Malou a appelé Pécuteur le « dayou du collectivisme français ».

PECUNIA TUA TECUM SIT (mots lat. signifi. *Que ton argent soit avec toi, c'est-à-dire: Garde ton argent*), paroles célèbres des *Actes des Apôtres* (VIII, 20). Elles sont adressées par Pierre à Simon le Magicien, qui, voyant les apôtres conférer le Saint-Esprit par l'imposition des mains, lui offrit de l'argent pour être investi du même pouvoir. Pierre lui répondit: *Pecunia tua tecum sit in perditionem...* « Que ton argent soit avec toi en perdition, puisque tu penses que l'on peut acheter pour de l'argent le don de Dieu. » On rappelle les premiers mots de la réponse de saint Pierre: *Pecunia tua tecum sit*, sans tenir compte de *in perditionem* qui en modifie le sens; on, plus brièvement encore: *Pecunia tecum*, pour marquer que l'on repousse avec mépris une offre d'argent.

PÉDÉTIDES n. m. pl. Famille de mammifères rongeurs hystrichomorphes, renfermant le seul genre *pédète*. — Un *PÉDÉTIDE*.

— **ENCYCL.** Le *pédète* du Cap est l'unique représentant de cette curieuse famille. Il ressemble à une gerboise et à un écureuil; sa taille est celle d'un lièvre, dont il a la couleur; il bondit et saute avec agilité dans les terrains arides de l'Afrique australe, où il croise ses terriers. Sa chair est très estimée.



Pédète du Cap.

PÉDIATRE (du gr. *pais*, enfant, et *iatros*, médecin) n. m. Médecin qui soigne les enfants.

PÉDOYA (Jean-Marie-Gustave), général et écrivain militaire français, né à Pamiers en 1838. Élève de l'École militaire de Saint-Cyr en 1857, il fit toute sa carrière dans l'infanterie. Il était, en 1870, lieutenant et officier d'ordonnance du général de Montmarin, et prit part aux batailles de Wissembourg, Froeschwiller et Sedan, où sa conduite lui valut le grade de capitaine. Dès sa rentrée en Algérie, en 1871, le capitaine Pédoya fut rejoint en Algérie la colonie qui, sous les ordres du général Saussier, opérait dans le Hodna contre les Mokhrani. Resté en Algérie jusqu'en 1875, il fut promu chef de bataillon en 1876, retourna en Afrique au moment de l'occupation de la Tunisie, se signala dans les opérations autour de Kairouan et de Gafsa, s'occupant en même temps d'études archéologiques. Rentré en France en 1884, lieutenant-colonel en 1885 et colonel en 1889, brigadier en 1893, divisionnaire en 1898, il commanda d'abord la 25^e division à Saint-Etienne, puis fut appelé au commandement de celle d'Alger. En 1901, il fut nommé commandant du 16^e corps d'armée à Montpellier, dont il dirigea avec distinction les opérations aux grandes manœuvres de 1902. Il a été atteint par la limite d'âge en 1903. Il est l'auteur d'ouvrages militaires intéressants: *Etude sur la formation de combat* (1880); *Recueil de principes de tactique* (1895); etc., et a collaboré à divers journaux.



Pée.

PEE n. m. Sorte de hautbois siamois, percé de 6 trous. (Quatre trous seulement sont recouverts par les doigts, les trois premiers par ceux de la main gauche le quatrième par l'index de la main droite.)

PEEL (James), peintre paysagiste anglais, né et mort à Newcastle-on-Tyne (1811-1906). Il eut pour professeur de dessin Dalziel, le père des célèbres graveurs sur bois. Il se rendit à Londres en 1840 et fit plusieurs copies remarquables de tableaux de la Galerie nationale, notamment du « Violoniste aveugle » et de la « Fête du village », de Wilkie. Il s'acquit une réputation de peintre de paysages et de portraitiste, et fut un des promoteurs de la *Free Exhibition*, en Exposition libre, qu'on appela plus tard Portland Gallery.

PÉGAMOÏD n. m. Désignation commerciale créée par le premier inventeur qui imagina d'imperméabiliser des étoffes au moyen de la cellulose dissoute.

— **ENCYCL.** La cellulose peut être dissoute, puis ramènée à l'état insoluble, soit sous forme de fils (soie artificielle), soit sous forme d'enduit sur une étoffe, du papier, etc. Principalement employée sur étoffe, elle constitue des tissus analogues d'aspect à la molésine, mais beaucoup plus robustes et durables, le revêtement étant souple et fermement lié au tissu, dont il ne peut se séparer comme le fait l'ondule à base de caoutchouc de la molésine.

PEINTE (Henri), statuaire français, né à Cambrai (Nord), en 1845. Élève de Duret et de Guillaume, il obtint en 1877 le prix du Salon avec une statue de *Sarpédon*, dont le bronze est à Rouen; un autre exemplaire est à Cambrai. En 1883, il eut un grand prix à l'Exposition universelle (Paris), où il avait envoyé le *Sarpédon* et un *Orphée endormant Cerbère*, qui prit aussitôt place au musée du Luxembourg (un autre est à Cambrai). Ce dernier morceau est d'une composition adroite et originale. Après ce double succès, l'artiste s'est consacré surtout à des travaux de décoration et de restauration, et a modelé quelques bustes.

Peintres modernes (LES), ouvrage en quatre volumes, de John Ruskin, publié de 1843 à 1860. — L'auteur y défend avec opiniâtreté la nature, et il veut qu'on l'imite en tout. Il s'éloie donc contre l'idéalisme, qui prétend lui imposer un code de beauté, et il veut même interdire à l'artiste de faire un choix parmi les données de la nature. Il est vrai qu'il reconnaît implicitement ailleurs que le véritable artiste fait instinctivement ce choix. Ruskin se fait en même temps le défenseur des coloristes de Gio-

gion à Turner, son peintre favori; par contre, il critique Claude Lorrain, qui précisément a idéalisé ses paysages. Il

est intéressant enfin de constater que, dans son désir de conserver au coloris la plus grande fraîcheur possible, Ruskin, recommandant d'employer la couleur pure par petits points séparés, semble avoir été le prophète de l'impressionnisme et même du pointillisme.

PEINTURLURE (pin — de *peinturlurer*) n. f. Fam. Peinture grossière et voyante: *Il lustre de ciré le chêne seculaire de l'autel, après l'avoir nettojé de ses PEINTURLURES.* (P. et V. Margueritte.) Syn. PEINTURLAGE.

* **PEIKOTO** (Floriano), homme d'Etat et maréchal brésilien, né dans la province d'Alagoas en 1842. — Il est mort dans sa ferme de Divisa en 1895.

PEIKOTOA (pé-ko) n. f. Genre de malpighiacées-banistériées.

— **ENCYCL.** Les *peikotoa* sont des petits arbrisseaux groupants, très voisins des banistéries; les feuilles velues, glanduleuses, sont caractérisées par la présence de grandes stipules; les fleurs, à pétales englobés, glanduleux et ciliés sur les bords, ont des stamens, on compte 15 espèces brésiliennes de *peikotoa*.

* **PELADAN** (Joséphin), écrivain français, né à Lyon en 1858. — Depuis 1900, il a fait paraître: *la Terre du Christ, l'Art de choisir sa femme d'après la physiognomie*, et contient son intéressante série de romans sur la décadence latine avec *Péreal!* (1902); *Modestie et vanité* (1903); *Pèlerin et Pèlerin* (1904). En même temps, il donnait au théâtre une tragédie, *Œdipe et le Sphinx*, qui fut représentée en 1903 à Orange, et *Sémiramis*, quatre actes joués l'année suivante, avec un vif succès, aux arènes de Nîmes. Mais les œuvres les plus attachantes de cet écrivain parmi ses travaux récents sont peut-être les brefs essais où il a résumé quelques-unes de ses idées sur l'esthétique et l'éthique; ce sont: *La Dernière Leçon de Léonard de Vinci; la Clef de Babelais; De Parsifal à Don Quichotte et Origine et esthétique de la tragédie*.

* **PELADE** n. f. — **ENCYCL.** Cette affection, classée autrefois parmi les maladies parasitaires et contagieuses, semble, d'après les constatations les plus récentes, d'origine nerveuse et serait due en outre à une débécance organique momentanée. On la classe par suite dans les trophérovoses, et elle se traite surtout par les rayons X.

PÉLECINOTE n. m. Genre d'insectes orthoptères sauteurs, de la famille des acrididés, créé en 1901 pour quelques espèces propres au sud de l'Inde.

— **ENCYCL.** Les *pélecinoles* sont des criquets de taille moyenne, à ailes atrophiées, à corselet comprimé et très haut, à pattes courtes et robustes; leur livrée, verte, est ponctuée de brun, les pattes sont jaunes. L'espèce type est le *pélecinoles brachypterus*, des Ghates (monts Pulgaly).

PÉLÉE n. f. Genre de mammifères artiodactyles ruminants, de la sous-famille des cervicaprinés, comptant une seule espèce, propre à l'Afrique australe. (La *pelva caprocalus* est un antilope à fourrure laineuse, voisine des éléotragues; ses oreilles, très développées, lui donnent un aspect très caractéristique.)

PELETTES (Pé) n. f. pl. Nom donné, dans les magnaneries et ateliers de dévidage, aux déchets des cocons de vers à soie.

PELHAMINE (pél) n. f. Substance minérale, résultant de l'altération de l'amiante.

PÉLIOME n. m. Tache cuivrée de la peau.

Pelléas et Mélisande, drame musical en cinq actes, tiré du théâtre de Maeterlinck, musique de Claude Debussy, représenté à l'Opéra-Comique le 30 avril 1902. — C'est une légende symbolique d'une simplicité raffinée et d'une naïveté cherchée, répartie en une quinzaine de tableaux, contés dans un langage à dessein monotone. Le seigneur Golaud, homme d'un âge déjà mûr, rencontre à la chasse la frêle Mélisande, qui pleure auprès d'une fontaine. Il l'emmena avec lui et Pépousso. Il retourne auprès de sa mère Genouvève, et de son aïeul le roi Arkel; il retrouve aussi son demi-frère, Pelléas. Mélisande et Pelléas ne tardent pas à s'aimer. Mélisande laisse tomber dans l'eau son anneau nuptial; Golaud, blessé à la chasse, est soigné par Mélisande; il demanda à voir l'anneau, et Mélisande va le chercher avec Pelléas dans la grotte où elle dit l'avoir perdu; ils ne rencontrent dans la caverne que trois mendians endormis. Plus tard, Mélisande à sa fenêtre fait tomber sa longue chevelure sur les épaules de Pelléas. Golaud, plein de soupçons,

conduit Pelléas sur les bords d'un gouffre d'où monte une odeur de mort; il lui conseille de s'éloigner de Mélisande. Furé par la jalouse, il interroge vainement le petit Yniold, son fils du premier lit, témoin ordinaire des entretiens de Pelléas et de Mélisande. Pelléas, qui va partir, obtient de Mélisande un dernier rendez-vous, Golaud survient, tue Pelléas, blesse Mélisande qui meurt en donnant le jour à une fille, sans avoir répondu aux brutales questions de Golaud.

Sans presque rien sacrifier du texte primitif de Maeterlinck, le compositeur a écrit une partition d'un style nouveau et original; il rejeta toute forme mélodique et réduisant au minimum le rythme et la mesure, il procéda par enchaînement d'accords, par juxtaposition de tonalités. C'est une sorte de déclamation nuancée, qui accompagne de très près le texte, parfois imprécise ou inouïte, mais souvent évocatrice et poétique. La scène de la caverne, les adieux de Pelléas et de Mélisande, la mort de Mélisande sont les passages les plus intéressants de l'œuvre.

PELLECHET (Marie), femme bibliographe française, née en 1840, morte près de Paris à sa campagne du « Cœur volait » en 1900. Elle était d'une érudition rare en ce qui touche les commencements de l'imprimerie en France, et elle consacra sa vie à l'étude et à la description des incunables français. Elle publia successivement: *Notes sur les titres liturgiques des diocèses d'Autun, de Chalons et Micon* (1883); *Notes sur les imprimeries du comtat Venaisin* (1887); *Catalogue des livres de la bibliothèque d'un chanoine d'Autun, Claude Guillaud (1493-1551)* [dans les *Mémoires de la Société éduenne*, (1890)]; les catalogues des incunables des bibliothèques publiques de Dijon (1886), Versailles (1889), Lyon (1893) et un aperçu des incunables de Colmar. Elle travailla à l'édition du catalogue dressé par Daunou, des incunables de la bibliothèque Sainte-Genève. Le premier volume de son œuvre capitale, le *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France*, fut imprimé en 1897. Marie Pellechet reçut, en reconnaissance de ce grand et beau travail, le titre de « bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale ».

PELLEGRINI (Carlos), homme d'Etat argentin, né et mort à Buenos-Ayres (1846-1906). Son père, l'ingénieur don Carlos E. Pellegrini, avait quitté la Savoie pour venir s'établir à Buenos-Ayres; il fonda en 1853 la *Revista del Plata*. Le jeune Carlos fut reçu docteur en droit et exerça la profession d'avocat. Député en 1873, il obtint le portefeuille de la guerre en 1880 et la vice-présidence de la République en 1886. Il se rendit à Paris en 1886 pour négocier l'emprunt des douanes et en 1889 pour inaugurer l'exposition argentine. Il fut appelé à la présidence de la République en 1890 après le renversement du président Juárez Celman et exerça cette haute fonction jusqu'en 1892. Sa présidence fut troublée par divers mouvements révolutionnaires dont il fut triompher en 1891 et en 1892. A l'expiration de son mandat, il eut pour successeur Luis Saenz Pena. Il a laissé de son passage à la présidence l'impression d'un homme conciliant, emportant l'estime de tous ses compatriotes. Sénateur en 1895, il fut l'un des chefs du parti national.

PELLENE (pél) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, comptant une cinquantaine d'espèces répandues sur le globe.

— **ENCYCL.** Les *pellènes* sont des saltiques noires, pubescentes, avec des poils blancs ou rouges sur la face et sur l'abdomen; les mâles sont souvent marqués de rouge vif. Le *pellènes tripunctatus*, commun en été aux environs de Paris, est une petite araignée qui fait sous les pierres ou les feuilles sèches une grande coque blanche, soyeuse.

PELLERIN (Joseph), numismate français, né à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise) en 1684, mort à Paris en 1782. Il fit des études approfondies sur les langues de l'Europe et de l'Orient, notamment sur l'hébreu et le syriaque, et fut employé dès 1706 aux bureaux du ministère de la marine, où Pontchartrain lui prit bientôt pour secrétaire. Nommé successivement commissaire de la marine, commissaire général, enfin premier commis, il ne cessa, pendant les loisirs de sa charge, de s'occuper de numismatique, et réunit un médailler de 32.500 pièces rares, que le roi Louis XVI lui acheta, tout en lui en laissant jusqu'à sa mort la jouissance. Pellerin, le premier, apporta un véritable esprit de critique dans l'appréciation et le classement rationnel des médailles. Son *Recueil des médailles des rois, peuples et villes* (1762-1778) est une œuvre remarquable pour le temps, et fait de lui un des fondateurs de la numismatique française.

* **PELLETAN** (Charles-Camille), publiciste et homme politique français, né à Paris en 1846. — Ministre de la marine dans le cabinet Combes (7 juin 1902-14 janv. 1905), sa gestion fut vivement attaquée dans la presse d'opposition et dans le Parlement, où, en 1902, l'administration de la marine fut mise en cause tout entière à propos de la discussion du budget. En mars 1904, après l'intervention de Chaumot, Lockroy, Deumer, Ribot, la Chambre décida qu'une commission extraparlamentaire serait chargée d'enquêter sur la marine et d'examiner de près les griefs invoqués contre le ministre de la marine. Après la chute du ministère Combes, Pelletan intervint dans la discussion de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat et fut réélu en 1906 député de la 2^e circonscription du département d'Aix en Provence. Il a encore publié: *les Guerres de la Révolution* (1894).

PELLOUX (Luigi), général et homme politique italien, né à La Roche (Savoie) en 1839. Élève de l'académie militaire de Turin, il en sortit en 1857 comme sous-lieutenant



Peixoto.



Pélécinote (moitié de gr. nat.).



Pélée.



Pellene.



Camille Pelletan.

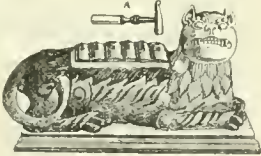
d'artillerie, prit part aux guerres de l'indépendance et se distinguant notamment à Monte Croce (1866) et, en 1870, en ouvrant la brèche de la Porta Pia à Rome. Chef de section dans les bureaux de la guerre, directeur des études de l'Académie militaire, il fut promu colonel en 1878, devint député de Livorno en mai 1880, et représenta cette circonscription jusqu'en 1895. En 1881, comme secrétaire général du ministère de la guerre, il soutint une discussion mémorable contre le général Ricotti, à propos de la réorganisation de l'armée. Général de brigade en 1885, lieutenant général en 1891, chef d'état-major général en 1896, il commanda ensuite divers corps d'armée. Sa carrière politique ne fut pas moins brillante. Ministre de la guerre dans le cabinet de Rudini (6 fév. 1891-15 mai 1892), il conserva ce portefeuille dans le cabinet Giolitti (15 mai 1892-28 nov. 1893); fut de nouveau ministre de la guerre dans le cabinet de Rudini (11 juil. 1896-14 déc. 1897), et présenta un projet pour l'avancement des officiers qui fut mal accueilli par la Chambre. Après les troubles de Sicile et les manifestations révolutionnaires qui s'étendaient à toute l'Italie, le roi crut devoir adopter une politique énergique et fit appel à Pelloux (29 juin 1898). Président du conseil et ministre de l'intérieur, celui-ci constitua un cabinet extrapartimentaire ou dominait l'élément militaire. Il présenta toute une législation répressive pour conjurer le péril révolutionnaire : déclarant ainsi en Italie une crise politique longue et dangereuse, qui faillit mettre en danger la Constitution même. En mai 1899, il eut recours à un véritable coup d'Etat, en démissionnant avant même que les députés eussent émis un vote sur le retrait des navires italiens de la mer Jaune (14 mai 1899). Immédiatement chargé de constituer un nouveau cabinet, il s'orienta nettement à droite, faisant appel au concours de Visconti-Venosta. La situation n'en fut pas améliorée, et le général Pelloux fut peu à peu acculé à la nécessité de dissoudre la Chambre (18 mai 1900). Les élections furent défavorables à sa politique, et il démissionna le 18 juin. Il reprit alors sa place au Sénat, où il était entré le 15 juillet 1896.



Pelloux.

PELOUSARD (zar) n. m. Fam. Habitué de la pelouse des champs de courses.

PÉNALISATION (za-si-on) n. f. Sport. Dans une course ou un concours. Désavantage encouru par le concurrent qui a contrevenu à l'une des conditions du parcours. (La pénalisation se chiffre soit par la soustraction d'un certain nombre de points, soit par l'addition d'une ou plusieurs minutes à la durée effective du trajet.)



Pénaroes : A, marteau.

PÉNAROES (ro-ess) n. m. Carillon javanais, portant six lames de bronze, que l'on frappe à l'aide d'un petit marteau.

PENDEZEC (Jean-Marie-Toussaint), général français, né à Loudéac en 1842. Elève à Saint-Cyr en 1861, puis à l'École d'application d'état-major, il entra dans le corps d'état-major, fit la campagne de 1870 à l'état-major de la division de cavalerie du 5^e corps, assista aux combats et batailles de Buzancy, Beaumont, Moulon, Sedan, parvint à s'échapper lors de la capitulation de l'armée, et vint à Paris, d'où il fut envoyé à Tours pour servir à l'état-major du 15^e corps de l'armée de la Loire, puis à l'armée de l'Est. Lieutenant-colonel en 1887, colonel en 1890, général de brigade en 1895, il fut nommé, en 1899, chef d'état-major du gouvernement militaire de Paris. L'année suivante, il était désigné pour « faire fonctions » de chef d'état-major de l'armée. Promu divisionnaire quelques jours après, il fut confirmé dans son emploi en 1902. Trois ans plus tard, il était nommé membre du conseil supérieur de la guerre.

PENFIELDITE (pin-fl) n. f. Oxychlorure naturel de plomb.

***PÉNITENTIAIRE** adj. — ENCYCL. Milit. *Etablissements pénitentiaires*. Réorganisés par le décret du 2 novembre 1902, ces établissements comprennent : 1^o les prisons; 2^o les pénitenciers; 3^o les ateliers de travaux publics.

Les prisons militaires reçoivent les militaires détenus disciplinairement qui se trouvent ne pouvoir subir leur punition au corps, les militaires à destination des corps disciplinaires, les prévenus, les condamnés de passage et les condamnés à une peine de courte durée. Les pénitenciers ne reçoivent que des condamnés à des peines d'au moins un an d'emprisonnement. Les ateliers reçoivent les hommes condamnés à la peine des travaux publics. Les condamnés à l'emprisonnement sont répartis entre les prisons et les pénitenciers.

PENJABIEN, ENNE (pin-ja-bi-en, en) adj. Se dit de l'étage géologique formant la partie moyenne du système permien. SYN. SAXONIEN. — n. m. Cet étage lui-même.

Pensée (LA), groupe marbre, par Gustave Michel, qui a valu à son auteur la médaille d'honneur au Salon de 1896. Il a été placé au musée du Luxembourg. Assise sur un trône massif, la Pensée appuie son bras



La Pensée, de Gustave Michel.

droit sur un pupitre où se déploient des manuscrits. Son bras gauche se pose sur une harpe. A ses pieds, un petit génie souffle dans une conque, des fleurs sont jetées près d'une palette; d'autres attributs nécessaires aux réalisations de l'esprit sont voisins. Car ce sont ces objets, si divers, qui permettront les sous-mélanges, les idées ingénieuses, les colorations riches et les lignes belles, et aussi les pures statos comme cette Pensée, qui est une des inspirations les mieux venues de Gustave Michel.

Penseur (LE), statue de Rodin, parue au Salon de 1904. Ce titan plébéien est plus semblable à un Ugolin devant son poing, ou à un lutteur au repos, qu'à un intellectuel perdu dans son rêve. L'œuvre résume bien la maîtrise du sculpteur. Sur l'initiative de la revue « les Arts de la vie », les admirateurs de Rodin ouvrirent une souscription pour acheter le *Penseur* et l'ériger sur une place de Paris. Le 21 avril 1906, eut lieu l'érection officielle de l'exemplaire en bronze du *Penseur* de Rodin, entre la grille et l'escalier du Panthéon.



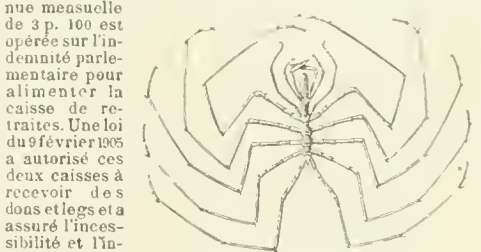
Le Penseur, de Rodin.

***PENSION** n. f. — ENCYCL. *Pensions et allocations temporaires ecclésiastiques*. La loi de séparation du 9 décembre 1905 alloue aux ministres des cultes précédemment rémunérés par l'Etat des pensions qui ne peuvent en aucun cas dépasser 1.500 francs et qui s'évaluent : 1^o aux 3/4 de leur traitement pour les prêtres âgés de plus de 60 ans et comptant 30 ans de services; 2^o à la moitié du traitement pour les prêtres âgés de plus de 45 ans et comptant 20 ans de services. En ce qui concerne les ministres des cultes protestants et israélites, la pension est réversible jusqu'à concurrence de la moitié sur la tête de la veuve et des orphelins mineurs, jusqu'à concurrence du quart au profit de la veuve sans enfants mineurs.

Les ministres des cultes qui, tout en étant salariés par l'Etat, ne réunissent pas les conditions déterminées par la loi pour avoir droit à pension, recevront pendant 4 ans une allocation égale à la totalité du traitement pour la première année, aux deux tiers pour la deuxième, à la moitié pour la troisième, au tiers pour la quatrième. Toutefois dans les communes de moins de 1.000 habitants et pour les ministres qui continueront à y remplir leurs fonctions, la durée de chacune des périodes ci-dessus est doublée. Les départements et les communes peuvent accorder aux ministres des cultes, dans les mêmes conditions que l'Etat, des pensions ou allocations établies sur la même base et pour une égale durée.

Pensions législatives. Dr. La Chambre des députés avait créé, dès 1899, un fonds de secours au profit des anciens députés et de leurs familles. Elle y affectait les sommes demeurées disponibles, en fin d'exercice, sur le crédit attribué au paiement de l'indemnité parlementaire. Le 23 décembre 1904, elle décida de faire plus largement les choses, en écartant d'ailleurs ce caractère un peu choquant de « secours », et de créer une véritable caisse spéciale de retraites, destinée à assurer une pension de 2.400 francs aux anciens députés, ayant exercé pendant 4 ans au moins le mandat législatif et ayant 55 ans au moins, ainsi qu'à leurs veuves ou à leurs orphelins mineurs, à l'aide d'une cotisation mensuelle de 15 francs.

De son côté, depuis de longues années, le Sénat inscrivait à son budget, sous le chapitre *secours*, une somme qui permettait de pourvoir à de pressantes infortunes. Cette assemblée, suivant l'exemple de la Chambre, décida, le 28 janvier 1905, la formation d'une caisse de retraites pour les anciens sénateurs, leurs veuves et leurs orphelins mineurs. Le droit de la pension est acquis à 60 ans révolus pour tout ancien sénateur ayant rempli son mandat pendant 9 années consécutives ou à différents intervalles. Une retenue mensuelle de 3 p. 100 est opérée sur l'indemnité parlementaire pour alimenter la caisse de retraites. Une loi du 9 février 1905 a autorisé ces deux caisses à recevoir des dons et legs et a assuré l'incessibilité et l'insaisissabilité des pensions.



Pentanympion (1/3 grand. nat.)

PENTANYMPION (pin-ta-nin) n. m. Genre de pycnogonides, créé en 1901 pour une forme remarquable découverte dans les mers du pôle antarctique. Le *pentanympion antarcticum* mesure un centimètre de long, mais ses pattes ont plus de dix centimètres, et il en possède cinq paires, grêles et terminées par une griffe simple.

PENTAPÈRE (pin) n. f. Genre d'éricacées, dont une très belle espèce originaire de Sicile est cultivée comme plante d'appartement. (Cette plante est caractérisée par ses fleurs, disposées en élégants corymbes.)

PENTAPHYLLACÉES (pin, sé) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. (Cette famille, réduite au genre monotype *pentaphylacée*, est voisine des célastracées; les caractères de l'ovule, de l'inflorescence, du fruit, justifient pourtant l'autonomie de cette famille.) — Une



Pentapère : a, fleur.

PENTARISCOPE (pin-ta-riss) n. m. Instrument servant à constater le bombardement moléculaire du radium.

PENTAVALENT, E adj. V. VALENCE.

PENTAZOTE (pin) n. m. Autre nom du pégamène, rappelant que la cellulose employée contient, à un moment donné de sa fabrication, cinq atomes d'azote dans sa molécule.

PENTHORE (pin) n. m. Genre de plantes qu'on a rangé dans les saxifragacées et les crassulacées et qui peut être considéré comme le type d'une famille distincte.

— ENCYCL. Ce genre comprend trois espèces qui habitent les régions marécageuses de l'Amérique du Nord et de l'Asie orientale. Ce sont des herbes vivaces, à feuilles isolées, sessiles, lanceolées. Les fleurs forment des grappes terminales de cymes scorpioides; ces fleurs apétales, pentamères, ont deux verticilles d'étamines; l'ovaire est constitué par cinq carpelles qui sont, dans leur région inférieure seulement, soudés entre eux et avec les verticilles externes. Le fruit est une pyxide contenant des graines nombreuses et petites, pourvues d'un albumen charnu.

PENTOZANE (pin — rad. *pentose*) n. f. Chim. Principe immédiat essentiel des tissus végétaux. (Chimiquement les pentozanes sont des corps formés par la soudure de molécules de pentoses ou de sucres en C⁵ avec élimination d'eau; elles ont la formule brute d'un hydrate de carbone et régénèrent les pentoses par une légère hydratation. La pentozane la plus importante est la *xylane* ou gomme de bois répandue dans tous les végétaux.)

PEPINGHEN ou **PEPINGHEN-BERINGHEN**, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]), sur la Sambre, tributaire de l'Escaut, par la Senne et le Rupel, 1.400 hab.

PÉPONIE (ni) n. f. Genre de cucurbitacées-cucumérinées. (Les pepoines sont des herbes grimpantes, à grande fleurs blanches ou jaunes, dont les espèces habitent l'Afrique tropicale.)

PEPTIDES n. f. pl. Chim. Classe de substances formées par l'enchevêtrement de groupes :

RAZ-H-COR' déterminés par la soudure après deshydratation d'amino-acides. Les peptides sont pour les termes simples des solides cristallisés, solubles dans l'eau; elles sont intéressantes en ce sens que les matières albuminoïdes seraient constituées en grande partie par des *polypeptides* complexes.)



Pépouille : a, fleur.

PEPTOTOXINE ou **PEPTOXINE** (pep) — du gr. *peptos*, digéré, et *toxikon*, poison) n. f. Substance non protéique ou leucomanne, que l'on rencontre dans les produits de la digestion des matières albuminoïdes et spécialement de la fibrine. Elle se trouve aussi dans les muscles, le foie, le lait ayant subi un commencement de décomposition putride. On admet que c'est à la présence en assez notable quantité de cette substance que sont dus les phénomènes toxiques de l'indigestion.)

PERAGA, planète télescopique n° 554, découverte en 1905 par Götz.

PÉRAGALE n. m. Genre de mammifères marsupiaux, de la famille des péraméliés, comptant trois espèces propres à l'Australie.

— ENCYCL. Les *péragales* sont des animaux de taille médiocre, ressemblant à de grosses musaraignes, insectivores, remarquables par leurs oreilles très développées. Le *péragale lagotis*, type du genre, est répandu dans toute l'Australie, excepté dans le Nord, où il est remplacé par le *péragale leucura*.



Péragale.

PÉRAMYS (miss) n. m. Genre de mammifères marsupiaux, de la famille des didelphiidés, comptant douze espèces propres à l'Amérique du Sud. Les *péramys* sont des sauriques, de taille médiocre ou petite, et ordinairement insectivores. Le *peramys brevicaudata*, grand comme un rat, le *tuau* des vieux auteurs est répandu dans les Guyanes et le Brésil.)



Péramys.

PÉRATÉ (Joseph-André), archéologue et critique d'art français, né à Nancy en 1862. Elève de l'École normale supérieure, de 1881 à 1884, il en sortit agrégé d'histoire et devint membre de l'École française d'archéologie à Rome. Il passa deux ans en Italie, puis fut nommé en 1892 attaché, et en 1899 conservateur adjoint au musée national de Versailles. Pératé a publié : *l'Archéologie chrétienne*, dans la Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts (1892), manuel court et substantiel; *des Etudes sur la peinture siennoise*, dans la « Gazette des beaux-arts » (1893); *les Papes et les Arts*, dans l'ouvrage intitulé *le Vatican*, en

collaboration avec G. Goyan et Paul Fabre (1895); le Musée national de Versailles, en collaboration avec P. de Nolhac (1896); la Peinture au Salon (1897); Versailles, dans la collection des villes d'art célèbres (1904). Il a prêté à de Nolhac une active collaboration dans la réorganisation du musée de Versailles.

PERCIPIENT (*pér-si-pi-an* — lat. *percipiens*, qui perçoit) n. m. Sc. occ. Individu pour qui sont perceptibles des phénomènes que ne percevoient pas les autres personnes.

PERCK, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]); 1.300 hab. L'église possède un tableau de David Teniers et renferme également les restes du peintre et de sa femme.

PERCOIDES n. m. pl. Zool. Syn. de PERCIDÉS.

PERDURER (du lat. *perdurare*, même sens) v. n. Durer longtemps, survivre. (Péu us.)

* **PEREDA** (José-Marie né), romancier espagnol, né à Palencia, près de Santander, en 1831. — Il est mort à Santander en 1906.

Père Lebonnard (LE), comédie en quatre actes, en vers, de Jean Aicard, mise en répétition à la Comédie-Française en 1888, retirée par l'auteur, jouée pour la première fois au Théâtre-Libre en 1889, et reprise à la Comédie-Française le 4 août 1904. — Le père Lebonnard est un excellent homme, retiré des affaires après fortune faite dans l'horlogerie. Il est tyrannisé par sa femme, qui est entichée de grand monde et de noblesse. Ils ont deux enfants, Robert, qui tient de M^{me} Lebonnard, et pour qui elle a obtenu la main de Blanche, fille du marquis d'Estrey; Jeanne, qui ressemble à son père, ne se soucie aucunement du grand mariage rêvé pour elle par sa mère, et voudrait épouser le D^r André, qu'elle aime. M^{me} Lebonnard et Robert s'opposent de toutes leurs forces à ce projet, parce qu'André est un enfant adultérin. Lebonnard, lui, ne veut pas qu'on rende sa fille malheureuse; il a gardé le silence tant qu'il a été seul à souffrir; mais, du moment que l'on touche à Jeanne, il se révolte et il parle. Or ce qu'il dit est terrible. Robert n'est qu'un bâtard, et Lebonnard l'a toujours su; il en a la preuve. S'il a feint de l'ignorer, c'était pour éviter le scandale. Mais aujourd'hui que la femme coupable veut imposer une volonté malfaitante, et que le fils, issu de la faute, fait l'insolent, le père Lebonnard, montrant une énergie insoupçonnée, les écrase tous deux sous la révélation de l'horrible secret. Force leur est bien de courber la tête, et Jeanne épousera le D^r André.

Cette comédie est une de ces œuvres qui sont portées tout entières par un rôle : ici c'est celui du père Lebonnard. Cette création, très humaine, est fort bien venue et assure le succès de l'œuvre. Avant d'être jouée à la Comédie-Française par Silvain, elle avait été traduite en italien, et brillamment interprétée par Novelli.

PEREZ (José Joaquin), homme d'Etat chilien, né en 1800, mort en 1889. Initié très jeune à la diplomatie, il fut envoyé comme secrétaire de légation à Washington. En 1829, il fut chargé d'affaires en France et, en 1836, dans la république Argentine. Il fut successivement, sous Bulnes (1845 à 1849), ministre des finances puis ministre de l'intérieur et des affaires étrangères (1849). Sous la présidence de Montt, il fut sénateur et conseiller d'Etat et lui succéda comme président de la République, le 18 septembre 1861. Il soutint le Péron contre l'Espagne et lorsqu'il eut accompli son mandat constitutionnel en 1871, il fut nommé sénateur (1872), conseiller d'Etat, président du Sénat en 1875.

PEREZ CABALLERO, homme d'Etat espagnol, né dans la province de la Manche en 1861. Après avoir fait d'excellentes études, il entra dans la diplomatie, où sa carrière fut rapide. Attaché à l'ambassade d'Espagne à Paris (1882-1885), il fut sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères à Madrid, puis ministre en Belgique, premier délégué de l'Espagne à la conférence d'Algésiras, ambassadeur à Rome. Ses éminentes qualités avaient été mises en lumière par le rôle qu'il joua à la conférence d'Algésiras, où son intervention énergique amena les meilleures solutions, notamment sur la question de la banque et sur celle de la police, dans le remaniement du projet autrichien. Le 29 juin 1906, Perez Caballero était nommé ministre des affaires étrangères dans le cabinet Moret, en remplacement du feu duc d'Almodovar; mais il ne conserva que quelques jours ce portefeuille, Moret ayant démissionné le 5 juillet suivant.

* **PERGAME**. — Archéol. Les grandes fouilles de l'acropole de Pergame sont terminées depuis une vingtaine d'années. Les résultats ont été exposés en détail dans une luxueuse publication allemande et dans la *Restauration de Pergame*, publiée par Pontremoli et Collignon. Les frises du grand autel, avec une riche série de sculptures et d'objets de tout genre, figurent à Berlin, au musée dit de Pergame, inauguré en 1901.

De nouvelles fouilles ont été entreprises en 1906, et ont été poursuivies depuis lors par l'Institut allemand d'Athènes, sous la direction de Dierpfeld. On a achevé de dégager les substructions du grand autel. On a aussi déblayé la scène du théâtre : on a constaté qu'il y avait en primitivement une scène en bois, remplacée plus tard par un *proscenium* en pierre, de style dorique, et enfin par une scène d'ordre composite, analogue à celle que présentent les théâtres romains d'Asie Mineure.

Mais les fouilles ont été poussées principalement sur l'emplacement de la ville proprement dite, au-dessous de l'acropole. On a dégagé la grande rue qui, par la porte sud du mur d'Éumène, conduit à l'agora d'en haut et aux terrasses des temples. On suit maintenant cette rue dans la direction opposée, vers l'intérieur de la ville. Elle mène à une autre agora, entourée de portiques et de magasins, qui est adossée à la montagne et qui dominait les quartiers bas. Au delà de cette agora, qui date de l'époque royale, la même rue longe une maison grecque et diverses constructions, et débouche au-dessous des terrasses qui portent le grand gymnase. Là on rencontre une fontaine monumentale et des propylées qui donnaient accès aux terrasses. Au-dessous de la fontaine, on a découvert un vaste gymnase de l'époque royale, construit sur trois terrasses superposées et divisé en trois sections, l'une pour les enfants, la seconde pour les éphèbes, la troisième pour les *neoi* (jeunes gens, plus âgés que les éphèbes); on a déblayé des restes de portiques et de chambres, une exèdre, des niches à statues, et, près de là, les fondations d'un petit temple corinthien.

On a aussi dégagé plusieurs autres rues autour de l'agora d'en bas. Près de celle qui conduisait aux gymnases, on a trouvé les ruines d'une grande construction, dont la destination est incertaine; les salles contenaient des vases, des foyers, des meules, avec des inscriptions et des sculptures, dont une réplique de l'*Hermès* d'Alcibiade. A l'ouest de l'agora, on a déblayé une vaste maison à cour centrale, remaniée à l'époque romaine, dont plusieurs chambres renfermaient des restes de pavements de marbre et des incrustations.

Enfin, l'on a étudié le mur d'enceinte de la ville, où l'on a reconnu l'existence de trois nouvelles portes : deux au nord-ouest, une à l'est. Et l'on a découvert de tous côtés des inscriptions, des sculptures, des terres cuites, des bronzes, des poteries, de menus objets de tout genre.

PERGULAIRE (*pèr-gu-lèr*) n. f. Genre d'asclépiadacées, comprenant des lianes à fleurs disposées en cymes ombelliformes, et dont la corolle est à tube oblong ou ovoïde, et le limbe découpé en cinq lobes étroits. (On en connaît une dizaine d'espèces, des forêts d'Asie et d'Afrique.)

PÉRICAUD (Louis-Jean), acteur et auteur dramatique français, né à La Rochelle en 1835. A peine âgé de dix-huit ans, il faisait ses débuts au petit théâtre du Luxembourg (Bobino), puis bientôt partait pour la province, où il parcourait pendant une quinzaine d'années. De retour à Paris, il entra aux Folies-Dramatiques, d'où il passa successivement au Vaudeville, au théâtre Cluny, à la Porte-Saint-Martin, à l'Ambigu, et au théâtre du Château-d'Eau, dont il fut pendant plusieurs années (1877-1885) la direction, conjointement avec deux de ses camarades, Ulysse Bessac et Jules Gravier. Il entra ensuite aux Folies-Dramatiques, puis à l'Ambigu et enfin à la Porte-Saint-Martin.

Dans sa longue carrière, Péricaud a joué et créé une foule de rôles dans un grand nombre d'ouvrages. Il a écrit aussi en collaboration plus de cinquante pièces : drames, vaudevilles, opérettes. Parmi ces nombreux ouvrages, nous nous bornerons à citer les suivants : *Casque en fer*, *Casse-Muscat*, *Kléber*, *les Français au Tonkin*, *la Casquette du Père Bugeaud*, *la Mère la Victoire*, *la Belle Limonadière*, *Monsieur Majeux*, *Madame la marchale*, *Desaix*, *Jack l'Éventreur*, *le Père Chasselas*, *L'Héritage de Jean Gommier*, etc.

PÉRICHONDROME (*kon* — du gr. *péri*, autour, et de *chondrome*) n. m. Tumeur du périoste ou de la couche corticale des os, pouvant atteindre un volume considérable, et qui, lorsqu'elle est congénitale, est une cause de dystocie.

PÉRIER (Charles), chirurgien français, né à Paris en 1836. Interne en 1859, docteur en médecine en 1864 avec une thèse sur le varicocèle, agrégé d'anatomie et de physiologie à la faculté de Paris en 1866 (thèse sur l'ovaire), chirurgien des hôpitaux en 1872, il a été successivement chef de service à Lourcine, la Salpêtrière, Tenon, Saint-Antoine et Lariboisière, où, en 1898, il atteignit l'honorariat. De 1888 à 1898 il avait représenté ses collègues, les chirurgiens des hôpitaux, au conseil de surveillance de l'Assistance publique. Président de la Société de chirurgie en 1893, il est depuis 1890 membre de l'Académie de médecine (section de pathologie externe) et a présidé en 1903 le 16^e congrès de l'Association des chirurgiens français. Son discours d'ouverture traitait une question très actuelle : le pronostic après les accidents de travail. Parmi ses travaux disséminés dans des recueils périodiques et les comptes rendus des Sociétés scientifiques, celui qu'il faut citer particulièrement a trait à l'extirpation totale du larynx sans trachéotomie préalable. Son procédé permettant de mener à bien cette redoutable opération est devenu classique et suivi par la plupart des chirurgiens. Les comités d'organisation des congrès d'hygiène de Bruxelles (1903) et de Vienne (1905), l'ont chargé des rapports sur les accidents du travail et les assurances sociales.

PÉRILOMIE (*mé*) n. f. Genre de labiées-stachyées. (Les périlomies, type d'une sous-tribu des *périlomies*, sont de petits arbrisseaux de l'Amérique du Sud, dont les fleurs ont un calice bilabé à lèvres entières.)

PÉRIMÉNINGITE (du gr. *péri*, autour, et de *méningite*) n. f. Méd. *Périméningite spinale*. Affection caractérisée par des douleurs vives lancinantes au niveau du rachis, suivies de paralysie flasque avec anesthésie dans les jambes et la partie inférieure du tronc. (La paralysie peut gagner les muscles thoraciques et, dans ce cas, la mort survient par asphyxie. Anatomiquement, on constate l'inflammation du tissu cellulaire qui enveloppe la dure-mère rachidienne. L'étiologie de la maladie est inconnue, peut-être microbienne.)

* **PÉRIMER** v. a. — Par ext. Se dit d'un billet, d'un permis, etc., qui n'est plus valable, la durée de sa validité étant expirée.

* **PÉRIN** (Henri-Charles-Navier), économiste belge, né à Mons en 1815. — Il est mort en 1905. Il était depuis 1869 correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

PÉRINÉO-ANAL, **E**, **AUX** adj. Qui a rapport à la fois au périnée et à l'anus.

PÉRIOSTIQUE (*oss-tik*) adj. Qui a rapport au périoste.

PÉRIPHYLLA (*phé*) n. f. Genre de méduses acalèphes à ombrelle profonde en forme de cloche, avec douze tentacules et seize lobes ombrellaires, et à manubrium court, mais très large, quadrangulaire.

PÉRIFLASMIQUE (*plass-mik*) adj. Biol. *Membrane périplasmique*, Partie mal différenciée de protoplasma, inter-

médiaire entre le cytoplasma granuleux proprement dit et la membrane rigide cellulaire ou protoplasmique. (La membrane périplasmique se rétracte dans la plasmolyse et reste adhérente au cytoplasma, mais elle conserve néanmoins avec la membrane rigide des relations établies par l'existence de fins filaments d'union (Chodat, Eswell). La membrane périplasmique ne s'observe bien que dans les cellules végétales, à cause de la présence des parois celluloliques.)

PÉRIPLASTE (*plass'*) n. m. Biol. Aster spécial, dérivant du noyau spermatique, et qui ne s'observe jamais dans les mitoses spontanées (Vejdowski). (Ce périplaste serait le signe des différences d'état colloïdal entre le spermatozoïde et l'œuf.)

PÉRIRECTITE (*rèk'*) n. f. Inflammation du tissu voisin du rectum.

PÉRISPHERE (*riess*) n. f. Biol. Zone corticale de la sphère attractive des cellules nerveuses (ganglions spinaux), représentée par une masse grenue. (L'existence de la périssphère prouve la persistance, comme élément morphologique du cytoplasma, du centrosome dans des cellules éloignées de leur phase de division et qui ne la réaliseront plus.)

* **PÉRITONITE** n. f. — ENCYCL. Le pronostic de la *péritonite* a beaucoup changé avec les nouveaux procédés opératoires. On doit diviser les péritonites au point de vue de la gravité et en progressant en péritonite du petit bassin, en péritonite sous-ombilicale et en péritonite sus-ombilicale. Les dernières sont toujours mortelles; les premières guérissent souvent sans opération et celles de la partie moyenne de l'abdomen peuvent guérir si l'intervention du chirurgien est assez rapide. Il faut opérer dès le diagnostic fait, et assurer un bon drainage, par le vagin chez la femme, à travers la périnée ou l'échancrure sacrée chez l'homme.

* **PERLE** n. f. — Math. Nom donné par Pascal à des courbes ayant pour équation générale :

$$ax + by + cz + r y^r = xp (a-x)^q.$$

Sur l'invitation du mathématicien de Sluse, Huygens étudia, en particulier, la *perle* représentée par :

$$a^2 y = x^3 (a-x).$$

C'est une cubique à centre ayant pour coordonnées :

$$x = \frac{a}{3} \quad y = \frac{2a}{27}.$$

Ce point est, en même temps, le point d'inflexion de cette perle.

PÉROCHIRE (*ki'*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des gekkonides, comptant cinq espèces répandues des Philippines en Océanie.

— ENCYCL. Les *pérochires* sont des gekkos de taille médiocre, remarquables par leur queue élargie en son milieu et leurs doigts dilatés en spatule; ces animaux très plats, bruns en dessus, blancs en dessous, vivent dans les vieux arbres, sous les écorces, et se nourrissent d'insectes. Le *pérochirus ateles* est propre aux Philippines; le *pérochirus depressus* aux Carolines; le *pérochirus Guntheri* aux Nouvelles-Hébrides.

PÉROMYSQUE (*missk'*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, comptant plus de cinquante espèces, toutes propres au nouveau monde.

— ENCYCL. Les *péromysques* sont des rats du groupe des sigmodontes; ils abondent surtout dans l'Amérique du Nord (*peromyscus leucopus*, etc.), mais certains descendent au sud jusqu'au Guatemala (*peromyscus gymnotis*). Les espèces franchement méridionales ont été rangées dans le sous-genre *thomomys*: *thomomys cinereus*, Péron, etc.

PÉRONNE-LEZ-ANTOING ou simplement **PÉRONNE**, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]); sur l'Escart; 1.150 hab. Batterie. Construction de bateaux. Fabrication de cordages.

PÉRONNE-LEZ-BINCHE ou simplement **PÉRONNE**, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Soignies]); 2.800 hab. Carrières de craie.

* **PÉROU**. — Le Pérou a connu, au cours des dernières années, d'assez sérieuses difficultés diplomatiques. Aux termes du traité d'Ancón, qui mit fin à la guerre du Pérou avec le Chili (1884), ce dernier avait annexé la province de Tarapaca; il avait en même temps occupé les provinces de Tacna et d'Arica. Un vote populaire devait décider, en 1894, auquel des deux pays ces deux provinces devaient finalement appartenir; mais on ne put se mettre d'accord, à l'époque prévue, sur le *modus operandi*, de sorte que le vote fut différé. Le 16 avril 1898, une convention fut signée à Santiago, en vue de cette consultation populaire; mais la Chambre des représentants du Chili la repoussa deux ans plus tard. Le gouvernement péruvien estime que ses nationaux doivent seuls voter, tandis que le Chili exige le vote de tous les habitants. Celm des deux pays à qui écherront les deux provinces devra payer à l'autre 10 millions de soles (ou 1 million de liv. st.), que le Chili, par un arrangement avec la France, a consenti à porter à 14 millions de soles, dans le but de donner satisfaction aux réclamations des



Pergulaire.



Pérochire.



Péromysque.

corto considérable pour tâcher de mettre d'accord à ce sujet Persans et Afghans, et ceci du consentement des uns et des autres ; mais, en Russie, on vit dans cette expédition une intervention menaçante du gouvernement britannique.

Le 2 février 1903, une mission spéciale anglaise remettait solennellement au schah, à Téhéran, les insignes de l'Ordre de la Jarretière. Sept jours après, avait lieu entre l'Angleterre et la Perse la signature d'un nouveau traité de commerce, modifiant avantageusement pour la première le traité de 1857, abolissant l'affermage de l'administration des douanes et les droits de transit et admettant chacun des deux pays au régime de la nation la plus favorisée. Ainsi, l'Angleterre rétablit un peu l'équilibre rompu à son détriment pendant deux ans, avec la Russie, qui ne cessait de pousser ses avantages.

Dans le golfe Persique, le grand événement de l'année 1903 fut la visite de lord Curzon (novembre), embarqué sur un cuirassé accompagné de quatre croiseurs. Il arrivait à Mascate le 18, recevait le sultan à bord, puis se rendait à Bender-Abbas et tenait à Sharja une grande assemblée des chefs pirates de la côte. Le 26, il était à Bahrein, le 28 à Koweït.

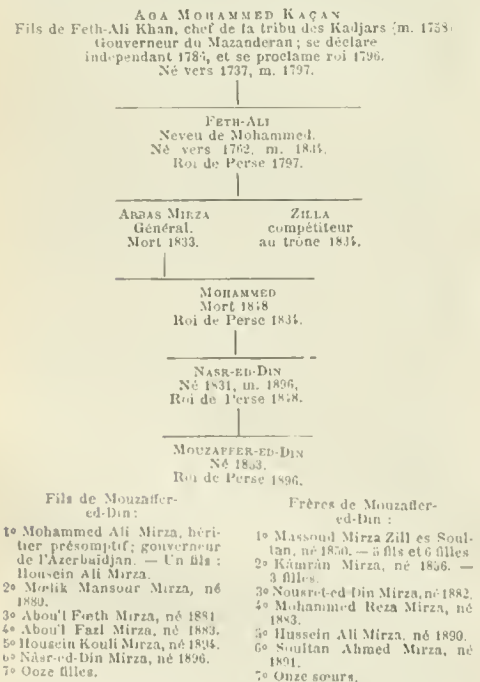
Les prétentions de l'Angleterre à la suprématie dans le golfe Persique ne s'appuient pas sur des traités définis, mais sur la nécessité de sauvegarder sa position dans l'Inde. Elle ne possède réellement jusqu'ici qu'un mille carré à Bassadoré, et l'île de Bahrein est la seule qui soit soumise à son protectorat. Lord Lansdowne a déclaré à la Chambre des lords que la Grande-Bretagne s'opposera de toutes façons à toute tentative d'une autre nation de s'établir en force sur le golfe Persique.

On a suivi avec attention, en Perse, les péripéties de la guerre russo-japonaise ; les défaites de 1905 ont moins nui au prestige du grand empire du Nord, que ce n'eût été le cas si ce prestige n'était surtout fondé sur des intérêts financiers. L'ouverture d'une succursale de la Banque russe à Ispahan était annoncée. Le 8 décembre 1904, le prince Mirza-Khan, envoyé spécial du schah, remettait à Nicolas II une lettre autographe de ce dernier, à l'impératrice un collier de perles et un tsarévitch un portrait du schah orné de brillants.

Le gouvernement turc, prétextant des lenteurs de la commission de délimitation de la frontière turco-persane, a réuni dans cette région des forces militaires qui ont occupé des territoires revendiqués par la Perse (15 janv. 1906). L'origine de ce conflit remonte au traité du 28 juillet 1823, qui devait préciser la frontière des deux pays entre la Caspienne et le mont Ararat, et qui avait en pour effet, au contraire, un état de guerre permanent entre les tribus barbares qui lavoisinaient de part et d'autre. Des conventions ultérieures, en 1847, en 1869, n'eurent pas meilleur résultat. Le 1^{er} mai, une note de la Porte à l'ambassadeur de Perse fit des propositions conciliantes, que la Perse était toute disposée à accepter.

An mois d'août 1906, a eu lieu à Téhéran l'inauguration solennelle du Parlement accordé par le schah à ses Etats. Cette inauguration de même que les mesures qui l'avaient précédée, et notamment l'octroi d'une constitution, ont eu lieu sur les conseils de l'Angleterre, qui tend de plus en plus à profiter, auprès de la cour de Téhéran, du déclin d'influence que sa situation intérieure impose à la Russie.

— Général. *Dynastie des Kadjars*. Cette dynastie, issue de la tribu turkomanne des Kadjars, s'éleva vers la fin du XVIII^e siècle, dans les luttes d'une anarchie prolongée que des conquêtes russes sur le territoire persan venaient compliquer. Son fondateur fut l'aga Mohammed.



N. B. La famille royale comprend en outre quelques milliers d'indes, grands oncles, tantes, cousins et cousines du schah.

* PERSONNALISME (so-na-lissim') n. m. — Nom donné par le philosophe Ch. Renouvier à la dernière forme de sa doctrine.

— ENCYCL. Philos. Le rénovateur du kantisme, dans son livre le *Personnalisme* (1903), a voulu, à la fin de sa carrière, donner un nom à son système et justifier en même temps ce nom très significatif : le *personnalisme*. A tous les phénomènes de la nature, il a donné comme explication dernière l'exercice de la force ou l'énergie intime dont l'action volontaire nous révèle l'existence, et cet appel à une cause psychique a entraîné l'admission

d'une hypothèse déjà émise par Leibniz, celle de l'harmonie préétablie entre principes derniers d'appétit et de volonté. Ainsi, Renouvier a été amené à admettre une cause suprême, non créateur de l'harmonie entre personnalités distinctes. L'ouvrage sur le personnalisme a donc pour principal objet l'exposé d'une hypothèse cosmogonique et eschatologique.

Croyance en une création suivie d'une chute morale entraînant décadence sociale et ruine cosmique, croyance en une régénération et une restauration finale du royaume des personnalités bienheureuses, du règne des bonnes volontés : tel est le fond de la doctrine personnaliste.

PERSONNALISME (so-na-lissim') adj. Qui a rapport au personnalisme : L'école PERSONNALISTE.

— n. : Les PERSONNALISTES.

PERTEGUEUETTE (pêr-te-ghê't) n. f. Mar. anc. Abri, petite construction légère élevée sur la poupe des galères.

PERTH, comté du Canada (prov. d'Ontario), séparé du lac Huron par le comté d'Huron ; 1.850 kilom. carr. et 45.000 hab. Ch.-l. Stratford.

PERVÈSE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Furnes]) ; 1.400 hab.

* PÈSÉE n. f. — Méthode de la double pesée ou méthode de Borda. V. BALANCE au t. I^{er}.

PÈSE-URINE n. m. invar. Densimètre qui permet de déterminer instantanément la densité des urines.

— ENCYCL. La densité de l'urine normale de l'homme ou de la femme est de 1,018 à 1,022. Lorsque la densité mesurée au pèse-urine dépasse 1,025, il est bon d'étendre l'urine à examiner d'eau distillée au tiers ou à moitié et de déterminer ensuite par le calcul la densité vraie. La température a une grande influence et on devra toujours, en même temps que le pèse-urine, introduire dans le liquide urinaire un thermomètre qui permettra de ramener la densité à 0°.

PESEUX, comm. de Suisse (cant. de Neuchâtel [distr. de Boudry]), sur un plateau couvert de vignes, et qui s'incline jusqu'au lac de Neuchâtel ; 1.400 hab. Commerce de vins et de bois.

* PESSARD (Emile-Louis-Fortuné), compositeur français, né à Paris en 1843. — Il a fait représenter les opérettes suivantes : *le Muet*, un acte (Théâtre d'application, 1894) ; *l'Armée des Vierges*, trois actes (Bouffes-Parisiens, 1902) ; *l'Espèce*, un acte (Bouffes-Parisiens, 1903).

PESSONNEAUX (Emile), professeur et humaniste français, né à Paris en 1821, mort à Clamart (Seine) en 1903. Élève du lycée Henri-IV, il entra à l'école normale supérieure en 1840, fut reçu agrégé de grammaire en 1843, professa successivement dans les collèges de Toulouse, Angers et Orléans, se rendit à Paris, en 1846, comme professeur au lycée Saint-Louis, puis au lycée Henri-IV (1849), où il fut chargé de la troisième jusqu'à l'époque de sa retraite (1880). On lui doit de bonnes traductions d'auteurs grecs (Homère, Sophocle, Euripide), d'auteurs latins (Virgile, Suetone, Salluste, Cicéron [extraits publiés en collaboration avec son fils]). Il a aussi fait paraître un grand nombre de livres classiques, dont les plus importants sont un *Gradus ad Parnassum* et surtout un *Dictionnaire grec-français*, qui marqua un réel progrès sur ceux d'Alexandre et de Chassang. — Son fils, RAUL PESSONNEAUX, né à Paris en 1851, entra à l'école normale en 1872, fut reçu premier à l'agrégation de grammaire (1875), professa au lycée de Reims, puis au lycée Henri-IV (1877). Il devint aussi maître de conférences de grammaire française à l'école normale supérieure de Fontenay-aux-Roses. Il a été le collaborateur de son père pour les *Extraits traduits de Cicéron* et a publié, comme œuvres personnelles, des traductions de Pline le Jeune et de Théophraste, une *Lexicologie française*, un *Cours supérieur de grammaire française* (avec H. Rocherolles) et plusieurs autres ouvrages classiques.

PESTY (Frédéric), historien hongrois, né à Temesvar en 1823, mort à Budapest en 1889. Il s'enrôla dans les hussards pendant la révolution et resta en exil à Widdin (Bulgarie). Il put rentrer en Hongrie en 1850, et fut nommé secrétaire de la chambre de commerce de Temesvar. En cette qualité, il fonda le premier journal hongrois du banat : « l'Aïmaat », qui lui attira des peines sévères sous la réaction. Elu député en 1861, il se fixa, en 1864, définitivement dans la capitale, devint un des fondateurs de la « Société historique » (1867), et se consacra entièrement à des études de géographie historique, notamment du sud de la Hongrie. Citons de lui : *Histoire des duels judiciaires en Hongrie* (1865) ; *le Banat de Székény* (1878) ; *les Comitatus disparus* (1880) ; *le Comitatus Krasso* (1882) ; *les Noms géographiques de Hongrie* (1888). Il était secrétaire perpétuel de la classe d'histoire de l'Académie.

PETER (Michel-Charles-Félix), médecin français, né et mort à Paris (1824-1893). D'abord ouvrier typographe, il parvint, tout en accomplissant sa besogne quotidienne, à poursuivre sans maître ses études classiques ; puis il étudia la médecine. Interne des hôpitaux en 1854, docteur en 1859, chef de clinique de Tronssouau à l'Hôtel-Dieu en 1863, agrégé de la faculté de médecine et médecin des hôpitaux en 1866, il fut nommé professeur à la faculté de médecine en 1877 ; il occupa d'abord la chaire de pathologie interne, puis, à partir de 1886, celle de clinique médicale à l'hôpital Necker ; en 1878, il fut élu membre de l'Académie de médecine.

Dès sa thèse de doctorat, consacrée à la diphtérie, il faisait quelques réserves sur la doctrine de la spécificité, soutenue pourtant par l'école de Bretonneau et de Troussouau, à laquelle il appartenait. Par trois fois, il s'inocula la diphtérie sans succès ; ces expériences ne prouvèrent guère que le courage de Peter, qui admettait, du reste, la contagiosité de la maladie. Médecin très éclairé, professeur éloquent et spirituel, écrivain remarquable, Peter eut avec Pasteur une longue controverse (1880-1890), dans laquelle il ne fut pas toujours juste envers ses adversaires ; elle força du moins les adeptes de Pasteur à admettre qu'on ne suffit pas toujours qu'un germe pénètre dans un organisme pour qu'une maladie infectieuse soit réalisée ; pour que ce germe se développe et crée la maladie, il faut « le consentement de l'organisme ». Peter a rassemblé lui-même toute son œuvre originale dans les trois volumes de sa *Clinique médicale* et dans son *Traité des maladies du cœur et de l'aorte thoracique*.

* PETER (Victor), statuaire français, né à Paris en 1840. — Il a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de 1900 (Paris). Aux œuvres déjà signalées de cet artiste, il faut ajouter : *Figure pour un tonbeau*, filicetto pleurant (1896) ; un bas-relief, *la Sculpture*, à l'Hôtel de ville de Paris (dans l'escalier du préfet) ; décoration d'un œil-de-bœuf (même monument) ; *la Musique*, dans le péristyle de la salle des fêtes ; deux grands groupes équestres, en bronze, au Grand Palais, placés de chaque côté de l'entrée de l'avenue d'Antin : *Vers la gloire*, et *la Science triomphant de l'ignorance*. Ces groupes perdent une partie de leur effet à cause de l'exiguïté du socle, qui manque de la profondeur nécessaire ; *Hébérie*, figure marbre (Salon de 1903) ; stèle funéraire de *Pierre-P. David d'Angers*, à Neuilly. Cet artiste exposait en 1905 deux cadres de plaquettes ; en 1906, des médailles, et un certain nombre de *Fables de La Fontaine*, traitées en plaquettes, morceaux ingénieux et intéressants. Parmi les médaillons, il faut citer notamment celui de *Joachim Panto Concha* (1905).

PETIOSE ou PETIOTISÉ (pê-ti-o — de *Petiot*, n. pr.) adj. m. Se dit d'un vin obtenu par addition de sucre et d'eau au marc frais restant dans la cuve après le soutirage du moût. (C'est Petiot, préparateur du Théard, qui inventa le procédé donnant ces vins qu'on appelle aussi aujourd'hui vins de seconde cuvée ou vins de sucre. Longtemps tenue secrète, cette pratique est courante aujourd'hui, mais la loi en limite les effets.) V. vin au t. VI.

PETIT (Michel-Ernest), bibliophile et historien français, né à Châtel-Gérard (Yonne) en 1835. Reçu en 1855 à l'école centrale et à l'école des mines, il opta pour cette dernière, mais abandonna bientôt les sciences pour les études historiques. Il réunit de nombreux matériaux sur l'histoire du Morvan et de la Bourgogne, et publia, depuis 1857, un grand nombre de volumes, brochures et notices remplies de documents inédits. Citons seulement les *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur*, édités par l'Etat dans la Collection des documents inédits : *Avallon et Avallonnais* ; *les Seigneurs royaux de Jean le Bon, Charles V, Charles VI, Charles VII*, publiés dans divers bulletins du Comité des travaux historiques ; enfin et surtout une magistrale *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, qui contient trois cent soixante ans de l'histoire provinciale de la Bourgogne, et a mérité le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ernest Petit est conseiller général de l'Yonne.

PETIT (Georges-Edouard), administrateur et colon français, né à l'île de la Réunion en 1856, mort à Freemant (Australie) en 1904. Entré dans l'administration centrale des colonies (1885), il fut secrétaire général à la Réunion, puis gouverneur des établissements français de l'Océanie. Il mourut en cours de route au moment où, déjà souffrant, il laissait son poste pour rentrer en France. Professeur à l'école coloniale, il a laissé un important ouvrage : *Organisation des colonies françaises* (1894-1895). Ayant jadis visité en détail toute l'Océanie, il avait écrit diverses relations de voyage, comme *Au loin* (1891) sous le pseudonyme d'AYLIE MAMIN.

PETIT (Edouard), professeur et publiciste français, né à Marseille en 1858. Agrégé de l'Université, puis docteur ès lettres avec une thèse française sur André Doria (1887), Ed. Petit fut professeur au lycée de Nîmes (1883) et au lycée Janson-de-Sailly, à Paris (1886-1899). Chargé en 1894 d'une mission qui s'est, depuis, renouvelée chaque année, il multiplia ses voyages et ses conférences dans tous les coins de la France, déploya partout un zèle ardent dans l'organisation de l'éducation populaire et des œuvres post-scolaires. Il fut nommé inspecteur général de l'instruction publique (1899). Depuis 1886, il traite les questions d'enseignement sous son nom et sous divers pseudonymes dans l'« Estafette », puis dans le « Radical ». Il a publié, entre autres ouvrages, des monographies d'Etienne Marcel, de Duplex (1883), de Sully (1885) ; *Francis Garnier, sa vie, ses voyages, ses œuvres* (1885) ; *François Mignet* (1889) ; *Atentat de l'école* (1890) ; et, dans ces dernières années, *De l'école au régiment* ; *Chez les étudiants populaires* ; *Autour de l'éducation populaire* ; *L'école de demain* ; *Jean Lavuar*, sans compter plusieurs livres importants à l'usage des classes.

Petit Bleu du matin (LE), journal quotidien, fondé à Bruxelles le 1^{er} mai 1894 par Gaston Berardi et Gérard Harry, alors codirecteurs de l'« Indépendance belge », dont il fut, à l'origine, une sorte d'édition populaire à petit format. Depuis le 1^{er} janvier 1898, il s'est complètement séparé de l'« Indépendance », et son format est devenu celui des grands journaux à six pages. Le « Petit Bleu » est le premier quotidien qui ait introduit l'illustration dans son texte courant. Il a toujours ardemment défendu les idées libérales et démocratiques et la politique d'expansion coloniale belge. Le « Petit Bleu », qui parut pendant quelque temps à Paris, avait dû, pour prendre ce titre, obtenir l'assentiment du « Petit Bleu » de Bruxelles, mais il n'y avait pas d'autre attache entre les deux journaux.

Petite Amie (LA), pièce en quatre actes, d'Eng. Brieux (comédie-Française, 3 mai 1902). — M. et M^{me} Legerais ont un célèbre magasin de modes, fort achalandé, qui leur a donné la fortune, et un grand fils, André, dont ils ont fait un avocat. Au magasin, Legerais, bourgeois despote, trône comme un pacha, et jette le mouchoir, tour à tour, à chacune de ses ouvrières. Une seule, fièrement honnête, lui résiste : Marguerite, qui est tout émue et très malheureuse de la tentative du patron. De son côté, André est bouleversé, parce que son père, qui entend le diriger en maître, même dans les actes les plus intimes de sa vie, vient de rompre un mariage à l'idée duquel le jeune homme s'était doucement recouché, et lui en prépare un autre, avec une jeune fille ayant une plus grosse dot. La tristesse rapproche Marguerite et André. La jeunesse fait le reste. Et la petite ouvrière, qui avait résisté au patron, devient la maîtresse du fils. La voix encoûtée. Furor de Legerais. De concert avec sa femme, il offre une somme d'argent à Marguerite, pour qu'elle disparaisse. La pauvre fille se courbe, se résigne. Mais André ne veut point d'un tel marché. Ils partent ensemble. On les revoit installés dans un pavillon au bord de la Marine. Ils connaissent la détresse, ils sont aux abois, car Legerais, fermement convaincu qu'il redonnera son fils par la misère, non seulement ne lui accorde aucun secours, mais encore l'empêche féroce de trou-

met de comprendre les complications pyogènes variées de la GRIPPE. V. ce mot.

Pfeiffer (PHÉNOMÈNE DE). Microbiol. Immobilisation et dissolution des vibrions cholériques introduits dans la cavité péritonéale d'animaux immunisés. (Quand l'animal est *neuf* et que l'on a ajouté aux vibrions un peu de sérum préventif de Pfeiffer, il y a, en outre de l'immobilisation, agglomération des vibrions en petits amas.)

Pfitzner (Hans), compositeur, né à Moscou, de parents allemands, en 1869. Il commença son éducation musicale avec son père, puis fut élève du conservatoire Huch, à Francfort, où il étudia le piano et la composition. Il se livra ensuite à l'enseignement, à Francfort, puis à Manich, devint, en 1892, professeur au Conservatoire de Coblenz, en 1895 chef d'orchestre du théâtre municipal de Mayence, et plus tard encore professeur de piano et de composition au Conservatoire Stern, de Berlin. On connaît de cet artiste un assez grand nombre de compositions : *der arme Heinrich*, drame musical (1895); *la Fête à Solihang*, musique de scène, chœurs, *Lieder*, etc., pour le drame d'Isen (1895); plusieurs scènes lyriques pour voix seules, chœurs et orchestre; un grand nombre de *Lieder*, etc.

Pflüger (CORDONS DE). Embryol. Boergeons cylindriques de l'épithélium germinatif, formés de cellules épithéliales et pénétrant dans le mésoderme sous-jacent. Ils présentent de place en place des ovules primordiaux, qui grossissent si la glande génitale doit être femelle, qui s'atrophient, au contraire, si elle doit être mâle. Dans le premier cas, les cordons de Pflüger donnent naissance aux ovisaires, dans le second, aux tubes séminipaires. V. OVOGÈNESIS.

Phungén, comm. de Suisse (cant. de Zurich [dist. de Winterthur]), sur la Tess, tributaire du Rhin; 1.100 hab. Élevé du bétail. Tissage du coton.

Phaca n. m. Genre de légumineuses papilionacées, très voisins des astragales et comprenant des plantes asiatiques très répandues, à fleurs solitaires ou réunies en ombelles. (Certaines espèces sont gonimifères.)

PHACÉLITE ou **PHACELLITE** (sê-lit') n. f. Sulfate naturel d'alumina et de potasse.

PHÉOPHYCÉES (fé-o-fî-sé) n. f. pl. Ordre d'algues dites « brunes » parce que la couleur verte de la chlorophylle est voilée par un pigment accessoire de couleur brune. — Une PHÉOPHYCÉE.

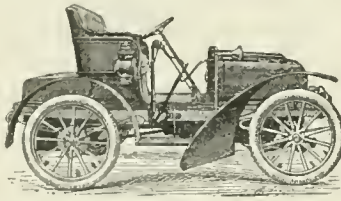
— ENCYCL. Le pigment brun est soluble dans l'eau douce chaude et, après cette dissolution, la couleur verte est bien visible. La reproduction de ces algues a lieu, en général, soit par l'union d'éléments petits et mobiles, les autothérozoïdes, avec d'autres plus gros, doués ou non de mouvement, les oosphères, soit par la fusion de deux cellules semblables ou pouvant sous l'action de cils vibratiles. Les *phéophycées* sont presque exclusivement des algues marines. Les varechs, les lamiaires, sont des phéophycées.

* **PHÉATON** n. m. — *Phaeton automobile*. Voiture découverte, comprenant des sièges parallèles aux essieux et tous tournés vers l'avant.

— ENCYCL. Autom. Dans le phaeton automobile, le siège avant n'est jamais couvert, celui de derrière, quand il est à deux ou trois places (double phaeton) est protégé par une capote pliante en cuir ou toile, et parfois par un ballon de cab démontable. Ce type a succédé, comme voiture de tourisme découverte, au tonneau, depuis la mode des entrées latérales.



Phaca: a, fleur.



Phaeton.

PHAKOSCOPIE (sko-pi' — du gr. *phakos*, lentille, et *skopein*, examiner) n. f. Procédé d'exploration de l'œil consistant à faire regarder, dans des verres très divergents, la flamme d'une bougie très éloignée dans une pièce obscure. L'opacité du cristallin se perçoit alors sous la forme d'une tache noire ou d'une strie.)

PHALLISME (ful-liss'm' — de *phallus*) n. m. Sociol. Culte rendu aux organes génitaux mâles de l'homme, et qui, d'après certains auteurs, serait l'origine du culte des antécités.

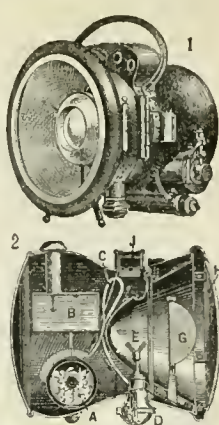
PHANÉROCISTALLIN (kriss-ta-lin). E adj. Texturo d'une roche éruptive dont les éléments sont reconnaissables à l'œil nu. (Cette texture résulte d'une consolidation qui s'est produite dans des conditions uniformes.)

PHAQUE (ak') n. f. Algue d'eau douce, unicellulaire, ayant une forme généralement discoïde, quelquefois ovoïde, munie d'un cil vibratile à sa partie antérieure.

* **PHARE** n. m. — Autom. Lanterne puissante placée à l'avant d'une voiture automobile pour signaler à autrui sa position et éclairer suffisamment la route pour que le conducteur puisse lui-même éviter les obstacles.

— ENCYCL. Autom. Les *phares* ont de véritables projecteurs, parfois électriques, le plus souvent à acétylène. S'ils sont électriques, on emploie comme source lumineuse une lampe à incandescence à filament gros et court et comme générateur soit une forte batterie d'accumulateurs, soit une dynamo spéciale entraînée par le moteur, avec un rhéostat de réglage commandé par un

régulateur centrifuge pour maintenir le voltage constant. Dans les phares à acétylène le générateur d'acétylène, constitué par le réservoir à carbure A et le réservoir à eau B, occupe la partie postérieure de l'appareil. Un tube C amène les vapeurs d'acétylène à l'épurateur D et au brûleur E placé devant un réflecteur parabolique. Une lentille G, placée devant le brûleur, disperse les rayons lumineux. Enfin le phare est fermé par un verre épais H et une petite cheminée J assure l'aéragé.



Phare à acétylène: 1, vue de l'extérieur; 2, coupe.

On emploie aujourd'hui des combinaisons optiques très complexes, avec réflecteurs paraboliques et lentilles à échelons afin d'augmenter le plus possible la puissance de l'éclairage. Dans l'étude de leur système optique on cherche toujours à réaliser à la fois un puissant éclairage dans un cône très étroit, pour éclairer au loin la route, et autour de ce cône un éclairage faible, mais régulièrement réparti dans un cône très ouvert pour éclairer les bas-côtés de la route. L'emploi des phares est interdit dans certaines villes, notamment à Paris, en raison des accidents que leur éclat aveuglant peut provoquer.

PHARI ou **PHAHRI**, ville fortifiée de l'empire chinois (Thibet [prov. de Toang]), dans la haute vallée de l'Am-Tchou ou Torkha, affluent droit du Bramapoutre. L'expédition anglaise dirigée par le colonel Younghusband y a hiverné en 1903-1904, au cours de sa marche sur Lhassa.

PHARMACOPYRITE n. f. Arsénure naturel de fer.

* **PHASE** n. f. — Chim. Nom donné aux diverses masses homogènes qui peuvent être obtenues avec un même groupe de substances constituantes. (Deux isomères, deux polymères, la glace et la vapeur d'eau sont les phases différentes d'une même substance.) « *Loi des phases*, Loi mathématique imaginée par le professeur américain Gibbs pour étudier les équilibres chimiques.

— ENCYCL. *Loi des phases*. D'après cette loi, le degré de liberté, c'est-à-dire le nombre de variations indépendantes possibles d'un système donné matériel dont toutes les parties sont en équilibre chimique et physique, est égal à l'excès du nombre des constituants indépendamment variables sur le nombre des phases, augmenté de deux. Cette loi a permis expérimentalement l'étude des solutions salines, de la dissociation des chlorures d'iode, des constituants des aciers, etc.

PHASÉOLYSE n. f. Histol. Opération histochimique, qui consiste, en employant des réactifs à propriétés inverses de celles de la substance étudiée (eau d'aniline, acide acétique, acide chlorhydrique), à faire disparaître les colorations principales et à faire apparaître les colorations accessoires, dans le but de mettre en évidence les corps *prosthétiques* qui sont liés aux molécules albuminoïdes protoplasmiques, sans toutefois en faire essentiellement partie.

PHASMÈNE (fass) n. f. Genre d'insectes hémiptères homoptères, de la famille des fulgoridés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle de Perse, la *phasmena telifera*, voisine des hystéroptères.



Phasmène (gr. 3 fois).

* **PHÉBADE** (saint), en latin *Phabadus*, évêque d'Agén vers le milieu du IV^e siècle, mort vers l'an 398. Ami de saint Hilaire de Poitiers, il se distingua par son attachement à la foi de Nicée et se montra un des plus vigoureux adversaires de l'arianisme dans les Gaules. Il rejeta la seconde formule de Sirmium, et composa, pour la combattre, un traité remarquable conservé jusqu'à nos jours. Il assista au concile de Rimini, où il adopta un moment une proposition captieuse; mais il s'aperçut vite du piège et se rétracta publiquement. — Fête le 25 avril.

PHÉNACODE n. m. Paléont. Genre de mammifères condylarthrés, type d'une famille dite des *phénacodontidés*, comptant une douzaine d'espèces fossiles dans le tertiaire de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

— ENCYCL. Les *phénacodes* étaient de singuliers ongulés, dont les dents mamelonnées rappellent celles des porcs et dont les membres avaient cinq doigts. Ils ont vécu au commencement de l'époque éocène en France et en Suisse (*phénacodus minor*), mais surtout aux Etats-Unis, où leurs ossements abondent dans les gisements du Wyoming (*phénacodus Zumiensis, primævus*, etc.).

PHENAX (fé-naks) n. m. Genre d'urticacées hébémériées, caractérisé par ses inflorescences en glomérules épais et par ses fleurs femelles, dépourvues de périanthe et à stamens filiformes. (Les espèces, au nombre d'une dizaine, habitent l'Amérique tropicale.)

Phéniciennes (LES), drame antique en quatre actes, et en vers, adapté d'Euripide, par Georges Rivollet (Théâtre d'Orange, 10 août 1902). — On trouvera au t. VI du *Dictionnaire* l'analyse de l'œuvre du tragique grec. (V. PHÉNICIENNES.) L'adaptateur français en a élagué les longues dissertations, la davantage condensée et en a modifié certains détails. De ces derniers changements, les uns sont louables, les autres moins heureux. Ainsi, au lieu que ce soit le précepteur d'Antigone qui, montrant à la jeune fille, de la terrasse du palais, l'armée des Argiens, énumère ses chefs, ses principaux soldats et leurs aïeux, c'est Mécénéus qui fait ce déboulement; et dans la bouche d'un éphèbe ayant vécu peu de jours, tant de détails paraissent invraisemblables. Par contre, lorsqu'il s'agit d'annoncer la mort des frères ennemis, il est beaucoup

plus dramatique de supprimer, comme l'a fait Georges Rivollet, le message, et de faire apporter la nouvelle par Antigone elle-même. En résumé, l'adaptateur français déploie en sa tâche difficile une intelligence exacte de son glorieux modèle, une connaissance érudite du milieu lointain où évoluent les personnages et une science précise des exigences du théâtre actuel; il traduit en beaux vers le conflit des passions et la misère de l'homme, jouet de la destinée aveugle.

Phéniciens (LES) et **Odyssée**, de Victor Bérard (1902-1903). — L'auteur, s'appuyant sur un passage où Strabon atteste l'exactitude géographique d'Homère, qui « tenait sa science des Phéniciens », a réussi à recueillir la plupart des lieux cités dans *Odyssée*. Il divise ce poème en trois parties : la *Télémaquia*, ou voyage de Télémaque à la recherche de son père; *l'Ulysseïde*, ou voyage d'Ulysse proprement dit, et le *Châtiment des prétendants*, qui fait le sujet des derniers chants, et dont il ne s'occupe pas. Avec une rare sagacité d'induction dirigée par une érudition méticuleuse, V. Bérard retrouve toutes les stations du voyage de Télémaque; il suit de même, mais avec des difficultés plus grandes, les péripéties d'Ulysse et identifie, entre autres localités, l'île de Calypso (Pérèjil, près du détroit de Gibraltar) et l'île des Phœniciens, qui, avec la plupart des savants modernes, il reconnaît Corfou. Outre ces localisations si intéressantes, et qui donnent tant de vie à la géographie de la haute antiquité, mais dont la certitude n'est pas toujours incontestable, ces deux volumes contiennent une foule de détails sur l'art nautique, sur le commerce maritime, sur les voyages et les stations des Phéniciens, et sur les relations internationales en ces temps reculés. Des cartes intelligemment dressées et des photographies bien choisies illustrent et éclairent le texte.

PHÉNOCRISTAL, E, AUX (kriss — du gr. *phainein*, briller, et de *crystal*) adj. Désignation par laquelle on distingue les cristaux bien appareillés d'une roche éruptive. — D. m. : Un PHÉNOCRISTAL. (Lorsqu'ils sont disséminés dans une pâte formée de cristaux beaucoup plus fins, mais de même nature, les phéno-cristaux correspondent au premier stade de la consolidation de la roche.)

PHÉNYL n. m. Radical monoatomique C⁶H⁵, dérivant du phénol C⁶H⁵OH par l'oxydation en moins.

* **PHIGALIA**. — Archéol. La Société archéologique d'Athènes a entrepris la restauration du temple de Bos-soc, près de Phigalia, en Arcadie, l'un des plus célèbres et des mieux conservés de la Grèce. Non loin de là, sur les pentes du mont Cotilios, elle a découvert deux petits temples, qui paraissent être ceux d'Aphrodite et d'Artemis. Ces temples datent du V^e siècle; l'un d'eux mesure 9 mètres sur 6; l'autre, 15^m, 50 sur 6^m, 50. Tous deux sont composés d'un prodrome et d'un naos, sans colonnes. On a trouvé dans ces ruines des miroirs de bronze et de nombreux bustes en terre cuite.



Philacélot (gr. un quart).

PHILACÉLOTE n. f. Genre d'insectes coléoptères lamellicornes, de la sous-famille des rhizotrogidés, créé en 1900 pour des formes nouvelles découvertes en Malaisie. (Les philacélotes ressemblent à des hannetons de taille moyenne; ils vivent sur les arbres des hautes montagnes de Célèbes [*philacelota submaculata*], et une autre espèce [*philacelota sulana*] a été trouvée aux îles Salu.)

PHILASTRE (Paul-Louis-Félix), marin et administrateur français, né en 1837, mort à Beaujeu (Rhône) en 1902. Entré au service de la marine en 1854, aspirant en 1855, enseigne de vaisseau en 1859 et lieutenant de vaisseau en 1864, il occupa de 1873 à 1882 les fonctions d'inspecteur des affaires indigènes en Cochinchine, apprit l'annamite, et de 1882 à 1883 fut gérant de la Légation de Hué. Il est surtout connu par la part qu'il prit aux événements qui suivirent la conquête prématurée du Tonkin et la mort tragique de Garnier. Le gouvernement français n'étant point alors décidé à agir, Philastre fut chargé d'ordonner à Trentinian d'évacuer la citadelle de Hanoï et signa une convention qui aboutit au traité de Saigon (15 mars 1874), laissant le Tonkin sous la souveraineté de l'empereur d'Annam. Philastre, en butte aux critiques les plus vives, dut rentrer dans la vie privée en 1881.

PHILBERT ou **PHILIBERT** (saint), en latin *Philibertus*, premier abbé de Jumièges, né près d'Euzeu au commencement du VIII^e siècle, mort dans la petite île de Her en 681. Il passa sa jeunesse à la cour de Clotaire II. Mais dès l'âge de vingt ans, il prit l'habit religieux dans l'abbaye de Rebaix, fondée par saint Ouen dans la forêt de Brie, en devint abbé; il fonda lui-même celle de Jumièges, qui compta jusqu'à 900 moines, puis, pour les femmes, celle de Pavilly. Calomnié après de saint Ouen, emprisonné même, il recouvra la liberté et se retira à Poitiers, puis dans l'île de Her, où il fonda le monastère de Hermtoutier (et par corruption Nermoutier et Noirmoutier); c'est là qu'il mourut. — Fête le 20 août.

PHILEBERT (Charles), général et écrivain militaire français, né à Angoulême en 1828, mort à Paris en 1904. Élevé du Prytanée militaire de La Flèche, puis de Saint-Cyr, il fit en Algérie une rapide et brillante carrière. Chef de bataillon en 1868, il entra en France et, en 1870, pendant les opérations sous Metz, se distingua à Vionville, à Saint-Privat et à Ladonchamps. Lieutenant-colonel à la suite de cette dernière affaire, il fut, à son retour de captivité, envoyé en Algérie et commanda l'infanterie de la colonne chargée de réprimer l'insurrection des Beni-Measser. Il fut promu colonel en 1873, général de brigade en 1880, et, en 1881, alla commander en Tunisie une brigade de corps expéditionnaire. Il parcourut avec elle les montagnes du centre de la Tunisie, soumit les tribus turbulentes de cette région et fut, en 1882, mis à la tête de la subdivision de Gafsa. Presque aussitôt après, il exécutait avec sa brigade une longue et difficile expédition le long de la frontière tripolitaine, à travers une partie inconnue du Sahara. En 1883, le général Philebert alla commander, à Rouen, la 9^e brigade d'infanterie. Divisionnaire en 1888, il reçut d'abord le commandement de la 3^e division d'infanterie, puis, en 1892, celui de la 33^e à Angoulême. Passé au cadre de réserve en 1893, le général Philebert publia, depuis lors, une série d'ouvrages : *la 6^e Brigade en Tu-*

nisie, le *Prytanée*, la *Conquête pacifique de l'intérieur de l'Afrique*, étendu sur les routes du Sahara, et fonda, peu avant sa mort, l'« Union centrale des officiers ».

PHILÉE n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, comptant quelques espèces propres à l'Europe méridionale et à l'Asie orientale.

— Encycl. Les *philées* sont des araignées de la tribu des hylidés. Ces araignées, de taille médiocre, sont remarquables par la dissimulation des mâles et des femelles; chez le *philzus chrysops*, répandu du midi de l'Europe jusqu'en Chine, le mâle, blanc et noir, a l'abdomen rouge taché de noir, tandis que la femelle, très pubescente, est noirâtre, marquée de gris clair.



Philée.

PHILIPPE (Charles-Louis), romancier français, né à Cérilly (Allier) en 1871. Il débuta en 1897 par la publication de *Quatre histoires de pauvre amour* et fit paraître ensuite *La Bonne Madeleine et la Pauvre Marie* (1898) et *La Mère et l'Enfant* (1899). Une extrême sensibilité, une grande sympathie pour les humbles en même temps qu'un art très personnel de conter avec simplicité se décelaient en ces premiers ouvrages. Ces qualités s'affirmèrent dans le roman *Bubu de Montparnasse* (1901), qui fit connaître l'auteur au grand public. Charles-Louis Philippe a donné en librairie deux nouveaux romans : *Le Père Perdrix* (1902), et *Marie Donadieu* (1905), dans lesquels il a plus complètement encore mis à profit ses dons d'observateur et de romancier.

PHILIPPI (Félix), écrivain et dramaturge allemand, né à Berlin en 1851. Il étudia les lettres à l'université de Berlin, fit en même temps du journalisme, se fixa en 1875 à Munich, collabora à plusieurs journaux et s'adonna complètement à la littérature. Admirateur d'Ibsen, il le popularisa en Allemagne et fit représenter notamment pour la première fois les drames *les Fantômes* et *Rosmersholm*. A partir de 1884, il se tourna vers le réalisme, fit représenter de nombreuses pièces, dans lesquelles il montra un réel talent d'observateur et une grande habileté technique, qui lui valut le surnom de « Sardou allemand ». Ses pièces ont été traduites en français. Quelques-unes furent également représentées en France, en Angleterre et en Italie. Ses principales pièces sont : *L'Avocat* (1885); *Feu follet* (1885; trad. franc., 1887); *Daniela* (1886; trad. franc., 1889); *Dagmar* (1887); *La Vieille Chanson* (1889); *la Petite Femme* (1891); *L'Enfant prodigue* (1892); *Bienfaits de l'humanité* (1895); *la Route épineuse* (1895); *Qui était-ce ?* (1896); *Mengersfeld* (1897); *l'Héritage* (1898); *la Cage dorée* (1899); *la Mission* (1900); *la Grande Lumière* (1901); *le Parti sombre* (1902); *la Branche verte* (1903).

* **PHILIPPINES** (ILES). — On avait cru que la capture d'Agulhalo (mars 1901) serait suivie d'une soumission générale aux Américains; elle n'eut que peu d'effet immédiat, au contraire, et les États-Unis durent maintenir dans ces îles une armée d'environ 20.000 hommes, constamment engagée dans des opérations actives sans grands résultats, car les indigènes font la guerre de guérillas.

Le 4 juillet 1901, une proclamation du président McKinley a établi aux Philippines le gouvernement civil; le juge Taft fut nommé gouverneur; les autorités militaires sont sous son autorité, sauf dans la conduite de la répression. La capitale est Manille, dont la population en 1905 était de 22.000 habitants.

Bien que tout l'archipel ait un gouvernement civil, la plupart des fonctionnaires sont des militaires dans les régions habitées par les Moros, c'est-à-dire les îles Mindanao et Sulu. Le gouvernement central est composé du gouverneur civil, chef du pouvoir exécutif, et de sept commissaires (quatre Américains et trois Philippines), constituant le Corps législatif. Il y a quatre ministères : intérieur, finances et justice, commerce et police, et instruction publique, dont les commissaires américains sont titulaires.

Les îles sont divisées en quarante provinces, une sous-province et neuf commanderies. Le gouverneur provincial est élu par le peuple, parmi les conseillers municipaux des villes. L'administration des villes est autonome en fait, les fonctionnaires y étant élus par les électeurs qualifiés de la municipalité; ils demeurent en fonctions pendant deux ans. Ce gouvernement municipal a été institué dans un très grand nombre de villes.

La justice est administrée par une cour suprême formée de sept juges, par seize tribunaux de première instance dans autant de districts judiciaires, par une cour d'enregistrement des propriétés foncières avec deux juges, et une cour d'appel en matière de douanes avec deux juges également. L'ordre public est maintenu par la police municipale et, au besoin, par la police d'Etat (Philippines Constabulary). Celle-ci est organisée militairement, partiellement montée, composée d'indigènes sous les ordres d'officiers américains pour la plupart; sa force approximative est de 7.500 hommes, répartis en cinq districts proportionnellement à la population.

L'éducation est sous la direction du secrétaire de l'instruction publique, assisté d'un surintendant général. L'archipel est partagé en trente-cinq circonscriptions, ayant chacune un surintendant; un bureau d'enseignement supérieur et des bureaux locaux émettent des avis consultatifs. Le personnel des professeurs compte 865 Américains, 400 Philippines payés par le budget des îles et 4.000 par les municipalités. Dans les 3.000 écoles publiques, l'anglais est partout enseigné; elles avaient 227.000 élèves en mars 1904. Le gouvernement central paye les fonctionnaires et professeurs américains (1.200.000 dollars par an), les municipalités, les professeurs philippins, et l'entretien des bâtiments scolaires (soit 500.000 dollars). On a ouvert une école normale, qui forme des professeurs et aussi des écoles industrielles et commerciales; l'université de Saint-Thomas, à Manille, a plusieurs facultés, dont une de médecine.

Au commencement de 1903, une épidémie de choléra et une épizootie ont amené une détresse à laquelle le Congrès des États-Unis a partiellement remédié en votant 3 millions de dollars. La même année, le général Wood,

nommé gouverneur de l'archipel Sulu, y abolit l'esclavage; ce fut la cause d'une rébellion du sultan et de l'expédition envoyée contre lui; en novembre, après cinq jours d'un combat où périrent trois cents Moros, l'autorité des États-Unis fut fermement établie.

PHILIPSTADITE (*lipsé*) n. f. Silicate naturel, qui est une variété d'amphibole.

PHILLIPS (Stephen), poète et dramaturge anglais, né à Somerton en 1868, près d'Oxford. Ses études terminées, au lieu d'entrer dans un ministère, ainsi qu'il en avait d'abord eu l'intention, le jeune homme s'enrôla comme acteur dans la compagnie de Frank Benson, où il prit goût au théâtre. Puis il consacra quelques années au professorat et se tourna résolument vers la littérature. Déjà, en 1890, il avait publié *Marpessa* et collaboré à un volume de vers intitulé *Primavera*. Son poème *Christ in Hades*, qui attira l'attention de la critique, parut avec d'autres en 1897 et lui valut le premier prix au concours de l'Academy. Bientôt après, Phillips affrontait la scène avec *Paolo and Francesca*, emprunté à la période des *trecentisti* italiens et joué au Saint James's Theatre. Puis vinrent de nouveaux drames poétiques : *Herod* (1900), description de la décadence juive; *Ulysses* (1902), où l'auteur fait revivre avec un certain réalisme la Grèce d'Homère; *the Sin of David* (1904), qui retrace l'époque troublée des guerres civiles anglaises au XVII^e siècle, et *Néron* (1905), dont Beerholm Tree, directeur de *His Majesty's Theatre*, interprète admirablement le personnage principal. Cet écrivain est un poète de grand mérite, dont la technique n'est peut-être pas parfaite, mais dont le vers, frappé à l'emporte-pièce, s'incruste dans la mémoire.

PHILOCYTASE n. f. Biol. Nom parfois donné aux substances sensibilisatrices, résistant à la chaleur (thermostables), qui, dans le sérum des vaccinés, favorise d'une manière spécifique l'influence destructive de *Valerine*.

PHILOMIMÉSIE (*zi* — du gr. *philos*, ami, et *mimésis*, imitation) n. f. Méd. Propension irrésistible à l'imitation, qu'on observe non seulement dans certaines psychoses franches, mais aussi chez beaucoup de personnes peu intelligentes ou faibles d'esprit. V. Imitation.

PHILOSIPHONIA n. f. Genre d'éponges cornéo-siliceuses, formées de tubes dressés sur une base commune, ouverts au bout, lisses en dedans et en dehors.

PHILOTHAMNE n. m. Genre de reptiles ophiidiens, de la famille des colubridés, comptant cinq espèces, propres à l'Afrique centrale et méridionale.

— Encycl. Les *philothamnes* sont des couleuvres souvent de taille considérable, cylindriques, à queue longue, à tête allongée, distincte du cou, avec de grands yeux à pupille ronde. Ces serpents non venimeux vivent surtout dans les forêts broussaillées, où leur livrée verdâtre variée de brun se confond dans le feuillage. Le *philothamnus semivariatus*, qui atteint près de deux mètres de long, est répandu du Gabon au Mozambique.

PHYLDRACÉES (*sé*) n. f. pl. Petite famille de monocotylédones, comprenant les genres *phylidre*, *helmholtzie* et *pritselle*. — Une *PHYLDRACÉE*.

— Encycl. Les *phylidracées* sont de petites plantes vivaces à fleurs en épis, habitant l'Australie, l'archipel malais et l'Asie méridionale. Les fleurs sont hermaphrodites zygomorphes; le périanthe, formé de trois pièces, a ses pièces postérieures très développées et soudées. L'androcée est réduit à l'étamine antérieure, et l'ovaire multiovulé est formé de trois carpelles à placentation pariétale. Les graines ont un albumen charnu.

PHIZ (Habbot Knight BROWN, plus connu sous le nom de), dessinateur et caricaturiste anglais, né à Lambeth en 1815, d'une famille d'origine française, mort à Brighton en 1882. Il commença par le dessin industriel et fut apprenti chez un graveur au trait. La Société des arts venait de lui décerner une médaille pour une spirituelle eau-forte représentant John Gilpin, le personnage comique du poème de Cooper, lorsqu'il se révéla illustrateur de génie dans les *Pickwick's Papers*. Dickens l'avait deviné et le préféra au jeune Thackeray, qui n'avait pas encore trouvé sa voie, et au déjà célèbre John Leech (1836). Le pseudonyme de Phiz partagea dès lors la popularité de celui de Boz (Dickens). L'artiste illustra encore un grand nombre des livres de Dickens, Walter Scott, Lever, Ainsworth et d'autres auteurs de cette période. On a de lui d'intéressantes aquarelles. Frappé de paralysie en 1867, il vécut d'une pension que lui faisait la « Royal Academy ». D. C. Thomson a écrit sa vie (1884).

PHLEOMYS (*li-o-miss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, comptant une seule espèce propre aux Philippines.

Le *phleomys Cumingi* est un curieux rat de taille moyenne, faisant le passage des *hydromys* aux *gerbilles*. On a établi pour lui une sous-famille dite des *phleomyinés*.



Phleomys.

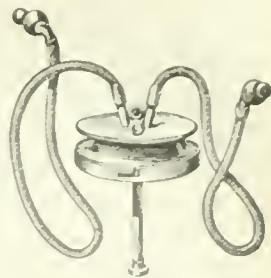
* **PHLÉBORRAGIE** n. f. — Encycl. La *phléborragie* peut survenir par section des jugulaires qui restent béantes grâce à leurs adhérences au tissu adipeux voisin, soit surtout par rupture de varices dans les cas d'ulcères. La compression suffit en général pour arrêter l'hémorragie; quelquefois cependant on est obligé de pratiquer une ligature au vaisseau lésé.

PHOCOCÈTE n. m. Paléont. Genre de mammifères cétaqués, de la famille des squalodontidés, dont la seule espèce a vécu pendant l'époque tertiaire éocène dans les parages du golfe de Gascogne. (Le phococète des Basques *phococetus Vasorum*) ressemblait à un grand dauphin, mais par sa dentition il se rapprochait des phoques et autres pinnipèdes.)

PHOLIDOLITE n. f. Silicate hydraté naturel de potasse, alumine, fer et magnésie.

PHONENDOSCOPE 'nan-doss — du gr. *phóné*, voix, en, dans, et *skopein*, examiner) n. m. Instrument d'auscultation, imaginé par le docteur italien Bianchi.

— Encycl. Le *phonendoscope* consiste en une caisse de résonance, munie d'une tige métallique, que l'on applique sur l'organe à examiner, et d'un ou deux tubes de caoutchouc, dont on place l'extrémité libre dans le conduit auditif externe. Pour déterminer la forme d'un organe, on place la tige de l'instrument dans le voisinage de cet organe et, avec un doigt, on effleure légèrement la peau. La différence des bruits produits par cet effleurage et perçus par l'oreille indique nettement les limites de l'organe. Cet appareil, très précis, nécessite une grande dextérité le manieant.

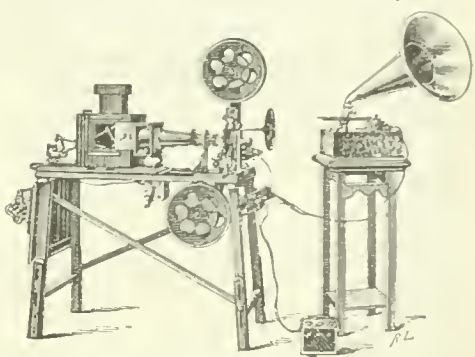


Phonendoscope.

PHONÉTICIEN (*si-in*) ou **PHONÉTISTE** (*tissé*) n. m. Grammaireur qui étudie, enseigne la phonétique.

PHONO-CINÉMATOGRAPHE n. m. Techn. Instrument dans lequel on coordonne synchroniquement les mouvements des mécanismes moteurs d'un cinématographe et d'un gramophone combinés.

— Encycl. Le *phono-cinématographe*, que son inventeur G. Meniel nomme *phono-cin-théâtre*, se compose d'un



Phono-cinématographe.

cinématographe et d'un gramophone réunis par un mécanisme synchrone. De plus, les disques de ce double instrument ont été exécutés en même temps pour un cinématographe et un gramophone quelconques reliés eux-mêmes par un appareil de synchronisme.

Grâce à cet ingénieux dispositif, les deux instruments combinés reproduisent avec une précision mathématique, l'un la voix, les bruits quels qu'ils soient; l'autre les mouvements, les gestes. La précision est telle que les personnages reflétés sur l'écran parlent, chantent, pleurent avec une très grande intensité de vie et de vérité. Opéras, opéras-comiques, drames, comédies, monologues, etc., défilent sans accroc.

Le gramophone à disque peut être actionné par un moteur à mouvement d'horlogerie ou électrique; il en est de même de la marche du cinématographe.

PHORADENDRON (*din*) n. m. Genre de viscécées ou mieux de ginnalacées, type d'une tribu des *phoradendrons*. Ce genre comprend plus de 80 espèces américaines. Ce sont des plantes vertes, à feuilles opposées, dépourvues de racines, vivant en parasites sur les dicotylédones.)

PHORÉSIE (*zi* — du gr. *phorésis*, transport) n. f. Biol. Phénomène de transport, que l'on observe chez certains animaux et spécialement chez les articulés, et dans lequel l'animal transporté se sert du porteur uniquement comme d'un véhicule, les deux animaux une fois arrivés à destination n'ayant plus aucun rapport entre eux.

— Encycl. L'un des meilleurs exemples de *phorésie* est un moucheron *Limosina sacra*, qui, bien que ses ailes ne soient nullement atrophiées, puisqu'il s'en sert à l'occasion, se fait voiturer sur la large pygidium des *ateuchus* jusqu'aux matières ou sa progéniture peut se développer. La *phorésie* est, d'après Lesne, une des origines du parasitisme, si l'animal transporté trouve sa subsistance sur l'animal porteur.

PHORMIDIUM n. m. Algue de la famille des oscillariées, vivant dans toutes les parties du monde, sur le sol humide ou dans les eaux douces, formée d'une file de cellules enveloppées dans une mince gaine gélatineuse.

PHOSPHATERIE (*ri*) n. f. Exploitation de phosphates.

PHOTEUR, TRICE (du gr. *phôs*, photos, lumière) adj. Biol. *Cellules photrices*. Dans la morphologie et la physiologie générales de l'appareil visuel. Cellules réceptrices non perceptives, capables de recevoir les différences quantitatives de l'intensité lumineuse et ainsi de signaler des mouvements et leur direction, et de transformer ces excitations lumineuses en excitations nerveuses. Les organes photrices sont essentiellement constitués par des cellules photrices.)

PHOTOBACTÉRIE *ri* — du gr. *phôs*, photos, lumière, et *bactérie* n. f. Bactérie phosphorescente.

PHOTOCRISIE *zi* — du gr. *phôs*, photos, lumière, et *crisis*, séparation n. f. Biol. Sensibilité différentielle à la lumière, en vertu de laquelle certains animaux trop éclairés recherchent moins de lumière mais non l'obscurité) et vice versa. La photocrisie s'observe même pour les diverses couleurs, quand on les éclaire à la lumière spectrale.)

PHOTODOSE du gr. *phôs*, photos, lumière, et *dosis*, dose) n. f. Photogr. Nom donné à des produits chimiques enfermés, en quantité régulièrement dosée, dans des étuis métalliques bien clos : *Les photodoses contiennent la dose*

de produit nécessaire pour une solution de 50 ou 100 centimètres cubes de développement, virage, fixage, etc.

PHOTOGRAPHIQUE, planète télescopique n° 413, découverte en 1899 par Wolf et Schwassmann.

* **PHOTOGRAPHIE** n. f. — **ENCYCL.** Photographie des couleurs. Un nouveau procédé pour l'obtention des couleurs en photographie a été inventé par Lumière. Cette méthode est basée sur le phénomène suivant : Si l'on dispose à la surface d'une plaque de verre et sous forme d'une couche unique, mince, un ensemble d'éléments microscopiques, transparents et colorés en rouge orangé, vert et violet, on peut constater, si les rapports des intensités de coloration de ces éléments et de leur nombre sont convenablement établis, que la couche ainsi obtenue, examinée par transparence, ne semble pas colorée, cette couche absorbant seulement une fraction de la lumière transmise. Les rayons lumineux traversant les écrans élémentaires orangés, verts et violets, reconstituent la lumière blanche, si la somme des surfaces élémentaires pour chaque couleur se trouve établie dans des proportions déterminées. Cette couche trichrome est recouverte d'une émulsion sensible panchromatique. Si l'on soumet cette plaque à l'action d'une image colorée, en l'exposant par le dos, les rayons lumineux traversent les écrans élémentaires et subissent, suivant leur couleur, une absorption variable. On a ainsi réalisé une sorte de trio des éléments microscopiques qui permet d'obtenir directement des images colorées : le développement, réduisant le bromure d'argent de la couche, vient masquer les éléments colorés selon la plus ou moins grande réduction de la surface sensible qui les recouvre.

Photographie des couleurs du spectre. Lippmann obtient des photographies très nettes des couleurs du spectre sur une couche sensible bichromatée imbibée d'iode de potassium, sur laquelle, après séchage du cliché, on verse une solution de nitrate d'argent à 20 pour 100.

Photographie des reliefs. A l'aide d'un dispositif spécial et de l'emploi de la gélatine bichromatée, Carlo Baese, de Florence, a obtenu des photographies dans lesquelles les reliefs des objets apparaissent avec un modèle qui donne exactement la sensation visuelle de leur profondeur. Le modèle est éclairé fortement au moyen d'une lampe de projection, dont les rayons sont d'abord réfléchis sur des miroirs perpendiculairement à la direction dans laquelle la photographie doit être prise. Un filtre lumineux fait subir à la lumière un décroissement progressif, de façon que les saillies reçoivent l'éclairage le plus intense, et les creux le plus faible. Après avoir pris un premier négatif sous cet éclairage, on intervertit la graduation du filtre lumineux, et on en prend une autre épreuve; après cette deuxième épreuve, on n'a plus besoin du modèle, la transposition de la plaque et des filtres lumineux se faisant automatiquement. Les images obtenues par ce procédé donnent une sensation du relief absolument saisissante.

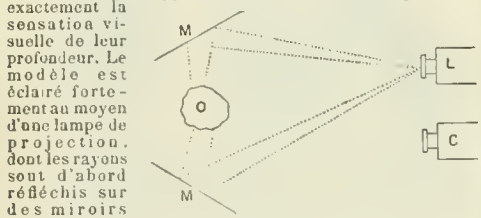
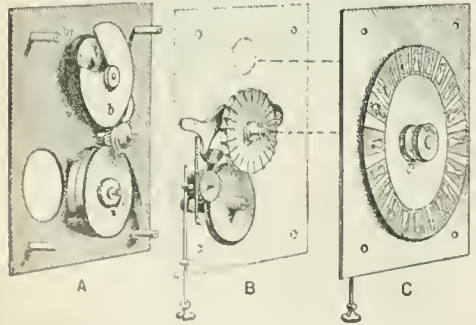


Schéma du dispositif : M, miroirs ; O, modèle ; L, lampe à projection ; C, chambre obscure.

laquelle la photographie doit être prise. Un filtre lumineux fait subir à la lumière un décroissement progressif, de façon que les saillies reçoivent l'éclairage le plus intense, et les creux le plus faible. Après avoir pris un premier négatif sous cet éclairage, on intervertit la graduation du filtre lumineux, et on en prend une autre épreuve; après cette deuxième épreuve, on n'a plus besoin du modèle, la transposition de la plaque et des filtres lumineux se faisant automatiquement. Les images obtenues par ce procédé donnent une sensation du relief absolument saisissante.

Photographie animée, photo animée, vues animées ou portraits animés. C'est sous ces divers noms que l'on désigne une application particulière des vues cinématographiques. Les photographies dont l'ensemble doit reproduire les différentes attitudes du sujet sont établies sur une pellicule circulaire (fig. C), dont elles occupent la circonférence, ou elles forment une suite continue d'images. Cette pellicule ainsi préparée peut être adaptée à un mécanisme (B) disposé derrière le cadre d'un portrait photographique ordinaire (A), et qui permet de donner à volonté



Photographie animée.

à la pellicule un mouvement de rotation de la rapidité convenable. Cette rotation fait alors passer successivement les diverses photographies de la pellicule derrière une ouverture circulaire (a) ménagée ad hoc sur la face du cadre, généralement à sa partie supérieure. Cette ouverture est masquée ou démasquée à intervalles réglés par la rotation du disque échantonné b, et muni d'un corps de loup, qui permet de voir l'image animée avec le grossissement nécessaire. De la sorte, et tout en contemplant dans le cadre le portrait photographique ordinaire d'une personne, on peut observer une photographie animée de cette même personne, ou d'une scène où elle joue un rôle, etc. Un dispositif spécial permet de donner à volonté le mouvement de rotation, en agissant avec le doigt sur un simple levier, et le mouvement s'effectue sans aucun bruit. On peut, en outre, changer la pellicule et renoueler ainsi le spectacle aussi souvent qu'on le désire.

PHOTOGRAPHOPHONE n. m. Appareil phonographique, inventé par Ernst Berliner et basé sur l'influence de la lumière sur la conductibilité électrique du sélénium. — **ENCYCL.** L'inscription acoustique se fait sur une bande de papier photographique, qui se déroule mécaniquement

devant le foyer d'une lentille. Cette lentille condense les rayons d'une source lumineuse influencés par les ondes sonores. Dès lors, on conçoit facilement que la bande sensible sera impressionnée selon les fluctuations lumineuses, et qu'il est facile de reproduire les sons dans un récepteur téléphonique en faisant repasser la bande impressionnée devant un morceau de sélénium, dont la conductibilité électrique se trouvera ainsi modifiée à chaque instant.

PHOTOKINÉSIE (zē — du gr. *phôs*, photos, lumière, et *kinésis*, agitation) n. f. Biol. Mode d'irritabilité pour la lumière qui porte certains animaux à rechercher la lumière quand ils sont dans l'obscurité, et l'obscurité quand ils sont fortement éclairés. (La *photocrisis* n'est sans doute qu'une forme de la *photokinésie*. Elle est confondue quelquefois avec la *photopathie* de Yorkes.)

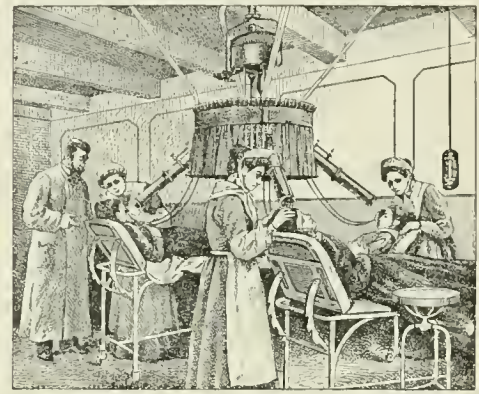
PHOTOSYNTHESE (du gr. *phôs*, photos, lumière, et de *synthésē*) n. f. Biol. Terme sous lequel on désigne maintenant l'ensemble des phénomènes de synthèse des hydrates de carbone qui s'accomplissent dans les plantes sous l'influence de la lumière en présence de la chlorophylle.

PHOTOTACTIQUE (*tik'*, adj. Qui a rapport à la phototaxie.

PHOTOTAXIE (*ksi* — du gr. *phôs*, photos, lumière, et *taxis*, arrangement) n. f. Réaction du protoplasma à la lumière. (Elle est *positive* quand il y a attraction; *négative* quand il y a répulsion.)

* **PHOTOTHÉRAPIE** n. f. — Emploi des rayons lumineux comme agents thérapeutiques.

— **ENCYCL.** La *photothérapie* comprend le traitement des maladies par toutes les radiations; la radiothérapie et la radiumthérapie sont par suite des branches de cette thérapeutique. Ce sont les Romains qui les premiers ont fait usage de la lumière du jour pour soigner les malades; ils possédaient des *solaries* où l'on exposait aux rayons du soleil les rhumatisants. Le docteur suisse Arnold Rikli a le premier indiqué un traitement rationnel par ce procédé et il a fondé en 1865 à Veldes (Carinole) un établissement de *bains de soleil*; bien d'autres l'ont suivi, sans cependant pouvoir généraliser ce procédé, qui donne des résultats trop inconstants. De nos jours, les traitements de certaines affections dermatiques par la lumière ont reçu de notables perfectionnements et obtenu d'encourageants résultats. En 1898, notamment, le savant suédois Niels Finsen a imaginé un procédé de cure du *lupus* fondé sur la propriété que possèdent les rayons solaires de détruire certaines espèces microbienes. Il s'est servi comme lentille d'un appareil composé d'un verre plat et d'un verre concave-convexe, renfermant entre eux une solution de sulfate de cuivre ammoniacal. Cette solution a pour effet de refroidir la lumière concentrée par la lentille qui recueille les rayons solaires; les rayons ultra-rouges, qui auraient pu causer des brûlures, sont arrêtés, tandis que la couleur bleue de la solution arrête les rayons rouges, orangés et jaunes, pour ne laisser passer que les rayons ultra-violet, qui ont une action stérilisante. De plus, Finsen a réussi à remplacer la lumière solaire par celle de fortes lampes électriques à arc.



Photothérapie.

Finsen réussit à guérir, grâce à ce traitement, un certain nombre de malades atteints de *lupus*; et il fonda à Copenhague, avec le concours du gouvernement danois, le premier institut photothérapeutique. Un établissement du même genre fut créé à Vienne; un troisième enfin à Florence, et c'est dans ce dernier qu'ont été obtenus, sous la direction du professeur Celso Pellizzari, les résultats les plus concluants. Les premiers salles en ont été inaugurées dans le courant de mars 1905. Il est annexé à l'hôpital, déjà ancien, d'Orbetello, et le professeur Pellizzari y est assisté, entre autres savants, des docteurs Mazzini et Primi. C'est l'électricité qui y est employée, d'une façon générale, à fournir la lumière thérapeutique.

PHOTOTIROGANE n. m. Biol. Nom donné par les Allemands aux organes visuels qui ne perçoivent pas d'images, mais traduisent néanmoins l'excitation lumineuse, avec ou sans séparation de rayons, suivant qu'ils ont ou n'ont pas de pigment. (Ce ne sont pas des yeux.)

PHOXARGYREA (*ré-a*) n. m. Genre de poissons anacanthines, de la famille des *athérinidés*, créé en 1902 pour une



Poxargyrea.

espèce découverte dans les eaux de l'Inde. (Le *phoxargyrea Dugi* est un petit poisson argenté, voisin des *athérines*.)

PHRACTOLÈME n. m. Genre de poissons physostomes, type de la famille des *phractolémidés*.

— **ENCYCL.** Le *phractolème d'Ansorg* (*phractolæmus Ansorgi*) est un poisson découvert dans le delta du Niger,



Phractolème.

en 1901. (Ce genre, qui ne compte que cette espèce, fait le passage entre les ostéoglossidés et les clupédés.)

PHRACTOLÉMIDÉS n. m. pl. Famille de poissons physostomes, renfermant le seul genre *phractolème*. — Un *PHRACTOLÉMIDÉ*.

PHRYMACEES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales, qui se rapproche des verbénacées par sa corolle bilabiée, ses quatre étamines didymes, mais s'en sépare par son ovaire uniloculaire avec ovule orthotrope. — Une *PHRYMACEE*.

PHTISIOTHÉRAPIE (*pi* — du gr. *phthisis*, consommation, et *thérapéia*, traitement) n. f. Méd. Coordination des divers moyens thérapeutiques en vue d'améliorer ou de guérir la tuberculose pulmonaire ou phtisie.

PHYLACITE n. m. Biol. Nom de corps ovoïdes, carminophiles, situés à l'intérieur des *phylacoblastes*, et qui sont expulsés au travers de l'épithélium tégumentaire quand l'animal (*hyalinia*) est pressé. (Ce serait, d'après André, un organe de défense tégumentaire.)

PHYLACOBLASTE (*blast'*) n. m. Biol. Nom de cellules conjonctives vésiculeuses de la région dorsale des *hyalinia*, situées sous l'épithélium et qui contiennent à leur intérieur ces organes de défense tégumentaire désignés par André sous le nom de *phylacites*.

PHYLLACTINIE (*ni*) n. f. Champignon du groupe des périsporiacées, caractérisé par ses péridèces qui possèdent de longs appendices renflés à leur base et terminés en pointe, et qui produisent des ascus à deux ou quatre spores seulement.

PHYLLANTHÈRE n. f. Genre d'asclepiadacées périplocées, voisin du genre pentamère. (La *phyllanthère bifide* de Java est un arbrisseau caractérisé principalement par ses étamines à filets foliacés.)

PHYLLIS (*liss*) n. f. Genre de rubiacées cofféoïdées, de la tribu des *anthespermiées*. (La *phyllis noble* est un arbrisseau polygamae, dioïque, à fleurs petites; c'est une plante de îles Canaries et de Madère.)

PHYLLODOCE n. m. Bot. Genre d'éricacées rhododendrées, type de la tribu des *phyllodocées*. (Les *phyllodoces* sont de petits arbrisseaux à feuilles linéaires, à fleurs isolées ou en petites ombelles; la corolle campanulée, à pétales soudés, est celle d'une bruyère; l'androcée comprend dix étamines libres, le fruit est une capsule à cinq valves.)

— **Zool.** Genre d'annélides errantes, à corps en général très allongé et composé de nombreux segments, pourvus de pieds peu développés, à cirres dorsaux et ventraux aplatis en forme de feuilles.

PHYLLODOCÉES (*sé*) n. f. pl. Tribu d'éricacées rhododendrées. Les *phyllodocées* sont des rhododendrées à corolle actinomorphe, pourvues de un ou deux verticilles d'étamines non appendiculées; les graines sont toujours arrondies, ovoïdes ou sphériques. Les genres principaux sont : *phyllodocée*, *kalmia*, *loiseleurie* à corolle gamopétale, et *télophyllie* à pétales libres.)

— Une *PHYLLODOCÉE*.

PHYLLOTIS (*tiss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, comptant cinq espèces propres à l'Amérique du Sud.

— **ENCYCL.** Les *phyllotis* sont des rats sigmoïdotes de taille médiocre, répandus du Paraguay et du Brésil (*phyllotis auritus*) au Chili (*phyllotis Darwini*) et jusqu'en Patagonie (*phyllotis xanthopygus*). Une espèce a été vue dans l'Argentine, à l'époque quaternaire (*phyllotis Bravardi*).

PHYLLOXIPHE (*fi*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères sphingiens, de la famille des sphingidés, créé en 1903 pour des sphinx de l'Afrique australe, dont la *phyloxiphie Oberthuri* est l'espèce type.

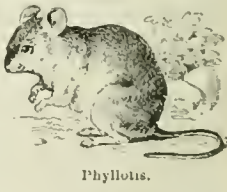
PHYSICOTHÉRAPIE (*pi* — du gr. *phusikos*, de *phusis*, nature, et *thérapéia*, traitement) n. f. Emploi des agents physiques, électricité, lumière, rayons X, etc., dans le but de soigner les maladies. V. CLIMATOTHÉRAPIE, THERAPÉUTIQUE, MÉCANOTHÉRAPIE, KINÉSITHÉRAPIE, PHOTOGRAPHIQUE, etc.

PHYSODE (du gr. *phusodés*, gonflé) n. m. Biol. Nom des agents les plus actifs des transformations chimiques dont le protoplasma est le siège. (Ils seraient localisés dans les parois alvéolaires du cytoplasma.)

PHYSOGASTRIE (*gass-trif* — du gr. *phusa*, gonflement, et *gastēr*, tros, ventre) n. f. Biol. Développement excessif



Phyllodocée : a, coupe de la fleur.



Phyllotis.



Phylloxiphie (1/2 gr. nat.).

faible, c'est la femme qui aime et que des circonstances spéciales jettent en dehors des conventions sociales. C'est ici Germaine, qui fut mariée à M. de Maucombe, un drôle, lequel est parti en emportant la fortune de sa femme. Maintenant, Germaine a renoncé à sa situation mondaine pour vivre avec le célèbre écrivain Jacques Nerval, qu'elle adore, et qui l'aime bien. Un divorce pourrait tout arranger. C'est ce que souhaite ardemment le brave Gourd, ami de Nerval, bon garçon très dévoué, mais un peu maladroit, et admirateur enthousiaste de Germaine. Celle-ci lui défend de s'occuper de rien, car Jacques a horreur des complications, et elle veut le laisser tout entier à ses travaux. Or, voici Jacques grièvement blessé en duel. On le transporte dans sa famille, une famille de commerçants enrichis, aux idées étroites, qui déplore que Jacques se soit fait auteur, qui gémît surtout de ce qu'il vive irrégulièrement avec une femme mariée. Aussi, maintenant que Jacques agonise, sa sœur Angélique, épouse de l'avoué Lebrun, mettra tout en œuvre pour briser des liens si fâcheux. Elle insulte Germaine, qui est accourue, et la chasse. Elle s'efforce à aiguiller Jacques couvalescent vers Pauline, sa propre fille à elle, une adolescente de seize ans, qui aime ingénument son oncle. Enfin, elle persuade à Jacques que Germaine le trompe avec Gourd, lequel, à vrai dire, a offert l'hospitalité chez lui à la plus faible. Une lettre, relative au projet de divorce, mais conçue en termes vagues, semble établir entre eux une complicité. Soupçons, douleur, quasi-rupture. Mais Jacques, enfin, rentre chez lui : des explications ont lieu, la vérité se découvre, et, comme M. de Maucombe a eu le bon esprit de mourir dans l'intervalle, un mariage régularisera la situation de Jacques et de Germaine, plus épris que jamais : aussi la plus faible est devenue la plus forte.

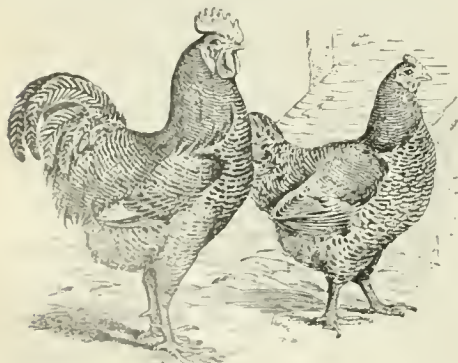
Ce procès — toujours facile à gagner à la scène — de l'ami sincère contre les préjugés, l'auteur le plaide avec des qualités réelles d'émotion, de charme et d'esprit.

Plus que reine, pièce en cinq actes et sept tableaux, d'Émile Bergerat. (Porte-Saint-Martin, 4 avr. 1899.) — La série des tableaux montre au spectateur différentes phases de l'existence de Joséphine de Beauharnais. Une sorcière de la Martinique a prédit à la belle créole qu'elle serait un jour « plus que reine », et la voici qui rencontre Bonaparte, jeune général ambitieux, encore incertain de sa voie. Ils se plaisent, ils se marient. A ce moment, c'est Bonaparte qui aime Joséphine. Il part pour l'Égypte et s'y couvre de gloire, tandis qu'elle s'amuse à Paris. A l'heure de son retour, elle est au bal. L'auteur met en scène un Bonaparte jaloux, furieux, mais qui aime toujours, et, par conséquent, se laisse reprendre aux câlineries de la coquette. Puis les temps s'accomplissent, Bonaparte devient Napoléon, l'empereur sent la nécessité pour la dynastie d'un héritier, et, comme Joséphine ne peut le lui donner, il se détache d'elle. Mais à mesure que l'amour de l'homme décroît, celui de la femme augmente. Elle repousse avec énergie le divorce, non point, d'après l'auteur, pour ne pas tomber du trône, mais pour ne pas perdre celui qu'elle aime. Napoléon, lui, le veut, ce divorce ; et, comme il se délie de lui-même, il a fait murer, à l'insu de l'impératrice, le couloir secret par où elle peut arriver jusqu'à sa chambre. Quand Joséphine veut aller à lui, elle rencontre les pierres froides, s'irrite, se précipite contre elles, et tombe baignée dans son sang. Napoléon accourt au bruit, la trouve inanimée, saignant, la relève et pleure. Revenu à elle, Joséphine voit ces larmes, et l'amour obtient le sacrifice que l'amour empêchait : elle se jette sur l'acte de divorce et le signe fiévreusement.

Les trois premiers actes ne sont guère que des tableaux d'histoire se succédant sans lien dramatique : les deux derniers, dans lesquels on voit mieux aux prises les passions humaines, relèvent l'intérêt de la pièce.

PLYMOUTH-ROCK a. et adj. Race de volailles, d'origine américaine.

— Excycl. Les *plymouth-rock* proviennent de croisement entre un coq cochinchinois et une poule issue elle-même de croisement entre malais et dorking. Ce sont de fort belles volailles, rustiques, d'un développement rapide ; leur chair est estimée. La poule pond de très beaux



Race plymouth-rock.

œufs, couve bien, et ses poussins sont d'un élevage facile. Le plumage est gris de fer, ombré de noir ; la tête, de grosseur moyenne, est armée d'un bec court et jaune et surmontée d'une crête simple et bien détalée ; barbillons longs, oreillons moyens, bien rouges. Le corps est solidement charpenté, la poitrine et les épaules sont larges ; les pattes sont jaunes. Chez la variété dite *plymouth-rock barré*, la crête est triple.

PNEU a. m. Autom. V. PNEUMATIQUE.

* **PNEUMATIQUE** adj. — Télégr. Cartes pneumatiques. V. TUBE PAPIER.

— Autom. *Bandage pneumatique* ou *Pneumatique* (un), Bandage gonflé d'air garnissant la jante des roues pour la préserver des chocs sur la route. On dit le plus souvent, par abréviation, *PNEU*.

— Excycl. Grâce à sa souplesse, le *pneumatique*, au *pneu*, amortit les chocs sur les légers obstacles.

Le pneu d'automobile ressemble dans ses parties essen-

tielles au pneu de bicyclette ; mais on l'a modifié pour accroître ses qualités de résistance. Une surépaisseur de caoutchouc et de toile dite *croissant*, collée sur la surface de roulement, prolonge sa durée et protège la chambre contre les perforations. On tend d'ailleurs à abandonner cette protection pour les gros pneus, qui périssent surtout par éclatement et non par perforation.

L'éclatement se produit lorsque la chaleur rend la chambre et diminue sa résistance ; cette chaleur est due aux frottements internes et même moléculaires des toiles de la carcasse du caoutchouc, et de la chambre dans l'enveloppe lors des déformations sur le sel. Une surépaisseur augmente ces frottements et devient par conséquent nuisible quand on marche à grande vitesse. On a cependant essayé de revenir au caoutchouc, mais en le constituant de cuir chromé garni de rivets d'acier, parce que l'on donne ainsi au pneu des propriétés antidérapantes, qui compensent l'accroissement de l'échauffement. Ces antidérapants solitaires du pneu sont aujourd'hui préférés aux antidérapants amovibles, qui usaient le pneu qu'ils recouvraient et pouvaient s'arracher, accident qui devenait grave lorsque l'antidérapant arraché s'introduisait dans les chaînes de transmission.

L'antidérapant donne beaucoup de sécurité à la voiture automobile par mauvais temps, mais présente par contre l'inconvénient d'user excessivement vite les routes.

PNEUMOTOGÈNE (du gr. *pneuma*, atos, souffle, et *gennân*, engendrer) a. m. Appareil respiratoire imaginé par Jaubert, et qui permet le séjour d'un homme dans un milieu délétère. V. SAUVETAGE.

PNEUMOBACILLE (du gr. *pneumôn*, poumon, et de *bacille*) a. m. Bactériol. Pyogène qui n'intervient que secondairement dans la pneumonie (V. PNEUMOCOQUE), mais qui est l'agent de certaines broncho-pneumonies (pneumies, péritonies) et de beaucoup de suppurations. On dit aussi *BACILLUS LACTIS AEROGENES*.

— Excycl. Découvert par Friedländer, le *pneumobacille* se présente sous forme de bâtonnets courts ou filamenteux (cultures) ou de coccobacilles. On le trouve dans les crachats, le pus, le sang, où il est encapsulé ; il se colore par les couleurs basiques, mais ne prend pas le gram. Anaérobie facultatif, il se cultive dans tous les milieux (température optimum, 37°), même légèrement acides. Tué rapidement entre 60 et 80°, il résiste à la dessiccation et conserve sa virulence dans l'eau et le sol. Il donne, en culture, une toxine différente de celle du pneumocoque (V. PNEUMOTOXINE), fait fermenter les sucres, transforme les nitrates en nitrites, mais ne donne pas d'indol avec les peptones.

PNEUMOCOCCÉMIE (*kok-sé-mi* — de *pneumocoque*, et du gr. *haima*, sang) n. f. Méd. Septicémie, avec accidents généraux graves et suppurations locales, déterminée par le passage, dans le sang, du pneumocoque.

PNEUMOCOCCIE (*kok-si*) a. f. Méd. Ensemble de maladies déterminées par le pneumocoque. (Les principales sont : pneumonie, pleurésies, endocardites et péricardites, méningites, orchites, otites, néphrites, péritonies, parotidites, *phlegmatia alba dolens*, septicémie.)

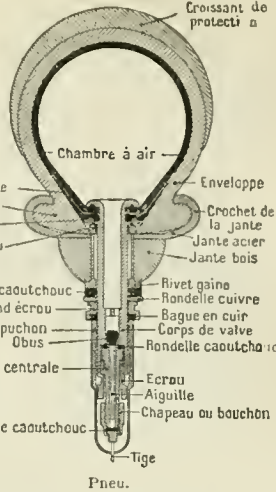
PNEUMOTOXINE n. f. Biol. Toxine du pneumocoque. (Elle est capable de tuer le lapin, avec hyperthermie, mais à dose assez élevée ; elle contiendrait, d'après Andreini, une base alcaloïdique. Le chauffage à 70° altère ses propriétés et, à 100°, les fait disparaître.)

PNEUMOTYPHOÏDE n. f. ou **PNEUMOTYPHUS** (*fuss*) a. m. Méd. Fièvre typhoïde, débutant par une pneumonie et qui évolue pour son compte quand la pneumonie va vers sa terminaison. (On a attribué cette pneumonie à une localisation du bacille typhique, mais il semble aujourd'hui qu'elle soit due uniquement au pneumocoque. Le traitement est celui de ces deux affections.)

PNUM (*puom'*) a. m. Ornement pyramidal que les Camboégiens placent sur leur coiffure en toile de cérémonie.

POCIOLOK a. m. Nom donné au village cosaque d'au moins trente feux, qui constitue, dans les *voïskos*, un organe administratif d'ordre immédiatement inférieur à la *stanitsa*. (Le *poçiolok* a, comme celle-ci, son *ataman*, nommé dans des conditions semblables, et organe d'exécution des ordres de l'autorité supérieure.)

POCQUET (Barthélemy), né à Rennes en 1852. Il fit à Rennes toutes ses études, y compris son droit, et il s'y fit recevoir docteur en 1877. Il dirige le « Journal de Rennes », que son père fonda en 1844, et il préside la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Outre de nombreux articles dans les publications périodiques bretonnes, il est l'auteur de trois ouvrages importants : *Essai sur l'Assistance publique* (1877) ; *Les Origines de la révolution en*



Bretagne (1885) ; *le Duc d'Aiguillon et La Chalotais* (1900-1901). Ces deux derniers ont obtenu de l'Académie française, l'un le prix Thiers (1885), l'autre le prix Guizot (1901). Pocquet s'est chargé de terminer la grande *Histoire de Bretagne*, entreprise et menée jusqu'au troisième volume par A. de La Borderie.

PODAGRISME (*grism'*) n. m. Etat de celui qui est podagre.

PODALIQUE (*lik'* — du gr. *podus*, *podus*, pied) adj. Se dit d'une version dans laquelle on amène les pieds du fœtus vers le petit bassin.

PODLÉSIE, une des anciennes grandes régions naturelles de la Pologne, comprenant essentiellement, sur le cours supérieur du Pripiet, la région marécageuse de l'Insk. C'était, de toute la Pologne, la partie la plus infertile et la plus pauvre.

PODOCÈRE n. m. Genre de crustacés amphipodes crevettes, de la famille des corophiides, comptant de nombreuses espèces répandues dans toutes les mers. (Les podocères, types d'une sous-famille dite des *podocérines*, sont des petits animaux allongés, remarquables par la pince puissante qui termine leur deuxième paire de pattes. Le *podocerus variegatus* abonde sur les côtes des mers du Nord ; le *podocerus dentex* pullule parmi les colonies de surlinaires dans les estuaires de la mer Noire.)

PODOCÉRINÉS n. m. pl. Sous-famille de crustacés amphipodes crevettes, de la famille des corophiides, renfermant les genres *podocère*, *cérape*, etc. — Un *PODOCÉRINÉ*.

PODOÏDES a. f. pl. Math. *Podoides d'une courbe*, Courbes obtenues en prenant les symétriques M d'un même point O, par rapport aux tangentes de cette courbe, et qui sont homothétiques aux podaires de la même courbe.

— Excycl. Les *podoides* s'engendrent encore en faisant rouler sur cette courbe une courbe égale et symétrique par rapport à la tangente au point de contact.

L'équation de la podaire étant :

$$x^2 + y^2 = yf\left(-\frac{x}{y}\right),$$

on a pour équation de la podoïde :

$$x^2 + y^2 = 2yf\left(-\frac{x}{y}\right),$$

ou en coordonnées polaires :

$$r = 2 \sin \theta f(-\cot \theta).$$

Brocard a fait remarquer que la podoïde est également le lieu des images d'un point donné sur un miroir tournant, si on suppose ce dernier rectiligne et formé par la tangente mobile sur la courbe donnée.

PODOSPHÈRE (*sphér'*) a. m. Champignon du groupe des périssporiacées, formant sur les feuilles des périthèces qui sont pourvus d'un petit nombre seulement d'appendices bifurqués, brachyères, et qui produisent des ascus à une seule spore ovoïde incolore, unicellulaire.

POCILANDRIE (*pé, dri'* — du gr. *poikilos*, varié, et *anér*, dros, mâle) n. f. Biol. Modifications sexuelles secondaires que subissent certains mâles de coléoptères, et au cours desquelles ils miment divers caractères de la femelle. (P. Lasne désigne ce phénomène sous le nom de *pocilandrie périodique*, qu'il faut distinguer de la *pocilandrie de stature*, de la *pocilandrie de couleur* et de la *pocilandrie d'âge*. Ce sont peut-être des cas d'adaptation réciproque ou de castration parasitaire.)

POCILODYNAME (*pé* — du gr. *poikilos*, varié, et *dynamis*, force) adj. Caractères *pocilodynames*. Caractères que l'on observe chez un hybride mosaïque, dans lequel le caractère dominant se montre côté à côté avec le caractère récessif, mais où, en outre, on constate entre eux l'existence de tous les caractères intermédiaires comme chez les hybrides de *vitis californica* et de *vitis labrusca*.

POELCAPPELLE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. d'Ypres]) ; 2.200 hab.

Poète et la Sirène (LE), groupe en marbre (Salon de 1903), qui a valu à son auteur, Emmanuel Haubaux, la médaille d'honneur.

Assis sur un rocher baigné par les flots, le poète, à demi vaincu, écoute la sirène persuadante et persuasive. Dans un geste d'une câlinerie irrésistible, elle appuie son corps nu sur le poète et son bras déjà maître de la couronne qui ceint sa tête va tantôt atteindre la lyre sonore qu'il élève, hors de son atteinte, dans un dernier effort de volonté.

Ce groupe, de conception et de technique tout à fait classiques, d'un heureux balancement de rythme, a l'élégante simplicité de certaines des œuvres du XVIII^e siècle et du commencement du XVIII^e qui parent encore les jardins de Versailles.

POGROM (*grom'*) ou **POGROME** (mot russe, signif. émeute, désordre, dissolution, dévastation) n. m. Nom donné, en Russie, aux émeutes populaires, plus ou moins directement encouragées par la police, qui ont trouble pendant la période 1903-1906 la plupart des grandes villes de la Pologne et de la Russie méridionale. (Les *pogroms*, dirigés le plus souvent contre les juifs, parfois contre les étudiants libéraux, ont été particulièrement fréquents à Lodz, à Siedlce, à Varsovie, à Bielsostok, etc.)

POICTEVIN (Francis-Paul-Edouard-Adrien), littérateur français, né à Paris en 1854, mort à Menton en 1904. Au sortir du lycée Saint-Louis, il fit son droit, et voyagea



Le Poète et la Sirène.



Poom.

auspices de la Société bibliographique. Elle se compose de deux parties, dont l'une, *technique*, est une liste bibliographique des principaux livres parus en France et à l'étranger, tandis que l'autre (*la partie littéraire*) contient l'analyse d'ouvrages, français surtout, de tous les genres. Un dépouillement de périodiques et des articles littéraires des principaux journaux de Paris et une chronique complètent l'une et l'autre des deux parties de cette revue, dont les tendances sont nettement catholiques.

POLYOSTRULA (*glass* — du gr. *polus*, beaucoup, et *gastér*, tros, estomac). n. f. Biol. Gastrula à plusieurs invaginations, que l'on observe dans la *polypermie*. (Elle constitue une formation monstrueuse qui ne se développe pas plus loin.)

POLYLÉPIDE n. f. Genre de rosacées sanguisorbées, comprenant dix espèces d'arbrisseaux qui habitent les hautes montagnes de l'Amérique du Sud.

POLYODONTOPHIS (*fiss*) n. m. Genre de reptiles ophiidiens, de la famille des colubridés, comptant dix espèces répandues de Madagascar à l'Indo-Chine et dans l'Amérique centrale.



Polyodontophis.

— ENCYCL. Les *polyodontophis* sont d'assez grandes couleuvres à tête courte, peu ou point distincte du cou, à yeux moyens avec pupille ronde, à corps allongé, cylindrique, terminé par une queue assez longue. Ces serpents non venimeux, brun varié de jaune, vivent dans les forêts humides. Le *polyodontophis collaris*, répandu dans l'Asie tropicale, atteint un mètre de long.

POLYSCIAS (*li-si-ass*) n. m. Genre d'araliacées scabellérées, des régions australes de l'ancien monde.

— ENCYCL. Les *polyscias* sont des arbres à feuilles composées imparipennées, à fleurs articulées sur le pédoncule floral et albumen non ruminé. On en compte une centaine d'espèces. Le *polyscias frutescens* est cultivé dans toutes les régions chaudes; ses jeunes pousses se mangent comme le persil; on l'utilise en décoction contre les maux de gorge, ainsi que pour la cicatrisation des plaies.

POLYSTIGMA (*liss-tigh*) n. m. Champignon du groupe des hypocracées. (Il se présente sous la forme de taches épaisses, rouges ou jaunes sur les feuilles, constituant une masse étalée appelée *stroma*. Le *polystigma rouge* est une espèce très répandue sur les feuillages des pruniers dans toute l'Europe et l'Amérique boréale.)

POLYTAXIQUE (*tak-sik*) adj. Biol. Caractères *polytaxiques*. Se dit des caractères (taille par exemple) qui, observés chez beaucoup d'individus d'une même espèce ou d'une même variété, et représentés graphiquement, donnent une courbe à plusieurs sommets, composés de groupes d'individus sans intermédiaires entre eux. (Ces sommets sont appelés *taxies*, et le caractère qui présente plusieurs sommets est appelé *di*, *tri*, *polytaxique*.)

POLYTROPIQUE (*pik*) adj. Biol. Caractères *polytropiques*. Se dit des caractères susceptibles de varier d'une façon continue, pendant la vie de l'individu (par exemple la taille, la couleur, la pilosité, etc.).

POMMEROL (M^{re} Jean), femme de lettres française, née près de Sens en 1869. Elle reçut une éducation masculine, où les sciences et les arts, la musique surtout, eurent leur part non moins que les lettres, et qu'elle compléta plus tard en Autriche par l'étude du droit romain et germanique, d'exégèse, de médecine et de philologie. C'est à Vienne qu'elle débuta dans le journalisme, en envoyant des correspondances politiques à plusieurs grands journaux. Presque toujours en voyage, elle a parcouru toute l'Europe, l'Asie Mineure, l'Égypte, le Sahara, où elle séjourna trois années (1899-1901), vivant au milieu des Arabes, dont elle étudiait la vie sociale et religieuse. Parmi les ouvrages de cet écrivain, qui sait revêtir une documentation exacte d'un style coloré, il faut citer : *Didja, fleurs d'un jour*; *Petites amies d'ailleurs*, *Psychologie d'un chef d'insurrection*; *Dhracine* (1894); *le Piché des autres*; *la Faute d'avant*; *le Crible*; trois volumes consacrés à l'étude des mœurs vionnoises; *les Six filles de Frau Sofferl*; *Vierges d'ailleurs*; *Une de leurs étoiles*, et plus récemment des ouvrages inspirés de ses explorations aux confins de l'Algérie : *une Femme chez les Sahariennes*; *l'Haleine du Désert*; *Chez ceux qui quettent* (1903); etc.

POMPILI Vittoria, née AGANOR, poétesse italienne, née à Venise en 1857. Dans l'unique recueil qu'elle a publié, *Leggenda eterna* (1900), elle peint le trouble d'une âme qui, partie de l'optimisme, découvre peu à peu les laideurs de la vie et se révolte contre elles, pour se reposer enfin dans l'espoir mystique en un avenir meilleur. Comme son maître Giacomo Zanella, elle montre la grâce, la délicatesse, une émotion discrète et contenue.



Rouleurs de ponchon, à Porto-Novo.

PONCHON n. m. Futaille en usage dans l'Afrique occidentale pour le transport de l'huile.

PONOSE (du gr. *ponos*, fatigue) n. f. Méd. Auto-intoxication produite par la fatigue et le surmenage physique. (Elle se traduit surtout par des courbatures, de l'essoufflement, de l'hypothermie, parfois du délire et des troubles d'insuffisance digestive. La *fièvre musculaire* observée chez certains ouvriers (mineurs, forgerons), au début de l'apprentissage, est une forme de ponose.)

PONSCARME (François-Joseph-Hubert), sculpteur et graveur français, né à Belmont (Vosges) en 1827. — Il est mort à Malakoff (Seine) en 1903.

PONT n. m. — *Faire le pont*, chômer un jour ouvrable lorsqu'il se trouve placé entre deux jours fériés.

— ENCYCL. *Pont suspendu à chaînes*. Un nouveau pont suspendu par des câbles formant chaînes a été construit récemment à Budapest sur le Danube, qu'il traverse par une seule travée. Les dimensions de cet ouvrage sont considérables, la travée principale ayant près de 300 mètres de longueur pour une largeur de 18 mètres environ. La caractéristique du système consiste dans les chaînes de suspension, qui sont disposées en deux couples de part et d'autre du pont. Les tours de soutien des chaînes sont articulées sur pivot à leur base; toute la construction, ainsi que les tours, sont en acier doux ayant une résistance de 3.500 kilogrammes au centimètre carré.

PONT-DE-LOUP, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]), sur la Sambre, affluent de la Meuse; 2.100 hab. Charbonnages.

PONTIAC, grand comté du Canada (prov. de Québec), ainsi nommé d'un chef indien dévoué à la cause française, à la rive gauche de l'Ottawa, qui le sépare de l'Ontario; 51.000 kilom. carr.; près de 26.000 hab. Ch.-l. *Bryson*.

PONT-JEST (Léon-René DELMAS, dit *René de*), romancier français, né à Reims en 1830. — Il est mort à Paris en 1904.

PONTRESINA, comm. de Suisse (canton des Grisons [dist. de Maloja]), dans la Haute-Engadine, à 1.800 mètres d'altitude; 500 hab. Station climatique très fréquentée.

POOL (*poul* — mot angl. dérivé du franç. *poule*, terme de jeu) n. m. Groupement ou syndicat de producteurs, que l'on confond souvent à tort avec le trust ou le cartel. (Il est, comme le trust, d'origine américaine; mais, tandis que le trust est une coalition durable, comme le cartel, le pool n'est qu'une entente accidentelle et momentanée, en vue d'un gain rapide, destinée à disparaître par le fait de la réalisation des bénéfices cherchés.)

POOLE (Reginald Stuart), archéologue et numismate anglais, né et mort à Londres (1832-1895). Elevé en Égypte auprès de son oncle, l'orientaliste Edward Lane, il entra à l'âge de vingt ans au département des antiquités du British Museum, où il devint conservateur adjoint des monnaies et médailles lors de la création de ce département (1861), et dont il fut nommé conservateur en 1870. Ses travaux en numismatique sont de la plus haute importance, principalement ses catalogues des monnaies grecques, romaines, orientales et anglaises (1873-1885), des monnaies suisses du South Kensington Museum (1878), des monnaies des Ptolémées (1883), et des monnaies des schahs de Perse depuis 1512 jusqu'à nos jours (1886). On lui doit aussi *Horæ Egyptiæ* (1857) et *the Cities of Egypt* (1882). Il a écrit beaucoup d'articles dans les encyclopédies et revues spéciales. Il était un des gouverneurs de University College, à Londres.

POPE (John), général et homme d'Etat américain, né à Louisville (Kentucky) en 1822, mort en 1892. Elève de l'École militaire de West-Point, il fit comme colonel les campagnes de la guerre du Mexique, de 1846 à 1848, et se signala par sa hardiesse. Puis il fut mis à la tête de l'importante mission à la fois militaire et géodésique qui reconnut le tracé définitif du grand Transcontinental américain, le *Pacific Railway*. Pendant la guerre de Sécession, il fut placé à la tête de l'armée fédérale de Virginie, et se couvrit de gloire sur le Potomac. Il participa ensuite, sous les ordres du général Grant, aux opérations qui aboutirent à la prise du camp retranché de Richmond. Après la guerre, il fut placé à la tête de la circonscription militaire du Pacifique, qu'il commanda jusqu'à sa mise à la retraite en 1886.

POPE (Franklin-Léonard), ingénieur américain, né en 1847, mort à New-York en 1895. Il fut d'abord attaché comme aide-ingénieur à diverses compagnies télégraphiques américaines, et prit part, en cette qualité, aux premières reconnaissances qui firent connaître scientifiquement les régions qui s'étendent entre l'Alaska et la Colombie britannique. De retour de ces expéditions, il se fixa à New-York, où il poursuivit dans son laboratoire d'intéressantes recherches sur les applications industrielles de l'électricité. C'est ainsi qu'il inventa, en 1870, en collaboration avec Thomas Edison, l'enregistreur télégraphique à un fil, employé dans les grands centres, notamment pour télégraphier les cours de la Bourse, lesquels s'imprimaient automatiquement. Deux années plus tard, il imaginait un système de signaux électriques qui fut bientôt employé sur les principaux chemins de l'Union. À partir de ce moment, Franklin-Léonard Pope s'occupa surtout du service technique des voies ferrées et du service télégraphique annexé aux chemins de fer. Il fut élu en 1885 président de l'Institut américain des ingénieurs-électriciens. Il dirigeait depuis 1884 une publication périodique, « l'Ingénieur électricien », et il avait publié deux ouvrages : *la Pratique moderne du télégraphe électrique* et *la Vie et l'Œuvre de Joseph Henry*, le grand physicien américain dont les travaux l'avaient inspiré. En 1895, Pope manœuvrait dans son laboratoire une machine à haute puissance de son invention, lorsqu'il fut atteint et foudroyé par un courant électrique de 3.000 volts.

POPOF (A. S.), électricien russe, professeur à l'École des torpilles de Cronstadt. Dès 1895, Popof s'occupa de la reproduction des expériences de Lodge sur les oscillations électriques et, au cours de ses recherches sur les différents systèmes du tube à limaille de Branly, il émit, avant Marconi, l'idée de la télégraphie sans fil. Il inventa un enregistreur d'électricité atmosphérique, qui fonctionna à l'Exposition de Nijni-Novgorod (1896), et dans la notice descriptive qu'il en publia, il exprima l'espoir que son appareil perfectionné pourrait conduire à la trans-

mission des signaux à distance, au moyen d'oscillations électriques suffisamment puissantes. Enfin, en 1897, Popof réalisa pour la première fois, au cercle maritime de Cronstadt, le télégraphe sans fil avec l'appareil Morse. Mais peu après, la découverte de Marconi reléguait au second plan les essais imparfaits de Popof.

POPP (Victor), ingénieur et électricien français, né à Vienne (Autriche) en 1846. Il fit à Vienne ses premières études scientifiques, puis, s'étant rendu en France en 1870, il obtint cinq ans plus tard sa naturalisation. Il constitua bientôt la compagnie générale des horloges et forces pneumatiques, et installa dans les principaux carrefours de Paris les horloges à air comprimé, qui obtinrent dès l'abord un vif succès. L'entreprise, pourtant, ne fut pas financièrement heureuse. Cependant, en 1890, Popp réussissait à créer la compagnie parisienne d'électricité, dont il resta le directeur jusqu'en 1895, et qui avait pour objet la distribution à domicile de la force motrice par l'air comprimé, la distribution de l'éclairage électrique, la conservation des viandes et autres données par le froid, la distribution de l'heure électrique, etc. Depuis cette époque, Victor Popp a été mêlé à la plupart des grandes affaires industrielles relatives à l'exploitation des forces électriques.

POPULISTE (*list* — anglo-américain *populist*) n. m. Membre du *Populist Party* (ou *People's Party*) aux États-Unis. (Ce parti politique s'est fondé à Cincinnati vers 1892. Composé surtout de représentants des classes agricoles et industrielles, il réclame la frappe libre de l'argent, l'administration des chemins de fer et des banques par l'Etat, l'impôt progressif sur le revenu, la limitation de la propriété foncière, etc.)

PORAK (Charles-Auguste), médecin accoucheur français, né à Paris en 1845. En 1878, après avoir passé par l'internat, il présenta une thèse où il a donné une solution définitive à la question longtemps débattue du moment le plus favorable pour la ligature du cordon ombilical; on ne doit lier qu'après que les artères du cordon ne battent plus, mais on ne pas attendre, d'ailleurs, en procédant trop vite, on prive le bébé de 92 grammes de sang; en attendant plus longtemps, on l'expose à une perte de poids ultérieure et à une variété de jaunisse. Il a fait paraître de nombreux mémoires, notamment : *l'Absorption par le fœtus des médicaments pris par la mère* (1879); *l'Influence réciproque de la grossesse et des maladies du cœur* (1880). En 1887, quand l'ovariotomie faisait fureur, il eut le courage de protester énergiquement contre une opération qui doit être limitée à des cas assez rares. Il fut aussi plus tard l'adversaire déclaré des exagérations du curettage de la matrice. Médecin de la Maternité, il a été nommé membre de l'Académie de médecine en 1894.

PORCELIE (*li*) n. f. Genre d'anacardes variées, dont les espèces peuplent l'Amérique centrale. (Les feuilles de la *porcelie nitidifolia* fournissent une couleur jaune.)

PORE n. m. — *Pore germinatif*, Partie généralement circulaire, amovible, de la membrane d'un grand nombre de spores de champignons ou d'algues, des grains de pollen, etc., par où se fait la germination de ces corps.

POREL (Désiré-Paul PARFOUR, dit), comédien et directeur de théâtre, né à Lessay, près de Coutances, en 1842. — En 1893, il épousa l'actrice Réjane, et l'accompagna en Amérique lors de sa tournée de 1893; cette union a été dissoute par un divorce, en 1905. En 1899, Porel a été élu à la présidence de l'Association générale des artistes dramatiques et lyriques, en remplacement de Silvain, démissionnaire. Parmi les principales pièces qui ont été jouées sous sa direction au Vaudeville depuis 1899, nous citerons : *la Bonne Hôte*, *le Faubourg* (1899); *la Robe rouge*, *Sylvie* ou *la Curieuse d'amour* (1900); *le Bon Juge*, *la Course du flambeau* (1901); *la Passerelle*, *le Joug* (1902); *Décadence*, *l'Esrouffé*, *Maman Colibri* (1904); *l'Armature*, *la Belle Madame Héber*, *la Marche nuptiale*, *Petite peste* (1905); *le Bourgeois* (1906); etc.



Porel.

PORIE (ri) n. f. Champignon de la famille des polyporées, formant sur les bois morts et plus ou moins décomposés des croûtes sèches qui présentent à leur surface externe des tubes sur les parois desquels se forment les spores. (Beaucoup de ces champignons sont probablement dans des stades jeunes de véritables polypores.)

POROCYSTIDE (*stis*) n. m. Genre de sapindacées de la tribu des sapindées, voisin des savonnières. Ce genre habite la région de l'Amazonie et la Guyane anglaise.)

PORAX (*paks*) n. m. Genre d'orchidacées dendrobies, caractérisé par son labelle à pièces latérales indépendantes et par ses sépales concrescents en tube. (Les porax ont huit pollinies avec caudicule; ce sont des plantes à port de *Cochlidium*; elles sont rarement cultivées.)



Porax, a fleur.

PORRO (OPÉRATION DE), opération césarienne avec ablation de l'utérus et des annexes.

* **PORT** n. m. — **ENCYCL.** Les ports sont les refuges ouverts aux navires sur les côtes ou au bord des fleuves, pour leur permettre de s'abriter contre les tempêtes du large. C'est dans les ports qu'ils arment, qu'ils désarment, ou qu'ils effectuent leurs opérations commerciales.

Les ports se distribuent, quant à leur origine, en plusieurs catégories nettement tranchées. Ceux qui résultent entièrement de la configuration des côtes s'appellent *ports naturels* : par exemple ceux de Brest, de la Havane et de Bombay. On nomme *ports artificiels* ceux — les plus nombreux — qui ont été créés ou aménagés par le travail de l'homme : tels sont les ports d'Alger, de Toulon, du Cherbourg. Par opposition aux *ports de mer*, on appelle *ports de rivière* ceux qui sont installés dans les sinuosités d'une rivière profonde, à une distance plus ou moins grande de son embouchure, tels que Lisbonne, Nantes, Bordeaux, etc. On appelle *ports de toute mer* ceux qui ont assez d'eau pour que les bâtiments puissent y entrer en tout temps : c'est le cas des ports méditerranéens en général ; *ports de barre*, ceux dont l'entrée est fermée par un banc de roche ou du sable, où l'on ne peut entrer qu'avec la marée, les ports de barre étant en général situés à l'embouchure des fleuves. Enfin les *ports d'échouage* sont ceux où la mer, en se retirant, laisse les navires à sec. — Quant à leur destination, on distingue les *ports militaires* ou de guerre, et les *ports marchands* ou de commerce, appropriés les uns et les autres à leurs utilisations différentes. Les ports de commerce eux-mêmes sont généralement subdivisés en cinq catégories : 1° entrepôts généraux, ou de grande messagerie maritime ; 2° ports de refuge, servant d'escale aux précédents ; 3° ports neutres et d'approvisionnement, servant d'escale à ceux de la deuxième classe ; 4° ports spéciaux de grande pêche ; 5° ports de pêche quotidienne. Nous nous occuperons surtout de l'organisation importante et compliquée que demandent les ports de première catégorie.

— **Hist.** L'art de l'aménagement des ports est aussi ancien que le développement de la navigation maritime elle-même. Aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire du bassin méditerranéen, premier berceau de la civilisation classique, on y voit mentionner d'importantes rades commerciales, choisies en général sur les points que leur configuration naturelle prédestinait à ce rôle, mais souvent aussi améliorées par la main de l'homme. Les descriptions de la vie maritime et les allusions qu'on peut relever dans les poèmes homériques supposent déjà l'existence d'une architecture spéciale aux ports, dont Vitruve plus tard donnera les formules.

Tyr, Carthage, Alexandrie, Athènes, Syracuse, Ostie, Marseille furent les principaux ports de la Méditerranée antique. A Tyr, il existait deux bassins principaux dont le plus grand, presque ovale, pouvait contenir plus de 500 bâtiments ; l'entrée en était fermée par deux îles à pierres perdues à la profondeur de 7 à 10 mètres d'eau, déterminant un chenal. Un troisième mole couvrait cette entrée. Des tours de défense, des fanaux fixes existaient à l'extrémité de ces jetées. L'entrée du second port, convertie également par un mole avancé, était décorée d'une magnifique architecture. A Athènes, trois ports étaient utilisés : le Pirée, port de commerce proprement dit, et les petites rades de Mitylène et de Phalère, qui paraissent avoir été plus particulièrement réservées à la construction et à la réparation des vaisseaux. C'est là que l'on trouve cette curieuse disposition de la périphérie du port en cales de halage couvertes, où les navires, après désarmement, étaient conservés à sec et à l'abri du soleil et de la pluie. Chacune de ces cales couvertes en portiques rayonnant autour du port avait 15 à 50 mètres de longueur, 9 à 10 de largeur et à peu près autant de hauteur. Par contre, les ports de Syracuse, Carthage, Alexandrie, Marseille furent surtout des ports naturels.

A l'époque romaine, la construction des mûles fut perfectionnée. Au lieu d'être constitués par une jetée continue, ils furent disposés en arceaux ouverts, par où le flot pouvait passer, et nettoyer en quelque sorte perpétuellement le port. Le détail de la construction de ces jetées nous a été transmis par Vitruve, qui indique comme matériaux préférés du son temps le marbre et le pouzzolane. La construction s'effectuait dans une sorte de bassin artificiellement délimité et asséché, ou à blocs perdus.

Au moyen âge, mêmes procédés de construction ; mais aux jetées et aux mûles on surajoute d'importantes défenses dont quelques-unes ont subsisté : à Marseille, par exemple, on peut voir encore une des deux tours qui protégeaient le goulet du port (xiv^e siècle) ; à La Rochelle, une tour dont les fondations sont plus anciennes encore, et qui était reliée à un ouvrage placé de l'autre côté du chenal ; à Aguesmortes, la fameuse tour Constance, édifiée par ordre de Louis IX qui partit de ce port, réuni par un canal à la mer, pour la conquête de l'Égypte. Presque toujours l'entrée des ports était fermée, au moins la nuit, par une herse ou par une chaîne.

Il faut arriver au xvii^e et au xviii^e siècle pour assister à la construction d'ouvrages d'art de quelque importance. Vauban, par exemple, fit aménager à Dunkerque, en existait déjà depuis quelques années une écluse en bassin de chasse, le chenal actuel ainsi qu'un bassin à flot. Calais, Dieppe furent l'objet de travaux du même genre. A Fécamp, ce furent les moines de l'abbaye qui firent construire le bassin de chasse, le brise-lames et les jetées de l'avant-port. A Cette, l'ingénieur Chevalier de Clerville édifia les jetées qui forment le port (1679) ; Marseille, Toulon, Port-Vendres, Aguesmortes, Sait-Tropez, La Ciotat, étaient l'objet, dans le même temps, de travaux analogues. A partir de 1761, l'entretien des ports passa du corps des ingénieurs militaires à celui des ingénieurs des ponts et chaussées, et, à la fin du règne de Louis XVI, sous la direction de Trudaine, un nouvel effort fut donné, à Dunkerque, Dieppe, Le Tréport, Fécamp, Roneo, Saint-Jean-de-Luz, Port-Vendres, etc. Après un court arrêt pendant la période révolutionnaire, les travaux devaient reprendre, un peu partout, sous le premier Empire. Depuis 1815, ce sont les deux gouvernements du second Empire et de la troisième République qui leur ont donné la plus vive impulsion, par la construction de nouvelles écluses, digues, bassins de chasse et bassins à flot, ponts roulants, etc., et l'amélioration incessante de l'outillage.

— **Techn.** Dans tout grand port, on trouve ordinairement deux parties, le port proprement dit, et la rade. Dans le premier, qui occupe la zone intérieure de cet ensemble, viennent se placer les navires désarmés, en commission, en voie de chargement ou de déchargement,

ou qui ont besoin de réparations. Dans la seconde, qui est la partie extérieure, mouillent et appareillent la plupart des bâtiments. C'est là qu'ils stationnent au moment de leur arrivée et de leur départ, soit pour attendre la pleine mer, soit pour remplir certaines formalités de douane, soit pour compléter leur armement. Devant les ports de commerce où il n'y a pas de rade, ou une rade foraine, les navires sont parfois forcés, par gros temps, de prendre le large pour ne pas séjourner dans un mouillage qui pourrait leur faire courir de grands dangers, en les exposant à être jetés à la côte.

Quelle que soit la destination d'un port, il doit, de toute nécessité, répondre aux conditions suivantes : offrir un abri sûr aux navires, une bonne tenue pour les ancres, et un mouillage profond. Il doit présenter une entrée d'un accès facile, offrir des quais de débarquement assez étendus pour que les navires, si nombreux soient-ils, puissent être immédiatement chargés ou déchargés. Enfin il doit être pourvu de dégagements vers l'intérieur, canaux, voies ferrées, etc. Pour répondre à ces exigences diverses, les ports naturels pouvant être considérés comme d'honnêtes exceptions, l'exécution de travaux considérables d'aménagement a été à peu près partout nécessaire.

Le premier soin des ingénieurs a dû être d'assurer le facile accès de la rade ou du port aux navires venant du large. Tout port de quelque importance est généralement pourvu d'un phare qui permet d'en déterminer l'entrée et d'un ou plusieurs sémaphores qui entrent en communication par signaux avec les navires arrivants. Parfois des mâts spéciaux de signaux des pilotes (mâts *Fenouar*) sont installés aux abords des passes dangereuses, pour indiquer par signaux successifs la route à tenir par le navire que les pilotes n'ont pu aborder. Les amers, les feux flottants, les bouées sonores, etc., sont multipliés. Les *barres* surtout, fréquentes à l'embouchure des fleuves, qui sont le principal danger, sont soigneusement reconnues et signalées. Lorsqu'elles sont fixes, et constituées par des écueils ou des hauts-fonds rocheux, elles sont jalonnées au moyen de balises, amarrées en général, et de couleurs différentes selon la route qu'elles commandent. Lorsqu'elles sont faites de sables mouvants, on indique, au moyen de bouées flottantes, un chenal praticable, que les navires peuvent suivre sans crainte d'échouage pour entrer en rade. C'est ce qui a été fait, par exemple, à l'embouchure de la Seine.

Parmi les rades, quelques-unes ont été naturellement aménagées par la disposition du littoral, qui les abrite des vents violents. Telles sont, en Angleterre, la rade de Spithead, et en France la rade de Toulon. D'autres, les plus dangereuses, sont de simples mouillages sur bancs de sable ou de rochers : ce sont les *rades foraines*. Dans d'autres cas, la protection en a été assurée artificiellement par la création de digues ou de jetées. La digue de Cherbourg, longue de 3 kilomètres, est un des meilleurs types du genre. Dignes et jetées ont pour but de maintenir dans un calme relatif les eaux de la baie, et aussi (tel est le cas au Havre) d'éviter l'envahissement par les vagues ou les galets venus de la haute mer de l'espace réservé aux navires, encore qu'il ait été constaté d'ailleurs, en bien des endroits, que le calme provoqué par l'établissement d'une digue favorisait les atterrissements (Holyhead, baie de Dublin) ; si bien que l'on tend à avoir recours pour la protection des rades, non plus aux ouvrages continus en maçonnerie, mais aux moles tronçonnés et aux brise-lames flottants, d'une efficacité pourtant moins grande. Dans les grandes rades sont généralement disposés des *coffres* ou *corps-morts*, sur lesquels les navires peuvent s'amarrer sans avoir besoin de mouiller leurs propres ancres. Les coffres, sortes de grosses bouées en tôle, sont en effet fixés au fond par trois ancres à une seule patte, dont deux sont disposées perpendiculairement à la direction du vent dominant ou du courant le plus à redouter.

Dans les colonies, ou toutes les fois qu'il est nécessaire d'improviser un port de débarquement sur une côte en eau peu profonde, on se contente de créer un wharf qui permet l'accostage des navires. Le wharf se compose d'une passerelle portée sur des pieux de bois battus au monton, ou sur des pieux en fer vissés sur le fond et assujettis par des traverses. Un tablier recouvre la partie sur laquelle viennent aborder les bateaux. Le wharf est, en général, pourvu d'une petite voie ferrée qui s'avance jusqu'au musoir. Mais une semblable installation ne peut être que provisoire, et le débarquement des passagers et des marchandises ne peut s'y faire que par une mer calme.

Là où il existe un port proprement dit, celui-ci communique avec la rade au moyen d'un chenal généralement étroit, afin de préserver complètement le port de l'agitation des eaux du large. Ce chenal est le plus souvent formé par deux digues ou estacades parallèles, qui s'avancent exactement, autant que possible, dans la direction du flot de marée, et doivent dépasser, dans le sens du large, le point que laissent à découvert les marées les plus basses. Munies à leur partie supérieure d'une chaussée ou d'un plancher, et généralement de garde-fous, ces estacades portent à leur extrémité une plate-forme ou musoir conronnée elle-même le plus souvent d'un sémaphore.

Le bassin fermé auquel le chenal donne accès s'appelle précisément l'*avant-port*. De même que dans le chenal, la marée s'y fait sentir, d'où le nom qu'on lui donne souvent de *bassin à marée*. L'avant-port, de même que les bassins dont nous allons avoir à parler, est bordé de quais, verticaux ou obliques. Ceux-ci ont pour but de permettre aux navires de débarquer directement leur chargement sans l'intermédiaire long et coûteux de chalands. Les quais obliques, également appelés *cales*, alternent en général avec les quais verticaux : les deux sont munis de gros anneaux scellés dans la maçonnerie pour permettre l'amarrage des avirons, d'escaliers parfois ménagés dans la maçonnerie, d'échelles de fer, de belards, etc. Dans certains ports de deuxième ordre, les quais sont remplacés par de solides passerelles en bois ou en fer, formant comme un quai volant, à la hauteur du pont des navires. Ces appontements, qui existent surtout au bord des fleuves ou des estuaires, remédient au manque de profondeur du littoral. En certains endroits, appontement et quai oblique sont superposés l'un à l'autre. Enfin, dans le système des *cribs*, aujourd'hui assez employé aux États-Unis, le quai est constitué par une ossature de très fortes pièces de bois, qui forment un coffrage dans lequel on coule des pierres et des débris de roche : construction très économique quant à son établissement, mais qui a l'inconvénient grave d'exiger des réparations fréquentes.

Sur l'avant-port s'ouvrent les *bassins*, qui sont, au point de vue industriel et commercial, l'organisme vital du port.

Ils ont pour but de soustraire les bâtiments aux variations du niveau de l'eau qui, dans l'avant-port, gêneraient considérablement les opérations de chargement ou de déchargement, les réparations à effectuer, etc., et aussi de développer considérablement, au fur et à mesure des besoins, la longueur des quais dont la marée a besoin de disposer. Les bassins sont répartis soit en éventail, autour de l'avant-port, soit sur une ligne continue.

Les bassins communiquent avec l'avant-port au moyen de *portes* ou *d'écluses*. Les portes des bassins, sauf celles du bassin de chasse, sont disposées en vantaux, munies de vannes et s'ouvrant en dedans, ou forment un rideau unique logé dans une glissière de la maçonnerie. Elle sont construites en bois, en fer, ou même en acier. Dans ce premier système, on profite, pour faire entrer les navires de l'avant-port au bassin, du moment où la pleine mer est éteinte. On remplit ainsi le bassin d'eau, et la porte est refermée dès que la mer baisse. L'entrée des navires doit donc s'effectuer rapidement, et non sans risques. Dans le système des écluses, cette inconvénient est évité, et le temps favorable à l'entrée des navires est très sensiblement augmenté, les bateaux pouvant être amenés ou maintenus dans l'écluse qui précède l'avant-port un peu avant et un peu après la pleine mer. Dans les très grands ports, on a même remplacé les *écluses simples* par des *écluses à sas*, composées de deux écluses entre lesquelles est disposé un sas ou bassin intermédiaire, où peuvent se loger un ou plusieurs bateaux.

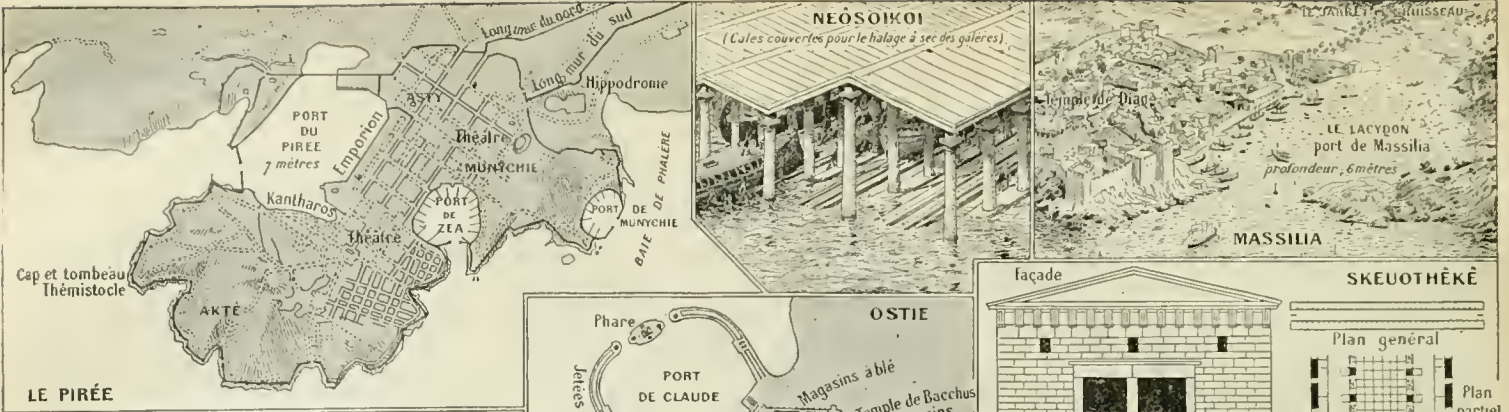
En raison de leurs destinations diverses, les bassins sont divisés en plusieurs catégories. On distingue, d'abord, le *bassin de chasse*, destiné à emmagasiner une masse d'eau considérable, que l'on projette d'un seul coup dans le chenal pour le débarrasser des apports de la mer qui risqueraient de le combler peu à peu : sa porte s'ouvre brusquement en tournant autour d'un axe vertical. Viennent ensuite les *bassins à flot* : c'est là que les navires viennent s'amarrer pour leurs opérations commerciales, et la hauteur d'eau y est en conséquence maintenue constante ; les bassins de radoub sont affectés aux réparations à dot ; c'est l'instrument des navires, ce sont les anciennes darses de carénage. Les cales sèches ou formes de radoub sont de grandes fosses fermées par des bateaux-portes après que le navire à réparer y a été introduit ; l'eau est ensuite asséchée et il est possible de travailler au fond du navire. La réparation achevée, on readmet de nouveau l'eau dans la forme, on ouvre la porte et le navire a plus qu'à en sortir. Là où l'on n'a pas pu construire de bassins de radoub, on utilise, dans le même but, les bassins ou docks flottants, que l'on remplit d'eau pour les immerger au tirant d'eau du navire qui doit y entrer, et que l'on vide ensuite, de manière que, le dock se soulevant, le navire à réparer reste à sec.

Au-dessus des bassins sont jetés des ponts métalliques mobiles, tantôt tournants, tantôt roulants, tantôt à bascule, quelquefois tout d'une pièce, mais qui peuvent toujours pivoter ou s'ouvrir pour laisser passer la mâture d'un vaisseau.

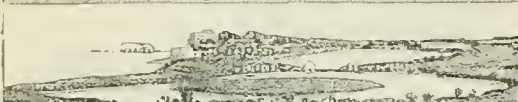
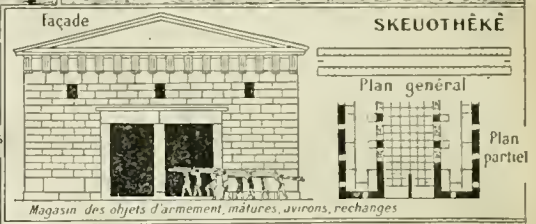
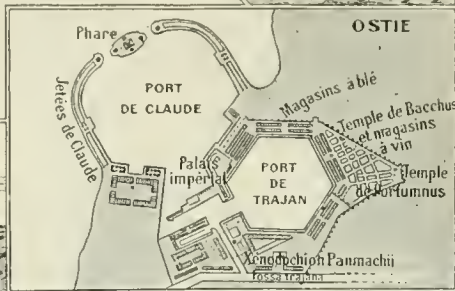
Autour de l'avant-port et des bassins est reparti l'outillage proprement dit des ports. Celui-ci s'est, depuis un demi-siècle, profondément transformé. Les machines mues par la vapeur ou l'électricité sont devenues plus nombreuses, plus puissantes, plus compliquées ; et l'on ne peut qu'enumérer brièvement les principaux de ces accessoires de l'activité d'un port.

Ce sont d'abord les bâtiments de servitude : les remorqueurs, petits, mais puissants bateaux, auxiliaires indispensables, dans les darses et les chenaux étroits, des lourds voiliers ; les chalands ou allèges, larges bateaux en fer ou en bois, de faible tirant d'eau, qui transportent à terre les marchandises que les grands navires ne pourraient eux-mêmes amener à quai ; les bateaux-citernes, aménagés pour le transport de l'eau douce ; les dragues à vapeur, toujours nécessaires dans les chenaux sujets à l'envasement ou à l'ensablement, et leur cortège de mariessalopes ; etc. Viennent ensuite les machines à mâter, tantôt dressées sur les quais, tantôt installées sur des pontons, et surtout les importants appareils de chargement et de déchargement rapide : les grues, mues par la vapeur ou hydrauliquement, et généralement mobiles sur des rails parallèles aux quais ; les grues puissantes, capables de soulever jusqu'à une centaine de tonnes ; les benes, pour le déchargement des minerais, des sables ou des graviers ; les éleveurs, sorte de chaînes à godet analogues aux dragues, et qui servent au déchargement des céréales ; les cabestans, hydrauliques ou à vapeur, etc.

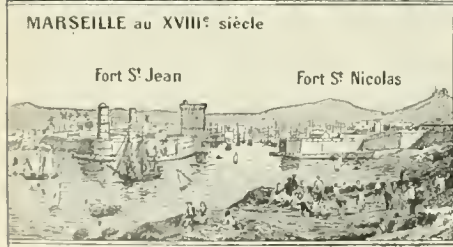
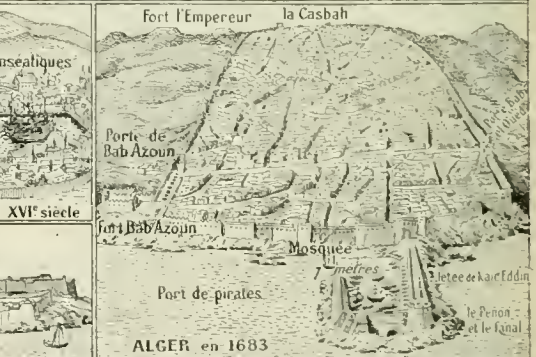
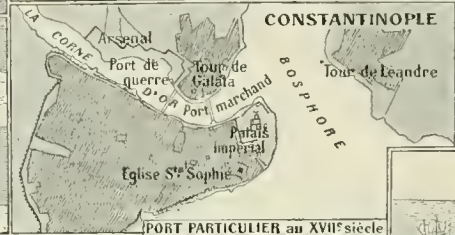
Surtout, un élément considérable de la prospérité des ports réside dans la commodité des voies de dégagement et d'accès du côté de l'intérieur, notamment des chemins de fer et des canaux. Les chemins de fer, voies d'échange rapide, utilisées par les matériaux d'un transport facile et d'un prix relativement élevé par rapport à leur volume, poussent leurs dernières ramifications le long des quais de déchargement, et des *gares de triage* sont aménagées le plus près possible des bassins, afin de réduire au minimum le temps de transit des marchandises. De même, pour les voyageurs, il a été créé des *gares maritimes*, dont les trottoirs de débarquement sont presque continus aux quais d'embarquement des paquebots. Plus utiles peut-être encore sont les voies de communication par eau. Les ports de Dunkerque en France, de Hambourg en Allemagne, doivent leur prospérité au réseau de canaux intérieurs dont ils sont le débouché : routes lentes certes, mais extrêmement avantageuses par la modicité des prix de transport qu'elles offrent aux marchandises de mince valeur sous un fort volume ; matériaux de construction, combustibles minéraux, bois, matières premières des industries. Aux environs des gares à l'eau et des stations de triage se développent, en rapport avec l'importance du transit, les entrepôts, les magasins généraux de construction, douane, etc., et enfin les ateliers de constructions mécaniques, voierie, machinerie, les chantiers de constructions navales, etc., toutes industries appelées par la nécessité de réparer sur place ou d'armer les bâtiments. A cet ensemble, commun aux ports de commerce et aux ports de guerre, il faut ajouter, pour ces derniers seulement, les arsenaux et les ateliers divers que comportent la construction, l'entretien et l'armement des bâtiments de combat, les postes de la défense fixe, torpilles, etc. et les ouvrages, batteries, etc., destinés à protéger les abords du port, et qui s'installent souvent au milieu même des travaux d'art protégeant la rade, comme le cas se présente pour les forts de la jetée de Cherbourg. Tout port militaire doit être en même temps, de nos jours, un camp retranché inviolable par l'intérieur des terres.



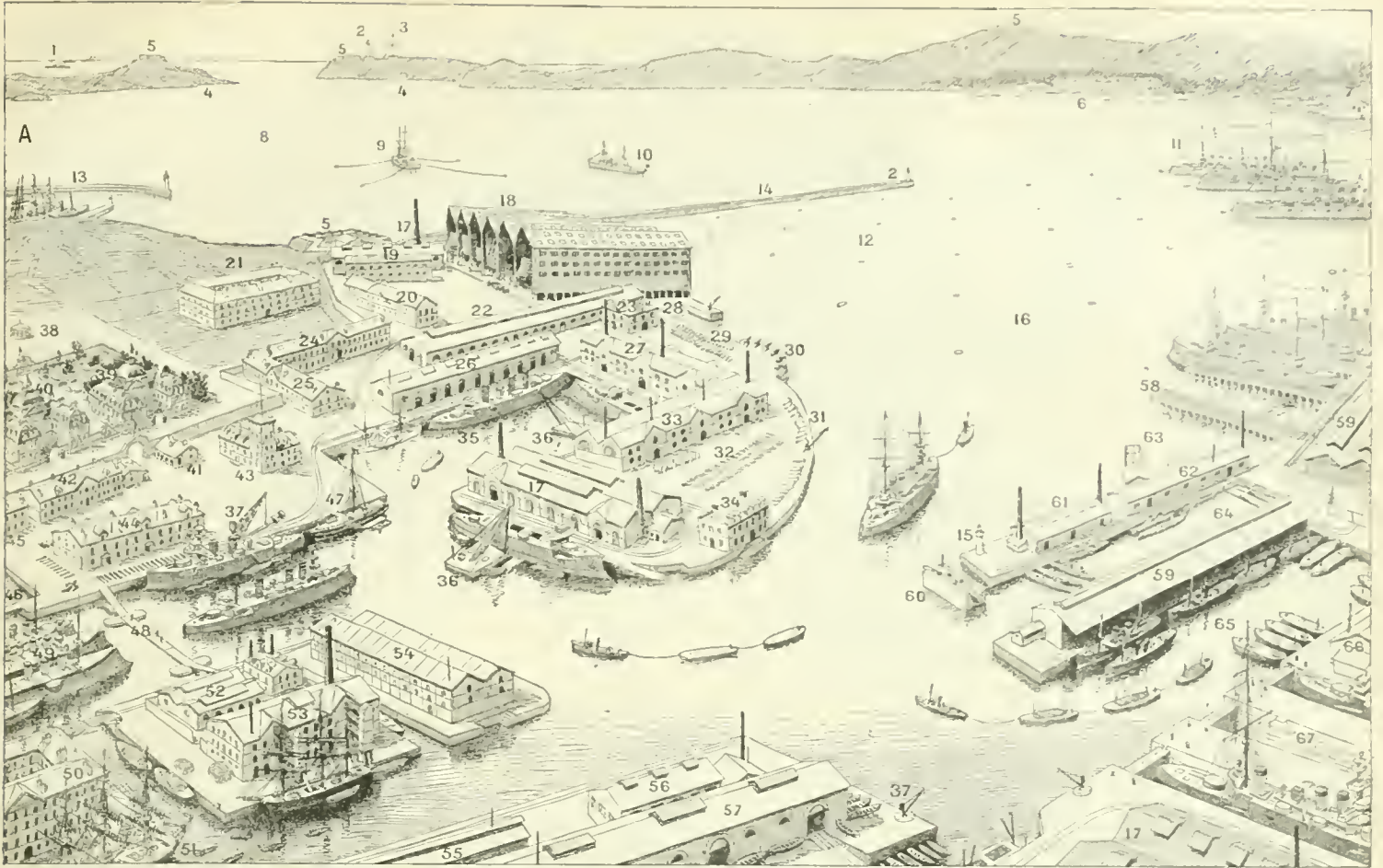
CARTHAGE ruines du KOTHON port de Carthage



OSTIE ruines des docks



- PORTS MODERNES (V. page 449) : A. Port de guerre; B. Port de commerce. — 1. Navire en essai de vitesse. — 2. Phare. — 3. Poste de télégraphie sans fil. — 4. Poste d'inflammation des torpilles. — 5. Fort — 6. Hôpital de la marine. — 7. Pyrotechnie et poudrière. — 8. Grande rade. — 9. Coffres de régulation des compas. — 10. Stationnaire. — 11. Division en rade. — 12. Coffres des corps morts. — 13. Port de commerce. — 14. Jetée. — 15. Feu de port. — 16. Radoubri. — 17. Forge. — 18. Cales de construction. — 19. Salles des gabarits et des tracés. — 20. Ecole des mécaniciens. — 21. Caserne. — 22. Corderie. — 23. Pavillonnerie. — 24. Direction des constructions navales. — 25. Musée des modèles. — 26. Voilerie, poultrie, garoiture. — 27. Grande chaudronnerie. — 28. Cale d'acostage, cale. — 29. Parc des torpilles de fond. — 30. Batterie des saluts. — 31. Parc aux ancres. — 32. Parc aux chaînes. — 33. Atelier des machinos. — 34. Santé. — 35. Navires en achèvement à flot. — 36. Ponton grue. — 37. Grue. — 38. Place d'armes. — 39. Préfecture maritime. — 40. Majorité générale. — 41. Porte de l'arsenal. — 42. Armurerie et sallo d'armes. — 43. Direction des mouvements du port et observatoire. — 44. Direction de l'artillerie. — 45. Direction des travaux hydrauliques. — 46. Posse aux mâts. — 47. L'amiral. — 48. Pont flottant. — 49. Navires en réserve. — 50. Dépôt des équipages. — 51. Ecole de matelote. — 52. Boucherie. — 53. Menuiserie et boulangerie. — 54. Magasin des subsistances. — 55. Magasin à bois. — 56. Scierie. — 57. Atelier des embarcations. — 58. Appontements.



PORTS MODERNES (suite): v. page 148 : 59. Parc à charbon. — 60. Dock flottant pour torpilleurs. — 61. Usine d'électricité. — 62. Atelier de la défense mobile. — 63. Réglage des torpilles. — 64. Défense mobile, torpilleurs et sous-marins. — 65. Remorqueurs et bateaux de servitude, charbonnières chaland, bugalets, bateaux citernes. — 66. Pompes d'épuisement des formes de radoub. — 67. Formes de radoub. — 68. Lazaret. — 69. Wharf. — 70. Bassin de radoub. — 71. Bassin de radoub. — 72. Poissonnerie. — 73. Batterie. — 74. Agences des compagnies de navigation. — 75. Hangars des compagnies de navigation. — 76. Observatoire. — 77. Môle. — 78. Dock des blés. — 79. Dock des graines oléagineuses. — 80. Élévateurs. — 81. Docks et entrepôts. — 82. Direction du port. — 83. Douane. — 84. Inscription maritime. — 85. École d'hydrographie. — 86. École de pêche. — 87. Bassin de la batellerie fluviale. — 88. Canal de jonction du réseau fluvial. — 89. Canal de dérivation. — 90. Bassin de chasse. — 91. Vanne de chasse. — 92. Bourse et chambre de commerce. — 93. Gare de triage. — 94. Gare maritime. — 95. Hôtels à voyageurs. — 96. Garage de la société nautique. — 97. École des mousses. — 98. Bassin de mi-marée ou sas. — 99. Portes des bassins. — 100. Sémaphore. — 101. Bouée d'appareillage. — 102. Bateau pompe à incendie. — 103. Bateau de désinfection et de dératissage. — 104. Drague. — 105. Remorqueurs et pilotes. — 106. Pilotage. — 107. Port d'échouage. — 108. Avant-port. — 109. Lestage. — 110. Société nautique. — 111. Station de sauvetage.



PORT-ARTHUR.

PORTALES (Diego José Victor), homme d'Etat chilien, né en 1793, mort en 1837. Grand commerçant à Valparaiso, il fut appelé par le général Prieto à participer au gouvernement, en qualité de ministre de l'intérieur d'abord, comme ministre de la guerre et de la marine ensuite, et enfin comme ministre d'Etat. Il organisa l'administration, et mit en ordre les finances. La constitution qui fut promulguée en 1833 est en grande partie son œuvre. En 1837, Portales organisa une expédition contre le Pérou, où Santa Cruz manifestait des intentions hostiles contre le Chili, mais une mutinerie éclata contre Portales, qui fut lâchement tué à coups de fusil par les rebelles.

***PORT-ARTHUR.** — La Russie avait obtenu de la Chine (17 mars 1898) la concession pour une période de vingt-cinq ans de Port-Arthur et de Ta-lien-Wan. En août 1899, ce territoire fut constitué en province de Kouang-Tong; en août 1903, cette province et le district de l'Amour furent érigés en vice-royauté. A l'extrémité méridionale de la presqu'île, on bâtit une ville nouvelle, Dally, qu'on relia par voie ferrée avec le Transsibérien. Mais à la suite du siège et de la prise de Port-Arthur (v. plus bas) et des revers militaires de la Russie en Mandchourie, le traité de Portsmouth a transféré au Japon le bail de Port-Arthur et de Taïeo-Wan (1905).

Port-Arthur (SIÈGE DE). Il dura 329 jours, du 9 février 1904 au 2 janvier 1905, et son investissement proprement dit 221 jours. La garnison était forte de 35.000 hommes; elle était secourue par l'escadre mouillée dans le port, commandée, au début des événements, par le vice-amiral Starck, et comptant dix-huit grands bâtiments de guerre, plus une quarantaine de torpilleurs, montés par 10.000 matelots. La ville avait été l'objet, de la part des Russes, de travaux considérables de fortification, qui en avaient fait un redoutable camp retranché. Le général d'infanterie Stessel qui commandait la garnison, avait présidé à cette organisation défensive.

Dans la nuit du 8 au 9 février, la flotte japonaise, commandée par l'amiral Togo, attaqua par surprise, avant la déclaration de guerre, l'escadre russe à l'ancre dans la rade extérieure de Port-Arthur et lui torpilla trois gros bâtiments. A dater de ce jour, l'escadre russe, restant à peu près inactive, fut en butte à des attaques fréquentes de la part des Japonais. Après la surprise du 9 février, le commandement en avait été transféré au vice-amiral Makharof, qui essaya de l'aguerir en de petites sorties, jusqu'au jour où son bâtiment-amiral le *Pétropavlovsk*, sauta sur une mine flottante, et fut coulé (13 avril 1904). Le contre-amiral Witheft, le 10 août suivant, essayait une sortie générale, avec l'intention de gagner, contre que coûte, Vladivostok. Mais ayant rencontré en cours de route l'escadre de Togo, il fut tué au début de l'action, et une partie de ses bâtiments, mal guidée par l'amiral Ouchtomsky, rentra dans Port-Arthur, tandis que les croiseurs les plus rapides, ainsi que le cuirassé *Césairevitch*, gagnaient les côtes chinoises, où quelques uns étaient atteints et désarmés par les Japonais. Des lors, une partie des canons et des marins de l'escadre furent débarqués pour aider à la défense des positions (10 août). D'autre part, ce fut en vain que la flotte japonaise essaya, par trois fois, d'obstruer le chenal du port au moyen de brûlots. Tandis que les forces navales japonaises bloquaient et détruisaient l'escadre russe, une armée, commandée par le général Nogi et maintenue constamment à l'effectif de 70.000 hommes par des renforts envoyés de la métropole, investissait la place du côté de terre le 28 mai, après avoir enlevé la position de Kin-Tchéou.

Jusqu'au dernier moment, la garnison lutta avec un courage inouï; et plusieurs assauts japonais furent repoussés avec de terribles pertes du côté des assaillants, qui furent finalement entamés, particulièrement du côté de l'ouest, un siège méthodique. Mais, après la destruction de l'escadre et la prise de la colline de 203 m., qui commandait la rade, et la mort du général Kondratenko, qui avait été véritablement l'âme de la défense, les Russes

durent se résigner à cesser la lutte. Le 2 janvier 1905, le général Stessel signa une capitulation en vertu de laquelle toute la garnison était prisonnière de guerre.

Ce siège coûta aux Japonais 100.000 hommes, dont 20.000 tués. Les pertes des Russes furent les suivantes: 11.000 tués, 8.000 morts par suite de maladies, 16.000 blessés ou malades, les amiraux Makharof et Witheft, ainsi que le général Kondratenko, tombèrent au champ d'honneur. Le général Stessel, de retour à Saint-Petersbourg, passa devant un conseil de guerre, dont le jugement lui fut défavorable, et il fut mis par le tsar à la retraite d'office.

***PORTE** n. f. — ENCYCL. *Porte ouverte.* C'est la traduction littérale de l'expression anglaise *open door*, qui désigne ou symbolise un régime de liberté commerciale, opposé au régime, beaucoup plus communément pratiqué, des barrières de douane. Dans ses relations avec les pays étrangers, l'Angleterre réclame toujours qu'on laisse la porte ouverte à ses produits, soit agricoles, soit industriels, comme elle-même ouvre sa porte à presque tous les produits industriels ou agricoles de l'étranger.

L'accord anglo-français relatif au Maroc tendait à y établir le régime de la « porte ouverte », c'est-à-dire des facilités égales, pour tous pays, de commerce, d'échange, d'adjonctions et d'entreprises.

PORTÉ-CANON n. m. invar. Nom donné à l'un des deux affûts du canon français 155 R, ou matériel Rimailho. (V. ce nom.) Afin de faciliter le transport des pièces de l'artillerie lourde de champ de bataille, on a disjoint, pour la marche, la pièce de son affût, qui est attelé à part. Tandis que celui-ci porte le frein hydro-pneumatique et l'arc de pointage, le porté-canon ne sert qu'à soutenir la pièce, dont il est séparé au moment de l'ouverture du feu.)

PORTER (Horace), général et homme d'Etat américain, né à Huntingdon (Pennsylvanie) en 1837. Fils d'un gouverneur de l'Etat de Pennsylvanie, il fut élevé à Lawrence Scientific School, dépendant de l'université Harvard, et à l'Académie militaire de West Point, où il fut quelque temps instructeur d'artillerie. Entré dans le service actif, il gagna promptement tous ses grades et fut nommé brigadier-général en 1865. Il reçut une médaille du Congrès pour sa vaillante conduite à Chickamauga, passa de l'état-major du général Thomas à celui du général Grant, et, lorsque celui-ci fut élu président des Etats-Unis, il devint son secrétaire particulier (1869-1877). Le général Porter s'occupait d'affaires financières et industrielles, et s'était fait une réputation d'orateur dans plusieurs mémorables occasions: inauguration de l'arc de triomphe de Washington, à New-York, le 4 mai 1895; dédicace du tombeau de Grant, le 27 avril 1897; inauguration de la statue de Rochambeau à Washington, le 21 mai 1902; etc., lorsqu'il fut envoyé comme ambassadeur à Paris (1897), où il resta jusqu'en 1905. Horace Porter a écrit dans les revues et publié plusieurs ouvrages, notamment: *Campaigning with Grant* (1897) et *West Point Life*.

Portfolio (RUE), « périodique artistique » anglais, fondé à Londres en janvier 1870 par le critique d'art Philip Gilbert Hamerton et l'éditeur Richmond Secley, pour initier le public aux mérites de l'eau-forte et de la reproduction directe des œuvres de maîtres. Les meilleurs aquafortistes de France et d'Angleterre s'y donnent rendez-vous, et le texte, dû à des écrivains comme Pennell, Sidney Colvin, F. G. Stephens, W. M. Rossetti, P. G. Hamerton, Cosmo Monkhouse, Claude Phillips, Martin Conway, Walter Armstrong, etc., n'est pas inférieur à la partie graphique. Robert-Louis Stevenson y publia ses premiers essais. Après la mort de Hamerton (1891), Richmond Secley resta seul pour diriger le « Portfolio », dont chaque numéro fut dès lors consacré tout entier à une monographie, et dont la publi-

cation, au lieu d'être mensuelle, n'eut plus lieu que de temps en temps.

***PORTIER** n. m. — Milit. *Portier-consigne*, Employé militaire appartenant à l'arme du génie.

— ENCYCL. Les portiers-consigne, dont le nom n'est plus guère en rapport avec leurs fonctions actuelles, ont rang d'adjudant. Ils remplissent, sous les ordres des officiers et des officiers d'administration (anciens adjoints) du génie, les fonctions les plus variées: depuis celles de garde-magasin et de surveillant de travaux ou de zones de servitude jusqu'à celles qui comportent l'eutretion et la manipulation de divers appareils et engins électriques ou autres, en passant par les fonctions d'employés de bureau et de casernier. Les portiers-consigne sont recrutés par examen, parmi les sous-officiers de toutes armes, y compris les gendarmes en activité ou en retraite.



Porto-Riche.

***PORTO-RICHE** (George DE), poète et auteur dramatique français, né à Bordeaux en 1849. — Le 28 avril 1904, il a fait jouer à la Renaissance, en même temps qu'une reprise de *Amoureuse*, une pièce nouvelle: *les Malefâtres*, comédie en deux actes, sobre, vigoureuse et rapide. Cette fois, l'auteur a placé dans un milieu d'ouvriers cette peinture de l'amour ardent, fatal, plus fort que tout lien et que tout devoir, qui est la caractéristique de son théâtre. En 1898, sous le titre de *Théâtre d'amour*, il avait réuni en un volume ses quatre meilleures pièces: *la Chance de Françoise*, *l'Infidèle*, *Amoureuse* et *le Passé*.

***PORTO-RICO.** — HISTOIRE. Les troupes espagnoles évacuèrent San-Juan de Porto-Rico en octobre 1898, et l'île passa sous le gouvernement militaire des Etats-Unis, représentés d'abord par le général Henry, puis par le général Davis. Les radicaux réclamèrent le gouvernement civil, le libre-échange, la réduction de la garnison américaine, et même le titre de citoyens des Etats-Unis. Une commission d'enquête établit que le peuple n'était pas mûr pour l'exercice des droits politiques et elle recommanda une révision des tarifs de douane sur les articles importés des Etats-Unis. Bientôt, la Cour suprême des Etats-Unis décida que, par suite du traité de paix entre les Etats-Unis et l'Espagne, l'île cessait d'être territoire étranger et devenait possession de l'Union. Mais le congrès de Washington conserva la faculté de légiférer pour cette possession nouvelle et d'y établir le régime fiscal qui lui paraîtrait bon.

Le 12 avril 1900, l'administration civile remplaçant le régime militaire, et Charles H. Allen devenant bientôt gouverneur de l'île.

Une proclamation du président Mac-Kinley institua la liberté commerciale entre Porto-Rico et les Etats-Unis (25 juil. 1901) et de ce moment l'île fut en fait soumise au même régime que les territoires continentaux.

A la tête du gouvernement de Porto-Rico est un gouverneur nommé par le président des Etats-Unis. L'Assemblée législative se compose d'un conseil exécutif et d'une Chambre des députés. Les municipalités sont administrées par des indigènes que la population élit. Un commissaire résident se tient à Washington, mais ses fonctions sont à peu près nominales.

En septembre 1903, des anarchistes ont tenté un mouvement, aussitôt réprimé, contre les autorités américaines de San-Juan; ils en l'ont pas renouvelé. Des poursuites pour opérations de contrebande ont été intentées contre des officiers et des fonctionnaires du gouvernement; quelques condamnations en ont été la conséquence.

PORT-SALUT n. m. Fromage de lait de vache, à pâte grasse, jaune, moelleuse et sans yeux. (On le fabrique aujourd'hui dans les départements de la Mayenne, de la Sarthe, etc., mais son nom lui vient d'une abbaye de trappistes, *Port du Salut*, dans la commune d'Entrammes, près de Laval, où il fut fabriqué en premier lieu.)

PORT-SAY, petite ville maritime de l'Algérie septentrionale, sur la Méditerranée, non loin de l'embouchure de l'oued Kiss, qui forme à cet endroit la frontière algéro-marocaine, et à un kilomètre environ de la kasbah de Saida; 1.000 hab. environ. Port-Say fut fondé en 1900 par le lieutenant de vaisseau de réserve Louis Say, à l'issue maritime de la plaine des Oulad-Mansour. C'est le débouché vers la mer des zones agricoles des Triffas et des Angads, où se trouvent Lalla-Marnia et Oudja; un port est en construction, et il existe déjà un abri temporaire permettant le déchargement des bateaux de faible tonnage.

***PORTSMOUTH**, ville des Etats-Unis (New-Hampshire). — Dans cette ville a été signé, le 6 septembre 1903, presque un mois après l'ouverture des négociations russo-japonaises, un traité de paix qui a placé la Corée sous le protectorat effectif du Japon, a rendu la Mandchourie à la Chine, a cédé au Japon les villes de Port-Arthur et de Dally, ainsi que la partie méridionale de l'île Sakhaline, et a donné au Japonais le droit de pêche dans les eaux territoriales russes des mers du Japon, d'Okhotsk et de Behring.

PORT-SOUDAN, nom donné au port de la côte occidentale de la mer Rouge, qui a été choisi comme terminus de la voie ferrée, récemment construite au Soudan égyptien et communément appelée chemin de fer Berber-Souakim. Port-Soudan est à une quarantaine de kilomètres au N. de Souakim, dans une situation qui a paru préférable à celle de ce dernier port. Grâce à cette voie ferrée les produits du Soudan auront un débouché direct et rapide sur la mer Rouge, et les troupes de l'Inde pourront être amenées en Egypte plus vite et plus sûrement que par le canal de Suez.

Le chemin de fer a été solennellement inauguré par lord Cromer, résident général britannique au Caire, le 27 janvier 1903, vingt et unième anniversaire de la chute de Khartoum et de l'assassinat de Gordon-pacha.

***PORTUGAIS.** — ALLUS. LITTÉR. : Les Portugais sont toujours gais, Fragment d'un couplet de *le Jour et la*

PORTUGAL : Tableau généalogique.

<p>JEAN (João) VI Né 1767, m. 1826. Régent 1792, prince régent 1799, roi de Portugal 1816. Ep. 1790 Charlotte, fille de Charles IV, roi d'Espagne, née 1775, m. 1850.</p>							
MARIE-THÉRÈSE Princesse de Beira. Née 1793, m. 1844. Ep. 1838 l'infant d'Espagne don Carlos (né 1788, m. 1855, veuf de Françoise d'Assise (sœur de Marie-Thérèse).	MARIE-ISABELLE FRANÇOISE Née 1797, m. 1818. Ep. 1816 Ferdinand VII, roi d'Espagne, m. 1833.	PIERRE IV (1 ^{er} au Brésil) (Dom Pedro de Alcantara). Né 1798, m. 1834. Empereur du Brésil 1822, roi de Portugal 1826. Abdiqua la couronne de Portugal, 1826, en faveur de Dona Maria, sa fille, 1826. Ep. 1 ^o 1817 Maria-Léopoldine-Joséphine, fille de François I ^{er} , empereur d'Autriche; née 1797, m. 1826. 2 ^o 1829 Amélie-Augusta-Eugénie, fille d'Eugène de Beauharnais, duc de Leuchtenberg; née 1812, m. 1873.	FRANÇOISE D'ASSISE Née 1800, m. 1834. Ep. 1816 l'infant d'Espagne don Carlos. (V. ci-contre).	ISABELLE-MARIE Née 1801. Régente de Portugal 1826-1829.	DOM MIGUEL (V. ci-après).	MARIE DE L'ASSOMPTION JEANNE Née 1800, m. 1834.	ANNE DE JÉSUS-MARIE-JOSEPH Née 1806, m. 1837. Ep. 1827 Nunez de Mendosa, marquis de Loulé, grand-chambellan et ministre d'Etat.
<p>MARIE II (Dona Maria da Glória). Née 1819, m. 1859. Reine de Portugal 1826; supplantee par dom Miguel 1827, rétablie reine 1827. Ep. 1^o 1835 Auguste-Charles-Eugène, duc de Leuchtenberg; né 1810, m. 1859. 2^o 1836 Ferdinand, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né 1810, m. 1859, roi titulaire de Portugal, 1837; régent 1853-1855.</p>							
PIERRE V D'ALCANTARA Né 1847, m. 1864. Roi de Portugal 1853. Ep. 1858 Stéphanie, fille d'Antoine, prince de Hohenzollern-Sigmaringen, née 1837, m. 1859.	LOUIS (Luiz) 1 ^{er} Né 1838, m. 1889. Roi de Portugal 1861. Ep. 1862 Marie Pie de Savoie, fille de Victor-Emmanuel II, roi d'Italie, née 1837.	JEAN Né 1842, m. 1861. Duc de Beja.	MARIE-ANNE Née 1843, m. 1889. Ep. 1859 Frédéric Auguste-Georges, fils de Jean, roi de Saxe; aujourd'hui roi de Saxe; né 1832. (V. Saxe)	ANTONIA Née 1844, m. 1899. Ep. 1861 Le pold, prince de Hohenzollern, né 1841, m. 1899.	FERRISAND Né 1845, m. 1861. Duc de Saxe.	ACOSTE Né 1847, m. 1899. Duc de Saxe et prince de Saxe-Cobourg-Gotha.	
CHARLES (Carlos) 1 ^{er} Né 1862. Roi de Portugal 1889. Ep. 1886 Marie-Amélie-d'Orléans, fille du comte de Paris; née 1865.	ALPONSE-HENRI Né 1865. Duc d'Oporto.	LOUIS-PHILIPPE Né 1857. Duc de Bragança, prince royal.	MANCO Né 1859. Duc de Béja.	GUILLAUME Né 1864. Ep. 1880 Marie-Thérèse de Bourbon-Siciles; née 1867.	FERDINAND Né 1866. Prince héritier de Roumanie.	CHARLES-ANTOINE Né 1865. Ep. 1874 Joséphine, princesse de Belgique; née 1872.	

Ligne de dom Miguel (non regnante)

DOM MIGUEL
Fils de Jean VI et frère de dom Pedro d'Alcantara.
Né 1802, m. 1866.
Roi de Portugal 1828-1834. — Banni 1834.
Ep. 1831 Adelaine, née 1831, fille du prince Constantin de Löwenstein-Wertheim-Rosenberg.

MARIE DAS NEVES Née 1852. Ep. 1871 Alphonse, prince de Bourbon; né 1849.	MIGUEL Né 1853. (V. ci-après.)	THÉRÈSE Née 1855. Ep. 1873 Charles-Louis, archiduc d'Autriche; né 1853, m. 1895.	MARIE-JOSEPH Née 1857. Ep. 1874 Cu. Théodore, duc en Bavière; née 1839.	ADELGONDE Née 1858. Ep. 1876 Henri, prince de Bourbon-Parme, comte de Bard; né 1851.	MARIE-ANNE Née 1861. Ep. 1893 Guillaume, grand-duc héritier de Luxembourg; né 1862.	ANTONIA Née 1862. Ep. 1884 Robert de Parme; né 1848.
<p>MIGUEL Né 1853. Ep. 1^o 1877 Elisabeth, princesse de Thurn et Taxis; née 1850, m. 1881. 2^o 1893 Thérèse, princesse de Löwenstein-Wertheim-Rosenberg; née 1870.</p>						
(Du premier lit.)			(Du deuxième lit.)			
1 ^o Miguel, né 1878.			4 ^o Elisabeth, née 1894.			
2 ^o François-Joseph, né 1879.			5 ^o Maria-Bénédicta, née 1896.			
3 ^o Marie-Thérèse, née 1881. Ep. 1900 Charles-Louis, pr de Thurn et Taxis; né 1853.			6 ^o Mafalda, née 1898.			
			7 ^o Marie-Anne, née 1899.			
			8 ^o Marie-Antoinette, née 1900.			

Ligne brésillienne.

DOM PEDRO 1^{er} d'Alcantara IV de Portugal.
Empereur du Brésil 1822.
(V. ci-dessus).

MARIE II Reine de Portugal. (V. ci-dessus)	JANUARIA Née 1822, m. 1901. Ep. 1843 Louis de Bourbon, duc d'Aquila, fils de François 1 ^{er} , roi des Deux-Siciles; né 1824, m. 1897.	FRANÇOISE Née 1825, m. 1898. Ep. 1843 François d'Orléans, prince de Joinville, fils de Louis-Philippe 1 ^{er} , roi des Français; né 1818, m. 1900. (V. Bourbon-Orléans)	DOM PEDRO II d'Alcantara Né 1825, m. 1891. Empereur du Brésil 1881. Ep. 1843 Thérèse de Bourbon-Siciles, 6 ^{Be} de France, m. 1899.	MARIE-AMÉLIE-AUGUSTE Née 1831, m. 1893.
	PIERRE Né 1845, m. 1847.	ISABELLE Née 1846. Ep. 1864 Gaston d'Orléans, comte d'Eu, fils du duc de Nemours; né 1842.	LÉOPOLDINE Née 1847, m. 1871. Ep. 1864 Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha; né 1845.	ALPHONSE Né 1848, m. 1888.

Nuit, opérette de Leterrier et Vanloo, musique de Charles Lecocq (1881) :

Les Portugais
Sont toujours gais.
Qu'il fasse beau, qu'il fasse laid,
Les Portugais
Sont toujours gais
Les Portugais sont gais.

Les deux premiers vers sont devenus comme une manière de proverbe, et de ailleurs la rime seule justifie.

* **PORTUGAL.** — HISTOIRE. *Reine de Carlos 1^{er}, Difficultés coloniales.* Des son avènement, en 1889, le roi Carlos 1^{er} se trouva aux prises, en Afrique, avec les prétentions de l'Angleterre. Le Portugal rêvait de relier ses possessions africaines de l'ouest à celles de l'est, Angola à Mozambique, mais l'Angleterre, qui projetait de créer entre l'Égypte et le Cap une série de stations, n'entendait pas voir sa route coupée et elle réclama tout le pays des Makololos, où opérait alors le major portugais Serpa Pinto. Le 11 janvier 1890, le gouvernement anglais adressa un ultimatum au gouvernement portugais, le sommant d'évacuer le territoire en litige. Le ministère dut plier devant la force, mais des troubles éclatèrent et le président du conseil, Luciano de Castro, dut se retirer.

Son successeur, de Serpa Pimentel, chef des conservateurs libéraux, proposa à lord Salisbury de recourir à un arbitrage, mais celui-ci refusa. Une convention du 20 août 1890 qui reproduisait, à peu de chose près, les prétentions contenues dans l'ultimatum du 11 janvier, ne fut pas ratifiée par les Chambres portugaises; elle amena en outre la

chute du ministère. Le général de Abreu de Souza, qui devint président du conseil, en octobre 1890, poursuivit les négociations qui aboutirent au traité du 11 juin 1891. Les possessions du Portugal se trouvaient coupées, mais une partie du territoire contesté fut laissé au Portugal, et en même temps la navigation du Zambeze et du Cliró était proclamée libre.

Le traité approuvé, le gouvernement eut à songer aux difficultés financières, qui devenaient de plus en plus pressantes. Le général de Souza, désespérant d'en venir à bout, se retira et fit place à un cabinet Dias Ferreira. Mais les économies ne suffirent pas et un décret du 13 juin 1892 réduisit d'office à un tiers l'intérêt de la dette extérieure. C'était une faillite véritable. Les gouvernements étrangers protestèrent au nom de leurs nationaux. L'établissement du monopole de l'alcool au profit d'un syndicat de personnalités puissantes détermina une crise : le roi ayant refusé la dissolution des Cortès, Diaz Ferreira se retira et fut remplacé, le 2^e février 1893, par Hintze Ribeiro, qui réalisa quelques économies et présenta un plan de réformes, mais les difficultés financières persistantes nécessèrent, au mois de décembre, un remaniement ministériel, par suite duquel le président du conseil prit le portefeuille des finances. Il ajourna, puis finit par dissoudre les Cortès, qui étaient hostiles à ses projets. Il eut donc des élections favorables au gouvernement, en 1894, puis, de nouveau en 1895, après une révision de la loi électorale. Cependant Hintze Ribeiro voyait la majorité lui échapper dans la Chambre des pairs. Il demanda au roi la création d'un certain nombre de pairs inamovibles; le roi

ayant refusé, le cabinet donna sa démission le 5 février 1897 et fit place à un cabinet libéral, présidé par Luciano de Castro. Cependant, la situation financière du pays avait fait surgir des difficultés avec la France au sujet des travaux du port de Lisbonne, où se trouvaient engagés les intérêts d'une maison française. Le gouvernement français eut aussi à protester contre un édit du 5 janvier 1894, qui réglait la liquidation des compagnies de chemins de fer portugaises dans des conditions préjudiciables aux actionnaires français.

Au point de vue colonial le Portugal fut composé des sacrifices assez considérables pour étouffer une insurrection très sérieuse, qui éclata, en 1895, dans les Cafres au district de Loureizo Marquez, dans la colonie africaine de Mozambique. Ces inségnés, guidés par un chef entreprenant, Gungunhana, tinrent tête pendant longtemps aux forces portugaises; le gouverneur de la colonie, Mousinbo d'Albuquerque, fut cependant la soumission de Gungunhana, qui fut envoyé par sonner à Lisbonne.

La formation du cabinet Luciano de Castro amena comme conséquence, un renouvellement des Cortès, qui furent dissoutes aussitôt après la formation du nouveau gouvernement, qui se mit sérieusement à l'œuvre pour apporter un peu d'ordre dans les finances et ne chercha pas à dissimuler leur mauvais état. Les élections, le 2 mai 1897, donnèrent la majorité au gouvernement progressiste. En 1898, fut votée la conversion de la dette extérieure; le Portugal ne faisait plus bonoeur qu'un tiers de sa dette. Les fêtes du quatrième centenaire de Vasco de Gama firent oublier quelque temps la dette financière.

La situation se compliqua par les divisions du parti progressiste qui amenèrent le ministère à donner sa démission le 15 août; il fut reconstitué par Luciano de Castro avec d'autres personnalités. De vains efforts furent encore faits en 1899 pour combler le déficit du budget.

En juin 1900, éclata une crise ministérielle, provoquée plutôt par des questions personnelles que par des questions d'ordre politique. Le ministère libéral donna sa démission et fut remplacé par un cabinet conservateur, de nouveau présidé par Hintze Ribeiro.

Un événement important se produisit dans la politique extérieure du Portugal. Depuis longtemps elle était fondée sur une alliance avec l'Angleterre, mais ce lien s'était relâché et, en 1895, cette puissance avait traité le Portugal presque en ennemi. La venue d'une escadre anglaise dans le Tage, en décembre 1900, fut l'occasion de discours, qui témoignèrent que le pacte ancien était renoué.

En août 1901, une modification fut apportée par décret sous réserve de l'approbation des Cortès, à la loi électorale. Elle consistait dans la substitution du scrutin de liste au scrutin uninominal et dans l'introduction d'une représentation proportionnelle des minorités. Le but de ces mesures, concertées entre le président du conseil et le chef du parti progressiste, Luciano de Castro, était d'empêcher la formation d'un troisième parti sous la direction de João Franco, qui s'était séparé du parti régénérateur ou conservateur. Les élections générales, au mois d'octobre, assurèrent encore une forte majorité au ministère.

Un remaniement du cabinet eut lieu en février 1903, mais sans qu'il cessât d'être présidé par Hintze Ribeiro. Il eut à réprimer à Coimbra de graves désordres, à la suite du refus des habitants de payer l'impôt municipal. En mars 1904, le ministre des finances, Teixeira de Souza, se retira devant l'impopularité et l'agitation provoquée par ses projets de nouveaux impôts; il fut remplacé par Rodrigo Alfonso Pequito, député de Lisbonne. Le ministère tout entier démissionna le 18 octobre, à la suite du refus du roi d'ajourner la Chambre, ainsi qu'il l'avait demandé.

Nouveau ministère Luciano de Castro. — A son tour, ce fut le chef des progressistes, Luciano de Castro, qui fut chargé de constituer un cabinet. Mais, dès le mois de décembre, la Chambre dut être dissoute, le cabinet progressiste ne pouvant gouverner avec une assemblée composée, en majeure partie, d'adversaires politiques. Les élections générales, en février 1905, donnèrent une majorité ministérielle, mais le ministère fut contraint de donner sa démission en décembre, n'ayant pu trouver une majorité pour résoudre la question du renouvellement du contrat de monopole des tabacs. Le ministère fut reconstitué sous la même présidence avec le concours de nouveaux éléments, mais il dut bientôt céder la place au cabinet régénérateur de João Franco. Enfin, ce dernier ministère se retira lui-même en mai 1906, et fit procéder à de nouvelles élections.

Ces élections, qui ont eu lieu au mois d'août 1906, ont donné, comme il est d'usage, la majorité au cabinet au pouvoir. Mais celui-ci paraît disposer d'une majorité plus solide que les gouvernements précédents, soutenu qu'il est par une fraction notable du parti conservateur, dont Luciano Castro est le chef. La solution de l'affaire du monopole des tabacs, la réforme de la comptabilité publique à laquelle est véritablement lié l'avenir financier du Portugal, tels sont les principaux points du programme que le ministère João Franco doit proposer aux Cortès, dont la réunion a été fixée au 29 septembre 1906.

Maison de Bragançe. La maison de Bourgogne, issue d'Alphonse I^{er} (m. 1461), fils naturel de Jean I^{er}, roi de Portugal, s'éteignit avec le roi Sébastien, mort sans postérité en 1578. Le duc d'Albe coopta en 1580 le Portugal pour Philippe II, roi d'Espagne; mais Philippe IV, petit-fils de Philippe II, perdit cette conquête en 1640. La maison de Bragançe fit alors son avènement avec Jean IV le Fortuné, descendant de Jean I^{er}, roi de Portugal. L'un de ses successeurs, Jean VI (né 1767, m. 1826), fils de Maria I^{re} et de Pierre de Portugal (oncle de cette princesse), donna naissance aux deux lignes subsistantes, celle de dom Pedro et celle de dom Miguel. Par suite du second mariage de dona Maria II, fille de dom Pedro, avec le prince de Saxe-Cobourg-Gotha (1836), un rameau de la maison de Saxe (3^e rameau de la ligne Ernestine, ligne non royale) s'est greffé sur la maison de Bragançe, dont la descendance masculine est aujourd'hui représentée par la branche de dom Miguel (banal en 1837). V. SAXE (tableau généalogique).

PORTUGAL Michaël (pacha), homme politique et financier turc, né en Arménie en 1812, mort à Constantinople en 1897. D'origine arménienne, il débuta en 1867 dans l'administration ottomane, remplit une mission en Crète, et fut successivement nommé en 1868 directeur des douanes de Galata, président au conseil des contributions indirectes, en 1867, sous-secrétaire d'Etat au ministère des finances, puis, simultanément, directeur de la banque agricole et directeur par intérim des douanes de Constantinople. En 1891, enfin, il était appelé par le sultan à l'emploi de ministre de la liste civile, fonctions qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Homme d'Etat et écrivain distingué, Michaël-pacha Portugal occupa pendant longtemps la chaire des finances à l'Ecole supérieure Mülki; ses cours en langue turque ont été réunis en un volume et formaient le premier ouvrage qui ait paru sur les finances en cette langue. Il laisse en outre un ouvrage fort apprécié, en langue arménienne, sur la religion et la langue des Perses, ainsi qu'une critique historique et linguistique très documentée sur l'histoire de *Yartan*, d'Elisè l'historien, écrite également en langue arménienne.

POSADOWSKY-WEHNER (Arthur-Adolphe, comte DE), baron de Postelwitz, homme d'Etat allemand, né à Grossglogau (Silésie) en 1815. Il fit une rapide carrière dans l'administration prussienne, devint président de la province de Posen (1889), publia des travaux remarquables sur l'organisation du crédit agricole, sur les retraites ouvrières, sur la concurrence étrangère et ses conséquences pour l'agriculture allemande, etc., et se déclara partisan du socialisme d'Etat. Député au Landtag prussien de 1882 à 1885, il avait adhéré au parti conservateur libéral et s'était fait remarquer par sa science financière. En 1893, l'empereur Guillaume II le nomma secrétaire d'Etat impérial des finances. Devenu en 1897 ministre d'Etat prussien, secrétaire d'Etat à l'Office impérial de l'intérieur et chargé de suppléer en toute circonstance le chancelier prince de Bismarck, très âgé. Il eut dès lors une influence prépon-

dérante dans la politique intérieure de l'Allemagne. Il se déclara pour une politique très large de socialisme d'Etat, fut le principal négociateur des traités de commerce de 1901 et de 1905, et soutint les intérêts du commerce et de l'industrie contre les agrariens. Il fut maintenu en 1900 dans ses fonctions auprès du chancelier de Bülow.

* **POSSE** (Arvid Rauger Fæderiksson, comte), homme d'Etat suédois, né à Rosendal (Malmöhus) en 1820. — Il est mort à Stockholm en 1901.

POSTALISER (p^{oss}) v. a. Remettre dans le service postal, transmettre par la voie postale ordinaire : *POSTALISER un télégramme à partir d'un point donné.*

* **POSTE** n. f. — **ENCYCL. Postes et télégraphes. Rattachement au ministère des travaux publics.** L'administration des postes et des télégraphes a été détachée du ministère du commerce et de l'industrie et rattachée au ministère des travaux publics. (Déc. du 14 mars 1906.)

Un décret du 9 juin 1906 a déterminé et étendu les attributions du sous-secrétaire d'Etat, à qui un arrêté ministériel de même date a délégué la signature des ordonnances directes et de délégation du budget des postes et télégraphes.

Un second décret du 9 juin 1906 a institué un conseil d'administration chargé de donner des avis tant sur les affaires de service que sur les propositions d'avancement du personnel : il se réunit, dans ce dernier cas, en Commission centrale d'avancement.

Enfin, deux autres décrets de même date régissent : l'un, l'établissement des tableaux d'avancement du personnel des services extérieurs; l'autre, l'organisation de conseils de discipline régionaux et d'un conseil central de discipline chargé de l'examen des affaires disciplinaires concernant le même personnel.

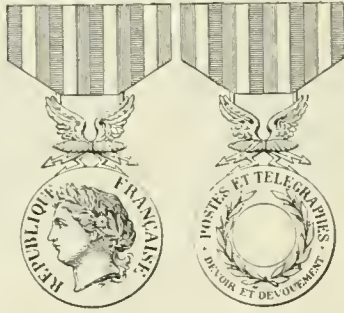
Carnets de timbres. En vue de faciliter l'approvisionnement du public en timbres-poste, de réduire la durée de ses attentes devant les guichets et d'éviter ainsi l'encombrement des bureaux, la loi du 17 avril 1906 (art. 17) a autorisé l'administration des postes et des télégraphes à mettre en vente des carnets de valeurs fiduciaires postales à raison de 5 centimes par carnet en sus de la valeur nominale des figurines.

Papiers d'affaires. La taxe à percevoir pour l'affranchissement des papiers d'affaires échangés soit entre la France, l'Algérie, la Tunisie et le bureau français de Tripoli de Barbarie, d'une part, et les colonies ou établissements français, d'autre part, soit entre ces mêmes colonies ou établissements, sera fixée comme suit :

Jusqu'au poids de 100 grammes, 10 centimes; Au delà de 100 grammes, 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes. (Décret du 26 juillet 1906.)

Postes et des télégraphes (MÉDAILLE DES). Elle a été instituée par décret du président de la République en date du 22 mars 1882, sur la proposition de Cochery, ministre des postes et des télégraphes. Un arrêté du 23 avril suivant dispose que :

La médaille est du module de 27 mill. et porte, d'un côté, l'effigie de la République entourée des mots : « République française » et, sur l'autre face, les mots : « Ministère des Postes et des Télégraphes » avec la devise : « Devoir et dévouement » et le nom du titulaire qui reçoit ou même temps un diplôme rappelant le fait qui motive la distinction qui lui échoit. Le ruban est fait de bandes verticales au nombre de douze et alternativement bleues, blanches et rouges.



Médaille des postes et des télégraphes.

Ces médailles, en bronze et en argent, sont destinées à récompenser les facteurs et les sous-agents assimilés qui se seront signalés par de longs et irréprochables services ou par des actes de dévouement et de courage dans l'exercice de leurs fonctions.

La même distinction est accordée aux entrepreneurs de transport de dépêches et à leurs employés, y compris le personnel des navires et des trains utilisés pour les transports postaux.

La médaille de bronze peut être décernée au bout de quinze années de service. La médaille d'argent est réservée aux titulaires d'une médaille de bronze en leur possession depuis plus de cinq ans et à ceux qui, déjà titulaires de la médaille militaire ou de la décoration de la Légion d'honneur, remplissent les conditions exigées; elle est aussi décernée aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement ou de courage tout à fait exceptionnels.

POSTENY, bourg d'Autro-Hongrie (Hongrie septentrionale (comitat de Neutra)), à quelque distance du Waag, affluent du Danube; 200 hab. Eaux minérales sulfurees calciques, à la température de 61° C.

POSTPALATAL, E, AUX adj. Gramm. Sya. de VÉLAINE. V. au t. VII.

POSTSCOLAIRE (post-skolèr) — du préf. post, et de scolaire) adj. Qui a lieu après les études faites à l'école.

POSTSÉLECTION (lèk-si-on) n. f. Biol. Développement en deux stades d'un nouvel élément morphologique. (Au premier, il n'y a qu'une ébauche par simple division des cellules; au second, il y a différenciation des cellules et par conséquent de la formation. Cette postsélection explique la modification ou la perte des caractères ancestraux, les cellules étant obligées de rester jeunes pour donner naissance à la différenciation nouvelle.)

* **POT** n. m. — Autom. Pot d'échappement, Chambre d'expansion où les gaz brûlés sortent sous pression d'un moteur à explosion se détendant, avant de se répandre dans l'atmosphère.

— **ENCYCL.** Le but de cette détente est d'étouffer le bruit violent qui accompagne l'échappement des moteurs à explosion, et son usage est obligatoire pour les voitures et pour les moteurs fixes dans les villes.

Lorsque se lève la soupape d'échappement, les gaz ont encore une pression de 2 à 3 kilogrammes par centimètre carré. Ils arrivent donc brusquement dans l'atmosphère et y produisent de puissantes ondes sonores. La plupart des pots d'échappement imaginés au début de l'industrie automobile amenaient l'étoffement du bruit en ralentissant, par des frottements sur des chicanes en toile, par de la paille de fer, la vitesse de sortie des gaz et par conséquent du bruit produit (fig. 1). Ce procédé cependant, tout empirique, présente de multiples inconvénients, dont le principal est d'exiger parfois du moteur un effort de refoulement des gaz, qui peut réduire de 10 à 12 p. 100 sa puissance.

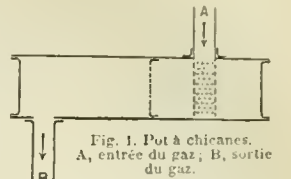


Fig. 1. Pot à chicanes. A, entrée du gaz; B, sortie du gaz.

Aujourd'hui on s'est mieux rendu compte du but à rechercher et l'on fait des pots d'échappement aussi silencieux et n'absorbant que très peu de puissance.

Daos ces pots, le refroidissement des gaz se réalise en supprimant le plus possible les chicanes plongées dans les gaz chauds et en les remplaçant par du gaz entre surfaces refroidies extérieurement par l'atmosphère. Pour les bateaux, on utilise parfois même une circulation d'eau.

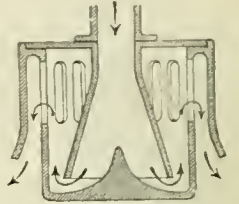


Fig. 2. Pot à chicanes pour moteur de motocyclette.

De plus des sections de passage des gaz vont en croissant régulièrement pour amener peu à peu la détente des gaz et le ralentissement de la vitesse. On utilise fort bien pour cela le cône divergent avec 3° et 7° d'angle au sommet, dont les propriétés diffusantes ont été reconnues en hydrodynamique. [V. AUTAGE.] (Fig. 2.)

Pour les moteurs à petite cylindrée l'échappement dans un cône suffit presque pour supprimer le bruit et permet même de constater une perte mais un gain de puissance : en effet pour un petit moteur la surface refroidissante de ce cône, de petit diamètre, est plus grande que ne serait dans un gros moteur celle du cône correspondant, et par suite les gaz peuvent être mieux refroidis que dans l'air libre; les gaz sont alors détendus sans production de travail extérieur.

POTAIN (MALADIE DE). Méd. Fluxion pleuro-pulmonaire, congestion pulmonaire accompagnée d'une congestion pleurale ou de pleurite.

POTAMINE Grégoire-Nicolaevitch, explorateur russe, né à Sempalatinsk en 1835. Dès 1863, il prit part à l'exploration du territoire du lac Saisan. En 1865, il fut accusé de menées séparatistes et condamné à la détention dans une enceinte fortifiée. Libéré en 1894, l'entreprit diverses expéditions en Mongolie et dans le Tibet occidental et en Chine. Il a publié en russe la relation de plusieurs de ses voyages et une étude sur *les Mots orientaux dans l'épopée européenne du moyen âge (1899)*.

POTAMOPLANCTON n. f. Plancton des fleuves et des cours d'eau.

POTAPENKO (Ignace Nicolaevitch), littérateur russe, né en 1856. Il commença par étudier le chant. En 1881, il débuta par un roman : *Au service*, qui fut remarqué. Depuis, il a cessé de produire. Parmi ses romans écrits un peu à la hâte, on estime surtout ceux qui décrivent les mœurs des paysans et du clergé russe : un *Article brûlant*, le *Secrétaire de Son Excellence*, la *Gloire maudite*. Quelques-uns ont été traduits en français.

* **POTEAU** n. m. — Arg. Voleur qui fait le guet pendant que ses camarades opèrent.

POTEZ (Henri), professeur et littérateur français, né en 1867. Il fit ses études à la faculté des lettres de l'université de Lille et se fit recevoir en 1892 agrégé des lettres. En 1898, il passa brillamment ses épreuves de doctorat en Sorbonne avec deux thèses : *Qualis floreret apud Duacenses res poetica, gallice scripta, quum universa schola a Philippo secundo condita rigere inciperet*, et *l'Élégie en France avant le romantisme*. Dans cette dernière étude, l'auteur s'est efforcé de retrouver le lien qui rattache l'élegie lamartinienne aux œuvres oubliées de Colardeau, de Gilbert, de Bertin, de Léonard et surtout de Parny, poète vraiment supérieur à sa réputation, et qu'il s'est efforcé de remettre à sa vraie place. Poète délicat, à la versification élégante et pure, Henri Potez a écrit un charmant recueil : *Jours d'autrefois* (1896).

POTIEKHINE (Nicolas Antipovitch), écrivain russe, frère d'Alexis Antipovitch (v. ce nom), né en 1834, mort en 1896. Il collabora à divers recueils et fut quelque temps compromis par des menées politiques. Outre quelques écrits satiriques : *Nos sales types* (1864), etc., il a écrit des comédies dont quelques-unes ont eu du succès : la *Misère du jour*, le *Bruit du siècle*, les *Pauvres d'espoir*. Pendant la campagne des Balkans, il accompagna l'armée russe en qualité de correspondant.

POTIER (Alfred), ingénieur et physicien français, né et mort à Paris (1830-1905). Ancien élève de l'Ecole polytechnique (1857-1859), il entra ensuite à l'Ecole des mines et devint ingénieur de 3^e classe (1863), puis de 1^{re} classe (1877) et enfin ingénieur en chef (1881). Potier fut attaché au service de la carte géologique de France, mais il est surtout connu comme physicien. Depuis 1867, il était répétiteur à l'Ecole polytechnique; en 1881, il fut nommé professeur de physique. Il professa en même temps à l'Ecole des mines où, d'abord répétiteur (1887), puis professeur (1893), il enseigna l'électricité industrielle. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1891. On lui doit d'importants travaux concernant l'optique et l'électricité; ils ont été publiés surtout dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*.

qui a épousé une Française de la famille des Choiseul-Praslin, fut le principal artisan du rapprochement franco-italien; il négocia en 1901 la visite de la flotte italienne à Toulon, et s'occupa ensuite (1902) d'améliorer les relations de l'Italie avec l'Angleterre. Le 23 avril de la même année, il déclara à la Chambre que la triple alliance serait renouvelée, mais sans les conventions annexes, militaires ou diplomatiques, qui en modifiaient le caractère dans un sens hostile à la France. Prinetti démissionna le 21 avril 1903, quelques mois avant la chute du ministère Zanardelli.

PRINS (Pierre), peintre et sculpteur français né à Paris en 1848. Après avoir été apprenti sculpteur sur bois, il envoya aux Salons, depuis 1865, des médaillons et de petits bas-reliefs, puis il se retira à la campagne, où il peignit pendant vingt ans de nombreuses études. Un grand pastel (*Qui se tient à l'Hotel-de-Ville sous la neige*) figura au Salon de 1889. Un nouveau pastel très important, *Dans la chapelle*, fut remarqué au Salon de 1898, puis le peintre envoya diverses études d'églises de campagne, d'anciens ponts, de coins de petites villes; les vieux murs surtout intéressent Pierre Prins. La sûreté de l'établissement des formes, l'harmonie délicate des gris nuancés des pierres moussues et des ciels assurés à ces peintures un charme durable. En 1906 l'artiste est revenu aussi à la sculpture et il a exposé, en même temps que six paysages divers à l'huile et au pastel, un bas-relief pour un tombeau. Le musée du Luxembourg conserve une eau-forte en couleurs de Pierre Prins et le musée Carnavalet cinq études du vieux Paris.

PRIONODACTYLE n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des téjéds, comptant cinq espèces propres à l'Amérique du Sud.

— ENCYCL. Les *prionodactyles* ressemblent à des lézards de taille médiocre, avec les membres longs, tous à cinq doigts, la queue cylindrique, la tête à museau court armé de larges écailles, etc.



Prionodactyle.

Leur livrée, brune ou olivâtre, est variée de taches, de marbrures ou d'ocelles noirs et blancs, etc. Le *prionodactylus argutus* de Santa-Fé-de-Bogota en est un exemple; il mesure 10 centimètres de long.

PRIPRIS (pri) n. m. Nom donné aux savaanes noyées et tremblantes « des terres basses des Guyanes.

PRISMATINE (priss) n. f. Silicate naturel d'alumine et de magnésie.

PRISOGRAPHE de prise, et du gr. *graphein*, écrire n. m. Appareil donnant par un diagramme la vitesse de prise des matériaux liants tels que les plâtres, ciments, chaux, etc.

— ENCYCL. Le degré de prise s'apprécie habituellement par la profondeur à laquelle s'enfoncent dans la matière une aiguille de section déterminée sous un effort constant. Dans l'appareil enregistreur, cette opération se renouvelle automatiquement, à des intervalles de temps égaux, au moyen d'un mécanisme d'horlogerie. L'aiguille, en s'enfonçant, fait monter une plume, qui écrit sur le papier disposé sur un cylindre enregistreur, la profondeur qu'elle a atteinte. La courbe, formée par les extrémités supérieures de toutes ces ordonnées, indique nettement la vitesse de prise des matériaux et par suite leurs qualités.

* **PRISONNIER** n. m. — Techn. Tige tarandée fixée sur la cloison dans une serrure et servant à tenir le palastre adhérent à la cloison. « Petite tige à double filetage en sens contraire, destinée à réunir ensemble deux pièces métalliques qui doivent rester jointives



Pristure.

PRISTURE (priss) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des gekkonidés, comptant six espèces répandues du nord de l'Afrique à l'Asie occidentale.

— ENCYCL. Les *pristures* sont des petits gekkos non aplatis, à pupille circulaire, à doigts grêles, armés de griffes et dilatés à leur extrémité. Ils habitent les régions désertiques de l'Erythrée (*pristurus flavipunctatus*), de l'Arabie (*pristurus rupestris*), de Socotora (*pristurus insignis*). La livrée grisâtre de ces reptiles insectivores est en général marquée de brun et de blanc.

PRITCHARDIE (di) n. f. Genre de palmiers-coryphinées, de la tribu des sabalectes.

— ENCYCL. Les *pritchardies* sont de hauts arbres à port de livistonie; les fleurs, hermaphrodites, ont six étamines soudées en une petite capule. Le fruit est une baie plus ou moins drupacée; la graine a un embryon basilaire dans un album non ruminé. Les différentes espèces, groupées en deux sous-genres, habitent les îles Hawaï et Viti, ainsi que la Californie.



Pritchardie: a, inflorescence; b, régime de fruits.

PRIVAT (saint), en latin *Privatus*, évêque et martyr. Il occupait le siège épiscopal du Gévaudan, qui fut depuis transféré à Mende. Il fut mis à mort, vers l'an 266, par les Allemands, qui envahirent alors le Gévaudan avec leur roi Chrocus. — Fête le 21 août.

* **PRIX** n. m. — *Prix de Rome*. Proprement, Pension accordée par voie de concours, pendant un certain nombre d'années, et dans de certaines conditions, à de jeunes artistes, leur permettant de cultiver et de perfectionner leur art dans le milieu le plus favorable.

— ENCYCL. L'origine des *prix de Rome* remonte à Louis XIV et à Colbert. Ils amenèrent la création de l'Académie de France à Rome, dont Charles Errard fut le premier directeur. Cette institution subit de nombreuses modifications, depuis cette époque jusqu'à nos jours. Elle fut même supprimée par la Convention nov. 1792, qui, le 25 octobre 1795, décrétait son rétablissement, effectué par le Directoire (traité de Tolentino, 19 fév. 1797). Dans cette réorganisation, outre les peintres, sculpteurs et architectes, les musiciens (1803), les graveurs au burin (1801), les graveurs sur pierres fines 1805 et les graveurs en médailles (1809) trouvèrent successivement place. Depuis 1803, le siège de l'école est la villa Médicis, propriété de la France, où logent les titulaires des grands prix pendant leur séjour à Rome.

Les prix de Rome se répartissent, après un concours ouvert dans des conditions déterminées, entre les peintres, les sculpteurs, les architectes, les graveurs en taille-douce, les graveurs en médailles et en pierres fines, et les compositeurs de musique, qu'ils soient élèves ou non de l'école des beaux-arts ou du Conservatoire. L'Académie des beaux-arts, qui s'adjoit en cette occasion d'autres artistes, est finalement juge des concours; elle décerne, dans chaque branche, un premier grand prix et deux seconds grands prix, représentés par un diplôme et une médaille d'or. Les premiers grands prix sont, en outre, titulaires d'une pension d'environ 3.500 francs pendant quatre ans, avec une indemnité de 1.200 francs pour le voyage de Rome aller et retour. Les concours sont annuels pour la peinture, la sculpture et l'architecture; mais ils n'ont lieu que tous les deux ans pour la gravure en taille-douce et tous les trois ans pour la gravure en médailles et en pierres fines. Les seconds grands prix ne sont pas pensionnaires de Rome, mais ils peuvent prendre part aux concours suivants pour le premier grand prix. Au cas où le premier grand prix, pour cause d'insuffisance des concurrents, ne serait pas décerné une année, l'Académie peut en décerner deux l'année suivante. Les bénéficiaires des prix de Rome doivent, pendant la durée de leur pension, exécuter un certain nombre de travaux déterminés par les règlements et dont une partie reste la propriété de l'Etat. Ces « envois de Rome » sont exposés chaque année à l'École des beaux-arts. Pour les graveurs en médailles et en pierres fines, la durée de la pension n'est que de trois ans; elle est de cinq pour les prix de composition musicale, dont les titulaires doivent passer deux années à Rome et trois en Allemagne.

PRIX AU PRÉJÉT (saint), en latin *Præjectus*, évêque de Clermont et martyr, mort en 674. Il était né en Auvergne. élu évêque de Clermont en 666, choix qui fut approuvé par Childéric II, il travailla à l'instruction de son peuple avec zèle et talent. En revenant de la cour d'Austrasie, où ses affaires l'avaient appelé, il fut mis à mort par des hommes, placés sur sa route, dans ce dessein, par ses ennemis. Il fut honoré aussitôt comme saint. Plusieurs communes de France portent son nom : *Saint-Préjet*. — Fête le 25 janvier.

PROAL Louis, magistrat français, né à Riez (Basses-Alpes) en 1813. Entré dans la magistrature après de brillantes études juridiques, comme juge suppléant au tribunal de Tarascon (1839), il fut promu successivement; substitut à Forcalquier, puis à Digne (1873), procureur à Tournon (1877), à Forcalquier, Espalion, Castelnaudary (1881), à Lyon (1883), à Aix (1887), juge à Paris (1896), président de chambre à Riom (1898), enfin à la cour d'appel de Paris (1901). Il est l'auteur d'intéressantes études de philosophie et de morale appliquées au droit : *La Responsabilité légale des aliénés* (1890); *le Crime et la peine* (1891); *la Criminalité politique* (1895); *le Crime et le suicide passionnel* (1900).

PROBIEN (saint), en latin *Probianus*, évêque de Bourges au vi^e siècle; il était originaire de Poitiers. Il présida le 3^e concile de Paris en 557. Etant allé à Rome par dévotion, il y mourut. Saint Grégoire de Tours fait son éloge.

* **PROCS-VERBAL** n. m. — ENCYCL. *Tr. Procs-verbaux* (contributions indirectes). Depuis que la loi du 30 décembre 1903 a supprimé la sanction de nullité attachée à l'observation des formalités dont le décret du 1^{er} germinal an XIII avait entouré la rédaction des procès-verbaux, il suffit, pour que ces actes soient réguliers et valables, qu'ils contiennent l'indication des noms, qualités, et résidences des fonctionnaires qui les dressent, celle des noms, qualités et demeures des contrevenants, et qu'ils énoncent avec précision les faits matériels constitutifs de la contravention, ainsi que la nature et la quantité des objets saisis. Encore a-t-il été jugé qu'il n'est pas indispensable que les procès-verbaux constatent les faits matériels et actuels de la contravention; il suffit qu'ils relatent d'autres circonstances personnellement constatées par les rédacteurs et susceptibles d'établir l'infraction. Les procès-verbaux doivent être rédigés sur timbre dans les trois jours qui suivent la perpétration de l'infraction. Toutefois, en matière de garantie, la rédaction doit avoir lieu à l'instant et sur place; ils doivent être enregistrés dans les quatre jours; s'ils sont consécutifs à une visite domiciliaire (voir ce mot), ils doivent énoncer que les formalités prescrites par la loi ont été observées pour l'accomplissement de cette visite.

Ne faisant plus foi que jusqu'à preuve contraire, les procès-verbaux des agents des contributions indirectes et des octrois ne sont plus affirmés devant les juges de paix. (L. du 30 déc. 1903, art. 24.) Les verbalisants ne sont plus tenus de remettre au contrevenant présent à la rédaction, une copie de leurs actes établie sur papier timbré non plus que de notifier à domicile ou d'afficher les procès-verbaux à la porte de la mairie du lieu de la saisie, lorsque l'intéressé n'a pas assisté à cette rédaction, ainsi que le prescrit l'art. 24 du décret du 1^{er} germinal an XIII, en matière de contributions indirectes, et l'art. 77 de l'ordon-

nance du 9 décembre 1814, en matière d'octroi. Ces deux dernières dispositions ont été abrogées par l'art. 8 de la loi du 17 avril 1906. Mais la direction générale des contributions indirectes a décidé, en vue de ne restreindre en aucune façon les facilités données aux prévenus pour réparer leur défense ou pour présenter leurs justifications dans le cas où l'affaire donnerait lieu à transaction, de délivrer aux intéressés une copie sur papier libre des procès-verbaux, quand ils en font la demande, soit au moment de la rédaction, à laquelle ils doivent toujours être invités à assister, soit encore au moment où ils sont convoqués ou se présentent pour transiger dans les nouveaux directions ou sous-directions.

Lorsque les procès-verbaux ne se terminent pas par transaction, ils sont déposés au tribunal correctionnel par voie d'assignation. Celle-ci doit toujours être donnée, à peine de déchéance, dans les trois mois au plus tard de la date des procès-verbaux (L. du 15 juin 1855). Et cette dernière disposition est appliquée de même au cas de procès-verbaux relevant à la fois une contravention fiscale et un délit de droit commun. Le ministère public a-t-il le droit d'exercer son action, mais la régie est déclarée responsable si elle n'a pas eu la précaution d'assigner avant l'expiration du délai de trois mois. (Cass. ch. crim., 9 déc. 1877.)

PROCESSION (la). — Peinture de Lucien Simon, exposée au Salon de la Société nationale des beaux-arts, en 1911, et placée depuis au musée du Luxembourg. Dans une large ravée par le vent du large, sous un ciel pluvieux transpercé par les rayons d'un lourd soleil, la procession passe. Au premier plan, le bedeau portait la croix, le curé replet et ses deux acolytes; l'un, rustaud et borné, l'autre de mise plus soignée et de physionomie délicate. Entourant les ecclésiastiques, la foule convalescente des



La Procession, d'après Lucien Simon.

fidèles; marins au visage rude, les bras pieusement croisés sur la poitrine; femmes aux traits épais et au teint rougeaud, parées d'une coiffure blanche; enfants aux yeux bleus et à la chevelure décolorée par l'air marin. La *Procession* est l'une des œuvres les plus caractéristiques de l'artiste.

PROCTOPORE n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des téjéds, comptant quatre espèces propres aux montagnes du Pérou et de l'Equateur.

— ENCYCL. Les *proctopores* ressemblent à des lézards de taille médiocre, avec la langue barbelée, la tête courte,



Proctopore.

les membres courts, la queue cylindrique régulièrement amincie, le collier bien marqué. Leur livrée, brune, est parfois variée de noir et de blanc sur le dos et les flancs, comme chez le *proctoporus melanogris*, de l'Equateur, long de 15 à 17 centimètres.

PROCURATELE n. f. Antiq. rom. Fonction et charge du procureur.

PRODAJUS (juss) n. m. Genre de crustacés isopodes, de la famille des épicaridés, créé en 1903 pour une forme nouvelle, découverte dans la Méditerranée. Le *prodajus lobiancoi* est parasite d'un crustacé schizopode, le *gastrotaeus norman*.

PRODELPHINUS (dél-fi-nuss) n. m. Genre de mammifères cétacés, de la famille des delphinidés, comptant une dizaine d'espèces répandues dans toutes les mers.

— ENCYCL. Les *prodelphinus* sont des dauphins d'assez grande taille, que l'on nomme vulgairement « souffleurs »;



Prodelphinus.

une espèce *prodelphinus eufrosinus*, presque cosmopolite, se trouve souvent dans les eaux ioniennes et méditerranéennes; elle descend au S. jusqu'au Cap et en Nouvelle-Zélande.

PRODIGIOSUS russ — mot lat., signif. prodigieux) adj. *Bacillus prodigiosus*. Petit bacille, court (c'est pourquoi on l'a appelé quelquefois, mais à tort, *micrococcus*), facilement colorable, aérobie. Il se développe bien dans tous les milieux de culture habituels, et est spécialement caractérisé par la belle coloration rouge de ses colonies, quand elles se développent dans un milieu suffisamment aéré et à une température voisine de 20° C. Il se montre sur le pain, le lait, les pommes de terre et cause le phénomène, jadis

mystérieux, des hostes sanglantes. Il ne paraît pas diminuer d'accidents toxiques bien accusés.)

PROFETA (Loi de). Méd. Profeta a formulé la loi suivante : « Un enfant né d'une mère syphilitique, mais ne présentant pas de trace d'héredo-syphilis et sain en apparence, peut être allaté par sa mère sans danger pour lui. » Cette loi a une grande portée pratique ; malheureusement elle a été très discutée, bien que beaucoup d'auteurs en acceptent au moins le principe.

PROLECTITE (lek) n. f. Silicate naturel de magnésium fluo-silicé.

PROMORPHOLOGIE (ji) n. f. Biol. Partie de la morphologie qui cherche à exprimer par des symboles les formes vivantes.

— ENCYCL. Les bases de la *promorphologie* ont été jetées par E. Haeckel dans sa *Générale Morphologie*. Emery émet l'hypothèse que la *promorphologie* permettra peut-être un jour d'établir de véritables formules capables d'exprimer, non seulement chaque forme existante, mais encore toutes les formes organiques possibles. Giard considère la *promorphologie* comme une sorte de cristallographie des êtres vivants, permettant de déterminer la forme héréditaire et d'en distinguer les variations introduites par les réactions éthologiques.

PROPAGOCYTE n. m. Biol. Nom donné quelquefois à toutes les variétés de cellules sexuelles, quelle que soit leur période d'évolution et à quelque espèce qu'elles appartiennent. (Le nom a été proposé par K.-C. Schneider, pour simplifier la terminologie.)

PROPECTONE n. f. Syn. de HÉMIALBUMOSE. V. t. V.

PROPIAC, comm. de la Drôme, arrond. et à 25 kilom. de Nyons, sur un petit sous-affluent du Rhône par l'Ouvize ; 102 hab. Deux sources minérales, la source *Daniel* et la *Française*, bicarbonatées sulfatées et chlorurées sodiques, jouissent de propriétés diurétiques et laxatives.

Propos galants, peinture de F. Roybet exposée au Salon de 1893. Joyeuse et débraillée au milieu de légumes, de gibiers et de volailles, une fille d'auberge occupée à plumer une poule interromp sa besogne pour écouter les propos d'un galant un peu grisonnant. Le frais visage de la fille, encadré par une luxuriante chevelure, exprime la plus fraîche gaieté. Cette scène de belle humeur compte parmi les meilleures œuvres de Roybet. Elle accompagnait, au Salon de 1893, le fameux *Charles le Téméraire*, et lui valut la médaille d'honneur.

***PROPRIÉTÉ** n. f. — ENCYCL. *Propriété littéraire et artistique*. Copyright. Aux Etats-Unis, le bill du 3 juillet 1870 sur le *copyright* (droit de reproduction) ne protégeait contre la contrefaçon que les sujets de l'Union et les auteurs ou artistes résidant sur leur territoire. Un second *copyright bill*, du 3 mars 1891, a consacré le droit de propriété des auteurs et artistes, mais moyennant des formalités d'enregistrement excessives et rigoureuses ; il a subi des révisions partielles par suite de l'adoption des lois des 2 mars 1895, 6 janvier 1897, 3 mars 1897 et 3 mars 1905.

Les auteurs de livres en langues autres que l'anglais et ressortissant à un pays qui traite les Américains sur le pied de la réciprocité (Allemagne, Belgique, Chili, Costa-Rica, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Mexique, Pays-Bas, Portugal, Suisse) ont la faculté de s'assurer une période de protection provisoire d'un an, pendant laquelle une édition américaine soit de la traduction, soit du texte original de l'œuvre, peut être préparée en vue d'obtenir la protection définitive.

Cette disposition équivalant à l'exclusion de l'édition originale étrangère et à l'obligation de faire réimprimer l'œuvre en Amérique, si la traduction américaine n'a pas été publiée dans l'année qui a suivi la date de publication de l'œuvre originale.

L'auteur qui veut se réserver le *copyright* doit, dans les limites exactes de trente jours après la publication de l'œuvre à l'étranger, déposer à Washington un exemplaire complet de l'œuvre et pourvoir cet exemplaire, comme, du reste, tous ceux de l'édition européenne, de la mention de réserve du *copyright*, selon la formule prescrite par la loi.

Cette formule est ainsi libellée : « Publié... mil neuf cent... Privilège du droit d'auteur aux Etats-Unis, réservé en vertu de la loi sanctionnée le 3 mars mil neuf cent cinq par... (Published... nineteen hundred and... Privilège of Copyright in the United States reserved under the Act approved March 3 nineteen hundred and five, by...) La mention doit figurer sur chaque exemplaire, sur la page en tête ou à son verso et en anglais.

Si l'auteur confectionne une édition américaine de l'œuvre originale, il en dépose deux exemplaires à Washington au plus tard, le jour de la publication dans le pays d'origine. Il obtient par là le droit exclusif de reproduction, de traduction et de « dramatisation », c'est-à-dire la protection complète de ses droits. Cette protection dure vingt-huit ans. Après ce premier délai, un second délai de quatorze ans est accordé à l'auteur encore vivant ou à sa veuve et à ses enfants, moyennant un nouvel enregistrement et l'observation de certaines formalités. Les enregistrements et déclarations de propriété d'ouvrages pour l'Amérique et tous les autres pays se font dans des agences spéciales, en particulier par le bureau de la propriété littéraire et artistique du Cercle de la librairie de Paris.

La traduction de l'œuvre est-elle également protégée contre la reproduction en langue originale, autrement dit la protection garantie à la traduction englobe-t-elle l'œuvre originale avec tous les droits qui s'y rattachent ? La loi n'est pas catégorique sur ce point.

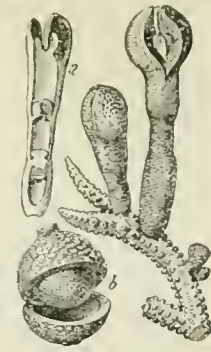
PROROCENTRACÉES (san-tra-si) n. f. Pl. Famille de végétaux unicellulaires du groupe des flagellates, dont le corps protoplasmique est protégé par deux plaques, et dépourvu de sillon transversal, ayant deux cils vibratiles : l'un longitudinal, dirigé en avant dans le mouvement, l'autre transversal, dirigé en arrière. (Ils habitent les mers chaudes.) — Une PROROCENTRACÉE.

PROROCENTRE (sant) n. m. Genre type de la famille des *prorocentracées*, caractérisé par sa forme en cœur ou en virgule, présentant une petite pointe à sa partie antérieure.

PROSOBOTHRIUM (tri-om) n. m. Genre de vers cestodes, de la famille des taeniides, créé en 1903 pour un nouveau parasite découvert dans les requins de l'Atlantique. (C'est le *prosobothrium armigerum*, qui vit dans l'*acanthias vulgaris*.)

PROSPANCHE o. f. Bot. Genre d'hydnoacées.

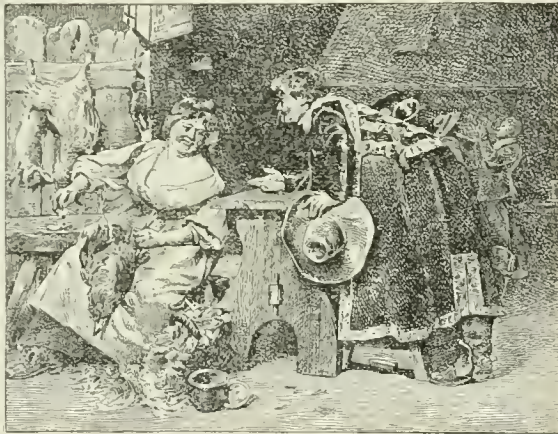
— ENCYCL. La *prospanche* de Burmeister est une curieuse herbe, dépourvue de chlorophylle, vivant en parasite aux dépens des racines de *prosope* dans les pampas de la République Argentine. C'est une plante dépourvue de racines, qui développe, par place, une grande fleur sessile hermaphrodite : les étamines sont pourvues de nombreux sacs polliniques ; chaque carpelle développe de nombreuses lames dans lesquelles sont immergés des ovules orthotropes. Le fruit est une baie ; la graine possède no albumen et un périsperme amylicé.



Prospanche : a, fleur (coupe) ; b, fruit ouvert.

PROSOPLASIQUES (sik) adj. Biol. Cellules *prosoplasiques*, cellules où la répartition des plasmas est égale.

— ENCYCL. Tous les microméristes admettent que l'œuf contient tous les plasmas qui donnent à l'individu adulte ses divers caractères ; il y a ainsi, dans l'œuf, équilibre entre ces différents plasmas, mais il n'en est plus de même dans les blastomeres, parce que la répartition des plasmas est inégale, d'où résulte la différenciation. Toutefois, dans certaines cellules, la répartition des plasmas est égale, quelle qu'ait été l'inégalité de cette répartition dans la cellule qui leur a donné naissance. Ce sont ces cellules que D. Hansemann appelle *prosoplasiques*.



Propos galants, d'après Roybet.

PROSPHOTAXIE (ross, ksi) n. f. Biol. Nom donné par certains auteurs allemands au phototactisme positif, c'est-à-dire au déplacement que l'excitation lumineuse détermine chez certains organismes vers la source de lumière (*Apophototaxis* équivalant également à *phototactisme négatif*.)

PROSTADE (ross) n. m. Biol. Première condition de certaines phaeosporées hétéromorphes, qui revêtent une forme monosporée et branchue avec sporanges pluriloculaires, se transformant plus tard en la forme typique dressée.

PROSTHÉTIQUE (ross, tik) adj. Biol. Corps *prosthétiques*, Groupements chimiques divers, liés à la molécule albuminoïde, sans en faire essentiellement partie. (Tels sont les acides phosphoriques par exemple), certaines bases, les hydrates de carbone. Ces corps prosthétiques ont biologiquement une grande importance, car ils permettent à certaines substances, qui n'y entreraient pas sans cela, d'entrer dans le complexe vivant.)

***PROSTITUTION** n. f. — ENCYCL. Dr. La liberté à peu près entière dont ont joui si longtemps (surtout grâce aux règles étroites de la territorialité) les trafiquants, courtiers et rabatteurs professionnels de la prostitution, ainsi que tous ses auxiliaires quelconques, est actuellement entravée par la loi du 3 avril 1903. V. PROSTITUTION, et TRAITE DES BLANCHES, t. VII.

I. GÉNÉRALITÉS. La loi du 3 avril 1903 a eu pour origine un mouvement européen d'opinion, né en Angleterre, sous l'influence d'une association puissante, la *National Vigilance association*, spécialement vouée à la protection de la moralité publique. L'une des manifestations les plus importantes de ce mouvement d'opinion, ce fut la réunion, à Paris, du 15 au 25 juillet 1902, sur l'initiative du gouvernement français et sous la présidence du sénateur Bérenger, d'une conférence internationale, groupant les délégués de seize gouvernements, dans le but d'arrêter un ensemble de mesures générales contre l'exploitation et l'extension de la prostitution.

La conférence internationale aboutit à deux séries de résolutions diverses : 1° les moes, d'ordre administratif, relatives à la surveillance internationale à exercer, à l'organisation d'une police internationale spéciale à mailles très serrées, à l'extradition des coupables, à la préservation et au rapatriement de leurs victimes ; 2° les autres, d'ordre législatif, tendant à la proposition aux pouvoirs publics de chaque pays de projets de réforme pénale jugés nécessaires.

Voici les conséquences pratiques des résolutions prises : 1° en ce qui concerne la première série de résolutions, conclusion à Paris, le 18 mai 1904, d'un arrangement diplomatique international, ayant pour but d'assurer une protection efficace contre le trafic connu sous le nom de

« traite des blanches » ; 2° en ce qui concerne la seconde série de résolutions, députés au Sénat par le gouvernement, des le 7 novembre 1902, d'un projet législatif qui, rapporté au Sénat par Bérenger et à la Chambre des députés par Maurice Colin, est devenu la loi du 3 avril 1903.

Cette loi est caractérisée par deux innovations principales : 1° par addition aux dispositions des art. 334 et 335 du C. pénal, elle a prévu et réprimé l'embauchage en vue de la débauche ; 2° par modification du dernier paragraphe de l'art. 4 de la loi du 27 mai 1885, elle a assuré la répression plus complète de l'assistance de la prostitution d'autrui sur la voie publique.

II. EMBAUCHAGE EN VUE DE LA DÉBAUCHE ; TRAITE DES BLANCHES. En ces dernières années, chez toutes les nations, le recrutement par des courtiers spéciaux, pour l'intérieur ou pour l'étranger, de filles et de femmes en vue de la prostitution (c'est-à-dire le trafic de chair humaine que, par rappel du trafic des esclaves, le langage populaire désigne sous le nom de « traite des blanches »), avait pris de si inquiétantes proportions, qu'il fut le principal motif de la réunion de la conférence internationale de 1902.

Dans cet ordre de préoccupations, la loi du 3 avril 1903 a créé le délit dont le vœu avait été émis par la conférence internationale : ce délit consiste dans le fait (même isolé, même unique) d'avoir, « pour satisfaire les passions d'autrui » et « en vue de la débauche », embauché, entraîné ou détourné, soit « même avec son consentement, une femme ou fille mineure », soit « par fraude ou à l'aide de violences, menaces, abus d'autorité ou tout autre moyen de contrainte, une femme ou fille majeure ».

D'autre part, la loi du 3 avril 1903 (pénétrant dans un domaine qui, jusqu'alors, avait été exclusivement réservé à la police, le domaine des maisons où se pratique la prostitution à prix d'argent) a créé cet autre délit : le fait d'avoir, « par fraude ou à l'aide de violences, menaces, abus d'autorité ou tout autre moyen de contrainte », retenu contre son gré, « même pour cause de dettes contractées, une personne même majeure, dans une maison de débauche », ou de l'avoir contrainte « à la prostitution ».

Une particularité, qui donne à la loi de 1903 un caractère international, est commune aux différentes infractions nouvelles que nous venons de préciser : ces infractions existent alors même que les divers actes formant leurs éléments constitutifs ont été accomplis dans des pays différents. Exemple d'application de cette particularité : une jeune fille a été frauduleusement embauchée à Paris, et elle n'a été livrée à la débauche qu'à Londres ou à Madrid.

La même particularité a été étendue par la loi du 3 avril 1903 au fait qui réprimait déjà l'art. 334 du C. pénal : l'excitation habituelle à la débauche ou à la corruption de la jeunesse, de l'un ou de l'autre sexe, au-dessous de l'âge de 21 ans.

Lorsque les actes répréhensibles à caractère international dont il s'agit ont été accomplis tant à l'étranger qu'en France, les tribunaux français sont compétents ; mais la loi de 1903 (modifiant les art. 5, § 3, et 7 du C. d'instr. criminelle) a établi quelques règles spéciales pour les infractions commises par les Français à l'étranger et par des étrangers en France.

Quant aux peines applicables à l'ensemble des délits que nous avons indiqués, elles se gradent selon les circonstances. En principe, les peines consistent en : 1° un emprisonnement de six mois à trois ans ; 2° une amende de 50 à 5.000 francs ; 3° l'interdiction de toute tutelle ou curatelle et de toute participation aux conseils de famille, pendant deux ans au moins et cinq ans au plus ; 4° facultativement, l'interdiction de séjour, pendant le même délai. Mais si aux délits ont pris part les père, mère, tuteur ou les autres personnes énumérées en l'art. 333 du C. pénal, l'emprisonnement peut atteindre de trois à cinq ans ; en outre, l'interdiction facultative de séjour, et aussi l'interdiction des droits de tutelle et autres droits analogues, peuvent se prolonger pendant dix ans au moins et vingt ans au plus.

Il est à noter que les condamnations à plus de trois mois d'emprisonnement pour embauchage en vue de la débauche sont mises en ligne de compte dans le second des cas de relégation résultant de l'art. 4 de la loi du 27 mai 1885.

III. ASSISTANCE DE LA PROSTITUTION D'AUTRUI SUR LA VOIE PUBLIQUE. MÉTIER DE SOUTENEUR. La dangereuse engeance que la police et, après elle, l'usage ont qualifiée par le nom de « souteneurs », faisait, depuis la loi du 27 mai 1885, l'objet de dispositions répressives spéciales : le dernier paragraphe de l'art. 4 de la loi de 1885 assimilait aux vagabonds et frappait des peines édictées contre le vagabondage « tous individus qui, soit qu'ils aient, ou non, un domicile certain, en tirent habituellement leur subsistance que du fait de pratiquer ou faciliter sur la voie publique la prostitution d'autrui ».

Mais les conditions ainsi exigées pour qu'il y eût lieu à répression (proxénétisme constaté sur la voie publique, exercice de la prostitution sur cette même voie publique, principale ressource tirée du fait de faciliter la prostitution, etc.), se trouvaient rarement réunies ; d'élémentaires précautions permettaient presque toujours au souteneur d'échapper aux sévérités de la loi.

Afin d'atteindre plus sûrement l'ignoble industrie, la loi du 3 avril 1903 a révisé les dispositions de la loi de 1885 que nous venons de rappeler. Au délit prévu par la loi de 1885 (qui avait pris couramment le nom de « délit de vagabondage spécial »), elle a substitué un autre délit dit « délit d'assistance de la prostitution d'autrui sur la voie publique » ou, plus brièvement, dans la pratique, « délit de métier de souteneur », qui est constitué par des éléments nouveaux, moins difficiles à grouper et à établir : le délit modifié consiste à « faire métier de souteneur », c'est-à-dire à « aider, assister ou protéger la prostitution d'autrui sur la voie publique » et, en outre, à « en partager, sciemment, les profits ».

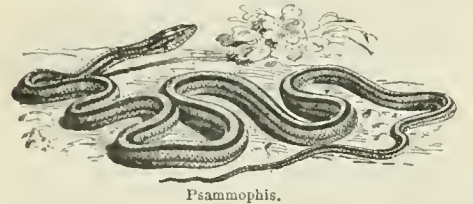
Quant à la pénalité encourue, elle a été aggravée par la loi du 3 avril 1903 : les peines en vigueur depuis cette loi sont un emprisonnement de trois mois à deux ans, une amende de 100 à 1.000 francs et l'interdiction de séjour, pendant une durée de cinq à dix ans ; d'autre part, les condamnations à plus de trois mois d'emprisonnement pour assistance de la prostitution d'autrui sur la voie publique sont prises en considération dans le second des cas de relégation prévus par l'art. 4 de la loi du 27 mai 1885. Enfin la loi militaire de 1905 envoie aux bataillons d'Afrique les individus condamnés pour avoir exercé le métier de souteneur.

où l'on s'ennuie, où son interprétation remarquable du rôle de Bellac lui valut d'être nommé sociétaire, puis Monon Roland, l'Évasion, le Berceau, etc. Renonçant peu à peu à paraître devant le public, l'audion a accepté le titre et les fonctions d'inspecteur des services de la scène.

PRUNIER (Gaston), peintre français, né au Havre (Seine-Inférieure) en 1863. Élève de Ch. Lhoillier, Cabanel et R. Collin, il débuta au Salon de 1886, avec une aquarelle : *les Bords de la Seine à Auteuil*, et n'exposa à nouveau qu'en 1890 : *la Rivière*, peinture. Il voyagea dans le Midi et reparut au Salon de la Société nationale, en 1898, où il envoya une série d'aquarelles. Ses notations, très dessinées, très puissantes d'effet, sa rare compréhension des massifs architecturaux attirèrent sur lui l'attention des connaisseurs. Le musée du Luxembourg possède : *Coin de bassin au Havre* (1900), et *Chantier des bateaux-ombibus à Auteuil* (1902); celui de la Ville de Paris : *le Canal Saint-Martin* (1906). A citer encore, au musée de Toulouse : *la Vague, côtes de Bretagne* (1903), et *Dimanche aux fortifications* (1904); au musée du Havre : *le Canal Saint-Martin* (1902). *La Seine à Javel* (1905) est au ministère des travaux publics. En raison de leur valeur documentaire, un certain nombre d'aquarelles de Gaston Prunier ont pris place au musée Carnavalet. Il a exposé, en 1906, une importante peinture : *la Rue Réaumur*.

PSAMMOPHIS (psam'-mo-fiss) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant dix-sept espèces répandues en Afrique et en Asie.

— Encycl. Les psammophis appartiennent à la sous-famille des homalopsines; ce sont des serpents de désert.



Psammophis.

d'assez grande taille, et dont la livrée pâle se confond avec les sables des déserts où ils vivent. Bien que leurs crochets à venin soient placés très au fond de la bouche, leur morsure est assez redoutable. Une des espèces les plus répandues, et qui remonte le plus au Nord, est le psammophis *Sehokari*, qui se trouve depuis le nord du Sahara jusqu'en Perse et aux bouches du Indus.

PSAMMOPHYTE (psam') adj. et n. m. Se dit des végétaux habitant les régions sables.

PSAMMOPHYTE (psam') n. m. Genre d'insectes coléoptères pectinicornes, de la famille des lucanidés, créé en 1900 pour des formes nouvelles découvertes en Malaisie. (Le *psammophytus leptodon* de Célèbes est le type de ces curieux lucanés appartenant au groupe des doreux et dont les larves se développent dans les arbres cariés des hautes montagnes.)



Psammophytus (gr. de 1/2).

PSAMMOPHYTE (psam') n. m. Genre de crustacés branchiopodes cladocères, de la famille des lucanidés, créé en 1901 pour des espèces propres à la Scandinavie. (L'espèce type de ces animaux d'eau douce est le *psammophytus latissima*.)



Psammophytus.

PSAMMOPHYTE (psam') n. f. Genre d'insectes lépidoptères bombyciens, de la famille des notodontidés, créé en 1901 pour quelques espèces propres à l'Amérique centrale. (Le *psammophytus brunnea*, du Mexique, est le type de ce genre.)



Psammophytus (gr. 5 fois).

PSAMMOPHYTE (psam') n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des cryptophagidés, créé en 1900 pour des formes nouvelles découvertes au Guatemala. (Le *psammophytus parallelus* est le type de ces insectes de taille médiocre qui vivent dans les champignons et le bois pourri.)

PSAMMOPHYTE (psam') n. m. Genre d'araignées aranéides, de la famille des salticidés, comptant une trentaine d'espèces répandues dans les régions chaudes et tempérées de l'ancien monde. (Les *psammophytus* sont des saltiques de la tribu des dendryphantides; ces araignées de taille médiocre, grisâtres, ondes de brun, couvertes de poils simples blancs et rouges, vivent en général sous les écorces d'arbres et recherchent les endroits chauds, ensoleillés. Le *psammophytus eucarpus* est commun dans le midi de l'Europe.)

PSAMMOPHYTE (psam') n. f. Arséniate naturel de chaux, magnésie et manganèse.

PSAMMOPHYTE (psam') adj. Paralyse pseudobulbaire. Syn. de PARALYSIE LABIO-GLOSSO-LARYNGÉE.

PSAMMOPHYTE (psam') n. f. Phosphate naturel de plomb.

PSAMMOPHYTE (psam') n. f. Biol. Nom donné aux noyaux altérés des cellules dont le protoplasma a été incorporé par des cellules voisines plus volumineuses. — So dit des structures obtenues avec des substances inorganiques et qui ressemblent à des cellules organiques. V. PLASMOLOGIE.

— Encycl. Chez certains animaux inférieurs, et notamment les méduses, on constate que l'œuf, cellule plus volumineuse que les autres, se fusionne avec ses voisines et s'incorpore leur protoplasma; tandis que le noyau de l'œuf persiste, les noyaux des cellules fusionnées sont entourés par une vacuole et subissent une métamorphose régressive, probablement sous l'influence du liquide de la vacuole; ces noyaux altérés qui constituent les *pseudocellules* se fragmentent ultérieurement comme dans la division amitotique.

PSEUDOCÉRASTE n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des vipéridés, comptant une seule espèce propre à la Perse. (Le *pseudocerastes persicus* est une grande vipère corne, qui atteint un mètre de long, et dont la morsure est extrêmement venimeuse. Sa tête, très distincte du cou, est couverte de fines écailles imbriquées et se termine par un museau camard; les yeux, petits, ont leur pupille ronde. Le corps est cylindrique, la queue moyenne. La livrée varie du gris au brun avec des larges marques sombres.)

PSEUDOCROMATHÉSIE ('kro-mess-té-zé — du gr. pseudés, faux, khroma, couleur, et aisthesis, sensibilité) n. f. Méd. Fausse sensibilité aux impressions lumineuses, en ce sens que la sensation perçue est provoquée, non par une impression lumineuse venant exciter la rétine, mais par toute autre impression, un son par exemple. (D'où il résulte que les centres optiques ont contracté des rapports anormaux avec des nerfs sensitifs périphériques. Le phénomène de l'audition colorée [v. ce mot] appartient à cette altération de la sensibilité sensorielle.)

PSEUDOCORDYLE d. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des zouriidés, comptant une seule espèce, propre à l'Afrique du Sud. (Le *pseudocordylus microlepidotus*



Pseudocordyle.

ressemble à un lézard aplati, à membres bien développés, à queue épineuse. Brun, noirâtre ou rougeâtre, ou verdâtre, marbré de taches noires qui sont bordées de jaune, il mesure de 20 à 30 centimètres de long.)

PSEUDOLEUCITE n. f. Substance minérale, résultant de l'altération de la *leucite*.

PSEUDOMÉNINGITE n. f. Méd. Affection présentant la plupart des signes de méningite aiguë, mais ne dépendant pourtant pas d'une inflammation réelle des méninges. (Elle résulte la plupart du temps, chez les enfants, de troubles nerveux, liés ou non à des troubles gastro-intestinaux et hépatiques.)

PSEUDOMÉSOLITE n. f. Silicate naturel, appartenant au groupe des zéolithes sodico-calciques.

PSEUDONOCÉRINE n. f. Fluorure naturel, voisin de la nocérine.

PSEUDONUCLÉOLE n. m. Biol. Petit amas de chromatine, plus volumineux que les nucléomicrosomes ordinaires, et qui s'observe généralement aux points nodaux du réseau de limine. (On les a d'abord pris pour de petits nucléoles, d'où leur nom; mais ils n'ont aucun rapport avec le nucléole vrai.)

PSEUDOPLECTURE ('plék) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des uropeltidés, comptant une seule espèce, propre à l'Inde centrale. (Le *pseudoplectrurus Canarius* est un serpent non venimeux, long de 40 à 50 centimètres, à queue comprimée, d'un brun violet, piqueté de jaune en dessus, etc. Il paraît propre aux montagnes méridionales du Canara. Cet ophidien est extrêmement voisin des plectrures.)



Pseudoplectrurus.

PSEUDOPOLYSPERMIE ('spér-mi) n. f. Biol. Variété de polypermie observée chez certains amphibiens. (De la polypermie vraie, toujours pathologique, il faut distinguer la *pseudopolypermie*, qui peut être physiologique, et dans laquelle les spermatozoïdes entrent dans l'œuf, sans s'unir au pronucleus femelle, et restent dans le vitellin, où ils forment alors souvent les noyaux des *mérotocytes*.)

PSEUDOPYROPHYLLITE ('fi-lit') n. f. Silicate hydraté naturel d'alumine et de magnésie.

PSEUDORHABDIUM ('rab-di-om') n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant deux espèces, propres à la Malaisie. (Les *pseudorhabdium* sont des petites couleuvres cylindriques, à queue courte et pointue, à tête non distincte du cou, aux yeux petits, avec pupille ronde. Leur livrée foncée, irisée, est marquée du jaune au cou et à la tête. Le *pseudorhabdium longiceps* est le type du genre.)

PSEUDOSCIADÉ ('do-si) n. m. Genre d'araliacées-mac克林layés. (Le *pseudosciadé de Balansa* est un bel arbre à feuilles composées imparipennées, de la Nouvelle-Calédonie.)

PSEUDOTABES ('bèss) n. m. Méd. Affection caractérisée par certains signes du *tuberc dorsalis*, tels que douleurs fulgurantes, signe de Romberg, perte des réflexes, etc., due tout-fois, non à la sclérose des cordons postérieurs de la moelle, mais à des névrites périphériques ou même à de simples troubles neurasthéniques. V. NEURASTHÉNIE, t. VI.

PSEUDOTUBERCULOSE n. f. Méd. Affection dont les lésions ont l'aspect microscopique de la tuberculose vraie ou qui présente des signes que l'on peut confondre avec ceux de l'infection tuberculeuse (v. PARATUBERCULOSE), mais qui n'est pas sous la dépendance du bacille de Koch.

— Encycl. Aujour'hui, la question est à l'étude de savoir si, dans certains cas au moins, la lésion n'est pas antérieure à l'infection, ne facilite pas l'ensemencement, de telle sorte que la *pseudotuberculose* serait un définitive une *pré-tuberculose*, quoique pas nécessairement. Ferran,

Peter et plus récemment Leroy ont soutenu cette manière de voir, que justifie l'absence absolue de bacilles tuberculeux dans des lésions qui, à partir du moment où elles s'aggravent, se montrent peuplées de ces bacilles.

PSICHARI (Jean), philologue et écrivain français, d'origine grecque, né à Odessa en 1854. Il fut élève de l'École des hautes études de Paris, se fit recevoir agrégé de grammaire en 1881, devint maître de conférences de philologie néo-grecque à l'École des hautes études (1884), et succéda en 1903 à E. Legrand dans la chaire de grec moderne, à l'École des langues orientales vivantes. Il a épousé la fille de Renan. On doit au philologue une édition des *Adelphes* de Térence, publiée sous la direction d'Eug. Benoist; *Essais de grammaire historique néo-grecque* (1886-1889); *Études de philologie néo-grecque* (1892); *Sur le changement de A en P devant consonnes, en grec ancien, médiéval et moderne* (1905); etc. Il a écrit français une publication : *Autour de la Grèce* (1895); *Cadeau de noces* (1893); *La Croquante*; *L'Épreuve* (1899); etc. Psichari écrit aussi en grec moderne. Il est à la tête de la nouvelle école, qui veut substituer à la langue littéraire des puristes (la *katharevousa*), idiome artificiel calqué sur le grec ancien, une langue de fonds populaire et vivante. Le premier ouvrage où Psichari donna un modèle de la nouvelle langue littéraire a pour titre : *Tô raizid*. Il suscita un grand nombre d'ouvrages analogues, mais attira à l'auteur de violentes polémiques. Psichari a continué à défendre ses idées dans un journal, le « *Novazis* ». Il a obtenu l'adhésion de savants estimés, tels que Krumbacher. Parmi ses autres œuvres en grec moderne, citons : *Tô vniptu tou Panavri*, (le *Rêve de Yanni*, roman, 1897); *À tò pnyaiou diatrou* (dramas et comédies, 1901-1902); *Pôda kai mèla* (Roses et pommes, 1902); etc.

Psychologie des peuples [*Völkerpsychologie*]; *Étude sur les lois de développement qui régissent le langage, les mythes et les mœurs*, par W. Wundt; 1^{er} volume : *le langage* (1900).

— La première partie de cet ouvrage marque un renouveau de la philosophie linguistique, trop négligée depuis un quart de siècle par les philosophes de profession, que dérouteaient les progrès considérables de la phonétique et de la sémantique. Wundt définit d'abord la *Völkerpsychologie*, qui a pour objet, dit-il, « les processus psychiques sur lesquels reposent le développement général des sociétés humaines et la création des productions intellectuelles communes de valeur universelle » (t. I, p. 6). Le langage, fait social par excellence, se prête admirablement à une telle étude. L'auteur lui consacre neuf chapitres, et passe successivement en revue : I. *Les Mouvements expressifs par lesquels se traduisent les émotions et les sentiments*; II. *Le langage des gestes*; III. *les Sons du langage*; IV. *les Changements phonétiques*; V. *la Formation des mots*; VI. *les Formes grammaticales*; VII. *l'Arrangement des phrases*; VIII. *les Changements de sens*; IX. *l'Origine du langage*. Wundt a frayé de nouveaux sentiers aux linguistes psychologues, qui jusqu'alors étaient disciples de Herbart (par exemple Hermann Paul). Une critique de l'œuvre, au point de vue purement philologique, a été faite par l'éminent linguiste B. Delbrück : *les Problèmes essentiels de la linguistique étudiés dans la psychologie du langage* de Wundt (1901). L'auteur s'est défendu, dans une brochure qui a pour titre : *Histoire du langage et psychologie linguistique* (1901).

Psychologie politique du peuple anglais au XIX^e siècle (ESSAI D'UNE), par Emile Boutroux (1901). — Cet ouvrage forme en quelque sorte le complément et la conclusion naturelle des études documentaires que l'auteur avait précédemment données sur la constitution anglaise et sur le développement de la société politique en Angleterre. Il commence par étudier l'homme — c'est-à-dire, en l'espèce, l'Anglais — en général, tel que l'ont façonné le milieu physique et le milieu humain, pour en faire un homme moral et un homme social. Par une transition logique, il examine ensuite la façon dont l'Anglais conçoit la politique, les droits et les devoirs du citoyen, la formation des partis, l'idée qu'il se fait de la loi, de la royauté, et enfin, dans une dernière partie, intitulée *l'individu et l'Etat*, il étudie la fonction de l'individu dans l'Etat, la fonction de l'Etat à l'intérieur, la fonction de l'Etat à l'extérieur. Il note les changements profonds qui se sont accomplis dans le système politique et les mœurs publiques de l'Angleterre au cours du XIX^e siècle.

PSYCHROCLINE ('kro-kli-ni — du gr. psukhros, froid, et klinein, incliner) n. f. Biol. Tropisme déterminé chez les plantes par l'action du froid. (Ce tropisme peut être horizontal; il peut aussi amener le renversement de la direction géotropique. La psychrocline ne saurait être uniquement attribuée à une dépression de la turgescence.) V. GÉOTROPISME, t. IV, et THERMOTROPISME, t. VII.

PSYCHROPOTE ('kro) n. m. Genre d'holothuries, type de la sous-famille des *psychropotines*, comptant une dizaine d'espèces qui vivent dans les profondeurs abyssales.

— Encycl. Les *psychropotes* sont des grandes holothuries, atteignant jusqu'à 30 centimètres de long, épaisses, déprimées en avant, remarquables par leur curieux appendice dorsal falqué, formant une véritable queue que l'animal porte relevée quand il rampe sur le fond; leur couleur est souvent d'un violet foncé comme chez le beau *psychropotes buglossa*, qui vit dans les parages du Maroc et des Açores par des fonds de 5.000 mètres.

PSYCHROPOTINÉS ('kro) n. m. Pl. Sous-famille d'échinodermes holothurioides, de la famille des holothuridés, comprenant les *psychropotes*, *euphoridés*, et genres voisins. — V. PSYCHROPOTINE.

PTÉNOPE n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des geckonidés, comptant une seule espèce propre à l'Afrique centrale. (Le *pténopus garrulus* est un petit gecko, long de 7 à 8 centimètres, d'un blanc jaunâtre avec des taches rétillées rouges ou brunes en dessous; le ventre est blanc. Il a les doigts longs, cylindriques, armés de fortes griffes, n'a pas de pores fémoraux ni préanaux, etc.)



Pténopus.

tauce du Tagone, affluent du Tavignano; 250 hab. Eaux minérales froides, sulfurées calciques.

PUZZOLA DI PIENZA, bourg d'Italie Toscane (prov. de Florence), au milieu du val d'Orta, 800 hab. Eaux minérales athermales, ferrugineuses sulfatées.

PYARTHROSE (du gr. *puon*, pus, et *arthron*, articulation) n. f. Méd. Inflammation d'une articulation, avec suppuration plus ou moins intense.

PYJAMA ou **PUYJAMA** (mot d'origine hind.) n. m. Pantalonn léger, large et flottant, porté en Hindoustan par les deux sexes. Vêtement de toilette pour homme, composé d'un veston non doublé, et d'un pantalon serré à la taille par une cordelière.



Pyjama.

PYLOROPLASTIE (*plast-i*) n. f. Opération qui consiste à inciser longitudinalement un rétrécissement du pyllore et à suturer ensuite dans le sens transversal pour convertir la partie rétrécie en une partie dilatée.

PYCOLPOS (*poss* — du gr. *puon*, pus, et *kolpos*, vagin) n. m. Abscès intravaginal, consécutif à un hématoïde.

PYOCYANOSE n. f. Biol. Toxine extraite des cultures du bacille *pyocyanique*.

— ENCYCL. La *pyocyanose* produit une agglutination typique dans les cultures pyocyaniques (c'est donc une agglutinine) et est en outre cytolytique (ou bactériolytique) pour le protoplasma de certaines bactéries du choléra, du typhus, de la diphtérie et de la peste, pour les streptocoques et les staphylocoques. Elle est détruite par l'action de solutions faiblement alcalines.

PYONÉPHROSE (du gr. *puon*, pus, et *néphros*, rein) n. f. Méd. Suppuration assez abondante pour déterminer la dilatation du rein et la formation d'une tumeur perceptible. (Elle est généralement la conséquence d'une *pyélonéphrite* et se manifeste par l'émission plus ou moins abondante et intermittente de pus dans l'urine.)

PYOPHOROSALPINX (*pinkss* — du gr. *puon*, pus; *phoros*, qui porte, et *salpinx*, trompe) n. m. Inflammation à la fois des ovaires et des trompes, avec formation de pus. V. aussi ANNEXITE.

PYOPNEUMOTHORAX (*rakss* — du gr. *puon*, pus, *pneuma*, air, et *thorax*, poitrine) n. m. Méd. Introduction de l'air dans la cavité thoracique, par suite d'une rupture de ses parois, ou production de gaz dans la plèvre, déterminée par des phénomènes fermentatifs, avec épanchement purulent plus ou moins considérable. V. PNEUMOTHORAX.

PYORRHÉE (*o-ré*) n. f. Méd. Ecoulement de pus.

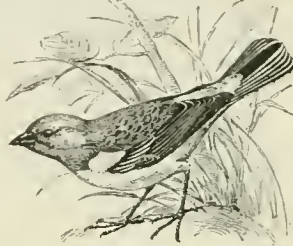
PYOSALPINX (*pinkss* — du gr. *puon*, pus, et *salpinx*, trompe) n. m. Inflammation de la trompe utérine.

— ENCYCL. Le *pyosalpinx* est rarement seul; il est consécutif à une infection de l'utérus ou des ovaires. Il n'y a pas de traitement spécial; cependant, on est quelquefois obligé d'ôter l'organe atteint et, dans ce cas, de pratiquer aussi l'ablation de l'ovaire correspondant.

PYO-URIE (*pi-o-u-ri* — du gr. *puon*, pus, et *ouron*, urine) n. f. Emission de pus dans l'urine.

— ENCYCL. La *pyo-urie* est due à une infection des voies urinaires et, par suite, en présence de ce symptôme, le médecin doit chercher d'où vient le pus. Il peut provenir de l'urètre, de la vessie ou des reins. Quand il provient de l'urètre, il indique une métrite aiguë ou chronique (V. MÉTRITE, t. VI), et dans ce cas les urines, troubles au début de la miction, s'éclaircissent à la fin. Si le pus vient de la vessie ou du rein, les urines sont troubles pendant toute leur émission. Mais les cystites provoquent de la douleur pendant l'acte de la miction, tandis que, lorsque le rein est atteint, la douleur est nulle. Quand l'origine du pus est élucidée, on doit en chercher la cause et faire le diagnostic bactériologique avant de songer à instituer un traitement. V. URÉTRITE, t. VII, CYSTITÉ, t. III, REIN, t. VII.

PYPINE (Alexandre-Nicolaevitch), littérateur russe, né en 1833, mort en 1905. Après avoir achevé ses études à Saint-Petersbourg, il collabora aux « Annales de la Patrie », à la « Revue d'Europe » et se consacra particulièrement à la critique et à l'histoire littéraire. Ses travaux les plus importants sont une *Histoire des littérateurs slaves*, qui a eu deux éditions (2^e édit., 1881) et dont une partie a été traduite en français; un volume sur le *Mouvement social en Russie sous le règne de l'empereur Alexandre* (2^e édit., 1885); une monographie de *Bretinsky*; une histoire de l'*Ethnographie russe* (1890-1891); une *Histoire de la littérature russe* (1898). Il était membre de l'Académie de Saint-Petersbourg.



Pyrranga.

PYRANGA n. m. Genre d'oiseaux passeurs dentirostres, de la famille des tanagridés, comprenant une douzaine d'espèces répandues dans le nouveau monde.

— ENCYCL. Les *pyrangas* sont des tangaras, dont la livrée est largement teintée de rouge; leur distribution géographique s'étend du N. au S. avec les *pyrranga savia* et *rubra*, communs des Etats-Unis aux Antilles et aux Amazones.

PYRAWARTH, bourg d'Autro-Hongrie (prov. de Basse-Autriche [cercle du Manhartsberg-Inférieur]); 800 hab. Eaux minérales sulfatées calciques et magnésiennes.

PYRÉNOLYSE (du gr. *purén*, noyau, et *lisis*, dissolution) n. f. Biol. Divisions multiples ou pulvérisations du nucléole ou des nucléoles dans le caryoplasma (nucléoplasma), sans qu'il y ait en même temps division du noyau. (Une autre forme de pyrénolyse est le passage des grains de pyrénine du nucléole dans le protoplasma nucléaire. Lannoy a observé que la pyrénolyse précède ou accompagne la formation des filaments ergastoplasmiques.)

PYRÉOCARPINE n. f. Composé neutre C¹⁰H¹⁰O⁴, que l'on extrait du bois de santal rouge, en même temps que l'homoptérocarpine C¹¹H¹⁰O⁴.

PYRÉTOPHORE n. m. Genre d'insectes diptères né-mécères, de la famille des culicidés, comptant quelques espèces répandues dans les régions tropicales de l'ancien monde.

— ENCYCL. Le genre *pyretophorus* a été fondé en 1902 pour des moustiques de la sous-famille des anophélinés, dont certains sont très nuisibles en tant que véhicules des germes des fièvres paludéennes, notamment le *pyretophorus costalis*, qui abonde en Afrique. On en a découvert récemment de nouvelles espèces au Brésil (*pyretophorus Fajardii*) et dans l'île de Chypre (*pyretophorus Palestiniensis*), qui se trouve aussi en Asie Mineure.

PYROCHROTITE (*kro*) n. f. Substance minérale, appartenant au groupe des *argents rouges*.

PYROCLASTIQUE (*klass-tik*) adj. Se dit d'une roche de nature à la fois éruptive et fragmentaire, comme les agglomérats et les tufs éruptifs.

PYROGRAPHE (du gr. *pur*, puros, feu, et *graphein*, décrire) n. m. Ch. de f. Appareil imaginé en France par deux ingénieurs, les frères Magnin, afin d'éviter les accidents de chemin de fer dus à ce fait que le mécanicien n'a pu entendre le bruit de l'explosion des pétards placés sur la voie et commandant l'arrêt.

— ENCYCL. L'appareil se compose essentiellement d'un tube acoustique allant de l'avant de la locomotive à la cabine du mécanicien. Quand un pétard éclate sous les roues de la machine, la pression que produit l'explosion à l'orifice inférieur du tube amène, à l'autre extrémité, c'est-à-dire près du mécanicien, l'apparition d'un voyant rouge, en même temps que le déclanchement d'un mécanisme spécial fait fonctionner le frein à air et arrête ainsi automatiquement le convoi.

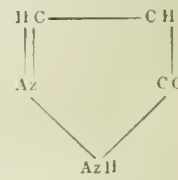
PYROPHOSPHORITE (*foss*) n. f. Phosphate naturel de magnésie, chaux et cuivre.

PYROPHYLLITE (*fi-lit'*) n. f. Silicate hydraté naturel d'alumine dont la formule est H²Al²Si²O⁷, le poids spécifique 2,78 et la dureté 1. (C'est à cette espèce qu'appartiennent les variétés *pagodite* et *agalmatolite* ou pierres à statuettes des Chinois.)

PYROPHYSALITE n. f. Silicate naturel d'alumine, qui est une variété de topaze.

PYRAZOLONE (*pi-ra*) n. f. Composé de la chimie organique qui se comporte comme un corps indifférent, c'est-à-dire donne des sels avec les bases et les acides.

— ENCYCL. Les *pyrazolones* sont des corps solides, solubles dans l'eau, dont la formule peut être représentée par le schéma ci-contre.



On les obtient en condensant l'hydrazine avec le propamaloate d'éthyle.

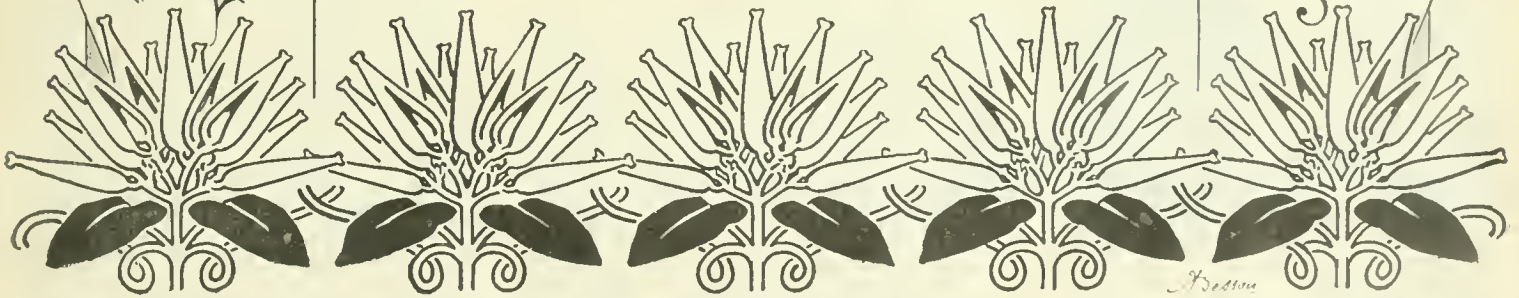
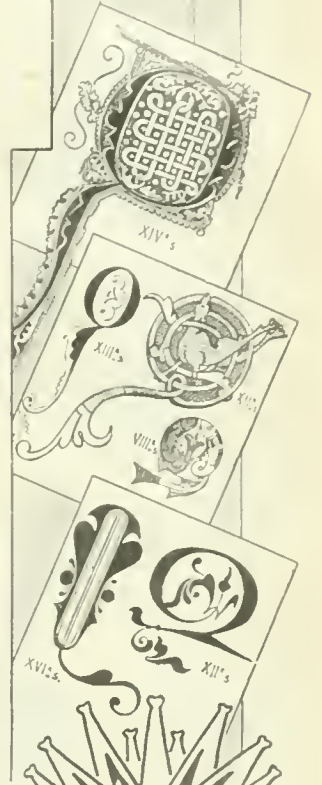
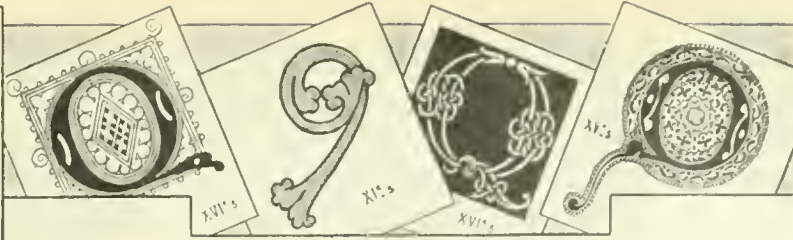
L'antipyrine est une phényldiméthylpyrazolone.

PYRRHOARSÉNITE (*pi-ro*) n. f. Arséniate naturel qui est une variété de berzéliite.

PYRRONE n. m. Syn. de DIPYRILCARBONYLE.

PYTHIA, planète télescopique n° 432, découverte en 1897 par Charlois.





QÂKEL n. m. Instrument formé d'une plaque de cuir à laquelle sont adaptés des grelots de fer de forme allongée. (On le fixe à l'aide d'un cordon de lianos tressés, sur le revers de la main. Cet instrument sert aux prêtres chrétiens de l'Abyssinie pendant les cérémonies religieuses.)

QUADRARTICULÉ, E (du préf. *quadri*, et de *articulé* adj.). Qui est composé de quatre articles. (Peu us.)

QUADRICELLAIRE (*sêl-lér'*) n. f. Paléont. Genre de bryozoaires chilotomés, de la famille des cellariidés, comprenant des formes fossiles dans le crétacé.

— ENCYCL. Les *quadriceilaires* (*quadriceilaria*) se présentent en petites colonies segmentées, minces comme des fils, avec les celluloses inégales disposées sur quatre faces.

QUADRICYCLE (du préf. *quadri*, et du gr. *kuklos*, cycle) n. m. Vélocipède à quatre roues.

QUAEDMECHELEN, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Hasselt]), près du canal de Hasselt à Turnhout; 1.600 hab.

QUAIN (sir Richard), médecin et anatomiste anglais, né à Mallow (Irlande) en 1816, mort à Londres en 1898. Il succéda à son frère Jean dans la chaire d'anatomie de l'université de Londres, devint chirurgien et professeur de clinique chirurgicale à l'hôpital de cette université, agrégé du Collège royal des chirurgiens, et reçut le titre de médecin extraordinaire de la reine. Ses travaux sur le système circulatoire font autorité. Citons : *les Artères du corps humain*; *les Maladies des parois musculaires du cœur* (1892); etc.

QUAREMONT, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Audenarde]); 1.360 hab. Fabrication de dentelles; chicorée.

QUART-À-POCHE n. m. Pêch. Nom donné aux tonnelets vides servant à maintenir à la profondeur voulue le haut du *manet* pour le pêcho du hareng. « Pl. Des QUARTS-À-POCHE. »

QUARTZINE (*kou-ar'*) n. f. Partie fondamentale du quartz dont l'influence, dans la calcédoine, l'agate, donne naissance à diverses variétés.

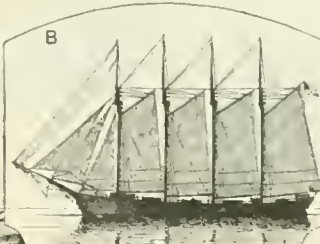
QUATRE-MÂTS n. m. Navire portant quatre mâts. — ENCYCL. Aux xv^e et xvii^e siècles carques et naves



Quarts-à-poches.



Qâkel.



Quatre-mâts : A, quatre-mâts carré; B, quatre-mâts-goélette; C, quatre-mâts-barque.

portaient quatre mâts, mais à partir du xvii^e les mâtures se simplifièrent et se régularisèrent; on n'admet plus que trois mâts, même pour les plus grands vaisseaux, et jusqu'à la fin des escadres à voiles il en fut ainsi.

Mais dans la seconde moitié du xix^e siècle certains voiliers du commerce beaucoup plus longs que leurs devanciers portèrent quatre mâts; il y a des quatre-mâts carrés,

des quatre-mâts-barques et des goélettes à quatre mâts; enfin, les tonnages et les longueurs de coque augmentant toujours, on construisit des cinq-mâts, qui sont les plus longs navires portant des voiles carrées, les six-mâts et les sept-mâts de portent quo des voiles goélettes.

Ces grandes coques et la plupart des pièces majeures de leurs mâtures sont ordinairement en acier.

QUERLON Pierre PEYROT DES GACHONS, dit Pierre de, romancier français, né à Valenciennes (Nord) en 1880, mort à Etampes en 1901. Il débuta dans les revues indépendantes et jeunes, l'« Ermitage », le « Mercure de France », et fonda en 1899 avec ses frères V. GACHONS (DES) l'« Hélicycle », petite revue d'art, qui vécut trois ans. Son premier livre, *Tablettes romaines*, est un recueil de poèmes en prose. Il publia ensuite deux romans : *la Liaison fâcheuse* (1902) et *les Jours d'Hélène* (1903), une imitation des *Amours de Leucippe et de Clitophon*, du Grec Tattius (1904), et un conte, *la Princesse à l'ouverture*, en collaboration. Après sa mort prématurée, ses frères prirent soin de faire éditer ce qu'il laissait : *la Maison de la petite Livia* (1904); *Céline, fille des champs* (1905), et un recueil de fragments et de nouvelles, sous ce titre, *la Boule de vermeil*. Tous ces livres sont écrits dans une langue simple et très pure.

QUEROL Y SUBIRATS (Augustin), sculpteur espagnol, né à Cordoue en 1863 et établi à Madrid. Il a pris part aux Expositions de Paris de 1889, où il obtint une médaille d'argent, et de 1900, où il était membre du jury. On voyait à celle-ci, outre les bustes royaux, quelques-unes de ses œuvres principales : *la Tradition*, *Sagunto*, *Désespoir*, statues marbre; *Modestie*, *Saint François*, bustes marbre; *le Comte de Hazon*, terre cuite.

QUESNELLE, lac allongé du Canada (Colombie Britannique), dans les monts Selkirk; origine de la *quesnelle*, affluent gauche du Fraser; près de 38.000 hectares.

Questions religieuses, sociales et politiques, par O.-P. Pobedonostzeff. V. RECUEIL DE MOSCOU.

QUÉTENITE (*ke*) n. f. Sulfate hydraté naturel de magnésium et de fer.

***QUEUE** n. f. — Pêch. *Queue de madrague*. Grande ligne de filets ayant souvent plus d'un kilomètre de longueur.

QUEUE-DU-BOIS, comm. de Belgique prov. et arrond. de Liège; 1.950 hab. Clouterie; houillères.

* **QUEUTER** (*keù* v. o. — Au croquet, Pôusser la bille avec le maillet sans avoir reculé celui-ci en arrière pour lui donner de l'élan. Prolonger le coup de maillet après le choc en accompagnant la bille.

* **QUEZALTENANGO**, ville de Guatemala. — Cette ville, la secon de du Guatemala, très prospère en raison des riches plantations de café qui s'étendent aux environs, le long de la côte de l'océan Pacifique, a été presque complètement détruite, le 18 avril 1902, par un tremblement de terre. Elle commençait à se relever de ses ruines lorsque s'est produite, le 23 septembre, l'éruption du volcan de Santa Maria, qui a couvert de boues et de cendres toute la région prospère qui avoisinait la ville.

QUIBERVILLE, bourg de la Seine-Inférieure, arrond. et à 11 kilom. de Dieppe, sur la Manche; 279 hab. Bains de mer.

QUIDQUID TENTABAM DICERE, VERSUS ERAT (mots lat. signif. *Tout ce que j'essayais de dire était vers, célèbre pentamètre d'Ovide, dans les Tristes* (iv, 10, 26). Le poète, rappelant brièvement l'histoire de sa vie, raconte que, dès l'enfance, il cultivait les Muses. En vain son père cherchait-il à le détourner d'une carrière stérile; en vain Ovide essayait-il lui-même d'écrire en prose, tout ce qu'il disait prenait naturellement la forme du vers.

QUIGNON Fernand-Justi, peintre français, né à Paris en 1854. D'abord dessinateur industriel, il se mit seul à la peinture, travaillant aux environs de Paris, puis en Bretagne, et faisant des envois au Salon dès 1880. Ses principales œuvres sont : *les Moinettes* (1888); *le Blé noir* (musée de Nantes); *la Moisson* (musée de Dijon, 1890); *les Regains* (médaillon de 2^e classe, 1891); *Avoines en fleurs* (musée de Luxembourg, 1892); *Luzernes en fleurs* (musée du Havre); *Seigles mûrs* (1896); *la Muette* (1898); *Pommiers en fleurs*, qui lui valurent une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900 (Paris); *les Derniers Rayons au horizon* (1901); *la Mare à Waben* (1905); *Avoines au val de Nesles*. Fernand Quignon est surtout épris de la belle lumière du plein air, qu'il cherche à exprimer dans son intensité; un coin de blé, d'avoine, un sentier dans la plaine suffisent à motiver ses tableaux. Beaucoup de ses toiles ont été peintes dans le Valmondois, où habite l'artiste, à Nesles-la-Vallée.

QUIANACÉES (*ki-i-a-na-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, du groupe des malvales.

— Une QUIANACÉE.

— ENCYCL. Les quianacées sont des arbres ou des arbustes à feuilles opposées, à fleurs régulières pourvues de deux verticilles d'étamines ramifiées et de carpelles nombreux biovulés. Le fruit est une baie à graines sans albumen. La plante est dépourvue de canaux sécréteurs.

QUILL, nom de deux lacs du Canada (Saskatchewan), l'un et l'autre sans déversoir, au pied nord des montagnes de Tondro; le grand lac Quill a 42.000 hectares; le petit lac 12.000.

* **QUILLE** n. f. — Boutteille allongée, en forme de quille, usitée pour certains vins, et notamment les vins du Rhin : Une quille de rudesheim.

QUINAIRE (*ki-nér*) n. m. Genre du vitacées, voisin du genre vigne-vierge, représenté par une dizaine d'espèces de l'Asie orientale et de l'Amérique du Nord. (On cultive dans nos jardins, sous le nom d'*ampelopsis Veitchii*, une très belle espèce originaire du Japon.)

QUINCEY (Thomas DE). V. DE QUINCEY, au t. III.

QUINET (Hermione ASAKY, dame Edgar), femme auteur française, née à Jassy (Roumanie) en 1831, morte à Paris en 1900. Fille du poète et littérateur Georges Asaky, qui fut le créateur de l'Instruction publique en Roumanie, Hermione servit longtemps de secrétaire à son père. Mal mariée et bientôt veuve, elle alla à Paris avec son enfant, et suivit avec un intérêt enthousiaste les leçons de Michelet et de Quinet à la Sorbonne. Lorsque celui-ci, veuf lui-même, dut se réfugier à Bruxelles après le 2-Décembre, elle vint à lui comme une consolatrice et une aide, et l'épousa le 21 juillet 1852. Jusqu'à sa mort, elle vécut de sa vie intellectuelle, partageant ses idées et ses travaux. De nouveau veuve (1875), elle passa le reste de sa vie à honorer et à glorifier la mémoire de son mari, d'abord en publiant une édition de ses œuvres complètes en 30 volumes (1877-1882), puis en continuant d'écrire des livres où sont toujours présentes la figure et la pensée de Quinet : *les Bords du lac Léman*, mémoires d'exil (1868-1870); *Paris, journal du siège* (1872); *Sentiers de France* (1875); *Lettres d'exil* (1884); *Edgar Quinet avant et depuis l'exil* (1888-1889); *les Mémoires du conventionnel Baudot légués à Edgar Quinet* (1890); *le Vrai dans l'éducation* (1891); *Ce que dit la musique* (1893); *la France idéale* (1895); *De Paris à Edimbourg* (1897); *Cinquante ans d'amitié*, histoire des relations entre Michelet et Quinet.

QUINÉVILLE, bourg du département de la Manche, arrond. et à 14 kilom. de Valognes, sur un promontoire, à l'embouchure de la rivière de l'Aître dans la Manche; 366 hab. Belle plage de sable; bains de mer. Des hauteurs de Quinéville, Jacques II assista au désastre de la flotte française à La Hougue, qui anéantissait ses espérances.

QUINSAC (Paul), peintre français, né à Bordeaux en 1858. Elève de Gérôme à l'École des beaux-arts, il débuta au Salon de 1882 avec un portrait du chanteur Talzanc. Mentionné au Salon de 1884, il obtint une bourse de voyage en 1889 avec sa *Fontaine de Jouvence* (au musée de Bordeaux). Il a traité le portrait et des sujets décoratifs : *Apothéose de Gutenberg* (1894), plafond pour une bibliothèque de Bordeaux; *la Déesse du Soleil* (1895), panneau décoratif; *Portrait de M^{me} Bordas*, à l'Exposition universelle de 1900 (Paris); aux Salons des années suivantes, des portraits d'un réel mérite.

QUINTANA (Manuel), président de la république Argentine, né en 1834, mort à la Maison-Rose, près de Buenos-Ayres, en 1906. Après avoir fait son droit, il fut avocat, professeur de droit, puis il s'occupa de politique dès 1860, année pendant laquelle il siégea dans la législature de la province de Buenos-Ayres. Il fut ensuite député et sénateur. Délégué comme plénipotentiaire argentin au Congrès de droit sud-américain à Montevideo, il alla en la même qualité au Congrès panaméricain de Washington (1889). Ministre de l'intérieur en 1904, il fut élu à la présidence de la République, la même année, pour une période devant durer jusqu'en 1910. Mais il mourut en 1906, et fut remplacé par le vice-président de la République, Alcora Figueroa.

QUINTANA ROO, nouveau territoire du Mexique, conquis sur des gens de race maya, restés indépendants jusqu'à l'époque tout à fait récente, et ainsi nommé d'après un patriote mexicain. Il a été découpé, en 1902, dans la province du Yucatan; il confine au S. avec le Honduras anglais ou colonie de Béliz et de Guatemala.

QUINTERNA (*ku-in-tér-na*) n. f. Instrument à cordes pincées, sorte de guitare employée en Hollande, surtout au XVII^e et au XVIII^e siècle.

QUINTON (LOIS DE). Il y en a deux principales: 1^{re} loi de *constance marine*, en vertu de laquelle le milieu intérieur des métazoaires aquatiques ou aériens ne serait autre chose que l'eau du mer dans laquelle est née la cellule primitive; 2^e loi de *constance thermique*, suivant laquelle la température physiologique des animaux à sang chaud exprimerait la température à laquelle la vie a pu apparaître. Ces lois sont purement hypothétiques, car il est à peine besoin de faire remarquer que les organismes s'adaptent à des conditions *actuelles* et non à des conditions qui n'existent plus.

QUINTON (SÉRUM DE). V. SÉRUM MARIN.

QUINZE (LAC DES), lac du Canada (prov. de Québec), sur le cours de l'Ottawa, qui en sort par quinze rapides, d'où le nom; 12.000 hectares.

QUIQUANDON Fernand-Jean-Henri, officier et explorateur français, né à Paris en 1857. Il entra en 1878 à Saint-Cyr, d'où il sortit en 1880 sous-lieutenant dans l'infanterie de marine. Il fut promu successivement lieutenant en 1883, capitaine en 1887, chef de bataillon en 1892. Au cours de 1882, servant alors aux troupes sénégalaises, le sous-lieutenant Quiquandon prit part à l'assaut de Dabor et à la guerre contre Samory, et fit partie de la mission du D^r Bayol au Bélédougon. En 1885 et 1886, lieutenant au 4^e d'infanterie de marine, il fut de la première expédition de Madagascar. Puis il servit à l'état-major du Soudan, et fut, en 1891, chargé d'une mission auprès du roi Tchéba, alors en guerre avec les alliés de Samory. Un moment sous-directeur des études à Saint-Cyr, il revint, en 1892, auprès de ce prince indigène, y resta jusqu'au milieu de 1893, et après un court séjour en France, retourna faire campagne au Soudan en 1894. Passé au 1^{er} tirailleurs algériens en 1896, son bataillon fut compris dans la colonne dirigée en 1900 contre l'U-Rhar. Sa conduite à l'assaut de cette place lui valut d'être fait officier de la Légion d'honneur, puis promu quelques mois après lieutenant-colonel au 2^e tirailleurs algériens. Envoyé dans le Sud-Oranais en 1903, pour commander le territoire de Djennan-Ouif, il organisa la police sur la frontière marocaine de Figuig. Il fut promu colonel en 1906.

QUIQUERETZ (Paul), officier et explorateur français, né en 1864, mort en Guinée française en 1891. Chargé en 1891 d'une mission à la Côte d'Ivoire, il explora le littoral entre Grand Lahou et le Cavally avec le lieutenant de Segonzac sur une longueur de 300 kilom., et mourut d'un coup de revolver à 200 kilom. de la côte en remontant le San Pedro. Cette fin de Quiqueretz détermina la comparaison devant un conseil de guerre de son compagnon, de Segonzac, qui fut acquitté, la mort ayant été attribuée à un suicide.

QUIROGITE ou **QUIROGITE** (*ki-ro-ghit*) n. f. Antimoniou sulfure naturel de plomb.

QUOD FACIS, FAC CITIUS (mot lat. signif. *Ce que tu fais, fais-le au plus vite*), c'est la parole que Jésus-Christ adressa à Judas, durant la Cène (St Jean, XIII, 27), pour lui faire entendre, sans être compris des autres apôtres, qu'il était au courant de ses projets de trahison et qu'il ne les redoutait pas, ne craignant pas la mort : « Va et fais au plus tôt ce que tu mérites de faire. » On applique ces mots pour signifier qu'il faut passer vite de la conception à l'action, qu'une fois qu'on s'est décidé à faire une chose, mieux vaut la faire immédiatement.

QUOICHE n. f. Autre forme de *quetsche*, sorte de prune : *Tiens s'exclama-t-il, il y a encore des quoiches sur l'arbre.* (André Theuriet.)

QUOST (Ernest), peintre français, né à Avallon (Yonne) en 1843. C'est un peintre de fleurs, en même temps qu'un fin paysagiste. N'isolant pas la fleur de son ambiance, il lui laisse son cadre naturel, et il excelle à diversifier les jardins, serres, potagers, etc. Ses modèles baignent dans l'atmosphère. Par là Quost a atteint, sans effort, l'art décoratif, où ses dernières grandes compositions le montrent parvenu : *Panneaux décoratifs pour le ministère de l'Instruction publique*, au Salon de 1906. A l'Exposition de 1900 (Paris), il avait envoyé : *Mes ruches*; *En Avril*; *les Nils et les roses*; *Clochetons et rosaces*; *les Cultures à Saint-Michel-sur-Orge*; *les Bords de l'Orge à Saint-Michel*. Quost a obtenu des récompenses aux Salons de 1880 et de 1882; une médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris, en 1889.



Quinaire : a, feuille de printemps; b, feuille d'automne; c, fleur; d, fruit.

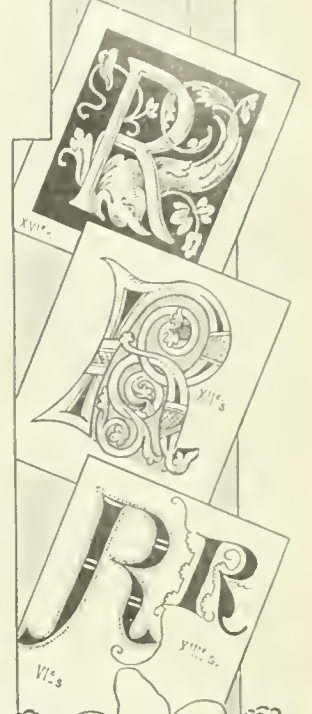
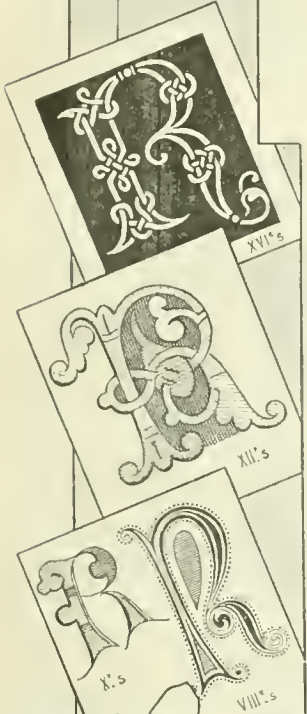


Quintana.



Quinterna.

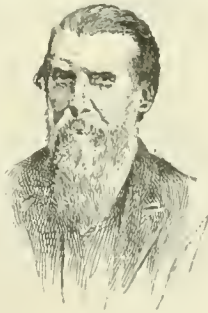




A. Bellou

RAAB (Jean-Léonard), graveur et aquafortiste bavarois, né à Schwaning, près Aaspach, en 1825, mort à Munich en 1899. Etabli à Nuremberg, il s'adonna exclusivement à la gravure au burin et à l'eau-forte. Ses planches, d'après Lessing, W. de Kaulbach, Piloty, Knauss, Feuerbach et autres, sont d'une belle maîtrise pour la largeur des lignes, le rendu net et précis de la composition picturale, la mise en valeur du détail. En 1869, Raab fut nommé directeur de l'école de gravure à l'Académie de Munich. Il a reproduit les chefs-d'œuvre de la Pinacothèque dans une suite d'eaux-fortes, qui ont été publiées en un recueil de cinquante planches. En 1895, Raab, en prenant sa retraite, fut nommé conseiller privé.

RAABE (Guillaume), romancier et humoriste allemand, né à Eschersbausen (duché de Brunswick) en 1831. Il se consacra entièrement à la littérature à partir de 1855, et devint de bonne heure célèbre par ses romans et ses nouvelles, où il montra une verve naturelle et intarissable, beaucoup d'humour, un réalisme énergique qui n'excluait pas une certaine tendresse élégiaque, et se plaça au premier rang des auteurs contemporains. De Berlin, il se rendit d'abord à Wolfenbüttel; en 1862, il se fixa à Stuttgart et, en 1870, définitivement à Brunswick. Son premier ouvrage est un récit idyllique *La Chronique de la rue des noisetiers* (1857). Parmi ses autres ouvrages, il faut citer: *un Printemps* (1858); *les Enfants de Finkenrode* (1859); *Après la grande guerre. Histoire en douze lettres* (1861); *le Puits sacré. Feuilles de l'imagerie du XVI^e siècle* (1861); *la Chancellerie de Notre-Seigneur Dieu, roman historique* (1862); *Vie troublée, nouvelles* (1862); *les Gens de la forêt* (1863); *Trois plumes* (1865); *le Pasteur de la fin* (1865); *Voix lointaines* (1865); *Abu Telfan ou le Retour des monts de la lune* (1867); *l'Arc-en-ciel* (1870); *der Schuederrump* (1870); *Clair de lune allemand* (1873); *Christophe Pechlin. Une histoire*



Raabe.

d'amour internationale (1873); *Maître ouïeur ou l'Histoire du jardin submergé* (1874); *Horacker* (1876); *Wannigel* (1879); *Noblesse allemande* (1880); *Vieux nids* (1880); *le Cor de Wanza* (1881); *Fabien et Sébastien* (1882); *la Princesse Poisson* (1883); *Villa Schoenow* (1884); *le Moulin de Pfister* (1884); *A l'homme sauvage* (1886); *une Histoire de marins et de meurtres* (1891); *les Voyages de Gutmann* (1892); *le Couvent de Lugau* (1894); *les Actes du chant d'oiseau* (1898); etc.

RABA, rivière d'Autro-Hongrie, dans la province de Galicie. C'est un des premiers affluents importants de la Vistule; La Raba naît au versant septentrional des Karpathes, passe près de la station balnéaire de Rabka, et se jette dans la Vistule en amont de Duajau, après un cours de 150 kilom.

RABAB n. m. Instrument à trois cordes frottées, en usage chez les Battaks, tribu de l'île de Sumatra.

***RABAT**, ville maritime du Maroc. — La police de Rabat a été confiée par la conférence d'Algésiras à un officier de nationalité française.

RABBE (Félix), traducteur et littérateur français, né vers 1840, mort à Paris en 1900. Versé dans la connaissance des langues mortes et de la langue anglaise, il débuta par une traduction des *Oiseaux* d'Aristophane, puis s'appliqua à faire apprécier en France, par des versions exactes et élégantes, les œuvres de Marlowe, d'Edgar Poe, de Christophe Marlowe, de George Moore (*Terre d'Irlande*) et surtout Shelley. Il a donné de celui-ci les poésies complètes en 3 vol. (1885-1887), accompagnées d'un autre gros volume intitulé *Shelley, sa vie et ses œuvres*, qui est le travail le plus complet et le plus sûr que nous ayons sur ce grand poète. Citons encore: *les Maîtres authentiques de lord Byron* (1890). Rabbe fut aussi un collaborateur assidu et remarqué de la « Revue historique » et de la revue publiée par la Société de l'histoire de la Révolution. En 1899, il donna la *Vie de Thomas Paine*, traduite de l'anglais du Dr Moncreu Con-



Rabab des Battaks.

way, après avoir étudié cet ouvrage dans trois numéros du périodique consacré à l'histoire de la Révolution.

RABES (Max), peintre allemand, né à Samter (Posen) en 1868. Elève de l'Académie de Berlin et de P. Graeb, il visita les bords du Rhin et l'Orient, dont les habitants et les mœurs ont inspiré ses compositions: *Arabes marchant avec une épée à Damas* (musée de Schwerin); *Arabes* (musée de Weimar); *Au mur des Lamentations à Jérusalem*; *Graveur de cachets à Damas*; etc. Il a également laissé quelques ouvrages de sculpture, et exécuté un grand nombre d'illustrations.

RABKA, bourg d'Autro-Hongrie (prov. de Galicie) (cerclé de Wadowice, distr. de Myslenice), à quelque distance de la Raba naissante, affluent de la Vistule; 1.700 hab. Eaux minérales thermales, bicarbonatées sodiques.

RABOT (Charles), géographe français, né à Nevers en 1856. Il a exécuté une série d'intéressants voyages dans les parties septentrionales de l'Europe et a pris part à l'expédition arctique de la « Manche » à Jan-Mayen et au Spitzberg. Il a publié des relations de ses voyages: *A travers la Russie boreale* (1894), *Au cap nord* (1895); *Aux fjords de Norvège et aux forêts de Suède* (1895); des traductions et des adaptations des récits des explorateurs arctiques et antarctiques, Norlenskjöld, Nansen, Sverdrup, Conway, etc.), des études très importantes sur les variations de longueur des glaciers 1897-1903; etc. Rabot est devenu secrétaire de la rédaction de la *Geographie* (bulletin de la Société de géographie de Paris).

RACCOMMODABLE ra-ko-mo, adj. Qui peut être raccommode.

RACCOMPAGNER ra-kon — du préf. re, et de accompagner v. a. Reconstituer; RACCOMPAGNER un visiteur.

***RACER** rès-seur — mot aegl. n. m. — Yacht de course.

RACHELBERG, petit massif montagneux de l'Allemagne occidentale, dans le royaume de Bavière. Il fait partie du Bohmer-Wald, s'élève au maximum à 1.458 mètres, fait de schistes et de calcaires, et constitue un petit nord hydrographique d'où descendent le Kleino Regen et le Grosse Ohe. Belles forêts.

RACHIANECTE n. m. Genre de mammifères cétacés, de la famille des balénidés, comptant une seule espèce

de l'électricité, d'attaquer la plaque photographique et d'exciter la phosphorescence; mais l'action d'un champ magnétique permet de les décomposer en trois groupes :

1^o Rayons α : peu déviés par l'aimant, à faible pouvoir pénétrant (quelques millimètres d'aluminium les absorbent), chargés positivement d'électricité; ils sont comparables aux rayons-canaux des tubes du Crookes.

2^o Rayons β : très déviés par l'aimant, assez pénétrants (ils traversent un millimètre de plomb), électrisés négativement; ils peuvent se comparer aux rayons cathodiques.

3^o Rayons γ : indifférents à l'aimant, mais très pénétrants (ils traversent plusieurs centimètres de plomb), non chargés d'électricité; on peut les assimiler aux rayons Röntgen.

Radio-activité induite. Le radium possède la propriété d'activer à distance les corps voisins; cette radio-activité induite, qui persiste encore quelques instants après l'éloignement de la matière active, est provoquée par l'émission constante par le radium d'une forme particulière d'énergie ayant l'apparence d'un gaz, l'émanation. Cette énergie se transforme sur les corps voisins, qu'elle active en énergie radiante (émission de rayons). Condensée, puis ramencée par chauffage à son volume initial, l'émanation présente le spectre de l'hélium.

Outre sa phosphorescence, le radium émet continuellement de la chaleur (100 calories par gramme et par heure); il peut aussi s'électriser lorsque, renfermé dans une enveloppe perméable aux seuls rayons β , il se charge de l'électricité des rayons α restants.

Energie du radium. La production constante d'énergie du radium le fait considérer comme un élément instable, se transformant en hélium pour les uns, ou servant d'intermédiaire pour provoquer la transformation des éléments de l'air ou de l'eau avec formation d'hélium. Ces problèmes ne sont pas résolus; la question de la production de la vie par le radium a été posée, mais non tranchée (1906).

Applications. Le radium a été proposé en médecine pour guérir le cancer, par utilisation de son pouvoir modificateur vis-à-vis des tissus cancéreux.

RADIUM-RIGOR (*di-on'*). n. m. Biol. Etat d'insensibilité des végétaux, sous l'influence des émanations du radium. Cet état peut être et est souvent accompagné, en outre des accidents lésionnels plus ou moins éloignés, de la production de taches pigmentaires cutanées, dont le pigment semble lui-même radio-actif.

* **RADIUS-ZUCCARI** (Anna), dite *Neera*, romancière italienne, née à Milan vers 1855. — Anna Zuccari a vaillamment poursuivi la série de ses délicates peintures psychologiques et aussi peut-être avec un peu moins d'ardeur sa campagne de revendications féministes. Elle a publié deux romans : *Una Passione* (1902); *Il Romano della fortuna* (1906) et plusieurs études historiques ou morales : *Il Secolo galante* (1900); *Idee d'una donna* (1904). Dans le même ordre d'idées, elle avait publié antérieurement : *Il Libro di mio figlio*, *L'Amor platonico*, *Battaglie per l'idea*.

RADLOFF (Guillaume) linguiste et ethnographe allemand, né à Berlin en 1837. Il étudia la linguistique et surtout les langues de l'Asie, à Halle, Berlin et Léba, et fut nommé professeur à Barnaul (Sibérie occidentale) en 1859, ce qui lui permit d'étudier sur place les dialectes turcs. Il alla à Pétersbourg en 1870 et fut nommé inspecteur des écoles musulmanes de Kazan, puis, en 1884, directeur du musée asiatique de Pétersbourg et membre de l'Académie impériale des sciences. Il est membre correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions). Citons, parmi ses nombreux ouvrages : *Spécimens de la littérature populaire des tribus turques de la Sibérie méridionale* (1866-1896); *Grammaire comparée des idiomes turcs du Nord* (1882-1883); *Essai de dictionnaire des dialectes turcs* (1888 et suiv.); *Anciennes inscriptions turques de la Mongolie* (1894-1899); *Observations sur les Kirghis* (1864); *En Sibérie* (1884); *Antiquités sibériennes* (1888); *Tableau ethnographique des tribus turques de la Sibérie méridionale et de la Roumanie* (1888); *Atlas des antiquités de la Mongolie* (1893 et suiv.); etc.



Radolin.

* **RADOLIN** (Hugo Leszczyc, prince de), diplomate allemand, né à Posen en 1841. — Comme ambassadeur allemand à Paris, il s'efforça d'entretenir avec le gouvernement français des relations amicales. Après le voyage de l'empereur Guillaume II à Tanger, il conduisit avec Rouvier, président du conseil, les négociations relatives à l'accord franco-allemand du 8 juillet 1905, et à la conférence d'Algésiras.

RADOWITZ (Joseph-Marie de), diplomate allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1839. Fils du général Joseph-Marie de Radowitz, il entra dans la carrière diplomatique en 1860. Attaché à l'ambassade de Constantinople en 1861, secrétaire de la légation en Chine, puis au Japon en 1862, il fut consul à Shanghai en 1861. Il vint à Paris, en 1865, comme attaché d'ambassade. A l'issue de la guerre de 1866 pendant laquelle il fut officier d'ordonnance du prince Frédéric-Charles, il passa à Munich et devint, en 1870, consul général de la confédération de l'Allemagne du Nord à Bucarest, où il fit partie de la commission internationale du Danube. Il fut chargé d'affaires à Constantinople en 1872, et, en 1873, ministre pléipotentiaire à Athènes. Il devint ambassadeur à Constantinople



de Radowitz.

en 1882 et à Madrid en 1892. Il a représenté l'Allemagne à la conférence d'Algésiras avec de Tattenbach, ministre d'Allemagne à Lisbonne.

RÆSLËRIE (*riess-lé-ri*). n. f. Champignon discomycète, à fructification dressée et pédoncée, à askes cylindriques entremêlés de paraphyses et produisant huit spores longues et grêles.

La *ræslérie pilea* a son mycélium vivant sur les racines de la vigne, qu'il affaiblit beaucoup.



Ræslérie : a, aspect sur une racine de vigne; b, fructification grossie; c, théques et paraphyses.

RAEVELS, commune de Belgique (prov. d'Anvers, arrond. de Turnhout); 1.360 hab.

RAEYMACKERS (Jules), peintre belge, né à Laeken en 1833, mort à Houffalize en 1904. Il s'adonna à la peinture de paysage. Sa tendance novatrice ne fut jamais exempte de délicatesse et de distinction. Il avait débuté au Salon de Bruxelles en 1857, et, dès 1860, il se révéla dans ses peintures villageoises, ses impressions d'aurore ou de soleil couchant. Le coloris voilé des paysages de Raeymackers leur a fait une vogue justifiée. Le peintre, en mourant, a légué à l'Etat sa maison d'Houffalize en Ardenne, sous la clause que de jeunes artistes, désignés par l'Académie de Belgique, y pourraient séjourner deux ans pour se livrer à l'étude du paysage.

RAFAL, sultan des Bandjas (Oubangui), mort en 1900. Rafal, fils de Bangui, appartenait, comme Rabah, à Ziber, le riche traitant qui avait établi sa domination sur le Bahr-el-Ghazal. Lorsque celui-ci fut fait prisonnier à Kharthoum et que les luttes entre son fils Soliman et les Egyptiens eurent amené la dispersion de ses derniers partisans, Rafal louvoya au milieu des troubles, gardant la neutralité entre les mahdistes et les Anglo-Egyptiens. Les bandes mahdistes ayant envahi le Dar Four (1885), il se réjouis de l'autre côté du M'Bomou. Après le départ des mahdistes, Rafal constitua définitivement son empire et réoccupa son patrimoine sur la rive droite du M'Bomou. Intelligent et d'une éducation peu commune, il avait pris une grande influence sur les sultans voisins, devenus presque tous peu à peu ses tributaires. En 1892, le lieutenant belge de La Kéthulle occupa le territoire de Rafal au nom de l'Etat indépendant du Congo; mais, la convention franco-congolaise du 14 août 1894 ayant forcé les Belges à se retirer derrière le M'Bomou, le sultan de Rafal fut rattaché en 1895 aux territoires français du haut Oubangui. L'autorité de Rafal s'étendait sur tout le pays : Zaôé, Gabou, Kreich, Bandja. Les forces dont il disposait étaient assez importantes, et il prisa toujours un concours dévoué aux agents de la France dans l'Oubangui; son appui ne fut pas inutile au gouverneur Liotard, ni à la mission Marchand. — Son fils, HETMAN, lui succéda.

Rafale (LA), pièce en trois actes, de Henry Bernstein (Gymnase, 20 oct. 1905). — Le baron Lebourg, un parvenu entiché de noblesse, a marié par vanité sa fille Hélène à M. de Bréchebel, qu'elle déteste. Aussi Hélène a-t-elle un amant. C'est Robert de Chacécroy, clubman élégant, qui a son honneur à lui — il le prouvera bien — et qui, cependant, ne vit que des courses et du cercle, et, à un moment donné, perd six cent cinquante mille francs appartenant à autrui. S'il les rembourse dans les vingt-quatre heures, ce n'est rien, paraît-il; s'il ne peut les rembourser, c'est le déshonneur. Hélène, qui adore son amant, mise au courant de la situation, s'offre à l'en tirer. Il s'indigne. Elle décide alors de le sauver sans qu'il le sache. La jeune femme s'adresse d'abord à son joaillier, à qui elle veut vendre ses bijoux royaux, mais ce commerçant demande six jours; puis à son cousin Amédée, qui jadis voulait la rechercher, mais celui-ci, un « muile », exige que la forte somme lui procure la possession d'Hélène; enfin, à son propre père, le baron Lebourg. Ce dernier, sous la peur du scandale dont Hélène le menace, et qui l'empêcherait d'entrer au cercle de la rue Royale, se résigne à intervenir; mais il y met des conditions humiliaires pour M. de Chacécroy, et le gentleman refuse. Affolée, Hélène va chez Amédée. Quand elle accourt avec la somme, que le joaillier remettra comme provenant d'un emprunt réalisé par lui, il est trop tard : Robert vient de se tirer d'un coup de pistolet.

L'œuvre est fort ardue. On a même reproché à l'auteur de conduire avec trop d'art l'orage déchaîné. En tout cas, la pièce tient le spectateur haletant devant la rafale qui emporte les personnages, et, à la faveur de l'émotion, se glisse une âpre critique de mœurs.

* **RAFFAELLI** (Jean-François), peintre français, né à Paris en 1850. — Ses plus récentes œuvres : *Jeune fille au petit chien*, *Jeune fille aux œillets*, *Jeune femme à sa toilette* (1902) montrent le goût de l'artiste pour les gris délicats et nuancés; la même finesse de vision s'applique aux nouvelles séries de paysages du peintre : *Paysages de Bretagne*; *la Maison blanche*, *la Chute d'eau*, *le Moulin*, *la Petite Rivière* (1904); comme aux *Paysages de France*; *la Mare aux canards*, *la Route abandonnée*, *le Village sur la colline* (1905). Raffaelli s'est également adonné à l'eau-forte en couleurs : *le Jardin à la fenêtre* en est un des exemples les plus remarquables. Enfin, il a trouvé de nouveaux crayons de couleurs qui portent son nom, et qui, broyés à l'huile, peuvent être employés seuls ou pour compléter le travail du pinceau.

RAFFINASE (*ra-fi*). n. f. Biol. Ferment soluble hydratant, sécrété par quelques champignons, et qui joint de la

propriété de doubler le raffinose, sucre méso-rotosé $C_{12}H_{22}O_{11}$, en sucres à molécule plus simple. Il a été étudié en particulier par Went.

RAFZ, comm. de Suisse (canton de Zurich, distr. de Bulach), sur le plateau dit *Rafzerfeld*; 1.410 hab. Culture des céréales, vignobles.

RAGON (Eloi-Jules), ecclésiastique et helléniste français, né à Ville-en-Blaouis (Haute-Marne) en 1803. Ordonné prêtre en 1826, l'abbé Ragon fut pendant près de dix ans professeur au petit séminaire de Verun (1825-1834). Il fut reçu agrégé de grammaire en 1835; il venait d'être nommé professeur de langue grecque à l'Institut catholique de Paris. Ces fonctions ne l'empêchèrent pas de diriger la revue intitulée *l'Essai chrétien* (1833) de 1830 à 1834. Il exerça une grande influence, à titre de secrétaire général, sur l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne et ses publications. Lui-même a publié : *Morceaux choisis de auteurs français* (1838); *Grammaire grecque à l'usage des classes* (1839) ouvrage qui a obtenu un grand succès; *Grammaire latine* (1896); *Grammaire française* (1901). Il a donné aussi des éditions annotées d'Homère, de Plutarque, de Xénophon, de Lucien, de Plutarque, de saint Jean Chrysostome, ainsi que de nombreux articles sur la réforme de l'orthographe, etc.

RAHAT, importante rivière du Soudan oriental, tribulaire du Nil Bleu. Le Rahat prend sa source au versant occidental du massif éthiopien, coule en direction générale vers le N.-O., et se jette dans le Bahr-el-Azrek ou Nil Bleu, après un cours de 401 kilomètres environ. Eaux très abondantes, vu les pluies diluviennes qui tombent chaque printemps sur le massif abyssinien.

RAIFFEISEN (Frédéric-Guillaume), financier et philanthrope allemand, né à Hammi en 1816, mort en 1885. Entré en 1835 dans l'artillerie de forteresse, il dut quitter le service par suite d'une maladie des yeux, entra dans l'administration et fut successivement maire de Weyerbusch (1845), Flammersfeld (1848) et Heddendorf, près de Neuwied (1856). La situation précaire de l'agriculture dans les années 1846-1847 tourna son attention vers l'étude des questions de mutualité et de crédit agricole, auxquelles il consacra bientôt tous ses efforts, créant partout des banques populaires, qui reçurent le nom de « caisses Raiffeisen ». V. ci-dessous. Il a publié : *les Banques de prêts comme moyen d'assistance* (1866-1887); *Instructions pour la tenue des livres des unions de caisses de crédit* (1883); *les Unions de caisses de crédit* (1889); etc. Il a fondé le *Journal du crédit agricole*.

Raiffeisen (CAISSES). Comme les banques Schulze-Delitzsch, les caisses Raiffeisen reposent sur la coopération et la mutualité. On sait que la part considérable revient à Schulze-Delitzsch dans le développement, en Allemagne et en Europe, du mouvement mutualiste, et de quel principe aussi simple que fécond sont sorties les coopératives de toutes sortes et les banques créées conformément à son système. Ce principe est essentiellement de grouper, en vue d'obtenir du crédit ou des prêts d'argent, et de renforcer par leur fusion des garanties faibles en elles-mêmes, et dont la valeur à l'état isolé resterait de nul effet. Que des ouvriers, des artisans ou de petits cultivateurs s'associent en s'engageant à titre réciproque et mutuel sur tout ce qu'ils possèdent, et pour toutes les dettes qu'ils pourront contracter leur association, et il devient évident qu'une pareille association offre dès lors aux tiers de telles garanties, qu'elle pourra emprunter facilement, ou facilement obtenir du crédit. Les « caisses Raiffeisen » ne procèdent pas d'un autre principe et, comme la société de Schulze-Delitzsch, elles fournissent aux plus pauvres, suivant l'expression de l'agronome belge J. Piret, le « moyen d'atteindre au crédit et, par le crédit, de parvenir au capital ». (*Ec. rurale*, III, 450.) Toutefois, à la différence des associations Schulze-Delitzsch, les « caisses Raiffeisen » ont toujours en leur objet unique ou principal de prêter à la culture, et pour ce motif elles consentent leurs prêts à longue échéance. Elles résultent qu'elles ne sauraient prospérer d'elles-mêmes et seulement par le jeu régulier de leurs propres affaires. Ce sont, plutôt que des organismes financiers, de véritables œuvres philanthropiques, qui reclament du dehors des secours indispensables. Elles revêtent en outre une sorte de cachet familial et ne groupent chacune ordinairement que les cultivateurs d'une même paroisse.

Tandis que d'une part les caisses Raiffeisen supposent la mise en commun, par le moyen d'apports et de cotisations périodiques, d'une certaine quantité d'argent, la création volontaire et par l'épargne d'un certain capital collectif, d'autre part elles ne consentent d'avances qu'à leurs propres membres. Chez elles, « les débiteurs sont donc en même temps propriétaires de la caisse, et ainsi le gain qui provient des associations de la société profite aux débiteurs ». Comme tous les associés sont à titre équivalent membres et soutiens de l'entreprise, tous peuvent, et doivent en quelque sorte, apporter un concours effectif à la direction de la société.

Quels que puissent être leurs défauts, les caisses Raiffeisen ont résolu pour l'Allemagne la question si complexe et si difficile du crédit agricole. D'après Em. Le Barbier, il existait, en 1865, 1 société Raiffeisen, 46 en 1875, 600 en 1885, plus de 1.000 en 1890; elles se sont groupées en cinq syndicats généraux. Le plus important celui du Rhin) se compte pas moins de 408 associations. Il convient de constater que le système allemand de Raiffeisen fut une œuvre d'initiative privée, et qu'il a résolu la difficulté inhérente au prêt à longue échéance par le concours à la bonne volonté d'emprunteurs riches et complaisants, tandis qu'en France, l'œuvre du prêt agricole fut d'initiative officielle, et c'est l'Etat, au moyen de capitaux fournis par la Banque de France, qui consent à titre gratuit les avances indispensables aux petites banques agricoles. V. CRÉDIT AGRICOLE au Supplément.

RAILWAY-SPINE (*ri-lou-ou-spa-in'*) — de l'anglais *railway*, chemin de fer, et *spine*, colonne vertébrale). n. m. Méd. Expression anglaise, admise pour désigner les troubles nerveux survenus à la suite d'accidents de chemin de fer ou de l'abus de l'automobilisme, et qui simulent des lésions de la moelle épinière. Ces troubles guérissent généralement assez rapidement, mais on a quelques observations démontrant qu'ils peuvent secondairement conduire au diabète nerveux.)



Raffaelli.

tions ontogénétiques (y compris celles résultant de l'état social) qu'il peut subir, parvient-il à conserver seulement celles qui sont de bonne adaptation ? Grâce à la réaction circulaire de Baldwin, qui est l'entrainement ininterrompu de certains mouvements provoquant des états avantageux et agréables pour l'organisme, qui eux-mêmes ramènent à leur suite des mouvements similaires. Ce serait donc un nouveau facteur de l'évolution qui assurerait la variation des générations ultérieures dans un sens déterminé.

*RÉADAPTATION n. f. — ENCYCL. Biol. 1° Réadaptation régressive (v. t. VII); 2° Réadaptation progressive. Chez certaines espèces migratrices (poissons, oiseaux), il y a des adaptations successives aux conditions de deux aires d'habitat qui peuvent être différentes. A chaque déplacement, il y a donc réadaptation à certaines conditions. Or, on a noté Dugès, Beijerinck que cette réadaptation alter native conduisait à des modifications avantageuses sélectionnelles (couleur des plumes, etc.). Cette réadaptation est donc progressive.

REAL (Guillaume-André), homme politique français, né et mort à Grenoble (1755-1832). Avocat au parlement de cette ville en 1789, il se montra partisan des idées nouvelles, fut élu président du district de Grenoble (1790), puis député de l'Isère à la Convention (1792). Il siégea avec les girondins, vota contre la mort du roi, mais s'opposa à l'appel au peuple par crainte de la guerre civile. Il protesta contre les arrestations du 2 juin, défendit chaleureusement Buzot, mais ne fut pas inquiété. Envoyé en mission à Lyon, il y leva un impôt de 3 millions, partit ensuite pour l'armée d'Italie. Il combattit avec acharnement les royalistes, tout en appuyant leurs réclamations, qui lui semblaient justes (restitution des biens des condamnés, suppression du maximum, etc.). Elu au conseil des Cinq-Cents, il approuva le coup d'Etat de Bonaparte qui le nomma conseiller d'Etat, puis président de chambre à la cour impériale (1812-1815). Il se tint à l'écart pendant les Cent-Jours, fut exilé en 1816, obtint sa radiation de la liste des récidivés en 1819, et se retira à Grenoble avec le titre de président honoraire.

REANA-DEL-ROJALE, bourg de l'Italie septentrionale, dans la Vénote (prov. d'Udine), sur le Torre, petit fleuve côtier tributaire du golfe de Trieste; 3.200 hab. Sériculture; rizières; commerce de bestiaux et de fruits.

RÉBANA n. m. Sorte de tambour de basque, en usage dans l'île de Suazira.



Rebana.

REBELL (Georges GRASSL), dit Hugues, écrivain français, né à Nantes en 1867, mort à Paris en 1905. Au sortir du collège des jésuites de Jersey, il se mêla au mouvement symboliste; mais il se rallia bientôt au traditionalisme latin avec l'école romaine. Mettant au service d'une imagination féconde et sensible un style singulièrement chaud et coloré, il a beaucoup produit en des genres très divers. Nous citerons : les Chants de la pluie et du soleil (1894), poèmes en vers libres ou en prose rythmée; un ballet, le Claf de Saint-Pierre (1897); des recueils d'études, scènes et portraits : les Juifs saints (1898); les Méprisants (1898); les Etourdissements (1898); Athlètes et psychologues (1899); Inspirations de Stendhal, Flaubert et Mérimée; un essai sur Victorien Sardou; une brochure sur l'Union des trois aristocraties; la Méthode scientifique de l'histoire littéraire (1900); Le diable est à table (1905); des romans, dont plusieurs sont des reconstitutions intéressantes de l'antiquité ou de la Renaissance : la Camorra, la Cédineuse (1900); la Femme qui a connu l'Empereur, réédité sous ce titre : l'Espionne impériale; la Saison à Buis, journal d'un parasitologue au 1^{er} siècle de l'ère chrétienne (1900); la Brocanteuse d'amours (1901); Timandra (1887); Baisers d'ennemis (1892); le Magasin d'arabes (1896); la Nichina (1897); etc.

REBELLER (bel-lé) v. a. Révolter : Son grand reproche, marquis, mais qui la REBELLAIT avec toute la violence de l'instinct... (P. et V. Marguerite).

RÉBELLIAU (Louis-Joseph-Alfred), écrivain français, né à Nantes en 1858. Il termina ses études à Sainte-Barbe et à Louis-le-Grand, entra à l'École normale supérieure en 1877, et en sortit agrégé en 1880. Nommé suppléant du directeur de la bibliothèque de l'école, il lui succéda, et fut en 1883 chargé d'un cours de littérature à la Faculté de Reanes, dont il devint titulaire après avoir passé ses thèses de docteur en 1891. L'Institut de France le choisit en 1893 pour remplacer Philippe Berger au poste de sous-bibliothécaire, et, en 1898, il y succéda à Ludovic Lalanne comme bibliothécaire en chef. Rébelliau a donné d'importants travaux d'histoire littéraire ou religieuse à des revues et des publications collectives, comme la « Revue politique et littéraire », la « Revue de Paris », la « Revue des Deux Mondes », la « Revue critique », la « Revue de l'histoire littéraire de la France », la « Revue de l'histoire des religions », la « Revue pédagogique », le « Dictionnaire de pédagogie » de F. Buisson, l'histoire de la langue et de la littérature française, de Petit de Julleville et l'histoire de France de F. Lavisse. Outre des éditions estimées d'auteurs français à l'usage des classes, il a publié deux ouvrages sur Bossuet : Bossuet historien du protestantisme, thèse de doctorat, très remarquable étude sur la controverse entre les protestants et les catholiques au XVIII^e siècle (1891) et une Vie de Bossuet (1899). Sa thèse latine a pour titre : De Vergilio in informandis muliebris qui sunt in Æneide personis inventis.

REBEVAL, bourg d'Algérie, dans la province d'Alger, arrondissement de Tizi-Ouzou, sur le Sébaou, petit fleuve côtier tributaire de la Méditerranée; 5.000 hab. Vignobles. Centre de colonisation assez important, qui portait, avant 1869, le nom d'Ann-Bartha.

REBOT n. m. Jeu de pelote basque, qui consiste à lancer la balle d'un camp à un autre. V. PÉLOTE, au t. VI.

REBILLER de ré, et brillé v. n. Brillier de nouveau : Le beau rébillé des yeux qui REBILLAIENT de santé, d'énergie que. (P. et V. Marguerite).

REBSTEIN, comm. de Suisse cant. de Saint-Gall [dist. d'Ober-Rheinthal], sur un coteau dominant la plaine du Rhin; 1.950 hab. Fabriques de broderie; culture très prospère de la vigne; pâturages. Exploitation de tourbe dans les environs, eaux sulfureuses.

RECARILLONNER (de re, et carillonner) v. n. Carillonner de nouveau : Les cloches du Saint-Sépulchre RECARILLONNENT. (Myriam Harry.)

*RECEMSEMENT n. m. — ENCYCL. Milit. La loi du 21 mars 1905 a porté de quarante-cinq ans à quarante-neuf ans, la limite d'âge à laquelle les omis doivent être inscrits sur les tableaux de recensement de la classe appelée après la découverte de leur omission et soumis à toutes les obligations de cette classe. En outre, cette même loi a retardé, de quarante-huit ans à cinquante ans, l'âge à partir duquel ces omis doivent être, quoi qu'il arrive, libérés à titre définitif de tout service militaire.

*RÉCEPTEUR n. m. — Ensemble des appareils qui permettent de centraliser, d'enregistrer les ondes développées par l'oscillateur excitateur ou éclateur du poste transmetteur. Syn. POSTE RÉCEPTEUR.

— ENCYCL. Réduit à sa plus simple expression, un poste récepteur se compose essentiellement d'un cohéreur ou radioconducteur dont les électrodes sont reliées, d'une part à l'antenne, de l'autre à la terre; d'une pile avec relais et bobines de self intercalées dans le circuit. Pratiquement, le dispositif est beaucoup plus compliqué.

Le radioconducteur ou cohéreur n'est pas influencé directement par les ondes hertziennes, mais bien par le primaire du jiggers, qui va, d'une part à l'antenne, de l'autre à la terre.

Tous les instruments du récepteur sont mis en fonction au moyen d'une pile dont le courant se divise en deux fractions : l'une qui contourne vers le morse, l'autre qui traverse le potentiomètre et va au milliampère, puis au relais; du relais, ce courant passe dans une bobine de self, pénètre dans le fil de droite du jigger et arrive à l'une des électrodes du radioconducteur. Quand les ondes viennent influencer le radioconducteur, le courant traverse cet instrument, franchit à nouveau une bobine de self après être passé dans le fil de gauche du jiggers, et il achève son circuit jusqu'au négatif de la pile.

La dérivation du morse va également au relais, à un contact qu'une se ferme que quand le courant passe dans tout le circuit; il se dirige alors vers l'enregistreur, se déviait en route vers le teneur qui emprunte, pour achever son circuit, le fil de retour du cohéreur. On intercale sur le circuit du radioconducteur une résistance d'essai, en dérivation sur les bornes des deux bobines de self, afin de s'assurer, par des expériences préliminaires, de l'état du circuit.

Tous ces appareils sont renfermés dans une boîte métallique hermétique, qui est fermée chaque fois que l'oscillateur fonctionne. Sans cette précaution, les cohéreurs seraient bientôt complètement brûlés et mis hors de service.

*RÉCEPTION n. f. — ENCYCL. Réception simple et réception double dans la télégraphie sans fil. La réception simple est celle qui a lieu lorsque le radioconducteur n'est influencé que par une onde de période déterminée; lorsque d'autres ondes d'une période quelconque lui arrivent d'autres côtés on n'obtient plus sur le morse que des renseignements illisibles.

On a tenté cependant de recevoir des communications transmises par deux stations distinctes au moyen d'oscillations de périodes très différentes et avec la même antenne : c'est la réception double. On a employé dans ce but deux résonateurs spéciaux réunis à l'antenne, choisis chacun de façon à réaliser l'accord avec l'une des oscillations; chacun des cohéreurs du circuit n'enregistrait alors que les sig aux de l'onde accordée.

RÉCESSIF (sè-sif), IVE adj. Biol. Caractères récessifs. Dans l'hérédité mendélienne (loi de Mendel), Caractères dominés, c'est-à-dire ceux qui sont transmis à l'hybride ou méris par l'un des parents, mais sans apparaître dans le produit. (Par suite de la disjonction continue des caractères transmis, ces caractères dominés peuvent cependant apparaître quand ils sont devenus à l'état de pureté dans les cellules germinales des descendants.)

*RECETTE n. f. — ENCYCL. Dr. Recettes buralistes. La création et la suppression des recettes buralistes et des débits de tabac réunis à ces recettes sont dans les attributions de l'administration des contributions indirectes. Une recette buraliste doit être établie dans toutes les communes où il est présent un habitant solvable et en état de remplir les fonctions.

La nomination des titulaires appartient au ministre des finances, qu'il s'agisse d'une recette-débit ou d'une recette buraliste simple, lorsque le produit dépasse 800 francs par an, ou bien encore, et quel que soit le produit, lorsque la recette buraliste est située dans une localité ayant une population agglomérée de 1.500 âmes. Dans les autres cas, la nomination appartient au directeur départemental des contributions indirectes, qui prend l'avis du préfet.

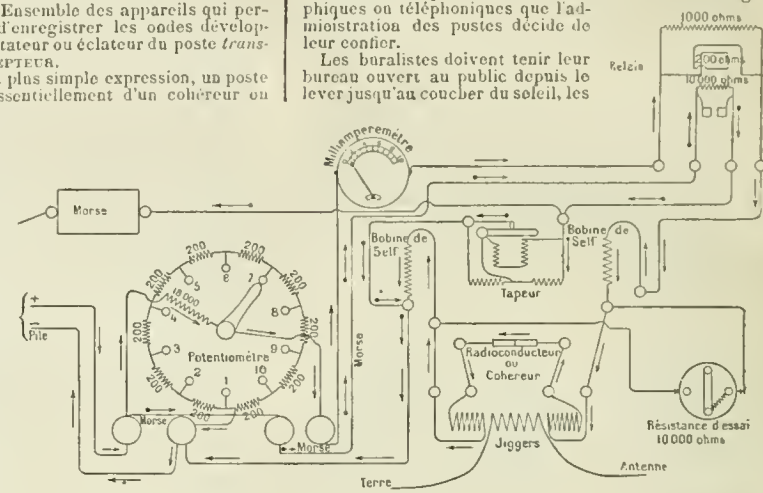
Lo ministre des finances est tenu de réserver les trois quarts des recettes buralistes de 1^{re} classe aux sous-officiers, rengagés comptant au moins dix ans de service, dont quatre ans dans le grade de sous-officier. Les recettes buralistes de 2^e classe sont réservées aux simples soldats ayant accompli au moins quatre ans de service.

L'élément civil n'est donc plus appelé que pour un quart à combler les vacances de recettes buralistes de 1^{re} classe. Les postulants doivent adresser à l'autorité compétente (ministre des finances ou directeur départemental des

contributions indirectes) une demande sur papier timbré à laquelle ils joignent un état de leurs services, une expédition sur timbre de leur acte de naissance et un extrait de leur casier judiciaire. Ils sont ensuite tenus de subir un examen d'aptitude comportant une dictée et quatre opérations élémentaires de l'arithmétique.

Les receveurs buralistes sont rémunérés au moyen de remises proportionnelles au nombre d'expéditions par eux délivrées, suivant un tarif qui décroît au fur et à mesure qu'augmente le nombre de ces expéditions. Ils ne peuvent, sans une autorisation spéciale, adjoindre un commerce à leur recette; mais ils sont obligés de gérer les recettes auxiliaires des postes et d'assurer les services télégraphiques ou téléphoniques que l'administration des postes décide de leur confier.

Les buralistes doivent tenir leur bureau ouvert au public depuis le lever jusqu'au coucher du soleil.

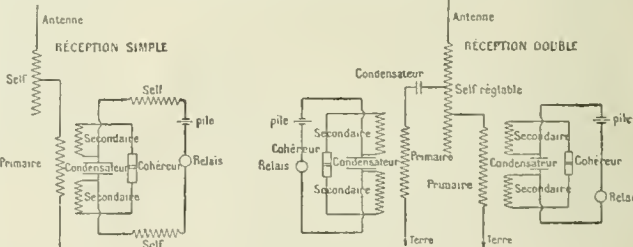


jours ouvrables seulement. Ils sont passibles de dommages-intérêts s'ils refusent de délivrer une expédition, mais à la condition que ce refus ait été légalement constaté et en temps utile; ils sont responsables des erreurs qu'ils commettent dans le libellé des expéditions. Ils sont toutefois fondés à refuser les expéditions lorsque les déclarations qui leur sont faites ne contiennent pas toutes les énonciations prescrites par la loi. Ce refus constitue, d'ailleurs, un cas d'administration dont l'appréciation échappe aux tribunaux judiciaires. (Cofl., 3 déc. 1892.)

*RECEVEUR n. m. — Mines. Ouvrier qui se tient à la recette, près du puits d'extraction. (Son rôle est d'immobiliser la cage contenant les ouvriers ou les benoës de charbon sur les taquets, à la descente et à la remonte.)

RECHTHALTEN, comm. de Suisse (cant. de Fribourg [dit. de Singioie]); 1.100 hab. Culture des céréales; pâturages; commerce de bois.

RÉCIPON (Paul-Edmond), sculpteur et orfèvre français, né à La Motte-Tilly (Aube) en 1832, mort à Paris en 1898. Élève de Cassier, l'ébéniste artiste qui cisela les portes de la Madeleine, il se fit rapidement, comme sculpteur-orfèvre, une place éminente dans l'orfèvrerie. Son style, composite comme celui de toute l'orfèvrerie à cette époque, est moins froid, cependant, que celui de



Réception (système Marconi).

Morel-Ladeuil. Il rappelle plutôt le style français du XVIII^e siècle que celui de la Renaissance. Ses plats sculptés, décorations de table, etc., sont aujourd'hui des pièces de collectionneur. Récipon dirigea en fait pendant de longues années la partie artistique de la maison Odier, avant de la diriger en titre (en 1895). Il a fondé un atelier, et formé de nombreux élèves.

RÉCIPON (Georges), peintre et sculpteur français, né à Paris en 1860, fils du précédent. Il étudia, à l'École des beaux-arts, simultanément la peinture et la sculpture. Comme peintre, il suivit les leçons de Fraaças, exposa pendant dix ans des paysages, des figures, des chevaux, etc. On lui doit aussi des portraits, et même une grande fresque, les Arts du métal pour le Palais des manufactures nationales à l'Exposition de 1900 (Paris).

C'est en sculpture, cependant, qu'il s'est surtout distingué. En 1889, à l'Exposition universelle, il obtenait une mention honorable avec un haut relief, l'Aube. En 1890, il recevait une 3^e médaille pour sa composition la Harpe et l'Épée, etc. Ses principaux travaux datent de 1900. Son œuvre capitale consiste dans les deux grands quadriges des pavillons d'angle du Grand Palais. Ces groupes colossaux, en bronze, sont d'une rare audace. Au centre de chaque quadrigue, une figure allégorique triomphante, et à ses pieds une autre figure allégorique abattue. Ici, l'Immortalité devançant le Temps (côté des Champs-Élysées), là, l'Harmonie dominant la Discorde (côté de la Seine). L'artiste obtint en 1901 une médaille de 1^{re} classe avec un haut relief, Chaque porte son faix. Depuis, il a exposé la Famille et la Loi, fragment d'un grand ensemble, l'Offrande à la Patrie. Il a exécuté pour la ville de Fougères une Statue équestre du général de Lariboisière

(bronze). Le musée de Dunkerque possède son *Retour de l'Enfant prodige*, bas-relief.

Parmi ses portraits-bustes, signalons ceux de *Bricard*, du peintre *Gréme*, du docteur *Grancher*, du statuaire *G. Thomas*, et l'un des mieux venus, celui d'*Alfred Mézières*, offert en 1906 par la presse parisienne à son président.

RECKHEIM, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Tongres]), sur le canal Zuid-Villems; 1.650 hab. Tuilerie.

RECKLINGHAUSEN (MALADIE DE). Méd. Neurofibromatose généralisée, essentiellement caractérisée par des fibromes multiples sous-cutanés, des névi vasculaires et des taches pigmentées de la peau.

RÉCLAMISTE (miss'f) adj. et n. Qui use beaucoup du réclamo : *Ingéniosité de RÉCLAMISTE*.

* **RECLUS** (Jean-Jacques-Elisée), géographe français, né à Sainte-Foy-la-Grande en 1830. — Il est mort en Belgique, à Thourout-près-Bruges (Flandre-Occidentale), en 1905. Il avait publié, dans ses dernières années : *L'Afrique australe* (1901) et *L'Empire du Milieu* (1902), en collaboration avec son frère Onésime, et une importante *Introduction à la géographie de la France* (1905), en tête du *Dictionnaire géographique et administratif de la France* de P. Joanne. Peu de temps avant sa mort, Elisée Reclus avait commencé de faire paraître en livraisons un important ouvrage intitulé *L'Homme et la Terre*, et il avait préparé les éléments d'un *Atlas des volcans du globe*, que doit éditer la Société belge d'astronomie. — Son frère aimé, MICHEL-ÉLIE RECLUS, né à Sainte-Foy-la-Grande en 1827, qui était en dernier lieu professeur de mythologie comparée à l'Université nouvelle de Bruxelles, est mort dans cette ville en 1901.

* **RECLUS** (Onésime), géographe français, né à Orthez en 1837. — Depuis les ouvrages déjà mentionnés t. VII, il a publié *Léçons d'Asie, préface de l'Afrique* (1904), livre dans lequel il défend cette opinion que l'avant de l'empire colonial français réside uniquement en Afrique, et que la France doit échanger ses possessions des autres parties du monde contre des avantages ou des agrandissements territoriaux en Afrique.

RECLUS (Paul), chirurgien français, né à Orthez en 1847. — Il a été nommé professeur de médecine opératoire en 1904 et a échangé cette chaire contre celle de clinique chirurgicale à la Charité, au remplacement du professeur Tillaux, en 1905. En dehors d'éditions nouvelles de ses précédents ouvrages, il a publié en collaboration avec les professeurs Brissaud et Pinard : *la Pratique médico-chirurgicale*, dictionnaire en six volumes; *L'Anesthésie locale par la cocaïne* (1903); *Étude sur la stovaine* (1904); *Des épithéliomas en surface des muqueuses locustiques* (1905).

Reclus (MALADIE DE P.). Méd. Affection consistant dans la production d'un grand nombre de petits kystes dans les deux mamelles. C'est la maladie hydatidique des seins d'Astley-Cooper. On l'a rattachée à l'épithélioma, à forme papillaire; aujourd'hui, on tend à y voir qu'une variété de mammitte chronique.

RECONTAGIONNER (ji-o-né) v. a. Infeciter du nouveau par la contagion.

RECONVILIER ou **RECONVILLIER** (en allem. *Rokwiler*), comm. de Suisse (cant. de Berne [dist. de Moutier]), sur la Birse, tributaire du Rhin; 1.750 hab. Fabriques d'horlogerie; fonderie du cuivre; filatures.

* **RECOURS** n. m. — ENCYCL. *Recours contre les jugements des conseils de guerre*. (V. *CONSEIL DE GUERRE*). En vertu de la loi du 17 avril 1906, c'est à la Cour de cassation qu'il appartient de prononcer sur les recours formés en temps de paix contre les jugements des conseils de guerre et des tribunaux maritimes siégeant à l'intérieur du territoire, ainsi qu'en Algérie et en Tunisie. Les conseils de révision précédemment chargés de ce rôle ont été supprimés par cette loi. La Cour de cassation doit, en outre, même en temps de guerre, connaître des recours formés contre les jugements des tribunaux maritimes, commerciaux et spéciaux. La loi a porté de vingt-quatre heures à trois jours francs le délai accordé aux condamnés à signer leur pourvoi. Le décret du 6 juin 1906 a prescrit que les décisions attaquées et les dossiers doivent, après les dix jours qui suivent la déclaration du pourvoi, être transmis directement au procureur général près la Cour de cassation, par les soins du commissaire au gouvernement près le conseil maritime. Ces dossiers doivent être accompagnés d'un inventaire des pièces.

* **RECOUVREMENT** n. m. — ENCYCL. Géol. Les phénomènes de recouvrement, d'une importance essentielle dans la structure des régions montagneuses et dont le mécanisme a échappé longtemps à la clairvoyance des géologues, ont été en ces dernières années l'objet d'études suivies. Les premiers recouvrements indéniables ont été reconnus dans le bassin houiller franco-belge. C'est Marcel

Un terrain de recouvrement résulte généralement d'un pli anticlinal, qui, après s'être élevé verticalement sous l'influence de l'effort orogénique, s'est couché sur l'un de ses flancs, puis s'est allongé, étiré et parfois même détaché de sa racine et s'en est éloigné plus ou moins. On appelle *lambeaux* de recouvrement des portions de terrains ainsi transportées et dont la disposition résulte de leur fragmentation soit au cours de leur transport horizontal, soit du fait de l'érosion postérieure. Une *lambe* de charriage est moins épaisse qu'une *nappe*. Un *massif* de recouvrement comprend plusieurs couches charriées en même temps, ou plusieurs nappes charriées successivement et empilées; ces dernières sont désignées chacune sous le nom d'*écaille*. On a souvent appelé ces terrains *massifs cotiques* parce qu'ils sont étrangers au sol qui les porte; ils sont en outre plus anciens que les formations qu'ils recouvrent, particularités qui avaient appelé depuis longtemps l'attention des géologues.

Les nappes de charriage offrent sur leur étendue de nombreux écrasements et lamnages.

L'érosion, qui en tant de points des Alpes a dénudé les terrains charriés, les a parfois troués de défilures plus ou moins vastes, auxquelles le géologue viennois Eduard Suess a donné le nom de *fenêtres*; ces ouvertures laissent alors apercevoir les formations inférieures plus récentes. L'amplitude d'un charriage, ou distance séparant la masse charriée de sa racine, peut dépasser 150 kilomètres.

Des études récentes de Limanowski indiqueraient, pour le charriage des nappes des Karpathes, une amplitude de plusieurs centaines de kilomètres, et l'on sait dès maintenant que les 5.000 *klipps* éparpillés sur le flysch de cette chaîne ne sont pas autre chose que les ruines d'une antique nappe de charriage.

* **RECRUTEMENT** n. m. — ENCYCL. *Loi du 21 mars 1905 sur le recrutement de l'armée*. Cette loi, dite encore *de service de deux ans*, a profondément modifié le régime institué par la précédente loi militaire du 15 juillet 1899. Les principales dispositions en ont été analysées à leur ordre alphabétique. Toutefois nous croyons utile de résumer en un tableau d'ensemble les vues générales et l'esprit de la loi, en indiquant surtout les principaux points sur lesquels elle a apporté de notables innovations.

Le but de la nouvelle loi a été d'établir, en fait, l'égalité du service militaire pour tous les citoyens, tout en réduisant sa durée normale de trois à deux ans. Et, afin de maintenir les effectifs de l'armée française au chiffre rendu nécessaire par la situation politique du pays, le législateur s'est efforcé d'obtenir des classes appelées à servir le maximum de rendement en hommes, en ne rejetant, en temps de paix comme en temps de guerre, que les éléments inutilisables. La suppression de toutes les dispenses, l'organisation des réserves, l'utilisation de l'armée auxiliaire, le relèvement des cadres en sous-officiers et en officiers de réserve, tels sont les principaux points que la loi s'est efforcée de régler. Dans l'intérieur même de l'armée, devant la nécessité d'instruire complètement le soldat pendant une période plus courte que par le passé, une refonte générale des règlements a été tentée, en vue de leur donner une simplicité plus grande.

Le titre I^{er} de la loi de 1905 a posé en principe que tout Français doit le service militaire personnel, égal pour tous et ne comportant aucune dispense, hors le cas d'incapacité physique. Ce service a une durée de 25 ans. Nul n'est admis dans les troupes françaises s'il n'est Français ou naturalisé Français, sauf les cas d'exclusion prévus par l'art. 4 de la loi. (V. *EXCLUS*). Aux catégories d'exclus qui figuraient dans la loi de 1889, la nouvelle législation a ajouté les individus condamnés pour avoir fait le métier de soutebeur. Les exclus sont mis soit pour leur temps de service actif, soit en cas de mobilisation, à la disposition des départements de la Guerre et des Colonies. Ils sont incorporés dans les bataillons d'infanterie légère d'Afrique. Comme par le passé, les militaires et assimilés de tous grades et de toutes armes des armées de terre et de mer ne prennent part à aucun vote quand ils sont présents à leur corps, à leur poste ou dans l'exercice de leurs fonctions.

Le titre II de la loi a établi le mode de formation des tableaux de recensement (V. *RECENSEMENT*) des Français appelés ou naturalisés Français appelés à servir. Ces derniers sont incorporés en même temps que la classe avec laquelle ils ont pris part aux opérations de recrutement. Mais l'obligation militaire ne saurait en aucun cas avoir pour effet de les maintenir au-delà de leur vingt-septième année révolue. Au point de vue des aptitudes physiques, que le conseil de révision cantonal examine, les jeunes gens sont divisés (art. 18) en quatre catégories :

- 1^o Ceux qui sont reconnus bons pour le service armé, et qui doivent, dans ce cas, deux ans de service;
- 2^o Ceux qui, étant atteints d'une infirmité relative, sans que leur constitution générale soit douteuse, sont reconnus bons pour le service auxiliaire;
- 3^o Ceux qui, étant d'une constitution physique trop faible, sont ajournés à un nouvel examen;
- 4^o Ceux que leur constitution générale mauvaise rend impropres à tout service militaire, soit armé, soit auxiliaire.

En ce qui concerne la troisième catégorie, la nouvelle loi cesse de donner aux ajournés (V. *AJOURNÉS*) la faveur d'une réduction de service. Cette faveur est limitée désormais à un sursis d'incorporation. De semblables sursis peuvent être accordés aux jeunes gens, qui dans la loi de 1889, bénéficiaient des dispenses, soit comme soutiens de famille, soit à titre de continuation d'études. Ces sursis sont accordés par le conseil de révision et renouvelables jusqu'à 25 ans. Les jeunes gens qui en bénéficient suivent le sort de la classe avec laquelle ils sont incorporés. (V. *SCRIS*). Quant aux élèves des grandes écoles, l'art. 23 de la nouvelle loi règle les conditions de leur service militaire. V. *SERVICE MILITAIRE DES ÉCOLES*.

Des allocations sont accordées aux familles des jeunes gens qui remplissent effectivement, avant leur incorpo-

ration, les devoirs de soutien indispensible. Cette allocation, de 0 fr. 75 par jour, est fournie par l'État. Mais le nombre des jeunes gens qui en bénéficient est limité à 8 p. 100 du contingent. V. *SOUTIEN*.

Le titre III a réglé la durée du service militaire dans les différentes fractions de l'armée : 2 ans dans l'armée active, 11 ans dans la réserve de l'armée active, 6 ans dans l'armée territoriale, 6 ans dans la réserve de ce territoire. En fait, pour les jeunes gens qui ont tiré au sort normalement et n'ont bénéficié d'aucun sursis, les obligations militaires cessent à l'âge de quarante-cinq ans. Il a été établi que le service militaire commencerait, en principe, le 1^{er} octobre; et par suite, le passage dans les diverses catégories se fait normalement au 30 septembre. Par exception, peuvent être maintenus au corps les militaires qui auront subi des punitions de prison ou le cellule d'une durée supérieure à 8 jours. Après leur passage dans la réserve de l'armée active, les hommes sont astreints à produire part à deux navires d'une durée de quatre semaines et par la suite à un passage dans l'armée territoriale à une période d'exercice de deux semaines.

Le titre IV a trait aux engagements volontaires dans l'armée de terre et dans l'armée coloniale. V. *ENGAGEMENT*, aux engagements d'appel des jeunes gens qui se destinent à certaines carrières, au recrutement des rengagés et des sous-officiers du cadre permanent, des soldats, etc. V. *RENGAGEMENT*. Il énumère les emplois civils réservés aux engagés et rengagés.

Le titre V règle les dispositions pénales applicables en matière de fraudes ou d'insoumission, etc. V. *ISSUE MISSION*.

Le titre V est relatif au recrutement de l'armée en Algérie et aux colonies. Les dispositions de la loi sont applicables en Algérie, en Tunisie, à la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion. Elles le sont également dans les autres pays où protectorats, sous cette réserve, qu'en cas d'exceptions motivées, les Français et naturalisés Français devront être incorporés dans les corps les plus voisins, et, après une année de présence effective sous les drapeaux, seront envoyés en congé s'ils ont satisfait aux conditions de conduite et d'instructions déterminées par le ministre de la guerre.

Enfin les titres VII et VIII règlent un certain nombre de points particuliers et de dispositions transitoires, notamment la non-application de l'article V de la loi, en ce qui concerne aux bataillons d'Afrique, aux jeunes gens congédiés avec bénéfice de la loi de sursis. L'article 91 prévoit une loi spéciale destinée à rendre uniforme, dans tous les lycées et établissements d'enseignement, l'application de la loi du 27 janvier 1880 imposant l'obligation des exercices militaires, ainsi que l'organisation de l'instruction militaire pour les jeunes gens de 17 à 20 ans et le mode de destination des instructeurs.

RECTOPEXIE (rèk-to-pèk-si = de *rectum*, et du gr. *pèxis*, fixation) n. f. Fixation du rectum aux ligaments coccygiens, pour remédier à un prolapsus rectal.

RECTORITE (rèk u. f. Silicate hydraté naturel d'alumine.

RECUAY, bourg du Pérou (départ. d'Ancash) (prov. de Huancas), dans la vallée de ce nom; 5.000 hab. Aux environs, fer, argent, or, mercure, abondamment exploités.

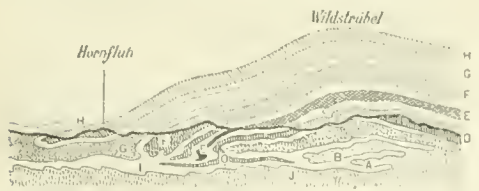
Recueil de Moscou (RÉ), ouvrage de C. P. Pobiedonostzeff 1896 (trad. franç. en 1897 sous le titre de : *Questions religieuses, sociales et politiques*). — Ce livre, qu'on peut considérer comme le testament politique du célèbre homme d'État, qui a joué en Russie un rôle si important, a en un grand retentissement. Comparable, à certains égards, aux *Saïrés de Saint-Petersbourg* de J. le Maître, il est fondé sur la foi chrétienne et sur la tradition. De ce point de vue, l'auteur fait une critique très vive des institutions de l'Europe occidentale et de son idéal politique. Pour lui, l'Église libre dans l'État libre est une chimère; le système représentatif et parlementaire une duperie; la souveraineté du peuple un mensonge, le jury une illusion, la presse une force destructive et démoratrisatrice. L'instruction publique obligatoire une école de détachement. Scrutant les « maladies de notre temps », il dénonce l'affaiblissement des énergies, le fatalisme, le mécontentement de toutes choses, le besoin des jouissances matérielles, une confiance aveugle dans les principes généraux et abstraits, le goût des réformes incessantes, l'abus de l'analyse, qui détruit la vie, alors que l'essentiel, c'est le mouvement et la vie. Aux formules des savants, qui ne donnent pas une décision ferme, il oppose la foi populaire, vivante et agissante, les forces inconscientes et puissantes du passé, la continuité et la discipline d'un pouvoir qui a une mission sainte et qui doit avoir l'abnégation pour règle. Il termine par l'éloge de l'Église russe, dont il vante le caractère essentiellement populaire.

Un souffle religieux anime ce livre politique. A ceux qui espèrent des jours meilleurs, l'auteur dit : « La parole que nous attendons a été dite depuis longtemps et nous la connaissons tous : *Je vous donne un commandement nouveau que, comme je vous ai aimés, vous vous aimiez les uns les autres.* »

REDANGE, bourg du grand-duché de Luxembourg, chef-lieu d'un canton de l'arrondissement de Esch-sur-Alzette, sur l'Ottret, sous-affluent lontan du Rhin par la Moselle; 2.000 hab. Houblonniers.

RED-CAP (RÈC) n. m. et a. j. Nom donné à une variété de gallinacés anglais. On dit aussi *CHAPERON ROUGE*.

— ENCYCL. Commune en Angleterre de très vieille date pour sa chair fine et délicate. Elle est issue sans doute de croisements avec la hollandaise dorée, et ses caractères propres sont les suivants : tête petite et fine, surmontée et recouverte complètement d'une crête très rouge, volumineuse, arrondie en avant, terminée en pointe à l'arrière et présentant un nombre considérable de petites pointes serrées les unes contre les autres; le bec est moyen, les barbillons longs et pendants, de même que les oreillons. Le corps est bien développé, les épaules et la poitrine larges, les pattes noires et couleur gris de plomb. Chez le coq, les faucilles, abondantes et bien colorées, donnent à l'oiseau un aspect remarquable, auquel contribue le plumage acajou du dos, des épaules et du cou, dont chaque plume est rayée longitudinalement en son milieu d'une bande noir bleuté, et de la poitrine noire à reflets violets.



Coupe du front septentrional des Alpes Bernaises et des Préalpes : A, pli couché des Dents du Morcles; B, C, D, E, F, G, H, nappes de charriage; I, flysch; J, plis autochtones ou en place. — Le trait noir représente le relief actuel de la chaîne, ce qui est au-dessus ayant cédé à l'érosion. D'après les travaux de Lugeon.

Bertrand qui eut le mérite d'annoncer l'extension de la théorie des plis couchés et charriés aux Alpes de Glaris; peu à peu la chaîne entière bénéficia de l'interprétation nouvelle, ainsi que les Karpathes et les Pyrénées qui en font géologiquement partie. Parmi les travaux qui suivirent, citons ceux de Wilfrid Killian, Pierre Termier, Emile Haug, etc., pour la France; Maurice Lugeon, Ritter, Franchi, Limanowski, pour l'étranger.

et verts; les rémiges sont rouges et noires. La poule, au plumage acajou et noir, pond abondamment, mais sa ponte est peu précoce; les poussins sont d'un élevage facile.



Coq et poule red-cap.

REDELSPERGER (Jacques), littérateur français, né à Paris en 1817. Journaliste, il collabora au « Gaulois », au « Journal », au « Figaro » et au « Rire ». Poète, il a publié quatre volumes de vers : *Pâquerette, Vérités bonnes à dire, Verroleries et Les Contes à Venus*. Auteur dramatique, il débuta comme collaborateur de Henri Meilhac, et depuis il écrivit seul, en vers, un grand nombre de pièces, comme *la Hucho à pain*, le *Premier Flirt*, *Mamzelle Frétilton*, etc. Il est le créateur de la « revue » à trois personnages, devenue si populaire, et on peut citer de lui en ce genre : *Paris-foirain, la Famille Paillasse, Paris-bibelots, la Foire aux grimaces*.

REDHOUSE sir James William, diplomate et orientaliste anglais, né et mort à Londres (1814-1892). Il fit plusieurs voyages à Constantinople et dans la Russie méridionale (1830), fut attaché comme traducteur au ministère des affaires étrangères, à Constantinople (1838), puis à celui de la marine (1840). De 1843 à 1847, il fut employé comme interprète dans les affaires entre le gouvernement turc et le gouvernement anglais, en Egypte et en Perse, et prit une grande part aux négociations qui amenèrent entre la Turquie et la Perse le traité de paix de 1847. Attaché au Foreign Office comme traducteur pour les langues orientales (1854), il fut adjoint à lord Cowley pour les négociations qui aboutirent au traité de 1857 entre l'Angleterre et la Perse. Ses ouvrages jouissent d'une légitime autorité; les principaux sont : *Grammaire raisonnée de la langue ottomane* (en français, 1846); *a Dictionary of Arabic and Persian words used in Turkish* (1853); *Turkish campaigner's vade-mecum* (1855); *English-Turkish and Turkish-English Dictionary* (1856); *Diary of the Shah of Persia during his tour through Europe in 1873* (trad. du persan, 1874); *a Vindication of the ottoman sultan's title of Caliph* (1877); *On the history, system and varieties of Turkish Poetry* (1880); *the Era of Abraham* (1883); etc.

REDINGTONITE n. f. Sulfate hydraté naturel de chrome, alumine, fer, etc.

REDMOND (John Edward), homme politique irlandais, né à Dublin en 1856. Il fit des études de droit, fut inscrit au barreau de Londres en 1886, au barreau irlandais en 1887. Il appartint quelque temps à l'administration intérieure de la Chambre des communes. Député de New Ross de janvier 1881 à novembre 1885, il représenta North Wexford de 1885 à 1891. A la mort de Parnell (1891), il démissionna pour se présenter à Cork, mais il y fut battu et se fit élire à Waterford, qu'il a représenté depuis et qui l'a encore réélu aux élections générales de janvier 1906. Lieutenant de Parnell, Redmond a pris, après la mort du leader irlandais, la direction de la fraction des home-rulers, demeurée fidèle à sa politique intégrale. Les membres de ce groupe s'appellent les « redmondistes », se distinguant ainsi des nationalistes, dirigés par Justin Mac Carthy. Redmond a pu refaire l'union en 1900, et il est devenu le leader incontesté du parti irlandais à la Chambre des communes.

REDON (Odilon), peintre et graveur français, né à Bordeaux en 1840. Élève, d'abord, de l'atelier Gérôme, il se produisit surtout dans les expositions particulières dès 1882. L'artiste participa également à l'exposition centennale de 1900. Son œuvre lithographique, fort importante, comprend tout le suite d'albums : *Dans le rêve* (1879); *A Edgna Poe* (1882); *les Origines* (1883); *Hommage à Goya* (1885); *la Nuit* (1886); *le Juré* (1887); *la Tentation de saint Antoine* (1888); *A Gustave Flaubert* (1889); *Songes* (1892); *la Tentation de saint Antoine* (nouvelle série, 1896) et de nombreuses pièces séparées, dont la plus recherchée est la lithographie *Les yeux clos* (le musée du Luxembourg en possède la peinture). L'art d'évoquer des visions féeriques et de faire apparaître des formes lumineuses au milieu des beaux noirs veloutés de la lithographie fait le prix des planches d'Odilon Redon. L'artiste a également dessiné de nombreux feuillet préparatoires et quelques portraits, mais c'est surtout comme peintre de fleurs, soit à l'huile, soit au pastel, qu'il est remarquable. Rappelons les peintures murales de fleurs exécutées au château de Domery en Bourgogne, des paravents et divers pastels, *la Harpe ou le Violon*, entre autres, qui figurèrent au Salon d'automne ou à l'exposition de la galerie Durand-Ruel en 1906.

REDONNIEN, ENNE (ni-in, èn) adj. Se dit d'un étage géologique établi par G. Dufrenoy pour désigner la partie supérieure du système mioène de la Bretagne. Cet étage, synchronique du sarratien pontien, est caractérisé par *cardita striatissima* et *Venus fallax*.

— D. M. : Le REDONNIEN.

RÉDUCTASE n. f. Ferment soluble qui dégage de l'hydrogène à l'état naissant, et qui est, par conséquent, réducteur, d'où son nom. On le désigne aussi sous le nom de CATALASE et d'HYDROGENASE.

— ENCYCL. Le type des *réductases* est le *philothion* de Rey Pailhade et le ferment d'Abelson et Garner. Les réductases paraissent intervenir dans les phénomènes de la synthèse organique. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les actions des oxydases et des réductases semblent réciproques et compensatrices, de telle sorte que se serait

de leur équilibre que résulteraient les échanges d'énergie et les alternatives de synthèses et de décompositions qui constituent la vie. Aussi a-t-on admis qu'une réductase peut jouer le rôle d'une oxydase, et réciproquement.

RÉÉDUCATION (si-on) a. f. Nouvelle éducation. — ENCYCL. Thérap. Elle comprend deux formes principales : 1° *rééducation musculaire* (méthode de Frenkel), employée contre l'ataxie des tabétiques, et qui consiste en exercices élémentaires de certains muscles groupés de telle sorte que le malade reproduise ainsi la plupart des actes ou mouvements de la vie ordinaire. L'ataxie apprend ainsi à coordonner ses mouvements, comme l'apprend une personne qui veut monter à bicyclette; 2° la *rééducation psychique*, employée contre les psychasthénies et l'hystérie, et qui consiste à réapprendre aux malades l'attention, la volonté; à combattre, par la réflexion, les impulsions, les idées fixes. (C'est surtout par des conversations et des explications patientes que cette méthode s'exerce; elle a donné de très bons résultats.) V. PSYCHOTHÉRAPIE.

RÉÉDUCER v. a. Donner une nouvelle éducation : *Enfant qui aurait besoin d'être rééduqué.*

REENWYK, bourg des Pays-Bas (prov. de Sud-Hollande [arrond. de Leyde]), à quelque distance de l'Yssel, affluent du Lek; 3.000 hab. Elevage. Fromageries.

REENWYK, bourg des Pays-Bas (prov. de Sud-Hollande [arrond. de Rotterdam]), non loin de la mer du Nord; 2.700 hab. Minoteries. Fromageries. Dentelles.

REETH, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers); 1.630 hab.

REEVES (John Sims), chanteur dramatique anglais, né à Shooters-Hill (Kent) en 1822, mort à Londres en 1900. Fils d'un artiste, il était âgé de quatorze ans lorsqu'il devint organiste à North Cray. Un peu plus tard, à Londres, il reçut des leçons de J.-B. Cramer, puis il aborda le théâtre à Newcastle et dans quelques autres villes. Il alla à Paris, prit des leçons de Bordogni, puis en Italie compléta son éducation vocale avec Mazzucato. Il débuta alors avec succès à la Scala de Milan, se produisit dans plusieurs autres villes, et enia retourna en Angleterre, où il allait devenir le ténor le plus célèbre de son pays. Engagé successivement aux théâtres de Drury-Lane, de Sa Majesté et de Covent-Garden pour chanter le répertoire italien, il y obtint des succès retentissants, qui le firent appeler au Théâtre-Italien de Paris, en 1851. Il retourna à Londres, où il poursuivit sa brillante carrière, non seulement à la scène, mais aussi et surtout ea se produisant dans les grands festivals de musique classique et d'oratorio, où sa voix superbe et la largeur de son style lui valaient de véritables triomphes. Il excitait aussi l'enthousiasme en chantant dans les concerts les vieilles mélodies anglaises et écossaises. Il est considéré comme l'un des plus grands chanteurs de son temps.

RÉFÉRENDARE n. m. — *Référendaire au sceau de France*, Officier ministériel, institué après du ministre de la justice, garde des sceaux, pour la présentation et la poursuite des demandes relatives à la naturalisation, aux dispenses d'âge ou de parenté pour contracter mariage, aux autorisations de servir à l'étranger, etc.

RÉFORME n. f. — *Réforme temporaire*, Mesure par laquelle les hommes de troupe momentanément inaptes au service militaire sont envoyés en congé pendant un certain temps.

— ENCYCL. L'instruction du 19 février 1906 a notablement modifié, en raison des dispositions de la loi du 21 mars 1905, les conditions de mise en réforme temporaire. Elle a d'abord constitué deux catégories de réformés temporaires : suivant que la réforme est motivée par des infirmités ou maladies contractées avant ou après l'entrée au service militaire. Les premiers demeurent astreints à deux ans de service, s'ils sont reconnus bons à l'expiration de leur congé de réforme temporaire; les autres, quoique rappelés, si l y a lieu, sous les drapeaux, sont toujours renvoyés dans leurs foyers et passent dans la réserve en même temps que les hommes de leur classe; le temps passé par eux en réforme temporaire leur compte comme service accompli. Le genre de réforme prononcé dans chaque cas est mentionné sur un fascicule séparé, annexé au livret individuel et qu'on arrache lors du rappel à l'activité du titulaire. Le congé de réforme temporaire est toujours d'une année. Il n'est plus renouvelable. Quarante jours avant son expiration, la commission de réforme procède à un nouvel examen médical; puis elle prononce pour la réforme définitive n° 1 ou n° 2, ou bien elle déclare que l'homme est devenu apte, soit au service armé, soit au service auxiliaire. Dans ces deux derniers cas, l'homme est rappelé sous les drapeaux — soit pour deux ans entiers, soit pour le temps qu'il reste à faire à sa classe, suivant la nature de la réforme temporaire dont il avait été l'objet. Les réformés temporaires, en résidence régulière à l'étranger à l'époque où leur congé va expirer, peuvent être autorisés à subir la visite médicale au consulat de leur résidence. Ils doivent en faire la demande, en temps opportun, au commandant de leur bureau de recrutement. Les réformés temporaires peuvent d'ailleurs demander, soit leur rappel à l'activité, soit leur réforme définitive, avant l'expiration de leur congé, c'est toujours au commandant de leur bureau de recrutement que ces demandes doivent être adressées. En cas de mobilisation, l'homme en réforme temporaire est maintenu dans ses foyers jusqu'à l'expiration de son congé. Pendant la durée de ce congé, il peut se marier sans autorisation de l'autorité militaire.

REGALOPER (de *re*, et *galoper*) v. n. Galoper de nouveau : *Il regalopait vers Moub.* (Myriam Harry.)

* **RÉGÉNÉRATEUR** n. m. — Télégr. V. TAFER.

REGENDORF, comm. de Suisse (cant. de Zurich [dist. de Dielsdorf]); 1.280 hab. Agriculture, scierie. Pénitencier cantonal.

REGHAÏA (LA), bourg d'Algérie, départ. et à 27 kilom. d'Alger (cant. de Menerville), sur le cours d'eau homonyme, tributaire de la Méditerranée; 2.000 hab. Vignobles.

REGHURG, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Hanovre]); 800 hab. Eaux minérales bicarbonatées calciques; à la température de 13° C.

REGIA, édifice construit à Rome, à l'est du Forum, par Numa, et rebâti à diverses reprises. Là était le centre de l'administration du grand pontife, qui avait sa demeure dans un bâtiment attenant. La *Regia* contenait divers sanctuaires auxquels se rattachaient de très anciennes traditions religieuses. On y conservait les armes de Mars. Elle renfermait des riches archives, les *Annales*, les *commentaires*, les *actes* des pontifes, les *fastes consulaires* et les *fastes triomphaux*, ainsi que d'autres documents relatifs au calendrier. C'est de la *Regia* où il habitait en qualité de grand pontife, qu'aux ides de mars, César partit pour assister à la séance du Sénat où il fut assassiné. Les fouilles de 1885 et de 1899 ont mis au jour la distribution intérieure de cet édifice.

* **RÉGIONALISME** n. m. — Doctrine politique et sociale, dont le principe est de favoriser, au sein d'une même nation, des groupements régionaux conformes aux divisions imposées par la géographie et l'histoire des contrées : *Le régionalisme favorise la décentralisation.*

RÉGIONALISTE (liss't) adj. et n. m. Partisan du régionalisme : *Le parti régionaliste.* (P. Baudia.)

* **RÉGLAGE** o. m. — Télégr. Mise en harmonie des postes récepteurs et transmetteurs de la télégraphie sans fil.

— ENCYCL. Le *réglage* a pour but d'accorder l'onde pour la distance à laquelle on veut envoyer une communication. Cette opération se fait, pour le transmetteur, en choisissant pour la distance à laquelle se trouve le récepteur une période d'oscillation convenable. On l'obtient en écartant les boules de l'oscillateur ou éclateur, d'après une petite échelle empirique que se fabriquent les employés. Si l'onde n'arrive pas, on augmente l'étincelle; si elle est trop forte, le poste récepteur prévient. Alors, on diminue la puissance de l'excitateur en rapprochant les boules; dès qu'aucune observation n'est faite, on passe le télégramme.

Le poste récepteur doit en outre régler le courant du radioconducteur. Cette opération a lieu au moyen du potentiomètre, dont la clef est mise sur les touches de l'appareil, pour augmenter la force électromotrice, quand l'onde étant très adoucie, la résistance du cohéreur est grande, ou pour la réduire, quand l'onde étant puissante, la résistance du cohéreur est alors extrêmement réduite.

Lorsque le radioconducteur reçoit des ondes trop fortes, il ne se décolère plus; c'est alors une question de réglage de l'appareil de transmission.

REGNA, bourg de la Suède méridionale, dans la province ou län d'Ostergötland, sur le lac Regner, sous-tributaire du Motala, par le Glac; 3.000 hab. Aux environs, gisements de fer activement exploités; métallurgie.

* **REGNARD** (Albert), médecin et publiciste français, né à La Charité (Nièvre) en 1836. — Il est mort à Paris en 1903. Il avait été nommé inspecteur général des services administratifs au ministère de l'intérieur.

REGNAULT (Eugène-Louis-Georges), diplomate français, né en 1857. Il débuta en 1883 dans la carrière. Envoyé en mission à Tunis l'année suivante, il fut peu après nommé secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien, puis consul suppléant et secrétaire général du même gouvernement. En 1890, il fut chargé du consulat du Pirée, qu'il quitta bientôt pour Salonique. Le 28 février 1893, il est élevé au grade de consul de première classe et délégué dans les fonctions de secrétaire archiviste à la direction des consulats. Une mission le retint pendant une année en Orient; à son retour, en 1896, il devenait chef adjoint du cabinet de Hanotaux, ministre des affaires étrangères, qu'il accompagna à Saint-Petersbourg. Il était consul général à Genève en 1898, quand il fut envoyé au Maroc pour y organiser la perception des droits de douanes, service qui intéressait particulièrement le syndicat des porteurs français de la dette marocaine. En 1906, il représentait la France à la conférence d'Algésiras, dont il signa, en qualité de délégué technique, l'acte général. Nommé ministre plénipotentiaire, il était désigné, en juin de la même année, pour la succession de Saint-René Taillandier, comme représentant de la France auprès du sultan du Maroc.

* **RÉGNIER** (Henri né), poète et romancier français, né à Honfleur en 1864. — Outre les ouvrages déjà cités, il a publié comme romancier : *les Vacances d'un jeune homme sage* (1903); *les Rencontres de Monsieur de Bréol* (1904); *le Passé vivant* (1905), où il reste l'artiste délicat, curieux et raffiné qu'il fut toujours; un volume de critique : *Figures et caractères* (1901); des notes de voyages : *Esquisses vénitienes*, avec des illustrations de Maxime Dethomas et un volume de vers, *la Santale oilée* (1906).



H. de Régner.

RÉGNOLITE a. f. Arsénio-sulfure naturel de cuivre, zinc et fer.

REGRA (Bou), fleuve côtier du Maroc, tributaire de l'océan Atlantique. Il naît, sous le nom d'oued Kikoo, dans le territoire des Zalan, passe près du marabout de Sidi-Hamida, coule, en direction générale, vers le N.-O., et se jette dans l'océan Atlantique entre les deux ports de Rabat et Salé, après un cours de 200 kilom. environ. Eaux peu abondantes; le Bou Regra est même souvent à sec pendant les grandes chaleurs de l'été marocain.

* **REGRES** n. m. — Dans le sens de *régression*, Marche en arrière.

* **RÉGRESSION** a. f. — Géol. Abandon, par la mer, de territoires qu'elle occupait. (Le mouvement contraire est nommé *transgression*. Ces deux phénomènes ont une grande importance en stratigraphie, pour la délimitation des étages géologiques.)

* **RÉGULATEUR** n. m. — Autom. Appareil destiné à régler la marche du moteur à explosion d'une voiture automobile.

— ENCYCL. Le moteur d'automobile est parfois muni d'un *régulateur*, comme la machine à vapeur; mais cet appareil est beaucoup plus simple de construction, parce que

REITHRODONTOMYS (ré-tro, miss) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, comptant douze espèces propres à l'Amérique septentrionale et centrale.

— **ENCYCL.** Le *reithrodontomys lecontei* est le type de ces rats sigmoïdotes qui croulent leurs terriers dans les régions arides des rochers ou parmi les plantes ou montagnes. Commun dans les contrées du versant atlantique des États-Unis, en Floride, il est remplacé en Californie par le *reithrodontomys longicauda*. L'espèce qui descend le plus vers le sud est le *reithrodontomys australis*, du Guatemala.



Reithrodontomys.

REITHROSCIURUS (ré-tro-si-u-russ) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des sciuridés, comptant une seule espèce, propre à Bornéo. Le *reithrosciurus mncrotis*, de Sarawack, est un écureuil fouisseur, qui représente en Malaisie les xerus africains.)



Reithrosciurus.

* **RÉJANE** (Gabrielle-Charlotte-Réjean, dite), actrice française, née à Paris en 1857. — Elle a créé encore au Vaudeville, en 1902 et 1903, le rôle principal de diverses pièces: *le Masque, le Joug, Heureuse et Antoinette Subrier*. A la suite d'un différend avec son mari, Porel, contre lequel elle plaide en divorce, elle quitta ce théâtre, pour aller donner des séries de représentations à l'étranger, notamment à Londres. Puis elle songea à avoir un théâtre à elle, qu'elle appellerait le théâtre Réjane, et à cet effet prit à bail, en 1905, la salle du Nouveau-Théâtre, rue Blanche.

RÉJUVÉNESCENCE (nèss-sans) n. f. Biol. Nom sous lequel Miot et Hartog désignent les procédés grâce auxquels une race ou une espèce en voie d'extinction naturelle est capable d'acquiescer une nouvelle vigueur.

— **ENCYCL.** Le principal de ces procédés est le croisement avec des races voisines, même si ces dernières ne sont pas très vigoureuses. Darwin avait déjà dit *Natur abhors perpetual self-fertilization*. Mais l'explication du mécanisme de cette réjuvenescence est des plus obscurs, bien qu'on ait des exemples de sa réalité (infusoires). Dans les races humaines, on a pu citer également l'exogamie, comme moyen de réjuvenescence; mais on a élevé, et Wasmann en particulier, beaucoup d'objections à cette théorie.



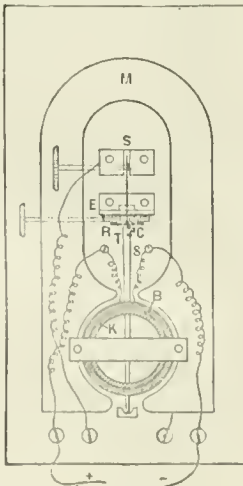
Rek.

REK n. m. Sorte de tambour égyptien.

REKAS, bourg d'Autro-Hongrie, Hongrie centrale (comitat de Pest, distr. de Keeskemet), sur le Zagya, sous-affluent du Danube par la Theiss; 3.200 hab. Fabrication de toiles. — Bourg du comitat de Ternos, chef-lieu de district, sur la Bega, sous-affluent du Danube par la Theiss; 4.000 hab. Important commerce de bestiaux.

* **RELAIS** n. m. — Télégr. Appareil qui a pour but d'assurer, au moment de la cohérence du radioconducteur par l'onde, le passage du courant de la pile dans le récepteur et dans le Morse.

— **ENCYCL.** Cet appareil se compose d'un aimant à champ constant M, entre les branches duquel se trouvent le support S du contact fixe et la tige T du contact mobile C. Ce contact mobile est tenu à posto fixe au moyen d'un ressort R bandé par l'ensemble de l'engrenage à vis E.



Relais.

A la partie inférieure se trouve, en K, un écran magnétique qui polarise les lignes de force de l'aimant M et permet à la bobine B de subir avec plus de force l'action du courant qui agit sur elle et la fera dévier pendant son passage.

Le fonctionnement de cet appareil est le suivant :

Quand le courant est fermé par le cohéreur au contact de l'onde, la bobine B est influencée et tend à se mettre en croix avec le plan des lignes de force de l'aimant. La tige S est alors entraînée, et le contact C vient toucher la branche fixe S. A ce moment, le contact se ferme sur le Morse, et le courant et l'ensemble de l'appareil fonctionnent pour la réception. Les relais doivent être d'une sensibilité extrême, surtout quand on se sert de radioconducteurs à bas voltage; la résistance atteint jusqu'à 10.000 ohms. (V. *RECEPTEUR* figure.) A la mer, le relais fixe ne peut servir; les mouvements du navire faussent toutes ses indications; on emploie alors un appareil du même genre, monté sur une suspension à la cardan. On le débarrasse aussi de toute influence extérieure contraire, et la régularité de réception est assurée.

RELANCEUR n. m. Sport. Au jeu de lawn-tennis, Nom donné au joueur qui reçoit la balle du servent.

REMAUCOURT, comm. du département des Ardennes, arrond. et à 18 kilom. de Rethel, sur un petit sous-affluent de la Seine par l'Aisne et l'Oise; 300 hab. Restes d'une abbaye cistercienne, qui fut une des plus importantes de la région des Ardennes.

* **REMOUQUAGE** n. m. — **ENCYCL.** Dr. Les opérations de remouquage sont assimilées aux opérations de transport que l'article 4 du décret du 21 septembre 1793 a interdites aux bâtiments étrangers, d'un port français à un autre port français, pour toutes denrées ou marchandises des cru, produit ou manufactures de France et des colonies françaises. Toutefois, le pavillon étranger est admis à les pratiquer dans le cas où il n'existe pas de remouqueur français sur place, ou qu'il ne s'en trouve aucun disponible ou suffisant. Les caïques et les chalands sont également admis à pénétrer dans les ports français avec le remouqueur qui les a remouqués au mer. (L. du 11 avr. 1906, art. 1^{er}.)

Les droits de remouquage sont ajoutés à ceux en faveur desquels l'article 191 du Code de commerce a institué un privilège spécial. Ils ne sont primés que par les frais de justice et autres, faits pour parvenir à la vente et à la distribution du prix du navire. (Même l., art. 2.)

Remplaçantes (LES), pièce en trois actes, d'Egg. Briens. (Théâtre-Antoine, 15 févr. 1901.) — *Les Remplaçantes*, ce sont les femmes de la campagne que l'on fait venir dans les grandes villes pour donner leur lait aux bêtes des bourgeoises qui parfois, rarement, ne peuvent pas, et, le plus souvent, ne veulent pas nourrir leur enfant.

Cet usage crée une situation déplorable par ses résultats — familles villageoises détruites, moralité diminuée, mortalité accrue — et répugante en ses détails. Le premier acte, le plus saisissant, montre un village en pleine corruption. Les hommes dont les femmes ont pu se procurer une « nourriture » à Paris vivent grassement de l'argent que celles-ci soutirent aux bourgeois, et passent leur temps à boire ou à courir les filles; les autres les envient et n'ont qu'un désir : envoyer aussi leur femme au loin. On voit passer un pourvoyeur, M. François; mariis, femmes, filles l'assaillent pour avoir une « nourriture ». Lazarete Planchot, un paysanne par hasard honnête, qui voudrait rester auprès de son petit (elle en a déjà perdu un !), mais que toute la famille pousse au départ, crie nettement la chose : « On dit qu'à Paris il y a des hommes qui vivent aux crochets des femmes; vous êtes pareils. » La pauvre Lazarete, pourtant, se voit contrainte de partir. Elle est nourrice chez les Denisart. En son absence, tout se désorganise dans sa maison, où règne M^{me} Jean, devenue la maîtresse du mari, et son enfant est malade. A Paris, ses patrons lui cachent, pour la garder, cette mauvaise nouvelle. Elle l'apprend toutefois, retourne au pays, met M^{me} Jean à la porte, ramène Planchot au sentiment du devoir, et, les Denisart ayant pris une autre nourrice, tout se termine pour le mieux.

Cette œuvre est une bonne pièce, et une satire sociale probe et utile.

REMUSATIE (s) n. f. Bot. Genre d'aracées-colocasiées, voisin des colocées. (L'ovaire présente 2 à 4 placenta pariétaux, portant de nombreux ovules. La *remusatie vivipare* est parfois cultivée comme plante d'appartement.)



Remusatie : a, spathe; b, spadice.

RÉMY SAINT-MAURICE (Maurice DIARD, dit), romancier et publiciste français, né à Calviac (Dordogne) en 1865. Plusieurs de ses ouvrages, où la sagacité de l'observation n'est pas moins remarquable que le talent d'écrivain, ont paru d'abord dans la « Revue des Deux Mondes » et dans l'« Illustration », journal pour lequel Rémy Saint-Maurice est allé à la Martinique (1903) et au Maroc (1904). Il a publié en librairie : *les Arlequinades*, poésies (1892); *l'Inutile Pêche* (1894); *Tartuffette* (1895); *Temple d'amour* (1897); *le Recordman* (1898); *la Maison du sommeil* (1899); *les Evras stériles* (1902); *l'Eternelle Folie* (1903); *les Derniers Jours de Saint-Pierre* (1903); *les Corsaires de la Danaï* (1904). Il a collaboré aussi à la « Revue bleue » et au « Journal »; il a donné un roman feuilleton à l'« Humanité ».

Renaissance (LA) catholique en Angleterre au XIX^e siècle, ouvrage de Thureau-Dangin, en trois parties qui ont paru en 1899, 1903 et 1906, et qui sont : I. *Newman et le Mouvement d'Oxford* (1833-1845); II. *De la conversion de Newman à la mort de Wiseman* (1845-1865); III. *De la mort de Wiseman à la mort de Manning* (1865-1892). — Après avoir caractérisé la situation religieuse de l'Angleterre vers 1833, marqué le déclin du parti évangélique, les progrès du latitudinarisme doctrinal, et les aspirations des membres de la haute Eglise, l'auteur expose le « mouvement d'Oxford » qui avait pour objet de placer l'Eglise anglicane dans une situation intermédiaire entre le protestantisme et l'Eglise romaine, la campagne des *tracts*, et ce grand événement psychologique et religieux que fut la conversion de Newman. Puis, dans la seconde partie, il raconte les conflits des puseyistes avec les autorités de l'Eglise anglicane, le rétablissement de la hiérarchie épiscopale catholique en Angleterre, l'accès d'antipapisme qu'elle provoqua, l'habile conduite du cardinal Wiseman, l'abjuration de Manning, le désaccord, chez les catholiques mêmes, entre les ultramontains et les « minimalistes », les progrès du érasianisme et du libéralisme doctrinal chez les anglicans. Enfin, dans la dernière partie, il montre les tentatives de réunion des Eglises et leur échec, l'effet produit en Angleterre par le concile du Vatican et la promulgation de l'infaillibilité pontificale, les divergences de vues entre Manning et Newman, les dernières années des grands cardinaux. L'avènement du catholicisme social en Angleterre, le développement du ritualisme dans l'Eglise anglicane, et la faillite des persécutions dirigées contre lui. Cette grande et belle histoire d'une des crises morales les plus étonnantes du XIX^e siècle se recommande, non seulement par une documentation sûre, étendue et cependant choisie, mais encore par de

rare qualités de composition, de sobriété, d'impartialité et d'intelligence sympathique de la psychologie religieuse.

RENAN, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Courtelary]), dans le valon de Saint-Imier; 1.750 hab. Active industrie horlogère.

* **RENAN** (Joseph-Ernest), écrivain français, né à Tréguier en 1823, mort à Paris en 1892. — Parmi ses œuvres posthumes, nous citerons : *les Lettres intimes d'Ernest Renan et d'Henriette Renan* (1842-1845) (1896); *la Correspondance de Renan et de Berthelot* (1847-1892) (1898); *Etude sur la politique religieuse du règne de Philippe le Bel* (1899); *les Lettres du séminaire* (1902); *les Mélanges religieux et historiques* (1904). — *Les Lettres de Henriette* n'ont pas l'intérêt poétique du célèbre opuscule de Renan intitulé : *Ma sœur Henriette*. Le frère et la sœur se bornent à faire des projets d'aveoir; Henriette s'y révèle d'ailleurs un caractère élevé et décidé. Elle pousse son frère vers l'étude des philosophes allemands, en particulier de Kant. Renan cotretient de ses études sa sœur, alors institutrice en Pologne, envisage avec calme sa séparation d'avec l'Eglise, et se préoccupe d'organiser sa vie. — *La Correspondance de Renan avec Berthelot* s'échelonne sur quarante-cinq années d'une amitié célèbre, dont Renan a défini lui-même le caractère purement philosophique et intellectuel : on y voit de près, à propos des divers événements de notre histoire contemporaine, l'évolution des idées philosophiques et surtout politiques de Renan. — *Les Lettres du séminaire* nous reportent à sa jeunesse, au temps où il arrive de son pays pour entrer à Saint-Nicolas-du-Charbonnet, puis à Issy et à Saint-Sulpice, où il écrit à sa mère pour la tenir au courant de ses besoins, de ses études, et bientôt des premières hésitations qui lui font aujourd'hui la réception des ordres et quitter le séminaire.



Monument de Renan.

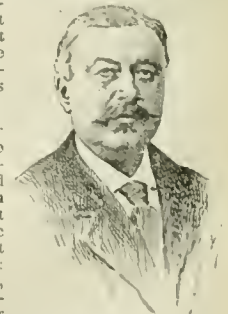
Renan (MONUMENT DE). Sur l'initiative d'Armand Dayot (1902), une souscription fut ouverte pour élever à Renan un monument dans sa ville natale. L'inauguration, qui eut lieu les 12 et 13 septembre 1903, fut l'occasion de fêtes organisées par la Société des « Bleus de Bretagne », et aussi de manifestations dirigées par le parti catholique trégorrois contre le président du conseil Combes. Le sculpteur Jean Boucher a représenté le philosophe déjà âgé, assis sur un banc dans une attitude d'abandon familial, la tête inclinée; il rêve, tenant un bâton de sa main droite, peignant de la main gauche s'appuie sur un livre. Derrière lui, raido dans son peplum, se dresse Pallas-Athéna, la déesse inspiratrice de vérité et de sagesse, qui incline, de sa main droite élevée, une branche de laurier au-dessus de Renan.

RENARD (Alphonse), minéralogiste et géologue belge, né à Renaix (en Flandre-Orientale) en 1812, mort à Ixelles en 1903. Il entra dans la Compagnie de Jésus, étudia, à partir de 1867, à l'abbaye de Maria-Laach, se consacra aux sciences naturelles et s'en alla poursuivre ses études à l'université de Vienne. Bismarck ayant enrayé l'influence des jésuites en Allemagne, Renard allait accepter une chaire à l'université de Quito, quand il fut sollicité par Ch. de La Vallée-Poussin d'entreprendre avec lui un travail sur les roches pléistocènes de la Belgique et de l'Ardenne. Cette étude fut l'objet d'un mémoire que couronna l'Académie royale. Depuis cette époque, le « Bulletin de l'Académie » publia de nombreux mémoires et études de Renard qui, en 1877, fut nommé conservateur des collections minéralogiques du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles. En 1878, il fut appelé avec d'autres savants pour étudier les échantillons rapportés par le « Challenger » de sa croisière scientifique et, en collaboration avec Murray, publia dans le « Bulletin du Musée d'histoire naturelle », entre autres travaux, une remarquable étude sur l'origine et la distribution des dépôts des mers profondes. Chargé en 1888 de professer la minéralogie et la géologie à l'université de Gand, il y créa un laboratoire de minéralogie. En 1901, il renouça à ses vœux. Ses travaux, dont la liste figure aux « Notices biographiques et bibliographiques » publiées par l'Académie royale, sont fort nombreux. Il a en outre donné une traduction de l'ouvrage de Darwin : *Observations géologiques sur les îles volcaniques explorées par l'expédition du « Beagle »*, et préparé une histoire de l'oéanographie quand la mort le surprit.

* **RENARD** (Louis-Marie-Joseph-Charles-Clément), officier et ingénieur français, né à Damblain (Vosges) en 1817. — Il est mort à Chalais-Meudon en 1905. Sa dernière et très remarquable invention fut le train automobile sur route exposé au Salon de l'Automobile en 1903, et désigné sous le nom de « train Renard ».

Renard (TRAIN). V. TRAIN.

RENARD (Emile), peintre français, né à Sévres (Seine-et-Oise) en 1850. Elève de Cabanel et de Cesar Cook, il débuta au Salon de 1873. Artiste habile et sérieux, Renard a traité avec un égal succès le portrait et l'épisode, on la scène de mœurs : *Portrait de la grand-mère* (1876, musée du Luxembourg); *Maurice nouvelle* (1878, acquis par l'Etat); *L'Épave* (1879, acquis par l'Etat); *Mort du lieutenant-colonel Froidevaux* (1887, au régiment des sapeurs-pompiers); *le Baptême* (1889, musée du Luxembourg); *la Com-*



Lieutenant-colonel Renard.

* **RENOIR** (Pierre-Auguste), peintre français, né à Limoges en 1841. — On a pu voir à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), dans la salle de la section centennale réservée à l'école impressionniste, un important ensemble de peintures du maître.

Incompréhensible, outre plusieurs des œuvres précédemment citées : *Jeune fille, la Couseuse, Jeune fille en blanc, un Portrait de M^{me} C.*, un de ses chefs-d'œuvre, une *Danseuse, la Tasse de thé, la Seine à Argenteuil, la Rose*. Le comité du Salon d'automne a réuni, en 1901, un autre important ensemble d'œuvres de Renoir (35 numéros). Quoique atteint par un commencement de paralysie, le peintre n'a pas abandonné sa palette et a exécuté des portraits, entre autres celui de M^{me} E., qui témoignent une fois de plus de la fraîcheur de sa vision.



Renoir.

RÉNO-RÉNAL, E. AUX adj. Pathol. *Reflexe réno-rénal*, Synergie sympathique, en vertu de laquelle un rein malade produit dans l'autre rein des altérations fonctionnelles, par exemple l'anurie réflexe.

* **RENOUF** (Peter LE PAGE), égyptologue anglais, né à Guernesey en 1824. — Il est mort à Londres en 1897.

* **RENOUVIER** (Charles-Bernard), philosophe français, né à Montpellier en 1815. — Il est mort à Prades en 1903.

* **RÉPARATION** n. f. — ENCYCL. Dr. *Réparations locatives*. Tout locataire est tenu, à sa sortie des lieux loués, d'accomplir les réparations locatives ou de mieu entretien. (C. civ., art. 1754.) La loi n'a pas donné de définition de ces sortes de réparations; elle s'est bornée à en énumérer quelques-unes et à stipuler que sont réputées locatives, les réparations désignées comme telles par l'usage des lieux. Suppléant au silence du code, une décision du juge de paix de Nogent-sur-Marne (Jug^t du 4 mai 1906), qui a provoqué d'abondants commentaires, paraît avoir consacré de nouveaux principes en la matière. Aux termes de cette sentence, les réparations locatives incombant au locataire sont celles qui proviennent de sa faute ou de sa négligence. Le propriétaire ne peut des lors exiger du locataire les réparations de mieu entretien résultant de l'usage des lieux loués, lorsque celui-ci les a habitées suivant leur destination propre, sans aucun abus de jouissance; le prix du loyer est une suffisante rémunération tant de la location consentie que de l'usage inévitable et naturelle forcément attachée à l'usage normal et régulier de la chose louée. C'est ainsi que ne constituent pas, selon la loi, des réparations locatives : les trous faits dans les murs ou plafonds pour suspendre des tableaux, poser des patins, tringles, rideaux, couronnes de lit, aérochère à la cuisine les ustensiles de ménage; le tron pratiqué, s'il n'en existe pas un déjà, à la porte d'entrée pour y placer un verrou de sûreté; la décoloration des papiers de teature ou des peintures murales résultant de l'action de la fumée ou de la poussière, en dépit du nettoyage; les dégradations que fait subir le feu aux grilles des fourneaux et appareils de chauffage dont le long usage finit par ronger et détruire la fonte. Ont, au contraire, le caractère de réparations locatives : le remplacement des carreaux de pavage cassés, des vitres brisées, des clefs perdues et les autres dégradations de cet ordre, ainsi que les frais de mise en état de propreté et de nettoyage courant des locaux évacués.

* **RÉPARTITION** n. f. — ENCYCL. Dr. La plupart des agents de l'autorité appelés à constater des contraventions par procès-verbaux sont pécuniairement récompensés à l'occasion de chacun des actes qu'ils dressent, par l'attribution d'une portion des amendes et confiscations. Il en est notamment ainsi en matière de douane, d'octroi, de voirie, de chasse, de police, etc.

La loi du 6 août 1905 (art. 20) a supprimé la répartition directe du produit des amendes et confiscations reconvenues en matière de contributions indirectes, dans le cas de procès-verbaux faits par les agents de la régie. Ce produit est attribué comme suit : 35 p. 100 au Trésor, 25 p. 100 aux pensions civiles, 40 p. 100 à un fonds commun (loi du 17 avril 1906, art. 16) dont le montant, réparti annuellement, par les soins de l'administration, entre les employés du service actif, est attribué, pour la plus grosse part, à ceux d'entre eux qui ont donné des preuves exceptionnelles d'intelligence, d'initiative et de dévouement dans la répression de la fraude.

Repas du lion (LE), pièce de F. de Curel (Théâtre-Antoine, 1897). — L'œuvre a cinq actes dans la brochure, et quatre seulement au théâtre. C'est une sorte de grand poème psychologique, où l'auteur développe le conflit du principe autocratique et du principe démocratique. Sur les terres du comté de Sancy, l'ingénieur Boussard découvre une mine de houille, la met en exploitation et transforme ainsi un domaine presque inutile en une source de travail pour une multitude d'ouvriers. Cela fait le désespoir du jeune Jean de Sancy, enfant de seize ans, pâle et nerveux, qui ne veut pas qu'on lui abîme sa forêt. Et secret, il ouvre les vannes de la rivière. La mine est inondée, un ouvrier y périt. Pris de remords, Jean jure sur son cadavre que désormais il consacrerait sa vie aux humbles. On le retrouve à Paris orateur applaudi des cercles catholiques, apôtre ardent d'une sorte de néo-socialisme chrétien. Boussard, qui est devenu son beau-frère en épousant Louise de Sancy, lui démontre que ses beaux discours ne servent à rien, et que lui, l'homme pratique, travaillant et donnant du travail aux autres, fait œuvre plus utile. Une nouvelle évolution se produit chez Jean. Converti aux idées de son beau-frère, il adresse aux ouvriers de Sancy un discours dans lequel il compare l'homme fort, disposant de grands capitaux, au lion qui, dans le désert, poursuit la proie, la dévore en partie, puis abandonne des restes encore copieux : les chèvres s'en repaissent. Ni cette comparaison, ni la situation qu'elle peint ne plaisent aux ouvriers de Sancy. La grevo éclate, les pires violences se déclanchent, mettant aux prises, jusqu'au meurtre, les membres d'une même famille. Au théâtre, Boussard est tué à coups de fusil. Dans

la brochure, c'est Jean que l'on abat, et qui meurt désespéré de l'incertitude de ses efforts.

Le *Repas du lion* est dans toute sa première partie une pièce belle de pensée et de forme; sa seconde moitié laisse une impression plus indécise.

Répertoire des sources historiques du moyen âge, par Ulysse Chevalier. — C'est par cet ouvrage surtout que le chanoine Ulysse Chevalier, auteur de tant d'éredits ouvrages, est connu des lettrés. Le plan de ce « Répertoire » comprend une bio-bibliographie, une topo-bibliographie et une biblio-bibliographie. Les deux dernières parties sont encore en préparation. La *Bio-bibliographie*, qui forme un tout distinct et qui répond à cette question : « Quelles sont les sources à consulter sur tel ou tel personnage historique ? » fut publiée de 1876 à 1883 en quatre fascicules, suivis, en 1886, d'un complément-supplément et formant en tout 2.846 colonnes. Cet énorme travail fut accueilli par les éloges des savants du monde entier, unanimes à en proclamer l'heureuse disposition, la merveilleuse exactitude et la grande utilité; opinion ratifiée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui lui décerna le prix Brunet (1888). Une nouvelle édition fut entreprise (1906), où le supplément de 1886 et les très nombreuses notes prises depuis par l'auteur ont été fondus dans le corps de l'ouvrage, qui a été soumis tout entier à une attentive révision. Cette seconde édition forme huit fascicules, de seize à dix-sept feuilles chacun.

RÉPERTORIÉ (prend deux i de suite aux deux prem. pers. du pl. de l'imp., de l'indic. et du prés. du subj. : *Nous répertorions. Que vous répertoriez*) v. a. Inscire dans un répertoire : **RÉPERTORIÉ** des volumes.

* **RÉPÉTITEUR** n. m. — ENCYCL. *Maîtres répétiteurs*. La situation des maîtres répétiteurs, qui a reçu de nombreuses et notables améliorations, s'est trouvée sensiblement modifiée depuis 1901 par les réformes qui ont sanctionné les délibérations de la commission d'enseignement secondaire, présidée par Ribot.

L'assimilation avec les professeurs de collège de même ordre, déjà complète au point de vue du traitement, a été réalisée également, à cette date, au point de vue de la retraite. D'autre part, on s'est efforcé d'assurer aux répétiteurs une participation plus étroite à l'œuvre d'éducation et d'enseignement qui est le rôle propre de l'Université. On a tout d'abord, dans la mesure du possible, déchargé les répétiteurs du service d'internat, en laissant les proviseurs maîtres de s'adresser, pour assurer la surveillance de cette partie de leur établissement, à des personnes prises en dehors du lycée, qui lui offriront des garanties d'honorabilité et d'autorité suffisantes. Leur service étant ainsi allégé, les répétiteurs peuvent être plus effectivement associés à l'enseignement proprement dit. « On confiera aux répétiteurs, avec la direction du travail dans les études, la répétition de certains cours, la direction de certains exercices et même de certaines classes. Auxiliaires réels des professeurs, ils deviennent de véritables professeurs adjoints, et seront désignés pour les fonctions de professeurs titulaires. » (Lettre de Georges Leygues, ministre de l'Instruction publique, à Ribot, président de la Commission de l'enseignement secondaire, 1902.)

REPIN ou **RIÉPINE** (Ilja-Elie JEFIMOWITSCH), peintre russe, né à Tschegujew (gouv. de Karkof) en 1844. Il obtint en 1871 une médaille d'or et une bourse de voyage de dix années qui lui permit de séjourner à Vienne, où il exécuta en 1873 sa première œuvre importante, *Haleur sur le Volga*, qui figura à l'Exposition universelle de Paris en 1878. Il visita aussi la France et l'Italie, puis retourna en Russie. Il a exécuté des tableaux historiques, des peintures satiriques à tendances politiques déterminées, des scènes de genre et des portraits. Citons : *la Tsarine Sophie au monastère des Vierges; la Procession; les Nihilistes; le Retour de Sibérie; la Mort du tsarévitch Iwan* (1885) et *les Cosaques*, œuvre plus récente, caractérisant bien sa manière. On voyait, à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), les portraits de *César Cui*, de *E.-V. Pavlov* et de *comte J. Tolstoï*. On lui doit aussi de nombreux et très puissants dessins, documents intéressants sur la vie russe, et des eaux-fortes. Il est professeur à l'Académie de Saint-Petersbourg. Il a publié, en 1901, un volume de *Souvenirs*.

* **REPOS** n. m. — ENCYCL. *Repos hebdomadaire*. Il est interdit d'occuper plus de six jours par semaine un même employé ou ouvrier dans un établissement industriel ou commercial, public ou privé, laïque ou religieux, même s'il a un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance. Le repos hebdomadaire doit avoir une durée minimum de 24 heures consécutives. En règle générale, il doit être donné le dimanche de minuit à minuit; mais, par exception, lorsqu'il est établi que l'absence simultanée, le dimanche, de tout le personnel d'un établissement serait préjudiciable au public ou compromettrait le fonctionnement normal de cet établissement, le repos peut être donné, constamment ou à certaines époques de l'année seulement, soit un autre jour que le dimanche à tout le personnel, soit du dimanche midi au lundi midi, soit le dimanche après midi avec un repos compensateur d'une journée par roulement et par quinzaine, soit enfin par roulement à tout ou partie du personnel. (L. du 13 juill. 1906, art. 1^{er} et 2.) Tout établissement soumis au régime du repos collectif ne peut occuper aucun employé pendant la durée de ce repos; il ne lui est pas permis notamment d'assurer par un personnel d'extra la marche de l'industrie ou du commerce exercé. (Circ. du min. du comm. du 5 sept. 1906.)

L'industriel ou le commerçant qui désire bénéficier de l'une de ces exceptions doit adresser une demande au préfet du département, qui statue après avoir pris l'avis du conseil municipal, de la chambre de commerce de la région et des syndicats patronaux et ouvriers intéressés de la commune. L'arrêté préfectoral peut être déféré au conseil d'Etat. (L. précitée, art. 8 et 9.) Tant que le préfet n'a pas statué sur la demande de l'intéressé, la situation de l'établissement est la même que s'il n'avait été formulé aucun demand. (Circ. du 5 sept.) Le chef d'entreprise, directeur ou gérant, d'un établissement dans lequel le repos collectif n'est pas assuré le dimanche, est tenu d'apposer, à un endroit facilement accessible, une affiche indiquant les jours et heures du repos hebdomadaire donné aux employés et aux ouvriers, et d'envoyer un duplicata de cette affiche à l'inspecteur du travail de la circonscription. Il doit, en outre, lorsque le repos n'est pas donné collectivement à tout le personnel, inscrire sur un registre spécial, constamment tenu à jour, le nom des employés

et ouvriers soumis à un régime particulier de repos et indiquer ce régime. Le registre en question reste à la disposition de l'inspecteur qui le vise au cours de ses visites; il est communiqué aux employés et ouvriers qui en font la demande. (Décr. du 21 août 1906, art. 1^{er} et 2.)

Certaines catégories d'établissements, tels que les hôtels, restaurants, débits de boissons et de tabac, hôpitaux et hospices, établissements de bains, entreprises de transport de journaux, de spectacles, etc., sont toutefois admis de droit à donner le repos hebdomadaire par roulement à leur seul personnel administratif et de service. Le législateur n'ayant entendu viser ni les médecins dans les hôpitaux ou maisons de santé, ni les redacteurs pour les journaux, ni les acteurs dans les théâtres.

Ce même droit est reconnu aux industries où sont mises en œuvre des matières susceptibles d'altération très rapide et à celles dans lesquelles toute interruption de travail entraînerait la perte ou la dépréciation du produit en cours de fabrication. (L. précitée, art. 3.)

Le repos hebdomadaire peut être suspendu pour le personnel, autre que les enfants de moins de 18 ans et les filles mineures, nécessaire à l'exécution de travaux urgents dont l'exécution immédiate est indispensable pour prévenir des accidents ou réparer ceux qui sont survenus au matériel, aux installations ou aux bâtiments de l'établissement. Dans ce cas, la faculté de suspension s'applique non seulement aux ouvriers de l'entreprise où les travaux sont nécessaires, mais aussi à ceux d'une autre entreprise faisant les réparations pour le compte de la première. Toutefois, chaque ouvrier de cette seconde entreprise doit jouir, en l'occurrence, d'un repos compensateur d'une durée égale au repos supprimé. (Art. 4.) Le chef d'entreprise, directeur ou gérant qui veut suspendre le repos hebdomadaire, doit en aviser immédiatement, et sans le cas de force majeure, avant le commencement du travail, l'inspecteur de la circonscription. Il doit faire connaître à ce fonctionnaire les circonstances qui justifient la suspension du repos, indiquer la date et la durée de cette suspension, spécifier le nombre d'employés et d'ouvriers auxquels elle s'applique. Et lorsque les travaux urgents sont exécutés par une entreprise distincte, l'avis du chef, du directeur ou du gérant de cette entreprise mentionne la date du jour de repos compensateur assuré au personnel. (Décr. du 21 août 1906, art. 3.)

Dans tout établissement qui a le repos hebdomadaire au même jour pour tout le personnel, le repos peut être réduit à une demi-journée pour les personnes, à l'exception des enfants de moins de 18 ans et des filles mineures, employées à la conduite des générateurs et des machines motrices, au graissage et à la visite des transmissions, au nettoyage des locaux, ainsi que pour les gardiens et concierges. Dans les magasins de détail de denrées alimentaires, le repos peut être donné le dimanche après midi, avec un repos compensateur, par roulement et par semaine, d'un autre après-midi pour les employés âgés de moins de 21 ans et logés chez leurs patrons, et par roulement et par quinzaine, d'une journée entière pour les autres employés. Les établissements occupant moins de cinq ouvriers et admis à donner le repos par roulement peuvent remplacer le repos d'une journée par semaine par deux repos d'une demi-journée représentant ensemble la durée d'une journée complète de travail (loi précitée, art. 5); toutefois, cette dérogation n'est pas applicable aux enfants, filles mineures et femmes. (Art. 18.) Le repos peut être supprimé dans tout établissement où s'exerce un commerce de détail lorsque, ayant lieu le dimanche, il coïncide avec un jour de fête locale ou de quartier désigné par un arrêté municipal. (Art. 5.)

Dans toutes les catégories d'entreprises où les intempéries déterminent des chômages, les repos forcés viennent, au cours de chaque mois, en déduction des jours du repos hebdomadaire. En cas de repos imposé par les intempéries, le chef d'entreprise, directeur ou gérant, doit en prévenir, le jour même, l'inspecteur du travail et lui indiquer le nombre des personnes qui ont chômé. Il fait connaître, la veille au plus tard, à l'inspecteur, les jours où le repos hebdomadaire sera supprimé en compensation du chômage. (Décr. du 24 août 1906, art. 4.)

Les industries en plein air, celles qui ne travaillent qu'à certaines époques de l'année, celles qui emploient des matières périssables, celles qui ont à répondre, à certains moments, à un surcroît extraordinaire de travail, et qui ont fixé le repos hebdomadaire au même jour pour tout le personnel, peuvent suspendre ce repos quinze fois par an. Mais, pour les deux dernières catégories d'industrie, l'employé ou l'ouvrier doit jouir au moins de deux jours de repos par mois. Les ministres intéressés peuvent également suspendre le repos hebdomadaire quinze fois par an dans les établissements soumis au contrôle de l'Etat ou exécutant des travaux pour le compte de celui-ci. (Art. 6 et 7 de la loi.)

Les inspecteurs et inspectrices du travail sont chargés, concurremment avec tous les officiers de police judiciaire, de constater les infractions à la loi par procès-verbal faisant foi jusqu'à preuve contraire. (Art. 11 et 12.)

Les chefs d'entreprises, directeurs ou gérants, à la charge desquels un procès-verbal a été dressé, sont passibles d'une amende de simple police de 5 à 15 fr. par personne occupée dans des conditions contraires à la loi, sans toutefois que le maximum puisse dépasser 500 fr. En cas de récidive dans les douze mois, le contrevenant est poursuivi devant le tribunal correctionnel et puni d'une amende de 16 à 100 fr. par personne irrégulièrement occupée, le maximum ne pouvant pas dépasser 3.000 fr. Les chefs d'entreprises sont tenus pécuniairement des amendes prononcées contre leurs directeurs ou gérants. (Art. 13 et 15.) Quoiqu'un met obstacle à l'accomplissement du service d'un inspecteur est puni d'une amende de 100 à 500 fr., qui peut être portée de 500 à 1.000 fr. en cas de récidive dans les douze mois. (Art. 16.) Ces diverses amendes peuvent être modérées, s'il existe des circonstances atténuantes.

La loi n'applique pas aux employés et ouvriers des entreprises de transports par eau, non plus qu'à ceux des chemins de fer, dont les repos sont réglés par des dispositions spéciales. (Art. 17.)

Elle ne s'applique pas non plus aux clercs de notaires, d'avoués, d'huissiers, etc., la jurisprudence ne reconnaissant pas le caractère commercial aux officiers publics; mais son bénéfice doit s'étendre aux employés des agents de change et des courtiers qui sont considérés par la jurisprudence comme exerçant des professions commerciales. (Circ. du 5 sept.)

Repos en Égypte (Le tableau de Luc-Olivier Merson exposé au Salon de 1879, où il obtint un vif succès. Il se trouve aujourd'hui en Amérique. Une nuit bleue d'Égypte, un ciel étoilé, des voyageurs exténués. Hisse entre les pattes d'un sphinx colossale, la Vierge repose et, sur elle, l'enfant Jésus. Humble, Joseph, étendu au pied du monument, sommeille. Pres de lui, le maigre pèlerin dont la Hamme protectrice éloigne les fauves. Seul, l'âne vague, cherchant sa nourriture parmi les rares touffes d'herbe et les rochers. Dans le lointain, vers l'orient, une ligne horizontale : l'alignement de la pyramide. Cette page mystique est d'une facture exquise.

REPOSOIR (Le), comm. du départ. de la Haute-Savoie, arrond. et à 31 kilom. de Bonneville, près du Fou, sous-affluent du Rhône par l'Arve; 120 hab. (Chartreuse ruinée, dont la seule partie intacte est un beau cloître de la Renaissance).

RÉPRÉHENSIF, **IVE** (pré an) adj. Qui blâme, réprimandant. Pen us.

REPRÉSENTATIVE, **MENT** (zan) a. l'v. D'une manière représentative.

REPRODUCTIVITÉ n. f. Qualité de ce qui est reproductif.

RÉPUBLICAINEMENT (ré p) a. l'v. D'une manière républicaine. (Pen us.)

REQUIN (abbé Pierre-Henri), prêtre, historien et critique d'art français, né à Jonquerettes (Vaucluse) en 1851. Il fut ordonné prêtre en 1875. Après avoir professé aux petits séminaires d'Avignon et de Sainte-Garde, il fut vicaire successivement dans plusieurs paroisses, puis fut nommé curé de Jonquerettes, son village natal (1897). Il devint chanoine de l'église métropolitaine d'Avignon en 1904. Il a publié sur l'histoire du comtat Venaissin et de la Provence, particulièrement sur l'histoire de l'art et sur celle de l'imprimerie, des travaux nombreux et importants. Nous citerons : *Jacques Bonnus, sa vie et son œuvre; les Peintres, peintres verriers et émailleurs d'Avignon au xv^e siècle; L'imprimerie à Avignon en 1441, sujet qu'il a repris et développé dans Origines de l'imprimerie en France; Avignon, 1441, et dans la Question de l'imprimerie à Avignon en 1441-1446; le Tableau du roi René au musée de Villeneuve-lès-Avignon, tableau célèbre, attribué parfois à Van der Meire et parfois à Van Eyck, et qu'il restituait à un artiste jusqu'alors ignoré, Enguerrand Charbonnet; Documents inédits sur l'histoire de la typographie, Jacques Morel et son neveu, Antoine Le Moiturier, le sculpteur; Jean de Fontay et le tombeau d'Alain Chartier; Chez les notaires; Philippe Mellan, graveur d'Avignon, 1657-1674; les Gaillaumes Grèves, peintres flamands à Avignon; Généalogie des Clerissys, fabricants de faïence à Moustiers; Histoire des faïences artistiques de Moustiers, t. 1^{er} et II, sur seize à paraître; Testament du cardinal de Foix, en collaboration avec Labande, conservateur de la bibliothèque et du musée d'Avignon, etc.*

*** RÉQUISITION** n. f. — ENCYCL. Réquisition de troupes. Le décret du 20 mai 1903 a réglementé les rapports de la gendarmerie avec les autorités locales. La circulaire ministérielle du 10 septembre 1904, d'après avis du conseil d'Etat du 2 août précédent, a définitivement abrogé la formalité de la lecture aux troupes assemblées des réquisitions en vertu desquelles il leur est ordonné de marcher. Une note ministérielle du 20 décembre suivant a spécifié que, pour faciliter le concert préalable entre le commandant de la troupe requise et le représentant de l'autorité civile, le premier doit, quel que soit son grade, se réunir au second, à la mairie si la réquisition émane d'un magistrat municipal. Dans tous les autres cas, la réunion a lieu, soit chez le représentant de l'autorité civile, soit chez le commandant de la troupe, suivant celui qui a le rang le plus élevé dans l'ordre des préséances.

La loi du 27 mars 1906 a modifié celle du 3 juillet 1877 sur les réquisitions militaires, notamment en ce qui concerne la réquisition des chevaux, mulets et voitures, les réquisitions relatives aux voies navigables et aux mines de combustibles.

Remum novarum. Ce sont les deux premiers mots latins de l'encyclopédie sur la *Condition des ouvriers*, que le pape Léon XIII publia le 15 mai 1891; selon l'usage, ces deux premiers mots servent à désigner le document. Voici une courte analyse de cette longue et célèbre encyclopédie.

Le problème, dit le pape, est difficile à résoudre, et ce n'est pas le socialisme collectiviste qui aura une telle puissance. Cette théorie révolutionnaire viole la justice en supprimant la propriété privée, qui est pour l'homme de droit naturel. Ce droit, réel chez tout individu, a plus de force encore chez le chef de famille. Car la famille est une société qui a ses droits aussi bien que la société civile, née d'elle et après elle. En outre, le socialisme aurait des conséquences funestes : « La perturbation dans tous les rangs de la société, une odeur et insupportable servitude pour tous les citoyens, la porte ouverte à toutes les jalousies, à tous les mécontentements, à toutes les discordes, le talent et l'habileté privés de leurs stimulants, et, comme suite nécessaire, les richesses taries dans leur source; enfin, à la place de cette égalité tant rêvée, l'égalité dans le dénuement, dans l'indigence, dans la misère. »

Le remède est donc ailleurs, et on ne saurait le trouver ou l'appliquer sans la collaboration de la religion, et de l'Eglise qui la représente. Le premier principe à proclamer, c'est que l'homme doit bien se dire que l'égalité des conditions est impossible et prendre dès lors la sienne en patience, sans se laisser égarer par des utopies, qui ne peuvent que lui rendre plus dur le sentiment de la misère. Ne croyons pas non plus que les riches et les

pauvres sont des ennemis-nés. Ils ont des devoirs mutuels. L'ouvrier doit fournir intégralement et fidèlement tout le travail auquel il s'est engagé par contrat libre et conforme à l'équité; il ne doit point lésier son patron ni dans ses biens ni dans sa personne; ses revendications mêmes doivent être exemptes de violence et de jamais revêtir la forme de séditions... Quant aux riches et aux



Le Repos en Égypte, d'après Luc-Olivier Merson

patrons, ils ne doivent point traiter l'ouvrier en esclave; ils doivent respecter en lui la dignité de l'homme, relevée encore par celle du chrétien... Il est honteux et inhumain d'user des hommes comme de vils instruments de lucre... Le christianisme, en outre, prescrit qu'il doit tenir compte des intérêts spirituels de l'ouvrier et du bien de son âme... Mais, parmi les devoirs principaux du patron, il faut mettre au premier rang celui de donner à chacun le salaire qui convient; exploiter la pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence sont choses qui réprouvent également les lois divines et humaines.

La charité impose aussi des devoirs comme la justice :

« Dès qu'on a suffisamment donné à la nécessité et au décorum, c'est un devoir de verser le superflu dans le sein des pauvres. » Léon XIII parle ensuite de l'action sociale de l'Eglise, dont il montre le caractère bienfaisant, puis il explique quelle doit être l'intervention de l'Etat en ce qui concerne le sort des ouvriers. D'une part, l'Etat doit protéger la propriété légitime, et porter remède aux grèves, qui sont une plaie sociale, surtout en les prévenant par la suppression des causes qui amènent les conflits; d'autre part, il faut qu'il défende l'ouvrier contre ces spéculateurs qui en useraient comme d'une machine : « Le nombre d'heures d'une journée de travail ne doit pas excéder la mesure des forces du travailleur, et les intervalles de repos devront être proportionnés à la nature du travail et à la santé de l'ouvrier, et réglés d'après les circonstances des temps et des lieux. » On ne peut pas demander à une femme ou à un enfant le labeur qu'un homme adulte est en état de fournir. Le repos de chaque jour et surtout le repos du dimanche « doit être la condition expresse ou tacite de tout contrat entre patrons et travailleurs ». Quant au salaire, s'il est insuffisant, la convention qui le fixe blesse la justice; or, pour qu'il soit suffisant, il doit pouvoir faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. Mais, ici comme pour la fixation des heures de travail, l'intervention de l'Etat peut être dangereuse; mieux vaut réserver la solution aux corporations et syndicats. Car les associations peuvent être très saluaires; sociétés de secours mutuels, patronages et surtout corporations. Ces sortes de sociétés privées ont un droit naturel à l'existence, et, à moins qu'elles ne violent la justice et ne menacent nettement la sûreté de l'Etat, les pouvoirs publics ne sauraient les interdire. Mais elles doivent mettre la Religion à leur base, assister leurs membres dans le chômage, la maladie ou la vieillesse, et il importe que dans les statuts, les droits et les devoirs des patrons soient parfaitement conciliés avec les droits et les devoirs des ouvriers. Il serait même désirable que leurs statuts chargassent d'avance des hommes prudents, pris dans leur sein, de régler les litiges en qualité d'arbitres. En définitive, le sort des ouvriers est entre leurs mains.

Telles sont les principales idées de cette encyclopédie importante, qui remplit près de 100 pages d'une brochure de petit format. Elle a eu un grand retentissement.

RES ANGUSTA DOMI (mots lat. signif. *De maigres ressources à la maison*). La pauvreté au legs, c'est, dit Juvenal (*Satires*, III, 165), ce qui empêche souvent l'honnête homme de pécher.

RESAZURINE n. f. Compose qui se forme en même temps que la résorufine, lorsqu'on traite la résorcinine en solution dans l'éther par l'acide azotique fumant. Syn. DIAZORÉSORCINE, AZORÉSORCINE, BLEU DE RESORCINE. — ENCYCL. La solution de résorcinine dans l'éther traitée par l'acide azotique fumant laisse, au bout de quarante-huit heures, déposer des cristaux, qui sont lavés à l'eau puis broyés et traités par le carbonate de sodium. Le sel de sodium de la résazurine cristallise et celui de la résorufine reste en solution. La résazurine se transforme par réduction en résorufine; traitée par le brome, elle donne le tétrabromorésazurine (bleu non fluorescent), dont le sel de sodium $C_{10}H_4Br_4Na$, AzO⁻Na, 2H⁺O réduit donne le tétrabromorésorufine (bleu fluorescent).

*** RÉSEAU** n. m. — ENCYCL. Biol. Réseau extranucélaire. A côté du réseau nucléaire bien connu, divers auteurs et R. Hartwig en particulier ont mis en évidence, chez les monothalamés, l'existence dans le corps cellulaire lui-même (cytoplasme) d'un réseau chromatique extranucélaire, se colorant fortement, et qui paraît formé d'une part de chromatine nucléaire, et d'autre part d'une substance achromatique ou plastine. Ce réseau extranucélaire forme une sorte d'anneau plus ou moins irrégulier, et c'est à ses dépens que se forment tous les noyaux secondaires de certains rhizopodes aciles.

*** RÉSERVE** n. f. — Milit. Rappel des réserves. Opération par laquelle on fait revenir sous les drapeaux les réservistes qui se trouvent dans leurs foyers.

— ENCYCL. Les dispositions édictées pour le rappel des réserves ont été arrêtées par la loi du 21 mars 1901. Celle-ci permet de faire le rappel de la réserve de l'armée active, d'une manière distincte et indépendante, non seulement pour les troupes métropolitaines ou coloniales ou pour l'armée de mer, non seulement pour un ou plusieurs corps, non seulement par armée, mais aussi par subdivision d'armée.

Réserves indigènes. Par des lois des 1^{er} et 14 novembre 1901, modifiées par les décrets du 21 juin 1906, ont été constituées, en Indo-Chine et dans l'Afrique occidentale française, les réserves indigènes prévues par la loi du 7 juillet 1900 sur l'organisation des troupes coloniales.

En Indo-Chine les réserves indigènes sont réparties en deux catégories : la réserve de l'armée active et la réserve sélectaire. Tous les militaires indigènes de l'armée active pendant un temps égal à la durée de leur service, au moins pendant un an et la durée de leur service, au moins pendant un an.

Dans l'Afrique occidentale, le territoire est divisé en un certain nombre de circonscriptions de réserve. Les réserves indigènes comprennent : les militaires retraités pour ancienneté de service, ceux qui ont terminé leur temps d'engagement ou de rengagement et enfin les indigènes âgés de vingt à trente ans, classés par les commissions de recrutement dans la catégorie des réservistes ou auxiliaires. Pour ces derniers, comme pour les militaires retraités, la durée du service dans la réserve est de cinq ans. Pour les militaires non retraités, elle est telle que la durée du service dans l'armée active et dans la réserve soit au total de quinze ans.

RÉSILIALE adj. Qui peut être résilié.

— Milit. Engagements et rengagements résiliables. V. RENGAGEMENT.

*** RÉSONANCE** n. f. — ENCYCL. Télégr. La résonance est le fait pour un résonateur le bien répondre à un excitateur avec lequel il est parfaitement d'accord.

Résonance multiple. C'est l'effet réel produit sur un résonateur par l'ensemble des oscillations de périodes différentes qui se superposent les unes aux autres pendant la décharge. C'est à ce phénomène qu'on dut, au début des recherches, de ne pas trouver une similitude absolue entre les ondes provenant de la lumière et celles provenant des oscillations hertziennes.

RÉSORUFINE n. f. Composé organique utilisé en teinture.

— ENCYCL. La résorufine s'obtient en faisant réagir l'acide azotique nitreux sur une solution de résorcinol dans l'éther; c'est une oxydiphénazone.

Elle est soluble dans les alcalis et donne une coloration rose rouge fluorescente. De la résorufine dérivent la galloxyamine, qui donne une laque violette employée pour l'impression sur étoffes; le bleu de naphthol ou bleu de Mordant, qui sert à teindre en bleu violet le coton; le bleu de Nil, la muscarine, qui est aussi bleue, etc.

RESPIGI (Pietro), cardinal italien, né à Bologne en 1843. D'abord curé à Pieve di Budrio, il fut élu, en 1891, évêque de Guastalla, devint, en 1896, archevêque de Ferrare, et en 1899, cardinal. Il fut nommé, en 1900, cardinal vicaire.

RESSAIX, comm. de Belgique (prov. de Hainaut) arr. de Thuin. 2.100 hab. Fours à coke.

RESSMAN (Constantin), diplomate italien, né à Trieste en 1832, mort à Paris en 1899. Il fit ses études à Vienne et à Padoue, où il prit part à l'insurrection de 1848 contre l'Autriche. Condamné à mort par contumace, il se rendit à Paris où il donna des leçons pour vivre. En 1860, il alla habiter le Piémont, se fit naturaliser Italien (1861) et fut attaché l'année suivante au ministère des affaires étrangères. Secrétaire de légation en Chine et au Japon, secrétaire d'ambassade à Paris de 1864 à 1878, conseiller d'ambassade à Londres, puis à Paris (1882), ministre plénipotentiaire (1884), ambassadeur à Constantinople (1891), il fut appelé (avril 1893) à remplacer le général Menabrea à l'ambassade de Paris. Comme il unissait la France et l'Italie dans une même affection, il mit son talent au service d'une bonne entente entre les deux pays. Par cela même, il indisposa Crispien, tomba en disgrâce (6 janv. 1895) et continua d'habiter Paris, où son intelligence et l'élevation de son caractère lui avaient acquis de nombreuses sympathies.

RETHEL (Alfred), peintre et dessinateur allemand, né à Diepenbend, près d'Aix-la-Chapelle, en 1816, mort à Düsseldorf en 1859. Élève de l'Académie de Düsseldorf et le Veith, de Francfort-sur-le-Main, ses débats, très remarquables, attirèrent l'attention, et il fut chargé à l'âge de vingt-quatre ans d'exécuter une série de fresques pour l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle. Mais, ayant à lutter contre les intrigues et les difficultés, il ne peignit que quatre de ses projets qui sont considérés parmi les meilleurs spécimens de la peinture historique allemande. Les autres furent terminés par Kehrer. Ann de se reposer de ses ennuis et fatigues, il voyagea en Italie, mais sans pouvoir réagir contre les progrès de la maladie mentale qui, à partir de 1852, paralysa son activité. Parmi ses autres travaux, il faut mentionner sa série d'aquarelles inspirées par les *Campaigns of Amalath* et surtout sa célèbre *Dance des morts*, série de compositions qui furent gravées sur bois par Burkner, dans le sentiment de Dürer et reproduites ensuite par la lithographie. Il en existe une édition française. Les dessins originaux sont conservés au cabinet des estampes de Dresde.

Parmi ses peintures, citons : *la Guérison, Némésis, les Trois Etats, l'Empereur Wenzel le Pressé et la Hanson de Luther, Saint Boniface* (galerie de Berlin), *Daniel dans la fosse aux lions* (musée d'Aix-la-Chapelle), *Découverte du cadavre de Gastar Adolf* (musée de Stuttgart), *l'Empereur Charles-Quint* (galerie Roemer à Francfort), *Pierre et Jean guérissant la boiteux* (musée de Leipzig), *l'Ange sauveur*, fresque institué Staedel à Francfort. Il a composé des illustrations pour la Bible, les *Niebelungen*, les *Légendes du Rhin* et *l'Histoire universelle des Hottescks*.

RÉTHOVILLE, comm. du départ. de la Manche, arr. et à 25 kilom. de Cherbourg, à quelque distance de la côte de la Manche; 215 hab. Bains de mer.

RUSSIE : Tableau généalogique.

Fils de PAUL I ^{er}												
ALEXANDRE I ^{er} Né 1777, m. 1825. Empereur, 1801. Ep. 1793 Elisabeth Alexievna (Louise-Marie-Augusta), fille de Charles-Louis, prince de Bade, née 1779, m. 1826.		CONSTANTIN Né 1779, m. 1831. Vice-roi de Pologne 1816. Ep. 1 ^o 1796 Anne Fedorovna (Julie-Henriette-Ulrique), fille de François-Frédéric, duc de Saxe-Cobourg; née 1781, divorcée 1820. 2 ^o 1820 Jeanne-Antonovna, fille du comte de Vitoslav; née 1799, m. 1831.			NICOLAS I ^{er} Né 1796, m. 1855. Empereur 1825. Ep. 1817 Alexandra Féodorovna (Charlotte), fille de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse; née 1798, m. 1860.			MICHEL Grand-duc. Né 1798, m. 1849. Ep. 1824 Hélène Paulovna (Frédérique-Charlotte-Marie), fille de Paul, prince de Wurtemberg; née 1807.				
		MARIE Grande-duchesse. Née 1825, m. 1846.		OLGA Grande-duchesse. Née 1822.		ALEXANDRA Grande-duchesse. Née 1825, m. 1844.		CONSTANTIN Grand-duc. Né 1827, m. 1892.		NICOLAS Grand-duc. Né 1831, m. 1891.		
ALEXANDRE II (V. ci-dessous.)		MARIE Grande-duchesse. Née 1819, m. 1876. Ep. 1 ^o 1839 Maximilien, duc de Leuchtenberg, fils du prince Eugène de Beauharnais; né 1817, m. 1852. 2 ^o 1856 le comte Stroganov.		OLGA Grande-duchesse. Née 1822.		ALEXANDRA Grande-duchesse. Née 1825, m. 1844.		CONSTANTIN Grand-duc. Né 1827, m. 1892.		NICOLAS Grand-duc. Né 1831, m. 1891.		
		VÉRA Grande-duchesse. Née 1854. Ep. 1874 Eugène, duc de Wurtemberg; né 1846, m. 1877.		CONSTANTIN Grand-duc. Né 1858. Président de l'Académie impériale des sciences. Ep. 1884 Elisabeth, princesse de Saxe-Altenbourg; née 1865. Enfants (princes) :		DMITRI Grand-duc. Né 1860.		VIATCHESLAV Grand-duc. Né 1862.		NICOLAS Grand-duc. Né 1866.		
		NICOLAS Grand-duc. Né 1860.		CONSTANTIN Grand-duc. Né 1868.		DMITRI Grand-duc. Né 1860.		VIATCHESLAV Grand-duc. Né 1862.		PIERRE Grand-duc. Né 1864. Ep. 1889 Miliza, princesse de Monténégro, née 1866. Enfants (princes) : 1 ^o Marina, née 1892. 2 ^o Roman, né 1896. 3 ^o Nadeshda, née 1898.		
JEAN Né 1886.		GABRIEL Né 1887.		TATIANA Née 1890.		CONSTANTIN Né 1890.		OLEG Né 1892.		IGOR Né 1894.		
						GEORGES Né 1903.		NATALIA Née 1905, m. 1906.				
ALEXANDRE II (Fils aîné de Nicolas I ^{er}). Né 1818, m. 1881. Empereur 1855. Ep. 1 ^o 1841 Marie-Alexandrovna, fille de Louis II, grand-duc de Hesse-Darmstadt; née 1834, m. 1880. 2 ^o 1880 Mariage morganatique avec Catherine, fille du prince Michel Dolgoroukov, créée princesse Yourievskaïa (1880); de cette union un fils et deux filles.												
NICOLAS Grand-duc. Né 1843, m. 1895.		ALEXANDRE III Né 1845, m. 1894. Empereur 1881. Ep. 1866 Marie-Féodorovna (princesse Dagmar), fille de Christian IX, roi de Danemark, née 1817.		VLADIMIR Grand-duc. Né 1847. Ep. 1874 Marie-Pavlovna, fille de Frédéric, grand-duc de Mecklembourg, née 1855.		ALEXIS Grand-duc. Né 1850. Amiral général.		MARIE Grande-duchesse. Née 1853. Ep. 1874 Alfred, duc d'Edimbourg (puis duc de Saxe-Cobourg-Gotha); m. 1900.		SERGE Grand-duc. Né 1857, m. 1905. Gouverneur général de Moscou. Ep. 1884 Elisabeth, princesse de Hesse, née 1864.		
		CYRILLE Grand-duc. Né 1875.		BORIS Grand-duc. Né 1877.		ANDRÉ Grand-duc. Né 1879.		HÉLÈNE Grande-duchesse. Née 1882. Ep. 1902 Nicolas, prince de Grèce; né 1872.		PAUL Grand-duc. Né 1860. Ep. 1 ^o 1889 Alexandra-Georgievna, princesse de Grèce; née 1870, m. 1891. 2 ^o 1902 mariage morganatique avec Olga Valerianovna Karoovitch, divorcée Pistoïkors, comtesse de Hohenfelsen; née 1865.		
NICOLAS II Né 1868. Empereur 1894. Ep. 1894 Alexandra-Féodorovna (Alex), princesse de Hesse, née 1872.		GEORGES Grand-duc. Né 1871. m. en 1899.		XÉNIE Grande-duchesse. Née 1875. Ep. 1894 le grand-duc Alexandre-Michailovitch, né 1866.		MICHEL Né 1878.		OLEG Grande-duchesse. Né 1882. Ep. 1901 Pierre, duc d'Oldenbourg, né 1868.		MICHEL-NICOLAÏEVITCH (Frère d'Alexandre II). Grand-duc. Né 1872. Président du conseil de l'Empire. Ep. 1887 Olga-Féodorovna (Océile), fille de Léopold, grand-duc de Bade; née 1839, m. 1891.		
1 ^o Olga, née 1895. 2 ^o Tatiana, née 1897. 3 ^o Marie, née 1899. 4 ^o Anastasia, née 1901. 5 ^o Alexis, né 1904, grand duc héritier.												
		NICOLAS Grand-duc. Né 1859. Président de la Société imp. de géographie.		ANASTASIE Grande-duchesse. Née 1860. Ep. 1879 le grand-duc Frédéric-François de Mecklembourg-Schwérin; né 1841, m. 1897.		MICHEL Grand-duc. Né 1861. Ep. 1891, morganatiquement, Sophie, comtesse Torby. Deux filles et un fils (comtesse et comte Torby).		GEORGES Grand-duc. Né 1863. Ep. 1900 Marie, princesse de Grèce, née 1876.		ALEXANDRE Grand-duc. Né 1866. Ep. 1894 la grande-duchesse Xénie-Alexandrovna (sœur de l'empereur Nicolas II), née 1875. Enfants (princes) : 1 ^o Irène, née 1895. 2 ^o André, né 1897. 3 ^o Fédor, né 1898.		
								4 ^o Nikita, née 1900. 5 ^o Dmitri, né 1901. 6 ^o Rostislav, né 1902.				

Le 26 mai 1896, Nicolas II était solennellement couronné à Moscou; les fêtes durèrent du 18 mai au 7 juin. Suivant l'usage, amnistie et remise de taxes ou de dettes à l'Etat. Le 31 mai, dans la plaine de Khodynskoié, où des milliers d'échappés avaient été dressés pour la circonstance, on distribuait au peuple, au nom du tsar, des quantités de victuailles et de boissons; la foule fut telle et telle la poussée, que près de 3.000 personnes furent foulées aux pieds.

Le prince Lébanof avait accompagné à Vienne le tsar et la tsarine, le 25 août. Il retourna, le 30, à Saint-Petersbourg, et l'on disait qu'il avait réussi à établir avec le comte Goluchowski un accord austro-russe sur les affaires d'Orient, lorsqu'il mourut subitement en chemin de fer, à Kief. Le tsar poursuivait néanmoins son tour d'Europe en compagnie de Cluchine, adjoint au ministre des affaires étrangères; il recontra l'empereur allemand à Breslau. Il arriva à Balneario le 27 pour faire visite à la reine Victoria. Le 5 octobre, le couple impérial était reçu à Paris avec un enthousiasme extraordinaire; il présida à la pose de la première pierre du pont Alexandre-III; une revue de 70.000 hommes eut lieu en son honneur au camp de Châlons.

Le prince Mouravief, ministre à Copenhague, nommé ministre des affaires étrangères (11 janv. 1897) en remplacement du prince Lébanof, se rend aussitôt à Paris, où il est reçu par le président Faure.

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne rendent leur visite au tsar et à la tsarine, arrivent à Constantinople le 7 août 1897; le couple impérial les reçoit et les conduit à Peterhof.

Vingt jours après, à un lunch d'adieu donné à bord du *Poussau*, le tsar et le président de la République française se seraient dit « les deux nations amies et alliées » préserveraient autant que possible la paix du monde.

D'ailleurs, les manifestations amicales entre la France et la Russie se sont renouvelées périodiquement: en août 1899, Delcassé, ministre des affaires étrangères, va à Saint-Petersbourg; en octobre, le comte Mouravief lui rend sa visite à Paris; Delcassé retourne en avril 1901 dans la

capitale russe et, à la fin de septembre, Nicolas II vient assister aux manœuvres navales et militaires de Dunkerque et de Reims. Les mots: « les deux nations amies et alliées » se retrouvent dans tous les toasts échangés entre le tsar et le président Loubet. Ce dernier se rend en mai 1902 à Saint-Petersbourg, où il est accueilli avec enthousiasme. Le roi d'Italie y arrive à son tour deux mois après, en compagnie de son ministre des affaires étrangères, Prinetti. C'était au lendemain du renouvellement de la triple alliance.

L'année 1899 a vu se réunir à La Haye la conférence de la paix, due à l'initiative du tsar.

En avril 1900, un emprunt russe de 1.200 millions avait été souscrit plusieurs fois en France, en Angleterre et aux Etats-Unis, l'Allemagne n'y ayant pas participé.

Mouvement révolutionnaire, grèves, assassinats. C'est en 1900 que s'ouvrit cette longue période de troubles qui n'est pas encore close. Des milliers d'étudiants et d'ouvriers furent tués, emprisonnés, déportés. Il est vrai que le parti révolutionnaire a multiplié les attentats: au commencement de 1902, on a tenté à la vie du général Trépot, chef de la police à Moscou. Sipiaguine, ministre de l'intérieur, est assassiné par un étudiant de Kief; le prince Sviatopolk Mirsky le remplace, puis Bouliguine, à qui succède Plehve, tué par la bombe de l'étudiant Sazonof, de l'université de Moscou (29 juill. 1904). Puis encore le grand-duc Serge, gouverneur général de Moscou, tué de même par une bombe le 17 févr. 1905, au moment où il sortait du Kremlin en voiture. Il était l'oncle paternel du tsar. L'assassin, Kalaïef, fut exécuté le 17 mai. Le 25 du même mois, c'était le gouverneur de Bakou, prince Nakachidzé, qui succombait dans des conditions toutes pavorables.

Les troubles agraires s'étendent en 1902 à une dizaine de provinces, où les paysans se partagent les terres.

Le 22 janvier 1901, une foule composée d'ouvriers, à la tête de laquelle se tenait le pope Gapon, se présenta devant le Palais d'hiver, disant qu'elle désirait remettre directement une pétition au tsar. Elle fut dispersée par les charges des cosaques et les coups de fusil de l'infan-

terie. On compta plus de 500 tués ou blessés. Gapon se échappa. On découvrit, une année après, qu'il était devenu complice avec les chefs de la police, dont il avait reçu des sommes importantes, et on le trouva pendu (mai 1906) dans une maison des environs de Saint-Petersbourg.

En Pologne, à Varsovie, à Lodz, les émeutiers mettent le feu aux entrepôts d'alcool du gouvernement; tous travaux sont suspendus. Au Caucase, à Bakou, les puits de pétrole sont incendiés, la ville saccagée, les pertes évaluées à 12 millions de roubles.

Au commencement d'octobre 1905, une grève générale se déclarait à la fois à Saint-Petersbourg et à Moscou, où les désordres prirent le caractère de la plus haute gravité. Le gouverneur général, amiral Douhassof, fut blessé plus tard par une bombe.

Dans les provinces baltiques, l'insurrection est permanente pendant la seconde moitié de 1905 et la première de 1906; les propriétés, presque toutes aux mains de la noblesse d'origine allemande, sont saccagées et incendiées.

Les réformes constitutionnelles. Le début de l'année 1903 marque les premières concessions réformatrices du pouvoir autocratique. Par le manifeste du 12 mars, le tsar annonçait sa résolution de renforcer les lois de tolérance qui accordent la liberté religieuse à ses sujets non orthodoxes et d'améliorer pour tous les conditions de la vie. Parmi les mesures à prendre, il signalait: la réforme des lois rurales, selon les avis de personnes possédant la confiance du peuple; celle de l'administration des gouvernements et districts par des représentants des régions intéressées; la nécessité de décharger les paysans des charges que leur impose le travail forcé, mais le principe fondamental de la propriété en commun (le *mir*) doit demeurer inviolable, tout en facilitant au paysan le moyen de se séparer de la communauté à laquelle il appartient. Le 25 mars, un oukase abolissait, comme première mesure dans ce dernier sens, le système qui rendait les communautés paysannes collectivement responsables des contributions imposées à leurs membres.

Le « Messager officiel » du 3 mars publie un manifeste

réactionnaire qui exhorte le peuple à se serrer autour du trône pour le défendre contre les ennemis de l'intérieur et qui est aussitôt corrigé par un rescrit impérial décidant que « les personnes les plus dignes, élues par le peuple et investies de sa confiance, seront appelées à participer à l'élaboration préparatoire des projets législatifs ». C'est un premier pas dans la voie qui doit conduire à la Douma nationale.

Boulguine avait été chargé d'élaborer un projet de constitution de cette assemblée : le tsar fixe la durée des sessions, la proroge ou la dissout; séances non publiques, où les journalistes pourront cependant être admis; les projets approuvés par la Douma et le Conseil d'Empire sont soumis au tsar; non proposition d'initiative parlementaire doit porter 30 signatures et n'est prise en considération que sur l'avis favorable du ministre compétent; si cependant les deux tiers de l'Assemblée l'appuient, la décision définitive appartient au tsar; toute demande d'interpellation doit porter 30 signatures, le ministre y répondra dans la délai d'un mois; les députés reçoivent 10 roubles par jour, outre leurs frais de voyages, etc.

La feuille officielle publie (18 août 1905) : 1° la loi instituant la Douma d'Empire; 2° le règlement concernant les élections; 3° un manifeste annonçant l'institution de l'Assemblée nationale. Le manifeste du tsar est lu dans toutes les églises de l'Empire. Mais en même temps, de nouvelles arrestations sont opérées de divers côtés.

Le 8 novembre 1905, le comte Witte constituait le premier ministère russe, homogène en ce sens qu'il ne contenait qu'un seul personnage de premier plan, le comte Witte lui-même. Le comte Lansdorf restait aux affaires étrangères. Mais ce cabinet ne dura que six mois. Il était remplacé le 1er mai par un autre que présida Goremkyine, avec Stolypine à l'intérieur et la place de Dourouvo, Korkotsov aux finances, Stechevlovitch à la justice, Kanfmann à l'instruction publique, Golitsyno aux voies et communications, Shchirinsky, procureur général du saint-synode. Isvolsky succédait au comte Lansdorf.

La Douma et le Conseil d'Empire sont ouverts le 10 mai 1906 par le tsar, en grande cérémonie.

La publication des « lois fondamentales » avait précédé de quarante-huit heures cette réunion. D'après elles, l'empereur continue de posséder l'autorité suprême et « autoritaire »; il a l'initiative légale et l'approbation des lois, bien qu'il légifère « en union avec le Conseil de l'Empire et la Douma ». Il décide de la paix ou de la guerre, dispose seul de la force armée. Il choisit les ministres et les hauts dignitaires, ce qui implique le droit de les congédier sans intervention de la Douma.

Les libertés civiles, l'inviolabilité de la personne, la nécessité d'un jugement en forme avant toute arrestation, les droits d'association, de réunion, etc., sont inscrits dans les lois fondamentales; mais des exceptions pourront être édictées à l'égard des militaires et des fonctionnaires ou des localités déclarées en état de siège. L'approbation du Conseil de l'Empire et de la Douma est nécessaire pour les lois nouvelles; mais il n'est pas question pour ces Assemblées du droit d'initiative. D'autre part, le contrôle budgétaire de la Douma ne s'exerce point sur certaines catégories de dépenses, celles relatives aux ministères de la cour, de la défense nationale, etc. Enfin, le gouvernement se réserve le droit de légiférer pendant les intervalles de la session de l'Assemblée, c'est-à-dire de substituer le régime des ordonnances au régime de la loi. D'ailleurs, le tsar demeure maître d'espacer les sessions comme il lui plaît ou même de supprimer simplement la Douma en ne la convoquant plus. En promulguant, à la veille de la réunion de l'Assemblée nationale, ces « lois fondamentales » déclarées intangibles, le tsar et ses conseillers ont voulu empêcher la Douma de se transformer en Assemblée constituante.

Le discours du trône à l'ouverture solennelle des deux Assemblées, très court, demeurait volontairement dans le vague, de même qu'y resta la brève réponse du Conseil de l'Empire. Celle de la Douma, au contraire, était le développement du programme du parti constitutionnel démocratique prépondérant dans l'Assemblée : inviolabilité de la personne, égalité pour tous les citoyens, sans distinction de nationalité, de religion, de sexe ou de rang social; libertés civiques; introduction du droit de suffrage sous la forme du suffrage universel, égal, direct et par vote secret, sans distinction de sexe, pour la représentation nationale comme pour les administrations locales autonomes; règlement légal de la question agraire; mise en œuvre immédiate de mesures en faveur des ouvriers; satisfaction aux demandes légitimes des nationalités. Le comte, bientôt agui entre l'Assemblée et le gouvernement, aboutit en juillet 1906 à la dissolution de l'Assemblée. Après la dissolution de la Douma, l'empereur Nicolas II a affirmé son intention de poursuivre, par la voie autoritaire et administrative, la politique de réformes libérales qu'il avait émissées au moment de l'ouverture de l'Assemblée. Tel fut le but de la constitution du ministère Stolypine, composé d'hommes libéraux, mais armés de tous les pouvoirs de police contre lesquels les députés russes avaient protesté. Aussi cette combinaison un peu paradoxale fut-elle loin de satisfaire le parti des caulets, encore moins les libéraux et les constitutionnels. Les détections arbitraires, les exils de révolutionnaires continuent, et aussi les attentats. Le 26 juillet, une bombe éclatait dans la salle à manger de la villa du ministre Stolypine, sans atteindre celui-ci, mais en blessant plusieurs de ses enfants, en même temps qu'au moins trente personnes. Le général Kaulbars, peu après, était victime d'une tentative d'assassinat (la seconde en quatre mois), et le général Mina était tué à coups de revolver par une jeune fille, sur le quai d'une gare de Saint-Petersbourg. Par contre, il se formait, au sein de l'administration et de la police, ainsi directement menacés par les révolutionnaires, une sorte de *Camorra* qui reprit à son compte, contre les chefs libéraux, les procédés meurtriers des révolutionnaires. Le député libéral Herzenstein, de la Douma, fut, de cette façon, victime d'un jugement de ce tribunal secret.

En septembre 1906, le gouvernement fit publier un « communiqué » destiné à exposer les motifs et les détails de son action (œuvre de la révolution, programme du gouvernement, futures mesures législatives).

Chemins de fer. Le chemin de fer qui doit reliait la Russie avec la Perse est ouvert depuis 1905 entre Tiflis et Djoulfa, c'est-à-dire tout près de la frontière russo-persane, qui se trouve ainsi à 3.000 verstes de Saint-Petersbourg et à 2.600 verstes de Moscou; on projette de le



prolonger jusqu'à un centre commercial de Tauris, la capitale de l'Azérbaïdjan. Des maintenant, les importations de la Russie en Perse ont beaucoup augmenté; alors qu'elles représentaient, en 1906, 15 p. 100 seulement du commerce d'importation totale du pays, elles se sont élevées, en 1905, à 39 1/2 p. 100 et ne peuvent manquer de s'accroître encore, la nouvelle voie ferrée supprimant le transbordement des marchandises qui se faisait, jusqu'à présent, à Bakou, d'où elles étaient transportées à bord de bateaux en Perse.

— Général. *Maison de Romanov-Holstein-Gottorp* tsars ou empereurs. La maison régnante de Russie descend par la ligne féminine de Michel III Romanov, fils du boyard Féodor Nikitch Romanov, né en 1596, m. en 1645, qui fut élu en 1613 tsar héréditaire, lors de l'extinction de la famille de Rurik. Par la ligne masculine, elle a pour tige Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp maison d'Oldenbourg, qui épousa en 1725 Anne, fille de Pierre le Grand et sœur de l'impératrice Elisabeth. Le dernier tsar de la lignée des Romanov, Pierre II, étant mort sans postérité (1730), le fils d'Anne et du duc Charles-Frédéric de Holstein-Gottorp lui succéda sous le nom de Pierre III. Celui-ci épousa en 1743 Catherine II, fille de Christian-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst, proclamée impératrice en 1762. Catherine II, née en 1729, m. en 1796, eut pour successeur Paul Ier, son fils, né en 1754, m. en 1801. Paul Ier eut quatre fils dont deux (Alexandre Ier et Nicolas Ier) régnèrent tour à tour, et cinq filles qui épousèrent des princes des maisons régnantes d'Autriche, de Mecklembourg-Schwérin, de Saxe-Weimar, de Wurtemberg et de Prusse. (V. le tableau généalogique.)

RUSSIKON, comm. de Suisse (cant. de Zurich [dist. de Pfäffikon] : 1.280 hab. Elève de bétail. Fabriques d'alumettes; tissage de la soie; fabrique de tapis.

Russo-japonaise (露事) [1904-1905]. Cette guerre, qui dura du 8 février 1904 au 5 septembre 1905, fut déclarée par le Japon à la Russie le 10 février 1904, c'est-à-dire deux jours après l'ouverture des hostilités, et fut pour prétexte la non-évacuation de la Mandchourie au mois d'octobre précédent par les troupes russes, mais pour cause réelle le désir de l'Empire du Soleil-Levant de s'emparer de Port-Arthur et de prendre pied sur le continent asiatique, rêve qui n'avait pu être réalisé après la guerre sino-japonaise par suite de l'intervention franco-russe-allemande.

Après la rupture des négociations diplomatiques (5 fév.), l'escadre japonaise, commandée par l'amiral Togo, attaqua traitreusement, dans la nuit du 8 au 9 février, l'escadre russe mouillée dans la rade extérieure de Port-Arthur, et lui torpilla deux cuirassés et un croiseur.

L'escadre russe, comprenant 18 grands bâtiments, dont 7 croiseurs, plus une quarantaine de torpilleurs, et commandée successivement par les amiraux Stark, Makarov (tué le 13 avr. 1904 à bord du cuirassé *Petropavlovsk* qui fut coulé), Vitheft (tué le 10 août 1904) et Virena, ne se renit jamais du coup fatal qui lui avait été porté dans la nuit du 8 au 9 février; elle cessa virtuellement d'exister après une sortie malheureuse qu'elle tenta le 10 août dans le but de rallier Vladivostok, où se trouvait une division de quatre croiseurs qui, après avoir fait avec succès la guerre de course, succomba également au combat du 10 août.

La flotte japonaise, comprenant 33 grands bâtiments, dont 8 cuirassés, plus un grand nombre de torpilleurs, établit le blocus devant Port-Arthur presque au début des hostilités; elle exécuta en tout neuf attaques sur l'escadre russe, bombarla la forteresse d'une façon intermittente et fit trois tentatives pour obstruer l'entrée du port.

Maître de la mer au commencement même de la campagne, le Japon put à loisir débarquer successivement

ses troupes soit sur le littoral ouest de la Corée, à Tchinnampo, soit sur les côtes est de Liao-Toung, à Dagouchou, Pi-Tsé-vo et Dalny. En faisant un effort considérable, le Japon put mettre en ligne jusqu'à cinq armées, dont l'effectif total fut maintenu à environ 300.000 hommes par des envois continus de renforts destinés à réparer les pertes, et les armées furent placées sous le commandement du maréchal Oyama.

De son côté, la Russie qui, à l'ouverture des hostilités, ne disposait en extrême Orient que d'environ 60.000 hommes, put, grâce au Transsibérien qui amenait les renforts à Kharbino, mettre en ligne pendant la période des opérations actives environ 320.000 hommes, et plus tard, pendant la période d'accalmie qui précéda la signature de la paix, 500.000 hommes. Ces forces furent divisées en trois armées, placées sous le commandement du général Kouropatkin. Tandis que la première armée japonaise (Kuroki), débarquée à Tchinnampo, marchait sur le Yalon qu'elle traversait en battant le 1er mai à Turentcheou une division de couverture russe forte de 11.000 hommes, le général Nogi, à la tête d'une armée de 70.000 hommes débarquée à Pi-Tsé-vo, mit le siège devant Port-Arthur, défendu par une garnison de 45.000 hommes que commandait le général Stessel. Cette place, après une belle résistance, dut capituler le 2 janvier 1905.

En même temps que Nogi mettait le siège devant Port-Arthur, deux autres armées, celles des généraux Oku et Nodzu, commençaient, de concert avec l'armée de Kuroki, qui constituait l'aile droite, une marche concentrique, lente, mais méthodique, sur les forces principales russes qui se replièrent lentement vers le Nord, toujours dans la direction de la voie ferrée, en livraient de nombreux combats d'arrière-garde. Kouropatkin espérait arrêter la marche offensive des Japonais autour de Liao-Yang fortement retranché, mais, après une série de sanglants combats qui durèrent dix jours, il dut évacuer cette place et se replier de nouveau sur Moukden. Un mois plus tard, le général en chef russe se décida enfin à prendre l'offensive, mais cette fois encore il fut trahi par la fortune des armes, et, après une lutte acharnée de huit jours (bataille de Cha-Ho, 10-18 oct.), les deux partis restèrent en présence à peu près sur les mêmes positions, qu'ils organisèrent pour y passer l'hiver. Pendant la longue accalmie qui s'éleva, deux nouvelles armées japonaises, celle de Nogi, rendue libre par la chute de Port-Arthur, et celle de Kawamura, formée avec des réservistes, vinrent renforcer les troupes du maréchal Oyama. Ce dernier, disposant dès lors de cinq armées, reprit l'offensive et écrasa l'armée de Mandchourie à la bataille de Moukden (23 fév.-10 mars 1905). Les Russes se replièrent dans le désordre le plus complet sur Tieline, puis Syngyuan, et restèrent à peu près dans l'inaction jusqu'à la signature de la paix. Après le désastre de Moukden, le général Kouropatkin avait été remplacé dans son commandement par le général Linevitch.

Battue sur terre et sur mer, la Russie avait mis son dernier espoir en une seconde escadre, formée précipitamment à Kronstadt. Partie de Lihau le 15 octobre 1904, cette escadre, comprenant 30 bâtiments de guerre, dont 8 cuirassés, sous le commandement de l'amiral Rojestvensky, fut détruite les 27 et 28 mai 1905 à la bataille de Tsou-Sima.

La bataille de Tsou-Sima fut le dernier épisode important des hostilités, et elle décida la Russie à agréer les offres de bons offices en vue d'une médiation que la France, l'Angleterre et surtout les Etats-Unis s'étaient mis d'accord pour tenter. C'est le président Roosevelt qui eut l'honneur des premières démarches auprès des belligérents, et celles-ci aboutirent à la signature d'un armistice et à la réunion à Portsmouth (E.-U.) d'une conférence,

où le baron Komura, d'une part, et M. Witte de l'autre eurent le principal rôle. La principale difficulté des négociations porta sur la question d'une indemnité de guerre de trois milliards, que le Japon prétendait imposer à la Russie, et que celle-ci se refusait obstinément à payer. En fin de compte, et à la suite probablement d'une action énergique de l'Angleterre, qui venait précisément de renouveler avec le Japon son traité d'alliance, cette dernière puissance renonça à sa demande d'indemnité, et l'accord put être conclu. Il comportait comme clauses principales l'évacuation de la Mandchourie par les Russes et, sous réserve de compensation pécuniaire pour les frais de construction du Transmandchourien, la substitution des Japonais aux Russes dans les accords avantageux que ceux-ci avaient conclus en Mandchourie avec la Chine. De plus, la partie méridionale de Sakhaline était cédée au Japon, qui acquiesçait en même temps le droit de pêche sur une partie du littoral sibérien. Tout avantageuse qu'elle fût pour le Japon, cette paix sans indemnité de guerre fut loin de donner satisfaction au sentiment national japonais, et les plénipotentiaires, notamment le baron Komura, furent accusés, bien à tort, d'avoir trahi leur cause, et encoururent de ce chef une grave impopularité.

La guerre, qui dura dix-neuf mois, avait coûté aux Russes 240.000 tués, morts de maladies, blessés et prisonniers, et aux Japonais 190.000 hommes.

RUSSWIL, comm. de Suisse (cant. de Lucerne [distr. de Sursee]); 3.930 hab., en plusieurs hameaux. Pâturages; élevage de bétail; fromageries. Commerce de bois. Exploitation de tourbe.

* **RUSTIGE** (Henri), peintre et poète allemand, né à Werl (Westphalie) en 1810. — Il est mort à Stuttgart en 1900. Il était directeur de la galerie de cette ville.

RUSTIQUE (saint), en lat. *Rusticus*, prêtre et martyr avec saint Denis, premier évêque de Paris. Fête le 9 octobre. — On honore à Lyon, le 19 juillet, un saint prêtre du même nom. — En Auvergne, saint RUSTIQUE ou RUTRI, évêque, mourut vers le milieu du v^e siècle. Fête le 24 septembre. — Citons encore saint RUSTIQUE, évêque de Narbonne, né dans la Gaule Narbonnaise, sur la fin du iv^e siècle, mort vers l'an 462. Fête le 26 octobre. — Saint RUSTIQUE, évêque de Lyon au v^e siècle. Fête le 25 avril. — Et le bienheureux RUSTIQUE, abbé de Vallombreuse, mort en 1092. Fête le 1^{er} août.

RUTA (Michèle), compositeur et musicographe italien, né à Caserte en 1827, mort à Naples en 1896. Fils et petit-fils de musiciens habiles, il fut d'abord leur élève, puis termina son éducation au conservatoire de Naples. Les événements de 1848 lui firent quitter furtivement l'école pour aller s'enrôler parmi les volontaires de la guerre de l'indépendance.

De retour à Naples après le désastre de Novare, il se livra à des travaux importants et publia successivement

une série d'ouvrages didactiques : *Cours complet de composition*; *Cours complet de chant choral*; *Grammaire élémentaire de la musique*; *Breve Méthode de chant*, tout en donnant de nombreux articles à la « Gazzetta musicale » de Naples.

Bientôt il commença à se faire connaître comme compositeur, en faisant représenter à Naples plusieurs opéras : *Leonilda* (1853); *Diana di Vitry* (1859), et *L'Impresario per progetto* (1873), ainsi qu'un ballet, *Imelda*. Il écrivait aussi un grand nombre de messes, un *Te Deum*, un *Requiem*, des motets, et publiait plusieurs albums de mélodies vocales. Enfin il composait encore un grand nombre de morceaux de chant pour des drames ou comédies représentés sur des théâtres non lyriques, et publiait une quantité de morceaux de piano. Mais cela ne suffisait pas encore à son activité. Feuilletoniste musical d'un journal politique, « il Corriere del mattino », il fonda et dirigeait un journal spécial, *la Musica*, et publiait sous ce titre : *Storia critica della condizioni della musica in Italia*, un petit livre excellent et rempli d'idées pratiques. Enfin, Ruta était professeur au conservatoire dont il avait été l'élève. — Une fille de cet artiste fort distingué, GILDA RUTA, à la fois pianiste, cantatrice et compositeur, s'est acquis en Italie une grande renommée de virtuose.

RUTE ou **RUTI**, comm. de Suisse (cant. d'Appenzell [Rhodes-Intérieures]), sur la Sitter, affluent de la Thur; 2.000 hab. Pâturages; élevage de bétail; fromageries; commerce de bois et de tourbe; fabrication de broderies; scieries.

RUTÉNITE n. f. Sulfure naturel de cobalt.

RUTHNER (Antoine DE), alpiniste et géographe autrichien, né et mort à Vienne (1817-1897). Tout en remplissant diverses fonctions judiciaires, il a fait l'ascension des plus hauts sommets des Alpes autrichiennes, ce qui lui a mérité de devenir le président du Club alpin d'Autriche. On lui doit : *les Alpes d'Autriche et de Suisse* (1843); *les Monts Tauern* (1864); *Voyages dans les montagnes et les glaciers du Tyrol* (1869); *l'Empire d'Autriche : histoire, géographie et ethnographie* (1879).

RUTI ou **RUTHI**, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. d'Ober-Rheinthal]); 1.200 hab. Pâturages et élevage de bétail; fabrication de broderie.

RUTI, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Hinwil]), sur la Joza, tributaire du lac de Zurich; 4.800 hab. Fabriques de métiers à tisser; filature de soie; tréfilerie et fabriques de clous, de machines à coudre, de ressorts de sommiers, etc.

RUTIDÉE n. f. Genre de rubiacées-isorées, voisin des caféiers, mais ayant des graines à albumen ruiné. (Les rutidées sont de petits arbrisseaux à feuilles coriaces, formant une quinzaine d'espèces presque toutes malgaches.)

RUYSBROECK, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arr. de Bruxelles]), entre la Senne, tributaire de l'Escaut, par le Ruppel, et le canal de Charleroi; 4.500 hab. Fabrication de tissus; produits chimiques; fonderies. — Commune de la province d'Anvers (arrond. de Malines), sur le Ruppel, tributaire de l'Escaut; 2.100 hab.

RYBATZKAÏA, bourg de Russie (gouv. de Saint-Petersbourg), sur la Néva, grossie à cet endroit de la Mourzioka et de la Slavianka; 3.000 hab.

RYBNAÏA, bourg de Russie (gouv. de Kazan [distr. de Laïchef]), sur la Kama, affluent du Volga; 3.000 hab.

RYBOUCHKINA-BOLCHAÏA, bourg de Russie (gouv. de Simbirsk [distr. de Kourmych]), sur la Tchembaleïka, sous-affluent du Volga par la Mediana et la Soura; 5.000 hab.

RYCKEVORSEL ou **RYCKE-VORSEL**, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arr. de Turnhout]), dans la Campine; 3.570 hab.

RYCZKA, bourg d'Autro-Hongrie (prov. de Galicie [cercle de Koloméa, distr. de Kossow]), près de la Rybnika paissante, sous-affluent du Danube par le Proth; 3.000 hab.

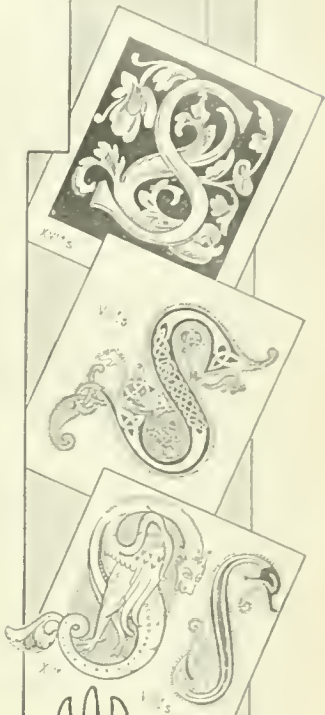
RYMENAM, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arr. de Malines]), sur la Dyle, tributaire de l'Escaut par le Ruppel; 2.400 hab.

RYPAROSE n. f. Genre de flacourtiacées pangées, voisin des panges, mais ayant des feuilles penninerves et des étamines soudées par leurs filets. (Les espèces habitent le sud-est de l'Asie.)

RYTHMER v. a. Soumettre à un rythme : **RYTHMER sa marche au son du tambour.**

RZEWUSKI (comte Stanislas), écrivain russo-français, né à Kiev (Russie) en 1863. Neveu de M^{me} Hanska, née Rzewuska, qu'épousa Balzac, il parcourut l'Europe, recueillant des impressions et étudiant la littérature. Il s'acquitta bientôt en Russie et en Pologne une grande réputation d'auteur dramatique (*Don Juan*, *Faustine*), qu'il tenta de gagner en France avec des drames, comme : *le Comte Witold* (3 actes, 1889), *l'Impératrice Faustine*, transposition de sa pièce jouée à Varsovie (5 actes, Porte-Saint-Martin, 1891) et *Tibère à Caprée* (5 actes, même théâtre, 1894), œuvres qui témoignent d'un talent sérieux et d'une très noble préoccupation d'art, mais peu faites pour devenir populaires. Le comte Rzewuski a publié, entre autres ouvrages, *Études littéraires sur Henri Beque*, Paul Bourget, Gabriel Séailles, etc. (1888); *Alfredine*, roman, en grande partie autobiographique (1889); *le Doute* (1891) et *Déborah* (1893), études de la vie russe, où l'auteur accumule les déclamations désenchantées et les tirades humanitaires.





A. Sottis

SAALFELDEN, bourg d'Autriche-Hongrie (prov. de Salzbourg (distr. de Zellam-See), à quelque distance de la Saalach, sous affluent du Danube par l'Inn; 4.000 hab. Vignobles. Toiles.

SAARWELLINGEN, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse (prov. du Rhin, présid. de Trèves, cercle de Sarrelouis)), sur l'Elbnel, sous-affluent de la Moselle par la Sarre; 2.800 hab. Forges. Scieries.

SAARWERDEN, bourg d'Alsace-Lorraine (Basse-Alsace (cercle de Saverne), sur la Sarre; 600 h. Village aujourd'hui sans importance. Saarwerden fut jusqu'en 1793 le siège d'une importante seigneurie, que la Convention engloba dans la commune de Saar-Union (1793).

SABAL n. m. Genre de plantes de la famille des spadicifères, fossiles dans le tertiaire de l'Amérique du Nord. (Les sabals avaient une tige grêle, cylindrique, couronnée de feuilles palmées imparipennées.)

SABATIER (Paul), historien et publiciste français, né à Saint-Michel de Chabrillatoux (Ardèche) en 1858. Après avoir terminé ses études de théologie protestante à Paris, il exerça le ministère de la paroisse française de Saint-Nicolas de Strasbourg et fut ensuite pasteur à Saint-Georges-la-Serre. Il démissionna pour raison de santé et se consacra à l'étude de l'histoire. Il a publié : *Le Didache ou l'Enseignement des douze apôtres* (1885); *la Cathédrale* (1889); *Vie de saint François d'Assise* (1891), remarquable monographie, établie sur des documents découverts par l'auteur dans les archives italiennes, et qui obtint un grand succès et fut traduite en plusieurs langues; *un Nouveau Chapitre de la vie de saint François d'Assise* (1896); *Speculum perfectionis*, du frère Léon (1898); *Tractatus de indulgentia*, du frère Bartholi, avec deux opuscules inédits de François d'Assise (1900); *Regula antiqua Fratrum et Sororum de penitentia* (1901); *Description du manuscrit franciscain de Liegnitz*; *Antiqua legenda de S. Francisce* (1902); *Description du Speculum vite beati Francisce et sociorum ejus* (1903); *Examen de la vie de frère Elie du Spoenlum vite* (1905); *Examen de quelques travaux récents sur les opuscules de saint François* (1905); *A propos de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Origines*

de la crise, situation actuelle de l'Eglise romaine en France, conséquences de la dénonciation du Concordat (1905); etc.

SABIACÉES sé, n. f. pl. Bot. Famille de plantes dicotylédones dialypétales, voisine des sapindacées, des célastracées et des rhannacées, et qui comprend 70 espèces. (On divise les sabiacées en deux tribus : *sabiées*, à cinq étamines fertiles; *mitiosmées* (mitiosme, phoxante, ophiocaryon) avec trois étamines fertiles.) — Une **SABIACÉE**.

SABIE (bi) n. f. Genre de dicotylédones dialypétales, type de la famille des sabiacées.

— **ESCYEL**. Les *sabies* sont des arbres ou des arbustes caractérisés par leurs fleurs régulières, hermaphrodites, dont les sépales, pétales et étamines sont superposés, non alternes. L'ovaire est à deux carpelles fermés contenant deux ovules anatropes, pendants, à deux téguments. Le fruit est drupacé; la graine est dépourvue d'albumen. Les *sabies* habitent l'Asie méridionale et l'Amérique du Sud.



Sabie a, fleur

SABIO (Gianantonio, Stefano et Pietro Niccolini de. freres, imprimeurs à Venise au xvi^e siècle, originaires de Sabbio prov. de Brescia). Ils ont imprimé un certain nombre de livres grecs : *Triadion* (1522); *Epicteti enchiridium* (1528); *Epistole divi Pauli* (1533); etc. Gianantonio a publié seul : *Fulvii Peregrini Morati opera* (1534). *Novum Testamentum græce* (1538); *Virgiliti opera cum Nic. Erythraei annotationibus* (1539); etc. D'autres volumes portent le nom de Stefano seul : *Corona pretiosa*, sorte de manuel pour ap-

prendre la langue grecque 1527; *B. Basilii Casariensis episcopi opera quædam græce*, éd. princeps 1537; *Alcibiades doctrinalis de dygmatibus Platons, græce* 1535), etc. Le *Pselii opus quatuor mathematicas discipinas* (1532) porte la suscription : *Apud Stephanum Sabium et fratres*. Enfin, Pietro semble avoir plutôt imprimé seul des livres en italien : *Opere toscane di Luigi Alamanni* 1533; *Giustino storico nuovamente in lingua toscana tradolto* (1535).

* **SABOT** n. m. — Zootech. Nom donné à une variété de gallinacés, dont l'origine est assez mal définie.

— **ESCYEL**. Connues dans les pays d'élevage sous les divers noms de *coq de Ceylan*, *coq de la Perse*, *sabot de Hollande*, *race de Wallikiki*, ces volailles présentent comme caractère principal une absence complète de faucilles, qui leur donne en effet la conformation d'un sabot. Assez semblables à la perdrix comme taille, elles ont un plumage ordinairement brun et noir, parfois coucou, mais la coloration est peu fixe, et les variations qu'elles présentent sont nombreuses. Rustiques et très alertes, vagabondant du matin au soir à la recherche de leur nourriture, les poules de cette variété sont bonnes pondeuses et possèdent une chair délicate.



Coq et poule sabot.

* **SABOTAGE** n. m. — Acte malhonnête de tout ouvrier qui introduit volontairement des malfaçons dans l'ouvrage qu'il doit exécuter.

grande nuée ardente en éventail, partie du volcan et descendant à la mer des Antilles par la vallée de la rivière Blanche.

SAINT-PIERRE (Jacques-Henri-Bernardin, écrivain. V. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, t. II).

***SAINT-PIERRE** (Gaston-Casimir), peintre français, né à Nîmes en 1838. — Il a envoyé à l'Exposition de 1900 (Paris) quatre portraits, une Vierge et une Judith. En 1903, il exposait *Étoile du matin*, allégorie élégante, et un portrait féminin; au Salon de 1905, la *Nymphé Sabinae* contemplant *Hermaphrodite*, et un portrait : *Blonde*. Saint-Pierre est un des derniers représentants de l'école du fini et du joli. Cependant, le musée du Luxembourg possède de lui un *Portrait de femme* qui est une belle et ferme page de peinture.

SAINT-PIERRE-CAPPELLE, comm. de Belgique (prov. de Namur [arr. de Soignies]); 1.730 hab. Fabrique d'huile.

***SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON**, archipel français de l'Amérique du Nord. — Adm. La pêche de la morue ne cessant de péricliter dans la colonie, simple station pour les goélettes, et la crise économique s'étant traitée par une crise financière, la fonction de gouverneur a été supprimée et ses attributions confiées à un simple *administrateur*, dont les pouvoirs, très étendus, ont été fixés par un décret du 4 février 1906. Ce même décret a en même temps déterminé à nouveau la composition du *conseil d'administration*, dont le rôle est d'autant plus considérable qu'il a hérité des prérogatives de l'ancien conseil général et de la commission coloniale.

SAINT-POL-ROUX-LE-MAGNIFIQUE (Paul Roux, dit), homme de lettres français, né à Saint-Henry, près Marseille, en 1861. Il débuta par une légende dramatique, *L'Âme noire du prêtre blanc* (1893), qui fut suivie de deux recueils de contes ou plutôt de poèmes féconds en métaphores : *Épilogue des saisons humaines* et *Les Reposeurs de la procession* (1894). Un nouveau poème dramatique, *La Dame à la faux* (1899), montra en lui un représentant convaincu de la tradition romantique; *La Rose et les Epines du chemin* (1901). Citons encore : *De la colombe au corbeau par le paon* (1903). On lui doit en outre un bref recueil de vers, *Anciennetés* (1904).

***SAINT-SAËNS** (Charles-Camille), compositeur français, né à Paris en 1835. — Il a fait représenter encore les ouvrages suivants : *les Barbères*, tragédie lyrique en trois actes (Opéra, 23 oct. 1901); *Hélène*, poème lyrique en un acte, paroles et musique (Monte-Carlo, 1904; Opéra-Comique, 18 janv. 1905); *l'Anceêtre*, pièce lyrique en trois actes (Monte-Carlo, 24 févr. 1906); *la Gloire de Corneille*, poème lyrique avec soli, chœurs, orchestre, harmonie et grand orgue (Opéra, 6 juin 1906, à l'occasion de la fête du 300^e anniversaire de Pierre Corneille). De plus, Saint-Saëns a fait représenter à l'Odéon, le 22 novembre 1902, *Batrochiphale*, bouffonnerie en un acte et en vers. Enfin, il a écrit une musique de scène pour *l'Andromaque* de Racine, représentée ainsi au théâtre Sarah-Bernhardt en 1903.

SAINT-SAUVEUR, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. d'Ath]); 1.800 hab. Tissage et blanchiment de toile; fabrique de chicorée.

SAINT-SULPICE, comm. de Suisse (cant. de Neuchâtel [dist. du Val-de-Travers]), dans un cirque d'érosion au fond duquel jaillit l'Areuse; 1.100 hab. Ch. de f. de Pontarlier à Neuchâtel. Le cours de l'Areuse est utilisé pour la force motrice et actionne une importante fabrique de ciment, une fabrique de pâte de bois, plusieurs usines de taillerie de pierres; fabrique de boîtes de montres, ateliers mécaniques.

SAINT-SYMPHORIEN, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Mons]); 1.160 hab. Distillerie; briqueterie et fabrication de tuyaux de drainage.

SAINT-ULRICH, bourg d'Allemagne (Alsace-Lorraine), non loin de Schlestadt, près d'un petit cours d'eau du bassin du Rhin; 800 hab. Source minérale bicarbonatee calcique et ferrugineuse faible. Les eaux sont l'objet d'une assez active exportation.

SAINT-URSANNE (en allem. *Sankt Ursitz*), comm. de Suisse (cant. de Berne [dist. de Porrentruy]), sur le Doubs, dans la partie de ses cours, où il est encaissé entre deux hautes roches et non loin du cirque du mont Reips; 900 hab. Importantes scieries. Flottage du bois. Fonderie de fer. Carrières de pierre de taille. Horlogerie.

SAINT-VAAST, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Soignies]), sur la Haine, affluent de l'Escant; 1.780 hab. Four à chaux.

SAINT-VIDAL (Francis ne), sculpteur français, né à Milan de parents français en 1840, mort à Paris en 1900. Élève de Carpeaux, il débuta au Salon de 1875, mais sa réputation ne date que de 1889, époque à laquelle il mit au jour une fontaine de dimensions colossales, représentant les *Cinq parties du monde*. Elle décora le centre de la tour Eiffel. On cite aussi de Saint-Vidal la statue d'*Alphonse de Neuville*, érigée à Paris sur le boulevard Malesherbes.

***SAINT-VINCENT**. — Cette Antille anglaise a beaucoup souffert des éruptions de la Soufrière, en mai 1902. Tout le nord de l'île fut embrasé, et beaucoup des plantations les plus précieuses de cannes à sucre furent détruites; 1.600 personnes au moins périrent, et l'on put craindre un moment de voir l'île tout entière du Saint-Vincent détruite par la Soufrière.

SAINT-VINCENT-SUR-JARD, comm. de la Vendée, arr. et à 23 kilom. des Sables-d'Olonne, sur la petite rivière de l'Allière; 495 hab. Belle plago de sable, bordée de dunes, et très fréquentée.

SAIONJI (marquis), homme d'Etat japonais, né en 1850. Issu d'une illustre famille, il prit part à la révolution de 1868 et commanda même des troupes envoyées au Nord contre l'armée des shoguns. Puis il alla en France perfectionner son éducation, et fut un des élèves préférés d'Acollas. A son retour au Japon, il dirigea quelque temps un journal d'opposition qui eut une grande influence à Tokio, mais l'empereur lui ordonna de l'abandonner. Il devint, plus tard, membre de la commission impériale chargée de préparer la Constitution japonaise, puis ministre à Vienne, ensuite à Berlin.

Le marquis Ito l'appela dans son cabinet, comme ministre de l'Instruction; il était titulaire du portefeuille des affaires étrangères vers la fin de la guerre sino-japonaise.

Il aida le marquis Ito, en 1900, à constituer le Rikken-Seiyun-Kwai, ou Association constitutionnaliste, qui est aujourd'hui le plus puissant parti politique du pays. Il était président du conseil privé, quand, la même année, le marquis Ito forma son troisième cabinet; il prit la direction de celui-ci lorsque le marquis tomba malade et sut imposer son autorité, malgré les intrigues de nombreux rivaux. Ayant abandonné la présidence du conseil privé, il devint chef du Rikken Seiyun-Kwai, et c'est en cette qualité qu'il a pu former le nouveau cabinet (mars 1906).

Il avait courageusement soutenu le ministre Katsura contre l'impopularité qui valait à celui-ci la conclusion du traité de Portsmouth (la paix avec la Russie), considéré comme contraire aux intérêts du Japon. Il accepta la succession de ce ministre. Son arrivée au pouvoir fut regardée comme une victoire du progressisme européen sur le conservatisme asiatique.

***SAISIE** n. f. — Exéc. Dr. *Saisie foraine*. On nomme ainsi la saisie-arrière exercée sur un débiteur forain (c'est-à-dire sur un débiteur ayant son domicile en dehors de la commune où le créancier demeure). D'une façon plus précise, c'est le droit qui a tout créancier de faire saisir, pour sûreté de sa créance, les effets mobiliers de toute nature, d'un débiteur forain, qui se trouvent accidentellement dans la commune où le créancier est domicilié.

La saisie foraine est réglementée par les articles 822 et suivants du Code de procédure civile et par l'article 13 de la loi du 12 juillet 1905.

La saisie foraine est permise « sans titre », c'est-à-dire même sans que la créance soit constatée par écrit; mais une permission de justice est exigée, laquelle émane du juge de paix du lieu où la saisie doit être faite, si la créance ne dépasse pas 600 francs, ou, si la créance est supérieure à ce chiffre, du président du tribunal du lieu de la saisie.

D'autre part, il n'est pas nécessaire de faire précéder la saisie foraine d'une sommation préalable. Celle-ci donnerait l'éveil au débiteur, qui pourrait aussitôt disparaître avec son bagage.

Si le créancier saisissant a entre ses mains les effets du débiteur, la garde de ces effets peut (par exception à la règle générale) lui être laissée; dans le cas contraire, la garde doit être confiée à un tiers. Le débiteur ne peut point être personnellement constitué gardien des objets saisis.

La saisie foraine, simple saisie de précaution, n'autorise le créancier qu'à mettre provisoirement sous la main de justice les objets saisis, qu'à en ôter la disposition au saisi; mais elle ne permet pas au saisissant de les faire vendre; pour parvenir à la vente, il faut que le saisissant ait obtenu un titre exécutoire, par un jugement, qui déclarera la saisie valable et condamnera le débiteur. Le juge de paix du lieu où la saisie a été pratiquée est compétent pour connaître de toute demande en validité de la saisie (comme en nullité ou en mainlevée de la saisie), jusqu'à concurrence du taux de son ressort; au delà de ce taux, la compétence passe au tribunal du lieu de la saisie.

Si un créancier est muni d'un titre exécutoire contre un débiteur forain, il n'a pas besoin, à la rigueur, de recourir à la voie exceptionnelle de la saisie foraine; il peut user directement de la saisie-exécution envers les objets mobiliers de son débiteur, fortuitement rencontrés sur le territoire de la commune où il est domicilié, et cette manière de procéder peut être préférable, car il n'est pas nécessaire que la saisie-exécution soit validée par un jugement ultérieur, comme doit l'être la saisie foraine. Toutefois, même dans le cas où le créancier a titre exécutoire contre son débiteur forain, il a parfois intérêt à prendre la voie rapide et discrète de la saisie foraine, de préférence à celle de la saisie-exécution.

***SAISY** (René-Marie-Elzéar HERVÉ de), homme politique français, né à Glamet (Côtes-du-Nord). — Il est mort au même lieu en 1904.

SAITAPHERNÈS (TIARE DE), tiare d'or, acquise en 1896 par le musée du Louvre, et devenue célèbre par les polémiques dont elle fut l'objet. Quand elle entra au Louvre, achetée au prix de 200.000 francs aux courtiers Szymonaski et Vogel, mandataires de l'orfèvre russe Hochmann, bien des archéologues en venterent la beauté, l'intérêt artistique, le parfait état de conservation; ils y reconnurent l'ho des chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie antique. Ils l'attribuèrent au III^e siècle avant notre ère. La tiare avait été trouvée, disait-on, dans un tumulus de Crimée. D'après une inscription grecque qu'on y lisait, elle avait été offerte au roi Saitaphernès par le sénat et le peuple d'Olbia, ville grecque située au nord du Pont-Euxin.

Pourtant, des gens de goût jugeaient lourde et barbare cette prétendue œuvre grecque; des épigraphistes trouvaient singulière la rédaction de l'inscription. Des érudits étrangers, Wesselowky à Saint-Petersbourg, Furtwängler à Berlin, n'hésitèrent pas à déclarer que le chef-d'œuvre était une mystification d'un faussaire. D'autres archéologues défendirent l'authenticité. Puis le silence se fit à peu près, jusqu'au moment où, en 1903, un orfèvre



Tiare de Saitaphernès.



Saionji.

russe établi à Paris, dans une lettre rendue publique, déclara que le véritable auteur était un de ses amis, Rouchomowsky, d'Odessa. Ce dernier, quelques jours plus tard, confirmait par dépêche les dires de son compatriote, et proposa de venir lui-même à Paris énumérer que la tiare d'or du roi Saitaphernès était bien son œuvre.

En avril 1903, Clermont-Ganneau, membre de l'Institut, fut chargé par le ministre de l'Instruction publique d'ouvrir une enquête officielle sur l'authenticité de la tiare. Il se livra d'abord à une étude minutieuse de la décoration en relief, qui se compose de trois zones superposées. Il constata que la première zone était complètement fautive, que la seconde avait été exécutée sur un fragment antique, que la troisième présentait des marques de trépanage. Puis Rouchomowsky fut appelé à Paris; il reconnut son œuvre, tout en déclarant que la tiare avait été repus, rebossée, bosselée à dessein, et enduite d'une couche rougeâtre. Il expliqua comment il avait exécuté la tiare d'or, sur la commande d'autres personnes, qui lui avaient renvoyé des modèles pour la décoration, avec des indications de livres et plaques archéologiques, et avec le texte de l'inscription. Enfin, l'artiste russe reproduisit sur une lame d'or un fragment des trois zones à reliefs. Cette dernière épreuve fut absolument concluante; Rouchomowsky était bien l'auteur de la tiare.

Ainsi conclut Clermont-Ganneau, en juin 1903, dans son rapport au ministre. Et la tiare de Saitaphernès fut retirée du musée du Louvre, pour être déposée au musée des Arts décoratifs, où le mérite réel de son exécution lui assurait une place.

SAIVE, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liège); 1.430 hab. Charbonnages.

SAKAR-BALKAN, un des massifs secondaires de la chaîne des Balkans, dans la principauté de Bulgarie. Il se développe au nord du col de Kazan, sous la forme d'un haut plateau calcaire de près de 1.000 mètres d'altitude. Le Kämtechik et son affluent, la Vrana, en descendent.

***SAKHALINE**. — L'île de Sakhaline, cédée en l'année 1875 à la Russie par le Japon en échange des Kouriles, a été partagée en 1905 entre la Russie et le Japon par le traité de Portsmouth du 6 septembre. L'article 7 de ce traité donne au Japon la partie méridionale de l'île jusqu'à 50° degré de latitude nord et les îles qui en dépendent, la frontière entre les deux pays doit être ultérieurement déterminée par une commission mixte.

SAKHAROF (Victor Viktorovitch), aide de camp général, général lieutenant et ministre de la guerre russe, né en 1848, assassiné à Saratof en 1905. Il fit son éducation à l'École militaire Alexandre, d'où il sortit en 1876 comme sous-lieutenant dans un régiment de grenadiers. Passé bientôt après dans la garde impériale, il suivit les cours de l'Académie d'état-major Nicolas et fut appelé en 1875 à servir dans l'état-major comme capitaine. Des 1877, il obtint le grade de lieutenant-colonel pendant la campagne contre la Turquie, qu'il fit comme chef d'état-major de la division de cosaques du Caucase et au cours de laquelle il se distingua en plusieurs circonstances, notamment en repoussant l'assaut donné par les Turcs à Chipka. Après la guerre, il fut, en 1878, attaché à l'état-major du corps de la garde et promu colonel en 1880. Il fut promu général en 1890 et nommé, en 1894, chef d'état-major de la circonscription militaire d'Odessa. Promu enfin général en 1897, il fut ensuite appelé aux fonctions de chef d'état-major général de l'armée, et, peu après, reçut le titre d'aide de camp général de l'empereur; puis, quand le général Kouropatkine, ministre de la guerre, se trouva conduit à abandonner sa situation pour prendre, au commencement de 1904, le commandement en chef des troupes russes en Mandchourie, le général Sakharof fut chargé de la direction du ministère de la guerre, d'abord à titre provisoire, puis bientôt à titre définitif. Son administration fut critiquée et il donna sa démission en 1905. Envoyé à Saratof pour réprimer les troubles agraires, il fut tué, à coups de revolver, le 2 décembre 1905, par une femme appartenant au parti terroriste.



Victor Sakharof.

SAKHAROF (Vladimir Viktorovitch), général lieutenant russe, chef d'état-major de l'armée de Mandchourie. Né en 1853, il devint en 1871 sous-lieutenant au régiment de grenadiers de la garde. Admis ensuite à l'Académie d'état-major, il en sortit en 1878, fut nommé capitaine, attaché à l'état-major de la 16^e division d'infanterie et envoyé immédiatement sur le théâtre de la guerre turco-russe, où il fut le collaborateur du général Skobelev. En 1879, il était appelé comme professeur à l'École des younkens d'infanterie de Riga, et, en 1880, il était adjoint à l'inspecteur des classes de la deuxième École militaire Constantine. Lieutenant-colonel en 1881, il devint, en 1882, directeur de l'Instruction à l'École de cavalerie. Promu colonel en 1884, il devint, en 1886, directeur de l'École de younkens de cavalerie d'Elisabethgrad et conserva ces fonctions jusqu'en 1891. Époque où il fut nommé chef d'état-major de la 14^e division de cavalerie, puis envoyé exercer les mêmes fonctions dans la forteresse de Cronstadt. En 1893, le colonel Sakharof fut mis à la tête du 38^e régiment de dragons, dont il conserva le commandement jusque vers la fin de 1897. Général major en 1898, il entra au service d'état-major et fut appelé à diriger celui du 5^e corps d'armée, position qu'il ne quitta qu'en juin 1899, pour être mis à la tête de l'état-major d'un corps spécial de la garde frontière. Enfin, comme général lieutenant, il reçut le commandement du 1^{er} corps d'armée de Sibérie, et c'est là que le général Kouropatkine le prit pour en faire le chef d'état-major général de l'armée de Mandchourie, lorsque lui-même fut chargé du commandement supérieur de cette armée.

SALA (Nicola), théoricien musical et compositeur italien, né près de Béavent en 1701, mort à Naples en 1800.

détruisant les magnifiques plantations de café qui s'étendent sur près de 200 kilomètres, le long du Pacifique.

SANTA MARIA (Domingo), président de la République du Chili, né en 1825, mort en 1888. Il fut d'abord professeur à l'Institut national (1845), fonctionnaire aux ministères de la justice et de l'instruction publique, rédacteur au journal « el Orden » (1846). Il était avocat, lorsqu'il fut nommé administrateur de la province de Colchagua, dont il rétablit la situation économique (1847-1850). Affilié au parti libéral, il fut obligé de s'expatrier au Pérou (1851 à 1853), lorsque Manuel Montt fut nommé président de la République, par le parti conservateur. Revenu dans son pays, il exerça de nouveau les fonctions d'avocat, mais il fut exilé une seconde fois, en 1858. Il se rendit alors en Europe, notamment en Angleterre. De retour au Chili, en 1861, sous la présidence de Perez, il fut nommé par celui-ci ministre des finances. Il resta pendant plus de quinze ans magistrat à la cour d'appel et à la cour suprême. Choisi comme ministre des affaires étrangères sous la présidence de Pinto, il fut élu, à la place de ce dernier, président de la République chilienne, le 18 septembre 1881. Avec Santa Maria, le Chili entra résolument dans la voie des idées libérales, pour lesquelles Santa Maria n'avait cessé de lutter. Parmi les ministres dont il s'entoura, figura Balmaceda, qui lui succéda en 1886. Santa Maria fit instituer au Chili les registres de l'état civil et le mariage civil. L'Eglise catholique fut privée de ses prérogatives de religion d'Etat. Au point de vue économique, le budget fut équilibré, malgré les dépenses nécessitées par la guerre contre le Pérou et la Bolivie; des chemins de fer furent construits en Arancanie. Sous la présidence de Santa Maria furent signés : 1° le traité de paix d'Ancon du 19 octobre 1883; 2° le traité définitif d'avril 1881, entre le Chili et le Pérou; 3° un traité d'armistice avec la Bolivie. En 1886, Santa Maria céda à un attentat dirigé contre sa vie. Lorsqu'il quitta la présidence, à la fin de son mandat, il fut nommé président du Sénat en 1887. Il mourut l'année suivante.



Santa Maria.

SANTA-URSULA, bourg de l'archipel espagnol des Canaries, dans l'île de Ténériffe (dist. de Laguna), à quelque distance de la mer; 2.000 hab. Vignobles, fruits.

SANBERGEN, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]), sur la Dendre, affluent de l'Escaut; 1.530 hab. Distillerie.

SANTÉ n. f. — Santé publique. V. SALUBRITÉ, VACCINATION, etc.

SANTHOVEN ou **ZANTHOVEN**, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers), sur un petit affluent de la Petite Nethe, tributaire de l'Escaut par la Nethe et le Rupel; 1.210 hab. Manufacture de tabac; toiles, tissus; teintureries.

SANTIAGO, capitale du Chili. — Cette ville a été très ébranlée par le tremblement de terre des 16-17 août 1906, lequel a détruit en même temps la grande cité maritime de Valparaiso, qui est son port sur le Pacifique. Le chemin de fer qui réunissait les deux cités maîtresses du Chili fut détruit sur plusieurs points par la catastrophe.

SANTLEY (Charles), chanteur anglais, né à Liverpool en 1834. Doué d'une très belle voix de baryton, il alla travailler le chant en Italie avec Gaetano Nava, puis, de retour en Angleterre, se perfectionna avec Manuel Garcia. Après s'être produit d'abord au concert dans la *Création* d'Haydn, il fut engagé à l'Opéra anglais de Covent Garden (1859), où il se montra dans *Dinorah*, *Zampa*, *le Porteur d'eau* et *Pierre le charpentier*, puis dans plusieurs ouvrages anglais : *Lurline* et *Amber Witch*, de Wallace; *the Lily of Killarney*, de Benedict; *the Puritan's Daughter*, de Ballo, etc. Son succès fut éclatant, aussi bien comme comédien que comme chanteur. Santley aborda ensuite l'opéra italien à Londres même, puis à Barcelone, à la Scala de Milan, et de nouveau à Londres, soit au théâtre de Sa Majesté, soit à Covent Garden, soit à Drury Lane (*Hamlet*, *Obéron*, *Faust*, *les Huguenots*, *Marta*, *Rigoletto*, etc.). En même temps il faisait apprécier sa belle voix et son grand style dans l'oratorio, en chantant : *le Messie*, *Israël en Egypte*, *Paulus*, *Elie* dans les grands festivals. Après un voyage triomphal en Amérique, il revint à Londres pour faire partie de la nouvelle troupe d'opéra anglais de Carl Rosa. Il joua alors : *les Vœux de Figaro*, *le Vaisseau fantôme*, *la Bohémienne*, et fut lui-même, pour avoir le plaisir de se montrer dans *Jocande*, une adaptation anglaise du chef-d'œuvre de Nicolò. Mais le rôle où il se montra toujours incomparable fut celui de *Zampa*.

SANTORINITE n. f. Roche éruptive, appartenant à la famille des diorites. (C'est une andésite à pyroxène, dont le type se rencontre à Santorin.)

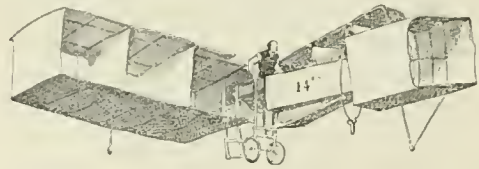
SANTOS-DUMONT (Alberto), aéronaute brésilien, né en 1873. — Après avoir, en 1901, remporté le prix Deutsch (100.000 fr.), Santos-Dumont, qui s'était, jusque-là, cantonné dans ses expériences de dirigeables, entreprit de démontrer la possibilité de réaliser le vol plané à l'aide d'un engin plus lourd que l'air (aéroplane, hélicoptère, orthoptère). Il construisit à cet effet plusieurs appareils et se livra, sur son champ d'expériences de Bagatelle, à divers essais qui devaient couronner le succès. Ses dernières expériences furent faites à l'aide d'un aéroplane qui porte le numéro *14 bis* de sa collection, celui-là même qui devait lui permettre de gagner (23 oct. 1906) la coupe Archdeacon (prix de 3.000 fr.



Santos-Dumont.

réserve à l'appareil d'aviation qui pourrait faire contrôler un parcours minimum de 25 mètres avec angle de chute maximum de 25 p. 100). Santos-Dumont avait en effet accompli, le 23 octobre 1906, un vol plané d'une soixantaine de mètres; mais le 12 novembre suivant, il réussissait à couvrir un parcours de 220 mètres à 8 mètres du sol.

L'aéroplane de Santos-Dumont est construit de la façon suivante : l'appareil de sustentation est formé de 6 cellules de cerf-volant Hargrave (châssis de bambous et de roseaux recouverts de soie), accolés par trois et fixés de chaque côté d'une poutre armée, de telle façon que leur aspect rappelle celui d'un Y. A l'extrémité antérieure de la poutre se trouve le gouvernail, formé d'une cellule unique analogue aux précédentes, et qui peut se



Aéroplane de Santos-Dumont.

manœuvrer en tous sens, tandis que la partie arrière de la poutre porte le moteur Levavasseur qui actionne l'hélice de propulsion; la place de l'aviateur est à l'intersection des ailes. En outre de ce dispositif, la partie inférieure de la poutre est munie de deux roues à ressorts très souples, destinées à fonctionner sur une piste inclinée pour faciliter le départ et l'enlèvement de l'aéroplane. Tel quel, l'appareil a une longueur totale de 10 mètres, une envergure de 12 et une surface portante de 80 mètres carrés; il pèse 160 kilos non compris le poids de celui qui le dirige.

Les expériences de Santos-Dumont ont fait faire un pas décisif à l'aviation. C'est la démonstration pratique que la navigation aérienne au moyen du plus lourd que l'air est parfaitement réalisable. Il n'était pas besoin pour que cette démonstration fût évidente que l'aéroplane s'élevât bien haut dans les airs; puisque, aussi bien, sous la menace constante d'une chute occasionnée par une panne toujours possible, ces appareils devaient constamment naviguer à portée du sol, afin d'y pouvoir revenir sans accident.

*** SANVE** n. f. — ENCYCL. Destruction des sanves. Ou sait comme la sanve ou moutarde sauvage et les ravenelles envahissent les champs de céréales, particulièrement les champs d'avoine, et quel fléau ces mauvaises herbes ont longtemps été pour la culture. Depuis 1896, on les combat très efficacement au moyen du sulfate de cuivre. Le procédé (inventé par Bonnet) consiste dans l'épandage, à l'aide d'un pulvérisateur, d'une solution de sulfate à 5 p. 100. On en asperge les sanves quand elles sont encore jeunes, qu'elles n'ont que deux ou trois feuilles. Le traitement opéré à cette époque est moins coûteux que postérieurement et d'une efficacité plus certaine; moins coûteux, parce que l'aspersion n'exige qu'une quantité beaucoup moindre de liquide (par exemple 800 à 1.000 litres à l'hectare, quantité minimum) et d'une efficacité plus certaine parce que l'action du sel de cuivre est d'autant plus parfaite que les tissus de la moutarde sauvage sont plus tendres. On choisit, pour opérer, un temps calme; le matin d'une belle journée, dès que la rosée a disparu. Une heure ou deux après la pulvérisation, on voit déjà se flétrir et s'incliner les tiges et les feuilles de la mauvaise herbe. Quant à l'avoine ou à la céréale, elle n'est pas sans souffrir quelque peu de la nocivité du sulfate. Elle pâlit, présentant pendant quelque temps une teinte de mauvais augure, mais elle finit par reprendre le dessus et elle accomplit en somme, peut-être cependant avec un peu de retard, toutes les phases ordinaires de sa végétation.

Justement pour cette raison que le sulfate de cuivre exerce sur la céréale une action fâcheuse et pour cette raison encore que les sels de cuivre sont relativement coûteux, on a essayé, en Allemagne notamment, de substituer au sulfate de cuivre à 5 p. 100 du sulfate ferreux à 15 p. 100. Dans beaucoup de cas, cette substitution a parfaitement réussi, mais dans beaucoup d'autres, et sans qu'on ait pu s'en expliquer les raisons, les résultats obtenus avec le sulfate de fer ne pouvaient se comparer à ceux obtenus avec le sulfate de cuivre.

Il convient aussi de signaler les essais d'un agronome suisse, Dusserre, qui eut l'ingénieuse idée de remplacer la solution ordinaire par une solution concentrée de nitrate de soude. Vis-à-vis des céréales, cette solution n'agit qu'à la manière d'un engrais (puisque'elle constitue effectivement un engrais azoté très actif), mais vis-à-vis des mauvaises herbes mélangées, tout au moins des ravenelles et des sanves, elle agit comme matière corrosive, c'est-à-dire à peu près comme le sulfate de cuivre. Des expériences de Dusserre il résulte en tout cas que le nitrate de soude à 10 p. 100 additionné de sulfate de cuivre à 2 p. 100 a fourni d'excellents résultats, sous cette condition toutefois que le temps favorable l'expérience, c'est-à-dire qu'aucune pluie ne survienne peu après l'aspersion (le nitrate de soude étant extrêmement soluble).

SAPEUR-AÉROSTIER n. m. Soldat du corps d'aérostation militaire. V. SAPEURS-AÉROSTIERS.

— ENCYCL. Les sapeurs-aérostiers constituent un bataillon du 1^{er} génie à Versailles. Leur recrutement a été organisé par l'instruction ministérielle du 28 avril 1906. Les jeunes gens qui désirent obtenir leur incorporation dans le bataillon des sapeurs-aérostiers doivent justifier des connaissances par eux acquises dans les écoles civiles d'aérostation ou les sociétés aéronautiques régulièrement constituées. Chaque année, les directeurs ou présidents de ces écoles ou sociétés adressent au ministre de la guerre, avant le 1^{er} juin, la liste de ceux de leurs élèves qui doivent être appelés en octobre. Les jeunes gens proposés doivent réunir les conditions d'aptitudes physiques exigées pour l'armée du génie. Ceux qui remplissent ces conditions sont autorisés par le ministre à subir les épreuves instituées pour constater leur aptitude au service d'aérostation militaire.

Ces épreuves comprennent un examen sur le tir, un sur la gymnastique, un oral sur les notions générales relatives à l'aérostation, et enfin des exercices pratiques de manipulation du matériel aérostatique. Le coefficient de cette dernière épreuve est, à lui seul, égal à la somme des trois

autres. Les épreuves sont subies devant des commissions dont chacune est composée d'un chef de bataillon et de deux officiers subalternes. L'une est constituée à Versailles au bataillon des sapeurs-aérostiers. Et il en est instituée chaque année d'autres en province, suivant le nombre et les résidences des jeunes gens à examiner. Ceux-ci n'ont droit à aucune indemnité pour se rendre à la place où ils sont convoqués. C'est d'après le nombre des points obtenus aux examens, et suivant les nécessités du recrutement du bataillon, que le ministre arrête l'état des jeunes gens à y incorporer. Cet état est ensuite notifié, par extraits, aux directeurs des écoles d'aérostation et aux présidents des sociétés aéronautiques intéressées, ainsi qu'aux commandants des bureaux de recrutement.

*** SAPEUR-POMPIER** n. m. — ENCYCL. Admin. L'organisation des corps de sapeurs-pompiers est régie par le décret du 10 novembre 1903, qui a remplacé celui du 29 décembre 1875. Les communes, pour obtenir l'autorisation préfectorale, doivent justifier de la possession d'un matériel suffisant et s'engager à subvenir pendant quinze ans au moins aux dépenses obligatoires d'habillement, équipement, entretien des postes, loyer des locaux où sont remisées les pompes, etc. Cet engagement n'est pas indispensable, si la commune a déjà des ressources annuelles spécialement affectées au service d'incendie, ou si les sapeurs-pompiers s'engagent à servir gratuitement lorsque le matériel existe. Passé le délai de quinze ans, la dépense cesse d'être obligatoire et le corps des sapeurs-pompiers se trouve supprimé de plein droit. Des subventions de l'Etat sont allouées aux communes, selon l'effectif et le chiffre de la population. Les subventions sont destinées à indemniser, au moyen de pensions viagères, les sapeurs-pompiers victimes d'accidents en service commandé, ainsi que leurs veuves et orphelins en cas de décès; puis, s'il reste un excédent, à accorder des secours pour interruption de service ou des allocations annuelles aux sapeurs-pompiers âgés de soixante-cinq ans et comptant au moins vingt-cinq ans de service; enfin à acquérir et à entretenir le matériel. Des avantages sont en outre reconnus en cas d'accident, au point de vue des secours médicaux et des frais funéraires.

Sapeurs-pompiers (MÉDAILLE DES), Distinction honorifique créée par la loi du 16 février 1900, pour récompenser les services des sapeurs-pompiers comptant trente années de présence dans le groupe, ou qui se sont distingués par une action d'éclat. La médaille, œuvre de Roty, est en argent du module de 27 mm. et suspendue à un ruban formé de trois bandes verticales parallèles de couleur orange, séparées par des bandes de même largeur tiercées bleu, blanc, rouge, et limitées par des bandes semblables formant le bord du ruban.



Médaille des sapeurs-pompiers.

SAPEUR-TÉLÉGRAPHISTE n. m. Soldat du corps de télégraphie militaire. V. SAPEURS-TÉLÉGRAPHISTES.

— ENCYCL. Un arrêté du ministre de la guerre du 23 février 1906 prescrit que le contingent attribué annuellement au bataillon des sapeurs-télégraphistes doit comprendre 100 employés de l'administration des postes et télégraphes, désignés par le ministre de la guerre sur les listes à lui fournies à cet effet par ladite administration. En dehors de ces 100 hommes, le bataillon en recevra, à aucun titre, comme hommes de troupe, d'autres employés de l'administration des postes et télégraphes. Seulement, les 100 employés incorporés annuellement continueront de compter au bataillon comme réservistes, sans toutefois que le nombre de ceux de ces réservistes qui auront repris du service dans l'administration puisse dépasser 600. Les réservistes en excédent de ce nombre et appartenant aux classes les plus anciennes seront classés dans la non-affectation.

*** SAPONIFICATION** n. f. — ENCYCL. Les méthodes de saponification des corps gras neutres, c'est-à-dire leur doublement en glycérine et acides gras, ont été récemment complétées par un procédé industriel dû à Nielloux (1904) et que caractérise sa grande simplicité. L'opération s'effectue à froid sans pression en donnant tout de suite des produits purs, sans influence du principe actif du cytoplasma. V. LIPASÉDINE.

En pratique, le cytoplasma entier est employé; on l'extrait, par broyage avec de l'huile, des graines oléagineuses, généralement du ricin; par filtration, l'huile entraîne le cytoplasma, qu'une centrifugation suffit à agglomérer. Pour saponifier les huiles on les corps gras, ceux-ci sont additionnés de 1 p. 100 environ de cytoplasma et d'un peu d'eau acide; après émulsion à froid en quelques heures, le doublement est complet, donnant de l'eau glycérolée pure et des acides gras neutralisés par les carbonates alcalins pour les convertir en savon.

SAPOTACITE n. f. Nom donné à des feuilles fossiles trouvées dans les terrains tertiaires et éocènes, et qui rappellent, par leur forme et leur nervation, les feuilles des sapotacées actuelles.

SARACCO (Giuseppe), homme d'Etat italien, né à Bistagno, dans la province d'Alexandrie, en 1821. Après avoir fait ses études et obtenu le doctorat en droit à l'université de Turin, Saracco exerça quelque temps la profession d'avocat et fut élu député d'Acqui en 1851. Après la formation de l'unité italienne, il devint, sans cesser d'être député, secrétaire général du ministère des travaux publics (1862). Son intervention provoqua, l'année suivante, la chute du ministère Minghetti. Successivement secrétaire général du ministère des finances, puis directeur général des domaines, il entra au Sénat en 1865. Il occupa la présidence de cette haute Assemblée, quand il obtint les portefeuilles des travaux publics (1887), puis des finances. Enfin, à la chute du cabinet Pelloux, son âge, son expérience, ses sympa-

thies personnelles, le firent appeler à la présidence du conseil (21 juin 1900), où il prit le département de l'intérieur. Le ministre Saracco reçut d'abord un accueil sympathique et, après l'assassinat du roi Humbert, fut maintenu en fonctions par Victor-Emmanuel III. Mais il ne pouvait vivre qu'un jour le jour, ne représentant aucune politique déterminée, et la dissolution de la Chambre de travail de Grèzes le fit tomber devant une coalition de gauche. Depuis lors, Saracco a repris son siège au Sénat.



Saracco.

SARANINSK Nijni- ou **SARAPINSK**, bourg de la Russie d'Europe, gov. de Perm (dist. de Krasno-Oufinsk), sur l'Oufa, grossio à cet endroit de la Sarana; 4,000 hab. Industrie métallurgique.

SARBAZAN, comm. du département des Landes, arrond. et à 16 kilom. de Mont-de-Marsan, sur un petit affluent de l'Adour par la Midouze; 700 hab. Intéressante église, dont quelques parties datent du XI^e siècle.

* **SARCANTHE** n. m. — *Excycl.* Bot. Les *sarcantbes* constituent un groupe qui comprend un quarantaine de genres; le genre *sarcantbe* proprement dit possède une quinzaine d'espèces, dont la plus connue est le *sarcantbe à rostre*; toutes sont asiatiques.



Sarcantbe : a, fleur.

SARCEY, comm. du département du Rhône, arrond. et à 28 kilom. de Lyon, à quelque distance de l'Azergues, affluent du Rhône; 720 hab. Établissement balnéothérapeutique. Filature de soie.

SARCITE n. f. Substance minérale, appartenant à la famille des feldspaths et au genre feldspathoïde, et voisine de la leucite.

SARCOCAULON *kô* n. m. Genre de géraniacées géranidées. Les *sarcocaulons* diffèrent des géraniums et des érodiums par leurs fleurs à 15 étamines, et par leur tige charnue, épineuse. Ce sont des plantes de l'Afrique australe.



Sarcocaulon.

SARCOPHYTACÉES (sê) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones apétales, dont l'unique genre est le *sarcophyte*. — Une *SARCOPHYTACÉE*.

SARCOPHYTE n. m. Genre type de la famille des *sarcophytacées*. — *Excycl.* L'espèce type du genre (*sarcophyte sanguin*), originaire du Cap, est une petite plante sans chlorophylle, à fleurs unisexuées. Elle est nettement caractérisée par ses fleurs femelles complètement dépourvues de périanthe, dont l'ovaire est composé de trois carpelles et d'un style unique. Les ovules, nombreux, sont privés de téguments.

SARCOTHÈQUE (*lêk*) n. f. Genre de linacées hugoniées. (La *sarcothèque à grandes feuilles* est un petit arbrisseau à feuilles simples, coriaces et à grappes axillaires de fleurs, qui diffère des autres hugoniées par ses fruits capsulaires déhiscents.)

SARBARA, bourg de l'île de Sardaigne (Italie) (prov. de Cagliari); 700 hab. Sources minérales sulfureuses, à la température de 60° C. Elles étaient déjà connues et exploitées à l'époque romaine, sous le nom d'*Aque Lesitanæ*.

* **SARDOU** (*Victorien*), auteur dramatique français, né à Paris en 1831. — Depuis les grandes pièces *Hobespierre* et *Le Drame* jouées à Londres par le célèbre acteur sir Henry Irving, Sardou a donné un drame en cinq actes, *La Sorcière*, qui fut joué au théâtre Sarah-Bernhardt (1903), et qui se passe en Espagne, au temps de l'inquisition. Il a encore donné une comédie légère, *La Piste* (1906), et fait reprendre, sous un nouveau titre, *L'Espionne* (1906), la pièce *Dora*, qu'il a quelque peu modifiée pour la circonstance.

* **SARGENT** (*John-Sauveur*), peintre américain, né à Florence (Italie) en 1858. — Parmi ses dernières œuvres, il faut rappeler son propre *Portrait*, peint pour le musée des Offices (1904), celui de *M^{me} la duchesse de S...* et le tableau *En Suisse* 1905, celui de *lord Ribblesdale* 1904. Les portraits de femmes de John Sargent ont un charme un peu facile; par contre, dans les portraits d'hommes comme celui de lord Ribblesdale, il montre des qualités de sobriété dans la couleur, de sûreté dans le dessin, de simplicité dans la présentation, qui en font des œuvres d'un style remarquable.

SARI (*Jean-Mathieu*), officier de marine, né en Corse en 1792, mort à Paris en 1863. D'une ancienne famille amie des Bonapartes, il démissionna en 1814, rejoignant Napoléon à l'île d'Elbe, et commanda le brick *Inconstant*, pendant la traversée du retour. Son portrait figure à Versailles, dans le tableau commémoratif de cet événement.

SARICHBAN (PLAINE DE), nom donné à la région côtière qui s'étend, sur le littoral de la Macédoine, en face de l'île de Thasos. C'est une région basse, déprimée,

infertile et malsaine, résultat présumé du comblement d'un golfe dont la baie de Lagos marque sans doute le reste. De nombreux étangs parsement la côte, surtout à l'entrée occidentale du détroit du Thasos.

SARKÖZ, bourg d'Autro-Hongrie, dans la Hongrie orientale (comitat de Szatmar [dist. de Szatmar-Nemet]), sur un petit sous-affluent du Danube par la Theiss; 3,000 hab. Distillerie d'eau-de-vie; scieries mécaniques; vastes forêts.

SARLARDINGE, comm. de Belgique, prov. de Flandre-Orientale (arrond. d'Alost); 1,560 hab. Fabrique de machines.

SARMIENTO (Salvatore), compositeur italien, né à Palerme en 1817, mort à Naples en 1869. Élève de Furno, de Zingarelli et de Donizetti au Conservatoire de Naples, il se livra d'abord à la composition dramatique et fit représenter à Naples les ouvrages suivants : *Valeria ossia la Cicca* (1838); *Alfonso d'Iragona* (1838); *Elisio* (1841); *Bolla* (1841); *il Tramonto del Sole* (1842), et *Costanza d'Iragona* (1843). Il donna ensuite à Parme un autre opéra : *Elmira* (1851), puis vint à Paris et fit jouer au Théâtre-Lyrique un petit opéra comique intitulé : *Guilberly le Trompette* (1852). De retour à Naples l'année suivante, il fut nommé en 1851 maître de la chapelle royale, pour laquelle il écrivit un grand nombre de compositions religieuses, entre autres une cantate sacrée : *le Tre Ore dell' agonia*, une messe funèbre, plusieurs messes de *Gloria*, un *Magnificat*, des litanies et divers motets.

SARPODE (du gr. *saros*, balai, et *pous*, *podos*, pied arj. Qui a les pattes couvertes de poils durs.

SAROU n. m. Instrument à cordes pincées, employé par les Mandingues et les Sarracoles de Sierra-Leone. Il est monté de six cordes; la caisse d'harmonie est faite d'une gourde, et la table de peau d'antilope.

* **SARRAU** (Jacques-Rose-Ferdinand-Emile), ingénieur et physicien français, né à Perpignan en 1837. — Il est mort à Paris en 1904.

SARRAZ (LAV), comm. de Suisse, cant. de Vaud (dist. de Cossonay), au-dessus de la Venoge; 1,000 hab. Ch. de f. de Pontarlier à Lausanne. Agriculture; viticulture; ateliers de mécanique; fonderie de clochettes; fabrique de couvertures; petits fromages dits *sarrauzins*.

SARRIA (Erico), compositeur italien, né et mort à Naples (1836-1883). Élève de Vitale, de Fioravanti et du baron Staffa au Conservatoire de Naples, il fit représenter sur les différents théâtres de cette ville plusieurs ouvrages dont deux ou trois obtinrent des succès éclatants : *Carmosina* (1855); *Donna Manuela* (1856); *Estellina* (1858); *Babbo e l'Intrigante* (1871), opéra bouffe qui obtint plus de 150 représentations; *Guidetta* (1875); *la Campana dell' Eremitaggio*, dont le livret était tiré de celui des *Dragons de Villars*, et qui fit le tour de l'Italie, où on le joua encore (1875), et *gli Equivoci* (1878). Sarria fut pendant plusieurs années pianiste accompagnateur au théâtre Mercadante.

* **SARRIEN** (Jean-Marie-Ferdinand), homme politique français, né à Bourbon-Lancy en 1810. — Il tomba du pouvoir avec les autres membres du cabinet Brisson, le 25 octobre 1898. En 1902, le 17 mars, il présenta à la Chambre un système nouveau de péréquation de la contribution personnelle-mobilière, qui, bien qu'accepté par Rouvier, ne fut point adopté. Réélu député de la 2^e circonscription de Charolles le 27 avril 1902, il appuya la politique du cabinet Combes, présida la commission chargée d'examiner la loi relative à l'interdiction de tout enseignement congréganiste et intervint en sa faveur dans la discussion. En janvier 1905, il refusa d'accepter un portefeuille dans le cabinet Rouvier. Il vota la loi de séparation des Églises et de l'État, après avoir prononcé dans la discussion un grand discours (27 mai). Après la chute du cabinet Rouvier (10 mars 1906), Sarrien fut chargé de former un ministère, tâche qu'il mena à bien, non sans difficultés, grâce au concours de Bourgeois, Clemenceau et Poincaré (16 mars). Il prit pour lui le portefeuille de la justice. Peu après (16 mai), il était réélu député. La déclaration ministérielle qu'il avait lue à la Chambre, le 14 mars, fut suivie, après les élections, d'une seconde déclaration (12 juin), dans les termes, après une longue discussion, furent approuvés à l'énorme majorité de 400 voix contre 85 (21 juin). Néanmoins, il donna, pour raisons de santé, sa démission de président du conseil, le 19 octobre 1906, et il fut suivi dans sa retraite par tous ses collègues.



Sarrou.

SARRION, bourg de l'Espagne orientale, dans l'Aragon prov. de Teruel (dist. de Mora de Rubielos), à quelque distance de l'Albentoja, affluent du Mijares; 3,000 hab. Source minérale ferrugineuse. Scieries.

SARTANA, bourg de la Russie méridionale, dans le gouvernement d'Ekaterinoslav (dist. de Mariopol), sur le Kalmioux, petit fleuve côtier tributaire de la mer d'Azof; 3,000 hab. Commerce de céréales.

* **SAS** n. m. — Trav. hydr. *Ecluse à air* qui permet l'entrée des ouvriers dans un caisson pour les travaux de construction sous l'eau.

* **SASE** (Antoine-Joseph, dit *Adolphe*), né à Dinant en 1814. — Il est mort à Paris en 1894.

SASIADOWICE, bourg d'Autro-Hongrie, prov. de Galicie (cercle de Sambor), sur un petit sous-affluent du Dniester par le Striviaz; 2,000 hab. Fabrication de toiles; commerce de céréales et de bestiaux.

SARANINSK — SATURNINS

* **SASKATCHEWAN**. — Ce territoire du Nord-Ouest canadien a cessé d'exister en 1905; il a été réuni à celui d'Assiniboia, et les deux formeront maintenant le nouvel État de SASKATCHEWAN, V. ci-dessous.

SASKATCHEWAN, nouvelle province ou État du Canada, dans le Nord-Ouest. Elle a été formée en 1905 de l'union des deux territoires de Saskatchewan et d'Assiniboia. Il doit son nom à la rivière *Saskatchewan*. Surface de 500,000 kilomètres carrés. Population, en 1901, environ 93,000 individus. Capit provincial, Regina.

SASSNITZ, bourg de l'Allemagne septentrionale, dans le royaume de Prusse (prov. de Poméranie), près de Salsund, dans l'île de Rugen; 700 hab. Port de pêche et de cabotage assez actifs; bains de mer.

* **SATELLITE** n. m. — Mécan. Nom donné à une roue d'engrenage dont l'axe est fixe et tourne avec la roue qui l'entraîne. On appelle souvent l'ensemble de ces deux roues un engrenage planétaire. On trouve des satellites notamment dans les différentiels de voitures automobiles. V. la fig. DIFFÉRENTIEL au mot AUTOMOBILE.

SATER, bourg de la Suède septentrionale, dans la province de lan de Kopparberg, en Dalecarlie; 2,500 hab. Métallurgie; forges, fabrication de machines, scieries mécaniques. Aux environs, gisements de fer.

SATHAS Constantin, érudit grec, né à Galaxidi en 1811. Après avoir terminé ses études à Athènes, il publia une *Histoire de Galaxidi et d'Amphissa au moyen âge* (1865). En 1868, il visita les bibliothèques des couvents grecs, et publia le résultat de ses recherches sous le titre d'*Anecdota græca*. Plus tard, le gouvernement grec l'envoya en France pour étudier les documents des bibliothèques, et c'est là qu'il commença la publication de sa *Bibliotheca mediæ ævi* (1871-1877). Sathas a publié encore des *Monumenta historica hellenica*, tirés des archives de Venise; les *Exploits de Digénis Akritas* (1875); *Histoire de la littérature grecque depuis la prise de Constantinople jusqu'à l'indépendance nationale*; *Documents in-dits relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen âge* (1880-1884); *la Vie du patriarche Jérôme*, etc.

SATIGNY, comm. de Suisse (cant. de Genève), sur un petit coteau dominant le Rhône; 1,350 hab. Ch. de f. de Genève à Bellegarde. Bons vins.

SATOLLI Francesco, cardinal italien, né à Marsciano, dans le diocèse de Pérouse, en 1839. Professeur à la Propagande, puis recteur du collège grec-ruthène, il devint, en 1886, recteur de l'Académie des oboles ecclésiastiques, et, en 1888, délégué apostolique aux États-Unis avec le titre d'archevêque de Léopante. Léon XIII le créa cardinal en 1895, et il obtint, en 1903, le siège suburbicain de Frascati. Dans un voyage aux États-Unis, en 1904, il fut reçu avec grand honneur à la Maison-Blanche par Roosevelt, président de la République. C'était la première fois qu'un cardinal de curie se rendait en Amérique.

SATTER (Gustave), pianiste et compositeur autrichien, né à Vienne en 1832. Il fit ses études musicales à Vienne, s'en fut à Paris pour les compléter, puis un beau jour s'embarqua pour l'Amérique, parcourut triomphalement tout le nouveau monde pendant six années, et revint se faire entendre à Paris, où il reçut les éloges publics de Berlioz. De retour à Vienne, il fut accueilli avec enthousiasme par ses compatriotes, puis visita la Saxe, la Hongrie, le Danemark, la Suède, la Norvège et la Belgique, au bruit des applaudissements dus à un virtuose d'une qualité rare. Il est depuis plusieurs années fixé à Stockholm.

Comme compositeur, Satter, qui a dévoué ses premières œuvres, a fait preuve aussi d'un véritable talent. On connaît de lui trois ouvertures de concert : *Lo-relei*, *Jules César* et *Am die Freude*; deux symphonies pour orchestre, un poème symphonique intitulé *Washington*, des quatuors et trios avec piano, des sonates, des études et un grand nombre de morceaux de piano de genre divers.

SATTLER Henri, compositeur et théoricien musical allemand, né à Quelldimburg en 1811, mort à Bruswick en 1891. Élève de Liebau et de Hummel, il fut nommé en 1838 organiste à Blankenbourg, et plus tard devint professeur de musique au séminaire d'Oldenbourg. Parmi ses compositions, on cite : un grand oratorio, *die Sachsen-taufe*; une cantate, *Triumph des Glaubens*; une œuvre chorale sur un texte de Schiller, une messe pour voix de femmes, des chœurs, diverses œuvres de musique de chambre, des pièces d'orgues, etc. Comme théoricien, il a publié : une *Méthode d'orgue*, un *Traité d'harmonie*, une *Méthode de chant à l'usage des écoles* et un livre sur l'orgue, *die Orgel*, dont il a été fait cinq éditions.

SATTLER (Joseph), dessinateur allemand, né à Schraffenhausen (Haute-Bavière) en 1867. S'étant rendu en 1892 à Strasbourg, il s'y révéla dans les journaux humoristiques et dans les albums d'images qu'il publiait lui-même. En 1893, il fit paraître sa première œuvre de logue halleine, *la Guerre des paysans*; l'artiste, avec le trait seul, sut évoquer une trentaine de scènes historiques, où le caractère des individus s'alliait au fourmillement des personnages. Il donna ensuite différents albums : *la Danse des morts*, *les Anabaptistes* (1895); *Mon harmonie*, une illustration de quatre volumes de *l'histoire de la civilisation dans les viles du Rhin* de H. Boos, les *Nichelungen*, etc. : il a produit également des centaines de vignettes, frises, lettres ornées, ex-libris, ou la fantaisie de l'imagination ne fut en rien à la sardet du métier et au sens de la tradition.

Saturday Review (THE), journal hebdomadaire, paraissant le samedi, fondé à Londres le 3 novembre 1853, par Bressford Hope (1820-1897). Son premier rédacteur en chef fut John Douglas Cook, qui avait été déjà rédacteur en chef de la « Morning Chronicle » et qui mourut en 1867; il eut pour successeurs Philip Harwood et Harold Lodge. La *Saturday Review* traite de politique dans un esprit vigoureusement conservateur, de littérature, de science et d'art. Elle s'est rendue célèbre par l'apreté, parfois mal justifiée, de sa critique.

SATURNINS n. m. pl. Nom générique sous lequel on désigne toutes les personnes que l'emploi des sels de plomb, et particulièrement de la céruse carbonatée de plomb, a conduites au saturnisme. — Un *SATURNIN*.

SAUALPITE (sô) n. f. Silicate hydraté naturel d'alumine et de chaux, appelé aussi *zoslite*.

SAUMURIEN, ENNE (sô-mu-ri-en, èn) adj. Qualification par laquelle de Grosseuvre désigne la partie inférieure de l'étage turonien, ou sous-étage ligérien. — n. m. : Le SAUMURIEN.

SAUNIER Noël, peintre français, né à Vienne (Isère) en 1847, mort à Paris en 1890. Fils du peintre portraitiste Charles SAUNIER (1815-1889), élève de son père et de Pils, il exposa en 1870, pour ses débuts : *Gladiateurs se rendant au cirque*, puis envoya aux Salons des scènes de genre : *Promenades dans le parc* (1872); *le Retour à Paris* (1878); *Dans la basse-cour* (1880); *Ici l'on danse* (1881); *Murché en Provence* (1884, musée d'Albi). A partir de 1886, il se consacra à la peinture de la vie paysanne : *Marché aux cochons*, à *Aiguesperse* 1887, musée de Nancy; *le Tambour du village* (1888, récompensé à l'Exposition universelle Paris en 1889); *le Port de Groblet et Marché de dindons*, à *Morestel* (1890). — Son frère, CHARLES SAUNIER, écrivain français, né à Paris en 1865, débuta en 1889 par des articles sur la sculpture moderne dans « Art et Critique », collabora à la « Gazette des beaux-arts », à la « Revue des Arts décoratifs », à la « Revue encyclopédique », à la « Revue blanche », au « Cri de Paris ». A l'Exposition universelle de 1900 (Paris), il fut chargé d'installer l'exposition centennale de la médaille. Il a publié : *Augustin Dupré, orfèvre, médailleur, graveur général des monnaies* (1894); *les Grands Prix de Rome* (1896); *Opinions sur l'art décoratif* (1902); *les Conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire et les reprises des Alliés en 1815* (1902); *Louis David* (1904). Il a collaboré au *Musée d'art* et au *Supplément du Nouveau Larousse illustré*.



Saurope : a, fleur mâle; b, fleur femelle.

SAUROPE (sô) n. m. Genre d'euphorbiacées phyllanthées. — ENCYCL. Les sauropes sont de petits arbrisseaux à fleurs apétales. Les fleurs mâles ont 6 pétales soudés à leur base au disque et 3 étamines à filets courts. Les fleurs femelles ont un style mince. On compte environ 20 espèces de sauropes, habitant les îles de la Sonde et Ceylan. Les jeunes feuilles du saurope *albicans* se mangent comme légumes.

***SAUSSIER** (Félix-Gustave), général et homme politique français, né à Troyes en 1828. — Il est mort au château de Thimécourt, près de Luzarches (Seine-et-Oise), en 1905.

SAUSSURE Ferdinand DE, linguiste suisse, né à Genève en 1857. Il est fils du naturaliste Henri de Saussure. Il fut élève du gymnase académique et de l'université de sa ville natale, suivit en 1877-1878 les cours de linguistique de l'université de Leipzig. En 1878-1879 ceux de l'université de Berlin et se fit recevoir docteur à Leipzig en février 1880 avec une thèse *De l'emploi du génitif absolu en sanscrit* (1881). L'École des hautes études de Paris lui offrit une chaire de grammaire comparée, qu'il occupa jusqu'en 1891. Il revint ensuite à Genève, où il est professeur à l'université. Son ouvrage capital est le célèbre *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1879), qui a posé d'une manière définitive la théorie du vocalisme indo-européen. L'auteur y synthétisait et systématisait les résultats acquis et révélait en même temps une foule de faits nouveaux. On lui doit en outre des articles dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*.

SAUTÈLEMENT (sô, man) n. m. Action de sauteler, de faire de petits sauts : *Se déplaçant avec un SAUTÈLEMENT, un battement de membres d'oiseau blessé.* (Léon Frapié.)

SAUVENIÈRE, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Namur), sur l'Orneau, affluent de la Meuse par la Sambre; 1.250 hab.

***SAUVETAGE** n. m. — ENCYCL. Dr. Un décret du 26 juin 1903, intervenu en exécution de la loi du 10 mars 1891, sur les accidents et collisions en mer, s'applique à tous les navires ou bateaux français affectés au transport des passagers sur mer, sur les étangs d'eau salée et dans la partie maritime des cours d'eau. Tout navire ayant à bord plus de dix personnes, non compris l'équipage, est réputé affecté au transport des passagers. Les navires dont il s'agit sont répartis en trois catégories :

- 1° Navires faisant des voyages au long cours et au cabotage, en dehors des parages visés ci-après;
- 2° Navires voyageant dans les embouchures des fleuves, dans les baies et rades recevant directement la mer du large, entre les côtes de France, de Corse ou d'Algérie et pour de courtes excursions en mer;
- 3° Navires transportant des passagers dans la partie maritime des cours d'eau, dans les lacs, bassins, étangs d'eau salée, dans les baies et rades fermées;
- 4° Voiliers armés pour la grande pêche formant une catégorie spéciale.

Le décret contient trois titres. Le titre I^{er}, relatif aux moyens de sauvetage des navires à passagers, détermine, pour chaque catégorie de navires, la nature et le nombre des engins de sauvetage réglementaires, en tenant compte de la quantité de personnes pouvant trouver place à bord. Ces engins consistent en : embarcations de sauvetage, bouées lumineuses et non lumineuses, ceintures ou gilets de sauvetage, flotteurs, canons ou fusils, fusées ou corps-volants portie-amarres.

Le titre II indique les conditions auxquelles doivent satisfaire les engins de sauvetage prescrits.

Le titre III impose plusieurs fois par an, à bord de chaque navire armé, des épreuves destinées à s'assurer du bon état des engins. Il autorise les chefs des arrondissements et sous-arrondissements maritimes, sur avis de la commission de visite, à dispenser de partie des mesures exigées par le décret, mesures qui ne s'appliquent pas aux bâtiments de l'Etat.

— Techn. Dans les mines, les caves, etc., où l'air ne peut se renouveler librement, il arrive qu'en cas d'in-

condio, des gaz irrespirables se produisent. Afin de permettre aux sauveteurs de pénétrer dans le milieu délétère, on a imaginé un certain nombre d'appareils respiratoires. Les pompiers, les mineurs aussi, sont parfois appelés à y avoir recours. L'appareil dont font usage les pompiers parisiens a été imaginé par Guglielminetti. Son principe repose sur une régénération continue d'air. Le sauveteur a la tête complètement emboîtée dans un casque étanche, muni de verres au droit des yeux et qui communique avec une sorte de sac imperméable contenant l'air à respirer, tandis que les produits de la respiration passent dans un second sac. Tous deux sont fixés sur la poitrine. Sur le dos du travailleur, se trouve un havresac garni intérieurement d'une bouteille qui renferme de l'oxygène pur à 100 kilogr. de pression et de deux récipients remplis de potasse granulée.

L'air expiré, chargé d'acide carbonique, de vapeur d'eau et d'azote, passe à travers des granules de potasse en abandonnant son eau et son acide carbonique. L'azote resté libre va dans le sac d'air à respirer, tout en se mélangeant à une quantité d'oxygène pur que la bouteille laisse échapper au moyen d'un détendeur. Cet oxygène est refroidi par un petit réfrigérant au chlorure de méthyle. L'air se trouve ainsi régénéré.

L'appareil allemand, dit « de Giersberg », est basé sur le même principe que le précédent, mais il est simplifié. Le casque, supprimé, est remplacé par un masque pincant le nez du sauveteur. Celui-ci respire au moyen d'une embouchure qu'il tient entre les lèvres. C'est cet appareil qui a permis aux mineurs allemands d'opérer d'importants sauvetages, lors de la catastrophe des mines de Courrières (1906).

L'appareil Vanginot, imaginé par un officier du régiment des pompiers de Paris, est constitué par deux bouteilles métalliques jumelées. Elles contiennent de l'air comprimé à 150 kilogr. Un détendeur laisse arriver cet air à la pression normale aux poumons du travailleur en le conduisant sous un casque analogue à celui de l'appareil Guglielminetti.

Le pneumatogène, ainsi que le nomme son inventeur, Jaubert, régénère l'air. Il permet au sauveteur de rester un assez long temps (deux heures environ) dans un milieu délétère et irrespirable.

Le nez étant pincé, le travailleur envoie les gaz expirés dans un sac en caoutchouc, après qu'ils ont traversé au préalable deux bouteilles fixées sur sa poitrine et renfermant l'acide carbonique et la vapeur d'eau, laissant échapper une certaine quantité d'oxygène pur, de manière à produire une véritable régénération de l'air, en se mélangeant à l'azote resté libre.

SAVAS-PACHA, homme politique ottoman, né à Janina (Epire) en 1832, mort à Paris en 1904. Médecin de la préfecture de police de Constantinople, il abandonna cette profession pour la politique et entra dans l'administration. Il fut gouverneur de la Roumélie orientale, gouverneur général des îles de l'archipel ottoman, deux fois ministre des affaires étrangères, ministre des travaux publics, haut commissaire en Crète. Il était vizir et mufti. En 1891, il prit sa retraite et alla habiter Paris. Il a publié plusieurs ouvrages intéressants, entre autres un traité de droit musulman, qui fait autorité.

SAVE (Gaston-Gilbert-Daniel), peintre français, né à Saint-Dié en 1844, mort à Nancy en 1901. Élève de Gleyre, il s'est consacré à la peinture décorative et a orné avec talent un certain nombre d'édifices de sa région, notamment plusieurs salles de spectacle. On lui doit aussi d'habiles restaurations de peintures antiques de la cathédrale de Saint-Dié et de celle de Nancy. Un tableau, *Prométhée présentant sa délivrance*, exposé en 1870, à Paris, valut à l'auteur une récompense.

SAVIESE, comm. de Suisse (cant. du Valais [dist. de Sion], à 3 kilom. de Sion, sur un plateau dominant le Rhône et dont les flancs sont couverts de vignes; 2.260 hab., disséminés en de nombreux villages.

SAVIN (saint), en latin *Sabinus*. Il y a plusieurs saints de ce nom. En France, on trouve saint SAVIN honoré en Poitou le 11 juillet, et saint SAVIN DE LAVENDAN, confesseur dont on célèbre la fête, dans le Bigorre, le 9 octobre. Quatre communes de France portent le nom de *Saint-Savin*.

SAVINE (sainte), en latin *Savina*, vierge, née dans l'île de Samos, morte dans les Gaules au III^e siècle. Sœur de saint Savinien, elle quitta avec lui sa patrie pour échapper à la persécution. Quelques hagiographes croient qu'elle fut associée à son martyre. Une église de Troyes est placée sous son invocation. — Fête le 29 janvier et le 29 août.

SAVINE (Léopold), sculpteur français, né à Paris en 1861. Élève de Dumont à l'École des beaux-arts et d'Injalbert, il débuta au Salon de 1883 par l'envoi d'un médaillon du docteur Schlizzi et exposa ensuite la *Filieuse* (1886), le *Rieur* (1887), *Mireille* (1888), *Après la danse* (1889), *la Moisson*, *Torquemada* (1890), *Christ en croix* (1893), *Chut et souris* (1894), *Découragement* (1905), *Désolation* (1906) et des bustes de l'adjudant *Isaac*, de *M. Gougéard* pour la ville de Saint-Maixent, de *M^{lle} Picot* et du docteur *Planchem*. Mais sa personnalité s'est surtout affirmée dans la sculpture sur bois. Dès 1892, son buste minime et décharné de *M. Jérôme* le signala à l'attention; depuis, sa *Socière* (bois polychromé, 1893), sa *Tête de vieille femme* (1897), la *Reine des mers* (1901) ont montré quelles ressources il savait tirer de cette matière à tort délaissée. Son habileté technique lui valut en outre d'être chargé de sculpter dans le bois pour le baron Vitta l'*Idylle* de Falguière, et il a exposé au Salon de 1906 les boiseries et les bronzes d'un piano à queue.

SAVORNIN LOHMAN (Alexandre-Frédéric DE), homme politique néerlandais, né à Groningue en 1837. Docteur

en droit, il fut juge, conseiller à la cour de Bois-le-Duc, professeur en 1884 à l'université libre d'Amsterdam, député à la seconde Chambre de 1879 à 1890, ministre de l'intérieur de 1890 à 1892. Renvoyé depuis, soit à la pre-

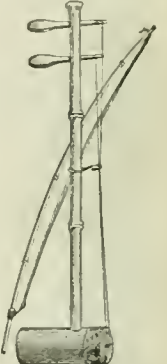


APPAREILS DE SAUVETAGE : 1. Appareil Vanginot, à compression; 2. Appareil Guglielminetti, à régénération; 3. Appareil Giersberg, à régénération; 4. Pneumatogène Jaubert.

mière, soit à la seconde Chambre, il est le chef incontesté de la fraction conservatrice et aristocratique du parti antirévolutionnaire et l'un des orateurs les plus écoutés des Etats généraux. Quoique écarté de l'Université libre pour son orthodoxie suspecte, il ne s'est pas séparé des antirévolutionnaires et a soutenu fénellement le cabinet Kayper. Ses principales œuvres sont : *Autorité et liberté*; *Notre Constitution*.

SAVORNIN LOHMAN (Catherine-Reine-Marie DE), nièce du précédent, écrivain néerlandais, née à Assen en 1868. Obligée par les circonstances de se créer une situation indépendante, elle s'est tournée vers la littérature et a publié des romans et des brochures qui ont obtenu un grand succès. Dans son « Vragensmode » (*Lasce d'interroger*), romant avec les traditions religieuses et politiques de sa famille, elle a mis en scène le parti antirévolutionnaire, dont elle a montré à la fois les petitesse et les grandeurs. Elle a publié aussi : *La Seulle chose nécessaire*; *De la vie intérieure*; *L'Amour dans la question féministe*. Elle dirige un journal de jeunes filles : « les Lis hollandais », et publie dans divers journaux des critiques littéraires.

SAW-DORANG n. m. Instrument à archet siamois. (Sa caisse sonore est recouverte de peau de serpent; il est monté de deux cordes.)



Saw-dorang.

***SAXE**. — *Maison de Wettin*. Cette maison se rattache à la Souabe méridionale par son origine. Le margrave Frédéric le Belliqueux obtint de l'empereur, en 1423, le royaume d'électeur et le titre de duc (1425). Ses deux petits-fils, Ernest (1441-1486) et Albert (1443-1500), se partagèrent, en 1485, les domaines de la famille. Ce sont les auteurs directs des deux lignes existantes : la ligne Ernestine et la ligne Albertine : la première, en vertu de différents pactes et traités, obtint Cobourg, Altenbourg, Weimar, etc., et donna naissance aux trois branches de Saxe-Meiningen-Hildburghausen, — Saxe-Altenbourg, — Saxe-Cobourg-Gotha (apparaissant Cobourg-Saalfeld). La ligne cadette ou Albertine a occupé, non sans trouble, de 1697 à 1763, le trône de Pologne; à cette ligne appartient le célèbre Maurice de Saxe (fils bâtard), fait maréchal de France en 1743. L'électeur Frédéric-Auguste III devint par la faveur du Napoléon roi de Saxe (Frédéric-Auguste I^{er}) en 1806 et duc de Varsovie en 1807. Il est mort en 1827.

SAXE-WEIMAR (Charles-Alexandre-Auguste-Jean, grand-duc DE), né et mort à Weimar (1818-1901). Il était fils unique du grand-duc Charles-Frédéric et de Marie-Paulovna, née grande-duchesse de Russie. Sa jeunesse se passa en voyages, puis il appartint plusieurs années à un régiment prussien de cuirassiers, en garnison à Breslau. En 1842, il épousa, à La Haye, la princesse Wilhelmine, fille du roi Guillaume II des Pays-Bas. Il monta sur le trône grand-ducal en 1853, à la mort de son père. Il cultiva la littérature et les arts et leur donna asile dans sa petite capitale; il attira et retint nombre d'artistes et écrivains. Il sut, de 1847 à 1857, attacher Liszt à sa cour et à son théâtre, et Weimar, la petite ville des bords de l'Ilm, fut un grand centre pour l'art musical allemand. Hector Berlioz, Peter Cornelius, Joachim Raff, Hans de Bülow, Charles Tausig, Joseph Joachim, etc., s'y rendirent. C'est aussi à Weimar que Liszt put arriver, en 1850, à la première représentation de *Lohengrin*, dont l'auteur était alors un pauvre exilé politique. Richard Wagner a royalement payé cette hospitalité; grâce à son *Tannhäuser*, la fameuse Wartbourg, dont l'admirable restauration avait préoccupé le grand-duc dès sa dix-septième année, est familière au monde entier. Et Liszt a remercié le prince en célébrant dans sa *Sainte Elisabeth* une princesse qui a illustré le pays du grand-duc et dont le souvenir s'impose aux visiteurs de la Wartbourg.

De son mariage, le grand-duc a eu trois enfants : le grand-duc héritier Charles-Auguste, né en 1844; la princesse Marie, née en 1849 et mariée en 1876 au prince



Duc de Saxe-Weimar

SAXE : Tableau généalogique.

Ligne Ernestine.

BRANCHE DE WEIMAR.

Chef actuel : GUILLAUME-ERNEST, né 1876, fils du duc héritier Charles Auguste né 1844, m. 1891 et de Pauline, princesse de Saxe-Weimar Eisenach née 1862, m. 1904...

1^{er} Rameau : SAXE-MEININGEN-ILMGÜRTHAUSEN.

Chef actuel : GEORGES, né 1826, fils du duc Bernard né 1800, m. 1882 et de Marie de Hesse-Cassel née 1801, m. 1868...

2^e Rameau : SAXE-ALTENBURG.

Chef actuel : ERNEST, né 1826, fils du duc Georges né 1796, m. 1853 et de Marie, princesse de Mecklenbourg-Schwerin née 1811, m. 1852...

3^e Rameau : SAXE-COBURG-ET-GOTHA.

Chef actuel : CHARLES-EDOUARD, prince de Grande-Bretagne, né 1884, fils du prince Léopold, duc d'Albany né 1833, m. 1884 et de Hélène, princesse de Wurtemberg née 1861, m. 1900...

Ligne Albertine.

JEAN

Né 1801, m. 1873. Frère et successeur d'Antoine, m. 1836, et de Frédéric-Auguste II, m. 1871. Roi de Saxe 1854.

Genealogical chart showing marriages and children of Jean, including names like Elisabeth, Georges, Anne, Marguerite, Mathilde, Frédéric-Auguste, Marie, Jean-Georges, and Maximilien.

Henri VII de Reuss; la princesse Elisabeth, née en 1854, mariée en 1886 au duc régent de Mecklenbourg-Schwerin. En 1891, la mort du grand-duc héritier fait passer la succession à son fils Guillaume-Ernest, né en 1876.

SAXON ou SAXON-LES-BAINS, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. de Martigny]), au-dessus de la rive gauche du Rhône et sur la ligne ferrée et la route du Simplon, par 468 mètres d'altitude; 1.530 hab.

SAYRE (MÉTHOISE). Méd. Traitement orthopédique employé dans le mal de Pott et la scoliose. Il consiste dans l'emploi d'un corset plâtré fait de bandes de tarlatane, et qui embrasse et maintient le tronc, des hanches aux aisselles...



Saz

SAYREVILLE, bourg des Etats-Unis (New-Jersey [comté de Middlesex], sur le Raritan River; 3.000 hab. Briqueteries. Navigation fluviale très active. Scieries mécaniques et commerce de bois.

SAZ n. m. Instrument à cordes frottées, en usage dans le Caucase. Sa caisse est pyriforme. Le saz est monté de 4 cordes, les deux premières et la quatrième en acier, la troisième en laiton.

*SCALAIRE adj. — Biol. Coquille scalaire, Nom sous lequel on désigne toutes les coquilles dont les tours de la spire n'ont pas de contact entre eux et sont plus ou moins séparés.

SCAMOZZI (Vincenzo), architecte italien, né à Vicence en 1552, mort à Venise en 1616.

*SCAPHANDRIER n. m. — ENCYCL. Le rôle des scaphandriers a pris une nouvelle importance avec les progrès de la navigation sous-marine.

volontaire pendant la guerre de 1864, fut élu (1865) membre du Folketing, se rallia au parti des paysans, participa à la fondation de la Société d'octobre, et, après la formation de la coalition des gauches 1870, se joignit aux conservateurs dont il devint l'un des chefs.

qui ont pu, dans la pêche aux éponges et aux huîtres perlées, atteindre jusqu'à 60 mètres. En 1885, un Français, Lambert, employé au sauvetage de l'Alphonse XIII, sombré dans les parages des Canaries, put descendre jusqu'à 55 mètres, retirer des lingots d'or de la calce du navire sinistré; mais, à ces profondeurs, la durée du séjour sous-marin ne saurait être impunément prolongée au delà d'une demi-heure.

Encore les scaphandriers, même éprouvés, courent-ils toujours de graves dangers, en raison des variations de pression barométrique qu'ils sont exposés à subir. En principe, la remontée du fond ne devrait guère s'opérer qu'à raison d'un mètre par minute; effectuée plus rapidement, il peut se produire un dégagement brusque de l'azote emmagasiné en excès dans l'organisme pendant l'immersion; d'où un arrêt de la circulation pulmonaire, l'anémie de certains centres nerveux, la paralysie, des accidents mortels qui ne sont que trop fréquents. En règle générale, le plongeur ne doit pas avoir mangé depuis plus de deux heures, ne pas être en état d'ivresse ou d'énerverment, ni en transpiration. Au-dessous du scaphandre, il a dû revêtir un vêtement de laine.

La marine française est actuellement pourvue d'un modèle de scaphandre perfectionné, qu'on peut comparer, pour apprécier le chemin parcouru, au primitif appareil de Klingert, qui fut un des premiers scaphandres utilisés. Dans l'appareil actuellement en service, le scaphandrier est muni d'un casque spécial, percé d'ouvertures qui lui permettent de voir dans toutes les directions. Un tuyau à air, relié à une pompe à compression, assure incessamment le renouvellement de l'atmosphère viciée du casque. Une corde à signaux lui permet de communiquer avec l'extérieur, et de se faire remonter dès qu'il en est besoin. Le corps est lesté au moyen de plomb, dont une partie est placée à la chaussure du scaphandrier. Il existe d'autres systèmes, dans lesquels le scaphandrier porte sur le dos un réservoir d'air comprimé relié lui-même par un tuyau à la pompe à compression de l'extérieur. Nous mentionnerons enfin un nouveau scaphandre de l'ingénieur américain Rostucci, destiné à l'exploration des grands fonds, et dans lequel le plongeur est pourvu de bras articulés en bronze. Dans tous ces appareils, l'éclairage est assuré soit par des projecteurs puissants que l'on immerge au voisinage des objets à reconnaître, soit au moyen de lampes électriques qui portent les plongeurs eux-mêmes, encore que ceux-ci préfèrent en général travailler sans lumière, afin de ne pas attirer dans leur voisinage leurs dangereux ennemis, les requins.

École de scaphandriers. La marine anglaise a institué des écoles spéciales de scaphandriers à Portsmouth, Devonport et Chatham. Quand un homme se présente pour être plongeur, il subit d'abord un examen médical des plus sérieux, et, s'il est accepté, il passe tout de suite à la méthode expérimentale, qui consiste à l'exécution de manœuvres et de plongées dans une vaste cuve, sorte d'aquarium garni de hublots, par lesquels le professeur surveille

l'élève de l'extérieur. Après les manœuvres dans la cuve, l'élève passe aux manœuvres dans un bassin à l'orlé de la mer, puis en mer dans des conditions normales du travail sous-marin. A l'éducation pratique sont joints des cours théoriques.

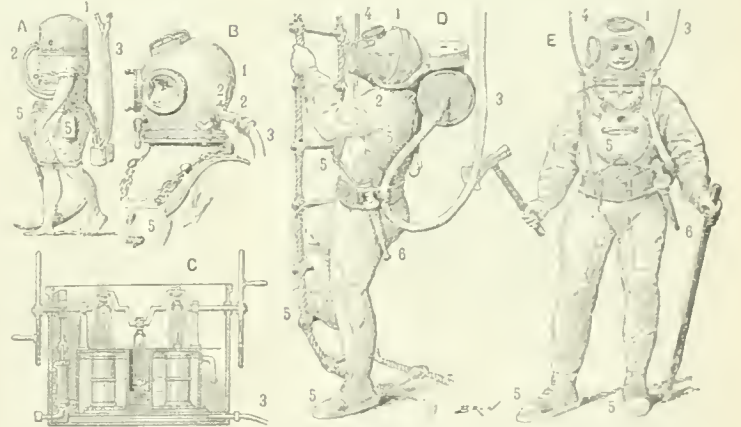
SCAPTOGALE n. m. Paléont. Genre de mammifères insectivores, de la famille des talpides, comprenant deux espèces fossiles dans le tertiaire français. Les scaptogales ont vécu à l'époque néocène dans la France centrale, le scaptogale Lavirillardi est l'espèce type de ce genre.

SCARRON, comte de Traquenot, en cinq actes, en vers, de Catulle Mendès (Gaité, 30 mars 1906). — Au Mans, un jour de mascarade, le chanteur Scarron, qui a vingt-six ans, se déguise en sage et batufe le dieux. La foule indignée et le jette à la rivière. Pendant qu'Étoile et Destin chantent un admirable duo d'amour, Scarron sort le fleau, mais trans, et se recrota pour toujours perché. Huit ans plus tard, l'épouse, lui d'forme, mais rieuse, la toute jeune Française d'Aubigne, se jette, mais si pauvre, et ambitieuse. Il n'existera, d'ailleurs, entre eux, malgré les velléités intermittentes de l'infirm, que les apparences du mariage. Française à un commencement d'intrigue avec Villarceaux. Devenu plus malade et pauvre, Scarron est réfugié à la campagne, où l'empêche le soigneur et l'aide dans ses travaux, ce qui ne l'empêche pas, lorsque Villarceaux vient rôder par là, d'aller courir les bois avec lui. Villarceaux lui donne des rendez-vous chez Ninon de Lenelos. Scarron, en l'apprenant, fou de colère, galvanisé par la jalousie, recouvre un instant, en partie du moins, l'usage de ses membres, et se fait transporter chez Ninon, prêt à pourfendre son rival. Sa femme e rallie le singe, lui dit elle, n'a droit qu'à la malice et ne peut se venger de l'épigramme que par la grimace. Scarron, terrassé, redévoit cal-de-jatte. Peu de temps après, il agonise. Il blasphème, il s'acharne contre sa femme. La religieuse qui le voile l'exhorte au pardon, et cette religieuse, c'est Étoile, venue de Destin. Scarron pardonne, mais il meurt avant que Française et lui aient échangé le premier baiser.

Telle est la brève analyse de cette pièce, très adroitement mise en scène. Le sujet est d'une tristesse un peu amère pour le théâtre; de plus, ni Scarron, si affreux, et qui n'a que de l'esprit, ni Française, sèche, revêche, calculatrice, ne sont des personnages bien sympathiques. Étoile et Destin symbolisent, à vrai dire, l'amour idéal; mais, personnages épisodiques, ils compliquent encore une action déjà un peu diffuse. L'œuvre reste pourtant distinguée par le vers souple, spirituel et joli.

* SCARTAZZINI Giovanni Andrea, littérateur italien, d'origine italienne, né à Bonda Grisons, en 1837. — Il est mort à Fahrwangen Argovie en 1901.

SCAUVENIUS Jacob-Frédéric, homme d'Etat danois, né à Copenhague en 1838. Il se distingua comme engagé



SCAPHANDRE A, scaphandre de Klingert 1797; B, casque; C, pompe à air; D, scaphandre avec réservoir régulateur de pression d'air; E, scaphandre à la manière française; F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

le Danemark et l'Arc-en-ciel du peuple dans 1891; Politique danoise 1898; etc.

SCÉVOLE ou SCÉVOLE n. f. Genre de goodéniacées, comprenant des herbes ou de petits arbrisseaux, à fleurs blanches ou pâles colorées, qui habitent surtout l'Australie. Le genre, qui compte environ soixante espèces, est caractérisé par ses fleurs à ovaire infère bicarpellé, avec un ou deux ovules dressés, et ses fruits capsulaires.



Scévole, a, fleur.

*SCHAEFFLE (Albert-Eberhard-Frédéric), homme politique et économiste autrichien, né à Nurgentín (Wurtemberg) en 1831. — Il est mort à Stuttgart en 1903. On a publié après sa mort deux volumes de Mémoires (1904).

de probabilité jouant un rôle considérable dans les sciences physiques ; il montre le rôle de l'hypothèse primordiale, que l'on rencontre à la base de tout calcul de cette sorte. Puis il termine en étudiant les grandes théories d'optique et d'électricité, enfin d'électro-dynamique, montrant la genèse des idées qui conduisirent Fresnel et Maxwell à édifier les belles théories modernes.

Dans cette œuvre très remarquable sur la philosophie des sciences, le savant auteur a su exposer ses idées avec une rare puissance de logique et des qualités d'exposition des plus attrayantes.

Science moderne (1A) et son état actuel, par Ch. Emile Picard (1905). — Dans cet ouvrage, Picard a donné une vue d'ensemble sur l'état des sciences mathématiques, physiques et naturelles dans les premières années du XX^e siècle ; en réalité, il a repris et développé le *Rapport général sur les progrès récents des sciences*, dont il avait été chargé en 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle. Ce livre, écrit dans un style simple et élégant qui en rend le lecture accessible à tout esprit cultivé, est un véritable document historique, une mise au point, faite de main de maître, des connaissances et des théories scientifiques de notre époque.

L'auteur a su éviter les discussions purement philosophiques pour pouvoir dégager d'une façon plus nette le véritable objet des différentes recherches scientifiques, en même temps que les liens communs qui rattachent les unes aux autres les différents branches de la science ; il a indiqué les grandes théories qui renouvellent et coordonnent chacune toute une catégorie de faits, insistant sur leurs rôles et montrant que ces théories admises à une époque déterminée ne sont pas immuables, attendu que « le savant ne retient à un moment donné que les théories fécondes par leur puissance pour la coordination des faits acquis et pour la découverte des faits nouveaux ». « On juge, dit-il encore, très fausement de la science, quand on oublie qu'elle est essentiellement mobile et n'est formée que d'approximations successives, » et la plupart des chercheurs n'ont comme but « que de pousser plus loin l'approximation, en mettant en évidence des complexités jusque-là ignorées ».

Après avoir fait un rapide historique de l'analyse mathématique, l'auteur montre comment les différentes sciences tendent de jour en jour à prendre la forme mathématique, car « quoi qu'il arrive, l'analyse mathématique restera toujours cet admirable langage qui, suivant un mot de Fourier, n'a pas de signes pour exprimer des notions confuses, langue capable de condenser dans ses symboles un nombre immense de résultats, et douée d'une admirable puissance de transformation et de précision ».

Il passe ensuite une revue complète de toutes les sciences, en ayant soin de grouper ensemble celles dont les liens sont intimes : sciences mathématiques et astronomie, mécanique et énergétique, optique et électricité, qui constituent, dit-il, « la physique de l'éther » ; puis il étudie la physique de la matière et la chimie minérale et organique en faisant ressortir les hypothèses cinétiques, atomiques et autres qui furent et sont encore si fécondes ; la minéralogie et la géologie, la physiologie et la chimie biologique, et enfin la botanique et la zoologie.

En réalité, cette vue d'ensemble sur l'état actuel de la science est un travail considérable, qui dénote chez l'auteur une grande netteté de vues, jointe à une profonde érudition.

Science (LA VALEUR DE LA), par H. Poincaré (Paris, 1902). — Cet ouvrage fait suite à *Science et hypothèse* et en est pour ainsi dire le complément. L'auteur commence par étudier le rôle de l'intuition et de la logique dans les sciences : « l'intuition est l'instrument le plus ordinaire de l'invention » et, si la logique, « qui seule peut nous donner la certitude, est l'instrument de la démonstration », il n'en est pas moins vrai que l'intuition est indispensable, aussi bien au jeune esprit qui, sans elle, ne saurait jamais appliquer les mathématiques, qu'au savant créateur lui-même. L'auteur étudie ensuite « les deux cadres dans lesquels la nature paraît enfermée », le temps et l'espace ; « nous n'avons pas l'intuition directe de la simultanéité, pas plus que celle de l'égalité de deux durées », et nous y suppléons en appliquant certaines règles, variables avec les cas particuliers qui sont en cause, ces règles étant choisies inconsciemment par nous, « parce qu'elles sont les plus commodes ». Dans le chapitre consacré à la notion d'espace, l'auteur reprend et complète l'étude déjà faite dans *Science et hypothèse* ; il étudie le continu physique à plusieurs dimensions et analyse les faits expérimentaux qui interviennent dans la genèse de l'espace à trois dimensions. « L'expérience ne nous prouve pas que l'espace a trois dimensions, elle nous prouve qu'il est commode de lui en attribuer trois ». Les phénomènes physiques et mécaniques, par exemple, peuvent être conçus autrement que dans l'espace à trois dimensions ; d'ailleurs, « nous ne pouvons nous représenter l'espace à quatre, ni l'espace à trois dimensions, parce que ces espaces sont infinis, que ce sont des continus mathématiques et non des continus physiques et qu'ils sont homogènes ».

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, l'auteur répond à ceux qui demandent à quoi servent les mathématiques en leur montrant « les deux monuments déjà ébauchés de la mécanique céleste et de la physique mécanique » qui « valent bien la peine qu'ils nous ont coûtée ». Et d'ailleurs, les mathématiques méritent d'être cultivées par elles-mêmes, puisqu'elles donnent à leurs adeptes « des jouissances analogues à celles que donnent la peinture et la musique » ; mais le but physique et le but esthétique ne doivent pas être séparés l'un de l'autre, car ils sont intimement liés et se pénètrent mutuellement. L'auteur montre les liens qui unissent l'analyse et la physique, la première servant à créer une langue pour la seconde et la seconde rendant à la première le service de lui imposer des problèmes dont « elle fait pressentir la solution » et pour lesquels « elle suggère des raisonnements ». Les quelques pages consacrées à l'astronomie, cette science « qui nous a fait une âme capable de comprendre la nature », sont des plus remarquables ; pour la physique mathématique, il indique les différentes phases qu'elle a parcourues et se demande, après avoir passé en revue les principes qui lui servent de base, s'il n'y a pas lieu de prédire une crise prochaine et une période de doutes. Qu'importe ! il faudra rebâtir à neuf, « tel l'animal qui mue, qui brise sa carapace trop étroite et s'en fait une plus jeune » ; cette science a d'ailleurs déjà passé par une crise semblable.

Enfin, dans la troisième partie, l'auteur traite de la valeur objective de la science. Dans l'ensemble de nos lois scientifiques, il y a à quelque chose qui est indépendant des conventions que nous avons adoptées ; il y a des relations entre les faits bruts qui constituent des *lois invariables*, « tandis que les relations entre les faits scientifiques restent toujours dépendantes de certaines conventions ». Une loi quelconque dénuée de vérifications expérimentales ne peut qu'être approchée et, de plus, son énoncé est forcément incomplet. Non seulement la science ne peut nous faire connaître la nature des choses, mais rien n'est capable de nous la faire connaître, et, si quelque dieu la connaissait, il ne pourrait trouver de mots pour nous l'exprimer. En revanche, elle nous fait connaître « la seule réalité objective, les rapports des choses, d'où résulte l'harmonie universelle ».

L'ensemble de l'ouvrage est un véritable acte de foi scientifique. On sent combien l'auteur est pénétré de cette science, dont il est, à notre époque, l'un des plus illustres représentants, et avec quel espoir il nous parle de cette harmonie universelle, « la source de toute beauté et la seule vérité que nous puissions attendre ».

SCIENTISTE (*sci-an-tist*) adj. et n. *Scientistes chrétiens* — *christian scientists*, Secte qui professe qu'en cas de maladie le meilleur remède est la prière.

SCIUROÏDE n. m. Paléont. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des anomaluridés, comptant six espèces fossiles dans le tertiaire de l'Europe centrale et méridionale.

— ENCYCL. Les *sciuroïdes* sont rangés actuellement dans la sous-famille des pseudosciuridés. C'étaient des petits écureuils rappelant quelque peu les anomalures actuels de l'Afrique ; ils ont vécu dans la Suisse et le midi de la France à l'époque éocène *sciuroïdes minimis* et *Quercy* et en Allemagne à l'époque miocène *sciuroïdes Fraus*).

SCIROPTERUS (*pté-russ*) n. m. Nom scientifique des écureuils volants, vulgairement appelés *potatouchs*. Le genre *sciropterus* appartient à la sous-famille des pteromyioidés.)

SCLÉROTINIE *nf* n. f. Genre de discomycètes, dont la fructification naît d'un sclérote et a la forme d'une coupe plus ou moins excavée, portée par un long pédicelle. Les ascus ont huit spores ovales, unicellulaires, incolores. Certaines espèces causent des maladies chez les végétaux.

SCOLÉCITHRIDÉS n. m. pl. Famille de crustacés copépodes, renfermant les genres *scolécithrix* et voisins. — Un *SCOLÉCITHRIDÉ*.

SCOLÉCITHRIX (*trikss*) n. m. Genre de crustacés copépodes, type de la famille des *scolécithridés*, comptant quelques espèces répandues dans les mers du nord. (Le *Scolécithrix brevicornis*, découvert en 1902 sur les côtes d'Angleterre, en est un exemple.)

SCOLÉCOTRIQUE (*trik*) n. f. Champignon filamenteux vivant sur les feuilles et y formant des taches brunes, à filaments courts, portant à leur sommet ou sur les côtés des conidies ovoïdes, brunes, bicellulaires.

SCOPOLAMINE o. f. Syn. de HYOSCINE.

— ENCYCL. L'hyoscine, plus connue actuellement sous le nom de *scopolamine*, a été préconisée depuis 1900 comme anesthésique général.

On l'associe généralement à la morphine. La technique est la suivante : on injecte sous la peau quatre heures, deux heures, puis une heure avant l'opération, un centimètre cube d'une solution contenant 0,0012 de bromhydrate de scopolamine et 0,0012 de chlorhydrate de morphine par centimètre cube. Le patient s'endort d'un sommeil calme ; on note une légère accélération du pouls et un abaissement de la respiration. On doit éviter le bruit et les secousses aux malades ; on provoque ainsi une anesthésie complète. Parfois, cependant, il est nécessaire de donner un peu de chloroforme. Le réveil se produit quatre à cinq heures après l'opération ; il est absolument calme, les malades peuvent s'alimenter, et ils dorment bien la nuit suivante. La mortalité serait inférieure à celle provoquée par les autres agents anesthésiques.

SCOTTE (TRAIN). V. TRAIN.

* **SCRATCH** n. m. — Sport. Se dit aussi d'un coureur qui est handicapé, et qui doit accomplir le parcours entier.

Scribner's Magazine, revue mensuelle illustrée, fondée à New-York en 1886 par l'éditeur Charles Scribner. Elle a pour rédacteur en chef Edward L. Burlingame depuis sa fondation. Ses bureaux sont à Londres, et elle est aussi lue dans le Royaume-Uni que les magazines anglais.

* **SCRUTATEUR** n. m. — Instrument qui permet de connaître à distance l'indication d'un appareil de mesure (thermomètre, manomètre, etc.).

— ENCYCL. Un *scrutateur* se compose de deux postes : le transmetteur combiné avec l'appareil de mesure (anémomètre, thermomètre, hygromètre, etc.) dont on veut connaître les indications à distance, et le récepteur ; les deux postes sont reliés par une communication qui est généralement électrique. Les scrutateurs les plus répandus sont les scrutateurs de température, qu'on emploie dans nombre d'industries où l'on a besoin de maintenir une température constante : malteries, brasseries, sucreries, chambres frigorifiques. Quand on appuie sur un bouton que porte le récepteur, on envoie un courant électrique dans le transmetteur, dont l'aiguille monte d'une division correspondant à une fraction de degré. Ce mouvement a pour effet d'envoyer un courant électrique dans le récepteur, dont l'aiguille monte à son tour d'une division, de sorte que les mouvements des deux aiguilles du transmetteur et du récepteur sont synchrone. Des que l'aiguille du transmetteur arrive à toucher l'index,

elle retombe, tandis que l'aiguille du récepteur reste au point donnant la température tant qu'elle n'a pas sur le bouton.

Le thermomètre transmetteur possède un index et une aiguille, l'index indique la température à la manière des autres thermomètres industriels, et l'aiguille, qui est normalement dans le bas de l'échelle, sert à la transmission des indications.

SCULLER (*skou-leur*) — m. angl. n. m. Sport naute. Batelier, canotier.

SCYBIS (*skib*) n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionides, créé en 1822 pour des espèces propres à l'Amérique centrale. Le type est *Scybis arizonae*, appartenant au groupe des *scybides*, est le *scybis pubescens*, du Guatemala.



SCYLLIOGALEUS (*skiljo-ga-leus*) n. m. Genre de poissons selaciens de la famille des galeales, créé en 1902 pour un curieux requin découvert dans les parages de l'Afrique centrale. Le type est le *scylliogaleus*.



Quelbetti est un *scybide* qui fait le passage entre les galeales et les scyllides, avec tous les caractères des émissiles ; il présente des barines pareilles à celles des roussettes.)

SEAL OU LAC AUX PHOQUES, nom de deux lacs du Canada (Ouhgava) sur le cours d'un affluent de la baie d'Hudson : le SEAL den haut a près de 70,000 hectares ; le SEAL d'en bas, près de 57,000.

SEAOU-PO n. m. Nom de cymbales chinoises ou brauze.

SÉBAMIDO-BENZOÏQUE adj. Syn. de BENZAM-SÉBACIQUE.

SÉBASTIANISME (*bas*, *maxim*) n. m. Hist. relig. Doctrine propre aux sébastianistes : croire au SÉBASTIANISME.

SÉBASTIANISME (*bas*, *niss*) n. m. Hist. relig. Membre d'une secte portugaise, dont la croyance particulière est que le roi dom Sébastien I^{er} n'est pas mort, et qu'on le verra revenir dans le pays pour faire triompher le christianisme.

SÉBASTIANSWEILER, bourg d'Allemagne (Wurtemberg), près d'un petit sous-affluent du Danube ; 1.000 hab. Sources minérales au faîte des collines, légèrement laxatives.

Sébastien SAINT, par J.-J. Henner, au musée du Luxembourg. — Saint Sébastien, non plus attaché au pili-



Saint Sébastien, d'après Henner.

d'une fleur ; toute la toile n'est qu'une symphonie en noir et blanc. Le vrai sujet, c'est l'éclatante beauté de ce nu d'adolescent, posé en pleine lumière comme un

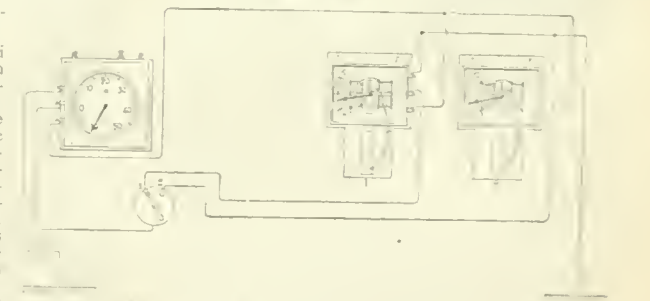


Schéma d'installation d'un scrutateur avec un seul récepteur pour deux transmetteurs.

marbre, ou plutôt comme un ivoire animé. Rien d'achevé comme le modèle de ce corps juvénile, auquel des ombres caressantes donnent la moiteur de la vie. Tout l'art d'Henner est dans cette tâche blanche, qui s'élève en vigueur et douceur à la fois sur le reste de la composition. Cette page magistrale inaugure en quelque façon la troisième et dernière manière du peintre, toute faite de con-

pagnie des chemins de fer P.-L.-M. pour établir une ligne directe de Lons-le-Saunier à la frontière suisse par Genève et à travers le massif du Jura. Cette ligne, dite « ligne de la Faucille », doit être postérieurement l'objet de négociations directes entre les gouvernements français et suisse, afin d'établir la part contributive des deux pays à l'établissement de cette importante artère.

SIMPSON (William), peintre anglais, né à Glasgow en 1823, mort en 1899. Il quitta Glasgow en 1851, pour s'établir à Londres, suivit la campagne de Crimée comme dessinateur, reçut plusieurs fois la mission de reproduire à l'aquarelle les principaux événements historiques ou domestiques du règne de Victoria. A partir de 1853, il travailla surtout pour l'« Illustrated London News ». Il s'intéressait extrêmement à l'architecture et au mouvement religieux, au point de vue des symboles qui s'y cachent. Il corrigea les dernières épreuves d'un livre sur Jonas, lorsque la mort le surprit. Il avait fait paraître en 1873 : *Au-devant du soleil; voyage autour du monde, etc.*

SIMROCK (Charles-Joseph), né et mort à Bonn (1802-1875). Il fit à Bonn et à Berlin des études de droit et de philologie germanique, puis entra dans la magistrature. En 1830, il fut révoqué à la suite de la publication d'une poésie, *les Trois Coucous*, dans laquelle il célébrait la révolution qui venait de s'accomplir en France. Il se retira alors dans sa propriété de Menzenberg, près de Bonn, où il se livra à des travaux sur l'ancienne littérature allemande. Le succès de ses publications lui valut d'être nommé en 1850 professeur de langue et de littérature allemandes à l'université de Bonn.

Simrock a laissé des poésies qui ne sont pas sans mérite; mais il dut sa réputation à ses traductions et à ses adaptations des anciens poèmes allemands. Il a plus que personne contribué à répandre dans le public la connaissance de l'ancienne littérature de l'Allemagne, bien que ses reproductions n'aient ni l'aïsaance, ni la couleur, ni la poésie de celles des Heibel, Heriz, etc.

SIMPSON, bourg des Etats unis d'Amérique, dans le comté de Hartford, Etat de Connecticut, sur le Farmington, affluent du Connecticut; 3.000 hab. Scieries.

SIMSON (Martin-Edouard), homme politique et magistrat allemand, né à Koenigsberg en 1810, mort à Berlin en 1899. Il fit dès 1831 un cours de droit romain à l'université de Koenigsberg, fut nommé professeur adjoint deux ans plus tard et professeur titulaire en 1836. Il fut appelé en 1846 aux fonctions de conseiller du tribunal suprême du royaume. Il dut surtout sa réputation au rôle qu'il joua durant le mouvement révolutionnaire de 1848. La ville de Koenigsberg l'envoya comme représentant au parlement de Francfort, dont il fut président. En cette qualité, il fut (avr. 1849) mis à la tête de la députation qui se rendit à Berlin pour offrir au roi de Prusse la couronne impériale; Frédéric-Guillaume IV ne voulut pas l'accepter. Ayant échoué dans sa mission, de Simson refusa de présider plus longtemps l'Assemblée nationale, qu'il quitta bientôt. Au mois d'août suivant, il fut élu député de Koenigsberg à la seconde Chambre prussienne; il fut du nombre des orateurs les plus éminents du parti constitutionnel. En 1852, il présida la diète d' Erfurt, et, après l'avortement du plan d'union, il reprit à la seconde Chambre de Berlin son rang parmi les chefs de l'opposition. Après avoir un moment repris à Koenigsberg ses anciennes fonctions de juge et de professeur, il reentra dans la vie politique en 1858, et en 1861 devint président de la Chambre prussienne. A partir de ce moment, il poursuivit parallèlement sa carrière dans l'administration judiciaire. En 1869, il fut appelé aussi à faire partie du Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Ce fut Simson qui, en décembre 1870, à la tête de la députation du Reichstag, se rendit à Versailles pour demander encore, comme en 1849, au roi de Prusse de prendre le titre d'empereur. Après la constitution du nouvel empire d'Allemagne, Simson, élu en 1871 membre du parlement de l'Empire, fut choisi par ses collègues pour en diriger les débats; mais la maladie l'obligea de renoncer à son siège parlementaire pour se consacrer entièrement à ses fonctions judiciaires.

En 1869, il avait été nommé président de la cour d'appel de Francfort. En 1879, il fut appelé à la présidence du tribunal d'Empire, à Leipzig.

SINET (André), peintre français, né à Villennes (Seine-et-Oise) en 1867. Elève de son père, Hippolyte Sinet, il exposa à partir de 1887 des portraits qui dénotent un grand souci de distinction. Ses modèles sont pris parmi les notabilités ou les mondains de marque. Il a peint aussi des scènes de genre : *Femme à sa toilette, le Saut du lit, le Corslet mauve*; des aspects de villes : *le Soleil derrière l'Arc de triomphe* (acquis par l'Etat en 1899); Bruxelles, Londres : *Coin des enfants, the Green Bridge* (Regent's Park); *Sunset* (Piccadilly); des paysages inspirés par ses voyages en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Ecosse, en Italie, etc. Il a pris part depuis 1890 aux Salons de la Société nationale.

SINGER (Paul), socialiste allemand, né à Berlin en 1841. Il fut employé de commerce de 1858 à 1869, fonda en 1869 à Berlin avec ses frères une maison de confection, et acquit vite une fortune importante. D'origine israélite, il entra en relations avec les socialistes berlinois, notam-

ment avec Liebknecht et, en 1880, au moment où Bismarck persécuta les socialistes, il se rangea ouvertement parmi eux, les soutint pécuniairement et devint un de leurs principaux propagandistes. Orateur populaire, il fut élu conseiller municipal de Berlin en 1881, et peu de temps



après, député au Reichstag dans une circonscription ouvrière de la capitale, qui l'a toujours renommé depuis à des majorités formidables. Expulsé de Berlin en 1886 par le gouvernement de Bismarck, il dut renoncer à sa maison de commerce, se consacra entièrement à la propagande, remit la plus grande part de sa fortune à son parti pour la création du journal le « Vorwaerts », d'une imprimerie et d'une librairie, et fut nommé en 1887 membre du comité directeur du parti. Depuis 1890, il est président du comité directeur, et son délégué au bureau socialiste international de Bruxelles. Il présida les congrès annuels du parti socialiste allemand et a été un des présidents des congrès socialistes internationaux de Bruxelles (1891), Zurich (1893), Londres (1896) et Paris (1900). Il présida également les groupes socialistes du conseil municipal de Berlin et du Reichstag, exerce une grande influence comme habile tacticien parlementaire, et a dirigé l'éducation parlementaire des socialistes au Reichstag contre les projets réactionnaires et surtout contre les tarifs douaniers de 1902. Les entreprises officielles du parti socialiste allemand, journaux, maisons d'édition, etc., se font sous la raison sociale *Paul Singer et Co*. Il est devenu l'un des principaux représentants de l'aile gauche intransigente du parti socialiste.



SINIATCHIKHINSKII, bourg de la Russie orientale, dans le gouvernement de Perm (dist. de Verkhotourie), sur la *Siniatchikha*, sous-affluent lointain de l'Obi par l'Irtys; 5.000 hab. Scieries; gisements métallifères.

SINISTRARI DE AMENO (Louis-Marie), théologien et canoniste italien, né à Ameno, pres de Novare, en 1622, mort à Rome en 1701. Il entra chez les frères mineurs (1647), enseigna la philosophie et la théologie à Pavie, devint vicaire général d'Avignon et enfin de Milan. Ses principaux ouvrages, composés en latin, sont : *Des délits et des peines; De la démolition*. Ce dernier livre a été traduit en français par L. Liseux, sous ce titre : *De la démolition et des animaux incubes et succubes* (1878).

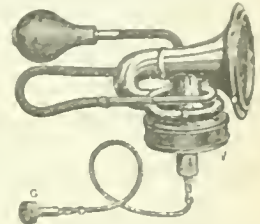
SIN-MIN-TIN, ville de l'Empire chinois, en Mandchourie, dans la vallée du Liao-Ho et à quelques lieues à l'O. de ce fleuve. Ce fut, au commencement de mars 1905, une des positions stratégiques les plus importantes des armées japonaises à la veille de la bataille de Moukden. Par là, en effet, l'armée du général Nogi, rendue disponible par la reddition de Port-Arthur, se rabattit vers l'E. dans la direction de la voie ferrée Moukden-Kharbiou, afin de venir attaquer sur sa droite les corps russes du général Koulbars.

* **SIOUT**. — Depuis l'année 1902, fonctionne près de Siout un important barrage, long de 833 mètres, destiné à relever le plan d'eau du fameux canal Ibrahimieh, qui fournit l'eau d'arrosage à 250.000 hectares dans la Moyenne-Egypte et au Fayoum.

SIPIAGUINE (Dmitri Sergéevitch), homme d'Etat russe, né en 1853 dans le gouvernement de Tver, se fit inscrire à Saint-Petersbourg en 1902. Il donna en 1872 dans la carrière administrative comme attaché à la légation des affaires générales au ministère de l'Intérieur sous la direction de l'attaché général Timashev. Après le meurtre du tsar Alexandre II, il fut nommé membre de la commission extraordinaire du Sénat chargée d'appréhender les criminels politiques, et, en récompense de la rigueur dont il fit preuve, il fut nommé en 1887 capitaine des classes du tsar et, en 1888, maréchal de la noblesse de Moscou. Bientôt vice-gouverneur de Karkow, puis gouverneur de Courland, enfin gouverneur de Minsk, il figura dans ces fonctions sous divers aspects à l'égard des étudiants et de la foule. Après la mort d'Alexandre III, il était appelé au gouvernement de Wolyn et enfin au ministère de l'Intérieur. En 1905, il fut nommé ministre des finances libérales. Il fut élu député à la Duma des étudiants, dont il reprit avec lui la présidence lors des émeutes, en mars 1901 à Saint-Petersbourg. Il fut nommé le 15 avril 1902, le 15 avril 1902, il fut assassiné à Moscou par un étudiant, Malyschef, qui avait été raflé des registres de l'université de Kiev, sur l'ordre du ministre, à la suite d'une rébellion.

SURAT, bourg de l'Algérie septentrionale, dans le département d'Oran (arrond. de Mostaganem) (comm. de l'Alhidi), à l'extrémité est de la plaine du Sig; 1.000 hab. Vignobles. Centre de colonisation française.

* **SIRENE** n. f. — ESCYCL. *Sirene d'automobile*. La sirène dont font usage les automobilistes pour signaler leur approche sur les grandes routes comprend deux types distincts. Le premier, dit *sirene à galet frotteur*, se compose essentiellement d'un galet monté sur un arbre horizontal et pouvant être mis, à volonté, en contact avec un volant qui tourne en même temps que les roues de la voiture. Ce galet est relié par une transmission flexible à une sorte de ventilateur qui, mis en mouvement par la transmission, aspire l'air extérieur et le refoule violemment dans la trompe d'avertissement après qu'il a traversé une sorte de sifflet, en produisant un bruit strident qui s'entend à très loin.



La *sirene à échappement de moteur*, qui est le type le plus perfectionné, comprend deux longs tuyaux accolés l'un à l'autre sur un des côtés du châssis de la voiture. L'échappement du moteur enfonce l'air chaud dont il est composé dans ces tuyaux jouant exactement le rôle de tuyaux d'orgue et qui produisent, comme dans le cas précédent, un son strident.

SIRUCLA, bourg de l'Espagne centrale, dans l'Escléridure prov. de Badajoz (dist. de Herrera del Duque), sur un petit sous-affluent du Guadiana par le Gualemar; 4.000 hab. Savonnerie; étoffes.

SISLEY (Alfred), peintre français, né à Paris en 1839, d'une famille d'origine anglaise, mort à Moret-sur-Loing en 1899. Elève de Gleyre pendant deux ans, il s'adonna au paysage et, lassant de côté l'enseignement de l'école, il se livra à une étude passionnée de la lumière. Après avoir habité Marlotte, il séjourna en Angleterre, puis retourna en France, et se fixa définitivement vers 1879 à Moret-sur-Loing, où il passa presque tout le reste de sa vie. Dans l'école impressionniste, Sisley prend rang après Claude Monet et Renoir. Il eut une vie difficile et n'arriva que tard à la notoriété. Avant tout, il fut le peintre de la pure clarté, de la nature gaie et souriante.



Cet artiste, longtemps méconnu, avait exposé des paysages au Salon des Champs-Élysées en 1866, 1868 et 1870. Pendant vingt ans, il s'abstint de faire de nouveaux envois. Ce fut seulement en 1890 qu'il recommença à exposer au Salon du Champs-de-Mars, et, à l'exception de 1897, on y vit de lui, chaque année, de nombreux paysages. Il avait fait, en outre, des expositions particulières. En 1888, un tableau de Sisley fut acquis par l'Etat, et différentes toiles de cet artiste, provenant du legs Caillebotte, figurent au musée du Luxembourg. La *Seine à Saint-Mammès, le Pont de Moret-sur-Loing, les Bords du Loing près de Moret, la Mu du peintre à Moret* sont des pages remarquables.

SISOVATH (Preas Bat Somdach Preas), roi du Cambodge, né à Banček en 1840. Après avoir été pendant trente-six ans *obbarach*, ou héritier royal, il succéda à Nrothim I^{er}, son frère aîné, le 25 avril 1904, et fut couronné solennellement le 27 avril 1906. Il fit un voyage en France en juin et juillet 1906, accompagné de ses quatre fils, d'une de ses filles, et du corps des danseuses de son palais; il visita l'Exposition coloniale de Marseille et séjourna à Paris.



SITCH ou **SITCHE** o. f. Campement des Cosaques à l'époque où ils constituaient une communauté indépendante.

de santé. Pendant deux ans, il interrompit son cours d'histoire ecclésiastique pour enseigner la théologie. En 1876, il fut attaché définitivement à l'œuvre hollandienne. Il n'en rempli pas moins, en même temps, les fonctions de recteur du collège Saint-Michel, à Bruxelles, de 1899 à 1902. Une dizaine d'années après son installation parmi les hollandistes, il en fut déclaré le président. Il a publié : *Principes de la critique historique* (1880), et en latin tous les ouvrages qui suivent : *Introduction générale à l'histoire ecclésiastique traitée d'une manière critique* (1876) ; *Dissertations relatives à la première époque de l'histoire ecclésiastique* (1878) ; *Actes des évêques de Cambrai, 1092-1138*, texte original, publié pour la Société de l'histoire de France avec introduction et notes (1880) ; en collaboration avec le P. Jos. de Backer, *Actes des saints d'Irlande d'après le manuscrit de Salamanca* (1888) ; en collaboration avec ses confrères de la société des hollandistes, les travaux suivants : la continuation du grand ouvrage hollandiste intitulé *Actes des saints* (le XIII^e volume d'octobre, et les I^{er} et II^e volumes de novembre), la revue trimestrielle intitulée : *Analecta hollandiana*, t. I à XXV (1882-1904) ; le *Catalogue des manuscrits hagiographiques latins antérieurs au XVI^e siècle qui sont conservés à la Bibliothèque nationale de Paris* (1889-1893) ; *Bibliothèque hagiographique latine de la première époque et du moyen âge* (1898-1899). Le P. de Smet a donné de plus une foule d'articles à diverses revues (« Revue des questions historiques », « Revue des questions scientifiques », « Etudes religieuses de Paris », « Revue catholique de Louvain »). Il appartient comme membre titulaire à l'Académie royale de Belgique ; il est correspondant étranger de l'Institut de France depuis 1901, et aussi de l'Académie royale d'histoire de Madrid. C'est un érudit universellement estimé.

***SMET DE NAEYER** (comte Paul de), homme d'Etat belge, né à Gand en 1813. — Il a continué à diriger avec bonheur le cabinet qu'il avait formé le 5 août 1899. Il fut sérieusement menacé en 1903, lors des grands débats sur la loi des accidents du travail, dont il fut obligé d'interrompre un moment la discussion. C'est à cette époque que commencent à se manifester des symptômes de désagrégation dans le compacte majorité catholique qui l'avait jusqu'alors soutenu. En 1904, ces symptômes s'accroissent, tandis que les deux fractions du parti libéral, ennemies depuis vingt ans, esquissent un rapprochement. Au reste, les élections de 1901, quoique plutôt favorables aux libéraux, ne modifièrent pas sensiblement la force des partis dans le Parlement, et de Smet de Naeyer put victorieusement tenir tête à la gauche dans la fameuse question du service militaire personnel, où l'opposition avait habilement exploité certaines contradictions entre les opinions du roi et celles de ses ministres. Enfin, il parait avoir également tourné la grosse difficulté, suscitée le 9 juin 1906, par l'exposé très net que le roi des Belges a cru devoir faire de ses droits à la souveraineté absolue de l'Etat indépendant du Congo.



Smet de Naeyer.

***SMICKLAS** (Thaïée), historien croate, né vers 1810. Il est professeur d'histoire à l'université d'Aggram et membre de l'Académie sud-slave. On lui doit plusieurs ouvrages, dont le plus important est une *Histoire de Croatie* (1879) ; une biographie de Raczi (1895) et de nombreuses contributions aux publications de l'Académie d'Aggram.

***SMILES** (Samuel), publiciste anglais, né à Haddington (Ecosse) en 1812. — Il est mort en 1904. Parmi ses ouvrages, nous citerons encore : *la Vie de Stephenson* (1857) ; *les Gains des ouvriers, grèves et salaires* ; *la Vie des grands ingénieurs* (1862) ; *Inventeurs et industriels* (1884) ; *la Vie et le Travail* ; *les Huguenots en Angleterre et en Irlande* (1869), suivis de *les Huguenots en France après la révocation de l'édit de Nantes* (1874) ; *Jamain, barbier, poète et philanthrope* (1891) ; et biographies de Josiah Wedgwood, de George Moore, Thomas Edwards, Robert Dick, James Nasmyth, etc.

***SMIRNOV** (Ivan Nicolaevitch), savant russe, né en 1856, mort en 1904. Il fut professeur d'histoire à l'université de Kazan. Il a publié d'importantes études sur les Slaves méridionaux et sur les peuples allogènes de la région du Volga, notamment sur les Tchérémisses et les Mordvins. Ce dernier travail a été traduit en français par Boyer, dans la bibliothèque de l'École des langues orientales.

***SMITH** (sir William), érudit anglais, né et mort à Londres (1813-1893). Il étudia d'abord la théologie, puis le droit, et entra dans une étude de solliciter. Enfin, il trouva sa voie dans l'enseignement et devint un excellent professeur d'humanité à l'University College. Outre de bonnes éditions des classiques grecs et latins, Smith a publié des travaux d'érudition et de vulgarisation qui ont obtenu le plus grand succès. Citons : *Dictionary of Greek and Roman Antiquities* (1842) ; *Dictionary of Greek and Roman Biography* (1849) ; *Dictionary of Greek and Roman Geography* (1857) ; *Bible Dictionary* (1860-1865) ; *Dictionary of Christian Antiquities* 1875-1880 ; *Dictionary of Christian Biography* (1885-1887), ces deux derniers en collaboration avec Cheetham et Wace.

***SMITH'S FALLS**, ville du Canada (prov. d'Ontario) (comté de Leeds), sur le canal et la rivière Rideau, tributaire droit de l'Ottawa ; 5.200 hab.

Smithsonian Institution, le plus important établissement scientifique du nouveau monde, fondé en 1838 à Washington avec les fonds laissés par James Lewis Macie, dit Smithson (mort en 1829). Il a un double but : 1^o favoriser la recherche scientifique ; 2^o agir comme corps constitué pour organiser l'échange des livres et des spécimens avec les corps scientifiques et les savants du monde entier. De lui dépendent un bureau des publications, un bureau d'éthnologie, un observatoire astrophysique, un parc national zoologique, un musée national (le National Museum, fondé en 1842, rattaché depuis 1858 à la

Smithsonian Institution), une bibliothèque. Cet établissement publie depuis 1836 un *Annual Report*, depuis 1845 des *Contributions to Knowledge*, depuis 1856 des *Miscellaneous Collections*, depuis 1875 les *Proceedings* et le « Bulletin » du National Museum, enfin les travaux du bureau d'éthnologie et le « Bulletin » de la Philosophical Society de Washington.

***SMITS** (Engène-Joseph-Henri), peintre et graveur belge, né à Auvers en 1826. Eleve de Navez à l'Académie de Bruxelles et, à Paris (1852), du sculpteur et peintre Triqueti, de 1857 à 1864, il a séjourné successivement à Bruxelles, en Italie, en Allemagne et en Hollande. Son œuvre se compose de grandes figures, de paysages et, notamment, de vues de Naples et de Rome. Il a peint aussi des portraits et gravé des eaux-fortes : *Sorrente*, par exemple. Parmi ses peintures : *Diane* ; *la Marche des saisons* (musée de Bruxelles) ; *Homa* (palais du roi, à Bruxelles). Médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), il a envoyé à celle de 1900 : *le Bain*.

***SMOLKA** (François), homme d'Etat autrichien, né à Kalusz en 1810, mort à Lemberg en 1899. Fils d'un père polonais et d'une mère magyare, il entra dans l'administration des finances. Affilié à une vaste association qui rêvait la délivrance de la Pologne, il donna sa démission et ouvrit un cabinet d'avocat. Le complot fut découvert (1841), et Smolka fut condamné à mort ; mais l'amnistie de 1846 lui rendit la liberté. En 1848, la ville de Lubaczow le nomma député au Parlement de Vienne. Il se fit remarquer par le libéralisme de ses idées. Il demanda que l'Etat autrichien se constituât sur une base fédéraliste, qu'il rendit à l'Italie le territoire lombardo-venétien, que des négociations sérieuses fussent poursuivies avec la Hongrie. Il acquit une telle autorité que, lors de la retraite du président Strobach, il fut élu à sa place. Lorsque, le 7 mars 1849, l'empereur résolut de dissoudre la diète, Smolka refusa de faire part de cette résolution et entra dans la retraite. De retour en Galicie, il ouvrit à Lemberg un cabinet d'avocat. En 1861, il reparut sur la scène politique comme député à la diète de Galicie et au Parlement de Vienne, où il précéda de nouveau la politique fédéraliste. Il désapprouva nettement l'insurrection polonaise de 1863, dont il prévoyait l'insuccès final. Il ne fut pas élu. Président du Reichsrath de 1879 à 1881, lorsqu'il quitta le fauteuil présidentiel, l'Assemblée décida que son buste serait placé à perpétuité dans la salle des séances. L'empereur le nomma membre de la Chambre des seigneurs. Sa popularité était considérable : il était citoyen d'un grand nombre de villes slaves. Il a laissé un certain nombre d'écrits politiques ; l'un d'entre eux a été traduit en français : *Autriche et Russie* (1869).



Smolka.

***SMOLT** (m. angl.) n. m. Pêch. Nom que prend le saumon de plus d'une année et dont le corps possède un éclat métallique magnifique. (Ce poisson a alors l'apparence d'une truite et n'est encore qu'un saumonnet.) On dit aussi SAMLET.

***SMYRNE**. — Archéol. En 1904, on a fouillé l'Aphrodision de Smyrne. Du temple même, qui a été plus tard transformé en église, il ne reste que quelques soubassements. Mais on a reconnu l'existence de propylées et d'une porte du sanctuaire. On a recueilli surtout des sculptures, une série de frises grecques ou romaines qui représentent la bataille des dieux et des géants, des scènes de chasse, le cortège de Dionysos. Aux environs du temple d'Aphrodite, on a découvert les soubassements d'un grand édifice, avec beaucoup de fragments d'architecture et de sculptures décoratives, lions, méduses, bas-reliefs d'époque romaine, et les ruines d'un palais byzantin, qui avait remplacé un gymnase romain, long de 100 mètres, large de 50 mètres, contenant des salles ornées de mosaïques.

***SNELLEGHEM**, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale, arrond. de Bruges) ; 1.260 hab. Huilerie.

***SNELLMAN** (Johan Wilhelm), philosophe et homme d'Etat finlandais, né à Stockholm en 1806, mort à Danskarby en 1881. Il étudia à Abo, devint sous la direction de J. J. Tengström un adepte de la philosophie anglaise, publia divers travaux sur Leibniz et Hegel, est nommé (1835) « docteur » de philosophie ; son enseignement passionné, ses polémiques lui valent l'admiration de la jeunesse, l'hostilité de la Faculté, qui le suspend de ses fonctions, en 1839, il passe en Suède, où il prend une part active à la vie politique et littéraire et combat les théories de C. J. H. Almqvist sur l'amour libre ; le voyage ensuite en Allemagne, publié à Tibingen *die Idee der Persönlichkeit*, revient en Suède où il se fait l'avocat des œuvres de D. F. Strauss, et donne son œuvre principale : *la Doctrine de l'Etat*. Revenu en Finlande, il se voit refuser une chaire à Helsingfors, accepte la direction du lycée de Knopio (1843), fonde un journal finlandais, et surtout une feuille suédoise, *Saima* (1841), qui inaugure en Finlande l'ère de la grande presse. Professeur de philosophie (1856), publiciste littéraire et politique, défenseur des droits de la nationalité finnoise, il acquiert enfin la confiance des conseillers d'Alexandre II, Armfelt et Stjernvall-Walleen, et entre au Sénat comme chef des finances (1863-1868) ; on lui doit la réforme linguistique de 1863, la réforme monétaire de 1865. Anobli (1866), il joue un rôle actif aux landtags de 1867, 1872 et 1877-1878, où il fait triompher l'idée de service militaire universel. Président de la Société de littérature finlandaise (1870-1871) et de la Société des sciences finlandaises (1870-1871), directeur en collaboration de nombreuses publications, il a laissé une œuvre considérable, politique, littéraire, philosophique. (*Œuvres complètes*, 10 vol. [1892-1898].)

***SNIEDERS** Auguste, poète et romancier flamand, né à Bladel (Hollande) en 1824. — Il est mort à Abo en 1904. Il fut mêlé au mouvement flamand et, comme journaliste en chef du « Handelsblad », journal catégorique flamand, mena une campagne persistante contre le



Smithsonian Institution

raux. Il était membre de l'Académie royale flamande Gand et associé de l'Académie royale de Belgique.

***SNITCHNIK** (Mort), petit massif montagneux de la péninsule des Balkans, dans la Turquie d'Europe (prov. de Macédoine). C'est un entablement calcaire de 2000 mètres d'altitude au maximum, entre la vallée de Vistriza à l'O. et la plaine de l'Eordée au N.-E. Un grand nombre de petits cours d'eau en descendent, surtout vers la Vistriza.



Snow boot

***SNOW-BOOT** «né-bout» — de l'angl. snow, neige, et boot, botte n. m. Nom de chaussures fourrées et caoutchoutées, qu'on peut mettre par-dessus des chaussures ordinaires, et qui servent pour marcher dans la neige. — Pl. Des snow-boots.

***SOAJO**, bourg du Portugal septentrional, dans la prov. d'Entre-Douro-et-Minho (dist. de Viana do Castelo), sur le Lima, tributaire de l'Atlantique ; 2.000 hab. Vins.

***SOBOLEVSKY** (Alexis Ivanovitch), philologue russe, né en 1857. Il a été professeur de philologie russe aux universités de Kiev et de Saint-Petersbourg. Il est membre de l'Académie de Saint-Petersbourg. Tous ses travaux ont été consacrés à l'étude de la langue russe. *Recherches sur la grammaire russe* (1881) ; *Leçons sur l'histoire de la langue russe* (1881) ; *Essai de dialectologie russe* (1897) ; *Philographie russe* (1901) ; etc.

***SOBOLKA**, bourg de l'Autro-Hongrie (Bohême) (cercle et distr. de Gitschin), à quelque distance de l'Isér, affluent de l'Elbe ; 2.300 hab. Filature, fabrication de toiles.

***SOCCHI** (Eton), homme politique italien, né à Pise en 1816. Après avoir combattu aux côtés de Garibaldi dans les expéditions du Trentin (1866) et de Mélan (1867), il se distingua par son dévouement lors des inondations de Florence (1872). Son activité politique, sa collaboration aux journaux avancés : « Capitale », « Lega della Democrazia », « Fascio », « Democrazia », le valurent de nombreux procès et même une condamnation à deux ans de prison. Elu député de Grosseto en 1892, il fut un des chefs du parti républicain et socialiste italien.

***SOCHOR** Vaelav, peintre tchèque, né en 1855. Il étudia à Munich et à Paris, à l'atelier de Carolus Duran. En 1889, on remarqua à l'Exposition universelle son grand tableau : *la Procession de la Fête-Dieu* ; un grand tableau militaire, *Combat de cavalerie à Koniggratz*, est aujourd'hui au musée de l'Armée à Vienne. Parmi ses portraits on remarque celui du Dr Srb, maire de Prague, et celui du prince Ferdinand Lobkowitz.

***SOCIÉTÉ** n. f. — ENCYCL. *Sociétés d'arrance* : forme mutuelle ou tout nière. Ces sociétés avaient été soumises par la loi du 24 juillet 1867 (art. 66) à l'autorisation et à la surveillance du gouvernement. Elles se constituent librement depuis la loi du 17 mars 1905, à condition d'observer les règles tracées par le règlement d'administration publique du 12 mai 1906, rendu en exécution de l'article 22 de cette dernière loi.

Ces sociétés peuvent se former soit par un acte authentique, soit par un acte sous seing privé. Leurs projets de statuts doivent indiquer l'objet, la durée, le siège, la dénomination de la société ; déterminer le montant du fonds de premier établissement ; fixer le nombre d'adhérents et le minimum de valeurs de contrats au-dessous desquels la société ne peut être valablement constituée, ainsi que la quote-part des premiers cotisations à verser avant sa constitution. Lorsque le nombre des adhérents et le minimum de valeur de contrats fixés ont été atteints, les fondateurs le constatent par une déclaration devant un notaire, auquel ils remettent la liste des adhérents, un double de l'acte et l'état des versements effectués. Ils conviennent ensuite la première assemblée générale. Après avoir vérifié la sincérité de la déclaration faite devant notaire, cette assemblée élit pour six ans, au nombre de cinq, les membres du conseil d'administration et désigne un ou plusieurs commissaires chargés de faire devant elle, l'année suivante, un rapport sur la situation de la société. Toutefois, les membres du conseil d'administration peuvent être désignés pour trois ans par les statuts, et, à défaut de nomination des commissaires par l'assemblée générale, il est procédé à leur désignation par le président du tribunal de 1^{re} instance du siège de la société. Dans le mois de la constitution de la société, une expédition de la déclaration devant notaire est déposée au greffe de ce tribunal, en même temps qu'une copie des délibérations de la première assemblée générale. Un extrait de l'acte constitutif et des pièces annexées est publié, dans le même délai, dans l'un des journaux de la localité où siège le tribunal, ou, à défaut, dans l'un de ceux publiés dans le département.

Les mêmes formalités doivent être remplies lorsqu'il s'agit de modifier la constitution de la société.

Pour qu'une société à forme mutuelle puisse être valablement constituée, un nombre minimum de 500 contrats doit être souscrit sur des têtes distinctes pour un minimum de 500.000 francs de capitaux assurés ou de 50.000 francs de rentes viagères assurées.

Les associations en cas de survie ou en cas de décès qui constituent les sociétés à forme tontinière doivent comprendre un minimum de 100 membres. Aucune association en cas de survie ne peut avoir une durée inférieure à dix ans, ni supérieure à vingt-cinq ans, comptés à partir du 1^{er} janvier de l'année au cours de laquelle elle a été ouverte; la durée pendant laquelle elle demeure ouverte doit être inférieure d'au moins cinq ans à sa durée totale. Il est interdit aux sociétés à forme tontinière de garantir à leurs adhérents que la liquidation des associations dont ils font partie leur procurera une somme déterminée à l'avance.

Sociétés savantes (HÔTEL DES). Construit en 1900, sur les plans de l'architecte Paul Sédille, au 28 de la rue Serpente et au 8 de la rue Danton (Paris), cet édifice appartient à une société par actions représentée par un administrateur.



Hôtel des Sociétés savantes à Paris.

Deux grosses tourelles, qui servent de cages d'escalier et qui marquent les deux côtés de l'angle obtus décrit par la façade, donnent un air presque monumental à cette construction. Elle contient des salles de réunion, dont une très vaste, et des bureaux, qui se louent tantôt à des sociétés, tantôt à des particuliers pour y tenir des assemblées, y faire des conférences, y donner des concerts, y établir un siège social. Le rez-de-chaussée sur la rue est occupé par un restaurant, une imprimerie, et l'Institut international des infirmiers et infirmières des Sociétés savantes. La liste des sociétés ayant leur siège social à l'hôtel est donnée sur deux grands tableaux, dans le vestibule de l'escalier qui mène à l'administration, au n° 28 de la rue Serpente.

SOCIN (Albert), orientaliste allemand, né à Bâle en 1841. Il fit ses études dans sa ville natale, puis à Genève, à Göttingue, à Leipzig et à Berlin, voyagea en Orient de 1863 à 1870, se fit habilitier en 1871 à Bâle, retourna en Syrie en 1873 et fut nommé, en 1876, professeur ordinaire de langues sémitiques à Tubingue. En 1890, il succéda à Fleischer dans la chaire de Leipzig. Citons, parmi ses nombreuses publications : *Proverbes et locutions arabes* (1878); *la Palestine et la Syrie* (collection des guides Biedeker; *Grammaire arabe*, traduite en anglais); *l'Insurrection du roi moabite Mesa* (avec R. Smend, 1886); *Traduction de la Genèse* (avec E. Kautzsch); *le Dialecte arabe du Maroc* (1893); etc. Il a collaboré à la traduction de l'Ancien Testament de Kautzsch, au *Dictionnaire manuel* de Gesenius et aux *Comptes rendus annuels de la Société orientale allemande*.

SODAR (Franz), peintre belge, né à Dinant-sur-Meuse en 1827, mort à Assise (Italie), où il s'était fixé depuis douze ans, en 1900. Il fut d'abord attiré par la peinture historique et le portrait. Il se consacra ensuite à la peinture religieuse, visita la Palestine et s'attacha à représenter l'état actuel des sanctuaires du Saint-Sépulchre et des lieux témoins de la Passion. Ces tableaux, exécutés à Assise et acquis par l'ordre des franciscains, lui valurent la grande médaille d'or que le pape Léon XIII donna aux artistes chrétiens dont il avait remarqué les œuvres.

SÖDERHJELM (Jarl Werner), philologue et critique finlandais, né à Viborg en 1839. Il étudia en Finlande, puis en Allemagne, d'où il rapporta une thèse sur J. E. Schlegel (1881), devint docteur (1886) d'histoire de la littérature, il séjourna ensuite à Paris, où il écrivit, sous la direction de G. Paris, une nouvelle thèse : *Saint Laurent*, poème anglo-normand du XII^e siècle (1888). Docteur (1889), professeur (1891) de philologie romane, il a publié d'importants travaux sur la littérature française du moyen âge et de remarquables biographies d'écrivains finlandais : *K. A. Tuwastjerna* (1900); *A. G. Sjöström* (1895); *Runeberg* (1904). Critique littéraire du journal « Hufvudstadsbladet », sa curiosité étendue à toutes les littératures européennes, la sûreté de son goût et de son érudition lui ont assuré en Scandinavie une autorité considérable.

SÖDERMARK (Olof Johan), peintre suédois, né à Landskrona en 1790, mort à Stockholm en 1848. Officier du génie, il prit part aux campagnes de 1813 et 1814, assista aux batailles de Gross-Bœren et Leipzig, fut blessé sur la frontière de Norvège; après la paix, il fut chargé de dresser les plans de la forteresse de Karlsborg, et devint professeur de topographie à l'Académie de guerre (1829). Attiré vers l'art depuis son enfance, apprécié déjà comme graveur, il entreprit, à partir de 1824, une série de voyages en Allemagne, en France et en Italie, et développa son beau talent de peintre; son œuvre, considérable, comprend des peintures d'histoire, des scènes de genre, et surtout des portraits : *Jenny Lind, la Comtesse Adelsvärd, Herzlins*, etc. — Son fils, **JOHAN PÉN**, peintre suédois, né et mort à Stockholm 1822-1889. Il étudia pendant dix ans à Düsseldorf, fit partie de l'atelier de Couture à Paris 1855-1856, vint à Stockholm, où il acquit la réputation d'un solide portraitiste.

SEMMEING (TACHE DE). Anat. Tache jaune de la rétine. V. RÉTINE.

SOFOLAR, bourg de la principauté de Bulgarie, arrondissement de Razgrad, sur un petit affluent naissant du Biehlom bassin du Danube; 2.500 hab. Céréales.

Solr de la vie (LE), composition cintrée, peinte par Albert Besnard pour la décoration de la salle des mariages de la mairie du 1^{er} arrondissement, à Paris. Assis sur le seuil d'une maison des champs dominant la campagne et le village prochain dont les toits se découpent au bas des collines, deux vieillards, l'homme et la femme, se reposent en regardant longuement l'immensité du ciel crépusculaire. Derrière eux, une baie cintrée laisse voir, éclairé, l'intérieur familial : la jeune mère et ses deux enfants et le mari attaché au travail.

Cette œuvre, qui a de la poésie, denote, de plus, d'intéressantes recherches picturales : opposition des roses claires crépusculaires et des leurs rougissantes qui éclairent la demeure. Elle est accompagnée de deux autres compositions, également dues à A. Besnard : *le Matin de la vie*, adolescents entourés de fleurs et de colombes, et *le Midi*, moissonneurs chargeant une charrette, tandis qu'à côté d'eux une paysanne, assise sur le sol, allaité un nourrisson.

SOHRA n. m. Mot arabe, qui veut dire *corréé*, et qui par dérivation signifie, notamment au Maroc, un cadeau et même au sens figuré un pot-de-vin.

SOKNEDAL, bourg du royaume de Norvège (prov. de Trondhjem [distr. de Søndre-Trondhjem]), sur la Stavilla, une des branches mères du Sokna-Elf; 2.200 hab. Scieries mécaniques; élevage; commerce de bois.

SOKOLOVO, bourg de Russie (gouv. de Kharkov [distr. de Zmit'f]), sur le Moï, affluent du Donetz septentrional, lui-même tributaire du Don; 2.500 hab. Distillerie d'eau-de-vie, commerce de céréales.

SOKOLOVKA, bourg de l'Autro-Hongrie (prov. de Galicie [cerclé de Zloczow]), sur un petit sous-affluent du Niéper par le Sty et le Pripet; 2.500 hab. Distillerie d'eau-de-vie, commerce de bestiaux.

SOL, bourg d'Autro-Hongrie (prov. de Galicie [cerclé de Wadowice, distr. de Saybusch]), sur la Solva, affluent de la Vistule; 2.200 hab. Fabrication de toiles, commerce de céréales et de bestiaux.

SOL, bourg de la Russie occidentale, en Pologne (gouv. de Lublin [distr. de Bilgoraj]), sur la Lada, sous-affluent lointain de la Vistule par le Tanew et le Sau; 3.000 hab.

SOLANOMÈTRE (du lat. *solanum*, pomme de terre, et du gr. *métron*, mesure) n. m. Chim. Instrument que l'on emploie pour déterminer la richesse en fécule des pommes de terre destinées à la fabrication de ce produit.

SOLANUM COMMERSONI (nom) n. m. Pomme de terre sauvage de l'Uruguay.

— ENCYCL. Cette plante tout à fait remarquable et dont on tirera selon toute apparence — à en croire les essais de J. Labergerie — des types comestibles d'un grand intérêt pratique, présente avec la pomme de terre véritable cette différence essentielle qu'elle prospère à merveille dans les terrains humides, où, comme on sait, la pomme de terre vient au contraire fort mal. Dans les cultures de Vilmorin-Andrieux, le *solanum Commersoni* s'est montré de végétation vigoureuse, avec des tiges à feuillage petit et pointu, garnies de fleurs abondantes et odorantes. Les tubercules, de la grosseur d'une bille à celle d'un œuf de poule, étaient arrondis, jaunâtres et couverts de lentilles. Leur richesse en fécule variait de 17 à 20 pour 100. A l'état naturel, ils présentent malheureusement un goût d'amertume assez prononcé.



Solanum Commersoni : a, fleur; b, tubercule.

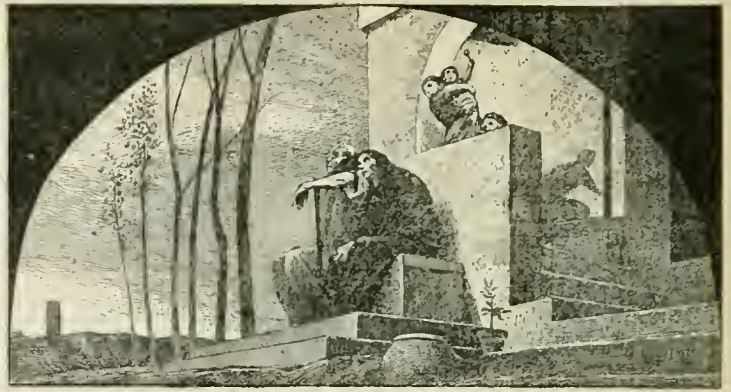
SOLARES, bourg de l'Espagne septentrionale (prov. de Santander), près d'un petit fleuve côtier; 1.500 hab. Sources minérales chlorurées sodiques, à la température de 28° C., utilisées dans un petit établissement balnéothérapique, pour le traitement des différentes manifestations du lymphatisme et de la scrofule.

SOLDATSKO-ALEXANDROVSKOË, bourg de la Russie méridionale (gouv. de Stavropol [distr. d'Alexandrovskaja]), sur la Kouma, tributaire de la mer Caspienne; 5.000 hab. Elevage; commerce de bestiaux.

***SOLDI** (Emile-Arthur), graveur en médailles français, né à Paris en 1846. — Il est mort à Rome en 1906. Il était fils d'un professeur d'allemand **Soldyck**, Danois d'origine et naturalisé Français, qui traduisit en français les *Contes d'Andersen*. Il faut ajouter, aux œuvres de cet artiste déjà citées, une *Flore*, statue marbre, récemment placée dans le jardin des Tuileries (Paris). Il a fait aussi des essais de sculpture polychrome.

Une mention spéciale est due à sa série d'ouvrages sur la *Langue sacrée*, primitive langue symbolique dont il avait cru reconnaître les éléments dans les signes, dessins et formes des poteries antiques, des tapis orientaux, etc. Sur la fin de sa vie, il avait fondé la « Société des fouilles archéologiques », qui donna au Petit Palais, en 1905, de très curieuses conférences, et ouvrit une Exposition intéres-

sante. Soldi voyageait beaucoup, pour créer à la société nouvelle des « sections », en France et à l'étranger. C'est au cours d'un de ces voyages d'études qu'il est mort.



Le Soir de la vie, d'après Albert Besnard.

SOLEC, bourg de la Russie occidentale (Pologne [gouv. de Radoun, distr. d'Iiza]), à quelque distance de la Vistule; 4.000 hab. Fabrication de toiles, cuirs; commerce de céréales et de bestiaux.

SOLEIL-LEVANT (EMPIRE DU), nom quelquefois donné au Japon placé à l'orient de l'Asie, et dont le drapeau porte en effet comme emblème un soleil levant.

SOLENT, nom donné au détroit qui sépare l'Angleterre méridionale (comté de Hants), de l'île de Wight. Large au minimum de 26 kilomètres, bien abrité, offrant des havres très sûrs, il est fréquenté par de nombreux navires, et ses rives sont couvertes de pittoresques villages.

SOLER Y HUBERT (Frédéric), poète catalan, né et mort à Barcelone (1839-1895). Tout en exerçant le métier d'horloger dans sa ville natale, il fit jouer à partir de 1860, sous le nom de SERAFI PETARCA, un grand nombre de comédies, saynètes et parodies en dialecte catalan. L'un de ses drames, *Batalia de vetnas*, en dialecte castillan, remporta un prix de 5.000 francs de l'Académie espagnole. Le nombre de ses comédies dépasse la centaine, ce qui n'empêche pas l'auteur de se livrer à la poésie lyrique, pour laquelle il remporta plusieurs fois le prix aux jeux floraux, et de cultiver en même temps le conte, ainsi qu'en témoigne son *Dotzena de frare* (1896). Un recueil de ses poésies a été publié sous le nom de : *Singlots poètics*.

SOLFATARITE n. f. Nom par lequel on désigne un alun de soude qui est la *mendocite*, et un sulfate hydraté d'alumine qui est l'*alunogène*.

SOLIDARISME (rissm — du lat. *solidus*, solide) n. m. Théorie morale et sociale, fondée sur la solidarité : *J'accepterais volontiers les conclusions du SOLIDARISME sentimental.* (Séailles.)

— ENCYCL. Le fait de la solidarité sociale a donné naissance à de nombreuses théories solidaristes. « Le principe de la morale solidariste, dit A. Fouillée, est que chaque vivant sociable, par le fait seul qu'il naît et développe sa vie individuelle au sein d'une société, profite réellement de tous les efforts sociaux antérieurs et doit, rationnellement, contribuer au bien commun. » La théorie de la dette sociale et du quasi-contrat a été intimement liée par L. Bourgeois à celle de la solidarité. L'obligation morale provient de la dette contractée par l'individu à l'égard de ceux, passés ou présents, dont il est solidaire, involontairement sans doute, mais en fait et en droit, puisqu'il accepte les bienfaits de l'interdépendance. Le solidarisme a ses origines dans les théories de Pierre Leroux, Jean Reynaud, Secrétan, Marion et Renouvier. Il est parfois essentiellement théologique, fondé sur l'idée de la solidarité dans le mal, dans la chute et dans le relèvement. Parfois, il est essentiellement sociologique et économique. Durkheim le rattache étroitement à sa théorie de la division du travail. Les applications sociales du solidarisme sont nombreuses, depuis le protectionnisme jusqu'aux entreprises humanitaires, mutualistes de toutes sortes (hygiène, sciences, production industrielle, coopératives de production et de consommation). Mais le solidarisme semble insuffisant pour constituer une doctrine morale complète : la solidarité est parfois aussi dangereuse qu'elle pourrait être bienfaisante; elle peut être oppressive aussi bien que libératrice. L'individualisme et le solidarisme semblent donc devoir se concilier selon la formule : « Pour la liberté, par la solidarité. »

— BIBLIOGR. : Durkheim, *De la division du travail social* (Paris, 1893); Marion, *Solidarité morale* (Paris, 1899); L. Bourgeois, *Solidarité* (Paris, 1902); G. Séailles, *Les Affirmations de la conscience moderne* (Paris, 1903); A. Fouillée, *les Éléments sociologiques de la morale* (Paris, 1905).

SOLIVE n. f. Genre de composées chrysanthémées, comprenant un petit nombre d'herbes du Chili et de la Patagonie. (La solive à feuilles de cresson a été introduite à Madère et au Portugal.)

SOLLOGOUB (comte Wladimir-Michailovitch), écrivain russe, né à Saint-Petersbourg en 1814, mort à Hambourg en 1882. En 1839, il quitta la carrière diplomatique pour se consacrer exclusivement à la littérature. En 1842, il fit paraître son premier recueil de *Nouvelles et Récits*. Son meilleur ouvrage est *Tarantass* (1846), récit de voyages et étude de mœurs provinciales russes de l'époque. Il faut citer encore : *la Douleur d'un cœur* (1850); *Deux minutes*, nouvelles et récits (1852); *Preuve d'amitié*, comédie en trois actes (1858). En 1845, Sollogoub fonda une revue littéraire, *Hier et aujourd'hui*, qui n'eut aucun succès et dura très peu de temps. Ses *Œuvres complètes* parurent en 1878 (3 vol.).



Solive : a, b, graines de deux espèces.



Peinture du grand amphithéâtre de la Nouvelle Sorbonne, d'après Puvion de Chavannes.

SOLODNIKI, bourg de la Russie sud-orientale (gouv. d'Astrakhan [dist. de Tcherny-lar], sur la Doubovaïa-Voljka, dérivation du Volga; 3.500 hab. Pêcheries, commerce de vins.

***SOMALIE**. — La Grande-Bretagne et l'Italie sont venues à un accord (août 1905) sur leurs relations et sur leur politique au pays des Somalis.

L'Angleterre s'est engagée à retirer les dernières troupes qu'elle eût dans l'arrière-pays, c'est-à-dire 700 Hindous réunis à Burao. Les zones dangereuses seront occupées par des tribus alliées, auxquelles on fournira des armes et une solde et qui seront surveillées par 500 cavaliers somalis d'autres régions, pour plus de sûreté.

SOMATIN (du gr. *sôma*, corps. n. m. Biol. Nom de corpuscules très petits et réfringents, contenus dans les *plasmosomes* d'Arnold et les *granules* d'Altman. (Ils sont isolés ou orientés en filaments et existent dans toutes les cellules, même dans les cellules musculaires et nerveuses.)

***SOMATIQUE** adj. — Encycl. Biol. Coefficient somatique. En biométrie, on emploie souvent les mesures de longueur d'organes. Mais les chiffres obtenus ne sont pas comparables, en raison du manque d'uniformité des procédés de mesure. Andrews avait proposé de diviser la longueur de tout organisme en 1.000 et d'en mesurer les diverses parties en *millièmes somatiques*. Cameron a proposé de remplacer 1.000 par 360, qui a un plus grand nombre de diviseurs entiers. Les mesures seraient ainsi exprimées en 360^e de longueur du corps ou *coefficients somatiques*.

SOMBART (Werner), économiste allemand, né à Ermsleben (Westphalie) en 1863. Il étudia de 1882 à 1887 le droit et l'économie politique aux universités de Pise et de Berlin, fut attaché pendant quelques mois à l'administration prussienne, puis fut de 1888 à 1890 syndic de la chambre de commerce de Brême et nommé en 1890 professeur d'économie politique à l'université de Breslau. Il est un des principaux protagonistes des réformes sociales profondes en faveur des ouvriers, et il a été un des fondateurs des cercles d'études sociales dans les universités allemandes. Il publie depuis 1904 la revue « Archives des sciences et de la politique sociales », en collaboration avec Weber et Jaffé. Ses principaux ouvrages sont : *la Campagne romaine* (1890); *le Capitalisme moderne* (1902); *l'Economie sociale allemande au XIX^e siècle* (1903); *les Artisans* (1904); *la Question ouvrière chez les artisans* (1904). Son chef-d'œuvre est : *le Socialisme et le Mouvement social au XIX^e siècle* (1896, trad. franc., 1901). L'ouvrage, traduit en quatorze langues, fait autorité dans le monde savant et politique.

***SOMME**. — Le désensablement de la baie de Somme, grâce auquel peuvent seuls être mis en valeur les trois ports du Hordel, du Crotoy et de Saint-Valéry, a reçu une impulsion nouvelle, grâce au perfectionnement du bassin de chasse du Crotoy, édifié en 1816, et qui peut, à certains moments, déverser brusquement dans le chenal plus d'un million de mètres cubes d'eau. Ce bassin a été pourvu de *vannes équilibrées*, grâce auxquelles le rendement des écluses, et par suite l'efficacité des chasses d'eau, ont été considérablement augmentés. Ces vannes ont été inaugurées au mois d'octobre 1903.

***SONDAGE** n. m. — Encycl. Océanogr. Une des plus graves difficultés que rencontrent les ingénieurs-hydrographes dans leurs sondages aux petites profondeurs vient d'être à peu près supprimée par l'utilisation de la *roulette de sondage*, imaginée par l'ingénieur américain Swenson Tarle, de Washington. Cette roulette permet en effet non seulement d'apprécier le fond, comme un appareil de sondage ordinaire, mais encore d'obtenir facilement un tracé graphique des relevements opérés. L'appareil se compose essentiellement d'une longue tige inclinée, fixée extérieurement sur la paroi du navire sondeur, et plongeant dans l'eau. Elle est reliée à une roue ou fort quel qui garde toujours le contact avec le fond sur lequel elle circule. De cette roue part une tige verticale, qui vient aboutir à une console-guide, dressée à l'arrière du bâtiment et portant une graduation. Lorsque le bateau sondeur suit une direction déterminée, la roue ne quitte pas le fond, mais la tige verticale de l'appareil indique constamment la profondeur, qui s'inscrit au même temps automatiquement sur une bande de papier enroulée autour d'un tambour. Cet appareil, évidemment inutilisable pour les fonds un peu considérables, rend de grands services pour la reconnaissance rapide des rades fréquentées, des mouillages, des parages côtiers où la présence de bancs de sable mouvants amène de fréquentes modifications du fond, etc.

***SONDE** n. f. — Sonde aérienne. Appareil destiné à fournir des indications météorologiques sur les hautes régions de l'atmosphère.

— Encycl. Les sondes aériennes employées depuis quelques années par tous les observatoires météorologiques

pour l'étude des hautes atmosphères sont de différentes sortes; ce sont des ballons captifs, des cerfs-volants v. ce mot), ou enfin des ballonets remplis d'hydrogène pur et portant comme nacelle un météorographe de précision installé dans une sorte de cage destinée à amortir les chocs d'atterrissage. Ces sondes atteignent 20.000 et 25.000 mètres d'altitude; les plus basses températures observées sont d'environ 70° au-dessous de zéro. Pour des sondages au-dessus de l'Océan, le prince de Monaco a employé un système de ballon-sonde constitué par deux

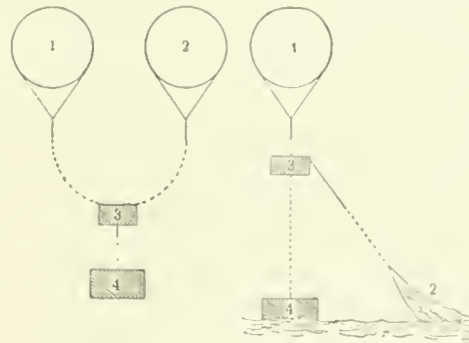


Schéma de ballons-sondes : 1, 2, Ballons; 3, Météorographe; 4, Lest.

aérostats qui enlèvent, en plus des instruments ordinaires, une caisse de lest disposée comme le montre la figure ci-dessus. Arrivé à une certaine hauteur, déterminée d'avance, un contact électrique ouvre automatiquement la soupape d'un ballon; aussitôt, la force ascensionnelle n'étant plus suffisante, le ballon dégonflé tombe rapidement; dès qu'il touche les flots, la caisse de lest surnage et l'autre aérostat reste anarré, se signalant de loin à l'observation de l'expérimentateur qui n'a qu'à le recueillir. Par des sondages répétés, le prince de Monaco a démontré la non-existence du vent alisé, théoriquement admis jusqu'ici, et ce, jusqu'à une altitude de 15.000 mètres.

SONDÉN (Per Henning Siméon), historien suédois, né à Linköping en 1853. Il fit ses études à Upsal où il soutint (1883) une thèse sur « Nils Bielke et la cavalerie suédoise (1674-1679) » et entra aux Archives du royaume à Stockholm. Depuis 1888 il a dirigé pour l'Académie des belles-lettres, histoire et antiquités, la plus grande partie de la publication des écrits et correspondance d'Axel Oxenstierna.

SONNERAT (COQ NE), race asiatique de gallinacés habitant l'Inde méridionale à l'état sauvage et considérée comme l'une des souches d'où sont issues nos races domestiques. V. coq, au t. III.

SONNERATIE (so-ne, ti) n. f. Genre de plantes de la famille des myrtacées. (Il comprend de petits arbrustes des régions tropicales de l'ancien monde, à fleurs solitaires, à fruits charnus, dont la pulpe acide est comestible [*sonneratia acida*].)

SONNINO (SIDNEY, baron), homme politique italien, né à Florence en 1847. Israélite d'origine, fils d'une mère anglaise et converti au protestantisme, il fit son droit à Pise et entra dans la carrière diplomatique en 1867. Successivement attaché à Madrid, Vienne, Berlin et Paris, il quitta la diplomatie en 1871, pour se livrer à l'étude des questions économiques et politiques. Élu député de San-Casciano en 1880, il combattit la politique financière de Magliani et devint, dans le ministère Crispi, ministre des finances (1893), puis du Trésor (1894). Tombé du pouvoir en 1896 avec Crispi, Sonnino continua à la Chambre son rôle de financier compétent et écouté. Après avoir été considéré comme le chef de l'opposition des centres, on le vit se rapprocher de l'extrême gauche socialiste. Cette évolution lui permit de devenir, en février 1906, président du conseil, mais il dut céder le pouvoir à Giolitti, au mois de mai de la même année, et se retirer devant l'opposition irréductible d'une partie de la gauche. On lui doit deux volumes sur les *Pansans de Sicile* et *Enquête sur les conditions agraires de l'Italie méridionale*. En 1878, il fonda avec Franchetti la *Rassegna settimanale*, journal hebdomadaire devenu, en 1883, le quotidien *la Rassegna*.

SONVILIER, comm. de Suisse (cant. de Berne [dist. de Courtelary]), sur la Suze, tributaire du lac de Biemno; 2.350 hab. Agriculture; élevage de bétail; fromageries; commerce de bois. Fabriques d'horlogerie.

SONZOGNO (Edoardo), publiciste, éditeur et impresario italien, né à Milan en 1836. Comme publiciste, il a collaboré à la plupart des journaux et revues de gauche qui se

sont publiés à Milan depuis un demi-siècle. Il a fondé en 1866 le *Secolo*, journal d'opinions avancées qui a le plus fort tirage de toute l'Italie. Sa maison de relations musicales et littéraires s'est surtout développée par des publications à bon marché, œuvres originales d'Italiens anciens et contemporains et traductions d'auteurs étrangers. Comme impresario, il a organisé à Paris, en 1905, une saison destinée à faire connaître la jeune école musicale italienne contemporaine, et il a fondé à Milan un concours triennal pour une œuvre musicale dramatique, dont le premier lauréat a été un Français, Gabriel Dapont.

SOPHIE (Marianne-Henriette-Wilhelmine, reine de Suède, née à Biebrich en 1836. Fille du duc Guillaume de Nassau et de sa seconde femme, Pauline de Wurtemberg, elle épousa en 1857, à Biebrich, Oscar, duc d'Oldenbourg, qui devint roi de Suède sous le nom d'Oscar II. De concert avec le roi, la reine Sophie a contribué à faire de la cour de Suède un centre artistique et littéraire.



Sophie, reine de Suède.

***SORBONNE** (la Nouvelle). — La reconstruction de la Sorbonne fut décidée à la suite d'un accord intervenu en 1881 entre l'Etat et la Ville de Paris, qui se chargea de la dépense à frais communs. Choisi en 1882 à la suite d'un concours, l'architecte, Nénot, commença les travaux en 1884. Malgré l'obligation où il s'était trouvé de reconstruire les parties historiques de l'ancienne université et d'assurer constamment le fonctionnement des services, Nénot a réalisé un ensemble architectural important et rationnel; la belle pierre et les lignes nobles étant dévolues à la façade sur la rue des Ecoles, aux bâtiments de l'Ecole des hautes études et de la faculté des lettres; les petits matériaux et les larges baies à la Faculté des sciences. Les amphithéâtres sont clairs et spacieux, et des dégagements nombreux permettent aux étudiants de gagner rapidement les salles de cours les plus éloignées.

Les constructions de la nouvelle Sorbonne occupent 21.000 mètres carrés. Le périmètre, ayant 83 mètres de façade sur 246 mètres de longueur, est limité par la rue des Ecoles, la rue Saint-Jacques, la rue Cujas, la rue Victor-Cousin et la rue de la Sorbonne.

La façade principale, sur la rue des Ecoles, est réservée à l'administration académique. Elle présente un motif central sur deux ailes en retrait. Au rez-de-chaussée, cinq arcades et deux portes à tambour donnent accès dans un grand vestibule. Au premier étage, sept fenêtres à meneaux de pierre éclairent la salle du conseil académique; elles sont encadrées par des colonnes corinthiennes engagées, soutenant une attique qui porte huit statues figurant : *la Chimie*, par Injalbert; *les Sciences naturelles*, par Carlier; *la Physique*, par Lefeuve; *les Mathématiques*, par Sichelbet; *l'Histoire*, par Cordonnier; *la Géographie*, par Marquette; *la Philosophie*, par Longepied; *l'Archéologie*, par Paris. Le fronton est représenté *les Sciences*, par Mercier; le fronton ouest, *les Lettres*, par Chapu.

Dans le grand vestibule du rez-de-chaussée, cinq arcades décorées à droite d'un *Homère*, par Delaplanche, à gauche, d'un *Archimède*, par Falguière, placées vis-à-vis des arcades extérieures, donnent accès dans le grand escalier d'honneur à double révolution, qui conduit au vaste péristyle du premier étage. Au milieu du péristyle, une statue assise de la *République*, par Delhomme. Sur les murs, côté des lettres, les panneaux de Fr. Flameog: *les Fastes de la faculté des lettres*; Abelard enseignant; Louis IX remettant à Robert Sorbon la charte de fondation; le Prieur Jean Heysselin installant dans les caves de la Sorbonne la première imprimerie créée en France; Richelieu posant la première pierre de la Sorbonne; Henri IV recevant le recteur et les doyens; les Grands Ecritains du XVIII^e au XIX^e siècle; — côté des sciences, les panneaux de Chartran: *les Fastes de la faculté des sciences*; Vincent de Beauvais enseignant les mathématiques à saint Louis; Ambroise Paré au siège de Metz; Bernard Palissy professant au Louvre; Buffon lisant ses écrits à de Jussieu; Pascal et Descartes discutant; Lavoisier et Berthollet; Cuvier au Muséum; Laënnec enseignant l'auscultation; Arago professeur.

Ce péristyle dessert les tribunes du grand amphithéâtre. Celui-ci a 40 mètres de long sur 35 de large, et 3.500 personnes peuvent y trouver place. Les plaques qui soutiennent la coupole sont décorés de six statues assises: Robert de Sorbon, par Crauk; Richelieu, par Lanson; Rollin, par Chaplain; Descartes, par Coutan; Pascal, par Barrias; Lavoisier, par Dalou. Sur les voissures de la coupole,

Souvenir de fête, peinture décorative de J.-C. Cazin, exposée au Salon de 1882 et placée depuis au musée Galliera et ensuite au Petit Palais (Paris). — La nuit est bleue. Au plus haut d'un échafaudage qui occupe le premier plan, une femme assise, la Science, un homme, le Labeur, admirent, près d'un veilleur, la beauté du spectacle qui se déroule sous leurs yeux : les frondaisons du Jardin du Luxembourg piquées de lumières, la montagne Sainte-Geneviève en fête, les fusées projetant sur le ciel leur parabole lumineuse. A cette hauteur, par cette nuit douce, les broits meurent. C'est la quiétude, le silence, la « concordie » des êtres et des choses. Les montants de l'échafaudage ne sont-ils pas parés de lauriers et de banderoles, qui flottent docilement au vent du soir ?

SOUVORINE (Alexis Serguevitch), publiciste et éditeur russe, né en 1834. Il débuta de bonne heure dans la littérature, écrivit des nouvelles et des livres populaires et, établi à Saint-Petersbourg, devint en 1876 propriétaire du « Nouveau Temps », qui lui dut une grande prospérité. Il entreprit également la publication d'un recueil annuel, le *Calendrier russe*, qui a obtenu un vif succès. Comme écrivain, on lui doit encore des recueils de feuilletons, des pièces de théâtre, etc. Il a fondé une librairie, qui est l'une des plus importantes de Pétersbourg — Son fils, ALEXIS ALKHEVITCH, après avoir collaboré au « Nouveau Temps », a fondé un journal : « Rous » (la Russie).

SOUZA (Robert de), littérateur français, né à Paris en 1865. Il débuta en 1890 par un à-propos en vers, *Toinette à Molière*, puis se consacra aux études prosodiques et critiques : *Questions de métrique*, le *Thème poétique* (1892). L'auteur y étudie en détail le rôle de la muet dans la poésie française ; il semble cependant qu'il lui ait attribué beaucoup trop d'importance et que, influencé par les anciens systèmes de prosodie syllabique, il ne se soit pas aperçu du peu d'intérêt que sa prononciation présente au point de vue rythmique. Dans la *Poésie populaire et le Lyrisme sentimental* (1899), le critique montrait au contraire avec exactitude l'influence exercée par les vieilles chansons sur les poètes contemporains. Il s'est depuis consacré aux questions d'art public, et il a consacré ses idées dans l'*Action esthétique et l'Art public* (1901). Il a publié plusieurs recueils de vers : *Fumerolles* (1894) ; *Sources vers le fleuve* (1897) ; *Modulations sur la mer et sur la nuit* (1899) ; *Groignes d'un jour* (1901), et un livre sur le symbolisme : *Où nous en sommes ? La victoire du silence* (1906).

SOYER (Paul-Constant), peintre français, né à Paris en 1823. — Il est mort à Ecouen en 1903.

SPAHN (Pierre), homme politique et juriste allemand, né à Winkel (Prusse-Rhénane) en 1816. Il entra dans l'administration judiciaire prussienne en 1849, fut nommé en 1882 conseiller au tribunal de cassation de Berlin, en 1898 conseiller et, en 1901, président de chambre au tribunal suprême d'Empire à Leipzig. A l'époque de la lutte de Bismarck contre les catholiques, en 1874, il se lança dans la politique, entra dans le parti du centre formé pour la défense de l'Eglise et de la religion catholiques en Allemagne, et fut un des amis intimes de Windthorst. Elu député au Landtag prussien en 1882 et au Reichstag en 1884, il acquit vite une influence prépondérante par son habileté de tacticien parlementaire, fut un des principaux négociateurs cléricaux qui obtinrent de Bismarck le rappel de plusieurs lois anticléricales du *Kulturkampf* et rapprochèrent définitivement leur parti du gouvernement, et, après la mort de Windthorst (1891), devint membre du comité directeur du parti. En 1898, il devint le chef incontesté du centre et du groupe le plus fort du Reichstag, et soutint la politique chrétienne, nationaliste et impérialiste du chancelier de Bulow et de Guillaume II. Il obtint en échange d'importants avantages pour le clergé catholique, notamment le rappel des principales dispositions législatives exilant les jésuites de l'Empire et une loi plaçant les écoles primaires en Prusse sous la surveillance des clercs. Il a présidé la commission du Reichstag pour l'élaboration du code civil allemand, mis en vigueur en 1900, et a été un des principaux auteurs de ce code. Ses principaux ouvrages sont : *Parenté et tutelle d'après le code civil allemand* (1901) ; *Les Chemins de fer dans l'Afrique orientale allemande* (1901).

SPAHN (Martin), historien allemand, fils du précédent, né à Halberstadt en 1875. Il étudia les lettres et l'histoire aux universités allemandes, compléta ses études par des séjours à Paris et à Rome, et fut nommé par l'empereur Guillaume II, en 1901, professeur d'histoire catholique à l'université de Strasbourg. Sa nomination, faite d'autorité par le gouvernement, suscita une violente opposition dans le monde universitaire allemand et dans les milieux libéraux et protestants. Spahn a publié des biographies de Reichensperger et de Karl Lieber, deux parlementaires catholiques allemands, et la correspondance de Windthorst. Le but de son enseignement est de reconcilier les catholiques d'Alsace-Lorraine avec l'Allemagne et de hâter ainsi la germanisation des deux provinces.

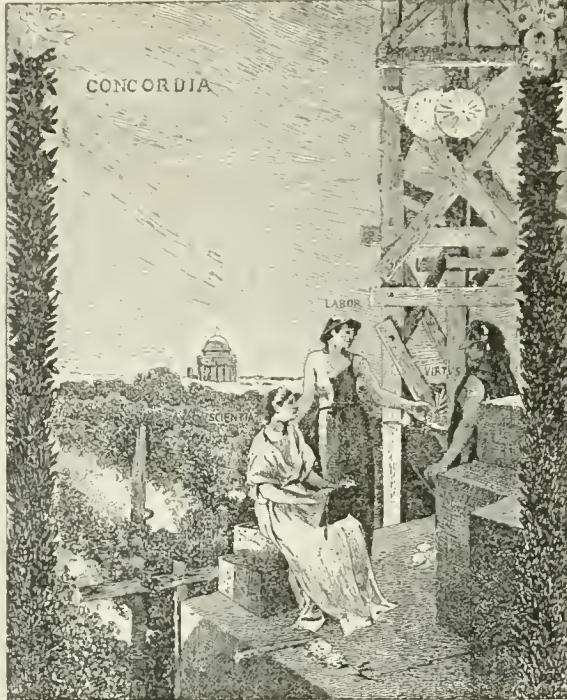
SPANGOLITE n. f. Sulfate hydraté naturel de cuivre, avec alumine de chlorure.

SPARGOULE n. f. Bot. Nom vulgaire de la spergule.

SPARK (William), organiste et musicographe anglais, né à Exeter en 1825, mort à Leeds en 1897. Elève de Samuel Wesley, il devint successivement organiste de diverses églises de Londres. Après avoir fondé à Leeds une société de chant, la *Madrigal and Motet Society*, et des concerts populaires, il entreprit la publication de deux périodiques spéciaux : « *the Organists Quarterly Journal* » et « *the Practical Choir Master* ». En même temps il se faisait connaître comme compositeur en publiant des ariettes, des cantates, des services, des glee, etc. Il a donné aussi une intéressante biographie de Henry Smart.

SPARSIOPLASTE (plast) n. m. Biol. Sorte de pyrénéoïde ou de nucléole accessoire (étoplaste), observé chez les diatomées.

* **SPARTE**. — Archéol. A Sparte, sur la rive gauche de l'Eurotas, on a repris au mont Melanion les anciennes fouilles de Rous. On y a déblayé un grand cénotaphe qui se dressait sur trois terrasses de pierre. On y a recueilli des terres cuites, et surtout de petites idoles en plomb.



Souvenir de fête, d'après Cazin.

* **SPARTEINE** n. f. — ENCYCL. On emploie surtout en thérapeutique le sulfate de *sparteine* à la dose de 10 centigrammes. Elle se donne aux malades atteints de myocardite et d'affections valvulaires : elle relève les contractions cardiaques. Contrairement à la digitale, il n'y a pas d'effet accumulé, et l'on peut continuer son usage pendant quelques jours.

SPARTIER n. m. Bot. Syn. de SPARTIUM. V. ce mot au t. VII.

SPASMOPHILIE (spass, li — du gr. *spasmos* ; de *span*, contracter, et *philin*, tendance) n. f. Prédisposition que possèdent certains sujets à avoir des convulsions.

SPATORHAMPHE (ranf) n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des ptyrhinidés, créé en 1902 pour une espèce propre à la Corse. (Le *spatorhampus Corcieus* compte parmi les découvertes intéressantes la faune française ; c'est un bel anthribus brun, couvert par places de bandes veloutées d'un jaune d'ocre. Il mesure 1 centimètre de long.)



Spatorhampus double (gr. nat.).

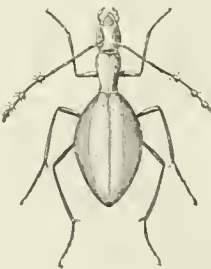
* **SPÉCIAL, E, AUX** adj. — Milit. Armes spéciales, L'artillerie et le génie.

* **SPÉCIFICATION** n. f. — Dr. Action de former une chose d'une espèce nouvelle avec une matière appartenant à autrui, comme ferait par exemple un bijoutier qui exécuterait une bague avec de l'or ne lui appartenant pas.

* **SPÉCIFIQUE** adj. — Dr. Droits spécifiques. V. AD VALOREM, au t. I^{er}.

SPECTROGRAPHE n. m. Spectroscope ordinaire dans lequel l'oculaire de la lunette est remplacé par une plaque photographique.

SPÉLÉOBATE n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des silphidés, créé en 1901 pour des formes découvertes dans les grottes de la Dalmatie. (Le *spelobates Novaki* est le type de ces petits insectes cavernicoles, aveugles, incolores, ayant les mœurs des adolops.)



Spéléobate (gr. 4 fois).

SPENGLER (Léonard), philologue allemand, né et mort à Munich (1803-1880). Il fut l'élève de Hermann à Leipzig, de Borchh à Berlin, devint, en 1826, docteur, puis professeur à l'ancien gymnase de sa ville natale, enseigna (1827) comme privatdocteur à l'université, fut directeur adjoint du séminaire philologique, alla, en 1842, à Heidelberg, comme professeur ordinaire, et revint, en 1847, à Munich avec le même titre. Il s'est surtout occupé de la rhétorique grecque et d'Aristote. Citons de lui : *les Auteurs de rhétorique jusqu'à Aristote* (1824) ; *les Théorèmes grecs* (1853-1856) ; *Etudes sur Aristote* (1864-1868) ; *la Rhétorique d'Aristote* (1867) ; *les Quatre Livres d'Alexandre d'Aphrodisie* (1842) ; *Commentaires de Desjette sur les catégories* (1859) ; *les Paraphrases de Themistius* (1866) ; *Fragments d'Eudème de Rhodes* (1866) ; etc. Il a donné des éditions du *Traité de la langue latine de Varro* (1826), et des fragments du Cécilius Statius (1829).

SPERMATOCYSTITE (siss — du gr. *sperma*, atos, semence, et de *cystite*) n. f. Inflammation des vésicules séminales aiguë ou chronique, d'origine infectieuse, le

plus souvent gonococcique. (Pour le traitement, v. VÉSICULITE.)

SPERMATOMÉRITE n. m. Biol. Nom donné aux grains chromatiques provenant de la transformation de la tête du spermatozoïde, peu après sa pénétration dans l'œuf. (Les spermatomérites sont très serrés les uns contre les autres et donnent à la tête du spermatozoïde une apparence muriforme. Ce phénomène est surtout fréquent chez le *pteryomyon fluviatilis*.)

SPERMOLÉPIDE n. m. Genre de myrtacées leptospermées, de la tribu des métrosiderinées, comprenant deux espèces de la Nouvelle-Calédonie.

— ENCYCL. Le *spermolépide gummifère* ou *chêne-gomme* est un grand arbre caractéristique des régions serpentineuses de la Nouvelle-Calédonie. Les feuilles, opposées, pétiolées, entières, coriaces, ont de place en place à leur aisselle des groupes de une à trois fleurs. Ces fleurs sont tétramères, avec quatre phalanges d'étamines opposées-pales et un ovaire infère. L'écorce de l'arbre se détache facilement et sert à la construction des cases. Le bois, dur et incorruptible, est rougeâtre et se laisse facilement travailler. Le *spermolépide rouillé* ou *gommier* donne, comme le précédent, une résine qui n'est pas utilisée.



Spermolépide : a, étamines ; b, fruit.

SPERMOTOXINE n. f. Biol. Substance active du sérum spermotoxique, sécrétée par les leucocytes d'un animal auquel on a injecté des spermatozoïdes d'une autre espèce.

SPHÉROTHÈQUE (ték) n. m. Champignon du groupe des périsporiacées. (Il forme sur diverses feuilles de petites taches constituées par les amas de périthèces hérissées de longs appendices rameux et entrelacés, donnant naissance à un seul asque globuleux à huit ovoïdes unicellulaires, incolores.)

SPHÉNOMITE n. f. Silicate naturel, particulier aux météorites.

SPHÉROBOLE n. m. Genre de champignons gastéromycètes, comprenant cinq espèces répandues sur tout le globe et qui croissent sur les fumières et les plantes. (Le périidium en s'ouvrant lance un périodiole unique, qui renferme les spores.)

SPHÉROCARPE adj. Qui a le fruit en forme de sphère.

SPHÉROCOBALITE n. f. Carbonate naturel de cobalt.

SPHÉRODACTYLE n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des gekkonidés, comptant dix-huit espèces, propres à l'Amérique centrale et aux Antilles.

— ENCYCL. Les *sphérodactyles* sont des petits gekkos remarquables par leur tête allongée, à museau pointu, leurs doigts grêles, tous armés d'ongles rétractiles et munis en dessous de lamelles transversales ; bruns, roux ou jaunâtres avec des bandes sombres, ils ne dépassent guère 6 centimètres de long. Certains, comme le *sphérodactylus argus*, de la Jamaïque, portent des taches ocellées jaunes et noires.



Sphérodactyle.

SPIDER (mot angl., signif. araignée) n. m. Nom donné à une sorte de voiture à deux sièges parallèles (phaéton), qui sont montés sur un bâti métallique élevé.

* **SPIEGEL** (Frédéric de), orientaliste allemand, né à Kitzingen, près de Wurtzbourg, en 1820. — Il est mort à Munich en 1905. Il était depuis 1867 correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

SPIERS (Richard-Pheacé), architecte anglais, né à Oxford en 1838. Elève de Questel à l'Ecole des beaux-arts de Paris (1858-1861), et de D. Wyatt (1861-1864), il a visité l'Allemagne, l'Égypte, la France, l'Asie Mineure et la Turquie et a effectué d'importants travaux en Angleterre : *Écoles de Mithwall et de Bow-Common* (1872-1873) ; *Tour de Locke Park* (1874-1876) ; *Cathédrale d'Impey*, puis de *Droitwich* (1873-1877), en collaboration avec A. Trounqui. On a pu voir, à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), les plans et dessins de l'*Hôtel de lord Munkswell*, élevé quai de Chelsea, à Londres. R. P. Spiers est professeur d'architecture à l'Académie royale, ancien président de l'Académie d'architecture et de l'Union des architectes anglais, il devint en 1905 correspondant de l'Académie des beaux-arts de France.

SPINOSELLA (cél) n. f. Genre d'éponges corallo-siliceuses, formées de tubes ouverts au bout, et à surface externe hérissée de prolongements épineux.

SPIR (Afrikan de), philosophe russe, né aux environs d'Elisabetgrad, gouverneur de Kherson en 1837, mort à Genève en 1890. Elevé à Odessa, il entra à l'Ecole des aspirants de marine à Nicolaïef, fut officier de marine à dix-huit ans, prit part à la défense de Sébastopol en 1855, démissionna en 1857 et s'adonna désormais à la philosophie. Il alla étudier à Heidelberg, visita Paris, Londres, Berlin, Leipzig, habita onze ans Stuttgart, puis vint se fixer en Suisse, d'abord à Lausanne ensuite à Genève. Sa fortune, assez considérable, lui avait permis de se consacrer tout entier aux recherches personnelles. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par lui à Leipzig en 1885. Elles comprennent : *Pensée et réalité*, *Essai d'une réforme de la philosophie critique* (trad. française par A. Penjon, 1896) ; *Écrits de philosophie morale*, *Mélanges*. Ces ouvrages furent publiés en allemand. En 1887, il publia en français ses *Esquisses de philosophie critique*. Après sa mort parurent, d'abord dans la « Revue de métaphysique et de morale » (1895-1897), puis en volume (1899), les nouvelles *Esquisses de philosophie morale*, avec biogra-

phie de l'auteur par sa fille. La philosophie de Spir rappelle à la fois Parménide et Herbart.

SPIRIFÈRE (de *spire*, et du lat. *ferre*, porter) adj. Qui est muni d'une spirale.

SPIRILLOSE (ril') n. f. Méd. Ensemble des maladies infectieuses parasitaires, contagieuses, déterminées par des spirilles.

— ENCYCL. Ces maladies sont déjà nombreuses et on en découvre tous les jours de nouvelles; elles s'attaquent à l'homme aussi bien qu'aux animaux. Parmi les mieux connues, il faut citer la *fièvre récurrente* (typhus à rechute), causée par le spirille d'Obermeier, la *spiralose des os*, la *spiralose ou peste des poules*, la *spiralose des bovidés*, etc. Enfin, la découverte récente de Schaudinn de l'agent pathogène de la syphilis (v. *SPIROCHÈTE*, ci-après) semble faire rentrer cette maladie dans la catégorie des spiraloses.

***SPIRITUEUX** n. m. pl. — ENCYCL. Fin. Il est délivré par la régie, pour le transport des spiritueux, des titres de mouvement (acquits et congés. [v. CONTRIBUTIONS.] sur papier de deux couleurs différentes: les uns, libellés sur papier rose, sont applicables à la généralité des spiritueux, quelle qu'en soit la provenance; les autres, établis sur papier blanc, s'appliquent exclusivement: aux eaux-de-vie et alcools naturels provenant uniquement de la distillation des vins, cidres, poirés, marcs, cerises et prunes, aux rhums et tallas naturels, pour lesquels, lors de leur importation, il est justifié de leur provenance directe des colonies françaises; et enfin aux genièvres qui, fabriqués dans des établissements ne produisant pas de trois-six, sont obtenus par la distillation simple du blé, de l'orge et de l'avoine, et sont susceptibles d'être livrés, sans coque, à la consommation. (L. du 30 mars 1902, art. 15, et du 31 mars 1903, art. 23.)

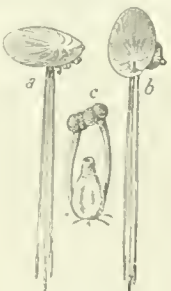
Ces titres de mouvement indiquent la substance avec laquelle les spiritueux ont été fabriqués: les acquits-à-caution comportent un bulletin qui constitue un certificat d'origine et qui, lors de la remise des acquits au service, est détaché pour être conservé par le destinataire.

L'opération du sucrage ayant nécessairement pour effet d'incorporer aux vins des éléments étrangers à leur composition normale, les eaux-de-vie obtenues par la mise en distillation de vins qui ont reçu une addition de sucre ne sont pas des eaux-de-vie naturelles et ne peuvent circuler que sous le couvert de titres de mouvement roses. La loi du 6 août 1905 est même allée plus loin dans cette voie en créant une présomption légale de sucrage pour tous les vins possédés par les propriétaires qui ont fait usage de sucre dans la vinification en première cuvée, que ces vins aient été effectivement sucrés ou non; les eaux-de-vie et alcools que ces producteurs fabriquent avec leur vin ne sont pas admis au bénéfice de l'acquit blanc. La délivrance de cette espèce de titre de mouvement aux bouilleurs de profession est subordonnée à la justification que les producteurs des vins qu'ils mettent en œuvre ne se sont livrés à aucune opération de sucrage en première cuvée. Cette justification est fournie sous forme d'attestation délivrée par le service des contributions indirectes du lieu de production, en même temps que le titre de mouvement qui doit accompagner le vin. Pour l'application de ces dispositions, il est ouvert, dans chaque commune, à la recette baraliste, un registre spécial sur lequel sont relevés les noms des producteurs qui se sont livrés à l'opération de sucrage en première cuvée. (L. du 6 août 1905, art. 6.) Ces registres sont conservés pendant trois ans dans les bureaux des directions ou sous-directions des contributions indirectes, où tout requérant peut obtenir communication des indications qu'ils contiennent, moyennant un droit de recherche de 0 fr. 50 par article. (L. du 31 mars 1903, art. 33.)

Les titres de mouvement sur papier blanc peuvent, lorsque les expéditeurs en font la demande, mentionner le lieu d'origine des matières premières (commune, canton ou arrondissement). (L. du 6 août 1905, art. 25, et circ. contr. ind., n° 613 du 8 août 1905.) Aucun spiritueux ou peut être exposé, colporté ni vendu sans que les fûts, bouteilles qui le contiennent portent sur une étiquette très apparente la mention du titre de mouvement qui l'accompagne la marchandise, concernant les substances avec lesquelles l'alcool qui contient le spiritueux a été fabriqué. (Même loi, art. 26.)

***SPIROCHÈTE** n. m. — *Spirorchète pallida* ou *spirocheta*. Micro-organisme de la syphilis, découvert par Schaudinn en 1905.

— ENCYCL. Les *spirochètes* avaient été entrevus, dès 1902, par Bordet et Gengou. Metchnikof et E. Roux les ont retrouvés chez des singes artificiellement syphilités, et chez l'homme porteur de lésions primaires et secondaires. Ce sont des spirilles extrêmement petits, ayant une forme en tire-bouchon et se colorant que difficilement par un mélange d'azur et d'éosine de Giemsa; d'où le nom de *pallida*. Il ne faut pas les confondre avec les *spirochètes refringens*, plus volumineux, facilement colorables et qui existent normalement sur les muqueuses des organes génitaux. Les *spirocheta* nom que Schaudinn a accepté au lieu et place de *spirochète* sont rares dans toutes les lésions syphilitiques. On n'a pu jusqu'à présent les cultiver. D'après Metchnikof, leur présence serait absolument pathogénomique.



Spirodèle: a, plante mâle; b, plante femelle; c, fleur bissexuée.

SPIRODELE n. f. Genre de légnacées, différant des *lemnys* par les pousses qui naissent à l'aisselle d'une sorte de bractée, et qui possèdent plusieurs racines. (La *spirodèle polytrix* est très répandue en Europe, Asie, Amérique, Australie; la *spirodèle oligorhize* est indomalaise.)

SPIRODAL, E, AUX adj. En forme de spirale: *Enroulement SPIRODAL*.

SPLANCHNODYME 'splan' — du gr. *splanchnon*, entrailles, et *dunumos*, double. n. m. Biol. Monstre double, dont l'appareil extérieur et même le squelette semblent indiquer un être unique. (En réalité, l'origine dupli-

taire est révélée par le doublement de certains organes internes, par exemple poumons, intestins, etc., qui ne peuvent exister en double que chez les sujets provenant de deux centres de formation, jumeaux vitellins fusionnés.)

SPLENOMÉGALIE (ll — du gr. *splên*, énos, rate, et *mégas*, atos, grand. n. f. Hypertrophie de la rate.

SPLENOPNEUMONIE (nl — du gr. *splên*, énos, rate, et de *pneumonia* n. f. Inflammation du tissu pulmonaire, qui donne à cet organe l'aspect de la rate. On la dénomme parfois MALADIE DE GRANCHER. V. GRANCHER (maladie de).

SPLENTYPOÏDE du gr. *splên*, rate, et de *typhoïde* n. f. Méd. Fièvre typhoïde à forme récurrente, avec splénomégalie ou augmentation considérable de la rate. La fièvre, au lieu de présenter les trois phases d'oscillation classiques, descend brusquement à plusieurs reprises. Cette variété de typhoïde est généralement très grave. Certains auteurs l'ont attribuée à une association, du reste non démontrée, du spirille d'Obermeier et du bacille d'Eberth.

SPODOSITE n. f. Variété d'apatite pseudomorphique de wagnerite.

SPONDYLISME (du gr. *spondulos*, vertèbre, et *iséma*, enfoncement) n. m. Affaissement de la colonne vertébrale, qui s'observe dans le mal de Pott, lorsqu'au ou plusieurs vertèbres sont détruits.

SPONDYLOLISTHÉSIS (liss-té-ziss — du gr. *spondulos*, vertèbre, et de *olisthesis*, glissement) n. m. Glissement de la partie supérieure de la colonne vertébrale sur la partie inférieure, à la suite d'une fracture d'une vertèbre ou d'un défaut d'ossification.

SPONGIOLE n. f. Extrémité de racines jeunes, formée d'un tissu très absorbant.

SPONGIEN, ENNE (si-in, èn) adj. Qualification par laquelle on désigne des calcaires à spongiaires de l'étage oxfordien d'Argovie.

— n. m.: Le SPONGIEN.

SPORCK (Georges), compositeur français, né à Paris en 1870. Après avoir passé par l'École de musique classique (Niedermeier), il entra au Conservatoire, où il fut élève d'Emile Pessard, Théodore Dubois et Ernest Guiraud. Pianiste et organiste habile, il fit exécuter dans les grands concerts un certain nombre d'œuvres intéressantes par le mérite d'une facture sérieuse et solide, et en publia beaucoup d'autres. Il faut surtout signaler, parmi ses compositions, plusieurs poèmes symphoniques: *L'Épée d'Argantyr*, *Baudil*, *Les Trois chevaliers*, *Le jour fait*, *Foyronne*; un concerto de piano; une *Suite* d'orchestre; des sonates pour piano seul, ou avec violon, ou avec violoncelle; une *Fantaisie caprice* pour harpe et orchestre; *Andante et Cantabile* pour orgue et orchestre; *Eglogue* pour orchestre; une *Suite* pour piano et violoncelle; des romances pour piano; des pièces d'orgue, etc.

SPORITE n. f. Roche d'origine organique formée par l'accumulation de spores de longères. (Elle se trouve dans certaines cavernes de l'île de la Réunion.)

***SPORTIF**, IVE adj. — Biol. Variations sportives. V. VARIATIONS.

SPRINGFIELD (FUSIL), arme établie, en 1902, par la manufacture américaine de ce nom et adoptée pour l'armement des troupes des États-Unis.

— ENCYCL. Le fusil Springfield a le même calibre (7/16" 62) que le fusil Krag Jorgensen, qu'il remplace, et il tire la même balle; mais sa charge de poudre un peu plus forte donne à celle-ci une vitesse initiale beaucoup plus grande (701 m. 50 au lieu de 610 m.), d'où une trajectoire bien plus tendue. Cependant, l'arme, très courte, est plus légère (1 kil. 29 au lieu de 4 kil. 83). Il est destiné à l'armement des cavaliers aussi bien qu'à celui des fantassins. C'est un fusil à répétition et dont, en outre, la bague est disposée de manière à pouvoir servir de balonnète.

SPRINGHILL, ville du Canada (Nouvelle-Ecosse, comté de Cumberland), centre d'un important bassin houiller; 5.200 hab.

SPRINTER 'sprin-teur' — m. angl. n. m. Sport. Coureur de vitesse sur petites distances.

SPRONCK (Maurice), homme politique et littérateur français, né à Paris en 1861. Avocat à la cour d'appel de Paris, il fut pendant plusieurs années secrétaire particulier du sénateur Auguste Dide, Président de la conférence Molé-Tocqueville (1889), et se fit une place distinguée dans le journalisme, collaborant notamment au « Journal des Débats », à la « Liberté ». Elu conseiller municipal de Paris par le quartier du Gros-Cailion en 1900, puis député de la 2^e circonscription du VII^e arrondissement, il siégea parmi les nationalistes, et fut réélu le 6 mai 1906. Il a publié: *les Artistes littéraires. Études sur le XIX^e siècle* 1889, très remarquable essai de critique psychologique; *Jacques Bernys* 1892; *L'An 350 de la République*, XXI^e siècle de l'ère chrétienne (1894).

SPROT (Scem Tov), rabbin célèbre, né à Tudela (Espagne) vers 1374, mort vers 1450. Il exerça la médecine, enseigna la philosophie et commenta la Bible; mais il est surtout connu comme auteur d'une célèbre apologie du judaïsme, intitulée: *La Pierre de touche*. Il y met en scène un juif et un chrétien dissertant sur la loi de Moïse, les prophètes et les évangiles; la discussion se termine par la conversion du chrétien au judaïsme. Ce traité, écrit tout entier en hébreu, n'a jamais été imprimé, mais les différentes bibliothèques d'Europe en possèdent de nombreuses copies manuscrites. C'est à tort qu'on a quelquefois confondu cet écrivain avec un autre rabbin espagnol du XIII^e siècle, nommé également Scem Tov, qui a composé en hébreu divers ouvrages, notamment: *le Jardin des grenades*; *le Révélateur du secret* et *le Livre des remèdes*. C'était aussi un médecin philosophe.

SPYRI (Jeanne), femme de lettres suisse, née à Hirz, près de Zurich en 1829. Fille d'un médecin et d'une femme de lettres, elle se maria avec un avoué de Zurich. Sa première œuvre: *une Feuille de la tombe de Vrony*, ne fut publiée sous son nom qu'en 1883. De 1880 à 1890 elle donna une série d'*Histoires pour les enfants et histoires comme*

les enfants les aiment, qui obtinrent un grand succès par leur fine bonhôte, ou amable abandon dans le récit et l'impression d'un sentiment religieux sucré mais largement tolérant. Citons: *Sans patrie*; *De près et de loin*; *La Année d'étude et de voyage de Heidi*; *Dans la vallée de l'Rhône*; *Un séjour à la campagne chez notre oncle Titus*; *Brèves histoires*; *Histoires pour les jeunes et les vieux*; *Grith*; *Arthur et Squirrel*; *Dans les montagnes de la Suisse*; etc. La plupart de ses recits ont été traduits en français, en anglais et en italien.

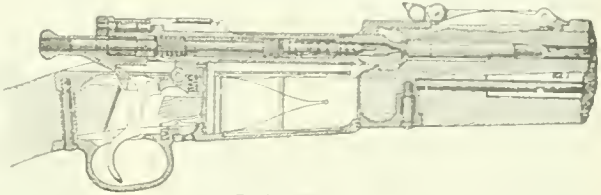
SQUARCIONE (Francesco), peintre italien, né à Padoue en 1394, mort à Venise en 1474. Aussitôt qu'il eut appris les principes de son art, il parcourut la Grèce et l'Italie, dessinant ou achetant les œuvres qui lui semblaient les plus remarquables, puis il ouvrit dans sa ville natale un atelier qui compta de nombreux élèves, et ce fut comme professeur plus encore que comme praticien qu'il a mérité sa célébrité, car il confiait à ses élèves la plupart des travaux dont il était chargé. On connaît peu d'ouvrages authentiques de Squarcione; les seuls qu'on puisse lui attribuer d'une manière certaine sont peut-être le *Saint Jérôme* de la galerie du comte Lazzaro à Padoue et une *Porta* à Dresde. Squarcione peut revendiquer la gloire d'avoir formé Mantegna et Marco Zoppo.

SQUARREUX (skou-a-réu), EUSE adj. Qui est éprouvé et rude au toucher.

SQUIER Ephraïm George, voyageur et archéologue américain, né à Bethlehem (État de New-York), en 1821, mort à New-York en 1888. Il se consacra à l'étude des antiquités de l'Amérique du Nord, d'abord dans la vallée du Mississippi, puis dans l'État de New-York et dans l'Amérique centrale, où il avait été envoyé en 1849 comme chargé d'affaires des États-Unis au Guatemala et au Nicaragua. Il alla un peu plus tard au Pérou dans les mêmes fonctions, puis revint au Honduras comme consul général. Ses principaux ouvrages sont: *the Ancient Monuments of the Mississippi valley* (1848); *Aboriginal monuments of the State of New-York* (1849); différents livres sur le Nicaragua et le Pérou; enfin *the Serpent symbol* (1851), plein de vues ingénieuses, mais discutables.

SRB (Vladimir), administrateur tchèque, né en 1856. Docteur en droit, avoué et conseiller municipal de la ville de Prague, il fut élu maire de cette ville en 1900. En cette qualité, il se rendit à Paris au centenaire de Victor Hugo (1902), et à Crécy pour l'inauguration du monument de Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Il a toujours montré des sentiments très sympathiques à la France. Il s'est démis de ses fonctions en 1906.

SRBOVA (Anna), femme auteur tchèque, née en 1835. Elle a publié des nouvelles, rédigé des journaux à tendances féministes et s'est occupée tout particulièrement des questions concernant les intérêts des femmes et leur



Fusil Springfield coupe de la culasse, du magasin et du mécanisme de détente.

émancipation. Elle est la nièce du Dr Vladimir Srb, qui fut maire de Prague de 1900 à 1906.

STA HENRI DE SAINT-ALARY, dit DE, dessinateur français, né à Versailles en 1846. Il est l'auteur de croquis inspirés par la vie militaire et de dessins humoristiques parus dans les journaux illustrés suivants: *le Chat Noir*, *l'Éclipse*, *la Chronique amusante*, *la Caricature*, *le Soleil du dimanche*, *le Courrier français*, *Qui lit rit*, etc. Il a publié divers albums et jaquettes: *la Chanson du colonel*, *Nis trouvers*, *Journée de garnison*, *Petit Faust*, *Silons comiques*, *Alphart nul tair*, *Souvenirs et trouvers*. Almanach pour 1883, avec eaux-fortes; etc.

STAAVIE (tri) n. f. Bot. Genre de bronacées de l'Afrique australe. Les six espèces du genre sont caractérisées par leur ovaire infère surmonté d'un style court et leur fruit capsulaire plurisémé.



Staavia.

STABILOPLASTE 'glass' n. m. Biol. Sorte de pyronème constituant un élément essentiel de l'organisation interne des diatomées. Ils ne diffèrent des *sparsioplastes* qu'en ce que leur nombre et leur situation sont déterminés.)

STACHYURE (kr) n. f. Plante dicotylédone dialypétale, unique dans sa famille de la des *stachyuracées*, qui était réunie autrefois aux thécacées.

— ENCYCL. Les *stachyures* ont des fleurs tétramères, avec deux verticilles d'étamines. L'ovaire, quadricarpellé, est uniloculaire, à placodes pariétaux contenant de nombreux ovules anatropes biteminés; il est surmonté d'un style unique. La graine, arillée, possède un albumen charnu.



Stachyure: a, fleur; b, coupe de l'ovaire.

STACKHOUSIACÉES (sta-kou-zia-ssé) n. f. pl. Famille de dicotylédonnes dialypétales, voisine des célastracées, comprenant deux genres et vingt espèces australiennes. — Une STACKHOUSIACÉE.

STACKHOUSIE (zf) n. f. Genre de plantes dicotylédones dialypétales, type de la famille des stackhousiacées, qui croissent en Australie.

* **STADE** n. m. — *Stade amphibole*, Période intermédiaire entre les oscillations constantes et les oscillations descendantes (défervescence) de la fièvre typhoïde. Elle est caractérisée par des oscillations brusques et irrégulières de température, qui peuvent se prolonger pendant des semaines, et remplacent la terminaison habituelle en lysis.)

STADLER (l'abbé Maximilien), prêtre et compositeur autrichien, né à Melk en 1748, mort à Vienne en 1833. Elève du couvent des jésuites de Vienne, il reçut une excellente éducation musicale, prit les ordres à Melk (1772), fut quelque temps curé, puis vécut plusieurs années à Vienne, où il se lia d'une profonde amitié avec Haydn et Mozart. Il reprit ensuite une fonction ecclésiastique, puis retourna à Vienne, où il resta jusqu'à sa mort. Musicien studieux et instruit, l'abbé Stadler fut considéré comme l'un des premiers organistes de son temps. Son talent d'improvisation surtout était remarquable. Il déploya une très grande activité comme compositeur, et ses œuvres sont à la fois importantes et nombreuses. Outre un oratorio dont le succès fut considérable, la *Délivrance de Jérusalem*, on connaît de lui quatre messes dont un *Requiem*, de nombreux motets, des psaumes, graduels et offertoires pour quatre voix et orgue, des hymnes, des cantates, des odes de Klopstock, des chants à plusieurs voix, des *lieder*, puis des sonates de piano, des fugues pour l'orgue, des quatuors et des trios pour instruments à cordes, etc. L'abbé Stadler prit, par la publication de deux brochures intéressantes, une part importante à la discussion qui s'éleva au sujet de l'authenticité du *Requiem* de Mozart, qu'il défendit avec ardeur (1826-1827).

STADLMAYER (Jean), compositeur allemand, né à Freising (Bavière) en 1560. Il vivait encore à Innsbruck en 1648. Musicien d'une rare fécondité, il fut d'abord au service de l'archiduc Maximilien d'Autriche, puis devint maître de chapelle de l'empereur Rodolphe à Prague, et remplit ensuite les mêmes fonctions auprès de l'archiduchesse Claudia, à Innsbruck. Cet artiste très actif a publié plusieurs recueils de messes à 6 voix, à 8 voix, à 10 et 12 voix en deux chœurs, des messes brèves à 4 voix, des motets de 6 à 24 voix, un *Requiem*, des *Hymni vespertini* à 5 voix, des odes sacrées à 5 voix avec instruments, des psaumes en double chœur avec instruments, etc.

STAËLIE (li) n. f. Genre de rubiacées, de la tribu des spermacées. (Les staëlies, au nombre de dix espèces, sont de petits arbrisseaux caractérisés par leur ovaire biloculaire et par leur fruit déhiscent; ce sont des plantes de l'Amérique du Sud.)

STAFFELD (Adam Guillaume Schack de), poète danois, né à Gartz (Rügen) en 1769, mort à Slesvig en 1826. Issu d'une famille noble poméranienne, il suivit les cours de l'école des cadets de Copenhague et devint officier de l'armée danoise (1786). Il se fit connaître par de vives attaques contre l'influence allemande, fit à travers l'Europe de loqs voyages d'études, fut nommé antman de Holstein (1810), puis du Slesvig méridional (1813). Il remplit ensuite diverses charges sans se fixer nulle part, et finit sa vie en proie à une misanthropie aiguë. Il publia entre 1788 et 1808 de nombreux poèmes, remarquables par la profondeur philosophique et l'élan mystique, mais qui ne furent pleinement appréciés qu'après sa mort, lorsque F. L. Liebenberg en donna une édition complète (2 vol. 1839).

STAGMATITE n. f. Chlorure naturel de fer, particulier aux météorites.

STAINER (John), organiste et compositeur anglais, né à Londres en 1810, mort à Vêrone en 1901. Elève de Cooper pour l'orgue, de Bayley et de Stegall pour la théorie de l'art, il devint, à l'âge de quatorze ans, après avoir été enfant de chœur à l'église Saint-Paul, organiste d'une des églises de Londres. Successivement organiste de Sainte-Madeleine à Oxford, puis de l'université de cette ville, où il reçut le titre de docteur en musique, il devint, en 1872, titulaire de l'orgue de Saint-Paul à Londres, puis professeur d'orgue et d'harmonie au collège royal de musique, et enfin professeur et inspecteur des écoles primaires. Devenu complètement aveugle en 1888, il dut prendre sa retraite. Organiste véritablement remarquable, John Stainer se produisit aussi comme compositeur. On connaît de lui deux oratorios : *Gédéon* et *la Crucifixion*; deux cantates : *the Daughter of Jairus* et *Sainte Marie-Madeleine*; deux services de cathédrale complets, seize antennes, etc. Il a publié un *Manuel d'orgue*, un *Traité d'harmonie*, et, avec Barrett, un dictionnaire des termes techniques de la musique. On lui doit encore un recueil de *Chants de Noël, vieux et nouveaux*, et un *Livre de rondes enfantines*, collection de cent rondes.



STALIX (Iksk) n. m. Genre de poissons aeanthoptères, de la famille des pinochromidés, créé en 1902 pour

une espèce nouvelle découverte dans les eaux du Japon. (Le *stalix histrio* est un poisson d'estuaires, de taille médiocre, remarquable par sa livrée bigarrée.)

STAMBRUGES, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. d'Ath]); 1.700 hab. Carrières; bouillonnaires.

Stampa, grand journal monarchiste italien, de nuance libérale, paraissant à Turin. Fondé, en 1866, par les éditeurs piémontais Roux, il succéda à l'ancienne *Gazzetta piemontese* et devint rapidement un des journaux les plus importants de la Péninsule. Il doit son succès autant à l'abondance et à la variété des renseignements — il a des correspondants attirés dans toutes les capitales de l'Europe et de l'Amérique et publie trois éditions par jour — qu'à la valeur de sa rédaction, qui fait une place importante, à côté des articles politiques et économiques, aux lettres, aux sciences et aux arts. Le député Cunini a succédé au sénateur Roux dans la direction de la *Stampa*.

STAN n. m. Nom russe donné aux subdivisions entre lesquelles est partagé l'ouïezd (v. ce mot), au point de vue de l'administration de la police. (Chaque *stan* a, à sa tête, un *stanovï pristav*, ou « commissaire de stan », qui lui-même a sous ses ordres des agents portant le titre d'*ou-rnadnik*.)

STANFORD (Charles-Villiers), compositeur anglais, né à Dublin en 1852. Elève de Stewart, puis à Leipzig de Carl Reinecke et à Berlin de Frédéric Kiel, il devenait, à vingt ans, organiste de l'église de la Trinité, puis directeur de la musique à l'université de Cambridge. Plus tard, à Londres, il était nommé directeur de la Société philharmonique et du « Bach Choir », après quoi il retourna à Cambridge pour succéder à Macfarren comme professeur à l'Université.

Villiers Stanford a montré une grande activité comme compositeur. Il a fait représenter trois opéras : le *Prophète Khorasan* (1881); *Savonacole* (1884), et les *Pèlerins de Canterbury* (1883); il a écrit une ouverture et de la musique de scène pour *the Queen Mary* de Tenynson (1876) et pour les *Euménides* d'Eschyle (1886); il a fait exécuter un oratorio, *the Three holy Children* (1-85), et une *Ode élégiaque*. Enfin, on connaît encore de lui une ouverture de fête, deux symphonies et une sérénade pour orchestre, une sonate de violon et une de violoncelle, deux quatuors dont un avec piano, des mélodies et divers morceaux de musique religieuse.

* **STANLEY** (John Rowland, dit Henri-Morton), journaliste et voyageur américain, né à Denbigh (pays de Galles) en 1841. — Il est mort à Londres en 1904. Ayant renoncé à la vie d'explorateur, il se fixa en Angleterre, reçut le titre de *sir*, se maria (1890) et, élu membre de la Chambre des communes, s'y occupa de questions coloniales et internationales. Il publia en 1893 : *My dark companions and their strange stories*, et en 1898 : *Trough South Africa*.

STANLEYA (lê-ia) n. f. Genre de crucifères thélypodées, type d'une sous-tribu dite des *stanleyes*, qui comprend environ sept genres et soixante espèces. (Les *stanleya* sont des herbes vivaces des Etats-Unis.)

STAFER (Edmond-Louis), professeur et théologien protestant français, frère de Paul Staffer (v. t. VII), né à Paris en 1814. Après avoir fait ses études classiques au lycée Bonaparte (Condorcet), il suivit les cours de la faculté de théologie de Montauban (1864), où il fut reçu docteur avec une thèse intitulée : *la Pensée de Jésus sur ses miracles* (1868), voyagea en Allemagne (1868-1869) et exerça le ministère à Tours et à Paris. Nommé maître de conférences à la faculté de théologie protestante de Paris (1877), il y devint professeur titulaire d'exégèse du Nouveau Testament. Il a donné, entre autres ouvrages : *les Idées religieuses de la Palestine à l'époque de Jésus-Christ* (1876); *la Palestine au temps de Jésus-Christ, d'après le Nouveau Testament, l'Historien Flavius Josephé et le Talmud* (1884); *le Château de Taley*, épisode de l'histoire de la Réforme en France (1888); *le Nouveau Testament*, traduit sur le texte comparé des meilleures éditions critiques (1889); *Jésus-Christ, sa personne, son autorité, son œuvre* (1896-1898).

Star (tue) [*l'Etoile*], journal quotidien du soir à son, de nuance radicale, fondé à Londres le 17 janvier 1888. Son tirage dépasse un million et demi d'exemplaires. Il a pour rédacteur en chef E. Parke, qui dirige aussi le « Morning Leader », et pour secrétaire de la rédaction le critique littéraire James Douglas.

STARBÄCK (Charles-Georges), polygraphe suédois, né à Falun en 1828, mort à Uppsal en 1885. Professeur de lycée à Norrköping, puis à Stockholm, il fut l'un des écrivains les plus féconds et les plus populaires de son temps. On lui doit, outre des travaux historiques originaux, des *liedets de l'histoire de Suède*, connus dans toute la Scandinavie (1860-1875), et un grand nombre de romans historiques et de publications pédagogiques.

STARCEVIC (Antoine), homme politique croate, né en 1823, mort en 1896. Il fut avocat à Agram et membre de la Diète croate. Il fut dans cette assemblée le chef d'un parti qui rêvait d'une grande Croatie, où tous les éléments serbes seraient absorbés. Il a publié quelques écrits politiques où il développe ses théories.

STARCHINE (russe *starchina*) n. m. Titre du fonctionnaire placé à la tête de la *rotost*, comme le *staroste* est à la tête de la commune. (Ces deux mots ont la même signification : *vieux* ou *ancien*.)

STARECHINA (ré-ki — de *stari*, vieux) n. m. Mot serbe qui désigne le chef de la *zadruga*. V. ce mot.

STARK (Charles-Bernard), archéologue allemand, né à Léna en 1824, mort à Heidelberg en 1878. Son père, mort en 1845, était professeur de pathologie et conseiller privé. Il étudia la philologie à Léna et à Leipzig, puis se consacra uniquement à l'archéologie et entreprit, en 1847, un voyage en Italie. A partir de 1848, il enseigna à Léna, d'abord comme privat-docent, puis comme professeur extraordinaire. En 1855 il fut appelé à la chaire d'archéologie de Heidelberg. Citons parmi ses publications : *Etudes archéologiques* (1852); *Niobé et les Niabides* (1863); *la Gigantomachie sur les reliefs antiques et sur le temple de Jupiter tonnant à Rome* (1869); *Manuel d'archéologie artistique* (1878), ouvrage comprenant un traité didac-

tique et une histoire de l'archéologie; *Vers l'orient grec* (1874); etc.

STARCHEVSKY (Voïtch Vinkentievitch), écrivain et philologue russe, né en 1818, mort en 1901. Il dirigea la revue « Le Fils de la Patrie » et publia entre autres écrits une *Vie de Koramzine* (1845) et un *Dictionnaire slavon*.

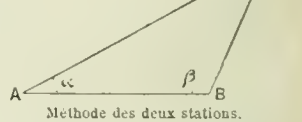
STAS (Jean-Servais), chimiste belge, né à Louvain en 1813, mort à Bruxelles en 1891. Il devint professeur à l'école militaire de Bruxelles, et on lui doit d'importantes études sur la phlorizine, la nicotine, mais il est surtout connu pour sa collaboration avec Dumas dans les belles recherches qu'ils firent sur le gaz carbonique et les poids atomiques. Stas était correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1880. On lui doit de nombreux mémoires, insérés dans divers recueils scientifiques; il a publié à part : *Nouvelles recherches sur les proportions chimiques* (1865); *Recherches de statistique au sujet du chlorure et du bromure d'argent* (1872-1874). On a publié en 1894, en trois volumes : *Œuvres complètes de Stas*.

STASOULIEVITCH (Michel Malouevitch), publiciste russe, né en 1826. Il débuta par des travaux de philologie grecque, servit au ministère de l'instruction publique et fut l'un des professeurs de l'empereur actuel. Depuis de longues années il est le directeur de la « Revue d'Europe » de Saint-Petersbourg, revue qu'il a amenée à un haut point de prospérité.

STASOV (Vladimir Vasilievitch), esthéticien et archéologue russe, né en 1824. Il servit pendant plusieurs années à la chancellerie impériale et publia des travaux relatifs à l'histoire de Nicolas I^{er}; mais il s'est surtout fait connaître par des travaux relatifs à l'art russe et à son histoire. Ses principaux ouvrages sont : *Ornementation russe* (1872); *Les Eglises orthodoxes de la Russie occidentale* (1886); *Vingt-cinq années d'art russe* (1883); *l'Ornementation slave et orientale dans les manuscrits du 1^{er} au 19^e siècle* (en russe et en franç., 1881-1887). On lui doit aussi des études sur les peintres et les musiciens russes du 19^e siècle.

* **STATION** n. f. — ENCYCL. Télégr. sans fil. V. POSTE, RÉCÉPTEUR, TRANSMETTEUR.

— Topogr. *Méthode des deux stations pour mesurer les distances*. L'emploi du télémètre Fisk ou de jumelles-téléscopes, utilisés pour mesurer les distances angulaires dans ce procédé, s'appuie sur le principe suivant des télémètres à grande base :



Une base de grandes dimensions AB étant mesurée rigoureusement, deux observateurs se placent en A et B, aux cotelettes de deux télémètres disposés dans deux guérites blindées ou fortement protégées par une grande épaisseur de béton armé.

Reliés télégraphiquement, les deux postes visent au même moment le même point d'un navire N. Ils obtiennent par conséquent les angles α et β , et des tables de tir donnent instantanément la distance téléphonée aussitôt à la batterie.

Grâce au téléphone, c'est le meilleur moyen que l'on possède de déterminer les distances à un but mobile.

STATION-HALTE-REPAS n. f. Milit. Nom donné aux points où des troupes, exécutant de longs trajets en chemin de fer, reçoivent un repas fourni par l'administration militaire. (Ces repas sont distribués toutes les douze heures environ, indépendamment de ceux fournis par l'ordinaire. Ils se composent de viande froide, de café, sucre et eau-de-vie. Si la durée du trajet dépasse deux jours, il est fait des distributions supplémentaires de pain; et à la dernière halte-repas, il en est distribué la quantité voulue pour qu'un débarquement chaque homme en soit approvisionné pour deux jours). Pl. *DES STATIONS-HALTES-REPAS*.

* **STATIONNAIRE** adj. — Télégr. sans fil. *Ondes stationnaires*, Ondes résultant des perturbations directes et des perturbations réfléchies dues aux phénomènes d'oscillation des ondes hertziennes. (C'est en se servant de ces ondes que Hertz a cherché à calculer la longueur d'onde produite par des courants alternatifs.)

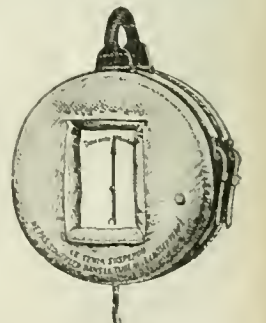
STATOLITHE (du gr. *statos*, stable, et *lithos*, pierre) n. f. Bot. Nom des grains d'amidon qui, par leur poids, contribuent à donner aux végétaux la sensibilité à l'action de la pesanteur geauxime, géotropisme).

STATOLITHIQUE (tik' — de *statolithe*) adj. Biol. *Théorie statolithique*, Théorie proposée par Nemeç et défendue surtout par Haberlaud, admise d'ailleurs par beaucoup de botanistes (Sachs, etc.).

— ENCYCL. Suivant la *théorie statolithique*, un certain nombre de cellules du végétal sont capables de percevoir le stimulus de la pesanteur par le moyen de leurs gros grains d'amidon mobiles dans l'intérieur de la cellule et faisant pression sur l'une ou l'autre des parois. Ces grains sont des statolithes, et les cellules des statocystes (équivalant aux otolithes et aux otocystes des animaux), formant une sorte d'organe du sens de la pesanteur. Et c'est à l'aide de cette théorie que l'on cherche maintenant à expliquer tous les mouvements géotropiques.

STATOSCOPE (foss — du gr. *statos*, stable, et *skopein*, examiner) n. m. Espèce de baromètre extrêmement sensible, permettant de mesurer les variations de pression atmosphérique les plus minimes.

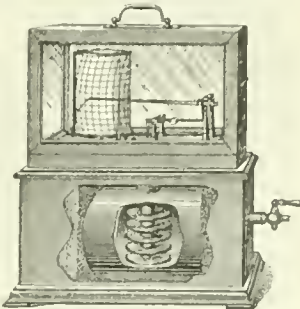
— ENCYCL. Le *statoscope*, imaginé par J. Richard se compose essentiellement d'un récipient, dont l'une des parois est élastique; la capacité intérieure communique



Statoscope à cadran de J. Richard.

avec l'extérieur, au moyen d'un robinet ou d'un tube de caoutchouc.

En fermant le robinet ou en comprimant le tube de caoutchouc, on interrompt la communication entre les deux milieux, on emprisonne à l'intérieur du récipient une certaine masse d'air à la pression correspondant à celle du moment de la fermeture. Si la pression extérieure varie, l'équilibre est rompu sur les deux faces de la paroi élastique; celle-ci se déforme, et son mouvement actionne un index qui se déplace soit devant un cadran, soit devant une feuille de papier à diagramme, sur lequel il inscrit la courbe des variations à l'aide d'un plume appropriée.



Statoscope enregistreur de J. Richard.

Le statoscope est ou enregistreur, ou simplement indicateur. Le statoscope à cadran, qui représente la figure ci-contre, est spécialement établi pour les aéronautes; sa sensibilité est telle qu'un déplacement de 1 mètre de hauteur suffit pour que l'aiguille dévie, de sorte que l'aéronaute ayant perdu tout point de comparaison n'a qu'à consulter ce cadran pour savoir s'il monte ou s'il descend.

Le statoscope enregistreur est plus spécialement employé dans les observatoires météorologiques pour donner le diagramme des variations de pression barométrique au moment des orages ou des perturbations atmosphériques. Son extrême sensibilité permet de déceler des variations instantanées, qui sont masquées dans les courbes ordinaires des baromètres, dont l'étude est des plus curieuses.

STAUDENMAIER (François-Antoine), théologien catholique, né à Donzdorf (Wurttemberg) en 1800, mort à Fribourg-en-Brisgau en 1856. Admis par charité à suivre les cours de l'université de Tübingue, il entra dans les ordres et devint professeur de théologie à Giessen (1830). Sept ans après, il obtint une chaire à l'université de Fribourg. Parmi ses nombreux ouvrages, les plus estimés sont: *Histoire des élections épiscopales, des droits et de l'influence des princes sur elles* (1830); *Jean Scot Erigène et la science de son temps* (1834); *Encyclopédie des sciences théologiques* (1836); *Dogmatique chrétienne* (1841-1852); *De la paix religieuse* (1846-1855); *Exposition critique du système de Hegel* (1841).

STAURÉLOGIE (sté, *ju* — du gr. *staurós*, croix, et *plégé*, choc) n. f. Hémiplegie qui atteint un des membres supérieurs et le membre inférieur du côté opposé.

STAVELE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Furnes]), sur le fleuve côtier Yser: 1.300 hab.

STAYER (sté-i-our — mot angl.) n. m. Cheval, coureur, cycliste, etc., qui court dans les épreuves de fond à grandes distances.

— ANTON. **SPRINTER**.

STÉARRHÉE (a-ré — du gr. *stéar*, graisse, et *rhein*, couler) n. f. Elimination considérable de matières grasses par les fèces. (Elle est généralement due à une maladie du pancréas.)

STEBEN, bourg de l'Allemagne méridionale, dans le royaume de Bavière, cercle de la Haute-Franconie, dans un pittoresque vallon du Frankwald, par 670 mètres d'altitude. Eaux minérales ferrugineuses bicarbonatées et carboniques fortes. Cure du petit-lait.

STEELINK (Willon), peintre et graveur néerlandais, né en 1856 à Amsterdam, reçut d'abord des leçons de son père, puis fut élève de l'Académie des beaux-arts d'Amsterdam, et plus tard d'Anvers. Il s'adonna d'abord à la gravure, fut un aquafortiste distingué et plus tard peintre de genre. Mais c'est surtout pour ses eaux-fortes qu'il est apprécié. Sa collection des vieux maîtres de l'école hollandaise, ses gravures des peintres de l'école contemporaine, les Israëls, les Maris sont très recherchés.

STEENE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. d'Ostende]); 2.160 hab.

STEENHUYZE-WYNHUYZE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]); 1.870 hab. Poteries et tuyaux de drainage.

STEENSTRUP (Jean-Japhet-Smith), naturaliste danois, né à Vang en 1813, mort en 1897. Il étudia les sciences naturelles et la médecine et fit, de 1836 à 1841, des voyages d'exploration dans le Jutland, l'Irlande, l'Ecosse, la Norvège, etc. Nommé lecteur à l'Académie du Suro pour la botanique et la minéralogie en 1841, il devint quatre ans plus tard professeur de zoologie à l'Université de Copenhague, et en 1848 directeur du musée d'histoire naturelle. Il était depuis 1842 membre de l'Académie des sciences de Copenhague. Outre de nombreux mémoires, on doit à ce savant: *Sur la propagation et le développement des animaux à travers une série de générations alternantes* (1842); *Recherches sur l'existence des hermaphrodites dans la nature* (1846).

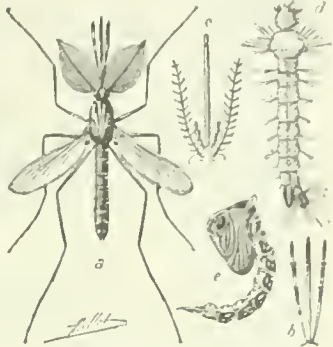
STEENSTRUP (Johannes Christoffer Hageman Reinhardt), historien danois, né à Sorø en 1841. Il étudia à Copenhague, se fit connaître par de remarquables travaux sur les sources de l'histoire et les institutions du moyen âge danois, devint (1882) professeur à l'Université. Dès lors, il étendit le champ de ses recherches, et n'a cessé de publier des travaux se rapportant à toutes les branches de la science historique: *le Paysan danois et la Liberté* (1888); *l'histoire en Danemark au XIX^e siècle* (1889); *Nos chants populaires du moyen âge* (1891), etc. Outre un grand nombre d'études spéciales, on lui doit un remarquable exposé d'ensemble de l'histoire des origines et du moyen âge danois (dans *l'histoire illustrée du royaume danois* publiée sous sa direction) et de précieux comptes rendus critiques des travaux historiques danois publiés dans la *Revue historique française*.

STEFFAN (Jean Gottfried), peintre allemand, né à Zurich en 1815, mort à Munich en 1905. Il débuta par la lithographie, puis reçut les leçons du paysagiste Boduer et ne tarda pas à acquiescer une grande vogue avec ses *Vues de montagnes*, exécutées pour la plupart en Italie. Un certain nombre de ses tableaux figurent dans les musées de Suisse et d'Allemagne.

STÉGOMYIE (mi-f, n. f. ou **STEGOMYIA** n. m. Genre d'insectes diptères oémocères, de la famille des culicidés, comptant une cinquantaine d'espèces, répandues sur le globe.

— ENCYCL. Le genre *stégomyie* (*stegomyia*) a été créé

en 1901 pour des moustiques de la sous-famille des culicidés, intéressants entre tous, car c'est l'espèce appelée *stégomyia calopus*, qui propage la fièvre jaune par ses piqûres, et aussi la filariose. Cette *stégomyie*, très commune dans toutes les régions intertropicales, a été souvent apportée en Europe par les navires, dans divers ports, tels que Brest et Saint-Nazaire, où se sont déclarés des cas de fièvre jaune. Les derniers travaux de la commission sanitaire américaine (1900-1905) ont prouvé d'une manière irréfutable que la piqûre de ce moustique est la vraie cause de la fièvre jaune, en introduisant les microbes dans le sang.



Stegomyia calopus de la fièvre jaune: a, mâle, double gr. nat.; b, trompe du mâle; c, trompe de la femelle; d, larve; e, nymphe.

On combat aujourd'hui la fièvre jaune non plus seulement par les moyens thérapeutiques, mais par des moyens préventifs, dont le principal consiste à empêcher la propagation des insectes. A cet effet on supprime les eaux stagnantes ou bien l'on répand à leur surface une couche de pétrole qui s'oppose à l'éclosion des larves. D'autre part on garnit les ouvertures des habitations de moustiquaires en tissu léger. V. le mot *MOUSTIQUE* au présent *Supplément*.

STEIN (Martinus Thomas), président de l'Etat libre d'Orange, né à Winburg, dans l'Etat d'Orange, en 1857. Fils d'un fermier hollandais et petit-fils par sa mère du partisan boer Wessels, qui se signala par son héroïsme, Stein fut élevé au collège anglo-hollandais de Bloemfontein et se rendit à dix-huit ans en Europe, pour y étudier le droit. Après un séjour de sept années, tantôt en Hollande, tantôt en Angleterre, il retourna dans sa patrie, où il fut successivement avocat public en 1883, attorney général en 1889 et juge suprême en 1893. Il fut élu président de l'Etat libre, pour une période de cinq ans, le 19 février 1896, après le raid de Jameson. En 1897, il signa avec le président Kruger, à Bloemfontein, un traité ayant pour objet de resserrer les liens d'amitié entre la république d'Orange et celle du Transvaal. Il essaya d'intervenir comme médiateur dans le conflit du Transvaal avec l'Angleterre, mais, n'ayant pu y réussir, il laqua en octobre 1899 une proclamation par laquelle l'Etat d'Orange prenait parti pour le Transvaal. Pendant la guerre, il prit rang parmi les combattants et se montra toujours partisan de la résistance. Frappé d'une attaque de paralysie en 1902, il dut se rendre en Europe pour soigner sa santé.



Steija.

STEIN (Henri, baron ne), philosophe et poète allemand, né à Cobourg en 1857, mort à Berlin en 1887. Il subit d'abord fortement l'influence des doctrines du philosophe Dühring, se rendit en Italie en 1878, y gagna la sympathie de Malwida de Meysenbug et devint par son intermédiaire, en 1879, le précepteur de Siegfried Wagner, fils du compositeur Richard Wagner. Il vécut dans l'intimité de ce dernier, se pénétra de ses doctrines philosophiques et artistiques et devint un de ses plus ardens disciples et défenseurs du maître. Il fut chargé d'un cours de philosophie à l'université de Halle en 1880, fit de 1881 à 1882 les premières conférences universitaires sur Richard Wagner, et fut, en 1884, chargé d'un cours d'esthétique à l'université de Berlin. Dans ses ouvrages philosophiques, il s'occupe avant tout de poésie et d'esthétique. Ses principaux ouvrages sont: *l'Idéal du matérialisme. Philosophie lyrique*, paru sous le pseudonyme ARMAND PENSIER (1878); *Sur l'importance de l'élément poétique dans la philosophie de Giordano Bruno* (1888); *les Liens entre Boileau et Descartes* (1884); *les Origines de la nouvelle esthétique* (1886), qui est une histoire des théories de l'esthétique depuis Boileau jusqu'à Winckelmann. Enfin, deux ouvrages posthumes: *Conférences sur l'esthétique* (1897); *Schiller et Goethe. Conférences sur l'esthétique des écrivains classiques allemands* (1895). Il est remarquable surtout comme écrivain et comme poète par sa religiosité profonde et la beauté de sa forme. Influencé par les œuvres de Gobineau, il a écrit surtout des dialogues. Son ouvrage poétique le meilleur est une série de douze dialogues: *les Héros et l'Univers*, avec une introduction de Richard Wagner (1883), et leur suite parue après sa mort dans les *Bayreuther Blätter* (1894), comprenant trois dialogues de la Révolution française: *les Œuvres posthumes de Henri de Stein. Tableaux dramatiques et narrations*, contenant trois dialogues où le poète

expose que la sainteté est la plus haute expression de l'héroïsme. Enfin, il a publié avec Glasenapp: *Dictionnaire Wagner. Principales expressions de la conception de l'art et de l'univers de Richard Wagner, réunies d'après ses œuvres* (1883).

STEIN (Louis), philosophe allemand, né à Erlau, Benyéd, près de Tokay (Hongrie), en 1829, d'une famille allemande. Il étudia la philosophie et la théologie protestante aux universités de Berlin et de Halle, subit fortement l'influence du philosophe Zeller, fut de 1881 à 1883 pasteur à Berlin, se consacra ensuite entièrement à la philosophie, vécut comme publiciste à Berlin, fut, en 1886, chargé d'un cours de philosophie à l'université de Zurich, nommé, en 1889, professeur à l'École polytechnique et, en 1891, à l'université de Berne. Ses principaux ouvrages sont: *le Libre Arbitre* (1882); *la Psychologie de la stoïcisme* (1886); *la Théorie de la connaissance des stoïciens* (1888); *Leibniz et Spinoza* (1890); *la Conception de l'univers de Nietzsche et ses perils* (1893); *la Question sociale éclairée par la philosophie* (1897). Depuis 1896, il publie le périodique: *« Etudes bernaises sur la philosophie et son histoire »*; depuis 1897, le périodique: *« Arbivives pour l'histoire de la philosophie »*.

STEINDL (Eméric), architecte hongrois, né à Pest en 1839, mort en 1902. Il fit ses études à Pest et à Vienne et professa, depuis 1869, à l'École des arts et métiers de Budapest. On lui doit la restauration de plusieurs monuments du moyen âge, la construction de l'hôtel de ville de Budapest et de plusieurs édifices publics. Son chef-d'œuvre est le nouveau *Parlement hongrois*, aux bords du Danube, où siègent les deux Chambres depuis 1902. Steindl est mort quelques jours avant l'inauguration de ce monument, qu'on dit le plus beau palais parlementaire du monde.

STEINDORFF (Georges), égyptologue allemand né à Dessau en 1861. Il étudia, de 1881 à 1884, l'égyptologie et les langues sémitiques aux universités de Berlin et de Göttingue, et fut attaché en 1885 au musée de Berlin. En 1890, il se fit habiller à l'université de Berlin et fut nommé en 1893 professeur d'égyptologie à Leipzig. Il a écrit, outre des articles dans diverses revues scientifiques: *les Sarcophages en pierre des Sarranides* dans les *Mitteilungen aus der orientalischen Sammlung der königlichen Museen zu Berlin*, 1891; *Grammaire copte* (1894); *Objets trouvés dans les tombeaux du moyen empire faisant partie des musées royaux de Berlin* (1896). Il a refondu le *Guide en Egypte*, de Budeker (1897).

STEINTHAL (Heymann), linguiste et philosophe allemand, né à Gröbzig (Anhalt) en 1823, mort à Berlin en 1899. Il se fit habiller à Berlin, en 1850, et fit dans cette ville des conférences sur la linguistique générale et la mythologie. De 1852 à 1855, il étudia à Paris la langue et la littérature chinoises. En 1863, il fut nommé professeur extraordinaire de linguistique générale à Berlin. Il fut en outre chargé, en 1872, d'un cours à l'École supérieure d'histoire religieuse et de théologie juives. Steintthal s'est surtout occupé de la métaphysique du langage. C'est un disciple de W. von Humboldt, plus soucieux d'idées générales et de connaissances étendues embrassant de nombreux domaines linguistiques, que de recherches positives limitées à un seul groupe de langues. Il a, d'ailleurs, écrit des monographies remarquables; tel son travail sur *les Langues des nègres Mandé, aux points de vue psychologique et phonétique* (1867). Ses grands ouvrages sont: *l'Origine du langage* (1851; 3^e édit. augmentée, 1858); *Précis de linguistique* (t. 1^{er}: *Introduction à la psychologie et à la linguistique*, 1871; 2^e édit., 1881; t. 2: *Caractères des principaux types de langues*, 1850, remanié en 1860, puis refondu par Misteli en 1893); *Histoire de la linguistique chez les Grecs et les Romains* (1863; 2^e édit., 1889-1891). Citons aussi: *Grammaire logique, psychologique, leurs principes et leurs rapports* (1855); *Ethique générale* (1855); etc. Il a édité les *Œuvres linguistiques* de W. von Humboldt (1881) et a fondé avec Lazarus la *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft* (1860-1890), où il a donné de nombreux articles.

STELLAIRE stél-lér' — lat. *stellarius*, de *stella*, étoile (a) h. Qui appartient, se rapporte aux étoiles: *Carte stellaire*. Qui a une forme rayonnée: *Disposition stellaire*.

STÉMONACÉES sté n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, ayant pour type le genre *Stenone* ou *rozburghii*. V. ce mot au t. VII. — Une STÉMONACÉE.

— ENCYCL. Les *stémonacées* ont des fleurs dimères, avec deux verticilles d'étamines. Le fruit est une capsule bivalve, dans laquelle les graines sont portées par un funicule velu extrêmement allongé. Par leurs fleurs, elles se rapprochent des liliacées asparagées, notamment des maianthemées, mais elles sont nettement caractérisées par leurs fruits et leurs graines.

STENBÄCK (Lars Jakob), poète finlandais, né à Kuortane (Esterbotten) en 1811, mort à Storbyro en 1870. Il fit ses études à Abo, Upsal et Helsingfors, montra de précoces dons poétiques, que bientôt, sous l'influence de scrupules religieux, il s'efforça d'étouffer; ses *Poèmes* (1840) sont l'expression de cette lutte intérieure. Pasteur de Storbyro (1855), il ne composa plus que des psaumes.

STENGEL (Hermann, baron ne), administrateur et homme d'Etat allemand, né à Spire en 1837. Il entra en 1863 dans l'administration bavaroise, devint conseiller du gouvernement en 1871, et secrétaire au ministère des finances à Munich en 1876. Il prit part en 1877 à l'élaboration des lois d'Empire des patentes et du timbre, fut nommé en 1881 conseiller ministériel au ministère des finances bavarois, en 1884, délégué suppléant au conseil fédéral de l'Empire pour la Bavière et lu d'oué de Saxe-Meiningen et conseiller d'Etat en 1897. Il collabora aux projets de réforme financière pour la Prusse et pour l'Empire dès 1893, et trouva les ressources nécessaires à la politique impérialiste. Ayant gagné la faveur de Guillaume II, il fut nommé, en 1903, secrétaire d'Etat des finances de l'Empire. Il entreprit de consolider le crédit de l'Empire, de le rendre indépendant des finances des Etats allemands confédérés et de créer un budget d'Empire complètement autonome avec ses ressources propres. A cet effet, il fit décider que tous les revenus des douanes iraient uniquement au trésor de l'Empire et créa, avec l'assentiment du Reichstag, de nouveaux impôts impériaux indirects sur le tabac, la bière et le vin, les

1^{er} septembre et finit le 31 août de l'année qui suit — à tenir un compte d'entrées et de sorties de sucres bruts et à se soumettre aux vérifications de la régie. (Art. 4 et 5.)

SUDERHASTEDT, paroisse de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse, présid. de Slesvig, cercle de Suderdithmarschen); 3,541 hab. Sepultures hunniques.

SUD-ORANAIS, nom sous lequel on désigne la vaste région du Sahara algérien comprise entre l'oasis de Figuig au N., le Touat au S., et la vallée de l'oued Ghir à l'O. A l'E., elle s'étend sur une zone très élargie de *hammadi* et de dunes presque absolument désertiques.

La pénétration française dans le Sud-Oranaïs s'est poursuivie activement depuis 1899, à la suite de l'occupation de Figuig. Elle a eu pour principal mobile la nécessité d'occuper fortement le Touat, et d'assurer, par les vallées de l'oued Zoufana et de l'oued Ghir, le ravitaillement des troupes françaises, menacées sur leurs lignes de communication par les pillards marocains, auxquels servent de refuge les massifs montagneux qui s'étendent à l'ouest de la Zoufana : le djebel Béchir, le djebel Baroun, etc. Au milieu de l'année 1900, le poste extrême du Sud-Oranaïs était Djenan-Bou-Rezz, point terminus de la voie ferrée qui devait bientôt atteindre Duveyrier, puis Béchir, terminus actuel, d'où partent les convois. En avril, le colonel Bertrand descendait la Zoufana et occupait sans coup férir Iglil, au confluent de la Zoufana et de l'oued Ghir. Quelques jours après, le commandant Brondaux remontait vers le Nord pour établir le poste de Taghit. Bientôt étaient occupés Hajjerat-M'Guil, Duveyrier et Djenan-ed-Dar. A l'heure présente, toute la vallée de la Zoufana est jalonnée de postes français plus ou moins importants qui sont, du N. au S., Djenan-ed-Dar, Fendi, Ksar-el-Azondj, Hassi-el-Mir, El-Mora, El-Moungar, Zafrani, Taghit, Barrebi, El-Aouedj, Iglil, auxquels sont suite Mazzert, Beni-Abbès, etc., ces derniers postes étant établis sur l'oued Saoura, route du Touat. L'installation de ce système de postes n'alla pas sans quelques incidents. Le passage des convois richement chargés tentait la cupidité des nomades. En 1902, un convoi de 600 chameaux fut enlevé entre Zafrani et Taghit; en 1903, le poste de Taghit dut soutenir un petit siège; quelques jours après, la compagnie de légion étrangère qui escortait un convoi régulier à destination de Taghit était attaquée à El-Moungar et cruellement décimée. Ces alertes sont aujourd'hui devenues plus rares; la fertilité de la vallée de l'oued Ghir a été reconnue; elle contient les meilleurs pâturages des Douiménia et des Berabers, et sa possession est d'un intérêt capital pour la tranquillité de nos possessions sud-algériennes. L'établissement, activement conduit, du chemin de fer et du télégraphe, la politique prudente et ferme appliquée par le général Lyautey à l'égard des tribus nomades, nos voisins, ont donné des résultats encourageants.

***SUD-OUEST AFRICAÏN ALLEMAND.** — Une voie ferrée reliant le port de Swakopmund au siège du gouvernement de la colonie, Windhoek, et traversant de part en part le pays des Hereros, a été inaugurée en juin 1902. Elle est longue d'environ 400 kilomètres.

SUDROPHONE (de *Sudra*, n. pr., et du gr. *phônè*, son n. m. Instrument s'adaptant à une basse, alto, etc., pour remplacer le jeu des bois dans les fanfares.

SUÉCOMAN, E adj. Se dit d'un parti politique de la Finlande qui veut le maintien de la culture et de l'influence suédoises dans le grand-duché.

— n. Membre du parti suécoman; Un suécoman.

— ENCYCL. Le parti feennomane, à l'origine purement littéraire, ayant au cours du XIX^e siècle évolué lentement vers le nationalisme politique, pour arriver vers 1850 à déclarer la guerre à tout ce qui relevait de la tradition suédoise, il s'ensuivit un mouvement de protestation et de défense dans les groupes ethniques et les classes rattachés par leur origine ou leur culture aux influences suédoises. Tandis que les feennomans s'appuyaient principalement sur le clergé et les paysans, les suécomans se recrutèrent dans la noblesse et la bourgeoisie. Leur organe fut le journal « *Wikingen* ». Vers 1868, un mouvement libéral se dessina dans le parti suécoman, qui comprit la nécessité de rallier à sa cause une partie de la population laborieuse. En 1880, fut élaboré, sur l'initiative du professeur Mechlén, un programme nouveau ayant pour objet la prospérité de la patrie, indépendamment des différences de langues et de dialectes, avec une sympathie très marquée pour les aspirations de la classe ouvrière. Cependant, les empiétements des panslavistes, qui vers 1880 menacèrent l'indépendance même de la Finlande, provoquèrent une trêve tacite entre les adversaires. Le parti feennomane s'étant scindé au Landtag de 1897, les suécomans trouvèrent à leurs côtés le parti jeune-feennomane, sous la direction du professeur Danielsson, pour lutter contre l'ennemi commun. Mais l'accord dura peu. Le journal « *Unsi Suometar* », organe des vieux-feennomans, reprit sa campagne



contre la « soi-disant culture suédoise », et tout le parti demanda de nouveau la substitution du finnois au suédois dans toutes les branches de l'instruction et de l'administration. Les suécomans recommencèrent l'agitation et comptèrent des succès marqués aux élections municipales de 1895. Les organes vieux feennomans ayant alors publié de violentes diatribes contre les hautes classes parlant le

de la Suède vis-à-vis de la Russie; aussi le gouvernement suédois se préoccupe-t-il de construire une seconde voie ferrée dans l'intérieur. Cette ligne, destinée à doubler le chemin de fer déjà existant en suivant la côte orientale du golfe de Botnie et en se dirigeant sur Gельвара, se raccordera à la voie transversale de Heröesand-Suède (à Trondhjem, Norvège) à la hauteur d'Ostersund, pour remonter vers Ströin, Bastratask et regagner la voie déjà construite.

— Hist. Depuis l'année 1900, deux questions principales ont attiré l'attention du gouvernement suédois : les relations avec la Norvège et l'extension du droit de suffrage.

Sur le premier point, les causes du conflit avec la nation suédoise ont été rappelées à l'article Norvège, ainsi que les divers incidents et les clauses finales de la séparation amiable qui est intervenue. V. Norvège. Il suffit de rappeler la publication par la Norvège, au mois d'août 1900, des procès-verbaux de la commission spéciale du Storting norvégien, qui eut à s'occuper, avec le ministre Michelson, des préparatifs de la révolution du 7 juin. De ces procès-verbaux il résulte que les éléments les plus conservateurs du Storting étaient tout à fait opposés à la procédure intransigente qui fut suivie à l'égard de la Suède. Hagerupt et Bratlie, en effet, étaient d'avis de s'adresser, par la voie constitutionnelle, au roi Oscar XII, afin que la dissolution s'opérât à l'amiable et qu'il n'en résultât aucune menace de guerre. Le parti radical l'emporta; et le conflit qui suivit fut causé moins par le désir de maintenir le pacte d'union, dont les Suédois avaient aussi bien à souffrir que les Norvégiens, que par l'intransigeance dont firent preuve les radicaux de Norvège. Les relations normales entre les deux Etats ont d'ailleurs été rétablies presque aussitôt après la clôture de la conférence de Carlstadt, grâce surtout à la bonne volonté et aux dispositions conciliantes du roi Oscar.



Armoiries de la Suède.

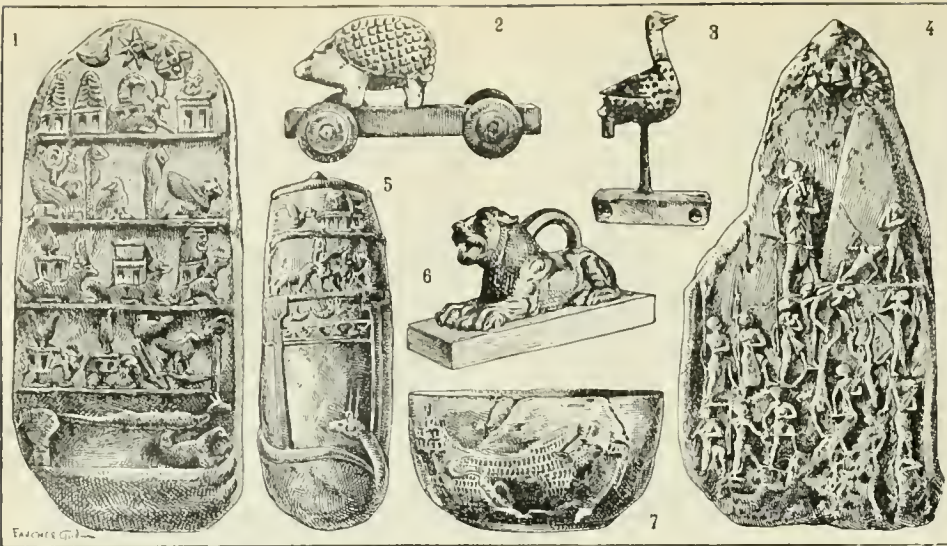
Dans le domaine de la politique intérieure, le gouvernement a dû se préoccuper de donner satisfaction aux vœux des partis avancés sur l'extension du droit de suffrage. On sait en effet que le pouvoir législatif est confié en Suède à deux assemblées, lues toutes deux au suffrage restreint. Pour l'exercice du droit électoral à la deuxième Chambre, la seule actuellement en cause, les citoyens doivent, aux termes de la loi de 1866, être propriétaires d'un immeuble de la valeur de 1.000 couronnes ou moins, ou tenir à bail pour cinq ans au moins un immeuble foncier de la valeur d'au moins 6.000 couronnes. En fait, 24 p. 100 des citoyens parvenus à l'âge de majorité jouissent des droits électoraux.

Nombreuses ont été, depuis 1902, les manifestations tentées pour l'élargissement du droit de suffrage. En janvier 1902, une propagande active fut faite, et un vaste pétitionnement organisé, qui réunit 400.000 signatures. Au mois d'avril suivant, le congrès de la démocratie sociale suédoise, siégeant à Stockholm, adopta une motion tendant à organiser la grève générale jusqu'à ce que le gouvernement eût accordé des concessions suffisantes touchant le droit de vote; des bagarres graves eurent lieu à Stockholm et à Malmö. Si bien que le gouvernement le 16 mai décidait de proposer aux deux Chambres un régime intermédiaire entre le régime existant actuellement en vigueur, et le suffrage universel, qui causerait

suédois, les suécomans convoquèrent en 1896 un congrès à Helsingfors, où il fut décidé de favoriser par tous les moyens la conservation et l'extension de la langue suédoise dans la population rurale. Au Landtag de 1897, les deux partis se heurtèrent violemment. Les suécomans ayant proposé comme compromis une loi mettant les deux langues sur le pied d'égalité, le projet échoua par suite de l'opposition des feennomans. L'agitation révolutionnaire, qui a marqué les années 1905 et 1906 dans l'empire russe, a modifié légèrement la situation des partis, sans éteindre cependant les rivalités.

* **SUÈDE.** — La Norvège s'étant déclarée indépendante en 1905 (v. Norvège), la Suède, maintenant réduite à ses seules forces, s'étend, d'après les mesures les plus récentes, à 447.862 kilom. carr. peuplés, en 1900, de 5.136.441 hab., soit 11 au kilom. carr., contre 2.317.303 en 1866.

Le divorce politique de la Suède et de la Norvège a eu pour conséquence d'affaiblir les moyens de défense



Objets trouvés dans les fouilles de Suse : 1. Stèle avec emblèmes religieux; 2. Laie en ivoire sculpté; 3. Petit jouet en ivoire sculpté; 4. Stèle de Naram-Sin; 5. Koudourou, ou titre de propriété; 6. Poids en bronze (époque achéménide); 7. Vase en bronze (vieux d'environ 7.000 ans).

sept cordes sympathiques en laiton. Cet instrument, dont la longueur totale est de 1^m.50, fut, paraît-il, inventé vers le milieu du XIX^e siècle, par Golam Mohamed, khan de Lucknow.)

SURVIDER v. a. Vider, débarrasser du trop-plein.

***SURVIE** n. f. — Fig. Prolongement d'existence : *La guerre de défense, la seule qui ait une survie assurée.* (Dr Toulouse.)

***SUSEMIHL** (François), philologue allemand, né à Laage (Mecklenbourg-Schwerin) en 1826. — Il est mort à Florence en 1901.

***SUSIANE**. — A la suite des explorations de M. et M^{me} Dieulafoy, ainsi que de la première mission de J. de Morgan, le gouvernement français, sentant toute l'importance du site de Suse, négocia avec le schah de Perso l'établissement d'une *Délégation scientifique du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts*. Un traité, signé le 12 mai 1895, accorda à la France le privilège de faire des fouilles sur toute l'étendue du territoire persan et d'emporter la moitié du produit en France. Au printemps de 1897, J. de Morgan, donnant sa démission de directeur général du service des antiquités en Egypte, fut nommé délégué général de l'instruction publique en Perse : il se rendit à Suse et y commença les fouilles à la fin de décembre.



Sur-vâhârâ.

Le 11 août 1900, pendant le séjour à Paris de Mozaffereddin, un traité définitif fut signé qui attribuait à la France le monopole exclusif et donnait à ses musées tous les objets découverts en Susiane. Depuis lors, les recherches se sont perpétuées presque sans interruption, et les résultats ont été merveilleux pour la connaissance de l'antiquité babylonienne ou sassanide, ou pour l'histoire de l'art. Les objets eux-mêmes sont déposés au Louvre; les copies ou les fac-similés des textes, ainsi que les photographies des statues ou des bas-reliefs, sont reproduits dans les *Mémoires de la délégation en Perse* (10 vol. in-8^o), jusqu'en 1906.

Le site de Suse avait été exploré par Loftus en 1850, et par les Dieulafoy plus de trente ans après. J. de Morgan attaqua les tours de la citadelle de façon systématique, tout en menant quelques tranchées d'exploration dans ceux de la ville royale. De Morgan n'a pas emprunté beaucoup à la ville achéménide, qui avait tant rendu aux Dieulafoy, mais il s'est attaché à ramener au jour la vieille ville sassanide : non seulement il a débarrassé, par des tranchées à ciel ouvert, certaines portions de la Suse contemporaine d'Assourbanabal, mais il a pénétré par la mine dans les couches profondes de la Suse la plus ancienne. Il a rétabli presque à demi la longue série des souverains de l'Elam pendant trois mille ans, et reconstitué en partie leurs chroniques. L'Elam exerca une influence prépondérante aux débuts des temps sur la destinée de l'Asie Antérieure.

Plusieurs figures de conquérants sortent de l'obscurité, principalement des Koutourakhouata et des Shoutroukhouta. Grâce à l'habitude qu'ils avaient de rapporter de leurs guerres des monuments enlevés aux cités vaincues et de les consacrer comme trophées dans les temples de leurs dieux, on découvre, parmi les ruines, des statues ou des bas-reliefs des rois babyloniens, et les fouilles deviennent aussi profitables à l'histoire des Etats euphratésiens qu'à celle de la Susiane (stèle ou Naramsin s'était représenté conquérant l'Elam, et surtout *Code de Hammourabi*). Un musée entier s'est déjà formé au Louvre du produit des travaux de J. de Morgan.

***SUSPENSION** n. f. — Autom. Ensemble du dispositif, ressorts et accessoires, faisant reposer élastiquement le châssis d'une voiture sur les essieux.

— **EXCYCL.** La suspension des voitures automobiles est imitée de celle des voitures attelées, mais il a fallu la perfectionner beaucoup pour lui permettre de résister aux grandes vitesses.

On a généralement employé le ressort à lames cintrées, mais rarement le ressort à *pinette*, considéré comme peu sûr.

Le dispositif employé diffère suivant la nature de l'essieu :

A l'avant, le châssis avance ses longerons assez loin pour

constituer une main qui reçoit le rouleau M du ressort avant, dont l'autre est fixé par l'intermédiaire d'une jumelle J (fig. 1).

L'essieu E est ainsi fixé sans déplacement possible et assure une direction sans flottement. Cette disposition est à peu près généralement employée.

A l'arrière, l'habitude est depuis quelque temps de placer les ressorts non plus sous le châssis comme à l'avant, mais à côté, comme l'indique la fig. 2. Cette disposition a l'avantage de ramener le châssis plus bas, plus près de l'essieu. En cas de rupture du ressort, la sécurité est plus grande. En même temps, cette disposition écarte les ressorts, ce qui leur permet de résister plus facilement aux oscillations transversales de la voiture.

Pour porter la jumelle J ou à quelquelfois employé une longue main de châssis débordant au delà de la carrosserie comme à l'avant. Un dispositif plus heureux (fig. 3) consiste à remplacer cette main par un demi-ressort R à lames qui prolonge le châssis. On forme ainsi presque un ressort demi-pinette.

Enfin, on augmente aussi la souplesse de la suspension par un ressort transversal arrière (fig. 4) qui joue un peu le rôle des mains à ressort de la fig. 3. Les ressorts latéraux R supportent le châssis directement par des jumelles ou un rouleau K, et en J, sont rattachés par des jumelles spéciales à un ressort transversal W, qui porte le châssis en S.

D'une façon générale, on a depuis quelques années beaucoup allongé les ressorts pour leur permettre de posséder une grande course, et aujourd'hui la suspension des voitures rapides permet des oscillations verticales de plus de 10 centimètres pour absorber les grands chocs produits à 60 ou 80 kilomètres à l'heure par les dénivellations du sol.

On a été alors conduit, pour ne pas augmenter en même temps le poids des ressorts, à améliorer énormément la qualité de l'acier employé. Aujourd'hui, l'acier au silicium est couramment utilisé.

Cependant, l'amélioration des ressorts et de leur disposition n'a pas suffi à assurer toute la douceur désirable. Sous les grands chocs, en effet, la détente vive du ressort produit une vibration, et par suite un mouvement oscillatoire de la voiture, auquel il a fallu remédier par l'emploi des ressorts freinés. Quand une voiture lancée franchit une dénivellation de terrain, soit un creux, soit une bosse, il faudrait pour qu'une suspension soit parfaite que la roue seule se déplaçât, et que le châssis passât sans s'élever ni s'abaisser. A petite vitesse on peut pour cela; mais à grande vitesse, le passage d'une bosse par exemple aplatis brusquement le ressort par soulèvement de la roue, puis, la bosse passée, celui-ci se détend vivement puisque la grande vitesse de la voiture le lui permet. Sa détente étant vive devient une vibration, se prolonge et le ressort dépasse sa position initiale, c'est-à-dire celle qu'il occupait avant l'aplatissement; cette détente soulève la voiture. La conséquence est qu'avec un ressort souple et élastique, au lieu que le choc soit ressenti au passage de la bosse, il l'est au delà, à cause des oscillations brusques du ressort vibrant par suite du choc. Il faut donc pour supprimer complètement le choc, empêcher la vibration ultérieure du ressort. On y arrive en freinant les défor-

mations du ressort. Ce frein oppose une certaine résistance aussi bien à la flexion qu'à un redressement du ressort; il est incapable d'empêcher les déformations au moment du passage de l'obstacle, mais il s'oppose à ce que cette déformation soit suivie d'une vibration. Si le frein est assez énergique le ressort reprend sa forme initiale et s'y arrête.

Plusieurs systèmes ont été imaginés. Les plus simples sont à friction. Ils opposent une résistance constante aux déformations, et par conséquent leur présence diminue la souplesse de la suspension pour l'amortissement de très petits chocs.

On a reproché à ces systèmes de s'opposer au soulèvement brusque d'une roue par un obstacle et de transmettre ainsi une partie du choc à la carrosserie. Un deuxième type a été alors créé qui oppose une vive résistance au retour rapide du ressort à sa position moyenne et au contraire le laisse s'aplatir facilement.

Enfin, un troisième type, le plus parfait en théorie et peut-être en pratique, oppose une résistance variable aux déformations du ressort, cette résistance étant d'autant plus grande que cette déformation est plus rapide.

Au premier type, simple friction, appartiennent le *Truffault*, le *Sanz*, etc. Ces appareils figurent un compas dont les deux branches sont reliées l'une au châssis, l'autre à l'essieu. Les déformations du ressort de suspension ouvrent ou ferment ce compas, dont la tête serrée par un écrou ne joue qu'avec un grand frottement. A ce type se rattache aussi le système *Lemoine* (fig. 5), qui consiste simplement à placer une longue lame de ressort L par-dessous les lames courtes, et à la serrer aux extrémités sur la maîtresse lame par des colliers C.

Dans une oscillation du ressort les lames glissent l'une sur l'autre et étant serrées frottent en même temps, ce qui les amortit. *Hannoyer* réalise ce frottement entre lames (fig. 6) avec son ressort *anti-choc* W, ressort à lames plus faibles que le ressort principal R, courbé en sens contraire et serré de force sur la lame maîtresse.

Au deuxième type appartient le système *Edo* (fig. 7) : une longue vis avec filet très allongé possède une tête conique T logée dans une crapaudine C fixée au châssis. Un écrou E est fixé au ressort quand le ressort se soulève, l'écrou E fait tourner facilement la vis grâce au filetage très allongé, et la vis tourne aisément sur elle-même un pivot étant ménagé sur sa tête. Au contraire quand le ressort se détend, il ramène E vers le bas, et la vis tourne alors en s'appuyant non sur le pivot mais sur la tête inférieure de la tête qui est garni de cuir, frotte vigoureusement dans la crapaudine et s'oppose au retour rapide du ressort.

Ce troisième type, réalisé par Krebs, par Renault, etc., est un frein hydraulique, analogue à ceux des canons; le refoulement d'eau ou plutôt de glycérine par des orifices étroits freine ce ressort. On sait que dans ce cas la résistance croît comme le carré de la vitesse de déplacement.

Pour terminer, signalons qu'on a déjà essayé, avec succès parfois, d'employer des ressorts à boudin au lieu de ressorts à lames, à cause de leur légèreté plus grande. Enfin, un inventeur a même expérimenté une suspension pneumatique, bien que la vraie place du pneu soit plutôt autour des roues.

SUSSEY, comm. du département de la Côte-d'Or, arrond. et à 56 kilom. de Beaune, au-dessus du Serein, sous-affluent du Rhône par la Saône; 700 hab. Intéressante église, dont les parties les plus anciennes remontent au XII^e siècle.

SUSVILLE, comm. de l'Isère, arrond. et à 37 kilom. de Grenoble, au-dessus de la Jonche, affluent du Drac (bassin du Rhône par l'Isère); 670 hab. Important gisement d'anthracite; scieries mécaniques.

SUTTEE ou **SUTIE** n. f. V. SÂTI, au t. VII.

SÜTTNER (Bertha Kinsky, baronne ne), femme auteur et pacifiste autrichienne, née à Prague en 1843. Fille du comte Kinsky, feld-maréchal et chambellan de l'empereur d'Autriche, elle épousa en 1876, contre la volonté de sa famille, le baron de Süttner. Le jeune ménage s'exila à Tildis, où le mari gagna sa vie comme dessinateur, la femme comme maîtresse de piano et de langues. Ils ne revinrent qu'au bout de dix ans et s'établirent dans la Basse-Autriche. Süttner était un écrivain de talent; sa femme, à son exemple, entra dans la carrière littéraire et, dotée de qualités remarquables d'observation et d'un don d'exposition qui commençaient la vie à ses récits, elle a produit des romans qui obtinrent du succès.

Citons : *un Méchant homme* (1883); *Inventaire d'une âme* (1883); *un Manuscrit* (1883); *High Life* (1886); *Danicha Dormes* (1886); *Ecrivain* (1888); *Comédies racontées* (1889); *l'Age de la Machine* (1891); etc. Mais aucun de ces ouvrages n'égalait la notoriété d'une étude sur la pacification générale publiée en 1889, sous le titre de *Bas les armes! histoire d'une vie*, et qui fut traduite dans toutes les langues. La baronne de Süttner songea alors à étendre encore son action en créant en 1892, à Dresde, une revue qui devint l'organe du bureau international de la paix, et qui porta le même titre que son roman. Amie d'Alfred Nobel, avec qui elle entretenait pendant plus de vingt ans une correspondance des plus intéressantes, elle entreprit avec succès sa conversion aux idées pacifistes. Aussi le Storching suédois décerna à la baronne de Süttner le grand prix Nobel pour la paix (1905), qui, suivant les volontés du fondateur, doit être réservé à celui qui aura fait le plus ou le mieux pour l'œuvre de la fraternité des peuples, pour la sup-



Fig. 5.



Fig. 6.

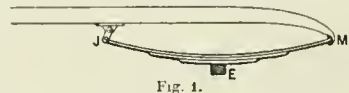


Fig. 1.

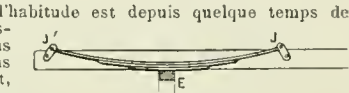


Fig. 2.

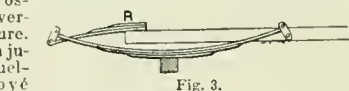


Fig. 3.

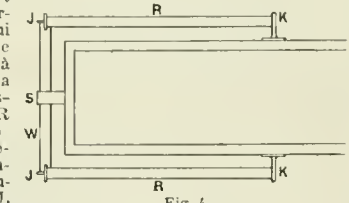


Fig. 4.



Fig. 7.



B de Süttner.

Syndicats patronaux. Pour résister aux attaques et aux efforts des syndicats ouvriers soit rouges, soit jaunes, les chefs d'industrie s'unirent dans le Nord, à Paris, etc.

Ils avaient été précédés dans cette voie par les ententes des industriels allemands. Les trusts et cartels, dont le but avait été la lutte contre la concurrence étrangère, s'adaptèrent aisément à la lutte contre les prétentions de la main-d'œuvre. Des 1900, les directeurs des aciéries, forges, usines, scieries, constituaient, à Leipzig, la « Société du dédommagement réciproque » ; en 1904, sont fondés l'« Office central des Unions patronales allemandes » et l'« Association générale des patrons allemands » ; le 17 mars 1905, la « Société de l'Union centrale des industriels allemands de la métallurgie » pour réparer les dommages causés par les grèves ; en 1905 encore, l'« Union protectrice des patrons de l'industrie du bois » ; le 11 avril 1906, l'« Union des industriels de Saxe » ; le 8 mai 1906, l'« Union des sociétés patronales pour indemnités en temps de grève » groupaient quelques-unes des sociétés précédemment constituées. Ainsi, les chefs d'industrie se sont trouvés en mesure de répondre par le *lock-out*, ou fermeture temporaire de leurs établissements, aux grèves de leurs ouvriers, et ces grèves, pour la plupart, sont, en 1906, demeurées à l'état de courtes tentatives.

Syndicats agricoles. Les syndicats agricoles se maintiennent sur le terrain économique. Ils sont un instrument de travail aux mains des cultivateurs avisés ; ils font les achats de semences, d'engrais chimiques, etc., qu'ils livrent aux adhérents aux prix du gros. Ils se procurent les machines agricoles coûteuses qu'ils prêtent à leurs membres, ou bien des reproducteurs de premier choix. Ils forment des bibliothèques, organisent des cours et conférences. Ils favorisent enfin la création des sociétés coopératives de toutes sortes, assurances et caisses de crédit agricoles. V. CRÉDIT.

SYNKARYONS (du gr. *syn*, avec, et *karuon*, noyau) n. m. pl. Biol. Noyaux conjugués des ascomycètes, qui donnent plusieurs générations successives et dont la formation des ascus rappelle tout à fait celle des basides. (C'est un achèvement vers l'organisation supérieure des basidiomycètes.) — V. SYNKARYON.

***SYNTHÉTIQUE** adj. — Biol. *Protoplasma synthétique*, *Protoplasma artificiel* obtenu à l'aide de substances minérales multiples et à divers états physiques, et qui, étudié par Herrera, de Mexico, a montré, par addition d'eau, beaucoup des phénomènes observés chez les amibes, concrets de diffusion entraînant des granulations, production de pseudopodes, etc. (Herrera attribua ces phénomènes à des dégagements gazeux ; chez les amibes et les protistes, ces mêmes phénomènes mécaniques seraient dus au dégagement de l'acide carbonique.)

SYNTONIE (n^l — du gr. *syntonos*, tendu avec) n. f. Dans la télégraphie sans fil, Dispositif mettant en pratique les phénomènes de syntonisation et destiné à éviter la surprise des communications échangées par les appareils n'ayant pas la même longueur d'onde, autrement dit n'étant pas syntonisés. V. SYNTONISATION.

— Encycl. En 1906, après les essais de Marconi, Slaby, Rochefort, Fessenden, Tissot, Blondel, etc., on n'est parvenu à obtenir le secret des correspondances que pour des appareils à longueur d'ondes très différentes qui ne sont pas susceptibles d'influencer les petites antennes situées autour d'eux.

C'est ainsi que les transmetteurs de la station du Pol-dhu à très grande longueur d'onde n'influencent pas les appareils de Brest qui n'en sont qu'à 180 milles ; tandis qu'ils transmettent sans difficulté à 2.000 kilomètres et dans certaines conditions très favorables jusqu'à plus de 4.000 kilomètres.

SYNTONISATION (si-on) n. f. Phénomène qui se manifeste dans les antennes lors du fonctionnement de l'oscillateur et sur lequel on se base pour s'efforcer d'obtenir le secret dans les correspondances échangées par la télégraphie sans fil.

— Encycl. Le phénomène que l'on a pu constater expérimentalement et par le calcul est le suivant. Un conducteur électrique soumis à l'action d'un oscillateur présente, s'il est isolé aux deux extrémités, un ventre de tension à chaque extrémité et un nœud au milieu ; l'intensité se manifeste d'une façon inverse.

Toutefois, on constate qu'en pratique, avec le montage à étincelle directe, pour une hauteur donnée d'antenne, on a un maximum d'effet pour une longueur déterminée d'antenne.

Régler l'antenne pour des ondes de longueur déterminée en se basant sur la syntonisation devait permettre les communications simultanées et isolées, l'antenne calculée pour une onde donnée devant seule entrer en vibration au contact de cette onde. Ce principe n'a pas encore été complètement réalisé en pratique.

SYNTONISER v. a. Télégr. sans fil. Pratiquer la syntonisation.

SYNUROPE n. m. Genre de crustacés isopodes eusopodes, de la famille des oniscides, créé en 1902 par

Richardson pour des formes découvertes aux Antilles. (Le *synuropus granulatus* de Porto-Rica est le type de ces animaux, qui ont l'aspect et les mœurs de nos cloportes.)

***SYPHILIS** n. f. — Encycl. Bactér. *Microbes de la syphilis*. Etant une maladie contagieuse et virulente, la syphilis doit avoir un agent pathogène, et cet agent a été recherché par beaucoup d'observateurs et de bactériologistes. Un grand nombre de ces derniers ont cru l'avoir découvert ; on ne citera ici que les principaux : Lustgarten, en 1881, découvrit dans le chancre et les gommes syphilitiques un bacille assez semblable à celui de la tuberculose et également acido-résistant ; mais ce bacille n'était autre que le bacille du smegma, identifié par Taval, Alvarez et Mottershead. Le micro-organisme d'Hamonic et de Martineau (1882) n'a pas témoigné de spécificité, et celui de Golacz a pu être identifié avec le bacille du chancre mou de Ducrey. En 1905, enfin, Schaudinn découvrit son *spirochete pallida* ou *spirochete* (v. ce mot) qui semble bien être l'agent causal. Enfin, plus récemment encore (juill. 1905), un médecin français, Quéry, affirme avoir de son côté découvert un autre micro-organisme ou bacille, dans tous les accidents syphilitiques. Ce bacille court, mobile, qui se reproduit par sporulation et présente un polymorphisme très varié, se cultive facilement et se colore par le Ziehl ; il résiste à l'iode et au mercure (sublimé) ; injecté aux animaux de laboratoire, il donne lieu à des lésions syphilitiques. Mais il convient d'attendre de nouvelles recherches pour apprécier la valeur de cette nouvelle découverte.

***SYRACUSE**. — Archéol. Sur la pente sud de l'Achradine, on a déblayé une belle maison romaine, du commencement de l'empire ; la partie inférieure des murs a été taillée dans le roc ; les salles étaient décorées de fresques, analogues à celles de Pompéi. Dans la vallée de l'Anapous, Orsi, conservateur du musée de Syracuse, a dégagé une partie de l'Olympieion ; il a reconnu que ce temple, reconstruit en pierre au vi^e siècle avant notre ère, avait été bâti primitivement en bois et en terre cuite, comme beaucoup des vieux monuments de Sicile et d'Italie. Orsi a encore exploré une catacombe chrétienne à Molivello. Enfin, à Syracuse et aux environs, à Melilli, à Stentinello, à Castelluccio, à Finocchitto, à Megara Hyblaea, etc., il a fouillé avec succès les vieilles nécropoles sicules ou grecques. Il y a trouvé des poteries primitives, des vases peints de style géométrique, corinthien ou rhodien, des plaques d'ivoire sculptées, des statuettes, un xoanon, et bien d'autres objets. De toutes ces découvertes s'est enrichi le musée de Syracuse, qui est fort bien classé, et qui ouvre des perspectives très nouvelles sur les premières civilisations de la Sicile.

***SYR-DARIA**. — Depuis 1848, le delta de ce fleuve s'est agrandi de 36 kilomètres carrés, c'est-à-dire de 0,7 kilom. carré par an. Il en résulte que le Syr-Daria s'avance chaque année de 97 mètres dans la mer d'Aral.

SYRINGODÉE n. f. Bot. Genre d'iridacées crocées.

— Encycl. Les *syringodées* sont voisines des safrans (crocus) ; elles ont différent surtout par le style indivis. Les fleurs, violettes ou bleues, ont un périanthe large, infundibuliforme. La *syringodée* belle, la *syringodée bicolor*, sont des espèces du Cap.

***SYSTÈME** n. m. — *Système métrique*. V. MÉTRIQUE.

SYTHOFF (Albert-Guillaume), éditeur néerlandais, né à Leyde en 1829. Il fit une révolution dans l'industrie de la librairie. Tandis que les livres étaient pendant longtemps restés en Hollande un objet de luxe à l'usage seulement des riches, il osa baisser les prix pour atteindre le grand public, et le succès couronna cette tentative. La maison prospéra ; elle publia des romans populaires, des livres d'enseignement, des livres religieux, une édition de la Bible, et entreprit la publication des manuscrits anciens les plus précieux dispersés dans toutes les bibliothèques et le Bréviaire de Grimani, avec les superbes gravures du manuscrit de Venise. — Ses fils, ALBERT, CORNÉLIS et HENRI Sythoff, publièrent : le premier, *Haagsche Courant*, à La Haye ; le second, le *Rotterdamsh Nieuwsblad*, à Rotterdam ; le troisième, le *Leidsche Dagblad*, à Leyde ; ces trois feuilles ont introduit dans le journalisme le prin-

cipe appliqué par la maison dans la librairie avec un égal succès.

SYVETON (Gabriel), professeur et homme politique français, né à Boën-sur-Lignon (Loire) en 1864, mort à Neuilly-sur-Seine en 1904. Il fit ses études à Lyon et à Paris, fut reçu agrégé de l'Université (1888), professa en province et publia une étude historique sur *Charles XII*, ainsi que la traduction de l'allemand du livre de Christomanos sur *Elisabeth d'Autriche*. Lancé dans la politique, il fonda avec Jules Lemaitre et François Coppée la « Ligue de la Patrie française », dont il fut bientôt un des membres les plus actifs. Député nationaliste du II^e arrondissement de Paris, il souleva à la Chambre plusieurs incidents tumultueux. En dernier lieu, le 4 novembre 1904, un cours d'une discussion sur la délation dans l'armée, il frappa le général André, ministre de la guerre, et fut expulsé *manu militari*. En raison de cette voie de fait, il fut renvoyé devant la cour d'assises de la Seine. Mais, la veille de sa comparution, le 8 décembre, on le trouva mort dans son cabinet. La version d'un accident ou d'un suicide provoqué par une cheminée à gaz fut acceptée par la justice.

SZALATHNYA, bourg d'Autro-Hongrie (Hongrie [comitat de Hont]), près d'un petit sous-affluent du Danube ; 2.400 hab. Sources minérales bicarbonatées mixtes, à la température de 14° C., utilisées pour le traitement des affections des voies digestives. Les eaux sont l'objet d'une active exportation.

SZAPARY (comte Jules), homme politique hongrois, né en 1833, mort à Abbazia (Istrie) en 1905. Il entra au Parlement hongrois en 1861 et fit partie de la Commission qui prépara le compromis avec l'Autriche. De 1873 à 1875, il fut ministre de l'intérieur, et de 1878 à 1887, ministre des finances ; en 1889, après la retraite de Koloman Tisza, président du conseil. Ne voulant pas prendre dans la question des réformes politico-religieuses, alors à l'ordre du jour, une attitude précise, il donna sa démission en 1892.

***SZASZ** (Charles), poète et littérateur hongrois, né à Magy-Essyéd en 1829. — Il est mort à Budapest en 1905.

SZCZAWNICZA, bourg d'Autro-Hongrie (prov. de Galicie [cercle de Sandecz]), dans une vallée des Karpathes, sur un petit sous-affluent du Danube par la Marsch ; 800 hab. Eaux minérales chlorurées sodiques, ferrugineuses et carboniques fortes, très utilisées en Hongrie comme eaux de table.

SZÉCHENYI (Béla), voyageur hongrois, né à Budapest en 1837. Il fut membre du Parlement hongrois dès 1861 et fit, au cours des années suivantes, différents voyages dans l'Amérique du Nord, en Algérie, etc. En 1877, il partit de Trieste avec le lieutenant Kreitner et le géologue L. von Loczy et exécuta dans l'Asie méridionale et orientale, jusqu'en 1880, un voyage d'un grand intérêt scientifique. Il a publié en hongrois la relation de ses voyages au nouveau monde et en Asie ; la traduction allemande de ce dernier a paru sous le titre de : *die Wissenschaftlichen Ergebnisse der Reise des Grafen Bela Széchenyi in Ostasien, 1877-1880* (1893). Il convient d'en rapprocher le volume de Kreitner, *En Extrême Orient* (1881). — Son fils, ANTON, né à Budapest en 1865, a fait de 1888 à 1890 un voyage dans les îles du Pacifique, a visité le Somal en 1891 et a traversé l'Asie, en 1892-1893, depuis la Russie, par la Perse et le Beloutchistan, jusqu'à l'Inde et la Chine.

SZÉCHENYITE n. f. Silicate naturel, qui est une variété sodifère d'amphibole.

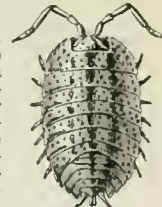
SZOBRANNCZ, bourg d'Autro-Hongrie (Hongrie [comitat de Ungvar]), sur un petit sous-affluent de la Theiss ; 1.000 hab. Station thermale très fréquentée. Eaux chlorurées sodiques, à la température de 17° C., utilisées dans un bel établissement thermal pour le traitement des affections cutanées et des diverses manifestations de la scrofule.

SZOLYVA ou **SOALOVA**, bourg d'Autro-Hongrie (Hongrie nord-orientale [comitat de Bereg, distr. de Vereczke]), sur le Veesa-Patak (bassin du Danube par la Theiss) ; 2.000 hab. Sources minérales sulfureuses, exploitées dans un établissement de bains très fréquenté, pour le traitement du rhumatisme et de certaines dermatoses.

SZOMBATFALVA, ville d'Autro-Hongrie (Transylvanie [comitat de Fogaras, distr. d'Alsa-Arpa]), sur l'Aluta, affluent du Danube ; 2.500 hab. Commerce de céréales.

SZOMOLNOK ou **SCHMELLNITZ**, bourg d'Autro-Hongrie (Hongrie septentrionale [comitat de Zips, distr. de Berghan]), sur la rivière homoynyme, sous-affluent du Danube par la Hernad et la Theiss ; 2.500 hab. Gisements de cuivre, d'argent et de fer, autrefois activement exploités, mais aujourd'hui à peu près complètement délaissés.

SZUCS, bourg d'Autro-Hongrie (Hongrie septentrionale, [comitat de Trencsin, distr. de Trencsin]), sur un petit sous-affluent du Danube par le Waag ; 4.000 hab., en deux agglomérations principales : FELSŐ-SZUCS, la plus considérable, et ALSŐ-SZUCS. Commerce de céréales ; vignobles.



Synuropo.



Syringodée : a, gynécée ; b, coupe de l'ovaire.





***TABAC** n. m. — ENCYCL. FIN. *Débts de tabacs.* La vente des *tabacs* ne peut avoir lieu en France que dans les débits dont la direction générale des contributions indirectes autorise l'ouverture et dont le directeur départemental de la même administration fixe l'emplacement. Toutefois, des entrepôts spéciaux ont été créés dans quelques grandes villes — il en existe quatre à Paris — pour la vente directe aux consommateurs des tabacs de luxe de toute espèce, et les entrepôts ordinaires livrent aux personnes qui en font la demande et versent à titre de dépôt une somme équivalente au cinquième de la commande, les cigares de luxe de la Havane et de Manille (en coffrets) dont la vente n'est pas autorisée dans les débits ordinaires, ainsi que toutes les espèces de tabacs dont les débits de la localité ne seraient pas habituellement approvisionnés.

Il existait, au mois de mars 1906, 16.604 débits de tabacs, dont le quart environ était annexé à des recettes buralistes. Ces débits sont concédés aux anciens serviteurs de l'Etat, civils ou militaires, à leurs veuves ou à leurs enfants et à des personnes qui justifient d'actes de courage accomplis dans un intérêt public. La nomination des titulaires appartient au ministre des finances, s'il s'agit de bureaux de 1^{re} classe (ceux dont le revenu s'élève au-dessus de 1.000 fr.); au préfet, s'il s'agit de débits de 2^e classe (ceux dont le produit est égal ou inférieur à 1.000 fr.).

Les postulants doivent adresser à l'autorité compétente une demande sur papier timbré, indiquant leur âge, leur domicile et leurs titres. Ils produisent ensuite diverses pièces, états de services, bulletins de naissance, de mariage, etc., dont la nomenclature leur est donnée par le service des contributions indirectes chargé de procéder à une enquête sur leur candidature. Les demandes sont examinées, en ce qui concerne les débits de 1^{re} classe, par une commission supérieure fonctionnant auprès du ministre des finances, et en ce qui concerne les débits de 2^e classe, par une commission départementale composée du préfet, d'un membre du conseil général, d'un membre du conseil d'arrondissement, du directeur des contributions indirectes et du directeur d'un service financier.

Le ministre et le préfet ne peuvent nommer que les postulants dont la demande a été préalablement agréée par la commission de classement. Celle-ci se prononce également sur les cas de survivance, de transfert, de maintien en possession après mariage.

Les débiteurs de tabacs sont, en principe, astreints à la gestion personnelle. Cependant, ils peuvent être autorisés par le ministre ou par le préfet à faire gérer leur bureau. Les gerants sont agréés par le directeur. Ils versent au titulaire une redevance qui peut être fixe ou proportionnelle, suivant les clauses d'un traité passé conformément à un modèle donné par la régie.

Les débiteurs sont tenus d'avoir un approvisionnement constant et suffisant de tabacs, de timbres-poste, de cartes postales, de cartes-lettres, d'allumettes, d'enveloppes et bandes timbrées. Les tabacs doivent être vendus aux prix des tarifs affichés; ces prix, qui sont supérieurs au prix d'achat des tabacs par les débiteurs à l'entrepôt, comprennent le bénéfice de ces derniers. Il est interdit aux débiteurs, sous peine d'une amende de 300 à 3.000 francs et d'un emprisonnement de trois mois à un an, de falsifier les tabacs par l'addition ou le mélange de matières hétérogènes. Une peine disciplinaire leur est infligée lorsqu'ils moullent les tabacs.

La redevance d'un débit de tabacs n'ayant le caractère ni d'un traitement ni d'une pension servie par l'Etat peut être valablement cédée par le titulaire à une tierce personne. Elle est également saisissable; mais il appartient au juge d'apprécier, dans chaque cas particulier, si, en raison de la position du débiteur, elle ne doit pas être considérée comme alimentaire et être affranchie à ce titre soit pour partie, soit pour le tout, des effets de la saisie. Les tabacs en possession du débiteur et les ustensiles servant à la vente sont insaisissables.

Importation des tabacs. L'importation des tabacs étrangers, de quelque pays qu'ils proviennent, est prohibée, à moins qu'ils ne soient achetés pour le compte du monopole.

Le tarif des douanes tolère néanmoins l'importation pour le compte des particuliers de tabacs fabriqués étrangers jusqu'à concurrence de 10 kilogrammes par an et par destinataire. Les consommateurs qui desireraient bénéficier de cette tolérance doivent adresser une demande sur papier timbré au directeur ou au sous-directeur des contributions indirectes, qui délivre le permis d'importer. Ils acquittent sur ces tabacs les droits de douane fixés à 50 fr. par kilogramme de cigaretttes ou de cigares, à 25 fr. par kilogramme de tabac à fumer du Levant et à 15 fr. par kilogramme de tabac à fumer de toute autre origine, de tabac à priser ou à mâcher.

La douane admet, en outre, jusqu'à concurrence de 1 kilogramme, et sous réserve d'un paiement des droits ci-dessus, l'introduction des tabacs constituant l'approvisionnement des voyageurs.

Elle tolère l'introduction en franchise des petites quantités (30 cigares ou 100 cigarettes ou 100 grammes de tabac au plus), que les voyageurs transportent comme restants de provision de route. Une vignette spéciale doit alors être apposée sur les boîtes ou paquets, en vue d'assurer la circulation régulière de ces tabacs.

L'importation frauduleuse qui peut être constatée non seulement à la frontière par les employés des douanes, mais encore sur le territoire par les agents de la force publique des contributions indirectes et des octrois est punie d'une amende minimum de 200 fr.

Consommation du tabac. Il se consomme annuellement en France 38 millions de kilogrammes de tabac sous les diverses formes de *tabac à cigarette* (1 million de kil.), *cigares* (26.000.000 kil.), *cigarettes* (1.800.000 kil.), *tabac à priser* (27.800.000 kil.), *tabac à priser* (1.800.000 kil.). Sur ces 38 millions de kilogrammes, la France en produit 27 millions; le reste provient de différentes sources (Amérique, Orient). La vente, dont le chiffre brut est de 600 millions de francs, procure à l'Etat un bénéfice de 320 millions de francs environ.

TABACCHI Edoardo, sculpteur talien, né à Valganna, près de Varese, en 1831, mort à Milan en 1903. Il reçut les leçons d'Abondio San-Giorgio à Milan. Dès 1858, il était assez connu de ses compatriotes pour qu'on l'appelât à diriger l'Ecole des beaux-arts de Turin. Doué d'une imagination très affinée et très maître de son ciseau, Tabacchi a exécuté un grand nombre de compositions d'un caractère élevé, poétique, et d'un style sobre. Telles sont les statues de *la Peri*, *la Platte des anges*, une *Vierge chrétienne supplicée*, les monuments à *Ug. Fusco*, *Leopardi*, *Michel-Ange*, *Armand de Bresse*, etc.

TABAH, village de la péninsule Arabique, situé sur la rive occidentale et au fond du golfe d'Akaba mer Rouge. En 1906, la possession de ce village, situé sur la route des pèlerins de La Mecque, a été contestée entre l'Angleterre et la Turquie, l'Angleterre tenant la frontière turco-égyptienne pour établie d'El-Rafeh sur la Méditerranée au sommet du golfe d'Akaba, tandis que la Turquie voulait que la frontière fût reculée plus à l'O.,

bras nouveaux. Au lieu de se jeter dans l'ancien Lob-Nor, le Tarim dépasse actuellement ce lac et forme le lac Kara-Koshoun (le Lob-Nor actuel), situé au S. de l'ancien. Le niveau de ses eaux est très variable, et chaque année son lit change très notablement.

TARROW, bourg de la Russie (Pologne) [gouv. de Siedlce, distr. de Siedlce], sur un petit sous-affluent de la Vistule; 4.000 hab. Commerce de bestiaux et de céréales; distillerie d'eau-de-vie.

TARLOW, bourg de la Russie (Pologne) [gouv. de Radom, distr. d'Ilza], sur un petit sous-affluent de la Vistule; 2.500 hab. Distillerie.

* **TARRAGONE**, ville d'Espagne (Catalogne), chef-lieu de la province homonyme. — C'est à Tarragone que les chartreux, après leur expulsion du grand monastère dauphinois, ont installé la distillerie chargée de fabriquer, sous le nom de « liqueur des Pères chartreux », l'« élixir » qui a obtenu une si grande réputation. Dans l'usage courant, le mot « tarragone » désigne la nouvelle liqueur, par opposition à celle que continuent à fabriquer en France les bénéficiaires de la liquidation des Pères chartreux. La congrégation cartusienne ne s'est d'ailleurs pas transportée tout entière à Tarragone; une partie des Pères, avec le supérieur de l'ordre, se sont installés en Italie, à Farneta, près de Lucques; et c'est ce dernier monastère qui a pris le nom de Grand-Chartreuse. V. FARNETA.

TARREGA (Francisco), auteur dramatique espagnol, de Valence. Il florissait dans les dernières années du xvi^e et dans les premières années du xvii^e siècle. Il passa la plus grande partie de sa vie à Valence, où il était chanoine de la cathédrale, et contribua, avec Guillen de Castro, Aguilar et quelques autres, à donner beaucoup d'éclat au théâtre de cette ville. Il fut très apprécié de Lope de Vega et Cervantes. Neuf de ses comédies parurent en 1608, dans le volume intitulé : *Comedias de quatro poetas naturales de Valencia* (Tarrega, Castro, Aguilar, Beneyto). Ce sont : le *Pré de Valence*; le *Faux Esopo*; le *Siège de Rhodes*; *Amalthée persécutée*; le *Sang loyal des moutonnards de Navarre*; les *Fortunes changées* et *l'Heureux Tournoi*; le *Siège de Pavie*; la *Duchesse constante*; la *Fondation de l'ordre de Notre-Dame*. Son œuvre la plus connue est *l'Ennemie favorable*.

TARRIDE (Abel-Auatoel), acteur et auteur dramatique français, né à Niort en 1865. Élève de Delaunay au Conservatoire, il y obtint un second prix de comédie en 1889, et, engagé aussitôt au Vaudeville, il débuta à ce théâtre à la fin de la même année, dans les *Respectables*. Du Vaudeville il passa aux Nouveautés, où il se fit remarquer dans : *la Demoiselle du téléphone*, *la Vertu de Lolotte*, *le Petit Saroyard*, *Nini Fawette*, *la Bonne de chez Duval*, *Fanoche*, *Champignol malgré lui*, *San secrétaire*, *Mon prince*, *le Capitole*, *la Tortue*, *les Erreurs du mariage*, *la Sursis*, *le Contrôleur des wagons-lits*, *la Dame de chez Maxim*, etc. Après avoir été créateur de la *Layette* au Gymnase, puis l'*Enchantement* à l'Odéon, il prit la direction du petit théâtre des Mathurins, où il joua : *Qui trop embrasse, la Petite Femme de Loth*, *le Pain de ménage*, *P'tit Loulou*,... Il entra ensuite un instant à l'Athénée pour y créer *En fête*, lona la salle des Bouffes-Parisiens pour y monter et y jouer les *Travaux d'Hercule*, puis entra au Vaudeville, s'y montra dans : *la Passerelle*, *Antoinette Sabrier*, *les Coteaux du Médoc*, *Frère Jacques*, *l'Esbrouffe*, *la Vie en voyage*, *Yvette*, alla créer au Gymnase le *Bercail*, puis fut engagé à l'Odéon, où il créa *Glatigny*, et *Jeunesse*, et qu'il quitta lorsque Antoine en prit la direction. Auteur dramatique, il a fait représenter : *la Quadrille*, avec Piazza (Mathurins, 1902); *Par habitude*, et *le Coin du feu* (Mathurins), avec Vernayre (1903); *Fin de vertu* (Capucines), avec Vernayre (1903); *le Tour de main*, avec Croisset (Gymnase, 1906).



Tarride.

visoire à Paris même, chez sa sœur, la comtesse de Waldner-Frensdstein, et, après des séjours dans le Tyrol et à Bade, elle se fixa rue de Berri, où pendant longtemps son salon fut le rendez-vous du monde fidèle à l'Empire disparu. Elle a publié trois volumes de *Souvenirs* extrêmement curieux (1893-1894).

TASFAOUT-FENOURLIN, chapelier d'oasis du Sahara septentrional, dans le Touat, à dix lieues environ au sud-ouest de la vallée de l'oued Zaoura; 7.000 hab., appartenant pour la plupart au groupe harratin. Belles palmariées; culture du coton, du tabac; élevage du mouton. Cette longue ligne de dix-sept villages ou *ksour* est une des régions les plus prospères du Touat.

TASMAN (MER DE), nom donné par l'amirauté anglaise à la partie de l'océan Pacifique comprise entre la Nouvelle-Zélande et les îles situées au N.-O. de cet archipel d'une part, l'Australie et la Tasmanie de l'autre. Cette dénomination a été officiellement adoptée en 1891.

TATE (Nahum), poète anglais, né à Dublin en 1652, mort en 1715. En 1692, à la mort de Shadwell, il fut nommé poète lauréat. Ses premiers *Poèmes* furent publiés en 1677. Il écrivit pour le théâtre de nombreuses adaptations d'après Shakspeare ou Fletcher et deux tragédies : *Brutus d'Albe* (1678) et *le Loyal Général* (1680). Son *Roi Lear* est un exemple de la profanation que peut subir un chef-d'œuvre. Tate modifia l'action et le dénouement, introduisit des scènes nouvelles et eut la naïve outrecuidance de croire qu'il avait fait mieux que son prédécesseur. Le public fut complice de Tate, car il applaudissait pendant plusieurs années les étranges productions de cet auteur médiocre, maladroit et sacrilège. Tate avait collaboré avec Dryden à la seconde partie d'*Abaton* et *Achitophel*.

TATENHAUSEN, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Westphalie]), près d'un petit sous-affluent du Rhin; 1.000 hab. Eaux minérales ferrugineuses bicarbonatées, utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique. Bains de boue.

TATISHEV (Serge Spiridonovitch DE), publiciste russe, né en 1816, mort à Graz en 1906. Il fit ses études à Saint-Petersbourg et à Paris. Il servit au ministère des affaires étrangères et dans divers postes diplomatiques ou consulaires, fit comme volontaire la campagne contre les Turcs en 1877, entra ensuite au ministère de l'intérieur, s'adonna en même temps au journalisme et aux études historiques, et fut agent du ministère des finances, puis attaché commercial à Londres. Il a collaboré à divers recueils russes et français et publié des ouvrages d'histoire : *la Politique étrangère de Nicolas I^{er}* (1887); *l'Empereur Nicolas et les Cours étrangères* (1888); *Etudes sur la diplomatie russe* (1890-1898); *Alexandre et Napoléon d'après leur correspondance inédite* (en franc., 1891); *Vie d'Alexandre II* (1897); *la Famille Tatichév* (1900); etc.



Tatishév.

* **TATTEGRAIN** (Francis), peintre français, né à Péronne en 1852. — Il a exécuté, à la demande de l'Etat : *Cérémonie des récompenses*, *Exposition universelle de 1900* (Salon de 1904). Il a exposé depuis : *les Filets volés*, *Saison du hareng*, *le Patron de la « Rose mystérieuse »* (1905); *Désarmé*, *l'Ancien* (1906). Ces quatre peintures retracent des scènes de la vie de la mer qui valurent à Tattegraïn ses premiers succès.

TATZMANDORF, bourg d'Autro-Hongrie (Hongrie [comitat d'Eisenburg]), près d'un petit sous-affluent du Danube; 1.000 hab. Eaux minérales ferrugineuses bicarbonatées, à la température de 13° C., utilisées en bain et en boisson pour le traitement de la chloro-anémie. Elles sont l'objet d'une active exportation.

TAUBE (Charles-Evert-Bernard, baron), historien suédois, né à Lidhem (lien de Kronoberg) en 1834. Archiviste aux archives royales de Stockholm (1881-1899), il s'est fait surtout connaître par de considérables publications de textes : *Protocoles du Riksdag de la noblesse et des chevaliers* (1645-1660, 5 parties 1871-1886); *Rapport des ambassades suédoises sur les puissances étrangères* (1793); *Rapport du baron S. G. Hermalin sur les Etats unis de l'Amérique du Nord* (1874); etc.

TAURA, bourg d'Allemagne (roy. de Saxe [cercle de Leipzig, distr. de Rochlitz]), sur la Chemnitz, sous-affluent de l'Elbe par la Saalo; 3.000 hab. Bonneterie, ganterie, filatures.

TAURESQUE (*tô-rèssk'*) adj. Qui rappelle le taureau : *Assez grand, trapu, blond, le teint coloré, la face TAURESQUE.* (Léon Frapié.)

Taurinensis, planète télescopique n° 512, découverte en 1903 par Max Wolf.

Taurite (*tô*) n. f. Roche éruptive appartenant à la famille des granites, au groupe des felsophyres, et au type rhyolite. (C'est une rhyolite à aegirine.)

Taussat, hameau de la Gironde (comm. d'Audenge), arrond. de Bordeaux, sur le bassin d'Arcachon; 300 hab. Ch. de f. Midi. Exploitation de pins, résine, etc. Petite station de bains de mer assez fréquentée.

Tauste, bourg d'Espagne (Aragon [prov. de Saragosse, distr. de Ejea de los Caballeros]), près de l'Arba, affluent de l'Èbre; 5.000 hab. Industrie active; fabrication de produits chimiques, toiles, étoffes de laine. La ville, qui est une des plus anciennes de l'Aragon, donne son nom à un très utile canal d'irrigation.

Tautomère (*tô* — du gr. *tauto*, le même, et *méros*, partie) adj. Qui est situé dans la même moitié de la moelle spinale. (Se dit principalement de certains neurones dont le cylindre et ses terminaisons jouissent de cette propriété.)

* **TAVAN** (Adolphe), poète provençal, né à Châteauneuf-de-Gadagne (Vaucluse) en 1833. — Il est mort dans cette commune en 1905.

TAVANNES ou **DACHSFELDEN**, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Moutier]), sur la Birsche naissante (bassin du Rhin); 1.300 hab. Fabrication d'horlogerie, élevage de bestiaux, fromagerie.

TAVOLJANKA, bourg de Russie (gouv. de Tambouf [distr. de Lipetzki]), sur la Matyra, sous-affluent du Don par le Voroojé; 3.000 hab. Distillerie d'eau-de-vie; commerce de céréales et de bestiaux.

TAVOLJANKA, bourg de Russie (gouv. de Samara [distr. de Nicolaïevski]), sur l'Irgiz, affluent du Volga; 7.000 hab. Industrie et commerce actifs; minoteries, tanneries, distilleries.

TAWAYA n. f. Sorte de guimbarde en bois, en usage chez les indigènes des Nouvelles-Hébrides.

* **Taxe n. f. — Taxe vicinale**, Taxe dont la perception est autorisée en remplacement des prestations.

— ENCYCL. FIO. La loi du 31 mars 1903 a autorisé les communes à établir, si elles le jugent opportun, une *taxe vicinale* destinée à remplacer le produit des journées de prestations que les communes sont tenues de voter pour les chemins vicinaux. Le remplacement peut porter soit sur la totalité ou sur une partie de la prestation individuelle, soit (lorsque celle-ci a été intégralement convertie) sur la totalité ou sur une partie de la prestation des animaux et véhicules.

La taxe vicinale est représentée par des centimes additionnels aux quatre contributions. La libération peut s'effectuer en nature lorsque la taxe n'est pas inférieure à 1 franc.

Les quittances délivrées aux redevables sont exemptes du timbre, même lorsqu'elles excèdent 10 francs.

TAXIMÈTRE (du gr. *taxis*, taxe, et *métron*, mesure) n. m. Techn. Compteur pour voitures et automobiles, indiquant au voyageur, par la distance parcourue, le prix qu'il doit payer. On dit aussi, mais moins bien, TAXIMÈTRE (en le composant avec *taxe*, et *mètre*) et TAXIMÈTRE (en le faisant dériver du latin *taxare*, taxer, et du gr. *métron* mesure).

— ENCYCL. Le *taximètre* a tout d'abord été exploité en Allemagne vers 1894; il a fait son apparition en France en 1904. Cet appareil, constitué par un cadran muni de guichets, a pour but d'établir automatiquement le prix de la course faite par le véhicule d'après la distance parcourue. Il est *horokilométrique* et est mis en mouvement soit par l'intermédiaire d'une transmission flexible s'adaptant au moyeu de la roue, soit par un mouvement d'horlogerie qu'il contient. Le cadran est en relation avec un drapeau le surmontant, qui, lorsque la voiture est libre, a une position verticale, la flamme horizontale.

Quand le cocher est pris à la course, il incline ce drapeau, dont la hampe se place horizontalement, la flamme en bas. Le tarif est alors kilométrique et c'est la roue de la voiture qui actionne le compteur. Dans un guichet du cadran apparaît alors le prix initial de 0 fr. 75, qui reste fixe jusqu'à 1.200 mètres; ce prix s'augmente de 0 fr. 10 automatiquement pour les premiers 400 mètres en sus et successivement de 0 fr. 10 par 200 mètres.

Si le voyageur prend la voiture à l'heure, le drapeau est vertical, la flamme en bas; le mouvement d'horlogerie se met alors en marche. La voiture circule-t-elle à plus de 8 kilomètres à l'heure, pendant l'application du tarif horaire, c'est la distance qui marque; si elle fait moins de 8 kilomètres, c'est l'heure qui marque. Cette combinaison s'obtient au moyen d'une roue à rochets mue par deux cliquets, l'un de distance, l'autre d'heure. C'est celui des deux cliquets qui va le plus vite qui entraîne le mouvement de l'appareil, sans qu'il y ait jamais double emploi.

Quand la voiture s'arrête, le cocher embraye le mouvement d'horlogerie qui met alors l'appareil en mouvement à raison d'une marche fictive de 8 kilomètres à l'heure. Lorsque le véhicule se remet en marche, c'est de nouveau le tarif kilométrique qui entre en fonction.

Le cadran, outre celui du tarif courant, est muni d'un autre guichet, dit des *suppléments*, où s'inscrivent des prix spéciaux, qui sont : 0 fr. 25 par colis, ou 0 fr. 50 pour le passage des fortifications, les courses et heures de nuit. C'est à la main que le cocher met en œuvre le mouvement relatif à ces suppléments.

Toutes les sommes marquées sur les guichets du taximètre sont enregistrées par un compteur totalisateur. Dès lors, le voyageur a sous les yeux la somme globale qu'il doit payer. De plus, le loueur du véhicule peut ainsi savoir combien le taximètre a marqué dans la journée, par la comparaison des deux sommes marquées, le matin, à la sortie, et le soir, à la rentrée de la voiture.

Le taximètre adapté aux voitures de place automobiles est uniquement horokilométrique et le conducteur n'a pas à y toucher lorsque le voyageur descend de la voiture et la laisse attendre ou lorsqu'il est en cours de route, il demande à marcher au pas.

Quel que soit le mode de traction, il est interdit au conducteur de circuler avec un voyageur dans sa voiture en conservant le drapeau libre relevé.

Aucune ordonnance de police ou arrêté préfectoral n'a réglementé la manœuvre du compteur kilométrique. Cette manœuvre se trouve seulement expliquée sur le bulletin qui tout cocher doit remettre spontanément à la personne qui monte dans sa voiture. Mais la jurisprudence a déjà été appelée à trancher plusieurs questions que pose l'emploi du taximètre. Il a été notamment décidé que le cocher ne pouvait faire apparaître le voyant bleu, marquant le tarif du pas ou de l'attente, que sur l'ordre du voyageur et non de son propre mouvement, chaque fois que par un cas de force majeure il doit se mettre au pas ou s'arrêter sur l'ordre d'un agent. (Trib. de paix de Villejui.)



Tawaya.



Taximètre.

sur la dilatation du cœur d'origine rhumatismale, sur la pression artérielle chez les tuberculeux. Il a collaboré au *Traité des maladies du cœur et des vaisseaux* Debove-Achard (article « maladies du cœur ») et a étudié récemment l'action bactérienne du glycogène hépatique et celle de l'azote sur le bacille tuberculeux.

TEJA (Casimiro), caricaturiste italien, né et mort à Turin (1830-1897). Élève de l'académie Albertine, il débuta par des caricatures politiques dans le « Fischietto », puis il en donna au « Scintille », au « Trovatore », au « Pasquino » (1856), dont il devint le directeur, au « Barbiero », à la « Mosca ». Donné d'un esprit mordant et d'une extrême fécondité, il tint le premier rang, en Italie, parmi les caricaturistes de la dernière moitié du XIX^e siècle.

***TÉLÉGRAMME** n. m. — Encycl. *Télégrammes météorologiques*. Des télégrammes météorologiques portant l'indice « Obs » (observations) ou « A T » (avis de tempête) sont quotidiennement échangés entre la marine, les observatoires et le bureau central météorologique.

Moyennant un abonnement de 20 fr. par semestre pour les communes et les fonctionnaires, et de 50 fr. pour les particuliers, l'administration des postes assure à ceux qui en font la demande le service d'un télégramme météorologique journalier dit « avertissement ou obs. agricole ». A cet effet, les départements ont été répartis en huit régions (Nord-Ouest, Nord, Nord-Est, Ouest, Centre-Est, Sud-Ouest, Sud-Est) pour chacune desquelles sont rédigées des prévisions quotidiennes spéciales. (Instr. du 14 juin 1904 à l'usage des bureaux télégraphiques.)

Un décret, en date du 14 septembre 1904, a pour objet d'étendre les télégrammes agricoles aux cours des bestiaux; la création de ces nouveaux télégrammes désignés sous le nom de « avertissements commerciaux agricoles » a été approuvée par la loi du 17 avril 1906 (art. 18).

***TÉLÉGRAPHIE** n. f. — Encycl. Techn. *Télégraphie sans fil*. La télégraphie sans fil est pratique surtout pour les navires. Elle leur permet en effet de transmettre des signaux télégraphiques à toute distance en mer.

En France, Blondel, Tissot, Ducretet; en Allemagne, Slaby, Arco, Braun; en Suisse, Tomasina; en Italie, Riccia, ont continué ou entrepris des essais nouveaux de télégraphie sans fil.

De 1895 à 1899, la distance de transmission atteint difficilement 100 kilomètres; mais, aussitôt que les principes de la syntonie eurent été posés par Lodge, Blondel et Braun, Marconi les appliqua et communiqua, dès 1901, à 300 kilomètres. C'est à cette époque qu'eut lieu l'expérience très concluante des communications entre la France et la Corse, de Biot, près d'Antibes, à Calvi, distants de 175 kilomètres. Après ces expériences, les stations de télégraphie sans fil se sont multipliées en Europe.

— *Installation d'une station*. Une station se compose essentiellement de deux postes, l'un transmetteur, l'autre récepteur, disposés dans le même local et usant, tous les

— *Distance de transmission*. Marconi a accru singulièrement la puissance de communication en modifiant les antennes ordinaires et en augmentant l'énergie d'une façon considérable.

C'est ainsi qu'au Poldhu, la machine développe 100 chevaux et 70.000 watts, au lieu des 200 des expériences précédentes; mais l'emploi de ces appareils est très dangereux pour les opérateurs. Le récepteur est du type détecteur magnétique, et l'antenne du navire se compose d'une nappe de fils métalliques compris entre les deux mâts.

Avec ce système, on put communiquer de Cronstadt au cuirassé *Carlo-Alberto* à La Spezia, par-dessus 2.000 kilom. de terres élevées.

A travers l'Atlantique, Marconi a obtenu des communications à 2.000, 3.000 kilomètres et plus, mais les perturbations troublent fréquemment les résultats des transmetteurs; parfois même, toute communication est impossible.

Télégraphie sans fil, dite « tellurique ». On a donné ce nom à un système de télégraphie dans lequel les ondes hertziennes, au lieu d'être transmises par l'atmosphère, sont conduites par le sol. Ce système, dû au colonel de Pilsoudsky, consiste dans l'émission d'ondes produites au poste transmetteur par une décharge oscillatoire, et reçues au poste récepteur par un appareil muni d'un cohéreur (radioconducteur) agissant à l'aide d'un relais sur un appareil Morse.

Les deux extrémités du radiateur sont reliées à deux électrodes, dont l'une est formée d'une plaque de zinc de 2 mètres carrés de surface et enfoncée dans le sol, et dont l'autre consiste en un condensateur reposant sur la surface du sol, avec ou sans interposition de plaques isolantes en verre, selon l'humidité de la terre. L'appareil récepteur est relié au sol de la même manière.

— Dr. Le décret du 28 septembre 1904 autorise l'échange des télégrammes privés entre les navires en mer et les stations radiotélégraphiques du littoral de la France, de l'Algérie et de la Tunisie, désignées par arrêtés du ministre des postes et télégraphes.

Il est perçu deux sortes de taxes à l'occasion de la transmission des radiotélégrammes : la taxe du parcours électrique ordinaire entre la station côtière et le bureau d'origine ou de destination, et une taxe dite *côtière*, afférente au parcours maritime et applicable au service de ladite station. Le prix du mot a été provisoirement fixé à 75 centimes pour les stations d'Ouessant et de Perquerolles ouvertes au public.

TÉLÉKINÈSE ou **TÉLÉCINÈSE** (du gr. *télos*, fin, et *kinésis*, mouvement) n. f. Biel. Nom donné par Heidechaia à certains mouvements du noyau et du microcentre qui s'exécutent à la fin de la *caryocinèse*, et qui ont pour effet d'amener le microcentre à sa place définitive.

TÉLÉMÉCANIQUE (du gr. *télé*, loin, et de *mécanique*) n. f. Art de commander une action mécanique à distance au moyen des ondes électriques.

— Encycl. La *télémechanique sans fil* repose, comme la télégraphie sans fil, sur l'emploi des radioconducteurs. On sait qu'un radioconducteur, tel qu'un tube à limaille, intercalé dans un circuit de pile, maintient le courant électrique interrompu comme le ferait un corps isolant, mais qu'il devient conducteur quand une étincelle électrique vient à éclater à distance; un passage est alors ouvert au courant de la pile. Par un choc, le radioconducteur redevient isolant. L'action exercée à distance par l'étincelle sur un radioconducteur est renforcée quand on met une longue tige métallique en contact avec l'excitateur d'étincelles. On comprend que, si l'on fait éclater une étincelle à une station de départ et si l'on dispose à une station d'arrivée un circuit de pile renfermant un radioconducteur, on pourra déterminer à distance, sans fil de ligne, un phénomène qui aura été préparé à l'avance dans le second circuit.

Les radioconducteurs ont été imaginés en 1890, par Branly, qui a fait connaître toutes leurs propriétés et leurs usages.

La télégraphie sans fil, en l'aimantation intermittente de l'électro-aimant d'un inscripteur Morse, fut le premier emploi industriel des radioconducteurs, mais, comme l'aimantation d'un électro-aimant n'a pas le privilège d'offrir des caractères spéciaux qui facilitent sa production, tout autre effet, quel qu'il soit, est réalisable à distance, dans un circuit à radioconducteur : inflammation de substances combustibles, allumage de lampes, mise en marche de moteurs, explosions, actions quelconques par l'intermédiaire d'électro-aimants, en un mot, toutes les variétés de télémechanique sans fil, par étincelles de commande.

Il est aisé de concevoir qu'un premier effet réalisé puisse en commander un second par des organes mécaniques, le second un troisième, puis d'autres de proche en proche, et qu'en somme, une étincelle unique, émise à une station de départ, engendre un phénomène complexe constitué par des effets qui se suivent en cascades.

Branly a construit et fait fonctionner, en 1905, un appareil qui résout avec plus de sûreté le problème de la télémechanique sans fil, en subdivisant le travail. Un expéditeur, placé à la station de départ, agit sur la station de réception, qui peut être éloignée, hors de la portée de la vue, et où divers effets ont été préparés. Par des étincelles successives, il détermine l'un après l'autre, d'une façon indépendante et à des intervalles arbitraires, soit des phénomènes distincts, soit chacun des effets partiels d'un ensemble.

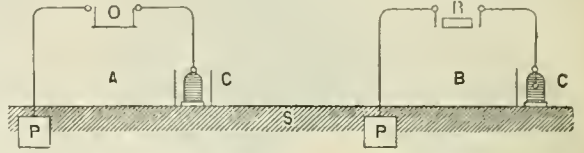
Le dispositif de Branly est caractérisé par le jeu d'un télégraphe automatique, qui fonctionne au poste de réception, au commandement de l'expéditeur du poste de départ. Au poste de départ, l'expéditeur voit s'inscrire les intervalles où chaque effet est susceptible d'être provoqué. Des signes particuliers préviennent encore des actions produites et de leur persistance. Ainsi, du poste témoin des effets, où il n'y a personne et qui peut être très loin, en pleine mer ou sur un sommet d'un accès difficile, l'expéditeur reçoit au poste de départ un télégramme automatique, l'invertissant si l'effet qu'il a commandé est produit; si le phare est allumé par exemple, si le moteur est mis en marche, si l'explosif a éclaté, etc.

Comme en télégraphie sans fil, il y a une antenne au poste de départ et une antenne au poste de réception. Si l'on peut songer, par la télémechanique sans fil, à la direction d'un sous-marin sans équipage ou d'un aérostat

sans aéroplane, beaucoup d'autres applications peuvent être entrevues, qui sont d'un intérêt industriel plus pratique.

La télémechanique était au début exposée à être troublée dans les mêmes circonstances que la télégraphie sans fil : orages, dépêches de diverses directions. Branly a imaginé, en 1906, un appareil de sécurité, qui préserve les opérations de télémechanique des effets exercés par des étincelles de passage, des étincelles accidentelles. Dès lors, les applications n'ont plus de raison pour se faire attendre.

Branly fait observer cependant qu'un appareil de sécurité, quel qu'il soit, perd sa valeur en cas de guerre. L'émient physicien a déclaré plusieurs fois qu'au moyen d'un appareil perturbateur, convenablement agencé et de fonctionnement continu, il se serait chargé, à bord d'un vaisseau russe, d'empêcher toute communication de télégraphie sans fil dans l'escadre japonaise, comme il empêcherait toute dépêche de même nature dans la Manche et l'Atlantique, en établissant un appareil convenable à



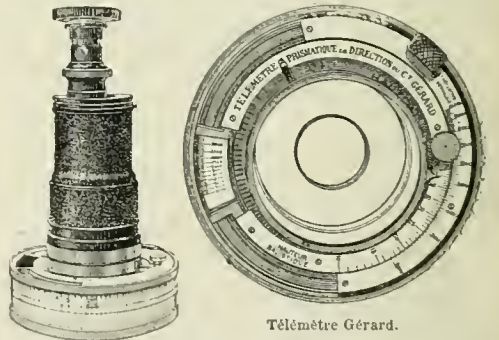
Télégraphie tellurique : A, poste transmetteur; B, poste récepteur; O, oscillateur; R, radioconducteur; P, plaque métallique communiquant avec le sol; C, condensateur; S, sol.

Cherbourg. Il conclut qu'il serait, sur mer et sur terre, dangereux d'accorder sa confiance à un système défensif ou offensif fondé sur son radioconducteur, qu'il s'agisse de la télégraphie ou de la télémechanique sans fil. Son radioconducteur, dit-il, est un instrument pacifique.

***TÉLÉMÈTRE** n. m. — *Télémetre Gérard* ou *Télémetre prismatique*. Instrument imaginé par le commandant Gérard pour la mesure des distances, et dont il existe plusieurs types.

— Encycl. Le premier type de *télémetre* prismatique est celui dit *instantané*, parce qu'il permet à un observateur de mesurer les distances par une simple et unique observation du but.

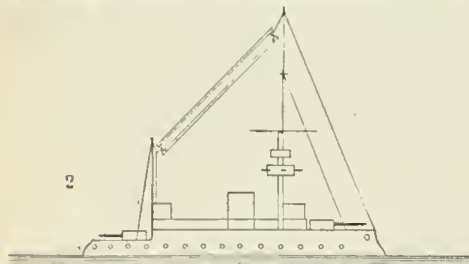
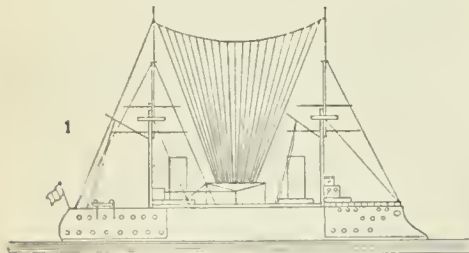
L'appareil se compose essentiellement d'une boîte métallique circulaire, percée d'une ouverture centrale et contenant un jeu, ou deux jeux, de disques prismatiques annulaires, suivant que le télémetre est destiné à être employé sur terre ou sur mer. Dans le premier cas, le télémetre dit *terrestre* ou encore « d'infanterie et d'artillerie » ne comporte qu'un jeu de prismes, lequel se compose de deux prismes annulaires ayant le même indice de réfraction et pouvant recevoir un mouvement de rotation autour de leur centre. Fixés, l'un sur le fond de la boîte



Télémetre Gérard.

circulaire qui les contient, l'autre à l'intérieur du couvercle de cette boîte, ils peuvent être déplacés l'un par rapport à l'autre par le mouvement même des deux parties de la boîte. Par suite de ce dispositif et du mouvement de rotation, l'ensemble de l'appareil constitue un prisme à angle de réfraction variable, dont les limites vont de zéro au double de l'angle de l'un des prismes. Au centre de la boîte est fixée une lunette prismatique Huet, du modèle adopté pour les jumelles de l'armée, qui permet, quoique très courte, de grossir considérablement les images visuelles réfractées. Il suffit dès lors d'observer l'objectif qu'on a devant soi : fantassin, cavalier, objet quelconque, en faisant mouvoir l'une sur l'autre les deux parties de la boîte, jusqu'à obtenir une image exactement dédoublée dudit objectif, c'est-à-dire jusqu'à en avoir deux images placées l'une au-dessus de l'autre et se touchant sans se recouvrir. A ce moment, l'observateur n'a plus qu'à lire sur le pourtour de l'appareil la distance à laquelle se trouve l'objectif, celui-ci pouvant être aussi bien un être animé qu'une maison, une fenêtre, une porte, etc., pourvu que sa hauteur soit comprise entre 30 centimètres et 30 mètres. Aussi, lorsque l'on vise un fantassin ou un cavalier, il n'est nullement nécessaire de le voir tout entier; il suffit d'en apercevoir une partie quelconque dont on puisse dédoubler l'image. Ce télémetre d'infanterie et d'artillerie est gradué depuis 100 mètres jusqu'à 4.000 mètres.

Le télémetre de marine est constitué sur le même principe, mais avec doublement du jeu de prismes dont chacun des éléments devient lui-même ainsi un prisme à angle variable. En outre, le limbe du fond de la boîte s'aperçoit à travers un verre grossissant achromatisé. De là, possibilité d'abord de régler l'appareil pour toutes les hauteurs d'objectif à observer; ce réglage se fait d'ailleurs en quelques secondes. Puis, l'image une fois dédoublée comme précédemment, l'opérateur peut, tout en observant sa lunette à l'œil, connaître à tout instant, en regardant simplement vers le limbe, la distance à laquelle se trouve le navire ennemi qu'il observe. Ce télémetre de marine peut d'ailleurs donner les distances jusqu'à huit mille mètres, à 50 mètres près, et jusqu'à douze mille mètres à 100 mètres près. Il existe même un deuxième type de télémetre de marine qui permet de



Disposition de l'antenne à bord des bâtiments : 1. Pour communications à grandes distances (2.000 Kil.); 2. Pour communications à moins de 500 kilomètres.

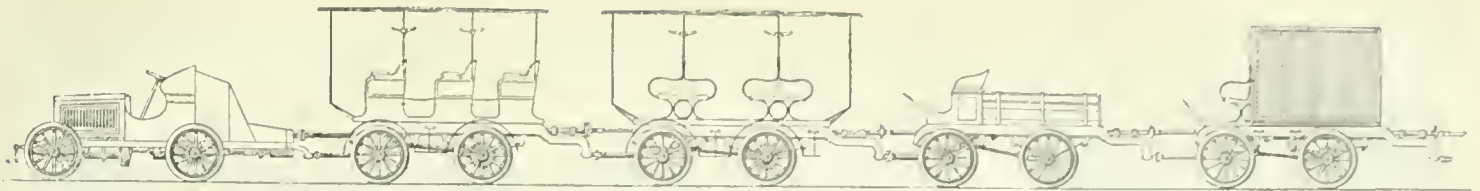
deux, tant pour l'émission des ondes que pour la réception, de la même antenne de longueur déterminée, hissée à une certaine hauteur, 50 mètres environ, cette hauteur ayant été reconnue comme donnant les meilleurs résultats.

Isolée à sa partie supérieure, l'antenne se termine à la partie inférieure par un câble qui se fixe, tantôt sur une borne de l'oscillateur du transmetteur, quand il s'agit de faire un signal, tantôt sur une borne du récepteur, quand il s'agit de recevoir une transmission. En temps normal, ce câble se trouve toujours dans le circuit du récepteur, dont la boîte métallique doit être hermétiquement close lors d'une émission d'ondes par le transmetteur, sous peine de brûler le radioconducteur. (V. RADIOCONDUCTEUR, TRANSMETTEUR RÉCEPTEUR.)

Actuellement, avec les dispositifs perfectionnés de Marconi, on a pu accorder un récepteur de façon qu'il ne soit pas impressionné par des ondes de longueurs très différentes de celles pour lesquelles il avait été accordé; le principe de la syntonisation est donc mis en pratique, mais les essais de double communication simultanée n'ont pas encore donné de résultats satisfaisants.

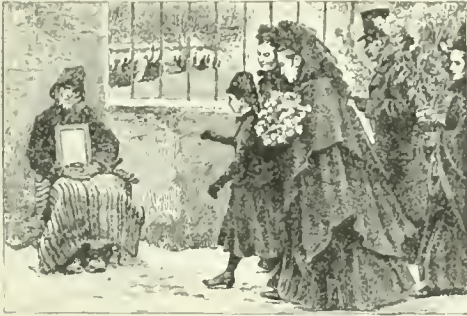
La vitesse de transmission d'un télégramme par télégraphie sans fil est d'environ 60 à 70 lettres par minute; il a donc fallu modifier les rayons d'entraînement du morse pour réduire le déroulement de la bande sur laquelle sont enregistrés les signaux.

Le réglage de tous les appareils pendant le service courant est très délicat et exige un personnel très exercé.



Profil d'un train Renard.

sion de fantômes. Au premier plan, un vieil aveugle serre son gobelet de ses deux mains gantées de peau de mouton, et attend passivement l'aumône. Voici que s'avance une



La Toussaint, d'après Friant.

famille de petits bourgeois en deuil. C'est la fille cadette qui est en quelque sorte déléguée pour déposer l'obole, l'obole fait divers de la vie quotidienne, si l'on veut, et pourtant scène bien humaine, attachante par sa simplicité.

TOUSSOTER (*ton-so*) v. n. Tousser souvent, mais faiblement chaque fois.

TOUT (*tou'*) — m. angl. n. m. Turf. Espion payé qui essaye de surprendre les secrets d'une écurie, la façon dont un cheval est entraîné, etc.

TOUTAIN Jules, historien et archéologue français, né à Vincennes en 1865. Élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire, il a professé l'histoire ancienne à la Faculté de Caen et pris, en 1895, le grade de docteur ès lettres. Il a traduit avec Cagnat les tomes IX et XI de *l'Histoire romaine*, de Mommsen (1887-1889), puis il a publié des ouvrages classiques d'histoire générale et de nombreux travaux sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord. Parmi ces derniers, les plus importants sont : *les Cités romaines de la Tunisie : Essai sur l'histoire de la colonisation romaine dans l'Afrique du Nord*, thèse (1895); *De Saturni dei in Africa romana cultu*, thèse (1894); *l'Inscription d'Hencher-Metlich* (1897); *Nouvelles observations sur l'inscription d'Hencher-Metlich* (1899). Il a collaboré avec R. Cagnat aux *Inscriptions grecs ad res romanas pertinentes* (1906).

TOU-TAI-TSE, localité de Chine prov. de Mandchourie, à FO. de Sandeou. Le 10 janvier 1905, vif combat entre les Russes et les Japonais; ceux-ci furent se retirer. Un officier qui avait servi dans l'armée française, le lieutenant de cosaques Burtin, périt dans cette action.

TOUTÉE (Georges), officier et explorateur français, né à Saint-Fargeau Yonne en 1855. Élève de l'École polytechnique en 1875, il en sortit dans le corps de l'artillerie, passa par l'École d'application, fit, en 1881, la campagne de Tunisie après laquelle il fut promu capitaine, suivit ensuite Paul Bert au Tonkin, puis servit en Afrique, où il fut chargé de deux intéressantes et fructueuses missions. Dans la première, poursuivie de 1894 à 1895, il partit de Kotonou, atteignit le Niger par la voie de terre, reconquit la région des rapides de Booussa, poursuivit sa route vers Say, Zinder, Tibi-Farka, puis regagna Booussa, après avoir parcouru 4.000 kilomètres, et reconquit la navigabilité de la plus grande partie du cours moyen du Niger. Nommé commandant à la suite de cette expédition, Toutée fut chargé en 1900 de la délimitation de la frontière franco-anglaise entre le Dahomey et le Niger. Lieutenant-colonel sous-directeur des études à l'École de guerre en 1901, colonel en 1905, Toutée a raconté sa première mission dans *Du Dahomey au Sahara, la nature et les hommes* (1899); *Dahomey, Niger, Touareg* (1899). Esprit original et curieux, le colonel Toutée s'est en outre signalé à l'attention, en 1902, par une communication à l'Académie des sciences morales et politiques, sur la diminution de la natalité en France et les moyens d'y porter remède. Il proposait de modifier les articles du code civil relatifs aux successions, de façon à tenir compte, dans le partage de chaque héritage, du nombre d'enfants, vivants ou représentés, de chaque cohéritier. En 1906, il a été appelé par le général Picquart, ministre de la guerre, aux fonctions de chef de cabinet.



Toutée.

TOURAKAN ou **TOURTOUKAI**, bourg de la principauté de Bulgarie, arrondissement de Roustchouk, sur le Danube, grossi à cet endroit de l'Arges; 9.000 hab. Pêcheries. Tanneries. C'est l'antique forteresse romaine de *Transmarisca*.

TOUTSOU MI n. m. Tambour japonais, en forme de sablier, et d'environ 30 centimètres de haut.



Toutsoumi.

TOUZIDÉ MONT, le sommet le plus élevé de la région du Tibesti, au milieu du massif de Tarso. Il se dresse à 2.700 mètres d'altitude, et est souvent couvert de neige. Abords très ravinés, contenant de nombreuses sources thermales. Toute la région semble porter l'empreinte d'actions volcaniques encore récentes.

TOVARIACÉES n. f. pl. Bot. Petite famille de dicotylédones dialypétales, voisine des papavéracées et des caprifoliacées, comprenant de petites herbes annuelles à fleurs blanches, en grappes simples terminales. Ces fleurs sont caractérisées surtout par la structure particulière de leur placenta fortement saillant. Le genre type de cette famille est la *tovarie*. — Une TOVARIACÉE.

TOVOTE Heinz, écrivain allemand, né à Hanovre en 1861. Il étudia à Göttingue la philologie classique et la philosophie, mais se consacra bientôt à la littérature. Fixé à Berlin à partir de 1889, il conquit rapidement la notoriété par ses contes et ses nouvelles fantaisistes, écrits d'une plume alerte, spirituelle, égrillard, et ses romans de mœurs modernes, où des peintures souvent très risquées voisinent avec un sentimentalisme facile. Citons : *Fraits tombés, histoires véreuses* (1889); *Dans les envirements de l'anour* (1890); *les Effluves printaniers* (1891); *Mère* (1892); *Moi, Nouvelles nerveuses* (1892); *Amours intimes* (1893); *la Fin du bed* (1894); *Sang chaud* (1895); *Adieu* (1898); etc.

TOXIDERMIE m. — du gr. *toxikon*, poison, et *derma*, peau n. f. Eruption cutanée d'origine toxique.

— ENCYCL. Toutes les maladies de peau semblent devoir être attribuées à un empoisonnement organique provenant soit d'une mauvaise alimentation, soit d'une excrétion défectueuse.

La thérapeutique doit donc chercher à favoriser l'élimination des déchets purgatifs, diurétiques), à établir une alimentation convenable et à soigner les lésions.

TRABAC-

COLO (*ba-ko*) n. m. Caboteur de l'Adriatique, créant un feu et deux voiles à tiers-hommes. Les trabacolos anciens portaient en plus deux petites gabioles.



Trabacolo.

TRACHYCHROMATIQUE (*ki-kro-ma-tik*) adj. Biol. Se dit des éléments figurés du sang globules rouges à noyau, mais surtout leucocytes, présentant, dans leur noyau, des grains ou des bâtonnets chromatiques à contours nets, hérissés, dentelés.

***TRADE-UNION** n. f. ENCYCL. *Responsabilité légale des trades-unions*. Les chiffres concernent les trades-unions publiées officiellement à Londres nous apprennent que le nombre de ces associations, qui était de 183 avec 302.000 membres en 1884, avait plus que triple en 1894, avec 568 groupes et 1.090.000 adhérents; en 1904, les groupes n'avaient augmenté que de 178 en nombre, mais ils comptaient 1.514.500 membres. Leurs recettes totales étaient annuellement de 2.485.900 liv. st., soit environ 62 millions de fr., et leurs dépenses annuelles de 2.351.800 liv. st.; leur fonds de réserve s'élevait à près de 135 millions de fr. (5.386.000 liv. st.).

On attribue en partie la réduction du taux des augmentations pour la dernière décennie, comparativement à la décennie précédente, à la jurisprudence qui est intervenue en 1901 et qui a contrarié la propagande des trades-unions. Cette jurisprudence a été établie à l'occasion d'une grève du personnel des chemins de fer de la Taft-Vale. Cette grève avait été déclarée par le comité local de l'« Amalgamated Society of Railway Servants ». La Compagnie mit directement en cause cette association, en soutenant que celle-ci était devenue, du fait de l'enregistrement régulier aux termes des lois de 1871 et 1875, une personne juridique responsable des dommages causés par ses membres. Le 5 septembre 1900, le juge Farwell donna raison à la compagnie. L'Union fit appel; le 12 novembre, la cour, présidée par le maître des robes, annula le premier jugement. La compagnie porta l'affaire devant la Chambre des lords, cour suprême. Celle-ci reconnut la responsabilité de l'Union.

Les libéraux, maîtres de la majorité dans la Chambre des communes de 1906, ont dû, pour remplir leurs engagements envers le Labour Party, adopter un projet de loi dont la disposition principale porte : « L'action tendant à appliquer les fonds de l'Union à la réparation de dommages ne sera recevable que si l'acte préjudiciable a été commis par le comité de l'Union ou par une personne agissant d'après ses ordres. » Il en résulte que l'Union ne serait point responsable des actes particuliers de ses membres.

TRADITIONISME ou **TRADITIONNISME** n. m. Syn. de TRADITIONALISME.

TRAGACANTHE n. m. Nom vulgaire des astragalos qui fournissent la gomme tragacante.

***TRAIN** n. m. *Train routier*. Train de fer à fonctionner sur route et consistant par un tracteur remorquant plusieurs voitures.

— ENCYCL. Le transport des voyageurs sur route se fait généralement par omnibus automobiles, dont le poids par essieu peut atteindre 3.600 kilos.

Pour les marchandises, on a construit les camions portant jusqu'à 6.000 à 7.000 kilos sur leur essieu arrière.



Train Scotte. 1. Voiture motrice et à marchandises, 2. Voiture à voyageurs.

Ces lourdes charges détruisent les meilleures chaussées macadamisées et défontent vite les routes pavées. Aussi a-t-on cherché à éviter ce genre de destructions. L'emploi de voitures légères isolées impliquant des frais trop élevés de conduite, surveillance, etc., on était conduit par ce raisonnement à la conception du train routier. Plusieurs inventeurs s'y attachèrent.

An début, on se contenta d'atteler une ou deux remorques derrière un tracteur *train Scotte à vapeur*, *tracteur militaire Brillé*. Cette solution, évidemment la plus simple, présentait le défaut que, pour assurer la traction en rampe, il fallait un grand poids adhérent pour le tracteur, dont au surplus les roues motrices patinaient fréquemment. Ce système devait donc être vite abandonné, sauf lorsque les nécessités militaires rendent négligeable ce défaut.

Pour voyageurs ou marchandises, on a alors cherché à rendre moteurs les essieux des remorques, ce qui permettait d'alléger la locomotive en la déchargeant du rôle de tracteur pour la réduire à celui de générateur de puissance motrice. Divers inventeurs s'attelèrent à cette conception et la réalisèrent plus ou moins parfaitement. Le colonel Renard, se tournant vers une solution mécanique du problème, plaça d'un bout à l'autre du train un arbre articulé, actionné par le moteur de la locomotive et conduisant séparément chaque véhicule remorque. Chaque différentiel d'essieu moteur entraînait les roues par des ressorts compensateurs destinés à permettre des variations légères dans la distance entre les voitures.

Un inventeur allemand préconisa au contraire une solution électrique de la transmission de force aux remorques, mais, bien que ce soit certainement la solution de l'avenir, c'est encore le train Renard qui répond le mieux aujourd'hui aux besoins.

Un autre problème annexe du train routier est celui que Renard appelle le problème du *tournant correct*.

Il faut que chaque remorque passe où a passé d'abord la locomotive. Quand il y a traction réelle de la locomotive sur le train, les remorques tendent toujours sous l'effort à couper à travers la courbe pour venir par le plus court chemin rejoindre la route suivie par le tracteur.

Cependant, par son dispositif spécial d'attelage, Brillé est arrivé à faire disparaître ce défaut.

Quand la traction est continue et répartie sur tous les véhicules, la solution devient plus facile. Il suffit d'assurer la bonne direction de chacun. Le colonel Renard y avait réussi.

Le train automobile du colonel Renard, dit *train Renard*, qui fut exposé avec grand succès au Salon de l'automobile en 1903, est destiné au transport routier, à vitesse modérée, des voyageurs et des marchandises. Il se compose essentiellement d'une voiture motrice, placée en tête du convoi, et de voitures remorquées, reliées à la première par un système d'attelage tel, que l'énergie développée par le moteur soit également répartie sur tous les éléments du train, et que ceux-ci, d'autre part, soient tenus de suivre exactement le même trajet que la voiture de tête. Le problème a été résolu par le colonel Renard de la façon la plus heureuse, par la décomposition de chaque attelage en deux dispositifs, chargés d'assurer l'un le mouvement, l'autre la direction de chaque voiture.

L'attelage de puissance comprend essentiellement un arbre longitudinal, qui reçoit son mouvement du moteur placé sur la première voiture. Cet arbre se continue d'un bout à l'autre du train, et il est articulé au moyen de joints de cardan placés entre chaque véhicule, de manière à pouvoir se plier aux mouvements latéraux du train, sans que la transmission du mouvement s'interrompe. De cette manière, l'adhérence est due au poids du train tout entier, et non plus, comme dans les trains de chemin de fer, au poids de la seule voiture motrice. Dans la création du colonel Renard, un automobile de 50 chevaux de force, remorquant, à près de 20 kilomètres à l'heure, 8 véhicules chargés chacun de 1.000 à 1.200 kilogrammes, peut ne pas peser lui-même plus d'une tonne et demie.

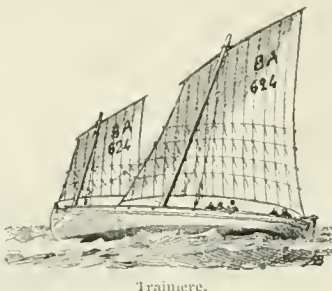
L'attelage de direction comprend tout un groupe de deux voitures un timon rigide qui relie l'essieu d'avant-train de la seconde à la queue du châssis de la première. Lorsque la voiture de tête décrit un mouvement de rotation, celui-ci se propage de voiture à voiture jusqu'à la queue du train, dont tous les éléments obliquent exactement à la même place. La disposition géométrique de cet attelage est une des plus heureuses trouvailles à

colonel Renard. Le freinage du train est également continu, et un variateur de vitesse permet au départ de fixer l'allure maximum.

TRAINIÈRE n. f. Nom donné à des embarcations de pêche fines de formes, gréant deux voiles au tiers et qui sont en usage dans le golfe de Gascogne.

*** TRALLES.**

— Archeol. Un archéologue turc, Edhembey, a récemment exploré l'emplacement de l'ancienne Tralles (auj. Aïdina), en Phrygie. Il y a découvert les ruines d'un gymnase; un portique de marbre coloré; de colonnes monolithes; des inscriptions agonistiques; de nombreuses sculptures, notamment; une statue d'athlète; un torse de nymphe à demi drapée; une canéphore, de style archaïque; une tête de femme voilée, copie d'un type de Phodias; une tête de femme, du II^e siècle avant notre ère; une autre tête de femme, copie romaine d'un type attique du IV^e siècle; une tête d'enfant, copie d'un ouvrage hellénistique; une tête de Sérapis; un masque tragique; un bas-relief représentant un chasseur; etc. Toutes ces sculptures ont été transportées au musée de Constantinople.



Trainière.

TRAMAGNINI (de *Tramagnini*, n. de quatre frères bolognais qui fondèrent vers 1870 une société de chorégraphes) n. m. pl. Chorégraphes qui, possédant des notions de gymnastique et un physique agréable, peuvent s'élever au-dessus des comparses et jouer des bouts de rôle.

TRAMAIN, comm. des Côtes-du-Nord, arrond. et à 16 kilom. de Dinan, près d'un petit affluent de l'Arguenon; 620 hab. Carrieres de granit. Intéressante église, dont quelques parties datent du XIII^e siècle.

TRANSFRICAINE, E (kin, en) adj. Qui est au delà de l'Afrique. — *Chemin de fer transafricain* ou substantif. le *Transafricain*, Nom donné souvent à la grande voie ferrée qui doit traverser l'Afrique du N. au S., du Cap au Cap. On sait que l'exécution de cette voie ferrée fut la grande pensée de « Napoléon du Cap », Cecil Rhodes, qui n'en put voir la réalisation. Elle est devenue, après sa mort, un des articles principaux du programme africain de l'impérialisme anglais. En 1906, elle était puissamment amorcée au N. et au S. En Egypte, et dans le Soudan égyptien, près de 2.400 kilomètres de rails relient Alexandrie et Ouadi-Halfa; dans l'Afrique du Sud, la voie ferrée atteint les frontières du Transvaal. Les travaux dans cette partie du domaine anglais ont reçu une impulsion nouvelle, grâce à la générosité posthume d'un ami de Cecil Rhodes, banquier comme lui et possesseur d'importantes mines d'or, Beit. Celui-ci a laissé en effet un legs de 30 millions, destiné à poursuivre les travaux de la ligne du Cap au Cap, dont le tracé est, d'ailleurs, définitivement arrêté. La voie doit passer à l'ouest de la région des grands lacs, de manière à laisser en dehors des bienfaits économiques de la ligne les possessions allemandes de l'Est-Africain. L'accord semble s'être fait à ce sujet entre l'Angleterre et l'Etat indépendant du Congo. Par contre, les régions du Soudan voisines de l'Egypte, et que l'Angleterre tient visiblement à repeupler et à mettre en valeur, sont appelées à bénéficier les premières de l'achèvement des travaux. En 1906, les fils télégraphiques jalonnaient seuls le tracé probable du chemin de fer.

*** TRANSANDIN**, E adj. — *Chemin de fer transandin* ou substantif. le *Transandin*, Nom sous lequel on désigne la très importante voie ferrée qui relie, à travers la Cordillère des Andes, Buenos-Ayres, sur le rio de la Plata, à Valparaiso, sur l'Océan Pacifique. Elle traverse dans sa partie septentrionale les solitudes des pampas de l'Argentine, gravit, entre San-Luis et Mendoza, les premières terrasses andines, et franchit la chaîne elle-même au pas de la Cambré, par 3.900 mètres d'altitude. Elle bifurque ensuite, à la hauteur de San Felipe, en deux tronçons, dont l'un se dirige directement sur Valparaiso, tandis que l'autre dessert la vallée intérieure du Chili, par Talca, Linares et Aogol. C'est une des voies de commerce les plus importantes de l'Amérique du Sud, et elle est destinée notamment à permettre une plus parfaite mise en valeur des richesses exceptionnelles que recèlent les pampas.

Transatlantiques (LES), roman d'Abel Hermant (1897). — Le jeune marquis de Tiercé, ruiné, a épousé en Amérique Diane, la fille du milliardaire Jerry Shaw. Ou, pour rendre plus exactement la pensée de ce dernier, Jerry Shaw a acheté, pour sa fille Diane, un titre de duchesse. De retour à Paris, Tiercé trompe sa femme. Prévenu par des lettres anonymes, Jerry Shaw passe l'Océan pour venir « investiguer ». Il est accompagné de sa femme, de ses deux fils et de ses deux filles. L'invasion de tant d'Américains jette un étrange désordre dans l'hôtel, jusque-là silencieux, de la douairière de Tiercé. Celle-ci, outre le duc, a deux enfants : François et Blanche, élevés d'une façon austère. Sous l'influence de Bertie Shaw, colonel de quatorze ans, et de sa sœur Bidly, qui danse la « serpentine » en robe transparente, ils ne tardent guère à s'émanciper. Au reste, le charme, le piquant de cette œuvre entièrement dialoguée est précisément dans le contraste perpétuel des mœurs américaines, poussées à la caricature, et des nôtres. Jerry Shaw paye une seconde fois les dettes de son gendre, mais après une forte remise arrachée au bijoutier-usurier Sauvageon, et il est ensuite sur le point de se laisser prendre aux filets de la belle Valentine Chesnet, maîtresse de Tiercé, qui s'entend vainement avec elle pour rouler le beau-père. Finalement, on réconcilie le duc et sa femme, et Mark, l'aîné des fils Shaw, épouse la petite-fille d'un roi gâteux... de Macédoine. L'œuvre, bien que poussée à la caricature, est une satire très spirituelle et très amusante.

Du roman, l'auteur a tiré une comédie en quatre actes, qui a été représentée avec grand succès au théâtre du Gymnase (21 juv. 1898).

*** TRANSBORDEUR** n. m. — Appareil permettant de ravitailler de charbon un navire ou une escadre en mer, sans les obliger à entrer dans un port.

— *ENCYCL.* Plusieurs appareils ont été inventés pour permettre le ravitaillement en mer et en cours de route. Le *Temperley* consiste en un rail d'acier sur lequel court un petit chariot entraîné par un fil d'acier qui s'enroule sur la poupe d'un treuil. On accroche au-dessous du chariot une dizaine de sacs de charbon qu'il emporte sur le pont du ravitaillé où ils se déclanchent. Le rail auquel on peut donner l'inclinaison voulue est suspendu à un mât de charge et immobilisé par des bras.

Le fonctionnement du *Temperley* exige que les deux navires soient amarrés en couple, ce qui ne peut avoir lieu que par beau temps; en marche, on peut l'utiliser jusqu'à la vitesse de 10 nœuds, et son rendement est d'environ 40 tonnes à l'heure. Le *Spencer-Miller* permet le transbordement parmerhoulouse; pour s'en servir, le navire à ravitailler prend le charbonnier en remorque ou réciproquement, en observant une distance de 90 mètres environ.

Le ravitaillé a préalablement installé sur son pont un matériau ou des bigues solides munies d'une forte poulie pour recevoir le câble et d'une glissière pour le déclanchement. Le charbonnier porte deux tambours d'enroulement spéciaux sur l'arrière du mât de misaine.

Le câble en acier du diamètre de 2 centimètres environ part du tambour arrière, va passer dans la poulie supérieure, puis, traversant l'écartement des deux avirons, passe dans la poulie du matériau du ravitaillé, revient dans la poulie inférieure du mât du charbonnier et redescend s'enrouler sur l'autre tambour.

L'appareil communique au câble un mouvement alternatif, un tambour ne filant que par suite de la tension exercée par l'autre; un chariot est entraîné par le câble et transporte de 300 à 450 kilos de charbon en sacs. Pendant la translation, un ascenseur monte de nouveaux sacs à la hune du mât du charbonnier.

Pendant la marche de l'appareil, les deux tambours tendent constamment à enrouler, le premier à une tension de 1.800 kilos, et le second de 1.350 kilos. Celui-ci est donc dominé par le premier, et c'est la différence variable entre ces deux résistances qui compense les variations de poids et maintient une tension uniforme.

La vitesse de translation étant de 300 mètres par minute, il faut environ 20 secondes pour que le fardeau soit transbordé d'un navire à l'autre.

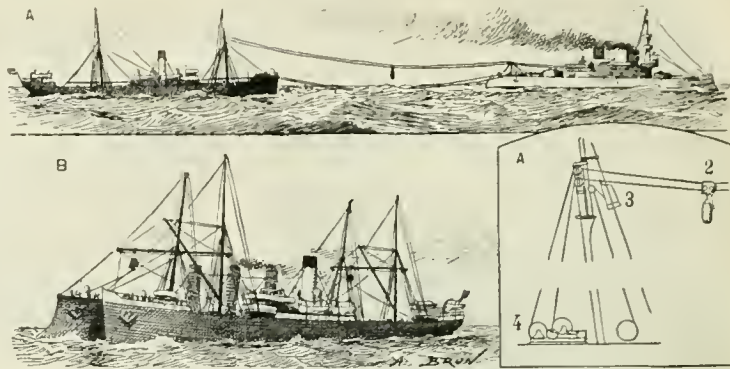
*** TRANSCASPIEN**, ENNE adj. — *Chemin de fer transcaspéen* ou substantif. le *Transcaspéen*, Chemin de fer qui débute en 1880 par la construction, dans un but de conquête sur les Turcomans, de la ligne de Mikhaïlovsk, port de la Caspienne, à Kizil-Arvat. Après l'assaut victorieux de Ghéok-Tépé par Skobeleff, le général Aouenkov fut chargé de relier Kizil-Arvat à Ghéok-Tépé, Askhabad et à l'Amou-Daria devant Téhadjou, ce qui fut l'œuvre de vingt et un mois seulement, et à la fin de 1886, le chemin de fer était livré sur 833 kilomètres, de la mer au fleuve; puis, une fois l'Amour franchi par un pont de 2.075 mètres porté par 650 piles, il se continua rapidement vers Samarcande, où il arriva en 1889. Longueur, 1.433 kilom.; jauge, 1^m,50; voie simple; trains de voyageurs deux fois par semaine à l'aller, autant au retour. Le lieu du départ de la ligne a été porté de Mikhaïlovsk à Onzoum-Ada, port plus profond, et l'on se propose de la faire débiter à Krasnovodsk, capitale de la Transcaspienne, où les conditions nautiques sont meilleures.

*** TRANSCENDANTALISME** n. m. — *ENCYCL.* Représentée surtout par Emerson, cette théorie, sans constituer un ensemble précis et systématique d'idées et de croyances, se caractérise par un certain mysticisme moral, par une tendance à fonder Dieu, la nature et l'homme, par la confiance qu'elle accorde au sentiment individuel. (V. EMERSON, t. IV.) Parmi les principaux transcendentalistes, il faut citer, outre Emerson, Georges Ripley, Margaret Fuller, Théodore Parker, Hawthorne, etc.

*** TRANSCONTINENTAL**, E, AUX adj. — *ENCYCL.* *Chemin de fer transcontinental* ou substantif. le *Transcontinental*. Aux principaux Transcontinentaux de l'Amérique du Nord il faut joindre le *Grand Pacific Railroad*, qui est tout entier situé sur le territoire canadien. Entrepris en 1903 par la grande compagnie canadienne du *Grand Trunk Railway*, dont le réseau se développe surtout dans l'Ontario, la nouvelle voie ferrée doit mesurer 5.000 kilomètres environ, de Québec au Pacifique. Elle part de Gravelhurst (entre Toronto et North-Bay, dans l'Ontario), touche au lac Winnipeg, et, après avoir traversé les montagnes Rocheuses, vient finir à Port-Simpson, à 7 degrés environ au N. de Vancouver, qui était le point terminus du seul Transcontinental en exploitation jusqu'ici au Canada. La nouvelle ligne est surtout destinée au transport des récoltes, et elle tire une importance exceptionnelle de l'achèvement du Transsibérien qui lui fait face sur le territoire asiatique. Quant au *Pacifique canadien*, il possède actuellement 8.000 kilomètres de voie ferrée entre le lac Supérieur et les montagnes Rocheuses.

*** TRANSFILAGE** n. m. — Manière d'enlever une voile, ou fœc par exemple, en passant un filin dans les œils-de-

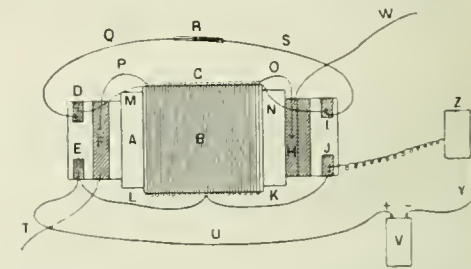
pe de la voile et autour de la draille qui la supporte. (On transfille aussi deux tentes que l'on veut relier ensemble. Certaines voiles ont à leur partie inférieure une bonnette transfilée, c'est-à-dire une partie supplémentaire reliée à la voile principale par un transfilage. En larguant le trans-



Transbordeurs : A, transbordeur Spencer-Miller; B, transbordeur Temperley. 1. Câble; 2. Chariot; 3. Ascenseur; 4. Tambours d'enroulement.

filage, on enlève cette partie supplémentaire, ce qui équivaut à prendre un ris.)

*** TRANSFORMATEUR** n. m. — *ENCYCL.* Télégr. sans fil. Les *transformateurs* dits *jiggers* sont basés sur les considérations suivantes : Quand une antenne de télégraphie sans fil entre en vibration sous l'action d'une onde, il se produit un œud d'intensité au sommet et un ventre à la partie inférieure. Le bobéneur agissant surtout sous l'action de la force électromotrice, il a été avantageux de transformer l'intensité en force électromotrice. Dans ce but, on a intercalé sur l'antenne de réception, au voisin-



Transformateur dit *jigger* : A, jigger; B, fil fin en deux bobines; C, gros fil; D, contact du fil supérieur gauche avec le bobéneur; E, contact du fil inférieur gauche avec la pile; F, contact du gros fil avec la terre; G, contact du gros fil avec le courant de l'antenne; H, contact du fil supérieur de droite avec le bobéneur; I, contact du fil fin inférieur de droite avec le relais; J, contact du fil fin inférieur allant au relais; K, fil fin inférieur allant au bobéneur; L, fil fin inférieur allant à la pile; M, fil fin allant au bobéneur; N, fil fin allant au relais; O, gros fil allant à l'antenne; P, gros fil allant à la terre; Q, fil du bobéneur; R, bobéneur; S, fil du bobéneur; T, fil de terre; U, fil de la pile; V, pile; W, fil de l'antenne; X, fil allant au relais; Y, fil du relais allant à la pile; Z, relais.

nage du sol, le primaire d'un transformateur appelé *jigger*, dont le secondaire est intercalé dans un circuit comprenant le bobéneur avec ou sans condensateur.

Le primaire du transformateur se trouvant à un ventre d'intensité, on aura dans le secondaire un maximum d'induction et, par suite, un maximum d'effet sur le bobéneur.

Comme on peut le constater dans la figure, le courant de l'antenne W passe dans le secondaire C et s'en va à la terre. Le petit fil B est influencé et transforme l'intensité en force électromotrice. Au moyen du relais Z et de la pile V, le bobéneur qui a été rendu sensible par l'action de l'antenne laisse passer le courant de la pile V tant qu'un teneur ne l'a pas décollé.

Le *jigger* se plus généralement employé dans la marine est constitué par un noyau de bois ou d'ébène de 5 à 10 centimètres de diamètre, sur lequel sont enroulés, en un ou deux bobines, des fils très fins de 5 à 15 centièmes de millimètre de diamètre et dont la longueur, de 160 tours environ, est fonction de la longueur d'onde; c'est le secondaire.

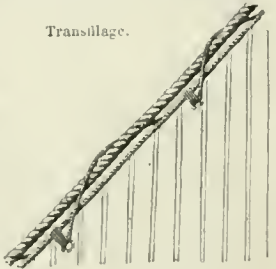
Le primaire est composé par un fil plus gros, de 25 à 60 centièmes, ayant 20 enroulements environ, enroulé sur le secondaire, dont il est séparé au moyen d'une feuille de papier, par exemple.

TRANSISWAAG, petite ville maritime des îles Féroé, dans l'île Suderø, sur le fjord homonyme; 1.500 hab. Excellente rade. Aux environs, gisement de houille.

*** TRANSMANDCHOURIEN**, ENNE adj. — *Chemin de fer transmandchourien* ou substantif. le *Transmandchourien*, Nom donné à la voie ferrée qui, se détachant à Kharbin du grand tronç transsibérien, relie la vallée de l'Amour à la presqu'île de Liao-Toung. Elle suit la vallée de Liao-Ho pendant un certain temps, et vient aboutir à Port-Arthur, après avoir desservi Moukden. Elle avait été construite par les Russes, avec l'autorisation spéciale de la Chine; mais, à la suite de la guerre russo-japonaise, le traité de Portsmouth a substitué dans tous ses droits le Japon à la Russie, moyennant paiement d'une indemnité représentative des frais de construction de la voie ferrée.

*** TRANSMETTEUR** n. m. — Dans la télégraphie sans fil, ensemble du système permettant de lancer des ondes électriques vers le poste admetteur et de faire, par suite, des communications télégraphiques.

— *ENCYCL.* Tout appareil *transmetteur* comporte une source électrique à courant continu, un transformateur de courant continu en courants alternatifs à haute fréquence, un manipulateur, une antenne de transmission; enfin, pour permettre l'émission de ces ondes et leur régularité, on trouve intercalé sur le circuit un interrupteur



Transfilage.

à moillette ou autre et un condensateur. L'oscillateur fait toujours partie intégrante du transformateur.

Les physiciens qui se sont occupés de télégraphie sans fil ont imaginé de nombreux appareils transmetteurs qui ne diffèrent entre eux que par des points de détail, mais, des qu'il s'est agi de transmissions à grande distance, il a fallu employer des sources d'énergie très puissantes, et les bobines type Ruhmkorff, utilisées au début, n'ont pas tardé à faire place aux transformateurs industriels dont le débit et la tension électrique sont beaucoup plus considérables.

Les transformateurs des stations du Poldhu et du cap Cod (Massachusetts) donnent une tension de 20.000 volts; dans ces conditions, leur emploi présente les plus réels dangers. L'antenne est alors portée à une tension telle, qu'on peut tirer des étincelles de 9m, 30; le manipulateur doit, dans ce cas, être parfaitement isolé, et sa fermeture a lieu au moyen du mercure.

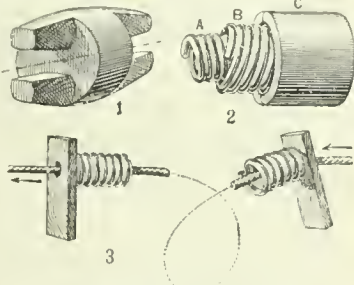
La figure donne les circuits les plus intéressants des transmetteurs utilisés dans les divers montages.

* TRANSMISSION a. f. — Mécan. Transmission flexible. Dispositif mécanique permettant de transmettre des mouvements sans utilisation de pièces rigides.

— Exéc. Il y a deux types principaux de transmissions flexibles. Le premier transmet des mouvements de rotation comme le ferait un arbre de transmission rigide; avec le deuxième type, les efforts longitudinaux de peu d'amplitude seulement peuvent être transmis. Le système de transmission à la cardan est une transmission articulée, c'est déjà presque une transmission flexible du premier type.

En multipliant les articulations à la cardan, on obtiendrait véritablement une transmission flexible. C'est ce qu'a fait Marotte,

dans une transmission assez employée pour les machines-outils. Dans une gaine métallique souple sont enfilées une série de pièces courtes terminées par des fourches qui s'emboîtent l'une dans l'autre. Une bille intercalée entre chaque grain de



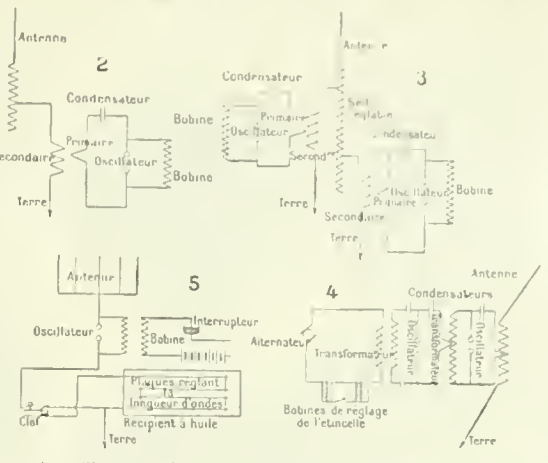
1. Grain de la transmission Marotte; 2. Transmission Fonceau (A et B, boudins; C, gaine); 3. Transmission Bowden.

ce chapelet les empêche de coincer. La gaine ne tourne pas sur elle-même, elle sert simplement de support à la série de pièces articulées qui tournent dans l'intérieur en transmettant l'effort moteur avec une assez grande déperdition par frottement.

La transmission Fonceau remplace à l'intérieur de la gaine l'arbre articulé par un arbre souple. Celui-ci est constitué par deux boudins en fil d'acier, enroulés dans deux sens différents et enfilés l'un sur l'autre. On transmet le mouvement en tournant dans le sens qui tend à dérouler le boudin intérieur. Ce même sens de rotation tend à enrouler le boudin extérieur, qui s'oppose par conséquent au déroulement du premier. Le déroulement ne pouvant se produire, non plus que l'enroulement, il faut bien que la rotation se transmette d'une extrémité à l'autre des boudins comme avec un arbre tubulaire rigide. La gaine extérieure a seulement pour but d'empêcher l'arbre de faire des coques ou des œuds. Cette transmission ressemble beaucoup à l'unique transmission flexible du deuxième type, c'est-à-dire transmettant des efforts longitudinaux produisant de faibles déplacements. C'est la transmission Bowden. Elle est formée d'un câble en acier flexible enfilé dans un boudin de fil d'acier à spires jointives, formant un tube flexible dont la longueur totale ne peut changer par compression, puisque les spires se touchent. Il en résulte que, si l'on exerce une traction sur une des extrémités du câble enfilé à l'intérieur, en prenant appui pour cela sur l'extrémité correspondante du boudin, comme si l'on voulait en arracher le câble, celui-ci se déplacera dans l'intérieur du boudin comme il le ferait dans un tube rigide, et à l'autre extrémité de la transmission, on verra le câble rentrer dans le boudin d'une longueur égale à celle dont on l'a fait sortir du côté où l'on exerce l'effort. Si les extrémités du boudin sont fixes, on pourra donc transmettre intégralement à l'une des extrémités tous les efforts produits à l'autre, par exemple déplacer des leviers ou serrer des freins, quel que soient les courbes décrites par la transmission pour contourner les organes d'une bicyclette, d'une voiture, etc.

— Télégr. Dans la télégraphie sans fil, la transmission des ondes est le phénomène par lequel des oscillations électriques lancées par une antenne peuvent influencer directement à distance et à très grande distance, par l'intermédiaire d'une autre antenne, un appareil spécial appelé radioconducteur ou un détecteur.

Les ondes hertziennes déterminées par les éclatements de l'oscillateur se propagent concentriquement et en ligne droite, quand aucun obstacle ne se trouve devant elles. Il est constaté que le sol réfléchit ces ondes et



Transmetteurs. 1. Système Braun. A, oscillateur; B, bobine d'induction; C, condensateur; P, primaire; S, secondaire; 2. Dispositif Marconi simple; 3. Dispositif Marconi à double communication; 4. Dispositif Marconi pour hautes tensions; 5. Dispositif Pessenden; 6. Dispositif Slaby.

qu'elles se transmettent mieux sur la mer. Leur propagation en hauteur est limitée, comme on a pu le constater en se servant de ballons portant des antennes.

Les ondes, au contact du sol ou de la mer, semblent se réfléchir, et l'effet produit sur le récepteur serait celui résultant de l'interférence entre les ondes directes et les ondes réfléchies.

La réflexion des ondes complète, en quelque sorte, l'oscillation du transmetteur, en ajoutant à l'antenne existante son image électrique.

Il paraît démontré, par de nombreuses expériences, que jamais la transmission n'utilise directement la conductibilité du sol, pas plus que celle de la mer. Toutes les théories et tous les calculs faits pour expliquer les phénomènes de transmission sont jusqu'à présent sans valeur.

TRANSPARIÉTÉ, E (trans) adj. Qualification donnée par Van Tieghem aux ovules dans lesquels le noyau est résorbé de bonne heure et lie le sac embryonnaire situé directement sous le ou les téguments.

* TRANSPORT n. m. — Exéc. Dr. Responsabilité des voyageurs. Pour s'affranchir de la responsabilité édictée contre eux par l'article 103 du code de commerce, en cas de perte ou d'avarie des objets à transporter, certains voyageurs inséraient dans la lettre de voiture, certains autres pièce quelconque, une clause les en déchargeant. La loi du 17 mars 1905 a stipulé que de telles clauses sont nulles.

— Transport des corps. Le déplacement d'un cadavre ne peut être effectué s'il n'a été autorisé par le maire ou le sous-préfet, selon que ce déplacement a lieu dans les limites de la commune ou de l'arrondissement; dans les autres cas, il doit être autorisé par le préfet du département où a lieu le décès. L'introduction de corps en France et leur transport au lieu de sépulture sont autorisés par le ministre de l'intérieur. (Décr. du 4 août 1889, art. 4.)

La translation du corps d'une personne récemment décédée ne peut être effectuée hors du département où a eu lieu le décès que dans un cercueil en bois de chêne dont les compartiments doivent avoir 4 centimètres d'épaisseur, être fixés avec des clous à vis et maintenus par trois frettes en fer serrées à étau.

Quand le trajet à parcourir excède 200 kilomètres, le corps doit être placé dans un cercueil en plomb, renfermé lui-même dans une bière en chêne. Le cercueil en plomb doit être alors confectionné avec des feuilles de plomb laminé de 2 millimètres au moins d'épaisseur et solidement soudées entre elles. Le cercueil de plomb peut être également exigé, même pour des distances moindres, toutes les fois que des circonstances exceptionnelles rendent cette mesure nécessaire.

Dans tous les cas, le fond du cercueil contenant le corps doit être rempli par une couche de 6 centimètres d'un mélange pulvérulent, composé d'une partie de poudre de tan et de deux parties de charbon de bois pulvérisé. Le corps doit ensuite être entièrement couvert de cette même poudre avant la fermeture du cercueil. (Circ. Int., 8 août 1859.)

TRANSSAHARIEN, ENNE (trans, ri-in, èn) adj. Qui est au delà du Sahara.

— Exéc. Chemin de fer transsaharien ou substantif: le Transsaharien. Une grande partie des explorations françaises à travers le Sahara ont eu pour objet l'étude d'une voie ferrée qui réunirait le réseau algérien au sommet de la boucle du Niger, reconstruit pratiquement navigable sur la plus grande partie de son cours moyen. La reconnaissance de l'itinéraire à suivre était l'objet de la mission Flatters, envoyée par de Freycinet en 1879. Depuis lors, trois projets ont été successivement mis à l'étude, qui présentent chacun leurs avantages. Le premier, partant du terminus actuel de la ligne d'Aïn-Séfra à Djoniou-Bou-Rezz, passerait par Igli, le Gourara et le Touat, et aboutirait à Bouroum, sur le Niger. Le second, partant de Biskra, traverserait les oasis de l'oued Rir, Touggourt, Ouargla, Anguid, et de là se dirigerait vers le Niger et le lac Tchad. Le troisième tracé, enfin, reliait la Taouisa méridionale au Tchad, par les deux oasis turques de Ghadamès et de Rhât.

Ce dernier tracé présente l'inconvénient grave de traverser sur deux points le territoire turc. D'autre part, en raison du développement considérable de l'influence française dans le Soudan central, quelques économistes, notamment Paul Leroy-Beaulieu, vivement appuyé par le gouverneur du Congo, Gentil, ont estimé que le véritable point d'aboutissement d'un Transsaharien parti d'Algérie était la région du Tchad. Ainsi, le chemin de fer desservirait le Bagirmi, le Kanem, la région du Chari. Enfin,

il devrait partir de la côte méditerranéenne juste en face de Marseille, à Bouge ou à Philippeville, Touggourt, Ouargla, la vallée de l'Igharghar, les massifs montagneux de l'Aïr et du Hoggar, Zinder, seraient les points principaux du trajet.

* TRANSSVAAL. — Constitution politique. Aussitôt après avoir porté les premiers remèdes à la détresse économique du Transvaal après la guerre, le gouvernement britannique octroya à ce pays, à la date du 25 avril 1905, une constitution dont la caractéristique était d'instituer dans la colonie un pouvoir législatif.

Les institutions libérales connues sous le nom de Constitution Lyttelton ne devaient être qu'un premier pas dans la voie du self-government, que les libéraux anglais promettaient déjà à la nouvelle colonie et que le ministre Campbell Bannerman devait réaliser dès le mois d'août 1906. Aux termes de cette constitution, l'égalité politique est établie entre les sujets anglais et boers de la Couronne. Exception faite pour les soldats de la garnison anglaise, tous les hommes de vingt et un ans, ayant au moins six mois de séjour, sont électeurs. A cette marque de libéralisme, le gouvernement anglais en a ajouté une autre, que le parti conservateur de la métropole n'a pas été sans critiquer assez vivement. Dans la distribution des circonscriptions électorales, on a suivi les anciennes divisions du pays boer: trente-quatre députés ont été attribués au Rand, où, par suite d'importantes exploitations minières, les Anglais se trouvent en majorité. Six députés représenteront Pretoria, vingt-neuf seront élus par le reste du pays, où l'élément boer l'emporte de beaucoup. De ce partage des circonscriptions, il résulte que la majorité, qu'elle penche du côté anglais ou du côté transvaalien, ne sera que de quelques voix; ainsi, l'Angleterre a fait largement crédit au sens politique des Boers, avec l'espoir que l'assemblée élue, si elle se trouve en majorité de tendances rétrogrades, ne prendra en aucun cas des mesures qui pourraient faire périr l'industrie minière, d'où il faut bien convenir que le pays a trouvé, depuis la conquête anglaise, un renouveau de vie économique. D'autre part, une garantie essentielle subsiste pour les Anglais: il est en effet créé une Chambre haute ou Sénat, nommé par le gouverneur, partie pour cinq ans, partie pour dix ans, la fraction susceptible d'être renouvelée ne devant être que sur l'avis du ministre au pouvoir. Les intérêts des indigènes, qui ne participent pas au contrôle des affaires de l'Etat, sont précisément cotés à cette Chambre haute.

Au lendemain de l'octroi, par le gouvernement anglais, de l'autonomie au Transvaal, a été réglée, par le ministre libéral de sir H. Campbell Bannerman, la grosse question de l'indemnité de guerre due par les républiques sud-africaines à la suite de leur lutte malheureuse contre les Anglais. En 1903, Chamberlain avait annoncé à la Chambre des communes que le Transvaal avait promis de payer à l'Angleterre une indemnité de 30 millions de livres sterling, dont le dernier versement devait être effectué dans le courant de 1906. Moyennant ce paiement, le gouvernement anglais garantissait un emprunt de 850 millions, à émettre par le Transvaal, dans un but de reconstitution industrielle et économique. La promesse de paiement émanait d'un groupe de propriétaires de mines et de sociétés industrielles anglaises du Transvaal. Or, depuis 1903, ces promesses sont restées lettre morte: le Trésor anglais n'a rien encaissé, et le ministre libéral a décidé non seulement de ne pas compter sur la rentrée hypothétique de la contribution de guerre promise, mais encore d'autoriser le Transvaal et l'Orange à conclure un emprunt de 100 millions, pour les besoins de l'agriculture et de la colonisation.

— Malgré l'octroi du self-government aux républiques de l'Afrique du Sud, un commencement de rébellion a eu lieu, à la fin de 1906, dans la région de Abeni et de Whitkop. Il était dirigé par un Transvaalien, nommé Ferreira, qui réussit à s'adjointre un certain nombre de fermiers, et marchait sur Zwartkops, lorsqu'il fut arrêté, avant d'être parvenu à cette dernière ville, par les troupes du colonel Lukin. Cette révolte a paru être beaucoup plus un acte de brigandage collectif et organisé qu'un véritable soulèvement politique, que l'intérêt actuel des Boers, en présence de l'attitude de l'Angleterre, rend tout à fait invraisemblable.

TRANSSVAALITE (trans n. f. Substance minérale, résultant de l'altération de l'arsénure de cobalt.

TRANSYLVANIE RACE DE, race de gallinacés, originaire, pense-t-on, de la Transylvanie.

— Exéc. Bien que très rustiques, bonnes pondenses, et possédant une chair très fine, ces volailles sont peu estimées en France, en raison de leur aspect singulier et



Cocq et poule de Transylvanie

peu décoratif. Chez elles, en effet, le cou est complètement dépourvu de plumes; c'est là, d'ailleurs, la seule différence qu'elles présentent avec nos poules de ferme. Leur plumage est variable perdris, fauve, noir, blanc, coucou, etc.), mais leur cou déplumé est un défaut sur lequel ne font point passer leurs qualités, pourtant sérieuses.

TRARIEUX Camille-Ludovic-Gabriel, littérateur français, né à Bordeaux en 1870. Licencié ès lettres et en droit, il se consacra aux lettres. Il fut codirecteur de la revue « l'Art et la Vie » (1896-1898), et de la « Revue d'art

coyaves. On l'obtient en traitant les bacilles à 150° C. dans le vide, par l'eau glycérolée. Le liquide refroidi précipite des toxalbumines instables, desquels on sépare la toxine au moyen de la centrifugation.

TUMMO, district du Sahara central, à la limite de la zone française qui confine à la Tripolitaine. C'est un plateau d'un millier de mètres d'élévation, en moyenne, qui forme comme le contrefort le plus septentrional du massif du Tibesti ou l'ibbou. Il tire son nom de la petite oasis de Tummo, où les caravanes venant du Tchad et du Ouadai peuvent se ravitailler.

Tundal Vision de la plus longue et la plus intéressante de ces « visions », dont le moyen âge nous a laissés un grand nombre et qui prétendent faire connaître le sort des âmes dans l'autre vie. — Elle a été écrite vers 1150 par un Irlandais nommé Marc, moine du couvent de Saint-Paul à Ratisbonne, soi-disant sous la dictée du chevalier Tundal, héros du récit. Celui-ci raconte comment, plongé dans un sommeil léthargique durant trois jours, il voyage pendant ce temps à travers l'autre monde, sous la conduite d'un ange. Il décrit avec grands détails les supplices des damnés, auxquels il est lui-même soumis, les peines du purgatoire et les joies des élus. L'auteur a utilisé les récits antérieurs du même genre (ceux par exemple de Grégoire le Grand et de Bède), mais le sien a plus de cohésion et d'unité. Son imagination est vive, ses peintures précises et parfois saisissantes; sa architecture de l'au-delà a, dans le fantastique, une précision qui l'on retrouvera à un plus haut degré chez Dante. Le grand poète florentin a du reste connu la *Vision de Tundal* et lui a fait d'importants emprunts. Le texte latin, qui a été traduit au moyen âge dans presque toutes les langues de l'Europe, a été publié par M.-A. Wagner (1882).

***TUNISIE.** — Archéol. Il a été rendu compte, aux articles CARTHAGE et GUARDS du *Supplément*, des fouilles exécutées dans ces deux localités. D'autres recherches ont été faites sur divers points de la Tunisie : *Hippone*, où l'on a découvert un riche édifice, à cinq nefs séparées par des colonnes, sans doute une chapelle chrétienne; *Utique*, avec un important établissement hydraulique d'époque romaine; *Sousse* (ancienne Hadrumète), où l'on a fouillé les nécropoles romaines, qui, outre le mobilier funéraire habituel, ont donné de curieuses figurines et des lamelles de plomb avec des incantations se rapportant pour la plupart aux courses de chevaux. Dans la même localité ont été découvertes de très vastes catacombes chrétiennes, dont l'exploration se poursuit. A *Douqqaq*, enfin (la Tingal tunisienne), on a achevé le débâtement du temple de la déesse Céléste, du théâtre, des abords du Capitole. On a exploré le quartier situé au S. du Capitole et déblayé une grande place dallée et de grandes mosaïques, parmi lesquelles les cyclopes forgeant les armes d'Énée sous la surveillance de Vulcain, ont été trouvées.

***TUNISIEN, ENNE** a h. — P. Pathol. *Bouton tunisien*, Affection cutanée, propre aux pays chauds. — ENCYCL. Le *bouton tunisien*, dit aussi *bouton de Né*, *bouton d'Alger*, *bouton d'Orient*, *clou de Biskra*, *clou de Gafsa*, débute par une série de petits boutons confluents en un point quelconque du corps, recouvrant une surface grande comme celle de la paume de la main. Puis une ulcération se produit, à bords nets comme ceux d'un chancre; la maladie se prolonge, il faut au moins six mois pour obtenir une cicatrisation, mais souvent l'affection dure deux et trois ans. L'examen du sang et des débris de l'ulcère a fait trouver des microcoques nombreux, dont un sembla spécifique. Ces microbes ont été étudiés par Duclaux, Brocq et Chantemesse. On ne connaît pas de traitement spécifique.

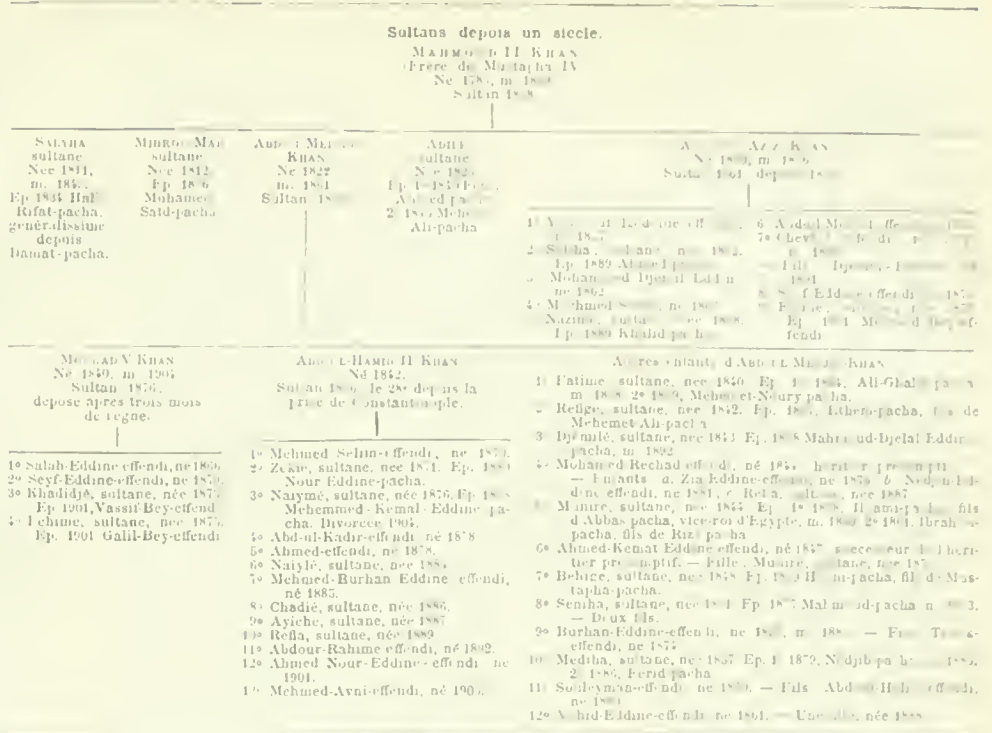
TUPPER (Martin Farquhar), écrivain anglais, né à Londres en 1810, mort à Albury (Surrey) en 1889. Il fit ses études au collège de Christ, fut reçu maître ès arts, puis étudia le droit à Lincoln's Inn et se fit inscrire au barreau; mais il ne plaida jamais et se livra dès lors à la littérature. Son ouvrage le plus remarquable, *la Philosophie des proverbes*, devint rapidement populaire, en dépit des critiques, non seulement sévères, mais encore injustes, qu'il rencontra, et il en eut en Angleterre plus de trente éditions, sans compter qu'il s'en est vendu dans l'Amérique seule plus de 500.000 exemplaires. On a encore du même auteur : *Pyramide moderne en l'honneur de soixante-dix héros*; *L'Esprit d'un auteur, le Pot d'or, le Cœur, les Deux jumeaux*; des poésies intitulées : *un Millier de vers, Probabilités, secours porté à la foi*; *Journal du voyage d'un père de famille dans le monde entier*; une traduction en vers des *Poèmes anglo-saxons du roi Arthur*; enfin, une foule d'articles dans les recueils périodiques.

TUPY (Charles-Kagène), poète tchèque, né à Kardasch Rietschitz en 1813, mort à Cracovie en 1881. Il est connu sous le pseudonyme de **Boleslav Jablonsky**. Il entra dans l'ordre des prémontrés et devint annuaire d'un couvent de Cracovie. Ses *Poésies*, remarquables par la délicatesse de la forme et la noblesse de la pensée, ont eu de nombreuses éditions. Ses *Poésies amoureuses* (Pisne mlstosi) sont très lues, ainsi que son poème didactique *la Sagesse du Père*. Une édition complète de ses poèmes parut en 1872.

TURATI (Filippo), homme politique italien, né à Cuneo en 1857. Avocat et publiciste, il fonda en 1891, à Milan, la « Critica sociale », revue bi-mensuelle, qui devint bientôt un des principaux organes du parti socialiste nouveau, parti qui groupait les débris de l'ancien parti ouvrier et les éléments attachés aux doctrines du socialisme international. Jouissant d'une grande influence, Turati fut élu en 1895 député de Milan, qu'il n'a cessé de représenter depuis cette date. Le 11 mai 1906, il participait à la manifestation des députés socialistes consistant en leur démission collective, après la présentation du projet destiné à prévenir les « massacres ouvriers », manifestation qui devait amener à bref délai la chute du cabinet Sonnino. Turati fut réélu le 3 juin 1906. — Il a publié des poésies estimées sous le titre de *Strofe* et de nombreuses études d'économie sociale; entre autres, *Il Delitto e la Questione sociale*.

***TURBIE** LA, comm. de l'arrond. de Nice, départ. des Alpes-Maritimes. — La Turbie doit incontestablement son nom au Trophée des Alpes, mais, tandis que les uns le font dériver de *Tropaia*, il est plus vraisemblable qu'il vient de *Tarris in via* (Tour sur la voie), car le village est traversé par la route de la Corniche, qui suit le tracé de

TURQUIE : Tableau généalogique.



l'ancienne voie romaine d'Italie en Gaule. Le Trophée des Alpes fut érigé par le sénat romain en l'honneur de l'empereur César Auguste, la 11^e année de sa puissance impériale, après la soumission des peuples alpins. Sur le monument était gravée une grande inscription mentionnant les noms de quarante-cinq peuples vaincus. Pline, au livre III, chap. iv, de son *Histoire naturelle*, nous a conservé le texte de cette inscription, dont il existe des fragments au musée de Saint-Germain-en-Laye. Pendant les premiers siècles de notre ère, le Trophée romain subit de graves atteintes au passage des Barbares, surtout des Lombards. La légende de saint Hilaire raconte comment le saint fit abattre les colonnes et les statues du monument dédié à une idole païenne. Pendant le moyen âge, on le transforma en forteresse et, enfin, en 1705, le général La Feuillade, opérant dans le comté de Nice, qui dépendait alors du duc de Savoie, y fit tirer des mines qui en abattirent des pans entiers. Il reste encore une tour haute de quarante-cinq mètres, émergeant d'un massif de blocage maintenu par vingt quatre piliers en gros blocs. Dans le monticule de débris formé à sa base, la Société française des fouilles archéologiques a fait commencer en 1905 et reprendre en mai 1906 des fouilles, dont les résultats sont intéressants. On a mis à jour la base romaine ciselée sous les débris et on a trouvé des parties de sculptures, d'inscriptions, des fûts de colonnes qui permettent enfin de reconstituer exactement le monument romain, au sujet duquel tant d'hypothèses avaient été émises. Les travaux, dirigés au nom de la Société des fouilles archéologiques par Philippe Casimir, se sont poursuivis sous le contrôle de Fornigé, architecte des monuments historiques.

TURCKEIME (*ké-me*) n. f. Genre d'arachnides aracoides, de la sous-famille des aragopides, comprenant de curieuses araignées de l'Amérique méridionale. L'espèce la plus curieuse du genre est la *turckeima nodosa*, qui habite le Guatemala. Elle est ornée de teintes métalliques très brillantes.



Turckeime.

TURENTCHEN COMBAT DE), nom sous lequel on désigne la série d'affaires qui eurent lieu, du 26 avril au 1^{er} mai 1904, entre les Russes et les Japonais, lors du passage, par ces derniers, du fleuve Yalou. C'est, en effet, aux environs du village de Turentchen que se produisirent les plus vifs engagements entre les Russes 5.000 hommes, commandés par le général Kachtalinsky, et l'armée du général Kuroki, comprenant la garde impériale et deux autres divisions japonaises. Les Russes durent se retirer après avoir perdu la moitié de leur effectif, mais non sans avoir infligé aux Japonais, bien supérieurs en nombre, une perte d'environ 7.000 hommes.

***TURGOT** (Anne-Robert-Jacques), homme d'Etat français, né et mort à Paris (1727-1781). — C'est seulement en 1899 que les restes du grand ministre de Louis XVI ont été retrouvés, à Paris même. La tradition voulait, en effet, que le corps de Turgot, exhumé pendant la Révolution française, eût été transféré dans le cimetière de Bons Calvaire; mais les recherches faites n'aboutirent pas. La commission municipale du « Vieux Paris » est connaissance par Riccaud de l'acte mortuaire, datant de 1781, et d'après lequel Turgot aurait été inhumé dans la chapelle de l'ancien hospice des incurables, rue de Sevres, devenu aujourd'hui l'hôpital Laënnec. C'est à cet endroit, en effet, près de l'autel de gauche, que furent retrouvés quatre cercueils de plomb, dont l'un portait l'inscription tombale de Anne-Robert-Jacques Turgot. **TURINAZ** (Charles-François), évêque et théologien français, né à Chambéry en 1838. Reçu à Rome docteur

en théologie et en droit canon, il enseigna l'une et l'autre parties au grand séminaire de Chambéry. En même temps, il se livrait avec succès à la prédication. Il fut nommé évêque de Tarentaise en 1873; il avait trente-neuf ans. On le transféra à l'évêché de Nancy en 1882. M^r Turinaz déploya beaucoup de zèle dans l'administration de son diocèse, où il créa beaucoup d'ouvrages, mais en même temps, soit par ses discours, soit par ses brochures, soit par ses ouvrages, il se mêla au mouvement général des idées, au point de vue catholique. Aime droite et ardeur, il repoussait toute compromission et dénonçait sans ménagement toutes les nouveautés qui lui semblaient porter atteinte à la pureté de la doctrine. Il s'est occupé des questions sociales, patriotiques, et surtout théologiques. Le nombre de ses brochures est considérable. Parmi ses ouvrages, citons : *les Concordats, etc.* 1887; *Les fêtes pastorales* 1890; *De l'étude et de la pratique du droit canonique, etc.* 1891; *le Solaire familial et le Cardinal Zingales* 1895; *la Vie chrétienne* 1895; *Discours et panégyriques* 1895; *Discours patriotiques* 1900; *Trois fleurs de la classe ouvrière; les Péris de la foi et de la discipline dans l'Eglise de France* 1901; *la Foi catholique* 1905. Il a écrit plusieurs brochures sur la question *Qu'est-ce que le dogme* 1905, et aussi sur les causes de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. 1905-1906.

TURNER *nip* ou **TURNEPS** *nipss* (angl. — *turnep*) n. m. Variété de chou-rave.

TURNICH, village d'Allemagne (Prusse) près de Cologne, cercle de Bergeheim, sur l'Erft; 3.122 hab.

***TURQUIE.** — HISTOIRE. Le 21 juillet 1896, jour de sélamlik, au moment où le sultan se rendait solennellement à la prière de midi, une bombe a été lancée sur son passage; quelques personnes de son entourage ont été plus ou moins grièvement atteintes; de nombreuses arrestations ont été opérées. Pareil attentat eut lieu dans les mêmes conditions en 1905.

Le 27 août 1896, les ambassadeurs à Constantinople adressèrent au sultan une note déclarant que l'état d'anarchie dans la capitale est intolérable, à la suite de l'attentat contre la Banque ottomane, V. QUESTIONS D'ORIENT, que l'Empire est mis en danger par la connivence des troupes impériales. Plus de 5.000 Arméniens ont été massacrés en trois jours. La flotte russe de la mer Noire, mise sur pied de guerre, quitta Sebastopol, avec ordre de croiser au voisinage du Bosphore.

La Porte refusa le 10 juill. 1898 toute compensation aux ressortissants français et anglais pour les pertes qu'ils avaient subies au cours des massacres de Constantinople août 1896.

En novembre 1899, de nombreux membres du parti « jeune-turc », entre autres plusieurs hauts fonctionnaires et un général de division, furent arrêtés à Constantinople et bannis dans l'Yémen, par suite de la découverte de documents prétendus séditieux. Le mois suivant, Mahmoud-pacha, beau-frère du sultan, s'en alla et se rendit à Paris, où il pourrait, disait-il, faire le flatteur pour les réformes libérales, sans s'exposer à être arrêté par ordre d'Abd-ul-Hamid.

C'est en 1900, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'avènement d'Abd-ul-Hamid, que furent formés les projets de construction d'une voie ferrée à destination de La Mecque et d'établissement d'une ligne télégraphique au Hedjaz.

L'année 1901 marque une recrudescence de l'agitation panslamite, à la suite du massacre des Arméniens; la défaite des Grecs sur les Turcs, la visite de l'empereur allemand à Constantinople ne pouvaient que contribuer à exagérer la puissance du sultan à ses propres yeux. A l'intérieur, il s'empara entièrement de l'influence de la vieille bureaucratie officielle et brisa tous les éléments capables de contrarier ses desseins. La volonté impériale ne se manifesta plus par des lettres viziriales, mais par des décrets iradés, préparés par des secrétaires agissant directement sous les ordres du sultan, et souvent sans aucune relation avec le grand vizir.

Abd-ul-Hamid essaya alors de traiter suivant la même méthode les affaires étrangères. En mai 1901, il fit saisir les valises des bureaux de poste étrangers, sous prétexte qu'elles pouvaient contenir des correspondances séditieuses, mais il fut vite contraint d'abandonner cette pratique devant les protestations unanimes des chancelleries. Il frappa de taxes nouvelles les établissements français, au mépris des capitulations, et interdit aux ordres religieux de s'établir en territoire ottoman avant d'en avoir obtenu l'autorisation. Ces mesures avaient surtout en vue d'exciter les rivalités, sur ce terrain, des orthodoxes russes et des catholiques romains. Avec la France, d'ailleurs, l'affaire des quais de Constantinople, construits par une compagnie française avec des capitaux français, était une autre cause de difficultés, le gouvernement ottoman ayant privé la compagnie de ses revenus légitimes en obligeant les navires à débarquer en dehors de sa concession. Les protestations de l'ambassadeur étant restées sans résultat, les relations entre la Porte et le quai d'Orsay furent rompues le 26 août (1901). Le sultan céda sur la question des quais, mais certaines créances des banquiers français demeurèrent impayées.

Une escadre française fut envoyée à Mytilène, où elle prit possession des douanes (5 nov.). A ses précédentes exigences, le gouvernement de la République ajouta : la reconnaissance par la Turquie de tous établissements français scolaires, de charité ou religieux, existants et à venir ; la restauration de tous ceux qui ont subi des dommages au cours des troubles de 1894 et 1896 ; l'immunité pour eux de tous droits de douane, conformément aux capitulations, etc. Le sultan consentait à tout, quatre jours après ; les créances des banquiers français étaient payées, l'escadre quittait Mytilène, et les relations diplomatiques étaient reprises. L'ambassadeur autrichien à Constantinople avait profité de la circonstance pour présenter, de son côté, diverses réclamations auxquelles Abd-ul-Hamid dut aussi faire droit.

Enfin, le sultan s'était engagé dans un conflit avec l'Angleterre au sujet de Koweït, dans le golfe Persique, où il avait essayé de débarquer des troupes, prétendant que le cheik de Koweït était son vassal. Il rencontra du côté du gouvernement des Indes une opposition résolue. Pour « sauver la face », il remplaça son grand vizir par Saïd-pacha, qui plusieurs fois déjà s'était joué des puissances dans leurs efforts pour l'introduction des réformes en Macédoine. V. QUESTION D'ORIENT.

La convention relative à la concession du chemin de fer de Bagdad à la Deutsche Bank fut signée en janvier 1903 par le sultan.

Le gouvernement britannique adressait en janvier 1903 une note à la Porte pour protester contre le passage des Dardanelles — qui ne pouvait avoir eu lieu qu'avec la permission du sultan — par quatre contre-torpilleurs russes. Ils n'étaient pas armés et ils battaient le pavillon commercial, mais ce n'en étaient pas moins des navires de guerre, et leur passage constituait donc une violation des traités de Paris, Londres et Berlin. Il y avait là un précédent que la Grande-Bretagne se réservait d'invoquer à son profit, le cas échéant. Mais aucune chancellerie ne s'occupa de cette note, que la Porte laissa sans réponse.

Toutes les puissances, sauf l'Allemagne, qui prêtait le parti de la Porte en cette occasion comme en tant d'autres, présentèrent au gouvernement turc (oct. 1901) une note verbale identique, demandant de nombreuses modifications à la loi du timbre, pour répondre aux vœux des chambres de commerce. Les plus importants de ces changements concernaient les droits assurés par traité aux sujets étrangers et l'encouragement à l'espionnage que constituait, pour les fonctionnaires ottomans, la prière qui leur était promise pour toute dénonciation de contre-venant à la loi nouvelle.

Les relations entre la Turquie et la Bulgarie se tendirent dans les premiers mois de 1904 ; à Constantinople, on adoptait des mesures vexatoires à l'entrée des sujets et des marchandises bulgares. Le gouvernement de Sofia requit la Porte « de faire le nécessaire pour mettre un terme à un état de choses aussi préjudiciable aux intérêts des deux pays, l'action de la Porte n'étant actuellement entravée par aucun mouvement révolutionnaire ». En février, le général Petrof prononçait au Sobranié des paroles assez dures à l'égard du gouvernement turc. Le 8 avril, enfin, une convention était conclue par laquelle la Bulgarie s'engageait à empêcher la constitution de comités révolutionnaires ou de bandes armées sur son territoire et à punir les insurgés qui s'y réfugièrent ; de son côté, la Turquie devait réaliser les réformes demandées par le programme de Muerzsteg (v. QUESTION D'ORIENT), donner plein effet à une amnistie accordée par le sultan, et aider les habitants de la Roumélie qui avaient en leurs maisons détruites à les reconstruire. Mais la Porte ne tint pas ses engagements. Le 30 novembre, le Sobranié, en séance secrète, accordait au ministre de la guerre un crédit de 42 millions de francs pour achat de canons à tir rapide, et pour mise en état de défense du littoral de la mer Noire. C'était, avec les crédits militaires annuels déjà votés, un total de 67 millions de francs pour le budget de la guerre. Mais les choses n'allèrent pas plus loin.

En février 1906, Abd-ul-Hamid fit occuper la localité de Tabah, à une douzaine de kilomètres, en territoire égyptien, de la ligne frontrière, dans la presqu'île du Sinaï. Il invoquait le firman de 1840, aux termes duquel le sultan accordait à Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, l'administration de la partie méridionale de la Syrie, soit de la presqu'île qui s'avance à angle aigu dans la mer Rouge, entre le golfe de Suez et celui d'Akaba. Il s'appuyait d'ailleurs sur un titre plus précis, à son avis, c'est-à-dire sur sa suzeraineté, qui lui permettait de mettre garnison où il lui plait en territoire égyptien ; d'où cette conséquence qu'on ne saurait parler d'un différend de frontière entre la Turquie et l'Égypte. C'est un point de vue que l'Angleterre ne pouvait, en raison de la situation acquise par elle depuis 1882 dans la vallée du Nil, admettre en aucune façon. Après des négociations qui durèrent deux mois et demi, et sous la menace d'une démonstration navale, le sultan se résigna d'abord à évacuer Tabah, puis à admettre que la question de frontière, au lieu d'être soumise à un arbitrage, fût simplement réglée par une commission mixte de délimitation. Ces conditions impliquaient la reconnaissance par le sultan de la situation de l'Angleterre en Égypte. On a dit que la chancellerie allemande avait encouragé Abd-ul-Hamid à tenter cette aventure et qu'elle lui a refusé ensuite son assistance.

— *Sultans Osmanlis.* Les Turcs Ottomans ou Osmanlis apparemment en Asie Mineure vers 1233, sous la conduite d'Ertoghroul, fils de Soliman, chef d'une horde nomade du Turkestan. Le fils d'Ertoghroul (m. en 1288), Otmou ou Osman, reçut en 1288, du sultan d'Iconium (Konia), la dignité d'émir, et, après la chute de l'empire seldjucide, il se déclara indépendant (1299) et régna pour son compte ; il fonda une dynastie et soumit à la domination des Ottomans, qui ne furent jamais très nombreux, l'Asie Mineure. Ses successeurs étendirent rapidement cette domination par delà les limites de l'Anatolie. En 1453, le sultan Mahomet II s'empara de Constantinople ; la Turquie devint dès lors une puissance européenne dont le déclin commença au cours du XVII^e siècle. Les sultans portèrent le titre de *padichah* (empereur) et prenaient celui de *calife*, qui leur est contesté.

— *Hymne national.* Le premier hymne national turc fut composé par un Donizetti, frère du compositeur de la *Favorite*, sous le règne de Sélim III et en l'honneur du sultan Mahmond ; un second, dû à Guatelli-pacha, célèbre les louanges du sultan Medjid ; enfin, un troisième, l'*Hamidié*, écrit pour Abd-ul-Hamid sur des paroles d'un inconnu, est dû à Nedjib-pacha, qui fut directeur du conservatoire à Constantinople ; c'est celui qui s'exécute dans les cérémonies officielles. En voici la musique, puis la traduction des paroles :

Maestoso

O souverain du vaste Univers, bienfaiteur du monde,
Au trône impérial ottoman tu donnes le prestige et la gloire.
Le monde jouit du bonheur sous ton égide puissante ;
O sultan Hamid, jouis longtemps toi-même de ton règne !

TURRETTINI (François), orientaliste suisse, né à Genève en 1815. Après avoir commencé ses études philologiques en Suisse, il alla les poursuivre en Italie en 1865 et 1866 et à Paris, sous la direction de Stanislas Julien. Les langues qui l'intéressèrent le plus furent le chinois, le mandchou, le mongol et le japonais. De retour à Genève, en 1878, il fonda une imprimerie spéciale pour la publication des textes orientaux et fit paraître simultanément deux revues : *F. Atsumé-Gusa* (herbes rassemblées) et

le « *Ban-zai-sau* » (herbes cueillies sur le soir), dans lesquelles il publia : *Heiké monogatari*, récits de l'histoire du Japon au XII^e siècle ; *Tami-no-nigirai*, contes moraux (trad. du jap.) ; *Histoire des Taïra*, tirée du nippon-gwaisi (trad. du jap.) ; *Komats et Sakishi*, texte et traduction d'un roman japonais : *Sun-ze-king*, ou les phrases de trois caractères, en chinois, japonais, mandchou, et l'explication de tous les mots.

TUSHAUS (Joseph), sculpteur allemand, né à Münster (Westphalie) en 1851, mort à Dusseldorf en 1901. Il est l'auteur, en collaboration avec Karl Janssen, du *Monument du Rhin* érigé à Dusseldorf. On cite de lui une *Amazonne enchaînée*, d'un grand caractère, et il a exécuté le *Monument de Moltke*, inauguré à Berlin en 1902.

TUSSIGÈNE (*tu-si* — du lat. *tussis*, toux, et du gr. *genân*, engendrer) adj. Qui provoque la toux. (Se dit en particulier du réflexe lui-même et aussi de toutes les substances irritantes [vapeurs, poussières, etc.] qui amènent la toux.)

TWINE (*tu-ini* — de *Twine*, rivière d'Angleterre, parce que les pêcheurs de cette rivière portent des vêtements de ce genre, n. f. Paletot d'homme, sans taille.)

TYPHLOSIS (*tiss* — du gr. *typhlon*, cæcum, et *sôlên*, canal) n. m. Zool. Invagination tuberculeuse de l'intestin, formant du côté dorsal une sorte de valvule spirale, chez les lombrics. (L'intestin grêle présente, chez les lombrics, suivant le milieu de sa face dorsale, un repli, ou *typhlosis*, qui, dans quelques genres [*urochaeta*, *perichaeta*, etc.] est plus simple, ou même est limité à une portion seulement de l'intestin grêle. [Claus.])

TYPHOLYSINE (de *typhus*, et *lysine*) n. f. Biol. Substance active du nouveau sérum antityphique de Chautemesse, obtenu par l'immunisation du cheval. Cette substance, malgré son appellation, paraît être une *agglutinine*, plutôt qu'une véritable *lysine*.)

* **TYPHOSE** n. f. — Méd. *Typhose syphilitique*, Etat fébrile avec prostration, qui s'observe quelquefois à la période secondaire des formes les plus graves de la syphilis.

* **TYPHUS** n. m. — Méd. *Typhus ambulatorius*, Forme en apparence latente ou atténuée de la fièvre typhoïde, dans laquelle la fièvre et les autres symptômes sont assez peu marqués pour que le malade puisse continuer de vaquer à ses occupations. (L'infection éberthienne n'en existe pas moins, avec ses redoutables conséquences ; ainsi voit-on survenir parfois brusquement les accidents les plus graves de la fièvre typhoïde aiguë, tels que hémorragie et perforation intestinale.)

TYPOMÈTRE (du gr. *typos*, caractère, et *métron*, mesure) n. m. Règle graduée, à l'usage des typographes. C'est une règle plate à deux biseaux, dont l'un porte les divisions décimales du système métrique, centimètres et millimètres, et l'autre, les points typographiques ; chaque division de ce biseau représente trois points, et les chiffres indicatifs marquent des douzes [douze points.] « Outil de fondeur en caractères, qui sert à calibrer les lingots et les gros caractères. »

TYRONE, ville des Etats-Unis (Pensylvanie [comté de Blayr]), sur la rivière Little Juniata ; 5.847 hab. Moulins à farine et à papier, ouvrages de fer et d'acier.

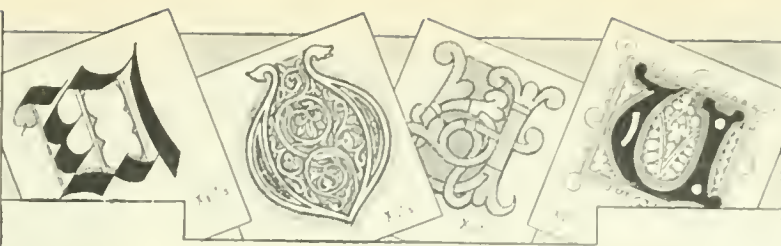
TYROSINASE n. f. Biol. Ferment soluble, oxydant ou oxydase, trouvé dans les champignons du genre *russula*, et qui est caractérisé par sa propriété d'oxyder la *tyrosine*.

TYROTHRIX (*trikss*) n. m. Zool. Genre de bactéries, comprenant des bâtonnets grêles, qui se rencontrent dans la putréfaction ou la fermentation des matières albuminoïdes.

* **TZACONIEN** n. m. et adj. Linguist. Dialecte grec parlé aujourd'hui en Tzaconie (côte orientale du Peloponèse).

— *Excycl.* Le tzaconien est la langue d'une douzaine de villages (environ 9.000 individus) situés dans l'ancienne Cyaurie, entre le mont Malévo et la mer. Il comprend deux variétés parlées, l'une, sur les pentes du Malévo ; l'autre, sur le bord de la mer. Ce dialecte offre une série de traits phonétiques et morphologiques qui le différencient nettement du grec moderne. Notons seulement la chute de *l* devant *a* et *o* (*gaia* = *gala*), le changement de *r* en *n* devant dentale (*anté* = *artos*), de *n* en *m* devant *i* (*eni* = *emi* = *emi*), le rhotacisme de *s* final devant voyelle, et la formation du présent de l'indicatif au moyen du verbe *eni* « je suis » et du participe présent. On en a conclu que le tzaconien n'était pas un dialecte du grec moderne, et dérivait directement du laconien ancien. Ce serait donc le seul dialecte de l'ancienne Grèce que la *Koiné* n'aurait pas éliminé. Cette opinion, généralement adoptée, a rencontré quelques contradicteurs. Certains ont vu dans le tzaconien des traces d'influence slave. Les dernières observations faites sur ce dialecte sont dues à Hubert Pernot. V. les *grammaires* du tzaconien de Deville (Paris, 1866) ; Ikonomos (Athènes, 1870) ; Dehner (Berlin, 1881) ; et les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*.





UAPACA n. m. Genre d'euphorbiacées phyllanthées, de la sous-tribu des antidesminées.

— Encycl. Les *uapacas* sont des arbres dioïques; les fleurs mâles, apétales, sont réunies en capitules pourvus d'un involucre; elles ont quatre ou cinq étamines, un rudiment d'ovaire et pas de disque. Les fleurs femelles, isolées, sans calice, ont un ovaire pluriloculaire; les grains ont un albumen charnu. Les *uapacas* sont des plantes africaines : *uapaca* de Benguela, *uapaca* de Guinée, *uapaca* de Thouars, *uapaca* ferrugineux, etc.



Uapaca : a, fleur; b, fruit.

UBBELOHDE, juriste allemand, né à Hanovre en 1833. Il étudia le droit à Göttingue et à Berlin, se fit habiller en 1857 à Göttingue, fut nommé en 1862 professeur extraordinaire de droit hano-vrien privé et rural, et fut appelé en 1865 à enseigner le droit romain comme professeur ordinaire à l'université de Marbourg, qu'il représenta depuis 1871 à la Chambre haute. En 1876, il fut nommé au conseil privé de justice. Il a écrit : *Sur le principe « ipso jure compensatur »* (1858); *la Doctrine des obligations indivisibles* (1862); *Sur les fondements juridiques du commerce du bétail* (1865); *Questions de compétence en matière de droit successoral* (1868); *Sur l'« Usucapio pro mancipato »* (1870); *Abregé de leçons sur l'histoire du droit romain privé* (2^e édit., 1881); *le Droit et l'Équité* (1887); *Sur le rapport entre la « bonorum venditio » et l'« ordo judiciorum »* (1890); *Sur la supputation du « temps utile »* (1891). Il a collaboré au commentaire des *Pandectes* de Glöck.

UBERRUHR, localité de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. de Dusseldorf, cercle d'Essen], sur la Ruhr; 3.494 hab.

UCHTRITZ CONO DE, sculpteur allemand, né à Breslau en 1856. Élève, à l'Académie de Vienne, de Tügnier, il prit

après de son maître le goût du rococo et de la polychromie. Il ne donna d'abord à ses statues qu'une teinte légère; mais il ne tarda pas à les peindre totalement dans le goût le plus réaliste. La galerie Nationale de Berlin lui acheta un pilier exécuté dans cette manière. Fixé à Berlin à partir de 1886, il revint à la sculpture décorative et monumentale, et se fit connaître surtout par de remarquables décorations de fontaines publiques, où il y mêle harmonieusement les figures mythologiques, les animaux, les plantes et les scènes de genre. Citons parmi ses principales œuvres : *la Fontaine du château royal, une fontaine publique* dans la Rosenthalerstrasse de Berlin, un groupe avec le kurfürst *Georges Guillaume* dans la Siegesallee, le monument de *Moltke* à Breslau, les bustes de *l'empereur Guillaume I^{er}, Bismarck, de Moltke*, etc.

UCKERATH, bourg de l'empire d'Allemagne (Prusse [présid. de Cologne]; 3.044 hab. Fabrication de cigares. En 1796, combat entre les Autrichiens de l'archiduc Charles et les Français de Kleber.

UDA Michele, auteur dramatique et romancier italien, né à Cagliari (Sardaigne) en 1830. Ses premières pièces : *les Amants de la veuve, comédie assez spirituelle; Masque et visage; Amante et mère; Dans le lincoln; l'Ouvrier et sa famille*, drames, furent composées par lui pour une troupe nomade qu'il accompagnait. C'est à Milan qu'il fit jouer sa meilleure pièce, *les Licéistes* (1858), comédie étincelante d'humour et d'observation, vive peinture de la société de l'époque. Depuis, il n'a publié que des romans : *un Pauvre diable, D'Hérode à Pulate, Maître Cornelius*. Il rédigea le feuilleton de critique théâtrale dans le « Pungolo » et dans la « Rivista Nuova ».

UDA Felice, poète et publiciste italien, frère du précédent, né à Cagliari (Sardaigne) en 1832. Il débuta par deux volumes de vers, *Vœux et espérances* (1852); *Souvenirs et affections* (1862), qui reçurent un accueil sympathique. Mais ce fut surtout par son active collaboration au « Diritto », à l'« Italia letteraria » d'Angelo de Gubernatis et à divers autres périodiques, où il a été chargé de la critique littéraire, qu'il se fit connaître comme écrivain. Il y inséra les divers chapitres de ses *Esquisses littéraires* (1863) et de belles études sur *Leopardi et Poeiro, Dante et la Poésie moderne. Après six ans, bizarreries d'un échappe*, tableaux humoristiques d'une réelle valeur. On lui doit

encore : *Contes nocturnes* (1875); *Michele Cerantes, étude littéraire* (1873) et quelques comédies.

UGINES, ch.-l. de cant. de la Savoie, arrond. et à 9 kilom. d'Albertville, pres de la Chaise, affluent de l'Arly; 2.325 hab. *Uginésiens, emes* Ch. de f. P.-L. M. Commerce de fromages. Pierres meulières. — Le canton a 9 comm. et 6.665 hab.

UGOD, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie [comitat de Veszpreme], sur un petit sous-affluent du Danube; 900 hab. Sources minérales sulfatées mixtes, utiles pour le traitement de certaines affections des voies urinaires et de l'appareil digestif.

UGRON Gabriel, homme politique hongrois, né à Szombathely en 1847. Il fit ses études juridiques à Vienne et à Budapest, se rendit en 1870 en France et combattit sous Garibaldi. Correspondant de plusieurs journaux hongrois, il fut élu député en 1872 et siégea à l'extrême gauche, dont il devint l'un des chefs à partir de 1880. Dans les délégations, il se distingua par sa connaissance des questions militaires. Lors de la discussion des lois politico-ecclésiastiques, il se sépara du gros de son parti et fonda ce qu'on appela la fraction officielle du parti Kossuthiste, qui fut écartée lors des élections de 1896. Il entra plus tard à la Chambre et fit partie de la coalition.

UHL Frédéric, écrivain autrichien, né à Teschen (Silésie autrichienne) en 1825. Il étudia la philosophie à Vienne et débuta en 1845 comme écrivain avec *Feuilles du Dinanche*, une histoire de mœurs yugo-slaves silésiennes. Depuis 1848, il s'adonna au journalisme; d'abord rédacteur en chef du « Messager », il dirigea depuis 1872 la « Gazette de Vienne » et devint conseiller du gouvernement. Ses œuvres principales sont : *la Princesse de théâtre* (1863), *la Maison Frogsstem* (1875); *l'Ambasadrice* (1880). Parmi ses nouvelles, on a : *Seul à Paris; Tout seul; Crépuscule du cœur; Contes de la Vistule; le Banat; Paysages et habitants; Sur la Theiss*; etc.

UHLENHUTH Edouard, naturaliste allemand, cartographe et sculpteur, né à Aschersleben en 1821, mort à Quedlinbourg en 1899. Il étudia, de 1842 à 1848, à Berlin, puis fut successivement professeur à Brême, Bromberg et Berlin. De 1865 à 1875, il fut recteur du collège d'Auklam.

La situation, loin de s'améliorer en 1903, vit les deux partis s'engager dans une guerre d'extermination mutuelle, qui se poursuivit pendant toute l'année suivante, entraînant une paralysie complète de l'activité industrielle et commerciale.

Au cours de 1903 et de la première moitié de 1906, l'état des choses a paru s'améliorer sous la présidence de Battlo y Ordoñez. Ses principaux adversaires sont les frères Saravia, qui font de la province brésillienne de Rio-Grande, limitrophe de l'Uruguay septentrional, le quartier général de leurs menées.

URVILLE-HAGUE, comm. du département de la Manche, arrond. et à 10 kilom. de Cherbourg, à l'issue de la vallée d'Urville sur la Manche; 352 hab. Plage de sable et de galets, assez fréquentée par les baigneurs pendant la saison d'été. Intéressant château de Dur-Eca, dont quelques parties datent du XIV^e siècle.

***USAGER, ÈRE** adj. — *Effets usagers*, Effets non soumis aux droits de douane.

USHUAIA, bourgade maritime de la république Argentine, ch.-l. du territoire de la Terre de Feu, dans le sud de la Terre de Feu, sur la baie d'Ushuaia (côte septentrionale du canal du Beagle). Pénitencier militaire. Par suite de sa situation à l'extrémité méridionale du nouveau monde et de l'existence d'un dépôt de charbon à quelque distance plus à l'O., à Lapataia (sur la frontière chilo-argentine de la Terre de Feu), Ushuaia est le point de relâche et de ravitaillement des expéditions antarctiques ayant pour but l'exploration des régions australes situées au sud de l'Amérique.

USSI (Etienne), peintre italien, né à Florence en 1823, mort en 1901. Il compléta ses études artistiques à Rome, puis revint dans sa ville natale, où il devint membre de l'Académie et professeur. Il s'adonna au genre historique et exécuta, entre autres tableaux : *la Mort de Bayard*, *l'Expulsion de Florence du duc d'Athènes*, qui lui valut une médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1887 (Paris) ; *le Cardinal de Médicis tente d'empoisonner Bianca Capello*, qui figura à l'Exposition de 1878, etc.

***USSING** (Loais), philologue et archéologue danois, né à Copenhague en 1820. — Il est mort en 1905.

***USTILAGINÉES** n. f. pl. — ENCYCL. Les études de ces dernières années ont eu pour conclusion de ne plus considérer les *ustilaginées* comme constituant un ordre distinct de champignons, mais comme devant se rattacher aux basidiomycètes, dont ils constituent un groupe inférieur et dégradé par le parasitisme.

En germant, la spore donne un court filament qui se divise par des cloisons transversales en un petit nombre de cellules, souvent quatre, dont chacune émet un filament grêle terminé par une spore. Cet appareil, appelé autrefois promycélium, est en tout semblable à une baside cloisonnée transversalement de certains basidiomycètes inférieurs appelés protobasidiomycètes, tels que les auriculaires. C'est dans ce groupe que l'on classe maintenant les *ustilaginées*.

***USUFRUIT** n. m. — ENCYCL. Dr. En vertu de l'article 386 du Code civil, la femme veuve ou divorcée qui se remarierait perdait l'*usufruit* du bien de ses enfants mineurs,

tandis que le père veuf ou divorcé pouvait se remarier sans être privé de la jouissance de cet usufruit. La loi du 22 février 1906 a fait disparaître cette différence. La mère continuera désormais à bénéficier de la jouissance de l'usufruit des biens de ses enfants mineurs, au même titre que le père. Cette jouissance ne sera plus retirée qu'à celui des père et mère contre lequel le divorce aura été prononcé.

— **Fin. Mode d'évaluation.** La loi du 25 février 1901 a tracé les règles à suivre pour déterminer la valeur de l'*usufruit* relativement à la nue propriété. D'après ce principe que la valeur de l'usufruit décroît, tandis que celle de la nue propriété augmente au fur et à mesure que l'usufruitier avance en âge, l'article 13 de la loi précitée dispose que, pour la perception de l'impôt de mutation, l'usufruit doit être estimé aux 7/10^e et la nue propriété aux 3/10^e de la propriété entière, si l'usufruitier a moins de vingt ans révolus. Au-dessus de cet âge, cette proportion est diminuée pour l'usufruit et augmentée pour la nue propriété d'un dixième par chaque période de dix ans, sans fraction. A partir de soixante-dix ans révolus de l'âge de l'usufruitier, la proportion est fixée à 1/10^e pour l'usufruit et à 9/10^e pour la nue propriété.

L'usufruit constitué pour une durée fixe est estimé aux 2/10^e de la valeur de la propriété entière pour chaque période de dix ans de la durée de l'usufruit, sans fraction et sans égard à l'âge de l'usufruitier.

USULUTAN, ville de l'Amérique centrale (république du Salvador), près du volcan du même nom; 6.855 hab. Chef-lieu de département.

Utilitarisme (L'), par John Stuart Mill. — Cet ouvrage célèbre, publié en 1864, a été traduit en français par Le Monnier (1883). C'est une exposition de la morale utilitaire, telle que la comprenait Stuart Mill. L'auteur veut d'abord qu'on la nomme *inductive*, parce que toutes ses notions proviennent de l'expérience et de l'induction. Le principe qu'elle suppose, celui du plus grand bonheur possible, se formule ainsi : les actions sont bonnes en raison de leur tendance à produire le bonheur, mauvaises en raison de leur tendance à produire le malheur. Par *bonheur*, on entend le plaisir ou l'absence de peine ; par *malheur*, on entend la peine ou l'absence de plaisir. Dans l'estimation des plaisirs, Stuart Mill veut que l'on tienne compte de la *qualité* autant que de la *quantité*. Il y a entre eux une hiérarchie de valeur, de dignité et de noblesse. Elle s'établit par l'expérience ; quand les opinions varient, il n'y a qu'à suivre la majorité des juges compétents. Stuart Mill déclare que la vraie doctrine utilitaire se propose comme but, non le bonheur individuel, mais le bonheur général. Le sentiment de l'obligation s'explique naturellement par l'association des idées. La justice est une espèce particulière de l'utilité générale ; dans le sentiment qui l'inspire se combine l'instinct de défense personnelle et l'instinct de sympathie.

UVARIE (r) n. f. Genre de papilionacées hédysarées, de la sous-tribu des desmodiées.

— ENCYCL. Les *uvaries* sont des herbes ou des demi-arbrisseaux à feuilles composées imparipennées, dont les folioles stipitées sont plus longues que larges, membraneuses. Les fleurs sont rouges ou jaunes, avec

un ovaire ayant de 2 à n ovules. A maturité, le fruit ne dépasse pas le calice velu et piquant. Les uvaries appartiennent aux régions tropicales du vieux monde.

UVETTE (vét) n. f. Nom vulgaire des éphédres.

UVIFÈRE du lat. *uva*, raisin, et *ferre*, porter) adj. Qui porte des raisins.

UYTBERGEN, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arr. de Termonde]), sur l'Escaut; 1.450 hab.

UZÉLIE (li) n. f. Genre d'insectes orthoptères thysanoures, de la famille des poduridés, créé en 1901 pour des formes découvertes dans les grottes de la Moravie.

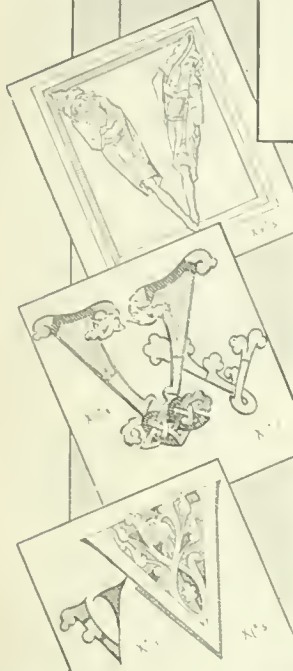
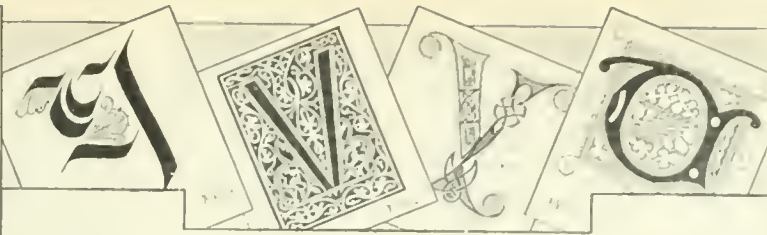
— ENCYCL. *Luzelia setifera* est le type de ces curieux petits insectes cavernicoles, dont se rapprochent d'autres espèces récemment trouvées dans les cavernes françaises, comme le *tomocerus anophthalmus* de la grotte de Padirac, et dans celles d'Allemagne : *tomocerus uvidentatus*; *smitharinus bioculatus*; *neanura tenebrarum*; etc. A citer encore la *pseudosinella Virei*, découverte en 1901 dans la grotte de Betharran (Pyrénées françaises).

UZÈS (Marie-Adrienne-Anne-Victorienne-Clémentine de ROCHECHOUART-MORTEMART, duchesse d'), née en 1847. Mariée à Paris en 1867 à Emmanuel de Crussol, 12^e duc d'Uzès, et devenue veuve en 1878, elle joua un rôle considérable dans le boulangisme, sacrifiant une partie de sa fortune à cette cause. Très charitable, la duchesse d'Uzès eut l'occasion de rencontrer Louise Michel au cours des visites qu'elle fit elle-même aux malheureux, et la duchesse se plut à coopérer aux bonnes œuvres de la révolutionnaire, dont elle avait pu apprécier le cœur excellent. Enfin, elle a fait, sous le pseudonyme de MANUELA, œuvre de sculpteur et d'écrivain. Citons, parmi ses productions artistiques : *Diane surprise*, *Golathé*, *Saint Habert*, *Jeanne d'Arc*, le monument d'*Emile Augier*, inauguré à Valence en 1897, le monument du poète Gilbert, inauguré à Fontenoy-le-Château en 1898. Parmi ses productions littéraires : *Julien Mastly*, roman (1891) ; *le Tour de France, arrondissement de Rambouillet* (1893). Elle a eu quatre enfants : JACQUES-MARIE-GIRAUD DE CRUSSOL, duc d'Uzès, né en 1868, mort à Cabinda (Afrique) en 1893, à la suite d'une exploration au Congo, où il rendit service à Liotard, en combattant les Doubaïs qui avaient massacré de Pouvayrac, chargé des affaires du Haut-Oubanghi, exploration dont sa mère a retracé les péripéties dans un livre intitulé : *le Voyage de mon fils au Congo* (1894). — LOUIS-EMMANUEL DE CRUSSOL, duc d'Uzès, né en 1871. — SIMONE-LOUISE-LAURE, née en 1870, mariée en 1889 au duc de Luynes. — MATHILDE-RENÉE, née en 1875, mariée en 1894 au duc de Brissac.



Uvarie : a, fleur.





***VACCINE** n. f. — Encycl. Dr. L'article 6 de la loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique a rendu obligatoire la vaccination antivariolique. Le décret du 27 juillet 1903, pris en exécution de cette loi, réglemente : 1° le service de vaccine établi à l'Académie de médecine; 2° le service de la vaccine dans chaque département. Il comprend d'abord des établissements destinés à préparer ou à distribuer le vaccin, ouverts sur une déclaration faite à l'autorité administrative, sous la surveillance de laquelle ils restent placés. A ce même service est attaché un personnel spécial (médecins, sages-femmes et autres agents nommés par le préfet.

Dans chaque commune, des séances de vaccination gratuite doivent avoir lieu par les soins des municipalités. La vaccination est obligatoire, sous la responsabilité pénale des parents ou tuteurs, pour les enfants de trois mois à un an; la revaccination est également obligatoire au cours de la onzième et de la vingt et unième années. Au cas d'insuccès, toute vaccination doit être renouvelée une deuxième et, au besoin, une troisième fois. Après vérification du succès de chaque opération ou après la troisième tentative, le médecin vaccinateur délivre aux parents ou tuteurs des personnes soumises à la vaccination un certificat individuel attestant qu'ils ont satisfait aux obligations légales.

VACCINOGENE de vaccin, et du gr. *gennân*, engendrer a l'y. Qui produit le vaccin — *Génisse* VACCINOGENÈSE.

VACHERIN n. m. Gâteau à la crème avec pâte de meringue.

VACILLEMENT *sil'* ou *sill* [Il mill.], et *man* n. m. Etat de ce qui vacille.

VADJRA sanscrit *vajra*, signif. l'éclair, la foudre; de la racine *vaj*, aller, aller çà et là) n. m. La foudre d'Indra.

— Encycl. En vertu de la croyance, courante dans l'Inde, que le diamant est produit par la foudre, le terme *vadjra* a pris également le sens de « diamant » et, par extension, de « tout ce qui est solide, inébranlable, indestructible comme le diamant », et c'est dans cette acception qu'il a été appliqué, surtout par les bouddhistes, à la religion et à ses dogmes. Le *Rig-Véda* fait du *vadjra* l'arme spéciale



Vadjra.

d'Indra. Par contre, les bouddhistes, lorsqu'ils ont admis dans leur panthéon la foule des divinités brahmaniques, ont armé indistinctement de la foudre c'est-à-dire du *vadjra*, tous les dieux et déesses qu'ils considèrent comme les plus fermes soutiens de la religion et les ennemis les plus déterminés des démons. Bien plus, ils en ont fait un ustensile du culte, l'arme inflexible dont se servent les prêtres pour les exorcismes, les purifications du sol, des temples et des offrandes et pour la consécration de l'eau lustrale.

VADUZ, localité de l'empire d'Allemagne, ch.-l. de la principauté de Liechtenstein, sur le Rhin; 1.100 hab. Eglise gothique. Aux environs, château de Liechtenstein.

VAFANGOU, localité située dans la presqu'île de Liao-foung, sur la voie ferrée qui va du Transsibérien à Port-Arthur, à environ 200 kilomètres de ce dernier point. En 1904, bataille entre l'armée japonaise du général Oku, qui couvrait le siège de Port-Arthur, et les Russes commandés par le général Stackelberg, qui cherchaient à seconder cette place.

Vafangou BATAILLE DE, livrée aux environs de la ville de ce nom. La bataille de Vafangou, appelée *bataille de Telissou* v. ce mot par les Japonais, fut l'une des plus importantes de la guerre russo-japonaise. La défaite qu'y subirent les Russes fit échouer le dernier effort par eux tenté pour secourir la place de Port-Arthur. C'est le général russe Stackelberg qui fit cette tentative avec une armée d'environ 35.000 hommes. Le 13 juin 1904, les avant-gardes de cette armée, se dirigeant vers le Sud, vinrent en contact avec les troupes japonaises du général Oku, qui marchait à leur rencontre avec une armée de 50.000 hommes et 98 canons. Un premier combat arrêta les Russes et les détermina à s'établir sur une ligne de hauteur allant de l'E. à l'O. face au S., un peu en avant de Vafangou. Pendant la nuit, les Japonais portèrent une grande partie de leurs forces à leur aile gauche et en avant de celle-ci jusque pour concentrer beaucoup d'infanterie et d'artillerie sur une hauteur à l'aile droite des Russes. Ces derniers, ne s'étant aperçus de rien, crurent pouvoir prendre l'offensive le lendemain matin contre l'aile droite des Japonais, qui continuèrent à tromper leurs adversaires. Ainsi, tout en se tenant sur la défensive à leur aile droite pendant la journée du 14, ils firent croire aux Russes que le plus gros de leurs forces était de ce côté. Or Stackelberg, poussant une forte partie de ses réserves, essayait

de les tourner et de les prendre en flanc. Mais les Japonais mirent encore à profit la nuit du 14 au 15 pour continuer leur mouvement débordant sur l'aile droite des Russes, qui, le matin du 15, se virent attaqués vigoureusement sur leur flanc droit et même tournés en arrière de celui-ci. Grâce surtout à la puissante artillerie des Japonais, cette attaque fut décisive, et les Russes se virent contraints de se retirer en toute hâte. C'est dans l'après-midi du 15 juin que s'effectua ce mouvement de retraite, sous la protection des réserves qui se trouvaient encore à Telissou, et qui purent contenir l'effort des japonais assez longtemps pour permettre aux troupes de se retirer. Encore cette retraite s'effectua-t-elle dans un assez grand désordre. Fort heureusement, les Japonais n'essayèrent pas de poursuivre les Russes, auxquels ils voulaient seulement couper la route de Port-Arthur. Les pertes des vainqueurs ne dépassèrent guère un millier d'hommes tués ou blessés. Les Russes en perdirent 3.500, et abandonnèrent une vingtaine de canons.

Vagabonds LES, par Maxime Gorki (1901). — C'est par ce volume que le romancier russe Max Gorki fut pour la première fois connu du public français. Il se compose de quatre nouvelles choisies parmi les plus caractéristiques de son talent et des types qui point d'ordinaire. Celle qui a pour titre *Tchelkôche* a été publiée dans le texte russe en 1893, grâce au patronage de Korolenko; c'est vraiment la première œuvre originale et forte de Maxime Gorki. Dans ces pages violentes et sincères, écrites par un vagabond impatient de toute entrave, vif et intense le vagabond russe, le chemineau des steppes. On y voit nettement le fond de son âme, la force secrète qui le pousse à travers les chemins, le long des fleuves, insatiable de mouvement et de changement, en proie comme individu au désarroi nerveux — dont souffre l'immense Russie, et dont ni l'un ni l'autre ne peuvent se débarrasser, faute de croire à l'efficacité de l'effort vers une activité laborieuse et productive.

VAGINORRAGIE *no-ra-i* n. f. Hémorragie vaginale.

VAHLEN Johannes, philologue allemand, né en 1830 à Bonn, où il fit ses études, suivit les cours de Ritschl et devint privatdozent 1854. En 1856, il fut nommé professeur extraordinaire à Breslau, en 1858 professeur ordinaire à Fribourg et, la même année, à Vienne. En 1874, il prit la succession de Haupt à Berlin. Ses travaux ont été

en automne; et il convient de ne laisser aucune pousse au-dessous de la section pratique.

***VERNE** (Jules), littérateur français, né à Nantes en 1828. — Il est mort à Amiens en 1905. Outre les ouvrages déjà cités, il a publié : *Bourses de voyage* (1903); *Maître du monde* (1904); *un Draine en Livonie* (1904); *l'Invasion du monde* (1905); *le Volcan d'or* (1906, posthume), qui font partie de la série « les Voyages extraordinaires ». Il a encore écrit : *les Premiers Explorateurs*; *les Grands Navigateurs du XVIII^e siècle*; *les Voyageurs du XIX^e siècle*; une *Géographie de la France*; etc., et, en collaboration avec André Larrie : *l'Épave du « Cynthia »*.

VERNER (Charles), éminent linguiste danois, né en 1846, mort en 1896. Il a attaché son nom à une importante loi du phonétique germanique, d'après laquelle la spirante sourde est conservée si la tranche vocalique précédente est tonique, et devient sonore si cette tranche est atone. (Meillet.) Cette loi, publiée dans la *Zeitschrift* de Kul'n (t. XXIII, 1876), expliqua le contraste entre l'allemand *Vater, Bruder* d'une part, et le grec *πατήρ, αδελφός* de l'autre. Elle complète et corrige la loi de Grimm. Verner fut l'un des premiers à enseigner que le vocalisme grec a été mieux conservé que celui du sanscrit. C'est donc un des promoteurs de la nouvelle grammaire, et il mérite une place d'honneur dans l'histoire de la grammaire comparée indo-européenne.

VERNET-LECOMTE Emile-Charles-Hippolyte, peintre français, né et mort à Paris (1821-1900). Petit-fils de Carl Vernet, et élève de Léon Cogniet, il s'est consacré à la peinture de genre et au paysage. Il débuta au Salon de 1843 et, dès 1846, s'implaça à l'attention des connaisseurs par *L'Arria captiva* et *Costume d'Arpino*. Son tableau *Expédition de Syrie* (1863), acquis par l'État, fonda la réputation de l'ait-ur, également heureux dans la composition et le coloris. Citons encore une toile très connue, *Femme fellah portant un tir, Armée juvant du tarabouch, Jeune Fille Isigane*. Vernet-Lecomte a décoré une chapelle de l'église de Saint-Louis-en-l'Île (Paris).

VERNIX CASEOSA (nikss, z6-o-a) n. m. Enduit grassieux, qui recouvre le corps du fœtus pendant la vie utérine et au moment de la naissance.

VERPE n. m. Champignon ascomycète, voisin des morilles. (Sa fructification est formée d'un pied cylindrique et d'une tête en forme de d6 à coudre, recouvrant le chapeau.)

***VERRE** n. m. — ENCYCL. L'industrie du verre et notamment la fabrication des bouteilles, récipients de grandes dimensions, comme aussi des verres à vitres, a subi des modifications très nombreuses tant au point de vue des procédés et moyens de fabrication qu'à celui, plus important encore, de la sécurité et de l'hygiène des ouvriers.

De plus en plus, les procédés mécaniques remplacent l'ancien système du soufflage à la bouche, et, de ce fait, se trouvent réduits dans des proportions très sensibles les risques de toute nature (exposition à la chaleur excessive et à la lumière aveuglante des ouvreaux sur une plateforme exigüe, irritation des yeux, sueurs profuses causant l'épuisement et l'anémie, refroidissements fréquents, contacts dangereux avec la matière en fusion et, fréquemment aussi, contaminations des individus sains par des ouvriers tuberculeux ou syphilitiques, grâce à l'échange perpétuel des cannes et, il faut bien le dire, à la légèreté avec laquelle les ouvriers négligent les précautions les plus élémentaires qu'on n'a cessé de leur prescrire), sans compter que certains emplois, tenus d'ordinaire par des enfants, ne s'implément plus.

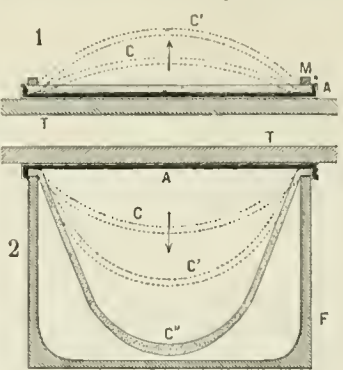
Et cependant, l'idée de remplacer l'ouvrier souffleur par une machine n'est pas nouvelle, puisque déjà en 1829 un ouvrier des cristalleries de Baccarat, Robinet, avait inventé une pompe à main pour le soufflage; son procédé, toutefois, ne donna pas de résultats satisfaisants, et il faut arriver jusqu'aux essais des frères Appert (1878) pour enregistrer un progrès véritable dans le soufflage mécanique. Ici, l'on fait usage d'air comprimé qui est amené à proximité de chaque ouvrier par une canalisation spéciale établie autour du four. Auprès de chaque place, se trouve un tube relié à la conduite principale et terminé par un ajutage sur lequel peut s'adapter la canne; une pédale règle l'admission de l'air.

On a utilisé ce procédé plus particulièrement dans la fabrication des sphères de grandes dimensions que l'on débite ensuite pour obtenir les verres de montre.

Les premiers essais de soufflage mécanique pour le façonnage des bouteilles datent de 1888 et auraient été tentés en Angleterre par Ashley, mais ceux-ci non plus ne furent guère heureux et, seule, est entrée dans la pratique aujourd'hui, la machine due à Boucher, et qui, depuis 1901, fonctionne dans plusieurs verreries françaises, en particulier dans le Nord. (V. VERRE au t. VII.)

Les Allemands ont obtenu, dans les verreries de Deuben, des pièces de verre creuses de grandes dimensions par le procédé Sievert, usité aussi en France dans les verreries de Jeumont, et qui permet de fabriquer facilement des objets de toute nature (cuvettes photographiques, bacs et vases divers pour chirurgie, chimie, galvanoplastie, réservoirs pour accumulateurs et jusqu'à des baignoires), de la façon suivante : sur une table maintenue horizontalement au moyen de supports spéciaux, on coule le verre en fusion, puis on régularise les bords de l'épaisse galette ainsi obtenue, par un châssis extérieur. La table en fer est creusée et percée d'une infinité de petits trous qui communiquent avec une conduite amenant de l'air comprimé. Après le coulage, on fait basculer brusquement la table, et le verre, entraîné d'abord par son propre poids, ne tarde pas à s'allonger; on facilite encore cet allongement par l'admission d'air comprimé, tandis qu'un plateau inférieur, qui peut à volonté monter ou descendre, soutient la masse de verre qui s'allonge. A celle de l'air comprimé, on ajoute aussi quelquefois l'action de la vapeur d'eau et, dans ce cas, la table T est recouverte d'un feuillet d'amiante humectée (A), de forme

circulaire et qui reçoit le verre pâteux que des trépidations du support écartent uniformément. Le fait d'appliquer un cercle de métal (M) sur les bords de la couche de verre, en même temps qu'on arrête les trépidations de la



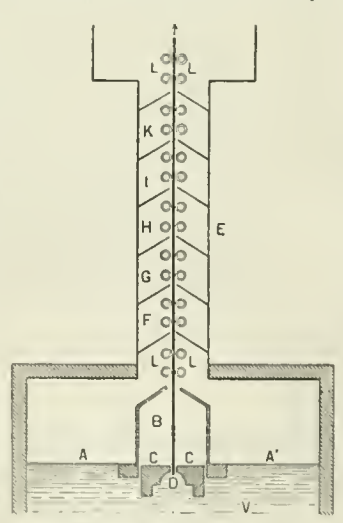
Procédé Sievert : 1. Coupe schématisée d'une table de coulage; 2. La même table renversée sur le moule.

table, provoque une vaporisation intense de l'eau qui contient la feuille d'amiante. Sous la poussée de la vapeur d'eau, le verre se soulève et prend la forme d'une calotte sphérique, qui s'enfle progressivement et occupe les positions C, C'. C'est alors que l'on fait basculer la table et que l'on approche sous la cloche de verre le moule F dont on veut lui faire épouser la forme; l'air comprimé active le moulage, et la pièce, retirée du moule, est alors transportée au four à recuire, d'où elle passe à l'atelier de finissage. Quand il s'agit d'objets de petites dimensions, tels que cuvettes photographiques, récipients de chirurgiens ou de chimistes, on applique simplement le moule de la forme désirée au lieu du cercle métallique; la vaporisation est suffisante pour que le moulage s'effectue immédiatement et sans qu'il soit besoin de faire basculer la table ni de faire agir l'air comprimé.

Mais le problème, s'il était résolu en partie, attendait cependant une solution pratique pour une autre branche de l'industrie verrière : pour la fabrication des verres à vitres, qui semblait devoir conserver longtemps encore les anciens procédés qu'elle mettait en œuvre, c'est-à-dire le soufflage à la bouche des manchons. Ce travail, assez compliqué et qui réclamait en outre un nombreux personnel, était des plus fatigants : à la série des inconvénients et risques communs à toutes les branches de la verrerie s'ajoutait encore la manipulation d'une masse de verre pesant parfois jusqu'à 15 et 18 kilogrammes; trois ouvriers (appareti, gamiu et souffleur) étaient employés devant l'ouveau, d'autres au rognage des manchons, d'autres encore à l'étendage au four, et cela pour une production moyenne de 100 mètres carrés de verre simple par équipe d'ouvriers, qui ne pouvaient, d'ailleurs, travailler plus de huit heures consécutivement.

On avait préconisé à l'étranger divers procédés : tel celui qui combine le soufflage et l'étirage mécaniques et qui, perfectionné par Lubber, fut mis en pratique aux États-Unis; tel encore le procédé Sievert lui-même, par le moyen duquel on peut obtenir de grands cylindres; mais ni l'un ni l'autre de ces procédés ne donnaient complète satisfaction : l'inconvénient principal qu'ils présentaient étant de ne point supprimer l'étendage au four à recuire, et l'on revenait aux moyens ordinaires.

En 1902, Fourcalt et Gabbe, maîtres verriers, reprirent l'étude de l'étirage du verre, dont les résultats n'avaient pas été très encourageants jusque-là, et, après de nombreux essais, dotèrent la verrerie à vitres d'un procédé qui semble destiné à un brillant avenir. Ce procédé qu'exploitent les verreries de Jeumont est basé sur le système suivant : un four à bassins contient la matière vitreuse en fusion V; ce four est partagé en deux moitiés A et A' par une chambre B, qui va d'un bord à l'autre et dont la sole est un flotteur C en terre réfractaire percé dans toute sa longueur d'une fente D, par laquelle se fait l'étirage. Cette première chambre est surmontée d'un puits E de 4^e,50 de hauteur, partagé en compartiments F, G, H, I, K. La température de chacun de ces compartiments est maintenue constante et calculée de telle façon qu'elle aille en décroissant du premier au dernier.



Coupe schématisée du dispositif de Fourcalt et Gabbe pour l'étirage du verre.

En outre, chaque compartiment est muni d'un jeu de cylindres étireurs L dont la température décroît aussi graduellement du four à la plate-forme. Quand le verre possède la consistance requise pour être travaillé, on enfonce le flotteur dans la masse à l'aide d'un mécanisme approprié et de telle façon que la matière en fusion vienne constamment à affluer les bords supérieurs de la fente, puis on glisse dans le puits, à travers les compartiments successifs et jusqu'au sein de la matière en fusion, par la fente D, une lame de verre armé, qui s'imprègne de verre fluide. Quand on remonte cette lame, elle entraîne avec elle un rideau continu de verre, qui s'allonge sans solution de continuité; les cylindres étireurs, mus électriquement, font cheminer ce rideau jusqu'à la partie supérieure du puits.

Le ruban de verre ainsi soulevé reste constamment

d'une largeur égale à la longueur même de la fente; quant à sa longueur, elle est indéterminée, puisque, arrivé à la plate-forme, le verre est refroidi, rigide, et qu'on peut le découper de telle ou telle longueur.

En cheminant le long du puits, le verre se refroidit lentement et insensiblement d'un compartiment à l'autre et de telle manière qu'il n'est plus besoin de le passer au four à recuire.

A l'aide de ce procédé, un poste de cinq ouvriers fabrique aisément 230 mètres linéaires par jour d'un verre qui a 1 mètre de largeur sur une épaisseur variable de 2 à 8 millimètres.

En raison des avantages qu'elle présente, nul doute que la fabrication mécanique du verre ne détruise peu à peu les anciens procédés : il faut s'applaudir des résultats obtenus déjà, puisque deux des branches les plus meurtrières de cette industrie, fabrication des bouteilles et fabrication des vitres, sont devenues beaucoup moins dangereuses.

VERREBROECK, comm. de Belgique, prov. de Flandre-Orientale, arrond. de Saint-Nicolas; 1.310 hab. Tanneries.

VERRUCULAIRE (*vé-ruc-ku-lèr*) n. f. Genre de malpighiacées. (Les verruculaires sont de petits arbrisseaux de la province de Bahia; leurs fleurs ont une corolle zygomorphe.)

Vers l'amour, pièce en cinq actes, de Léon Gandillot (Théâtre-Antoine, 10 oct. 1905). — Au cabaret de la Poule verte, à Montmartre. En ce milieu de littérateurs et d'artistes bohèmes, mais aimables et spirituels, le modèle Chopette, bonne fille à tout faire, conduit Blanche, joli mannequin de la rue de la Paix, dont le peintre Jacques Martel est fort épris. Blanche, jusque-là fidèle à M. de Grandpierre, un protecteur mûri qui « l'a eue la première », finit par céder à Jacques. Pour celui-ci, il ne s'agit que d'un caprice. Il le croit, du moins, et la preuve c'est qu'il songe à se marier, au grand chagrin de Blanche, qui l'aime. Ils se quittent. Mais une discussion inattendue avec sa fiancée montre au peintre qu'elle n'est point du tout la femme qui lui convient. Le mariage rompu, Jacques pense de nouveau, et très ardemment, à Blanche; il est en marche vers l'amour. Malheureusement, quand il la retrouve, M. de Grandpierre l'a épousée. L'ancien ami la reconquiert bien un instant; mais, peu à peu, le sentiment de ses nouveaux devoirs, la crainte de gêner une jolie situation, que sait-on encore? changeant la mentalité de la jeune femme et la détachent de Jacques. Elle se refroidit à mesure qu'il s'exalte, et finit par lui dire un défectif adieu. La passion, le chagrin, la marche expérimantée vers un amour désormais impossible conduisent Jacques au suicide.

La pièce, égayée d'amusants personnages épisodiques, est jolie sans préciosité, mélancolique sans « rosserie ».

Vers le pôle, par F. Nansen (Paris, 1897, in-8°). — La relation du célèbre voyage entrepris par Nansen sur le *Fram* dans les mers arctiques entre 1893 et 1896 se compose de deux parties : l'une est une publication scientifique très considérable, contenant l'étude des matériaux scientifiques de toute nature recueillis au cours de l'expédition; l'autre est un récit purement épisodique, l'histoire même du voyage. C'est ce récit, d'une grande simplicité et d'un puissant intérêt, qu'a traduit et adapté Charles Rabot. La partie la plus dramatique en est certainement celle qui contient la relation du voyage que Nansen et Johansen exécutèrent seuls vers le pôle, après avoir quitté le *Fram*, jusque par 86°10', et de leur retour à la Terre François-Joseph. Cet exposé des péripéties d'un voyage mémorable est certainement un des livres les plus attrayants, s'il n'est même le livre le plus attrayant de toute la littérature arctique.

VERSTOVSKY, compositeur russe, né en 1799, mort à Moscou en 1862. Musicien heureusement doué au point de vue de l'inspiration, mélodiste élégant et gracieux, mais dont les études étaient restées trop incomplètes, cet artiste aimable et distingué n'avait pas la souplesse et l'habileté de main nécessaires pour tirer de ses chants tout le profit qu'il aurait pu leur demander. Il ne savait ni développer une idée, ni construire solidement un morceau, ni combiner ensemble les voix et les instruments de façon à leur faire produire les effets qu'exige impérieusement la musique dramatique. Néanmoins, ses chants étaient si bien venus et ils se faisaient si bien remarquer par un réel cachet de nationalité, que Verstovsky obtint de vifs succès avec la plupart de ses opéras, et qu'il n'en eut surtout, celui intitulé *la Tombe d'Askold*, représenté en 1835, devint réellement populaire et lui valut une renommée presque brillante. Il est resté au répertoire pendant plus d'un demi-siècle, en dépit des progrès étouffants faits alors par la musique russe. Verstovsky a écrit d'ailleurs un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il faut citer : *la Quarantaine, le Solitaire, Stanislas, les Petrus de la grand'mère, la Vieille Sorcière, Gromotoï, la Bergère*, etc.

VER-SUR-MER, comm. du département du Calvados, arrond. et à 15 kil. de Bayeux, sur la Manche et à l'issue d'une riante vallée; 803 hab. Belle plage de sable, très fréquentée par les baigneurs pendant la saison d'été. Intéressante église, dont le clocher date du XI^e siècle.

VERTCHÉVITCH (Vouk), écrivain serbe, né à Kisanò (Dalmatie) en 1811, mort à Raguse en 1882. Il fut secrétaire des princes monténégrins Pierre II et Danilo. Il a écrit plusieurs études intéressantes sur le folklore de Bosnie et d'Herzégovine, ainsi qu'une biographie du prince-évêque Pierre II de Monténégro.

Vertige (LE), comédie en quatre actes de Michel Provins (Athènes, 22 avr. 1901). — Andrée, femme de Raymond de Roville, serait parfaitement heureuse — car son mari a de nobles qualités, une belle situation et l'aime profondément — si elle n'avait lu les livres passionnés du célèbre romancier psychologue Jacques Marenilles. Prise d'un véritable vertige, elle se laisse enlever par l'écrivain. Après une courte lune de miel sur la Côte d'Azur, Jacques se fatigue de l'isolement, se lasse de sa maîtresse et papillonne avec la belle comtesse Moselli. M. de Roville, qui aime toujours sa femme, la suit de loin, la fait discrètement surveiller par son excellent ami Chatterel. Même celui-ci finit par avoir un duel avec Marenilles, qui le blesse grièvement. Il rentre à Paris, et M. de Roville, qui a son idée, l'installe dans un nouvel appartement à lui, où il fait transporter de nombreux souvenirs de son ancien home familial. Andrée, accablée

par une virulence moindre et quelques caractères morphologiques du vibron de Koch.)

— *Vibron de Fenker-Prior*, Vibron morphologiquement semblable au vibron de Koch. (Il liquéfie seulement plus vite la gélatine que ce dernier; il a été trouvé dans le choléra nostras et l'entérite aiguë.)

— *Vibron de Deneke*, Vibron morphologiquement semblable à celui de Koch. (Il liquéfie la gélatine moins vite que le vibron du choléra de Fenker-Prior et plus vite que le vibron du choléra. Il a été trouvé dans les vieux fromages; inoculé aux animaux, il provoque la diarrhée; peut-être est-il pathogène pour l'homme.)

— *Vibron de Metchnikof*, Vibron morphologiquement semblable à celui de Koch. (Il est mobile et possède un seul cil vibratile; il détermine la maladie des poules observée à Odessa par l'auteur. Il ne semble pas, quant à présent, pathogène pour l'homme.)

VIBRIONNIEN, ENNE (*ni-in, én*) adj. Qui a rapport aux vibrions.

VIBRISSÉE (*brissé*) n. f. Champignon ascomycète, ayant une fructification charnue, un peu cireuse, formée d'un pied cylindrique et d'une tête plus élargie, globuleuse. (Les ascus, cylindriques, contiennent chacun huit spores filiformes, très longues, un ou pluricellulaires, incolores.)



Vibriissée.

VICHTE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Cambray]); 1.400 hab. Deatelles, fabrication de tissus de coton et de laine.

Victimes du Devoir (CAISSÉ DES), œuvre philanthropique fondée en 1844-1885 par la Presse parisienne, et reconnue d'utilité publique. Elle a pour but de secourir les familles des victimes d'actes de courage ou de dévouement : pompiers ou agents tués ou blessés au feu ou dans l'exercice de leur mission, personnes blessées ou tuées dans les sauvetages, les arrestations, infirmiers des hôpitaux atteints dans leur service par des maladies contagieuses, ouvriers de chemin de fer, victimes d'accidents professionnels, etc. Elle peut accorder des secours d'urgence, des allocations annuelles aux orphelins, ou constituer des pensions viagères aux veuves et aux mères des victimes du devoir. Elle tire ses principaux revenus de la *Fête des Fleurs*, qu'elle donne chaque année au Bois de Boulogne, huit jours, en général, avant le Grand Prix, de subventions ou de legs privés dont les plus considérables ont été constitués par Chauchard, Robin, la maison Vilmaria-Andrieux, etc. Elle reçoit une subvention annuelle du ministère de l'intérieur. — Il existe, à Paris, deux monuments funéraires consacrés aux victimes du Devoir: l'un au cimetière Montparnasse, fort simple, mais d'un bel effet, où sont inhumés notamment les sapeurs-pompiers de la Ville de Paris morts au feu; l'autre au cimetière du Père-Lachaise, *Monument des Travaillleurs de la Ville de Paris*, qui est l'œuvre du sculpteur Denys Puech.

* **VICTOR-EMMANUEL III**, roi d'Italie, né à Naples en 1869. — En 1904, grâce à son influence persistante, les relations amicales de l'Italie avec les puissances étrangères furent fortifiées par la conclusion de nouveaux traités d'arbitrage et le renouvellement des traités de commerce. Le président Loubet séjourna à Rome et à Naples du 24 au 30 avril, fut traité par les souverains avec la plus grande et la plus cordiale distinction et fut chaudement acclamé par le peuple. Un peu auparavant, Victor-Emmanuel avait eu à Naples (26 mars) une entrevue avec l'empereur Guillaume. Le 15 juin, il prononçait sa sentence arbitrale dans la question de la délimitation de frontières entre le Brésil et la Guyane anglaise. Le 15 septembre, il lui naissait enfin un fils, et la naissance de ce prince héritier, Humbert, prince de Piémont, fut l'occasion de grandes réjouissances. Le 5 février 1905, Victor-Emmanuel réalisait une idée qui lui tenait depuis longtemps à cœur : la création d'un institut international d'agriculture. Le 20 avril, le roi ouvrait solennellement l'Exposition de Milan.

Il convient enfin de rappeler l'intervention personnelle du roi et de la reine d'Italie, qui, en avril 1905, ont visité, avec le duc d'Aoste, les communes de la région dévastée par la formidable éruption du Vésuve.

* **VICTORIA** (chutes), grande chute du Zambèze. — Depuis le 11 juillet 1905, le chemin de fer qui doit un jour relier le Cap au Caire traverse le fleuve Zambèze sur un pont qui a été jeté à environ 500 mètres en aval de la grande chute Victoria.

VICTORIA (TERRE), terre polaire antarctique, située au sud du cercle polaire, découverte par sir James Clark Ross en 1841 et visitée depuis lors par le Norvégien Borchgræviuk et par l'expédition anglaise du *Discovery*. Les reconnaissances, menées à bonne fin en 1902-1903 par le capitaine Scott et par ses compagnons, ont prouvé que la terre Victoria se prolongeait vers le sud, bien au-delà de l'île où se dressent les volcans Erebus et Terror, jusqu'à plus de 82° de latitude sud, et que le pays est un vaste plateau surplombant d'environ 3.000 mètres la partie de l'océan Austral qui le baigne.

VICTORIA (Ena Eugénie-Joë-Eve de BATTENBERG, dite, reine d'Espagne, née à Balmoral en 1857. Elle est le second enfant de Henri de Battenberg, né en 1858 et tué en 1896 dans l'expédition contre les Achatis, et de Beatrix, fille de Grande-Bretagne, nièce de la reine Victoria, née en 1857. Elle est, par suite, nièce du roi d'Angleterre Edouard VII; son frère aîné, Alexandre de Battenberg, est officier de la marine britannique. En 1902, Victoria, jusqu'alors connue sous le nom de Ena de Battenberg, a épousé le roi d'Espagne Alphonse XIII; de famille protestante, elle s'est convertie au catholicisme



Victoria.

avant son mariage. Le mariage fut célébré à Madrid le 31 mai 1906; les fêtes furent troublées par un attentat anarchiste, auquel échappèrent les souverains.

VICUÑA (Claudio), président de la république du Chili, né en 1841. En 1891, Balmaceda, qui était président de la république Chilienne depuis 1880, voulant attester son désintéressement, au moment où il était en lutte contre le parti congressiste, fit procéder aux élections présidentielles et élire Vicuña (mai 1891). Cette présidence dura peu, car le jour où Balmaceda fut définitivement battu par les troupes congressistes, au mois d'août 1891, Vicuña s'enfuit sur un navire.

VIDAL (Léon), vulgarisateur français, né à Marseille en 1833, mort à Port-de-Bouc en 1906. Destiné tout d'abord à la carrière d'ingénieur, il suivit les cours du lycée Saint-Louis; puis, la fréquentation des laboratoires de la Sorbonne décida de sa vocation pour les sciences. Il fut préparateur de Dumas et de Claude Bernard pendant quelque temps; mais vivement intéressé par la photographie et les procédés mécaniques qui en dérivent, il se consacra tout entier à cette branche de la science et entreprit d'en vulgariser les applications à l'industrie. Il écrivit à cet effet des articles nombreux dans les revues et publia des traités dont l'énumération serait fort longue, mais parmi lesquels on peut citer toutefois : *Traité pratique de photographie au charbon* (1869); *Traité pratique de phototypie* (1879); *La Photographie appliquée aux arts industriels de reproduction* (1880); *Traité pratique de phototypie* (1881); *Cours de reproductions industrielles à l'École nationale des arts décoratifs* (1882); *Calcul des temps de pose* (1884); *Manuel du touriste photographe* (1885); *La Photographie des débutants* (1886); *Traité de photolithographie* (1893); *La Photographie des couleurs* (1897); etc. Professeur à l'École nationale des arts décoratifs pour les reproductions industrielles, il avait, en outre, créé au Cercle de la librairie un musée de photographies documentaires et fonda le *Moniteur de la photographie* qui dirige pendant de longues années. Il a collaboré à la « Revue encyclopédique » et donné au « Nouveau Larousse illustré » des articles sur les procédés photomécaniques.

* **VIDAL** (Paul-Antoine), compositeur français, né à Toulouse en 1863. — A la retraite de Paul Taffanel comme premier chef d'orchestre de l'Opéra en 1905, il fut nommé à sa place. Vidal a fait représenter dans la salle du Trocadéro, en 1901, un ballet intitulé : *Les deux font la paire*. En 1900, on avait exécuté au palais de l'Élysée, à la Présidence de la République, dans une soirée officielle, un divertissement intitulé : *Danses de jadis et de naguère*, dont il avait arrangé la musique.

Vie amoureuse de François Barbazanges (LA), roman, par Marcelle Tinayre (1904). — Le 17 juillet 1673, M. Jacques Barbazanges, conseiller au présidial de Tulle, a un fils, et, comme il est, en même temps que magistrat, bon astrologue, il tire l'horoscope du nouveau-né. Soumis aux influences opposées de Vénus et de Saturne, l'enfant grandira, aimé de tous, surtout des femmes, et c'est par elles qu'il pourrait lui arriver malheur. Devenu grand, François fait, en effet, tourner toutes les têtes; à l'envi, les belles dames de la ville et de la campagne cherchent à lui plaire, sans qu'aucune y réussisse. Cependant, une petite dentellière, la Chabrette, prend en dégoût la vie dévergondée qu'elle a menée jusque-là, parce qu'elle s'est éprise pour lui d'une passion profonde. Désespérant de le toucher, elle se donne l'illusion d'être à lui dans les bras d'un autre, qui, pour la circonstance, a revêtu le costume ordinaire de Barbazanges. Celui-ci apprend en même temps que la Chabrette l'aime et qu'elle s'est jetée à l'eau, du chagrin de s'être, une fois de plus, rendue indigne de lui. L'insensible est touché; il accourt consoler la pauvre fille, qu'on a repêchée, mais trop tard. « Puissiez-vous aimer comme je vous aime et mourir comme je meurs », dit-elle en expirant, rassérénée. A quelque temps de là, François Barbazanges est au château de Combareilh, où demeure la jeune Hyacinthe, mariée, sans avoir rien appris du mariage, au dernier des Combareilh, lequel a disparu, mort ou fou. Dès le premier regard, les deux jeunes gens s'aiment. La nuit, au milieu d'un rêve, François voit entrer dans sa chambre Hyacinthe, qu'il reçoit dans ses bras. Au réveil, il est seul, et ne sait trop si le bonheur divin qu'il goûte est songe ou réalité. Il prend congé et s'éloigne à regret. Mais, en passant devant un arbre touffu, un coup de fusil éclate et il tombe, mortellement frappé d'une balle, tirée par ordre du châtelain de la Roche-Dracou qui n'ayant pu obtenir la main de Hyacinthe, l'isole au milieu d'un cercle d'embûches et de mort.

Ce conte ingénieux et touchant permet à Marcelle Tinayre de tracer un tableau lest et piquant de la vie provinciale au xviii^e siècle.

Vie au rancho (LA), par le président Th. Roosevelt (1903). — Tel est le titre que le traducteur Albert Savino donne à son élégante et habile version de *Ranch Life and Hunting Trail*, où Roosevelt consigna une partie de ses expériences de la vie des prairies (1888).

Dans les cinq premiers chapitres, l'auteur expose les conditions de l'élevage des troupeaux et la manière de vivre suivant les saisons, dans ces pays de climats extrêmes. Les deux ou trois chapitres suivants sont consacrés au récit d'aventures, si fréquentes dans la vie des *cow-boys* et des aventuriers de toute espèce et de toute race qu'on y rencontre, ainsi qu'à la description des types de trappeurs, de chasseurs, de *vaqueros*, de peaux-rouges, de pillards et d'*outlaws*, qui ont le plus frappé le futur homme d'État. C'est la partie la plus pittoresque du livre et celle où l'auteur fait le mieux pressentir ses qualités de manieur d'hommes, en même temps que la largeur et la vigueur de son esprit.

Le reste du volume, qui a douze chapitres, est fort agréablement rempli par des récits de chasses dans le Dakota, le Nebraska, l'Arizona et le Nouveau-Mexique. Th. Roosevelt ne s'y montre pas seulement un écrivain habile à intéresser, il y apparaît aussi comme un explorateur versé dans les sciences géographiques et naturelles.

Vie des abeilles (LA), par Maurice Maeterlinck (1901). — Le poète apiculteur a construit son traité des abeilles comme un poème dramatique, et les sept livres en lesquels il le divise en sont comme les sept tableaux. Le premier tableau, ou prologue, expose rapidement ce qu'on dit des abeilles les anciens et les modernes, et pose les personnages : la reine, qui est la mère; les ouvrières, qui font au travail le sacrifice de leur sexe; le

mâle, d'où doit surgir au moment donné l'être d'élection qui éveillera, d'une étroite mortelle pour lui, au sein de la reine future, une intarissable maternité. La formation et le départ de l'essaim au printemps, la fondation de la cité nouvelle et l'organisation du travail, les combats des jeunes reines, le vol nuptial et l'union tragique dans les hauteurs de l'éther, le massacre des niées et le retour à l'engourdissement de l'hiver, passent devant les yeux des cinq livres suivants. Le septième, intitulé : *les Progres de l'espèce*, passe en revue les nombreuses circonstances où les abeilles choisissent, adaptent et perfectionnent, c'est-à-dire échappent à la fixité de l'instinct pour faire œuvre d'intelligence, tout en se soumettant à « cette puissance masquée et souverainement sage » que l'auteur appelle « l'esprit de la ruche » et dont le sentiment pénètre et domine tout ce beau livre, comme le Destin la tragédie grecque.

Vie intense (LA), titre donné par les traducteurs, la princesse Ferdinand de Faucigny-Lucinge et Jean Izoulet, au livre de Théodore Roosevelt intitulé *the Strenuous life* (1900). — C'est un recueil de discours et d'articles traitant tous des devoirs de l'homme et du citoyen en général, et plus spécialement de l'homme et du citoyen américain. Voici les titres de ces dix-neuf morceaux, d'après l'édition française : 1^o La Vie intense; 2^o l'Expansion et la Paix; 3^o Latitude et longitude parmi les réformateurs; 4^o la Camaraderie comme facteur politique; 5^o Assistance civique; 6^o Caractère et succès; 7^o le huitième et le neuvième Commandement en politique; 8^o le Mieux et le Bien; 9^o Promesse et exécution; 10^o le Garçon (suez : le Jeune garçon) américain; 11^o Préparation et non-préparation militaires; 12^o l'Amiral Dewey; 13^o Grant; 14^o les Deux Amériques; 15^o Virilité et étiat; 16^o la Fraternité et les Vertus héroïques; 17^o Devoirs nationaux; 18^o la Question du travail; 19^o Droit de cité chrétien. Dans chacun de ces morceaux, Roosevelt prêche, souvent dans les mêmes termes, mais toujours avec une grande énergie et une remarquable hauteur de vues, le culte de la famille, la dignité du foyer, d'où dérivent l'amour de la patrie et la grandeur de l'État; la solidarité des citoyens, la fusion des classes, le bien de la paix qu'on ne s'assure qu'en sachant combattre, le respect des droits d'autrui, la nécessité de la justice dans les rapports de nation à nation comme dans les rapports d'homme à homme, la volonté de développer son être par l'activité, et l'union cordiale des efforts individuels dans la poursuite « du bien commun de chacun et de tous ». Il y mêle l'éloge de la politique américaine, des grands hommes américains et de la patrie américaine. Ce livre contient donc, outre des données curieuses et authentiques sur les institutions et l'esprit du peuple des Etats-Unis, un enseignement qui, pour n'apporter rien de bien neuf, n'en est pas moins très opportun et profitable. Il est à regretter que le système de la littérarité à outrance adoptée par les traducteurs les amène à adopter quantité de tournures étrangères souvent malaisées à comprendre.

VIEHOFF (Henri), historien et littérateur allemand, né à Büttgen, près de Neuss, en 1803, mort à Trèves en 1886. Il fit ses études à Bonn, professa aux gymnases d'Emmerick et de Düsseldorf et devint en 1850 directeur de l'école réelle à Trèves, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa retraite (1876). Les travaux de Viehoff ont trait surtout à l'étude de la vie, des œuvres de Goethe et de Schiller : *Vie, développement intellectuel et œuvres de Goethe* (5^e éd., 1888); *les Poésies de Goethe expliquées* (3^e éd., 1876); *les Poésies de Schiller expliquées* (7^e éd., 1895); *Vie de Schiller* (2^e éd., 1888); *Manuel de littérature allemande* (16^e éd., 1882); *l'École élémentaire de la poésie* (1860). Il a publié aussi beaucoup de traductions métriques : *les Œuvres de Racine* (1869), des œuvres de Sophocle, de Térence, de Longfellow, de Walter Scott; *le Poème sur la Moselle*, d'Ausoan (1871). Avec Herrig, il fonda les *Archives pour l'étude des langues et des littératures contemporaines* (1844 et suiv.).

Viell Heidelberg, pièce en cinq actes de Guillaume Meyer-Förster, traduite par Maurice Rémond et Guillaume Bauer (Théâtre-Antoine, 29 janv. 1906). — Une petite cour d'Allemagne. Charles-Henri, veuve du vieux prince régnant, a vécu, en son palais triste, une enfance sans joie, une première jeunesse sans plaisir. Quand il a conquis ses diplômes, on l'envoie parachèvement ses études à Heidelberg, université célèbre, joyeux séjour d'étudiants, sous la conduite du bon docteur Jüttner et du prétentieux valet de chambre Lutz. Là, au milieu des abrutissements indignés du laquais et des rajeunissements dangereusement excessifs du docteur, dans la chaude camaraderie du gais compagnons, Charles-Henri nait à la vie, chante, boit, aime Catherine, nièce de l'ambassadeur Ruder, et est aimé d'elle. Soudain une attaque frappe le vieux prince régnant et Charles-Henri reçoit contraint et forcé, baigné des larmes de Catherine, deux ans d'exil pendant lesquels, devenu roi, il s'ennuie à périr. Il puis en va le marier diplomatiquement. C'en est trop! Il veut absolument revoir, ce fut-ce qu'un instant, Heidelberg où il fut si heureux. Il y retourne. Hélas! ce n'est plus du tout cela! Jüttner est mort. Les compagnons d'autrefois se sont dispersés... Ceux que Charles-Henri retrouve le reçoit étonnément. Au lieu de la joie, c'est une mélancolie profonde. Catherine, à vrai dire, lui fait le même accueil familial et tendre, mais ceci n'est que pour redoubler leur mutuelle tristesse. Elle-même va se marier. Alors, la jeunesse n'a qu'un temps, les folles amours ne durent pas toujours et les grands sont condamnés à la solitude.

Viell Heidelberg a remporté en Allemagne un triomphe; la pièce est devenue en quelque sorte nationale. Malgré la différence des mœurs, le public français a trouvé à l'œuvre une fraîcheur naïve et touchante.

VIELAU, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Saxe [cercle de Zwicken]); 3.580 hab. Mine de houille.

VIELLAURITE (*vi-ell-ur*) n. f. Substance minérale, résultant du mélange de la diallogite et de la triphloïte.

VIELLÉ-GRIFFIN (Francis), poète français, né à Norfolk (Virginie) en 1861. Il se rendit de bonne heure en France, publia en 1885, dans la revue « Luce », ses premiers vers, qu'il réunit ensuite dans une plaquette : *Cueille d'avril* (1886). Il rédigea avec P. Adam et B. Lazare les *Entretiens politiques et littéraires* (1890-1892); puis collabora à différents journaux et périodiques : « l'Écho de Paris », « la Revue blanche », « l'Ermitage », « le Mercure

court. La villariésie congouha congouha des provinces brésiliennes de Minas-Geraes et São Paulo, yava, yerva de Palos du Paraguay) fournit, ainsi que la villariésie mucronée (marangillo), une sorte de mate qui donne une infusion agréable, employée au Chili comme le thé dans nos pays.

VILLARI (Pasquale), homme politique et historien italien, né à Naples en 1827. Ses études achevées, il prit part au mouvement révolutionnaire de 1848 et dut s'exiler à Florence. Successivement professeur à Pise (1859), à l'Institut des hautes études de Florence (1862), député d'Arezzo (1866) et de Giustalla, sénateur du royaume (1881), Villari a été ministre de l'instruction publique, de février 1891 à mai 1892. Depuis, il a été vice-président du Sénat. Il est président de l'Institut historique italien et de la Société Dante Alighieri. Il a été élu en 1902 correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Ses deux œuvres maîtresses, non moins remarquables par l'étendue des recherches que par la sobre élégance de l'exposition, sont ses livres sur *Savonarole et son temps* (1861-1888) et *Machiavel et son temps* (1877-1882). On lui doit en outre : *La Civilisation latine et la Civilisation allemande* (1862); *Légendes propres à éclaircir la « Divine Comédie »* (1865); *Art, histoire et philosophie* (1884). Il faut y ajouter un ouvrage sur les origines de Florence (*Primi due secoli della storia di Firenze* [1892-1894]) et un volume d'articles et de discours : *Discussioni critiche e discorsi* (1905). Il a fait œuvre non plus d'historien, mais de bon citoyen et d'homme d'Etat en écrivant ses *Lettere meridionali* (1878); ce courageux manifeste attira l'attention des pouvoirs publics sur les maux de toutes sortes qui accablent les provinces méridionales, et fut le point de départ d'une série de mesures qui sont loin d'avoir complètement abouti.

VILLATE (Gaspar), compositeur américain, né à La Havane en 1851, mort à Paris en 1891. Possesseur d'une grande fortune, il étudia et cultiva l'art en amateur. Après avoir commencé son éducation musicale dans son pays, il s'en fut la continuer à Paris. Il publia d'abord un certain nombre de romances et de mélodies vocales, puis eut l'idée d'écrire un opéra, qu'il réussit à faire accepter par la direction du Théâtre-Italien. Cet ouvrage, intitulé *Zilia*, fut représenté en 1877 sans aucun succès, bien que les deux rôles importants fussent tous par deux grands artistes, Tamberlick et M^{me} Elena Sanz. Peu après, en 1880, le même compositeur fit représenter au théâtre Royal de La Haye un opéra français intitulé *la Czarine*.

VILLATOCA, bourg d'Espagne (Murcie [prov. d'Albacète]); 1.200 hab. Source minérale sulfatée calcique, à la température de 38° C., utilisée pour le traitement du rhumatisme chronique, de la scrofule, et de certaines dermatoses.

VILLAVARDE (Fernando de), homme d'Etat et financier espagnol, né en 1850, mort à Madrid en 1905. Il exerça la profession d'avocat, et entra dans la vie politique comme sous-secrétaire d'Etat aux finances. Il fut ensuite nommé préfet de Madrid par Canovas, et dans ses fonctions montra une réelle énergie qui lui valut de remplacer Romero Robledo au moment de la grande épidémie de choléra de 1885. Il fut de nouveau ministre de la justice dans le cabinet Canovas (1890), ministre de l'intérieur au remplacement de Elduayen, en 1892, et fonda à ce moment, avec Silvela, le parti conservateur indépendant, détaché du parti catholique proprement dit, à tendances carlistes. Au lendemain des désastres financiers et politiques de la guerre hispano-américaine, il fut appelé au ministère des finances; il occupa ce poste en 1903, puis succéda, comme président du conseil, au général Azcarraga, en 1905. Mais il fut bientôt renversé du pouvoir par une coalition de libéraux et de conservateurs intraitants. Il mourut quelques jours après, emporté brusquement par une congestion cérébrale. Villaverde fut unanimement regretté en Espagne; son nom est lié à la sage et prudente politique financière qui a permis, au lendemain de la perte des colonies et des désastres de 1897, de reconstituer sur de nouvelles bases le crédit de l'Espagne. Villaverde avait montré, en outre, une réelle sympathie pour la France : c'est sous son ministère qu'avait eu lieu, en 1905, le voyage en France du jeune roi Alphonse XIII.

VILLAVIA-DE-NALES, bourg d'Espagne (Valence [prov. de Castellon de la Plana]; 800 hab. Sources minérales sulfatées magnésiques et ferrugineuses, utilisées pour le traitement de la scrofule et du rhumatisme chronique.

VILLAZON (Eldorado), homme politique et diplomate bolivien, né à Cochabamba en 1839. Il a été deuxième vice-président de la république de Bolivie de 1900 à 1904, premier vice-président de 1901 à 1906. Il a conclu le *modus vivendi* entre le Brésil et la Bolivie relativement au territoire de l'Acre. En 1906, il a été nommé ministre plénipotentiaire de Bolivie à Buenos-Ayres. L'année précédente, le Sénat bolivien lui avait décerné une médaille nationale en récompense des services qu'il a rendus à son pays.

VILLEBOIS-MAREUIL (Georges-Henri-Aimé-Marie-Victor de), officier français, né à Nantes en 1817, mort à Boshof (transvaal) en 1900. Elève de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1837, il en sortit deux ans plus tard dans l'infanterie de marine, fut envoyé presque immédiatement en Cochinchine, et, lieutenant en 1870, ne reentra en France que pour participer aux opérations de l'armée de la Loire, pendant la guerre franco-allemande; il servait comme capitaine de chasseurs à pied quand il fut grièvement blessé à la reprise de Blois, et décoré. Après la campagne, il passa par l'École supérieure de guerre, devint commandant en 1882, lieutenant-colonel en 1888, fut chef d'état-major du 1^{er} corps, et passa colonel en 1892; il commandait le 1^{er} régiment étranger, lorsque, à la mort de sa femme, il quitta volontairement l'armée

(1895). Au moment où éclata la guerre sud-africaine, il mit son épée au service de la cause boer. Il fut cordialement accueilli par les chefs militaires transvaaliens, mais n'exerça sur eux qu'une faible influence. Il essaya en vain de leur faire adopter contre les Anglais une tactique moins passive; et ses avertissements ne purent épargner à Cronje le désastre de Paardeberg. Un peu découragé, il se mit à la tête d'une troupe de partisans opérant entre Kimberley et Boshof, sur les communications du général Methuen. Attaqué près de Boshof par des forces très supérieures, il vendit chèrement sa vie. Ses restes furent l'objet des plus grands égards de la part du chef anglais. Un monument a été élevé, en 1901, au colonel de Villebois-Mareuil, à Grez-en-Bouère et un autre à Nantes. On a publié le *Carnet de campagne* du vaillant soldat (1902), œuvre sincère, et d'un grand intérêt pour l'histoire de la guerre anglo-transvaalienne.

VILLEJEAN (Engèle-Gabriel), médecin, pharmacien et homme politique français, né à Ancy-le-Francais (Yonne) en 1830. Interne en pharmacie des hôpitaux en 1853, il fut nommé pharmacien en chef de Trusseau en 1878, puis passa à Lariboisière, et de là, à l'Hôtel-Dieu. Chef du laboratoire de pharmacologie à la Faculté, il devint docteur en médecine en 1886 avec une thèse : *Recherches chimiques, physiologiques et pharmacologiques sur le chlorure de méthylène*, et professeur agrégé de chimie et de toxicologie avec un mémoire sur les pigments et matières colorantes d'origine animale. Ses principaux travaux ont trait à la pharmacologie : *Sur les propriétés physiologiques du formène et de ses composés chlorés* (prix Montyon 1886); *Recherches expérimentales sur la solubilité des sels officinaux de quinine; Des injections hypodermiques de quinine* (1887); *Analyses chimiques du pus d'abcès froids ou flegmes* (1887); *Recherches expérimentales sur la toxicité du bismuth en injections sous-cutanées* (par la voie stomacale il est très difficilement absorbé et par suite inoffensif [1888]); *Sur la composition chimique des calculs biliaires* (1888); *Etudes sur les filtres employés par l'Assistance publique* (1888); *Le Principe actif de la digitale* (1899); *Sur la toxicité des nitrates alcalins* (1904). Il a également collaboré au *Dictionnaire de médecine et de chirurgie*. Il a fait de nombreux cours de chimie biologique et organique à la faculté et à l'Hôtel-Dieu et a été nommé membre du conseil supérieur d'hygiène publique. Député de l'Yonne (arrond. de Tonnerre) depuis 1895, il a été président de la commission d'hygiène publique de la Chambre et s'est beaucoup occupé des questions d'assainissement discutées au Parlement.

VILLEMIN (Jean-Antoine), médecin militaire et histologiste français, né à Prey (Vosges) en 1827, mort à Paris en 1892. Orphelin à treize ans, il étudia d'abord en vue de devenir instituteur; mais, pris par la conscription, il fit ses études médicales à Strasbourg pendant son service militaire. Puis, utilisant ses aptitudes pour le dessin, il fut nommé aide de botanique à la faculté de médecine de Strasbourg en 1852 et obtint le doctorat en médecine l'année suivante, avec une thèse sur les *collections purulentes du rein*. Peu après, il devenait médecin stagiaire au Val-de-Grâce et, en 1854, lauréat du concours pour le grade de médecin-major. Il suivit alors un régiment et, en 1860, revint à Strasbourg, où il fut nommé médecin des hôpitaux militaires et répétiteur à l'École du service de santé. En 1861, il publia : *Du tubercule au point de vue de son siège, de son évolution et de sa nature*, où il différencie cette néoplasie spéciale. En 1862, il donna une thèse intéressante sur le *Rôle de la lésion organique dans les maladies* et, en 1863, il fut nommé agrégé de l'École du Val-de-Grâce, où il fit des conférences de clinique médicale et fit paraître, en 1864, avec Morel, un *Traité d'histologie humaine normale et pathologique* et un travail sur la *Sclérose des artères*; en 1866, ses *Recherches sur le vésicule pulmonaire et l'emphysème*. Nommé, en 1867, professeur d'hygiène et de médecine légale, en 1873 professeur de clinique médicale au Val-de-Grâce, il devint en 1882 médecin chef de l'hôpital, sous-directeur de l'École, puis en 1885 médecin inspecteur de l'armée. Son titre principal est d'avoir reconnu et démontré la virulence et la transmissibilité de la tuberculose, étude à laquelle il s'était consacré depuis 1865, où il avait lu à l'Académie de médecine un mémoire sur la *Cause et la nature de la tuberculose*, dont les conclusions étaient que cette maladie est spécifique, produite par un agent inoculable, dont la transmission se fait de l'homme au lapin. En 1866, il décrivit les pseudophthisis dans la série zoologique; en 1868, dans ses *Etudes sur la tuberculose*, il réfuta les objections faites à sa doctrine, et dans son travail sur la *prophylaxie de la phthisis* examina les conséquences de sa découverte. En 1869, il révéla les conditions et les moyens de propagation de la phthisis dans un mémoire lu à l'Académie, démontra par des expériences la contagion par les crachats desséchés et pulvérisés et signala le danger des linges souillés par eux et la fréquence de la contagion dans les locaux destinés à la vie en commun (casernes, prisons), le danger du balayage et la nécessité de l'isolement des malades. Nommé membre de l'Académie de médecine en 1874, il publia encore d'importants travaux sur le scorbut, le s-rofulisme, l'érythème polymorphe et fut l'un des rédacteurs des instructions pour la prophylaxie de la tuberculose. Un monument lui a été élevé à Bruyères (Vosges) et dans une des cours du Val-de-Grâce.

VILLEPINTE (Cécyne ne), nom donné à un ensemble d'établissements et d'institutions fondés par les religieuses de Marie-Auxiliatrice pour prévenir et combattre la tuberculose chez les enfants et les jeunes filles. En 1864, Thérèse de Souhbiran-Lalovière, fondatrice de la société de Marie-Auxiliatrice, établit à Toulouze la première « maison de famille » pour les jeunes filles isolées ouvrières, institutrices, employées, etc.). Cette maison, fermée en 1870, fut remplacée par les maisons de Lyon (1869), de Paris (1872), d'Angers (1897). Tels furent les débuts de ce

qu'on appelle l'Œuvre de Villepinte. Cette œuvre est double : elle est prophylactique et elle est curative. Les institutions prophylactiques qu'elle a créées et qu'elle entretient sont : 1^o les trois maisons de famille désignées plus haut, où près de 600 jeunes filles travaillant pour vivre trouvent, moyennant une faible rétribution, une habitation saine et commode et une nourriture saine et fortifiante (la maison d'Angers s'occupe surtout des enfants; elle a une garderie où de cinq à six cents fillettes de trois à douze ans sont à l'abri des dangers de la rue pendant les heures qui séparent la fermeture de l'école de celle des ateliers); 2^o des sociétés de secours mutuels à Paris (1875) et à Lyon (1877); 3^o un dispensaire, à Paris, spécial aux affections de la poitrine et du larynx et à l'anémie, créé par le Dr Goulet en 1875 et ouvert gratuitement aux femmes, aux jeunes filles et aux enfants; 4^o trois établissements à l'usage des jeunes filles et enfants fatigués et anémiques, que la tuberculose guette, mais n'a pas encore saisis : le sanatorium Minoret, établi d'abord (1885) dans la forêt de Saint-Germain, puis transféré à Champrosy, station de Ris-Orangis (tout y est aménagé pour y faire des cures d'air dans les meilleures conditions de succès; il contient environ 100 lits); l'œuvre des cures rurales de Champrosy, établie en 1904 dans le parc du sanatorium Minoret, pour procurer, au grand air de la campagne, un repos et un traitement hygiéniques aux jeunes filles de six à seize ans appartenant aux classes laborieuses de Paris (le pavillon consacré à cette œuvre peut contenir 90 lits; une école ménagère et une école d'horticulture y sont aménagées); la station des cures maritimes du Pradet, fondée en 1905, non loin d'Hyères. Les établissements où se poursuivent le traitement et la guérison des tuberculeux sont au nombre de deux : 1^o le sanatorium Alice-Fagniez, fondé en 1895, dans une vallée du territoire d'Hyères, et réservé rigoureusement aux enfants et aux jeunes filles poitrinaires chez qui la fonte pulmonaire n'est pas commencée. On y reçoit 34 malades, chiffre qui sera bientôt porté à 50; 2^o l'hôpital-sanatorium de Villepinte, qui, étant la plus importante des fondations dues aux religieuses de Marie-Auxiliatrice, a donné son nom à l'ensemble de l'œuvre. Cet hôpital, établi d'abord à Livry, fut le premier en France consacré aux phthisiques. Transporté en 1881 à Villepinte (Seine-et-Oise), il reste le seul qui reçoive les tuberculeux à toutes les périodes de la maladie. Il est entouré d'un parc de 11 hectares, et les bâtiments sont aménagés de telle façon que les malades sont répartis dans des pavillons entièrement séparés et distincts, suivant leur âge et les stades de la maladie. Dans ces conditions, les malades guérissables recouvrent la santé; les autres, entourés de soins jusqu'à leur mort, ne peuvent ni contaminer leur famille, ni créer de nouveaux foyers de contagion. L'établissement contient environ 800 lits. On y est admis, comme dans les autres maisons dont nous avons parlé, après consultation prise au dispensaire, et à des conditions que les intéressées peuvent connaître en s'adressant au siège central de l'œuvre. A la tête de l'œuvre de Villepinte se trouvent trois comités : un comité médical, un comité de surveillance de six membres et un comité de patronage.

VILLEQUIER, comm. de la Seine-Inférieure, arrond. et à 15 kilom. d'Yvetot, sur la rive droite de la Seine, à 4 kilom. de Caudebec-en-Caux. Station de pilotes pour les navires qui remontent à Rouen. Eglise des XII^e et XVI^e siècles, dont une verrière représente un combat naval. Château du XVIII^e siècle, qui fut le siège d'une baronnie. Dans le cimetière, tombeaux de M^{me} Victor Hugo, de Léopoldine, fille aînée du poète, et de son mari, Charles Vacquerie, ces deux derniers morts dans un naufrage, en face de Villequier, en 1843.

VILLERS (Charles-François-Dominique de), littérateur français, né à Boulay (Lorraine) en 1765, mort à Gœttingue en 1815. Il fit ses études chez les bénédictins de Metz, entra dans l'artillerie et devint officier. Quand éclata la Révolution, il écrivit des pamphlets contre les idées nouvelles, émigra en 1792, servit dans l'armée des princes, et se fixa à Gœttingue, où il continua ses études et fut chargé d'un cours de littérature française. Esprit curieux, il s'éprit de la culture germanique et se lia avec les principaux savants et écrivains de l'Allemagne, qu'il contribua pour une très grande part à faire connaître aux Français. Ami de M^{me} de Staël, il fraya la voie à l'auteur du livre *De l'Allemagne*. Ses principaux ouvrages sont : les *Lettres westphaliennes* (1797); *Coup d'œil sur les universités et le mode d'instruction publique de l'Allemagne protestante* (1808); *La Philosophie de Kant ou Principes fondamentaux de la philosophie transcendantale* (1801), exposé superficiel de la philosophie de Kant considérée surtout au point de vue moral; enfin, son *Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther* (1804), en réponse à une question proposée par l'Institut de France qui le couronna. Dans cet ouvrage, Villers expose, dans un esprit hostile au catholicisme, favorable au protestantisme et pénétré de la philosophie du XVIII^e siècle, les bienfaits de la réforme de Luther au point de vue matériel, intellectuel et moral. Lors de la réunion des villes hanséatiques à la France, Ch. de Villers publia un pamphlet contre cette mesure, et le maréchal Davout le fit arrêter et conduire à Cassel (1811). Loin d'être récompensé de son dévouement à l'Allemagne, il se vit privé de sa chaire en 1811 par le souverain restauré du Hanovre, qui lui accorda toutefois une pension.

VILLERS-LA-VILLE, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles], sur la Thyse, tributaire de l'Escaut, par la Dyle et le Ruppel); 1.150 hab.

VILLERS-LE-TEMPLE, comm. de Belgique (prov. de Liège [arrond. de Huy]); 1.150 hab.

VILLERS-L'ÉVÊQUE, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liège); 1.280 hab.

VILLERS-PERWIN, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]); 1.150 hab. Carrière de pierre à bâtir; fabrique de chicoree.

VILLE-SUR-HAINE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Soignies], sur la Haine, affluent de l'Escaut); 1.200 hab. Charbonnages.

VILLINGER (Hermine), nouvelliste allemande, née à Fribourg-en-Brisgau en 1849. Fixée à Carlsruhe, elle se livra aux lettres et se fit connaître d'abord sous le pseudonyme de H. WITTRICH. Son œuvre comprend les romans et



Villaverde.



Villemin.

des nouvelles, entre autres : Doris (1880) ; Livergnus (1882) ; Zenz (1887) ; Fructeurs d'été (1887) ; Ma patrie (1887) ; un Roman et d'autres histoires (1890) ; Lévi de la Forêt Noire (1892) ; Histoires d'écoliers (1893) ; le Troisième Cheval (1899) ; la Reine de la vallée (1899) ; etc. Style naturel, humour délicat et sentiment poétique, telles sont les qualités essentielles de cet écrivain.

VILMAR Auguste-Frédéric-Christien, théologien et historien allemand, né à Solz (Hesse électorale) en 1800, mort à Marlbourg en 1868. Après avoir fait ses études de théologie à Marlbourg, il devint en 1833 directeur du gymnase de cette ville. En 1850, il fut nommé conseiller-rapporteur au ministère de l'intérieur, avec le titre de conseiller du consistoire. Il perdit sa place à la chute du ministère qui l'avait appelé et devint professeur de théologie à Marlbourg. Il fonda et dirigea deux journaux : L'Ami du peuple hessien (1848-1851) ; Feuilles pastorales et théologiques. Nous citerons, parmi ses ouvrages : Discours scolaires sur les questions contemporaines (1816) ; la Théologie des faits contre la théologie de la rhétorique (1856). Parmi ses ouvrages d'histoire littéraire qui eurent un vif succès, nous citerons : Histoire de la littérature allemande (1864) ; Petit manuel des noms allemands (1865) ; Petit manuel pour les amis de la chanson populaire allemande (1867) ; Pour servir à l'histoire de la civilisation moderne en Allemagne, recueil d'articles (1858-1867). Il a aussi laissé plusieurs œuvres posthumes : Métrique allemande ; Morale théologique (1871) ; Traité de théologie pastorale (1872) ; l'Eglise et le Monde ou les Devoirs du ministère spirituel (1873) ; Dogmatique (1874) ; Collegium biblicum ou Commentaires pratiques de l'Écriture sainte, 1880-1888.

VILMORIN (Philippe-Victoire Lévéque de), botaniste et négociant français, né à Landrecourt en 1746, mort en 1801. Descendant d'une ancienne famille lorraine de cultivateurs et d'officiers, dixième fils de Jacques Lévéque de Vilmorin, s'étant rendu à Paris pour compléter ses études, il se lia avec Pierre d'Andrieux, botaniste du roi, qui tenait, quai de la Mégisserie, à l'enseigne du « Roi des Oiseaux », un commerce de plantes florales et de graines potagères. En 1771, Philippe-Victoire de Vilmorin épousa la fille et devint l'associé de Pierre d'Andrieux. Les deux associés furent les créateurs du commerce scientifique des graines. On doit notamment à Vilmorin l'introduction en France et la propagation de la betterave champêtre, du tulier, des chênes d'Amérique, du cyprès de la Louisiane. Il vulgarisa un grand nombre de bonnes variétés de plantes agricoles jusqu'alors exclusivement spéciales, soit aux environs de Paris, soit au Lanquedoc, à l'Anjou, à la Provence. Il a publié enfin, en outre du Bon Jardinier, ouvrage qui fait connaître chaque année les plantes nouvelles mises dans le commerce, un certain nombre d'intéressantes notices, notamment sur la culture des navets, du trèfle violet, du colza et du pavot-cannelle. — PIERRE-PHILIPPE-ANDRÉ Lévéque de Vilmorin, fils du précédent, né en 1776, mort en 1862, fut le successeur et le continuateur de son père. Correspondant de l'Académie des sciences, collaborateur de Parmentier et des plus notables agronomes de son époque, on lui doit la création d'intéressantes collections de céréales, de plantes florales et de plantes légumières. Il a publié de 1803 à 1835 un grand nombre de notices sur les végétaux cultivés et les essences forestières. — PIERRE-LOUIS-FRANÇOIS Lévéque de Vilmorin, fils aîné du précédent, né en 1816, mort en 1860. Il prit en 1813 la direction de la maison commerciale. On lui doit, entre autres travaux agronomiques, l'amélioration de la betterave blanche pour la production du sucre et un très remarquable Catalogue synonymique des froments. — CHARLES-HENRY-PHILIPPE Lévéque de Vilmorin, fils aîné du précédent, né en 1813, mort en 1899, fut le directeur de la maison de 1873 jusqu'à sa mort. Toutfois, il eut pour associé son frère cadet, AUGUSTE-LOUIS-MACRICE, et il a eu pour successeur son fils aîné, PHILIPPE-HENRY de Vilmorin n'a cessé, pendant vingt-cinq ans, d'augmenter les belles collections commencées par son père et son grand-père et de continuer leurs recherches expérimentales. Il fut, comme ils avaient été, le créateur ou le vulgarisateur de variétés nouvelles de plantes cultivées. On lui doit un Catalogue synonymique des pomars de terre, des éditions nouvelles du Catalogue synonymique des froments et diverses œuvres d'un grand intérêt pratique, notamment : les Meilleurs Bles, les Plantes potagères, et les Fleurs de pleine terre.

VINADIO, bourg d'Italie (Piémont) prov. de Coni, à quelque distance de la Stura, affluent du Pô ; 3.500 hab. Sources minérales chlorurées sodiques sulfureuses, à la température de 32 à 69° C., utilisées pour le traitement du lymphatisme, de la scrofule, et de certaines affections rhumatismales.

VINALMONT, comm. de Belgique prov. de Liège arrond. de Huy ; 1.550 hab. Charbonnages ; minéral de fer.

VINCENT ANGINE DE. Méd. Variété d'amygdalite subaiguë, caractérisée par une ulcération chancreuse avec exsudat diphtérique, d'où le nom d'angygdalite chancreuse ou d'angine ulcéro-membraneuse, qu'on lui donne quelquefois. Dans l'exsudat, on rencontre des bacilles fusiformes spéciaux (L. de Vincent), associés à des spirilles.

VINCENT BACILLES DE. Bact. Bacilles fusiformes, assez longs, effilés aux extrémités, observés par Vincent dans l'angine ulcéro-membraneuse ou angine de Vincent. Ils ressemblent beaucoup aux bacilles de la pourriture d'hôpital, se colorent comme ces derniers, ne prennent pas le gram, sont immobiles, et se cultivent assez difficilement, sauf sur sérum ou liquide d'ascite. Ces cultures dégagent une odeur fétide. L'exposition à une température de 60° C., pendant quelques minutes, suffit à tuer le fusobacille.

* VINDHYEN, ENNE (di-in, en' adj.). — Se dit d'un étage géologique établi pour désigner le cambrien des Indes. — n. m. Cet étage lui-même.

VINEA (Francesco), peintre italien, né en 1816, mort à Florence en 1902, surnommé « le Meissonier florentin ». Il a joué d'une certaine vogue en Italie. Ses tableaux de genre, très fins, ont pour la plupart été popularisés par l'estampe. Citons, entre autres : A la plus belle, Visite à la grand-mère, un Enlèvement, Baigneuse, etc.

VINOGRADSKI (Serge), microbiologiste russe, né à Kiev en 1856. Après avoir terminé ses études au collège de Kiev en 1873, il suivit les cours de la faculté physico-mathématique, section des sciences naturelles, d'abord à

Kiev, puis à Saint-Petersbourg. Diplômé en 1879, il se consacra entièrement à des études de botanique, puis de microbiologie, qu'il alla continuer à l'université de Strasbourg, puis à celle de Zurich. Dès 1890, il avait été nommé membre de l'Institut impérial de médecine expérimentale à Saint-Petersbourg, chef de la section de microbiologie et rédacteur en chef des archives que publie l'Institut. Il devint directeur de cet institut en 1902. Vinogradski est correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1902. On lui doit de nombreux travaux sur les bactéries et surtout sur la nitrification. Ses principaux mémoires : Recherches physiologiques sur les sulfobactéries (1889) ; Sur le pléomorphisme de bactéries (1889) ; Recherches sur les organisme de la nitrification (1890-1891) ; Contribution à la morphologie des organismes de la nitrification (1892) ; Sur la formation et l'oxydation des nitrates (1891) ; Sur le rouissage du lin et sa nitrification microbienne (1895) ; L'influence des substances organiques sur le travail des microbes nitrificateurs ; Sur l'oxydation de l'azote gazeux de l'atmosphère par les microbes (1893-1895), etc., sont de tout premier ordre. Il établit l'existence, dans toutes les terres, d'un ferment nitreux préexistant, selon ses origines, des différences morphologiques. Ces micro-organismes transforment l'ammoniacque en acide nitreux, et une autre bactérie nitrobaκτηr accomplit la seconde phase de l'oxydation, c'est-à-dire l'oxydation qui aboutit à l'acide nitrique.

VIOLETTE n. f. Variété très polybractée de pyroxène.

* VIOLET n. m. — Violet d'évêque, Violet pourpre, Nom donné à plusieurs champignons du genre cortinaire, qui sont violets, au moins dans le jeune âge. Dans l'adulte, les lames acquièrent toujours une couleur cannelle.

VIOLETTE ROMAN DE LA, récit en vers du xix^e siècle, par Gilbert de Montreuil. — Dans une joyeuse réunion, Liasart, comte de Forez, gage avec Gerard, comte de Nevers, qu'il séduira la belle Euriant, amie de celui-ci. Liasart échoue ; mais, ayant aperçu Euriant au bain, il a vu sur son corps un grand beauté en forme de violette et persuada à Gerard qu'il a réussi. Le comte de Nevers abandonne Euriant dans une forêt, mais, ayant reconnu son innocence, il se met à sa recherche et devient le héros d'une foule d'aventures merveilleuses. Inutile d'ajouter qu'il finit par retrouver et épouser son amie, et que le traitre reçoit le juste châtiment de son crime. Ce roman est une des plus jolies variantes brochées sur le vieux thème de la gazouine ; il a été publié en 1831 par F. Michel. Boccace lui doit sa nouvelle de Bernabo le Génois (Decamerion, II, 9) et Shakespeare une partie de Cymbeline ; Castil-Blaze en a tiré pour Weber l'opéra de la Violette.

VIOLETTE n. f. Sulfate hydraté naturel de fer.

* VIOLLE Jules, physicien français, né à Laugres en 1811. — En 1897, il a été élu membre de l'Académie des sciences (section de physique générale), en remplacement de Fizeau.

VIRTONIEN, ENNE (vi-in, en' adj.). Se dit d'une zone de passage entre le charmontien et le sinemarien belges, et caractérisée par le grès de Virton. — n. m. : Le VIRTONIEN.

VIRTUS (tuss), planète télescopique n° 194, découverte en 1922 par Max Wolf.

VISCÉRALGIE vis-sé, ji n. f. Neuralgie qui atteint les viscères. Se lit principalement des douleurs intestinales.

* VISCONTI-VENOSTA (Emilio, marquis, homme d'Etat italien, né à Milan en 1829. — Après la chute du cabinet Zanardelli (1903), le marquis Visconti-Venosta laissa les affaires étrangères à Tittoni et reprit son siège au Sénat. Sa grande autorité personnelle dans la diplomatie européenne, non moins que la situation particulière prise par l'Italie dans la question du Maroc, lui valut l'honneur de représenter son pays à la conférence d'Algésiras (16 janv. - 7 avr. 1906). Son âge, son expérience, son esprit de conciliation lui donnèrent dans cette assemblée une situation prépondérante, qu'il employa à chercher la solution assurant à la fois le respect des droits acquis et le maintien de la paix.

VISCONTI-VENOSTA (Giovanni), littérateur italien, frère du précédent, né en 1832, mort en 1916. Il occupa divers emplois dans l'administration municipale de Milan, se consacra surtout aux questions d'assainissement, d'hygiène et d'enseignement. En 1870, il fut nommé président de l'Association générale des ouvriers ; il présida aussi la Société des écrivains italiens. On lui doit des Nouvelles et des vers satiriques, qui lui valurent, en Lombardie, une grande popularité. Son chef-d'œuvre en ce genre est l'Itorone del Crocioto, que tous ses compatriotes surent par cœur. Citons encore de lui un roman : una Scappata fuori del mido, qui parut d'abord en 1871 dans la Perseriana ; il Curato d'Orubio 1888 ; Niccolò e la questione d'Oriente (1888), parodie, et un volume de Souvenirs.

Vision du poète LA, haut relief marbre, par Georges Bareaux. — Ce morceau considérable parut au Salon de 1906, où, avec un Héros de l'humanité marbre, il valut à l'auteur la médaille d'honneur. L'artiste s'est inspiré du poème liminaire de la Légende des siècles : La Vision d'où est sorti ce livre). Victor Hugo débute ainsi :

J'ens un rêve, le mur des siècles m'apparut,
C'était de la chair vive avec du grand bruit...

C'est ce mur, c'est cette chair vive des siècles que l'artiste a voulu sculpter en marbre : véritable vision dantesque.

Il ne pouvait évoquer qu'un monde d'ombres et de bruits, d'ombres et de bruits de son art. Mais cette œuvre est un chef-d'œuvre de la sculpture, qui le conduit à la notion de la fruste par émergence. On voit, en effet, des têtes qui percent le bloc, les tors qui se dressent, les bras crispés, des touches de lumière. Tout est sorti d'un travail acharné, à la prise avec une fatalité. L'artiste a écrit sur le socle, vers le bas, le mot : Vision. Il est écrit sur le socle, vers le bas, le mot : Vision. Il est écrit sur le socle, vers le bas, le mot : Vision. Il est écrit sur le socle, vers le bas, le mot : Vision.



La Vision du poète, d'après G. Bareaux.

titanique lit éloignement, que la vengeance des victimes s'apprête.

Toute la scène est conçue avec grandeur, fermeté, et reproduite avec puissance. La tête et le torse du Victor Hugo sont traités d'une façon remarquable. L'œuvre a été acquise par la Ville de Paris.

* VISITE n. f. — ESCYEL, Dr. Vais de l'Etat. Le principe de l'obligation du domicile des citoyens a de tout temps, depuis le règne de Louis le Grand, souffert une exception pour la recherche de la fraude, mais le législateur s'est également toujours préoccupé de garantir les particuliers contre toute vexation ou tout abus de pouvoir en exécutant les règlements administratifs de formalités de la part des employés chargés de l'exercice du droit de visite. La matière est aujourdhui régie par l'article 237 de la loi du 28 avril 1816, modifiée par les lois des 22 avril 1915 et 6 août de la même année.

Il y a tout d'abord lieu d'établir une distinction entre les locaux servant exclusivement à l'habitation (les simples particuliers (chambres à coucher, salle à manger, etc.) et les autres locaux occupés par les magasins, caves, greniers, hangars, etc.). Les employés ne peuvent pénétrer dans les premiers de ces locaux qu'après y avoir préalablement été autorisés par une ordonnance du président du tribunal civil de l'arrondissement ou du juge de paix du canton. (L. du 6 août 1816, art. 14.) Cette ordonnance est la seule formalité exigée.

Les agents du fisc n'ont à solliciter aucune permission du juge pour pénétrer dans les locaux servant exclusivement à l'habitation ; mais ils sont obligatoirement tenus de se faire assister dans ce cas soit du juge de paix, soit du maire ou de son adjoint, soit du commissaire de police. — Les commissaires de police spéciaux, tels qu'il en existe dans les postes frontières, dans les gares importantes et dans certaines villes d'eau, ne peuvent pas assister le service ; les commissaires de police ordinaires ne peuvent exercer leurs fonctions que dans leur canton ou dans les cantons de leur arrondissement où il n'existe pas d'autre commissaire de police. — Les employés doivent, en outre, être porteurs d'un ordre de visite écrit, délivré par un agent supérieur au grade de contrôleur au moins, indiquant sommairement, à peine de nullité, les motifs sur lesquels la visite est basée sur soupçon de fraude, motifs qui ne peuvent jamais être tirés d'une dénonciation anonyme. Cet ordre écrit doit être visé, avant la visite, par l'officier de police judiciaire qui accompagne les agents, il doit, en outre, avant toute perquisition, être lu à l'intéressé ou son représentant, qui est invité à le viser. En cas de refus par le défendeur de viser l'ordre, il est passé outre ; mais mention de ce refus est faite au procès-verbal. Sur la demande de l'intéressé ou de son représentant, et sur le rapport de visite lui est remise dans les trois jours, (L. 28 avr. 1816, art. 237 modifié par L. 6 août 1904, art. 17.) L'observation de ces diverses formalités entraîne la nullité du procès-verbal qui a pu être dressé sans la visite, et la nullité peut être proposée pour la première fois devant la Cour de cassation. Cass. 12 fév. 1881.

Il existe également une exception à la règle au cas de poursuite pour fraude à la vente ; les marchandises transportées en fraude, par exemple, à l'étranger, sont introduites dans une habitation pour être soumises aux employés, je veux à dire soumis par eux sans qu'ils soient tenus, dans ce cas, de se faire assister par un tiers. (L. 28 avril 1816, art. 17.)

Les visites domiciliaires ne peuvent avoir lieu qu'en tant que les fonctionnaires de police, tant les doivent se faire assister, ont le droit eux-mêmes de pénétrer dans le domicile des particuliers, c'est-à-dire dans les intervalles des temps déterminés par l'article 137 du code de procédure civile de 6 heures du matin à 5 heures du soir, du 17 octobre au 31 mars ; de 4 heures du matin à 9 heures du soir, du 17 avril au 30 septembre.



Visconti-Venosta.

Après les visites, les agents de la régie doivent remettre en état les locaux visités. L'officier de police judiciaire consigne les protestations qui ont pu se produire dans un acte motivé dont copie est remise à l'intéressé. (L. 6 août 1905, art. 16.)

La plupart des visites domiciliaires sont effectuées à la suite de dénonciations. Les indicateurs touchent, sur le produit total des amendes et confiscations recouvrées, une part dont la quotité varie suivant l'utilité des renseignements qu'ils ont fournis et qui ne peut en aucun cas excéder le tiers. (Décr. du 22 avr. 1898, art. 7.) Ils ne peuvent prétendre à une rémunération quelconque, s'ils n'ont été avant le procès-verbal. Les peines de l'article 373 du code pénal (un mois à un an d'emprisonnement; 100 fr. à 3.000 fr. d'amende) sont applicables aux indicateurs convaincus d'avoir, verbalement ou par écrit, dénoncé à tort et de mauvaise foi de prétendues contraventions aux lois fiscales. (L. 6 août 1905, art. 18 et 19.)

VISSER (J. Theodorus de), pasteur protestant et homme politique, né à Amsterdam en 1857. Docteur en théologie à Utrecht en 1880, pasteur à Rotterdam en 1888 et à Amsterdam en 1892, il fonda le parti des chrétiens-historiques qui prétendait se tenir à égale distance des libéraux et des antirévolutionnaires, fut élu en 1897 membre de la seconde Chambre, commença durant cette législature à se rapprocher du parti Kuypier, fut réélu en 1901 et se montra l'un des plus fermes soutiens du cabinet Kuypier; mais, en 1905, enveloppé dans l'échec du ministère, il ne put se faire rouvrir ni à La Haye, ni à Amsterdam, ni à Rotterdam. Sa campagne n'a pas été étrangère à la résolution du synode de 1905 de rendre incompatibles les fonctions de pasteur et le mandat de député.

VISTRITZA ou **VISTRITSA**, fleuve côtier de la péninsule des Balkans, dans la Turquie d'Europe, province de Macédoine. Elle descend de la Neretchka Planina, coule d'abord vers le S.-E. en une vallée profondément encaissée, reçoit, dans cette première partie de son cours, la Bielitza, la Pranoritza, le Venetico, etc., puis, déviée brusquement vers le N.-E., vient déboucher dans la *Kampania* macédoienne, et se jette dans la baie de Salonique, par une embouchure très élargie. Cours : 250 kilom.

VISUEL (*zu-él*) n. m. Tir. Nom, dans les staads, du centre noir ou blanc d'un carton-cible.

VISUELLEMENT (*zu-é-le-mun*) adv. D'une manière visuelle.

VITELLAIRE (*tél-lér*) n. m. Genre de spatacées-palaquies, de la sous-tribu des sidéroxylées.

— **EXECL.** Les vitellaires sont des plantes voisines des lucumes, caractérisées surtout par leurs graines pourvues d'un albumen. Ce sont des arbres à feuilles alternes, coriaces, velues et à fleurs axillaires; ces fleurs ont de 4 à 12 sépales imbriqués, et une corolle formée de 5 à 6 pétales soudés vers leur base en un tube cylindrique. Les principales espèces sont : la grande sapote (*vitellaria mammosa*), avec 9 à 12 sépales; la vitellaire multiflore, avec 4 sépales; la vitellaire *Hivica* jaune d'oeuf; la vitellaire élevée, la vitellaire à feuilles de saule, avec 5 ou 6 sépales. Toutes ces espèces ont des fruits comestibles. On les rencontre dans le bassia du Niger.



Vitellaire : a, fleur; b, graine.

VITELLESCHI (Francesco), marquis Nobile, homme politique et sociologue italien, né et mort à Rome (1825-1906). Sénateur du royaume en 1871, le marquis N. Vitelleschi fut questeur de cette assemblée de 1878 à 1882. Il s'est surtout fait connaître par une collaboration très remarquée à la « Nuova Antologia » et par son dévouement à la plupart des œuvres de science, de sociologie et de charité de l'Italie unifiée.

VITELLI (Girolamo), philologue italien, né à S. Croce del Sannio (Bénévent) en 1819. Il fit ses études à Pise, et, après son doctorat (1871), alla à Leipzig suivre les cours de Ritschl et de Georg Curtius. Il enseigna aux lycées de Catane et de Naples (1873-1874) et fut nommé, vers la fin de 1874, « assistant » à l'Institut des hautes études de Florence. Il y devint, en 1878, professeur extraordinaire de langues anciennes et de paléographie grecque. Titularisé en 1882, il obtint en 1874 la chaire de littérature grecque. Ses principales publications sont : *Collection florentine de fac-similés paléographiques grecs et latins* (1882 et suiv. en collaboration avec Cesare Paoli); des éditions du *Commentaire de Jean Philopon sur la Physique d'Aristote* (1896); des *Œuvres latines de Giordano Bruno* (1891); etc.

VITRIOLITE n. f. Sulfate naturel cuprifère de fer.

VITTORIA Thomas-Luis de Victoria, dit), compositeur espagnol, et l'un des représentants les plus illustres de l'école de Palestrina, né à Avila en 1550, mort sans doute à Madrid, en 1605. Il se rendit fort jeune à Rome, y devint élève de deux de ses compatriotes, Escobedo et Morales, et se lia d'amitié avec Palestrina, dont il étudia les œuvres avec le plus grand soin. Il devint en 1573 maître de chapelle du Collège germanique à Rome, et deux ans après il accepta les mêmes fonctions à l'église Saint-Apollinaire. De retour plus tard en Espagne, il eut, à Madrid, le titre de chapelain du roi.

Vittoria est justement considéré comme l'un des plus grands musiciens espagnols, et ses œuvres, où respire le génie, sont aussi riches d'inspiration que remarquables par leur nombre. Il a écrit, à 4, 5, 6, 8, 10 et 12 voix, des messes, des *Magnificat*, des hymnes, des motets, des cantiques, des chansons sacrées, des offices des morts, des psaumes, etc. Il est, dit-on, le premier qui ait mis en musique les hymnes de toute l'année.

VIVANTI Annie, poétesse italienne, née à Londres en 1808 d'un père italien et d'une mère allemande. Son unique recueil : *Liriche* (1899), présenté au public par Carducci,

obtint un succès où il y avait peut-être un peu d'engouement; elle y chante ses amours avec une grande liberté et y décrit avec une émouvante sympathie les misères des déshérités du monde. Il y a dans ces vers de la spontanéité et de la couleur, mais les procédés de l'école « vériste » y sont employés sans discrétion, et la forme en est souvent négligée.

VIVE-SAINT-ÉLOI, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Courtrai]), sur la Lys, affluent de l'Escaut; 1.450 hab. Huilerie.

VIVES Y TUTO (Galazans), capucin et cardinal espagnol, né à Ljevaneras (diocèse de Barcelone) en 1851. Il entra chez les capucins en 1872. La révolution l'ayant obligé à quitter le pays, il passa plusieurs années à Toulouse, et devint gardien du couvent de Perpignan. De retour en Espagne, il fut nommé définitif pour sa province. En 1885, s'étant rendu à Rome pour traiter de l'union des membres de son ordre, il fut nommé visiteur d'Espagne et définitif général, puis conseiller de plusieurs congrégations. En 1899, on l'envoya en mission dans le Tessin. La même année, il fut créé cardinal.

* **VIVIANI** (Hené-Raphaël), homme politique français, né à Sidi-bel-Abbès en 1863. — Il continua, après son échec électoral de 1902, à faire campagne dans la presse et dans les conférences pour les doctrines collectivistes et, en 1904, il quitta la « Petite République » pour entrer dans la rédaction de l'« Humanité », que Jaurès venait de fonder. En mars 1905, au congrès du parti socialiste français à Rouen, Viviani prit une part prépondérante aux débats, et il contribua grandement à la constitution du parti socialiste unifié. Aux élections de 1906, il était élu député de la 1^{re} circonscription du V^e arrondissement de Paris. En octobre de la même année, il fut appelé par Clemenceau au ministère du Travail, nouvellement créé. Viviani a publié : *L'Action du parti socialiste au Parlement et dans le pays* (1902), en collaboration avec Jaurès, Briand et E. Millerand; *Histoire de la Restauration* (1906).

VIVIEN (Renée), poétesse française, née à Loudres en 1877. Elle débuta par deux volumes de vers : *Études et préludes* (1901); *Cendres et poussière* (1902). Elle publia ensuite : *Brumes de fjords* (1902), poèmes en prose, où elle reproduit les légendes du Nord et peint l'âme scandinave; *Evocations* (1903), poésies; *Sapho* (1903), traduction nouvelle avec le texte grec; les *Kitharèdes* (1904), où elle traduit, en les accompagnant d'études passionnées, les fragments de quatorze poétesses grecques. Citons encore : *Du vert au violet* (1903), poèmes en prose, inspirés de légendes de tout pays; *La Vénus des aveugles* (1904); *Une femme m'apparaît* (1904); *La Dame à la toue* (1904), recueil de nouvelles, et un recueil de vers (1906), intitulé : *A l'heure des mains jointes*.

VIVIER (Eugène), coriste et humoriste français, né à Brioude (Haute-Loire) en 1817, mort à Nice en 1900. Fils d'un receveur des contributions indirectes, il commença ses études à Clermont-Ferrand et les termina à Poitiers, où il fut reçu licencié en droit. A ce moment, le hasard lui ayant mis entre les mains un cor d'harmonie, il se prit d'enthousiasme pour cet instrument, l'étudia avec passion et obtint des effets jusque là inconnus. En 1843, il fut nommé commis des contributions indirectes à Paris. Dès 1844, il donna sa démission, et commença une longue série de tournées à l'étranger, où il recueillit, avec beaucoup d'argent, d'enthousiasmes ovations. Sous l'empire, l'amitié de Rouher, et plus tard celle de Napoléon III lui-même, qu'il imita à la perfection et qui goûtait fort ses plaisanteries, lui valurent dans le monde une situation fort enviable. Les farces de Vivier sont évidemment ce qui a le plus contribué à faire connaître son nom. Mais en cet homme singulier, qu'Alphonse Karr appelait « un drôle de cor », il n'y avait pas seulement un joyeux compère, il y avait aussi un musicien hors ligne, et un humoriste doué d'un talent d'observation très original. Vivier a publié notamment : *Petites comédies de la vie* (1859); *Petite débauche de réflexions* (1891); *Petits monologues en chambre*; *Un peu de ce qui se dit tous les jours* (1892); *Quelques heures éprises pendant le cours de l'existence d'un musicien*; un *Dernier Stock de phrases en circulation* (1893); *Petite bataille de phrases*; *Quatre petites histoires*; *Traduction libre de quelques gestes et de quelques monologues de la pensée* (1894); *le Flageolet*, saynète; *Quelques supercheries du langage* (1895); *Protecteur et protégé* (1896); *Nouveau recueil de petites comédies de la vie* (1897); *De la Madeline à la Bastille*, et de *la chez Tom Pouce*; *Petit catéchisme théâtral* (1898); *Réminiscences*; *Petite récolte* (1899). Ce ne sont guère là que des plaquettes; mais elles sont riches de verve, de philosophie pratique, et dénotent chez l'auteur autant de bonté naturelle que d'esprit.

VIVIER-SUR-MER Lt., comm. d'Ille-et-Vilaine, arrond. et à 21 kilom. de Saint-Malo, à l'embouchure quelque peu envasée du Guoult; 818 hab. Pêche active. Bains de mer.

VIZENTINI Albert, musicien français, né et mort à Paris (1811-1906). Il commença tout enfant l'étude de la musique, et termina son éducation au Conservatoire de Bruxelles, où il fut élève de Léonard et de Fétis et obtint les premiers prix de violon et d'harmonie. De retour à Paris, il fit partie de l'Orchestre de Pasdeloup, fut violon solo à l'ancien Théâtre-Lyrique, puis devint chef d'orchestre à la Porte-Saint-Martin, où il écrivit la musique de quelques drames. Il donnait en même temps une opérette, *Tzigane*, aux Folies-Marigny, une autre, le *Moulin à vent*, aux Bouffes-Parisiens, collaborait à divers journaux, et

publiait, avec un recueil de mélodies, un petit volume intitulé : *Derrière la toile* (1866). Cependant, il se rendait à Loudres comme chef d'orchestre du théâtre Saint-James, puis du Lycée, après quoi il revenait en la même qualité au théâtre de la Gaité, dirigé alors par Offenbach. Il succédait bientôt à celui-ci comme directeur de ce théâtre, qu'il transformait en théâtre lyrique, où il jouait, entre autres ouvrages : *Dmitri*, de Jocrisiers; *le Bravo*, de Salvayre, et *Paul et Virginie*, de Victor Massé. Le succès n'ayant pas répondu à ses efforts, il fonda les beaux festivals de l'Hippodrome, puis accepta un engagement pour Saint-Petersbourg, où il resta dix ans comme administrateur des théâtres impériaux, ce qui ne l'empêcha pas de diriger l'école des concerts du Vauxhall de Pavlosk et de faire représenter un ballet intitulé *Ordre du roi*. De retour en France en 1890, il devint successivement directeur des Folies-Dramatiques, administrateur des Variétés et régisseur de la scène au Gymnase. Il prit ensuite la direction du Grand-Théâtre de Lyon, qu'il conserva deux années et enfin retourna à Paris pour remplir à l'Opéra-Comique les fonctions de directeur de la scène.

* **VLADIVOSTOK**, ville maritime de la Sibérie orientale, sur la mer du Japon. — Vladivostok, après avoir été jusqu'en 1895 le principal arsenal des Russes en extrême Orient, avait dû céder ce rôle à Port-Arthur, mieux protégé par sa latitude contre les glaces de l'hiver. Mais ses fortifications n'en avaient pas moins été augmentées, et, lorsque survint la guerre russo-japonaise, le port, parfaitement protégé, était à l'abri de toute surprise. Il servit, après le blocus de Port-Arthur, de refuge à l'escadre de croiseurs rapides de l'amiral Jessen, dont Skrydloff prit ensuite la direction, lorsqu'il reconut l'impossibilité d'attendre Port-Arthur. Après le premier et malheureux combat de Tsou-Sima, elle trouva dans ce port, réduite et désemparée, et a'en sortit plus. Après la défaite de Rojestvsky, les Japonais se con-



Viviani.



Vladivostok.

tentèrent de l'y tenir bloquée, sans essayer sérieusement de s'emparer de la ville.

VLEUGHEL ou **VLEUGHELS** (Nicolas), peintre français, né à Paris en 1668, mort à Rome en 1737. Il était fils et élève d'un peintre anversois, Philippo Vleughels, domicilié à Paris, où il mourut en 1694. Nicolas reçut, après les leçons de son père, celles de Mignard. En 1694, il obtint le second prix de Rome. En 1716, il fut membre de l'Académie et, en 1724, directeur de l'École de France à Rome. Entre temps, il avait séjourné à Venise et à Rome; il n'était pas resté moins de douze ans dans cette dernière ville. C'est un artiste habile, mais dépourvu d'originalité. Œuvres : *Viteau* et *Vénus* (musée de Toulouse); *le Lever* et *la Toilette* (musée de Valenciennes); *Apelle et Campaspe* (château de Compiègne); etc.

VLIERMAEL, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Tongres]); 1.270 hab.

VLYTINGEN, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Tongres]); 1.240 hab. En 1717, victoire des Français, commandés par le maréchal de Saxe, sur les Anglais du duc de Cumberland.

* **VOCALISER** v. a. — Changer en voyelle : VOCALISER une consonne.

VOGEL (Salomon), homme politique et historien suisse, né et mort à Zurich (1837-1888). Il étudia la théologie et l'histoire de l'art à Zurich, Bâle, Heidelberg et Berlin, puis devint curé à Uster dans le canton de Zurich. Ses idées libérales en matière de religion ne tardèrent pas à le signaler à l'attention, mais lui valurent aussi de nombreux ennemis. Le mouvement démocratique de 1867 le porta au premier rang dans le canton de Zurich, et il fut un des rédacteurs de la constitution de 1868. Conseiller de canton et membre du conseil de l'éducation, il entra en 1875 au conseil national. Depuis 1870, il exerçait les fonctions de professeur d'histoire de l'art et de la civilisation à l'école supérieure de Zurich, et il publia de nombreux travaux de vulgarisation ou de recherche, qui lui valurent le titre de docteur honoraire de l'université de Bâle. Nous citerons, parmi ses ouvrages : *la Vie de Jésus et l'origine de l'Eglise chrétienne* (1867); *la Madone de Lorelle, recherche sur l'histoire de l'art* (1870); *le Vieux Zurich* (1879-1880); *Monuments de l'histoire universelle* (1879-1878); *l'histoire de la sculpture à Zurich au xiv^e siècle* (1879-1882); etc.

VOESLAU, bourg d'Autro-Hongrie (prov. de Basse-Autriche [cerclé du Wienerwald, distr. de Weiskersdorf], près d'un petit sous-affluent du Danube; 800 hab. Sources minérales sulfatées sodiques, utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique.

VOGEL (sir Julius), homme d'Etat australien, né à Londres en 1835, mort en 1899. Elève de la « London University School » et de la « Royal School of Mines », il s'établit en 1861 en Nouvelle-Zélande. Très remuant, il devint membre du gouvernement provincial d'Otago, puis membre du ministère colonial. Plusieurs fois ministre ou chef du gouvernement, il devint en 1876 plénipotentiaire du gouverne-

ment néo-zélandais à Londres. En 1881, il retourna en Nouvelle-Zélande et fut de nouveau ministre de 1884 à 1887. Vogel est le promoteur de la politique suivie depuis une trentaine d'années par la Nouvelle-Zélande, et qui consiste à développer largement les grandes entreprises publiques (chemins de fer, routes, ports, etc.), avec les capitaux prêtés par la métropole. C'est lui aussi qui entreprit la formation d'une Polynésie anglaise, projet qui ne put d'ailleurs pas réaliser. Plus tard, il se mit à la tête d'une entreprise financière pour la construction de chemins de fer dans l'Australie occidentale. Il a publié : *Official Handbook of New Zealand* (1875).

VOGEL (Auguste), pédagogue allemand, né à Greifswald en 1812. Il étudia la théologie et la philologie à Greifswald et à Tübingue, fut professeur dans diverses villes, puis recteur du lycée de Potsdam. Il a publié : *Tripartite philosophie* (1873); *Histoire de la pédagogie en tant que science* (1874); *Encyclopédie systématique de la pédagogie* (1881); *Représentation systématique de la pédagogie de Pestalozzi* (1886); *Herbart ou Pestalozzi* (1887); *Problèmes de la vie et rébus du monde* (1881); *Les Principes philosophiques des systèmes pédagogiques scientifiques* (1889); *Recueil de poésies des anciens classiques* (1890); *les Questions les plus élevées éclairées par les plus grands penseurs* (1896).

VOGEL (Hermann), peintre et dessinateur allemand, né à Plauen (Vogtland) en 1855. Élève de son père, Frédéric Vogel et de l'Académie de Dresde. Ses illustrations de livres, fables, contes pour la jeunesse ont été très vite appréciées. Il s'est surtout manifesté dans le journal humoristique « *Fliegende Blätter* » (*les Feuilles volantes*).

VOGL (Heiri), chanteur dramatique allemand, né et mort à Munich (1815-1900). Fils d'un instituteur, il devint lui-même maître d'école à Elbersberg, de 1862 à 1865. Mais il avait fait de sérieuses études musicales, et, comme il était doué d'une superbe voix de ténor, il se présenta un jour à l'intendant des théâtres de Munich, qui l'engagea aussitôt pour l'Opéra de la cour. Il prit alors durant plusieurs mois des leçons de Franz Lachner et du régisseur, et débuta avec un succès éclatant, le 5 novembre 1865, dans le rôle de Max du *Freischütz*. Jusqu'à sa mort, Vogl ne cessa d'appartenir à ce théâtre; son répertoire fut très étendu, mais il brilla surtout dans les ouvrages de Richard Wagner, et particulièrement dans le rôle de Tristan, dont il s'empara après la mort de Schorr et Carolsfeld. Vogl était aussi très remarquable comme chanteur d'opéra, et il produisit, entre autres, une impression profonde dans l'Évangéliste de la *Passion selon saint Matthieu* de Jean-Sébastien Bach, où faisaient merveille l'étendue de sa voix superbe, sa déclamation puissante et son accent dramatique plein de vérité.

VOGL (Thérèse THAMA, épouse), cantatrice dramatique allemande, femme du précédent, née à Tutzing (Bavière) en 1815. Élève du Conservatoire de Munich, elle fut engagée d'abord à Carlsruhe, en 1864, et dès l'année suivante à l'Opéra de Munich, qu'elle ne quitta plus jusqu'à sa retraite. En 1868, elle épousa Vogl, et devint comme lui, par la beauté solide de sa voix et par son rare sentiment dramatique, l'une des meilleures interprètes des œuvres de Wagner.

***VOGÜÉ** (Eugène-Melebrier, vicomte de), littérateur français, né à Nice en 1818. — Depuis son *Maître de la mer* (1903), il a publié un intéressant volume de souvenirs, où la noblesse et l'éclat du style s'accordent avec la hauteur des vues et la force des jugements : *Sous l'horizon*; *Hommes et choses d'hier* (1901).

VOIGT (Moritz), juriste allemand, né à Leipzig en 1826. Il fit ses études de 1845 à 1849, et passa son doctorat (1852) dans sa ville natale, où il se fit habilement pour le droit (1853), et où il devint professeur extraordinaire (1862) et professeur ordinaire (1876). Il s'est spécialisé dans l'étude du droit romain. Ses principales publications sont : *Sur les « conditiones ob causam »* (1862); *Théorie du « jus naturale, quom et bonum »* et du « jus gentium » chez les Romains (4 vol., 1856-1875); *les XII Tables* (1883); *Histoire du droit romain* (1892-1902); *les Antiquités privées des Romains* (dans le *Handbuch* d'I. v. Müller, 1893); etc. Il est membre, depuis 1871, de la Société des sciences de Saxe.

VOIGTEL (Charles-Edouard-Richard), architecte allemand, né à Magdebourg en 1829, mort à Cologne en 1902. Il s'était formé dans son art à Magdebourg et à Berlin. S'étant lié avec Zwirner, l'architecte de la cathédrale de Cologne, il reçut en 1855 le titre d'architecte adjoint du monument et prit la direction des travaux en 1862. C'est à l'achèvement de l'important édifice que Voigtel doit sa réputation. Il avait été éré conseiller d'Etat en 1873.

***VOILE** n. m. — Bot. Nom donné au tissu spécial différencié à la périphérie des racines aëriennes d'un grand nombre de plantes épiphytes. Il membrane qui entoure les fructifications de certains genres d'agarics.

— ENCYCL. Les racines aëriennes des orchidées et des azoïdées épiphytes n'ont pas d'assise pilifère. Celle-ci est remplacée par une sorte de membrane argentée ou voile, qui recouvre l'écorce pourvue de chlorophylle. Le voile est presque toujours formé par plusieurs assises de cellules remplies d'air, et les membranes cellulaires, contiguës, sans néats, sont subérisées et diversement épaissies suivant les espèces. Le rôle physiologique du voile semble être d'absorber l'humidité atmosphérique.

Chez les champignons, il peut exister un voile universel ou voile (orange), qui enveloppe le champignon entier, ou un voile partiel, qui recouvre seulement le chapeau en l'unissant au pied, et qui, en se brisant, constitue l'anneau, comme dans le champignon de couche.

VOILLEMOT (André-Charles), peintre français, né et mort à Paris (1823-1893). Élève de Dolling, il envoya au Salon de 1815 son *Portrait* par lui-même et, à partir de 1819, des scènes de genre, des allégories galantes qui furent très remarquées. *La Cigale* et *la Fourmi* lui valut, en 1870, une médaille. Il fut décoré la même année. Parmi ses autres œuvres, citons : *Ronde de Zéphirs* (1850); *Zéphir* (1859); *le Nid* (1866); *l'Innocence en danger* (1870); *Portraits de Jeanne* et de *Georges Hugo* (1879).

VOION (MONTS), région montagneuse de la péninsule des Balkans, dans la Turquie d'Europe (prov. de Janina). C'est un haut massif calcaire et schisteux de 2.500 mètres

d'altitude environ, orienté, d'une façon générale, du N.-O. au S.-E., et culminant, dans sa partie la plus méridionale, au mont Sinolka, par 2.571 mètres. De ce massif, qui est un des centres de distribution des eaux les plus importants de la péninsule des Balkans, descendent un certain nombre d'affluents de la Vistritza, la Bialtzka, le Devol, la Pramortitza, la Doxa, etc., ainsi que plusieurs cours d'eau tributaires de la Vouloutza. Bel les forêts.



Voïrolle.

VOIROLLE n. f. Barque de pêche, non pontée, de la côte normande, atteignant trois tonneaux et gréant une voile au tiers.

***VOISIN** (Auguste-Félix), médecin français, né à Vaanes en 1829. — Il est mort à Paris en 1893.

***VOITURE** n. f. — ENCYCL. Dr. *Voitures publiques*. Les simples particuliers qui désirent effectuer accidentellement un transport de voyageurs à prix d'argent, sont tenus, sous peine d'une amende de 100 à 1.000 fr., de se rendre à la recette burialiste et d'y acquitter un droit de 0 fr. 1875 par place contenue dans la voiture à mettre en circulation et par journée de transport, l. du 20 juill. 1837, art. 11. Il leur est délivré un laissez-passer que le conducteur est tenu de représenter aux employés de la régie. Dans aucun cas, ceux-ci ne peuvent arrêter les voitures sur les grandes routes, ailleurs qu'aux entrées et sorties des villes ou aux relais. En cas de soupçon de fraude, ils ne peuvent faire leurs vérifications qu'à la première halte. L. du 25 mars 1817, 120.

La jurisprudence a décidé que l'impôt ne peut être réclamé à celui qui se borne à fournir le cheval et le conducteur pour une voiture appartenant à autrui, non plus qu'à celui qui loue une voiture sans la conduire lui-même.

Les voitures automobiles qui font un service public de voyageurs sont passibles de l'impôt indirect. Toutefois, des facilités ont été accordées aux constructeurs : les automobiles mis à l'essai, en vue de la vente, et conduits par un mécanicien aux gages du vendeur, ont été exemptés de l'impôt, mais les vendeurs doivent se munir d'un laissez-passer comportant le prix du timbre 0 fr. 10.

Les constructeurs qui, sans préliminaires de vente, donnent des voitures en location à la journée afin de faire connaître les produits de leur industrie, ont été assimilés aux simples particuliers qui transportent accidentellement des voyageurs à prix d'argent.

VOITURETTE (vel) n. f. Petite voiture. Spécialem. Petite voiture automobile.

Voiturier Henschel (LE), drame en cinq actes, de Gerhart Hauptmann, traduit par Jean Thorel (théâtre Antoine, 1901). — Dans une petite ville d'eaux de Silésie, vers 1860, Henschel, aidé par sa femme et par la servante Hanné Sboel, une gaillarde, tient l'hôtel-lerie du *Cygne gris*. Il fait, en outre, le service des voitures nécessaire par la clientèle. Si Hanné est robuste, active, forte tête, avec cela sensuelle et ambitieuse, en revanche M^{rs} Henschel est malade, se désespère de ne pouvoir diriger la maison, sent bien que l'arrière-pensée de la servante est de se faire épouser un jour, et s'affole à cette idée. Tant et si bien que, pour la calmer, Henschel lui jure que, si elle mourait, jamais il n'épouserait Hanné. Cependant, M^{rs} Henschel morte, le voiturier aubergiste, resté veuf avec une petite fille, se trouve fort embarrassé. Hanné tient dans la maison une place de plus en plus importante, se rend et devient indispensable, et, choisissant son heure, menace de s'en aller. Henschel estime que le seul parti raisonnable à prendre serait de l'épouser. Mais il est retenu par la promesse faite à la morte, qu'il va, l'esprit fort troublé de ce scrupule, consulter sur sa tombe. Le propriétaire Siebenhaar le rassure, et, après bien des luttes, bien des remords anticipés, le mariage s'accomplit. A partir de ce moment, tout va mal. La petite fille meurt. Hanné prend un amant. Informé, Henschel a une congestion qui achève de le détraquer. Il voit partant la morte qui lui reproche de s'être juré, et, à demi fou, finit par se suicider.

Le drame, par sa tenue littéraire, par un art sobre, est presque une tragédie réaliste. On sent exacte la peinture des mœurs et des caractères, et de cette vérité se dégage une émotion forte.

Voix du tocsin (LES), tableau de A. Maignan, exposé au Salon de 1888 et placé maintenant au musée du Luxembourg. L'émeute a jeté dans la rue les colères. Tout est rouge. Rouge le sang, rouges les flammes. Malgré les fumées acres qui montent vers le ciel et voilent pour un moment les tristesses de la terre, les plus fanatiques s'acharment aux câbles qui commandent le monumental bourdon dont le tonnerre roule parmi les clameurs des humains : voix qui implorent ou maudissent, angoisses de ceux que la fatalité sépare d'être chers. Rappellerait-on que l'auteur de cette page tumultueuse évoqua également jadis la recontre de *Mathilde* et *Dante*?

VOLDE n. f. Un des noms vulgaires du saule.

VOLDERS Jean, homme politique, né à Bruxelles en 1855, mort à Schaerbeek en 1906. Après un séjour à l'étranger, il fut assistant-instituteur, puis employé de bureau. Mais une vocation irrésistible l'entraîna à l'étranger. En 1882, il entra à la rédaction du « *National belge* », dont il devint, en 1884, rédacteur en chef. Ce journal, d'abord radical, était rapidement devenu socialiste. Volders coopéra activement à la formation des ligues ouvrières, puis les unes en une fédération puissante. En 1885, il fut élu à Bruxelles au congrès, où il prit la parole et fut élu par son parti pour être le chef d'un parti socialiste. Mais qui avait un programme plus large qu'avaient ceux de la Belgique. Volders accepta ses vues, et fut élu, le 13 déc. 1885, le candidat par son parti. Volders fut élu député de son circonscription. Mais Volders fut élu député de son circonscription. Mais Volders fut élu député de son circonscription.



Volders.

En 1893, le parti ouvrier obtint la révision de la Constitution et la réforme électorale. Volders organisa encore en Belgique les premières manifestations du 1^{er} mai, réunit le congrès socialiste international de Bruxelles (1891), représenta le parti ouvrier belge au congrès de Zurich (1894). Mais il avait trop présumé de ses forces : atteint de paralysie générale, il dut être interné dans une maison de santé où il mourut après deux ans de souffrances.

VOLGER (Georges-Henri-Othon), minéralogiste allemand, né à Lunenburg en 1822. Il étudia les sciences naturelles à l'université de Göttingue, s'y fit recevoir, en 1847, agrégé de minéralogie, de géologie et de paléontologie. En 1851, il fut appelé à une chaire de l'école cantonale de Zurich, puis obtint le titre d'agréé à l'université de cette ville. En 1856, il fut nommé professeur de minéralogie et de géologie au musée de Seckenberg, à Francfort-sur-le-Mein, et occupa cette chaire jusqu'en 1869, époque à laquelle il donna sa démission. L'année précédente, il avait fondé le *Grand chapitre Hochstift*, livre allemand pour les sciences, les arts et la civilisation universelle, dont il est demeuré le directeur et où il fait des cours libres sur la géologie et la minéralogie.

VOLKELT (Jean-Emmanuel), philosophe allemand, né à Lipnik Galicie en 1848. Il fit ses études aux universités de Vienne, d'Iéna et de Leipzig. En 1883, il fut appelé à Iéna comme professeur ordinaire de philosophie, passa en cette même qualité à Wurtzbourg en 1889 et professa depuis 1891 la philosophie et la pédagogie à l'université de Leipzig. Précédant d'abord de Hegel, sa philosophie a subi ensuite les influences de Schopenhauer et de Hartmann. Il s'est surtout occupé d'esthétique. Nous citerons, parmi ses ouvrages : *L'anthémisme et individualisme dans le système de Spinoza* (1872); *l'Inconscient et le Fessimisme* (1873); *l'Idée de symbole dans l'esthétique contemporaine* (1876); *la Théorie de la connaissance de Kant analysée d'après ses principes fondamentaux* (1879); *Expérience et pensée* (1881); *Introduction à la philosophie du temps présent* (1892); *Questions d'esthétique*



Les Voix du tocsin, d'après A. Maignan.

contes parine (1895); *Esthétique du tragique* (1897). Volkelt est un des directeurs de la « *Revue de philosophie et de critique philosophique* ».

VOLKSVEREIN (*folks-ver-ri-n'*) — mot allem. ; de *volk*, peuple, et *verein*, union, union populaire des catholiques allemands. A la suite de la conférence pour la protection ouvrière convoquée par Guillaume II et l'encyclique pontificale prescrivant aux catholiques de consacrer

tous leurs efforts au relèvement de la classe ouvrière, les catholiques allemands comprennent la nécessité d'entamer une lutte énergique contre la social-démocratie, qui en 1890 avait d'ailleurs réorganisé sa propagande. Sur l'initiative de Windthorst et de quelques personnalités influentes du parti catholique, il fut décidé de grouper en un faisceau unique toutes les associations de travailleurs, de paysans, commerçants, jeunesse catholique, etc., que le parti du Centre avait fondées depuis 1880 dans tout l'empire. La nouvelle société prit le nom de *Volksverein* (union populaire) et, au bout de quelques mois, elle comptait plus de 100.000 membres. Le but de l'union est de « luter contre les tendances révolutionnaires de la social-démocratie et d'éveiller et de répandre les idées de réforme sociale chrétienne ». Les moyens préconisés sont : le développement de l'influence de la presse catholique, la distribution gratuite de brochures, les conférences et les congrès. L'union publie un journal, le « der Volksverein ». Les questions confessionnelles sont officiellement bannies de toutes les discussions, qui doivent porter exclusivement sur les études sociales. Le *Volksverein* a son siège à Mayence, d'où il rayonne sur tout l'empire par l'intermédiaire de comités locaux. A la fin de 1900, il comptait 186.000 membres ; plusieurs milliers de chefs de maisons et d'hommes de confiance consacrent leur activité à l'extension de son influence. Jusqu'ici, le moyen d'action le plus employé a été la distribution en masse de brochures et de tracts, dont plus de 40 millions ont été répandus dans le peuple. Un autre levier est la *Correspondance sociale*, qui fournit gratuitement des textes de conférences, des journaux, des notices sur des sujets d'économie politique, etc. Il existe en outre à Munich-Glablach un bureau de renseignements sociaux, qui répond à toutes les demandes sur les questions de droit administratif, constitutions de sociétés, statuts, plans d'habitation ouvrière, etc.

Dans les mêmes locaux se trouve une bibliothèque des sciences sociales, et, dans de nombreux centres industriels, on a créé des bureaux populaires, qui se mettent gratuitement à la disposition des ouvriers pour tout renseignements sur le droit usuel : assurances, locations, rédaction d'actes, questions militaires, etc.

VOLLET (Henry-Emile), peintre français, né à Champigny-sur-Marne (Seine) en 1861. Élève de Cormon, il envoya, pour ses débuts au Salon de 1888, *Portrait de Brateu*, qui lui valut une mention honorable. Il a obtenu une troisième médaille, en 1894, avec *Az crépuscule* (musée de Venise), et une deuxième médaille, en 1897, pour *Offrande printanière* (musée de Santiago). Il a rapporté d'un voyage en extrême Orient : *Présents amantins* (1903) ; *La Paque des lettres à Hanoi* (1905). Médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900, où l'on voyait de lui, entre autres œuvres, le *Départ des Rois mages* et *Nocturne à deux voix*.

* **VOLLMAR** Georges-Henri né, homme politique allemand, chef du parti socialiste bavarois, né à Munich en 1850. — Il fut réélu député au Landtag bavarois en 1901, présida le congrès du parti socialiste allemand en 1902 à Munich et fut réélu député au Reichstag en 1903, à Munich, à une majorité énorme. Il soutint Edouard Bernstein et David dans leurs efforts pour réviser le programme socialiste et y faire prédominer les tendances réformistes, demanda, après les succès socialistes aux élections de 1903, que le parti réclamât au Reichstag un siège de vice-président, provoqua une violente opposition contre les réformistes au congrès socialiste de Dresde, y fut vivement attaqué par Bebel, et dut renoncer à sa tactique modérée au Reichstag. Le congrès adopta une motion condamnant les tendances réformistes, qui fut en 1901 acceptée par le congrès socialiste international d'Amsterdam contre Jaurès et les socialistes réformistes français. Vollmar refusa de se séparer de Bebel, resta le chef de l'aile modérée du parti socialiste allemand et prit une grande part à la réorganisation de ce parti en 1905. En Bavière, il demanda l'introduction du suffrage universel simple et direct, et, comme les partis libéraux y étaient opposés, il fit en 1904 une all'ance avec les catholiques, qui amena aux élections une majorité écrasante en faveur de sa réforme électorale. Mais, sitôt cette réforme accomplie, il se sépara des catholiques pour imposer aux libéraux un programme anticlérical et surtout la laïcisation de l'enseignement.

VOLLMELLER (Charles), romaniste allemand, né à Hlsfeld (Wurtemberg) en 1818. Il fut étudiant à Tubingue, Bonn, Munich, Berlin et Paris, séjourna assez longtemps en Espagne et fut habilité à Strasbourg en 1875. Il professa aux universités d'Erlangen (1877) et de Göttingue (1881), abandonna l'enseignement en 1891 et se retira à Dresde pour se consacrer tout entier à des travaux littéraires. Il se mit à la tête de plusieurs publications en collections périodiques : *Collection de réimpressions françaises* (1881-1889) ; le huitième volume contient la *Sophonisse* de Mairiet ; *Monuments anglois linguistiques et littéraires* (1882-1889) ; *Recherches romanes* (1883 et suiv.) ; et surtout l'important *Compte rendu critique annuel des progrès de la philologie romane* (1890 et suiv.). Il a écrit en outre le *Brut de Munich* avec Konrad Hofmann, 1877 ; le *Poema del Cid* (ina-hévé, 1879) ; etc.

VOLOST «lost» — mot russe) n. f. Nom donné à une réunion de plusieurs communes, dont la création en Russie remonte à l'empereur Nicolas I^{er}. — ENCYCL. Le nombre des habitants de la *volost* doit osciller entre 600 et 4.000. Dans les gros villages, la *volost* n'est parfois formée que d'une seule communauté ; mais, en général, la *volost* tient le milieu entre le canton et la commune de France. On la qualifie souvent en français de bailliage. A la tête de chaque *volost* est un fonctionnaire appelé *starchine*.

VOLTERRA (Vito), physicien italien, né à Ancône en 1800. Après avoir fait ses études à l'école normale de Pise, Volterra passa son doctorat ès sciences en 1832 et

fut nommé, l'année suivante, professeur de mécanique à l'université de Pise. En 1873, il passa à celle de Turin et, depuis 1900, il occupa la chaire de physique mathématique à l'université de Rome. On doit à Volterra de nombreux travaux d'analyse, de physique mathématique et de mécanique publiés depuis 1880 dans divers journaux et revues scientifiques ; citons parmi les principaux : *Equations différentielles linéaires* (1887-1899) ; *Généralisation de la théorie des fonctions* [fonctions de Volterra] (1887-1890) ; *Equations différentielles du type hyperbolique* (1891-1894) ; *Variations des latitudes* (1895-1898) ; *Inversion des intégrales définies* (1895-1898) ; *Equations du type parabolique* (1904) ; *Elasticité des corps cycliques* (1905-1906) ; etc. Volterra a encore publié d'intéressantes notices biographiques sur les mathématiciens italiens : Beltrami, Betti, Brioschi, Casorati, et dirige actuellement le « Nuovo Cimento », recueil scientifique ostimé. Il est membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1904 et sénateur du royaume d'Italie depuis la même année.

VOLTZIE (zi) n. f. Bot. foss. Genre de conifères actuellement éteint.

— ENCYCL. Les *voltzies*, abondantes surtout à l'époque triasique, étaient des arbres voisins des cyprès chauves et des cryptotériens, les carpelles affectant une disposition spirale et étant soudés à la bractée mère. On conçoit la *voltzie* hétérophyllie, du grès bigarré des Vosges (werfenien), signalée également en Russie ; la *voltzie* de Recoaro, du muschelkalk (trias moyen) de Recoaro, et la *voltzie* de Cobourg, du keuper allemand (trias supérieure).

VOLVAIRE (vèr) n. f. Champignon de la famille des agaricidées, caractérisé par l'existence d'une *volve* à la base du pied, l'absence d'un anneau, ses spores couleur saumon, et ses lames généralement roses. (La plupart des volvaires sont vénéneuses et ne doivent pas être confondues avec le champignon de couche, qui n'a pas de volve, mais présente un anneau au sommet du pied, et dont les lames, rosées dans le jeune âge, deviennent brun pourpre foncé.)

VOLUBILIS, ancienne ville romaine de la Mauritanie Tingitane, dont l'ensemble imposant de belles ruines se voit encore à une journée au N. de Méquinez, au djebel Zorhoum, près de la zona de Moulaye Idris, et sont appelées *Ksar Farran*. De là partaient les légions romaines de Suetonius Paulinus, à l'époque de Claude, pour s'avancer jusqu'à l'oued Ghir.

* **VOLVE** n. f. — Membrane épaisse qui enveloppe complètement, comme une coquille, l'enveloppe l'œuf, le chapeau et le pied de certains champignons à l'état jeune, par exemple ceux des genres amanite et volvaire. (CETTE enveloppe se brise quand le chapeau s'étale et que le pied s'allonge, et ses débris forment alors, tantôt une sorte d'étui à la base du pied comme dans l'orange vraie, tantôt des écailles sur le chapeau, comme dans la fanse orange.)

VOLVOCACÉES (sè) n. f. Famille d'algues vertes, chez lesquelles les divers individus ne vivent généralement pas isolés, mais restent groupés en sorte de colonies généralement mobiles par suite de l'existence de cils vibratiles chez les cellules qui composent la colonie. — Une VOLVOCACÉE.

— ENCYCL. La reproduction se fait asexuellement, parce que dans les diverses cellules le contenu protoplasmique se divise, et que les cellules ainsi nées se regroupent en colonies filles, soit dans la cellule mère elle-même, soit à l'extérieur après être sorties de cette cellule ; sexuellement par l'union d'éléments ciliés mobiles, les uns mâles plus petits, les autres femelles plus gros. Ces algues vivent surtout dans les eaux douces.

VOLVOX (voks) n. f. Algues, type de la famille des *retrovacées*, dont les colonies sont formées de 2 à 20.000 cellules, qui restent groupées en une masse arrondie ou piriforme, creuse en son milieu, les cils vibratiles des cellules étant tournés vers l'extérieur. (Les éléments mâles et les éléments femelles naissent, suivant les espèces, soit dans une même colonie, soit dans deux colonies différentes, qui sont ainsi elles-mêmes de sexes différents.)

VOLZ Berthold, écrivain allemand, né à Rugenwalde en 1839, mort à Breslau en 1899. Il fit toute sa carrière dans le professorat et l'administration universitaire : professeur à Koeslin, Mecklenbourg, Mulhausen et Halle, directeur du gymnase de Wittenstock (1872-1876), de Potsdam (1874-1893) et du gymnase Frédéric à Breslau. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *L'Égérie romaine* (1876) ; *Les Découvertes géographiques et les Explorateurs des temps modernes* (1868) ; *Les Origines du christianisme* (1888) ; *Le Voyage de Stanley sur le continent noir* (1890) ; *Nos colonies* (1891) ; *La Délivrance d'Emu-pacha et la Traversée du continent noir par Stanley* (1891) ; *Le Grand-Duc Frédéric François II de Mecklenbourg* (1893) ; *Histoire des temps modernes* (1894-1895) ; *Histoire de l'Allemagne au XIX^e siècle* (1895) ; *Guillaume le Grand* (1897) ; etc.

VON DIESTITE n. f. Tellurure naturel d'argent et de bismuth.

Vooruit (« En avant »), journal quotidien belge, fondé à Gand en 1881. Il s'intitule « Organe du parti ouvrier belge ». Il est rédigé en flamand et il ne faut pas le confondre avec le journal socialiste allemand « Vorwärts », dont le titre a la même signification. Il a pour rédacteurs réguliers : A. Bogaczis, F. Hardijus et H. Staumert.

VORGINE n. f. Lieu où pousse la vorge ou ivraie.

VORWERK (Anna), féministe allemande, née à Koenigs-lutter en 1839, morte à Wolfenbuttel en 1900. Acquis de bonne heure aux idées pédagogiques de Froebel, elle fonda en 1865 un kindergarten à Wolfenbuttel, puis une école supérieure de filles. Cette institution se développa rapidement et quelques années plus tard, ce qu'on appelait « les institutions du château de Wolfenbuttel » comprenait, outre les kindergartens : un lycée de jeunes filles à dix classes, une école normale d'institutrices, une école industrielle pour jeunes filles, des cours de gymnastique, de travaux manuels, de ménage, des internats, etc. Dans les divers congrès pédagogiques, Anna Vorwerk préconisa toujours le développement de la culture scientifique des jeunes filles, et c'est grâce à ses efforts que fut fondé à l'université de Göttingue un cours pour la formation de professeurs femmes, avec diplôme officiel. Elle rédigeait le journal « Schloßblätter ».

VOSMAER (Carel), littérateur et écrivain d'art hollandais, né à La Haye en 1826, mort à Montreux (Suisse) en 1888. Il poussa ses études de droit, à l'université de Leyde, jusqu'au grade de docteur et occupa les fonctions, abandonnées en 1873, de greffier à la Cour de cassation de La Haye. Menaant parallèlement les travaux littéraires, il fut collaborateur régulier du « Ncederlandsoho Spectator » et publia : *Études sur la guerre et sur l'art* (1855) ; *Esquisses*, poésies (1860) ; *Londinas* (1873), notes humoristiques sur la vie anglaise, illustrées avec ses propres dessins ; *Nos artistes contemporains* (1881) ; *Amazone, roman traduit en français par Gacon* en 1883 ; *Oiseaux de divers plumages* (1885). Helléniste distingué, il avait donné entre temps (1878-1880) une remarquable traduction de *l'Iliade* et de *l'Odyssée*. Mais son nom restera surtout à cause de ses travaux sur l'art hollandais, riches de documents inédits. Parmi les principaux, citons : *Rembrandt, ses précurseurs et ses années d'apprentissage* (1863) ; *Rembrandt, sa vie et ses œuvres* (1868) ; *Frans Hals*, notice destinée à accompagner le cahier d'eau-fortes exécutées d'après le maître par W. Unger (1873).

VOSSLAER, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Turnhout]), sur l'Aa, tributaire de l'Escaut, par la Petite Netbe et le Rupel ; 1.420 hab.

* **VOTE** n. m. — Polit. *Vote plural*. Système électoral qui permet à une même personne de voter autant de fois qu'elle peut avoir de propriétés dispersées dans des circonscriptions différentes, comme jusqu'ici en Angleterre, ou qui lui donne plusieurs voix, suivant ses conditions de famille, de capacité, de cens, etc., comme en Belgique.

— ENCYCL. Il y a déjà longtemps que le parti libéral anglais a lancé la formule : *One man, one vote* (un homme, un vote). La Chambre des communes de 1906, saisie de la question, a décidé, le 14 mai, à 261 voix de majorité, sur la proposition d'un nouveau député, Harcourt, que désormais chaque sujet anglais ne pourra voter qu'une fois, alors qu'actuellement les électeurs votant dix à quinze fois ne sont pas rares et qu'on a pu même en citer un qui contribuait à l'élection de trente-neuf députés ; et le projet a été de nouveau voté, en deuxième lecture, par la même Assemblée, au mois d'octobre.

VOUGA, fleuve côtier du Portugal, sorti de la sierra da Lapa, qui arrose la province de Beira et se jette dans la lagune d'Aveiro ; 150 kil. de longueur.

VOUKACHINE MRNIAVTCHÉVITCH, roi de Serbie de 1367 à 1371. C'était un des princes feudataires de l'empereur Douchau. Après la mort de ce dernier, il substitua peu à peu son autorité à celle du jeune empereur Orocho, qui finit par assassiner durant une partie de classe 1367. Son usurpation, au milieu du désarroi général, ne rencontra aucune opposition sérieuse. En 1371, il eut à repousser la première invasion des Turcs. Il battit une armée ottomane dans la plaine de Kosovo et la poursuivit jusqu'à la Maritsa. Sur la rive de ce fleuve, sa propre armée fut surprise, endormie et non gardée, par un corps de cavalerie turque, qui la dispersa. Le roi Voukachine fut assassiné, pendant qu'il s'enfuyait, par son écuyer.

VOULET (Paul-Lucien-Gustave), officier français, né en 1866, mort en état de rébellion près de Tessaona, au Soudan, en 1899. Entré au service en 1885, il devint sous-lieutenant en 1890 et lieutenant en 1892. Il se distingua, en 1896, dans une mission dont l'aurait chargé le commandant Destenavo dans la boucle du Niger. Accompagné du lieutenant Chanoine, il rétablit outre protégé à la tête du Yatenga, plaça le Mossi et le Gouroussi sous notre protectorat, obligea une mission anglaise qui venait vers le Mossi à retrograder et, ayant rejoint à Tigba, dans le Gourma, la mission Baud, qui venait du Dahomey, assura ainsi la jonction du Dahomey et du Soudan. Voulet fut fait capitaine à son retour, en 1897.

L'année suivante, après le désastre de la mission Caze-majou, une nouvelle mission fut confiée au capitaine Voulet, accompagné encore du capitaine Chanoine, à l'effet d'explorer la zone soudanaise comprise entre Say et le lac Tchad, que la convention du 14 juin 1898 avait placée dans la sphère d'influence française ; elle devait ensuite rejoindre la mission Fourcau-Lamy, attendue du Nord. On apprit que des actes de cruauté injustifiés auraient été commis en cours de route par la mission, et l'on envoya vers elle le lieutenant-colonel Klöbb, pour prendre le commandement, faire une enquête sur les faits reprochés. La rencontre eut lieu le 14 juillet 1899, près de Tessaona. Voulet, qui avait un préalable écarté les autres officiers de sa mission, s'avança seul à la tête de ses tirailleurs et commanda le feu contre la troupe française. Klöbb, qui avait défendu à son escorte de tirer sur les agresseurs, fut tué raide, et le lieutenant Meynier, qui l'accompagnait, fut blessé. Le crime commis, Chanoine prit fait et cause pour son camarade, mais ils furent bientôt tués l'un et l'autre par leurs propres tirailleurs rebelles contre eux. Le lieutenant Pallier, de la mission Voulet, prit le commandement, occupa Zinder, puis revint vers le Niger. La mission qui devait marcher vers le Tchad fut reconstituée par le lieutenant Joalland, de la mission Voulet, et le lieutenant Meynier, rétabli de ses blessures.

VOULITCHENITCH (Voutska), homme politique serbe, né à Azama (Serbie) en 1773, mort à Gerts (Serbie) en 1828. Il joua un rôle assez important dans les deux insurrections, contre les Turcs, de 1801 et de 1813. Il était administrateur du district de Smederevo (Semendria) quand Karageorges, rentre furtivement en Serbie, vint



Voltzie.



Volvaire.



v. Volve d'amanite.



Vollmar.

Voyages des frères Lander au Niger (1830-1834). — Au cours de l'expédition dans laquelle il laissa la vie, Clapperton avait deviné que le Niger se jetait dans le fond du golfe de Guinée; c'est pour vérifier cette hypothèse que Richard Lander exécuta, en 1830-1831, en compagnie de son frère John, un premier voyage, au cours duquel il gagna le Niger à Boussa et le remonta jusqu'à Yaouri, puis le descendit ensuite jusqu'à la mer. La relation de cet important voyage, pleine de renseignements nouveaux, puisque le pays exploré depuis Yaouri jusqu'au golfe de Guinée était, avant le voyage des frères Lander, complètement inconnu, fut payée 1.000 guinées, par l'éditeur Murray, à Richard Lander (1832) et fut bientôt après traduite en français (*Journal d'une expédition entreprise dans le but d'explorer le cours et l'embouchure du Niger* (1832)). Richard Lander fut moins heureux quand il tenta, de 1832 à 1831, d'explorer les différentes branches du delta du Niger et le cours de la Bénoué; il périt au cours de cette expédition, dont ses deux compagnons, les officiers Laird et Oldfield, ont publié, en 1837, en deux volumes, un récit plein d'utiles indications de détail.

Voyages en Afrique de Clapperton, Oudney et Denham (de 1822 à 1828). — Les relations des différents explorateurs dont on vient de lire le nom constituent les parties d'un même ensemble, relatif à la reconnaissance du Soudan central. Clapperton et Denham, après avoir (en compagnie du Dr Oudney) rempli le programme dont ils avaient été chargés par le gouvernement anglais, rentrèrent en Angleterre et y publièrent une relation pleine de faits géographiques nouveaux, intitulée *Narrative of travels and discoveries in northern and central Africa* (1826), qui contient de précieuses et nombreuses informations sur la zoologie et la botanique du Bornou et du Haoussa et des vocabulaires du Bagirmi, du Bornou, du Haoussa et du Tombouctou, et fait connaître pour la première fois, avec quelque précision, la géographie des pays compris du Fezzan aux confins de l'Adamoua, du lac Tchad à Sokoto; elle a été traduite en français (1830). On a également publié la traduction du second voyage de Clapperton au Soudan, rapportée en Angleterre par Richard Lander, après la mort de son maître (1827). Cette relation: *Journal of a second expedition into the interior of Africa* (1829), publiée par Richard Lander, n'est pas d'une moindre importance que la précédente; au cours de ce second voyage, en effet, Clapperton a découvert la route la plus courte et la plus facile qui conduit dans les contrées peuplées de l'intérieur; il est le premier explorateur qui ait exécuté un itinéraire complet et scientifiquement établi à travers le continent africain, depuis Tripoli jusqu'à Benin.

Voyages en Asie et en Afrique, par Ibn-Batoutah (xiv^e s.). — La relation d'Ibn-Batoutah, qui fut le plus intrépide voyageur du moyen âge, est la des plus importants monuments de la science géographique de cette époque. Elle a été rédigée par Ibn-Djizay, et fournit sur les pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe qu'il visita au cours de pérégrinations poursuivies pendant vingt huit ans des renseignements souvent d'un grand prix. Sans doute, Ibn-Batoutah a montré parfois une grande crédulité, et a fait preuve souvent d'une absence complète d'esprit d'observation et de sens critique; mais son ouvrage contient des descriptions intéressantes, de curieuses peintures de mœurs, de bons détails sur le commerce et l'industrie des endroits qu'il a visités. On y trouve aussi des anecdotes fort bien contées, et une précieuse exposition des mœurs, des idées et de la pensée des Arabes au VIII^e siècle de l'hégire. Son ouvrage, dont il n'avait précédemment paru que des traductions abrégées, a été publié dans le texte original et traduit intégralement par les orientalistes C. Dufrémery et le Dr Sanguinetti (1853-1859).

Voyages et recherches en Chaldée et en Susiane, par W.-K. Loftus (Londres, 1857). — Attaché comme géologue, de 1849 à 1852, à la mission dirigée par le colonel Williams et chargée de déterminer, d'accord avec les Russes, la frontière qui sépare la Turquie de la Perse, W. K. Loftus a prélué dès cette époque aux études archéologiques qu'il devait entreprendre un peu plus tard en Babylonie et en Susiane, en étudiant soigneusement la partie occidentale de la Chaldée, les nécropoles perses de Nedjef et Kerbela, enfin l'intérieur de la Babylonie. Revenu en 1851 dans ce pays pour y poursuivre ses recherches, il y a fait des fouilles heureuses et mené à bien une exploration archéologique qui complète heureusement les travaux antérieurs de Botta, Flandin, Layard, Place et Oppert.

Voyages en zigzag, par Tœpffer (1844). — Ce volume est le fruit des nombreuses excursions en Suisse de l'au-

teur. Pendant plusieurs années, Tœpffer guida ses élèves à travers les divers cantons de sa pittoresque patrie. Rentré, l'hiver, à Genève, il rassemblait ses notes, écrivait les récits de ses excursions et quelquefois les illustrait. Les *Voyages en zigzag* sont remplis de cet humour que Tœpffer a su répandre dans tous ses ouvrages, écrits avec un naturel exquis et dans ce style original qui lui était habituel. Tœpffer y montre de l'esprit, et surtout du cœur, un sentiment profond de l'excellence des charmes de la nature. Non moins remarquable dessinateur qu'écrivain distingué, il achève avec le crayon les descriptions entreprises avec la plume.

VRECHLYCKY (Jaroslaw). V. FRIDA (Emile BOUSLAW), art. IV.

VREDIS (Jacob), statuaire allemand, né à Vrede (Westphalie) entre 1470 et 1480. Il était moine et mourut prieur du couvent de Wedderen, près de Dulmen, en 1510. Son nom est sorti de l'oubli en 1880, lors de l'exposition rétrospective de Munster, où sa signature latine fut déchiffrée sur plusieurs pièces, bas-reliefs en terre cuite pour la plupart, prêtées par le musée épiscopal de Munster. Par comparaison, on a, depuis, restitué à Jacob Vredis des statuettes et bas-reliefs appartenant au musée archéologique de Munster, au musée des arts industriels de Berlin, ou à des collections particulières. L'influence gothique, dominante dans les salets et madones modelés par Vredis, est tempérée par une certaine liberté d'expression. Ses œuvres les plus importantes appartiennent au couvent de Wedderen; elles ont été dispersées lors de la destruction de ce couvent.

VRETOS (André Papadopoulos), écrivain grec, né à Théaki en 1800, mort à Athènes en 1876. Il fit ses études dans différentes universités d'Italie, et retourna occuper à Corfou une place de bibliothécaire. En 1830, il alla se fixer à Athènes, où il fonda un journal, « le Miroir grec », publié en grec et en français. Nommé ensuite consul de Grèce à Varna (1849), il découvrit auprès de cette ville, à Kustendje, une inscription qui permit d'identifier la ville antique de Tomi. En 1851, il devint consul à Venise; en 1855, il se rendit en Russie; en 1858, il retourna en Grèce. On a de lui: *Recherches historiques et critiques sur les trois villes anciennement connues sous le nom de Leucade, en italie* (1830); *Mémoires biographiques et historiques sur le président Capo d'Istria, en français* (1837); *Abrégé de la vie de Scanderbeg, en grec* (1852); *Mémoire sur la découverte de Tomi, en italien* (1853); *Littérature de la Grèce moderne ou Catalogue raisonné des ouvrages publiés par des Grecs, en grec ancien et en grec moderne, depuis la chute de Constantinople jusqu'à la fondation du royaume grec en 1832, en grec* (1851); *la Bulgarie ancienne et moderne, en français* (1856); une *Biographie de l'archevêque Bulgari, en grec* (1860).

VRETOS (Mariano), écrivain grec, né à Corfou en 1828, mort à Marseille en 1871. Il termina ses études à l'université de Pise, où il se fit recevoir docteur en droit. De là, il fit plusieurs voyages en France, où il se fixa quelque temps et collabora à divers journaux et revues, tels que le « Moineur », la « Revue de Paris » et le « Journal de l'instruction publique ». A la fin de l'année 1855, il se rendit en Grèce, où il était appelé comme rédacteur en chef de la feuille officielle d'Athènes. En 1860, il retourna à Paris, où il publia ses derniers ouvrages. Voici ses principales publications: *Contes et poèmes de la Grèce moderne* (1855); *Mélanges de la nouvelle Grèce* (1856); *Athènes moderne, intéressante monographie avec planches* (1861); *les Grecs modernes, ouvrage publié sous le pseudonyme de DUVRAY, en réponse au livre de Graier, la Grèce en 1863; Almanach populaire, en grec*.

VRIES (Matthias DE), linguiste hollandais, né à Haarlem en 1820, mort à Leyde en 1892. Il fut d'abord (1849) professeur à l'université de Groningue, puis à Leyde (1853). Il a fondé la philologie néerlandaise en Hollande. On lui doit des éditions magistrales de textes hollandais: *Warrenar de Hooft* (1843), *Lekenspiegel de Boendale* (1844-1848), etc.; les premières livraisons d'un *Dictionnaire moyen-néerlandais* (1864-1865) et d'un grand *Dictionnaire néerlandais* (1852 et suiv.). Ce second ouvrage, commencé avec la collaboration de L.-A. de Winkel, a été continué par d'autres savants. Il a également publié nombre d'articles, de discours, de brochures et a contribué à l'élaboration du nouveau système d'orthographe hollandaise (1865).

VRIES (Hugo DE), botaniste hollandais, né à Haarlem en 1848. Il suivit les cours des universités de Leyde, puis de Heidelberg et de Wurtzbourg, fut reçu docteur à Leyde en 1870, et appelé, en 1871, à une chaire de la realschule d'Amsterdam. Habilité comme privatdoctent à Halle

en 1877, il revint la même année à Amsterdam faire des conférences, puis fut nommé professeur extraordinaire de botanique (1877) et professeur ordinaire en 1880. En 1897, appelé à l'université de Wurtzbourg, il y accepta une chaire. Il est directeur du jardin botanique de l'université d'Amsterdam depuis 1896. Spécialement adonné à la physiologie végétale, il est l'auteur d'une théorie nouvelle de la croissance des plantes et il a écrit de nombreux ouvrages, parmi lesquels on peut citer: *Recherches sur les causes mécaniques du développement de la cellule* (1877); *Turgescence des cellules* (1883); *la Plasmolyse et la Paroi des vacuoles* (1885); *Pangénèse intracellulaire* (1889); *Monographie des déformations provoquées chez les plantes* (1892); *la Fécondation de l'albumen* (1899); *Théorie de la mutation* (1900-1903); etc. Dans le traité de botanique publié en collaboration avec Oudemaa (*Leerböck der Plantkunde*), il a écrit toute la première partie, consacrée à la physiologie des plantes. C'est un savant consciencieux, auquel la biologie est redevable de bien des découvertes.

VROMBIR (*vron*), v. n. Produire un vrombissement: *Les frelons VROMBISSENT.*

VROMBISSANT (*vron-bi-san*), E adj. Qui vrombit: *Toupe VROMBISSANTE.*

VROMBISSEMENT (*vron-bi-se-man* — onomatopée) n. m. Sorte de ronflement vibrant que produisent certains êtres, certains objets, sous l'action d'un mouvement de rotation, d'agitation extrêmement rapide: *Le VROMBISSEMENT des mouches, des turbines.*

VUILLARD (Jean-Edouard), peintre français, né à Cui-seux (Saône-et-Loire) en 1868. Il exposa au Salon de 1889 un *portrait* dessiné, en se recommandant alors de l'enseignement de Bouguereau et Tony Robert-Fleury. Peu satisfait, cependant, de ce premier essai, il travailla seul, fréquenta Maurice Denis et Sérusier, prit part, en leur compagnie, aux expositions dites néo-traditionnistes et, plus tard, aux manifestations du Salon des indépendants. Il y était précédé par une réputation déjà solide et légitimée par la délicatesse d'un œil apte à saisir et à rendre les nuances délicates. Le musée du Luxembourg posséda de lui une de ses meilleures œuvres: *Intérieur*. Il a aussi exécuté un certain nombre de panneaux décoratifs. Son œuvre se compose d'intérieurs, de natures mortes, d'études de fleurs.

VUILLIER (Gaston-Charles), peintre, dessinateur et publiciste, né à Giocla (Aude) en 1846. Il appartint d'abord à l'Administration. Démissionnaire en 1878, il se consacra à l'art et à la littérature. Elève de Lausyer, il exposa, à partir de 1878, au Salon des artistes français, des peintures inspirées des bords du Gard et de la Creuse, et des dessins. Il a apporté une large contribution à l'illustration du *Tour du monde*, du *Magasin pittoresque*, du *Musée des familles*, de la *Géographie universelle* d'Elisée Reclus. Il est l'auteur du texte et des dessins d'une série de volumes sur la *Sicile*, la *Tanisie*, les *Iles Baléares*, la *Corse*, la *Sardaigne*.

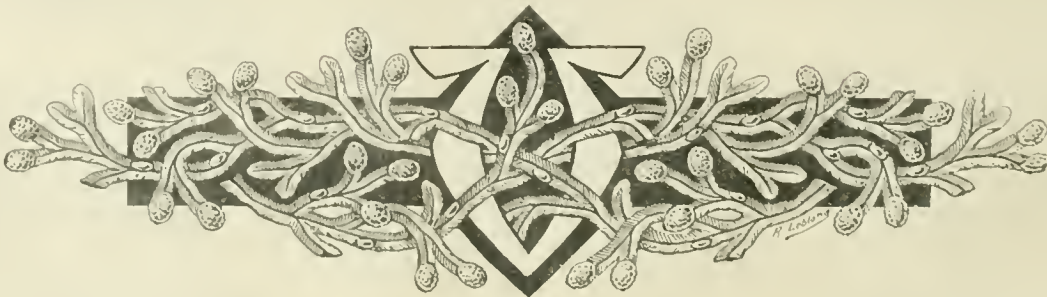
VULPIAN (MALADIE OU TYPE DE). Méd. Variété d'atrophie musculaire progressive spinale, caractérisée par ce fait clinique qu'elle débute toujours par le segment supérieur du bras et peut y rester localisée pendant longtemps; d'où le nom de *type scapulo-huméral* donné à cette variété d'atrophie musculaire.

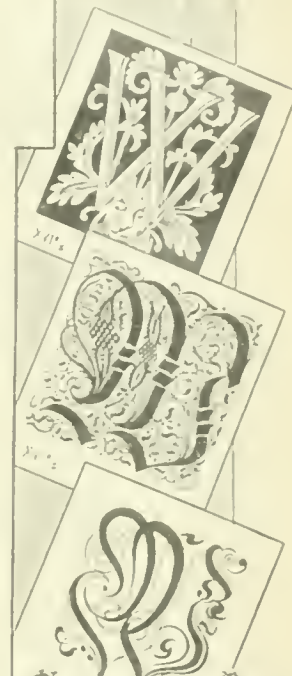
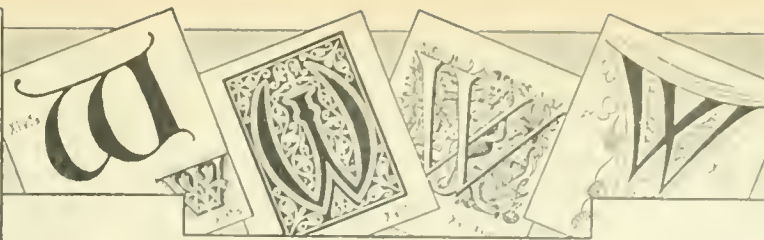
VULSINITE n. f. Roche éruptive, appartenant à la famille des syénites, et voisine des trachytes.

VURSTE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Gand]), sur l'Escant; 1.160 hab.

VUYLSTEKE (Julius), poète flamand, né et mort à Gand (1836-1903). Il fit des études libérales, et il exerça plusieurs années la profession d'avocat. De 1869 à 1875, il siégea au conseil communal de sa ville natale. Il fut pendant plus de vingt-cinq ans le secrétaire ou le président du cercle de propagande *Het Willems-Fonds*, qui exerça une si grande influence sur le mouvement flamand libéral, dont il était un des principaux chefs. Dans les dernières années de sa vie, il s'était fait libraire. Poète plein de fougue et d'humour, il a laissé, entre autres, deux volumes de vers très remarquables: *l'Amour silencieux* (1860), et *la Vie d'étudiant* (1868). Comme prosateur, il a collaboré à plusieurs revues flamandes, et on a de lui quelques travaux d'histoire et de statistique. Il était membre de l'Académie royale de Belgique.

VYNCKT, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Gand]); 1.700 hab. Tissage de lia; fabrication d'huile.





WACHENHUSEN (Jean), journaliste et romancier allemand, né à Trèves en 1827, mort à Marbourg en 1898. Il assista, en qualité de correspondant de divers journaux, à presque toutes les guerres qui éclatèrent en Europe pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, à la campagne des Turcs dans les provinces danubiennes (1853), au siège de Sébastopol (1855-1856), à la guerre d'Italie (1859), au siège de Gaète par Garibaldi, à la guerre contre le Danemark (1864), à la campagne de 1866 et à celle de 1870-1871. Il en raconta les péripéties dans des lettres fort intéressantes, plus tard réunies en volumes. Il résida successivement à Paris, à Berlin et à Wiesbaden. On a encore de lui d'intéressants tableaux de mœurs parisiennes et autres, et d'innombrables romans et nouvelles.

WACHLER (Jean-Frédéric-Louis), historien allemand, né à Gotha en 1767, mort à Breslau en 1838. Il étudia la théologie et la philosophie aux universités d'Iéna et de Göttingue et professa l'histoire à Marbourg, puis à Breslau (1815), où il devint en outre conseiller de consistorio. Mais son indépendance d'esprit était telle qu'il dut se démettre de ses fonctions ecclésiastiques. Il conserva sa chaire et devint en outre bibliothécaire en chef de l'université. Nous citerons parmi ses ouvrages, qui se distinguent par la profondeur des recherches et l'indépendance des appréciations : *Histoire des études historiques et de l'art* (1812-1820) ; *Manuel d'histoire de la littérature* (1833) ; *Légons sur l'histoire de la littérature allemande* (1834) ; *Manuel d'histoire* (1838).

WACHSMUTH (Charles), philologue allemand, né à Naumburg en 1837. Il fut étudiant à Iéna et à Bonn, professeur de gymnase à Berlin, eut une mission archéologique en Italie (1860), fut attaché comme secrétaire interprète à l'ambassade de Prusse à Athènes, se fit habiller à Bonn, en 1862, pour la philologie classique et l'histoire ancienne, et fut professeur ordinaire successivement à Marbourg (1864), à Göttingue (1868), à Heidelberg (1877) et à Leipzig (1886). Ses principales publications sont : *Timon de Phlionte et les autres sillographes grecs* (1859) ; *la Ville d'Athènes dans l'antiquité* (1874-1890) ; *Introduction à l'étude de l'histoire ancienne* (1895) ; des éditions de Stobée et des sillographes grecs, etc. Il publia avec Lipsius et Ribbeck les *Leipziger Studien zur klassischen Philologie*.

WACKERNAGEL Jacques, linguiste allemand, fils de Guillaume Wackernagel v. t. VII, né à Bâle en 1853. Il étudia la philologie classique et le sanscrit à Bâle, Göttingue et Leipzig, se fit habiller en 1876 à Bâle, où il devint professeur extraordinaire (1879), puis ordinaire (1881) de langue et littérature grecques. Il a publié : *la Loi d'allouement des composés grecs* (1889) ; *L'étude de l'antiquité classique en Suisse* (1890) ; *Grammaire sanscrite* 1^{er} part. Phonétique (1896) ; *Contributions variées à l'étude de la langue grecque* (1897) ; etc. Il collabora à la « Zeitschrift » de Kuhn, aux « Beiträge » de Bezzenberger et aux « Indogermanische Forschungen » de Brugmann et Streitberg.

WACKERNELL (Joseph-Edouard), germaniste allemand, né à Gersflau (Tyrol) en 1850. Il étudia à Innsbruck, Vienne, Munich et Berlin, se fit habiller en 1882, pour la philologie allemande, à l'université d'Innsbruck, où il devint professeur extraordinaire en 1883 et professeur ordinaire en 1890. On lui doit : *Walther de la Vogelweide en Autriche* 1877 ; *Hugo de Montfort* 1881 ; *Contribution à la bibliographie de Schiller* (1882) ; *les Plus anciens drames de la Passion dans le Tyrol* dans les « Contributions viennoises », 1882 ; *le Lied populaire allemand* 1890.

WADDINGTON Charles-Albert Pendrill, érudit et historien français, né à Strashourg en 1861. Agrégé d'histoire et de géographie en 1884 et docteur des lettres en 1888, il fut successivement maître de conférences, chargé de cours et professeur d'histoire moderne à la faculté des lettres de l'université de Lyon. Il a donné aux revues spéciales des études très appréciées du monde savant. Parmi ses ouvrages les plus importants, il faut citer sa thèse de doctorat : *l'Acquisition de la couronne royale de Prusse par les Hohenzollern* 1888 ; *la République des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols de 1650 à 1650* 1895-1897 ; *le Tome XVI du recueil des Instructions aux ambassadeurs et ministres de France depuis 1648*, lequel est relatif à la Prusse 1901 ; *le Grand Electeur, Frédéric-Guillaume de Brandebourg*, tome I^{er} (1640-1660) (1905). Waddington a été élu correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques 1901.

WADJIRA o. m. Clochette en bronze en usage dans l'Inde. (Les prêtres s'en servent pour les cérémonies re-

ligieuses, et les fidèles pendant la prière en famille. Elle sert au culte de Çiva et de Bouddha. Quant à elle, elle est spécialement consacrée au culte de Çiva.)

WALHEM, comm. de Belgique, prov. d'Anvers (arr.-c. de Malines), entre la Nette et le Dyle, toutes deux tributaires de l'Escaut par le Rupel, 1.200 hab. Pâturages.

WAGENER Hermann, homme politique prussien, né à Segelitz Bratlenbourg en 1815, mort à Friedenau, près de Berlin, en 1889. Il entra dans la magistrature, qu'il quitta en 1848, et fonda peu après la *Nouvelle Gazette prussienne*, qui devint l'organe du parti conservateur. En 1856, il se fit élire député. Il s'en acquit dignement à la reconnaissance de son parti par son activité politique, il ne mérita pas moins par les développements de son *Dictionnaire politique et administratif* (1857-1867). En 1866, Wagener fut nommé conseiller au ministère de l'Etat. Bismarck voulut au moins une fraction de l'ancien parti conservateur. Dans le premier Reichstag, Wagener soutint avec succès par ses discours sur la constitution, l'Empire et sur la loi relative aux Jésuites. Nommé premier conseiller au ministère d'Etat, sa nomination ne fut point agréée par l'empereur à cause de bruits qui circulaient relativement à sa participation à des entreprises très véreuses le nom de ser central le Pomeranie. Wagener dut démissionner et fut en outre condamné à payer 40.000 M. de gain illicite. Toute sa fortune y passa. Wagener a écrit en outre : *le Judaïsme et l'Etat* (1857) ; *Mémoires* (sous le titre d'Erlébes) 1884-1885.

WAHL (signe de von) Pathol. C'est le signe objectif de l'étranglement interne, consistant en ceci : que l'auscultation intestinale étranglée est, le siège d'un météorisme local, qui se traduit par une voussure plus ou moins visible du ventre, une certaine résistance à la pression et une tonalité plus élevée de la percussion, symptômes caractéristiques de l'étranglement et de sa localisation.



W. 13.

WAHLBERG (Jean-Auguste), voyageur et naturaliste suédois, né à Lagklarebock, près de Gotteburg, en 1810, tué par un éléphant dans l'Afrique australe en 1856. Il débuta comme professeur d'histoire naturelle à l'École forestière de Stockholm, puis fut ingénieur du cadastre de la Suède. En 1837, envoyé par le gouvernement suédois explorer l'Afrique méridionale, il y séjourna six ans (1839-1845), et y recueillit de précieuses collections zoologiques. Il y repartit en 1854 avec plusieurs savants, et y recueillit de nouvelles et importantes collections, qui, transportées au Cap après sa mort, puis en Suède, furent avec les premières une section très intéressante du musée de zoologie de l'Académie des sciences de Stockholm. Les insectes recueillis au cours du premier voyage furent décrits par Ch.-H. Boheman sous le titre de *Insecta Cuffrayana* (1848).

WAHLUND (Charles Guillaume), romainiste suédois, né à Kristnehamn en 1816. Il fit ses études à l'université d'Upsal, où il devint « docteur » de langue et littérature françaises (1875) et professeur honoraire (1892). Disciple de G. Paris, il fut un actif intermédiaire entre les romanistes scandinaves et les romanistes français et donna à l'université (1892) sa bibliothèque d'ancien français et de provençal, l'une des plus vastes du monde. On lui doit entre autres travaux : *Sur Anne Malet de Gravelle* (1895), et diverses éditions d'anciens textes : *Miracle de notre dame de Saint-Jehan Crisothome et de Anthura, sa mère* (1875); *les Enfants Vivien* (1895); *la Belle Dame sans mercy* (1897); *la Navigation de saint Brendan* (1897); etc.

WAINÄMOINEN, héros principal de l'ancienne mythologie finlandaise (v. KALEVALA, l. V), en qui se résument les traits essentiels de la race finlandaise : il aime la méditation, la contemplation muette; sage, il emploie peu les armes, triomphe par des paroles magiques, par son chant qui soulève les lacs, ébranle la terre, fait trembler les montagnes, vibrent les rochers, éclater les falaises. Wainämoïnen est l'inventeur de l'instrument national, le kantele (sorte de harpe), et c'est également lui l'auteur de la plupart des dictons populaires. Le Kalevala raconte les nombreuses aventures où l'entraînaient ses malheureuses tentatives de mariage. A l'origine, Wainämoïnen semble avoir été un dieu au même titre que Ilmarinen et Lemmiakäinen, coopère à la création, sème les arbres et les plantes, rend la terre cultivable. Héros, il protège l'agriculture et les arts de la paix. Bien qu'au cours des siècles sa légende se soit grossie d'épisodes empruntés aux traditions scandinaves, il demeure dans l'imagination populaire une sorte de personnification de la nation finlandaise.

WAI-WOU-POU, ministre des affaires étrangères de Chine. Il remplace le Tsong-li-Yamen, qui avait été créé en 1861, et a été institué par un édit impérial du 24 juillet 1901, reformant l'Office des affaires étrangères dans le sens indiqué par les puissances. L'ancien Tsong-li-Yamen est ainsi transformé en un ministère des affaires étrangères prenant rang avant les six autres ministères d'Etat. Le protocole final du 7 septembre 1901, signé à Pékin après la répression de la révolte des Boxers, énonce, parmi ses clauses, cette transformation dans son article 12. Le Wai-wou-pou comprend, outre son chef, deux présidents, deux vice-présidents, quatre directeurs et quatre conseillers rapporteurs.

Wa-kan-san-sai-dzou-yé, ouvrage japonais, désigné par les orientalistes sous le nom de *Grande encyclopédie japonaise*. Cet ouvrage, d'une valeur exceptionnelle, fut publié par Sima-yosi An-ko, en 1714. Les sinologues et les japonais lui ont fait de fréquents emprunts, notamment Klapproth, Hoffmann, Pizmaier et Léon de Rosny. La partie relative au bouddhisme a été traduite par Carlo Pini, et la zoologie par Serrurier.

WAKEMAN (Henry Otley), historien anglais, né en 1853, mort en 1899. Elevé à Eton et à Oxford, il devint « fellow » d'All Souls' College, et remplit les fonctions de répétiteur d'histoire et d'économie à Keble College. Plus tard, il occupa ce même poste d'économie à All Souls, jusqu'à son mariage, moins d'un an avant sa mort. Il montra des qualités d'administrateur peu ordinaires. Ministre de l'Eglise anglicane, il était un des leaders du parti qu'on désigne du nom de « High Church ». Comme historien, on lui doit une *Vie de Charles James Fox*; un volume très remarquable dans les *Periods of European history*, de l'éditeur Rivington, intitulé *the Ascendancy of France* (XVIII^e s.); *Religion in England*; *the Church and the Puritans*, et son œuvre capitale, *History of the Church of England*, qui fait autorité sur le sujet. On reproche au style de H. O. Wakeman d'affecter l'allure oratoire, mais c'est un historien bien documenté et sincère dans ses opinions.

WAKOUF n. m. Dr. musulm. V. HADJOS, t. V.

WALCKENAER (Louis-Gaspard), philosophe hollandais, né et mort à Leuwarden (1715-1785). Il enseigna à l'université de Leyde la langue et les antiquités grecques, ainsi que l'histoire hollandaise. Parmi ses ouvrages, qui se distinguent par une fine critique et une érudition profonde et étendue, les plus marquants sont : *Virgilius collatione scriptorum Græcorum illustratus* (1747); des éditions des *Phénomènes* (1749) et de *Hippolyte* (1768); *Euripide*; *calin Theocriti*; *Bonis et Muschi carmina græce et latine* (1779).

* **WALDECK-ROUSSEAU** (Pierre-Marie-Arthur), avocat et homme d'Etat français, né à Nantes en 1816. — Il est mort à Corbeil (Seine-et-Oise) en 1904 d'un cancer au foie. Ses obsèques furent célébrées à Sainte-Clotilde avec beaucoup de simplicité. M^r Waldeck-Rousseau ayant refusé les obsèques nationales civiles que le gouvernement voulait faire à l'ancien président du conseil.

WALDEYER (Henri-Godefroy-Guillaume), anatomiste allemand, né à Hehlen Brunswick en 1836. Il fut successivement assis à l'Institut physiologique de Königsberg (1862-1864), puis à celui de Breslau (1864-1865), professeur d'anatomie pathologique à Breslau (1865-1872), professeur d'anatomie humaine normale à Strasbourg (1872-1883), enfin, depuis 1883, professeur d'anatomie et directeur de l'Institut anatomique à l'université de Berlin. On lui doit de très importants travaux histologiques sur les nerfs, l'oreille, l'œil, les ovaires, etc., ainsi que de nombreuses publications, parmi lesquelles : *Développement des dents* (1863); *Formation et développement du car-*

cinome (1867); *Herma retroperitonæalis* (1868); *l'Ovaire et l'œuf* (1870); *Etude sur les cheveux et formations similaires* (1884); *la Moelle épinière du gorille* (1889); *le Cervenu du gibbon* (1891); *Description et anatomie du bassin* (1899); *les Cellules sorcellées* (1903); *les Cervcaux des peuples de l'Afrique du Sud-Ouest* (1906).

WALDIS (Barrickard), écrivain allemand, né à Allendorf (Hesse) vers 1490, mort à Abterode (Hesse) en 1557. Son ardent catholicisme le porta à faire un pèlerinage à Rome; il devint ensuite moine franciscain à Riga. Lorsque la Réforme pénétra dans cette ville, il fut envoyé par l'évêque à Charles-Quint pour le prier de sévir. Waldis rapporta un édit de proscription, mais fut jeté en prison par les autorités civiles de Riga; il retrouva la liberté en embrassant le protestantisme. Il se fit alors ferblancier, exerça ce métier de ville en ville et parcourut ainsi la Prusse, les pays du Rhin, la Hollande. En 1527, il fit jour à Riga une farce satirique contre l'Eglise : *la Parabole du fils prodigue*, et commença à mettre des fables populaires en vers. Il eut encore plusieurs années de dur emprisonnement à subir, mais, en 1542, on le retrouve, aidant de sa plume satirique le landgrave Philippe de Hesse, dans sa querelle avec Henri de Brunswick, ce qui lui valut d'être nommé pasteur à Abterode, près d'Allendorf. Outre ses fables (*Esope complètement remanié et mis en vers*), on a de lui : *l'Homme sauvage de Wolfenbützel* (1542); *Lamentation du comte Henri de Brunswick* (1542); etc.

WALDORF, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Westphalie]), sur un petit sous-affluent du Rhin; 1.000 hab. Sources minérales sulfurees calciques, utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique et de certaines affections cutanées.

WALDEUFEL (Emile), compositeur français, né à Strasbourg en 1837. Fils de musicien, il commença de bonne heure son éducation musicale, fut à Strasbourg élève de Heyberger, puis entra au Conservatoire de Paris, dans la classe de piano de Laurent. Il ne tarda pas à se faire bientôt connaître par de nombreux morceaux de musique de danse, surtout de valse, d'un rythme aimable, dont le succès fut très vif. Devenu, vers 1865, chef d'orchestre des bals de la cour impériale, il fut aussi chargé d'organiser les fameux soirées dansantes de Compiègne et de Biarritz. Plus tard, il fut chef d'orchestre des bals de l'Opéra, où ses valses obtinrent un succès de vogue. Parmi le grand nombre de celles qu'il a publiées, on peut citer surtout : *Amour et Printemps*, *Mamoula*, *Dolores*, *Dans les nuages*, *les Sourires*, *Deux poème*, *Sentiers fleuris*, *Myosotis*, *Soir d'amour*, *les Violettes*, etc.

WALKER (Francis Amasa), général et économiste américain, né et mort à Boston (1810-1897). Elevé au collège d'Amherst (Massachusetts), il fit toute la guerre de Sécession et y gagna le grade de général. Chef du bureau de statistique, président du bureau des affaires indiennes (1871), professeur d'économie politique à Yale University (New Haven, 1873), il devint en 1881 président de l'Institut technologique du Massachusetts, établissement unique en son genre aux Etats-Unis, et dont il assura la prospérité. Il fut, en outre, surintendant du « Census » aux recensements de 1870-1872 et de 1879-1881, commissaire des Etats-Unis à la Conférence monétaire de Paris (1878) et président de la session tenue par l'Institut international de statistique à Chicago en 1893. L'Académie des sciences morales et politiques l'avait élu pour correspondant le 14 janvier de cette même année.

Les études de F. A. Walker ont porté spécialement sur les questions de la monnaie, des salaires et de la rente foncière. On a de lui dans cet ordre d'idées : *the Wages Question* (1876); *Money* (1877); *the World's Fair* (1878); *Money in its relations to trade and industry* (1880); *Political Economy* (1883); *the Manual of laborious classes* (1888). Citons aussi ses ouvrages sur la *Question indienne* (1874), et sur les opérations du *Second corps d'armée du Potomac* (1886).

WALLENBERG (André-Oscar), homme politique et publiciste suédois, né à Linköping en 1816, mort à Stockholm en 1886. Il servit dans la marine suédoise, quitta la flotte (1851) pour se consacrer aux affaires, créa et dirigea jusqu'à sa mort la Banque de Stockholm, représenta Sundsvall à la diète (1853-1865), Stockholm au Riksdag (1867-1886), où il acquit une autorité considérable en matière financière. En outre, ses nombreux articles répandus dans tous les journaux et revues scandinaves lui ont valu la réputation de l'un des premiers économistes de la Suède.

WALLÉNIE (va-lé-ni) n. f. Genre de myrsinacées de la tribu des myrsinées.

— ENCYCL. Les wallénies sont des arbrisseaux à feuilles entières, dont les fleurs, blanches ou jaunes, forment des grappes terminales; les pétales sont soudés en une corolle tubuleuse. La wallénie à feuilles de laurier, qui croît dans les Indes occidentales, a des fruits utilisés comme condiments à cause de leur saveur poivrée.

WALLER Maurice-WARLOMONT, dit Max, poète belge, né et mort à Bruxelles (1860-1889). Il se lança de très bonne heure dans le mouvement littéraire, et groupa autour de lui les plus ardents champions de la renaissance belge, avec lesquels il fonda la « Jeune Belgique » (1881), dont la direction passa, après sa mort, aux mains de Henry Maubel. En même temps que la « Jeune Belgique », il dirigeait la « Revue moderne » avec Octave Maus. Ses premières publications en librairie furent une brochure sur le *Faust* de Goethe (1885) et une sorte de fantaisie satirique intitulée *la Vie bête* (1883). Camille Lemonnier remarqua dans ses vers « une sorte de mièvre byronisme, mitigé d'ironie à la Baudelaire ». Citons : *les Amours fantasques*, *le Baiser* et *la Flûte à Sièbel*. On a aussi de Max Waller un roman posthume, *Daisy* (1889).

* **WALLON** (Henri-Alexandre), historien et homme politique français, né à Valenciennes en 1812. — Il est mort à Paris en 1904. Outre les ouvrages déjà cités, il a écrit : *De l'esclavage dans les temps modernes* (1847); *L'émancipation de l'esclavage* (1861); *la Vie de Jésus et son nouvel historien* (1863, examen critiqué de l'ouvrage de Renan); *Richard II, épisode de la rivalité de la France et de l'Angleterre* (1864); *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, selon la concordance des quatre évangiles* (1865); *la Terreur* (1873); *la Révolution du 31 mai et le Féralisme de 1793* (1886); *les Représentants du peuple en mission et la Justice révolutionnaire en l'an II* (1889-1890). L'auteur s'est surtout attaché à montrer ce qu'ont de violent et d'arbitraire la justice jacobine exercée, soit à Paris par le tribunal révolutionnaire, soit en province par les représentants en mission.

WALPOLE (Speacer Horatio), homme politique anglais, né en 1806, mort en sa résidence d'Éaling en 1898. Avec en 1831, il fut élu en 1846, à Midhurst, membre de la Chambre des communes, où il vota avec les Tories. Lors de la formation du cabinet Derby (1852), Walpole devint ministre de l'intérieur et fit voter le bill d'enrôlement des milices. De 1856 à 1882, il représenta l'université de Cambridge. Dans le second ministère Derby (1858), il reprit le portefeuille de l'intérieur, qu'il conserva peu de temps. Il se sépara de son parti sur la question du « Reform bill »; toutefois, il s'en rapprocha bientôt et devint encore ministre de l'intérieur dans le troisième cabinet Derby (1866-1867). A partir de 1867, il ne jona plus qu'un rôle effacé, et il cessa en 1887 de siéger au Parlement, qui lui vota alors une pension à vie de 50.000 francs.

WALTHER (Jean), géologue allemand, né à Nenstadt-sur-Orla en 1860. Il étudia d'abord la biologie à Jéna, mais se passionna pour la géologie et la paléontologie, et suivit les cours des universités de Leipzig, puis de Munich. Proau à Jéna en 1882, il s'établit comme privat-docent (1886), mais fut nommé professeur extraordinaire à l'université de cette ville en 1890 et titulaire de la chaire de géologie et de paléontologie (1894). Il s'était livré en 1883, dans le golfe de Naples, à une étude sur les fonds marins et leur faune; en 1887, il étudia dans la mer Rouge les bancs d'origine corallienne; puis il entreprit une série de voyages scientifiques dans les régions désertiques : c'est ainsi qu'il visita le désert Libyque, puis les Indes et Ceylan (1888-1889), les déserts de l'Amérique du Nord (1891), l'Oural et la Turkestan (1897). On lui doit : *Recherches sur la structure des crinoïdes* (1886); *les Bancs de coraux de la presqu'île Sinaitique* (1888); *la Désertation dans le désert* (1891); *la Science de la mer* (1893); *Introduction à la géologie comme science historique* (1893-1894); etc.

WALTONIEN, ENNE (*nî-in, èn*) adj. Se dit d'un étage géologique établi par Harmer pour désigner l'astée des Pays-Bas et des côtes anglaises de Norfolk et de Suffolk. — n. m. Cet étage lui-même.

WALTON-ON-THAMES, bourg du Royaume-Uni (Angleterre [comté de Surrey]), sur la Tamise; 8.000 hab., avec Iersham et Oatlands.

WAMBACH (Emile-Xavier), compositeur et violoniste flamand, né à Arlon (Luxembourg) en 1854. D'abord élève de son père, il entra au Conservatoire de Bruxelles, où il eut pour maîtres Pierre Benoit et Collaerts. Violoniste de talent, il étudia aussi le piano et l'orgue. Il s'est fait entendre dans de nombreux concerts. Il est devenu directeur de la maîtrise de la cathédrale d'Avers, professeur au Conservatoire royal flamand (1900), inspecteur des académies et écoles de musique de Belgique (1902). Parmi ses principales œuvres, il faut citer : *Yolande*, légende lyrique; *Moïse*, oratorio; *Patrie*, poème lyrique; *Blanche Floor*, ballade; *la Parabole de Nathan*, drame lyrique; un *Te Deum*; *Quentin Massys*, opéra (théâtre Lyrique flamand, 1899); des cantates, mélodies, motets, etc. — Sa femme, E. **Wambach de Duve**, née en 1865 à Avers, élève de Wolters et H. Schaeffels, s'est distinguée comme peintre de marine.

WANDREZ, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Thion]), sur la Samme, tributaire de l'Escaut par la Haie; 1.200 hab. Fabriques d'huile et savon.

WANDRILLE (saint), en latin *Wandregilas*, fondateur du monastère de Fontenelle en Normandie, né à Verdun sur la fin du VI^e siècle, mort en 665. Fils du duc Valaïche et parent de Pépin de Landen, il fut nommé comte du palais par le roi Dagobert I^{er}, qui avait pour lui une grande estime. Il se maria; mais les époux se séparèrent d'un commun accord pour embrasser la vie religieuse. Wandrille bâtit le monastère d'Elisang sur une de ses terres, voyagea en Italie pour se perfectionner dans les pratiques de la vie monastique, et, revenu en France, passa dix ans dans le monastère de Romans. Il se rendit alors auprès de saint Ouen, qui lui conféra les ordres, et fonda, dans le pays de Caux, la célèbre abbaye de Fontenelle qui, depuis, porte son nom. Bien qu'il eût à diriger trois cents moines, il évangélisait les habitants des lieux voisins. — Fête le 22 juillet.

WANGENIES, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]; 1.300 hab.

WANNEGEM-HEDE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arr. d'Audenarde]; 1.200 hab. Huderie.

WANZE, comm. de Belgique (prov. de Liège [arrond. de Huy]; 1.310 hab. Fabrication d'instruments aratoires.

WARAS (*va-ras*) n. m. Nom que donnent les Indiens à la résine qui recouvre les gousses des grames d'une légumineuse du genre *Flemingia*.

— ENCYCL. Les Indiens se servent du *waras* pour la teinture; en le traitant par épuisement, A. G. Perkin en a retiré deux matières colorantes, la *flémingine* et l'*thomoflémingine*.

WARD (James), graveur, lithographe et peintre anglais, né à Londres en 1769, mort en 1859. Il étudia d'abord la gravure dans l'atelier de son frère William Ward et dans celui de Smith, puis il apprit seul la peinture, en copiant les toiles de George Morland. Le premier tableau original de Ward, un *Combat de taureau*, obtint un succès remarquable; mais il continua néanmoins à graver. En 1794, il fut nommé peintre et graveur du prince de Galles, plus tard roi sous le nom de George IV. Des qu'il



Wallénie : a, fleur.

de leurs morts, rien, jusqu'en 1901, ne commémorait l'héroïsme des Français écrasés là, par l'Europe coalisée, en 1815. Ce n'est qu'en 1901 que, sur l'initiative de H. Hous- saye et de la « Sabretache », un comité français se forma en vue d'ériger sur le champ de bataille un monument aux vaincus. L'exécution en fut confiée à Gérôme.

La maquette a figuré au Salon de 1902. Le monument, en bronze et en granit, a été inauguré le 28 juin 1904. Il s'élevait à l'angle du chemin de Plancoët à Braine-I-Allend et de la chaussée de Charleroi à Bruxelles, à l'endroit même où succomba la garde impériale.

Agoutant sur une roche, l'aile droite fracassée et repliée, l'aile gauche, au contraire, éployée malgré les balles qui la trouent, l'angle, encore menaçant, crispe une de ses serres sur le drapeau d'Autriche et d'Éyran.

WATERSTAAT (MINISTÈRE DE), nom du ministère qui, en Hollande, s'occupe des eaux, des digues, des écluses, du dessèchement des polders, de la canalisation des rivières, de l'entretien et du creusement des canaux, etc. Il est divisé en deux sections : la première, essentiellement technique, est chargée de la préparation et de l'exécution des lois relatives à l'exécution des travaux, de leur réparation ou de leur amélioration ; la seconde, administrative, a dans ses attributions la nomination des agents du Waterstaatt ; elle donne l'autorisation de se servir des travaux de l'État ; elle fait les règlements de police nécessaire ; elle s'occupe des sociétés des eaux, des sociétés de tourbières, de la navigation du Rhin, etc. Son champ d'activité est d'autant plus étendu que tout le pays est conquis sur les eaux et ne peut en être défendu que par une surveillance continuelle. C'est ce ministère qui a présidé au dessèchement de la mer de Haarlem ; c'est lui qui fait étudier le dessèchement du Zuiderzée ; il a fait en grande partie le sol de la Hollande, et c'est ce qui explique comment, le 7 septembre 1905, un décret a décidé que le ministère du Waterstaat, du Commerce et de l'Industrie, s'appellerait désormais ministère de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie.

WATRINELLE (Antoine-Gustave), sculpteur français, né à Verdun (Meuse) en 1818. Élève de Taussaint, deuxième grand prix de Rome en 1858 avec *Achille suissais ses armes*, il débuta au Salon de l'année suivante avec *Le Léopold et la Paix*, statues plâtre. (Exécutées depuis en marbre, la Paix a été placée dans la cour du Louvre.) On lui doit encore : *Suzanne* (1865) ; le buste du savant bénédictin *Dom Cabnet, David*, statue bronze (1868). Il a exécuté de nombreux groupes pour les églises. Parmi les principaux, citons : *Saint Merri* et *Saint Fron, Saint Pierre guérissant un paralytique*, à l'église Saint-Merri, à Paris ; le *Christ dans sa gloire*, tympan du portail principal de la cathédrale de Valence ; *les Douze Apôtres*, même église. Il est encore l'auteur des groupes dorés, représentant la *Musique* et la *Danse* avec les *Muses*, qui surmontent les deux angles des avant-corps de l'Opéra. Il fut aussi le collaborateur de Dubois pour la statue du *Chant* qui est sur la façade.

WATSON (William), poète anglais, né à Wharfedale (Yorkshire) en 1858. Il révéla de bonne heure son talent poétique et publia ses premiers vers dans le « *Liverpool Argus* » en 1875. Il fit paraître ensuite : *the Prince's Quest* (1880) ; *Epigrams of Art, Life and Nature* (1884) ; *Wordsworth's Grave, and other Poems* (1890), le recueil qui le rendit célèbre ; *Lacryma Musarum* (1892), où l'on trouve un beau poème à la mémoire de Tennyson ; *Lytic Love* (1892), qui est une anthologie ; *the Eloping Angels* (1893) ; *Excursions in Criticism* (1893), un volume de très remarquables essais ; *Odes and other Poems* (1894) ; *the Father of the Forest* (1895) ; *the Purple East* (1896), ces deux derniers recueils sont vibrants de indignation qu'excitent chez le poète les massacres d'Arménie ; *the Fear in Shame* (1896) ; *the Hope of the World* (1897) ; *Collected Poems* (1898) ; *New Poems* (1902) ; *For England* (1903) ; *Selected Poems* (1903) ; *Poems* (1904). La poésie de W. Watson a un caractère épigrammatique et philosophique à la fois. La forme en est sobre, noble et pure.

WATERS (Thomas), sinologue anglais, né en 1840, mort à Ealing (Angleterre) en 1901. Il occupa différents postes d'interprète et de consul à Tien-Tsui, Takou, Tai-Wan, Swatow, Wou-Hou, Tam-Sou, I-Tchang, Tehe-Fou, en Corée, à Nieuou-Tchouang, et fut enfin consul général à Canton (1891) et à Fou-Tchéou (1893). Depuis sa retraite (1895), il prit une part active aux travaux de la Société asiatique de Londres. Waters a consacré des mémoires à Confucius, au taoïsme et surtout au bouddhisme. Nous citerons de lui : *Lao-Tseu, étude de philosophie chinoise* (1870) ; *le Bouddhisme en Chine* (1870) ; *la Vie et les Mœurs de Han-Yü* (1871) ; *Notes sur la littérature mahométane chinoise* (1872) ; *Guide aux tablettes ancestrales dans le temple de Confucius* (1879) ; *Récits de la vie quotidienne dans la Chine moderne* (1896) ; *Essai sur la langue chinoise* 1899 ; etc.

***WATTS** (Georges-Frédéric), peintre anglais, né à Londres en 1818. — Il est mort en cette ville en 1901.

WATTS-DUNTON (Walter-Théodore), poète et critique anglais, né à Saint Ives (Huntingdonshire) en 1836. Elevé à Cambridge, il se rendit à Londres, où il se lia avec Rossetti, Browning, Tennyson et surtout avec Swinburne, et publi dans les revues de nombreux essais critiques qui ont exercé de l'influence. Il a donné à l'« *Encyclopédie britannique* », à l'« *Encyclopédie de Chambers* », des articles biographiques et des études sur la poétique. Ses poésies, d'une inspiration personnelle, n'ont pas été réunies en volume. Citons le poème en style dialectal : *the Coming of Love : Rhona Boswell's Story* (1897), qui le fit surtout connaître, mais dont le succès fut dépassé par celui d'*Aylwin* (1898), roman à moitié réel, à moitié fictif, où il a peint la vie des bohèmes. Il a publié encore : *Jubilee Greeting to the Men of Greater Britain, and other Poems* (1897). On trouve dans les anthologies un grand nombre de ses poésies : *the Burden of the Armada, the Idle Mother, Carey's Chicken*, etc.

WAUTHIER-BRAINE, comm. de Belgique prov. de Brabant arrond. de Nivelles, sur le Hain, tributaire de l'Escaut par la Sennette, la Senne et le Ruppel ; 1.450 hab. Filature.

WAYCROSS, ville des Etats-Unis Géorgie, chef-lieu du comté de Ware, 6.000 hab. Croisement de chemins de fer.

WAZENAAR (Amand DE Vos, dit), médecin et écrivain flamand, né à Exaerde, dans la Flandre-Orientale, en 1840. Après avoir fait son service militaire comme simple soldat, il étudia, aux universités de Louvain et de Gand, la théologie, les sciences naturelles et la médecine, et reprit du service comme médecin militaire au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval (1870). En 1870, il sortit de l'armée et s'établit à Gand. Très épris de littérature, il publia en 1878 un roman intitulé *un Enfant des Flandres*, qui eut un retentissement considérable en Belgique. Son poème *Dans la nature* (1883), d'inspiration à la fois matérialiste et panthéiste, est une tentative remarquable et souvent heureuse pour interpréter poétiquement les données de la science. Citons encore un récit curieux, intitulé *un Officier égaré* (c'est-à-dire arrêté dans sa carrière) dans l'armée belge, où il raconte, dans un cadre de fiction, un épisode de sa vie militaire.

WEBER (Jean-Jacques), célèbre libraire allemand, né à Bâle en 1803, mort à Leipzig en 1880. Il fit de bonnes études secondaires, puis commença chez un libraire de sa ville natale l'apprentissage de la librairie, qu'il continua à Genève, à Paris, à Leipzig et à Fribourg. En 1834, il fonda une maison de librairie et choisit comme spécialité la publication d'ouvrages illustrés. Il sut bientôt s'attacher toute une phalange de graveurs sur bois, qui contribuèrent puissamment à la vogue des ouvrages édités par sa maison. D'autre part, Weber, par ses commandes, rendit possible une véritable renaissance de la gravure sur bois, en Allemagne. Parmi les publications les plus remarquables éditées par Weber, nous citerons notamment : le *Journal illustré* fondé en 1843, dont la publication s'est poursuivie sans interruption jusqu'à nos jours ; le *Calendrier illustré* (1855-1881), une collection de manuels de la vie pratique, qui portent le titre de *Catéchismes illustrés* ; le *Régne animal du monde alpestre*, de Tschudi ; l'*Histoire de Frédéric le Grand*, de Kugler, illustrée par Menzel, etc.

WEBER (Frédéric), graveur suisse, né à Liestal, près de Bâle, en 1813, mort à Bâle en 1882. Oublierait lui apprit, à Strasbourg, les premiers éléments de son art, puis (1835) il se rendit à Paris, où il entra dans l'atelier de Forster. Il fut bientôt attaché à l'illustration des *Galerie historiques de Versailles*. Il exécuta notamment, pour ce recueil : *Marie-Adélaïde de Bourgogne*, d'après Sauterre ; *Louise-Adélaïde d'Orléans, la Princesse de Lamballe, l'Impératrice Joséphine*, d'après David, etc. Il exposa ensuite, au Salon de 1847, *Napoléon et le Roi de Rome*, d'après Steuben ; le *Portrait d'Hoïein*, le *Portrait de Jules Romain*. On lui doit encore : *la Vierge au linge*, de Raphaël, et *l'Impératrice Eugénie*, d'après Winterhalter (1863) ; *Portrait d'un jeune homme*, d'après Raphaël (1866) ; *la Laïs corinthienne*, d'après Hoïein ; *la Bella Visconti*, d'après Raphaël (1868) ; *la Madona di Lugano*, d'après Luini ; le portrait d'*Amerbach*, d'après Hoïein (1873) ; *l'Amour sacré et l'Amour profane*, d'après le Titien (1876). Weber avait été élu correspondant de l'Académie des beaux-arts en 1874.

***WEBER** (Albert), indianiste allemand, né à Breslau en 1825. — Il est mort en 1901.

***WEBER** (Théodore), deuxième évêque des vieux-catholiques d'Allemagne, né à Zurich en 1836. — Il est mort en 1906.

WEBER (SYNDROME DE). Méd. Association d'une hémiplegie banale et d'une paralysie du moteur oculaire commun, se manifestant du côté opposé à l'hémiplegie. (C'est le signe clinique d'une lésion ayant son siège dans le pédoncule cérébral.)

WEBSTER (Daniel), homme d'Etat américain, né à Salisbury (New-Hampshire) en 1782, mort à Yarrshild (Massachusetts) en 1852. Avocat à Portsmouth, puis à Boston, très réputé pour son talent de parole, il fit partie de l'Assemblée législative de son Etat, puis, en 1817, fut élu membre de la Chambre des représentants de Massachusetts et passa en 1827 au Sénat, dont il fit partie jusqu'en 1839. Il s'y prononça nettement en faveur de l'unité nationale, et ses discours dans ce sens eurent une telle répercussion qu'on le surnomma « le grand interprète de la Constitution ». Le général Harrison, devenu président, en fit un secrétaire d'Etat et un président du conseil, et il conserva ses fonctions sous la présidence de Tyler, où il conclut avec l'Angleterre un traité de délimitation des frontières respectives des deux nations (1842). Il quitta le pouvoir en 1843 et, rentré au Sénat, il se posa en anties-clavagiste ; mais, en 1850, il soutint la thèse contraire et, appelé au secrétariat d'Etat en juillet de cette année, il vit son ancien prestige amoindri. Candidat à la présidence en 1852, il échoua contre le général Scott, qu'on désigna comme candidat. Il mourut la même année. On a publié ses *Discours, discussions politiques et diplomatiques* (1852) ; sa *Correspondance* (1858), et une *Vie de D. Webster* (1885).

WEBSTER (Augusta Davies, dame), femme auteur anglaise, née à Poole (Dorsetshire) en 1837, morte à Kew, près de Londres, en 1891. Fille de l'amiral Davies, elle épousa, en 1863, Thomas Webster, fellow de Trinity College, à Cambridge. Ses premiers ouvrages parurent sous le pseudonyme de Cecil Home : *Blanche Lisle, and other Poems* (1860) ; *Lesly's Guardian*, roman ; *Lilian Gray*, poème ; puis elle a publié sous son nom une traduction en vers du *Prométhée enchaîné* d'Eschyle ; *Dramatic Studies* (1866) ; *a Woman Sold, and other Poems* (1867) ; une traduction en vers de la *Mède* d'Euripide (1868) ; *the Auspicious Day*, drame (1872) ; *a Housewife's opinions* (1870), recueil d'articles publiés dans l'« *Examiner* » ; *a Book of Rhythms* (1881) ; *In a day*, drame (1882) ; *Daffodil and the Crocians* (1881) ; *the Sentence*, drame (1887).

WECKER (Louis DE), médecin ophtalmologiste, né à Francfort-sur-le-Mein en 1832, mort à Paris en 1901. Élève de Arlt à Vienne, de Græfe à Berlin, de Desmarest à Paris, où il alla s'établir en 1861 et passa sa thèse de docteur sur les conjonctivites purulentes et la diphtérie conjonctivale. Wecker fit un cours libre à la clinique qu'il avait fondé et où il montrait à de nombreux élèves de nouvelles manières d'opérer ; il vulgarisa la sclérotomie, l'iridectomie, imagina le procédé de l'avancement capsulaire pour la guérison du strabisme, améliora l'opération de la cataracte. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des maladies des yeux* (1863) ; *Atlas des maladies du fond de l'œil* (1870), en collaboration avec de Jager ; *Traité d'ophtalmologie*, paru de 1880 à 1889, en collaboration avec Landolt.

WEDDELL (James), marin anglais de la première moitié du XIX^e siècle. Il était premier maître dans la marine royale quand il fut chargé en 1822, par une maison de commerce d'Edimbourg, d'aller recueillir des peaux de veaux marins dans les mers australes. Il partit avec deux petits baleiniers, découvrit en 1823 les Orcades méridionales, franchit le cercle polaire antarctique et s'avança vers le pôle plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs à travers une mer libre de glaces qu'il appela mer du Roi-George IV. Il a raconté cette campagne dans *un Voyage towards the south Pole performed in the years 1822-1824* (1824).

WEEKES (Henry), statuaire anglais, né à Canterbury en 1819, mort à Londres en 1877. Entré, vers 1822, dans l'atelier de Behnes, il en sortit en 1827, pour devenir l'élève de Chantrey et plus tard son collaborateur et ami. En 1842, il aida Chantrey dans l'exécution de son colossal *Wellington équestre* ; en 1873, il fut professeur à l'Académie de Londres. On lui doit des bustes de la *reine Victoria* (1838), de G. C. Lewis (abbaye de Westminster), de *Mulready* (abbaye de Westminster) ; de *Cunningham* (abbaye de Westminster) ; une statue de *Charles II, de J. Hunter*, le monument de *Shelley*, une *Cléopâtre, un Sardanapale, Berger, le Buisier d'une mère*, etc. Le talent de Weekes manque d'originalité.

WEEKS (Edwig, lord), peintre américain, né à Boston en 1819, mort à Paris en 1903. Il a reçu à Paris les leçons de Bonnat. Ses envois au Salon furent remarqués dès 1884, date à laquelle il exposa : *un Sauveteux hindou à Bombay* et *un Souvenir de Jeypore*. En 1889, on a vu de lui au Salon : *L'Heure de la prière dans la mosquée des Perles à Agra* et *Autour d'un restaurant en plein air à Lahore*. La même année, à l'Exposition universelle, l'artiste vit récompenser ses œuvres : *un Mariage hindou, le Dernier Voyage, le Lac sacré*. Weeks exposa au Salon de 1896 *Sur la route à Ispahan*. Enfin, une médaille d'or lui fut décernée à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) où ses toiles *Barbier indien, le Réveil de Noureddin* et *Fortune paysanne* avaient été distinguées pour la richesse du coloris.

***WEERTS** (Jean-Joseph), peintre français, né à Roubaix en 1847. — Il a exécuté, pour la grande galerie de la cour d'honneur de la nouvelle Sorbonne, deux importantes peintures décoratives représentant *la Fête du Lendit ou fore aux parchemens à Saint-Denis, au XV^e siècle*. (V. Lendit.) Elles ont figuré au Salon de la Société nationale des beaux-arts en 1903. En dehors de ce grand travail, il a peint de nombreux portraits, la plupart de petit format, de personnages notoire, par exemple : *l'aidermeur* (1902) ; *Chaumié ; Robert-Fleury ; Henry Boujon* (1904) ; *Paul Soumer ; Liard*, recteur de l'Université (1905) ; *Holl* (1906).



Weerts.

WEGELE (François-Xavier), historien allemand, né à Landsberg (Haute-Bavière) en 1823, mort à Wurtzbourg en 1897. Il fit ses études à Munich et à Heidelberg, et devint professeur à l'école à l'école de l'université de Wurtzbourg et devint membre en 1858 de la commission historique de Munich, qui l'a chargé de publier avec Liliencron la « *Biographie allemande* ». Nous citerons, parmi ses ouvrages : *Charles-Auguste, grand-duc de Saxe-Weimar* (1850) ; *la Vie et les Œuvres de Dante Alighieri* (1879) ; *Monumentum Ebercunianum* (1863) ; *Biographie et critique des nérologies franconniennes* (1864) ; *Gælle, historien* (1876) ; *Histoire de l'université de Wurtzbourg* (1876) ; *Histoire de l'historiographie allemande* (1885). Il publia aussi deux volumes dans les « *Sources de l'histoire de la Thuringe* ».

WEGENER (Gaspard-Frédéric), historien et publiciste danois, né à Sveudborg en 1802, mort à Copenhague en 1893. Il se fit connaître par une série de remarquables travaux historiques, devint historiographe royal et directeur des archives (1848), membre nommé par le roi de l'Assemblée nationale, entreprit une campagne contre les prétentions du Slesvig-Holstein, une seconde en faveur du maintien de la royauté héréditaire, fut cité devant la haute cour et acquitté (1854), n'en demeura pas moins en faveur auprès de Frédéric VII, qu'il accompagna en plusieurs voyages, et dont il fut l'un des exécuteurs testamentaires. On peut citer, parmi ses nombreux ouvrages : *De aula Atalica* (1836) ; *Charles le Danois, comte de Flandre* (1839) ; *Documents pour servir à l'histoire du Danemark au XIX^e siècle* (1891) ; etc.

WEHRLI ou WERHLI (Jean-Jacques), né à Eschikofen, dans le canton de Thurgovie (Suisse), en 1790, mort à Guggenbühl en 1855. Fils d'un instituteur de campagne, il se voua à l'enseignement, recevant, à vingt ans, de Fellenberg la direction de l'institut des pauvres à Hofwyl ; en 1830, les autorités de son canton le mettaient à la tête du séminaire (école normale). Il fonda les écoles d'agriculture de Kreuzlingen et d'Erlon (1833), développa chez ses élèves les facultés physiques et morales, et chercha à procurer aux enfants pauvres un état qui leur permit de pourvoir partout à leurs besoins.

WEIBEYITE n. f. Fluocarbonate naturel de cérium, lanthane, didyme, chaux.

WEICHELBAUM (BACILLE DE). Bactér. Agent pathogène ou du moins habituel de la méningite cérébro-spinale épidémique, décrit par Weichelbaum. On le connaît aussi sous le nom de *diplococcus intracellulairis meningitidis* ou *meningococcus*. V. ce mot.

WEIDMANN (Georges-Maurice), libraire allemand, né à Spire en 1658, mort à Leipzig en 1693. Il fonda en 1682, à Leipzig, la célèbre librairie qui porte son nom et qui fut dirigée, après sa mort, par J.-L. Gledizch, puis par son fils Georges-Maurice Weidmann (mort en 1743), dont la veuve, associée à Erasmus Reich, édita les œuvres de Gellert, Lessing, Lavater, Heyne, Wieland, etc. A la mort de Reich (1785), la maison devint la propriété de la fille unique de Weidmann, Georges André Reimer (neta en 1822 et la céda (1832) à son fils Charles Auguste Reimer et à

à l'ancien Testament de Bleek 1878, 1893, et édité les trois premiers évangiles (1902-1903).

*WELLINGTON Henry, homme politique anglais, né en 1816, fils de Arthur-Richard Wellesley, duc de Wellington. — Il est mort à Strathfieldsaye en 1900.

WELLS sir Thomas Spencer, chirurgien anglais, né Saint Albans (comté d'Hertford) en 1818, mort à Antibes en 1897. Il termina ses études médicales à Londres, où il devint membre du College royal des chirurgiens. Étant entré dans le service de santé de la marine, il fut premier chirurgien dans les hôpitaux anglais de Smyrne, de Ranikoi, puis dans celui des Dardanelles, pendant la guerre de Crimée. De retour en Angleterre, il fut nommé médecin de l'hôpital de la Samaritane à Londres, consacré aux maladies des femmes. Ce fut là que, perfectionnant les procédés opératoires, il mit en honneur les grandes opérations abdominales. Il devint le maître de l'ovariotomie et le chef d'une école nouvelle. Les chirurgiens français, qui jusqu'alors repoussaient l'ovariotomie comme une opération injustifiable, l'ont adoptée depuis en se servant de la méthode de Wells. Ce chirurgien fut nommé baronnet en 1883 et associé étranger de l'Académie de médecine de Paris en 1890. Ses principaux ouvrages sont : *Traitement des fistules vaginales* (1870); *Le traitement des kystes et des tumeurs ovariques* (1867); *Livret de Spencer Wells pour le cas des tumeurs des ovaires et de l'abdomen* (1872); *Des tumeurs de l'ovaire et de l'utérus* (1882); *Diagnostic et traitement chirurgical des tumeurs abdominales* (1885).

*WELLS (Herbert George), écrivain anglais, né à Londres en 1866. — Depuis *Mankind in the making* (1903), Wells a publié, toujours dans la même veine, mais de plus en plus avec des considérations philosophiques et sociales : *Douze histoires et un rêve* (1903); *La Nourriture des Peux* (1904); *une Utopie moderne* (1905); *Kippis* (1905); *Aux jours de la Comète* (1906). Wells est associé de l'Institut international de sociologie.



I. G. Wells.

WELLSITE s. f. Silicate naturel, qui est une zéolithe voisine de la cristallite.

*WELSCHINGER (Henri), historien français, né à Muttersholtz (Alsace) en 1846. — Il a publié en 1905 : *Le Pape et l'Empereur* (1804-1815), ouvrage où il a étudié, d'après des documents inédits de la plus haute importance, la querelle célèbre entre la Papauté et l'Empire. — Il fut chargé, en 1897, de tenir le feuilleton d'histoire contemporaine au « Journal des Débats ».

WEMMEL, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]); 1.740 hab.

WENDLANDIE (*wind-lon-di*) s. f. Genre de rubiacées cichorées, de la tribu des rondelées, comprenant une vingtaine d'espèces de l'Asie orientale et de l'archipel malais. — EXECL. Les *wendlandies* ont des fleurs en inflorescences lâches, avec une corolle à préfloraison imbriquée, et des étamines à filet non appendicé. Leur fruit est une capsule septécide.

Wen-hien-tong-Kao

(*Recherche approfondie des anciens monuments*), grande encyclopédie chinoise en 318 livres, composée par l'historien Ma-Touan-Lin. Cet ouvrage comprend des mémoires sur les livres canoniques et sur la littérature ancienne, sur la géologie des empereurs, sur l'institution des principautés, sur l'astronomie et les phénomènes célestes, etc. Ils arrêtèrent le règne de Ming-Tsong, de la dynastie des Song méridionaux.



Wendlandie : a, bouton; b, fleur.

WENZEL Gustave, juriconsulte et historien hongrois, né à Lukau en 1812, mort à Budapest en 1891. Il fit ses études à Milan, à Vérone, à Pest et à Vienne, devint professeur au Theresianum, puis à la faculté de droit de Budapest, où il professa pendant quarante ans. On lui doit : *Histoire de Hongrie jusqu'à 1516*; *Histoire des mines en Hongrie* (1880); *Histoire de l'agriculture en Hongrie* (1887); l'édition critique des *Œuvres de Varonius*, historica magyars du XVI^e siècle, le *Novus Codex Arpadianus*, recueil de documents de l'époque arpadienne, le *Néveit diplomatique de l'époque des Anjou* et l'édition d'une partie des *Mémoires de Marino Sanuto* concernant la Hongrie.

WÉPION, comm. de Belgique (prov. de Namur), sur la Meuse; 1.500 hab. Pierre bleue.

WERDER (Charles), philosophe allemand, né et mort à Berlin (1808-1899). Il suivit les cours de Hegel, aux idées duquel il demeura toujours fidèle. En 1831, il se fit recevoir Privatdocteur de philosophie à Berlin, où il reçut une chaire en 1834. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *De Platon* (1831); *Logique* (1841); deux tragédies : *Colomb* (1858); *Politique et amour*; *Leçons sur l'Hamlet de Shakespeare* 1863; *Leçon sur Machbeth* (1883); et le *Waldenstaïn de Schiller* (1889); après sa mort, a paru un volume de poésies (1895).

WERNER Reinhold, marin allemand, né à Weferlingen, près de Magdebourg, en 1825. Il entra, en 1842, dans la marine de commerce de Hambourg et, en 1849, dans la marine allemande, nouvellement créée. En 1852, il prit du service dans la marine prussienne, comme lieutenant. Nommé capitaine-lieutenant en 1858, il commanda le transport l'Elbe dans l'expédition sur les côtes de l'Asie orientale 1859-1862. Il prit part à la guerre contre le Danemark (1864) et contre l'Autriche (1866). Il fut chargé de visiter les ports de guerre de la France et de l'An-

gleterre et devint à son retour directeur en chef des chantiers de Dantzig. En 1869, il était capitaine commandant du cuirassé *Konprinz* et prit part à la guerre franco-allemande, en 1870. En 1871, il commanda un bâtiment école d'artillerie, devint, en 1872, chef d'escadron et intervint en 1873 dans la guerre civile en Espagne, à Carthagène. Traduit de ce fait devant un conseil de guerre, il fut acquitté, devint directeur en chef des chantiers de Wilhelmshafen, contre-amiral en 1875, et prit sa retraite en 1878. Il a écrit, entre autres ouvrages : *L'Expédition prussienne en Chine, au Japon et au Siam* (1873); *la Marine prussienne, sa participation à la guerre danoise, son importance, et son avenir* (1864); *l'École des marins* (1866); et *le Livre de la marine allemande* (1881). Il a fondé la revue : *Revue pour la marine et le sauvetage en mer*, parusant à Hambourg. Il a été un des fondateurs des sociétés allemandes pour le sauvetage des naufragés (1861), pour la pêche dans la mer du Nord (1866), pour la pêche dans la mer Baltique.

WERNZ (François-Xavier), général des jésuites, et théologien allemand, né à Rottweil (Wurtemberg) en 1812. Il entra en 1837 dans la compagnie de Jésus, quitta l'Allemagne lors de l'expulsion des jésuites, puis se rendit en Angleterre, où il étudia le droit canon à l'université de l'Ordre, avant d'y devenir lui-même professeur. En 1882, il était nommé professeur à l'université grégorienne, à Rome, et il a depuis lors quitté cette fonction que pour prendre, comme général élu, en septembre 1906, la direction de son ordre. Il faisait partie, au moment de son élévation au généralat, de plusieurs congrégations de curie, et notamment de la commission pour la codification du droit canon. Erudit de valeur, il a publié un certain nombre d'ouvrages de philosophie et de droit, parmi lesquels il faut mentionner un traité considérable de droit canon, *Jus canonium*.

WERTHEIMER (Edouard), historien hongrois, né à Pest en 1816. Il fit ses études à Pest, Vienne et Berlin, et devint professeur d'histoire à l'école de droit de Pozsoy. Ses travaux portent principalement sur l'Autriche-Hongrie de la fin du XVIII^e et du commencement du XIX^e siècle et sont faits d'après des documents inédits. On lui doit des mémoires sur Marie-Antoinette, des ouvrages sur l'Autriche-Hongrie au premier et au deuxième siècle (1884-1890, paru également en allemand), sur le Duc de Reichstadt, sur les *Exilés du premier Empire* (1895, en allemand) et quelques articles, en langue française, dans la « Revue historique ».

WERTHEIMER (Gustave), peintre autrichien, né à Vienne (Autriche) en 1847, mort à Paris en 1902. Élève de Führich à l'Académie de sa ville natale, il travailla d'abord à Vienne, puis à Paris. Il a peint des scènes historiques, des allégories, des portraits et des études d'animaux. Ses envois à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) : *La Chasse infernale, la Mort de César, Persépolis, le Boisier de la vogue*, lui valurent une mention honorable. Parmi ses autres œuvres, on citera : *Mort d'Agrippine, le Roi de Sion, l'engeance des fleurs, Persie et Andromède, le Rêve du pêcheur, le Repas des fauves chez Péson, la Fiancée du lion*, etc.

WERWÉE (Alfred-Jacques), peintre animalier et aquafortiste belge, né à Saint-Josse-ten-Node en 1838, mort à Schaerbeek en 1895. Fils du peintre Louis-Pierre Werwée (1807-1882), il fut d'abord géomètre. Il reçut des conseils de son père, de F.-Ch. Dewerdit et de Verbeekhoven et débuta au Salon de Bruxelles de 1857 avec *Animaux dans une prairie*, où déjà se manifestaient ses tendances réalistes, son fin sentiment de la nature. Un *Attelage flamand*, exposé au Salon de Paris en 1864, fut loué par Burger (Th. Thoré) et lui valut, outre une 3^e médaille, les encouragements de Diaz, Rousseau et Barye. Nouveau succès à Paris, en 1869, où figuraient son *Étalon*, qui fit dire à Delacroix que c'était « l'étalon peint par lui-même », tant il y avait de vérité et de fougue dans cette toile. Toutefois, sa technique devait se transformer et sa palette s'éclaircir, en 1875, après un voyage en Hollande et en Italie. Cette transformation fut visible à Paris, à l'Exposition universelle de 1878, où figuraient, outre le fameux *Étalon*, les *Bords de l'Escaut* et *En Hollande*. En 1881, on remarqua au Salon de Bruxelles : *les Eupatoires*, et *Au beau pays de Flandre* (musée de Bruxelles). Le même musée possède : *Attelage écandais, Equinoxe, Animaux au bord du fleuve*. Autres œuvres, aux musées d'Anvers, de Liège, au Kursaal d'Ostende. Il avait obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 (Paris).

WERY (Emile), peintre français, né à Reims (Marne) en 1868. Élève de Léon Bonnat et de François Flameng, il s'est fait remarquer par des toiles de Bretagne d'une harmonie puissante et colorée, qui n'en exclut pas un certain sentiment de mélancolie. En 1897, son tableau, *Premières lueurs*, lui valut une troisième médaille au Salon de la Société des artistes français. L'année suivante, *Soir d'orage et Fille de Pennemarch* lui méritèrent une seconde médaille qui lui mit hors concours, et une bourse de voyage lui fut décernée par le ministère des beaux-arts. En 1899, il exposa une toile importante, *Retour d'école à Plougastel-Daoulas*. En 1900, son tableau *les Batteliers d'Amsterdam* obtint le prix national, fut acquis par le musée du Luxembourg, et une médaille d'argent à l'Exposition universelle lui fut décernée. Enfin, en 1902, son grand triptyque de Venise fut très goûté. Il a encore envoyé au Salon des artistes français : *les Petits* (1903); *Sicile* (1903); *Vers la vallée* (1904); *Retour du travail* (1906); et *le Moulin* (1906).

WESEMAEL, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]), près du Winghe, petit tributaire de l'Escaut par la Denier et le Rupel; 1.800 hab. Belle église.

WESEMBEEK, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]), sur un petit tributaire de la Voluwe, affluent de l'Escaut par la Senne, la Dyle et le Rupel; 1.130 hab.

WESPelaer, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]); 1.210 hab.

WEST-CALDER, ville du Royaume-Uni (Ecosse, comté d'Edinbourg); 2.500 hab. Fabrication d'huile.

WESTCAPPELLE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale, arrond. de Bruges); 1.550 hab. Instruments agricoles.

WESTCOTT Brooke Foss), évêque et théologien protestant anglais, né à Birmingham en 1825, mort en 1901. Il fit ses études à Cambridge, où il devint *fellow* au Trinity College en 1849. Chanoine de la cathédrale de Peterborough (1869), professeur de théologie à l'université de Cambridge (1870), chanoine de l'abbaye de Westminster (1883), il devint en 1890 évêque de Durham. En collaboration avec Hort, il se consacra à la révision du texte autorisé de la Bible anglaise. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Éléments de concordance des évangiles* (1851); *Histoire du Canon du Nouveau Testament* (1855); *Caractéristique des miracles évangéliques* (1859); *Introduction à l'étude des évangiles* (1860); *la Bible et l'Église* (1861); *le Nouveau Testament dans l'original grec* (avec Hart, 1866); *l'Evangile de la résurrection* (1866); *Histoire de la Bible anglaise* (1869); *la Vie chrétienne multiple et une* (1869); *le Rôle religieux des Universités* (1873); *l'Épître aux Hébreux* (1889); *les Épîtres de saint Jean* (1892); *l'Incarnation et la Vie commune* (1894); *Paroles de foi et d'espérance* (1902). Savant erudit et écrivain mystique, Westcott a exercé par son enseignement une grande influence.

WEST-DERBY, ville du Royaume-Uni (Angleterre [comté de Lancastre]); 3.800 hab. C'est aujourd'hui un faubourg de Liverpool. Edouard le Confesseur y eut un château qui fut détruit en 1266.

WESTENFELD, localité de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. d'Arnsberg, cercle de Gelsenkirchen]); 3.053 hab. Mine de houille.

WESTERGAARD (Niels Louis), orientaliste danois, né et mort à Copenhague (1815-1878). Il apprit dans sa ville natale le sanscrit et le vieux-ouvrois, alla suivre à Bonn le cours de Lassen, et compléta ses études à Londres, à Paris et à Oxford. Son premier ouvrage : *Radices linguæ sanscritæ* (1841), fut suivi de *Recherches sur les rapports entre le sanscrit et l'islandais*, en anglais (1841-1843), inspirées par les travaux de Rask, son compatriote. Avec l'appui du roi et de l'Université, il entreprit un voyage dans l'Inde et la Perse (1841-1844) et revint par le Caucase et Moscou, rapportant des manuscrits zends et pehlyvis, et une copie des inscriptions cunéiformes trilingues de Persépolis. Il fut nommé en 1844 lecteur et, en 1845, professeur de philologie orientale à l'université de Copenhague. En 1848, il fut élu membre de l'Assemblée constituante danoise. Son œuvre capitale est une édition du *Zend-Avesta* (1852-1854). On lui doit encore un *Manuel de sanscrit* en danois (1846), un catalogue (en latin) des manuscrits de la bibliothèque de l'université de Copenhague (1846) et d'importants travaux sur la religion des Parses et l'histoire de l'Inde.

WESTKERKE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale, arrond. d'Ostende); 1.250 hab.

WESTMALLE, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers), sur un affluent de la Petite Nethe; 1.700 hab. Huilerie. Tanneries. Couvert de trappistes.

WESTMEYER (Guillaume), compositeur allemand, né à Ibourg en 1832, mort à Bonn en 1880. Élève du conservatoire de Leipzig, puis de l'excellent théoricien Lobe, il se fixa à Vienne, où il fut d'abord chef de musique militaire et fin, ensuite, il s'occupa beaucoup de la réforme de la musique d'église. Il a fait représenter deux opéras : *Amanda* (1856) et *la Forêt d'Hermonstadt* (1859). On connaît de lui des symphonies, des quatuors, des *lieder* remarquables, des chœurs, un opéra pour instruments à vent, et l'on cite surtout une *Ouverture impériale* d'un effet puissant, dédiée à l'empereur d'Autriche, et qui est exécutée chaque année, le 19 août, pour l'anniversaire de la naissance de ce souverain, par toutes les musiques militaires de Vienne.

WESTMINSTER (CATHÉDRALE CATHOLIQUE DE, église primitive du diocèse métropolitain d'Angleterre, qui s'élève dans le centre de Londres, non loin de l'abbaye anglicane de Westminster. Souhaitée par les cardinaux

Wiseman et Manning, cette cathédrale fut élevée sous l'épiscopat du cardinal Vaughan, qui en posa la première pierre le 29 juin 1895. De style byzantin, elle fut construite en briques de Portland, sur les plans de l'architecte John S. Bentley, qui s'inspira des églises byzantines d'Italie. Cette cathédrale, une des plus vastes du monde, s'étend sur un longueur de près de 200 mètres; la nef principale a 37 mètres de hauteur sur 20 mètres de largeur; elle est surmontée de quatre coupoles et flanquée de dix chapelles latérales; sur le côté droit s'élève une campanile carré de 90 mètres de haut; l'église absidale qui la termine communique avec le monastère des religieux de Saint-Benoît, qui desservent l'église. La couleur rouge des briques, relevée par des assises blanches, le nombre et la variété des clochers, des coupoles, des pleins cintres, donnent à l'église un aspect d'une rare originalité.



Cathédrale catholique de Westminster.

Westminster Gazette (*Gazette de Westminster*), fondée en 1893 par sir George Newnes. — C'est un journal du soir, d'opinions libérales. Les rédacteurs en chef en ont été E. T. Cook, puis (1895) J. A. Spender.

WHYMPER (Edouard), voyageur et écrivain anglais, né à Londres en 1810. Il a surtout exploré des pays de montagne, où il a fait de nombreuses ascensions, dont la plupart n'avaient pas été tentées avant lui. En 1861, il est monté au mont Pelvoux, qui n'avait été atteint que par l'astronome Victor Ponsieux en 1818; il gravit le premier en 1861 la Barre des Ecrins. Après plusieurs tentatives, Whympér réussit, en 1865, à faire l'ascension du mont Cervin avec les Anglais Had-

 Whympér.

Whympér.

don, Hudson, lord Douglas, et les guides Michel Croz, Peter Taugwalder et son fils, mais une terrible catastrophe se produisit à la descente; par suite de la rupture de la corde qui unissait les ascensionnistes, Hadow, Hudson, lord Douglas et Croz furent précipités dans le vide. Whympér, renonçant aux ascensions dans les Alpes fit, en 1867, des recherches sur la côte occidentale du Groenland; il essaya vainement de pénétrer dans l'intérieur en suivant les glaciers, mais il rapporta de son voyage de nombreux documents et échantillons géologiques; il renouvela sa tentative en 1872 et fit une intéressante reconnaissance géographique. Whympér poursuivit ensuite dans les cordillères de l'Equateur le cours de ses audacieuses ascensions et, en 1879 et 1880, il escalada huit sommets principaux de ces hauts massifs, parmi lesquels le Chimborazo et le Cotopaxi et en rapporta des études de géographie physique et d'histoire naturelle. En dehors de nombreux articles dans des revues alpines, Whympér a publié: *Scrambles among the Alps, in the years 1860-1869* (1871); trad. en franc.: *Escalades dans les Alpes*, 1873; *The Ascent of the Matterhorn* (1880); *Travels amongst the great Andes of the Equator* (1892); *Chamonix and Mont Blanc* (1898); *The Valley of Zermatt and the Matterhorn* (1897); *a Guide to Chamonix and Mont Blanc* (1906); *a Guide to Zermatt* (1906).

WIBAUT (Pierre), voyageur, industriel et éleveur français, né à Rouen en 1856. Issu d'une famille de riches industriels de Rouen, il se rendit de bonne heure en Amérique, avec le marquis de Morès et un groupe de hardis Français désireux d'exploiter les richesses du Far-West. Lorsque le capital qu'il avait emporté eut été dissipé en entreprises malheureuses, Wibaut, au lieu de retourner en France comme le firent la plupart de ses compagnons, resta dans la prairie, surveillant lui-même ses troupeaux, et faisant à l'occasion le coup de feu contre les Indiens. Au bout de quelques années, sa fortune était faite, et c'est sous sa direction que venait se placer le futur président Théodore Roosevelt, désireux d'apprendre le métier difficile d'éleveur. Wibaut, poursuivant ses entreprises, a fondé dans l'Ouest américain plusieurs villes: l'une porte son nom, et, dans l'Etat de Montana, dont elle est devenue un des centres principaux, elle s'élève à l'endroit même où Wibaut fonda sa première exploitation. Les deux autres sont Miles-City et Roubaux. Pierre Wibaut, qui a conservé sa nationalité de Français, et fondé dans le nord de la France, un certain nombre d'œuvres philanthropiques, est le seul étranger jouissant, aux Etats-Unis, où il est président d'une banque nationale, du droit de signer des billets de banque.

WICHMANN (Charles-Frédéric), sculpteur allemand, né à Potsdam en 1775, mort à Berlin en 1836. Il travailla d'abord dans l'atelier de son père, qui s'occupait de travaux décoratifs d'architecture, reçut ensuite les leçons des sculpteurs Boye et Unger, et fut enfin admis dans l'atelier de Schadow, qui l'associa à ses travaux. Ce fut lui qui exécuta en majeure partie la statue du duc Léopold de Dessau, qui se trouve sur la place Guillaume, à Berlin. En 1813, il partit pour l'Italie et y travailla, en compagnie de son frère, jusqu'en 1821, époque où ils retourneront tous les deux à Berlin et ouvriront un atelier dans cette ville. A partir de cette époque, Ch.-Fréd. Wichmann exécuta un grand nombre de bustes et de statues en marbre, parmi lesquels en cite en première ligne la statue de l'impératrice de Russie Alexandra, commandée par la ville de Saint-Petersbourg, ainsi que les bustes de plusieurs savants et hommes d'Etat. Wichmann était membre de plusieurs académies de Saint-Petersbourg et de Berlin, et professeur de sculpture à cette dernière.

WICHMANN Louis-Guillaume, sculpteur allemand, frère puîné du précédent, né à Potsdam en 1781, mort à Berlin en 1859. Il commença sa carrière dans les mêmes conditions que son frère et se rendit ensuite à Paris (1807), où il étudia avec David et Buisson, puis à Rome, où il trouva les frères Schadow et où il se lia avec Thorwaldsen (1819). Une de ses œuvres les plus remarquables de cette époque est une *Jeune fille arrangeant sa chevelure*, qui se trouve aujourd'hui à Saint-Petersbourg. De retour à Berlin, il s'y adonna, comme son frère, au portrait et y exécuta un grand nombre de bustes, parmi lesquels on cite, comme les plus remarquables, ceux de Schleiermacher, de Théodore Körner, du grand électeur, de Hegel, de Henriette Sontag, du roi de Prusse, de la princesse de Liegnitz, de Radzwill, de Fichte, de Gans, de Buch, de Felix Mendelssohn, de Spolir, de Kaulbach, etc. On lui doit aussi des œuvres d'un autre genre, entre autres plusieurs statues dans l'intérieur de l'Opéra de Berlin, *L'Amour et Psyché* au palais de marbre de Potsdam, un *Christ* dans l'église Saint-Nicolas de la même ville, les bas-reliefs du fronton de l'hôpital Saint-Nicolas et de l'école vétérinaire à Berlin, un *Saint Michel*, dans l'église de Werder et un des groupes de marbre du pont du Château, aussi à Berlin; enfin, deux statues de Winkelmann, l'une pour la ville de Stendal, l'autre pour le péristyle du musée de Berlin. Il était, à sa mort, professeur à l'académie de Berlin, membre du Sénat et professeur à l'école industrielle de cette ville.

WICKENBURG-ALMASY (Wilhelmine, comtesse DE), femme de lettres autrichienne, née à Budapest en 1815, morte à Grées, près de Bozsa, en 1890. Fille du comte d'Almasy, homme d'Etat connu par sa présidence au conseil de la cour de Hongrie, elle fut amenée de bonne heure à Vienne par ses parents, reçut des conseils de poètes

et d'artistes de talent, et épousa le comte Albert de Wickenburg, autour lui-même, que les productions de la jeune fille avaient enthousiasmé. On a d'elle: *Poésies* (1865); *Nouvelles poésies* (1865); *Emmanuel d'Astorga* (1873); *Mirina* (1873); *une Aventure du dauphin* (1881); *Dernières poésies* (1890), publiées par son mari; etc.

WICKLOWITE n. f. Vanadate naturel de plomb.

WIDAL (Fernand), médecin français, né à Bellay (Algérie) en 1862. Fils d'un médecin inspecteur de l'armée, il fit ses études à Paris et fut interne en 1885, obtint la médaille d'or en 1889, année où il fut reçu docteur avec une thèse, *Etude sur l'infection puerpérale, le phlegmatia alba dolens et l'érysipèle*, dans laquelle il démontrait que le streptocoque pyogène peut déterminer les différentes formes de l'infection puerpérale, que le bacille, en se fixant sur les parois veineuses, y provoque une endophtalmitis, origine de la thrombose, et qu'il est identique à celui de l'érysipèle. Après un voyage d'études en Allemagne, il fut nommé médecin des hôpitaux en 1893, agrégé à la Faculté de Paris en 1895, et membre de l'Académie de médecine en 1906. Ses travaux ont eu pour but de faire bénéficier la clinique des recherches de laboratoire. Il a institué les méthodes du *séro-diagnostic* et du *cytho-diagnostic*. (V. ces mots.) Enfin, en collaboration avec le docteur Javal, il a étudié la pathogénie des œdèmes et montré le rôle de la rétention des chlorures dans l'œdème, avec comme conséquence la aïse en pratique, aujourd'hui générale, des *cures de déchloruration* dans les maladies rénales (mal de Bright) et du cœur. Il a publié de nombreux mémoires, en outre, sur l'aspergillose, la thérapeutique des maladies du foie, des vaisseaux, du tube digestif et collaboré activement au *Traité de médecine* de Charcot-Bouchard, à celui de Brouardel-Gilbert et au *Traité de pathologie générale* de Bouchard.

Widal (MÉTAPHORES DE). Méd. Il y en a deux :

1° L'une, créée par Vidal et Ravaut (1900), est un moyen de diagnostic, fondé sur l'examen histologique des cellules et spécialement des leucocytes observés dans les épanchements pathologiques des séreuses. V. CYTODIAGNOSTIC.

2° L'autre, créée par Vidal seul, est fondée sur ce fait que le sérum des malades atteints de fièvre typhoïde possède, à l'égard des bacilles d'Eberth, une propriété agglutinative qui permet de poser un diagnostic précoce de l'infection. V. SÉRO-DIAGNOSTIC.

* WIDOR (Charles-Marie), pianiste, organiste et compositeur français, né à Lyon en 1845. — Outre diverses compositions nouvelles publiées par lui, il a fait représenter à l'Opéra-Comique, le 26 décembre 1905, les *Pêcheurs de Saint-Jean*, « scènes de la vie maritime », en 1 actes. Widor a publié aussi un ouvrage didactique très important, sous ce titre: *Technique de l'orchestre moderne*, faisant suite au *Traité d'instrumentation et d'orchestration* de Berlioz (1905).



Widor.

WIEDEMANNIE (ma-ni) n. f. Genre de labiées, de la tribu des lamieées, comprenant deux espèces d'Arménie, d'Anatolie, de Syrie, etc. (Les wiedenmannées sont des herbes à fleurs rouges ou jaunes, très voisines des lamiers, mais ayant un calice bilabé avec lèvre supérieure formée d'une seule pièce.)

WIEKEVORST, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Malines]), près du Wiapre, affluent de la Grande Nètho; 1.400 hab.

Wieland le Forgeron. V. WÉLAND.

WIELSBEKE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Thiel]), sur la Lys, affluent de l'Escaut; 1.900 hab.

WIEMLHAUSEN, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. d'Ansb.-Berg, cercle de Bochlum]); 2.731 hab. Mine de houille.

WIENBARG (Ludolf Chrétien), littérateur allemand, né à Altona en 1802, mort à Slesvig en 1872. Il fit ses études à Kiel et à Bonn, enseigna pendant un an l'esthétique et la littérature à l'université de Kiel, puis se rendit à Francfort-sur-le-Mein pour y fonder avec Gutzkow la « Revue allemande », organe aux tendances libérales, qui fut bientôt supprimé. Dans un ouvrage intitulé: *Campagnes esthétiques* (1831), il s'était montré en communion d'idées avec le groupe de littérateurs qu'on désigne sous le nom de Jeunes-Allemands. Avec ceux-ci, il fut en butte aux persécutions du parlement de Francfort, qui interdit ses ouvrages (1836) et l'expulsa de Francfort. Wienbarg fut alors attaché à la rédaction de plusieurs journaux à Hambourg et à Altona. En 1848-1849, il prit part à la guerre du Slesvig-Holstein, d'abord comme adjudant-major d'un corps franc, puis comme volontaire dans les chasseur. Il passa le reste de sa vie à Hambourg et Altona.

Des la fin de sa existence, Wienbarg était presque oublié. Son rôle de polémiste libéral et de champion de l'unité allemande, qui lui avait valu une grande notoriété était depuis longtemps fini. Aujourd'hui, personne, sauf l'historien et le critique littéraire, n'ouvre ses ouvrages de critique, de littérature et de polémique, ni ses récits de voyage, que ne distinguent pas les mérites de la forme. Il a eu cependant la gloire de formuler les doctrines littéraires qu'adopta la Jeune-Allemagne (qui reçut ce nom de Gutzkow et non de Wienbarg, comme on le dit communément), et c'est à ce titre surtout qu'il figure dans les histoires de la littérature allemande.



Wiedenmannie: a. fleur.

WIESDORF, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. de Dusseldorf, cercle de Solingen]); 3.396 hab. Fabrique de dynamite. Fabrique chimique. Fabrique de couleurs.

WIESE (Max), sculpteur allemand, né à Dantzig en 1846. Elève de Franz Wolff et Siemering (1864-1870). Après la guerre franco-allemande de 1870-1871, à laquelle il prit part, il s'installa à Berlin, où de gracieuses statues le firent connaître. Au retour d'un voyage en Italie (1875), il se lança dans la décoration industrielle, tout en continuant la grande statuaire. On lui doit la statue de *Schinkel* (1883), les bustes colossaux du *Prince Henri de Prusse* et du *général de la Motte-Fouquet* (arsenal de Berlin), ceux de l'empereur *Guillaume Ier* et du *feld-maréchal Herwarth von Bittenfeld*, des bas-reliefs, une *Vénus Anadyomène*, les groupes d'angle de la gare centrale de Francfort sur-le-Mein.

WIESELER (Frédéric), philologue allemand, né à Altencelle (Hanovre) en 1811, mort à Gœttingue en 1892. Il fit ses études à Gœttingue et à Berlin, obtint en 1839 son « habilitation » à l'université de Gœttingue, où il devint, en 1842, professeur d'archéologie et de philologie. Il y fonda un séminaire archéologique, le premier établissement de ce genre qu'on ait vu en Allemagne. En vue de ses recherches archéologiques, il fit plusieurs voyages en Europe et en Asie Mineure (1833 et suiv.). Son activité se dépensa surtout en un nombre considérable d'articles et de programmes publiés dans les revues spéciales. Comme ouvrages d'une certaine étendue, il faut citer: *Conjectures sur les Euménides d'Eschyle* (1839); *Sur les Oiseaux d'Aristophane* (1843); la *Thymède dans le théâtre grec* (1847); le *Drame satyrique* (1848); *Les Edifices servant de théâtres et les Monuments scéniques chez les Grecs et les Romains* (1851); etc. Sa publication la plus étendue est une refonte et une continuation des *Documents de l'ancien de K. O. Müller*.

WIESELGREN (Pierre), historien et prédicateur suédois, né dans la paroisse de Weislanda, près Wexiö, en 1800, mort à Gœtheborg en 1877. Fils de paysan, il reçut d'abord les leçons d'un ecclésiastique qui l'avait remarqué, puis étudia à l'université de Lund, où il devint en 1824 professeur d'histoire littéraire, puis, en 1830, conservateur de la bibliothèque. Ayant renoncé à l'enseignement en 1833, il fut nommé pasteur à Westerstad, puis, en 1847, à Helsingborg, et fut nommé prévôt du chapitre de Gœtheborg (1857). Son active propagande contre l'usage des boissons alcooliques lui a valu une grande popularité en Suède et le surnom d'*Apôtre de la tempérance*. Il a publié, entre autres ouvrages: *la Belle Littérature suédoise* (1833-1835, 3 vol.; 1845-1849, 5 vol., 2^e édit.); et a collaboré avec Palmbladh au *Dictionnaire des hommes célèbres de la Suède* (1835-1859).

WIESNER (Julius), botaniste autrichien, né à Tscheechen, près de Brunn, en 1838. Privatdozent de botanique physiologique (1861) à l'Institut polytechnique de Vienne, docteur de l'université d'Iéna (1866), professeur ordinaire de la même science en 1868 à Vienne, puis à Mariabrunn, il fut appelé en 1873 à enseigner l'anatomie et la physiologie des plantes à l'Université. En 1893, il fit un voyage d'études à Java. Wiesner a surtout porté ses efforts sur la physiologie végétale expérimentale; il a étudié notamment l'influence de la lumière sur la croissance des plantes, la chlorophylle, les lois de croissance et de mouvement, l'organisation des parois cellulaires, etc. D'autre part, il a fait de nombreuses expériences sur les matières premières végétales employées dans l'industrie. Parmi ses ouvrages, nous citerons: *Introduction à la microscopie technique* (1867); *les Plantes gommeuses, résineuses et balsamiques employées dans l'industrie* (1869); *Recherches microscopiques* (1872); *les Matières premières végétales* (1873); *la Naissance de la chlorophylle dans les plantes* (1877); *les Phénomènes héliotropiques dans le règne végétal* (1878-1880); *la Motilité des plantes* (1881); *Éléments de la botanique scientifique* (1881-1889); *Examen microscopique du papier* (1887); *Structure élémentaire et croissance de la substance vivante* (1892); *Lettres de Buitenzorg sur la physiologie végétale* (1894); etc.

WIESNERELLE (viss-né-rèl) — de Wiesner, n. pr.) n. f. Bot. Genre d'hépatiques, appartenant à la famille des marchantiacées, et qui est commun dans les endroits humides et ombragés.

WIESNERIE (viss-né-ri) — de Wiesner, n. pr.) n. f. Bot. Genre d'alsinacées de la tribu des alsinacées, voisin de l'Alsine ou *plantain d'eau*, et comprenant des plantes aquatiques répandues dans les eaux douces de toutes les régions du globe, à l'exception des pays froids.

Wigamur, poème allemand, écrit par un auteur inconnu entre 1210 et 1250. Wigamur est enlevé à son père par un ogre, puis à celle-ci par un monstre, qui l'instruit en chevalerie. Devenu grand, il a une foule d'aventures, dont il sort triomphant, retrouve son père, épouse Dulceflur (*Douce-fleur*), qui lui est ravie, et qu'il retrouve enfin. Quoique appartenant au cycle d'Arthur par son sujet, ce poème n'est pas courtisé dans la forme. C'est une compilation, faite sans art, dont l'auteur a emprunté les éléments à divers poètes allemands courts.

WIGAMURITZ-MELLENDORF (Ulrich-Friedrich DE), philologue et critique allemand, né à Markowitz (Posen) en 1848. Il fit ses études à Bonn et à Berlin. Habilité dans cette dernière ville en 1874, il devint, en 1876, professeur ordinaire de philologie classique à Großswald, puis à Gœttingue (1883, et enfin à Berlin (1897). C'est un des meilleurs hellénistes



Wigamuritz-Mellendorf.

contemporains ; sa critique a de la pénétration et de l'originalité. Citons, parmi ses publications, ses éditions de l'Agamemnon d'Eschyle (avec trad. allem., 1885), de l'Héraclès d'Eschyle (avec une introduction sur la tragédie antique et un commentaire en allemand, 1889; nouv. éd. en 1895); de l'Hippolyte d'Eschyle (avec trad. allem., 1891); de la République athénienne d'Aristote (en collaboration avec Kugel, 1891), de l'Orestie d'Eschyle (avec trad. allem., 1896); des Perses, du Timothée de Milet (1903), etc.; *Recherches sur Homère* (1884); *Aristote et Athènes* (1893); *Histoire du texte des tragiques grecs* (1900); *Discours et conférences* (1900); *Leçons de lectures grecques* (1902); etc. Il collabora activement à l'*Hermès* et à d'autres revues savantes. Depuis 1903, Wilamowitz-Moellendorf est membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris.

WILBAD, bourg de l'empire d'Allemagne roy. de Wurtemberg, sur l'Enz, sous-affluent du Rhin par le Neckar; 3.700 hab. Sources minérales. à la température de 25 à 30° C., utilisées dans plusieurs établissements balnéo-thérapeutiques très fréquentés, pour le traitement de la chloro-anémie, de la dyspepsie, etc.

WILDA, bourg de l'empire d'Allemagne roy. de Prusse (provinc. de Posen); 6.000 hab. Fabrication de machines, de margarine, d'huile.

WILDERMUTH Ottilii Roussutz, dame, femme de lettres allemande, née à Rottenburg-sur-le-Necker en 1817, morte à Tübingen en 1877. Elle passa sa jeunesse à Marbach, patrie de Schiller; elle fut instruite à l'école communale, puis par un oncle ecclésiastique; elle profita aussi beaucoup de l'instruction donnée à ses frères et termina ses études à Stuttgart. En 1813, elle épousa le docteur Wildermuth, professeur de mathématiques et de langue française à Tübingen. Elle avait déjà écrit quelques poésies non publiées, mais ce n'est qu'en 1847 qu'elle débuta dans la carrière littéraire avec une *Veille d'été*; à partir de ce moment, elle écrivit un grand nombre de récits, romans, nouvelles, pour la jeunesse et les enfants. Ses œuvres complètes ont été réunies en dix volumes (1892) par sa fille Adelheid; on y trouve : *La lune et le jour (tableaux empruntés à la vie réelle)* (1861); *Tableau de la vie des femmes* (1855); *la Patrie de la femme* (1859); *Après-midi de dimanche à la maison* (1860); *Poésies* (1863); *Portes closes du soir* (1867); *Pour l'heure du crépuscule* (1871); *Mon livre de chansons* (1877); *A la lumière de la lampe* (1878), etc.

WILDUNGS, bourg de l'empire d'Allemagne roy. de Prusse (ancienne principauté de Waldeck-Pyrmont); par 178 mètres d'altitude, au-dessus d'un petit sous-affluent du Rhin; 1.700 hab. Sources minérales bicarbonatées mates, très chargées de gaz acide carbonique, utilisées dans un établissement thermal très fréquenté, pour le traitement des affections urinaires, de la chloro-anémie, etc. Les eaux se prennent en bains et en boisson, et sont l'objet d'un assez active exportation comme eaux de table.

WILHELMINE / Hélène-Pauline-Marie, reine des Pays-Bas, née à La Haye en 1850. — Elle montra une grande correction constitutionnelle lorsque, aux élections générales de 1905, Kuyper, qui avait soulevé des antipathies comme chef du clericalisme néerlandais, eut été mis en minorité; mais elle eut de la peine à former un nouveau ministère, car elle voulut avoir son ministre des affaires étrangères, et c'est à son insistance qu'est venue la presse et, dans le cabinet Meester-Vogels, de Teis Van Goudriaan, ambassadeur hollandais à Berlin depuis plus de dix ans.

WILHELSBAD, petite station balnéaire de l'empire d'Allemagne roy. de Prusse (prov. de Hanau); 800 hab. Source minérale chlorurée sodique à la température de 15° C., utilisée pour le traitement du rhumatisme chronique et de la scrofule.

WILKINS (Guillaume), architecte anglais, né à Norwich en 1778, mort en 1839. Lorsqu'il eut terminé ses études à Cambridge, il visita l'Italie et la Grèce et étudia l'architecture. De retour en Angleterre, il publia les *Antiquités de la Grèce* (1801). Admirateur passionné de l'architecture grecque, il en adopta le style, qu'il introduisit dans les diverses constructions dont il fut chargé. En 1837, il fut nommé professeur d'architecture à l'Académie royale et mourut deux ans plus tard. Parmi les édifices qu'on lui doit, nous citons : le collège de Downing, celui de Aylesbury; la façade du collège de l'université de Londres (1828); la chapelle du collège de Corpus Christi, à Cambridge, ou il fut enterré; l'hôpital de Saint-George, à Londres; la National Gallery, à Londres; les colonnes érigées en l'honneur de Nelson, à Dublin (1808), et à Yarmouth (1817); etc. Outre l'ouvrage précité, on lui doit : *Athenensis ou Remarques sur les édifices et l'architecture de Athènes* (1816); *Architecture civile des anciens* (1812); *Profusions architecturales* (1837), ouvrage resté inachevé.

WILLE (Jean-Georges), graveur allemand, né à Biebertal, près de Koenigsberg, en 1715, mort à Paris en 1808. Cet artiste, comme Schmidt et quelques autres, est Français par l'éducation et le talent. S'étant rendu à Paris de bonne heure, il fut élève de Daubé. Dès 1761, il était élu membre de l'Académie royale sur la présentation de son portrait du *marquis de Marigny* d'après Tocqué; en 1786, il fut nommé conseiller. Laviglière l'avait d'abord employé à faire des copies pour lui. Puis Rigaud le lança. Wille, homme affable et graveur excellent, ne cessa de jouir d'une enviable notoriété durant toute la seconde moitié du XVIII^e siècle. Il fut mêlé à la société élégante; il se françaisa complètement. Son œuvre est très considérable. Il a beaucoup gravé d'après les Hollandais. Metsu, Miéris, Ostade, Terborch, etc., mais encore plus d'après les peintres français, Laviglière, Pesne, Rigaud, Tocqué, etc. Sous la Révolution, il perdit sa fortune et devint aveugle. Il a laissé un *Journal* très précieux, que Duplessis a édité (1857). Sa biographie a été écrite, ainsi que le catalogue de son œuvre, par Leblanc. Wille avait été comblé d'honneurs. Outre le titre de membre et de conseiller de l'Académie royale de Paris, il avait encore celui de membre des académies de Berlin, de Vienne, de Dresde, de Rome et d'Augbourg. Il était graveur des cours de Danemark et d'Autriche.

WILLE (Richard), officier d'artillerie et écrivain militaire allemand, né à Spandau en 1811. Il avait commencé depuis 1857 à étudier le droit à l'université de Berlin, lorsqu'il entra (1858) dans un régiment d'artillerie. Offi-

cier deux ans plus tard, il fit la campagne de 1864 contre le Danemark, et entra l'année suivante au ministère de la guerre, où il fut attaché à la commission de réorganisation de l'artillerie et à la section technique de cette arme. Après avoir fait la campagne franco-allemande, il remplit les fonctions de directeur des importants ateliers d'artillerie de Spandau, et prit sa retraite avec le grade de général-major. On doit à Richard Wille un certain nombre de traités ou de brochures d'un grand mérite sur la construction et l'utilisation du matériel d'artillerie. Nous citerons notamment : *Artillerie de campagne des grandes puissances européennes* (1874); *le Matériel allemand d'artillerie de campagne* (1890); *Sur la question de l'artillerie de campagne* (1896); *Leçons sur les armes à feu* (1896), etc. Il a publié en outre un certain nombre d'études historiques et d'intéressants souvenirs militaires : *Contributions à l'histoire de Hanau depuis le duc Bernard* (1888); *Trente ans avant : feuillets détachés du carnet de campagne d'un cours de la campagne contre le Danemark* (1895); etc.

WILLE, botaniste norvégien, né à Høbbel, près de Christiansand, en 1858. Les recherches de Wille ont porté principalement sur les algues; il a publié aussi une histoire du développement du grain de pollen des angiospermes (1886).

WILLEE n. f. Genre d'algues vertes chlorophycées filamenteuses, qui vit dans les eaux douces.

WILLEMS Florent, peintre belge, né à Liège en 1812, mort à Neuilly-sur-Seine en 1905. Il était allié au roi de France dès 1839; et n'avait plus quitté Paris depuis lors. Florent Willems s'inspira, dans ses premiers tableaux, du genre des anciens maîtres hollandais et conquit rapidement de la réputation : *Huquenois après la Saint-Barthélemy, une Boutique d'autrefois, l'Heure du dîner* (1855), *la Présentation du futur* (1863), *Visite de Marie de Médicis à Hubens, l'Accoulee, le Messager* (1867), *le Buisson, la Parave* (1878), *le Proge* (1883), *le Marchand de volailles* (1886), comptent parmi ses meilleures productions. C'est cet artiste qui, en deux ans d'un travail très délicat, restaura, au musée du Louvre, le *Saint Jean Baptiste* de Raphaël, devenu méconnaissable. Willems a formé plusieurs bons élèves, notamment Alfred Stevens.

WILLEMS Pierre, archéologue et érudit belge, né à Maestricht en 1818, mort à Louvain en 1898. Élève de l'université catholique de Louvain, il en devint le secrétaire en 1872 et y professa les antiquités romaines, la littérature, la géographie et la paléographie et la linguistique. En 1877, il avait été élu membre de l'Académie royale de Belgique. On lui doit : *les Antiquités romaines envisagées au point de vue des institutions politiques* (1870); *le Droit public romain depuis la fondation de Rome jusqu'à Justinien* (1889); *le Sénat de la république romaine* (1887); ouvrage d'une profonde érudition.

WILLETTTE Adolphe-Léon, peintre et dessinateur français, né à Châlons-sur-Marne en 1857. — Tout en continuant sa série de dessins au « Courrier français » et en différents périodiques, Willette a exposé pendant ces dernières années un certain nombre de peintures : un ensemble de panneaux décoratifs, *les Quatre saisons*, d'un grand agrément de composition; *le Droit public romain depuis la fondation de Rome jusqu'à Justinien* (1889); *le Sénat de la république romaine* (1887); ouvrage d'une profonde érudition.



Willette.

WILLIAMS (sir MONTE), samscritiste anglais, né à Bombay en 1819, mort à Cannes en 1899. Son père, inspecteur général de la présidence de Bombay, l'envoya faire ses études en Angleterre. Il suivit les cours du King's College à Londres, puis ceux de l'université d'Oxford. En 1844, il fut nommé professeur de persan, hindoustani et samscrit au collège d'Aylesbury, succéda en 1860 à Wilson dans la chaire de samscrit d'Oxford, fit plusieurs voyages dans l'Inde et fonda l'Institut indien à Oxford. Il a publié : *Grammaire pratique de la langue samscrit* (1845, souvent rééditée); *Dictionnaire anglais-samscrit* (1851); *Dictionnaire samscrit-anglais* (1872); *Éléments d'hindoustani* (1858); *Poésie épique de l'Inde* (1863); *la Sagessse indienne* (1875; 4^e éd., 1893); *l'Inde moderne et les Indiens* (1878; 4^e éd., 1887); *Brahmanisme et hindouisme* (1883, 1^{re} éd., 1891); *le Bouddhisme dans ses rapports avec le brahmanisme et l'hindouisme* (1889); des éditions et des traductions d'ouvrages samscrits, notamment de *Sakuntala* (1853-1855); de *l'Histoire de Nala* (1860); etc.

WILLIAMSBURG (PONT DE). En 1903, a été inauguré à New-York le pont suspendu le Williamsburg, jete, à 15 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur l'East River et rival de celui de Brooklyn. Sa construction a duré sept ans et coûté 50 millions de francs. Il a 2.100 mètres de long (100 m. de plus que celui de Brooklyn). Les tours-enfilées qui soutiennent les câbles sont hautes de plus de 66 mètres. Le tablier (près de 40 m. de large) peut porter six voies de tramways, deux chaussées pour les voitures et deux allées pour les piétons.

WILLIAMSON William Crawford, naturaliste anglais, né à Scarborough comté d'York en 1816, mort à Manchester en 1895. Il devint administrateur du Muséum d'histoire naturelle à Manchester (1853) et, en 1851, fut nommé professeur d'histoire naturelle au collège Owens de cette ville, poste qu'il conserva jusqu'en 1892. Il avait étudié la médecine à Paris et s'était plus spécialement consacré aux maladies de Forville, et, de retour dans son pays, dota Manchester d'un Institut ologique. Mais, ce qui contribua le plus à le faire connaître, ce sont les travaux, dont quelques-uns restent classiques, reutifs à la flore et à la faune fossiles du terrain houiller d'Angleterre, et dont la plupart ont paru dans le « Philosophical Transactions of Royal Society » (1871-1893). On lui doit aussi une autobiographie qui porte le titre de *Souvenirs d'un naturaliste du Yorkshire*, et qui parut en 1896.

WILLIAMSON Alexandre-William, peintre anglais, né à Wandsworth banlieue de Londres en 1814, mort à Haslemere en 1901. Il étudia la peinture à Paris et fut élève de Delacroix. Il fut nommé directeur de l'école de peinture pour maître Gmelin, puis à Grignon, sous le nom de W. Williams. Nommé en 1849 professeur de chimie appliquée à l'université de Londres, il su céda à Grignon en 1856 et se consacra à la peinture. Il fut élu correspondant de l'Académie des Beaux-Arts en 1877. Il a fait faire de nombreux portraits et a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1877. Il a fait faire de nombreux portraits et a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1877. Il a fait faire de nombreux portraits et a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1877.

WILLICH, ville de Prusse (prov. de Silésie), dans le district de Breslau; 10.000 hab. Brasserie.

WILLIS Nathaniel Parker, écrivain américain, né à Portland (Maine) en 1817, mort à New-York en 1874. Son œuvre est très nombreuse : *le Livre de la vie*, *le Livre de la mort*, *le Livre de la vie et de la mort*, *le Livre de la vie et de la mort*, etc. Il a écrit plusieurs romans et nouvelles, et a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1874.

WILLISEN Guillaume, gouverneur prussien, né à Erfurt en 1790, mort à Dessau en 1879. Il fut nommé gouverneur de la province de Silésie en 1840, puis de la province de Hanovre en 1845. Il a écrit plusieurs ouvrages sur l'histoire et la géographie de la Prusse.

WILLKOMM Ernest-Aloïse, littérateur allemand, né à Herzsdorf, près de Zittau, en 1811, mort à Zittau en 1885. Il étudia à l'université de Leipzig d'abord le droit, puis la philosophie et les lettres. Il fut nommé professeur de littérature en 1837, puis de littérature dramatique et de théâtre, avec Alex. Frickler, de 1847 à 1846, il voyagea en Italie, en 1850, il prit part à la guerre du Slesvig et dirigea le « Journal de Louvain ». Il se fixa ensuite à Hambourg où il rédigea les *Saissons* et le feuilleton du « Correspondant hambourgeois ». En 1859, il fonda un pensionnat avec sa femme, Marie Rosendahl, et le dirigea jusqu'à la mort de celle-ci en 1889. Il se retira alors à Zittau. On a de lui : *Jules Kühn*, *Bernard, duc de Weimar* (1833); *Nouvelles de littérature* (1837); *Lord Byron, une Vie de poète* (1840); *Fer, son art et son emploi* (1843); *Willems* (1841); *Essais de critique* (1847); *Éclairs* (1846); *Annales de la littérature* (1847); *Le Nord et la mer Baltique* (1850); *De Berlin à Hambourg* (1855); *Mithras* (1857); *Poésies antiques* (1859); *Les égarés* (1860); *la Fête de Valentin* (1860); etc.

WILLKOMM Marie-Françoise, botaniste et voyageuse, née à Zittau en 1821, morte à Wartenberg en 1898. Elle étudia la médecine et les sciences naturelles à Leipzig, et fit plusieurs voyages botaniques en Espagne (1844 et 1847). Elle enseigna la botanique à Tharand (1857); puis à Prague et de 1874 à 1892, fut professeur et directeur d'un jardin botanique de Prague. Elle visita entre temps le nouveau l'Espagne et les Baléares. Elle a publié de nombreux ouvrages : *Deux ans en Espagne et en Portugal* (1844); *les Herbes médicinales et les végétaux utiles de la péninsule ibérique* (1847); *Descript. des plantes nouvelles et rares de l'Espagne*; *Insectes de l'Espagne*; *le Jardin botanique de l'Espagne*; *les Baléares* (1854); *les Égyptes* (1854); *les Alpes* (1854); *les Alpes* (1854); etc.

WILLMANN Otto, philosophe et juriste allemand, né à Politz en Silésie en 1809. Après avoir étudié à Breslau et à Berlin, il fut nommé professeur de philosophie à l'université de Bonn en 1837. Il devint professeur à l'université de Bonn en 1847, puis à l'université de Bonn en 1857. Il a écrit plusieurs ouvrages sur la philosophie et le droit.

WILLY Henry GATHER, écrivain anglais, né à Wilkes-sur-Oise en 1859. Sans parler de quelques poèmes sur différents sujets, ce qui est le plus important est le *Friquet* (Gymnase, 33 sept. 1901); *le Roman de Gyp*, et à la fin, depuis : *les Égyptes*, *la Mère*, *la Mère Pierette* (1904); *Maugis* (œuvre); *le Plage d'or*; *Joux de prince*; *le Roman d'un jeune homme benu* (1901); etc.

WILLYAMITE n. f. Sulfocyanure naturel de nickel et de cobalt.

WILM Nicolas DE, compositeur et poète russe, né à Riga en 1834. Il fit ses études musicales au conservatoire de Leipzig, fut ensuite second chef d'orchestre au théâtre municipal de Riga, puis fut nommé professeur de piano et de théorie à l'Institut Nicolas de Saint-Petersbourg. Plus tard, il se fixa à Dresde, puis à Wiesbaden. Les compositions de cet artiste sont au nombre de cent vingt-cinq environ, comprenant plusieurs œuvres de musique de chambre, des morceaux de piano à deux mains, des suites à quatre mains, des pièces de harpe, des *lieder*, des chœurs, des motets, etc. Il a publié à Riga, en 1880, un recueil de poésies.

WILMANS (Guillaume), germaniste allemand, né à Jüterbog en 1842. Il fut élève, à Berlin, de Haupt, de Mallenhoff et de Bonitz, devint en 1874 professeur de langue allemande à l'université de Greifswald, et fut appelé en 1877 à prendre la succession de Simrock à l'université de Bonn. Citons, parmi ses publications : *Recherches sur le développement du poème de Kudrun* (1873); *Contributions à l'interprétation et à l'histoire des Nibelungen* (1877); *Etudes sur les sources du Götter* (1874); *Vie et poésies de Walther de la Vogelweide* (1882); *Contributions à l'histoire de l'ancienne littérature allemande* (1885-1888); *Grammaire allemande à l'usage des classes* (1890); etc.

WILMOTTE Maurice), philologue et publiciste belge, né à Liège en 1861. Il fit ses études dans sa ville natale, puis à Halle, Berlin, Bonn, et surtout à Paris, où il suivit les cours de l'École des hautes études. Il a été professeur à l'École normale de Liège avant d'enseigner à l'université de cette ville. Il a publié : *Agnor de Gasparin* (1880-1881); *Rapport sur l'enseignement de la philologie romane en France et en Allemagne* (1886); *Etudes de dialectologie wallonne* (1890; extrait de la *Romania*); *Le Wallon. Histoire et littérature des origines à la fin du XVIII^e siècle* (1893); *Les Passions allemandes du III^e dans leur rapport avec l'ancien théâtre français* (1898); *La Belgique morale et politique 1830-1900* (1902); *Anthologie des écrivains helvétiques de langue française : Octave Pirmez* (1904). Il collabore au journal « l'Express » et appartient au parti progressiste.

WILPFED, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Bavière), non loin de Rissingen, près d'un petit sous-aldoué du Danube; 700 hab. Sources minérales sulfurées calciques, utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique et de certaines dermatoses.

WILSON Horace-Hayman), sanscritiste anglais, né en 1866, mort à Londres en 1880. Il étudia d'abord la médecine et entra, en 1869, comme médecin, dans la compagnie des Indes. Il étudia le sanscrit à Calcutta; Colebrooke le fit nommer, en 1871, secrétaire de la Société asiatique du Bengale, et il publia, en 1873, un poème de Kālidāsa, le *Meghadūta*, texte sanscrit et traduction libre en anglais. Bientôt après parut son grand *Dictionnaire sanscrit-anglais* (1879). Il fut nommé secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, et, en 1882, appelé à professer le sanscrit à l'université d'Oxford. La Société asiatique de Londres le choisit comme président, et il fut élu membre correspondant de l'Institut de France. Outre les ouvrages mentionnés ci-dessus, il faut encore citer : *Pieces choisies du théâtre hindou* (3^e éd., 1864-1867); *Grammaire sanscrite* (2^e éd., 1871); *Recherches sur l'empire indo-bactrien Ariana antqua*, (1871); *Histoire de l'Inde anglaise de 1805 à 1855* (1844-1848; des traductions du *Vichnu-Purāna* (1840), du *Rig-Veda* (1850 et suiv.), etc. Kost a donné une édition critique de ses œuvres (1862-1871, 12 vol.).

WILSON (John), orientaliste anglais, né dans le Berwickshire en 1804, mort à Bombay en 1875. Il s'occupa de l'étude des langues orientales, se fit recevoir docteur, puis il se rendit à Bombay en 1829. Là, grâce à ses efforts, il réussit, en 1832, à fonder, sans le secours du gouvernement, la première classe supérieure qui ait fonctionné dans l'Inde. Il résuma ses controverses avec les parsis dans un ouvrage qu'il publia à Bombay, sous le titre de : *la Religion parsie, telle qu'elle est contenue dans le Zend-Avesta, propagée et défendue par les zoroastriens de l'Inde et de la Perse, mise au jour, restituée et comparée avec le christianisme* (1843). Le docteur Wilson fut un des premiers membres nommés dans l'acte d'incorporation de l'université de Bombay, dont il fut élu vice-chancelier en 1868. Il quitta l'Inde pendant quelque temps en 1843, fit le voyage de la Terre sainte, y passa près de quatre années et revint en 1847 à Edimbourg, où il publia : *les Terres de la Bible*. Après cette publication, il retourna à Bombay, où il resta, jusqu'à ses derniers jours, entouré du respect de tous, Anglais et indigènes.

WILSON Woolrow), juriconsulte et écrivain américain, né à Staunton (Etat de Virginie) en 1856, d'un père écossais et d'une mère irlandaise. Il fit ses études aux universités de Princeton, de Virginie, et de John Hopkins; il est docteur des trois facultés, philosophie, lettres et droit. Il s'établit avocat à Atlanta (Géorgie), mais il abandonna bientôt le barreau pour l'enseignement et devint professeur d'histoire et d'économie politique à Bryn Mawr College (Pennsylvanie, 1885). Il professa ensuite à l'université wesleyenne (Middleton, Connecticut, 1888), et fut appelé à la chaire de jurisprudence et de sciences politiques à l'université de Princeton (1890), dont il devint président en 1892. Son talent de conférencier est estimé très haut en Amérique, et il a écrit plusieurs ouvrages remarquables à des titres divers : *Congressional Government*, étude de politique américaine (1885); *Division and reunion, 1829-1889* (1893); *An Old Master and other political essays* (1893); *More literature, and other essays* (1896); *George Washington* (1896); *A History of the American people* (1902). Mais son œuvre capitale est *The Elements of historical and practical politics* (1889). Elle a été traduite en français sous ce titre : *L'Etat : éléments d'histoire et de pratique politiques*, par Wilhelm.

WILSON MALADIE DE. Méd. Dermatite d'origine inconnue, peut-être parasitaire, caractérisée par une desquamation abondante et généralisée, et compliquée de fissures et d'érosions parfois très douloureuses. Elle se distingue de la dermatite exfoliative des nouveau-nés en ce qu'elle ne montre pas de lésions viscérales pouvant entraîner la mort.

WIMMER (Louis-François-Albert), philologue danois, né à Rindjebing (Jutland) en 1839. Il fut élève, à

Copenhague, de Westergaard, de N. M. Petersen et de Madvig, se fit recevoir docteur en 1868 et habilita en 1871. On crut pour lui, en 1876, une chaire de philologie scandinave à l'université de Copenhague. Ses recherches sur les runes font autorité. Dans son ouvrage les *Inscriptions runiques, leur origine et leur développement dans le Nord* (1874; traduction allemande par Holthausen, 1887), il a démontré que les runes dérivèrent de l'alphabet latin. Citons encore de lui : *De la déclinaison des noms en vieux danois* (1868); *les Monuments runiques historiques* (1895); *Sur la découverte et l'interprétation de nos monuments runiques* (1894); *Morphologie du vieux-norrois* (1889); *Lierre de lectures en vieux-norrois* (1896); etc.

WINKEL MALADIE DE. Méd. Maladie probablement infectieuse ou d'allure infectieuse, caractérisée par un ictere intense avec diarrhée bilieuse, hématurie et hémogloburie. Elle apparaît généralement dans les premiers jours de la vie et se termine au bout de 5 à 7 jours, par la mort.

WINDELBAND (Guillaume), philosophe allemand, né à Potsdam en 1818. Il étudia l'histoire aux universités de Jena, Berlin et Gœttingue, puis, sous l'influence de Kuno Fischer et de Lotze, se tourna vers la philosophie, se fit habilita en 1873 à Leipzig, devint en 1873 professeur ordinaire à Zurich, passa de là à Fribourg-en-Brigand (1877) et enfin à Strasbourg (1882). Sa doctrine est un éclectisme modéré. Ses publications relatives à l'histoire de la philosophie sont très estimées. Citons, notamment : *Histoire de la philosophie moderne* (1878-1880); *Histoire de la philosophie ancienne* (dans le *Manuel* d'I. v. Müller, 1894); *Traité d'histoire de la philosophie* (1903); *Histoire et science de la nature* (1894); etc.

WINDISCH Erastus), linguiste allemand, né à Dresde en 1841. Il fit ses études à Leipzig, où il se fit habilita en 1869 pour le sanscrit et la grammaire comparée, alla ensuite à Londres travailler au catalogue des manuscrits sanscrits de l'*India Office Library*, revint en 1871 à Leipzig avec le titre de professeur extraordinaire, passa de là à Heidelberg (1872) et à Strasbourg (1875) comme professeur ordinaire, et enfin succéda à Michaelis dans la chaire de sanscrit de Leipzig. Ses travaux portent surtout sur les branches indienne et celtique de la linguistique indo-européenne. Il est devenu, en 1894, membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Citons de lui : *Emploi du conjonctif et de l'optatif en sanscrit et en grec* avec Dellucq, 1871; *Abriégé de grammaire irlandaise* (1879); *Textes irlandais* (1880 et suiv.); *Georg Curtius* (1887); *Deux Hymnes du Rig-Veda, avec le commentaire de Sayana* (1888); *Iti-Vuttaka* (texte pâli, 1890); etc.

WINEBERGITE (ber) n. f. Sulfate naturel basique d'alumine.

WINGATE (sir Francis Reginald), officier général anglais, sirdar de l'armée égyptienne, né à Broadfield, dans le comté de Renfrew, en 1861. Il fit à l'Académie de Woolwich son éducation militaire, et entra dans l'armée anglaise comme lieutenant d'artillerie à l'âge de dix-neuf ans. Après avoir servi successivement aux Indes et à Aden, il fit partie, en 1884-1885, de l'expédition du Nil, et, en 1889, de l'état-major des troupes anglaises en Egypte comme chef du service des renseignements, puis comme général-adjutant. En cette qualité, il combattit à la frontière soudanaise en 1889 et en 1891. Pendant l'expédition de 1896 contre Dongola, dirigée par Kitchener, il fut également directeur du service des renseignements et reconnaissances, et prit part aux engagements de Fiker et de Haifa. En 1897-1898, il eut de nouveau une part brillante aux opérations qui aboutirent à la capture de Abou Hamel, à l'occupation de Berbera, ainsi qu'aux batailles d'Atbara et d'Oumlurman. En 1899, lorsque le calife tenta de nouveau de marcher sur Khartoum, il fut envoyé contre lui par Kitchener avec un corps de cavalerie, l'atteignit à Om-Debrikat, et lui fit subir un échec où il trouva la mort. A la suite de cet exploit et du départ de Kitchener pour l'Afrique du Sud, sir Reginald Wingate fut appelé aux fonctions de sirdar de l'armée égyptienne et reçut le titre de gouverneur général du Soudan. Il a publié : *le Mahdisme et le Soudan égyptien* (1891), et traduit en anglais plusieurs ouvrages du missionnaire Ohlwalder et du colonel Slatin-pacha, relatifs au Soudan égyptien et au mahdi.

WINGHE-SAINTE-GEORGES, comm. de Belgique (prov. de Brabant arr. de Louvain), à la source du *Winghe*, tributaire de l'Euseau par la Dyle et le Rupel; 1.500 hab.

WINIARSKI (Léon), sociologue polonais, professeur à l'université de Lausanne, né à Varsovie en 1865. Il a fait ses études à Varsovie, à Paris (1886-1888), à Londres (1889) et en Suisse. Docteur ès lettres depuis 1894, pour une thèse d'économie politique, il devint la même année privat-docent et, en 1903, professeur extraordinaire de science financière et de statistique à l'université de Lausanne. Il a publié de nombreux articles et brochures en polonais, russe, allemand, italien et français. Il est surtout connu pour ses idées sur l'application de la méthode mathématique à l'économie politique ou à la sociologie et pour sa tentative de « mécanique sociale » ou de « sociologie pure ». Grâce à l'abstraction, il prétend ne considérer dans la société que des forces d'attraction et de répulsion en équilibre plus ou moins instable, formant des systèmes d'énergies auxquelles s'appliquent les lois de la mécanique générale.

WINKEL Lambert ALLARD te), linguiste hollandais, né à Arnhem en 1809, mort à Leyde en 1868. D'abord instituteur et précepteur, puis professeur de gymnase à Leyde, il devint le collaborateur de Mathias de Vries au *Grand Dictionnaire de la langue néerlandaise*. L'université de Leyde lui décerna en 1855 le titre de *Doctor honoris causa*. Il a fondé la grammaire néerlandaise moderne et a publié de remarquables articles dans des revues spéciales : le « *Magasin de philologie néerlandaise* » (1847-1852); le « *Nouveau Magasin* » (1853-1857); etc. Il a réformé l'orthographe, avec l'aide de De Vries, et composé plusieurs bons ouvrages, dont les plus connus sont : *Traité d'analyse logique* (1838); *Essais sur la science grammaticale* (1858-1865), etc.

WINKEL (Jan te), linguiste et littérateur hollandais, né à Winkel en 1817. Il suivit les cours des universités de Leyde et de Groningue, fut professeur de gymnase dans cette dernière ville, et devint en 1892 professeur de

langue et littérature néerlandaises et germaniques anciennes à l'université d'Amsterdam. Ses ouvrages les plus estimés sont : *Histoire de la littérature néerlandaise* (1887); *Histoire de la langue et de la littérature néerlandaises* (en allem., dans le « *Grundriss* » de H. Paul, 1897); *les Œuvres de Maerlant, considérées comme le miroir du XIV^e siècle* (1877-1892); etc. Il est en outre l'auteur de nombreux articles ou brochures, a édité des textes hollandais et a entrepris en 1893 une carte des dialectes néerlandais.

WINKELMANN (Edouard), historien allemand, né à Dantzig en 1838, mort à Heidelberg en 1896. Il étudia l'histoire à Berlin et à Gœttingue, passa son doctorat en 1859, et collabora peu après aux « *Monumenta Germanica historica* ». Professeur à Reval (1860), puis à l'université de Dorpat, il devint conseiller à la cour de Russie, puis professeur d'histoire à Berne (1869) et à Heidelberg (1873). Citons, parmi ses ouvrages : *Histoire de l'empereur Frédéric II et de son empire de 1212 à 1250*; *Bibliotheca Livonia historica* (1870); *Philippe de Souabe et Otto IV de Brunswick* (1873-1878); *Petrus de Eudo, liber ad honorem Augusti* (1874); *Acta imperii inedita seculi XIII et XIV* (1880-1885); *Histoire des Anglo-Saxons* (1883); *les Origines de l'université de Heidelberg* (1886); *l'Empereur Frédéric II. Annales de l'histoire d'Allemagne* (1889-1897); etc.

WINOGRADSKY (Serge), microbiologiste russe, né à Kief en 1856. Après avoir passé son doctorat ès sciences, il commença des recherches sur les bactéries sulfureuses du genre *beeggiatoa* (1887). Mais son travail capital roule sur la nitrification. Il établit l'existence, dans toutes les terres, d'un ferment nitreux présentant, selon son origine, quelques différences morphologiques. Ces micro-organismes bornent leur action à transformer l'ammoniac en acide nitreux; la seconde phase de l'oxydation qui aboutit à l'acide nitrique s'accomplit par une autre bactérie, qui se rencontre aussi dans tous les sols et qu'il nomme « nitro-bacter ». Winogradsky, chef de la section microbiologique de l'Institut impérial de médecine expérimentale et membre de l'Académie de Saint-Petersbourg, a été élu correspondant de l'Académie des sciences de Paris, en 1902.

WINSOR (Justin), historien américain, né à Boston en 1831, mort à Cambridge en 1897. Il fit ses études à Harvard et à Heidelberg, devint administrateur de la bibliothèque publique de Boston (1868-1877), puis de celle de Harvard (1877-1897). Il a publié : *Bibliography of original quartos and folios of Shakespeare* (1875); *Christopher Columbus* (1891); *Cartier to Frontenac* (1894); *the Mississippi basin* (1895); *the Westward Movement* (1897); *Was Shakespeare Shapleigh?* (1887; et surtout *Memorial History of Boston* (1880-1881) et une *Narrative and Critical History of America*, en huit volumes (1884-1889), précieuse à consulter, bien que mal ordonnée.

WINTER (William), poète et critique dramatique américain, né à Gloucester (Massachusetts) en 1836. Il fit ses études de droit à Harvard, se fit inscrire au barreau, collabora au « *Transcript* » et à la « *Gazette* », à Boston, puis se rendit en 1859 à New-York, où il écrivit à la « *Saturday Press* » et dans d'autres journaux, et fit la critique dramatique à la « *Weekly Review* » (1865) et à la « *Tribune* ». A la suite d'un voyage en Angleterre (1877), il publia : *the Trip to England* (1879-1880); *English Humors and other fugitive pieces in prose and in verse* (1884); *Shakespeare's England* (1886-1895), son meilleur ouvrage; *Gray Days and Gold in England and Scotland* (1891-1895); *Old Shrines and Ivy* (1892-1895); *Brown Heath Papers* (1892). Il a publié aussi des ouvrages relatifs au théâtre : *Life of Edwin Booth* (1872-1894); *the Jeffersons* (1884-1894); *a Life of Henry Irving* (1885); *the Stage Life of Mary Anderson* (1886); *Shadows of the Stages* (1892-1895); etc. Citons encore les recueils de vers : *My Witness* (1871); *Thistle-down* (1877); *Wanderers* (1888-1893).

WINTÉRANACÉES (sc) n. f. pl. Petite famille de dicotylédones dialypétales, comprenant les genres *wintéranae*, *cinnamodendre*, *warburgie* à pétales libres et le genre *cinnamosme* à pétales soudés. (Les wintéranae sont voisines des bixacées et des magnoliacées.) — Une WINTÉRANACÉE. (Quelques auteurs ne font pas de distinction entre cette famille et celle des *cancellacées*.)

WINTÉRANE n. f. Genre de plantes dicotylédones dialypétales, type de la famille des *wintéranae*.

***WINTERER** (l'abbé Landelin), prêtre et homme politique alsacien, né à Obersulzbach en 1832. — Agé et malade, il ne se présenta pas en 1903 aux élections pour le Reichstag dans sa circonscription d'Altkirch-Thann, où il fut remplacé par un de ses partisans, le Dr Riekhin, qui se montra très germanophile. Il conserva son siège à la délégation d'Alsace-Lorraine (*Landesausschuss*), continua à diriger plusieurs journaux catholiques de Mulhouse, s'attacha surtout à combattre l'influence grandissante des socialistes et essaya de retenir les catholiques d'Alsace-Lorraine dans le parti autonomiste indigène, mais ne put empêcher leur ralliement au parti allemand du centre catholique et la diminution du clergé catholique franco-phil.

WINTÉRIÉ r^h n. f. Genre de poissons physostomes, de la famille des stomiides, créé en 1902 pour deux espèces propres aux mers de Malaisie. (La *wintérie melanois*, pêchée dans les parages de Sumatra par 800 mètres de fond, est le type de ces curieux poissons des abysses, voisins des stomias, découverts par l'expédition scientifique du *Valdivia*.)

WIRSEN Charles-David ar), poète et critique suédois, né à Ballsta (Upland) en 1812. Il étudia à Upsal, séjourna à Paris (1866-1867), d'où il rapporta ses *Etudes sur les formes introduites dans la littérature française aux XVI^e et XIX^e siècles*, devint docteur de littérature à l'université d'Upsal (1868), professeur au lycée de la même ville (1870) et, après un séjour en Italie (1871-1872), fut nommé conservateur du musée de Gothenbourg (1876). Eln membre de l'Académie suédoise (1879), il alla habiter Stockholm, devint critique littéraire du journal officiel suédois, rédigé par les soins de l'Académie, et du journal conservateur : « *Notre pays* ». Nommé secrétaire perpétuel de l'Académie (1884), il n'a cessé d'être le porte-parole de cette institution, et de combattre avec intransigeance les jeunes écoles littéraires. Outre de nombreux volumes de critique, études littéraires, éloges académiques, il a publié une abondante série de recueils poétiques : *Poèmes* (1876); *Nouveaux Poèmes* (1880); *Chants et images* (1884);

De Bethléem au Golgotha (1882), etc., œuvres d'un lyrisme étudié et chatié, d'inspiration presque toujours religieuse et étroitement orthodoxe.

WIRTH Jean-Georges-Auguste, publiciste allemand, né à Munich en 1798, mort à Francfort en 1848. Il entra dans l'administration bavaroise, fit paraître des études financières, créa d'opinionnaires journaux : le Cosmopolite (juin 1831), l'Unterriever, pour soutenir la cause libérale, liberté du travail, de la presse, jury, monarchie constitutionnelle, etc. En 1832, acquies aux idées républicaines, il publia à Hambourg la Tribune allemande, dont la hardiesse attira les rigueurs de la Diète; convaincu d'avoir préconisé la souveraineté du peuple et attaqué les autorités existantes, Wirth fut condamné à deux ans d'emprisonnement (1833). A l'expiration de sa peine, tracassé par la police, il se réfugia à Nancy (déc. 1836), à Strasbourg (1838), à Constance (1839). Il entra à Carlsruhe en 1847 et fut élu l'année suivante représentant de la principauté de Reuss au parlement de Francfort. Il a laissé de nombreux ouvrages, dont : la Réforme politique de l'Allemagne (1837); Histoire des Allemands 1812-1845; Histoire des États allemands depuis la dissolution de l'Empire (1847).

WIRTH Maximilien, économiste allemand, fils du précédent, né à Breslau en 1822, mort à Vienne en 1900. Il fit ses études à Heidelberg, collabora en 1848 à la Westfälische Zeitung, journal libéral de Paderborn, puis, expulsé de cette ville, alla à Wiesbaden, où il rédigea la Mittelrheinisches Zeitung. En 1856, il fonda avec son frère une revue d'économie nationale, der Arbeitergeber, où les intérêts ouvriers furent volontiers défendus. En 1862, il établit à Francfort une exposition permanente de machines, puis devint directeur du bureau de statistique de la Suisse, rédacteur à la « Presse suisse », de Breslau, et à la « Nouvelle Presse Libre » de Vienne. Il prit part à la création de la Société allemande des économistes du Sud-ouest. Il a publié, entre autres ouvrages, les Principes d'économie politique, plusieurs fois réédités, et une Statistique de la Suisse, en trois volumes.

WIRTH François-Ulpian, économiste allemand, frère du précédent, né à Bayreuth en 1826, mort à Berlin en 1897. Il reçut de son père, qu'il suivit en France (1846) et en Suisse, des convictions démocratiques, étudia avec son frère à l'université d'Heidelberg, se fit historien, devint ingénieur, fonda avec son frère la revue d'économie nationale der Arbeitergeber (1856) et y collabora activement jusqu'en 1862. Il créa, de 1861 à 1863, à Francfort et dans les villes voisines, des sociétés de crédit populaire, suscita également des sociétés d'enseignement et fut l'actif propagateur de la ligue allemande de l'enseignement populaire, dont la première assemblée se tint à Darmstadt en 1872. C'est sur son initiative que fut formée la grande Union allemande de tir. A dater de 1886, il se consacra à une fervente propagande en faveur de la paix universelle et, d'abord isolé, fit bientôt apparaître en Allemagne d'importants groupements pacifistes. Il a laissé maints écrits, dont : les Banques populaires (1861) et l'Alsace et la France (1895).

WISLICIENUS Hermann, peintre allemand, né à Eisenach en 1821, mort à Goslar en 1899. Élève de Bendemann et de Schorr à l'Académie de Dresde, puis influencé par Cornelius, qu'il connut à Rome (1853-1857). De 1857 à 1868, il a habité Weimar, dont il a décoré la cage d'escalier du musée et la chapelle du château. Nommé professeur à l'Académie de Dusseldorf en 1868, il a été chargé d'exécuter des compositions dans la demeure impériale de Goslar; ce sont des œuvres froides et ennuyées. Ses compatriotes possèdent encore de lui : le Deluge de Decalcan (maison romaine, à Leipzig); la Lutte de l'homme contre les éléments (musée de Weimar); l'Imagina (un héros par les rêves galerie Schacke, à Munich); les Quatre saisons (National Galerie, Berlin); Abundantia et miseria (galerie de Dresde).

* **WISSMANN** (Hermann de), voyageur allemand, né à Francfort-sur-Main en 1853. — Il est mort à Weissenbach (Styrie) en 1905.

WISSOWA Georges, philologue allemand, né à Breslau en 1859. Il fit ses études dans sa ville natale et à Munich, se fit recevoir docteur à Breslau en 1880. Fut habilité en 1882, devint en 1886 professeur extraordinaire à Marburg, et obtint l'ordinatut en 1890. Il quitta Marburg pour Halle en 1895. Il entreprit des voyages d'études en Italie (1882-1883 et 1886). Il a publié : Des sources des Sauralnes de Macrobe (1880); les Statues romaines de Vénus 1882; les Dieux indigènes des Romains 1892; Analecta Romani topographica (1897); Religion et culte des Romains (dans le Manuel III, von Müller, 1902). Il dirige la publication de la *Italenzyklopädie der Klassischen Altertumswissenschaft* de Pauly, nouv. édit., 1893 et suiv.

WITCHIKAN, lac du Canada Saskatchewan, à l'origine d'un affluent droit du Beaver ou Castor, branche mère du fleuve Churchill; 18.000 hectares.

* **WITTE** Serge Ioulievitch, comte, homme d'État russe, né à Tiflis en 1849. — Il devint en 1903 président du conseil des ministres, fonction plutôt honorifique. Nommé premier ministre plénipotentiaire de Russie à la conférence de Portsmouth (États-Unis), qui aboutit à la signature du traité de paix entre la Russie et le Japon en août 1905, il fut, dès son retour, appelé par le tsar au poste de premier ministre dans le premier ministère russe constitué à la suite de la promulgation du manifeste impérial du 17-30 octobre. Il donna sa démission dans les derniers jours d'avril 1906, après avoir mené à bien l'emprunt de deux milliards et quart dont il poursuivait depuis plusieurs mois la réalisation avec l'aide du ministre des finances, Kokovtsov, qui resta dans la combinaison nouvelle. Les élections pour la Douma d'empire ayant assuré une forte majorité au parti constitutionnel démocrate, avec lequel le comte Witto ne pouvait s'entendre, Goremykine lui succéda à



Witte.

la tête d'un second ministère, entièrement composé de fonctionnaires.

WITTE Jean-Gaspard-Marie, baron de, historien français, né à Paris en 1855. Fils du baron Jean de Witte, archéologue belge, v. t. VII, il opta pour la nationalité française. Licencié en droit, attaché à la préfecture du Loiret 1876, chef de cabinet du préfet des Ardennes 1877, il abandonna ses fonctions la même année et quitta la carrière administrative. Il accompagna plusieurs voyages en Europe et en Orient, et publia : *La Palestine* 1889; *Italie et l'Europe sous Léon XIII* 1892; *La Commune et J. B. de Rossi, ses découvertes aux Catacombes* 1895; *Les Roumains de Transylvanie* 1897; *L'évolution de la question d'Orient dans les Balkans* 1901; *Des Apes barbares aux Balkans* 1903; *Quinze ans d'histoire (1886-1901)*, d'après les archives du roi de Roumanie et les leçons de conférences données en 1905.

WITTEKIND, bourg de l'Empire d'Allemagne, roy. de Prusse, prov. de Saxe, dans la banlieue de Halle; presq. d'un petit sous-aillet de l'Elbe; 1.000 hab. Sources minérales chlorurées sodiques, à la température de 14 C., utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique et des différentes manifestations de la serotule.

WITTE Hermann, sculpteur allemand, né et mort à Berlin (1819-1891). Il étudia son art à l'Académie de sa ville natale, sous la direction de Tieck, et travailla ensuite à Rome, de 1846 à 1848. Il alla aussi à Paris en 1857. Ses œuvres sont d'élégantes et gracieuses; ce sont des pêcheurs, des bacchantes, des vendangeuses, des moissonneuses, des chasseresses, exécutées soit isolément, soit par groupes. Citons : *Rébecca, Flore, et Rachel et Jacob*. On doit à ce même artiste les *Saisons* et une *Victoire*; un buste colossal de *Louis Tieck*, et, pour la chapelle du château de Reineck, une *Tête de Christ*. Il a décoré le fronton du théâtre de Riga (1862), et exécuté une *Germanie protégeant les arts*, pour le fronton de la Galerie nationale de Berlin.

WITTE Auguste, sculpteur allemand, l. n. à Messen en 1823, mort à Dusseldorf en 1893. Il commença ses études artistiques en 1843, à Dresde, sous la direction de Rietzschel, et de 1846 à 1848, exécuta plusieurs œuvres remarquables, telles que *l'Entretien d'Hygie*, bas-relief; *Siegfried et Chriemhilde*, groupe en bronze, et deux frises, *l'Agriculture et l'Horticulture*. Il séjourna ensuite à Rome, à partir de 1850. En 1859, il fut appelé à Dusseldorf comme professeur; en 1864, il y fonda une école de sculpture. Principales œuvres : un *Chasseur* (1852), aujourd'hui à Londres; *Ayar et Isaaid* (1853), groupe colossal; *Proté* (1858), groupe colossal; deux très beaux bas-reliefs, une *Mise au tombeau* et une *Loreley* (1860); bus de *Schubert*; de *Cornelius* colossal; travaux pour le Nouveau-Théâtre de Leipzig, celui de Riga, les académies de Dusseldorf, de Budapest, l'université de Königsberg, la salle aux Colonades du vieux musée de Berlin, etc.

WIWELL Abraham, portraitiste anglais, né à Marylebone (Londres) en 1786, mort à Birmingham en 1849. Orphelin de père et très pauvre, il fut longtemps cordonnier, puis garçon perquiere. Guidé par une dame Smith, chez qui sa mère était femme de charge, il apprit à dessiner et s'exerça à la miniature. Il s'établit ensuite coiffeur lui-même et joignit à l'exercice de sa profession celle de peintre en miniature. Deux de ses amis, Nollekens et Northcote, si célèbres depuis, lui conseillaient depuis longtemps de se livrer au portrait; il finit par s'y adonner, mis en vue par une circonstance heureuse. Bientôt, il fut réputé. C'est une vraie célébrité qu'il conquit avec le *Portrait de la reine Caroline au milieu de ses juges*. Wiwell sollicita et obtint la faveur de peindre cette malheureuse princesse dans l'enceinte même de la Chambre des lords. D'innombrables copies en furent immédiatement demandées à l'auteur. Dès ce moment, il n'y eut dans les trois royaumes ni lord, ni lady qui ne tint à honneur d'aller poser devant Wiwell. Ce fut un engouement. L'artiste peignit alors une foule de portraits. On peut citer : le prince *George de Cambridge*, le *duc d'York*, le *duc de Clarence*, *lord Russell*, *Canning*, enfin le *roi George IV*, le plus sérieusement étudié de tous. Mentionnons encore une *Tête de Shakspeare*, d'après le buste en marbre que l'on conserve dans l'église de Stratford-upon-Avon, patrie du grand poète. Wiwell manifesta aussi, à l'occasion de ce portrait de Shakspeare, ses aptitudes littéraires, et il publia des *Recherches sur l'histoire, l'authenticité et le caractère des portraits de Shakspeare* 1827. Quelques-uns de ses portraits ont été gravés par Lynton.

WLADIMIROFKA, bourg de la Silésie asiatique, île de Sakhaline, à 70 kil. environ de Korsakov; 2.000 hab. Après la prise de Korsakov par les Japonais, en juillet 1905, les Russes s'étaient retrés sur Wladimirofka, où ils s'étaient retranchés. Ils en furent délogés par les Japonais après un violent combat, les 11 et 12 juillet.

WLAEF (SERM de). Thérap. Wlaef, médecin de Saout-Petersbourg, a cru trouver dans les tumeurs malignes de l'homme un blastomyxote qui en serait l'agent pathogène. Pendant deux ans, il a immunisé, par cet agent, des chiens et des ânes, dont le sérum devait être curatif des tumeurs malignes, du cancer 1899. Mais les essais tentés dans cette voie n'ont, jusque-là, donné aucun résultat appréciable.

WLAASSIC Jules de, jurisculte et homme politique hongrois, né à Zala-Egerszeg en 1852. Il fit ses études à Nagy-Kanizza, Budapest et Vienne, et entra au ministère de la justice, où il prit part aux travaux de codification et à l'organisation de la magistrature. Il fut nommé, en 1890, professeur de droit pénal à l'université de Budapest. Élu député en 1892, il se distingua dans la discussion du code civil et fut nommé ministre de l'instruction publique et des cultes en 1895, portefeuille qu'il conserva pendant neuf ans. Comme ministre des cultes, il défendit les lois politico-ecclésiastiques, et il introduisit au département de l'instruction de nombreuses réformes dans toutes les branches de l'enseignement. Il organisa l'École normale supérieure, admit les femmes à l'Université, introduisit l'étude de l'histoire de l'art. Il a publié un bon nombre d'ouvrages sur le droit pénal. Après la chute du cabinet Szell 1903, il reprit sa chaire à l'Université et fut nommé 1906 président de la cour de justice administrative à la place de Wekerlé.

Woche (nre) *la Semaine*, revue allemande hebdomadaire illustrée, paraissant tous les vendredis. — Fondée

en 1886, elle publie des nouvelles et des contes, ainsi qu'un journal politique. Elle est dirigée par le professeur de droit, H. W. C. — Elle a été fondée par le professeur de droit, H. W. C. — Elle a été fondée par le professeur de droit, H. W. C. — Elle a été fondée par le professeur de droit, H. W. C.

WODECK, nom de famille d'un poète allemand, né à Halle en 1771, mort à Halle en 1820.

WÖHLER Frédéric, chimiste allemand, né à Wollungen (Hesse) en 1796, mort à Cassel en 1882. Il fit ses études à Göttingue, puis à Marbourg, et fut nommé professeur de chimie en 1825. Il découvrit la glycocolle et le sucre lactique, et fut le premier à employer le mot « chimie » dans son sens moderne. Il publia, dans les recueils de l'Académie de Berlin, de nombreux mémoires sur le papier, l'alcool, le sucre, etc. Il a écrit une œuvre sur l'organe que, après l'essai de l'électricité, il a fait passer à l'épreuve d'un courant de vertes; un manuscrit de sa théorie de la formation des chlorures sur les sèves de la date 1817.

WELFFLIN Alois, historien d'art allemand, né à Bâle, où il romança en 1810. Il fit ses études à Bâle, puis à Paris, où il habita de 1837 à 1841, à la suite de sa nomination à la chaire de professeur de gymnastique à Wurttemberg, en 1839, puis chef d'administration de ce département à Zuri. Il passa ensuite à Göttingue (1841), Erlan, en 1845, et enfin à Munich (1858). Il a écrit une grande partie de ses ouvrages sur l'histoire de l'architecture, et a été nommé professeur de chimie à Erlan, en 1858. Il a écrit une grande partie de ses ouvrages sur l'histoire de l'architecture, et a été nommé professeur de chimie à Erlan, en 1858.

WEPCKE François, savant allemand, né à Leipzig en 1806, mort à Paris en 1881. Il commença ses études à l'Université de Leipzig, puis à Berlin. Il fut nommé professeur de philosophie à Berlin, en 1834, et revint à Leipzig, en 1847. Il a écrit une grande partie de ses ouvrages sur l'histoire de la philosophie, et a été nommé professeur de philosophie à Berlin, en 1834.

WESLAU, ville d'Autriche, dans le Tyrol, à 100 kil. de Innsbruck. Elle a été fondée en 1825, et a été déclarée ville libre de commerce en 1841. Elle a été fondée en 1825, et a été déclarée ville libre de commerce en 1841. Elle a été fondée en 1825, et a été déclarée ville libre de commerce en 1841.

WOERDE, bourg d'Allemagne, dans le Prusse rhénane, à 100 kil. de Cologne.

WESTE Charles, homme politique belge, né à Bruxelles en 1827, mort à Bruxelles en 1874. Il a été député de Bruxelles, et a été nommé ministre de l'Intérieur en 1871.



Weste.

Weste a été député de Bruxelles, et a été nommé ministre de l'Intérieur en 1871. Il a été député de Bruxelles, et a été nommé ministre de l'Intérieur en 1871. Il a été député de Bruxelles, et a été nommé ministre de l'Intérieur en 1871.

que réclamait Beernaert et qu'il fut ainsi obligé de retirer deux jours après. Woeste, président du comité de rédaction de la « Revue générale », a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels : *De la propriété des anciennes églises, des anciens cimetières*, etc. (1871); *Vingt ans de polémique (1855); Histoire du Kulturkampf en Suisse (1887); Le Service personnel et les réformes militaires (1889); La Neutralité belge, la Belgique et la France (1891); Elections législatives, circonscriptions électorales (1896); une Expérience; La représentation proportionnelle (1896); A travers dix années. Etudes politiques, sociales, historiques et littéraires (1895).*

* **WOESTYNE** (Henri-Pierre VAN DE, dit Ivan de), littérateur français d'origine belge, né à Ixelles (Belgique) en 1831. — Il est mort à Pan en 1904.

WOILLEZ (MALADIE DE). Méd. Maladie qui présente les signes de la pneumonie franche aiguë, à ses débuts, mais qui n'en possède pas la marche cyclique bien connue. Elle se termine habituellement par la guérison en quelques jours. Anatomiquement, elle montre une congestion aiguë du poulmon avec ou sans pleurésie, d'où le nom de *congestion pleuro-pulmonaire*, qu'on lui donne aussi.

WOLF (Ferdinand), érudit allemand, né à Nieme en 1796, mort en 1866. Après avoir fait son droit à l'université de Gratz, il se laissa entraîner par son goût pour la littérature et l'érudition et accepta une place à la Bibliothèque impériale de Vienne, dont il devint directeur. C'est l'influence de la poésie romantique qui le poussa, comme Uhland et tant d'autres, vers la poésie du moyen âge. Imbu des théories de Lachmann et de son homonyme Frédéric Wolf sur l'origine des épopées homériques, il s'appliqua surtout à débrouiller la genèse des traditions épiques des romans nationaux. Après avoir effleuré la question de l'origine des chansons de geste françaises : *les Plus récents efforts des Français pour la publication de leurs poèmes héroïques nationaux*, etc. (1833), il s'attacha à retrouver celle des romances espagnoles, dont il publia un choix avec K. Hofmann : *Primavera y flor de romances (1856)*, et se fit bientôt une spécialité de l'histoire littéraire de l'Espagne et du Portugal au moyen âge, à laquelle il a consacré son principal ouvrage, *plein de renseignements, mais fort indigeste : Etudes sur l'histoire des littératures nationales espagnole et portugaise (1859)*. Il avait écrit auparavant, sur les origines des formes de versification romanes et leurs sources liturgiques, un livre plus savant encore, mais qui est un inextricable fouillis : *les Laís, les séquences et les laïches (1841)*. On a réuni après sa mort ses écrits de moindre importance : *Petits écrits (1890)*.

WOLF (Jean-Rodolphe), astronome suisse, né à Fellenland (cant. de Zurich) en 1816, mort à Zurich en 1893. Après avoir fait ses études à Berlin, Paris et Vienne, et conquis le titre de docteur, il devint professeur au collège et à l'université de Bâle (1839). Il enseigna ensuite les mathématiques au gymnase de Zurich, l'astronomie au Polytechnicum et à l'université, tout en dirigeant, depuis sa fondation en 1864, l'observatoire de la même ville. Wolf a publié un *Traité d'astronomie* (historique et bibliographique) très estimé des savants, et de nombreux mémoires sur les taches solaires (dont la durée de la période est, d'après lui, de onze ans, six mois); sur la météorologie, sur les comètes, sur les étoiles filantes, sur les bolides, etc. Il fut élu correspondant de l'Institut de France en 1885.

WOLF Charles-Joseph-Etienne), astronome français, né à Vorges (Aisne) en 1827. Entré à l'école normale supérieure en 1848, il passait son agrégation, trois ans plus tard, et était nommé peu après professeur de physique au lycée de Metz. En 1856, il soutint une thèse de doctorat sur *l'Influence de la température dans les phénomènes des tubes capillaires*. Appelé à la chaire de physique de la Faculté des sciences de Montpellier, il quitta ce poste en 1863, pour entrer comme astronome à l'Observatoire de Paris. Là, il exécuta de nombreuses recherches, tout en professant l'astronomie physique à la Sorbonne. Il catalogua en particulier un certain nombre d'étoiles; il fit de multiples expériences sur l'équation personnelle, expériences qui lui permirent de conclure que, par l'éducation, la correction personnelle d'un observateur se réduit à un minimum et par suite devient constante; en collaboration avec Rayet, il découvrit dans le Cygne trois petites étoiles très voisines, qui, donnant des spectres remarquables par leurs raies brillantes, sont connues sous le nom d'*étoiles Wolf-Rayet*. Ces travaux le désignèrent à l'attention de l'Académie des sciences de Paris, qui l'élu en remplacement de Liouville (1883). Indépendamment de notes ou de mémoires insérés dans les recueils scientifiques, Wolf a publié divers ouvrages : *Hypothèses cosmogoniques (1886); Astronomie et géodésie (1891); Histoire de l'Observatoire de Paris (1902)*; etc.

WOLF (Charles), historien et géographe allemand, né à Langensalza en 1838. Il enseigna à Hildesheim et à Eisenach et a publié un *Atlas historique (1877)*, une nouvelle édition de *l'Atlas de géographie ancienne* de Kiepert (1884) et, en collaboration avec Kiepert, un *Atlas historique classique*, 1896.

WOLF Max ou Maximilien), compositeur autrichien, né en Moravie en 1810, mort à Vienne en 1886. Élève de Dossolf et de Marx, il se consacra au théâtre et ne tarda pas à se faire une grande réputation comme compositeur d'opérettes. Il en écrivit un grand nombre, pour la plupart charmantes, et qui obtinrent un grand succès non seulement à Vienne, mais par toute l'Allemagne. On peut citer parmi ses ouvrages de ce genre, qui ne sont pas sans montrer d'une certaine influence française, et où la grâce et la tendresse se mêlent à la verve et à la gaieté : *L'École de l'amour, Au nom du roi, la Dame bleue, le Pélerin, la Dame du portrait, Césarine*, etc. Wolf a publié aussi de fort jolis lieder.

WOLF (Auguste), peintre allemand, né à Weinhelm Bade en 1812. D'abord compagnon orfèvre, il devint, à Nuremberg où il travaillait, élève de Krehling et ensuite, à Carlsruhe et à Dresde, de Desondres et de Stralschirka (1858). Des copies d'après le Titien et Van Dyck attirèrent sur lui l'attention du comte Schlack, qui l'envoya en Italie exécuter 48 copies d'œuvres célèbres. Il reçut également des commandes de copies pour le grand-duc d'Oldenbourg. Installé à Venise, puis à Innsbruck, il a peint un certain nombre de toiles inspirées par l'histoire de Venise, et notamment une *Fête à Murano au XVI^e siècle*.

Parmi ses autres œuvres originales, citons : *Résurrection* (château Schack), *Anna* (Ecole polytechnique de Carlsruhe), *Madone, les Trois Parques, Apollon parmi les Muses*, etc.

WOLF (Louis), voyageur allemand, né à Hagen, près d'Osnabrück, en 1858, mort dans le pays Bariba, en Afrique, en 1889. Après avoir fait plusieurs voyages dans les deux Amériques, il prit part à l'expédition dirigée par Wissmann au Kassaï entre 1883 et 1886 et découvrit en 1884 le Sankouou et le Lomani. Parti à la fin de 1887 pour le Togoland, il y fonda Bismarckberg. Il fut un des collaborateurs de Wissmann pour son ouvrage : *A l'intérieur de l'Afrique (1888)* et publia la *Mise en valeur de nos colonies de l'Afrique occidentale (1889)*.

WOLF (Hugo), compositeur allemand, né à Windischgratz (Styrie) en 1860, mort fou à Vienne en 1903. Il commença ses études musicales au Conservatoire de Vienne, mais n'y resta que peu de temps, travailla seul, sans maître, et bientôt se livra à la composition, tout en faisant un peu de critique musicale. C'est comme compositeur de lieder que Wolf est considéré par ses compatriotes comme l'un des plus grands maîtres en ce genre. Après Beethoven, après Schubert, après Schumann, après tant d'autres, il a su trouver des formes neuves et des accents encore inconnus. Dans ses premiers chants pour voix de femme, il annonçait déjà un esprit élevé, indépendant, à la recherche de voix nouvelles. La surprise fut grande néanmoins lorsque, de 1888 à 1891, on le vit publier coup sur coup ses grands cycles de lieder dont il avait tiré surtout les paroles des œuvres des grands poètes allemands. Goethe s'y trouve avec cinquante et une pièces; Mörrike, un poète sonabe peu connu à l'étranger, avec cinquante-trois; Eichendorff avec vingt; puis Shakespeare, Byron, Michel-Ange, Ibsen et quelques poètes italiens et espagnols avec six douzaines.

En dehors de ses lieder, on connaît de Hugo Wolf un quatuor pour instruments à cordes, plusieurs chœurs à cappella ou avec orchestre et un opéra-comique, *la Corregidor*, représenté à Mannheim en 1896.

WOLF (Max), astronome allemand, né à Heidelberg (grand-duché de Bade) en 1863. Il prit le grade de docteur en philosophie en 1888, puis devint successivement privat-docent, professeur à l'université et directeur de l'observatoire de sa ville natale. Indépendamment de travaux astronomiques dont la liste est déjà longue, Max Wolf se fit connaître pour avoir appliqué avec succès la photographie à la recherche des petites planètes et en avoir découvert ainsi une quarantaine.

WOLFACH, bourg de l'empire d'Allemagne (gr.-duché de Bade), près de la Kinzig, grossie à cet endroit de la *Wolfach*; 1,500 hab. Sources minérales carbonatées ferrugineuses, à la température de 10° C., utilisées pour le traitement de la chloro-anémie.

WOLFDIETRICH, poème allemand du XIII^e-XIV^e siècle, qui est conservé sous plusieurs formes différant les unes des autres. Le noyau primitif de la légende paraît avoir en l'aspect suivant : un roi a un fils, dont la naissance est crue illégitime. L'enfant est exposé, mais nourri par des loups (d'où son nom). Devenu grand, il est accueilli par son père. A la mort de ce dernier ses frères lui contestent ses droits à une part de l'héritage paternel. Ses vassaux combattent pour lui, mais sont tués ou faits prisonniers. Il est contraint à l'exil; après de nombreuses aventures, il revient et conquiert son royaume. La légende paraît remonter à l'histoire de Thierry, fils de Clovis, qui, enfant illégitime, eut des démêlés avec ses frères au sujet de sa part d'héritage. Des Francs, cette légende mérovingienne passa aux autres peuples germaniques.

WOLFF (Pierre), auteur dramatique français, né à Paris en 1865. — Après le grand succès du *Secret de Polichinelle* (1903), il a donné *l'Age d'aimer*. (V. ces titres.)

WOLLASTON, grand lac du Canada (Alberta), qui s'écoule par un fort torrent vers le lac Reindeer ou Caribou, d'où sort un grand affluent gauche du fleuve Churchill. Environ 235,000 hectares; le Reindeer en a 625,000.

WOLLNY (Edwald), agronome allemand, né à Berlia en 1846, mort à Munich en 1901. Fils d'un conseiller des finances, sorti à dix-sept ans du gymnase Frédéric-Guillaume et de l'école des métiers de Berlin, Edwald consacra plusieurs années à l'apprentissage de la pratique agricole, notamment un domaine fameux de Grosswanleben, près de Magdebourg. De 1866 à 1868, il étudia à l'Académie agricole de Proseau, puis il devint docteur à Leipzig, et en 1870 il fut nommé assistant à l'Institut agronomique de l'université de Berlin. C'est peu de temps après, en 1872, que la section agricole de l'Institut technique de Munich le choisissait comme titulaire de la chaire d'agriculture, que depuis il occupa, et, jusqu'au jour de sa mort, rempli de son activité scientifique.

Celle-ci, qui fut considérable, aboutit en quelque sorte, comme l'a dit Grandea, à la création d'une nouvelle branche de recherches : la « physique agricole ». Presque exclusivement, en effet, il s'adonna à l'étude des agents physiques (lumière, chaleur, électricité, humidité de l'air) dans leurs rapports avec la production végétale. Il fut, en ce genre, un sage observateur, et il fonda, pour propager les connaissances nouvelles, une publication périodique intitulée : *Recherches dans le domaine de la physique agricole*. On lui doit en outre plusieurs ouvrages devenus classiques, notamment : *Influence sur les propriétés physiques et sur la fertilité du sol; De l'ombre et de la couverture du sol par les plantes (1877); De l'application de l'électricité en agriculture (1883); Soins à donner aux semis et à la culture des plantes (1885); Culture des céréales (1887); Décomposition des matières organiques et formation des humus du sol (1897)*; etc.

WOLLSTONECRAFT (Mary V. GODWIN, au t. IV, et SHELLEY, au t. VII).

WOOD (Ella Price, Mrs. HENRY), femme de lettres anglaise, née à Worcester en 1811, morte à Hampstead en 1867. Elle eut dès sa tendre jeunesse une grande passion pour la lecture. Bientôt, elle écrivit elle-même. Elle donna d'abord des articles pour des revues littéraires (Bentley's Miscellanous et New Monthly Magazine), puis des romans. Le premier, *la Maison Danesbury* (1860), lui valut, à cause des idées qui y étaient exprimées, un prix

de la ligue de tempérance écossaise; on eut ensuite *East Lynne*, immédiatement traduit en français et en plusieurs autres langues; *les Chagrins de Mrs. Halliburton, les Charming; le Secret d'une vie*, avec la description de la vie des ouvriers, des grèves, des trades-unions; *l'Orqueil de Werner*, traduit en français par L. de l'Estrie (1878); *les Filles de lord Oakburn* (1864), traduit en français par L. Bochet (1876); *le Serment de lady Adélaïde* (1867), traduction française par L. Bochet (1878); *Anne Hreford* (1868); *Holand York Bessy Wells* (1875); etc. En 1867, Mrs. Wood avait acheté l'« Argosy », revue qu'elle fit diriger par Bentley, où elle publia les *Papiers Ludlow*.

La plupart des romans de Mrs. Wood se caractérisent par un certain talent à mener l'intrigue, une observation de la vie et une peinture des classes moyennes intéressantes et un parti pris d'enseignement moral.

WOOD-HALL, bourg du Royaume-Uni (Angleterre centrale [comté d'York, West-Riding]); 700 hab. Source minérale chlorurée sodique, utilisée pour le traitement de la scrofule et de certaines dermatoses.

WOODINGTON (William Frederic), sculpteur et peintre anglais, né à Sutton Coldfield (comté de Warwick) en 1806, mort à Londres en 1893. Élève de R. L'vivier, qui l'introduisit à la sculpture, il a exécuté les bas-reliefs en marbre qui ornent le monument de Wellington dans la cathédrale de Saint-Paul, à Londres, et ceux coulés en bronze, qui représentent la *Bataille du Nil*, sur le piédestal de la colonne Nelson. Il a exécuté des sculptures pour la Chambre des lords et la Bourse de Liverpool, la statue de James Steele à Carlisle. Parmi ses peintures, citons *Job et ses amis* et *Bergers à Bethléem*.

WOPFNER (Joseph), peintre allemand, né à Schwaz (Tyrol) en 1843. Il fut d'abord peintre décorateur et lithographe. Il entra, en 1867, dans l'atelier de Piloy et voyagea en France, en Suisse et en Italie. Il a peint surtout des paysages inspirés par les lacs de son pays natal. Parmi ses œuvres, citons : *Hansel et Gretel, Ave Maria, Pêcheurs sur le lac de Constance*. La « Neue Pinakothek » de Munich possède de lui : *le Mauvais Vent, et Pêche sur le lac de Chiem*.

World (THE) [« le Monde »], grand journal quotidien illustré de New-York, fondé en 1861. — C'est un journal d'information et de reportage, et non point de doctrine ou de polémique politique. Les faits divers, les accidents et catastrophes, les procès sensationnels tiennent la meilleure place de ses dix-huit pages, dont une très considérable partie est occupée par les annonces. Les théâtres, les concerts, les sports de toute sorte y sont suivis dans leurs moindres détails, sans préjudice des nouvelles financières et commerciales. La *Press Publishing Company*, qui édite ce journal, publie aussi le « World du dimanche », et une édition quotidienne du soir (« the Evening World »), plus spécialement consacrée aux romans, nouvelles et contes, avec suppléments illustrés en couleurs. Elle publie aussi le « World Almanac ». — « The World » est aussi le titre d'une revue hebdomadaire publiée simultanément à Londres et à Paris le jeudi matin. Ce journal « for Men and Women » (« pour les hommes et les femmes »), fondé par Edmund Yates en 1874, tout en étant un *Society journal* ou journal mondain, s'occupe de toutes les questions de littérature et d'art, sans négliger les sports, la politique et la finance; il publie des romans, des nouvelles, des chroniques dialoguées, des poésies.

WORMS (René), sociologue français, né à Reones en 1869. Ancien élève de l'école normale supérieure, agrégé de philosophie (1890), docteur ès lettres, docteur en droit et es sciences politiques et économiques, ancien secrétaire de la Conférence des avocats (1893), auditeur au conseil d'Etat, il a professé le droit à Caen (1897-1902) et à l'Institut commercial de Paris (1902). Il a fondé l'Institut international de sociologie. Ses ouvrages philosophiques sont : un *Précis de philosophie et des Eléments de philosophie scientifique (1891)*, une étude sur *la Morale de Spinoza (1892)*. Outre divers ouvrages de droit et d'économie politique, outre ses thèses de doctorat ès lettres : *Organisme et Société (1896); De natura et methodo sociologie (1896)*, il a écrit une *Philosophie des sciences sociales* (3 vol. dont les deux premiers ont été publiés à Paris en 1903 et 1904).

En sociologie, René Worms est considéré comme l'un des théoriciens du l'hyppothèse dite « organiciste ». Dans la direction de la *Revue internationale de sociologie*, comme dans celle de la *Bibliothèque internationale de sociologie*, qu'il a fondées, il s'efforce surtout de réaliser une synthèse supérieure aux sciences sociales particulières.

* **WORMSER** (André-Alphonse-Toussaint), compositeur français, né à Paris en 1851. — Il a écrit la musique de deux pantomimes : *le Rêve du tambour*, en un acte, représenté à la Bodinière, et *le Dragon vert*, en 3 actes, représenté au Casino de Paris, toutes deux en 1895.

WORPSWEDE (BOULE DE). Worpswede, contrée de marécages et de landes, mais d'un grand caractère, est située aux environs de Brême. Un groupe d'artistes s'y est donné rendez-vous et en a fait un Barbizon allemand. Les sites de Worpswede furent recommandés, en 1884, au peintre Fritz Mackensen, par une fille d'auberge de Busseldorf. Il s'y plut et attira plusieurs amis : Fritz Overbeck, Carl Winnen, Otto Modersohn. Hans am Ende, Heinrich Vogeler, qui séduits, eux aussi, par le grand caractère du pays de Worpswede, appelé par l'effroi populaire « marais du Diable », s'attachèrent à en traduire sincèrement le caractère. Le groupe de Worpswede se manifesta, en 1895, à Brême, dans une exposition particulière qui eut un plein succès. Invités à exposer l'année suivante, au Salon de Munich, les peintres de Worpswede furent présentés dans une salle spéciale, sous le titre d'Association des artistes de Worpswede. Si tous s'inspirent de la nature et recherchent la sincérité, la personnalité de chacun d'eux apparaît, toutefois, très tranchée. Fr. Mackensen peint des scènes de meurs comme le *Sermon en plein air*, Otto Modersohn, et Fritz Overbeck peignent leurs paysages d'une certaine poésie, tandis que Hans am Ende se préoccupe de rendre exclusivement l'apreté, les ciels tragiques qui surplombent les « marais du Diable »; enfin, les compositions de Heinrich Vogeler se recommandent par leur charme fantastique. Ces cinq artistes personnifient aujourd'hui l'École ou plutôt l'Association de Worpswede, dont Carl Winnen s'est retiré.

WURTEMBERG : Tableau généalogique.

I. Ligne royale.

Auteur : FREDERIC I^{er}
Fils de Frédéric-Eugène 1733-1797, et de Dorothee, fille du margrave de Brandebourg-Schwedt...
Ep. 1^o 1789 Augusta-Caroline-Frédérique-Louise de la maison de Brunswick-Wolfenbütel...
2^o 1797 Charlotte-Augusta-Mathilde, fille de Georges III, roi d'Angleterre, née 1766, m. 1818.

GUILLAUME I^{er}
Né 1781, m. 1864
Roi de Wurtemberg, 1816.
Ep. 1^o 1806 Charlotte-Augusta, princesse de Bavière, née 1792, m. 1814.
2^o 1816 Catherine Pavlovna, grande-duchesse de Russie, veuve du prince Georges d'Oldenbourg, née 1788, m. 1819.
3^o 1820 Pauline, fille de Louis de Wurtemberg; née 1800, m. 1861.
CATHOLINE
Née 1783, m. 1835.
Ep. 1807 Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie.
(V. Bonaparte)
MARIÉ
Née 1816, m. 1865.
Ep. 1840 Alfred, comte de Neipperg; né 1807, m. 1865.
SOPHIE
Née 1813, m. 1877.
Ep. 1839 Guillaume III, roi des Pays Bas; né 1817, m. 1890.
CATHÉRIE
Née 1821, m. 1898.
Ep. 1845 Frédéric, fils du duc Paul de Wurtemberg.
(V. ci-contre.)
CHARLES I^{er}
Né 1823, m. 1891.
Roi de Wurtemberg 1864.
Ep. 1856 Olga, fille de Nicolas I^{er}, empereur de Russie, née 1822, m. 1892.
Guillaume II, fils de son cousin Frédéric, lui succède.
(V. ci-contre.)
AUGUSTA
Née 1826, m. 1899.
Ep. 1851 Hermann-Bernard-Georges, prince de Saxe-Weimar-Eisenach, né 1825, m. 1901.

FRÉDÉRIQUE CHARLOTTE
(Hélène-Pavlovna)
Née 1807, m. 1873.
Ep. 1845 Catherine, fille de Louis-Jaume I^{er}, roi de Wurtemberg, née 1821, m. 1878.
GUILLAUME II
Né 1848.
Roi de Wurtemberg 1891.
Ep. 1^o 1877 Marie, princesse de Wied, née 1852, m. 1882.
2^o 1896 Charlotte, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, née 1877, m. 1907.
Fils de Frédéric I^{er}, héritier de Wied, né 1872.

II. Ligne ducal.

(Duc et princes de Teck. Inhabile à succéder à la couronne. Auteur : LOUIS
2^e Fils du duc Frédéric-Eugène et frère du roi Frédéric I^{er}.)
Né 1766, m. 1817.
Ep. 1^o 1784 Marie-Anne, fille du prince Adam Czartoryski, m. 1844.
2^o 1797 Henriette, fille de Charles, prince de Nassau-Weilburg; née 1780, m. 1847.
ALEXANDRE, 1^{er} duc.
Né 1804, m. 1888.
Créé prince de Teck 1833.
Ep. 1835 morganat. Claudine, comtesse Hohenstein; m. 1841.
FRANÇOIS
1^{er} duc de Teck.
Né 1837, m. 1900.
Ep. 1856 Marie-Adélaïde, princesse de Grande-Bretagne, née 1833, m. 1897.
MARIÉ
Née 1867.
Ep. 1893 Georges, prince de Galles, né 1865 (V. Grande-Bretagne.)
ANOLHIE
2^e duc.
Né 1868.
Ep. 1894 Margaret Grosvenor, des ducs de Westminster; née 1873.
1^o Georges, né 1895.
2^o Victoria, née 1897.
3^o Hélène, née 1899.

III. Ligne ducal.

Auteur : EUGÈNE
3^e fils du duc Frédéric-Eugène et frère du roi Frédéric I^{er}
Né 1788, m. 1822.
Ep. 1787 Louise, fille du prince Charles de Saxe-Cobourg-Gotha, née 1774, m. 1822.
FRANÇOIS
Né 1828, m. 1877.
Ep. 1^o 1847 Mathilde, princesse de Wuldeck-Pyrmont, née 1801, m. 1845.
2^o 1847 Hélène, princesse de Hohenlohe-Sigmaringen, née 1807, m. 1888.
MARIÉ
Née 1818, m. 1888.
Ep. 1845 Charles, landgrave de Hesse-Philippsthal; né 1803, m. 1868.
— Fils Ernest, né 1845.
FRÉDÉRIQUE
Née 1821, m. 1877.
Ep. 1843 Mathilde, princesse de Schaumbourg-Lippe, née 1818, m. 1891.
NIELA
Née 1824, m. 1897.
Ep. 1845 Wilhelm, fils de Wurtemberg, né 1824, m. 1892.
EUGÈNE
Né 1846, m. 1877.
Ep. 1874 Vera Constantinovna, grande-duchesse de Russie, née 1854, m. 1897.
PAULINE
Née 1851.
Renonce au titre de grande-duchesse de Russie, 1890, prend le nom de Kirba et ép. 1890, d'Alfred Willim.

IV. Ligne comtale.

(Comtes de Wurtemberg; ducs d'Urach. Inhabile à succéder. Auteur : GUILLAUME
4^e fils de Frédéric-Eugène et frère du roi Frédéric I^{er}.)
Né 1761, m. 1830.
Ep. 1800 Wilhelmine, baronne de Tunderfeldt; née 1747, m. 1822.
GUILLAUME
Né 1810, m. 1869.
Créé duc d'Urach 1867.
Ep. 1^o 1841 Theodolinde, fille du prince Eugène, duc de Leuchtenberg, née 1814, m. 1867.
2^o 1893 morganat. Eldestine, fille de Flourestau I^{er}, prince de Monaco; née 1863, m. 1897.
AUGUSTINE EUGÈNE
Née 1852.
Ep. 1^o 1865 Pèterval-Rodolphe, comte d'Enzenberg; m. 1878.
2^o 1877 François, comte de Thun-Hohenstein; m. 1893.
MATHILDE
Née 1865.
Ep. 1874 Paul Altieri, prince de Viano; m. 1901.
1^o Gabrielle, née 1863.
2^o Elisabeth, née 1894.
3^o Carlota, née 1896.
4^o Guillaume, né 1897.
GUYLAUME
Né 1864.
Ep. 1892 Anclie, d'Alsace, en Bavière, née 1869.
1^o Charles, né 1899.
2^o Marguerite, née 1901.
3^o Eberhard, né 1903.

V. Ligne ducal.

Auteur : ALEXANDRE
2^e fils de Frédéric I^{er}
Né 1771, m. 1833.
Ep. 1778 Antoinette, fille du duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, née 1777, m. 1844.
ALEXANDRE
Né 1804, m. 1881.
Ep. 1837 Marie-Christine d'Orléans, fille de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français, née 1813, m. 1849.
FRANÇOIS
Né 1808.
Ep. 1809 morganat. Anne, comtesse de Saxe-Ernestine, née 1813, m. 1849.
PHILIPPE
Né 1858.
Ep. 1874 Marie-Thérèse, fille du duc Albert d'Autriche, née 1854.
ALBERT
Né 1858.
Ep. 1893 Marguerite, archiduchesse d'Autriche, née 1870, m. 1904.
ISABELLE
Née 1871, m. 1896.
Ep. 1878 Joseph, duc de Saxe-Altenbourg, né 1854, m. 1904.
1^o Philippe-Albert, né 1878.
2^o Albert-Eugène, né 1881.
3^o Charles, né 1886.
1^o Marie-Amélie, née 1888.
2^o Marie-Thérèse, née 1888.
3^o Marguerite-Marie, née 1891.

WOSTOKOW (Alexander Christoforovitch), savant russe, l'un des fondateurs de la philologie slave, né dans l'île d'Esel en 1781, mort à Saint-Petersbourg en 1861. Il étudia d'abord l'architecture à Petersbourg, puis s'adonna avec passion aux études philologiques et littéraires, et se fit attacher, en 1815, au cabinet des manuscrits de la bibliothèque impériale. En 1820, il fut nommé membre de l'Académie des sciences de Petersbourg. Parmi ses nombreuses publications, citons seulement : une édition de l'Évangile d'Osstromir (1843); un Dictionnaire et une Grammaire du slave liturgique (1861 et 1863); une Grammaire russe (1831); etc. Il a été le principal collaborateur du Dictionnaire de l'Académie impériale russe (1847).

WOYRSCH (Félix), compositeur autrichien, né à Trop-pau en 1860. Après avoir affirmé son talent par des œuvres nombreuses et fort distinguées, il s'est fixé à Altona, où il est directeur de l'Académie de chant et organiste de l'église de la Paix. Woyrsch a fait représenter trois opéras : le Curé de Moulon (1886); la Guerre des femmes (1890) et Helga (1893). Parmi ses autres compositions, il faut citer une symphonie; un prologue symphonique pour la Divine Comédie; une Ode saphique pour soprano, chœur de femmes et orchestre; la Naissance de Jésus, cantate religieuse; Edouard, ballade avec orchestre, deux quatuors avec piano, une sonate de violon, des pièces de piano, des motets et plusieurs séries de lieder, pleins de fraîcheur et de grâce.

WREDOW (Auguste), sculpteur allemand, né à Brandebourg en 1804, mort à Berlin en 1891. Élève de Rauch, il se perfectionna en Italie. On lui doit de nombreuses figures allégoriques ou mythologiques : Ganymède marié, à Potsdam; Vénus à Berlin; Paris, etc., et aussi les Apôtres, chœur de l'église Sainte-Catherine, à Brandebourg; Schliker, galerie des Gloires, à Berlin.

WRIGHT, comté du Canada, prov. de Québec, sur la rive gauche de l'Ottawa, qui le sépare de l'Ontario; environ 8,500 kilom. carr. et 45,000 hab., dont 30,000 Français. Ceux-ci, jadis en minorité, forment les deux tiers de la population, rapidement accrue. Ch.-l. H. H.

WRIGHT Thomas, graveur anglais, né à Birmingham en 1792, mort à Londres en 1839. Il étudia à Londres, dans l'atelier de Meyer et, à l'âge de dix-huit ans, commença à se faire connaître en fournissant au recueil de Davies et de Cadwell différents portraits, entre autres ceux de la princesse Charlotte de Galles, du prince Léopold, du duc de Kent, de Gathé, etc. Il ne tarda pas à acquérir une brillante réputation et, en 1822, il fut appelé en Russie, où, pendant un séjour de quatre ans, il travailla les portraits de plusieurs personnages célèbres de l'époque, notamment ceux de l'empereur Alexandre et de l'impératrice entourée de ses enfants. Son portrait-médaille de l'empereur Alexandre mourant lui valut le titre de membre de l'Académie des beaux-arts de Saint-Petersbourg. De retour en

Angleterre, il y prit une grande vogue et, en 1827, sept ou huit ans plus tard, pour la Russie, il repré-senta quelque temps avant sa mort. On lui doit encore gravé : la Galérie de la reine, d'après les portraits de plusieurs portraits pour le recueil de l'empereur et la cour de Charles II; plusieurs gravures sur bois, sous le titre de Contes russes et de la vie de l'empereur; et aussi une belle œuvre de l'ère de la Russie, qui est l'exécution pour le recueil de l'ère de la Russie.

WRIGHT Thomas, fils de Thomas Wright, né à Galles en 1810, mort à Londres en 1877. Écrivain anglais, il s'adonna à la bonne littérature et à l'étude des langues et des antiquités, et se consacra à l'étude de la littérature très-considérable d'auteurs de l'époque saxonne et franco-normande et de la littérature anglaise. En 1838, il publia avec Francis et Michel Wright, l'ouvrage de Geoffroy de Monmouth; il fut nommé, en français, une étude sur les Prêtres de l'Herbertine, en français, en Angleterre, devant servir de introduction à un ouvrage de H. Michelet sur le même sujet. Citons encore, entre tant d'autres productions de sa plume érudite, mais trop rapidement évitées les erreurs : Essais sur des sujets se rattachant à la littérature, aux superstitions populaires et à l'histoire de l'Angleterre; en 1848, le Celta, le Roman et le Saxon 1852; Histoire des habitants primitifs de la Grande-

Brelague jusqu'à la conversion des Anglo-Saxons; l'Angleterre sous la maison de Hanovre, d'après les caricatures et les satires du temps (1818); Histoire de la caricature et du grotesque dans la littérature et dans l'art (1865), livre illustré, comme le précédent, par le graveur F.-W. Fairholt, et dont la traduction française est recherchée; Anecdota litteraria; les Œuvres de James Gillray le Caricaturiste; une traduction de l'Histoire de Jules César par Napoléon III, une Histoire de France, et une édition des Cent nouvelles Nouvelles d'après un manuscrit découvert par lui au Hunterian Museum, de Glasgow (1858). Thomas Wright fut un des fondateurs de la Camden Society et de l'Association archéologique anglaise; l'Académie des inscriptions et belles-lettres à Paris l'avait élu membre correspondant, en 1812.

WRIGHT (William), orientaliste anglais, né au Bengale en 1830, mort à Saint-Andrews (Ecosse) en 1889. Il fut professeur d'arabe à l'University College de Londres (1853), puis au Trinity College de Dublin (1856). fut attaché en 1862 au département des manuscrits du Musée britannique et appelé en 1870 à la chaire de langues sémitiques de l'université de Cambridge. Ses principales publications sont: *Voyages d'Ibn Jubair* (texte arabe, 1852); *Le Livre de Jonas* (en quatre versions orientales, 1857); *Grammaire arabe* (révision de l'ouvrage de Caspari, 1859-1862; 3^e édit., 1896-1897); *Contributions à la littérature apostolique du Nouveau Testament* (1865); *Vies apocryphes des apôtres* (1871); *La Chronique de Josua le Stylite* (1882); *Catalogues des manuscrits syriaques du British Museum (1870-1872; Catalogue des manuscrits éthiopiens (1877); L'Empire des Hittites (1886); Les uns de grammaire comparée des langues sémitiques (1890); Histoire abrégée de la littérature syriaque (1894); etc.*

WRISBERG (Ganglion de). Anat. Ganglion nerveux, situé au centre du plexus cardiaque. Il est formé par les rameaux cardiaques du grand sympathique d'une part, du pneumo-gastrique d'autre part.

WULFF (Frédéric), romaniste suédois, né à Göteborg en 1815. Il fit ses études à Lund, où il devint privat-docent en 1875 et professeur titulaire en 1888. Il a fait plusieurs voyages en Italie, en Espagne et en Portugal, et a publié: *Versions nordiques du fableau français «le Mantel maudit»*, avec Cederström (1877); *La Chronique dite «de Turpin»* (1881); *Poèmes inédits de Jean de la Cueva (1887); L'air du cor (1888); les Vers de la mort, par Hélinant, en collaboration avec Emilie Walberg (1905); etc.* Il s'est occupé aussi de la prononciation suédoise et a publié divers ouvrages à ce sujet, en collaboration avec Lyttkens.

WULKER (Richard-Paul), angliciste allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1845. Il fut étudiant à Berlin et à Leipzig, fit la guerre franco-allemande de 1870, suivit à Marbourg des cours de philologie germanique et se fit habilitier en 1873 à Leipzig pour la langue et la littérature anglaises. En 1875, il devint professeur extraordinaire, et en 1880 professeur ordinaire de philologie anglaise à l'université de Leipzig. On lui doit notamment: *L'évangile de Nicodème dans la littérature occidentale (1872); Coup d'œil sur les monuments linguistiques de l'Anglo-saxon moderne (1873); Livre de lectures en ancien anglais (1874-1880); Petites poésies anglo-saxonnes (1882); Précis d'histoire de la littérature anglo-saxonne (1885); Histoire de la littérature anglaise depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours (1896); etc.* Il a fondé l'*Anglia* (1887) et revue de philologie anglaise. — Son frère, ERNEST, archivist à Weimar (1843-1895), a publié un *Dictionnaire haut et bas-allemand* (avec L. Dieffenbach, 1874-1882), et a collaboré au *Dictionnaire de Grimm* pour la lettre V.

WULLNER (François), chef d'orchestre et professeur allemand, né à Munster (Westphalie) en 1832, mort à Braunschweig en 1902. Élève de Schindler, il obtint d'abord des succès comme pianiste, puis s'établit à Munich, où il retourna comme professeur au Conservatoire. Appelé en 1858 à Aix-la-Chapelle comme directeur du musée de la ville, il revint ensuite à Munich comme directeur de la chapelle de la cour, et succéda à Hans de Bulow dans les fonctions de chef d'orchestre du théâtre Royal et des Concerts académiques. Il quitta de nouveau Munich en 1877 pour devenir, à Dresde, maître de chapelle de la cour et directeur artistique du Conservatoire. Il alla ensuite diriger les concerts de l'Orchestre philharmonique de Berlin, et enfin, en 1881, succéda à Ferdinand Hiller comme directeur du Conservatoire et des concerts du Gürzenich, à Cologne. Franz Wullner s'est fait une grande renommée de chef d'orchestre, en dirigeant les célèbres festivals du Bas-Rhin en 1885, 1890, 1891 et 1898. Comme compositeur, on connaît de lui une cantate, *Heinrich der Finkler*, le psaume 125 pour voix seules, chœur, orchestre et orgue, un *Sabat Mater* et un *Miscrere* pour double chœur, plusieurs messes, des motets, des trios avec piano, des sonates pour le piano, des chœurs et plusieurs recueils de lieder.

WUNSCHÉ Charles-Auguste, théologien et hébraïsant allemand, né à Hünneville, près de Zütan (Saxe), en 1818. Il étudia la théologie et les langues orientales et fut nommé, en 1869, professeur à l'école supérieure de jeunes filles de Dresde. Il a publié un nombre considérable d'ouvrages relatifs à l'Ancien Testament, au Nouveau Testament et surtout au Talmud. Citons, parmi les plus importants: *Le Prophète Osée (1868); les Prédications du prophète Joel (1872); l'Attitude de Jésus vis-à-vis*

des femmes (1872); Nouvelles contributions à l'explication des Évangiles par le Talmud (1878); le Talmud (1879); le Talmud de Jérusalem (1880); Bibliotheca Hübneriana (1880-1885); le Talmud de Babylone (1886-1889); le Midrasch Thehillim (1892-1893); la Doctrine des douze apôtres (première traduction allemande de la «Didaché», 1884); etc. Il a publié, en collaboration avec A. Winter: *la Littérature juive depuis la clôture du canon (1894-1896)*, et s'est occupé d'histoire littéraire et politique, ainsi que de folklore.

WURSELEN, localité de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse, présid. et cercle d'Aix-la-Chapelle); 9.200 hab. Fabrication de cigares. Mine de houille.

*** WURTEMBERG (Maison de)**. — Cette maison remonte à Conrad de Wirtemberg (1031-1092). Les descendants de Conrad reçurent ou prirent le titre de comte en 1137. La filiation se rattache, de chaînon en chaînon, au comte Ulric I^{er} (1211-1265). Eberhard IV acquit par suite d'un mariage le comté de Mompelgard (Montbéliard (France)) en 1397. Le comté de Wurtemberg fut érigé en duché par l'empereur Maximilien I^{er}, en 1496. Il perdit le comté de Montbéliard, réuni à la France en 1798, mais fut érigé en électorat (1803), agrandi par Napoléon I^{er}, puis devint un royaume après le traité de Presbourg (1805).

Les cinq lignes existantes de la maison de Wurtemberg ont une origine commune; le duc Frédéric-Eugène. Son fils aîné, Frédéric I^{er}, est l'auteur de la ligne royale, dont le second rameau a succédé au premier en 1891. Quatre autres fils de Frédéric-Eugène, les princes Louis, Eugène, Guillaume, Alexandre, ont donné naissance aux trois lignes ducales (y compris celle de Teck) et à la ligne comtale. (V. tableau, p. 601.)

WURTZ (Robert-Théodore), médecin bactériologiste français, né à Paris en 1858. Fils du chimiste Charles-Adolphe Wurtz (v. t. VII), licencié ès sciences en 1880, interne en 1884, chef de laboratoire de pathologie expérimentale en 1888, il obtint le prix de thèse en 1889 pour un travail sur les leucémies du sang normal et, en 1890, le prix Jennesse pour son mémoire sur les angines pseudo-diphthériques de la scarlatine. Nommé agrégé, puis médecin des hôpitaux, il se consacra exclusivement à la science et publia successivement des mémoires originaux sur un procédé pour l'analyse bactériologique de l'air, sur la résistance des ponies à la tuberculose, sur l'action du suc gastrique sur quelques microbes pathogènes, où il démontre l'influence prépondérante de l'acide chlorhydrique, sur l'action bactéricide du blanc d'œuf, sur l'action pathogène du bacille lactique. Chargé d'une mission en Abyssinie pour étudier les maladies des hommes et des animaux de ce pays, il y a recueilli de nombreuses observations. Ses principaux ouvrages sont: *La Technique bactériologique et Précis de bactériologie clinique (1897)*, qui ont en plusieurs éditions; *Diagnostic et sémiologie des maladies tropicales (1905)*, en collaboration avec le Dr Thiroux.

WUSTENFELD (Henri-Ferdinand), orientaliste allemand, né à Münden (Hanovre) en 1808, mort à Hanovre en 1899. Il étudia les langues orientales à Göttingue et à Berlin, se fit habilitier en 1832 à Göttingue, où il devint bibliothécaire de l'université en 1838, puis professeur extraordinaire (1842) et professeur ordinaire (1856). Il a publié de remarquables travaux sur l'histoire, la géographie et la philologie coptes et arabes: *Liber classium virorum auctore Dahabim (1833-1834); Abulfedr tabula quadam geographicæ (1836); Ibn Chalikani vita (1835-1850); le Dictionnaire biographique de Nawawi (1842-1847); l'histoire des copies de Malerizi (avec traduction, 1845); la Cosmographie de Kazwini (1848-1849); les Chroniques de La Mecque (1857-1861); la Vie de Mohammed par Ibn Hiscâm (1858-1859); Dictionnaire géographique de Jacut (1866-1873); le Dictionnaire géographique de Bekri (1876-1877); les Académies des Arabes et leurs maîtres (1837); Histoire des médecins et naturi istes arabes (1840); Tables généalogiques des tribus et des familles arabes (1852-1853); etc., sans parler de nombreux articles parus dans les «Mémoires de la Société des sciences» de Göttingue.*

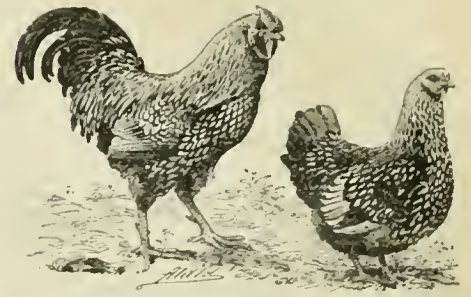
WYANDOTTE (nom d'un comté des Etats-Unis on cette race a été obtenue tout d'abord) n. et adj. Nom donné à une race de gallinacés obtenue de croisements divers: *UNE WYANDOTTE. Un coq WYANDOTTE.*

— ENCYCL. Cette race américaine, résultat de combinaisons tentées par les éleveurs, est le produit du croisement entre hambourg argenté et poules brahmapoutras foncées, puis de nouveaux croisements entre les sujets ainsi obtenus. Par une sélection sévère les éleveurs sont parvenus à fixer les caractères d'une manière stable, et les volailles constituent bien aujourd'hui une race spéciale.

Les *wyandottes* sont de fort belles volailles, très prisées des Américains. De taille forte et élevée, elles possèdent un corps énorme; les reins sont larges et la poitrine profonde; la tête, de grosseur moyenne, est surmontée d'une crête volumineuse, plate, frisée, et qui va s'élargissant vers le bec; celui-ci, court et gros, est de couleur jaunâtre; les barbillons et les oreilles sont d'un rouge vif; le cou est court; les pattes fortes et de couleur jaune; la queue ramassée et brève, ornée de jolies, mais courtes faucilles noires à reflets métalliques.

La poule est bonne pondeuse et les poussins d'un élevage facile; aussi cette race est-elle considérée par les Américains comme le type de la poule de ferme.

La variété argentée, la plus estimée, possède un plumage blanc, moucheté de noir, camail gris argent rayé



Coq et poule wyandottes.

noir, dos gris; les ailes sont blanches et les plumes qui les bordent, lisérées de noir. Les autres variétés (doree, blanche et noire) sont moins estimées.

WYART (dom Sébastien), religieux français, né en 1839, mort à Rome en 1904. Il avait débuté dans l'enseignement, puis, en 1860, s'était engagé dans les zouaves pontificaux, où il devint capitaine. En 1870, il prit part à toute la campagne franco-allemande et, six mois après la guerre, entra chez les trappistes, devint abbé du monastère du Mont-des-Cats (Nord) et fut élu général de son ordre en 1892. Sous son généralat, les trappistes des diverses observances fusionnèrent. Dom Sébastien Wyart jouissait d'une haute estime dans la curie romaine.

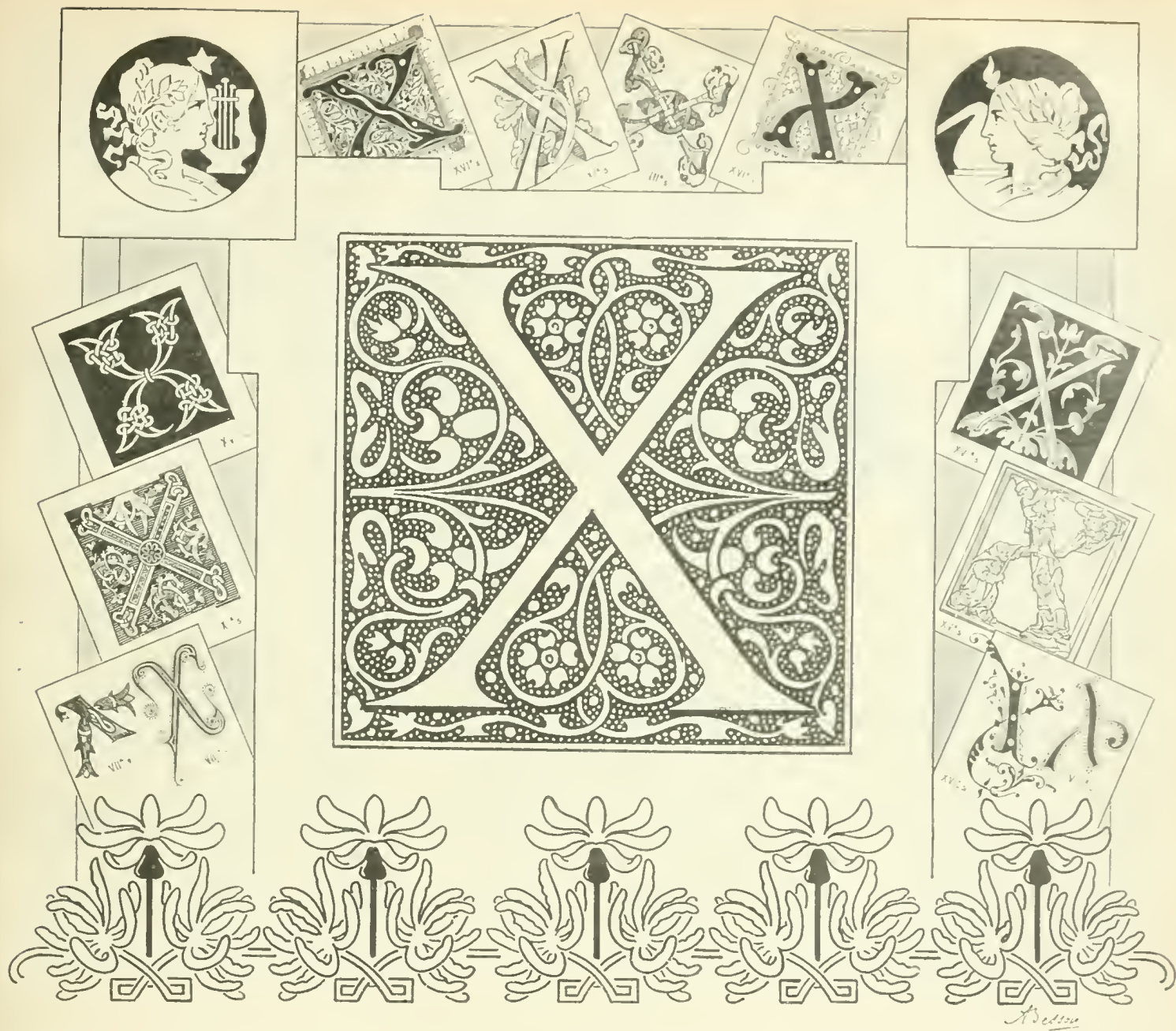
WYLIE (Alexandre), sinologue anglais, né à Londres en 1815, mort à Hampstead en 1887. Il arriva à Chang-Hai en 1847 et accompagna, quelques années plus tard, lord Elgin dans son expédition au Yang-tsé-Kiang, comme agent temporaire de la Société biblique de Londres. Pendant dix ans, il parcourut la Chine, distribuant au peuple chinois plus d'un million d'exemplaires de la Bible. En 1877, il rentra en Angleterre. Wylie a publié un grand nombre d'ouvrages sur les *Mathématiques et l'Astronomie chinoises*, ainsi qu'un *Grammaire mandchoue-tartare (1855)*. On lui doit également un grand nombre d'articles sur la langue et la littérature des Chinois, insérés dans l'*American Cyclopædia*, le «North-China Herald», le «Chinese Recorder», etc. Son principal ouvrage est: *Notes on Chinese literature, with introductory remarks on the progressive advancement of the art (1867; nouv. éd., 1901.*

WYSS (Jean-Rodolphe), littérateur suisse, né et mort à Berne (1781-1830). Il fit ses études en Allemagne et occupa depuis 1806 jusqu'à sa mort la chaire de philosophie de l'université de Berne. Il a dû une véritable célébrité à un roman pédagogique: *le Robinson Suisse ou Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfants (1812)*, ouvrage qui a été traduit dans toutes les langues, et qui a eu un succès durable auprès du public enfantin. V. ROBINSON au tome VII. On cite parmi ses autres écrits: *Voyage dans l'Oberland bernois (1808); Leçons sur le souverain bien (1820); Idylles, légendes populaires et récits de la Suisse (1815-1822)*, recueil conteoat des pièces de vers qui ne sont pas sans mérite. J.-R. Wyss publia pendant vingt ans un annuaire: *la Rose des Alpes*, qui renferme un grand nombre de ses poésies.

WYTENBACH (Daniel), savant philologue hollandais, né à Berne en 1746, mort à Oesgeest en 1820. Élève des universités de Marbourg, de Göttingue et de Leyde, l'enseignement d'abord le grec et la philosophie dans un gymnase d'Amsterdam (1771), fut nommé en 1779 professeur de philosophie à l'Athénée de cette ville, et succéda en 1799 à Rulinken dans la chaire d'éloquence de Leyde. Il prit sa retraite en 1816. Son œuvre capitale est une édition des *Œuvres morales de Plutarque (1795-1830)*, accompagnée d'un riche commentaire et d'un *Index graecitatis in Plutarchio peria*. Citons aussi son *Epistola critica ad D. Huhnkenium super nonnullis locis Juliano (1869)*, qui le fit connaître au monde savant, ses *Præcepta philosophæ logicæ (1782)*, sa *Vie de Rulinken* (en lat., 1799; 3^e édit., 1816), son édition du *Phédon* de Platon (1810; nouv. éd., 1825) et sa *Bibliotheca critica (1777-1808; nouv. éd., 1825)* et sa *Philomathia (1809-1817)* est la suite; etc. Sa vie a été écrite par Mahne (1823; nouv. éd., 1816). — Il avait épousé, en 1817, Johann GALLEX, morte à Leyde en 1830, qui se rendit à Paris après la mort de son mari, reçut, en 1827, le diplôme de docteur à l'université de Marbourg, et est l'auteur de plusieurs ouvrages: *Théologie* (en allem., 1815; le *Festin de Léontis (1821); Alexis (roman, 1823)*; etc.

*** WYZEWA** (Teodor DE WYZEWSKI, connu sous le nom de), littérateur français d'origine polonoise, né à Kalusek (Russie) en 1803. — Les premiers chapitres de son ouvrage sur la *Jeunesse de Mozart* ont paru dans la *Revue des Deux Mondes*. Aux livres déjà mentionnés, il faut ajouter: *les Maîtres italiens d'autrefois et Quelques figures de femmes aimantes et malheureuses (1906.*





XALIXENSES, ancien peuple du Mexique, qui parlait la langue aztèque et était renommé pour sa beauté physique. Ce furent les Xalixenses qui, en 1631, indignés au roi Tépiztli les sanglantes défaites sous lesquels succomba la monarchie tolteque.

XANROF (Léon FOURNEAU, dit), auteur dramatique français, né à Paris en 1867. Après d'excellentes études, il se fit recevoir licencié en droit et fut avocat à la cour d'appel de Paris. Puis il devint chansonnier et vaudevilliste. Il fit les premières chansons qui servirent de début à Yvette Guilbert, et fit représenter ensuite quelques revues dans des cafés-concerts : *Bonne et heureuse*; *Batignolles-Clichy*; *Cavalcade-Bastapouera*; *Paris en bateau*; *Ohé l'amour*; *Tu parles! Paris qui roule*. Après quoi, tout en collaborant à divers journaux, entre autres « Paris » et le « Gil Blas », il donna sur divers théâtres, seul ou en collaboration, un certain nombre de pièces : au Vaudeville, *L'Heureuse Date* (1892); à l'Athénée, *Madame Pulchra* (1897); *Pour être aimée* (1901); *le Prince consort* (1903); *l'Invité* (1903); au Palais-Royal, *la Marmotte* (1903); puis encore, sur des scènes moins importantes : *Au bord de l'abîme*; *Madame Pygmalion*; *le Témoins*; *On se couche à huit heures*; *Cher maître*; une *Déposition*; etc. Xanrof a épousé une artiste de l'Opéra, M^{lle} Marguerite Carrère.

Le pseudonyme Xanrof se compose des lettres du mot latin *foras* (fourneau), lues de droite à gauche.

XANTHOCERCIS (*γαν-το-σέρ-σις*) n. m. Genre de papilionacées dalbergiées. Le *Xanthocercis de Madagascar* est un bel arbre à feuilles composées-pennées.)



Xanthocercis : a, fleur; b, coupe de la fleur.

XANTHONYX (*γαν-το-νίξ*) n. m. Genre de mollusques gastéropodes pulmonés, de la famille des Hélicidés, comptant quelques espèces propres au Mexique. Ce sont des animaux terrestres, dont le pied est pourvu, à l'arrière, d'un appendice dressé; la coquille, en partie recouverte par le manteau, est mince, transparente, paucispérée. Une des espèces les mieux connues est le *Xanthonyx Suanichrastris*.

XANTHOPHÉE ou **XANTHOPHEA** (*γαν, φήα*) n. f. Genre d'insectes coléoptères carnassiers, de la famille des carabidés, comptant une douzaine d'espèces propres à l'Australie.

— ENCYCL. Les *Xanthophées* appartiennent à la tribu des dromiides, de taille moyenne, assez larges, très plates, rousses et fauves, avec des lignes brunes sur les élytres, elles vivent sous les écorces des eucalyptus. La *Xanthophea vittata* est commune aux environs de Melbourne.

XANTHORIE (*γαν-το-ρί*) n. f. Lichen de la famille des physciaeées, formant de petites rosettes, le plus souvent très adhérentes à leur support, pierres ou écorces, et dont le thalle est de couleur vive, jaune, orangé ou rougeâtre.

XANTOPHYTE (*γαν*) n. m. Genre de rubiacées cinchonées, de la tribu des oldenlandiées, comprenant des demi-arbrisseaux de Java et des Fidji. (Les fleurs, à quatre et cinq sépales persistants, à pétales entiers, ont un ovaire bilobéculaire. Le fruit est une capsule s'ouvrant par deux valves.)

XANTOPOULOS (Nicéphore Kallistos, historien byzantin du commencement du xiv^e siècle. Attaché à l'église de Sainte-Sophie, il trouva dans la bibliothèque de la basilique les sources pour écrire sa grande *Histoire de l'Eglise* en dix-huit livres, qu'il a traduite jusqu'en l'année 610, mais qu'il pensait continuer au moins jusqu'à la date de 911. Il n'est point impossible qu'il se soit surtout borné à transcrire une histoire de l'Eglise, composée au x^e siècle, et qui allait jusqu'en 920. Il est l'auteur, en outre, de divers poèmes catalogués en vers des patriarches, des empereurs, des dignités d'église et de cour, paraphrases de vies de saints, épigrammes et poésies liturgiques. On a de lui aussi ses commentaires sur les textes liturgiques de l'Eglise grecque. Ses ouvrages sont publiés dans Migne (*Patrologie grecque*, t. CXLV-CXLVII).

XANTUS Jean DE CSIKTAPALCZA, naturaliste et voyageur hongrois, né à Csokonya (comitat de Somogy) en 1825, mort à Budapest en 1894. C'est dans l'Amérique du Nord qu'il étudia les sciences naturelles; il y accompagna le duc Paul de Wurtemberg dans ses voyages, prit part à de nombreuses expéditions scientifiques en Californie, etc., et se rendit en 1862 comme consul des Etats-Unis à Mexico. Revenu un peu plus tard en Hongrie, il devint collaborateur au musée ethnographique de Budapest, y fonda le jardin botanique de l'Université, etc., et fit (1869-1871) en extrême Orient un voyage d'où il rapporta de riches collections scientifiques, comme il en avait naguère rapporté de Californie et du Mexique. On lui doit des *Lettres sur l'Amérique du Nord* (1878) et un *Voyage dans les parties méridionales de la Californie* (1860).

XÉNIE *ξενία* — du gr. *ξένος*, étranger n. f. Bot. Nom donné, en 1881, aux cas qui permettent de reconnaître l'influence d'un pollen étranger sur les caractères du fruit ou de la graine.

— ENCYCL. Un exemple classique est celui où nous remits en lumière par les travaux de De Vries et par ceux de Correns, après la découverte de la *doublé fécondation*. (V. ce mot, au S. ppl.) Il existe des maïs à albumen sucré, et des maïs à albumen amyliacé, les premiers d'aspect translucide, les seconds opaques. Sur un épi de la race à grains sucrés, on fait agir du pollen de la race amyliacée, tout en permettant à quelques fleurs d'être directement fécondées par du pollen de l'épi en expérience. On obtient des épis mixtes à grains les uns amyliacés, les autres sucrés; l'influence du pollen étranger ne se fait sentir que sur l'albumen. Sans donner une véritable preuve de la double fécondation, ces expériences en sont pourtant, en quelque sorte, une vérification indirecte.

XÉNON *ξένον* — du gr. *ξένος*, étranger n. m. Chim. Gaz de l'atmosphère, découvert par Ramsay et Travers en 1898.

— ENCYCL. Cet élément inactif, monoatomique, existant à l'état de traces dans l'atmosphère (un vingt-millionième) s'extrait avec le krypton dans la distillation de l'air liquide (v. *Supplément*, KRYPTON). Il est caractérisé par sa forte densité : 64 hydrogène = 1, son poids moléculaire de 128; liquéfiable en un liquide bouillant à — 108° 1, il se solidifie en une masse blanche fusible à — 110°.

XÉNOPHILE (*ksé* — du gr. *xénos*, étranger, et *philos*, ami) a. j. Qui aime les étrangers, ou qui favorise les étrangers aux dépens des nationaux : *Lorsque l'impératrice de Chine, montrant des dispositions xénophiles, eut accordé aux étrangers divers avantages politiques, il ne tarda pas à se former un parti xénophile puissamment organisé et dont l'une des sectes, celle des Boxers, provoqua un soulèvement* (1900). — Substantif. : Un XÉNOPHILE.

XÉNOPHILIE (*ksé, li* — rad. *xénophile*) n. f. Sympathie pour les étrangers.

XÉNOPOL (Alexandre-Démètre), historien roumain, né à Jassy en 1847. — Il a été nommé membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques en 1901.

XEREMIA (*ksé-ré*) ou **XIREMIA** (*ré*) n. f. Cornemuse en usage dans l'île Majorque. (Elle est composée d'une outre, d'un tuyau insufflateur et d'un tuyau conique percé latéralement de 6 trous. Une anche double se trouve à la partie supérieure de ce tuyau. Trois autres tuyaux sont également fixés à l'outre, mais un seul sert, les autres n'étant pas percés, et ne figurant que dans un but purement ornemental.)



Xeremia.

XERMAMÉNIL, comm. de Meurthe-et-Moselle, arrond. et à 7 kilom. de Lunéville (cant. de Gerbéviller), sur la Mortagne, sous-affluent du Rhin par la Moselle et la Meurthe; 450 hab. Scieries mécaniques, fromageries; commerce de bois. Carrière de sable et de gravier.

XÉROCOQUE (*ksé-ro-kok*) n. m. Genre de rubiacées cinchonées, dont l'unique espèce est un arbrisseau épiphyte de Costa-Rica.

— ENCYCL. Les *xérocoques* possèdent des fleurs petites, tétramères, dont l'ovaire est biloculaire et devient à maturité une baie qui se sépare en deux moitiés caduques.

XÉROPHYTES (*ksé*) n. f. pl. Biol. Végétaux caractérisés par la dureté de leurs divers organes et par la sécrétion simultanée d'huiles étherées abondantes. — Une XÉROPHYTE.

— ENCYCL. On a vu (Tyndall, Detto), dans la réunion de ces deux caractères, un moyen de protection d'une part contre les parasites, d'autre part contre la sécheresse. Cette dernière manière de voir, soutenue par Tyndall, est combattue par Detto, qui montre que la production des huiles étherées est un moyen de défense contre les parasites en mettant en évidence ce fait que les glandes de dictamnus sont pourvues d'un dispositif pour la projection de l'huile.

XENDREMAEL, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liège), sur le plateau de la Hesbaye; 1.160 hab.

XIPHILIN (Jean), patriarche de Constantinople (1064-1075), né à Trebizonde vers 1010. Elevé à Constantinople,

où il se lia intimement avec Michel Psellos, il s'occupa surtout d'études juridiques, et, devenu juge au tribunal de l'Hippodrome, il prit, sous le règne de Constantin Monomaque, une part active à la reconstitution de l'école de droit décidée par ce prince (1045). Il reçut le titre de *nomophylax*, et, pendant neuf ans, avec ses amis les lettrés, il exerça même dans la politique une grande influence. Renversé en 1054 par des intrigues de cour, il se retira dans un couvent du mont Olympe. Il en ressortit en 1061 pour devenir patriarche. Il illustra son gouvernement par son esprit réformateur, par le souci ascétique qu'il apporta à améliorer les mœurs du clergé, par son activité législative, par des études théologiques et philosophiques, enfin par sa charité; il ne défendit pas moins énergiquement contre le pouvoir civil les droits de l'Eglise et tenta dans une certaine mesure d'apaiser le schisme déchaîné par Gerularios. Ce fut un des esprits les plus distingués du XI^e siècle. On a de lui des homélies datant de l'époque de son patriarcat (*Patr. grecque*, t. CXX); il avait composé aussi des traités juridiques et des ouvrages philosophiques où il s'inspirait d'Aristote et combattait vivement les doctrines platoniciennes de Psellos. Ce dernier a écrit en l'honneur de Xiphilin une intéressante oraison funèbre (*Vathar, Bibl. græca medii ævi*, t. IV).

XIPHILIN (Jean), neveu du précédent. Il composa dans la seconde moitié du XI^e siècle des extraits de Dion Cassius, pour les livres XXXVI à LXXX de son histoire. Nous devons à ce travail le sommaire de certaines parties entièrement perdues de l'historien ancien, en particulier la connaissance des vingt derniers livres.

XIPHONITE (*ksi*) n. f. Silicate naturel, appartenant au genre amphibole.

XYLAIRE (*ksi-tér*) n. m. Genre de champignons ascomycètes de la famille des sphériaciées.

— ENCYCL. Les *xylaïres*, qui se développent ordinairement sur les troncs d'arbres, se présentent sous forme de petites masses ou de tiges un peu ramifiées. Cette fructification est le *stroma*, dans lequel sont plongés les périthèces qui produisent des asques à huit spores noirâtres, ovoïdes, unicellulaires.



Xylaïre.

XYLOCRISTAL (du gr. *xulon*, bois, et de *crystal*) n. m. V. XYLOGRAVURE.

XYLOGRAVEUR n. m. Ouvrier qui fait de la xylogravure.

XYLOGRAVURE (du gr. *xulon*, bois, et de *gravure*) n. f. Techn. Procédé de découpage et de gravure du bois.

— ENCYCL. Ce procédé, consistant à découper à la scie le bois en biseau sur plateau d'inclinaison, puis à fixer les motifs obtenus sur un ais formant fond, est dû à Emile Bouvais, artiste nantais, qui a su, par un travail et une persévérance inlassables, par une science très réelle de la « lettre », donner à cette branche de l'art industriel un remarquable développement.

Utilisable surtout dans la fabrication des enseignes de boutiques et magasins, mais aussi dans la décoration d'ameublement, le procédé dit *xylogravure* permet d'obtenir les effets les plus variés, par l'emploi des différentes essences de bois et par la fantaisie que l'artiste peut apporter dans l'exécution de son travail.

Bouvais a donné lui-même le nom de *xylocristal* à un procédé différant un peu du précédent, par cette variante que les lettres une fois découpées sont revêtues d'une glace protectrice, dont on peut aussi varier les effets de couleur et de transparence. Le pavillon des forêts à l'Exposition universelle de 1900 (aujourd'hui à Vincennes), montrait des échantillons intéressants de xylogravure, qu'il possède du reste encore, et l'on peut en voir également au Conservatoire des Arts et Métiers à Paris.

XYLONITE (*ksi*) n. m. Genre d'insectes coléoptères térédiles, de la famille des bostrychidés, créé en 1900 pour deux espèces propres à l'Europe.

— ENCYCL. Les *xylonites* sont des petits bostryches du groupe des xyloperthes, allongés, avec les élytres très échancrés au bout chez les femelles. Ils vivent dans les rameaux morts des chênes, châtaigniers, figuiers et vigne. Les principales espèces sont le *xylonite retusus*, commun dans toute la France, le *xylonite praxustus*, qui habite la Provence et que l'on retrouve en Tunisie.



Xylonite (grossi 3 fois).

XYLOSE (*ksi*) n. m. Chim. Pentose ou sucre en C⁵, extrait du ligneux des végétaux. Syn. SUCRE DE NOIS.

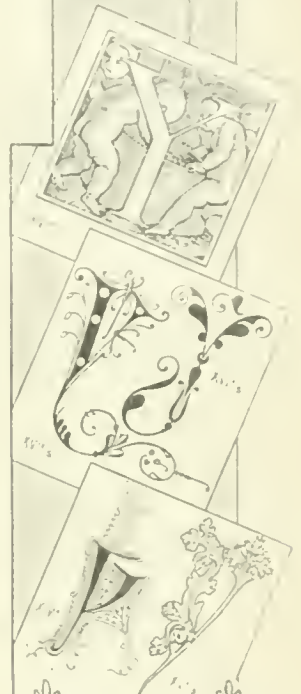
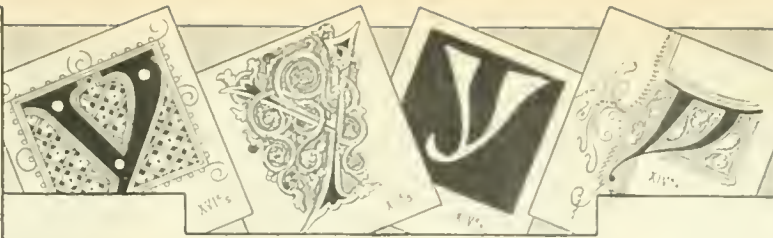
— ENCYCL. Le *xylose*, C⁵H¹⁰O⁵, se retire par traitement de la sciure de bois ou de la paille par les alcalis; les gommes ainsi extraites sont purifiées par des précipitations par l'alcool et une ébullition prolongée avec de l'eau acide; le xylose se sépare en cristallisant.

C'est un sucre aldéhydique, fusible à 144°, de formule : CII³(OH) — CII(OH) — CII(OH) — CH(OH) — C.OH, doué d'un pouvoir dextrogyre ($\alpha = 19^\circ$), caractérisé par une osazone ou combinaison avec la phénylhydrazine en cristaux jaune d'or, fusibles à 159° et par sa décomposition en furfure sous l'influence des acides.

XYNDAS (Spiridion), compositeur grec, né en 1812, mort à Athènes en 1896. Il occupa dans son pays une véritable situation artistique, ce qui ne l'empêcha pas de mourir pauvre et misérable. Il avait fait représenter un certain nombre d'opéras, entre autres : *les Deux Rivaux*; *le Député candidat*; *Anna Winter*; *le Comte Julien*. Ces ouvrages sont écrits dans le style italien. Xyndas montra plus d'originalité dans les charmantes mélodies qu'il composa sur les paroles des chants populaires néo-grecs, et que tout le monde chante dans sa patrie.

XYNOTROPIS (*piss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des platyrrhinidés, créé en 1900 pour des formes nouvelles propres à la Tasmanie. (Le *xynotropis micans* est le type de ces anthribes voisins des tropidères.)





YACOPA, ville et région du Soudan central, dans la Nigeria britannique. La région est formée essentiellement par la vallée de la Kaggéra ou Kaddéra, affluent de la Bénoué. La ville elle-même, dont la population a été récemment évaluée à plus de 20.000 hab., fait un important commerce de tissus, céréales, etc. Aux environs se trouvent de prospères cultures de coton.

YAHOURTH n. m. V. YOHORTH.

YARCHAS n. m. pl. Génies indiens placés sous les ordres du dieu Kouvéra.

— **ESCVCL.** Les *yarchas* habitent le versant nord du mont Mérou : gardiens des trésors de la terre, dont ils font volontiers largesse à qui a su leur plaire, ils sont d'ordinaire bienveillants pour les hommes; toutefois, leur aspect démoniaque est souvent un objet d'effroi pour ceux qui les aperçoivent.

YAKOUMAKOTO n. m. Instrument à cordes placées du Japon, monté de deux cordes de soie.



Yakoimakoto.

YALE-ET-CARIBOU, immense district du Canada (Colombie britannique), occupant l'est de la province, dans les montagnes Rocheuses et le long du fleuve Fraser: 420.000 kilom. carr.; 62.000 hab., dont 2.600 Français, 4.100 Chinois, près de 9.000 indigènes et 1.800 métis.

YAMADA AKIYOSKI (comte), général et homme d'Etat japonais, né à Chochou en 1845, mort en 1892. Fils d'un samouraï, il s'attacha de bonne heure au parti impérial et se trouva mêlé à toutes les luttes contre les shoguns. Il prit une part active à la guerre de la Restauration en 1868-1869. Général de brigade en 1871, il fut envoyé en Europe et en Amérique, pour y étudier l'organisation militaire. Il fut successivement ensuite ministre plénipotentiaire en Chine lors de la révolte de Saga (1873), commandant de corps d'armée pendant l'insurrection de Satsuma (1877), ministre des travaux publics (1879), de l'intérieur (1880) et de la justice (1883). Après avoir déployé une activité infatigable à l'achèvement du code pénal et du code de procédure criminelle, il fut nommé

président de la commission de préparation des codes civil, de commerce et de procédure civile, poste qu'il occupa de 1887 à 1890, date de la promulgation de ces trois derniers codes. Il avait été créé comte en 1884, membre de la Chambre des pairs en 1890, et membre du conseil privé en 1891.

* **YAMAGATA** (Aritomo), maréchal et homme d'Etat japonais, né à Siosion en 1838. — En 1898, à la chute du cabinet Okuma, il fut appelé à présider le ministère et donna sa démission en 1900. Il fut ensuite chef d'état-major général.

YAMAGIRI n. m. Arbre de la famille des euphorbiacées, très cultivé au Japon.

— **ESCVCL.** Le *yamagiri*, cultivé surtout dans l'île de Yezo, fournit une huile spéciale, dite « huile de bois », qui peut servir à l'éclairage, à l'imperméabilisation des vêtements en papier, ainsi qu'au graissage des machines, à la fabrication des vernis, des couleurs et des savons.

YAMASKA, comté du Canada (prov. de Québec), sur la rive droite de Saint-Laurent; 676 kilom. carr.; 16.000 hab., Canadiens-Français. Ch.-l. *Saint-François-du-Lac*.

Yamato-boumi (*le Livre du Japon*, l'un des plus beaux monuments de l'ancienne littérature du Japon. Cet ouvrage est d'une valeur exceptionnelle pour l'étude des origines religieuses et historiques de la monarchie japonaise.

YANG, grand principe mâle de la cosmologie chinoise, produit par la solidification du souffle ou de la force vitale du principe abstrait, appelé *Grand absolu*, cause primordiale de toute existence, lorsque ce dernier se mit en mouvement à sa sortie du *Néant absolu*. Le Yang est destructible, intelligent, générateur, et produit toutes les choses et les êtres de l'univers par son union avec le grand principe femelle, *Yin*, issu à son tour du repos du Grand absolu.

* **YANG-TSÉ-KIANG.** — Le cours et les abords immédiats du grand fleuve ont été l'objet d'une intéressante reconnaissance accomplie de 1901 à 1903 par le lieutenant de vaisseau Hourst. Celui-ci, à bord de la canonnière qu'il commandait, l'*Odry*, réussit à remonter en premier lieu le fleuve, jusqu'à Tchoung-King, place de commerce parmi les plus importantes de la Chine centrale, et la

principale ville du Sé-Tchouco. Il dut reconnaître que la navigation du fleuve Bleu, coupé de rapides dangereux, était difficilement praticable. Mais, afin de trouver une voie de communication commode entre le Sé-Tchouco et l'Indo-Chine, Hourst reconnut le cours de la Katcha, un des affluents du Yang-tse. Sur la nouvelle qu'un établissement de missionnaires français était menacé par les Boxers insurgés, à Teben-Tou, il s'aventura dans cette dernière ville, où il réussit, par l'énergie de son attitude, à rétablir l'ordre et à protéger les Européens. Il fut blâmé par le gouvernement, qui lui reprocha de s'être immiscé imprudemment dans des querelles religieuses.

YAOUNDÉ, station allemande de l'Afrique équatoriale (colonie allemande du Cameroun), à la frontière de la zone des prairies et de la zone de la forêt vierge, sur l'Osua. C'est un des postes militaires de l'intérieur du pays.

YASHIRO n. m. Nom des temples shintôistes au Japon. — **ESCVCL.** Le *yashiro* se compose d'ordinaire d'un bâtiment assez exigü, les fidèles n'y sont pas admis. Il est sur de diverses constructions d'aspect rustique servant de sacristie, de salles de réunion pour les prêtres et les fidèles et de trésor; le tout est entouré d'une muraille ou d'une clôture en bois.

YATES James, écrivain et économiste anglais, né à Liverpool en 1789, mort à Highgate en 1871. Fils d'un ministre séparatiste, il suivit les cours des universités d'Edimbourg et de Glasgow et devint, en 1811, ministre d'une congrégation unitarienne. Il fut un vaillant défenseur de zèle dans ces fonctions et contribua considérablement au progrès de cette secte. Très instruit, il publia de nombreux ouvrages savants, et il a laissé dans plusieurs branches des connaissances humaines des travaux remarquables (*Inquiry into the nature and extent of the human mind* 1826; *the Use of bronze by the Celts* 1849; *Observations on the Bulla worn by Roman boys* 1851; *Thoughts on the advancement of academic education* 1826; *Memorials of Dr. Priestley* 1860). Mentionnons encore ses efforts pour la propagation du système décimal et les nombreux traités qu'il publia dans ce but, notamment : *Narrative of the formation of the international association for a uniform decimal system* 1856.

YATES Edmund Hodgson, journaliste et romancier anglais, né à Edimbourg en 1831, mort à Londres en 1894.

Employé à l'administration des postes de 1847 à 1872, il devint réacteur en chef du « Temple Bar », du « Tinsley's Magazine », critique dramatique au « Daily News », correspondant à Londres du « New York Herald ». En 1874, il fonda avec Grenville Murray le journal hebdomadaire « The World » anglais, dont il resta le seul propriétaire de 1875 jusqu'à sa mort. Outre ses intéressants *Recollections and Experiences* (1884), il a publié des romans d'une inspiration ordinairement assez pessimiste : *For Better, for Worse* (1863); *Broken to Harness* (1861); *Pages in Writing* (1865); *Huming the Gannet* (1865); *Land at Last* (1866); *Kissing the Rod* (1866); *The Forlorn Hope* (1867); *The Black sheep* (1867); *A Waiting Acre* (1868); *Wrecked in Port* (1869); *Dr Wainwright's Patient* (1871); *Nobody's Fortune* (1871); *The Yellow Flag* (1873); *The Impending Sword* (1874); *A Silent Witness* (1875). Il a composé aussi des drames.

YAYA-BEY n. m. Dans l'ancienne administration ottomane. Officier des janissaires, mis à la retraite et pourvu d'un bénéfice nommé *beylik*.

YAZDJI, YÉZIDJI mot turc signif. *écrivain* n. m. Fonctionnaire de l'ancienne administration ottomane.

— **ENCYCL.** Sous l'ancien régime, le *yazdji* efendi était secrétaire du grand eunuque; ce dignitaire avait la surveillance des biens de mainmorte de La Mecque et de Médine. Dans la milice des janissaires, il y avait une compagnie de *yazdji* employés à la confection des rôles de ce corps, et une compagnie de *yazdji* portant le nom de *oda yazdji*, chargés de la rédaction et de la conservation des archives du corps.

YEADON, ville du Royaume-Uni (Grande-Bretagne) comté d'York, West Riding., 7.396 hab. Teinture de la laine.

YEATS (William Butler), poète irlandais, né à Dublin en 1865. Fils d'un peintre de portraits, il étudia quelque temps à la Royal Dublin Society, mais il abandonna bientôt les beaux-arts pour la littérature et débuta dans la « Dublin University Review » et autres périodiques irlandais. Il se rendit à Londres en 1887. Depuis ce temps, en outre de sa collaboration au « National », au « Bookman » et à d'autres revues, il a donné : *The Wanderings of Ossin*, en vers (1889); *John Sherman and Dhoya* (1891); *The Countess Kathleen and various Legends and Lyrics* (1892); *The Celtic Twilight* (1893); *The Land of Heart's Desire*, pièce en un acte, en vers, jouée à Londres en 1894; *Poems*, pièces choisies dans ses œuvres déjà publiées (1895); *The Secret Rose*, légendes (1897); *The Wind among the Heeds* (1899); *The Shadow Waters* (1900); *Kathleen in Hoolihan* (1902); *Idens of Good and Evil* (1903); *Where there is Nothing* (1903); *In the Seven Woods* (1903); *How Glass and other Plays*; *The King's Threshold* (1904). Il a aussi publié plusieurs volumes de légendes populaires recueillies en Irlande et, en collaboration avec E. J. Ellis, une édition, avec études et commentaires, des œuvres du vieux poète prophète William Blake (1903). W. B. Yeats, qui est un poète d'une haute inspiration et d'un grand talent, a fait de grands efforts pour créer un théâtre national en Irlande. Il est un des chefs de l'école gaélique.

YÉMA n. m. Nom japonais de l'ex-rofo.

— **ENCYCL.** Le *yéma*, employé aussi bien par les shintoïstes que par les bouddhistes, consiste ordinairement en un petit tableau de bois sur lequel on peint d'une manière naïve soit des scènes rappelant l'événement qui a provoqué l'offrande de l'ex-rofo, soit les attributs ou les emblèmes du dieu à qui il est consacré.

YENNESSE (Ovide), médaille française, né à Dijon en 1869, élève de l'École des beaux-arts de Dijon, de Thomas, Levillain, et surtout de Ponscarme. Il débuta au Salon de 1894 avec une série de médailles. Il a envoyé depuis : *Baptême de Clovis* (1895); *Plaque de première communion*; *Spuller* (1897), récompensés par une mention honorable; *Jenne d'Arc*, plaque, deux *Médailles religieuses*, au *Crucifix* (1898), qui lui valurent une médaille de 3^e classe; *Bosquet*; *Viellies femmes de Saint-Mesmin*; *La Folle*, *La Sog*, *La Pauvre*, trois œuvres entièrement remarquables (1899); *M^{me} Yennesse*; *Le Boiser de la mère* (1900); *Portrait d'Hubert Ponscarme*; *Manette et Minette*; *Le Beur* (1902). Ces dernières productions furent récompensées par une deuxième médaille. Il a exposé, depuis, *M. et M^{me} Curie*, la médaille du sénateur *Magnin*, les effigies de *Berlioz* et de *Wagner* (1903); *Carrosse d'enfant* (1905), pour la Société des amis de la médaille; *François le Roumoleur*; *Ruiser de Venfant* (1906). Il a exécuté aussi, pour le ministère de l'Agriculture, une médaille pour la Répression du braconnage et composé de charmants bijoux. Il a tenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 Paris.

YENGUÉ ou **ENGUÉ** (*ghé*) n. f. Chez les Turcs, femme qui est chargée de conduire la mariée au domicile de son époux. On dit aussi YENGUC-CADINE.

YEN-TAI ou **YANTAI**, localité de l'empire chinois (prov. de Mandchourie), sur la voie ferrée de Port-Arthur à Kharbine, et à quelque distance de la rive droite du Tsai-té-Ho. Aux environs, mines de houille activement exploitées; ce fut en août 1901 le théâtre de vifs combats entre Russes et Japonais, qui occupèrent tout le district minier.

YÉRINGIEN, ENNE (*ji-in, éu*) adj. Se dit d'un sous-étage géologique établi par Gregory pour désigner le *gothlandien* supérieur d'Australie.

— n. m. Cet étage lui-même.

YERMOLOV (Alexis Sergueievitch), homme d'Etat russe, né vers 1845. Il entra en 1867 dans l'administration russe, et fut successivement attaché à l'administration des domaines, puis au ministère des finances, où il devint directeur du département des contributions indirectes. En 1892, il était appelé au ministère des finances comme principal adjoint au ministre. Deux ans plus tard, enfin, il était nommé ministre de l'Agriculture et des domaines, et entra dans le Conseil de l'Empire. Economiste de valeur, Yermolov a été le promoteur d'un certain nombre de réformes libérales, et on lui doit plusieurs ouvrages estimés d'économie politique. Il est correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

YERONGPONGA n. f. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, de la famille des noctuides, créé en 1901 pour des formes nouvelles découvertes en Australie. (*Lyerong-*

punga exequalis, du Queensland, est le type de ces jolies noctuelles voisines des plusies.)

YERSIN et **KITASATO** (DACHILLE DE). Bactériol. Bacille trouvé presque simultanément par Yersin et Kitasato et considéré comme l'agent pathogène de la peste. C'est un coccobacille, épais, voisin morphologiquement des *pasteurella*, présentant fréquemment au centre un globe clair (il ne forme pas de spore) et souvent entouré d'une capsule hyaline; il n'a pas de cils et n'est pas mobile. Il est aérobie, se colore aisément, ne prend pas le gram, se cultive facilement dans les milieux ordinaires légèrement alcalins; sa température optimum est de 30 à 38° C. Il est très fragile dans les cultures et est rapidement tué par la chaleur et la lumière solaire; il est beaucoup plus résistant quand il est desséché. Les toxines de ce bacille sont peu stables et s'altèrent rapidement à l'air et à la lumière. Roux a préparé des toxines très actives en utilisant la méthode des cultures en sac de collodion. Yersin a tenté la préparation d'un sérum antipesteux par l'immunisation du cheval. V. SÉRUM ANTIPESTEUX.

YIDDISH adj. et n. m. V. JUDÉO-ALLEMAND ar t. V.

YI-HYUNG, empereur du Corée. V. LI-HSI.

YINGLINGAT, ancien poème nordique, principale source dont s'est servi Snorre pour écrire la première histoire des pays scandinaves dans son *Ynglingasaga*, suivie depuis par tous les historiens modernes. La philologie contemporaine, toutefois, a mis en doute la plupart des faits rapportés par Snorre; l'*Ynglingatal* daterait non du milieu du ix^e siècle, comme l'affirme Snorre, mais de la fin du x^e, et aurait été composé en Irlande par un poète norvégien qui aurait fondé en une seule géographie des renseignements fournis par des vikings originaires de diverses régions.

L'*Ynglingatal*, que Snorre nous a transmis mutilé, n'est d'ailleurs pas une œuvre entièrement fantaisiste, certains des personnages dont il cite les noms étant connus par ailleurs (notamment par Beowulf).

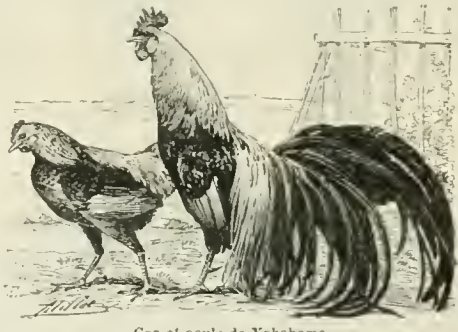
YOGA n. f. La quatrième, par rang d'ancienneté, des six darshanas ou grandes écoles de la philosophie indienne.

YOGHOURT ou **YAHOURTH** n. m. Nom que les Bulgares donnent au lait caillé, qui constitue dans leurs montagnes nos aliments les plus répandus.

— **ENCYCL.** Il est produit par l'action d'un ferment spécial; mais, quand on a osé le lait de chaque jour avec le lait caillé de la veille, on pu constater que le ferment d'Orient est bientôt dominé par le ferment lactique ordinaire. Metchnikof a recommandé le lait caillé bulgare comme un excellent antiseptique intestinal, et il voit dans son emploi une des principales causes de la longévité des montagnards de ce pays.

YOKOHAMA (BACE DE), nom d'une race très originale de gallinacés qui nous vient du Japon.

— **ENCYCL.** Cette race d'agrément est très brillante par la couleur et le plumage et présente quelque analogie avec sa compatriote la phénix. Le coq ressemble un peu au faisau par son allure et la richesse de son plumage. Il a le camail, la couverture des ailes et des reins ainsi que les faucilles d'un blanc d'argent; le dos, les ailes, la poitrine et les cuisses couverts de plumes d'un rouge, qui prend, par places, des teintes cuivrées et



Coq et poule de Yokohama.

brunes du plus bel effet. D'un aspect très gracieux, le coq de Yokohama possède une tête moyenne recouverte de plumes brunes et ornée d'une crête petite, de barbillons et oreillons rudimentaires d'un rouge vif; l'œil est brillant, le bec gros et recourbé. Le cou, ordinairement long, est constamment porté en avant; le corps, bien dégagé, est large aux épaules mais va se rétrécissant vers la queue; les jambes sont longues, les pattes nues et lisses armées d'un fort ergot. Les plumes du camail et de la queue sont longues et retombantes et contribuent à donner à l'animal une grâce bien particulière.

Chez la poule, le plumage est moins riche, mais les caractères généraux demeurent à peu près les mêmes.

Assez délicate, lors de son introduction en Europe, cette jolie race est très bien acclimatée en France aujourd'hui, mais il lui faut un parterre gazonné, où elle puisse abondamment trouver la nourriture animale dont elle a besoin.

Coq et poule sont d'humour batailleuse, mais la poule pond et couve bien, et l'élevage des poussins, pour réclamer quelques soins, n'en est pas moins assez facile.

YOLIER (*y asp., li-#*) n. m. Celui qui monte une yole.

YOM KIPPOURIM, fête de l'Expiation que les Juifs célèbrent par le jeûne, la prière et l'offrande d'un coq. Elle est de rigoureuse observance et se célèbre le dixième jour du mois de tisri (en septembre). On l'appelle aussi GRAND PARDON. V. EXPIATION ar t. IV.

* **YONGE** (Charlotte-Marie), femme de lettres anglaise, née à Otterbourne (Hampshire) en 1823. — Elle est morte en 1901.

YORI-TOMO, l'un des plus illustres shogouns, né en 1136, mort en 1199. Quoique fils de Yoshimoto, chef du parti des Minamoto, il fut épargné dans le grand mas-

sacre qui suivit la défaite de ce parti (1159). Exilé à Idzou, il réussit à tromper la vigilance de ses gardes, prit les armes (vers 1180 et, après une alternative de revers et de succès, finit par écraser absolument les Taïva (1185). Il inaugura alors la première dynastie shogonale (1186) et établit le siège de son gouvernement à Kamakura. Il régna en maître absolu sur le Japon, disciplina les bonzes, romanisa les codes et organisa méthodiquement le régime de la féodalité militaire.



Yotsu-dake.

YOTSU-DAKE n. m. Castagnettes de bois dur, en usage au Japon, où elles sont plus particulièrement employées par les mendiants.

Youen-jin-pe-tchong-keu, répertoire chinois de cent pièces de théâtre de la dynastie mongole, dont quelques-unes sont célèbres, notamment celle intitulée : *Tchao chi Kou en* (l'Orphelin de la Chine), traduite en français par le P. de Prémare et mise à la scène par Voltaire.

YOKAGHIR n. m. Linguist. Langue hyperboréenne parlée au nord-est de la Sibirie. (Elle est complètement isolée des autres idiomes, exprime les relations grammaticales au moyen des suffixes, est riche en formes casuelles et présente des traces de flexion : *not* « je », *mit* « nous ». Elle a été étudiée par Schiefner [1859]. Le tongouse est eu train de la supplanter.)

YOOKON, territoire du Canada (Nord-Ouest), au N. du 60^e degré de latitude nord, dans le bassin supérieur du fleuve Youkon et à la rive de l'Océan Glacial arctique; 510.000 kilom. carr., terres polaires, monts, lacs, déserts; 27.000 hab., de toute provenance, surtout Canadiens et Yankees, attirés par les mines d'or. Ch.-l. Dawson-City.

* **YOOKON** (FLEUVE). — L'affluent le plus important de ce fleuve est la rivière Tanana, qui conflue sur sa rive gauche et est navigable jusqu'à 310 milles en amont de son embouchure.

— **Bassin du Youkon.** Il existe dans cette partie du territoire d'Alaska des gisements de charbon, mais le minéral en est de qualité trop inférieure pour être exporté, et ne peut être consommé que sur les marchés locaux. Un tiers de la production totale des mines de charbon de l'Alaska provient, estime-t-on, des bassins moyen et inférieur du Youkon et du cap Nonie.

YOUNG (Allen), navigateur anglais, né en 1830. Il fit partie dès 1857-1859 de l'expédition de Mac Clin-tock à la recherche de Franklin, dirigea le *Fox* en 1860 dans les travaux préparatoires pour la pose d'un câble transatlantique, et alla à la recherche des dernières reliques de l'expédition Franklin avec la *Pandora*. Il voyagea encore dans les mers arctiques en 1876 et en 1882. Il a publié : *The Two voyages of the Pandora in 1875 and 1876* 1879. — Un autre Young (Edward D.), marin anglais, né en 1831, mort en 1876, a voyagé avec Livingstone au Zambéze en 1862-1863 et exploré le Nyassa en 1867 et en 1875.

YOUNG (Brighton) V. BRIGHAM YOUNG ar t. II.

YOUNG-BELHMOLTZ (THÉORIE DE). Physiol. Théorie visuelle proposée par Young, perfectionnée par Helmholtz, pour expliquer le mécanisme des sensations colorées.

— **ENCYCL.** D'après cette théorie, chaque élément rétinien reçoit trois fibres nerveuses, respectivement excitables, l'une par les vibrations correspondant au rouge, l'autre par celles correspondant au violet, la troisième enfin par des vibrations intermédiaires correspondant au vert bleu, et la sensation de lumière blanche et des couleurs complexes résulterait de l'excitation simultanée des trois fibres ou de deux quelconques d'entre elles. Cette théorie rend compte de certains faits. Si, par exemple, on fixe pendant quelque temps une surface rouge vivement éclairée, une surface blanche regardée ensuite prend non couleur vert bleuâtre, car les fibres qui répondent à la sensation de rouge se trouvant fatiguées, l'excitation des fibres sensibles aux autres couleurs prend la prépondérance. Cette théorie rend également compte du daltonisme ou cécité pour certaines couleurs, mais elle explique plus difficilement l'achromatopsie. Il est vrai que, dans ce dernier cas, on a toujours trouvé des lésions cérébrales. V. VISION, et RÉTINE.

YOURAK n. m. Linguist. Langue ouralo-altaïque du groupe samoyède, parlée dans le nord-est de la Russie européenne et le nord-ouest de la Sibirie, jusque vers le fleuve Iénisséï.

YOUSK n. m. Nom donné au lot de terres qui, dans la plupart des voisins cosaques, est affecté à chaque stanitza pour constituer sa propriété collective.

YOZIA n. m. Genre de poissons lophobranchies, de la famille des syngnathides, créé en 1901 pour une espèce nouvelle découverte dans les mers du Japon. (*Lyozia rukunou-ræ* est un curieux syngnathé voisin des trachyrhampes.)

YPSORA o. f. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, de la famille des noctuides, créé en 1901 pour une noctuelle nouvelle découverte au Brésil. (L'espèce type de ce nouveau genre est *Ypsora santaris*.)

YSAÏE (Eugène), violoniste belge, né à Liège en 1858. Élève du conservatoire de Liège, puis de celui de Bruxelles, où il eut pour maître Vieuxtemps, il est devenu l'un des premiers virtuoses de ce temps. Après avoir été premier violon de l'orchestre Bîse, à Berlin, il fit plusieurs tournées de concerts, puis accepta les fonctions de professeur au conservatoire de Bruxelles (1886-1898). Il entreprit ensuite, surtout avec le pianiste Raoul Pugno, de grands voyages artistiques à travers l'Europe et jusqu'en Amérique, qui lui valurent une grande et légitime renommée. Il a fondé à Bruxelles des concerts symphoniques, qu'il dirige chaque



Ysaïe.

hiver avec beaucoup de succès. Ysaye a écrit six concertos de violon, des variations sur un thème de Paganini, mais il n'a publié que quelques morceaux peu importants. — Son frère, **FÉLIX Ysaye**, pianiste, est né en 1865 à Verviers, exécutant remarquable et compositeur de talent, a écrit une *Suite wallonne* pour orchestre, quelques autres morceaux symphoniques, des concertos de piano, et un certain nombre de mélodies vocales.

YSENDYCK (Jules-Jacques VAN), architecte belge, né à Paris en 1836, mort à Bruxelles en 1901. Il fit ses premières études à Bruxelles, où il obtint le grand prix de composition architecturale. Il alla ensuite compléter son éducation à Paris, sous la direction de Lobas, Lesœur et Viollet-le-Duc, qui l'initia aux lois de l'architecture gothique et de la Renaissance. De retour en Belgique, il fut chargé de la restauration et de la reconstruction de plusieurs anciens monuments. Il acquit à ces travaux une connaissance approfondie de l'architecture de la Renaissance flamande, dont il s'inspira dans la plupart des constructions qu'il a élevées. Son œuvre, considérable, comprend des églises, des casernes et des maisons communales, notamment celles d'Anderlecht, de Schaerbeck et de Ternacht. Il est aussi l'auteur de l'hôtel provincial de Gand. Une de ses restaurations les plus importantes est celle de l'église du Sablon, à Bruxelles. Il était membre de l'Académie des lettres, sciences et arts de Belgique.

YTRIALITE n. f. Silicate naturel d'yttrium, thorium, etc.

Yu-kiao-li ou *les Deux Cousines*, roman chinois, l'un des plus remarquables de la Chine moderne. Il renferme le récit romanesque des événements qui se sont passés en Chine de 168 à 265 de notre ère, et qui ont abouti à la formation des Trois-Royaumes. Il a été traduit en français par Abel Rémusat, par Stanislas Julien et par Théodore Pavie.

YUMA n. m. Linguist. Groupe de langues américaines parlées sur le bas Colorado et comprenant le cocamaricopa, le mohavé, le cocopa, le tonto, le *yumi* proprement dit, etc.

YUMI n. m. Arc japonais qui constituait, au moyen âge, l'arme ordinaire.

— **ENCEVEL**. L'usage du *yumi* devint de plus en plus rare à partir du XVI^e siècle. Les arcs que l'on voit aujourd'hui dans les collections européennes n'ont jamais été que des armes d'exercice ou de parade.

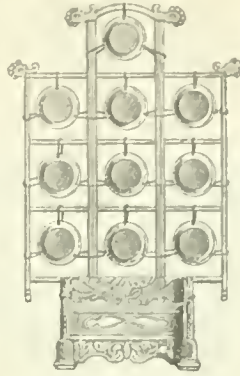
YUN-LO n. m. Instrument de musique chinois. Le *yun-lo* est formé d'un cadre sur lequel sont suspendus 16 gongs. Cet instrument est employé en Chine dans les cérémonies du culte bouddhiste.)

* **YUN-NAN**. — Une compagnie française construit actuellement un chemin de fer qui, partant de Lao-kai à la frontière du Tonkin, doit atteindre Yunnan-seu, après un parcours de 462 kilomètres. Le tracé emprunte les vallées du Nam-ti et d'Amitchéou, et traverse un pays accidenté, parfois inculte et inhabité. L'achèvement de la voie ferrée est prévu pour l'année 1911.

YURACARE n. m. Linguist. Langue parlée en Bolivie, et dont L. Adam a publié une grammaire composée par le P. La Cuova (1893).

* **YVERDON**, comm. de Suisse (cant. de Vaud), sur le lac de Neuchâtel. — Les eaux minérales d'Yverdon, sulfurées sodiques, à la température de 23 à 25° C., sont utilisées pour le traitement de certaines dermatoses, du lymphatisme et de la scrofale.

YVES ou rarement **IVES** (saint), en latin *Fro* ou *Ivo*. On trouve en France trois saints de ce nom : saint Yves



Yun-lo.

de Chartres v. t. VII, fête le 21 mai. — **YVES**, seigneur Yves Mayeu ou Mayenc, dominicain, évêque de Redon, mort en 1511, trop récemment des lors d'être le docteur général d'Urban VIII, pour qu'on puisse lui attribuer officiellement le titre de bienheureux sans que sa canonisation spéciale du saint-siège (20 sept.), — saint Yves de Bretagne, appelé l'avocat des pauvres, né dans le diocèse de Treguier en 1253, de parents nobles, mort en 1303. Son père s'appelait Hélori de Kermartin. Il étudia à Paris la philosophie, la théologie et surtout le droit canon, à Orléans le droit civil. Revenu en Bretagne, il demanda et reçut le sacerdoce, devint officier de Reunes, puis officier de Treguier, enfin recteur de Trestrez, et ensuite de Lobancec, où il resta jusqu'à sa mort. Il fut célèbre surtout par son intégrité inviolable dans ses fonctions d'officiel et par sa bonté. Il ne condamna jamais qu'en pleurant. Il quittait l'office de juge pour se faire l'avocat des veuves, des orphelins et des nécessiteux, payant lui-même, en outre, les frais de leurs procès. Fête le 19 mai.

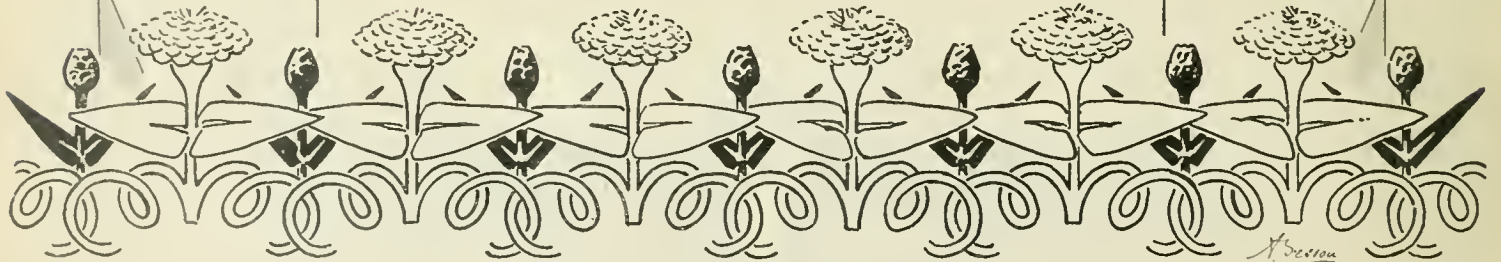
YVES-GOMEZÉE, comm. de Belgique (prov. de Namur arrond. de Philippeville), sur le ruisseau d'Yves, tributaire de l'Heure; 1,500 hab. Minerais de fer, hauts fourneaux, affinage de la fonte. Teinturerie.

YVOIR, comm. de Belgique (prov. de Namur arrond. de Dinant); 1,230 hab. Fabrique de carton; engrais chimiques; fours à chaux; poteries et tuyaux de drainage.

YVORNE, comm. de Suisse (cant. de Vaud dist. d'Aigle), dans la vallée du Rhodé et sur la ligne du chemin de fer de Lausanne à Saint-Maurice, à quelque distance des tours d'Al et de Mayeu; 950 hab. Vins blancs très estimés.

YVRAC, comm. de la Gironde, arrond. et à 10 kilom. de Bordeaux, sur un petit ruisseau dont les eaux vont à la Garonne par l'Estey du Gua; 800 h. Vins rouges colorés et corsés, que l'on classe parmi les bons ordinaires de l'Entre-Deux-Mers; principaux crus : *château-Blancac*, *domaine du Carré*, *domaine de Bellevue*, *à Morpain*, *château-de-Lort*, *château-de-Chouy*, etc.





ZAA a. m. Genre de bigoniacées, créé par Bailloa pour un arbrisseau de Madagascar. (Les feuilles du zaa sont simples, coriaces, couvertes d'un caduit résineux; les fleurs, réunies en grappes à l'extrémité des rameaux, sont presque régulières, comme dans le zaa à feuilles de houx.)

ZABLOTOW, bourg d'Autro-Hongrie (Galicie [cercle de Sniatyn], près de la rive droite du Pruth, affluent du Danube, et sur le chemin de fer de Lemberg à Czernowitz; 1 000 hab. Ruthènes et Polonais). Manufacture de tabac.

ZACHARJASIEWICZ (Jaa), écrivain polonais, né à Radymno (Galicie orientale) en 1825. Peu après sa sortie du gymnase de Przemysl, il fut compromis dans un complot politique et condamné à deux ans de prison, qu'il accomplit au Spielberg. Après sa libération il suivit les cours de l'université de Lemberg, puis fonda le journal *Progrès* en 1845. Il ne tarda pas à attirer sur lui les foudres du gouvernement autrichien, qu'il attaqua sans mesure dans son journal. Une nouvelle condamnation l'envoya pour trois ans à Theresienstadt. Il fonda ensuite le journal *Diernik literacki*, qu'il dirigea pendant dix ans, tout en collaborant à divers recueils périodiques. Puis il vécut pendant plusieurs années à Dresde, visita la France et l'Italie et se fixa à Varsovie. Zacharjasiewicz est un des plus brillants littérateurs polonais de son temps. C'est surtout dans les récits historiques et politiques qu'il a montré un rare talent de narrateur. A beaucoup d'un vif intérêt, à une imagination brillante, il joint une verve puissante, un esprit plein de finesse, de mordant et de charme; son style est élégant et d'une expressive variété. Nous citerons ses ouvrages : un *Épique* (1855); *l'Orphelin* (1856); *les Voisins* (1857); *Retour* (1858); *Le fils de Dieu* (1858); *Saint-Jur* (1862); *Narrative* (1870); *Sur les frontières* (1860); *Saint-Georges* (1872); *À la recherche* (1865); *Le Bonnet rouge* (1869); *Nemesis* (1871); *Le Bonnet rouge* (1869); *Cartes cachées* (1874); *L'Accusé* (1875); *Le Bonnet rouge* (1875); *Une Mauvaise affaire* (1876); *Le Bonnet rouge* (1877); *La Chaise royale* (1878); *Le Bonnet rouge* (1888), etc.

ZACHER (Étienné-Jules-Auguste), philologue allemand, né à Obernkirchen (Saxe) en 1815, mort à Halle en 1887. Il étudia la philologie à Breslau et à Berlin, fut attaché à la bibliothèque de Halle, se fit habiter dans cette ville (1854) et y fut nommé en 1856 professeur extraor-

diaire. Appelé en 1859 à Königsberg pour y être bibliothécaire en chef, il dut résigner cette fonction à cause d'une maladie d'yeux, et revint en 1863 à Halle, avec le titre de professeur ordinaire de philologie allemande. Ses travaux les plus estimés sont : *l'Alphabet gothique de Wulfila et l'Alphabet runique* (1855); *l'Histoire de la comtesse palatine Geneviève* (1860); *les Recueils de proverbes allemands* (1852); *le Pseudo-Callisthène* (1867); etc. Il a publié le *Voyage d'Alexandre le Grand ou Paradis* (1859), et fondé avec E. Höpfer la *Zeitschrift für deutsche Philologie* (1870 et suiv.).

ZADOC KAHN (Zadig, dit), grand rabbin de France, né à Mommenheim (Bas-Rhin) en 1839, mort à Paris en 1905. Il fit ses études théologiques à Metz et à Paris, devint en 1862 directeur de l'école préparatoire au séminaire israélite (Talmud-Torah), fut adjoint en 1867 au grand rabbin de Paris, Isidor, auquel il succéda dans ces fonctions en 1868 et ensuite dans celles de grand rabbin de France en 1890. Très actif, très charitable, il avait pris une grande part à l'organisation des comités de secours aux juifs expulsés du Russie et à toutes les œuvres ressortissant à l'Alliance israélite universelle, dont il fut élu président d'honneur. Il a été l'un des fondateurs, en 1879, de la Société des études juives. Il a publié : *l'Esclavage selon la Bible et le Talmud* (1869); *Sermons et allocutions* (1875-1891, 4 vol.); *Étude sur le livre de Joseph le Zélateur* (1882); *Religion et patrie* (1893); *la Bible de la jeunesse* (1899); *Souvenirs et regrets* (1898). Il avait dirigé la publication d'une traduction du texte original de la Bible par les membres du rabbinat français, dont le premier volume a paru en 1899.

***ZADRUGA** ou **ZADROUGA** a. f. — Enevot. La *zadruga* serbo-croate est l'association économique de plusieurs familles rurales issues d'un ancêtre commun. Elle peut compter jusqu'à une cinquantaine de membres ou être réduite seulement à quelques individus; par exemple le père, la mère et un enfant. Dans ce dernier cas, on l'appelle *inokosna*. C'est la communauté ou *zadruga*, tant qu'elle persiste, qui est elle-même propriétaire; son chef, qui ne fait que l'administrer, peut être relevé de ses fonctions. En effet, les sociétaires majeurs élisent librement leur chef, dit *staréchina* ou *domatchine*, en faisant porter leur choix non pas nécessairement sur l'associé le plus ancien, mais bien sur le plus apte à exercer l'autorité

intérieure et à représenter l'association dans les relations avec l'extérieur. En dehors de la propriété commune, les sociétaires, surtout les femmes, ont un pécule personnel. Un sociétaire majeur quelconque peut se retirer à tout moment de la communauté, en réclamant et obtenant sa part de l'avoir social. Cette organisation, qui constitue la base de la famille rurale dans les pays de langue serbo-croate, n'est point d'ailleurs spéciale à ces pays; on la rencontre en effet en Bulgarie, en Russie; et un savant ragusain, Bogivsis, l'a rapprochée des institutions kabyles.

ZÄHRINGIA, planète télescopique n° 421, découverte en 1896 par Max Wolf.

ZAGOSKINE (Michel-Nikolaévitch), poète et dramaturge russe, né à Ramzoug, gouvernement de Penza, en 1789, mort à Moscou en 1852. Après la guerre de 1812, à laquelle il prit part, Zagoskine s'adonna à la culture des lettres et fit paraître un grand nombre de pièces de théâtre et de romans : *Propriétaire campagnard* (1818); *Georges Miloslavsky* (1819); *un Roman sur la grande route* (1824); *Hostarlev* (1835); etc. En 1820, Zagoskine devint directeur du théâtre impérial de Moscou. L'œuvre de Zagoskine n'a qu'une valeur parement documentaire.

ZAGOU, ville d'Autro-Hongrie (Transylvanie [comitat de Haromzek, distr. de Orba]), sur un petit sous-affluent du Danube par l'Aluta; 4 100 hab. Commerce de bestiaux et de céréales, distilleries.

ZAGUERO (*ghé* — mot espagn.) n. m. A la pelote, Joueur d'arrière.

ZAHARA, bourg de l'Espagne sud-occidentale (Andalousie [prov. de Cadix, distr. d'Olvera]), sur le Boca Leones, affluent du Guadalquivir; 2 500 hab. Vergers, orangers, oliviers. Ruines d'un alcazar maure du XI^e siècle. Le nom de la ville (*flor*, en arabe) trahit l'occupation musulmane.

ZAHN (Théodore), théologien allemand, de culte luthérien, né à Meers en 1838. C'est le fils du pédagogue Franz Ludwig Zahn (1798-1890). Il fit ses études à Bâle, Erlangen et Berlin, devint en 1865 privatdozent, puis, en 1871, professeur extraordinaire de théologie à Kiel, obtint l'ordinariat en 1877, changea en 1878 sa chaire contre celle d'Erlangen, accepta en 1888 le même enseignement à l'université de Leipzig, et revint à Erlangen en 1892. Il

occupe une place importante parmi les historiens de l'ancienne littérature chrétienne. Citons de lui : *Marcellus d'Ancre* (1867) ; *le Pasteur d'Herms* (1868) ; *Ignace d'Antioche* (1873) ; *les Actes de Jean* (1880) ; *Cyprien d'Antioche et la légende allemande de Faust* (1882) ; *Recherches sur l'histoire du canon du Nouveau Testament* (1881-1900) ; *Histoire du canon du Nouveau Testament* (1888-1892 et suiv.) ; *le Symbole des apôtres* (1892) ; *l'Évangile de Pierre* (1893) ; *Esquisses sur la vie de l'ancienne Église* (1893) ; *Épistole et le christianisme* (1894) ; *Introduction au Nouveau Testament* (1897) ; etc. Il a édité, avec von Gobhardt et A. Harneck les *Œuvres des Pères apostoliques* (1876-1900).

ZAHOROWITZ, bourg d'Autro-Hongrie (prov. de Moravie), pres d'un petit sous-affluent du Danube par la Marché ; 900 hab. Sources minérales bicarbonatées sodiques, à la température de 8 à 10° C., utilisées pour le traitement de certaines affections des voies digestives.

ZAHRTMANN (Christien-Christophe), amiral et géographe danois, né en 1793, mort en 1853. Il entra dans la marine comme cadet en 1805, se distingua par sa bravoure, se consacra après 1825 aux études géodésiques et hydrographiques, mesura avec le professeur Schumacher l'arc du méridien en Danemark, dressa la carte des côtes des Antilles danoises et éleva un observatoire à l'île Saint-Thomas. Directeur du bureau hydrographique de Copenhague, il attacha son nom à un grand nombre de travaux, ouvrages techniques, cartes marines d'une admirable précision, qui rendront de grands services à la navigation. Il devint directeur général du génie naval et vice-amiral.

ZAHRTMANN (Christian), peintre danois, né à Rønne (Bornholm) en 1848. Élève du Polytechnicum et de l'Académie de Copenhague, de 1864 à 1868, il obtint une bourse qui lui permit de visiter, de 1875 à 1878, l'Italie, particulièrement Rome et Sienne, et ensuite la Grèce, Lisbonne et Paris. Il est retourné au Danemark depuis 1881. Trois tableaux : *la Mort de la reine Amélie* (musée de Copenhague, 1882), *Léonore Christina l'elfeld en prison*, et *Trois filles de Sora, Italie*, qu'il envoya à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), lui valurent un médaille de bronze. Il était représenté, en 1900, par quatre œuvres, dont : *Mariage mystique devant l'église San-Pietro, à Pistoja* et *Fête de saint Lidano, à Civitella d'Antone*.

ZAIMIS (Alexandre), homme d'Etat et diplomate hellène, né en 1857. Il appartient à une des familles les plus connues de la Grèce contemporaine ; il est en effet le fils de Thrasybule Zaimis, qui fut deux fois président du conseil, et le neveu de Théodore Delyannis, sous les auspices duquel il entra dans la carrière politique. Il fit ses études au gymnase d'Athènes, les compléta aux universités de Leipzig (1874) et de Heidelberg (1878), où il fut reçu docteur en droit, et les acheva à l'école libre des sciences sociales et politiques à Paris.

En 1880 il fut élu député par la province de Kalavryta, en remplacement de son père. Invalide parce qu'il n'avait pas l'âge requis par la constitution, il fut réélu de nouveau et de nouveau invalidé. Il vint alors en France et en Angleterre, où il fit des études spéciales. En 1886, il était élu à la Chambre des députés et s'inscrivait parmi les partisans de son oncle Delyannis. Secrétaire, puis vice-président de la Chambre où il avait conquis tout de suite une grande influence, il devint en 1891 ministre de la justice et fut chargé de l'intérieur ; il garda ces deux portefeuilles jusqu'en 1892. Président de la chambre des députés (1896), il fut chargé le 21 septembre 1897 de former le ministère qui accomplit la très lourde tâche de signer le traité de paix avec la Turquie et de régler les conventions relatives à l'emprunt et au contrôle financier. Le 30 octobre 1898 il remettait au roi sa démission, qui ne fut pas acceptée, et il conserva le pouvoir jusqu'au 2 avril 1899. Du nouveau président du conseil, du 12 novembre 1901 au 24 novembre 1902, il a été, en 1903, sur la proposition du roi Georges, nommé haut commissaire de l'île de Crète par les grandes puissances. Cette nomination a eu pour but de donner une satisfaction aux partisans de l'annexion de la Crète à la Grèce, au nombre desquels figure le nouveau haut commissaire, tout en maintenant le principe théorique de la suzeraineté du Sultan ; car la Grèce a dû se contenter de désigner aux puissances le candidat qui lui était agréable ; mais la nomination proprement dite a été faite par les puissances, de concert avec la Porte.

ZAIENHAUSEN, bourg de l'empire d'Allemagne (grand-duché de Bade), pres d'un petit sous-affluent du Rhin par le Neckar ; 1.000 hab. Sources minérales sulfurées calciques, à la température de 8° C., utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique et de certaines dermatoses.

ZAITHE ou **ZAITHA** n. m. Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, de la famille des belostomides, comptant quelques espèces propres au nouveau monde. (Les zaitthes sont des grandes punaises d'eau, ovales, pointues en arrière, à rostre long et grêle, à livrée brun jaunâtre. L'espèce type est *zaitlia Stollii* de Cayenne.)

ZAIZON, bourg d'Autro-Hongrie (Transylvanie), au milieu du massif des Karpathes et sur un petit sous-affluent du Danube par le Naro ; 1.000 hab. Sources minérales bicarbonatées mixtes, à la température de 9 à 11° C., utilisées pour le traitement des affections catarrhales des voies respiratoires. Cure de petit-lait.

ZAKRIJS (Franz), écrivain tchèque né en 1839. Il étudia le droit à Prague et entra dans l'administration. Il a fait jouer sur le théâtre de Prague un certain nombre de drames et de comédies : *la Fille de Podiebrad* ; *Deux beaux yeux* ; *le Roi de son peuple* ; etc. Il a collaboré à un grand nombre de journaux et fonda en 1871 avec V. Vlcek la *Revue Osrela* (la Civilisation), l'un des recueils les plus importants des pays tchèques.

ZALDIVAR, bourg d'Espagne (prov. de Biscaye) ; 1.000 h. Sources minérales sulfurées calciques, utilisées pour le traitement des dermatoses et du rhumatisme chronique. Elles sont légèrement laxatives, et deviennent l'objet, pour ce motif, d'une assez active exportation.

ZALENCE, ville de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse) (présid. d'Oppeln, cercle de Kattowitz), sur le Zalenzer Wasser ou ruisseau de Zalenze ; 7.111 hab. Bouille ; métallurgie.

ZALUZIANSKIE (ski) n. f. Genre de scrofulariacées autrichiennes.

— *Enxyl.* Les *zaluzienskies* comprennent 16 espèces de l'Afrique australe. Ce sont des herbes, dont les fleurs, groupées en épis terminaux, n'ont que deux étamines fertiles ; la corolle, presque régulière, comprend cinq pétales blides soudés en un long tube sur une partie de leur longueur.

ZAMANIAH, ville de l'empire anglais de l'Inde, dans l'Hindoustan septentrional (prov. de Bénarès, distr. de Ghazipur), sur la rive droite et non loin du Gange ; 6.000 h. Fabrication d'étoffes de coton ; commerce de grains.

ZAMARTINYÉ, bourg de la Russie centrale (gouv. de Tambou (distr. de Lebédian), sur un petit sous-affluent du Don par le Voronège ; 2.500 hab. Industrie assez active ; féculerie, fabrication d'amidon.

ZAMBACO (Démétrius-Alexandre), médecin turc, né à Constantinople de parents grecs, en 1832.

Il fit ses études et prit ses grades universitaires à Paris ; sous l'Empire, il fut naturalisé Français en récompense des services rendus aux hôpitaux et à la science. Interné des hôpitaux, chef de clinique à la Faculté de Paris, il fut appelé par le gouvernement ottoman pour organiser l'école et les hôpitaux. Il s'établit ainsi à Constantinople, où il continua à cultiver la science. Correspondant et membre associé de l'Académie de médecine de Paris, puis correspondant de l'Institut de France (Académie des sciences), il est en outre membre de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg, de la Société de dermatologie de Paris, de Vienne. On lui doit, entre autres travaux : *Affections nerveuses syphilitiques*, couronné par l'Académie de médecine (1861) ; *Voyage chez les lépreux*, récompensé par l'Institut de France (1893) ; *les Lépreux ambulants de Constantinople*, couronné par l'Institut, prix Montyon, et par la Faculté de médecine de Paris, prix Chateaubriand (1897) ; *Gangrène par perturbation nerveuse* ; *Hypertrophie du cœur pendant la grossesse* ; *l'Institut de France*, 1862 ; *Morphinomnie* (1883 et 1884) ; *Hémorroïdes de la vessie*. Il a fait à l'Académie des communications diverses : *Survivance de la lèpre en France, en Bretagne, dans le Midi et la présence de lépreux méconnus dans les hôpitaux de Paris*, *Conférence sur la lèpre*, à l'instigation du prof. Potain, dans son amphithéâtre (Ann. de méd. scientifiques, 1893). *Communications sur la lèpre, les cagots, la syphilis chez les Pharaons* (1900). Il a fait également des communications aux grands congrès internationaux de médecine (Copenhague, Londres, Paris, Rome, Vienne, Moscou, Madrid, Lisbonne) : *Sur la lèpre, la femme et les exaltations religieuses en Orient* ; *l'Antiquité de la syphilis en Europe*, avant le retour de Christophe Colomb ; *Des rapports de la maladie de Moran et de la syringomyélie avec la lèpre* ; *les Monuments mégalithiques de l'Arménie* ; *la Contagiosité de la lèpre* ; *Hérédité de la lèpre* ; etc.

ZAMBECK, bourg d'Autro-Hongrie (comitat de Pest) ; 4.171 hab. Ruines de monuments turcs et d'une forteresse.

ZAMEN ou **ZAMINEH**, bourg de la Perse centrale (prov. d'Irak-Adjem), sur un lointain sous-affluent du Chatt-el-Arab ; 2.000 hab. Industrie et commerce très actifs. Beaux vergers, commerce de céréales et de bestiaux, fabrication et impression d'étoffes de coton, dont la région produit une certaine quantité.

ZAMENHOF (Louis-Lazare), médecin et philologue russe, créateur de l'« esperanto », né à Bielostok (gouv. de Grodno) en 1859. L'idée d'une langue internationale lui vint de très bonne heure et fut sans doute favorisée chez lui par le spectacle des divisions linguistiques de sa ville natale, qui comprend à la fois des Russes, des Polonais, des Allemands et des Israélites. Élève au gymnase de Varsovie, il pensa d'abord à ressusciter une langue morte, puis à élaborer une grammaire simplifiée avec des radicaux fabriqués de toutes pièces. Enfin il adopta les mots internationaux des langues existantes et constitua ainsi un vocabulaire romano-germanique. Dès 1878, il avait élaboré une « langue universale », qu'il pratiquait avec ses camarades. Pendant ses études à l'Université, il soumit son premier essai à une révision minutieuse, qui dura six ans, et, après avoir cherché en vain un éditeur pendant deux ans, il se décida à publier en juillet 1887 sa première brochure, sous le nom de « Doktoro Esperanto », qui est devenu le nom courant de la langue. L'ouvrage, intitulé *Langue internationale. Préface et manuel complet* en russe, 1887, fut traduit en allemand par W. H. Trompeter (1891), en anglais par R. H. Geoghegan (1898), en français par L. de Beaufront (1899). L'auteur publia ensuite un *Ekzeraro* (recueil d'exercices, en cinq langues, 1898), adapté en français par L. de Beaufront (1902). Il traduisit en « esperanto » *Hamlet*, de Shakspeare, et composa un hymne dans sa langue : *Espero*. Il a raconté la genèse de l'« esperanto » dans une lettre adressée à Borovko, et publiée dans différentes revues espérantistes, notamment dans les *Esperantaj Prosaĵoj* 1902. V. ESPERANTO au t. IV.

ZAMETOPIAS (mê, pi-ss) n. m. Genre d'araignées aranéides, de la famille des thomisidés, comptant quelques espèces propres aux îles de la Sonde et à l'Afrique australe. (Les *zametopias* sont des araignées de taille médiocre, trapues, rougeâtres, réticulées, munies de longs crias, etc. Le *zametopias speculator*, de Sumatra, est le type du genre.)

ZAMMARE ou **ZAMMARA** n. m. Genre d'insectes hémiptères homoptères, de la famille des cixidiés, comptant quelques espèces propres à l'Amérique tropicale. Les *zammars* sont des cigales de taille moyenne, courtes, trapues, à gros yeux saillants, à corselet large, à antennes transparentes, tachés de brun au bout ; la livrée, verte, est variée de brun et de noir. L'espèce type est le *zammara tympanum*, du Brésil.)

ZAMORA ou **ZEMOURA**, bourg d'Algérie (départ. d'Oran, arrond. et à 65 kilom. de Mostaganem, ch.-l. de canton) ; 2.000 hab. Vignobles, cultures d'oliviers qui ont valu son nom à la localité. La commune mixte dont Zamora est le chef lieu est peuplée de 41.000 hab. environ, appartenant pour la plus grande partie à la tribu berbère des Flittas. *Ferry* et *Mendes* en sont les principaux centres européens.

ZAMPOGNA SIMPLICE n. m. Instr. ital. flûte si... n. m. Instrument italien, fait d'un tuyau de bois percé latéralement de six trous.

ZAMR-EL-KÉBYR n. m. Instr. meut arabe percé de sept trous latéraux. (Trois autres trous forés dans le pavillon ne sont jamais recouverts et servent à régler les sons de l'instrument. Un trou unique est percé de l'autre côté.)

ZAMR-EL-SOGHAIR n. m. Instr. meut arabe percé de sept trous latéraux et également de trois sur le pavillon, qui comme dans le *zamr-el-kébyr* servent à régler le son.

ZANCLÉEN, ENNE (klé-in, én), adj. Se dit d'un étage géologique dans lequel on a longtemps groupé les formations sarmatiennes de la Ligurie.

— n. m. Cet étage lui-même.

ZANDER Jonas-Gustave-Guillaume, médecin suédois, né à Stockholm en 1835. Il étudia d'abord à Upsal, devint licencié en médecine à Stockholm en 1864 et reçut le titre de docteur à Upsal. Après avoir été attaché à un grand établissement de jeunes filles, il entreprit de prévenir et de guérir les déviations de la colonne vertébrale par des pratiques de gymnastique et inventa une série très connue d'appareils, dans le dessein de faciliter les exercices thérapeutiques, de façon à guérir un grand nombre d'affections. En 1865, il ouvrit un institut médical pour permettre aux malades de se traiter par la méthode de la mécanique rapide ; c'est le premier de cette sorte qui fut établi dans le monde, et il a servi de modèle à tous les établissements de ce genre en Europe et en Amérique. Ces appareils sont des leviers gradués, diversement articulés selon les besoins, le long desquels on peut fixer des contre-poids à des distances variables de l'axe d'appui, de façon à être appropriés à chaque groupe musculaire et à chaque articulation. La résistance à vaincre par le malade varie donc proportionnellement à la longueur du bras du levier ; le travail et la dépense peuvent alors être dosés mathématiquement. Ses principaux ouvrages sont : *Medico-mechaniska institutet i Stockholm 1871* ; *Sevä på Några ord till belysning af frågan om de tvänne olika gymnastik metoderna, den manuella och den mekaniska 1872* ; *the Mechanica-therapeutice institution in Stockholm* (1876) ; *Der mekaniska gymnastikens apparat och dess användande* (1886).

Zander (Méthode de). Thérap. Méthode de traitement qui consiste à faire exécuter, au moyen d'appareils spéciaux (gymnastique suédoise avec appareils), des mouvements actifs et passifs déterminés. Ces appareils, très variés, permettent de faire mouvoir chaque articulation en particulier et contracter certains groupes musculaires seulement. On oppose quelquefois cette méthode à la méthode de Ling ou gymnastique suédoise sans appareil.

ZANELLA Giacomo, poète italien, né à Chiasso (pro. de Vicence) en 1820, mort en 1889. Ordonné prêtre en 1843, il fut, à cause de ses opinions libérales, inquisité par le gouvernement autrichien et dut renoncer à l'enseignement ; quand la Vénétie eût été réunie au royaume d'Italie (1866), il fut nommé professeur de littérature italienne à l'université de Palerme ; il prit sa retraite en 1876. Par ses idées libérales et catholiques, il se rattache à l'école de Manzoni ; par l'air classique et savant de ses vers, à celle de Parini. Profondément chrétien, mais partisan résolu des idées de progrès, il ne sépare pas les croyances religieuses de la foi dans la science et il fait marcher de pair l'amour de l'Eglise et de l'Italie. Il a chanté surtout les découvertes de la science et les merveilles de l'industrie. *Milton*, *Galileo*, *il Taglio de l'istmo di Suez*, *l'Industria*, histoire du travail à propos de l'Exposition de 1867, et les héros de la lutte pour l'indépendance nationale *Per la morte di D. Manni*, *A. C. de Casanova*, *Per gli ossari in San Martino e S. Pietro*. Le meilleur de ses recueils est peut-être celui qui a été consacré à la peinture de sentiments intimes et d'émotions discrètes, et à la description du gracieux paysage ou s'échoua sa vieillisse *Asciello ed altre poesie*, 1884. On doit reconnaître en lui l'un des meilleurs poètes de second ordre qu'aient eu le XIX^e siècle et l'un des chefs d'école de la génération qui vient de disparaître. La meilleure édition de ses poésies est celle qui a été publiée à Florence en 1894 par E. Lanzerotti ; il faut y ajouter le recueil de ses traductions *Varie versioni poetiche*, 1888) ; et deux volumes de critique *Scritti vari*, 1877 ; *Paralleli letterari*, 1885.

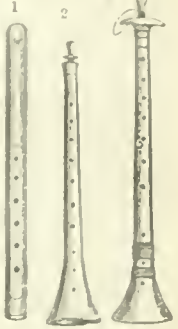
ZANGEMEISTER (Charles), philologue allemand, né à Hallungen (duché de Gotha) en 1837. Il fut élu au lycée à Bonn et à Berlin, professa dans des gymnases à Berlin et à Bonn, séjourna en Italie de novembre 1863 à juillet 1865, collabora à Berlin et à Gotha au *Corpus inscriptionum latinorum*, pour lequel il recueillit les inscriptions murales de Pompéi, d'Herculanum et de Stabies (4^e vol. du *Corpus*, 1871), et les inscriptions de Germanie et de Belgique, fut attaché en 1868 à la bibliothèque de Gotha, et devint bibliothécaire en chef de celle de Heidelberg en 1873. Citons de lui : *Inscriptiones latines sur l'Allemagne*



Zaluzianskie.



Zaimis.



1. Zampona semplice ; 2. Zamr-el-kébyr ; 3. Zamr-el-soghair.

plomb (6^e vol. de l'*Éphéméris* *graphica*, 1885). *Spécimens de manuscrits latins écrits en majuscule* (en collaboration avec Wattenbach, 1876; 2^e éd. 1878); éditions d'Orose (1882-1889), et des fragments de la Bible en vieux saxon de la bibliothèque Pukame, découverts par lui (en collaboration avec Braune, 1891).

ZANGWILL (Israël), romancier et auteur dramatique juif anglais, né à Londres en 1861. Il fit ses études à Londres et devint instituteur à Spitalfields. Il publia en 1898 un roman satirique : *the Premier and the Pointer*, renoua à l'enseignement et donna des articles et des nouvelles aux périodiques, en particulier au *Pall Mall Magazine*. Il publia alors : *the Bachelor's Club* (1891), qui eut un grand succès, puis *the Big Bow Mystery* (1892); *the Children of the Ghetto* (1892); *Old Maid's Club* (1892); *Ghetto Tragedies*, nouvelles (1893); *the King of Scharvners* (1894), recueil de fantaisies grotesques; *the Master* (1895); *Dreamers of the Ghetto* (1898); *the Mantle of Elijah* (1900). Au théâtre il a fait représenter : *Six persons* (1891), qui fut applaudie à Haymarket; *Children of the Ghetto* (1899); *the Moment of Death* (1900); *the Revolted Daughter* (1900); *Merely Mary Ann* (1901). Son humour, son esprit satirique, ses dons d'observateur et de peintre l'ont placé au premier rang dans la littérature israélite et l'ont fait appeler un « Dickens juif ». Il s'est fait remarquer aussi par ses conférences en faveur de la cause sioniste.

ZANONIE (nl) n. f. Genre de cucurbitacées févillées, type d'une sous-tribu des *zanoniées*.

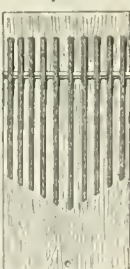
— ENCYCL. Les *zanonies* sont des plantes grimpantes avec des fleurs pourvues de cinq étamines à deux sacs polliniques et d'un ovaire tricarpellé à placentation pariétale; les ovules sont pendants. Le fruit est une pyxide et contient de nombreuses graines ailées. La *zanonie macrocarpe* est un arbrisseau de l'archipel malais.

ZANZA n. m. Instrument de musique du Congo, formé d'une pièce de bois creusé rectangulaire, sur laquelle sont fixés par l'une de leurs extrémités dix lamelles de fer. (Une sorte de cheval mobile, qui se glisse entre la table d'harmonie et les lamelles, permet de les faire vibrer.)



Zanonie : a, coupe de la fleur mâle; b, coupe de la fleur femelle; c, graine.

ZANZIBAR (PROTECTORAT DE), protectorat britannique, faisant partie de l'Afrique orientale anglaise et composé de deux îles : Zanzibar et Pemba. Sa superficie est de 2,486 kilom. carr., et sa population d'environ 200.000 individus. Le sultan de Zanzibar en demeure encore le souverain nominal, ainsi que d'une zone large de 16 kilom. sur la côte de l'Afrique Orientale anglaise; mais un gouvernement britannique dirige, sous son nom, ce protectorat, dont la capitale Zanzibar, peuplée de 50.000 à 60.000 hab., fut port franc de 1892 à 1899.



Zanza.

ZAOCCYS (sis) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant six espèces propres à l'Asie tropicale.

— ENCYCL. Les *zaoccys* sont des couleuvres géantes, dont certaines dépassent trois mètres de long. Sveltes, comprimées, avec la tête allongée, distincte du cou, les yeux grands, à pupille ronde, la queue longue, ils ont une livrée verte et jaune variée de gris et de brun, ou grisâtre variée de jaunâtre, la première moitié du corps étant, en général, d'une autre couleur que le reste. La plus grande espèce connue est le *zaoccys varinatus*, qui atteint 3^m.75. Ces serpents inoffensifs vivent dans les forêts humides des montagnes et attaquent toutes sortes d'animaux; beaucoup vont à l'eau et se nourrissent de poissons.

ZAPADNIKI mot russe; de *zapad*, Occident, et qui signifie *les Occidentaux* ou plus exactement les *Occidentalistes* n. m. Nom qui on donne en Russie aux hommes politiques qui prétendent que la Russie doit se mettre à l'école de l'Occident et s'inspirer de ses idées.

ZAPOLIUSKAJA, bourg de la Russie méridionale dans le territoire des cosaques du Don [cercle d'Onst-Metveditzkaïa]; 2.900 hab. Stanzta cosaque, très anciennement fondée.

ZARAGOZA (Iguace), général mexicain, né à Montecuala en 1829, mort à Puebla en 1862. De race indienne, il fut commerçant à Monterey, puis avocat, et enfin entra dans l'armée. Chargé par Juárez, en 1860, du commandement d'une brigade, il combattit avec succès Miramón et se signala à la prise de Guadalupe-Appara. Promu général en chef de l'armée d'Orient, il fit fusiller, le 21 mars 1862, le général Manuel Robles qui servait la cause française, fut vaincu par les Français à Orizaba (20 avr.) et au début de Cuernavaca. Il se défendit vaillamment à Puebla (5 mai), reprit même l'offensive, mais fut défait à Ahuacingo (18 mai) et Orizaba (14 juin). Rejeté sur le Canada-de-Elapan, il fut atteint de la fièvre typhoïde et mourut.

ZARAJA ou **ZERAJA**, ou **ZRAJA**, site de ruines de l'Algérie, dans la province de Constantine, près de Bâdn-Bordj arrondissement de Sétif. C'est probablement le site de l'antique *Carthago Julia*, fondée par les Romains sur la route qui reliait Sétif à Lambèse, et qui fut, au 1^{er} siècle de notre ère, une des villes les plus prospères de cette partie de l'Afrique; ainsi j'en témoignent de nombreuses ruines, parmi lesquelles il faut mentionner une basilique chrétienne, et dont la plus importante une inscription

portant fixation d'un tarif d'octroi au temps de Septime Sévère) a été transportée au Louvre.

ZARANZ, ville d'Espagne (Guipuzcoa), à 17 kil. S.-O. de Saint-Sébastien, au bord de l'Atlantique; 2.600 hab. Petit port de pêche, plage; jadis, chantiers de constructions navales.

ZARATE, localité de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), sur le Parana; 3.638 hab. Chef-lieu de district, arsenal maritime. Fabriques de conserves de viande, de papier, de dynamite.

ZARATE (Fernando DE), auteur dramatique espagnol du XVII^e siècle. Ses comédies ont été, pour la majeure partie, insérées dans le recueil des *Comedias esgoidas*, entre 1661 et 1670. La première se trouva au tome XV (1661). Les plus célèbres de ces œuvres dramatiques sont : *A lo que obligan los celos, Quien habla más obra menos, la Presumida y la Hermosa, el Maestro de Alejandro, la Batalla del honor, los Dos filósofos de Grecia, Quererse sin declararse, Antes que todo es mi amigo, el Vaso y la Piedra, el Primer Conde de Flandes, la Escuela de la gracia, la Desgracia venturosa, la Palabra vengada, la Defensora de la reina de Hungría*, etc. La biographie de ce F. de Zarate est inconnue; l'Index expurgatoire de 1790, reproduisant les Index antérieurs, assure que Fernando de Zarate est le pseudonyme de Antonio Esquivel Gómez, Juif portugais bien connu par son ouvrage *Academias morales de las Musas* (1660), et son *Siglo Pitagórico* (1644).

ZARGUE (ghe) ou **ZARGUS** (*ghuss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères carabiers, de la famille des carabidés, comptant cinq ou six espèces propres à Madère. (Les zargues appartiennent à la tribu des licinidés; ce sont des insectes de taille médiocre, aplatis, bruns ou roux, rugueux; ils vivent sous les pierres, etc. Le *Zargus Schaumi* est le type du genre.)

ZARNCKE (Frédéric), philologue allemand, né à Zahrenstorf, près de Brühl (Mecklembourg-Schwerin) en 1825, mort en 1891. Il étudia la philologie allemande aux universités de Rostock, de Leipzig et de Berlin, prit ses grades à Rostock en 1847 et se rendit ensuite à Bamberg-tenbrück, près de Potsdam, pour y mettre en ordre la bibliothèque de Mensebach, qu'il fit acheter, en 1848, par la bibliothèque royale de Berlin. En 1850, il alla fonder à Leipzig le *Litterarisches Zentralblatt*. Habilité en 1852 à l'université de la même ville, avec une thèse sur *le Caton allemand*, il publia ensuite une excellente édition de la *Nef des fous* de Séb. Brandt (1854). Il se mêla à la même époque à la polémique littéraire des *Nibelungen* et, outre une édition de ce poème (1856-1887), publia une brochure *Sur la question des Nibelungen* (1857) et des *Matériaux pour l'explication et l'histoire du poème des Nibelungen* (1857). En 1858, il fut nommé professeur ordinaire de langue et de littérature allemande à l'université de Leipzig. On lui doit, outre les ouvrages cités, diverses études dans les *Comptes rendus* de la Société des sciences de Saxe, notamment un mémoire sur *le Heliand* (1865), et une série de livres sur l'histoire des universités allemandes.

ZAROURIA, village d'Algérie (prov. de Constantine [arrond. de Bône], au-dessus de la Medjerah. Le donar est peuplé de 3.000 hab. La colonie française a planté en cet endroit de beaux vignobles.

ZASMUK, bourg d'Autriche-Hongrie (Bohême [cercle de Kolim]); 2.500 hab. Fabrique de sucre, scierie à vapeur. Eglise possédant de belles peintures.

ZASTROW (Henri-Adolphe DE), général prussien, né à Dantzig en 1811, mort à Shoenberg, près de Berlin, en 1875. Officier d'infanterie, il étudia l'art des fortifications et publia divers ouvrages sur ce sujet. Chef de bataillon en 1848, il servit dans l'armée de Slesvig-Holstein, mais resta deux ans après dans l'armée prussienne. Général major en 1858, lieutenant général en 1863, il se distingua dans la guerre de 1866 contre l'Autriche. Général d'infanterie en 1868, il commanda le 7^e corps pendant la guerre franco-allemande de 1870, à Gravelotte (18 août), à Noissovillo (31 août-1^{er} sept.), prit part à l'investissement de Metz et enleva les places du Nord-Est, Thionville, Montmédy, Longwy. Ses troupes firent partie de l'armée d'occupation qui resta en France jusqu'en 1873. Ses principaux ouvrages sont : *Aide-mémoire de fortifications* (1828); *Histoire de la fortification permanente* (trad. Ed. de La Barre-Duparcq.).

ZATI n. m. Sous-genre de macaques, comptant trois espèces répandues de l'Inde à la Malaisie.

— ENCYCL. Les *zatis* sont ces macaques à queue de long-courrou qui ont le type est le macaque de Buffon (*Zati cynomolgus*), espèce qui se trouve de la Birmanie à la Cochinchine et dans toute la Malaisie, où les Arabes l'ont transportée jusqu'à dans les îles Moluques. Aux *zatis* appartiennent aussi le macaque « toque mâle de Buffon », qui est le *Zati Simius*, propre à l'Inde, et le *Zati pileatus*, propre à Ceylan.



Zati.

ZAVALA Y DE LA PUENTE (Juan DE), marquis de SIERRA-BULLONES, général et homme politique espagnol, né vers 1803, mort à Madrid en 1879. Cadet dans l'armée (1818), lieutenant des lanciers de la garde (1832), il combattit vaillamment sous les ordres d'Espartero dans la campagne de 1836 contre les carlistes, fut promu maréchal de camp (1839), et négocia avec le général insurgé Marato la convention de Vergara, qui mit fin à la guerre civile. Il prit part à l'expédition du Maroc, devint capitaine général et marquis de Sierra-Bullones. Bien qu'éloigné de la politique militante, il fut appelé au mi-

nistère de la guerre par Amédée, en 1872, combattit l'insurrection carliste et se retira lors de la proclamation de la république (févr. 1873). Le maréchal Serrano, chef du pouvoir exécutif, lui confia à nouveau le portefeuille de la guerre (janv. 1874), puis la présidence du conseil (mai). Après la mort de Concha (27 juin), Zavala se rendit en Navarre pour écraser les carlistes, mais à la suite de dissensions avec Muriones, il donna sa démission (sept.). La restauration alfonsiste le nomma membre du Sénat.

ZAYTZ (Jean), compositeur autrichien, né à Fiume en 1831. Fils d'un ancien chef de musique militaire, déjà pianiste et violoniste, il alla terminer son éducation musicale au Conservatoire de Milan; puis, après avoir été un instant chef d'orchestre au théâtre de la Scala, il retourna à Fiume, y devint chef de la musique municipale et professeur à l'Institut de musique, puis enfin se fixa à Vienne. Il avait déjà fait représenter à Fiume un opéra intitulé *Amelia* et voulait se consacrer au théâtre. Il y réussit et donna, sur divers théâtres de Vienne, toute une série d'opérettes qui furent accueillies avec faveur : *les Hommes à bord* (1863); *Fitzli-Putzi* (1864); *les Lazaroni de Naples* (1865); *la Sorcière de Boissy* (1866); *les Nôdeurs de nuit* (1866); *les Rendez-vous en Suisse* (1867); *le Tribunal de district* (1867); *la Sonnambule* (1867); *Maitre Puff* (1867); *A la Mecque* (1868); *l'Enlèvement des Sabines*, *l'Amour captif*. Cependant, malgré ses succès, Zaytz quitta Vienne pour aller s'établir à Agram en 1870; il devint aussitôt directeur et professeur de chant à l'Institut de musique en même temps que chef d'orchestre du théâtre, et il y donna les premiers opéras qui aient été écrits en langue croate : *Mislav*, *Ban Leget*, *Nikola Subic Zrinjski*, *Lizinka*, *Pan Twordovsky* ou *le Faust Polonais* et *Aphrodite*.

En dehors de ses œuvres dramatiques, Zaytz a créé des Messes, de nombreux *lieder*, des chœurs et des morceaux de musique instrumentale.

ZCHORLAN, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Saxe [cercle de Zwickau], dans l'Erzgebirge; 3.053 hab.

ZDRIECHOWSKI (Maryan), savant polonais, né en Russie en 1861. Après avoir fait ses études à Dorpat, il est devenu professeur de littérature slave et de littérature comparée à l'université de Cracovie. Dans ses ouvrages, il s'est particulièrement inspiré des idées et de la méthode de Taine. Les principaux sont : *Messianistes slovochèiles* (1888); *Byron et son siècle* (1895); *Esquisses littéraires*. Il a eu outre publié dans les revues locales une série d'études sur les littératures slaves. Il a organisé à Cracovie un club slave et est membre correspondant de l'Académie de cette ville.

ZÉBID, ville de l'Arabie (Yémen), dans la plaine littorale (Tébama), à 30 kilomètres de la mer Rouge; 8.000 hab. Ancienne capitale du Tébama; ancien marché principal des cafés (elle avait alors pour port Ghalefic), aujourd'hui déchu. Elle serait la *Sabea Regia* de Ptolémée.

ZÉDÉ (Gustave-Alexandre), ingénieur naval français, né et mort à Paris (1825-1891). Issu d'une famille d'origine alsacienne, et fils d'un préfet du gouvernement de Juillet, il entra à l'École polytechnique en 1843, en sortit comme élève ingénieur dans le corps du génie maritime, où il fit une rapide carrière. Ingénieur de 2^e classe en 1863, de 1^{re} classe en 1867, membre du conseil des travaux et de la commission de révision du règlement d'armement, il devint en 1877 directeur des constructions navales. Deux ans plus tard, il était grièvement blessé au cours d'une expérience, dans le laboratoire de chimie de l'École normale supérieure. Très lié avec l'ingénieur Dupuy de Lôme, il le suivit, après avoir quitté le service de l'État, pour entrer dans le conseil d'administration de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée. C'est à lui que l'on doit les plans du bateau sous-marin *Gymnote*, qui pour la première fois satisfait aux conditions de la navigation sous-marine, et fut le premier spécimen de la flottille française de sous-marins. — Son frère, EMILE-HIPPOLYTE ZÉDÉ, né en 1827, mort au château de Cosquer en Kerluon, près de Brost, en 1900, servit dans la marine, où il entra en 1843, devint lieutenant de vaisseau en 1854, capitaine de frégate en 1859, capitaine de vaisseau en 1869, et commanda avec distinction en cette qualité, pendant le siège de Paris, le fort de l'Est. Contre-amiral en 1880, vice-amiral en 1886, il présida la commission de révision du règlement d'armement de la marine, fut commandant en chef et préfet maritime à Cherbourg, avant de passer, en 1892, au cadre de réserve.

ZÉDÉ (Charles-Jules), général français, frère des précédents, né à Paris en 1837. Il entra à Saint-Cyr en 1855, en sortit comme sous-lieutenant dans la légion étrangère, servit avec distinction au Mexique dans une contre-guerilla, fut nommé capitaine en 1867, et fit à l'armée de Metz la campagne franco-allemande. Grièvement blessé à Saint-Privat, il fut nommé chef de bataillon avant son départ pour la captivité. Mais il ne tarda pas à s'évader, et vint se mettre à la disposition du général Faidherbe, qui l'employa comme chef d'état-major de la 2^e division du 22^e corps. Lieutenant-colonel en 1877, colonel en 1881, il contribua à l'organisation de la frontière des Alpes, reçut en 1887 les étoiles de brigadier, fut nommé divisionnaire en 1892, commandant du 14^e corps en 1896, et membre du conseil supérieur de la guerre, commandant éventuel de l'armée des Alpes en 1898. Il passa au cadre de réserve en 1902, et se présenta sans succès au Sénat, dans la Savoie, en 1905.

ZÉDI (*ez-Zédi*), district de la Turquie d'Asie (vilayet de Syrie [sandjak de Haouran]), peuplé d'environ 17.500 hab. Sur son territoire, s'élevait naguère *Batanée*.

ZEEMAN (Pieter), physicien hollandais, né à Zonne-maire (Zélande) en 1865. Après avoir fait ses études à l'université de Leyde, il prit le grade de docteur en philosophie (1893) et devint successivement répétiteur (1897), puis professeur de physique à l'université d'Amsterdam (1900), poste qu'il occupa encore aujourd'hui. Les plus importants de ses mémoires, dispersés dans les recueils techniques (*Archives néerlandaises de Haarlem*, *Mémoires de l'Académie des sciences d'Amsterdam*, *Philosophical Magazine*, *Astrophysical Journal*, etc.), concernent les relations qui existent entre les phénomènes optiques et les phénomènes électro-magnétiques. Dans une suite d'expériences remarquables, il montra, en particulier, l'influence d'un champ magnétique sur l'émission de la lumière.

Avant lui, Kerr avait vu que les corps ordinairement isotropes deviennent biréfringents quand on les soumet à l'action d'un champ magnétique et qu'ils perdent cette propriété dès que l'influence magnétique cesse. Le même savant avait établi aussi que le plan de polarisation d'un rayon de lumière simple se trouve dévié lorsque ce faisceau lumineux tombe sur le pôle d'un électro-aimant. Zeeman alla plus loin : il découvrit que le champ magnétique peut modifier la nature même, c'est-à-dire la période vibratoire, le rang spectral d'une lumière simple émise par une flamme. Interprétés au moyen de la théorie de Lorentz (v. ce nom), ces faits expérimentaux semblent manifester nettement l'existence réelle des ions. En tout cas, ils ouvrirent à la science une nouvelle voie qui permet de pénétrer plus avant dans le mécanisme intime de la radiation et de l'absorption. Zeeman partagea avec Lorentz le prix Nobel pour la physique (1902).

ZEIDEN ou **EKETEHALOM**, localité d'Autro-Hongrie (comitat de Cronstadt), sur un affluent de l'Alta. 4.035 hab. Marché; vieille église; ruines d'un vieux château construit par des chevaliers allemands. Ce fut naguère la capitale d'une partie de la Transylvanie.

ZEILLER (Charles-René), ingénieur français, né à Nancy en 1817. Il fit ses études au lycée Bonaparte (1834-1862), puis au lycée de Nancy (1862-1865) et entra à l'École polytechnique, dont il sortit en 1867 avec le numéro 1. Elève de l'École nationale des mines, de 1867 à 1870, il fut en 1871 attaché au secrétariat du conseil général des mines et nommé en 1873 ingénieur des mines à Tours. Rappelé à Paris, il fut attaché, de 1874 à 1881, au contrôle du chemin de fer d'Orléans et, dès 1881, au service des collections de paléobotanique à l'École des mines. Chargé des leçons de paléontologie végétale à cette école en 1887, et secrétaire du conseil général des mines depuis 1888, Zeiller a été, en 1901, élu membre de l'Institut (Académie des sciences, section de botanique) en remplacement de Chatin. En 1903, il était nommé inspecteur général des mines. Parmi ses nombreux travaux qui, pour la plupart, ont trait aux végétaux fossiles et qui lui valurent en 1893 le prix Fontannes, il faut citer : *Mémoire sur les roches éruptives et les filons métallifères de Schemnitz* (1873) en collaboration avec A. Henry, dans les « Annales des mines »; *Les Végétaux fossiles du terrain houiller de France*, dans la seconde partie de l'« Explication de la carte géologique de la France » publiée par Dufrenoy et Elie de Beaumont; *Bassin houiller de Valenciennes, description de la flore fossile* (1886); *Éléments de paléobotanique* (1900); *Flore fossile des gîtes de charbon du Tonkin* (1904); *Sur quelques empreintes végétales de la formation carbonéuse supracrétacée des Balkans* (1905); etc.

ZEKA BOULIOUBACHA, héros des guerres de l'indépendance serbe, né en Bosnie vers 1785, mort à Ravanj (Serbie) en 1813. De 1804 à 1813, il déclencha contre les Turcs, en prenant fréquemment l'offensive, la frontière serbe du côté de la Bosnie, avec une bande de volontaires dits « les garçons nus ». En 1813, il se cantonna dans un camp improvisé à Ravanj et y opposa une résistance désespérée aux Turcs venant de Bosnie. Ayant épuisé leurs munitions, ne disposant plus que de leurs couteaux, Zeka et les survivants de ses « garçons nus » se précipitèrent dans les rangs des assiégés et se firent massacrer jusqu'au dernier.

ZÉKAT (kat) — de l'arabe *zakat*, aumône) n. f. Aumône légale que tout musulman est tenu de faire. Au Maroc, taxe sur les bestiaux qui s'élève environ à 2 p. 100.

Zéle, bâtiment de la marine française qui, sous le commandement du capitaine Jacquinet, accompagna l'*Astrolabe* dans son célèbre voyage de découvertes de 1839-1840.

ZELKOWA n. f. Bot. Genre d'ulmacees celtidées.
— ENCYCL. Les *zelkows* sont de grands arbres à fleurs alternes, simples, courtement pédoncées, dentées et caduques; les fleurs ont un perianthe formé de pièces assez longuement soudées; le fruit, drupacé, est surmonté d'un style excentrique; la graine, albuminée, contient un embryon courbé avec de larges cotylédons. Les espèces les plus connues sont la *zelkova crenata* et la *zelkova acuminata*.

ZELLE, bourg d'Allemagne (roy. de Saxe (cercle de Zwickau)), au confluent de l'Elbe-Noire avec la Mulde de Zwickau, tributaire de l'Elbe; 2.500 hab. Construction importante de machines pour la ferblanterie; cire; fabrication d'appareils de chauffage.

ZELLER (Charles), compositeur autrichien, né en 1842, mort à Vienne en 1898. Il fut enfant de chœur à la chapelle impériale de Vienne, puis, tout en faisant son droit, continua de s'occuper de musique et reçut des leçons du fameux organiste Sechter. Légiste distingué, il se fit une haute situation au ministère de l'instruction publique, où il exerça pendant quelques années les fonctions de directeur des beaux-arts. En même temps, il gagnait la faveur du public viennois, par son talent de compositeur aimable, gracieux et insouciant. Il avait écrit déjà des chœurs et de jolies mélodies lorsqu'il débuta au théâtre avec deux opérettes : *la Fête des fous à Cologne* et *la Nuit de Saint-Thomas*. Il donna ensuite plusieurs opéras-comiques : *Jocande* (1876); *le Capitaine Nicol* (1880) et *les Vagabonds*; mais ses deux chefs-d'œuvre sont, dit-on, les deux opérettes intitulées : *le Mineur* et *le Marchand d'oiseaux*, dont l'originalité caractéristique non seulement son talent, mais l'opérette viennoise dans toute sa saveur.

ZEMA n. m. Linguist. Langue nègre apparentée à l'agni et à l'achanti, et parlée, comme ces idiomes, dans la Guinée septentrionale.

ZEMSKY SOBOR n. m. Nom donné aux assemblées de pays qui ont fonctionné en Russie au xv^e et au xvii^e siècle.
— Des ZEMSKY SOBORS.
— ENCYCL. C'étaient des espèces d'états généraux convoqués sur l'initiative du souverain ou qui se réunissaient d'eux-mêmes en certaines circonstances. Le premier fut convoqué sous le règne d'Ivan le Terrible (1549). De 1519 à 1858, Moscou vit se réunir dix-sept sobors. Le souverain convoquait en principe tous les pays, tous les ordres (thing) sociaux, qui se faisaient représenter par les mandataires. Nous voyons figurer dans les sobors : 1° le clergé, représenté par ses hauts dignitaires : patriarches, métropolitains, archevêques, évêques, abbés, délé-

gués du clergé inférieur; 2° les gens de service, autrement dit les fonctionnaires; 3° les habitants des bourgs et des campagnes, représentés par des délégués.

Ces assemblées n'étaient pas convoquées d'une façon périodique, mais sur l'initiative du souverain; dix se réunirent sous le règne de Michel Fedorovitch (1615-1676), deux sous celui d'Ivan le Terrible (1547-1584); une sous le règne de Vassili Souchouiski; quatre sous le règne d'Alexis Mikhalovitch (1676-1696).

Après un service divin, le souverain commandait au sobor les raisons pour lesquelles il l'avait convoqué et les questions qu'il avait à lui soumettre. Le sobor se divisait pour délibérer en commissions, qui présentaient leurs conclusions à l'assemblée, laquelle devait les adopter à l'unanimité. Les résolutions de l'assemblée étaient présentées au souverain sous forme de suppliques (*tchelobitie*); il n'était nullement tenu de s'y conformer.

En réalité, le tiers état, c'est-à-dire les commerçants et les paysans libres, étaient peu nombreux dans ces assemblées, qui étaient loin de représenter l'ensemble du pays; elles étaient plutôt un instrument aux mains du souverain qu'un organe des volontés de la nation. C'est surtout pendant les périodes de trouble et d'interregne qu'elles eurent l'occasion de rendre des services.

Elles eurent à être successivement six souverains : Fedor I^{er}, Boris Godounov, le premier faux Dmitri, Vassili, Wladyslaw de Pologne et Michel Romanov. Le dernier *zemsky sobor* fut convoqué en 1698.

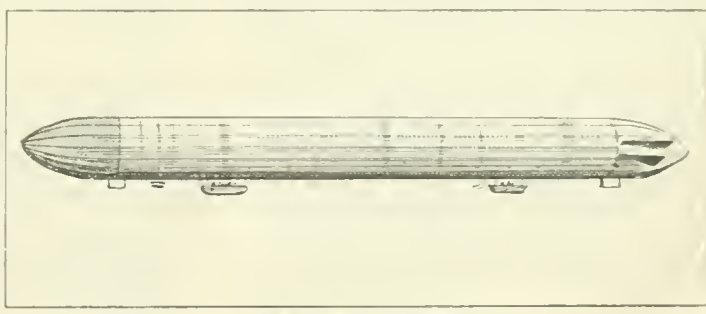
ZÉNAGA, nom que l'on donne, au milieu des tribus d'origine arabe de la Mauritanie, aux descendants des anciennes tribus berbères, dépossédés par les Arabes. Mésprisés par leurs maîtres, ils leur payent de lourdes redevances. Ils peuvent être vendus et se voir déposséder de leurs biens. Ils sont en général sédentaires, vivent du produit de la culture de leurs palmiers et fournissent des ouvriers travaillant avec une rare habileté le fer et le cuir.

ZENGER (Charles-Venceslas), astronome hongrois, né à Komotau (Bohême) en 1830. Professeur de physique et d'astronomie physique à l'École polytechnique tchèque de Prague, Zenger a entrepris d'importants travaux d'astronomie et de météorologie et publié les résultats de ses recherches dans de nombreux volumes ou brochures scientifiques en diverses langues. Il s'est attaché à démontrer que la loi de Newton n'est qu'approximativement exacte et, en développant ce principe, veut arriver à démontrer que les phénomènes dont notre planète est le siège (cyclones, tempêtes, orages, éruptions volcaniques, tremblements de terre, etc.) sont périodiques et dépendent uniquement des mouvements du soleil et du passage des corps cosmiques à travers l'atmosphère. Zenger est membre de l'Académie des sciences de Prague.

* **ZENKER** (Frédéric-Albert), médecin allemand, né à Dresde en 1825. — Il est mort à Reppentzen Mecklembourg, en 1898.

ZENKER DÉGÉNÉRESCENCE DE, altération morphologique, physiologique et histo-lynnique de la fibre musculaire par suite de laquelle la striation disparaît; en même temps la substance de la fibre se distribue irrégulièrement et devient hyaline, compacte et fortement réfringente. D'où le nom de *dégénérescence vitreuse* donné aussi à la dégénérescence de Zenker. (V. DÉGÉNÉRESCENCE.) Cette transformation est, la plupart du temps, d'origine toxique.

ZEPPELIN (Ferdinand, comte DE), général et aéronaute allemand, né à Constance (gr.-duché de Bade) en 1838. Il fut élève de l'École polytechnique de Stuttgart, étudia ensuite les sciences à l'université de Tubingue, puis entra dans l'armée wurtembergeoise, fut officier à sa sortie de l'École de guerre de Ludwigsbourg en 1858, se fit mettre en congé pour prendre part, aux Etats-Unis, à la guerre de Sécession en 1863, fut attaché, à son retour, à l'état-major général wurtembergeois, combattit en 1866 contre la Prusse, mais, en 1870, suivit son roi dans l'alliance avec la Prusse contre la France, entreprit comme capitaine, en juillet 1870, le lendemain de la déclaration de guerre, avec quelques cavaliers, le fameux raid de reconnaissance sur territoire français, dans la région de Wissembourg et de Haguenau, pendant lequel il livra contre un détachement du 12^e régiment de chasseurs à cheval le premier combat de la guerre, à la ferme du Scheerlshof. Il prit part ensuite, dans l'état-major du prince royal de Prusse, aux batailles de Froeschwiller et de Sedan et au siège de Paris, fut promu successivement commandant, colonel et général de brigade, aide de camp général du roi Charles de Wurtemberg, dont il avait l'entière confiance, fut, de 1887 à 1890, ambassadeur wurtembergeois à Berlin et délégué au conseil fédéral de l'Empire et prit comme tel une grande part à la réorganisation de l'armée allemande après 1887. Il prit sa retraite en 1901, comme lieutenant général. A partir de 1892, il se consacra à la construction d'un ballon dirigeable de grandes dimensions, pouvant porter plusieurs voyageurs et des charges assez fortes, réussit en 1900 à faire trois ascensions sur les bords du lac de Constance, mais ne put diriger son ballon et finalement échoua. Il construisit un nouveau ballon avec des fonds réunis en partie par une loterie, tenta en 1905 à plusieurs reprises de passer par-dessus le lac de Constance, mais ne réussit pas à diriger son ballon par un temps défavorable, contrairement à la direction des vents. Une nouvelle expérience, tentée en octobre 1906, fut plus heureuse.



Ballon de comte de Zeppelin.

ZEPPEREN, comm. de Belgique (prov. de Limbourg (arrond. de Hasselt)); 1.520 hab. Distilleries.

ZERKEHEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale (arrond. de Bruges)); 1.420 hab. Huileries.

ZÊTE ou **ZETES** (*zê-téss*) n. m. Genre d'arachnides pycnogonides, comptant quelques espèces répandues dans les mers du nord. (Les zêtes sont de petits animaux vivant

parmi les algues. Ils ont les pattes courtes; le rostre très développé, les chelicères en forme de palpes, etc.)

ZETRUD-LUMAY, comm. de Belgique (prov. de Brabant (arrond. de Louvain), sur la Grande-Grôte, tributaire de l'Escaut par le Demer, la Dyle et le Rupel); 1.650 hab.

ZEUSS Jean-Gaspard, historien et philologue allemand, né à Vogtendorf (Hante-Franconie) en 1806, mort à Bamberg en 1856. Il fit ses études à Bamberg et à Munich, s'occupa principalement de philologie historique et comparée et fit des recherches sur l'histoire et sur les idiomes des peuples primitifs de l'Europe. Il fut successivement professeur au lycée de Spire (1839) et à celui de Bamberg (1847). Il a publié : *les Allemands et les peuplades voisines* (1837); *Traditions et possessions de Wassembourg 1813*; *la Ville libre et port de Spire avant sa destruction 1813*; *Grammaire celtique 1854* ouvrage très important, qui a marqué le point de départ dans l'étude de la langue et des antiquités celtiques.

ZEUTHEN Jérôme-Georges, mathématicien danois, né à Grimstrop (Jutland) en 1803. Après avoir fait ses études à Copenhague de 1827 à 1829, il soutint sa thèse de doctorat en philosophie (1825), puis fut nommé, cinq ans plus tard, à une chaire de mathématiques à l'université de Copenhague. Il a publié de nombreux mémoires de science pure sur les quadratures polaires, sur le système de coordonnées linéaires dans l'espace, sur les courbes du quatrième ordre, sur la théorie des systèmes coniques, sur les pentagones complets inscrits à une surface conique, etc. Mais il est surtout connu comme historien des mathématiques. Dans cet ordre d'idées, il a écrit de savantes dissertations sur la trigonométrie de l'antiquité sur la résolution d'une équation du troisième degré par Léonard de Vinci, sur Newton, sur l'invention du calcul infinitésimal, sur Isaac Barrow et la méthode inverse des tangentes et surtout une excellente *Histoire des mathématiques dans l'antiquité et le moyen âge*, traduite en français par J. Mascart (1902). Il fut élu en 1900 correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

ZEUXIPPE ou **ZEUXIPPUS** *ksi-puss* n. m. Genre d'aracnides aranéides, de la famille des salticidés, comptant quelques espèces propres à l'Inde et à la Birmanie. (Les zeuxippes sont des araignées sauteuses de taille médiocre, à abdomen allongé, pointu, tronqué en avant, etc. L'espèce type est le *zeuxippus histrio*, de Coromandel.)

ZÉVAES Alexandre BOUSSON, dit, homme politique français, né à Moulins en 1873. Membre du parti ouvrier français, disciple de Jules Guesde, il se fit connaître par son active collaboration au « Socialiste » et à la « Petite République » et fut admis dans le conseil national du parti ouvrier. Élu député de la 2^e circonscription de Grenoble (Isère) aux élections générales de 1898, il échoua en 1902, mais brigua, avec succès, le 28 février 1904, le siège de député que Gustave Rivet venait d'abandonner. Il vota la loi de séparation des Églises et de l'Etat. Il a été réélu député le 6 mai 1906, à une grande majorité. Zévaes a publié : *Aperçu historique sur le parti ouvrier français 1899*.

ZEYER Jules, romancier et poète tchèque, né à Prague en 1811, mort en 1902. Il fit des études réales et commença par être menuisier, puis il completa par lui-même son éducation, devint précepteur en Russie et finit par se consacrer entièrement à la littérature. On cite, parmi ses romans : *André Tchernychev* (1879); *l'Histoire de deux foyers nms* (1880); des nouvelles; parmi ses poésies, un cycle de poésies épiques : *le Vysehrad*; *l'Épopée carabogienne* (1896).

ZIA-PACHA (Abd-ul-Hamid), l'un des promoteurs du mouvement jeune-turc, né à Constantinople en 1825, mort à Adana en 1881. Destiné dès l'enfance à la carrière administrative, il entra à dix-huit ans dans les bureaux du grand vizir. Ses goûts, cependant, le portaient vers les

lettres et il fréquentait assidûment les cercles littéraires où fleurissaient encore l'ancienne poésie turque, pédantesque et sonore, dont il sentit bientôt l'irréductible impuissance. Il se mit alors à l'étude des langues modernes, principalement du français, et traduisit les classiques, surtout Molière, Fénelon, La Fontaine, Rousseau, ainsi qu'*l'Histoire des Arabes*, de Viardot. Depuis 1855, il était secrétaire du palais impérial; en 1871, il fut nommé vizir du ministère de la police, puis pacha de Chypre. Cependant, à mesure que grandissait l'influence de Zia-pacha, qui collaborait aux journaux de Kemal, publiés à des poésies modernes, préconisant les réformes, le respect de la dignité humaine et des droits de chacun, la défiance du sultan augmentait. Il comma d'abord le poète gouverneur de Syrie, puis l'envoya à Konia, enfin à Adana. C'était l'exil définitif. Zia-pacha mourut tout dans cette dernière résidence.

ZIBRT (pron. *zibert*) Vincent, savant tchèque contemporain, né à Kosterel en 1861. Il fut attaché au musée national de Prague et nommé professeur d'histoire de la civilisation à l'université tchèque de cette ville. On lui doit d'importants ouvrages sur l'histoire et le folklore de la Bohême, une *Bibliographie de l'histoire tchèque*, une *Histoire de la danse en Bohême*, une *Histoire du costume*. Il a fondé en 1891 une revue très estimée : *le Peuple tchèque*.

* **ZICHY** (comte François DE), diplomate hongrois, né à Presbourg (Hongrie, en 1811. — Il est mort à Kaloz en 1900.

ZICHY (Antoine), écrivain hongrois, né à Zala en 1823, mort à Budapest en 1898. Député en 1848, il entra dans la carrière administrative après l'adoption du régime dualiste, mais il se consacra bientôt à des études littéraires et historiques. On lui doit une *Histoire de la Révolution anglaise*, des traductions de Macaulay et de Nathao le Sage, de Lessing. Dans les dernières années de sa vie, il écrivit les journaux, mémoires et correspondance d'Etienne Szechenyi, dont il donna la biographie en deux volumes (1896).

* **ZICHY** (Michel), peintre russe, né à Zala (Hongrie) en 1829. — Il est mort à Saint-Petersbourg en 1906. Il fit plusieurs voyages dans le Caucase, alla pour quelque temps à Paris et à Budapest et retourna définitivement en Russie (1873). Il s'est surtout distingué par ses illustrations de Byron, de Lermontov et des poètes hongrois Madach, Péterfi et Arany. Son album des Martyrs d'Arad est célèbre. On lui doit un grand nombre de tableaux allégoriques et *La Reine Elisabeth près du cercueil de Deak*, conservée au musée national de Budapest.

ZICHY (Ferdinand), homme politique hongrois, né à Presbourg en 1829. Il fit des études juridiques et agronomiques, devint, en 1861, vice-comte du comitat de Fejér (Albe-Royale), puis vice-président de la haute-cour royale. Condamné en 1863 à cause d'un article sur le compromis avec l'Autriche, il fut emprisonné et perdit son titre de comte et de chambellan. Après l'adoption du dualisme (1867), il entra dans le parti Deak, devint un des chefs des conservateurs, nuança Sennyey, et combattit, à partir de 1891, les lois politico-ecclésiastiques. Il sortit alors du parti libéral et fonda le parti chrétien-populaire, attaqua tous les projets de loi qui visaient la liberté de conscience, les mariages mixtes et l'introduction de l'état civil. En 1904, il se retira de la vie politique. — Son fils, **ALADAR ZICHY**, né en 1864, lui succéda à la tête du parti qu'il avait fondé. Membre de la coalition, Aladar Zichy entra au cabinet Wemberle (8 avr. 1906) comme ministre « à l'arrière », avec résidence à Vienne.

* **ZICHY** Eugène, né à Zichyfalva (comitat d'Albe-Royale) en 1837. — Les résultats scientifiques de ses voyages en Asie sont publiés actuellement dans l'ordre suivant : Ethnographie, par Janko; Archéologie, par Posta; Linguistique, par Papay; Zoologie, par Géza Horvath; la partie historique est rédigée par Eugène Zichy lui-même.

ZIDLER (Gustave-Marie-Henri), poète français, né à Paris en 1862. Il fit ses études à Paris. Agrégé des lettres, il professa successivement à l'école Moitte et au lycée Hoche. Sous les auspices de Henri de Bornier, il fit jouer, en janvier 1889, sur la scène de l'Odéon, un à-propos en un acte, en vers, intitulé *le Baiser à Molière*, puis il publia un drame héroïque en quatre actes et en vers, intitulé *Christophe Colomb* (1890). Mais il renonça bientôt au théâtre pour travailler à une sorte d'épopée de l'humaine tendresse, dont les divers chants formaient des poèmes distincts. C'est ainsi qu'il consacrera à l'enfance : le poème du *Huchet d'or* (1895); à l'adolescence : *la Légende des écoliers de France* (1898); à la famille : *le Livre de la douce vie* (1900); à la patrie : le poème de *la Terre divine* (1903).

ZIDORE ou **ZIDORA** n. f. Genre de mollusques gastéropodes prosobranches, de la famille des fissurellidés, comptant quelques espèces propres aux mers du Japon et des Antilles. (Les zidore ont leur coquille oblongue, en toit, treillisée, avec le sommet reporté en arrière et le bord antérieur entaillé. Des formes fossiles existent dans le tertiaire italien.)

ZIEGELHAUSEN, bourg d'Allemagne (graad-daché de Bade (cercle de Heidelberg)), sur le Neckar; 2.500 hab. Industrie florissante, fabrication de produits chimiques, meubles, plumes et porte-plume; briqueterie.

ZIEGLER (Jean), écrivain allemand, né à Hambourg en 1837, mort à Vienne en 1905. Après ses études au Johanneum, il se consacra à la peinture et au dessin, étudia la construction navale à Altona, puis suivit les cours de l'Académie des arts à Copenhague, en 1855. Deux ans plus tard, il entra dans la marine autrichienne, puis fonda en 1864 les *Archives de la marine*. Appelé en août 1867 de la marine en 1866, il n'y resta que jusqu'en 1871, pour se consacrer ensuite exclusivement à la littérature. Il publia : *les Perfections de la comtesse Léonore Christine Ulfeld, princesse de Slesvig-Holstein*, d'après un vieux manuscrit danois (1870); *Souvenirs de l'eau verte. Histoires de la mer* (1892); *Excursions dans Vienne. Extraits du livre d'esquisses d'une cascade rouge* (1897). Ziegler est un peintre admirable de la mer ainsi que du paysage, et malgré la richesse du coloris, son style reste souple et harmonieux.

* **ZIEM** (Félix), peintre français, né à Beaune en 1821. — Eloigné des Salons annuels depuis de longues années, Ziem a néanmoins figuré à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) avec trois tableaux : *Vues de Venise et de Stamboul*, un aquarelle, *Venise*, et un dessin, *Hollande*. Il a également exposé en 1902 une importante toile, commandée par le ministre de la marine : *Visite de l'escadre italienne à Toulon*. *M. Loubet se rend à bord du Lepanto pour passer la revue navale*. Cet o toile a été placée en 1906 dans les salons du ministère de la marine. Félix Ziem a, en 1905, fait don à la Ville de Paris, pour le Petit Palais, de 55 peintures, dont : *le Coup de canon. Chevaux sauvages en Canarie*, *Martiques*, *la Voile blanche*, des *Vues de Venise et de Constantinople*, des copies de *la Horde de nuit*, de Rembrandt, et du *Martyre de saint Marc*, de Veronèse, 74 études peintes, 41 aquarelles, 2 dessins et 5 précieux albums remplis de croquis, remontant à ses premiers voyages en Hollande, en Provence, à Venise et en Orient. Il a joint, à ce don, son portrait peint par Ricard.



Ziem

* **ZIEMSEN** (Hugo-Guillaume DE), médecin allemand, né à Großswald en 1829. — Il est mort à Munich en 1902.

ZIER (Edouard), peintre et dessinateur français, né à Paris en 1856. Elève de son père V.-C. Zier, et de Gérôme, il débuta au Salon de 1874 avec un *Caton d'Utique* (acquis par l'Etat) et envoya depuis des scènes d'histoire, des figures nues, des portraits. On citera : *Méditation* (1881, mention honorable); *Charles VI et Octette* (1880, à l'Etat); *Esther*; *Coru Laparcerie dans le rôle de Faust* (1900, 3^e médaille); *Douceur de vivre*; *Crépuscule* (1901, 2^e médaille); *Aragné* (1905); *Songeuse*; *le Premier Anneau* (1906). Il a exécuté un grand nombre de dessins pour l'« Illustration », le « Monde illustré » et des illustrations pour des livres de bibliophiles : *Roman comique*, *Tragédias*, *Aphrodite*, des romans populaires et des ouvrages destinés à la jeunesse.

ZILCKEN (Philippe), écrivain et artiste néerlandais, né à La Haye en 1857. Il étudia à l'Académie des beaux-arts et sous la direction de Maave. Ses principales œuvres sont des tableaux et des eaux-fortes dans la collection Mesdag, au musée du Luxembourg à Paris, au musée Boyman à Rotterdam, à la bibliothèque publique de New-York. Il a publié en français : *les Peintres hollandais modernes*; H. W. Mesdag, *souvenirs*, et de nombreux articles sur l'art dans les revues de Hollande et de l'étranger.

ZILLEBEKE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. d'Ypres]); 2.080 hab.

ZIMMER (Guillaume), peintre allemand, né à Apolda en 1853. Elève de Kalkreuth et de Theodor Hagen, de Weimar, il a composé de nombreuses scènes de genre : *Accident de train*, *le Départ* (1880); *En permission* (1883); *Tous les neuf*, *les Pommes de terre en Thuringe*.

ZIMMERMANN (Robert), philosophe allemand, né à Prague en 1824, mort à Vienne en 1898. Il étudia la philosophie et les sciences naturelles, fut assistant à l'observatoire de Vienne, puis privat-docent de philosophie à l'Université. Il enseigna ensuite la philosophie à Olmutz, à Prague et à Vienne (1869), et devint membre de l'Académie des sciences. Il a publié : *la Monadologie de Leibniz* (1847); *Leibniz et Herbart* (1849); *le Principe du droit chez Leibniz* (1852); *la Propédeutique philosophique* (1852); *le Tragique et la Tragédie* (1852); *Esthétique* (1858-1862); *Etudes et critiques de la philosophie et de l'esthétique* (1870); *Principes généraux et anthroposophie* (1882), et de nombreux mémoires dans les comptes rendus de l'Académie des sciences. Zimmermann est un des principaux représentants de l'école d'Herbart, dont il a développé surtout les principes d'esthétique. Il s'est fait connaître par sa lutte contre les théories de Hegel et de Vischer.

ZIMMERMANN (Alfred), historien allemand, né à Fraakensteiu (Silésie) en 1859. Il étudia l'histoire et les sciences politiques à Breslau et à Berlin, passa son doctorat en philosophie et entreprit de grands voyages d'étude à travers la France, l'Italie, l'Angleterre, la Russie, l'Afrique, etc. Fonctionnaire au ministère des colonies à partir de 1890, il fut nommé conseiller de légation en 1899. Il a publié : *Prosperité et décadence de l'industrie d'Alu en Silésie* (1892); *Histoire de la politique commerciale prussienne* (1892); *Etudes sur l'histoire coloniale* (1894); *les Colonies européennes, leur naissance, leur développement, leurs résultats et leur avenir* (1896); *la Politique coloniale de l'Espagne et du Portugal* (1896); *la Politique coloniale de la Grande-Bretagne* (1898-1900); *la Législation coloniale allemande* (1893-1898); etc.

ZIMMET n. m. Admin. ott. Bureau du recouvrement des créances dues à l'Etat. (Il faisait partie du ministère des finances.) Il Protection que la communauté musulmane doit aux sujets non musulmans, en échange de la taxe qu'ils ont payée (*zimmi*).

ZINCOCALCITE n. f. Carbonate naturel et zincifère de chaux.

* **ZINDER**, ville du Soudan, capitale du Demagherim ou sultanat de Zinder, dans la zone que les accords franco-anglais de 1904 ont placée sous l'influence française; 10.000 hab. environ. — La ville a été reconnue en 1905 par la mission de délimitation que dirigeait le capitaine Tilho. Elle comprend deux agglomérations principales : la ville forte, qui est la résidence du sultan, et la ville commerciale, qui porte le nom de Zongo. Zinder a dû sa grande prospérité aux caravanes de Tripoli qui venaient s'y approvisionner, mais qui depuis une dizaine d'années devaient de plus en plus clientes des comptoirs de la Compagnie anglaise du Niger. Les cotonnades, le sel, la poudre d'or, les plumes d'autruche, l'ivoire sont les éléments principaux de ce commerce. Zinder n'est plus la capitale d'un Etat féodal de Bornou, mais le chef-lieu d'un des trois territoires dont se compose le territoire militaire du Soudan : ceux de Zinder, de Tombouctou, de Niamey. — Une autre ville du nom de ZINDER ou SINDER, appartient également à la France, sur la rive droite du Niger, dans la région des rapides, dans le territoire militaire de Niamey.

— Délimitation. La délimitation longtemps contestée du territoire de Zinder, aux confins du Soudan français et des possessions de la Nigéria septentrionale, est entrée en 1906 dans la voie d'une solution définitive. Les gouvernements français et anglais ont décidé l'envoi d'une commission mixte, chargée de procéder sur place au relevé définitif de la frontière. La convention du 14 juin 1898 avait en effet stipulé un tracé très désavantageux pour la France. La route qui lui était laissée entre le Niger et le Tchad traversait de vastes espaces désertiques, qui la rendaient souvent peu praticable, et obligeaient les convois de ravitaillement à passer en territoire britannique.

La nouvelle délimitation est la conséquence de l'accord franco-anglais du 8 avril 1904, qui, en échange de l'abandon par la France de ses droits sur le French-Shore, lui a accordé des compensations territoriales dans l'Afrique occidentale, particulièrement dans la région du Sokoto. Aux termes du protocole signé le 9 avril 1900, entre Cam- bon et sir Edward Grey, la nouvelle frontière doit donner à la France les sultanats du Maouri, de l'Adar, du Kouni, du Gober et de Macadi; la France obtient ainsi un véritable route commerciale du Niger au Tchad, qui part de Sai, et aboutit au grand lac aux environs de Bosso, après avoir traversé, notamment, Dosso, Mataukari, Kouni, Tibiri, Maradi, Zinder, Adebour et Kabi.

ZINGERLE (Jakob Pius), théologien et orientaliste autrichien, né à Meran en 1801, mort en 1881. Entré en 1819 au couvent des bénédictins de Marienberg (Vintschgau), il étudia la théologie à Innsbruck, fut nommé, en 1824, coopérateur à Plati, en 1828 professeur au gymnase de Meran, dont il devint directeur en 1850, fut appelé en 1862 à la chaire d'arabe et de syriaque de l'Université de Rome et exerça les fonctions de scribe à la bibliothèque Vaticane. Il dirigea de nouveau le gymnase de Meran (1867-1871), et entra enfin au monastère de Marienberg, dont il était prieur quand il mourut. Membre, depuis 1871, de l'Académie des sciences de Vienne, il a publié : *Evres choisies de saint Ephrem, traduites du grec et du syriaque* (1833-1837); 2^e édit., 1845-1846; *Actes authentiques des saints martyrs de l'Orient* (trad. du syriaque, 1836); *Vie et actes de saint Siméon le Stylite* (1855); *Chrestomathie syriaque* (1871); *Lexicon Syriacum* (1873); etc.

ZINKEISEN (Jean-Guillaume), historien allemand, né à Altona en 1803, mort à Berlin en 1863. Il étudia à l'ou la théologie et l'histoire, resta à Dresde jusqu'en 1829, puis se rendit à Munich. En 1833, il se rendit à Paris, afin d'y ramasser les matériaux d'une *Histoire de l'empire ottoman en Europe*. Il refusa une chaire d'histoire offerte par le gouvernement grec à Athènes, prit à Berlin en 1840 la rédaction en chef de la « Gazette d'Etat de Prusse », qui devint en 1848 le « Moniteur de l'Etat de Prusse ». Il quitta la rédaction en 1851 pour se consacrer à des travaux historiques. Il a écrit : *Histoire grecque* (1832); *Histoire de la Révolution grecque* (1840); *le Club des Jacobins* (1852); *Trois Mémoires sur la question d'Orient* (1854). Son ouvrage capital est : *Histoire de l'empire ottoman en Europe*, allant jusqu'en 1812 (1840-1863).

ZINKOF, bourg de la Russie sud-occidentale (gouv. de Podolie [distr. de Lettcheff]), sur la Malaja-Ouchliva, affluent du Dniester; 2.500 hab. Industrie assez active : minoteries, tanneries; commerce de céréales. Cité fort ancienne, plusieurs fois détruite par les invasions tartares.

ZINTGRAF (Eugène), voyageur allemand, né à Düsseldorf en 1858, mort à Ténérife en 1897. Parti pour le Congo en 1884, il fut un des pionniers de la colonisation allemande au Cameroun, où il exécuta différentes missions de 1886 à 1892. Plus tard, en 1893-1894, il voyagea dans l'Afrique équatoriale et l'Afrique australe. Il a publié : *le Cameroun septentrional. Appréciation des voyages entrepris de 1886 à 1892*.

ZINZAR MARKOVITCH (Dmitri), général et homme politique serbe, né à Chabats (Serbie) en 1849, mort à Belgrade en 1903. Il termina ses études militaires en Allemagne et se distingua dans les guerres serbo-turques de 1876-1877, aiasi que dans la guerre serbo-bulgare de 1885. De 1898 à 1900, il remplit les fonctions de chef de l'état-major, sous les ordres de l'ex-roi Milan, alors généralissime de l'armée serbe. En novembre 1902, il fut appelé à la présidence du conseil par le roi Alexandre, qui devait dès lors suivre la politique autoritaire et autrophile de son père. Il fut assassiné dans sa demeure, au milieu de sa famille, en même temps que le dernier des Obrenovitch était mis à mort.

ZINZARE n. et adj. Syb. de MACÉDO-ROMAIN ou AROMUNIEN.

ZINZINULER v. n. Se dit du chant de la mésange.

ZION-CITY ou **SION-CITY**, ville des Etats-Unis (Illinois), sur le lac Michigan, au N. de Chicago; 20.000 hab., exclusivement sikouistes. Ville fondée par le Dr John Alexandre Dowie, « le prophète Elio », en 1901-1902.

ZIPPNOW, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. de Marienwerder]); 2.600 hab.

ZIRCARBITE n. f. Carbonate naturel de zirconium.

ZIRKÉLITE n. f. Zirconite naturelle de chaux.

ZIRLAW, ville d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Silésie, présid. de Breslau]), sur la Pultwitz, sous-affluent de l'Oder par la Weistritz; 2.300 hab. Industrie assez active : filatures; commerce de céréales.

ZITTEL (Charles-Alfred DE), géologue et paléontologiste allemand, né à Bahlingen en 1839, mort à Munich en 1904, victime d'un accident causé par un bicycliste. Il étudia d'abord à Heidelberg, puis à Paris, et s'en alla travailler à l'Institut national de géologie de Vienne; il devint assistant au cabinet minéralogique de la Cour, se fit habiliter à l'Université de Vienne en 1863, et alla professer la géologie à l'école polytechnique de Carlsruhe. En 1866, il était nommé professeur ordinaire de paléontologie et de géologie à Munich et conservateur du musée royal de paléontologie. En 1873-1874, il accompagna la mission Rohlf dans le désert Libyque et rapporta de son voyage d'importantes observations. Il a publié de nombreux travaux dans les comptes rendus de l'Académie des sciences de Bavière, et il faut citer de lui : *Etudes paléontologiques sur les couches délimitatives des formations jurassique et crétacée* (1868-1883); *Observations géologiques sur les Pennines centrales* (1869); *Temps primitifs* (1875); *Lettres du désert Libyque* (1875); *Traité de paléontologie*, avec Schimper et Schenk (1876-1893), traduit en français par Barrois (1883-1886); *Contributions à la géologie et à la paléontologie du désert Libyque* (1883); *Principes généraux de paléontologie*; *paléozoologie* (1895); *les Mollusques fossiles et les échinodermes de la Nouvelle-Zélande*; etc. Ses derniers travaux ont trait aux éponges fossiles. Zittel dirigea depuis 1879 le journal *Paléontologie* et était conseiller intime et président de l'Académie de Bavière.

ZIZICHAR, ville de l'empire chinois (Mongolie chinoise [prov. de Haïlungkiang]), sur le Nonni; 300.000 hab. Capitale de la province.

ZLATOVRAZSKY (Nicolas Nicolaevitch), romancier russe contemporain, né à Vladimir en 1845. Il fit ses études dans cette ville, puis passa à Moscou et de là à Pétersbourg, et débuta dans la littérature par des scènes de la vie rurale, qu'il signait LE PETIT STRECHENIK. Il a publié un grand nombre de romans, où il se plaît à étudier les questions sociales : *les Cours d'or*; *le Vagabond*; *la Famille Krentev*; *les Messieurs Karavuev*; etc.

ZLIN, bourg d'Autro-Hongrie (prov. de Moravie [cercle d'Ugarisch-Hradisch]), sur la Drzewnica, sous-affluent du Danube par la Morava; 2.900 hab. Industrie et commerce assez actifs : tanneries, blanchisseries; fabrication du poterie.

ZLIN, ville de la Prusse-Orientale (prov. de Posen), chef-lieu de cercle, sur le cercle de Zinn, formé par la

Gousawka (bassia de l'Oder par la Netze et la Wartha); 2.600 hab. Commerce de céréales, chevaux, etc. Brasseries. — Le cercle de Znain, pour une superficie de 838 kilomètres carrés, est peuplé de 32.000 hab.

Zo (Jean-Baptiste-Achille, peintre français, né à Bayonne en 1826, mort à Bordeaux en 1901. Elève de Couture, camarade de Puvion de Chavannes et de Manet, il habita Paris jusqu'en 1871, époque à laquelle il retourna à Bayonne diriger l'École des beaux-arts. Après y avoir fondé le musée municipal, il fut nommé en 1889 directeur de l'École des beaux-arts de Bordeaux, où il mourut des suites d'un accident. Il avait été mis hors concours au Salon de 1867 avec le *Tribunal des rois maures*, qui, long temps au musée du Louvre, fut placé dans la suite au ministère des colonies. Dessinateur correct et peintre vigoureux, Achille Zo est bien représenté dans les musées des villes de France : la Plaza de l'Ayuntamiento est à la mairie de Marseille; l'*Arceville de Tolède* au musée de Carcassonne; le musée de Bayonne conserve : le *Rêve du croquant*, les *Bohémien en voyage* et la *Posada San Hafari*, ainsi que plusieurs portraits remarquables. Achille Zo fut un des premiers peintres français à comprendre le caractère de l'Espagne et à en traduire la couleur chaude et les types particuliers.

Zo (Henri), peintre français, né à Bayonne en 1873, fils du précédent, dont il fut l'élève. Henri Zo fréquenta également à Paris l'atelier Bonnat à l'École des beaux-arts et exposa successivement au Salon des artistes français : la *Mort d'un torero* (1895); *Bravo toro* (1896, musée de Saint-Sébastien); *Avant la corrida* (1897, ambassade japonaise, Londres); *Sol y sombra* (1898); un *Incident* (1899, musée de Saint-Quentin); *Los toros* (1900); *Ocean* (1901, musée de Bayonne).

Cette dernière toile lui fit décrocher une deuxième médaille et une bourse de voyage. Depuis, il a envoyé : *L'Idole* (1902, musée de Perpignan); la *Mascarade* (1903); *Aquadora* (musée du Luxembourg); *Attendant l'heure* (1904, musée de Tourcoing); la *Famille espagnole* (musée de Philadelphie) et le *Marché de l'Encarnacion*, qui est au palais des Beaux-Arts de la ville de Paris et valut à l'artiste le prix national du Salon. Comme son père, Henri Zo a été surtout séduit par la vie espagnole; il excelle à en traduire le caractère violent et à faire éclater les jaunes et les oranges au milieu des tons sombres; en même temps, c'est un notateur aigu de la physiologie humaine, et ses œuvres sont parmi les plus puissantes de la jeune école de peinture française. En 1906, il a exposé une étude de rouges sous le titre de *Tueur de taureaux* et une étude de verts sous le titre de *Chanteuse de zarzuelas*; l'intensité des verts de la robe et la vigueur du métier sont tout à fait remarquables.

ZOARA ou **ZOUAGHA**, petite oasis de la Tripolitaine occidentale, dans la plaine de Djelara, sur la mer Méditerranée, à l'E. de l'embouchure du oued Beidra. 1.000 hab. Petit mouillage, palmeraies.

ZOBÉIR ou **ZUBEHR-RAHAMA**, marchand d'esclaves du Soudan égyptien. Le sirdar Wingate, s'inspirant des idées de Gordon, fit revenir, en 1900, Zobéir au Soudan et en fit un agent de l'Angleterre.

ZOBELTITZ (Hans DE), écrivain allemand, né à Spiegelberg (Brandebourg) en 1853. Entré dans l'armée à dix-huit ans pendant la guerre franco-allemande, il était lieutenant en 1872 et devint plus tard professeur de tactique à l'école de guerre de Potsdam. Mais il s'occupait principalement de littérature; en 1890, il quitta l'armée avec le grade de capitaine et publia dès lors une série de romans qui lui acquièrent rapidement de la notoriété. Citons, parmi les principaux : *L'Éternelle Fiancée* (1892); *Le Passage du Kronprinz* (1894); *Senior et junior* (1896); *Antje Bergholm* (1897); *Le Panzer Diable de géant* (1898); *Christian de Stachow*; *Sous la croix de fer*; etc.

ZOBELTITZ (Féder DE), officier et écrivain allemand, frère du précédent, né à Spiegelberg (Brandebourg) en 1857. Il fut élevé dans le corps des cadets prussiens, devint officier de cavalerie en 1874, donna sa démission en 1881 pour s'occuper de l'exploitation de ses propriétés, et s'adonna à la littérature. Il afferma ses domaines en 1884, se fixa à Berlin et se consacra entièrement au journalisme, aux lettres et à la bibliophilie. Il dirigea successivement un journal illustré, le « Journal des familles de Schorer », un journal féministe, « Journal illustré des femmes », et fut feuilletoniste dans un grand quotidien berlinois, le « Quotidien allemand ». Il est remarquable comme bibliophile et a rendu des services à la bibliographie, surtout par une revue qu'il fait paraître depuis 1897 à Bielefeld et à Leipzig : « Revue pour les bibliophiles ». Il a publié un grand nombre de nouvelles et de romans, ou il décrit avec talent la vie sociale de l'aristocratie berlinoise et des officiers prussiens et les mœurs des hobereaux et des paysans de la Marche brandebourgeoise. Il a publié, en outre, des récits de voyages et des romans ethnographiques très appréciés. Ses principaux ouvrages sont : *Sables de la Marche* (1883), nouvelles; *La Yunque de Nessus* (1886); *Brins d'or* (1888); *Le Devoir envers soi-même* (1892); *les Chevaliers de Saint-Jean* (1892); *Le Petit Pasteur* (1894); *La Deuxième Génération* (1895); *Le Poisson qui gémit* (1897); *L'Épreuve de la misère* (1898); *La Forêt assassine* (1898); *Des profondeurs du puits* (1899); *L'Année du mariage* (1900); *Monsieur l'Intendant* (1900); *Puissance de carton* (1902). Enfin, il a fait représenter avec succès quelques drames : *Sans cloches* (1893); *Le Jugement des hommes* (1894); *Le Sang propre* (1895); *Tyrans de la fortune* (1896); *Armes nouvelles* (1899); *La Couronne de fer* (1901).

ZOGAPHE ou **ZOGRAPHUS** (*fuss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères longicornes, de la sous-famille des lamelles, comptant six espèces propres à l'Afrique tropicale et méridionale. (Les zographes sont de grands insectes massifs, ordinairement noirs, tachés de blanc, de roux et de jaune, etc. Le *zographus oculator*, du Cap, est le type du genre.)

ZOGRAPHOS (Constantin), homme d'Etat grec, né à Calavrythas (Morée) en 1797, mort à Saint-Petersbourg en 1856. Il fit ses études de médecine en Italie et retourna en Grèce peu avant la guerre d'indépendance. Il se mit au service de la cause nationale, se distingua par son savoir et son éloquence, fut élu aux diverses assemblées nationales, puis se prononça contre le gouvernement oppresseur et dévoué à la Russie de Capo d'Istria, qui l'exila. En

1832, il devint secrétaire du gouvernement provisoire et commission des Secr. Après l'avènement d'Othon de Bavière, il fut à diverses reprises appelé au ministère. Chargé d'affaires de Grèce en Russie (1851), il prit une part active aux négociations qui précédèrent la guerre de Crimée. Il a laissé quelques écrits politiques.

Zohar ou plus exactement **Sepher ha Zohar** le *Livre de la Splendeur*, livre hébreu qui est comme la Bible de la Cabale. (V. CADALE, au t. II.) C'est un commentaire ésotérique et mystique du Pentateuque. On l'a attribué à Simon ben Joïchi, ce qui le ferait remonter au III^e siècle; mais le plus grand nombre des critiques le jugent beaucoup plus récent, et l'attribuent à Moïse ben Sentob de Léon sur s. ou à un de ses contemporains espagnols. Cette vaste compilation renferme divers ouvrages de dates différentes. On y expose les attributs de Dieu et on explique comment il crée le monde par l'intermédiaire des dix se'phir (puissances ou vertus); à ces théories, qui ont de nombreuses analogies avec les doctrines néo-platoniciennes, se mêlent des interprétations symboliques des lettres, des combinaisons de chiffres, des considérations magiques ou astrologiques, etc. Le Zohar, que l'exégète Hanberg considère comme le monument le plus remarquable de la littérature juive après l'Ancien Testament, a été imprimé à Mantoue en 1559. Pie de la Mirandole l'avait fait traduire en latin. La première traduction française du Zohar fut faite par Jean de Panly et publiée par les soins d'Emile Laluma-Giraud 1906.

ZOIDIOGAME (du gr. *zoidion*, animal, et *gamos*, mariage) adj. Qualification donnée par Kirchner aux plantes chez lesquelles le transport du pollen sur le stigmate est effectué par les animaux.

— n. m. : Un zoidiogame.

— ENCYCL. On distingue plusieurs catégories de plantes zoidiogames, les principales sont :

1° Les *ornithophiles*, dont la fécondation est assurée par les oiseaux, par exemple, *marcapavi* ou *upenthoïdes*.

2° Les *malacophiles*, qui sont pollinisées par les mollusques c'est le cas de la *rhodod Japonica* et de *l'Alouca ndorante*.

3° Les *entomophiles*, qui sont pollinisées par les insectes. Cette dernière catégorie est de beaucoup la plus abondante.)

ZOÏDIOGAMIE (*mi* — du gr. *zoon*, animal, *oidos*, forme, et *gamos*, mariage) n. f. Fécondation des plantes semblable à celle des animaux, c'est-à-dire que l'élément mâle est mobile et va à la recherche de l'élément femelle.

— ENCYCL. La zoidiogamie existe chez beaucoup de thallophytes, et elle est d'ailleurs caractéristique des mousses et des fougères. On l'a signalée aussi chez certaines plantes à embryon et à sac pollinique comme le *cypris revoluta* et le *ginkgo biloba*; chez ces plantes, le noyau spermatique est nu et de cils vibratiles, qui le font ressembler à un spermatozoïde et le rendent actif.

ZOLLA (Daniel-Bernard), économiste français, né à Paris en 1859. Ancien élève de l'École nationale d'agriculture de Grignon, puis de l'École libre des sciences politiques, Zolla est aujourd'hui professeur dans chacune de ces institutions. Les nombreux articles et les œuvres plus volumineuses qu'il a publiés nous le montrent observateur attentif et averti, ingénieux théoricien des grands phénomènes économiques et des transformations dont la vie agricole moderne nous donne le spectacle. On doit notamment à Zolla : *Code-manuel du propriétaire-agriculteur* (1894); *Études d'économie rurale* (1895); *les Questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui* (1894 et 1895). Zolla est lauréat de l'Académie des sciences morales et politiques.

ZOLLER (Edmond DE), écrivain et traducteur allemand, né à Stuttgart en 1822. Il fit ses études à Tubingue, et après divers voyages s'établit dans sa ville natale, où il s'occupa de journalisme, de traductions et d'art dramatique. En 1853, il fonda le *Monde illustré*; en 1858, *Sur terre et sur mer*, avec Hacklander; en 1863, *Bibliothèque de romans*, et d'autres revues encore. En 1885, il devint conservateur chef de la bibliothèque du palais royal et reçut le titre de conseiller aulique. On a de lui : *Esquisse de la science du bibliothécaire* (1846); une *Biographie de Léopold Robert* (1863); *les Ordres de chevalerie en Allemagne et en Autriche* (1881), et de nombreuses traductions.

ZOLLING (Théophile), écrivain allemand, né à Scafti, près de Naples, en 1819. Il fit ses études à Zurich, puis aux universités de Vienne, Heidelberg et Berlin. De 1876 à 1880, il vécut à Paris, s'occupant de travaux dramatiques et critiques, qu'il faisait publier dans les revues allemandes les plus diverses. En 1881, il succéda à Paul Lindau à la rédaction du « Présent » à Berlin. On a de lui : une étude sur *l'Expédition d'Alexandre le Grand dans l'Asie centrale* (1875); la *Nouvelle Vie*, comédie empruntée à Alphonse Daudet (1877); *Voyage dans le monde parisien* (1881); *Henri de Kleist en Suisse* (1881); une critique des *Œuvres de Henri de Kleist* (1883-1886), et quantité d'écrits critiques, nouvelles, etc.

ZONAIRE (*mèr*) n. f. Algue brune, de la famille des dictyocécées, à thalle souvent dressé, ayant la forme d'une tige très ramifiée, fixée au rocher par une partie élargie. Elle vit dans la Méditerranée et dans les mers tropicales.

ZOOCARBONIT (*nit*) n. m. Nom par lequel on désigne certaines conches du bassin carbonifère de Sarrebruck, entièrement composées de débris animaux, notamment de poissons.

ZOOLÉE ou **ZOOLEA** (*lé-a*) n. f. Genre d'insectes orthoptères, de la famille des mantidés, comprenant des formes propres à l'Amérique tropicale. Les zoolées sont des mantes de grande taille, à long corselet, remarquables par les expansions lobées de leurs pattes. La *zooléa lobipes*, du Brésil, d'un beau vert, atteint 7 centimètres de long.

ZOONTOCARIS (*riss*) n. m. Genre de crustacés décapodes, comptant quelques espèces, telles que le *zoonto-caris Galathea*, des mers d'Anstralie.

— ENCYCL. Les zoonto-caris, petits animaux vivant à la surface des mers chaudes, sont sans doute des formes larvaires telles que les *Lucifer*, très remarquables par leur carapace courte, échaquée en arrière, avec un grand rostre.

* **ZOOSPORE** n. f. — ENCYCL. Les zospores sont pourvues de cils vibratiles (un, deux, quatre, en nombre indéfini suivant les espèces), et par suite douées de mou-

vements propres. Cette forme de spore est spécialement zoogamique, car on la rencontre chez un grand nombre d'algues marines ou d'eau douce, ulves, characées, etc., et parmi les champignons, dans la famille des saprolegniacées, qui comprennent surtout des espèces asexuées.

ZORN Anders, peintre et graveur suédois, né à Mora Suède en 1850. Il suivit les cours de l'Académie de Stockholm, d'abord comme sculpteur. Il y fit l'œuvre de Berklund. Puis il se rendit à Paris, où il se produisit comme peintre de 1888 à 1890. Depuis, il se produisit en Suède et obtint de vifs succès.

En 1890, il obtenait en 1889 une médaille au Salon et, en même temps, une médaille d'or à l'Exposition universelle. En 1900, un grand prix avec trois tableaux; *Mère*, *Soir du 24 juin* et *Oscar II*, et trois eaux-fortes. En mai 1906, il faisait une exposition d'ensemble de ses œuvres chez Durand-Ruel à Paris, qui eut un haut intérêt.

Ce peintre-graveur est le virtuose de la Dalecarlie. Il a beaucoup voyagé et il a touché un peu de tout. Il a visité l'Italie, l'Espagne, l'Afrique; il a fait des portraits en Amérique, à Londres. Cette humeur ambulante de l'artiste, vers 1896, son pécuniaire de toute habitude d'école. C'est un moderne et un impressionniste de la vie, de l'atmosphère. Il note plus vivace qu'il ne peint, avec une énergie et une individualité saisissantes. Il a donné ainsi des intérieurs, des portraits, des effets de lumière. Nous citerons, parmi ses principales œuvres : *Marjet ou Paysanne se coiffant*; *Café de nuit*; le chanteur *faure à son harmonium*; *Cuquelin culot causant* (1889); la danseuse *Hosta Muri causant chez elle*; l'Amma et Bruno *Liljeford*; dans la neige de *Gopnar*; le Dr *Wieselgren portant un toast à la Société à Idun*; portrait du roi de Suède; portrait de M. Spuller, de M^{rs} Tokoff, etc. La violence délicate et l'originalité subtile de l'artiste se révèle encore mieux dans son œuvre heurtée, magistrale, d'aquarelliste. Ses œuvres sont halafes, zébrées, sabrées de bachelures parallèles; de près, c'est un fouillis; à distance, tout se recompose avec une merveilleuse sûreté. Principales plaques : *Ernest Renan*, le *Toast*, *Portrait de l'artiste avec sa femme*, *Femme ou bain avec son enfant*, etc. L'œuvre gravé de Zorn, en 1906, se montait à 170 ou 180 morceaux Zorn a aussi exécuté quelques appareils : *Maia*, galerie Nationale de Berlin; *Effet de nuit*, musée de Göteborg; les portraits de *Faure* de l'Opéra, de *Spuller*, de *M^{rs} Emma Zorn*, et surtout le *Toast à la Société à Idun*, son chef-d'œuvre. Son œuvre gravé comprend plus de 150 pièces et se compose d'improvisations, de portraits, dont ceux d'Ernest Renan, du poète Verlaine, de Karl Larsson dessinant et d'interrelations libres de ses compositions. Il a aussi modelé ou taillé dans le bois quelques petites sculptures expressives. Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), où figura un *Pêcheur*, musée du Luxembourg; il a obtenu deux grands prix, comme peintre et graveur, à l'Exposition universelle de 1900.

ZOTTOLI (Angelo), missionnaire et sinologue italien, né en 1826, mort en 1902. Entré en 1843 dans la compagnie de Jésus, il partit cinq ans plus tard pour la Chine, et compléta ses études théologiques à Chang-Hai. Ses premières publications furent d'un caractère religieux et destinées à l'usage des chrétiens indigènes. Puis il composa une grammaire latine pour les étudiants chinois. Mais, ce qui lui a valu le titre de sinologue distingué, c'est son *Cursus litteraturæ sinicæ pro-missionariis accommodatus*, paru en cinq volumes depuis 1878, et qui couvre le domaine entier de la littérature chinoise. Il a laissé le manuscrit d'un *Dictionnaire chinois*, qui paraît il doit passer tous les dictionnaires existants par sa richesse de matériaux.

ZOZYME n. m. Genre de crustacés décapodes brachyures, de la famille des cancrinés, comptant sept espèces répandues dans les mers chaudes. Le *Zozyms aneus*, commun dans toute la région indo-actique, de la mer Rouge à l'Océan, est le type de ces crabes de taille moyenne, à carapace régulièrement bossuée, qui appartiennent à la sous-famille des cancrinés.

ZOZOTER v. n. Pop. Syn. de ZEZAYER.

ZSANBEK, bourg d'Autro-Hongrie (Hongrie) comitat de Pest, à 10. de Budapest; 4.200 h. Restes de édifices turques.

ZSCHIMMER Emile, peintre allemand, né à Grossg., près de Schmiedberg, en 1842. Elève de l'École des beaux-arts de Weimar, qu'il dut quitter pour prendre part à la guerre franco-allemande de 1870-1871, il a reçu dans la suite des conseils de Kalkreuth, Ranberg, Pawlows, Michelis, Max Schmidt et Hagen. Installé en 1891 à Schmiedberg, il s'est efforcé de rendre le caractère des Landes, des forêts, des mares qui entourent son pays natal. Le musée Hohenzollern à Berlin possède de lui : *un Maïson de paysan du village de Marksburg*, et aussi *Erlurt*; une *Rue de village thuringien*. Ses autres œuvres se trouvent au château d'Osterstein, et dans les collections privées de Dresde, Berlin, Hambourg, Brême, Lübeck, etc.

ZSCHORLAU, bourg d'Allemagne (Prusse) de Saxe (cercle de Zwicau), dans l'Erzgebirge; 3.200 hab. Blancheries et mines.

ZSILINSKY (Michel DE), historien hongrois, né à Bekes-Csaba en 1828. Il renonça au professorat en 1874, pour se consacrer exclusivement à la science et à la défense du protestantisme. Député au Reichstag en 1875, il s'occupait principalement des questions d'instruction et de religion. En 1889, il fut nommé préfet de comitat *obergespan*, puis, en 1895, sous-secrétaire d'Etat de l'instruction et du culte. Il a publié : *Femmes hongroises* (1871); *Histoire de la ville de Szarvas* (1872); *Monuments diplomatiques comitatux Bekesiensis*; *les Débats de la Chambre hongroise sur les questions de religion* (1880-1897); *Histoire d'un synode révolutionnaire de 1707 à 1715* (1889); *la Paix de Linz et l'histoire de la loi 1647 concernant la religion* (1890); *Histoire du comitat de Csongrad* (1896); etc.



ZUBER-BUHLER (Fritz), peintre suisse, né au Locle (Suisse) en 1822, mort à Paris en 1896. Élève de L. Grosclaude et de Picot et de l'École des beaux-arts de Paris, où il se rendit vers 1850, il a traité surtout des sujets historiques et allégoriques; *la Poésie* (musée de Neuchâtel); *la Poésie* (musée de Neuchâtel); *l'Enfance de Bacchus* (1850); *Nona Pompilius et Égypte*; etc. Il a fait aussi des portraits. Beaucoup de ses œuvres sont dans les musées de la Suisse.

ZUCCARINIE (*zuka-ri-ni* n. f. Genre de rubiacées glandées, dont une espèce, la *zuccarinie à grandes feuilles*, est un bel arbre de Java. Ses fruits sont des baies de la grosseur d'une poignée.

ZUCKERKANDL (GLANDE DE). Anat. Petite thyroïde aberrante, qui se présente sous forme d'une masse jaunâtre, grosse comme un grain de chénevis, logée quelquefois dans l'interstice des deux muscles géno-hyôïdiens.

ZULOAGA Y ZABALETA Ignacio), peintre espagnol, né à Elbar (Guipuzcoa) en 1870. Il fut agent comptable dans les mines, avant de pouvoir se livrer complètement à son goût pour la peinture. Fixé à Paris en 1899, on l'y signala bientôt au nombre des jeunes artistes les mieux doués de ce que l'on appelait alors « l'école de Montmartre ». Zuloaga exposait au Salon du Champ-de-Mars en 1893 une page réaliste, qui fut remarquée par sa franchise et sa vigueur tout espagnole; *le Nain d'Elbar*. On a vu de lui aux expositions suivantes: *Mon portrait*; *les Ruines de Somorostro* (1898); *Portraits de M. Daniel Zuloaga et de ses filles* (1899); *Promenade après la course de taureaux* (1901); *Préparatifs pour la course de taureaux*; *Gilvne et Andalousie*; un *Mot piquant* (1903). Un tableau qu'il avait présenté à la section espagnole pour l'Exposition universelle de 1900 (Paris) et que ses compatriotes n'avaient pas admis, *la Veille des courses*, fut acheté par le musée de Bruxelles. L'artiste peint des gitanes, des buveurs, des paysans, des toreros, des mendiants et toute la variété des types populaires.

ZUMBINI (Bonaventura), professeur et critique italien, né à Cosenza (Calabre) en 1810. Professeur à l'université de Naples, où il succéda à De Sanctis, de 1879 à 1902, il est devenu sénateur du royaume depuis 1905. En face de la critique d'inspiration sentimentale et patriotique de Settembrini, de la critique impressionniste et délicatement esthétiste de F. De Sanctis, Zumbini représente la tendance rigoureusement objective et scientifique qui a partout prévalu. Bien qu'il ait peu écrit, il a exercé une notable influence sur le relèvement des études en Italie. Son grand ouvrage sur Leopardi, *Studi sul Leopardi* (1868-1904), est le plus approfondi et le plus suggestif qui ait été écrit sur le sujet; il a en outre consacré deux importantes monographies à Pétrarque (1878-1895) et à Monti (1886-1894). Ses jugements sur la littérature italienne sont éclairés et affirmés par sa profonde connaissance de la poésie des autres pays de l'Europe, à laquelle il a consacré un volume, *Studi di letteratura straniera* (1893), où l'on trouve de brillants et solides articles sur Rabelais, Milton, Cervantes, Victor Hugo, etc.

ZUMMÄRÄH SETTAOÛIA n. f. Nom d'un instrument ordinairement à anche et formé de deux tuyaux, en usage chez les bergers égyptiens. (Il y a quelques variétés. On les désigne par le nombre de trous dont ces instruments sont percés: ainsi, la *zummäräh settaouïa* a 4 trous, la *khamstouïa* a 5 trous, la *settaouïa* en a 6 et la *sabaouïa* en a 7.)

ZUMPE (Hermann), chef d'orchestre et compositeur allemand, né à Taubenheim (Lusace saxonne) en 1850, mort à Munich en 1903. Destiné à l'enseignement, il fut un instant instituteur à Weigsdorf, d'où il s'enfuit pour se rendre à Leipzig et se livrer à sa passion pour la musique. Là, tout en prenant des leçons de Tottmann, il accepta les fonctions de triangle à l'orchestre du théâtre municipal. Employé par Wagner à Bayreuth pour la préparation des représentations de *l'Anneau du Nibelung* (1873-1876), il devint ensuite chef d'orchestre successivement à Salzbourg, Wurtzbourg, Magdebourg, Francfort et Hanbourg. Appelé en la même qualité au théâtre de la cour, à Stuttgart, au bout de quatre ans il se rendit à Munich pour prendre la direction des concerts Kaim, puis devint chef d'orchestre du théâtre de la cour à Schwerin, et enfin retourna à Munich comme directeur général de la musique à l'Opéra de cette ville.

Zumpe était un chef d'orchestre remarquable, et fort habile à diriger tous les genres de musique, sans aucun parti pris d'école. Il s'est produit aussi comme compositeur. Il a fait jouer deux opéras: *Anarcha* (1880) et *la Prun-*

cesse maudite, et plusieurs opérettes: *Farinelli* (1886); *Karin* (1888), et *l'Auberge polonoise* (1891). On connaît aussi de lui une ouverture: *la Mort de Wallenstein*, et quelques lieder.

ZUMPT (Charles-Timothee), philologue allemand, né à Berlin en 1792, mort à Carlsbad en 1849. Il fit ses études secondaires aux gymnases du Cloître-Grin et de Joachimsthal à Berlin, passa ensuite un an à l'université de Heidelberg, puis retourna à Berlin et acheva ses études à l'université nouvellement ouverte dans la capitale prussienne. Il débuta comme professeur au gymnase Frédéric-Werder à Berlin, passa de là au gymnase de Joachimsthal, puis à l'Académie militaire et enfin (1827) à l'université, où il fut chargé de l'enseignement de la littérature latine. En 1837, l'Académie de Berlin lui ouvrit ses portes. Zumpt est surtout connu comme l'auteur d'une *Grammaire latine* (1^{re} édit. 1818), dont la réputation fut universelle. Il y ajouta un recueil de *Thèmes latins* (1829). On a encore de lui de bonnes éditions d'auteurs latins, *Quinte-Curce* (1819), les *Discours de Cicéron contre Verres* (1831); le *De Officiis* du même auteur (1838) et une série de dissertations, où il traite avec beaucoup de compétence diverses questions relatives à l'antiquité romaine.

ZUMPT (Auguste-Guillaume), archéologue allemand, neveu et en même temps gendre du précédent, né à Koenigsberg en 1815, mort à Berlin en 1877. Il fit ses études au gymnase de Francfort-sur-Oder, puis à l'université de Berlin, fut reçu docteur en philosophie avec une thèse sur *Nullius* et professa successivement aux gymnases de Joachimsthal, Frédéric-Werder et Frédéric-Guillaume. En 1876, il prit sa retraite. On a de lui une biographie en latin de son oncle Charles-Timothee Zumpt, un traité d'épigraphie romaine en deux volumes: *Commentationes epigraphicæ* (1850-1854); des éditions du *Pro Murena* et du *De lege agraria* de Cicéron, dont il traduisit en allemand le *De officiis* et le *De legibus*, ainsi que deux traités estimés sur le *Droit criminel* et la *Procédure criminelle* sous la république romaine; etc.

ZUPITZA (Jules), philologue allemand, né à Kerpen, près de Oberglogau (Haute-Silésie), en 1841, mort à Berlin en 1895. Il étudia la philologie germanique à Breslau et à Berlin, et se fit habilement en 1869 à l'université de Breslau, où il fut nommé professeur ordinaire en 1872. La même année, il fut appelé à Vienne avec le titre de professeur ordinaire de langues germaniques septentrionales. En 1876, il devint professeur de langue et littérature anglaises à Berlin. Ses principales publications sont: *Introduction à l'étude du moyen haut-allemand* (1868); *Exercices d'ancien et moyen anglais* (1874); *Grammaire et glossaire de l'ancien frison* (1880); *Beowulf* (1882); *le Prologue de Chaucer* (1882); etc., sans parler de nombreux articles de revues.

ZURBANO (D. Martin), général espagnol, né en Aragon en 1780, mort en 1845. Il fit la guerre aux Français, comme chef de partisans, de 1808 à 1814, et fut contrebandier sous Ferdinand VII. À la mort du roi, il offrit ses services à la régente Marie-Christine, contribua à la défaite des carlistes et gagna le grade de général. Après le départ de Christine, Zurbano s'attacha au parti d'Espartero. En 1843, lors de l'insurrection de Prim O'Donnell et Narvaez, Zurbano et Seoane rassemblèrent un corps d'armée à Saragosse et essayèrent de disputer aux insurgés la route de Madrid. Rejeté dans les montagnes et prosaïque, Zurbano essaya de reprendre la lutte contre Narvaez (1844), fut battu, vit ses deux fils fusillés, et fut à son tour passé par les armes.

ZUYLEN VAN NYEVELT (Hugo, baron DE), homme d'État hollandais, né à Rotterdam en 1781, mort en 1853. Il entra dans la diplomatie, fut nommé secrétaire du ministre hollandais à Paris (1805), secrétaire de légation, puis chargé d'affaires (1874) en Espagne et se retira lors de l'annexion de la Hollande à la France. Il devint ensuite commissaire général près des généraux des armées alliées en Belgique (1814), ministre à Stockholm (1815), à Madrid (1817-1822), où il se distingua dans le règlement des affaires commerciales de la Hollande. Ambassadeur à Constantinople (1825), il négocia la reprise des relations diplomatiques entre la Turquie et les puissances victorieuses à Navarin. De retour à La Haye (1829), il rendit d'actifs services à son gouvernement lors de la révolution belge ainsi qu'à la conférence de Londres, dont il fit partie jusqu'en février 1833. Il fut nommé ministre d'État, fut chargé par intérim, à diverses reprises, du portefeuille des affaires étrangères et reçut le portefeuille des cultes pour la confession protestante (1842-1848).

ZUYLEN VAN NYEVELT (J.-P.-P., baron DE), homme d'État et diplomate hollandais, né à Dordrecht en 1816, mort à Amsterdam en 1890, fils du précédent. Il fit de

brillantes études, fut élu député, soutint la politique conservatrice et se distingua dans la discussion des questions extérieures. En octobre 1852, il fut nommé ministre des affaires étrangères dans le cabinet Thorbecke, qui se retira le 15 avril 1853, à la suite du rétablissement de la hiérarchie épiscopale catholique dans les États hollandais. Il reprit le portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet Van Hall (fév. 1860) et le conserva dans le ministère modéré que lui-même forma et présida (mars 1861), mais dut se démettre par suite de dissentiments avec ses collègues plus libéraux (oct. 1861). De nouveau président du conseil (30 mai 1866) et ministre des affaires étrangères, il prit une part essentielle aux négociations relatives à la cession projetée du Luxembourg à la France. Ministre plénipotentiaire des Pays-Bas à Paris (1868), il conserva ces fonctions jusqu'en 1885, fut ensuite promu membre de la première Chambre et ministre d'État.

ZUYLEN VAN NYEVELT VAN HAAR (baronne Hélène DE), née de Rothschild, femme auteur française, née à Paris en 1868. Son premier volume, intitulé *Effeuillements*, est un recueil de courts poèmes, où des langueurs mystiques et sensuelles se fondent dans un sentiment de lassitude mélancolique (1904). Un autre, *Copeaux* (1904), est composé de nouvelles ingénieuses dans leur manière et procédant de la même inspiration. Un roman, *l'Impossible Sincérité* (1905), a définitivement consacré le talent d'écrivain de M^{me} de Zuylen de Nyevelt. Elle a fait représenter au Grand-Guignol un acte dramatique, *la Muscarade interrompue* (1905) et, la même année, sa *Comédie dans un jardin* était jouée sur le théâtre de l'Automobile-Club, dont son mari est le président.

***ZWICKAU**, ville d'Allemagne (roy. de Saxe). — Les eaux minérales de Zwickau, chlorurées sodiques, à la température de 14° C., sont utilisées, dans un petit établissement balnéothérapeutique, pour le traitement du rhumatisme chronique et des affections cutanées.

ZWILLER (Marie-Augustin), peintre français, né à Didenheim (Alsace) en 1850. Élève de Thiéry, Boulanger et J. Lefebvre, il envoya, pour ses débuts, au Salon de 1882, une *Tête de vieille femme*. Ses envois en 1888, *Remords de l'ivrogne* (musée de Strasbourg) et *Captive*, lui valurent une mention honorable; celui de 1895, *Leçon de modelage à l'Institution alsacienne des Jeunes Aveugles* (musée de Mulhouse), une 3^e médaille, et *l'Industrie en Alsace* (1896), une 2^e médaille. Il a exposé au Salon de 1901: *Portrait*, et *la Femme du lérîte d'Éphraïm*; en 1903: *la Première Nuit d'un goisse* (Adam et Ève chassés du Paradis) et *Portrait du général Balman*; en 1905: *Réverie et Joueur de guitare*. Cette œuvre, réexposée en 1900, a obtenu une médaille de bronze. A signaler encore: *le Régat* (musée de Mulhouse), *Jeune Alsacienne* (musée de Cahors), *Alsacienne en deuil* (musée de Rochefort). L'influence de son compatriote J.-J. Henner a été considérable sur lui. Il a glorifié dans une allégorie exposée au Salon de 1906: *les Muses de l'Alsace pleurant Henner*.

ZWETZEN, bourg de l'empire d'Allemagne (principauté de Reuss-Schleiz-Gera, sur l'Elster; 3.506 hab. Fabrique d'harmonicas.

ZWYNAERDE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Gand], sur l'Escaut; 3.400 hab. Huilerie.

ZYGNÈME n. f. Algue verte de l'ordre des conjugués, voisine des spirées, mais qui en diffère en ce que la chlorophylle, au lieu d'être disposée en rubans spirales, forme dans chaque cellule deux masses étoilées. (Les zygnèmes vivent dans les eaux douces ou faiblement salées. Le genre contient environ 25 espèces.)

ZYGMORPHE (du gr. *zygos*, couple, et *morphè*, forme) adj. Bot. Se dit des appendices floraux semblables, unis entre eux, soit normalement, soit tératologiquement; *Pétales zygomorphes*.

ZYGMOCÈTES n. m. pl. Champignons qui produisent des zygospores. (Ce sont des végétaux qui ont l'aspect de moisissures et se développent sur les matières les plus variées exposées à l'humidité. Ils constituent le groupe auquel on donne souvent le nom de *mucorinés*.) — Un **ZYGMOCÈTE**.

ZYGOSÉPALE n. f. Genre d'orchidacées zygomorphes, avec deux espèces du Brésil et de Surinam. (La *zygosépaie à rostre* est quelquefois cultivée.)

***ZYMASE** n. f. — *Zymase proprement dite*. Diastase ou ferment soluble alcoolique, contenu dans le protoplasma des cellules de levure. (Retirée par broyage et expression des cellules, cette diastase contribue par sa seule présence au doublement des sucres en alcool et anhydride carbonique.)



Zummäräh settaouïa.





COMPLÉMENT

Les articles précédés d'un astérisque (*) sont le complément de ceux qui ont déjà paru dans le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ.

Les articles précédés de deux astérisques (**) sont le complément de ceux qui ont déjà paru soit dans le SUPPLÉMENT seul, soit à la fois dans le NOUVEAU LAROUSSE et dans le SUPPLÉMENT.

A

* **ABYSSINIE**. — Accord franco-italo-anglais. V. ÉTHIOPIE.

** **ACCUMULATEUR** n. m. — ENCYCL. Charge des accumulateurs. Pour charger des accumulateurs au moyen du courant continu on commence par déterminer les deux pôles du courant. Pour cela on humecte légèrement un morceau de papier pote et on place dessus à quelque distance les 2 fils du courant. Le fil qui donne une teinte rose est le pôle négatif. On prend alors une ou plusieurs lampes d'éclairage que l'on place en série dans le circuit et on met le pôle + du courant en communication avec le pôle + des accumulateurs, le pôle — du courant avec celui de même nom des accumulateurs. Pour un ou 2 accumulateurs, avec un courant de 110 volts, une lampe de 32 bougies est suffisante; pour 4 à 6 accumulateurs, on prendra 2 lampes de 32 bougies; pour 8 à 10, 3 lampes. Au delà de ce nombre il est préférable de remplacer dans le circuit les lampes par un rhéostat. Quand les accumulateurs sont chargés, ils doivent donner au voltmètre 2^{vols}, 5 dans le circuit de charge et, au bout de quelques heures, 2^{vols}, 2 en dehors du circuit.

ÆRENTHAL (Lexa n'), homme d'État et diplomate autrichien, né en 1854. Issu d'une famille de grands propriétaires allemands de Bohême, il fit ses études aux universités de Prague et de Bonn, prit ses grades de droit, et entra dans la diplomatie en 1887. La protection du ministre Kaloky lui valut d'être appelé, en 1888, au poste de conseiller d'ambassade à Saint-Petersbourg, où devait se développer plus tard la plus grande partie de sa carrière diplomatique. En 1895, il fut nommé ministre plénipotentiaire en Roumanie. Trois ans plus tard, rappelé à Saint-Petersbourg comme ambassadeur, il sut se créer dans la capitale russe une situation très en vue. Il avait épousé la fille du comte Szechenyi, qui fut ministre hongrois; ces attaches lui facilitèrent l'accès, en 1906, au poste de chancelier de l'empire austro-hongrois, dans lequel il succéda au comte Goluchowski. Celui-ci avait abandonné le pouvoir en présence de l'hostilité que manifestaient contre lui les Chambres hongroises, et particulièrement le ministre Wekerlé. Ærenthal reçut de l'empereur la mission de rapprocher les deux États rivaux, et fut agréé par Wekerlé. Il donna comme base à son programme une fidélité immuable à la triple alliance, des relations cordiales avec l'Italie, et, dans les Balkans, un sollicitude constante pour les nationalités nouvelles, sans toutefois porter atteinte au principe essentiel de l'intégrité de l'empire ottoman.



Ærenthal.

AÉROHYDROPLANE (du gr. *aër*, *aéros*, air, *hydúr*, eau, et de *planer*), n. m. Nom donné à des appareils qui glissent



Aérophylane de Forlanini.

à la surface de l'eau et sont actionnés par une ou plusieurs hélices aériennes : L'AÉROHYDROPLANE de l'ingé-

neur italien Forlanini atteignit, en 1906, sur le lac Majear, une vitesse de 70 kilomètres à l'heure.

AKABLI, oasis du Sahara septentrional Tidikelt, à 100 kilom. environ au S. d'In-Salah. Point d'eau important. A cet endroit se joignent, pour traverser le Sahara vers Tombouctou, les caravanes venues du Maroc par lo Touat, et celles venues de la Tripolitaine.

ALAPIN (du lat. *alapa*, plante herbacée), n. m. Teinture qui sert dans l'impression de l'indienne.

— Adjectif : Teinture ALAPIN.

— ENCYCL. L'alapin est un dérivé acide d'une substance, l'inaline, qui se trouve en plus ou moins grande quantité dans les tiges ou les bulbes de plantes herbacées vivaces, les *lappa* ou *alapa*. Ces plantes ont reçu et reçoivent encore des applications thérapeutiques sous le nom de *lappa officinalis*.

* **ALATYR**, ville de la Russie orientale gouvern. de Simbirsk, à quelque distance du confluent de l'Alatyr avec la Soura, affluent du Volga; 16.000 hab. — Au mois de juillet 1906, cette ville a été presque complètement détruite par un incendie qui a fait disparaître 6.000 maisons, et mis sans abri plusieurs milliers de personnes.

ALBARRAN (Joaquin), chirurgien français, d'origine espagnole, né à Sagua-la-Grande (Cuba) en 1860. Reçu premier interne des hôpitaux de Paris en 1884, médaille d'or en 1888, chef de clinique des maladies des voies urinaires en 1890, professeur agrégé en 1892, chirurgien des hôpitaux en 1894, il a succédé en 1906 à son maître le Dr Guyon dans sa chaire des maladies des voies urinaires, où il l'avait suppléé pendant plusieurs années. Il a étudié les glandes de l'urètre, les rapports de la prostate et du col de la vessie, la muqueuse de la vessie, le rein et les capsules surrenales, la sécrétion d'un rein isolé, leur sécrétion interne, la pathogénie de la rétention d'urine, le cathétérisme urétral; et, au point de vue du traitement, il a publié : *le Rein des urinaires* (1889); *les Tumeurs de la vessie* (1899); *les Maladies chirurgicales du rein et de l'urètre* (1899); *Maladies de la prostate et rétrécissement de l'urètre* (1899); *les Tumeurs du rein* (1903); *Exploration des fonctions rénales* (1905). Il a collaboré au *Traité des maladies de l'enfance* de Grancher pour les affections rénales. On lui doit d'autre part l'invention de divers instruments ou appareils : une éponge stérilisatrice thermoformogène, des seringue stérilisables, un métrotome simple et un métrotome dilateur, un cystoscope urétral, des écarteurs vésical et urétral et un urinal pour les fistules vésico-vaginales.

** **ALBERDINGK THYM** Joseph-Albert, né à Amsterdam en 1820. — Il est mort dans cette ville en 1889.

* **ALBERT DE HOHENZOLLERN** le prince Frédéric-Guillaume-Nicolas, général prussien, régent de Brunswick, né à Berlin en 1837. — Il est mort dans cette ville en 1906. Il avait épousé en 1873 la princesse Marie de Saxe-Altenbourg, morte en 1898, et dont il a eu trois enfants.

ALÈSI Frédéric-Hugo D', peintre français, d'origine romaine, né en Roumania en 1849, mort à Paris en 1906. Il voyagea en Turquie, en Asie Mineure, en Italie, et se rendit en France, où furent appréciés ses paysages lumineux de la montagne et de la mer. Mais il se fit surtout connaître dès 1886 par ses affiches lithographiques en couleurs, la plupart exécutées pour des compagnies de chemins de fer, représentant des vues des Alpes, des Pyrénées, de la Côte d'Azur. Il employait un procédé qui



Albert de Hohenzollern.

lui permettait de tirer à la fois plusieurs couleurs. Il est l'auteur de plans panoramiques des principales villes de France, de tableaux scolaires, des toiles du maréorama de l'Exposition de 1900 Paris. Dans ses peintures alpêtres, il s'est révélé comme un remarquable interprète de montagnes; citons : *la Vallée de l'Isère* effet de soir; *les Derniers Itayons*, *vallée de la Romanche*; *la Merje au soleil levant*; *le Lautaret* effet de nuit; *le Pic Muretta* et *le lac Coloccio Maloja*.

* **ALÉSIA**. — Archéol. Les fouilles pratiquées sous Napoléon III en 1861-1865 dans la plaine des Laumes vis-à-vis César et son armée, non Alésia elle-même. Divers travaux d'histoire, notamment ceux de C. Julian et de G. Ferrero, ayant éclairé d'une plus vive lumière la figure de Vercingétorix, l'idée fut émise, sur l'initiative de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur, de procéder à des fouilles générales sur le plateau du Mont-Auxois. Un premier congrès, tenu le 18 septembre 1905, sur le plateau même, permit à Heron de Villefosse de déterminer d'emblée l'emplacement probable d'un théâtre. Une première campagne de fouilles, menée sous la direction du commandant Espéranthen, mit à nu non seulement les substructions du théâtre, mais celles d'une quantité de constructions privées, et de certains édifices d'une nature encore peu déterminée. Nombre d'objets familiers, poteries, ferrures, ustensiles de bronze, furent extraits soit du sol des caves, soit des puits assez nombreux que l'on découvrit, percés dans la roche vive parfois à une profondeur de 25 mètres et comblés de toutes sortes de matériaux.

La campagne de 1906 fut plus fructueuse encore, et enrichit le nouveau musée d'Alise-Sainte-Reine de fragments assez importants de sculpture, d'objets d'une décoration artistique, et de quelques inscriptions. Sur ces entre-faites, une retentissante conférence de Ferrero au grand amphithéâtre de la Sorbonne avait attiré l'attention du public savant; des souscriptions s'étaient organisées; un second congrès se réunissait au Mont-Auxois le 13 septembre 1906. Enfin, une revue spéciale, *Pro Alésia*, était fondée par Louis Matruchot. Les résultats de ces deux saisons de fouilles paraissent déjà confirmer certaines prévisions des historiens et des archéologues, dont voici les principales :

Alésia aurait été, presque de toute antiquité, « un point vital, un œud de routes et un habitat humain de l'Europe entière ». Elle aurait été d'abord un grand marché gaulois, et l'un des passages de commerce de l'ambre. De plus, citée prospère, centre municipal actif, aussi bien muni pour la défense que pour le travail, elle serait promptement devenue une métropole religieuse, un carrefour de prières et de dieux ». Son rôle a donc pu être celui d'une Delphes ou d'une Olympie celtique. Les Romains, après la conquête de l'an 52, n'auraient pas détruit cette tradition, mais ils en auraient superposé une analogie, émaquée de leur propre religion. Si l'enquête une sorte de transmutation de la religion gauloise en la religion romaine, et vice versa, pourrait être un sursis sur le vif. Ce qui semble l'attester, ce sont les matériaux de sculpture découverts : un tammé et un buste de *N. rom.* qui aurait servi de peson de balances, une remarquable statue de *Vénus*, des bas-reliefs représentant *la triade capitoline*, un *Discoeur*, et d'autres non moins, qui représentent grossièrement des divinités antérieures traitées dans le style et les idées des religions nordiques. Les « cultes » en fin peuvent espérer tirer parti des inscriptions si curieuses où, sous des caractères latins et grecs, se cachent des mots évidemment gaulois. Une civilisation spéciale paraît devoir sortir de ces fouilles.

Quant aux substructions jusqu'ici examinées, et qui varient de profondeur entre 1 mètre et 3 mètres, elles prouvent jusqu'ici l'existence et la superposition de trois cités, successivement détruites par quelque cataclysme (incendie, guerre ou invasion), entre le 1^{er} siècle et le commencement du 5^e siècle de notre ère. La dévastation fut alors complète. Les traces de la ville gauloise, antérieure à la conquête romaine, sont faibles et rares, et pour cause.



POTILLES D'ALÉSIA. 1. Triade capitoline bas-relief : Jupiter assis ; à sa droite, Minerve ; à sa gauche, Junon) ; — 2. Un Dioscure (bas-relief) ; — 3. Poterie galloise. — 4, 5, 6. Poteries du temps d'Auguste ; — 7. Etrier gallo-romain ; — 8. Tête de Silène ; — 9. Clochette ; — 10. Houe ou raclette ; — 11. Pot à eau ou aiguière ; — 12. Entrave ; — 13. Cuillère à pot.

Néanmoins il en existe ; et de ce côté encore, la colline sacrée réserve sans doute aux archéologues des révélations imprévues.

ALLEGRO (Jacques), général tunisien, né vers 1810, mort près de Tunis en 1906. Issu d'une famille d'origine italienne, mais établie depuis longtemps dans l'Afrique du Nord, fils lui-même d'une Arabe, il fit dans les troupes du bey de Tunis toute sa carrière militaire, et parvint au grade de général. En 1880, il fut un des auxiliaires les plus actifs de la politique française en Tunisie, et il se distingua en réprimant avec énergie un soulèvement des tribus ouchtetas, aux confins de la frontière française. En récompense de ses services, le premier résident général français à Tunis, Roustan, le fit nommer gouverneur de la région de l'Arad. Parlant fort bien le français, l'italien et l'arabe, très énergique à la fois et très babil, Allegro sut faire régner l'ordre dans une région en général troublée. Il avait, depuis dix-sept ans, perdu la vue, mais sans cesser d'exercer ses fonctions avec le même succès.

****ALLEMAGNE.** — Au mois de décembre 1906, la politique intérieure allemande a été traversée par une crise grave : la dissolution du Reichstag, mesure à laquelle l'empereur n'avait pas recouru depuis 1893. Depuis longtemps, les rapports étaient tendus entre le chancelier de Bulow et la majorité du Reichstag, où le centre, aux tendances catholiques et agrariennes, prédominait. L'occasion de la rupture fut la discussion en deuxième lecture du projet de budget supplémentaire (pour 1907), destiné à assurer au gouvernement un crédit de 29.220.000 marks, à l'occasion de la révolte des indigènes de l'Afrique du Sud-Ouest. Le centre, qui, à plusieurs reprises, avait pris texte de quelques scandales coloniaux pour blâmer la politique d'impérialisme et d'expéditions lointaines de l'empereur, fit demander par la commission un abaissement notable du chiffre des troupes à entretenir dans la colonie en 1907. Le chancelier refusa et, à la séance du 13 décembre, déclara qu'il s'agissait non de quelques millions, mais « du prestige national et de l'honneur militaire » allemand. Malgré tout, le Reichstag refusa par dix voix de majorité de voter les crédits demandés par le gouvernement. Quelques instants après, le décret de dissolution était lu à la tribune. Le gouvernement de Bulow avait eu pour lui, dans cette crise, les conservateurs, les nationaux-libéraux, et les radicaux-nationaux. La majorité se composait des socialistes et du centre catholique.

****ALMODOVAR DEL RIO** (duc DE), homme politique et diplomate espagnol, né en 1859. — Il est mort à Madrid en 1906.

ALPENGLÜHEN de l'allemand *Alpen*, Alpes, et *glühen*, ignition) n. m. Coloration en rouge de feu des sommets des Alpes au coucher du soleil.

AMBLYCHROMATIQUE (*kro-ma-tik* — du gr. *amblyos*, éteint, et *chrōma*, couleur) adj. Se dit des éléments figurés du sang (érythrocytes et leucocytes), dont les grains chromatiques du noyau sont plus ou moins diffus, ovalaires et trapus par opposition aux noyaux trachychromatiques, dont les grains sont au contraire nets et déliés.

AMÉLINEAU E., égyptologue français, né à La Chaux-de-Fonds, le 12 août 1850. Il embrassa d'abord la carrière ecclésiastique, et professa dans l'enseignement libre. Il quitta le clergé et se consacra tout entier à l'égyptologie, obtint plusieurs missions officielles, fit d'importantes fouilles à Abydos en 1890-1897, et devint directeur-adjoint à l'École des hautes études, section des sciences religieuses. Il fut reçu docteur ès lettres à Paris en 1887. Ses thèses ont pour titres *Essai sur le gnosticisme égyptien* et *De historia Lusiaca*. Parmi ses autres publications, extrêmement nombreuses, citons seulement : *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne* (1888-1895) ; *les Actes des martyrs de l'Église copte* (1890) ;

Contes et romans de l'Égypte chrétienne (1888) ; *Résumé de l'histoire de l'Égypte* (1894) ; *Essai sur l'évolution historique et philosophique des idées morales dans l'Égypte ancienne* (1895) ; *Histoire de la sépulture et des funérailles dans l'ancienne Égypte* (1896) ; *Notice des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale* (1895) ; *les Nouvelles fouilles d'Abydos* (1899-1904).

AMIC (Henri), littérateur et auteur dramatique français, né à Nogent-sur-Marne (Seine) en 1853. Il fit ses débuts dans la littérature avec un roman : *Renée* (1878), que suivirent bientôt *Mère de Karnaï*, roman (1879), et *Les Vingt-huit jours d'un réserviste racontés par lui-même et dessinés par un autre* (1881) ; *Phisir d'amour*, recueil de nouvelles (1883) ; *Un pays des Grétiens*, roman (1884) ; *George Sand, mes souvenirs*, volume de mémoires littéraires (1890) ; *En regardant passer la vie*, autre volume de souvenirs littéraires, écrit en collaboration avec M^{me} Lecomte du Nouy (1903). Il a donné au théâtre : un *Ami* (Odéon, 1879) ; *M^{lle} Dargens* (Odéon, 1888) ; une *Femme* (Bodinière, 1889) ; *Ni oui, ni non* (Le Havre, 1889) ; *Daria*, pièce tirée d'un roman de R. de Pont-Jest (théâtre d'Application, 1892) ; une *Divorcée* (Bodinière, 1892) ; une *Vengeance* (Cannes, 1890) ; *Gymnase*, 1894) ; *les Papillons noirs* (Casino de Nice, 1891) ; *Colombine pour deux*, pantomime, musique de Pierre Joret (Bouffes-Parisiens, 1894) ; *Pour le drapeau*, pantomime, musique de Pugno (Ambigu, 1895) ; *le Luxe des autres*, comédie, avec P. Bourget (Odéon, 1903) ; etc.

****AMOUR.** — La vallée de l'Amour a repris une importance nouvelle pour les Russes à partir du jour où le traité de Portsmouth leur a barré le chemin de la mer Jaune en substituant dans la Mandchourie les droits du Japon à ceux qu'ils avaient acquis. Dès lors, la Russie a dû entreprendre une nouvelle voie ferrée, destinée à relier Khabarov avec la principale ligne transsibérienne. La ligne est divisée en deux tronçons : le premier allant de Sretensk jusqu'à Prokrowskaïa, le second parvenant de ce dernier point à Khabarov.

***AMOVIBLE** adj. — Qui peut être écarté, séparé de. *Jante amovible*. V. *JANTE*, au Supplément.

AMUNDSEN (Roald), marin et explorateur norvégien, né à Berge (Norvège) en 1872. Parti de Norvège en 1903 sur le *Gjøa*, il pénétra cette année même dans l'archipel arctique américain par le détroit de Lancaster, et prit ses quartiers d'hiver sur la côte méridionale de la Terre du Roi-Guillaume, où, pendant vingt-trois mois consécutifs, il a, non loin du pôle magnétique, effectué des observations magnétiques et météorologiques, et d'où il a effectué le levé des terres arctiques avoisinantes. Au mois d'août 1905, il a repris sa route vers l'O. pour achever la traversée du passage nord-ouest, et a pu sortir de l'archipel américain avant d'être arrêté par les glaces. Retenu par celles-ci près de l'embouchure du Mackenzie, il y a passé l'hiver arctique de 1905-1906 ; puis, après la débâcle de 1906, il a gagné le détroit de Béring, ayant ainsi effectué avec son navire un voyage que Macclure n'avait pu faire naguère que partie avec son bâtiment, partie en traîneau.

ANALPHABÉTISME (*tissm* — du préf. privat. *an*, et *alphabet*) n. m. Absence de toute instruction.

Ancêtre (L.), drame lyrique en trois actes, poème de Auguste Lassus, musique de Camille Saint-Saëns, représenté le 21 février 1906 au théâtre de Monto-Carlo. — Le sujet est une histoire corse qui semble inspirée de *Colomba* de Mérimée. **1^{er} acte** : Une ancienne vendetta sépare les deux familles des Fabiani et des Pietranera ; un ermite, le père Raphaël, entend de les réconcilier ; le chef des Pietranera, Tebaldo, jeune officier des armées de Napoléon, y consentirait volontiers ; mais le chef des Fabiani, Leandri, et surtout l'aïeule Nunciata, refusent tout pardon. D'ailleurs Tebaldo est aimé à la fois de Vanina, sœur de Leandri, et de Margarita, orpheline recueillie par les Fabiani ; et Tebaldo aime Margarita.

2^e acte : On rapporte chez les Fabiani le cadavre de Leandri tué dans la montagne ; comme il n'y a plus d'homme dans la maison, la vieille Nunciata fait jurer à Vanina de venger son frère. Bientôt Vanina apprend que Tebaldo est le meurtrier. **3^e acte** : L'ermite Raphaël va unir Tebaldo et Margarita. C'est bien Tebaldo qui a tué Leandri, mais, attiré dans un guet-apens, il n'a fait que se défendre. Poussée par le devoir de venger son frère et par la jalouse Vanina va tirer sur Tebaldo, mais son amour fait tomber de ses mains le fusil déjà levé. Nunciata ramasse l'arme et poursuit Tebaldo ; elle ure, mais la balle s'égare et tue Vanina. La race des Fabiani, punie pour sa dureté, est anéantie. Sur ce livret quelque peu conventionnel et superficiel, le compositeur a écrit une partition où paraissent sa technique savante, son harmonie magistrale, son élégante orchestration, mais dont les morceaux n'ont pas de lien suffisant avec le sujet ou entre eux. Citons l'hymne de l'ermite, sa prière, un morceau descriptif imitant le bourdonnement des abeilles, le duo d'amour entre Tebaldo et Margarita, la lamentation funèbre de Nunciata sur le corps de son petit-fils, l'agonie de Vanina, etc.

Annales de philosophie chrétienne, revue mensuelle, paraissant à Paris, le 15 du mois. Elle fut fondée en 1830 par Augustin Bonnetty. Celui-ci y exposa ses idées personnelles de philosophie religieuse, qui constituaient le *fidéisme* (v. ce mot au Supplément), et qui furent censurées à Rome. Après lui, la revue déclina. En 1905, elle fut acquise par un groupe de catholiques, dont le P. Laberthonnière fut le porte-parole. Chrétienne et catholique, mais dévouée en même temps aux idées et aux méthodes nouvelles en religion, elle devint l'organe préféré des écrivains catholiques qui préconisent ce qu'on appelle la philosophie de l'action et l'apologétique qui y cherche un appui. V. *IMMANENCE*.

****ANNÉE N. f.** — *Années quarante, Années soixante*, Termes consacrés en Russie, qui désignent 1840 et 1860, époques glorieuses par le mouvement littéraire et politique : réformes d'Alexandre II ; abolition du servage (1861) ; etc. Les plus célèbres critiques littéraires (Bielinsky, 1810-1818 ; Dobrolioubov, 1836-1861 ; Pissarev, 1841-1868) et la plupart des illustres écrivains russes appartiennent à ces époques.

Année biologique (t.), publication annuelle, dont le premier volume a paru en 1897, pour les comptes rendus des travaux de biologie de 1895. Dirigée par Y. Delage, avec la collaboration d'un comité de spécialistes, elle doit être considérée comme la suite naturelle de l'ouvrage de Y. Delage sur la *Structure du protoplasma, l'hérédité et les grands problèmes de la biologie générale* (v. *STRUCTURE*, etc.), comme la mise au jour annuelle des nombreuses et importantes questions qui font son objet.

L'Année biologique n'est pas un résumé de tous les travaux biologiques, indistinctement. Son but essentiel est de trier, dans les publications biologiques de tout ordre, les seuls mémoires où il est question des phénomènes généraux de la biologie et ceux surtout où l'on cherche à fournir l'explication, à donner la cause des faits décrits. Cette publication constitue un recueil remarquable par sa richesse en documentation pour le biologiste ou le naturaliste, et il n'existe rien d'analogue en aucune langue. D'ailleurs la liste des divisions adoptées pour l'analyse et la critique des travaux parus dans l'année suffit à montrer le caractère et le but de la publication :

I. La cellule ; — II. Les produits sexuels et la fécondation ; — III. La parthénogénèse ; — IV. La reproduction asexuelle ; — V. L'ontogénèse ; — VI. La tératogénèse ; — VII. La régénération ; — VIII. La greffe ; — IX. Le sexe et les caractères sexuels secondaires ; le polymorphisme ergatogénétique ; — X. Le polymorphisme métagénétique, la métamorphose et l'alternance des générations ; — XI. Les caractères latents ; — XII. La corrélation ; — XIII. La mort, le plasma germinatif ; — XIV. Morphologie et physiologie générales ; — XV. L'hérédité ; — XVI. La variation ; — XVII. L'origine des esprits et de leurs caractères ; — XVIII. La distribution géographique des êtres ; — XIX. Système nerveux et fonctions mentales ; — Théories générales, généralités.

ANTIFLUCTUATEUR n. m. Appareil qui supprime les fluctuations de pression dans une conduite de gaz, en réglant d'une manière automatique l'alimentation des moteurs qu'elle dessert. (On dit aussi *ANTIPLASATEUR*.)

— **ENCYCL.** L'installation d'un puissant moteur sur une canalisation de gaz, juste suffisante pour le service qu'elle remplissait auparavant, cause un trouble sérieux aux consommateurs dont les appareils d'éclairage se trouvent brachés sur la même conduite, car de fortes fluctuations, dues à l'aspiration du piston de la machine, s'y produisent. Ces dépressions seraient insensibles, si le moteur puisait le gaz nécessaire à son alimentation dans une réserve de capacité suffisante. Mais, pour diminuer les dépenses d'installation, on a imaginé les *antifluctuateurs*, qui ne remédient qu'imparfaitement au mal en agissant parfois au détriment de la régularité de pression de la machine : « de sorte que, si les voisins sont satisfaits, comme le constate judicieusement Aimé Witz, le propriétaire du moteur ne l'est plus ».

L'*antifluctuateur* Bizot et Akor consiste dans un perfectionnement de la poche Schrabert, qui réglait automatiquement le débit de gaz au moyen d'un losange articulé dont les bras prolongés appuyaient sur la jante du récipient, tandis que son extrémité manœuvrait le robinet. Cet antifluctuateur consiste en un robinet à papillon, commandé par la poche de caoutchouc elle-même, disposée sur le trajet du tuyau à gaz ; lorsqu'elle se gonfle, elle tend à fermer le robinet, qu'elle ouvre quand elle se dégonfle. Les fluctuations de pression, que l'on constaterait dans la canalisation par suite de l'aspiration brusque du moteur, se trouvent alors supprimées, et l'alimentation de la machine est assurée automatiquement.

Le *rhiomètre antifluctuateur* de la Compagnie parisienne se compose d'une chambre cylindrique en deux parties, roulées entre elles par un obturateur formant soupape. Cet instrument empêche l'aspiration du piston de provoquer un vide dans la conduite d'alimentation, vide qui se répercuterait sur les branchements voisins.

AOSTE (Vittorio Emmanuele Torino Giovanni Maria, duc D'), prince italien, né à Turin en 1870. Fils du prince Amédée, duc d'Aoste, et de Maria dal Pozzo della Cisterna, par conséquent cousin du roi d'Italie, Victor-Emmanuel III, le duc d'Aoste, qui porta d'abord le nom de comte de Turin

et qui a le rang de général dans l'armée italienne, est surtout connu par le duel qu'il eut, le 15 août 1897, à Vauresson, avec le prince Henri d'Orléans. Celui-ci, pendant son séjour en Abyssinie, avait envoyé au « Figaro » des lettres dans lesquelles il jugeait sévèrement la conduite d'officiers italiens, prisonniers de Méneh. Ces officiers avaient désigné l'un d'eux, Pini, pour demander raison au prince de ces critiques injurieuses, puis le général Albertone s'était substitué à Pini, quand le comte de Turin, faisant strictement le voyage de Paris, prit sur lui de venger l'honneur des officiers, et blessa son adversaire. Il siege de droit au Sénat, depuis le 24 novembre 1891.

APHRODITE, drame musical en six tableaux, paroles de Louis de Gramont, musique de Camille Erlanger, représenté à l'Opéra-Comique le 27 mars 1906. Sur le livret tiré du roman de Pierre Louÿs, *Aphrodite* (v. ce mot au Supplément), le compositeur a écrit une partition d'un réel talent de forme, mais qui manque peut-être d'inspiration. On peut citer : au premier tableau, le chœur d'entrée d'un caractère assez vaudevillesque, et le petit duo des jumeuses de lûte; au second, la petite marche assez curieuse d'introduction, avec sa couleur mystérieuse, enfin, au quatrième, le prélude avec solo de violon, qui donne une note vraiment musicale, malheureusement trop fugitive.

* **ARBIB** (Eduardo), journaliste et romancier italien, né à Florence en 1840. — Il est mort en 1906. Député de Viterbo depuis 1880, il représenta ensuite à la Chambre la deuxième circonscription de Pérouse, puis Rieti, et il entra au Sénat le 4 mars 1904. Il a collaboré à la « *Nazione* » de Florence, à la « *Stampa* » de Turin.

* **ARENBERG**, château de Suisse cant. de Thurgovie (dist. de Stockhorn, comm. de Salenstein). — Ce beau château moderne, situé dans un site charmant des bords du lac de Constance et entouré de belles plantations, est aujourd'hui occupé par une école agricole qu'y a installée le canton de Thurgovie, à qui l'impératrice Eugénie a fait don du château en 1906.

ARIANE, opéra en cinq actes, poème de Catalo Mendes, musique de J. Massenet, représenté à l'Opéra le 1^{er} novembre 1906. — Le livret est inspiré par l'antique légende illustrée par Catulle et Ovide. **1^{er} acte** : Thésée vient d'amener au Minotaure, dans l'île de Crète, le tribut annuel de sept éphèbes et sept vierges : l'un par Ariane, qui l'aime, du fil qui le guide dans le labyrinthe, il tue le monstre, et quitte la Crète, emmenant Ariane. **2^e acte** : Sur la nef qui les conduit, le héros et Ariane échangent des paroles d'amour, tandis que la sœur d'Ariane, Phédre, d'abord dédaigneuse de l'amour, et depuis éprise de Thésée, songe tristement. A la suite d'une tempête, la nef aborde à Naxos. **3^e acte** : Déjà las d'Ariane, Thésée aime Phédre à son tour; Ariane surprend leurs aveux : les coupables s'enfuient, mais Phédre se donne la mort. Vaincu par la pitié, Ariane obtient de Cypris d'aller arracher sa sœur à l'Hadès. **4^e acte** : Elle descend aux Enfers, accompagnée des Grâces, et Perséphone lui permet de ramener sa sœur sur la terre. **5^e acte** : La scène est de nouveau à Naxos : Thésée pleure à la fois deux victimes; mais la terre s'entr'ouvre : Ariane paraît conduisant Phédre. Touché du dévouement d'Ariane, Thésée jure qu'il n'aime plus qu'elle; Phédre jure qu'elle n'aime plus Thésée. Vains serments! A peine Ariane a-t-elle regagné le palais que Thésée et Phédre, reconquis par leur ancien amour, quittent Naxos sur une barque. Ariane, abandonnée, s'avance dans les flots, attirée par le chant des sirènes, et disparaît.

Ce sujet, emprunté à la légende antique, et tout à fait dans la tradition de l'ancien opéra français, est en soi très poétique, mais il est traité d'une façon un peu trop extérieure, avec une psychologie sommaire et une forme d'un lyrisme trop cherché. Dans la partition on retrouve la forme musicale qui caractérise les œuvres précédentes de Massenet : mélodie ingénieuse et séduisante, passionnée ou voluptueuse, souple et savante, avec des contrastes habilement calculés, dont la tendresse gracieuse ne s'élève pas toujours jusqu'au pathétique d'un sujet héroïque. Il faut citer, au premier acte : l'Invocation à Cypris, le thème d'amour d'Ariane; au second : la barcarolle de la nef de Thésée; au troisième acte, où la musique est le plus dramatique : la prière d'Ariane à Phédre, scène d'amour entre Thésée et Phédre, la lamentation d'Ariane, le menuet des Grâces; au quatrième : l'air des roses; au cinquième : la lamentation d'Ariane.

ARMAILLIS (LES), légende dramatique en deux actes, paroles de Henri Cain et D. Baud-Bovy, musique de Gustave Doré, représentée à l'Opéra-Comique le 9 novembre 1906. — Un drame sombre et rapide, du genre mis à la mode, surtout en Italie, par la *Cavalleria rusticana*. Les armillis sont les bergers de la haute montagne, ceux qui, dès les premières atteintes de l'hiver, s'en vont là-haut, avec leurs troupeaux, et là, restent isolés pendant des mois, séparés de tout. Une jeune fille, Maedeli, est aimée par deux armillis, Kœbi et Hansli. C'est ce dernier qu'elle aime, et, dans sa fureur d'être repoussé, Kœbi est animé contre Hansli d'une haine qui le conduit jusqu'au crime. Taillé en géant, il cherche querelle à ce frère amoureux, le provoque et le tue lâchement. Mais voici que, la nuit qui suit le crime, comme il erre dans la montagne, il voit se dresser devant lui le spectre de sa victime. Éperdu, haletant, il veut fuir, mais il se sent attiré malgré lui par le revenant, qui lui prend la main et le fait tomber mort à ses pieds. Telle est la légende, dont le dévouement ressemble fort à celui de *Don Juan*.

La partition des *Armailis*, œuvre de début de Gustave Doré, est fort intéressante. Construite en partie sur des motifs populaires, elle dénote chez l'auteur un talent d'arrangement, une véritable entente de l'orchestre, un sentiment dramatique et scénique. Le joli ruz des vaches qu'on entend au loin dès l'introduction, est traité avec goût, de même que la valse avec chœur qui ouvre le second acte et dont le caractère pittoresque est excellent. Mais il faut signaler, comme appartenant en propre au compositeur, la prière qui accompagne le retour du corps de la victime, la romance vraiment dramatique de Kœbi : *Nous étions tous deux*, et toute la scène très puissante de l'apparition du fantôme et de la mort du criminel.

AROMOUNIEN, ENNE (ni-in, en) n. Synonyme de Macédo-Roumain; Les Aromouniens. (Ce nom a été adopté par Gustave Weigand dans les *Aromouniens*, 1894. V. ROUMANIE dans le *Nouveau Larousse*. — Autre synonyme : ZINZARE.

— adj. Qui se rapporte aux Aromouniens Langue AROMOUNIENNE.

ARRHENIUS (*Seante* Auguste, physicien suédois, né à Schloss Wijk, près d'Upsal, en 1859. Il commença ses études à Upsal, les continua à Stockholm et, après avoir passé son doctorat (1884), suivit comme boursier les cours du Polytechnicum de Riga, des universités de Wurtzbourg, de Graz, d'Amsterdam, de Leipzig, et fut successivement privatdocteur de chimie physique à l'université d'Upsal, professeur de physique à l'école supérieure et à l'université de Stockholm, dont il devint recteur en 1897. Arrhenius a publié de nombreux mémoires, disséminés dans les recueils scientifiques suédois, allemands et français. En particulier, sa théorie de la *dissociation électrolytique*, malgré une vive opposition de la part des chimistes, fut autorisée pour l'instant. Elle révéla quantité de faits nouveaux, donna une base rationnelle à l'analyse chimique, facilita le calcul quantitatif des conditions d'équilibre des électrolytes et des solutions, et permit à Van't Hoff d'interpréter certaines difficultés géologiques, hydrographiques et même physiologiques.

ARZILA, ville du Maroc septentrional, à environ 40 kilomètres de Tanger, sur l'Atlantique, un peu au sud de l'embouchure du djebel El-Atcha. Un millier d'habitants. Petite rade. — La ville a été le théâtre, en octobre 1906, de désordres graves, contre lesquels le maghzen a dû se déclarer désarmé, malgré les réclamations des ministres étrangers. Finalement, l'ancien brigand Errassouli, dont la faiblesse marocaine a fait un pacha chargé de la police de la région de Tanger, s'est emparé de vive force de la ville, où il a ramené la tranquillité, 26 oct.

ASHEHOUG (Torkel-Halvorsen, juriste et homme politique norvégien, né à Idd Smaalene, en 1822. Il étudia le droit et l'économie politique à Christiania, puis reçut de l'Etat une bourse de voyage, qui lui permit d'étudier dans divers pays d'Europe la législation et les sciences politiques. En 1852, il fut nommé lecteur, et, en 1862, professeur à la faculté de droit de Christiania. Représentant de Stockholm au Storting de 1868 à 1882, il fit, en outre, partie sans interruption du Lagthug, et à partir de 1870, il fut le chef du parti conservateur. Comme membre du comité de l'Union, il présenta un projet de révision du pacte unioniste et fut toujours l'un des plus chauds partisans du dualisme dans l'union loyale des pays scandinaves. Sa rare puissance de travail et ses connaissances juridiques lui assurèrent d'ailleurs un rôle prépondérant dans l'élaboration des lois au sein des comités et dans la discussion publique au parlement. Le plus important de ses ouvrages de droit fut le *Vorges offentlige ret*, qui est resté la base des études juridiques en Norvège. La première partie comprend : *Statsforfatning i Norge og Danmark indtil 1814* (1866); et la deuxième : *Norges nuværende statsforfatning* (1881); son mérite est autant dans la netteté d'exposition des principes du droit norvégien que dans la richesse de documentation au point de vue de l'étude comparée des législations de tous les pays. Citons encore : un compendium, *den Nordiske statsret* (1885) et le *Droit constitutionnel des royaumes de Suède et de Norvège* dans le « *Manuel de droit public* » de Marquardsen (en allem. 1886); et *Om Unionskomitees udkast til en ny foreningsakt* (1870), sa profession de foi politique. Il a, en outre, donné à un grand nombre de revues et de journaux étrangers des études de droit, d'économie politique et de statistique. Ashehoug est docteur honoraire des universités de Lund et de Königsberg, et, depuis 1885, correspondant de l'Académie des sciences morales de France.

ASNIÈRES, comm. du départ. du Calvados, arrond. et à 22 kilom. de Bayeux, sur un plateau, non loin de la Manche; 125 hab. Intéressante église, dont les parties les plus anciennes, de style roman, remontent au XI^e siècle. La flèche est postérieure. Bains de mer aux environs.

ASPARAGICULTEUR ass — v. Part. suiv. n. m. Agriculteur qui s'adonne plus spécialement à la culture de l'asperge.

ASPARAGICULTURE ass — du lat. *asparagus*, asperge, et de *culture* n. f. Culture de l'asperge : *Argentueil s'est fait une renommée dans l'ASPARAGICULTURE*.

* **ASSURANCE** n. f. — ENCEL. La loi du 17 mars 1905 avait laissé au ministre du commerce le soin de réglementer les détails de son application, après avis du comité consultatif des assurances sur la vie. Onze décrets ont été rendus en vertu de cette délégation.

Les quatre premiers de ces décrets, portant la même date du 20 janvier 1906, ont successivement déterminé : 1^o le délai, fixé à un an, passé lequel cessera d'être valable l'enregistrement d'une entreprise qui n'aurait pas commencé à fonctionner; 2^o le maximum des dépenses de premier établissement des entreprises françaises et le délai d'amortissement de ces dépenses; 3^o les différentes tables de mortalité, le taux d'intérêt et les chargements d'après lesquels doivent être calculées au minimum les primes ou cotisations des opérations à réaliser, ainsi que les réserves mathématiques; 4^o les conditions dans lesquelles les entreprises sont obligées d'inscrire sur des registres spéciaux, tenus pour chacune des catégories d'assurances, les contrats souscrits ou exécutés en France et en Algérie.

Trois autres décrets, en date du 22 juin 1906, énumèrent les pièces et justifications à produire à l'appui des demandes d'enregistrement, fixent le montant de la réserve de garantie pour chaque catégorie d'entreprises, et déterminent les conditions de fonctionnement des entreprises de gestion d'assurances sur la vie.

Le règlement d'administration publique du 9 juin 1906 a indiqué en quels biens mobiliers et immobiliers devait être effectué le placement de l'actif des entreprises françaises, et, pour les entreprises étrangères, de la portion d'actif affectée aux contrats souscrits ou exécutés en France et en Algérie. Il a, en outre, déterminé les garanties qui doivent présenter les valeurs qui ne peuvent avoir la forme nominative.

Le décret du 25 juin 1906 est relatif au dépôt et au retrait des valeurs que les entreprises étrangères sont tenues d'effectuer à la Caisse des dépôts et consignations. Enfin, le règlement d'administration publique du 12 mai 1906 et le décret du 22 juin suivant ont édicté de nouvelles règles pour la constitution et la gestion des sociétés d'assurances à forme mutuelle ou tontinière. V. au Supplément, SOCIÉTÉS.

Atteutat L., pièce en cinq actes, d'Alfred Capus et Lucien Descaves (Gaite, 9 mars 1906. — Montferraud, plusieurs fois millionnaire, et qui se donne pour socialiste, est un député insouciant, peu sûr de sa rectitude. Pour la « chauffer », il fonde la caisse des greves, met à la tête du comité le vieux relieur Marosot, ancien maraîcher. Le 1871, enfin prend pour secrétaire le fils de Marosot, Lazare, très aigri contre la société, parce qu'il n'y a pas encore trouvé sa place, et même vaguement anarchiste. Lazare est aimé de sa petite cousine Cecile; mais lui-même s'prend d'une dame mystérieuse, M^{lle} Lechartier Or, M^{lle} Lechartier n'est autre que M^{lle} Montferraud, séparée de son mari. Le député était sur le point de divorcer; mais, à la veille des élections, il juge plus prudent de se reconcilier avec sa charmante femme, et la pauvre jette un ferment de plus dans l'âme bouleversée de Lazare. Après une représentation théâtrale au profit de la caisse des greves, au moment du souper, une discussion polémique s'engage entre Montferraud et son secrétaire amoureux, qui expose les théories libertaires et lit le fait aux faux socialistes. La discussion devient querelle, la querelle s'envenime, et Lazare tire un coup de revolver sur Montferraud. Celui-ci n'est que légèrement blessé. Il se rejout fort de cet attentat anarchiste, qui lui fait une énorme réclame. A l'instruction, la deposition de la petite Cecile, que son amour pour son cousin rend perspicace, manque de changer la face des choses : éclairé par elle, l'avocat de Lazare va transformer son crime passionnel le présumé crime politique. C'est ce qu'il ne faut à aucun prix. Montferraud parvient à en persuader tout le monde et, au assises, il demande eloquemment au jury d'acquitter son assassin. L'acquiescement obtenu, on porte presque et triomphe le généreux député socialiste; Marosot lui appartient désormais corps et âme, et Lazare ne sait comment se montrer reconnaissant; voilà sa réélection assurée. Sa femme lui revient tout entière, et Lazare épouse Cecile.

Atteutat, amusante étude de caractères, est une satire fort gaie par la forme, mais bien mélancolique dans le fond, de certaines comédies politiques.

* **AUBERT** (Ernest-Jean), peintre, graveur et lithographe français, né à Paris en 1824. — Il est mort dans la même ville en 1906.

* **AUDEBRAND** (Pluhbert), littérateur français, né à Saint-Amand Cher en 1815. — Il est mort à Paris en 1906. Parmi les derniers ouvrages qu'il a publiés durant sa verte vieillesse, on peut citer :

Soldats, poètes et tribuns (1900); *Ceux qui font la fête* (1902); *Louviers et environs* (1903); *Romaniers et voyageurs du XIX^e s.* (1904); *Les Derniers Jours de la Bohême* (1905).

AUTOBUS buss — mot formé de deux brev. fam. : *auto*, automobile, et *bus*, omnibus (o. m. Fam. Omnibus automobile : *Le service des AUTOBUS a été créé à Paris en 1906*.

* **AZAY-LE-RIEUAU**, ch.-l. de cant. d'Indre-et-Loire (v. MUSÉE).



Autobus.

B

* **BAHR-EL-GHAZAL**. — Le 8 mai 1906, a été signé à Londres, entre l'Etat indépendant du Congo et l'Angleterre, une convention destinée à remplacer celle qui avait été stipulée en 1894 entre les deux pays. Par la convention de 1894, l'Angleterre, en échange d'une bande de 25 kilomètres de largeur, entre le port septentrional du lac Tangaoyika et le point le plus méridional du lac Albert-Edouard, abandonnant à l'Etat indépendant, soit à bail indéterminé, soit à bail prenant fin à la mort du roi Léopold II, les territoires du Bahr-el-Ghazal. Résilié à la suite des protestations de la France et de l'Allemagne, ce traité subsista partiellement en fait et le roi Léopold conserva la possession à bail de l'enclave de Lado; mais la politique commerciale de l'Etat indépendant, les protestations des missionnaires anglais relatives au traitement des indigènes, la nécessité de recouvrer le territoire de Lado pour y faire passer la voie ferrée du Cap au Caire, les empiétements du souverain de l'Etat indépendant sur les territoires réclamés par le gouvernement égyptien amenèrent la révision des accords antérieurs. L'arrangement du 8 mai 1906 stipule l'annulation du bail accordé au Congo dans le Haut-Nil, mais maintient l'enclave de Lado sous l'administration de l'Etat indépendant pendant la vie de Léopold II.

BALLIN (Albert), industriel allemand, né à Hambourg en 1857. D'origine israélite, il se destina très jeune au commerce maritime, fut employé dans plusieurs maisons de commerce à Hambourg, puis en Angleterre, et entra en 1886 dans la grande compagnie de navigation la *Hamburg-America-Line*. Il en devint bientôt le directeur, lui donna une forte impulsion et en ébaucha toujours davantage l'action. Il fit construire les fameux paquebots géants très confortables et les paquebots très rapides qui assurent le service entre Hambourg et New-York en moins de cinq jours, comme le *Deutschland*, créa des types de navires nouveaux pour les transports rapides à travers l'océan Atlantique, et fit en quelques années de sa compagnie la plus puissante entreprise de navigation de l'Allemagne. Puis il réunit sous sa direction d'autres sociétés allemandes et étrangères, organisa des services très rapides entre les grands ports d'extrême Orient et l'Allemagne, entre les côtes asiatiques et américaines de l'océan Pacifique, entre Hambourg et l'Australie. Il fit construire et aménager des bassins et des docks immenses, muois de l'outillage le plus perfectionné, dans le port de Hambourg, et des halls gigantesques, pour les voyageurs et pour les marchands. N'im-

en 1900 directeur général de la compagnie, il déjoua en 1902 les calculs d'un banquier milliardaire de New-York, Morgan, qui, formant un trust de la navigation maritime, voulait à cet effet s'emparer de la plupart des actions de la *Hambro-Amerika-Linie* et du *Lloyd allemand* de Brême et mettre ces deux compagnies sous la tutelle américaine. Il élut, par un traité avec le *Lloyd*, les sphères d'action de chacune des deux compagnies, et par un autre traité avec le trust américain, exclut ce dernier de tous les ports allemands. Ballin gagna la confiance de l'empereur Guillaume II, qui le combla d'honneurs, devint un de ses conseillers favoris pour la politique commerciale et fut un des partisans les plus énergiques d'un rapprochement anglo-allemand, dans l'intérêt du commerce maritime allemand. Pendant la guerre russo-japonaise, il mit plusieurs de ses bateaux à la disposition de l'amiral russe Rojestvensky, pour le ravitailler de charbon jusqu'en Chine.

BALOUCHE, mieux **BALOUTCHE** ou **BALOUTCHI** n. m. Lang. Langue iranienne du Baloutchistan. — On écrit aussi **BALOUCHIE**, **BALOUCHIS**, etc.

— **ENCYCL.** Le *baloutche* est parlé par environ 220.000 individus. Sa grammaire est iranienne et a conservé certains traits de l'iranien primitif plus purement que le persan moderne ; mais son vocabulaire contient une très forte proportion d'éléments persans, arabes, hindous et turcs. Son domaine est divisé en deux principaux dialectes, séparés par le brahoui, dialecte hindou ; d'où le baloutche du nord et le baloutche du sud, assez différents, surtout au point de vue lexicale, pour que les Baloutches de l'un des dialectes ne puissent comprendre ceux de l'autre. Le baloutche possède une littérature orale (contes, poésies populaires). Quand on l'écrit on se sert généralement de l'alphabet arabe.

— **BIBLIOG.** : Geiger, *La Langue des Baloutches dans le Grundriss der iranischen Philologie*, tome II (Strasbourg, 1898).

* **BANGUI**, poste de l'Afrique équatoriale (Congo français). — Un décret en date du février 1906 avait transporté à Fort-de-Possel la capitale des territoires de l'Oubangui-Chari-Tchad ; un décret de décembre de la même année, annulant le précédent, a reporté à Bangui la capitale du pays, parce que la place a manqué pour établir une ville à Fort-de-Possel, dont la situation géographique et sanitaire laisse à désirer ; Bangui, située à la limite de la navigation à vapeur sur l'Oubangui, occupe au contraire une situation géographique, climatique et politique privilégiée et constitue le point principal de transit entre Brazzaville et les territoires de l'Oubangui-Chari-Tchad.

BANIAPOUTZA, bourg de la Chine septentrionale (prov. de Manchourie), sur le Cha-Hlo naissant, sous-affluent du Liao-Ho par le Honn-Ho. En février 1905, vifs combats entre Japonais et Russes, compris dans la série d'engagements que l'on désigne sous le nom de journées du Cha-Hlo.

* **BAREAU** (Georges-Marie-Valentin), sculpteur français, né à Paimbœuf en 1866. — En 1906, le marbre de la *Vision du poète* (V. vision, au *Supplément* et le *Réveil de l'Humanité*, marbre, lui ont valu la médaille d'honneur. Plusieurs de ses œuvres citées, envoyées à l'Exposition universelle de 1906, ont été récompensées par une médaille d'or.

BARING-GOULD (Sabine), pasteur de l'Eglise anglicane et littérateur anglais, né à Exeter en 1834. Après de solides études à Clare College (Cambridge), il voyagea quelque temps à travers l'Europe et jusqu'en Islande (1861), et dirigea successivement plusieurs paroisses. Outre de nombreux ouvrages d'un caractère purement théologique ou religieux et des cantiques (*Church Songs*, 1884), dont quelques-uns sont très populaires, Baring-Gould a écrit beaucoup de romans et de livres sur les sujets les plus divers. Nous citons : *Iceland, its Scenes and Sagas* (1862) ; *the Book of Werewolves* (1865) ; *Curious Myths of the Middle Ages* (1866-1867) ; *the Origin and Development of Religious Belief* (1869-1870) ; *Ineritit Israel*, roman historique (1870) ; *Mehalah* (1880) ; *Joha Herring* (1883) ; *Court Royal* (1886) ; *Red Spider* (1887) ; *the Gaverocks* (1887) ; *Richard Cable* (1888) ; *Germany, Present and Past* (1879) ; *the Pennycomequicks* (1889) ; *Arminell* (1889) ; *Old Country Life* (1889) ; *In Troubadour's Land* (1900) ; *Songs of the West* (1891) ; *In the Road of the Sea* (1892) ; *the Deserts of Southern France* (1894) ; *Napoleon Bonaparte* (1896) ; *Guavas the Tinner* (1887) ; *Furze-Bloom* (1889) ; *In a Quiet Village* (1900) ; *the Frohishers* (1901) ; *Miss Quillet* (1902) ; *In Dewisland* (1905) ; *a Memorial of Nelson* (1905) ; etc. A quoi il faut ajouter toute une série de livres descriptifs et pittoresques sur l'ouest de l'Angleterre, Dartmoor, la Bretagne, la Riviera, etc. Il avait fondé et il dirigea, de 1871 à 1873, le *Sacristy*, revue trimestrielle d'art et de littérature ecclésiastiques.

* **BARODET** Désiré, homme politique français, né à Sermesse (Seine-et-Loire) en 1823. — Il est mort à Vincennes (Seine-et-Loire) en 1906. Ayant échoué aux élections sénatoriales du 28 janvier 1906, dans le département de la Seine, il se retira de la politique. Il a publié : *l'ancien Régime, lettres aux paysans* (1875) ; *les Revolutions* (1899) ; *Souçons la République ! Le Troisième prince* (1900).

BASSOIN n. m. Pêch Corlago qui rattache un filet dormant à l'aussière ou gros câble reliant la tessure au caléstan.

* **BEQUEREL** (Antoine-Henri), physicien français, né à Paris en 1852. — Il a obtenu en 1903 le prix Nobel pour la physique, conjointement avec M. et Mme Curie.

* **BEHANZIN** ou **BEDAZIN** (en réalité *Bedonzin* *Boindjéré* *Houss* *Bomé*), ce qui veut dire l'œil du monde et fils du feu, le dernier roi du Dahomey, né dans ce pays en 1844. — Il est mort à Alger en 1906. Après avoir été envoyé à la Martinique, où il séjourna pendant plusieurs années à l'île de France, l'ex-roi du Dahomey obtint, sur les instances et après les démarches de son fils Onanilo, d'être transféré en Algérie (1906). La résidence qui lui fut assignée était Bl la. mais Behanzin, atteint d'arémie, s'en vint à Alger, pour se faire soigner ; il mourut deux jours après son arrivée, emporté par une broncho-pneumonie.

BEIT (Alfred), financier sud-africain, né en 1853, mort au château de Tewin Water Hertis en 1906. Fils d'un négociant de Hambourg, il partit à vingt-deux ans

pour l'Afrique du Sud, pour représenter une maison de commerce, puis s'associa avec Wernher pour faire sa propre fortune. Enfin, il unit ses projets à ceux de Cecil Rhodes, et tous deux fondèrent la compagnie minière De Beers, qui devait accaparer toute la production diamantifère de l'Afrique du Sud. Il prêta à Cecil Rhodes son appui matériel au moment du raid Jameson, tout en désapprouvant personnellement l'entreprise, et donna également son appui au gouvernement du Cap, pour l'extension des chemins de fer du Sud-Africain. Après la mort de Cecil Rhodes, il rentra en Europe, où il consacra une grande partie de l'immense fortune qu'il avait acquise à des œuvres de philanthropie et à la formation d'une inestimable galerie d'art. Il créa notamment une chaire d'histoire coloniale à l'université d'Oxford. Par son testament, Alfred Beit a fait un legs de trente millions, destiné à aider aux travaux de toute sorte exécutés dans la Rhodesia septentrionale et méridionale, l'Afrique portugaise orientale et occidentale, la colonie allemande de l'Est-Africain et autres parties de l'Afrique en vue des lignes ferrées, télégraphiques et téléphoniques qui joindront le Cap au Caire. Il a en outre légué à la National Gallery, de Londres, un des tableaux les plus célèbres de Reynolds, *Lady Cockburn et ses enfants*.

BEJOT (Eugène), graveur français, né à Paris en 1867. Il passa par l'atelier de Jules Lefebvre et exposa pour la première fois, en 1893, au Salon de la Société nationale des beaux-arts, et ses eaux-fortes, d'un art personnel, furent aussitôt très remarquées. On citera parmi les principales pièces gravées par E. Bejot : *le Pont Solferino* (1892) ; *Saint-Gervais* (1896) ; *Montparnasse* (1897) ; *Notre-Dame* (1903) ; *la Seine au pont de Saint-Pères*, présentée sous forme d'éventail. Et, parmi les albums et les livres : *la Seine à Paris* (1892) ; *Squares et jardins* (1896) ; *Entrées de pierres*, texte de Guillemet (1899) ; *Du 1^{er} au XX^e arrondissement* (1903) ; *les Bateaux de Paris*, en collaboration avec Ch. Huard, texte par G. Geoffroy (1903).

Belgravia, magazine de Londres mensuel, publié par F. V. White et C^e. Cette publication qui, à un moment, fut illustrée, est le type des magazines dits « de société ». Elle ne donne guère que des romans et des nouvelles, parfois quelque article de critique superficielle ou de morale mondaine. « Belgravia » date de la fin de 1866. Elle était alors la propriété de miss Braddon, qui la vendit 7.000 livres sterling à la maison Chatto and Windus (1877).

BELIMARKOVITCH (Ivan), général et homme d'Etat serbe, né à Belgrade en 1828, mort à Vranska Bania (Serbie) en 1906. Il fit ses études secondaires en Serbie et ses études militaires en Prusse. En 1852, il devint professeur à l'Académie militaire de Belgrade. De 1860 à 1868, il dirigea la construction des travaux de fortification exécutés dans la principauté. De 1868 à 1873, il fut ministre de la guerre. Acensé d'avoir commis des irrégularités dans son administration, il échappa à des poursuites judiciaires sur l'intervention directe du prince Milan, dont il était l'ami personnel. Il commanda le corps d'armée de la Morava durant la guerre serbo-turque de 1876. Après cette guerre, il devint commandant du corps d'armée de la Choumadie (Belgrade) jusqu'au moment où, mécontent des innovations du gouvernement progressiste, il se retira du service actif (1880). A l'abdication du roi Milan (6 mars 1889), il fut nommé deuxième membre du conseil de régence qui devait gouverner la Serbie jusqu'à la majorité du roi Alexandre, et il conserva ces fonctions jusqu'au 20 juin 1891. Il vécut ensuite dans la retraite.

* **BELJAME** (Alexandre), professeur français, né à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise) en 1842. — Il est mort à Domont (Seine-et-Oise) en 1906.

BENI-ABBÈS, bourg ou ksar fortifié du Sahara algérien, dans l'extrême Sud-Oranais, à 80 kilom. environ au S. d'Ighi, sur l'oued Saoura, qui coule dans la direction du Touat et d'In-Salah. Un millier d'habitants, Berbères. Palmeraies. Ce fut, jusqu'en 1906, le dernier poste militaire français de l'extrême Sud oranais.

BENI-OUNIF, bourg ou ksar du Sud-Oranais, au S. du Figuig. Ce fut jusqu'en 1906 le point terminus de la ligne ferrée venue de Duveyrier, et prolongée ensuite jusqu'à Colomb-Béchar, à l'O. de la vallée de la Zousfana. Un millier d'habitants, Arabes et Berbères, appartenant à la tribu des Ouled-Djerir. Palmeraies.

BENI-SICARS, tribu arabe du Maroc oriental, sur les rives de la Moulouia ; 10.000 individus environ, qui se sont signalés par leur fidélité au maghzen, dans sa lutte contre le prétendant ou roghi.

BÉNIZÉLISTES (lissl) n. m. pl. Nom donné à la fraction modérée des patriotes crétois, partisans en principe de l'annexion à la Grèce, dans un temps prochain, mais désireux de n'effectuer cette réunion qu'avec le consentement des puissances, et sans que l'ordre soit troublé dans l'île. — Un **BÉNIZÉLISTE**. V. CRÈTE.

BENJAMIN (Henri-Marie), vétérinaire français, né à Nogent-sur-Seine (Aube) en 1850. Il entra en 1868 à l'école vétérinaire d'Alfort. Il a réuni toute une série d'observations cliniques très importantes, qu'il a publiées dans le « Recueil de médecine vétérinaire », les « Archives générales de la Médecine », l'« Abeille », etc. On lui doit, entre autres travaux : *Cas de congestion cérébro-spinale chez un cheval, suivie d'atrophie et de paralysie du pénis* (1877), en collaboration avec Mouquet ; *Sur le cancer du foie du cheval* (1878) ; *Sur la polyurie du cheval* (1885), avec Robin ; *Sur une épidémie de morve ayant frappé des lions et des tigres* (1885) ; *Essai clinique sur la pneumonie infectieuse du cheval* (1888) ; *Notes sur des sujets intéressant la pathologie et le chirurgie vétérinaire* (1888) ; *Sur les avantages de l'antisepsie dans les opérations pratiquées sur le sabot du cheval* (1889) ; *De la tuberculose du chien, transmission très probable de l'homme au chien* (1891) ; *Récidive de pneumonie : double et heureux effet des injections sous-cutanées d'essence de tétréaéthyle* (1895) ; etc. Il fait partie de l'Académie de médecine depuis 1904.

* **BENNER** (Jean), peintre français, né à Mulhouse (Haut-Rhin) en 1836. — Il est mort à Paris en 1906.

BENOUD, oasis du Sahara algérien, dans la région du Sud-Oranais, sur l'oued el-Gharbi, qui prend le nom d'oued Zeloudj. Un millier d'habitants, Berbères et Arabes de la tribu des Ouled-Sidi-Cheik. Palmeraies.

BERRIAN, oasis du Sahara algérien, dans la partie septentrionale du Mزاب, sur l'oued el-Bir, tribunaire incertain de l'oued Nena. Un millier d'habitants. Palmeraies.

BERTON (Armand), peintre français, né à Paris en 1851. Élève de l'Ecole des arts décoratifs et de Cabanel, il débuta au Salon de 1875, où il avait envoyé une aquarelle : *Hameau de Lafolte, près de Houdan*. Il exposa ensuite des portraits et, à partir de 1882, des scènes intimes et des études de nu, en clair-obscur et d'une tonalité spéciale, d'un grand charme. *Eve et Femme en rose* (1882) lui valurent une troisième médaille ; *Brumaire et Portrait de femme* (1887) une seconde médaille. Il a obtenu des médailles de bronze aux Expositions universelles de 1889, où l'on voyait *Eve et Brumaire*, et de 1900, qui réunissait *le Bain*, *Avant la séance et des Portraits*. Il expose depuis 1890 à la Société nationale des beaux-arts, dont il est secrétaire. Parmi ses envois, citons : *l'Intermède* (1898, au palais de l'Elysée) ; *la Toilette après le bain* (1906).

BESNARD (Lucien), auteur dramatique français, né à Nonancourt (Eure) en 1872. Il se consacra de bonne heure à l'art dramatique et publia de 1896 à 1898 les pièces : *le Glin* ; *Papa Dollivet*, satire de la bourgeoisie provinciale (Théâtre-Libre) ; *les Chiens du maître*. Il obtint un vif succès au théâtre des Escholiers, en 1900, avec *la Fronde*, critique spirituelle du féminisme ; puis au Gymnase en 1902, avec *le Domaine*, où il montre les idées du passé et celles de l'avenir aux prises autour d'un patrimoine seigneurial. *L'Affaire Grisel*, représentée au Théâtre du Peuple en 1904, met en scène les remords d'un coupable qui voit condamner à sa place un innocent. Enfin, L. Besnard a donné au Vaudeville, en 1906, une pièce en quatre actes : *La plus amoureuse*, qui a affirmé ses qualités de psychologue. Les pièces de Lucien Besnard sont des études de milieux très variées, très modernes, où les problèmes de la vie sont examinés avec sincérité.

BESSE (dom Jean-Marial-Léon), bénédictin français de la congrégation de Saint-Pierre de Solesmes, né à Saint-Angel (Corrèze) en 1861. Il entra, à vingt ans, au monastère de Solesmes, où il prononça ses vœux en 1883. Il fut envoyé à l'abbaye de Ligugé (Vienna) en 1885, et y remplit, dans la suite, les fonctions de maître des novices et de sous-prieur (1889). Il dirigea le premier groupe de religieux chargés de la restauration de l'abbaye de Saint-Wandrille (Seine-Inférieure) (1894), et après avoir passé deux ans en Espagne, où il remplit les fonctions de professeur d'histoire et de directeur d'une école apostolique, revint à Ligugé (1897), et reprit, en 1899, la direction du noviciat. Il l'abandonna, en 1902, après le départ des moines de Ligugé pour la Belgique.

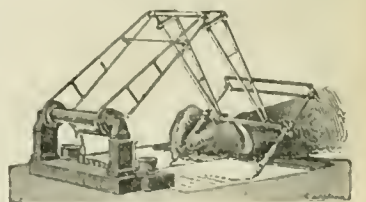
Tout en s'occupant de prédications et d'œuvres sociales, dom Besse a fondé le *Bulletin de Saint-Martin* et de *Saint-Benoît* (1884), publication mensuelle, le *Bulletin catholique des livres et revues* (1892), revue bibliographique, qui fonctionne avec le *Mois littéraire* des bénédictins de Solesmes (1894) ; *la Vie de la paroisse* (1905). Il dirige la *Revue Mabillon* et les *Archives de la France monastique* (1905), et collabore, sous son nom, soit sous le pseudonyme de LÉON DE CHEYSSAC, à un grand nombre de revues et journaux. Il a publié : *le Moine bénédictin* (1898) ; *les Moines d'Orient* (1899) ; *le Monachisme africain* (1899) ; *les Etudes ecclésiastiques d'après la méthode de Mabillon* (1900) ; *le Cardinal Pie* (1903) ; *Saint Wandrille* (1901) ; *les Moines de l'ancienne France*, t. 1^{er} (1906), et divers opuscules de la collection *Science et religion*. On lui doit une réédition du *Recueil des archevêques, évêques, abbayes et prieurés de la France*, de dom Beaunier, enrichie d'un grand nombre de notices nouvelles et de la bibliographie des sources manuscrites et imprimées (1905-1906). Il a écrit, sous le pseudonyme de LÉON DE CHEYSSAC, *Une Page d'histoire politique*, le *Ralliement* (1905).

BEWER (Maximilien-François-Xavier), écrivain, journaliste et poète allemand, né à Dusseldorf en 1861. Il collabora à la « Gazette de Cologne » puis à des journaux nationaux-libéraux de Hambourg ; il parcourut le Danemark, la Suède et la Norvège, fut pendant quelque temps critique littéraire et critique d'art à Berlin et s'adonna enfin à la poésie. Comme journaliste, il a été un des plus ardents défenseurs de la politique du prince de Bismarck et de Guillaume II. Il a publié des ouvrages sur *Bismarck*, sur l'Allemagne contemporaine, ainsi que des livres de polémique politique : *l'Empereur et les Pasteurs* (1896) ; *le Pape à Friedrichsruhe* (1896) ; *la Débauche de l'Autriche* (1891) ; *Guillaume II et Alexandre III* (1892) ; *Imoges politiques* (1903). Il s'est essayé également comme critique littéraire et artistique et comme biographe : *Moltke et Gœthe* (1890) ; *Rubrandt et Bismarck* (1890) ; *un Prieur Gœthe* (1900). A partir de 1891, il s'est de plus en plus consacré à la philosophie spiritualiste et à la poésie. Dans ses œuvres, il fait preuve d'une piété profonde et d'un idéalisme religieux. Ses principaux ouvrages philosophiques et poétiques sont : *Pensées* (1891) ; *Élégies de Dresde* (1895) ; *Pensées* (1895). Il chante l'amour dans : *Chants de la plus petite chaumière* (1903-1904) ; *Vénus, proverbes et pensées* (1900) ; *Chansons de Norvège* (1903) ; *Miroir d'artiste* (1905) ; *Chansons divines* (1905) ; *Patrie* (1906), où il exhale son amour du pays natal et l'ardeur de son patriotisme.

BIGRAPHE (du préf. bi, et du gr. *graphein*, écrire) n. m. Appareil à l'aide duquel on peut obtenir simultanément deux copies.

— **ENCYCL.** Le bigraphe, inventé par Fonti, consiste en

réalité en un jeu de paratélégrammes articulés par des joints à la Cardan. A l'extrémité droite d'une traverse est fixé le porte-plume que doit manier l'écrivain, tandis qu'un second porte-plume, fixé à gauche, reproduira fidèlement les mouvements imprimés au premier. Toutes les pièces mobiles étant parfaitement équilibrées, l'écrivain n'éprouve guère plus de fatigue à se servir de cet instrument que d'une plume ordinaire. Les deux feuilles de papier juxtaposées



Bigraphe de Fonti.

sont maintenues à l'aide d'une règle en métal plate, assez lourde pour les empêcher de gondoler sous la plume.

* **BILMA**, oasis du Sahara central, à peu près à égale distance entre l'Air et le Tibesti. — En 1906, le gouvernement turc, à la suite d'une reconnaissance française dans cette région, prétendit occuper militairement cette oasis, de même que Djaoet, sous prétexte qu'elles dépendaient géographiquement de la Tripolitaine; le gouvernement français éleva alors d'énergiques protestations, l'occupation turque n'ayant jamais été effective dans cette région, et les accords conclus à plusieurs reprises avec l'Angleterre, notamment en 1890, ayant étendu jusqu'au tropique du Cancer environ la zone saharienne d'influence dévolue à la France au N. du lac Tchad. La Turquie dut enjoindre au gouverneur de la Tripolitaine de faire immédiatement rétrograder les troupes en marche vers Djanet et Bilma, et blâmer cet excès de zèle.

À la suite de la conclusion de l'accord franco-turc qui laissait dans la zone d'influence française l'oasis de Bilma, une petite colonne française, commandée par le chef de bataillon d'infanterie coloniale Gaden, s'est transportée dans l'oasis, où elle a été parfaitement accueillie par les indigènes. De là, le commandant Gaden, pour rassurer les populations voisines, a essayé de se porter sur les puits de Djerrho, centre d'une petite oasis située à 300 kilomètres environ de Bilma, et que les Hoggar razziants attaquent souvent. Attaqué dans sa marche par une troupe de Touareg, il réussit à les mettre en déroute en ne perdant lui-même que quelques hommes. Au point de vue de la protection militaire, l'oasis de Bilma a été placée sous la dépendance du territoire militaire de Zinder.

* **BIODH** (EL), ksar et oasis du Sahara algérien, au nord de la Hammada de Tingherth, et sur un petit affluent temporaire de l'oued Igharghar. Un millier d'habitants, Berbères ou noirs. 3.000 palmiers environ. Situé sur la route de caravanes qui relie la Tripolitaine au Tidikelt, et par où passent également les convois venus du Soulaï à destination de Tonggourt et de Biskra, il est placé sous la surveillance des compagnies sahariennes françaises.

* **BISCHOFFSHEIM** (Rajhaël-Louis), banquier et homme politique français, né à Amsterdam en 1823. — Il est mort à Paris en 1906.

* **BIZERTE**, port militaire de la Tunisie septentrionale, à l'entrée du chenal du lac de Bizerte. — L'aménagement du port de Bizerte a été activement poursuivi de manière à augmenter la valeur de ce refuge militaire de premier ordre. Un arsenal a été construit tout au fond du lac, au pied de la hauteur de Sidi-Yahia, sur laquelle on a installé un château d'eau, ainsi que d'importants établissements de pyrotechnie. Le canal a été creusé sur toute sa longueur; il est large de 200 mètres au plafond. Le transbordement a été démolit, et on l'a remplacé par deux bacs à traction mécanique sur chaînes; des grues exceptionnellement puissantes ont été mises en service, de telle façon que l'organisme de Bizerte puisse en cas de guerre suppléer efficacement l'arsenal de Toulon. La protection du côté de la mer a été améliorée par le renforcement en pièces de tourelle de gros calibre, de la batterie annexée du Remel, et un fortin a été établi sur une des dunes, à côté de l'ouvrage principal.

* **BJØRNSON** (Bjørnstjerne), poète, littérateur et publiciste norvégien, né à Kvikoe en 1832. — Il a obtenu le prix Nobel en 1903.

* **BJÖRKÖ**, île et ville de la Russie d'Europe (mer Baltique), au fond du golfe de Finlande. Le tsar et l'empereur d'Allemagne y ont eu, les 23 et 24 juillet 1905, une entrevue qui n'a probablement pas été sans influer sur l'acceptation par la Russie d'une partie des conditions énoncées un peu plus tard par les Japonais à Portsmouth.

* **BLANCHET** (Paul), explorateur français, né en 1870, mort à Dakar en 1900. Fils d'un professeur d'histoire, il entra lui-même en 1892 à l'École normale supérieure, d'où il sortit agrégé d'histoire. Il fut d'abord chargé d'une mission archéologique dans le sud de la Tunisie, puis nommé professeur d'histoire au lycée de Constantinople. Il profita de son séjour en Algérie pour étudier l'archéologie musulmane et écrivit une étude sur le transsaharien. De retour à Paris, il reçut du journal « le Matin » la mission de reconnaître les territoires situés au nord de la colonie française du Sénégal, sur un des trajets possibles du chemin de fer transsaharien. Parti vers l'Adrar, en traversant le territoire des Maures Trarzas, Blanchet et son escorte, que commandait le lieutenant Joinot-Gambetta, furent faits prisonniers par l'émir de l'Adrar, Moktar ouïd Aïda, qui ne consentit à les remettre en liberté, après une captivité de trois mois, que sur

les instances du gouverneur général de l'Afrique occidentale Chaudoir, et grâce à l'influence du chef Soudan Bou. De retour à Dakar, la mission se préparait à revenir vers la France, lorsque Blanchet fut atteint par la typhé jaune, qui l'emporta en quelques jours. Un monument fut inauguré à la mémoire de Blanchet à Dakar, par souscription publique, en septembre 1902.

* **BLONDEL** (Maurice), philosophe français, né à Dijon en 1861, frère de l'économiste Georges Blondel. (V. Supplément.) Élève de l'École normale supérieure (1881), docteur ès lettres (1893), il professa la philosophie aux lycées de Chaumont, de Moutaïn, et à Aix, et au collège Stanislas (Paris); puis il fut nommé maître de conférences à l'université de Lille, et professeur de philosophie à l'université d'Aix-Marseille. Ses principaux ouvrages sont : ses thèses de doctorat : *L'Action, essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique* (1893) et *De vinculo substantiali et de substantiâ compositâ apud Leibnizium* (1893), puis : *Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine en matière d'apologétique* (1896); *Léon Ollé-Laprune* (1898); *Histoire et dogme : les lacunes philosophiques de l'époque moderne* (1904). Il a collaboré à la « Revue de métaphysique et de morale », à la « Revue philosophique », aux « Annales de philosophie chrétienne ». Dans sa thèse sur l'Action, Maurice Blondel s'est attaché à établir comment, au-dessus de la connaissance des faits, se place une sorte de foi dérivée de l'action. « Par son action volontaire, l'homme dépasse les phénomènes; il ne peut égarer ses propres exigences; il a en lui plus qu'il ne peut employer seul. »



Port militaire de Bizerte.

Il y a dans l'action le principe d'une découverte de « supra-phénoménal », qui s'impose à nous et nous porterait jusqu'à la foi religieuse si nous étions conséquents avec nous-mêmes.

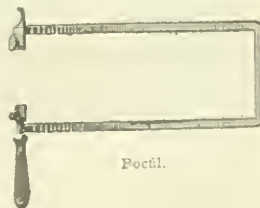
* **BOCILL**, m. Technol. Porte-scie en métal pour les scies de petites dimensions.

* **BOISDEFRE** (René DE), compositeur français, né à Vesoul en 1838. — Il est mort en 1906.

* **BOITE** (Louis-François Philippe), architecte français, né à Paris en 1830. — Il est mort à Fontainebleau en 1906. Il avait exécuté la partie architecturale du monument de Lamourière cathédrale de Nantes). Architecte du palais de Fontainebleau, il restaura la chapelle Saint-Saturnin et le pavillon de Serlio. Il était le gendre d'Albert Lenoir.

* **BOLTZMANN** (Louis), physicien autrichien, né à Vienne en 1844. — Il s'est suicidé à Luino, près de Trieste, en 1906. Il était conseiller privé de l'empire austro-hongrois.

* **Bonhomme Jadis** LE, opéra-comique en un acte, livret de Franc-Nohain, musique de Jacques Dalcroze Opéra-Comique, 9 nov. 1906. — Franc-Nohain a tiré adroitement son livret de la fraîche comédie d'Ileari Mürger, où l'on voit un bon vieillard, encore alerte et gai, paternel ami de la jeunesse, inviter à sa table deux amoureux timides, Octave et Jacqueline, qui n'osent se faire part de leur mutuelle tendresse, et les conduire tout doucement au mariage en feignant de courtoiser pour son propre compte la jeune fille. La musique est lestée, alerte, pimpante, bien appropriée au sujet. A citer surtout, dans ce petit acte aimable, les deux chansons dites par le bonhomme Jadis : l'une, *Oui, c'est ainsi que l'on me nomme*, très caractéristique dans sa forme; l'autre : *Mais quelle*



est donc cette contredanse, pleine de gaieté et d'entrain, et aussi la lecture de la lettre : *Je n'ai plus à regarder par la fenêtre*, qui forme une sorte de rhapsodie presque mélancolique, d'un sentiment pur et touchant. L'orchestration est habile.

* **BONNETTY** (Augustin), publiciste français, né à Entrevaux Basses-Alpes, en 1799, mort à Paris en 1874. Il fonda à Paris, en 1830, et conserva jusqu'à sa mort les *Annales de philosophie chrétienne*, recueil apologetique mensuel, où il traita et fit traiter toutes les questions philosophiques, littéraires, sociales, qui occupaient l'opinion, au point de vue de la défense des doctrines catholiques. Il s'attacha en particulier à démontrer la véracité de la genèse mosaïque et de la révélation chrétienne au moyen des découvertes récentes dans la géologie et l'ethnographie et les sciences en général. L'ardeur qu'il mit à poursuivre son but fut l'objet de Rome censure (certaines de ses propositions, ou les motifs de la rédaction, même se virent blessés. V. FRAISSE au Supplément.) Sans abandonner les *Annales de philosophie chrétienne*, il prit en 1848, la direction de l'Université catholique, revue inspirée par l'abbé Gerbet. On a de Bonnetty les ouvrages suivants : *Beautés de l'histoire de l'Eglise* (1841). *Table alphabétique de tous les auteurs édités par le cardinal de Malherbe* (1850); *Documents historiques sur la religion des Hébreux et sur leur connaissance des traditions bibliques* (1867 et suiv., 4 vol.); *Le Ne Blanche, saint Louis, et le comte de Clèves* (1874). Il a aussi donné une nouvelle édition du *Dictionnaire raisonné de diplomatique*, par de la Vainse, qu'il a augmenté de plus de 400 articles, etc.

* **BORRELLI** (Emmanuel Raymond), vicomte DE, officier et poète français, né au Taillan, près de Bordeaux, en 1837, mort à Paris en 1906. Fils du général vicomte Charles de Borrelli et petit fils de vicomte Jules de Borrelli, lieutenant général et pair de France, il sortit de Saint-Cyr en 1858, fut blessé à Solferino, fait prisonnier à Metz en 1870, et démissionna en 1872. Il reprit du service en 1883 dans la légion étrangère, et définitivement au Tonkin, avec le commandant Bonin et le sergent Bobillot. Il se retira définitivement du service actif en 1889, avec le grade de lieutenant-colonel d'un régiment de territoriale. Ce ne fut qu'en 1885 qu'il publia son premier volume de vers, sous un titre caractéristique de la nature de son inspiration, *Sursùm corda*; en même temps, il donnait à la Comédie-Française *Abou Chetout*, pièce héroïque et tendre, riche de vers érudits. Il a publié depuis plusieurs autres volumes de vers, *Hana* (1887), *Arma* (1890), *Himes d'argent* (1894), où se trouve le *Jongleur*, et enfin les *Diptyques*, qu'il a écrits pendant le voyage d'été. La langue du vicomte de Borrelli est soignée, sa versification classique; il a de la force et de l'élevation; il fait appel aux sentiments nobles et généreux. Mais il manque un peu de souplesse et de grâce.

* **BOSSAN** (Pierre), architecte français, né à Lyon en 1811, mort à La Cote (Bouhes-du-Rhône) en 1888. D'abord élève de l'École des beaux-arts de Lyon, il termina ses études à Paris sous la direction de Henri Labrousse, qui lui inculqua l'amour des recherches neuves, des constructions rationnelles répondant aux nécessités de la destination. Il faut également tenir compte du profit qu'il tira d'un voyage en Sicile, où il fut vivement frappé par les ressources décoratives du roman sicilien. A. Bossan est il resté un fervent du plein cintre, dont il a su tirer, grâce à des inventions bien personnelles, un parti neuf. Architecte de l'archevêché, à Lyon, son art vif s'est uniquement manifestée dans la région lyonnaise, en Dauphiné et en Provence. Il a achevé nombre de chapelles et d'églises, parmi lesquelles les deux *Capelles des dominicains* et des *carthusiens*, à Oullins (1841), la *Basilique d'Ar* (1862), l'*Eglise des dominicains*, à Marseille (1869), comptent parmi les plus typiques. On lui doit aussi les plans et une partie de la décoration de la basilique de Notre-Dame de Fourvières, à Lyon, que termina son élève Sainte-Marie Perrin; le *Petit séminaire de Merxieux* (Ain) (1868), l'*Hôpital Saint-Luc*, à Lyon, etc. Il a lessé en aussi un grand nombre de reliquaires, chaires, de tribunes, d'orgues, et pris part à concours organisés pour la construction du Sacré-Cœur, à Paris.

* **BOU-ADJILA**, petite oasis de la Tripolitaine occidentale, sur la mer Méditerranée et dans la plaine de Boufara; un millier d'habitants, Berbères et Arabes, palmiers.

* **BOUCHOT** (Henri), historien d'art, né à Beure, près de Besançon, en 1819. — Il est mort à Paris en 1899.

* **BOUDENIB**, bourg ou ksar fortifié du Sahara, aux confins du Sud-Oranais et de la frontière mal délimitée du Maroc, dans le territoire parcouru par les nomades pillards de la tribu de Cheurfas ou Chorfas. Un millier d'habitants. Palmiers. Ce fut, en 1907, le principal centre d'agitation religieuse contre les Français.

* **BRÉMOND D'ARS** (Théophile-Charles DE), général français, né à Nantes en 1785, mort à Nantes en 1875. Issu d'une très vieille famille de Saintonge, il s'engagea très jeune dans la cavalerie, puis fut admis à l'École de Fontainebleau, nommé sous-lieutenant de chasseurs à cheval en 1806, et alla immédiatement rejoindre son régiment en Allemagne. Il fit avec distinction les campagnes d'Espagne et fut grièvement blessé à Arago. En 1814, il était capitaine, et, l'année suivante, au camp de Luc de Feltri, après avoir, pour des motifs d'ordre politique, été laissé en non activité pendant les Cent-Jours. Attaché bientôt au service du général Bonaparte, il fut élevé par celui-ci à d'importantes missions politiques. Major aux Hussards en 1821, lieutenant-colonel en 1825, il fut un moment en disposition de 1827. Il était pourtant promu colonel l'année suivante, maréchal de camp en 1840, et commanda le département des Deux-Sèvres. En 1848, il se présenta inutilement à l'Assemblée nationale. Il fut admis l'année suivante au cadre de réserve. Il a écrit l'*Historique du 21^e chasseurs à cheval* (1792-1814), œuvres militaires, édités par son fils, le comte ANATOLE DE BRÉMOND D'ARS.

* **BRÉSIL**. — Depuis l'année 1900, le Brésil n'a cessé de développer pacifiquement ses institutions libérales et sa prospérité économique, sous le gouvernement du président Rodrigues Alves, auquel a succédé, le 15 novembre 1906, Alfonso Penna. A l'intérieur, il faut mentionner la révision du système électoral, qui a été décidée en 1905, et qui a présidé un renouvellement triennal, en

janvier 1906, de la Chambre des députés et d'un tiers du Sénat. Aux termes de la législation nouvelle, qui applique le scrutin de liste cumulatif, le pays est partagé en grandes circonscriptions de cinq députés, assurant la représentation d'un cinquième aux minorités. Cette concession a ramené l'ordre dans le pays, troublé par une tentative de *pronunciamento* au mois de novembre 1904, et qui avait duré pendant quelques mois être maintenu sous le régime de l'état de siège. Elle a permis l'entrée à la Chambre d'éléments nouveaux, non inféodés aux oligarchies des Etats; et le nouveau président, Affonso Penna, a été désigné à la suite d'une entente dirigée contre le Sao-Paulo, qui avait jusqu'ici fourni à la république tous ses présidents, y compris Rodrigues Alves. L'ancien président, en septembre 1905, avait d'ailleurs fait promulguer une amnistie en faveur du sénateur colonel Lauro Sodré et des coauteurs de la sédition de novembre 1904, et élargi tous les prisonniers politiques. Un nouveau mouvement insurrectionnel, qui avait éclaté en 1906 dans l'Etat de Mato-Grosso, sous la direction de l'ancien président de l'Etat, le colonel Gezeroso Ponce, a été assez rapidement réprimé.

Au point de vue extérieur, il faut rappeler l'effort fait en juin 1905 par le gouvernement brésilien pour occuper effectivement le bassin de l'Oyapok et la région de Couani, que la sentence arbitrale de la Suisse avait attribué au Brésil. En 1906, une violation de territoire par les marins d'un canonnière allemande, la *Panther*, à Itajaly, a provoqué les réclamations les plus vives de la part du gouvernement de Rodrigues Alves, et l'Allemagne a dû accorder complète satisfaction.

Au point de vue économique, le Brésil a subi une crise grave du fait de l'abaissement du prix des cafés. Le gouvernement a eu la sagesse de s'opposer à toutes les mesures destinées à provoquer un relèvement artificiel des cours, et d'indiquer surtout comme remèdes à la situation l'organisation solide du crédit agricole et les opérations de warrants sur les cafés.

Une convention signée au mois de mai 1906 entre la république du Brésil et le royaume des Pays-Bas a déterminé la frontière de la Guyane hollandaise du côté du Brésil; elle sera formée désormais par la ligne de partage des eaux sur la chaîne des Tannu-Huama, depuis la frontière de la Guyane française jusqu'à celle de la Guyane anglaise.

Mar. La marine du Brésil comprenait en 1905 deux vaisseaux de ligne, de construction ancienne (1883 et 1885), mais transformés, deux cuirassés garde-côtes, quatre croiseurs, trois croiseurs torpilleurs rapides, une canonnière, un contre-torpilleur et huit torpilleurs; un total, 21 bâtiments, armés de 207 canons, et montés par un personnel de 6.000 marins environ, recrutés par voie d'engagements. L'état-major de la flotte est constitué par un amiral, deux vice-amiraux, et dix contre-amiraux.

En dehors des bâtiments ci-dessus désignés, et qui forment la flotte de guerre proprement dite, il faut mentionner un navire-école d'artillerie, plusieurs bricks-écoles pour les matelots et aspirants officiers, quelques monitors et batteries flottantes, enfin différents vapeurs pour le service de banier des fleuves.

BRETTON (Jules-Adolphe), paysagiste et poète français, né à Courrières (Pas-de-Calais) en 1827. — Il est mort à Paris en 1906.

BRIDOIRE (L'A.), comm. de la Savoie, arrond. de Chambéry, canton et à 5 kilom. de Pont-de-Beauvoisin, sur le Tier, émissaire du lac d'Aignebelette; 1.200 hab. Ch. de f. P.-L.-M. Toiles métalliques; meubles; soieries.

BROGLIE (Louis-Alphonse-Victor, duc DE), fils aîné du duc Jacques-Victor-Albert, né à Rome en 1816. — Il est mort au château de Broglie (Eure) en 1906. Il représenta l'arrondissement de Châteaunouveau à la Chambre des députés depuis 1893.

BROUARDEL (Paul-Camille-Hippolyte), médecin français, né à Saint-Quentin (Aisne) en 1837. — Il est mort à Paris en 1906. Il était depuis 1892 membre libre de l'Académie des sciences.

BRUCOURT, comm. du Calvados, arrond. et à 24 kilom. de Pont-l'Évêque, sur un canal de dessèchement de la vallée de la Dives; 130 hab. Eglise intéressante, avec fonts baptismaux du XVI^e siècle. Source minérale ferrugineuse, à la température de 13° C., légèrement laxative, et employée contre l'anémie et la chlorose.

BRUNET (Jean-Baptiste), homme politique français, né à Limoges en 1814. Elève de l'École polytechnique en 1832, il en sortit dans l'artillerie, devint capitaine en 1840, et servit en Afrique comme officier d'ordonnance du maréchal Bugeaud. En 1848, il fut élu représentant du peuple par le département de la Haute-Vienne, appuya la politique de Cavaignac, refusa après le 2 décembre de prêter serment à Louis-Napoléon, et vit briser sa carrière militaire. Pendant le siège de Paris, il publia contre le général Trochu un certain nombre d'articles, qui lui valurent d'être élu, en 1871, député de la Seine. Il vota d'abord avec la gauche, puis alla siéger à l'extrême droite et demanda notamment que la France « se voutât complètement à Dieu tout-puissant et à son Christ ». Il prononça au sujet de la réorganisation de l'armée, en 1872, des discours où il fit preuve d'une compétence réelle. Il contribua à la chute de Thiers, soutint le gouvernement de Mac-Mahon et la politique du 16-Mai; son rôle en 1877, il le retra dans la vie privée. On lui doit : une *Histoire générale de l'artillerie* (1842), travail de valeur. Citons encore : la *Question algérienne* (1847); *Nouvel armement général des Etats* (1857); *Constitution de la propriété intellectuelle* (1858); *Organisation vitale de la terre* (1858); le *Messianisme, organisation générale; la Mécanique nouvelle, organique et universelle*, etc.

BRUNET (Joseph-Mathieu), magistrat et homme politique français, né à Arzac-Pompadour (Corrèze) en 1829, mort à Pierre-Buffière (Haute-Vienne) en 1891. Après avoir fait ses études de droit, il entra en 1854 dans la magistrature. Titulaire d'instruction à Paris (1865), conseiller à la cour en 1873, et trois ans plus tard, élu sénateur de la Corrèze. Il alla siéger au Sénat sur les bancs de la droite, et dans le ministère de Broglie (1876), il reçut la portefeuille de l'instruction publique. Comme tel, il eut à prendre au moment du 10 Mai des mesures de rigueur contre un grand nombre de fonctionnaires, notamment de l'enseignement primaire, et il décida que tout étudiant qui prendrait part à une manifestation politique serait

immédiatement rayé des listes des écoles. Démissionnaire en novembre 1877, il refusa un siège à la Cour de cassation, déclara que son passage aux affaires ne devait pas servir à son avancement, et reprit son siège de conseiller à la cour d'appel de Paris. Il échoua au Sénat en 1885, et se retira de la vie politique. En 1889, il fut désigné comme liquidateur de la Compagnie de Panama, mais il donna au bout de quelques mois sa démission de ces fonctions trop lourdes pour sa santé.

***BRUNETIÈRE** (Vincent-de-Paul-Mario-Ferdinand), écrivain, critique et professeur français, né à Toulon en 1819. — Il est mort à Paris en 1906.

***BRUNSWICK.** — Hist. La question de la succession de Brunswick a été posée au mois de septembre 1806 par la mort du prince Albert de Prusse, qui était, depuis l'éviction de la maison de Hanovre, régent du duché au nom des Hohenzollern. Ce régent provisoire fut condamné par la Diète, qui suggéra une tentative de rapprochement entre la maison de Prusse et le duc de Cumberland. Le comte de Bulow refusa cette proposition, et comme chancelier d'Empire, et comme ministre de Prusse, estimant que l'attitude du duc de Cumberland, ne s'étant pas modifiée depuis 1886, (v. CUMBERLAND), l'Empire allemand n'avait aucun raison d'abandonner la sienne. Le 2 octobre, le prétendant adressait à l'empereur Guillaume une lettre dans laquelle il renouait pour lui-même au duché de Brunswick, mais au profit de son fils cadet, le prince Ernest-Auguste. Rien n'était dit au sujet du Hanovre, qui est l'objet principal des revendications de la maison de Cumberland; et l'empereur allemand, qui eût peut-être accepté l'avènement de la maison de Cumberland au duché de Brunswick, si elle avait voulu accepter en même temps comme non fait accompli l'annexion du Hanovre à la Prusse, répondit par un refus. Dès lors, la Diète n'avait plus qu'à s'efforcer de trouver un régent agréable à la Prusse, et tolérable pour elle-même. Très sagement, elle a demandé qu'il fut pendant trois mois sursis à statuer sur cette désignation, afin que de nouvelles négociations, pussent avoir lieu entre le duc de Cumberland et l'empereur. Quelques jours après (25 oct. 1906), elle se mettait d'accord avec le président du conseil de régence, représentant naturel de la Prusse, pour reconnaître que la renonciation des Cumberland au trône de Hanovre, formellement exprimée et notifiée à la Prusse, devait être une condition sine qua non de leur avènement dans le duché de Brunswick.

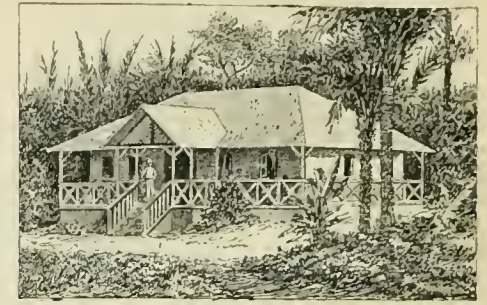
BULOW (Babette DE), femme écrivain allemand, née à Warmbrunn (Silésie) en 1850. Fille du professeur Félix Ebert, elle reçut une éducation très soignée, épousa en 1867 le lieutenant de Bulow, qui devint plus tard général, vécut avec son mari la vie de garnison et se mit à écrire des nouvelles et des comédies, où elle montra de la finesse et de la verve, une gaieté de bon aloi, de l'humour et des qualités de style. Ses principaux ouvrages sont des nouvelles : *Nouvelles* (1889); *Nouvelles nouvelles* (1890); *Récits joyeux* (1891); *Jadis au mois de mai et autres nouvelles* (1892); *la Honde et autres nouvelles* (1892); des comédies : *Jours d'anniversaire* (1884); *Théorie et pratique* (1890); *Deux pacifiques* (1892).

BULOW (Frieda, baronne DE), femme écrivain allemand, née à Berlin en 1857. Très jeune, elle suivit son père, consul général prussien à Smyrne, dans les pays du Levant, et eut de bonne heure une connaissance parfaite de la langue et de la culture françaises. Elle retourna après la mort de son père en Allemagne et passa une année en Angleterre. De retour en Allemagne, elle se fixa à Berlin, s'intéressa vivement à toutes les questions coloniales et, en 1887, partit pour les colonies allemandes de l'Afrique orientale. Elle étudia ses populations nègres, vécut la vie des colons et conçut le rêve d'un empire colonial allemand en Afrique, opposé à l'empire britannique. Elle visita également le Sud-Ouest africain allemand et le Cameroun. Elle fonda alors avec plusieurs autres dames de l'aristocratie allemande l'*Union féminine pour le soin des malades coloniaux*, puis se mit à décrire dans des récits de voyage et des romans les beautés des paysages africains et se consacra entièrement à la littérature. Ses romans peuvent se diviser en deux catégories : les romans coloniaux et les romans européens. Elle met le plus souvent en scène des gentilshommes. Dans ses romans européens, elle montre l'aristocratie devenue inutile ou tout au moins diminuée en Allemagne, victime de l'évolution moderne et du capitalisme. Dans ses romans coloniaux, elle fait voir des membres de cette même aristocratie relevés, transfigurés sur le continent noir et en Europe par l'activité coloniale et l'apostolat impérialiste, qui sont leur voie de rédemption. Elle attaque d'ailleurs vigoureusement l'administration coloniale de Berlin, qu'elle dépeint maladroite, ignorante et tapillonne. Ses personnages sont très vivants et réalistes. Ses principaux ouvrages sont : 1° nouvelles et romans coloniaux : *Impressions de voyage et de séjour dans l'Afrique orientale allemande* (1889); *Nouvelles est-africaines allemandes* (1891); le *Consul* (1896), qui est le meilleur de ses romans coloniaux; *Louis de Rosen* (1900); *Terre de promesse* (1901); *Vertige du tropique* (1902); — 2° nouvelles et romans européens : *Marquise et Louis* (1891); *Seul je veux* (1891); *la Femme stylée* (1897); *Femmes solitaires* (1898); *Gardiens du seuil* (1899), qui est son œuvre la meilleure; *Enfants du soir* (1901); *Sous le signe de la moisson* (1903); *Amour terrestre* (1904).

BULOW (Marguerite, baronne DE), femme écrivain allemand, sœur de la précédente, née et morte à Berlin (1860-1885). Elle suivit son père à Smyrne, où il était consul général prussien, puis retourna après sa mort en Allemagne, vécut dans la propriété de ses parents, en Thuringe, reçut, avec ses sœurs et son frère, une éducation très soignée, qui fut perfectionnée encore pendant un séjour en Angleterre de 1876 à 1878 et se fixa en 1881 à Berlin. D'un caractère très indépendant et d'une intelligence raffinée, elle se consacra à la littérature et aux sports. Elle se noya un jour qu'elle patinait sur le lac de Rummelsburg, en voulant sauver un enfant tombé dans le lac. Ses œuvres littéraires révèlent de la finesse d'observation et une philosophie saine et forte. Ses personnages sont remarquables par leur volonté et leur vigueur. Ses principaux ouvrages, tous posthumes, sont des nouvelles : *Nouvelles*, avec un préface de Julien Schmidt (1885); *Nouvelles nouvelles*, avec une notice biographique de Frédéric Mauthner (1890); des récits : *Maître de céans* (1886); *Extraits de la chronique de la famille des Riffelshansen* (1887); et le roman : *Jonas Driccius*

(1886). Inconnue avant sa mort, elle acquit par ses ouvrages posthumes une des plus pures renommées littéraires de l'Allemagne contemporaine.

BUNGALOW (*beun-ga-lo* — m. angl.; de l'hindoustani *bangla*, du Bengale) n. m. Dans l'Inde anglaise, habita-



Bungalow.

tion, généralement à un seul étage, couverte en tuiles ou en chaume et entourée de vérandas.

CADETS (K.-D.), [abréviation de *constitutionnels-démocrates*] n. m. pl. En Russie, Parti politique centre gauche, qui compta le plus grand nombre de représentants dans la première Douma. (Il s'était constitué dans le Congrès des *zemstvos* (1904-1905). Autres partis de la Douma : les radicaux, les travaillistes [parti du travail], les paysans [programme : *terre et liberté*], les socialistes démocrates, les socialistes révolutionnaires.)

GAILLARD (Henri), vice-amiral français, né en 1846. Elève de l'École navale à seize ans, enseigne en 1867, il fut promu lieutenant de vaisseau pendant la guerre franco-allemande (1870-1871), au cours de laquelle il se distingua. En 1883, sa belle conduite, alors qu'il commandait dans l'escadre de l'amiral Courbet l'avis-transport *Sabine*, lui valut d'être nommé capitaine de frégate et de recevoir le commandement du *Holand*, puis du transport *Bica-Hoa*. Capitaine de vaisseau en 1890, il commanda le *Vauban*, puis le croiseur-école *Iphigénie*. Il était nommé contre-amiral en 1898, dirigeait la division des garde-côtes cuirassés de la Méditerranée quand il fut appelé au poste de chef d'état-major général. Un an après, il reprit un commandement actif et conduisit une démonstration navale française devant Mytilène. Vice-amiral en 1902, il a commandé l'escadre du Nord, qu'il a conduite en visite officielle sur les côtes anglaises et à Portsmouth.

***CALIFORNIE.** — L'Etat de Californie, fort éprouvé en 1906 par le tremblement de terre dont furent victimes les villes de San Francisco et d'Oakland, a été le théâtre en octobre 1906 d'une vive agitation anti-japonaise, motivée par les progrès de l'immigration jaune sur la côte de l'Ouest américain. La législation de l'Etat de Californie interdit l'accès des écoles américaines aux enfants chinois, pour lesquels ont été construits des établissements spéciaux. Les Californiens prétendent imposer aux jeunes Japonais la fréquentation exclusive de ces dernières écoles, leur interdisant ainsi tout contact avec les enfants américains. C'est contre cette dernière prohibition que le Japon s'est élevé. Pour mettre un terme à cette agitation, le président Roosevelt n'a pas hésité, dans son message de décembre 1906, à blâmer très énergiquement les mesures votées par l'Etat de Californie.

***CALVO** (Charles), diplomate et publiciste argentin, né à Buenos-Ayres en 1824. — Il est mort à Paris en 1906.

***CAMEROUN.** — La frontière anglo-allemande entre Yola et le lac Tchad, fixée théoriquement par la convention de 1893, a été tracée sur le terrain, entre 1903 et 1906, par une commission mixte, et déterminée diplomatiquement par un accord conclu le 16 juillet 1906 entre les gouvernements de l'Allemagne et de l'Angleterre. L'Allemagne y conserve la possession, à laquelle elle tenait beaucoup, de la ville de Biko.

CAMPING (*kam-pin'gh* — mot angl. signif. *campement*) n. m. Campement d'une caravane d'excursionnistes qui s'est munie de tentes, d'un matériel de cuisine, etc. : *Un camping scolaire*. Le genre de tourisme qui consiste à voyager avec le matériel nécessaire pour camper en plein air : *Le camping prend chaque jour plus d'extension*.

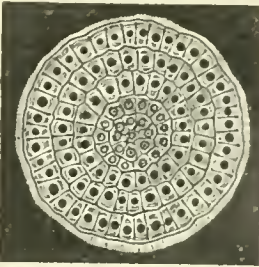
***CANCER** n. m. — Depuis un siècle la mortalité par le cancer croît d'une façon constante, et la question de la curabilité du cancer prend une importance considérable. On a cherché par la méthode des sérum et successivement sont apparus le sérum de Richet, le sérum de Wlaeff, le sérum de Borrel, les injections de sel de quinine, d'eau salée, etc., etc. Tous ces sérums ont donné des résultats, mais tellement aléatoires que leur usage a été abandonné. Récemment, le Dr Doyen a décrit comme un agent spécifique du cancer un microbe le *micrococcus neofarmanis* et a préparé un sérum avec ses cultures. Enfin, en 1906, l'initiative de la création d'un *Institut anticancéreux* a été prise par les Dr Poirier et H. de Rothschild.

Au point de vue thérapeutique, on a actuellement que les moyens chirurgicaux précoques pour toutes les tumeurs malignes profondes ou intéressent les muqueuses. Pour les épithéliomes de la peau, les rayons X deviennent peu à peu le procédé de choix. Le diagnostic doit être rapidement fait et l'intervention chirurgicale ou radiothérapeutique suivie immédiatement.

CAUCUS (*kô-keuss* — m. américain tiré du latin *caucus*, coupe) n. m. En Angleterre et aux Etats-Unis, Groupe des membres d'une assemblée politique ayant les mêmes opinions, réunis en vue de choisir un candidat, de prendre des mesures intéressant le groupe, etc.

CAVIARDER (rad. *caviar*) v. a. En Russie, Recouvrir d'une tache noire, de manière à cacher complètement aux yeux du lecteur : *Caviarder un passage d'un livre, d'un journal*.

*CELLULE n. f. — ENCYCL. Cellules artificielles. Le Dr Stéphane Leduc, en utilisant la propriété des solutions de ferrocyanure de potassium de former des membranes artificielles capables de résister aux pressions osmotiques, est parvenu à former des cellules artificielles capables d'assimilation et de croissance, comme des plantes. Lorsque, dans une solution de gélatine à 5 ou 10 p. 100, on laisse tomber des gouttes de ferrocyanure de potassium à 5 ou 10 p. 100, le ferrocyanure arrive à la périphérie de la goutte et forme une membrane qui laisse pénétrer de l'eau à l'intérieur et peut croître et se développer. Les formes ainsi obtenues reproduisent celles des infusoires et des madrépores. Si, au lieu d'employer des solutions, on emploie comme grains un corps solide composé de sulfate de cuivre, de sucre et d'eau pour donner un peu de cohésion



Tissu (tr. gr.) d'une cellule artificielle.

et qu'on sème dans un plasma composé d'eau, de gélatine, de ferrocyanure de potassium et de sel, on peut obtenir des sortes de plantes feuillues atteignant jusqu'à 30 centimètres de hauteur. La croissance de ces formes est influencée par tous les changements chimiques et physiques des solutions; il semble même qu'elles soient douées d'une grande sensibilité. Mais, elles sont incapables de se reproduire elles-mêmes comme les plantes véritables; elles ne sont donc pas vraiment vivantes.



Développement d'une cellule artificielle.

César Jules), tragédie en cinq actes de Shakspeare (traduction de Louis de Gramont; Odéon, 4 déc. 1906). — L'auteur français a traduit avec exactitude le drame de Shakspeare (v. t. II). Le Jules César de Louis de Gramont est en prose mêlée d'alexandrins ne rimaient pas entre eux, ou ne rimaient qu'à de rares intervalles. La traduction est accompagnée d'une musique de scène de G. Doret, discrète et noblement mélodieuse. Le directeur de l'Odéon, Antoine, y apporta aux auteurs une part précieuse de collaboration par l'ingéniosité érudite dont il fit preuve dans une mise en scène, parfois très compliquée, mais à la fois pittoresque et grandiose.



Cézanne.

**CÉZANNE (Paul), peintre français, né à Aix en 1839. — Il y est mort en 1906.

CHAIGNEAU (Jean-Ferdinand), peintre français, né à Bordeaux en 1830, mort à Barbizon en 1906. Elève de Picot, Brassassat et Coignet. Il débuta au Salon de 1848 avec un paysage: *Souvenir des environs de Bordeaux*, et exposa, les années qui suivirent, des paysages pris dans la Gironde, les Landes, le Puy-de-Dôme, l'Isère, la Normandie. Attiré, à partir de 1860, par la forêt de Fontainebleau, il en a bien exprimé la grandeur. Les amateurs estiment surtout ses effets de lune, alors que les troupeaux de moutons conduits par des bergers à longue limousine se poussent vers les villages qui bornent la forêt. Il était fixé depuis de longues années à Barbizon, et a donné une série d'eaux-fortes: *Voyage autour de Barbizon*.

Chaîne anglaise, comédie en trois actes de Camille Oudinot et Abel Hermant (Vaudeville, 23 mai 1906). — Dans la familiarité d'une villégiature italienne, se conduisent nombre de personnages cosmopolites: l'Anglais Davis, très riche, sanguin et autoritaire; M^{me} Davis; leur fils Eric; leur fille Winnie; et leur très vieil ami, lord Brandon, fabuleusement millionnaire, que l'on devine avoir été quelque chose de plus qu'un ami pour M^{me} Davis. L'attention de tous ces Anglais est captivée, surexcitée par une très belle, très élégante et très mystérieuse Française, qui suscite l'envie pour le moins une princesse voyageant incognito, et qui les évite de son mieux. Arrivé là d'un d'Azay, prince ayant de vagues prétentions à un trône d'Amérique, et qui connaît tous les Anglais. Il présente, malgré elle, la belle inconnue, sous le nom de baronne Herbat. En réalité, Thérèse Herbat, femme divorcée d'un officier, est tout bonnement la maîtresse du prince. Ravis, les Davis invitent le duc et la pseudo-baronne à venir passer quelque temps dans leur château historique, en Angleterre. Après avoir vu les Anglais à l'étranger, on les voit chez eux, vivant à l'abri d'un cant sévère, qui cache admirablement leurs passions désordonnées, jusqu'au moment où elles font explosion. Eric est sentimentalement amoureux de Thérèse; Davis père est brutalement amoureux de Thérèse, et même essaie de la violenter; lord Brandon est amoureux de Thérèse en dilettante qu'émoustille le spectacle des amours des autres. Le duc d'Azay,

séduit par l'énorme dot de Winnie Davis, décide de l'épouser. Ainsi abandonnée, Thérèse n'a plus qu'à partir, assez inquiète du lendemain. A cette nouvelle, Eric, de désespoir se jette dans la Tamise; mais, excellent nageur, il en sort sans aucun mal. Lord Brandon, qui a conduit Thérèse à son propre château, la supplie d'y rester... en devenant lady Brandon. Thérèse hésite; mais, d'autre part, elle n'est pas insensible à la passion du jeune Eric. Il y aurait un moyen peu moral mais très pratique de tout arranger: ce serait d'épouser, en effet, le très vieux et très désabusé lord Brandon. Thérèse ne le trouve pas d'élémentaire, ce moyen; mais, quand Eric, un faux sentimental, corrompu comme les autres sous son apparente innocence, le lui suggère impérieusement, elle se soumet.

La pièce, bien que chacune de ses scènes soit très animée, est un peu lente dans son ensemble, et déconcerte légèrement par l'étrangeté des mœurs qu'elle dépeint; mais elle est curieuse, et elle est souvent fort risquée, pleine d'humour.

*CHALDÉE — Archéol. Les explorations ont été fécondes en trouvailles heureuses pour l'histoire de la Chaldée. Les Américains, avec le Dr Peters, les Allemands, les Anglais, les Français ont fouillé beaucoup des sites antiques les plus importants. Grâce au soin avec lequel la provenance de chaque objet a été enregistrée, la géographie antique du pays a été rectifiée sur plusieurs points, et l'histoire, la religion, la littérature ont reçu des accroissements extraordinaires. Grâce à la découverte du Code de Hammourabi (v. HAMMOURABI), on a pu connaître très à fond les mœurs et la législation babylonienne.

Les débuts de la civilisation chaldéenne n'ont pas été atteints encore, mais il semble qu'on commence à les pressentir. Le P. Scheil a recueilli quelques tablettes d'un type si vieux que les formes hiéroglyphiques qui précèdent les caractères en forme de clovis s'y laissent reconnaître en plus d'un endroit. Ce sont là pourtant des exceptions, et presque partout l'écriture est, dans le gros, conforme à celle que nous voyons en usage aux époques plus récentes. Nous la déchiffrons aisément, et, grâce à elle, nous pénétrons chaque jour plus avant dans le passé des Etats mésopotamiens. C'est ainsi que nous constatons à côté des petites principautés d'Ourouk, d'Ourou, d'Eridou, de Lagache, l'existence de deux empires véritables, l'Elam et le royaume d'Agadé ou de Babylone, qui se disputent la suprématie sur les régions du Tigre et de l'Euphrate. Sargon l'Ancien et surtout son fils Naramsin se détachent de plus en plus avec vigueur sur le fond de l'histoire de leur temps: un beau monument, déterré à Suse par J. de Morgan, nous atteste à la fois et la supériorité militaire de Naramsin sur les Elamites, et la perfection à laquelle la sculpture était portée sous son règne (v. SUSIANE). Si la série des souverains qui le précèdent ou qui le suivent immédiatement est encore incomplète, du moins les lacunes s'y rétrécissent-elles de jour en jour. Et il en est de même pour les dynasties locales qui florissaient à côté de ces deux empires: les dynasties d'Ourou, celles de Larsam, de Nipour, d'Ichîn, celle de Babylone se revelent à nous de plus en plus nettes, tant dans leurs rapports entre elles que dans leurs relations avec l'Elam. Nous arrivons presque à comprendre leurs révolutions et à rétablir les vicissitudes de la lutte qui, après avoir fait d'eux par intervalles les vassaux des conquérants élamites Koutour-Nakhouta, Koutour-Nabouk et autres, les soumit à Hammourabi vers le xiii^e siècle avant notre ère et les fonda tout dans un grand Etat dont Babylone fut désormais la capitale officielle.

CHANCRIFORME (de chancre, et de forme) adj. Qui a l'aspect d'un chancre.

CHARLES (Edouard-Léopold-Georges-Albert), duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha, né à Claremont (Angleterre) en 1884, fils de Léopold, duc d'Albany, et de la princesse Hélène de Waldeck et Pyrmont, petit-fils de la reine Victoria d'Angleterre. Son oncle paternel, Alfred, duc d'Edimbourg, succéda en 1893 à son oncle, le duc Ernest II de Saxe-Cobourg-Gotha, qui était mort sans enfants et avait laissé son trône au second fils de son frère cadet, le prince consort Albert-Edouard, époux de la reine Victoria d'Angleterre. Comme le nouveau duc Alfred n'avait que des filles, il dut prendre comme héritier le fils de son frère cadet, le duc d'Albany. Le jeune prince Charles-Edouard vint en Allemagne en 1894, reçut une éducation officielle allemande. Il passa quelques années dans une école de cadets, puis en 1900, à la mort subite de son oncle, le duc Alfred, fut proclamé duc. Pendant sa minorité, le prince héritier Ernest de Hohenzollern-Langenburg, qui avait épousé sa tante, la princesse Alexandra, fille du duc Alfred, fut chargé de la régence. Le régent maintint au pouvoir les libéraux modérés, combattit vivement leurs adversaires et fit quelques réformes dans l'enseignement. A l'âge de 21 ans, en 1905, le jeune duc prit lui-même le pouvoir et continua à régner selon les principes du régent, qui fut chargé quelques mois après de la direction de l'office colonial de l'Empire. Le 11 octobre 1905, il épousa Victoria-Adélaïde, princesse de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg, née en 1885, nièce de l'impératrice d'Allemagne Augusta-Victoria, épouse de Guillaume II. Ce mariage le rapprocha de la famille impériale et apaisa les préventions des patriotes allemands contre lui. De ce mariage est né en 1906 un fils, Charles-Edouard-Albert-Ernest-Guillaume.



Charles de Saxe.

CHATELAILLON, comm. du dép. de la Charente-Inférieure arrond. et à 11 kilom. de La Rochelle, sur l'océan Atlantique; 820 hab. Ch. de f. Etat. Vaste plage fréquentée. Parcs à hautes. Bouchots à moules. Pêche.

*CHEMIN n. m. — Ch. de fer. Comité de l'exploitation technique. Adm. Le comité de l'exploitation technique des chemins de fer, institué et organisé par les décrets des 9 janvier 1900 et 25 février 1903, a été réorganisé par un décret du 17 décembre 1908. Il délibère sur toutes les questions qui lui sont soumises par le ministre des tra-

vais publics, président, relativement à la police, à la sûreté et à l'usage des chemins de fer et les tramways.

CHEURFAS ou CHORFAS, tribu arabe du Sahara, aux confins de la région française du Sud oranais et de la frontière marocaine. Elle habite la partie orientale du Tafilalet, et elle est un nombre de celles que les progrès de la domination française dans ces régions ont le plus vivement inquiétées. Les Cheurfas, en effet, nomades pour la plupart, sauf un petit noyau sédentaire établi aux environs de l'oasis de Boudouli, vivaient surtout du pillage des caravanes traversant cette partie du Sahara pour aller du Soudan aux ports de la côte méditerranéenne. A la suite de la mise en service du chemin de fer de Duvy-vrier à Colomb-Berhar, le trafic des caravanes s'est en effet détourné vers l'E. L. Les Cheurfas, qui avaient été les principaux instigateurs des attaques contre les postes français de la vallée de la Zousfana surprise de Moungar, de Taghit, etc., et qui pouvaient disposer de 500 à 1000 cavaliers armés de tous les derniers modèles, préchèrent une véritable guerre contre la France, à la fin de l'été 1906. Habilement excités par des marabouts levoués au Maroc, ils ont à plusieurs reprises surpris les D. S. M. M. M., amis traditionnels de la France, et les ont mis dans le devoir d'opter entre son amitié et celle du Maroc. Cette agitation, particulièrement violente à l'issue du Ramadan, obligea le gouvernement français à prendre de sérieuses mesures de précaution sur la frontière saharienne, en renforçant les garnisons de la vallée de la Zousfana.

CHEWING-GUM (chou-nyh-gheum) — express. angl. gomme, et to chew, mastiquer n. m. Préparation gommeuse ou résineuse, très employée aux Etats-Unis comme pâte mastiquée projetée à l'avant la salivation.

*CHILI — La partie centrale du Chili a été visitée, en août 1906, d'une terrible catastrophe séismique, sans précédent dans cette région pourtant à maintes reprises éprouvée par les tremblements de terre. Le 16 août, dans l'après-midi, une série de secousses, orientées de l'E. à l'O., ont détruit presque complètement Valparaiso — notamment la partie basse de la ville, aux environs du port, où se produisit un terrible raz de marée — et fortement endommagé Santiago, Talca, etc.

*CHRISTIAN (Arthur), administrateur français, né à Paris en 1838. — Il est mort à Corcelles (Rhône) en 1906.

CHROMATOPHORE (du gr. chroma, couleur, et pherein, porter) n. m. Nom donné aux organes si éciaux de la phosphorescence des poissons et de certains mollusques appelés à vivre dans les profondeurs de la mer.

— ENCYCL. Océan. On sait que les eaux marines deviennent, à une certaine profondeur, impénétrables aux ondes lumineuses. Pour guider leur route, certains poissons ou mollusques, d'ailleurs pourvus d'yeux, possèdent de véritables projecteurs disposés tantôt en rangées de chaque côté du corps tel est le cas pour Halosaurus, qui vit dans les fonds de 1.500 mét. environ, ou bien distribués sur toute la surface, comme dans certaines pieuvres, en l'on a pu compter jusqu'à dix huit cents de ces appareils lumineux. Chacun de ces chromatophores est formé par un cavité aux parois miroitantes, au fond de laquelle est placée la substance phosphorescente. Une lentille convexe projette la lumière émise. En même temps des liquides diversément colorés, sécrétés par des glandes spéciales, permettent à l'animal de varier la coloration des rayons qu'il émet. Enfin, le Dr Joubin, professeur au Muséum l'histoire naturelle, qui a spécialement étudié la disposition et le rôle des chromatophores, a pu constater que chacun d'eux est généralement pourvu d'un obturateur, que l'animal peut abaisser lorsqu'il lui devient nécessaire de le dissimuler sa présence.

CHROMOPHAGE (du gr. krōma, couleur, et phageta, manger n. m. Cellule qui absorbe, qui détruit les pigments.

— ENCYCL. Les chromatophages sont des cellules qui digèrent les pigments organiques d'après le phénomène de la phagocytose. Metchnikoff les a décrits et leur a attribué un grand rôle dans la sénescence; ils rendent les poils et les cheveux blancs. En détruisant les chromatophores, on pourrait redonner aux poils leur couleur primitive et ainsi s'expliquerait l'action des rayons X dans la recoloration des cheveux et de la barbe.

CLOS LÉ, opéra-comique en quatre actes, paroles de Michel Carré (d'après un roman d'Amédée Achard, le Clos-pommier, musique de Charles Silber Opéra-Comique, 6 juin 1906). — La scène se passe en Normandie. Le Clos, c'est une petite propriété appartenant au garde champêtre Gervais, dont la fille Geneviève est poursuivie par deux amoureux: l'un Jean-Simon, brave paysan, qu'elle aime malgré sa pauvreté; l'autre, Pierre Hennebaud, fils d'un riche fermier, qui lui est indifférent. Le père Gervais, qui adore sa fille et ne veut que son bonheur, la promet à Jean-Simon; aussi, quand Hennebaud, qui pense qu'on ne peut rien refuser à ses écus, vient brutalement la lui demander pour son fils, Gervais refuse. Le malheur, c'est que Gervais est débiteur d'Hennebaud et qu'il ne peut le payer. Hennebaud se vengera: il ruine le garde champêtre, fait vendre son clos et sa maisonnette, et le met sur la paille avec sa fille. Cependant, lorsque l'huissier arrive, il déclare à Gervais que les choses pourraient s'arranger si Geneviève voulait épouser son fils. La jeune fille se devoua, la mort dans l'âme, conseillée même par Jean-Simon, qui se sacrifie noblement, et elle devient M^{me} Hennebaud. Son mari, par ses bons soins, a fini par la conquérir; si elle n'a pas pour lui d'amour, elle a du moins de l'affection et de l'estime.

Nous sommes dans le Clos, il est nu. Jean-Simon, qui s'était engagé comme maître, est de retour, il attend Geneviève. On voit arriver Pierre avec un fusil et so cacher dans la maisonnette, pour épier et avec l'intention de tuer sa femme ou Jean-Simon, selon les circonstances. Voici les deux jeunes gens réunis. Jean-Simon rappelle à Geneviève leurs anciennes amours. Elle est émue. Il la presse, il l'enivre de paroles passionnées, voulant la déclarer à tout quitter et à la suivre. Il veut l'entraîner. Tout à coup, un coup de feu retentit. « Ciel! s'écrie-t-elle, c'est mon mari; il s'est tué! » Il n'en est rien. Pierre sort de sa cabanne, et elle se jette dans ses bras, et lui jure qu'elle l'aime, tandis que Jean-Simon s'écrit.

La musique de Silber est singulière, hésitante, sans laisser la possibilité de deviner les tendances de l'auteur, sans qu'on sache de quel côté il penche, où vont ses dé-

airs et ses sympathies. Le premier acte, le meilleur, donne la sensation du véritable opéra-comique, avec sa vivacité, son mouvement, ses chœurs dansés qui ne manquent ni de verve ni d'allure. Puis tout change, et le musicien semble se tourner vers l'école nouvelle, mais sans la franchise et sans l'audace nécessaires. Son œuvre reste indécise et sans conviction. Elle ne manque pas de talent, mais elle manque de personnalité. L'orchestre, sage, bien équilibré, laisse désirer plus de piquant et de relief.

COCCIDIEN *kok-si-di-mi* a. j. Qui a rapport aux coccidies.

COLOMBE-BÉCHAR ou **BÉCHAR**, petite oasis du Sahara algérien, dans le Sud oranais, à l'O. de la vallée de la Zousfana, et au pied du djebel Béchar. C'est, en 1901, le point terminus de la voie ferrée qui doit relier Duveyrier aux oasis du Touat.

COLUMBANO Bordallo Pinheiro), peintre portugais, né à Lisbonne en 1857. Élève de l'École des beaux-arts de Lisbonne, il s'est consacré principalement au portrait. Ses envois à l'Exposition universelle de 1900 : *Vins et fruits, Saint-Antoine de Lisbonne, La Tasse de thé, portraits des acteurs Rosa et Taborda, de Eça de Queiroz, d'Irmoso, João Bivarreira, Corrello, Henrique de Vasconcellos*, lui ont valu une médaille d'or.

Conseillers généraux (insigne des), plaquette due au statuaire Maillard et destinée à servir de médaille d'identité aux conseillers généraux du département de la Seine.



Insigne des conseillers généraux du département de la Seine.

La plaquette, de forme ovale, est en vermeil et présente de face un buste de République coiffée du bonnet phrygien et à demi enveloppée par les plis d'un drapeau qui retombe sur les deux faisceaux croisés de licteurs servant de support au médaillon. Une branche de chêne et une branche de laurier encadrent la figure, aux côtés de laquelle se détachent sur le fond les mots : « Conseil général. » La partie supérieure est occupée par un petit socle supportant une figurine de femme nue qui représente la Seine.

CONVERT (Claude-François), agronome et économiste français, né à Bourg (Ain) en 1819. Ancien élève de l'École d'agriculture de la Saulsaie, ancien professeur d'économie rurale à l'École nationale d'agriculture de Montpellier, et depuis 1890 professeur en ces mêmes matières à l'Institut national agronomique, Convert s'est fait apprécier du public agricole par sa connaissance de la vie rurale, la pondération et la sagesse de son esprit. Outre de nombreux articles consciencieux et documentés, on lui doit : *Etudes d'économie rurale : la Propriété (constitution, estimation, administration [1885]) ; et les Entreprises agricoles : organisation, direction (1890).*

CORNAGLIA (Ernest), acteur français, né à Paris en 1834. Après avoir débuté à l'ancien théâtre Saint-Marc et à celui de Belleville, il parcourut la province pendant une douzaine d'années, et en 1869 fut engagé au Vaudeville, où on le vit, entre autres, dans un *Mari qui roste* et dans l'*Arlesienne*. En 1880, il entra à l'Odéon, où il tint avec distinction l'emploi des financiers et des pères nobles. Outre les nombreuses créations qu'il a faites dans : *la Maison des deux barbouzes, le Capitaine Fracasse, Juan de Manara, les Trouants, l'Angelus, Dix ans après*, etc., Cornaglia s'est distingué, dans le grand répertoire classique, par la sûreté et la solidité de son jeu ; il s'est fait remarquer surtout dans le rôle de *Bartolo* du *Barbier de Séville*.

Cornaille (MONUMENT À), érigé à l'occasion du troisième centenaire du poète, à Paris, sur la place du Panthéon. Ce monument fait pendant à celui de Jean-Jacques Rousseau, placé sur le flanc sud de l'édifice ; il a été inauguré le 27 mai 1906. Il est dû à la collaboration de l'architecte H. Latour et du statuaire Alphonse Carpeaux. Le *Cornaille* d'Alphonse Carpeaux est un beau morceau de sculpture, simple, viril, et d'une belle allongée. Cornaille, debout, d'un geste fier, retient un pan de son manteau. Au pied du socle élevé, une figure de bronze, la muse tragique du poète, soulève le bras gauche le plus à l'ombro du ciel. Ce détachement en bronze se détache complètement harmonieusement cet ensemble décoratif.



Monument de Cornaille, à Paris.

Corriere della Sera, un des plus répandus parmi les journaux italiens, publié à Milan et tirant à environ cent mille exemplaires. Fondé en 1876, il est actuellement dirigé par E. Tonioli. Ses opinions répondent à celles de la bourgeoisie lombarde et sont sagement libérales.

COSTA, nom sous lequel on désigne spécialement la bande de terre qui court du N. au S., dans l'Amérique méridionale, entre les bords de l'océan Pacifique et les premiers chaînons des Andes, mais seulement jusqu'à une

altitude de 1.500 à 2.000 mètres au-dessus du niveau de la mer. La Costa comprend donc, surtout en ce qui concerne le Pérou (où sa largeur varie entre 100 et 130 kilom.) et le Chili (qu'elle englobe tout entier), la zone caractérisée par le manque de pluie et par un climat plus ou moins chaud, où les saisons sont à peine marquées.

* **COUNANI**. — La décision arbitrale de la Suisse, rendue à la requête du Brésil et de la France au sujet de la possession du territoire contesté du bassin de l'Oyapock, avait reconnu au Brésil la possession de ce territoire ; mais la prise de possession par le gouvernement brésilien en avait été retardée, pour divers motifs, jusqu'en 1903. A cette date, un syndicat se forma en Europe, notamment à Paris, Londres et Madrid, pour l'exploitation de cette région. Un pseudo-gouvernement fut même constitué, distribuant des décorations et des concessions, créant des timbres-poste, etc., ce dont le Brésil s'alarmait ; diverses réclamations furent faites, notamment auprès des gouvernements anglais et espagnol, et, pour couper court à toute tentative de diluatoire, des forces brésiliennes suffisantes ont occupé en juin 1905 la vallée de l'Oyapock, tandis que le gouvernement déclarait d'avance nulle et sans valeur toute concession de terre accordée sans son aveu dans le Couanani. Mais la région n'en reste pas moins des plus troubles, habitée par un noyau d'aventuriers insoumis.

* **COURS** n. m. — *EXCYCL. Navig. Long cours*. Depuis la promulgation de la loi du 19 avril 1906, l'Islande, y compris ses eaux territoriales, est considérée comme rentrant dans les limites du cabotage international.

* **COURSE** n. f. — *Comité consultatif des courses*. Le décret du 16 juillet 1906 a institué, auprès du ministre de l'agriculture et sous sa présidence, un comité consultatif permanent des courses, dont les membres sont nommés par le ministre. Ce comité donne son avis sur toutes les questions se rapportant à l'institution même des courses et, d'une manière générale, à l'élevage. Ses attributions ont été précisées par le décret du 4 décembre 1906.

COUTURAT (Louis-Alexandre), philosophe français, né à Paris en 1868. Élève de l'École normale supérieure (1887), agrégé de philosophie (1890), licencié en mathématiques, docteur ès lettres (1896), il a été maître de conférences de philosophie à la faculté des lettres de Toulouse (1895), remplaçant au Collège de France (1895-1896), chargé de cours à l'université de Caen (1898). C'est un des principaux rédacteurs de la « Revue de métaphysique et de morale ». Il s'est surtout occupé de la philosophie des mathématiques et de l'application des mathématiques à la logique. Dans sa thèse française *De l'infini mathématique* (1896), il a défendu l'infini actuel de quantité contre les objections des néo-critiques. Sa thèse latine a pour titre : *De Platonis mythis*. On lui doit en outre : *la Logique de Leibniz* (1901) ; *Opuscules et fragments inédits de Leibniz* (1903) ; *Histoire de la langue universelle* (en collaboration avec L. Léan, 1903) ; *Extraits de cet ouvrage*, 1904 ; *l'Algèbre de la logique* (1905). Il a publié avec Cadenat une traduction annotée de *l'Essai sur les fondements de la géométrie*, par Bertrand A. W. Russell (1901) ; etc.

* **CRAFTY** (Victor GERUZEZ, connu sous le pseudonyme de), dessinateur et littérateur français, né à Paris en 1840. — Il est mort à Saint-Martin-de-Nigelles (Eure-et-Loir) en 1906.

* **CRAIGIE** (Penri Mary Teresa RICHARDS, Mrs.), plus connue sous son pseudonyme de *John Oliver Hobbes*, femme de lettres américaine, née à Boston en 1867. — Elle est morte à Londres en 1906.

* **CRÈTE**. — Hist. La diplomatie internationale a eu de nouveau à s'occuper de la Crète, aux mois de juillet et d'août 1906. La tranquillité, en effet, a cessé d'être assurée, surtout dans le nord de l'île. Le 16 septembre 1906, les puissances ont déclaré, dans une note collective à la Grèce, que les réformes qu'elles se proposaient d'apporter dans l'administration et la police de la Crète devaient, dans leur pensée, marquer un pas de plus vers l'union des deux pays.

Le prince Georges décida au mois de septembre 1906 de se démettre de ses fonctions de gouverneur de la Crète. Les puissances, en présence de la retraite du prince, accordèrent au roi de Grèce l'autorisation de désigner le haut commissaire ou gouverneur qui succéderait au prince Georges, mais non de le nommer directement, comme s'il s'agissait d'une province de son royaume. Le haut commissaire, agréé par les puissances, Zaïmis, est d'ailleurs d'accord à Athènes avec le parti de l'annexion. Sa nomination, sans porter atteinte au principe de la souveraineté du sultan, constituait une concession de nature à désarmer en Crète, au moins momentanément, les partisans nombreux de la réunion à la Grèce.

CROUZAT (Jean), général français, né et mort à Montpellier (1813-1879). Élève de l'École polytechnique, il en sortit dans l'arme de l'artillerie, et devint colonel en 1861. Il était à la veille de passer au cadre de réserve, lorsque éclata la guerre de 1870. Nommé général de brigade, au titre auxiliaire, par le gouvernement de la Défense nationale, le 3 octobre, il eut à organiser et à discipliner le 18^e corps d'armée. Mis à la tête du 20^e corps quelques jours après, il opéra dans l'Est, réussit à faire sa jonction devant Dijon avec les troupes de Garibaldi, mais dut bientôt retourner sur la Loire, et il attaqua, le 28 novembre, les Prussiens devant Beaune-la-Rolande. Après six jours de combats devantants, il devait battre en retraite, ses troupes se trouvant dans le plus terrible dénuement. Après la conclusion de la paix, il n'exerça pas de commandement actif, mais collabora à différentes publications, notamment au « Journal des sciences militaires », et fit paraître : *Batteries de guerre* (1873) ; *les Places fortes et camps retranchés* (1873) ; *le 20^e corps à l'armée de la Loire* (1873) ; etc. Il fut inutilement, en 1876, candidat à la députation dans le Rhône, avec un programme libéral.

* **CUBA**. — Hist. La jeune république cubaine, qui avait organisé, en 1905, tous les éléments de son gouvernement, a disparu, en septembre-octobre 1906, supprimée par les États-Unis, et après avoir montré son incapacité absolue à se gouverner normalement.

Le président élu, Estrada Palma, ainsi que le vice-président Mendez Capote, représentant surtout les partis modérés de l'île. Ils n'ont pas tardé à entrer en conflit avec les libéraux, qui, soutenus probablement en sous-

main par les États-Unis, ont demandé, en août 1906, l'annulation de l'élection présidentielle, et un amendement à la Constitution substituant au suffrage universel, pour la nomination du président, la méthode française.

Le général Guorra se mettait à la tête des libéraux, dans les provinces du sud de l'île, soutenu par Alfredo Zayas, Florencio Villuendas, etc. En août, les insurgés s'emparaient de San Luis, d'Aguaicaca, de Santa Cruz del Norte, etc. La révolte trouvait un terrain d'action tout préparé parmi les nombreux mécontents qu'avait faits la politique autoritaire d'Estrada Palma. Bientôt, l'ex-candidat libéral à la présidence, le général Max José Miguel Gomez, se ralliait à la rébellion, et la désaffection gagnait même la province de la Havana. Cependant, les révoltés négociaient presque ouvertement avec les États-Unis. Le général Gomez, d'ailleurs, s'était rendu en Amérique avant l'ouverture des hostilités, afin d'obtenir du gouvernement des États-Unis une première intervention destinée à assurer des garanties électorales aux libéraux cubains.

En présence de la révolte, le gouvernement de la Havana se montra hésitant. Après avoir nié l'étendue du péril, puis refusé de négocier avec les rebelles, le président Estrada Palma dut faire appel à des volontaires pour former une milice nationale d'infanterie et de cavalerie, chargée de coopérer avec les forces gouvernementales au rétablissement de l'ordre. Mais, le 16 septembre, le président Roosevelt faisait débarquer à la Havana les marins du croiseur *Deuster*, dans l'éventualité d'un soulèvement de la capitale ou d'une attaque des insurgés. A ce moment, toutes les villes notables de la province de Santa Clara étaient au mains de l'insurrection. Un débarquement de marins américains avait lieu le même jour à Cienfuegos. Ces débarquements avaient eu lieu à la prière des consuls américains, mais avec le consentement explicite du président Estrada Palma, incapable d'assurer le maintien de l'ordre. Le 15 septembre 1906, le président Roosevelt affirmait le droit des États-Unis de contrôler, aux termes de l'amendement Platt, la gestion intérieure des affaires cubaines, et il envoyait le secrétaire d'Etat de la guerre, Taft, en mission à la Havana, pour se rendre un compte exact de la situation. Taft était accompagné du général Funston et de renforts considérables.

Aussitôt arrivé, Taft déclara au président Palma que les États-Unis n'hésiteraient pas, pour assurer le rétablissement de l'ordre, à occuper militairement l'île. Devant cette déclaration, Estrada Palma résolut d'abandonner le pouvoir, malgré les prières instantes de ses amis libéraux, et il fut suivi dans sa retraite par le vice-président Mendez Capote. Le 30 septembre Taft s'installa au palais du gouvernement, tandis que Roosevelt donnait l'ordre d'expédier une nouvelle division à la Havana pour mettre à la raison les insurgés qui refusaient de désarmer. Depuis lors, la mission de Taft, qui avait solennellement affirmé dans un discours les intentions pacifiques des États-Unis, a pris fin, et le secrétaire d'Etat à la guerre a été remplacé dans son poste de gouverneur provisoire, par Charles Maagon, précédemment gouverneur de la zone du canal de Panama, et les opérations du désarmement des insurgés se sont poursuivies sans incidents graves.

* **CUMBERLAND** (Ernest-Auguste, duc de), duc de Brunswick et de Lunebourg, héritier de la couronne de Hanovre, né à Hanovre en 1845. — En septembre 1906, lorsque s'est ouverte la succession de Brunswick, par suite de la mort du régent que la Prusse avait choisi, le prince Albert de Hohenzollern (v. BRUNSWICK), le duc de Cumberland montra, vis-à-vis de la Prusse, des dispositions peu conciliantes. La diète du duché ayant suggéré la possibilité d'un rapprochement entre les Hohenzollern et la maison de Cumberland, le prince de Bulow, chancelier, déclara que l'attitude passée d'Ernest-Auguste rendait impossible son avènement au duché ; le duc de Cumberland, alors, écrivit à l'empereur d'Allemagne une lettre, où il déclarait renoncer à la succession au profit de son fils aîné ; mais il ne s'engageait en rien au sujet de Hanovre, et Guillaume II, comme il était naturel, refusa la proposition.

CURRY (*keur-ri* — mot angl., du tamoul *kari*) n. m. V. CARI, au T. II.

CYNOPHAGIE (ji — du gr. *kuón*, *kunos*, chien, et *phagén*, manger) n. f. Usage de la viande de chien comme aliment : *La CYNOPHAGIE se développe en Allemagne.*

D

DAGRON (René-Prudent-Patrice), chimiste français, né à Beauvoir (Sarthe) en 1819, mort à Paris en 1906. Il perfectionna ce photographique la préparation du collodion au chlorure d'argent, lui donnant une finesse et une transparence qui permit d'obtenir des réductions microscopiques inconnues jusqu'alors. Pendant le siège de Paris (1870-1871), il partit dans le ballon *Niepe*, atterrit à Vitry-le-François dans les lignes prussiennes, d'où il s'échappa pour aller organiser à Tours, puis à Bordeaux, le service postal par pigeons voyageurs ; grâce à la pellicule légère et transparente qui contenait la réduction de seize pages in-folio, il put envoyer à Paris assiégé les 150.000 dépêches qu'on lui confia. Il inventa depuis le télégramme, qui permet à l'officier d'avoir sur lui, sous un petit volume, les cartes à grande échelle de l'Europe centrale. Enfin, la chimie industrielle lui doit nombre d'inventions ou de perfectionnements (papiers autographiques, encre, teintures, etc.).

* **DALNY**. — Le gouvernement japonais a décidé d'ouvrir Dalny au commerce de toutes les nations à partir du 1^{er} septembre 1906, et aussi d'en faire un port libre en ce qui concerne les importations et les exportations venues de la province du Kouang-Toung, c'est-à-dire du territoire de la péninsule du Liao-Toung (qui a été cédé à bail), en tant que ces exportations passeront par le port de Dalny. Il a également décidé de permettre aux vaisseaux de toutes les nations d'où faire du commerce et de la navigation entre Dalny et les ports ouverts du Japon à partir du 1^{er} septembre 1906.

* **DAVITT** (Michael), homme politique irlandais, né à Straide (Mayo) en 1816. — Il est mort en 1906. Il a laissé des ouvrages sur les questions irlandaises et sur les Boers.

* **DECOPPET** (Auguste-Louis), ministre protestant, né à Paris en 1836. — Il est mort à Brest en 1906. En 1903, il

avait publié une grande édition du Nouveau Testament, avec des notes explicatives et une longue introduction. Ses deux derniers ouvrages sont : *Nos libertés*, sermon (1906), et *les Grands Problèmes de l'au-delà*, huit conférences (1906).

***DEFUSSEUX** Léon, homme politique belge, né à Mons en 1811. — Il est mort à Bruxelles en 1906.

DEJOB (Charles), professeur français, né à Paris en 1847. Élève de l'École normale supérieure (1867), il fut professeur de rhétorique à Laval (1871), à Angoulême (1871), à Bordeaux (1876), et au collège Stanislas à Paris (1876-1893). Il fut reçu docteur en lettres (1881) avec les deux thèses : *Marc-Antoine Marit, un Professeur français en Italie dans la seconde moitié du XVI^e siècle*, et *De Renato Ripino*. De 1888 à 1891, il suppléa Larroumet comme maître de conférences de littérature française à la faculté des lettres de Paris. Titulaire de la même chaire en 1893, il fut nommé professeur-adjoint de littérature italienne en 1900. Il a publié encore : *De l'influence du concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques*; *essai d'introduction à l'histoire littéraire du siècle de Louis XIV* (1881); *M^{me} de Staël et l'Italie, avec une bibliographie de l'influence française en Italie de 1796 à 1814* (1890); *De la condition des juifs de Mantoue au XVI^e siècle* (1891); *Supplément pour servir à l'histoire de l'influence française en Italie de 1796 à 1814* (1893); *Bernardin de Saint-Pierre et ses opinions religieuses* (1894); *L'Instruction publique en France et en Italie au XIX^e siècle* (1892); *Notice sur Luigi Ferris* (1896); *Études sur la tragédie française et la tragédie italienne* (1897); *Notice sur Edouard Raet* (1897); *les Femmes dans la comédie française et dans la comédie italienne au XVIII^e siècle* (1899); etc. Fondateur et président de la Société des études italiennes, il a donné des conférences et de nombreux articles sur des sujets intéressant les littératures française et italienne.

***DELAGE** (Marie-Yves), zoologiste français, né à Avignon en 1854. — Le professeur Yves Delage a joué un rôle important dans l'évolution des études biologiques en France. En 1895, il publia son grand ouvrage : *la Structure du protoplasma et les Théories sur l'hérédité et les grands problèmes de la biologie générale*, dans lequel il présentait le résumé et la critique des principaux systèmes de biologie générale et exposait ensuite ses idées personnelles. (V. l'analyse de ce livre à STRUCTURE.) Comme suite et complément à ce vaste travail d'érudition, Delage, secondé par un comité de spécialistes, a créé l'Année biologique (V. ANNÉE BIOLOGIQUE), destinée à analyser les principaux mémoires de biologie publiés dans l'année précédente et dont le premier volume a paru en 1897. En 1898, Delage, en collaboration avec Hérouard, a commencé la publication d'un *Traité de zoologie concrète*, conçu d'après un plan nouveau (étude de types), qui fait le plus grand honneur à ses auteurs par la richesse de sa documentation, et dont il n'existe d'analogue dans aucune langue. Entre temps, il s'occupait d'intéressantes recherches de biologie, en particulier sur la *parthénogénèse artificielle*, où il précisait et confirmait les découvertes de Loeb. Il a été élu en 1901 membre de l'Académie des sciences.



Delage.

DELAHAYE (Ernest-Jean), peintre français, né à Paris en 1855. Élève de Gérôme, il débuta au Salon de 1875 par un *Portrait d'homme*. Son envoi de 1882, *Embarquement et Marché à la mer*, lui valut une 3^e médaille, et l'*Usine à gaz de Courcelles* (1884), une 2^e médaille. Il a peint des portraits, des scènes de genre, le *Lavoir* (1880, musée de Limoux), *Marché à la mer* (1885), des tableaux militaires ou patriotiques, la *Charge de Marengo* (1887, commandé par l'Etat), *Sedan* (1888, à la ville de Barcelone), *M^{lle} Fifi*, *Dodds* et *Béhanzin*, *Retour de Paul Déroulède*, *place de la Concorde* (1906). On lui doit des peintures décoratives pour l'hôtel de ville de Saint-Denis, le *Diorama de la mission Marchand*, à l'Exposition universelle de 1900, où il a obtenu une médaille d'argent pour la *Prise de Montbéliard par Paul Déroulède*.

DELME, ville d'Alsace-Lorraine (Lorraine [arrond. de Château-Salins]), sur un petit sous-affluent du Rhin par la Seille et la Moselle; 650 hab. Houblonniers, faïences. Delme fut, au moyen âge, le siège d'une seigneurie importante, placée elle-même au site de l'ancienne station romaine *Ad duodecimum*, sur la route de Metz à Strasbourg. Antiquités romaines.

DELONGLE (Antoine-Benoît-Charles), homme politique et ingénieur agronome français, né à Montauban, en 1866. Il appartenait à l'administration de l'agriculture à la fois comme inspecteur général de l'enseignement de la pisciculture et maître de conférences à l'Institut agronomique, quand il résolut de prendre part aux luttes politiques; il se présenta donc à la députation et fut élu en 1903 dans la 1^{re} circonscription de Nœux (Seine), en remplacement de Richard, et réélu au renouvellement général de 1906. Avant d'entrer au Parlement, il s'était acquis déjà en tant que journaliste et publiciste agricole, et particulièrement comme rédacteur en chef de l'*Agriculture nouvelle* et comme fondateur et secrétaire général de l'*Association de la Presse agricole*, une situation prépondérante. On lui doit, entre autres ouvrages de vulgarisation, un excellent *Dictionnaire populaire d'agriculture pratique* (1899), dont il écrivit lui-même une très grande partie, et dont les autres furent rédigés, sous sa direction et celle de Paul Dubreuil, par un certain nombre d'ingénieurs agronomes, de professeurs d'agriculture et d'écrivains spéciaux. On lui doit également : l'*Ecrevisse et son élevage*.

DENCHAWI, bourg d'Égypte (prov. de Menoufiéh), près du Nil; 2.000 hab.

***DÉNOMINATION** (angl. *denomination*) n. f. — En Angleterre et aux États-Unis. Nom servant à désigner les différentes sectes religieuses.

***DÉPUTÉ** n. m. — **ENCYCL. Indemnité législative.** Sous la Constituante, les députés touchèrent une indemnité de 18 livres par jour, plus des frais de voyage à la fin de la législature. Il fut alloué aux conventionnels une indemnité double à partir du 23 nivôse an III.

La constitution du 5 fructidor an III (27 août 1795) alloua aux membres du conseil des Cinq-Cents et à ceux du conseil des Anciens une indemnité annuelle fixée à la valeur de 3.000 myriagrammes de froment. Les représentants s'allouèrent en outre une mensualité de 330 fr. pour frais de logement et de bureau.

La constitution du 22 frimaire an VIII (13 déc. 1799) fixa le traitement des sénateurs au vingtième de celui du Premier Consul qui était de 500.000 fr. par an, à 15.000 fr. celui des membres du Tribunal, à 10.000 fr. celui des membres du Corps législatif.

La disposition de la loi électorale du 15 mars 1849, fixant à 9.000 fr. par an l'indemnité législative, fut reprise par l'article 17 des lois du 30 novembre 1875 (députés) et 2 août 1875 (sénateurs). La loi du 23 novembre 1906 a élevé de 9.000 fr. à 15.000 fr. cette indemnité.

Sous l'Empire, elle était de 12.500 fr. pendant la session ordinaire (six mois) et de 2.500 fr. par mois pendant les sessions extraordinaires.

Le tableau ci-après fait connaître les indemnités et avantages dont bénéficient les membres des Chambres des députés des principaux pays :

France. — 15.000 francs par an. Parcours gratuit en chemin de fer sur le réseau de l'Etat. Circulation sur les autres réseaux moyennant une cotisation de 10 francs par mois. Retraite. (V. PENSION LÉGISLATIVE, au Suppl.)

Allemagne. — 3.750 francs par an avec retenue de 25 francs par jour d'absence. Parcours gratuit en chemin de fer.

Autriche. — 21 francs par jour pendant les sessions. Indemnités de voyage.

Bavière. — 12 fr. 50 par jour pendant les sessions. Parcours gratuit en chemin de fer.

Belgique. — 4.000 francs par an. Parcours gratuit en chemin de fer.

Bulgarie. — 20 francs par jour pendant les sessions. Un voyage gratuit.

Danemark. — 13 fr. 75 par jour pendant les sessions (réduite à 8 fr. 25 si les sessions durent plus de six mois). Parcours gratuit en chemin de fer.

Espagne. — Aucune indemnité. Billets à prix réduits.

Etats-Unis. — 25.000 francs par an. Un voyage gratuit. 625 francs pour frais de bureau.

Grèce. — 1.800 francs par an. Parcours gratuit.

Hongrie. — 5.000 francs par an; 1.650 francs d'indemnité de logement.

Italie. — Aucune indemnité. Parcours gratuit.

Norvège. — 16 fr. 25 par jour pendant les sessions. Un voyage gratuit. Soins médicaux gratuits. Funérailles gratuites.

Pays-Bas. — 4.150 francs par an. Un voyage gratuit.

Portugal. — Aucune indemnité. Parcours gratuit en chemin de fer.

Prusse. — 18 fr. 75 par jour pendant les sessions. Parcours gratuit en chemin de fer.

Roumanie. — 20 francs par jour pendant les sessions. Parcours gratuit.

Russie. — 26 fr. 65 par jour pendant les sessions. Un voyage gratuit.

Serbie. — 15 francs par jour pendant les sessions. Un voyage gratuit.

Suède. — 1.650 francs par an. Un voyage gratuit.

Suisse. — 20 francs par jour pendant les sessions. Un voyage gratuit.

Sauf en France, en Russie et aux États-Unis, aucune indemnité n'est allouée aux membres des Chambres hautes (Séat, Chambre des lords, Chambre des seigneurs, etc.).

Députés (MÉDAILLE DES). A l'inauguration de chaque législature, il est frappé et distribué aux députés une médaille spéciale, qui porte en général, pour chacun d'eux, le nom du représentant et de son département. Nous reproduisons ici les deux dernières de ces médailles, frappées pour la législature 1902-1906 et pour la Chambre élue en 1906. Mais l'usage lui-même est de beaucoup plus ancien et remonte à la première des assemblées révolutionnaires.



Médaille des députés (1902).



Médaille des députés (1906).

Seule, depuis 1789, l'Assemblée législative 1791-1792 n'a pas eu de médaille, mais seulement des insignes et des cartes d'identité.

Nous croyons utile d'énumérer, pour chaque régime et pour chaque assemblée, les médailles ou signes de reconnaissance attribués à chaque représentant :

Assemblée nationale (1789). Carte d'identité de membre de l'Assemblée : 1789. Médaille cuivre par Vivier et Gatteaux : 17 août 1789.

Assemblée législative. Carte d'identité de membre de l'Assemblée : 11 octobre 1791. Insigne de député (Tables de la loi) : 12 juillet 1792. Pas de médaille.

Convention nationale. Carte d'identité de représentant : 22 septembre 1792. Carte d'identité : 3 mars 1794. Médaille en bronze par Benjamin Duvivier : 23 novembre 1797.

Conseil des Cinq-Cents. Carte de membre, par Saint-Aubin 9 prairial an IV. Médaille argent, par Dupré : 15 juillet 1796. Carte de membre, par Rousset : 26 mai

1797. Médaille argent, par Gatteaux : 30 juin 1797. Médaille cuivre doré, par Gatteaux : 21 janvier 1798. Médaille argent, par Gatteaux : 11 mai 1798. Médaille ovale argent, par Gatteaux : 17 juin 1799. Médaille personnelle, argent, par Gatteaux : 10 novembre 1799.

Corps législatif. Carte d'identité de député : 18 août 1800. Médaille argent, par Gatteaux : 16 avril 1801. Médaille argent, par Jeuffroy : 5 mars 1802. Médaille bronze, par Jeuffroy : 7 août 1802.

Premier Empire. Médaille semblable à celle de l'an VIII pour 1804 et années suivantes.

Cent-Jours. Médaille semblable à la précédente.

Louis XVIII. Médaille argent, par Auvray : 1815. Médaille argent, par Gayrard : 1817. Médaille argent, par Gayrard : 1821.

Charles X. Médaille argent, par Dubois : sept. 1824. Médaille or, par Gayrard : 1^{er} juillet 1825. Médaille argent, par Dubois : 1826. Médaille argent, par Dubois : 1827.

Louis Philippe. Médaille argent, par Gayrard et Caquet : 1830. Médaille argent, par Caquet : 1839. Médaille argent, par Petit : 1811 à 1818.

Deuxième République. Insigne de représentant du peuple : 1848.

Assemblée constituante. Insigne de représentant : 1848. Carte d'identité de membre de l'Assemblée : 1848. Médaille argent, par Barre : 1848.

Assemblée législative. Insigne de représentant du peuple : 21 mai 1849. Carte d'identité : 1849. Médaille argent, par Gayrard : 27 avril 1849.

Deuxième Empire. Carte d'identité : 1852. Médaille argent, par Barre : 24 juin 1852. Médaille argent, par Barre : 1853 à 1870.

Troisième République. Assemblée nationale. Carte d'identité : 1871. Insigne de membre : 13 juin 1871. Médaille argent, par Gatteaux : 1871.

Chambre des députés. Insigne : 16 juin 1876. Médaille argent, par Barre : 1876. *chaque législat.* Carte d'identité : 1885. Carte d'identité, par Stern : 1^{er} juin 1887. *chaque législature* : médaille argent, par Max Bourgeois, jusqu'en 1899; médaille argent, par Léon Desbamps : 1900.

Médailles commémoratives. Congrès de 1879 : médaille bronze, par Oudin; congrès de 1881 : médaille bronze, par Chaplain; congrès de 1886 : médaille bronze, par Max Bourgeois; congrès de 1887 : médaille bronze, par Max Bourgeois; congrès 1891 : médaille bronze, par Max Bourgeois, 1^{er} juillet 1891; plaquette bronze, par Roty (*suvenirs de Carnot*). Congrès de 1895 : médaille bronze, par Ponsarme; congrès de 1899 : médaille bronze, par Henri Dubois.

***DÉRATISATION** n. f. — **ENCYCL.** L'obligation de la dératisation s'applique, aux termes du décret du 4 mai 1906, aux navires se présentant dans les ports français dans des conditions de nature à faire craindre l'importation de rats contaminés de peste. Sont dispensés de cette formalité les navires qui se bornent à déposer des passagers dans le port sans accoster et ne font qu'un séjour de quelques heures, ainsi que ceux qui, faisant une escale de moins de douze heures, et laissant moins de 500 tonnes de marchandises, sont déchargés de jour, le navire étant d'ailleurs maintenu en éloignement des quais. Aux termes d'un décret modificatif du 9 août 1906, il a été décidé que les navires soumis à l'obligation de la dératisation peuvent être autorisés à ne procéder à cette opération qu'après que les passagers auront été débarqués sans accoster, ou après le déchargement d'un maximum de 300 tonnes de marchandises, sous condition que ce déchargement sera effectué loin du quai.

DÉRATISER le rat v. a. Débarasser des rats par extermination : Au Front, le service de santé DÉRATISE les navires qui arrivent d'Orient.

DERMOTHÉRAPIE du gr. *derma*, peau, et *thérapie*, traitement n. f. Thérapeutique des maladies de la peau.

DERMOTHÉRAPIQUE adj Qui a rapport à la dermatologie.

***DESCAVES** (Léon), écrivain et auteur dramatique français, né à Paris en 1861. — Il a fait représenter à l'Odéon, en octobre 1905, une pièce en trois actes, *La Préférée*, qui fut favorablement accueillie.

DESTENAVE, officier et explorateur français, né à Saint-Cricq-Landes, en 1854. En 1895, chef de bataillon d'infanterie de marine, il était résident à Bandjara. Il conquit le Yateaga et organisa la mission Voulet-Chanoine, qui a eu pour résultat la soumission du Mossi et du Gourounsi. Chargé en 1900 de l'organisation du territoire militaire des pays et protectorats du Tchad, il soumit pacifiquement le noussi, le sultan d'El-Kout, défait à plusieurs reprises Fat-el-Allah, le fils de Rahab, occupa temporairement le Kanem et revint en France en 1902, après avoir recueilli ou fait recueillir par ses collaborateurs sur les pays du Tchad une foule de renseignements scientifiques d'une très grande importance.

***DÉTECTEUR** n. m. — *Détecteur thermique.* V. THERMIQUE au Supplément.

— *Détecteur magnétique.* Appareil imaginé par Marconi pour remplacer les radioconducteurs de Branly dans les communications à longue distance.

— **ENCYCL.** Cet appareil fig. 1 est basé sur un variateur d'hystérésis d'un métal magnétique sous l'action des ondes hertziennes. Sur un noyau en fil de fer de petit diamètre N est enroulée une faible longueur de cuivre isolé C, recouvert d'un lac enroulement R, dont les extrémités sont reliées au téléphone T.

Le premier fil C communique avec l'antenne par A et la terre par B.

Pres des extrémités du noyau, un aimant en fer à cheval F tourne autour de son axe xy. L'aimantation du noyau est donc constamment variable. Si des oscillations ont lieu dans l'antenne, et par suite dans l'enroulement C, le secondaire R reçoit des courants induits qui donnent des sons dans le téléphone.

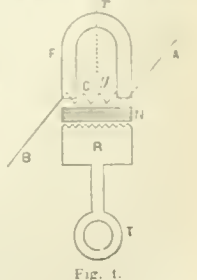


Fig. 1.

Un autre appareil (fig. 2), basé sur le même principe, a été construit par Marconi de la façon suivante. Entre les pôles d'un aimant F est placée une bobine présentant les deux enroulements C et K et fil fin.

Le noyau est constitué par un câble PQ, formé de fils fins tournant en câble sans fins sur deux poulies PP' entraînés par un mouvement d'horlogerie.

On obtient un très bon résultat lorsque le câble a une vitesse de centimètres à la seconde. Les communications obtenues avec cet appareil sont supérieures à celles données par les radio-conducteurs.

Le téléphone employé dans ce cas est le monotéléphone Mercadier. V. MONOTÉLÉPHONE, t. VI.

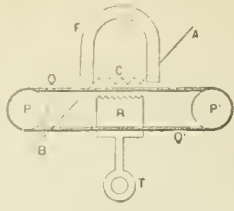


Fig. 2.

DÉTIREFONNER (fo-né -- de tire-fond) v. a. Ch. de f. Enlever le tire-fond de : DÉTIREFONNER un rail.

Didion (Charles), ingénieur français, né à Charmes (Moselle) en 1802, mort à Paris en 1882. Admis à l'École polytechnique en 1820, il en sortit premier en 1822 pour entrer à l'École des ponts et chaussées; il devint ingénieur ordinaire en 1825, ingénieur en chef en 1841, inspecteur divisionnaire en 1848, inspecteur général en 1857. Didion prit une très grande part à la création de nos chemins de fer dont, avec les Séguin, les Talabot, les Flachet, il avait vite entrevu et pressenti l'avenir. Pendant treize années consécutives, Didion conserva la direction de la Compagnie d'Orléans, puis devint, en 1865, délégué général du conseil, et à ce titre chargé de la haute surveillance des travaux et du contrôle de la Compagnie.

Djanet, oasis du Sahara central, au S.-O. du Tibesti, et sur la route directe des caravanes entre la Tripolitaine et le lac Tchad; 20.000 palmiers, et environ 1.600 hab. Point d'eau important. Les velléités d'occupation de Djanet et de Bilma par la Turquie ont amené, en 1906, un incident diplomatique entre ce pays et la France. V. **BILMA**, au Complément.

***Djaraboub**, ville de l'oasis de Faredgha, dans le désert de Libye, au N.-O. de l'oasis de Sional; 3.000 hab. environ. Palmiers; culture de l'orge, du blé, du dattier, etc.

Djaraboub, qui dépend politiquement de l'Égypte, est surtout connue comme le principal centre d'activité de la secte soufiste. Située sur le trajet des pèlerins musulmans venus de la Mauritanie et du Maghreb et en route pour La Mecque, elle est un perpétuel foyer d'agitation musulmane. De là se répandent, de confrérie en confrérie, les nouvelles et les mots d'ordre qui vont agiter jusqu'aux oasis les plus lointaines du Sahara.

Djeribo, petite oasis du Sahara central, à 300 kilom. environ au N. de Bilma, sur la route suivie par les caravanes qui vont du Tchad au Fezzan. Quelques centaines de palmiers; 500 hab., souvent pillés par les Touareg Hoggar. C'est en allant visiter cette oasis que le commandant français Gaden fut attaqué, d'ailleurs sans succès, en novembre 1906, par les Touareg.

Djofra (EL), oasis du Sahara septentrional, dans la dépendance politique de la Tripolitaine, par 29° de latitude N. et 14° de latitude E. de Paris; 2.000 hab. environ. Arabes et Berbères, musulmans soufistes. Dattiers, culture de l'orge. L'oasis, reconnue par Nachtigal en 1869, est située sur le parcours des caravanes qui font le transit du sel, des armes, etc., entre Tripoli, Mourzouk et le Soudan central.

***DOMBES**. — Depuis 1865, des travaux de dessèchement patiemment poursuivis avaient supprimé une partie des étangs du pays, mal entretenus, et qui étaient devenus un véritable foyer de fièvres paludéennes. La mortalité de la contrée s'était trouvée abaissée de ce fait de 40 à 25 p. 100 selon les années, la moyenne de la durée de la vie humaine s'était élevée de 23 à 38 ans, et la limite de la population avait augmenté dans la proportion d'un tiers. Par contre, le rendement économique du pays avait assez notablement diminué, par suite de la disparition des poissonneries des étangs, qui étaient la principale ressource de la Dombes. La loi du 15 novembre 1901 a autorisé, malgré l'avis très énergiquement formulé du comité d'hygiène publique de France, la remise en eau des étangs. En particulier, dans les environs du Plantay, une quinzaine d'étangs ont été reconstruits, sur une superficie de 200 hectares. Depuis ce moment, on a pu constater, comme il était naturel, une recrudescence du paludisme dans la contrée, et en 1906, le congrès de médecine de Lyon, par une délibération qui a été notifiée à l'Académie de médecine, s'est empressé de demander l'abrogation, ou tout au moins la suspension de la loi du 15 novembre 1901.

***DONIOL** (Jean-Henri-Antoine), publiciste et administrateur français, né à Riom (Puy-de-Dôme) en 1818. — Il est mort à Paris en 1906. Correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques en 1861, il en devint membre libre en 1890. Outre les ouvrages déjà cités, il a publié : *la Question de l'Église en France* (1894); *M. Thiers, le comte de Saint-Vallier, le général de Manicuffel, la libération du territoire* (1897); *Notes sur le passé contemporain (1830-1850)* (1893); *Considérations sur l'état de la France à l'intérieur* (1895); *le Gouvernement de M. Thiers: les Négociations pour la paix* (1896); *Serfs et vilains au moyen âge* (1900); *Commencements (1641-1848)* (1902); *1615 à 1900. Notre politique intérieure devant l'histoire* (1903); *La Fayette dans la Révolution* (1904); *M. Thiers président de la République [1870-1873]* (1905).

Don Procopio, opéra bouffe de Bizet, posthume, représenté au théâtre de Monte-Carlo en mars 1906. — C'est une œuvre de jeunesse de l'auteur de *Carmen*, agréable, écrite dans le style italien du temps. Le sujet, très classique, est fourni par les mésaventures d'un tuteur surveillant une jeune pupille, que courtise à la fois un prétendant grotesque (don Procopio) et un séduisant officier. La partition, composée à Rome en 1858 par Bizet, alors pensionnaire de la villa Medici, devait être présentée à l'Institut. Mais Auber, directeur du Conservatoire, refusa

de l'admettre, sous prétexte que le règlement exigeait des prix de Rome l'envoi non d'un opéra-comique, mais d'une messe. La partition, égarée par Auber, fut oubliée, et retrouvée seulement après un demi-siècle dans la bibliothèque du Conservatoire.

DORÉ (Gustave), compositeur suisse, né à Aigle en 1866. Il étudia d'abord le violon, fit une partie de ses études en Allemagne, avec Joachim et au conservatoire de Berlin, puis vint terminer son éducation artistique à Paris avec Marsick et Massenet. Il a fait fonctions de chef d'orchestre à Paris aux concerts d'Harcourt et à la Société nationale de musique, à Genève, aux grands festivals de l'Exposition de 1896. Comme compositeur il s'est fait connaître par certaines œuvres importantes. Il a fait exécuter à Lausanne, en 1891, une grande scène lyrique, *les Voix de la patrie*, pour soli, chœur d'hommes et orchestre, à Vevey, en 1895, un oratorio, *les Sept paroles du Christ*, puis un *Hymne à la nature*, une *Marche héroïque*, des airs de ballet pour orchestre, et il a écrit de la musique de scène pour un drame, *le Peuple vaudois*. Il a publié aussi de nombreux recueils de chant : *Sonnets païens* (sur des vers d'Armand Silvestre), *Fleurs de deuil*, *Jardins d'enfant*, *Airs et chansons couleur du temps*, etc. En dernier lieu, il a fait représenter à l'Opéra-Comique un opéra en deux actes, les *Arnauld* (1906), et il a écrit la musique de scène pour la traduction du *Jules César* de Shakespeare faite par Louis de Gramont et représentée à l'Odéon (1906).

DORÉ (Léon-Louis-Marie), érudit français, né à Villemaur (Aube) en 1861. Licencié es lettres, archiviste-paléographe et élève diplômé de l'École des hautes études, il fut admis à l'école française de Rome. Puis il fut attaché en qualité de stagiaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale (1893), dont il devint bibliothécaire en 1905. Pendant trois ans, il suppléa P. de Nolhac à l'École des hautes études dans la chaire d'histoire de la philologie classique. Il a dirigé depuis 1893 la « Revue des bibliothèques » avec Emile Chatelain et la « Bibliothèque littéraire de la Renaissance » avec P. de Nolhac (de 1898 à 1906). Parmi ses travaux, relatifs à l'histoire littéraire et artistique de la France et de l'Italie aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles, nous citerons : *L'Art minor de Donat* (1890); *Pic de La Mirandole en France*, avec Thuanes (1897); *Chronique d'Antonio Morosini*, avec G. Lefèvre-Pontalis (1898-1902); *Itinéraire de Geromo Maurand d'Antibes à Constantinople, 1544* (1901); *la Canzone delle virtù e delle scienze di Bartolomeo Bartoli da Bologna* (1904); *Catalogue de la collection Dupuy* (1899); *la Faculté de décret de l'université de Paris* (dans la collection de l'« Histoire générale de Paris »); *Pantagruel, fac-similé de l'édition de Lyon, 1533*, avec Paul Plan (1903); *Pétrarque: Vie de César* (1906); etc. Il a donné de nombreux articles à des revues françaises et italiennes.

DORNIS (Elena Goldschmidt, dame Guillaume Ben, connue sous le pseudonyme de Jean), écrivain française, née à Florence en 1870. Encouragée par Leconte de Lisle, avec qui elle était liée d'amitié, et à qui elle consacra plus tard (1894) une étude intéressante, *Leconte de Lisle intime*, elle publia en 1893 son premier roman, *la Voie douloureuse*. Elle a donné depuis, sous ce titre : *les Frères d'élection*, une série de nouvelles, inspirées des mœurs et des légendes de la Dalmatie, et d'une poignante émotion dramatique; puis deux romans : *la Force de vivre* et *le Voile du temple* (1906). Elle y aborde hardiment toutes les questions sociales et religieuses dont notre temps réclame la solution, sans que le côté passionnel y soit sacrifié. Jean Dornis a fait une étude particulière de la littérature, dont les résultats sont consignés dans *la Poésie italienne contemporaine*, et *le Théâtre italien contemporain* (1904).

DOU-MENIA, tribu arabe du Sud-Algérie, aux confins de la frontière marocaine, entre le Tafilalet et l'oasis de Figuig. Essentially nomades, les Dou-Menia ont été depuis 1900 en relations suivies avec les Français, auxquels ils louent, comme porteurs, leurs immenses troupeaux de chameaux pour le service des convois qui ravitaillent les troupes françaises de la région d'Igli et du Touât. Pour ce motif, ils sont l'objet d'une jalousie violente de la part de leurs coreligionnaires du Tafilalet. Aussi les Dou-Menia, qui cultivent de l'orge sur le sol algérien, et vont chaque année récolter des dattes au Tafilalet, ont-ils été plusieurs fois razzés par les Cheurfas ou Chorfas et mis en demeure de choisir entre l'amitié de la France et celle du Maroc, dont les emissaires ont parcouru leur tribu, essayant de la détacher de la France.

DOXOGRAFIE (n. du gr. *doxa*, opinion, doctrine, et *graphein*, écrire) m. m. Antiq. Nom donné aux compilateurs grecs qui ont réuni des extraits des philosophes anciens : *Dioyne Laerce*, *Stobée*, étaient des doxographes. Consulter les *Doxographi Graeci* publiés par Diels, 1879.)

***DREYFUS** (AFFAIRE). — L'admiral Dreyfus a reçu, en juillet 1906, son épilogue judiciaire. La condamnation de Rennes, suivie de la grâce de Dreyfus, n'avait pas été acceptée par celui-ci, et une nouvelle demande en révision fut introduite en 1902, fondée notamment sur la déposition mensongère d'un témoin de la dernière heure, l'Autrichien Cernusky, sur certains aveux d'Esterhazy, qui s'était publiquement reconnu l'auteur du fameux bordereau, tout en affirmant l'avoir écrit par ordre; enfin, sur la fausse interprétation de dépêches diplomatiques mal déchiffrées, ou volontairement antidatées par les auteurs de la confection du dossier secret. D'autre part, une enquête ouverte au ministère de la guerre permit de découvrir certains documents la minute Bayle, notamment que Dreyfus était accusé d'avoir distraits. A la suite d'une longue instruction poursuivie par la chambre criminelle de la Cour de cassation, sur le rapport du conseiller Moras, et après réquisitoire du procureur général Beaudouin, les chambres réunies rendirent un arrêt longuement motivé, où toutes les charges relevées contre Dreyfus étaient analysées et déclarées inexistantes, et où la condamnation de Rennes était, en fin de compte, annulée, comme ayant été « prononcée par erreur et à tort ». Rien ne subsistant, disait l'arrêt, qui pût être imputé à crime ou délit à Dreyfus, la cassation du jugement de 1899 s'imposait, sans renvoi devant un autre conseil de guerre.

Comme sanction de cet arrêt, Dreyfus, vu son ancienneté dans le grade de capitaine, fut nommé chef d'escadron, et, quelques jours après, décoré de la Légion d'honneur. Le lieutenant-colonel Picquart, le premier, avait signalé au ministère les agissements d'Esterhazy et

mis en doute la culpabilité de Dreyfus. Il avait été, comme conséquence de cette attitude, mis en réforme et un moment emprisonné : il fut remplacé en activité et promu général de brigade. V. PICQUART, au Supplément.

***DUMAY** (Charles-Frédéric), administrateur français, né à Paris en 1843. — Il est mort dans cette ville en 1906.

DURRIEU (Louis-François-Alfred), général français, né en 1812, mort en 1877. Fils du général Antoine-Simon Durrien (v. ce nom), il sortit en 1832 de l'École militaire de Saint-Cyr, passa en 1836 par l'École d'état-major, fut nommé capitaine en 1840, et attaché en cette qualité aux travaux topographiques de l'Algérie. Il était, en 1854, général de brigade, commandait la subdivision de Mascara, puis conduisit contre les tribus hostiles du Maroc une expédition habilement conduite, qui lui valut d'être nommé divisionnaire en 1859. En 1866, il commandait la 13^e division militaire lorsqu'il alla remplacer le général de Ladmiraux comme sous-gouverneur de l'Algérie. En 1870, il reçut du gouvernement de la Défense nationale la mission d'organiser le 17^e corps d'armée; mais au milieu du mois de novembre, il était remplacé dans son commandement par le général de Soins.

DUTILLEUL (François-Etienne COLLARD), administrateur et homme politique français, né et mort à Paris (1825-1883). Il entra, fort jeune encore, au ministère des finances, en 1843, et cinq ans après, fut reçu au concours inspecteur des finances. Après une rapide et brillante carrière, il était devenu directeur du mouvement général des fonds du trésor au ministère des finances, quand il fut élu conseiller général de l'Oise, puis député de Compiègne (1876). Il se déclara disposé à appuyer la république conservatrice, mais refusa de signer le manifeste des 363, et vota avec la minorité contre l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou (1877). Il fut alors nommé ministre des finances dans le cabinet de Rochefort, contre lequel la Chambre vota un ordre du jour de défiance le 24 novembre 1877. Il fut remplacé le 13 décembre suivant par Léon Say.

E

***ÉCHÉANCE** n. f. — ENCYCL. Dr. comm. Lorsque les fêtes légales tombent un vendredi ou un mardi, aucun paiement d'aucune sorte sur effet, mandat, chèque, compte courant, dépôt de fonds ou de titres ou autrement ne peut être exigé ni aucun prêt dressé le lendemain des fêtes tombant un vendredi ou la veille des fêtes tombant un mardi. (Loi du 20 décembre 1906.)

***ÉGLISE** n. f. — ENCYCL. *Régime des cultes*. Les catholiques français ayant refusé, conformément aux instructions du Saint-Siège, de se soumettre soit à la loi du 9 décembre 1905 (formation d'associations cultuelles), soit aux dispositions de la loi du 30 juin 1881 interprétées *lato sensu* par la circulaire du ministre des cultes du 1^{er} décembre 1906, le gouvernement déposa un projet relatif aux biens ecclésiastiques et à l'exercice public du culte. La discussion de ce projet aboutit au vote de la loi du 2 janvier 1907.

Exercice du culte. La loi du 9 décembre 1905 n'est pas abrogée; mais, à défaut d'associations cultuelles, les dispositions exceptionnelles qu'elle prévoit deviennent sans application, et l'exercice public du culte peut être assuré d'après les règles du droit commun, c'est-à-dire, soit par des associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 (v. ASSOCIATIONS), soit par voie de réunions tenues sur initiatives individuelles (loi du 2 janvier 1907, art. 4). En d'autres termes, le culte public peut être exercé légalement par trois moyens différents *ad libitum* :

- 1° Par associations cultuelles;
 - 2° Par associations de droit commun;
 - 3° Par réunions publiques sur initiatives individuelles.
- Associations cultuelles*. Le régime des associations soumises aux dispositions du titre IV de la loi du 9 décembre 1905 a été exposé au Supplément. V. ÉGLISE.
- Associations de droit commun*. Ces associations doivent se conformer aux articles 1 à 9, 12 et 17 de la loi du 1^{er} juillet 1901. V. ASSOCIATION.

Réunions publiques cultuelles. En autorisant l'exercice public du culte par des réunions publiques tenues sur initiatives individuelles en vertu du droit commun établi par la loi du 30 juin 1881, l'article 4 de la loi du 2 janvier 1907 consacre par un texte législatif l'avis du Conseil d'Etat du 31 octobre 1906 et la circulaire du ministre des cultes du 1^{er} décembre suivant. Les dispositions de l'article 25 de la loi du 9 décembre 1905 (déclaration valable pour un an) sont en outre appliquées à toutes les cérémonies du culte.

Voici la substance de l'avis précité du Conseil d'Etat : La loi du 9 décembre 1905 soumet l'exercice public du culte par voie d'action collective à l'organisation des associations cultuelles. Dès lors, toute organisation qui a pour but de grouper des personnes ou des capitaux en vue du culte public n'est licite que sous la forme d'une association cultuelle. Si elle prend une autre forme, telle que celle d'une association de droit commun, créée en vertu de la loi du 1^{er} juillet 1901 et ne satisfaisant pas, notamment par sa composition et son objet aux prescriptions de la loi du 9 décembre 1905, d'une société de secours mutuels, d'un syndicat professionnel, d'une société civile ou commerciale, elle n'est qu'une association cultuelle dissimulée, et ses directeurs ou administrateurs sont passibles des peines correctionnelles édictées par l'article 23 de la loi du 9 décembre 1905, sans préjudice de la dissolution de l'association frauduleuse qui l'appartient aux tribunaux de prononcer en vertu du même article. Mais la loi de séparation ne met aucun obstacle à ce que des individus, agissant en dehors de toute espèce d'association, organisent des réunions publiques cultuelles dans les conditions du droit commun, tel qu'il résulte de la loi du 30 juin 1881 sur les réunions publiques.

A la suite et en conséquence de cet avis, le ministre de l'instruction publique et des cultes adressa aux préfets une circulaire en date du 12 décembre 1906 relative aux conditions d'exercice du culte public à défaut d'associations. Les réunions cultuelles ne sont pas tenues d'avoir un bureau, la loi du 9 décembre 1905 sur la police des cultes garantissant l'ordre par des dispositions spéciales; mais, à défaut de constitution d'un bureau, les signataires de la déclaration sont responsables, et le droit de disso-

lution ne peut être exercé par le représentant de l'autorité que s'il se produit des collisions et votes de fait. Le maintien du bon ordre dans les églises restre d'ailleurs dans les attributions de police municipale dévolues au maire.

La déclaration préalable restera valable tant que les déclarants, conformément à l'art. 2 de la loi du 30 juin 1881, jouiront de leurs droits civils et politiques et que l'un d'eux sera domicilié dans la commune.

Condition juridique des édifices cultuels. Les édifices affectés sous le régime concordataire à l'exercice public du culte (cathédrales, églises et chapelles), se divisent en deux catégories. Les uns, visés par l'article 12 de la loi du 9 décembre 1905, sont la propriété de l'Etat ou des communes; les autres appartiennent à des établissements ecclésiastiques (fabriques, messes ou séminaires.)

L'article 13 de la loi du 9 décembre 1905 avait décidé que les premiers seraient laissés gratuitement à la disposition des établissements publics du culte, puis des associations cultuelles auxquelles les biens de ces établissements auraient été attribués. Les seconds se confondent avec les autres biens des établissements ecclésiastiques et les représentants légaux de ces établissements avaient reçu mandat (art. 4) de les attribuer à des associations cultuelles dans le délai d'un an à partir de la promulgation de la loi, faute de quoi il appartiendrait au gouvernement de procéder lui-même, s'il le jugeait convenable, à cette attribution.

A l'expiration du délai d'un an, les premiers, dont la jouissance n'a pas été transférée avec les biens des établissements ecclésiastiques à des associations cultuelles, sont rentrés en la possession légale de l'Etat et des communes; les seconds, dont la propriété n'a pas été transférée à des associations de cette nature, ont été placés sous séquestre jusqu'à leur attribution par décret.

Mais les uns et les autres se trouvent dans une condition identique, en ce sens que jusqu'à décision contraire ils conservent, avec les objets mobiliers les garnissant, leur affectation antérieure. En effet, pour désaffecter les cathédrales, les églises et chapelles appartenant à l'Etat ou aux communes, un décret ou une loi, suivant les circonstances, sera nécessaire. Quant à ceux de ces édifices qui ont appartenu aux établissements ecclésiastiques, ils passent, à titre provisoire, aux mains du séquestre dans les conditions mêmes où ils auraient été transférés par les établissements ecclésiastiques à des associations cultuelles, c'est-à-dire avec leur affectation spéciale, et celle-ci durera tant qu'ils n'auront pas été attribués à des établissements communaux d'assistance ou de bienfaisance.

Par cela même que l'affectation des édifices autrefois consacrés à l'exercice public du culte subsiste, il incombe soit au séquestre, soit à l'Etat ou aux communes, non seulement de ne pas détourner ces édifices de leur destination en les faisant servir, de fût-ce que d'une façon momentanée, à d'autres usages que le culte, mais encore de laisser le culte s'y exercer comme par le passé, pourvu qu'il y soit célébré dans des conditions légales.

Dévolution des biens ecclésiastiques. Aux termes de l'article 1^{er} de la loi du 2 janvier 1907, « dès la promulgation de la présente loi, l'Etat, les départements et les communes recouvreront à titre définitif la libre disposition des archevêchés, évêchés, presbytères et séminaires qui sont leur propriété et dont la jouissance n'a pas été réclamée par une association constituée dans l'année qui a suivi la promulgation de la loi du 9 décembre 1905, conformément aux dispositions de ladite loi.

« Cesseront de même, s'il n'a pas été établi d'associations de cette nature, les indemnités de logement incombant aux communes, à défaut de presbytère.

« La location des édifices ci-dessus dont les départements ou les communes sont propriétaires devra être approuvée par l'administration préfectorale. En cas d'aliénation par le département, il sera procédé comme dans les cas prévus par l'article 43, paragraphe 1^{er}, de la loi du 10 août 1871. »

L'article 4 de la loi du 9 décembre 1905 avait décidé que, dans le délai d'un an à partir de la promulgation de ladite loi, les biens mobiliers et immobiliers des fabriques, messes, etc., seraient transférés aux associations cultuelles. D'autre part, l'article 11 du décret d'administration publique du 16 mars 1906 avait décidé que, si dans le délai de deux ans à partir de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905, les biens susceptibles de dévolution n'avaient pas été réclamés, il serait procédé à leur attribution par décret, conformément à l'article 9 de la loi de séparation. Estimant qu'aucune association cultuelle, par suite du veto du Saint-Siège, ne serait constituée en décembre 1907, le gouvernement proposa de régler l'attribution immédiate des biens des établissements ecclésiastiques non réclamés en décembre 1906; l'article 2 de la loi du 2 janvier 1907 les attribua à titre définitif aux établissements communaux d'assistance ou de bienfaisance dans les conditions déterminées par l'article 9, premier paragraphe, de la loi du 9 décembre 1905.

En outre, et par application des articles 7 et 8 de la même loi, les biens grevés d'une affectation étrangère à l'exercice public du culte (charitable ou scolaire, par exemple) peuvent par décret être attribués aux établissements publics ou d'utilité publique ayant une destination conforme.

Jouissance des édifices cultuels. « A défaut d'associations cultuelles, les édifices affectés à l'exercice du culte, ainsi que les meubles les garnissant, continueront, sauf désaffectation dans les cas prévus par la loi du 9 décembre 1905, à être laissés à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion.

« La jouissance gratuite en pourra être accordée soit à des associations cultuelles constituées conformément aux articles 18 et 19 de la loi du 9 décembre 1905, soit à des associations formées en vertu des dispositions précitées de la loi du 1^{er} juillet 1901 pour assurer la continuation de l'exercice public du culte, soit aux ministres du culte dont les noms devront être indiqués dans les déclarations prescrites par l'article 25 de la loi du 9 décembre 1905. » (Loi du 2 janvier 1907, art. 5, §§ 1 et 2.) Ainsi, le ministre du culte, même en l'absence de toute association, n'est pas un simple occupant sans titre juridique, mais un véritable usager, avec les avantages et les charges que comporte cette situation de droit; il pourra

so servir et tirer profit des locaux et du mobilier sous la seule obligation d'en assurer la conservation et l'entretien dans les termes de l'article 13 de la loi du 9 décembre 1905 (réparations, frais d'assurances, etc.). Mais, pour qu'il en soit ainsi, le nom du ministre du culte devra être indiqué dans la déclaration.

L'entrée en jouissance est subordonnée, sous réserve des obligations énoncées en l'article 13 de la loi du 9 décembre 1905, à l'établissement d'un acte administratif dressé: par le préfet pour les immeubles appartenant à l'Etat ou aux départements et pour les immeubles sous séquestre, par le maire, pour les immeubles qui sont la propriété des communes. (Loi du 2 janvier 1907, art. 5, § 3.)

« Les règles sus-énoncées s'appliqueront aux édifices affectés au culte qui, ayant appartenu aux établissements ecclésiastiques, auront été attribués par décret aux établissements communaux d'assistance ou de bienfaisance, par application de l'article 9, paragraphe 1^{er}, de la loi du 9 décembre 1905. (Id., § 4.)

Biens mis sous séquestre. Aux termes de l'arrêté du ministre des finances du 1^{er} décembre 1906, les biens mis sous séquestre sont conservés et gérés conformément aux règles de droit commun applicables à la conservation et à la gestion des biens des absents, et d'après les principes de la législation domaniale.

Le préfet autorise préalablement les actes de gestion dans tous les cas où ces règles rendront l'autorisation nécessaire.

Les objets mobiliers et meubles meublants qui se trouvent dans les édifices affectés au culte et qui appartiennent aux établissements publics du culte supprimés sont laissés dans ces édifices jusqu'à ce qu'il ait été procédé à leur attribution, en conformité des articles 8 et 9 de la loi du 9 décembre 1905.

Les mesures nécessaires pour en assurer le gardiennage sont prises, suivant les circonstances, par le préfet, après entente avec le directeur des domaines.

La mainlevée du séquestre est prononcée par arrêté préfectoral, et, dès que le séquestre a pris fin, le compte en est rendu par l'administration des domaines au préfet qui a qualité pour l'approuver et en donner décharge.

Une instruction du 4 décembre 1906 publiée au *Journal officiel* du 7 décembre 1906 a pour but:

1^o D'indiquer les mesures que comporte l'exécution des dispositions édictées tant par la loi que par le règlement du 16 mars 1906 et par l'arrêté ministériel du 1^{er} décembre 1906;

2^o De tracer aux agents de l'administration des domaines les règles qu'ils doivent suivre dans l'accomplissement de la mission dont les a investis la confiance du législateur.

Biens grevés du droit de retour ou abandonnés. Une seconde instruction du 4 décembre 1906 (*Journal officiel* du 7 décembre 1906) trace les règles à suivre concernant: 1^o la reprise et la gestion par l'Etat des biens des établissements ecclésiastiques grevés du droit de retour; 2^o l'abandon de la jouissance et la désaffectation des édifices des cultes appartenant à l'Etat.

Défaut de déclaration. A défaut de déclaration, aux termes de la circulaire (Cultes) du 1^{er} décembre 1906, « le curé ou desservant ne sera plus qu'un occupant sans titre juridique. Il sera sans droit pour faire aucun acte d'administration; encore moins sera-t-il capable d'accomplir aucun acte de disposition. Il y a lieu d'en conclure qu'il n'aura pas qualité pour percevoir des rétributions à raison de l'usage par des tiers de l'église ou des objets qui y sont contenus et qui appartiennent à l'Etat ou aux communes ou auront appartenu à la fabrique supprimée. Il aura seulement la faculté de recueillir des offrandes à l'occasion des actes de son ministère.

« Ces principes recevront leur application, notamment en matière d'obseques religieux, pour l'exécution du service intérieur, ou en d'autres termes, pour employer le langage même de la loi du 28 décembre 1904, la fourniture des objets destinés au service des funérailles dans les édifices religieux et à la décoration intérieure et extérieure de ces édifices. Si le matériel nécessaire existe dans l'église, l'usage n'en pourra donner lieu à la perception de redevances au profit du curé ou desservant. Au cas où il fera défaut et où il faudra le faire venir du dehors, ce ne sera pas au curé ou desservant de traiter à cet effet avec un entrepreneur; ce son appartiendra soit directement aux familles, sous réserve de l'obligation par elles de se munir des autorisations indispensables auprès de la municipalité, soit à celle-ci pour le compte des familles.

« Si le curé ou desservant ne succède pas aux droits de la fabrique, il n'héritera pas non plus des obligations de cet établissement. Il sera seulement tenu, comme occupant, de ne pas préjudicier à l'église et aux objets la garnissant. »

Retrait des allocations. A l'expiration du délai d'un mois à partir de la promulgation de la loi, sont de plein droit supprimées les allocations concédées, par application de l'article 11 de la loi du 9 décembre 1905, aux ministres du culte qui continueront à exercer leurs fonctions dans les circonscriptions ecclésiastiques où n'auront pas été remplies les conditions prévues, soit par la loi du 9 décembre 1905, soit par la loi du 2 janvier 1907, pour l'exercice public du culte, après infraction dûment réprimée. — La déchéance résulte d'un arrêté du ministre des finances rendu sur le vu d'un extrait du jugement ou de l'arrêté qui lui est adressé par les soins du ministre de la justice. (Loi du 2 janvier 1907, art. 3.)

Ainsi, le seul fait de la non-constitution d'associations cultuelles fait perdre le bénéfice exceptionnel des allocations concédées pour huit années aux ecclésiastiques exerçant le culte dans les communes de moins de 1.000 habitants. Ils ne peuvent toucher que les allocations ordinaires de quatre ans, faute de satisfaire aux prescriptions spéciales du décret du 19 janvier 1906.

Les titulaires de pensions ne sont l'objet d'aucune mesure de rigueur: la loi ne vise que les bénéficiaires d'allocations.

Séminaires. Après avoir conclu, dans sa circulaire du 1^{er} décembre 1906, que l'absence d'associations cultuelles vouées à la préparation au sacerdoce empêcherait tout transfert des biens dont les séminaires avaient la propriété ou la jouissance, le ministre des cultes, dans une circulaire du 7 décembre suivant, estime que « si les grands séminaires entendaient sortir du cadre spécial dans lequel ils étaient renfermés jusqu'ici, et si, d'établisse-

ments purement cultuels, ayant pour objet exclusif de pourvoir à l'exercice du culte par la formation de prêtres, ils se proposaient de devenir des établissements ordinaires d'enseignement privé, ou de professer la théologie et les sciences annexes, ils devraient être transformés ainsi, se soumettre au régime institué par l'article d'enseignement supérieur par les lois des 12 juillet 1875 et 18 mars 1876. »

« Quant aux écoles secondaires ecclésiastiques ou petits séminaires, dans le cas où, pour subsister, elles voudraient se convertir en simples établissements d'enseignement secondaire privé, il leur incomberait d'observer les dispositions générales du titre III de la loi du 15 mars 1876. »

« Les associations qui auraient pour but l'entretien des nouveaux établissements d'instruction créés dans les conditions devraient être conformes conformément aux prescriptions combinées des lois des 12 juillet 1875 et 1^{er} juillet 1901, ou s'ajoutent d'après les dispositions de la seconde de ces lois, suivant qu'elles donneraient l'enseignement supérieur ou l'enseignement secondaire. »

« Il demeure d'ailleurs bien entendu, comme l'explique la circulaire du 1^{er} décembre, que du moment que ces associations ne rempliraient pas les conditions exigées par la loi du 9 décembre 1905, les établissements en dépendant seraient sans qualité pour continuer à jouir dans les conditions privilégiées prévues par les articles 1^{er} et 14 de ladite loi, des biens dont les séminaires avaient la propriété ou la possession. »

EINEM (Charles de), dit de Rothmaler, général et homme d'Etat allemand, né à Herzberg (prov. de Saxe) en 1848. Il fut élevé à l'école des cadets, entra dans la cavalerie prussienne en 1870, prit part à la guerre contre la France et fut nommé officier pendant la campagne. Il suivit pendant trois ans les cours de l'Académie de guerre à Berlin, obtint le brevet d'état-major, fit partie de 1880 à 1893 successivement du grand état-major et de l'état-major de l'armée allemande d'Alsace-Lorraine à Strasbourg, fut nommé commandant en 1888, lieutenant-colonel en 1894 et chef d'état-major de corps d'armée, colonel en 1897, directeur au ministère de la guerre à Berlin en 1898, général de brigade en 1900 et chef de l'administration générale de la guerre. Il sut gagner la faveur de l'empereur Guillaume II, fut chargé à plusieurs reprises de défendre le budget de la guerre devant le Reichstag et montra une réelle éloquence et une grande habileté parlementaire. Promu général de division en 1903, il succéda au général de Gossler comme ministre de la guerre dans la même année. Il interdit sévèrement toute propagande socialiste dans l'armée, maintint les rigoureuses prescriptions du code d'honneur militaire sur le duel des officiers, prépara et fit voter en 1904 et 1905 une nouvelle loi militaire établissant définitivement le service de deux ans pour les jeunes gens.

* **ENERGIE** n. f. — ENECYCL. Dr. *Energie électrique.* Les distributions d'énergie électrique qui ne sont pas destinées à la transmission des signaux et de la parole et auxquelles le décret-loi du 27 décembre 1851 n'est pas dès lors applicable sont soumises pour leur établissement et leur fonctionnement aux prescriptions de la loi du 15 juin 1906, qui a abrogé la loi du 25 juin 1895.

Elles peuvent être établies et exploitées sans autorisation ni déclaration, lorsqu'elles d'empruntent la voie publique en aucun point de leur parcours; mais une autorisation délivrée par le préfet en conformité de l'avis émis par l'administration des postes et télégraphes devient nécessaire lorsque les fils conducteurs doivent être établis, en un point quelconque, à moins de dix mètres de distance horizontale d'une ligne télégraphique ou téléphonique préexistante. (Art. 2 et 4.)

Les distributions d'énergie électrique empruntant les voies publiques sur tout ou partie de leur parcours ne peuvent être établies et exploitées qu'en vertu de permissions de voirie sans durée déterminée ou de concessions temporaires faites à des conditions qui varient suivant qu'il y a ou non déclaration d'utilité publique. (Art. 3.) Délivrées par le préfet ou le maire, selon que la voie empruntée rentre dans les attributions de l'un ou de l'autre, les permissions de voirie ne peuvent imposer au bénéficiaire aucune charge pécuniaire autre que les redevances prévues en raison de l'occupation du domaine public; elles ne constituent jamais un monopole à son profit. (Art. 5.) Les concessions temporaires sont soumises aux clauses d'un cahier des charges conforme à l'un des types approuvés par décret; elles confèrent à l'entrepreneur le droit d'exécuter sur les voies publiques et leurs dépendances tous les travaux nécessaires à l'établissement et à l'entretien des ouvrages, mais elles ne peuvent faire obstacle à ce qu'il soit accordé des permissions de voirie ou une concession à une entreprise concurrente. (Art. 6 et 10.)

La déclaration d'utilité publique est prononcée par décret. Elle investit le concessionnaire du droit d'effectuer les travaux utiles, tant en dessus qu'en dessous des propriétés privées d'établissement de supports sur les lignes, canalisations souterraines, abaque des branches d'arrête se trouvant à proximité des conducteurs; elle ne entraîne cependant aucune dépossession. C'est ainsi que la pose d'appuis sur les murs, façades, toits ou terrasses des bâtiments, ne peut faire obstacle au droit du propriétaire de démolir, réparer ou surélever, que la pose le canalisations ou supports dans un terrain ouvert ou non bâti ne peut pas empêcher le propriétaire de se clore ou de bâtir. Celui-ci est seulement tenu de révoquer le concessionnaire par lettre recommandée, un mois avant d'entreprendre les travaux de démolition, réparation, surélévation, clôture ou bâtiment.

Les indemnités qui pourraient être dues à raison des servitudes d'appui, de passage ou d'ébranchage, sont réglées en premier ressort par le juge de paix, qui peut en nommer qu'un seul expert, s'il y a expertise. (Art. 11 et 12.)

La mise en service d'une distribution ne peut avoir lieu qu'à la suite d'essais faits en présence des agents du contrôle, et des représentants des services intéressés, et après délivrance par le préfet d'une autorisation de circulation de courant. Le contrôle est exercé, sous l'autorité du ministre des travaux publics, soit par des agents qu'il délègue à cet effet pour les distributions empruntant la grande voirie, soit par des agents municipaux, lorsqu'il s'agit de concessions données par les communes.

pour les distributions n'empruntant que les voies vicinales ou urbaines. (Art. 15 et 16.)

Les contraventions aux clauses de la permission de voirie ou du cahier des charges de la concession sont poursuivies et jugées comme en matière de grande voirie et punies d'une amende de 16 francs à 300 francs, sans préjudice de la réparation du dommage causé.

Toute infraction aux dispositions édictées dans l'intérêt de la sécurité des personnes est poursuivie devant les tribunaux correctionnels et punie d'une amende de 16 à 3.000 francs, sans préjudice de l'application des pénalités prévues au code pénal en cas d'accident résultant de l'infraction. Les délits et contraventions sont constatés par des procès-verbaux dressés par les officiers de police judiciaire, les ingénieurs et agents des ponts et chaussées et des mines, les ingénieurs et agents du service des télégraphes, les agents voyers, les agents municipaux chargés de la surveillance ou du contrôle et les gardes particuliers du concessionnaire agréés par l'administration et dûment assermentés. Ces procès-verbaux font foi jusqu'à preuve du contraire. Ceux qui sont rapportés par les gardes particuliers doivent être affirmés dans les trois jours, à peine de nullité, devant le juge de paix ou le maire. (Art. 21.)

Un comité d'électricité, composé de trente membres pris moitié parmi les représentants professionnels français des grandes industries électriques, et moitié dans les administrations de l'intérieur, des travaux publics, du commerce, des postes et des télégraphes, de la guerre et de l'agriculture, donne son avis dans certains cas prévus par la loi et sur toutes les questions dont les ministres intéressés le saisissent. (Art. 20.)

***ENGAGEMENT** n. m. — ENCYCL. Milit. *Engagements volontaires.* Par le décret et l'arrêté du 27 juin 1905, par les circulaires ministérielles du 13 septembre 1905 et du 17 janvier 1906, ont été déterminées les conditions dans lesquelles peuvent être contractés les engagements volontaires dans les troupes métropolitaines et coloniales prévues par la loi du 21 mars 1905. Le postulant doit d'abord satisfaire à diverses conditions de taille et d'aptitude physique, variant suivant l'arme où il désire servir. Un maximum de poids a été fixé pour la cavalerie : cuirassiers, 75 kilogrammes; dragons, 70; cavalerie légère, 65.

Les engagements, qui ne peuvent être reçus que pour l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, le génie et le train, sont admis à toute époque de l'année; mais ils peuvent être suspendus partiellement par décision du ministre de la guerre, suivant les besoins du service. Pour les compagnies d'ouvriers d'artillerie et d'artificiers, des autorisations ministérielles spéciales sont exigées. L'engagement doit avoir dix-huit ans accomplis. Mais, pour les troupes coloniales, les engagements de cinq ans, quatre ans et trois ans ne sont acceptés respectivement qu'à partir de dix-huit ans et six mois, dix-neuf ans et six mois, et vingt ans et trois mois; sauf exception pour les élèves des écoles militaires préparatoires, qui peuvent contracter à dix-huit ans un engagement de cinq ans. L'engagement indique le corps dans lequel il désire servir.

Le consentement du gouverneur militaire de Paris est nécessaire pour l'admission aux sapeurs-pompiers de Paris et pour tous les jeunes gens en résidence ou domiciliés dans le département de la Seine, désireux de s'engager pour un corps stationné dans le gouvernement militaire de Paris. Pour le département du Rhône, le gouverneur militaire de Lyon donne son consentement dans les mêmes cas. Enfin, il faut le consentement du commandant du 19^e corps d'armée, pour les engagements aux tirailleurs algériens et aux spahis. Les jeunes gens provenant des établissements de correction, quel que soit leur domicile légal, ne peuvent s'engager dans les régiments stationnés dans le gouvernement militaire de Paris sans le consentement du chef de corps approuvé par le gouverneur militaire de Paris. L'homme qui, sans y être obligé par des condamnations encourues, veut s'engager dans un bataillon d'infanterie légère d'Afrique, doit reconnaître par une déclaration écrite qu'il a été informé par le commandant de recrutement de la nature spéciale de ces troupes et s'engager à y servir pendant toute la durée de son engagement. D'autre part, un engagé peut toujours être changé de corps ou d'arme, quand l'intérêt du service l'exige. En principe, c'est devant un commandant de bureau de recrutement que doit se présenter le jeune homme demandant à s'engager, et c'est le commandant qui le fait examiner avec l'assistance d'un médecin pour lui délivrer, s'il y a lieu, un certificat d'aptitude. Mais ce certificat peut de même être délivré par le chef de corps ou le maire d'Algérie devant le maire d'une des villes expressément désignées à cet effet et, en Tunisie, devant les officiers de l'état civil. C'est là qu'il contracte son engagement après avoir dûment justifié de son identité, de sa situation de famille, de l'état de son casier judiciaire, et, s'il y a lieu, de sa situation militaire, au cas où il aurait été déclaré inapte au service ou classé dans le service auxiliaire par le conseil de révision ou réformé après avoir servi, etc.

Les jeunes gens inscrits par le conseil de révision sur la première partie de la liste de recrutement cantonal peuvent, jusqu'au 30 septembre inclus, contracter un engagement de trois ans au moins. Une fois l'engagement signé, une expédition en est remise à l'engagé en même temps qu'un ordre de route, et il se rend directement au corps, où il est tenu de se présenter dans les délais fixés par ledit ordre de route.

ENTRAÏDE (*an-tréid*) n. f. Action de s'entraider.

***ÉQUATEUR.** — La république de l'Équateur a été, pendant l'année 1906, le théâtre de graves désordres, qui n'ont cessé qu'au commencement du mois d'octobre. Ils ont eu pour prétexte le retour de l'ex-président Plaza, qui essaya, au mois de décembre 1905, de reprendre le pouvoir à son successeur, Lizardo Garcia, dont la popularité était en effet médiocre parmi les libéraux de l'Équateur. Cette tentative ayant jeté le trouble dans le pays, un autre ancien président, Alfaro, — qui s'était fait connaître en obtenant dans l'Équateur la séparation de l'Église et de l'État et en faisant décider l'expropriation des biens du clergé, — est alors intervenu un nom du parti avancé, et a fait procéder à l'élection d'une Constituante, installée à Quito au début d'octobre 1906, et par laquelle il a été élu président de la République pour quatre ans.

****ERRAÏSOULI, RAÏSOULI ou RAÏSOULI,** brigand marocain. — A la faveur du désordre, qui depuis 1904 n'a cessé de régner dans l'empire chérifien, le rôle d'Erraïsouli, de bandit devenu fonctionnaire, n'a cessé de grandir. Au mois d'octobre 1906, lorsque des troubles se produisirent à Arzila, petite ville de la région de Tanger, sur l'Atlantique, Erraïsouli fut chargé d'intervenir devant l'impuissance de la police locale, et prit la ville d'assaut. Son attitude hostile aux Européens décidait l'Espagne et la France à la démonstration navale du mois de décembre 1906, et bientôt le sultan le déclarait déchu de ses fonctions. Attaqué dans Zinat, en janvier 1907, par les troupes du Si-Guebhas, il était obligé de se réfugier, après deux jours de lutte, dans les montagnes de la côte.



Erraïsouli.

****ESPAGNE.** — Depuis le mois de mai 1906, date du mariage du roi Alphonse XIII, la politique intérieure de l'Espagne a été des plus agitées. Les débats relatifs aux rapports de l'Église et de l'État ont motivé un vif conflit du gouvernement espagnol avec les évêques d'abord, puis avec le Vatican, et une scission dans la majorité libérale du Parlement.

Justqu'en 1868, l'Espagne n'avait admis d'autre culte que le culte catholique. Ce fut la révolution de Septembre qui proclama la liberté de toutes les manifestations religieuses en Espagne, aussi bien pour les nationaux que pour les étrangers. Mais, après la réaction bourbonnienne de 1876, l'Église catholique fut remise en possession de ses droits et privilèges, et reconnue religion d'État. D'autre part, l'article 12 de la constitution de 1876 contenait un article déclarant que nul Espagnol ne pourrait être inquisiteur pour ses opinions ou ses croyances. Grâce à cet article, les communautés protestantes purent tout bien que mal subsister, au moins dans les villes, sous cette réserve que leurs cimetières ou leurs temples ne porteraient pas de marques trop ostensibles de leur destination. Cette tolérance s'est accrue sous les ministères libéraux; mais elle a motivé un ensemble de réclamations des plus vives de la part du clergé catholique, qui a notamment demandé le retrait aux municipalités du droit d'organisation des cimetières, la nécessité de la consécration religieuse pour la validité des unions contractées entre Espagnols, et l'extension aux congrégations non dénommées au Concordat de 1851 des privilèges accordés par celui-ci aux associations religieuses.

D'autre part, les ministères libéraux de Montero Rios et Moret, appuyés sur la majorité du Sénat, préconisèrent la révision du Concordat de 1851, dont les conséquences budgétaires leur semblaient trop onéreuses pour les finances espagnoles, la soumission au droit commun de toutes les congrégations que le Concordat de 1851 n'a pas visées, enfin la réforme de l'enseignement par la réglementation des établissements d'instruction aux mains des religieux, et qui ne pourraient être désormais autorisés que si cinq de leurs professeurs ou au moins possédaient les diplômes exigés par les décrets de 1900.

La majorité libérale du Sénat est nettement favorable à ces projets. Les députés ont marqué plus d'hésitation. Après la chute du cabinet Montero Rios, puis du cabinet Moret, le maréchal Lopez Dominguez, arrivé au pouvoir au mois d'août, affirma son intention de poursuivre une politique nettement anticléricale. Le Vatican ayant formulé une demande relative à la nécessité légale de mariage religieux (août 1906), le comte de Romanones répondit très sèchement que cette démarche portait atteinte à la souveraineté du pouvoir civil espagnol. Et, des manifestations s'étant produites dans les églises, certains évêques, notamment l'évêque de Tuy et l'archevêque de Tolède, ayant fortement critiqué le gouvernement, le ministre rappela aux évêques — sans cependant oser les poursuivre — que le Code pénal réprimait ces manifestations collectives.

A la fin d'octobre 1906, un projet de loi sur les associations était élaboré par le cabinet Lopez Dominguez. Il stipulait qu'aucun établissement religieux ne pouvait être autorisé sans l'approbation des Cortès, qu'aucun mineur ne pouvait faire partie d'une congrégation, que les religieux ne pourraient exercer l'enseignement s'ils n'étaient pourvus de titres universitaires, que la dot des membres des communautés serait limitée à un chiffre déterminé, etc. Le cabinet Lopez Dominguez estimait que ce projet pouvait, malgré son caractère très radical, être voté par les Cortès actuellement en exercice. Les amis de Moret, libéraux aussi, et qui avaient annoncé leur adhésion au projet, auraient préféré qu'une dissolution des Cortès et des élections nouvelles précédassent le vote de la loi. En conséquence de cette attitude, Moret écrivit au roi, le 29 novembre 1906, une lettre où il demandait que les chefs des groupes libéraux du Parlement fussent consultés. La démission du maréchal Lopez était la conséquence immédiate de cette démarche, et Moret constitua immédiatement un ministère. Mais, devant l'hostilité des éléments avancés du parti libéral, il devait à son tour démissionner, après vingt-quatre heures d'existence, et sans avoir osé se présenter au Sénat. Il fut remplacé par le ministère de la Vega.

En dehors de ces agitations intérieures, l'Espagne a poursuivi au dehors plusieurs négociations importantes. Elle a signé avec la Suisse un traité de commerce, et elle a engagé sur le même sujet de laborieux pourparlers avec la France. Enfin, le ministre Lopez Dominguez a dû se préoccuper de l'exécution des mesures de police prévues par la conférence d'Algésiras. Devant l'insécurité des colonies étrangères à Tanger et les prétentions croissantes du brigand Raisouli, devenu fonctionnaire du Sultan, il a négocié avec la France les conditions d'une démonstration navale qui s'est produite devant Tanger dans les premiers jours du mois de décembre 1906.

****ESTRADA PALMA Thomas'**, homme politique cubain, né à Bayamo en 1825. — Après avoir inutilement essayé de réduire la rébellion cubaine, il a dû admettre (fin

sept. 1906) l'intervention des États-Unis, et donner sa démission le 6 octobre. (V. Cuba au Compl.)

****ÉTAT CIVIL.** — *Expéditions des actes de l'état civil.* Les articles 45 et 57 du code civil ont été modifiés par une loi du 30 novembre 1906. Toute personne peut en principe se faire délivrer des copies des actes de l'état civil, et ces copies, qui doivent porter en toutes lettres la date de leur délivrance, font foi jusqu'à inscription de faux. Mais elle doit, pour obtenir copie d'un acte de naissance autre que le sien, en demander par écrit l'autorisation au juge de paix du canton où l'acte a été reçu; si elle est illettrée, le maire ou le commissaire de police atteste que la demande est bien faite sur l'initiative de l'intéressé. En cas de refus, la demande est portée devant le président du tribunal civil, qui statue par ordonnance de référé.

L'autorisation est délivrée sans frais. En sont dispensés : 1^o le procureur de la République; 2^o l'intéressé, ses ascendants et descendants en ligne directe, son conjoint, et, en cas de minorité ou d'incapacité, son tuteur ou son représentant légal.

En ce qui concerne, non plus les copies conformes, mais les simples extraits, tout requérant peut en exiger la délivrance, à la condition que ces extraits indiquent uniquement : l'année, le jour et le lieu de naissance; le sexe de l'enfant; ses prénoms; les noms, prénoms, professions et domicile des père et mère, tels qu'ils résultent des énonciations de l'acte de naissance ou des mentions transcrites en marge de cet acte.

ÉTHIOPIANISME (*nissini*, n. m. Mouvement à la fois ethnique et religieux dont l'Afrique du Sud a été le théâtre depuis 1892.

— ENCYCL. *L'éthiopianisme* paraît avoir pris naissance pendant les dernières années du XIX^e siècle, dans l'Afrique d'abord, puis s'être étendu aux États-Unis. Ce fut d'abord un mouvement religieux créé par un ministre noir de l'Église wesleyenne de Pretoria, au Transvaal. Le but avoué était d'organiser une Église chrétienne purement nègre, et de mettre fin par là, sur le terrain religieux, au mépris dans lequel les blancs tiennent les nègres, même chrétiens. Cette fondation trouva immédiatement un appui dans les communautés nègres américaines. En 1903, elle comptait plus d'un million d'adeptes, possédait plus de 5.000 pasteurs, et un trésor de 200 millions de francs déposés dans diverses banques des États-Unis. De religieux, le mouvement éthiopianiste est devenu politique avec la devise : « L'Afrique aux Africains », destinée à préparer, à une échéance plus ou moins lointaine, l'éviction de l'élément blanc. Il est à noter qu'en 1906, au moment de la révolte des Zoulous et de Bambata (v. NATAL au Complément), les premiers révoltés exécutés ont été des nègres chrétiens, parmi lesquels même un pasteur; et les libéraux anglais ont vivement protesté contre la brutalité de ces mesures qui sont de nature à accroître l'hostilité de l'élément nègre chrétien contre l'élément blanc dans toute l'Afrique du Sud.

***ÉTHIOPIE.** — Le 14 décembre 1906 a été signé à Londres un arrangement anglo-franco-italien concernant la pénétration pacifique en Abyssinie des trois puissances signataires; cet accord a été communiqué aux États non contractants, particulièrement à l'Allemagne, qui n'a élevé aucune objection. Les négociations en avaient été poursuivies depuis le mois de mai 1906 entre Tittoni, Bourgeois et sir Edward Grey. Une deuxième arrangement, moins important, a été signé, sur l'initiative de l'Italie, au sujet de la répression de la contrebande dans les parages de la côte des Somalis.

Aux termes des engagements pris, les puissances contractantes promettent de ne rien changer au statu quo politique et territorial en Éthiopie. Aucune atteinte ne sera portée aux droits souverains du nègus. D'autre part, les concessions d'ordre économique accordées à l'une quelconque des trois puissances ne devront pas nuire aux intérêts des deux autres. En cas de complications intérieures, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie ne devront intervenir que pour la protection des légations, des vies ou des propriétés des étrangers, ou des intérêts communs aux trois puissances; et cette intervention ne pourra avoir lieu que d'un commun accord. Les trois puissances contractantes stipulent qu'une compagnie française, ayant l'agrément du gouvernement français, construira le tronçon de voie ferrée de Dire-Daoua à Addis-Ababa, avec un embranchement éventuel sur le Harrar. Les nationaux des trois pays jouiront d'un égal traitement en ce qui concerne les questions de commerce et de transit sur le chemin de fer et au port de Djibouti. La construction des chemins de fer en Abyssinie à 100 d'Addis-Ababa sera effectuée par l'Angleterre; celle du chemin de fer reliant le Benadir à l'Érythrée sera effectuée par l'Italie.

L'Angleterre aura le droit de construire un chemin de fer au Somaliland britannique, à travers l'Éthiopie, jusqu'à la frontière soudanaise. Mais, en règle générale, tous les chemins de fer de pénétration nouveaux en Abyssinie devront faire l'objet d'une entente préalable entre les trois puissances signataires, qui s'engagent à coopérer pour la protection de leurs intérêts respectifs en Éthiopie. Enfin, le dernier article de l'arrangement stipule qu'aucune autre convention signée par l'une quelconque des trois puissances ne sera opposable aux deux autres.

Dans le deuxième arrangement, relatif à la répression de la contrebande, il faut noter que les trois puissances maintiennent le principe de leurs législations respectives sur le droit de visite, mais acceptent que les mesures de surveillance adoptées pour chacune d'elles sur les points de sa propre surveillance soient appliquées indistinctement aux autres battant pavillon de l'une quelconque des trois puissances.

Expérience religieuse (L.), *essai de psychologie descriptive*, par William James. — Cet ouvrage, dont le titre anglais est *The Varieties of Religious Experience* (1902), reproduit deux séries de conférences faites en 1901 et en 1902 à Edimbourg par le psychologue américain. La traduction française est de Frank Abauzit (1906) [préface d'Em. Boutroux]. Dans son *Introduction*, l'auteur caractérise les phénomènes dont il veut traiter : il étudiera exclusivement la religion comme fait intérieur, psychologique, abstraction faite de tout élément social, traditionnel, historique, etc. Le caractère névropathique de cer-

ains phénomènes organiques qui accompagnent souvent le sentiment religieux ne diminuera en rien, pour lui, la valeur de ce sentiment, qu'il convient d'apprécier non pas d'après son origine, et ses conditions organiques, mais par ses résultats, sa fécondité pratique. Dans la première partie : *les Fais*, l'auteur analyse ce sentiment de la réalité invisible, de la présence divine qu'on rencontre dans les âmes mystiques. Puis il montre que le sentiment religieux a son principe à la fois dans l'optimisme et dans le pessimisme : optimisme d'une volonté qui s'abandonne avec confiance à la direction d'une puissance supérieure ; pessimisme qui résulte du mal et des échecs de toute existence humaine et qui appelle un secours surnaturel contre la mélancolie. La conversion, qui a pour effet d'anéantir la vie intérieure, se caractérise par un « déplacement du foyer habituel de l'énergie personnelle » ; lente ou rapide, volontaire ou passive, le rôle du moi subliminal ou subconscient y est prépondérant : explication qui n'exclut en rien, fait remarquer l'auteur, l'intervention directe du Dieu. Dans la seconde partie du volume : *les Fruits*, W. James décrit la sainteté et ses principales manifestations : dévotion, charité, force d'âme, pureté, ascétisme, obéissance, pauvreté ; puis, du point de vue empirique, il en critique certains effets, mais pour trouver en définitive dans l'ascétisme le type de l'héroïsme libérateur, et un facteur de bien-être social. Il insiste en terminant sur le caractère « pragmatique » du sentiment religieux : c'est le cœur qui est la source de la vie religieuse ; c'est la prière qui en est l'élément principal. La religion est essentiellement une expérience individuelle : elle est pour chacun le sentiment « que les parties supérieures de son moi font partie de quelque chose de plus grand que lui, qui agit en dehors de lui et peut lui venir en aide » : sentiment d'une haute portée morale et même biologique. « Le moi conscient ne fait qu'un avec un moi plus grand d'où lui vient la délivrance » ; et c'est dans ce moi plus grand, subconscient ou subliminal, qu'il constate, par ses effets bienfaisants, la réalité de Dieu. Dieu existe, puisque son action est réelle et salutaire.

Telle est la conclusion de cette remarquable étude, qui, par le nombre et l'intérêt des documents qu'elle apporte en exemples, par la pénétration, la largeur d'esprit et la sympathie avec lesquelles elle apprécie le sentiment religieux, par la forme vivante et ingénieuse de l'exposition, se place au premier rang des travaux psychologiques de ce temps.

F

FABIUS (Arnoldus Nicolaas Jacobus), écrivain hollandais, né à Goor en 1855. Elevé à l'Académie royale militaire, lieutenant d'artillerie à Naarden, puis capitaine à Amsterdam, il a écrit sous le pseudonyme de F. A. Bus des romans et nouvelles : *Marie Huddé*, *Dans les chaînes de la grandeur*, *la Fille du commandant* ; des ouvrages dramatiques : *les Jours critiques*, en collaboration avec Justus Van Maurik ; *le Ruban* et *le Noble Sport*, en collaboration avec Royding. Il a aussi donné des études critiques, historiques, militaires.

FABIUS (Dammes Paulus Dirk), homme politique hollandais, un des chefs du parti antirévolutionnaire, né à Garderen en 1851. Docteur en droit de l'université de Leyde en 1878, nommé commis au gouvernement provincial de la Drenthe en 1879, il fut appelé en 1880 à Amsterdam à l'université libre de Kuyper comme professeur de droit. Ses écrits sont des œuvres de circonstance, défendant la cause antirévolutionnaire : *les Caractères religieux du droit* ; *la Révolution française* ; *Considérations sur le mariage* ; *Autrefois et aujourd'hui* ; *le Présent va à la lumière des œuvres de Groen Van Prinsterer* ; etc.

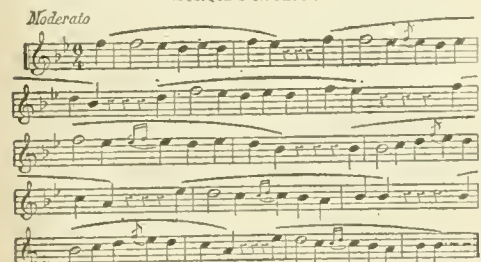
FADO (n. portugais qui veut dire *destin* ; du lat. *fatum*) n. m. Chant portugais très caractéristique, dont les paroles sont le plus souvent une invocation au destin.

— **EXECR.** Le *fado* est une mélodie gracieuse et mélancolique qui attendrit par sa douceur. L'instrument spécial pour jouer le *fado* est la *guitarra*. (V. ce mot.) Exemple d'un *fado* :

Ai! oh fado que foste fado
Ai! oh fado que já não és
Ai! oh fado que me virastes
A cabeça para os pés.

TRADUCTION : Destin, tu m'as été favorable. — Hélas ! tu ne l'es plus. — Tu m'as tellement bouleversé — Que tu m'as mis la tête à la place des pieds.

MUSIQUE D'UN FADO :



FAIRBANKS (Charles Warren), homme politique américain, né à Union County (Ohio) en 1852. Inscrit au barreau en 1874, il pratiqua avec succès à Indianapolis, et acquit bientôt une influence politique considérable. Président de la convention républicaine de l'Etat d'Indiana (1892), il se présenta sans succès aux élections pour le Sénat fédéral en 1893. Elu en 1897, il prit une part importante aux travaux de la commission chargée de résoudre certaines questions litigieuses qui surgirent entre les Etats-Unis et le Canada.

FALCONET (Marie-Anne), née COLLOT, femme statuaire, née à Paris en 1748, morte à Morimont, près de Nancy, en 1821. Elevée d'Etienne Falconet, elle étudia sous sa direction la sculpture de portrait. En 1766, quand son maître fut appelé en Russie par Catherine II pour l'érection du fameux monument de Pierre le Grand, elle l'accompagna. Elle séjourna treize ans en Russie, y fut en grande répu-

tation et y reçut de nombreuses commandes. Membre de l'Académie de Saint-Petersbourg, elle épousa le fils de son ancien maître, le peintre Pierre-Etienne Falconet. Elle retourna à Paris en 1779, puis fut appelée en 1782 à La Haye, où elle exécuta le buste du prince Guillaume d'Orange et de la princesse sa femme. Pendant la Révolution, elle se réfugia à Morimont, où elle mourut.

FALCONET Pierre-Etienne, peintre français, mari de la précédente et fils d'Etienne Falconet. Il habita longtemps l'Angleterre, où il se fit connaître comme décorateur et comme portraitiste entre 1766 et 1773. A ce moment, il retourna en France ; puis il épousa l'élève de son père, Marie-Anne Collet. Les dates de sa naissance et de sa mort sont inconnues.

FALKENBERG Richard, philosophe allemand, né à Magdebourg en 1851. Il subit principalement l'influence des philosophes Forstlège, Encken et surtout de Lotze, fut chargé d'un cours de philosophie en 1880, nommé professeur adjoint en 1887 à l'université d'Uena et devint en 1889 professeur titulaire à celle d'Erlangen. Ses principaux ouvrages sont : *le Caractère intelligible* ; *critique de la doctrine kantienne de la liberté* (1879) ; *Principes de la philosophie de Nicolas de Cusa* (1880) ; *Histoire sommaire de la philosophie moderne et contemporaine* (1886) ; *Manuel d'histoire de la philosophie depuis Kant* (1889) ; *Hermann Lotze, sa biographie, ses lettres et son enseignement philosophique* (1901-1905), dans la collection de Frommann ; *Ecrivains classiques de la philosophie*, dont il prit la direction en 1896. Il publia depuis 1885 la *Revue de philosophie et de critique philosophique*, paraissant à Leipzig.

FAMA (abr. en maliuké de *faqama* ; de *faqa*, force, et *ma*, suffixe des adjectifs n. m. Nom donné à certains chefs indigènes, dans l'Afrique occidentale française.

FAREGHGA, nom donné à la partie septentrionale de l'oasis de Siouah, dans le désert de Libye, sous la dépendance politique de l'Égypte. C'est la partie la plus pauvre de toute la dépression ; mais elle contient l'important centre religieux de Djaraboub, qui est la métropole de la confrérie sououiste. Les caravanes de pèlerins venus du Maghreb et de la Tripolitaine et qui se rendent à La Mecque contribuent à lui donner une certaine importance commerciale.

FARIAU (Charles-Engène-Frédéric), général français, né et mort à Paris (1830-1903). Sous-lieutenant, il fut blessé à l'assaut de Sébastopol, ce qui lui valut son second galon et la croix. Lieutenant-colonel en 1871, colonel en 1875, général en 1885, Fariau a sa page glorieuse dans la guerre de 1870. Etant major au 5^e de ligne, il quitta le dépôt pour prendre le commandement d'un bataillon du 29^e de marche. C'est en cette qualité qu'à Neuville-aux-Bois, près d'Orléans, il défendit le village contre un régiment, deux escadrons et douze canons. Ses dispositions étaient si habilement prises que l'ennemi dut battre en retraite, laissant 500 hommes sur le terrain, dont 150 tués. A la suite de cette affaire, le major Fariau fut cité à l'ordre du jour de l'armée de la Loire.

* **FAURE** Emile-Louis-Maurice), homme politique et littérateur français, né à Saillans (Drôme) en 1850. — Après avoir appartenu pendant dix-sept années consécutives à la Chambre des députés, dont cinq comme vice-président, Maurice Faure fut élu sénateur de la Drôme en septembre 1902. Au palais du Luxembourg, comme au Palais Bourbon, il se consacra particulièrement aux questions d'instruction publique, sur lesquelles il a publié : *Pour l'Université républicaine*. Il a été nommé en 1906 rapporteur du budget de l'instruction publique. L'Association des journalistes républicains l'a choisi comme syndic, et il a été élu président du comité exécutif du parti radical. Son dernier livre : *Souvenirs du général Championnet*, a été couronné par l'Académie française (1905). Il a réuni ses discours relatifs au Dauphiné et à la Provence sous le titre : *Pour la terre natale*, pages historiques et littéraires.

FAURE (Augusto-Gabriel), littérateur français, né à Tournon (Ardèche) en 1877. Après divers volumes de vers et de prose, dont un sur la *Liberté de la presse* (thèse de doctorat en droit, 1900), il s'est consacré au roman. Il a publié : *la Dernière Journée de Sappho* (1901), curieuse étude des mœurs grecques, et deux romans modernes, d'un art subtil et raffiné : *la Route de volupté* (1904), et *l'Amour sous les lauriers-roses* (1905).

FAVA (Oscar), romancier italien, né à Collibiano (Piémont) en 1859. Il a écrit, surtout pour le public familial et enfantin, de nombreux récits, dont quelques-uns ont été traduits en diverses langues. Les plus populaires sont : *Tesoruccio* (1897) ; *Granellini di pepe* (1896) ; *Rinascimento* (1893) ; *Contro i più* (1893) ; *al Passe delle stelle* ; *lo Pantofole del re* (1898).

FEDKOVITCH HORDYNSKI (Joseph), poète polonais, né en Bukovine en 1834, mort à Lemberg en 1888. Après avoir servi dans l'armée, il devint inspecteur des écoles et contribua puissamment par ses écrits au réveil de la nationalité polono-russienne en Bukovine. Outre ses poésies lyriques et ses drames, on estime ses nouvelles en prose, qui ont été réimprimées en Russie (1896). Il mourut dans la misère.

FELSINOTHERIUM (*té-ri-om*) n. m. Genre de mammifères de la famille des halicoridés, comptant deux espèces fossiles dans le tertiaire pliocène du midi de la France et de l'Italie. (Les *felsinotherium* étaient des grands animaux marins, se rapprochant des dugongs actuels et surtout des *halitherium*. L'espèce type est le *felsinotherium Foresti*.)

* **FEMME** n. f. — **EXECR.** Dr. En vertu de l'article 386 du Code civil, la femme veuve ou divorcée qui se remarierait perdait l'usufruit du bien de ses enfants mineurs, tandis que le père veuf ou divorcé pouvait se remarier

sans être privé de la jouissance. Il est ainsi dit. La loi du 22 février 1906 a fait disparaître cette préférence. La mère continuera désormais à bénéficier de la jouissance de l'usufruit des biens de ses enfants mineurs, à moins que le père. Cette jouissance ne sera plus réduite qu'à celui des père et mère contre lequel le divorce aura été prononcé.

FÉNÉON (Louis-Jules-Alexandre), littérateur français, né à Turin, de parents français, en 1801. Il fréquentait assiduellement, au quartier Latin à Paris, les réunions des jeunes écrivains et poètes symbolistes ; il fonda, en 1883, la *Revue indépendante*, avec des collaborateurs très connus en littérature. Cette revue ne dura que quelques mois, mais fut reprise plus tard par Edouard Dujardin. En 1885, Fénéon collabora à la rédaction d'un « Petit Bottin des gens de lettres », puis fit la critique d'art dans l'« En dehors », dirigé par Gauguin, et le *Zo d'Axé*. Il a été secrétaire de la rédaction de la « Revue blanche ». Il a écrit : *les Impressionnistes en 1886* (1887). Lié avec des anarchistes, il fut accusé d'entente avec toute une bande poursuivie ; arrêté en 1894, il fut acquitté.



Fénéon.

* **FERRERO** (Guglielmo), sociologue et historien italien, né à Portici, près de Naples, en 1871. — En 1906, Ferrero a été chargé, au Collège de France à Paris, du cours d'histoire romaine prévu par la fondation G. Michonis. Il a pris comme sujet d'études : Auguste et les débuts de l'empire romain.

* **FERRIER** Gabriel-Joseph-Marie-Auguste, peintre français, né à Nîmes en 1817. — Il a été élu en 1906 membre de l'Académie des beaux-arts, en remplacement de Jules Breton.

FERRUCOLUMBITE fer. Ion n. f. Tantaloite rhombique de fer. Syn. de TANTALITE.

Field THE, grand journal hebdomadaire anglais, consacré aux sports et aux occupations agréables de la vie au grand air, comme l'indique son sous-titre : *the Country Gentleman's News paper* le journal du gentleman à la campagne. Il fut fondé 1^{er} janv. 1853 par les écrivains Bradbury et Evans, et son premier directeur fut Mark Lemon. Le texte embrasse tout ce qui concerne le jardin, la basse-cour, l'écurie, la laiterie, le ménage, la chasse à courre et au chien d'arrêt, le chenil, la pêche, le yachting et le canotage, l'équitation, la voiture, le cyclisme, l'automobilisme, les courses de toute nature, les jeux athlétiques, le cricket, le croquet, le golf, le lawn tennis, le polo, les jeux d'appartement, comme le billard, les échecs, etc. Une section est réservée aux voyages, une autre aux livres et aux beaux-arts. A. J. H. Walsh succéda comme rédacteur en chef F. Toms, et puis (1900) Mr William senior.

FIUMGRANDE ou **FIUME**, bourg d'Italie (Vénétie) prov. d'Udine, circondario de Pordenone, sur un affluent du Piave ; 3.500 hab. Vignobles, sériciculture.

FIUMICELLO URAGO, comm. d'Italie (Lombardie) (prov. de Brescia), dans une région marécageuse et non loin d'un petit sous-affluent du Pô ; 1.000 hab. Riz, sériciculture.

FLEISCHER (Oscar), professeur et musicien allemand, né à Zerbig prov. de Saxe en 1856. Il étudia de 1874 à 1883 les lettres à Halle, puis, jusqu'en 1885, la musique à Berlin, sous la direction de Spitta, fut nommé en 1887 conservateur de la Collection royale des vieux instruments de musique à Berlin, puis chargé d'un cours à l'université de Berlin sur l'histoire de la musique, professeur suppléant en 1895 et professeur titulaire en 1903. Il a publié, entre autres : *le Luther Denis Gaultier* (1886) ; *Dissertations sur les traités de chant du moyen âge* (1895-1897) ; *Guide à travers la collection royale des vieux instruments de musique* (1892).

FLEURETS Ugo, poète et romancier italien, né à Messina en 1857. Il publia en 1885 un volume de vers *Versi*, qui semblait annoncer une très brillante carrière poétique ; depuis, il s'est dispersé, a publié de nombreux articles de critique littéraire et artistique, des romans : *Profane istorie* (1885) ; *la Terra* (1888) ; *Vortice* (1887) ; *Estollat* (1887) ; *Tojania* (1902) ; *Glorie* (1904) ; des nouvelles : *Varia* (1894) ; un nouveau recueil de vers : *Socellum* (1889), sans retrouver le succès qui avait accueilli ses débuts. Il a écrit en outre le livret de plusieurs opéras : *la Tazza di thé* (1887) ; *il Trillo del diazolo* (1899) ; *Mirandolina* (1903) ; etc.

FLÉURY-RAVARIN, homme politique français, né à Lyon en 1861. Docteur en droit, auditeur au conseil d'Etat (1885), conseiller général du Rhône (1890), chef adjoint du cabinet du ministre du commerce et de l'industrie (1892-1893), il fut élu député de la sixième circonscription de Lyon, en 1893. Successivement réélu en 1898 et en 1902, il a combattu la politique du cabinet Combes. Collaborateur de la « République française » et de diverses revues, il a publié : *Conférence sur la réforme des boissons et le monopole de l'alcool* (1875) ; *De l'assistance communale en France* (1885) ; *les Secours à domicile dans Paris* (1893) ; *Notre défense maritime et coloniale* (1900). Il a été élu sénateur du Rhône en 1906.

FLICKEL Paul-François, peintre allemand, né à Berlin en 1852, mort à Norvi en 1903. Il était professeur à l'Académie des beaux-arts. Paysagiste vigoureux et original, il a été le peintre des sites des forêts du Nord. Ses œuvres lui ont acquis en Allemagne une grande réputation.

FLINKITE n. f. Arséniate hydraté naturel voisin de *synaluminite*.

FLORENSITE (ron) n. f. Phosphate hydraté naturel d'alumine et cerium.

FLORIAN Frédéric, graveur sur bois et dessinateur, né à Saint-Aubin (Suisse) en 1859. Il étudia d'abord sur la gravure, puis se rendit en 1875 à Paris, où il reçut des leçons de Lepère. Il collabora au « Monde illustré »,

a la « Revue illustrée » et à des périodiques anglais tels que le « Harper's Magazine », le « Scribner's Magazine », le « Graphic ». Il a gravé un billet de banque pour la Banque de France. Il a illustré plusieurs ouvrages de luxe. Il a exposé aux Salons des artistes français, puis, dès 1890, à la Société nationale des beaux-arts, des gravures d'après les anciens maîtres et d'après Lepère, Besnard, L.-O. Merion, Forain, Ducez, Renouard.

FLOURENS, comm. de la Haute-Garonne, arr. et à 16 kil. de Toulouse, près d'un petit sous-affluent de la Garonne par l'Hers; 380 hab. Au petit hameau de Sainte-Macledoine, source froide sulfureuse.

FLUSSYTTROCALCITE (flu-si) n. f. Fluorure naturel. Syn. de VITROCALCITE.

FOJNITSKY (Ivan Iakovitch), criminaliste russe, né en 1848. Il fit ses études à l'université de Saint-Petersbourg et y devint professeur. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, notamment : *Cours de droit criminel*; *Les Peines dans leur rapport avec la prison*; et *le Système pénal en Russie*; *les Facteurs de la criminalité*; *la Femme criminelle*.

FONCIRQUE ou **FONTCIRQUE**, petit écart de la commune de Bastide-sur-l'Hers du département de l'Ariège, sur l'Hers, affluent de la Garonne; 400 hab. Source saline.

FONTAINE-LES-CORPS-NUDS, comm. de l'Oise, arrond. et à 16 kilom. de Senlis, sur la Nouette, sous-affluent de la Seine par la Seine; 360 hab. Culture du cresson. Ruines de la célèbre abbaye bénédictine de Châlis.

FONTENAY, écart de la comm. de Marmagne (Côte-d'Or), arrond. et à 18 kilom. de Semur, sur le Teuillon, sous-affluent de la Seine par la Brenne, l'Armançon et l'Yonne; 300 hab. Beaux restes d'une abbaye cistercienne.

FOOTÉE n. f. Oxychlorure hydraté naturel de cuivre.

FORDYCE (Arnold-Jules), acteur français, né à Paris en 1868. Elève de Got au Conservatoire, il y obtint un premier accessit de comédie en 1890. Engagé alors à l'Odéon, il débuta à ce théâtre en 1891 dans la *Critique de l'École des femmes* et y resta jusqu'en 1893, en se montrant dans quelques rôles du grand répertoire. On le vit ensuite, pendant deux ou trois ans, à la Bodinière (théâtre d'Application), où, tout en jouant la comédie, il fit représenter quelques petites pièces, toutes écrites en collaboration : *A la chambre* (1895); *English Taylor*; *Au clair de la rampe* (1896); *Paris automobile* (1897).

FORÊT n. f. — **ENCYCL. Code forestier, Coupes extraordinaires de bois.** Dans les bois des communes et des établissements publics, une décision du ministre de l'Agriculture (et non plus un décret) autorise des coupes extraordinaires portant : 1° sur la réserve disponible dans les bois aménagés en futaie; 2° sur les quarts en réserve dans les bois aménagés en taillis simple ou en taillis composé quand l'âge du peuplement a atteint ou dépassé de terme d'exploitabilité des coupes ordinaires. (Loi du 18 juillet 1906, portant addition à l'article 90 du Code forestier.)

Aux termes d'une seconde loi en date du 10 juillet 1906; 1° La contrainte par corps ne sera plus exercée contre l'adjudicataire, ses associés ou ses cautions;

2° Les amendes pour introduction de porcs en surnombre, pour défaut de marque de ces animaux et des bestiaux, pour pacage illégal de chèvres, brebis et moutons, pour extractions non autorisées de produits accessoires, pour coupe ou enlèvement d'arbres de 2 décimètres de tour et au-dessus, pour animaux trouvés en délit sont sensiblement réduites.

Ces dispositions ont pour effet de modifier les articles 24, 28, 31, 45, 46, 51, 70, 73, 78, 141, 192 et 199 du Code forestier, dont l'article 116 est abrégé. Cet article punissait de l'amende et de la confiscation quiconque était trouvé dans les bois, hors des chemins ordinaires, avec des serpes, cornées, haches, scies et autres instruments de même nature.

Français d'aujourd'hui (LES) : *Les types sociaux du midi et du centre*, par Edmond Demolins (1898). — L'auteur, suivant en cela la méthode de Le Play, prétend faire comprendre, par l'analyse des faits et leur comparaison, comment s'est formé chacun des types sociaux que l'on trouve dans les diverses régions de la France. Les causes qui agissent le plus profondément pour les produire sont la nature du lieu et le genre du travail. Ce système d'analyse fournit au moins, s'il ne les donne pas tous, certains des traits généraux de chaque type.

***FRANCE. — Présidence d'Armand Fallières.**

MINISTÈRE SARRIEN
14 mars — 20 octobre 1906.

Le ministre Sarrien eut à régler, au mois de juillet 1906, les questions à donner à l'arrêt de la Cour de cassation touchant l'affaire Dreyfus. Le capitaine Dreyfus fut nommé chef d'escadron, et le lieutenant-colonel Picquart, promu, par une loi spéciale, général de brigade; enfin, des mesures disciplinaires furent prises à l'égard de divers officiers compromis dans la campagne antirevisionniste. Au mois d'août, le pape Pie X envoyait à l'évêque français ses instructions au sujet de la loi sur la séparation, et il interdisait la formation d'associations cultuelles. Au même moment, le gouvernement faisait appliquer la loi sur le repos hebdomadaire, votée par les Chambres. Le 20 octobre 1906, le président du conseil, pour des raisons de santé, abandonnait volontairement le pouvoir, et était suivi dans sa retraite par tous ses collègues.

MINISTÈRE CLEMENCEAU
25 octobre 1906

Présidence du Conseil et Intérieur.	Clemenceau; Sarraut.
Finances.	Caillaux.
Guerre.	Général Picquart; Chéron.
Marine.	Thomson.
Travail et prévoyance sociale.	Miviani.
Instruction publique et Cultes.	Briand.
Affaires étrangères.	Pichon.
Commerce.	Domergue; Savyan.
Travaux publics.	Barbou.
Colonies.	Millié-Lacroix.
Agriculture.	Ruu.

Le ministère Sarrien avait un programme très complet de réformes démocratiques, eut d'abord à se défendre des attaques de la presse, et fut le président du Conseil, répondant à aux Chambres le vote rapide des lois, mais utopiques. Il demanda un crédit pour une partie du budget, obtint le maintien (précédemment voté par la Chambre) et l'élaboration du projet sur la révision des conseils de guerre. Dans la question religieuse, il fit procéder, sans discordes graves, aux inventaires qui restèrent à

effectuer; puis, le pape ayant formellement condamné les associations cultuelles ou toute autre forme d'association destinée à entrer en rapport avec l'Etat, le ministre Briand déclara vouloir adapter aux cérémonies du culte la loi de 1881 sur la liberté de réunion, moyennant une déclaration annuelle, faite par le clergé des paroisses. A la veille de l'échéance du 11 décembre, Pie X défendit aux prêtres de se soumettre à cette formalité. Le gouvernement, après avoir fait constater, par des contraventions, le refus d'obéissance du clergé, décida de saisir le tribunal immédiatement aux communes et à l'Etat, selon les cas, la jouissance des presbytères, évêchés, etc., et de supprimer, en certains cas définis de rébellion à la loi, les allocations temporaires accordées aux prêtres. (Loi du 2 janvier 1907.)

Au point de vue extérieur, le gouvernement eut à signer avec l'Angleterre et l'Italie la convention de décembre 1906 relative aux accords éthiopiens. V. ETHIOPIE.

***FRANCK** (César-Auguste), organiste et compositeur français (1822-1890). — Le 22 octobre 1904, fut inauguré à Paris, dans le square Sainte-Clotilde, un monument à la gloire de César Franck, œuvre du sculpteur Alfred Lenoir.

****FRAUDE** n. f. — *Dr. Fraude dans la vente des marchandises.* La loi du 1^{er} avril 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises avait laissé à un règlement d'administration publique le soin de prescrire les formalités à observer pour les prélèvements d'échantillons, de fixer les méthodes d'analyse à employer, de désigner les autorités qualifiées pour rechercher les infractions et de déterminer leur compétence. Rendu en vertu de cette délégation, le décret du 31 juillet 1906 confie la recherche de la fraude aux commissaires de police ordinaires et spéciaux, aux agents des contributions indirectes et des douanes agissant à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, aux inspecteurs des halles, foires, marchés et abattoirs. En outre, les employés d'octroi, les vétérinaires sanitaires et les agents spéciaux peuvent être commissionnés à cet effet par les préfets (art. 2). Les prélèvements d'échantillons, obligatoires lorsque les boissons, denrées ou produits, paraissent falsifiés, corrompus ou toxiques, sont opérés d'office, en toutes circonstances, dans les magasins, ateliers, voitures servant au commerce, ainsi que dans les entrepôts, les abattoirs et leurs dépendances, les halles, foires et marchés, et dans les gares ou ports de départ et d'arrivée. Les entrepreneurs de transport sont tenus de rapporter aucun obstacle aux réquisitions du service et de représenter les titres de mouvement, lettres de voiture, etc., dont ils sont détenteurs (art. 4).

Chaque prélèvement comporte quatre échantillons, autant que possible identiques. Il fait, séance tenante, l'objet de la rédaction d'un procès-verbal administratif dans lequel le propriétaire ou le détenteur de la marchandise peut faire insérer toutes les déclarations qui lui jugent utiles. L'intéressé est mis en demeure de déclarer la valeur des échantillons prélevés et un récépissé, détaché d'un registre à souche, lui est immédiatement remis avec mention de cette valeur (art. 5 à 8).

Les échantillons, placés sous scellés, sont transmis au préfet — à Paris, au préfet de police — qui en adresse un exemplaire au laboratoire dans le ressort duquel le prélèvement a été effectué.

Le laboratoire procède à l'analyse d'après les méthodes indiquées par une commission permanente instituée près les ministères de l'Agriculture et du commerce, de l'Industrie et du travail (art. 3 et 12).

Le résultat de l'analyse est consignés sur un rapport envoyé au préfet. Si ce rapport ne relève aucune infraction, le préfet en avise l'intéressé et délivre à son nom en vue du remboursement des échantillons, lorsqu'il a été demandé, un mandat dont le montant égale la valeur desdits échantillons au jour du prélèvement. Ce mandat est payé à l'ayant-droit sur représentation du récépissé qui lui a été remis au moment de la constatation. — Au cas d'infraction à la loi, le préfet transmet le rapport au parquet, en même temps que le procès-verbal de prélèvement et les échantillons restants. Le procureur de la République informe l'auteur présumé de la fraude qu'il est l'objet d'une poursuite, qu'il peut prendre communication du rapport du laboratoire et qu'un délai de trois jours lui est imparti pour faire connaître s'il réclame l'expertise contradictoire. S'il y a lieu à expertise, le juge d'instruction désigne un expert, intéressé en désigne un autre, à moins qu'il ne déclare s'en rapporter aux conclusions de l'expert désigné par le juge.

Chaque expert est mis en possession d'un échantillon et reçoit communication de toutes les pièces du dossier. Les experts sont choisis sur les listes spéciales de chimistes dressées, dans chaque ressort, par les cours d'appel ou les tribunaux civils. Aucune méthode officielle d'analyse ne leur est imposée. Ils opèrent à leur gré, ensemble ou séparément, chacun d'eux étant libre d'employer les procédés qui lui paraissent le mieux appropriés.

Leurs conclusions sont formulées dans des rapports qui sont déposés dans le délai fixé par l'ordonnance du juge. S'ils sont en désaccord, ils désignent un tiers expert pour les départager.

A défaut d'entente pour le choix du tiers arbitre, il est désigné par le président du tribunal civil, qui peut le choisir en dehors des listes officielles. En cas de non-lieu ou d'acquiescement, la valeur des échantillons est remboursée (art. 13 à 24).

Conserves. La loi du 11 juillet 1906 dispose que les conserves de sardines, de légumes et de prunes de provenance étrangère ne peuvent être introduites en France, y circuler, y être exposées, mises en vente ou détenues pour un usage commercial, que dans des récipients revêtus de la désignation du pays d'origine, sur le couvercle ou le fond, en caractères latins d'au moins 4 millimètres, estampés en relief ou en creux.

La même indication doit être inscrite en lettres adhésives sur les caisses et emballages servant aux expéditions (art. 1^{er}).

L'importation des boîtes de conserves de sardines étrangères d'un poids supérieur à 1 kilogramme est prohibée (art. 2).

Les contraventions sont constatées dans tous les lieux ouverts au public, par les officiers de police judiciaire et tous les agents de la force publique, des contributions indirectes, des octrois, des postes et des douanes. Elles sont punies d'une amende de 100 à 2.000 francs. Au cas de récidive dans les cinq ans, le tribunal peut élever au double le maximum de cette amende et prononcer en outre, contre le délinquant, une peine d'emprisonnement de un mois à un an (art. 3 à 5).

— Fraude à bord des navires. Si, indépendamment des objets régulièrement manifestés ou composant la cargaison, et des provisions de bord, dûment représentés avant la visite de la douane, il est découvert, à bord d'un navire se trouvant dans les limites des ports, des objets prohibés, taxés à 20 francs et plus les 100 kilogrammes, ou passibles de taxes intérieures, ces objets sont confisqués et le capitaine est condamné à une amende égale à leur valeur et à 500 francs au minimum. (L. du 10 avr. 1906, art. 1^{er}.)

L'amende ne peut être récupérée en tout ou en partie par le capitaine sur l'ensemble, un groupe ou une unité du personnel du navire, sauf le cas où les objets en litige ont été découverts dans un local affecté à l'usage exclusif, collectif ou individuel du personnel; mais le capitaine est déchargé de toute responsabilité s'il administre la preuve qu'il a rempli tous ses devoirs de surveillance, ou si le délinquant est découvert. (Même loi, art. 2 et 3.)

La même amende est applicable à ceux qui ont débarqué en état de débarquer en fraude les mêmes objets. L'auteur de l'acte frauduleux constaté à bord ou au débarquement est en outre passible de la peine d'emprisonnement de trois jours à un mois édictée par les articles 42 et 43 du 28 avril 1816. Les peines sont doublées si le délinquant appartient au personnel du bord et s'il est en état de récidive. (Même loi, art. 4 à 7.)

Le navire peut faire l'objet d'une saisie conservatoire pour sûreté du paiement de l'amende encourue; mais la douane ne peut se refuser à en donner mainlevée s'il est fourni une caution ou versé une consignation jusqu'à concurrence du montant de l'amende. (Même loi, art. 7.)

FRAÛLEIN n. f. Mot allemand qui signifie *mademoiselle* et qu'on emploie souvent, absolument, dans les familles françaises, pour désigner l'institutrice, la gouvernante allemande qui s'occupe des jeunes filles : *Jeune fille qui ne sort jamais qu'accompagnée de FRAÛLEIN.*

FREDRIKSON (Jehan Gustaf), acteur suédois, né à Stockholm en 1832. Il étudia à Upsal, débuta (1868) au Théâtre royal de Stockholm, où il reçut les conseils d'Aug. BeurnoVILLE, devint (1879) intendant, puis (1901) seul directeur du théâtre dramatique royal. Il créa avec succès un très grand nombre de rôles, acclamé au cours de ses tournées dans toute la Scandinavie, remarquable surtout dans les *Raisonneurs*, du répertoire français. On lui doit diverses traductions ou adaptations de pièces étrangères.

FREMANTLE (sir Charles William), administrateur anglais, né à Swanbourne en 1834. Entré dans l'administration de la Trésorerie en 1853, il fut, en 1866, secrétaire particulier de Disraeli, alors chancelier de l'Échiquier, puis, en 1868, premier lord de la Trésorerie. De 1870 à 1894, il dirigea l'établissement royal de la Monnaie et fournit des rapports très étudiés sur la frappe et la circulation, non seulement en Angleterre, mais dans toutes les nations du monde. En 1896, il fut nommé un des directeurs de la Compagnie du canal de Suez.

FRONTERA DE TABASCO, bourg du Mexique (prov. de Tabasco), sur l'estuaire du rio Grijalva; 2.500 hab. Petit port de cabotage et de pêche. Exportation de bois.

FURIES (rf) n. f. pl. Section des chauves-souris, de la sous-famille des emballonarides, comprenant les genres *furia* et *amorphochilus*. (Ces animaux sont tous propres à l'Amérique du Sud. La *furia horrens* est une chauve-souris assez grande, d'un gris bleuté, remarquable par l'aspect bideux de sa face, de son museau garni de lamies, etc. Elle est commune à la Guyane et au Brésil. L'*amorphochilus Smabii* est propre au Pérou.) — Une FURIE.

G

GABRIEL (Paul-Joseph-Constantin), peintre paysagiste hollandais, né à Amsterdam en 1828, mort à La Haye en 1903. Il excellait à rendre les nuances du ciel et de l'atmosphère vaporeuse des sites hollandais. On a vu de lui à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) : *Dans les polders de Vreeland, une Tourbière en Overijssel, les Chaumières de Zunk*, et, en 1900, *Paysage en Hollande*, qui valut à l'auteur une médaille d'argent.

GABRIEL (Joseph-Marie-Justin), peintre et aquafortiste français, né à Brignoles (Var) en 1838. S'étant rendu à Paris en 1860, il y reçut les leçons de Gleyre et les conseils de Ziem. Il a exposé de nombreux toiles dans les Salons. Citons : *La Héntrée à la ferme* (1877); *les Vaches dans la prairie à Vendouil* (1879); et différentes vues du pays de Bray et de la Landelle : *A l'étable* (1892); *Bords de la Méditerranée le soir* (1893); *Vue de Houen* (1894); *Montmajour* (1896); *Des hauteurs de Meudon* (1897); *Bords de la Seine à Conflans* (1903); *Vue de Tours* (1905); *la Vallée de l'Oise*; *Fecamp* (1906); etc. Gabriel s'est montré, dans ses œuvres diverses, paysagiste délicat et habile graveur.

GALIMBERTI (Taucredi), homme politique italien, né à Cuneo en 1857. Docteur en droit (1880), avocat au barreau de Rome, publiciste, il fut, en 1887, élu député de Cuneo. En 1896, il entra dans le cabinet de Rudini comme sous-secrétaire d'Etat au département de l'Instruction publique; il le démissionna le 13 octobre 1897. Le 15 février 1901, il était pourvu du portefeuille des postes et télégraphes dans le cabinet Zanardelli, avec lequel il se retira le 29 octobre 1903.

GARDTHAUSEN (Victor), historien et paléographe allemand, né à Copenhague en 1843. Il fit ses études aux universités de Kiel et de Bonn, voyagea beaucoup, surtout en Orient, fut « docent » à Göttingue, puis à Leipzig, où il devint, en 1877, professeur à l'université et bibliothécaire. Il a publié : *Conjectanea Ammianae* (1869); *les Sources géographiques d'Ammien Ammianae* (1873); *Paléographie grecque* (1878), le plus connu de ses ouvrages; *Alastarna ou Servius Tullius* (1882); *Auguste et son temps* (1891-1896). On lui doit, en outre, une édition de *l'Histoire d'Ammien Marcellin* (1874-1875) et un *Catalogue des manuscrits grecs du Sinai* (1886).

GARGILESSÉ, comm. de l'Indre, arrond. et à 37 kilom. de La Châtre, sur la rivière hononyne, sous-affluent de la Vienne par la Creuse; 765 hab. Belle église du XII^e siècle. Château féodal ruiné. Les *Promenades autour d'un village*, de G. Saud, ont pour théâtre les environs de Gargilessé.

****GARNI** n. m. — ENCYCL. DR. Les logeurs en garni sont imposables à la patente et à la licence. Mais si la régie des contributions indirectes ne les astreint, en pratique, à ce dernier droit qu'autant qu'ils fournissent habituellement des aliments et des boissons à leurs locataires, l'administration des contributions directes n'accorde l'exemption de la patente qu'à ceux qui se restreignent dans leur habitation personnelle pour en louer une partie pendant un court laps de temps, une saison balnéaire, la durée d'une foire par exemple. Elle en exonère encore les personnes qui s'absentent pour un voyage et louent pendant ce temps leur appartement en garni, ainsi que celles qui louent une maison de campagne qu'elles n'habitent temporairement pas. Mais le fisc considère comme locueur en garni et impose comme tels à la patente ceux qui, dans les villes d'eaux thermales ou dans les stations balnéaires, garnissent de meubles pour les louer, soit des maisons entières, soit des appartements indépendants de leurs habitations personnelles : ceux qui, en tous lieux, louent toute l'année tantôt à l'un, tantôt à l'autre, une partie de leur maison garnie, et notamment ceux qui dans les villes de garnison ou de facultés louent habituellement des chambres meublées aux officiers ou aux étudiants.

GARSCHINE Eugène Mikhaïlovitch), littérateur russe, frère de Vsevolod (v. t. IV), né en 1860. Professeur de littérature russe et directeur d'une revue estimée : « la Richesse russe », il a publié des ouvrages de critique et d'archéologie, notamment un livre sur la Littérature russe du XIX^e siècle (1893).

***GASTINEL** (Léon-Gustave-Cyprien), compositeur français, né à Villers-les-Pots (Côte-d'Or) en 1823. — Il est mort à Fresnoes-les-Rungis en 1906.

GAUDEAU Marie-Bernard), théologien et prédicateur français, né à Bourges en 1854. Après avoir fait ses études au petit séminaire de Blois et au collège des jésuites de Bordeaux, il entra dans la Compagnie de Jésus (1873). Il y devint professeur de littérature, pour les jeunes religieux, prédicateur et professeur de sciences sacrées. Docteur ès lettres en 1890, avec deux thèses de littérature espagnole. Attaché en 1892 à l'Institut catholique de Toulouse, il fut nommé, en 1894, professeur de théologie fondamentale à l'université grégorienne de Rome, et, en 1896, professeur de dogmatique à l'Institut catholique de Paris, où il resta jusqu'en 1899. Dans l'intervalle de ces divers enseignements, il prêcha des stations dans la plupart des principales chaires de Paris et de la province. Sécularisé après la loi de 1901, il continua son enseignement par la prédication et les conférences. En 1906-1907, il fit un cours public d'apologétique, très suivi, à l'Institut catholique de Paris, et y prit nettement position, mais avec des vues larges et personnelles, contre la philosophie subjectiviste, l'apologétique de l'immanence, les tendances de l'hypercritique. On a de lui : *Les Prêcheurs burlesques en Espagne au XVIII^e siècle* (étude sur José Francisco de Isla (thèse française, 1891)); *De Petri Joannis Perpiniano vita et operibus* (1530-1566), thèse latine (1891); *Libellus Fidei exhibens decreta dogmatica et alia documenta ad Tractatum de Fide pertinentia* (Manuel dogmatique du traité de la foi [1898]); *le Besoin de croire et le besoin de savoir* (1899); *Panégyrique de saint Thomas d'Aquin* (1901); *l'Eglise et l'Etat laïque. Séparation ou accord?* (1905); *Via crucis. Le pourquoi et le comment de la souffrance*. Il a publié en outre de nombreuses brochures oratoires et philosophiques.

GAUTHIER (Marie-Jules), érudit français, né à Besançon en 1848, mort à Dijon en 1905. Elève de l'École des chartes, il fut nommé archiviste du Doubs, puis de la Côte-d'Or. Il devint en 1903 correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Outre de nombreux travaux dans les « Mémoires de l'Académie de Besançon » et ailleurs, on lui doit : *Département du Doubs : inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790* (1883-1895 et 1900); *Inventaire sommaire des archives de Baume-les-Dames antérieures à 1790* (1892).

GAUTHIER (Armand-Elzéar), homme politique français, né à Fitou (Aude) en 1850. Il fit ses études en médecine, puis s'établit à Ségéac, dont il devint maire en 1881. Conseiller général de l'Aude en 1886, honoré de plusieurs récompenses pour les services rendus dans différentes épidémies, il fut élu en 1891 sénateur de l'Aude, et siégea dans les rangs du parti radical. Membre du comité consultatif des chemins de fer, il participa aux discussions touchant le régime des boissons. Il reçut dans le cabinet Rouvier 1905 le ministère des travaux publics, où il fut remplacé, en 1906, par Barthou.

****GAUTIER** (Jules - Joseph-Alexandre), professeur et administrateur français, né à Strasbourg en 1856. — Il a conservé, sous le ministère Clemenceau (1906), ses fonctions de directeur du cabinet du ministre de l'instruction publique. L'autorité qu'il s'est acquise en matière de réformes pédagogiques lui a valu de figurer comme délégué de la France aux congrès internationaux d'enseignement de Nuremberg et de Liège.

GEERTZ (Julius), peintre allemand, né à Hambourg en 1837, mort à Brunswick en 1902. Elève des frères Gensler et de Jordan à Dusseldorf, il étudia également à Paris en 1864. Peintre de genre plein d'humour et de vigueur, il s'est acquis une réputation par : *le Criminel après l'arrêt*, *l'École du village*, *la Jeune Fille et le Nid*, etc.

***GENÈVE** (CONFÉRENCE DE). — Une nouvelle conférence de la Croix-Rouge s'est réunie à Genève à la fin de juin 1906, afin de réviser et de remettre au point, en tenant compte de la puissance des armes actuelles, la convention de 1864 relative au traitement des malades et des blessés. Cette conférence, où étaient représentés treize sept Etats, sur les quarante qui avaient signé la Convention de 1864, a été présidée par Odier, ministre de Suisse à Saint-Petersbourg. Elle s'est notamment occupée du mode de protection des ambulances sur le

champ de bataille. La France y était représentée par Revoil. Le protocole final, comprenant huit articles, a été signé le 6 juillet.

***GÉNIE** n. m. — ENCYCL. MILIT. Un décret du 5 novembre 1904 a complété le corps du génie français par la création, en Indo-Chine, de *compagnies indigènes*, dont le nombre est laissé à l'appréciation du ministre de la guerre et du ministre des colonies.

GÉNY François), juriconsulte français, né à Baecarrat-Meurthe-et-Moselle en 1861. Professeur de droit civil à l'université de Nancy, il a publié : *Méthode d'interprétation et sources, en droit privé positif* (1899).

****GÉODÉSIE** n. f. — ENCYCL. Bureau central de géodésie internationale. Un bureau international de géodésie fonctionne depuis 1866 près de Berlin. Dirigé jusqu'en 1885 par le lieutenant général Beyer, puis par l'ingénieur Helmer, il avait été réuni en 1869 à l'Institut géodésique de Prusse. Un nombre des Etats adhérents figurent la France, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Russie, etc. Les travaux de l'institut ont pour but de coordonner et d'instituer des recherches relatives notamment à des déterminations astronomiques de la verticale en longitude et en latitude, au niveau moyen et à la dénivelation de la surface des mers, à la réfraction des rayons lumineux par l'atmosphère, etc. Il fonctionne sous la surveillance du ministre de l'instruction publique de Prusse, et a son siège au Telegraphenberg, à Potsdam.

****GEORGES de Grèce** (prince), né à Corfou en 1869. — La situation du prince Georges de Grèce devint difficile en Crète en 1906. Le prince en effet ne pouvait rester en désaccord avec la diplomatie grecque, qui protestait contre les nouvelles réformes d'administration et de police que les puissances se proposaient de réaliser en Grèce. D'autre part, représentant des puissances, assisté d'une gendarmerie internationale, il ne pouvait effectivement résister à leurs désirs très manifestement exprimés. Les puissances ayant, le 18 septembre, fait connaître à la cour d'Athènes leur intention de poursuivre les réformes, le prince Georges résigna ses fonctions et fut remplacé par Zaïmis.

GERHARDT (Charles-Emanuel), mathématicien allemand, né à Herzberg-Emme en 1816, mort à Halle-sur-la-Saale en 1899. En 1870, il avait été appelé à diriger le gymnase d'Eisleben, et il conserva ces fonctions jusqu'en 1893. A cette époque, il se retira à Thora. Il est connu pour ses publications : *la Découverte de l'analyse supérieure* (1855) et *Histoire des mathématiques en Allemagne* (1877), mais, ce qui a contribué encore à sa notoriété, c'est la publication qu'il a faite des *Œuvres mathématiques* (1849-1862) et des *Œuvres philosophiques* (1875-1890) de Leibniz.

GERNEZ Désiré-Jean-Baptiste), physicien français, né à Valenciennes (Nord) en 1831. Reçu à l'École normale supérieure en 1855, il occupa successivement les postes de professeur de physique au lycée d'Agen (1855), d'agrégé-préparateur à l'École normale (1860), de professeur aux lycées de Dijon (1864), de Versailles (1866), de Saint-Louis (1867) et de Louis-le-Grand, à Paris (1868). Depuis 1873, il professa au cours de chimie générale à l'École centrale des arts et manufactures et devint en 1881 maître de conférences à l'École normale. Élève de Sainte-Claire Deville et de Pasteur, Gernez a écrit de nombreux mémoires dans les « Annales scientifiques de l'École normale », les « Comptes rendus de l'Académie des sciences », le « Journal de physique », etc. Ses recherches sur les solutions gazeuses sursaturées et les liquides sursaturés lui ont permis de formuler une théorie précise de l'ébullition. Il a indiqué la cause de la cristallisation subite des solutions sursaturées et fait voir qu'une parcelle cristalline la provoquait seulement dans les substances isomorphes, d'où possibilité de séparer les cristaux hémédriques de leurs symétriques. En étudiant les substances hors d'équilibre sursaturées et surfusion cristalline, vitesse de transformation des différentes variétés de soufre, il découvrit la persistance de leurs modifications sous des influences diverses, même quand on les ramène dans les conditions initiales de température. Par la mesure du pouvoir rotatoire, il se rendit compte que les combinaisons chimiques ne s'opèrent pas, ainsi que cela semblait résulter d'observations antérieures, en proportions quelconques, quelque complexes que soient les corps mis en contact. Gernez fut élu membre de l'Académie des sciences de Paris en 1906.

****GIACOSA** (Giuseppe), auteur dramatique italien, né à Colletterto-Parella (Piémont) en 1847. — Il est mort au même lieu en 1906.

***GLASSON** Ernest-Désiré), juriconsulte français, né à Noyon (Oise) en 1839. — Il est mort à Paris en 1907.

GLOAG (Rév. John Platon J.), théologien écossais, né à Perth en 1823, mort à Edimbourg en 1906. Il étudia aux universités d'Edimbourg et de Saint-Andrews, où il prit son bonnet de docteur, et exerça le ministère successivement à Dunning (1848), à Blyatry (1850) et à Galashiels (1870), où il prit sa retraite en 1890, après avoir été modérateur de l'assemblée générale de l'Église d'Écosse en 1889. De 1896 à 1899, il occupa par intérim la chaire de critique biblique à l'université de Saint-Andrews. P. J. Gloag a publié un grand nombre de commentaires sur les Écritures, et plusieurs traductions d'ouvrages théologiques allemands. Parmi ses œuvres originales, on peut citer : des *Traités sur l'assurance du salut* (1850); *Sur la justification* (1856); *Sur le monde primitif* (1889); *et Sur la résurrection* (1862); *Practical Christianity* (1866); *Subjects and Mode of Baptism* (1891); *Evening Thoughts* (1900); *et des Vies de saint Paul* (1881) *et de saint Jean* (1893).

GMUND, ville d'Autriche-Hongrie (prov. de Basse-Autriche) (cercle d'Ober-Manhartsberg), sur un petit sous-

affluent du Danube; 3.000 hab. Sa circonscription est la ville de la prov. de Carinthie (prov. de l'Etat) sur la Lieser, sous-affluent du Danube par la Drave; 4.000 hab. Métallurgie.

GOEJE Michael Jan de, arabisant hollandais, né à Dronryp (Frise) en 1836. Il suivit, à partir de 1857, les cours de l'université de Leyde. Il se fit recevoir docteur en 1860 avec une dissertation ayant pour titre : *Descriptio al-Magribi summa et libro regionalis al-Jayubii*, fut de 1861 à 1866 « Adjuvante interpretis legali Warneriani », séjourna à Oxford et à Londres pendant l'année 1862, devint en 1866 professeur extraordinaire, en 1867 professeur ordinaire et « Interpres legat. Warneriani ». Il devint en 1900 associé étranger de l'Institut de France Académie des inscriptions. Parmi ses nombreuses publications, toutes d'une haute valeur et tenant un sens critique très sûr, citons seulement : *Leber et ptychotomus rhyonum, auctoris al-Behdari* (1866); *Edrisi, descriptio de l'Afrique et de l'Espagne en collaboration avec Dozy*, 1866; *Fragment des historiens arabes avec de Jomard*, 1866-1871; *Bibliothèque des géographes arabes* (1870-1893); *Dwa n du poète Maïstun ibn al-Walid* (1875); *Catalogue de manuscrits orientaux de la bibliothèque de Leyde en collaboration avec de Jomard et Houtma*, 1865-1885; *les Annales écrites par al-Tahiri en collaboration avec plusieurs savants*, 1879-1892; *Mémoires d'histoire et de géographie orientale* (1862-1886); etc.

GETZ (Léopold-Charles), théologien vieux-catholique allemand, né à Carlsruhe en 1868. Licencié en théologie en 1891, il fut consacré le même année par l'évêque vénéral de Boon et devint curé de l'Assau. En 1892, il devint professeur au séminaire vieux-catholique de Boon, où il dirigea la publication du journal « Altkatholische Volksblatt ». Il a publié : *la Doctrine de Cyrille sur la pénitence* (1895); *la Situation et les Devoirs de l'Église catholique allemande* (1896); *Histoire des apôtres des Slaves Constantin (Cyrille) et Methodius* (1897); *Lazaristes et jésuites* (1898); *Rédemptoristes et protestants* (1899); *Léon XIII, ses opinions et son influence d'après des documents originaux* (1899); *Jésuites et jésuitesses. La Société du Sacré-Cœur* (1900); *François-Henri Reusch* (1911), etc.

GOLGI Camille), médecin italien, né à Corteno (prov. de Brescia) en 1813. Recteur de l'université de Pavie et professeur de pathologie générale, le Dr Golgi a créé dans cette université un institut expérimental d'histologie et de pathologie dont il fut nommé directeur. Entre autres découvertes on doit à Golgi celle du microbe de la malaria, microbe que le major anglais Ronald Ross devait étudier à son tour, et des études très importantes sur l'anatomie du système nerveux. Ses travaux lui valurent le prix Nobel en 1906 (physiologie et médecine), qu'il partagea avec le savant espagnol Ramon y Cajal. Golgi fut élu sénateur du royaume et membre de l'Académie des Lincei. Parmi les travaux qu'il a publiés, citons : *Etude expérimentale sur l'atologie des maladies mentales* (1869); *Recherches sur l'anatomie microscopique du cerveau de l'homme* (1874); *Distribution des nerfs et des tendons chez l'homme* (1878); *Sur la structure des fibres nerveuses médullaires périphériques et centrales* (1881); *Etude histologique de la moelle épinière* (1881). En collaboration avec Teocchi-Lor, il a donné : *le Système nerveux central* (1883); *Expérimentalisme de la médecine* (1884); *Sur l'anatomie microscopique des organes centraux du système nerveux* (1885); avec Mouti Ach : *Etude sur l'histoire naturelle et la signification chimico-pathologique de ce qu'on appelle anguillule intestinale* (1887); *Sur l'anatomie microscopique de la moelle épinière* (1891); *Action de la chimie sur le parasite de la malaria et les accès fébriles qu'il occasionne* (1892); *Lettre sur la malaria estivo-automne de la campagne romaine* (1893); *Sur la structure de la cellule nerveuse des ganglions de la moelle épinière* (1898); etc.

GOLTZ (Hermann), baron né, théologien protestant et professeur allemand, né à Dusseldorf en 1835. Il étudia la théologie à Erlangen, Berlin, Tubingue et Boon (1853-1858), séjourna à Genève, puis à Paris (1858-1861), fut nommé prédicateur à l'ambassade prussienne de Rome (1861), professeur suppléant d'exégèse (1865), puis professeur titulaire (1871) à l'université de Bâle, ensuite à celle de Bonn (1873), membre du consistoire supérieur et du conseil directeur de l'Église protestante prussienne à Berlin (1876). Il a publié, entre autres : *l'Église réformée de Genève au XIX^e siècle* (1861), paru également en français : *la Révélation de Dieu par l'histoire sainte* (1868); *Sur la valeur morale des caractères d'hommes politiques* (1872); *les Écrits fondamentaux du christianisme* (1873-1891); *les Limites de la liberté d'enseigner* (1873).

****GOLUCHOWSKI** (comte Agénor), homme d'Etat autrichien, né en Galicie en 1849. — Au mois d'octobre 1906, le comte Goluchowski, qui occupait le poste de chancelier de l'empire austro-hongrois depuis 1905, remit sa démission à l'empereur François-Joseph. Le comte Goluchowski passait pour favoriser auprès de l'empereur l'influence allemande. Il aurait notamment encouragé à refuser aux Hongrois l'emploi dans l'armée de la langue magyare, et il aurait été lui-même encouragé dans cette intransigeance par l'action personnelle de l'empereur Guillaume II. Le comte Wekerlé, premier ministre hongrois, ayant laissé entendre à l'empereur François-Joseph que les Chambres hongroises se refusent à voter le budget commun tant que le comte Goluchowski serait maintenu au pouvoir, ce dernier se donna à la retraite, afin de ne pas être un nouvel obstacle au début de la maintenance du régime dualiste. Il a été remplacé par le baron d'Érenthal.

GOOSSENS Pierre-Lambert), cardinal belge, archevêque de Malines, né à Perck, dans le diocèse de Malines, en 1827, mort à Malines en 1904. Prêtre en 1850, coadjuteur de l'évêque de Namur, puis évêque de Namur la même année (1883), il devint archevêque de Malines en 1884 et fut créé cardinal en 1889.

GORE Charles), théologien anglais, né en 1850. Vice-principal de Cuddesdon College en 1880, il était en 1884 bibliothécaire de la bibliothèque Pusey, à Oxford. En 1893, il fut nommé vicar de la paroisse de Radley, et l'année suivante chaplain de Westminster. Successivement chapelain ordinaire de la reine (1900) et du roi (1901), il devint évêque de Worcester (1902), puis de Birmingham (1904). En 1900, il rédigeait un recueil théologique *Lux mundi*, où un article de lui sur le Saint-Esprit et l'inspiration eut un grand retentissement. Parmi



Jules Gautier.



Giacosa.

ses nombreux écrits, nous citerons : *Leo the Great* (1880) ; *the Incarnation*, conférences de la fondation Brampton pour 1891 ; *Good Citizenship* (1899) ; *the Body of Christ* (1901).

* **GOUDEAU** (Emilo), poète et romancier français, né à Périgueux en 1819. — Il est mort à Paris en 1906.

GOULD (sir Francis Carruthers), publiciste et dessinateur anglais, né à Barnstable en 1811. Fils d'un architecte, il fut placé, après avoir terminé ses études, dans les bureaux du London Stock Exchange. Mais il ne s'y plut guère, et trouva sa voie dans la caricature. Pendant plusieurs années, il illustra seul le numéro de Noël du « Truth ». Il fit partie de la rédaction de la « Pall Mall Gazette », entra enfin dans celle de la « Westminster Gazette », dont il devint rédacteur en chef adjoint. Il a donné aussi des caricatures au « Sketch ». Gould est célèbre par ses caricatures politiques. Lord Salisbury, Gladstone et Chamberlain l'ont particulièrement bien inspiré. Sans qu'il y paraisse, il a joué, par la portée de ses dessins sur les conservateurs aux élections de 1906, et surtout dans le triomphe du libre-échange sur le protectionnisme impérialiste de Chamberlain. Il a été créé baronnet en 1906.

GOURARI (m. invar.) adj. Se dit, dans le sud de l'Algérie et dans les oasis sahariennes soumise à la France, des pièces d'argent de différents types qui ont servi, jusqu'en 1904, de monnaie d'appoint pour les paiements.

— **ENCYCL.** Cette monnaie était constituée par des pièces de toutes dates et de toute origine : dorées d'Espagne, pièces de cinq francs françaises, anciens thalers de Marie-Thérèse, le tout fréquemment rogné, coupé en morceaux, ou troué pour être mis en chapelets. Afin de retirer de la circulation cette monnaie, dont la dépréciation et l'incertitude gênaient considérablement les transactions, le gouverneur général de l'Algérie décida, en 1905, que les indigènes pourraient acquitter l'impôt en argent gourari qui serait pris par les caisses de l'Etat pour sa valeur fiduciaire, mais seulement versé à titre de matières métalliques dans les caisses de l'Etat. La monnaie de Paris a effectivement remboursé en métal fin l'importante somme d'argent gourari qui lui a été remise en janvier 1906.

GRACE (William Russel), industriel américain, né en Irlande en 1832, mort à New-York en 1904. Il s'embarqua tout jeune pour les Etats-Unis, fit son apprentissage dans le négoce, fonda à New-York une modeste maison qui prospéra rapidement sous sa direction et devint bientôt la grande firme commerciale *Grace and Co.*, qui engloba dans ses opérations le continent américain tout entier. William Grace avait créé la ligne de navigation *New-York and Pacific* et avait été l'un des promoteurs de la *Peruvian Corporation*, qui a pris à sa charge la dette du Pérou contre la cession par cette république d'un réservoir ferré, de terres et de mines. Enfin, en 1897, il fonda à New-York, dont il avait été maire, le *Grace Institute*, pour l'instruction professionnelle des femmes.

GRABBE (Charles), chimiste allemand, né à Francfort-sur-le-Mein (Prusse) en 1811. Il fut successivement étudiant à Heidelberg, Marbourg et Berlin, prit le grade de docteur en philosophie et ne tarda pas à se signaler à l'attention du monde savant par la synthèse de l'alizarine, exécutée en collaboration avec Liebermann (1868). L'année suivante, il devint privat-docent à l'université de Leipzig, qu'il quitta bientôt pour celle de Königsberg. Depuis 1878, il occupa une chaire de chimie à l'université de Genève (Suisse). Indépendamment de nombreux mémoires insérés dans les comptes rendus de la Société chimique allemande ou dans les *Annales de Liebig*, Grabbe a publié un excellent *Guide pratique pour l'analyse quantitative*.

* **GRANT** TERRE DE, terre polaire arctique. — Dans les premiers mois de 1906, l'explorateur américain Peary a exécuté la reconnaissance complète de la côte septentrionale de cette terre polaire arctique.

GRASSET (Hector), médecin français, né au Breuil (Marne) en 1866. Il fit à la Faculté des sciences et à la Faculté de médecine de Paris ses études scientifiques, et fut notamment préparateur d'histologie pathologique à l'Hôtel-Dieu. Il alla ensuite exercer la médecine à Rouen. Nous citerons, parmi ses principaux ouvrages ou mémoires, dont un certain nombre ont paru dans la « Gazette des hôpitaux » ou les « Annales de la Société de biologie » : *Etude sur le muguet* (1894) ; *Etude théorique et pratique sur le poumon ; quérison clinique de la tuberculose pulmonaire* (1897) ; *Les Fièvres gastro-intestinales de la seconde enfance* (1896) ; *Les Troubles digestifs parabranchiques* (1898) ; *Comment on devrait poltronner* (1904) ; *La Théorie parasitaire et la Phthisis pulmonaire en France au XVIII^e siècle* (1899) ; *Contribution à l'étude de l'organothérapie*, traitement de certaines maladies de peau et de divers troubles digestifs (1899) ; *La Tuberculose au point de vue social* (1901) ; *La Contagion tuberculeuse et les divers milieux* (1901) ; *Considérations sur la phthisis pulmonaire* (1901) ; *Difficulté du diagnostic entre la tuberculose pulmonaire au début et certaines localisations arthritiques* ; enfin et surtout, une intéressante étude sur le *Transformisme médical, l'évolution physiologique* (1900).

* **GRÈCE**. — La politique de la Grèce, pendant l'année 1906, a été presque uniquement absorbée par les affaires de Macédoine et le conflit qu'elle a soutenu à ce propos avec la Bulgarie et surtout avec la Roumanie. La Grèce se fonde, pour revendiquer des droits sur la Macédoine, sur le long effort qu, depuis 1453, elle a fourni contre les Turcs, et surtout sur la prédominance de la race et de la culture helléniques en ce pays. Elle se plaint que la Bulgarie ait surtout introduit en Macédoine des bandes armées, qui ont aussi bien frappé sur les instituteurs grecs et les popes que sur les fonctionnaires turcs. De cette opposition d'intérêts est né le conflit de mai 1906. Des manifestations anti-helléniques ont eu lieu dans les principales villes bulgares, et la Grèce même a dû demander, sans succès d'ailleurs, au mois de septembre 1906, une indemnité de cinquante millions, dont dix-neuf pour les magasins, écoles, distilleries, détruits à Anchalous au cours de ces désordres. D'autre part, des bandes grecques, depuis 1905, s'étaient organisées malgré les efforts de la gendarmerie internationale, et avaient exercé des sévices sur les populations koutzo-valaques des vilayets de Salonique et de Monastir notamment. La Roumanie est alors intervenue, protestant vivement contre les excès du patriotisme panhellénique, et réclamant pour les Koutzo-

Valaques, qu'elle entend protéger au nom de la communauté d'origine et, particulièrement, de langue, le droit à un exarchat religieux indépendant du patriarche grec, et la suppression pour eux de l'obligation de la langue grecque pour les offices ; prétentions contre lesquelles la Grèce a protesté immédiatement, offrant, de concert avec la Russie, de transporter à Saint-Petersbourg le centre des négociations, puis de porter le débat devant la cour de La Haye. Sur le refus de la Roumanie, et à la suite de manifestations à Bucarest contre le consul général grec, les relations diplomatiques entre les deux États furent rompues le 15 mai. Le 7 juillet, la Roumanie surlevait les droits de douane prélevés sur les marchandises d'origine grecque, et la Grèce prenait en manière de représailles des mesures analogues. Au mois d'août, des désordres anti-helléniques avaient lieu à Galatz. Depuis lors, les choses sont restées en l'état, la pression des grandes puissances, notamment de l'Angleterre, sur la Roumanie et sur la Grèce, ayant empêché des désordres plus graves.

Un autre incident a surexcité les passions helléniques au mois de septembre 1906. Le prince Georges de Grèce, qui avait été délégué par les puissances comme haut commissaire en Crète, a résigné ses pouvoirs. (V. GEORGES.) Les puissances, tout en affirmant leur désir de préparer l'union éventuelle de l'île au royaume hellénique, n'ont pas accepté que le roi de Grèce nommé directement Zaïmis en qualité de haut commissaire ; mais elles ont confirmé sa désignation, et le nouveau gouverneur, agréable à la grande majorité des Grecs, a été mis en possession de ses pouvoirs le 1^{er} octobre 1906.

* **GRENADE** n. f. — *Grenades à main*, Projectiles employés au cours de la guerre russo-japonaise.

— **ENCYCL.** Ainsi nommés à cause de leur mode d'emploi, qui rappelle en effet celui des anciennes grenades, ces nouveaux projectiles en diffèrent totalement quant à leur dispositif. Ils ont, en effet, été imaginés et fabriqués de toutes pièces par les troupes russes au cours même des opérations militaires, au moyen d'enveloppes de shrapnells munies d'une capsule fulminante reliée à un cordeau Bickford. Elles étaient lancées sur l'ennemi, au moyen d'une sorte de grosse catapulte. Elles furent surtout employées dans la défense de Port-Arthur.

GRIGNY (Alexandre-Charles), architecte français, né et mort à Arras (1815-1867). Il se consacra de bonne heure à l'étude du style gothique, et de 1840 à 1860 construisit, surtout dans le nord de la France, plus de trente églises. Vers 1860, il devint aveugle. Parmi ses œuvres, nous citerons : l'église *Notre-Dame de Genre* (XIII^e s.) ; à Valenciennes, l'église *Notre-Dame du Saint-Cordon* (XIII^e s.) avec sa flèche de 90 mètres ; à Arras, l'église du monastère des *Bénédictines du Saint-Sacrement*, sa meilleure œuvre (XV^e s.) ; l'église du monastère des *Ursulines* (XIII^e s.) ; la flèche de la *Sainte-Chandelle*, qui a plus de 50 mètres de hauteur sur une base de 5 mètres de largeur ; et la jolie église paroissiale de *Saint-Géry* (XIII^e s.). Il a construit le dôme de l'église *Saint-Jacques* de Douai, le plus mince et le plus large à la fois qui soit en France. On lui doit aussi des églises de style roman : églises d'*Oignies*, de *Coulogne*, de *Lapugnoy*, de *Marquion*, etc., ou de style byzantin (églises de *Crèvecœur*, de *Trioux-lès-Villers*), des chapelles, châteaux, hôtels, et de nombreuses restaurations. La ville d'Arras lui a élevé une statue.

* **GRIPENBERG** (Oscar Ferdinand Casimirovitch), général russe, né en 1838. — Le général Gripenberg, qui avait reçu au mois de septembre 1904 le commandement de la deuxième armée de Mandchourie, ne séjourna que quelques mois en extrême Orient. De tempérament énergique et aventureux, il essaya de suggérer à Kouropatkin une stratégie plus offensive contre les Japonais, et lui-même prit en février l'offensive dans la direction de San-de-Pou. Favorisé d'abord par la supériorité du nombre, il dut ensuite s'arrêter et battre en retraite, sans que le général en chef, dont il avait dépassé les intentions, le fit secourir. Rappelé pour ce motif en Russie, Gripenberg fut tenu dans une demi-disgrâce, dont il ne sortit qu'après le désastre éprouvé par Kouropatkin à Moukden.

GROEBER (Adolphe), juriste et homme politique allemand, né à Riedlingen (Wurtemberg) en 1854. Il débuta en 1875 dans l'administration de la justice wurtembergeoise, entra dans la vie politique vers 1880, organisa dans le Wurtemberg le parti du centre catholique et clérical et en devint le chef et l'orateur le plus populaire. élu au Reichstag en 1887, à la Chambre wurtembergeoise en 1889, il prit une grande part, au Reichstag, à l'élaboration parlementaire des réformes sociales, aux débats sur les questions fiscales, au vote des tarifs douaniers protectionnistes de 1902 et fit adopter plusieurs modifications au règlement pour vaincre l'obstruction socialiste. Membre du comité directeur du centre, il aiguilla son parti vers la lutte ouverte et violente contre les libéraux et les socialistes.

GROSS (Ferdinand), écrivain allemand, né à Vienne en 1849. Il étudia les lettres à Vienne, commença sa carrière littéraire à quinze ans, voyagea en Italie, en France et en Egypte, écrivit de très nombreux feuilletons pour les journaux allemands et prit, en 1881, la direction de la « Gazette générale viennoise ». Il a publié, en dehors des feuilletons, des nouvelles et des petites études de genre : *Memo Monnaie* (1878) ; *Choses vaines et légères* (1880) ; *Lettres sur la Passion d'Oberammergau* (1880) ; *Choses loyales* (1883) ; *Aujourd'hui et hier* (1883) ; *Feuilles au vent* (1884) ; *De mon coin viennois* (1885) ; un recueil de poésies : *Poesie* (1880) ; des comédies : *Les Secrets* (1877) ; les *Nouveaux Journalistes* 1880, en collaboration avec Max Nordau ; la *Première Lettre* (1883).

* **GUATÉMALA**. — Hist. Au mois de mai 1906, un commencement de révolution avait éclaté au Guatemala, dirigé contre l'administration du président en exercice, Estrada Cabrera. La frontière mexicaine était le centre de cette agitation, qui fut rapidement réprimée par les troupes du gouvernement.

Au commencement de juillet, un nouveau soulèvement eut lieu, organisé cette fois par des réfugiés guatémaliens que la république de Salvador avait accueillis et probablement encouragés. Il avait pour principal chef l'ancien président Barrillas, adversaire malheureux d'Estrada Cabrera. Le Guatemala, ayant réprimé le mouvement insurrectionnel, demanda comme réparation au Salvador que le général Regalado, ancien président de la République et ministre de la guerre, fût écarté de cette fonc-

tion. Sur le refus du Salvador, les hostilités éclatèrent, et à la bataille d'El Jecaro (12 juill.), les troupes du Guatemala étaient battues ; mais le général salvadorien Regalado était tué. D'autre part, le Honduras s'était uni au Salvador. Devant la gravité du conflit, les Etats-Unis se hâtèrent d'intervenir, de concert avec le Mexique ; le 19 juillet, le navire de guerre américain *Marble-head*, transportant le ministre Merry, négocia une pacification générale de l'Amérique centrale, que la disparition du général Regalado, adversaire personnel d'Estrada Cabrera, rendait facile.

GUÉRARD (Charles-Henri), peintre et graveur français, né et mort à Paris (1846-1897). Elève de Berthon, il fit adopter en France la pyrogravure. A la fois graveur sur bois et sur cuivre, il excellait à rendre les chefs-d'œuvre des maîtres anciens et à reproduire en gravure les pièces d'orfèvrerie. Il a laissé des peintures et des aquarelles, mais, chez lui, le graveur éclipsa le peintre. Citons de lui *Pabillos* de Velasquez, *Buire* de l'époque de Charles IX, *Coupe* de l'époque de Henri III, etc. Il a donné à l'Exposition universelle de 1889 : *Vase, Epée, Aiguille*, qui furent récompensés par le jury international.

GUERGOUR (Djebel), massif montagneux de l'Algérie septentrionale, dans le département de Constantine. C'est proprement le prolongement oriental de la chaîne des Biban, qui traverse à cet endroit, en de profondes gorges, l'oued Bou Sellam, tributaire du Sahel ; 1.100 mètres environ d'altitude. Belles forêts.

GUÉTIN (Victor), peintre français, né à Saint-Denis (Seine) en 1873. Il fut élève de Jules Leffebvre et T. Robert-Fleury. Ses envois au Salon de 1898, *Dans un grenier* et *L'Enterrement dans une mosquée au Caire*, lui valurent une mention honorable ; depuis, il a exposé en 1901 deux *Portraits d'hommes* et, en 1902, un *Vincent de Paul*, pour lequel on lui décerna une 3^e médaille ; la même année, d'ailleurs, il obtenait le grand prix de Rome.

GUETTAR (EL), oasis de la Tunisie méridionale, dans la région de Gafsa, au S. du djebel Orbata, et à quelque distance d'une petite sebkha ; 1.000 hab. Palmeraies.

GUITARRA n. f. Instrument de musique portugais, à six cordes métalliques doubles, que l'on pince avec les ongles ou au moyen de médiateurs spéciaux fixés à l'extrémité du pouce et de l'index de la main droite.

— **ENCYCL.** On accorde la guitarra de plusieurs manières ; les deux principales consistent en : 1^o l'accord naturel, avec lequel on peut jouer toutes sortes de pièces musicales ; 2^o l'accord du fado, aussi spécialement pour jouer le chant populaire portugais de ce nom. (V. FADO.) La guitarra (aplatie et non bombée comme la mandoline) n'a rien de commun avec la guitare espagnole ou française, connue en Portugal sous le nom de viola.



Guitarra.

* **GUYANE FRANÇAISE**. — La réorganisation de l'enseignement dans la colonie française de la Guyane a été assurée en septembre 1906 par une série de décrets destinés à produire une diffusion plus large de l'instruction. La fréquentation des écoles primaires devient obligatoire, au moins pendant une période de cinq ans, et de nouveaux centres scolaires devront être créés. Pour l'enseignement secondaire, le collège de Cayenne comprendra une division d'étude de quatre années, correspondant au cycle habituel des lycées de la métropole. Mais il y sera adjoint deux divisions spéciales : l'une d'enseignement primaire supérieur, l'autre d'enseignement industriel, dont les programmes seront établis de manière à favoriser l'activité que les colons pourraient tourner vers l'exploitation des richesses forestières et minières de la colonie. Des bourses seront en outre accordées aux élèves les plus méritants du collège de Cayenne qui pourraient utilement compléter leur instruction secondaire dans les lycées complètement organisés de la Martinique et de la Guadeloupe, soit même dans les lycées ou facultés de la métropole.

GYMKANA (djim) — mot anglo-hindou n. m. Nom donné à un garden-party comportant toute sorte de jeux de plein air et en particulier des courses (courses de chevaux, de chiens, mais aussi courses excentriques des animaux les plus divers : tortues, grenouilles, escargots, cochons d'Inde, etc.).

GYSS (Nicolas), peintre grec d'histoire et de genre, né à Tibos (île de l'Archipel) en 1812. Il étudia le dessin à Athènes, et fréquenta les cours de l'école polytechnique en cette ville. Puis il alla continuer ses études artistiques à Munich et fut pendant quatre ans l'élève de Piloty. Il exécuta, entre 1868 et 1872, des tableaux d'histoire : *Joseph en Egypte*, *Judith au camp d'Holoferne*, etc. En 1872, il retourna à Athènes et visita l'Asie Mineure. En 1874, il repartit pour Munich, où, toujours sous l'influence de Piloty, il s'adonna à la peinture orientale. Ses tableaux de genre sur la Grèce, l'Orient, l'Asie Mineure, sont intéressants. Par la suite, il inclina vers l'allégorie et la peinture décorative. En 1888, il exposa à Munich une *Symphonie du printemps*, qui eut du succès.

H

* **HABITATION** n. f. — **ENCYCL.** *Habitations à bon marché*. Un régime de faveur a été institué pour les habitations ouvrières ou à bon marché par la loi du 30 novembre 1894, modifiée et complétée par une loi du 31 mars 1896. Ces deux lois ont été abrogées par celle du 12 avril 1906, qui régit actuellement la matière.

Définition de l'habitation à bon marché. — L'habitation à bon marché est, au sens légal, la maison construite par un particulier ou une société pour être livrée ou vendue

à des personnes n'étant propriétaires d'aucune maison, notamment à des ouvriers ou employés vivant principalement de leur travail ou de leur salaire. C'est aussi celle qui a construit l'intéressé lui-même pour son usage personnel. L'habitation individuelle comprend le jardin qui en est l'annexe; l'habitation collective ou rurale comprend l'enclos y attaché, à l'exclusion des terres de culture. La loi en vigueur sur les habitations à bon marché porte la date du 12 avril 1906.

Dispositions générales. — Les principaux moyens mis en œuvre sont les suivants: 1° organisation des comités locaux et d'un conseil supérieur des habitations à bon marché; 2° fondation favorisée de sociétés spéciales ayant pour but les opérations relatives aux habitations à bon marché; 3° ressources assurant les capitaux nécessaires aux opérations; 4° accession et transmission de la propriété facilitées, en prémissant l'ouvrier contre les risques de la vie par l'assurance et en conservant, en cas de mort du père, l'habitation à la famille; 5° avantages fiscaux.

Conseil supérieur des habitations à bon marché. — Un conseil supérieur des habitations à bon marché est institué auprès du ministre du travail et de la prévoyance sociale, auquel doivent être soumis tous les règlements à élaborer en exécution de la loi et, d'une façon générale, toutes les questions concernant les logements économiques.

Les comités de patronage lui adressent, chaque année, dans le courant de janvier, un rapport détaillé sur leurs travaux. Le conseil supérieur en donne le résumé, avec ses observations, dans un rapport d'ensemble adressé au président de la République.

Comités de patronage. — Il est établi dans chaque département un ou plusieurs comités de patronage des habitations à bon marché et de la prévoyance sociale, qui ont pour mission d'encourager toutes les manifestations de la prévoyance sociale, notamment la construction de maisons salubres et à bon marché, soit par des particuliers ou des sociétés (en vue de les louer ou de les vendre à des personnes peu fortunées, spécialement à des travailleurs vivant principalement de leur salaire), soit par les intéressés eux-mêmes pour leur usage personnel.

Les comités de patronage sont institués par décret du président de la République, après avis du conseil général et du conseil supérieur des habitations à bon marché. Le décret d'institution détermine l'étendue de leur circonscription et fixe le nombre de leurs membres, dans la limite de neuf au moins et de douze au plus. Le tiers des membres de chaque comité est nommé par le conseil général, qui le choisit parmi les conseillers généraux, les maires et les membres des chambres de commerce ou des chambres consultatives des arts et manufactures de la circonscription du comité. Les deux autres tiers sont désignés, dans les conditions déterminées par un arrêté du ministre du travail et de la prévoyance sociale, pris après avis du comité permanent du conseil supérieur parmi les personnes spécialement versées dans les questions de prévoyance, d'hygiène, de construction et d'économie sociale. Les comités ainsi constitués font leur règlement, qui est soumis à l'approbation du préfet. Ils désignent leur président et leur secrétaire, qui peut être pris en dehors du comité. Ils sont nommés pour trois ans; leur mandat peut être renouvelé.

Les comités peuvent recevoir des subventions de l'Etat, des départements et des communes, ainsi que des dons et legs, aux conditions prescrites par l'article 910 du Code civil pour les établissements d'utilité publique. Toutefois, ils ne peuvent posséder d'autre immeuble que celui qui est nécessaire à leurs réunions. Ils peuvent faire des enquêtes, ouvrir des concours d'architecture, distribuer des prix d'ordre et de propreté, accorder des encouragements pécuniaires et, plus généralement, employer les moyens de nature à provoquer l'initiative en faveur de la construction et de l'amélioration des maisons à bon marché. Dans le cas où les comités cesseraient d'exister, leur actif après liquidation pourrait être dévolu, sur l'avis du conseil supérieur, aux sociétés de construction des habitations à bon marché, aux associations de prévoyance et aux bureaux de bienfaisance de la circonscription.

Le département doit subvenir aux frais de local et de bureau des comités ainsi qu'aux frais de déplacement nécessaires pour l'application de la loi, suivant le tarif et dans les conditions déterminées par le conseil général. Il peut prendre à sa charge les jetons de présence qui seraient alloués, à titre d'indemnité de déplacement, aux membres des comités n'habitant pas la localité où se tiendraient les réunions.

Maisons bénéficiaires des avantages de la loi. — Les avantages de la loi du 12 avril 1906 s'appliquent soit aux maisons destinées à l'habitation collective, soit aux maisons individuelles. Quant aux premières, elles en bénéficient: 1° lorsqu'elles ont pour destination principale d'être affectées à des habitations à bon marché; 2° lorsqu'elles valent locative réelle de chaque logement ne dépasse pas, au moment de la construction, le chiffre fixé, pour chaque commune, tous les cinq ans, par une commission siégeant au chef-lieu du département et composée d'un juge au tribunal civil, d'un conseiller général et d'un agent des contributions directes, désigné par le préfet. Les maires sont admis à présenter verbalement ou par écrit leurs observations sur la fixation de cette valeur locative, dans leurs communes respectives.

Ce chiffre ne peut être supérieur aux maxima déterminés ci-après ni inférieur de plus d'un quart auxdits maxima: 1° communes au-dessous de 1.001 habitants, 110 francs; 2° communes de 1.001 à 2.000 habitants, 200 francs; 3° communes de 2.001 à 5.000 habitants, 225 francs; 4° communes de 5.001 à 30.000 habitants et banlieue des communes de 30.001 à 200.000 habitants, dans un rayon de 10 kilomètres, 250 francs; 5° communes de 30.001 à 200.000 habitants, banlieue des communes de 200.001 habitants et au-dessus dans un rayon de 15 kilomètres, et grande banlieue de Paris, c'est-à-dire communes dont la distance aux fortifications est supérieure à 15 kilomètres et n'excède pas 10 kilomètres, 325 francs; 6° petite banlieue de Paris, dans un rayon de 15 kilomètres, 400 francs; 7° communes de 200.001 habitants et au-dessus, 440 francs; 8° Ville de Paris, 550 francs.

En ce qui concerne les maisons individuelles, le bénéfice de la loi est acquis à celle dont la valeur locative réelle ne dépasse pas de plus d'un cinquième le chiffre déterminé par la commission. Sont considérés comme

dépensances de la maison pour l'application de la loi, sauf en ce qui concerne l'exemption temporaire d'impôt foncier, les jardins d'une superficie de 7 ares au plus attachés aux constructions ou les jardins de 15 ares au plus non attachés aux constructions et possédés dans la même localité par les mêmes propriétaires.

Détermination de la valeur locative. — La valeur locative des maisons ou logements est déterminée par le prix de loyer porté dans les baux, augmenté, le cas échéant, du montant des charges autres que celles de salubrité (eau, vidange, etc.) et de l'assurance contre l'incendie ou sur la vie. S'il n'existe pas de bail, la valeur locative des maisons individuelles est fixée à cinq cinquant-six pour cent (55 p. 100) du prix de revient réel de l'immeuble. Les propriétaires doivent justifier de l'exactitude des bases d'évaluation par la production de tous documents utiles (baux, contrats, devis, mémoires, etc.). A défaut de justifications ou en cas de justifications insuffisantes, la valeur locative est déterminée suivant les règles prévues par l'article 12, paragraphe 3, de la loi du 15 juillet 1880.

Certificat de salubrité. — Les comités de patronage certifient la salubrité des maisons et logements qui doivent bénéficier des avantages de la loi. S'ils refusent ce certificat ou s'ils négligent de le délivrer dans les trois mois de la demande qui leur en est faite, les intéressés peuvent se pourvoir devant le ministre du travail, qui statue, après avis du préfet et du comité permanent. Ils peuvent soumettre à l'approbation du ministre des règlements indiquant les conditions que devront remplir les constructions pour être agréées.

Immunités fiscales. — L'article 9 affranchit de la contribution foncière et de la contribution des portes et fenêtres les maisons individuelles ou collectives destinées à être louées ou vendues et celles construites par les intéressés eux-mêmes. Cette exemption est d'une durée de douze années à compter de l'achèvement de la maison. Elle cessera de plein droit si, par suite de transformations ou d'agrandissements, l'immeuble perdant le caractère d'une habitation à bon marché et acquerrait une valeur sensiblement supérieure au maximum légal.

Pour être admis à en jouir, on doit produire, dans les quatre mois à dater de l'ouverture des travaux, une demande qui est instruite et jugée comme les réclamations pour décharge et réduction de contributions directes. Cette demande peut être formulée dans la déclaration exigée par la loi du 8 août 1906 de tout propriétaire ayant l'intention d'élever une construction passible de l'impôt foncier.

Les parties des bâtiments destinées à l'habitation personnelle donneront lieu, conformément à l'article 2 de la loi du 1 août 1811, à l'augmentation du contingent départemental dans la contribution personnelle-mobilière à raison du vingtième de leur valeur locative réelle, à dater de la troisième année de l'achèvement des bâtiments, comme si ces bâtiments ne jouissaient que de l'immunité ordinaire d'impôt foncier accordé par l'article 88 de la loi du 31 mai 1820 aux maisons nouvellement construites ou reconstruites.

Sont exemptées de la taxe de mainmorte, les sociétés, quelle qu'on soit la forme, qui ont pour objet exclusif la construction et la vente des maisons à bon marché. Mais la taxe continue à être perçue pour les maisons exploitées par la société ou mises en location par elle.

Les exonérations d'impôts accordées par l'article 9 ne s'appliquent qu'aux parties de l'immeuble réellement occupées par des logements à bon marché.

Droits du constructeur ou de l'acquéreur. — **Indivision.** En droit commun, nul ne peut être contraint de rester dans l'indivision. Il est dérogé à cette règle par l'article 8 de la loi du 12 avril 1906, qui prévoit des dispositions spéciales au cas où une maison individuelle figure dans une succession et que cette maison est occupée, au moment du décès de l'acquéreur ou du constructeur, par le défunt, son conjoint ou l'un de ses enfants.

Si le conjoint survivant est copropriétaire de la maison, au moins pour moitié, et s'il l'habite au moment du décès, l'indivision peut, à sa demande, être maintenue pendant cinq ans à partir du décès et continuée ensuite de cinq ans en cinq ans jusqu'à son propre décès. Si cette disposition n'est point appliquée et si le défunt laisse des descendants, l'indivision peut être maintenue, à la demande du conjoint ou de l'un de ses descendants, pendant cinq années à partir du décès.

Dans le cas où il se trouve des mineurs parmi les descendants, l'indivision peut être continuée pendant cinq années à partir de la majorité de l'aîné des mineurs, sans que sa durée totale puisse, à moins d'un consentement unanime, excéder dix ans.

Toutefois, l'indivision ne constitue pas un droit absolu pour la partie à qui la loi permet de la demander; le maintien en doit être prononcé par le juge de paix, après avis du conseil de famille s'il y a lieu, et ce magistrat peut se refuser à l'ordonner s'il estime que l'indivision prolongée est susceptible d'en traîner plus d'inconvénients que d'avantages. L'avis du conseil de famille n'est, bien entendu, nécessaire qu'autant qu'il y a des mineurs en cause; de plus, il ne lie pas le juge de paix.

En statuant sur le maintien de l'indivision, le juge de paix devra tenir compte de l'intérêt des copropriétaires qui n'habitent pas la maison. Ces derniers ont droit à une indemnité. S'il en était autrement, ils verraient leurs cahiers joints seuls, à leur détriment, de l'immeuble commun, et le maintien de l'indivision constituerait pour eux une injustice flagrante.

Le droit de prononcer le maintien de l'indivision étant laissé, par la loi, à l'arbitraire du juge de paix, la décision par laquelle ce magistrat refuse de l'accorder ne lèse aucun droit acquis. Elle rentre dans la juridiction gracieuse et n'est pas susceptible d'appel. Il n'en est pas de même lorsque le juge de paix ordonne le maintien. Les parties intéressées peuvent soutenir qu'on ne se trouve pas dans un des cas où la loi l'autorise et que leurs droits sont méconnus; la sentence acquiesce de la sorte un caractère contentieux qui permet de la déférer à la juridiction supérieure dans les termes du droit commun.

Attribution de l'habitation à bon marché. — Aux termes de l'article 819 du Code civil, si tous les héritiers sont présents et majeurs, le partage de la succession peut être fait dans la forme et par tel acte que les parties intéressées jugent convenable. Si ces deux conditions ne sont pas remplies, ou si les héritiers ne sont pas d'accord, il est indispensable de recourir aux formes du partage jugé

Or, dans le partage jugé, le juge de paix, art. 827 du Code civil, lorsque les mineurs ou les interdits ne se partagent commodément, il doit être procédé à l'attribution de la portion devant le tribunal.

L'art. 825 de la loi du 12 avril 1906 prévoit une procédure spéciale qui, sans qu'il soit besoin de recourir à la vente sur licitation, permet à l'un des copropriétaires de se faire attribuer la propriété exclusive de l'immeuble, à moins, alors même qu'il y a des mineurs ou des interdits en cause, et que toutes les parties ne sont pas d'accord entre elles.

Chacun des héritiers et le conjoint survivant s'il a son droit de propriété, a la faculté de réclamer la maison sur son estimation. Lorsque plusieurs intéressés veulent user de cette faculté, la préférence est accordée d'abord à celui que le défunt a désigné, puis à l'époux. Si le copropriétaire pour moitié au moins, l'époux lésé, ou la majorité des intéressés désire, à son choix, la majorité, il est procédé par voie de tirage au sort. Si la contestation sur l'estimation de la maison, cette estimation est faite par le comité de patronage et jugée par le juge de paix. Si l'attribution de la maison est réclamée par la majorité ou par le sort, les héritiers y consentent sous la présidence du juge de paix, ou, en cas de désaccord verbal des opérations.

Si le sort produit à la fois une demande d'attribution et une demande de surcis d'indivision, c'est la demande d'attribution qui a la préférence. Le législateur a, en effet, passé avec raison qu'une situation définitive devait être portée sur une situation provisoire.

Il n'y a, si avant qu'une demande d'attribution ne soit produite un des héritiers réclame le partage judiciaire, conformément au droit commun, et la vente sur licitation, si d'autres intéressés pour moitié ont été saisis de l'affaire, la vente devant le tribunal, en vertu de l'article 827 du Code civil, déjà saisi le juge de paix soit d'une demande de continuation de l'indivision, soit d'une demande d'attribution, ou en déclarant qu'ils sont prêts à le saisir dans le délai qui leur sera imparti.

Si les cohéritiers refusent tout cela, le demandeur pourra emprunter à un tiers qui, en cas de refus des cohéritiers, se fera subroger dans leur préjudice. Il s'adressera utilement au comité départemental des habitations à bon marché, soit à une des sociétés de construction de ces habitations, qui pourront lui avancer les fonds en l'aider à trouver un prêteur.

A défaut d'un de ces deux modes de crédit, l'art. 144 du Code civil permet au juge de paix de conserver provisoirement et d'attribuer à l'habitaire de la maison un délai raisonnable pour se libérer.

A la différence de ce qui a lieu pour la poursuite de surcis d'indivision, il n'est pas possible au juge de paix de refuser l'attribution au demandeur qui remplit toutes les conditions pour l'obtenir. Le pouvoir du magistrat se borne, en cette matière, à contrôler le droit des demandeurs, à déterminer entre plusieurs demandes celle qui, aux termes de la loi, doit être préférée aux autres et, en cas de désaccord sur la valeur de l'immeuble, à fixer le montant de la soule et les conditions du paiement. Par suite, même lorsque l'attribue à un des héritiers la propriété de l'immeuble, la sentence a eu réellement un caractère déclaratif de droit. A ce titre, elle rentre dans la juridiction contentieuse et est susceptible de recours dans les conditions du droit commun.

Assurances temporaires en cas de décès. — La loi du 12 avril 1906, art. 7, autorise les acquéreurs ou les constructeurs, lorsqu'ils se libèrent du prix de leur habitation par annuités, à contracter une assurance temporaire près la caisse d'assurances en cas de décès, instituée par la loi du 11 juillet 1898, placée sous la garantie de l'Etat et administrée par la Caisse des dépôts et consignations.

Au moyen de cette assurance d'un prix peu élevé, l'acquéreur ou le constructeur a la certitude que, si l'un d'eux vient à mourir avant d'avoir pu rembourser entièrement le prix de son habitation, les annuités restant à échoir au moment de son décès seront acquittées par la caisse d'assurances. Sa famille se trouve donc propriétaire de la maison d'une façon définitive.

Le chiffre maximum du capital assuré est égal au prix de revient de l'habitation à bon marché. L'assurance est contractée au moyen d'une prime unique, dont le préteur bénéficiaire fait l'avance à l'emprunteur; le chiffre maximum indiqué ci-dessus est augmenté de la prime unique nécessaire pour assurer à la fois le prêteur et cette dernière prime. La prime d'assurance est versée directement à la caisse nationale par le préteur bénéficiaire, lors de la souscription de l'assurance.

Les propositions d'assurances sont reçues à Paris, à la Caisse des dépôts et consignations; à tous les départements, chez les trésoriers-payeurs généraux, les receveurs particuliers des finances et les percepteurs.

A l'appui de sa proposition, datée et signée, le preteur produit: 1° un extrait sur papier libre se soulevant de la naissance; le contrat d'acquisition, de location ou avec promesse de vente ou de prêt passé soit avec une société de construction ou de crédit, soit avec un particulier. Ce contrat doit indiquer le nombre, les dates de libération et le montant des annuités d'amortissement; l'assurance garantira le paiement en cas de décès, au même taux de l'intérêt d'après lequel a été fixé le montant des annuités.

Tout signataire d'une proposition de prêt se doit répondre aux questions et soumettre aux constatations médicales prescrites par les polices. En cas de rejet de la proposition, la décision ne doit pas être motivée. L'assurance produite sur effet de la signature est à police.

La somme assurée est cessée de son effet dans les conditions fixées par les polices.

La durée du contrat doit être fixée de manière à ne reporter aucun paiement éventuel de prime après l'âge de soixante-cinq ans.

HADJIRA et., d'as du Sahara central, au nord de la depression de la selkha Saïoua, et à 100 kilom. environ au N. d'Ouargla, sur la route des caravanes de Biskra à Angaï Palmériens.

HAESELER Gottheb Ferdinand, comte né, feld-marschal prussien, né à Harmkop, près de Wriezen (Brandebourg) en 1816. Il entra à l'école des cadets en 1830, fut nommé lieutenant de hussards dans le régiment de Zieten en 1853, passa trois ans à l'Académie de guerre, devint capitaine en 1864, commandant en 1867, et fut attaché

pendant les guerres de 1864, 1866 et 1870, à l'état-major du prince Frédéric-Charles. Colonel en 1873, il commanda un régiment de hussards, fut nommé en 1879 chef de la section historique du grand état-major, et prit une part importante à la rédaction du grand ouvrage officiel de la guerre franco-allemande de 1870. Général de brigade en 1881, général de division en 1889, il fut nommé sous-chef du grand état-major en 1889, puis commandant en chef du 16^e corps d'armée à Metz. Il y acquit un grand renom par ses qualités d'entraîneur et d'éducateur, son esprit de justice envers les soldats, ses exigences envers les officiers, et fit de son corps d'armée une troupe d'élite. Nommé feld-marschal en 1903, il se démit de son commandement actif.

HAIGH (Arthur Elam), professeur et critique anglais, né à Leeds en 1855, mort à Oxford en 1905. Après avoir été un brillant élève du Corpus Christi College, à Oxford, il devint un des professeurs les plus remarquables de l'université. Il a laissé deux ouvrages d'érudition, dont le premier, surtout, est tout de suite devenu classique : *The Attic Theatre* (1889) et *The Tragic Drama of the Greeks* (1896).

HAKATISTES (de H K T, initiales des noms des trois fondateurs : Hans-mann, Kennemann et Tiedemann) n. pl. Nom donné aux membres d'un groupe fondé en 1894 par trois grands propriétaires terriens du gouvernement de Posen sous le nom de : *Union pour favoriser la germanisation de la Marche orientale* (H K T-union). — Un, une HAKATISTE.

— ENCYCL. Les *hakatistes* se proposent de faire pénétrer la culture germanique dans les régions polonaises de l'empire, c'est-à-dire les confins du Posen, de la Prusse-Orientale et de la Haute-Silésie et de faire accepter la domination prussienne par ces populations, si rebelles jusqu'ici à toute influence germanique. Ils sont au nombre d'environ 10.000, et possèdent un organe mensuel : *la Marche orientale*. Les moyens préconisés sont : le développement de l'instruction, les conférences, la revendication de mesures législatives et administratives en faveur des Polonais allemands.

HALE (Edward Everett), pasteur congrégationaliste et écrivain américain, né à Boston (Massachusetts) en 1822. Après avoir pris ses grades universitaires à Harvard, à Dartmouth et à Williamstown, il entra dans les ordres à Worcester (Massachusetts) [1846], où il resta dix ans pasteur de l'Eglise unitarienne, puis on l'appela, en la même qualité, à Boston (1856-1899), et il fut nommé chapelain du Sénat des Etats-Unis. Il occupa en même temps la chaire d'anglais à Union-University, à Schenectady Albany, dans l'Etat de New-York. Il a écrit beaucoup de livres de mérites divers, et particulièrement des nouvelles et des romans à thèse remarquables, ceux-ci comme celles-là, par la vérité des caractères et des situations. Nous citons : *the Man without a Country* (1863) ; *If, Yes and Perhaps*, recueil de nouvelles (1868) ; *Ten Times one is Ten* (1870) ; *In his Name*, épisode de la guerre des vaudois (1873) ; *Ups and Downs* (1873) ; *Franklin in France* (1876) ; *Mr Tangier's Yacabon* (1888) ; *East and West*, scènes de la vie des premiers colons de l'Ohio (1892) ; *Susan's Escort* et autres récits (1898) ; *J. Russell Lovel et ses amis* (1899) ; *Memoires of a Hundred Years* (1902) ; *We, the People* (1903) ; *Ballades de la Nouvelle-Angleterre* (1903). Hale dirige un périodique qui porte ce titre bizarre : « Old and new and Lend a Hand Record », et il est président de l'Union des clubs de l'Aide mutuelle (*Lend a Hand Clubs*) à Boston.

HALLAUX (Victor-Ernest), publiciste belge, né à Marche-les-Bains, près de Namur, en 1833, mort à Bruxelles en 1896. Fondateur du *Crocodile*, de *l'Ulysses*, collaborateur de *l'Étoile belge* et de *l'Indépendance belge*, il publia en 1851, à la suite du coup d'Etat du 2-Décembre, un article très violent contre Napoléon III. Poursuivi et condamné à la demande du gouvernement français, il acquit une grande popularité. En 1873, il fonda la *Chronique*, journal libéral quotidien très sympathique à la France, et où il combattit avec ardeur les tendances flamandes qu'il jugeait excessives. Il a usé du pseudonyme de Victor de LA HESRAYE. Il a laissé : *A Naples, notes familières* (1890).

HALOSAURIPSIS *sô-ro-psiss* n. m. Espèce de poisson des profondeurs océaniques, vivant dans les fonds de 1.500 mètres environ. (De la taille d'un maquereau, allongé, fusiforme, il est remarquable par l'appareil phosphorescent qu'il possède, formé d'une double rangée de *chromatophores* v. ce mot, il lui peut à volonté obturer au moyen de véritables paupières, de façon à se rendre invisible.)

HALSTEAD (Murat), littérateur et journaliste américain, né à Ross (Ohio) en 1829. Il était en 1853 rédacteur au « Cincinnati commercial », dont il devint copropriétaire et rédacteur en chef. Depuis, il a dirigé le « Brooklyn Standard-Union », collaboré aux magazines, et pris part à la campagne aux Philippines, pendant la guerre d'Espagne, comme correspondant militaire. Il a publié en volumes : *the Convention of 1860* ; *our Country in War* ; *the Great Century* ; *the Galveston Tragedy* ; l'histoire de Cuba, des Philippines, de l'expansion américaine ; des relations de la guerre avec l'Espagne, de la guerre des Boers, de la guerre russo-japonaise ; des vies de William Mac Kinley et de l'amiral Dewey, etc.

HANKAR Paul, architecte et décorateur belge, né en 1855, mort à Bruxelles en 1901. Élève de Bœyaert, il eut à l'exemple de son maître la volonté d'échapper à la routine et s'affirma dès ses débuts, vers 1888, comme un novateur sur le mode du subtilisateur aux basses conques selon des formules surannées des constructions bien notées, en rapport avec les besoins actuels et pour lesquels il était utilisé les matériaux nouveaux : fer, verre, ciment. Il avait participé avec éclat aux travaux de l'Exposition internationale de Bruxelles et spécialement à la section de l'Internationale (Exposition coloniale). Son activité s'est surtout manifestée dans la construction d'habitations privées et des aménagements de magasins. La partie purement décorative des constructions et aménagements de Paul Hankar est généralement due à son collaborateur Adolphe Crespin, peintre belge, né à Bruxelles en 1859, élève de l'Académie de Bruxelles et de Bonnat, décorateur original, aujourd'hui professeur d'art décoratif à l'école de S. haerleek.

HARNACK (Théodore), professeur et théologien allemand, né à Saint-Petersbourg en 1817, mort à Dorpat en 1889. Il fut pasteur dans les provinces baltiques russes, et chargé d'un cours de théologie pratique (1843). Professeur titulaire (1848) à l'université de Dorpat, il eut la même chaire à celle d'Erlangen en 1853, retourna à Dorpat en 1866 et prit sa retraite en 1879. Il a publié des ouvrages appréciés sur les dogmes luthériens et sur l'Eglise protestante dans les provinces baltiques russes. Les principaux sont : *l'Idée du sermon d'après le culte protestant* (1844) ; *les Croyanances fondamentales de l'Eglise luthérienne* (1845) ; *le Culte de l'Eglise chrétienne dans les trois premiers siècles* (1851) ; *L'Eglise luthérienne de Livonie et la Communauté des Frères moraves* (1860) ; *la Théologie de Luther dans ses rapports avec sa doctrine de l'expiation et de la rédemption* (1862-1886) ; *L'Eglise, son ministère, son gouvernement* (1862) ; *Théologie pratique* (1877-1878) ; *Art catéchétique et commentaire du petit catéchisme de Luther* (1882) ; *le Canon et les Inspirations de l'Écriture sainte* (1885). Il eut pour fils Adolphe, Axel et Otto Harnack. (V. SUPPLÉMENT.)

HARPER (William Rainey), érudit américain, né à New Concord (Ohio) en 1856. Il acheva ses études à Yale-University. Principal du collège maçonnique de Macon (Tennessee) [1875-1876], il fut, l'année suivante, répétiteur à l'école préparatoire de Denison-University, dont il devint principal en 1879. De 1879 à 1886, il professa les langues sémitiques au séminaire théologique de l'Union baptiste et, en 1885, fut nommé principal du collège des arts libéraux de Chautauqua. Depuis 1886, il enseignait les langues sémitiques à Yale-University, où il occupa la chaire de littérature biblique de 1889 à 1891. Il fut alors mis à la tête de la section des langues et des littératures sémitiques à l'université de Chicago, dont il devint président et où il professa l'exégèse du Vieux Testament. Il a publié un grand nombre d'éditions critiques de classiques latins et anglais, des exercices grecs sur le texte du Nouveau Testament, des grammaires hébraïques, et des travaux sur les livres d'Amos et d'Osée. On lui doit, en outre : *the Priestleg Element in the Old Testament* ; *Religion and the Higher Life*, et *the Trend in higher education*. Il est un des directeurs de *l'« American Journal of theology »*, de *« Biblical World »* et des « Hebraica ».

HARRIS (Frank), romancier et journaliste anglais, né en 1856. Après avoir terminé ses études en suivant des cours d'université aux Etats-Unis et en Allemagne, il fonda et édita pendant quelque temps un périodique intitulé *the Candid Friend* (« Ami impartial »). Puis il publia une série de romans : *Elder* ; *the Man William Shakespeare* (1898), qui prétend faire revivre avec son caractère complexe le grand dramaturge dont la biographie est si peu connue ; *Montes the Malador* (1900). Cette même année, il donna une pièce de théâtre, *Mr and Mrs. Daventry*. Frank Harris a également édité la « Saturday Review ».

HAVERMAN (Henri-Jean), peintre néerlandais, né à Amsterdam en 1848. Élève d'Allebé et de Charles Verlat, c'est un portraitiste pénétrant. Parmi ses plus beaux portraits, on cite celui du professeur Rosenstein et d'une vieille dame, exposés à La Haye. Il fournit toute une collection de portraits à la plume des hommes marquants de la Hollande.

HEARST (W. R.), homme politique américain, né à San Francisco en 1863. Fils d'un mineur illettré, mais d'une extraordinaire perspicacité dans la découverte des filons aurifères, et qui devint plus tard milliardaire et sénateur, il fit lui-même ses études à l'université de Harvard, puis prit, à San Francisco, la direction du journal « the Examiner », que son père avait jadis acheté pour les besoins de son élection, et s'y révéla polémiste de talent. Il en fit un des organes les plus redoutés de la démocratie révolutionnaire américaine. Quelques années plus tard, il achetait de même, à New-York, une feuille presque tombée, « the Journal », puis d'autres organes auxquels il infusait, au profit de la cause démocratique, une vie nouvelle. En 1902, il était élu membre du congrès, grâce à un Boss de Tammany Hall. Bientôt, ses journaux posaient sa candidature, au nom du parti démocratique, à la présidence. Mais W. R. Hearst ne réussit pas à enlever à Mac-Clellan, représentant du parti de Tammany, la mairie de New-York. En 1906, il posa de nouveau sa candidature au poste de gouverneur de l'Etat, contre Hughes, et il fallut l'intervention personnelle du président Roosevelt pour assurer le succès de ce dernier.

HEDENSTIERNNA (Charles-Joseph-Alfred), écrivain suédois, puis connu sous le pseudonyme de SIGURD, né à Skeda en 1852. — Il est mort à Stockholm en 1906.

HEMBUNGARUS (*bon-gla-russ*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colabridés, comptant quatre espèces propres à l'Asie orientale.

— ENCYCL. Les *hembungarus* appartiennent à la sous-famille des élapiens ; ce sont des serpents venimeux à tête non distincte du cou ; leur taille varie de 50 centimètres à 1^m,25. Le plus grand est *l'hembungarus nigrescens*, commun dans les montagnes, de Bombay au Travancore.

HENRY (Pierre-Charles), général et ingénieur français, né à Marseille en 1827. Il entra à l'école polytechnique en 1847 et à l'école d'application de Metz, comme sous-lieutenant élève du génie, en 1849. Lieutenant en 1851, capitaine en 1855, il fut aide de camp du général Chauvin, commandant supérieur du génie en Algérie et, promu chef de bataillon en 1869, il fut désigné pour commander à Montpellier un bataillon du 2^e régiment. C'est dans ces conditions qu'il prit part à la campagne de 1870, où sa conduite lui valut la croix d'officier de la Légion d'honneur, qu'il reçut le 24 septembre. Après la guerre, le commandant Henry fut attaché au dépôt des fortifications de Paris, où il commença les études qui devaient le conduire à établir le système de ponts métalliques démontables et transportables qui portent son nom. (V. PONTS MILITAIRES.) Lieutenant-colonel en 1875, colonel en 1880, il fit breveter cette même année son système de ponts ; puis en 1882, il retourna à Paris comme secrétaire du comité du génie et sous-directeur du Dépôt des fortifications. Général de brigade en 1886, il commanda l'artillerie du 11^e corps d'armée, fut gouverneur de Briançon et quitta ce dernier poste pour devenir, en 1888, commandant de l'école polytechnique. C'est là qu'en 1889 il fut atteint par la limite d'âge.

HERMANSON (Robert-Frederic), juriste et homme politique finlandais, né à Uleaborg en 1848. Professeur (1884) à la faculté de droit d'Helsingfors, il publia divers écrits pour défendre les droits de la Finlande contre les tentatives de russification, notamment : *la Situation de la Finlande au point de vue du droit public* (1892). Il représenta la faculté de droit aux assemblées du clergé de 1886 et 1893, et le clergé d'Abu au Landtag en 1897.

HERRING (George), financier et philanthrope anglais, né vers 1837, mort en 1906. De naissance très obscure, il fut employé à l'âge de douze ans chez un traiteur de Ludgate Hill, faubourg ouvrier, puis devint commis de book-maker, enfin bookmaker lui-même, et le plus riche et le plus considéré de sa corporation. La droiture et la probité qu'il montra dans l'exercice d'une profession d'un genre un peu spécial forcèrent l'estime. Un moment (1874) propriétaire d'une école de courses, il abandonna bientôt le turf pour les spéculations financières, où il montra des facultés incomparables de calculateur, et réalisa une fortune d'une cinquantaine de millions, dont il devait faire dans la dernière partie de sa vie le plus généreux emploi. Il stimula la charité privée en s'engageant à payer chaque année de ses deniers le quart de la somme recueillie dans les quête des églises au profit du « Metropolitan hospital » de Londres. Il fonda à Maidenhead une maison de retraite pour les vieillards, à Camden Town un hôpital, etc. En 1905, il mettait à la disposition du général de l'armée du Salut une somme de 2.500.000 francs pour acheter des terres au profit des ouvriers sans travail, et leur fournir ainsi un moyen de gagner honnêtement leur vie.

* **HERSE** D. f. — *Herse néphoscopique*. V. NÉPHOSCOPE, t. VI.

* **HERTZEN** (Alexandre), physiologiste russe, né à Wladimir en 1839. — Il est mort à Lausanne en 1906. Il était depuis 1881 professeur extraordinaire et, depuis 1898, professeur ordinaire à l'université de cette ville. A la liste de ses ouvrages il faut ajouter : *Récits et nouvelles* (1883) ; *le Cerveau et l'Activité cérébrale* (1887) ; *Causeries physiologiques* (1890) ; *Enseignement secondaire dans la Suisse romande* (1896) ; *Hygiène et moralité*, brochure qui a eu de nombreuses éditions et qui a été traduite dans toutes les langues. Il avait traduit en français les *Protégomènes à la psychogénie moderne* de Pierre Siciliani (1879), et la *Physiologie de l'esprit*, de Maudsley.

HERWERDEN (Henricus Van) philologue hollandais, né à Beetsterzwang (Frise) en 1831. Il suivit à Leyde (1849-1855) les cours de Bako et de Cobet, voyagea de 1856 à 1859, pour collationner des manuscrits, en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne, fut de 1860 à 1864 professeur de gymnase à Groningue et à La Haye et fut nommé en 1864 professeur de langue grecque à Utrecht. Il a publié d'importants travaux de critique verbale, surtout sur les auteurs dramatiques grecs. Comme son maître Cobet, il montre une grande ingéniosité dans le maniement de la conjecture, mais dépasse trop souvent les bornes de la hardiesse permise. Citons de lui : *Spiellegium Vaticanum* (1860) ; des éditions des *Lettres* de Denys d'Halicarnasse (1861) ; de *l'Édipe roi* de Sophocle (1866) ; de *l'Ion* (1875) ; de *Thucydide* (1882) ; d'Hérodote (1884) ; *Études critiques sur les épigrammes grecques* (1890) ; d'Anthon (1890) ; de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote (avec J. Van Leeuwen, 1891) ; de *l'Hélène* (1895) ; d'Euripide, de la *Paix* d'Aristophane (1897) ; de *Lysias* (1899) ; etc. Il a traduit en hollandais *l'Édipe roi*, *l'Édipe à Colone* et *l'Électre* (trois tragédies de Sophocle, 1881) ; *l'Antigone* du même auteur (1890) et *le Phédon* de Platon (1898).

HEUZEY (Juliette, dite JULES PHILIPPE), femme de lettres française, née au Havre en 1865. Son premier volume, un recueil de nouvelles intitulé *les Actes de Diotime* (1896), fut présenté au public par Jules Lemaitre dans une préface, et couronné par l'Académie française. Elle a publié depuis un roman : *Fils d'Abraham* (1901), et une traduction de l'allemand, avec préface de Georges Goyau : *un Courent persécuté au temps de Luther, Mémoires de Charité Pirckheimer, abbesse de Nuremberg*. J. Ph. Heuzey a collaboré à la « Revue bleue », à la « Quinzaine », au « Correspondant », au « Gaulois ».

HEYNE (Manrice), professeur et philologue allemand, né à Weissenfels-sur-la-Saale (Prusse) en 1837, mort à Goettingue en 1906. Il fit ses études à l'université de Halle, où il fut ensuite privat-docent et professeur. En 1889, il fut appelé à la chaire de philologie allemande de l'université de Goettingue, où il dirigea le « Séminaire pour la philologie romane » faisant partie de l'Universitäts-Institut. Il y fonda aussi une galerie d'antiquités nationales qui prit promptement une grande importance. Il a donné des éditions savantes de *Beowulf*, de *Heliand*, d'*l'Épique* et d'autres vieux textes saxons. On lui doit aussi des traités remarquables sur les dialectes germaniques, sur les habitations, la nourriture, les vêtements des Allemands au moyen âge, et enfin un *Deutsches Wörterbuch* (1896), qui jouit d'une grande réputation.

HILLEBRANDT (Alfred), scribescrit allemand, né à Grosssiedlitz, près de Breslau, en 1853. Il se fit habiller en 1877 comme privat-docent à l'université de Breslau, où il devint en 1883 professeur extraordinaire et, en 1888, professeur ordinaire de scribescrit et de grammaire comparée. Il a publié : *Sur la déesse Aditi* (1876) ; *Varuna et Mitra* (1877) ; *le Sacrifice de la nouvelle et de la pleine lune chez les anciens Hindous* (1880) ; *Chrestomathie védique* (1885) ; *les Fêtes du solstie dans l'Inde ancienne* (dans les « Recherches romanes » de Vollmoeller, 1889) ; *Mythologie védique* (1891) ; *la Littérature rituelle, Sacrifice et wague védique* (dans le « Grundriss » de Bühler, 1897) ; *les Dieux du Rigvéda*, essai d'archéologie (écrit satirique, publié sous le pseudonyme de FRITZ BONSEN, 1894). Il a édité pour la *Bibliotheca Indica* de Calcutta le texte et le commentaire du *Sākhayana Srautasutra* (1888 et suiv.).

* **HIMLY** (Louis-Auguste), historien français, né à Strasbourg en 1823. — Il est mort à Paris en 1906.

HIRT (Hermann), linguiste allemand, né à Magdebourg en 1865. Il étudia à Fribourg en Brisgau et à Leipzig la philologie germanique et la linguistique indo-européenne, et se fit habiller à Leipzig (1891), où il devint professeur extraordinaire en 1896. Ses principaux ouvrages sont : *l'Accent indo-germanique* (1895) ; *l'Apophonie indo-germanique* (1900) ; *Manuel de phonétique et de morphologie grecque* (1902) ; etc.

HOENSBROECH (Paul, comte de), polémiste allemand, né au château de Haag (Gueldre [Hollande]) en 1852. Elève des jésuites, il étudia le droit à Bonn et à Liège, entra dans l'ordre des jésuites, fut leur avocat d'office et défendit leur cause et celle de l'Eglise romaine dans de nombreuses publications, où il se révéla écrivain brillant et polémiste vigoureux. En 1893, il quitta l'ordre, dont les règles, déclara-t-il, étouffaient la conscience individuelle et le sentiment national, et en 1895, passa au protestantisme à Berlin. Il attaqua l'Eglise romaine et les jésuites avec la même vigueur qu'il avait mise à les défendre, déterminant un mouvement contre eux en Allemagne et eut des polémiques retentissantes avec des chefs catholiques. Ses ouvrages se divisent en deux parties : 1° pour l'Eglise : *les Etats du saint-siège et leur importance historique et dogmatique* (1889) ; *Pourquoi les jésuites ne retourneraient-ils pas en Allemagne ?* (1890) ; *L'Esprit de saint François-Xavier* (1891) ; *les Annales prussiennes, le Professeur Harnack et les Jésuites* (1891) ; *le Professeur Tschackert et les Statuts authentiques de l'ordre des jésuites* (1891) ; *Chrétien et anticléricalisme* (1892) ; etc. ; 2° contre l'Eglise : *Un sort de l'ordre des jésuites* (1893) ; *Hauts faits ultramontains* (1895) ; *la Question romaine* (1895) ; *les Jésuites allemands contemporains et la Paix religieuse* (1896) ; *Religion ou superstition* (1896) ; *l'Ultramontanisme, son essence et la lutte contre lui* (1897).

HORNLE (Auguste-Frédéric-Rodolphe), orientaliste allemand, né à Secunda, près d'Aggra (Indes orientales) en 1841. Son père était un ecclésiastique au service du gouvernement anglais. Elevé en Allemagne, dans le Wurtemberg, il étudia à Bâle, puis à Londres, la philosophie et le sanscrit, partit pour l'Inde, et devint directeur de l'université mahométane de Calcutta. C'est l'un des savants les plus versés dans la connaissance des langues indo-européennes modernes de l'Inde. Il a publié : *Grammaire comparée des langues indo-hindoues* (1880) ; *Dictionnaire comparatif du Bihari* (avec Grierson, 1885) ; *Pratij Rasau*, épopée écrite en hindi ancien ; *Uvasagadasao* et *Prakrita Lakshana*, deux œuvres prakrities (ces trois derniers ouvrages dans la *Bibliotheca Indica* de Calcutta).

HERTZENDORF (Frazz Conrad de), général autrichien, né à Penzing, près de Vienne, en 1852. Fils d'un colonel d'origine allemande, il fut lui-même élève à l'école des cadets de Hanbourg, puis à l'école militaire de Wiener Neustadt, enfin de l'école de guerre autrichienne, d'où il sortit dans les chasseurs à pied. Officier d'état-major, il se distingua dans la campagne de Bosnie-Herzégovine, en 1876, puis professa un cours de tactique à l'école de guerre autrichienne en 1888. Colonel en 1892, général major trois ans plus tard, il remplit différents commandements aux confins de la frontière italienne avant d'être appelé au poste de chef d'état-major de l'armée autrichienne, ou remplacement du comte de Beck. On lui doit un certain nombre d'ouvrages réputés d'histoire et de tactique militaires.

HOFFBAUER (Charles), peintre français, né à Paris en 1875. Elève de Gustave Moreau, Fr. Flameng et Cormon, il débuta, au Salon de 1898, par sa *Réunion de bourgeois*, qui lui valut une mention honorable. Il obtint, dès l'année suivante, une seconde médaille avec les *Gueux* (musée de Rouen), dont la valeur archéologique égalait les qualités de composition et de couleur. Ce même tableau lui valut une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900. Prix Rosa-Bonheur et bourse de voyage en 1902, année où il exposa *Révolte de Flamand* (musée de Philadelphie). En 1904, le *Coin de bataille* (musée de Luxembourg) fut une des meilleures peintures de ces dernières années. On a vu de lui, en 1905, *Sur les toits* (musée de Sydney), curieuse recherche de colorations motivée par la présence sur une terrasse, par une chaude nuit étoilée, d'éléphants et de mondaines dont les somptueuses toilettes se devinait à travers le halo produit par les mille lumières de la ville qui s'étend autour de leur asile. Il obtint le prix national en 1906, pour son *Triomphe d'un condottiere*.

HOFFMANN-FALLERSLEBEN (François), peintre paysagiste allemand, né à Weimar en 1855. Elève de l'académie de Dusseldorf et de l'école des beaux-arts de sa ville natale, où il eut Th. Hagen comme professeur et conut Fr. Preller, il est fils du poète et germaniste H. de Hoffmann. (V. t. V.) Il a habité successivement Dusseldorf, puis Weimar, et enfin Berlin, où il est établi depuis 1888. On cite, parmi ses œuvres : un *Tombeau lun* (1877) ; *Après la tempête* (1878) ; *le Château enchanté* (1879) ; *un Bois sacré de l'ancienne Allemagne* (1880) ; *Sur le Kyffhäuser* (1882) [musée de Breslau] ; *une Tempête sur la Baltique* ; *la Dernière Neige*, *Abandonné* (musée de Berlin) ; *Château en forêt* (musée de Weimar) ; etc. Il a gravé aussi des eaux-fortes originales.

* **HOHENLOHE-WALDENBOURG-SCHILLERSFURST** (prince Clovis-Charles-Victor de). — *Les Mémoires* du prince de Hohenlohe parurent au mois d'octobre 1906 et causèrent dès leur apparition une vive émotion dans les milieux politiques allemands. L'empereur Guillaume II manifesta très énergiquement sa désapprobation. L'ancien chancelier avait noté au jour le jour, en de brefs récits, précis et secs comme des procès-verbaux, les événements auxquels il assistait en témoin silencieux, mais attentif. Les anecdotes y abondent ; les personnages officiels du gouvernement impérial, l'empereur lui-même, y sont peints avec une fidélité minutieuse, exempte de flatterie et souvent même de bienveillance. Les passages les plus intéressants sont ceux où le prince note l'attitude du futur Guillaume II, alors simple fils du kronprinz Frédéric, avec son père, ses premiers démêlés avec le tout-puissant chancelier de fer, et la rupture. A cet égard, des renseignements sensationnels sont à retenir pour l'histoire de la politique. La rupture du prince de Bismarck avec Guillaume II apparait, causée non seulement par une réelle antipathie de caractère, et un égal souci d'autoritarisme, mais surtout par une divergence de vues fondamentale sur l'orientation à donner à la politique allemande. Le prince de Bismarck, tout en faisant de la triple alliance le pivot de la politique allemande, ne pensait pas qu'elle fut exclusive de toute autre combinaison européenne, et notamment d'une entente sérieuse avec la Russie. Guillaume II au contraire (et le journal du prince de Hohenlohe contient à cet égard des témoignages décisifs), inclinait plutôt du côté de l'Autriche. L'éloignement de Bismarck a marqué l'inauguration d'une politique beaucoup plus étroite, et plutôt hostile à la Russie.

HÖJER Magnus Maurice, le storien suédois, né à Norrbycker Koppberg en 1810. Docteur de l'université d'Upsal, il a fait toute sa carrière à Stockholm dans l'enseignement secondaire. On lui doit de nombreux travaux relatifs à l'histoire de la Suède XVIII^e s., et surtout une œuvre considérable intitulée : *le Royaume de Suède, description topographique et statistique avec notes historiques* (4 vol., 1875-1883). Elu membre de la seconde Chambre du Riksdag par la ville de Stockholm en 1890, il a siégé dans les rangs du parti radical démocratique.

HOLDER (Alfred), philologue allemand, né à Vienne en 1840. Il fit ses premières études à Rastatt. Il fut ensuite élève des universités de Heidelberg et de Bonn, où il se consacra à la philologie classique et germanique et alla à Paris suivre les cours de la Bibliothèque impériale (1858-1862). De 1863 à 1867, il enseigna dans des gymnases de Bade et de Hollande. Il obtint alors une place à Carlsruhe, à la bibliothèque de la cour, dont il devint bibliothécaire en 1870. Il a publié des éditions d'Horace, en collaboration avec O. Keller (1864-1870) ; 2^e édit., 1899 ; du *Waltharius* avec J. V. von Scheffel (1874) ; de la *Germanie* de Tacite (1878) ; de la *Loi salique* (1879-1880) ; de *Jordanes* (1881) ; de *Beda, Historia ecclesiastica* (1882) ; de la *Vita Karoli imperatoris* d'Einhart (1882) ; de *Nithard* (1882) ; de César, *Guerre des Gaules* (1882) ; d'Avienus (1887) ; *Inventio sancti crucis* (1889) ; des *Scholies antiques sur Horace*, avec O. Keller (1894) ; du *Beowulf* (2^e et 3^e édit., 1895-1899) ; de Saxo Grammaticus (1896) ; *Guerre civile* (1898) ; etc. Il est également l'auteur d'un *Vocabulaire de l'ancien celtique* (1896).

HOLGAN (Michael), poète populaire irlandais, mort à Limerick (Munster) en 1899. Fils d'un pauvre ouvrier charbonnier, à dix ans il cessa d'aller à l'école et fut mis en apprentissage chez un menuisier. Il y resta vingt ans, amusant ses rares heures de loisir à chansonnier ses camarades et à compléter son éducation par des lectures. Pen à peu ses satires, ses chants patriotiques, ses ballades et ses lais d'amour, insérés dans les journaux de Dublin ou publiés en brochures à Limerick, lui acquirent une grande popularité. Il n'en était pas moins fort besogneux et, en 1889, la municipalité de Limerick créa pour lui les fonctions de « garde des rives du Shannon », au salaire d'une livre sterling par semaine. L'année suivante, les éditeurs Gill et Fils, de Dublin, publièrent, sous le titre de *Lays and Legends of Thomond*, un choix de ses meilleures pièces. On l'avait surnommé le « garde de Thomond », d'après l'ancien nom du comté de Clare, dans le Munster, où il était né.

HOME FLEET mots angl., signif. *flotte de la maison* n. f. Nom que donnent les Anglais à la flotte qui, en cas de guerre internationale, serait chargée de la protection immédiate de la métropole. Elle a pour port d'attache Portsmouth.

HOMÉOTROPE du gr. *homios*, semblable, et *trepein*, tourner n. m. Nom donné à l'ensemble des instruments à l'aide desquels se pratique l'homéotropie.

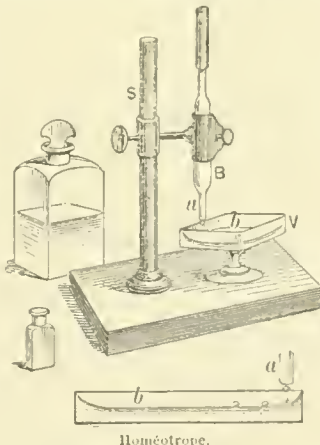
— ENCYCL. L'homéotrope comprend une burette compte-gouttes (B) portée par la branche d'appui (S) et qui contient le liquide à analyser (a), puis un vase (V) contenant le second liquide (b), et dans lequel on fait tomber le premier goutte par goutte.

* **HOMÉOTROPIE** n. f. — ENCYCL. Cette méthode d'analyse, due à Emile Gosart, est fondée sur les trois principes suivants :
Si les deux liquides A et B sont identiques, toutes les gouttes roulent ; si les sont de composition différente, toutes les gouttes plongent ; si leur composition est voisine de l'identité, on observe des alternatives de plongements et de roulements.

On conçoit aisément qu'il est possible, par cette méthode, de rechercher et de doser une impureté dans un liquide lorsqu'on a à sa disposition le liquide et l'impureté soupçonnée, chimiquement purs. Cette méthode a déjà fourni d'excellents résultats dans l'analyse des liquides alcooliques et dans celle des essences, au point de vue de leurs falsifications.

HOMOCHROMIE du gr. *homios*, semblable, et *chroma*, couleur n. f. Pouvoir que possèdent certains poissons et animaux marins de prendre la couleur exacte du milieu qu'ils habitent, et quelquefois même la forme des objets qui les environnent.

— ENCYCL. L'homochromie est, de même que le mimétisme dont elle se rapproche à certains points de vue, un moyen de défense, particulièrement utilisé par les êtres marins. C'est ainsi que, d'après Jobin et Bergot, certains mollusques, le *glaucoopsis* par exemple, possèdent un dos blanc qui, vu par les poissons du fond, traîne à peine sur le fond du ciel, et un ventre bleu, dont la coloration se fond parfaitement avec la teinte de la surface de l'eau ; l'animal, qui flotte généralement le dos tourné vers le fond, est donc ainsi protégé contre ses différents ennemis. De même un turbot, placé dans un aquarium garni au fond de sable clair ou sombre, prend en quelques heures la teinte exacte de ce fond. Le professeur Jobin a reconnu que l'animal disposait pour cela de cellules spéciales, répandues dans l'épaisseur de la peau, remplies d'une matière colorante sombre, et qui peuvent être écrasées, de manière à reproduire, par la proximité des taches ainsi déterminées, l'aspect du fond. Le turbot, ainsi dissimulé par cette identité de nuance avec le fond, échappe facilement à la vue de ses ennemis.



Homéotrope.

* **HONDURAS**. — La république du Honduras, au mois de juillet 1906, au Salvador (premier) et Guatemala, a été éprouvée par une courte guerre, à la suite de la fin, le 22 juillet, la convention conclue au traité de Washington, à bord du croiseur le *Neah-ohoh*. V. GUATEMALA, et SALVADOR.

HOWE Julia Ward, femme écrivain et poète d'origine américaine, née à New-York en 1819. Elle publia des sa jeunesse des poèmes et des œuvres dramatiques. En 1843, elle épousa le Dr Samuel G. Howe, puis le second dans la publication du journal antiesclavagiste « the Boston Commonwealth ». Elle consacra sa vie à la défense de la cause féministe et à différentes questions sociales, telles que la réforme des prisons, etc. Parmi ses œuvres poétiques, nous citerons : *Passion Flowers* (1874) ; *Words for the Hour* (1850) ; *Later Lyrics* (1883) ; *From Sunset to Dawn* (1899). Son *Hymne de bataille de la République* est célèbre. Elle a encore écrit : *Mass and Education* (1874) ; *Modern Society* (1881) ; *Life of Margaret Fuller*, et d'intéressants souvenirs : *Romantic Sketches, 1813-1899*.

HUARD Charles, dessinateur et caricaturiste français, né à Paris en 1876. Ce talent original s'est formé sans maître, par l'étude continue de la vie et des aspects des villes. Huard a beaucoup voyagé et exécuté au cours de ses excursions en France, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, à Jersey, aux Etats-Unis et en Allemagne de nombreuses « eaux-fortes ». Un certain nombre de ses eaux-fortes et dessins composent des recueils tirés : *Province* (1902) ; *les Vaux de Paris*, en collaboration avec E. Béjat (1903) ; *Paris-Province-Etranger* (1906) ; *New-York comme je l'ai vu* (1906). Il a illustré « l'ère Miron », de Guy de Maupassant (1903) ; *Figures de Vendée*, de Clemenceau (1903) ; *l'Écornifleur*, de Jules Renard (1904) ; *Bouvard et Pécuchet*, de G. Flaubert (1904). Il a collaboré au « Rire », au « Soir », au « Journal amusant », à « l'Assiette au beurre », etc.

HUBBARD Gustave Adolphe, homme politique français, né à Madrid en 1858. Fils du publiciste Nicolas-Gustave Hubbard, qui s'était réfugié en Espagne lors du coup d'Etat du 2-décembre, il fit ses études de droit, fut inscrit au barreau de Paris, devint secrétaire de la commission du budget de la Chambre des députés, fut chef de cabinet de Blandin, sous-secrétaire d'Etat à la guerre dans le ministère Gambetta (1871-1882), fut élu conseiller municipal de Paris par le quartier du Montparnasse (1884) et député du Seine-et-Oise en 1885. Membre de l'extrême gauche, il combattit vivement le boulangisme. Réélu en 1889 et en 1893 par la première circonscription de Pontoise, il ne se représenta pas en 1898 et se fit élire, le 27 janvier 1901, par l'arrondissement de Suresne-Basses-Alpes. Il fut réélu en 1902. G.-A. Hubbard a publié : *Sadi Carnot* (1888) ; *l'Ecole des belles-lettres*, saynète (1889) ; *l'Espion*, drame (1889) ; *l'Attentat épisode de la vie de Huclie*, drama (1895).

HUBSCHMANN Henri, linguiste allemand, né à Erfurt en 1848. Il se fit recevoir docteur à Munich en 1872, et habilita en 1875 comme privatdozent à Leipzig, où il devint, en 1876, professeur extraordinaire. L'année suivante, il fut nommé professeur ordinaire de linguistique comparée à Strasbourg. Ses travaux sur l'arménien et les langues iraniennes sont très estimés. Citons de lui : *Poésie zoroastrienne* (1872) ; *Pour servir à la théorie des cas* (1875) ; *Pour servir à l'histoire de l'Arménie* (1875) ; *la Transcription des langues iraniennes* (1882) ; *Etudes arméniennes* (1^{re} partie : *Éléments d'étymologie arménienne*, 1883) ; *le Système vocalique indo-germanique* (1885) ; *Étymologie et phonétique de la langue ossète* (1887) ; *Etudes persanes* (1895) ; etc.

HUELSEN (Christian), philologue allemand, né à Charlottenbourg en 1858. Il fut, de 1882 à 1885, boursier à l'Institut archéologique allemand de Rome, et, après avoir été, de 1885 à 1887, professeur de lycée à Charlottenbourg et à Berlin, il fut nommé en 1887 secrétaire de l'Institut archéologique allemand de Rome. Il a publié, en collaboration avec Henze et G.-B. de Rossi, les inscriptions de la ville de Rome, dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, et donné des études d'archéologie, de philologie latine et d'histoire romaine dans les « *Communications de l'Institut archéologique allemand de Rome* », dans le *Bollettino delle commissione archeologica* et dans d'autres revues. Enfin, plusieurs autres ouvrages : *Varronianae doctrinae quædam in Ordi fastis restigia extant* (1886) ; *le Septimium de Septime-Sévère* (1887) ; *la Bataille d'Alia*, étude topographique, en collaboration avec Lindner (1890) ; *Formæ urbis Romæ antiquæ*, en collaboration avec Kiepert (1896).

HUIT-REFLETS n. m. Fam. Chapeau de soie haut de forme si poli, si brillant, qu'on peut distinguer huit reflets sur le fond : *Un élégant coiffe de son huit-reflets*.

HULTZSCH Eugène, sanscritiste allemand, né à Dresde en 1857. Il fut Privatdocent pour les langues orientales à l'université de Vienne. Il publia à cette époque ses *Prolegomena à Vasantarāja Çakuna* (1879) et une édition de celle de Bandhājana (1884). Sur les conseils de G. Bühler, il se consacra spécialement à l'étude de l'épigraphie de l'Inde. En 1884-1885, il fit un voyage de six mois dans le nord de l'Inde et dans le Cachemire, et recueillit de nombreux manuscrits et documents épigraphiques. En 1888, il fut nommé épigraphiste de la présidence de Madras, et, en même temps, examinateur de sanscrit à l'université de Madras. Il a publié, depuis lors : *Inscriptions de l'Inde méridionale* (1890 et suiv.), recueil d'inscriptions sanscrites et tamoules.

Humanité L', journal socialiste quotidien, fondé à Paris en 1901 pour soutenir les doctrines collectivistes et la politique du parti socialiste unifié. Il a pour directeur Jean Jaures, et, parmi ses collaborateurs ordinaires, Jean Allemane et Gustave Rouanet.

Humanité nouvelle L', revue mensuelle internationale, fondée à Paris en mai 1897, par A. Hamon, Gabriel de La Salle, etc. La revue cessa de paraître en 1901 ; puis elle revint à l'existence pour une année (1902-1903), avec A. Hamon comme directeur scientifique, et le Belge L. Dumont-Villeval à la direction littéraire, remplaçant Emile Michelet, qui avait occupé ce poste depuis 1899. Cette revue, qui se proposait d'être « l'organe libre de la pensée humaine, des tendances les plus larges et les plus

indépendantes en matières scientifiques, littéraires et artistiques », continuait réellement, avec plus d'ampleur et de méthode, la revue « la Société nouvelle », fondée en 1881 à Bruxelles, par Fernand Brouzet. Elle fut la première à publier en France des écrits de Gorki, d'Andréïef, de Kropotkine.

Une seconde série de l'« Humanité nouvelle » a commencé à paraître en 1906 à Gand, avec Heyman comme propriétaire et directeur, et un comité de rédaction dont Hannu et plusieurs collaborateurs de l'ancienne revue font partie.

HUTTON Richard Holt, publiciste et théologien anglais, né à Leeds en 1826, mort à Twickenham en 1897. Il dirigea pendant plus de trente ans, depuis 1861, le « Spectator » et acquit la réputation d'un remarquable journaliste. Il a publié, entre autres ouvrages : des *Essais théologiques et littéraires* (1871), où il expose les raisons qui l'ont fait passer de l'Unitarisme à l'Eglise anglicane, et des *Etudes parlementaires*, où l'on trouve un magistral portrait de lord Brougham ; une *Vie de Scott* (1878), une *Vie de Newman* (1891).

HYÆNODONTIDES n. m. pl. Paléont. Famille de mammifères carnassiers, renfermant les genres *hyaenodon*, *theroxytherion*, *apterodon*, *pseudopteronodon*, *pteronodon*, etc. — Un **HYÆNODONTIDE**.

— **ENCYCL.** Les animaux de cette famille ont tous vécu à l'époque tertiaire sur l'hémisphère nord. Par leur crâne, leur dentition surtout, ils se rapprochent beaucoup des marsupiaux, et même temps qu'ils rappellent les hyènes par la structure carnassière de leurs molaires. Aussi les a-t-on souvent rangés parmi les marsupiaux.

HYLINE n. f. Genre d'amaryllidacées-narcissées, comprenant de petites herbes du Brésil, à fleurs blanches, dont les pièces linéaires sont très allongées et la couronne dédoublée.

HYOTHERIUM (*ti-ri-oum*) n. m. Genre de mammifères artiodactyles pachydermes, de la famille des suidés, comptant cinq espèces, fossiles dans le tertiaire de l'Europe et de l'Asie.

— **ENCYCL.** Le genre *hyotherium* est le type d'une sous-famille dite des *hyotheriiniens*, qui comprend aussi les *paléochères*, *éobéchères*, *chéropotames* et autres formes plus ou moins voisines des porcins actuels.

HYPERTENSION (*tan* — du gr. *huper*, au-dessus, et de *tension*) n. f. Augmentation de la tension sanguine normale.

I

ICARD (Honoré), sculpteur français, né à Tourtouse (Ariège) en 1843. Il reçut les leçons de Dumont et d'Aimé Millet, et débuta au Salon de 1875. On voit, de lui, au musée Galliera : *Protection et avenir*, marbre ; *L'Araignée*, marbre ; *musée de Quimper* ; *David devant Saül* (musée de Pau) ; *Gilliat vainqueur de la pierre* (musée de Cahors) ; *Saint Jérôme* (musée de Foix) ; *les Droits de l'homme* (cimetière de Saint-Mihiel), sur la tombe du philanthrope Duquesnoy. — M^{me} **ICARD** (Francine Ducrot), née à Pont-de-Vaux en 1845, élève de son mari, a exposé sous son nom de jeune fille en 1891 une statue en marbre, *Bûcheron*, qui lui valut une récompense, et en 1894, *Martyr*, plâtre, honoré d'une médaille. M^{me} **ICARD**, qui collabore aux travaux de son mari, a pris part à l'Exposition de 1900 avec *les Vierges folles*, bas-relief signé des deux artistes.

IKENO (Seitiro), botaniste japonais, né à Tokio en 1867. Docteur ès sciences, professeur de botanique à l'Université de Tokio depuis 1891. Ce savant a été rendu justement célèbre par ses *Recherches sur les spermatozoïdes de cecyas* (1896). On lui doit aussi des *Mémoires sur la formation des spores dans les taphrina*, sur la *spermatogénèse de marchantia polymorpha*, et un traité en japonais sur la phylogénie des plantes.

* **IMMANENCE** n. f. — Philos. relig. *Méthode apologetique de l'immanence*, méthode qui consiste à établir la vérité religieuse par les aspirations, les exigences et les énergies propres à l'âme humaine.

— **ENCYCL.** A la fin du XIX^e siècle et au commencement du XX^e, des philosophes et des écrivains catholiques ont préconisé une méthode nouvelle dans l'enseignement et la défense de la religion. Un professeur de philosophie de l'Université, Maurice Blondel, inaugura le mouvement dans son livre sur *l'Action* (1893). Il précisa ses idées dans sa *Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine en matière d'apologétique* (1896). La doctrine fut défendue ensuite par l'abbé Denis, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, ainsi que par Ed. Le Roy dans son article *Qu'est-ce qu'un dogme ?* et le P. Laberthonnière dans ses *Essais de philosophie religieuse* (1903) et son livre *le Idéalisme chrétien et l'Idéalisme grec* (1904).

La méthode apologetique actuellement employée est la méthode historique. Elle consiste, pour les apologistes, à établir d'abord le fait divin de la révélation et à proposer ensuite à l'esprit les vérités révélées, prouvées ainsi, non en elles-mêmes, mais indirectement, par le caractère divin, et dès lors infaillible, de l'autorité qui les enseigne. C'est une doctrine que la démonstration verbale en nous, pour ainsi dire, du dehors. La nouvelle méthode veut que l'on parte non d'un fait extérieur, mais de l'état même de l'âme, de ses aspirations, de ses besoins, et que l'on s'efforce de montrer comment les dogmes sont appelés, ou postulés, par cet état, et s'y ajustent de telle manière que, si elle sait bien voir en elle-même, l'âme peut les y découvrir d'elle-même, dans ce qu'elle est, ce qu'elle doit être, ou du moins qu'elle aussitôt qu'un lui propose ces doctrines elle y entre spontanément, s'en pénètre, se les assimile par sa propre énergie et les fait siennes.

Si tous les partisans de la théorie admettent au moins ces principes, plusieurs les dépassent dans l'ensemble de leurs idées, et il n'en est guère qui n'aillent plus loin, çà et là, dans quelques assertions.

Un point commun à tous, c'est qu'ils exposent et défendent leur doctrine dans le dessein de se conformer à la pensée contemporaine. Pour eux, en effet, le principe général de l'immanence est une conquête définitive de la philosophie moderne. « Qui refuse de l'admettre, écrit hardiment Le Roy, ne compte plus désormais au nombre

des philosophes ; qui ne parvient pas à l'entendre marque ainsi qu'il n'a point le sens philosophique. Et voici, dit-il, en quoi consiste ce principe. La réalité n'est pas faite de pièces distinctes juxtaposées ; tout est intérieur à tout ; dans le moindre détail de la nature ou de la science, l'analyse retrouve toute la science et toute la nature ; chacun de nos états et de nos actes enveloppe notre âme entière et la totalité de ses puissances... Aucune vérité n'entre jamais en nous que postulée par ce qui la précède à titre de complément plus ou moins nécessaire, comme un aliment qui, pour devenir nourrissant effective, suppose chez celui qui le reçoit des dispositions et des préparations préalables, à savoir, l'appel de la faim et l'appétit à digérer. »

On applique ce principe aux vérités surnaturelles, et les plus hardis vont même jusqu'à voir dans tout dogme, prouvé par la méthode indirecte et extrinsèque, une limite aux droits de la pensée, une entrave et une restriction imposées du dehors à la liberté de la recherche ; toutes choses contraires, d'après eux, à la vie même de l'esprit, à son besoin d'autonomie, qui exige qu'il conquière la vérité par son énergie propre, ses forces intérieures, immanentes.

« Rien ne peut entrer dans l'homme, dit Blondel, qui ne corresponde en quelque façon à un besoin d'expansion... il n'y a pour lui vérité qui compte ni précepte admissible sans être de quelque manière autonome et autochtone. » Pour Blondel, « le progrès de notre volonté nous contraint à l'aveu de notre insuffisance, nous conduit au besoin senti d'un surcroît (qui est le surnaturel), nous donne l'aptitude, non à le produire et à le définir, mais à le reconnaître et à le recevoir. »

Le P. Laberthonnière, expliquant et développant cette pensée, ajoute que tout homme est appelé en fait à la vie surnaturelle, que c'est l'union intime avec Dieu et la participation à sa vie ; il s'ensuit, dit-il, que Dieu agit par sa grâce sur tous les cœurs ; ainsi l'action de l'homme est imprégnée de l'action de Dieu, qui l'informe, et, dès lors, en suivant l'expansion et le développement de l'action humaine, c'est-à-dire en regardant en soi, on doit voir apparaître et s'épanouir ce que notre action recèle en son fond, par conséquent, Dieu et le surnaturel.

Seulement cette découverte, ou plutôt cette sorte d'ascension intérieure vers la partie supérieure de notre être, jusqu'à l'infini qui y réside, devient d'autant plus facile et plus efficace que notre conduite est meilleure ; l'action joue un rôle considérable ici, et l'on peut dire que la vérité morale et religieuse est une fonction de la vie : vivez le bien, vivez Dieu, ce sera le moyen de connaître le bien et Dieu ; cette connaissance grandira même à mesure que vous vous élèverez davantage dans l'ordre moral.

Telle est la théorie.

Bien qu'elle soit fuyante, souvent vaporeuse et assez difficilement saisissable, pour que ses défenseurs puissent reprocher presque toujours à leurs adversaires de l'entendre inexactement, beaucoup reconnaissent qu'elle n'est point sans noblesse ; et y a, déclarent-ils, chez certains de ses partisans des pages mystiques d'une véritable élévation, et c'est un bien, sauf l'excès, d'avoir insisté plus que d'autres, après Pascal et conformément à l'Evangile, sur l'influence de la volonté et de la conduite dans la conquête de la vérité.

Mais l'ensemble de la doctrine n'en mérite pas moins, à leurs yeux, un certain nombre de reproches. C'est d'abord, selon eux, s'imposer une sujétion imprudente que de se mettre volontairement à la remorque d'une philosophie à la mode, la mode étant sujette à passer en philosophie comme en tout le reste.

De plus, ils soutiennent que ce que la doctrine a de bon est ancien et que ce qu'elle a de nouveau est mauvais. Ainsi, disent-ils, l'influence des dispositions morales dans la connaissance de la vérité religieuse est connue et enseignée depuis longtemps ; ce qui est récent, c'est de leur attribuer la part principale, presque tout, dans l'acte de foi, en oubliant que la foi est en elle-même une adhésion de l'esprit. On n'ignorait pas non plus qu'une assertion doit être perçue comme vraie par l'âme, pour que l'adhésion qu'on y donne soit un acte humain ; ce qui est nouveau et inexact, c'est de prétendre que l'âme ne peut se rendre compte de la vérité d'une assertion autrement qu'en la percevant directement et dans son fond, et jamais en se réclamant d'un témoin autorisé qui la garantit, exigence injuste et dangereuse, qui supprimerait la valeur du témoignage, même dans les choses naturelles, et rendrait impossible la foi aux mystères. C'est enfin, ajoutent-ils, une vieille doctrine qu'il existe en nous certaines tendances confuses, des besoins intellectuels et moraux, qui appellent, en quelque manière, la vérité chrétienne et que cette vérité satisfait ; c'est ce que Tertullien nommait déjà le témoignage d'une âme naturellement chrétienne ; ce qui est nouveau, mais ce qui est, en même temps, un simple révo, c'est de croire qu'on est capable de percevoir Dieu et les vérités surnaturelles en regardant au fond de soi, en suivant le développement de ses propres actions dans lesquelles Dieu se cachera et pourrait être aperçu.

Cette importance du sujet pensant, qui semble contenir lui-même son objet, a fait accuser les théoriciens de l'apologétique de l'immanence, bien qu'ils s'en défendent avec vigueur, de s'inspirer d'un principe kantien et de se mettre, malgré qu'ils en aient, sur la route du subjectivisme, du panthéisme et de toutes les erreurs où ces principes peuvent conduire.

L'Eglise a toujours enseigné la valeur métaphysique de la raison et la transcendance du Créateur à l'égard de la créature : il la domine sans s'y confondre. Aussi la congrégation de l'Index a-t-elle condamné, en 1906, les deux ouvrages du P. Laberthonnière que nous avons cités plus haut.

INLASSABLE (*de in*, et *lasser*) adj. Qui ne se lasse pas, infatigable : *Une patience INLASSABLE.*

Institut agricole international de Rome. — L'idée première de l'Institut agricole international qui vient d'être fondé à Rome est d'origine américaine. David Lubin, riche marchand du Colorado, associé principal de la « Weinstock Lubin Company », avait été frappé de ce fait — surtout visible aux Etats-Unis — que les cultivateurs, en restant isolés, restent faibles et sans défense devant les agitateurs et les spéculateurs des villes. De cette idée à celle d'une vaste organisation de défense et de protection des intérêts agricoles il n'y avait qu'un pas :

notre négociant était trop de sa race, d'un esprit à la fois trop positif, trop ardent et trop peu spéculatif pour ne pas le franchir. Or, comme en un tel et si grandiose projet, il fallait, pour réunir un patronage hautement autorisé, un promoteur exceptionnel, Lubin, avec cet instinct divinatoire qui tient lieu, chez beaucoup d'inventeurs, d'expérience et de raison, avait compris que Victor-Emmanuel serait le collaborateur dont il avait besoin. Il ne s'était pas trompé. Quelques semaines tout au plus après l'arrivée à Rome du voyageur américain, c'est-à-dire vers octobre-novembre 1904, l'idée et son prophète avaient vaincu : le concours du roi leur était acquis. L'idée de Lubin, encore assez vague, fut presque aussitôt soumise à l'étude d'un spécialiste d'économie politique, Maffeo Pantaleoni. Il en résulta un rapport extrêmement favorable, de nombreux colloques entre Victor-Emmanuel et ses ministres, et finalement une lettre adressée par le roi à Giolitti et dans laquelle, selon l'heureuse expression du professeur et historien Guglielmo Ferrero, on a cherché à fonder, en un tout d'exécution immédiatement possible, la partie technique et la partie idéale du projet.

Cette lettre précisait la tâche que pouvait accomplir un institut international d'agriculture et démontrait brièvement l'utilité manifeste d'une telle institution. En donnant à la classe agricole l'organisation centrale qui lui a manqué jusqu'alors, il n'était pas impossible de lutter efficacement, par une entente internationale, contre les maladies contagieuses du bétail, les maladies des plantes, et les ravages des insectes et des animaux nuisibles ; il n'était pas impossible non plus, en répartissant les risques et les assurances qui leur sont relatives sur de bien plus grandes surfaces, de diminuer, jusqu'à rendre presque nulle le préjudice causé à la culture par la grêle, les inondations et les sinistres de toute nature ; d'une manière générale en élargissant les bases de la mutualité et de la coopération agricole on en développerait d'autant mieux l'effet utile ; on pourrait trouver encore les moyens les plus propres à prévenir l'adulteration des matières alimentaires et ses déplorables effets ; il était également possible, d'autre part, de recueillir sur tous les points du globe les prix du marché suivant les lieux, la quantité et la qualité des récoltes, de telle sorte que les cultivateurs mieux renseignés pussent mieux régler leur production, et mieux se défendre aussi contre les trusts et les syndicats d'accaparement ; de même on pouvait recueillir et centraliser tous les renseignements d'ordre météorologique ; il était possible enfin en guidant les grands courants d'émigration, en appelant la main-d'œuvre où elle est vraiment nécessaire, d'éviter les surprises, les représailles brutales, les violences et les conflits.

Ce programme a paru pratique et réalisable aux délégués des principaux gouvernements (trente-huit Etats étaient représentés), qui, sur l'initiative de l'Italie, se réunirent à Rome, en un solennel congrès, au mois de mai de 1905, sous la présidence de Tittoni, ministre des affaires étrangères. La création de l'Institut y fut décidée, et la délimitation qui en fut donnée répond point pour point aux vœux de Victor-Emmanuel. Le congrès décida en outre que l'Institut serait permanent, qu'il aurait son siège à Rome, qu'il serait administré par un comité international, et qu'au sein de ce comité le nombre de voix dont les Etats disposeraient serait, pour chacun d'eux, proportionné à l'importance de son concours financier. A l'issue du congrès, le roi témoigna de son désir d'une contribution toute personnelle, et ce désir se traduisit en fait par une libéralité magnifique : la donation des produits en argent de deux domaines de la couronne, lesquels, totalisés, représentent un revenu annuel d'environ 300.000 francs.

Institut de chimie appliquée, école spéciale établie à la faculté des sciences de Paris en 1896 et ayant pour but l'enseignement de la chimie appliquée. Cet enseignement se fait en trois années, pendant lesquelles les élèves sont assujettis à suivre certains cours et conférences de la faculté, en même temps qu'ils sont soumis à trente heures de présence par semaine au laboratoire. A la fin de chaque année, il est décerné une médaille d'argent à l'élève qui s'est classé premier pour les travaux de laboratoire et une médaille de bronze à celui qui s'est classé second, chacun des autres élèves pouvant recevoir un certificat, s'il en est jugé digne ; à la fin de la troisième année, les meilleurs élèves, possédant les trois certificats annuels, reçoivent un *diplôme de chimiste*. Les candidats à l'Institut de chimie sont soumis à un concours d'entrée, auquel ils ne peuvent se présenter s'ils ne sont pas âgés d'au moins dix-huit ans dans le cours de l'année de leur inscription. Le maximum des élèves admis chaque année est de quarante.

* **ION** n. m. — Phys. *Théorie des ions*. Conception récemment imaginée par les Hollandais H.-A. Lorentz, Van t'Hoff, P. Zeeman, le Suédois Svante Arrhenius, et que de multiples recherches physiques ou chimiques sont venues développer et justifier.

— **ENCYCL.** Selon cette théorie, les ions constituent une espèce particulière d'atomes ou de molécules passagèrement chargés d'énergie électrique et mobiles. Le lien cherché entre la matière inerte et l'éther transmetteur des radiations, serait précisément l'ion, c'est-à-dire l'électrisé mobile par rapport à l'éther. Le déplacement relatif des charges électriques, centres de divergence du champ, et de l'éther envisagé comme immobile, s'effectue, du reste, sans modification de la grandeur des charges. En d'autres termes, une surface qui se déplace dans l'éther avec ces dernières est traversée par un flux électrique complètement invariable. C'est le principe de la conservation de l'électricité qui absorbera sans doute le principe de la conservation de la matière, si la matière n'existe pas sans électricité, comme le veulent certains physiciens. Cependant beaucoup de savants pensent encore, avec P. Langevin, que « l'électricité seule ne suffit pas à construire la matière ». En tout cas, la *théorie des ions* ne se trouve jusqu'ici en contradiction avec aucune donnée positive ; elle fut le point de départ de presque tous les travaux récents en électricité ; grâce à elle, on put interpréter des faits connus (décharge disruptive, conductibilité métallique, etc.), demeurés sans explication rationnelle. Comme toute hypothèse scientifique, elle ne saurait représenter la formule invariable de la vérité, mais n'est qu'un échafaudage dessinant l'aspect du mouvement définitif, d'une façon plus ou moins vague. Toute-

fois la conception de l'ian souleva certaines difficultés. Par exemple, on ne peut pas concrétiser par des images matérielles son déplacement par rapport à l'éther et on doit admettre dans sa structure autre chose que sa charge électrique ; il faut supposer qu'une action immatérielle l'unité de l'ion en empêchant cette charge de se disperser sous la répulsion intime des éléments qui la composent.

ISVOLSKY (L.), homme d'Etat russe, né en 1861. Issu d'une famille d'origine allemande, il entra fort jeune dans la diplomatie russe, et, après avoir servi quelque temps au ministère des affaires étrangères, à Saint-Petersbourg, fut envoyé comme agent diplomatique à Rome, auprès du pape Léon XIII, qui apprécia la finesse de son esprit. Il sut rétablir ainsi entre le pape et le tsar des relations diplomatiques normales, qui devinrent bientôt cordiales. Envoyé ensuite comme ministre à Munich, puis à Tokio, il fut dans ce dernier poste faire apprécier, mais trop tard, la clairvoyance avec laquelle il avait prédit une guerre qu'il ne réussit pas à prévenir. Rappelé en 1901, il fut, en avril 1906, appelé à la direction du ministère des affaires étrangères. Dans des circonstances exceptionnellement difficiles pour le gouvernement russe, il montra un zèle et une activité dignes d'éloges. Il parcourut, en septembre et octobre, une partie de l'Europe occidentale, séjournant à Vienne, à Berlin et notamment à Paris, où il eut l'occasion de faire connaître par le gouvernement français les principes fondamentaux de l'accord franco-russe. Avec le gouvernement de Berlin, il négocia plus particulièrement les conditions d'une entente contre le nationalisme polonais.

J

****JAPON.** — Dans le courant de l'année 1905, un des soucis principaux de la diplomatie japonaise a été le maintien de relations cordiales avec les Etats-Unis d'Amérique. D'assez graves incidents en effet se sont produits en Californie, où la haine des jaunes, Chinois ou Japonais, est depuis longtemps enracinée. (V. CALIFORNIE). Au mois d'octobre 1906, les autorités américaines de l'Alaska ont surpris et fusillé des pêcheurs japonais qui se livraient à la pêche du phoque dans les eaux territoriales américaines. D'où un état d'irritation très vif de l'autre côté du Pacifique, malgré les efforts personnels du président Roosevelt.

Il est à noter également que le Japon a cessé d'encourager l'émigration de ses nationaux vers l'Amérique du Sud, aussi bien que vers l'Amérique du Nord. Au mois de novembre 1906, en effet, des légations japonaises ont été établies au Brésil et dans la république Argentine, en même temps que des compagnies de navigation ont été organisées et des traités de commerce proposés aux pays ci-dessus désignés.

JAPP (Alexander Hay), littérateur écossais, né à Dun (Forfarshire) en 1839, mort en 1905. Il fit ses études à Milnes School (Montrose), et à l'université d'Edimbourg. Entré de bonne heure dans la presse périodique, où il dispersa quantité d'articles sous son nom et sous des pseudonymes (H. A. PAGE, Benjamin ORME, E. CONDER GRAY), il fut secrétaire de la rédaction des « Good Words » et de la « Contemporary Review », et rédigea en chef le « Sunday Magazine ». Nous citerons, parmi ses nombreuses publications : *Three Great Teachers : Carlyle, Tennyson and Ruskin* (1865) ; *De Quincey's Life and Writings* (1877) ; *Thoreau, his Life and Aims* (1878) ; *De Quincey's memorials* (1891) ; *Hours in my Garden* (1893) ; un volume de vers, le *Circle of the Year* (1894) ; *Adam and Lilith* et autres légendes tirées des Rabbinus et autres docteurs (1899) ; *Her Part* (1900) ; *Dawn, an Ethical Thinker* (1901). On lui doit aussi quelques volumes d'histoire naturelle, où il raconte agréablement ses herborisations matinales dans les parcs londoniens, car A. H. Japp était un botaniste amateur passionné.

JHOUNEY (Albert JOUNET, dit), littérateur français, né à Marseille en 1850. Il débuta en 1887 par un recueil de vers, les *Lys noirs*, où se manifestaient déjà les tendances mystiques de l'auteur, et publia successivement : *le Royaume de Dieu* ; *le Livre du jugement* (1889) ; *L'Étoile sainte* (1890) ; *la Rédemption* (1892). Albert Jhouney, dans une forme parussienne non dépourvue de mérite, continuait à se montrer épris d'ésotérisme : il devait d'ailleurs reprendre quelques-unes des idées exprimées dans sa brochure *L'Âme de la foi* (1890) pour les développer dans son ouvrage *Esotérisme et socialisme* (1893), où il traite de la philosophie occulte dans ses rapports avec la science moderne. Albert Jhouney a, en outre, dirigé un périodique consacré à la littérature mystique : « l'Étoile ».

K

KATSURA TARO (comte), homme d'Etat japonais, né dans l'île de Kiou-Siou en 1848. Il se distingua, fort jeune encore, dans la lutte soutenue par les samouraï contre les flottes alliées de la France et des Etats-Unis, et, pendant les troubles de 1868, il prit le parti du gouvernement impérial. Deux ans après, il se rendit en Europe pour y étudier la constitution des armées occidentales. Il suivit les cours de l'académie de guerre de Berlin et fut attaché militaire dans cette ville de 1875 à 1878. De retour au Japon, il fut employé au ministère de la guerre. Pendant la guerre sino-japonaise, il prit part aux opérations autour de Hai-Tcheng et de Niou-Tchouang. Quelque temps gouverneur de Formose après la conclusion de la paix, il fut en 1897 nommé ministre de la guerre, et il conserva ces fonctions jusqu'au début de la guerre contre la Russie.

KAYSER (Edmond), microbiologiste naturalisé Français, né à Echternach (grand-duché de Luxembourg) en 1857. Docteur ès sciences et ingénieur agronome, élève et disciple de Duclaux, ancien répétiteur et chef de travaux à l'Institut national agronomique, Kayser, depuis 1901, est maître de conférences de microbiologie dans cette même école et il y dirige d'autre part le « laboratoire de fermentation ». Ses travaux, qui satisfont, dans leur conception et leur exécution, aux conditions les plus rigoureuses de la science, sont tous empreints cependant d'un caractère manifeste d'utilité immédiate, Kayser alliant toujours à l'esprit scientifique le constant souci de

la vie pratique et de ses besoins. On lui doit de nombreuses études sur les levures sélectionnées et sur la fermentation lactique, et d'intéressants comptes rendus de missions scientifiques à l'étranger, parus notamment dans les « Annales Pasteur », les « Annales de la science agronomique », les « Annales de la brasserie », le « Bulletin du ministère de l'Agriculture », etc. Il a publié en outre deux ouvrages de vulgarisation : les *Leçons*, et une *Microbiologie agricole*.

KENADSA, oasis et ksar fortifié du Sahara algérien aux confins du Sud-Oranais et de la frontière marocaine, et à 40 kilomètres environ à l'O. du poste français de Béchar. Un millier d'habitants environ, appartenant à la tribu des Doui-Menia, favorables à l'extension de l'influence française. Prospères palmierais.

KERBRECH (François-Nicolas-Guy-Napoléon FAVOROT de), officier et écrivain français, né à Caudebec (Normandie) en 1837, mort à Paris en 1905. Fils d'un général de cavalerie, il entra lui-même en 1854 à l'École militaire de Saint-Cyr, en sortit dans la cavalerie, fut promu lieutenant en 1862, capitaine en 1866, et remplit une mission en Europe pour étudier l'organisation des écoles militaires des différents pays. Chef d'escadron en 1870, il fit la campagne comme aide de camp du général Ducrot, auprès duquel il combattit à Reichshoffen et à Sedan. Evadé après la capitulation, il rejoignit son chef à Paris, et remplit à la tête de ses éclaireurs le commandant Franchetti, tué à Champigny. Après la campagne, il s'occupa de la reorganisation de la cavalerie française, fut attaché au service des remontes, et nommé lieutenant-colonel en 1876. Trois ans après, il était envoyé aux Etats-Unis pour y étudier les procédés d'élevage du cheval de guerre. Colonel en 1881, général de brigade en 1886, divisionnaire en 1892, il fut adjoint à l'inspecteur général des remontes, puis placé à la tête de ce service, dans lequel il apporta de nombreuses améliorations. Il a publié : *les Chevaux de l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada)*, 1882, et après sa mort ont paru *Mes souvenirs* (1905), où se trouvent d'intéressantes pages sur les derniers combats de l'armée de Sedan, sur le siège de Paris, la journée de Champigny, etc.

KHARBINE, ville de la Mandchourie septentrionale, sur le Songari, affluent du fleuve Amour, 40.000 hab. Ce n'était, avant 1896, qu'un simple village mongol, lorsque les Russes en firent le point d'embranchement de la voie ferrée vers Port-Arthur, qui se greffait à cet endroit sur le Transsibérien. En quelques années, une ville de bois fut créée de toutes pièces, qui devint bientôt le grand centre des approvisionnements des armées russes en Mandchourie. C'est encore ce rôle qui remplit Kharbine pendant les hostilités russo-japonaises, avant de perdre de son importance après la clôture des opérations et l'évacuation de la Mandchourie par les Russes.

KHEVENHÜLLER-METSCH Rodolphe-Ladislav-Jean-Joseph-Marie, comte de, diplomate autrichien, né à Vienne en 1814. Il appartient à une très ancienne famille d'origine francoprovençale. Après avoir pris part, en qualité d'officier, à la guerre contre la Prusse en 1866, il entra dans la diplomatie, comme attaché à la légation autrichienne en Italie, en 1867. Secrétaire d'ambassade en 1872, il alla, comme agent diplomatique, à Sofia, en 1879. Il fut ensuite nommé à Belgrade avec le titre de ministre plénipotentiaire, de 1884 à 1886. Les Serbes voulaient être battus par les Bulgares à Sivoutza et à l'Prot ; il intervint auprès des vainqueurs, et il réussit à imposer au prince Alexandre de Battenberg et à lui faire signer un armistice avec les vaincus. Il fut ensuite ministre à Bruxelles (1888-1891). Ambassadeur en 1901, il fut nommé en cette qualité, à Paris, le 10 décembre 1903. De manières courtoises, d'esprit cultivé, le comte Khevenhüller-Metsch unit à ces qualités personnelles toute les traditions d'une vieille race.

***KLACZKO** Julien, poète et écrivain polonais, né à Vienne en 1828. — Il est mort à Varsovie en 1906.

KNOBEL Charles-Auguste, exégète allemand, né à Tschelcheln, près de Sorau, en 1817, mort à Giessen en 1893. Privatdocent en 1841, il devint en 1855 professeur extraordinaire de théologie à Breslau et, en 1858, professeur ordinaire à Giessen. Il a publié : *le Prophétisme des Hébreux* (1837) ; *les Tables populaires de la Genèse* (1850) ; des commentaires sur le *Kohélet* 1836, sur *Isaie* 1844, 3^e édit., 1861, sur la *Genèse* (2^e édit., 1860), sur *l'Épître et le Lévitique* 1857, sur les *Nombres*, le *Deutéronome* et *Josué* (1861). D'autres éditions de ses commentaires sur le *Pentateuque* ont été publiées par Dillmann.

***KOCH** Robert, médecin allemand, né à Clausal en 1813. — Il a obtenu en 1905 le prix Nobel physiologie et médecine.

KOEBKE (Christen Skjellerup), peintre et graveur danois, né et mort à Copenhague 1810-1848. Il fréquenta l'Académie dès l'âge de treize ans et devint ensuite élève de Lorenzen et Eckersberg. Il acheva ses études en Italie, qu'il visita en 1838. De 1845 à 1846, il exécuta des décorations à fresque au Thorwaldsen-Museum. Parmi ses œuvres, citons : *le Vieux Muteb*, galerie de Copenhague ; *Matin à Capri* (château de Frederiksberg, 1844). Il a gravé plusieurs de ses meilleures compositions.

KOMADOUOU. — D'après la délimitation conventionnelle en 1906 entre la France et l'Angleterre, le cours du Komadougou forme la limite méridionale de la zone d'influence française aux confins de la Nigéria.

KORN (Arthur), physicien allemand, né à Breslau en 1870. Il fit aux universités de Erlbourg, en Brisgau, Leipzig et Berlin, ses premières études scientifiques, puis alla compléter à Paris, où il fut l'élève de Bouy, de Picard et de Poincaré. De retour en Allemagne, il fut nommé professeur à l'université de Munich 1895. Entre autres ouvrages, il a publié d'excellents *Leçons sur la théorie et le potentiel* (1899-1900) et de nombreux mémoires sur la méthode de Neumann, le problème de Dirichlet, les vibrations universelles de la matière, l'induction magnétique, etc. ; mais il est surtout connu pour sa découverte de la *téléphotographie* (v. ce mot) ou transmission des images photographiques par le télégraphe. Les premières expériences de Korn relatives à ce sujet furent effectuées à Paris dans le laboratoire de Curjevet et le résultat en avait été communiqué à l'Académie des sciences en 1903, mais

les photographes alors obtenus étaient flous ; grâce à divers perfectionnements, les appareils ont obtenu des résultats encourageants (dec. 1906). V. TELEPHOTOGRAPHIE.

KOSER (Reubold), historien allemand, né à Scharnow, près de Pratzlau, Brandebourg en 1852. Il étudia les lettres et l'histoire aux universités de Berlin, de Vienne et de Halle, collabora à la publication de la correspondance de Frédéric le Grand et de Prusse, fut, sous les auspices de l'Académie des sciences de Berlin, élu, en 1881, chargé de l'ouvrage de la biographie à l'université de Berlin, nommé en 1882 ar. Livres et aux archives nationales prussiennes en 1884, professeur à l'université de Bonn en 1891 comme professeur titulaire, succéda en 1906 à Sybel comme directeur des archives nationales prussiennes à Berlin. Il fut membre de l'Académie des sciences et honoraire, en 1881, du télégraphe de l'Etat prussien. Ses principaux travaux ont trait au règne de Frédéric le Grand et de Prusse, d'après des recueils de documents. *Documente über die politische Verwaltung des Königs Friedrich I. von Preussen* (1884), *Le règne de Frédéric le Grand*, t. I et X, 1884-1885. *Entrée de Frédéric le Grand en Italie*, 1884-1885. *La responsabilité de Frédéric le Grand*, t. I et II, 1884-1885. *Le règne de Gombkow et Pierre-Louis Maréchal de Meuse*, t. I et II. Plus quelques ouvrages d'érudition. *Fredericus le Grand*, prince royal 1886. *Recherches sur l'histoire de Brandebourg et de la Prusse*, t. I et IV, 1888-1892. *États actuels des recherches dans les archives de Prusse* 1890.

***KOUTZOU-VALAQUES**, romains de Macédoine, à l'origine tracés à ses origines à la population d'origine grecque, mais surtout par les vagues de la Macédoine et de l'Asie mineure. — Ce sont les descendants de la population, mais généralement établis depuis peu de temps, et demi au S. ou l'Asie, et dont on ne connaît pas seulement la conserve l'usage de la langue, mais les autres parlent en général le serbe. Les coutumes et les moeurs ont été évalués à 300 000 environ, sur lesquels beaucoup ont adopté les moeurs et la culture grecques.

Les Koutzou-Valaques ont été, en 1906, l'occasion principale du conflit entre la Grèce et la Roumanie. Sous prétexte que le patriarcat grec, seul reconnu en Macédoine par la Turquie, la saut le son autorité religieuse instrument de propagande panhellénique, la Roumanie a demandé la création d'un exarcatat pour les Koutzou-Valaques, et la suppression de l'obligation qu'ils se trouvent de se servir de la langue grecque pour l'accomplissement des rites religieux. La Roumanie a, par un traité, la constitution des Koutzou-Valaques, et maintenant révoqués, il se sont vus, dans toute la Macédoine, une agitation violente, et la rupture des relations diplomatiques entre la Roumanie et la Grèce.

KRIEGHAMMER Edmond de, général et homme politique autrichien, né à Landshut en 1812, mort à Ischl en 1906. Entré fort jeune dans l'armée autrichienne, il servit dans la cavalerie, se distingua pendant la campagne de Bohême en 1867, devint général en 1876, et, à rés avoir exercé plusieurs commandements importants de cavalerie, fut nommé ministre de la guerre en 1881. Il releva et quitta ce poste que neuf ans plus tard. Il y eut un caractère énergique, mais fut peu de diplomate. À l'égard des délégations, et notamment ne sut pas faire accepter d'elles le principe de l'augmentation du général en chef. En désaccord avec le chef d'état-major général de Beck, il se retira, en 1902, devant l'opposition croissante des Hongrois.

KUENEN Abraham, savant théologien néerlandais, né à Haarlem en 1828, mort à Leyde en 1891. Il étudia à Leyde et, en 1853, fut nommé professeur d'histoire et d'exégèse de l'Ancien Testament à l'université. Ses principales œuvres sont : *Recherche historique et critique sur l'origine et la réunion des livres de l'Ancien Testament* (1861-1865), réimprimé en 1889. Le premier volume a été traduit en français. Citons encore : *la Religion d'Israël jusqu'à la chute de l'Etat juif* (1869-1870) ; *Religions nationales et religions universelles* (1882) ; *les Prophètes et le Prophète en Israël* (1875), ouvrages où l'on voit à tous une grande autorité sur les exégètes du protestantisme libéral. Il était un des directeurs de la « Revue théologique ».

KYMATOLOGIE *ki* — du gr. *kyros*, at. *kyros*, et *logos*, discours, n. f. Nom nouveau forgé par les Allemands et entré dans le langage géographique, par lequel on désigne le chapitre de la géographie physique relatif à l'observation des vagues de l'eau, des rivières, du sautoir de la neige, etc.

L

LABERTHONNIERE Lucien, théologien et philosophe français, né à Chazelet (Indre) en 1840. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, enseigna la philosophie au collège de Jilly, se fit recevoir, comme es lettres, devint directeur de l'école Massillon, à Paris, puis le collège de Jilly. A la mort de l'abbé Denis (juin 1905) il prit la direction des « Annales de philosophie chrétienne », où il avait déjà publié plusieurs articles : *le Problème religieux* ; *le Dogmatisme moral* ; *l'Apôtre et le Dieu* ; *le Dieu et le Pascal* ; etc. Ces articles, ou est venu être un docteur de l'Immanence (v. IMMANENCE) et il volu sous le titre : *Les sciences et la philosophie* (1903). Ce livre a été mis à l'index et l'auteur s'est retiré à la condamnation. On en a publié : *les sciences et la philosophie* (1903) et des articles dans la « Quinzaine ».

LACOMBLEZ Paul-Henri, littérateur et éditeur, né à Solesmes (Nord) en 1875. Établi libraire à Bruxelles, il devint l'éditeur des jeunes littérateurs qui étaient dans l'« Art moderne », la « Jeune Belgique », la « Wallonie » ; il donna lui-même la *Pléiade*, qui fut anna de l'association avec la « Jeune Belgique » et publia ses premières œuvres de Maeterlinck, Van Lerberghe, Ferand Severn, Louis Delattre. Paul Lacomblez est lui-même un littérateur de talent : après avoir réuni d'aimables lectures sous le titre de *Jeunes Filles* (1890), il se fit offrir à par un poème dramatique en trois tableaux : *Loth et ses filles*.

LACROIX Jean-François de, conventionnel français, né à Pont-Andemer en 1754, décapité à Paris en 1794. Il était, en 1789, avocat à Anet. Procureur général syndic du département d'Eure-et-Loir, deux ans après il fut

envoyé comme député à la Législative, ou il fit montre d'opinions très avancées. Il provoqua des mesures de rigueur contre les émigrés, fit mettre en accusation les officiers du régiment de l'ambrosis, soupçonnés de modérantisme, et se signala par de violentes attaques contre le cour. Rêlé à la Convention, il en devint le président le 4 octobre, fut chargé de plusieurs missions, avec Danton, en Belgique, ou il fut accusé de s'être rapidement enrichi. En mars 1793, il aida à l'établissement du tribunal révolutionnaire, puis devint membre du comité de Salut public. Il fut un des adversaires les plus violents des girondins, qui d'ailleurs avaient sévèrement critiqué la Convention sa conduite en Belgique. Très lié avec Danton, il fut arrêté, jugé et exécuté en même temps que lui.

***LAIT** n. m. — Encycl. *Étude du lait*. Pendant longtemps, le lait stérilisé a eu l'inconvénient de se présenter sous la forme d'un liquide nettement séparé en deux tranches, la crème montant à la surface et formant une masse agglomérée dans le goulot de la bouteille. À l'aide de la machine dite à *faire le liquide*, on est parvenu à obtenir une homogénéité parfaite pour le lait stérilisé. Le lait fixé ainsi est beaucoup plus stable que le lait ordinaire, car en aucun cas la crème ne peut se séparer, même à l'aide d'une crémeuse centrifuge. Le principe de la machine à fixer consiste à soumettre le lait à une énorme pression, obtenue par des compresseurs hydrauliques, et qui dépassent souvent 200 atmosphères par centimètre carré.

***LALAUZE** (Adolphe), graveur et peintre français, né à Rive-de-Gier en 1838. — Il est mort à Milly en 1906.

LANDRY Frédéric ou Fritz, sculpteur et médailleur suisse, né au Locle en 1812. Il étudia le dessin à l'École des beaux-arts de Genève sous le peintre Barthélemy Menn, et termina son éducation à Paris, soit à l'École des beaux-arts, soit dans l'atelier de son compatriote Antoine Bovy. Son œuvre comprend des bustes, des plaquettes et des monnaies. Les principaux musées de Suisse possèdent ses portraits, en marbre ou bronze. Les médailles et plaquettes forment une série remarquable, où se sentent, à travers une influence française, une réelle originalité et une finesse verveuse, issue du terroir. *Sic fuit tempus, Déesse, le Forgeron, le Mineur, l'Aiguilleur, les Martyrs du travail*, etc., sont de belles compositions. Le portrait-médaille de *Fritz Berthoud, d'Agassiz*, la plaquette de *Louis Favre*, la médaille du *Tir fédéral de 1898*, sont d'un art et d'un goût excellents. Landry a témoigné des mêmes qualités, relevées du quelque pointe de modernisme, dans l'exécution de la pièce de 20 francs en or, que lui commanda la Confédération suisse. Son *Helvetia* est figurée par une robuste jeune fille, coiffée d'une simple natte de cheveu. Son regard se dirige vers le glacier de la Jungfrau profilé à gauche, et son cou est paré d'un collier d'edelweiss. Landry devint, en 1871, professeur de dessin au gymnase de Neuchâtel.

LAPIQUE Louis-Edouard, physiologiste et anthropologiste français, né à Epinal (Vosges) en 1866. Il fit ses études à Paris et fut reçu successivement docteur en médecine (1895) et docteur en sciences naturelles (1897); mais il avait déjà donné de nombreux travaux qui l'avaient fait nommer membre de la Société de biologie. Lapique a été préparateur, puis chef de laboratoire à l'Hôtel-Dieu, professeur suppléant à l'École d'anthropologie, maître de conférences à la faculté des sciences (1898). Il a été chargé de diverses missions scientifiques par le ministère de l'Instruction publique (1892-1894) en Abyssinie, aux îles Andaman, en Malaisie; (1903) aux Indes. On lui doit de nombreuses notes à la Société de biologie, à l'Académie des sciences, etc. Citons, parmi ses travaux : *A la recherche des Négritos* (tour du monde, 1895-1896); *Sur le dosage du fer dans les recherches physiologiques* (1895); *Les Mutations du fer chez les vertébrés* (1897), etc. Lapique a été mêlé à l'affaire Dreyfus; il fut poursuivi en 1899 avec Duclaux et Grimaux comme secrétaire de la Ligue des droits de l'homme. Plus récemment, il fut, pendant quelques mois, suspendu de ses fonctions à la Sorbonne (1906) pour avoir pris la défense de Gustave Hervé.

LARMONT, une des dernières arêtes françaises du Jura, à l'E. de Pontarlier, entre le bourg de la Cluse et la frontière suisse, au delà de laquelle elle se prolonge dans le canton de Neuchâtel. Culmen, 1.352 mètres d'altitude à la montagne du Gros-Taureau, où se remarquent de très belles assises corallines. Le Larmont joue un rôle important dans la défense de cette partie de la frontière. Il commande en effet les voies ferrées qui relient Pontarlier à Lausanne et à Neuchâtel, ainsi que la route de Pontarlier à Lausanne par Vallorbe. Aussi a-t-il été garni d'importants ouvrages fortifiés; notamment le fort du Larmont inférieur et le fort du Larmont supérieur au sommet même de l'arête.

LARTIGUE Marie-Hippolyte DE, général français, né à Montesquiou Volvestre (Haute-Garonne) en 1815, mort à Toulouse en 1893. Élève de l'École militaire de Saint-Cyr en 1833, il en sortit dans l'arme de l'infanterie, et fut presque immédiatement envoyé en Algérie, où il fit une rapide et brillante carrière. Il était en 1854 lieutenant-colonel lorsqu'il fut envoyé en Crimée. Sa brillante conduite à l'attaque du Mamelon-Vert lui valut d'être promu colonel après huit mois de grade. Général de brigade au lendemain de la guerre d'Italie, divisionnaire en 1870, il fut appelé, au moment de la déclaration de guerre, au commandement de la 4^e division du 1^{er} corps d'armée (Ma-Mahon). C'est lui qui, à la journée de Reichschoffen, dut protéger, avec le concours de la division légendaire des cuirassiers du général Bencaïn, la retraite de l'armée. Deux fois blessé à Sedan, et, après la capitulation, envoyé prisonnier en Allemagne, il fut, en 1871, nommé commandant de la division d'Angoulême, où il concourut énergiquement à l'établissement de l'ordre. Commandant du 12^e corps d'armée en 1873, il passa au cadre de réserve en 1880. Sept ans plus tard, au moment de l'essai de mobilisation du 17^e corps, le commandement de la région militaire de Toulouse lui fut un moment confié.

LAUBADIÈRE François-Bertrand DE PONT D'ADREVOYE, comte DE, général français, né et mort à Laubadière (1759-1837). Il fit sa première campagne, en 1780, en Amérique, comme aide de camp du maréchal de Rochambeau, et recut à son retour le grade d'aide-major des logis des armées. Envoyé en Irlande en 1793, il y fut fait prisonnier jusqu'en 1800, date à laquelle il revint prendre du service

à l'armée d'Italie, puis à l'armée d'Allemagne. Il fit les principales campagnes du premier empire, fut blessé à Deppen à la tête de la cavalerie légère d'avant-garde, et nommé sur le champ de bataille général de brigade par l'Empereur. En 1808, il fut envoyé en Espagne. Il commandait à Madrid lors de l'installation de Joseph Bonaparte. En 1810, il fut nommé gouverneur de la province de Léon, et battit à Astorga une petite armée espagnole. L'année suivante, il gouvernait Zamora. Enfin, en 1812, il était envoyé en Westphalie, puis nommé au commandement de Hambourg. Au mois d'octobre de la même année, il enleva Brême aux Russes. Enfermé dans Wesel après l'évacuation de l'Allemagne par les armées françaises, il ne livra cette place aux Alliés qu'après la signature du traité de Paris. Pendant les Cent-jours, il accepta de Napoléon le commandement de la 14^e division; aussi la Restauration le laissa-t-elle sans emploi. Il avait été élu, en 1815, député de Maine-et-Loire. Son nom figure sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

LAUBEUF (Alfred-Maxime), ingénieur du génie maritime français, né en 1861. Élève de l'École polytechnique en 1883, il en sortit dans le corps des constructions navales, fut nommé sous-ingénieur en 1887 et attaché au port de Brest. Ingénieur en 1891, il s'occupa surtout, à partir de 1895, de recherches relatives à la navigation sous-marine, et c'est à lui que l'on doit les plans et la construction du type de bâtiments mis en service depuis 1904 dans la flotte française, et connus sous le nom de *submersibles*. (V. ce mot.) En 1906, Laubeuf quitta le service de l'État pour entreprendre, à titre privé, la construction de sous-marins.

LAUNAY (Louis DE), ingénieur et voyageur français, né en 1850. Élève de l'École polytechnique, puis de l'École des mines, il en sortit ingénieur des mines, et fit dans ce corps une rapide et brillante carrière. Il était ingénieur à Dijon, lorsqu'il fut nommé (1889) professeur de géologie appliquée à l'École supérieure des mines. Depuis lors, il a effectué un certain nombre de voyages scientifiques en Orient, en Amérique, et notamment dans l'Afrique du Sud, en 1895, où il est allé étudier sur place les gisements aurifères du Transvaal et les conditions industrielles de leur exploitation. Nous citerons, parmi ses principaux ouvrages : une remarquable étude sur *l'île de Metelin* (Lesbos); *Chez les Grecs de Turquie* (1897); *Les Mines d'or du Transvaal* (1896); *Recherche, captage et aménagement des sources thermo-minérales* (1899); *Géologie pratique et Petit Dictionnaire des termes géologiques les plus usuels* (1902). L. de Launay dirige la revue scientifique *la Nature*.

***LAURENT-DESROUSSEAU** Henri-Alphonse-Louis, peintre français né à Jouvville-le-Pont en 1858. — Il est mort à Valmondois en 1906.

LEBARQ (l'abbé Joseph), ecclésiastique et littérateur français, né à Hautot-Saint-Sulpice (Seine-Inférieure) en 1814, mort à Blasseville (Bon-Secours) en 1897. Élève du petit séminaire de Rouen, au Mont-aux-Malades, il y professa de 1868 à 1885. Dans l'interval, il se rendit à Paris, à l'École des carmes, depuis l'Institut catholique, et passa la licence ès lettres en 1873. Il retourna à l'Institut catholique une quinzaine d'années après pour achever la préparation de sa thèse de doctorat ès lettres; il fut reçu docteur devant la Faculté de Paris, en 1889. Il devint chanoine honoraire de Rouen en 1892, et fut nommé chapelain dans la même ville de la maison des Saints-Anges et directeur diocésain de l'« Œuvre des tabernacles ». Entraîné, dans son zèle sans limite, à chercher et à déchiffrer des manuscrits, il fut à la fin de 1895 frappé d'une cécité presque complète, et mourut deux ans après. On a de lui les ouvrages : de *Alexandro Gemmeticensi*, avec un catalogue des manuscrits de Juniièges (thèse latine) [1888]; *Histoire critique de la prédication de Bossuet* (thèse française) [1888]; *Œuvres oratoires de Bossuet* (1890-1896), 6 vol.; *Table analytique*, posthume, entièrement rédigée et partiellement transcrite par l'auteur (1897); *Corneille à Rouen*, souvenir du second centenaire, poésie (1899). Il a laissé en mourant des retouches sur les *Œuvres oratoires*, préparées en vue d'une seconde édition. Le nom de l'abbé Lebarq restera attaché à l'édition des *Sermons de Bossuet*, faite d'après les manuscrits avec un soin minutieux et une critique ingénieuse. Vers le milieu du XIX^e siècle, un élève de l'École des carmes, l'abbé Vaillant, avait sonné la charge contre l'édition de Déforis, et montré la nécessité de faire une édition des *Sermons* d'après les originaux. La mort l'empêcha d'entreprendre lui-même ce travail. Quarante ans après, comprenant l'insuffisance des éditions données dans l'interval, l'abbé Lebarq se donna tout entier à cette œuvre. Son édition des *Sermons* peut être considérée comme l'édition définitive.

LEBEUF (l'abbé Jean), historien et érudit français, né et mort à Auxerre (1687-1760). Il fut chanoine et sous-chantre de la cathédrale d'Auxerre, et composa un très grand nombre d'écrits qui lui valurent d'être nommé, en 1740, membre de l'Académie des inscriptions. Nous citerons de lui : *De l'état des sciences dans l'étendue de la monarchie française sous Charlemagne* (1737); *Dissertation sur l'état des anciens habitants du Soissonnais avant la conquête des Gaules par les Francs* (1735); *Dissertation sur plusieurs circonstances du règne de Clovis* (1738); *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissement à l'histoire de France* (1738); *Dissertations sur l'histoire civile et ecclésiastique de Paris* (1739-1743); *Mémoire contenant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre* (1754); *Histoire de la ville et du diocèse de Paris* (1754), en 15 vol. in-12, ouvrage de premier mérite, auxquels doivent se reporter tous les historiens de Paris et de ses environs, et dont une nouvelle édition a été publiée en 1883, par Adrien Augier, suivie, en 1890, de *Rectifications et additions*, par F. Bournon; *Essai historique, critique, philosophique sur les lanternes* (1755); *Conjectures sur la reine Pédaque*, etc. Lebeuf avait eu en part à la nouvelle édition du *Glossaire* de Du Cange, à la nouvelle édition du *Dictionnaire géographique* de La Martinière (1740). La *Correspondance de l'abbé Lebeuf* a été publiée en 1885 par Ernest Petit.

LEBLOND (Marius et Ary), littérateurs français, nés le premier à Saint-Denis (Réunion) en 1877, et le second à Saint-Pierre (Réunion) en 1880. Après avoir collaboré à diverses revues et fondé la *Grande France*, ils publièrent en 1902 leur premier livre *Vies parallèles*, où ils décrivaient Paris vu par des exotiques. Leurs autres

ouvrages sont : *le Zézère, le Secret des robes* (1903); *la Sarabande, la Société sous la troisième République* (1904); *les Sortilèges* (1905); *Leconte de Lisle* (1906). Les auteurs s'y sont montrés surtout préoccupés des questions coloniales et sociales.

***LE CAMUS** (Emile-Paul), évêque et écrivain français, né à Paraza (Aude) en 1839. — Il est mort à Maivrade, près de Castelnaudary, en 1906.

LECLÈRE (Adhémar), orientaliste et administrateur, né à Alençon (Orne) en 1852. D'abord ouvrier typographe, il ne tarda pas à prendre une place éminente dans le parti socialiste et à en soutenir ardemment les doctrines dans la presse. Il fut un des fondateurs du journal *le Proletaire* (1878); il fonda le journal corporatif *le Typographe* (1882), et collabora à la « *Revanche* », de Félix Pyat (1882-1883) et à la « *Justice* », (1883-1886). Il fut un des premiers collaborateurs de la « *Grande Encyclopédie* ». Nommé résident de France au Cambodge (1886), Adhémar Leclère s'est adonné à l'étude des langues et des institutions de l'Orient, et a donné, soit dans des publications spéciales, soit en volumes, des travaux d'une haute valeur, parmi lesquels nous citerons : *Recherches sur la législation cambodgienne*, droit privé (1890); *Recherches sur le droit public cambodgien* (1891), que couronna l'Académie des sciences morales et politiques, ainsi que les *Recherches sur la législation criminelle* (1894). De ces études sortirent plus tard les *Codes cambodgiens* publiés en 2 volumes sous les auspices de Doumer et de Ducom (1898); *Cambodge, contes et légendes* (1894); *le Bouddhisme au Cambodge* (1898); *Contes laotiens et contes cambodgiens* (1902); *les Livres sacrés du Cambodge*; à qui il faut ajouter plusieurs études sur les questions sociales qui s'agitent en France, et un roman, *la Musique de l'ancienneté*, publié chez A. Lemerre (1903).

***LEFRANC** (Abel-Jules-Maurice), historien et érudit français, né à Elincourt-Sainte-Marguerite (Oise) en 1863. — Il a été nommé professeur de langue et de littérature françaises modernes au Collège de France (1904), en remplacement d'Emile Deschanel. Il a fondé la *Société des études rabelaisiennes*, consacrée à l'étude de Rabelais et de son temps et publié toute une série d'études sur l'auteur de *Pantagruel*, parmi lesquelles le volume intitulé : *les Navigations de Pantagruel* (1905). Il a publié en 1906 la *Défense de Pascal*.

***LEVERTIN** (Oskar Ivar), écrivain suédois, né à Gryt (Estergetland) en 1862. — Il est mort à Stockholm en 1906.

***LEYDIT** (Jean-Guillaume), homme d'Etat néerlandais, né à Magelang (Java) en 1859. — En novembre 1906, le Dr Leydit a publié la *Première annexion* du Transvaal, dont les versions hollandaise et anglaise ont paru en même temps. C'est le récit, écrit avec un évident souci d'impartialité, des rapports entre Boers et Anglais depuis la fondation de la colonie du Cap. L'auteur y montre, comme il est naturel, la persistance du génie boer et une foi profonde dans la destinée politique de la race.

***LIEBERT** (Edouard DE), général et homme politique allemand, né à Reudsbouurg (Slesvig-Holstein) en 1850. — Il est mort par suicide à Starberg (Bavière) en 1906.

LIFT (mot angl.) n. m. Ascenseur.

LINDLEY (William), ingénieur anglais, né et mort à Londres (1808-1900). Il fut élève de Francis Giles et s'occupa, d'abord en Angleterre, de travaux hydrauliques, construits des chemins de fer, exécuta des travaux d'art (ponts, tunnels), puis, en 1831, fut appelé comme ingénieur en chef à diriger l'exécution des lignes de chemins de fer de Hambourg-Labeck et Hambourg-Bergedorf. C'est pour cette dernière ligne qu'il construisit le premier wagon à six roues, prototype de ceux qui furent employés plus tard sur toutes les grandes lignes du continent. Un incendie ayant détruit (1842) une partie de Hambourg, Lindley fut chargé de l'élaboration des plans pour la reconstruction des quartiers disparus. En 1843, il exécuta dans la ville un réseau (c'était le premier) de canalisation générale suivant le système universellement adopté aujourd'hui du tout à l'égout. C'est également lui qui dota Hambourg de sa canalisation d'eau de consommation et du premier poste de secours contre l'incendie, braucé sur cette canalisation. D'autres villes (Londres, Francfort, Budapest, Dusseldorf, Varsovie, Bâle, Saint-Petersbourg, etc.) recoururent à ses services pour l'installation ou la réorganisation de leurs systèmes d'approvisionnement en eau ou en gaz ou de leur système d'égouts.

LINER (*la-i-nèr*) — mot anglais, de *line*, ligne) n. m. Bateau qui fait le service sur une ligne de navigation à vapeur.

LIONNET (Jean), littérateur et critique français, né à Paris en 1872. Il débuta au « *Sillon* » en 1894, puis collabora au « *Monde* » et à la « *Quinzaine* ». A partir de 1900, il fit la critique littéraire dans cette dernière revue, et s'y distingua par un penchant marqué à dégrager et à discuter le côté moral des livres qu'il étudie. Il a voyagé en Palestine (1893), dans l'isthme de Panama (1899), où, versé dans la botanique, il a découvert une espèce de champignon non décrite jusque-là : *le ganoderma Lionnetii*; au Canada (1906). Il collabore à la « *Revue hebdomadaire* », au « *Correspondant* » et à la « *France de demain* ». Il a publié en librairie un roman d'aventures : *les Dieux d'or* (1902); une étude biographique, couronnée par l'Académie française : un *Événement social*; *Ketteler* (1903), et deux séries de ses essais de critique sous le titre : *l'Évolution des idées chez quelques-uns de nos contemporains* (1903-1905).

LOCKYER (sir Joseph Norman), astronome anglais, né à Rugby (comté de Warwick) en 1836. Il fit ses études en Angleterre d'abord, mais les continua dans différentes universités du continent. En 1857, il entra au War Office et publiait, en 1865, sur la prière de lord Grey, des *Règlements militaires*. En 1869, il était admis parmi les membres de la *Royal Society*, devenant, en 1870, secrétaire de la *Royal Commission on scientific instruction and the advancement of Sciences*, passait en 1875 au département science et art, et était enfin, en 1879, nommé directeur de l'observatoire de physique solaire au South Kensington. Il est l'auteur d'une méthode pour l'observation des protubérances que l'on n'avait pu examiner jusque-là

que dans les éclipses solaires. Avec Frankland, il a publié plusieurs études importantes sur la physique et l'astronomie. De 1870 à 1905, Lockyer a dirigé ou fait partie de nombreuses expéditions astronomiques. Depuis 1873, il est membre correspondant de l'Académie des sciences (section d'astronomie). Parmi ses principaux ouvrages, il faut citer : *Légons élémentaires d'astronomie* (1868); *Questions d'astronomie* (1870); *Le Spectroscope et ses applications* (1873); *Études d'analyse spectrale* (1878); *Les Mouvements de la Terre* (1887); *Chimie du soleil* (1887); *Hypothèses sur les météores* (1890); *La Place du soleil dans la nature* (1897); *Evolution inorganique* (1900); etc.

LOË (Henri-Frédéric-Charles-Walter DEGENARIT de), officier général et écrivain prussien, né au château de Allers-sur-la-Sieg (Prusse Rhénane) en 1828. Il entra de très bonne heure dans l'armée prussienne, et, à peine âgé de vingt-quatre ans, fut détaché auprès de l'ambassadeur de Prusse à Paris, son oncle, le comte de Hatzfeldt (1852-1853). De retour en Allemagne, il suivit le cours de l'Académie de guerre, et en 1863 alla reprendre à Paris ses fonctions d'attaché militaire, au cours desquelles il eut l'occasion de suivre, en 1864, la répression de l'insurrection algérienne, et surtout d'amasser une ample provision de remarques et de renseignements précieux sur l'infériorité de l'armée française du second Empire, au point de vue de l'armement et de la mobilisation. En 1866, il était nommé aide de camp du roi Guillaume, puis colonel. Il fit dans ce grade la campagne de 1870-1871, comme chef d'un régiment de cavalerie. Général de division en 1873, général lieutenant en 1879, commandant du 8^e corps d'armée en 1885, il quitta l'armée avec le titre de feld-marschall en 1895. On a publié, en janvier 1906, les *Souvenirs militaires* du maréchal de Loë, dont la partie la plus intéressante a rapport à sa mission en France à la veille de la guerre franco-allemande, et au récit même des événements de la guerre.

LOPEZ DOMINGUEZ, homme d'Etat espagnol, né à Marbella (Malaga) en 1829. — Au mois de novembre 1906, le maréchal Lopez Dominguez a dû se démettre de ses fonctions de président du conseil, à la suite des divisions qu'avait occasionnées dans le parti libéral espagnol sa politique anticléricale, et particulièrement de l'opposition personnelle de Morct.

LORENZ (Richard), chimiste, né à Vienne (Autriche) en 1863. Après avoir étudié les sciences naturelles et la chimie à l'université de sa ville natale, puis à celle d'Iéna, où il prit le titre de docteur (1888), Lorenz devint la même année assistant à l'Institut de Rostock et ensuite privat-docent à l'université de Göttingue (1892). Depuis 1896, il professe l'électrochimie et la chimie physique au Polytechnicum de Zurich. Ses études concernent presque toutes la chimie minérale et l'électrochimie. Il a publié, en 1901, un *Guide pratique d'électrochimie*, devenu classique dans les laboratoires. Il y met en évidence les avantages réels des mesures purement physico-chimiques, il y indique de nombreux dispositifs expérimentaux simples, nouveaux, et il y donne de multiples tableaux de constantes numériques, très utiles aux travailleurs. Lorenz dirige la *Zeitschrift für anorganische Chemie*.

LUGER (Prend un e après le g devant a et o : *Il lugea. Nous lugeons*) v. n. Se livrer au sport de la luge (v. au t. V).

LUR-SALUCES (Eugène-Henri-Marie de), homme politique français, né à Sauternes en 1832, fils du marquis Romain Bertrand, officier supérieur de cavalerie et représentant de la Gironde à l'Assemblée nationale en 1871. Dès les débuts de la guerre franco-allemande, il s'engageait et prenait part aux combats de Coulmiers, de Patay, de Beaugency, du Mans. Après la guerre, il demeura dans l'armée, servit au 2^e cuirassiers et, promu capitaine en 1892, démissionna en 1894 et se retira dans ses terres de la Gironde. Il se mêla ardemment aux luttes électorales, devint le représentant du comté de Paris, puis du duc d'Orléans dans la région du Sud-Ouest. A partir de 1898, à la reprise de l'affaire Dreyfus, il fait partie des lignes royaliste et antisémite, il collabore au « Réveil français », etc. Il est impliqué dans le complot antisémite nationaliste et royaliste et condamné par contumace à dix ans de bannissement le 4 janvier 1900. Rentré en France au commencement de mai 1901, il est arrêté le 5 juin et, traduit devant la Haute Cour, il est condamné le 26 juin 1901, comme coupable du crime de complot, à la peine du bannissement pendant cinq années. Gracié par le président de la République le 11 juillet 1905, il bénéficie de la loi d'amnistie de novembre suivant.

M

Madame Butterfly, drame lyrique en trois actes, paroles françaises de Paul Ferrier, d'après le livret italien de Luigi Illica et Giuseppe Giacosa, musique de Giacomo Puccini, représenté à l'Opéra-Comique le 28 décembre 1906. Conçu d'abord en deux actes, *Madame Butterfly*, joué au théâtre de la Scala de Milan le 7 février 1904, y subit une chute complète. Les auteurs retirèrent la pièce après la première représentation, la refondirent entièrement, et ainsi refaite, la présentèrent au public de Brescia, où elle obtint un succès qui rayonna bientôt sur toute l'Italie et à l'étranger.

M^{me} Butterfly est une petite Japouaise de quinze ans, qui, à la suite de revers de famille, s'est faite geisha pour vivre. Elle exerce ce métier à Nagasaki, où elle est remarquée par un officier américain, le lieutenant de vaisseau Pinkerton. Celui-ci se fait aimer de la jeune fille et lui offre de l'épouser, ce qu'elle accepte après avoir abjuré la religion de Bouddha pour se faire chrétienne. Après avoir passé quelque temps avec elle, Pinkerton se dit rappelé par son service et part, la laissant mère, en lui promettant de revenir au printemps.

Or, trois printemps se sont écoulés lorsque le rideau se lève sur le second acte et Pinkerton n'est pas de retour. Mais M^{me} Butterfly (c'est son ancien nom de geisha l'aime toujours et attend son retour avec confiance. Justement on entend un coup de canon; c'est un navire qui entre dans le port; elle va voir, et à l'aide d'une lunette elle peut lire le nom de ce navire. C'est le *Lincoln*, celui de Pinkerton.

Au troisième acte, on voit en effet arriver Pinkerton, mais en secret, et accompagné d'une femme, qu'il a

épousée à New-York. Non seulement il a abandonné la geisha, mais il vient chercher son enfant que la vraie M^{me} Pinkerton consent à élever, et il fait qu'il l'enlève à sa mère. Il charge un ami, le consul Sharpless, de lui faire connaître la situation. Et alors, la pauvre geisha, d'abord désespérée de l'abandon de celui qu'elle aime, devient folle de douleur lorsqu'elle voit qu'on veut lui arracher son fils. Elle se tue.

La musique paraît plus habilement faite que la pièce. On peut signaler dans la partition quelques pages d'un bon sentiment et d'un heureux caractère: au premier acte, l'entrée de la famille pour le mariage, qui est vivante et mouvementée, et la scène d'amour, qui est bien venue dans son ensemble et de contours caractéristiques; au second, le grand monologue de M^{me} Butterfly, son entretien avec Sharpless, qui est très bien en scène et bien accompagné par l'orchestre, et le chœur lointain à bouche fermée, dont l'effet est charmant; enfin, au troisième, l'entrée très développée, et non scène en trio qui a de l'ampleur et dont le sentiment est expressif.

Madeinoiselle Josette, ma femme, comédie en quatre actes, de Paul Gavaut et Robert Charvay (Gymnase, 16 nov. 1906). — Josette Dupré a dix-sept ans et dix mois; si, dans deux mois, elle n'est pas mariée, elle perd cent mille francs que lui a laissés sous condition une vieille tante. Josette a bien un fiancé, Joe Jackson; mais d'importantes raisons commerciales exigent impérieusement que ce jeune Anglo-Saxon aille sans aucun délai visiter tous les comptoirs de la maison Jackson and Co., qui en possède aux quatre coins du monde. Comment faire ? Josette, qui unit à la grâce la malice et l'innocence à la fois, trouve une combinaison. Elle a un excellent parrain, André Ternay, pour lequel sonna déjà la quarantaine, mais qui, reste alerte, mène, de complaisance avec l'ami Théodore Panard, une bonne petite vie de célibataire bien portant, agrémente de la présence de M^{lle} Myriamne, des Variétés. Josette, dont les dix sept ans ne voient en Ternay qu'un presque vieillard, prie son parrain de l'épouser... pour rire. Au retour de Joe, un bon divorce lui rendra sa fiancée toujours pure. Ternay regimbe d'abord, puis cède, car on ne résiste pas à Josette. La situation, pendant le voyage de noces, devient difficile; Josette, mariée, mais restée ignorante, commet, en effet, des imprudences, et soudain voilà Ternay avec un duel sur les bras. Le fidèle Panard, qu'il avait laissé à Paris pour surveiller Myriamne, mais qui a sauté dans le rapide pour ne pas succomber à une tentation facile à comprendre, arrive en Suisse tombant de sommeil, ou demandant qu'il dorme, et se voit cependant obligé d'accompagner son ami sur le terrain. Après quoi, Ternay, excédé d'une situation fautive, laisse la Josette et rentre à Paris. Mais Josette ne veut pas être abandonnée. Elle le rejoint, le supplie, s'assied sur ses genoux, se fait très câline. Or, dans l'âme de ces deux faux époux, un lent et sourd travail s'était accompli, invisible : ils étaient sur le point de s'aimer, ils s'aimaient. Au cours de la tendre explication, leurs lèvres se rencontrèrent... et l'on devine le reste. Au surplus, tout est pour le mieux, car Joe, en ses voyages aventureux, a été obligé, sous peine du pal. d'épouser la fille d'un sultan. D'autre part, c'est Théodore Panard qui fera désormais le bonheur de Myriamne.

La pièce est une charmante comédie légère, d'une intrigue un peu conventionnelle, mais adroitement conduite, d'un esprit amusant, où le comique, en général très franc, se nuance par endroits d'une agréable émotion.

MAHY (François-Césaire de), homme politique français, né à Saint-Pierre (île de la Réunion) en 1830. — Il est mort à Paris en 1900.

MAIN-ARRIÈRE n. f. Autom. Nom donné aux bacs postérieurs d'un châssis d'automobile, destinés à supporter les ressorts arrière de la carrosserie.

MAIN-AVANT n. f. Autom. Nom donné aux bacs antérieurs du châssis d'une voiture automobile auxquels sont fixés les ressorts avant qui supportent la carrosserie.

MALATESTA (Adocato), peintre italien, né à Modène en 1806, mort vers 1900. Il commença ses études dans sa ville natale, puis étudia à Florence sous Benvenuti, Bezzuoli et Bartolini. Il fit ensuite des travaux à Venise; puis il fut nommé professeur et vice-directeur de l'Académie de Modène, enfin directeur après la mort de Pisani. En 1862, il se vit décerner le Grand Prix de l'Exposition de Florence. Ses principaux ouvrages sont : à l'église Saint-François de Modène, *Saint François recevant les stigmates*; *Sainte Philomène* à l'église vouée de la même ville, et une *Madone* et les *saintes* à l'église des Dominicains; au collège Saint-Charles de Modène, quatre figures représentant les *Souffrances du Christ*, et de nombreuses peintures à l'huile; d'autres peintures religieuses dans les églises de Cadeoppi, Verone, Modène, etc. Il a aussi fait un peu de sculpture. Il était membre d'honneur de toutes les académies italiennes.

MALET (sir Edward-Balwin), diplomate anglais, né à La Haye en 1837. Il a fait son éducation à Eton et au collège de Corpus Christi à Oxford. Entré de très bonne heure dans la diplomatie, il devint attaché à Francfort-sur-le-Mein en 1854 et occupa successivement le même poste dans la république Argentine, à Washington, à Constantinople, à Paris, à Pékin, à Athènes, à Rome, au Caire, à Bruxelles et à Berlin. En 1871, il est de nouveau à Paris, où il est chargé de l'ambassade britannique pendant la Commune. Il va comme ministre plénipotentiaire à Constantinople vers la fin de la guerre russo-turque et se trouve en 1882 au Caire lors de la campagne anglaise en Egypte. Appelé à représenter la Grande-Bretagne à la conférence africaine de Berlin 1885, il signe le traité qui en résume les conclusions. Un peu plus tard, il est nommé membre de la Cour internationale d'arbitrage de La Haye (1900) et termine sa carrière officielle en tant qu'ambassadeur à Berlin de 1884 à 1893.

MANNHEIM. — Des observations effectuées en 1903 sur les côtes du Royaume-Uni et dans les mers qui les baignent, conformément au programme tracé par l'Association internationale pour l'étude de la mer, il résulte que les eaux se déplacent dans la Manche de l'O. à l'E. Ces eaux paraissent fournies par deux courants qui se rencontrent à l'entrée de la Manche, vers les îles Sorlingues; l'un est le courant de Rennell, d'une haute salinité, se dirigeant vers

le N. et provenant de la mer... par afflué par Ouessant. L'autre, d'une salinité relative au tableau se dirige vers le S.; il est de grande hauteur et se dirige de la Manche vers les Sorlingues. Les eaux de la Manche influent de même, suivant que prédomine l'un ou l'autre de ces deux courants.

MANNHEIM (Amédée), géomètre français, né à Paris en 1811 — Il est mort à Paris en 1895.

MARCELLE (Emile-François), général et ingénieur français, né à Rennes en 1822. Il fut admis en 1842 à l'École polytechnique et il passa à l'École d'application de Metz, où il fut nommé lieutenant en 1849, pour se rendre à l'école de génie en 1851. Il servit, en cette qualité, d'abord au 2^e régiment de ligne, puis à la division de génie de la garnison de Metz. En 1854, il fut attaché à la place de Lille. Il prit part en 1855 aux opérations de l'armée de Napoléon III en Algérie, où il fut nommé chef de génie à Arras, puis à Lille et en 1870, comme aide de camp du général Auvoy, qui commandait le génie de la 1^{re} région. Après la signature de l'armistice, il fut envoyé au 1^{er} régiment de génie à Versailles, puis fut adjoint à l'école régimentaire de cet établissement, qui fut ensuite appelé à diriger l'autre corps. Il fut nommé chef du service des ponts, des chemins de fer. C'est alors qu'il entreprit l'étude du système de ponts métalliques à trois travées. En 1875, il fut nommé chef de génie à Marseille, puis, en 1878, directeur à Brest. En 1880, il reçut, avec le grade de colonel, le commandement à Versailles, du 5^e régiment de génie ou 1^{er} régiment de chemins de fer, et commença à exercer à Paris, où sa promotion au grade de général de brigade eut lieu en 1894 et pendant lequel il dirigea en même temps les deux corps de chemins de fer. Appelé à commander le corps de la 15^e région à Marseille, le général Marcelle conserva cette situation jusqu'en 1897, époque où il fut appelé à la direction du génie de Paris, puis nommé, tout en gardant ce poste, membre du comité technique du génie. Enfin, lors de sa promotion au grade de divisionnaire, en 1899, le général Marcelle fut nommé gouverneur de Verdon. Il prit sa retraite en 1902.

MARÉES (Hans de), peintre hollandais, né à Eindhoven en 1837, mort à Rome en 1887. Il commença ses études artistiques à Colbentz, et les poursuivit à Berlin à partir de 1854, avec Steffek. Il passa les années 1856 à 1864 à Munich, puis voyagea en Italie jusqu'en 1870. Il fit ensuite un séjour dans l'Allemagne du Nord (Dresde, Berlin), puis retourna vers l'Italie, à Florence d'abord, et finalement à Rome, où il demeura. L'Exposition de Munich de 1891 montra de lui, au Glasgallst, une trentaine de portraits, sans parler d'une collection de dessins et d'études. Ces diverses œuvres accusaient une individualité intéressante. L'observateur s'y accablait, mais surtout le styliste avait tâché d'exprimer dans un style nouveau la forme du corps humain, en l'idéalisant sans cesser d'en serrer l'anatomie. Les efforts de Marées en ce sens, s'ils ne sont pas toujours heureux, sont curieux et soignés. Cette recherche nait d'ailleurs à sa fondation. Une série de ses œuvres est réunie à S. Alessandria, dans la *Galerie Marées*. On voit aussi un morceau de lui au musée S. ha k, à Munich.

MAROC. — L'intérieur du Maroc, dont les côtes étaient sommairement connues depuis les temps anciens, n'a été visité jusqu'à la fin du XVIII^e siècle que par les missionnaires, les naufragés et des diplomates. Ab Bey est en réalité le premier qui, au début du XIX^e siècle, ait parcouru l'intérieur du pays, où il a circulé librement, ce qu'il fut impossible de faire depuis. Aussi les routes entre Tanger, Fez, Meknes, Rabat, Marrakech et Mogador ont-elles été depuis lors à peu près les seules à être suivies. Toutefois, quelques hardis voyageurs ont depuis vingt-cinq ans étudié le Maroc au péril de leur vie : le vicomte Ch. de Foucauld en 1884, le marquis de Segonzac, en 1899-1901, ont visité des régions du Maroc vierges aux yeux de toute exploration; et la série d'explorations soignées dans les dernières années par le comte de Maroc, en particulier celles de Segonzac, de Fatio et de Geatil, ont contribué aussi, avec les itinéraires du capitaine Larraz, à préciser la connaissance géographique du Maroc. Les côtes de ce pays, étudiées au point de vue hydrographique entre 1800 et 1860 par les missions anglaises et françaises, sont l'objet d'observations nouvelles de la part de la mission hydrographique du Maroc, qui dirige le lieutenant de vaisseau A.-H. Dyé depuis 1895.

— Hist. Après la séparation de la conférence d'Algésiras et pendant les derniers mois de l'année 1906, la situation politique et financière du Maroc a cessé d'être incertaine. Au mois de mai, une série d'engagements conclus entre le sultan et les puissances, entre les troupes régulières du sultan et celles du royaume. Au même moment, entre Casablanca et Rabat, de vifs combats avaient lieu entre les Ouled-Zians et les Meharras, et l'anarchie s'étendait à la région de Marrakech, le sultan ayant vendu à divers grands chefs des droits déjà octroyés à d'autres. A la fin de mai, la mission italienne de Maloussin remettait au sultan le protocole de la conférence, mais insistait inutilement pour qu'il fût immédiatement ratifié par le gouvernement marocain. En juillet, le gouvernement français réussit à obtenir satisfaction pour le meurtre à Tanger d'un de ses nationaux, Carbonnier. D'autre part, le comte spécial chargé de la présidence de Pallan, directeur de la Banque de France, de rédiger les statuts de la Banque de Maroc, conformément au protocole d'Algésiras, déposait son projet. Enfin, le ministre de France, Regnaud, se faisait remettre par le ministre du Maroc, Bou-Anema, fils de l'intraitable adversaire de la France, Bou-Anema. En août, une visite de l'escadre française du Nord devant Tanger accusait l'intention de la France de ne pas se désintéresser de la question marocaine.

Pourtant, l'anarchie continuait. Au mois d'octobre, des troubles éclataient à Arzila, où les biens et la vie de la colonie européenne étaient menacés. Le ministre marocain Mohammed el Torres se reconnaissant incapable d'assurer l'ordre, et Erra souli, brigand devenu fonctionnaire marocain, s'emparait de vive force de la ville, et nommait son frère pacha d'Arzila. D'autre part, le sultan Abd-el-Aziz ne négligeait rien pour créer à la France des difficultés sur la frontière sud-algérienne ou en Mauritanie. Ses émissaires excitaient, dans la région de Fez,

Coppolani, les indigènes maures et provoquaient le guet-apens dans une colonne française était victime au S.-O. de cette ville. De plus, au moment du Ramadan de 1906, le propre cousin du sultan, Moulai Abou, parcourait toutes les tribus arabes du Tamlak et du Béchar pour obtenir la cessation des querelles intestines et l'accord pour entrer en guerre sainte contre la France vers la mi-novembre; et cette menace obligeait le gouvernement français à prendre de sérieuses mesures de défense dans la vallée de la Zoufana. Afin de mettre fin à ce régime troublé, la France (fin novembre) a négocié avec l'Espagne les conditions d'une intervention militaire éventuelle dans la région de Tanger, et une escadre cuirassée française, sous le commandement de l'amiral Touchard, est allée rejoindre la flotte espagnole dans les parages de Tanger. Le ministre des affaires étrangères français, Stephen Pichou, a expliqué qu'il s'agissait simplement d'assurer l'exécution des mesures décidées à Algésiras, et que l'intervention de la France n'impliquait de sa part aucune idée de conquête ou d'occupation perpétuelle. Les conditions de cet accord franco-espagnol ont été d'ailleurs communiquées à toutes les puissances.

Enfin, au mois de décembre, devant la menace d'intervention proclamée des maris des escadres, et sur les réclamations répétées du corps diplomatique, le sultan s'est décidé à mettre fin à la turbulente domination de Raisouli sur la banlieue de Tanger. Dans ce but, une *mehalla* de plus de trois mille hommes a été constituée sous le commandement de l'ancien ministre de la guerre, Si Guebba, qui a fait son entrée à Tanger à la fin de décembre 1906.

MAROC (COMITÉ DE), comité fondé en 1904 parmi les membres du comité de l'Afrique française pour l'étude du Maroc à tous les points de vue et le développement de l'intérêt porté par la France à ce pays encore très mal connu. Sous les auspices de ce comité, présidé par Guillaumet après l'avoir été par Étienne, se poursuit un vaste travail d'inventaire, exécuté par une série de missions heureusement menées à bonne fin (missions Segonzac-Gentil de Flotte, Lemoine, Doute, Dyc, Reaù-Leclerc, G. Buchet, Gautier, etc.) et dont les résultats sont ensuite publiés le plus souvent dans le *Bulletin du comité de l'Afrique française*.

MARTOS (Cristino), homme d'Etat espagnol, né à Grenade en 1830, mort à Madrid en 1893. Il débuta dans la politique comme républicain, contribua en 1868 à la chute d'Isabelle, mais se rallia à la monarchie sous le gouvernement du roi Amédée. Après l'abdication de ce prince, suivie de la proclamation de la République (févr. 1873), il fut nommé président des Cortès. Il fit alors partie de la gauche radicale, entraîna la majorité à voter la dissolution de l'Assemblée, et donna sa démission au mois de mars. Après le coup d'Etat du maréchal Pavia, il devint ministre de la justice (1874). Il s'était déjà rapproché des monarchistes lorsque Alphonse XII monta sur le trône. Mais il n'en resta pas moins éloigné du pouvoir pendant quelque temps, siégeant aux Cortès dans l'opposition libérale. Ce n'est qu'en 1883 qu'il fit adhésion formelle à la monarchie. En 1886, il fut élu président des Cortès. Il conserva ce poste jusqu'en 1889; mais à cette date, il se sépara bruyamment du ministère Sagasta, qu'il avait soutenu jusque-là; mais il fut deçu dans son ambition, le régime ayant appelé au pouvoir un cabinet conservateur avec Canovas. Cette versatilité politique nuisit certainement à sa carrière; mais Cristino Martos n'en laissa pas moins à sa mort le souvenir du meilleur orateur politique que les Chambres espagnoles aient possédé.

MARTY (Jean-Antoine), homme politique français, né à Carcassonne en 1838. Il fit ses études de droit et se fit inscrire au barreau de sa ville natale, dont il était le bâtonnier quand éclata la révolution du 4 septembre. L'opposition qu'il avait faite à l'Empire lui valut d'être nommé maire de Carcassonne. Il entra pour la première fois à la Chambre en 1885 et fit partie de l'Union des gauches, dont il devint président. Réélu en 1889 et en 1893, président du groupe viticole, membre de la commission des douanes, il s'y montra protectionniste déterminé, et reçut, en décembre 1893, le portefeuille du commerce dans le cabinet Casimir-Perier. Il abandonna le pouvoir avec celui-ci en mai 1894.

MARUÉJOLS Emile, homme politique français, né à Villefranche-de-Rouergue en 1837. Après de brillantes études de droit, il devint conseiller, puis vice président du conseil de préfecture de la Seine, tout en collaborant à divers journaux, notamment au « Temps », à la « Gazette des Beaux-Arts », etc. Élu député de l'arrondissement de Villefranche, réélu en 1893, en 1898, et en 1902 et en 1906, il fut rapporteur des lois sur l'organisation de l'office du travail, sur le travail des chauffeurs et des mécaniciens des chemins de fer, et il reçut dans le cabinet Brisson, en 1898, le portefeuille du commerce et de l'industrie. A ce titre, il eut à préparer l'Exposition universelle. En 1902, il fit partie du ministère Combes, avec le portefeuille des travaux publics.

MARX Napoléon-Arrien, littérateur français, né à Nancy en 1837. — Il est mort à Beaulieu (Alpes-Maritimes) en 1906.

MASSENET (Julius-Emile-Frédéric), compositeur français, né à Montaud (Saint-Etienne) en 1842. — Il a fait jouer, en octobre 1906, un opéra en 1 actes, *Ariane*, écrit sur un livret de Catulle Mendès. V. ANAXE, au Complément.

MATTO GROSSO, une des provinces centrales du Brésil, devenue l'un des vingt États de la Confédération, immense région de forêts et de caoutchouc, et de plateaux, accessible seulement par les vallées supérieures du rio de la Plata et du Paraguy. — Au mois de juillet 1906, le Matto Grosso a été le théâtre d'un soulèvement politique qui a paru des plus sérieux redoutable. Les élections législatives, ayant donné l'opposition une certaine force, par application qui avait été faite du principe de la représentation des minorités, l'ancien président de l'Etat, le colonel Generoso Ponce, en a profité pour essayer de ressaisir le gouvernement du Matto Grosso sur le président en exercice, Antonio Paes de Barros. Le mouvement insurrectionnel a paru d'abord assez sérieux pour que le gouvernement ait envoyé pour le réprimer, un véritable corps d'armée commandé par le général Dantas Barreto; en fait, les forces fédérales stationnées sur le territoire du Matto Grosso paraissent incliner plutôt du côté de l'in-

surrection, et les révoltés ont pu assez facilement se rendre maîtres de Cuyaba, la capitale de l'Etat, où ils ont même surpris et mis à mort le président Paes de Barros. Mais, dès le mois de septembre, les efforts des troupes gouvernementales avaient réussi à pacifier le pays.

****MAURÉTANIE ou MAURITANIE SAHARIENNE.** — Depuis l'assassinat par les Maures de l'administrateur Coppolani, la situation intérieure de la Mauritanie était restée très troublée, aussi bien de cause du fanatisme musulman des Maures Trarzas qu'à la faiblesse des effectifs français chargés d'assurer la police du pays; il n'y avait de garnison, en effet, à Fort-Coppolani qu'une compagnie de trailleurs sénégalais, défendant un fortin pourvu de deux mitrailleuses. À la fin de 1906, le contre-coup des événements marocains s'y est fait ressentir. Des envoyés du sultan sont venus prêcher aux Maures la guerre sainte contre la France, et des industriels allemands peu scrupuleux ont voulu aux indigènes, par le cap Juby, des armes à feu à tir rapide. Les résultats de cette agitation ont amené le guet-apens d'octobre 1906, dans lequel une colonne française a été attaquée sur la route de Ksar-el-Barka, aux environs d'Achira, dans un défilé montagneux, perdant deux officiers et une cinquantaine d'hommes et le poste même de Fort-Coppolani a subi un siège de trois semaines.

MAZOUT (zou) n. m. Nom donné dans la péninsule d'Apchérion aux résidus solides de la distillation du pétrole: Le mazout est employé comme combustible et, le plus souvent, il est consommé sur place pour le chauffage des appareils de distillation.

MÉDIATOR n. m. Petite lame de corne, d'écaillé, de ivoire, de bois, de celluloid, etc., généralement de forme ovoïde, et à l'aide de laquelle on joue de certains instruments à cordes, entre autres de la mandoline.

***MÉKONG.** — La navigabilité du Mékong varie suivant les saisons. Pendant les hautes eaux, le fleuve est navigable pour les vapeurs depuis son embouchure jusqu'à Louang-Prabang, avec un seul transbordement (s'effectuant par voie ferrée) à Khone, aux basses eaux, il est navigable de Vien-Tiane à la mer, soit sur une longueur de 1 505 kilomètres, sauf sur 55 kilomètres répartis en trois points (Keng-Sa, Khone et Sambor).

****MENDÈS** (Catulle), littérateur français, né à Bordeaux en 1841. — Il a écrit le livret d'*Ariane*, opéra, musique de Massenet, représenté à l'Opéra le 31 octobre 1906, et fait jouer au théâtre Sarah-Bernhardt la *Vierge d'Avila* (sainte Thérèse) (nov. 1906).

****MENDÈZ CAPOTE** (Domingo), général et homme politique cubain, né à Cardenas en 1860. — Chef du parti modéré, il avait été appelé au poste de vice-président de la République Cubaine en 1904. En 1906, au moment de la révolution, il essaya d'organiser la résistance contre l'intrusion américaine, et convoqua une assemblée des députés conservateurs et modérés. Mais un nombre infime de députés s'y rendirent, et Mendèz Capote, découragé, se décida à donner sa démission en même temps que le président de la République, Estrada Palma.

MENGOU (EL), oasis du Sahara algérien, dans la région du Sud-Oranais, sur l'oued el-Gharbi, qui porte ensuite le nom d'oued Zeboudj; un millier d'habitants, appartenant à la tribu des Ouled Sidi Cheikh, l'Palmerais.

MENKELL (Julius), homme politique et écrivain suédois, né et mort à Stockholm (1828-1879). Il était lieutenant de l'armée suédoise depuis 1850, lorsque, en 1863, il quitta secrètement la Suède pour se joindre aux insurgés polonais qui avaient tenté un nouveau soulèvement contre la Russie. Rentré en Suède, il reprit son grade, devint capitaine en 1869, et démissionna en 1874. Les remarquables études qu'il avait publiées depuis 1855 sur l'art militaire et sur des sujets historiques l'avaient depuis longtemps fait connaître du public et les opinions hardies de ses ouvrages le mirent en vedette dans le parti libéral. En 1868 il fut un des fondateurs de la « Nouvelle société des libéraux » et en 1879 il aida à la constitution de l'« Union réformatrice ». Membre de la seconde chambre de 1870 à 1872, il fit partie de toutes les grandes commissions et prit part à tous les débats en faveur de l'instruction et de l'armée, tout en collaborant activement aux journaux radicaux. La loi militaire de 1878 présentée par le parti radical fut presque entièrement rédigée par lui. De 1883 à 1890 il fit partie de la première chambre, mais en 1891 il se fit envoyer de nouveau par Stockholm à la deuxième chambre. Il ne tarda pas cependant à perdre la confiance de ses électeurs par suite de sa participation à ce qu'on appela la « chambre populaire » et il échoua aux élections de 1896. Il ne joua plus dès lors qu'un rôle effacé. Il était membre de l'Académie militaire suédoise, dont il rédigeait le journal. Menkell est un des hommes politiques les plus marquants du libéralisme suédois. Aucun des grands problèmes qui ont sollicité les esprits dans la seconde moitié du XIX^e siècle ne l'a trouvé indifférent, mais il s'est toujours opposé nettement aux tendances révolutionnaires des socialistes et même des ultra-radicaux.

L'activité littéraire de Menkell s'est portée principalement sur l'art militaire et l'histoire. Dans la première branche nous citerons: *Studier öfver svenska skärgårdsflottans historia, krigsstätt och anordnande vid Sveriges forsvär* (1855); *Uvilket bör ändamålet vara med Stockholms befästning* (1859); *Förslag till Stockholms befästning* (1866); *Tänkar om vilkoren för svenska krigslärens utbildning till en fullkvarnning* (1867); *Kan Sverige försvara sin sjelfständighet* (1871); *Atlas öfver svenska krigshistoriens märkvärdigaste följtag* (1857-1859); *Anteckningar rörande finska arméens och Finlands krigshistoria* (1870); etc. Ses travaux historiques, qui se rapportent principalement à la guerre de Troné ans, comprennent: *Arkiv till upplysning om svenska krigens och krigsinvärningarnas historia* (1860-1861); *Erik XIV's fall* (1876); *Om Gustav II Adolfs politik* (1881); *Fälttaget i Norge 1614* (1887). Ces deux derniers ouvrages ont soulevé des critiques fort vives. Citons encore une brochure sur les impôts: *Om svart skatterävande och dess reformerande* (1893); etc.

MILLIÈS-LACROIX (Raphaël), homme politique français, né à Dax en 1850. Négociant en nouveautés à Dax, maire de cette ville de 1887 à 1900 et membre du conseil général des Landes, il fut élu sénateur le 3 janvier 1897, en remplacement de Demoulin de Riols, et réélu au renou-

vèlement triennal du 7 janvier 1906. Membre très actif de la gauche démocratique, il fut secrétaire du Sénat de 1903 à 1905, fit partie de plusieurs commissions importantes, notamment de celle des finances qui le nomma rapporteur général lorsque Poincaré entra dans le cabinet Sarria comme ministre des finances (mars 1906). Il s'occupa tout particulièrement des questions de comptabilité publique que soulevaient les lois de règlement du budget. Il a été nommé du portefeuille des colonies dans le cabinet Clemenceau (27 oct. 1906).

***MINISTÈRE** n. m. — ESCYCL. Aux termes d'un décret du 14 mars 1906, le ministère du commerce et de l'industrie avait pris le nom de ministère du commerce, de l'industrie et du travail. Le cabinet Clemenceau, entendant marquer l'importance des questions ouvrières dans les préoccupations gouvernementales, créa, en se constituant, un douzième ministère, dit *ministère du travail*. (Décr. du 25 oct. 1906.) V. TRAVAIL.

MISDA, petite oasis du Sahara central, dans la Tripolitaine, sur l'oued Sotefidjin, vallée sèche qui vient aboutir à la Grande Syrte. Quelques centaines d'habitants, Berbères en majorité, et musulmans affiliés à la secte scensite. Culture du dattier et de l'orge.

***MOLITOR** (Jean-Philippe), juriconsulte belge, né à Luxembourg en 1807, mort à Gand en 1849. Il se fit recevoir docteur en droit à Liège en 1829, et prit une part active à la polémique des journaux d'opposition à l'union avec la Hollande (1830). Après la chute du régime hollandais, il fut nommé substitut du procureur du roi à Arlon (1831), puis successivement professeur de droit romain à l'université de Bruxelles (1830), et à l'université de Gand (1836). Juriconsulte distingué, il a écrit, entre autres ouvrages: *les Obligations en droit romain*; *la Possession*; *la Révendication*, *la Publicienne et les servitudes en droit romain*, avec les rapports entre la législation romaine et le droit français, etc.

MONESTIER (Clément-Jean), ingénieur et homme politique français, né à Saint-Rome (Lozère) en 1855. Entré à dix-sept ans à l'École polytechnique, il en sortit dans le corps des ponts et chaussées, fut nommé ingénieur en 1877, et eut à exécuter, en cette qualité, les travaux du chemin de fer de la ligne d'Albi au Vigau, le souterrain de Chalindrey, le barrage de Noisiel, etc. Ingénieur en chef en 1893, il fut pendant trois ans contrôleur de l'exploitation et de la traction de la compagnie d'Orléans. En 1891, il avait été élu conseiller général de la Lozère; cinq ans plus tard, il était nommé sénateur du même département, en remplacement de Rozière, décédé. Membre, au Luxembourg, des commissions permanentes des finances et des chemins de fer, rapporteur du budget du commerce et de l'industrie, il fut nommé, en 1899, ministre des travaux publics dans le cabinet Dupuy. Il fut, en 1905, réélu sénateur de la Lozère, et siégea dans les rangs du parti radical.

****MORET** (Sigismond), homme d'Etat espagnol, né à Cadix en 1838. — Au mois de novembre 1906, Moret fut le principal auteur de la démission presque forcée du maréchal Lopez Dominguez et de son ministère. Membre du parti libéral, il n'en écrivit pas moins au roi, à la veille de la discussion de la loi sur les associations, une lettre où il demandait la consultation par le président du conseil des chefs des groupes de gauche. Le roi ayant fait part de cette démarche au maréchal Lopez Dominguez, et ayant semblé l'approuver, le ministère démissionna, et Moret constitua un autre gouvernement. Mais au bout de deux jours d'existence, devant l'hostilité des groupes libéraux du Sénat, que Montero Rios, refusait de présider, il donna sa démission, sans avoir même osé affronter la discussion de son programme.

MORRA (EL), petit ksar fortifié du Sud-oranais, dans la vallée de la Zoufana, à peu près à égale distance d'El-Moungar au S., et de Hassil-el-Begr, au N. Palmerais. Stations de la ligne française de ravitaillement des postes algériens, qui va de Figuig à Igli et au Touat.

***MORT** n. f. — ESCYCL. *Signe certain de la mort.* Le Dr Jourd a découvert un procédé très simple qui donne la certitude de la mort, et qui est appelé à rendre les plus grands services dans les campagnes où un service médical de constatation des décès n'existe pas. Ce procédé est établi sur le fait que les gaz hydrogène sulfuré et sulfhydrique d'ammoniaque sont des produits précoces de la décomposition cadavérique du poumon et qu'ils s'exhalent par les narines du mort. En déposant au-dessous de celles-ci un papier ordinaire imbibé dans certaines parties d'une solution concentrée d'acétate de plomb (eau blanche, en vente chez tous les pharmaciens), de façon à former un dessin quelconque qui reste invisible, le papier étant séché, on voit ce dessin apparaître en noir par la création de sulfure de plomb des gaz dénommés ci-dessus s'échappent par le nez, c'est-à-dire 21 à 48 heures après la fin de la vie. Ce papier ainsi préparé constitue donc un certificat automatique des décès. — **BIBLIOGR.** : Jourd: *Le Signe de la mort réelle en l'absence du médecin* (1906); *le Danger de la mort apparente sur les champs de bataille* (1905).

Mouettes (tes), pièce en trois actes, de Paul Adam (Comédie-Française, 14 nov. 1906). — Dans un village de Bretagne, sur les bords de la mer où l'on tire des mouettes, qui souvent, quoique blessées, reprennent leur vol vers le large, vivent tendrement unis le docteur Jean Kervil et sa douce femme Yvonne. Le médecin, grand savant, a trouvé un sérum dont la vulgarisation sauverait des milliers d'existences. Mais Kervil est pauvre et, par surcroît, d'une mauvaise santé, qu'épuisent encore ses labeurs quotidiens. Pour que l'humanité profitât de sa découverte, il faudrait que Kervil devint libre, bien portant, et qu'il eût à sa disposition les grosses sommes nécessaires au lancement de sa découverte. Chambalot, ancien camarade du médecin, devenu un cynique brasseur d'affaires, pense à lui donner tout cela, en vie, naturellement, de son propre profit. Et il trouve une machiavélique combinaison. Les Kervil logent momentanément sous leur toit des parents riches, les Darnot. Il y a là une jeune veuve, la cousine Adrienne, fort jolie, bien pourvue, et qui éprouve une vive sympathie pour le docteur. Celui-ci, de son côté, n'est pas insensible au charme qui se dégage de toute la personne d'Adrienne. Eh bien, quo

Kervil divorce, il épousa Adrienne, et il trouva de même coup dans ce mariage la liberté, le bien-être qui lui rendra la santé, la fortune enfin par laquelle il arrivera à la gloire. Chambalot, parfait goujat mais orateur entraînant, poursuivit d'abord Adrienne, qui a peu de sens moral; il persuade aussi Kervil, ou presque, en faisant miroiter à ses yeux le grand rôle auquel la science l'appelle; enfin, il persuade jusqu'à la malheureuse Yvonne, qui souffre comme femme, qui souffre comme catholique hostile au divorce, mais en qui il exalte jusqu'au désir de l'immolation, jusqu'à la soif du martyre, son amour pour son mari. Et c'est la victime elle-même qui vient dire à Kervil : il faut nous séparer !... Mais elle le dit en termes si nobles et si touchants, que le médecin a tout d'un coup les yeux ouverts, tombe aux pieds de sa femme, et que ce qui devait les désunir les rapproche au contraire à jamais. Les nouvettes blessées reprennent leur vol vers l'azur.

Paul Adam a tiré la pièce d'un de ses romans, le *Serpent noir*. Le conflit de devoirs qu'il y expose est, certes, des plus intéressants, et la situation culminante est fort belle. L'œuvre cependant paraît froide et ne produit pas l'émotion; sans doute parce que l'auteur a manqué de l'habileté technique nécessaire pour faire des protagonistes du drame non des personnages théoriques, mais des créatures réellement vivantes.

MUEL (Léon), publiciste, attaché aux services législatifs du Sénat, né à Tronville-en-Barrois (Meuse) en 1870. Il s'est consacré particulièrement à l'étude de l'histoire politique contemporaine, et a publié : *Gouvernements, Ministères et Constitution de la France de 1789 à 1895* (1896); *Précis historique des Assemblées parlementaires et des Hautes Cours de Justice en France de 1789 à 1895* (1896); *les Crises ministérielles en France de 1895 à 1898* (1898); *Histoire politique de la 7^e législature (1898-1902)*, avec le compte rendu des Hautes Cours de 1899, 1900 et 1901 (1902); *Tableau synoptique de tous les Ministères de la troisième République* (1902). Il a collaboré au supplément du « Nouveau Larousse illustré ».

MULLER (Edouard), homme d'Etat suisse, né à Dresde en 1848. — L'Assemblée nationale suisse l'a élu président de la Confédération pour 1907.

MURZTEG, comm. d'Austro-Hongrie (prov. de Styrie) (cerce de Bruck), sur la Mur, sous-affluent du Danube; 2,500 hab. Château impérial servant de rendez-vous de chasse dans un site magnifique renommé pour ses gorges pittoresques. En 1903, entrevue importante entre le ministre des affaires étrangères russe, comte Lamsdorf, et le chancelier autrichien Goluchowski. Elle est pour objet de régler l'action parallèle des deux puissances en Macédoine. Le programme élaboré, et que les puissances réussissent très difficilement à faire accepter à la Turquie, malgré l'adhésion presque immédiate de tous les Etats signataires du traité de Berlin, comprenait essentiellement la création d'une gendarmerie internationale et de deux agents civils étrangers.

MUSÉE n. m. — Encycl. Adm. Les musées départementaux et communaux peuvent être investis de la personnalité civile. (L. de fin. du 16 avr. 1895, art. 52.) Un décret du 30 septembre 1906 a réglementé l'organisation et l'administration de ces établissements. Le département ou la commune propriétaire adresse une demande au ministre chargé de l'administration des beaux-arts. Si cette demande est agréée, un décret rendu dans la forme ordinaire des reconnaissances d'utilité publique porte création du musée et approuve ses statuts. Le musée est administré par un conseil d'administration dont la composition est déterminée par l'article 4 du décret du 30 septembre 1906. Le président de ce conseil représente l'établissement dans tous les actes de la vie civile, prend des délibérations soumises à l'approbation du préfet ou à l'autorisation du conseil d'Etat après avis du conseil général ou du conseil municipal. Le musée a un budget autonome.

Musées nationaux. Un musée national de l'art de la Renaissance, relevant du service des monuments historiques, a été créé dans le château d'Azay-le-Rideau, en vertu d'un arrêté ministériel du 7 novembre 1906.

MUSICOTHÉRAPIE de musique, et du gr. *therapeia*, traitement, n. f. Traitement par la musique.

— Encycl. La musicothérapie ne semble pas encore avoir donné des résultats très probants; l'action de la musique sur les dégénérés mentaux, qui est indéniable, semble simplement tenir à ce fait qu'on attire leur attention par un bruit anormal et est du même ordre que la présence d'une personne étrangère, le changement d'habitation, etc.

N

NATAL. — La colonie anglaise du Natal, qui, pendant toute la guerre anglo-boer, s'était signalée par sa fidélité à l'Angleterre, a été troublée, depuis le mois de janvier 1906, par un soulèvement indigène des plus graves. La première occasion en fut la levée sur les Zoulous, par les autorités du Natal, d'une taxe dite électorale que beaucoup d'indigènes, trop pauvres, se refusèrent à payer. Un constable blanc ayant trouvé la mort dans une bazarra provoquée par la levée de l'impôt, douze indigènes furent condamnés à mort, et, malgré l'intervention du gouvernement anglais, exécutés. Il est à noter que les noirs condamnés appartenaient à l'Eglise éthiopienne, qui possède des partisans fanatiques parmi l'élément nègre. Au mois d'avril se produisit au Zoulouland le soulèvement du chef Bambata, dont les 3,000 partisans, après avoir taillé en pièces une petite troupe de police dans le voisinage de Greytown, furent finalement défaits au mois de juillet 1906 par la colonne anglaise du colonel Barker, près de Noodsberg, après avoir montré un courage extraordinaire. Les mesures de répression prises contre les indigènes ont amené un vif conflit entre le gouvernement autonome du Natal et le parti libéral anglais, dont le gouverneur anglais de la colonie du Cap, lord Elgin, se fit inutilement l'interprète au moment de l'exécution des douze indigènes, qui fut le point de départ de la rébellion.

NETTOYAGE n. m. — Encycl. *Nettoyage par le vide*. Les poussières accumulées dans les appartements, les usines et ateliers, et, en général dans les locaux quels qu'ils soient (hôtels, cafés, restaurants, magasins, théâtres,

wagons de chemins de fer, bateaux, tramways, etc.) où vivent, ou simplement séjournent, des personnes, renferment d'innombrables germes pathogènes, parmi lesquels l'un des plus communs est le microbe de la tuberculose. D'autres poussières contiennent les germes de la scarlatine, du typhus, etc., sans compter que certaines industries produisent des poussières irritantes ou toxiques dont souffrent les ouvriers.

Le nettoyage de ces locaux, industriels ou privés, a pour effet de soulever les poussières avec les corps des nocifs qu'elles renferment, et, par conséquent, de faciliter la propagation des microbes.

Si la plupart des hôpitaux, pour se conformer aux prescriptions de l'hygiène moderne, possèdent à présent des murs revêtus d'enduits qui permettent des lavages et nettoyages fréquents, il n'en était pas moins assez difficile jusqu'ici de suivre leur exemple dans les maisons particulières, où les nettoyages n'ont guère d'autre résultat que de déplacer la poussière sans la détruire. En effet, le lavage des murs et plâchers, le balayage humide des parquets ne sont pas toujours praticables, et, en admettant même qu'il soit souvent possible d'y procéder, le nettoyage des meubles, le battage des tapis surtout, fournissent encore assez de poussières pour que les précautions prises restent à peu près vaines.

Ce problème assez complexe de l'hygiène a reçu, quant à la suppression des poussières, une solution qui paraît devoir se généraliser : il s'agit du *nettoyage par le vide*.

Il existe à l'heure actuelle plusieurs appareils dont l'organe essentiel est une sorte de pompe pneumatique agissant par aspiration. Actionné soit à l'aide d'une manivelle à main, soit au moyen d'un petit moteur électrique pouvant se brancher sur une prise de courant quelconque, l'appareil d'aspiration est logé dans un récipient portatif en métal, parfaitement clos; un tube de caoutchouc terminé par un ajutage spécial (dont le dispositif est variable, mais affecte le plus souvent la forme d'une bouche), véhicule les poussières aspirées par la pompe jusqu'à un réservoir dont on n'a qu'à brûler le contenu de temps à autre. Quand l'aspirateur fonctionne, on promène l'ajutage sur les choses à nettoyer (tapis, tentures, literie, meubles et jusque dans les tiroirs, dans le capiton des sièges, les rainures des parquets, sur les rangées de livres d'une bibliothèque, partout enfin où balais, brosses et plumceaux ne peuvent pénétrer, sans qu'il soit d'ailleurs besoin de rien déplacer pour obtenir l'élimination complète de la poussière.

NGOUSSA, oasis du Sahara central, à 150 kilomètres environ au N. d'Ouarzla, dans la dépression qui prolonge au N. la sebkha Natoun. Palmeraies. Point d'eau sur la route des caravanes de Biskra à Anguid.

NIAGARA. — Les observations faites par le Dr J. W. Spencer en 1905 sur les causes du recul de la chute canadienne du Niagara prouvent que ce recul n'est pas dû, comme on le croyait jusqu'ici, au sapement, par les remous mêmes de la chute des grès tendres et des schistes qui en forment le pied, mais à l'attaque directe, par les eaux, du calcaire dur dans lequel est établi le seuil du déversoir. Les éboulements relativement fréquents qui se produisent au sommet de l'escarpement fournissent la preuve de l'exactitude de ces observations; par suite de ces éboulements, l'aspect de la cascade varie, et présente la forme d'un fer à cheval, tantôt régulier, tantôt entaillé d'une cancellure au sommet de sa courbe.

NICOLAY Jules-Fernand, avocat et publiciste français, né à Paris en 1848. Avocat à la cour d'appel en 1872, il plaida dans quelques affaires importantes. Dans de nombreuses conférences, il traita des idées politiques et sociales. Outre des opuscules, brochures, articles relatifs aux mêmes questions, il a publié : *les Enfants mal élevés* (1890), étude psychologique qui a été traduite en plusieurs langues, et une : *Histoire des croyances, mœurs, usages et coutumes* (1901); vaste et érudit encyclopédie, où sont réunis suivant l'ordre des préceptes du Décalogue les documents les plus variés sur la vie sociale et morale de tous les peuples.

***Nobel** (LES PRIX). — En présence de la cour de Suède et des représentants des académies, le Storting a distribué comme suit les cinq prix Nobel pour 1906 :

Sciences physiques : le professeur anglais John Thomson, pour ses études analytiques et mathématiques de l'électricité.

Sciences chimiques : le professeur français Henri Moissan, pour ses travaux d'isolation et recherches sur les éléments du fluor, et l'introduction du four électrique dans le service scientifique. Toutes les découvertes de ce savant désintéressé, qui n'a songé à en exploiter aucune à son profit, ont été laissées par lui dans le domaine public.

Physiologie et médecine : les professeurs Camille Golgi, à Pavie, et Santiago RAMON Y CAJAL, à Madrid, pour leurs travaux sur l'anatomie du système nerveux.

Littérature (œuvres à tendance idéaliste) : le poète italien Giosuè CARMECCI, à Bologne.

Œuvres de la paix universelle : le président des Etats-Unis Théodore Roosevelt, qui veut employer le montant du prix à créer une commission permanente d'arbitrage entre patrons et ouvriers à Washington.

NORBERT n. f. Petite prune noire, dite aussi PRUNE DE NORBERT.

***NORD** (MER DU). — Les observations effectuées en 1902 et en 1903 sur les côtes du Royaume-Uni et dans les mers qui les baignent, conformément au programme tracé par l'Association internationale pour l'étude de la mer, ont fourni de nouveaux et très utiles renseignements sur l'afflux des eaux atlantiques dans la mer du Nord. Le Gulf-Stream y pénètre par les deux canaux qui séparent, l'un la côte septentrionale d'Écosse et les Shetland, l'autre les Shetland et les Faerøer; mais le courant issu de la Baltique contribue aussi à modifier la salinité des eaux dans la mer du Nord.

O

OLÉONAPHE (du lat. *oleum*, huile, et de *naphth* n. m. Nom donné aux huiles lourdes provenant des résidus de la distillation du goudron, et que l'on utilise au graissage des machines.

ORTHOSTATISME (du gr. *ortho*, droit et *statis*, stable) n. m. Action de se tenir debout sans secousses.

OTHON DE HABSBURG, archid. — A été le frère cadet de l'archiduc François-Ferdinand, le grand présomptif du trône d'Autriche, né à Graz en 1872 et mort à Vienne en 1906. Il était le second fils de l'archiduc Louis, frère lui-même de l'empereur François-Joseph. Il avait rang de général dans l'armée autrichienne et l'avait été placé à la tête de la cavalerie. La mort tragique de l'archiduc Rodolphe et le mariagemorganatique de l'archiduc François-Ferdinand ont été suivis, avec la comtesse Coketkava en tant que premier rang des princesses du sang. Il avait épousé en 1895 la princesse Marie-Joséphine de Saxe, dont il a eu deux fils, François-Joseph Charles, né en 1897, héritier de son père, et le prince des Habsbourg, et Maximilien-Hugone Louis, né en 1898.

***OUBANGUI-CHARI-TCHAD** TERRITOIRE DE L'É. — La capitale de cette partie de la colonie (du Congo) française, fixée à Fort-de-Passel par le décret du 11 février 1906, a été de nouveau fixée à Bangui par le décret du 11 décembre 1906.

P

PACHITCH Nicolas, homme d'Etat serbe, né en 1846.

Au mois de juin 1906, Pachitch releva le président du conseil en remplacement du général Grulich. Il dut régler au règlement de la question des roubles, qui lui décida de donner leur émission, mais sous cette réserve qu'ils continueraient à tout leur tour de servir de actifs. Il obtint ainsi la reprise des roubles de papier qu'il avait en Angleterre. Par contre, il fut obligé de se retirer dans le règlement des difficultés commerciales avec l'Autriche. Il ne put obtenir qu'à grand peine, au mois d'octobre 1906, un renouvellement de trois mois du régime douanier provisoire entre les deux États, et il dut pour cela consentir une très forte commande de matériel d'artillerie aux usines autrichiennes.

Passagères (LES), comédie en quatre actes, de Alfred Capus. (Renaissance, 9 oct. 1906.) — Robert Vandel, quarante-cinq ans, riche, mari de l'aristocratie et bonne Amélie, semble l'homme le plus assuré d'une existence délicieusement paisible. Deux causes cependant le laissent en de la heuses complications. D'abord, il est si amoureux que toute femme qui l'approche raffle de lui. Puis, il est si bon qu'il ne peut voir une souffrance sans la soulager. C'est pourquoi, sa cousine Hortense Vilmeurat, jeune veuve très capiteuse, éprouve à son endroit une secrète et ardente sympathie. C'est pourquoi encore Adrienne, l'instauratrice de sa fille, brûle pour lui d'une flamme qui couve sous la cendre. Hortense, ayant besoin de six mille francs, Robert les lui prête, en se plaignant qu'elle ait lésiné à les lui demander. La reconquête faite la jeune femme dans ses bras; il devient son amant et jette le voloir, en se disant qu'il eût mieux valu se marier, mais en étant très heureux tout de même. Amélie découvre cette première faute, et, indulgente, pardonne. La rupture a peine accomplie, Adrienne se déclare. Elle va quitter la famille, partir pour l'Amérique; mais auparavant elle implore, comme suprême adieu, son amour à sa douleur, une heure d'amour seulement. Et comme elle pleure, Robert la lui accorde. Amélie vient les surprendre au Havre, et pour la seconde fois pardonne. Car elle sait bien qu'au fond son mari n'aime qu'elle; les autres sont des passagères. Une troisième occasion de succomber se présente offerte, Robert la repousse énergiquement.

La pièce n'est, à vrai dire, que la peinture d'un seul caractère, celui de Robert Vandel, autour duquel l'auteur place quelques personnages comiques. La Horche, beau-frère de Vandel, provincial arrière, qui, malgré lui, sert de comédie; le baron de Tournes, très vieux beau, qui est amoureux d'Hortense, etc. Par sa composition même, l'ouvrage est donc un peu monotone. Il est aussi un peu superficiel; car Alfred Capus, en son ironie surannée, ne paraît pas prendre ses personnages au sérieux. Si on ne se propose d'autre intention que de distraire et de charmer, du moins il réalise cette intention, comme et par grâce, à une délicate finesse dans le trait, exprimée par de nombreuses trouvailles de réflexions et de puns.

PAULZE D'IVOY (Antoine-Jean-Jacques-Eugène), général français, né à Bourges en 1813, mort au château de Courtrais, près de Valenciennes, en 1893. Engagé volontaire dans la cavalerie, à l'âge de vingt ans, il servit en Afrique, en Crimée, fit les campagnes d'Italie et du Mexique et gagna tous ses grades à la pointe de l'épée. Colonel en 1860, général de brigade en 1869, il vint à être placé dans le cadre de réserve lors de la guerre franco-allemande éclatée. Il se mit à la disposition du gouvernement de la Défense nationale, où lui eut lieu une division, puis le commandement de la 22^e corps d'armée. Nommé général de division en décembre 1870, il prit une part des plus brillantes aux affaires de Barjème et de Pont-Neuf, à Saint-Quentin, son corps d'armée, traversant la retraite générale, eut à se porter le 1^{er} octobre l'armée allemande. Le général Paulze d'Ivoy, depuis le 1870 dans la position de lieutenant-général, vint en 1875 au cadre de réserve.

PEIRCE Charles Sanders, philos. — Le et savant américain, né à Cambridge, Massachusetts en 1854. Fit ses études à Harvard, et s'occupa surtout de la philosophie et aux sciences mathématiques. Il fut maître de conférences à Harvard University (1903) et au Lowell Institute (1903-1904). Il a écrit un nombre considérable de mémoires et d'articles sur toutes les branches de la science, sur la logique, la métaphysique, le vocabulaire, et l'art de cataloguer une bibliothèque. Il a collaboré au *Century Dictionary*, au *Dictionary of Psychology* et de philosophie de Balwin pour la logique, et a plus qu'aux autres encyclopédies. Il a écrit et augmenté Peirce (1882), et les *Studies in Logic*, par les membres de John Hopkins University (1883). Enfin, on a de lui un volume de *Photometric Researches* (1878).

PENNA Afonso, homme politique brésilien, né dans l'Etat de Minas-Geraes en 1846. Il fit ses études de droit, entra dans la politique, fut élu député et devint ministre sous dom Pedro. Rallé à la République après la révolution

de 1839, il fut président de l'Etat de Minas-Geraes, puis gouverneur de la Banque de la République. Sénateur en 1891, vice-président de la République en même temps que Rodriguez Alves était élu président, et *ipso facto*, président du Sénat, il fut désigné, en mars 1906, comme président de la République par le suffrage universel des vingt Etats, pour succéder, le 15 novembre, à Rodriguez Alves. Il appartient au parti modéré.

PÈQUÈGNOT (Auguste), graveur et peintre français, né à Versailles en 1819, mort en 1878. Elève de Cicéri père, il a exposé aux Salons, des 1819, des peintures : *Baraque à Rouen* (1849); *Ferme aux environs de Paris* (1849); *Four à briques à Montfaucou* (1849); *Vieux moulin près Pont-Armée* (Oise, 1850); *Fabrique en ruines près des carrières de la Villette* (1850); *Vue de la Bièvre à Paris* (1868); — des aquarelles : *Marine* (1857); *Coup de vent sur les bords de l'Oise* (1874); *les Bords de la Bièvre à la glacière* (1879); *un Coin de Port-en-Bessin* (1879); — des eaux-fortes : *Vue de la Bièvre à Paris* (1859); *Palus romain*, d'après Ribena (1863); *Vase*, d'après Meissonier (1866); *Caméïen*, d'après Le Parmesan (1866); *Restes du palais de Saint-Louis : les Cuisines* (1879). Il a publié des recueils gravés intéressants : *Ornements, vases et décorations*; *Vieilles décorations depuis la Renaissance jusqu'à Louis XVI*; *Mobilier du XVII^e au XVIII^e siècle*; *Figures de femmes, amours et sujets* d'après Boucher, Eisen, Parizot, etc.; *Vues de l'ancien Paris*. On lui doit encore : *l'Indispensable ou Nouveau conducteur des étrangers dans Paris* (1841); *Anatomie ou description des formes de l'homme* (1846); *Géométrie des arts* (1853); *Leçons de perspective* (1873).



Penna

* **PERMISSION** n. f. — ESEYCL. Milit. Le régime des permissions a été fixé par la loi de deux ans de telle manière que les militaires accomplissent la durée légale du service ne puissent, en dehors des jours fériés et des dimanches, obtenir plus de trente jours de permission. Ne sont pas comprises dans le calcul de ces trente jours les permissions accordées à titre de convalescence aux hommes sortant de l'hôpital ou de l'infirmerie. Mais la prolongation de ces permissions entre au contraire en ligne de compte. Les permissions accordées pour les travaux agricoles sont également comprises dans les trente jours légaux; elles ne doivent pas dépasser quinze jours par an. Les cas exceptionnels pouvant motiver l'octroi d'une permission : décès ou mariage d'un ascendant direct, d'un frère ou d'une sœur, etc., sont laissés à l'appréciation des chefs de corps. Il est tenu compte des permissions accordées aux militaires au moyen d'un feuille spécial introduit à cet effet dans le livret matricule. Cette limitation du nombre de jours de permission à accorder n'est pas applicable aux engagés volontaires ni rengagés à partir de leur troisième année de service.

PETKOV (J.), homme d'Etat bulgare, né en 1856. Il prit part de très bonne heure aux mouvements nationalistes bulgares, s'engagea au moment de la guerre gréco-turque, et fut atteint de trois balles à l'assaut du défilé de Chipka. On dut lui amputer le bras gauche. Entré ensuite dans la vie politique, il a siégé sans interruption à la Chambre des députés depuis 1880, et il s'y est fait une réputation incontestée d'orateur et d'homme d'affaires. Il occupa dans le ministère Stambouloff le poste de ministre des travaux publics, et eut à diriger, en cette qualité, les grands travaux d'assainissement et de voirie exécutés à Sofia. Après la chute du ministère Stambouloff, il fut partie comme député et comme journaliste de l'opposition cost tuttonnelle, sans cesser de jouer pourtant de la faveur personnelle du prince Ferdinand. Il fut président de la Chambre des députés en 1899 et devint, en 1903, ministre de l'intérieur. Il n'a pas quitté ce poste jusqu'en 1906. Dans le cabinet Petrov, notamment, il a négocié une série d'accords commerciaux ou postaux avec la Serbie et la Roumanie, et il s'est efforcé de maintenir la paix, au travers de grandes difficultés, avec l'empire turc. Au mois de novembre 1906, Petrov ayant abandonné le pouvoir, il fut chargé de reconstituer ce ministère, et il fut appelé pour cela à de nouveaux éléments stambouloffistes.

PHLÉBORRAGIE adj. Qui tient à la phléborragie (v. au t. VI).

* **PHOTOGRAPHIE** n. f. — ESEYCL. *Photographie de la parole*. Deux savants de Budapest, Pollak et Virag, imaginèrent, en 1899, un télégraphe électrique augmentant de notable façon la vitesse de transmission d'une dépêche. Le principe de cette invention peut se résumer de la façon suivante : on émet dans l'appareil transmetteur des courants positifs ou négatifs, selon les signaux à télégraphier, et ces émissions successives actionnent la plaque vibrante d'un récepteur téléphonique. Les vibrations de la plaque vont se peindre sur un rouleau enregistreur photographique et il n'y aura plus qu'à les déchiffrer. Toutefois les électriciens hongrois durent perfectionner leur système qui, dans sa forme actuelle (1906), permet d'expédier 40.000 mots à l'heure alors qu'il eût fallu 30 heures à un télégraphiste exprimer le tout pour effectuer la même besogne avec un appareil Hughes ou 10 heures avec celui de Bandot.

Au poste transmetteur du télégraphe Pollak et Virag, se trouve un cylindre relié à la ligne. Ce cylindre entraîne dans son mouvement rotatif une bande de papier étroite préalablement trempée de perforations inégales représentant les signaux à transmettre. Deux longs balais appuyés sur la bande perforée et établissent le contact, en sorte que, selon la position et la dimension des trous, on produit des courants positifs ou négatifs de durée plus ou moins longue. Au poste enregistreur, les émissions transmises par le fil se traduisent à une plaque téléphonique qui entre en vibration. Mais, pour augmenter l'amplitude des oscillations de cette dernière, on y a adapté un miroir, que les courants envoyés par le transmetteur font dévier horizontalement et verticalement. Le tracé lumineux vient impressionner un papier sensible photographique enroulé sur un cylindre. Afin de faciliter les opérations du déve-

loppement, le papier impressionné passe en se déroulant dans un premier bain révélateur, puis dans un second bain de fixage. Le traitement photographique n'exige que trois minutes et on peut ensuite lire la dépêche.

En modifiant légèrement le dispositif des électriciens hongrois, le Dr Marage parvint à *photographier la parole* (déc. 1906). Il supprima la bande de papier intermédiaire entre le récepteur et le transmetteur et, la remplaçant par un microphone, il put noter les vibrations de la voix correspondantes à chaque son musical. Le microphone enregistreur, sous forme de lignes sinusoïdales, les vibrations qui se transmettent par le fil au miroir enregistreur et viennent se peindre sur le papier sensible. Cet instrument permet de contrôler la justesse des notes émises par un chanteur et trouvera sans doute son application dans l'enseignement du chant.

PIC ou **PITSCH** (Joseph Ladislav), publiciste et archéologue tchèque, né en 1847. Professeur dans un gymnase de Prago, puis à l'Université tchèque, il a publié en tchèque, en russe et en allemand, un certain nombre de travaux relatifs aux questions slaves et particulièrement aux antiquités de la Bohême. Le plus considérable est intitulé *la Bohême préhistorique*, dont la première partie a paru en 1899. Il a entrepris en Bohême des fouilles qui ont amené d'importantes découvertes.

PIPE-LINE (pa-ip'-la-in' — m. angl., de pipe, tuyau, et line, ligne) n. m. Nom donné aux Etats-Unis aux tuyaux et canaux souterrains par lesquels passent les pétroles au sortir des puits pour se rendre jusqu'aux réservoirs des entrepôts ou des usines de raffinage : *Le réseau de PIPE-LINES des Etats-Unis dépasse 45.000 kilomètres.*

* **PLEIN** n. m. — Mar. *Batte sur plein*, Se dit de la marée qui, montée à sa plus grande hauteur, demeure un instant stationnaire avant de commencer à baisser. *Fig. et fam.* Se dit d'une réunion mondaine, au moment où elle présente le plus d'éclat, d'animation : *Arriver au moment où la fête bat son plein.*

PODBIELSKI (Victor de), homme d'Etat prussien, né à Francfort-sur-l'Oder en 1844. Fils du général Théophile de Podbielski, qui se distingua pendant la campagne franco-allemande (1870-1871), il fut d'abord destiné à la carrière militaire, et envoyé à l'Ecole des cadets, d'où il sortit comme lieutenant de cavalerie. Il passa ensuite par l'académie de guerre, servit en 1866 à l'état-major de la 6^e division, et, en 1870-1871, comme officier d'ordonnance du général commandant le 10^e corps. Il poursuivit ensuite sa carrière militaire, fut nommé colonel en 1888, général de brigade de cavalerie en 1890. L'année suivante, il quitta l'armée dans le grade de général major, pour exploiter ses vastes domaines de Delmin. Nommé député au Reichstag en 1893, il siégea dans les rangs du parti conservateur, où il s'acquies une certaine influence par sa parole haute et cassante. Au mois de juin 1897, il fut appelé par l'empereur à prendre la succession difficile de Stephan comme secrétaire d'Etat des postes de l'empire, et il fit valoir dans ce poste de sérieuses qualités d'administrateur. En 1901, il échangea ce poste contre le ministère prussien de l'agriculture et des domaines. Il se montra préoccupé de donner aux agrariens toutes les satisfactions que permettait la politique mondiale de l'empereur Guillaume II. Il se trouva d'ailleurs assez souvent en conflit avec le chancelier de Bülow, représentant les intérêts de l'empire, et ce conflit prit une forme aiguë en 1906, lorsque Podbielski fut convaincu d'avoir, malgré sa situation officielle, participé à des affaires d'industrie et de banque. Devant le scandale qui en résulta, le chancelier demanda la retraite du ministre de l'agriculture prussien; mais celle-ci n'eut lieu qu'à la fin de 1906, et fut officiellement motivée par des raisons de santé.

* **POLAIRE** adj. — ESEYCL. *Explorations polaires*. Au mois de septembre 1906 s'est réuni à Bruxelles, au palais des académies, un important congrès international pour l'étude des régions polaires. Il a eu pour principal objet la constitution d'une association internationale pour l'étude des régions polaires, destinée à établir entre les différents explorateurs des relations scientifiques étroites, d'assurer la coordination des observations et des méthodes de recherche usitées, en laissant à l'initiative individuelle l'organisation et la direction des expéditions. Les pays dont les nationaux ont dirigé ou participé à des expéditions polaires auront le droit d'être représentés dans la commission. Celle-ci sera appelée à se réunir chaque année dans la capitale de l'Etat auquel appartient le président, élu et non rééligible. Le congrès était présidé par Beernaert; les plus connus parmi les explorateurs d'Europe et d'Amérique en faisaient partie, notamment Nordenskjöld, Charcot, Arctovski, Van Drygalski, etc.

* **PÔLE** n. m. — *Pôle Nord*. Dans les premiers mois de l'année 1906, l'explorateur américain Peary est parvenu à s'élever jusqu'à 87°35' de latitude septentrionale, soit à environ 51 kilomètres plus au nord qu'aucun de ses prédécesseurs; il est donc arrivé à 321 kilomètres du pôle lui-même.

PONETTE (La), comédie en quatre actes de Louis Artus et Paul Fuchs Athénée, 29 nov. 1906). — *La Ponette*, c'est Blanche, la fille délaurée, mais douce, bonne et encore honnête, du bookmaker Carpezat, beau-frère de la rigide provinciale M^{lle} Martin. Cette dernière a un fils, Pierre, officier d'artillerie. Pierre, en congé chez sa mère, devient amoureux de sa cousine Blanche, qui prenait quelques vacances auprès de la tante Martin. Une brouille étant survenue entre celle-ci et Carpezat, Blanche repart pour Paris. Pierre court après elle malgré les supplications de M^{lle} Martin, donna sa démission, joue aux courses avec une martingale « infallible » et perd tout son argent. M^{lle} Martin accourt, et, afin de sauver son fils, demande pour lui la main de Blanche. Carpezat refuse, car un très riche propriétaire veut aussi épouser la Ponette. Pierre fait un dernier effort et joue une grosse somme sur un favori. Le favori est battu. En réalité, le vainqueur n'est pas le cheval sans valeur que l'on a cru voir courir, mais un animal de premier ordre par lequel Carpezat (la frauduleusement remplacé. Ruiné, Pierre pense au suicide, Blanche l'en détourne en se donnant à lui. Et lorsque Carpezat furieux fait de la morale à sa fille, celle-ci lui riposte en montrant quelle est au courant de son escroquerie. Carpezat, touché tardivement de remords, ou peut-être craignant la police correctionnelle, promet de rem-

boursier les parieurs; Pierre épouse Blanche et voilà tout le monde heureux.

Cette pièce, qui vaut surtout comme étude pittoresque du monde des courses, a le double mérite, étant bien faite, d'amuser et d'émouvoir tout à tour.

Préférée (La), comédie en trois actes, de Lucien Descaves (Odeon, 25 oct. 1906). — M. Charlier, haut fonctionnaire de cinquante-deux ans, vit parfaitement heureux entre sa femme Thérèse, bonne, dévouée, un peu mélancolique, et ses deux filles, Isabelle et Cécile. Isabelle, vingt ans, est fiancée. La cadette eut une première enfance si malade, causa de si vives inquiétudes à ses parents, qu'on l'a surnommée Souci; mais c'est aujourd'hui une grande fillette de quinze ans, à la fois espiègle et pleine de cœur, adorant son père, surtout adorée de lui. Et soudain, le bonheur de ces braves gens s'effondre sous le coup d'une révélation scandaleuse. Une dame Girod vient apporter à Charlier deux lettres qui établissent de façon irréfutable que seize années auparavant la pauvre Thérèse eut une heure de vertige, commit une faute, que Souci en fut le résultat, et que par conséquent elle n'est pas la fille de Charlier. Le malheureux, dans un premier accès de colère, accable sa femme de reproches, puis, désespéré, quitte le domicile conjugal. Ils divorceront. En attendant, sous prétexte de voyage, de villégiature, ils vivent séparés, Isabelle avec son père, Souci avec Mme Charlier. Et tous sont tristes profondément. Thérèse souffre du mal qu'elle cause à tous les siens; Isabelle, qu'un hasard a instruite des événements et qui est un peu personnelle, pense surtout que son mariage va manquer; Souci, à laquelle on fait accroire qu'une question d'intérêt cause la mésintelligence de ses parents, se désole de ne plus voir son père; et Charlier, lui, constate avec désespoir qu'il ne pourra jamais se passer de Souci, sa préférée. Après tout, n'est-on le père que de ceux que l'on a vraiment engendrés?.. Quand on a veillé, pleuré près d'un berceau, quand on a élevé un enfant, quand on l'a formé à son image, tout cela ne crée-t-il pas une autre paternité, aussi douce, aussi forte que l'autre?.. Peut-être que la famille, au fond, n'est qu'une habitude. Eclairé par les conseils du bon avoué Monestier, ému par les confidences de Santonnet, l'excellent parrain de Souci, qui a essayé du divorce, et n'y a point trouvé le bonheur, succombant surtout aux assauts de tendresse que lui livre sa préférée, Charlier finit par accorder le pardon à Thérèse. Ces époux qui ont près d'un siècle à eux deux ne se séparent pas.

La comédie sentimentale de Lucien Descaves présente quelques défauts à la fois dans le fond et dans la forme. De plus, le style manque parfois de simplicité. Mais, après ces réserves, il convient d'ajouter que lorsque l'auteur fait vivre au spectateur les angoisses du délicat problème par lui posé, il est ému, il émeut, il a de délicieuses trouvailles de mots vrais, et réunit ainsi un très remarquable ensemble de belles qualités dramatiques.

* **PRÉSENCE** n. f. — ESEYCL. Nous reproduisons ici, pour compléter les indications données au *Nouveau Larousse*, et comme exemple d'une application très complète du protocole des présences entre les autorités, le programme de la réception des corps constitués par le chef de l'Etat, le 1^{er} janvier 1907. Sauf les différences qui peuvent provenir de la présence à Paris de telles ou telles unités militaires, ce programme, inséré au *Journal officiel*, est à peu près immuable, l'ordre et l'heure même des réceptions étant réglés par les décrets ou par une longue tradition :

A l'occasion de la nouvelle année, le président de la République recevra, mardi 1^{er} janvier, dans la matinée, à l'Élysée, MM. les sénateurs et MM. les députés.

Le même jour, dans l'après-midi, il recevra les députations des corps de l'Etat, des administrations publiques et de l'armée.

A dix heures et quart. Le président de la République, avant auprès de lui les ministres, les sous-secrétaires d'Etat, le secrétaire général de la présidence, les officiers attachés à sa personne et le chef de son secrétariat particulier, recevra : le président du Sénat, les membres du bureau du Sénat et MM. les sénateurs.

A dix heures et demie. Le président de la Chambre des députés, les membres du bureau de la Chambre et MM. les députés.

A onze heures. Le président de la République, accompagné des ministres, des sous-secrétaires d'Etat, du secrétaire général de la Présidence, des officiers attachés à sa personne et du chef de son secrétariat particulier, se rendra au palais du Luxembourg, chez le président du Sénat.

A onze heures et demie. Au palais de la Chambre des députés, chez le président de la Chambre.

A deux heures. Le président ayant auprès de lui les ministres, les sous-secrétaires d'Etat, le grand chancelier de la Légion d'honneur, le général gouverneur militaire de Paris, le secrétaire général de la présidence, les officiers attachés à sa personne et le chef de son secrétariat particulier, recevra : le corps diplomatique; les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires français présents à Paris et se remplissant point de fonctions leur assignant un autre rang dans les présentations officielles seront reçus avec le corps diplomatique étranger.

A deux heures et demie. La députation du conseil d'Etat; la députation des grands-croix et grands officiers de l'ordre de la Légion d'honneur et la députation du conseil de l'ordre;

La députation de la Cour de cassation; La députation de la Cour des comptes; La députation du conseil supérieur de l'instruction publique;

Les députations de l'Institut; La députation de la cour d'appel; Le gouverneur et les sous-gouverneurs de la Banque de France;

Le gouverneur et les sous-gouverneurs du Crédit foncier; La députation des secrétaires généraux, directeurs généraux, directeurs, sous-directeurs, chefs de division et administrateurs des ministères et de la Légion d'honneur;

Les délégués du conseil supérieur des colonies; Le préfet de la Seine et le secrétaire général de la préfecture;

Le préfet de police et le secrétaire général de la préfecture de police ;
 La députation du conseil de préfecture de la Seine ;
 La députation du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine ;
 La députation des maires et adjoints de la ville de Paris ;
 Le vice-recteur de l'Académie de Paris et les députations de l'Université et du corps académique ;
 La députation du tribunal de première instance de la Seine ;
 Les députations du tribunal de commerce de la Seine ;
 Les députations de la chambre de commerce de Paris ;
 La députation des juges de paix de Paris ;
 La députation des quatre conseils de prud'hommes ;
 La délégation du corps des commissaires de police de la Ville de Paris ;
 La députation du corps des ponts et chaussées et des mines ;
 Les députations des administrateurs et professeurs des Ecoles des ponts et chaussées et des mines, d'application du génie maritime et des Ecoles polytechnique et spéciale militaire ;
 La députation du Collège de France ;
 La députation de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes ;
 La députation de l'Ecole des chartes ;
 La députation du Muséum d'histoire naturelle ;
 La députation de l'Académie de médecine ;
 La députation du Conservatoire national des arts et métiers ;
 La députation de l'Ecole spéciale des beaux-arts ;
 La députation de la Société nationale d'agriculture ;
 La députation de l'Institut national agronomique ;
 La députation de l'Ecole centrale des arts et manufactures ;
 La députation du conseil des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ;
 La députation du conseil des référendaires au sceau ;
 La députation de la chambre des notaires ;
 La députation de la chambre des avoués près la cour d'appel ;
 La députation de la chambre des avoués près le tribunal de première instance ;
 La députation de la chambre des commissaires priseurs ;
 La députation de la chambre des huissiers près les tribunaux de la Seine ;
 La députation de la chambre syndicale des agents de change ;
 La députation de la chambre syndicale des courtiers d'assurances près la Bourse de Paris ;
 La députation de la chambre syndicale des courtiers de marchandises près le tribunal de commerce de la Seine ;
 Le préfet du département de Seine-et-Oise ;
 Le secrétaire général et le conseil de préfecture du département de Seine-et-Oise ;
 Le maire de Versailles et une députation du conseil municipal de la ville.

A trois heures. La députation du conseil supérieur de la guerre et le général chef d'état-major général de l'armée ;
 Le général commandant le corps d'armée des troupes coloniales ;
 Le chef du cabinet et l'état-major particulier du ministre ;
 Le directeur du cabinet du sous-secrétaire d'Etat ;
 La députation de l'état-major de l'armée ;
 La députation du corps du contrôle de l'administration de l'armée ;
 Les directeurs, sous-directeurs et chef du service intérieur du ministère de la guerre ainsi que la députation des officiers supérieurs et assimilés attachés aux directions du ministère ;
 Les députations des comités techniques :
 Comité technique d'état-major ;
 Comité technique d'infanterie ;
 Comité technique de la cavalerie ;
 Comité technique des troupes coloniales ;
 Comité technique du génie ;
 Comité technique de l'artillerie et comité consultatif des poudres et salpêtres ;
 Comité technique de la gendarmerie ;
 Comité technique de l'intendance ;
 Comité technique de saut ;
 Le général commandant l'Ecole supérieure de guerre et la députation des officiers supérieurs qui y sont attachés ;
 Le général commandant l'Ecole polytechnique et la députation des officiers supérieurs qui y sont attachés ;
 Le général commandant l'Ecole spéciale militaire et la députation des officiers supérieurs qui y sont attachés ;
 Les directeurs et sous-directeurs de l'Ecole d'application du service de santé militaire ;
 La députation du conseil supérieur de la marine et le chef d'état-major général de la marine ;
 Le chef du cabinet et l'état-major du ministre de la marine ;
 La députation des directeurs et chefs de service du ministère de la marine ;
 La députation du comité technique de la marine ;
 Le contre-amiral commandant l'Ecole supérieure de marine et la députation des officiers supérieurs qui y sont attachés ;
 L'état-major du gouvernement militaire de Paris ;
 Le colonel commandant l'Ecole militaire de l'artillerie et du génie, le directeur de l'Ecole d'administration militaire, le commandant de l'Ecole militaire préparatoire d'infanterie de Rambouillet, le commandant de l'Ecole normale de gymnastique ;
 Le général commandant supérieur de la défense du camp retranché de Paris, commandant la place de Paris ;
 Le général commandant le département de la Seine, adjoint au commandant de la place de Paris ; les officiers supérieurs de leur état-major ; le général de division de la section de réserve, directeur du musée de l'armée ; les officiers de l'établissement des Invalides, le médecin principal et le médecin-major de 1^{re} classe chargés du service médical de la place de Paris ;
 Le colonel et les officiers supérieurs de la légion de la garde républicaine ;

Le colonel et les officiers supérieurs du régiment de sapeurs-pompiers ;
 Le colonel commandant le recrutement de la Seine, les officiers supérieurs commandants des bureaux annexes, le colonel commandant du bureau de recrutement de Seine-et-Oise ;
 Le commandant du dépôt de remonte de Paris ;
 Le lieutenant-colonel commandant le groupe des 5^{es} bataillons de zouaves ;
 Le commandant du 26^e bataillon de chasseurs à pied ;
 Le chef de bataillon commandant le 4^e bataillon du 138^e régiment d'infanterie ;
 Le général commandant l'artillerie de la place et des forts de Paris, les officiers supérieurs de son état-major, les directeurs d'artillerie de Vincennes et de Versailles et les officiers supérieurs chefs de corps sous ses ordres ;
 Le général commandant le génie du gouvernement militaire de Paris, son chef d'état-major, les directeurs du génie de Paris et de Versailles, les chefs du génie en résidence à Paris, le directeur du service et le chef du dépôt central de la télégraphie militaire, le directeur du laboratoire de recherches relatives à l'aérostation militaire, le directeur des services du matériel du génie ;
 L'intendant général directeur du service de l'intendance du gouvernement militaire de Paris, l'intendant militaire adjoint au directeur et les sous-intendants militaires sous leurs ordres en résidence à Paris ; le sous-intendant militaire de la 1^{re} division de cavalerie et les sous-intendants militaires des 6^e, 7^e et 10^e divisions d'infanterie ;
 Le médecin inspecteur directeur du service de santé du gouvernement militaire de Paris, les médecins chefs des hôpitaux et les médecins militaires assimilés aux officiers supérieurs sous ses ordres en résidence à Paris ;
 Les commissaires du gouvernement près le conseil de revision et les conseils de guerre ;
 Le colonel chef de la légion de gendarmerie de Paris et le chef d'escadron commandant la compagnie de gendarmerie de la Seine ;

Le vétérinaire principal directeur du service vétérinaire du gouvernement militaire de Paris ;
 Le général et les officiers supérieurs de la 3^e brigade d'artillerie ;
 Le général et les officiers supérieurs de la 19^e brigade d'artillerie ;
 Le général et les officiers supérieurs de la brigade du génie du gouvernement militaire de Paris ;
 Les généraux et les officiers supérieurs de la 6^e division d'infanterie : 11^e et 12^e brigade ;
 Les généraux et les officiers supérieurs de la 7^e division d'infanterie : 13^e et 14^e brigade ;
 Les généraux et les officiers supérieurs de la 10^e division d'infanterie : 19^e et 20^e brigade ;
 Le général et les officiers supérieurs de la 5^e brigade d'infanterie ;
 Les généraux et les officiers supérieurs de la 1^{re} division de cavalerie, 2^e brigade de cuirassiers, 6^e brigade de cuirassiers et 5^e brigade de dragons, le chef d'escadron commandant l'artillerie de la 1^{re} division de cavalerie ;
 Les corps de troupes stationnés hors Paris, dans le département de la Seine et celui de Seine-et-Oise, ne seront représentés que par les chefs de corps ;
 L'état-major du corps d'armée des troupes coloniales ;
 Les généraux et les officiers supérieurs de la 1^{re} division d'infanterie coloniale, 5^e brigade ;
 Le général et les officiers supérieurs de la brigade d'artillerie coloniale ;
 La députation des officiers généraux et des officiers supérieurs des armées de terre et de mer présents à Paris et qui n'y sont pas employés ;
 La députation des officiers généraux des armées de terre et de mer dans la section de réserve présents à Paris ;
 La députation des officiers supérieurs de réserve et des officiers supérieurs de l'armée territoriale présents à Paris.

***PROTÉT** n. m. — ENCYCL. Dr. Les notaires et huissiers qui font un *protêt* sont tenus, lorsque l'effet indique les nom et domicile du tireur de la lettre de change ou du premier endosseur du billet à ordre, de prévenir ceux-ci, dans les quarante-huit heures qui suivent l'enregistrement, par lettre recommandée, des motifs du refus de payer. (Loi du 22 déc. 1906.)

PYRRAZOLONE n. f. Nom générique donné à tout composé provenant de l'action de la phénylhydrazine sur un éther analogue à l'éther acétacétique : *La phényldiméthylsopyrrazolone, appelée aussi antipyrine, analgésine, analgine, est une PYRRAZOLONE.*

Q

***QUÊTE** n. f. — ENCYCL. *Quêtes dans les églises.* Malgré la loi de séparation, les bureaux de bienfaisance conservent le droit de faire procéder à des *quêtes* et de placer des trones dans les églises. (Avis du Conseil d'Etat du 29 nov. 1906.)

QUINTON René, naturaliste français, né à Chaumes (Seine-et-Marne) en 1857. Ses premiers travaux, présentés à l'Académie des sciences par Marey, en 1896, introduisent la physiologie dans les problèmes de l'évolution. Ils mirent au jour ce fait imprévu que les organismes les plus élevés de la série zoologique, c'est-à-dire les animaux à sang chaud, ne sont apparus sur le globe qu'à la suite de son refroidissement, de manière à maintenir intérieurement la température présentée par la planète aux origines de la vie (41° environ), température qui permet seule le fonctionnement intensif de la cellule vivante. Contrairement aux idées reçues, ils firent voir que les températures animales sont d'abord très différentes suivant les espèces, et qu'elles échelonnent celles-ci selon l'ordre du leur apparition, depuis les plus anciens mammifères (25°) jusqu'aux plus récents et jusqu'aux oiseaux (41° à 44°). Une première loi de constance en résultait (*loi de constance thermique originelle*), régissant l'évolution des vertébrés supérieurs.

Quinton, dans le même ordre d'études, est parvenu à établir, les années suivantes, deux nouvelles lois de constance,

montrant que l'effort primordial de la vie est à ses origines, à été le maintien, à l'origine, de températures élevées et en face les variations cosmiques, les organismes phylogénétiques originels. Ainsi, la vie a été maintenue à l'état de chaleur dans les mers, à tout moment, à travers la série zoologique, à maintenir les conditions favorables à la vie organique dans un milieu où la température, sans que les organismes eux-mêmes en aient conscience, n'a pas dépassé, l'homme la norme, est un véritable minimum marin, ou continentaire à vivre, dans les conditions aquatiques des origines, les conditions qui le constituent (*loi de constance marine originelle*).

De même, en face des modifications de la température, soit des océans surchauffés aujourd'hui, soit des eaux froides déglacées, soit des continents, la vie a tendu à maintenir chez les organismes supérieurs le degré de chaleur des océans primitifs (*loi de constance continentaire originelle*).

Une loi physiologique générale de l'évolution, l'adaptation, l'un de ces travaux, en collaboration avec la biologie, a été *l'évolution*, par A. Lamarck et A. Darwin.

Une thérapeutique est née de ces travaux de recherches : l'injection sous-cutanée de caoutchouc pour le traitement de différentes maladies (asthme, diabète, tuberculose, tuberculose, etc.).

Les travaux théoriques de Quinton se trouvent exposés dans son ouvrage *général l'Eau de mer, médecine physiologique* 1904. Ses travaux thérapeutiques et ceux de ses collaborateurs ont été présentés depuis 1905 aux diverses sociétés savantes (Académie de médecine, Société de Biologie, Sociétés de thérapeutique, d'obstétrique, de pédiatrie, etc.).

QUIT *kou-ll* m. angl. n. m. Sorte de jeu de cartes très répandu dans la société anglaise. Il se joue à trois, quatre, cinq ou six joueurs, avec un jeu de 52 ou de 32 cartes. Le gagnant est celui qui a le plus de points à la partie, et il compte autant de points qu'il a de cartes entre les mains de ses adversaires.

***QUITO** ANC. DE MERIDIEN DE — La mesure de l'arc de méridien de Quito, qui avait été effectuée en 1735 par les membres français de l'Académie des sciences La Condamine, Bouguer et Godin, a été de nouveau essayée en 1901, sur l'initiative de l'Association géodésique internationale. L'intérêt qui s'attache à la détermination précise de cette mesure est des plus considérables. Comparée en effet aux estimations relevées sous les latitudes moyennes et hautes de la terre, elle permet d'obtenir la valeur encore discutée de l'aplatissement de la planète aux pôles. L'Académie des sciences de Paris a dû formuler ses observations sur le projet formé par l'Association géodésique. Elle a demandé que l'arc de méridien mesuré fut de 6 ou de 12° environ l'arc de la Condamine (de Bogota, et que les opérations fussent conduites au service géographique de l'armée française. Par suite du démembrement de l'ancienne colonie espagnole du Pérou, l'arc à mesurer se trouve aujourd'hui situé sur le territoire de la république de l'Equateur. C'est donc avec le concours du gouvernement équatorien, dirigé à ce moment par le général Alfaro, que les travaux ont été entrepris entre Tañá en Equateur (0°48' de lat. Nord et 78°53' de lat. Sud) dans le Pérou, du 1^{er} juin 1901 au 1^{er} juin 1906. Ils ont été successivement dirigés sur le terrain par le commandant d'artillerie Bourgeois, le capitaine Maurain, le commandant Massenet, enfin le commandant Couderc de Fontlongue.

En dehors des travaux de géodésie, d'astronomie, de pendule, de nivellement et de magnétisme qui constituaient le but essentiel de l'opération, la mission, dont faisait partie notamment le docteur Rivet, s'est occupée d'études géologiques et pétrographiques, et elle a rapporté de l'Equateur et du Pérou de nombreux documents et de très importantes collections relatives à l'anthropologie, à l'histoire naturelle et à la vie économique de ces régions encore très imparfaitement connues.

R

RADIOTÉLÉPHONE n. m. Appareil receveur et son dans la transmission de la parole par radiotéléphonie.

RADIOTÉLÉPHONIE n. f. Art de transmettre la parole d'un poste à un autre à l'aide des ondes hertziennes. V. *TELEPHONE électrique sans fil.*

RADIOTÉLÉPHONIQUE adj. Qui concerne la radiotéléphonie. *Méthode radiotéléphonique.*

RAISSOULI ou **RAISOULI**. BOGT V. **ERRAISOULI.**

RAMON Y CAJAL Santiago, médecin espagnol, né à Perilla (Navarre) en 1851. Il fit ses études de médecine à Saragosse, puis exerça dans cette ville ; mais, travaillant acharné, il ne cessa de s'occuper de recherches biologiques. Nommé professeur d'histologie à la faculté de Madrid, il enrichit la biologie d'observations qui lui valurent une réputation méritée dans le monde médical d'Europe. Il a donné de nombreux articles à des journaux ou revues scientifiques espagnols. En 1900, le congrès international de médecine réuni à Paris lui décerna un prix pour ses travaux médicaux, et le Stortbiorg norvégien l'appela, en 1906, à partager le prix Nobel physiologie et médecine avec le professeur italien Golgi. Ramon y Cajal est membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences exactes de Madrid. Il a rendu de grands services comme médecin militaire pendant la guerre de Cuba 1895-1898.

***RAVINA** Jean-Henri, pianiste français, né à Bordeaux en 1818 — Il est mort en 1896.

RAYNAUD Ernest-Gabriel-Nicolas, né à Paris en 1864. Il exerça successivement les fonctions de secrétaire de commissariat 1886, d'officier de paix 1893, de commissaire de police 1900. Il débuta de bonne heure dans les lettres en publiant des vers dans la revue « Lutèce » sous les auspices de Paul Verlaine et donna en 1887 son premier recueil : *le Signe*, conforme à l'esthétique décadente, d'ailleurs d'une expression originale, harmonieuse et fine, puis, l'année suivante, publia *les Champs profanes*. Le plus important de ses recueils poétiques, *les Cornes du faune* (1890), se caractérise par le pittoresque, la sensualité, par une forme recherchée et précieuse. L'*Œuvre de sang* 1890-1891 est inspirée par des préoccupations

socials. Il donnait cependant des articles de critique au « *Mercurio de France* », et faisait représenter, en 1891, *Voce bourgeoise*, un acte, au théâtre d'Application avec L. Riotor. La même année, il participait à la fondation de l'école romaine, et publiait de nouveaux volumes : *le Bugey* (1895), composé de stances, d'odes, d'épigrammes qui marquaient un retour vers l'antiquité et la Renaissance, et la *Tour d'Ivoire* (1899). En 1900, il fonda la revue *le Sagittaire* (1900-1901), et y publia les *Joujoux et d'Amal Passerieu*, œuvre satirique. Son livre : *la Couronne des jours* (1905), est d'un lyrisme plus fort et aussi plus mélancolique que ses précédents recueils.

***RENAN** Ernest, historien, philologue et écrivain français, né à Trégueux en 1823, mort à Paris en 1892. — Aux œuvres déjà mentionnées de Renan, il faut ajouter, publiées en 1906, les *Cahiers de jeunesse*, intéressantes notes du jeune séminariste devenu étudiant à la faculté des lettres, ou il suit les cours de Quatremère de Quincy, d'Ozanam, de Garnier, Geruzez, etc., tout en donnant des leçons dans les institutions du quartier latin. C'est le récit sincère et vivant de sa séparation d'avec l'Église et de sa première formation philosophique.

RENNELL (COURANT DE), courant de l'océan Atlantique, ramification du Gulf Stream, qui baigne les côtes espagnoles de la Galice et des Asturies, puis longe les côtes françaises de l'océan Atlantique, et retourne ensuite dans la direction N.-O. et de l'O. à travers la Manche jusqu'au S.-O. de l'Irlande, avant de rentrer dans la circulation générale. Des doutes avaient été élevés par des savants français sur son existence; les recherches exécutées en 1903 par Donald J. Mathews dans les mers de la Manche et de Biscaye ont fourni la preuve que ce courant existe réellement et est une des sources d'alimentation des eaux de la Manche.

***REPOS** n. m. — ENCYCL. Dr. *Repos hebdomadaire*. Il résulte de la jurisprudence du Conseil d'Etat que la loi du 3 juillet 1906 pose en principe le repos hebdomadaire collectif et dominical, mais qu'en même temps elle prévoit dans ses articles 2 et 3 des dérogations : les lois de droit, les autres subordonnées à une autorisation; — qu'une procédure spéciale est instituée pour l'instruction et le jugement des demandes de dérogation; — que les recours sont portés devant le Conseil d'Etat, mais que la répression des contraventions appartient aux tribunaux de l'ordre judiciaire.

En ce qui concerne les membres de la famille du patron, la loi n'est applicable ni à la femme, ni aux enfants, ni aux parents qui sont légalement associés, mais le repos hebdomadaire est dû à tous les autres parents employés et ouvriers, et le patron ne peut, le jour de repos, faire appel aux membres de sa famille autres que la femme, les enfants et les associés pour « accroître sous une forme illégitime l'activité de l'établissement ». (Circ. du ministre du travail, déc. 1906.)

***RÉVILLE** Albert, pasteur et exégète protestant français, né à Rotterdam en 1834. — Il est mort à Paris en 1906.

***RIO DE JANEIRO**, capitale des Etats unis du Brésil, sur la baie homonyme. — La ville s'est rapidement et heureusement transformée, sous la direction de deux hommes, du Dr Oswaldo Cruz, directeur de l'hygiène, et du préfet Pereira Passos, directeur des travaux publics. La réhabilitation sanitaire de la capitale, que dévastaient jadis des épidémies terribles de fièvre jaune, a été tentée avec succès. Les *malu mosquitos*, ou téniers de moustiques, ont eu longtemps le droit de pénétrer dans les habitations pour détruire les diptères, véhicules reconnus du mal. En même temps, pour remédier à l'entassement des maisons de la ville, circonscrite favorable à l'extension de la tuberculose, des travaux de salubrité ont été entrepris, des voies nouvelles, spacieuses et aérées, ont été créées, des *marros* ou collines ont été nivelés afin de donner libre accès au vent de la mer, chargé de chasser les miasmes. En même temps qu'une grande avenue était percée au centre de la ville, le port était l'objet d'importants travaux de restauration, qui en ont fait une des rades les plus spacieuses et les plus sûres du monde entier. Le trafic d'ailleurs en a augmenté, de 1880 à 1900, dans la proportion tout à fait remarquable de 35 p. 100.

ROLLAND Eugène, ingénieur français, né à Metz en 1812, mort à Paris en 1883. Ancien élève de l'École polytechnique, il entra comme ingénieur dans l'administration des tabacs. Il a perfectionné grandement le matériel de préparation et de fabrication des tabacs, en même temps qu'il s'est occupé consciencieusement d'améliorer la situation matérielle des ouvriers et ouvrières travaillant dans les manufactures de l'Etat. Il installa ou reconstruisit plusieurs de ces établissements, notamment à Marseille, Lyon, Nancy, Metz, Fougères, etc. Il devint, en 1860, directeur général des manufactures de tabac et fut nommé, en 1872, membre de l'Académie des sciences, dont il devint président en 1884. Il a travaillé avec Schlessing sur un procédé nouveau de la fabrication de la soude. On lui doit une théorie complète des régulateurs isochrones. Parmi ses nombreux mémoires, nous citerons : *Mémoire sur la réglementation de la température dans les fourneaux* (1863); *Le noir sur la torréfaction mécanique* (1865).

***ROOSEVELT** Théodore, président de la République des Etats-Unis, né à New York en 1858. — Au mois de novembre 1906, Roosevelt est intervenu de sa personne dans l'élection du gouverneur de l'Etat de New-York, poste pour lequel un républicain, Hughes, et un démocrate, Healy, étaient en présence. Ce dernier était soutenu par Bryan, l'ancien candidat à la présidence, et par une partie des Tammanyites. Il n'en fut pas moins battu par Hughes, à une assez importante majorité. En décembre 1906, Roosevelt fit les plus grands efforts, comme président de l'Union, pour apaiser le différend entre l'Etat de Californie et le Japon. Pendant le même mois, le storthing suédois lui attribua le prix Nobel pour les œuvres de la paix universelle, et Roosevelt décida d'en consacrer le montant à la création d'une commission permanente d'arbitrage entre patrons et ouvriers à Washington.

ROSSER (Virgile), littérateur suisse, né à Tramelan (Jura) en 1853. Docteur en droit, professeur de droit français à l'université de Berne, il a publié des ouvrages sur les *Mémoires de droit civil de la Suisse romande* (1885), *Manuel du droit fédéral des obligations*

(1905). Il s'est acquis une légitime réputation par ses travaux d'histoire littéraire : *Histoire littéraire de la Suisse romande* (1889-1890); *Histoire de la littérature française à l'étranger* (1895); *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne* (1897), une des meilleures et des plus complètes études d'ensemble sur ce sujet. On lui doit encore : *Poèmes suisses* (1893); *Cœurs simples*, roman (1894); *Jours difficiles*, roman (1896); *Viviane*, poème alpestre (1899); *Clément Richard*, *mœurs politiques suisses* (1902); *les Deux Forces*, roman (1905). Il a composé pour le théâtre : *Darel*, poème dramatique; *Morgarten*, drame en quatre actes, en vers.

ROUSSAT, petite oasis du Sahara algérien, dans la région d'Ouargla et à 50 kilomètres environ au S. de cette ville; 500 hab. environ. Paludéaires. Par la passe la route que suivent les caravanes entre Ouargla et Angaid.

ROUSSEL (Georges-Frédéric, dit *Ge*), peintre français, né à Beauvais (Oise) en 1860. Elève de Cabanel, Maillot et Bouguereau, il obtint une mention honorable en 1889, une bourse de voyage en 1892, et une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). C'est un artiste de verve, aimant les sujets militaires, populaires ou patriotiques, qui lui permettent de peindre à grande échelle une foule grouillante et bigarrée. Ses deux plus importantes compositions sont : *Empereur! Entrée des centres de Napoléon I^{er} dans la chapelle des Invalides, 15 décembre 1810* (Salon de 1898, et Exposition de 1900); et *Le Lendemain de la prise de la Bastille, 15 juillet 1789*, immense panneau décoratif paru au Salon de 1900, et destiné à l'hôtel de ville d'Yry. Les qualités de l'artiste sont un peu dispersées dans ce morceau, à cause de son étendue par trop démesurée.

ROUSSEL (Xavier), peintre français, né au Chêne, commune de Lorry-lès-Metz (Lorraine), en 1867. Avec Maurice Denis, Bonnard et Vuillard, il forma le groupe des peintres « néo-traditionnistes » ou « symbolistes », qui se manifesta d'abord dans des expositions particulières et, à partir de 1895, au Salon des Indépendants. Libéré des entraves du début, Roussel apparaît comme un artiste soucieux de belles ordonnances et de délicates tonalités qui l'apparentent à Corot. Il a participé aux Salons des Indépendants, d'Automne, des XX, à Bruxelles. Il peint des compositions mythologiques, des paysages, des fleurs. On citera : *Baigneuse* (1901); *Ronde des nymphes*; *Bacchante* (1904); *Polyphème* (1905); *Idylle*; *Enfants*.

***ROUSTAN** (Dominique), diplomate et administrateur français, né à Aix en 1834. — Il est mort à Paris en 1906.

ROUX Louis-Prospère, peintre français, né et mort à Paris (1817-1903). Elève de Delacroix, il débuta au Salon de 1839 avec un portrait. Il obtint entre temps le deuxième grand prix de Rome. Un charmant tableau de genre : *L'Atelier de Rembrandt*, fonda sa réputation, mais l'auteur ne tarda pas à se consacrer à la peinture d'histoire. Son *Episode de la Fronde* est resté populaire. La décoration murale l'occupa durant de longues années, et il obtint dans cet ordre de travaux de sérieux succès. On cite principalement les peintures de l'église de Bourdan (Seine-et-Oise) : *le Chemin de la croix*, peinture sur lave, à l'église Sainte-Madeleine de Rouen. On voit de lui à l'hôtel Lambert *la Mort du prince Adam Czartoriskiy*. Citons enfin un tableau d'une belle composition : *L'Atelier de Paul Delacroix*.

RUGBY n. m. Une des deux formes du jeu de football. V. FOOTBALL, au t. IV.

S

***SAINTE-HELENE**, colonie anglaise de l'océan Indien. — Au mois de novembre 1906, le gouvernement s'est décidé à rappeler les troupes anglaises qui tenaient garnison dans cet îlot perdu, aujourd'hui sans grande importance politique ou économique. L'île ne contenait plus que 3.882 hab., et ce chiffre ne représente que le tiers de la population en 1870. En raison du percement du canal de Suez, les navires ont peu à peu déserté son mouillage, et le commerce y est devenu insignifiant. Après la libération des prisonniers transvaaliens auxquels l'île servait de lieu de captivité, le maintien de la garnison devenait plus coûteux qu'utile, et les Anglais ont décidé de la supprimer.

***SALVADOR**. — Au mois de juillet 1906, le Salvador a été entraîné dans un conflit violent avec le Guatemala. Son ministre de la guerre, le général Regalado, ancien président de la république, personnellement hostile au président guatémaltèque Estrada Cabrera, fut accusé par le Guatemala d'avoir encouragé la révolte de Barillas, et sommé d'avoir à abandonner ses fonctions. Le Salvador rependit en s'ubissant au Honduras et en envahissant le territoire du Guatemala, qui répondit par la mobilisation de 35.000 hommes. La journée d'El-Jicaro (12 juill.) fut heureuse pour le Salvador; mais le général Regalado fut tué dans son succès, et l'intervention des Etats-Unis et du Mexique amena rapidement (22 juill.) la signature de la paix à bord du vaisseau de guerre américain le *Marblehead*.

SAN JOSÉ DE FLORES, ville de la République Argentine prov. de Buenos-Ayres, reliée à la capitale par chemin de fer; 12.000 hab. Nombreuses villas de plaisance; grand commerce de produits agricoles.

***SARGASSES** (MER DES). — La mer des Sargasses a fait l'objet, en 1905, d'une importante reconnaissance scientifique dirigée par le prince de Monaco, avec, comme principaux collaborateurs, Bouvier, Hergesell, Pellet, etc. Entre autres constatations intéressantes, la mission a pu se rendre compte de l'importance, dans ce milieu, des phénomènes de *mimétisme*. Un grand nombre de mollusques appelés à vivre dans les Sargasses prennent très exactement leur coloration. *L'antennarius marmoratus*, notamment, revêt non seulement la couleur, mais aussi la forme des algues, dont il ne se distingue que par le mouvement de ses nageoires digitées.

***SAXE** (Antoine-Joseph, dit *Adolphe*), facteur d'instruments de musique belge, né à Dinant en 1814. — Il est mort à Paris en 1891.

SCIALOJA (Vittorio), juriste italien, né à Turin en 1836, fils de l'économiste Antoine Scialoja. (V. t. VII

Après ses études à Florence et à Rome, où il fut reçu docteur en droit, il fut secrétaire du président de la Cour de cassation, puis professeur à l'université Camerino (1879), à celle de Sicone (1880). Nommé en 1884 professeur de droit romain à l'université de Rome, il devint président de la faculté de jurisprudence. Membre de nombreuses académies scientifiques et littéraires, notamment des Lincei, il devint en outre conseiller municipal de Rome en 1891 et sénateur du royaume. Comme homme politique, il prit part à la discussion de presque toutes les questions importantes. Il fait partie des commissions du cadastre, de surveillance des chemins de fer, etc. Il a aussi rédigé plusieurs propositions de loi, notamment sur le mariage civil, sur les établissements d'enseignement, etc.

Les écrits de Scialoja se rapportent presque tous au droit romain ancien et au droit civil moderne. Citons : *Des Actes d'émulation* (1878); *Du Droit positif et de l'Équité* (1880); *Responsabilité et volonté dans les transactions judiciaires* (1885); *les Droits de la veuve pendant l'année de deuil, suivant l'article 1415 du Code civil* (1886); *Sur une lex horreoium nouvellement découverte* (1886); *Du mandat de donner* (1888); *la Possession à titre précaire* (1888); *Nouvelle collection des dissensions domaniales* (1888); *Sur le droit au nom et aux armoiries* (1889); *Sur un fragment de loi romaine découvert à Tarente* (1896); *l'Article 4 de la loi sur les industries privées* (1896); *Observations sur l'article 36 du code de commerce* (1896); *Action régressive entre créanciers expropriants* (1897); *Sur l'interprétation des lois* (1898); *Observations sur les dispositions fiduciaires dans le droit civil italien* (1898); etc. Il a aussi traduit le *Système du droit romain actuel*, de Savigny, et l'ouvrage de Brun sur les plantes (1883), ainsi que le discours de Demosthène contre *Callicles* avec notes sur les servitudes dans le droit grec (1890). Il a fondé en 1898 l'Institut de droit romain, dont il publie le « Bulletin », et il a pris la direction de la publication à Milan du *Dictionnaire pratique de droit privé*.

***SEBOU** (OUDJ). — Ce fleuve marocain, dont l'exploration n'avait été le but spécial de personne, et qui n'avait pas fait l'objet d'un tracé exact et complet, a été étudié dans son cours inférieur, levé et sondé à la fin de 1905 par la mission hydrographique du Maroc, que dirigeait le lieutenant de vaisseau H. Dye.

SELMERSHEIM (Tony), architecte français, né à Saint-Germain-en-Laye en 1871. Elève de Paul Selmersheim et d'Eugène Grasset, il s'efforça de créer un style moderne en conformité avec les besoins contemporains. Il a exposé à la Société nationale des beaux-arts différents projets de constructions et de meubles : une pendule avec bronzes d'Alexandre Charpentier, une table à coiffer, une chaise longue, une chambre à coucher, un décor de salon avec panneaux de Charles Guérin (1902) et l'aménagement d'un automobile (1904). Il a en outre collaboré avec Charles Plumet et exécuté des décorations d'intérieurs. Les musées de Dublin, Francfort, Berlin, Hambourg, Leipzig, Vienne, Budapest et La Haye possèdent des meubles et des bronzes de Selmersheim.

***SÉMINAIRE** n. m. V. ÉGLISE.

***SERBIE**. — Hist. Depuis les évènements qui ont amené au trône la dynastie des Karageorgevitch, deux questions ont dominé la politique serbe : à l'intérieur, la question des régicides, à l'extérieur, l'établissement de relations économiques normales entre la Serbie et sa voisine la plus proche, l'Autro-Hongrie, avec qui elle effectue la traction la plus considérable de son commerce extérieur.

Tous les efforts personnels du roi de Serbie ont tendu à éloigner du gouvernement les officiers qui avaient été mêlés, de près ou de loin, au coup de main de 1902. La question a été réglée que par le cabinet Pachitch, au mois de juin 1906. Après de longues négociations, le gouvernement serbe a réussi à obtenir la démission des six chefs de la conspiration militaire les plus directement compromis : les colonels Michitch et Kostich, le lieutenant-colonel Maschia, le propre beau-frère du roi, le capitaine Draga, et deux autres officiers, les commandants Damian Popovitch et Lazarevitch. Les pourparlers poursuivis avaient été notifiés officiellement à l'Angleterre par le ministre d'Italie, et le rétablissement des relations anglo-serbes a suivi presque immédiatement (juillet 1906) le retrait des régicides.

Depuis 1903, le parti radical serbe, qui avait été l'agent principal de la révolution contre les Obrenovitch, s'est maintenu au pouvoir. Il a été représenté successivement au ministère, depuis 1905, par Stojanovitch, par le colonel Groutch, puis par Pachitch, qui était encore au pouvoir au mois de décembre 1906. La cause des fréquents remaniements ministériels serbes doit être cherchée dans l'opposition de l'Autro-Hongrie au parti radical, et dans les démêlés commerciaux non encore réglés entre les deux pays. Un traité de commerce avait été en effet signé, en 1905, entre la Serbie et la Bulgarie. C'était une véritable union douanière, œuvre du ministre Pachitch, destinée à assurer aux deux Etats tous les avantages que chacun d'eux pourrait obtenir des puissances non signataires. Aucun droit de douane n'existait plus entre la Serbie et la Bulgarie; mais les autres pays se trouvaient privés du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée. Au même moment, un traité de commerce était en voie de négociation entre la Serbie et l'Autriche. Cette puissance exigea alors l'abandon par la Serbie de l'union douanière, afin que la Bulgarie ne pût profiter, sans rien donner en échange, des avantages commerciaux concédés à la Serbie. Sur le refus de la Serbie, formulé par le ministre Stojanovitch, les négociations furent rompues, et une guerre de tarifs s'en suivit, la « guerre des pores ». L'Autriche interdit en effet l'entrée de son territoire au bétail serbe, démarcha au plus haut point nuisible au commerce de l'Etat balkanique. Par mesure de représailles, la Serbie retira tous les privilèges accordés à la Compagnie de navigation danubienne austro-hongroise, dénonça tous les traités passés par l'Etat avec des fabriques austro-hongroises, et interdit l'importation des sucres et des alcools d'Autro-Hongrie.

Mais au mois de février 1906, la Serbie dut accepter sous menaces les modifications demandées par l'Autriche au traité serbo-bulgare, afin de rendre possible la reprise des négociations, et de rouvrir la frontière autrichienne à l'importation du bétail serbe. L'avènement du ministre Groutch suivit de peu cette capitulation, et dès le mois

avantages des plumes d'acier et des plumes d'or et semblent appelées à remplacer celles-ci dans la fabrication des stylographes. On a songé également à fabriquer des outils en tantale qui seraient supérieurs comme dureté à ceux d'acier trempé, mais la difficulté de recuire le tantale dans le vide n'a pu encore être surmontée.

***TARIF** n. m. — *Encycl. Union internationale pour la publication des tarifs douaniers.* Elle a été fondée le 5 juillet 1890 par une convention internationale que 52 États ou colonies autonomes ont signée. Elle fonctionne à Bruxelles sous le contrôle du gouvernement belge, et a pour but la publication dans les cinq langues les plus répandues de la terre, anglais, allemand, français, espagnol, italien, de tous les tarifs douaniers appliqués dans le monde. Elle édite le « Bulletin international des douanes », et la dotation de son budget est assurée par les États contractants au prorata du chiffre de leur commerce respectif.

TASKIN (Émile-Alexandre), chanteur scénique français, né et mort à Paris (1853-1897). Élève de Bussine et de Pouchard au Conservatoire, il commença sa carrière en province, dans l'emploi de baryton, chanta à Amiens, à Genève, à Lille, puis, engagé au théâtre Lyrique (Vendôme), y créa : le *Capitaine Fracasse* et *les Amants de Tédour* (1878). De là il passa à l'Opéra-Comique, où il se fit aussitôt remarquer. Tout en reprenant de nombreux rôles du répertoire, il en créa de fort importants dans : *Jean de Nivelle*, *Galante aventure*, *les Contes d'Hoffmann*, *Manon*, *Diana*, *Égypte*, *Proserpine*, *Esclarmonde*, *Dante*, *le Filibustier*, etc. Il avait été nommé professeur d'une des classes d'opéra-comique au Conservatoire.

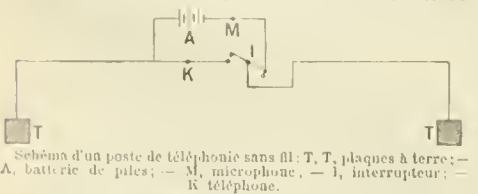
TAUDOU (Antoine-Antoin-Barthélemy), violoniste et compositeur français, né à Perpignan en 1846. Élève, au Conservatoire, de Massart, de Savard et de Reber, il fit des études extrêmement brillantes, obtint les premiers prix de solfège (1863), de violon (1866), d'harmonie (1867), de fugue (1868), et enfin, en 1869, à son premier concours à l'Institut, emporta d'emblée le premier grand prix de Rome. L'état fragile de sa santé ne lui permettant pas le voyage d'Italie, il renonça à la pension et se livra à l'enseignement et à la composition. Devenu professeur d'harmonie au Conservatoire, il a fait exécuter dans nos grands concerts quelques morceaux symphoniques, a fait entendre au Conservatoire un concert de violon et a publié, avec quelques mélodies vocales, deux trios pour divers instruments.

***TÉLÉGRAPHIE** n. f. — *Encycl. Télégraphie sans fil.* Les applications de plus en plus nombreuses de la *télégraphie sans fil* et surtout la construction récente de stations de grande portée dans plusieurs pays ont rendu nécessaire une entente internationale ayant pour but de réglementer l'emploi de ce précieux mode de communication. L'Allemagne, qui avait déjà pris en 1903 l'initiative d'un premier congrès où sept puissances étaient représentées, a de nouveau convié tous les États à envoyer des délégués à un nouveau congrès, qui ouvrit ses travaux à Berlin le 3 octobre 1906. Cette conférence, dont les travaux se sont poursuivis pendant un mois, a abouti à l'abolition des privilèges existants. Les stations côtières des divers pays devront accepter les télégrammes qui leur sont adressés des bateaux ou réciproquement, quel que soit le modèle des appareils utilisés; exception est faite pour les postes militaires. Il a été décidé qu'un bureau international serait créé, dont le siège serait à Berne. Cette convention a été soumise à la ratification des différents États. Les États suivants ont donné leur adhésion : Allemagne, États-Unis d'Amérique, république Argentine, Autriche-Hongrie, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chili, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Japon, Mexique, principauté de Monaco, Norvège, Pays-Bas, Perse, Portugal, Roumanie, Russie, Suède, Turquie et Uruguay.

Le Monténégro et deux autres petits États se sont associés à certaines réserves faites par l'Italie et l'Angleterre, qui étaient liées par des traités avec la Compagnie Marconi. — Le terme de *radiotélégraphie* (v. ce mot, a été officiellement adopté pour désigner les transmissions de télégrammes sans fil. Ces décisions sont applicables le 1^{er} juillet 1908.

***TÉLÉPHONIE** n. f. — *Encycl. Téléphonie sans fil.* Les premières expériences de *téléphonie sans fil* furent basées sur la transformation de l'énergie radiante (ondes lumineuses) en énergie sonore. G. Bell (1878), puis Cornu, Mercadier construisirent des appareils : phonophone, thermophone, radiophone (v. radiophone, t. VII) en prenant comme point de départ l'onde lumineuse. Les sources de lumière étaient diverses; plus tard, on employa même l'arc chantant, c'est-à-dire un arc voltaïque qui émet des sons variables avec la quantité de lumière qu'il fournit lorsqu'on fait passer à travers les baguettes de charbon de corne, outre le courant ordinaire qui produit l'arc, un courant alternatif.

En 1892, un ingénieur anglais, W. Preece, put effectuer une communication télégraphique sans fil en se servant du sol comme conducteur d'ondes électriques. En mai 1899, Popoff observa qu'il était possible d'introduire un téléphone dans le circuit d'un radioconducteur et d'une pile et de recevoir au son, directement, les ondes hertziennes émises à



de grandes distances (Compte rendu Acad. des sciences, 31 déc. 1900; ce fut là l'origine de la téléphonie électrique sans fil. En 1900, un ingénieur anglais, Gavey, put échanger une conversation téléphonique entre la côte d'Irlande et l'île Rathlin (12 kilom.). Ces expériences furent reprises par Dueret (Compte rendu Acad. des sciences, 17 nov. 1902), qui obtint des résultats remarquables sur une distance de 7 kilomètres. L'installation utilisée comprenait deux longs fils conducteurs disposés parallèlement l'un au poste transmetteur, l'autre au poste récepteur (dans l'expérience de Gavey, l'un des fils avait 2 kilom. de longueur, l'autre, à l'île Rathlin, avait 2 kilom.). Les fils aboutissent à des plaques conductrices, mises à la terre.

c'est sur le conducteur qui réunit les plaques du transmetteur et sur celui qui relie les plaques du récepteur que l'on installe les appareils de transmission et de réception. Les deux stations sont d'ailleurs identiques et comprennent chacune une batterie de piles A, un puissant microphone M, devant lequel on parle, un téléphone K, où l'on reçoit les sons, et un interrupteur I. Si l'on parle, au poste transmetteur, devant le microphone, les vibrations de celui-ci font varier l'intensité du courant; ces variations sont transmises au poste récepteur avec beaucoup de puissance et de netteté et le téléphone qui comprend celui-ci reproduit les sons. Dans les appareils de Dueret, les postes sont doubles, comme nous venons de l'exposer, mais, en outre, une clef spéciale permet de passer rapidement, si on le juge à propos, de la téléphonie à la télégraphie sans fil. Avec une base de 60 mètres entre les plaques de terre, Dueret a obtenu d'excellents résultats pour une distance de 1 kilomètre. Les expériences de Dueret ont été reprises en novembre 1906 et ont permis de communiquer entre Berlin et Nauen à une distance de 40 kilomètres.

***TÉLÉPHOTOGRAPHIE** n. f. — Nom donné à la photographie qui fait usage du *teléobjectif* (v. ce mot au t. VII). « Système de transmission électrique de la photographie.

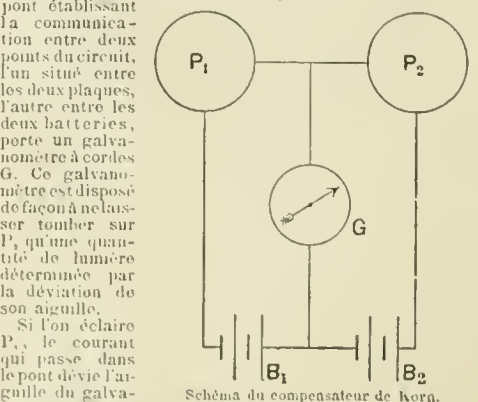
— *Encycl. Téléphotographie électrique.* On connaît de nombreux essais de *téléphotographie*; ceux que Korn, professeur à l'université de Munich, a fait connaître en 1906 paraissent donner des résultats sinon définitifs, du moins très satisfaisants. Le principe de la méthode est la propriété que possède le sélénium d'avoir une conductibilité électrique susceptible de varier entre des limites assez éloignées sous l'influence de la lumière, la conductibilité du sélénium s'accroissant avec la quantité de lumière qu'il reçoit. L'appareil de Korn se compose de deux parties, le transmetteur et le récepteur.

Le transmetteur comprend une source lumineuse éclairant successivement les différents points d'une pellicule sur laquelle se trouve fixée l'image que l'on veut transmettre; le faisceau de lumière qui traverse est donc plus ou moins puissant suivant que la région traversée est plus ou moins transparente. Ce faisceau est reçu sur une plaque de sélénium intercalée dans le circuit d'un courant qui va du transmetteur au récepteur. Dans ces conditions, l'intensité du courant varie en même temps que l'intensité de la lumière qui frappe la plaque de sélénium. La pellicule qui porte l'image à transmettre est adaptée sur un cylindre dont l'axe possède un double mouvement de rotation et de translation, de sorte que tous les points de cette pellicule se trouvent successivement soumis à l'action du faisceau de lumière, et l'intensité du courant dans le fil de ligne correspond à chaque instant à la quantité de lumière que le point éclairé de la pellicule laisse passer.

Le récepteur comprend un cylindre sur lequel est enroulée une feuille de papier sensible. Un mince faisceau de lumière éclaire un point de cette feuille, mais un galvanomètre à cordes qui est intercalé dans le fil de ligne est disposé de façon que les variations du courant se traduisent par des variations dans l'intensité lumineuse du faisceau; ces variations se trouvent à chaque instant enregistrées par la feuille sensible, car le cylindre qui la porte est animé d'un mouvement identique à celui du cylindre du transmetteur. En somme, chaque point de la feuille sensible se trouve d'autant plus impressionné que la région correspondante de l'image à transmettre est plus transparente.

La difficulté réside dans l'inertie du sélénium, c'est-à-dire dans sa propriété de retenir pendant un certain temps les illuminations antérieures qu'il a subies, de sorte qu'il faudrait un temps trop long pour la transmission. Korn obvie à cet inconvénient par l'emploi d'un *compensateur*, et c'est là l'ingéniosité de sa méthode.

Le compensateur consiste dans l'emploi de deux plaques de sélénium P₁ et P₂, reliées entre elles et à deux batteries d'accumulateurs B₁ et B₂, montées en série : un



joint établissant la communication entre deux points du circuit, l'un situé entre les deux plaques, l'autre entre les deux batteries, porte un galvanomètre à cordes G. Ce galvanomètre est disposé de façon à ne laisser tomber sur P₁ qu'une quantité de lumière déterminée par la déviation de son aiguille.

Si l'on éclaire P₁, le courant qui passe dans le pont dévie l'aiguille du galvanomètre. P₂ se trouve éclairé et toutes les constantes de l'appareil ont été déterminées de façon que, malgré l'inertie du sélénium, la déviation du galvanomètre soit proportionnelle à l'intensité de la lumière tombant sur P₁; c'est dans le fil du pont que se trouve placé le galvanomètre qui com-

mande le faisceau de lumière tombant sur la plaque sensible. (*Acad. des sciences, 3 déc. 1906.*)

TEMPLE (Jean-Louis-Antoine RIVALLON de la Croix du), officier de marine et écrivain français, né à Châteaufort (Loiret) en 1819. Élève de l'École navale en 1835, il fit dans la marine une rapide et brillante carrière, et devint, en 1862, capitaine de frégate. L'étude très spéciale qu'il avait faite des machines à vapeur lui valut d'être appelé au commandement de l'École des mécaniciens, qu'il dirigeait au moment de la guerre franco-allemande. Nommé général de brigade au titre auxiliaire, et chargé de l'organisation du camp de Nevers, il déploya dans ces fonctions la plus grande énergie, empêcha l'ennemi d'arriver jusqu'aux grands établissements industriels du centre de la France, et, après l'armistice, adressa aux Nivernais une proclamation énergique annonçant son intention de défendre à tout prix le territoire, si les hostilités recommençaient. Il fut mis à la retraite en 1875, comme capitaine de frégate. On doit au commandant du Temple un certain nombre d'ouvrages scientifiques estimés. Citons : *Cours complet de machines à vapeur* (1860); *Du scaphandre et de son emploi à bord des navires* (1861); *les Évangélistes* (1862), sous le pseudonyme de L. RIBENN; *les Sciences usuelles et leurs applications mises à la portée de tous*; etc.

TEMPLE (Jean-Marie-Félix de la Croix du), marin et homme politique français, frère du précédent, né à Lorris (Loiret) en 1823. Élève de l'École navale en 1838, il devint aspirant en 1840, enseigne de vaisseau en 1841, lieutenant de vaisseau en 1852, et, pendant la guerre de Crimée, prit part à l'expédition de Kiburn. Pendant la guerre d'Italie, il commanda une compagnie de fusiliers marins, puis participa à la campagne du Mexique. Il était, en 1870, capitaine de frégate. Nommé général de brigade au titre auxiliaire, il commanda avec distinction, dans l'armée de Chanzy, une division du 21^e corps. Élu bientôt député de l'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée nationale, il alla siéger dans les rangs des légionnaires cléricaux, se prononça pour l'abrogation des lois d'exil, attaqua à plusieurs reprises, et avec la dernière violence, le gouvernement de Thiers, puis applaudit à tous les actes du gouvernement de l'ordre moral. Adversaire du septennat, qui lui paraissait être une concession fautive à la République, il vota contre la Constitution du 25 février 1875; mais en 1878, il renonça à la vie politique. Il devait être, quelques mois après, mis à la retraite dans le grade de capitaine de frégate.

TENDOUF, oasis du Sahara marocain, dans la région du Tadjakant, à environ 200 kilom. au S. de la vallée de l'oued Draa. Palmeraies; point d'eau important, fréquenté

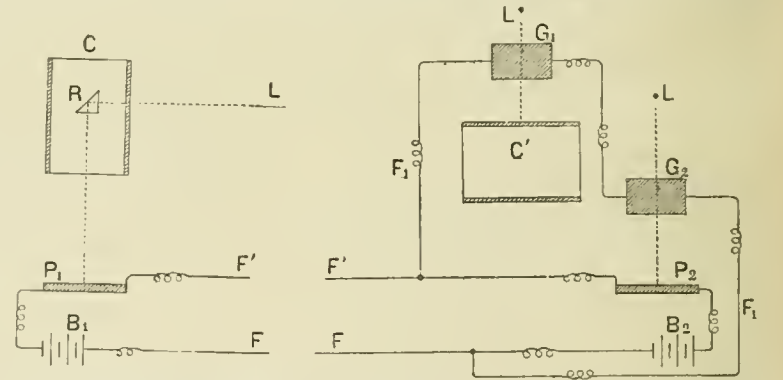


Schéma de l'appareil de Korn : B₁, B₂, batterie d'accumulateurs; — L, source lumineuse; — C, cylindre sur lequel est enroulée la pellicule portant le dessin à reproduire; — P₁, plaque de sélénium; — F, F', fil de ligne; — G₁, fil du galvanomètre; — R, prisme à réflexion totale; — C', cylindre de compensation; — G₂, galvanomètre intercalé dans le fil du pont et qui ne laisse tomber sur P₂ qu'une quantité de lumière proportionnelle à la déviation de son aiguille; — G₁, galvanomètre intercalé dans le fil du pont et qui ne laisse passer qu'une quantité de lumière proportionnelle à la déviation de son aiguille; — C', cylindre portant le papier sensible.

par les caravanes qui viennent du Sud, soit de la région de Tombouctou par Taoudeni, soit de l'Adrar et du pays des Trarzas.

TESTORIUM (*tes-to-ri-oum*) n. m. Sorte de vitrage fait d'huile de lin cuite.

— *Encycl.* On obtient le *testorium* en plongeant à diverses reprises une toile métallique à fils très fins dans de l'huile de lin cuite, jusqu'à ce que les vides soient entièrement garnis d'une pellicule suffisamment épaisse. Le vitrage ainsi obtenu est jaune verdâtre à l'état naturel on peut aussi le colorer à volonté ou lui donner une surface brillante. Il possède la plus grande élasticité et est aussi insensible à la pluie qu'à la chaleur du soleil, ce qui en fait un précieux succédané du verre pour les toitures et les vérandas.

***THARSIS** ou plus correctement **TARSIS**, **TARSHISH**.

THARSIS. — D'une étude d'Oppert, il ressort que Tarsis, le *Tarshos* des Grecs, n'est nullement la Tunisie, comme l'ont prétendu des auteurs arabes, mais l'Andalousie. Il convient toutefois de noter que cette expression géographique a pris ultérieurement une signification beaucoup plus large, les Phéniciens s'étant habitués à nommer *vaisseau de Tarsis* ou simplement *tarsis* les vaisseaux de haute mer qui faisaient le commerce avec le pays de Tarsis, et même avec tout autre pays d'outre-mer.

THIBAUD (Joseph-Charles), pianiste français, né à Bordeaux en 1875. Fils d'un violoniste distingué de cette ville, il se rendit à Paris, fut admis au Conservatoire dans la classe de Diémer et obtint en 1892 le premier prix. Il se fit entendre avec un très grand succès aux concerts du Châtelet, entreprit diverses tournées dans les départements, puis se produisit avec le même succès à l'étranger, notamment à Berlin, où il donna une série de musique de chambre avec son frère Jacques et le violoncelliste André Hekking. — Son frère **JOSEPH-JACQUES THIBAUD**, violoniste français, né à Bordeaux en 1880, se fit entendre dès l'âge de huit ans à Bordeaux dans des concerts publics. Envoyé à Paris, il fut admis au Conservatoire dans la classe de Marsik, où il obtint un premier accessit en 1895, et l'année suivante un premier prix. Il devint presque aussitôt violon solo aux concerts du Châtelet, se produisit

il faut que Fernand soit son amant!... Elle avoue le vol à Richard, nie énergiquement l'autre faute non commise, et, après de douloureux combats contre le mari qu'elle adore, contre elle-même, la jeune femme égarée finit par laisser jaillir devant tous le cri révélateur de l'innocence de Fernand. Ce n'est pas celui-ci qui partira pour le Brésil, ce sont les Voysin qui s'y exileront.

La pièce ne manque point d'invéraisemblances; mais l'auteur, avec une prestigieuse habileté, les escamote, et son œuvre fortoment charpentée, conclut très habilement, produit bien ce qu'il en attend: un effet d'intense émotion.

W

WEIL (Georges-Denis), magistrat et historien français, né en 1858, mort à Paris en 1906. Après avoir pris ses grades en droit, il entra en 1880 dans la magistrature comme juge suppléant au tribunal de la Seine, où il fut ensuite successivement juge d'instruction, juge titulaire, président de section et vice-président, avant d'être nommé en 1901 conseiller à la Cour d'appel. Magistrat distingué et érudit de valeur, il a publié un certain nombre d'études sur l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie, sur les assurances maritimes et les avaries, etc., et surtout plusieurs ouvrages estimés sur la législation anglaise. Nous citerons: *Des assurances maritimes et des avaries* (1879); *De l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie* (1885); *Un siècle d'histoire politique et religieuse; le droit d'association et le droit de réunion devant les chambres et les tribunaux* (1893); *les Elections législatives depuis 1879* (1895); *la Juridiction pénale des Chambres anglaises pour la défense de leurs privilèges* (1889); *le Banc des évêques à la Chambre des lords; Mœurs parlementaires anglaises; l'Attitude de l'Angleterre vis-à-vis de la France en 1870-1871*; etc.

WIEGMANNIE n. f. Genre de mollusques gastéropodes pulmonés, de la famille des selenitides, crée en 1901 pour quelques espèces nouvelles découvertes à Bornéo. (La *wiegmannia dubia* est le type de ces animaux terrestres, limaciformes, qui vivent dans les forêts humides des montagnes.)

WORMS (Emile), économiste français, né à Frisange (grand-duché de Luxembourg) en 1838. Il professa l'économie politique à la faculté de droit de Rennes, de 1877 à 1898, et il devint correspondant de l'Académie des sciences

morales et politiques depuis 1877, associé ou correspondant de plusieurs instituts ou académies de l'étranger. Il a publié: *Histoire commerciale de la ligue hanséatique* (1863), ouvrage couronné par l'Institut; *Sociétés par actions et opérations de bourse, etc.* (1866); *Théorie et pratique de la circulation monétaire et fiduciaire, etc.* (1869); *Sociétés humaines et priées* (1874); *l'Allemagne économique ou Histoire du Zollverein* (1874); *Exposé élémentaire de l'économie politique* (1879); *le Droit au regard de l'économie politique* (1881); *les Ecartés législatifs* (1887); *De la Liberté d'association au point de vue du droit public à travers les âges* (1887); *De la Propriété consolidée* (1888); *les Attentats à l'honneur* (1890); *Doctrine, histoire pratique et réforme financière ou Exposé élémentaire et critique de la science des finances* (1891); *les Condamnations conditionnelles suivant la loi française et les lois étrangères* (1891); *Essai de législation financière: le budget de la France dans le passé et dans le présent* (1893); *la Politique commerciale de l'Allemagne* (1895); *le Tellurisme social* (1900); etc. Il est le père de René Worms. (V. Supplément.)

X

XÉNOCALAME n. f. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant deux espèces propres à l'Afrique tropicale.

— ENCYCL. Les *xénocalames* appartiennent à la sous-famille des dipsadomorphinés; ce sont des serpents de taille médiocre, venimeux, à petite tête non distincte du cou avec le museau pointu, saillant, aplati; le corps cylindrique se termine par une queue courte et obtuse. La livrée, noire et blanche chez le *xénocalamus bicolor* de la région du Zambèze, est jaunâtre avec de grandes taches brunes chez le *xénocalamus Mechowii* du Congo.

XÉNOGRAPHIE (*ksé, fi* — du gr. *xénos*, étranger, et graphé, écriture) n. f. Science des écritures étrangères.

XYLOLINE (*ksi*) n. f. Sorte de fil, propre au tissage, que l'on obtient en découpant des bandes de papier de bois en longs filaments qui sont ensuite tordus à la machine et gonflés.

— ENCYCL. De même que la silvaine (v. ce mot au complément), la xyloline, très sensible à l'humidité, n'est guère employée qu'à la fabrication des tissus grossiers d'ameublement, toiles d'emballage, etc., et demande à être soigneusement imperméabilisée.

Y

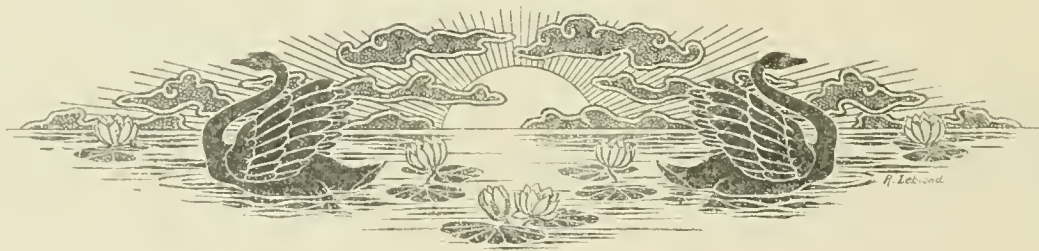
YAHNE (Marie-Lionie-Eugénie JAHN, dite), actrice française, née vers 1865. Dès 1884 elle entra à l'Odéon, où elle se faisait aussitôt remarquer dans l'emploi des ingénuités en reprenant divers rôles du répertoire. Engagée ensuite au théâtre français de Saint-Pétersbourg, elle y resta plusieurs années, puis, de retour à Paris, se montra successivement, avec beaucoup de succès, au Vaudeville, dans: *Madame Mongolin*, *l'Ingénu*, *l'Intrigue*, au Palais-Royal, dans *l'Abbé*, au Gymnase, dans: *la Duchesse de Montelimar*, *Famille*, *l'Age difficile*, *les Demi-Vierges*, reentra au Vaudeville, puis au Gymnase, retourna ensuite à l'Odéon, puis passa à l'Athénée. Au nombre de ses créations dans ces divers théâtres, il faut citer: *Viveurs*, *la Douleur*, *Jalousie*, *Mariage bourgeois*, *l'Aténée*, *Colinette*, *Ma bru*, *Petit chagrin*, *En fête*, *Pour être aimée*. En 1906, elle créa à la Gaîté les Oberlé.

Z

ZACHARIAS (Otto), géologue allemand, né à Leipzig en 1846. Il étudia à Leipzig, puis entreprit des voyages à l'étranger et se consacra à l'étude de la flore et de la faune des eaux douces. Il visita, en Allemagne, les régions lacustres du Holstein, de la Poméranie, de la Prusse-Orientale, les mout des Géants, les lacs de l'Eifel, et, avec l'appui de l'Académie des sciences prussienne, établit une station biologique au lac Pluen. On lui doit: *Charles Darwin et l'importance de ses théories au point de vue de la civilisation* (1882); *les Problèmes résolus et non résolus des recherches d'histoire naturelle* (1887); *Images et esquisses de la vie naturelle* (1889); *la Faune et la Flore des eaux douces* (1891); *la Question de la population et ses rapports avec les nécessités sociales des temps actuels* (1892); *Catéchisme du darwinisme* (1892); etc.

ZAMFIRESCO (Ducius), poète et littérateur roumain, né à Płagines (Roumanie) en 1858. Il entra dans la carrière diplomatique et devint premier secrétaire de la légation de Roumanie à Rome. Il s'est fait connaître par un recueil de vers: *Sans titre*; des *Nouvelles*; un roman: *En face de la vie*.

* **ZICHY** (Eugène) homme d'Etat et explorateur hongrois né à Zichyfalva (comitat d'Albe-Royale) en 1837. — Il est mort à Mécra en 1906.



PRINCIPAUX COLLABORATEURS

Un grand nombre des rédacteurs du « Nouveau Larousse illustré » ont cru devoir apporter leur concours au présent ouvrage. Nous mentionnons donc seulement ci-après, pour compléter la liste qui figure à la fin du tome VII, les noms des rédacteurs nouveaux dont la collaboration a été limitée au « Supplément » et au « Complément » :

- MM. **BLAGNAN** Raymond, licencié en droit, contrôleur des Contributions indirectes.
CHEVALIER Auguste, docteur es sciences naturelles, chargé de missions.
DESMAREST Henri, publiciste.
DOMBASLE Georges, publiciste.
DREYFUS Hippolyte, publiciste.
GOSSET Émile, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Bordeaux.
HARLOT Paul, préparateur de botanique au Muséum d'histoire naturelle.
LAMY Édouard, docteur es sciences: attaché au Laboratoire de malacologie du Muséum.
LECLÈRE Tristan, critique d'art.
LEGRAND Max, avocat à la Cour d'appel.
MUEL Léon, attaché au Service des procès verbaux du Sénat.
NIDVINE Serge, commandant d'infanterie.
ROBIDA Léo, ingénieur des Arts et Manufactures.
SAUNIER Charles, critique d'art.
THOMAS Walter, professeur de littérature anglaise à la Faculté des Lettres de l'Université de Lyon.



PRINCIPAUX ARTICLES

CONTENUS DANS LE SUPPLÉMENT ET LE COMPLÉMENT DU NOUVEAU LAROUSSE

- Abd-el-Aziz, par M. GUSTAVE REGELSPERGER.
 Accords anglo-français, par M. MAX LEGRAND.
 Aécence, par M. PIERRE MONNOT.
 Aerostation, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND et M. HENRI DESMAREST.
 Afrique, par M. ONÉSIME RECLUS et M. H. FROIDEVAUX.
 Agriculture, par M. ÉMILE DEVAULX.
 Aiglou (L'), par M. LOUIS COQUELIN.
 Aïnée (L'), par M. GEORGES HAURIGOT.
 Air, par M. MARCEL MOLINIÉ.
 Ajourné, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Alambic, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Alcool, par M. ÉMILE DEVAULX.
 Alexandre I^{er}, par M. MAX LEGRAND.
 Alexeïev, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Algérie, par M. MAX LEGRAND.
 Algue, par M. PAUL HARIOT.
 Allemagne, par M. GUSTAVE REGELSPERGER.
 Allumage, par M. LÉO ROBIDA.
 Américain (*Litt.*), par M. MAX LEGRAND.
 Américanisme, par M. l'abbé BERTIN.
 Amertume, par M. PIERRE MONNOT.
 Amicales (Les), par M. B.-H. GAUSSERON.
 Amoralisme, par M. E. PONTIÈRE.
 Amouristes, par M. B.-H. GAUSSERON.
 Annunzio, par M. A. JEANROY.
 Antarctique, — Arctique, par M. H. FROIDEVAUX.
 Anthracnose, par M. P. MONNOT.
 Architecture, par M. YVES SAINT-PAUL.
 Arctique, par M. HENRI FROIDEVAUX.
 Argentine, par M. ONÉSIME RECLUS.
 Argos, par M. PAUL MONCEAUX.
 Ariana, par M. SAMUEL ROCHEBLAIVE.
 Arroseur, par M. ÉMILE DEVAULX.
 Art nouveau, — Arts décoratifs, par M. CHARLES SAUNIER.
 Asie (*Orogr.*), par M. ONÉSIME RECLUS; (*Explor.*), par M. HENRI FROIDEVAUX.
 Assimilation, par M. le Dr LAUMONNIER.
 Assistance, par M. MAX LEGRAND.
 Association, par M. MAX LEGRAND; (*Ass. cult.*), par M. FÉLIX SOLLIÉ.
 Assurance, par M. MAX LEGRAND.
 Astarte, par M. AJEN DE LISLE.
 Athènes, par M. PAUL MONCEAUX.
 Atlantique, par M. HENRI FROIDEVAUX.
 Australie, par M. ONÉSIME RECLUS.
 Automobile, par M. LÉO ROBIDA.
 Autriche, par M. G. REGELSPERGER.
 Aviation, par M. HENRI DESMAREST.
 Azote, par M. ÉMILE DEVAULX.
 Baccalauréat, par M. G. TREFFEL.
 Balcon, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Balle, par le lieut.-col. LE MARCHAND.
 Barattier, par M. YVES SAINT-PAUL.
 Baratte, par M. ÉMILE DEVAULX.
 Barbares (Les), par M. AJEN DE LISLE.
 Barnato, par M. ABLYS DE JOURDAIN.
 Barogyroscope, par M. J. BOYER.
 Barrage, par M. HENRI DESMAREST.
 Bascule (La), par M. G. HAURIGOT.
 Bassilien, par M. l'abbé BERTIN.
 Becker, par M. E. MERIMEE.
 Behaïsme, par M. H. DREYFUS.
 Belgique, par M. G. REGELSPERGER.
 Bellows, par M. B.-H. GAUSSERON.
 Beltrami, par M. CH. SAUNIER.
 Berceau, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Berlitz, par M. MAURICE ENOCH.
 Betail, — Bottorave, par M. ÉMILE DEVAULX.
 Bille, par M. LÉO ROBIDA.
 Blancador, par M. GEORGES HAURIGOT.
 Boers, par M. GEORGES TREFFEL.
 Bohême, par M. G. REGELSPERGER.
 Boisson, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Bon, par M. EUGÈNE PENANCIER.
 Bonheur des Dames (Au), par M. G. HAURIGOT.
 Boucle, par M. JEAN DESVALLINES.
 Bouclier (*Artiller.*), par le lieut.-col. LE MARCHAND; (*Techn.*), par M. HENRI DESMAREST.
 Bouffons (*Guerre des*), par M. ARTHUR POUGIN.
 Bouilleur, par M. R. BLAIGNAN.
 Bourse, par M. CHARLES SAUNIER.
 Brevet, par M. MAX LEGRAND.
 Bridge, par M. PAUL AUGÉ.
 Briséis, par M. ABLYS DE JOURDAIN.
 Bucchero, par M. A. BAUDRILLART.
 Bulgarie, par M. LOUIS LEGER.
 Bülow, par M. E. REYBEL.
 Burgonde, par M. AJEN DE LISLE.
 Bussang, par M. TRISTAN LECLERE.
 Butler, par M. WALTER THOMAS.
 Cabotins, par M. GEORGES HAURIGOT.
 Cacao, par M. AUGUSTE CHEVALIER.
 Caisse, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Caisson, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Canada, par M. G. REGELSPERGER.
 Canon, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Canot, par M. LÉO ROBIDA.
 Caoutchouc, par M. A. CHEVALIER.
 Capot, — Capotage, — Carburant, — Carburateur, — Carburant, — Cardan, par M. LÉO ROBIDA.
 Carducci, par M. JEANROY.
 Carta, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Cartel, par M. EUGÈNE PENANCIER.
 Carthage, par M. A. BAUDRILLART.
 Casse, par M. PIERRE MONNOT.
 Chemin de fer, par M. H. DESMAREST.
 Cheminée, — Cheval (*Dr.*), — Chien (*Dr.*), par M. R. BLAIGNAN.
 Chine, par M. G. REGELSPERGER; (*Arm.*), par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Clay, par M. G.-L. DUPRAT.
 Climatologie, par M. G. TREFFEL.
 Colombie, — Colonie, par M. G. REGELSPERGER.
 Combinateur, — Compression, par M. LÉO ROBIDA.
 Conclave, par M. l'abbé BERTIN.
 Congo (*Hist.*), par M. GUSTAVE REGELSPERGER; (*Adm.*), par M. MAX LEGRAND.
 Congrégation, par M. LOUIS ANDRÉ.
 Conscience, par M. G.-L. DUPRAT.
 Conseil, par M. MAX LEGRAND.
 Contribution, par M. R. BLAIGNAN.
 Coopération des idées, par M. B.-H. GAUSSERON.
 Corée, — Cote d'Ivoire, par M. GUSTAVE REGELSPERGER.
 Couple, — Courroie, par M. LÉO ROBIDA.
 Course, par M. MAX LEGRAND.
 Court-circuit, par M. PAUL PERRIN.
 Crédit, par M. ÉMILE DEVAULX.
 Crête, — Cuba, par M. G. REGELSPERGER.
 Cuscute, par M. ÉMILE DEVAULX.
 Cycle, par M. ANDRÉ BAUDRILLART.
 Dahomey, par M. G. REGELSPERGER.
 Dahshour, par M. GASTON MASPERO.
 Danemark, par M. ONÉSIME RECLUS et M. GUSTAVE REGELSPERGER.
 Débrayage, par M. LÉO ROBIDA.
 Déclaration, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 De Greef, par M. GEORGES DUPRAT.
 Deledda, par M. A. JEANROY.
 Délots, — Delphes, par M. PAUL MONCEAUX.
 Démolition, par M. R. BLAIGNAN.
 Déracinés (Les), par M. L. COQUELIN.
 Dérapage, par M. LÉO ROBIDA.
 Désétablissement, par M. R. SAUMEL.
 Digue, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Diplôme, par M. GEORGES TREFFEL.
 Divorce (Un), par M. L. COQUELIN.
 Dorking, par M. PIERRE MONNOT.
 Duel (Le), par M. G. HAURIGOT.
 Dutuit, par M. CHARLES SAUNIER.
 Echalassage, par M. PIERRE MONNOT.
 Echange (*Dr. civ.*), par M. LOUIS ANDRÉ; (*Rég. fisc.*), par M. FÉLIX SOLLIÉ.
 Echantillon, — Eclairage, par M. R. BLAIGNAN.
 Echappement, par M. LÉO ROBIDA.
 Ecole (*Milit.*), par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Ecole normale supérieure, par M. G. TREFFEL.
 Eglise, par M. MAX LEGRAND.
 Egout, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Egypte (*Hist.*), par M. G. REGELSPERGER; (*Archéol.*), par M. G. MASPERO.
 Elections, par M. CHARLES MIGETTE.
 Electro-magnétique, par M. H. DESMAREST.
 Emballage, par M. R. BLAIGNAN.
 Embrayage, par M. LÉO ROBIDA.
 Emphytéose, — Enfant, par M. MAX LEGRAND.
 Enseignement, par M. G. TREFFEL.
 Enpèse, par M. PAUL MONCEAUX.
 Espagne, par M. G. REGELSPERGER.
 Estrada Palma, par M. WOLFEROM.
 Etape (L'), par M. LOUIS COQUELIN.
 États-Unis (*Géogr.*), par M. ONÉSIME RECLUS et M. GEORGES TREFFEL; (*Hist.*), par M. GUSTAVE REGELSPERGER; (*Milit.*), par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Exclusion, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Exhumation, par M. R. BLAIGNAN.
 Explosif, par M. LOUIS ANDRÉ.
 Exposition, par M. GUSTAVE REGELSPERGER.
 Façade, par M. R. BLAIGNAN.
 Fécondation, par M. R. VIGUIER.
 Fidélisme, par M. l'abbé BERTIN.
 Figue, par M. G. REGELSPERGER.
 Finlande, par M. LUCIEN MAURY.
 Fonds, par M. FÉLIX SOLLIÉ.
 Forcerie, par M. PIERRE MONNOT.
 Forum, par M. ANDRÉ BAUDRILLART.
 Fouque, par M. G. TREFFEL.
 Four (*Dr.*), par RAYMOND BLAIGNAN; (*Techn.*), par M. H. DESMAREST.
 Fumure, par M. PIERRE MONNOT.
 France : Liste chronologique des Présidents de la République et des Ministres sous la Troisième République, par MM. GEORGES TREFFEL et LÉON MUEL.
 Fraude, — Frontière, par M. R. BLAIGNAN.
 Garcia, par M. YVES SAINT-PAUL.
 Garçon, — Garde, — Garenne, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Gaz (*Dr.*), par M. R. BLAIGNAN; (*Techn.*), par M. HENRI DESMAREST.
 Gelée, par M. ÉMILE DEVAULX.
 Gendarmierie, par M. MAX LEGRAND.
 Géométrie, par M. JACQUES BOYER.
 Gibier, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Giddings, par M. GEORGES DUPRAT.
 Gioconda (La), par M. A. JEANROY.
 Girafe, par M. MAURICE MAINDRON.
 Glanage, — Glandée, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Glossomètre, par M. PIERRE MONNOT.
 Goncourt (Académie des), par M. B.-H. GAUSSERON.
 Gorki, par M. OSSIP LOURIE.
 Goudronnage, par M. PIERRE MONNOT.
 Goutière, par M. R. BLAIGNAN.
 Grande-Bretagne, par M. GEORGES TREFFEL et M. G. REGELSPERGER.
 Grèce, par M. GUSTAVE REGELSPERGER.
 Grêle, par M. PIERRE MONNOT.
 Grève, par M. EUGÈNE PENANCIER.
 Habitation, par M. R. BLAIGNAN.
 Halle, par M. LOUIS ANDRÉ.
 Hammourabi, par M. G. MASPERO.
 Hauteur, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Hay, par M. MAX LEGRAND.
 Henry (J^b), par M. ÉMILE GOSSART.
 Herreros, par M. H. FROIDEVAUX.
 Heure (*Dr.*), par M. R. BLAIGNAN; (*Métrol.*), par M. JEAN MASCART.
 Hispano-américaine (Guerre), par M. GUSTAVE REGELSPERGER.
 Hohenwart, par M. MAX LEGRAND.
 Homestead, par M. R. BLAIGNAN.
 Hongrie, par M. J. KONT.
 Hongrois, par M. PIERRE MONNOT.
 Houille, par M. HENRI DESMAREST.
 Ibérique (*Art.*), par M. ANDRÉ BAUDRILLART; (*Zootechn.*), par M. P. MONNOT.
 Immondice, — Imposition, par M. R. BLAIGNAN.
 Indo-Chine, par M. MAX LEGRAND.
 Inhumation, — Inscription, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Irlande, par M. GUSTAVE REGELSPERGER.
 Italie, par M. LOUIS FARGES.
 Jante, par M. LÉO ROBIDA.
 Japon, par M. G. REGELSPERGER.
 Jiu-jitsu, par M. ÉMILE ANDRÉ.
 Jongleur de Notre-Dame, par M. A. POUGIN.
 Juge, par M. MAX LEGRAND.
 Jungfrau, par M. GEORGES TREFFEL.
 Justice, par M. MAX LEGRAND.
 Juturne, par M. A. BAUDRILLART.
 Kapilavastou, par M. P. MONCEAUX.
 Komura, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Kong, par M. YVES SAINT-PAUL.
 Kopp, par M. E. REYBEL.
 Kora, par M. ARTHUR POUGIN.
 Kouropatkine, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Kuyper, par M. LOUIS BRESSON.
 Landespartei, par M. E. REYBEL.
 Landmannaparti, par M. L. MAURY.
 Lavreince, par M. CHARLES SAUNIER.
 Leucopioïse, par le Dr LAUMONNIER.
 Liao-Yang, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Licence, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Livret, par M. GEORGES TREFFEL.
 Logement, par M. LOUIS ANDRÉ.
 Lusol, par M. JACQUES BOYER.
 Lycée, par M. GEORGES TREFFEL.
 Madagascar, par M. GUSTAVE REGELSPERGER.
 Magistrature, par M. MAX LEGRAND.
 Magnéto, par M. LÉO ROBIDA.
 Majorat, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Malleine, par M. PIERRE MONNOT.
 Marchandise, — Marine, par M. R. BLAIGNAN.
 Maroc, par M. WOLFEROM.
 Marquis de Priola, par M. GEORGES HAURIGOT.
 Massilia, par M. CHARLES SAUNIER.
 Mauretanie, par M. ONÉSIME RECLUS.
 Médaille, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Melanochromoscope, par M. J. BOYER.
 Mélasse, par M. ÉMILE DEVAULX.
 Météorographe, par M. PAUL PERRIN.
 Métropolitain, par M. G. TREFFEL.
 Miarka, par M. YVES SAINT-PAUL.
 Mineur, — Monnaie, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Monotéléphone, par M. ALB. HÉROU.
 Monsieur Piégois, par M. GEORGES HAURIGOT.
 Mont, par M. WOLFEROM.
 Moteur, par M. HENRI DESMAREST.
 Moukden, par M. GEORGES TREFFEL.
 Moustique, par M. MAURICE MAINDRON.
 Musée des Arts décoratifs, par M. CH. SAUNIER.
 Musique, par l'abbé BERTIN.
 Mutualité, par M. MAX LEGRAND.
 N Rayons, par M. MARCEL MOLINIÉ.
 Natation, par M. PAUL AUGÉ.
 Navigation, par M. R. BLAIGNAN.
 Néo-impersonnisme, par M. CH. SAUNIER.
 Néo-thomisme, par l'abbé BERTIN.
 Nephoscope, par M. PAUL PERRIN.

PRINCIPAUX ARTICLES

Neste (Canal de la), par M. GEORGE TREFFEL.
 Niger, par M. G. REGELSPERGER.
 Nil, par M. HENRI FROIDEVAUX.
 Nobel (Prix), par M. B.-H. GAUSSERON.
 Nomographie, par M. G. BOUCHENY.
 Norvège, par M. GEORGES TREFFEL.
 Nouvelles-Hébrides, par M. GUSTAVE REGELSPERGER.
 Océanographie, par M. ED. LAMY.
 O'Donnell, par M. YVES SAINT-PAUL.
 Odotachymètre, par M. CH. MARSILLON.
 Office colonial, par M. HENRI FROI DEVAUX.
 Office du travail, par M. EGÈNE PE NANCIER.
 O'Higgins, par M. WOLFROM.
 Onde, par M. ALBERT HÉROU.
 Orient, par M. GEORGES TREFFEL.
 Oscillant, — Oscillateur, par M. ALBERT HÉROU.
 Padoue, par M. PIERRE MONNOT.
 Paix, par M. B.-H. GAUSSERON.
 Palais (Grand et Petit), par M. CHARLES SAUNIER.
 Panama, par M. GUSTAVE REGELSPERGER.
 Panaméricanisme, par M. GEORGES DOMBASLE.
 Pangermanique, par M. ÉLIE PER RIN.
 Panislamisme, par M. G. TREFFEL.
 Pape, par M. l'abbé BERTRIN.
 Passé (Le), par M. GEORGES HAURIGOT.
 Patmore, par M. WALTER THOMAS.
 Pays-Bas, par M. LOUIS BRESSON.
 Pension, par M. MAX LEGRAND.
 Pergame, par M. PAUL MONCEAUX.
 Perse, par M. GEORGES DOMBASLE.
 Phare, par M. LÉO ROBIDA.
 Philippines, par M. G. DOMBASLE.
 Photographie, par M. HENRI DESMA REST.
 Photothérapie, par M. ABLYS DE JOURDAIN.
 Pneumatique, par M. LÉO ROBIDA.
 Port, par M. GEORGES TREFFEL.
 Port-Arthur, par le commandant SERGE NIDVINE.
 Portugal, par M. G. REGELSPERGER.
 Pot, par M. LÉO ROBIDA.
 Prévoyant, par M. R. BLAIGNAN.
 Prix, par M. B.-H. GAUSSERON.
 Procès-verbal, par M. R. BLAIGNAN.
 Propriété, par M. MAX LEGRAND.
 Prostitué, par M. LOUIS ANDRÉ.
 Publication, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Pupille, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Radioconducteur, par M. ALBERT HÉROU.

Radium, par M. MARCEL MOLINÉ.
 Raiffeisen (caisses), par E. DEVAULX.
 Récepteur, par M. ALBERT HÉROU.
 Récouvrement, par M. ACG. ROBIN.
 Recrutement, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Régulateur, par M. LÉO ROBIDA.
 Réhabilitation, par M. R. BLAIGNAN.
 Relais, par M. ALBERT HÉROU.
 Rengagement, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Réparation, — Repos, par M. R. BLAIGNAN.
 Rerum novarum, par JACQUES BER TRIN.
 Réserve, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Retraite (La), — Reveil (Le), par M. GEORGES HAURIGOT.
 Rimailho, par M. YVES SAINT PAUL.
 Risler, par M. ÉMILE DEVAULX.
 Rossi (Mus.), par M. ARTHUR POUGIN.
 Roumanie, par M. GEORGES TREFFEL.
 Rue, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Russie, par M. GEORGES DOMBASLE.
 Russo-japonaise (Guerre), par le com mandant SERGE NIDVINE.
 Saccharine, par M. RAYMOND BLAI GNAN.
 Sahara, par M. G. REGELSPERGER.
 Saisie, par M. LOUIS ANDRÉ.
 Sakharof, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Salpêtriers, par M. E. REYBEL.
 Santa Maria, par M. WOLFROM.
 Sanve, par M. ÉMILE DEVAULX.
 Sauvage, par M. CHARLES MAR SILLON.
 Scaphandrier, par M. YVES SAINT-PAUL.
 Scarron, par M. GEORGES HALRIGOT.
 Schönhtan, — Schwarzenberg, par M. E. REYBEL.
 Science et hypothèse, — Science moderne, — Science (Valeur de la), par M. GASTON BOUCHENY.
 Segment, par M. LÉO ROBIDA.
 Serum, par le D^r LAUMONIER.
 Service, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Settlement, par M. B. H. GAUSSERON.
 Simplon, par M. GEORGES TREFFEL.
 Société, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Sonde, par M. HENRI DESMAREST.
 Sorbonne, par M. CHARLES SAUNIER.
 Soudure, par M. CH. MARSILLON.
 Soutien, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Spiritueux, par M. RAYMOND BLAI GNAN.
 Statoscope, par M. PAUL PERRIN.
 Stégomyie, par M. MAURICE MAIN DRON.
 Stereophotographie, par M. GASTON BOUCHENY.

Sucre, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Sud-Oriental, — Suède, par M. GEORGES TREFFEL.
 Suisse, par M. G. REGELSPERGER.
 Support, par M. ALBERT HÉROU.
 Sursis, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Susiane, par M. G. MASPERO.
 Suspension, par M. LÉO ROBIDA.
 Syndicat, par M. GEORGES DOMBASLE.
 Tabac, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Tailleur, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Taine, par M. HENRI WELSCHINGEL.
 Taximètre, par M. RAYMOND BLAI GNAN.
 Taxiphote, par M. PAUL PERRIN.
 Télégraphique, par M. ALBERT HÉROU.
 Telemètre, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Terre-Neuve, par M. MAX LEGRAND.
 Terres rares, par M. MARCEL MO LINÉ.
 Théâtre, par M. TRISTAN LÉCLÈRE.
 Thibet, par M. GUSTAVE REGELSPER GER.
 Tiemann, par M. JACQUES BOYER.
 Timgad, par M. ANGELO BAUDRIL LART.
 Trade-union, par M. G. DOMBASLE.
 Train, par M. LÉO ROBIDA.
 Transbordeur, par M. A. BRUN.
 Transformateur, par M. A. HÉROU.
 Transmission, par M. LÉO ROBIDA.
 Transvaal, par M. G. TREFFEL.
 Travail, par M. LOUIS ANDRÉ.
 Travail (conférence), par M. GEORGES DOMBASLE.
 Trolley, par M. HENRI DESMAREST.
 Troupe, par M. MAX LEGRAND.
 Trypanosome, par M. MAURICE MAINDRON.
 Tsou-Sima, par M. le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Turquie, par M. GEORGES DOMBASLE.
 Université, par M. E. REYBEL.
 Uredinees, par M. LEON DUFOUR.
 Vafangou, par M. le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Valence, par M. MARCEL MOLINÉ.
 Valeur, par M. LOUIS ANDRÉ.
 Vehementer nos, par M. JACQUES BERTRIN.
 Venezuela, par M. G. DOMBASLE.
 Verre, par M. PIERRE MONNOT.
 Vesuve, par M. GEORGES TREFFEL.
 Villemin, par M. GALTIER-BOISSIÈRE.
 Villepinte, par M. B.-H. GAUSSERON.
 Visite, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Volkverein, par M. PAUL ZIMMER MANN.
 Voyages, par M. H. FROIDEVAUX.

Ward, par M. GEORGES TREFFEL.
 Warrant, par M. R. BLAIGNAN.
 Weicker, par M. PAUL MONCEAUX.
 Whympet, par M. G. HAURIGOT.
 Worpke, par M. JACQUES BOYER.
 Wolny, par M. ÉMILE DEVAULX.
 Wright, par M. B. H. GAUSSERON.

Yokohama, par M. PIERRE MONNOT.
 Zaimis, par M. GEORGES TREFFEL.
 Zensky-Sobor, par M. LOUIS ANDRÉ.
 Zeppelin, par M. E. REYBEL.
 Zinder, par M. G. TREFFEL.
 Zorn, par M. SAUL ROCHERBLAIE.

COMPLÉMENT

Alesia, par M. SAUL ROCHERBLAIE.
 Antifluctuateur, par M. JACQUES BOYER.
 Ariane, par M. YVES SAINT-PAUL.
 Assurance, par M. RAYMOND BLAI GNAN.
 Attentat (L'), par M. G. HAURIGOT.
 Bresil, — Brunswick, par M. GEORGES TREFFEL.
 Cellule, par M. le D^r LAUMONIER.
 Chaldee, par M. GEORGES HAURIGOT.
 Cuba, par M. YVES SAINT PAUL.
 Députe, — Eglise, par M. MAX LE GRAND.
 Énergie électrique, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Engagement, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
 Espagne, — Éthiopie, par M. YVES SAINT PAUL.
 Fraude, par M. RAYMOND BLAIGNAN.
 Grèce, par M. GEORGES TREFFEL.
 Habitation, par M. MAX LEGRAND.
 Immanence, par M. l'abbé BERTRIN.
 Institut agricole, par M. ÉMILE DE VAULX.
 Madame Butterfly, par M. ANGELO BAUDRIL.
 Mademoiselle Josette, ma femme, par M. GEORGES HAURIGOT.
 Maroc, par M. GEORGES TREFFEL.
 Menkell, par M. JACQUES DESVILLIERS.
 Mouettes (Les), par M. G. HAURIGOT.
 Nettoyage, par M. PIERRE MONNOT.
 Photographie, par M. JACQUES BOYER.
 Préséance, par M. YVES SAINT PAUL.
 Quito, — Serbie, par M. G. TREFFEL.
 Structure, par M. le D^r LAUMONIER.
 Tante, par M. PIERRE MONNOT.
 Téléphonie, — Téléphotographie, par M. GASTON BOUCHENY.





11 Larousse, Pierre
25 Nouveau Larousse Illustré.
L34 supplément
Suppl.

Robarts

For use in
the Library
ONLY

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

11
Larousse, Pierre
Nouveau Larousse Illustré.
L34 supplément
Suppl.

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

